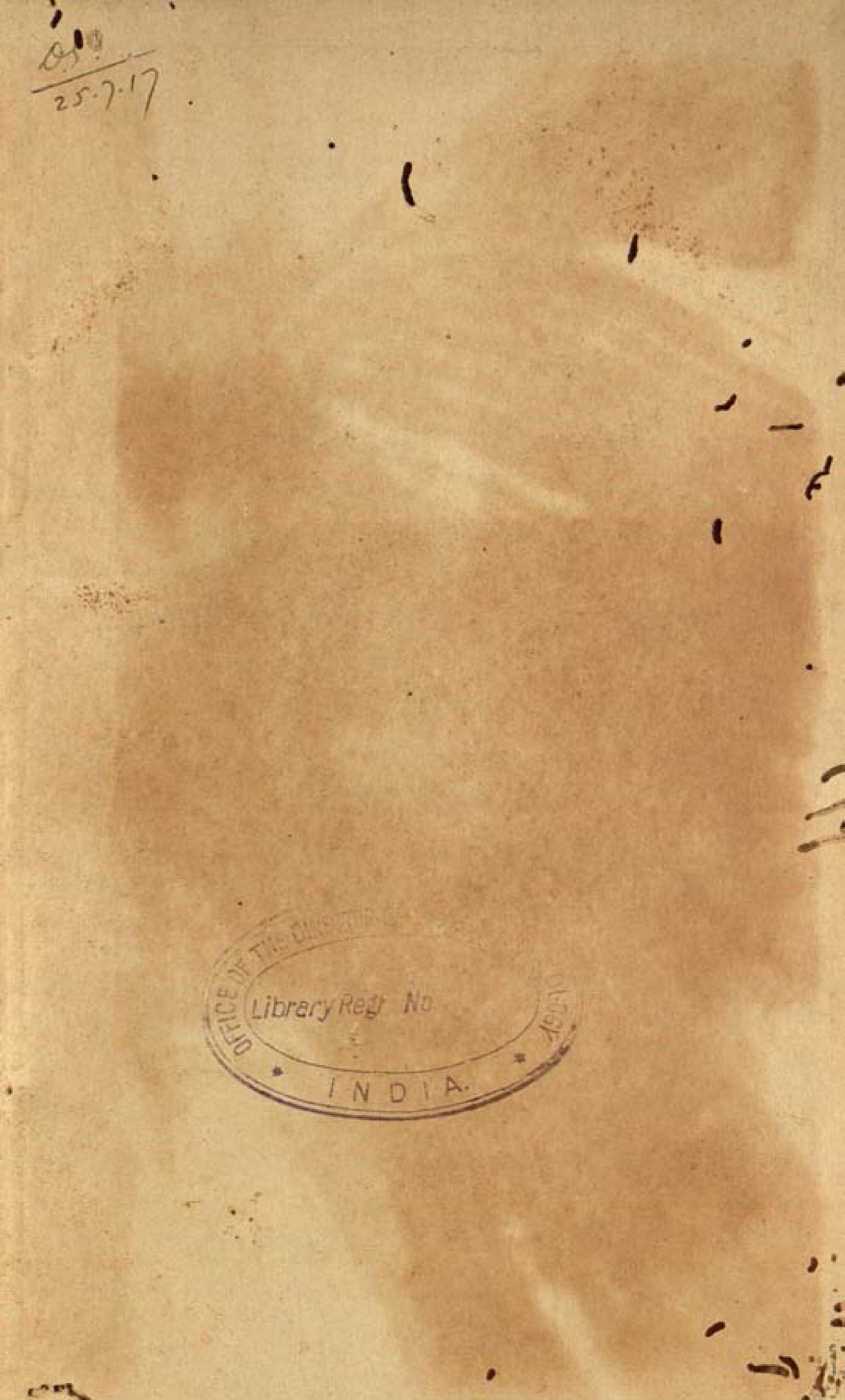

25.7.17
OFFICE OF THE
Library Regr No
INDIA

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

I

(Nouvelle Série. — Tome XIX).



REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la Rédaction : M. A. Chuquet

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

PREMIER SEMESTRE

Nouvelle Série. — Tome XIX



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

1885

ANNÉE 1885

TABLE DU PREMIER SEMESTRE

ARTICLES

TABLE ALPHABÉTIQUE

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES

Langues et littératures orientales.

Langue et littérature grecques.

Histoires grecque et romaine.

Histoire du moyen âge.

Histoire moderne.

Littérature française.

Linguistique et folklore.

Littérature celtique.

Langues et littératures germaniques.

Langues romanes.

Littérature espagnole.

Littérature italienne.

Histoire des religions et théologie.

Droit.

Bibliographie.

VARIÉTÉS

CORRESPONDANCE

THÈSES DE DOCTORAT ÈS-LETTRES

Pages

CHRONIQUE

PÉRIODIQUES

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE

ANGLAIS

Academy (l') du 13 décembre 1884 au 13 juin 1885.
Athenaeum (l') du 29 novembre 1884 au 13 juin 1885.

ALLEMANDS

Altpreussische Monatschrift, I et II, janvier-mars 1885, nº 19.
Archiv für slawische Philologie, tome VIII, 1 et 2, nºs 2 et 19.
Deutsche Literaturzeitung, du 29 novembre 1884 au 13 juin 1885.
Göttingische gelehrte Anzeigen, du 10 décembre 1884 au 15 juin 1885.
Literarisches Centralblatt, du 29 novembre 1884 au 13 juin 1885.
Philologische Wochenschrift, du 2 mai au 13 juin 1885.
Theologische Literaturzeitung, du 13 décembre 1884 au 13 juin 1885.
Zeitschrift für katholische Theologie, IX vol., 1er et 2e fascicules, nºs 7 et 18.
Zeitschrift für neufranzösische Sprache und Literatur, 1883 et 1884, nºs 6 et 21.

BELGES

Revue de l'instruction publique supérieure et moyenne en Belgique, tome XXVIII, 2e livraison, nº 18.

COMPTES RENDUS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des inscriptions et belles-lettres, séances du 19 décembre 1884 au 19 juin 1885 (Julien Havet).
Société des antiquaires de France, séances du 10 décembre 1884 au 10 juin 1885.

LE PUY, IMPRIMERIE MARCHESSOU FILS, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 1 — 5 janvier — 1885

1. — Emile Ferrière. **Paganisme des Hébreux jusqu'à la captivité de Babylone.** Paris, Félix Alcan, 1884, in-12, 428 p.

On voudrait, en présence d'œuvres de cette nature, se borner à rendre hommage aux intentions de l'écrivain, en indiquant discrètement par là que l'œuvre n'y répond pas; mais ce serait s'acquitter trop commodément des obligations de la critique.

Comme l'indique une note autographiée jointe à l'exemplaire qui m'a été adressé, M. Ferrière, « bien connu par ses travaux sur la théorie de l'Évolution », s'est proposé de « prouver par des faits, conformément à la méthode expérimentale, que le monothéisme primordial des Hébreux est une fiction, que le peuple d'Israël a partagé toutes les pratiques du paganisme chananéen jusqu'à la captivité de Babylone. » Je vois aussi dans la préface que, s'il en était autrement, le judaïsme aurait commis cette incongruité de manquer à « la loi d'Évolution ». Or, comme la « loi d'Evolution » doit être respectée, il est essentiel d'établir que les Hébreux ont été aussi païens que les païens eux-mêmes. Soit; va pour la « loi d'Évolution ». Quiconque suit d'ailleurs les études d'histoire religieuse antique, sait parfaitement aujourd'hui que le monothéisme hébreu n'est pas de date très ancienne et que la prétention de concevoir le développement théologique des Israélites en dehors des conceptions et usages communs aux peuples de l'Asie occidentale, est abandonnée en bonne science [1].

Que M. F., s'emparant des bons travaux qui ont été récemment publiés, en expose les résultats sous une forme accessible à tous, je ne saurais l'en blâmer, y mêlât-il des considérations philosophiques, qui me semblent n'avoir point ici grand'chose à faire. Malheureusement l'auteur, auquel on voit bien vite qu'il manque la préparation nécessaire, a consulté au même titre des ouvrages bons, médiocres et mauvais, et il en est résulté une compilation peu propre à atteindre le but proposé.

1. C'est plutôt sur le terrain de l'Egypte que la thèse du monothéisme primitif continue de se couvrir d'arguments assez spécieux, et là il s'agit de dates beaucoup plus anciennes et de documents d'une bien autre authenticité.

Une première partie traite du *classement chronologique des livres de l'Ancien Testament* : cela appartenait à l'Introduction. La seconde partie est consacrée à la *religion générale des Sémites*. Cela aussi eût été mieux à sa place dans l'Introduction. L'auteur débute par des considérations générales sur les philosophies et les religions, dont la raison m'échappe; puis il nous donne, sous le titre de *théologie générale des Sémites*, des choses bien étranges sur le *dieu spirituel* et le *Dieu concret*. Félicitez-vous d'apprendre que le système théologique chaldéen comprend trois éléments essentiels : 1° Un *Dieu absolu*, « expression abstraite de l'univers indéterminé »; 2° une *triade abstraite universelle*, « qui représente symboliquement le résultat de l'observation de l'univers considéré dans son ensemble, à savoir, la matière et la double loi de ses évolutions »; 3° une *triade concrète particulière*. — Je ne sais où M. F. a puisé ces contes à dormir debout.

La troisième partie intitulée, *le Dieu national des Hébreux*, précédée de pareilles rêveries, nous en fournit de nouveaux exemples. On y apprend que le tétragramme sacré IHVH peut avoir trois prononciations : Iehovah, Iahveh et Iahouh. La vraie appellation, est Iahouh; mais Iahouh n'est à son tour qu'une des deux énergies, la masculine, du dieu Hou, ayant sa contre-partie dans l'énergie féminine, Thavath, « la mère divine ». Se rappeler que le dieu Hou n'est de son côté que la troisième personne de la triade ou trinité abstraite universelle déjà nommée.

Dans sa quatrième et dernière partie, le *culte sémitique chez les Hébreux*, M. F. est forcé de se tenir plus près des faits; c'est là son sujet même, et il y accumule les observations de détail avec un luxe un peu inquiétant. Je voudrais pouvoir dire que ces pages, qui témoignent d'un sincère effort, sont de nature à être consultées avec fruit, mais réellement je ne le saurais. Le sens critique, la connaissance de la position générale des questions, leur font trop défaut.

Je regrette de porter un jugement aussi sévère sur une œuvre qui a des allures de franchise et a exigé des recherches sérieuses. Mais pourquoi donc tant de nos compatriotes croient-ils qu'il est permis d'écrire sur les matières religieuses sans une préparation, dont cette branche de la recherche se passe peut-être plus difficilement encore que telle autre?

M. VERNES.

---

2. — **Recherches sur un ouvrage de S. François de Sales (l'étendard de la Sainte-Croix)**, par Eugène RITTER, professeur à l'Université de Genève. Genève, librairie H. Georg, 1884, in-8 de 23 p. (Extrait du *Bulletin de l'Institut national Genevois*, tome XXVI).

M. Ritter constate (p. 2) que « dans le pays savoyard et romand, qui s'étend de l'île Saint-Pierre aux Charmettes », les écrits de deux théo-

logiens, Calvin et saint François de Sales, s'imposent avant tout à l'attention de celui qui étudie le passé littéraire de ces contrées. Il constate encore (p. 3) que, si « la science protestante a donné des œuvres de Calvin une édition qui fait honneur à MM. Reuss, Cunitz et Baum, la science catholique, de qui saint François de Sales attendait l'accomplissement du même devoir pieux, n'a pas encore fait tout ce qu'on est en droit de lui demander à cet égard ». L'excellent critique rappelle ensuite que l'évêque de Genève, dans une carrière de plus de trente ans, depuis la fin de ses études à l'université de Padoue où il fut reçu docteur le 5 septembre 1591, jusqu'à sa mort (28 décembre 1622), tout entier à ses devoirs ecclésiastiques, publia seulement, à côté de quelques courts morceaux et de certains écrits de circonstances, trois ouvrages importants : l'*Étendard de la sainte Croix*, l'*Introduction à la vie dévote* et le *Traité de l'amour de Dieu*. Il donne divers détails sur le premier de ces livres, le texte des éditions courantes lui paraissant différer du texte de la première édition, laquelle, suivant lui, serait de l'an 1600 (*Défense de l'estentard de la sainte Croix de notre Sauveur Jésus-Christ*. Lyon, J. Pillehotte, in-8°), mais qui, suivant le *Manuel du libraire*, serait de 1597 (Annecy, petit in-8°) [1]. L'*Étendard* se place dans une série d'écrits de controverse, que M. R. (p. 4) décrit ainsi :

« 1° Deux feuilles volantes — deux placards, comme on disait alors — répandues parmi les catholiques par un des leurs, à l'occasion de l'oraison des Quarante Heures, célébrée au village d'Annemasse, dans les premiers jours de septembre 1597. Elles portaient pour titre, l'une : *De la vertu de la Croix*, et l'autre : *Comment la Croix doit être honorée*. On n'en connaît point d'exemplaire, et on n'en peut parler que d'après les ouvrages suivants :

2° Un écrit du pasteur genevois Antoine de la Faye, publié sans nom d'auteur, quelques semaines après ces placards, en vue de les combattre : *Brief traitté de la vertu de la Croix et de la manière de l'honorer*, s. l., 1597, 63 p. 8°. L'exemplaire qu'en possède la Bibliothèque de Berne est peut-être le seul qui ait été conservé. Dans l'*Etendard de la sainte Croix*, saint François cite le *Traitté* de la Faye à plus de soixante reprises, et en transcrit une grande partie;

3° L'*Etendard de la sainte Croix*, que chacun peut lire dans les Œuvres de saint François de Sales.

4° *Replique chrestienne à la response de M. F. de Sales, se disant evesque de Genève, sur le Traité de la vertu et adoration de la Croix*, par Antoine de la Faye, ministre de la parole de Dieu en l'Église de Genève. De l'imprimerie de Iacob Stœr. M.DC.IIII. 8 feuillets non

1. Quoi qu'en dise M. R. (p. 4), Brunet ne mentionne pas l'édition de Lyon (1600); il ne paraît pas avoir connu cette édition et ne cite (tome V, col. 72) que l'édition d'Annecy (1597) et celle de Paris (1613) publiée chez Rigaud sous ce titre : *Panthologie, ou Trésor précieux de la sainte Croix* (petit in-8°).

paginés et 240 p. 8°. Cet ouvrage se trouve à la Bibliothèque de Genève; je ne sache pas qu'on le rencontre ailleurs. »

De ces écrits et de divers autres documents, M. R. a tiré quelques citations qui jettent du jour sur l'histoire de la controverse. La première série de ses extraits se rapporte au point de départ de toute l'affaire : la restauration de la croix Philiberte, pendant l'oraison des Quarante Heures qui eut lieu à Annemasse, du dimanche matin 7 septembre 1597 jusqu'au mardi matin 9, et les placards qui furent distribués à cette occasion (p. 5-10). Viennent ensuite (p. 11-16) des fragments du *Brief traitté de la Croix*, qui devrait être reproduit tout entier dans une bonne édition des œuvres de saint François de Sales. En troisième lieu, M. R. cherche (p. 16-18) à déterminer l'époque où a paru l'*Étendard de la sainte Croix*. Sans s'arrêter à la date indiquée par Brunet, date qui lui semble provenir de quelque malentendu (le point est à vérifier par les bibliographes, notamment par ceux de la Savoie), il assure que la première édition de l'*Étendard*, imprimée à Lyon avec la date de 1600, ne circula dans le public qu'en 1613, comme le texte de la *Réplique* de la Faye l'indique nettement [1]. Enfin, conférant l'ouvrage de saint François avec celui de son contradicteur, il a tracé quelques lignes du commentaire que devra donner, un jour, de l'*Etendard* « l'annotateur savant et soigneux que saint François de Sales finira bien, sans doute, par trouver parmi ses coreligionnaires. » La plus considérable des remarques de M. R. est celle qui touche aux emprunts qui auraient été faits par le futur évêque de Genève aux traités sur la Croix du cardinal Bellarmin et du jésuite Gretser, emprunts dont il faudrait mesurer exactement l'étendue. Alors, dit très bien M. R. (p. 1) « les morceaux de ce traité de controverse qui constituent la part personnelle de l'enfant de la Savoie se détacheront du reste du livre avec plus de clarté qu'aujourd'hui, où nous ne pouvons les distinguer qu'au jugé. »

Ce n'est pas seulement de l'*Étendard de la sainte Croix* que s'occupe M. R. dans sa curieuse brochure : il déclare (p. 3, note 1) que les éditions successives de l'*Introduction à la vie dévote* donneraient lieu à un intéressant relevé des variantes qu'elles doivent offrir, car, continue-t-il, saint François de Sales, dans une lettre à M. Deshayes, de la fin de 1610, dit qu'il a ajouté à la seconde édition *beaucoup de petites chosettes, suivant les désirs que plusieurs dignes juges m'ont témoigné d'en avoir, et toujours regardant les gens qui vivent en la presse du*

1. Voici ce texte : A la parfin, M. F. de Sales a fait réponse au *Brief traitté de la Croix*. Ce traitté, bâti soudain et opposé à deux placards volants, touchant la vertu et honneur de la Croix, fut mis en lumière à Genève, l'an mil cinq cent nonante et sept. Dès adonc, on n'en a point parlé. A présent [la *Réplique* est datée du 12 septembre 1603] seulement s'est éveillé le dit de Sales, et s'est tellement escarmouché à l'encontre, que pour combattre quatre petites feuilles, il a dressé un livre de 326 grandes pages. Aussi y a-t-il employé environ sept années. »

monde. Et dans une lettre de 1616 adressée à la mère Favre, l'aimable écrivain parle d'une nouvelle réimpression de son *Introduction*, en vue de laquelle il la prie de lui apporter divers papiers, pour l'aider à faire quelques additions à ce livre. Mais en tenant compte, dans une édition critique, des changements introduits par l'auteur lui-même, il faudrait aussi noter les changements introduits par les éditeurs successifs. Aucun livre peut-être, sous prétexte de rajeunissement et d'épuration, n'a été plus cruellement maltraité que l'*Introduction à la vie dévote.* J'ai sous les yeux deux éditions, une fidèle (Bordeaux, G. de la Court, 1652), l'autre de ce temps-ci et très infidèle. On lit dans l'édition de 1652, (chapitre xx, p. 173) ce pittoresque passage : « il n'y a pas de l'apparence qu'ils veuillent vous détourner de cet exercice, qui ne leur apportera aucune commodité, sinon qu'ils fussent d'un esprit extrêmement *coquilleux* [1] et déraisonnable ». L'éditeur, notre contemporain, a transformé *(ab uno disce omnes crimine)* cet *esprit coquilleux* en une *humeur fâcheuse!* Je ne parle pas des pudiques changements opérés dans les pages écrites par la main d'un saint, changements qui font penser à ces feuilles de vigne qui dernièrement, au musée du Louvre, avaient été appelées à voiler d'une façon si malencontreuse les chastes nudités des chefs-d'œuvre de la sculpture antique. Tout cela est déplorable, et c'est le cas de répéter le mot d'un grand admirateur de la pureté des textes qui s'écriait avec une touchante ferveur : Mon Dieu ! préservez-moi de mes pires ennemis, les mauvais éditeurs [2] !

Une des parties des œuvres de saint François de Sales qu'il serait le plus important de reconstituer, et dont M. R. ne s'est pas occupé, c'est le recueil de ses délicieuses lettres. Je disais, il y a déjà quelques années : « Il reste à trouver encore quelques-unes de ces pages que l'auteur de l'*Introduction à la vie dévote* écrivait d'une plume si facile et si charmante, et ce serait bien mériter à la fois des admirateurs du grand évêque de Genève et des amis de notre vieille langue, que de rechercher avec sollicitude tout ce qui manque aux diverses éditions de sa correspondance » [3]. M. Jules Vuy, ancien président de la cour de cassation du canton de Genève, vice-président de l'Institut genevois, voulut bien

---

1. *Coquilleux* n'est ni dans Richelet, ni dans Trévoux. Je signale ce mot aux savants philologues qui lisent la *Revue critique*.

2. M. R. appelle l'attention des chercheurs (p. 10) sur un ouvrage de la jeunesse de saint François de Sales qui, selon C.-A. de Sales, fut mis au jour par son oncle avant la mort de Claude de Gravier, évêque de Genève (17 septembre 1602). C'est à propos du *Rituel des sacrements* que le biographe de saint François rapporte ceci : « Enfin, il ajusta une forme de proposer au peuple les points principaux de la religion chrétienne, tous les jours de dimanche, qu'il avait déjà mise en lumière par le commandement de son prédécesseur, mais qu'il corrigea de plusieurs fautes que les imprimeurs y avaient commises ». Il était dans la destinée de saint François de Sales d'être la victime des imprimeurs et encore plus des *arrangeurs!*

3. *Revue des Questions historiques* du 1er janvier 1876, p. 241 : *Trois lettres inédites de saint François de Sales.*

reproduire mon appel dans l'*Avant-propos* de la *Philothée de saint François de Sales* [1], et ajouter qu'il y avait répondu de son mieux en publiant en ce volume douze lettres inédites du saint ami de Mme de Charmoisy. Puisse-t-il, après avoir en partie exaucé mon vœu, exaucer entièrement celui de M. Eugène Ritter et attacher son nom à une édition critique et vraiment complète des œuvres de saint François de Sales!

T. DE L.

---

3. — Louis GONSE : **L'Art Japonais**, 2 vol. in-4, vol. I, pp. IV, 308; vol. II, 369. Paris, A. Quantin, 1883.

Le japonisme est à la mode; cela se conçoit : il y a vingt-cinq ans à peine que l'art authentique du Japon s'est fait connaître et l'Occident est encore dans l'enivrement de la découverte. Pendant trois siècles les Hollandais, qui avaient le monopole du commerce japonais, inondaient l'Europe de produits courants, admirés de confiance, ou d'articles fabriqués expressément en vue du goût européen, aussi contraires que possible au goût et aux traditions du pays et que nos collectionneurs se disputaient âprement sous le nom de *vieux japon* : c'est la foi qui sauve. C'est en 1867, à l'exposition de Paris, que le vrai japon fit son apparition, avec une collection incomparable d'antiques, qui, offerte à Paris et à Londres et refusée par les deux métropoles, se dispersa dans vingt collections. L'année suivante, 1868, éclatait la grande révolution qui, à la façon européenne, débuta par le vandalisme : les grands seigneurs féodaux ruinés, les temples dépouillés, envoyèrent leurs trésors enrichir à vil prix les marchands et de là les collectionneurs d'Occident. Un moment vint où l'on put croire que le Japon serait le seul pays où l'art japonais serait introuvable. Depuis, une réaction s'est produite. Les Japonais ont appris ou rappris des Européens le prix de leurs chefs-d'œuvre; ils ont veillé avec un soin religieux, mêlé de repentir, sur les débris de leur gloire artistique, et non seulement ils les défendent contre les attaques du dehors, mais ils prennent l'offensive, rachètent en Europe, réparent peu à peu leurs pertes, et le métier de collectionneur est une fantaisie qui n'est plus permise à présent qu'aux millionnaires.

A mesure qu'affluaient les spécimens de cet art, si neuf pour l'Europe dans sa simplicité, sa grâce, sa perfection de mise en œuvre, les livres sur l'art japonais se multipliaient. C'étaient, comme on pouvait s'y attendre, des séries de points d'exclamation, avec la conclusion at-

1. Seconde partie, 1879, p. xxv. M. R. (p. 23) apprécie fort bien cet ouvrage « M. Jules Vuy, dit-il, a publié sur l'auteur de l'*Introduction à la vie dévote* des recherches remarquables, et trop peu remarquées chez nous : *La Philothée de saint François de Sales*, 2 vol. 1878 et 1879; mais ce n'est qu'un premier pas : il faut poursuivre jusqu'au bout ».

tendue : Faites-vous Japonais ! Et nos artistes de se faire Japonais. Nous n'avons pas ici à prendre parti entre japonistes et antijaponistes : sans entrer dans le vif de la question, contentons-nous de constater que cet art n'aurait que des admirateurs s'il ne s'était avisé de rendre la personne humaine : par malheur il l'a fait, et l'homme chez lui n'a guère qu'une attitude, celle de la grimace et de la contorsion. Est-ce volonté ou nécessité ? A-t-il fait l'homme laid, du moins pour l'œil européen, parce que l'homme qu'il voit est tel pour l'œil européen, de sorte qu'il y aurait nécessairement entre les deux arts une antipathie de race et physiologique, partant invincible ? Cependant, si on examine des photographies de types japonais, on rencontre plus d'une fois des spécimens qui répondent de bien près à notre idée de la beauté. Serait-ce que l'artiste, à la façon de nos naturalistes, a pensé que la beauté est une exception à laquelle un art qui se respecte n'a pas le droit de s'arrêter : la laideur, étant la règle, fait seule loi pour l'idéal. Ou faut-il avec M. Bousquet supposer, en désespoir de cause, que les Japonais ont lu Solger et la théorie de *l'ironie dans l'art* : « Le but de l'art est de révéler le néant des choses finies, des créatures contingentes, en présence de l'absolu, et de faire ressortir l'ironie divine [1]. » Mais si de la représentation humaine, on passe à celle de l'animal, de la plante, de la fleur, des détails de paysage ; si de la peinture on passe aux arts inférieurs, ciselure, laque, céramique, l'impression change du tout au tout et l'on n'est plus loin de partager les enthousiasmes des dilettanti les plus expansifs.

Dans la littérature déjà abondante relative à l'art du Japon, le livre dont nous voulons entretenir les lecteurs de la *Revue* occupe une place à part et ouvre une direction nouvelle. Admirateur, mais de sang-froid, des artistes japonais, qu'il considère comme « les premiers décorateurs du monde », convaincu que l'étude de leurs œuvres peut ranimer et renouveler, non pas le grand art qui n'a rien à gagner à se faire japonais, mais le sens de la décoration qui tend à se perdre, M. Gonse avait organisé il y a deux ans la fameuse exposition de la rue De Sèze, qui avait groupé les quatre ou cinq plus belles collections de Paris : les visiteurs de cette exposition retrouveront dans ce livre les plus beaux spécimens qu'ils ont admirés il y a deux ans. Mais le caractère qui fait pour nous la valeur principale de ce grand ouvrage et par lequel il rentre dans le cadre de la *Revue critique*, c'est que ce n'est pas un exposé de thèse, c'est un exposé historique. M. G. a pensé qu'il était temps de sortir des discussions théoriques et oiseuses et de tenter une histoire de l'art japonais.

Une première question vous vient aussitôt aux lèvres : une pareille histoire est-elle possible ? Cet art est si loin de nous que tout nous en paraît sur le même plan, et l'idée ne nous vient même pas que tous ces

1. *Le Japon de nos jours*, II, 169.

noms exotiques, qui ont la même valeur négative devant notre ignorance, puissent jamais se localiser dans le temps et que les noms de Kanaoka et Hokusai aient un sens historique et artistique aussi précis que les noms de Cimabué et Gustave Doré. Oui, cette histoire est possible et pour deux raisons : 1° parce que les Japonais eux-mêmes la connaissent et en ont la tradition ; 2° parce qu'il existe un grand nombre d'œuvres anciennes et datées ; de sorte que nous avons en main les deux éléments nécessaires et suffisants de toute histoire complète : une tradition suivie pour en dresser le cadre et des monuments réels pour contrôler la tradition et remplir les cadres qu'elle a dressés.

Les histoires japonaises de la peinture abondent : plusieurs remontent au siècle dernier ; la plus célèbre, le *Tanyu Ringoua* remonte au XVIIe siècle : c'est l'œuvre du plus grand peintre de ce siècle, Tanyu (1601-1674), lequel, étant aussi un grand connaisseur de peintures anciennes, a réuni dans son recueil toutes les œuvres de vieux maîtres qu'il a pu rencontrer. Les annales historiques et les œuvres purement littéraires fournissent aussi une masse de renseignements épars, mais non moins précieux, dont la série se suit sans interruption depuis le texte le plus ancien du Japon, le *Ko-zi-ki* (vers 700), jusqu'aux voyageurs européens des derniers siècles. Au témoignage littéraire joignez celui des œuvres mêmes : presque toutes les œuvres d'art sont signées, et par suite plus ou moins datées, car un nom est le plus souvent une date. Ce témoignage *réel* peut se suivre presque aussi loin que le témoignage écrit, grâce aux trésors des temples nationaux, dépôt des chefs-d'œuvre les plus antiques et les plus révérés : le plus précieux de ces trésors est celui du temple de Todaïji, à Nara, l'ancienne capitale des empereurs ; à l'abri du sanctuaire, les reliques de l'art ont traversé dix siècles ; on les exhumait à la fin de chaque cycle pour constater leur présence et leur état de conservation : puis on les laissait se rendormir un nouveau sommeil de soixante ans. La dernière visite a eu lieu en 1875 : elle fut faite cette fois avec des préoccupations d'archéologue.

Manuels, témoignages historiques et littéraires, inscriptions funéraires, signatures d'œuvres, inventaires, toutes ces données réunies par un critique japonais, M. Wakaï, lui ont fourni les matériaux d'une histoire complète de l'art japonais, encore inédite, mais que M. G. a eue en mains. M. G. ne connaît point le japonais : mais il avait l'assistance d'un lettré intelligent, M. Tadamasa Hayashi, grâce à qui il a pu extraire des textes tous les renseignements qui lui étaient nécessaires, lire les signatures des œuvres d'art, et armé de cette clef il n'a eu qu'à passer en revue la masse des matériaux contenus dans les principales collections publiques et privées [1] de France et d'Europe et

1. Paris n'a que des collections privées (collections Gonse, Bing, Burty, Montefiore, Cahen, Camondo, etc.); il aura bientôt deux collections publiques, l'une bientôt, espérons-le, celle que M. Guimet offre à l'Etat (qui hésite!); l'autre, le plus tard possible, espérons-le, celle que M. Cernuschi a léguée à la ville de Paris. Le

qui se sont laissé sans peine classer d'après les temps et les écoles.

L'ouvrage s'ouvre par une large introduction donnant l'esquisse de l'histoire politique du Japon d'après les travaux les plus récents, de ses mythologies, de son ethnologie, de sa géographie. Le milieu ainsi reconnu, l'auteur passe à l'étude directe des arts : la peinture occupe tout le reste du premier volume : c'est la partie traitée avec le plus de développement, parce qu'en fait la peinture est le cœur même de l'art japonais : tous les arts inférieurs en sont pénétrés et inspirés : ciseleurs, laqueurs, tisseurs, céramistes ont été peintres eux-mêmes ou ne font que transporter le dessin des maîtres sur le métal, le bois, la soie, l'argile; la ciselure en particulier, par le jeu harmonieux des alliages, « est devenue peu à peu la plus riche des palettes » (II, 155). Le second volume est consacré à l'architecture, la sculpture, la ciselure, aux laques, aux tissus, à la céramique et la gravure; pour la céramique M. G. a laissé la parole au plus habile connaisseur de la matière, M. Bing, qui en expose l'histoire avec une précision et une netteté toute scientifique. Il nous est impossible de suivre M. G. à travers toutes les écoles où il nous conduit ni d'apprécier la valeur critique des œuvres qu'il nous fait connaître : cette tâche a d'ailleurs été remplie par les critiques d'art avec une compétence que nous n'avons pas, et nous renverrons en particulier le lecteur à un article de M. Ary Renan, d'un esprit historique très sûr, semé d'aperçus ingénieux et d'observations délicates et où une sympathie profonde pour l'art oriental n'altère pas le sentiment très net des nécessités de l'art moderne [1]. J'essayerai uniquement de mettre en lumière les points par lesquels l'histoire de l'art japonais se rattache à l'histoire générale de l'art. L'histoire complète d'un art, quel qu'il soit, fût-il isolé et sans point de contact avec le reste du monde, a toujours sa valeur scientifique et vaut la peine d'être étudiée pour elle-même : mais l'art japonais a cet intérêt capital pour l'historien que c'est le représentant de deux arts, à peine connus, l'un faute de documents accessibles aux Européens, l'autre faute de docnments, à savoir l'art chinois et l'art indien; de plus il a peut-être eu des points de contact historiques avec l'art persan, de sorte que par trois côtés il rentre dans l'histoire générale. Examinons rapidement ces trois points, en suivant les données de M. G., que nous compléterons à l'aide de quelques documents parus depuis.

Musée de Berlin a la collection Gierke; Leyden les collections formées par M. de Siebold; mais c'est le British Museum qui possède la collection à la fois la plus riche et la plus scientifiquement formée d'Europe, celle du Dr Anderson qui, au cours d'un long séjour au Japon, l'a formée en se plaçant spécialement au point de vue historique; il en imprime à présent le catalogue : rangée par date et par écoles, elle fera à elle seule une histoire de l'art japonais. — Les Etats-Unis possèdent la collection la plus nombreuse de *kakémonos* (peintures roulées); celle de M. Fenollosa (5000 pièces).

1. *Nouvelle Revue*, 1884, 15 août 1er septembre.

La civilisation du Japon, comme on sait, est la civilisation chinoise : mais si l'on en croit la tradition indigène, ce n'est point directement de la Chine que le Japon a reçu d'abord cette civilisation, mais médiatement de la Corée, qui, conquise au IIIe siècle par Zingou, la grande impératrice semi-légendaire, envoya bientôt à ses conquérants, avec le lettré Wa-nin, les lettres et les sciences de la Chine. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque ancienne, la Corée, aujourd'hui si arriérée, était le foyer et l'asile de la civilisation chinoise, qui menaçait de s'éteindre dans les guerres civiles où périt la dynastie des Han. Si l'incertitude de la chronologie japonaise pour les périodes anciennes — une chronologie sérieuse ne commence qu'avec l'introduction du calendrier chinois, au VIIe siècle — ne permet point d'accepter de confiance les dates refaites des annales indigènes, il n'y a cependant aucune raison de mettre en doute l'authenticité même d'une tradition, confirmée à la fois et par ce qu'on sait de la Corée de ce temps et par la suite des annales, qui montre un courant ininterrompu d'échanges intellectuels allant de la grande presqu'île aux îles de l'archipel voisin. La peinture est-elle aussi venue de la Corée? Cela est probable : car la tradition distingue expressément entre le style coréen (*Korai we*) et le style chinois (*Kara we*)[1] ; or cette distinction ne peut guère avoir qu'une signification historique ; car, à supposer même qu'il y eût une peinture coréenne indépendante et ayant son cachet propre, il est peu vraisemblable que le Japon, dominé comme il le fut par le génie chinois, eût jamais passé de la Chine à la Corée, s'il avait débuté par l'éducation chinoise directe. Le Dr Anderson qui nous fait connaître cette distinction se déclare incapable de préciser les caractères du style coréen, et les rares spécimens de peinture coréenne qu'il a pu voir sont de la pure peinture chinoise. Le *Koraï we* des auteurs japonais pourrait donc bien n'être autre chose que le style chinois, connu d'abord par l'intermédiaire de la Corée; plus tard, connu directement, il prit le nom de *Kara we*, sans qu'il y eût changement de fond.

Les rapports avec la Chine commencent selon les annales chinoises en 57 de notre ère, selon les annales japonaises au IIIe siècle sous la reine Zingou. Au Ve siècle, sous l'empereur Yu-riak, paraît un peintre chinois, dont la famille fournit des peintres à la cour durant cinq géné-

1. Nous empruntons ce détail à un remarquable article du Dr Anderson qui semble avoir échappé à l'attention de M. Gonse et qui a paru en 1879 à Yokohama dans les *Transactions* de la Société asiatique du Japon. Nous profitons de l'occasion pour appeler l'attention sur les travaux de cette société, trop peu connus en France et qui sont l'expression la plus avancée et la plus haute des études japonaises. Malgré les *vagaries* de quelques-uns des écrivains, ces travaux présentent pour la plupart (Satow, Chamberlain, Anderson) une sûreté de méthode, une netteté et une exactitude à laquelle il faut le dire, la philologie anglaise ne nous a pas toujours habitués sur d'autres domaines. — M. Anderson a donné d'une façon plus sèche la substance de cet article dans la préface du *Guide au Japon* de M. Satow (2e éd. 1883). Il imprime une histoire générale de la peinture japonaise dont cet article donne d'avance une très haute idée.

rations ; il y a donc eu concurremment au Japon des peintres de Corée et des peintres de Chine : mais de ces périodes anciennes, il n'est rien resté que des noms, de sorte qu'il est impossible de savoir s'il y avait une différence autre que celle d'origine entre le Kara we et le Korai we.

Un fait qui ferait penser, il est vrai, qu'il y avait plus que cela, qu'il y avait une différence de fond, une différence artistique réelle, c'est que M. G., qui ne semble pas connaître l'existence de cette distinction du *Korai we* et du *Kara we*, est arrivé par des raisons purement esthétiques à une distinction absolument identique. Il reconnait dans l'art japonais un élément irréductible au génie chinois, qui serait ce fonds coréen, lequel fonds serait aryen, la Corée étant primitivement indo-européenne. Mais sur cette question, l'exposition de M. G. manque un peu de sa netteté habituelle et il semble qu'il y ait quelque confusion dans les faits qu'il met en œuvre. Il y a certainement, comme nous le verrons tout à l'heure, un élément indo-européen dans l'art japonais : mais c'est un élément parfaitement défini, qui n'est ni japonais, ni coréen, et que les Japonais ont parfaitement reconnu : c'est l'élément indien ou bouddhique, venu de l'Inde par l'intermédiaire de la Chine avec la religion du Bouddha (VII[e] siècle) et qui lui-même est un reflet lointain de l'art grec, apporté dans la vallée de l'Indus par les successeurs d'Alexandre : c'est ce que les Japonais appellent *Butsu we*, l'art bouddhique. Mais avant tout apport chinois et indo-européen, y a-t-il un élément autre, soit japonais, soit coréen? Je crois que faire des Japonais primitifs un peuple indo-européen, est une hypothèse contre laquelle, à tout le moins dans l'état de nos connaissances, tout proteste. Je ne sais si les ethnologistes admettraient la possibilité d'une parenté entre les deux *races ;* mais entre les deux *civilisations*, sous leur forme la plus ancienne, — ce qui est le point important — ni l'historien ni le philologue ne trouve jusqu'ici aucun indice de parenté la plus lointaine [1]. Sur les Coréens anciens, nous savons moins encore que sur les Japonais, et de ce qu'on en sait ne se dégage pas la moindre trace d'aryanisme. La question reste donc entière et, en l'absence de monuments anciens de l'art coréen, la solution ne pourra guère venir que des textes.

---

1. M. Ashton, auteur d'une excellente grammaire japonaise, a publié un mémoire pour montrer l'affinité du japonais avec les langues aryennes (*Transactions*, 1874, 223-231). Ce mémoire est la meilleure réfutation de la thèse qu'il soutient. Il serait nécessaire que la philologie japonaise fût abordée par quelque travailleur formé aux méthodes de la philologie aryenne ou sémitique. On ne verrait peut-être plus des savants de la valeur du Rev. Edkins proposer aux Japonais de perfectionner leur langue en y introduisant quelques prépositions anglaises, l'article « qui est si commode », le relatif, etc. et de changer la syntaxe du verbe : le Japonais dit *the shepherd the flock leads* au lieu de dire, comme on doit : *the shepherd leads the flock* : « Or, une loi si incommode, observe M. Edkins, est pour l'esprit qui s'y résigne une preuve décisive d'infériorité intellectuelle ». (*Transactions*, 1874, 96-110).

Au vi[e] siècle paraît le bouddhisme. Il vient également de Corée (du royaume de Koudara), apporté par une ambassade composée de bonzes; après de longues résistances nationales, le bouddhisme, protégé par l'Açoka japonais, le prince Umayadono Oci, triomphe (fin du vi[e] siècle) : durant les deux siècles suivants le Japon va chercher en Chine, à la source, l'enseignement bouddhique : il en rapporte l'art bouddhique, le *Butsu we*, c'est-à-dire, l'art indien transporté en Chine.

M. G. pense, avec grande raison semble-t-il, d'après le caractère des peintures anciennes, que la première part dans le développement de l'art japonais revient à l'art bouddhique : on conçoit d'ailleurs aisément que le bouddhisme, avec ses larges besoins d'adoration et d'idolâtrie, ait dû être au Japon, comme il l'a été partout ailleurs, un promoteur incomparable : l'art vit d'idoles, et le culte nouveau avec ses innombrables pagodes à peupler, avec ses légions de Bouddhas et de Rakans *(arhan)*, avait bien d'autres exigences que le luxe ou le dilettantisme de Souméras à demi-barbares et qui commençaient à peine à s'éveiller aux curiosités d'un art encore désintéressé. Il suit de là que le premier développement et le plus considérable de l'art du Japon est indien, sous pavillon chinois sans doute, mais indien de fond : le bouddhisme transporta de Chine au Japon le type semi-aryen de Çakya Mouni, consacré et conservé par un hiératisme immuable, et qui contraste étrangement au milieu des types mongols et mongolisants de l'art laïque. Les siècles passent sans l'altérer sur ce type traditionnel, copié de génération en génération : ce grand Bouddha de Meguro, perle gigantesque du musée Cernuschi, qui semble pris de quelque temple d'Ellora, vient d'un faubourg de Kioto et n'a pas un siècle d'existence. De là une conséquence importante pour l'histoire de l'art indien : c'est que cet art, si mutilé, presque sans documents pour la peinture, revit pour nous au Japon. Il y a quelques années, la découverte de manuscrits sanscrits au Japon, montrait tout ce que les temples bouddhiques du Nippon peuvent réserver de surprises et permettre d'espérances aux sanscritistes désappointés des vides de la littérature bouddhique de l'Inde : mais ce qui n'est là qu'une espérance est ici une réalité. En mettant les choses au mieux, le plus heureux fureteur d'inédit ne trouvera au Japon qu'à glaner, car il est clair que la masse littéraire est en Inde : pour l'art, au contraire, elle est au Japon : l'art archaïque de l'Inde, disparu de l'Inde, est resté là. Il est bien vrai qu'on le retrouverait aussi bien en Chine, puisque c'est de là que le Japon l'a reçu : mais la Chine est fermée et le Japon est ouvert. Si maintenant l'on songe que cet art indien n'est en Inde qu'un dépôt de la civilisation hellénique, une lointaine et vague parenté s'établit des Cyclades aux îles du Soleil Levant, le Bouddha de Meguro prend place, — humblement, comme il convient à un ascète, — aux côtés de Zeus Olympien, et à travers l'Inde et la Chine c'est un rayon du génie grec, qui vient, deux fois réfracté, éclairer la pauvre cellule de Sesshiu ou de Mintshio.

A côté des éléments chinois et indien, M. G. croit reconnaître un troisième élément, que les Japonais eux-mêmes n'ont pas reconnu, l'élément persan. Il en retrouve la trace dans certaines formes de décor, certains détails de l'ornementation, dans le dessin de l'école de Tosa, dans le rendu des draperies et des extrémités (I, 198). Il le retrouve encore dans les arabesques des étoffes du xv[e] siècle et leurs rinceaux à base florale (II, 226) ; dans la ciselure et la broderie des gardes d'épée (II, 139). Or cet élément persan paraît non seulement au xvi[e] siècle, époque où l'arrivée des Portugais met Ormuz et Bouchir en relations avec l'Extrême Orient [1], mais dans les siècles précédents, où l'intermédiaire européen n'a pas encore paru dans les mers d'Orient. La réalité de cet élément persan dans l'art du Japon est une question sur laquelle le critique d'art est seul compétent, en l'absence de documents historiques. Il est bien vrai que le silence des Japonais à cet égard est un fait grave : ils n'ont aucun faux amour-propre national, et s'ils avaient eu la conscience d'un élément persan dans leur art, ils n'auraient sans doute pas plus hésité à l'avouer qu'ils ne l'ont fait pour les éléments coréen, chinois, indien. Ce silence prouve à tout le moins qu'il n'y a pas eu d'*école*, au sens strict du mot : mais je m'empresse de dire que ceci n'exclut nullement la possibilité de ces mille contacts indirects, de ces accidents de commerce ou autres, qui pour passer inaperçus n'en ont pas moins une influence d'autant plus profonde qu'elle est presque inconsciente. Or, l'histoire semble établir la possibilité et la réalité de ces contacts indirects entre la Perse et le Japon. M. de Longpérier, que l'archéologie est toujours sûre de trouver le premier là où il y a une voie nouvelle à ouvrir, un nouvel échange artistique à reconnaître, avait il y a une dizaine d'années signalé dans le trésor de Hau-riô-zi la présence d'une aiguière sassanide [2]. Comment ces vases sassanides ont-ils trouvé le chemin de Nara? Est-ce par la Chine, ou sont-ils venus directement de la Perse par le commerce maritime? Des textes arabes, depuis longtemps connus, mais nouvellement interprétés par M. de Goeje [3], viennent d'établir que les marins persans et arabes des premiers siècles de l'hégire connaissaient le Japon et y abordaient peut-être : c'est le pays de *Wa-Kwak* [4] des voyageurs arabes : bien plus, les marins japonais de cette époque s'aventuraient sur les mers et les Arabes nous ont conservé le souvenir d'une expédition commerciale

1. Ce qui nous empêche de mentionner pour la thèse de M. Gonse les bols à décor persan de Goroshitshi (xvi[e] siècle), reproduit par M. Bing ; II, 265). — Est-il bien sûr que le meilleur fer ancien fût connu sous le nom de « fer de Perse » (II, 139)? L'expression que M. Gonse traduit ainsi, *Nanban*, désigne littéralement « les régions du sud ».

2. Œuvres, I, 294-306.

3. *Annales de l'Extrême Orient*, V, 66-80 (1882-1883).

4. Littéralement « pays de *wa* » : *wa* est le nom sinico-japonais du *yamato*, du Japon : le mot signifie littéralement « paisible » et s'oppose à *i*, « grossier, barbare, étranger » (Metchnikoff, l'*Empire japonais*, 203).

des Japonais sur les côtes de l'Afrique orientale en l'an 334 de l'hégire (945 de notre ère). De pareilles aventures laissent soupçonner des rapports avec l'étranger bien plus fréquents qu'on ne serait tenté de l'imaginer, d'après l'idée qu'on se fait du Japon fermé des derniers siècles.

Peut-être cependant cette question des rapports de l'art persan et de l'art japonais, examinée de plus près, pourrait-elle se retourner et se poser dans de nouveaux termes. L'on sait que l'art persan du XVIIe siècle est profondément imprégné de l'art chinois [1] : mais ces emprunts du XVIIe siècle ne sont que le retour à une vieille tradition ou n'en sont que la continuation : la réputation de la peinture chinoise en Perse domine tout le moyen âge. « Pour ce qui regarde la peinture, écrit le « grand voyageur Ibnn Batoutah, vers 1356, aucune nation, soit chré- « tienne ou autre, ne peut rivaliser avec les Chinois : ils ont pour cet « art un talent extraordinaire » (IV, 262). Il y a un récit curieux dans Djelaleddin d'un sultan devant qui concourent des peintres chinois et des peintres grecs : les Byzantins gagnent le prix : ce récit qui pour l'auteur, un mystique, n'est qu'un cadre allégorique, est pour nous un document artistique de premier ordre : il ressort du récit même de Djelaleddin que la peinture chinoise, avec ses débauches de couleur, était plus populaire que la peinture sobre et « sans couleur » de leurs mystiques concurrents [2]. Djelaleddin est mort en 1262 ; c'est l'époque de la dynastie mongole qui, on le sait, a amené avec elle en Perse des artistes chinois; mais deux siècles plus tôt, dans Firdousi, l'art de la Chine est déjà l'idéal de l'art : une beauté sans pareille est une « peinture chinoise ». Trois siècles plus tôt, en 956, Masoudi rend le même hommage enthousiaste au génie sans rival des peintres chinois (I, 323). Enfin, selon une légende de date incertaine, mais plus ancienne que Firdousi et peut-être antérieure à la chute de Sassanides, le fondateur de manichéisme est « un peintre venu de Chine, un peintre tel qu'on ne verra jamais le pareil », qui a séduit le peuple avec les images d'un livre peint par lui, l'*Artang*. Tous ces faits sans doute ne suffisent pas pour établir que l'art persan est d'origine chinoise : mais ils prouvent que la Perse du moyen âge a connu et admiré l'art chinois, qu'elle a reconnu sa supériorité et il est par suite bien probable qu'elle s'en est inspirée. C'est aux critiques d'art à apprécier sur les monuments la valeur de ces indications purement historiques : au cas où elles se vérifieraient, ce qu'on appelle l'élément persan dans l'art japonais ne serait peut-être plus autre chose qu'un élément chinois, passé également en Perse et au Japon ; ou à tout le moins, y aurait-il lieu de distin-

---

1. Sur les rapports de l'art persan et de l'art chinois, voir l'article cité plus haut de M. Ary Renan, pp. 48 sq. du tirage à part.

2. Tholuck, *Soufismus*, 90. *Mirabilem Sinensis picturae nitorem miramque colorum elegantiam... Graeci qui adhuc non coloribus domum exornare sed abstergere potius colores omnes laboraverant...* Le Chinois représente l'homme vulgaire, livré aux passions, etc., le Grec représente le mystique, dont le cœur est purifié.

guer entre une influence persane proprement dite et indépendante et une influence pseudo-persane, celle-ci continue et ancienne puisqu'elle n'est autre chose que l'influence chinoise, celle là accidentelle et sporadique.

Le lecteur voit quelles questions intéressantes pour l'histoire même de nos civilisations aryennes soulève un livre qui, au premier abord, semblerait fait pour les seuls dilettanti. S'il est vrai que le Japon est à présent « un membre de la famille indo-européenne[1] », il n'est pas moins vrai que dans le passé, grâce à ces entrelacements obscurs qui relient les nations les plus étrangères en dépit de leur isolement apparent, nul des problèmes de son histoire ne peut se résoudre sur place, et ce n'est pas seulement le sinologue, mais c'est le sanscritiste, c'est l'iranisant qui doivent fournir leur part de données pour la solution. Ainsi se vérifie ce mot de M. de Longpérier qui, il y a dix ans, semblait téméraire et qui à présent semble prophétique : « L'introduction des documents chinois et japonais dans nos études n'aura pas uniquement pour effet la classification des monuments de l'Extrême Orient suivant la méthode critique et européenne, ce qui serait fort désirable; elle nous fournira encore une nouvelle ressource pour l'intelligence plus complète de nos antiquités[2]. »

Je ne veux point quitter le livre de M. Gonse sans résumer au moins d'une façon très sommaire l'histoire des écoles de peinture. Jusqu'au XVe siècle un seul centre, Kioto, la capitale des Mikados, qui fondent l'emploi de *Wedokoro,* peintre lauréat. Le premier Wedokoro qui ait laissé un nom et des œuvres est *Kanaoka,* le Cimabué du Japon (seconde moitié du IXe siècle), dont l'école, surtout religieuse et chinoise dans ses sujets, se transforme au XIe siècle, sous le nom de *Yamato riu,* « école nationale », et prend ses motifs dans les scènes de cour et le monde; au XIIIe siècle, le *Yamato riu* prend le nom d'école de Tosa (*Tosa riu*[3]) sous lequel elle a subsisté jusqu'à nos jours. Ces trois écoles, qui n'en sont qu'une, se perpétuent et se recrutent par hérédité et adoption. Au XVe siècle renaissance de l'influence chinoise, amenée par le peintre chinois Jo-setsu, favorisée par les Shiogouns et qui s'établit dans leurs capitales, d'abord Kamakoura, puis Yedo : de là sort l'école des *Kano,* rivale heureuse de celle de Tosa, celle-ci plus distinguée de forme, plus soigneuse du détail, celle-là plus large et plus libre de manière; l'une procédant par enluminure, l'autre par blanc et noir; toutes deux d'ailleurs aristocratiques; le peintre ne travaille que pour la cour et les grands seigneurs, ne représente que des grands seigneurs ou des dieux, est lui-même un grand seigneur, souvent un prince. Au XVIIe siècle paraît l'école vulgaire : Matahei, le premier, représente des gens du

1. Elisée Reclus.
2. Œuvres, I, 306.
3. De la province de ce nom dont le chef de l'école était alors gouverneur.

peuple, des courtisanes; cette école, méprisée des artistes, devient prépondérante de nos jours avec Hokusai dont quelques-uns font le plus grand artiste du Japon. Au milieu du XVIIIe siècle, nouveau retour du genre chinois, avec un Chinois établi à Nagasaki, Namping (1720), dont les œuvres, connues des Hollandais, ont passé longtemps pour spécimen de l'art japonais pur.

Je prends à regret congé de ce beau livre qui pose tant de questions neuves et intéresse tant de branches de la science qui ne croyaient pas avoir jamais à s'occuper du Japon. Sans doute les progrès des études japonaises, l'étude surtout du point de comparaison décisif, l'art chinois, dont l'histoire et les périodes sont encore presque inconnues, apporteront bien des éléments nouveaux, résoudront ou modifieront bien des questions : l'histoire ici commence à peine : mais M. Gonse aura l'honneur d'avoir le premier embrassé l'ensemble de l'art japonais et son livre, par le goût et le tact portés dans le choix des spécimens, comme par la merveille de l'exécution [1], restera à la fois un document indispensable pour l'étude de l'art, parce qu'il contient la fleur des collections françaises, et un monument de la littérature d'art contemporaine.

Δ

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Clermont-Ganneau vient de faire paraître à la librairie Leroux un volume intitulé : *Les fraudes archéologiques en Palestine, suivies de quelques monuments phéniciens apocryphes* (357 p. in-8°, avec 32 gravures). L'auteur commence par rappeler, dans son premier chapitre, le nombre extrêmement restreint de monuments appartenant avec certitude au vieux passé juif de la Palestine, et il les passe en revue; on ne connaît jusqu'ici que sept inscriptions antérieures à la prise de Jérusalem par Titus; six sont dues aux recherches de l'auteur : la stèle de Mésa, la stèle du Temple, les textes de Gezer, trois inscriptions hébréo-phéniciennes gravées sur le rocher à Selwân; la septième est l'inscription de l'aqueduc de Siloé. Cette pénurie épigraphique qui, jusqu'à nouvel ordre, demeure la caractéristique de la Terre sainte, était faite pour tenter les faussaires qui se sont mis depuis une quinzaine d'années à travailler avec une activité extraordinaire pour répondre aux désiderata de la science. L'auteur a eu l'occasion de les voir à l'œuvre, sur le terrain, pendant de longues années, et il a réussi plus d'une fois à démasquer leurs fraudes répétées. Dans un deuxième chapitre il signale les plus saillantes de ces entreprises : la fausse stèle du Temple, la fausse inscription de Selwân, le sceau du roi David;

1. Les collaborateurs graphiques de M. Gonse ont nom Guérard, Lefèvre, Desjardin, etc. et l'éditeur a nom Quantin. Mille gravures, 64 planches hors texte (eaux-fortes, héliogravures, grisailles or, chromolithographies, aquarelles typographiques, le tout représentant 300 objets). Il sera difficile de faire aussi bien; mieux, impossible.

le Sarcophage de Samson, la lampe de Barcochebas, la tête de la statue de l'empereur Hadrien, etc... Dans les deux chapitres suivants il raconte avec des détails nouveaux et des documents inédits à l'appui, l'histoire mémorable des poteries moabites de Berlin et du prétendu manuscrit original de la Bible, offert au British Museum par Shapira. Le cinquième et dernier chapitre est consacré à l'étude de divers monuments phéniciens déclarés apocryphes par l'auteur et appartenant aux Musées de Vienne, Londres et Paris. A ceux qui pourraient être tentés de croire que c'est se donner beaucoup de mal pour peu de chose, on peut répondre par les paroles que M. Renan prononçait en 1876 (rapport annuel, *Journal asiatique*, juillet 1876, p. 37) : « Les faussaires menacent de causer bientôt tant d'embarras aux études d'épigraphie et d'archéologie orientales, qu'il faut placer au nombre des plus signalés services celui de démasquer ces sortes de fabrications. »

— La librairie Hachette vient de publier l'ouvrage suivant : « *Lucrèce, de la nature des choses, Ve livre*, analyse littéraire par M. Patin, texte latin publié d'après les travaux les plus récents de la philologie avec un commentaire critique et explicatif, un avertissement et un préambule par E. Benoist et Lantoine. » M. Benoist avait déjà expliqué publiquement des fragments du Ve livre de Lucrèce (v. I-III et 678-1455), et la plupart de ses notes avaient été publiées ; il les réimprime aujourd'hui, en y introduisant un certain nombre de changements, de corrections et d'additions ; M. Lantoine, qui avait, lui aussi, expliqué plusieurs parties du Ve livre de Lucrèce, ajoute ses notes à celles de M. Benoist, et il est le principal auteur de l'interprétation des vers 110-677. Nous avons, lit-on dans la préface, moins la prétention de donner une édition de Lucrèce que d'essayer de rendre service aux étudiants. Nous avons laissé à cette publication la physionomie du cours, avec ses digressions quelqufois un peu longues, et ses indications quelquefois écourtées. Nous avons pris pour base le texte de Bernays, parce qu'il est en général bon et le plus accessible aux étudiants. Mais, en dehors de ce qui nous revient dans le présent volume, le lecteur trouvera dès le début un morceau étendu et de haute valeur qui ne nous appartient pas : l'analyse du livre V de Lucrèce, par M. Patin. M. Benoist a trouvé cette analyse dans les papiers de son prédécesseur, et il lui a paru que « la publication de ce travail non seulement ne pouvait compromettre la réputation de son auteur, mais qu'elle serait bien accueillie de tous ceux qui s'intéressent aux études latines, et qu'elle prolongerait utilement l'influence exercée par lui ». C'est sous le patronage posthume de M. Patin que MM. Benoist et Lantoine offrent aux étudiants ce Ve livre de Lucrèce, « cette œuvre de haute philosophie et de poésie admirable »; nous reviendrons sur leur publication.

— M. l'abbé Ferdinand Saurel, chanoine honoraire de Montpellier, vient de publier à la librairie Alph. Picard (82, rue Bonaparte) des *recherches sur l'emplacement d'Aeria*; un de nos collaborateurs rendra compte de cet ouvrage précédé d'une lettre de M. Tamizey de Larroque, qui n'hésite pas à reconnaître, avec M. l'abbé Saurel, « sur le sommet d'un des contreforts du mont Ventoux, l'endroit où s'élevait la ville gallo-romaine, jusqu'à présent perdue pour tous les antiquaires. Le livre, qui compte 138 pages, renferme trois parties : 1° les *textes;* 2° les *attributions diverses;* 3° l'*attribution nouvelle* (Aeria serait sur la montagne de Venteron, vulgairement appellée Clairier, entre les sommets de Bel-Air et d'Arfuyen, à environ 2,500 mètres S. O. de Malaucène, sur la limite qui sépare le territoire de cette commune de celui de Barroux).

— M. Ernest Jannettaz a fait paraître à la librairie Vieweg (in-8°, 32 p., 1 fr. 50) une *Etude sur Semo Sancus Fidius, dieu sabin représentant le feu sur l'étymologie d'Hercule*. L'identité de Sancus et d'Hercule, attestée par les anciens, a con-

duit l'auteur à rechercher en même temps l'étymologie du nom de ce dernier dieu, dont il examine le caractère primitif en déterminant les sens attachés à ses appellations diverses. Selon lui, Hercule n'est pas seulement le soleil, mais le feu en général, et le culte qui précéda la mythologie étrusque et grecque, en Italie comme en Grèce, était celui du feu *purificateur*. M. J. croit à l'existence d'une religion antérieure communément répandue, fondée sur l'unité des forces de la nature, mais qui s'est déformée parce qu'elle permettait de changer ces forces infinies en autant de divinités nouvelles : point de vue dont quelques savants paraissent aujourd'hui s'écarter, en admettant qu'au moins chez les Italiens, les premiers dieux étaient de petites divinités champêtres, nées de besoins locaux. M. J. réunit à la fin de son travail les traits du dieu de feu; non pas que chaque peuple eût conservé l'image complète de ce dieu, mais à travers les lacunes on distingue les restes d'une ancienne croyance, telle qu'on peut l'admettre par une comparaison avec les Védas. Il s'est beaucoup appuyé, en effet, sur le livre de M. Bergaigne *la Religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda*, qui confirme lui-même, sur beaucoup de point, le livre de Kuhn *Die Herabkunft des Feuers und des Goettertrankes*. Hercule et Sancus sont, aux yeux de M. Jannettaz, les représentants grec et latin du principe igné mêlé partout au grand corps de l'univers qu'il anime, et d'où descendent également les hommes.

— M. Alfred Morel-Fatio, suppléant de M. Paul Meyer, au Collège de France, a fait paraître sa leçon d'ouverture, du 4 décembre 1884, sur *la comédie espagnole du* XVIIe *siècle*. (In-8°, 40 p. Vieweg), en y ajoutant quelques notes. Il examine à quelles conditions se forme un théâtre chez une nation, montre que l'Espagne, comme la France, a eu au XVIIe siècle un véritable théâtre et détermine les causes de la décadence de la *comedia*.

— Nous venons de recevoir le prospectus d'une *Revue félibréenne*, paraissant le 15 et le 30 de chaque mois sous la direction de M. Paul Mariéton. « C'est, » nous dit le prospectus, « une suite et le complément des publications félibréennes qui ont « fait le grand succès de la *Revue Lyonnaise* pendant trois années. Nous prétendons « l'élever aujourd'hui (le succès ou le complément?) à une existence indépendante. » Sur la liste des collaborateurs qui, selon le même prospectus, « en dira plus long que tous les préambules. » Cette liste, est en effet, longue et brillante. On y voit figurer, outre tous les *félibres* de notre époque qui ont acquis quelque renom, un choix de philologues spécialement voués à l'étude des langues romanes, entre autres MM. Ascoli, de Milan, Fœrster, de Bonn, Suchier, de Halle. M. Paul Meyer, qui y figure aussi, nous prie de déclarer qu'il n'a jamais autorisé M. Paul Mariéton à le compter au nombre de ses collaborateurs.

ÉTATS-UNIS. — Nous recevons de New-York un petit livre de classe qui n'est pas sans intérêt : c'est un livre de lectures françaises sur la Révolution, servant à double fin : les auteurs, MM. Crane et Brun, de Cornell University, ont pensé que le meilleur moyen d'attacher leurs élèves de français aux textes qu'ils ont à étudier est de prendre des textes historiques susceptibles d'intéresser un Américain : or la Révolution est à peu près la seule période de l'histoire de France qui soit dans ce cas. Ils n'ont pas seulement choisi dans les historiens, Thiers, Louis Blanc, Michelet, Mignet, Duruy, mais dans les journaux et les mémoires contemporains : le Président de l'Université, M. A.-D. White, possède la plus riche collection américaine de documents originaux de la période révolutionnaire et les a mis à la disposition des deux auteurs. Ils n'ont pas non plus dédaigné le roman : l'ouvrage, qui se ferme avec deux morceaux de Mignet et de Thiers sur le 9 thermidor, s'ouvre avec un extrait d'Erckmann-Chatrian sur la *France avant 1789*, et c'est également d'après

l'*Histoire d'un paysan* qu'ils racontent le serment du Jeu de paume. Les extraits des contemporains auraient pu parfois être plus typiques : la tribune n'est pas représentée, et il nous semble pourtant que dans un livre de lectures françaises un discours de Mirabeau ou de Vergniaud a plus de valeur qu'une page de Marat ou du *Père Duchêne* : c'est sacrifier à la curiosité historique non seulement l'intérêt littéraire, qui devait être l'objet essentiel des auteurs, mais même l'intérêt historique véritable. Le texte est imprimé avec une correction remarquable (abstraction faite de l'éternelle confusion des accents, le *test* le plus sûr auquel se reconnaît l'Anglo-américain). Les notes, généralement exactes, ne sont pas très pondérées : est-ce le lieu de donner une demi-page aux mythes de Philomèle ? Tel quel, ce livre marque un effort sérieux et original et qui mérite d'être reconnu (*Tableaux de la Révolution française*, an Historical French Reader, by T.-F. Crane and S. Brun ; New-York, and London, Putnam's Sons, 1884 ; XIII-311 pp. in-12°.)

POLOGNE. — On a célébré récemment à Varsovie et à Cracovie le troisième jubilé centenaire de la mort de Jean Kochanowski, le fondateur de la poésie polonaise. A cette occasion, un comité de savants a entrepris une édition monumentale des œuvres polonaises et latines de Kochanowski. Elles formeront cinq volumes in-quarto.

RUSSIE. — Nous recevons la collection des *Mémoires de l'Université de Kazan* de 1880 à 1883. Les travaux qu'ils renferment rendent bon témoignage de l'activité intellectuelle de cet établissement. Signalons particulièrement : le recueil de *Chants lithuaniens* de M. Antoine JOUCHKEVITCH, l'étude de M. SNEGIREV sur *la Vie et les Œuvres du slaviste Dobrousky*, de nombreuses études sur l'ethnographie et l'archéologie du Volga, et le travail de M. KOLMATCHEVSKY sur l'*Épopée des animaux en Occident et chez les Slaves*, etc... L. L.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 19 décembre 1884.

M. le secrétaire perpétuel donne lecture d'un décret par lequel M. le Président de la République a approuvé l'élection de M. de Boislisle, en qualité de membre libre de l'Académie, en remplacement de M. Tissot. M. de Boislisle est introduit et prend place.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, M. Ravaisson lit une notice étendue sur une statuette de bronze, de Lysippe, dont ce sculpteur avait fait présent à Alexandre le Grand. Cette statue, destinée à figurer sur la table du prince, comme l'image d'un génie tutélaire, représentait Hercule, assis, une coupe à la main, la tête levée vers le ciel. Elle a été décrite avec détail par Martial et par Stace M. Ravaisson, en se servant de leurs descriptions, a retrouvé plusieurs reproductions plus ou moins mutilées de l'œuvre de Lysippe, dont deux étaient jusqu'à présent dans les magasins du musée du Louvre. Ces reproductions, tout à fait conformes entre elles, lui fournissent le moyen de caractériser, avec plus de précision qu'on n'avait encore pu le faire, le style et le faire du dernier des grands sculpteurs grecs.

Ouvrages présentés : — par M. Duruy : BONAPARTE (le prince Roland), *les Habitants de Surinam à l'exposition coloniale d'Amsterdam* ; — par M. Renan : CLERMONT-GANNEAU, *les Fraudes archéologiques en Palestine* ; — par M. Bréal : *Annuaire de la faculté des lettres de Lyon*, 2e année, fasc. 2 ; — par M. Delisle : *Archives de l'abbaye de Cluny. Inventaire général* [de 1682], publié par Armand BENET et J.-L. BAZIN.

Julien HAVET.

Séance du 26 décembre 1884.

M. le secrétaire perpétuel donne lecture d'un décret du Président de la République, par lequel est approuvée l'élection de M. Schlumberger, en qualité de membre or-

dinaire, en remplacement de M. Albert Dumont. M. Schlumberger est introduit et prend place.

Dans la suite de la séance, M. le secrétaire perpétuel reçoit et communique à l'Académie un second décret, par lequel le Président de la République approuve l'élection de M. Benoist, en qualité de membre ordinaire, en remplacement de M. Adolphe Regnier.

L'Académie décide qu'il y a lieu de pourvoir à la place de membre ordinaire laissée vacante par la mort de M. L. Quicherat. L'exposition des titres des candidats est fixée au 23 janvier 1885.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, il est procédé à l'élection de deux correspondants français, en remplacement de M. d'Arbois de Jubainville, élu membre de l'Académie, et de M. Mantellier, décédé. Sont élus M Louis Blancard, archiviste des Bouches-du-Rhône, et M. le marquis de Nadailhac.

Sont élus membres de la commission du prix Gobert, pour 1885, MM. Charles Jourdain, d'Arbois de Jubainville, de Boislisle et Schlumberger.

M. Weil lit une notice rédigée par M. Miller, sur plusieurs inscriptions grecques recueillies en Egypte par M. Maspero. Ces inscriptions sont au nombre de quatorze. La plus intéressante est un décret de la corporation des artistes dionysiaques de Ptolémaïs, en l'honneur de Lysimaque, fils de Ptolémée. Par de nombreux rapprochements historiques, M. Miller établit que ce texte épigraphique doit être des dernières années de Ptolémée Philadelphe, qui régna de 285 à 247 avant notre ère, ou des premières d'Evergète, son fils (247-222). Il fait voir comment le culte des Ptolémées a été rattaché à celui du dieu Bacchus, que la famille des Lagides comptait au nombre de ses ancêtres. L'énumération des membres de l'association dionysiaque offre un ensemble complet de poètes, de musiciens, d'acteurs, de costumiers, de proxènes, enfin d'amis des artistes. Parmi les autres inscriptions, on peut signaler une épitaphe métrique en mauvais état, que M. Weil a essayé de restituer.

Ouvrage présenté, de la part du traducteur, par M. d'Hervey de Saint-Denys : *les Poètes de l'Annam : Kim Vân Kiêu tân truy*, publié et traduit par Abel des Michels.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 10 décembra 1884.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

La Société reçoit de nouvelles adhésions à sa circulaire pour la conservations des monuments historiques dans les colonies et possessions françaises.

Ce sont celles des sociétés suivantes :

Société littéraire, artistique et archéologique de la Vendée.
Société des archives historiques de la Gironde ;
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon ;
Société de la Diana ;
Société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn.
Académie des sciences et lettres de Montpellier ;
Société historique et archéologique du Gâtinais ;
Société historique et archéologique du Périgord ;
Société de statistique, sciences et lettres des Deux-Sèvres ;
Société littéraire, historique et archéologique de Lyon ;
Société historique et archéologique du Maine ;
Société académique de Cherbourg ;
Société historique et archéologique de Langres ;
Société d'encouragement des études grecques ;
Société archéologique du Midi de la France ;
Société d'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.

M. Ramé fait l'examen critique de l'ouvrage publié sous le titre de l'*Hypogé martyrum* de Poitiers et dans lequel le P. C. de la Croix voudrait reconnaître un sanctuaire du VIe siècle érigé à soixante-douze martyrs poitevins inconnus jusqu'ici. M. Ramé ne voit autre chose dans le souterrain si heureusement découvert par le P. de la Croix que le tombeau d'un abbé Mollebaude dont le nom seul est connu et dont la date est ignorée. Mais les termes de comparaison fournis par la *Memoria Venerandi* à Clermont et surtout par le sacramentaire de Gellone permettent d'attribuer le monument au VIIIe siècle; ce qui le rend précieux malgré son extrême barbarie, à raison du petit nombre d'œuvres de cette époque parvenues jusqu'à nous.

Le Secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 2 — 12 janvier — 1885

Sommaire : 4. Le livre de Kalilah et Dimnah, p. p. Wright. — 5. Dumont et Chaplain, Les Céramiques de la Grèce propre, II. — 6. Lefebvre Saint-Ogan, Essai sur l'influence française. — Thèses de doctorat : Dubois, De l'île de Cos *et* Les ligues etolienne et achéenne. — *Correspondance :* Lettre de M. Rouire. — Société des Antiquaires de France.

---

4. — **The Book of Kalilah and Dimnah,** translated from arabic into syriac, edited by W. Wright, LL. D., professor of arabic in the university of Cambridge. Oxford, at the Clarendon press; London, Trubner, 1884, in-8, lxxxi et 406 p.

M. Wright termine la préface de ce livre en disant : « Parmi les orientalistes vivants, il y en a quatre dont les noms sont attachés d'une manière inséparable au livre de Kalîlah-wa-Dimmah, ce sont MM. Ignazio Guidi de Rome, Gustav Bickell d'Innsbruck, Theodor Noeldeke de Strasbourg et Joseph Derenbourg de Paris. » Par cette publication, qui témoigne de nouveau de la scrupuleuse exactitude et des connaissances étendues de l'auteur, l'Angleterre se trouve dignement représentée dans cette académie de savants où M. W. avait un droit de cité acquis par les nombreux services qu'il a rendus à la science.

L'ancienne version syriaque de ce célèbre livre de contes, publiée par M. Bickell, avait été faite sur un texte pehlevî au vi^e siècle de notre ère. M. W., dans sa préface, estime que cette version avait dû tomber dans l'oubli et que, vers le xe ou le xie siècle, une nouvelle traduction syriaque aurait été faite sur la version arabe d'Ibn-el-Moqaffa', pour combler le vide que cet oubli avait produit. Cependant, l'examen du livre joint à quelques considérations extérieures nous porte à croire que cette nouvelle version doit son origine à d'autres causes. Le texte publié par M. Bickell paraît avoir toujours joui de l'estime des Syriens. C'est de lui qu'il est question dans le lexique de Bar-Bahlul, du xe siècle, qui mentionne, à deux reprises, sous la lettre *qof*, le livre de *Qalîlag-w^edamnag*. C'est également lui qu'Ebed-Jesu cite dans son Catalogue de la fin du xiiie siècle, tandis que la version faite sur l'arabe est passée sous silence. Le passage qui commence à la fin de la page 401 du texte et que M. W. a traduit dans sa préface, indique que la nouvelle traduction avait un but religieux : faire de ce livre de fables un livre d'édification pieuse, en le ramenant à la morale de la religion chrétienne. Kalilah-et-Dimmah est un recueil de préceptes philosophiques mis en action par des animaux, mais, dans les textes an-

ciens, la morale ne répond pas toujours aux principes d'une saine philosophie; ainsi l'histoire de Kalîlah et Dimnah, celle-là même qui a fourni le titre du livre, fait ressortir la dangereuse puissance de l'homme intelligent dénué de tout sentiment moral, mais elle laisse Dimnah jouir du succès de sa dénonciation calomnieuse. La version d'Ibn-el-Moqaffa', avec un juste sentiment de ce que le dénouement a de choquant, ajoute au drame un nouvel acte où la fourbe de Dimnah est découverte et punie, grâce à l'intervention de la mère du Lion qui joue ici le même rôle que dans l'histoire du Lion et du Chacal. Le caractère religieux de cette révision se manifeste par une double tendance : d'un côté, le peu de souci de l'auteur pour la mise en scène, l'écourtement du récit et l'omission de motifs importants; de l'autre, les développements outre mesure des sentences morales, les théories à perte de vue sur les châtiments dus aux crimes et les récompenses réservées aux bonnes œuvres. Ces longueurs sont parfois fastidieuses; ainsi la mère du lion expose pendant près de douze pages les raisons qui lui interdisent de révéler le nom du tigre, le dénonciateur de Dimnah. Il semble qu'il existe entre l'ancienne et la nouvelle version syriaque la même différence caractéristique qu'entre la version hébraïque attribuée à Joel et la version hébraïque de Jacob ben Eléazar qui a été retravaillée selon l'esprit biblique, ainsi qu'il résulte des nombreuses notes que M. J. Derenbourg a jointes à son édition; comparer au surplus l'importante étude que M. Noeldeke a consacrée à l'étude de la version publiée par M. W. dans les *Gœtting. Gelehrte Anzeigen*, 1884, p. 673-674.

Le texte arabe que traduisait l'auteur de cette version était bien moins écourté que le texte publié par Sylvestre de Sacy; parfois il se rapproche du codex V. de Guidi, souvent aussi de la version de Jean de Capoue, dans quelques cas, il est plus proche voisin de l'ancienne version syriaque. Nous nous référons à ce sujet à l'étude comparative des différentes versions de Kalîlah et Dimnah entreprise par M. J. Derenbourg dans le second volume de son édition des versions hébraïques et qui ne tardera pas à paraître. Cette étude, qui demande autant de patience que de connaissances variées, facilitera le classement des divers manuscrits de la version arabe et de l'édition critique encore à faire de cette version; elle sera le complément nécessaire des savants travaux de Benfey et de M. Guidi.

Les omissions ou altérations portant sur le fond même du livre ne sont pas rares, comme nous l'avons dit, en voici quelques exemples : p. 89, l'histoire du pélican qui se débarrasse du serpent en le livrant à à un ichneumon, manque, comme dans de Sacy, quoiqu'elle se trouve dans Guidi, p. 37, dans Bickell, p. 30, et dans Jacob ben Eléazar, p. 356. — P. 137, 13, le nom de l'animal qui entend la conversation de Kalîlah et Dimnah n'est pas donné. — P. 176, les motifs que le corbeau expose à la souris pour justifier son déplacement, sont mal présentés, comp. Bickell, p. 38, Guidi, p. 49. — P. 177, l'histoire du dervi-

che et de la souris n'est pas mieux contée : la souris entre dans un panier fermé, au lieu d'atteindre, en sautant, le panier accroché au mur. — P. 207, dans la fable des lapins écrasés par les éléphants, il n'est pas question des terriers qui sont une des causes de l'accident. — De même, p. 14, l. 24, la figure du peintre et des images murales ne se comprend qu'en se reportant au texte du Bickell, p. 4, l. 15. — P. 219, 14, il est également difficile de saisir dans l'état actuel du texte cette autre figure de l'herbe qui s'incline au souffle du vent et suit la direction qu'il lui imprime. — P. 232, 4, cette phrase : « un prince, en cas de danger, revêt des vêtements de femme », est un reste bien affaibli des mythes dont l'ancienne version a gardé le souvenir. Bickell 76 *ult.* — P. 257, 12, il n'est pas dit pourquoi le lion va se laver avant de manger les oreilles et le cœur de l'âne ; en revanche, avec un sentiment tout chrétien, la nouvelle version ajoute, p. 258 *fin*, que le singe pardonna à la tortue son crime de lèse-amitié et lui promit le même attachement qu'auparavant. — P. 330, 3, il n'est pas mentionné que le dévot parlait hébreu et que son hôte chercha en vain pendant plusieurs jours à apprendre cette langue; cette lacune rend le passage obscur. — P. 334, on ne voit pas quel intérêt les interprètes des songes avaient à la perte du roi ; les autres versions nous apprennent que ces interprètes étaient des Brahmanes désireux de venger leurs frères que le roi avait fait périr au nombre de douze mille.

D'autres lacunes, et en plus grand nombre, ont été signalées dans les notes par M. W. Quoiqu'il soit difficile de faire la part des omissions qui incombent au traducteur et de celles qui restent à la charge de son auteur, on peut cependant affirmer qu'une grande partie est due au peu d'intérêt que le premier attachait à l'intrigue de ces petits drames. D'autres obscurités s'expliquent comme des contre-sens ; M. W. en a relevé plusieurs ; en voici encore d'autres : p. 53, 13 ; le dicton : il vaut mieux dormir avec des serpents au chevet et du feu aux pieds que de négliger un ennemi qui conjure votre perte, est inintelligible parce que le traducteur a sans doute rendu par *net^{h}hane* l'arabe *an yuhannîahû*, de Sacy 109, 11. — P. 377, 5 ; *b^{e}schâmônâ... aukit^{h} b^{e}gezrâ* semble être une mauvaise traduction de *t^{h}amîna bîharaza*, de Sacy, 62, 2. Parmi les arabismes, on rangera *schurtâ* nombril, p. 399, 15 et 16 ; *^{c}am* dans le sens de malgré, p. 202, 23 ; 247, 18, comp. *Barheb.*, *Chr. syr.* 441, 9 *ellâ v^{e}* pour *ellâ* se trouve aussi dans *Barheb. Chr. syr.* p. 428, 2. On remarquera que le mot *^{c}el^{e}t^{h}â* objet, p. 42-25, a également ce sens dans *Barheb. Chr. syr.* 257. 15 ; 442, 7 et 14. L'original arabe se trahit aussi au style fortement imagé qui rappelle le genre d'Ibn 'Arabschah dans son *Fakihat-al-Khulafâ*, mais qui n'est guère dans le goût de la littérature syriaque. Du reste, le texte se lit d'une manière aisée, malgré la grande quantité d'erreurs et de lacunes qu'il renferme. Cette version ne nous est parvenue que dans un manuscrit unique que M. W. a reproduit avec la plus grande exactitude, en lui conservant

sa physionomie intacte. Des notes, au bas des pages, signalent une partie des incorrections du texte dont le plus grand nombre est relevé dans la liste des additions qui ne comprend pas moins de quarante-deux colonnes. Les notes de cette liste sont dues autant à M. W. lui-même qu'à MM. Noeldeke, Payne-Smith et Keith-Falconer, auxquels M. W. communiquait les épreuves du texte. Depuis, M. Noeldeke a proposé de nouvelles corrections dans la recension mentionnée plus haut, mais la grande majorité des notes appartient à M. Keith-Falconer qui, préparant une traduction anglaise, a étudié le texte d'une manière approfondie. Ses conjectures témoignent d'une rare sagacité et d'une connaissance parfaite de la langue syriaque; la plupart sont très réussies et rencontreront une approbation unanime, mais celles qui s'appliquent aux passages suivants ne sont pas nécessaires ou sont même inadmissibles : 16, 22; *men aikâ* est à sa place, comp. 44, 23, — 32, 18, même observation pour *qalilâyît* « vite » formé de *qalîlâ* « léger, rapide. — 132, 26, *m^{e}ná*h est exact, « la mort est bien plus douce qu'eux », de même, p. 156, 21, lire : tâb^{h} *yâ'e v^{e}schapîr m^{e}nâ*h *men* hay*y*e « (la mort) est bien plus belle et beaucoup plus douce qu'une vie... ». — 157, 6, *ltâb^{h}tâ* h*rîta* « le bonheur futur » est correct. — 186, 7, il suffit de corriger *v^{e}baks^{e}nâyît^{h}â* en *v^{e}baks^{e}nâyût^{h}â* « et (qui tombe) dans un pays étranger dont il ne connaît pas les habitants ». — 209, 14, *nîschâ* est exact, il a le sens de « naturel, volonté instinctive », comp. 220, 1; 311, 8; 375, 20; 377, 14; 405, 7. — 239, 15; *b^{e}taibût^{h} gaddâk^{h}* « grâce à ton bonheur » n'a rien d'anormal. — 247, 12; *mît^{h} l^{e}kafnâ* « mourir de faim » est correct, Luc 15, 17; on ne dit pas *mît^{h} b^{e}kafnâ*. — 268, 7, la tournure *hâdê lâ îte(i)h d^{e}* « ceci n'est pas le propre de » est usuelle, ainsi que la locution *ît^{h} l^{e}* « il appartient à », p. 288, 19; voy. notre *Traité de gram. syr.* § 317e et 340. — 351, 9, *pur'ânâ* « rétribution » vaut peut-être mieux que la correction *pulhânâ*.

On serait porté à croire que le texte est sorti de l'examen de ces savants distingués pur comme l'or passé au creuset, pour nous servir d'une figure familière à notre auteur. Cependant il reste encore bien des passages douteux et nous demandons, en terminant cette recension, de proposer aussi quelques hypothèses : 24, 8, lire *a(i)k^{h}* au lieu de *ellâ*. — 35, 11, *d^{e}lâ* au lieu de *lâ* « sans qu'il en perde une seule ». — 49, 4, *v^{e}*h*âne* au lieu de *v^{e}*h*âze*, comp. 52, 2. — 82, 10, *vab^{h}hânâ 'ammak^{h}* « et à ton peuple ». — 84, 7; on s'attendrait à lire *Yid^{h}a't^{h}â* au lieu de *'ut^{h}râ*. — 86, 2, *r^{e}mîsût^{h}â* au lieu de *r^{e}mîsâ*. — 102, 9, *sch^{e}mî' lî*. — 110, 5-6, *d^{e}yâyâ leh Kinût^{h}â*. — 142, 9, peut-être *deqqat schûschân* « de la poudre de lys ». — 155, 3, *l^{e}hîqâ* au lieu de *l^{e}hîqûth*, comp. 130, 17. — 155, 4, *dal*h*erâye* au lieu de *dal*h*rîne*. — 155, 7, au lieu de *m^{e}gennâ* « bouclier » on s'attendait à trouver un mot signifiant carquois. — 168, 11, lire peut-être *sîrat^{h} q^{e}d^{h}âlâ* au lieu de *m^{e}sîd^{h}tâ*, comp. 196, 14. — 169, 5, *d^{e}met^{h}b^{e}ne(i)n* au lieu de

metʰbᵉ'e(i)n. — 175, 8, supprimer le dâlat de *dᵉhubbeh* « quoique éloigné par hasard de son ami, son amitié demeure fixée dans son âme ». — 188, 11, il ne paraît pas nécessaire de supposer une omission, le sens est : « quand même il posséderait tous les biens de ce monde, il n'y trouverait rien de plus que ce que nous avons dit (de la nourriture, des vêtements, une demeure), à moins de les mettre en réserve pour jouir de leur vue, comme en jouissent ceux qui les contemplent », comp. Bickell, 44, 19; 191, 22. — *'al* au lieu de *am* : « à quoi servent l'intelligence et la science contre le décret d'en haut? » comp. Bickell, 47, 4-5. — 200, 7, le point devrait être après *qalîl.* — 202, *note* 2, le mot douteux semble être *bâse*, comp. 364, 2. — 206, 2, en admettant une transposition de mots, on obtient un sens satisfaisant : *vᵉrâhem harbâtʰâ vᵉtelânîtʰâ, lait yaqîr schᵉmâ dᵉleh narme bâleh* « et il aime les ruines et l'ombre, il n'y a personne d'honorable qui fasse attention à lui. » — 231, *note* 7, l'addition du vav ne semble pas juste, le sens est : « de même l'aloès... parce qu'il procure la santé aux malades... » — 232, 9, ajouter *sᵉtar* après *men* « excepté celui... » comp. Bickell, 77, 5. — 248, 7, *denâ* « que moi » au lieu de *dellû.* — 253, 6, la note 2 ne paraît pas juste, *hâi* se rapporte à *(e)nâschûtʰâkʰ*; à la ligne suivante, lire *vᵉmasbᵉrâ.* — 363, 9, lire *'udʰrânâ* au lieu de *surâdâ*, de même p. 279, 4, au lieu de *srudʰtâ.* — 274, *note* 2, *mekʰultâ dᵉhad pûmâ* « nourriture d'une bouchée » paraît avoir le sens de nourriture exquise, dont on ne fait qu'une bouchée, comp. la tournure contraire, p. 395, 4; si ce sens était accepté, on devrait lire de même, p. 44, 6, au lieu de *mekʰultâ dᵉharûbʰe* qui ne donne pas un sens satisfaisant. — 274, 4, lire *l(e)nâsch ellâ*, le premier alef d'*ellâ* ayant été joint à tort à *l(e)nâsch.* — 277, 17, lire : *ellâ kadʰ hᵉbʰîs*, le sens est : « l'éléphant qui ne peut être dompté que lorsqu'il est serré de près par des éléphants domestiques », comp. Bickell 83, 12. — 278, 5, *madʰrᵉkʰîn* au lieu de *madʰrᵉkʰâ.* — 282, 22, *dᵉtʰamân* « qu'il voie où il lui est possible de s'installer à son travail ». — 284, *note* 8, les mots omis semblent être *râgʰez 'ᵉlau(hi)* : « si le roi, parce que celui-ci a commis quelque faute... se fâche contre lui... » — 298, 24, *vᵉlâ a(n)t tᵉnîh* au lieu de *vᵉlâ tettᵉnîh.* — 302, 4, lire *hau sâbʰâ* au lieu de *kulnâsch*, « lorsque le roi entendit ce que disait ce vieillard qui frappait à la porte du tombeau... » — 305, 15-16, ce passage peut être correct : « ces (services) ne méritent pas de reconnaissance de ta part envers moi. — 306, 15, donne également un sens : « et ton intelligence était si faible que, par suite du dommage causé par un vil insecte... » — 307, 12, *dᵉgârsâ* : « par suite de l'envie d'une vipère. » — 308, 9, *dᵉlît zabʰnan* « maudit est notre temps. » — 381, 11, *aikan lâ l(e)nâsch âsya* « comment (une grande récompense ne serait-elle pas payée) à un médecin... » *(e)nâsch* indique que *âsya* est pris dans un sens indéterminé, comme *gabʰrâ* dans *gabʰrâ malkâ* « un roi », p. 354, 3. — 389, 5, supprimer le dâlat devant *mᵉnîhîn*, « je reconnus

que, par des œuvres fructueuses, ils apaisent... » — 390, 3-4, *d'bha'lâh t'limâ*, au lieu de *datlîmâ ba'lâh*. — 396, 9, le mot omis est sans doute *regg'thâ* « passion ».

Quoique la version ait été faite à une époque où le syriaque était une langue morte, elle renferme cependant un certain nombre de mots et de sens nouveaux. On saura gré à M. Wright de la peine qu'il a prise de recueillir ces mots et ces sens dans le glossaire qu'il a joint à son édition pour faciliter la lecture du texte.

Rubens Duval.

---

5. — A. Dumont et J. Chaplain. **Les Céramiques de la Grèce propre** : *Vases peints et terres cuites*. Première partie : Vases peints. 2e fascicule. Paris, Firmin Didot, 1883 [1].

L'ouvrage dont les deux premiers fascicules ont paru sous ce titre, ne sera pas terminé par la main qui l'avait commencé. On pouvait espérer que cette publication, entreprise par M. Albert Dumont, de concert avec M. J. Chaplain, dans toute la force de l'âge et du talent, serait conduite par lui à bonne fin, et marquerait seulement une étape d'une vie scientifique déjà si bien remplie. La mort de M. D. laisse l'œuvre inachevée. Nous devons nous borner ici à la signaler aux lecteurs de la *Revue*. Il ne nous appartient pas de rappeler, dans le cadre étroit d'un article bibliographique, les autres travaux de M. D., ni de parler des services qu'il avait rendus à l'enseignement supérieur, dans des fonctions où il dépensait sans compter son activité et son énergie. Il nous sera au moins permis de dire quel deuil a été pour ses élèves d'Athènes la mort de leur ancien directeur. Tous gardent un profond souvenir de son dévouement absolu à la prospérité de l'École d'Athènes, de sa bonté charmante et des rares qualités qui faisaient de lui le maître le plus aimé et le plus écouté.

M. D. se proposait de consacrer un volume complet aux peintures céramiques de la Grèce; il avait depuis longtemps conçu le plan de cet ouvrage, pour lequel il n'avait pas cessé de réunir des matériaux pendant qu'il dirigeait l'École d'Athènes. Revenu en France, il y donnait les courts moments de loisir que lui laissaient ses lourdes occupations. C'était, comme il aimait à le dire, son œuvre de prédilection, et il était heureux quand les travaux d'un de ses élèves venaient éclairer quelque point de l'histoire de la peinture céramique en Grèce [2]. Il s'était tracé pour programme d'étudier aux sources mêmes, d'après les monuments de provenance grecque, les développements de l'art de la céramique, en

1. Voir le compte rendu du premier fascicule dans le numéro du 27 mars 1882 de la *Revue critique*.

2. Par exemple la thèse si justement remarquée de M. E. Pottier sur *les Lécythes blancs attiques à représentations funéraires* (1883).

reproduisant un choix de peintures empruntées surtout aux collections athéniennes; on sait à quel point le talent si pur et si élégant de M. Chaplain l'avait heureusement servi pour cette partie de la publication. Dans la pensée de l'auteur, la période des origines devait être la plus développée; c'est, en effet, aux débuts de l'histoire de la céramique grecque que se posent les problèmes les plus complexes, ceux qui devaient le plus vivement solliciter l'attention d'un esprit sagace et pénétrant.

Le premier fascicule traitait de la période antérieure au x[e] siècle : c'est celle qui est représentée par les céramiques d'Hissarlik, de Santorin, d'Ialysos, de Mycènes et de Spata. M. D. montrait que le progrès continu des formes et des principes décoratifs permet de conclure à l'unité de la civilisation qui s'est développée dans le bassin oriental de la Méditerranée, avant les événements historiques qu'on désigne sous le nom de guerre de Troie et de retour des Héraclides. Le rapprochement des faits archéologiques et des légendes grecques, aussi bien que le témoignage des documents orientaux permet d'entrevoir les caractères de cette civilisation moitié indigène et moitié asiatique, qui connaît l'Orient, mais dont l'industrie n'imite pas encore le style décoratif phénicien, tel que les monuments nous le montrent vers le x[e] siècle. C'est la période suivante que l'auteur étudie dans le second fascicule.

I. *Style géométrique. Type des îles.* — M. D. comprend sous ce titre toute une série de vases dont les spécimens les plus importants ont été trouvés à Milo et à Santorin, mais qu'on rencontre aussi dans d'autres parties du monde grec; il a soin de faire remarquer que ces mots, *type des îles*, ne désignent pas une provenance particulière. Ces vases sont caractérisés par une ornementation linéaire, dont les éléments ont déjà été observés à Mycènes, mais qui se présente avec une telle richesse et une telle variété qu'on est en droit d'y reconnaître une véritable renaissance du style géométrique. Si cette classe de vases est encore peu nombreuse, elle n'en donne pas moins lieu à la discussion d'un problème fort compliqué : c'est la question de l'origine de ce style géométrique, dont on trouve des exemples hors des pays grecs, en Italie, en Allemagne, en Hongrie, en Suède et aussi en France. On sait que ces faits ont servi de point de départ à diverses théories, dont la plus caractérisée est celle qui attribue à ce style une origine aryenne : ce serait la plus ancienne forme d'ornementation adoptée par les ancêtres de notre race. M. D. discute cette théorie en se limitant à l'étude des céramiques grecques, et il n'a pas de peine à prouver qu'elle ne se concilie pas avec les faits. Si le style géométrique succède en Grèce, comme on l'a vu, à l'ornementation florale et marine d'Ialysos et de Mycènes, il n'est plus le style primitif; il marque au contraire une période de développement, et c'est ailleurs qu'il faut en chercher l'origine. Pour M. D., cette origine pourrait être asiatique, et même phénicienne; si de nouvelles observations viennent s'ajouter à celles qu'il a déjà réunies, ce qui n'est encore qu'une hypothèse vraisemblable deviendra une certitude. En

attendant, la voie est nettement tracée pour les recherches à venir.

II. *Type d'Athènes et de Phalère.* — Avec les vases de cette série, le style géométrique atteint son plein développement. En outre, on y voit apparaître un élément nouveau : c'est la figure humaine traitée d'une manière encore enfantine, mais avec un sentiment qui est purement grec. Les scènes figurées, telles que les funérailles, le *choros*, les combats en mer, sont empruntées à la vie hellénique, et témoignent d'une originalité qui n'est pas douteuse. M. Hirschfeld avait déjà signalé les analogies que plusieurs de ces scènes présentent avec les descriptions des poèmes homériques. (*Annali dell' Instituto di Corr. Arch.* 1872). M. Helbig y revient à son tour dans un livre récent sur l'épopée homérique [1]. Ce sont là des indices précieux pour résoudre une question que M. D. ajournait à la suite de son ouvrage, celle de la date relative des vases du type d'Athènes. M. Helbig estime qu'ils sont postérieurs à l'épopée homérique, et fait remarquer que les vaisseaux figurés sur ces vases semblent procéder du type phénicien tel qu'il est connu par les monuments du VIIIe siècle; ils sont armés d'éperons, tandis que les navires homériques sont de simples bâtiments de transport. M. D. fait la même remarque (p. 98) et constate également que la décoration géométrique des vases du type d'Athènes se retrouve sur des objets en métal qu'on peut attribuer au VIIe siècle. Il ajoute : « Il est naturel de supposer que le style d'Athènes a été florissant au VIIe siècle » (p. 104). La question de chronologie n'en reste pas moins fort obscure, et la difficulté est grande, surtout si l'on est conduit à admettre la persistance de ces formes décoratives à côté d'un style différent, d'origine asiatique, et qui paraît avoir été connu des Grecs dès le XIe siècle ; c'est le style qui est étudié dans le chapitre suivant. M. D. n'annonçait ses conclusions qu'avec une extrême réserve. en montrant à quel point il faut tenir compte de la durée variable du style géométrique dans les diverses régions de la Grèce et de l'Italie.

III. *Influence orientale.* — On sait que des objets offrant les mêmes motifs de décoration et les mêmes scènes figurées ont été trouvés dans des parties du monde ancien très éloignées les unes des autres : dans la vallée du Tigre et de l'Euphrate, sur les bords du golfe Persique, en Asie Mineure, à Chypre, en Grèce, en Italie. Ce style est caractérisé par des éléments très particuliers, dont les principaux sont la tresse, la palmette dite phénicienne, l'arbre sacré, les guirlandes de fleurs et de boutons, la rosace, et un certain nombre d'animaux, comme les lions, les tigres, les taureaux, les sphinx, les griffons, etc. Il était permis de croire que la présence de ces éléments sur des objets de provenance très différente s'expliquait par l'influence d'une même industrie, ou par les imitations auxquelles elle avait donné lieu. Le doute n'est plus possible après la démonstration que fait M. D., en s'appuyant sur les catalogues

1. *Das Homerische Epos, aus den Denkmælern erlæutert.* Leipzig, B. G. Teubner. 1884.

les plus précis. Nous ne saurions analyser par le menu ce chapitre, où l'examen des monuments figurés occupe une large place; mais nous croyons que, dans les travaux de M. D., peu de pages donnent une idée plus complète de la sûreté de sa méthode, et montrent mieux comment, dans son esprit, l'étude minutieuse du détail n'avait de valeur que si elle se rattachait à des vues d'ensemble. Ses conclusions sont les suivantes. Ce style peut être appelé phénicien, car à en juger par les coupes de métal trouvées en Orient et en Italie, ce sont les Phéniciens qui ont combiné des éléments décoratifs empruntés à l'Égypte et à l'Assyrie; il a été répandu dans tout le monde ancien aux environs du xe et du xie siècle. Les Grecs l'ont connu, mais les potiers grecs n'y ont fait d'emprunts que pour la partie décorative, réservant toute leur indépendance pour le choix des scènes figurées qui sont venues s'encadrer dans ces motifs orientaux. Enfin ce style, après avoir prévalu en Grèce pendant plusieurs siècles, disparaît quand le génie de la race répudie toute imitation étrangère.

Poussant plus loin l'analyse, M. D. détermine les périodes de style oriental, et reconnaît : 1° une période très ancienne, où dominent les influences égyptiennes, avant le xe siècle; 2° une période assyrienne, caractérisée par la surcharge des ornements et par la lourdeur des propositions; 3° un style d'origine persique, qui est celui du palais de Persépolis et qui, à une date incertaine, succède à l'ornementation assyrienne connue par les objets trouvés à Nimroud. C'est au cours de la troisième période que le génie grec commence à produire des œuvres originales.

La civilisation grecque décrite dans l'épopée homérique correspond à la période assyrienne. Sur ce point les conclusions de M. D. sont les mêmes que celles de M. Helbig, dans l'ouvrage étendu où ce savant commente par le témoignage des monuments figurés les descriptions homériques. M. D. consacre quelques pages seulement à cette question; mais il y marque avec une netteté parfaite le caractère de la civilisation grecque aux environs du ixe siècle. L'industrie nationale est peu avancée ; les objets de prix signalés par Homère sont fictifs, ou bien sont des produits étrangers apportés par les Phéniciens. Nous voudrions pouvoir citer les passages où M. D. décrit le rôle de ces marchands phéniciens et la nature de leur commerce, ceux où il montre les qualités maîtresses de l'esprit grec apparaissant déjà dans l'épopée et annonçant l'essor prochain de la plastique. Ces pages sont du goût le plus fin et le plus personnel; on y retrouve l'écrivain qui, dans les travaux de l'érudition la plus sévère, savait faire la part du sentiment et de l'analyse des idées morales.

Les conclusions qui terminent cette étude sont fort réservées sur bien des points; au moins pour l'histoire naguère obscure de la civilisation primitive de la Grèce, l'ouvrage si tristement interrompu donne avec une grande sûreté l'état actuel de la science. L'auteur est resté fidèle au

programme qu'il s'était tracé : « Il s'agit moins d'exposer une opinion, que de montrer comment elle s'est formée, et par suite de faire passer le lecteur par les rapprochements qui donnent, croyons-nous, à nos conclusions une complète rigueur scientifique » (page 2). Mais dans ce livre, comme dans les autres écrits de M. D., il y a plus que des résultats constituant un accroissement de nos connaissances; il y a une méthode, et un véritable enseignement donné par un esprit qui savait le prix de la vérité scientifique. Nous souhaitons que cet enseignement soit recueilli; rien ne pourra mieux servir les intérêts des hautes études qui étaient si chers à M. Albert Dumont, et auxquels on peut dire qu'il a sacrifié sa vie.

Max. Collignon.

---

6. — **Essai sur l'influence française,** par Lefebvre Saint-Ogan. Paris, librairie Léopold Cerf, 1884, in-12, x, 232 p. Prix : 3 fr. 50.

Il était difficile de choisir un sujet plus attrayant et plus beau que celui qu'a traité M. Lefebvre Saint-Ogan dans le livre dont on vient de lire le titre ; on sait quelle influence considérable la France, surtout à deux époques de son développement historique, au xiie et au xiiie siècle, ainsi qu'au xviie et au xviiie, a exercée à l'étranger, mais on n'avait point encore songé, que je sache, à faire l'histoire de cette influence ; M. L. S.-O. a été plus hardi ou mieux inspiré, et il a entrepris, sinon d'en retracer le tableau complet, du moins de la suivre et d'en saisir les principaux traits depuis les premiers temps où elle s'est fait sentir jusqu'à nos jours. Dans les treize chapitres qui composent son livre il a groupé, sous autant de chefs différents, les faits qui lui paraissent expliquer ou prouver l'influence de la civilisation française sur les nations voisines; et si parfois ces faits sont un peu étrangers au sujet, la plupart montrent, de la manière la plus incontestable, combien a été grande l'action que la France a exercée sur presque toutes les contrées de l'Europe moderne.

Je ne veux pas dire par là que M. L.-S. ait épuisé la question, ni qu'il en ait indiqué tous les points de vue ou éclairé tous les aspects ; on sent trop souvent que le terrain se dérobe sous ses pas ; il est trop peu versé aussi dans l'étude des littératures étrangères pour ne pas s'être trompé plus d'une fois dans les jugements qu'il porte sur elles et sur leur histoire. Comment, par exemple, a-t-il pu écrire, p. 247, « que la littérature allemande n'eut pas d'autre origine que le dépit de Gœthe » (de n'être pas arrivé à parler correctement français) comme si le développement littéraire dont Gœthe fut le couronnement et l'expression la plus haute n'avait pas commencé un demi-siècle avant ses premiers débuts? On voit d'après cela ce qu'il faut penser de cette autre affirmation qu'on s'étonne de rencontrer dans un livre aussi sérieux que celui de

M. L. S.-O. : « Les littérateurs de Leipzig, de Gœttingue, etc., écrivirent en allemand à défaut de pouvoir le faire en français. » On ne porte de pareils jugements que quand on connaît seulement de seconde main les écrivains qu'on prétend apprécier. Encore si M. L. S.-O. choisissait avec plus de soin ses autorités; mais se référer à MM. J. Scherr et A. Bougeault, c'était s'exposer volontairement à commettre plus d'une erreur.

Puisque je suis en train de critiquer, il est un reproche qu'il faut que j'adresse encore à M. L. S.-O. au sujet de la négligence qu'il met dans ses citations. De quelle utilité peuvent bien être des notes comme celle-ci : Sainte-Beuve, *Port-Royal;* Thuani *Historia;* et cette autre, p. 160, qui semble vraiment une niche faite au lecteur : *Manuscrits du British Museum.* De telles indications ont bien l'air encore d'être faites de seconde main, et on peut craindre que les citations auxquelles elles se rapportent n'aient point été contrôlées; c'est le cas au moins pour « l'empire français » (créé par les réfugiés), « expression de Herder, *Adrastea* », dit la note 2 de la page 166; cette expression n'est point dans Herder, elle est de moi et c'est en modifiant une phrase de l'Adrastée que j'ai cru pouvoir m'en servir [1]. Mais je ne veux point insister davantage sur ces faits secondaires.

Je n'ai point la prétention de passer en revue les treize chapitres que comprend l'essai de M. Lefebvre Saint-Ogan; s'il en est quelques-uns, comme « les Origines », « les Rois », « le Caractère national », de trop insignifiants et de trop dénués de faits, d'autres, comme « les arts et la langue », « Louis XIV et l'Europe », « le XVIIIe siècle », « l'Europe française », sont riches d'aperçus ingénieux et, s'ils ne doivent rien apprendre de bien nouveau aux lecteurs quelque peu au courant des questions littéraires [2], ils ne pourront manquer d'être utiles à ceux qui ne font point de ces questions l'objet de leur étude habituelle. C'est à eux évidemment que s'adresse surtout l'*Essai sur l'influence française*, et comme il est écrit avec goût et dans un style aisé et facile, on peut leur en recommander la lecture; ils seront sûrs d'y trouver à la fois plaisir et profit.

Ch. J.

---

1. M. L. S.-O. n'a pas tiré davantage des *Briefe zu Befœrderung der Humanitæt.* de Herder, la phrase : « Chaque petite cour d'Allemagne est devenue un Versailles »; je crois qu'il l'a trouvée, comme l'expression de « l'empire français » dans mon étude sur *Herder et la Renaissance littéraire en Allemagne au XVIIIe siècle*, p. 33; mais si cette phrase ou une autre semblable y est mise entre parenthèse, elle n'est point donnée comme empruntée à Herder; la note que M. L. S.-O. me paraît avoir copiée se rapporte à un autre passage.

2. On est surpris, par exemple, que M. L. S.-O. apprécie si mal, p. 239 et suivantes, ou connaisse si peu l'influence que la littérature anglaise exerça sur la nôtre au siècle dernier, mais comment n'a-t-il même pas soupçonné l'influence de l'Allemagne sur la France à cette époque?

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(3 novembre 1884).

Soutenance de M. Dubois.

I. *De Co Insula*, par Marcel Dubois. — Berger-Levrault, 1884, in-8°, 69 p., 3 cartes.
II. *Les Ligues Étolienne et Achéenne. — Leur histoire et leurs institutions : nature et durée de leur antagonisme*, par Marcel Dubois. — Paris, Ern. Thorin, 1884, in-8°, 239 p., 2 cartes.

I

M. le Doyen se plaint de la déception que le titre, les cartes et les plans lui ont fait éprouver. Géographe, il avait espéré une thèse de géographie. De fait, le titre est un peu vague, M. Dubois « a rapporté de Grèce la prudence ». *De Co Insula* n'engage à rien. En réalité il n'y a pas là de thèse; mais une collection de notes intéressantes, qui du reste ne se tiennent pas. On cherche en vain le plan, « la construction magistrale », car, par une égale prudence, l'auteur a négligé de donner une table. En feuilletant le livre on trouve bien deux parties et des chapitres; mais il n'y a d'autre ordre que celui des numéros des 37 inscriptions. Le médecin Xénophon s'étale à travers dix pages, et Zeus est réduit à cinq lignes. — Ce sont des fouilles? il fallait le dire et « arborer son pavillon ». Le lecteur est prévenu, dès l'introduction, répond M. D., que le titre est un faux titre. En adoptant un plan plus vaste l'auteur se serait condamné à répéter ce qu'ont écrit ses devanciers, à reproduire beaucoup d'inscriptions qui n'apprennent que peu de chose, — comme toujours, fait observer M. Himly. — Quant à l'ordre des inscriptions il n'est pas si arbitraire; la première partie concerne non la géographie, mais la topographie de l'île. La seconde concerne la religion et est destinée surtout à montrer la différence entre le culte public, le culte des tribus, et le culte privé. M. D. croit avoir démontré la division du peuple en trois tribus doriennes, et comment ce culte des tribus qui était à l'origine un culte public, a peu à peu dégénéré en un pur formalisme; aussi a-t-il cité ces inscriptions non au hasard, mais en classant d'abord celles qui accordent encore une certaine importance au culte des tribus, au ve siècle; puis à l'époque macédonienne, il n'y a plus que formalisme; ce culte ne réunit plus que des sortes de confréries privées, et l'Etat n'y intervient plus que par mesure de police, par méfiance de ces confréries, et pour leur imposer la nécessité de faire approuver leurs décrets. Néanmoins M. Himly insiste, M. D. eût dû intituler sa thèse *Variae quaestiones*, car bien des gens ne vont pas chercher dans l'introduction les intentions de l'auteur. M. D. répond qu'il n'écrit pas pour ceux-là.

M. Collignon estime que M. D. s'est fort bien défendu contre M. le Doyen. La qualité dominante de cette thèse, c'est la bonne foi. M. D. n'a rien voulu prendre à ses devanciers; mais il a poussé cette réserve à l'excès sans penser que tous ses lecteurs n'avaient pas lu Rayet et les *Allemands*. Il y eût certainement eu avantage à indiquer l'état de la question, surtout relativement aux cultes; et si l'auteur avait fait de ces inscriptions un *Corpus*, qu'il eût rejeté à la fin, il aurait ainsi échappé au reproche d'avoir simplement numéroté ses inscriptions. Passant à l'examen des deux parties de la thèse M. Collignon constate les résultats obtenus; M. D. a fixé ou rectifié l'emplacement de plusieurs dêmes, et proposé une conjecture fort plausible pour la situation de l'Asclépieion : M. Rayet plaçait cet édifice fort loin de la ville à cause de la découverte d'un chapiteau dorique; mais on sait que le temple était dans le

faubourg : M. D. a déterminé l'emplacement des murs ; le site proposé par M. Rayet serait à 3 kilomètres de la ville. D'autre part sans avoir fait des fouilles concluantes M. D. a constaté dans un jardin une terrasse inexplicable soutenue par deux murs avec des colonnes à chapiteaux ; dans le jardin on trouve des inscriptions, des ornements, des fosses, des objets d'art au dire du propriétaire qui se garde bien de les montrer, — et un décret dont il est dit qu'il sera placé dans l'Asclépieion. M. Rayet n'a pour lui que son chapiteau qui a du reste disparu pour devenir de la chaux. — M. Collignon demande un certain nombre de renseignements au candidat. Mais les souvenirs de M. D. ne sont pas assez nets pour lui permettre de rien décider ; le métier d'archéologue n'est pas facile en ce pays ; il est défendu d'écrire. de par l'autorité turque ; il faut dessiner dans sa poche ; les paysans se méfient des archéologues et ne montrent ce qu'ils cachent qu'aux voyageurs qui peuvent bien payer. — Pourtant M. D. croit pouvoir affirmer, qu'il n'y a pas de relation entre le nom de Cos (venu des Cariens) et le type monétaire du crabe ; il ne croit pas non plus qu'il y ait eu une école locale de sculpture avant le IVe siècle ; enfin il n'y a rien à tirer pour l'histoire de l'archéologie des récits fabuleux que font les paysans. — La deuxième partie appartient complètement à M. Dubois. Il a relevé toutes les formules qui permettent d'établir la filiation des personnes. L'importance attachée à l'origine de la mère ne tient pas, à son avis, et quoi qu'en pense M. Rayet, à la persistance du culte carien, mais à ce fait que le père étant évidemment autorisé au culte depuis plusieurs générations, il faut déterminer si la mère est née aussi d'une famille autorisée à ce même culte. — Malheureusement M. D. toujours poursuivi par les mêmes scrupules, et ne voulant rien emprunter à ses devanciers n'a donné qu'une liste incomplète des cultes ; au moins aurait-il fallu indiquer que cette omission était volontaire. Il eût pourtant été intéressant de signaler l'Aphrote de Cos, dont tout le monde sait l'histoire, et Zeus Ikesios ; et d'indiquer que la plupart de ces cultes venaient d'Asie Mineure. — Enfin M. D. a laissé quelques petites lacunes ; il a signalé un fait qui tranche la question du médecin public ; mais il aurait pu indiquer des fait analogues dans d'autres régions, la plaque de bronze publiée par M. Bréal. — A propos des prêtres, il eût été intéressant de rapprocher le Monarchos de l'Archonte-Roi d'Athènes, en signalant cette différence qu'à Kos le Monarchos est éponyme. — Enfin une question reste sans solution : que sont les προστάται?

M. Fustel, qui se réserve de discuter la thèse française, remercie M. D. d'avoir dédié ses deux thèses à l'Ecole Normale et fait remarquer qu'on n'y devient pas historien ni archéologue, mais qu'on y apprend à le devenir.

M. Pigeonneau, « à titre de profane », reproche à M. D. de renvoyer sans cesse au *Bulletin de correspondance hellénique* et de ne pas traduire les inscriptions. La Faculté a droit à l'intégrité du travail ; il est ennuyeux d'ouvrir vingt-cinq volumes pour en lire un ; elle a droit aussi d'exiger que le candidat s'explique « pour pouvoir le chicaner ».

M. P. Girard interroge M. D. sur la différence qui existait entre les Asclépiades et les médecins publics. M. D. suppose que l'exercice de la médecine était d'abord aux mains des prêtres ; que, par suite de leurs doubles fonctions, ils devinrent de médiocres médecins, et qu'on eut alors recours aux médecins publics.

II

M. D. a étudié dans sa thèse française l'histoire des ligues Achéenne et Etolienne ; il s'est efforcé de démontrer que ces deux confédérations ne présentaient pas, en somme, des caractères si opposés, et que la ligue Etolienne ne fut pas toujours la

ligue démocratique, ni la ligue achéenne la ligue aristocratique par excellence. L'ouvrage est construit avec une extrême rigueur. Pourtant M. Himly trouve à redire à une des grandes divisions introduites dans le livre, intitulée les Révolutions. — M. D. se défend en disant qu'il a fait dans la première partie l'histoire de la formation territoriale des deux ligues, dans la troisième partie l'exposé de leurs institutions; qu'il lui fallait bien auparavant faire l'historique de ces institutions. — M. Himly lui reproche aussi d'avoir exagéré l'opinion de ses adversaires, de s'en être tenu au « style lapidaire » et de n'avoir pas plus « sacrifié aux Grâces ». — Les cartes que M. D. a jointes à son livre provoquent aussi quelques observations de M. Himly qui les trouve bien insuffisantes et qui estime que l'on doit soigner dans un livre, plus que toute autre chose, la préface, la table des matières et les cartes. Il n'a, en revanche, que des éloges à accorder à M. D. pour son habitude de résumer chaque chapitre en des conclusions « qui dispensent le lecteur de lire le chapitre ». Il le félicite aussi d'avoir substitué à une sèche énumération bibliographique une appréciation critique dans laquelle « il a dit son fait à l'insolence britannique de M. Freeman ». Il trouve que M. D. a été bien sévère en s'interdisant tout rapprochement avec les organisations politiques modernes; comparaison n'est pas raison, sans doute, et la comparaison avec les Etats-Unis est boiteuse, mais les analogies sont bien plus nombreuses avec les Cantons Suisses, surtout dans leur ancienne organisation.

M. Fustel félicite l'auteur d'avoir choisi un sujet difficile. L'étude d'un état grec est toujours difficile; la difficulté est doublée quand il s'agit d'une *confédération*. — Cette étude a été rendue possible par les travaux de la nouvelle école d'Athènes; mais il reste encore bien des doutes. — Dans la constitution achéenne, la βουλή était-elle bien le principal pouvoir fédéral? Le principal pouvoir était-il populaire ou aristocratique? M. D. parle d'une assemblée du peuple, est-il sûr de son existence? M. D. pense que le Sénat est bien le véritable pouvoir; l'Assemblée n'eût pu gouverner à l'époque du Congrès, car Polybe nous dit que chaque cité a dans le congrès un pouvoir égal, et envoie des députations au congrès. L'Assemblée eût rendu inutile le sénat fédéral. — Mais Polybe dit-il la chose bien nettement? M. D. n'interprète-t-il pas aussi d'une façon un peu large le témoignage de Tite-Live? Dire que deux peuples se retirèrent, ce n'est pas dire formellement qu'on votait par peuple; d'autre part, Tite-Live parle d'un ambassadeur qui réunit non seulement les Achéens, mais tous les peuples grecs, ce n'est donc pas proprement un congrès. — Mais, répond M. D., les princes étrangers peuvent-ils ainsi convoquer la ligue sans le concours des magistrats (sauf Philippe en 218, qui agit à son gré et en véritable maître)? et sur la demande de M. Fustel, s'il distingue l'Assemblée du Sénat, il explique que l'Assemblée n'est constituée que par les assistants, mais que c'est la βουλή qui tranche tout. — Pourtant M. Fustel rappelle des textes où les deux choses ne sont point distinguées. Polybe (XXIX) racontant l'assemblée de Sicyone, indique qu'il y eut réunion de la βουλή mais aussi de tous les citoyens. Plutarque (*Vie de Cléomène*, I, 25) nous montre la βουλή réunie à Regium; Aratus monte à la tribune (βῆμα, tribune populaire), puis la σύνοδος est dissoute. — Dans le récit que fait Tite-Live de l'assemblée de Sicyone (XXXII, 22) M. D. fait de l'Assemblée un jour une βουλή, le lendemain une assemblée générale (v. p. 121). Il est à noter pourtant que l'historien emploie toujours les mots *concilium*, *concio*, *conventus*, jamais celui de *senatus*. — Polybe (XXIII) mentionne la proposition que fait Eumène, de 120 talents pour indemniser les βουλευταί; la proposition se fait, semble-t-il, devant la βουλή; mais le revenu serait bien gros pour une simple βουλή. — Enfin, Polybe emploie tou-

jours le mot σύγκλητος pour le sénat romain, et autre part il parle successivement de βουλευτήριον puis de πλῆθος (p. 127). M. D. explique que dans la circonstance dont il s'agit, le σύνοδος est le congrès tout entier; la βουλή est hésitante, on discute; le peuple est là présent mais ne sait rien de ce qui se passe. Il avoue du reste ne pas savoir comment elle peut être nommée. — Si l'on passe à la ligue Etolienne les difficultés sont plus grandes encore. — Les réunions ont lieu, suivant M. D., dans toutes les principales villes; M. Fustel se refuse à en voir hors d'Etolie, et écarte les différentes villes citées; à Héraclée (v. p. 192, n. 4) ne serait-ce pas Flamininus qui convoque l'assemblée; à Hypata, Tite-Live ne parle que d'une assemblée des Apoclètes; à Stratos c'est la réunion de l'armée étolienne, qui se prépare à marcher sur Ambracie; il nie que l'inscription de Péréa (p. 226) permette d'inférer que chaque ville fournissait un nombre proportionnel de sénateurs. Pour ce qui concerne les droits respectifs des différentes cités de la ligue, on sait que Polybe parle de συμπολιτεία; mais, fait remarquer M. D., on trouve aussi les termes συντατtομένη πόλις et συμμαχία; quels sont donc les membres de la ligue égaux aux Etoliens? M. D. n'affirme pas pour les Béotiens; Tite-Live exclut les Acharnanes; on trouve dans beaucoup de villes un stratège établi par les Etoliens, et dont Polybe dit (XV, 23) : προεστῶτος τῶν κοινῶν. Y a-t-il eu à la tête de la ligue des stratèges qui ne fussent pas Etoliens (Stratos a été autrefois en Etolie)? Il y a en Achaïe des stratèges qui ne sont pas Achéens; M. D. fait observer que Polybe a pu donner des listes plus complètes et plus précises des stratèges achéens et des stratèges étoliens. Il reste néanmoins deux doutes. Y a-t-il eu des assemblées fédérales hors d'Etolie? Y a-t-il eu des stratèges qui ne fussent pas Etoliens? Cela seul suffirait à constituer une différence essentielle entre les deux ligues. Enfin, M. Fustel, tout en approuvant la conclusion de l'auteur, fait commencer l'affaiblissement de l'esprit municipal à la guerre du Péloponnèse.

M. Pigeonneau reproche à M. D. d'avoir exagéré l'importance des séditions d'Achaïe antérieures à la révolution de 148; d'avoir fait en Etolie la révolution démagogique plus démagogique qu'elle ne le fut, et de n'avoir pas assez montré que la lutte entre les partis s'engagea beaucoup moins sur la question sociale que sur une question politique extérieure.

M. Dubois a obtenu le grade de docteur à l'unanimité.

CORRESPONDANCE

Lettre de M. Rouire.

Paris, 9 décembre 1884.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION,

J'ai l'honneur de faire appel à votre impartialité et vous prie de vouloir bien insérer la note ci-jointe.

La *Revue critique* contient dans son numéro du 10 novembre 1884 une analyse du livre de M. Tissot, *Géographie comparée de la province d'Afrique*, par M. Salomon

Reinach. Son auteur a mêlé mon nom à cette étude et jeté en passant une appréciation des plus dédaigneuses sur mes travaux antérieurs.

D'après lui, ma thèse ne serait qu'un paradoxe géographique; — d'après lui toujours, « deux Académies réunies auraient entendu patiemment exposer des erreurs aussi énormes sans qu'une seule voix se soit élevée pour les réfuter. »

Je n'ai pas à constater si M. Salomon Reinach est bien fondé à se croire, à lui seul, plus de science que deux Académies réunies. Je me bornerai ici à exprimer un étonnement et un regret; un étonnement, parce que M. Salomon Reinach assistait à la séance du 29 août, où j'eus l'honneur de lire à l'Académie des inscriptions un deuxième mémoire sur la Géographie comparée des Syrtes et du Triton, et, par conséquent, qu'il faisait partie lui-même de ceux qui ont entendu des erreurs aussi énormes; un regret, parce qu'il n'a pas fait entendre la moindre protestation [1].

Bien plus, dans un autre passage de la même étude, M. Salomon Reinach se refuse à engager la discussion. « Nous ne pouvons entrer ici, dit-il, dans la discussion du système de M. Rouire, qui place le Triton près de Hammamet. Le pourrions-nous, que nous ne le ferions pas, puisqu'un tel système dénote de la part de ceux qui l'ont soutenu et accepté une ignorance absolue des textes sans lesquels une discussion sérieuse est impossible. »

Je ne ferai pas remarquer que l'appréciation de M. Reinach est peu charitable, je ferai observer seulement qu'elle est peu scientifique.

Prochainement, j'aurai l'honneur de lire un quatrième mémoire à l'Académie des inscriptions. Ce jour-là, je donne rendez-vous à M. Reinach [2] et l'on verra alors quel est celui de nous deux qui connaît le mieux les textes, quel est celui qui a le meilleur sens critique, quel est celui enfin qu'on peut considérer comme un géographe.

Après avoir émis avec une pareille assurance de pareilles appréciations, M. Salomon Reinach ne peut éviter le débat: son honneur est engagé et l'intérêt de la vérité exige impérieusement une discussion à fond.

Le vaincu d'ailleurs aura toujours le mérite et la satisfaction d'avoir contribué à répandre ce qui est le vrai.

ROUIRE.

CHRONIQUE

FRANCE.—Les obsèques de M. Frédéric Baudry, membre de l'Institut, administrateur de la bibliothèque Mazarine, ont eu lieu aujourd'hui à midi, en l'église Saint-Germain-des-Prés, au milieu d'une affluence nombreuse. Les cordons du poêle étaient tenus par M. Wallon, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; M. Gaston Paris, vice-président de l'Académie; M. Alfred Franklin, administrateur adjoint de la bibliothèque Mazarine, et M. G. Patinot, directeur du *Journal des Débats*.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Montparnasse. M. Gaston Paris a prononcé

---

1. Je ferai remarquer à M. Rouire que si j'avais *fait entendre la moindre protestation*, j'aurais été à juste titre expulsé de la salle, les personnes étrangères à l'Institut n'ayant pas le droit d'y prendre la parole sans en être priées. — S. R.

2. Je rappelle que l'Institut n'est pas un club et je regrette de ne pouvoir accepter le rendez-vous. — S. R.

les paroles suivantes, que nous reproduisons, en rappelant que M. Baudry fut un des premiers collaborateurs de la *Revue critique*.

« Messieurs,

« La famille de M. Baudry, se conformant aux intentions souvent exprimées par lui, a désiré qu'aucun discours ne fût prononcé à ses obsèques. Nous devons nous incliner devant ce vœu. Mais l'Académie ne peut se résoudre à quitter cette tombe sans adresser au moins un adieu à celui qu'elle perd avec un si profond regret. Permettez-moi d'ajouter, puisque le sort m'a désigné pour représenter aujourd'hui notre compagnie, que je m'y résoudrais moins que personne, ayant eu le bonheur d'être au nombre des amis particuliers de Frédéric Baudry, et sentant plus vivement la grandeur de la perte que nous venons de faire. M. Baudry ne possédait pas seulement un savoir d'une rare étendue et d'une grande sûreté; c'était avant tout un esprit philosophique, qui rattachait tous les objets de son étude à une pensée générale très large et très souple. Il joignait dans une proportion excellente la plus grande liberté de l'esprit à la plus sage circonspection. Toute nouveauté l'intéressait, aucune ne l'effrayait, mais aucune ne l'entraînait. Il fut un des premiers à propager en France le grand mouvement scientifique de l'Allemagne; mais, en nous versant ce vin fort et parfois un peu trouble, il ne s'en laissa jamais enivrer et sut souvent le clarifier en le passant au filtre de l'esprit le plus net et le plus français. Ceux qui ont abordé, il y a vingt-cinq ans, avec des idées alors nouvelles, la carrière philologique n'oublieront jamais quel appui, quelle direction et quel charme ils ont trouvés dans le commerce de Frédéric Baudry. C'était un esprit ouvert à tout et un cœur ouvert à tous. Sa conversation, toujours nourrie de faits et d'idées, était en même temps animée par la bonne humeur la plus naturelle et la plus franche; la cordialité éclatait dans son regard, dans son accueil, dans ses encouragements. L'Académie, en le nommant, s'était assuré un concours extrêmement précieux : dans les corps scientifiques, où la plupart des membres sont nécessairement des spécialistes, rien n'est plus important que la présence de ces esprits libres et variés, qui joignent à une culture générale très étendue la possession d'une forte méthode et l'habitude de l'appliquer à toutes choses. Nous avons peu joui de ces rares qualités de notre ami. Une maladie impitoyable, terreur de tous ceux qui vivent par la pensée, le frappa bientôt après son entrée au milieu de nous. Grâce à ses précises connaissances médicales, il en suivit le progrès fatal avec une perspicacité cruelle et courageuse, jusqu'au jour où la conscience elle-même s'éteignit dans cette intelligence longtemps si active. Sa maladie nous avait consternés; sa mort nous apparut presque comme une grâce. Au nom de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, j'adresse à notre cher et regretté confrère l'adieu le plus profondément ému ».

— La *Bibliothèque grecque elzévirienne* vient de s'enrichir d'un troisième volume intitulé : *La Grèce ancienne et moderne considérée sous l'aspect religieux*, par Mme Adélaïde Terzetti, veuve du poète zantiote qui administra longtemps la bibliothèque de la chambre grecque des députés. C'est un tableau coloré dans lequel l'auteur a fait entrer tous les grands événements historiques. Dès la première ligne, le lecteur peut voir le rôle et le rang attribués à la religion dans les destinées de l'hellénisme. « On se demande comment le temps qui a fermé l'abîme sur tant de peuples célèbres, n'a eu sur la Grèce qu'une puissance partielle ; à quel titre a-t-il donc pactisé avec elle ? A quel titre ? Personne ne l'ignore, mais on aime à se le demander pour le plaisir d'y répondre. C'est l'humanité tout entière qui, re-

levant la tête au seul nom de la Grèce, se glorifie en elle. » Et plus loin : « Je m'entretiendrai avec vous de la Grèce, chers lecteurs et lectrices, simplement comme le voyageur qui, surpris et charmé par un tableau splendide de la nature, fait part à ceux qui l'entourent des sensations qu'il éprouve... De tous les aspects sous lesquels ce beau et varié tableau peut s'offrir à vos yeux, nous nous attacherons particulièrement à celui de la religion, parce que c'est l'élément qui domine ici tous les autres et a maintenu ensuite sous diverses formes, à travers la série des siècles, l'existence de la nation. » Le style de ces « considérations » a, comme on en jugera par ces extraits, quelque chose du lyrisme que comportait l'histoire générale à la fin du siècle dernier. Et cependant ce livre est d'une lecture facile et agréable. On sent que l'auteur connaît bien les faits dont il tire une moralité en vue de sa thèse, mais qu'il a surtout médité sur ces faits et puisé ses conclusions dans son propre fonds. Il prend la Grèce « à son berceau ». La Grèce, dit-il, prend naissance dans la poésie. — La première partie de l'œuvre s'occupe de la Grèce dans ses rapports avec la mythologie; la seconde nous introduit dans la Grèce christianisée; la troisième et dernière commence avec l'arrivée des Turcs sur les territoires helléniques. Ici, bien des faits connus sont exposés et mis en lumière d'une façon originale et pittoresque qui leur donne l'apparence de la nouveauté, et presque toujours on est obligé de se rendre au raisonnement et à l'opinion de l'auteur. En un mot, la lecture de ce petit livre couronnerait non sans fruit ni sans charme l'étude souvent aride de l'histoire grecque moderne et ancienne.

— Le dernier numéro du *Bulletin Monumental* (t. L, nº 7) contient sous le titre : « *Un cas de vandalisme à l'église de Brou* » et signée H. G. une curieuse note sur une mutilation singulière dont ont été victimes les anges du célèbre mausolée de cette église. L'auteur de cet article aurait pu rappeler qu'au moyen âge on discutait la question de savoir si les anges étaient mâles ou femelles : ceux de Brou étaient mâles au XVIe siècle, mais ce sexe a cessé de plaire aux gens du pays et aujourd'hui on en a fait des anges presque neutres.

— Le 10 janvier a paru le premier numéro de la revue : *l'Horizon*. Elle est bimensuelle et M. Marbeau auteur de *Slaves et Teutons* en est le directeur. Le but de ce nouveau périodique est l'étude et la défense des intérêts français à l'étranger et dans les colonies; la France hors de France.

— Il vient de se fonder à Paris une société sous le nom d'*Académie de saint Thomas* pour l'étude de la philosophie et spécialement de la philosophie scolastique. L'ancienne revue de M. Bonetty les *Annales de philosophie chrétienne*, doit publier les mémoires de cette société. A en juger par les travaux annoncés, on s'occupera surtout de questions mixtes de philosophie et de physiologie.

— M. Louis Leger vient d'être élu membre correspondant de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg.

ALLEMAGNE. — Le professeur A. Fraenkel vient de commencer une série d'études sur l'histoire romaine. Le premier cahier traite de la date d'entrée en charge des consuls de 387 à 532 de R. et du rapport du calendrier romain avec le calendrier julien de 440 à 552 de R. (A. Frænkel, *Studien zur Ræmische Geschichte, Heft 1*, 1884; Breslau, Kern. In-8º, 136 pp.) Ce travail est surtout dirigé contre Unger, *die ræmische Stadtæra*, Munich, 1879 et contre Matzat, *ræmische Chronologie*. Berlin, 1883. Les conclusions de M. F. sont les suivantes : de 387 à 433 de R. la date d'entrée en charge des consuls varie presque chaque année ; de 434 à 462, elle est fixée aux ides de juin (cf. p. 135 et le tableau p. 49) ; un interrègne d'une durée qu'il est impossible de fixer sépare chaque magistrature; vraisemblablement depuis le temps de la seconde guerre samnite, certainement depuis l'invasion

de Pyrrhus, jusqu'à la fin de la seconde guerre punique, le calendrier romain est en avance d'environ deux mois sur le calendrier julien. M. F. conteste l'autorité de Tite-Live et se fonde surtout sur Diodore et Polybe.

— Le 3e cahier des *Altitalische studien* de M. C. Pauli vient de paraître. Il contient les études suivantes : 1° *Les inscriptions étrusques du musée de Leide*, par C. Pauli, pp. 1-63 : établissement du texte, classification des inscriptions, commentaire; 2° *La formation du pluriel en étrusque*, par H. Schaefer, pp. 65-103; 3° *L'inscription étrusque de la tablette de plomb de Magliano*, par C. Pauli, pp. 105-137; 4° *Sur les formes ombriennes et osques* esuf, essuf, par O. A. Danielsson, pp. 139-186; 5° *Mélanges : Anciennes formes de duel en latin* (ce sont les noms en *-u*, comme *cornu*, *genu*, auxquels il faudrait rattacher certains noms en *-us*, comme *manus* et *sexus*), et *sur l'osque* eitua, par O. A. Danielsson, pp. 187-199. Le cahier est accompagné d'une planche reproduisant l'inscription de l'Apollon de la Bibliothèque nationale de Paris et quelques inscriptions du musée de Leide. Le troisième article, sur la tablette de Magliano, est un article de polémique, dans lequel M. Pauli montre que par la méthode de Deecke on peut donner *trois* traductions différentes de la célèbre inscription : M. Pauli a le goût des réfutations *per absurdum* (cf. le 2e fasc. et *Revue crit.*, 1884, n° 7, p. 123).

BULGARIE. — La *Revue de la Société littéraire bulgare* à Sofia publie, dans son dernier numéro, le compte rendu de la séance solennelle récemment tenue par la Société. Dans cette séance ont été proclamés membres d'honneur : MM. Miklosich, Kanitz, Leger, Leskien et Hattala. M. Constantin Jirecek continue dans cette livraison ses études sur la contrée du Rhodope. Les travaux de M. Jirecek sont désormais indispensables à tous ceux qui s'occupent de l'histoire et de l'ethnographie de la Péninsule balkanique.

GRANDE-BRETAGNE. — La collection des grammaires simplifiées de feu Trübner vient de s'augmenter d'une *Grammaire polonaise*, par M. Morfill, qui se propose de publier sur le même plan la grammaire des autres langues slaves. Assurément on ne saurait, dans un cadre aussi restreint (63 pages), donner le moyen d'étudier à fond un idiome aussi complexe que le polonais. Le résumé de M. Morfill est surtout fait pour les personnes qui veulent avoir une idée du mécanisme général des langues; il est d'ailleurs fait avec beaucoup de soin.

HOLLANDE. — Quel est l'homme s'occupant de recherches historiques qui n'ait gémi sur la difficulté qu'il y a à connaître ne fût-ce même que l'existence des documents isolés et des études de détail disséminés dans les revues et les dissertations ? Appréciateurs entendus de la valeur du temps et amis des recherches exactes, les Hollandais ont su créer d'excellents répertoires pour les travaux de ce genre relatifs à leur histoire nationale. Le *Repertorium der Verhandelingen en Bijdragen betreffende de Geschiedenis des Vaderlands in Mengelwerken en Tijdschriften* (Leiden, Steenhoff, 1863. In-8°, xi et 400 p.) enregistre dans un ordre des matières pratique le contenu des revues et volumes de mélanges publiés jusqu'en 1860; un premier supplément (*ibid.*, 1872, xv et 271 p.) poursuit cette énumération jusqu'en 1870; un second supplément (Leiden, Brill, 1884, xiii et 172 p.), 2 fl.), dû aux soins de W. N. du Rieu, va jusqu'en 1880. Le même bibliographe a complété ce répertoire par un catalogue des dissertations, thèses et discours académiques relatifs à l'histoire nationale publiés jusqu'en 1865. (*Register van academische Dissertatien en Oratien betreffende de Geschiedenis des Vaderlands*. Leiden, Steenhoff, 1866, gr. in-8°, iv et 104 p.). qu'il vient de continuer jusqu'en 1880 par un premier supplément. (Leiden, Brill, 1884, viii et 47 p., 0,40 fl.). Les cinq parties de ce double répertoire se vendent, prises ensemble, au prix de 7,50 fl. — Quelques érudits hollandais pu-

blient, sous le titre général de *Werken der Marnix-Vereenging*, des documents relatifs à l'histoire des églises réformées des Pays-Bas au XVIe siècle; depuis 1870 neuf volumes et un premier fascicule du dixième ont paru déjà par les soins de A. Kuyper, H.-Q. Janssen et J.-J. van Toorenenbergen; ce dernier vient de faire paraître un second fascicule du dixième volume, contenant cinquante et une lettres de Jean Taffin de 1574 à 1591, vingt de J. Kuchlinus de 1579 à 1586, neuf de J. Seu de 1575 à 1596, etc. Tous ces documents, la plupart en latin et tirés des archives ecclésiastiques de Delft, servent à préciser l'histoire des églises de Hollande à la fin du XVIe siècle (*Série III. Deel V*, 2e *Stuk. — Brieven uit onderscheidene kerkelijke Archieven* Utrecht, Kemink, 1884, gr. in-8°, p. 135-321.)

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 17 décembre 1884.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

M. le Président annonce que deux membres de la Société, MM. de Boislisle et Schlumberger, viennent d'être élus, le premier membre libre, le second, membre titulaire de l'Académie des Inscriptions.

De nouvelles adhésions arrivent à la Société pour sa pétition en vue de la conservation des monuments historiques dans les colonies et possessions françaises

Ce sont celles des sociétés suivantes : Académie des sciences etc. de Dijon ; Société du Borda à Dax ; Société archéologique d'Ille-et-Vilaine ; Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran ; Société bibliographique ; Société archéologique d'Avesnes (Nord) ; Commission archéologique de Narbonne ; Commission des antiquités de la Côte-d'Or.

A propos de l'inscription de Sainte-Enimie, M. Mowat cite un exemple du mot *aula* au XIe siècle.

M. Mowat dépose l'estampage de briques prétendues antiques du Musée de Vendôme, il en constate la fausseté et les rapproche des briques de Neuvy-sur-Barangon. MM. de Villefosse, Bertrand et Gaidoz font remarquer que ces falsifications ne trompent plus aucun archéologue.

M. Bertrand lit une note de M. Nicaise sur une nouvelle sépulture gauloise découverte à l'Epine (Marne).

M. Gaidoz présente de la part de M. L. Morel un fragment de lampe en terre rouge représentant un buste du Soleil, radié et enfermé dans un cercle que M. Morel suppose figurer une roue. A ce propos M. de Villefosse déclare que ce type est commun.

M. Gaidoz lit ensuite une note sur un nouvel exemplaire du dieu gaulois, assis les jambes croisées et découvertes.

M. Flouest présente le dessin de divers objets en fer et notamment un hipposandale. MM. Mowat et Nicard pensent que les hipposandales n'ont pu servir que passagèrement et pour des chevaux malades.

M. Héron de Villefosse lit au nom de M. Berthelé un mémoire sur l'église de Gourge, près Parthenay. Le chœur de cette église remonte aux dix dernières années du IXe siècle; il fait partie d'une catégorie d'édifices dont les spécimens sont excessivement rares en France. M. de Lasteyrie conteste cette attribution.

M. Héron de Villefosse communique ensuite, de la part de M. Guigue, une inscription découverte dans le Rhône, qui mentionne pour la première fois la corporation des négociants transalpins et cisalpins. Le personnage auquel l'inscription a été élevée, et qui fut préfet de cette corporation, est originaire de Trèves.

M. Héron de Villefosse lit enfin une lettre de M. Rochetin, contenant d'importantes remarques sur le texte et le sens d'une inscription celtique en caractères grecs, découverte à la source du Groseau (Vaucluse). M. Mowat rapproche de ce nom celui du Nimphe Griselec.

M. Müntz communique la photographie d'un plan inédit de la ville de Rome, inséré dans le livre d'heures du duc de Berry, qui appartient à monseigneur le duc d'Aumale. Ce plan est antérieur à 1415, et M. Müntz en fait valoir l'intérêt pour l'histoire de la ville de Rome.

Le Secrétaire,
Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 3 — 19 janvier — 1885

7. — Jos. Schwickert, **Kritisch-exegetische Erœrterungen zu Pindar.** xii pages in-4 (à deux colonnes); Trèves, 1884.

Les observations critiques ou explicatives contenues dans ce fascicule sont toutes relatives à la iv° et à la v° Olympique. L'auteur en a déjà publié d'autres, car la brochure porte en tête le chiffre II, mais je ne les ai pas lues. Celles-ci renferment de bonnes choses, à côté de quelques-unes aussi qui sont contestables. Je citerai parmi les premières la correction ὑγίεντα δ' εἴ τιν' ὄλβος ἄρδει, au lieu de ὑγίεντα δ' εἴ τις ὄλβον ἄρδει (Olymp. v, 23), qui me paraît excellente. En revanche, je ne puis admettre, au v. 10 de la même ode, la correction ἀείρει μετ' ἄλσος pour ἀείδει μὲν ἄλσος, ni dans l'ode précédente, v. 9, l'explication de Ψαύμιος γὰρ ἵκει ὀχέων (ὁ κῶμος) par l'équivalence ὀχέων = ἐπ' ὀχέων ; je considère ὀχέων comme un génitif de cause. Quoi qu'il en soit, les observations de M. Schwickert provoquent à réfléchir sur certaines difficultés réelles du texte, et on ne les lira pas sans profit.

Alfred Croiset.

8. — J. Ortolan. **Histoire de la législation romaine,** depuis son origine jusqu'à la législation moderne et généralisation du droit romain. — *Explication historique des Instituts de l'empereur Justinien*, avec le texte, la traduction en regard et les explications sous chaque paragraphe. 12e édition, augmentée d'appendices et mise au courant de l'état actuel de l'enseignement du droit Romain, par J. E. Labbé. Paris, Plon, 1883-1884, 3 vol. in-8 de 820, 768 et 949 p.

Nous n'avons pas à faire ici l'éloge d'un ouvrage qui, depuis plus d'un demi-siècle, jouit de la faveur du public. Nous voulons simplement rappeler dans quel esprit il a été conçu, puis faire connaître les additions importantes qu'on a introduites dans la nouvelle édition.

La pensée dominante du livre de M. Ortolan, c'est d'expliquer le

droit romain historiquement. A première vue, il semble que la méthode historique s'impose pour l'étude d'une législation morte, et qu'on ne peut faire un mérite à un auteur de s'en être inspiré. Rien ne serait moins justifié. Certes, on trouverait difficilement aujourd'hui des partisans de la méthode exégétique ou de la méthode dialectique telles qu'on les appliquait au moyen âge ; en général on s'accorde à reconnaître que le droit romain doit être étudié historiquement. Il n'est guère d'ouvrage dont la préface ne contienne une déclaration en ce sens; mais il en est peu où l'on prenne à tâche de s'y conformer. Beaucoup d'auteurs se contentent d'indiquer la division de l'histoire du droit romain en quatre périodes et de montrer les différences qui séparent le droit classique du droit de Justinien. A cela près, leur manière d'interpréter les lois romaines ressemble fort à celle des glossateurs ou des bartolistes. Reconstituer l'espèce prévue par un texte, dégager une règle des solutions données dans des cas analogues, telle est leur préoccupation. Quant aux considérations historiques ou économiques qui ont pu agir sur l'esprit du législateur ou sur la jurisprudence, tout en reconnaissant leur utilité en théorie, ils se donnent en pratique très peu de peine pour les rechercher.

Comment s'est produit cet abandon partiel de la méthode historique? Par suite d'un préjugé d'après lequel le droit classique mériterait seul d'être étudié. Séduits par l'élégance des décisions des jurisconsultes de cette époque, certains commentateurs en sont arrivés à envisager le droit romain comme une œuvre de pure abstraction, comme le produit de la pensée des jurisconsultes. A vrai dire, ce qu'ils goûtent dans le droit classique, c'est bien moins l'ensemble des principes qui étaient alors en vigueur, — il serait difficile de méconnaître qu'ils étaient susceptibles d'amélioration — que la méthode suivie par la jurisprudence pour traiter les questions de droit, pour construire les théories juridiques.

Nous n'entendons pas contester l'intérêt de l'étude du droit romain comme méthode scientifique, mais est-il besoin de démontrer qu'on ne peut bien faire comprendre cette méthode, si l'on ne fait préalablement connaître l'état de chaque institution au moment où elle a été en quelque sorte façonnée par la main des jurisconsultes? Cela est évident pour un livre destiné à l'enseignement. L'étude historique des institutions offre aussi l'avantage de laisser une trace durable dans l'esprit : elle développe le sens critique et permet d'apprécier les conditions que doit remplir une loi pour atteindre le but qui lui est assigné. Elle n'est pas moins importante pour qui veut se rendre compte des causes si variées qui ont influé sur la formation du droit classique.

On vante souvent le sens pratique des jurisconsultes romains : il n'y a pas à s'en étonner. On est tenté de se les représenter comme ayant fait de la science du droit l'occupation de toute leur vie. Ce fut sans doute le cas de plusieurs d'entre eux. Mais

beaucoup d'autres, et parmi eux les plus illustres, Julien, Marcellus, Papinien, Paul, Ulpien, Modestin, furent des hommes d'état, des gouverneurs de provinces, des commandants de corps d'armée qui, obéissant à des considérations d'ordre politique ou administratif, cherchèrent à étendre la sphère d'application du droit romain, tantôt en montrant sa supériorité par rapport au droit pérégrin, tantôt en empruntant aux nations étrangères tout ce qu'il y avait de bon dans leurs institutions juridiques. Pourquoi donc ne pas rendre à chacun ce qui lui appartient? Notre estime pour les jurisconsultes classiques ne sera pas diminuée parce que nous aurons déterminé les limites de leur action. Avons-nous moins d'admiration pour les chefs-d'œuvre de l'art grec, depuis que nous connaissons ses origines étrangères?

Il est donc utile de rechercher dans quelle mesure le droit pérégrin a réagi sur le droit romain[1], comment grâce aux efforts des plébéiens, puis des pérégrins, le droit romain a perdu son caractère exclusif pour devenir accessible à tous. Pour cela il ne faut pas craindre de remonter jusqu'aux Douze Tables. On dira peut-être : que nous importe le droit barbare et grossier des temps primitifs? Laissons aux érudits le soin d'en recueillir les vestiges! Mais c'est là une prétention qui ne résiste pas à l'examen. Qui voudrait aujourd'hui soutenir qu'il n'y a pas intérêt à rapprocher notre code civil du droit antérieur? On ne peut pas davantage scinder l'étude du droit romain, séparer le droit classique de l'ancien droit. Ce sont les jurisconsultes eux-mêmes qui le déclarent par leurs allusions fréquentes aux opinions des *Veteres* et à *quod per manus traditum est*.

Hâtons-nous de dire que, depuis quelques années, sous l'influence de M. Ihering en Allemagne, de M. Sumner Maine en Angleterre, on commence à mieux se rendre compte des exigences de la méthode historique. Le droit romain ne s'étudie plus seulement en lui-même comme un modèle idéal de législation. On veut surtout déterminer comment et pour quelles causes il a atteint ce degré de perfection; on veut le suivre dans ses différentes évolutions. C'est précisément la tâche que s'était imposée M. O. et qu'il a accomplie dans la mesure où le permettait l'état des connaissances en 1827. Depuis cette époque, des textes importants pour le droit public et pour le droit privé ont été découverts; de nombreux travaux ont été publiés, soit en France, soit à l'étranger; il était nécessaire d'en tenir compte. Les éditeurs l'ont si bien

1. M. R. Dareste vient de donner deux exemples remarquables de la réaction exercée par le droit provincial sur le droit romain. Il a établi que la *donatio ante nuptias* a son origine dans la *Khetouba* du droit des Juifs (*J. des Savants*, 1884, p. 378), et que la *syngrapha*, empruntée au droit grec, n'était pas seulement un mode de preuve, mais un titre dont l'exécution pouvait être demandée, sans jugement à l'échéance du terme, par tout porteur se présentant au nom du créancier originaire (*Bull. de corresp. hellénique*, 1884, p. 362).

compris que, dès la neuvième édition, ils ont confié à M. Bonnier, et après sa mort à M. Labbé, le soin de combler les lacunes les plus notables de l'œuvre de M. Ortolan. Le texte a été scrupuleusement respecté ; c'est dans des appendices, insérés à la fin de chacun des trois volumes, que l'on a exposé quelques-unes des principales doctrines émises pendant ces dernières années.

Le nombre des appendices, très limité dans les précédentes éditions, s'élève maintenant à trente-quatre : neuf sont dus à M. Bonnier, vingt-quatre à M. Labbé. Ils sont précédés d'un travail inédit de M. O. sur la formation de la nation française. L'auteur avait essayé de déterminer les éléments dont elle s'est composée et de mesurer la proportion de chacun d'eux dans l'ensemble. Nous sommes assez embarrassé pour faire la critique d'une œuvre inachevée que M. O. n'a pas livrée lui-même à la publicité. Nous sommes cependant obligé de dire qu'elle n'est pas en rapport avec l'état actuel de la science. Sans parler de la classification des races, qui est faite d'après Amédée Thierry, le calcul auquel s'est livré M. O. repose sur l'existence de 97 nations ou tribus gauloises, parmi lesquelles 79 auraient été dans les trois provinces : on sait aujourd'hui qu'il y en avait, au plus, 64. A chacune de ces 97 nations, il attribue une population moyenne de 125,000 âmes; il se fonde sur un passage de Diodore de Sicile d'après lequel le chiffre de la population aurait varié entre 50,000 et 200,000 âmes. Avec une donnée aussi élastique on comprendra sans peine qu'on ne puisse rien préciser. Les auteurs anciens se préoccupaient si peu des questions de statistique que nous ne savons même pas quel était exactement le nombre des habitants de Rome. D'autre part, M. O. admet la présence à Lyon, depuis Galba jusqu'à Alexandre Sévère, d'une légion de 7,000 hommes : *I^a Italica*. Or, il est démontré qu'il n'y avait à cette époque en Gaule qu'un corps de 1,200 hommes qui suffisait à maintenir l'ordre; puis ce n'était pas la *I^a Italica*, mais la 13e cohorte urbaine, qui tenait garnison à Lyon. A partir de Septime Sévère, on trouve dans cette ville des détachements des légions campées en Germanie, mais non de la *I^a Italica*, qui était alors dans la Mésie inférieure.

Nous n'insisterons pas davantage sur ce premier appendice, et nous appellerons plus volontiers l'attention sur les deux introductions magistrales placées par M. Labbé en tête des premier et deuxième volumes, et sur les additions qu'il a faites à la douzième édition. Elles sont la preuve du changement qui commence à s'opérer dans notre haut enseignement quant à la manière d'exposer le droit romain. Nous sommes dans une période de transition. Souvent encore on étudie les théories des jurisconsultes classiques sans s'inquiéter des causes qui ont influé sur leur formation; mais parfois on essaye de remonter plus haut, de retrouver les phases diverses par lesquelles ont passé les institutions juridiques des Romains, avant de recevoir à l'époque classique leur forme définitive.

Parmi les appendices, signés par M. Labbé, nous citerons ceux qui traitent de l'*auctoritas patrum*, des comices centuriates, des fidéicommis et des codicilles, de la famille civile et de la famille naturelle, de l'hypothèque, de la dot, de l'inofficiosité, de la représentation dans les actes juridiques, du concubinat. Sur ce dernier point, le savant auteur adopte l'opinion de MM. Pellat, Bonnier et Gide, d'après lesquels les enfants nés du concubinat n'avaient, à l'époque classique, aucune relation légale de parenté avec leur père. Cette opinion, qui résout par une distinction entre le droit des empereurs païens et celui des empereurs chrétiens une question très controversée, nous paraît la plus exacte.

Quant à la date de la loi *Junia Norbana*, nous avons plus de peine à nous rallier à la manière de voir de M. Labbé. Sous le nom de *lex Junia Norbana* on désignerait deux lois distinctes, l'une de 728, l'autre de 729, de même que sous le nom de *lex Julia et Papia* on désigne les deux lois caducaires. Cette hypothèse est ingénieuse, mais il y a, à notre avis, une raison décisive pour l'écarter ; il faudrait modifier le nom de la loi qui devrait s'appeler *lex Junia et Norbana*. La solution de la question doit se déduire, croyons-nous, des règles observées par les Romains pour la formation du nom des lois. On l'emprunte toujours au *gentilicium* du consul ou des consuls qui l'ont proposée. C'est pour cela que la date 671 ne saurait être admise, aucun des consuls de cette année n'ayant porté le *gentilicium* Norbanus. Est-ce à dire qu'il faille se prononcer pour 772 ? Oui, si le véritable nom de la loi est *Junia Norbana*, comme cela résulte d'un passage des Institutes (I, 5, 3) et de la paraphrase de Théophile. Mais il y a une raison de douter : dans tous les autres textes de Justinien, et, ce qui est plus grave, dans tous ceux qui remontent à l'époque classique, notamment dans les commentaires de Gaius, la loi est appelée *Junia*, tout simplement. Si cette dénomination est exacte, la loi serait de 729, date du consulat de M. Junius Silanus.

Dans quelques autres dissertations, M. Labbé présente certaines théories, telles qu'elles apparaissent à l'époque impériale. Bien qu'il ait soin de nous avertir qu'il écarte volontairement le droit antérieur, nous craignons que les étudiants, qui n'ont pas le temps de consulter les ouvrages spéciaux, n'aient une idée imparfaite de ces théories. Ils regretteront que l'éminent professeur se soit placé à un point de vue trop exclusif, et qu'il n'ait pas jugé utile de retracer, dans un de ces tableaux d'ensemble où il excelle, les traits qui, dans l'ancien droit, donnent au mariage et à l'usucapion, par exemple, une physionomie particulière.

Nous n'hésitons pas à dite néanmoins que, tel qu'il est, l'ouvrage de M. O. peut rendre de très utiles services à ceux qui abordent l'étude du droit romain. Il est excellent surtout par l'esprit dans lequel il est conçu. Les éditeurs ont fait de louables efforts pour le mettre au courant de l'état actuel de l'enseignement; mais il reste beaucoup à faire. S'il nous était permis d'exprimer un vœu, nous souhaiterions

que, dans la prochaine édition, le nombre des appendices soit encore augmenté. Nous voudrions aussi qu'une place plus large fût accordée aux travaux publiés à l'étranger. Il y aurait grand intérêt à en tirer parti, surtout pour l'histoire de la législation romaine et pour tout ce qui touche à l'organisation judiciaire et à la procédure. Ce qui constitue, à nos yeux, la valeur de cette 12e édition, c'est que M. Labbé a voulu, par son exemple, accentuer le mouvement qui nous porte de plus en plus vers l'étude historique du droit romain.

Édouard Cuq.

---

9. — G. Lafaye. **De poetarum et oratorum certaminibus apud veteres** (thèse de doctorat). Paris, Thorin, 1883, in-8, 120 pp., 1 planche.

Le nouveau musée du Capitole à Rome, ouvert depuis quelques années dans le palais des Conservateurs, renferme un monument funéraire d'un intérêt assez singulier. Il s'agit d'un petit cippe de marbre, de la forme la plus ordinaire d'ailleurs, couronné d'un fronton, et portant dans les angles des antéfixes : au milieu, dans une niche, un enfant vêtu de la toge se tient debout ; sa main gauche porte un *volumen* en partie déroulé. Cet attribut et la couronne de laurier, sculptée sur le fronton, donnent à penser qu'il s'agit d'un jeune poète. C'est un poète, en effet, si l'on peut donner ce nom à un enfant « de onze ans, cinq mois, douze jours », sorti vainqueur d'un concours avec cinquante-deux poètes grecs en improvisant quarante-trois vers sur ce sujet singulièrement poétique : « Reproches de Jupiter au Soleil pour avoir confié son char à Phaéton ». Les parents du jeune Q. Sulpicius Maximus ont voulu prendre la postérité à témoin du génie de leur fils, et ils ont fait graver sur le monument les quarante-trois vers du concours, plus deux épigrammes en grec sur le petit prodige.

Lorsque ce tombeau eut été découvert, dans les travaux faits à la *porta Salaria* en 1871, M. C. L. Visconti en fit l'objet d'une intéressante description *(Il sepolchro del fanciullo Quinto Sulpicio Massimo...*, Rome, 1871). C'est ce même monument, dont M. Lafaye donne une reproduction par l'héliogravure, qui a été l'occasion de son étude. Pris en lui-même, le simple commentaire de ces inscriptions eût été trop maigre pour donner lieu à une thèse ; M. L. a agrandi le sujet, en traitant d'une façon générale, à propos de ce monument, *des concours poétiques et oratoires dans l'antiquité.* La thèse, qui comprend une centaine de pages d'une impression serrée, se divise en douze chapitres et un appendice bibliographique très étendu. Quatre chapitres sont consacrés à la Grèce, les autres au monde romain. La partie grecque, peut-être accessoire, a été assez rapidement traitée ; on dira ici simplement quelques mots de la partie romaine.

Les concours de poésie ont-ils existé à Rome avant Auguste? M. L. soutient la négative, d'accord avec Mommsen et contre l'opinion de Ritschl. C'est l'empire, avec Auguste, avec Néron, surtout avec Domitien, le fondateur de l'*agon capitolinus* (c'est à ce concours, en 94, qu'a été couronné notre jeune lauréat), qui créa cette singulière institution. Une fois qu'elle fut établie, l'esprit conservateur des Romains et la vanité de quelques versificateurs aux abois la firent subsister; mais on peut croire sans peine que ces joutes littéraires furent sans influence sur la littérature. Ce n'étaient pas les improvisations d'un enfant de onze ans qui pouvaient témoigner grandement des progrès de la poésie. Les concours d'éloquence n'ont pas rendu de plus signalés services, pas plus à Rome qu'à Lyon où ils avaient aussi leur célébrité. On put plus tard supprimer les uns et les autres sans que les lettres latines eussent à en souffrir.

Les questions qu'aborde M. L. sont très nombreuses : discussions de détail, petits faits d'érudition, recherches chronologiques, etc. On sent que l'auteur s'est efforcé de donner à cette étude littéraire la précision d'un mémoire d'archéologie. Aussi peut-on s'étonner que M. L. se soit contenté de faire reproduire le monument de Sulpicius, sans en avoir donné en même temps la transcription et la lecture; il y a là un petit désappointement pour ses lecteurs, qui ont sous les yeux un texte par trop hiéroglyphique. Malgré cette lacune, malgré quelques renvois çà et là douteux, on pensera, comme un des juges de M. Lafaye, que son étude, en ce qui regarde les concours poétiques et oratoires, établis sous l'empire à Rome et dans le monde romain, demeure « un bon chapitre d'histoire littéraire ».

G. LACOUR-GAYET.

---

10. — **Die Handschriften der herzoglichen Bibliothek zu Wolfenbüttel**, beschrieben von Dr. OTTO VON HEINEMANN, herzogl. Oberbibliothekar. Erste Abtheilung. Die Helmstedter Handschriften. I. Mit einer Ansicht der alten Bibliothek in Lichtdruck und zehn Tafeln schriftproben in Stein- und Farbendruck. Wolfenbüttel (Zwissler), 1884, XII-380 pp. gr. in-8. Prix : 18 fr. 75.

La bibliothèque ducale de Wolfenbüttel est une des plus riches de l'Allemagne en manuscrits précieux; son origine ne remonte qu'à la fin du XVI[e] siècle, mais elle s'est rapidement accrue, grâce au zèle éclairé des ducs de Brunswick. Le plus ancien fonds comprend les manuscrits d'Helmstædt *(classis Helmstadiensis)*, c'est-à-dire les mss. prêtés, puis donnés à l'Université d'Helmstædt et rendus, après bien des péripéties, à Wolfenbüttel en 1817. Un autre *(classis Augustæa)* est formé des mss. réunis par le duc Auguste, mort en 1666, qui avait déjà rassemblé 2003 volumes en 1661. Le fonds de Wissembourg *(classis Wissenburgensis)*, ainsi nommé parce qu'un grand nombre des mss. qui y sont

rangés proviennent du célèbre couvent alsacien, fut acheté à Prague en 1689, à la demande du bibliothécaire Kaspar Adam Stenger. Une autre catégorie, bien célèbre par ses mss. des classiques latins *(classis Gudiana)*, fut acquise en 1710, sur les instances de Leibniz; elle comprend 468 volumes, dont 114 grecs, rassemblés surtout dans des voyages en Italie par le conseiller d'État danois Marquard Gude. En 1753, le duc Charles Ier léguait à la bibliothèque ducale les deux tiers de la bibliothèque de son château de Blankenburg, ce qui ajouta, outre les imprimés, 328 mss. *(classis Blankenburgensis)*. Mais les dons et les acquisitions ne cessaient pas; en 1782 le bibliothécaire E. Theodor Langer dut dresser l'inventaire de ces nouveaux volumes qu'on appelle les *Extravaganten*. Enfin, depuis la mort de Langer, la bibliothèque a acheté plus de 1500 mss. qui restèrent empilés sans ordre jusqu'à ce que le bibliothécaire actuel, M. Otto von Heinemann, les eût classés dans une nouvelle série qui forme la *classis* des *nova manuscripta*.

Grâce aux soins de M. v. H., la bibliothèque ducale aura bientôt un catalogue digne d'elle, et que les travailleurs pourront consulter en toute confiance. Dans un but fort louable, M. v. H. a respecté la division des anciens fonds où l'on trouve confondus des mss. orientaux, grecs, latins et allemands. Il s'est borné, pour le fonds d'Helmstædt dont 540 mss. sont catalogués dans ce premier volume, à changer les numéros pour éviter certaines confusions, mais il a toujours imprimé en tête de l'article l'ancien numéro, de sorte que l'on reconnaît fort aisément un ms. cité avec sa cote dans une publication antérieure.

Le catalogue est dressé suivant toutes les exigences de la critique moderne. La description du contenu de chaque ms. est précédée de l'indication de la matière (parchemin ou papier), des dimensions (en millimètre) et du nombre des feuillets; elle est suivie de renseignements sur la provenance et l'histoire du volume, enfin sur sa reliure. La description même occupe une étendue proportionnée à l'importance du manuscrit; on y voit mentionnés les travaux dont le ms. a été l'objet [1]; les souscriptions des copistes, quand il s'en trouve, sont transcrites en entier; les miniatures, les ornements et les simples initiales sont énumérés à leur place. Enfin, pour permettre aux lecteurs d'apprécier eux-mêmes quelques-uns des plus beaux mss., M. v. H. a joint à son premier volume dix fac-similés; quand le ms. est d'un format trop grand, c'est une demi-page ou un fragment de page. On peut ainsi contempler en reproduction les mss. Helmst. 43 (auj. 48), du XIIe siècle, contenant la première décade de Tite-Live; Helmst. 65 (auj. 80) une miniature avec fond en or empruntée à un évangéliaire de l'an 1194; Helmst. 75 (auj. 95), S. Jean Chrysostome en onciale grecque du VIe s., suivant

1. A propos du ms. 304 (auj. 338), on aurait pu mentionner les différents programmes publiés à Hannovre par Wrampelmeyer, sous le titre : *Codex Wolfenbuttelanus*, n° 205, olim Helmst. n° 304, primum ad complures, quas continet, Ciceronis orationes collatus, Partes I-IV, 1872-1878.

Tischendorf; Helmst. 180 (auj. 207), collectio tripartita, commencement du XIII[e] s.; Helmst. 254 (auj. 287), lettres du pape Léon III à Charlemagne, écriture du IX[e] s.; Helmst. 426 (auj. 461), une page d'un superbe évangéliaire du X[e] s.; Helmst. 454 (auj. 488), un fragment canonique, copié au X[e] s.; Helmst. 455 (auj. 489), Bède le Vénérable sur S. Marc, X[e] s.; Helmst. 496[a] (auj. 533), capitulaire de Charlemagne de l'an 789, en écriture saxonne du VIII[e] ou IX[e] s.; Helmst. 499 (auj. 538), Claudien, copié au XIII[e] s.

Les historiens, les philologues et les paléographes trouveront une foule de renseignements dans cette belle publication. Espérons que M. von Heinemann la mènera promptement à bonne fin; il ne nous restera plus qu'à souhaiter un bibliothécaire aussi compétent et aussi zélé à toutes les bibliothèques de France ou d'Allemagne dont on ignore encore aujourd'hui les richesses.

Emile Chatelain.

---

11. — **De la philosophie d'Origène**, par M. J. Denis, professeur à la Faculté des Lettres de Caen. Mémoire couronné par l'Institut (académie des sciences morales et politiques). Paris, imprimé par autorisation du gouvernement à l'Imprimerie nationale, 1884. Grand in-8. de VII et 730 pp.

Quiconque aura désormais dans notre pays à parler d'Origène trouvera dans ce bel ouvrage un guide sûr et exact. M. J. Denis n'a traité des conceptions diverses d'Origène que d'après ses propres écrits qu'il a toujours cherché à ramener au texte original, quand il avait affaire à la traduction latine de Rufin du *De principiis*, ou à des citations latines faites par d'autres écrivains latins. En somme, c'est un livre fait avec une conscience scientifique irréprochable et avec une compétence parfaite pour ce qui est des questions philosophiques proprement dites.

Il me serait impossible de faire une analyse d'un ouvrage aussi considérable; je dois me borner à donner une idée générale de la distribution des matières.

M. J. D. commence son livre par une introduction générale présentant un tableau de l'état des esprits par rapport aux idées religieuses, du temps d'Origène et en Egypte, sa patrie, pour préparer en quelque sorte son lecteur aux conceptions souvent profondes et plus souvent encore extraordinaires, qu'il fera plus d'une fois passer sous ses yeux. Le second chapitre est consacré à la méthode d'Origène, et aboutit à cette conclusion que cet écrivain ecclésiastique n'avait aucune méthode, et que son procédé le plus ordinaire fut l'interprétation allégorique des passages qu'il empruntait aux Saintes Ecritures et qu'il tenait du juif Philon. Ce qui est plus important, c'est que la dernière partie de ce second chapitre nous apprend par avance à quelles sources Origène a réellement puisé les principes de sa doctrine. En premier lieu, Origène

prend pour point de départ la prédication évangélique; mais en l'acceptant, il l'éclaire et la développe, tant par la comparaison des textes de l'Ecriture, que par le raisonnement. En second lieu, s'étant formé certaines idées particulières en s'attachant à des textes qui avaient frappé son esprit enthousiaste, et les acceptant cette fois à la lettre et d'une manière absolue, il les prenait pour des principes accordés, en dehors et au-dessus de toute contestation. M. J. D en indique quelques-uns, pour faire comprendre quel usage plus ou moins erroné il en a fait, pour insister sur certaines doctrines que l'Eglise a condamnées comme hérétiques. En troisième lieu, Origène avait entre les mains, en outre des écrits de Philon, certains apocryphes, où les traditions juives étaient singulièrement mêlées d'idées orientales, qu'on a pris souvent pour du platonisme. Ce fut là qu'il prit sa doctrine de la préexistence des âmes plutôt que de certains passages du philosophe athénien. En quatrième lieu, pour entendre Origène, il faut se reporter sans cesse aux hérésies de son temps. On voit alors que plusieurs des plus aventureuses de ses conceptions ne sont que de légères modifications du gnosticisme, qu'il avait beaucoup étudié pour le combattre. Cinquièmement enfin, quoique Origène ait emprunté tel trait à Platon, tel autre aux stoïciens, ces idées d'emprunt n'ont pas été les forces vives, les causes efficientes de sa doctrine. M. J. D. ne croit pas qu'il ait puisé dans la science hellénique aucun de ses principes essentiels. Ce qu'il a pensé, il l'aurait pensé sans connaître en eux-mêmes les stoïciens ni Platon.

Dans le troisième chapitre, il est question de la théorie d'Origène sur Dieu et ses vertus ou hypostases dans lesquelles sa substance se développe et se traduit, et dans le quatrième M. J. D. montre que Dieu tel qu'il le conçoit est décidément un Dieu Créateur dans le sens le plus strict du mot. A ces notions générales qui sont en général communes á tous les chrétiens de son temps, Origène ajoute des doctrines qui lui sont propres. M. J. D. les expose dans les trois chapitres suivants. C'est d'abord l'opinion que toutes les âmes ont été créées en même temps et égales entre elles. C'est ensuite une théorie du péché originel qui ne ressemble en rien à celle que l'Église enseignait. De ces âmes, une partie est restée unie à Dieu et n'a point péché; elles forment la hiérarchie céleste; toutes les autres faisant un mauvais usage de la liberté morale que Dieu avait accordée à toutes, se détournèrent du bien, et devinrent des hommes et des démons, selon le degré de leur déchéance. Ces âmes tombées dans le péché seront-elles définitivement perdues? Origène ne peut le croire; quelque grande que soit leur faute, elles n'en restent pas moins les enfants de Dieu; elles seront punies comme elles le méritent, mais ces punitions les amèneront peu à peu à se réhabiliter; plus leur chute est profonde, et plus il leur faudra de temps pour en faire pénitence. Un nombre considérable d'existences différentes leur est accordé pour reconnaître leur crime et s'en repentir; elles passeront dans des mondes meilleurs à mesure qu'elles feront plus d'efforts pour se réha-

biliter, mondes que Dieu créera exprès pour les recevoir, de sorte qu'en définitive le salut sera universel. et qu'il y aura un rétablissement final. Combien devait paraître erronée une pareille doctrine à une Église qui parlait sans cesse du petit nombre des élus et des peines éternelles réservées à la multitude des pécheurs!

M. J. D., après avoir exposé la doctrine d'Origène, a cru devoir rechercher ce qu'elle devint après lui. Nous ne pouvons pas le suivre dans ces intéressantes et curieuses recherches; il nous suffit d'en donner une idée générale. Les chapitres VIII, IX et X sont consacrés à ce sujet. De son vivant, Origène avait eu de nombreux admirateurs, mais aussi des adversaires acharnés; il s'était même vu dégrader de la prêtrise. Après sa mort, l'opposition fut plus active encore, et le nombre de ses imitateurs baissa continuellement. Son nom devint de plus en plus suspect en Orient, et fut enfin anathématisé en 553, au second Concile général de Constantinople. Ce qui n'empêcha pas cependant la doctrine du rétablissement final, souvenir plus ou moins conscient de l'Origénisme, de reparaître presque jusqu'à la fin dans la théologie philosophique des Grecs.

Dans l'Occident, Origène, bien moins connu que dans l'Orient, fut complètement effacé par le triomphe de la doctrine augustinienne. M. J. D. ne cite que Jean Scot, qui le mentionne assez fréquemment, mais qui ne semble pas avoir connu ses écrits. Depuis que le cilicien Théodore de Tarse avait apporté la culture hellénique à la Grande-Bretagne, cette culture ne s'y était jamais perdue, ou du moins s'y était conservée dans quelques lieux retirés, tels que l'île de Hi et l'île des Saints. C'est dans un de ces refuges de la science antique que s'était formé Jean Scot Erigene (J. Denis, *La philosophie d'Origène*, p. 550 et suiv.). Mais le nom de l'auteur du *De divisione naturæ* fut suspect à l'Église romaine et n'exerça quelque action que sur des sectaires toujours condamnés en France et en Italie.

Dans le chapitre onzième dans lequel M. J. D. met en présence Origène d'un côté et Leibnitz et Jean Reynaud de l'autre, comparaison que je ne puis qu'indiquer, mais qui ne peut manquer d'offrir un puissant intérêt au lecteur, nous trouvons le jugement que l'historien de la philosophie porte sur les principes origéniques. Tout en reconnaissant qu'ils peuvent agir avec quelque puissance sur le sentiment religieux, il les tient dangereux pour la philosophie. Il les accuse d'ouvrir un champ illimité à l'imagination et de solliciter l'esprit à se lancer dans le pays séduisant des rêves et des chimères. Le système d'Origène aussi bien que celui de M. J. Reynaud qui n'en est en réalité qu'une forme moderne, n'ont pas un tel degré de probabilité qu'on ne puisse les rejeter sans déraison, et ne peuvent être considérés que comme des romans philosophiques.

Le problème qui a obsédé l'esprit d'Origène comme celui de J. Reynaud, c'est, ainsi que le fait observer M. J. D., le problème de l'autre

vie, sur lequel la raison n'a rien à dire. Elle enseigne sans doute que l'on peut raisonnablement espérer que la vie ne finit pas au cercueil, et sur quels fondements métaphysiques ou moraux repose cette espérance : mais elle ignore ce qu'est la vie d'outre-tombe, où et dans quelles conditions elle s'accomplira. L'imagination seule peut répondre à de pareilles questions. Il serait puéril de craindre de toucher et de se plaire à ces rêveries de l'imagination, à la condition toutefois de ne pas s'y attarder.

Dans un appendice qui forme le douzième chapitre, M. J. Denis examine « les Philosophumènes », prouve qu'on ne saurait les attribuer à Origène. Il faut espérer que la question est décidément résolue.

Cet ouvrage aussi remarquable par sa science que par le grand nombre de questions importantes qui y sont traitées ou auxquelles il est touché, aurait besoin d'une table analytique des matières, et même très étendue et très détaillée. Il est impossible, après l'avoir lu avec soin, de ne pas éprouver le besoin de revenir sur tels ou tels points; comment les retrouver, sans de longues recherches, si on n'a pas sous la main une table de ce genre ?

---

12. — **Christliche Dogmatik,** von Dr. A. E. BIEDERMANN, Professor der Theologie in Zürich. — In zwei Baenden. Erster Band : Der principielle Theil. Zweite, erweiterte Auflage. Un vol. in-8, de XVI et 382 pages. Berlin, Georg Reimer, 1884.

Nous sommes heureux de signaler la nouvelle édition de l'œuvre bien connue de l'éminent théologien suisse, parue il y a une quinzaine d'années sous sa première forme. M. Biedermann, qui passe pour représenter, et qui représente en effet avec une autorité incontestable, le point de vue de la fraction la plus avancée du protestantisme libéral ou indépendant, avait tenté de donner à ses théories la forme de l'exposition didactique et avait vu son traité accueilli avec un empressement bien naturel. Dans la courte préface mise en tête du présent volume, seul paru jusqu'à présent, qui traite des *Principes*, l'auteur indique que la principale modification apportée à son œuvre consiste dans les développements nouveaux donnés à sa théorie de la connaissance, qu'il n'avait point exposée expressément dans sa première édition et qui a donné lieu à des méprises. Il en a fait ici un livre à part sous le titre de *Die erkenntnisstheoretische Grundlage*, dont voici les principales divisions : 1° *Der Grundsatz des reinen Realismus ;* 2° *Der psychologische Gang des Erkenntnissprocesses ;* 3° *Die Metaphysik*. Suit un second livre, qui traite de l'essence de la religion et un troisième, consacré au principe de la dogmatique chrétienne.

Cette œuvre de haute portée, résumé d'un long enseignement et de méditations approfondies, n'a besoin que d'être signalée pour obtenir l'attention qu'elle mérite.

M. V.

13. — **Les Richesses du Palais Mazarin**, par le comte de Cosnac (Gabriel-Jules). Correspondance inédite de M. de Bordeaux, ambassadeur en Angleterre; état inédit des tableaux et des tapisseries de Charles Ier, mis en vente au palais de Somerset, en 1650; inventaire inédit dressé après la mort du cardinal Mazarin, en 1661. Paris, Renouard, 1884. 1 vol. gr. in-8 de v-430 pages.

M. de Bordeaux, qui a joué un certain rôle dans l'histoire diplomatique du ministère de Mazarin, est un personnage en lui-même fort peu intéressant. Fils d'un intendant de l'armée de Turenne, intendant lui-même en Picardie, encore tout jeune et inconnu, il fut choisi par le cardinal comme une créature dévouée, pour servir à la fois ses desseins politiques et ses goûts artistiques. Vers 1649, Mazarin l'envoya auprès de Cromwell, d'abord en qualité de ministre de France et plus tard comme ambassadeur. La position était assez difficile; si M. de Bordeaux sut s'en tirer assez bien, c'est surtout grâce aux ménagements du protecteur qui, sous une lenteur calculée et des retards toujours renouvelés, cachait un vif désir de s'allier la France pour mieux empêcher une restauration, mais aux meilleures conditions possibles; c'est aussi un peu par ses facultés brillantes et la perspicacité de son jeu. Il faut voir en lui un homme à succès, de mœurs légères et souvent peu dignes, mais qui s'en faisait un moyen diplomatique de réussir. Il resta sept ans à son poste, intrigant, dépensier, corrupteur, « employant au besoin la perfidie ». Grâce à de l'esprit et de l'habileté, il sut s'insinuer jusqu'à un certain point dans l'esprit de Cromwell, et obtenir au moins l'important résultat de sa neutralité vis-à-vis des deux partis qui divisaient alors la France. Quant au traité, il ne fut signé qu'en 1655 : Cromwell était d'autant moins pressé de conclure, que ses prétentions s'accroissaient avec sa puissance. Quelques années après, en 1660, Charles II montait sur le trône : M. de Bordeaux, désormais rebuté, dut rentrer en France assez piteusement et non sans quelques mésaventures; il ne tarda pas à y mourir.

L'histoire de ce héros de roman a cependant un côté qui peut aujourd'hui encore nous intéresser et que l'on n'avait jamais bien fait ressortir jusqu'ici : Le diplomate était greffé d'un collectionneur et d'un amateur éclairé. Mazarin le savait bien. Il l'avait envoyé en Angleterre, en grande partie pour mettre la main sur tout ce qui pouvait enrichir ses galeries et sa *maison :* tableaux, œuvres d'art, tapisseries, chevaux, chiens, et, avant tout, les débris de la splendide collection de Charles Ier; et il ne se gênait pas pour puiser dans les acquisitions personnelles de son commissaire, quand celui-ci se permettait d'avoir fait une trouvaille heureuse et avait l'imprudence de ne pas la cacher.

Ainsi se forma cette galerie sans rivale que Mazarin entourait de tant de soins jaloux et dont il avait tant de peine à se séparer. Inventaire en fut dressé après sa mort en 1661, et le roi en racheta aux héritiers, à prix forts, la meilleure partie, qui constitua dès lors le noyau principal des musées de l'État.

Le livre de M. de Cosnac est le développement, nous dit-il, d'un chapitre de son ouvrage *Souvenirs du règne de Louis XIV*. Il est intéressant, bien écrit, consciencieusement fait; mais il me paraît à la fois trop chargé de matières et mal distribué. Il y a deux choses dans le volume : une publication de documents inédits, et une étude sur le cardinal Mazarin comme collectionneur et sur la formation de ses galeries. Or, l'une est trop développée au détriment de l'autre, et en même temps elle la commente d'une façon trop générale et qui ne l'éclaircit pas suffisamment. Je m'explique : d'abord, les deux premiers chapitres sont de purs hors-d'œuvre. Comme les collections dont il s'agit étaient remplies de richesses artistiques de toutes sortes, l'auteur juge nécessaire et « plus attrayant » de donner un exposé historique des arts qui concourent à les former : de là trois dissertations, sur la peinture et la sculpture depuis les Égyptiens et les Assyriens, et sur la tapisserie (p. 27-53). Vient ensuite (p. 55-112), sous le titre, *Aperçu sur quelques peintres célèbres*, une série de quatorze notices succinctes. Prises à part, ces études, bien qu'un peu courtes, ne manquent pas d'intérêt; mais y avait-il bien lieu de les donner ici, surtout au début du livre? Tout cela aurait dû être mis en note, avec moins de commentaires et plus de précision, et servir à éclaircir l'*Inventaire* même, qui en avait besoin.

Les chapitres suivants, III, IV et V, et le VIIe, constituent l'histoire même des collections de Mazarin, la mission de M. de Bordeaux, ses trouvailles, les achats du cardinal, et nous conduisent jusqu'à sa mort. Cette partie est la plus développée : elle est longuement étudiée et contient des détails curieux et nouveaux; mais elle gagnerait à être un peu condensée, d'autant plus qu'elle n'est en somme qu'une introduction à la *Correspondance de M. de Bordeaux* (ch. VI, p. 169-240), publiée ici à peu près intégralement [1]. Reste l'*Inventaire* de 1661 [2] (ch. VIII, p. 276-411). C'est sans contredit la partie la plus intéressante du volume, et qui devait être la plus soignée. Malheureusement, nous n'avons guère que le texte et nous regrettons souvent un commentaire *perpétuel*. M. de Cosnac a bien mis en note quelques dates succinctes, mais ce n'est pas assez : c'est là qu'il aurait dû placer toutes les explications historiques ou artistiques qu'il a réunies sur les principales pièces énumérées. Le plan qu'il a suivi dans son ouvrage, dit-il (p. V), « a consisté à remettre en quelque sorte un livret-guide entre les mains du visiteur rétrospectif des richesses du palais Mazarin. » L'idée est excel-

1. Elle est tirée des Archives du ministère des affaires étrangères.

2. Il fait partie des *Mélanges Colbert* de la Bibliothèque nationale. M. de C. n'a publié ici que les articles concernant les tableaux (n°s 869-1367); les plats de faïence (1368-1385); statues (1386-1506); figurines modernes de diverses matières (1507-1633); tapisseries rehaussées d'or, tapisseries de laine et soie, tentures de broderies, etc. (1690-1798). Il a, avec quelque raison, laissé de côté le mobilier et la bibliothèque.

lente, mais le livret-guide n'est pas commode, car ce que j'y cherche surtout, l'historique de telle ou telle œuvre d'art que je connais, je ne le retrouve pas. Pourquoi ne pas suivre l'exemple des excellents catalogues du Louvre, et au besoin sacrifier un peu les sept premiers chapitres au dernier, le seul qui ait vraiment motivé la publication? Combien des articles énumérés dans l'*Inventaire* eussent fourni matière à d'intéressantes études, et combien sont insignifiants, tels quels, dans la sèche énonciation du notaire-priseur!

Ajoutez qu'il n'y a pas même une table des artistes nommés. Je me trompe : il y en a bien une, alphabétique (p. 423), mais de quel usage peut-elle être, puisqu'il n'y a aucun renvoi aux numéros de l'*Inventaire?* De même, l'auteur a voulu enrichir son volume en faisant reproduire un certain nombre de tableaux et de tapisseries ; mais il oublie de dire, ce qui eût été facile en deux lignes, si tel tableau est bien de la galerie Mazarine, à quel numéro de l'inventaire il se rapporte et ce qu'il est devenu.

Ce manque de méthode et de précision fait tort à un ouvrage intéressant, je le répète, soigneusement écrit, et qui pourra rendre de réels services. L'auteur l'a édité avec un luxe et une sollicitude dont il faut le remercier. L'illustration comporte quarante figures sur bois, dont quatorze portraits : elles ont été tirées de l'*Histoire des peintres* de Ch. Blanc, ce qui n'est pas beaucoup dire. En revanche, il y a un bon portrait du cardinal et cinq photogravures d'après de précieuses tapisseries de Simon Vouêt, de Raphaël et de Jules Romain [1].

H. de CURZON.

CORRESPONDANCE

Réponse de M. S. Reinach à M. Rouire [2].

M. Rouire m'invite à entrer dans l'examen du mémoire qu'il a lu le 29 août dernier à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Le fascicule des Comptes-Rendus pour le mois d'août n'ayant pas encore paru, je me réfère au résumé publié dans la *Revue archéologique*, 1884, II, p. 177 [3]. Qu'il me suffise de rappeler ici quelques textes.

---

1. Le *Sacrifice d'Abraham*, la *Prédication de Saint Paul*, la *Guérison du Possédé*, *Saint Paul à Paphos*, le *Repas de Scipion chez Syphax*.

2. Voir le numéro précédent de la *Revue*.

3. J'ai également sous les yeux le mémoire imprimé par M. Rouire dans les Comptes-Rendus de janvier-mars 1884, p. 37-48. L'auteur prétend y donner le texte et la traduction des passages classiques relatifs au Triton. Il est bien regrettable que de pareilles choses aient été imprimées à l'Imprimerie nationale, sous le patronage de l'Institut. Voici quelques échantillons :

On lit dans Ptolémée (éd. Nobbe), IV, 3, 11, p. 237, sous le titre Σύρτεως μικρᾶς θέσις, les noms des villes suivantes énumérées dans l'ordre suivant et accompagnés de leurs coordonnées géographiques qu'il est inutile de reproduire : Θέαιναι, Μακόμαδα, Τρίτωνος ποταμοῦ ἐκβολαί, Κάπη ἢ Τακάπη, Γιχθὶς ἢ Γιθίς.

Or, Θέαιναι (Thenae) est identifiée d'une manière certaine à Henchir Tina, au sud de Sfax ; Κάπη (Tacape) est non moins certainement Gabès ; Γιχθίς (Gighthis) est non moins certainement Henchir Sidi Salem Bou Ghrara, vis-à-vis de Djerba. Donc, les Τρίτωνος ποταμοῦ ἐκβολαί — embouchure de l'oued Gabès, qui, dans l'opinion de Ptolémée, communiquait avec les chtout — sont placées entre Sfax et Gabès, et non pas au-dessus d'Adrumète, à 120 kilomètres plus au nord.

On lit dans le même Ptolémée, IV, 3, 34, p. 243, sous le titre Μεταξὺ δὲ Βαγράδα ποταμοῦ καὶ τοῦ Τρίτωνος ποταμοῦ ὑπὸ μὲν Καρχηδόνα, une liste de villes parmi lesquelles Κίλμα (*Gilma*, près de Sufetula) ; cette ville est nommée après Sassura, située au sud du lac Kelbiah, et suivie de cinq autres noms de lieux qui nous conduisent bien au sud de l'oued Merg-el-Lil. A ὑπὸ μὲν Καρχηδόνα correspond ὑπὸ δὲ Ἀδρούμητον πόλιν (p. 244) ; dans cette seconde liste de villes, entre Adrumète et le Triton, se trouve Κάψα (Gafsa), qui est déjà dans la région des Chtout. Je regrette de dire que M. Rouire, en citant ces textes (*Comptes rendus*, 1884, p. 44), les a tacitement *corrigés*. Il identifie Οὔθιναet Οὐτίκνα, bien que ces villes aient des coordonnées différentes ; il cite, dans la seconde liste, Thysdrus après Ouktina, alors que les noms de ces deux villes n'appartiennent même pas au même paragraphe et sont séparés par *quatorze* autres noms. Mais il y a dans son raison-

---

Texte de Scylax.	*Traduction de M. Rouire.*
Κατὰ ταύτην (νῆσον Κερκινῖτιν) Θάψος... Ἀπὸ δὲ Θάψου [καὶ Λέπτεως] τῆς μικρᾶς *(sic)* καὶ Ἀδρυμητός ἐστι κόλπος μέγας εἴσω, ἐν ᾧ ἡ Σύρτις ἡ μικρὰ *(sic)*, Κερκινῖτις καλουμένη.	En face de Cercinna se trouve Thapsus... *De Thapsus l'on va à la petite Leptis et à Adrymès* (!!) et *au-dessus de ces villes* (!!) un grand golfe s'enfonce dans les terres ; dans ce fleuve est la petite Syrte, *ainsi appelée de l'île de Cercinna* (!!)
Texte d'Hérodote.	*Traduction de M. Rouire.*
Λωτοφάγων δὲ παρὰ θάλασσαν ἔχονται Μάχλυες.	*Au-dessous des Lotophages* (!!) et *en remontant la mer se trouvent* les Machlyes. — La traduction exacte est celle-ci : « Les Machlyes confinent le long de la mer aux Lotophages. »

M. Rouire pense qu'ἔχονται signifie *on trouve*, et que Λωτοφάγων signifie *sous les Lotophages*. La *Revue critique* ne s'adresse pas à ceux qui ignorent le rudiment.

P. 41 du même travail, une erreur plus grave. M. R. cite le texte de Méla : *Hadrumetum, Leptis, Clupea, Macomades*, Thenae, *Neapolis hinc ad Syrtim adjacent*. Traduction de M. R. : « Hadrumète, Leptis, Clupée, Macomades, *Thapsus* et Neapolis sont adjacentes à la Syrte ». Traduire *Thenae*, dont la mention est désagréable à M. Rouire, par Thapsus, c'est se moquer du monde ; en outre, Méla vient de parler de Carthage, et *hinc ad Syrtim adjacent* signifie : « De là jusqu'à la Syrte, on rencontre, sur le même rivage, etc. » Traduire *hinc ad Syrtim adjacent* par *sont adjacentes à la Syrte*, c'est prouver qu'on ne comprend pas le latin mieux que le grec. Voici la conclusion de M. Rouire : « Les villes mentionnées par Pomponius comme attenantes à la Syrte sont, *dans leur ensemble* (!!), autant de villes situées sur le golfe d'Hammamet. » Macomades et Thapsus ne sont guère qu'à 120 et 130 kilomètres de la pointe méridionale du golfe d'Hammamet.

Comme l'a déjà fait remarquer M. de la Blanchère, M. Tissot était au lit et mourant lorsque M. Rouire a lu son mémoire à l'Académie. Cela explique qu'on ait donné l'*imprimatur* à un travail qu'il faudrait pouvoir faire disparaître des *Comptes rendus*.

nement une erreur plus grave, qui trahit une ignorance complète de la langue grecque. Voici les textes : § 34 : Μεταξὺ δὲ Βαγράδα ποταμοῦ καὶ τοῦ Τρίτωνος ποταμοῦ ὑπὸ μὲν Καρχηδόνα (suivent vingt noms). § 37 : ὑπὸ δὲ Ἀδρούμητον πόλιν (suivent vingt-sept noms). Il est clair qu'ὑπὸ δὲ Ἀδρούμητον ainsi opposé à ὑπὸ μὲν Καρχηδόνα, signifie : Μεταξὺ δὲ Βαγράδα ποταμοῦ καὶ τοῦ Τρίτωνος ποταμοῦ ὑπὸ Ἀδρούμητον [1]. Or, voici ce qu'écrit imperturbablement M. Rouire (p. 45) : « Cette nomenclature (§§ 34-37) achevée, Ptolémée continue en nous donnant la liste des villes situées *après le fleuve Triton*, toujours en descendant vers le sud, et il commence par Adrumète. » De la part d'un philologue de profession, on verrait là une confusion volontaire qui mériterait d'être jugée très sévèrement [2].

Pline l'Ancien (éd. Littré), V, 4, p. 212, place le lac Triton *non loin des autels de Philènes*, et en deçà de la petite Syrte, tout en convenant que beaucoup d'auteurs le mettent entre les deux Syrtes. Dans la première hypothèse, le lac ne peut être que le Chott el Djerid [3]; dans la seconde, il est en pleine Tripolitaine, là où le place également la table de Peutinger (éd. Mannert, Segment VIII). Le Triton de M. Rouire n'est guère qu'à 400 kilomètres de là.

Méla sera-t-il plus complaisant? Au chap. VII de son livre I (éd. Baudet, p. 27) il décrit l'Afrique en commençant par Hippone, Rusicade et Thabraca, en continuant par le Bagrada, Utique, Carthage, Adrumète, Leptis, etc., c'est-à-dire en *suivant la côte* de l'ouest à l'est. Puis il parle de la petite Syrte, celle qui commence au dessous de Thenae (au sud de Sfax) et ajoute : « *Super hunc (sinum) ingens palus amnem Tritona recipit.* » Suivant une ingénieuse découverte de M. Rouire, *super hunc* signifie à 130 kilomètres *plus haut*. Méla, si méthodique d'ordinaire, se rend coupable d'un saut bien périlleux ; mais pourquoi lit-on à la phrase suivante : *Ultra est Oea oppidum, et Cinyps fluvius... tum Leptis altera*, localités qui sont toutes situées en Tripolitaine? Que M. Rouire lise le XIIIe chapitre du Ier livre de Méla, où il est question de la Cilicie : « *Non longe hinc Corycos oppidum portu saloque incingitur... SUPRA specus est, nomine Corycius.* Or, l'antre Corycien est à deux heures et demie de marche de Corycus [4], *dans l'intérieur des terres*. M. Rouire n'a donc pas tout à fait raison d'écrire, dans le compte rendu de son travail qu'il a communiqué aux journaux (*Revue archéologique*, 1884, II, p. 178, d'après le *Temps* et le *Journal officiel*) : « Le passage que cite M. Rouire avait été jusqu'ici déclaré inexplicable par tous les commentateurs (!). Pour la première fois, M. Rouire en donne la clef et en fait ressortir la grande importance à l'appui de sa thèse. » Il faut un peu de patience pour lire de pareilles choses, et beaucoup de confiance naïve pour les écrire.

Laissons de côté Strabon et Lucain, qui rejettent le lac Triton en Cyrénaïque, et Diodore, qui le met au Maroc. Venons-en au texte de Scylax, que M. Rouire invoque à son appui. Scylax (éd. Müller, t. I, p. 88) parle de la petite Syrte, qu'il appelle

---

1. Le Bagradas de Ptolémée coule du sud au nord. Ni Carthage ni Adrumète ne sont sur le Bagradas. Ce sont simplement les points de départ de lignes fictives que Ptolémée descend du nord au sud de manière à énumérer les villes comprises entre le Bagradas et le bassin des Chtont.

2. Le paragraphe suivant, § 41, commence par ces mots : μεταξὺ δὲ τῶν δύο Σύρτεων πόλεις αἵδε. Il correspond donc au § 34.

3. Les autels des Philènes sont appelés par Ptolémée (IV, 3, 14) ὅριον Ἀφρικῆς et placés dans la grande Syrte. Le texte de Pline *citra minorem Syrtim* n'est pas clair ; comme il ajoute *ultra Cyrenaica provincia* [*est*], il semble qu'il place le Triton près de la grande Syrte. Il y a sans doute une corruption ou une lacune dans ce passage.

4. *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1880, p. 133.

Cercinitis, d'après les îles Kerkennah, situées vis-à-vis de Sfax. Ἐν ταύτῃ τῇ Σύρτιδι ἐνέστηκεν ἡ νῆσος Τρίτωνος καλουμένη καὶ ποταμὸς Τρίτων. Le texte du passage est notoirement altéré, et s'il prouvait contre l'opinion reçue, on pourrait répondre par le principe de critique *corruptis locis nihil probatur*. Mais Scylax dit fort clairement que le fleuve Triton se jetait dans la petite Syrte ; or, le Triton de M. Rouire se déverse dans le golfe d'Hammamet. M. Rouire avait essayé autrefois de se tirer d'affaire en affirmant que la petite Syrte est le golfe d'Hammamet, et non le golfe de Gabès ; ayant renoncé à soutenir cette énormité, il ne peut plus invoquer en sa faveur le témoignage de Scylax.

Enfin, *last but not least*, voici le témoignage d'Hérodote (IV, 178) : « Après les Nasamons, qui habitent près de la grande Syrte, on trouve, en se dirigeant vers l'occident, les Makes et les Gindanes... Le cap situé en avant du pays qu'occupe cette dernière peuplade est habité par les Lotophages... Les Machlyes confinent le long de la mer aux Lotophages... qui s'étendent jusqu'à un grand fleuve qu'on appelle Triton et qui se jette dans le grand lac Tritonide. » Tout le monde sait que les Lotophages d'Homère habitaient au sud de Gabès, sur la côte opposée à l'île de Djerba ; or, le Triton de M. Rouire est à 300 kilomètres de là, dans un pays où ne mûrit pas le lotos.

Satis superque. Je demande pardon à la *Revue* d'avoir dû sacrifier quelques-unes de ses pages à la réfutation d'un paradoxe qui n'a pas même le mérite d'être spécieux.

Salomon Reinach.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le volume que M. Ernest Lavisse vient de publier à la librairie Colin (in-8°, xxx et 338 p.) sous le titre : *Questions d'enseignement national*, renferme les chapitres suivants : L'enseignement historique en Sorbonne et l'éducation nationale. — Cours publics et cours fermés à la Faculté des lettres de Paris. — Les étudiants à la Faculté des lettres de Paris. — L'enseignement et les examens. — Allocutions aux étudiants de la Faculté des lettres de Paris (31 octobre 1882, 6 novembre 1883, 4 novembre 1884). — Discussion d'une thèse de philosophie (thèse de M. Marion) et à ce propos du déterminisme historique et géographique. — Discussion d'une leçon d'histoire (sur les quatre premiers Capétiens). — L'enseignement de l'histoire à l'école primaire. — Universités allemandes et universités françaises. — Charles Graux (biographie de notre regretté directeur, qui a paru en tête des *Mélanges Graux*; l'exemple de Graux, dit M. Lavisse, montre mieux que toutes les théories ce que doivent être et un étudiant et un professeur d'enseignement supérieur). Un de nos collaborateurs reviendra plus longuement sur ce volume, dont les chapitres ont été écrits au cours des discussions récentes sur la réforme de l'enseignement. Ajoutons, en attendant, que dans l'*Avant-propos* M. Lavisse montre le lien qui unit ces divers chapitres et en présente les idées générales. Cet avant-propos se termine par un hommage à la mémoire d'Albert Dumont : « Toutes ces idées, dit l'auteur, Dumont les avait. Il voulait faire et faisait une œuvre nationale... et c'est pourquoi, le jour de ses funérailles, lorsque j'ai vu, au sortir de

l'église, le drapeau s'incliner devant son cercueil, j'ai pensé que cette récompense, la plus haute que puisse recevoir un citoyen, Albert Dumont la méritait. »

— La dernière *Revue orientale* publiée par notre collaborateur M. Clermont-Ganneau, dans le nº du 30 décembre 1884 du *Journal officiel*, contient le compte rendu de la *Chrestomathie élémentaire de l'arabe littéral*, par MM. H. Derenbourg et Spiro; de la nouvelle édition de la *Grammaire hébraïque* de Preiswerk; des *Ancient empires of the East*, par M. Sayce; de *The empire of the Hittites*, par M. W. Wright; de *Religion und Mythologie der alten Aegypter*, par H. Brugsch.

— M. Eug. Beauvois a fait tirer à part (du *Muséon*, juillet 1884) une étude sur *la fontaine de Jouvence et le Jourdain dans les traditions des Antilles et de la Floride*; il y montre que les Gaels cherchaient la fontaine de Jouvence fort loin à l'ouest de l'Europe; or les Lucayens et les Floridiens, dont le pays répondait quelque peu à cette donnée, y signalaient une source et une rivière dont les eaux avaient une vertu merveilleuse et régénératrice. « Pour que les croyances des premiers eussent ainsi leur contre-partie dans les circonstances locales ou les traditions des autres, il fallait que les Celtes précolombiens eussent réellement visité le Nouveau-Monde et que les navigateurs de leur race eussent imposé leur manière de voir aux indigènes par un contact prolongé. »

— Des amis, élèves et collègues du regretté Albert Dumont ont conçu la pensée d'honorer et de perpétuer sa mémoire par la fondation d'un ou plusieurs prix destinés aux élèves de l'enseignement supérieur : *Prix Albert Dumont*. Un comité a été formé sous la présidence de M. G. Perrot, directeur de l'École Normale supérieure. Nous ne doutons pas que ce projet ne rencontre de vives sympathies et de nombreuses adhésions. Les souscriptions devront être remises à M. Lantoine, trésorier du Comité, au secrétariat de la Faculté des lettres à Paris.

AUTRICHE. — Les bruits relatifs à la fondation d'une Université catholique à Salzbourg se confirment. Il paraîtrait que des sommes importantes sont rassemblées et qu'un comité est constitué. Il ne s'agit pas de créer d'un seul coup l'Université. On compte organiser successivement chaque faculté au fur et à mesure de la constitution des ressources pécuniaires. De cette manière il serait possible d'ouvrir ici à peu de temps les cours de la faculté « d'histoire et de philosophie » par laquelle on veut commencer.

GRÈCE. — M. Constantin Sathas vient de faire paraître (à Paris, à Venise et à Leipzig) le tome V de ses Μνημεῖα τῆς ἱστορίας ἑλληνικῆς ou *Documents relatifs à l'histoire de la Grèce* (1 vol. in-4º). Ce recueil renferme, dans les quatre volumes précédents, des dépêches reçues et envoyées par la chancellerie vénitienne concernant les possessions grecques de la République et conservées dans les archives de Venise. Le nouveau volume se compose de pièces de la même nature, mais déposées dans les archives de diverses villes d'Italie. On sait que cette publication est poursuivie par M. Sathas sous les auspices de la Chambre des députés de Grèce.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 9 janvier 1885.

M. Ernest Desjardins, président, prononce une allocution dans laquelle il rend hommage à la mémoire de M. Frédéric Baudry et rappelle les travaux variés par lesquels il s'est fait connaître.

Les commissions annuelles de l'Académie sont ainsi composées pour l'année 1885 :

Commission des travaux littéraires : MM. Ravaisson, Egger, Renan, Maury, Delisle, Miller, Hauréau, de Rozière ;

Commission des antiquités de la France : MM. Renier, Maury, Delisle, Hauréau, Desnoyers, de Rozière, Alexandre, Bertrand, Schlumberger ;

Commission des écoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Ravaisson, Egger, Léon Renier, Delisle, Miller, Jules Girard, Heuzey, Georges Perrot ;

Commission du nord de l'Afrique : MM. Renan, Léon Renier, Pavet de Courteille, Duruy, Georges Perrot, Barbier de Meynard, Schefer, Maspero ;

Commission administrative : MM. Jourdain, Deloche.

Sont aussi membres de toutes ces commissions, les membres du bureau de l'Académie : MM. Ernest Desjardins, président, Gaston Paris, vice-président, et Wallon, secrétaire perpétuel.

M. Gaston Paris est élu membre de la commission du prix Volney, en remplacement de M. Adolphe Regnier.

L'Académie, après délibération en comité secret, procède à l'élection d'un correspondant étranger, en remplacement de M. Lepsius. M. Domenico Comparetti est élu.

Ouvrages présentés : — par M. Delisle : 1° Fournier (Paul), *le Royaume d'Arles et de Vienne sous les premiers empereurs de la maison de Souabe* ; 2° Beaurepaire (Eug. de), *Variétés archéologiques* et *Promenade de la Société française d'archéologie dans la ville de Caen* ; 3° *Mémoires de* (sic) *Eustache Piemond, notaire royal delphinal de la ville de Saint-Antoine en Dauphiné*, publiés par A. Brun Durand ; par M. Alexandre Bertrand : Adam (Lucien), *la Langue des Esquimaux ; les Idiomes négro-aryen et maléo-aryen ; les Langues américaines ; les Langues ouralo-altaïques ; Du parler des hommes et du parler des femmes en langue caraïbe ; Du genre dans les diverses langues* ; — Par M. Georges Perrot : Tissot (Ch.), *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, tome Ier.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 24 décembre 1884.

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME

La Société reçoit de nouvelles adhésions à la pétition pour la conservation des monuments historiques dans les colonies et possessions françaises. Ce sont celles des sociétés suivantes : Société historique littéraire, etc., du Cher ; Société académique Franco-hispano-portugaise de Toulouse ; Société savoisienne d'histoire et d'archéologie ; Société d'agriculture, industrie, etc., de la Lozère ; Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis ; commission des antiquités de la ville de Castres.

M. Palustre fait connaître un monument funéraire de la famille d'Alesso retrouvé au château d'Ussé (Indre-et-Loire). Il communique ensuite les photographies de remarquables objets d'orfèvrerie ancienne faisant partie du trésor de la cathédrale de Trèves.

M Courajod lit un mémoire intitulé *Germain Pilon et les monuments de la chapelle de Birague à Sainte-Catherine du Val des Ecoliers*, dans lequel il démontre, à l'aide de gravures et de dessins anciens, que deux écussons de marbre blanc d'un goût charmant et d'une très belle opération, entrés récemment au Louvre, proviennent du célèbre tombeau de Valentine Balbiani, femme du chancelier de Birague.

M. Héron de Villefosse annonce à la compagnie que le R. P. de la Croix vient de commencer des fouilles à Antigny (Vienne) dans un ancien cimetière mérovingien et que ces fouilles qui promettent d'être très fructueuses ont donné déjà des résultats importants ; il présente l'estampage d'une inscription romaine qui avait été employée pour faire un sarcophage et qui renferme des noms gaulois intéressants. Une note de M Ernault professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, accompagne l'envoi du P. de la Croix. Plusieurs inscriptions funéraires mérovingiennes ont été découvertes ; l'une contient une formule nouvelle relative au respect dû à la sépulture.

M. Héron de Villefosse présente ensuite de la part de M. Loustau divers objets trouvés à Orléansville (Algérie). Une matrice de sceau en terre cuite portant trois noms romains et un charmant petit médaillon en pâte de verre muni d'une belière ; on y voit deux têtes romaines, un homme et une femme de l'époque d'Antonius, mais qu'il est impossible d'identifier d'une manière plus précise.

M. Flouest donne de nouveaux détails sur l'idéogramme en forme d'S dont il a déjà parlé précédemment.

Le Secrétaire,

Signé : H. Gaidoz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 4 — 26 janvier — 1885

14. — J. S. van Veen. **Quæstiones Silianæ.** 104 pages, in-8. Leyde, 1884.

Les trois premiers chapitres de cette dissertation sont destinés à prouver une fois de plus que la matière du poème de Silius Italicus, et spécialement des chants VII et VIII, est empruntée à Tite-Live, avec quelques exceptions en faveur de Polybe, mais que Silius a voulu être poète et non historien. Le chapitre IV discute le texte de plusieurs vers tirés de presque tous les chants du poème. En appendice, 29 thèses qui renferment des conjectures sur différents auteurs grecs et latins.

---

15. — **Martials Buch der Schauspiele.** Mit Anmerkungen von Ludwig Friedlænder, Professor in Kœnigsberg. Kœnigsberg, 1884. 22 pages, in-4.

S'il est un savant qui soit désigné pour faire une édition de Martial avec commentaire explicatif, c'est M. Friedlænder, l'auteur des *Mœurs romaines*. Aussi faut-il espérer que la brochure dont on vient de lire le titre n'est qu'un spécimen. Le plan en est fort bien conçu. Dans une courte introduction, M. F. fixe l'époque de la composition de ce livre d'épigrammes, en apprécie la valeur littéraire, et rend compte de la tradition du texte. Le texte, revu d'après des collations nouvelles des principaux mss., est accompagné d'une quadruple série de notes : 1° les variantes entre le nouveau texte et celui de Schneidewin ; 2° les variantes des mss., les conjectures, etc. ; 3° les réminiscences chez Martial et les imitations de Martial chez d'autres poètes ; 4° le commentaire explicatif. On peut se demander si la première série est bien nécessaire en présence de la seconde. Celle-ci paraît fort soignée. La troisième, due à M. E. Wagner, ne manque certes pas d'intérêt. Mais c'est la quatrième qui appelle principalement l'attention, et qui est aussi la plus développée. Les observations de grammaire et de métrique n'y font pas défaut, mais, comme de juste, laissent la plus grande place à l'explication des

faits. Et ici, l'extrême concision ne fera pas méconnaître au lecteur attentif la richesse des informations et le bonheur des rapprochements.

---

16. — **Quam ob causam Graeci in sepulcris figlina sigilla deposuerint** (thèse latine), par M. E. POTTIER. Paris, Thorin, 1883, in-8, 124 pages et une planche en héliogravure.

Les lecteurs de la *Revue* ont sans doute entendu parler des terres cuites de Myrina. Ces terres cuites proviennent d'une nécropole d'Asie-Mineure fouillée dans ces dernières années par plusieurs membres de l'Ecole française d'Athènes, MM. Pottier, S. Reinach et Veyries. La moisson a été abondante et les gens curieux des choses antiques pourront admirer prochainement dans les vitrines du Louvre quelques spécimens de cette fabrique dont le style rappelle souvent celui de Tanagre et qui d'ailleurs paraît avoir eu à sa disposition plusieurs moules tanagréens.

Après avoir fait connaître au public dans une série d'excellents articles [1] les résultats des fouilles de Myrina, M. P. a eu l'idée de présenter sous une forme méthodique les observations qu'il avait eu l'occasion de faire sur l'usage et le sens des figurines en terre cuite. Ce travail a été proposé à la Faculté de Paris comme thèse de doctorat. Il se compose de deux parties. La première, sur laquelle j'insisterai peu, n'est que l'exposition de toutes les interprétations données jusqu'à ce jour. M. P. ne les accepte pas, mais il ne les condamne pas non plus entièrement : les examinant chacune à leur tour, il montre en quoi, selon lui, elles ne sont pas justes, en quoi elles sont vraies, ce qu'il faut en rejeter, ce qu'il faut en retenir.

Dans la seconde partie, M. P. reprend la question tout entière. Il commence par rassembler et commenter les textes anciens relatifs aux terres cuites, puis les témoignages fournis par les monuments figurés, enfin les données qui résultent des fouilles et en particulier des fouilles de Myrina. De l'ensemble de ces observations, il tire les conclusions suivantes :

1° Les terres cuites n'avaient pas par elles-mêmes une signification funéraire. Elles étaient fabriquées sans destination bien définie. Les coroplastes, travaillant à leur fantaisie, offraient dans leurs boutiques un assortiment varié de figurines dont l'acheteur pouvait faire tel usage qui lui plaisait, qui pouvaient à son gré être employées comme cadeaux ou être consacrées comme *ex-voto* soit aux divinités domestiques, soit à tel ou tel dieu d'un sanctuaire public, soit aux mânes des morts ;

2° Les terres cuites trouvées dans les tombeaux ne sont pas autre chose que le témoignage de la piété des vivants à l'égard des morts. Les

1. *Bulletin de corresp. hellénique*, 1882, p. 388 et 557 ; 1883, p. 81, 204, 493.

morts sont dans une certaine mesure des divinités. De même que dans les temples on consacre des statuettes, des coupes, des plats, mille objets de tout genre, précieux ou non, de même on dépose dans les tombeaux des vases et des figures en terre cuite. Ce sont des *ex-voto* de part et d'autre, qui n'ont par eux-mêmes aucune signification sacrée ou funéraire et qui ne prennent une valeur religieuse que par le fait seul d'avoir été consacrés.

La théorie est spécieuse; elle est développée avec une richesse d'arguments et de remarques ingénieuses qui font grand honneur à la science et au talent de M. Pottier. Mais j'avoue que je ne suis pas convaincu. M. P. a raison de refuser aux terres cuites un sens funéraire. Mais il va trop loin lorsqu'il prétend qu'elles étaient fabriquées sans destination précise. Du moment que les coroplastes avaient pour un certain nombre d'objets déterminés une clientèle assurée, ils devaient naturellement faire des figurines d'un caractère spécial approprié aux besoins de cette clientèle. On voulait des *ex-voto* pour les temples : ils fabriquaient donc des *ex-voto* pour les temples. L'examen des terres cuites trouvées à Tégée et qui, sauf de très rares exceptions, ont toutes un caractère évidemment religieux et votif ne laisse aucun doute sur ce point. Si l'usage avait été d'offrir des *ex-voto* pour les morts, pourquoi n'auraient-ils pas fabriqué aussi des *ex-voto* pour les morts? M. P. en cite bien quelques-uns. Mais ils sont très peu nombreux, alors que l'on compte par milliers les figurines jusqu'ici découvertes dans les tombeaux et qui représentent ce qu'on pourrait appeler des sujets de fantaisie. Si la thèse de M. P. était vraie, nous devrions avoir nos musées remplis de figurines à sujets funéraires. Il ne faut pas oublier que les coroplastes étaient des ouvriers préoccupés avant tout d'aller vite en besogne et de simplifier à l'extrême les procédés d'exécution. Dès qu'ils étaient sûrs d'une clientèle déterminée, dès qu'ils voyaient qu'un genre de figurines était souvent demandé, ils créaient un type qu'ils reproduisaient à l'infini. Si l'usage ou plutôt la formalité d'offrir des *ex-voto* aux morts avait existé au même titre que celui des *ex-voto* aux dieux dans les temples, on peut être certain que les coroplastes auraient imaginé des types d'*ex-voto* funéraires comme ils ont imaginé des types d'*ex-voto* religieux. Ils ne se seraient pas donné la peine de s'ingénier à faire du nouveau, à tirer des moules qu'ils avaient en petit nombre tant de figures variées, à combiner des motifs plus ou moins piquants, en un mot à créer à force d'adresse tout ce petit monde de statuettes si évidemment destinées à amuser les regards des vivants. A quoi bon une pareille dépense d'imagination et de dextérité s'il se fût agi simplement d'offrir un assortiment d'*ex-voto* populaires à la piété plus ou moins indifférente de ceux qui, se rendant à des funérailles, voulaient avoir une terre cuite à jeter sur la tombe?

La théorie de M. P. s'accorde mal avec ce que nous savons des mœurs funéraires de l'antiquité. L'usage, du moins à l'origine, semble avoir été

d'ensevelir avec le défunt tout ce qui lui avait appartenu, ses esclaves, ses captifs, son cheval, son mobilier, ses armes, ses bijoux. Avec le temps l'usage perdit de sa rigueur, mais ne disparut pas entièrement. On n'enferma plus avec le mort tout ce qu'il avait possédé, mais quelques souvenirs de son ménage passé, des vases, un miroir, une boîte à fard, un jouet, un bijou, ou même de simples reproductions, sans valeur et sans consistance, de ses bijoux. M. P. constate lui-même cet usage (p. 86). Nest-il pas naturel de considérer les terres cuites comme des souvenirs analogues que le défunt emportait de sa maison dans son tombeau?

Le problème de l'interprétation des terres cuites est si complexe qu'il est difficile d'arriver à une solution qui s'impose. Remercions pourtant M. Pottier d'avoir à son tour tenté l'entreprise. Remercions-le surtout de nous avoir donné un petit volume aussi intéressant, aussi plein de faits nouveaux et d'observations pénétrantes. Ce travail ne sera pas moins goûté par le public savant qu'il l'a été comme thèse par la Faculté des Lettres.

Jules Martha.

---

17. — **Die paulinische Lehre vom Gesetz nach den vier Hauptbriefen**, von Lic. Dr. Eduard Grafe. Brochure in-8, de 26 p. Freiburg i. B. und Tübingen, 1884. J. C. B. Mohr (Paul Siebeck). Prix : 40 pf.

On sait l'importance de la doctrine de la Loi dans le système de l'apôtre Paul. Fauteur exalté de la tradition juive dans les temps qui précédèrent la crise connue sous le nom de Conversion, il en devient, par un curieux revirement, l'adversaire le plus résolu, du jour où il a reconnu le Christ ou Messie dans la personne de Jésus de Nazareth récemment mis à mort. Et chose bien plus étrange! c'est maintenant aux disciples authentiques de Jésus, à ses apôtres qu'il se trouve avoir affaire, prétendant qu'ils ont conservé à la loi mosaïque une valeur qui a cessé de lui appartenir par le double fait de la mort et de la résurrection du Christ.

Ces circonstances diverses sont aujourd'hui bien établies; encore faut-il les définir avec la précision que permettent les textes authentiques à nous parvenus, autrement dit les quatre grandes épîtres pauliniennes aux Galates, Corinthiens et Romains. M. Grafe, dans la présente dissertation, qui est un écrit d'*habilitation* à l'enseignement dans la faculté de théologie de Berlin, s'est attaché à élucider l'idée de Loi en la dégageant des éléments qui empêchent de la saisir dans sa simplicité. Après avoir écarté l'opinion que le mot νόμος ait une portée différente selon qu'il est, ou non, accompagné de l'article, — opinion qu'ont, récemment encore, soutenue Volkmar et Holsten, — pour établir que l'apôtre ne distingue point entre les portions rituelles et les portions morales

de la loi traditionnelle, l'écrivain expose la signification qui convient au mot et le but assigné à la loi par les documents ci-dessus indiqués. « Le juif et, en un certain sens, le judéo-chrétien lui aussi, prétendait que la loi avait pour objet de justifier l'homme devant Dieu par l'accomplissement des œuvres de la loi; » Paul assure directement le contraire et nie la possibilité d'une justification quelconque par le moyen de la loi. Il est très curieux de voir l'intrépide logicien se débattre dans la sorte d'impasse où l'a jeté une antithèse forcée. M. Grafe expose avec clarté et dans un ordre aisé à suivre, les différents éléments du raisonnement de l'apôtre, déclare avec beaucoup de sens que, selon les circonstances, il ne faut pas s'étonner de voir celui-ci atténuer ou, au contraire, exagérer l'expression de sa pensée, et il termine par des considérations qui montrent une vue saine et dégagée des choses. « Cette doctrine de la loi, propre à Paul, dit-il, ne pouvait paraître évidente par soi à ses adversaires judéo-chrétiens : cela se comprend parfaitement. On peut même penser que les vues les plus justes sur la position historique de la loi se trouvaient dans le camp des contradicteurs de l'apôtre. C'est ainsi, par exemple, que la conscience juive était fondée à ne pas voir entre la loi (mosaïque) et la promesse (faite à Abraham) le contraste qu'il y marquait. L'apôtre se mettait dans une situation scabreuse, en essayant de ruiner la loi par la loi elle-même. Il était impossible de n'être pas sensible à la contradiction d'une attitude qui, du même coup, maintenait l'autorité divine de l'Ancien Testament et sacrifiait son sens historique. Les déclarations de l'Ecriture étaient constamment alléguées comme preuves, et en même temps ce qui constituait le caractère religieux et national particulier de celle-ci, était condamné. — Il n'en reste pas moins que, par son exégèse allégorico-spirituelle, Paul dépasse de beaucoup ses contemporains. Par son assertion fondamentale de la substitution de la foi à la loi comme moyen de salut, l'apôtre représente le noyau même du christianisme, et c'est précisément par sa doctrine de la loi qu'il est devenu le plus grand des apôtres, le plus puissant fauteur du christianisme. »

Nous n'avons rien trouvé de tout à fait nouveau dans cette dissertation, mais nous sommes heureux d'y louer des qualités de justesse, de simplicité, de bonne exposition, dont les écrivains théologiques de l'Allemagne prennent généralement trop peu de souci.

M. Vernes.

---

18. — **Notes sur les livres liturgiques des diocèses d'Autun, Chalon et Macon**, avec un choix de leçons, d'hymnes et de proses composées en l'honneur de quelques saints spécialement honorés dans ces diocèses. Par M. Pellechet, Paris, H. Champion; Autun, Dejussieu père et fils, 1883. Gr. in-8 de xij et 537 pp., plus 1 f.

Malgré son titre modeste, l'ouvrage de M. Pellechet, est un des livres de bibliographie les plus extraordinaires que nous ayons jamais eus entre les mains. L'auteur, qui a sans doute poursuivi ses recherches pendant de longues années, a réuni sur l'ancienne liturgie des trois diocèses aujourd'hui administrés par l'évêque de Langres des renseignements qui nous surprennent par leur étendue et leur variété. Il a lui-même tout vu, tout lu, tout recueilli; il semble qu'aucune bibliothèque ne soit restée en dehors de ses investigations.

Les *Notes* de M. P. sont divisées en deux parties; la première contient une description minutieuse de 226 ouvrages manuscrits ou imprimés : bréviaires, cérémoniaux, diurnaux, graduels, heures, missels, etc.; la seconde est consacrée aux analectes liturgiques. Ce qui rehausse singulièrement l'intérêt de l'ouvrage, ce sont les renseignements que l'auteur y a fait entrer sur tous les personnages qui y sont cités à un titre quelconque. Ces notices révèlent une patience et une érudition singulières.

Un livre tel que celui dont nous parlons ne saurait être analysé; c'est une mine précieuse de documents dont profiteront également ceux qu'intéresse l'ancienne liturgie française, ceux qui étudient l'histoire ecclésiastique et ceux qui aiment la bibliographie en général. Nous n'aurions qu'un reproche à faire à M. P., c'est d'avoir suivi une seule et même méthode pour la description des manuscrits, des incunables et des imprimés postérieurs au xv[e] siècle; mais il confesse lui-même son erreur avec une bonne grâce qui nous dispense d'insister sur ce point.

Nous nous contenterons de quelques observations de détail, qui prouveront à l'auteur que nous avons véritablement lu son livre.

P. 36. — Le *Breviarum Cabillonense* ne peut appartenir au xv[e] siècle, puisqu'il sort des presses d'Henri Estienne, qui ne commença d'exercer qu'en 1502; il ne doit pas être antérieur à 1506 ou 1508. Le Pierre Le Goux, qui fit imprimer ce bréviaire est probablement celui qui traduisit en vers français le *Psautier que composa le glorieux saint Hierosme a l'honneur de la glorieuse vierge Marie* (Paris, Antoine Verard, s. d., in-4.)[1].

P. 70. — Jehan Higman exerçait encore en 1500, année où nous lui voyons imprimer un *Missale Carnotense* (Biblioth. nat., Inv. B. 1753. Rés.).

P. 72. — Le poème français placé en tête des *Horae Cabillonenses* :

Du hault rocher de vraye eternité,

1. Voy. Du Verdier, éd. Rigoley de Juvigny, III, 282.

se trouve avec le nom de « maistre Charles Morel » au fol. 14, v°, d'un ms. qui a figuré en 1881 à la vente de la collection F. Didot (Cat., n° 27); il se trouve également, sans nom d'auteur cette fois, à la fin d'un ouvrage de Martial d'Auvergne, les *Mattines, en francoys, nouvellement faittes sur la genealogie et vie Nostre Dame* (s. l. n. d., mais Lyon, vers 1490, in-4. goth.).

P. 84. — Les *Instructions des curez et vicaires pour faire le prosne* doivent être celles de Gerson, souvent jointes aux éditions des *Statuta synodalia*. Cf. *Revue critique*, 1881, I, 214.

P. 87. — Le *Manuale curatorum Eduense* compte en réalité 118 ff. et non 117, parce qu'il y a deux ff. cotés 101. La notice *De compoto* qui est chiffrée 120 est bien le 8° des ff. liminaires; mais il est possible qu'elle ait été composée pour figurer à la fin d'un autre volume, contenant 120 ff., qu'il y aurait lieu de rechercher.

P. 143. — M. P. n'a pu se procurer de renseignements précis sur une édition des *Officia propria Matisconensia* publiée en 1601. On en trouverait peut-être dans les *Ordonnances generales faictes par Mgr le reverendissime evesque de Mascon pour le reglement de son diocèse* (Lyon, Pillehotte, 1602, in-8)[1]. Il est probable que les *Officia* furent de même imprimés à Lyon.

P. 150. — Le *Catalogue de la Bibliothèque municipale de Bordeaux* (Jurisp. 2686) cite le *Recueil des Ordonnances sinodales du diocèse de Chalon* à la date de 1700. — Ajoutons que le libraire lyonnais Jean Certe exerçait dès l'année 1672. A cette date il publia l'*Explication des ceremonies de la grande messe de paroisse, selon l'usage romain*, de J.-J. Olier, in-12 (même catalogue, Théol. 1748).

P. 227. — M. P. nous donne une foule d'indications précieuses sur le culte de saint Lazare en France et spécialement à Autun. Il eût été curieux, ce nous semble, de dire quelques mots, sinon des innombrables drames religieux dans lesquels figure le personnage ressuscité par le Christ, au moins du mystère représenté à Autun, en 1516, avec un luxe extraordinaire. Barthélemi de Chasseneuz nous a donné une curieuse description du théâtre construit à cette occasion dans la cité éduenne [2]; le même auteur nous a conservé [3] une hymne composée alors par Pierre Turrel [4]. Voici le commencement de ce second passage, qui eût été à sa place dans les analectes liturgiques :

1. Biblioth. munic. d'Amiens, Th. 1914.
2. *Catalogus Gloriae mundi*, éd. de Lyon, Georges Regnault, 1546, in-fol., fol. 235 *d*.
3. *Ibid.*, fol. 296 *b*.
4. Sur Pierre Turrel, voy. La Croix du Maine, éd. Rigoley de Juvigny, II, 327; Du Verdier, III, 347. — Aux ouvrages cités par les deux bibliographes on peut ajouter : 1° *La grant Pronostication avec l'almanach, bien au long calculée pour l'an mil ccccc et xxiij*, pièce imprimée par Pierre Grangier à Dijon, in-4, et dont la Bibliothèque nationale ne possède que le titre (Rés. p. V 166); 2° une autre pronostication : *C'est ce que sera par les influences celestes, present l'an mil ccccc. xxxiii*, etc., dont on trouvera la description dans le *Supplément au Manuel du libraire*, II, 815.

« Sunt et ibi [Heduae] reliquiae sanctorum, praecipue corpus sancti Lazari, ad quem recurrunt plures morbo gravati et sanantur, faciesque peregrinis devotis ostenditur. Cujus zoilogia (prout ab Heduis anno Domini 1516 in amplissimo theatro per varias personas lusa fuit in mense Augusto), carmine saphico adonioque aedita a Petro Turrello Heduensi, viro undequaquam literatissimo, sequitur :

«Rethores Gallam taceant ad aram,
Naviget quo vult Ararim Sedunus,
Nec virens sacra druydes celebrant
Illice viscum.
« Sed suum patrem recolet beatum
Coelicis toto modulis in orbe
Lazarum tristi phaeretro levatum
Hedua felix. »

L'hymne est composée de 33 strophes ; à la suite viennent 5 distiques rappelant les diverses fêtes de saint Lazare célébrées dans l'église d'Autun :

« *Hinc sequuntur Lazaralia quae in praedicta ecclesia celebrantur* :

« Haec tibi sacra tulit celebranda Sydonius heros,
Augustudune qui fovet aedis opes.
Resurrectio.
« Divus ab Elyseis revocatur Lazarus oris,
Aurea dum verno vellera sole tepent.
Passio.
« Lazarus extrema truncatus morte quiescit,
Cum sacer Erigonis sydera Phaebus agit.
Revelatio.
« Vult quoque Lazarias celebrandum Humbertus ad aedes
Cum nocuam clarus lustrat Apollo Nepam.
Translatio.
« Denique thuricremas jubet ire Gerardus ad aras
Frigida brunalis dum struit Egla nives.
Finis. »

Barthélemi de Chasseneuz fait suivre ces deux pièces d'assez longs détails sur les églises d'Autun.

P. 283. — Aux renseignements très complets et très curieux que M. P. nous donne sur le culte de saint Léger en France et en Suisse, on peut ajouter la mention d'un mystère français joué à Béthune en 1519 [1], et celle d'une tragédie allemande représentée à Lucerne en 1606 [2].

1. La Fons de Mélicocq, ap. Champollion-Figeac, *Documents historiques*, IV, 329.

2. *Tragœdie vom heiligen Leodegar*, ms. à la Bibliothèque municipale de Lucerne, n° 284. Voy. le P. Gall Morel dans le *Geschichtsfreund*, XVII, 125 ; XXIII, 222.

On pourrait citer de même un certain nombre d'ouvrages dramatiques ayant pour objet la vie de la Madeleine, celle de sainte Marthe, de saint Symphorien et de saint Vincent.

P. 401. — Un ms. des *Annales Provinciae* est conservé à la Bibliothèque Méjanes, à Aix (n° 506).

La table des matières qui termine les *Notes* de M. Pellechet, bien que déjà fort copieuse, gagnerait à être encore augmentée. On pourrait y ajouter bien des noms que l'auteur cite en passant, par exemple les suivants : Balard (Amédée), 177; Boucher (Guill.), 177; Chasaulx (Jehan de), 52; (Philibert de), 52; Clic (Philippe), 177; Dignot (Nicolas), 52, etc.

Émile Picot.

---

19. — **Frédéric II et Louis XV,** d'après des documents nouveaux, 1742-1744, par M. le duc de Broglie. Paris, Calmann Lévy, 1885, 2 vol. in-8, 418, 445 p.

Ces deux volumes, bien que publiés sous un titre particulier, sont la continuation immédiate des belles études dont la première partie, *Frédéric II et Marie-Thérèse*, avait eu un si juste retentissement. En réalité, c'est une *Histoire de la guerre de succession d'Autriche* que compose M. le duc de Broglie; à la façon dont le récit s'arrête et dont l'intérêt demeure suspendu, à la fin du dernier volume paru, nous avons lieu d'espérer que la suite ne se fera pas trop attendre. C'est l'histoire d'une des périodes les plus intéressantes du XVIIIe siècle, et c'est de l'histoire puisée directement aux sources, très étudiée dans le détail, très liée dans l'ensemble, très littéraire enfin, comme doit l'être l'histoire pour accomplir son rôle et marquer les grandes époques dans la mémoire des hommes. Je ne puis que répéter, à propos de ces deux volumes, ce que j'ai dit des précédents. Il semble même qu'avec le progrès des événements, l'allure du récit s'en va toujours plus vive et plus dégagée. On ne peut écrire mieux sur un temps où l'on écrivait si bien, ni parler plus spirituellement de gens qui avaient tant d'esprit. L'auteur, qui est fort expert en cette escrime, n'avait jamais livré d'assaut plus redoutable que celui dans lequel il affronte le maître des maîtres : je veux parler du chapitre consacré à *la Mission de Voltaire à Berlin* (II, p. 1). Voltaire fut médiocre en cette aventure, et le grand railleur se trouve ici réduit à la parade. Il fut dupe, et il le fut surtout de sa vanité. M. le duc de B. est impitoyable pour lui. Je ne répondrais pas qu'il n'y ait apporté une complaisance particulière, qu'il n'ait été bien aise de se venger du philosophe aux dépens de l'agent improvisé, et qu'il ne mêle à l'inimitié naturelle du croyant pour le sceptique le dédain du grand seigneur diplomate pour l'homme de lettres qui se fourvoie dans les négociations et n'y réussit point. Le persifleur est ici persiflé, comme il en usait lui-même avec ses adversaires, c'est-à-dire sans pitié. Les

coups portent, l'histoire ne peut que donner raison à la critique. M. le duc de B. a complété son récit par un appendice (II, p. 401), qui contient, à titre de preuves, les parties inédites de la correspondance politique de Voltaire. C'est un ragoût pour les curieux, mais les curieux avisés trouveront peut-être encore un peu de malice dans cette publication.

Frédéric et Marie-Thérèse n'occupent plus, comme dans les précédents volumes, le devant de la scène. L'action se déplace et s'arrête longtemps en France. Les tableaux sont plus variés : on passe de l'armée à la cour, les batailles et les intrigues de palais varient l'exposé des négociations. Frédéric est étudié avec la même antipathie clairvoyante, Marie-Thérèse avec la même sympathie respectueuse; mais, bien que ce ne soit qu'une nuance, il me semble que, dans ces volumes, M. le duc de B., tout en demeurant justement sévère pour Frédéric et un peu arbitrairement indulgent pour Marie-Thérèse, met plus volontiers en lumière chez Frédéric la profondeur des desseins et l'habileté supérieure de l'exécution, chez Marie-Thérèse l'âpreté du sang autrichien et les arrière-pensées de calcul. (Cf. par exemple I, p. 248.) Il y avait là, pour un écrivain aussi consommé, de beaux motifs de contraste et d'oppositions de couleur, entre la chancellerie militaire de Frédéric, l'oratoire diplomatique de Marie-Thérèse et le licencieux harem où Louis XV commençait de ruiner, avec la royauté, la fortune de la France. L'auteur ne pouvait se dispenser d'entr'ouvrir au moins et de résumer en quelques traits cette chronique cynique. Il l'a fait avec une entière liberté d'esprit, et dans la mesure juste qui convenait à son sujet. (Cf. I, p. 203.) La politique s'est trouvée, en effet, mêlée et très intimement à l'histoire des multiples incestes de main gauche qui firent entrer, comme on disait en style noble, « au lit du Roi » les trois sœurs de Nesle. Cette méchante pièce, où Richelieu joua les valets complaisants et que M. le duc de B. appelle finement la comédie *du Roi malgré lui*, est racontée avec entrain (I, p. 213); les suites en sont tour à tour plaisantes et lugubres, pleines d'opprobre et pleines de ridicule. Le voyage de Metz, le faux départ pour la guerre, la maladie, la confession, la pénitence du roi, les restrictions mentales, les espérances de la favorite et de ses amis, l'émotion si touchante du public et de l'armée, leur indignation après la palinodie, toute cette histoire, qui tient du roman, est exposée en traits rapides, entremêlés de réflexions qui, pour être sobres, n'en portent pas moins, partant, comme elles le font, d'un sentiment très élevé. (Voir par ex. II, p. 391-398.) Le lecteur, j'en suis sûr comme l'auteur lui-même, s'arrêtera plus volontiers aux nobles et consolants tableaux que présente l'armée française. C'est une belle page de nos annales militaires que celle de la retraite de Prague (I ch. I); on ne peut lire, sans s'associer à la pensée qu'elles expriment, ces lignes qui forment, sur cet épisode, la conclusion de M. le duc de Broglie (I, p. 159) : « Si parmi ceux qui jetteront les yeux sur ces pages, il est des combattants

de nos dernières guerres qui aient subi le supplice d'un siège soutenu sans espérance et terminé par une capitulation sans conditions, s'il en est qui aient été traînés captifs et désarmés sur les rives glacées de l'Elbe ou de l'Oder, ceux-là, j'en suis sûr, estimeront heureuse l'armée qui avait trouvé un général décidé à la soustraire, n'importe au prix de quels hasards, à ces dernières insultes de la fortune. En mémoire de ce qu'ils ont souffert, ils accorderont à la résolution virile qui sauva, ce jour-là, l'honneur des armes françaises, un retour de justice et de reconnaissance. » Le tome I prend les événements au mois de juillet 1742, le tome II s'arrête à l'été de 1744.

Albert Sorel.

---

20. — Umberto Ronca. **La Secchia Rapita d'Alessandro Tassoni.** Studio critico. Caltanisetta. 1884, in-12, 154 pages. Prix : 2 fr. 50.

La *Secchia Rapita*, suivant le mot de Carducci, que M. Umberto Ronca a pris pour épigraphe de son livre, « ferme le cycle des épopées en Italie, » en même temps qu'elle inaugure une ère nouvelle pour la littérature nationale; on comprend l'intérêt et l'attrait que présente une œuvre de cette importance; objet déjà, de la part de M. Carducci, d'une étude pleine d'aperçus ingénieux, elle a tenté à son tour M. U. R. et, dans l'essai dont on vient de lire le titre, il s'est efforcé de faire encore mieux connaître et apprécier ce poème original et singulier.

Après avoir caractérisé par quelques-unes de ses œuvres Tassoni, cette « figure aux traits fortement marqués », et essayé de fixer la date encore incertaine de la composition de la *Secchia Rapita*, — il prouve que déjà, en 1612, les six premiers chants étaient achevés, et que les deux suivants et derniers le furent entre 1617 et 1618, — M. U. R. étudie en lui-même ce poème étrange, où se mêlent et se confondent les traditions payennes et chrétiennes, les souvenirs de l'histoire nationale et les réminiscences de l'épopée chevaleresque, mais aussi où aucune de ces grandes choses n'est prise au sérieux et où une ironie moqueuse et impitoyable s'attache à les rabaisser au niveau de la vie commune. Monde des héros et des dieux, rien n'a trouvé grâce, en effet, devant Tassoni, et s'il a recours aux légendes de l'ancienne poésie, ce n'est pour lui qu'une matière à exercer sa verve comique.

Cette ironie que l'auteur de la *Secchia Rapita* a répandue sur toute son œuvre, avait depuis longtemps déjà fait son apparition dans la littérature italienne; elle éclate dans les poèmes du Pulci, du Boiardo, de l'Arioste, signe manifeste du doute qui régnait alors dans les âmes, des incertitudes et du malaise d'une époque de transition. L'épopée héroïque se survivait à elle-même parce que rien ne subsistait de ce qui en avait fait l'inspiration ou en avait été la raison d'être, et que la foi manquait en ces souvenirs glorieux d'un passé maintenant incompris;

de là la faiblesse des poèmes chevaleresques composés à la fin du xv[e] ou pendant la première moitié du xvi[e] siècle. Le Tasse le comprit bien, puisque, après son *Renaud*, il renonça aux légendes héroïques qu'il avait entrepris d'abord de mettre en œuvre, pour aborder un sujet historique; la *Jérusalem Délivrée* marque ainsi une transformation nouvelle de l'épopée italienne, mais elle en fut en même temps le dernier épanouissement et la fin. Tassoni, dans la *Secchia Rapita*, vint rappeler aux poètes qui, comme Chiabrera, voulurent marcher sur les traces du Tasse, que le temps de l'épopée était passé.

On comprend sans peine que cette œuvre qui réagissait ainsi contre des tendances toujours vivaces, qui heurtait des traditions poétiques aussi anciennes que respectées, dut étonner les contemporains et qu'elle a pu être l'objet de jugements bien divers de la part de la postérité. Née à une époque de troubles intérieurs dont Tassoni avait été le témoin attristé, on a cru y voir la satire des divisions intestines qui avaient causé la rusne de l'Italie; M. U. R. accorde bien que Tassoni a voulu faire la satire des discordes de sa patrie, mais il l'a fait, dit-il, non pour amener ses compatriotes à faire un retour sur eux-mêmes, mais seulement pour les faire rire et les divertir; la *Secchia Rapita* aurait eu ainsi un caractère purement négatif et, au lieu de donner une vie nouvelle à la poésie déchue, elle en aurait rendu impossible le relèvement. Soit : mais comment prétendre après cela que Tassoni a montré aux poètes contemporains « comment il fallait traiter avec vraisemblance et une dignité vraiment héroïque un sujet grave et important »? L'auteur de la *Secchia Rapita* se louait avec une complaisance marquée d'avoir fait un poème d'un genre nouveau; M. U. R., qui le rappelle et en reconnaît la vérité, s'est attaché à marquer ce qui distingue l'œuvre de Tassoni de celle des autres poètes de son époque; ce qui surprend, c'est qu'il n'ait point songé à le comparer à ses imitateurs étrangers, Boileau et Pope. Malgré ce qu'il y a parfois de froide rhétorique dans son poème, Tassoni leur est évidemment supérieur par l'heureux emploi des traditions poétiques et par la peinture des caractères. Le Culagna de la *Secchia Rapita* entre autres, que M. U. R. rapproche avec raison de l'Astolfo du Pulci, du Boiardo et de l'*Orlandino* de l'Arétin, est une des figures les plus originales de la poésie italienne moderne, et rien ne saurait lui être comparé dans le *Lutrin* ou l'*Enlèvement de la boucle de cheveux*. C'est par des créations semblables que la *Secchia Rapita* « marque, comme le dit M. U. R., un progrès de l'esprit italien, et qu'elle témoigne d'un sentiment plus vrai de la réalité ».

Je termine par cette citation l'examen de l'essai de M. Umberto Ronca; si on peut lui reprocher quelques longueurs, on doit reconnaître aussi qu'il a étudié avec amour son sujet, et qu'il en a examiné avec soin toutes les faces : il ne restera après lui que bien peu de choses à dire sur un poème qui fait époque dans l'histoire de la littérature italienne et qui a inspiré à Boileau un de ses chefs-d'œuvre. Ch. J.

21. — **Albanesische Studien**, von Gustav MEYER. — I. Die Pluralbildungen der Albanesischen Nomina, in-8, 108 pp. — II. Die Albanesischen Zahlwœrter, in-8, 82 pp. — Wien, C. Gerold, 1883-84.

Ces deux intéressantes monographies inaugurent une série d'études où pour la première fois les principes phonétiques de l'école néo-grammaticale seront appliqués à la solution du problème albanais. D'importants résultats sont acquis dès à présent : on sait à n'en pas douter que l'albanais appartient à la branche européenne de la famille indo-germanique; d'incontestables affinités permettent en outre de le rattacher, au moins provisoirement, au rameau septentrional, et la vieille hypothèse de la descendance pélasgique (?) des Albanais n'est plus guère soutenable aujourd'hui, si l'on ne veut voir dans les Pélasges les ancêtres communs des Slaves et des Germains. Mais aucune des langues de notre famille, sans en excepter celle des Tsiganes, ni même peut-être ces idiomes éteints de l'Asie Mineure dont il ne nous reste que d'informes fragments épigraphiques, n'est plus difficile à classer que la langue albanaise, et l'on s'en convaincra en lisant les longues listes de mots d'emprunt que M. Gustav Meyer a dressées dans la première de ses *Études*. Latin, italien ou roumain, turc, grec, serbe ou bulgare, l'albanais a pris de toutes mains : son lexique et même sa grammaire ressemblent à un travail de marqueterie, et, à chaque corrélation qu'on découvre, se pose la question de savoir si l'on a affaire à une affinité primitive ou à un emprunt récent.

Cette question, M. G. M. la résout très souvent avec bonheur; mais l'étymologie pure n'occupe dans son œuvre qu'une place accessoire. Sa première *Étude* est surtout morphologique : il y analyse les diverses désinences plurales, soit indigènes, soit exotiques, qu'admet la grammaire albanaise, et montre par de nombreux exemples comment ces désinences s'affixent indistinctement aux noms, exotiques ou indigènes, préalablement classés selon la finale du thème. Il résulte de cet examen très minutieux que l'albanais possède jusqu'à dix formations plurales d'origine différente (I, p. 95 sq.), parmi lesquelles on remarque un pluriel périphonique tout à fait analogue à celui de l'allemand moderne.

Le titre de la seconde *Étude* la rattacherait également à la morphologie; pourtant ici c'est la phonétique qui tient le premier rang. Le temps est loin où l'on croyait avoir à peu près tout fait pour l'étude des noms de nombre indo-européens, quand on les avait proprement disposés en colonnes où figurait même le polynésien *rua* en regard du latin *duo*. Dans le mémoire de M. G. M. la comparaison des noms de nombre entre eux disparaît en quelque sorte derrière l'étude approfondie des équivalences phonétiques que cette comparaison l'amène à découvrir : traitement de la gutturale palatale (p. 75 sq.), par lequel l'albanais se rapproche du slave; traitement de la nasale sonante indo-européenne (p. 25); permutation de l'explosive dentale en spirante (*th* anglais doux, p. 28 sq.); nasalisation des voyelles, spéciale ou dialecte guègue,

et particulièrement fréquente dans celui de Scutari (p. 53 sq.). C'est là le côté original et vraiment fécond des recherches du savant helléniste; car sur l'origine des numéraux albanais nous apprenons en somme assez peu de chose. On sait combien présentent d'obscurités ceux des langues indo-européennes même les mieux connues, à plus forte raison ceux d'une langue toute moderne, de plusieurs desquels on ne saurait dire au juste s'ils appartiennent au fonds indo-européen primitif ou s'ils sont empruntés à quelque idiome voisin. Ne le regrettons pas trop : l'explication de telle ou telle forme énigmatique isolée n'offre guère qu'un intérêt de curiosité; elle est prématurée d'ailleurs, tant que les caractères généraux du langage n'ont pas été déterminés. M. G. M. a donc bien fait d'ajourner la solution d'un grand nombre de questions, qui se résoudront d'elles-mêmes le jour où sera mieux connue la phonétique albanaise dont il s'est appliqué à asseoir les fondements.

Quelques erreurs d'impression qui s'étaient glissées dans la première *Étude* ont été relevées à la fin de la seconde : dans les mots *δisk* (p. 19), *δrom* (p. 37), *δrŭmén* (p. 52) et *δikúl'* (p. 67), l'initiale est une spirante interdentale, et non un s'mple *d*. C'est là la seule correction importante au point de vue phonétique.

Nous imiterons la réserve de l'auteur en ne nous appesantissant pas sur les observations de détail.

I, p. 25 : *ah* = gr. ἠχώ. M. G. M. avoue que l'*a* albanais rend cette étymologie fort douteuse. Elle paraît même tout à fait invraisemblable à qui songe que l'η du grec moderne est un *i*. Si donc le mot n'appartient pas au fonds albanais primitif, il n'a pu être emprunté qu'à un dialecte grec où l'α long s'était maintenu. Sans doute il n'y a point jusqu'à présent d'exemples certains d'emprunts de l'albanais au grec ancien; mais de pareils emprunts n'en demeurent pas moins possibles et même probables. Sait-on d'ailleurs jusqu'à quelle époque, peut-être peu distante de la nôtre, les dialectes non ioniens de la Thessalie septentrionale ont pu sporadiquement survivre à l'invasion de la κοινή?

I, p. 27 : *argát* = ἐργάτης suggère une réflexion analogue en nous reportant aux dialectes grecs (éléen, locrien), où l'ε se nuançait en α sous l'influence d'un ρ subséquent [1].

I, p. 52 : *drapen* = δρέπανον. V. infra, II, p. 35.

I, p. 61 : *ñér* (homme) donné sans preuves comme mot albanais; en présence de l'extrême rareté des représentants européens de l'arien *nar-* (on sait que M. Bréal conteste l'ombrien *nerf*), on pourrait également conjecturer un emprunt du grec. Toutefois les faits recueillis II, p. 18-19, semblent confirmer l'opinion de M. Gustav Meyer.

II, p. 9. — Aux cas d'emprunt de numéraux réunis par M. G. M. on peut ajouter les faits suivants : dans la langue ottomane les numéraux arabes ou persans sont presque tous usités concurremment avec

1. Cf. Havet, *Mém. Soc. ling.*, II, p. 167 sq. — *argatis* spricht man auch heute z. B. in Epirus und in Lokris (Krumbacher, *K. Z.* XXVII, p. 519 i. n.).

les numéraux turcs, les fractions s'expriment jusqu'aux dixièmes par par des formules dont le numérateur est turc et le dénominateur arabe, et le persan *cjörek* (1/4) est d'un emploi vulgaire, surtout dans le sens de « un quart d'heure. »

II, p. 28. — M. G. M. montre fort bien la scission du *d* indo-européen en explosive (*d*) et spirante (δ) albanaises; mais il ne paraît pas prendre souci de savoir en vertu de quelle loi cette scission s'est opérée. D'après les exemples cités il semble que la permutation en spirante se produise surtout à la médiale.

II, p. 35. — Si l'*a* de *drapen* (faux) exclut l'hypothèse d'un emprunt hellénique, il ne s'oppose pas moins au rapprochement immédiat du gr. δρέπανον avec l'albanais *drapen* ou *drapi* envisagé comme légitime; en effet l'albanais reproduit ordinairement avec la plus grande fidélité l'*e* européen. Il faut donc, ou bien que *drapen* ait été emprunté à un dialecte où le ρ nuançait l'ε en α et à une époque où le δ grec était encore une explosive; ou mieux encore, puisque l'albanais répond par *a* à l'*o* sud-européen, *drapen* procéderait, comme le veut M. Gustav Meyer, de l'indo-européen, mais correspondrait phonétiquement à un type grec à racine fléchie *δρόπανον (cf. ὄργανον, πόπανον et autres). Ce n'est pas à dire, bien entendu, que ce type fictif ait jamais existé.

V. HENRY.

CHRONIQUE

FRANCE. — Par un décret du 10 janvier, rendu sur la demande du Collège de France, M. BARBIER DE MEYNARD passe de la chaire de langue persane à la chaire de langue arabe, devenue vacante par le décès de M. Guyard.

— M. Hartwig DERENBOURG, professeur d'arabe à l'Ecole des langues orientales vivantes, est nommé maître de conférences d'arabe à l'Ecole des Hautes-Études, en remplacement de M. Guyard.

— M. Eugène MÜNTZ, nommé suppléant de M. Taine dans la chaire d'esthétique de l'Ecole des Beaux-Arts, a fait son premier cours, le 17 janvier, à deux heures et demie.

— MM. Joseph et Hartwig DERENBOURG ont fait tirer à part le premier fascicule de la deuxième série de leurs *Etudes sur l'épigraphie du Yémen* (12 p., extrait du « Journal Asiatique »); on y trouve une appréciation des résultats obtenus par M. Ed. Glaser qui vient de s'arrêter à Paris, après avoir terminé le voyage qu'il avait entrepris sous les auspices de la commission du *Corpus inscriptionum semiticarum*

— M. Charles HENRY, dans deux articles intitulés : « *Les manuscrits de Léonard de Vinci ; son enseignement géométrique d'après les manuscrits A, B et D de l'Institut (Revue de l'Enseignement secondaire et supérieur*, 1er et 15 janvier 1885), commence par retracer l'histoire des manuscrits du grand penseur et par résumer ses principales découvertes scientifiques ; il étudie ensuite particulièrement les deux premiers volumes de la publication de M. Charles Ravaisson-Mollien et parvient aux

conclusions suivantes : 1° Léonard a connu l'augmentation de poids résultant de la calcination du plomb et il a attribué ce fait avant Rey et Lavoisier à une fixation d'une partie de l'air; 2° Léonard a eu de la force une conception philosophique en tous points semblable à celle de Leibniz; 3° Léonard a eu une idée très précise du *principe de la moindre action* qui devait jouer un si grand rôle dans la science aux XVII[e] et XVIII[e] siècles; 4° Léonard a enseigné pour la construction des polygones plusieurs élégants procédés qui lui sont très probablement personnels. M. Charles Henry, qui est parvenu à lire ou à interpréter des passages encore obscurs du ms. B, nous promet une adaptation française avec notice de la récente publication de M. J.-P. Richter; en attendant, il rend pleine justice au travail de M. Ch. Ravaisson-Mollien et conclut en ces termes : « Le monument qu'il élève à Léonard est une de ces grandes œuvres d'érudition qui honorent le siècle et le pays. Alors seulement que la publication du dernier manuscrit sera achevée, on pourra écrire sur l'homme, le plus complexe des hommes, le livre définitif. » Rien ne saurait remplacer en effet une publication intégrale et photographique des manuscrits.

— M. Tamizey de Larroque vient de placer le cardinal Bichi dans la galerie où il a réuni déjà plusieurs des correspondants de Peiresc et compte en réunir encore une trentaine, tous hommes d'élite, grands érudits et amis de l'illustre conseiller au parlement de Provence. (*Le cardinal Bichi, évêque de Carpentras, lettres inédites écrites à Peiresc, 1632-1637*, suivies de diverses lettres adressées au même savant, relatives au comtat Venaissin et à la principauté d'Oranges, publiées avec avertissements, notes et appendice. Marseille, Lebon; Paris, Picard. In-8°, XXXII et 55 p., extrait de la *Revue de Marseille et de Provence*, et tiré à 120 exemplaires.) M. T. de L. reproduit d'abord une courte notice sur Bichi, tirée d'un manuscrit de la bibliothèque d'Inguimbert, l'*Histoire du comté Venaissin et de la ville d'Avignon*, par Fornéry; puis, à la suite de cette notice, il donne quelques extraits de divers autres recueils qui la complètent sur différents points. Viennent ensuite les lettres adressées à Peiresc par Bichi; elles n'ont rien de très remarquable; ce sont celles, non d'un homme d'état, mais d'un homme du monde, aimable et spirituel; elles ne contiennent, selon le mot de Peiresc, que des *chosettes*, il est vrai, exprimées avec agrément. Ces lettres sont suivies, comme l'indique le titre, de quatorze autres lettres rangées suivant l'ordre alphabétique des noms des signataires et d'une description, adressée à Peiresc, d'une remarquable grotte du mont Ventoux, description que le grand érudit a améliorée par des corrections et des observations autographes. Ce recueil est le septième de la série des *Correspondants de Peiresc*, commencée il y a quelques années par M. Tamizey de Larroque, et nous ne nous doutons pas que l'infatigable chercheur ne l'achève prochainement.

— On remarquera dans le fascicule de janvier de la *Revue indépendante* (pp. 206-223) une suite de notes fort intéressantes sur *le marquis de Sade*; l'auteur anonyme de cet article instructif y « enregistre, comme il dit, quelques documents rencontrés au hasard d'autres recherches et quelques réflexions de simple bon sens »; citons seulement le résumé d'une relation adressée en 1777 à Vergennes par la présidente de Montreuil, les renseignements tirés des *Origines féodales dans les Alpes occidentales* de M. Léon Menabrea, un certain nombre de lettres de de Sade passées en vente, etc.

— La *Nouvelle Collection illustrée* (à un franc le volume) que publie la librairie Léopold Cerf, vient de s'augmenter d'un volume nouveau intitulé *Tableau de la littérature allemande*, par M. Albert Lange, professeur au lycée Louis-le-Grand et maître de conférences à la Sorbonne.

— La Société de géographie vient de décerner le prix Jomard, pour 1885, à M. Er-

nest Leroux, éditeur. Cette récompense est motivée par la publication du *Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la géographie depuis le* XIIIe *jusqu'à la fin du* XVIe *siècle*, dont la collection comprend actuellement sept volumes, publiés par MM. Ch. Schefer, de l'Institut, Henri Harrisse et H. Cordier.

— L'éditeur de la *Revue*, pour répondre au désir d'un grand nombre de collaborateurs et d'abonnés, a l'intention de publier une table générale de la *Revue critique* depuis son origine jusqu'à la fin de 1884. L'impression commencera dès que deux cents souscripteurs auront envoyé leur adhésion. Le prix de souscription est de 10 fr.

BELGIQUE. — L'université de Bruxelles vient de fonder une chaire d'histoire des religions : M. GOBLET D'ALVIELLA a ouvert ce cours avec une leçon sur les *Préjugés qui entravent l'étude scientifique des religions* (Bruxelles, librairie Muquardt, 1885, broch. in-8°).

ITALIE. — M. JEAN VELOUDO, bibliothécaire en chef de la Marciane de Venise, vient de prendre sa retraite, après quarante-trois ans de services Les érudits de tous les pays, et particulièrement les nombreux amis qu'il possède en France, en Angleterre, en Russie et en Grèce, ne pourront manquer de regretter une détermination qui les prive du concours d'un tel savant. Aucun d'eux n'oubliera son bienveillant empressement et son urbanité. Ce que chacun se rappellera surtout, c'est l'érudition aussi variée que solide qu'il joignait à la profonde connaissance des trésors de cette magnifique bibliothèque qu'il a administrée durant tant d'années. S'il nous était permis de former un vœu, ce serait que M. Jean Veloudo fît imprimer prochainement ses travaux sur l'histoire littéraire de la Grèce moderne, fruit des recherches qu'il a faites pendant près d'un demi-siècle dans les bibliothèques et les archives de Venise. La publication d'une œuvre tant désirée ferait le plus grand honneur à M. Veloudo, et accroîtrait encore, s'il est possible, la reconnaissance que lui doit le monde savant. — E. L.

RUSSIE.— M. Vsevolod MILLER a fait paraître, il y a deux ans, un volume intitulé *Études ossètes*. Première partie. *Textes ossètes*.— Seconde partie. Recherches (Moscou, 1882) ; p. III, 162 ; VII, 301, in-8°. « Osetniskie Stioudu, I. Osetniskie Tekstu, II. Izslêdovaniya. ») « Les Ossètes » — lisons-nous dans la préface, — « présentent un intérêt considérable au linguiste et à l'ethnographe : le premier [1] trouvera dans leur langue des traits incontestables de la famille iranienne, le second s'intéressera à eux comme à un peuple de notre race indo-européenne, — peuple qui, jusqu'à nos jours, a conservé son individualité et l'antique caractère de sa vie dans les montagnes du Caucase et parmi des peuples d'origine différente. » L'auteur, après deux ans d'étude de la langue ossète, a entrepris un voyage en Ossétie pendant l'été de 1880, pour étudier de plus près les dialectes, et pour recueillir de la bouche des indigènes des textes de récits et de chansons populaires. La première partie de l'ouvrage contient ces textes accompagnés d'une traduction russe ; la plus grande partie est publiée pour la première fois. Ce sont : 1° des récits épiques concernant les « nartes », c'est-à-dire les héros populaires ; 2° des fables et des contes, et 3°, des chants. La seconde partie renferme la grammaire détaillée de la langue ossète, dont les deux dialectes — *iron* et *digore*, — sont traités ensemble et comparés aux autres langues iranienes et au sanscrit. L'auteur cherche toujours à ramener les sons et les formes ossètes aux sons et aux formes de la langue iranienne mère. Outre la grammaire, cette seconde partie contient une étude sur les croyances religieuses des Ossètes (chap. VII).

---

1. En particulier l'iranisant.

— M. V. Stasov commence à Saint-Pétersbourg la publication d'un grand ouvrage en français et en russe sur l'*Ornement slave et oriental d'après les manuscrits anciens et modernes.*

— M. Buslaev, dont on connaît les belles études sur l'art russe, vient de publier à Moscou une Apocalypse illustrée d'après les manuscrits russes du XVI[e] au XIX[e] siècle.

— M. Brandt commence à Moscou une traduction russe de la *Grammaire comparée des langues slaves* de Miklosich.

— M. Voskresensky publie dans cette même ville une Chrestomathie générale des langues slaves.

— La correspondance inédite d'Ivan Tourguenev vient de paraître à Pétersbourg.

— M. Skabalanovitch, a publié à Pétersbourg une étude sur l'empire et l'église de Byzance au XI[e] siècle. Dans la *Revue de lecture chrétienne* il a donné également une intéressante étude sur la science et l'école à Byzance au XI[e] siècle.

SUISSE. — De 1830 à 1836 feu J. A. Galiffe publiait à Genève trois volumes des *Notices généalogiques sur les familles genevoises depuis les premiers temps jusqu'à nos jours*, fruit de longues recherches qui lui valurent plus d'un reproche, mais aussi plus d'un témoignage de reconnaissante approbation. Son fils, le professeur J. B. G. Galiffe, continua cet ouvrage par un IV[e] volume qui parut en trois livraisons, de 1857 à 1866. Soutenu actuellement par d'actifs collaborateurs, le professeur Ritter, (dont la *Revue*, 1883, p. 79, a signalé un mémoire sur les recherches généalogiques à Genève), le sous-archiviste Ls. Dufour-Vernes et Ferd. Reverdin, il publie un tome V (Genève, Jullien, 1884. 8°, XVI et 610 pp.), et fait espérer soit de nouveaux volumes, soit la réimpression promise depuis longtemps du tome II, complètement épuisé. Nous ne pouvons détailler le contenu si riche du volume actuel; mentionnons du moins son intérêt international, vu la proportion considérable et plus grande qu'en aucune autre ville d'Europe, de familles étrangères réfugiées à Genève. La France est représentée dans ce volume par l'Auvergne, le Barrois, le Bourbonnais, la Champagne, le Dauphiné, la principauté de Dombes, le Gatinais, le pays de Gex, le Languedoc, le Lyonnais, le Soissonais, sans compter la Savoie; l'Allemagne, par la Bavière, Francfort, la Hesse, le Wurtemberg. M. Galiffe, qui publiait en 1881 un ouvrage spécial sur le refuge italien à Genève, a relevé quelques généalogies de cette provenance, de même que M. Dufour.

— Dans une intéressante brochure intitulée *la légende paléographique du papier de coton* (Genève, Schuchardt. In-8°, 18 p., extrait du « Journal de Genève » du 29 octobre 1884), M. C. M. Briquet met en doute l'existence du papier de coton et pense que ce terme a été pris dans l'origine pour désigner une apparence extérieure et non pas une composition chimique du papier. Il n'ose affirmer d'une manière absolue qu'il n'y a jamais eu de papier de coton, mais il a pu se procurer des spécimens d'un certain nombre de documents qu'on croyait écrits sur du papier de coton; il les a analysés au microscope et, en remontant aussi haut qu'il lui était possible, il n'a trouvé que du papier ordinaire, du papier de chiffe bien caractérisé. Les recherches de M. Briquet démontrent, en somme, qu'on ne doit plus employer le terme de papier de coton et qu'il faut se borner aux seules dénominations de papyrus, de parchemin et de papier; on a eu tort d'attacher un sens littéral au mot de *coton*. C'est comme si on voulait, de nos jours, prendre à la lettre le mot de *papier de soie* : « coton » ou « soie » désignent, non pas la matière qui compose le papier, mais une de ses qualités extérieures, un papier cotonneux ou un papier soyeux. Comme le remarque M. Briquet, bien des points obscurs s'expliqueront d'eux-mêmes, si l'on renonce à la légende du papier de coton : le passage de Pierre le Vénérable,

parlant vers 1211 de papier *ex rasuris veterum pannorum compacti*, deviendra parfaitement clair; le *pergamino de panno* employé en Espagne aux XIIe et XIIIe siècles sera tout simplement du papier de *pannosses* ou de *pattes*, c'est-à-dire de chiffe; les expressions *chartis papyri* et *chartis bombycinis* que Frédéric II emploie indifféremment en 1231 et *carta bombacis vel papyri*, employées en 1317 dans un traité entre Venise et Milan, resteront ce qu'elles sont naturellement dans les textes. « Je conclus, dit M. Briquet, à l'antiquité très grande du papier de chiffe et je mets en doute l'existence du papier de coton. »

— Depuis quelques années, on s'est beaucoup occupé des almanachs; de nombreuses et intéressantes publications historiques et bibliographiques ont paru sur ce sujet en France (Nisard, Pouy, Socard, Welschinger, etc.), en Belgique et en Suède. Le *Véritable Messager Boiteux de Berne et de Vevey* vient d'avoir son historien, M. Jules CAPRÉ (Vevey, Lœrstcher, 1884, 1er volume, petit in-4° de 158 pages). L'auteur étudie l'histoire et les origines du *Messager Boiteux*. Ce recueil remonte à 177 ans — âge déjà respectable; — mais, comme on le voit par le catalogue qu'il a dressé à la fin de son volume, dès 1508 la ville de Zurich avait son *Almanach* ou calendrier et plusieurs autres villes de Suisse ont publié des almanachs depuis cette époque. La couverture du *Messager Boiteux*, on le sait, est ornée d'une gravure sur bois qui représente un messager invalide, présentant un pli cacheté à trois autres personnages; au milieu d'eux est un enfant qui pleure. M. Capré croit que cette gravure rappelle l'incendie du Palatinat de 1674. Il y a, en effet, dans le fond du tableau une ville fortifiée, livrée aux flammes et entourée de combattants; d'ailleurs, le premier *Messager* parut deux ans après ces ravages du Palatinat qui avaient excité la « vigoureuse haine des Allemands pour la France ». Il se pourrait donc que l'éditeur de l'*Almanach* ait cru frapper les imaginations et assurer le débit de son recueil en représentant les horreurs ordonnées par Louvois. M. Capré s'imagine même que le pli présenté par le *Messager* n'est autre que le cartel envoyé à Turenne par l'Electeur palatin. Cette hypothèse nous paraît peu vraisemblable. Il est également à regretter que M. Capré n'ait pu découvrir si Antoine Souci, l'ancien éditeur du *Messager*, est un nom réel ou un pseudonyme. Mais on trouve dans ce livre, outre des renseignements intéressants, de nombreux fac-similés qui représentent soit les illustrations du *Messager Boiteux* depuis son origine, soit les gravures de divers calendriers et almanachs du XIIIe au XIVe siècle : aussi l'histoire du *Messager Boiteux*, de M. Capré, aura-t-elle une place importante parmi les ouvrages déjà publiés sur les almanachs.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 16 janvier 1885.

Les commissions chargées d'examiner les ouvrages envoyés au concours pour les divers prix sont ainsi composées :

Prix ordinaire : « Faire l'énumération complète et systématique des traductions hébraïques qui ont été faites au moyen âge d'ouvrages de philosophie ou de science, grecs, arabes ou même latins. » MM. Renan, Derenbourg, Schefer, Weil.

Prix ordinaire : « Etude sur l'instruction des femmes au moyen âge, etc. » MM. Delisle, Jourdain, Hauréau, Paul Meyer.

Prix Allier de Hauteroche (numismatique ancienne). MM. P.-Ch. Robert, de Vogüé, Georges Perrot, Schlumberger.

Prix Bordin : « Etude critique sur les œuvres que nous possédons de l'art étrusque, etc. » MM. Duruy, Heuzey, Georges Perrot, Bréal.

Prix Bordin : « Examiner et apprécier les principaux textes épigraphiques, soit latins, soit grecs, qui éclairent l'histoire des institutions municipales dans l'empire romain, depuis la chute de la république jusqu'à la fin du règne de Septime Sévère. » MM. Egger, Léon Renier, de Rozière, Duruy.

Prix Brunet : « Relever sur le grand catalogue de bibliographie arabe intitulé *Fihrst* toutes les traductions d'ouvrages grecs en arabe, etc. » MM. Renan, Derenbourg, Barbier de Meynard, Schefer.

Prix Stanislas Julien (pour le meilleur ouvrage relatif à la Chine). MM. Maury, Pavet de Courteille, d'Hervey de Saint-Denys, Oppert.

Prix La Grange (pour la publication du texte d'un poème inédit des anciens poètes de la France). MM. Delisle, Siméon Luce, Paul Meyer, d'Arbois de Jubainville.

M. le comte de Lasteyrie communique la photographie d'une croix-reliquaire d'orfèvrerie, à double traverse, ornée de filigranes, de cabochons, de perles et de pierres gravées, conservée aujourd'hui dans l'église de Gorre (Haute-Vienne). Cette croix provient du trésor de l'abbaye de Grandmont, au diocèse de Limoges, supprimée au siècle dernier. On la trouve mentionnée sur les divers inventaires du trésor de l'abbaye depuis le xv[e] siècle. M. de Lasteyrie pense qu'il faut attribuer ce travail à l'orfèvrerie limousine de moyen âge. Il s'écarte en cela d'une opinion généralement reçue parmi les archéologues, qui veut qu'il n'ait été fait de croix à double traverse qu'en Orient. Il est vrai que l'usage de ces croix a commencé en Orient, où elles ont toujours été employées à renfermer une même espèce de reliques, les fragments du bois de la Vraie Croix. Mais quelques-uns de ces reliquaires byzantins ont été apportés en Occident par les croisés, et les orfèvres de nos pays les ont imités, en les employant au même usage : les reliquaires en forme de croix à double traverse renferment toujours des fragments de bois considérés comme provenant de la Vraie Croix. M. de Lasteyrie cite des croix de cette forme qu'on ne peut attribuer qu'à des orfèvres de l'Occident : celle de Clairmarais, où l'on voit des nielles de style gothique et des légendes latines ; celle d'Aubazine, où il a déchiffré lui-même les noms de saint Grégoire et de saint Martin, en latin. La croix de Gorre étant conservée depuis le moyen âge dans une abbaye du Limousin, pays renommé de tout temps pour son orfèvrerie, il est naturel de l'attribuer aux artisans de ce pays.

Mais, si la croix même ne vient pas de l'Orient, plusieurs des pierres dont elle est ornée en viennent. M. de Lasteyrie signale notamment deux pierres gravées qui appartiennent évidemment à l'art sassanide. L'une, de travail assez barbare, représente un lion dévorant un taureau ou une antilope, et au-dessous un chien poursuivant un lièvre. L'autre est une fort belle améthyste, un chef-d'œuvre de la glyptique orientale. On y voit un cavalier combattant des lions. Le chasseur est vêtu d'un costume très ajusté et sa tête est surmontée d'une aigrette ; le cheval porte aussi une aigrette et une housse à la persane. Cette pierre paraît être du vi[e] siècle de notre ère ou environ.

M. Georges Perrot annonce qu'il a reçu des nouvelles des travaux que poursuit M. Maspero en Egypte. On s'occupe activement du déblaiement du temple de Louqsor. Un grand nombre d'indigènes qui avaient établi leurs habitations sur les ruines du temple ont été expropriés. On espère qu'une grande partie de l'édifice pourra être mis à découvert dès cette année.

M. Schlumberger fait connaître la liste des ouvrages envoyés cette année au concours pour le prix Gobert :

Hanotaux (Gabriel), *Origines de l'institution des intendants de province ;*

Touflet (G.), *Onomastique de la Gaule sceltane, etc. ;*

Luchaire (A.), *Histoire des institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens* et *Etudes sur les actes de Louis VII ;*

Maulde (R. de), *Jeanne de France, duchesse d'Orléans et de Berry*, et *Procédures politiques du règne de Louis XII ;*

Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, suite ;

Giry (A.), *les Etablissements de Rouen*, t. II ;

Bruel (A.), *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. III.

M. Désiré Charnay commence la lecture d'un mémoire sur la civilisation toltèque.

Ouvrages présentés, de la part des auteurs ou éditeurs : — par M. Gaston Paris : *Lettere di P. Champollion ad Ippolito Rosellini ed a Leopoldo II di Toscana*, per cura del prof. E. Teza (extrait des *Atti del R. Istituto veneto di scienze, lettere ed arti ;* — par M. Oppert : Révillout (Eugène), *Un poème satirique composé à l'occasion de la maladie du poète-musicien, héraut d'insurrection, Hor-ut'a* (Ἀρυώθης) *(papyrus de Vienne) ;* — par M. Weil : *Aeschyli Tragoediæ*, edidit Henricus Weil (dans la *Bibliotheca scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana) ;* — par M. Delisle : 1° Bengesco (Georges), *Bibliographie des œuvres de Voltaire*, t. II ; 2° Picot (Emile), *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild*, t. I.

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 5 — 2 février — 1885

22. — **Les origines de la France contemporaine,** la Révolution, t. III, le gouvernement révolutionnaire, par H. Taine. Paris, in-8, iv, 646 p. Hachette, 1885.

Pour tous ceux qui se sont rendu compte de l'idée maîtresse de M. Taine dans ses études sur *les Origines de la France contemporaine*, qui ont suivi l'évolution de sa pensée, qui connaissent les procédés de son esprit et la rigidité de sa méthode, ce volume devait être la partie la plus saillante de son éclatant et puissant ouvrage. Il l'est en effet, et par la place qu'il occupe dans l'ensemble de l'œuvre, et par sa valeur propre, par son caractère exclusif, l'accumulation des preuves, la vigueur de la discussion, qui en font la plus formidable monographie qui ait été composée sur le Jacobinisme et la Terreur. Je n'insiste pas sur la forme : elle n'a jamais été plus colorée et plus précise en même temps. L'image, si périlleuse aux savants, devient entre les mains de ce minutieux investigateur le plus efficace des procédés de démonstration. Ce sont des « projections » lumineuses comme celles qu'emploient les physiciens dans leurs grandes expériences publiques. Mais ce qui importe ici, c'est moins l'œuvre littéraire que l'œuvre historique, et quelque plaisir que l'on ait à s'attacher à la première, il faut arriver tout de suite à la seconde.

Quant au fond de l'ouvrage et, pour parler précisément, quant à l'idée maîtresse, je m'en suis, je crois, suffisamment expliqué dans les notices consacrées aux premiers volumes, pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y revenir aujourd'hui [1]. Selon M. T. la Révolution française procède de trois causes principales : la désorganisation de l'ancien régime, les doctrines philosophiques, la misère du peuple. Il a écrit, pour le démontrer, un volume, *L'Ancien Régime*, qui est une œuvre de littérature et de critique absolument supérieure. Plus tard, il a ajouté à ces causes premières, mais seulement par voie de digression, à titre de motif subsidiaire et presque d'accident : la peur

1. Voir la *Revue critique* du 20 juillet 1878 et du 8 août 1881.

de la contre-révolution, l'horreur des émigrés, la haine des étrangers, le sentiment passionné, fanatique même, d'une mission supérieure à remplir dans l'humanité. (*La Révolution*, II, 475-480.) Ces mobiles qui, pour la plupart des historiens, sont les mobiles essentiels et décisifs de la Révolution, ont été analysés par M. T. en termes admirables; mais tout admirable qu'il est, ce passage n'est qu'épisodique dans son ouvrage, et cette idée indiquée, M. T. n'y revient plus. Il estime que son sujet, tel qu'il l'a conçu, ne le comporte pas. Il ne fait pas l'histoire du code civil, ni celle du gouvernement représentatif, ni celle de la défense nationale, ni celle de la conquête militaire et morale de l'Europe par les Français. Il néglige, et systématiquement, le côté mystique et religieux de la Révolution, que Joseph de Maistre avait si bien discerné et sur lequel Quinet a ouvert de si profonds aperçus; il néglige aussi cette légende historique dont M. Renan a dit qu'elle était « l'épopée française par excellence ». Il ne se demande pas pourquoi et comment la France a vécu à travers toutes ces vicissitudes : il considère qu'elle est rongée par un mal profond, il en recherche les causes, il en détermine la marche et en dénonce le danger. Dans cette histoire complexe et pleine d'imprévu, où la force prodigieuse des événements a toujours emporté les hommes, constamment médiocres et inférieurs à la tâche, depuis la mort de Mirabeau, il isole une série de faits et d'idées, qui sont ceux dont il entend faire l'histoire, dégager le caractère et formuler la loi d'évolution.

Le procédé est celui de tous les historiens philosophes et de tous les historiens de la philosophie. Il est parfaitement justifiable en soi; mais il comporte trop aisément la synthèse, et il s'y prête d'autant plus docilement que le penseur qui l'emploie est un esprit plus indépendant, plus original et de plus haute volée. Je crois que ç'a été, dans une certaine mesure, le cas de M. Taine. Rapprochant des lambeaux d'idées, des fragments décousus de phrases, improvisées souvent au hasard de la discussion, lancées, à titre de formule banale ou de rhétorique convenue pour décevoir la foule des badauds; rassemblant des actes, inspirés le plus souvent par la passion, la routine ou la nécessité, motivés après, à grand effort de sophismes, selon la doctrine courante, M. T. leur prête la suite, la cohésion et la logique de sa propre pensée; recomposant, recréant, pour ainsi dire, ce monde incohérent dans sa puissante cervelle, il montre des desseins profonds dans ce qui n'a été, la plupart du temps, pour les contemporains, que des expédients grossiers. Ce terrible adversaire procède ici, en partie, à la manière des apologistes : il grandit les hommes et les doctrines. Il leur donne, pour les renverser de plus haut et avec plus de fracas, une élévation et une consistance qui dépassent celles qu'ils ont eues dans la réalité.

Ces réflexions s'appliquent surtout au chapitre Ier du livre II du présent volume : *Le programme jacobin*. Cet exposé, précis et lumineux, me paraît pécher par la précision et par la couleur. Les originaux n'ont

jamais agi avec cette suite, pensé avec cette méthode, parlé surtout et écrit avec ce talent. La Révolution, entre leurs mains, n'a jamais eu cet aspect « de définition qui se développe, de théorème qui marche », comme disait autrefois un philosophe ami de M. Taine [1]. La Révolution vivante a présenté une série de phénomènes qui ont leur raison d'être, leur enchaînement, leur loi, cela est certain ; mais qui ont été, dans cet enchaînement même, infiniment plus confus, complexes et désordonnés qu'ils ne le paraissent ici.

M. T., du reste, ne le conteste pas. Il suffit de tenir compte de ses notes pour atténuer l'excessive concentration de ses tableaux. Ces notes sont comme des fourrés épais et profonds qui bordent les grandes allées et en corrigent la trop savante régularité. S'il n'était pas un chercheur aussi consciencieux, M. T. est un artiste trop consommé, trop amoureux de la vie et de ses formes animées, pour s'absorber longtemps dans les abstractions. Il a beau vouloir tendre sa pensée, et reconstituer avec les restes des cerveaux de tant de jacobins, le cerveau idéal du jacobin type, la vie le ressaisit, le mouvement de la rue l'attire à la fenêtre, il voit passer un jacobin réel et il le décrit. Son livre est semé de traits de détail qui rompent l'harmonie un peu artificielle de l'ensemble, et ramènent tout à coup l'homme vivant et agissant au milieu de cette galerie de grandes peintures. C'est ainsi qu'il nous montre les terroristes poussés par ce triple motif : réaliser leur utopie, sauver la Révolution et sauver leurs personnes; n'ayant, pour y réussir, d'autre ressource que de se maintenir au pouvoir et d'exterminer leurs ennemis, et arrivant à la Terreur, moins par raisonnement que par impuissance. La doctrine est ici subsidiaire : c'est le fanatisme et la peur qui font agir les gens, les prétextes viendront après coup. (Cf. p. 156-158.) Au fond, d'ailleurs, leur doctrine est incohérente, incertaine, et la société future, qu'ils prétendent fonder sur leurs échafauds, n'est qu'un rêve très vague, une hallucination pour les uns, une fantasmagorie de mots, de phrases et de métaphores pour les autres. « Ces divers plans inachevés flottent encore dans un brouillard lointain » (p. 105). Ce qui domine en eux, c'est le fanatisme, et, bien qu'il parle un jargon particulier, leur fanatisme est, au fond, celui de tous les temps. C'est par là qu'ils agissent. Le jargon par soi-même et les abstractions qu'il recouvre ne feraient ni mouvoir un homme ni circuler un écu. M. T. le dit très bien, à propos des girondins (p. 31) :« On a beau croire aux abstractions du *Contrat social*, on ne se remue pas aisément pour un but artificiel. » « Il est probable, dit-il ailleurs (p. 482, note), que les motifs désintéressés, l'amour du prochain, de l'humanité, de la patrie n'entrent pas pour un centième dans le total de la force qui produit les actions humaines. Encore faut-il noter que lorsqu'ils agissent, c'est au moyen d'un alliage, par l'adjonc-

1. *Les philosophes français*, ch. XIV : de la méthode. Paris, 1860, p. 358.

tion de motifs de moindre aloi, qui sont le désir de la gloire, le besoin de s'admirer soi-même, la crainte du châtiment... » C'est par cet alliage, précisément, beaucoup plus que par la propre efficace de la doctrine jacobine, que la Révolution, et par la Révolution, les jacobins, entraînèrent les Français à leur suite et les soumirent pour un temps. Les intérêts personnels et les passions nationales, les nécessités du moment et la poussée des traditions héréditaires, demeurent en cette histoire, comme en toute autre, les grands moteurs de l'humanité.

M. T. compare (p. 60) les jacobins à tous les fameux conquérants, preneurs de terres et subjugueurs d'hommes, aux Spartiates en Grèce, aux Normands en Angleterre, aux Anglais en Irlande : les Spartiates ont fourni des exemples au *Contrat social*, mais ils ne s'en doutaient guère; les Normands de Guillaume étaient dépourvus de toute prétention sur le chapitre des idées pures; les Anglais, sous ce rapport, sont leurs dignes successeurs. L'intérêt, la passion, le fanatisme ont tout fait. La comparaison est juste; mais elle diminue l'importance particulière du phénomène jacobin, et surtout de la doctrine. M. T. compare ailleurs les jacobins aux illustres tyrans, à Philippe II, à Pierre le Grand, à Cromwell : ceux-là, dit-il, ont poursuivi avec des moyens plus puissants des objets plus accessibles (p. 149); ils ont prétendu assujettir mais non réformer l'homme (p. 151); c'est cette prétention disproportionnée qui a fait la faiblesse de l'entreprise jacobine (p. 152); elle avait contre elle la force des choses, le sens commun (p. 152).

On peut ajouter la force même de la Révolution, car si la Révolution est devenue jacobine, et par les derniers jacobins, socialiste et agraire, elle était partie d'un point de départ bien opposé : elle avait été faite par les propriétaires pour la propriété. Si 93 portait Babeuf, 89 portait le *Code civil*. Le système de la Terreur se ruinait nécessairement par son propre principe : les terroristes étaient conduits à détruire l'œuvre populaire de la Révolution sous prétexte de la défendre, et à s'exterminer les uns les autres, sous prétexte de s'épurer. Le jour où ils se furent anéantis de leurs propres mains, l'esprit public se retourna contre eux avec une implacable violence, et ce qu'il y eut d'extrême dans les réactions prouve justement ce qu'il y avait eu de paradoxal dans leur entreprise. Si jamais deux idées se sont dégagées clairement d'une histoire, celles-ci se dégagent de l'histoire de la Révolution : l'horreur successive des émigrés et des terroristes; les terroristes gouvernèrent par l'horreur des émigrés; Bonaparte gouverna par l'horreur des terroristes. Tout compte fait, la Terreur, en tant que système de gouvernement, apparaît comme un témoignage colossalement atroce de l'ineptie des terroristes. L'histoire, à toutes les époques, a décrit les horreurs d'une place assiégée, affamée, où les chefs de la populace se sont emparés du pouvoir. La France a été cette place-là pendant près de deux années, et la place aurait été prise, elle aurait succombé, sous l'assaut des ennemis, à la famine, à l'anarchie, si elle n'avait eu que les anarchistes pour

la défendre. Ce qui la sauva, ce ne furent ni leurs actes féroces et stupides, ni leurs doctrines absurdes, ce fut le courage des habitants, leur patriotisme et le dévouement des chefs intelligents que les terroristes n'avaient pas séquestrés, proscrits ou guillotinés.

C'est ce que M. T. montre fort bien à propos des hommes d'affaires du comité, Carnot, Prieur, Jean-Bon (p. 233 et suiv.). Il faudrait ajouter d'autres républicains pour lesquels M. T. est bien sévère, Dubois-Crancé et Merlin de Thionville par exemple, puis tous les collaborateurs de la grande œuvre de la défense. Quant aux *hommes d'Etat*, à part Danton, pour lequel d'ailleurs, dans un large portrait, M. T. se montre juste, presque admiratif même, au moins entre les lignes, ces chefs de la Terreur méritent trop les terribles arrêts qu'il porte sur leurs personnes et sur leurs actes. Des exécuteurs et des séides, on peut dire avec M. T. (p. 340 et 376, note) : « Ce serait faire trop d'honneur à de telles gens que de leur supposer des convictions et des principes; ils n'ont que des haines, surtout des appétits. » Les meneurs, les pontifes, avaient sans doute des doctrines, et pour Robespierre, on peut ajouter des convictions; Robespierre (M. T. ne l'a peut-être pas assez montré), était, avant tout et par-dessus tout, un fanatique ; mais le lien entre les doctrines et les actes m'échappe en général, et je suis porté à tempérer la trop grande unité de vues, de caractère et de conduite que leur attribue M. T., par les aveux qu'ils font eux-mêmes sur le terrible décousu de leur œuvre (p. 241) : « Il y avait, disait Prieur de la Côte-d'Or, des journées tellement difficiles qu'on ne voyait aucun moyen de dominer les circonstances; ceux qu'elles menaçaient le plus personnellement abandonnaient leur sort aux chances de l'imprévu. » Les intentions profondes, le système et les principes ont été de l'après-coup, la plupart du temps, du discours, de la justification et de l'apologie.

S'il fallait conclure sur la Terreur et les terroristes, je conclurais volontiers, avec une phrase de M. T., mais un peu contre sa théorie, qu'il reste d'eux jugés à distance, et dans l'ensemble, précisément ce qui en restait sous le Directoire : « Le mince et fragile vernis de grandes phrases, sous lequel jadis ils se sont dissimulé à eux-mêmes l'égoïsme et la perversité de leurs convoitises intimes, s'écaille et tombe à terre » (p. 585). En résumé, ils se sont bornés, et M. T. le dit encore très bien, à copier grossièrement et à exagérer démesurément tous les procédés les plus arbitraires, les plus violents, les plus abusifs de l'ancien pouvoir absolu dans ses plus mauvais jours (p. 63 à 68). Ils ont excédé, ils n'ont point innové. Ceci me conduit à présenter quelques réflexions sur un des chapitres principaux du livre de M. T. : le ch. II du livre II : *La conception de l'Etat*.

C'est un des plus beaux morceaux qu'ait écrits M. Taine. Cet exposé magistral des droits de l'état et de leurs limites, cette protestation éloquente de l'homme libre contre le *Léviathan* moderne, ce bon sens en-

flammé, cette revendication véhémente de la liberté individuelle marquent, même dans une œuvre qui contient tant de pages d'un si surprenant éclat. Cependant il ne faut point qu'il y ait de méprise sur le sens des mots et sur le fond des choses. Je suis sûr qu'il ne peut y en avoir dans la pensée de M. Taine; mais tous ceux qui le lisent ne s'inspirent pas de la sincérité de sa pensée et de la scrupuleuse probité de son style. Ce qui suit répond, non au texte de M. T., mais au commentaire que quelques-uns en ont tiré, et qui implique un gros malentendu.

M. T. oppose la conception de l'Etat jacobin, telle qu'elle résulte de ses notes sur la Révolution, à la conception de l'Etat moderne, telle qu'elle résulte, en particulier, de ses notes sur l'Angleterre, et il conclut que, comparé au gouvernement libre et libéral, qui est le type du gouvernement moderne, l'Etat jacobin est un Etat rétrograde. Ce système de gouvernement, en effet, remonte à l'antiquité, au temps où la cité possédait des esclaves et où les citoyens se jugeaient nés pour commander aux peuples d'alentour. Je ne le contesterai point; mais il ne faut pas s'emparer arbitrairement de cette pensée et la retourner sur elle-même; il ne faut pas conclure de là que l'Etat jacobin, rétrograde par rapport à la conception de l'Etat moderne, l'était par rapport à la conception de l'Etat de l'ancien régime auquel il a succédé et dont il procède, au moins à titre de déviation. Il ne faut pas croire enfin que, pour répugner au despotisme jacobin, l'homme moderne se soumettrait aisément au despotisme de l'ancien régime. Il est bien sûr que l'on vivait plus doucement sous Louis XV que sous Robespierre; mais il ne s'agit pas d'opposer des excès atroces à un régime régulier, il s'agit de comparer deux conceptions normales de l'Etat. M. T. lui-même, qui se montre si rebelle au joug des majorités (p. 130, 135), me paraît aller un peu loin lorsqu'il allègue, à titre de circonstance atténuante, pour Philippe II et Louis XIV « qu'ils ne violentaient que les dissidents, environ un quinzième ou un vingtième de leurs sujets ». Si ce n'est qu'une question de chiffres, ce n'est plus une question de principes, et l'on peut entrer en comptes, même avec l'Etat jacobin. Le fait est que Louis XIV et Philippe II n'avaient aucune prétention à la liberté de conscience, et que la grande différence entre eux et les jacobins, c'est que ceux-ci violentaient la conscience en prétendant l'affranchir.

La conscience chrétienne, telle que la définit M. T. en termes saisissants (chrétienne, sans aucun doute, mais bien plus calviniste que catholique et, au moins, légèrement empreinte de jansénisme), ne s'accommode point de l'irréligion d'Etat; mais elle ne s'accommode pas davantage de la religion d'Etat : or, la religion d'Etat, c'est le fond même de l'ancien régime. Je ne citerai pas les protestants français au temps de Louis XIV; je ne parlerai ni des tutelles forcées, ni des catéchismes obligatoires, ni des enfants soustraits à leur famille pour être élevés par l'Etat dans la religion de l'Etat. Allons en Angleterre et considérons la situation des catholiques pendant

la première moitié du XVIIIe siècle : elle est épouvantable. La loi de 1700 offrait une récompense de 100 livres à quiconque découvrirait un prêtre catholique dans l'exercice de son ministère ; elle rendait tout catholique incapable d'hériter ou d'acheter des terres ; sur son refus d'abjurer, l'héritage passait aux parents protestants ; il lui était même interdit d'envoyer ses enfants à l'étranger pour les faire élever dans sa foi. Vers la fin du siècle, par le progrès des mœurs, de la tolérance, des lumières, comme on disait, cette situation s'adoucissait en fait, et tendait même à s'adoucir en droit ; mais ce progrès ne procédait pas de la conception de l'Etat de l'ancien régime, il procédait au contraire d'une idée toute moderne qui tendait à s'y substituer.

M. T. nous peint le seigneur féodal, jaloux de son droit et gardien de son honneur ; il a raison de dire que, grâce à cette noble tradition, qui est la grande œuvre du moyen âge, « tout homme de cœur, le bourgeois, le paysan, l'ouvrier a son honneur, comme le noble (p. 128.) » Mais il ne faut pas oublier que, du temps de l'ancien régime, en Angleterre aussi bien qu'en France et jusqu'à la veille de la Révolution, le noble qui pensait autrement que le roi en matière de conscience, qui voulait, selon la belle expression de M. T., refuser à des hommes, fussent-ils le roi et ses ministres, « le droit de lui imposer des remords » (p. 127) n'avait à choisir qu'entre ces deux extrémités, l'écrasement par l'Etat ou l'émigration. Il ne faut pas oublier que si ces belles et précieuses idées de liberté civile, de liberté politique, de liberté de conscience ont prévalu en France et sur le continent, c'est par l'œuvre de la Révolution française ; elle les a reniées, un moment, elle a déchiré sa grande charte et répudié ses premiers titres, mais la France les a revendiqués et patiemment reconquis. Il ne faut pas oublier enfin que si l'Etat jacobin, brutale adaptation de l'ancien absolutisme royal aux doctrines de Rousseau, est sorti de la Convention, au milieu de l'anarchie, de la guerre civile et de la guerre étrangère, la conception de l'Etat moderne, du gouvernement libre et du régime libéral est sortie des premières délibérations de la Constituante. M. T. avait été naguère bien sévère pour cette mémorable assemblée (*La Révolution*, I, p. 154) ; il rend aujourd'hui plus de justice à ses intentions, à ses actes et aux hommes de cœur, aux « honnêtes gens » qui y formèrent la majorité (p. 421). En définitive, l'Etat moderne, tel qu'il est ici décrit, repose sur quelques maximes, d'un style médiocre peut-être, médiocrement encadrées, je le reconnais, mais qui n'en sont pas moins le fondement de toutes nos libertés et de tous nos droits. « Le but de toute association politique [1] est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme : ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression... La loi n'a le droit

1. Comparez, p. 133, ce passage : « L'Etat me donne la sécurité... Je lui dois les moyens de l'entretenir. Il y a donc entre lui et moi, sinon un contrat exprès, du moins un engagement tacite... »

de défendre que les actions nuisibles à la société... Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses... » Ce sont les articles 2, 5 et 10 de la *Déclaration des droits* qui forme le préambule de la constitution de 1791 et représente le testament politique de la Constituante. Analysez la théorie de l'Etat moderne que développe si magnifiquement M. Taine, et vous n'y trouverez pas autre chose que l'application raisonnée de ces principes. Son livre est un terrible réquisitoire contre le jacobinisme, contre le despotisme communiste surtout et l'anarchisme; on n'y trouve, en vérité, rien qui fasse regretter ni la chute de l'ancien régime, ni le succès final de ce qu'on a nommé d'un nom devenu banal (mais qu'y a-t-il de plus banal que l'évidence?) les principes de 1789.

Albert Sorel.

VARIÉTÉS

Notes d'archéologie orientale.

XIX

L'inscription nabatéenne de D'meïr, et *l'ère des Séleucides, dite ère des Romains.*

L'épigraphie nabatéenne est favorisée depuis quelque temps. A peine MM. Renan et Berger avaient-ils fait connaître les quarante et un textes ou fragments de textes découverts à Medâïn Sâleh par MM. Doughty et Huber, que voici deux nouvelles inscriptions du même genre qui font leur apparition. Celles-ci proviennent, non plus de l'Arabie, mais, comme les premiers dont les savants ont eu à s'occuper, de la Syrie. M. Sachau vient de les publier dans le dernier cahier du *Journal de la Société orientale allemande* [1].

L'une a été recueillie, il y a déjà bon nombre d'années, par le Dr R. Kiepert, à Beit Râs (l'ancienne *Capitolias*), dans le djebel 'Adjloûn. De celle-ci, qui est courte et incomplète, il n'y a rien à dire de particulier.

L'autre, au contraire, trouvée au printemps dernier par le Dr B. Moritz, est très importante à plusieurs égards et mérite qu'on s'y arrête.

Elle provient du village de D'meïr ou Maqsoura, localité de la Damascène qui a fourni à M. Waddington [2] quelques textes grecs sans

1. ZDMG, p. 535 et suiv. — Je suppose que le tirage à part anticipé que M. Sachau a bien voulu m'envoyer est un extrait du IVe cahier de l'année 1884.

2. *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, nos 2562 *g, h, i, l.*

grand intérêt, — sauf un — copiés par Vidua. On a proposé de reconnaître dans *D'meîr* l'*Admedera*, station de la voie romaine de Damas à Palmyre, marquée sur la table de Peutinger à 26 milles de Damas.

L'inscription est gravée sur une sorte de cippe ou autel hexagonal, haut de 1^{m}, 14. Chacune des six faces se divise en trois parties : en haut un buste humain en bas-relief ; au-dessous une moulure saillante ; plus bas un champ rectangulaire. Au-dessous de chaque buste, sur la plate-bande de la moulure, figuraient de courtes épigraphes donnant le nom du personnage ; quatre seulement sont suffisamment conservées pour être lues, au moins en partie :

1°......... [1].

2° *Hâni'*.

3° *Adramou, fils de M?......*

4° *Neqîdou, fils de M?......*

En dehors de ces épigraphes, qui sont de simples légendes, le texte principal occupe le registre inférieur de quatre des faces contiguës.

M. Sachau a fait preuve d'une grande habileté dans le déchiffrement de ce texte assez mutilé. Il le constitue ainsi :

« *Ceci est la* [*stèle*] [2] *qu'a élevée Hâni' l'affranchi de Gadlo (ou* « *Garlo), fille de Hâni'-Gadra, mère de Adramou le stratège et de* « *Neqîdou le..........?, fils de Abdmalkou le stratège. Dans le mois de* « *Iyar, de l'an 410 selon le comput romain, correspondant à l'an* « *24 du roi Dabel.* »

Tout d'abord quelques remarques de détail.

Je n'insiste pas sur la transcription un peu arbitraire du nom *Hâni'*, que M. Sachau, entraîné par l'analogie de l'arabe, croit devoir substituer à la forme écrite réellement *Hanâou* (הנאו). Il m'est impossible sur le *fac-simile* de voir le nom lu par lui *Gadrat*, = Γαδράθη ; ce nom se terminait en ...*gadat* ou ...*garat*. Les mots בר חרי, *affranchi*, sont à rapprocher de l'expression palmyrénienne בת חרי, *affranchie*, dans l'inscription bilingue découverte à South Shields, en Angleterre [3].

Le texte, tel qu'il est établi par M. Sachau, ne se construit pas dans son ensemble, et le savant orientaliste reconnaît lui-même la difficulté de rattacher les uns aux autres ces divers personnages. Cela vient d'une erreur matérielle qu'il a commise en englobant à tort, dans le texte principal le nom de Hâni' qui, en réalité, appartient au registre supé-

---

1. La lecture ...עבד... que M. Sachau propose, d'ailleurs, avec hésitation, doit être sûrement écartée ; la ligature *beth daleth* (ou *rech*) ne se fait jamais ainsi dans notre inscription : la première lettre du complexe doit être un *noun*, peut être un *lamed*, un *phé* ou un *kaph*.

2. *Mesgeda*, restitué en partie ; le mot se rencontre plusieurs fois dans les inscriptions nabatéennes.

3. Palmyrénienne et latine ; publié par M. Wright dans les *Transactions of the Society of biblical archaeology* VI, 436. — Je crois qu'il faut voir la même expression, désignant un affranchi, dans l'inscription de Palmyre n° 75 (de Vogüé, *Syrie centrale*).

rieur et est simplement l'épigraphe du buste sculpté au-dessus. Il a fait une erreur d'aiguillage en passant d'un registre à l'autre, et toute la phrase a déraillé. Si, du texte où il figure indûment on retire ce nom en le restituant à sa vraie place, toute l'économie en est changée, et le sens devient d'une clarté à peu près parfaite :

..... *Hâni', l'affranchi de Gadlo, fille de* [1]*...?...garat, mère de Adramou le stratège*, etc... Du même coup disparaît l'hypothèse d'après laquelle l'affranchi Hâni' aurait pris le nom du père de sa maîtresse. Le buste inscrit au nom de Hâni' est celui de l'affranchi lui-même et non pas de son patron imaginaire.

Les mots laissés en blanc par M. Sachau après *Neqidou le*..... me semblent cependant aisés à expliquer. La lecture מן על מטעמא est certaine d'après le *fac-simile*. M. Sachau est, néanmoins, tenté de lire מן[ב]על מטעמא et d'y voir un titre semblable à celui du *be'el te'em*, ou gouverneur ds Samarie sous les Achéménides [2]; ce titre ferait le pendant de celui de stratège donné à Adramou, frère de Neqidou : ce serait quelque chose comme un *ex praefecto*, analogue au *ex centurione*, *ex consule*, etc., des Romains. Ce qui le fait hésiter, c'est l'époque tardive où ces expressions apparaissent en latin. La vérité est que le *noun* final de la préposition *min* est évidente, qu'il n'y a pas de traces du *beth* qui serait nécessaire pour arriver au mot *be'el*, enfin que les mots en question doivent signifier tout simplement, d'après le lexique araméen : *par ordre, sur l'ordre de*, κατὰ πρόσταγμα.

Le principal intérêt de cette inscription consiste dans la double date qui y est exprimée à la fin. Les chiffres qu'obtient M. Sachau, par d'ingénieuses comparaisons, sont des plus acceptables. L'an 24 du roi Dabel, déjà connu par d'autres inscriptions, correspond à l'an 99 de notre ère, d'après les bases chronologiques établies par M. de Vogüé, et à l'an 410 de l'ère des Séleucides. Il est donc évident que l'ère dont l'année 410, aux termes mêmes de notre texte, concorde avec l'an 24 de Dabel ne peut être autre chose que l'ère des Séleucides.

L'emploi de l'ère des Séleucides n'a rien de surprenant; on la rencontre sur des centaines de monuments grecs de Syrie, et aussi dans les inscriptions palmyréniennes. Seule, la dénomination donnée ici à cette ère présente des difficultés. L'ère des Séleucides qualifiée d'*ère romaine* par des Nabatéens, à l'époque de Trajan, voilà qui est fait pour troubler toutes les notions historiques reçues. Je dois avouer que j'ai longtemps répugné à admettre la traduction de M. Sachau et cherché à lui substituer diverses combinaisons plus ou moins plausibles. Après mûr examen, je n'hésite pas à m'y rallier, en y introduisant toutefois une modification qui n'est pas, comme on va le voir, sans importance et surtout sans conséquence.

---

1. Ici est le nom [Hâni',] à supprimer.
2. *Esdras*, IV, 8, 9, 17.

M. Sachau lit בםנינא רהומיא *beminyana rhomiya*, et traduit : « dans (selon) le comput romain »; il considère les deux mots comme étant, le premier un substantif, le second un adjectif, tous deux à l'état emphatique caractérisé par l'*a* final. Je propose de lire : בםנין ארהומיא *beminyan arhomaya*, « selon le comput des Romains ». Comme on le voit, je coupe les mots autrement, en prenant l'*aleph* emphatique, indûment attribué comme final à *minyan*, pour en faire l'*aleph* initial de *arhomaya;* sur ce point la paléographie de l'inscription me donne matériellement raison. Si l'*aleph* appartenait à *minyan*, il serait lié au *noun* qui termine ce mot, comme il est lié au *noun* dans le nom *Hanaou (Hâni')*. Or, il n'en est rien ; au contraire, la queue du *noun* se prolonge sensiblement au-dessous de la ligne ainsi qu'il convient à un un *noun* final. Quant à la forme, bizarre comme phonétique, de *arhomaya*, transcription de Ῥωμαῖοι, avec un *a* prosthétique, je peux la justifier de la façon la plus opportune par une leçon des *Recognitiones* de Clément Romain [1], qui la donne lettre pour lettre.

Nous n'avons donc plus affaire à un adjectif à l'état emphatique, mais à un substantif pluriel construit au génitif avec *minyan* : « selon le comput *des Romains* ».

Cette modification de la traduction de M. Sachau paraît d'abord peu de chose. Elle va nous permettre, cependant, d'atténuer sinon de faire disparaître entièrement certaines difficultés historiques.

Il ne s'agit plus maintenant d'une ère réellement romaine, qualification qu'on pourrait seulement comprendre pour l'ère *Urbis conditæ*, ou pour l'ère actiaque, ou encore pour l'ère de Pompée qui ont été, nous le savons par les monuments, usitées en Syrie[2] ; il s'agit d'une ère employée par ceux que les Nabatéens, au premier siècle de notre ère, appelaient des Romains. Certes les Nabatéens connaissaient parfaitement bien à cette époque les Romains, qui leur avaient fait depuis longtemps sentir leur puissance, et qui, quelques années plus tard, allaient porter le dernier coup à leur autonomie [3]. Ils devaient bien savoir que l'ère des Séleucides n'était à aucun titre une *ère romaine;* que les Romains avaient un tout autre mode de comput. Ils le savaient si bien qu'une inscription nabatéenne de Hébrân [4] est datée, de la façon la plus correcte, *du mois* de *Tiçhri, de l'an 7 de Claude César*, c'est à dire de l'an 47 de notre ère, une cinquantaine d'années avant l'inscription de D'meîr.

L'ère des Séleucides, qui est par excellence l'ère de la Syrie, est très rarement dénommée sur les monuments où elle est employée. Nous

---

1. Voyez le *Thesaurus Syriacus* ; s. v. Un autre manuscrit plus récent donne la forme ordinaire *rhomaya*.

2. Surtout l'ère de Pompée, pour toute cette région de la Syrie, et principalement dans les villes de la Décapole.

3. L'ère de Bostra commence en 105 J.-C., lors de la destruction, par Cornelius Palma, du royaume nabatéen qui forme la province d'Arabie.

4. De Vogüé, *Syrie Centrale. Inscriptions*, p. 100.

savons que les Phéniciens l'appelaient l'ère de l'*Adon Melakim* [1]; les Juifs, l'*ère des contrats (minyan chetaroth)*; les Syriens hellénisants, l'*ère des Grecs*, ou l'*ère d'Alexandre*, etc. Qu'est-ce qui a pu conduire les Nabatéens à lui donner le nom, si peu justifiable en apparence, d'*ère des Romains?* Je ne vois qu'une réponse à cette question. Les Nabatéens qualifiaient de *Romains*, non pas les Romains eux-mêmes, mais les populations syriennes hellénisantes qui se rallièrent de bonne heure aux Romains, et qui faisaient constamment usage de l'ère des Séleucides. Tel était le cas, par exemple, des Palmyréniens, dont toutes les inscriptions sont datées de cette ère. Tel était aussi le cas des Damascéniens dont nous avons des monnaies impériales grecques datées de l'ère des Séleucides et frappées au nom d'Auguste, de Tibère, de Néron et de Domitien [2]. La situation politique de Damas est particulièrement à considérer ici, car c'est au territoire de Damas qu'il convient de rattacher la localité de D'meir d'où provient notre inscription. Or, les Romains et les Nabatéens se trouvaient certainement en contact à Damas depuis l'intervention du légat de Pompée, Aemilius Scaurus, premier gouverneur de Syrie. Nous savons que Damas dépendait des Romains et recevait une garnison romaine [3]; nous savons, d'autre part, qu'en 39 de notre ère, la ville était au pouvoir d'un ethnarque nabatéen, Aretas [4]. Il faut donc, je crois, dans l'inscription de D'meir entendre par Romains, non pas les Romains eux-mêmes, mais leurs partisans, les Syriens hellénisants qui faisaient usage de l'ère dite des Séleucides, tandis que les Nabatéens continuaient, et ont continué jusqu'à la fin, à dater leurs monuments du règne de leurs rois nationaux.

Clermont-Ganneau.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

Faculté des lettres de Paris

(3 décembre 1884).

Soutenance de M. Charles Bémont.

I. De Johanne, cognomine sine terra, Lutetiae Parisiorum anno 1202 condemnato. — C. Bémont. — Alph. Picard, 1884; in-8°; 68 p.

II. Simon de Monfort, comte de Leicester; sa vie (120?-1265). — *Son rôle politique*

---

1. C'est-à-dire, comme je l'ai montré, du κύριος βασιλείων *(Seigneur des basilies)* (cf mes *Etudes d'archéologie orientale*, p. 53 et 84).
2. Voir de Saulcy, *Numismatique de la Palestine*, p. 35 et 59.
3. S. Jérôme *in Isaï*, 17. Josèphe, *Antiq. J*, XIV, II : 7.
4. *Actes des apôtres*, IX : 19 et 59; *Epitres aux Corinth.*, XI, : 32

en France et en Angleterre. — Charles Bémont. — Alph. Picard, 1884; in-8°; 385 p.

I

M. Bémont a démontré dans sa thèse latine que, contrairement à l'opinion universellement reçue, Jean sans Terre ne fut point condamné pour le meurtre d'Arthur, ce meurtre ayant eu lieu un an après la condamnation pour défaut de service. L'origine de la légende, est un mensonge solennel de Louis de France en 1216.

La thèse de M. B. présente aux yeux de M. Himly le mérite d'être une véritable thèse, d'être bien circonscrite, presque trop, et de fournir la matière, suivant la tradition de l'Ecole des chartes, d'un certain nombre de positions. Elle est bien divisée: les deux premiers chapitres comprennent la partie critique; ce qui suit est plutôt la façon dont M. B. personnellement envisage les choses. Pourquoi donc n'avoir pas donné le signe matériel de cette rigueur, une table? Sans entrer dans l'examen critique de la thèse, on ne peut se défendre, en la lisant, de quelques réflexions. Ainsi voilà un fait, une série de faits (les relations de Philippe et de Jean) qui se passent au grand jour; il y a eu jugement, exécution, une exécution d'une importance capitale pour l'Angleterre; et après quinze ans à peine, on peut, sans soulever une protestation, dénaturer ces faits. C'est là un argument sérieux à l'appui du scepticisme historique, c'est un avertissement de se méfier des textes, et surtout des textes officiels. M. B. a du reste dissipé tous les doutes, pourtant il faut bien reconnaître que Louis de France a eu pour complice de son mensonge la Chrétienté tout entière; on savait la mort d'Arthur, on savait que l'exécution du jugement contre Jean avait suivi cette mort, on supposait tout naturellement que le jugement lui-même était postérieur et avait porté sur cette accusation. Louis n'avait plus besoin que « d'une légère sollicitation de texte ». Il est certain que le cas de Jean fut rendu bien plus mauvais par la mort de son neveu. M. B. parle de loi féodale; mais on sait ce que valait cette loi; bien d'autres fois les rois d'Angleterre ou d'autre vassaux avaient refusé le service; bien des fois aussi ils avaient été condamnés; mais il n'en était rien résulté; ce qui importe ce ne sont pas les arguments ni les considérants « Frédéric II en a trouvé, et les juges de Berlin en trouveront pour confisquer le Brunswick »; c'est la sanction. Et la conscience politique, à défaut d'un tribunal, condamne si bien Jean, que cet homme si actif, M. B. le fait lui-même observer, est réduit dès lors à l'impuissance; il abandonne la Normandie, il laisse Rouen à ses propres forces. Quant à la mort d'Arthur et à sa date, sur la demande de M. Himly, M. B. explique qu'il parvient à la conjecturer à l'aide des itinéraires de Jean; il ne considère du reste l'attribution du 3 avril 1203 que comme probable. Pour la mort elle-même elle est incontestable; Jean avait trop d'intérêt à montrer son neveu s'il eût encore été vivant. (Ces exhibitions de prisonniers seront fréquentes durant la guerre des Deux Roses.) Et Raoul de Coggeshall nous affirme qu'Arthur fut tué sous les yeux de Jean. Quant à la scène fameuse représentant le roi d'Angleterre, en barque, plongeant lui-même le fer dans la gorge de son neveu, c'est une légende qu'on regrette de retrouver dans un livre aussi sérieux que celui de M. Luchaire. Voici, du reste, comment M. B. essaie de reconstituer la série des événements. Une première fois Jean ordonna à Hubert du Bourg, gouverneur de Falaise, que le jeune homme *oculis et genitalibus privaretur*. Hubert refusa, redoutant les représailles du roi de France; mais à cause des mouvements de Bretagne on fit courir le bruit de la mort d'Arthur. Cette rumeur n'eut d'autre résultat que de provoquer un soulèvement des gentilshommes bretons et c'est à ce moment que M. B. place cette curieuse assemblée de Vannes dont nous ignorons la date. On

fait alors démentir la mort d'Arthur, et c'est en 1203 seulement qu'on le fait transférer de Falaise à Rouen, où il meurt.

M. Fustel de Coulanges félicite beaucoup M. B. du choix de sa thèse; car il y a double mérite et double utilité à corriger une erreur. M. Fustel accepte pleinement les conclusions de la partie critique; Jean n'a pas été condamné en 1204 pour le meurtre d'Arthur. Il sera plus réservé relativement à la partie affirmative. Il se refuse à admettre que le mariage d'Isabelle d'Angoulême ait été la cause de la condamnation en 1202. M. B. explique que le mariage en lui-même n'est pas le grief reproché au roi Jean. Il n'y a pas eu d'enlèvement, il est vrai, puisque Isabelle a été rappelée par son père; mais il y avait eu des fiançailles, qui, si jeune que fût le jeune Hugues, constituaient pourtant un engagement solennel. De graves intérêts étaient en jeu; ce mariage devait éteindre l'ancienne rivalité des Lusignan, comtes de la Marche, et de la maison d'Angoulême. S'il faut en croire un contemporain, Philippe-Auguste lui-même poussa Jean à épouser Isabelle, espérant ainsi embrouiller les choses. Hugues IX lésé se plaint à Philippe, suzerain d'Hugues; Jean réclame l'affaire, donne un jour, vient à Chinon avec un appareil militaire inquiétant : Hugues, devant ce déploiement de force, refuse de comparaître si Jean ne lui promet non justice, mais *bonne* justice. Jean refuse de s'engager. Hugues s'adresse au suzerain de Jean, Philippe-Auguste, accusant le roi d'Angleterre en défaute de droit. Philippe cite Jean; celui-ci refuse de comparaître et est condamné pour défaut de service. M. Fustel refusant de voir dans cette chicane et dans cette procédure autre chose que le mariage, ne veut pas admettre qu'il y ait là matière à une condamnation si grave, et il examine tous les autres griefs que Philippe pouvait avoir contre Jean, et en particulier la question de Bretagne et la question de l'hommage de Jean. M. B. fait observer qu'en 1200 Philippe avait renoncé à sa suzeraineté sur la Bretagne; et pour ce qui est de l'hommage, Jean était venu à Paris, et Philippe s'était bien gardé de le lui demander. Tous ces griefs du reste, auraient pu être reprochés à Jean s'il avait comparu, et M. B. les indique p. 57; mais son absence ne laissait place qu'à la condamnation pour refus de service. Mais M. Fustel ne veut pas admettre un procès dont parle Guillaume Lebreton mais dont Rigor ne dit mot; il y a au contraire une ligne de Rigor qui parle d'hommage, et c'est sur la foi de cette ligne qu'il fallait conclure; parceque, pour M. Fustel, l'hommage c'est là la question de droit féodal. Pour ce qui est de la mort d'Arthur, certains historiens disent qu'il est mort de chagrin. M. B. explique que c'est précisément une allusion au faux bruit que fit d'abord courir Hubert. Quant à l'assemblée de Vannes, M. Fustel se déclare encore plus sceptique que M. B. Du reste, M. B. croit seulement cette assemblée possible, parce qu'il n'y a pas lieu de suspecter la bonne foi de D. Lobineau, et que, d'autre part, l'exactitude des noms cités permet de ne pas révoquer absolument en doute le document édité par le savant bénédictin. Après quelques autres observations de détails, sur le droit que pouvait avoir le sire de Craon de se faire homme du roi de France après la mort d'Arthur (p. 10), sur le sens exact de *consuetudo regni Franciae* (coutume de la cour de France, ou coutume de l'Ile-de-France? (p. 33) et sur quelques termes latins du moyen âge (P. 51, p. 6.), M. Fustel conclut en regrettant que M. B. n'ait pas insisté sur les véritables causes de la lutte et surtout sur le procès, et qu'il n'ait pas cherché à interpréter le droit féodal. Il y avait là, au dire de M. Fustel, matière à un chapitre que M. B. aurait tiré du texte de Rigor. Du moins M. B. a appliqué une excellente méthode : ne croire que ce qui est démontré.

M. Rambaud se contente de faire observer que l'attitude prise par M. B. est excellente et très légitime : n'admettre que les faits prouvés sans déclarer impossibles

les faits pour lesquels nous n'avons pas de preuves. C'est là la réserve que garde M. B. sur l'assemblée de Vannes et la cour des Pairs. On a, en effet, attribué à cette époque l'origine de la cour des Pairs comme celle des États généraux de Bretagne. Il est certain que, si l'on pouvait connaître la composition de la cour des Pairs, on s'expliquerait mieux la résistance de Jean, au cas où cette cour n'eût réuni que de petits compagnons. Par malheur nous ne sommes pas fixés; nous avons des listes de 1210, de 1214, nous voyons posé le principe de l'entrée des grands officiers à la cour; est-ce la cour du Roi ou la cour des Pairs? Le langage n'est pas plus fixé que les institutions. Et cette pauvreté de renseignements autorise pleinement l'attitude expectante de M. B.

M. Pigeonneau, ne pouvant se résoudre à croire « Louis de France aussi noir, et la chancellerie romaine aussi bête » que les représente M. B., propose une conjecture. Il admet que Jean fut condamné en 1202 pour défaut de service; mais pourquoi ne l'aurait-il pas été plus tard? Le silence des bulles ne prouve rien, car le pape a pu vouloir ne rien savoir; il a même écrit aux évêques que c'était affaire de droit féodal, qui ne le regardait pas. Or, si l'on suit attentivement les faits, on constate que Jean est condamné comme comte d'Anjou et de Poitou et duc d'Aquitaine; et cela est si vrai qu'il excipe de son titre de duc de Normandie et de son droit de ne comparaître que *inter utrasque fines;* donc c'était l'Anjou et l'Aquitaine et non la Normandie qu'il fallait saisir; aussi cette conquête paraît-elle injuste à bien des gens; Math.-Paris dit *non justicialiter sed violenter*; c'est ainsi que M. Pigeonneau interprète ce passage; Louis IX lui-même avait encore quelques scrupules. Or, s'il faut en croire Math.-Paris, en 1204 Jean voulut s'accommoder, offrit de comparaître pour discuter la question de Normandie; jour fut pris, mais craignant qu'on ne lui reprochât le meurtre d'Arthur, le duc de Normandie, cette fois, fit défaut; Arthur était mort, et Jean put de ce coup être condamné à mort et dépouillé de la Normandie. Telle est la conjecture de M. Pigeonneau. M. B. répond qu'elle est toute gratuite, qu'elle ne repose sur aucun texte et qu'on peut aussi bien supposer encore deux ou trois jugements; que ce second jugement serait un doublet inutile du premier; qu'il ne faut pas s'étonner de la crédulité du pape, toujours renseigné par un légat qui arrive après les événements accomplis; qu'on oublie vite les détails d'un procès, et qu'aujourd'hui même les arrêts des conseils de guerre de 1871 sont loin de nos mémoires; qu'il ne faut pas demander au jugement de 1202 trop de rigueur juridique, que c'est évidemment un traquenard; et que du reste, à juger rigoureusement, la sentence est légale; car Jean sans Terre ayant, pour refuser de comparaître, allégué l'union en sa personne du duc d'Aquitaine et du duc de Normandie, Philippe était fondé à confondre dans la répression le duc de Normandie et le duc d'Aquitaine. La conjecture, outre qu'elle ne s'appuie sur aucun témoignage précis, est donc parfaitement superflue.

II

Dans sa thèse française M. B. a étudié le rôle joué en Angleterre sous Henri III par Simon de Montfort.

Bien que le titre et le cadre de cet ouvrage soient ceux d'une biographie, M. Himly reconnaît que c'est mieux qu'une biographie, puisque c'est une étude sur l'organisation politique de l'Angleterre; mais il y a là précisément une sorte de discordance entre les deux parties du sujet, qu'on peut désirer voir disparaître. A ne considérer que la partie biographique, M. Himly regrette que M. B. n'ait pas cru devoir faire un portrait de son héros, ou pour préciser la question, si, comme l'assure M. B., les documents ne fournissaient pas les traits d'un portrait, qu'il n'ait pas dit au moins

si Simon de Montfort était un ambitieux ou un patriote. M. B. répond que les hommes ne sont pas tout d'une pièce, et que, pour le comte de Leicester, il faut distinguer les époques; il commence à ne plus être un pur ambitieux dès qu'il peut se considérer comme un réformateur des institutions anglaises, et surtout à partir de 1260. Cette distinction ne satisfait pas M. Himly, qui estime que Montfort n'a jamais été patriote qu'à condition d'être le maître.

M. Pigeonneau, non plus, n'est pas convaincu; il ne croit pas à la seconde manière de Simon de Montfort, qui n'a jamais été qu'un ambitieux. Sans le contester d'une façon absolue, M. B. fait pourtant remarquer que Simon a été lié avec les personnages les plus honorables d'Angleterre; il conclut fort sagement en ajoutant qu'après tout, c'est là une question de sentiment, et partant, insoluble. Après une série de questions de détail, sur les bordarii (p. 70) sur le droit *ou* le devoir de siéger au Parlement (p. 106), sur la distinction très nette entre la loi et les arrêts et ordonnances (p. 109), M. Pigeonneau se demande quelle fut en somme la part du comte de Leicester dans l'organisation de l'Angleterre. M. B. montre lui-même que Simon n'est pas l'inventeur des statuts d'Oxford, et que cette constitution ne répond point à l'idéal du comte; bien qu'il ait eu une part prépondérante aux événements de 1264 et de 1265, il n'a pas inventé l'appel au Parlement des chevaliers et des bourgeois, dont le rôle ne fut du reste que d'enregistrer et de former, selon l'expression de M. B., un grand jury national d'enquête. D'autre part on ne trouve pas trace d'enthousiasme pour ces réformes : le clergé seul semble y tenir, et aussi la haute noblesse. La petite noblesse qui vient enregistrer est fort indifférente; les bourgeois sont presque hostiles, car Simon les maltraite fort; à Londres, il s'appuie sur la basse population, fait remarquer M. B., contre les riches bourgeois; peut-être y a-t-il dans cette ville une sorte de mouvement social; mais il n'a d'auxiliaires que des mercenaires, les Gallois, et ses fils, auxiliares fort compromettants. Aussi les Anglais l'abandonnent-ils bien vite. En somme il ne fut pas un inventeur, il a seulement, l'expression est de M. B. « créé un précédent »; mais c'est un chef de parti maladroit, et dont la plus grande gloire est peut-être d'être mort à Evesham.

M. Fustel, tout en disant à M. B. tout le bien qu'il pense de sa thèse, le félicite particulièrement d'avoir bien compris que le comte de Montfort était Anglais; aussi ne fut-il pas repoussé comme un étranger. La patrie était alors là où on avait son fief ou le plus grand nombre de ses fiefs; il n'y avait pas encore de nationalité; la patrie du comte de Leicester, c'est l'aristocratie anglaise. M. B. croit pourtant que le sentiment de la nationalité anglaise s'éveillait déjà; la situation d'un baron anglais n'est pas celle d'un baron français; il a, pour tous ses fiefs, affaire dans bien des cours; sa vie est moins renfermée. M. Fustel regrette que M. B. n'ait pas fait l'histoire et la critique de la légende de Simon de Monfort.

M. Rambaud demande à M. B. (à propos des grands officiers, dont les charges sont plus tôt démembrées en France qu'en Angleterre, où elles le sont pourtant bien que purement honorifiques) si, d'une façon générale, il aurait craint de comparer la France à l'Angleterre. C'est à ce moment qu'il y a le plus d'analogies entre les deux monarchies; on peut même se demander, dit M. B., s'il n'y a pas eu imitation directe, d'un pays à l'autre, quand on étudie la formation du Parlement et celle des Etats généraux. Les Etats n'ont pas pris tout d'un coup, sous Philippe IV, comme on le croit généralement, leur forme définitive; il y a eu, en France aussi, une série de tâtonnements; on a d'abord convoqué les bourgeois de certaines villes, pour approuver telle ou telle disposition; c'est ce qu'on a fait en Angleterre. Quel est le rôle des bourgeois en 1213 au Parlement? et même siégèrent-ils? M. B. reconnaît avec une parfaite bonne foi qu'il est bien possible que les

quatuor discreti homines de 1213 ne désignent pas les communes; dans ce cas Simon aurait bien le premier invité les communes; il est vrai que même à cette époque elles ne jouent guère que le rôle de témoins. Quant au caractère du comte, Simon ne serait-il pas, avant tout, un homme de l'Eglise, suggère M. Rambaud? Il a reçu une éducation cléricale; il n'a jamais été complètement abandonné de l'Eglise; quand la papauté se tourne contre lui, l'Eglise anglaise lui reste, en général, fidèle. Une fois mort, il devient saint, il fait des miracles; et cette sanctification n'est pas populaire; c'est l'œuvre d'un parti restreint. Il fait 215 miracles, mais dans un seul lieu; mieux vaudrait le quart dans cinquante lieux différents. Les poésies composées en son honneur ne sont pas populaires; on le compare à Thomas Becket; il y a là une fabrication évidente de légende; un couvent fait des miracles; d'autres fabriquent des hymnes. — En terminant, M. Rambaud félicite M. B. de la rigueur logique de sa thèse, qui à côté d'un style élégant, d'un récit animé, présente en même temps l'intérêt d'un problème de mathématiques rigoureusement résolu.

M. Lavisse fait ressortir le contraste qui existe entre les deux thèses; il remercie M. B. d'avoir donné en 50 pages un excellent résumé de la situation constitutionnelle et administrative de l'Angleterre. Connaissant si bien la constitution anglaise, M. B. n'aurait-il pu donner l'explication d'un fait singulier. Comment tant de revirements en ces quelques années? et comment, malgré cette mobilité excessive, les idées de Simon finissent-elles par triompher? Pourquoi la France qui a été vers la même époque si près des institutions parlementaires ne les a-t-elle pas obtenues quand l'Angleterre aussi bouleversée les a conquises. Ce n'est pas seulement à cause de la légèreté des seigneurs français, mais parce qu'en Angleterre existait ce fonds d'institutions que M. B. a si bien analysé. C'est qu'en outre il est des circonstances historiques dont il faut tenir compte. La féodalité anglaise est très différente de la féodalité française; l'Angleterre est petite, et ces hommes apportent dans la lutte un nombre d'idées très restreint: pas de charges illicites, pas d'étrangers (instinct insulaire); et s'ils veulent être les ministres du roi, c'est parce qu'ils en sont tout près; c'est une idée qui ne viendrait pas à un grand feudataire français.

M. Larroumet voudrait qu'à propos de l'administration de Montfort en Gascogne, M. B. eût fouillé les archives de Bordeaux, Cahors, Agen, Gourdon, etc., et de tout le Midi; il voudrait que M. B. eût consacré un chapitre à la géographie de la Gascogne; il extrait des archives de Gourdon une pièce sans date qui pourrait bien se rapporter à l'époque de l'administration du comte; M. Himly révèle à M. B. que M. Larroumet est de Gourdon.

M. Bémont a obtenu l'unanimité.

CHRONIQUE

FRANCE. — Dans la séance du 18 janvier dernier l'assemblée des professeurs du Collège de France a présenté pour la chaire vacante de langues et littératures slaves M. Louis Leger en première ligne, M. Dozon en seconde ligne. Elle a ensuite déclaré qu'il y avait lieu de changer le titre de la « Chaire d'éloquence latine » en *Chaire de philologie latine*, celui de la « Chaire de poésie latine » en *Chaire d'histoire de la littérature latine*, et celui de la « Chaire de langue persane » en *Chaire de langues et littératures de la Perse.*

— La *Revue scientifique* du 17 janvier contient un intéressant article de M. Berthelot sur des *papyrus alchimiques* de Leyde qui confirment la thèse, soutenue par l'éminent chimiste, de l'origine égyptienne de l'alchimie, de ses procédés et de ses symboles.

— Le VIII[e] volume de la « Nouvelle Collection à l'usage des classes » que publie la librairie Klincksieck est une traduction de la *Phraséologie latine* de C. Meissner, d'après la quatrième édition, par M. Charles Pascal, professeur agrégé de grammaire au lycée de Laval (in-8°, xix et 386 p. 3 fr. 50). « On aurait tort — dit le traducteur dans sa préface, — de voir dans cette *phraséologie* quelque chose de semblable au « cahier d'expressions » qui avait la prétention d'apprendre à écrire *élégamment*. Le caractère de ce livre, c'est la recherche de la propriété des mots, beaucoup plus que celle de l'élégance. Une bonne phraséologie doit avoir but de nous apprendre à écrire d'une manière simple et exacte, en nous fournissant les expressions vraies, naturelles, ordinaires, employées dans l'usage commun de la langue latine. Tel est le mérite du livre de M. Meissner; les expressions qui le composent ont été recueillies avec le plus grand soin, presque exclusivement dans les œuvres de Cicéron, de César, de Salluste, de Tite-Live : pour aider les recherches, les expressions ont été rangées en dix-sept catégories principales (*Monde et Nature, Espace et Temps, le Corps humain, Sciences et Arts, Art de parler et d'écrire, Vie domestique, l'État, Droit et Justice, la Marine, la Guerre*, etc.), subdivisées en groupes particuliers ». M. Pascal a fait quelques changements notables; il indique presque toujours le passage d'où chaque phrase est tirée; il a ajouté des notes et des remarques nouvelles (et, par exemple, dans le chapitre xiii : *Commerce et Agriculture*, un article entier intitulé : « Taux de l'intérêt »); il a refait, en la complétant, la *Table latine* et composé une *Table française*. Cette phraséologie rendra de grands services aux étudiants et aux élèves de l'Université, auxquels elle épargnera de pénibles recherches à travers les colonnes du dictionnaire.

— La librairie Leroux vient de publier des *Etudes sur la vie de Sénèque*, par M. P. Hochart (in-8°, vii et 285 p., 6 francs). Ces *Etudes* ont, en réalité, paru déjà sous un autre titre; c'est le travail qui a été publié, l'an dernier, en Hollande, sous le nom de Dacbert et qui était intitulé *Sénèque et la mort d'Agrippine;* notre recueil en a rendu compte. L'auteur avait craint, dit-il, le ridicule qui s'attache toujours à l'insuccès; enhardi aujourd'hui par « la flatteuse bienveillance avec laquelle des maîtres éminents et des savants distingués ont bien voulu juger son ouvrage », il le publie dans son pays, en le signant, non plus d'un pseudonyme, mais de son véritable nom.

— La première partie d'une *Histoire du commerce de la France*, par M. H. Pigeonneau, vient de paraître à la librairie Cerf (in-8°, viii et 468 p. 7 fr. 50). Elle va depuis les origines jusqu'à la fin du xv[e] siècle, et comprend trois livres : I. *Le commerce de la Gaule.* II. *Le commerce de la France au moyen âge.* III. *Période de transition entre le moyen âge et les temps modernes.* Un appendice renferme cinq notices ou documents : (les naviculaires gallo-romains; les divers sens du mot *Saxons* dans les chartes mérovingiennes et carolingiennes relatives à la foire de Saint-Denis; un péage au xi[e] siècle; chartes concédant à des seigneurs le droit d'avoir des Lombards sur leurs terres; compte de voyage d'une des *galées* de France en 1470). Nous reviendrons plus longuement sur ce volume, où l'auteur a su réunir « les éléments épars de connaissances historiques qui méritent d'entrer dans le domaine commun ». Il sera suivi de deux autres volumes : le deuxième, commençant au début de la révolution économique qui inaugure les temps modernes, se terminera avec le xvii[e] siècle; le troisième s'arrêtera à l'ancien régime.

— M. Giry publie chez Picard une brochure qui a pour titre *Recueil de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*, et pour sous-titre *Documents sur les relations de l'autorité royale avec les villes en France de 1180 à 1384*. Elle contient les ordonnances générales de Saint-Louis et de Philippe le Bel, quelques chartes de communes, de franchises et de pariages, les chapitres de Beaumanoir relatifs à l'administration des villes, et quelques comptes municipaux du XIII[e] siècle. M. Giry donne, en manière de préface, une bibliographie du sujet.

ALLEMAGNE. — La librairie Teubner doit faire paraître prochainement : 1° *Lexicon Aristophaneum*, par MM. Otto Kaehler et Ottomar Bachmann; 2° la deuxième partie du *Commentaire de Catulle* (Commentarius in Catullum), par E. Baehrens; 3° d'une édition des *Épigrammes de Martial*, par Walther Gilbert (bibliothèque Teubner); 4° une deuxième édition de la *Metrik der Griechen und Rœmer*, par Lucien Müller; 5° une édition des *Femmes savantes* de Molière, par M. C. Th. Lion.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 23 janvier 1885.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture des lettres des quatre candidats à la place de membre ordinaire, laissée vacante par la mort de M. Louis Quicherat : MM. Léon Gautier, Abel Bergaigne, Auguste Longnon et Héron de Villefosse.

M. le Ministre de l'instruction publique invite par lettres l'Académie à présenter deux candidats pour la chaire de langues et littératures slaves, qui est vacante au Collège de France. La question est mise à l'ordre du jour de la prochaine séance.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture de son rapport semestriel sur les travaux de l'Académie.

M. Gaston Paris communique un passage d'une lettre écrite de Louqsor, le 6 janvier, à M. Miller, par M. Maspero. On n'a trouvé, dans ces derniers temps, que peu d'inscriptions grecques; mais on doit signaler une découverte dont l'importance ne peut être exactement appréciée pour le moment : c'est celle d'un manuscrit copte, d'une trentaine de feuillets, formés chacun par la réunion de deux fragments de papyrus collés l'un sur l'autre. M. Maspero a constaté que le papyrus employé à former ces feuillets porte un texte écrit en grec, et il a cru déchiffrer quelques fragments de poésies en style homérique. Pour s'assurer du contenu exact de ce palimpseste, il faudra décoller soigneusement chaque feuillet; M. Maspero ne pourra s'occuper de ce travail qu'à son retour au Caire; il ne le fera commencer, du reste, qu'après avoir pris une photographie complète du manuscrit dans son état actuel. A Louqsor, le déblaiement est commencé, cent cinquante ouvriers y travaillent. La partie méridionale sera déblayée jusqu'au sol d'ici à deux mois; on ne peut s'occuper pour le moment des autres parties du temple, occupées par une mosquée et d'autres édifices dont l'expropriation s'obtiendrait difficilement. Le voisinage du Nil inspire de sérieuses inquiétudes : le fleuve emporte parfois des parties considérables de ses rives, et Louqsor tout entier pourrait un jour périr dans un accident de ce genre. C'est une raison de plus de hâter le déblaiement, afin de savoir au moins exactement ce que contiennent ces ruines qu'on n'est pas sûr de conserver.

L'Académie se forme en comité secret pour examiner les titres des candidats au fauteuil de M. Quicherat.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 7 janvier.

(Il n'y a pas eu de séance le 31 décembre.)

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAUME ET DE M. COURAJOD

M. Guillaume, président sortant, prononce le discours d'usage dans lequel il résume les travaux de la Société pendant l'année écoulée, rend un dernier hommage aux membres et aux associés correspondants décédés et rappelle les noms de ceux qui ont été nouvellement admis.

On procède à l'élection de deux membres résidents; après cinq épreuves successives, aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité requise, le scrutin de ballottage est ajourné à la première séance du mois suivant.

Séance du 14 janvier.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD

Lecture est donnée de nouvelles lettres d'adhésion au pétitionnement institué pour la conservation des monuments antiques : la Société d'études scientifiques d'Angers, la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, la Société d'émulation d'Abbeville, la Société des antiquaires du Centre, la Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.

M. Daiguzon est élu associé correspondant à Châteauroux (Indre).

M. Palustre présente des photographies de belles miniatures de manuscrits du XVIe siècle, provenant de la cathédrale de Mirepoix et appartenant aujourd'hui à la Société archéologique de Toulouse. Elles paraissent devoir être attribuées à Antoine Nyort, qui travailla pour Philippe de Léris, évêque de Mirepoix. Il donne ensuite des détails sur un ancien calendrier orné de sujets empruntés aux événements ordinaires de la vie humaine dans leur ordre chronologique. Il termine en faisant connaître le déchiffrement qu'il propose pour une devise gravée sur un verre historié du XVIe siècle conservé au musée de Poitiers : *Vous sçavez bien que j'escapte tout.*

M. de Lasteyrie lit une notice sur la nef de l'église de Saint-Ouen.

M. Ramé communique une photographie de l'inscription sur plaque de plomb trouvée en 1875 dans le tombeau de Guillaume de Ros à Fécamp.

M. C. Port présente un vase de bronze en forme de petite marmite, à trois pieds et avec anse mobile en fer, découvert au milieu d'autres objets antiques près de l'ancien bourg de Vivy, entre La Flèche et Saumur.

M. Maxe Werly communique le dessin d'une molette en terre cuite avec monture en bronze destinée à mouler en relief la frise d'oves qui caractérise les vases rouges pseudo-saniens de grand modèle. L'original fait partie de la collection d'antiquités de M. Bellon, à Saint-Nicolas près Arras.

Le Secrétaire,
Signé : R. MOWAT.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE

Séance de janvier

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. ERNEST RENAN

Le président annonce la remise à la Société du legs Sanguinetti (10,000 fr.) : la Société décidera à la prochaine séance quel est l'emploi de ce legs qui peut le mieux répondre aux intentions et honorer la mémoire du généreux donateur.

M. Clermont-Ganneau présente un certain nombre d'observations sur une inscription nabatéenne récemment publiée et commentée par M. Sachau et qui est datée à la fois de l'ère des Séleucides, désignée, semble-t-il, sous le nom d'ère romaine, et des années du roi régnant Dabel. Il présente aussi une empreinte d'un sceau israélite d'un fonctionnaire de l'époque royale.

M. James Darmesteter fait une lecture sur la légende juive de la flèche sanglante de Nemrod (Nemrod lance contre les cieux une flèche qui retombe rouge de sang, et il croit avoir tué les dieux). Cette légende est venue aux Juifs par les Arabes, à ceux-ci par les Persans qui l'appliquaient au roi Kei Kaous, qu'ils identifient à Nemrod; les Persans enfin la tiennent des Chinois, chez qui elle paraît dès le IIe siècle avant notre ère sous une forme qui prouve que la Chine en est le lieu d'origine.

M. Halévy propose une nouvelle interprétation du mot *mûma*, nom de la forme féminine de « chaos » dans la cosmologie babylonienne et où il reconnaît une réduction de *umu-umu*, la grand'mère.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 6 — 9 février — 1885

23. — Ivo Bruns. **Lucrez-Studien.** Fribourg en Brisgau, J. C. B. Mohr, 1884. 80 pages, in-8. Prix : 2 fr. 50.

Le poème de Lucrèce, d'après M. Bruns, était primitivement destiné à Memmius seul, et c'est à lui seul que le poète s'adresse au début. Mais insensiblement son but se déplace. Ce n'est plus un manuel de philosophie qu'il compose à l'usage particulier de son ami, c'est un exposé du système, destiné à le faire connaître aux gens du monde et à les y convertir par la douce persuasion des beaux vers. On se demandera si ces deux destinations s'excluent. Qu'est-ce qui prouve que Memmius fût déjà initié à l'épicurisme quand Lucrèce voulut lui dédier son poème? Il n'est pas croyable, d'un autre côté, que pour être mis sous son patronage, ce poème dût être en quelque sorte séquestré. Memmius n'est que le premier et le plus important des adhérents que Lucrèce se propose de gagner à l'épicurisme; il n'est pas le seul. Mais n'insistons pas; cette première observation n'est pas indispensable à la démonstration que M. B. poursuit.

Du moment que Lucrèce se décidait à écrire en vue du grand public et pour la propagande épicurienne, il a dû changer de méthode. Il a dû renoncer, en particulier, à commencer par la canonique ou logique d'Epicure, ce qui était le véritable ordre didactique et scientifique, mais ne pouvait convenir à une œuvre de vulgarisation. Cette canonique, en effet, est la partie du système la plus abstraite et la plus ardue. Mais une fois exclue de sa vraie place, elle n'en pouvait trouver d'autre. Elle est donc éliminée entièrement; quelques propositions seulement, celles qu'il était le plus facile de rendre en langage populaire, reparaissent incidemment au l. IV. Néanmoins, en un endroit, Lucrèce touche à ces questions comme il aurait pu le faire en présence de lecteurs déjà initiés; c'est au l. I, dans les vers 423 à 425. Il faut croire que ces vers ont été écrits à un moment où l'idée de Lucrèce sur le but à poursuivre dans son poème n'était pas parfaitement arrêtée. Cette supposition est confirmée par une troisième observation, c'est que, à cet endroit-là entre

autres, Lucrèce paraît s'attacher étroitement à un texte d'Epicure, tiré non pas de la lettre à Hérodote mais d'un abrégé semblable, moins sommaire, mais en tous cas destiné aussi à l'école, et non aux ignorants. Enfin, dans les vers qui précèdent (I, 1 à 397) on ne trouve pas non plus cet ordre strictement progressif qui convenait à une œuvre de propagande. Des termes techniques sont employés avant d'avoir été expliqués, la démonstration du vide est anticipée, puis répétée à peu d'intervalle. M. B. en conclut que ce morceau a été composé à un moment où Lucrèce voulait parler en épicurien à des épicuriens, et non en initiateur, en apôtre, à des Romains encore étrangers à sa doctrine. A partir du v. 418, son but et son plan sont arrêtés, mais il s'oublie encore une fois dans les vers 423 à 425, qui supposent la canonique en tête de l'ouvrage, et qui sont pour nous la preuve que le livre I, aussi bien que les autres, est inachevé ; car Lucrèce, en y mettant la dernière main, aurait fait disparaître une semblable inconséquence.

Ce dernier résultat nous paraît acquis. Les autres inductions de M. B. sont moins sûres. Il est toujours périlleux de tant préciser en pareille matière. Les incohérences, les contradictions que M. B. découvre ont pu avoir des causes diverses. Avant le vers 418 aussi bien qu'après, lorsque Lucrèce suppose chez ses lecteurs des connaissances qu'il ne leur a pas encore données, cela peut être un simple oubli, une distraction du philosophe qui se laisse entraîner par son sujet. On ne peut guère admettre qu'il ait composé les vers 1 à 397 du l. I dans l'idée de les faire précéder de toute la canonique : ils sont faits évidemment pour former le début d'une exposition. Mais ceux-là mêmes qui n'accepteront pas toutes les conclusions de M. Bruns feront leur profit de la rigoureuse analyse par laquelle il y est arrivé, et rendront hommage à son attentive et pénétrante critique.

Max Bonnet.

---

24. — **L'accentuation de l'ancien verbe irlandais,** par R. Thurneysen. Paris, mai 1884, extrait de la *Revue Celtique*. Brochure in-8.

— **Keltische Studien** von Heinrich Zimmer. Zweites Heft. Ueber altirische Betonung und Verskunst. Berlin, Weidmann, 1884, brochure in-8.

La loi fondamentale de l'accent irlandais est donnée par le Rév. Ulick J. Bourke dans les termes suivants : en irlandais, l'accent primaire est sur la première syllabe [1].

Ce que cet auteur appelle l'accent primaire est l'accent principal ; il s'oppose à l'accent secondaire qui peut se rencontrer dans les mots de trois syllabes et au-dessus.

---

1. As a general rule, the primary accent in Irish is on the first syllable : *The college irish grammar*. Third edition, Dublin, 1865, page 229.

L'objet que se proposent les auteurs des deux brochures dont nous allons rendre compte est : 1° d'établir que cette règle existait déjà en ancien irlandais, c'est-à-dire dans l'irlandais des manuscrits du neuvième siècle et de la fin du huitième; 2° de montrer les effets qu'à cette date l'accent produisait. Les résultats auxquels ils arrivent l'un et l'autre offrent une grande analogie; les preuves qu'ils donnent à l'appui de leur doctrine sont souvent les mêmes. Cependant ils ont travaillé chacun d'une manière indépendante. M. Thurneysen, aujourd'hui professeur à Jéna, terminait son savant mémoire en décembre 1882, et l'envoyait au directeur de la *Revue celtique*, que des difficultés matérielles ont empêché de le faire imprimer jusqu'à une date toute récente; on sait que la publication de la *Revue celtique* a été suspendue pendant environ un an. M. Zimmer qui, dans l'intérêt de ses futurs biographes, aime à placer dans ses écrits des matériaux à leur usage, raconte dans sa préface qu'il a consacré sept années de sa vie à l'étude de l'accent irlandais, tantôt devant sa table de travail, tantôt dans ses promenades, tantôt y appliquant tous les efforts de son esprit, tantôt y donnant une attention moins soutenue, parce que d'autres recherches occupaient chez lui la première place. Deux fois, nous dit-il, d'abord en 1878 à Berlin, ensuite dans l'été de 1881, c'est-à-dire depuis son arrivée à Greifswald, il a consigné par écrit ses idées sur ce sujet sans arriver à se satisfaire, et chaque fois il a jeté son mémoire au feu. Enfin, il s'est remis à la tâche à une date qui sera désormais célèbre dans l'histoire de la grammaire, le 11 décembre 1883, et, travaillant douze heures par jour, de quatre heures du soir à quatre heures du matin, pendant six semaines, il a terminé le 20 janvier 1884 un mémoire où tout ce qu'il y a d'important et de vrai avait été découvert un an plus tôt par M. Thurneysen.

Quand il s'agit des noms, on applique sans difficulté en vieil irlandais la loi de l'accent irlandais moderne telle que l'a formulée le Rév. Ulick J. Bourke : la syllabe initiale accentuée est la première du mot, sans distinction entre celui qui est composé et celui qui ne l'est pas. Mais quand on passe au verbe, où la racine est si souvent précédée de préfixes, la faculté de la tmèse, c'est-à-dire la possibilité d'insérer un pronom infixe après le premier terme du verbe composé nous oblige à faire une question : où est l'initiale du verbe composé? Est-ce le premier terme, est-ce au contraire la syllabe qui suit le pronom infixe, ou qui suivrait le pronom infixe s'il y en avait un? En allemand, on distingue les préfixes en deux catégories : les uns, inséparables et atones; les autres, séparables et qui portent l'accent principal du mot, « hochton », le « primary accent » du Rév. J. Bourke; *verderben* est accentué sur la racine, parce que la particule *ver* est inséparable; *aufmachen* porte l'accent sur *auf* parce que la particule *auf* est séparable. Ainsi, en allemand, la question de savoir si l'on peut détacher le préfixe du verbe doit être résolue avant qu'on puisse fixer la place de l'accent. Il en est de même en vieil irlandais, mais la réponse à la question n'est pas la

même dans les deux langues. Tandis qu'en allemand certaines particules se détachent du verbe et que d'autres lui sont unies par une soudure qu'on ne peut briser, en vieil irlandais les préfixes peuvent se séparer du verbe en certains cas, ne le peuvent pas dans d'autres, et pour savoir en faire la distinction il faut recourir à la syntaxe.

La loi fondamentale en cette matière a été entrevue par Zeuss, il y a déjà plus de trente ans. On sait en effet que c'est en 1853 que cet auteur a publié la première édition de la *Grammatica Celtica*. Or, à la page 33 de cet ouvrage, il fait observer que dans les propositions négatives, comme *ni fo-dlat* (non discernunt), *ni fo-dmat* (non tolerant), il est tombé après le *d* un *a*, l'*a* des racines *dal* et *dam*, qui persiste dans les propositions affirmatives : *fo-dalet* (ils distinguent), *fo-daimet* (ils supportent); en breton de France : *gou-zanvont*. Les propositions affirmatives admettent l'intercalation du pronom infixe après le premier terme du verbe composé. Zeuss en cite à la même page un exemple : *fo-T-dali* (il LE distribue) ; T que nous traduisons par LE est un pronom infixe de la troisième personne du singulier. L'intercalation ou la possibilité de l'intercalation du pronom infixe après le premier terme des verbes composés dans les propositions affirmatives rend initiale la syllabe suivante, qui, par conséquent, est accentuée et conserve sa voyelle. Cette voyelle, au contraire, tombe dans les propositions négatives. En effet, dans celles-ci, l'ordre du discours est le suivant : d'abord la négation, ensuite le pronom, en dernier lieu le verbe : *nach*-IN-*ro-gba* (qu'il ne NOUS prenne pas); *ro-gba* = *ro-gaba*, troisième pers. du sing. du subjonctif de *gabim* (je prends), comparez le latin [*g*]*habeo;* IN est le pronom infixe du pluriel de la première personne, comparez le latin *nos*. Le préfixe *ro* est initial, puisque le pronom infixe le précède. Etant initial, il porte l'accent, de là résulte la chute de la voyelle dans la syllabe suivante : *ro-gba* = *ro-gaba*, cf. *Grammatica Celtica*, première édition, pp. 333, 335 [1].

Le même phénomène se produit après les conjonctions composées d'une préposition et d'un débris de pronom relatif. Ainsi, dans *co-n-ro-chra* (qu'il aime) pour *co-n-ro-cara* [2], l'accent placé sur *ro* a fait tomber la voyelle de la syllabe posttonique *ca*, l'accent frappe *ro* parce que *ro* est l'initiale du composé *ro-chra*. Dans les deux groupes syntactiques *nach*-IN-*rogba* (qu'il ne NOUS prenne pas), *co*-N-*rochra* (afin QU'il aime), les deux pronoms IN (nous) et [N (que) se trouvent après le premier élément, négation dans le premier cas, préposition dans le second; une initiale accentuée les suit; en définitive, l'ordre est le même

1. Voyez d'ailleurs ce que dit de l'accent irlandais M. E. Windisch, *Kurzgefasste irische Grammatik*, p. 113, § 25 *g*., et dans les divers passages du même livre auxquels ce paragraphe renvoie.

2. La question de savoir quelle est ici le thème du pronom relatif n'est pas résolue. Voyez Thurneysen, *Revue celtique*, t. VI, p. 134; cf. Zimmer, *Keltische Studien*, II, p. 54-55.

que dans la proposition affirmative *fo-T-dali* (il LE distingue), où l'accent frappe la syllabe *da* de *dali*, et suit immédiatement l'élément pronominal. La découverte de MM. Th. et Z. a consisté d'abord à établir que l'action de l'accent est la cause qui a produit dans *con-rochra, ni-fodlat, nach-in-rogba* les chutes de voyelles observées par Zeuss, ensuite à montrer par de nombreux exemples l'influence exercée par cet accent sur les prépositions préfixes et à nous donner la formule des lois selon lesquelles cette influence s'exerce.

Outre l'accent de l'initiale, le vieil irlandais en avait un autre, suivant moi, le plus ancien des deux, et cet accent portait sur la finale. L'existence de cet accent s'établit par la chute de la posttonique et de la prétonique primitives. On pourrait en réunir de nombreux exemples. Nous comptons traiter ce sujet ailleurs; nous nous bornerons à citer :

ecsamlus (diversité) = **án-com-samaljástus;*
sulbairichte (bien dit) = **sú-labaracitíon ;*
tursitnech (arrosé) = **dó-are-ex-semtinícos.*

Mais, c'est un point que M. Th. laisse de côté dans son savant mémoire, et sur lequel M. Z. ne se prononce pas très clairement ; d'une part, M. Z. repousse ma thèse avec indignation (p. 2 et suiv. de sa brochure), et, d'autre part, il paraît l'accepter quand, aux pages 57, 144 et 145, il oppose à l'accent nouveau placé sur l'initiale l'accent ancien porté par la finale, accent qui, suivant lui, déjà dans l'irlandais du IXe siècle, n'est qu'un accent secondaire, « nebenton » (p. 135).

J'arrive maintenant à quelques questions soulevées par M. Z., sur lesquelles je n'ai pas eu à me prononcer jusqu'ici, et dont M. Th. n'a pas cru devoir s'occuper. La première est de savoir comment les Irlandais ont traité les mots latins qui ont pénétré dans leur langue. M. Z. n'a pas le moindre soupçon des difficultés que présente ce sujet. Ainsi, suivant lui, le vieil irlandais *idol, idal* vient du bas latin *idolum* qui aurait eu sa seconde syllabe *do* longue et accentuée (p. 9). Or, le bas latin *idolum* avait la syllabe *do* brève et atone; elle était brève en dépit de la quantité grecque. Ainsi Prudence a écrit :

Quosque viros non ira fremens, non idola bello
Cedere compulerant : ..... [1]
Silvosi illuviem poneret idoli..... [2]
Idola convaluit fallendi trina potestas .. [3]
Idola protero sub pedibus..... [4]

En d'autres termes, le mot εἴδωλον, étant proparoxyton en grec, est resté proparoxyton en latin, d'où l'abréviation de sa seconde syllabe qui est tombée dans le vieux français *idle* [5]. Ainsi, quoi qu'en dise M. Z., le

1. Psychomachia, v. 379, 380; Migne; *Patrologia latina*, t. LX, col. 51.
2. Contre Symmaque, liv. I, préf., v. 72; Migne; *ibid.*, colonne 116.
3. Contre Symmaque, liv. II, v. 48; Migne; *ibid.*, colonne 184.
4. Hymne en l'honneur de sainte Eulalie, v. 74; Migne; *ibid.*, col. 345.
5. Gaston Paris. *Etude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française*, page 41.

vieil irlandais *ídol* du manuscrit de Wurzbourg (IXe siècle) est à tort cité par cet aimable savant comme preuve que dans les mots d'origine latine toutes les voyelles, sauf la voyelle de la première syllabe, perdent en irlandais leur quantité; l'*o* de la syllabe *dol* est bref en irlandais comme en latin. D'autre part, on n'aurait pas besoin de chercher beaucoup pour trouver des exemples de mots d'origine latine où des syllabes autres que l'initiale ont conservé en vieil irlandais la quantité primitive. Quatre de ces mots ont été introduits en Irlande par les missionnaires bretons qui ont évangélisé cette île au ve siècle, et ils portent la trace de la prononciation bretonne. On sait que les Bretons, à cette époque, prononçaient *ô* l'â long du latin; trois des mots dont il s'agit sont des substantifs abstraits en *-tas*, *-tâtis*, et, comme tous les autres mots analogues, paraissent provenir d'un thème bas latin en *tâti*. L'un est *humaldôit* (humilité), manuscrit de Wurzbourg, folio 6 *d*, 8 *d*; chez Zimmer, *Glossae Hibernicae*, p. 41, 51; *umaldôit*, même manuscrit, folio 13 *a*; chez Zimmer, *ibid.*, p. 82; *homaldôit*, même manuscrit, folio 27 *a*; chez Zimmer, *ibid.*, p. 164. Les œuvres complètes de M. Z. sont déjà tellement considérables que le secours de la mémoire d'amis comme moi lui est nécessaire pour s'en rappeler le contenu.

Un autre mot également intéressant est le substantif *trînôit*, ou mieux *trîndôit*, génitif *trînôite*, *trîndôite* (trinité); il vient du thème bas latin *trinitâti*, prononcé à la façon bretonne *trinitôti*, et que les Irlandais ont considéré comme un thème en *i*. Les exemples qui nous offrent sur l'*ô* l'*apex* caractéristique de la longue ont été réunis par M. Windisch, *Irische Texte*, p. 849, colonne 1, et l'un d'eux appartient à l'hymne de Fiacc en l'honneur de saint Patrice; or, M. Z. a fait de cette hymne une étude spéciale dans la brochure dont nous rendons compte; et, reproduisant fidèlement le manuscrit, il a deux fois, à la page 165, noté dans le génitif *trînôite* l'*o* long qui contredit formellement sa théorie, puisque cet *ô*, bien qu'atone, conserve sa quantité. Je citerai encore *cardôit* (charité), représentant le thème bas latin *caritâti*, prononcé *caritôti* par les Bretons [1]; puis *altôir* [2] (autel), représentant le latin *altâre*, prononcé par les Bretons *altôre*; je laisse de côté les mots de fabrication savante comme *spiritâlde*, *spirtâlde*, *preceptôir*, *senatôir*, *lunâir*, etc.

Mais j'en ai assez dit pour pouvoir affirmer qu'il n'est pas prouvé que, comme M. Z. le prétend, tous les mots irlandais d'origine latine aient perdu la quantité des voyelles de toutes les syllabes autres que l'initiale.

Suivant lui, au contraire, dans les mots irlandais d'origine latine, l'initiale conserve toujours sa qualité et sa quantité. Sa démonstration ne me semble pas toujours péremptoire; *seib* (*faba*), *srogel* (*flagellum*) (*Grammatica Celtica*, 2e édition, p. 80), ne me paraissent pas avoir très

1. *Amra Choluimb Chilli*, chez Whitley Stokes, *Goidelica*, 2e édition, p. 166.
2. Manuscrit de Wurzbourg, fo 5 *b*, chez Zimmer, *Glossae Hibernicae*, p. 29.

fidèlement conservé la qualité de la voyelle contenue dans la syllabe initiale du mot latin. J'en dirai autant de *descipul (discipulus)*, manuscrit de Wurzbourg, f° 13 *a*, chez Zimmer, *Glossae Hibernicae*, p. 82. M. Z. ne cite pas ces mots, et ceux qu'il allègue à l'appui de sa doctrine laissent le doute planer sur elle; l'un des plus intéressants est *montar*, venant, suivant lui, du latin *monasterium*. *Montar*, qui nous offre les variantes *muntar*, *munter*, *muinter* et *mointer*, veut dire « famille » et non « monastère », et une des preuves les plus caractéristiques est l'existence du composé *cét-muinter*, qui désigne une certaine catégorie de femmes, non pas des religieuses, comme on pourrait le supposer si le second terme venait du latin *monasterium*, mais des femmes mariées; *cét-muinter* est un terme de droit dont la valeur peut être comparée à celle du latin *materfamilias*. M. Z. a étudié en grammairien le composé *cét-muinter* dans le premier cahier de ses *Keltische Studien*, page 113; l'étude juridique de ce mot reste à faire. Quant à la forme vieille irlandaise du bas latin *monasterium*, elle est parfaitement connue de ceux qui ont lu, avec plus d'attention que lui, ses savants ouvrages. On trouve le génitif pluriel : *inna monistre* glosant le latin *cenobiorum* dans le Bède de Carlsruhe, f° 39 *c*; chez Z., *Glossae Hibernicae*, p. 248. Le manuscrit est du IXe siècle; *monistre* (cf. le bas latin *monistirium* [1]) conserve l'*o* de la syllabe initiale du latin *monasterium*; mais, dès le XIe siècle, cet *o* était changé en *a*, comme le prouve le génitif singulier *manestrech* de la chronique de Marianus Scotus, chez Z., *ibid.*, p. 274; et cet *a* persiste dans les documents postérieurs. Il n'est pas prouvé du tout que, au IXe siècle, cette prononciation n'existât pas collatéralement avec celle qui maintenait l'*o* latin; car, à côté du *monistre* qui se lit dans le Bède de Carlsruhe, nous trouvons dans le livre d'Armagh le datif pluriel *manchuib* de *manach*, moine, identique au latin *monachus*. Dans ce mot, contrairement à la règle posée par M. Z., la voyelle de la syllabe atone conserve sa qualité, et la voyelle de l'initiale tonique perd sa qualité pour s'assimiler à la voyelle atone. Or, le livre d'Armagh date du IXe siècle, comme le Bède de Carlsruhe : *manistrech (monasterii)* est le pendant de *manach* (*monachus*).

Quant à la quantité de l'initiale, il n'est pas démontré qu'elle soit partout maintenue; il n'est pas prouvé que l'*e* de *pennit* [2] (*poenitentia*), de *enair* (*januarii*) [3] soit long.

Nous ne sommes pas davantage convaincu de l'exactitude des doctrines soutenues par M. Z. dans la seconde partie de son mémoire, où il traite de la versification irlandaise. Nous admettons avec lui que

1. Voyez sur ce mot Schuchardt, *Vokalismus des Vulgaerlateins*, t. I, p. 234, t. III, p. 105.

2. Manuscrit de Wurzbourg, f° 9 *c*, 22 *c*, 24 *a*, 26 *b*, chez Z., *Glossae Hibernicae*, p. 55, 135, 145, 160; manuscrit de Cambrai, f° 38 *a*; chez Z., *ibid.*, p. 216; partout sans apex sur l'*e*.

3. *Felire Oengusso*. Janvier, strophe 1, v. 4; strophe 31, v. 4; épilogue, v. 8; édition donnée par M. Whitley Stokes, pages XXVI, XXX, CLXXXVIII.

l'élévation de la voix sur certaines syllabes doit avoir été un élément important de cette versification; seulement, M. Z. ne nous paraît pas avoir démontré que cette élévation de la voix portât sur les syllabes qu'il désigne, et notamment que, systématiquement, on baissât la voix sur la rime finale.

La pièce que M. Z. donne comme type de la versification irlandaise est l'hymne en l'honneur de saint Patrice attribuée à Fiacc qui aurait été, dit-on, un disciple du célèbre apôtre de l'Irlande. Elle se compose de soixante-huit vers rimant deux à deux. La rime est double, c'est-à-dire que, dans chaque couple, non seulement les deux finales riment ensemble, mais aussi les deux pénultièmes.

Genair Patraicc in Nemthur, — is ed atfet hi scelaib, —
maccan se m-bliadan deac, intan dobreth fo deraib [1].

Suivant M. Z., la voix s'élève sur les avant-dernières syllabes *sce* et *de* de chacun de ces deux vers, et elle baisse sur la dernière. Seulement, il y a dans la pièce deux couples de vers où la rime de la pénultième fait défaut; ce sont les vers 53, 54, 61, 62.

Anais Tassach di-a-es, in tan dobert comman dô,
asbert mo-n-icfed Patraicc; briathar Tassaig nir bu gô [2].
Clerich herenn dollotur d'airi Patraicc as cech sêt,
son in cetail fo-s-ro-laich, contuil cach uadib for sêt [3].

Si dans ces deux distiques, on met l'élévation de la voix sur les pénultièmes, les quatre vers deviennent faux.

D'ailleurs, M. Z. donne à cette pièce une importance exagérée en lui attribuant une antiquité inadmissible. Fiacc, auteur de cette composition aurait, dit-on, été ordonné évêque par saint Patrice; mais on a depuis longtemps fait observer que cette tradition doit être rejetée. En effet, saint Patrice paraît être venu évangéliser l'Irlande la quatrième année du règne de Loégairé Mac Neill, roi suprême d'Irlande, c'est-à-dire en 432 [4]. Or, l'hymne attribué à Fiacc fait allusion à l'abandon de Tara, capitale de l'Irlande, par les souverains de ce pays; et cet abandon n'a eu lieu que vers le milieu du siècle suivant; la dernière fête de Tara est placée à une date qui n'est pas la même dans toutes les chroniques, mais qui est au plus tôt 544, au plus tard 569 [5]. De 432 à 544, il y a cent douze ans. Un contemporain de la première date ne peut avoir survécu à la seconde. M. Z. se tire de cette difficulté en supposant une

---

1. Patrice naquit à Nemthur, voilà ce qu'on raconte dans les histoires, c'était un jeune homme de seize ans, quand tout en larmes il fut emmené.

2. Tassach resta derrière lui, quand il lui eut donné la communion, il dit que Patrice s'en irait bientôt; la parole de Tassach ne fut pas fausse.

3. Pour garder Patrice, les clercs d'Irlande vinrent par tous les chemins; le bruit du chant des anges les renversa, et chacun d'eux s'endormit sur la route.

4. *Chronicum Scotorum*, édition Hennessy, p. 20-23.

5. Voir sur ce point les indications réunies par O'Donovan dans l'édition des *Annales* des quatre maîtres qu'il a donnée à Dublin en 1851. Tome I, p. 191.

interpolation, et pour rendre sa thèse plus vraisemblable il soutient que, sur les trente-quatre distiques dont l'hymne se compose, dix-neuf sont des additions postérieures à l'hymne que Fiacc aurait composée du temps de saint Patrice. Quel est le principal critérium pour distinguer ces additions de la rédaction primitive? Il est bien simple. Les chrétiens irlandais du ve siècle ne croyaient pas aux miracles; cette croyance ne s'est introduite en Irlande que postérieurement; donc les passages où il est question de miracles sont l'œuvre de l'interpolateur qui, en outre, parle de Tara, de son temps changée en désert, après avoir été si longtemps la capitale des rois païens d'Irlande. Par une contradiction singulière, M. Z. laisse à Fiacc la responsabilité des vers dans lesquels on voit Patrice, jeune encore, quitter sous la conduite d'un ange l'Irlande où il était captif et aller en Gaule se préparer à son futur apostolat sous la direction du célèbre évêque d'Auxerre, saint Germain. L'ange, au moment de quitter l'Irlande avec son jeune compagnon, frappa le roc du pied, et, ajoute le poète irlandais, de ce pied on trouve encore sur la pierre la trace qui ne s'efface pas. Suivant M. Z., ce passage n'est pas interpolé; Fiacc aurait admis ce miracle. Pourquoi dès lors n'aurait-il pas inséré dans son poème le récit des autres? Pourquoi, par exemple, n'aurait-il pas dit que des prophéties avaient annoncé la mission de saint Patrice et la conversion des Irlandais. Mais M. Z. attribuant, pour la défense de son système, une grande importance à l'hymne de Fiacc, veut en exagérer l'antiquité; et, pour rendre vraisemblable l'interpolation du passage relatif à Tara, il lui faut, à tout prix, d'autres interpolations. Il appelle cela de la critique supérieure; il prouve par là qu'on peut être grammairien sans avoir encore définitivement pris place parmi les maîtres de la critique historique.

Continuant ses études historico-grammaticales, M. Z. se demande à quelle date les Irlandais ont mis l'accent sur la syllabe initiale des mots. C'est, dit-il, au IVe et au Ve siècle. C'est à cette époque que le christianisme s'introduisit en Irlande, et avec lui la connaissance de la littérature gréco-romaine. C'est alors que « la pensée concentrée et ren « forcée jusqu'à la plus haute intensité changea radicalement le langage. « qui est la forme de la pensée ». Les Irlandais qui jusque-là vivaient dans un cercle d'idées fort restreint, eurent à méditer sur tant de sujets nouveaux, trouvèrent tant de choses à se dire, qu'il fallut donner à leur organe vocal plus d'énergie en plaçant l'accent sur l'initiale, atone jusque-là, et gagner du temps en abrégeant les mots par la chute des posttoniques. C'est dans l'histoire du chritianisme et de la civilisation un fait curieux dont la découverte appartient à M. Z. et qui est, sans aucun doute, destiné à illustrer son nom, en ouvrant à l'étude un champ tout à fait inexploré jusqu'à nos jours.

Je ne puis terminer sans dire un mot des attaques personnelles que dans ce mémoire M. Z. dirige contre moi. Je rappellerai que dans la *Revue critique* du 7 novembre 1881, j'ai inséré un compte rendu de la

première livraison des *Études celtiques* de M. Z. Dans ce compte rendu je jugeais, avec sévérité peut-être, mais avec une sévérité que je crois légitime, les injustes appréciations formulées par M. Z. sur les travaux considérables par lesquels M. Windisch s'est acquis tant de droits à la reconnaissance des celtistes[1]. Il paraît que j'ai frappé juste; car au bout de deux ans la plaie n'était pas encore guérie; le Mémoire de M. Z. en contient plusieurs fois le témoignage indiscutable. Ai-je manqué de charité? Non, car M. Zimmer, tout blessé qu'il est, se porte encore fort bien, et, dès qu'on l'entend donner la riposte à un contradicteur, on constate que les inoffensifs éclats de sa voix irritée n'ont rien perdu de leur juvénile verdeur.

H. d'Arbois de Jubainville.

---

25. — **Histoire ecclésiastique des Eglises réformées au royaume de France.** Edition nouvelle avec commentaire, notice bibliographique et table des faits et des noms propres, par feu G. Baum et par Ed. Cunitz. Tome deuxième. Paris. Fischbacher, 1884.

La Société de l'histoire du Protestantisme français poursuit ses belles et utiles publications des *Classiques du Protestantisme* (xvie, xviie et xviiie siècles). Voici le second volume attendu d'un des plus importants monuments du xvie siècle, l'*Histoire Ecclésiastique* de Théodore de Bèze. Ce second volume commence au massacre de Vassy, il contient les livres VI à IX de l'œuvre totale. Les éditeurs, à quelques corrections près, ont scrupuleusement reproduit l'orthographe et presque les dispositions typographiques de la grande édition d'Anvers (Genève), chez Jean Remy, 1580. Ce qu'on ne saurait trop louer dans la nouvelle, c'est l'abondance des notes et des rapprochements instructifs. Tous les mémoires ont été mis à contribution pour éclairer, justifier, rectifier le texte de Théodore de Bèze. Crespin, les *Mémoires* de Condé, de Monluc, l'*Histoire* de de Thou, les *Additions* de Le Laboureur, etc., forment le commentaire perpétuel et vivant de l'œuvre elle-même. Ajoutons que la présente édition est d'une netteté irréprochable et imprimée sur papier de luxe. M. G. Baum, mort trop tôt, et M. Ed. Cunitz ont rendu par cette belle publication un service réel aux amateurs de notre histoire du xvie siècle : il est juste aussi de rendre ce qui lui revient à M. Jules Bonnet, commissaire délégué pour le présent ouvrage, et dont

1. M. Windisch vient de faire paraître, avec la collaboration savante de M. Whitley Stokes, un volume nouveau dont nous rendrons prochainement compte : *Irische Texte*, seconde série, première livraison, Leipzig, Hirzel, 1884, in-8, 216 pages. La publication du tome Ier de ce recueil : *Irische Texte, Wœrterbuch*, 1880, in-8, 886 pages a été dans l'ordre des études celtiques un véritable événement. La suite de ce remarquable ouvrage nous paraît en tout point digne de la première partie.

le zèle érudit a tant fait déjà pour cette réimpression des *Monuments historiques du Protestantisme français.*

E. B.

---

26. — **Catalogue des incunables de la bibliothèque d'Auch,** précédé d'une notice historique, par Paul PARFOURU, archiviste du Gers, correspondant du ministère de l'Instruction publique. Auch, imprimerie Cocharaux frères, grand in-8 de 20 p.

La brochure de M. Parfouru se divise en deux parties également intéressantes, l'historique de la bibliothèque (p. 1-12), le catalogue des incunables (p. 12-20).

L'archiviste du Gers rappelle, dès les premières lignes de sa notice, que la création d'une bibliothèque publique à Auch, comme dans presque tous les autres chefs-lieux de département, date de la Révolution, et fut formée, comme ailleurs, des bibliothèques des établissements religieux de la ville et du district, qu'un décret de l'Assemblée nationale venait de supprimer. D'après les inventaires dressés en avril 1790 (Archives départementales, série L), le couvent des Capucins fournit 900 volumes, celui des Cordeliers 800, celui des Jacobins 400, etc. A côté de la bibliothèque des Cordeliers existait une seconde bibliothèque, distincte de la première. C'était celle qui avait été donnée à ces religieux par l'abbé Louis Daignan du Sendat, chanoine de Sainte-Marie et vicaire général de l'archevêque d'Auch, à la condition que ses livres, ses manuscrits, ses monnaies antiques fussent mis à la disposition du public le mardi et le jeudi de chaque semaine [1]. En 1791, les livres et manuscrits confisqués furent transportés au collège d'Auch, et se fondirent dans la bibliothèque déjà importante dont les Jésuites avaient doté cet établissement. M. P. nous fournit divers détails sur les bibliothécaires successifs de la ville d'Auch, sur le catalogue rédigé par un d'entre eux, M. Pierre Sentetz, et continué au jour le jour par MM. Croiset, Prévost, Boubée, catalogue qui comprend aujourd'hui plus de 7,000 ouvrages, sur quelques-uns des plus curieux de ces ouvrages, parmi lesquels on remarque le premier livre imprimé à Auch (*Breviarium metropolitaneum ad usum insignis ecclesie Beate Marie Auxis,* 1535), sur les 80 manuscrits conservés dans la bibliothèque, dont le plus ancien et le plus digne d'attention est une Bible du XIII[e] siècle in-folio sur parchemin ornée de miniatures et qui a été l'objet, en 1862, d'un travail spécial dû à feu l'archiviste A. Tarbouriech.

---

1. Testament du 12 décembre 1762. L'abbé Daignan du Sendat mourut le 17 mars 1764. Il a laissé des mémoires inédits sur l'histoire ecclésiastique et civile du diocèse d'Auch, avec pièces justificatives, qu'un remarquable critique, M. Léonce Couture, a jadis appelé « recueil précieux » (*Rapport sur les manuscrits de la Bibliothèque d'Auch,* 1870).

Passons au *Catalogue des incunables*. Si l'on prend pour point d'arrêt l'année 1500, Auch en possède 19. M. P. consacre à chacun de ces vénérables volumes une notice claire, précise, minutieusement exacte. Le plus ancien des incunables d'Auch porte la date de 1473 : c'est un in-folio intitulé *Compilatio decretalium*. Comme le remarque M. P., l'auteur du *Manuel du libraire* s'occupe (t. II, col. 1731) d'une édition des Décrétales de la même année, mais imprimée à Mayence par P. Schoiffer, et il ne semble pas avoir eu connaissance de celle-ci, sortie neuf mois auparavant des presses de Vindelin, imprimeur à Spire. Le second en date des incunables d'Auch *(Cronica summorum pontificum)* est un in-quarto de l'année 1477 (Turin, J. Fabri). A la suite de cette très rare édition on a relié *Historia troyana Daretis Frigii* (sans date ni lieu) : Brunet en mentionne (t. II, col. 521) plusieurs éditions différentes de cette dernière. Négligeons les n°s 3, 4, 5, 7, 8, 9, etc., qui figurent dans le *Manuel*, mais signalons comme moins connus les n°s 6, 10, 11, 12 19 : *Incipit quadragesimale de floribus sapientie peroptimum*, recueil de 45 sermons ou carême d'Ambroise Spicra, de Trévise (Venise, 1485, in-4°) ; *Publii Ovidii Nasonis fastorum libri VI*. Petit in-folio sans lieu ni date (à Venise vers 1496, comme nous l'apprend une lettre de Bartholomœus Merula, sans doute l'auteur des commentaires) ; *M. T. Ciceronis rhetoricorum Libri* (1497, in-4°) ; *Reverendissimi ac eximii sacre theologie doctoris fratris Gulielmi Paraldi, episcopi Lugdunensis... summa aurea de virtutibus et vitiis* (Venise, 1497, in-8°) ; *Bartholomœus de Sancto Concordio Pisanus. Summa casuum conscientiæ* (sans lieu ni date, in-4°). A propos du n° 13 *(Juvenalis familiare commentum, cum Antonii Mancinelli viri eruditissimi explanatione*. Lyon, 1498, in-4°), M. P. relève une petite erreur commise par Brunet (t. III, col. 629) au sujet du nom du libraire lyonnais écrit *Reynald* et qu'il fallait écrire *Gaynard*. Empruntons, en finissant, à l'excellent opuscule de M. Parfouru une note sur le n° 18 *(Speculum hystoriale fratris Vincentii Belvacensis Ordinis sancti Dominici*, in-folio) : « Ce bel incunable que nous plaçons à la fin de notre catalogue, faute de date, est certainement un des plus anciens que possède la bibliothèque d'Auch, comme l'indiquent la beauté des caractères, l'absence de chiffres et de signatures et les initiales à la main. Brunet décrit minutieusement la première édition de cette volumineuse compilation (1473) ; des différences notables ne permettent pas d'identifier notre volume avec cette édition ; mais il a dû être imprimé peu d'années après cette date. Sur le feuillet de garde on lit la note manuscrite suivante : *Charlotte Le Feure, fille de Guillaume Le Feure, seulle héritière de feu maistre Jehan Le Feure, son frère, qui trespa* (sic) *le neuf^me^ jour de jung, l'an 1524 et fonda une messe tous les dimanches au matin à Feucherolles de Nostre-Dame, et laquelle est innumée devant l'ostel de Nostre-Dame en l'église Saincte-Geneviève de Feucherolles.* » S'agit-il là de Feucherolles, dans le canton de Marly-le-Roi, à 16 kilomètres de Versailles?

T. DE L.

27. — **Sur quoi reposent les prétentions politiques de l'Eglise,** par V. Courdaveaux, professeur à la Faculté des lettres de Douai. Un vol. in-18, de 130 p. Paris, Ch. Bayle, 1884.

Essais de critique religieuse, par A.-S. Morin (Miron). Un vol. gr. in-8, de 416 p. Paris, F. Alcan, 1885.

Les hasards de la publicité ont amené simultanément sur notre table deux ouvrages de polémique philosophique et historique contre le catholicisme. Ils ne rentrent guère dans le cadre de cette Revue, dont les rédacteurs ont pour propos de faire ressortir, dans les livres soumis à leur examen, les faits ou idées propres à compléter et à préciser notre connaissance d'une époque, d'une œuvre, d'un homme, d'un épisode. Or les traités d'apologie ou de polémique ne comportent en général ni faits ni idées nouveaux.

L'opuscule de M. Courdaveaux ne saurait modifier notre façon de voir, en quelque sympathique estime que nous tenions sa personne, quelque cas que nous fassions de la sobriété et de la précision de son attaque, de la simplicité de son plan, de sa connaissance des Pères de l'Église. Il nous faut cependant lui signaler des points plus faibles. L'exposé prétendu de la religion de Zoroastre, 2000 ans avant l'ère chrétienne (p. 39 ss.) ne répond absolument pas à l'état de nos connaissances sur l'ancienne religion des Perses. Il est parlé d'Esdras et de la prétendue réfection par lui des livres auparavant existant de la Bible (p. 71 ss.) en des termes qui ne conviennent guère davantage à la position actuelle des questions.

Mais pourquoi donc faire de la polémique quand on peut employer beaucoup mieux son temps et son talent? Qu'il eût mieux valu s'en prendre à tel sujet, que M. C. n'a fait qu'effleurer, par exemple « la Morale et les Religions », et présenter un historique précis des relations qui ont existé dès l'antiquité entre l'une et les autres! Par là on retraçait un intéressant chapitre de l'histoire des idées et des mœurs et l'on réfutait indirectement la prétention que peut avoir telle ou telle religion d'inféoder la cause de la morale à celle de son dogme et de sa hiérarchie. C'est là la seule polémique qui nous semble désormais convenir à une société, où la liberté de penser et d'écrire est définitivement assurée [1].

Si le petit volume, d'allures rapides, de M. Courdaveaux nous a mis dans l'obligation de déclarer que le meilleur livre de polémique est celui qui ne fait pas de polémique, que dire des élucubrations de M. Morin ou Miron? On réserve généralement le nom d' « Essais » à des écrits d'une certaine étendue; ici nous ne rencontrons pas moins de cinquante-six morceaux, de dimensions forcément restreintes. Dans la distribution et la suite de ces morceaux, aucun ordre à noter. Tous les lieux communs de la polémique anticatholique ou antichrétienne

1. Ceux qui font de la polémique s'imaginent toujours que leur propagande sera fructueuse. Comme ils se trompent!

y sont confondus dans un pêle-mêle qui n'a rien d'attrayant. Pour comble de malheur, l'auteur, qui est d'ailleurs consciencieux, est aussi dépourvu d'esprit que d'originalité. Dans cette égale médiocrité du fond et de la forme, à quoi se prendre?

M. Vernes.

CORRESPONDANCE

Réponse à la « CRITIQUE » de M. Salomon Reinach.

Je me vois obligé, moi aussi, de demander pardon à la *Revue* du sacrifice que je lui impose en lui empruntant quelques-unes de ses pages, la critique de M. Reinach me me paraissant, et dans le fond et dans la forme, ni scientifique, ni même impartiale.

J'aborde tout d'abord la série des objections avancées par lui. Je les reprends une à une. Le lecteur sera juge de ce qui en restera après.

1° M. Reinach parle du texte de Ptolémée (édition Nobbe, IV, 3, II, page 237) Σύρτεως μικρᾶς θέσις et croit m'apprendre qu'il existe [1].

J'ai cependant non seulement cité ce texte, mais aussi répondu à l'objection qu'il soulève (Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions. 1er trimestre). Je n'y reviens pas. *Première inexactitude*[2].

2° Au sujet du passage de Ptolémée (IV, 3, 34, page 243), où il est question des villes situées au nord du Triton, *passage que le premier j'ai cité en France*[3], j'ai moi-même soulevé l'objection tirée de l'emplacement de la localité de Sassura (Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions. 1er trimestre.) Quant à Gilma, cette ville ville est bien au nord de l'artère maîtresse de la Tunisie centrale, artère dont la source est près de Tébessa, et l'embouchure dans le golfe de Hammamet. J'ai suffisamment insisté sur ce point dans la Nouvelle Revue et le Bulletin de la Société de géographie pour me croire dispensé d'y revenir. Sur ce passage de Ptolémée, M. Reinach ne m'apprend rien que je ne sache, et que je ne lui ai même appris. *Deuxième inexactitude.*

Quant aux cinq autres villes qui nous conduisent bien au-dessous du bassin hydrographique du Bagla et de la Tunisie centrale [4], je prierai M. Salomon Reinach d'avoir l'obligeance de m'indiquer leur synonymie moderne et les preuves *certaines* sur lesquelles il base leur synonymie. Serait-il prouvé d'ailleurs que ces cinq villes ont été mises par Ptolémée au midi de l'artère maîtresse de la Tunisie centrale, que cela ne constituerait pas une objection pouvant entrer en ligne de compte contre la thèse de l'identification du bassin hydrographique de la Tunisie centrale et de l'ancien fleuve Triton.

3° Au sujet de la situation de Gafsa. Que Gafsa soit dans la région des chotts, je le sais bien, puisque j'ai passé six mois dans cette oasis. Je n'ai donc pas besoin de la leçon que me donne M. Reinach. Mais la situation de Gafsa dans la région des

---

1. Je n'ai rien écrit de semblable. — S. R.
2. Répondre à une objection et l'écarter sont deux. M. Rouire n'a rien écarté du tout. — S. R.
3. M. Rouire est le premier, en effet, qui ait commis un contre-sens sur ce passage. — S. R.
4. Ce qui est vrai de Sassura l'est, *a fortiori*, des villes suivantes. — S. R.

chotts n'empêche pas, au contraire, que cette ville soit située au-dessous du bassin hydrographique du Bagla, sous la ville de Sousa, c'est-à-dire qu'elle corresponde, par conséquent, à l'emplacement de la ville de Κάψα, indiquée par Ptolémée au-dessous du Triton et d'Hadrumète. M. Reinach, sur ce point, me paraît avoir eu une association d'idées que je ne m'explique pas[1].

4° Je n'ai nullement identifié Οὔθινα et Οὐτίκνα, j'ai cité la première de ces localités à sa place et la seconde aussi (Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions. 1er trimestre). Ces deux villes n'ont pas les mêmes coordonnées, l'une était au nord, c'était l'Utina actuelle, l'autre au midi. L'appellation latine Utina qui accompagne Οὐτίκνα a été simplement empruntée par moi à la traduction latine de Ptolémée qui accompagne les éditions anciennes du géographe grec imprimées à Amsterdam[2]. Si quelqu'un corrige ici quelque chose, c'est bien M. Reinach qui, par son interprétation, corrige ma pensée et me prête une confusion que je n'ai jamais faite.

5° Thysdrus et Outicna font partie de la même liste des villes situées au-dessous d'Hadrumète. Si je n'ai point cité les quatorze autres noms qui séparent ces deux villes, c'est que j'ai jugé cette citation inutile au point de vue de la thèse que j'ai soutenue.

6° Au sujet du sens général du passage de Ptolémée, M. Reinach n'a pas le droit d'ajouter καὶ τοῦ Τρίτωνος ποταμοῦ[3].

Ὑπὸ δὲ Ἀδρούμητον est bien opposé à ὑπὸ μὲν Καρχηδόνα, mais cette opposition n'entraîne pas du tout l'interpolation que M. Salomon Reinach introduit dans le texte. Le texte doit être lu tel qu'il nous a été donné par Ptolémée; il n'y a pas de phrase sous-entendue. L'observation de M. Salomon Reinach prouve qu'il n'a pas compris le sens général de ce passage, parce qu'il n'a pas consulté la carte de Tunisie, et aussi parce que l'importance, au point de vue de la géographie ancienne, des découvertes géographiques faites récemment lui a échappé. Son interpolation aurait pour effet de laisser supposer que Ptolémée, dans sa nomenclature, a omis tout le grand bassin hydrographique du Bagla, l'analogue de celui de la Medjerdah. Au point de vue géographique, un tel oubli de la part du géographe grec constituerait une énormité[4]. J'ajoute en outre, qu'au point de vue hydrographique et topographique, il n'est pas soutenable que Ptolémée ait désigné sous le nom de Triton, les trois bassins hydrographiques des Chtout.

7° Au sujet du texte de Pline (édit. Littré, V, 4, page 212) je suis obligé de dire, à M. Reinach qu'il n'a pas su comprendre la signification du mot *citra*. Je l'engage fort à lire sur ce point les Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions, 3e trimestre; il y verra que le texte de Pline est fort clair, quoiqu'il en dise. Sur ce point particulier, l'erreur de M. Reinach provient de ce qu'il n'a pas tenu compte des deux significations de *citra*[5].

8° Au sujet du texte de Méla, même recommandation à M. Reinach. Qu'il lise les Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions, 3e trimestre (*Géographie comparée des Syrtes et du lac Triton*). Je suis encore obligé de dire à M. Reinach qu'il n'a pas su comprendre la signification du mot *super*. *Super* a deux significations, l'une verticale, l'autre horizontale. A la signification verticale (celle qui doit être adoptée)

---

1. Je ne comprends pas. — S. R.

2. C'est cet emprunt qui constitue la confusion. — S. R.

3. Lire ce passage. S. R.

4. Ptolémée a été bien mal inspiré en mentionnant seulement le Bagradas! — S. R.

5. M. Rouire a négligé, dans l'interprétation qu'il a proposée de ce passage, les mots *ab his* (*Philaenorum aris*) *non procul* — qui suffisent à le convaincre d'erreur. — S. R.

correspond l'emplacement du lac Kelbiah. Pour ce passage, comme pour celui de Pline, l'erreur de M. Reinach provient de ce qu'il n'a pas tenu compte des deux significations du mot *super*, et de ce qu'il n'a pas lu non plus la carte [1].

9° Au sujet du texte de Scylax, je suis toujours obligé de dire à M. Reinach qu'il n'a pas plus compris ce passage que celui de Ptolémée, de Pline et de Mela. Ici son erreur est d'autant plus inexplicable, que j'ai signalé, il y a bien longtemps, la confusion soulevée par quelques-uns à propos du mot Syrte, confusion dans laquelle, un instant, je suis tombé, il est vrai, à la suite des autres, mais que j'ai presque immédiatement dissipée. La petite Syrte de Scylax n'est pas la petite Syrte de Mela et des auteurs latins (*Revue de Géographie de Paris*, 1er janvier 1884, *Bulletin de la Société de Géographie de Constantine*, 1er nov. 1883, Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions, 3e trimestre. *Géographie comparée des Syrtes et du Triton*).

Bien longtemps avant moi, M. Pomel avait eu d'ailleurs la sagacité de signaler cette particularité et de montrer l'erreur de quelques commentateurs. « Scylax, disait-il, est le premier géographe qui parle de la petite Syrte. Toutefois il ne la place pas dans le golfe de Gabès, mais bien, au moins en partie, dans le golfe situé entre Thapsus (cap Dimas) et Adrymète (Souze), et c'est là qu'il indique le lac, le fleuve et l'île Triton. » (*Revue scientifique*, 1877, sept., 2e série) [2].

10° Au sujet du passage d'Hérodote, IV, p. 178, M. Sal. Reinach confond le pays des Machlyes avec celui des Lotophages.

Les deux phrases controversées sont celles-ci :

Λωτοφάγων δὲ παρὰ θάλασσαν ἔχονται Μαχλυες. Κατήκουσι δὲ ἐπὶ ποταμὸν μέγαν τῷ οὔνομα Τρίτων ἐστὶ... Ce qui veut dire mot à mot : le long de la mer et voisins du pays des Lotophages sont les Machlyes. Ceux-ci s'étendent [3] jusqu'au grand fleuve Triton; et non : les Machlyes confinent le long de la mer aux Lotophages..... qui s'étendent jusqu'à un grand fleuve qu'on appelle Triton. Hérodote ne dit pas que les Lotophages seuls s'étendaient jusqu'au fleuve Triton. Après avoir parlé des Lotophages, il parle aussi des Machlyes. Par sa traduction, M. Salomon Reinach commet un contre-sens géographique. Il supprime le pays des Machlyes intermédiaire au pays des Lotophages et au Triton (voir comptes rendus de l'Académie des sciences, 16 juin 1884).

11° M. Reinach prend enfin à parti ma traduction du texte de Scylax, probablement parce que je n'ai point traduit ce texte mot à mot. J'ai dû adopter une traduction claire, explicite, précise, qui rendît, en même temps que la signification littérale, la signification générale du § 110. Ce paragraphe, je ne pouvais le citer en entier, étant donné le peu d'espace dont je disposais et l'accumulation de textes nouveaux et de preuves topographiques et géographiques que j'étais obligé d'entasser dans ce court espace. Je défie M. Salomon Reinach, malgré ses points d'exclamation, de prouver que ma traduction viole le sens général du § 110 [4]. Je le défie de même de prouver que j'aie eu tort de traduire παρὰ θάλασσαν du texte d'Hérodote par : en remontant la mer. Ici encore, j'ai combiné le sens local, Hérodote décrivant les peuples de Libye de l'est à l'ouest.

1. J'ai montré à M. Rouire que *super* signifie « dans l'intérieur des terres » Le passage de Méla ne laisse rien subsister de son paradoxe. — S. R.

2. Ici, du moins, M. Rouire n'a pas la priorité dans l'erreur. — S. R.

3. J'aurais dû écrire : *ils s'étendent*. Voisins du golfe de Djerba habité par les Lotophages, les Machlyes habitent bien les environs du Chott el Djerid, et non à 300 kilomètres plus au nord. — S. R.

4 Cette traduction est un tissu de contre-sens, comme je l'ai montré — S. R.

J'en ai fini avec les objections proprement dites. Je passe aux erreurs d'impression : un χ dans le mot μιχρα aurait été remplacé par un χ[1], *au-dessous* mis pour *au-dessus; Thenœ* traduit pour *Thapsus* et un lambeau de phrase de Méla mal rendu. Tout ceci a peu de rapport avec le Triton; en relevant ces erreurs, M. Reinach laisse voir son parti pris. Je répondrai d'une manière générale que les fautes d'impression sont erreurs communes, qu'elles ne sont point la faute des auteurs et surtout de la mienne, car je n'ai pu, par suite de circonstances particulières, revoir ma dernière épreuve; à un point de vue plus particulier, j'ajouterai que, dans le tirage supplémentaire que j'ai fait faire, le mot μιχρα est écrit par un χ et qu'il y a bien imprimé le mot *au-dessus*. Pour ce qui est du lambeau de phrase de Mela, je prie M. Reinach de se reporter au Compte rendu de l'Académie, 3e trimestre, *Situation géographique comparée des Syrtes et du lac Triton* : il y verra que je n'avais pas besoin de sa leçon. Veut-il se reporter aussi aux Comptes rendus de la Société de géographie, nos 18 et 19, année 1884?

Pareil accident peut d'ailleurs arriver à tout le monde, y compris à M. Reinach lui-même. C'est ainsi qu'il écrit, dans la *Revue critique* du 19 janvier 1885, Μχλυες pour Μαχλυες, Ouktina pour Outicna, et que, chose plus grave, il confond, à son tour, Thenœ avec Thapsus. Il nous dit que Thapsus est situé à 120 kil. de la pointe méridionale du golfe de Hammamet! Mais ce n'est pas Thapsus, c'est Thenœ qui est à 120 kil. de la pointe méridionale du golfe de Hammamet. Thapsus (cap Dimas) est, au contraire, sur cette pointe méridionale. Je veux bien croire que M. Reinach n'a pas commis une aussi curieuse erreur géographique, qu'on a écrit pour lui Thapsus au lieu de Thenœ, mais enfin, voyez-vous, monsieur Reinach, vous n'avez pas de chance avec ce mot de Thenœ, ou celui de Thapsus, comme vous voudrez. Vous avez voulu être méchant, et vous voilà puni, puni par là même où vous avez péché. Juste retour des choses d'ici-bas[2].

Et maintenant quelques mots au sujet de la manière dont M. Reinach a mené cette polémique. Au lieu de lui donner l'ampleur et la gravité scientifique que le sujet comporte, ce à quoi je l'avais convié d'ailleurs, M. Reinach a imprimé à cette discussion un caractère mesquin que je laisse au grand public le soin d'apprécier. Au lieu de discuter à fond et sans parti pris cette question capitale de géographie comparée, il l'a prise par les petits côtés, cherchant à trouver en faute non la thèse, mais l'homme; de là ces quantités d'appréciations personnelles assez singulières faites sur mon compte. Comme j'ai l'oubli des injures facile et que je n'en ai jamais voulu à M. Reinach, je vais lui donner un conseil.

En laissant de côté ce qui est du domaine des inexactitudes qui, je veux bien le croire, ont été de sa part involontaires, les erreurs de géographie, les fausses interprétations qu'il a commises, proviennent de ce que, en lisant les textes, il ne jette pas les yeux sur une carte de géographie[3]. Pour traiter une question de géographie comparée ardue comme celle du Triton, il faut non-seulement connaître le grec, mais aussi les textes dans leur ensemble, mais aussi la topographie, la géologie et la géographie de la région avoisinant le lac Kelbiah. M. Reinach « s'est hypnotisé » sur *quelques* textes. Il ne les a pas compris et, comme toujours, il met son ignorance sur le compte des auteurs.

---

1. A deux reprises. — S. R.
2. J'avoue cette faute d'impression. Aucun lecteur sérieux ne s'y est trompé — S. R.
3. Merci. Le conseil est bon et part d'un naturel charitable. — S. R.

Qu'on me permette encore d'ajouter quelques mots relatifs non plus à la question du Triton, mais à des affirmations et à des appréciations de M. Reinach.

M. Reinach s'est oublié quand il a imprimé la phrase suivante :

M. Tissot était au lit et mourant lorsque M. Rouire a lu son mémoire à l'Académie. Cela explique qu'on ait donné l'*imprimatur* à ce travail, etc.....

M. Tissot n'était ni au lit, ni mourant, quand j'ai lu mon premier mémoire à l'Institut. Il était si peu au lit et si peu mourant qu'un mois auparavant, le 26 décembre 1883, et aussi l'avant-veille du jour où je devais avoir l'honneur de lire devant l'Académie des Inscriptions mon premier mémoire, j'eus avec lui une longue entrevue — où la question du Triton fût traitée à fond [1]. Depuis M. Tissot a été vu à l'Institut, j'ai eu l'honneur de causer avec lui : nous nous sommes serré la main. M. Reinach en demande-t-il davantage? Mon mémoire a été lu le 18 janvier, et le décès de M. Tissot est survenu le 3 juillet 1884.

Quant à la valeur de ma thèse en elle-même, je ne tiens nullement à la faire ressortir. D'autres l'ont fait déjà, d'autres le feront, car cette découverte sera féconde en découvertes ultérieures [2], mais M. Reinach m'oblige à lui rappeler que, le premier parmi les archéologues, soit en France, soit ailleurs, j'ai cité :

1° Le passage de Scylax relatif à l'emplacement de la mer de Triton (ce passage, bien que faisant corps avec la description que le portulan grec donne de cette mer n'avait été cité ni par Shaw, ni par Mannert, ni par M. Tissot, ni par M. Roudaire);

2° Le passage de Ptolémée relatif à la situation géographique comparée de l'Οὐσάλετον ὄρος et du Διὸς ὄρος ;

3° Le passage de Ptolémée relatif à la situation du même Οὐσάλετον ὄρος par rapport à la Libye déserte ;

4° Le passage de Ptolémée relatif aux villes placées entre le Bagradas et le Triton, et au midi du Triton.

5° La concordance des données d'Hérodote et de Ptolémée relatives à la nature des pays avoisinant le Triton.

De même pour les dimensions de la mer de Triton et du lac Triton, j'ai le premier fait ressortir :

6° La concordance des données de Scylax avec les données topographiques de la région du nord de Sousa;

7° La concordance des données d'Hérodote au sujet des dimensions du lac Triton avec le périmètre du lac Kelbiah.

Et de même, au sujet de la situation géographique comparée des Syrtes et du lac Triton, j'ai le premier :

8° Donné une interprétation rationnelle du mot *super*, de Mela ;

9° Du mot *citra*, de Pline [3].

Pour ce qui est des données géographiques ou topographiques nouvelles que j'ai fait connaître, je laisse aux géographes le soin d'en apprécier la valeur. Qu'il me suffise de dire ici que l'ensemble de ces études m'a coûté, à l'heure actuelle, quatre années d'un travail presque continu.

C'est, avec la révélation d'un pays nouveau, la Tunisie centrale, un redressement complet de la géographie comparée ancienne, et, ce redressement sera fécond, je le répète, en découvertes ultérieures. Ainsi posée et obtenue, la solution de l'énigme

1. M. Tissot, *quoique fort malade*, ne fut pas du tout convaincu par M. Rouire. — S. R.

2. A en juger par les prémisses, ces découvertes n'auront pas la vie longue. — S. R.

3. M. Rouire ne devrait pas se vanter d'avoir, pour la première fois, mal interprété un aussi grand nombre de textes. — S. R.

tritonienne vaut bien la question du rôle joué par les chiens dans le culte d'Esculape. L'histoire en jugera probablement ainsi[1], et il faut dès maintenant en prendre son parti, Monsieur Reinach.

ROUIRE.

CHRONIQUE

FRANCE. — La librairie Klincksieck vient de faire paraître les *Fastes de la province romaine d'Afrique*, par Charles TISSOT, ambassadeur de France, membre de l'Institut, publiés d'après le manuscrit original et précédés d'une notice biographique sur l'auteur par M. Salomon REINACH.

— M. R. CAGNAT a fait paraître la leçon d'ouverture du cours d'épigraphie latine qu'il professe à la Faculté des lettres de Douai (année 1884-1885) ; l'auteur y montre l'*utilité de l'épigraphie latine pour l'établissement de certains textes ;* il cite deux erreurs que renferment les manuscrits et que l'étude des inscriptions permet de corriger. (Tacite, *Hist.* IV, 68, et Ptolémée, II, 8, p. 142 de l'édition Wilberg.)

— La librairie Hachete publie le *Discours de Cicéron contre Verrès*, seconde action, livre V, *De suppliciis*, texte latin, à l'usage des professeurs, avec un commentaire critique et explicatif, une introduction et un index, par M. Emile THOMAS, professeur à la Faculté des lettres de Douai (un vol. in-8°, 4 fr.) Le même éditeur a déjà publié dans la même collection le *Pro Archia* de Cicéron ; le *De Signis* est en préparation.

— On annonce la publication très prochaine du *Dictionnaire étymologique latin* de MM. BRÉAL et BAILLY. « En dépit des apparences, disent les auteurs dans leur Préface, l'étymologie n'est pas l'objet principal que nous avons en vue. Sans aucun doute, il est utile de savoir à quelle origine appartient tel ou tel mot, et de pouvoir placer à côté de chaque racine les vocables qu'elle a produits. Nous en fournissons les moyens à nos lecteurs, quoique nous ayons évité de réunir sous un seul chef d'article des termes trop nombreux et de parenté trop éloignée. Mais il est un autre point qui n'a pas moins d'importance : c'est de retracer l'histoire du mot et de disposer la série des sens dans l'ordre véritable; nous nous y sommes appliqués avec un soin particulier. Un vocabulaire étymologique qui se contenterait d'indiquer la racine sans autre accompagnement serait à peu près aussi instructif qu'un dictionnaire de biographie qui se bornerait à fournir le nom et la date des personnages. Avant tout, nous demandons à connaître leur vie et leur caractère, ainsi que la part qu'ils ont prise aux événements de leur temps. S'il fallait sacrifier quelque chose, on aimerait mieux ne rien savoir des commencements. L'essentiel est ce que Littré appelle *la filière* et *l'historique*. Nous avons tâché de donné, à cet égard, en restant dans les bornes que nous nous étions tracées, ce qui était nécessaire. Une de nos préoccupations a été de montrer, toutes les fois que cela était possible, à quel ordre de notions, à quelle face de la vie du peuple romain, à quelle portion de la culture antique appartenait primitivement chaque terme. Les divers emplois du mot s'en trouvent toujours éclaircis. La religion, le droit, l'agriculture, la guerre, la marine, les métiers manuels ont donné naissance à quantité d'expressions qui, après

1 L'histoire a autre chose à faire que d'enregistrer des bévues, soutenues, je dois le reconnaître avec une ténacité digne d'une meilleure cause. — S. R.

avoir été usitées dans un sens restreint, sont entrées ensuite dans la langue générale. On observe de la sorte ce qui a été improprement appelé la vie du langage, mais ce qui est en réalité la vie de la nation avec sa variété et ses constrastes, empreinte dans la langue. » Les auteurs ont attaché un soin particulier au choix des exemples et emprunté nombre de passages à Virgile, parce que, de tous les écrivains latins, il est celui qui s'applique le plus à employer les mots en leur acception propre et leur sens primitif. » Nous reviendrons du reste plus longuement sur cet ouvrage, dès qu'il aura paru.

GRÈCE.—M. Spiridion P. Lambros vient de faire paraître un recueil de onze opuscules (Ἱστορικὰ μελετήματα, Athènes, 1884; η'-224 p. in-8). Les sujets qu'il traite sont bien divers; pourtant, comme le fait remarquer l'auteur, ils ont pour lien une pensée patriotique, l'étude du passé de la Grèce, de ses gloires lointaines et de ses longs malheurs. L'ordre suivi dans l'impression est celui de l'histoire ; le volume commence par un article sur les habitants préhistoriques du sol grec et se termine par un travail sur la domination vénitienne au XVIIIe siècle. Entre ces deux termes extrêmes M. Lambros étudie successivement un établissement des Phéniciens, un épisode des guerres médiques, la prise d'Athènes par les Hérules..... Dans le quatrième de ses opuscules, le savant auteur rétablit d'après Constantin Porphyrogénète trois fragments des *Indica* de Ctésias, imparfaitement connus par Photius et par Elien. Daus le sixième, il fait connaître deux nouveaux mss. de la *Chronique de Monembasie*, conservés au mont Athos. L'objet du septième est un poème en 80 trimètres paroxytons sur le second siège de Constantinople par les Arabes (VIIe s.), publié d'après un ms. de la Bodléienne. Le neuvième opuscule contient un autre poème, en cent vers imités d'Homère, relatif à Georges Maniacès (XIe s.), d'après un ms. de Vienne et un du Vatican. On voit que la nouvelle publication intéresse l'histoire littéraire aussi bien que l'histoire politique de tous les temps.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 30 janvier 1885.

M. Clermont-Ganneau présente le moulage d'une stèle découverte par lui, il y a une quinzaine d'années, auprès de Jérusalem. C'est une des stèles dont parle Flavius Josèphe, sur lesquelles était gravée, soit en grec, soit en latin, la loi qui interdisait aux païens l'accès des enceintes du temple d'Hérode le Grand. Celle-ci porte le texte de cette loi en grec. Quand M. Clermont-Ganneau la découvrit, il ne put, comme il le désirait, l'acquérir pour les collections nationales. Bientôt après, le monument disparut, et longtemps on ne sut ce qu'il était devenu. Enfin, on apprit qu'il avait été saisi par l'autorité ottomane et qu'il était conservé dans les caves du musée impérial, de Tchinili-Kieuchk, à Constantinople. Par l'entremise de M. Sorlin-Dorigny M. Clermont-Ganneau a pu en faire exécuter un moulage complet, qu'il met aujourd'hui sous les yeux des membres de l'Académie et qu'il se propose d'offrir au musée du Louvre.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, l'Académie procède à la désignation de deux candidats à la chaire de langues et littératures slaves au Collège de France. M. Louis Léger est présenté en première ligne, M. Dozon en seconde ligne.

Ouvrages présentés : — par M. Alexandre Bertrand : Vouga (E.), *les Helvètes à la Tène* (Neuchâtel, in-4°) ; — par M. Barbier de Meynard : Halévy (Joseph), *Aperçu grammatical de l'allographie assyro-babylonienne* (Leide, in-8°) ; — par M. de Rozière : Tamizey de Larroque (Philippe), *Les correspondants de Peiresc*, VIII : *le cardinal Bichi, etc.* ; — par M. Delisle : Rossi (G.-B. de), *la Biblioteca della sede apostolica ed i cataloghi dei suoi manoscritti* ; — par M. Deloche : *Revue numismatique*, 3e série, vol. II.

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 7 — 16 février — 1885

28. — Joh. Schmidt. **Additamenta ad Corporis Vol. VIII.** (Extrait de l'Ephemeris Epigraphica, tome V, p. 265-651).

On sait combien le nombre des inscriptions latines d'Afrique s'est augmenté depuis trois ans; aussi à peine le huitième volume du *Corpus* était-il paru qu'il devenait nécessaire d'y publier un complément. L'académie de Berlin l'a compris et à chargé de ce soin M. Schmidt. Mais comme il faut un long temps pour copier, vérifier et imprimer quatre mille inscriptions, — c'est à peu près là le chiffre des découvertes nouvelles, — M. S. s'est contenté, pour le moment, de réunir les plus importantes dans l'*Ephemeris epigraphica*, sauf à les reprendre ensuite pour les unir aux autres et nous donner un véritable *Supplément*. Ce recueil est donc du plus haut intérêt; aucun des textes qu'il contient n'est sans valeur et beaucoup sont précieux. Je signalerai : 1° les inscriptions renfermant des ethniques nouveaux. Il a été découvert ces derniers temps en Afrique et identifié plus de vingt-cinq villes anciennes, parmi lesquelles les deux Zama dont il a été question à l'Académie; M. S. croit même avoir retrouvé Naraggara qu'il place à l'henchir « Ksiba-Mau », mais par une simple conjecture; 2° les épitaphes des esclaves et affranchis de l'empereur provenant des deux cimetières de Carthage déblayés par le P. Delattre : elles nous révèlent l'organisation des bureaux et de l'administration centrale à Carthage; 3° toutes les inscriptions gravées sur les blocs de marbre, dans la carrière de Chemtou, curieux complément au travail du P. Bruzza, *Iscrizioni dei marmi grezzi*; 4° le règlement de collège funéraire que j'ai rapporté au Louvre; 5° la grande inscription de Timgad relative aux honoraires en nature et en argent dus aux *officiales* du *Consularis* sous Julien, qui a fourni à M. Mommsen le sujet d'un article inséré dans le même volume de l'*Ephemeris*; ce document est aussi important que l'inscription analogue de Ptolémaïs publiée autrefois par M. Waddington *(Inscriptions de Syrie)* 1906 (*a*); 6° la liste des centurions de Lambèse connue déjà par les articles de M. Desjardins et de M. Mommsen; 7° l'inscription en vers de Macteur, écrite en onciales « ut codicis antiquissimi paginae,

dit M. S., hic lapis vices facere possit » etc. J'en passe et des plus intéressantes.

M. S. a apporté à l'établissement des textes épigraphiques le soin minutieux qui est indispensable pour une semblable besogne : non seulement il a revu lui-même, dans son voyage en Afrique, la plupart des originaux, mais il a vérifié, après nous, sur nos estampages, l'exactitude de nos copies : son travail peut donc être regardé comme à peu près définitif. Ce n'est pas que l'on ne puisse relever des taches dans le livre. Je ne parle pas ici de certaines lectures différentes des nôtres et où, je crois, la vérité est de notre côté : quand on a été soi-même en présence d'une inscription souvent presque effacée qu'il s'agit de copier, quelque soleil, quelque pluie, ou quelque vent qu'il fasse, on sait trop combien les erreurs de détail sont difficiles à éviter ; mon observation porte surtout sur la bibliographie. Tantôt l'auteur attribue à un seul la publication d'un texte qui a été donné par deux personnes (nº 1221), tantôt il regarde comme éditeur d'une inscription le président d'une Société dans le bulletin de laquelle elle a été publiée (nºs 547, 548), tantôt il reproduit une copie imparfaite alors qu'elle a été complétée dans une autre publication par un second explorateur (nº 320) : ce sont là des inexactitudes qui disparaîtront dans le *Supplément* définitif que donnera M. S.

Il y aurait aussi des rectifications à faire dans la carte de M. Kiepert qui termine le volume ; nous en sommes peut-être un peu responsables pour n'avoir pas donné des renseignements suffisamment précis dans nos publications. Ainsi la voie de Chemtou à Tabarka ne passe nullement par Bulla Regia : elle se dirige vers le nord-ouest en quittant Chemtou ; on la rencontre à Aïn-Ksira (3e milliaire), et à Aïn-Gaga (8e milliaire); enfin elle va rejoindre un peu au-delà de ce point, la route de Souk-el-Arba à Fernana. L'henchir Dekir était, sinon sur cette voie, du moins tout auprès. Quant à Aïn Zaga, il faut placer cette ruine en plein nord de Souk-el-Khmis entre Tabarka et Béja.

J'ajoute que nous avons tous été traités par M. Schmidt avec une courtoisie parfaite à laquelle aucun de nous ne peut rester insensible.

R. Cagnat.

---

29. — **Gazette archéologique. Recueil de monuments pour servir à la connaissance et à l'histoire de l'art dans l'antiquité et le moyen âge**, fondé par J. de Witte et Fr. Lenormant, publié par les soins de J. de Witte, membre de l'Institut et Robert de Lasteyrie, professeur d'archéologie à l'école des Chartes. Neuvième année, 1884. Paris, A. Lévy. 1 vol. gr. in-4, de 402 pages et 50 planches tirées à part.

Nous avons promis de rendre un compte détaillé de la belle publication bimensuelle de MM. de Witte et de Lasteyrie. Nous ne craignons pas

de la recommander ainsi aux érudits et à tous les amateurs éclairés de l'archéologie. Depuis les monuments de la civilisation chaldéenne jusqu'aux chefs d'œuvre de la Renaissance, ils y trouveront selon leurs goûts de quoi se satisfaire. Le volume comprend trente-deux articles : dix-sept sont relatifs à des sujets de l'antiquité, quinze à des sujets modernes. Tous offrent de l'intérêt, mais nous ne pouvons nous arrêter qu'aux plus importants. Pour plus de commodité nous les avons groupés en deux classes pour les examiner successivement. Une chronique et une abondante bibliographie terminent les fascicules; une table analytique, le volume entier. 50 planches, presque toutes en photogravure, achèvent de placer la *Gazette archéologique* à un rang qu'aucune Revue française ne dépasse.

I. *Archéologie antique.* — Rayet (O.) — *Thésée et le Minotaure. — La fuite de Dédale. — Peinture d'un skyphos trouvé en Grèce*; pages 1-6; planches 1-2. — Cette pièce découverte en 1876 appartient aujourd'hui à l'auteur. L'origine tanagréenne qu'on lui attribue est très douteuse, car il faut se défier beaucoup du dire des marchands du pays. Le skyphos est peut-être simplement athénien. M. R. le fait remonter jusqu'au milieu du VII[e] siècle; aussi les peintures que reproduit la planche sont-elles fort barbares : mais l'une d'elles, la fuite de Dédale, est une scène tout à fait unique.

Mowat (Robert). — *Buste de Mercure en bronze, entouré des divinités du Capitole*; p. 7-15; pl. 3. — Appartient au Cabinet des Antiques; on croit qu'il provient d'Orange. Mercure est coiffé du pétase. Le buste est encadré par deux cornes d'abondance en sautoir, masquées par deux feuilles d'acanthe : au-dessus apparaissent deux petits bustes de Minerve et de Junon. Sur la croisée des cornes est le petit buste de Jupiter. L'ornement le plus original consiste en sept chaînettes munies chacune d'une clochette. Suétone rapporte (Aug. 91) qu'Auguste fit garnir de clochettes le faîte du temple de Jupiter Tonnant. C'est peut-être dans cette anecdote qu'il faut chercher la raison du fait, et aussi dans le respect religieux observé vis-à-vis des actes d'Auguste accomplis en qualité de grand pontife. Le buste de Mercure est d'une finesse charmante.

Marmier (G.) — *Les routes de l'Amanus*; p. 43-50. — Rectifications et identifications de diverses villes et routes, à propos surtout des mouvements des opérations d'Alexandre et Darius avant et après la bataille d'Issus. Une petite carte explique le texte.

Berger (Ph.) — *Stèles trouvées à Hadrumète*; p. 51-56 et 82-87; pl. 7 et 12. — Trouvées en 1867 dans des fouilles à Sousse, et rapportées par l'abbé Trihidez, aumônier du corps expéditionnaire en Tunisie. Une seule présente un vrai bas-relief, d'une richesse décorative harmonieuse. Elle est remarquable comme figurant un portique de deux cariatides qui supportent une large frise. Le style des colonnes rappelle certains types égyptiens qui ne sont, suivant M. Perrot, que l'imitation

d'une architecture légère où le métal jouait le rôle principal. M. B. pense qu'il faut voir dans la figure de déesse reproduite sur ces stèles le type traditionnel de Tanit, la déesse lunaire de Carthage. Les autres stèles, dénuées d'intérêt artistique, sont pourtant des plus précieuses en ce qu'elles font toucher au fond même de la religion carthaginoise, notamment avec le symbole de la triade.

Perrot (G.) — *Statuette en bronze de la Comagène*; p. 77-79; pl 11. — Acquise à Marach en 1881, dans l'ancienne Comagène. Le mouvement et la figure de ce petit bronze de 11 centimètres sont très curieux. L'auteur le rattache, malgré le lieu de sa découverte, à la série des ouvrages où l'on peut reconnaître l'empreinte du premier art phénicien, nourri à l'école de l'art égyptien et de l'art assyrien.

Reinach (S.) — *Deux têtes archaïques du Musée de Constantinople*; p. 88-90; pl. 13. — L'une est de la belle époque de l'art grec, mais conservant par tradition des traces d'archaïsme : elle appartient à la troisième phase de l'art chypriote et présente un caractère individuel marqué. Elle provient des fouilles de M. de Cesnola à Chypre. L'autre tête, plus difficile à déterminer, plus primitive, provient peut-être de la côte asiatique.

Linas (Ch. de). — *Gourde antique en bronze émaillé*; p. 133-140; pl. 18-19. — Cette curieuse pièce, trouvée en 1866 à Pinguente (Istrie) est conservée à Vienne, à l'Antiken Cabinet. La planche la reproduit avec les vives couleurs qu'éteint un peu aujourd'hui la patine verte du bronze. L'auteur ajoute quelques développements sur l'importation de l'émaillerie champlevée en Europe.

Heuzey (L.) — *La stèle des vautours. — Etude d'archéologie chaldéenne*; p. 164-180 et 193-203; pl. 24, 26. — Les trois débris dont il s'agit font partie des découvertes de Tello par M. de Sarzec. Ce sont les restes précieux d'un art chaldéen archaïque où l'on trouve les noms de deux nouveaux rois de Tello. L'auteur donne une description approfondie de ces fragments qui portent encore d'assez longues descriptions et quelques figures d'un caractère intéressant, des scènes de funérailles. On remarque surtout au revers du second fragment la partie supérieure d'une grande tête coiffée d'un bizarre bonnet, très probablement une tête de déesse : c'est un morceau unique en son genre et d'un intérêt exceptionel. — La stèle devait être cintrée [1].

Thédenat (H.) et Héron de Villefosse (A.) — *Les trésors de vaisselle d'argent trouvés en Gaule*; p. 231-240; 261-272; 332-347; pl. 35-37. — Le premier chapitre de ce considérable travail présente un « aperçu historique du luxe de l'argenterie chez les Romains » et du développement de la richesse romaine : une masse imposante de citations et de textes permet de consulter sans peine tous les auteurs an-

1. Il y a une erreur dans le tirage de la seconde planche (26). Le fragment B est indiqué C, et réciproquement.

ciens sur la matière. Une liste sommaire, par noms de pays, indique ensuite les principales trouvailles d'argenterie romaine faites en dehors de la Gaule. — Le second chapitre traite « des différentes espèces de vaisselle d'argent chez les Romains », et le troisième, « des principaux trésors trouvés en Gaule ». C'est un catalogue clair et précis, renforcé de textes à l'appui, des inscriptions originales, et au besoin de quelques curieuses figures. — Les trois planches reproduisent de remarquables pièces du trésor de Montcornet (Aisne).

Witte (J. de). — *L. Munatius Plancus et le génie de la ville de Lyon*; p. 257-260; pl. 34. — Description d'un petit médaillon de terre cuite trouvé dans les environs d'Orange et sur lequel se voient deux figures : le génie d'une ville, nu et couronné de tours, tenant un sceptre et une corne d'abondance. En face, un personnage romain, nu tête, en toge et en bottines, présentant deux épés et tenant un rouleau. L'auteur y pense pouvoir reconnaître le fondateur de la colonie romaine de Lugdunum.

Monceaux (P.). — *Fouilles et recherches archéologiques au sanctuaire des jeux isthmiques*; p. 273-285, 354-363; pl. 38. — L'auteur résume ici les principaux résultats des fouilles par lui dirigées il y a un an dans la région des jeux isthmiques. L'acropole, l'enceinte de Poséidon et de Palémon, est restituée à nos yeux par plusieurs plans nouveaux avec de nombreuses recherches topographiques. Les caractères architecturaux et les données historiques permettraient de l'attribuer, avec la porte triomphale, au temps d'Auguste, et comme l'œuvre des colons romains qui relevèrent Corinthe. Cette porte, du N. E., est la seule bien conservée, mais elle est exclusivement romaine. L'entrée principale était flanquée de deux petites portes latérales : dès le IIIe siècle, à l'époque des incursions des barbares, deux tours byzantines fortifièrent la grande en bouchant les petites. Puis on finit par ensevelir aussi la grande sous des décombres.

Babelon (E.). — *Terres cuites grecques de la collection de M. Bellon*; p. 325-331; pl. 43. — A propos de trois charmantes figurines, — de Tanagra sans doute, mais dans tout l'article il n'y a pas un mot relatif aux terres cuites reproduites, — l'auteur résume les théories diverses émises au projet des statuettes trouvées dans les tombeaux grecs, et examine en particulier la thèse récente de M. E. Pottier « quam ob causam Graeci in sepulchris figlina sigilla deposuerint, » dont il admet la conclusion *éclectique* : les figurines auraient été apportées par les parents et amis du défunt, achetées d'ailleurs par avance pour cette occasion, ou pour toute autre, dans l'étalage varié du *coroplaste* qui répondait à tous les goûts comme à tous les usages.

Witte (J. de). *L'expiation on la purification de Thésée*; p. 352-3; pl. 44-46. — Superbe composition reproduite en rouge et noir d'après une grande hydrie.

II. *Archéologie du moyen âge et de la Renaissance.* — Satriano

(Gaetano Filangieri, prince de). — *Antique ou de la Renaissance? — La tête de cheval colossale du musée de Naples;* p. 15-20; pl. 4. — L'auteur voudrait voir, avec Vasari, dans cet admirable morceau, l'œuvre du xve siècle florentin et en particulier de Donatello : il la rapproche, comme exemple, de la statue équestre d'Erasmo da Narni dit Guattamelata, en 1444. Elle fut envoyée de Florence au comte de Maddalori par Laurent de Médicis. C'est depuis Winckelmann qu'elle passe pour antique.

Durand (G.). — *Portail de l'église de Dompierre (Vosges);* p. 20-24; pl. 5. — Du milieu du xiie siècle; richement sculpté.

Molinier (E.). — *Deux plaques d'ivoire au musée du Louvre;* p. 32-42; pl. 6. — A peu près les plus anciens ivoires du moyen-âge au Louvre; ceux-ci proviennent d'une reliure.

Lasteyrie (R. de). — *Miniatures inédites de l'hortus deliciarum* (xiie siècle); p. 57-64; pl. 8-10. — Ce ms. de l'abbesse Herrade de Landsberg était un des joyaux de la bibliothèque de Strasbourg : il a été détruit avec elle à l'émotion générale du monde savant. Les planches reproduites sont celles que le comte de Bastard avait déjà fait faire pour son Recueil de peinture des mss. Elles peuvent compter parmi les plus curieuses de l'ouvrage : c'est l'arbre généalogique du Christ, le crucifiement, et l'Église chrétienne.

Courajod (L.). — *Une sculpture en bois, peinte et dorée, de la première moitié du* xiie *siècle;* p. 91-97, 129-132; pl. 14. — Il s'agit d'un Christ en croix, un peu moins grand que nature, provenant sans doute d'une poutre de gloire et appartenant à l'auteur. C'est une pièce fort rare pour la taille et d'une grande finesse d'exécution. L'œuvre est pleine de caractère et remarquable eu égard à l'époque; mais je ne puis partager entièrement l'admiration de M. C. qui s'élève à bon droit contre le dénigrement de parti pris et injuste de tant de critiques, mais est entraîné par là même un peu loin dans le sens opposé, quand il développe la valeur esthétique, l'élégance, et la beauté sereine de la statue. Les pieds et le bras gauche sont une restauration moderne.

Müntz (E.). — *La statue du pape Urbain V au musée d'Avignon;* p. 98-104; pl. 15. — Ce portrait d'un des papes d'Avignon qui ont montré pour les arts le goût le plus éclairé est malheureusement très mutilé. L'auteur donne d'intéressants détails sur l'iconographie de ce pape et publie son inscription tombale.

Héron de Villefosse (A.). — *Feuille de diptyque consulaire conservée au musée du Louvre;* p. 117-128; pl. 16-17. — L'auteur, suivant son habitude, épuise la question. On ne connaît que vingt-huit de ces diptyques : il nous tient au courant des caractères intéressants de tous. Ici c'est une feuille d'ivoire sculptée sur les deux faces qui ne sont ni de la même main, ni de la même époque. On peut attribuer l'une à la première moitié du vi^e siècle : c'est la page qui porte le buste du consul (Areobindus?) L'autre, où M. H. de V. croit reconnaître un travail

italien des premières années du XVe siècle, est d'une grande finesse et délicatement exécutée : c'est une sorte de bestiaire encadré dans une très riche bordure.

Delisle (L.). — *Le sacramentaire d'Autun;* p. 153-163; pl. 20-23. — C'est un des plus curieux mss. de l'époque carolingienne; très important pour deux raisons principales : l'exécution du milieu du IXe siècle probablement, et la ressemblance avec la Bible de Charles le Chauve. — Il est conservé au séminaire d'Autun. — L'auteur en donne une description savante, minutieuse et complète au point de vue de la peinture et de la paléographie. Le ms. offre des exemples de toutes les écritures des livres de luxe de l'époque. — Quatre belles planches reproduisent quelques-uns des principaux spécimens. La pl. 22 notamment présente une bordure de feuillages ornementaux qui est véritablement charmante.

Saint-Paul (Anthyme). — *Notre-Dame d'Etampes;* p. 211-223; pl. 29-31. — Etude soignée non seulement de ce monument, de la seconde moitié du XIIe siècle et de la première du XIIIe, mais en général des divers édifices anciens de la ville, plus l'église de Morigny, située à quelques kilomètres. — L'auteur appelle à juste titre l'attention et la curiosité des visiteurs sur une ville qui présente « un aperçu presque complet du progrès de l'art de bâtir dans le domaine royal depuis Robert le Pieux jusqu'à Philippe-Auguste. » Il a raison de fixer la construction de la Tour Guinette au règne de Louis VI, quand la tradition en fait honneur à Robert et les archéologues à Louis VII le Jeune. Quant au clocher, où l'on peut bien hésiter un peu, je le rangerais franchement dans le style roman pur, et parmi les dates proposées par l'auteur j'accepte plutôt la dernière, 1140. — Comparez surtout avec le clocher de la Trinité de Vendôme, de la première moitié du XIIe siècle, et avec le clocher vieux de Chartres, qui ne dépasse pas 1170. — A propos de ce charmant clocher de Notre-Dame, avec ses quatre étages et ses élégants clochetons à jour, à peu près la seule partie remarquable de l'église, dont le plan est bizarre et froid, M. Saint-Paul aurait pu citer la cloche de 1401, donnée par le duc Jean de Berry, avec son inscription. C'est une des plus vieilles cloches de France.

Ruprich-Robert. — *Le chapiteau normand aux* XIe *et* XIIe *siècles;* p. 286-299; pl. 39. — Cette étude est détachée du grand ouvrage de l'auteur sur l'architecture normande aux XIe et XIIe siècles en Normandie et en Angleterre, en cours de publication. — La théorie originale qu'expose ici M. R.-R. est illustrée de trente-trois figures à l'appui. Sa conclusion est celle-ci : on peut constater à l'époque romane deux courants, l'un d'Orient vers l'Occident, l'autre du Nord au Sud : 1° le chapiteau du XIe siècle a conservé de l'art antique précédemment importé les volutes et les feuilles de la corbeille, et pris son évasement en encorbellement et son tailloir à l'art byzantin; 2° le chapiteau normand du XIIe siècle a pris sa forme dite cubique à la Scandinavie, sans en adopter

l'ornementation, et a emprunté comme le précédent son encorbellement et son tailloir à l'art byzantin; il devient ensuite godronné. Enfin ce chapiteau est une conception originale et toute spéciale au génie de la race des Normands. — Tout cela me semble bien exclusif; les transformations dans des membres aussi constamment employés de la construction ne se font pas avec cette rigueur mathématique. L'observation que l'on trouve des chapiteaux cubiques de bois dès l'an 1000 en Scandinavie est très curieuse. Mais il ne s'ensuit pas : 1° que là soit l'origine exclusive du type cubique, sous prétexte qu'il est « la conséquence absolument logique de l'emploi du bois »; 2° que ce même type soit venu « se reproduire en pierre et s'acclimater » au Rhin, en Allemagne, dans l'Est de la France, à Marmoutier, puis jusqu'en Italie, à Pavie, à Florence, à San Miniato; sous prétexte « qu'on ne peut nier qu'il existe un degré de parenté bien plus sensible entre tous ces chapiteaux et ceux de la Norwège, qu'entre eux et ceux de la Syrie et de Byzance. » — Franchement la forme cubique n'a rien de si extraordinaire en soi qu'on ne l'ait pu inventer partout ailleurs qu'en Norvège. Passe encore pour l'Angleterre et la Normandie, où l'influence du Nord peut s'admettre parfaitement. — La planche reproduit cinq colonnes de la crypte de Canterbury.

Lasteyrie (R. de). — *Vierge en ivoire de la collection Bligny*; p. 300-302; pl. 40-41. — Cette remarquable statuette de Vierge et l'enfant, assise, est très-probablement un travail français du temps de Philippe-le-Bel. La pose et les draperies sont élégantes et fines, mais les figures déjà un peu maniérées.

Lasteyrie (R. de). — *Vierge en bois sculpté provenant de Saint-Martin des Champs* (XIIe siècle); p. 317-324; pl. 42. — Cette statue de 1m45 de haut fut recueillie en 1792 au musée des Petits-Augustins, dit des Monuments français, par Al. Lenoir: Lors de la dispersion du musée, elle fut portée directement à Saint-Denis où elle est encore, sur une courte colonne à l'entrée du chœur, à droite. Sa conservation est reremarquable, ce qui est précieux pour l'étude de ce rare morceau du XIIe siècle roman. Plus intéressante à ce point de vue que la vierge de la collection Bligny, celle-ci est beaucoup moins belle et élevée comme art : elle est franchement archaïque, bien qu'avec plus de vie et de naturel que dans beaucoup des sculptures qui nous restent de l'école romane. Ceci est dit surtout pour l'enfant Jésus, dont le visage a une certaine grâce. La Vierge est encore moins un type de beauté, et l'on a quelque peine à trouver dans sa figure cette « noblesse, cette beauté sévère et régulière qui en fait un morceau du plus grand style » et que l'auteur signale avec admiration. — C'est peut-être aussi la faute de la photographie qui a plongé dans une ombre très prononcée les trois quarts du visage et qui surtout épaissit son dégagement sur le cou. — La Vierge est assise dans un fauteuil massif, suivant un usage alors constant, qui avait le tort d'exagérer encore la maigreur et la raideur

du personnage. — Malgré ces défauts qu'on ne peut essayer de nier, il y a sans doute dans le type présenté ici un progrès réel, une tendance caractéristique d'*étude de la nature,* qui lui assure un rang distingué dans la sculpture du milieu du XIIe siècle.

MOLINIER (E.). — *Quelques calices en filigrane de fabrication hongroise*; p. 348-351; pl. 47-48. — La planche reproduit cinq calices, tous de la fin du XVe ou du commencement du XVIe siècle, et des plus remarquables. Il est surtout curieux d'y constater les types d'un genre d'orfèvrerie qui est une industrie nationale chez les Magyars, l'orfèvrerie en filigrane. Les pièces données ici sont d'une finesse d'exécution et d'une délicatesse extrêmes. La forme du reste est à peu près la même qu'en France.

MOLINIER (E.) — *Une œuvre inédite de Luca della Robbia. Le tabernacle en marbre de l'église de Peretola près de Florence*; p. 364-370; pl. 49-50. — C'est là une de ces sculptures du grand artiste dont on avait complètement perdu la trace. Exécuté de 1441 à 1443 pour l'hôpital de Santa Maria Nuova à Florence, comme on le voit dans des comptes publiés ici, le tabernacle dont il est question n'a été retrouvé que depuis peu de temps. Il mesure 2^m^ 54 de haut sur 1^m^ 05 de large. On ne peut avoir eu la main plus heureuse : le monument est tout à fait remarquable. Le bas-relief du tympan, au-dessus des deux grandes figures, est en particulier une œuvre du sentiment le plus élevé. L'encadrement architectural est également dans d'excellentes proportions. — L'auteur a ajouté comme élément de comparaison une seconde planche reproduisant le tombeau de Benozzo Federighi, évêque de Fiesole, qui se trouve dans l'église de S. Francesco di Paola, près de Florence.

H. DE CURZON.

---

30. — **Sigillographie de l'Empire byzantin,** par Gustave SCHLUMBERGER, avec 1100 dessins par L. Dardel. Publié sous le patronnage de la Société de l'Orient latin. Paris, Ernest Leroux, 1884, in-4, VII-749 pages

La magnifique publication dont nous venons de transcrire le titre est un monument élevé à une science nouvelle dont on était bien loin, il y a dix ans, de soupçonner l'importance et l'étendue. Le quatrième volume du *Corpus inscriptionum graecarum*, édité par M. Kirchhoff, ne contient que 70 sceaux byzantins (n°s 8986-9056), imparfaitement reproduits et déchiffrés. Depuis l'achèvement du *Corpus*, on a publié environ deux cents plombs byzantins dans différents recueils; celui de M. Schlumberger en contient près de *trois mille*. Ainsi le nombre des documents de ce genre se trouve décuplé par le labeur d'un seul homme. Mais la comparaison des chiffres ne donne encore qu'une idée imparfaite de l'importance du progrès réalisé. Dans les publications précédentes, les légendes des sceaux étaient transcrites plus ou moins correc-

tement, mais les fac-similés étaient médiocres ou faisaient complètement défaut. M. S., grâce à l'habile crayon de M. Dardel, a pu faire graver très exactement plus de mille sceaux, et les lectures qu'il en a données, résultat d'une pratique de cinq ans, doivent être considérées comme définitives dans l'immense majorité des cas. Ceux qui réussiront plus tard à corriger quelques-unes de ses transcriptions ne le feront qu'en s'inspirant de son exemple et des règles qu'il a été le premier à formuler. Il est regrettable que M. S. n'ait pu joindre à son volume, comme l'a fait par exemple M. Carapanos en publiant les plaques de plomb de Dodone, quelques planches en héliogravure destinées à donner une idée des difficultés souvent décourageantes que présente le déchiffrement des sceaux. Le lecteur, à l'aspect des dessins de M. Dardel, qui sont déjà une interprétation rendue possible par le déchiffrement des sceaux, peut se faire illusion sur l'aspect de ces petits monuments où toutes les lettres, au premier abord, semblent identiques entre elles, où la multiplication des sigles et des abréviations se joint à l'usure de la surface métallique pour soumettre la patience de l'archéologue à une rude épreuve. Tous ceux qui s'intéressent au moyen âge byzantin comprendront l'utilité de la publication de M. S., mais ceux-là seuls qui ont manié des sceaux et les ont rejetés un à un comme indéchiffrables en apprécieront tout le mérite.

Il y a une dizaine d'années, des travaux de voirie exécutés à Constantinople, notamment aux abords du Séraskiérat et sur le tracé du chemin de fer d'Andrinople, mirent au jour plusieurs milliers de sceaux qui, d'abord jetés dans le Bosphore avec les terres de déblais, furent bientôt remarqués et recueillis par les marchands. M. Mordtmann, qui est depuis longtemps comme le consul de l'archéologie allemande à Constantinople, en recueillit une importante collection, dont il a généreusement permis à M. S. de tirer parti. En 1879, M. S. se rendit lui-même sur les lieux et réussit à se former une collection personnelle qui est incontestablement la plus riche de l'Europe. Depuis, M. Sorlin-Dorigny à Constantinople, M. Lambros à Athènes, les musées d'Athènes, de Berlin et de Londres ont acquis un certain nombre de sceaux qui figurent également, pour la plupart, dans la publication de M. Schlumberger. La *Sigillographie de l'Empire byzantin* est donc un véritable *Corpus*, où l'on trouvera, à côté d'un très grand nombre de monuments inédits, la reproduction de tous ceux qui étaient connus jusqu'à présent. M. S. a pourtant renoncé à publier plusieurs centaines de sceaux, appartenant à sa collection ou à des collections étrangères, parce que la lecture de leurs légendes ne lui paraissait pas assez certaine. Le présent volume sera donc suivi de suppléments, dont les éléments sont entre les mains de M. S., mais qu'il a sagement différé de faire connaître jusqu'à ce qu'il pût les interpréter d'une manière complète.

Dans une science aussi neuve que celle des plombs byzantins, il ne

suffisait pas de publier des fac-similés et des transcriptions, en laissant au lecteur le soin de tirer des règles des matériaux accumulés qu'on lui offrait. M. S. l'a compris, et il a consacré 93 pages de son livre à des considérations générales qui seront, pour la Sigillographie byzantine, ce que les *Elementa* de Franz ont été pour l'épigraphie grecque il y a un demi-siècle. Les questions relatives à la fabrication des sceaux, aux représentations figurées qu'ils portent, à la classification des légendes, aux abréviations et aux sigles, sont traitées avec détail et éclairées par de nombreux exemples. Nous regrettons seulement, dans ces prolégomènes si bien conçus, l'absence d'un tableau des variations orthographiques; comme un grand nombre de sceaux peuvent être datés, on aurait là des témoignages intéressants pour l'histoire de la prononciation byzantine.

Les représentations figurées des sceaux sont d'une grande importance pour l'histoire de l'art, en particulier pour l'iconographie religieuse; les effigies de la Vierge, du Christ et des saints affectent, suivant les époques, des aspects très différents, qui permettent de remonter aux types graphiques ou plastiques dont les graveurs des plombs se sont inspirés. Mais le grand intérêt des sceaux réside dans leurs légendes, qui en font de véritables documents historiques et comme une illustration perpétuelle aux ouvrages où Codinus et le Porphyrogénète ont minutieusement énuméré les fonctions de la hiérarchie byzantine. Il n'est guère de fonctionnaire, militaire, civil ou religieux, depuis le *Basileus* jusqu'aux higoumènes et aux moines, dont on ne possède des sceaux, et ces monuments font même connaître quelques dignités ou fonctions dont les historiens n'ont pas conservé le souvenir. Les sceaux géographiques forment aussi une série très nombreuse, féconde en renseignements sur les noms des éparchies, des thèmes, des villes, des évêchés, des monastères, des églises; on pourrait, à l'aide des indications qu'ils fournissent, et que M. S. a relevées avec grand soin, commenter pas à pas le livre *des Thèmes* de Constantin Porphyrogénète. Les plombs de Constantinople, que M. S. propose d'appeler *topographiques*, forment une classe à part et déjà considérable; ce sont les sceaux des fonctionnaires du palais, des églises, des couvents, des hôpitaux de la capitale, sur lesquels sont inscrits les noms de ces monuments. Enfin, un très grand nombre de sceaux se rapportent soit à des personnages historiques, soit aux membres des grandes familles byzantines, tant de Constantinople que des provinces.

Les légendes, au point de vue de la forme, se divisent en trois classes. Dans les neuf dixièmes des cas, la formule est une invocation : Κύριε (Θεότοκε) βοήθει τῷ σῷ δούλῳ τῷ δεῖνι (κουράτωρι, στρατηγῷ, μοναχῷ, etc.) Plus rarement, c'est le sceau qui déclare lui-même le nom de son propriétaire : la plupart des légendes de cette classe se composent d'un ou deux trimètres iambiques : Τοῦ Πατρικίου Βάρδα τοῦ Ξιφιλίνου | Λέγων εἰμί κλεὶς, θεττάλων στρατηγέτου. (*Sigillogr. byz*. p. 54). Ces deux types

présentent naturellement beaucoup de variétés. Souvent encore, on ne trouve que l'indication du prénom, du nom et de la fonction du titulaire, généralement au génitif, avec l'ellipse de σφράγις. Enfin, un certain nombre de légendes ne rentrent dans aucune des précédentes séries ou se composent uniquement de monogrammes dont le déchiffrement est très difficile.

M. S. a classé les sceaux recueillis par lui en cinq grandes divisions : 1° *série géographique ;* sceau de fonctionnaires de thèmes et de titulaires de sièges ecclésiastiques ; 2° *l'armée ;* sceaux de fonctionnaires et d'officiers militaires ; 3° *le clergé ;* sceaux de membres du clergé et de religieux ; 4° *titres, fonctions, dignités ;* sceaux impériaux, sceaux princiers, sceaux de fonctionnaires, titulaires et dignitaires d'ordre civil ; 5° *les familles byzantines ;* sceaux dits *patronymiques,* portant des noms de familles byzantines. Chacune de ces classes contient un grand nombre de subdivisions entre lesquelles on pourra répartir, à l'avenir, tous les sceaux encore inédits ou qui restent à exhumer. Si le *Corpus* définitif n'existe pas encore, du moins M. S. nous en a donné le cadre et en a réuni les éléments les plus importants. Aussi la sigillographie byzantine, dont le nom paraissait à peine il y a cinq ans, est-elle aujourd'hui une science établie sur des bases solides, le chapitre le mieux connu peut-être de l'archéologie grecque du moyen âge. L'honneur en revient presque entièrement à M. S., qui doit s'estimer récompensé de son travail.

L'impression qui résulte de ces documents sillographiques n'est guère favorable, il faut l'avouer, à la civilisation complexe et formaliste de Byzance, où la multiplicité des rouages tenait lieu de la chaleur et de la vie. M. S., comme tous les byzantinistes, a cru nécessaire, à plusieurs reprises, d'accuser l'injustice des savants modernes à l'égard du moyen âge byzantin. En vérité, la réhabilitation ou la condamnation d'une époque sont affaire d'appréciation personnelle, mais l'histoire n'a pas le droit d'être dédaigneuse, parce qu'elle a le devoir de connaitre et non celui de juger. Il faut savoir gré aux savants qui abordent courageusement l'étude d'une époque où il n'y a de beauté ni dans la littérature ni dans l'art. Le service qu'ils rendent est d'autant plus appréciable que l'on eût trouvé moins d'hommes disposés à se charger de leur tâche. Mais, tout en comptant que M. Schlumberger continuera l'œuvre qu'il a si bien commencée, nous voulons espérer pour lui comme pour nous qu'il fera paraitre un jour sur un terrain moins ingrat ses rares qualités de finesse et de pénétration.

L'exécution matérielle du livre est très soignée et très élégante ; on peut regretter seulement que le papier soit trop fort, ce qui rend le volume un peu lourd et difficile à manier. Nous réunissons en note quelques observations de détail que nous a suggérées une première lecture et dont l'auteur pourra tirer parti dans le supplément qu'il nous promet [1].

Salomon Reinach.

1. M. S. indique quelquefois, d'après MM. Frœhner ou Mordtmann, que les légendes des sceaux sont en vers : il aurait fallu signaler ce détail partout où ne le

31. — **Molière, Les Précieuses ridicules,** nouvelle édition conforme à l'édition originale avec les variantes, une notice sur la pièce, le sommaire de Voltaire, un appendice et un commentaire historique, philologique et littéraire, par Gustave Larroumet, docteur ès lettres, lauréat de l'Académie française, professeur de rhétorique au lycée Henri IV. Paris, Garnier frères, 1884. In-8, 217 pages, VI, avec un fac-similé héliog. de la carte de Tendre.

Cette nouvelle édition destinée aux candidats à la licence reproduit, sauf quelques changements purements typographiques, le texte de l'édition princeps et jusqu'à la ponctuation dramatique de l'auteur. Elle n'indique d'autres variantes que celles qui ont quelque intérêt et renferme d'utiles remarques grammaticales tirées, pour la plupart, des grammaires de Vaugelas et de M. Chassang. M. Larroumet fait de très bonnes observations sur la langue des Précieuses et cite les expressions relevées par Somaize. Son commentaire surpasse en abondance toutes les éditions que nous connaissons; d'un bout à l'autre il témoigne d'une lecture étendue, d'un soin consciencieux, d'une critique judicieuse et fine.

On retrouve les mêmes qualités dans la notice historique qui sert d'introduction. Après avoir recueilli les documents relatifs aux premières représentations de la pièce de Molière, M. Larroumet fait l'histoire de la société précieuse, en rappelle les dates et les faits principaux. Quoique rapide, cette histoire est très complète et écrite sans parti pris. L'auteur a tiré grand profit des travaux de ses prédécesseurs et a habilement réuni « les résultats les plus nets des travaux accumulés en grand nombre par la critique historique et littéraire » ; mais il n'a pas

---

signaler nulle part. La légende du n° 55 (p. 51) se compose de trimètres iambiques; il en est de même des n°s 58 (même page), 2 et 6 (p. 52), 7 (p. 53), 13 (p. 54), etc. Les mots σκέποις, βλέπω, πέλω appartiennent exclusivement à des légendes versifiées. — P. 55, note 1. Ἀποτυγχάνειν τῆς ἐλπίδος signifie « être frustré dans son espérance » et non « mourir ». Le sens est probablement : « Théotokos, celui qui met son espoir en toi ne sera pas trompé. » — P. 108, M. S. admet, d'après M. Rambaud, que le thème du Strymon ne s'étendait pas jusqu'à la mer. Je crois le contraire prouvé par une inscription de Cavalla (Christopolis), que j'ai publiée dans le *Bulletin de Correspondance Hellénique,* VI, p. 268. Ce texte rappelle la reconstruction des murs de Cavalla, l'une des places forte de la mer Egée, par Basile Cladon, stratégète du Strymon, en 926 ap. J.-C. Ce petit thème était un commandement militaire qui paraît avoir été placé sous les ordres d'un stratégète. — P. 197. Ce n'est pas la première fois, comme le croit M. S., que l'on trouve le nom de l'Hellespont sur un monument épigraphique; v. C. I. G. 2374, 6855 *d* B; C. I. A. I, 37, 87. L'auteur a peut-être voulu écrire *sur un document sigillographique,* auquel cas la remarque ne méritait pas d'être faite. — P. 559. Le titre οἱ ἐπὶ τῶν ὀπῶν paraît être synonyme de celui d' ἐπόπτης (p. 513). — P. 575. Le προνοητής se rencontre déjà dans une inscription d'Um ez Zeitun en Palestine, datant du commencement de l'époque byzantine (C. I. G. 4591).

P. 9. Lire *publié*. — P. 10. Ce n'est que par hyberbole que l'on peut parler de *centaines de mille* d'anses d'amphores avec noms de potiers. — P. 30. Lire *ô* et non *oh!* — P. 146, n° 2, lire οἰκονόμον.

négligé de consulter les œuvres des contemporains et est toujours remonté aux sources.

La grande question, c'est le but que se proposait Molière en écrivant sa pièce. On connaît la théorie de Rœderer et de Victor Cousin, nouvellement reprise et défendue avec beaucoup d'érudition par M. Livet dans sa nouvelle édition des *Précieuses ridicules* (Paris, Dupont, 1884). Nous accordons volontiers à M. Livet que Molière ne pouvait s'empêcher de donner quelquefois dans le « style précieux » (opposé par M. Livet au langage précieux), qu'il y avait des Précieuses qui n'étaient pas ridicules et qu'on ne trouve pas dans les lettres de Balzac, de de Voiture, de Sarrazin, etc., « une langue semblable au sot langage de Cathos et de Madelon », enfin que M[lle] de Scudéry elle-même sait fort bien reconnaître la Précieuse véritable et ridicule en traçant les portraits de Sapho et de Damophile. Mais toutes les explications de M. Livet ne pourront nous persuader que Molière se soit allié à M[lle] de Scudéry « pour toucher du doigt le ridicule d'un savoir affecté » (p. XIX); qu'il ait sciemment propagé la langue nouvelle des Précieuses (p. XL); que les Précieuses ridicules n'aient été que des bourgeoises (p. VII), enfin que le poète ait seulement voulu se moquer de « pecques provinciales ». Le *Grand Cyrus* et la *Carte de Tendre* ne figurent pas en vain dans la pièce de Molière; il est évident que le grand comique a voulu tout simplement se moquer de la Reine de Tendre, de Sapho-Scudéry.

Aussi M. Larroumet a-t-il raison de dire que la thèse de M. Livet n'est guère acceptable. « Molière visait nettement M[lle] de Scudéry et son cercle (p. 34), « où M. Livet voit une question de catégories sociales, (p. 74), nous voyons surtout une question de dates et d'époques différentes. »

Mais nous nous étonnons que M. Larroumet se rallie aux défenseurs de la société précieuse, « qui affirment que la pièce ne visait pas l'hôtel de Rambouillet lui même » (p. 32). Voilà une thèse qu'il serait, à notre avis, difficile de prouver, et les preuves alléguées par M. Larroumet ne nous paraissent guère concluantes. « D'abord on n'attaque que ce qui existe, et en 1659 l'hôtel de Rambouillet proprement dit n'existait plus » (p. 32). Nous comprenons la distinction, mais elle est bien subtile; car on lit à la page suivante (p. 33) ce mot bien connu de Ménage que « tout le cabinet de l'hôtel de Rambouillet » assistait à la première représentation. Il faut donc qu'il ait encore existé. Que Molière n'ait pas visé la marquise elle-même, soit; mais peut-on dire avec M. Larroumet que « ce qui est hors de doute, c'est la faveur avec laquelle M[me] de Rambouillet et ses amis accueillirent la mordante satire » (p. 34)? Ce qui, selon nous, est hors de doute, c'est que « les sottises qui viennent d'être critiquées si finement » — pour employer les propres paroles de Ménage — ne sont autres que les sottises de Rambouillet, et en cela nous partageons l'opinion de Despois.

Voilà les légères critiques que nous suggère le premier chapitre de

l'Introduction de M. Larroumet; mais les autres chapitres ne sont ni moins intéressants, ni moins complets. Le deuxième est consacré à Somaize et aux attaques antérieurement dirigées contre les précieux (Sorel, d'Aubigné, Scarron, d'Aubignac, Saint-Evremond, Chappuzeau, et surtout de Pure et son roman). Le troisième, *Les Précieuses ridicules au théâtre*, nous fait connaître les acteurs et actrices qui jouèrent avec succès les rôles de la pièce. Nous approuvons M. Larroumet de blâmer (p. 65-67) les suppressions traditionnelles qui nuisent, en effet, à l'intelligence du texte et on ne peut que louer ses remarques au sujet des costumes (p. 67-68). Le quatrieme et dernier chapitre, *Bibliographie des Précieuses ridicules*, donne une liste raisonnée des principales éditions de la pièce. En somme on ne saurait assez recommander cette excellente édition à tous les érudits.

W. Mangold.

---

32. — **Dictionnaire français-allemand et allemand-français**, par M. A. Thibaut. 104e édition, revue et corrigée. Un volume in-4, 994 pp. — Brunswick, Westermann, 1884. Prix, relié : 10 fr.

La première édition de ce livre a paru il y a un siècle; il a subi dans ses éditions subséquentes des transformations continuelles et importantes, et a pu se maintenir ainsi avantageusement à côté des autres dictionnaires. Cette nouvelle édition donne l'orthographe la plus récente de l'Académie, ainsi que la nouvelle orthographe officielle pour l'allemand. De plus, elle est augmentée et sensiblement améliorée. Ainsi, parmi tous les dictionnaires, il est à notre connaissance le seul qui donne pour le mot *bonde* franchement la signification actuelle de « *Zapfen* », à côté de l'ancienne, qui était « trou de bonde ». En revanche, il oublie encore, comme tous ses confrères, le verbe *écoper (herausschöpfen, herausschaufeln)*, quoiqu'il donne comme eux le substantif correspondant *écope*. Encore comme tous les autres, il oublie le mot très usité *plumier*, appelé *Federschachtel* dans le sud, et *Federkasten* dans le nord de l'Allemagne : c'est la « boite », par opposition à « l'étui », appelé *Federrohr :* ce mot manque dans la deuxième partie, ainsi que *Kielfeder* (antonyme de *Stahlfeder)*, tous deux très usités. *Spundloch* est rendu par les deux deux mots *bondon, bonde :* il faut les remplacer par « trou de bonde ». *Federdecke* se dit *édredon*, et non *plumeau,* ni *plumon :* ce dernier est un provincialisme de l'est, qui devrait enfin disparaitre des dictionnaires. A côté de la forme *voussoyer,* il fallait citer *vousvoyer,* plus usitée et correspondant phonétiquement mieux à *tutoyer*.

L'exécution typographique est admirable et le prix d'un bon marché inouï.

A. B.

VARIÉTÉS

Isaac de la Peyrère et sa famille.

Quand je publiai *Quelques lettres inédites d'Isaac de la Peyrère à Boulliau* (nº 2 des *Plaquettes gontaudaises*, Paris et Bordeaux, 1878), je trouvai bien peu de renseignements sur l'auteur des *Préadamites* et sur sa famille dans nos divers recueils biographiques, même dans la *France protestante*. Aussi, en terminant ma notice sur l'écrivain bordelais, exprimai-je le vœu qu'un autre chercheur, *plus heureux, sinon plus zélé*, mît la main sur des documents qui vinssent compléter cette notice. Le chercheur que j'appelais, j'ai l'honneur de le présenter aux lecteurs de la *Revue critique* : c'est M. A. Communay, celui-là même qui m'avait fourni la petite chanson du XVIe siècle imprimée ici, et qui, continuant ses recherches dans les registres des notaires bordelais conservés aux Archives départementales de la Gironde, a pu reconstituer, pour le plus grand profit des biographes futurs, et notamment du nouvel et si vaillant éditeur de la *France protestante*, le tableau complet de la famille d'Isaac, tableau comprenant : 1° son père, *Bernard* ; 2° sa mère, *Marthe de Malet* ; 3° sa femme, *Suzanne de Petit* ; 4° ses trois frères, *Abraham*[1], *Jean*, *Joseph* ; 5° ses quatre sœurs, *Marthe*, *Anne*, *Marie* et *Jeanne*. Après avoir adressé à l'excellent travailleur toutes mes félicitations, tous mes remerciements et tous mes vœux, je reproduis le résumé de ses intrépides déchiffrements.

Ph. TAMIZEY DE LARROQUE.

Notes généalogiques sur les Lapeyrère.

M. Me Bernard de Lapeyrère, d'abord secrétaire du maréchal de Matignon, fut pourvu vers 1600 d'une charge de conseiller du roi, contrôleur triennal et provincial de l'extraordinaire des guerres en Guyenne. Bernard fit son testament olographe le 29 décembre 1630 (Grenier, notaire à Bordeaux) et mourut en cette ville au mois d'août 1642[2]. — De son mariage avec demoiselle Marthe de Malet[3], contracté le 19 janvier 1595 (Sonet, notaire à Bordeaux) il eut neuf enfants :

1° Izaac de Lapeyrère, avocat au parlement de Bordeaux, qui le 10 novembre 1624 (Brandalas, notaire à Montauban) épousa demoiselle

1. Quelques biographes, et, parmi eux, les auteurs du *Dictionnaire* dit de *Moréri* avaient cru pouvoir affirmer que le jurisconsulte Abraham de la Peyrère était seulement *parent* du bibliothécaire du prince de Condé.

2. Il était fils de Jacques de Lapeyrère et de demoiselle Daliès.

3. Fille d'un trésorier général des finances de la maison de Navarre. Dans son testament B. de Lapeyrère déclare que sa femme et lui professent la religion réformée.

Suzanne de Petit, laquelle lui porta en dot le fief de Clairac [1]. C'est seulement à partir de 1647, que Izaac, né en 1596, est qualifié gentilhomme ordinaire du prince de Condé ;

2° Jacob de Lapeyrère, conseiller du roi et contrôleur des guerres en Guyenne, mort, sans alliance, à Bordeaux, en 1646, après avoir institué son frère Abraham pour héritier de tous ses biens ;

3° Abraham de Lapeyrère, avocat au parlement de Bordeaux. né dans cette ville, en 1598, mort sans enfant de demoiselle Marguerite Dariscon [2], le 11 avril 1680. Il est l'auteur des *Décisions sommaires du Parlement de Bordeaux* ;

4° Jean de Lapeyrère, avocat au parlement de Bordeaux, marié à Jeanne de Borcas ;

5° Joseph de Lapeyrère, qui fut également conseiller du roi et contrôleur des guerres en Guyenne et depuis capitaine d'une compagnie de gens de pied au régiment du cardinal Mazarin ;

6° Marthe, femme de François Joly, seigneur de Saint-Eugène, conseiller secrétaire du roi ;

7° Anne, alliée à M. Me Jean de Mazelières, avocat au parlement de Bordeaux ;

8° Marie, morte sans alliance ;

9° Jeanne, mariée à Etienne de Maniald, aussi avocat au parlement de Bordeaux [3].

A. Communay.

---

1. Izaac est, dans son contrat de mariage, qualifié docteur et avocat en la cour du parlement de Bordeaux.

2. Marguerite Dariscon appartenait à une vieille famille gontaudaise. Dans la première moitié du XVIIIe siècle, « noble Jean-Pierre Dariscon, écuyer » épousa Marguerite Tamizey, laquelle était sœur d'Antoine Tamizey sieur de Larroque, bisaïeul de celui qui écrit cette note. (T. de L.)

3. En février et avril 1643, Izaac de Lapeyrère était à Bordeaux où il assista et signa aux contrats de mariage de ses sœurs Anne et Jeanne. Le 12 juin 1644, il fit donation à son frère Jean de la métairie appelée du Coudroy, sise en la paroisse de Martillac, mais spécifia que cette maison avait été pillée et incendiée *lors des guerres de Bordeaulx* et que les meubles et bestiaux avaient été enlevés. Le 4 avril 1676, Jean de Lapeyrère se présenta devant Cazenove, notaire à Bordeaux, et déclara que son frère aîné Izaac était décédé à Aubervilliers le 30 janvier précédent, dans une des chambres du couvent des Révérends Père de l'Oratoire ; que, quoique institué héritier général de son frère, suivant un testament souscrit le 23 avril 1676 devant Lebeur, tabellion dudit Aubervilliers, il ne consent à accepter cet héritage que sous bénéfice d'inventaire, Izaac étant mort *chargé de beaucoup de dettes considérables*. En conséquence il requiert ledit notaire de retenir acte de sa protestation et lui remet l'inventaire dressé par le R. P. Supérieur dudit Oratoire, *des meubles, argent et autres effets trouvés dans ladite chambre mortuaire.*

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Barbier de Meynard, qui, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, a quitté la chaire de persan au Collège de France pour celle d'arabe, a fait lundi 2 février sa leçon d'ouverture. Après un hommage ému à la mémoire de son prédécesseur dans cette chaire, qui avait été son élève, M. Guyard, il a exposé à grands traits l'histoire des éléments étrangers dans la civilisation des Arabes, leur religion et leur philosophie.

— M. Salomon Reinach a fait paraître à la librairie Klincksieck (in-8°, 86 p., avec portrait), une *Notice biographique sur Charles-Joseph Tissot;* on lira avec le plus vif intérêt cette biographie d'un des hommes les plus éminents de notre époque, un des meilleurs serviteurs de son pays, dit M. S. Reinach, et le maître de l'archéologie africaine.

— Nous avons dit dans notre analyse de la brochure de M. Tamizey de Larroque sur le *cardinal Bichi* que ce fascicule était le VII[e] des *Correspondants de Peiresc;* c'est en réalité le VIII ; les sept premiers fascicules sont les suivants : I. *Dubernard.* II. *César Nostradamus.* III. *J. Bouchard.* IV. *Joseph Gaultier, prieur de la Valette.* V. *Claude de Saumaise.* VI. *Balthazar de Vias.* VII. *Gabriel de Laubespine, évêque d'Orléans.*

— M. Charles Joret, professeur à la Faculté des lettres d'Aix, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, a fait tirer à part (Léopold Cerf, in-8°, 31 p., 1 fr. 50), la conférence qu'il a faite au cercle Saint-Simon le 25 octobre 1884 sur *la Crise agricole en Normandie.*

— M. Clermont-Ganneau, directeur adjoint à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes, fait, à partir du 14 février, en dehors de sa conférence d'archéologie orientale du lundi, une seconde conférence spécialement consacrée à l'archéologie juive, les samedis à trois heures et demie.

— La Bibliothèque Mazarine possède un manuscrit du P. Dan (1580-1649), supérieur de l'Ordre de la T. S. Trinité pour la rédemption des Captifs. Ce manuscrit porte pour titre : *Les Illustres Captifs,* et renferme de très curieux et très instructifs récits sur l'histoire de l'esclavage en Alger; si le style est diffus, si les naïvetés ne font pas défaut, les documents abondent, et ils sont d'autant plus importants que le P. Dan était très bien renseigné; il avait séjourné quelque temps à Alger; il avait soigneusement recueilli les informations que lui adressaient les religieux de son ordre envoyés sur les côtes de Barbarie pour racheter les prisonniers. Malheureusement la lecture de ce manuscrit est fort difficile ; le P. Dan écrit terriblement mal; il ignore absolument la ponctuation, il accumule les fautes d'orthographe et les abréviations. M. H. D. de Grammont vient de donner une description complète de ce manuscrit, grâce à laquelle on aura une idée exacte du travail du P. Dan ; il reproduit les titres des six livres des *Illustres Captifs* et de leurs nombreux chapitres (le Trinitaire traite successivement des chrétiens pris en guerre, de ceux qui furent pris en mer, des captifs qui furent miraculeusement délivrés ou se sauvèrent « par industrie », des chrétiens qui sont morts en captivité, des rénégats qui se sont repentis et « reconciliés à la religion chrétienne », des femmes qui ont été captives). A la suite de cette minutieuse description qui facilitera les recherches de tous ceux qui s'occupent des études algériennes, un collaborateur de M. H. D. de Grammont, M. L. Piesse, a transcrit quelques-uns des chapitres du manuscrit du P. Dan qui se rapportent le plus directement à l'histoire des Pays Barbaresques : ce sont les cha-

pitres concernant Pierre Gilles, bibliothécaire de François Ier; Melchior Guillandin, professeur de médecine à l'Université de Padoue; Caraciol, évêque de Catane; le jésuite Sébastien del Campo; Haëdo, l'abbé de Fromesta et auteur de la *Topographie d'Alger;* Guillaume Maran, docteur de l'Université de Toulouse; Mascarenas, gouverneur de Mazagan; Antoine de Govea; Jean le Voisin; Claude Sisteron; Dominique de Gourgue, « capitaine de grande réputation »; le capucin Machaire; Charles du Laurier, seigneur de l'Espine, né « en cette belle province des Gaules qui se pique bien fort de vaillance, je veux dire la Guyenne ». Le seul exposé de ces noms suffit à montrer que M. Piesse a su faire un heureux choix parmi les « personnes notables » dont le P. Dan a retracé les aventures, et on ne peut que lui savoir le plus grand gré, ainsi qu'à M. H. D. de Grammont, d'avoir fait connaître en détail le précieux manuscrit du Trinitaire et d'en avoir tiré les notices les plus intéressantes. Le volume est intitulé *Les Illustres Captifs, manuscrit du P. Dan*, analysé par MM. L. Piesse et H. D. de Grammont; il a paru à Alger, chez Jourdan. (In-8°, 83 p.).

— Un concours littéraire avait été ouvert l'an passé entre les étudiants de la Faculté des lettres de Poitiers; le sujet du concours était le suivant : exposer et discuter, en s'appuyant sur les textes et les témoignages originaux, les causes sociales, politiques et littéraires qui ont empêché à Rome le développement d'un théâtre national. Deux mémoires ont été couronnés : l'un, de M. VESSEREAU, boursier d'agrégation, l'autre, de M. EYMARD, étudiant libre.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 6 février 1885.

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Louis Quicherat. Deux tours de scrutin ont lieu et donnent le résultat suivant :

	1er tour.	2e tour.
MM. Abel Bergaigne	11	27
Léon Gautier	8	3
Héron de Villefosse.	7	2
Auguste Longnon	6	»
	32	32

M. Bergaigne est élu. L'élection sera soumise à l'approbation de M. le président de la République.

L'Académie décide qu'il y a lieu de pourvoir à la place de membre libre laissée vacante par la mort de M. Frédéric Baudry. L'examen des titres des candidats est fixé au 27 février.

L'Académie procède au renouvellement de la commission des impressions. Sont élus membres de cette commission MM. Delisle, Miller, Hauréau, Jules Girard et Barbier de Meynard.

M. Desjardins communique une note qui lui a été transmise par M. Ch. Joyant, ingénieur en chef à la compagnie du chemin de fer de l'Est, sur un groupe romain trouvé dans les travaux du chemin de fer, près de Naix (*Nasium*), entre les stations de Ménaucourt et de Tréveray. Ce groupe se compose d'une figure de divinité féminine, assise, vêtue d'une longue tunique qui descend jusqu'aux pieds, avec des manches courtes et une ceinture, et de deux enfants debout à ses côtés, également vêtus de tuniques. Les têtes des enfants sont cassées. La déesse tient des fruits dans son giron; un petit chien est placé entre ses pieds. M. Desjardins reconnaît dans cette figure la déesse *Nehalennia*, dont il a parlé dans sa *Géographie de la Gaule à l'époque romaine*, t. I, p. 396.

M. Barbier de Meynard dépose, de la part de M. Spiro, professeur au collège Sadiki, à Tunis, une collection de vingt-deux estampages d'inscriptions phéni-

ciennes. M. Spiro a joint à son envoi un mémoire dans lequel il a donné la transcription hébraïque et la traduction des inscriptions.

M. P.-Charles Robert présente à l'Académie, de la part de M. Maxe-Werly, une bague d'or, octogone, de petit diamètre, trouvée, dit-on, dans un de nos départements de l'Est. Cette bague est de l'époque romaine, mais elle porte une inscription gauloise, ainsi conçue :

ADIA | NTVN | NENI | EXVE | RTIN | INAP | PISET | V

M. Maxe-Werly rapproche le mot ADIANTVNNENI, qui occupe les troi spremières faces, d'*Adietuanus*, inscrit sur une monnaie gauloise, et d'*Adiantunnus*, dérivé lui-même d'*Adianto*. dont le datif, *Adiantoni*, se retrouve, si l'on s'en rapporte à Creuly, sur une stèle découverte à Aoste. Il remarque en outre que, sur la quatrième face, les lettres qui suivent EX semblent être liées; on aurait donc *Exuterti* ou même *Exunerti*, qui se rapprocherait d'*Esunertus*, donné par un monument trouvé dans les environs de Genève (Orelli, 298). Il reconnaît toutefois que EX pour ES ne serait pas très correct et que l'N serait retournée. Il admettrait alors EX VERTINI, à rapprocher du nom connu *Vertico*. Il ne fait aucune hypothèse sur le sens des lettres suivantes; toutefois, si SETV ne se trouvait pas réuni dans divers textes au nom connu *Bogios* ou *Bokios*, il serait disposé à trouver dans la finale de l'inscription un verbe à la troisième personne du singulier du prétérit, comme *ieuru*, *karnitu*. Mais il reconnaît qu'il faudrait alors un nominatif, qui paraît ne pas se trouver dans le texte.

M. d'Arbois de Jubainville propose d'expliquer l'inscription ainsi : ADIANTVNNENI, datif d'*Adiantunnena*, nom de femme (la bague paraît trop petite pour avoir appartenu à un homme); EXVERTINAPPI, génitif d'un nom d'homme, qui serait celui du père d'Adiantunnena; SETV, nom du donateur, au nominatif. « Setu (a donné cette bague) à Adiantunnena, (fille) d'Exvertinappius. » On trouve dans *Exvertinappius* le préfixe *ex* et la racine *vert; Setu* serait le nominatif singulier d'un nom propre gaulois qui fait *Setunos* au génitif et qu'on latiniserait en écrivant *Seto, Setonis* (comp. le nom gaulois *Setubogius*.)

Ouvrages présentés : — par M. Desjardins : TISSOT (Charles), *Fastes de la province romaine d'Afrique;* — par M. Deloche : NEYMARCK (Alfred), *Turgot et ses doctrines;* — par M. Oppert : POGNON (Henri), *Inscription de Nerou-Nerar, roi d'Assyrie;* — par M. P.-Ch. Robert : EVANS (John), *a Gold Solidus of Louis le Débonnaire* (extrait du *Numismatic Chronicle*, 1884).

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 21 janvier 1885.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD

Lecture est donnée de deux lettres par lesquelles la Société libre d'agriculture des sciences, des arts et des belles-lettres du département de l'Eure, et la Société algérienne déclarent adhérer au vœu formulé par la Société des Antiquaires de France pour la conservation des monuments anciens.

M. Berthelet est élu membre correspondant à Arlay (Jura).

M. Mowat donne suite à sa précédente communication sur les groupes statuaires qui représentent un cavalier romain foulant aux pieds de son cheval un ennemi terrassé; il signale, dans les papiers de Pereyse, conservés à la Bibliothèque nationale, un passage concernant une mosaïque de Riez, dans laquelle le même sujet se trouvait figuré et accompagné de deux vers hexamètres léonins relatifs au baptême de Constantin.

M. Müntz dit qu'il est question du même monument dans une autre lettre de Peyrèse, celle-ci publiée dans les Annales encyclopédiques de Millin.

M. l'abbé Thedenat fait quelques observations relatives aux milliaires de Constantine, sur lesquelles la mention de Maximien Hercule a été martelée. Il constate que la restitution *M. Aurelii Valerii Maximiani nepoti*, proposée il y a quelques années par M. Allmer, et dans son travail récent par M. Révillat, pour rétablir les lignes martelées est pleinement confirmée par les milliaires de Cabasse (Var) et par un autre milliaire du musée de Vienne (Isère), sous le martelage desquels on retrouve des restes de l'inscription primitive. Il donne un texte rectifié de ces deux milliaires et termine en adhérant à l'opinion de M. Allmer, qui croit que l'ordre de marteler fut donné par Constantin, au plus tard en l'an 310.

Le Secrétaire,
Signé : R. MOWAT.

ERRATUM, p. 66, l. 10 (art. de M. E. Picot), « des trois diocèses aujourd'hui administrés par l'évêque de *Langres* », lisez d'*Autun*.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 8 — 23 février — 1885

Sommaire : 33. Voigt, Les Douze Tables. — *Variétés* : Gazier, L'abbé de Prades, Voltaire et Frédéric II, d'après des documents inédits, dont une lettre de Voltaire. — Thèses de doctorat : Lévy-Brühl, Le Dieu de Sénèque *et* l'idée de responsabilité. — Chronique. — Académie des Inscriptions. — Société des Antiquaires de France.

33. — Moritz Voigt. **Die XII Tafeln.** Geschichte und system des civil-und criminal-rechtes, wie -processes der XII Tafeln nebst deren fragmenten. Leipzig, Liebeskind, 1883. 2 vol. in-8 de 859 et 845 p.

Les deux volumes, consacrés par M. Voigt à la loi des Douze Tables, contiennent, le premier, l'histoire et les principes généraux de la loi; le second, l'exposé du droit civil et du droit criminel aux premiers siècles de la République. C'est la première partie d'une histoire générale du droit privé des Romains. A ce seul titre, l'ouvrage de M. V. mérite d'être accueilli favorablement.

Malgré les nombreux travaux dont le droit romain a été l'objet depuis le moyen âge, l'histoire de ce droit reste encore à écrire. On l'a beaucoup étudié au point de vue pratique en vue d'y trouver des précédents à notre droit actuel. On n'a même pas hésité, comme cela est arrivé à Dumoulin, à couvrir de l'autorité des jurisconsultes romains des théories modernes, à leur prêter des décisions qu'ils n'ont jamais données, à corriger les textes quand ils ne se pliaient pas à l'interprétation que l'on jugeait plus conforme aux besoins nouveaux de l'état social. On s'est moins préoccupé d'étudier le droit romain dans son développement historique. L'exemple donné par Cujas a trouvé peu d'imitateurs.

De nos jours cependant, le courant général qui porte les esprits vers la critique historique ne pouvait manquer de se faire sentir dans l'étude du droit romain. En présence de cette législation si vantée, le scepticisme contemporain veut faire la part de ce qui revient aux Romains et de ce qui est d'origine étrangère. Cette analyse a pour préliminaire indispensable la reconstitution du droit national des Romains tel qu'il résulte des Douze Tables et de la jurisprudence qui les a interprétées. A cette condition seulement, on pourra discerner les éléments nouveaux qui se sont introduits dans le droit classique et reconnaître comment ils ont réagi sur les éléments primitifs. L'étude du droit des Douze Tables a donc une importance capitale pour qui veut comprendre et apprécier à sa juste valeur le droit classique. On ne s'étonnera pas que M. V. y ait consacré deux gros volumes.

Les difficultés à surmonter, pour mener à bonne fin cette étude, sont

nombreuses. Nous ne connaissons les dispositions des Douze Tables que par les citations ou par les allusions des auteurs anciens. Est-ce suffisant pour reconstituer la loi dans son ensemble, et pour déterminer l'ordre des matières? M. V. estime que nous possédons à peu près complètement la loi décemvirale. Elle était peu étendue puisque Cicéron l'appelle *libellus*, et il n'est guère croyable que quelques dispositions importantes nous aient échappé, étant donné le zèle patriotique que les Romains mettaient à les citer. Dans l'appendice placé à la fin du premier volume, M. V. a réuni les fragments qui nous ont été conservés. Grâce à la différence des caractères typographiques, on peut, à première vue, distinguer : α) les fragments dont l'authenticité est certaine; β) ceux que l'auteur a restitués; γ) ceux dont le contenu seul est donné par les textes, ou δ) restitué par l'auteur.

On ne peut, comme on le voit, se flatter d'avoir le texte original. Déjà à l'époque antique, il avait subi bien des modifications soit quant à la forme, soit quant à l'orthographe des mots. Il reste néanmoins beaucoup d'expressions archaïques et de particularités intéressantes pour l'histoire de la langue latine. On trouvera dans le livre de M. V. des indications utiles, même après les travaux de J. Godefroy, de Dirksen et de Schoell, et en attendant que M. Michel Bréal livre à la publicité, comme nous nous plaisons à l'espérer, le cours qu'il vient de professer au Collège de France sur les plus anciens textes des lois romaines.

C'est par les efforts réunis des philologues et des jurisconsultes qu'on réussira à donner un texte satisfaisant. Il ne suffit pas de rassembler tous les documents qui de près ou de loin ont trait aux Douze Tables : il faut encore assigner une place convenable aux mots isolés que parfois on rencontre. Ainsi certains auteurs mettent les mots *endoque plorato* à la suite de la disposition relative au meurtre du voleur de nuit ou du voleur de jour qui agit à main armée. M. V. les rattache à la disposition relative au vol manifeste. Le sens est très différent : l'*imploratio* serait requise pour donner au vol le caractère de vol manifeste, au lieu de servir à constater l'état de légitime défense. De même Dirksen et Schoell séparent les fragments relatifs au *malum carmen incantare* et au *fruges excantare*: M. V. les rapproche. Il en conclut que l'*incantatio mali carminis* n'était punie que si les sortilèges tendaient à nuire aux fruits de la terre, et non aux hommes ou aux animaux. D'un autre côté, M. V. sépare les dispositions qui concernent l'*occentatio* (diffamation) et l'*incantatio*. Peut-être étaient-elles réunies; cela expliquerait comment Horace a pu confondre *malum* et *famosum carmen* (Sat. II, 1, 82; Ep. II, 1, 152).

Pour la distribution des matières, M. V. reproduisant les conclusions d'un de ses travaux antérieurs, s'écarte de celle qui avait été jusqu'ici acceptée. Les modifications qu'il propose ne portent ni sur les deux premières ni sur les trois dernières tables pour lesquelles on a des

renseignements positifs. L'ordre des tables 3 à 9 avait été jusqu'ici en grande partie fixé à l'aide des fragments du commentaire de Gaius sur les Douze Tables. Pithou et J. Godefroy avaient remarqué que, dans ce commentaire, l'ordre des matières était précisément celui de la loi; et comme l'ouvrage était divisé en six livres, ils en avaient conclu que chacun contenait l'explication de deux tables et que les matières qui faisaient l'objet de ces deux tables devaient avoir entre elles un certain rapport. L'idée était contestable; en tout cas il restait encore un champ bien vaste pour les conjectures. M. V. l'a restreint d'une manière sensible.

Il a fait observer que, dans les ouvrages de plusieurs jurisconsultes, certaines matières sont traitées dans un ordre uniforme. Ces ouvrages sont : les trois livres de droit civil de Sabinus, les commentaires de Pomponius, de Paul et d'Ulpien sur Sabinus, les *posteriores* de Labéon, le livre de Javolenus *ex posterioribus Labeonis*, les réponses d'Urseius Ferox, de Julien sur Urseius Ferox, de Minicius Natalis, de Julien *ex Minicio*. L'ordre suivi dans ces écrits n'est rien moins que logique, mais il est le même que celui des *Tripertita* de Sex. Ælius. Or, nous savons par le témoignage de Pomponius que la première partie des *Tripertita* se rapportait aux Douze Tables. Pour connaître l'ordre des dispositions de la loi, il suffit alors d'examiner les questions traitées dans la première partie des ouvrages précités. Voici cet ordre d'après M. Voigt :

Ire, IIe, IIIe Tables : 1. *in jus votatio; 2. jurisdictio; 3. legis actio sacramenti; 4. judicium; 5. leg. a. per manus injectionem.*

IVe. 1. Testament, hérédité ab intestat, créances et dettes héréditaires; 2. puissance paternelle; 3. *de liberis hominibus* (*de usu mulieris, de statu liberis, de patroni fraude clienti facta*).

Ve. 1. *Nexum*, mancipation; 2. servitudes et *via vicinalis*. 3. Usucapion, *usureceptio*. 4. Eviction. 5. Action résultant de la *lex mancipii*. 6. *A. fiduciae*. 7. *A. nuncupatae pecuniae*. 8. *A. vadimonii deserti*; *a. depensi*. 9. *A. familiae erciscundae*.

VI. 1. Divorce. 2. Tutelle. 3. *A. tutelae, rationibus distrahendis, postulatio suspecti*. 4. Curatelle.

VII. Délits privés.

VIII. Actions quasi délictuelles. *Sodalitates*.

IX. Compétence en matière criminelle, et procédure dans les comices.

X. Règlements sur les sépultures.

XI. 1. *Provocatio*. 2. Empêchements à mariage entre patriciens et plébéiens. 3. *Interkalatio*. 4. *Pignoris capio*.

XII. 1. Action noxale. 2. *Dedicatio rei controversiosae*. 3. *Arbitrium rei aestimandae*.

Bien que le droit grec ait été connu des décemvirs, il n'a exercé sur leur œuvre qu'une influence très secondaire. La loi des Douze Tables

est romaine soit quant au fond, soit surtout quant à la procédure. A la différence des lois antérieures, elle se présente, non pas comme l'expression de la volonté des dieux, mais comme une conception purement humaine. Les décemvirs ont cherché à établir l'égalité des patriciens et des plébéiens quant au droit privé, sinon quant au droit public et au droit sacré. Ils ont amélioré la condition économique de la plèbe en fixant le taux maximum de l'intérêt, en adoucissant les voies d'exécution contre les débiteurs insolvables. C'étaient là des innovations. Mais la partie principale de la loi peut être considérée comme une codification du droit coutumier. Toutefois M. V. pense qu'on a laissé de côté un certain nombre de règles qui étaient admises sans contestation, telles que les règles sur l'acquisition des fruits par le propriétaire, sur les droits du maître ou du patron, sur la situation des enfants issus de justes noces, sur les restrictions à la faculté de tester. Quant aux lois royales, on n'eut pas à s'en occuper : elles faisaient partie du droit écrit et continuèrent à subsister à côté des Douze Tables.

L'étude de la loi décemvirale ne suffit donc pas pour nous faire connaître l'état du droit civil et du droit criminel dans les premiers siècles de la République. D'autre part, à côté des règles imposées par la puissance publique *(jus)*, il y en avait qui résultaient des lois divines ou religieuses *(fas)*, des *boni mores*, des *mores gentis* ou *familiae*. Il y avait là un ensemble de dispositions auxquelles les citoyens étaient assujettis, et dont il faut tenir compte pour ne pas s'étonner de certaines lacunes de la législation. Les *boni mores* notamment ont eu à Rome une influence telle qu'on n'en trouverait pas un autre exemple dans l'histoire des nations civilisées. Les devoirs imposés par les *boni mores* étaient sanctionnés d'une manière si efficace que le droit n'avait pas à intervenir. Même après les Douze Tables, on rencontre des institutions qui n'eurent pendant longtemps une sanction que dans les *boni mores* : tels furent les fidéicommis.

Nous n'essayerons pas de suivre M. V. dans les développements qu'il a donnés sur tous ces points. Aussi bien la plupart des idées contenues dans son livre ont déjà été émises soit dans les travaux de MM. Fustel de Coulanges, Ihering et Sumner-Maine, soit dans ceux de l'auteur lui-même. Mais M. V. les a vérifiées dans les moindres détails ; il a produit à l'appui tous les textes qui peuvent servir à les confirmer. Rien n'échappe à son œil exercé. Qu'il s'agisse de décrire les formes si compliquées des actes juridiques ou de classer les peines sacrées et les peines profanes, les neuf délits criminels ou les cinquante-deux actions mentionnées dans les Douze Tables ; qu'il faille retrouver, à travers les interpolations de Tribonien, les applications si variées de la *lex mancipii* ou *in jure cessionis*, rien ne peut lasser sa patience. On est vraiment étonné de la somme de travail condensée dans ces deux volumes qui ne comprennent pas moins de 1,700 pages.

Ce n'est pas à dire que nous acceptions toutes les hypothèses émises

par l'auteur, et que nous approuvions sans réserves la méthode qu'il a suivie. On peut lui reprocher d'avoir visé à la précision dans des cas où l'état de nos connaissances ne permet pas d'y atteindre. Puis nous sommes avertis par le sous-titre du livre que nous avons affaire plutôt à un système qu'à une étude historique. L'auteur nous présente une construction logique de l'ancien droit tel qu'il le comprend. Mais la méthode déductive doit être employée avec une grande discrétion dans les sciences historiques ; elle est dangereuse et conduit à des résultats difficiles à admettre. En voici la preuve. Partant de cette idée que, dans tous les cas où la *vindicatio* est donnée, il existe un droit réel, M. V. considère la liberté, c'est-à-dire la qualité d'homme *sui juris* comme un droit réel que nous aurions sur notre personne. Du reste, ce droit n'aurait pas d'objet, car l'idée que le sujet d'un droit pourrait en même temps en être l'objet est étrangère au très ancien droit romain.

M. V. soutient également que la distinction des *res mancipi* et *nec mancipi* n'est pas antérieure au VII[e] siècle de Rome. Il ne croit pas que l'ancien droit ait connu une classe de choses qui auraient pu être acquises par un mode non solennel. C'est en vain qu'on lui objecte la forme antique de l'expression *nec mancipi* et le témoignage de Gaius. C'est en vain qu'on lui demande pourquoi on aurait enlevé aux femmes en tutelle le droit d'aliéner leurs *res mancipi* à une époque où la tutelle des femmes tombait en désuétude et provoquait les railleries de Cicéron : il reconnaît que ce serait une innovation en opposition avec l'esprit du temps, mais il ne recule pas devant la conséquence de son opinion.

De même que M. V. exagère, à notre avis, la portée primitive de la mancipation, de même il attribue une signification trop étendue, croyons-nous, à la disposition des Douze Tables sur la faculté de léguer. D'après lui, le testateur aurait toute liberté pour disposer de son patrimoine, mais non pour régler le sort des personnes placées sous sa puissance : il ne pourrait que leur nommer un tuteur. Il nous paraît excessif de donner au mot *pecunia* le sens de patrimoine. Nous ne croyons pas qu'au temps des Douze Tables *pecunia* fût synonyme de *familia*. *Pecunia* désigne à cette époque les *res nec mancipi*. De ces choses seulement le testateur peut disposer sans recourir au testament *calatis comitiis*. Ce sont les interprètes qui ont imaginé la *familiae emtio* et permis de disposer à cause de mort des *res mancipi*, en dehors des comices. Nous estimons plus conforme aux principes rigoureux de la méthode historique de distinguer ici l'œuvre des décemvirs de celle des interprètes. A plus forte raison, hésiterons-nous à suivre notre auteur lorsqu'il décrit l'organisation des *gentes* à l'aide de documents appartenant aux premiers siècles de l'empire.

Nous avons plus de réserves à faire quant à la forme de l'ouvrage. Le procédé suivi par M. Voigt dans son exposé du droit ancien nous

paraît défectueux. Les notions générales sont dans le premier volume, les détails dans le second, de sorte que pour saisir les conséquences de ce qui est dit dans le premier volume il faut se reporter au second. Ajouterons-nous que le style manque d'aisance, que les distinctions sont poussées jusqu'à la minutie, que parfois il faut faire un effort pour suivre la pensée de l'auteur ? Nous voudrions aussi ne pas avoir à relever certaines personnalités qui devraient être soigneusement exclues d'une œuvre scientifique. Quant à la bibliographie, elle est loin d'être complète. En ce qui concerne les livres publiés en France, on s'étonne de voir citées de simples thèses de doctorat en droit, alors que les travaux de notre regretté collègue P. Gide sur la condition privée de la femme et de M. Bouché-Leclercq sur les Pontifes de l'ancienne Rome ne sont pas même mentionnés.

Nous n'insisterons pas sur ces critiques qui ne nous empêchent pas de rendre hommage à la science profonde de l'auteur. Nul plus que lui n'était en mesure de nous donner une histoire du droit des Douze Tables. Il s'y était préparé de longue date par ses travaux sur les lois royales, sur le *jus naturale* et par de nombreux mémoires publiés dans divers recueils. Nous souhaitons que l'éminent professeur couronne sa laborieuse carrière en nous donnant une histoire complète du droit privé des Romains.

Edouard Cuq.

VARIÉTÉS

L'abbé de Prades, Voltaire et Frédéric II, d'après des documents inédits, dont une lettre de Voltaire.

La *Revue politique et littéraire* du 11 octobre 1884 a publié sous la signature de M. Francisque Bouillier un article fort intéressant intitulé : *Une thèse en Sorbonne au* XVIIIe *siècle ; l'abbé de Prades.* M. B. a très bien vu que l'affaire de l'abbé de Prades (1751-1754) a une grande importance au point de vue de l'histoire des idées en France, et il a tiré des documents imprimés tout ce que l'on en pouvait tirer. Mais il en existe d'autres que M. B. ne pouvait pas connaître, et je demande la permission de reprendre en quelques mots le récit de cette curieuse affaire à laquelle ont été mêlés la Sorbonne, le Parlement, plusieurs évêques de France, Voltaire, Frédéric II, l'évêque de Breslau, le cardinal de Tencin et le pape Benoît XIV; l'intervention de Louis XV est la seule qui manque pour transformer en affaire d'état cette soutenance d'une thèse latine présentée à la Sorbonne par un simple bachelier en théologie.

L'abbé de Prades, jeune ecclésiastique du diocèse de Montauban, avait

soutenu en Sorbonne, le 18 novembre 1751, une thèse de licence, une *Quæstio theologica*, comme on disait alors, dans laquelle se trouvait, entres autres hardiesses, la proposition suivante : « Toutes les guérisons « opérées par J.-C., si vous les séparez des prophéties, qui y répandent « quelque chose de divin, sont des miracles équivoques, attendu qu'elles « ressemblent par quelques endroits aux guérisons faites par Escu- « lape [1]. » Chose étrange, et qui montre bien à quel degré d'avilissement les querelles du jansénisme et l'exclusion des docteurs appelants avaient fait descendre la Sorbonne, la thèse avait été approuvée par les syndic, président et grand maître de la Faculté ; la soutenance publique avait même été pour le candidat un véritable triomphe ; il était question de le recevoir licencié avec une mention très honorable en lui assignant la première place parmi ses concurrents.

Mais bientôt on vit s'élever dans le public des réclamations très vives ; la Sorbonne s'émut, d'autant plus que le Parlement se disposait à prendre connaissance de l'affaire, et « le sieur de Prades fut suspendu de tout acte de licence. » La thèse fut examinée à nouveau par 146 docteurs durant onze assemblées extraordinaires ; on refusa d'entendre l'auteur de la thèse qui demandait à se défendre, et la Faculté fulmina une censure contre cet ouvrage de ténèbres qui lui faisait horreur : « horruit sacra Facultas... » La sacrée Faculté parlait avec une singulière naïveté de cette thèse « dont la texture artificieuse et subtile détournait « l'attention des lecteurs par la difficulté de saisir son vrai sens, thèse « composée de phrases captieuses, poétiques, et hérissée de métaphores « dans lesquelles, sous le masque de la vérité, s'est caché le poison de « l'erreur, etc. » Ce n'était plus une proposition, c'était dix que la Sorbonne relevait et condamnait en leur appliquant les épithètes usitées en pareille circonstance. L'archevêque de Paris, le fameux Christophe de Beaumont, lança le 29 janvier 1752 un mandement contre la thèse ; l'évêque de Montauban imita cet exemple le 23 février, et enjoignit à l'abbé de Prades de se rendre immédiatement dans son séminaire « pour y reprendre les sentiments du christianisme et l'esprit de son état ». Enfin l'évêque d'Auxerre, le janséniste Caylus, composa pour réfuter le bachelier incriminé un mandement de 90 pages in-4°, tout un volume pour une thèse de quelques pages.

Le Parlement se joignit au clergé, et rendit le 11 février 1752 un arrêté dont les conséquences pouvaient être graves ; il décrétait que l'abbé de Prades serait appréhendé au corps et amené ès prisons de la Conciergerie pour répondre sur les faits de scandale que contenait sa thèse. Le *scandale* consistait à avoir soutenu que « tous les hommes, nés avec le « même droit, sont réduits à se soumettre à un droit barbare et détesta-

1. « Omnes morborum curationes a Christo peractæ, si seorsim sumantur a prophetiis, quæ in eas aliquid divini refundunt, æquivoca sunt miracula, utpote illarum haberent vultum et habitum in aliquibus curationes ab Æsculapio factæ. »

« ble d'inégalité et de subordination; » le Parlement voulait réprimer d'une manière exemplaire de tels excès de parole.

L'abbé de Prades devenait donc un hérétique et un criminel d'État, et pourquoi ? parce qu'il était lié avec les auteurs de l'Encyclopédie; on disait même que la thèse avait été composée dans leurs bureaux; on insinuait que Diderot en était l'auteur. Il est certain que l'abbé de Prades et l'abbé Yvon collaboraient pour la partie théologique à l'œuvre de d'Alembert et Diderot; il n'est pas prouvé que les encyclopédistes aient eu connaissance de la thèse, et surtout que Diderot y ait mis la main. L'abbé de Prades songeait à se frayer le chemin des dignités ecclésiastiques, et il ne croyait pas faire tant de bruit.

Quoi qu'il en soit, il jugea prudent de ne pas obtempérer aux injonctions de l'évêque de Montauban et du Parlement; il s'enfuit en Hollande avec l'abbé Yvon. Dès qu'il se vit en sûreté sur la terre hospitalière qui avait jadis accueilli Arnauld et Quesnel, Bayle et Jurieu, l'abbé de Prades reprit confiance; il songea sérieusement à se tirer d'affaire et à se défendre; il commença à écrire sa fameuse *Apologie*. C'est alors que l'abbé de Prades eut recours à ses collaborateurs de l'Encyclopédie. Naturellement il était en relations avec d'Alembert; l'illustre géomètre, qui alors ne connaissait Voltaire que de nom, écrivit à Mme Denis, nièce du grand homme, en la priant d'intéresser son oncle à cette affaire. Chambellan de Frédéric II, Voltaire était encore auprès de « son héros »; il imagina de faire venir l'abbé de Prades à la cour de Prusse, et son ami le marquis d'Argens se joignit à lui pour mener à bien cette singulière entreprise. Frédéric était alors en Silésie et l'on ne pouvait rien faire avant son retour; toutefois le marquis d'Argens écrivit à l'abbé de Prades les deux lettres que voici [1] :

I

« A Potsdam, le 24 juin 1752.

« Le roi m'a remis, Monsieur, la lettre que vous m'avez écrite, et m'a ordonné de vous répondre que vous trouverez toujours un asile dans ses états contre la persécution de vos ennemis. D'ailleurs, vous ne devez espérer aucune pension; ainsi, Monsieur, prenez là-dessus vos mesures. C'est ce que Sa Majesté m'a ordonné de vous dire expressément; mais lorsqu'il viendra à vaquer quelque bénéfice en Silésie ou quelque pension sur des bénéfices, Sa Majesté se fera un plaisir de vous en gratifier. Quant au temps où cela vous sera accordé, il peut être prochain, il peut être aussi éloigné de plusieurs mois, et même d'une année, puisqu'il faut attendre une place vacante.

« Jusqu'ici, Monsieur, je vous ai écrit comme un homme qui agit

1. Je les transcris, ainsi que la lettre de Voltaire qui va suivre, d'après une copie du temps insérée par un janséniste du XVIIIe siècle au tome LXVI d'un important recueil de pièces.

par l'ordre du roi son maître; actuellement je vous parlerai comme un homme de lettres, ennemi de la superstition, qui s'intéresse au sort d'un philosophe qui est la victime de cette même superstition. Si vos affaires pécuniaires vous permettent de venir à Berlin, vous ferez fort bien de vous y rendre, parce que les princes ont besoin de voir les gens pour s'en ressouvenir. Vous courrez risque d'attendre plus longtemps la pension du bénéfice, si vous ne venez à Berlin qu'après l'avoir obtenue, que si vous vous y rendez actuellement. Vous y trouverez M. de Voltaire et moi disposés à vous rendre tous les services qui dépendront de nous, et vous y attendrez avec agrément les bienfaits du roi. D'un autre côté, si l'état de vos affaires est dérangé au point de ne pouvoir pas vous soutenir ici pendant quelques mois avec une certaine décence, vous ferez peut-être aussi bien de différer de quelque temps votre voyage. Vous m'écrirez une lettre dans laquelle vous me marquerez votre sensibilité pour les bontés du roi, et vous me direz de l'assurer que vous attendrez avec grand plaisir la pension sur le bénéfice. Vous ajouterez que vous allez écrire en France pour régler vos affaires, et que vous vous rendrez ensuite le plus tôt qu'il vous sera possible à Berlin. Pendant cet intervalle, le temps s'écoulera; la pension vous sera donnée, ou prête à vous être donnée, et vous ne serez pas sur vos crochets dans une ville où l'on vit assez chèrement.

« Pardonnez-moi; Monsieur, si j'entre avec vous dans ce détail; mais comme les malheurs que les fanatiques et les prêtres m'ont fait essuyer autrefois m'ont appris à connaître ceux où peuvent se trouver les personnes qui ont été persécutées par les mêmes ennemis, j'ai cru, comme votre confrère en philosophie et en infortune, devoir vous parler à cœur ouvert.

« Le roi n'a rien répondu sur l'article de M. l'abbé Yvon; mais lorsque vous serez ici, il ne sera pas difficile de lui faire obtenir le même parti qu'à vous. Il devrait écrire une lettre au roi; cela serait en place.

« Je suis avec une respectueuse considération, Monsieur, etc.

« Le marquis d'Argens. »

II

[Juillet? 1752].

« J'ai montré, Monsieur, votre lettre au roi, et je l'ai accompagnée de de tout le bien que mes amis de Paris m'ont écrit de vous. Sa Majesté m'a ordonné de vous dire qu'elle serait charmée de vous voir. Venez donc tout de suite à Potsdam descendre chez moi. Nous avons pourvu, M. de Voltaire et moi, à vous trouver un logement qui ne vous coûtera rien; vous n'aurez pas besoin même de manger à l'auberge, et peu de jours après votre arrivée vous aurez votre pension. Il est même question d'un poste auprès du roi, utile et très gracieux. Lorsque vous serez ici, je vous dirai tout cela. En attendant, soyez persuadé que votre dernière

lettre vous a gagné toute mon estime, et que vous verrez en arrivant ici que j'ai travaillé à vous donner des marques de cette même estime. M. de Voltaire vous écrit par ce courrier, et si, en attendant que vos affaires soient arrangées en France, vous avez besoin d'argent pour votre voyage, il vous envoie une lettre pour en prendre. Je vous prie de faire mes compliments à M. Yvon. Vous verrez, puisque vous le voulez, quand vous serez ici, de quoi il est question, et je ne doute pas que nous ne réussissions. Partez, je vous prie, ma lettre reçue, par le chariot de poste, et donnez-moi des nouvelles de votre départ ».

Voltaire joignit ses instances à celles de d'Argens et adressa de Potsdam à l'abbé de Prades une lettre bien curieuse que l'on s'étonne de ne pas trouver dans sa correspondance. Il en est en effet question dans un ouvrage imprimé qui parut l'année suivante et qui a pour titre *Lettres flamandes*. L'abbé Duhamel, auteur de ces *Lettres*, cite les premières lignes de la lettre de Voltaire et lui assigne la date du 18 juillet 1752; la voici tout entière, elle donne sur l'installation de Voltaire à Potsdam des renseignements qui ne se trouvent pas ailleurs.

[18 juillet? 1572]

« Je peux, Monsieur, m'expliquer avec vous en liberté, et répondre à la confiance que vous avez bien voulu me témoigner. Vous savez combien les ennemis de la raison abusent des armes de la religion pour se déchaîner contre les philosophes et contre ceux qui leur rendent service. D'autres, qui prétendent au nom de philosophes, le sont rarement, et on a vu des personnes qui devraient le plus appuyer, en qualité de compatriotes, un homme à la vérité fort au-dessous de vous, le persécuter [1] de toutes façons. Mais enfin un homme de lettres se défend par des écrits publics d'avoir eu la moindre part à son établissement auprès du roi de Prusse [?] [2]. En un mot vous ne pouviez faire une démarche plus prudente que de vous adresser directement à un roi humain, sage, plein de talents, et qui est au-dessus des préjugés. Le roi, comme vous savez, reçut favorablement votre lettre; il promit qu'il vous donnerait le premier bénéfice vacant en Silésie. Il chargea M. le marquis d'Argens de vous en assurer. Il paraît par votre réponse à M. d'Argens que vous êtes dans la disposition de venir dans les états de Sa Majesté, d'y travailler à des ouvrages de votre ressort, et d'y attendre ses bontés.

« Tout ce que M. Dalembert et d'autres personnes de mérite ont mandé de vous, Monsieur, a redoublé, dans le marquis d'Argens et moi, le désir de vous servir et de vous posséder ici. Tout me fait espérer que le roi, connaissant votre mérite, pourra non seulement avancer bientôt le temps des grâces qu'il vous destine, et les augmenter, mais même vous placer auprès de lui d'une façon très agréable. Vous ferez donc très bien de vous rendre incessamment sur les lieux; mais voici des dé-

1. Allusion à Maupertuis.

2. Il est à présumer que cette phrase a été dénaturée par le copiste.

tails dont l'intérêt que nous prenons à vous nous oblige à vous instruire.

« Le roi n'est presque jamais à Berlin; il habite le palais Potsdam; il embellit cette ville tous les jours par de nouveaux édifices; mais les maisons commodes sont jusqu'ici en petit nombre. Je suis logé dans le palais avec deux jeunes gens de mérite qui travaillent avec moi. Sa Majesté a permis en considération de ma mauvaise santé que je dinasse dans ma chambre; j'y soupe même quelquefois. On me sert un repas pour moi seul qui peut suffire pour nous trois; j'ai un petit appartement dans la ville où il n'y a précisément que le nécessaire : un lit de toile peinte, deux fauteuils, deux tables; un petit entresol très vilain, une chambre pour une cuisinière qui nous fait à manger quand le roi n'est pas à Potsdam. Je ne vais presque plus à Berlin. Le marquis d'Argens et moi nous passons toute l'année ici, excepté six semaines de l'hiver, seul temps où le roi s'établit dans sa capitale.

« Tout ce menu détail exposé, voyez, Monsieur, si vous voulez me faire la grâce d'accepter, je ne dis pas l'appartement, je dis le bouge que j'ai à Potsdam. Il est fort près du château, et c'est la seule raison qui m'a déterminé à prendre ce logement, qu'on ne peut habiter que par excès de philosophie, et qui est la plus vilaine chose du monde. Ma cuisinière vous ferait du bouillon, si vous aviez le malheur de tomber malade. Nous dînerions ensemble avec les deux amis que j'ai auprès de moi, et il ne m'en coûterait que très peu de chose pour ajouter à ce que la table du roi me fournit. Vous seriez par là délivré d'un loyer qui ne laisse pas d'être cher, et de la nécessité de chercher votre dîner dans des auberges allemandes.

« Je vous demande bien pardon d'entrer dans ces détails; mais j'aurais peut-être plus de pardons à vous demander si je n'y entrais pas. Il est très essentiel que vous soyez promptement dans ce lieu, que Sa Majesté habite, afin qu'elle voie que vous n'êtes venu que pour elle; et surtout afin que les occasions de faire connaître votre mérite puissent se présenter au plus tôt. Vous pouvez être sûr que le marquis d'Argens et moi nous saisirons ces occasions. Il faut que vous soyez assuré d'un logement et des choses nécessaires à la vie en attendant que le roi vous place, et que vous ayez le temps de vous reconnaître.

« Au reste, Monsieur, n'ayez aucun scrupule d'accepter les misères que je vous propose. Passons, vous et moi, par-dessus la honte que j'ai de vous offrir si peu. Agissons en philosophes, comme si nous nous étions déjà connus il y a longtemps. Si votre ami [1] veut venir avec vous il pourrait loger dans le petit entresol qui est auprès de votre chambre. C'est un endroit où il n'est guère possible de mettre une tapisserie; il n'y a point de lit; j'en chercherai un. Encore une fois, c'est un logement bien étroit et bien vilain; mais c'est au moins chez des Français,

1. L'abbé Yvon.

et vous et votre ami y aurez des secours. Enfin nous vivrions tous ensemble.

« Vous pourriez y apporter les livres que vous avez, et je pourrais vous faire prêter par la voie de Leipzig ceux dont vous auriez besoin. Il y a dans Leipzig des libraires dont vous pourriez être content. Enfin, Monsieur, si l'état présent de vos affaires et de celles de votre ami vous oblige à une prudente économie dans un pays étranger, surtout après les frais du voyage, n'hésitez pas à daigner accepter, vous et lui, ces offres indignes de vous deux que je prends la liberté de vous faire en rougissant, mais avec des sentiments qui doivent m'attirer de vous de la confiance et de la bonté. Nous ne nous génerions point du tout; une telle vie est convenable à des gens qui aiment la retraite et le travail, et je présume que ces deux goûts sont en vous. Le séjour de Potsdam n'est fait uniquement que pour des guerriers ou des philosophes. Toute superfluité en est bannie. La plus grande simplicité en habits est recommandée. Les gens de guerre n'y portent jamais que leur uniforme. Le roi donne l'exemple; un habit uni est tout ce qu'il faut pour un homme de lettres. Le roi n'aime pas le noir, et comme il y a très grande apparence que vous approcherez de sa personne, je vous conseille un habit gris tout simple. La poste part pour la France et arrive deux fois la semaine. Les foires de Leipzig sont commodes pour le débit des livres. Il y a d'ailleurs des voitures publiques qui vont journellement aux frontières de France. Prenez sur tout cela votre résolution, Monsieur, sans aucun scrupule. Faites-moi en philosophe le plaisir que je vous demande instamment. Je crois qu'il n'y a pas de temps à perdre, soit que le roi vous donne un bénéfice, soit qu'il vous destine un emploi auprès de lui, saisissez cette occasion.

« Encore une fois il faut que vous ayez un gîte assuré dans une ville toute guerrière où l'on ne parle qu'allemand. Regardez ma lettre comme celle d'un camarade qui vous parlerait uniment à cœur ouvert, sans aucun de ces vains compliments qui sont le fard de la société. Mandez-nous votre résolution, le jour de votre départ, et disposez de moi comme d'un ami.

« C'est avec ces sentiments dus à la philosophie, au malheur et au mérite que je suis très véritablement, etc.

« VOLTAIRE. »

L'abbé de Prades et son ami l'abbé Yvon acceptèrent avec empressement les offres qui leur étaient faites de la sorte; on en jugera par les deux lettres suivantes, signalées comme la précédente dans l'ouvrage de Duhamel et provenant évidemment de quelque janséniste libéral dont je n'ai pu trouver le nom; les abbés de Prades de tous les temps ont toujours trouvé des protecteurs et des amis de cette espèce.

« De Paris, 12 août 1752.

« Nos amis [1] m'ont envoyé deux lettres qu'ils ont reçues de Prusse : une de M. le marquis d'Argens, l'autre de Voltaire. Je ne sais pourquoi on s'est attaché à décrier ce dernier du côté du cœur ; s'il m'était permis de faire imprimer la lettre que j'ai entre les mains, ce serait une réponse bien éloquente à toutes les invectives qu'on a faites contre ce grand homme. En vérité, le père le plus tendre n'agirait pas mieux pour son fils. En conséquence de ces deux lettres, l'abbé de Prades est parti en poste pour Potsdam ; les voitures les plus courtes ne l'étaient pas assez pour répondre à l'empressement que Voltaire et M. le marquis d'Argens ont de l'embrasser, et au désir que le roi a de le voir. L'abbé Yvon le suivra dans huitaine. Voltaire leur donne un logement, et il les fera manger avec lui jusqu'à ce qu'ils soient placés, ce qui ne tardera pas. M. d'Al[embert], dont le nom et l'amitié leur ont été très utiles, va écrire au roi et à Voltaire pour les remercier tous les deux, au nom des philosophes français et au nom de l'humanité même, de ce qu'ils font en faveur de deux jeunes gens de mérite, malheureux et injustement persécutés par la cabale des dévots. C'est quelque chose de bien singulier qu'il n'aient reçu de secours que de ceux qui n'ont pas trop de religion, et que les zélateurs de la loi aient voulu les livrer à l'exécuteur. Serait-ce que la religion rend le cœur dur ? Je ne saurais le croire ; la religion nous ordonne de regarder tous les hommes comme nos frères, et de faire du bien même à nos ennemis. D'ailleurs, je sens bien que la religion n'a pas endurci mon âme ; je vous avoue que ce contraste me frappe bien vivement ».

« 16 août, 1752.

« Ce que vous me dites de Mlle de T. m'a fait plaisir ; on trouve si peu de personnes qui soient sensibles au malheur des hommes qu'on est toujours charmé de voir ces marques de sensibilité ! Elles prouvent assurément la bonté de son cœur ; mais vous pouvez la rassurer sur le péril où la religion de notre ami est exposée. J'avoue qu'il est grand ; d'autant plus, comme je vous le marquais dans ma dernière lettre, que ce sont les dévots qui ont causé tous ces malheurs, et que ce sont les déistes qui l'en ont tiré. En voilà plus qu'il n'en faut pour tourner la cervelle d'un homme ; cependant, je ne crains rien pour lui de ce côté-là, et je l'ai toujours vu si convaincu de la divinité de la religion chrétienne qu'il n'est pas en son pouvoir de se persuader qu'elle est fausse. D'ailleurs, vous verrez dans la lettre du marquis d'Argens que je vous envoie que la lettre que l'abbé lui a écrite lui a gagné toute l'estime du chambellan. Or l'abbé m'a marqué qu'il ne s'était attiré cette estime que parce qu'il avait mandé au marquis qu'il n'était disposé à profiter des faveurs du roi que supposé que Sa Majesté ne lui donnât aucun

1. Les abbés de Prades et Yvon.

emploi qui fût incompatible avec la religion catholique, qu'il veut toujours professer; et qu'il ne demandait un asile dans ses états que pour pouvoir achever son grand ouvrage sur la religion, afin de prouver à toute l'Europe combien la Faculté de théologie s'est méprise en l'accusant d'impiété. Il a mandé la même chose à Voltaire qui ne l'a pas trouvé mauvais; au contraire, il lui promet de lui faire prêter tous les livres dont il aura besoin pour cela. Ne montrez ces lettres qu'à Mlle de T. et recommandez-lui le secret; il n'est pas bon qu'on sache en Faculté qu'il est protégé par ces deux hommes. Les docteurs auraient encore plus de raison qu'elle d'en être scandalisés ».

Quelques jours plus tard, c'est-à-dire le 18 ou le 19 du même mois d'août 1752, Voltaire avait vu « Monsieur » de Prades, qu'il ne voulait plus, disait-il, nommer *abbé*. « Naïf, gai, instruit et capable de s'instruire « en peu de temps, intrépide dans la philosophie, dans la probité et dans « le mépris pour les fanatiques et les fripons, » tel il avait paru dès la première entrevue. C'était « le plus drôle d'hérésiarque qui eût jamais « été excommunié. Je crois, ajoutait Voltaire, qu'il sera lecteur du roi de Prusse, et qu'il succédera dans ce *grave* poste au *grave* La Mettrie[1] ». On verra tout à l'heure quelles lectures le bachelier de Sorbonne faisait au monarque protestant, et l'on jugera si l'emploi de lecteur qu'il conserva plusieurs années était compatible avec les sentiments de religion que M. Bouillier prête à l'abbé de Prades. Frédéric était toujours en Silésie; Arius de Prades, devenu frère Gaillard, employa son temps à faire plus ample connaissance avec Voltaire; si l'on en croit ce dernier ils formèrent ensemble « de beaux projets pour l'avenir de la raison humaine ». C'est à Potsdam, chez Voltaire, que l'abbé termina et publia son *Apologie* dans laquelle, au dire du philosophe, il était « misérablement obligé de soutenir ce qu'il ne croyait pas ».

Frédéric revint de Silésie en novembre, et l'abbé fut nommé lecteur de Sa Majesté. Le roi se donna même le plaisir de le faire archidiacre et chanoine dans le diocèse de Breslau. Mais l'affaire souffrit bien des difficultés en raison de la censure de Sorbonne, des trois mandements d'évêque et de la bulle du pape contre de Prades. La publication de l'*Apologie* avait encore aggravé la situation. On trouva moyen de tout arranger. L'évêque de Breslau écrivit à Benoit XIV qui chargea le cardinal de Tencin de réconcilier l'abbé de Prades avec la Sorbonne; l'abbé signa le 6 avril 1754 une rétraction, il fut rétabli dans ses droits de bachelier et reçut même de d'Argenson l'autorisation de revenir à Paris. Mais il était lecteur du roi de Prusse et chanoine de Glogau, il aima mieux rester auprès de son nouveau protecteur, et, par un singulier retour des choses d'ici-bas, le lecteur, devenu secrétaire particulier, dut tout d'abord exercer ses fonctions contre Voltaire lui-même. C'est le 26 novembre au plus tard que Frédéric écrivit la fameuse lettre

1. Correspondance de Voltaire, édit. L. Moland.

« Votre effronterie m'étone *(sic)*, etc. » et l'on sait le reste. Voltaire quitta la Prusse en 1753, et ce fut l'abbé de Prades qui lui écrivit alors, sous la dictée du roi, quelques lettres assez dures En juin 1753, Mme Denis, de concert avec Voltaire, adressait à l'abbé une supplique des plus humbles, faisant appel à « sa justice et à sa bonté ». Plus tard encore de Prades écrivit à Voltaire au nom de Frédéric; nous le voyons même, en octobre 1755, demander au nom du roi le seizième chant de la *Pucelle*: Il était chargé certainement de lire et de commenter cet ouvrage, et il avait écrit au pape, l'année précédente, qu'il passerait sa vie à pleurer ses fautes.

Le reste de cette existence un moment si tourmentée n'appartient pas à l'histoire; l'abbé de Prades cessa d'être lecteur du roi, sans doute parce que Frédéric, après avoir, suivant son expression, « pressé les oranges », se plaisait à « rejeter les écorces ». Il fut, paraît-il, incarcéré à Magdebourg pour cause d'indiscrétions et de correspondances suspectes; il mourut à Glogau en 1782.

A. GAZIER.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(19 décembre 1884).

Soutenance de M. Lévy-Brühl.

I. Thèse latine : *Quid de Deo Seneca senserit*. In-8. Hachette et Cie, 1884. 65 p.
II. Thèse française : *L'idée de responsabilité*. In-8. Hachette et Cie, 1884. 251 p.

I

Le sujet de la thèse latine ne plaît pas à M. Waddington : cependant il est honorable et légitime. A vrai dire, il est plus littéraire que philosophique. Sénèque n'est pas un grand philosophe; le jugement de Ritter est sévère, mais a du vrai. Sénèque n'est original que comme écrivain. D'ailleurs, M. Lévy s'est réduit à ne parler que du Dieu de Sénèque, et encore il n'a pas su être complet. Beaucoup d'écrits de Sénèque ne sont pas cités. M. L. répond qu'ils ne contenaient aucun texte se rapportant au sujet. Seulement ce que M. L. a cité, tout le monde le connaît. M. L. a comparé Sénèque à deux moralistes : Epictète et Marc-Aurèle; mais il ne l'a comparé à aucun philosophe, il ne l'a pas rapproché de ses devanciers. Il eût été plus intéressant d'étudier par exemple le maître de Sénèque, Quintus Sextius, ou Mucius Musonius Rufus, qui enseignait sous Caligula, ou Claudius Pollion. L'auteur du Περὶ θεῶν, Cornutus, était particulièrement digne d'intérêt. M. L. répond qu'il l'a lu, mais qu'il n'a pas trouvé dans son livre une théorie des dieux; ce n'est qu'une sorte d'*Epitome historiæ sacræ*. Si M. L. voulait étudier la théologie de Sénèque, du moins devait-il le comparer à Cicéron : tous deux au fond appartiennent à la même école. M. L. a cherché seulement à déterminer avec quel accent Sénèque parlait des ques-

tions religieuses; sa tournure d'esprit est intéressante dans le milieu où il a vécu. M. Waddington lui fait remarquer qu'il n'a rien dit de ce milieu. Sénèque a intéressé M. L. à cause de son imagination, de l'ouverture, de la diversité de son esprit. Les textes que M. L. cite pour prouver que Sénèque est un grand penseur philosophique se trouvent dans Platon, dans Socrate. Même comme moraliste, Sénèque est contestable. Ses conceptions philosophiques, quand elles lui sont personnelles sont misérables; il n'est pas même sérieusement panthéiste. Pourquoi M. L. semble-t-il connaître si mal les prédécesseurs de Sénèque? Comment a-t-il pu dire qu'à l'époque où vivait Zénon, la vie que l'on menait à Athènes était tranquille et calme? D'après M. L. un changement s'est fait dans la conception de Dieu en passant des premiers stoïciens à Sénèque; peu à peu les attributs moraux prédominent sur les attributs métaphysiques. La doctrine stoïcienne est restée la même, mais on n'insiste plus sur les mêmes points. Sénèque ne dit qu'en passant : *Deus est rotundus*. Ce qu'il y a de meilleur dans la thèse de M. L., c'est son chapitre sur la différence des mots *Deus* et *di* dans Sénèque. Mais là-même, Cicéron a précédé Sénèque; il est bien plus ferme que lui sur l'existence de Dieu, sur ses attributs, sa raison. Le deuxième livre du *De legibus* fait prévoir Fénelon. Les belles pages où Sénèque séparent la religion de la superstition sont presque empruntées à Cicéron. M. L. répond que, pour lui, Cicéron n'est pas un philosophe; c'est une source. Il est difficile de lui attribuer quelque chose de ce qui est dans ses livres. Cependant, répond M. Waddington, il croyait plus à la philosophie que Sénèque. Ce qu'il fallait rechercher, c'est de quelle manière Sénèque était stoïcien. Cicéron lui aussi était un académicien d'une sorte particulière. La fusion entre les doctrines s'était déjà faite en Grèce avant leur arrivée à Rome. Cicéron est un platonicien stoïcisant, Sénèque est plus éclectique encore que Cicéron : non seulement son stoïcisme est mêlé de platonisme, mais il emprunte même à l'épicurisme quelques-unes de ses doctrines. Tout ce mouvement a abouti à l'école néo-platonicienne d'Alexandrie.

La thèse de M. L. est si mince, dit M. Janet, qu'il n'y a pas matière à discussion. Sur la question spéciale dont s'occupe M. L. les littérateurs en ont dit plus que lui. M. Martha a admirablement parlé de cet accent personnel avec lequel Sénèque traite les questions religieuses. M. Havet a porté sur cette philosophie un jugement très juste et qui restera. La thèse de M. Aubertin est une étude détaillée de la métaphysique religieuse de Sénèque. M. L. parle des *Questions naturelles*, mais ce qu'il y avait à dire a été dit par M. Crouslé. Aussi M. Janet n'était-il pas pressé de savoir quelque chose de plus sur la théologie de Sénèque. M. L. avoue qu'il n'a rien trouvé de bien nouveau, mais si la pensée de Sénèque est vague, et s'il n'a point réussi à la préciser, il croit avoir du moins montré combien sa foi était vive. Puis il a mis, pense-t-il, en lumière un point intéressant : malgré l'envahissement des idées orientales, Sénèque croit à la fixité des lois naturelles, à la non-intervention des dieux.

M. Joly pense que, si le stoïcisme s'est lentement transformé depuis le premier stoïcien jusqu'à Sénèque, cette transformation a eu lieu en sens inverse de celle qu'a cru apercevoir M. L. La personnalité morale de Dieu est plus nette, plus forte, chez les premiers stoïciens que dans Sénèque. Cela tient peut-être au voisinage du platonisme, au polythéisme, qui au moment où le stoïcisme est né était encore vivant. Ce passage de l'hymne de Cléanthe : « Rien ne se fait sans Dieu, hormis les crimes des méchants », dont le sens est fixé par un texte du *De fato*, établit que Cléanthe croyait à un Dieu moral. Les doctrines stoïciennes ne s'accordent point au fond avec la croyance à la personnalité de Dieu, mais les premiers stoïciens s'en apercevaient moins. La finalité est bien plus immanente au monde chez

Sénèque que dans Chrysippe et Zénon. M. L. répond qu'il ne comprend pas comment Sénèque pourrait aimer Dieu, s'il le confond avec la nécessité. Mais Epictète, qui est plus religieux que Sénèque, croit fermement que Dieu est identique à cette nécessité qui régit le monde.

D'après M. L. Carrau, Sénèque est un éclectique qui n'a aucune doctrine particulière. Il a paru en Allemagne sur la théologie de Sénèque un assez grand nombre de monographies. M. L. aurait dû les mettre à profit. M. Carrau n'est pas certain que Sénèque ait distingué nettement entre Dieu et les dieux; pas plus chez lui que chez les autres stoïciens la notion de l'immatérialité n'est nette. Il faut se souvenir que pour les stoïciens la vertu est matérielle; seuls le temps, l'espace, le vide et l'affirmation sont spirituels. Sénèque implore tour a tour *Deum* et *deos*. On trouve dans une phrase : *Deus nudus est, nihil habet*. Dans une autre : *dii nudi sunt, nihil habentes*. M. L. avoue que la distinction est difficile à faire entre les cas où Sénèque se sert du mot *Deus*, et ceux où il se sert du mot *dii*. Souvent c'est l'euphonie qui le décide. M. L. admire surtout chez Sénèque la liberté de l'esprit : pourquoi ne dit-il rien de Panetius, esprit bien plus libre, plus dégagé des superstitions de son temps; pourquoi louer Sénèque de ses opinions sur la superstition ? Platon dans la République et l'Eutyphron avait tout dit à ce sujet.

M. C. Martha juge la thèse de M. L. agréable, élégante, mais peu profonde. En quelques passages, M. L. semble avoir lu Sénèque très vite et l'avoir mal compris. Il méconnaît cet héroïsme, cet optimisme volontaire qui sont le vrai caractère de la philosophie stoïcienne.

Pour M. Marion la vraie thèse consistait à déterminer ce que Sénèque a ajouté ou enlevé aux doctrines de ses prédécesseurs. En fait, il a ajouté peu de choses, mais il en a enlevé beaucoup. Il a mis à la place d'un panthéisme sincère, un anthropomorphisme assez plat. Comme écrivain même, Sénèque a été abandonné dans l'antiquité : on connaît le jugement d'Aulu-Gelle. Quant au chap. IV, il n'avait que faire dans la thèse, à moins que M. L. ne voulut montrer combien Epictète et Marc-Aurèle sont supérieurs à Sénèque.

II

M. Caro tient M. L. en grande estime; c'est un dialecticien fin et délicat. M. L. voudrait préserver de toute atteinte les doctrines morales, mais il est douteux qu'il y soit parvenu. Sa thèse est très intéressante comme symptôme du mouvement philosophique actuel. Il y a vingt ans, la métaphysique était seule atteinte : devant le devoir, la critique s'arrêtait. Depuis lors, elle s'est attaquée au devoir même. Pour Kant le devoir était la seule certitude; pour M. Renouvier, il est devenu un objet de foi; pour M. Fouillée, un objet de doute; pour M. Guyau, un objet de risque. En somme, d'après M. L., l'idée de la responsabilité objective n'enferme pas d'éléments moraux; l'idée de la responsabilité subjective ne tient pas. Il cherche à reconstruire la responsabilité qu'il vient de jeter à bas, mais il ne croit pas lui-même à sa reconstruction, et termine sa thèse par un acte de foi.

M. Janet loue la manière précise dont M. L. a posé la question, mais il relève l'erreur grave qu'il commet à propos de l'école spiritualiste française. Il n'est pas vrai qu'elle ait voulu rester au point de vue dogmatique de Leibnitz et de Descartes. Il confond les époques. De 1812 à 1836, l'école spiritualiste est une école de rénovation, cette philosophie a voulu être la philosophie du XIXe siècle. C'est au point de vue de Kant et non à celui de Descartes que se place Maine de Biran : sa psychologie n'est pas une psychologie dogmatique. Jouffroy passait pour sceptique; il a dit que la raison est indémontrable : comme les Ecossais, il a cru que la philo-

sophie pouvait être fondée sur l'expérience intime. Jusqu'en 1840, M. Cousin n'est pas cartésien. Dans sa philosophie personnelle, il n'y a pas un mot sur la distinction de l'âme et du corps : sur onze leçons il ne consacre que dix pages à Descartes, Malebranche et Spinoza. C'est par Maine de Biran, Royer-Collard et Cousin que Hume a été introduit en France. Si M. L. ne comprend pas Maine de Biran dans l'école spiritualiste, il commet alors une erreur formelle.

La définition de la philosophie que M. L. a mise à la première ligne de sa thèse choque M. Waddington. Pour lui la philosophie est une véritable science, elle a ses certitudes : pour l'oublier, il faut oublier le passé, perdre le sentiment de la tradition.

M. Gebhart trouve qu'historiquement la théorie de M. L. sur le droit de punir n'est pas exacte. M. L. semble croire qu'au moyen âge c'était la conscience même du criminel que l'on jugeait : il se trompe, on ne tenait compte que du dommage causé. Les erreurs du vieux code pénal viennent de ce qu'on ne s'attachait qu'à la valeur de la personne lésée : Dieu, l'Eglise, le roi, l'Etat. Les crimes, fussent-ils minimes, s'ils atteignaient une personne de haute valeur, étaient sévèrement châtiés. Il y a quelque cinquante ans la fabrication de la fausse monnaie était encore punie de mort en France, parce que c'était un crime envers l'Etat. Dans le code pénal de Grégoire XVI (1833) le libelle attaquant l'Eglise, les lois de l'Etat, ou le Souverain Pontife, est puni de mort, même si l'on a dit la vérité.

M. Joly fait remarquer que M. L. mêle un peu son idéal de la pénalité sociale à ce qui se passe dans la réalité. En fait la société fait entrer dans ses jugements un élément moral : elle est frappée de l'inquiétude des jurés et des juges dans certaines causes, il lui semble alors que la responsabilité se déplace et porte en partie sur elle.

D'après M. L. Carrau, la position où M. Lévy veut se tenir à la fin de sa thèse est bien difficile à garder : il veut maintenir la place de l'absolu sans maintenir l'absolu lui-même. D'ailleurs la conclusion tout entière est un brillant hors-d'œuvre.

Deux questions dominent la thèse de M. L., sa théorie de la responsabilité sociale et son analyse du remords : c'est sur ces deux points qu'il a rencontré chez ses juges de vives contradictions.

CHRONIQUE

FRANCE. — Nous avons récemment annoncé que les amis, élèves et collaborateurs d'Albert Dumont avaient eu, au jour de ses funérailles, la pensée d'honorer et de perpétuer sa mémoire. Un comité s'est formé ; il a pour président M. G. Perrot, pour secrétaire M. T. Homolle ; il a pris les résolutions suivantes : 1° une souscription est ouverte pour constituer un fonds qui sera appelé *fondation Albert Dumont* ; 2° le produit de la souscription sera employé à l'achat d'un titre de rente française qui sera remis en dépôt au Ministère de l'Instruction publique, à charge de toucher et distribuer annuellement les arrérages en prix ; 3° le prix sera donné au premier agrégé d'histoire ; 4° il consistera en livres, dont le choix sera laissé au lauréat ; 5° si l'importance des sommes recueillies le permet, d'autres prix pourront être fondés. Un comité formé de représentants des Facultés de Paris et de la province en déterminera l'attribution. (Les souscriptions devront être adressées à M. Lantoine, secrétaire de la Faculté des lettres de Paris, à la Sorbonne.)

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 13 février.

L'Académie reçoit l'ampliation d'un décret du président de la République, qui porte approbation de l'élection de M. Bergaigne à la place de membre ordinaire laissée vacante par la mort de M. Louis Quicherat. M. Bergaigne est introduit et prend place.

M. le Ministre de l'instruction publique invite l'Académie à présenter deux candidats pour la chaire de diplomatique, actuellement vacante à l'École des chartes. La question est mise à l'ordre du jour de la séance du 20 février.

Une lettre de M. Le Blant, directeur de l'Ecole française de Rome, contient diverses nouvelles archéologiques. L'une des petites cloches de Sainte-Marie-Majeure s'étant brisée, on a eu l'occasion de l'examiner de près et on y a remarqué une inscription du XIIIe siècle, en deux lignes, ainsi conçue :

AD HONOREM DEI ET BEATE MARIE VIRGINIS ISTA CAMPANA FACTA FVIT PER ALFANVM. POSTMODVM IN ANNO DOMINI MCCLXXXIX RENOVATA.

EST PER DOMINVM PANDVLFVM DE SABELLO PRO REDEMPTIONE ANIME SVE. GVIDOCTVS PISANVS ET ANDREAS EIVS FILIVS ME FECERVNT.

Alfanus, mentionné dans la première partie de ce texte, fut camerlingue du pape Calixte II (1119-1124); il restaura l'église de Sainte-Marie *in Cosmedin* et y fut enterré (Forcella, *Iscrizioni delle chiese di Roma*, IV, n°s 743, 744, 745). Pandolphe Savelli, dont il est question ensuite, fut sénateur de Rome en 1279 et mourut en 1306 (Forcella, I, n° 425); son frère Jacques fut pape, de 1285 à 1287, sous le nom d'Honorius IV.

Dans la catacombe de Domitille, M. de Rossi a relevé un grand nombre de *graffiti*, tracés par d'anciens pèlerins, près de l'hypogée où se trouve l'épitaphe antique d'un chrétien nommé *Ampliatus*. La présence de ces inscriptions prouve que ce point de la catacombe contenait des sépultures particulièrement vénérées. Le nom d'Ampliatus fait penser à un passage d'une épître de saint Paul (Rom., XVI, 2).

A Palestrina, M. Marucchi a découvert un cadran solaire antique, qui pourrait bien être celui que mentionne Varron *(De lingua latina*, VI, 4) : « Meridies eo quod medius dies. In hoc loco D antiqui, non R, dixerunt, ut Præneste incisum in solario vidi. » Le cadran solaire trouvé par M. Marrucchi est gravé sur le mur d'un très ancien édifice, bâti en *opus quadratum*, qui forme le soubassement de la cathédrale de Saint-Agathon. En ôtant un enduit moderne qui couvrait ce mur, on a mis à découvert quatre rainures obliques, de 0m25 de largeur chacune, disposées en éventail, deux à droite et deux à gauche, et surmontées chacune d'une tige métallique. On a calculé que la direction de ces rainures répond à celle de l'ombre des tiges à la 3e, à la 4e, à la 8e et à la 9e heure, selon le compte des anciens; grâce à la largeur donnée à chaque rainure, l'ombre devait y passer à la même heure dans toutes les saisons de l'année. On suppose qu'une rainure analogue, dirigée verticalement, devait être placée au milieu, pour marquer la sixième heure ou midi, et qu'elle aura disparu dans les remaniements qu'a subis l'édifice depuis l'antiquité.

M. Ravaisson commence la seconde lecture de son mémoire intitulé: *l'Hercule ἐπιτραπέζιος de Lysippe.*

M. Désiré Charnay continue ses communications sur l'histoire de la civilisation toltèque en Amérique. Il s'attache, avant tout, à établir l'existence du peuple toltèque, que plusieurs historiens modernes ont niée, et il retrace dans ses traits essentiels l'histoire de ce peuple. Elle ne commence qu'au VIIe ou au VIIIe siècle, car pour les temps antérieurs on n'a que des traditions peu dignes de foi. A cette époque, les Toltecs s'établissent à Tula et en font la capitale de leur empire. Des témoignages et des monuments divers permettent d'apprécier leur civilisation, qui paraît avoir été très avancée. On trouve chez eux, dit M. Charnay, « en industrie, les produits les plus divers : le travail des métaux poussé jusqu'à la perfection dans les instruments agricoles, les armes, les bijoux et les statues; en morale comme en religion, les idées les plus pures et les conceptions les plus élevées; en astronomie, la science assez avancée pour amener la création d'un système chronologique des plus simples et des plus ingénieux; en architecture, des instincts des plus remarquables, qui feront du Toltec un être à part, un grand bâtisseur de palais et de temples, dont il transportera plus tard le modèle dans l'Amérique centrale. » L'empire toltèque dura près de quatre siècles; il s'étendait d'un océan à l'autre, sur un espace de plus de mille lieues de circuit; il était arrivé à un tel degré de prospérité que la terre était cultivée jusque sur les plus hautes montagnes. Une longue période de guerre, de famine et de peste mit fin à cette prospérité et amena l'abandon du pays. Le peuple toltèque émigra le long des côtes du golfe et de celles du Pacifique, et alla peupler et civiliser le Teibasco, le Chiapas, le Yucatan et le Guatémala. La suite des communications de M. Charnay sera consacrée à l'étude de la civilisation toltèque dans ces divers pays.

— Ouvrages présentés : — par M. Gaston Paris : Des Robert (Ferdinand), *Deux Codex manuscrits de l'abbaye de Gorze*; — par M. Oppert : 1° C[olomb] (le P. A.), mariste, *Notes grammaticales sur la langue de Lifu (Loyaltys)*; 2° le même, *Essai de grammaire de la langue de Viti*; 3° histoire sainte, traduite en langue de l'île d'Uvea (archipel des Wallis), par le même.

Julien Havet.

Séance du 2 janvier 1885 [1].

L'Académie reçoit l'ampliation d'un décret par lequel est approuvée l'élection de M. Benoist à la place d'académicien ordinaire laissée vacante par la mort de M. Ad. Regnier. M. Benoist est introduit et prend place.

L'Académie procède au renouvellement annuel du bureau. M. Ernest Desjardins, vice-président sortant, est élu président, en remplacement de M. Georges Perrot, M. Gaston Paris est élu vice-président.

MM. Perrot et Desjardins prononcent chacun une courte allocution. M. Desjardins annonce la mort de M. Frédéric Baudry, membre libre de l'Académie. La séance est levée en signe de deuil.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 28 janvier 1885.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD

L'Académie de Nîmes et la Société des sciences historiques et naturelles de Sémur envoient des lettres d'adhésion au vœu formulé par la Société des Antiquaires de France pour la conservation des monuments anciens.

M. de Barthélemy communique, au nom de M. l'abbé Julien Laferrière, l'estampage d'une inscription commémorant la destruction de l'abbaye de Mardion en 1677.

M. de Villefosse présente plusieurs objets faisant partie des collections léguées au Louvre par feu le baron Davillier, notamment deux ivoires antiques représentant l'un une bacchanale d'Amour, l'autre une tête de Mercure; des bagues en or avec sujets mythologiques, des bagues avec monogrammes mérovingiens. Il communique, de la part de M. Guigue, le frottis noir d'une inscription romaine trouvée dans le Rhône, à Lyon, relative à une Viennoise.

Il communique enfin, de la part du R. P. de la Croix, des détails sur les fouilles du cimetière mérovingien d'Antigny.

M. Guillaume annonce que la porte Tournisienne, à à Valenciennes, vient d'être classée parmi les monuments historiques. Il lit ensuite une lettre de M. Caffiaux rendant compte des fouilles exécutées à Valenciennes.

M. Mowat présente l'estampage et la photographie d'une stèle romaine découverte le 8 janvier à South Shields (Angleterre). C'est l'épitaphe d'un jeune Maure affranchi, d'un cavalier de l'*ala Iª Asturum*; l'inscription est surmontée d'un beau bas-relief représentant le sujet connu sous le nom de *Repas funèbre*.

M. Schlumberger présente une tête de bronze creuse portant une coiffure cylindrique basse dont le pourtour et le fond sont percés de trous circulaires. Elle offre quelque analogie avec une tête chypriote que M. de Villefosse communique en même temps.

Le Secrétaire,
Signé : R. Mowat.

Séance du 4 février 1885.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD

M. Michelant, membre résident, est élu membre honoraire; M. Germain Bapst est élu membre résident, en remplacement de M. Albert Dumont, décédé; M. Emile Molinier, membre résident, en remplacement de M. Ernest Renan, promu à l'honorariat. M. le marquis Ripert-Monclar est élu associé correspondant. M. Eugène Müntz communique la première partie d'un travail intitulé *La légende de Charlemagne dans l'art du moyen age*. Il signale de nombreux monuments inédits conservés en France, en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas et en Espagne.

M. de Laurière communique, d'après un estampage envoyé de Rome par M. l'abbé Le Loiret, la copie d'une inscription étrusque sur le ventre d'un vase en forme de coq; elle se compose de trois mots : *Larilezili mimulu miaph* qu'il faut peut-être lire à rebours.

Le Secrétaire,
R. Mowat.

1. Par suite de la perte d'un envoi de copie adressée à l'imprimerie, le compte rendu de cette séance n'a pu être inséré en son lieu.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 9 — 2 mars — 1885

34. — **Gregorii Turonensis opera.** Ediderunt W. ARNDT et BR. KRUSCH. Pars I. Historia Francorum (Monumenta Germaniae historica. Scriptores rerum merowingicarum. T. I pars I). 450 pages, in-4. Hannoverae (Hahn), 1884.

Parmi les volumes déjà nombreux des historiens publiés dans la collection des *Monumenta Germaniae*, il n'en est guère qui aient été attendus aussi impatiemment que celui-ci; il n'en est aucun qui intéresse aussi directement la France. Nous sommes heureux d'annoncer que la nouvelle édition de Grégoire de Tours a paru, et de la recommander à tous ceux qui s'occupent de l'étude de nos origines. Ce premier volume renferme l'*Histoire des Francs ;* le deuxième, qui doit paraître prochainement, contiendra les livres des miracles et les autres petits écrits. Il ne sera plus permis désormais d'étudier ni de citer l'*Histoire des Francs* d'après les anciennes éditions, tant on peut voir aujourd'hui qu'elles s'écartaient du texte authentique, tant la nouvelle édition, au contraire, s'en est rapprochée.

Dans une substantielle introduction, M. Arndt résume, précise et complète ce que ses devanciers ont dit de la vie et des œuvres de Grégoire; il traite ensuite des sources du texte de l'*Histoire des Francs.* La partie biographique de cette introduction nous a paru complète et fort intéressante, les jugements prudents et fermes [1]. A propos des œuvres de Grégoire, nous avons des réserves à faire sur la *Vie de saint André*, que M. A. ne croit pas authentique; mais nous aurons l'occasion de traiter ailleurs cette question.

Si cette étude biographique est pleine d'intérêt, c'est cependant la constitution du texte qui fait la véritable nouveauté de l'œuvre de

1. Ainsi, par exemple, on nomme fréquemment, parmi les lectures de Grégoire, Aulu-Gelle et le traité de grammaire de Pline, parce qu'ils sont cités dans le prologue de la *Vie des Pères*. M. A. fait observer avec raison que rien ne prouve qu'il y ait là des citations directes. En revanche, quand M. A. dit que Grégoire ne paraît avoir lu de Salluste que les premiers chapitres du Catilina, il va peut-être trop loin. Il est difficile de ne pas admettre une réminiscence du Jugurtha (41, 9) au l. IV, 12, p. 149, 26, *in Cautino autem nihil sancti, nihil pensi fuit.* A moins que égoire n'ait pris cette phrase dans un imitateur de Salluste.

M. A. et son importance capitale. Sans méconnaître, en effet, les mérites éminents de D. Ruinart, ni ceux de D. Bouquet, on a de la peine à croire, en comparant leurs éditions à celle de M. A., qu'ils aient eu à leur disposition presque les mêmes manuscrits. C'est que, suivant l'habitude de leur temps (auquel on pourrait croire que Guadet et Taranne aussi ont vécu, tant ils ont peu songé à en renouveler la méthode critique), ils ont pris pour base de leurs recensions la vulgate, et se sont contentés de puiser, dans les mss. de premier ordre qu'ils consultaient, les morceaux jusque-là inédits et certaines leçons particulièrement intéressantes. M. A., est-il besoin de le dire? a procédé tout autrement. Pour lui, le point de départ, ce sont les mss. les plus anciens et les meilleurs; quant aux travaux de ses prédécesseurs, si nous avions un reproche à lui faire, ce serait plutôt de les avoir trop mis de côté [1]. Il résulte de ce retour aux sources, préparé depuis de longues années par Pertz, Bethmann et autres, accompli par M. A., une transformation du texte, qui, sans doute, ne touche pas d'une manière notable aux faits rapportés par Grégoire, mais qui donne à son œuvre une tout autre physionomie. La langue à demi barbare dans laquelle il a écrit, a repris la place de ce latin presque classique dans lequel nous étions habitués à le lire.

Il existe une trentaine de mss. de l'*Histoire des Francs*, qui ont été tous examinés avec soin en vue de cette nouvelle édition, et dont les plus importants ont été collationnés, en entier, quelques-uns même à deux fois. M. A. les divise en quatre groupes désignés par les lettres A, B, C, D. Le groupe A, n'a guère qu'un représentant, le seul ms. presque complet de l'*Histoire des Francs*, le n° 275 du Mont-Cassin. Cinq mss. forment le groupe B; ce sont les mss. de Cambrai (B1), de Bruxelles (B2), de Leyde (B4), de Beauvais (B3), et de Corbie (B5), ces deux derniers appartenant aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Paris. Ces mss. B sont les plus anciens de tous (VIIe et VIIIe siècles) et les plus intéressants, en ce sens que c'est par eux principalement qu'on a

1. Même des corrections déjà anciennes, et passées à l'état de vulgate, sont mentionnées par *correxi*, *scripsi*, etc. (p. 66, 23; 217, 44.). — III, 16, p. 300, 20 on n'apprend pas de qui est l'émendation adoptée. — VII, 27, p. 307, 10. *Childebertum* (après *nepotem eius*) est attribué à Ruinart, mais ce mot se trouve déjà dans D4 (qui a d'autres conjectures plus probables que celle-là : I, 31, p. 49, 14, *ministerio*; IX, 10, p. 367, 7, *iudicatus*, etc.). Il n'est pas rare aussi que les collations de M. A. soient en contradiction avec celles de ses prédécesseurs (par exemple, p. 64, 40, avec Ruinart; 223, 31, avec Guadet; etc.). Naturellement, c'est M. A. qu'on croira de préférence. Néanmoins, un signe conventionnel quelconque, avertissant les lecteurs que ces contradictions sont bien des rectifications, les rassurerait. Car il va sans dire que dans ces centaines de mille variantes, il a dû se glisser des erreurs par-ci par-là, ne fût-ce qu'à l'impression. Enfin, il serait non seulement intéressant, mais utile, de connaître les corrections tentées par les anciens éditeurs sur bien des passages. Pour ne citer qu'un seul exemple, II, 2, p. 61, 20, l'émendation évidente *unguine* n'est pas même mentionnée, et l'on reste en présence d'un texte inintelligible.

pu retrouver la langue et jusqu'à l'orthographe originale. Par la lettre C, M. A. désigne le ms. de Heidelberg et sept autres qui lui ressemblent. D, enfin, est la marque commune de tous les autres mss. Le seul caractère distinctif de ce groupe, que mentionne M. A., c'est l'omission de la préface *Decedente,* etc.; il aurait pu ajouter l'absence du ch. 33 du l. IV, et un grand nombre de leçons [1].

Le classement de M. A. constitue un notable progrès sur celui qu'avait tenté Pertz autrefois [2]. Cependant, il ne nous paraît encore ni tout à fait exact ni propre à donner une juste idée de la valeur et de l'autorité relative de chaque famille. Ainsi, par exemple, M. A. fait des trois fragments de Leyde, de Rome et de Copenhague un membre de la famille A. Or, la collation qu'il en donne prouve que le ms. auquel ces fragments appartenaient était de la famille D, et plus particulièrement apparenté au ms. D5, dont il partage des leçons tout à fait caractéristiques [3]. M. A. le nomme A2, parce que, dit-il, il contenait des chapitres du l. V, que A1 seul renferme. Mais aucun chapitre du l. V ne manque à D. — A1 lui-même, que M. A. qualifie de *codex magni pretii,* n'a de qualité bien saillante que celle d'être complet [4], et de former à lui seul un rameau de l'arbre généalogique. Il est d'ailleurs criblé de fautes, surtout dans les derniers livres; mots omis, mots mal rendus, et, ce qui est le pire des vices pour un manuscrit, mots altérés sous prétexte de corrections [5]. — D, en revanche, qui a tous les dédains de M. A., ne les mérite que si, avec M. A., on prend un seul membre de la famille pour représentant de toute la famille. Si, au contraire, on essaye de reconstruire par la pensée le ms. qui a été la source commune de tous ces mss. D (M. A. en énumère 14, mais deux ou trois suffisent partout où A, B, C existent), on trouve qu'il n'était point si mauvais. Il sort d'ailleurs de la même branche que A1, comme le prouvent

---

1. Il est vrai que D. Bouquet ne dit pas si la préface était dans D1 (nous ne connaissons ce ms. que par lui), et que M. A. ne donne aucun détail sur quelques autres mss. Mais presque tout ce que D. Bouquet rapporte de D1 se retrouve dans D4 ou D5; une grande lacune (IV, 30 et suiv.) est commune à D3, 4, 5; une autre (IV, 25) à D2, 3, 4, 5, 8, 9, 12; une leçon très caractéristique (VIII, 30, p. 344, 45) se trouve dans D1, 4, 5, 12; etc. Il paraît bien probable que tous les mss. D découlent d'une même source.

2. *Archiv f. ælt. d. Geschichtskunde,* V, p. 51 à 53; comp. G. Monod, *Etudes critiques,* etc., p. 50.

3. Excepté V, 43, p. 236, 21, *sanctum eius* (qui est d'ailleurs la leçon de Ruinart, c'est-à-dire, probablement, de quelque ms. D), et des détails d'orthographe, il n'y a pas de rencontre entre A1 et A2, qui n'en soit une aussi entre A2 et D4 ou D5. Au contraire, A1 et A2, se séparent souvent, et A2, D5, s'accordent p. 237, 47 et 51; p. 383, 48, (*sigiberto* D4); 384, 8 (*coniuentia*); 36; 42 (*esse*); 389, 31; 390, 35, etc. P. 388, 51, note *g,* il faut sans doute lire A2. D5.

4. Ses lacunes (X, 3 à 5 et 13) ne proviennent pas d'omission volontaire, mais de la perte de feuillets, soit d'A1 même, soit de son modèle.

5. Voyez p. 31, 29; 32, 43; 33, 37; 33, 41; 34, 47; et ainsi de suite, à chaque page.

leur accord presque constant et certaines leçons caractéristiques [1].

Les rapports qui existent entre B et C, sont plus difficiles à établir. Non pas pour les livres I à VI. Ici chaque page abonde en preuves que C [2] ou son modèle a été copié sur l'original de B 1 et 2, tandis que B3, 4, 5 forment un second groupe B. Quant aux chapitres que C renferme, tandis qu'ils manquent aux autres mss. B, la seule explication possible est celle que donne M. A., c'est qu'ils ont été ajoutés dans C [3], d'après un ms. autre que B [4]. Mais la difficulté est plus grande dans les l. VII à X. Ici, B3, 4, 5 nous abandonnent, et B1, 2 d'une part, C de l'autre, semblent intervertir leurs rôles : B1 et 2 sont beaucoup plus complets que C, qui, vers la fin, omet plus de chapitres qu'il n'en conserve. On a de la peine à comprendre une telle indifférence de la part d'un copiste qui, dans les premiers livres, prenait la peine de compléter son modèle en recourant à un second exemplaire. Cependant, la parenté entre le texte de C et celui de B, malgré d'innombrables variantes, est si étroite [5], qu'on ne peut douter que C tout entier ne

1. I, 47, p. 55, 11, *uocitauere... uoluerunt.* — II, 28, p. 89, 41, *ueste mucuruna* (A1, D4), pour *uestem Chrona.* — VII, 33, p. 313, 16, omission d'une phrase. — VIII, 15, p. 333, 26, *epositum.* — VIII, 31, p. 347, 5, *nos* omis. — VIII, 42, p. 354, 1, lacune, mal dissimulée par D. — X, 19, p. 431, 45, *atque;* etc.

2. Au lieu de C, il faudrait dire C1, que M. A. nous fait seul connaître; mais M. A. cite au moins un cas (p. 72, 15) de leçon fautive commune à tous les mss. B et C. (p. 29, 49). Une difficulté très sérieuse s'élève cependant au l. IV, ch. 25, p. 160, 34. M. A. constate ici l'omission d'une quarantaine de lignes à la fois dans les mss. C2, 3, 4, et dans D2, 3, 4, 5, 8, 9, 12. Une lacune non motivée par un homéotéleute, et commune à certains mss. de deux familles, non à tous, cela ne se conçoit pas aisément. Il faut croire que C 2, 3, 4, qui sont écrits de différentes mains chacun, descendent, en partie seulement de C, et en partie, notamment dans le l. IV, de mss. D, qui avaient la lacune.

3. Cette hypothèse n'a rien d'invraisemblable. Il ne faut pas croire que les copistes, dans certaines maisons particulièrement lettrées, ne sussent, dès les premiers siècles du moyen âge, s'entourer de plusieurs exemplaires d'un livre. On peut en citer mainte preuve. Il suffit d'en donner quelques-unes, tirées de l'édition même dont nous parlons. Dans C4, plusieurs fois (par exemple II, 31 et 32), le texte de Grégoire est remplacé par celui des *Gesta Francorum.* Ailleurs (VI, 6, p. 251, 24 et VII, 32, p. 312, 26), des noms propres, passés sous silence par Grégoire, ont été ajoutés par les copistes. Ailleurs encore (II, 36) on a inséré après coup des feuillets où sont écrits les chapitres manquants. Comp. aussi p. 102, 45, etc. C lui-même, si l'annotation de M. A. est exacte, aurait comblé même de petites lacunes, comme p. 165, 41; 205, 39; 220, 27; 246, 38; 267, 37; 284, 42, etc. — Quant à l'opinion autrefois émise par M. G. Monod (*Etudes critiques*, p. 46 et 47) et combattue par M. A. (préface p. 18, suiv.), elle est inconciliable avec la filiation aujourd'hui évidente des mss., et en particulier avec l'existence d'un archétype unique. M. Monod a, sans doute, abandonné déjà son hypothèse, d'ailleurs très ingénieuse.

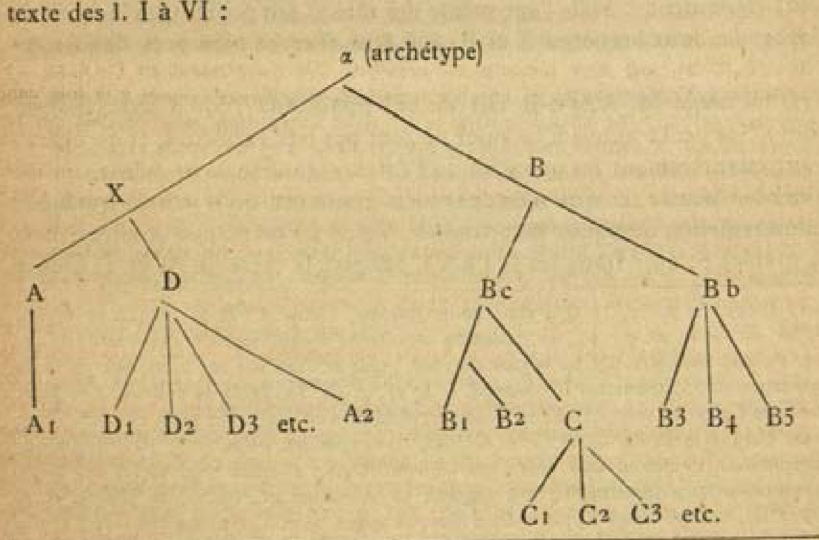
4. Ces chapitres étant courts et peu nombreux, on n'y trouve pas de preuves tout à fait décisives de la provenance du texte. Mais d'une manière générale, il y a accord entre A et D contre C (voyez par exemple p. 47, 27; 28; 32, etc.), ce qui ferait supposer que la source où l'on a puisé n'est ni A ni D.

5. Voyez, outre l'accord général, p. 304, 41 *w*); 313, 33 *o*); 330, 37 *o*); 332, 44 *v*); 345, 43 *w*); 346, 33 *n*); 375, 41 *w*); 376, 30 *g*); 29 *c*); 377, 45 *t*); 378, 41 *v*); 379, 48 *e*); 391, 33 *b*); 35 *l*).

dérive des mêmes sources que B1 et 2. C n'est donc qu'un rameau de B, dans la seconde partie aussi bien que dans la première [1], et il est regrettable que M. A. ait donné à ce groupe de mss. une désignation qui paraît assigner à son témoignage la valeur d'une troisième branche de la tradition.

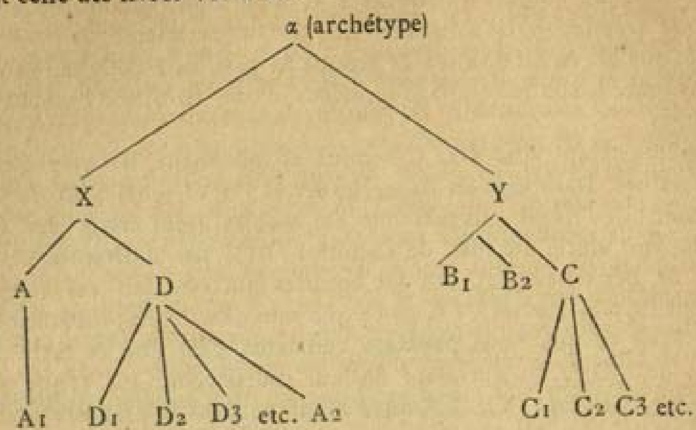
En même temps que B3, 4, 5 nous abandonnent, B1 et 2 changent de nature. Dans tous les deux, les livres I à VI seuls sont de première main; les livres suivants ont été ajoutés après coup, par une main du VIIIe siècle au ms. de Cambrai (B1), par différentes mains au ms. de Bruxelles (B2). Où les copistes qui ont fait ces suppléments ont ils pris leur texte? C'est ce que nous ne saurons probablement jamais. Tout ce que nous pouvons constater, c'est que ce texte est différent de A et D, indépendant de leur source commune, et que, par conséquent, dans les l. VII à X aussi bien que dans la première partie, B, C, forment ensemble une des branches de la tradition, et A, D, l'autre. C1 paraît être écrit d'une même main, mais C, j'entends le ms. dont C1, C2, etc., sont des copies, a pu être formé de la même manière que B1 et B2.

Voici, pour nous résumer, comment on peut figurer la tradition du texte des l. I à VI :



1. On ne doit pas dissimuler, cependant, que C. se rapproche souvent aussi de A1, ou de certains mss. D, d'une façon étonnante, au point qu'on peut le soupçonner (non pas C1, mais C) d'avoir été retouché à plusieurs reprises (voyez p. 300, 46 *k*); 311, 35 *u*); 313, 29 *a*); 315, 46 *f*); 333, 36 *o*); 344, 43 *a*); 365, 32 *n*); 366, 29 *h*); 385, 31 *e*); 410, 45 *k*) *m*); 50 *a*); 412, 27 *h*); 417, 39 *p*); etc.). Dans ce cas, C perdrait encore bien plus de l'autorité qu'on lui a attribuée jusqu'ici, puisqu'il ne pourrait même pas servir de contrôle à B1 et 2. On pourrait alors admettre que C aurait été copié sur un ms. B auquel manquaient tous les chapitres omis par B dans les l. I à VI, et par C, dans les l. VII à X. En même temps qu'on aurait corrigé C d'après un second ms. on l'aurait complété d'après ce même ms.; mais le zèle du correcteur se serait ralenti peu à peu; de là la fréquence relative de ces suppléments dans les premiers livres, et leur rareté dans les derniers.

Et celle des livres VII à X :



Quel est, demandera-t-on, cet archétype que nous plaçons au sommet de notre arbre généalogique? Serait-ce l'original de la main de Grégoire ou du secrétaire écrivant sous sa dictée? Non, un grand nombre de fautes de copie évidentes, qui déparaient déjà cet archétype, le prouvent clairement [1]. Mais l'âge même des mss. B fait penser que le point de départ des deux branches X et B, doit être cherché bien près de la souche.

Quel usage M. A. a-t-il fait de ces matériaux réunis avec tant de soin? Ses déclarations à ce sujet ne sont pas très explicites, et en observant attentivement les procédés de l'éditeur dans le livre même, on est amené à penser, ce qui n'est pas bien étonnant, qu'il y a eu quelques tâtonnements, quelques incertitudes. Voici les principes énoncés dans la préface p. 29 : Dans les l. I à VI, adopter le texte de B1 et 2, sauf à

---

1. I, *cap.* 35 p. 32, 32 *Quiriaco* pour *Quirino;* comp. I, 35 p. 50, 24 et I, 36, p. 51, 8. — I, 10, p. 40, 17 omission des mots *omnes mare transierunt* (1 Cor. 10, 1), que Grégoire n'a pu laisser de côté, puisque c'est sur ces mots que porte sa remarque (l. 15, *transitus ille maris*). — I, 12, p. 40, 30, *Booz* ne pouvait manquer, puisque Grégoire veut énumérer quatorze générations; quelques mss. ont rétabli ce mot d'après la Bible. — II, 2, p. 61, 20, *sanguine* (ou *anguine?*) pour *unguine*, émendation évidente, due soit à un copiste (D4 en a tenté une autre, *inguine*), soit aux anciens éditeurs; le mot *unguen* se retrouve *gl. m.* 51, p. 782 R. et *s. Mart.* III, 18, p. 1091 R.; la même faute de copie se voit dans les mss. de Catulle 66, 91. — II, 3, p. 66, 3. *ter* pour *teter*, qui, grâce à une émendation ancienne, se trouve déjà dans D4. — II, 9, p. 74, 13, *imperatorisque* pour *imperatisque*. — II, 25, p. 87, 14. *Germaniae* pour *Aquitaniae* (v. Longnon, *Géogr. de la Gaule,* p. 190). — V, 33, p. 225, 11, *Flauarisque* pour *Elauarisque* (Longnon p. 161). — V, 43, p. 234, 21, *iunior* pour *minor* (Ruinart?); sans doute, quelquefois *iunior* se rapproche beaucoup du sens de *minor*, par exemple, *gl. conf.* 45, p. 931 R. et peut-être *h. F.* IX, 6, p. 361, 11; mais ici, dans un syllogisme, il faut le même terme dans la prémisse que dans la conclusion, l. 22; comp. aussi p. 34, 2; 16; 235, 1; 13; 371, 6 et surtout 247, 18. — VII, 16, p. 300, 20, *egressus coepit* pour *aegre suscepit*. — VII, 35, p. 315, 21, *se mota seditione* pour *mota seditione* (comp. p. 323, 14; 344, 15; 348, 19; *s. Iul.* 10, p. 857 R.; probablement le copiste avait commencé à écrire *seditione* avant *mota*); etc., etc.

corriger certaines fautes; rapporter toutes les variantes de A1, B3, 4, 5, C1. Dans les l. VII à X, suivre l'accord de A1, C1, D5, sauf pour l'orthographe, qui sera empruntée à B1, 2. Enfin, dans les parties qui manquent aux mss. B, s'en tenir à A1 et C1, en donnant quelquefois *(interdum)* les variantes de D5. Enfin, dans les derniers chapitres, ajouter les leçons D11 et D12.

Remarquons d'abord que M. A. tient plus qu'il ne promet. Outre les mss. qu'on vient de nommer, il donne la collation de quelques mss. qui ne renferment que des morceaux choisis [1]. Les uns sont intéressants surtout au point de vue de l'orthographe; les autres sont presque indispensables pour le texte de l'important chapitre final (X, 31). En revanche, il est bien regrettable qu'on ait fait aux mss. D une part si exiguë. On aimerait à connaître mieux les mss. C aussi, mais, d'après ce qui vient d'en être dit, il est probable qu'ils n'auraient qu'une utilité assez restreinte pour l'établissement du texte. Au contraire, des centaines de leçons adoptées par M. A. n'obtiennent toute leur certitude ou leur probabilité que par le témoignage de D [2]; beaucoup d'autres, rejetées par M. A., ne l'auraient pas été, s'il avait accordé à D l'attention qu'il mérite [3]. Mais ceci nous oblige à examiner de plus près les principes mêmes de M. Arndt.

---

1. Un ms. de Berlin et un autre de Laon, qui lui ressemble beaucoup (β 1 et 2); celui de Paris lat. 1415 (V, 43); enfin trois autres mss. pour le ch. 31 du l. X. M. A. déclare les mss. β proches parents de B2. Il ne peut s'agir, cependant de B2 dans les l. I à VI, puisque β a le ch. I, 47, qui manque dans B, C, et qu'au ch. VI, 29, il ne s'accorde avec B, C, ni sur les leçons les plus importantes, ni sur les omissions : deux lacunes de toute la famille B, C, ne sont pas dans β. Pour les l. VII à X, c'est autre chose; on peut citer au moins une rencontre vraiment significative : p. 435, 37, le nombre XVII au lieu de XVI. Mais il y a aussi des ressemblances frappantes avec A. Il n'est pas impossible que le texte de β soit tiré d'un ms. différent de A, D, de la même famille que la source de B, pour les l. VII à X; il se peut aussi que β soit pour nous le seul représentant d'une famille éteinte ; son peu d'étendue ne permet pas d'en juger avec certitude.

2. Quelques exemples seulement. — I, 28, p. 47, 1 *scismas* *(scema///* D 4). — II, 32, p. 93, 25, *poposcerit (poposceret* D4). — III, 9, p. 116, 17 *adhuc*. Ici et dans plusieurs des passages suivants, les crochets doivent tomber, le témoignage de A, D, équivalant à celui de B, C, et le sens exigeant les mots omis par ces derniers mss. Ou bien, si l'on pense qu'une lacune de l'archétype a pu être comblée par conjecture, il faudrait frapper de la même marque de défiance les mots omis par A, D, qui se lisent dans B, C. — III, 10, p. 117, 7 *ad*. — III, 15, p. 124, 22 *framea*. — IV, 30, p. 165, 16 *autem*. — IV, 39, p. 173, 6 *cecidit et mortuus est;* D4 manque, mais je conclus du silence de Dom Bouquet, que D1, etc., portaient cette leçon, qui est d'ailleurs conforme à l'usage de Grégoire; *cecidit et m. est* se lit au moins douze fois dans l'*Histoire des Francs*, six fois dans la seule *Vie de saint André*, etc. — V, 18, p. 210, 21 *Martinum*. Ici M. A. lui-même invoque le témoignage de D. — V, 24, p. 220, 5 *quoque*. — V, 43, p. 235, 9 *dignum*. — VI, 3, p. 246, 14 *de pace*. — VI, 6, p. 249, 28 *ius*. — VII, 27, p. 307, 25 *et*. — VIII, 10 p. 331, 4 *lamentaret* (D4); etc. Enfin, tous les passages où la leçon de B est contredite par A1 et confirmée par D.

3. Dans tous les passages qui suivent, je m'appuie sur A1, D4 à moins de mention contraire, et à part l'orthographe.— I, 6, p. 36, 25 *Nebroth*; comp. *curs. stell.* 4.

Il en est un, d'abord, qu'il faut pleinement approuver, c'est la distinction qu'il établit entre le texte proprement dit, les mots du texte, d'une part, et d'autre part la manière d'écrire ces mots, c'est-à-dire l'orthographe et, dans une certaine mesure, la grammaire. On peut être divisé sur la question de savoir si le latin de Grégoire était aussi barbare en réalité qu'il l'est dans l'édition de M. Arndt. M. Waitz, dans la préface qu'il a mise en tête du volume, paraît en douter. J'inclinerais plutôt du côté de M. A., et j'aurai l'occasion ailleurs de développer ce point de vue [1]. Mais quelque parti qu'on prenne, tout le monde sera d'accord pour reconnaître que le latin de Grégoire devait être plus barbare qu'il ne le paraît dans les éditions anciennes, et dans les mss. postérieurs au

— I, 14, p. 41, 16 *appellabatur*. — I, 21, p. 44, 9 *liberatur*. — I, 48, p. 55, 27 *praetermittamus*. — II, *prol.* p. 58, 20 *praestit*. — II, 2 p. 61, 20 *substantiae essentiaeque, digno aquas unguine* (sur ce dernier mot, voir plus haut; la nouvelle édition a singulièrement défiguré cette phrase). — II, 9, p. 74, 9 *conmonet*. — II, 9, p. 75, 11 *Alanorum* (B a mis par mégarde, à la place de ce nom peu connu, celui des Alamans, qui l'était beaucoup). — II, 9, p. 77, 3 *amnes (= amnis)*. — II, 27, p. 88, 9 *retentationem*. — II, 31, p. 92, 18 *ibi*. — II, 32, p. 93, 23 *regno* (comp. 94, 11 : Godégisèle considère que son but est atteint, bien que Gondebaud soit à Avignon). — II, 34, p. 97, 3 *metues* (A1, D1 = *metuis* D4). — II, 37, p. 102, 7 *patrata* (comp. X, 3, p. 411, 1). — III, 18, p. 128, 20 *talem se tantamque*; comp. VI, 9, p. 254, 37; *uit. patr.* 17, 1, p. 1233 R.; *gl. conf.* 42, p. 929, R.; 98, p. 979 R. — IV, 18, p. 155, 17 *iussissit*. — V, 11, p. 200, 2 *legali* (la loi et les prophètes; David est compris dans ces derniers). — V, 17, p. 207, 24 *caelebrauimus*. — V, 18, p. 313, 1 *uenirem* = *uenerim* A1, D4). — V, 18, p. 215, 24 *quod ei iam*. — V, 29, p. 223, 7 *delegatur*. — VI, 35, p. 275, 2 *habitur*. — VI, 40, p. 281, 7 *una, una*. — VII, 14, p. 299, 27 *putrefactas astulas*. — VII, 44, p. 321, 29 *apostolicis* (A1, D5; *apostolorum* D4, interpolation très naturelle); Grégoire dit *apostolici actus* dans *mir. Andr. prol.*, etc. — VII, 47, p. 323, 24 *quoniam ipsorum est regnum caelorum*; Grégoire a confondu deux béatitudes (Matth. 5, 3 et 9), Bc a rétabli l'une d'après la Bible; comp. I, 12, p. 41, 31; V, 6, p. 198, 46, etc. — VIII, 7, p. 330, 1 *ad aeclesiam*. — IX, 22, p. 380, 18 *plaga ualde m.* (*plaga ualida m.* D4); l. 20 *interitu grauata*; A1 a déplacé *ualde*. — IX, 35, p. 390, 11 *ingreditur*; etc.

1. Voici, en deux mots, mon opinion sur cette question fort délicate, je le reconnais, et que je n'ai pas la prétention de trancher. Sur un certain nombre de points, nous avons des indices suffisants pour établir la manière d'écrire de Grégoire lui-même. A en juger par ces mots-là, par les propres déclarations de l'auteur et par diverses considérations d'une nature plus générale, il est permis de croire que Grégoire, en écrivant ou en dictant, faisait autant de solécismes et de barbarismes que nous en trouvons en moyenne dans les mss. B, et que lui-même ou son secrétaire faisaient autant de fautes d'orthographe. Mais comme cette orthographe et cette grammaire admettaient indifféremment plusieurs manières d'écrire un même mot et de construire une même phrase, comme cette grammaire et cette orthographe si élastiques étaient aussi celles de l'époque et des plus anciens copistes, ceux-ci ont rendu avec une grande liberté *e* par *i*, *o* par *u*, des accusatifs par des ablatifs, etc., et il n'est pas possible d'établir dans chaque cas particulier comment Grégoire a écrit. Il faut se contenter de remonter aussi près que possible de l'archétype. Mais le latin de l'archétype doit présenter à peu de chose près l'apparence qu'avait le latin de Grégoire lui-même. Je ne puis donc, pour ma part, qu'approuver M. A., qui n'a voulu ni dépouiller de leur physionomie authentique, ou peu s'en faut, les chapitres conservés dans les mss. anciens, ni essayer de conformer à ce type les pages qui ne nous ont été transmises qu'après avoir été modernisées au IXe siècle.

IXe siècle. On est donc forcé d'admettre que ces derniers mss. ont été corrigés d'après les règles de la grammaire classique. C'est d'ailleurs ce qui ressort avec évidence de la comparaison des mss. anciens avec les mss. récents, et de mille traces de cette opération encore visibles dans ceux-ci. Mais beaucoup de ces mss. dont l'orthographe est falsifiée n'en sont pas moins dignes de confiance à d'autres égards, et il est parfaitement légitime d'établir sur des bases différentes le texte même et l'orthographe. En cette dernière matière, il faut s'attacher surtout aux mss. anciens; on ne peut pas toujours procéder méthodiquement, contrôler les témoignages les uns par les autres et mesurer l'autorité relative des mss. à leur degré de parenté [1]. Au contraire, on peut appliquer cette méthode au texte même avec une grande précision. Et c'est ici que nous devons avouer que les principes de M. A. ne nous satisfont pas entièrement. On doit se demander, en effet, sur quoi repose cette préférence presque exclusive accordée à B1 et 2 dans les livres I à VI [2]; pourquoi c'est

1. Je ne veux pas dire qu'on soit livré à l'arbitraire. Mais la méthode est moins
simple et moins sûre; il faut se fier beaucoup plus à une seule famille de mss., ou
à un seul ms., quelquefois même à des preuves indirectes. — II, 9, p. 73, 3 l'ac-
cord de A1, B2, C1, B3, 5 contre B1, D4, devrait faire admettre *adcomodus* par
un seul *m*. — Le génitif en *i* pour *ii*, fréquent surtout dans les l. I à VI, est suffi-
samment attesté, bien que faiblement, VII, 31, p. 311, 5 *(Sergi)* et IX, 20, p. 375,
16 (*Vico Iuli*). — III, 5, p. 112, 13 *subitum* C1 et X, 4, p. 412, 25 *subito* B2 : il
faut lire peut-être *supitum* (= *sopitum*) et *supito*. — A propos d'orthographe, quel-
ques observations encore. — II, 2, p. 61, 17 on écrirait mieux *adhoc* (= *adhuc*), et
V, 11, p. 200, 24 *forasmoraneum*, comme p. 98, 2 *intramuraneum*, p. 303, 7 *in-
framuranea*. — V, 34, p. 227, 13 *etsi*. — VIII, 31, p. 346, 12 *antefanas*, comme
p. 100, 6. — *Frustra* (= *frusta*), que M. A. admet à partir de V, 44, p. 237, 21
(comp. 42), est attesté déjà, III, 15, p. 125, 4, même par D4, et V, 5, p. 197, même
par D5. — Le ch. IX, 12, n'étant fondé que sur B2 et D5, on se demande pour-
quoi p. 368, 21, on n'écrirait pas avec D5 *Vabrinsi*, ce qui est presque régulier dans
les l. I à VI. — M. A. imprime souvent *coena*, *obscoenus*, *moeror*, etc., et cou-
ramment, dans la seconde partie, *oracio*, *milicia*, etc., sans variantes. Pourtant
même à supposer que *coena* etc., se lise quelquefois dans certains mss., on peut être
sûr que ce n'est pas dans tous; et si B1 et 2 donnent souvent *ci* pour *ti* dans
les l. VII à X, ce n'est pas sur ce point qu'il eût fallu les suivre; on sait trop bien
par les l. I à VI, que cette faute était assez rare dans l'archétype. D'ailleurs M. A.
ne s'astreint pas absolument à conserver l'orthographe de B, même quand elle est
conforme à B dans la première partie; voy. 336, 51 *tenturii*; 337, 36 *finissitque*;
347, 26 *orbis*; etc.

2. B1 et 2 sont des mss. fort remarquables, sans doute, mais nullement infail-
libles. Ils ont beaucoup de fautes de copie et, ce qui est plus propre à ébranler la
confiance, des interpolations. On en jugera par quelques exemples. — I, 24, p. 45,
17 *liberauit* pour *librauit*, leçon absolument certaine, grâce à l'accord de A1, B5,
C3, 7, D4 et au texte de Rufin (Euseb. *hist. eccl*. I, 8, 14), à qui Grégoire em-
prunte son récit; ce texte porte : *eleuauit in semet ipsum dexteram ictumque li-
brauit*; comp. en outre *h. F.* p. 101, 4 *(liberaret* B2); 250, 25 *(liberaret* B1);
257, 24; 273, 16; 277, 1; 299, 25; 310, 1; 319, 16; 382, 23 *(liberauit* C1, D5);
390, 23 (*liberauit* B2); 439, 7 (*liberatae* D5). — II, 13, p. 81, 9 *seditio* pour *con-
lisio*, (*consilio* dans l'archétype, que B5 seul a bien corrigé; D4 porte *contentio*).
— II, 28, p. 90, 4 *mittit* pour *dirigit* (A1, B4, 5, D4). — II, 33, p. 96, 6 *uerberibus*
pour *urbis* (d'abord changé par erreur en *uerbis*, que présentent B3, 4, et dont Bc,

l'accord de A, C, D, plutôt que de A, B, D, qui fera foi dans les livres suivants; pour quel motif, dans les chapitres qui manquent à B, D sera seulement entendu, et C1 écouté, quand pourtant M. A. croit ces chapitres de C empruntés à un ms. A, en sorte que A1 et C1 représenteraient une seule et même famille.

On a vu que tous nos mss. remontent à deux copies (X et B, ou X et Y pour les l. VII à X) d'un exemplaire fort ancien (α). Chacune de ces copies est représentée pour nous par deux groupes de mss. (A1, et D1 à 12 = X; B1, 2, C1 à 8, et B3, 4, 5 = B) issus de copies au second degré (A et D issus de X; Bc et Bb issus de B). Dans l'immense majorité des cas, l'accord de trois de ces groupes contre un nous fera connaître la leçon de α; car il est plus probable qu'un copiste (A, par exemple, ou Bc) se sera trompé, que si deux (D et B dans le premier cas, Bb et X dans le second) avaient fait la même faute au même endroit. Certaines erreurs, cependant, sont si faciles à commettre, ou si habituelles aux copistes, certaines altérations volontaires sont si séduisantes, que, quand il s'agit de ces fautes-là, on ne peut pas se fier au même raisonnement. Souvent on écoutera une des quatre voix plutôt que trois [1]; parfois aussi, il faut l'avouer, on restera perplexe [2]. C'est ce qui pourra arriver encore lorsque A, D d'une part et Bc, Bb de l'autre, ou bien ailleurs A et D seuls, se tiendront la balance, et que le sens ne fera pas distinguer avec certitude la leçon préférable [3]. Mais cette situation ne se présentera pas souvent; et alors même il restera une ressource, utile dans la plupart des cas : comparer des passages analogues, s'enquérir de la tournure préférée par l'écrivain.

---

a fait *uerberibus ; urbis* est dans A, D, et retrouvé par conjecture dans B5). — II, 38, p. 102, 9 *consolatione* pour *consolato* (= *consulatu*). — VIII, 20, p. 338, 44 *Euua* pour *ceu uirum*; etc. Je ne cite aucun exemple de simples fautes de copie, parce qu'on en trouvera à chaque page dans les notes de M. Arndt.

1. I, 9. p. 38, 15 *ligans* C1, 3, D4, *legens* les autres; c'est *legans* (= *ligans*; comp. Genèse 37, 7), que la majorité des copistes a mal compris et mal corrigé. — II, 3, p. 64, 28 *ablata dolore* (B1, 2, C1, seuls) est confirmé par *s. Mart.* III, 32, p. 1097 R. *ablata omni dolore* (mss. de Paris 2204 et 2205). — VII, 18, p. 337, 6 *pacatum populum* a été corrigé d'après la grammaire par B et D.

2. II, 25, p. 87, 9 *huius temporis* B1, 2, C1, pour *huius tempore* : est-ce *huius* qui a entraîné le copiste à mettre un second génitif ? est-ce la confusion de *is* et *e* qui remonte jusqu'à Grégoire lui-même ? (comp. p. 113, 9 et 136, 31 *tunc tempore ;* 123, 1 *opere;* 266, 23 *latere*). — III, 15, p. 123, 2 *manducare* B, C, *mandi* A1, D1, 4; etc.

3. II, 5, p. 66, 18 et p. 67, 4 *dei* B, C, *domini* A, D. — VI, 35, p. 275, 6 *occumbere lecto* B, C, *o. leto* A, D : à première vue, *lecto* paraît inadmissible; mais comp. *gl. m.* 71, p. 801, R.; *s. Mart.* III, 44, p. 1103 R., *lectulo o.*, à côté de *h. F.* VII, 22, p. 304, 27 *laeto subcumbere;* enfin *uit. patr.* 8, 7, p. 1190, R. *laeto o.* Paris. 2204, *le///to o.* Paris. 2205. — En certains cas, on adoptera la leçon d'une des deux branches, sans trop se demander si cette leçon est due à la tradition ou si elle a été retrouvée par conjecture : V, 28, p. 222, 21 *discriptionum ;* V, 12, p. 257, 5 *ciuitates ;* etc. — Ailleurs, il faudra bien se faire une règle, et alors B, C l'emportera sur A, D, parce qu'il y a moins d'intermédiaires entre B, C et α, et D sur A, parce qu'on a plusieurs témoignages sur D et un seul sur A.

On doit comprendre maintenant l'intérêt qu'il y aurait à connaître plus complètement la leçon de D, même là où B existe. Dira-t-on qu'une collation de plus eût pris bien de la place dans un livre déjà si chargé de notes critiques? Personne ne voudra faire cette objection, si, en consultant D, on obtient un texte plus pur et plus sûr. Et puis, il y avait un moyen de gagner beaucoup de place, c'était de citer les leçons de D, c'est-à-dire les leçons communes à plusieurs mss. D, sinon à tous, au lieu de celles de D5 seul. En joignant à D5 le seul D4, je me suis convaincu que des centaines de variantes tirées de D5 par M. A. pourraient être retranchées sans inconvénient, et au plus grand profit de la simplicité et de la clarté des notes. Toutes les fois, en effet, que D4 se trouve d'accord avec A, B, C, contre D5, il est évident que c'est D4, et non D5, qui a conservé la leçon de D; comment, en effet, D4 aurait-il connu la leçon de X, s'il ne l'eût trouvée dans D? Or, si D portait la même leçon que A, B, C, adoptée aussi dans le texte, il n'y avait pas lieu de rien dire en note d'aucun ms. D.

Voilà pour les livres I à VI. Dans la seconde partie, pourquoi serait-ce l'accord de A, C, D, qui devrait l'emporter toujours? Celui de A, B, D, est pour le moins aussi digne de foi; car la nature incertaine de C fait que B est pour nous le seul représentant tout à fait sûr de Y; et B, C valent autant que A, D. Aussi, M. A. n'a pas pu appliquer d'une manière conséquente le principe énoncé dans la préface. Il a dû adopter des leçons de A, B, D, de A, D, et même de B tout seul [1]. Enfin, il accorde à B une importance vraiment excessive, en plaçant entre crochets tous les mots que les mss. B ont omis. On aurait évité ces hésitations et ces inconséquences en prenant pour règle l'ordre généalogique des mss. tel qu'il a été esquissé plus haut.

Il faut ajouter un mot enfin sur les chapitres qui ne se lisent que dans A et D. Ici, on est obligé de choisir entre A et D, en se fondant sur le sens, quand il offre des motifs de choix, sur l'observation du vocabulaire et de la grammaire de Grégoire, quand le sens est indifférent [2]. Mais c'est ici, où D possède non plus seulement un quart de l'autorité totale de la tradition, mais une moitié, qu'il apparaît surtout clairement combien il importerait de connaître, au lieu d'un représentant de D, avec tous les écarts qui lui sont particuliers, le ms. D même, recons-

1. A tort, selon nous, VIII, 13, p. 333, 8, où la place même de *non* trahit l'interpolation (peut-être faut-il lire *nullum alium*); X, 9, p. 416, 14 *fueris me* : pourquoi suivre B ici plutôt qu'à la ligne 15 ?. Mais souvent B seul a gardé la leçon véritable : VIII, 15, p. 333, 26 *Eposium*; VIII, 18, p. 337, 15 *citra*; VIII, 19, p. 337, 30 *in terra*; IX, 35, p. 391, 6 *infilicem*; etc.

2. II, 16, p. 82, 19, le texte de D *in altum infra capsum usque cameram* (d'après D4 et Ruinart : M. A. ajoute *id est*, probablement par erreur) est bien préférable à celui de A1, dont on adoptera cependant les ablatifs *alto* et *capso*. — VI, 36, p. 276, 35 *aliquem* est faux; les complices du meutrier savent ce qu'il fait et *tandem* prouve que *scientem* se rapporte à l'évêque. Lisez donc avec D5 *aliquid*; comp. *mir. Andr.* 18 *ut nihil de his aliquid doleret*; Fortunat, X, 2, 1 *nihil est in aliquo aliquid magis quod cruciet*.

truit par la méthode indiquée plus haut, ou, en d'autres termes, les leçons communes à plusieurs mss. D [1]. Ces leçons-là seules méritent d'être mises en regard de celles de A, pour lequel, par la force des choses, nous devons au contraire nous contenter du seul représentant existant, A 1 [2].

On voit que nous ne donnons pas l'édition de M. A. pour définitive, compliment banal, qui ne peut faire plaisir qu'à ceux qui ne savent pas ce que c'est que faire une édition. Mais grâce à ses soins, nous avons en mains presque tous les matériaux nécessaires pour retrouver le texte authentique de Grégoire; ce texte, il l'a lui-même rétabli dans la plupart des cas, et la critique n'a désormais qu'à marcher dans la voie ouverte par lui. Cet article est trop long déjà pour que nous essayions de proposer et de justifier quelques-unes des émendations désormais possibles [3]. Signalons un point seulement sur lequel l'attention pourra se porter avec fruit, et qui est autant affaire d'interprétation que de critique, je veux dire, la ponctuation. Il existe un nombre considérable de passages où la ponctuation eût pu être corrigée déjà dans la vulgate, et d'autres où elle doit l'être pour se conformer au texte nouveau [4].

---

1. En considérant D5 comme équivalent de D, il est arrivé à M. A. d'introduire dans le texte (entre crochets, il est vrai) un mot qui ne méritait même pas d'être mentionné en note, *autem* V, 5. p. 196, 19. Ce mot manque dans A1, dans D4, et, selon toute probabilité, puisque Ruinart, D. Bouquet et Guadet ne l'ont pas admis, dans les autres mss. D. C'est donc une pure fantaisie de D5. — V. 49, p. 241, 25 *me* (D5), doit céder la place à *nam* (A1, D4). — IX, 12, p. 369, 13 *cordis dolore* n'a d'autre autorité, dans la nouvelle édition, que D5. Or, D4 porte *dolore cordis*. — Toute la page 377 repose sur B, C seuls, à cause de lacunes de A1 et D5. Justement dans cette page, D4 porte une trace d'orthographe ancienne (*leodes*) et une leçon qui est au moins spécieuse (l. 25 *absolutus*).

2. Le ch. II, 1, qui manquait primitivement à D5, a été ajouté après coup à ce ms., d'après un ms. A. De même selon toute probabilité les ch. IV, 32, 34, 35 à D1. Peut-être aussi le ms. de Paris 1451 appartient-il à la famille A. Mais il ne paraît pas qu'il s'en soit conservé d'autres traces. Voir plus haut ce qui a été dit de A2.

3. I, 11, p. 40, 23 *probantur* réclame un complément tel que *tribulationibus*, par exemple. — I, 25, p. 46, 2 *argumentum* me paraît dénué de sens; faut-il lire *argutum?* ou *argutissimum?* — I, 47, p. 54, 8 pour *nunquid*, lisez, en changeant un petit trait, *nunquam*. — I, 48, p. 56, 18 *uiuebant* se comprendrait mieux que *uidebantur*. — III, 18, p. 128, 8 pour *incestatur*, lisez *incentor* (D12), ou peut-être *instecatur* (= *instigator*). — VIII, 30, p. 345, 9 pour *dependat* lisez *descendat* (comp. *mir. Andr.* 1 *ne descendat ira dei super ciuitatem hanc*); etc.

4. II, 32, p. 95, 6 mettez une virgule entre *consilium* et *licet* (à cause de l'ordre des mots). — III, *prol.* p. 109, 6 point et virgule après *confitemur*; l. 7 *sancti confitemur, et trinum*, etc. — III, 13, p. 120, 8 *si ita est, hodie pessumdatus numquam eregeris*. — III, 15, p. 123, 23, point et virgule après *potu*; virgule après *eius*. — IV, 16, p. 154, 3 virgule après *retenere*. — IV, 36, p. 170, 24 virgule après *sanctitatis*. — V, 39, p. 232, 24 *nobis obtenentibus ad regi (=ab rege), abire permisit* (comp. p. 367, 7 *liber abiret*); comment le malheureux irait-il trouver le roi, qui l'avait probablement fait livrer à la reine? — V, 40, p. 233, 1 transporter la virgule

L'interprétation, pour laquelle on trouve de précieux secours chez Ruinart, n'a pas été négligée par M. Arndt. Identification des noms de lieux, faite le plus souvent d'après M. Longnon [1], renvoi aux sources de Grégoire [2] et parfois à des récits parallèles, explication de certains mots rares [3], éclaircissements sur les faits mentionnés, tout cela trouve sa place dans une seconde série de notes placées au bas des pages, et dont les lecteurs, même les plus versés dans ces questions, sauront gré à l'éditeur.

La disposition matérielle du volume est celle de toute la nouvelle collection in-4°, beau papier, impression très nette [4] et généralement cor-

---

après *suam* et VII, 29, p. 310, 26 après *regionem* : comp. IV, 39, p. 173, 10. — VI, 3, p. 246, 11 *pactionem, subscriptis ea quae locuti fuerant, firmauerunt* ; comp. VI, 15, p. 258, 25; VII, 6, p. 293, 28. — IX, 3, p. 360, 5 « *sic enim tractauit qui me misit, quia* «« *cognouit..... uerberitur* »» ». — IX, 23, p. 380, 25, virgule après *estis* ; etc. — Corrigez encore d'après la traduction de M. Giesebrecht, p. 45, 14; 48, 3; 96, 16; 115, 8; 157, 6; 160, 6; 216, 22; 388, 12 ; 398, 16; 442, 34, etc.

1. VI, 4, p. 247, 4 un renvoi à Longnon, *Géogr. de la Gaule* (p. 421), serait utile; de même pour quelques autres noms de villes peu connus.

2. I, 10, p. 39, 1 comp. Prudence, *Psych.* 655 ; *c. Symm.* II, 494. — II, 13, p. 80, 52. Les mots *uel nunc Pegasium Petrocoris* (p. 81, 3), placés à la fin de l'énumération, font penser que c'est Paulin de Périgueux qui parle; dans ce cas, on doit conclure de *nunc*, que Pégase vivait dans la seconde moitié du ve siècle, et non au commencement, comme le pensent les auteurs du *Gallia Christiana* (II, p. 1450, D). — II, 29, p. 90, 10 et II, 31, p. 92, 9, comp. Sulp. Sev. *uit. Mart.* 14, 7. — IV, 46, p. 182, 3, comp. Virg. *En.* II, 265. — V, 35, p. 228, 3, le mot caractéristique, *suspiria*, n'est pas dans Virgile, *En.* I, 371 ; il faut croire que Grégoire a emprunté sa phrase au langage poétique courant, dans lequel nous la trouvons pour la première fois chez Ovide, *met.* II, 753. — V, 35, p. 228, 49. Grégoire devait connaître la mort d'Hérode et sa féroce vengeance anticipée par Rufin (Euseb. *Hist. Eccl.*, I, 8, 13), plutôt que par Josèphe ; comp. p. 45, 15. — VI, 36, p. 276, 27 Virg. *Buc.* 1, 16. — VI, 40, p. 280, 8, le grec est inutile, la Vulgate aussi porte *secundum carnem.* On voit combien les citations de Grégoire sont peu sûres, puisqu'ici il invente le mot sur lequel porte son raisonnement ! — VI, 40, p. 280, 13. Vulgate : *facerem saluos*, et un peu plus loin, *lucri facerem*.

3. Sur ce point, il était difficile que le choix ne fût pas un peu arbitraire. Tel mot, en effet, qui se trouve dans tous les dictionnaires (p. 361, 51), est expliqué : d'autres, qui manquent même dans le dictionnaire de M. Georges, ne le sont pas (*uolucrum* ou *uoluclum*, *metatum*, etc.); tel enfin qui avait paru déjà, p. 86, 32; 102, 11 ou 150, 12, n'est expliqué qu'à la page 123 ou 315.

4. Déparée malheureusement par les renvois aux notes faits au moyen de lettres. Ce système, si peu agréable à l'œil, est, en outre, fort incommode ; sur les pages où les notes sont nombreuses, toutes les lettres de l'alphabet reviennent jusqu'à trois et même quatre fois, de sorte que, en cherchant une note *m)*, par exemple, on erre incertain entre quatre notes désignées par cette lettre. — Il est bien regrettable aussi qu'on n'ait pas rappelé en marge les anciens numéros des chapitres, et même les pages de l'édition Ruinart. Celle-ci restera indispensable, à côté de la nouvelle édition, pour vérifier les citations faites n'importe où, jusqu'à ce jour ! — Enfin, entre le texte et les notes, on trouve l'indication des mss. qui contiennent chaque chapitre. Il eût été plus utile d'en donner le tableau dans la préface ou à la fin du volume, et d'indiquer à la place dont nous parlons, comme c'est l'usage, les mss. qui sont d'accord avec le texte, à moins de mention contraire dans les notes.

recte[1]. A la fin quatre planches de fac-similés des principaux mss., l'un photolithographié, les autres faits à la main très habilement.

Max BONNET.

---

35. — **Le Psautier de Metz**, texte du XIV[e] siècle, édition critique, publiée d'après quatre manuscrits, par François BONNARDOT. Tome I, texte intégral, un vol. petit in-8, de 464 pages. Paris, Vieweg, 1884 (sur la couverture, 1885). Tome III de la *Bibliothèque française du moyen âge*.

En 1881, paraissait dans la collection d'*anciens textes français* que dirige M. Fœrster, une édition du *Psautier Lorrain* due aux soins d'un jeune romaniste, mort depuis, Friedrich Apfelstedt[2]. C'est une seconde édition de ce texte que donne aujourd'hui M. François Bonnardot, et cette seconde édition ne fait pas double emploi avec la première; car elle repose non seulement sur le ms. de la Bibliothèque Mazarine, mais sur d'autres mss. et fragments dont le premier éditeur avait ignoré l'existence (Bibl. nation.; f. fr, 9572; British Museum Harléien 4327; Bibl. d'Epinal).

Ce premier volume ne donne que le texte de la Mazarine, et, courant au-dessous, les variantes du ms. Harléien et la leçon complète du ms. de la Bibl. Nat. La description des mss., la discussion des variantes et de la méthode, l'étude historique, littéraire et grammaticale, les appendices et le glossaire sont réservés pour une deuxième partie actuellement sous presse. Nous ne pouvons donc en ce moment qu'annoncer cette publication, nous réservant de l'apprécier quand nous aurons entre les mains l'œuvre tout entière.

Notons ici quelques observations. Le texte courant dans l'édition Bonnardot et l'édition Apfelstedt est celui de la Mazarine. Nous avons collationné pour les dix premiers poèmes les deux éditions et nous avons noté quelques divergences : IV, p. : Bonnardot : *(vous qui* dittes *et parleiz en vos cuers secretement...;* Apfelstedt : *dutez*. — VII, 2, B. : *que... li lyons d'enfer ne ravisse mon* arme *pour li tueir...;* A. : *anrme*. VII, 5, B. : *retourner en pourre et en* poucieire; A. : *pourieire*. — VII, 11, B : *qui salve les* droiturieirs *de cuer;* A : *droituriers*. — Ces divergences sont-elles voulues?

A. DARMESTETER.

P. S. — Je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour revenir sur un ouvrage de la collection Fœrster, dont j'ai parlé dans un nu-

---

1. Il est probable que l'errata du second volume nous éclairera sur certains passages où l'on peut se demander s'il y a faute d'impression ou si le texte reçu a été changé d'après les mss.

2. *Lothringer Psalter* (Bibl. Mazarine, n° 798), *altfranzoesische Uebersetzung des* XIV *Jahrhunderts*, zum ersten Mal herausgegeben, von Friedrich Apfelstedt, Heilbronn 1881. — Voir la *Revue critique* de l'année 1883, t. I, p. 408.

méro précédent, l'*Orthographia gallica*, publiée par M. Sturzinger (voir *Revue critique*, 1884, n° 35, p. 157). M. S., dans une lettre privée, réclame contre une ou deux de mes assertions, et je lui donne volontiers acte de sa courtoise réclamation. Je disais que dans la constitution de son texte il avait réuni « les divers mss. connus, publiés, analysés ou simplement indiqués, qui contiennent les documents sur la langue française »; j'aurais dû dire que la plupart de ces documents (les deux tiers) n'avaient pas encore été signalés ou reconnus. Je regrettais qu'il n'eût pas souligné le vocabulaire de Gautier de Biblesworth et la grammaire hébraïque française que j'ai publiée. Il me répond que ces textes n'intéressaient qu'indirectement son sujet, qui était la *grammaire* française et la grammaire française en *Angleterre* au moyen âge. Ici, qu'il me permette de persévérer dans mon appréciation et de croire qu'il aurait pu agrandir quelque peu le sujet de l'étude qui sert d'introduction à son *Orthographia gallica*; il l'aurait rendue plus intéressante, en embrassant l'ensemble de la littérature grammaticale.

VARIÉTÉS

Notes d'archéologie orientale.

XX

Nouvelles observations sur l'inscription nabatéenne de D'meir[1].

Le nom de *Gadlou*, la maîtresse de l'affranchi Hanâou, qui a élevé la stèle, peut être rapproché du nom d'homme palmyrénien *Gadilat* (de Vogüé, n° 111); celui du père (et non de la mère) de Gadlou, qui est peut-être à restituer en [*B*]*agrat*, du nom Βάγρατος, figurant dans deux inscriptions de D'meir même[2].

Adramou le stratège et son frère Neqidou, fils de Gadlou, semblent, d'après le grand texte, avoir eu pour père Abdmalkou le stratège. Leurs noms se trouvent répétés au-dessous de deux des bustes sculptés en haut de la stèle; là ils sont accompagnés chacun du mot *bar*, fils, suivi d'une lettre. M. Sachau prend cette lettre pour un *M*, et suppose qu'elle appartient à un nom disparu accidentellement dans les deux épigraphes : *Malkou*, abrégé de *Abdmalkou*. Une pareille abréviation est de la plus haute invraisemblance ; de plus, il n'y a pas trace de fruste dans le *fac-simile;* enfin la lettre prise pour *M* semble bien plutôt être un *hé* nabatéen avec sa forme finale. Je propose de lire ברה, *son fils*. Les bustes se succéderaient ainsi avec leurs épigraphes :

---

1. Cf. *Revue critique*, 2 février 1885, p. 88 et suiv.
2. Waddington n° 2562, *h* et *i*.

Hanâou — Adramou, son fils — Neqidou, son fils.

Cette disposition me paraît formellement justifiée par une inscription palmyrénienne[1] et par les légendes des monnaies nabatéennes représentant la tête du roi associée à celle de la reine, sa mère ou sa sœur.

Il en résulterait que Hanâou aurait été non seulement l'affranchi mais le mari de sa maîtresse Gadlou. L'antiquité nous a conservé des documents explicites, bien que rares, sur la réalité de ce genre d'union. L'objection qu'on pourrait tirer du silence gardé par l'inscription sur l'existence de ce lien entre Gadlou et Hanâou peut être levée par l'inscription palmyrénienne et latine de South Shields où Regina, *liberta et conjux* de Baratès d'après la partie latine, est simplement dite *affranchie* de Baratès dans la partie palmyrénienne. Il s'en suivrait que Adramou et Neqidou seraient indiquées peut-être comme fils par adoption[2] de Abdmalkou le stratège.

En ce qui concerne la date 410 de l'ère des Séleucides et l'expression : *selon le comput des Romains*, j'ajouterai quelques mots à ce que j'ai dit. Il est probable que cette expression a trait à la grande modification introduite par les Romains dans le calendrier syro-macédonien pour l'adapter au calendrier julien de César régularisé par Auguste ; l'année lunaire, avec mois intercalaire, jusque alors en usage en Syrie, fut, comme on l'admet généralement, convertie par les Romains en une année solaire fixe[3]. L'expression *beminyan arhomaya*, signifierait donc : *selon la manière de compter des Romains ;* comme nous disons, *vieux style*, et *nouveau style ;* ce ne serait pas proprement la dénomination de l'*ère des Séleucides*, mais la définition de la manière nouvelle de la calculer. La formule serait en conséquence à concevoir comme équivalant à : *dans le mois de Yar de l'an 410 (des Séleucides) calculé selon le calendrier des Romains.*

En un mot, si l'on n'avait pas voulu spécifier expressément ce mode spécial de comput, il est à supposer que l'on aurait mis l'*an 410*, tout court, ce qui aurait signifié, comme dans toutes les inscriptions grecques de Syrie et comme dans les inscriptions palmyréniennes, l'*an 410 des Séleucides*, sans qu'il fût besoin de nommer cette ère.

XXI

Les noms propres nabatéens pseudo-théophores

Les inscriptions nabatéennes nous ont révélé l'existence d'une caté-

1. De Vogüé, n° 33a.

2. *Min al taama ?* L'on pourrait peut-être songer aux dérivés très nombreux de la racine *taam* ayant l'acception de *greffe, greffer ?*

3. Ideler, *Handbuch der mathemat. und techn. Chronologie* I. 433. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance de notre document qui, ainsi interprété, introduit dans ce grave problème chronologique si discuté un élément d'une valeur capitale.

gorie de noms propres d'hommes assez singuliers, ayant les apparences de noms théophores : *Abdmalkou*, *Abdobodat*. *Abdhartat* [1].

D'après l'usage constant des langues sémitiques, ces noms, semblables à ceux de *Abdbaal*, « serviteur de Baal », *Abdastoret*, « serviteur d'Astarté », etc..., devraient être considérés comme formés du mot *Abd*, « esclave, serviteur » en combinaison avec des noms de *dieux : Malkou*, *Obodat*, *Hartat*. Or Malkou, Obodat, Hartat, ne sont pas des noms de dieux mais des noms d'hommes.

Comment expliquer cette anomalie ?

Malkou, Obodat et Hartat présentent tous trois cette particularité d'avoir été portés par des *rois* de la dynastie nabatéenne.

J'en conclus que c'est à titre de noms royaux qu'ils ont dû être utilisés comme éléments divins dans la composition de ces noms pseudo-théophores.

Cette théorie implique l'existence d'un véritable culte rendu aux rois nabatéens, conformément à l'usage ptolémaïque. Ils devaient recevoir, sinon de leur vivant, tout au moins après leur mort les honneurs définitifs de l'apothéose, ainsi que l'indiquent un passage d'Uranius [2] et le protocole même qui, dans les inscriptions, leur est commun avec les dieux nabatéens (*Marana*, « notre Seigneur. ») Rien d'extraordinaire dès lors si les noms de ces monarques passés à l'état des dieux ont fourni leur contingent aux combinaisons ordinaires de l'onomastique théophore.

Il est frappant de voir que ces noms étaient portés de préférence par les artistes qui ont exécuté les remarquables monuments funéraires de la nécropole de Medâin Sâleh. Il y a peut-être là une indication sur l'origine et la condition première de ces artistes : esclaves affranchis (à la mort du roi ?) et constatant, par l'adoption même de leurs noms caractéristiques l'affranchissement qui, selon la conception antique si nettement formulée dans les inscriptions de Delphes, les avait fait passer du service d'un maître réel à celui d'un maître idéal et divin [3]. Si ces artistes étaient originairement des esclaves, il y a bien des chances pour qu'ils fussent en même temps des étrangers. Ainsi s'expliquerait le fait singulier signalé par M. Renan, que dans la liste des artistes nabatéens l'on ne trouve aucun nom grec caractérisé, bien que le style de ces monuments nabatéens trahisse une profonde influence hellénique.

CLERMONT-GANNEAU.

---

1. J'ai proposé de corriger ainsi le nom lu inexactement *Abdhodeinat* dans la 34[e] inscription de Medâin Sâleh. Cette correction a été justifiée par un nouvel examen de l'estampage.

2. *Fragm. hist. gr.*, IV, p. 525, 23.

3. Cf. les observations que j'ai présentées autrefois ici même sur ce sujet à propos des noms théophores grecs $x + \delta\omega\rho o\varsigma$, correspondant aux noms théophores sémitiques $Abd + x$.

Hanâou — Adramou, son fils — Neqidou, son fils.

Cette disposition me parait formellement justifiée par une inscription palmyrénienne [1] et par les légendes des monnaies nabatéennes représentant la tête du roi associée à celle de la reine, sa mère ou sa sœur.

Il en résulterait que Hanâou aurait été non seulement l'affranchi mais le mari de sa maîtresse Gadlou. L'antiquité nous a conservé des documents explicites, bien que rares, sur la réalité de ce genre d'union. L'objection qu'on pourrait tirer du silence gardé par l'inscription sur l'existence de ce lien entre Gadlou et Hanâou peut être levée par l'inscription palmyrénienne et latine de South Shields où Regina, *liberta et conjux* de Baratès d'après la partie latine, est simplement dite *affranchie* de Baratès dans la partie palmyrénienne. Il s'en suivrait que Adramou et Neqidou seraient indiquées peut-être comme fils par adoption [2] de Abdmalkou le stratège.

En ce qui concerne la date 410 de l'ère des Séleucides et l'expression : *selon le comput des Romains*, j'ajouterai quelques mots à ce que j'ai dit. Il est probable que cette expression a trait à la grande modification introduite par les Romains dans le calendrier syro-macédonien pour l'adapter au calendrier julien de César régularisé par Auguste; l'année lunaire, avec mois intercalaire, jusque alors en usage en Syrie, fut, comme on l'admet généralement, convertie par les Romains en une année solaire fixe [3]. L'expression *beminyan arhomaya*, signifierait donc: *selon la manière de compter des Romains;* comme nous disons, *vieux style*, et *nouveau style;* ce ne serait pas proprement la dénomination de l'*ère des Séleucides*, mais la définition de la manière nouvelle de la calculer. La formule serait en conséquence à concevoir comme équivalant à : *dans le mois de Yar de l'an 410 (des Séleucides) calculé selon le calendrier des Romains.*

En un mot, si l'on n'avait pas voulu spécifier expressément ce mode spécial de comput, il est à supposer que l'on aurait mis l'*an 410*, tout court, ce qui aurait signifié, comme dans toutes les inscriptions grecques de Syrie et comme dans les inscriptions palmyréniennes, l'*an 410 des Séleucides*, sans qu'il fût besoin de nommer cette ère.

XXI

Les noms propres nabatéens pseudo-théophores

Les inscriptions nabatéennes nous ont révélé l'existence d'une caté-

1. De Vogüé, n° 33a.

2. *Min al taama?* L'on pourrait peut-être songer aux dérivés très nombreux de la racine *taam* ayant l'acception de *greffe, greffer?*

3. Ideler, *Handbuch der mathemat. und techn. Chronologie* I. 433. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance de notre document qui, ainsi interprété, introduit dans ce grave problème chronologique si discuté un élément d'une valeur capitale.

gorie de noms propres d'hommes assez singuliers, ayant les apparences de noms théophores : *Abdmalkou*, *Abdobodat*, *Abdhartat* [1].

D'après l'usage constant des langues sémitiques, ces noms, semblables à ceux de *Abdbaal*, « serviteur de Baal », *Abdastoret*, « serviteur d'Astarté », etc..., devraient être considérés comme formés du mot *Abd*, « esclave, serviteur » en combinaison avec des noms de *dieux* : *Malkou*, *Obodat*, *Hartat*. Or Malkou, Obodat, Hartat, ne sont pas des noms de dieux mais des noms d'hommes.

Comment expliquer cette anomalie ?

Malkou, Obodat et Hartat présentent tous trois cette particularité d'avoir été portés par des *rois* de la dynastie nabatéenne.

J'en conclus que c'est à titre de noms royaux qu'ils ont dû être utilisés comme éléments divins dans la composition de ces noms pseudo-théophores.

Cette théorie implique l'existence d'un véritable culte rendu aux rois nabatéens, conformément à l'usage ptolémaïque. Ils devaient recevoir, sinon de leur vivant, tout au moins après leur mort les honneurs définitifs de l'apothéose, ainsi que l'indiquent un passage d'Uranius [2] et le protocole même qui, dans les inscriptions, leur est commun avec les dieux nabatéens (*Marana*, « notre Seigneur. ») Rien d'extraordinaire dès lors si les noms de ces monarques passés à l'état des dieux ont fourni leur contingent aux combinaisons ordinaires de l'onomastique théophore.

Il est frappant de voir que ces noms étaient portés de préférence par les artistes qui ont exécuté les remarquables monuments funéraires de la nécropole de Medâïn Sâleh. Il y a peut-être là une indication sur l'origine et la condition première de ces artistes : esclaves affranchis (à la mort du roi ?) et constatant, par l'adoption même de leurs noms caractéristiques l'affranchissement qui, selon la conception antique si nettement formulée dans les inscriptions de Delphes, les avait fait passer du service d'un maître réel à celui d'un maître idéal et divin [3]. Si ces artistes étaient originairement des esclaves, il y a bien des chances pour qu'ils fussent en même temps des étrangers. Ainsi s'expliquerait le fait singulier signalé par M. Renan, que dans la liste des artistes nabatéens l'on ne trouve aucun nom grec caractérisé, bien que le style de ces monuments nabatéens trahisse une profonde influence hellénique.

CLERMONT-GANNEAU.

---

1. J'ai proposé de corriger ainsi le nom lu inexactement *Abdhodeinat* dans la 34e inscription de Medâïn Sâleh. Cette correction a été justifiée par un nouvel examen de l'estampage.

2. *Fragm. hist. gr.*, IV, p. 525, 23.

3. Cf. les observations que j'ai présentées autrefois ici même sur ce sujet à propos des noms théophores grecs $x + \delta\omega\rho o\varsigma$, correspondant aux noms théophores sémitiques *Abd* $+ x$.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Louis Leger a été nommé professeur de langues et littératures slaves au Collège de France.

— La nouvelle Revue coloniale dont nous avions précédemment annoncé la publication vient de faire paraître son premier numéro sous le titre de *Revue française*. C'est surtout une revue d'informations. Elle se propose en même temps de susciter des vocations pour la colonisation. On s'abonne à la librairie Chaix, rue Bergère.

— Le *Dictionnaire étymologique latin* de MM. Michel Bréal et Amable Bailly vient de paraître à la librairie Hachette. (In-8°, VIII et 463 p.); nous publierons très prochainement un compte rendu de cet important ouvrage.

— Le 1er février est mort à Paris M. Alfred-Robert Frigoult de Liesville, conservateur du musée et des collections historiques de la ville. Né à Caen le 4 juin 1836 et élève du collège de Pontlevoy, M. de Liesville vint fort jeune à Paris et, maître d'une fortune indépendante, consacra tout son temps et toutes ses ressources à rassembler des collections très diverses. L'étude de la céramique et de l'imagerie populaires l'amena peu à peu à rechercher ce qui pouvait subsister des emblêmes, des armes, des meubles et des ustensiles de la période révolutionnaire; après vingt ans d'investigations patientes et de voyages dans toutes les régions de la France, il avait réuni un véritable musée qu'il serait impossible de refaire aujourd'hui à n'importe quel prix. Offert à l'État, en pur don, cette collection, qu'il fut un moment question d'exiler à Versailles, fut enfin agréée par la ville de Paris, et M. de Liesville prit officiellement le titre de conservateur, le 1er juin 1881. Ces fonctions ne furent nullement pour lui une sinécure : en quelques mois il parvint à installer l'ensemble de ses richesses dans l'espace restreint dont disposait l'administration de l'hôtel Carnavalet. Il nous serait impossible de les énumérer ici, mais une notice, rédigée par M. Jules Cousin et distribuée gratuitement à tous les visiteurs, les fait connaître et remplace provisoirement le catalogue méthodique qui sera dressé lorsque les nouvelles galeries seront construites. M. de Liesville avait en même temps donné à la ville une bibliothèque spéciale de plus de 4,000 volumes, plaquettes et journaux et une collection d'estampes, encore plus nombreuse, toutes deux relatives à l'histoire de France de 1789 à 1871. Il ne cessait point d'accroître, par d'intelligentes et heureuses acquisitions, ce premier fonds si précieux : c'est grâce à lui, par exemple, que la ville est entrée en possession de divers portraits originaux de conventionnels, provenant des familles Saint-Albin et Jubinal et de l'intéressante série des vues de Paris par Raguenet qui a longtemps décoré l'antichambre des bains de la Samaritaine. Outre diverses brochures sur l'agriculture et sur l'histoire naturelle, M. de Liesville avait publié à petit nombre un *Recueil de bois ayant trait à l'imagerie populaire, aux cartes, aux papiers*, etc. (Caen et Paris, 1868, in-folio), une série de brochures annuelles sur les *Artistes normands aux salons* de 1874... 1878, enfin une *Histoire numismatique de la Révolution de février* qu'il laisse malheureusement inachevée : dix livraisons (texte et planches) ont paru chez H. Champion, il devait y en avoir vingt-cinq. Il avait, en outre, amassé des notes pour une biographie d'Augustin Dupré, le graveur en médailles de la Révolution, dont il possède l'œuvre en épreuves exceptionnelles, auxquelles il avait pu joindre la plupart des coins et des cires. Il est impossible de clore cette notice déjà longue et pourtant bien imparfaite sans rappeler les qualités à la fois aimables et solides de M. de Liesville, et cette douceur, contrastant avec des formes athlétiques, qui l'avait fait

surnommer par un de ses amis « le bon géant ». Tous ceux qui l'ont approché, qui ont profité de son savoir et apprécié la bienveillance dont il enveloppait sa finesse garderont de lui le souvenir le plus sympathique et le plus ému. — M. Tx.

— Presque en même temps que M. de Liesville, le 5 février, M. Edmond du Sommerard, conservateur du musée de Cluny et membre libre de l'Institut, était enlevé à l'œuvre à laquelle il aura eu, comme son père, la gloire d'attacher son nom. Nous ne referons pas ici sa notice, que les journaux ont copiée à l'envi dans le *Dictionnaire universel des contemporains*, mais nous rappellerons, avec *le Temps*, sa patriotique conduite en 1871, à l'Exposition de Londres, et en 1873 à celle de Vienne. En dehors de ce rôle très actif, et qui lui avait valu parmi les artistes une légitime popularité, M. Du Sommerard consacrait tout son temps au musée qu'il n'avait cessé d'enrichir. M. H. de Curzon a rendu compte ici même (*Revue critique* du 19 mai 1884, art 103) de la plus récente édition du Catalogue que M. Du Sommerard avait, de 1880 à 1883, accru de près de 3,000 numéros. Dans ce nombre figuraient les belles tapisseries de Boussac, dites *de la dame à la Licorne*, les chaussures recueillies par Jules Jacquemart, et les voitures installées au rez-de-chaussée. M. E. Du Sommerard était l'exécuteur testamentaire et le propriétaire des œuvres de Prosper Mérimée, dont son père avait été l'intime ami. — M. Tx.

— M. Clermont-Ganneau nous prie de faire remarquer que le n° 37 de ses *Inscriptions inédites du Hauran*, publiées dans la *Revue archéologique* (novembre-décembre), figure déjà au *Corpus inscriptionum graecarum* sous le n° 4660. La copie qu'il en donne présente d'ailleurs quelques variantes.

BOHÊME. — A l'occasion du 25me anniversaire de l'enseignement de M. Jean Kviczala, les philologues tchèques ont fait paraître un volume de *Mélanges* entièrement consacrés à la philologie classique. Ce volume renferme des études sur la mythologie comparée, sur Platon, Démosthènes, Euripide, Tacite, sur la religion védique, etc. Il est entièrement rédigé en langue tchèque.

GRANDE-BRETAGNE. — Le rév. J. Murray Mitchell, ancien secrétaire des missions orientales du *Free Church* d'Ecosse, vient de publier dans la collection des *Present Day Tracts* (Londres, 56 Paternoster Row) un court exposé, très clair et fait d'après de bonnes sources de la religion hindoue (*The Hindu religion, a sketch and a contrast*). Il expose tour à tour le système védique, auquel il accorde une antiquité trop haute, mais où il voit, avec M. Barth, une œuvre sacerdotale; le brahmanisme et la philosophie religieuse; l'hindouisme et son absorption « omnivore » de tous les systèmes avec lesquels il a été en contact, enfin le mouvement de Brahma Samaj. Les préoccupations religieuses de l'auteur ne nuisent ni à la clarté ni à l'exactitude de l'exposition.

ITALIE. — M. Paul Fabre, membre de l'Ecole française de Rome, achève la préparation d'une édition critique du livre censier de l'Eglise romaine, connu sous le nom de *Liber censuum Cencii Camerarii*. Le texte, dont une bonne partie est encore inédite, sera accompagné de notes et précédé d'une longue introduction. Le premier fascicule paraîtra très prochainement à la librairie Thorin.

SLAVES MÉRIDIONAUX. — L'académie d'Agram vient de publier le sixième fascicule du grand dictionnaire serbo-croate rédigé par M. Budmanni. Il va de *Dali* à *Do*.

— Le volume 59 du *Glosnik* de Belgrade renferme un dictionnaire des mots turcs et orientaux compris dans la langue serbe. C'est un utile supplément aux vocabulaires existants.

— Sous ce titre *Medjudnevnitsa* (les vacances) M. Militchevich publie un nouveau volume de lettres sur la Serbie. Elles renferment de nombreux éléments pour l'ethnographie des pays serbes.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 20 février 1885.

M. Le Blant, directeur de l'École française de Rome, annonce par lettre la découverte d'une statue de bronze, de 2m30 de hauteur, trouvée auprès de la *via Nazionale*. Elle représente un homme nu. Sur le visage, entièrement lisse, est figurée une barbe gravée au burin.

L'Académie procède à la désignation de deux candidats pour la chaire de diplomatique vacante à l'École des chartes. M. Arthur Giry, secrétaire de la même école, est présenté en première ligne. M. Élie Berger, archiviste aux Archives nationales, est présenté en seconde ligne.

M. Ravaisson continue la seconde lecture de son mémoire sur l'*Hercule ἐπιτραπέζιος de Lysippe*.

M. Hauréau commence la seconde lecture de son *Mémoire sur la vie et sur quelques ouvrages d'Alain de Lille*.

Ouvrages présentés : — par M. Barbier de Meynard : 1° *les Illustres Captifs*, manuscrit du P. Dan, analysé par V. Piesse et H.-D. de Grammont; 2° Sauvaire, *Arab Metrology, V : Ez-Zahrâwy*, translated and annotated (extrait du *Journal of the Royal Asiatic Society*); — par M. Egger : 1° Favé (général), *l'Empire des Francs depuis sa fondation jusqu'à son démembrement*, I, *les Francs avant le règne de Clovis;* 2° Garcia Ayuso (F.), *l'Étude de la philologie dans ses rapports avec le sanscrit*, traduit par J. de Castro; 3° Stéphanos (Clon), *la Grèce au point de vue naturel, ethnologique, anthropologique, démographique et médical* (extrait du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* du Dr Dechambre); — par M. Charles Nisard : 1° [Leader (G.-Temple,] *Un Mercante fiorentino e la sua famiglia nel secolo* XV; 2° *Libro dei nobili veneti*, ora per la prima volta messo in luce da G. Temple Leader; 3° *Un' Ambasciata*, diario dell' abate G. Fr. Ruccellai, pubblicato da G. Temple Leader e G. Marcotti; — par M. de Boislisle : Jal (A.), *Abraham du Quesne et la marine de son temps*, tables analytiques et alphabétiques; — par M. Bréal : Bladé (J.-F.), *Épigraphie antique de la Gascogne;* — par M. Scheler : Derenbourg (Hartwig) et Spiro (Jean), *Chrestomathie élémentaire de l'arabe littéral*, avec un glossaire.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 11 février 1885.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD

M. de Ripert-Monclar attire l'attention des archéologues sur des bas-reliefs représentant un amoncellement de têtes coupées comparables aux monuments d'Entremont (Bouches-du-Rhône) publiés par Rourd et découverts dans la même localité en 1882. Ils ont été recueillis par M. d'Aubergue, à Aix.

M. Mowat fait remarquer que ces bas-reliefs offrent de curieux rapprochements à faire avec ceux du même genre qui sont conservés au Musée de Cluny et au Musée Carnavalet.

M. de Marsy présente une petite affique en argent du XVIe siècle, portant une légende allemande en caractères gothiques, *Mein .. und dein .. est ein ..*; un cœur après chacun des mots *mein, dein, ein*.

M. de Rougé lit un rapport sur le mémoire de M. Robiou, relatif au syncrétisme gréco-égyptien.

M. de Villefosse communique des observations sur une inscription de Bourges dans laquelle les dénominations de Caligula offrent des particularités explicables par un passage de Dion Cassius (LIX, 3).

M. Mowat lit, au nom de M. Jadart, une notice sur l'ancienne abbaye de Saint-Remy, aujourd'huy l'Hôtel-Dieu de Reims.

Le Secrétaire,
R. Mowat.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 10 — 9 mars — 1885

36. — **Plutarque, Vie d'Alexandre.** Nouvelle édition publiée avec une notice sur Plutarque, un commentaire grammatical et philologique, un lexique des noms historiques, géographiques et mythologiques, par Ch.-R. Delaitre. Paris, Garnier frères, in-12, s. d.

Vie d'Alexandre par Plutarque. Nouvelle édition, texte grec revu sur les dernières recensions avec des sommaires, des notes grammaticales et littéraires, un lexique historique et géographique et une carte, par Ch. Emile Ruelle. Paris, Paul Dupont, 1883, in-12.

M. Delaitre nous prévient dans sa préface que son édition n'a aucune prétention à l'érudition ni à l'originalité philologique. Le texte est généralement celui de Doehner, dans la collection Didot ; çà et là quelques corrections de Sintenis, Bekker, Reiske ont été adoptées. Il est regrettable que M. D. n'ait pas connu les *Symbolae criticae et palaeographicae* de M. Bernardakis (Leipzig, 1879, 8°) il y aurait trouvé pour le *locus desperatus* du ch. LXXV une ingénieuse conjecture qui, si elle n'est pas acceptable de tout point, vaut cependant la peine d'être citée. Cette édition étant destinée à des élèves encore peu avancés dans l'étude du grec, M. D. a donné aux notes explicatives un développement très considérable ; on pourrait dire qu'il a péché par excès, mais il était obligé de se conformer au plan général de la collection M. Delaitre a voulu rendre aux élèves le service (en est-ce un ?) de condenser pour eux en un petit volume tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin pour expliquer la *Vie d'Alexandre*. A la fin on trouve un vocabulaire historique et géographique, plus une carte. En somme beaucoup de clarté, de conscience, de précision, telles sont les qualités que l'on remarque dans la plupart des notes de ce petit livre.

M. Ruelle, pour ne pas « supprimer entièrement le travail de l'élève et la tâche du professeur », s'est montré très sobre de notes. Quelques-unes manquent un peu de justesse comme celle de la p. 11 ou de clarté comme la note 1 de la p. 19. On trouve aussi chez M. Ruelle la mention d'un certain nombre de variantes ; nous n'en voyons guère l'utilité. la discussion des variantes ne pouvant être introduite dans les classes. Le texte est suivi d'un vocabulaire historique et géographique dans le-

quel, malgré tout le soin et toute l'attention de l'auteur, quelques erreurs se sont glissées. Ainsi, p. 142, il n'est pas exact de dire qu'Anticlide n'est cité que par Plutarque; il l'est encore par Athénée IX, 384 D; par Strabon V, p. 221 ; par Diogène Laerte VIII, II; par les scholiastes d'Aristophane *(ad Nubes* 144) et d'Apollonius de Rhodes I, 1298, etc. P. 163, á propos de Ptolémée, M. Ruelle s'appuyant sur le témoignage d'Arrien *(Expéd. d'Alex.* VI, 11) dit que ce général a été surnommé *Soter* pour avoir sauvé la vie à Alexandre chez les Oxydraques. Or précisément Arrien révoque en doute cettre tradition en prenant à témoin Ptolémée lui-même, qui, de son propre aveu, n'assistait pas à la bataille.

Alf. Jacob.

---

37. — **Vingt années de République parlementaire au dix-septième siècle. Jean de Witt, grand pensionnaire de Hollande,** par Antonin Lefèvre Pontalis, avec un portrait d'après Netscher. Paris, librairie Plon, 1884, 2 vol. in-8.

Il y a longtemps qu'aurait dû paraître le compte rendu de cet ouvrage, publié par M. Antonin Lefèvre Pontalis au printemps dernier; ce retard du moins me permet, en annonçant ce livre, d'enregistrer en même temps la belle récompense que l'Académie française vient à juste titre de lui accorder : dans les concours de l'année 1884, elle lui a « décerné le prix Halphen en son entier et sans partage ».

L'ouvrage de M. L. P. vient combler à propos une lacune regrettable de notre littérature historique. Les historiens hollandais, allemands, anglais, ont accumulé les travaux sur la vie de Jean de Witt et sur l'histoire de la Hollande à l'époque où il dirigeait ses destinées; en France, en dehors des histoires générales, nous étions réduits à la traduction d'un ouvrage hollandais, la Biographie des frères de Witt, composé au commencement du xviiie siècle par Van der Hoeven : ouvrage estimable et consciencieux, mais vieilli et composé d'ailleurs sans grand souci des sources originales. Cependant les vingt années pendant lesquelles Jean de Witt a été Grand Pensionnaire de Hollande, de 1652 à 1672, constituent la période qui est certainement la plus intéressante de l'histoire des Pays-Bas, au point de vue des Hollandais eux-mêmes comme au point de vue plus vaste de l'histoire générale. En 1652, la République était dans une situation des plus délicates; une guerre ruineuse contre l'Angleterre, des désastres sur mer, la mort du grand amiral Tromp, une administration désorganisée, le commerce paralysé, telles étaient les difficultés au milieu desquelles elle se débattait; quelques annéees plus tard, le gouvernement avait été raffermi, la paix glorieusement conclue, le commerce florissait de nouveau, et la Hollande était devenue l'arbitre de la paix européenne : sa médiation obligeait

le Danemark et la Suède à poser les armes, et arrêtait les conquêtes de Louis XIV. D'autre part, Jean de Witt, à qui étaient dus ces beaux résultats, était lui-même un grand homme de bien en même temps qu'un grand homme d'Etat, patriote désintéressé, républicain incorruptible, doué des plus rares vertus publiques et privées, un des plus nobles esprits qui aient paru dans les temps modernes.

Aussi devons-nous être reconnaissants à M. Ant. L. P. d'avoir éclairé d'une vive lumière ce personnage et les événements auxquels il a été mêlé; son livre est sans contredit le meilleur qui existe actuellement sur ce sujet, c'est assurément le plus complet. Pendant une dizaine d'années, avec une infatigable et intelligente persévérance, il a compulsé tous les ouvrages publiés à l'étranger sur les questions qui l'intéressaient et les innombrables documents manuscrits mis à sa disposition : d'une part, la *Vie des frères J. et C. de Witt* par Van der Hoeven, *Jean de Witt et son temps* par Simons, l'*Histoire de l'administration de J. de Witt* par Geddes, et de très nombreux ouvrages des érudits hollandais que l'on trouve cités à chaque page de ces volumes; d'autre part, la correspondance publique et privée de J. de Witt conservée aux archives de la Haye, la collection précieuse des papiers de la famille de Witt communiquée par les descendants actuels du Grand Pensionnaire, les dépôts publics de Londres et de Paris, les archives de Chantilly, etc. Peu de livres s'appuient sur une érudition aussi sûre et aussi complète.

Je ferais même à M. L. P. le reproche de nous avoir trop libéralement communiqué les richesses de son érudition : son livre aurait gagné, je crois, à être quelque peu allégé. Le style est toujours ferme, élégant, coloré; les différents récits, pris isolément, sont animés et attachants; mais, au milieu de la multiplicité des détails et des incidents, les idées d'ensemble ne se détachent pas toujours assez nettement, et il arrive que l'intérêt général languisse : il y a trop d'événements particuliers consciencieusement racontés et mis tous sur le même plan. M. L. P. a donné deux titres à son ouvrage, et il semble qu'en effet il ait voulu traiter simultanément deux sujets différents, l'histoire générale de la Hollande au milieu du XVIIe siècle, et la biographie particulière de Jean de Witt; ces deux sujets s'entrecroisent d'un bout à l'autre des deux volumes, se disputent l'intérêt, et se nuisent souvent. Je ne citerai qu'un exemple de cet inconvénient : dans la seconde moitié du chap. XI, après avoir lu un exposé très net et très intéressant de la situation diplomatique, économique et militaire des Pays-Bas à la veille de la guerre de Hollande, quand mon attention est tout entière aux préparatifs de cette grande lutte qui va mettre en jeu les destinées de l'Europe, je rencontre tout à coup un tableau intime de la famille de Jean de Witt, des détails sur sa demeure, sur ses relations privées avec son oncle, ses belles-sœurs, ses cousines, sur les soins donnés à l'éducation de ses filles et de ses fils, etc.; et c'est seulement après quinze grandes pages remplies par ces renseignements domestiques que nous revenons aux

préliminaires de la lutte contre Louis XIV : il faut avouer que nous avions eu tout le loisir de les perdre de vue.

Ce qui domine d'un bout à l'autre le livre de M. L. P. et lui donne, en dépit des observations précédentes, une unité réelle, c'est le patriotisme républicain de Jean de Witt. Pendant vingt ans, le Grand Pensionnaire a mis tout son génie et toute son opiniâtreté à défendre au-dehors les intérêts et l'indépendance de sa patrie contre l'Angleterre et contre la France, à défendre à l'intérieur la liberté politique de ses concitoyens contre l'ambition de la maison d'Orange, qui, après avoir au xvie siècle délivré les Pays-Bas de la domination espagnole, voulait au xviie les assujettir à sa propre domination. Relations avec l'Angleterre, relations avec la France, lutte contre le parti orangiste, voilà les trois grandes questions qui remplissent les *Vingt années de République parlementaire.*

Dans l'histoire des relations de la Hollande avec l'Angleterre, M. L. P. élucide parfaitement la politique de Jean de Witt : au début, le Grand Pensionnaire trouva son pays engagé dans une lutte malheureuse contre Cromwell ; il comprit nettement que la prolongation de cette guerre ne pouvait être que fatale à la République, et, malgré la passion patriotique qui entraînait et aveuglait un grand nombre de ses compatriotes, il sut faire partager ses convictions, et signa en 1654 la paix de Westminster. Mais s'il tenait à l'alliance anglaise, il n'entendait lui sacrifier ni le point d'honneur, ni l'ambition coloniale, ni les intérêts commerciaux : quand Charles II méconnut les droits légitimes des Hollandais, ce même Jean de Witt, qui avait presque imposé la paix de Westminster, fut le plus ardent à demander une rupture nouvelle, et ce fut son éloquence patriotique qui triompha des États généraux ; la guerre une fois déclarée, sans se laisser abattre par les revers du début, il la soutint énergiquement jusqu'à ce que la Hollande fût récompensée de ses efforts par la paix glorieuse de Bréda (1667).

L'exposé des relations de la Hollande avec la France est particulièrement clair et méthodique ; je noterai seulement que M. L. P. attribue trop exclusivement à des motifs de ressentiments personnels la malencontreuse guerre de Hollande (t. II, p. 106 et sq., p. 255, etc.). En réalité, à y regarder de près, et en dépit des préjugés, cette affaire de la guerre de Hollande, au moins tant que de Lionne la dirigea, se rattache étroitement au plan général de la politique française au xviie siècle, à la question capitale de la conquête des Pays-Bas espagnols préparée depuis un demi-siècle. C'est une singulière illusion que de se représenter Louis XIV comme abandonnant, vers 1670, la *politique d'intérêts* pour la *politique de principes,* comme oubliant tout d'un coup le but profitable poursuivi jusqu'alors si patiemment, pour se faire le champion du catholicisme et de la royauté contre les Hollandais protestants et républicains. Sans doute Louis XIV avait été *piqué au vif*, il le dit lui-même, *par l'insolence de ce petit peuple,* qui naguère client des rois de

France voulait maintenant limiter leurs conquêtes; mais la guerre qu'il lui déclara n'a pas été uniquement une *guerre de médailles*, encore moins une *guerre de principes.* Louvois et Turenne estimaient que, pour conquérir la Belgique, il fallait tout d'abord abattre la Hollande; et depuis l'expérience faite en 1667, pendant la guerre de Dévolution, leur opinion était partagée par de Lionne. Et, en effet, peu s'en fallut que cette guerre de Hollande ne fût à la fois courte et triomphante pour la France : il aurait été seulement nécessaire que Louis XIV, enivré par les succès du début, ne perdît pas de vue les idées politiques qui lui avaient mis les armes à la main. Le Rhin fut franchi le 12 juin 1672; dix jours plus tard, le 22 juin, des envoyés de Jean de Witt se présentèrent au camp du roi, offrant de céder Maëstricht, les places du Rhin, et le Pays de généralité compris entre la Meuse inférieure et la Belgique. Ces propositions donnaient à la France tous les avantages sérieux qu'elle pouvait espérer de cette guerre : par la conquête du Pays de généralité, la Belgique aurait été en quelque sorte incorporée d'avance, comme était la Lorraine depuis la conquête de l'Alsace. Malheureusement Louis XIV, poussé par Louvois, oublia alors le plan primitif, et de Lionne, mort en 1671, n'était plus là pour le lui rappeler.

La partie la plus neuve, peut-être, du livre de M. L. P., celle qui me paraît la plus intéressante, c'est celle qui raconte les efforts de Jean de Witt pour fonder et rendre durable dans son pays un gouvernement libre; je noterai particulièrement, à la fin du chap. I, un tableau excellent de la constitution de la république des Pays-Bas vers 1650, et, à la fin du chap. II, l'indication précise et complète des attributions du Grand Pensionnaire. La république des Provinces-Unies, association de sept provinces se gouvernant chacune par leurs assemblées, ne pouvait se passer d'un pouvoir central; ce pouvoir avait été exercé primitivement par les stathouders, les princes d'Orange, qui avaient été ses libérateurs sans devenir ses maîtres. Au milieu du XVII[e] siècle, Guillaume II d'Orange avait essayé, par un coup d'État et en s'appuyant sur la force militaire, de changer cette situation et d'usurper le pouvoir souverain; sa mort prématurée et la longue minorité de son fils posthume, Guillaume III, avaient pour longtemps condamné sa maison à l'impuissance : c'est dans ces circonstances que Jean de Witt devint Grand Pensionnaire. Dès l'enfance, il avait reçu de son père, bourgmestre de Dordrecht, l'exemple du patriotisme, du courage et de l'incorruptibilité républicaine, et appris la haine du parti orangiste et de la faction militaire; aussi toute sa politique intérieure tendit à l'abolition du stathoudérat et à la ruine de la puissance de la maison d'Orange.

M. L. P. nous le montre suivant une double voie pour arriver à ce résultat : d'une part, il s'attaqua directement au parti orangiste, puissant encore en Zélande et dans les provinces d'Over-Yssel et de Groningue, et il crut l'avoir ruiné à jamais quand l'assemblée générale des États eut adopté en 1667 la résolution connue sous le nom d'*Edit*

perpétuel, qui abolissait le stathoudérat et en interdisait pour toujours le rétablissement. D'autre part, il s'efforça de gagner le jeune Guillaume III lui-même à ses vues patriotiques et désintéressées; chargé par les États de surveiller l'éducation du jeune prince, il se donna à cette tâche avec un zèle admirable, poussé par l'espérance de mériter sa confiance, d'éveiller en son âme l'amour désintéressé de sa patrie, d'éteindre en lui toute ambition personnelle : un jour alors viendrait où l'on pourrait utiliser pour le grand profit de la Hollande les rares qualités qu'il avait vues poindre dans son esprit.

L'avenir lui réservait une double et terrible désillusion : dans des pages dramatiques, où l'émotion naît de la précision même des détails, M. L. P. nous montre comment le parti orangiste profita habilement de l'invasion imprévue de la Hollande par Louis XIV pour relever la tête; Guillaume III, qui longtemps avait dissimulé sous un masque impénétrable ses espérances et ses projets, tourna l'émotion populaire contre les républicains qui étaient alors au pouvoir; l'édit perpétuel fut abrogé, le stathoudérat rétabli, et comme le nouveau stathouder ne se sentait pas affermi au pouvoir tant qu'il n'aurait pas détruit jusqu'à la racine l'influence si longtemps exercée par le chef habile et honnête du parti républicain, des assassins soudoyés massacrèrent à La Haye Jean de Witt et son frère Corneille au milieu d'une émeute. Le prince d'Orange, il est vrai, n'intervint pas lui-même directement dans cette tragédie, mais ses partisans, ses amis, en furent les instigateurs; il ne fit rien pour prévenir la catastrophe, ni pour punir les coupables, et le récit de M. L. P. prouve jusqu'à l'évidence sa complicité, au moins morale, dans l'assassinat du grand patriote républicain.

Faut-il ajouter que çà et là, notamment dans la Préface et vers la fin du second volume, quelques phrases ont le tort de sembler inspirées par les événements contemporains plutôt que par ceux du XVII[e] siècle? M. Lefèvre Pontalis n'a pas pu entièrement nous faire oublier qu'il est, non un historien de profession, mais un homme politique mêlé à notre histoire contemporaine; du moins, s'il n'a pas toujours résisté à la tentation de tirer des événements qu'il raconte une leçon à notre adresse, il est impossible de contester l'impartialité vraie du récit. Cette œuvre considérable d'érudition est aussi une œuvre de conscience.

A. AMMANN.

---

38. — **Tableau de la littérature allemande**, par Albert LANGE, professeur au lycée Louis-le-Grand, maître de conférences à la Sorbonne. Paris, Léopold Cerf. (Nouvelle collection illustrée à 1 fr. le vol). Petit in-8, 168 p.

Ce manuel, sans prétention aucune, est divisé en neuf chapitres : I. *Les origines*; II. *Le premier âge classique*; III. *Fin du moyen âge et Réforme*; IV. *Période d'anarchie*; V. *L'époque classique* (on aurait

plutôt attendu « *Le deuxième âge classique* »); VI. *Lessing et Herder*; VII. *Gœthe*; VIII. *Schiller*; IX. *Les temps modernes*.

Ces divisions sont nettes et tranchées; peut-être aurait-il mieux valu intituler le dernier chapitre *l'époque contemporaine*, et le titre du IVe chapitre *période d'anarchie* ne nous paraît pas très heureux; car l' « anarchie » dure encore, ce nous semble, pendant la première moitié du XVIIIe siècle, et la période que M. Lange a nommée la période d'orage et de combat (la *Sturm- und Drangperiode*), est certainement une époque d'anarchie littéraire.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage est clairement distribué; il offre un coup d'œil d'ensemble, une *Uebersicht* sur la littérature allemande depuis la Version d'Ulfilas et le poëme de Hildebrand jusqu'à Freytag et Geibel. Les idées originales, les aperçus brillants sont rares, ou plutôt il n'y en a pas; mais on ne peut guère exiger d'un livre élémentaire ce qu'on réclame d'une histoire de la littérature en un ou plusieurs volumes. Les analyses sont nombreuses, et il faut en remercier M. L., dans l'intérêt du grand public ou mieux du public ignorant; elles sont naturellement courtes, et apprennent ce qu'il faut savoir.

Mais çà et là quelques négligences de forme : « Schiller nous le montre... refusant de saluer le chapeau que le bailli Gessler a fait *arborer* sur une pique et tirant une pomme *de dessus* la tête de son fils Walther » (p. 138). « La pièce se termine par la prise des châteaux-forts *enlevés* par le peuple *soulevé*. » (p. 139.)

Parfois aussi des erreurs, des obscurités, des lacunes; nous citons celles que nous avons remarquées en feuilletant rapidement ce petit livre.

P. 15. « Le *Ludwigslied* célèbre la victoire de Louis III d'Outremer »; M. L. confond Louis III, fils de Louis le Bègue, et Louis IV, fils de Charles le Simple; c'est Louis IV, et non Louis III, qui reçut le surnom d'Outremer.

P. 25. Pourquoi écrire toujours le nom du roi burgonde Gunter au lieu de *Gunther* (d'autant que M. L. écrit Walther et non « Walter »)?

P. 30. « Bodmer rappela en 1757 l'attention de ses contemporains sur ce poëme national (les Nibelungen); Myller le publia en 1782. » On croirait, en lisant cette phrase, que Bodmer n'a pas publié les Nibelungen; on sait pourtant qu'il en fit paraître la seconde partie (Chrimhilden Rache und die Klage), et M. L. dit lui-même plus loin, p. 75, que Bodmer « donna une édition des Nibelungen. »

Ibid. « Il a été traduit en français par M. O. de Laveleye »; lisez Emile de Laveleye et ajoutez la date 1861.

P. 40. « La modération de Freidank. » Il faut traduire *Bescheidenheit* par « discernement, intelligence, sagesse, » et non par « modération ».

P. 41. Dans l'analyse de l'*Isengrines not* M. L. cite le roi Brevel, au lieu de *Vrevel* (ou Frevel); aurait-il pris le V allemand pour un B?

Il ajoute, entre parenthèse, « noble » ; il a sans doute voulu dire que le *Vrevel* allemand n'est autre que *Noble* ou le lion ; mais le lecteur croira que *Vrevel* signifie noble, tandis que ce mot était alors synonyme de *muthig* et de *kühn*.

P. 55. Brant est né en 1457, et non en 1458.

P. 58. Murner est mort en 1537, et non en 1530.

P. 66, pas un mot de Günther, pas même son nom ; M. L. sait pourtant que Gœthe lui consacre une page entière dans *Poésie et Vérité* et qu'il le nomme « un poète dans le plein sens du mot ».

P. 77. On ne peut prononcer le nom de Rabener sans citer celui de Liscow ; mais on cherchera vainement dans le livre de M. L. le nom de l'adversaire de Sievers et de Philippi.

P. 75. « Gottsched s'enfuit à Leipzig pour ne pas être incorporé de force dans l'armée du grand Electeur » Gottsched s'enfuit en 1724, et le grand Electeur — dont M. L. parle p. 67 à propos d'Opitz — était mort au siècle précédent, trente-six années auparavant, en 1688 ; le prince qui régnait en Prusse était le *roi sergent*, Frédéric-Guillaume Ier.

P. 78. « Pfeffel, 1736-1809 », et c'est tout ce que dit M. L. sur le gracieux fabuliste, l'auteur de la *Pipe turque* ; Pfeffel méritait davantage ; d'autant qu'il est français (né à Colmar ; directeur d'une école militaire, qu'il avait fondée dans sa ville natale ; nommé en 1803 par Napoléon président du consistoire évangélique).

P. 85. « Klopstock dans sa vieillesse, fit une part importante dans ses œuvres à la mythologie septentrionale » ; c'est en 1767 que l'ode *meine Freunde* fut remaniée sous le titre de *Wingolf* ; Klopstock avait alors 43 ans ; il est donc inexact de parler ici de sa *vieillesse*.

P. 86. M. L. nomme parmi les collaborateurs de l'*Almanach* Cramer, qui ne méritait guère d'être cité ; il aurait dû, en tout cas, donner son prénom, pour le distinguer d'un autre Cramer, père de celui-là, collaborateur des *Bremer Beiträge* et mentionné p. 77. Il aurait dû, en nommant Miller, ajouter l'*auteur du Siegwart*. Il aurait dû enfin nommer Leisewitz, l'auteur de *Jules de Tarente*.

Ibid. « Gessner que ses idylles firent surnommer le Théocrite allemand » ; ce fade et insipide auteur n'est pas jugé assez sévèrement.

P. 87. La société de Goettingue n'a jamais pris le nom de *Hainbund* ; ce nom a été forgé postérieurement (par Voss, en 1804) ; le nom que se donnaient les jeunes admirateurs de Klopstock était le *Bund* ou le *Hain*, terme favori de Klopstock qui oppose volontiers la forêt germaine à la colline grecque, *Hügel*.

Ibid. « Les jeunes écrivains allèrent prendre Klopstock dans une voiture à *huit chevaux*. » Je ne sais où M. L. a trouvé ce dernier détail ; il n'est question dans la lettre de Voss que d'un simple *Wagen*.

P. 88. M. L. parle de deux mariages de Bürger (Molly et sa sœur) ;

pourquoi n'a-t-il rien dit du troisième et si malheureux mariage avec Elise Hahn?

Ibid. M. L. a jugé bon de reproduire une gravure qui représente « le tombeau de Klopstock à Ottensen »; il fallait mettre une note et rappeler le beau poème de Rückert, *die Gräber zu Ottensen,* rappeler que Charles-Ferdinand de Brunswick, le vaincu d'Iéna, est, lui aussi, enseveli « zu Ottensen, an der Mauer der Kirch' », rappeler que Klopstock repose à côté de sa Meta et de son enfant, « mit seiner Gattin lieget und ihrem Sohne dort..... »

Ibid. Qu'est-ce que *le chasseur magique* de Bürger? M. L. a voulu dire sans doute « *le chasseur sauvage* » (der wilde Jäger).

Ibid. Lenore est « la première pièce (de Bürger) qui parut dans l'Almanach »: elle fut publiée dans l'Almanach des Muses de 1774; or Bürger avait collaboré aux almanachs de 1771, de 1772 (sous la lettre u), et de 1773.

P. 89. « Voici sa chanson (de Hölty) sur le vin du Rhin, dont le début rappelle Alfred de Musset. » Où M. L. prend-il cette *chanson sur le vin du Rhin?* Cette pièce de vers, tendre et mélancolique, a pour titre, non pas « le vin du Rhin », mais *Vermächtniss* ou « Testament »; elle ne se compose que de deux strophes, toutes deux très touchantes. Pour s'en convaincre, que M. L. ouvre l'édition de Halm à la p. 109.

P. 90. Ce ne furent pas « les membres du *Bund* qui procurèrent à Voss les moyens de gagner sa vie ». Le *Bund* n'était pas fondé lorsque Voss se rendit à Goettingue, et son seul patron, celui qui lui procura des leçons, qui se fit son protecteur et son « père », fut le généreux Boie.

P. 99. « Mylius, un de ses parents... »; il vaudrait mieux dire : un de ses amis; voir le 1er vol. du *Lessing* de Danzel-Guhrauer, I, pp. 15-16.

P. 100. « Lessing fut nommé bibliothécaire à Wolfenbüttel où il se maria (1777) ». Il fallait dire « à Wolfenbüttel où il vécut désormais, après s'être marié »; Lessing, en effet, se maria à Hambourg où demeurait sa fiancée, Eva König, et ce fut en 1776, et non en 1777.

P. 102. Le Marinelli de l'*Emilia Galotti* n'est pas le « ministre » du duc de Gonzague; il est son chambellan (Kammerherr), et le mot de la jeune fille « ehe der Sturm sie entblättert » doit être traduit par « avant que l'orage l'ait effeuillée » et non pas « avant que l'orage l'eût flétrie ».

P. 112. « Reinhold Lenz (1750-1792) ». On sait, depuis le travail de Falck, que Lenz avait pour prénoms Jacob Michael Reinhold, que son *Rufname* était Jacob et non Reinhold, qu'il est né le 12 janvier 1751.

P. 115. Il n'est plus permis de dire Thorane; le vrai nom du comte était Thoranc ou Thorenc.

Ibid. Les ministres des réfugiés protestants se faisaient entendre, non pas à Francfort, mais en dehors de la ville, à Bockenheim.

Ibid. Goethe « cite particulièrement Gellert et Gottsched parmi les maîtres les plus célèbres de Leipzig », mais il n'a pas suivi leurs cours très assidûment.

P. 116, l'éditeur de la *Chronique* de Goetz se nomme Steigerwald et non Steigenwald, et c'est en 1771, et non en 1772, que Goethe composa « sous la plus ancienne forme qui nous en soit parvenue le premier de ses grands ouvrages ».

P. 117. Il n'est pas tout-à-fait exact de dire que que Goetz « succombe à ses blessures » ; und mehr als das alles, die Finsterniss seiner Seele, dit Elisabeth : le chevalier meurt, en proie au découragemeut et au désespoir ; il ne survit pas à la liberté perdue.

Ibid. Marie est la sœur de Goetz, et non sa belle-sœur.

P. 122. En plaçant la *Campagne de France* entre les « Epigrammes vénitiennes » et *Reineke Fuchs*, M. L. fait croire à ses lecteurs que Goethe publia cet ouvrage immédiatement après l'expédition ; or, on sait que ce récit ne fut composé qu'en 1820 et 1821 ; il fallait en parler après *Poésie et Vérité*.

P. 123. Une expression inexacte s'est glissée dans l'analyse de *Hermann et Dorothée ;* M. L. dit que le jeune homme porte des secours à des émigrés ; le lecteur croira naturellement qu'il s'agit de Français ; or, les fugitifs sont des Allemands de la rive gauche du Rhin.

P. 125. Pourquoi nommer l'amante d'Edouard *Odile*, au lieu de lui conserver le nom d'Ottilie qu'ont gardé tous les critiques français ? M. L. n'a-t-il pas cité (p. 163) *Ottilie* Wildermuth ?

P. 134. Il serait temps de faire disparaître de l'histoire littéraire l'ineptie attribuée par M. L. à la Convention. D'abord, ce n'est pas la Convention qui conféra à Schiller le titre de citoyen français ; ce fut l'Assemblée législative qui, dans sa séance du 26 août 1792, déféra ce titre à Klopstock et à Schiller (*Moniteur* du 28 août). Croit-on d'ailleurs que Guadet qui proposa le décret au nom de la commission extraordinaire, que Vergniaud et Lasource qui l'appuyèrent, ignoraient le nom de Schiller ? Si le nom du grand poète fut défiguré et prit la forme de Gille, ce fut l'erreur, non pas d'une assemblée française, mais d'un scribe obscur de ministère, et le nom de Schiller est inscrit en toutes lettres, sans faute aucune, dans les colonnes du *Moniteur ;* c'est l'essentiel.

P. 143. « Henri de Kleist dont les drames sont les meilleurs qui aient été composés depuis Schiller, ... Werner, qui fut le créateur des *tragédies du destin...* », et M. L. ne donne pas de titre d'un seul de ces drames, d'une seule de ces tragédies ! Pas une date dans cette page, où on trouve les noms de La Motte Fouqué, de Clément Brentano, d'Achim d'Arnim (et Bettina ?), d'Eichendorf, de Hölderlin, de Kleist, de Werner, de Chamisso ; tout au plus si M. L. nous dit que Chamisso est « né en France », et il ne dit pas un mot du *château de Boncourt*, de *Salas y Gomez* et de *Matteo Falcone*.

P. 146. M. L. ne voit dans Platen que l'auteur de la *Fourchette fatale* et de l'*Œdipe romantique;* il aurait dû dire, au moins en passant, que les odes de Platen ont une perfection de forme merveilleuse.

P. 149. Pourquoi ne pas donner les dates de la naissance et de la mort de Grillparzer, de Zedlitz, de Lenau, d'Anastase Grün? Pourquoi ne pas donner les titres des drames de Grillparzer et des principales œuvres de Lenau? « Lenau, dit M. L., était un poète d'un grand talent, mais malade d'esprit; les doutes qui le torturaient, le poussèrent à la mélancolie » et c'est tout. Franchement, c'est un peu sec. Et *Savonarole*, et *les Albigeois*, et *Faust!* [1]

P. 150. « Les écrivains de la *Jeune Allemagne* raillèrent Klopstock et le Tugendbund »; Heine, Gutzkow, etc., ne se souciaient guère de Klopstock mort en 1803 et déjà bien démodé.

P. 152. M. L. parle des drames de Gutzkow, et il cite *Richard Savage*, *Die Schule der Reichen* et *Zopf und Schwert*; on s'étonnera qu'il ait oublié *Uriel Acosta* et *das Urbild des Tartüffe*.

P. 155. Freiligrath ne vécut pas seulement de traductions; il fut commis, aux appointements de 200 livres sterling, dans une grande maison de commerce, la maison Oxford; puis dans une succursale de la banque de Suisse. Le fait est remarquable, et nous l'avons déjà dit dans cette revue; Freiligrath aima mieux faire le métier de commis que d'éparpiller et de gâter son talent; il acceptait la servitude du comptoir pendant le jour pour donner le soir à la muse sa pleine liberté.

P. 157. « Les œuvres de Charlotte Birch-Pfeiffer forment 22 volumes ». Les œuvres dramatiques, complètes, parues de 1863 à 1880 forment 23 volumes; les « nouvelles et récits », parus de 1862 à 1865, 3 autres volumes.

Ibid. « Holtei, 1798-1880 »; il fallait dire Ch. de Holtei, né en 1797 (le 24 janvier.)

Ibid. A côté de Holtei et de Benedix ne fallait-il pas citer Ferdinand Raimund, le génial Viennois, l'auteur du *Verschwender* et du *Bauer als Millionär?*

P. 158. Les *Journalistes* de G. Freytag ont paru en 1854, et non en 1853.

Ibid. Le titre d'un des romans historiques de Freytag a été traduit par M. L. « *les frères de la maison d'Allemagne.* » (Die Brüder vom deutschen Hause)! Il s'agit de l'Ordre Teutonique (der deutsche Orden ou das deutsche Haus) [2].

1. Que M. Lange ne dise pas que, s'il tenait compte de nos remarques, il aurait trop grossi son volume; nous ne lui demandons que des titres, des dates, et une ou deux lignes de plus pour Günther, Liscow, Pfeffel, Leisewitz, etc. : en tout trois ou quatres pages; cela nous mènerait à 170 pages, au lieu de 166. Les p. 185 et 166 sur le dédain de la France pour l'Allemagne et la « peine » qu'a prise l'auteur, sont-elles d'ailleurs bien utiles?

2. Charlotte était-elle fille d'un intendant de « la maison d'Allemagne »?

Ibid. M. L. oublie de citer, après les *Geschwister,* la sixième partie des « Aïeux » de Freytag « *Aus einer kleinen Stadt* » (1880).

P. 160. Pourquoi ne pas citer les titres des « beaux travaux » de Niebuhr, Mommsen et Curtius?

Id. « *L'Histoire au siècle de la Réforme* », de Ranke; il fallait dire « *Histoire de l'Allemagne* » (deutsche Geschichte).

Id. « Les *Annales prussiennes à partir de 1866*, de de Treitschke »; M. L. a pris une revue pour un livre d'histoire; il aura lu dans quelque manuel « Preussische Jahrbücher seit 1866 », etc.; il n'a pas vu qu'il s'agissait du recueil mensuel *Preussische Jahrbücher* que Treitschke dirige depuis 1866. S'il fallait citer un ouvrage du brillant polémiste, c'était sa *deutsche Geschichte im neunzehnten Jahrhundert.*

Id. L'*Histoire de la littérature allemande* de Vilmar est citée à côté de celle de Gervinus, à côté de Ranke et de Mommsen. Il fallait citer plutôt celle de W. Scherer, celle de Hettner.

Ibid. Il fallait avec les historiens énumérer les philosophes. M. L. ne cite même pas Schelling, Schopenhauer et Edouard de Hartmann! Il ne cite pas Zeller, Vischer, Carrière, David Strauss! Il ne cite pas Mohl, Bluntschli et Gneist, Virchow et Helmholtz! Mais n'a-t-il pas oublié parmi les historiens Dahlmann, Waitz, Sybel, Duncker, Gregorovius, Reumont, Biedermann, Justi, Burckhardt; à côté des Grimm, Lachmann et Diez, Bopp, Schleicher, Max Müller, Steinthal, Otfried Müller? Et Karl Hillebrand que connaissent bien des Français, ne méritait-il pas une ligne au moins? [1]

P. 161. On saura gré à M. L. d'avoir consacré une demi-page aux romans de M. Ebers; mais il aurait fallu : 1° donner la date de la naissance de l'égyptologue (1er mars 1837); 2° placer *les Sœurs* après *Homo sum*, en 1880 et non en 1879; 3° citer *der Kaiser* (1881) et *die Frau Burgemeisterin* (1882).

P. 162. « Les histoires villageoises de Bitzius »; il fallait ajouter qu'Albert Bitzius — d'ailleurs Suisse de naissance — a signé toutes ses œuvres du nom de Jérémie Gotthelf.

P. 163. M. Lange oublie justement parmi les œuvres de Fritz Reuter celle qui nous intéresse le plus, *ut de Franzosentid,* traduite en 1880 par M. Zeys sous le titre *En l'année 1813.*

Ibid. Lire Marie *de* Nathusius et non « Marie Nathusius ».

P. 164. Annette de Droste-Hülshoff est morte, non en 1837, mais en en 1848 (le 24 mai) et Jordan est né en 1819 (le 8 février) et non en 1829.

---

1. Il faut bien se dire que la plupart de ceux qui lisent l'histoire d'une littérature étrangère courent aussitôt aux dernières pages et veulent connaître surtout le mouvement contemporain. C'est ce qu'a justement senti M. Jean Fleury (voir la dernière partie, si intéressante, si instructive pour les étrangers, de son *Histoire élémentaire de la littérature française*).

P. 165. Nicolas Becker, l'auteur du *Rhin allemand* est né, non en 1809, mais en 1810 (le 15 janvier).

Ibid. L'auteur de la *Wacht am Rhein* se nomme Max Schneckenburger et non Maurice Scheckenburger, et il eût fallu citer le nom du compositeur de ce chant national, Carl Wilhelm. Pourquoi ne pas ajouter que le *Rhin allemand* et la *Faction sur le Rhin* datent tous deux de 1840[1]?

Nous pensons que cette suite d'observations sera utile à M. L., qu'il en fera son profit pour une seconde édition, qu'il nous saura gré d'appeler son attention sur ses lacunes et ses fautes. Nous ne nions pas au reste la peine qu'il a prise et le difficile travail de condensation qu'impose la rédaction d'un manuel qui doit contenir tant de choses en si peu de pages. Ce tableau sommaire, comme le nomme M. Lange, est assez terne; il faut y faire en maint endroit des corrections et des retouches; malgré tout, il contribuera selon l'expression de l'auteur, à mieux faire connaître un peuple et un pays dont la connaissance importe à tant d'égards (p. 166).

A. CHUQUET.

CORRESPONDANCE

Lettre de M. Livet.

Je reçois aujourd'hui seulement communication d'un article de la *Revue critique d'histoire et de littérature*, où M. Gazier conteste les conclusions d'une note que j'ai publiée dans *le Temps* du 20 octobre dernier, pour prouver que « les comédiens ne sont pas excommuniés ».

Je remercie M. Gazier d'avoir donné son attention à mon article; je ne le remercie pas moins de la courtoisie de sa discussion : c'est un honneur et un plaisir d'avoir un contradicteur tel que lui.

Les objections de M. Gazier, pour être présentées en excellents termes, n'en sont pas moins formelles.

M. Gazier laisse de côté, pour aller droit au but, dit-il, les raisonnements plus ou moins spécieux que j'ai accumulés. — Il dit *spécieux*; je dis *probants* : ni lui ni moi ne pouvons décider entre nous : nos lecteurs seront nos juges.

---

1. Les fautes d'impression sont nombreuses : p. 38 Pey pour *Pey* et fur pour *für*; p. 40 Striker pour *Stricker*; p. 41 Ubelloch pour *Uebelloch*; p. 75 Juditenkirch pour *Judithenkirch*; p. 77 Zackariæ pour *Zachariæ*; p. 100 Tauentzien pour *Tauenzien*; p. 113 Museus pour *Musäus*; p. 138 Atlinghausen pour *Attinghausen*; p. 141 Atheneum pour *Athenaeum*; p. 146 Lutzow pour *Lützow*; p. 157 bemoste pour *bemooste*; p. 160 Hæuser pour *Haeusser*; Treitsckke pour *Treitschke*; Hedwig pour *Hedwige*; Sœkingen pour *Säckingen*; p. 163 Fany pour *Fanny* et Otilie pour *Ottilie*; p. 164 Hühlshoff pour *Hülshoff*, etc.

M. Gazier n'est pas surpris que les comédiens aient pu se confesser et faire baptiser leurs enfants; soit, ce sont là deux actes entre plusieurs autres que j'ai notés. Mais du mariage des comédiens entre eux devant l'église, mais des comédiens acceptés comme parrains, mais des comédiens admis à la communion pascale, que dit-il? Rien. Peut-il se refuser à y voir trois fois pour une [1] la preuve qu'ils n'étaient pas excommuniés? Or ce sont des faits incontestés que Molière, par exemple, s'est régulièrement et religieusement marié, qu'il a été plusieurs fois parrain, que sa femme a été plusieurs fois marraine, et qu'il a communié à Pâques de 1672.

M. Gazier me reproche de n'avoir pas consulté les rituels publiés « dans *tous* les diocèses », et en particulier le rituel de Paris. Il est vrai que je n'ai pas dit dans mon article tout ce que je pouvais dire, les raisons que j'avais données m'ayant paru suffisantes. Mais je connais le rituel de Paris, et j'en connais assez d'autres pour savoir que M. Gazier s'est trop avancé en présentant *tous* les rituels comme portant des dispositions identiques dans la question qui nous occupe; trop avancé aussi en disant qu'il s'est trouvé *un* rituel où les comédiens sont privés du viatique comme excommuniés : les rituels les plus sévères, — et notamment le rituel de Paris, — leur retirent cette faveur en qualité de pécheurs publics, ce qui est bien différent, le pécheur public étant simplement un pécheur comme M. Gazier ou moi, mais dont les péchés sont notoires sans qu'il les confesse, tandis que les miens et ceux de M. Gazier ne seront connus du prêtre que si lui et moi les confessons : lui et moi, *à priori*, sommes supposés sans péché : le pécheur public est reconnu avoir péché, mais n'est pas excommunié pour cela.

Que dit en effet le Rituel de Paris? « On se gardera surtout de conférer le Viatique à ceux qui sont indignes avec scandale d'autrui, tels sont les usuriers publics, les concubinaires, les comédiens, les criminels notoires, les (malades) excommuniés nominativement et nominativement dénoncés. » — Les usuriers, les comédiens, les criminels notoires forment une catégorie, la catégorie des indignes pour cause de scandale public, et les excommuniés nominativement en forment une autre. — Dans la première rentreront aussi, s'ils refusent de renoncer à leurs péchés, tous les pécheurs non publics, les adultères, les voleurs, etc., dont le péché ne sera connu que par leur confession, au lieu de l'être par la notoriété publique; mais seront-ils pour cela excommuniés? Nullement.

En matière si délicate, c'est peu de chose que l'opinion d'un laïc. Un théologien compétent qui se rangera du côté de M. Gazier ou du mien sera d'un poids décisif dans la balance, et, pour moi, je déclare que si le cardinal Gousset, dont l'autorité est acceptée par toute l'Église de France, a traité la question, je me soumettrai à sa décision. M. Gazier veut-il accepter cet arbitrage? — Je ne puis croire à son refus.

Ouvrons donc la *Théologie morale*. J'ai entre les mains la treizième édition, publiée en 1865, 2 vol. in-8° : c'est là que pourront être contrôlées mes citations.

T. I, p. 293. — « *Le spectacle par lui-même n'est point mauvais*; on ne peut donc le condamner d'une manière absolue; mais il est plus ou moins dangereux suivant les circonstances et l'objet des pièces qu'on y joue; on ne peut donc approuver ceux qui ont l'habitude de le fréquenter; on doit même l'interdire à toutes les personnes *pour lesquelles il devient une occasion prochaine de péché mortel* », et non aux autres, bien entendu.

« Le spectacle n'étant point mauvais de sa nature, la profession des acteurs et des actrices, quoique généralement dangereuse pour le salut, *ne doit pas être regardée*

1. M. L. fait erreur ici, j'ai dit en propres termes que les curés « consentaient à marier les comédiens. » — A. G.

comme une profession absolument mauvaise ». Mgr Gousset cite, à l'appui de cette déclaration, un grand nombre de textes : S. Thomas, S. Antoine, S. Alph. de Liguori, et S. François de Sales ; il ajoute :

« On voit que ces *Saints Docteurs ne croyaient point que les acteurs, les comédiens fussent excommuniés. Et effet, il n'existe aucune loi générale qui proscrive cette profession sous peine d'excommunication.* »

On a invoqué, pour soutenir la thèse de l'excommunication des comédiens, un canon du Concile d'Arles tenu en 314. Mais qui oserait dire que les théâtres de cette époque étaient comparables aux théâtres modernes ? Mgr Gousset, après avoir cité ce canon, ne lui donne d'autre importance que celle d'un règlement particulier, et fait précisément la distinction que nous venons de faire entre les spectacles de cette époque et les spectacles établis en France au moyen âge, avec les confrères de la Passion, et dans les temps modernes depuis Jodelle.

Au tome II du même ouvrage, p. 32, Mgr Gousset reprend la question et se demande « si on doit refuser les sacrements aux comédiens qui les demandent publiquement ? » — Suit une double réponse, au point de vue du fait, au point de vue de l'histoire.

Après avoir séparé les comédiens proprement dits, c'est à dire « les acteurs ou actrices qui jouent des rôles tant dans le comique que dans le tragique », des bateleurs, danseurs de corde, « en un mot des histrions », le savant cardinal est d'avis que les sacrements doivent être refusés à ces derniers, « à moins qu'ils n'aient renoncé ou ne déclarent publiquement renoncer à une profession justement flétrie par l'opinion publique »... — « Mais *en est-il de même de tous les comédiens ? Est-on tenu de les éloigner des sacrements par cela seul qu'ils sont comédiens ? Nous ne le pensons pas :* le Rituel romain ne les exclut pas des sacrements, et on les y admet généralement partout ailleurs qu'en France ». — Suit la liste d'un certain nombre de diocèses dont les rituels ne sont pas moins favorables que le Rituel romain à l'admission des comédiens aux sacrements : et ceci répond à l'assertion de M. Gazier appelant à son aide *tous* les rituels [1].

Si un certain nombre de diocèses admettent les comédiens, d'autres les repoussent donc ? Oui, « mais *ceux de nos rituels qui les excluent ne les excluent pas pour cause d'excommunication ; ils les excluent uniquement comme pécheurs publics ou comme infâmes. D'ailleurs le droit public n'excommunie point les comédiens* ».

Nous n'avons pas dit autre chose.

Reste la question de la sépulture des comédiens, en général, et de Molière en particulier.

Dans les diocèses où les comédiens étaient considérés comme des pécheurs publics, c'est-à-dire comme des pécheurs dont le péché était connu sans qu'ils s'en confessassent et par la seule notoriété de leur profession, si le comédien mourait sans s'être réconcilié, — je crois que c'est le terme théologique, — il était dans le cas de tout autre pécheur public qui mourait sans absolution. Mais, dans ces diocèses mêmes, s'il se confessait et se mettait dans les conditions voulues pour recevoir l'absolution, pécheur public ou pécheur privé, comédien ou adultère, son péché lui était remis ; il avait droit à la sépulture ecclésiastique, et même à la sépulture dans les églises, comme nous l'avons vu pour un grand nombre d'acteurs dont nous avons cité les noms.

Nous arrivons à Molière. Il est évident que Molière, frappé dans les circonstances que l'on sait, ne pouvait, au point de vue des règlements ecclésiastiques, être con-

1. Tous ceux des XVII[e] et XVIII[e] siècles ; et tous ceux de France, bien entendu.

sidéré autrement que comme un pécheur, — puisqu'il était comédien, — et un pécheur non réconcilié, puisqu'il était mort sans confession.

Une enquête, que l'on aurait peut-être faite, mais aussi que peut-être on n'aurait pas faite sans l'intervention du roi, apprit que Molière, si le temps lui avait manqué pour se confesser, en avait du moins manifesté l'intention; on put se rappeler que, l'année précédente, il avait communié dans son ancienne paroisse, ce qui témoignait de ses sentiments, et la sépulture ecclésiastique lui fut accordée.

L'enterrement dut se faire le soir et sans grande pompe : il est hors de doute que, si Molière avait pu être formellement absous, après confession, sa dépouille mortelle aurait reçu les mêmes honneurs que celle des autres comédiens que nous avons nommés. Son cas n'était pas absolument le même, et la différence dans les manifestations des derniers moments explique la différence des cérémonies qui suivirent : à moins qu'on ne veuille voir dans la réserve du clergé une mesure de prudence en présence de l'exaspération de la foule. — Si, à huit heures du soir, au mois de février, la veuve du grand poète eut à calmer, à beaux deniers comptants, l'effervescence de cinq à six mille personnes, combien plus terrible encore n'aurait pas été, à dix heures du matin, l'explosion populaire contre le mécréant que « le doigt de Dieu » venait de frapper d'une manière si soudaine et si terrible?

Je ne prends ici la défense ni du clergé ni du populaire, dont l'intolérance, plus superstitieuse que sainement religieuse, s'entretenait et s'exaltait réciproquement; je suis même fort à l'aise pour dire hautement que les évêques de certains diocèses avaient tort de considérer les comédiens comme pécheurs publics, puisque ces évêques étaient en désaccord avec beaucoup de leurs collègues dont la charité leur faisait un devoir d'imiter la tolérance, et avec le rituel romain qui a fini par avoir raison de ces divergences dans l'épiscopat et qui seul aujourd'hui est adopté dans tous nos diocèses.

Ce que j'ai voulu, c'est éclaircir, sans parti pris, sans opinion préconçue, un point d'histoire. Surtout à l'époque de la mort de Molière, il y a assez et de plus grandes fautes à relever contre l'intolérance du clergé, — les protestants en savent quelque chose, — sans lui intenter encore, sur ce point spécial, un procès mal justifié : avant de chercher à lui faire pièce, il faut savoir rendre hommage à la vérité.

Ch.-L. Livet.

La réponse qu'on vient de lire s'adressant aux lecteurs de la *Revue*, juges naturels de ces sortes de controverses, je crois ne devoir l'accompagner d'aucun commentaire; je rappellerai seulement que j'ai parlé des xviie et xviiie siècles, et non pas du nôtre, qui a vu tant de changements apportés par l'Eglise dans la discipline et ailleurs. En conséquence, l'autorité d'un cardinal qui écrit en 1865 me paraît nulle pour ce qui concerne l'année 1673; j'en crois plus volontiers le prélat qui écrivait en 1694 : « L'Eglise condamne les comédiens et croit par là défendre assez la comédie; la dé« cision en est précise dans les Rituels, la pratique en est constante; on prive des « sacrements, et à la vie et à la mort, ceux qui jouent la comédie, s'ils ne renon« cent à leur art; on les passe à la sainte table comme des pécheurs publics; on les « exclut des ordres sacrés comme des personnes infâmes; par une suite infaillible, « la sépulture ecclésiastique leur est déniée. » (Bossuet, *Maximes et réflexions sur la comédie*, XI.)

Qu'il y ait opposition absolue entre Bossuet, qui ne fut jamais cardinal, et Mgr Gousset, je n'en disconviens pas, mais, comme dit le poète :

Ce ne sont pas là mes affaires.

J'ajouterai aussi que, n'écrivant pas pour des théologiens, j'ai employé l'expression d'*excommunié* sans lui donner son véritable sens théologique; j'ai appelé et j'appelle encore ainsi tous ceux que l'Eglise prive des sacrements et de la sépulture ecclésiastique, mais j'accorde volontiers qu'ils ne sont pas *nominatim excommunicati*, comme feu le bon roi Robert, et qu'on peut, en conscience, souper avec eux.

A. Gazier.

CHRONIQUE

FRANCE. — La *Société des anciens textes français* vient de mettre en distribution deux nouveaux volumes : le t. VII des *Miracles de Nostre Dame*, qui termine cette précieuse collection de drames religieux du xive siècle, et le *Dit* de la *Panthère d'amours*, par Nicolas de Margival, poème allégorique des dernières années du xiiie siècle ou des premières années du xive dont l'auteur est connu par un autre opuscule. L'éditeur, M. H.-A. Todd, a fait usage des deux mss. connus, l'un à Paris, l'autre (venant de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés) à Saint-Pétersbourg. La Société publiera prochainement le t. II de la *Chronique du Mont Saint-Michel* (éditeur : M. S. Luce) et le recueil des anciennes versions de l'évangile de Nicodème (éditeurs : MM. G. Paris et A. Bos) qui est sous presse depuis bien des années.

— M. Clermont-Ganneau vient de faire paraître un cinquième fascicule de ses *Matériaux inédits pour servir à l'Histoire des Croisades* (Leroux, gr. in-8°, trois planches héliographiques). Ce fascicule, extrait des *Archives de l'Orient latin* (tome II), contient un nouveau groupe de monuments des Croisés recueillis en Terre-Sainte par M. Clermont-Ganneau au cours de la mission de 1881 : sept inscriptions et un fragment de bas-relief d'un fort beau style représentant l'entrée triomphale de Jésus monté sur l'ânesse. Trois des originaux ont été rapportés par lui au Louvre; dans le nombre, la pierre tombale de sire Gautier Meinne-Bœuf et de sa femme, Mme Alemanne avec les armoiries du chevalier et l'épitaphe, en français, des défunts, datée de l'an 1278. Les quatre premiers fascicules des *Matériaux inédits pour servir à l'histoire des Croisades* sont : I. *Inscriptions médiévales de Palestine*; — II. *La présentation du Christ au Temple (d'après un chapiteau provenant de Jérusalem)*; — III. *La Pierre de Bethphagé, fresques et inscriptions des Croisés*; — IV. *Une inscription arabe de Bosra relative aux Croisades.*

— La librairie Hachette vient de publier, dans sa collection d'éditions savantes, le *Jugurtha* de Salluste (*Œuvres de Salluste*, texte latin publié d'après les travaux les plus récents, avec un commentaire critique et explicatif, et une introduction. *Guerre de Jugurtha*, xi et 164 pp.) L'auteur de cette édition, Roger Lallier, collaborateur de notre revue, est mort le 29 juillet 1884, avant d'avoir vu paraître son œuvre; il avait achevé le commentaire et travaillait à l'introduction; on ne publie de cette introduction que le premier chapitre (comparaison des deux livres historiques qu'on a conservés de Salluste), mais ce chapitre forme un ensemble. Lallier, lisons-nous dans l'avant-propos, laisse à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un professeur solide et sérieux, d'un lettré délicat, d'un latiniste distingué, et cette édition ajoutera aux regrets qu'a causés sa perte.

— M. Cam. Jullian publie la première leçon, faite le 2 décembre 1884, de son

cours d'histoire et d'antiquités latines à la Faculté des lettres de Bordeaux; elle a pour titre *Causes et caractère de la guerre civile qui suivit la mort de Néron* (Bordeaux, Chollet. In-8º, 32 p.). Elle est fort instructive et on lit avec le plus vif intérêt ces pages où l'auteur recherche le caractère de la lutte engagée après Néron, démêle les divers éléments qui sont en conflit, expose clairement les causes qui entraînèrent les armées et les provinces à s'entredéchirer sans relâche pendant deux années.

— M. Ludovic Drapeyron a publié une brochure (Paris, Thorin, in-8º, 29 p.) intitulée *Les Carlovingiens en Limousin, transmission des institutions féodales à la partie ouest du massif central.* L'auteur s'est proposé de montrer le lien de l'histoire du Limousin et de l'histoire générale de la France durant l'époque carlovingienne. Son étude comprend trois parties : dans la première, le Limousin est le principal théâtre de la lutte de Waïffre et de Pépin le Bref; dans la seconde, au milieu des querelles des descendants de Charlemagne et des invasions normandes, le Limousin prend, comme le reste de la France, un autre aspect ; « c'est le moyen âge religieux qui s'annonce très distinctement ; » dans la troisième, le Limousin s'organise politiquement, et, s'il doit reconnaître l'autorité d'un suzerain, il a ses vicomtes héréditaires, ses seigneurs, ses évêques et ses abbés; on est en pleine féodalité.

— On trouvera dans le nº 7 du *Courrier de l'art* (13 février 1885) une partie de la leçon par laquelle M. Eugène Müntz a ouvert son cours à l'Ecole des beaux-arts ; cette leçon avait pour titre *l'esthétique, l'archéologie et l'histoire de l'art;* M. Müntz y définit l'esprit de l'enseignement auquel on doit aujourd'hui de voir l'histoire de l'art renouvelée et renaissante; l'esthétique qu'il recommande, est celle qui demande à l'artiste, avec les connaissances techniques les plus complètes, tout ce qui enflamme et tout ce qui élève; les premiers cours de M. Müntz seront consacrés à l'histoire de l'Ecole florentine.

— Le nº 6 de l'*Université* (5 février 1885) renferme également une partie de l'allocution prononcée par M. Hartwig Derenbourg à l'ouverture de son cours d'arabe à l'Ecole des hautes-études ; le professeur y donne le programme de son enseignement : « A l'Ecole des langues orientales nous continuerons à former des traducteurs et interprètes, des consuls; ici nous aspirons à former des philologues... A l'Ecole des langues orientales, depuis tantôt dix ans, j'expose la grammaire arabe, mais je me garde bien d'introduire les élèves dans le laboratoire où les résultats que je leur présente ont été obtenus. Une telle réserve serait déplacée à l'école des hautes-études : nous discuterons librement la valeur des procédés mis en œuvre, nous examinerons le plus ou moins de solidité des matériaux accumulés, nous chercherons à dégager les formations anciennes des éléments plus modernes, nous étudierons la phonétique, la morphologie, la syntaxe, le vocabulaire de l'arabe. » M. Derenbourg explique le livre de Sibawaihi.

— M. Frédéric Plessis a fait tirer à part (extrait du *Bulletin mensuel de la Faculté des lettres de Caen*), sous le titre *Un chapitre de métrique latine*, une étude sur *le pentamètre dactylique.* (Caen, Le Blanc-Hardel, in-8º, 12 p.)

— Nous recevons la première leçon du cours complémentaire de langue française dont M. Edouard Bourciez est chargé à la Faculté des lettres de Bordeaux ; elle est intitulée la *syntaxe de l'ancien français ;* le professeur veut, pendant l'année 1884-1885, « tracer la syntaxe de notre vieille langue, montrer sa formation lente et étudier le degré de perfection relative qu'elle a atteint pendant le xiiᵉ et le xiiiᵉ siècle ». (Bordeaux, Chollet, in-8º, 28 p.)

— Les quatre fascicules de novembre et décembre 1884 et de janvier et de février 1885 du *Bulletin mensuel de la Faculté des lettres de Poitiers* renferment, outre la chronique, une revue bibliographique où nous remarquons des comptes rendus

de M. Arren sur l'*Essai* de M. Chaignet *sur la psychologie d'Aristote* (nov. et déc. 1884), de M. Fr. Plessis sur la nouvelle traduction d'Euripide par Leconte de Lisle (déc. 1884), de M. Aulard sur l'influence du concile de Trente sur la littérature et les beaux-arts chez les peuples catholiques, de M. Dejob (déc. 1884), de M. Hild sur l'édition des *Adelphes* de M. Plessis (janv.) et la *phraséologie latine* de Meissner (févr.), de M. Bénard sur la *grammaire élémentaire de la vieille langue française* par M. Clédat, et l'étude de M. Jannettaz *Semo Sanctus Fidius;* 2° sous la rubrique *Cours, conférences, études diverses*, les art. suivants : Flammermont, *Négociations secrètes de Louis XVI et du baron de Breteuil avec la cour de Berlin* (d'après les « Secretissima sur les affaires de France », des archives de Berlin); 3° Ernault, *Etymologie du nom de Poitiers* (déc. 1884); Ducros, *Le Laocoon de Lessing et la critique contemporaine*, et Genevray, *Le portrait au* XVII[e] *siècle* (fév.); 4° des *Variétés :* Ernault, *l'ancien nom des Poitevins* (janv.) et *l'Inscription de Malaucène* (févr.)

ALLEMAGNE. — Vient de paraître : le cinquième volume de l'*Histoire universelle* de Ranke, sous le titre : *Die arabische Weltherrschaft und das Reich Karls des Grossen*. Première partie (Leipzig, Duncker und Humblot).

— La Société pour la littérature allemande *(Allgemeiner Verein für deutsche Literatur)* a publié une troisième édition des « *Vortraege und Aufsætze* » de M. H. de Sybel et un ouvrage couronné de M. Engelhaaf sur l'histoire de l'Allemagne au temps de la Réforme *(Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation)*.

— La douzième et dernière livraison (année 1884) de la revue dirigée par H. von Zwiedeneck-Südenhorst : *Zeitschrift für allgemeine Geschichte, Kultur- Literatur- und Kunstgeschichte* (Stuttgart, Cotta) renferme des articles sur la poste en Russie au XVII[e] et au XVIII[e] siècle (par M. Brückner), sur *G. F. Hændel et l'opéra à la cour de Halle sous le duc Auguste* (par M. Opel) et sur *Sir Philip Francis*, le prétendu auteur des lettres de Junius (par M. Müller).

— La collection Oncken *(Allgemeine Geschichte in Einzeldarstellungen*, Berlin, Grote) est parvenue aux quatre-vingt-onzième et quatre-vingt-douzième livraisons, qui contiennent : *Russland, Polen und Livland bis in's XVII Jahrhundert*, par Th. Schiemann.

— La collection des « *Geschichtschreiber der deutschen Vorzeit* », publiée par Pertz, Grimm, Lachmann, Ranke, Ritter, et continuée par M. Wattenbach (Leipzig, Duncker), vient d'arriver à sa soixante-treizième livraison : La guerre des Vandales par Procope *(Procop, Vandalenkrieg)*, traduite par M. D. Coste.

— M. H. Homberger publie une brochure sur le regretté *K. Hillebrand (Ein Nachruf*, Berlin, Meidinger).

— M. Suphan a fait paraître le VII[e] volume de son édition des *Œuvres complètes de Herder* à la librairie Weidmann, à Berlin.

— Le 4 janvier, le centième anniversaire de Jacob Grimm a été solennellement célébré à l'Académie royale de Berlin. Parmi les ouvrages qui ont paru à cette occasion on nous signale *J. und W. Grimm, Dahlmann und Gervinus* (VIII, 513 p. 8°), par M. Ippel (Berlin, Dümmler); Schœnbach, *Die Brüder Grimm, ein Gedenkblatt zum 4 Januar 1885* (Berlin, Dümmler, 60 p. 8°); *Die Lieder der alten Edda, deutsch durch die Brüder Grimm*, nouvelle édition par J. Hoffory.

— La livraison la plus récemment parue du *Deutsches Wœrterbuch* de Grimm (IV[e] vol., 1[re] partie, 11, 6) contient la suite de la lettre G, par M. Rud. Hildebrand, et va du mot *Gelüst* au mot *Gemüt*.

— Beaucoup d'ouvrages et de brochures nouvellement publiés en Allemagne s'occupent de la littérature française. La librairie Maske à Oppeln, qui s'en fait une spé-

cialité, donne au public une édition critique de la *Satyre Ménippée*, avec introduction, etc., par M. Frank, et le premier volume d'une *Biographie de Voltaire*, par M. Mahrenholtz (*Voltaire's Leben und Werke. Voltaire in seinem Vaterlande*, 1697-1750. VIII, 255 p. 8°). Un autre ouvrage sur Voltaire paraît en même temps à Fribourg, en Brisgau, *Voltaire, ein Charakterbild*, par M. Kreiten. M. Herting publie une étude sur la *versification de Jodelle* (Kiel, Lipsius, 52 p. 8°); M. Ricken, des Recherches sur *la versification de Corneille* (*Untersuchungen über die metrische Technik Corneille's und ihr Verhæltniss zu den Regeln der franzœsischen Verskunst*. (1re partie, 67 p. 8°, Berlin, Weidmann). M. Scola traite dans une brochure de 35 p. (Pilsen) des rapports du *Menteur* de Corneille et du *Bugiardo* de Goldoni avec la *Verdad sospechosa* d'Alarcon. M. Thor Sundby commence une consciencieuse étude sur *Pascal*, sa lutte contre les Jésuites et sa défense du christianisme dans la *Zeitschrift für neufranzœsische Sprache und Litteratur* de Kœrting und Koschwitz (VI, 5), et l'un des éditeurs de cette revue, M. G. Kœrting, publiera prochainement le troisième et dernier volume de son *Encyclopædie und Methodologie der Romanischen Philologie mit besonderer Berücksichtigung des Franzœsischen und Italienischen* (Heilbronn, Henninger).

— La librairie Veit, de Leipzig, annonce un *Grundriss zur Geschichte der franzœsischen Litteratur*, par M. K. Vollmœller, et un *Grundriss der deutschen Literaturgeschichte*, par M. Ph. Strauch.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 18 février 1885.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD

M. Rayet présente le moulage en plâtre d'une pierre gravée portant la signature d'Aspasios et représentant le buste d'Athéné Parthénos.

M. de Lasteyrie communique des photographies qu'il a reçues de M. Delort, professeur à Auxerre, et qui représentent des bijoux recueillis dans des sépultures burgondes découvertes à Auxerre; des fibules, des boucles d'oreilles d'un modèle particulier, une pierre antique sur laquelle on voit un personnage, vraisemblablement Silène armé d'un thyrse.

M. l'abbé Thédenat présente un fragment de vase de bronze, découvert par M. Bulliot au Mont Beuvray. On y reconnaît des traces de lettres burinées, d'une lecture difficile.

M. Mowat communique de la part de M. Taillebois : 1° l'empreinte d'un fragment de poterie pseudo-samienne, orné de sujets en relief avec une inscription; 2° l'empreinte d'un jeton trouvé entre Pau et Lescat, pesant 2 k 150 gr. et représentant un buste dans lequel M. Taillebois croit reconnaître Mithra. M. Saglio doute de cette attribution.

M. de Villefosse présente l'estampage d'une inscription découverte par M. Letaille à Makteur (Tunisie) et faisant connaître le nom d'un cinquième évêque de Mactaries Germanus.

M. Roman communique le texte d'une inscription gravée sur le tympan de la porte de l'église de Ville-Vieille en Queyras, détruite en 1574 pendant les guerres de religion. Elle contient un passage, *MISSAQUE SEPULTA*, qui donne lieu à des observations.

M. l'abbé Duchesne produit une liste des évêques francs qui assistèrent au concile romain de 769. Cette liste, plus correcte que celles qui avaient été publiées jusqu'ici, permet de reconnaître que l'évêque Bernwulf, de Wurzbourg, était déjà en fonction au temps du concile, et par conséquent que la vie de saint Boniface, par Willibald, dédiée à son prédécesseur Megingoz, a été écrite avant 769, moins de quinze ans après la mort du célèbre missionnaire.

Le Secrétaire,
E. Mowat.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 11 — 16 mars — 1885

39. — **Les Registres d'Innocent IV.** (Par M. E. BERGER). Tome I, chez Thorin. Paris, 1884.

Le premier volume des registres d'Innocent IV comprend les bulles des cinq premières années de son pontificat (1243-1248). Le talent de l'auteur de cette publication, les événements auxquels est resté attaché le nom du pape dont il a transcrit les actes, donnent un vif intérêt à un recueil où l'on suit, au jour le jour, pendant cinq ans, l'histoire de l'Europe. Ce recueil lui-même, nous l'avons presque tout entier. A part celui de la septième année, les registres d'Innocent IV nous sont tous parvenus. La Bibliothèque nationale possède le sixième, les autres se trouvent au Vatican et forment aujourd'hui trois volumes qui portent les n°s 21, 22 et 23 dans la collection générale des Registres.

M. E. Berger a tiré le meilleur parti de ces documents originaux. Il les a publiés tels qu'ils se sont présentés à lui, sans y mettre un ordre chronologique qu'ils ne lui donnaient pas. On sait, en effet, qu'à part une classe assez peu nombreuse de documents, les pièces émanées de la curie n'étaient pas enregistrées d'office. Les intéressés devaient demander eux-mêmes l'insertion et les lettres étaient transcrites suivant l'ordre dans lequel on les apportait au bureau du Registre. Entre deux lettres qui se suivent sur le registre, l'écart chronologique est souvent considérable. De plus, quand la chancellerie faisait plusieurs expéditions d'un même acte, le premier seul était intégralement transcrit, les autres étaient représentés par la formule « in eumdem modum » ; or, il pouvait se faire que la date de ces pièces identiques fût différente. Etablir dans de pareils cas une ordre chronologique eût été une innovation fort incommode. M. B. y a sagement renoncé. Il a préféré, en érudit scrupuleux, garder l'ordre du registre. Une table chronologique placée à la fin du dernier volume en fera disparaître les inconvénients.

Tous les documents transcrits sur le Registre n'ont pas été publiés in extenso. De très nombreuses lettres d'Innocent IV nous étaient déjà connues. Parmi ces dernières, la plupart sont signalées dans le recueil de Potthast. Quelques-unes ont été plus récemment publiées par M. Hau-

reau. M. E. B. n'a pas voulu encombrer son recueil de textes déjà connus. Il s'est borné à les rappeler par une courte analyse, la mention de l'adresse, des premiers mots et de la date. Il a voulu donner une grande place à l'inédit ; mais, là encore, il s'est restreint. Tous ces documents en effet sont de valeur bien inégale. Beaucoup d'actes gracieux sont conçus dans des termes identiques ; ils ont été seulement mentionnés dans le Recueil. En revanche, M. E. B. a donné de longs extraits ou une copie intégrale des lettres relatives aux affaires de l'Eglise ou aux événements politiques.

Nous n'insisterons pas sur l'Introduction très intéressante que M. B. a mise en tête de son recueil. C'est une étude très précise sur la diplomatique d'Innocent IV et qui complète heureusement la série des travaux publiés récemment en Allemagne sur les actes pontificaux du XIIe et du XIIIe siècle. Une des parties les plus importantes de cette étude porte sur les règles nouvelles établies dans la chancellerie romaine par les premiers successeurs d'Innocent III. Les changements diplomatiques ont beaucoup plus porté sur l'ordre même des transcriptions que sur la forme des actes transcrits. Entre les actes d'Innocent III et les actes d'Innocent IV les différences sont tout extérieures. Le format des registres est devenu plus haut et plus large, l'écriture plus élégante, les miniatures elles-mêmes ne présentent plus les mêmes caractères ; en réalité, la rédaction des actes pontificaux n'a pas changé. Les distinctions que M. Léopold Delisle avait établies dans les lettres d'Innocent III se retrouvent dans les lettres d'Innocent IV. Les actes pontificaux sont toujours divisés en privilèges et en lettres. Toutefois le privilège déjà très rare sous Innocent III l'est devenu beaucoup plus sous Innocent IV. La lettre ou petite bulle avec ses formes distinctes, lettre gracieuse ou mandement, lettre close ou lettre patente, est devenue depuis le XIIIe siècle d'un usage général. Jusqu'au XVe siècle, elle fut employée par les papes dans leurs rapports avec la chrétienté.

M. E. B. a signalé quelques actes d'Innocent IV qui restent en dehors des formes ordinaires. Ce sont d'abord des documents relatifs à des confirmations ou à des concessions de fiefs faites en Sicile par le Saint-Siège. Les condamnations solennelles portées contre Frédéric II ou ses partisans rappellent également en plus d'un point les Privilèges. La date de ces pièces est plus complète que celle des lettres ordinaires, la formule initiale, moins brève et plus solennelle. La collection de copies faite au concile de Lyon et connue sous le nom de Rouleaux de Cluny nous présente des actes ayant le même caractère. Ces documents d'ailleurs sont rares et leur forme solennelle s'explique surtout par les circonstances particulières où ils furent composés.

En définitive, les actes d'Innocent IV n'offrent pas de caractères paléographiques bien nouveaux. Mais sur l'ordre même des Registres les innovations de la chancellerie ont été beaucoup plus graves.

Sous Innocent III, à part le « Registrum super negotio Romani Im-

perii », tous les actes pontificaux sont confondus dans une même série. Les divisions du Registre se font par les années du pape, non par l'importance des pièces. Dans une même année, nous trouvons à côté de dispenses pour les mariages ou les ordinations, d'indulgences, de priviléges liturgiques, des bulles importantes pour l'histoire religieuse et politique de l'époque. Sous Grégoire IX déjà, la curie romaine avait réuni dans des appendices particuliers les actes relatifs aux affaires de France, à la lutte contre Frédéric II, à la convocation du Concile. Cette division, qui n'avait rien de régulier, devint d'un usage constant sous Innocent IV. Ce fut le chancelier Marin en 1244 qui la fixa. Les actes d'un intérêt général, enregistrés d'office, furent réunis dans un cahier spécial ajouté au Registre. Dès ce moment, une distinction s'établit entre les actes pontificaux. Les moins importants prirent le nom de lettres communes, les autres, celui de lettres curiales. Cette dernière classe de documents comprit les bulles relatives aux affaires générales de l'Eglise, aux ordres religieux, aux affaires politiques. Elle forma un recueil spécial annexé chaque année au recueil ordinaire.

Une deuxième distinction s'établit un peu plus tard entre les actes pontificaux. Un grand nombre de pièces insérées dans le recueil des lettres communes se rapportaient surtout à des collations de bénéfices ou de prébendes. On mit à part, dès les dernières années d'Innocent IV, un certain nombre de ces documents. M. E. B signale à la fin des années 8, 9, 10, 11, 12, des cahiers spéciaux qui contiennent ces actes gracieux du Saint-Siège. Cette nouvelle division connue, mais un peu plus tard, sous le nom de Beneficia, fut, comme la précédente, maintenue par les successeurs d'Innocent IV: on la retrouve sous Alexandre IV. Toutefois le classement des actes pontificaux comme les taxes de la chancellerie et le format des lettres ne fut bien établi que sous le pontificat de Jean XXII.

II

Tous les documents contenus dans le tome I des Registres sont d'un intérêt fort différent. Les analyser serait chose impossible, nous indiquerons fort brièvement les sujets auxquels ils se rapportent. En général, les lettres communes s'appliquent à des actes gracieux (indulgences, indults, provisions etc.), ou à des mandements. Quelques-unes ont trait à des élections épiscopales et à l'administration intérieure de l'Eglise; d'autres, mais en plus petit nombre, aux affaires politiques et religieuses du temps. Les curiales se rapportent surtout à la lutte contre Frédéric II, aux relations avec les princes chrétiens et infidèles; au gouvernement du domaine temporel, aux légations, à la répression des hérésies, à la Croisade. Nous trouvons également dans les curiales de la troisième et de la quatrième année des lettres relatives à la réforme des monastères, dans celle de la cinquième, une bulle très curieuse sur la falsification des lettres apostoliques (4086).

Les documents politiques contenus dans le Registre sont assurément les plus importants. Ils nous donnent d'abord de précieux détails sur la lutte de Frédéric II contre Innocent IV et sur la situation de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie, de 1243 à 1247. Je signale également les Lettres relatives aux affaires d'Orient, de Pologne, de Russie et de Prusse. En Orient, grâce aux croisades et à la chute de l'Empire grec, les papes depuis Innocent III, cherchèrent sans cesse à étendre leur influence. Innocent IV lui-même travaille encore à prolonger la lente agonie de l'Empire latin et à réunir les Eglises séparées. Plusieurs lettres du Registre concernent les missions de ses légats André et frère Laurent en Arménie et en Asie Mineure, confèrent des privilèges aux Eglises d'Orient et ordonnent des levées de subsides en faveur de l'Empereur de Constantinople. Au Nord, les efforts du Saint-Siège furent plus heureux. Depuis Innocent III la conquête chrétienne avançait toujours vers la Baltique. En 1244, le Pape avait créé un légat avec le titre d'archevêque de Prusse, Livonie et Esthonie. Il soumit à sa juridiction les évêchés créés dans ces provinces par Grégoire IX. En 1247, au moment des troubles de Pologne, il envoya dans ce pays Jacques, archidiacre de Liège. Plusieurs bulles se rapportent à cette importante mission qui pacifia la Pologne et amena, en 1249, l'organisation religieuse et politique de la Prusse. D'autres bulles enfin nous renseignent sur les rapports d'Innocent IV et du prince russe de Gallicie, Daniel, qui, pour lutter contre les Tartares, se rapprocha de la cour de Rome. Le pape créa des évêques dans ses états, reçut la soumission des autres et la réunion des deux églises fut un instant accomplie.

Un grand nombre de lettres sont relatives à la croisade de Saint-Louis. Beaucoup sont inédites et les renseignements qu'elles nous donnent sur les préparatifs de l'expédition offrent un grand intérêt. On les trouvera surtout dans le Registre de la cinquième année. Elles nous montrent les efforts du Pape pour faire réussir la croisade. Levée de décimes en faveur du roi, dons aux seigneurs qui prennent la croix, pressants appels en Hollande, en Angleterre, en Norvège, Innocent IV met tout en œuvre. La croisade partit, le plus grand nombre des croisés ne partit pas. A vrai dire, nous trouvons dans les lettres mêmes du Pape l'explication de cet insuccès. Presques toutes sont des refus d'exemptions. Les évêques, les clercs comme les seigneurs se rachètent de leur vœu; quelques-uns, comme l'archevêque de Narbonne et ses suffragants, refusent de payer les décimes. L'esprit de la croisade s'en va. Elle n'est plus qu'une guerre féodale, qu'une chevauchée de chevaliers conduite par le plus grand des rois chevaliers. Sans le savoir, la papauté elle-même a contribué à son insuccès. Si nous voyons le Pape refuser des exemptions en France, il en accorde sur le Rhin, en Allemagne, et à quelles conditions? C'est que les croisés s'armeront contre Frédéric II. Bien plus, le Pape qui a excité les croisés de Hollande à partir pour l'Orient, les autorise à marcher contre l'Empereur. Leur choix ne fut

pas douteux. C'est qu'à ce moment la chute de Frédéric II est la grande préoccupation d'Innocent IV, celle qui se trouve dans toutes les lettres de son Registre.

J'insisterai en terminant, sur les bulles relatives à l'administration et au gouvernement de l'Eglise. Ce sont les moins étudiées jusqu'ici et cependant, pour l'histoire des institutions ecclésiastiques, leur importance est grande. Presque toutes se rapportent à des collations de bénéfices. Certes, avec ces seuls documents, il serait facile de faire l'histoire de la propriété ecclésiastique et, par là, du pouvoir pontifical au XIII[e] siècle. La politique des papes envers l'Église fut en effet, depuis Grégoire VII surtout, ce qu'était la politique de nos rois envers la féodalité. Les uns et les autres s'affermirent par des conquêtes territoriales, la Royauté, en rattachant directement des terres ou des seigneurs à la Couronne, le Saint-Siège en étendant ses droits de collation sur les terres d'Eglise et en disposant des bénéfices avec les dignités. Engagés depuis le XI[e] siècle dans une lutte sans merci contre le patronat seigneurial et les investitures laïques, les papes se virent, par la force même des choses, obligés d'intervenir dans les collations des bénéfices et des prébendes. Ils retirèrent peu à peu aux laïques le droit de présentation, puis, pour assurer contre eux l'indépendance des clercs, ils cherchèrent à se l'attribuer. C'est au nom de la liberté de l'Eglise qu'ils commencèrent à l'asservir. Déjà nous voyons Innocent II, Adrien IV, Alexandre III recommander des candidats. Depuis Célestin III, l'investiture pontificale devint obligatoire pour tout nouveau titulaire sous peine des censures ecclésiastiques. Au XIII[e] siècle, dans beaucoup de bénéfices, le Saint-Siège nomme directement ; dans tous, il a le droit de faire pourvoir ceux qu'il désigne. Aussi, le nombre des mandements laissés par Innocent III est-il déjà considérable. Ceux d'Innocent IV sont plus nombreux encore; ils forment la majeure partie de son Registre. Il ne faut pas oublier en effet que la Papauté, dans sa lutte contre Frédéric II, tira une grande force des droits que l'Eglise lui avait reconnus sur les bénéfices. Presque toutes les provisions signalées dans le Registre sont faites sur le Rhin, en Allemagne, en Suisse, en Italie, et le Pape les accorde à ses partisans ou sur la demande de ses partisans.

Ce pouvoir si grand du Saint-Siège lui permit d'intervenir sans cesse dans les élections des évêques ou l'administration des diocèses. Déjà Innocent III avait déclaré que, si les chapitres n'avaient pas élu un candidat dans un temps déterminé, le Pape pourrait désigner le titulaire. Innocent IV nomme directement à un très grand nombre d'évêchés vacants. Nous le voyons placer des moines dans les évêchés. En 1244, il nomme à Plaisance un de ses chapelains, à Bologne, son vice-chancelier Ricanati, à Assise, en 1247, un de ses chapelains. En 1246, au plus fort de la lutte contre Frédéric II, il mande à son légat en Allemagne de conférer un évêché au neveu de l'archevêque de Mayence, son dévoué partisan. Enfin une constitution de 1249 établit qu'aucune provision en

peut se faire en Allemagne sans la permission expresse du Pape.

Sans doute, ces prétentions de la Curie romaine ne furent pas acceptées de tous. Déjà se font entendre bien des protestations dont le Registre d'Innocent IV nous a gardé le souvenir. Je signale, par exemple, les bulles 3735-3764 sur la constitution des chanoines de Milan et de Mantoue, les bulles 3071-3321 et beaucoup d'autres dans lesquelles le Pape supprime en faveur d'une église ou d'un monastère l'abus des expectatives. Un grand nombre d'évêques, de chapitres, d'abbés font reconnaître par le Pape les privilèges de leurs églises et leur droit de collation. Au concile de Lyon en 1245, nous voyons les évêques anglais protester au nom de l'église d'Angleterre contre l'intervention oppressive de la Papauté dans les provisions ecclésiastiques. Ces mesures restèrent isolées. Les papes signaient les privilèges et ne les respectaient pas toujours : on en a la preuve dans le nombre même d'indults que se fait donner une même église. L'abus des collations pontificales ira en grandissant, depuis Innocent IV jusqu'au jour où ces désordres provoqueront la grande réaction des conciles du xve siècle.

J'ai tenu à insister sur la nature de ces documents : ils peuvent devenir le sujet d'études curieuses et nouvelles : à ce point de vue, la publication de M. E. Berger ne saurait mériter trop d'éloges. L'histoire du Saint-Siège est dans les archives du Vatican. La collection est assez riche pour que les membres de notre Ecole de Rome ne se lassent pas d'y puiser et d'en tirer d'intéressantes publications et d'utiles études.

I. L.

---

40. — Dr. Martin LUTHER's **Briefwechsel.** Bearbeitet und mit Erlæuterungen versehen von E. L. ENDERS. Erster Band. Briefe vom Jahre 1507 bis Mærz 1519. Frankfurt am Main, Schriften-Niederlage des Evangelischen Vereins, 1884. Pet. in-8, XIV et 494 p.

Il faudra attendre encore bien des années jusqu'à ce que la magistrale édition critique de Luther, dirigée par Knaake, et dont le premier volume a paru en 1883 (*Dr. Martin Luthers Werke. Kritische Gesammtausgabe. Band I.* Weimar, Böhlau, 1883, gr. 8°, XXIV et 710 p., 18 mark), nous donne, après toutes les œuvres se suivant par ordre chronologique, la correspondance qui doit la terminer. En outre, son prix élevé n'en permettra pas l'accès à chacun, plus d'une bibliothèque publique même devant y regarder à deux fois avant de souscrire à une publication qui comptera environ trente-cinq volumes, à 20 ou 25 fr. chacun, et dont aucun ne se vendra séparément. Aussi est-il heureux que l'on puisse recourir à l'édition dite d'Erlangen et Francfort, commencée dès 1826 par Irmischer, etc., et dont quelques parties importantes, les sermons et les écrits relatifs à l'histoire de la réformation ont paru ces dernières années en seconde édition très améliorée, grâce

aux soins de Enders. Une brochure publiée l'année dernière, à l'occasion du quatre-centième anniversaire de la naissance de Luther, par l'éditeur actuel de cette édition, joint à l'examen de toutes les éditions antérieures des œuvres complètes du réformateur la description détaillée de celle dont nous parlons et l'indication du contenu de chaque volume. (*Die Erlangen-Frankfurter Gesammtausgabe von Dr. Martin Luther's Werken im Jubeljahr*. Frankfurt a. M., Schriftenniederlage des Evangel. Vereins, 1883. 8°, XVI et 48 p., 0,50 M.) — Cette édition se divise en deux séries : l'une, comprenant les œuvres allemandes, est achevée en 67 volumes petit in-octavo (1826-57; t. I-XX reproduits en sec. éd. 1862-81; de même en 1883 les t. XXIV et XXV, que le t. XXVI doit suivre prochainement); l'autre, les œuvres latines, n'est pas encore terminée; 33 volumes en ont paru, de 1829 à 1873; une douzaine de volumes est encore attendue. Il manquait entre autres à cette série les lettres latines, comme contre-partie des lettres allemandes, qui sont publiées depuis 1853-54 et forment quatre volumes (LIII à LVI) de la première série. Ces quatre volumes renferment 885 lettres (sans compter les nos employés à double ou à triple), dont 131 non comprises dans l'éditien de Wette. — Préparant depuis des années la publication des lettres latines, M. Enders a été amené à élargir peu à peu son plan d'une manière très heureuse : d'une part, en accompagnant les lettres de nombreuses notes fort utiles et de renvois aux principaux ouvrages récents sur Luther et son époque; d'autre part, en joignant aux lettres de Luther celles de ses correspondants et même d'autres lettres contemporaines qui ne lui sont pas adressées, mais le touchent de près; enfin en enregistrant à leur date, par des sommaires annotés, les lettres allemandes publiées dans les quatre volumes dont nous avons parlé, et en imprimant au milieu des lettres latines les lettres allemandes retrouvées depuis. Comme les lettres allemandes se vendent à part (les 4 volumes ensemble pour 8 mark), aussi bien que la nouvelle publication, qui doit former six volumes (au prix de 3 mark le volume pour les souscripteurs), on peut espérer d'avoir bientôt, et à un prix très modique, une édition complète de la correspondance de Luther, mise au niveau des recherches des cinquante dernières années. Et réellement, cela était nécessaire : depuis la publication des lettres de Luther par de Wette (Berlin, 1825-28, 5 vol. 8°, renfermant 2324 lettres), publication si utile à son moment tout en laissant beaucoup à désirer sous le rapport de l'exactitude et par la rareté des notes, Seidemann y avait joint un sixième volume (Berlin, 1858), et les vingt-cinq dernières années avaient fourni un contingent considérable de suppléments; les uns, réunis en volume par le même Seidemann (*Lutherbriefe*. Dresden, 1859), par Burkhardt (*Luther's Briefwechsel*. Leipzig, 1866. 8°, x et 524 p.), par Kolde (*Analecta Lutherana*. Gotha, 1883. 8°, XVI et 479 p.); les autres, sous forme de contributions de détail, mais fort nombreuses, dispersées dans des revues, dissertations et livres de toute sorte, en particulier,

d'importantes trouvailles dues à Charles et Guillaume Krafft; en un mot c'est un labyrinthe dans lequel les plus compétents mêmes ne se retrouvent plus. — Grâce à M. Enders ce chaos va se débrouiller; il s'est tenu au courant de tout ce qui a été publié depuis un demi-siècle et peut promettre déjà à l'heure qu'il est une augmentation de trois à quatre cents pièces sur les recueils réunis de de Wette, Seidemann et Burkhardt. Il a revu sur les originaux, ou, à leur défaut, sur les copies les plus authentiques, la plupart des lettres; il indique pour chacune d'elles l'endroit où elle se trouve en manuscrit, ainsi que les ouvrages dans lesquels elle a déjà été imprimée; il marque les variantes, s'il y a lieu, et enfin il les annote brièvement mais d'une manière très pratique. Le premier volume contient les lettres de 1507 à mars 1519, en 168 numéros, y compris les numéros de renvoi aux lettres allemandes, dont quelques-unes sont reproduites plus correctement. Nous espérons que les volumes suivants paraîtront à bref délai. B.

---

41. — **Fac-simile** du sermon sur le Jugement dernier de Bossuet..... Fac-simile de deux plans de sermons de.... saint Vincent de Paul et saint François de Sales... précédés d'une étude sur ce sermon, et sur un exorde que les éditeurs placent à la suite de ce sermon, par J. E. Choussy. Société générale de librairie catholique, V. Palmé, Paris et Bruxelles, 1884. Pet. in-4.

Les éditions de Bossuet donnent trois sermons pour le premier dimanche de l'Avent : deux d'entre eux seulement se trouvent en manuscrit à la Bibliothèque nationale. L'original autographe de celui de ces trois sermons qu'on appelle communément le sermon sur le Jugement dernier et qu'on range le second dans les éditions (édition des Bénédictins, t. IV, p. 134 sqq.; édition de Versailles, t. XI, p. 179; édition Lachat, t. VIII, p. 117) fait partie d'une collection particulière. Le possesseur de ce précieux manuscrit, M. J. Choussy, vient d'avoir l'heureuse idée d'en publier un fac-similé.

Cette publication est intéressante à plusieurs égards. Tout d'abord elle nous permet de faire au texte même du discours de Bossuet plusieurs modifications dont quelques-unes ne manquent pas d'importance. En collationnant avec l'original publié par M. C. le texte donné par dom Déforis, et reproduit, d'après lui, par les éditeurs suivants, il est aisé de constater que les Bénédictins, malgré leur admirable clairvoyance et leur exactitude habituelle, ont laissé échapper un certain nombre d'erreurs.

Nous ne relèverons pas ici de nombreuses variantes (nous en avons compté une trentaine), négligées par Déforis sans qu'on en voie bien la raison, puisqu'il en imprimait un grand nombre d'autres, ni plus ni moins intéressantes. Ces variantes, une édition critique devrait les reproduire au complet; on tiendrait compte, pour les déterminer avec le plus de certitude possible, des règles de lecture établies d'une façon si

raisonnable et si précise par M. Gandar dans la préface de son édition de *Sermons choisis de la jeunesse de Bossuet* (1867.)

Nous nous bornerons à signaler les principales corrections au texte, et les plus certaines, que l'autographe de M. C. nous donne lieu de faire.

Déf. (nous désignons ainsi l'édition des Bénédictins), t. IV, p. 135 : à ce dernier jugement qui nous est proposé dans notre Evangile. — Fac-similé C., p. 3 : ces trois derniers mots, *dans notre Evangile,* ne sont point dans le manuscrit autographe.

Déf., p. 137 : à droite et à gauche. — Fac-similé C., p. 10 : *à droit*, qu'il faut conserver dans le texte; cette orthographe était alors correcte. (Voir le dictionnaire de Richelet et un autre exemple dans le sermon de Bossuet sur la Vigilance, publié dans le *Choix de sermons*, de M. Gazier, p. 330.)

Déf., p. 139 : Si accommodants, si souples et si adroits. — Fac-similé C., p. 13 : *Si accommodans et si souples et si adroits*. Peut-être même faut-il lire seulement : *Si accommodans et si souples*, ou plutôt *si accommodans et si adroits*, et rejeter dans les variantes l'un de ces trois adjectifs.

Déf., p. 139 : Sur votre face confuse. — Fac-similé C., p. 14 : *confuse* est souligné, ce qui le plus souvent, chez Bossuet, signifie *supprimé* ou *à supprimer*. C'est du reste la règle que Déforis applique presque toujours en pareil cas.

Déf., p. 139 : Ainsi viendront rougir devant Jésus-Christ tous ces trompeurs vainement fardés; ils viendront, dis-je, rougir, non seulement de leur crime caché... — Fac-similé C., p. 14 : *devant Jésus-Christ tous,* trois mots soulignés, de même qu'à la ligne suivante le mot *publics* que Déforis supprime avec raison, et de même aussi que le membre de phrase : *ils viendront, dis-je, rougir*. Le texte doit donc être restitué ainsi qu'il suit : Ainsi viendront rougir ces hommes vainement fardés, non seulement de leur crime caché, etc.

Déf., p. 139 : pour la faire servir de prétexte, de montre et de parade. Cette accumulation de substantifs à peu près synonymes n'est guère dans les habitudes de Bossuet. Aussi bien voyons-nous en examinant de près le fac-similé C., p. 14, qu'il a écrit d'abord *prétexte*, puis audessus *couverture* qu'il barre, puis au-dessous *montre (monstre)*, et, encore au-dessous *parade*, sans relier ces mots entre eux par la particule *de*, que Déforis ajoute gratuitement. C'est ici qu'il y a lieu, comme le recommande M. Gandar, « de donner la préférence à l'expression qui s'est trouvée la dernière sous la plume de l'orateur [1]. » La leçon la plus probable est donc : « pour la faire servir de parade. »

Déf., p. 139 : Et vous, soyez aussi confus et portez votre ignominie. — Fac-similé C., p. 14 : *Soyez confus, ô pécheurs, et portez votre igno-*

1. Avertissement de l'édition déjà citée, p. xv.

minie. — Bossuet ayant traduit lui-même la citation de l'Ecriture, il est inutile de substituer à la sienne une autre traduction, fût-elle même plus exacte.

Déf., p. 141 : et celui que vous découvriez de loin tout entier, vous le perdez tout à coup. — Fac-similé C., p. 17 : *et lui que vous découvriez de loin*, etc.

Déf., p. 141 : toutes ses menées. — Le fac-similé C., p. 17, nous montre ce mot fortement souligné. Il est donc probable que Bossuet n'en était pas satisfait. *Menées* se trouve pourtant dans les dictionnaires du XVII[e] siècle, avec le sens que Bossuet lui donne ici, d'intrigues clandestines et de conspirations criminelles. Il est vrai de dire, d'autre part, que nous rencontrons rarement ce mot dans les classiques du XVII[e] siècle : une fois dans Malherbe, deux fois dans La Rochefoucauld, et pas du tout dans Corneille, du moins d'après les Lexiques de ces auteurs.

Déf., p. 141 : Ils se cachent, s'ils peuvent, comme fit Adam, et s'ils ne peuvent pas, etc. — Le fac-similé C., p. 18, ne nous autorise pas à supprimer, après *Adam*, les mots suivants : *dans le plus épais de la forêt*, mots que Déforis a cru pouvoir retrancher, sans doute parce qu'ils se retrouvent deux lignes plus bas.

Déf., p. 141 : Et s'ils ne peuvent pas se cacher. — Fac-similé C., p. 18 : *et s'ils ne peuvent se cacher*.

Déf., p. 142 : Et adorent le vain fantôme. — Fac-similé C., p. 19 : *et adorent eux-mêmes le vain fantôme*.

Déf., p. 142 : le vain fantôme qu'ils ont supposé pour tromper le monde. — Le mot *supposé* est souligné comme tout à l'heure *menées*. sans que Bossuet, ici encore, mette rien à la place. — L'emploi de *supposer* dans son sens étymologique (mettre à la place de) est rare au XVII[e] siècle. (On en cite deux exemples : La Fontaine, *Fables*, X, 1, vers 74, et Corneille, avertissement de *Rodogune*.)

Déf., 143 : Plusieurs s'éveilleront. — Fac-similé C., p. 22 : *Quelques-uns s'éveilleront*.

Déf., p. 143 : Ceux qui s'étaient appuyés sur des conseils accommodants et sur des condescendances flatteuses. — Fac-similé C., p. 22 : tous ces mots, depuis *qui* jusqu'à *flatteuses*, sont soulignés, c'est-à-dire qu'ils sont probablement à supprimer. — Notons du reste qu'un peu plus loin (fac-similé, p. 23), Bossuet trace en marge des dix dernières lignes du paragraphe un trait vertical, signe dont il marque souvent les développements qu'il se propose d'abréger.

Déf., p. 143 : S'éveilleront tout à coup à leur honte. — Fac-similé C., p. 22-23 : *tout à coup*, souligné, doit disparaître du texte ; il n'est pas d'ailleurs dans le latin que Bossuet traduit.

Déf., p. 144 : Comme dit Julien Pomère. — Fac-similé C., p. 26 : *comme dit Prosper l'Africain*. — La pensée que cite Bossuet, est en effet de Julien Pomère, mais il convient, en pareil cas, de laisser subsis-

ter le texte et de ne corriger l'erreur que par une note. Ajoutons qu'une indication marginale de Bossuet, que Déforis a tort de reproduire seulement en abrégé, nous montre d'où vient cette inexactitude. Cette indication est ainsi conçue : *ap. Jon. Aurel. de inst. laic. lib. 3, c. 17. Spicileg. tom. I.*, c'est-à-dire, *apud Jonam Aurelianensem, de institutione laicali, lib. 3, cap. 17*, dans le tome Ier du Spicilège de dom Luc d'Achery. C'est en effet à Prosper que Jonas d'Orléans attribue le *De vita contemplativa* cité par Bossuet, mais à tort : ce traité est de Julien Pomère, comme l'avait démontré depuis longtemps déjà le P. Sirmond. Bossuet ne s'est plus rappelé qu'à la page 11 du tome Ier de son Spicilège, dom Luc d'Achery avertit par une note de l'erreur de Jonas d'Orléans et nomme le véritable auteur, Julien Pomère.

C'est probablement aussi par inadvertance que Bossuet appelle le Prosper qu'il cite « Prosper l'*Africain* ». C'est à Prosper l'Aquitain qu'on attribuait le Traité de la Vie contemplative. — On sait, du reste, que les différents auteurs chrétiens qui ont porté le nom de Prosper ont pu être souvent confondus.

Déf., p. 145 : Tous, disait-il, seront confus. — Fac-similé C., p. 27 : *Tous seront confus, dit-il.*

Déf., p. 146 : Que Dieu et ses serviteurs. — Fac-similé C., p. 29 : *Que lui et ses serviteurs.*

Déf., p. 146 : *qu'il leur insultera*. Le fac-similé C., p. 29, nous montre ces trois mots soulignés. Le scrupule de Bossuet a pu porter ici, soit sur l'emploi du mot *insulter*, soit sur la nature de son complément. Si Bossuet, en 1665, a hésité devant *insulter*, comme devant un néologisme, on peut trouver qu'il poussait dans ce cas le purisme un peu loin. En 1647, Vaugelas avertissait sans doute que ce mot était « fort nouveau », mais déjà cependant il déclarait qu'étant « excellent pour exprimer ce qu'il signifie » il passerait « d'ici à quelques années pour un nom de la vieille marque. » En 1687, Thomas Corneille constate qu'*insulter* est « généralement reçu, » et Furetière, Richelet, l'Académie l'admettent, sans observation, dans leurs dictionnaires. — Quant au complément, direct ou indirect, du verbe *insulter*, si c'est cette question qui a embarrassé Bossuet, l'incertitude sur ce point était plus justifiée, comme nous pouvons le voir, par les Dictionnaires du temps et par les *Remarqnes nouvelles* du P. Bouhours (1691); les cas où il faut user de l'accusatif ou du datif n'étaient point très nettement distingués.

Déf., p. 146 : cette juste et inévitable insulte. — Fac-similé C., p. 30 : *ce juste et inévitable insulte*. Cf. *ibid.*, p. 31 : *un insulte public*; p. 32 : *les insultes sanglants*. — Le genre de ce mot était alors douteux : le père Bouhours, l'Académie, Boileau le faisaient masculin; Ménage, Thomas Corneille, Richelet, féminin.

Déf., p. 146 : ... S'ils ne la faisaient jouir, dit Tertullien (en parlant de l'intempérance des pécheurs) de toute la lumière du jour et de tout

le témoignage du ciel : *delicta vestra et loco omni et luce omni et universa cœli conscientia fruuntur.* — Tout ce passage est très nettement effacé dans le ms, comme le montre le fac-similé C., p. 30. Les Bénédictins le trouvaient sans doute digne d'être conservé, mais il faut se résigner à sacrifier ce que Bossuet a évidemment rejeté lui-même.

Déf., p. 147 : A qui la pudeur même semble une faiblesse indigne d'eux. — L'aspect du ms (fac-similé C., p. 31) paraît indiquer qu'il faudrait supprimer *indigne d'eux* qui, en effet, n'est pas très nécessaire après *faiblesse*.

Déf., p. 148 : O mes frères, que la teinture de cette honte. — Fac-similé C., p. 33 : le mot *teinture* est souligné. Bossuet hésite à l'employer dans son sens technique et familier. On ne trouverait probablement pas d'autre exemple de cette hardiesse que dans un vers du Cid (III, sc. 4).

Déf., p. 148 : A Votre Majesté. Comme le fait justement remarquer M. C., le ms porte (fac-similé, p. 34), sous une forme abrégée : *à Vos Majestés*.

En même temps qu'elle nous fournit ces corrections au texte du discours, la publication de M. C. rectifie encore une erreur commise, on ne sait comment, par les premiers éditeurs, sur la date de ce sermon : ils l'ont daté de 1669, or 1665 est très lisible sur la page d'enveloppe (fac-similé C., p. 1.) Cette rectification nous amène à changer dès lors tout l'ordre des sermons de Bossuet pour le premier dimanche de l'Avent. Admettant, sur la foi de dom Déforis, que le sermon sur le Jugement dernier *(Tunc videbunt)* était de 1669, on en avait conclu, d'après le nombre des Avents prêchés par Bossuet à Paris, que le sermon (pour le même dimanche) dont le texte est *Hora est jam nos de somno surgere* et qu'on intitule quelquefois sermon sur la Vigilance, — était de 1665. C'est le contraire qui est vrai. Il ne peut y avoir de doute sur la date du ms C., et, au besoin, la comparaison, pour l'écriture, du fac-similé que nous avons sous les yeux avec les sermons de 1669 et de 1665 conservés à la Bibliothèque nationale, confirmerait l'exactitude de la date de 1665. — Voilà donc encore un exemple prouvant combien il sera hasardeux d'affirmer quoi que ce soit sur l'histoire du développement oratoire de Bossuet, ou sur l'histoire de sa langue, tant qu'on n'aura point une édition critique de tous les sermons.

Au fac-similé du sermon sur le Jugement dernier, M. C. a joint : 1° une page de textes de l'Ecriture, relatifs à l'ensemble du discours et accompagnés d'essais de traduction ; cet appendice au sermon, qui permet de saisir sur le vif le procédé intime du travail de Bossuet, avait été omis par les Bénédictins et ne figure pas, par conséquent, dans les éditions subséquentes;

2° Un exorde isolé, que les éditeurs rangent à la suite du sermon *Tunc videbunt*.

Cet exorde, selon M. C., n'appartient pas à Bossuet ; tout le lui

prouve, l'écriture, le style, la terminaison insolite d'un nom propre (*Philippus* au lieu de Philippe), la présence de corrections interlinéaires de la main de Bossuet tandis que le texte du fragment n'est pas écrit par lui, et enfin ce fait qu'aucun éditeur de Bossuet n'a pu rattacher à un corps de sermon ce morceau isolé. M. C. suppose donc que l'on se trouve ici en présence d'un fragment composé et écrit par une autre personne, qui l'aurait envoyé à Bossuet pour le revoir. (Introduction, p. VI-XV.)

L'hypothèse de M. C. est ingénieuse, mais les raisons dont il l'appuie ne nous paraissent pas décisives. Le style, d'abord, n'est pas tellement différent de celui de Bossuet; — l'orthographe latine du mot *Philippus* ne nous étonnerait guère dans un écrit qui pourrait être de la jeunesse de Bossuet, et d'une époque où, conservant assez souvent aux noms propres leur forme ancienne, il écrivait par exemple *Tertullian*. D'autre part, si cet exorde n'a pu être relié encore à aucun sermon, c'est peut-être qu'il appartenait, soit à un sermon perdu, soit à un sermon dont le reste ne fut point écrit. Pour ce qui est enfin de l'écriture, il ne paraît pas en effet que ce soit celle de Bossuet, mais quand on en serait parfaitement sûr, ne pourrait-on pas supposer avec vraisemblance que nous avons ici la rédaction d'un exorde de Bossuet, faite soit de mémoire par un de ses auditeurs, soit par un de ses amis sous sa dictée, et qui, ensuite, aurait été soumise à ses corrections? — Il faudrait, à notre avis, plus de preuves que M. C. n'en donne pour retrancher définitivement cette page des éditions. Au reste, il n'y a pas grand inconvénient à l'y laisser; si elle n'appartient point à Bossuet, elle n'est pas toutefois de nature à déparer le recueil où, selon M. C., elle se serait indûment glissée.

M. C. nous donne encore dans la même brochure deux autres fac-similés intéressants, empruntés également à sa collection. Ce sont deux plans de sermons, autographes, de saint Vincent de Paul et de saint François de Sales. Il existe fort peu, comme on sait, de manuscrits de ces deux saints, du premier surtout. Le plan de saint Vincent de Paul que M. Choussy publie porte la date de 1645. Celui de saint François de Sales n'est pas daté; il est rédigé tout en latin.

A. Rébelliau.

---

42. — **Vico** by Robert Flint, professor in the University of Edinburgh, corresponding member of the Institute of France, etc. W. Blackwood and sons. Edinb. and London, 1884, in-12, 232 p.

Ce petit volume, signé d'un nom bien connu chez nous, est le neuvième d'une collection de biographies des philosophes les plus célèbres, qui mérite d'être aussi bien accueillie en France, qu'elle l'a été en Angleterre. Ç'a été une heureuse idée de mettre à la portée du grand pu-

blic l'histoire des principaux penseurs qui ont honoré l'humanité; par là cette entreprise mériterait déjà d'être encouragée, elle ne le mérite pas moins par le soin et le talent avec lesquels elle a été mise à exécution, et le volume que j'annonce est bien fait pour en assurer et en accroître le succès.

Il était difficile d'étudier avec plus de finesse la nature complexe et énigmatique de Vico que ne l'a fait son nouveau biographe; après l'avoir montré d'abord se formant surtout par des études solitaires, M. Flint le suit ensuite dans sa carrière de professeur et d'écrivain; avec lui nous assistons sans peine à l'évolution lente, mais sûre, de la pensée de Vico; nous voyons comment ses théories ingénieuses et hardies apparaissent en germe et se forment peu à peu, dans les *Discours académiques*, qu'il prononça de 1699 à 1708. A cette dernière date, Vico avait quarante ans; son esprit avait acquis toute sa maturité, et son système philosophique pouvait être considéré comme arrêté dans quelques-uns de ses traits principaux. A l'aide des écrits qu'il avait jusque-là publiés, M. F. s'efforce de montrer ce que fut la métaphysique du célèbre penseur; il l'étudie à un double point de vue, au point de vue de sa théorie de la connaissance et à celui de sa psychologie et de sa cosmologie.

C'était une tâche ardue que de mettre en lumière l'idée mère qui se trouve au fond de la théorie que Vico s'est faite de la connaissance; M. F. l'a dégagée avec autant de bonheur que d'habileté des nuages qui l'obscurcissaient, et on ne peut que lui donner raison quand il fait voir qu'après tout le seul critérium de la vérité que reconnût Vico, c'était la convertibilité de celle-ci en fait. La psychologie de l'illustre napolitain était peu connue; M. F. aura eu le mérite d'en retrouver les points principaux et les traits distinctifs. Mais ce n'est pas par ses théories de philosophie spéculative, mais pour avoir le premier appliqué la philosophie à l'étude de l'histoire que Vico est et restera célèbre; désertant le domaine de la pure métaphysique, on le voit peu à peu se tourner vers les recherches historiques. C'est par l'étude des lois qu'il les aborda. Il s'était bien vite aperçu que pour en comprendre la nature, il fallait remonter aux causes qui les ont rendues nécessaires, aux circonstances au milieu desquelles elles ont pris naissance; il n'y avait qu'un pas à faire pour étudier l'histoire même des peuples dont il voulait connaître et comparer les diverses législations. Mais de ce point de vue particulier ce sont moins les faits, on le comprend, que les causes des faits qui le préoccupent; c'est en cherchant à pénétrer ces causes cachées qu'il jeta les fondements de la philosophie de l'histoire, de la « Science nouvelle », comme il l'appelle.

Dans son livre *De constantia jurisprudentis* (1721), il trouve comme la première esquisse de cette science moins nouvelle toutefois qu'il ne le pensait; il avait eu, en effet, pour précurseur dans cette voie Machiavel, Campanella, Bodin, Grotius, Bossuet même, sans parler de Platon

et d'Aristote; mais quelle que soit la profondeur des recherches ou des études qu'ont pu faire ces penseurs célèbres dans le domaine historique, aucun n'avait tenté d'ériger — ce que Vico le premier devait faire, — l'histoire en une science particulière et philosophique. L'originalité de son esprit pénétrant et critique se manifeste en entier dès ce premier ouvrage qui jette une lumière toute nouvelle sur les anciens temps de Rome; le premier il soupçonna, ce que personne n'avait encore entrevu, qu'il fallait en chercher, sous le mythe qui les enveloppe, l'histoire réelle, dont celle des temps postérieurs n'est que le développement conséquent et nécessaire. Par là il devançait Niebuhr; par sa « découverte du véritable Homère », il devait aussi devancer Wolf; tout ce qu'a dit des poèmes homériques le savant critique se trouve en germe dans les notes que Vico, en 1722, donna comme appendice à son traité de « la Loi ».

Dans ces divers écrits, Vico n'avait fait en quelque sorte qu'essayer ses forces; il donna toute sa mesure dans les *Principes d'une science nouvelle*, publiés une première fois en 1725, une seconde, mais singulièrement modifiés dans le fond et dans la forme, en 1730. M. F. a étudié avec un soin tout particulier ce *Magnum Opus* de Vico, si difficile à saisir dans son immense variété; il s'est attaché à en mettre en lumière les idées mères et les principaux résultats, et je ne dirai pas l'analyse, il n'a pas essayé d'en faire une, mais le résumé exact et substantiel qu'il en donne en fait admirablement connaître toute l'originalité et la portée. Ce qui distingue avant tout la « Science nouvelle », c'est l'alliance étroite que Vico établit entre la philosophie et la philologie, et par cette dernière il entend, non l'étude des mots, mais encore et surtout, comme A. Bœckh un siècle plus tard, celle des faits; la philologie pour lui comprend ainsi à la fois la connaissance de la langue et des actions des peuples *(la cognizione delle lingue e de' fatti de' popoli)*. C'était une révolution dans l'étude du passé, révolution féconde, qui n'a porté tous ses fruits que de nos jours. A ce rôle inconnu encore de la philologie se joint celui de la critique, et là encore Vico apparaît en novateur; sans doute Bayle avait, quelques années auparavant, ouvert à la critique une voie nouvelle, mais il ne l'avait guère appliquée qu'à des faits isolés ou à des questions particulières; Vico l'éleva à la hauteur d'une science, en lui donnant une base vraiment philosophique; avec lui, elle ne se borne plus à l'examen ou à la discussion des faits, elle étudie surtout et recherche les causes qui les dominent ou les produisent.

Ainsi préparé et armé, Vico pouvait entreprendre d'expliquer, ce qui est comme la pensée fondamentale de son œuvre, la marche et le développement mystérieux de l'humanité; l'unité qui y préside vient, d'après lui, de ce que, dans son ensemble, l'histoire du genre humain tout entier n'est que la réalisation, dans le domaine des faits, d'un plan conçu par la pensée divine. L'homme, toutefois, n'est pas pour cela un agent inconscient d'une volonté supérieure; ses aptitudes particulières, ses pas-

sions, en un mot sa nature tout entière, influent sur la marche des événements; de là la nécessité pour l'historien philosophe de connaître et d'étudier la nature humaine; là philosophie de l'histoire doit être avant tout une psychologie de l'homme et des peuples; elle doit en suivre les idées et leurs manifestations diverses dans le domaine complexe de la législation, de la science, de l'art, de la religion, manifestations semblables, sous leurs différences apparentes, chez les différentes nations. L'identité de la nature des différents peuples est, en effet, comme le symbole de la science nouvelle; c'est cette croyance qui a fait admettre à Vico que la civilisation suivait partout la même marche, et que toutes les nations formaient comme un tout, un système complexe dont l'ensemble constitue l'humanité, et dont l'histoire, qui n'est autre que celle de l'homme lui-même, est par suite une et identique.

La fantaisie occupe une place considérable dans l'explication que Vico a voulu donner des origines de la civilisation et de la religion, et, à côté de vues ingénieuses, sa théorie mythologique renferme bien des assertions aventureuses et hasardées; mais on y entrevoit déjà quelques-unes des idées de la critique moderne sur la formation des mythes. De même qu'il avait emprunté aux anciens quelques-uns des principes qui lui ont servi à établir son système des origines de la religion, il a trouvé dans Hérodote l'idée première des trois âges, celui des dieux, des héros et des hommes, qui se succèdent, d'après lui, chez les différents peuples. L'histoire de l'âge des dieux, à une époque où l'on ne soupçonnait aucun des faits mis en évidence par la science moderne, ne pouvait être qu'un tableau souvent fantaisiste d'un état de choses mystérieux et à peine entrevu; mais dans la peinture de l'âge héroïque, dont les poèmes homériques ont donné les principaux traits, Vico a montré une originalité singulière. L'âge des hommes est celui où la civilisation atteint, dans chaque ordre de l'activité humaine, son plus haut point de perfection, pour de là, Vico le pensait après Machiavel et Campanella, déchoir et revenir à son point de départ; l'humanité parcourrait ainsi un cercle complet. Est-elle condamnée à repasser éternellement par les mêmes phases? Il n'est guère probable que Vico pût l'admettre. Mais je n'examine point cette question, que M. F. résout négativement, et je termine ici cette analyse trop longue déjà de la « Science nouvelle »: le sujet est si curieux qu'on me pardonnera de m'y être tant attardé. Que de points cependant j'ai laissés dans l'ombre! On les trouvera mis en lumière dans le livre de M. Flint, dans cette étude aussi attrayante par la clarté du style que par le talent de l'exposition, et où, malgré son petit volume, rien n'a été omis d'essentiel de ce qu'on peut désirer savoir sur Vico.

Ch. J.

---

c

43. — **Ergaenzungswœrterbuch der deutschen Sprache**, von Dr. Daniel Sanders. Berlin, 1879-1884. Un vol. in-4 de 691 pages sur trois colonnes. Prix : 50 marks.

Le dictionnaire complémentaire est enfin achevé! Plusieurs fois déjà nous avons eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs de ce volume, ainsi que des volumes précédents; nous n'avons donc pas à revenir sur les mérites de cet ouvrage, où M. Sanders a réussi à condenser des matériaux immenses dans l'espace relativement restreint de quatre volumes. Nous devons ici quelques excuses à l'auteur : dans nos précédents articles nous avions cité un certain nombre de mots manquants; mais il nous a montré que plusieurs de ces mots se trouvent bel et bien dans son dictionnaire. Notre reproche n'était donc pas entièrement fondé; mais n'y a-t-il pas une circonstance atténuante en notre faveur? On sait avec quelle difficulté souvent on parvient à se retrouver dans le grand répertoire de M. S.; cette opinion est tellement générale que nous nous permettons d'émettre ici un vœu, auquel s'associeront certainement tous les intéressés : que M. S. couronne son œuvre en publiant un index alphabétique complet des mots du dictionnaire, avec des renvois aux deux volumes de *Synonymes allemands*. Et, comme un dictionnaire n'est jamais complet, il pourra joindre à cet index un appendice d'additions, appendice qui pourra être renouvelé et augmenté de temps en temps. Espérons que M. Sanders nous promettra cet index dans le nouveau livre qu'il va faire paraître sous le titre « *L'atelier d'un lexicographe* », qui sera lui-même un premier complément de son grand ouvrage.

Alfred Bauer.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le Collège de France a présenté à la chaire de philologie latine en première ligne M. Louis Havet, en seconde ligne M. Chatelain; à la chaire de langues et littératures de la Perse, en première ligne M. James Darmesteter, en seconde ligne M. Clément Huart.

— La *Revue politique et littéraire* du 7 mars publie une conférence faite à l'Association scientifique par M. J. Darmesteter sur le *Mahdi depuis les origines de l'Islam jusqu'à nos jours*.

— Voici deux tirages à part concernant l'épigraphie : le premier du *Bulletin épigraphique : Observations phonétiques et orthographiques sur les inscriptions sépulcrales de Rome*, par M. Edouard Bourciez; c'est le relevé méthodique et explicatif des faits grammaticaux à signaler dans les inscriptions du *Corpus*, t. VI, 3926-10228. En attendant la publication de l'*Index* de ce tome VI, qui ne paraîtra pas de si tôt, cette étude rendra les plus grands services aux philologues; — de la *Revue*

de Comminges (excellente revue d'histoire locale, que nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs) : *Quelques faux dieux des Pyrénées,* lecture faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 25 avril 1884, par M. Julien Sacaze; c'est une étude à la fois sérieuse et agréable à lire, où l'auteur, en rectifiant certaines lectures des inscriptions pyrénéennes, supprime à coup sûr plus d'un dieu du panthéon ibérique.

— Nous recevons de notre collaborateur Max Bonnet une excellente édition du *Liber de miraculis beati Andreae apostoli,* de Grégoire de Tours ; c'est l'écrit qu'il promettait tout dernièrement dans la *Revue critique* (nº du 2 mars, p. 161). Nous ne pouvons que saluer brièvement l'apparition de cette plaquette de 26 pages in-4º ; c'est un tirage à part des *Monumenta Germaniae (Scriptores rerum merowingicarum,* t. I, 2ᵉ partie).

ALLEMAGNE. — L'infatigable éditeur des œuvres complètes de Herder, M. B. Suphan, vient de publier un nouveau volume, le VIIᵉ, des œuvres du grand écrivain. Ce volume, qui renferme les ouvrages théologiques les plus importants écrits par Herder pendant son séjour à Buckeburg, s'ouvre par la quatrième partie de l'*Aelteste Urkunde des Menschengeschlechts* et se continue par les lettres *aux Prédicateurs,* dont la première et la seconde partie sont de 1773, et la troisième, les *Provinciales,* de 1774; puis viennent l'écrit intitulé *Jean,* essai d'exégèse de l'évangile du grand apôtre, les *Commentaires du Nouveau Testament tirés d'une source orientale nouvellement découverte,* enfin les *Lettres de deux frères de Jésus comprises dans notre canon.* Une longue introduction (I-LIV), mise en tête du volume, fait l'historique des ouvrages qu'il contient et, en nous renseignant sur leur composition et leur publication, leur rend pour nous quelque chose de l'attrait qu'ils eurent pour les contemporains. Quant au texte, comme toujours, il est établi avec le plus grand soin ; et des notes discrètes, mais suffisantes, en facilitent l'intelligence et invitent à lire ces ouvrages bien vieillis sans doute, mais qui font époque dans la vie de Herder et ont pour nous encore un intérêt historique véritable et quelque chose de plus. — Ch. J.

— M. B. Dombart vient de publier à part des *Commodian-Studien* (extrait des *Sitzungsber. der philol.-hist. Classe der Kais. Academie der Wissenschaften* de Vienne. Gerold, 1884. 92 pp. 8º). Ce sont des études critiques sur les sources du texte de Commodien. Dans une première section consacrée aux *Instructiones,* M. D. étudie les mss. que nous en possédons : *cod. Leidensis* A, le *Parisinus* B et le *Cheltenhamensis* C. M. Dombart distingue dans le ms. B le texte B¹, les additions faites sur la ligne B², enfin la seconde main B³, qui est due à des corrections de Rigault, le premier éditeur. C est très important : il est parent de B¹. L'*Andecavensis,* ms. perdu et dont quelques savants nous ont laissé des leçons, appartenait à une autre famille. Dans la seconde partie du mémoire, M. D. prouve l'utilité de la collation du ms. unique du *Carmen Apologeticum* (*cod. Mediomontanus*), faite dernièrement par MM. Sedlmayer et Knœll. L'éd. princeps, donnée par dom Pitra, avait été trop rapidement préparée, de l'aveu même de son auteur. — L.

— L'*Encyclopædie der neueren Geschichte* dirigée d'abord par M. Herbst, puis par M. Schulze, publie ses 21ᵉ et 22ᵉ livraisons (Gotha, Perthes); on y trouvera la suite de la lettre K et le commencement de la lettre L ; on y remarquera l'article sur *Catherine II,* par M. Herrmann, sur les combats du Caucase *(Kaukasuskæmpfe),* sur Kaunitz, sur les états de l'Église *(Kirchenstaat),* Cologne *(Kœln),* Kolowrat, Kœniggrætz, Kœnigsmark, Copernic *(Kopernikus),* Kosciuszko, Kossuth, Kray, la guerre de 1870-71 *(Krieg von 1870-71,* excellent résumé), la guerre de Crimée *(Krimkrieg),* la Courlande *(Kurland),* Jacques *Laffitte,* etc. Quelques remarques en pas-

sant : p. 47, il eût fallu citer sur Kellermann la notice de Botidoux, composée sous les yeux mêmes du maréchal; p. 80 (*Koblenz*), « die feige Flucht der Emigranten », les émigrés méritent-ils vraiment ce reproche de lâcheté et que pouvaient-ils faire?; p. 102 *(Kopenhagen)*, on a oublié de mentionner le débarquement de Charles XII en 1700; p. 108 (*Korfu*), le général français qui défendit Corfou se nommait *Donzelot* et non « Donzot »; p. 117 *(Kray)*, lire *Marchiennes* et non « Macchienne »; p. 123 (*Krieg von 1870-71) Buzancy* et non « Busanzy »; p. 149, écrire *Grenelle* et *Grenoble*, et non « Grénelle » et « Grénoble »; M. Laboulaye était-il « Besitzer einer Schriftgiesserei » ou possesseur d'une fonderie de caractères, il n'était que simple fondeur de caractères; il eût fallu donner la date des *Propos de Labienus*, 1865 et ajouter qu'ils furent réimprimés avec quelques pages de préface en 1870; p. 150, la notice suivante sur le député et ministre *Labourdonnaye* est bien insuffisante « député qui sous les Bourbons se fit remarquer par son ultraroyalisme »; p. 154, la notice sur *Lafayette* est également bien sèche; et il faut observer que le « chevalier de la Révolution » fut arrêté le 19 août, et non le 14 (le nom du château où il est né est *Chavaniac* et non « Chavagnac »); p. 159 *Lagny*, il aurait fallu rappeler non seulement que cette ville fut un dépôt important pendant la guerre franco-allemande, mais encore qu'Alexandre Farnèse la prit dans la nuit du 4 au 5 septembre 1590. Manquent Theodore *Koerner* et *Kotzebue* qui appartiennent à l'histoire, le premier par sa mort devant l'ennemi, le second par son rôle politique et l'assassinat de Sand, ainsi que *Lacépède, La Chalotais* et *Lacordaire*. — A. C.

— On lira avec intérêt une histoire des premiers temps de l'opéra français *(Vorgeschichte und erste Versuche der franzœsischen Oper)*, par M. H. M. Schletterer, qui vient de paraître à Berlin.

— Nous apprenons la mort de M. Lhardy, ancien directeur du collège français de Berlin et auteur d'une édition d'Hérodote.

GRANDE-BRETAGNE. — La librairie Macmillan à Londres vient de faire paraître une édition des Académiques de Cicéron (*M. Tulli Ciceronis Academica, the text revised a. explaned by J. S.* Reid, *M. L.* 1885, 8, x-371 pp.). L'introduction, qui est fort importante (1-83), comprend les chapitres suivants : 1° *Cicéron littérateur et philosophe;* 2° *Opinions philosophiques de C.*, p. 10; 3° *But poursuivi par C. dans la composition de ses œuvres philosophiques et leur caractère*, p. 20; 4° *Histoire et contenu des deux éditions des Académiques*, p. 28 (circonstances de leur composition; le dialogue perdu intitulé *Catulus;* le *Lucullus;* la seconde édition); 5° *Sources grecques des Académiques*, p. 51; 6° *De la discussion philosophique contenue dans les Académiques*, p. 53; 7° *Du texte des Académiques*, p. 63; 8° *Orthographe de la présente édition*, p. 72; 9° *Analyse des deux ouvrages*, p. 76; 10° *Lettre d'envoi à Varron*, p. 83. — Les notes de cette édition comprennent un choix de variantes des mss. et un commentaire développé distinct des notes critiques. Enfin, trois index complètent la publication : index général, index des mots grecs, index des auteurs cités. — L.

RUSSIE. — Dans la bibliothèque slave elzévirienne (Paris, Leroux) le P. Pierling continue ses études sur les rapports de la Pologne, du pape et de la Russie au xvie siècle. Le nouveau volume *(Le Saint-Siège, la Pologne et Moscou)* étudie le rôle du jésuite Possevino de 1582 à 1587. D'après M. Pierling, les papes, en s'efforçant de soumettre la Moscovie à la Pologne, n'avaient d'autre but que de grouper toutes les forces du monde slave contre le Croissant. Nous souhaitons vivement que les études dispersées dans un certain nombre de plaquettes ou brochures soient prochainement réunies par l'auteur en un ensemble définitif. — L. L.

— M. Nil Popov commence (à Moscou) une histoire de la *Société d'histoire et*

d'antiquités russes de cette ville. Le premier volume paru va de 1804 à 1812.

— On annonce la mort du comte Ouvarov, président de la Société archéologique de Moscou, fondateur des congrès archéologiques russes. L'un des ouvrages du comte Ouvarov, *Mera et les Meriens*, a été traduit en français sous sa direction.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 27 février 1885.

L'Académie se forme en comité secret pour examiner les titres des candidats à la place de membre libre, laissée vacante par la mort de M. Baudry. Ces candidats sont au nombre de sept : MM. Benlœw, Castan, de Mas Latrie, Ménant, de Ponton d'Amécourt, C. Port et Saglio.

Julien Havet.

Séance du 6 mars 1885.

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre, en remplacement de M. Frédéric Baudry, décédé. MM. Benlœw et Castan ayant fait connaître leur désistement, le nombre des candidats est réduit à cinq. Deux tours de scrutin ont lieu et donnent le résultat suivant :

	1er tour.	2e tour.
M. de Mas Latrie	15 voix.	23 voix.
M. Célestin Port	8 —	2 —
M. Joachim Ménant	7 —	6 —
M. Saglio	6 —	7 —
M. de Ponton d'Amécourt	2 —	» —
	38 voix.	38 voix.

M. de Mas Latrie est élu. L'élection sera soumise à l'approbation de M. le président de la République.

MM. Hauréau et Schefer sont élus membres de la commission chargée de vérifier l'état des publications de l'Académie.

M. Ravaisson continue la seconde lecture de son mémoire sur *l'Hercule ἐπιτραπέζιος de Lysippe.*

Ouvrages présentés : — par M. Schlumberger : Mordtmann (A.), *Constantinople au moyen âge* (plan dressé pour la Société de l'Orient latin); — par M. Bergaigne : Charencey (H. de), *Une légende cosmogonique ; De la forme des mots dans la langue mâyâ; la Tula Votanide : Textes en langue tarasque*; — par M. P.-Ch. Robert : Caron, *les Monnaies féodales françaises*, dernier fascicule; — par M. Georges Perrot : Burckhardt (J.), *le Cicerone, guide de l'art antique et de l'art moderne en Italie*, traduit par Aug. Gérard : première partie, *Art ancien*; — par M. Renan : Clermont-Ganneau, *Matériaux inédits pour servir à l'histoire des croisades*, 5e fascicule.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 25 février 1885.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD

Une commission est nommée pour examiner les réponses faites par les diverses Sociétés savantes de France à l'appel que la Société leur a adressé pour la conservation des monuments de France et d'Algérie.

MM. Müntz et de Laurière communiquent une série de reproductions de dessins exécutés au xve siècle par l'architecte San-Gallo, d'après des monuments antiques. On peut reconnaître dans ces dessins des croquis de l'arc et du théâtre d'Orange, et d'un monument romain qui exista à Aix en Provence, jusqu'à la fin du siècle dernier.

M. l'abbé Bernard communique le texte de l'épitaphe de Sinibaldi de Lavan, neveu du pape Innocent IV, enterré dans le couvent des Jacobins de Paris.

M. l'abbé Thédenat rend compte des fouilles récemment exécutées à Pioule, près le Luc (Var), par M. Aube, et qui ont amené la découverte de sources thermales et d'un assez grand nombre de débris antiques, poteries, fibules émaillées, etc.

M. Charles Read communique un beau médaillon en bronze émaillé, représentant le roi Louis XII. MM. Courajod et Müntz le rapprochent de diverses pièces analogues.

Le Secrétaire,

Signé : R. de Lasteyrie.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Nº 12 — **23 mars** — **1885**

44. — **Organismus der Khetsua-Sprache,** von J. J. von Tschudi. Leipzig, F. A. Brockhaus, 1884. In-8, xvi-536 pp.

L'auteur de ce livre est déjà connu du monde savant par ses études de lingustique et d'éthnographie américaines, et notamment par une monographie très exacte et très complète de la langue quichua, qui remonte à plus de vingt ans [1]. C'est cette même langue qu'il a cru devoir soumettre, dans toutes ses particularités phonétiques, grammaticales et syntaxiques, à un nouvel et minutieux examen, et certes on ne saurait méconnaître l'opportunité d'un pareil travail, après les fantaisies linguistiques qui se sont exercées sur elle dans ces dernières années. On sait, en effet, qu'un éminent professeur de Buenos-Ayres, M. V. F. Lopez, a dépensé beaucoup de savoir et de talent à démontrer l'origine aryenne de la langue des Incas [2]. Ce qu'on sait moins, c'est que cette thèse étrange n'a point rencontré partout l'accueil qu'elle méritait. L'hypothèse aryo-quichua a trouvé çà et là des partisans en Amérique, et il nous a été donné de feuilleter quelques mémoires où le livre de M. Lopez était cité comme une autorité. Celui de M. de Tschudi clora-t-il enfin le débat? On voudrait pouvoir l'espérer; mais l'erreur est tenace et, détruite sous une forme, elle reparaît sous une autre. Il y a de par le monde des polyglottes qui rattacheraient l'algonquin au *lanternoys* de Panurge, plutôt que de reconnaître simplement dans les idiomes américains un ensemble de catégories linguistiques isolées.

M. de T., en tous cas, fait bonne justice de ces préjugés d'un autre âge. S'il incline à croire que l'espèce humaine est issue d'un seul couple, et que par conséquent le continent américain s'est peuplé par voie d'immigration (p. 4), il s'empresse d'ajouter qu'il serait chimérique de vouloir retrouver dans la langue quelque trace de cette unité d'origine, puisque les langues américaines elles-mêmes se ramènent à un assez grand nombre de types jusqu'à présent irréductibles entre eux, et que,

1. J. J. v. Tschudi, *die Kechua-Sprache*. Wien, 1853. — In-8°, 2 Bnd.

2. V. F. Lopez, *les Races aryennes du Pérou*. Paris, Vieweg, 1871. — In-8°, 1 vol.

à l'époque lointaine où s'est effectuée la séparation des races, leur matériel linguistique ou même phonétique, encore embryonnaire, se maintenait dans un état de simplicité et de pauvreté que nous aurions peine à imaginer (p. 15). Ainsi se trouve tracée de main de maître la ligne de démarcation nécessaire entre la linguistique et l'anthropologie, deux sciences qui se prêtent un mutuel appui, mais que beaucoup sont malheureusement trop enclins à confondre en une seule.

A la suite de ces considérations générales, l'auteur distingue, dans l'Amérique du Sud, trois domaines linguistiques principaux : 1° pampéen (avec ses enclaves, langues du Chaco, chiquito, moxa, etc.); 2° interandin (quichua); 3° tupi-guarani, du pied des Cordillères à l'océan Atlantique (p. 27). Puis il nous fait longuement connaître, dans toutes les particularités de sa civilisation et de sa religion disparues, le groupe ando-péruvien (p. 31 sq.); et une étude historique, aussi consciencieuse que sympathique pour la race opprimée, l'amène à une triste conclusion, qu'on ne peut s'empêcher de citer en la déplorant avec lui (p. 63) : « L'amélioration du sort de l'indigène péruvien, je la croyais encore possible il y a quarante ans; aujourd'hui je dois condamner absolument cette illusion. Il périra fatalement par les maladies contagieuses, par l'ivrognerie, par la paresse obstinée et stupide. Les races métisses seules se conserveront; à elles appartient l'avenir du pays. »

L'étude des divers dialectes du quichua (p. 68 sq.) amène naturellement M. de T. à la délicate question de l'affinité présumée du quichua et de l'aymara, et ce n'est pas sans quelque surprise qu'on le voit se prononcer ouvertement pour la négative (p. 77). Il semble, en effet, que toute solution du problème soit jusqu'à présent prématurée : si le quichua, grâce surtout à M. de T., est aujourd'hui bien connu, l'aymara l'est beaucoup moins, et en tout cas la grammaire comparée des deux idiomes est encore à faire. La plupart des spécimens comparatifs qu'il offre sont incontestablement de nature à étayer sa négation, et pourtant, d'autre part, la quasi-identité de certains noms de nombre, l'indice locatif, qch.*-pi*, aym.*-mpi*, l'indice plural, qch.*-ku-na*, aym.*-na-ku*, qui paraît bien contenir dans les deux langues les mêmes affixes soudés en ordre inverse, d'autres faits encore ramènent les plus défiants à l'hypothèse d'une affinité obscure admise par M. Fr. Müller [1].

L'introduction se termine par une bibliographie (p. 93-125), très complète et très instructive, de tous les ouvrages publiés sur la langue et la littérature péruviennes, depuis la *Grammaire* de S. Thomas jusqu'aux plus récents travaux de M. L. Adam. Peut-être cette revue critique se serait-elle accrue d'un article intéressant, s'il avait plu au Congrès de Bruxelles de publier ses annales en temps utile.

L'ouvrage comprend les divisions suivantes :

---

1. *Grundriss der Sprachwissenschaft*, I, p. 89.

Ire partie : Phonétique (p. 126-181). C'est, croyons-nous, la première fois que les sons et les articulations d'une langue américaine sont analysés et étudiés en détail conformément aux principes rigoureux de la phonétique physiologique de M. Brücke.

IIe partie : Morphologie (p. 182-312), divisée en quatre chapitres : le pronom, le verbe, le nom et les particules. On voit que l'auteur a rompu résolument avec l'ordre suranné que les habitudes de la grammaire classique ont imposées durant de longues années aux grammaires de toutes les langues, si rebelle qu'y parût leur structure agglutinante. Il prend soin d'ailleurs de nous avertir du caractère artificiel de ces catégories grammaticales : le verbe quichua, nous dit-il expressément (p. 190), n'est point un verbe, mais un thème nominal auquel s'affixent les indices de relation possessive ; il implique une notion *attributive*, et non *prédicative*. Cette dernière distinction n'est-elle pas entachée de quelque subtilité ? et sommes-nous bien sûrs de toujours saisir avec précision la nuance vague et toute subjective qui sépare le prédicat de l'attribut ?

IIIe partie : Lexiologie (p. 313-352), ou formation, à l'aide d'affixes, des noms, des verbes et des adverbes. Le quichua, comme la plupart des idiomes américains, possède à cet égard une prodigieuse puissance agglutinative, en sorte que les mots de huit ou dix syllabes n'y sont point rares, par exemple, d'après l'auteur, *kamkunakikil'aykitsiχtaχmi* « vous-mêmes exclusivement. »

IVe partie : Syntaxe (p. 353-517). M. de T. étudie successivement, au point de vue syntaxique, le nom, le pronom, le verbe, les adverbes et les conjonctions, puis l'ordre des mots dans la proposition. Viennent ensuite trois documents quichuas, datés de trois siècles différents (1560, 1646 et 1874), qui permettent de suivre les variations, surtout syntaxiques, qu'a subies la langue depuis la destruction de l'empire des Incas. Enfin l'ouvrage se termine par un rapide aperçu du chinchaysuyu, le plus important des dialectes du quichua, et par un très court appendice, où M. de T. revient sur un certain nombre de points controversés entre lui et M. Pacheco-Zegarra. Ce dernier, Péruvien de naissance, a composé un *Alphabet phonétique de la langue quichua* [1] et publié, dans la transcription, malheureusement beaucoup trop compliquée, dont il est l'inventeur, le texte du célèbre drame d'*Ollanta*, avec traduction et commentaire [2]. Il ne nous appartient pas, dans cette brève analyse, de nous prononcer sur les questions multiples qui sont agitées entre M. de Tschudi et son ardent contradicteur. Bornons-nous à constater que les observations de M. Pacheco-Zegarra n'auraient probablement rien perdu à se présenter sous une forme plus modérée. C'est faire

1. *Congrès des Américanistes de Nancy* (Paris et Nancy, 1875) t. II, p. 301 sq.
2. *Ollantay*, texte original suivi d'un vocabulaire, etc. Paris, Maisonneuve, 1878.

trop d'honneur à une opinion quelconque que de s'exposer, pour la défendre, à blesser un honnête homme.

V. Henry.

---

45. — **Grammaire grecque classique,** par le Dr George Curtius, traduite de l'allemand sur la quinzième édition, par P. Clairin, professeur au lycée Louis-le-Grand, docteur ès lettres. Paris, Vieweg, 1884, un vol. in-8, xii-436 p. [1].

On peut se demander s'il était bien opportun de traduire en français la grammaire de Curtius, si répandue dans les gymnases allemands. En général, il semble qu'on ne doive emprunter à l'étranger que les livres qui nous manquent réellement, dont l'absence crée une lacune dans notre enseignement. La traduction que nous donne M. Clairin ne fera-t-elle double emploi avec aucun des livres français déjà existants?

M. C., pour prouver la nécessité de son œuvre, cite le passage suivant, écrit par Charles Thurot à propos de l'apparition de la grammaire de Curtius [2] : « La rédaction de cette grammaire me paraît très bonne, simple, claire, courte, telle qu'il convient à un livre d'enseignement. Il ne serait pas difficile de traduire ce livre en français, et je crois que ce serait rendre service aux études. » Mais depuis 1868 la situation a changé : la place donnée par le savant allemand aux résultats de la grammaire comparée dans l'exposition de la morphologie grecque paraissait alors une nouveauté. Aujourd'hui les grammaires de M. Chassang et de M. Bailly ont donné à la méthode comparative une place aussi grande, plus grande même que celle de Curtius. Sans discuter la question de savoir si la linguistique doit ou non entrer dans l'enseignement des langues classiques, il est permis de croire que les deux ouvrages cités plus haut suffisent amplement, même à ceux qui tiennent pour l'affirmative.

Ajoutons que M. C. voudrait introduire la grammaire de Curtius dans les lycées. Souhaitons qu'un tel désir puisse se réaliser bientôt; pour le moment, étant donné le niveau des études grecques dans l'enseignement secondaire, on peut le trouver un peu ambitieux.

Pourtant, s'il ne nous paraît ni utile ni facile de mettre ce livre entre les mains des élèves des lycées (sauf peut-être exceptionnellement dans les classes supérieures), la traduction en sera commode du moins pour les professeurs et les étudiants des Facultés peu familiers avec la langue allemande. L'éloge de l'ouvrage n'est plus à faire; on en a souvent remarqué la bonne disposition, la lucidité.

Malheureusement quelques taches le déparent. Par exemple, Curtius

---

1. Nous devons à l'obligeance de M. Riemann quelques-unes des indications contenues dans le présent article.

2. *Revue de l'Instruction publique*, 12 et 19 nov. 1868. — *Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques*, 1869, pp. 42-64.

se trouve être un des défenseurs de doctrines linguistiques qu'il a émises parmi les premiers, mais qui sont aujourd'hui plus ou moins contestées; ainsi la théorie des *voyelles de liaison* ou celle de l'origine pronominale des désinences verbales. Si même nous ne voulons pas sortir du domaine de la grammaire purement grecque, nous aurons des réserves à faire en ce qui concerne tant les formes que la syntaxe. Les formes attiques ne sont pas assez nettement distinguées des formes du dialecte commun; assez souvent même elles se trouvent rejetées dans des notes ou des remarques (voy. § 214. Rem. 1, τοῦ, τῷ, pour τινός, τινί. — § 314, ᾖσαν, « ils allaient », donné comme une forme poétique. — § 235, ηὗρον donné comme forme rare). Des formes qui sont, au point de vue de la langue attique, presque des barbarismes se trouvent dans les paradigmes (l'impératif parfait actif, conjugué tout au long, bien qu'on n'en rencontre que quelques formes isolées, et encore seulement chez des écrivains postérieurs à l'époque attique, § 272; ἐτίθης, ἐτίθη, au lieu de ἐτίθεις, ἐτίθει, donnés en note, § 305).

Nous nous bornons à ces exemples, en nous contentant de renvoyer le lecteur à un article de M. O. Riemann sur la même publication (*Revue de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur*, 1884, pp. 850-851).

La syntaxe, très élémentaire d'ailleurs et bien moins complète que celles de Krüger, de Madvig ou même de Koch, a une réputation de netteté et de clarté, méritée la plupart du temps; cependant elle contient parfois des remarques rédigées avec une certaine négligence, d'autres tout à fait erronées.

Relevons en passant, p. 225, § 362, une petite inexactitude dans la traduction d'un des exemples : ὁ Παιὼν καὶ ὁ Ἰλλύριος καὶ ἁπλῶς οὗτοι πάντες ἥδιον ἂν ἐλεύθεροι εἶεν est traduit : « le Péonien et l'Illyrien et, en général, toutes ces peuplades aimeraient beaucoup à être libres. » Il faut évidemment « aimeraient beaucoup *mieux* être libres. »

P. 295, § 493. L'exemple οἱ Πελοποννήσιοι ὀλίγον μὲν χρόνον ἔμειναν, ἔπειτα δὲ ἐτράποντο ἐς τὸν Πάνορμον, ὅθενπερ ἀνηγάγοντο se rapporte à la première partie du paragraphe, où il est question de l'aoriste correspondant au plus-que-parfait français, et non à la seconde, où il est question de l'emploi de l'aoriste dans les propositions *de temps*. Il y a là un défaut de clarté, et l'auteur a eu tort de réunir dans un même paragraphe deux questions tout à fait différentes. — P. 308, § 517, εἶεν, formule de transition, est donnée comme une forme d'optatif; il n'en est rien : c'est une interjection, peut-être parente de εἶα, en tout cas distincte de la forme verbale [1]. — P. 315, § 525. Les verbes qui signifient *croire, penser* ne se construisent pas avec ὅτι, mais avec ὡς (ou plutôt avec l'infinitif). — P. 323, §§ 539 et 540. La distinction faite entre les propositions conditionnelles à l'aoriste et celles qui sont au plus-que-parfait n'est pas claire. « Le

1. Voyez G. Uhlig, dans les *Neue Jahrbücher*, 1880, p. 789 sqq.

verbe est à *l'indicatif aoriste*, si l'on admet qu'une chose n'a pas eu lieu dans le passé....... Le verbe est au plus-que-parfait, si l'on indique une condition qui n'a pas été accomplie. » Avec cette explication, il me semble impossible de se rendre un compte exact de la différence entre l'aoriste et le plus-que-parfait. Il faudrait dire que l'aoriste marque en pareil cas un fait qui aurait eu lieu dans le passé, le plus-que-parfait une action qui actuellement serait terminée [1]. — P. 330, § 552, Rem. La construction οἶσθ' ὃ δρᾶσον est peut-être qualifiée à tort de *poétique* [2]. — P. 393, § 637, 2. *Donc* ne semble pas une traduction suffisante de οὖν, qui s'emploie dans des cas où il n'y a pas *conséquence*, mais, au contraire, *opposition* (« quoi qu'il en soit »); voyez à ce propos l'article de Y. dans la *Revue de Philologie*, VII, p. 136 [3].

M. C. a cru, et avec raison, selon moi, devoir ajouter quelques notes au texte de Curtius, soit pour compléter ses indications, soit pour relever ses erreurs. Il est à regretter qu'il n'ait pas, de temps à autre, cité les *Erlæuterungen zu meiner griechischen Grammatik*, où Curtius apporte souvent des preuves à l'appui de ses assertions, ou développe les théories dont il ne donne que les résultats dans la grammaire. Il y aurait eu grand profit pour les lecteurs.

Des notes rectificatives auraient été utiles en plus d'un endroit : ainsi, p. 5, § 13, Curtius écrit Πύῤῥος en faisant remarquer que « beaucoup écrivent le double ρ sans aucun esprit : Πύρρος. » Il fallait dire en note que cette orthographe est bien préférable à l'autre. — P. 26, à propos de l'allongement, M. C. dit en note : « La voyelle suivie de deux consonnes forme une syllabe longue par position ou plutôt par convention (θέσει). » Or, Ch. Thurot a fait remarquer justement (*Rev. de Phil.*, IV, p. 97) que le mot *convention* n'est pas plus juste que le mot *position* [4].

P. 223, M. C. explique en note la tournure οἱ Πέρσαι τὸν Κῦρον εἵλοντο βασιλέα en faisant de εἵλοντο βασιλέα une seule expression, construite comme un verbe transitif : il crée pour le faire comprendre un verbe actif, βασιλεύω (!) = οἱ Πέρσαι τὸν Κῦρον ?ἐβασίλευσαν. Est-il prudent (malgré le point d'interrogation, dont on ne saisit pas d'abord la valeur) de mettre sous les yeux des élèves un tel barbarisme, surtout en l'accentuant, après avoir dit (p. 32, note) que les formes inusitées sont données

1. Cf. *Règles fondamentales de la syntaxe grecque*, par Mor. Seyffert et A. von Bamberg, trad. Cucuel, p. 124, note 1.

2. Cette construction, dit Krüger (Syntaxe, 2e *partie*, § 54, 4, A. 2), est rare chez Sophocle, plus fréquente chez Euripide et chez Aristophane ; il en conclut sans doute avec raison que ce devait être plutôt une façon de parler de la langue familière.

3. L'article οὖν est bien mieux fait dans Koch (§ 131, 59). Ainsi Curtius ne mentionne pas l'emploi particulier qui fait que μὲν οὖν correspond souvent, dans l'usage, au latin *immo* (= « au contraire », dans une réponse), et δ' οὖν au latin *certe* (= ce qu'il y a de sûr, c'est que.....).

4. [Le terme juste serait : *longue par attribution*. — *Réd.*]

sans accent et en caractères espacés? — P. 236, §§ 396-397, le texte donne des listes de verbes, transitifs en grec, qui sont intransitifs dans d'autres langues. Il eût été bon de faire remarquer aux élèves que la plupart correspondent à des verbes intransitifs en allemand, et qu'un certain nombre n'auraient pas eu besoin d'être signalés dans une grammaire écrite pour des Français. — P. 289 et suiv. A propos de la théorie de la signification des temps, M. C. donne avec raison des extraits d'un mémoire de Ch. Thurot, qui combat l'opinion de Curtius [1]. Mais il aurait peut-être pu se dispenser de le faire pour la partie qui concerne le parfait; car Thurot, tout en contredisant Curtius, est au fond d'accord avec lui [2].

En somme, nous avons ici plutôt un regret qu'un reproche à adresser à M. C.: son travail sur *Le génitif latin et la préposition* DE a montré qu'il était capable d'excellentes recherches de grammaire. Peut-être aurait-il dû ajouter à sa traduction un peu plus de remarques personnelles.

Le livre est imprimé avec une grande netteté. Mais, malgré l'*Errata* assez considérable, il reste encore quelques fautes d'impression (ainsi p. 118, § 274, *Dial.*, sâli pour sali).

Tout en regrettant que M. Clairin n'ait pas choisi, pour l'introduire en France, une autre grammaire plus utile ou plus nouvelle, nous devons le remercier d'avoir contribué, pour sa part, au progrès des études classiques.

A. M. DESROUSSEAUX.

---

46. — **Grammaire élémentaire de la vieille langue française**, par L. CLÉDAT, professeur de langue et de littérature françaises du moyen-âge à la faculté des lettres de Lyon, ancien élève de l'école des Chartes, ancien membre de l'école française de Rome. Paris, Garnier frères, 1885. Gr. in-18, VIII-351 pp.

La grammaire de M. Léon Clédat mérite le meilleur accueil de tous ceux qui désirent voir se répandre la connaissance de notre ancienne langue. Elle arrive tout à fait à propos pour aider, dans leur tâche

---

1. *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. I, 1869, pp. 111-125. — Pour la question de la différence de sens entre les modes de l'aoriste et ceux du présent, Thurot a peut-être été aussi excessif en la niant que Curtius en l'affirmant sans restriction; Madvig paraît être dans le vrai, en admettant que la différence de sens est très réelle et visible en un grand nombre de passages, mais que souvent aussi on la néglige. Cf. l'article publié sur cette question par M. Riemann dans les *Mélanges Graux*, p. 585 sqq.

2. Dire, comme Curtius, que le parfait marque qu'une action est actuellement terminée ou bien, comme Thurot, qu'il exprime le résultat présent d'une action passée, cela revient à peu près au même. Au contraire, dans la syntaxe de Madvig, § 111, il y a une négligence grave de rédaction : d'après ce qui est dit à cet endroit, on pourrait croire que le parfait grec doit être rangé parmi les temps du passé; or la règle de la concordance des temps prouve bien le contraire.

nouvelle, les professeurs de nos lycées et de nos collèges, chargés depuis quelque temps d'expliquer des textes qui leur étaient, en général, peu familiers. Elle ne sera pas moins bien venue des élèves eux-mêmes, qui pourront y apprendre, sans trop de peine, tout ce qui leur est nécessaire — le vocabulaire excepté — pour aborder de plain pied une littérature qu'il sera bientôt, nous l'espérons, honteux d'ignorer à tout Français quelque peu lettré.

Tout en souhaitant vivement, avec M. C., que les bons élèves des écoles primaires viennent puiser en grand nombre à la source d'instruction qu'il a voulu aussi leur ouvrir, j'avoue ne pas partager pleinement l'espoir qu'il exprime à ce sujet. Mais son livre ne dût-il servir qu'aux professeurs et aux élèves de l'enseignement secondaire, aux étudiants des facultés et, en dehors du monde universitaire, aux simples curieux, il rendrait encore ainsi assez de services pour que l'auteur n'eût qu'à se féliciter de l'avoir écrit.

La grammaire de M. C., comme son titre l'indique, est une « grammaire élémentaire ». Elle a, constatons-le tout d'abord, les qualités essentielles d'un livre de ce genre : clarté, simplicité, netteté. L'auteur n'est pas, d'ailleurs, un simple vulgarisateur des travaux d'autrui. Son livre offre aussi le résultat, souvent heureux, de ses recherches personnelles; mais il n'y a place ni pour la discussion des points controversés, ni pour les longs développements. L'ouvrage est, sauf quelques réserves, bien ordonné; et si on y peut relever plusieurs omissions, on n'y remarque aucune lacune trop considérable, le but et le plan de l'auteur étant donnés. La syntaxe, en général trop négligée, a été traitée ici avec un détail suffisant [1]. Je reprocherais seulement à cette partie de l'ouvrage d'affecter trop la forme d'un recueil de faits, bien classés, il est vrai, mais sans idées générales qui les relient. Tout élémentaire que soit et que veuille rester la grammaire de M. C., l'auteur pouvait, sans dépasser la portée intellectuelle des lecteurs pour lesquels il écrivait, — et cette observation s'applique également, à des degrés divers, aux autres parties du livre, — indiquer les grandes lois qui gouvernent notre langue et les progrès que d'âge en âge elle réalise, conformément à ces lois.

C'est dans l'Introduction, où il traite sommairement de l'origine de la langue, que M. C. donne toutes les notions que renferme son livre sur la formation des mots. Je regrette qu'il ne se soit pas étendu davantage sur ce sujet, auquel il aurait dû consacrer une section tout entière. La formation des mots est une des parties les plus importantes et les plus neuves encore, malgré les remarquables travaux de M. Darmesteter, de notre grammaire, et celle de toutes où se manifeste peut-être le plus sensiblement le génie de la langue.

M. C., préoccupé, trop préoccupé peut-être, de se mettre à la portée

1. Signalons, en particulier le chapitre des prépositions.

des lecteurs qui ignorent les éléments de la langue latine, a rejeté la phonétique à la fin de son ouvrage, en manière d'appendice. La place que, normalement, il aurait dû donner à cette partie nécessaire de toute grammaire est occupée par un chapitre sur l'orthographe, où se produit, presque à chaque paragraphe, une confusion, peut-être inévitable, entre la figuration des sons et les sons eux-mêmes, et où les phénomènes étudiés sont autant, par conséquent, du domaine de la phonétique que de celui de la graphie. Par exemple, ce n'est pas, sûrement, par suite du simple changement du signe d'un son resté fixe que *chapel* est devenu *chapeau* (p. 21). M. C. le sait fort bien; mais le lecteur peut s'y tromper.

Après l'introduction, l'auteur traite successivement des diverses parties du discours, en commençant par le substantif. L'article prend place dans le chapitre des adjectifs démonstratifs. Je ne puis suivre pas à pas M. C. dans son exposition, pour marquer sur chaque détail, soit mon assentiment, soit mes réserves. Je dois me borner à quelques remarques rapides.

P. 36, à propos des noms comme *Evain*, M. C. aurait dû noter la variante *ien (Marien, Ayen)*, et en expliquer la cause. Peut-être aussi aurait-il bien fait de dire que tout le monde n'est pas d'accord pour attribuer à cette flexion *ain (ien)* une origine germanique.

P. 43, note. On a des exemples de pluriel neutre plus probants que celui qui est ici allégué; ainsi dans *Erec et Enide* (6617) : *deux paire* riment avec *apaire (appareat)*.

P. 58. C'est par une méprise évidente que M. C. range les noms ethniques comme *danois, anglais*, parmi ceux qui, à l'origine, étaient des deux genres. Ces noms ont toujours, en français, pris un *e* au féminin.

67. J'entends autrement que M. C. le vers du *Roland* qu'il cite ici. Le sujet de *cumencet* est, pour moi, non pas *le conseil*, mais *il*, sous entendu, représentant *Guenes*. Par conséquent je n'admets pas plus d'article neutre *le* que de nom neutre *conseil*, ce qui n'est d'ailleurs pas admissible.

69. Le *cel* du roman d'*Eneas* cité ici (je n'ai pas ce texte sous la main) ne serait-il pas, plutôt qu'un pronom neutre, *sel* = *si le*?

70. On ne saurait admettre l'influence regressive de l'*e* final que M. C. suppose ici. La véritable source de *il* comme de *li* (suj. sing. de l'art.) est sans doute *illic* que M. C. indique également et qu'il avait déjà proposé ailleurs.

83. L'*i* final dont parle, ici et ailleurs, M. C. est l'*i* long, ce qu'il ne dit nulle part, et ce qu'il fallait dire expressément, car l'*i* bref ne produit pas les mêmes effets.

115. M. C. traite du participe passé avant le prétérit, ce qui pour toute une catégorie de verbes, est un inconvénient, à cause de l'influence analogique exercée par la forme du prétérit sur celle du participe.

121. Il eût été bon de dire que *ri* est une forme relativement récente. L'ancienne langue disait *ris*.

125. M. C., au sujet de l'*s* des formes de la 1re pers. de l'ind. présent, et, plus loin, de celle de l'imparfait et du parfait *(je vends, je vendais, je vendis)* exprime une opinion que, pour l'avoir adoptée moi-même autrefois, je ne me crois pas obligé de defendre. C'est celle qui explique ces formes par une influence analogique de la 2e personne. Je ne la crois plus fondée. La question d'ailleurs est complexe, et ce n'est pas ici le lieu de la traiter en détail.

128. Il eût été bon de faire remarquer que *gemiscunt* ni *gemiscam* ne pouvaient donner les formes françaises correspondantes. C'était le cas d'insister sur le caractère original de notre conjugaison en *ir*.

145. Dans *tenui* on n'a plus affaire à un *u* atone, mais à un *u* consonne, qui tombe, comme dans *tva, sva, qvi, battvere, mortva*, etc., etc.

152. Le rapprochement des formes fr. en *asse, isse, usse* et des formes provençales correspondantes en *a* permet de supposer l'assimilation de l'imparfait au présent du subjonctif, quant à la flexion purement personnelle.

153. M. C. donne ici un procédé tout mécanique pour trouver la forme du plus-que-parfait archaïque. A quoi bon, puisque c'est une forme morte depuis si longtemps? Il eût été plus simple et plus expéditif de citer quelques-uns des rares exemples qu'on en connaît, en les rapprochant des formes latines correspondantes.

165. M. C. n'a pas remarqué que plusieurs des substantifs qu'il note comme ayant changé de genre en passant de l'ancienne langue à la nouvelle se sont seulement réduits de deux à un seul. Les substantifs dérivés de noms neutres, de participes, les substantifs verbaux allaient souvent par couples, et les deux genres avaient fréquemment, grâce aux lois phoniques, une forme identique. Tel était le cas d'un grand nombre de ceux que cite M. Clédat : *miracle, exemple, foudre, dette, reproche, rencontre*. Pour *voile*, la forme masculine correcte est *voil*, qu'on trouve en effet.

179. Il ne faudrait pas confondre, comme le fait ici, et déjà plus haut, p. 74, M. C., *li* féminin, residu de *liei*, avec *li* masc.-fém. = *illi*.

184. M. C. aurait dû noter l'emploi si fréquent de *qui* au sens de *si on* (= *si quis)*, emploi conservé encore dans quelques locutions (par exemple : il pleut comme *qui* la jette), et celui de *qui, que (quis, quid)* distributif : ils erraient *qui çà, qui là*.

188. *Chacun* ne peut être *quisque unus*, Il est probable que *cescun* a été modifié en *chascun*, sous l'influence de *chadun, chaün*.

201. M. C. n'aurait pas dû omettre de signaler l'emploi de l'infinitif au sens passif, dans des phrases telles que : *ja n'eussent regart de prendre* (= crainte d'être pris.)

257. Il est singulier que, parmi les particules d'affirmation, M. C. ait précisément oublié *oui*. Signalons aussi, pour la négation, l'omis-

sion de *naie* et de *nenil*. L'emploi de *pas, point, mie*, etc., au positif n'a pas non plus été noté.

258. « Le substantif *espoir* était employé adverbialement. » Etait-ce bien le substantif? Je crois plutôt que c'était le verbe, à la prem. pers. sing. de l'ind. prés. L'exemple cité *(espoir c'estoit uns Assacis)* se traduirait par suite, littéralement : c'était, je pense, un Assassin.

279. Je ne puis admettre que dans *il i out uns oriloges*, si telle est bien en effet la leçon du ms., *uns oriloges* soit sujet; *uns* est ici, comme si souvent ailleurs, non le cas-sujet singulier, mais le cas-régime pluriel de l'article indéfini.

306. M. C. tire *je puis* de *poteo*. C'est je pense une erreur, *puis=pocsum, potsum*. Cf. le provençal *posc*, à côté de *pois*. *Puissant* ne vient pas davantage de *poteantem*.

311. M. C. oublie ici que *au* atone, en initiale peut aussi se réduire à *a : aoust; aür, eür; escouter*. Peut-être est ce une réduction pareille, à la tonique, qui a produit *anc* a côté de *onque (adunquam?)*

313. *Courage* est *corati(c)um*, non *corat(i)cum*. On ne peut admettre le changement de *c* en *g* doux devant *u*.

323. Il n'est pas tout à fait exact de dire que *v* se change en *g* dans *gué, guêpe* et autres mots pareils. Le cas n'est pas le même que celui de *fois, brebis*, cités au même endroit. Dans *vadum, vespa*, l'*u* consonne initial a appelé devant lui un *g* qui a fini par le supplanter, en tant que son. Il n'y a pas, comme dans *vicem* devenu *fois*, une mutation proprement dite. — Il n'est pas non plus exact de dire, comme le fait M. C., dans la même page, que la labiale de *sapiam, apium* soit « tombée », puisque le *ch* des formes françaises *sache, ache*, est le résultat de l'union du *p* et de l'*i*. Si le *p tombait* tout de bon, le résultat serait autre. Cf. *aie* de *habeam*.

329. L'*l* mouillée ne se vocalise pas en *u*. Partout où nous voyons le latin *lius* ou *clus* aboutir à *us (mieus, vieus)* nous trouvons comme intermédiaire une forme en *l* sèche, suivie de *z* (non *s*, du moins dans le principe). — Le cas de *vieux* me paraît plus complexe qu'il ne semble à M. Clédat. Que *vieux* soit, au singulier, l'ancien cas sujet, il n'y a pas de doute. Mais le maintien exceptionnel de cette forme doit s'expliquer par une confusion avec *viez (vetus)* qui était *intégral*.

Des notions générales sur la versification française du moyen âge, notions qu'on souhaiterait un peu plus développées, et où la question des origines tant de la rime que des mètres n'est pas abordée, terminent la grammaire de M. Clédat.

Les menues remarques qui précèdent ne sont pas les seules que suggérerait un examen minutieux de l'ouvrage dont je rends compte et que je pourrais présenter moi-même. Mais si nombreux que puissent être les points sur lesquels mon sentiment diffère de celui de l'auteur, je tiens à redire en terminant que M. Clédat a fait, en composant sa grammaire, une œuvre vraiment méritoire, et qui contribuera efficace-

ment, je l'espère, à hâter le moment où tout le monde, en France, lira la *Chanson de Roland* aussi couramment que le *Cid*.

C. CHABANEAU.

---

47. — **Imprimeurs Lyonnais. Jean Pillehotte et sa famille,** par Aimé VINGTRINIER. Lyon, imprimerie Pitrat aîné, 1885. Grand in-8 de 25 p.

En travaillant à l'annotation des lettres inédites de Peiresc aux frères Dupuy, j'ai rencontré le nom de Pillehotte et, après avoir vainement cherché, dans nos principaux recueils, des renseignements sur ce personnage, j'ai interrogé sur son compte celui, de tous mes savants correspondants et amis, qui me paraissait pouvoir le mieux me répondre, soit en sa qualité d'ancien imprimeur lyonnais, soit en sa qualité de rédacteur du *Catalogue de la bibliothèque lyonnaise de M. Coste*, soit enfin en sa qualité de conservateur de la bibliothèque de la ville de Lyon. Mon espoir n'a pas été déçu ; de ma question à M. A. Vingtrinier est sorti — j'en suis justement fier — le travail dont je vais dire quelques mots.

M. A. constate tout d'abord que non seulement son confrère du XVIe siècle est totalement oublié, mais qu'encore le peu que les écrivains lyonnais nous ont laissé sur lui, en passant et comme par grâce, est entaché de méprises et d'erreurs. C'est avec une piquante verve que le nouveau biographe apprécie (p. 5-6) le rôle presque toujours *négatif* et toujours imparfait joué par chacun de ses devanciers : « Pernetti, qui, comme Vapereau, de nos jours, a fait connaître tant de médiocrités politiques ou littéraires, Pernetti ne dit pas un mot de lui. MM. Breghot du Lut et Péricaud, dans leurs *Lyonnais dignes de mémoire*, ne lui accordent qu'un fils et nous sommes porté à croire qu'il en eut plusieurs. M. Achard avance qu'il en eut deux, portant tous deux, ensemble et à la fois, le prénom de leur père, ce qui eût fait trois Jean Pillehotte au même foyer et à la même table. MM. Révérend du Mesnil, Guigue et Steyert sont d'une concision désolante. Ils citent des prénoms à la suite les uns des autres sans prévenir s'ils veulent parler du père, du fils, de l'oncle ou du neveu. Quant à M. Monfalcon, aussi bref, aussi concis que ses confrères, il l'emporte sur eux en erreurs [1]. »

C'est au prix d'innombrables recherches que M. A. a réuni les détails les plus nouveaux et les plus fidèles : 1° sur Jean Pillehotte, imprimeur et libraire des Ligueurs et lui-même un des meneurs les plus influents de la Ligue lyonnaise, lequel exerça dans la rue Mercière

---

1. L'auteur de *l'Histoire monumentale de Lyon* a confondu le père et le fils et même le petit-fils. M. V., après avoir signalé autour de ce quiproquo diverses autres inexactitudes, arrive à cette conclusion trop justifiée : « On voit si l'on doit consulter avec prudence cette *Histoire monumentale* imprimée aux frais de la ville de Lyon. »

de 1574 à 1612, époque de sa mort [1] et gagna une immense fortune; 2° sur Jean II, son fils et son successeur, qui fut échevin en 1643 et 1644, et auquel sa femme, Anne Flachier, apporta en dot le château de la Pape, situé au bord du Rhône, au nord de Lyon et à peu de distance de cette ville [2]; 3° enfin sur Jacques, fils du précédent, seigneur de la Pape, baron de Gourdan, conseiller garde des sceaux en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, maître des requêtes au Parlement de Dombes, qui fit, en 1652, l'achat de la terre de Messimy et dont la fille unique, Marie-Anne, eut pour époux (1674) Charles de Cambis, marquis d'Orsan.

Je suis heureux de pouvoir ajouter à toutes ces indications si précises une indication qui les complète. Jean Pillehotte Ier eut une sœur, nommée Marie, qui fut mariée avec un docte humaniste, d'origine écossaise, Alexandre Scot, l'auteur de *Universa grammatica græca* (Lyon, 1594, in-8° de plus de mille pages), l'éditeur et le commentateur des discours de Cicéron (Lyon, 1588-1589, 2 vol. in-12), etc. L'existence de la sœur et du beau-frère de Jean Ier Pillehotte m'a été révélée par le testament inédit de l'humaniste, que m'a gracieusement communiqué M. le marquis de Seguins, propriétaire du château du Rocan, près de Carpentras, château qui avait appartenu audit humaniste [3].

On pense bien qu'un bibliographe tel que M. Vingtrinier n'a pas négligé d'énumérer les plus importantes ou les plus rares des publications auxquelles Pillehotte attacha son nom (p. 10-12 et 20-24). Je

---

1. La date de la mort de Pillehotte Ier a été communiquée à M. V. par un érudit de Lyon, M. Morel de Voleine. Pillehotte avait épousé Antoinette Jove, fille de Michel Jove, libraire, qui testa le 30 avril 1579. En cette année même le nom du beau-père et celui du gendre figurent réunis sur le frontispice d'une pièce intitulée : *Réconciliation faicte par la Royne mère du Roy, entre les gens du clergé, de la noblesse et du tiers Estat du pays du Dauphiné* (Lyon, par M. Iove et J. Pillehotte, in-8°).

2. Jean II Pillehotte mourut en 1650 et fut inhumé dans l'église des Grands-Augustins. M. V. a reproduit son épitaphe (p. 15). Jean Ier Pillehotte avait été inhumé aux Célestins.

3. Comme Alexandre Scot a été non moins abandonné des biographes que Jean Pillehotte, comme il a même été oublié dans l'ouvrage spécial de M. Francisque Michel (*Les Ecossais en France*, etc.), comme il n'a obtenu qu'une simple mention dans la *Notice sur Ch. Fabrot* de feu M. Charles Giraud, qui le qualifie (p. 154) *jurisconsulte de Carpentras*, enfin comme l'article qui lui a été consacré par le Dr Barjavel dans le *Dictionnaire historique, biographique et bibliographique du département de Vaucluse* (t. II, p. 397-398) est déplorablement insuffisant, j'emprunterai au précieux document, conservé dans les archives du château du Rocan, quelques particularités inconnues : Le testateur (30 juin 1616) déclare qu'il veut être enterré dans l'église des Franciscains de l'Observance à Carpentras; il rappelle qu'il est né « au château de Kinindmouth, dans la province d'Aberdeen; il salue la mémoire de Georges Scot, son père, et de Marguerite Fraser, sa mère; il nomme ses enfants, sa femme (Marie Pillehotte), son beau-frère, Jean Pillehotte, imprimeur-libraire à Lyon, etc. « Noble Alexandre Scot, docteur ès droits », comme il est appelé dans un cadastre de Carpentras, de la fin du XVIe siècle, fut pendant quelques années directeur du collège de cette ville (avant 1600).

voudrais que, dans une nouvelle édition, cette curieuse liste fût encore plus développée et que l'on y fît entrer autant que possible tous les livres ou livrets sortis des presses de Pillehotte [1]. Et cette nouvelle édition n'est pas douteuse, car sans parler des diverses qualités d'un travail que je n'ose louer autant qu'il le mérite, son origine entravant ma liberté d'appréciation, la dédicace de l'élégante plaquette à un de nos plus sympathiques et de nos plus charmants poètes lui portera bonheur. Voici cette dédicace : « *A M. Joséphin Soulary hommage de son ami tout à lui* ».

T. de L.

---

48. — **Histoire de la monarchie de Juillet**, par Paul Thureau-Dangin. Paris, Plon, 1884. In-8, T. I, vii, 458. T. II, 438 pages.

M. Thureau-Dangin entreprend d'écrire une histoire complète de la France sous le règne de Louis-Philippe. Ces deux premiers volumes s'arrêtent au mois de février 1836. M. Th.-D. a fait ses preuves avec éclat. Il s'est montré, notamment dans son livre *Royalistes et Républicains*, écrivain brillant et critique plein d'indépendance. Les mêmes qualités se retrouvent dans l'*Histoire de la monarchie de Juillet*, et si, du premier coup, au courant de la première lecture, on ne les apprécie peut-être pas aussi aisément, c'est la faute du sujet, bien plus que celle de l'auteur. *Royalistes et Républicains* forment une série d'essais : M. Th.-D. ne s'arrête qu'aux côtés saillants de l'histoire; il procède constamment par oppositions entre les extrêmes. Il se place très haut pour voir et pour juger : le lecteur s'élève volontiers avec lui sur ces hauteurs et y respire à l'aise. Dans l'*Histoire de la monarchie de Juillet*, qui est une œuvre suivie, il faut en venir à l'entre-deux des choses, et marcher dans la plaine; on a plus de difficultés à trouver les beaux points de vue. M. Th.-D. avait opposé, avec une grande force de relief, aux fautes des républicains ruinant la république, les fautes des royalistes ruinant la monarchie. On pouvait croire que les modérés, du centre gauche au centre droit, les libéraux, les constitutionnels gardaient le secret du sens commun et que, s'ils arrivaient au gouvernement, on aurait la rare satisfaction de voir des actes sages d'accord avec des principes raisonnables. Je sais bien que dans un autre écrit, bien piquant, mordant

---

1. Le *Catalogue de la Bibliothèque nationale, Histoire de France* (t. I) serait utilement consulté. J'y ai relevé, pour la période comprise entre les années 1588-1593, une quarantaine de mentions. Voir articles 312, 605, 676, 679, 695, 703, 751 (règne de Henri III), et articles 90, 98, 111, 113, 118, 123, 126, 135, 164, 176, 177, 178, 182, 203, 210, 212, 244, 246, 249, 251, 252, 259, 291, 296, 315, 335, 341, 346, 359, 362, 410, 419, 445, 479 (règne de Henri IV). On trouverait encore l'indication de plusieurs éditions imprimées par Pillehotte dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus par les PP. de* Backer et C. Sommervogel (3 vol. in-f°, 1869-1876).

même par endroits, *le Parti libéral sous la Restauration*, M. Th.-D. nous avait mis en garde contre ces espérances. Il ne nous laissait guère d'illusions, même sur Royer-Collard. Un livre plus récent, beaucoup moins critique, beaucoup plus exclusif et plus passionné, livre de discussion, on dirait volontiers de polémique, *l'Eglise et l'Etat sous la monarchie de Juillet*, nous avait préparés à des jugements rigoureux sur l'œuvre de 1830 et sur ses conséquences. Cette attente n'a pas été trompée. L'*Histoire de la monarchie de Juillet* est sévère pour cette monarchie. C'est, non pour la forme qui est pleine d'attrait, et pour l'exposition qui est constamment intéressante, mais pour le fond des idées et pour les conclusions, une œuvre morose et attristée. La tristesse s'y traduit en traits éloquents, le chagrin en ironie amère : le talent de l'auteur n'en souffre point, bien au contraire; je ne puis en dire autant des actes qu'il juge et des personnages qu'il prend à partie.

Cette couleur sombre répandue sur l'ouvrage tient beaucoup, je crois, au point de vue où M. Th.-D. s'est placé. C'est un point de vue très élevé, trop élevé même : il dépasse notre atmosphère. C'est à vrai dire un idéal. M. Th.-D. conçoit un gouvernement très pur, très conservateur, très catholique, très éclairé, en même temps, et moderne et sincèrement libéral. Cet arc-en-ciel politique s'est-il jamais vu, dans la réalité, autrement que par échappées, entre les nuages et les orages, comme ce ministère Martignac qui semble n'être né que pour démontrer sa propre impossibilité? Considérés de si haut, les hommes se rapetissent singulièrement, et tout paraît mesquin dans le fouillis où ils se meuvent. C'est l'impression que l'on garde après avoir lu ces deux volumes. Choses et gens, actes et institutions, la révolution, les chambres, les ministres, la charte, le roi lui-même, tout s'y amoindrit et s'y obscurcit d'autant plus qu'une seule grande figure, un seul caractère supérieur, s'en détache avec plus d'ampleur, dans une plus grande lumière, écrasant tout alentour : Casimir Périer.

Si mon impression est juste, il y a là un défaut de proportions. Casimir Périer n'est pas trop grandi; mais, à part Guizot et le duc de Broglie, qui sont étudiés avec sympathie et équité, à part Laffitte qui n'est pas trop sévèrement condamné, les autres personnages sont trop diminués. Il ne faut point monter en ballon pour mesurer les hommes. En eux-mêmes et par rapport à l'archétype de l'homme d'Etat idéal, les gouvernants de 1830 à 1836 peuvent sembler médiocres; comparés à la moyenne des ministres de tous les temps, ils restent parmi les plus estimables et les plus distingués. Il importe d'ailleurs de s'entendre sur les mots. Au fond, Périer lui-même n'est pas encore pour M. Th.-D. un véritable homme d'Etat. « Homme d'une crise plutôt que d'un système, plus apte à l'action qu'à l'étude et à la méditation... il voulait raffermir l'Etat ébranlé, sans se piquer d'apporter une doctrine nouvelle... Sa conception de l'ordre était évidemment un peu terre à terre et matérialiste; le dégoût qu'il éprouvait pour l'anarchie était moins

celui d'un philosophe que celui d'un homme d'affaires, et il se montrait plus soucieux d'assurer la paix de la rue, la réussite du commerce, le fonctionnement de la machine administrative que de restaurer dans les âmes l'ordre moral si gravement troublé. Après tout, il répondait au besoin premier du moment... » (I, p. 367.) « ... Comparée à ce que doit être la politique d'une époque régulière, elle (la politique de Périer) présente encore de graves lacunes. » (II, p. 67. *Faiblesses de la Politique de Périer*). — M. Th.-D. cite avec quelque complaisance cette boutade de Royer-Collard : « Il était ignorant et brutal; ces deux vertus ont sauvé la France. » Toute la doctrine de Royer-Collard n'aurait pas maîtrisé les émeutes, rétabli l'ordre dans les rues et rendu la confiance aux fonctionnaires qui devaient agir, aux gardes nationaux qui devaient risquer leur vie. A chacun son rôle : Royer-Collard rendait des oracles, Périer rendit des services, c'est l'affaire des hommes d'Etat. En réalité « cette politique d'une époque régulière », l'avait-on jamais connue, au moins depuis le commencement de ce siècle? La Restauration ne laissa pas de s'occuper de la doctrine et de l'ordre moral, mais elle le fit de telle façon que la machine se détraqua et que le désordre reparut aussi profond que jamais. Quant à la monarchie de Juillet, bien que l'étude de M. Th.-D., s'arrête à 1836, il nous annonce que les temps héroïques sont déjà terminés. « On allait bientôt s'en rendre compte, au spectacle de la longue crise qui devait se prolonger de 1836 à 1840 : triste période de décomposition parlementaire et d'instabilité ministérielle, qui aboutira au-dedans au démoralisant scandale de la coalition, au dehors à la périlleuse mésaventure de 1840. » (II, p. 430.) — Cependant, à la fin de cette première partie, M. Th.-D. mesurant le chemin parcouru, négligeant le détail qui est confus et troublé, ne voyant plus que l'ensemble, écrit une page excellente, qui corrige l'excès de ses jugements. « Considérons les grands résultats d'ensemble, sans nous arrêter aux petites misères de détail, conséquences nécessaires de tout gouvernement humain, pas plus nombreuses, mais seulement plus en vue avec le régime parlementaire. » En 1830 tout s'écroule, tout est menacé, la société comme l'État et le gouvernement. « Six ans s'écoulent, et au dedans, la révolution est contenue, les émeutes écrasées... la sécurité publique rétablie; le gouvernement a reconquis sa force matérielle et une partie de son autorité morale; le crédit public est restauré, le commerce et l'industrie jouissent d'une prospérité sans précédent; la religion même a retrouvé, auprès de la société moderne, une popularité qu'elle n'avait pas connue depuis longtemps; au dehors, la paix est assurée, des avantages considérables, comme la constitution de la Belgique ont été obtenus... Et cette victoire sur la Révolution a été remportée sans qu'il en ait rien coûté à la liberté, sans un acte arbitraire, sans une heure de dictature. » (II, p. 430.)

M. Th.-D. ne s'est pas renfermé dans la seule histoire politique et parlementaire. La politique extérieure est traitée par lui avec un soin

particulier : je ne trouve qu'à louer dans cette partie essentielle de son ouvrage. Il sait tout ce qu'on peut savoir aujourd'hui, il l'expose en termes excellents et il juge avec autant de pénétration que d'équité.

Il va plus loin encore, et je ne saurais trop le féliciter de l'avoir tenté. Il veut composer une histoire totale : la religion, la littérature, les sciences sociales, l'état de la société et des mœurs occupent dans ces deux volumes une place considérable. (T. I, l. I, ch. VIII : *le Saint-Simonisme ;* ch. IX, *le Journal l'Avenir ;* ch. X, *la Révolution de 1830 et la littérature.)* Ces chapitres qui sont parmi les plus attachants du livre, sont empreints de la même humeur sombre, de la même sévérité altière que les chapitres politiques. J'y retrouve le même penchant à rattacher à la révolution de 1830 des événements qui en sont la suite bien plutôt que la conséquence, et qui, en réalité, procèdent non de cette révolution, mais des causes plus profondes dont cette révolution même est sortie. Elle a manifesté ces causes, elle ne les a pas créées. M. Th.-D. déclare, il est vrai, en maint endroit, qu'il s'en prend moins à la révolution particulière et contingente de 1830, qu'au « mal révolutionnaire » en soi-même. Sans discuter sur le caractère et la définition du « mal révolutionnaire », je crois que M. T.-D. en exagère les effets dans l'époque qu'il étudie.

Cela est surtout sensible dans le chapitre consacré à la littérature. Il commence par cette phrase de M. de Rémusat : « Après 1830, il ne s'est guère développé que les semences jetées en terre durant la Restauration ». J'en conclus deux choses : c'est qu'à juger par la récolte, la semence était bonne, et que s'il y a eu de mauvaises herbes, elles ont été semées en même temps que les autres. M. Th.-D. pense que l'orage de juillet a tué beaucoup de bons germes et qu'il a développé outre mesure tous les mauvais. Je ne conteste ni l'action de l'orage, ni celle de l'inondation qui l'a suivi et des fièvres qu'elle a engendrées ; mais je discute le degré, la mesure et les nuances. Est-il juste, par exemple, d'attribuer au « mal révolutionnaire » la « décadence » poétique de Lamartine des *Harmonies* (1829) à la *Chute d'un ange* (1838) en passant par *Jocelyn* (1835) ? Est-ce le développement naturel de son génie, comme l'avait si bien deviné Sainte-Beuve, ou comme le croit M. Th.-D., l'avènement de Louis-Philippe qui conduit Victor-Hugo à écrire les *Chants du crépuscule* (1835) après les *Feuilles d'automne* (1831) ? Je ne découvre, je l'avoue, que les effets d'une évolution purement littéraire entre *Hernani* (1830) et *Ruy-Blas* (1838). Il me semble enfin que toute la critique que fait M. Th.-D. de l'œuvre de nos deux grands poètes après 1830, s'appliquerait à l'œuvre de Chateaubriand sous le Consulat, l'Empire et la Restauration, ce qui diminue sensiblement l'influence absolue des « trois glorieuses journées » sur la littérature.

M. Th.-D. est très sévère pour le théâtre. Il s'approprie et souligne cet arrêt du duc de Broglie, en 1835 : « Qui est-ce qui ose entrer dans une salle de spectacle, quand il ne connaît la pièce que de nom !... Le théâ-

tre est devenu une école de débauche, une école de crime ». (I, p. 312.) Le théâtre n'a guère changé, si j'en juge par les jugements qu'on en porte. Sous l'Empire, on attribuait volontiers cette corruption du théâtre au despotisme; il paraît que sous Louis-Philippe, elle venait de la liberté. « Le théâtre n'était pas le seul grand coupable. Précisément à cette époque, il est un genre qui commence à prendre, dans notre littérature, une importance dont l'exagération est peut-être à elle seule un signe de décadence : c'est le roman. » (I, p. 314.) George-Sand mène au socialisme de 1848 (I, p. 319), Balzac fait pire, il conduit à la commune de 1871. (I, p. 330.). C'est « une sorte d'abaissement général, et, si nous osons dire, d'enlaidissement qui résulte de la révolution de 1830 ». (I, p. 355.) « Chacun avait alors comme le sentiment d'une décadence, on dirait presque d'une banqueroute intellectuelle. » (I, p. 352.) Pensons un peu à nous-mêmes, qui vivons de l'héritage de ces banqueroutiers, pensons à leurs prédécesseurs qui sans doute n'avaient fait encore que faillite, et rentrons dans la mesure. M. Th.-D. s'en écarte ici comme dans la politique, pour le prendre de trop haut et se placer dans l'absolu. Ce n'est point qu'il n'en sorte par instants, et un peu inopinément, par des traits qui visent le temps présent. Ce sont là de petites taches en une œuvre aussi grave et aussi élevée : elle est au-dessus des allusions. Ces entrefilets de polémique accrochés à certains chapitres étonnent et déroutent le lecteur.

Albert Sorel.

P. S. — J'avais terminé cet article lorsque j'ai lu le tome VIII et dernier des *Mémoires* de Metternich [1]. La présomption de ce fameux pontife de la monarchie pure s'y étale avec une ampleur et un aplomb faits pour déconcerter les historiens qui tiennent quelque compte de la chronologie. La rigueur des « principes » de Metternich se déclare dans toute sa majesté ; on n'a jamais parlé des faits avec plus de désinvolture, ni traité l'expérience d'un ton plus impertinent. Il n'y a aucun rapprochement à faire entre ce monument de la suffisance aveuglée de soi-même, et une œuvre, comme celle de M. Th.-D., qui pèche surtout par l'excès de la critique. Toutefois, quelques lignes que je trouve dans ce tome VIII des *Mémoires* de Metternich, me paraissent très propres à faire ressortir ce qu'il y a justement d'excessif dans les études de M. Th.-D. Jugeant la France au mois d'avril 1859, c'est-à-dire à l'apogée du second Empire, Metternich écrit ceci (p. 624) : « Huit banqueroutes, que des systèmes de gouvernement fondés sur des théories privées de toute saine pratique ont imposées à la France, et qui composent en toute vérité son histoire pendant les dernières soixante-dix années, marquent-elles la fin de la détestable situation dans laquelle se trouve placé le second empire sous

1. Paris, Plon. 1884. 1 vol. 722 pages avec tables analytiques des tomes III à VIII.

le troisième Napoléon ? » — Suit la pièce à l'appui, c'est une note autographe du prince, ainsi conçue : « *Liste des banqueroutes qui ont eu lieu en France dans le cours des dernières soixante-dix années : 1° Entre les années 1789-1791 :* banqueroute de la réforme des abus... et celle du programme d'une royauté constitutionnelle. — 2° *Entre les années 1791-1794.* Celle de la république une et indivisible et de la Terreur. — 3° *Entre les années 1795-1799.* Celle de la république directoriale. — 4° *Entre les années 1799-1804.* Celle de la république consulaire. — 5° *Entre les années 1804-1814,* banqueroute de l'empire. — 6° *Entre les années 1814-1830.* Celle de la royauté légitime restaurée. — 7° *Entre les années 1830-1848.* Celle de la royauté parlementaire. — 8° *Entre les années 1848-1851.* Banqueroute de la république modérée. » Cet arrêt doit nous apaiser un peu dans nos accès de pessimisme national, car, au demeurant, la France n'est pas morte, et paradoxe pour paradoxe, celui de sa vie a sur celui de sa mort l'avantage de l'évidence. Voici, du reste, de quoi rabattre, par contre-coup, la confiance de ceux qui, en France ou au dehors, attribuent, *a priori*, toutes ces « banqueroutes » à la Révolution française et à la liberté. C'est une neuvième banqueroute, qui, celle-là, n'est imputable ni à la Révolution ni à la liberté, c'est la banqueroute de Metternich lui-même : savez-vous à quoi il l'attribue? Lisez page 301, et méditez : « La diplomatie est le seul ressort sur lequel j'aie pu exercer quelque influence, malgré la réputation que j'avais de tout gouverner *dans un pays où c'était précisément le gouvernement qui manquait.* »! — Qu'entendait-il, grand Dieu! par un gouvernement?

A. S.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. P. Batiffol vient de publier une *Note sur un Evangeliaire de Saint-Gall, contribution à l'histoire de l'Itala* (Champion. In-8°, 8 p.).

— M. H. de Curzon a fait tirer à part une *Notice sur l'église prieurale de Saint-Germain-des-Fossés* (Allier), dont il fixe la date de la construction à la fin du XIe siècle · cette église, outre l'intérêt que présente ses différentes voûtes, a le mérite d'être parfaitement une et intacte dans toutes ses parties.

— M. Jules Flammermont a fait paraître : 1° une étude sur *les jésuites et les parlements au* XVIIIe *siècle* (conférence faite à Poitiers le 7 février 1885 à la Ligue de l'enseignement. Picard. In-8°, 22 p.); 2° une brochure intitulée *Des facilités de travail assurées en Allemagne aux professeurs des universités de province* (il suffit d'en reproduire la conclusion : « Quand les professeurs des facultés de province posséderont les facilités de travail dont jouissent les professeurs des universités allemandes, quand ils auront comme eux cinq mois de vacances par an, quand les grandes bibliothèques et les archives de Paris leur prêteront les livres, les manus-

crits, les registres et les documents dont ils auront besoin, alors seulement on aura le droit de les accuser, s'ils ne produisent pas plus de travaux scientifiques qu'ils ne le font aujourd'hui que le temps et les moyens de travail leur font absolument défaut »); 3° *Négociations secrètes de Louis XVI et du baron de Breteuil avec la cour de Berlin, décembre 1791-juillet 1792, lettres et documents authentiques*; nous reviendrons probablement sur ce dernier ouvrage très utile à tous ceux qui étudient l'histoire des origines de la première coalition.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 13 mars 1885.

L'Académie reçoit l'ampliation d'un décret du président de la République, portant approbation de l'élection de M. de Mas Latrie à la place de membre libre laissée vacante par la mort de M. Baudry. M. de Mas Latrie est introduit et prend place.

M. le Ministre de l'Instruction publique invite par lettres l'Académie à présenter des candidats pour les chaires de philologie latine et de langues et littératures de la Perse, actuellement vacantes au Collège de France. L'assemblée des professeurs du Collège de France a présenté, pour la chaire d'éloquence latine, en première ligne, M. Louis Havet, et et en seconde ligne, M. Émile Chatelain; pour la chaire de langues et littératures de la Perse, en première ligne, M. James Darmesteter, et, en conde ligne, M. Clément Huart. La question est mise à l'ordre du jour de la prochaine séance.

M. Ravaisson termine la seconde lecture de son mémoire sur l'*Hercule ἐπιτραπέζιος de Lysippe*. Puis il communique une notice sur un vase grec qui a fait partie de la collection Campana et qui appartient aujourd'hui au musée du Louvre. Ce vase est décoré de deux tableaux qui ont été expliqués jusqu'à présent comme représentant l'un la colère d'Achille, qu'Ulysse et Diomède s'efforcent de calmer, l'autre la Mort et le Sommeil transportant le corps de Memnon. Selon M. Ravaisson, Achille, dans le premier de ces tableaux, est habillé en femme; dans le second, c'est encore lui que portent le Sommeil et la Mort : il pense donc que le tableau représente Achille à Scyros, au moment où, cédant aux exhortations d'Ulysse et de Diomède, il va les suivre à Troie, et le second le même héros transporté, après sa mort, au séjour éternel. Ces deux tableaux, dit-il, offrent un exemple frappant de la pensée qu'il a souvent signalée comme présidant à la décoration des monuments funéraires, et en particulier des vases qu'on déposait auprès des morts, celle de la vertu héroïque récompensée par la félicité éternelle et couronnée par l'apothéose.

L'Académie se forme en comité secret.

Ouvrages présentés : — par M. Desjardins : Mariette (Auguste), *Identification des dieux d'Hérodote avec les dieux égyptiens* (extrait de la *Revue archéologique*); — par M. Ravaisson : Uzielli, *Ricerche intorno a Lionardo da Vinci*, seconda serie (Rome, 1884); — par M. Bergaigne : Henry (Victor), *Trente Stances du Bhâminî-Vilâsa, accompagnées de fragments du commentaire de Manirâma*; — par M. Sénart : Colinet, *la Théologie de la Bhagavad-Gitâ*; — par M. Bréal : Bréal (Michel) et Bailly (Anatole) : *Dictionnaire d'étymologie latine*; par M. Delisle : 1° Caillemer, *Lettres de divers savants à l'abbé Cl. Nicaise*; 2° *Anonyme de Cordoue, chronique rimée des derniers rois de Tolède*, etc., publiée par le P. J. Tailhan.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 4 mars 1885.

PRÉSIDENCE DE M. L. COURAJOD

M. Léon Palustre adresse une note sur une inscription qui se lit sur un chapiteau du XIIe siècle dans l'église de Châtillon-sur-Indre et qui donne le nom d'un sculpteur inconnu jusqu'ici. Elle est ainsi conçue : *Petrus Janitor capitellum istud fecit primum.*

M. l'abbé Thédenat fait circuler une inscription sur plaque de bronze, trouvée à Rome et faisant partie de la collection de M. Dutuit. Ce bronze a été érigé en l'an 198 par le peuple des *vici* de la onzième Région en l'honneur de *P. Septimus* Géta, récemment élevé à la dignité de César.

Le Secrétaire,
Signé : R. de Lasteyrie.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 13 — 30 mars — 1885

49. — **Quelques travaux de M. Leo Reinisch sur les langues africaines :**

1° *Die Kunama Sprache in Nordost-Afrika*, Leipzig, 1881.
2° *Die Sahosprache*, Vienne, 1878.
3° *Die Sprache der Irob-Saho, in Abessinien*, Vienne, 1878.
4° *Die Bilin-Sprache, in nord-ost Afrika*, Vienne, 1882.
5° *Die Chamirsprache, in Abessinien*, I et II, Vienne, 1884.

La philologie africaine doit à la plume féconde du célèbre égyptologue et voyageur M. Leo Reinisch, membre correspondant de l'Académie impériale de Vienne, une riche série de travaux remarquables qui laissent loin derrière eux tout ce qui a paru jusque-là sur ce domaine si peu accessible. Observateur scrupuleux et travailleur infatigable, M. L. R. a profité de son séjour réitéré en Afrique pour recueillir de nombreux documents dans les langues les plus diverses du Soudan égyptien et de l'Abyssinie. Les œuvres grammaticales que M. R. a écrites sur les langues soudaniennes me sont très imparfaitement connues; je signalerai surtout une excellente grammaire barea et une grammaire noûba qui conserve toute sa valeur, à côté de la grammaire monumentale de M. Lepsius. Les travaux énumérés ci-dessus se rapportent au contraire à des idiomes qui se parlent dans des contrées contiguës à l'Abyssinie, ou formant partie du royaume des Négous. Le premier de ces cinq idiomes, le kounama, appartient d'après le jugement de M. R. à la famille noûbâ ou nilotique; les quatre autres se rangent avec certitude dans la famille qu'on est habitué à appeler chamitique, dont le type le plus ancien, sinon le plus parfait, est l'égyptien des vieux monuments pharaoniques, avec son descendant direct, le copte. De grandes autorités, et M. R. en est sans conteste l'une des plus compétentes, opinent pour la connexité primitive des langues chamitiques avec les langues sémitiques. Pendant longtemps, j'avais moi-même caressé cette idée; les recherches ultérieures m'ont cependant obligé à y renoncer. Je reparlerai plus loin de cette question importante. Pour le moment, il suffit de savoir que tous les cinq idiomes dont M. R. nous donne les grammaires étaient naguère fort peu connus et que l'auteur a

bien mérité de la science de les avoir rendus accessibles à l'investigation philologique.

Voici d'abord quelques observations succinctes sur ces peuples :

Les Kounama sont appelés *Báẑâ* par les Tigré du Barka et *Schangallá* par les Abyssins. Ils habitent le plateau situé au nord des provinces abyssiniennes Adyabo et Walqaïth, des deux côtés du Mareb ou Gasch. C'est la nation la plus égalitaire du monde : il n'y a ni chefs ni sujets. Le clan *(lága)* laisse la commune dans l'indépendance la plus absolue, et la commune ne connaît d'autre autorité que celle de l'assemblée que tout homme marié a le droit de convoquer. A cette occasion, le débat est engagé par les membres les plus jeunes et terminé par les vieillards qui imposent leur décision par la seule menace de maudire le récalcitrant. Cette absence totale de gouvernement convient très bien au caractère paisible des Kounama, qui sont de bons agriculteurs mais dépourvus de tout sentiment d'intérêt commun. Aussi sont-ils continuellement les victimes des gouvernements égyptien et abyssinien, qui font des razzia annuelles dans le pays afin de lever le tribut et d'y faire des esclaves. Les idées religieuses des Kounama sont des plus maigres : elles se bornent à la croyance vague d'un séjour des morts et à la croyance à la puissance du *Maître de la pluie* (*àula manna*), sorte de magicien dont la fonction consiste à faire descendre du ciel une pluie abondante pour les récoltes et qui est impitoyablement massacré s'il échoue. L'idée de Dieu y existe à peine et le mot pour « Dieu » *(anna)* semble emprunté à l'arabe *allah*. La vie de famille est assez relâchée, le kounama étant peu porté à la jalousie; les enfants légitimes ou non, appartiennent à la commune et le droit des successions est du côté maternel. La race est d'ailleurs assez laide; le type nègre prédomine surtout chez les Dika, voisins de l'Abyssinie. La plus belle création du peuple kounama est sa langue, une des plus harmonieuses du monde. Pendant mon séjour à Tendere, en pays kounama, et ayant encore les oreilles toutes pleines des sons rauques et gutturaux des idiomes abyssiniens, la langue de ce peuple faisait sur moi l'effet d'une musique délicieuse et je ne pouvais m'en rassasier. Malheureusement je ne me suis arrêté chez lui que peu de jours et les quelques notes que j'y ai prises ont été publiées dans une *Revue* peu répandue et sont par conséquent demeurées inconnues à M. Reinisch.

Les habitudes si foncièrement sédentaires et agricoles des Kounama ont fait suggérer l'idée que ce peuple a été rejeté malgré lui sur le plateau aride qu'il habite actuellement et qui convient plus à la vie de pasteur qu'à l'agriculture. Le fait que plusieurs mots kounama, parmi lesquels quelques-uns relatifs à l'agriculture et à l'organisation communales sont empruntés à l'agau de Lasta, semble confirmer une rumeur assez vague recueillie par Munzinger, suivant laquelle les Kounama auraient primitivement habité l'intérieur de l'Abyssinie et auraient été les Axumitains présémitiques. En attendant sa publication sur la con-

nexion du kounama avec le noûbâ, je prends la liberté de soumettre au savant auteur certaines considérations qui me semblent témoigner en faveur d'une parenté très intime entre le kounama et les langues chamitiques.

Des cinq numéraux fondamentaux du système quinaire des Kounama, trois sont d'une clarté parfaite : *élla* « un » signifie « pointe » ; *bâre* « deux », est « répétition » ; *kússume* « cinq » est la contraction de *kon-sú-me*, mot à mot « main ou doigts indiquant » (p. 78-9). Ce sont donc des mots indigènes ; or, ces termes non seulement reviennent dans les numéraux chamitiques, mais ils servent même à les expliquer. Ainsi, en saho, *kôn* « cinq » est tout à fait identique au mot correspondant du kounama ; *elel* « premier » reçoit son explication par le kounama *élle* « un » ; *bahâr* « huit » semble n'être qu'une forme développée de k. *bare* « deux » en sous-entendant le nombre 4. Il y a plus, le saho *adóh* « trois » est plus usé que le kounama *saddé*, ayant perdu le *s* initial, ainsi que le prouve le numéral *saz-zam* « trente », contracté de *sad-tam* « trois-dix ». En un mot, la parenté entre les noms de nombre kounama et saho est hors de doute, n'est-ce pas une preuve que ces deux peuples sont rattachés l'un à l'autre par un lien plus étroit que celui d'un simple voisinage ?

Ce sentiment est encore corroboré par des comparaisons grammaticales d'un caractère plus intime. Ainsi, la désinence du cas objectif *si* est commune au kounama et à l'agaou ; le verbe koumana *da* « dire, faire » explique la désinence causative *d* du bilîn ; la postposition locale kounama *là* se rapproche visiblement de la postposition agaou *li* « avec ». Je pourrais augmenter considérablement le nombre de ces rapprochements, mais ceux qui précèdent suffisent pour indiquer la nature des énigmes auxquelles l'origine des Kounama donne lieu.

Le peuple saho, composé de sept tribus principales, ayant chacune plusieurs subdivisions, est beaucoup plus connu, à cause de la région maritime qu'il habite et qui est située presque en face de l'île de Massoua. Son origine n'a non plus rien d'obscur, car il appartient sans aucun doute possible à la nation des Dankali ou Danâkil, nation qui dans la haute antiquité a été étroitement unie aux Galla du sud de l'Abyssinie. C'est, à ce que je crois, la race autochtone du littoral abyssinien. On est tout d'abord tenté de supposer que la séparation entre les Saho et les Danâkil a été effectuée par l'invasion des Sémites. Ceux-ci, ayant poussé les Saho vers le nord, auraient occupé le territoire intermédiaire et auraient rendu désormais impossible la jonction des tribus détachées à leurs congénères méridionaux. La grande affinité qui existe encore aujourd'hui entre les langues des deux branches de la nation Dankali, milite cependant en faveur de la tradition populaire qui place l'immigration des Saho à quatorze générations avant l'époque actuelle. Ajoutons en passant, que l'arrivée des Abyssins sémitiques en Afrique ne date pas de très loin. Plusieurs indices conduisent à ce résultat. Adoulis,

la plus ancienne fondation sémitique sur la côte africaine (du guëëz *dawal* « contrée », pl. *adwâl*), n'est pas connue de Strabon, et la fable elle-même qui fait fonder Adoulis par des esclaves échappés à la servitude et qui repose sur une étymologie grecque (ἀ- δουλεία), ne la fait remonter qu'à l'époque ptolémaïque. Cette considération seule suffit déjà pour nous rendre méfiant à l'égard des identifications que certains égyptologues ont proposées pour les noms de lieu du littoral érythréen mentionnés dans les monuments de Toutmès III et des Ramessides, monuments dans lesquels ils croient trouver les noms d'Adoulis et d'Axum !

Les Irob, divisés en deux grandes familles, habitent le versant sud-ouest de la province de Hamasien, en Abyssinie. Ils sont chrétiens, parlent un dialecte du saho et prétendent tirer leur origine de négociants romains, d'où, disent-ils, leur nom *Irob* (=*Irom*). Il paraît plus probable que cette dénomination ne soit qu'une variante du nom national des Galla, *oroma*, qui signifie « hommes ». Ils jouissent d'une indépendance complète vis-à-vis de l'Abyssinie, et la seule obligation que le chef *(radánte)* des Irob doit accomplir envers le Negous consiste à lui envoyer annuellement à titre d'hommage une vache grasse et un pot de miel.

Sous le nom de Bilîn, l'auteur désigne les tribus de race agaou qui habitent le pays de Bogos, plateau montagneux arrosé par l'Anseba et situé au nord de la province abyssinienne, Dembélas. L'émigration partit de l'intérieur de l'Abyssinie sous la conduite d'un chef nommé Gebre-Therqê, originaire du Lasta. Les Bilîn comptent quatorze générations depuis Gebre-Therqê. Les autres Agaou, qui paraissent avoir formé la population principale de l'Abyssinie avant l'arrivée des Sémites, se donnent eux-mêmes le nom de *Kham* ou *Khamir*, surtout dans la Lasta et le Wâg.

Voilà les peuples sur les langues desquels M. R. donne les renseignements les plus complets. La difficulté d'une entreprise aussi vaste n'a pas besoin d'être relevée, mais elle ne pourra être appréciée à sa juste valeur que par ceux qui ont eux-mêmes fait des tentatives analogues. Pendant mon séjour au Bogos et en Abyssinie, la transcription exacte des mots agaou me causait une peine extraordinaire, à tel point que j'ai fini par prendre cette langue en grippe et à ne me servir dans mes relations avec les Falascha, que de la langue amharique. Aussi ai-je dû me borner à des notices rapides et très imparfaites[1]. Toutes ces lacunes sont heureusement comblées par les études de M. Reinisch. Les critiques les plus difficiles y trouveront à peine quelque vétille à reprendre. Pour ne pas oublier entièrement le métier, je ferai les observations suivantes sur le mode de transcription adopté par le savant auteur.

Si l'on fait abstraction des textes Kounama, M. R. choisit pour tous les autres textes la transcription éthiopienne, en partant de cette hypo-

1. *Essai sur la langue agaou, le dialecte des Falacha.* Paris, 1873.

thèse que les langues saho et agaou appartiennent à la famille sémitique. Il aurait été plus simple de prendre pour base la transcription latine seule, qui rendait inutile le soulignement des voyelles (*B.*, p. 14-15) qui agace la vue et complique la phonologie, surtout à propos de la prononciation du *schewa mobile* (*B.*, p. 18-19). Le caractère guèëz ne sera d'ailleurs jamais accepté par les Saho et les Bilin, qui sont musulmans. Quant aux Chamir, qui sont chrétiens, si jamais ils voulaient créer une littérature nationale, ils ne pourraient se servir de l'alphabet éthiopien qu'après lui avoir fait subir de nombreuses modifications. Les Irob-Saho seuls, également chrétiens, peuvent s'en servir tel quel, à cause de la simplicité relative de leur langue; mais pour l'Européen, la référence constante à l'orthographe éthiopienne est des plus fatigantes et s'exécute au plus grand détriment de l'étymologie.

Passons enfin à signaler certaines particularités de ces langues.

Les pronoms personnels kounama ont trois nombres : singulier, duel et pluriel ; le duel se distingue du pluriel par la longueur des voyelles. Ainsi : *a* « mon «, *e* « ton » *i* « son »; *âme* « nous, nos deux », *ême* « vous, vos deux », *îme* « eux, leurs deux »; *áme* « nous, notre, nos », *éme* « vous, votre, vos », *íme* « eux, leur, leurs ». — Les suffixes relatifs *-ma* et *-yá*, reviennent en saho sous une forme presque identique : *-m* ou *-mi* et *yá*. — Le suffixe de l'aoriste, *ke*, rappelle le préfixe haoussa du parfait, *ka*. — La formation d'un nom verbal par la terminaison *a* est aussi usitée en saho. en agaou et en haoussa. — Une forme remarquable est le suffixe de privation, *-itta*, qui coïncide avec le préfixe négatif égyptien *at*. — Au suffixe négatif du futur *-nni*, on compare avec vraisemblance le préfixe galla *en;* celui de l'aoriste, *-mmi*, a toute chance d'être le même que le préfixe saho, *ma*. — La particule *énde* « comme » est empruntée à l'amharique. — Les curieuses formules de serment : *eb-i-a* « apud ejus (scil. patris mei) penem! » et *dendir* (ou *sîn*) *-i-a-lâ* « apud ejus (scil. matris meae) vulvam! » est l'écho d'un usage qui était aussi connu des Hébreux (Genèse, XXIV, 2). — Le dicton « Répands les réaux par terre, car de nouveaux réaux y apparaîtront *(riyâne-sî lága-ta uturú, Kúla-lâ riyânai támmâi agunk' o-lá-na-má)* réfléchit notre adage populaire : « L'argent attire l'argent » qui a été si bien exploité par la toute récente sorcière de Villepoint.

J'ai déjà parlé plus haut des noms de nombre saho. Le préfixe *m* qui forme les ordinaux de 2-5 est sans doute identique au relatif postpositif *m ;* son équivalent *yá* forme les autres ordinaux sans changer de place; *sará* « second » signifie au propre « (celui de) derrière ». — Le pronom indéfini *wili* « l'un » explique le numéral agaou *lá* « un », dont la forme pleine *wál* apparait dans *wál-ta* « six », au propre « un et (cinq) ». — La division des verbes en deux classes selon que leurs désinences de dérivation sont des préfixes ou des suffixes est aussi le trait caractéristique des langues bedja et agaou. Le galla et le haoussa préfèrent les formes postpositives, tandis que les langues du nord, l'égyptien et le berbère,

n'ont que des préformantes. Ces désinences sont presque les mêmes dans toutes ces langues : *s*, *sh* marque le causatif, *t*, le réfléchi ; *m*, *n* le passif, et elles peuvent encore se combiner l'une avec l'autre pour former des voix verbales analogues aux formes sémitiques *ishtaf'al* et *tanfa'al*. Tous les idiomes chamitiques possèdent en outre une voix énergique, formée par le redoublement d'une ou de deux lettres de la racine, comme le piël ou pilpél des langues sémitiques. — Ce qui frappe dans le saho, c'est le grand nombre de racines verbales, pour la plupart monosyllabiques, qui expriment l'idée d'existence et de devenir ; ainsi *a*, *ne*, *ki* signifient « être », *li* « avoir », *ke* « devenir ». Le dernier de ces verbes paraît se cacher dans la désinence de l'aoriste kounama dont j'ai parlé précédemment. — Au verbe auxiliaire négatif *way* « manquer, ne pas trouver » on est tenté de comparer la négation haoussa *ba-ba* et l'égyptien *pu*; l'auxiliaire du potientiel *digh*, *righ*, semble ne pas différer de *dag*, *lag* « savoir », en agaou, *areq*. — Le suffixe individualisant des noms saho, *ta*, *to* doit être identifié avec le suffixe indéfini *ti* « un » mentionné ci-dessus; le numéral galla *tôko* « un » consiste peut-être en cette racine, augmentée d'un suffixe. — Le saho, comme toutes les autres langues chamitiques, possède une sorte de pluriel brisé, mais la faculté d'indiquer le pluriel par le préfixe *a* (*a-lah* « chèvres » de *lah*; *a-ruh* « esprits » de *ruh*) lui est particulière.

A propos des idiomes agaou, il est curieux de voir que le bilîn est beaucoup plus intact que l'idiome de la majorité de la race, le khamir. C'est un phénomène parallèle à la corruption du guèëz en Abyssinie et à sa conservation relative chez les Tigré nomades du Mensa. En fait de phonétique, il importe de signaler que le khamir n'emploie pas les sons *aleph* et *'aïn* que possède le bilîn, fait d'où il ressort que ces sons ont été empruntés aux idiomes sémitiques. La même conclusion doit être tirée au sujet des sons *thet*, *çade*, *çhade* employée en khamir et que le bilîn transforme en *ty* et *sch*. Remarquons en passant que M. R. traite de la phonologie agaou avec un soin des plus consciencieux : celle du bilîn occupe dix pages; celle du khamir trente-six; cette dernière, à cause de son extrême complication et difficulté, résume un travail considérable et mérite notre reconnaissance spéciale. Non moins méritoire est le traitement aussi minutieux que méthodique du verbe agaou dans les deux dialectes : M. R. a su introduire dans cette partie du discours si compliquée toute la lumière désirable. Parmi tant de singularités que présente ce verbe agaou, la plus étrange est l'emprunt de la négation éthiopico-amharique *al*, *ala* (§ 65) et des suffixes régimes tigré : *-le*, *ille* « à moi, me », *kâ*, *-ilkâ* « à toi, te, », *-kî ilkî* « à toi, te fém. », *-lû*, *illû* « à lui, le », *-lâ*, *-illâ* « à elle, la », *-nâ*, *ilnâ* « à nous, nous », *-kum*, *-ilkum* « à vous, vous », *-lom*, *-illom* « à eux, eux », *-len*, *-illen* « à elles, elles » (§ 76). C'est là un exemple frappant du passage de flexions sémitiques dans les langues africaines, car je ne pense pas qu'on puisse soutenir avec quelque vraisemblance que ces

désinences soient primitives en bilîn; et la circonstance qu'elles font défaut au khamîr montre bien que l'emprunt est très récent. L'emprunt par les Sémites de particules africaines paraît aussi être un fait; de ce nombre je me contenterai de citer les désinences d'abstraction *nat*, *nâ* en guèëz qui semblent venir de l'agaou. Devant des phénomènes de cette nature, on arrive à se demander si les formatives personnelles du verbe chamitique, presque identiques à celles du verbe sémitique, ne viennent pas de cette dernière source, ou tout au moins d'une source commune et préhistorique. Mais, la supposition que les idiomes des Chamites forment une subdivision des langues sémitiques, n'est acceptable qu'à la condition qu'on puisse prouver que, en dehors de ces particules, il y ait encore un grand nombre d'autres racines communes, ou réductibles à des types communs; or, jusqu'à ce jour, le lien linguistique entre les racines chamitiques et les racines sémitiques, non seulement est introuvable, mais ces racines semblent séparées par des traits caractéristiques les plus opposés : bilittéralité d'une part, trilittéralité de l'autre. Du reste, plus on étudie les langues chamitiques, plus on s'aperçoit qu'elles reposent sur une base différente de celle du génie sémitique. Ainsi les formatives des voix verbales chamitiques sont de vraies racines employées dans plusieurs de ces langues :

1) Formative réfléchie *t*, de *ta* « être ensemble » : k. *te* « et, avec », b. *di* « avec », ta (dans *wal-ta*, etc.).

2) Formative causative *s*, ag. *is ch*, kham. *is* « faire. »

3) Formative passive *n*, s. *ne* « être. »

Peut-on expliquer de la même manière les formatives sémitiques homophones du hitpaël, du saphel et du niphal? Personne n'osera l'entreprendre dans l'état actuel de nos connaissances sémitologiques[1]. C'est assez dire combien la question relative à la parenté des deux familles linguistiques dont il s'agit commande encore de la réserve et de la méditation.

Il ne me reste qu'à remercier M. R. des nouveaux horizons qu'il vient d'ouvrir à la philologie africaine. Ses grammaires, qu'il a su rendre pratiques et presque attrayantes par des vocabulaires et des textes originaux, seront désormais les guides indispensables de tous ceux qui voudront connaître à fond cette mystérieuses race chamitique[2] qui a créé le sphinx et érigé les pyramides. C'est là un progrès immense qui se place dignement à côté des plus belles conquêtes de la linguistique moderne et nous en félicitons de grand cœur M. Leo Reinisch.

J. HALÉVY.

---

1. Je compte traiter prochainement la question relative aux pronoms sémito-chamitiques.

2. Les travaux de M. R. serviront encore, peut-être, à un autre genre d'études auquel le savant auteur n'a certainement pas pensé. Je veux parler des études accadiennes ou sumériennes. Il est probable que quelques accadistes, en quête de comparaisons philologiques pour le soi-disant idiome de la Babylonie présémitique, trouveront

50. — **Dictionnaire étymologique latin**, par Michel Bréal, professeur au collège de France, et Anatole Bailly, professeur au lycée d'Orléans. Paris, Hachette, 1885, in-8, viii-463 pp.

Le grand mérite de ce *Dictionnaire étymologique* — on pourrait bien ajouter : *et historique*, — c'est qu'il détermine avec précision le sens primitif des mots, ainsi que les images et les métaphores auxquelles le langage a eu recours. Cette connaissance des origines et des usages permet à l'humaniste de fixer la signification exacte d'expressions comme *argutum* caput, *hostem* affare superbum, *laetas* segetes, *recidiva* Pergama, *sponte* mea, rappelées dans la préface, ou d'autres mots étudiés à leur rang, tels que *aptus*, *arbiter*, collis *clementer* assurgens, *considerare*, *igitur*, *interpres*, *paenitet*, *pravus*, *propitius*, *ratio*, *sedulus*, *splendida* bilis, etc..... Quand le Portique et l'École de Chrysippe (grex Chrysippi) décernent un brevet de folie à certaines catégories d'individus — insanum *autumat* (*Hor.*, *Sat.* II, 3, 45), — on comprend, par l'étymologie, la force de ce verbe emprunté à la langue sacerdotale. L'étymologie réveille dans les mots abstraits des images éteintes : *percontari* nous offre celle d'un coup de sonde ; *sollers* désigne un artiste consommé qui possède à fond tout son art *(solus, solidus)* ; l'attelage de Neptune (curruque volans dat lora *secundo*) apparaît dans son mouvement rapide qui suit *(sequitur)* l'impulsion communiquée par le maître. Mille autres idées sensibles pourront être évoquées de la sorte, avec des mots comme *examen*, *praerogativa*, *reciprocus*, *respondeo*, *scrupulus*, *sublimis*, *subtilis*, *supplex*, *sincerus* (sine cera), *temeritas* (la confiance aveugle, cf. *tenebrae*), *vindex*,

Nec deus intersit nisi dignus vindice nodus...

Qu'il nous soit permis maintenant d'exprimer quelques critiques. L'ouvrage, nous disent les auteurs, s'adresse particulièrement aux professeurs. Les maîtres de la jeunesse profiteront, sans aucun doute, d'une foule de notions linguistiques et grammaticales très heureusement résumées, comme l'est, à la page 98, la théorie du rhotacisme, ou bien, à l'article *dare*, la classification des composés de ce verbe, distingués soigneusement d'après leur double origine [1]. Nous serons encore très heureux de trouver de nombreux renvois à une grande quantité de monographies et d'études spéciales, aux *Mémoires de la Société de linguistique* notamment [2]. Mais, d'autre part, certaines explications

---

un beau jour que les Accadiens ou Sumériens étaient des Kounama, des Saho ou des Agaou, au lieu d'être des Turcs, des Mongols ou des Finnois, comme ils l'ont cru jusqu'aujourd'hui. Tandis que la théorie touranienne a été construite sur la comparaison de seize mots, la nouvelle théorie chamitique aura pour elle l'autorité de plusieurs dizaines qui se présenteront à la première réquisition. Je m'étonne qu'une semblable bonne fortune n'ait encore tenté personne.

1. Sujet de la thèse latine de M. J. Darmesteter.

2. D'autres références étaient désirables : au mot *incohare* ou *inchoare*, l'étymologie mentionnée par les grammairiens anciens (voir Forcellini); aux mots *septen-*

sont si concises que l'intelligence de quelques passages en devient difficile. L'article sur *lympha* est obscur ; l'étymologie de *littera* (du grec διφθέρα) est incompréhensible à qui n'a pas présente à l'esprit la séance de l'Académie des Inscriptions du 9 mai 1884 ; or cette référence, ni aucune autre, n'est indiquée dans le *Dictionnaire* à propos de ce rapprochement entre *littera* et διφθέρα. Même observation pour l'hypothèse si curieuse relative à l'origine du mot *praevaricator ;* on ne comprendra cette conjecture que si on a lu une certaine page des *Annales de la Faculté de Bordeaux*.

Ce qui frappe, en second lieu, c'est le nombre relativement considérable des mots qui restent sans explication, c'est-à-dire dont l'origine n'est point mentionnée. Sans doute l'état de la science et la prudence de MM. Bréal et Bailly justifient ces réserves. Les deux auteurs se sont dit peut-être que si tout le corps enseignant s'assimilait déjà ce que renferme leur volume, un progrès important serait accompli. Ont-ils craint que certains d'entre nous ne fussent attirés plutôt par les hypothèses et les rapprochements séduisants, et se dispensassent d'enseigner le certain et le nécessaire pour n'apprendre que les choses douteuses? Nous pensons toutefois que MM. Bréal et Bailly ont dû s'imposer assez souvent des sacrifices pénibles, et ce qui le prouve, c'est qu'en plus d'un endroit ils ne se sont point interdit de simples conjectures *(imago* et *aemulus*, *febris* et *februarius*, *facetus* et la racine φα, *fortis* et *hortari*, *cohors* et *hortus ; ira*, la colère, et *hira*, le boyau ; *vultus* et *volo :* les *Messapiens* et *aqua ; costae* et *sino ; suus* et *suesco ; miles* et *mille ; Neptunus* et *nebula*, *vectigal* et *veho)*. Alors pourquoi passer sous silence d'autres hypothèses tout aussi plausibles sur des mots comme *aeger*, *amphora*, *fistula*, *mare*, *tribus*, *crinis*, *postis*, *torus*, *tristis...?* Tacite parle (*Hist.*, II, 42) des Othoniens qui s'avancent *catervis* et *cuneis*. On aimerait à apprendre dans le *Dictionnaire étymologique,* malgré les réserves que l'un des deux auteurs a pu faire à ce sujet (*Mém. de la Soc. de linguistique,* III, 409) que *caterva* pourrait bien être dérivé de *quattuor*, et qu'il s'agit ici, à proprement parler, d'une formation en bataillons carrés, analogue à l'*agmen quadratum* [1].

Quelques hésitations sont également visibles dans le groupement des mots : un article unique aurait dû, ce nous semble, réunir sous la même rubrique, et avec toute la série de leurs dérivés, si nombreux qu'ils puissent être, *judex* et *jubeo ; firmus*, *fretus* et *frenum* (et peut-être *forma*) ; *tranquillus* et *liquidus ; lino* et *obliviscor ; aptus* et *amentum ; pilum* et *pistor ; confestim*, *festinus* et *manifestus ; cor* et *credo ; abdomen* et *abdo ; limen*, *sublimis* et *obliquus ; dorsum* et *prosa* oratio. On eût aimé

---

triones, *tero* ou *stella*, les savantes dissertations de Varron, de Max Müller et de M. G. Paris (*le Petit Poucet et la Grande Ourse*). Lire aussi un important article des *Studien* de Curtius, qui ouvre bien des horizons, *de productione syllabarum suppletiora linguae latinae*.

1. On a proposé de même d'expliquer par le nombre quatre le français *caserne*

à parcourir tout d'une traite les dérivés de *sino (astus, crista, exta, instar, juxta, praesto)*. Du reste, la méthode du groupement est rigougoureusement appliquée dans d'autres articles du dictionnaire : c'est ainsi que se trouvent réunis sous le même chef *iter*, *indutiae*, *praetor*, *seditio*, *subitus*; *ebrius* et *sobrius*; *amictus* et *jacio*; *cuncti*, *cunctator*, *conjux*, *jumentum* et *quadriga*, marchant sous leur chef de file *jungo*; *decrepitus* et *crepo*; *sumo* et *emo*; *detrimentum* et *tero*; *sodalis* et *edo*..... J'en passe et des meilleurs. On les trouvera, soit à leur rang alphabétique, dans le corps du Dictionnaire, soit à l'Index qui renferme 1124 mots qu'on ne devra pas chercher au rang alphabétique dans le Dictionnaire lui-même. Un second Index, composé de 674 mots grecs, n'est point non plus à dédaigner : κοιμητήριον renverra au mot *sepelire* et à la séduisante étymologie proposée par M. J. Darmesteter. Je regrette l'absence d'ἀνάγκη qui eût été bien à sa place à côté de *angulus* et de *angor*.

Et maintenant faisons des vœux pour qu'une seconde édition nous donne bientôt ce précieux ouvrage à tout le moins augmenté du double [1].

Léonce Person.

1. La destination scolaire du *Dictionnaire étymologique* nous engage à exprimer encore un autre désir. Ce livre sera lu, extrait, invoqué par de jeunes professeurs qui n'auront pas tous étudié les méthodes de la linguistique, et qui pourront n'être pas en état de discerner toujours le certain, le probable, le possible. La seconde édition leur rendrait plus de services encore, si l'épuration des matériaux y était plus rigoureuse, l'exposition des principes plus appuyée, le choix des hypothèses plus sévère. Au lieu de mettre à l'article *Quatuor* : « L'orthographe *quattuor* est ancienne », ne serait-il pas plus net de faire de *Quattuor* la tête d'article et d'écrire : « L'orthographe par un seul *t* est fautive? » La dissertation sur le changement d'*s* en *r* entre deux voyelles (art. *Flos*) est un morceau remarquable de quatre-vingts lignes, capable non seulement de bien renseigner le lecteur sur un point spécial, mais aussi de faire concevoir clairement l'ampleur et la précision des lois phonétiques, et d'initier de jeunes esprits à l'intelligence de la vie du langage : combien ce morceau gagnerait à la suppression de deux petites phrases sur le rhotacisme supposé de *carmen* pour *casmen* ou de *majores* pour *majonses*! A supposer, ce qui est douteux, qu'il y ait jamais eu un *casmen* et un *majonses*, ces formes n'auraient, en tout cas, rien à démêler avec le rhotacisme entre voyelles. *Costae* est expliqué par *con-sitae* très ingénieusement, mais avec un judicieux « *peut-être* ». Nous préférerions ou bien une indication expresse de la difficulté (*consitae* aurait dû avoir l'*o* long, tandis que *costa* a l'*o* bref), ou bien le sacrifice de cette jolie hypothèse. — [*Réd.*]

51.— I. **Etudes sur l'ancien droit et la coutume primitive,** par sir Henry Sumner Maine. Traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur. Paris, Thorin, 1884, 1 vol. in-8.

II. **Shakespeare vor dem Forum der Jurisprudenz** von Dr Jos. Kohler. Würzburg, 1884, 1 vol. in-8. (2 livraisons et 1 supplément).

III. **Bausteine für eine allgemeine Rechtswissenschaft auf vergleichend-ethnologischer Basis** von Dr. Alb. Herm Post, t. II, Oldenburg, 1881, 1 vol. in-8.

Die Grundlagen des Rechts und die Grundzüge seiner Entwickelungsgeschichte von Alb. Herm. Post, Oldenburg, 1884, 1 vol. in-8.

I. Sir Henry Sumner Maine. *Etudes sur l'ancien droit.* — Le nouvel ouvrage de l'éminent jurisconsulte et philosophe anglais sera lu avec le même intérêt que les précédents. L'auteur s'y montre comme toujours profond, ingénieux, sagace. Je lui adresserai toutefois des critiques plus graves et plus nombreuses que précédemment. Il n'est pas possible de laisser passer sans protestation certaines assertions ou certains aperçus qui pourraient compromettre aux yeux des esprits prévenus une science toujours suspecte à quelques savants timorés, bien que déjà en pleine floraison.

Le plan de l'ouvrage est peut-être un peu flottant : toutefois l'idée inspiratrice s'en dégage facilement. Cette idée, encore contestée en France, bien que nos anciens l'aient déjà mise en lumière, je me plais à la redire, à la formuler encore une fois : les diversités sociales et juridiques des peuples couvrent une profonde et merveilleuse unité. Le droit ressemble à un immense enchevêtrement de rameaux touffus issus d'un tronc unique.

L'Inde ancienne et, pour certains rapprochements, l'Inde moderne, l'Angleterre et la France au moyen âge, enfin les pays slaves contemporains, tels sont les temps et les lieux à travers lesquels sir Henry Sumner Maine nous promène aujourd'hui. Grand voyage assurément, bien qu'il ne représente qu'une petite partie du trajet qu'autorise la méthode comparative universelle de sir Henry Sumner Maine.

Je ne puis analyser tous les chapitres de l'ouvrage : j'indiquerai seulement les sujets traités : les lois sacrées de l'Inde (exposé fort utile, avec quelques indications bibliographiques précises) ; la religion et le droit (je signalerai ici notamment les vues de l'auteur sur la conception successive des purgatoires indiens); le culte des ancêtres ; la succession au trône et la Loi Salique ; la royauté primitive et l'administration de la justice civile; les théories de la société primitive (l'auteur défend son système de formation patriarcale contre les théories différentes de Mac Lennan et de Morgan); les communautés domestiques de l'Europe orientale ; la décadence de la propriété féodale en France en Angleterre ; classification des biens ; classification des règles légales.

J'ai indiqué en peu de mots la haute valeur de cet ouvrage : il me faudra nécessairement un peu plus de place pour quelques critiques de détail :

— Le ch. IV, *Le culte des ancêtres et l'hérédité*, contient quelques pages très importantes sur l'adoption dans l'Inde, à Rome et à Athènes. L'auteur, après avoir fait observer que l'adoption au sens technique du mot n'existe pas en Angleterre (p. 133), ajoute : « Mais dans le Code « civil français et dans les autres codes du continent fondés sur ces « principes, l'adoption survit en tant qu'institution légale..... Notre fa- « miliarité avec l'adoption pendant une si longue période historique « nous aveugle sur ce fait qu'elle est au nombre des fictions les plus « excessives. » Ces observations supposent la continuité du régime de l'adoption dans le droit français ; or l'adoption, très rare pendant le moyen âge français, était tombée en désuétude dans les derniers siècles de l'ancien régime. Elle a été créée de toutes pièces et artificiellement pendant la période révolutionnaire : nous l'avons empruntée au droit romain et au droit prussien qui avait lui-même reçu avec quelque arrangement l'adoption romaine. Il ne faut donc pas parler de notre « familiarité avec l'adoption pendant une longue période historique ».

— A la p. 144, Sir H. S. M. combat l'opinion de ceux qui croient apercevoir dans un usage grec que je vais rappeler à l'instant un souvenir des temps éloignés où les peuples ne comptaient la parenté que par les femmes. Voici l'usage en question : à Athènes, un frère et une sœur de père pouvaient se marier entre eux. Issus de la même mère, ils ne pouvaient contracter mariage [1]. Je crois toujours entrevoir ici une survivance de l'antique parenté par les femmes. Pourquoi sir H. S. M. ne consent-il pas à l'y apercevoir? Parce qu'il croit que le mariage était prohibé seulement entre frère et sœur utérins au sens moderne, c'est-à-dire issus de la même mère, mais de pères différents : une sœur utérine n'ayant pas de droits sur les biens du père de son frère, un pareil mariage eût été, pense-t-il, sans but, car le but du mariage entre frère et sœur est d'épargner au frère la charge de doter sa sœur sur les biens paternels. — Ce raisonnement de sir H. S. M. tombe, car la loi athénienne interdit le mariage entre frère et sœur issus du même père, dès lors qu'ils sont issus de la même mère : entre frère et sœur issus du même père le but pratique en question existe incontestablement. Cependant le mariage est interdit; il faut donc chercher ailleurs une explication. Et ici la théorie que combat sir H. S. M. se présente assez naturellement. Un passage de Manou (XI, 58) donne une grande force à cette théorie.

— Le ch. V, *La succession au trône et la Loi Salique* soulève de graves objections. Sir H. S. M. y examine les prétentions d'Edouard III à la couronne de France : on sait que ce prince prétendait à la couronne de France du chef de sa mère et que Philippe de Valois son adversaire soutenait que les femmes n'héritant pas de la couronne de France ne

1. Cf. Caillemer, *Le droit de succession légitime à Athènes*, p. 37; Cornelius Nepos, *De vita excel. imperat., præfatio*. Sir H. Sumner Maine parle expressément des Athéniens et ne fait pas intervenir Sparte, ce qui compliquerait la question.

pouvaient transmettre le moindre droit à cette couronne. Sir H. S. M. estime que les prétentions d'Edouard III se présentèrent aux contemporains sous un jour moins défavorable que nous ne le supposons et qu'elles eurent quelque chose de plausible parce que les esprits en France et en Angleterre ne devaient pas être absolument étrangers à une notion juridique formellement inscrite dans la législation hindoue et qui, pour l'Inde, se peut formuler ainsi : « Malgré la préférence accordée aux héritiers mâles, la famille peut se continuer par une fille lorsque « les fils font défaut. » En ce cas, le vieux droit hindou exige que la fille « soit désignée et *chargée* de donner un fils à son père. Transportons ces notions hindoues dans le moyen âge français et nous nous apercevrons que ce fils donné par la fille à son père, c'est précisément Edouard III. Ainsi une vieille idée populaire qui s'est épanouie dans l'Inde aurait été charriée jusqu'au moyen âge par les races germaniques et se révélerait à nous par les débats célèbres d'où est née la guerre de Cent ans.

Ce rapprochement me paraît, je l'avoue, tout à fait arbitraire. A quoi bon aller chercher l'Inde et creuser à de telles profondeurs, lorsque, d'une part, tous les intermédiaires font défaut et qu'on a d'ailleurs sous la main l'explication la plus naturelle, une explication qui, pour ainsi dire, s'impose d'elle-même ? Le levier juridique d'Edouard III [1], c'est tout simplement le droit romain de Justinien. Le droit romain, à cette époque, est en progrès : il bat en brèche les institutions coutumières et françaises. Pourquoi ne servirait-il pas les intérêts du roi d'Angleterre ? Quant au vieux droit hindou, il n'a rien à faire ici. Les 40 pages consacrées à ce rapprochement me paraissent donc inutiles : j'y relève, en outre, des erreurs matérielles : Sir Henry Sumner Maine suppose [2] que la *Loi Salique* fut invoquée au XIVe siècle lors du débat entre Philippe de Valois et Edouard III. Il n'en est rien : aucun texte contemporain ne mentionne la *Loi Salique*.

Je pourrais grossir cette liste d'observations : je m'en tiens aux plus importantes. L'auteur travaille, ce semble, un peu trop en grand seigneur, se fiant à ses souvenirs et à ses impressions, ne soumettant pas ses vues à un contrôle bien sévère et, quant au style, ne prenant pas toujours le temps d'être court. Il est vrai que la rigueur et la brièveté enlèveraient peut-être à cette prose abondante et féconde quelque chose de ses qualités nutritives. Le labeur manque donc un peu ; mais que de labeurs je donnerais pour de telles « oisivetés » !

Si l'on met à part le premier chapitre intitulé *Les lois sacrées de l'Inde*, la bibliographie est presque nulle. Une fois pourtant, l'auteur paraît avoir fait un effort en ce sens ; mais cet effort n'a pas été heureux : il s'agit des célèbres *Cahiers* de 1789 : « La seule collection com-

1. Edouard III est fils d'Isabelle de France, sœur de Charles le Bel. Il est le neveu du roi défunt. Philippe VI n'est que le cousin de Charles le Bel ; Edouard III pouvait donc invoquer contre Philippe VI la novelle 118, c. 3.

2. P. 193.

« plète, à ma connaissance, écrit-il, est celle dont la publication fut en-« treprise, il y a plusieurs années, par Prudhomme et Laurent de Mé-« zière ; » ainsi la grande collection de Mavidal et Laurent (sans parler de diverses publications locales fort curieuses des petits *Cahiers*) n'est pas parvenue jusqu'au savant anglais : il en est resté à une petite publication de 1789.

La traduction est exacte, autant que j'en ai pu juger, n'ayant eu que fort peu de temps l'original anglais entre les mains : la préface du traducteur français, les appendices et les notes qu'il a ajoutés sont utiles et parfois importants : le traducteur possède toutes les qualités de précision désirables ; il se livre, en outre, pour son propre compte, à quelques réflexions élevées et justes : il donne, çà et là, des indications bibliographiques précieuses, mais il connaît mieux les publications étrangères que les publications françaises [1]. Le beau livre de M. Fustel de Coulanges intitulé *La cité antique* est le seul ouvrage français touchant à ces études d'archéologie et de paléontologie juridique qui soit parvenu jusqu'à lui, en sorte que, par une étrange ironie, M. Fustel, le savant éminent qui, après avoir apporté à l'édifice de la science sociale comparée, un monument considérable, a contesté plus tard non seulement l'existence de cette science, mais même la légitimité des recherches qui l'ont pour objet, se trouve aux yeux du traducteur anonyme, représenter seul parmi nous ce vaste domaine scientifique. Le traducteur ignore d'ailleurs ce que j'appellerai la rétractation de M. Fustel de Coulanges : le mal n'est pas grand assurément; car cette rétractation court des risques sérieux de n'être pas acceptée par le monde savant et de rester non avenue. La *Cité antique* lui fera un tort durable.

Je reprocherai plus sérieusement au traducteur de paraître ignorer les auteurs français, surtout les anciens qui ont ouvert la voie à ces belles recherches : il ne cite ni Goguet, qu'on pourrait appeler le fondateur [2] de cette science, ni Kœnigswarter, ni Ch. Giraud, ni Giraud-Teulon, ni Emile de Laveleye, ni Dareste. Ces savants, français de nation ou au moins de langue n'ont-ils pas aussi des titres considérables qui auraient pu rendre leur traducteur moins dur pour la science française? J'ose enfin lui demander pour moi-même une petite place dans ses lectures françaises vraiment trop négligées.

II. Kohler, *Shakespeare vor dem Forum der Jurisprudenz*. — Un moment étonnés et comme surpris du magnifique développement de la

---

1. P. xv.

2. Dans une histoire complète de la sociologie, il faudrait accorder une place importante à des savants bien antérieurs à Goguet : Loccenius, au xviiᵉ siècle, doit être compté parmi les précurseurs les plus considérables : il a écrit notamment dans ses *Antiquitates Sueo-Gothicæ* un chapitre qui est digne d'un bout à l'autre de la science moderne : *De ritu prisco Sueogothorum investigandi rem furtivam in aliena domo. Confertur cum simili Græcorum, Romanorum, Germanorum et Norvegorum ritu* (liv. II, ch. x).

sociologie historique, science qui s'est, on peut le dire, épanouie en Angleterre, les Allemands se jettent depuis quelques années avec ardeur vers ces recherches fécondes, appelées à renouveler le domaine de l'histoire du droit et des institutions. Les ouvrages du Dr Post, dont je parlerai à l'instant, occupent parmi les travaux des dernières années une place très distinguée. Les études à la fois si solides et si brillantes du Dr Kohler sont incontestablement au premier rang.

Le Dr Kohler a été frappé de quelques notions juridiques mises en œuvre par Shakespeare, il a voulu en scruter la valeur et la profondeur; et, tout en nous offrant le résultat de recherches étendues et originales sur la vindicte privée [1], sur le droit du créancier dans les temps primitifs et à ce propos sur le sens et la valeur d'un passage célèbre *des Douze Tables* [2], sur la cession de biens, etc., il nous a montré en Shakespeare le génie inconscient de l'histoire intime du droit. Cette découverte ne me surprend pas : le droit que nous appelons le droit primitif et que nous *opposons* trop légèrement au droit moderne n'est après tout qu'une des manifestations du génie humain, merveilleusement et admirablement un. On nous parle, par exemple, du formalisme des droits primitifs; mais ne sommes-nous pas écrasés sous un gigantesque formalisme mille fois plus pesant et non moins enfantin que le formalisme des anciens Romains ou des Francs de la Loi Salique? Pourquoi Shakespeare, aidé par une certaine tradition populaire et juridique, n'aurait-il pas, avec le secours de son puissant génie, retrouvé des traits anciens?

Le Dr Kohler a traité ailleurs, avec la même abondance et la même supériorité, l'histoire de la femme et du *jus primae noctis*, l'histoire des ordalies et de l'adoption [3].

III. Post, *Bausteine*, t. II; *Grundlagen*, 1 vol. — Dans le temps même où la légitimité de ces vastes recherches d'archéologie juridique et sociale comparée était contestée en France par un savant éminent, les Allemands s'occupaient tranquillement de condenser et de résumer les

1. A propos d'*Hamlet*.

2. A propos du *Marchand de Venise*. Ce passage célèbre des *Douze Tables* : *Si plus minusve secuerunt, se fraude esto (Tabula* III, in fine) est vivement éclairé par le droit scandinave et vient définitivement justifier les prétentions du juif Shylock qui, comme on sait, tient dans la pièce de Shakespeare à obtenir, à défaut de paiement en espèces, une livre de la chair de son débiteur. Ce qu'il y a de plus piquant, c'est que ce fragment des *Douze Tables* paraît contenir un adoucissement juridique en faveur du créancier qui primitivement était, semble-t-il, obligé de s'en tenir à une portion rigoureusement précise du corps du créancier, de telle sorte qu'une petite erreur du couteau pouvait entraîner des conséquences terribles. La clémente *Loi des Douze Tables* abroge ce compte de boucherie par trop rigoureux : *Si plus minusve secuerunt, se fraude esto*. (Kohler, *Shakespeare* pp. 30 à 33.)

3. *Zeitschrift für vergleichende Rechtswissenschaft*, t. V. Il faut citer encore du Dr Kohler *Gesammelte Abhandlungen aus dem gemeinen und franzœsischen Civilrecht*, Mannheim. 1883, 1 vol.; des études de droit comparé très importantes dans *Kritische Vierteljarschrift für Gesetzgebung und Rechtswissenschaft*, Neue Folge, t. IV et dans *Zeitschrift für vergleichende Rechtswissenchaft*, t. III.

résultats acquis. Tel est le caractère général de l'ouvrage du D[r] Post. *Bausteine für eine allgemeine Rechtswissenschaft auf vergleichend-ethnologischer Basis.* Le t. II publié en 1881 est consacré aux origines sociales, à la formation des familles et des tribus, aux origines de l'esclavage, de la noblesse, des castes, à celles de la royauté et du régime féodal; à l'histoire de la propriété, à l'histoire des impôts dans les temps primitifs. L'auteur admet la propriété collective [1] à l'origine des sociétés et il voit clairement les conséquences philosophiques et historiques de ce grand fait.

Il faut signaler à la fin du t. II les pages remarquables et empreintes d'un sentiment de modestie qui plait infiniment, dans lesquelles l'auteur esquisse les conditions nouvelles d'une philosophie du droit qui prendrait pour base la connaissance des droits et des usages de tous les peuples.

Un second ouvrage du D[r] Post, *Die Grundlagen*, répond aux mêmes préoccupations : on y trouvera notamment des pages importantes sur l'histoire de la propriété, sur celle du droit criminel, des recherches originales et abondantes sur l'histoire de la femme. (Les conclusions de M. Schmidt sur le *jus primae noctis* y sont visées et victorieusement combattues.)

Le D[r] Post n'a pas l'abondance et l'originalité de sir Henry Sumner Maine; mais les aperçus originaux et profonds ne lui manquent certainement pas : ses travaux sont plus achevés, plus reposants que ceux de l'auteur anglais : ce sont d'excellents guides.

Je regrette de n'avoir pu donner qu'une idée bien rapide et nécessairement incomplète de quelques-unes des récentes publications consacrées au droit comparé historique, cette science féconde qui ne saurait être négligée parmi nous, car c'est en France qu'elle est née.

Paul VIOLLET.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. EGGERMONT, premier secrétaire de la légation de Belgique à Paris, vient de publier à la librairie Delagrave un petit volume intitulé : *Le Japon, histoire et religion.* C'est un résumé exact et très clair, et fait avec beaucoup d'intelligence

---

1. L'école allemande moderne va trop loin dans cette direction, elle tend à refuser aux peuples primitifs toute espèce de propriété privée : il y a là, à mon sens, une exagération (voyez notamment Post, *Die Grundlagen*, p. 322). La minime importance de la propriété privée à l'origine des sociétés (je songe surtout à certains objets mobiliers) ne doit pas nous empêcher d'en reconnaître l'existence. Un sentiment comme celui de la propriété privée n'est pas un produit de la civilisation; c'est un sentiment humain.

des derniers travaux sur le sujet. Il est regrettable que l'auteur ne donne pas la moindre indication bibliographique : le lecteur à qui ce petit livre inspirerait le désir d'en savoir plus peut croire que l'ouvrage de M. Eggermont est le seul existant sur la matière. Le style est trop souvent celui du journalisme et parfois d'une structure étrange, qui étonnerait même dans le journalisme. (P. 15, on s'expliquera mal, comment l'infortunée Izanami *ait* pu se réfugier dans l'empire des Ombres; p. 13, cette *ultième* expérience avait déterminé la féconde Izanami; à la page 81 on voit l'astre éclatant des Minamots *sombrer* comme un météore pour céder la place à d'autres).

— MM. Feret, libraires-éditeurs à Bordeaux, mettent en souscription un ouvrage qui nous promet les plus piquantes révélations : *Les dessous de l'histoire, curiosités judiciaires, administratives, politiques et littéraires recueillies et annotées par* J. Hovyn de Tranchère, ancien député de la Gironde (2 vol. grand in-8°, d'environ 450 p., imprimés en caractères elzéviriens, sur beau papier vélin). C'est de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, si riche en dossiers d'autographes relatifs à l'histoire politique et littéraire de la France, que M. Hovyn de Tranchère a extrait les documents qui forment la matière des deux volumes annoncés. La plupart sont inédits; quant aux autres, ils sont devenus tellement rares, qu'on peut les considérer comme presque inédits. Parmi les plus appétissants morceaux du recueil on distinguera : une histoire de Marie Stuart écrite au XVI° siècle, une relation du procès et de la mort de la reine d'Ecosse, écrite à la même époque, le rarissime récit des *Amours de Henri IV*, une relation du procès et supplice de François Ravaillac, une relation du procès et de la mort du maréchal de Biron (relations du temps), une correspondance avec le chancelier Séguier relative aux luttes du parlement de Bordeaux avec les deux ducs d'Epernon (1633-1669), une relation de la prise du château de Vayres par les Epernonistes et du siège de Libourne par les Bordelais (1649), une autre relation du temps que l'on peut intituler : *la fin de la Fronde à Bordeaux*, une notice par le Père Surin sur la possession des Ursulines de Loudun (1633), un pamphlet presque introuvable du XVII° siècle : *La Dieudade ou caractères satyriques de la cour de Louis XIV*, les papiers de la Bastille, enfin une réimpression des *Mémoires* de Latude d'après le manuscrit autographe du célèbre prisonnier. Tous les curieux sauront gré à M. Hovyn de Tranchère d'avoir, selon sa pittoresque expression, rapatrié ces intéressants dessous de notre histoire nationale. — T. de L.

ALLEMAGNE. — La librairie Oskar Frank, de Vienne, entreprend de publier une nouvelle revue de critique, intitulée *Allgemeine Oesterreichische Literaturzeitung*, « qui doit être pour l'*Autriche* et l'Allemagne ce que sont les feuilles allemandes pour l'*Allemagne* et l'Autriche ». Le premier numéro doit paraître à la fin de mars. Dans la liste des rédacteurs nous trouvons les noms de MM. George Bühler, Karabacek, Frédéric Müller, H. Müller, Mussafia, Reinisch, etc. Ces noms suffisent pour bien faire augurer de la nouvelle publication

— M. F. W. B. Bornemann, licencié en théologie, a publié une thèse sur la question suivante : *In investiganda monachatus origine quibus de causis ratio habenda sit Origenis* (Gottingae, Vandenhœck et Ruprecht, 1885, in-8°, 80 p. dont 58 de notes et de références). Cette thèse est dirigée contre Weingarten. (*Ueber den Ursprung des Mœnchtums im nachconstantinischen Zeitalter*, 1877), qui rattache l'origine du monachisme aux reclus du culte de Sérapis. M. B. montre dans la première partie de sa thèse que l'institution elle-même est très complexe et a pris des formes variées ; en conséquence, l'origine n'en est pas une : la pratique des conseils évangéliques, la pénitence, la répugnance pour la vie du « siècle », l'attrait du merveilleux, les pratiques des sectes philosophiques contemporaines, l'état précaire de la

société d'alors, la préoccupation de la fin prochaine du monde, telles sont quelques-unes des causes de la naissance et du développement du monachisme (pp. 10-11). La méthode à suivre dans la question est de faire la critique des sources de l'an 300 à l'an 500 et de comparer les données ainsi obtenues avec les renseignements que les écrivains ecclésiastiques des premiers siècles nous fournissent sur l'ascétique chrétienne. Dans la seconde partie de la thèse, M. B. applique cette méthode à la vie et aux écrits d'Origène. Il nous montre Origène se livrant à tous les exercices de la vie monastique, (d'après Eusèbe, *Hist. ecclés.*, VI, 3 et Grégoire le thaumaturge, *Panegyrica oratio*, ap. Orig. opp. éd. Lommatzsch, t. XXV); ensuite il passe en revue chacun de ces exercices et prouve qu'Origène les recommandait dans ses écrits et dans ses exhortations. — M. B. conclut que la vie monastique a pris naissance, quand l'Eglise ayant fait la paix avec l'Etat et assuré sa domination sur la société, l'ascétisme des premiers temps cessa d'être possible au plus grand nombre. Ce travail excellent, qui renouvelle et élargit la question, manque un peu de clarté dans la disposition de la première partie : les objections à la théorie de Weingarten sont confondues avec les considérations générales et avec l'exposé de la méthode. — Signalons sur la même question un travail de M. Lucius publié dans la *Zeitschr. f. Kirchengesch.* M. L. prouve que Rufin, Palladius et Sozomène ont puisé, pour leurs biographies monastiques, à une source unique rédigée en Egypte à la fin du IVe s. — P. A. L.

GRÈCE. — On a trouvé entre l'Acropole et le temple de Jupiter Olympien à Athènes une inscription du Ve s. a. C. qui nous fait connaître l'existence d'un temple du roi Codrus dans cette ville.

ITALIE. — Il a paru récemment à Florence des *Notes* de M. Pasquale PAPA *sur le cinquième volume de l'histoire de la littérature italienne du prof. Adolfo Bartoli;* l'auteur, disciple du savant professeur florentin, passe d'abord en revue les principaux points de la vie de Dante, que M. A. Bartoli a discutés dans son dernier volume de l'histoire de la littérature italienne, tels que la noblesse de la maison de l'Alighieri, la date de sa naissance, son mariage, ses différents séjours pendant son exil, son voyage prétendu à Paris, etc.; après cet examen, qui a pour but de prouver que le livre de M. A. Bartoli est « le résultat d'une étude attentive de tout ce qu'on a écrit jusqu'ici sur Dante »; M. P. Papa s'attaque à M. Gaetano Amalfi, qui lui a prétendu que « le cinquième volume de l'histoire de M. A. Bartoli n'est qu'un plagiat depuis le premier jusqu'au dernier mot ». M. G. Amalfi est un disciple de M. Imbriani, de Naples, comme M. P. Papa l'est de M. Bartoli, de Florence; M. Imbriani a écrit sur Dante et M. Bartoli s'est rencontré avec lui sur certains points, sur d'autres il est d'un avis tout différent; mais il ne l'a pas cité ou du moins il ne l'a pas placé à côté de MM. Giuseppe Todeschini et Isidoro del Lungo, les seuls auteurs, d'après M. A. Bartoli, « d'études originales et importantes nouvelles sur la vie de l'Alighieri ». De là le mécontentement de M. Imbriani d'abord et ensuite de M. Amalfi; celui-ci a voulu venger son maître d'un dédain immérité, en essayant de rabaisser sottement M. A. Bartoli. Tout cela paraît déjà assez étrange; mais que M. P. Papa écrive à son tour un pamphlet grossier contre M. Amalfi, c'est ce que je ne puis comprendre; les pédants du XVIe siècle avaient de ces querelles; peut-être, en s'attaquant, s'accusaient-ils eux-mêmes aussi de « méchanceté asinaire », *asinina tristizia;* M. P. Papa, grâce aux progrès de la science, a trouvé moyen de renchérir sur eux; il parle quelque part d'un « Rabagas littéraire », ce qui est déjà assez beau, mais ce qui est plus fort et entièrement nouveau, c'est de dire que « l'Amalfi offrirait au docteur Koch le plus beau cas d'infection par le bacille en virgule ». On ne sera guère tenté après cela de lire M. Amalfi, et j'ai

presque regret aussi d'avoir lu M. P. Papa. Mais de quelles mœurs scolastiques cela nous donne-t-il l'exemple et que nous voilà loin de l'ancienne urbanité italienne si connue! — Ch. J.

— M. D. Comparetti, fait paraître depuis les derniers mois de 1884 un nouveau périodique consacré à l'antiquité classique : le *Museo italiano di antichità classica*. Florence, Loescher, 1884). La première livraison contient les articles suivants : 1° *Spicilegio fiorentino*, de G. Vitelli : série de notices intéressantes sur plusieurs mss. de la Laurentienne (pp. 1-55); 2° *Les Colonies militaires établies en Italie par le second Triumvirat et par Auguste*, par Ettore Païs; 3° *Fragments de l'Éthique d'Epicure*, (pp. 67-88), seconde publication complétée et annotée d'un ms. d'Herculanum, par Comparetti; 4° *Diverses notices archéologiques* (pp. 89-112) par Luigi A. Milani, sur les frontons d'un temple toscan trouvés à Luni et sur la collection de bijoux antiques réunie sur le territoire de Luni par le marquis A. Remedi; 5° *De la langue vulgaire chez Aristophane*, par G. Setti (pp. 113-130). — On annonce pour la prochaine livraison du *Museo* la publication de l'importante inscription trouvée à Gortyne par M. F. Halbherr : on sait qu'elle contient en 600 lignes tout un recueil des lois de cette cité et qu'elle remonte au moins au vi° s. a. C.

SUISSE. — M. Jules Vuy vient de publier le discours qu'il avait prononcé le 2 mai 1884 dans la séance annuelle et publique de l'Institut national genevois sur l'*Origine de la commune de Genève*. Il montre que cette origine est beaucoup plus ancienne qu'on ne le pense, que J.-J. Rousseau a vu juste à cet égard et que la commune de Genève est bien antérieure au xiii° siècle.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 20 mars 1885.

L'Académie procède aux scrutins pour la présentation des candidats aux deux chaires vacantes au Collège de France. Sont présentés : pour la chaire de philologie latine, en première ligne M. Louis Havet, en seconde ligne M. Emile Châtelain; pour la chaire de langues et littératures de la Perse, en première ligne M. James Darmesteter, en seconde ligne M. Clément Huart.

M. Julien Havet communique une notice sur l'emploi de la formule *rex Francorum vir inluster*, dans les diplômes royaux. On lit dans les traités de diplomatie que les souverains mérovingiens ajoutaient à leur titre de roi celui de *vir inluster* (pour *illustris*); qu'ils avaient emprunté ce titre aux grands dignitaires de l'empire romain, et ils entendaient, en le prenant, rappeler la dignité consulaire jadis conférée à Clovis par l'empereur Anastase. Dans les éditions des diplômes mérovingiens, qui ont été données à plusieurs reprises depuis un siècle, on lit en effet en tête de la plupart des actes : *N. rex Francorum vir inluster*. Mais, si l'on se reporte aux originaux, on trouve, au lieu de ces deux mots, une abréviation : *v. inl.* Il n'y a pas un seul acte royal original et authentique, de l'époque mérovingienne, où l'on lise en toutes lettres *vir inluster;* mais il y en a un assez bon nombre où l'on lit expressément *viris inlustribus*, formule d'adresse par laquelle le roi désignait les fonctionnaires chargés de l'exécution du diplôme. L'analogie commande de lire ainsi l'abréviation *v. inl.;* il serait étrange que les rois mérovingiens eussent pris pour eux le même titre qu'ils donnaient aux fonctionnaires leurs subordonnés, et d'ailleurs le titre de *vir inluster* ou *illustris*, qui appartenait sous l'empire à un grand nombre de fonctionnaires divers, était au-dessous de la dignité d'un roi. Les éditeurs des diplômes se sont donc trompés, quand ils ont lu dans les actes mérovingiens *vir inluster*, et il faut rétablir uniformément dans tous ces textes *viris inlustribus*.

Il y a eu un temps où le titre de *vir inluster* a été associé à celui des rois, mais ce n'est pas sous la première race, c'est au commencement de la seconde. Les maires du palais, sous les Mérovingiens, portaient, en qualité de fonctionnaires, le titre de *vir inluster;* l'accroissement de la puissance des maires du palais, à la fin de la première race, accrut l'importance de ce titre, qui devint peu à peu le monopole de

ces hauts fonctionnaires. Quand Pépin devint roi, il ne renonça pas à cette qualification honorifique, qui avait été l'expression de son rang quasi-royal. A partir de son avénement, on trouve dans les diplômes, en toutes lettres, *rex Francorum vir inluster*. Après lui, Carloman et Charlemagne firent usage de la même formule; mais Charlemagne l'abandonna au bout de quelques années de règne pour remplacer le titre de *vir inluster* par celui de *patricius Romanorum*. Le titre de *rex Francorum vir inluster* est donc carlovingien et non mérovingien; il renferme une allusion, non à la dignité consulaire conférée à Clovis par l'empereur de Constantinople, mais à la dignité de maire du palais, revêtue par Pépin le Bref avant son avénement à la couronne.

M. Philippe Berger lit une note de M. de Vogüé sur une stèle nabatéenne récemment découverte, sur laquelle on voit des bustes sculptés et plusieurs inscriptions. M. de Vogüé examine et rectifie sur plusieurs points l'explication que des savants allemands ont donnée de ces inscriptions. Certains mots, qui se voient au-dessous des bustes, ont été expliqués comme faisant corps avec le texte principal; il faut les lire à part et y reconnaître les noms des personnages représentés dans les sculptures. L'inscription principale se traduit ainsi :

« Ceci est la stèle qu'a érigée Hanâou, l'affranchi de Gadilou, fille de Begrath, mère d'Adramou le stratège et de Nequdou le..., fils d'Abdmalikou le stratège, dans le mois d'Iqar de l'année 410 suivant le comput des Romains, qui est l'année 24 de Dabêl le roi. »

Selon M. de Vogüé, le terme de comput des Romains désigne l'ère des Séleucides. Le monument est de l'an 99 de notre ère. Le synchronisme de l'an 410 des Séleucides avec l'an 24 de Dabêl confirme les conclusions auxquelles M. de Vogüé était arrivé antérieurement sur la chronologie des rois nabatéens.

M. Paul Meyer commence une communication sur deux ouvrages français du moyen âge, qui nous ont été conservés par un grand nombre de manuscrits, mais qui ont été peu étudiés jusqu'ici. L'un est une histoire générale de l'antiquité, l'autre une histoire de Jules César. Ils ne portent pas de nom d'auteur. On les a crus composés l'un et l'autre au XIVe siècle, et M. Meyer a longtemps partagé cette opinion; ses dernières recherches l'ont amené à reconnaître qu'il faut reculer cette date d'un siècle. Dans l'ouvrage sur l'histoire de l'antiquité, l'auteur anonyme nomme son seigneur, le châtelain de Lille, Roger : or le seul seigneur auquel cette désignation puisse convenir est mort en 1230 Comme, d'autre part, il est fait mention de la mort de Philippe-Auguste, qui régna de 1180 à 1223, on voit que cet ouvrage doit avoir été écrit ou au moins commencé, entre 1223 et 1230.

Ouvrages présentés : — par M. Desjardins : LASTEYRIE (R. de), *Notice sur une croix du XIIIe siècle conservée à Gorre (Haute-Vienne)* (extrait du *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*); — par M. de Boislisle : CHAMILLART (Michel), contrôleur général des finances, etc., *Correspondance et papiers inédits*, publiés par l'abbé G. ESNAULT; — par M. G. Perrot : 1° LENORMANT (François), *Histoire ancienne de l'Orient*, t. IV; 2° GUHL et KONER, *La vie antique*, traduit par O. RIEMANN; — par M. Bergaigne : REYNAUD (P.), *la Rhétorique sanscrite*; — par M. Delisle, de la part de M. Riant : *Archives de l'Orient latin*, t. II.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 11 mars.

PRÉSIDENCE DE M. L. COURAJOD

La Société française d'archéologie à Caen et la Société d'émulation de Montbéliard envoient leur adhésion aux démarches faites par la Société pour obtenir des pouvoirs publics des mesures législatives pour la conservation des monuments et antiquités.

M. l'abbé Thédenat communique le texte d'une inscription votive à Mercure récemment découverte à Charleville, et d'une autre inscription trouvée à Reims.

M. Courajod communique une petite figure en terre de pipe représentant Sainte-Barbe et qui vient d'être donnée au musée du Louvre par M. Henri Havard.

M. Guillaume lit une note sur la découverte d'une médaille à l'effigie d'Hélène, mère de Constantin, qui vient d'être faite à Valenciennes.

M. Héron de Villefosse communique, de la part de M. Berthelé, le texte d'une inscription récemment découverte à Aulnay (Charente-Inférieure) et relative à un soldat de la XIVe Légion.

Le Secrétaire,
R. DE LASTEYRIE.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 14 — 6 avril — **1885**

52. — **Dialogues français-persans**, précédés d'un précis de la grammaire persane et suivis d'un vocabulaire français-persan, par A. de Biberstein Kazimirski, 1 vol. in-8, 1118 pages. Paris, Klincksieck, 1883.

Les ouvrages destinés à l'étude pratique du persan moderne, considéré comme langue vivante, se sont beaucoup multipliés durant les dix dernières années [1]; mais aucun de ces ouvrages ne peut se comparer pour l'étendue et la richesse des informations avec le vaste ensemble que M. de Biberstein Kazimirski vient de mettre à la disposition des amis de la langue persane. Le service de premier ordre que M. de B. avait déjà rendu à la littérature arabe par son beau Dictionnaire, le plus grand et le plus heureux effort de la philologie arabe jusqu'au Dictionnaire de Lane, il vient à présent, un quart de siècle plus tard, le rendre, sous une forme différente, à la plus arabisée des langues aryennes. L'âge n'a point de prise sur l'infatigable travailleur.

Le volume un peu massif dont nous voulons donner une idée se compose de trois parties : 1° un précis de grammaire persane, qui occupe les cent vingt-six premières pages; 2° des dialogues français-persans (pages 127-498); 3° un lexique français-persan, qui occupe le reste du volume et qui forme la partie la plus considérable de l'ouvrage (499-1118). L'ouvrage a été primitivement composé pour les dialogues et doit sa naissance à des circonstances que l'auteur nous fait connaître dans sa préface. Il y a quelques années, il causait à Paris avec un médecin persan, formé à Paris, Mirza Mohammed de Kirmanchah, de l'insuffisance des ressources offertes aux Persans et aux Français pour étudier la langue les uns des autres. M. de B. proposa à son ami de noter au fur et à mesure les conversations qu'ils tenaient, ce qu'ils firent, écrivant le français et le persan alternativement sous la dictée l'un de

1. Wahrmund, *Praktisches Handbuch der neu-persischen Sprache*, Giessen, 1875; Mirza Mohammed Ibrahim et Fleischer, *Grammatik der persischen Sprache*, 2te Auflage, Leipzig, 1875; les deux dictionnaires persan-anglais et anglais-persan de Palmer, 1876, 1883; Stanislas Guyard, *Manuel de la langue persane vulgaire*, 1880.

l'autre. Ainsi commença un premier noyau de dialogues, qui se développa ensuite au cours de conversations tenues avec d'autres Persans. Les dialogues achevés, M. de B. mit en tête un précis de grammaire à l'usage des Français et à la suite un vocabulaire complet de plus de vingt mille mots, pour la rédaction duquel il a eu également des conseils indigènes, entre autres ceux du général Kerim Khan, attaché militaire de la légation de Perse à Paris. On voit que, tout au long de son travail, M. de B., malgré sa longue et profonde connaissance du persan, a toujours remonté à la source vivante. De là la sûreté et la nouveauté d'innombrables informations que l'on rencontrerait difficilement ailleurs. Il n'est pas aisé de donner un résumé d'un ouvrage de ce genre que l'on n'apprécie bien que dans l'usage de chaque jour que l'on en fait. Quelques indications donneront cependant une idée du genre de nouveauté que l'on y trouve.

Le précis de grammaire, dont M. de B. parle avec une modestie qui ne lui rend pas suffisante justice, est surtout intéressant par l'attention spéciale que l'auteur a prêtée à l'élément arabe. On sait que récemment une école s'est formée qui essaie de débarrasser le persan de ses éléments arabes et de faire remonter à la langue le courant de l'histoire. C'est une tentative aussi absolument condamnée d'avance que celle des Roumains d'exclure les éléments slaves de leur langue ou que le serait une tentative anglaise de revenir au pur saxon : on peut chasser les étrangers introduits par la mode, et le plus souvent d'ailleurs ils partent d'eux-mêmes, se sentant mal vus et mal à l'aise ; mais on ne peut chasser les mots qui sont entrés avec des idées et des faits étrangers, car l'un emporte l'autre. Un des innombrables fils de Feth Ali Shah a essayé, il y a quelques années, d'écrire une histoire de la Perse dans le style de Firdousi [1] : elle est tout bonnement illisible. Le persan moderne doit en prendre son parti et faire sa part à l'arabe, s'il veut continuer à exprimer les idées des Persans d'aujourd'hui [2]. C'est ce que M. de B. a fait mieux ressortir qu'aucun de ses devanciers, et il ne manque pas une occasion de distinguer les deux éléments et de délimiter leur champ d'action. Je mentionnerai en particulier ses excellentes remarques sur les changements de sens des mots arabes employés en persan (p. 26), sur les verbes composés hybrides : M. de B. fait remarquer, ce que les grammaires ordinaires ne signalent point, que je sache, que ***kerden, nemouden, fermouden*** sont d'ordinaire précédés du nom d'action arabe, tandis que ***sakhten, guerdiden, guechten, guerdaniden, chouden*** et ***bouden*** sont précédés d'un adjectif ou d'un participe arabe ou persan

1. *Námé-i Khosreván* (voir la *Zeitschrift der Deutschen Morgenl.* ***Gesells.*** XXVIII, 506.

2. L'ascendant de l'arabe est tel que même des idées, pour lesquelles la vieille langue avait un mot parfaitement adapté, ne peuvent plus s'exprimer que par le vocable sémitique. Un médecin, observe M. de B., ne pourrait, sans ridicule, être un *pesechk*, c'est un *tabib*; s'excuser, c'est *'ozr* âvorden ; ***pouzech*** âvorden ferait éclater l'auditoire (p. 65).

(pp. 67 seq.). Signalons surtout un chapitre précieux sur *les Locutions arabes employées en persan* (pp. 104-113) et en particulier sur le pluriel brisé appliqué aux mots persans. On aurait désiré peut-être plus d'exemples et d'éclaircissements pour les pluriels en *at;* il aurait été bon aussi de mentionner les pluriels en *djat* (formés des thèmes en *h* sur l'analogie des pluriels en *g-an :* type *nevechtedjat).* Le précis termine par une série d'appendices utiles ou curieux : noms des jours, des mois lunaires et solaires, des cycles; des mesures de distance et de longueur; des poids et des monnaies; liste des déterminatifs génériques; liste des mots qui désignent les voix et les bruits de l'homme, des divers animaux, des objets inanimés; enfin des exercices sur la lecture de mots équivoques, dont le son et le sens varient avec les points diacritiques, et sur les jeux de mots : ces minuties, qui font sourire le lettré d'Occident, sont malheureusement, on le sait, d'une importance capitale pour l'étude de la littérature moderne de la Perse qui trop souvent tourne autour des jambages d'une lettre ou des homophonies par à peu près. Le lecteur qui veut s'édifier là-dessus n'a qu'à parcourir la *Rhétorique des nations musulmanes*, de Garcin de Tassy.

Les dialogues étant de vrais dialogues tenus entre interlocuteurs réels — nous avons dit plus haut comment, — ont ce double avantage d'être pensés au français et pensés au persan, ce qui n'est pas le cas ordinaire des dialogues écrits par la même personne, si bien naturalisée qu'elle soit. Il suit de là que le persan est généralement l'équivalent du français, non la traduction, chose excellente, puisqu'elle permet ainsi à l'étudiant, qu'il soit français ou persan, d'entrer plus profondément dans l'esprit des deux langues. Quelques exemples donneront une idée de la méthode de l'auteur et du bonheur des idiotismes :

Rien ne lui réussit, il se noierait dans son crachat, traduit en persan : *Ez beskè bed bekht est faloudè dendadnechra michekened* (eguer tala bekhored tchouden ber mi aïed (p. 136), littéralement : malheureux comme il est, à manger du *faloudè* (sorte de marmelade de pommes), il se casserait les dents; ou bien : s'il achetait de l'or, l'or se changerait en scorie.

A bon chat, bon rat : *chagalé bichèi Mazenderanra neguired djóz segué Mazenderani* (p. 134) : pour prendre un chacal du Mazendéran, il faut un chien du Mazendéran.

Je ne m'en soucie pas, je n'y tiens pas : *der bendé ôn nistem, pechmech midanem* (p. 129), littéralement : je n'y suis pas attaché, je l'estime un brin de laine *(flocci facio).*

Ces dialogues sont de véritables conversations; ils ne sont donc pas destinés au touriste qui aborde en Perse sans connaître la langue et cherche dans son guide tout d'abord les noms des objets de première nécessité et le minimum de phrases toutes faites qui sont le fond universel de la langue du voyageur. Les Dialogues de M. de B. s'adressent au voyageur qui veut faire un séjour prolongé en Perse, qui a déjà une idée de

la langue et veut se former à la pensée et à la vie persane. Aussi tous ces dialogues sont-ils persans par le fond autant que par la forme : c'est sur la Perse qu'ils portent ou sur la Perse comparée à la France. Voici quelques-uns des sujets : des langues française et persane (p. 163), marché, emplettes, poids et mesures (265), du logement et des domestiques (301), maison persane (373), l'armée (407), mariage et noces (425), teinture des cheveux et toilette des femmes (435), enterrement et funérailles (460), un procès en Perse (465). La conversation est vive, pittoresque; l'interlocuteur persan est généralement satirique et amer. Signalons en particulier un chapitre de croquis et portraits (346) : les deux amis, de leur fenêtre, voient défiler dans la rue et présentent au lecteur, généralement avec peu de charité, le Cottin, le Tartuffe, l'Harpagon, le Miles Gloriosus, le Dorante de la société persane, jusqu'à la scène du Lavoir qui est évoquée devant nous, tout cela en style populaire et vivant.

Le lexique, avec ses vingt mille mots et phrases, dépasse de bien loin tout ce qu'on a dans ce genre. Le seul regret que je me permettrai d'exprimer, c'est que les divers sens des mots ne sont pas assez nettement ou ne sont absolument pas séparés, ce qui peut exposer à des méprises. Voir, par exemple, le mot *accorder*, traduit *mian khesmin ashti kerden; erzani dashten; sazra kouk kerden*, sans que rien avertisse que, dans le premier cas, il s'agit d'adversaires que l'on met d'accord, dans le second d'une faveur qu'on accorde, dans le troisième d'un instrument qu'on met d'accord.

Ajoutons encore deux *desiderata :* 1° une table des matières de la grammaire et des dialogues permettant de se retrouver plus aisément dans leurs richesses; 2° un lexique persan-français des dialogues, ce qui permettrait de retrouver le sens précis des phrases persanes qui rendent le français par équivalent et qui ne sont pas toujours expliquées dans l'appendice destiné à cet objet (pp. 489 sq.). A défaut de ce lexique, qui serait tout un livre et aurait augmenté d'un tiers la masse déjà peu maniable du livre, on désirerait au moins un index des mots qui ne se trouvent pas dans les dictionnaires en usage : la lexicographie trouverait là un butin assez riche encore à glaner. Terminons en remerciant, au nom de tous ceux qui s'intéressent au persan, le vaillant et infatigable vétéran de qui nous avons tous tant à apprendre, et souhaitons-lui, pour le plus grand progrès de nos études, d'atteindre les années de Saadi : il saura bien les remplir de belles et vaillantes œuvres.

J. D.

---

53. — OVIDE. **Choix des Métamorphoses,** texte latin publié avec des notes en français, etc., par L. ARMENGAUD. Paris, 1884 (coll. Hachette, in-16).

On aurait mauvaise grâce, devant la modestie avec laquelle M. Armengaud présente son édition (préf. p. 1), à méconnaître les qualités

honorables qui la recommandent et à lui reprocher trop sévèrement des défauts qui ne l'empêcheront pas, somme toute, d'être utile aux élèves de l'enseignement secondaire. C'est un travail fait avec soin par un professeur instruit; il est regrettable que, faute de renseignements essentiels et de réflexion critique plus approfondie, cette édition ne constitue pas un progrès bien sensible sur celle de Fr. Dübner, déjà vieille d'une trentaine d'années.

A commencer par le texte, M. A. ne nous donne pas le premier texte venu, selon une mode heureusement passée; il a établi le sien avec conscience, s'attachant parmi les éditeurs en renom à celui qui lui a paru le plus sûr, contrôlant son modèle dans les passages douteux et cessant de le suivre s'il le juge dans l'erreur. Bien qu'il soit préférable de ne se fier spécialement à aucun éditeur, la méthode choisie par M. A. est acceptable; il s'agit de savoir comment elle est appliquée. M. A. a pris pour guide Riese; sans doute, le texte de Riese est plus sage que celui de Merkel; mais, publié en 1872, il a déjà vieilli. M. Magnus le disait récemment, et c'est l'opinion de M. Riese lui-même, puisqu'il a modifié, depuis, un assez grand nombre de ses leçons, dans un article du Jahresberichte de Bursian (année 1881).

Il a paru, dès la fin de l'année 1883, une édition des Métamorphoses dont M. A. semble ignorer l'existence ou dont il ne tient nul compte [1] : elle est pourtant l'œuvre d'un homme qui a prouvé, par des travaux antérieurs [2], sa grande familiarité avec Ovide, M. Ant. Zingerle. M. A. eût bien fait de prendre pour base de son texte l'édition de Zingerle plutôt que celle de Riese.

Ce n'est pas tout. Sans exiger que l'auteur d'une petite édition qui s'annonce sans aucune prétention savante, connaisse jusqu'aux moindres brochures sur la matière, on est en droit de demander qu'il n'ignore pas les travaux importants, ceux qui, justes ou non dans leurs conclusions, ont eu un certain retentissement et peuvent avoir des conséquences sérieuses pour l'établissement du texte. Or, en ouvrant l'édition de Zingerle, M. A. aurait vu, dès la première page, que l'autorité du Marcianus a été fortement attaquée, ces derniers temps, par M. Hellmuth; que le *fragmentum Britannicum* doit être compté pour quelque chose, etc. Il eût été amené à réviser la liste des mss. qu'il donne p. VII, en les classant et en les évaluant d'une manière trop absolue. M. A. a eu tort également de négliger la brochure écrite en 1856 par Dübner, *Commentaire critique sur le texte officiel du choix des Métam.*, laquelle, bien que conçue en vue d'une polémique spéciale, demeure frappée à la bonne marque, comme tout ce que faisait le savant philologue.

---

1. *P. Ovidi Nasonis Metamorphoseon libri XV scholarum in usum edidit Antonius Zingerle* (collect. J. Kvičala et C. Schenkl.)

2. *Ovidius und sein Verhæltniss zu den Vorgængern und Gleichzeitigen Ræmischen Dichtern*, von Ant. Zingerle (Innsbruck, 1869-1871).

J'arrive au détail, et je constate, par quelques exemples, les suites de ces négligences.

P. 12, v. 46 (I, 307) *detur*, leçon du Laurentianus, adoptée par Merkel, Dübner, Zingerle, vaut mieux que *possit* (cf. Verg. Aen. III, 7); — p. 13, v. 28 (I, 340) même observation pour *receptus*, non *recessus*; — p. 26, v. 62 (II, 128) c'était ici le cas de garder la leçon du Marcianus, *volantes* (cf. 153 *volucres*) et de laisser à Merkel comme à Riese la correction de Heinsius *volentes* (cf. *Comment. crit.* de Dübn. p. 40 suiv.); — p. 30, v. 6 (II, 215) *terras* avec le Laurent., non *gentes* avec le Marc.; — p. 32, v. 7 (II, 278) si M. A. avait connu l'édition de Zingerle, il y aurait trouvé une bonne conjecture de C. Schenkl, *raucaque*, pour *sacraque* des mss. qui, ici, ne présente pas un sens acceptable; — p. 41, v. 23 (III, 29) *media*, leçon du Bernensis, attestée par Priscien et que Riese a été sur sur le point d'adopter (cf. sa préf. p. XIII), a été préféré avec raison par Zing. à *medio*, retenu par M. A.; — p. 44, v. 41 (III, 90) M. A. écrit *conjectum in gutture ferrum*; mais le rapprochement avec les v. 244-245 du livre VII *cultrosque in guttura velleris atri Conicit* ne me permet pas de douter qu'il ne faille écrire ici *guttura* avec Bentley et Zing.; — p. 61, morc. VII, v. 1 (IV, 662) au lieu de *aeterno*, Zing. écrit *Tyrrheno*, déjà soupçonné par Heinsius, approuvé par L. Müller et par Riese (dans son article du Jahr. de Burs., précité); — p. 83, v. 25 (VI, 27) *baculo quoque*; la correction *baçulo quos*, proposée par Riese dans ce même article dont M. A., évidemment, n'a pas pris connaissance, ne peut guère être repoussée; — p. 84, morc. II, v. 1 (VI, 53) *constituunt*, bien plus satisfaisant que *consistunt*; — p. 88, v. 56 (VI, 201) *ite, satis, properate, sacri est*, conjecture de Haupt suivi par Riese, ne vaut pas *infectis properate sacris* de Birt (*Symb ad hist. hexam.* p. 15, en note) [1]; — p. 99, v. 29. (VII, 223.) *Threces*; c'est *certis*, qu'il faut, sans aucun doute écrire avec Madvig, Dübn., Zing; le Laurent. donne *cretis*, le Marc. *cretes* d'une première main, et *cretis*, d'une seconde; — p. 108, v. 43 (VII, 657) *quod — reservet*; le Marc. donne *reservent*; écrivez avec Merkel et Dübn. (cf. son *Comment. crit.* p. 37) *qui — reservent*; — p. 128, v. 110 (VIII, 709) *Thyneius*; il vaut mieux lire *Thymbreius*, conjecure de Korn; — p. 137, v. 40 (IX. 74) *reclusi* Merk. Zing., non *reduxi*; — p. 151, v. 24 (XI, 27) *vatemque petunt*] *vatem repetunt* Korn, Zing.; — p. 153, v. 41 (XI, 83) *porrectaque*; le Marc. a *longos quoque*; Riese écrit *lignosaque* dans son édition; mais il a, depuis, approuvé l'heureuse correction de Korn, Zing., *frondosaque*; — — p. 157, v. 19 (XI, 180) *celare cupit, turpique pudore*; voy. Dubn. *Comment. crit.* crit. p. 38 *celat, turpique onerata pudore*, avec Merk.; — p. 171, v. 23 (XII, 23) *servat*, des mss., est bien suspect; le *superat* de Merk. doit être préféré; — p. 175, v. 38 (XII, 132) *recepto*; bien

1. Dübner et Madvig écrivent *propere*, en modifiant le reste du vers différemment; mais le mot *propere* ne se trouve nulle part ailleurs chez Ovide.

que l'Anplonianus soit un mauvais ms., sa leçon *rejecto*, rapprochée de *retecto* du Marc. (1re main), est la plus vraisemblable; — p. 185, v. 77 (XIII, 199) *communis*] *communem*, Bentl. Zing; — p. 199, v. 31 (XIII, 717) *inpia;* le Marc. donne *inita* qui soutient la conjecture de Heinsius, *inrita*, Zing.; — p. 202, v. 9 (XIV, 185) *lapisve*, mss. inférieurs; M. A. eût gagné à suivre cette fois Riese, *ictusve*.

Si. M. A. avait connu la brochure de Dübn., il aurait, ce me semble, pris garde à la nécessité de modifier les vers qui commencent la p. 63 de son édition (IV, 695, suiv.); un retranchement ayant été opéré pour « expurger » le texte, le passage en question devient à peu près inintelligible : l'introduction du vers, à moitié refait par Dübn., *Hanc ego si peterem, Perseus Danae et Jove natus* est si utile qu'on peut l'accepter (voy. *Comment. crit.* p. 51).

Venons aux notes placées au bas des pages. La question de savoir si la méthode dans laquelle elles sont conçues, au point de vue de leur nature et de leur étendue, est la meilleure, ne tombe pas sous notre examen, puisque le livre de M. A. fait partie d'une collection, d'ailleurs remarquablement dirigée, et que l'auteur a dû se soumettre aux conditions prescrites. Les notes de M. A. sont en général exactes et claires, convenablement rédigées; toutefois, dans un commentaire aussi restreint, alors que tant de difficultés sont passées sous silence et laissées soit à l'explication du professeur, soit à la préparation des élèves, il faudrait éviter les observations inutiles, et j'en trouve plus d'un exemple.

P. 175, en voici trois de suite, dont je ne vois pas du tout l'intérêt : — « *Capulo*, la garde de son épée »; un lexique suffit pour faire connaître ce sens, qui n'est pas douteux dans le v. *Ter quater ora viri capulo et cava tempora pulsat.* — « *Cedenti* est le complément d'*instat* »; *Cedentique sequens instat*, il n'y a pas, que je sache, d'équivoque possible; pourquoi ne pas dire aussi qu'au v. suivant *attonito* est le complément de *negat*, et deux vers plus bas *ferenti*, celui de *obstitit?* Voici l'explication de cette note; M. A. l'a prise chez Dübn. : « *Cedenti* se joint à *instat* »; Mais Dübn. avait ses raisons pour insister sur le passage : il s'insurgeait, fort à propos, contre le texte prescrit par le Conseil impérial de l'Instruction publique, lequel à ce passage donnait *cedentem*. Si M. A. avait lu le *Comment. crit.*, il aurait trouvé p. 39 l'explication de la note de Dübn., et il s'en serait épargné la répétition, *cedentem* étant aujourd'hui abandonné. — « *Tenebrae*, les ténèbres flottent devant ses yeux », *Ante oculos natant tenebrae;* en vérité, ces ténèbres n'avaient besoin d'aucun éclaircissement.

P. 189, est-il utile de dire que *accusasse*, *damnasse* sont des formes syncopées de *accusavisse*, *damnavisse*, surtout lorsque, p. 144, M. A. s'est déjà cru obligé d'avertir que « *tentasse* est une syncope de *tentavisse* »? De même, p. 205, *vitasset* pour *vitavisset*, etc.

Dans un autre ordre d'idées, je lis p. 67, à ces mots *Corniger Ammon*, une note qui me paraît donner trop ou trop peu : « *Corniger*,

épithète ici rigoureusement juste, car le dieu était adoré sous la forme d'un bélier. » Combien y a-t-il d'élèves sachant que les dieux des fleuves étaient fréquemment représentés avec des cornes de taureau? Il est pourtant nécessaire de le savoir pour comprendre la note, d'ailleurs exacte et sensée, de M. A. ; il valait mieux ou ne rien mettre ou mettre trois ou quatre lignes de plus.

Dans les *Remarques de grammaire et de prosodie*, je rencontre plusieurs fois cette formule : « Ovide a employé le premier, Ovide a été le premier à user de, etc., » (p. xvii par exemple.) Qu'en savons-nous? Les œuvres de tant de poètes romains sont perdues! Il vaudrait mieux dire : « Ovide, le premier, à notre connaissance, emploie, etc. » On se mettrait mieux à l'abri du reproche. On gagnerait aussi à faire disparaître l'expression fausse de *licence poétique* (p. xix, xx). Dans un traité de versification française, qui a paru il y a quelques années et qui n'a d'ailleurs rien de scientifique, un chapitre est excellent, et, vu sa brièveté, je me permets de le citer en entier : « Licences poétiques. Il n'y en a pas ». Voilà la vérité : il n'y a pas de licence poétique, du moins chez les bons poètes; ce que l'on nomme ainsi improprement, ce sont des particularités venant soit de la recherche de certains effets, soit d'emprunts à une métrique étrangère, soit des usages d'une doctrine, d'une école qui n'ont pas prévalu.

L'orthographe suivie par M. A. est celle qu'ont adoptée MM. Benoist et Riemann ; M. A. ne pouvait prendre de meilleurs guides, plus compétents et plus sages. Je crois pourtant, en m'autorisant de l'opinion exprimée justement par M. Benoist dans sa préface de Virgile, que, à mesure qu'on avance, on pourrait oser davantage. Y aurait-il tant de mal à écrire *quotiens* et *Grajus?* On répondra que des éditions scolaires sont faites pour de jeunes élèves, non pour des savants : mais plus les élèves sont jeunes, moins l'habitude d'une orthographe vicieuse leur sera ancienne, moins les nouveautés légitimes les étonneront; d'ailleurs, le professseur est là pour les leur expliquer. Il y aurait beaucoup moins d'inconvénient à écrire *umor* ou *conicit*, comme on doit le faire, qu'à mettre dans deux vers qui se suivent *cum*, puis *quum* (voy. p. 174 de l'édit. de M. A., morc. V, v. 14 et 15); ce n'est là qu'une étourderie, mais elle est de nature à dérouter les élèves.

Malgré toutes ces restrictions, le *Choix des Métamorphoses* de M. A. n'en demeure pas moins un livre estimable par les notes prises dans leur ensemble, par les *Remarques de grammaire et de prosodie* données d'après de bons guides et dans une juste mesure, par l'*index des noms propres* qui manque à l'édition de Dübner, par des qualités de conscience, de jugement, de connaissances classiques, qui s'imposent à la critique et qui lui font un devoir de discuter longuement et sérieusement ce petit volume. On peut le juger avec plus ou moins de sévérité : on n'aurait pas le droit de le laisser passer inaperçu.

Frédéric Plessis.

54. — **Professor S. Bugge's studies on northern mythology** by professor George STEPHENS, dans *Mémoires de la Société royale des Antiquaires du Nord*, nouv. série, 1882-83. Copenhague, in-8, librairie de Gyldendal, imprimerie de Thiele, p. 289-414; et 1884, p. 1-55, avec fig. dans le texte.

Prof. S. Bugges Studier over nordisk Mythology, trad. danoise du mémoire précédent, revue par l'auteur, dans *Aarbæger for nordisk Oldkyndighed og Historie udgivne af det K. nordiske Oldskrift-Selskab*. Copenh., in-8, même librairie, ann. 1883, liv. 3 et 4, p. 215-263 et XVII-XXV (table alphab.); ann. 1884, liv. 1-47, avec fig. dans le texte.

Lorsque l'un des plus célèbres professeurs à l'Université de Christiania, M. Sophus Bugge, eut publié le premier fascicule de ses *Etudes sur l'origine des traditions héroïques et mythiques des Septentrionaux* [1], où il soutenait que la mythologie scandinave s'était formée, aux IXe et Xe siècles, de la combinaison de vieux éléments germaniques avec des réminiscences gréco-romaines et des croyances chrétiennes, cette thèse originale et soutenue avec beaucoup d'érudition fut vivement critiquée par MM. G. Stephens et Gisli Brynjulfsson, tous deux professeur à l'Université de Copenhague et, s'il est permis de se citer soi-même après ces maîtres, par l'auteur de la présente notice [2]. Les leçons de M. Brynjulfsson n'ont pas été publiées; celles de M. S., qui l'ont été de 1882 à 1884, en anglais et en danois, étant trois fois plus volumineuses que la partie correspondante de l'ouvrage critiqué, peuvent être considérées comme un travail indépendant, bien qu'elles affectent la forme d'une simple notice. Elles ont d'autant plus d'autorité que le professeur Stephens, Anglais de naissance, mais Scandinave par adoption, est un des nordistes les plus éminents. Sa connaissance approfondie du vieux norrain et de l'anglo-saxon; ses études circonstanciées sur les mythes et les traditions populaires, ses recherches sur les inscriptions runiques qu'il a publiées en trois magnifiques in-f°, lui ont été d'un grand secours dans l'examen critique des théories de M. Bugge. Il y a un fait curieux à noter dans l'antogonisme de ces deux savants : c'est la liberté d'esprit avec laquelle ils traitent des sujets dont les ultra-patriotes des siècles passés (les antiquaires chauvins, si l'on osait appliquer cette épithète aux Rudbeck et aux Gœransson) auraient fait des questions nationales : tandis que le Norvégien Bugge tire des Iles Britanniques, sinon l'origine, du moins la dernière forme des mythes eddaïques, l'Anglais Stephens fait remonter à la Scandinavie les mythes de son pays. Il ne veut pas admettre, avec son adversaire, que des relations passagères et le plus souvent hostiles aient suffi aux premiers Vikings ou à leurs descendants pour s'assimiler les croyances des Anglo-Saxons,

---

1. *Studier over de nordiske Gude-og Heltesagns Oprindelse*. Christiania, 1881. 80 p. in-8°.

2. *Bulletin critique de la mythologie scandinave* dans *Revue de l'histoire des religions* publiée sous la direction de M. Maurice Vernes, t. IV, n° 4, juillet-août 1881, p. 54-74.

des Bretons et des Gaëls; lorsqu'il trouve des ressemblances entre les mythologies des pays situés sur les rives opposées de la mer du Nord, il les attribue à l'affinité des Anglo-Saxons avec les Scandinaves; de sorte qu'en remontant à trois ou quatre siècles avant les expéditions des corsaires du Nord (VIIIe-Xe siècles), il a l'espace de temps nécessaire pour que les croyances différentes se soient fondues ensemble et, après avoir été pour ainsi dire digérées, aient pu retourner sous une nouvelle forme en Scandinavie et s'y répandre d'un bout à l'autre, ainsi que dans les colonies éloignées.

Un exemple fera mieux comprendre ce bref exposé de sa thèse, pour ne pas dire de son hypothèse. Cherchant d'où peut venir l'idée du satan enchaîné, qui ne se trouve ni dans les livres canoniques ni dans les écrits des anciens Pères, mais qui fut pourtant répandue au moyen âge dans le monde catholique et auquel il est fait allusion pour la première fois dans l'Evangile apocryphe de Nicodémie (V^e^ ou VIe siècle), le professeur Stephens incline à croire que « ce trait a pu être emprunté au mythe septentrional de Baldr, car au VIe siècle on connaissait depuis longtemps les armes, les mœurs et les idées des Goths, aussi bien dans l'Orient que dans l'Occident; et les hérétiques et compilateurs grecs recueillaient des idées de tous les coins du monde. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que le diable lié est en Occident une idée peu répandue et hétérodoxe, jusqu'à ce qu'elle paraisse de bonne heure et pleinement développée en Angleterre, où nous savons que les Anglo-Scandinaves s'étaient établis en très grand nombre. Cette circonstance rend vraisemblable que la Scandinavie gothique est le lieu où cette idée à commencé à prendre racine et d'où elle s'est propagée dans les pays occidentaux [1] ». Il est propable, en effet, que les Goths du Danube, leurs descendants les Visigoths et les Ostrogoths, ainsi que les nombreux peuples sortis de la Scandinavie, cette *officina nationum et vagina gentium*, selon l'énergique expression de Jornandès, ont porté dans l'empire romain beaucoup de leurs superstitions; mais quelles étaient celles-ci? On peut le conjecturer, non l'affirmer avec certitude. En outre, l'idée d'enchaîner le génie malfaisant et déchu est tellement naturelle que, si la plupart des premiers chrétiens l'ont supposé libre en sa qualité de tentateur, quelques autres ont pu le concevoir captif, sans avoir besoin d'emprunter cette idée à la mythologie scando-gothique. L'*Apocalypse* fait allusion aux liens qui retiennent l'ancien serpent (XX, 1, 2, 7) et le pape saint Grégoire emploie l'expression *ligatus* en parlant de Satan, de sorte que, selon la thèse de M. Bugge, le dieu Loké, enchaîné pour ses méfaits, pourrait bien être une imitation de *Lucifer*.

Mais si l'on peut discuter à qui appartient la priorité de cette conception, il faut donner raison à M. St. quand il signale des représentations

1. *Mém.* 1882-83, p. 338-9; — *Aarbæger*, 1883, p. 273-4.

chrétiennes du mythe scandinave de Loké. Jamais les poètes, les artistes et même les théologiens les plus orthodoxes, ne se sont fait faute d'emprunter à la mythologie les uns des motifs de décoration, les autres des leçons ou des exemples à ne pas imiter. Il suffisait pour les derniers de dégrader les anciens dieux et de les transformer en démons. C'est ce qu'il n'a même pas été besoin de faire pour Loké, qui passait pour un mauvais génie dès le temps de la gentilité. Il n'est donc pas étonnant que ce nom ait été employé par les Scandinaves évangélisés comme un synonyme de Satan. Nous mêmes, quinze siècles après le concile de Nicée, ne nous servons-nous pas journellement de métaphores empruntées à la fable et ne représentons-nous pas les vices et les vertus sous les noms et avec les attributs de Vénus, de Mars, de Minerve? Un peuple en devenant chrétien ne renonce pas du même coup aux images auxquelles il avait eu recours jusqu'alors pour exprimer ses idées. Il n'y avait donc rien de choquant à figurer Loké sur des monuments chrétiens, pourvu qu'on ne lui donnât pas le beau rôle. C'est lui évidemment que l'on voit dans un médaillon de la croix de Gosforth en Cumberland. Il est lié par le cou, par les pieds, par les mains; une femme, sans doute la fidèle Sigyne, dont on reconnaît le sexe à sa longue tresse de cheveux, se tient agenouillée près de lui, tendant une coupe pour recevoir le venin qui distille de la bouche du serpent placé au-dessus du captif. Voilà une vraie découverte archéologique, d'autant plus précieuse que l'on possède fort peu de scènes et même de figures isolées de l'ancienne mythologie septentrionale traitées par des artistes contemporains. — Il n'est pas aussi bien prouvé que l'arbre Yggdrasil soit sculpté sur une autre croix du Cumberland, celle de Dearham; ce que notre auteur regarde comme un tronc avec deux branches pourrait bien être une queue de poisson avec les nageoires caudales; il est fâcheux que le reste de la figure soit enfoncé en terre et peut-être brisé; si le reste est conservé et qu'on y distingue l'image d'un poisson, on n'en sera pas surpris puisque les lettres composant le mot ἰχθύς forment l'acrostiche des noms et des titres du Christ.

Avec sa perspicacité habituelle, M. St. a découvert sur un fragment d'une autre croix de Gosforth l'illustration d'un des plus célèbres épisodes de la mythologie eddaïque: c'est le dieu Thor en barque et pêchant le serpent Jœrmungand qui entoure la terre; d'une main il tient le marteau avec lequel il veut briser la tête du monstre; de l'autre, la ligne au bout de laquelle est fixée, en guise d'appât, une tête de bœuf; le géant Hymi, debout dans la même barque, est tout prêt à couper la ligne avec sa hache, si le serpent mord à l'hameçon. On se demandera pourquoi un tel motif de décoration a été choisi pour une croix. Voici la réponse de M. Stephens: « Le maître chrétien enseigne à ses compatriotes non convertis qu'ils doivent renoncer à leurs erreurs, le puissant dieu Thor lui-même n'ayant pas réussi à anéantir Jœrmungand,

tandis que le Christ a réellement brisé la tête du serpent [1] ». — M. K-G. Brœndsted proposait une explication plus subtile [2] : l'idée de cette pêche singulière aurait été empruntée par les Scandinaves aux rêveries de quelques commentateurs du moyen âge, d'après lesquels Dieu le Père aurait tendu une ligne dans le grand Océan pour prendre le Léviathan ou Behemoth, qui correspond à Jœrmungand; l'humanité du Christ en formait l'appât, tandis que sa divinité servait d'hameçon; le démon, en avalant avec avidité le corps du crucifié, resta suspendu au crochet. Il y a là en effet certains traits d'analogies naturelles entre les deux scènes, mais beaucoup plus de différences essentielles; il est donc fort douteux que la mythologie eddaïque se soit inspirée à cet égard des allégories du mysticisme chrétien.

On pourrait multiplier les exemples de rapprochements ingénieux et d'explications originales qui remplissent le mémoire de M. Stephens; quand même on n'en accepterait pas toutes les conclusions, il faudra à l'avenir en tenir grand compte dans l'étude de la symbolique et des arts pendant les premiers siècles du moyen âge, surtout chez les peuples du Nord. Les recherches du laborieux savant ont, quoi qu'on en puisse dire, agrandi notre horizon et ouvert des voies nouvelles où nous souhaitons qu'il nous guide longtemps encore.

E. Beauvois.

---

55. — **Le Voyage d'outremer** (Égypte, Mont Sinay, Palestine) de Jean Thenaud, gardien du couvent des Cordeliers d'Angoulême ; suivi de la Relation de l'Ambassade de Domenico Trevisan auprès du Soudan d'Egypte, 1512; publié et annoté par Ch. Schefer, membre de l'Institut. Paris, Ernest Leroux, M DCCC XLXXIV [*sic* pour 1884]. Gr. in-8 de 2 ff. xc et 297 pp., plus 3 figg.

Les deux relations que M. Schefer a réunies dans le même volume ont entre elles un lien des plus étroits. En 1509 ou 1510, le soudan d'Égypte, Qansou Ghoury, croyant avoir à se plaindre des Vénitiens, se rapprocha de Louis XII qui était en guerre avec eux, et chargea un marchand ragusain de porter au roi de France des lettres conçues dans le sens le plus amical. Il accordait aux Français la liberté du commerce dans les ports de l'Égypte et de la Syrie, et promettait de ne pas inquiéter les pèlerins qui viendraient visiter la Palestine. Louis XII, pour répondre à ces ouvertures, résolut d'envoyer un ambassadeur en Égypte, et, après avoir songé à son roi d'armes. Guillebert Chauveau, dit Montjoye, porta son choix sur André Le Roy, qui avait précédem-

---

1. *Mém.* 1884, p. 35; — *Aarbœger*, 1884, p. 38.
2. Dans *Une allégorie chrétienne et un mythe païen*, mémoire analysé dans *le Bulletin de la mythologie scandinave* déjà cité, p. 80-82.

ment rempli avec succès plusieurs missions diplomatiques. Les Vénitiens furent bientôt informés que l'on équipait à Narbonne un grand navire qui devait conduire à Alexandrie une ambassade française; ils ne voulurent pas rester en arrière, et choisirent pour les représenter en Égypte un membre d'une des plus illustres familles de la République, Domenico Trevisan. Celui-ci devait s'efforcer de contrebalancer l'influence de Louis XII auprès du soudan et de rétablir les affaires des Vénitiens.

André Le Roy fit voile d'Aiguesmortes le 14 novembre 1511. Il était accompagné d'une nombreuse suite dont faisait partie frère Jehan Thénaud, gardien du couvent des cordeliers d'Angoulême. Louise de Savoie et son fils, le duc d'Angoulême, qui protégeaient ce religieux, l'avaient chargé de se rendre à Jérusalem, afin de prier pour eux dans les sanctuaires des Saints Lieux; ils lui avaient recommandé de recueillir des renseignements sur la puissance des Persans, dont les conquêtes excitaient l'attention de la chrétienté, et de pousser jusqu'aux Indes, s'il le pouvait. Thénaud, qui avait quitté Angoulême le 2 juillet, avait rencontré l'ambassadeur à Valence; il l'accompagna jusqu'à Savone, où il débarqua, « deliberant passer l'yver en Italie ». L'attitude hostile de la population lui fit abandonner son projet, et il continua isolément son voyage en faisant le long des côtes diverses escales. A Castellamare, il prit passage sur un navire ragusain, qui le conduisit à Alexandrie. Il y arriva le 29 février 1512, presqu'en même temps que la nef *La Normande* que montait André Le Roy. Il suivit au Caire l'envoyé du roi et resta près de lui jusqu'au milieu du mois de juin; mais, quand il vit que les négociations traînaient en longueur, il se sépara de l'ambassadeur, visita le monastère de Sainte-Catherine, situé au pied du mont Sinaï, revint au Caire, puis repartit pour Jérusalem, où il eut des démêlés avec les Géorgiens, qui le décidèrent à retourner en Égypte. Ses ressources étaient épuisées; il se souciait peu d'ailleurs de s'exposer à de nouvelles fatigues et à de nouveaux dangers; aussi prit-il le parti de ne s'occuper ni de la Perse ni des Indes. Il gagna Damiette, où il s'embarqua vers la fin d'octobre. Il prit terre à Villefranche, près de Nice, le 2 mars 1513, et arriva à Amboise, où était Louise de Savoie, le 31 du même mois. Nous ignorons quand André Le Roy rentra en France.

La mission vénitienne avait été conduite avec beaucoup plus de diligence et d'habileté. Dominique Trevisan, parti de Venise le 23 janvier 1512, était à Alexandrie le 17 avril; il se rembarquait à Damiette le 7 août et était de retour à Venise le 23 novembre. Quelques semaines avaient suffi pour mener les négociations à bonne fin.

La relation de Jehan Thénaud contient une foule de détails du plus haut intérêt, non seulement sur l'Égypte, mais sur l'Italie, les îles et la Palestine; elle est pour la plus grande partie originale. L'introduction et le commentaire qu'y a joints M. Sch. ne contribuent pas peu à en

augmenter la valeur. Nul n'était plus à même que le savant directeur de l'École des Langues orientales d'élucider toutes les difficultés du texte, à l'aide des auteurs occidentaux, aussi bien que des auteurs arabes. Les renseignements qu'il nous donne sont si abondants et si variés qu'il serait difficile d'y faire une seule addition. M. Sch. connaît non seulement les auteurs, en vers et en prose, mais il n'est pas une carte, pas un tableau, pas une miniature qu'il ne mentionne à propos. Notre amour pour la bibliographie nous aurait fait seulement désirer que la liste des ouvrages de Thénaud fût dressée avec un peu plus de précision [1]. La note relative à Prégent de Bidoulx (p. 9) eût pu également être plus complète [2].

M. Sch. a cru devoir traduire en français le principal document relatif à l'ambassade vénitienne : la relation de Zaccaria Pagani, dont le texte original a été publié en 1875 par M. le commandeur N. Barozzi, et dont il possède lui-même un manuscrit [3]. Il y a joint le texte italien des instructions données à Trevisan, instructions dont l'original, supérieurement calligraphié, fait également partie de sa bibliothèque, et divers autres appendices. Quant aux lettres de Marcantonio Trevisan, fils de Domenico, qui accompagnait son père en Égypte, M. Sch. se contente de nous renvoyer aux *Diarii* de Marino Sanuto [4].

---

1. Voici cette liste en abrégé :

1° *La Margarite de France, ou Chronique abregée des roys qui ont regné es Gaules...* 1508.

Un ms. de cet ouvrage était, en 1775, entre les mains de l'abbé Mercier de Saint-Léger. Voy. Lelong. *Biblioth. histor.*, IV, 358.

2° *La Lignée de Saturne*, 1513.

Cet ouvrage, que M. Sch. ne cite que d'après Labbe (*Nova Bibliotheca historica*, 1653, in-4. 353), existe en ms. à la Bibliothèque nationale (fr. 2081). Un fragment se retrouve sous le n° 1358.

3° *Les Triomphes des Vertus*, 1518.

Biblioth. nat., mss. fr. 443 (1re partie), 144 (2e partie).

4° *Poème sur la Cabale*, v. 1520.

Biblioth. nat., ms. fr. 882.

5° *Le Voyage d'outremer.*

La rédaction de ce voyage est postérieure à l'année 1523, puisqu'il y est fait mention de la prise de Rhodes par Soliman.

Thénaud nous apprend lui-même dans sa relation qu'il avait fait un travail sur Aythonius et traduit en français les Epîtres de saint Paul. Voy. l'édition Schefer, 114, 126.

2. Voy., sur ce célèbre marin, Jal. *Marie-la-Cordelière* (Paris, 1845, in-8) et Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, VI, 97.

3. La seule observation que nous ayons à faire sur cette traduction porte sur le mot *haspersegi* (p. 210). Il faut lire *naspersegi* (des brugnons).

4. M. Sch. ne nous dit pas si Marcantonio est le même personnage que le doge mort en 1554. Les documents auxquels il renvoie permettraient de répondre facilement à cette question.

Quant à Domenico, M. Sch. énumère (p. LXV) ses nombreuses missions diplomatiques; nous n'avons rien à ajouter à sa note; mais nous relèverons ici un détail

En résumé, le présent volume est un des ouvrages que liront avec le plus de plaisir et de profit tous ceux qui s'intéressent à l'histoire et à la géographie de l'Orient. Il occupera un des premiers rangs dans l'excellente collection publiée par MM. Schefer et Cordier [1].

Émile Picot.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

Faculté des lettres de Paris

(8 janvier 1885).

Soutenance de M. A. Hauvette-Besnault.

I. *De Archonte Rege.* — Am. Hauvette-Besnault. Thorin, 1884, in-8°. v-124 pp.
II. *Les Stratèges athéniens,* par Am. Hauvette-Besnault, ancien élève de l'École Normale supérieure, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur au collège Stanislas. Thorin, 1884, in-8°, vii-190 pp.

I

M. Hauvette-Besnault a fait de ses deux thèses deux contributions à l'histoire de la constitution athénienne. La thèse latine, qui est consacrée à l'étude de l'Archonte-Roi, se recommande par trois qualités, aux yeux de M. Himly : l'érudition, la sagacité et la prudence; la méthode de M. H.-B. est rigoureuse; un bon index en fait foi à la fin du livre; sa thèse est bien divisée : 1° origine des fonctions du βασιλεύς; 2° rôle religieux; 3° rôle judiciaire de ce magistrat. On regrette peut-être l'absence d'une bibliographie du sujet; c'est que M. H.-B. n'aurait eu à indiquer que des manuels.

A quelle époque apparaît cette magistrature? Il est assez difficile de le déterminer. M. H.-B. croit pouvoir assimiler son βασιλεύς aux βασιλεῖς mentionnés dans un décret de Dracon, malgré la théorie de Curtius qui considère ces βασιλεῖς comme les neuf magistrats annuels de la République. A partir de Solon, on se rend de l'institution un compte un peu plus exact; on voit le βασιλεύς présider les trois tribunaux de l'Aréopage, des Ephètes et du Prytanée, sans doute en vertu de son caractère religieux, car ce sont les attributions sacrées, qu'il a héritées du roi; βασιλεύς est le seul nom qu'il porte; le nom d'archonte ne désigne exactement

---

qui se trouve à la fin d'une pièce intitulée : *Epistola magnifici equitis aurati Hermolai, Barbari artium et utriusque juris doctoris ac poetae laureati, legati veneti ad Fredericum imperatorem et Maximilianum regem Romanorum, principes invictissimos* (s. l. n. d. [1486], in-4). Cette lettre se termine par la mention suivante, que nous regrettons de ne pas avoir connue lorsque nous avons parlé des *equites aurati* (voy. *Revue critique*, 1884, I, 312) : « Idibus Augusti [1486] Hermolaus Barbarus a rege Romanorum Maximiliano, Federici Cesaris patris sui jussu, eques auratus Brugis creatus est et aurea veste donatus, una cum praestanti collega suo Dominico Trivisano. » Voy. Cigogna, *Saggio di Bibliogr. venez.* n° 1175.

1. Relevons en terminant deux fautes d'impression omises dans les errata : p. xlvii, Simon Goulard, *Senonois*, lis. Senlisien; p. 12, la *Mermande*, lis. la *Normande*.

que le premier des neuf magistrats et le nom d'archonte-roi est tout à fait impropre. Relativement au rôle et aux fonctions de ce magistrat, M. Himly regrette que M. H.-B. n'ait pas développé l'analogie du βασιλεύς et du *rex sacrificulus*. Il regrette aussi que M. H.-B. ait cru devoir prendre à parti M. Renan. M. Renan a comparé le βασιλεύς et les procès d'impiété au Grand-Inquisiteur et aux procès d'hérésie. Sans méconnaître la différence essentielle qui sépare le dogme catholique fixé par un Credo, et la religion vague et mystérieuse des Grecs, M. Himly persiste à voir une analogie dans le procédé qui consiste des deux parts à mettre la religion au service de la politique. Mais s'il y a analogie dans le résultat, répond M. H.-B., le rôle du Roi est tout à fait différent de celui du Grand-Inquisiteur ; car il n'a, en réalité, aucune compétence religieuse.

M. Collignon revient sur la question de l'origine du βασιλεύς ; il a peine à admettre que, dans le décret de Dracon, βασιλεῖς ait pu désigner la *série* des archontes-rois. Sur cette question se greffe la discussion relative à l'apparition des dénominations spéciales pour les neuf archontes. Si l'on admet la correction de Kœhler pour l'inscription de Dracon, on conclura, avec M. H.-B., qu'en 624 le βασιλεύς avait déjà assumé des fonctions spéciales; et, par analogie, on conjecturera que les autres magistrats s'étaient partagé le reste des attributions; comme cette division des pouvoirs a dû nécessairement coïncider avec une grave réforme et que nous savons pertinemment que Solon n'a pas touché aux archontes, on est peut-être autorisé à penser que le partage des attributions est contemporain de la formation d'un collège. Le chapitre de la thèse relatif aux attributions religieuses est très intéressant; M. H.-B. a scientifiquement démontré que ce rôle religieux était des plus effacés. Pourquoi n'avoir pas complété la démonstration en groupant autour du βασιλεύς le personnel dont on l'entourait pour suppléer à son insuffisance? ses parhèdres et ses parasites? C'est que les parhèdres ne sont pas particuliers au βασιλεύς, et que chaque archonte (chacun des trois premiers du moins) en a deux; quant aux parasites, M. H.-B. n'a pu déterminer leurs fonctions. Il reste encore à se demander quel était décidément le rôle du βασιλεύς ; M. H.-B. a montré son effacement, et cependant l'on désirerait préciser cette insignifiance. A-t-il des fonctions liturgiques? Non, répond M. H.-B. ; si Platon parle des cérémonies auxquelles il prend part, c'est que le βασιλεύς y assiste comme magistrat; mais il n'officie pas; peut-être fait-il deux sacrifices, dans l'Eleusinium d'Athènes et dans celui d'Eleusis; mais aux Panathénées, il s'efface; ce sont les ἱεροὶ qui jouent le rôle actif; le βασιλεύς est là avec ses huit collègues, mais si bien confondu avec eux que, dans les représentations figurées, rien ne le distingue dans le groupe des Neuf. Quant aux attributions judiciaires, M. H.-B. a bien fait, suivant M. Collignon, de ne pas se laisser séduire par l'analogie du saint Office; Albert Dumont a démontré, dans son Ephébie attique, l'absence de toute théologie à Athènes; dans les procès politiques, il n'y a jamais de dogme en question; et cela suffit à fausser la comparaison. Dans les procès criminels relatifs aux alliés, le βασιλεύς était-il compétent? Dans le discours d'Antiphon sur le meurtre d'Herodes, l'accusé parle aux Héliastes; qui préside? La condition des alliés varie beaucoup, explique M. H.-B., mais quand ils sont justiciables des tribunaux athéniens, et qu'il s'agit d'une cause de meurtre, le βασιλεύς préside, quel que soit le tribunal; il préside toujours en cas de meurtre; c'est la plus claire de ces attributions. C'est peu de chose et l'on peut conclure avec M. H.-B., *per se ipsum rex nihil est ;* sitôt qu'on cherche à préciser quoi que ce soit qui s'y rapporte, on se heurte aux conjectures comme M. H.-B. qui a cru pouvoir fixer l'emplacement d'un βασιλειον dont l'existence reste douteuse.

M. Geffroy insiste sur la comparaison du βασιλεύς et du *Rex sacrificulus* ; ce parallèle eût peut-être été suggestif. Le *Rex* occupe à Rome un rang bien plus élevé que le βασιλεύς à Athènes ; et pourtant son caractère religieux est moindre, mais il a des attributions plus précises. Il tient un rang supérieur au *Pontifex Maximus*, au *Flamen Dialis* ; il exerce des fonctions inférieures. Il ne peut exercer d'autre magistrature ; il ne peut paraître assister aux actes politiques ; il immole la victime avant l'ouverture des Comices, et s'enfuit à toutes jambes. Il reste en charge toute sa vie, et demeure ainsi éloigné des magistratures. Le βασιλεύς est-il plus libre vis-à-vis de la tradition ? Il est soumis à bien des obligations, de même que sa femme ; car il doit être marié, c'est une condition de la dokimasie. Quelle est l'origine de ce sacerdoce de la *regina* ou de la βασίλισσα ? On ne voit guère le rôle de la femme du roi dans Homère, ou près de Romulus ; si l'on rapproche ce fait de la persistance des Codrides à Ephèse (Strabon, XIV, 1, 3) avec les insignes royaux, sans attributions politiques, et de la séparation des pouvoirs religieux, tandis qu'à Athènes tous ces pouvoirs sont transportés en bloc avec les autres au collège des Archontes ; si l'on se souvient que nous trouvons dans Tacite la preuve que certains anciens pensaient que la royauté primitive n'était pas une chose religieuse, il est permis de se demander si l'autorité du βασιλεύς est une survivance du pouvoir royal ou du pouvoir patriarcal.

M. Fustel de Coulanges, prenant la parole après M. Jules Girard, regrette que M. H.-B. ait intitulé sa thèse *De Archonte Rege*, puisqu'il n'existe en réalité qu'un archonte, et que le Collège tout entier est appelé par les Grecs οἱ ἔννεα, et se montre sceptique au sujet d'une correction faite à Pollux, qui ne pouvait pas ne pas avoir de bons textes ; il n'est pas bien convaincu que les inscriptions grecques donnent τούτος pour τούτους et croit qu'on peut aussi bien conjecturer τούτοις. Il revient à la question des procès d'impiété, félicite M. H.-B. de s'être gardé d'une comparaison fausse ; mais estime que l'auteur a peut-être un peu trop atténué les sentiments religieux des Athéniens ; ces procès sont-ils bien des procès politiques ; les accusateurs de Socrate n'étaient-ils pas sincères ? Il ne faut pas oublier qu'il s'agit ici d'une génération dévote, de la génération qui a fait les procès des Arginuses et des Hermès.

M. Croiset revient sur l'impossibilité, au point de vue philologique, d'expliquer, dans le décret de Dracon, βασιλεῖς par la *série* des archontes-rois.

II

La seconde thèse de M. H.-B., les Stratèges Athéniens, a été composée avec la même rigueur que la thèse latine ; cette rigueur parfois trop archéologique, d'après M. Himly, fait le grand mérite de la thèse, comme « le sentiment de la mesure » en fait l'originalité. La thèse est divisée en trois parties : Origine des stratèges. — Les stratèges au ve et au IVe siècle. — Les stratèges depuis la conquête macédonienne jusqu'à l'envahissement de l'empire romain.

M. Jules Girard demande quelques éclaircissements sur la stratégie de Périclès. M. H.-B. estime qu'elle ne se distingue pas constitutionnellement de tout autre stratèges. On avait à tort conjecturé que Périclès restait à Athènes, tandis que les autres stratèges étaient en expédition. Le manuscrit de Wilamowitz-Moellendorf démontre que tous les stratèges pouvaient à la fois quitter Athènes. La conjecture de Droysen, qui attribue à Périclès une présidence du collège des stratèges, ne précise même pas l'existence de cette présidence. Le mot αὐτοκράτωρ, employé par Plutarque, n'est rien moins qu'un titre officiel. Il reste pourtant à rendre compte

des rapports de Périclès avec l'assemblée ; il interdit pendant le siège aux citoyens de s'assembler. Est-ce à titre de général en chef et en vertu d'une sorte d'état de siège? M. J. Girard termine en reprochant à M. H.-B. son indulgence pour l'institution des stratèges. C'est, avant tout, une institution militaire, destinée à défendre le pays; or, elle n'a pu remplir cette mission; donc, c'était une mauvaise institution. M. H.-B., au contraire, ne considère pas les stratèges comme investis seulement de fonctions militaires, mais comme ayant exercé une grande influence sur le développement de la démocratie athénienne, et il constate que la période la plus brillante de l'histoire de la stratégie coïncide avec l'époque la plus glorieuse de l'histoire d'Athènes.

M. Perrot explique l'influence de Périclès par la constitution d'une sorte de ministère, guidé par ses inspirations. Les décrets étaient rendus sur l'initiative des rhéteurs; les rhéteurs étaient ses amis; mais de plus, pour entrer dans les détails de l'exécution, il fallait s'adresser à un homme déjà au courant des précédents. Seul restant chaque année du collège précédent, il était seul à savoir, seul à diriger. M. Perrot apprécie que, quels que fussent les défauts de la stratégie, elle offrait du moins cet avantage de corriger le vice essentiel de la constitution athénienne, le tirage au sort.

M. Gebhart fait ressortir la morale qu'on peut tirer de cette étude. La ruine d'Athènes est due à l'instabilité du commandement, à l'indiscipline, à la faiblesse de ce gouvernement dont tous les gouvernés faisaient partie. La démocratie à outrance de l'armée nationale, et les condottieri athéniens, dont M. H.-B, ne parle pas encore assez, sont en somme un progrès dans l'organisation militaire d'Athènes. Au reste, les Grecs avaient-ils un tempérament militaire? M. Gebhart égaie la discussion sur ce point, par le récit de ses souvenirs personnels sur les révolutions en Grèce.

A ces souvenirs un peu modernes, M. Bouché-Leclercq compare des anecdotes tirées des anciens et emprunte aux *Stratagematica* les preuves de la lâcheté des soldats d'Iphicrate. Il insiste sur la loi historique persistante à Athènes qui fait tomber le pouvoir effectif des mains des magistrats affaiblis à des personnages d'un rang moins élevé dans l'Etat. Des archontes réduits à l'impuissance, il passe aux stratèges qui ne sont primitivement que des généraux; à peine les stratèges sont-ils devenus les vrais magistrats de la République, qu'ils sont déconsidérés. L'un d'eux, le stratège Ἐπι τὰ ὅπλα, n'est plus qu'un instructeur militaire, et tout le pouvoir est exercé par les rhéteurs. Si la Macédoine avait tardé, que serait-il advenu des rhéteurs?

M. Croiset fournit une explication plausible de l'interdiction de l'assemblée par Périclès; il fait remarquer que tous ces événements se succèdent dans un laps de temps assez court; l'invasion de l'Attique dure trente et quelques jours; si la κυρία Ἐκκλησία a été tenue aussitôt avant le siège, on peut supposer que Périclès a seulement retardé de quelques jours l'assemblée suivante : et ce retard a été d'autant moins considérable que, dans les derniers jours du siège, il permit quelques sorties; et son inaction était le principal grief qu'on eût à relever contre lui.

M. J. Martha fait observer qu'une liste des stratèges connus, avec leurs dates, eût fourni un appendice utile. M. H.-B. a fait ce travail; mais le produire, c'est en montrer toutes les lacunes.

M. Hauvette-Besnault a obtenu l'unanimité.

CHRONIQUE

FRANCE. — *Cinq plaquettes de M. E.* Prarond. — Le savant historien d'Abbeville a voulu rendre mémorable son passage à la mairie de cette ville en publiant, dans l'année même de son *consulat*, cinq pièces imprimées avec luxe dans le format in-4° et qui toutes ont un intérêt abbevillois. En voici l'énumération : — I. *Jacobi Sanson aliter R. P. Ignatii Josephi de Jesu Maria carmina quæ ex libris Reverendi Patris eruit* E. Prarond, *Scriptoris historici Æmulator indignus.* (*Ambiani, typis Delattre-Lenoel*, 11 p. Tiré à 100 exemplaires.) Les petites pièces de vers latins du bon Père en l'honneur d'Abbeville, de deux de ses maires du XVII° siècle, etc., sont précédées de cette dédicace de l'éditeur : « Mon Révérend Père, l'indifférence en matière d'histoire de nos concitoyens — des vieux temps — a laissé se perdre presque en totalité les exemplaires de votre *Histoire ecclésiastique de l'Archidiaconé de Ponthieu* et de votre *Histoire chronologique des Maïeurs d'Abbeville.* De ces deux livres j'extrais simplement aujourd'hui votre œuvre poétique et latine, trop discrète à mon gré, et je vous présente ces minces feuilles en expiation pour nos compatriotes. » M. Prarond a fait suivre sa petite épître de huit vers latins adressés au Révérend capucin, *ad patrem discalceatum.* Est-ce parce que les vers latins sont aujourd'hui bannis et ont tout l'attrait du fruit défendu ? — II. *Abbatisvilla a peste servata nova editio e recensione et curis* E. Prarond, *majoris urbis.* (*Ibid. unum e centum exemplaribus*, 14 p.) Ce poème anonyme a été imprimé pour la première fois à Abbeville chez Jean Musnier en 1674. L'éditeur, dans une préface latine qu'accompagnent huit vers latins non moins bien tournés que les précédents, apprend à son lecteur (*Lectori*), qu'il ne subsiste qu'un seul exemplaire de l'édition originale, lequel est conservé dans la bibliothèque d'Abbeville. Citons le dernier vers du huitain adressé au poète inconnu : *Cui bene venit ave, cui bene dixit amen.* — III. *Qualis anno MDCXLIII Abbatisvilla stabat. Hanc e perrara Claudii Riveti de Mont Devis regiæ majestatis Geographi Tabula excerpit civibusque suis offert descriptionem* E. Prarond, *majoris nuper munere functus.* (*Ibid.* 25 p. Tiré à cent exemplaires). La description d'Abbeville par Claude Rivet de Mont Devis est précédée d'une étude (en langue française) de l'éditeur sur le plan de sa ville natale et sur la légende trilingue qui l'accompagne (latine, française, allemande). Dans ses *dernières remarques* (p. 23-25), M. Prarond déclare que « Claude Rivet et son plan sont encore des énigmes défendues par de nombreux mystères ; » il énumère les divers petits problèmes à résoudre et il convie à cette tâche les chercheurs et les curieux. — IV. *Jacobi Francisci Buquet Regalis sancti Wulfranni ecclesiæ canonici opera quæ supersunt edidit cum notis* E. Prarond, *Abbavillæi Athenæi præses ex honore, major urbis.* (*Ibid.*, VI, 44 p. Tiré à cent exemplaires.) Reproduction d'un manuscrit acheté en 1872 par M. Prarond et intitulé : *Inscriptions pour la cour de France avec deux paraphrases sur le psaume cent trente-sixième en vers latins et français présentées à Son Altesse Royale Monseigneur le duc d'Orléans Regent du Royaume par M.* Buquet, *chanoine de l'église royale de saint Vulfran d'Abbeville.* L'éditeur adresse un quatrain à l'abbé Buquet, raconte sa paisible vie, apprécie ses vers bien faibles hélas ! (tous ses distiques paraissent longs) et met presque sous chaque pièce une piquante note assaisonnée de ce sel dont Buquet, à propos de Mlle de Nantes, parle ainsi : *Cecropiis salibus tu quoque Pallas eris.* — V. *Les œuvres de Jehan Barbafust qui fut maire d'Abbeville en l'an 1524, publiées pour la première fois par* E. Prarond, *son successeur en l'Echevinage en l'an 1884.* (*Ibid.*, IV, 28 p. Tiré à

100 exemplaires. On chercherait vainement le nom de Barbafust dans notre grande *Histoire littéraire de la France*. Ce prétendu poète du XIII[e] siècle appartient en réalité au XIX[e]. Barbafust n'est autre que M. E. Prarond. En dénonçant le coupable, je demande sa grâce, car rarement pastiche fut plus ingénieux, plus spirituel et mérita mieux de désarmer et de faire sourire les plus implacables critiques. Je n'hésite pas à mettre le tour de force de M. Prarond bien au-dessus de celui de la trop fameuse Clotilde de Surville. — T. DE L.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 27 mars 1885.

M. Paul Meyer continue sa communication sur deux ouvrages historiques français du moyen âge, dont l'un est une histoire de l'antiquité et l'autre une histoire de Jules César. L'histoire de l'antiquité a été écrite, comme M. Meyer l'a prouvé à la dernière séance, avant 1230, et dédiée au chatelain de Lille Roger. C'est un ouvrage à demi populaire, destiné a être lu ou récité devant des auditoires composés d'hommes médiocrement instruits; on possède un autre échantillon du même genre littéraire dans les *Récits d'un ménestrel de Reims*, publié par M. de Wailly en 1876. L'auteur a débarrassé son récit des détails qui lui ont paru trop obscurs ou trop peu intéressants; il a intercalé, de temps à autre, des réflexions morales, en vers, tirées des événements racontés dans l'histoire. Mais, dans la plupart des manuscrits, on a supprimé ces vers, ce qui a changé notablement le caractère de l'ouvrage. Une autre modification grave a été faite vers le temps de Charles V : on a supprimé toute la partie du livre qui concerne l'histoire sainte, et l'on a substitué au récit de la guerre de Troie, traduit de l'ouvrage connu sous le nom de Darès, un récit beaucoup plus développé, tiré en majeure partie du poème français de Benoît de Sainte-More, avec quelques additions originales qui témoignent que l'auteur de ce remaniement avait visité la Grèce.

M. Héron de Villefosse adresse à l'Académie une lettre dans laquelle il justifie, au moyen d'une inscription nouvellement découverte, la lecture adoptée dans un passage du dernier volume des œuvres de Borghesi, publiées par l'Académie.

M. Delaunay lit, au nom de M. Deloche, une notice sur un poids de cuivre conservé au musée royal d'antiquités de Bruxelles. Ce poids est en forme de disque, de 0m047 de diamètre et 0m019 de hauteur. La face supérieure est ornée de grénetis et de points diversement disposés. La tranche porte la légende : RODULFUS NEGOTIENS. Plusieurs archéologues et épigraphistes, consultés par M. Deloche, se sont accordés avec lui pour fixer la date de ce petit monument au X[e] siècle de notre ère. Il pèse exactement 327 gr. 10, ce qui se rapproche beaucoup du chiffre de 327 gr. 361, fixé par Letronne pour la livre romaine. Il y a donc là un argument en faveur de l'évaluation de Letronne. D'autre part, c'est une raison de plus de rejeter une hypothèse sans fondement de Benjamin Guérard, qui voulait qu'en 779 Charlemagne eût élevé d'un quart l'étalon légal de la livre pesant, conservé intact pendant toute la durée de l'antiquité et du moyen âge.

M. P.-Ch. Robert rappelle à l'Académie qu'elle a, l'an dernier, sur sa proposition, signalé au ministre de l'instruction publique, la nécessité d'arrêter par une loi la destruction des monuments antiques et des inscriptions qui abondent dans nos possessions d'Afrique. Il vient d'être informé par M. Julien Poinssot, représentant à Paris des sociétés archéologiques d'Oran et de Constantine, que les ruines de Seriana, à 8 kilomètres de cette dernière ville, viennent à leur tour d'être mises en exploitation régulière. Beaucoup d'inscriptions, dont plusieurs à ce qu'on croit, n'avaient pas encore été copiées, ont disparu; un fortin byzantin a seul résisté par sa masse. Parmi les pierres détruites, M. Poinssot signale un texte publié par M. Léon Renier, puis relevé de nouveau par Willmanns, et reproduit dans le t. VIII du *Corpus inscriptionum latinarum*. Ce texte mentionnait la patrie d'un vétéran qui se dit DOMO LAMIGO; il avait, par conséquent, dit M. Robert, un intérêt ethnique réel. Des protestations ont eu lieu, mais on a considéré les ruines de Seriana comme n'ayant pas d'importance. On envisage trop souvent, en effet, les antiquités de notre terre d'Afrique au point de vue exclusif de l'art. Or, s'il convient, ajoute M. Robert, de ne conserver en France que les églises romanes ou gothiques d'un certain mérite architectural, il ne faut pas oublier que dans notre colonie l'inscription la plus modeste a parfois un intérêt capital au point de vue de l'histoire, de la géographie et de la connaissance des races diverses qui vivaient dans cette partie du monde romain ou qui peuplaient la *legio III Augusta* et ses cohortes auxiliaires.

Ouvrage présenté par M. Gaston Paris : PARIS (Paulin), *Etudes sur François I[er], sa vie privée et son règne*.

Julien HAVET.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 15 — 13 avril — 1885

56. — **History of the Parsis,** including their manners, customs, religion, aud present position by Dosabhai Framji Karaka, C. S. I. vol. I, xxxiii-332 pages; Vol. II, viii-350, in-8. Londres. Macmillan, 1884.

Ces deux grands volumes, magnifiques d'exécution, sont la refonte complète d'un livre publié par l'auteur il y a plus d'un quart de siècle [1]. Il ne s'agit pas ici d'une nouvelle édition, mais d'une œuvre presque originale : car, malgré l'identité générale du plan et les pages nombreuses qui ont passé du premier livre dans le second, les développements nouveaux sont si nombreux et si étendus que l'œuvre primitive s'y trouve comme perdue. Il est inutile de faire ici la comparaison entre les deux ouvrages, et nous analyserons la nouvelle édition en elle-même, sans distinguer entre les parties récentes et les parties anciennes.

L'auteur est un des représentants les plus parfaits du Parsi anglisé : magistrat supérieur à Bombay, ancien président du conseil municipal, ancien membre du conseil législatif de Bombay, ancien sheriff, il avait été élevé à l'*Elphinstone Institution*, le grand foyer de l'éducation anglaise parmi les indigènes de Bombay, et avait fait ses débuts en donnant une preuve éclatante de *loyalism* pendant la grande insurrection par la publication d'un appel en guzerati et en marathi [2], adressé à ses compatriotes en faveur de la domination anglaise dont il comparait les bienfaits à l'oppression et à la misère de l'Inde sous les anciens Rajas. M. Dosabhai a depuis fait sa carrière dans l'administration : c'est un magistrat, ce n'est pas un savant. De là les défauts, les lacunes et de là les qualités de l'ouvrage dont nous avons à parler. Il a essayé de faire une encyclopédie de l'histoire des Parsis : pour une grande partie de sa tâche, il était absolu-

1. Sous le titre suivant : *The Parsees : their history, manners, customs and religion by Dosabhay Framjee*, London, Smith, Eder and C°, 1 vol. in-12, 286 p. 1858.

2. *The Company's Raj contrasted with its predecessors.*

ment incompétent ; pour une autre, par sa connaissance pratique du présent, il était le meilleur guide qui pût se trouver.

Dans le premier volume, M. D. étudie tour à tour l'histoire ancienne des Parsis, avant et depuis la conquête arabe, décrit leur situation en Perse, s'étend sur leur histoire en Inde, où ils forment depuis longtemps la partie la plus vivace et la plus avancée de la race, fait connaître leurs mœurs, leurs coutumes, leur gouvernement intérieur et leurs lois, leur éducation. Dans le second volume, il nous fait connaître les familles les plus distinguées du Guzerat et de Bombay, leurs *worthies*, fait ensuite le tableau de la religion des Parsis et termine par celui de leurs progrès et de leur position présente.

La partie historique est faible; pour les périodes anciennes, elle est nulle. L'auteur résume l'histoire ancienne d'après le Shah Nameh combiné avec le Desatir et autres sources qui n'ont pas même la valeur de document populaire : il compte sept dynasties, des origines à la conquête arabe : Mahabadiens, Peshdadiens, Kéanides, première dynastie mède, Assyriens, seconde dynastie mède, Achéménides, Parthes, Sassanides (p. 5). Il ne semble pas bien convaincu que les Grecs aient été vainqueurs à Marathon [1]. Le terrain devient plus sûr avec la conquête arabe, où l'auteur a pour guide le *Kissahi Sanjan*. Arrivé à la période contemporaine, le récit devient tout à fait neuf. Nous trouvons là, en particulier, l'histoire des longs efforts faits depuis une vingtaine d'années par les Parsis de l'Inde pour relever la condition de leurs frères de Perse et qui n'ont abouti que tout récemment, par la suppression de la *jazia*. La *jazia*, comme on sait, est la capitation à laquelle sont soumis en pays musulman les infidèles : c'est à la fois un impôt infamant, car c'est le signe de la position inférieure de l'infidèle, et un instrument d'oppression, car la perception en est confiée à des agents sans contrôle qui, malgré le chiffre peu élevé de la *jazia* (845 tomans) savent la rendre singulièrement productive à leur profit. La campagne commencée en 1857 par la Société pour l'amélioration du sort des Zoroastriens de Perse *(The Persian Zoroastrian amelioration fund)* n'a abouti qu'en août 1882, date du firman de Sa Majesté Nasaredin Shah, qui, en considération des bienfaits dont la Providence a bien voulu le combler, et en vertu du devoir qui lui incombe de veiller au bonheur de ses sujets, sans distinction de tribu, de race, de communauté, de credo, et de les rafraîchir tous également des eaux de sa faveur, exempte du tribut annuel les Zoroastriens, résidant à Yezd et au Kerman, « descendants de l'ancienne population et des nobles de Perse ».

Les chapitres relatifs à la religion sont de seconde main et sans critique. L'auteur ne connaît pas le pehlvi ni, semble-t-il, le zend et est très inégalement au courant des travaux des vingt dernières années. Il est très préoccupé de prouver que le mazdéisme est une religion mono-

1. « The famous battle of Marathon is *alleged* to have resulted in a victory for the Greeks » (p. 8).

théiste et cite pêle-mêle à l'appui de cette thèse le Desatir, Firdousi, Gibbon, le Dabistan, Malcolm, Pope, Niebuhr et jusqu'au bon Rollin qu'on ne s'attendait guère à voir en cette affaire [1]. Mais ces chapitres mêmes contiennent des renseignements neufs et intéressants sur la littérature guzeratie contemporaine relative à l'Avesta, sur les *madressas*, les *destours* du jour et sur les cérémonies d'initiation à la prêtrise, le *Navar* et le *Maratab* (II, 227 seq.).

Dans la description des mœurs et des usages, le lecteur trouvera nombre de détails saisis sur le vif et qu'il chercherait sans succès ailleurs (I, 80 seq.). C'est là une des parties les meilleures et les plus riches de l'ouvrage. Je ne puis tout analyser : je choisis au hasard. Rites de la naissance : la destinée de l'enfant est fixée la sixième nuit; on met près du lit de la mère une feuille de papier blanc, une plume et de l'encre pour que l'ange de la destinée y écrive le sort de l'enfant : le lendemain matin, les parents recueillent précieusement le papier blanc, couvert d'une écriture invisible aux hommes, et « le livre de la destinée est scellé ». On voit avec plaisir, par le témoignage de M. D., que les abominables prescriptions du Vendidad relatives aux femmes en couches tombent en désuétude. L'auteur décrit tout au long les cérémonies du mariage et de l'enterrement, donne le plan des *Dakhmas* ou tours du silence et donne à l'appui des usages funéraires des Parsis, si répugnants au goût européen, des raisons ingénieuses, utiles à citer par ce temps de crémation. On sait que les Parsis exposent les morts sur le sommet des Dakhmas pour être dévorés par les oiseaux de proie. M. Nasarvangi Beramji, secrétaire du Panchayet parsi, disait à ce sujet à M. Monier Williams : « Nus nous sommes venus dans le monde, nus nous devons le laisser. Mais les parties périssables de notre corps doivent être dispersées aussi rapidement que possible, de sorte que ni la Terre Mère ni les êtres qu'elle nourrit n'en soient souillés au moindre degré. Notre Prophète a été le premier des hygiénistes .. Dieu envoie les vautours, et de fait ces oiseaux font leur besogne d'une manière bien plus expéditive que les millions d'insectes auxquels vous confiez vos cadavres... Dans nos cinq tours reposent les restes de tous les Parsis qui ont vécu à Bombay durant les deux cents dernières années. Nous formons un corps uni dans la vie et nous sommes unis dans la mort ». M. Monier Williams fut ébranlé et bien près de se convertir : « Si l'exposition des dépouilles mortelles aux assauts de vers innombrables n'a point de terreurs pour nous, dit-il, c'est seulement parce que les survivants ne voient point l'armée assaillante ».

Un passage intéressant et caractéristique de l'esprit national sur l'esprit militaire chez les Parsis. L'armée ne compte pas un seul Parsi. L'on croit généralement aux Indes que l'horreur des Parsis pour les armes tient à leur culte : tirer le fusil est profaner le feu qu'ils adorent. M. D.

1. On trouvera, II, 146, un portrait colorié de Zoroastre qui semble avoir été un fort bel homme.

n'a pas de peine à montrer qu'il n'en est rien : un des meilleurs tireurs de l'Inde est un Parsi, M. Dorabji Padamji; les Parsis brillent au premier rang dans les corps de volontaires levés en cas d'*emergency*, et M. D. cite avec fierté un coreligionnaire qui vient de recevoir un brevet de lieutenant dans le corps volontaire de Quetta, Khan Saheb Dinsha Dosabhai Khambata. La véritable raison du peu d'empressement militaire des Parsis, c'est que le métier est trop mal payé : le soldat indigène gagne sept roupies ou quatorze shillings par mois, tandis qu'un Parsi, dans le métier le plus humble, gagne aisément le double, comme cuisinier ou comme domestique. — Signalons encore l'histoire de la division des deux sectes, les *Shehanshais* et les *Kadmis ;* l'histoire de la grandeur et de la décadence du *Panchayet,* sorte de parlement de la communauté parsie, et l'histoire législative des dernières années qui ont mis les traditions parsies en accord plus parfait avec les principes du droit anglais [1].

Une partie absolument neuve et d'un intérêt considérable pour les Parsis, c'est l'histoire des grandes familles, formant comme le livre d'or du parsisme. Un des premiers noms est celui de Merji Rana, le premier grand-prêtre de la communauté, nommé en 1579, qui eut l'honneur de représenter le zoroastrisme dans les conférences théologiques tenues devant l'empereur Akbar qu'il faillit convertir et qu'en tout cas il imprégna fortement de l'esprit du parsisme. Il est regrettable que M. D. n'ait pas fait entrer dans ce cadre les très nombreux docteurs dont les noms et la date nous sont connus par les Rivaets pehlvis et persans et par les colophons des manuscrits : il aurait été possible ainsi de restituer l'histoire de la tradition et des écoles de Perse et d'Inde dans leur développement et dans leurs rapports; l'étude des traductions guzeraties, dont quelques-unes très anciennes, aurait aussi fourni des données intéressantes sur le mouvement parsi en Inde dans les derniers siècles. Le Parsi trouvera ici l'origine de bien des noms populaires aujourd'hui [2] : les Sorabji, les Modi, les Kama, les Wadia, les Wikaji, que domine, du haut de sa baronie et de ses millions, sir Jamshedji Jijibhai, un des hommes qui ont le mieux enseigné comment on peut faire sa fortune et comment on doit l'employer. On lira avec intérêt une lettre de Jamshedji écrite en 1799 comme prisonnier de guerre des Français, à bord du *Brunswick*, vaisseau anglais capturé par nos croiseurs dans les mers de Chine, et une lettre du baron Haussmann, préfet de la Seine, au lord maire de Londres le priant, cinquante-sept ans plus tard, de transmettre ses remerciements à sir Jamshedji, pour une souscription de 500 livres envoyée par lui aux inondés de 1856.

1. Quatre appendices contenant le *Parsi Chattels Real Act* (1837), le *Parsi Marriage and Divorce Act* (1865), le *Parsi Succession Act* (1865) et le brevet de baronie de Jamshedji Jijibhai.

2. Signalons, I, 163, un tableau très utile de l'onomastique parsie, avec distinction de l'origine hindoue ou parsie.

L'ouvrage termine par des protestations de loyalisme parsi, dont la sincérité ne sera douteuse pour personne, et par la traduction guzeratie de l'hymne national, qui, chanté par un chœur d'enfants parsis, accueillit dans l'automne de 1883 le duc et la duchesse de Connaught, débarquant à Bombay. Ces malheureuses traductions de l'hymne national dans les divers dialectes de l'Inde ont fait couler beaucoup d'encre et l'idée, il faut l'avouer, n'était pas heureuse. Le premier vers, en particulier, de la plupart de ces rapsodies est gros de scandale. Le texte de M. D. porte *Raksh Dev Tun Mah-Rani*, God save our Empress Queen; littéralement « O Dev, garde la Maha-Rani ». Les lecteurs de la *Revue critique* nous permettront de donner ici les observations que présentait un spirituel critique de l'*Indian Spectator* du 8 avril 1883, à propos, non pas de cette traduction, mais d'une autre analogue, de M. Kabraji : *Rakhsha Deva Kripala Kaiser*, « Save God Gracious Queen ». Le critique anonyme (M. Behramji Malabari?) observe que d'abord *raksha* n'est pas guzerati : « C'est du sanscrit tout chaud, tout bouillant » (a red-hot radical sanskrit) que les Rishis seuls et leurs suivants pourront prononcer; le peuple ne peut pas souffrir « ce sanscritisme sibilant », il n'en veut pas. Puis *rakhsha* suggère un homonyme terrible, *rakshasa*, démon. Que sera-ce avec *Deva?* Pour un Hindou, *Deva* n'est pas Dieu, c'est un dieu, c'est-à-dire fort peu de chose; c'est le dieu d'une rivière, d'un arbre, d'une pierre, c'est une idole; l'employer ici est une caricature. Mais, pour un Parsi ou un Musulman, *Deva* signifie *démon, diable*, de sorte que nos pauvres petits Parsis sont allés saluer la famille royale en criant cet abominable blasphème : *Que le D..... sauve la reine!* Un loyalisme mal éclairé est parfois chose bien dangereuse. Terminons cette analyse où la part de la critique aurait pu être plus grande encore en déclarant que celle de l'éloge aurait pu l'être également sans peine et que ce livre, avec tous ses défauts, contient assez de choses neuves et instructives pour être indispensable à tous ceux qui voudront s'occuper sérieusement de l'histoire du parsisme des derniers siècles et de nos jours.

James DARMESTETER.

---

57. — **Le Sénat de la République romaine**, par P. WILLEMS. Tome II, *Les attributions du Sénat*, 1883. Louvain, Peeters, in-8, de 784 p.

Le second volume du beau travail de M. Willems présente les mêmes qualités que le précédent. J'ose presque dire qu'il les possède à un degré supérieur. Jamais peut-être un écrivain moderne n'a dépouillé les auteurs anciens et catalogué leurs textes avec une aussi grande attention, un soin aussi minutieux. Il est difficile de croire que quelque chose ait échappé à l'auteur, et qu'il manque une date, un nom ou un

fait à cette statistique historique du sénat romain. En outre, les matériaux amassés pour faire ce travail ont été disposés avec ordre, méthode et clarté : même malgré l'absence d'un index des noms et des choses, et avec le seul secours de la table des matières, il est aisé de retrouver les passages que l'on cherche. Puis, M. W. a su se tenir, presque partout, à égale distance entre la sèche nomenclature des textes et les hasards de l'hypothèse : tout le monde n'a pas son tempérament, mais il est permis à ceux qui sont le plus éloignés de sa sagesse de la constater et de l'en féliciter.

Voilà donc les trois qualités maitresses de son livre : il est complet, il est méthodique, il est conforme à la vérité que donnent les textes. On peut en ajouter une quatrième, qu'on chercherait vainement dans le premier volume : il se lit avec un certain intérêt, il est, je ne dis pas plus vivant, mais moins sec et moins aride; il n'est pas encombré de tableaux et de listes. Il est vrai que dans le tome premier, relatif à la composition du sénat, il fallait dresser surtout de bonnes nomenclatures; dans celui-ci, qui traite des pouvoirs du conseil, on avait à montrer son rôle, son activité, son action au dehors : l'ouvrage se ressentait naturellement du sujet traité. Mais l'auteur a si bien compris la nécessité d'animer son livre par quelque récit qu'il y a ajouté un dernier chapitre purement historique, *les pouvoirs et le rôle du sénat pendant la dernière période de la République (49-29 av. J.-C.)*. Ce récit des transformations subies par les lois romaines dans cette période de guerres civiles est bien fait et d'une netteté extrême : tout en faisant les plus expresses réserves sur la manière dont est exposée en particulier la fin de l'année 44, réserves qui nous sont entièrement personnelles, on ne peut s'empêcher de reconnaître la supériorité de ce chapitre sur la partie correspondante du livre de Lange.

Le reste de l'ouvrage comprend les divisions suivantes : *Le sénat pendant l'interrègne; — Rapports du sénat avec les comices; — Le sénat, conseil du pouvoir administratif et exécutif; — Départements de l'intérieur et de la justice; — Départements des finances et des travaux publics; — Département de la guerre; — Administration de l'Italie et des provinces.*

Les différentes attributions du sénat peuvent être groupées sous deux rubriques : le *consilium*, l'*auctoritas*. « L'*auctoritas* est exercée par le sénat vis-à-vis du peuple. Le sénat, en donnant la sanction de son autorité aux décisions du peuple, en achève le caractère légal et obligatoire. A l'égard des magistrats qui dirigent l'administration de l'Etat, le sénat est un corps consultatif, *consilium*..... C'était un principe admis par le peuple romain que toute mesure importante, soit dans le sphère privée, soit dans la sphère administrative, devait être discutée, avant l'exécution, dans un conseil de parents, d'amis, ou d'hommes compétents. Conformément au même principe, il importait que les magistrats du peuple romain, chargés de l'administration de l'état, fus-

sent entourés d'un conseil public auquel ils pussent soumettre, avant l'exécution, les mesures administratives ou politiques générales. Ce conseil, c'était le sénat. » Voilà des paroles excellentes et on ne saurait mieux caractériser le double rôle joué par le sénat. Mais ces deux formules, *consilium* et *auctoritas*, rendent-elles exactement compte de la place occupée dans l'état par le conseil suprême de la République? Je ne le pense pas. Quelque extension qu'on leur donne, elles ne suffisent pas à expliquer au juste le pouvoir du sénat. M. W. l'a implicitement reconnu lui-même, en ne les faisant intervenir que dans le second livre du présent volume, en laissant en dehors du *consilium* et de l'*auctoritas* [1] les attributions du sénat pendant l'interrègne. C'est précisément sur ces dernières attributions qu'on aurait voulu que l'auteur insistât. S'il leur donne dans son livre leur vraie place, la première, il ne les traite pas avec l'ampleur désirable : il ne recherche pas quel en était le principe, en quelque sorte le fondement légal. Pourquoi, en l'absence de toute magistrature curule, est-ce au sénat que revient l'autorité? pourquoi est-ce lui qui désigne les interrois? quel est au juste le sens politique de cette phrase : *auspicia ad patres redeunt?* De même, il me semble que M. W. eût pu expliquer en tête de son livre la formule connue : *senatus populusque romanus*.

Ce qu'il dit des relations du sénat avec les peuples étrangers est très exact, très complet, et une des parties les plus utiles de ce livre. Peut-être eût-il convenu d'annoncer, dès le commencement de ce volume, que le sénat était, à l'étranger, le représentant du peuple romain. Il y a là un fait d'une importance générale, et pour ainsi dire plus constitutionnelle qu'administrative : il ne fallait pas le reléguer dans le « département des affaires étrangères ».

Nous dirons de même, en ce qui concerne le gouvernement de l'Italie : les détails de l'administration sont à leur place dans le corps du volume, mais cette souveraineté du sénat sur les alliés pouvait être signalée au début : il fallait montrer dès lors le sénat exerçant la suprématie sur la ligue italienne au nom du peuple romain.

Ces différents faits expliquent évidemment pourquoi, vue de l'étranger, la constitution de Rome paraissait éminemment aristocratique; pourquoi le sénat semblait, au yeux du monde, le chef de l'état et le détenteur de l'autorité suprême. Remarquons, par exemple, dans l'organisation de l'Italie, que c'est le sénat qui juge au criminel tous les alliés : les crimes de trahison, dit Polybe, d'empoisonnement, de meurtre, les contestations entre les villes, sont du ressort immédiat du sénat. Dans la ligue athénienne, au contraire, « la justice ordinaire était, pour

---

1. Signalons en passant une récente étude de M. le sénateur Pantaleoni, *Della auctoritas patrum nell' antica Roma*, 1884, Turin, Lœscher, in-8, étude extraite de la *Rivista di Filologia* et spécialement dirigée contre le système de M. Willems.

les alliés d'Athènes, celle du jury athénien [1] ». Ce sont les héliastes qui jouent à Athènes le même rôle que le sénat à Rome. J'ai peur que dans le livre de M. W., où il n'est question, même à chaque page, que du sénat, la constitution de Rome n'apparaisse trop peu aristocratique.

En résumé, il manque à ce livre un chapitre d'introduction qui aurait fixé la place du sénat dans l'état romain, son rôle vis-à-vis du peuple souverain, le principe de son autorité [2]. Il importait de savoir dès le début que le sénat est la délégation permanente du peuple romain; de deviner que, lorsque Tibère transférera au sénat l'autorité des comices, il n'accomplira pas une révolution inouïe, mais que sa mesure est parfaitement conforme à l'esprit du droit public de Rome aussi bien que de celui des autres villes d'Italie : l'idée, émise ainsi en tête du livre, aurait servi de conclusion à l'ouvrage. Car la vraie fin du sénat de la république, ce n'est pas, comme l'insinue M. W., la fondation du principat en l'an 27, c'est la législation de Tibère. En somme, peut-être le livre de M. W. manque-t-il d'une idée générale qu'on retrouverait dans tous les chapitres, qui les enchaînerait, qui formerait l'unité de l'ouvrage. Dans l'état actuel, il ressemble à une machine fort bien faite, un peu compliquée, dont on aperçoit les innombrables ressorts, dont on suit les moindres mouvements, mais sans savoir d'où vient l'impulsion première.

Nous avons tenu à insister sur cette critique, parce que c'est la seule que l'on puisse faire au travail de M. W. Nous n'entrerons pas dans l'étude du détail. Aussi bien, pour analyser dignement son livre, faudrait-il l'étonnante science de l'auteur lui-même. Puis, il touche à tant de faits, il aborde tant de questions [3], il en résout si heureusement

---

1. Voyez le travail de M. Guiraud *De la condition des alliés dans la première confédération athénienne* (*Ann. de la Fac. de Bord.*, 1883), p. 203. — Il me paraît, d'autre part, que M. W. a amoindri la part de souveraineté laissée à Rome dans la ligue italienne : il incline à croire que cette juridiction du sénat mentionnée par Polybe ne s'exerce que dans des cas extraordinaires. Je ne le pense pas : Polybe n'aurait pas insisté là-dessus, et son texte est aussi net que possible. Évidemment, la condition des alliés de Rome différait peu de celle des alliés d'Athènes, et les mêmes principes semblent avoir été admis dans l'une et l'autre confédération.

2. Dans ce chapitre, M. W. aurait pu insérer tout ce qu'il dit sur les séances du sénat et sur les sénatus-consultes, qu'il relègue dans son chapitre sur les rapports du sénat avec les magistrats.

3. Voyez, par exemple, le chapitre sur l'*interregnum*; celui sur la *patrum auctoritas* est le plus original de l'œuvre. Contre Niebuhr, qui fait de la *patrum auctoritas* l'apanage des patriciens réunis en comices curiates; contre Lange (seconde manière) qui la donne aux *patres familias gentium patriciarum*; contre Huschke et Mommsen, qui la réservent aux patriciens membres du sénat, M. Willems conclut après une longue et intéressante discussion : « La *patrum auctoritas* n'était donc pas l'attribution des sénateurs patriciens; elle appartenait au *sénat*. Ce système était généralement reçu avant Niebuhr; et, après la critique que nous avons faite des hypothèses par lesquelles on a voulu le remplacer, nous sommes obligé de reconnaître qu'il est le seul qui se concilie avec la tradition. »

un si grand nombre, que le choix est difficile. Je tiens seulement à marquer l'importance capitale de cet ouvrage pour quiconque s'occupe des institutions de la république. Dans son genre, c'est un véritable traité de la constitution romaine. M. W. est amené par la force des choses à étudier l'organisation des comices, des finances, des provinces : il donne sur toutes ces branches du gouvernement une foule de textes, il est plus complet peut-être sur ces points que les traités d'antiquités romaines les plus autorisés. Signalons en particulier son chapitre des revenus de Rome et du budget de l'état, et son étude des provinces romaines et des relations internationales, questions presque toujours écourtées dans les manuels. Le livre de M. W. est peut-être, après le traité de MM. Mommsen et Marquardt, l'ouvrage moderne qui a rendu le plus de services à la science des institutions romaines. Nous sommes presque honteux de venir parmi les derniers rendre à M. Willems ce sincère hommage.

C. J.

---

58. — Général Favé. **L'Empire des Francs**, depuis sa fondation jusqu'à son démembrement. Livre Ier. Les Francs avant le règne de Clovis. Amiens, typ. Delattre-Lenoel, 1884. In-8°, 81 p. Extrait de la *Revue de la Société des études historiques*.

Ce fascicule comprend trois parties : dans la première sont reproduits les principaux passages de la Germanie de Tacite, d'après la traduction de J.-L. Burnouf; la seconde est une traduction française du plus ancien texte de la loi salique; la troisième contient diverses considérations inspirées à l'auteur par l'étude et la comparaison de ces textes. « Une pensée, dit le général Favé, m'a sans cesse préoccupé dans le cours de ce long travail, celle d'aller droit aux documents originaux qui sont seuls capables de nous éclairer sur les institutions sociales, politiques et militaires de nos ancêtres. J'ai voulu recevoir l'impression directe de ces témoignages sur un esprit dégagé de toute opinion préconçue. Au risque de m'égarer en marchant sans guide sur un terrain souvent exploré, je n'ai pas résisté au désir d'y faire de nouvelles découvertes en m'avançant hors des sentiers battus. »

Parmi les conclusions de l'auteur, la plus nouvelle et celle sur laquelle il insiste le plus est ainsi formulée : « Les dissemblances entre les Francs et les Germains sont assez caractéristiques pour qu'on puisse affirmer sans hésitation que les Francs ne sont point les descendants des Germains que Tacite a connus (p. 70). » Cette proposition serait importante, si elle était bien établie; mais jusqu'ici la démonstration n'en est pas faite d'une façon péremptoire.

On saura gré au général Favé d'avoir traduit en français la loi salique. Ce n'est pas que cette loi n'ait jamais été mise en français, comme il pa-

raît le croire; mais la traduction publiée en 1828 par J.-F.-A. Peyré[1] est aujourd'hui à peu près oubliée et l'on a rarement occasion de la rencontrer. La traduction nouvelle est, sinon absolument irréprochable[2], du moins généralement exacte et rend avec fidélité l'impression que laisse la lecture du texte. La loi salique n'intéresse pas seulement les historiens du droit; c'est un document précieux pour quiconque veut se rendre compte de l'état des mœurs et de la société au commencement de la période mérovingienne. Ce n'est qu'après avoir lu les prescriptions minutieuses de la loi sur le vol des animaux domestiques, sur les récoltes, sur les moulins, etc., que l'on comprend bien à quel point le peuple franc, établi en Gaule, était un peuple agricole et sédentaire ; et aucun récit ne peut faire sentir l'insécurité et la barbarie de cette époque aussi vivement que certaines dispositions légales, celles-ci par exemple :

« XXVIII. *Des louages.* — Celui qui loue criminellement[3] un homme pour un meurtre devra, le fait étant prouvé, être condamné à payer 2500 deniers qui font 63 solidi.

« 2. Celui qui s'est engagé à tuer un homme devra, le fait étant prouvé, être condamné à payer 2500 deniers qui font 63 solidi.

« 3. Si le prix de louage a été transmis par un tiers, homme libre, que celui qui a donné, celui qui a reçu et celui qui a porté soient condamnés à payer chacun 63 solidi. » (Favé, p. 33.)

« XLI. *Des homicides de personnes libres.* — 8. Celui qui aura trouvé sur la voie publique un homme mutilé, sans pieds ni mains, laissé dans cet état par ses ennemis, et qui l'aura achevé, doit être con-

---

1. *Loi des Francs, contenant la loi salique et la loi ripuaire ;* suivant le texte de Dutillet, revu avec soin, et éclairci par la ponctuation, avec la traduction en regard et des notes, par M. J.-F.-A. Peyré; précédé d'une préface par M. Isambert. Paris, impr. Firmin Didot, 1828. In-8°, xvi-427 p.

2. I, 4, p. 20 : « Car si l'assigné est occupé d'un service public, il ne peut pas obéir à l'assignation. » Lisez : « Or, si celui qu'on veut assigner est occupé au service du roi, on ne peut l'assigner. » — II, 12, p. 21 : « Celui qui aura volé un porc châtré et *engraissé.* » Le sens est plus probablement : « destiné au sacrifice » (*maiale votivo ;* variante : *maialem sacrivum*). Ce trait est important; il témoigne que la loi salique a été écrite pour un peuple païen. — X, 2, p. 25 : « Si un esclave, homme ou femme, a emporté des objets appartenant à son maître, etc. » Lisez : « Si l'esclave volé, en suivant le voleur libre, a emporté, etc. » — XXIV, 4, p. 30 : « Celui qui aura tué un enfant dans le ventre de sa mère avant qu'il ait un nom. » Lisez : « ou avant qu'il ait un nom. » Le mot *aut,* omis dans le manuscrit qui nous a conservé le texte le plus ancien, doit être rétabli d'après les autres manuscrits; il est indispensable pour le sens. — XXXVIII, 4, p. 37 : « Si le troupeau est plus petit et ne dépasse pas sept têtes. » C'est plutôt : « Si le troupeau est plus petit, mais non au-dessous de sept têtes. »

3. Je substitue ce mot à ceux-ci : « en fraude », par lesquels le général Favé traduit *in furtum.* — L'équivalent des mots « pour un meurtre » ne se trouve pas dans le plus ancien texte, mais le traducteur supplée ces mots avec toute apparence de raison, tant d'après le paragraphe suivant que d'après les autres rédactions, qui ajoutent ici-même : *ut hominem interficiat.*

damné à payer 4000 deniers qui font 100 solidi. » (Favé, p. 40.)

On peut recommander l'opuscule du général Favé aux personnes qui, sans avoir le temps de se livrer à l'étude directe des lois barbares, voudraient s'instruire autrement que par la lecture des historiens sur l'état de notre pays pendant les premiers temps de la domination franque.

Julien HAVET.

---

59. — **Glossaire archéologique du moyen âge et de la renaissance,** par Victor GAY, ancien architecte du gouvernement, etc. Paris, librairie de la Société bibliographiqne, 1884, in-4, 3ᵉ fascicule : Chape-Coutelier.

La lecture du troisième fascicule du *Glossaire* de M. Victor Gay ne suggère pas d'observations générales différentes de celles que l'on peut faire sur les deux premiers. Je n'ai donc rien à ajouter, dans cet ordre d'idées, au compte rendu que j'ai fait de ceux-ci, et auquel je renvoie [1]. Mais il sera peut-être utile de présenter ici quelques notes sur le détail de la nouvelle publication.

Je saisis d'abord cette occasion de répéter les éloges que j'ai déjà faits au sujet de la richesse d'informations de l'auteur et de la netteté avec laquelle il classe ses textes, On pourra toujours dire qu'il n'y en a pas assez sur un sujet donné, et trop sur un autre : de telles inégalités sont inévitables et il serait imprudent de prétendre contenter toutes les curiosités. Mais ces sortes de répertoires sont tellement utiles, et il est si rare d'en trouver de bien faits, que nous devons rendre grâce à M. G. d'avoir entrepris celui-ci. Il était aisé du reste de prédire son succès : selon la formule consacrée, c'est un livre que l'étranger nous envie, et l'on me dit que l'Allemagne en fait venir paquets sur paquets. Raison de plus pour ne pas craindre de signaler à l'auteur les lacunes que l'on aimerait à voir remplies, ce qui lui sera facile de faire dans un Supplément.

C'est toujours le domaine des étoffes et du costume qui est étudié le plus à fond et qui présente les plus précieux matériaux. Il faudrait beaucoup citer pour indiquer les articles importants ; notons seulement les mots : *chape*, *chapel* et chapeaux, *chaperon*, *chausses*, *chemise*, *coiffe*, *collet*, *corset*, *cote*, et surtout *costume*. Dans ceux de ces articles qui sont le plus développés les textes sont rangés selon les diverses acceptions du terme, et aussi les provenances : par exemple, dans les mots *chapel*, qui comporte 10 colonnes, et *costume*, qui en comporte 22. Je regrette seulement que l'auteur évite parfois de donner une définition nette et précise et laisse un peu trop parler les textes eux-mêmes. Il est vrai qu'il n'en est, pour ainsi dire, que l'introducteur, et

---

1. Voy. année 1884, nouvelle série, t. XVII, p. 366-369.

qu'il doit s'effacer devant, sans trop insister : à d'autres le soin de coordonner les faits, de les discuter et d'en tirer les conclusions.

D'autres termes, à côté de ceux-ci, présentent un intérêt qu'il est bon de signaler spécialement : *char* et *chariot*, *châsse*, *chevaux*, *ciboire*, *cierge*, *cire*, *clou*, *coffre*, *collier*, *cor*, *couleurs*, *coulevrine*, *coupe*, *couronne*, *couteau*. Mais je ne puis m'empêcher de constater encore que l'auteur ne semble pas s'être tracé un plan assez rigoureux et bien délimité en commençant son dictionnaire. Je trouve maintenant des termes héraldiques, et jusqu'à présent rien ne présageait l'introduction du blason dans le *Glossaire*. Je demande également ce que vient faire ici l'article sur la *courante*, et le morceau tiré des Suites de Haendel qui l'accompagne? Quand j'aurai admis que la pièce est charmante et bien choisie, sera-t-elle plus à sa place, surtout ainsi isolée? et pourquoi n'ai-je pas trouvé l'explication, illustrée d'exemples, de mots comme *allemande*, *canon*, *chanson*, *contre*, *contrepoint*, *contretaille*, qui ont aussi bien leurs droits d'ancienneté?

J'insisterai encore sur un point : dans un dictionnaire comme celui-ci, il ne saurait y avoir trop de renvois. Les termes techniques, les simples mots usuels se sont quelquefois écrits si différemment, qu'il est toujours commode de trouver inscrites les différentes orthographes. Que l'auteur choisisse celle qu'il jugera la meilleure, mais qu'il y renvoie : M. G. le fait ici trop rarement. Je serais aise de savoir si *charpe* sera renvoyé à serpe; *christ*, à croix; *cloisonné*, à émail; et je voudrais trouver par exemple *chenevas*, *claquet* et *claquette*, *chyboille*, *coulouere*, *componné*, *chartes*, à côté de canevas, cliquette, ciboire, couloir, copponné, cartes. A l'article *chaussures*, M. G. renvoie pour les détails aux termes divers, mais il ne les énumère pas, ce qui aurait permis d'y recourir plus facilement, et en aurait donné en outre un tableau général.

Les indications de sources sont aussi brèves que possible, et cela se comprend; mais il est malheureux qu'il faille attendre la table de renvoi que l'auteur a promise, pour qu'elles puissent être vraiment utiles : encore ne sont-elles pas des plus précises. Peut-être M. Gay eût-il pu désigner au moins par des initiales, faciles à expliquer dans la Table des abréviations qu'il imprime au verso de la couverture, si tel ou tel inventaire cité est édité, ou se trouve, manuscrit, dans tel ou tel dépôt d'archives ou bibliothèque publique.

Je termine par la liste de quelques omissions notées en passant :

Costume, armes, étoffes : *chapelière* (de chevaux), *chareté* (ou cachelet, masque), *clinquant*, *clos* (du casque et du bouclier), *coirier* (collet de cuir), *colerez*, *colletin*, *conche* et conque, *confalon* ou confanon, *coteret*, *cotillon*, *coudières*, *coule*.

Outils : *cheville*, *claveure*, *coignée* et coignouoir, *coin*, *coupelle*, *courbet*.

Meubles et ustensiles : *chartre*, *chariot* (berceau), *chauffecière*,

chauffedoux, civière, clou (gouvernail), *coispel* (gobelet), *coissines* ou coussines (sachet), *console, corme.*

Orfèvrerie : *claire-voie, cloisonné.*

Pierres, métaux, etc. : *cheline, chelonite, chrysolite, chrysoprase, cinabre, cinnamone, cipolin, coliandre, colophane.*

Enfin, puisque l'auteur admet quelques-uns des termes de blason et de mœurs, usages et professions, on a droit de réclamer les mots : *chapé, chaussé, chevron, clariné, contourné, coquerelle, cotice,* etc. ; et *charpentier, chasse, chiromancie, chirurgie, confréries, corporation,* etc.

H. DE CURZON.

---

60. — **Etude lexicologique sur les Poésies de Gillion Le Muisit,** par A. SCHELER, 186 p. Bruxelles, Hayez, 1884. Prix : 3 fr.

Cette étude lexicologique sur les poésies de Gillion Le Muisit, avec préface, glossaire, corrections, était absolument nécessaire. Il y a longtemps qu'on n'avait vu un texte si défiguré, si maltraité de toutes manières. M. Scheler a bien raison de dire que son glossaire ne sera pas considéré comme une doublure de celui qui a été fait par M. Kervyn de Lettenhove. En outre, grâce au grand nombre de corrections données par M. S., on pourra lire le texte sans être arrêté à chaque page par des vers faux, des non-sens, des barbarismes, et autres « *adinventions* », comme eût dit Li Muisis, du copiste et de l'éditeur. Il reste bien encore quelques passages inexpliqués, quelques énigmes peut-être insolubles, mais la lumière est faite en beaucoup d'endroits, et M. Sch. mérite vraiment pour ce travail la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent à l'étude de notre ancienne langue. On pourra contester quelques-unes de ses explications et conjectures, mais il sera difficile de nier qu'elles ne soient toutes ingénieuses, et la plupart déduites avec une grande justesse. J'en citerai un petit nombre seulement qui me paraissent ou hasardées ou douteuses.

Aventet, p. 16. — Je ne crois pas que ce mot soit à remplacer par *arentet* = doté, doué. On a le verbe *avanter, aventer* = louer, qui offre pour cet endroit un sens très satisfaisant. — *Chascoute*, p. 28. — M. S. met en doute le sens de « bourrade, poussée », que j'ai donné à ce mot, en m'appuyant sur un passage de Rutebeuf. Dans le fableau d'*Aloul* (*Fabl.* 1, 273, édit. Montaiglon et Raynaud) je le trouve sous la forme *cacoute (sacoute)* avec la signification bien claire de « mauvais coup. » — *Fourmés*, p. 71. — L'explication par le latin *formosus* est inadmissible ; on aurait eu *formeus*, comme *fumeus* de *fumosus*, etc. ; c'est *formatus*. *Yvretongne*, p. 81. — Ici M. S. préférerait *ivrecongne* par analogie avec *iracundia ; ivretongne* cependant n'est pas rare surtout dans les textes picards et wallons ; je citerai seulement cet exem-

ple : « Mais ciaus ki par ignorance u par negligence, par *yvretoigne*, luxure, sunt lait u aveugle, chiaus blame-on. » (*Li Ars d'Amour*, I, 319, Petit.) — *Mite*, p. 93. — « Dans abbés, vous arés et nos wans et nos *mites*, » *mite* = mitaine, dit M. Scheler. Ce mot que dans ce passage j'avaisinconsidérément expliquéici par petite pièce de monnaie, signifie autre chose que mitaine, comme semble bien le prouver cet exemple : « Ilz (les Anglais) ne se sçavoient armer... fort que de grans haubers et de grans baligans armoyez de leurs armes, et de *mites* de toiles costonnées, et par dessus ung grand chapel de fer ou cuir bouilli. » (Jeh. Le Bel, *Chron.*, I, 154, Polain.) — *Fourkeure*, p. 71. — La leçon *sorkeure* n'aurait pas l'énergie de *fourkeure*, verbe qui exprime l'idée de courir sur quelqu'un sans qu'il s'y attende; cfr. le dérivé *forcourse*, ap. Godefroy. *Sorre*, p. 115. — Vient du latin *solvere* qui a entre autres sens ceux de délier, d'ouvrir; de là *sorre* peut passer à la signification de pénétrer, scruter [1]. La correction *forre* = fouir, creuser, ne s'impose point; cette forme d'infinitif a-t-elle été jamais employée? Dans Job et Saint-Alexis on trouve *foir* et *enfodir*. — *Desointes*, p. 43. — Au lieu de « à Conroi desointes », il faut lire à « *Couroies desjointes*, » cela ne fait pas de doute et offre un sens très clair. — *Avolentet*, p. 17 :

Leurs estas par raison eus a volentet,
Dou sourplus retenir soient destalentet.

Le premier vers étant trop court d'une syllabe, et ne signifiant rien, M. S. corrige ainsi : « Leurs estas par raison *tenir* avolentet, etc. » A la place de *tenir*, je mettrais *aient*, au subjonctif. — *Tenir crès*, p. 35. — Signifie « tenir serré »; *crès* est une forme apocopée de *crespe* (voir Godefroy sub v° *Crespe*). Interpréter « mal emboukiet », p. 49, par insoumis, qui se laisse aller à ses passions, et le rapprocher du grec ἄστομος, me paraît forcé, c'est simplement la forme picarde de la locution française très populaire « mal embouché ».

Je laisse à de plus habiles à expliquer d'autres *obscura* qui ont arrêté M. Scheler si versé pourtant dans notre vieille langue.

A. DELBOULLE.

[1. *Arguer et sorre* poser et résoudre des arguments; c'est une locution scolastique; seulement ici elle est prise activement; *arguer et sorre les pecheors*, leur poser et leur donner des solutions — *Réd.*]

61. — **Johannes Turmair's genannt Aventinus sæmmtliche Werke.** Auf Veranlassung seiner Majestaet des Kœnigs von Bayern herausgegeben von der K. Akademie der Wissenschaften. Dritter Band. Muenchen, Christian Kaiser, 1883, 1884, 699 p. Vierter Band, Zweite Hælfte 1883, p. 581-1184. Fuenfter Band, erste Hælfte, 1884, 603 p.

Nous remplissons avec plaisir la tâche de rendre compte brièvement des derniers volumes des œuvres d'Aventinus. Abstraction faite du glossaire des écrits allemands qui manque encore, l'édition complète des écrits de l'Hérodote bavarois, entreprise avec tant de soin, a maintenant atteint sa fin. La deuxième partie du quatrième volume et la première partie du cinquième contiennent les livres II-VIII de la *Bayerische Chronik*, publiée avec la même diligence que le premier. On a pour la première fois un texte complet et authentique de cet ouvrage qui, par son style populaire et vigoureux, est un monument littéraire des plus admirables de l'époque de la Réforme. Il est très regrettable qu'Aventinus n'ait pas achevé sa *Chronique allemande* qu'il avait conçue dans le même esprit.

Le troisième volume contient les livres V-VII des *Annales ducum Bojariae*. C'est à M. Sigmund Riezler qu'est due l'édition critique de ces *Annales*. Il y a joint une dissertation consacrée surtout à l'ouvrage qu'il publie, mais qui est de la plus haute valeur pour l'appréciation générale de l'historien bavarois. M. Riezler, après avoir traité de l'origine et des différents manuscrits des *Annales*, fait la revue des travaux historiques d'Aventinus. Il met en lumière l'étendue de ses études, l'importance de ses trouvailles, la valeur des éditions de sources historiques qu'il a entreprises, les côtés forts et faibles de sa critique. Le premier, il entreprend de démontrer aussi complètement que possible quels étaient les divers documents historiques où Aventinus a puisé pour la composition de ses *Annales*. M. Riezler ne se fait pas d'illusion à ce sujet : il reste encore beaucoup de doutes à éclaircir, beaucoup de questions à résoudre, mais il sera sans doute permis d'énoncer quelques conjectures comme M. Riezler l'a fait par exemple en parlant de Frethulphus et de Schritovinus, *antiquissimi Bojorum historiographi*. Il les identifie par une argumentation fort ingénieuse avec *Ulrich Füetrer* ou *Fürtrer*, poète, peintre et chroniqueur bavarois du XVᵉ siècle et Schreitwein, son contemporain, auteur d'un *catalogus archiepiscoporum et episcoporum Laureacensis et Pataviensis ecclesiarum*, etc. Aventinus aurait dû désigner ces deux auteurs « *antiquissimorum temporum Bojorum historiographi* » au lieu de *antiquissimi Bojorum historiographi*. Nous relevons aussi ce que dit M. Riezler des *Annales patrii* ou *Bojorum*, des *inscriptions latines* dont Aventinus a eu connaissance, des *Annales Fuerstenfeldenses* et nous n'oublierons pas de mentionner la table consciencieusement rédigée des volumes I et II des *Annales*.

Alfred STERN.

62. — **Vie de Guillaume Budé,** fondateur du collège de France (1467-1540), par Eugène de Budé. Paris, E. Perrin, 1884, in-12 de 301 pages.
— Emile Amiel. **Un publiciste du XVIe siècle. Juste-Lipse.** Paris, A. Lemerre, 1884, in-18, de 330 pages.

On vient d'écrire en France la biographie de deux illustres savants du xvi[e] siècle, Guillaume Budé et Juste-Lipse; il est fâcheux que ni l'un ni l'autre de ces grands hommes n'ait rencontré un historien digne de lui. Je ne peux insister beaucoup sur le petit livre de M. Eug. de Budé. On louera ailleurs, et avec justice, les sentiments généreux de l'auteur, le point de vue large et élevé de son travail, la piété filiale qui l'a porté à rappeler le savoir et le noble caractère d'un érudit dont on peut être fier de porter le nom; mais il est utile de mettre en garde le public savant contre l'œuvre d'un homme du monde, qui n'apporte rien à l'histoire littéraire de la Renaissance. A part quelques pages sur la vie privée et la famille du grand helléniste (notamment chap. viii), je ne vois pas bien ce que le livre ajoute à la thèse, estimable d'ailleurs, de M. Rebitté sur le restaurateur des études grecques en France (Paris, 1846). Cette biographie de Budé est trop incomplète pour être bien utile. Il semble que M. de B. aurait élevé un monument plus solide à la gloire de son illustre ancêtre en donnant une réimpression ou une traduction de ses lettres grecques et latines; un travail de ce genre ferait honneur à qui aurait le courage de l'entreprendre. Si M. de B. devait s'en charger, comme le principal mérite de l'œuvre consisterait dans des éclaircissements nombreux et des identifications précises, je lui conseillerais de faire plus ample connaissance avec le personnel littéraire du xvi[e] siècle. Les noms propres dans son livre sont trop souvent défigurés : p. 51, les deux bibliographes La Croix du Maine et Antoine du Verdier sont transformés en *Lacroix, Dumaine et Duverdier ;* il est question, p. 234, de *fra Giacondo ;* p. 216, Léger Du Chesne, par une malencontreuse virgule, se trouve désigner deux personnages, etc. On me dispensera de m'étendre sur un ouvrage qui ne cite presque jamais les sources contemporaines et qui ne permet même pas au lecteur de se reporter aux passages grecs et latins traduits dans le texte.

Le *Juste-Lipse* de M. E. Amiel mérite peut-être davantage de retenir l'attention; mais on reconnaît vite que ce n'est aussi qu'un livre d'amateur, sans méthode bien nette et sans utilité pour la science. En mettant un peu partout les aperçus généraux et les lieux communs sur la Renaissance, l'auteur a fait de son travail quelque chose d'agréable et d'instructif pour le gros public. Les érudits que le titre du livre pourrait tenter n'ont absolument rien à y prendre; la nature du travail historique et ses exigences sont absolument étrangères à M. Amiel. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à regarder la façon dont il conçoit ses renvois au bas des pages. L'édition à laquelle ils se rapportent n'est jamais indiquée, même quand ce serait absolument nécessaire. Le même ouvrage est cité de plusieurs manières différentes à deux pages de

distance (ex. : De Thou, pp. 31, 32). Pour un passage assez important de Chateaubriand qu'on aimerait à retrouver, on est renvoyé à : *Et. Hist.* La *Revue des Deux Mondes* est appelée la *Revue* tout court : il n'y a qu'à la *R. des Deux Mondes* qu'un tel renvoi suffise. Les textes anciens sont presque tous de seconde main : ayant à citer un mot connu de Plutarque, M. A. le prend dans une phrase de M. de Pressensé et c'est à celle-ci qu'il renvoie. Il est pourtant facile de citer Plutarque ; on ne demande pas à M. A. de le faire en grec ; on le prierait plutôt de s'en abstenir, tant son imprimeur défigure singulièrement cette langue (pp. 140, 180, 183, etc.)[1] — L'ouvrage a deux parties et la première est trop évidemment écrite pour accompagner la seconde. Dans celle-ci M. A. analyse la *Politique* du savant philologue, en la rapprochant des idées de son temps et de celles du nôtre. Ce travail est clair et intéressant, bien qu'il y ait à la fin trente pages sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les biens de mainmorte et le décret du 2 novembre 1789, qui nous mènent extrêmement loin de Juste-Lipse. Ces considérations financières et religieuses pourraient être excellentes dans le *Temps* ou dans les *Débats ;* elles sont évidemment ici hors de propos. La première moitié du livre, mieux composée, comprend la biographie de Juste-Lipse. L'auteur ne s'y montre point au courant des travaux récents sur le XVIe siècle. On peut lui reprocher aussi d'avoir étudié le publiciste sans presque parler du savant. C'était son droit; mais en s'occupant d'un homme qui est resté illustre surtout comme philologue il convenait de n'être pas tout à fait étranger aux hommes et aux œuvres de la philologie. M. A. ignore le monde littéraire des Pays-Bas au milieu duquel se meut son héros. P. 57, la *Constance* de Lipse, dit-il, « est un dialogue à Liège entre l'auteur et *un certain* Charles Lange, « le meilleur et le plus savant homme de la « Belgique », personnage *probablement supposé,* qui nous est du moins inconnu. » Charles Lange est, en effet, suivant le mot de Lipse, un des plus savants humanistes de son temps et l'un des plus illustres de son pays; il n'était pas permis à l'historien d'un de ses amis d'émettre de pareils doutes sur son existence. Pour la biographie même de Juste-Lipse, M. A. est encore fort incomplet sur des points importants; il ne fait aucune allusion aux travaux de Lipse dans l'imprimerie de Plantin; p. 82, il cherche à prouver que Juste-Lipse avait été quelque temps hors de l'Eglise romaine; au lieu de s'en tenir à ce qu'on a déjà dit vingt fois et qui ne prouve qu'à demi, il était très simple de rappeler les discours luthériens prononcés par Lipse à l'université d'Iéna et dont l'authenticité a été mise en lumière par M. Karl Halm (cf. *Rev. crit.*, 1884, I, p. 65). Si M. A., avant de se mettre à l'œuvre, avait pris la peine de faire la bibliographie de son sujet, il se fût évité bien des lacunes de

1. Les titres des recueils de Lipse sont transcrits d'une manière bizarre : M. A. mentionne « les *Variarum lectionum* » (p. 28), « les *Antiquas lectiones* » (p. 41); on attend les *Epistolicis quaestionibus!*

ce genre et eût donné quelque valeur à la partie biographique de son travail.

Malgré les nobles intentions et le zèle louable des auteurs dont je viens de parler, il reste, on le voit, deux livres à faire : l'un sur Guillaume Budé, l'autre sur Juste-Lipse.

P. DE NOLHAC.

---

63. — **L'Allemagne de M. de Bismarck,** par Amédée PIGEON. Paris, nouvelle librairie parisienne, E. Giraud et Cie, éditeurs, 18, rue Drouot. In-8, 499 p. 7 fr. 50.

On sera quelque peu désappointé en lisant ce gros volume ; l'auteur sait l'allemand, il a visité quelques parties de l'Allemagne, recueilli de différents côtés des anecdotes et des descriptions ; mais, quoi qu'en dise une note de la librairie, on ne peut comparer ce livre à la *Monarchie prussienne* de Mirabeau. M. Pigeon s'est rendu la besogne trop facile en se bornant à nous donner des notes prises au jour le jour. *L'année 1883* et *l'année 1884 en Allemagne* qui forment la dernière partie de l'ouvrage (p. 288-399), ne sont qu'une collection de correspondances qui ont, croyons-nous, paru dans le *Figaro* et ne méritaient pas l'honneur de la réimpression.

Le livre est ainsi divisé : I. *La politique de M. dé Bismarck;* II. *La cour d'Allemagne;* III. *Berlin;* IV. *La province allemande* (ou plutôt la province du Rhin, car M. P. ne parle que de Bonn, de Cologne et de Coblenz). Un appendice renferme l'analyse d'une tragédie allemande (*Sedan*, par Henri Hart) et une traduction des souvenirs de M. Bitter sur *la révolution de 1848 à Berlin;* il contient aussi un chapitre intitulé *Les écrivains allemands, le roman allemand, le roman naturaliste, opinion des romanciers allemands sur nos romanciers*, mais ce chapitre ne se compose que de cinq pages et ne contient rien ou presque rien.

Le style de M. P. est aisé et naturel ; on trouve çà et là des réflexions vives, d'intéressants aperçus, des traits spirituels, çà et là aussi des fautes comme « Kalkrusth » pour *Kalkreuth* (p. 408). Ce livre devrait être allégé de la moitié [1] ; mais par le soin et la conscience, par l'exactitude de l'observation, il est bien supérieur aux élucubrations de Victor Tissot et, s'il ne rappelle ni Mirabeau, ni Mme de Staël, ni Henri Heine par la minutie des détails et la profondeur des vues, s'il ne donne pas des informations aussi précises, aussi saisissantes que la *Galerie des caractères prussiens* — qui a paru, soit dit en passant, non pas au siècle dernier, mais au commencement de ce siècle, — il mérite d'être lu, et nous

1. On subit par deux fois (p. 398-399 et p. 456-457) un portrait de Gœben et M. Pigeon oublie de dire qu'il fut opposé à Faidherbe.

souhaitons à nos correspondants de journaux et à nos chroniqueurs de l'étranger le sérieux, le souci de bien observer et de bien dire, la connaissance de la langue allemande qu'on remarque dans le livre de M. Pigeon.

A. C.

CHRONIQUE

FRANCE. — MM. Gaidoz et Sébillot viennent de publier un nouveau chapitre de leur *Bibliographie des traditions et de la littérature populaire de la France*. Il est consacré à l'Auvergne et au Velay et il vient de paraître dans la *Revue d'Auvergne* de Clermont-Ferrand (nº de janvier-février 1885, pp. 31-65). Il comprend les divisions suivantes : I. Généralités; — II. Patois; — III. Traditions, mœurs et usages; — IV. Mœurs épulaires et cuisine; — V. Contes; — VI. Chansons; — VII. Noëls; — VIII. Devinettes, formulettes, proverbes; — IX. Danses et musique; — X. Théâtre patois; — XI. Costumes; — XII. Dessins et estampes; — XIII. Imprimerie et imagerie populaires, almanachs; — XIV. Art populaire (faïences, chaudronnerie et bois sculptés). — Le directeur de la *Revue*, M. Vimont, a fait précéder la Bibliographie de MM. Gaidoz et Sébillot d'un article intitulé *Folk-Lore* où il a expliqué le mot et la chose à ses lecteurs auvergnats, les engageant à se mettre à l'œuvre pour recueillir les légendes et les traditions de l'Auvergne. Nous félicitons M. Vimont de cette initiative qui, si elle est couronnée de succès, ne peut qu'élargir le cercle de ses lecteurs et la faire apprécier en dehors même de l'Auvergne et du Velay.

— Nous apprenons en même temps que MM. Gaidoz et Sébillot se préparent à publier une autre section de leur Bibliographie consacrée aux *Français d'outre mer*, en comprenant sous ce titre les colonies françaises actuelles et celles que la France a perdues, mais qui sont restées françaises de langue comme le Canada et l'île de France (Maurice). Cette section va paraître prochainement dans la *Revue de linguistique*.

ALLEMAGNE. — Nous recevons de la librairie Trübner, de Leipzig, une édition de morceaux choisis de Victor Hugo, par M. K. A. Martin Hartmann (*Victor Hugo, eine chronologisch geordnete Auswahl seiner Gedichte mit Einleitung und Anmerkungen*, 1884, In-8°, 3 fascicules, VIII et 92 p., 115 p., 128 p. Prix des trois fascicules : 4 mark 20). L'éditeur dit dans sa préface que « le monde entier de la vie et de la pensée humaines trouve son expression dans la poésie de Hugo », que l'auteur des *Feuilles d'automne* et de la *Légende des siècles* est « le Paganini de la poésie française », que lui-même « comme Allemand, regrette et déplore quelques assertions de Hugo en 1870 », mais qu'il ne donne dans son recueil que très peu de poésies politiques et « aucune ligne qui puisse blesser le patriotisme germanique ». Le choix des poésies a été fait avec goût; elles sont, autant que possible, rangées par ordre chronologique; le texte est celui de l'édition définitive des œuvres complètes. L'introduction n'est qu'une simple esquisse, mais où l'on trouve tout ce qu'il faut connaître. A la fin du troisième fascicule, en appendice, est une liste assez longue des études critiques qui ont paru sur Hugo. Le commentaire est sobre, un peu sec, presque toujours historique, et ne fait pas, ce nous semble, une assez large part à la langue du poète; mais il est presque partout intéressant et rédigé avec soin et

savoir; il serait même meilleur, avoue l'éditeur, si le dictionnaire de Larousse, « l'œuvre encyclopédique la plus importante qui soit », se trouvait à Leipzig. En attendant que M. Hartmann puisse le découvrir, nous le prierons de corriger quelques fautes légères que nous avons notées dans le commentaire du troisième fascicule (rien ne nous a choqué dans la rapide lecture des deux premiers) : p. 22, il ne suffisait pas de dire que Chaix-d'Est-Ange était un avocat qui avait de la réputation depuis le commencement de Juillet et défendait le ministère dans le procès de *le Roi s'amuse;* mais il était bonapartiste prononcé, et Hugo associe son nom à celui de Troplong; p. 74, il fallait dire tout simplement que le nom de Brissac, mêlé à ceux de Turenne et de Luxembourg, n'est là que pour la rime; p. 82, M. Hartmann juge obscur le vers « Puis la brume où du Harz on entendait le cor » (*Le cimetière d'Eylau*), et il a raison; il faut comprendre sans doute : une de ces brumes comme celles qui couvrent le Harz lorsqu'y passe le chasseur légendaire sonnant du cor; p. 86, pourquoi ne pas rappeler au mot *âtre* l'ancien haut-allemand *astrih*, aujourd'hui *Estrich?* p. 106, à propos du « groupe altier des batailles » *(Sedan)*, il fallait dire que Châlons est une allusion à la victoire des Francs sur Attila et que Ravenne rappelle le triomphe de Gaston de Foix (et non de Louis XII, ce chiffre XII a été oublié). M. Hartmann ne sait ce que vient faire « Arezzo la cruelle » en cette affaire, c'est évidemment une erreur de Hugo qui a voulu parler de la défaite de Conradin par Charles d'Anjou à Tagliacozzo; « la cruelle » nous fait souvenir des vengeances exercées par l'Angevin après sa victoire. Ajoutons que Jemmapes date de 1792, et non de 1793, et que Tours est mis pour Poitiers, les Francs ayant marché contre les Arabes lorsque ces derniers menaçaient la basilique de Saint-Martin; quelques historiens disent d'ailleurs que la bataille s'est livrée entre Tours et Poitiers. — A. C.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 18 mars.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD

M. d'Arbois de Jubainville présente des observations sur le nom gaulois *Litucus* dans lequel il reconnaît un thème *litu* « fête » comparable à *lugu* dans Lugudunum. Il pense que *lugu* donne le nom indigène du Mercure gaulois et que le nom des dieux *Lugoves* n'en est que la forme plurielle.

M. Gaidoz combat cette hypothèse de la pluralité appliquée à Mercure, bien que l'on connaisse des dieux Mars collectivement désignés dans une inscription. Par suite, il conteste que *Lug* soit le nom proprement dit du Mercure gaulois : pour lui, le mot *lugoves* est un simple appellatif générique comme *Matres, Genii*, etc. Les divers cultes locaux de Mercure s'adressaient à un seul et même dieu. De même, personne ne croit qu'il y ait plusieurs *Vierges Maries*, bien qu'il y ait une N.-D. de Lourdes, une N.-D. de la Salette, une N.-D. de Lorette, etc.

M. Engel donne lecture d'une notice sur des objets en bronze, fibules, torques, poignards, découverts il y a une quarantaine d'années dans les grottes de Saint-Antoine, près Ajaccio, et appartenant à M. Peraldi.

M. Mowat fait remarquer que la récente création du Camel-Corps anglais, destiné à opérer dans le Soudan, est une innovation imitée de l'armée romaine d'Orient. Par une curieuse coïncidence, il y avait précisément en Haute-Egypte, à Thèbes, une troupe créée par Dioclétien et pourvue du même genre de monture, l'*Ala prima Valeria dromedariorum*. M. Waddington a vu à Rimet-el-Lohf, en Syrie, la tombe d'un vétéran de ce corps nommé Julius Candidus. A Admatha, en Palestine, il y avait aussi une *Ala Antana dromedariorum*.

Le Secrétaire,
MOWAT.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 16 — 20 avril — 1885

64. — **Vendidad** translated into Gujerati from the original Zend text, with critical aud explanatory notes, by Kavasji Edalji Kanga, second edition, Bombay, the era of Yezdezard, 1253, the year of Christ, 1884, 1 vol. in-8, 262 pages.

— **Khordeh Avesta**, transliterated and translated into Gujerati with copious explanatory notes by Kavasji Edalji Kanga, Head-Master, Moolla Feeroz Madresa, Bombay, 1880, 1 vol. in-12, 270 pages.

M. Kavasji Edalji Kanga, directeur du Collège Moolla Feeroz à Bombay, est un des hommes qui ont fait le plus pour vulgariser parmi ses coreligionnaires les résultats des études européennes sur l'*Avesta*. Il avait publié il y a dix ans une traduction guzeratie du Vendidad, avec texte, traduction littérale, — chaque mot zend et chaque mot guzerati correspondant ayant leur numéro d'ordre, — et commentaire grammatical donnant l'analyse et l'étymologie des mots importants. L'ouvrage avait reçu le prix offert par M. Kharshedji Kama de Bombay et avait été publié aux frais de la « Société de recherches sur la religion zoroastriennes » (Zarthoshti Dharmni Khol Karnari Mandli [1]). L'ouvrage a eu assez de succès pour qu'une seconde édition soit devenue nécessaire. M. K. a profité de l'occasion pour utiliser les nouvelles traductions parues dans les dix dernières années et il donne dans les passages importants les opinions des divers traducteurs, quand elles diffèrent. Le commentaire grammatical a été supprimé et les notes sont purement explicatives. Telle quelle, l'œuvre nouvelle peut se définir une traduction européenne en guzerati.

Les savants européens doivent être reconnaissants à M. K. de faire connaître et apprécier leurs travaux parmi les Parsis. Cependant si j'osais donner un conseil à nos confrères de Bombay, je leur recommanderais

1. Dosabhai Framji, *History of the Parsis*, II, 232. — M. Kavasji a aussi publié une traduction anglaise de la *Relation du Voyage aux Indes* d'Anquetil Du Perron.

de moins s'inquiéter de ce que nous pouvons écrire et de continuer à travailler surtout d'après les données indigènes, ou du moins, sans dédaigner ni ignorer ce qu'il peut y avoir de solide dans les travaux européens, de suivre avant tout la tradition. Ils ont infiniment plus à nous enseigner que nous à eux : nous pouvons leur donner des traductions plausibles et raisonnables, appuyées sur de brillantes étymologies sanscrites et autres toiles d'araignées : eux peuvent nous donner des faits. Aussi tout leur effort devrait-il porter vers le débrouillement de la tradition, vers la publication et la traduction des trésors enfouis dans la littérature pehlvie : ils peuvent rendre là des services inappréciables et préparer ainsi les matériaux de la traduction définitive de l'*Avesta*.

La traduction de *Khordeh Avesta* est la troisième de ce genre publiée en Inde. La première, qui date d'une soixantaine d'années, est due au Destour Framji Sorabji Meherji Rânâ ; elle a été suivie rapidement de celle du Destour Edalji Dorabji Sanjânâ, souvent réimprimée depuis et qui fait autorité chez les Parses. M. Kavasji en donnne une troisième qui représente la tradition européenne. Cette traduction comprend l'*Ashem vohu*, le *Yathâ ahu vairyô*, les cinq *Nyayish*, les cinq *Gâhs*, le *Vîspa humata*, le *Nâmsitâyishn*, le *Patet Pashemânî*, les *Nirangs*, les *Vâjs*, les *Namaskâr*, les Yashts de *Hormazd*, *Ardîbehesht*, *Srôsh*, *Hôm*, *Vanant*, *Behrâm*, et le *Doâ tandurustî*. Le commentaire donne toutes les explications nécessaires sur le sens des mots techniques, donne les passages zends parallèles et parfois la traduction pehlvie. Le traducteur ne s'astreint pas toujours à suivre les traductions européennes et donne souvent des suggestions personnelles, dignes d'être prises en considération. Voir en particulier le Bahram Yasht (*zayôtemô*, traduit *sauthî ghanô fatehmand*, le plus victorieux ; de *zi* vaincre ; et les autres ἅπαξ λεγόμενα).

De pareils travaux font honneur à leur auteur et montrent tout ce qu'il y a de sérieux et de sève intellectuelle dans la petite communauté parsie. On peut faire quelques réserves sur la méthode, mais sans pouvoir s'empêcher d'admirer la bonne foi et l'amour sincère de la science qui amènent de si loin des disciples à la science européenne. Pour rendre pleine justice à ces efforts, qu'on jette les yeux sur leurs voisins Musulmans et Hindous : quand aura-t-on en guzerati une traduction des Védas ou du Coran faite d'après les recherches de l'Occident ?

James Darmesteter.

---

65. — **Terracine**, par M. R. de la Blanchère, 1883. Paris, Thorin, in-8, de 218 p. et 7 planches.

Il y a deux parties à distinguer dans ce livre, l'histoire et la topographie de Terracine. Apprécier la seconde nous serait difficile : il faudrait, pour en faire la critique, avoir eu, comme l'auteur, le courage de s'en-

fermer trois ans dans une des villes les moins gaies, dans un des pays les plus malsains de l'Italie. Nous devons nous borner à dire que les cartes, dues à M. de la Blanchère lui-même, sont claires et bien venues, et qu'elles ont été dressées avec autant de soin que de compétence. — L'histoire de Terracine est plus abordable : mais, si on en détache les inscriptions, qui absorbent plus d'une page, elle est bien courte, bien peu riche en faits intéressants. Les seules questions qui pouvaient concerner l'histoire générale, comme l'organisation de la colonie primitive, les rapports des colons avec les anciens habitants, ont été sommairement traitées, sans qu'on puisse en vouloir trop à l'auteur : il a tenu à ne pas sortir des limites de son sujet, quelque étroites qu'il se les fût tracées. Il est certain, en tout cas, qu'il a tout dit ce qu'il y avait à dire sur Terracine, — au moins jusqu'en 1882, — qu'il l'a bien dit, et que certains chapitres de l'histoire d'une ville qui nous intéresse fort peu, sont fort intéressants. Nous avons cherché des lacunes ou des omissions : nous avons été heureux de n'en point trouver. Les résultats les plus importants de l'œuvre terracinaise de M. de la Bl. n'apparaissent malheureusement pas dans sa thèse : ce sont la découverte de nouvelles inscriptions et le redressement d'anciennes lectures. M. de la Bl. cite, en effet, les inscriptions de Terracine d'après le *Corpus* : il importe de rappeler que le *Corpus* en doit beaucoup à l'auteur de ce livre. Pour se rendre compte des services rendus par lui au recueil général des inscriptions latines, il suffit de comparer l'inscription 6331 du *Corpus*, t. X, à l'inscription 8397, qui sont deux copies différentes du même texte, l'une antérieure, l'autre postérieure au séjour de M. de la Bl. M. Mommsen a dit avec raison de ce dernier : *Is vir doctus, cui rerum Terracinensium vetusta memoria quantum debeat, multifariam hae paginae enuntiant*. Nous sommes pleinement de l'avis de M. Mommsen : cette étude est une résurrection de Terracine antique, une histoire locale excellente à tous égards. C'est, dit l'auteur, « l'histoire de Terracine, et de Terracine seulement, faite à Terracine comme l'eût faite un Terracinais pour être lue là ». La chute de la phrase n'est pas heureuse, mais on ne saurait parler de ce livre en termes plus exacts que ne l'a fait M. de la Blanchère lui-même.

C. J.

---

66. — **Uralaltaische Vœlker und Sprachen**, von Dr. Heinrich Winkler. Berlin, Dümmler, 1884, in-8, 480 pp.

On classe généralement en cinq groupes, finnois, samoyède, turc, mongol et tongouse, les idiomes très divers qu'on est convenu de rattacher à la grande famille ouralo-altaïque. A la suite d'une étude conçue et conduite dans le véritable esprit de la linguistique contempo-

raine, M. H. Winkler croit pouvoir en ajouter un sixième, le japonais, et proposer une nouvelle division de la famille tout entière. Avant de discuter ses conclusions il convient de reconnaître que jamais peut-être un recoin du domaine grammatical de l'ouralo-altaïsme n'avait été exploré avec un soin plus méthodique et plus minutieux.

L'ouvrage se divise en deux parties, anthropologique et linguistique. La première est de beaucoup la plus courte : M. W. se borne à colliger les mensurations crâniennes obtenues d'un bout à l'autre de la famille ouralo-altaïque, et à constater que les résultats qui s'en dégagent ne sont pas incompatibles avec l'hypothèse de l'unité primitive. L'auteur ne méconnaît pas d'ailleurs (p. 9) le caractère tout relatif de l'indice céphalique, dont on a parfois exagéré la valeur. Aujourd'ui que l'anthropologie arrive de plus en plus à cette conclusion « qu'il n'y a point de races pures », l'objet de cette science sera beaucoup moins de rechercher l'unité ancestrale d'une race donnée, que de concilier l'unité de langue avec les infinies variétés de type qui résultent d'hybridations successives.

La seconde partie comprend à son tour deux divisions. Disons à ce propos que l'on souhaiterait plus de netteté dans la distribution des matières ; le plan de l'ouvrage n'est pas assez apparent, et, faute de repères matériels, on a parfois peine à suivre le développement de la pensée. Le sommaire placé en tête n'est pas toujours un fil d'Ariane suffisant, et en tout cas il vaudrait mieux n'avoir pas à s'y reporter.

M. W. parcourt d'abord rapidement son terrain : parmi les langues dont le caractère ouralo-altaïque a été à tort contesté, il nomme sans hésitation le japonais (p. 65), avec réserve le coréen et l'aïno (p. 73), puis consacre quelques pages excellentes (pp. 75 sqq.) à la réfutation des rapprochements finno-indo-européens de M. Anderson, rapprochements, on le sait, presque exclusivement lexicographiques, et par cela même des plus suspects. Sous le titre *Turanismus* (pp. 111 sqq.) il se livre ensuite au travail inverse, et élimine successivement toutes les langues que la malheureuse hypothèse touranisante a tenté de rattacher à l'ouralo-altaïsme, langues hyperboréennes de l'Asie et de l'Amérique, langues dravidiennes, chinois, birman, tibétain et autres. Sur le basque (p. 155) il évite de se prononcer et ne paraît même pas fort éloigné d'admettre une affinité très ancienne. Le tableau qu'il a tracé pourra dans l'avenir recevoir encore plus d'une modification importante. Ce qui demeure acquis, c'est que le touranisme a fait son temps. Je ferais pour ma part une réserve en ce qui concerne l'eskimo et l'aléoute. M. L. Adam, qui les sépare nettement des langues américaines [1], semble bien disposé, lui aussi, à y reconnaître un type linguistique isolé. Pourtant les affixes du duel et du pluriel sont ceux de l'ouralo-altaïsme ; la préfixation y est également inconnue : ce sont là des carac-

1. *En quoi la langue esquimaude diffère-t-elle grammaticalement des autres langues de l'Amérique du Nord?* Copenhague, Thiele, 1884.

tères communs assez graves pour qu'on puisse sans inconvénient laisser provisoirement la question ouverte.

Il est vrai que ces langues ne répondent pas au critérium absolu d'ouralo-altaïsme admis par M. W., et dont l'intéressant développement occupe toute la seconde division de sa seconde partie (pp. 171-480). Précisons donc, à l'aide d'extraits aussi succincts que possible, le point de vue auquel il se place, le caractère commun et distinctif qu'il assigne à toute la famille.

« Les cas indo-européens ne paraissent plus contenir aucune relation matérielle ou locale... La formation casuelle, à l'époque où les peuples indo-européens entrent dans l'histoire, est arrêtée dans ses traits essentiels, de telle sorte qu'on y reconnaît, bien caractérisés, un nominatif, un génitif, un accusatif, un datif, dont la signification n'a rien de local, et qui au contraire expriment des relations purement intellectuelles, en opposition la plupart du temps avec les relations locales. » (P. 171.) Il en faut dire autant même du cas appelé locatif, qui « n'est originairement, ni le cas du séjour, ni celui de la direction, mais indifféremment celui du but atteint ou à atteindre. » (P. 185.) Au contraire, à l'esprit des races ouralo-altaïques toute relation se présente d'abord sous la forme matérielle et locale : aussi loin qu'on remonte dans le passé de leurs idiomes, on n'y aperçoit qu'un suffixe essentiellement inessif, qui, par extension successive, a revêtu le sens illatif, puis la fonction de datif, celle d'instrumental, d'autres encore; bref, « les langues ouralo-altaïques marquent toute action, unie à un lieu déterminé par un rapport, soit de séjour, soit de tendance, à l'aide d'un suffixe de signification purement locale joint à l'objet de l'action, v. g. *ville-lieu-habiter-moi*, et de même *ville-lieu-aller-moi*, et de même, alors qu'il s'agit d'une relation tout intellectuelle, *père-lieu-donner-moi* (je donne au père) : d'où la conception toute locale du rapport que nous exprimons par le datif. » (P. 60.) « Cette donnée fondamentale, commune à toutes les langues ouralo-altaïques, conservée encore de nos jours par le groupe mongol, s'est altérée dans les autres, sinon en principe, du moins en fait, en ce sens que ceux-ci ont peu à peu adopté, outre l'exposant vague du locatif primitif, un certain nombre d'autres indices plus précis, tels que *intérieur*, *milieu*, *proche*, *contrée* (?), etc., ce qui a amené le développement graduel de véritables adessifs, inessifs, allatifs, etc. : à l'unique cas exprimant l'idée brute de localité se substituèrent ainsi diverses formations que d'ailleurs l'analyse ramène aisément à la même idée fondamentale... D'après le mode d'emploi de ces éléments auxiliaires, on peut diviser la famille entière en deux grands groupes : turco-mongol; finno-samoyède-tongouse-japonais. » (P. 478-9.)

La netteté de ces conclusions ne laisse rien à désirer; mais il nous reste, avouons-le, quelques doutes sur la valeur absolue du principe qui les justifie.

1° On se demandera d'abord si la distinction des cas indo-européens était aussi tranchée, la signification intime de ces cas aussi purement *intellectuelle* que le voudrait la théorie. Le sanscrit a confondu presque partout le génitif et l'ablatif; l'ablatif et l'instrumental y apparaissent côte à côte avec la même fonction [1]; le grec et le latin ont presque entièrement confondu le datif et le locatif, et en sanscrit même la limite des deux cas est bien flottante, car on dira indifféremment *dive dive* et *dyavi dyavi* (de jour en jour), et les verbes qui signifient *donner* veulent leur régime indirect au datif, au locatif ou au génitif. M. W. proteste contre les conséquences qu'on voudrait tirer de ces confusions : elles sont, dit-il (p. 186), très postérieures; il n'en reste pas moins que, si elles ont pu se produire, la distinction originaire devait déjà être assez vague. Peut-il en être autrement? la fonction ne préexiste pas à l'organe, c'est l'organe qui s'adapte à la fonction. Le sens des catégories grammaticales va se spécialisant de plus en plus : c'est l'œuvre des siècles, de l'esprit d'abstraction qui se développe, du besoin toujours croissant de clarté et de précision. A ce point de vue, l'école de Schleicher a raison d'étudier la forme en elle-même, indépendamment de la fonction que le hasard l'a appelée a remplir : la forme est l'élément matériel et visible des langues; la fonction, un insaisissable Protée.

2° Les cas primitifs s'usant à la longue, on recourt à des substituts périphrastiques, et dans cette période toutes les langues du monde emploient au besoin les procédés artificiels créés par l'ouralo-altaïsme. Il exprimera, par exemple, la possession par une tournure indiquant que l'objet possédé *est chez* le possesseur (p. 208); mais, sans parler du latin, qui use dans ce cas du datif, censé inconnu à l'ouralo-altaïsme, n'est-ce pas ainsi que le rapport de possession est conçu dans la langue russe : *u vas li moy caftan?* avez-vous mon habit? litt. mon habit (est-il) chez vous? Ou bien encore, les langues ouralo-altaïques confondent l'illatif, le datif, la relation possessive et l'instrumental sous l'étiquette commune du locatif; mais le français ne les distingue pas davantage dans les locutions, *je demeure à Paris*, *je vais à Paris*, *je donne* à *mon père*, *la fille* à *Jérôme*, *graver* à *la pointe sèche*, etc. Et que dire de la tournure périphrastique des dialectes alamans, qui pourtant n'ont point perdu le génitif, *em Péter si hûs* (à Pierre sa maison), la m. de P., sinon qu'on la retrouve dans nombre de langues qui n'ont pas dépassé la phase de l'agglutination? Ce sont là, dirons-nous volontiers avec M. W. (p. 183), *individuelle schwankungen;* mais, à moins d'embrasser à l'aide de documents écrits toute l'évolution historique d'un langage, on ne saurait se flatter de faire exactement le départ des éléments primitifs et des variations hystérogènes.

3° Dans la famille qu'étudie M. W. pareilles fluctuations se rencontrent. Le yakoute et le turc sont étroitement apparentés; pourtant le

1. Yad uktam .... ajñatâ machimânam tavemam mayâ pramâdât praṇayena vâpi. (Bhagavad-Gîtâ, XI, 41.)

turc (p. 397) distingue un illatif-allatif-datif et un locatif-essif; le yakoute ignore cette distinction. C'est, dit l'auteur (p. 399) le yakoute qui présente l'archétype du groupe; le turc a développé son datif postérieurement. Mais on pourrait également supposer que l'idiome primitif avait deux cas, que le yakoute en a perdu un, et l'exemple de la famille indo-européenne autorise cette conjecture. Ce n'est pas ainsi, dira-t-on, que procède l'ouralo-altaïsme : les langues dont l'histoire nous est connue, magyar, japonais, nous montrent les cas se multipliant et se spécialisant de siècle en siècle; et M. W. accumule les documents les plus probants. Il reste à savoir jusqu'à quel point un fait prouvé pour le magyar et le japonais peut être tenu constant pour le turco-yakoute.

4° A propos de l'harmonie vocalique M. W. paraît quelque part (p. 92 i. n.) se défier du critérium psychologique. Aucun, en effet, n'est plus décevant. Les peuples mis en contact par le commerce ou la conquête ne s'empruntent guère de formes grammaticales; les mots, les tournures et les idées sont au contraire la monnaie courante de leurs échanges. C'est pourquoi, malgré l'intérêt et la haute portée des recherches de l'école psychologique, rien ne vaudra jamais, pour la classification des langues, la morphologie pure appuyée sur une rigoureuse phonétique. M. W., sans méconnaître les services rendus à la science par l'école néo-grammaticale, s'effraie de ses tendances trop exclusivement phonétiques (p. 176 i. n.); mais n'aurait-il pas lui-même un peu trop fortement réagi dans le sens opposé?

Ces réserves faites sur la portée du principe admis par l'auteur, on ne peut que louer la persévérance, la sagacité et la sévère logique avec lesquelles il en a poursuivi l'application dans toutes les langues de la famille ouralo-altaïque. Si la théorie, dans son ensemble, provoque quelques défiances, les détails de l'œuvre sont si clairs et si concordants qu'ils emportent presque la conviction. Les exemples colligés, les monographies et articles de revues lus et collationnés représentent une somme de travail vraiment imposante. Enfin les travaux antérieurs sont toujours appréciés avec une parfaite équité et une rare courtoisie, alors même que M. W. y relève des erreurs.

L'exécution matérielle laisse quelque peu à désirer. Des fautes d'impression assez nombreuses déparent surtout la première partie, et notamment les citations françaises (p. 16, *coints* pour *coins*; p. 30, *progmatisme* pour *prognathisme*, etc.). Il y aurait mauvaise grâce à insister sur des défectuosités dont l'auteur s'accuse lui-même (pp. 171 et 480), sans toutefois publier d'errata. Dans les citations ouralo-altaïques M. Winkler reproduit la transcription des ouvrages auxquels il les emprunte; outre que cette transcription est peu méthodique, il en résulte dans le cours de l'ouvrage de fâcheuses bigarrures graphiques, qui n'offrent d'ailleurs aucun inconvénient grave, puisque la phonétique n'y tient aucune place. L'η souligné = *n* guttural est un signe conventionnel auquel on a peine à s'accoutumer.

V. Henry.

67. — **Archives de l'évêché de Luçon**, publiées par le P. Ingold, prêtre de l'Oratoire. Paris, Poussielgue frères, 1885, in-8 de 118 p.

Le P. Ingold, ayant été chargé du classement des livres et des papiers conservés dans le palais episcopal de Luçon, a fait de nombreuses trouvailles. Le fascicule où il vient de les consigner sera suivi de plusieurs autres qui, je l'espère, ne seront pas moins intéressants et auxquels j'aime à souhaiter d'avance la bienvenue. Ce fascicule est formé de dix morceaux intitulés : *La Révocation de l'édit de Nantes dans le diocèse de Luçon; Barrillon et l'abbé de Rancé; Polémique : réponse à M. le chanoine du Tressay; les Lazaristes dans le diocèse de Luçon* (1° à Luçon; 2° à Fontenay); *Barillon et ses Métropolitains; Barillon et les cardinaux ses contemporains; l'Oratoire à Luçon* (1° *Richelieu et l'Oratoire;* 2° *Barrillon et l'Oratoire*); *Lettres de Barillon; les missionnaires oratoriens aux Essarts; La cabane de la Bonne-Mort.*

Parmi les documents inédits insérés dans ces dix chapitres, on remarque six lettres du célèbre confesseur de Louis XIV, le P. de La Chaise, adressées, comme les suivantes, à l'évêque de Luçon, Henri de Barrillon, que le savant bibliothécaire de l'Oratoire défend victorieusement contre l'accusation de Jansénisme dont le prélat a été l'objet de la part de M. l'abbé du Tressay, auteur de l'*Histoire des moines et des évêques de Luçon* (1869); une lettre du cardinal Etienne Le Camus, évêque de Grenoble, intime ami de Barrillon; vingt-deux lettres de l'abbé de Rancé, qui avait donné au futur évêque de Luçon cet éloge : « le plus vertueux et le plus savant ecclésiastique qui soit en France; » une lettre de Henri de Béthune, archevêque de Bordeaux, et une autre de Louis de Bourlemont, archevêque de la même ville; deux lettres du cardinal de Bouillon, cinq du cardinal de Forbin-Janson, deux du cardinal d'Estrées, le correspondant de Jean Chapelain, deux du cardinal de Coislin, évêque d'Orléans, dont je publierai prochainement un récit auto-biographique qui me paraît aussi piquant qu'instructif. Mentionnons encore, dans le petit et si riche volume du P. Ingold, un contrat passé le 14 décembre 1616, entre le futur cardinal de Richelieu et le futur cardinal de Bérulle, au sujet de l'établissement d'une maison de l'Oratoire, à Luçon, document tiré des Archives nationales, une lettre du fondateur de l'Oratoire, également tirée des Archives nationales, des lettres de divers oratoriens (le P. Louis du Laurens, le P. de Monchy, le P. Juanet, le P. Dorigny); six lettres de Barillon, « dont l'importance est capitale pour l'histoire de ce prélat, » comme le remarque fort bien l'éditeur (p. 99).

Le recueil du P. Ingold a le grand mérite de compléter divers ouvrages bien connus des curieux, tels que le volume spécial de M. Chantelauze sur le P. de La Chaise, l'*Histoire de l'abbé de Rancé* par M. l'abbé Dubois et surtout les *Confessions de Mgr de Barillon ou vie écrite par lui-même*, confessions publiées en 1882, d'après le *Manuscrit* autographe, dans la Revue de Bretagne et de Vendée.

T. de L.

68. — **Zur Geschichte der Wiener Universitæt,** von G. Wolf. Wien, 1883. Alfred Hœlder, K. K. Hof und Universitæts-Buchhændler, IV, 242 p.

Depuis les travaux de Kink et d'Aschbach, pour ne citer que ceux-là, l'histoire de l'université de Vienne n'est plus à faire; aussi, loin d'entreprendre une œuvre peut-être inutile, M. G. Wolf s'est-il borné avec raison à « combler les lacunes » de ses devanciers, de ceux du moins qui ont suivi jusqu'après 1848 les destinées de la célèbre école [1], à compléter et, à l'occasion, à rectifier ce qu'ils ont dit de son histoire depuis le milieu du siècle dernier. Ferdinand Ier avait, presque dès les premières années de son règne, essayé de relever l'université de Vienne de sa décadence, et le règlement de 1554, auquel il a attaché son nom, inaugura pour elle le régime sous lequel elle a subsisté jusqu'après l'avènement de Marie-Thérèse. A cette époque le besoin de réformes se fit sentir de nouveau; réclamées par le « consistoire » ou conseil de l'université dès 1751, elles furent essayées sous Marie-Thérèse d'abord, puis sous Joseph II son successeur. C'est par l'examen de ces tentatives de régénération que commence le livre de M. G. W.; puis après avoir passé rapidement sur la période qui va de 1790 à 1848, il suit pas à pas le travail nouveau de restauration qui fut entrepris au lendemain de la Révolution de février pour les universités, comme pour tant d'autres institutions autrichiennes, et il en étudie les péripéties diverses jusqu'à l'époque actuelle.

Malgré son caractère fragmentaire, l'ouvrage de M. G. W. présente un véritable intérêt, pour ceux surtout qui s'intéressent aux questions d'enseignement supérieur. Rien de plus curieux que de suivre la lutte engagée dans la catholique Autriche entre l'esprit clérical et l'esprit laïque, que d'assister à la victoire de ce dernier et à l'établissement progressif, sous un gouvernement si longtemps absolu, de la liberté la plus complète, dans les universités, pour les maîtres, comme pour les élèves. Que nous sommes loin en France d'un pareil état de choses, et pourquoi faut-il que nous en soyons encore à réclamer et à désirer l'indépendance et l'autonomie de l'enseignement supérieur comme on les a en Autriche?

Les conflits entre l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle signalent surtout l'histoire de l'université de Vienne sous le règne de Marie-Thérèse; malgré sa piété sincère, l'impératrice comprit qu'il y allait de l'avenir de l'enseignement de le soutenir contre les empiètements du clergé; la suppression du serment religieux par Joseph II annonce le triomphe prochain de l'esprit laïque et inaugure les nombreuses modifications que le souverain réformateur s'efforça d'apporter à l'organisation des universités de son empire; s'il fut mal inspiré, en voulant en réduire le nombre à trois, on ne peut disconvenir qu'il rendit de grands services à la cause de l'enseignement supérieur; la substitution

1. Aschbach finit avec l'époque de l'humanisme.

de l'allemand au latin dans les cours, le développement donné aux études de médecine, la suppression des directeurs institués par Marie-Thérèse, sur le conseil de Van Swieten, comme représentants de l'état, et leurs attributions rendues aux doyens élus à tour de rôle par les professeurs des diverses facultés, voilà quelques-unes des mesures qui marquent le règne de Joseph dans l'histoire des universités autrichiennes, mesures dont la dernière entre autres fut rapportée, il est vrai, après sa mort, mais seulement pour un temps.

M. G. W. s'est à peine occupé de la période qui va de la mort de Joseph II à la révolution de 1848, période de décadence nouvelle pour l'université de Vienne, la faculté de médecine peut-être exceptée. A la vérité on ne trouve guère qu'une seule mesure utile à signaler pendant ce long espace de temps : la suppression des cours dictés. Il en est tout autrement à partir de 1848. Un souffle de liberté s'y fait alors sentir partout; l'époque des réformes commence; dès le lendemain de la Révolution un projet de règlement réclame l'élection du recteur, proclame la liberté complète des professeurs et des élèves, et n'admet d'autre autorité académique que les délégués du corps enseignant. On reconnaît là l'influence allemande. On la retrouve aussi dans cette protestation contre l'ingérence de l'état et de l'administration centrale, laquelle « ne peut que rabaisser les universités au rang de vulgaires écoles et arrêter le libre essor et le développement de la science; » elle n'apparaît pas moins dans la volonté de ne confier la direction des études qu'à des membres de l'université distingués par leurs longs services dans l'enseignement, leur caractère et leur valeur scientifiques. Ce qu'il ne faut pas moins approuver, c'est la résolution bien arrêtée de ne chercher le relèvement des études que dans les leçons de maîtres habiles et éprouvés qu'on appelle de tous les lieux où ils se sont fait connaître, c'est la sage lenteur avec laquelle on élargit les enseignements qui existent déjà et on en crée de nouveaux; aussi n'a-t-il pas fallu moins de vingt-cinq ans pour que l'université de Vienne arrivât à son développement complet.

Ce développement fut contrarié, il est vrai, par la réaction de 1856 signalée par l'établissement du concordat; mais si la liberté d'enseignement fut alors menacée, les créations nouvelles furent à peine arrêtées; c'est à cette époque, en effet, que remonte l'extension donnée aux études d'économie politique et de médecine. D'ailleurs la réaction ne fut pas de longue durée; au lendemain de Solferino l'Autriche entra, on le sait, d'une manière définitive dans la voie du libéralisme, et l'esprit nouveau qui pénétrera dès lors toutes ses institutions se fait sentir d'abord dans la vie universitaire. A partir de ce moment les libertés de l'enseignement supérieur sont à jamais fondées en Autriche, les réformes de 1848 définitivement consacrées, l'indépendance des universités assurée par l'établissement d'un sénat académique composé du recteur élu, des quatre doyens et des délégués des professeurs; en même temps la sup-

pression de la charge de chancelier en achevait la sécularisation [1].

L'influence de ces mesures fécondes et bienfaisantes ne s'est pas fait attendre; l'université de Vienne compte aujourd'hui 5000 étudiants et la vie des autres universités de l'empire ne s'est pas moins développée; la liberté a là, comme toujours, porté ses fruits. Tel est le spectacle auquel nous fait assister M. Wolf. Si l'on peut reprocher à son livre de n'être qu'une suite de *contributions* pour servir à l'histoire de l'université de Vienne, ces contributions sont trop précieuses en renseignements utiles pour qu'on ne doive pas le remercier de nous les avoir données et qu'on ne lui pardonne pas ce que son travail peut avoir de défectueux au point de vue de la composition et de la forme.

Ch. J.

---

69. — **Etudes sur la littérature française au dix-septième siècle.** Victor Fournel. *De Malherbe à Bossuet, études littéraires et morales.* Paris, Firmin Didot, 1885, in-12 de 306 p. p.
— Edouard Fournier. *Etudes sur la vie et les œuvres de Molière,* revues et mises en ordre par M. Paul Lacroix et précédées d'une préface par M. Auguste Vitu. Paris, Laplace et Sanchez, 1885, in-12 de XIV et 464 p. p.

On aurait quelque peine à trouver deux écrivains qui se ressemblent moins par le tour d'esprit et la méthode que MM. Victor Fournel et Edouard Fournier. Tous deux, cependant, ont poursuivi le même genre d'études, et la plus grosse part du dernier ouvrage de M. Fournel est consacrée à Molière, comme le livre posthume de M. Fournier. Ce sont deux *moliéristes*, pour leur donner le titre dont les fervents du grand comique se parent volontiers depuis une dizaine d'années. L'histoire du vieux Paris, de notre ancien théâtre, la biographie littéraire ont été aussi pour eux l'objet de travaux importants.

Mais c'est tout ce qu'ils offrent de commun. Edouard Fournier appartenait à la famille des aventureux; c'était un romantique de l'érudition. Fécond en hypothèses, il introduisait à chaque instant l'imagination dans un ordre d'études où elle est plus dangereuse qu'utile. Un fait n'avait guère de valeur à ses yeux que s'il pouvait l'interpréter et en tirer un peu plus qu'il ne contenait. Poète avec cela, il faisait de la poésie érudite, et de l'érudition poétique, au grand dommage de son érudition comme de sa poésie; feuilletoniste, il mettait de la science dans le feuilleton et du feuilleton dans la science, mélange bizarre; enfin, il était obligé de travailler vite. Et pourtant, ses recherches et ses conjectures ont rendu de grands services; les documents qu'il a exhumés, les livres inconnus qu'il a signalés, la part de vérité neuve qui se mêle à la plupart de ses erreurs font qu'il est difficile de ne pas recourir à lui

1. Il faut ajouter à ces mesures libérales ce qui a été fait de 1870 à 1874 pour relever et améliorer le rang et la situation matérielle des professeurs.

lorsqu'on aborde à son tour les sujets dont il s'est occupé. M. Fournel, au contraire, est un classique et un prudent; il donne peu à l'hypothèse, et, rare mérite, ne surfait pas l'objet de ses études. Lorsqu'il remet en lumière un auteur de second ordre ou s'attache à retrouver en histoire des traces effacées, il sous-entend que ces figures ou ces faits accessoires n'ont d'autre valeur que de servir à mieux comprendre les grands auteurs et les grandes époques. Il est plus qu'un simple érudit et se pique d'écrire, mais il ne prétend pas faire des vieux livres et des vieux papiers une source d'inspiration. Ecrivain périodique, lui aussi, mais prenant son temps, il compose ses articles avec le même soin que s'il écrivait un livre.

Je dois dire, cependant, que *De Malherbe à Bossuet* est plutôt un recueil d'articles qu'un livre. Le titre, d'abord, promet plus qu'il ne tient. On s'attend à une étude sur la première moitié du xvii[e] siècle, et il se trouve que, sauf Malherbe, Voiture et Balzac, qui prennent un chapitre et demi sur les onze dont se compose le volume, c'est le vrai siècle de Louis XIV, de 1660 à 1700, qui fait l'objet de tout le reste. L'unité manque aussi, car la chronologie donne à peine un lien factice à un groupement arbitraire de noms. Si l'on devine chez M. Fournel des idées arrêtées sur le développement de notre littérature et la hiérarchie de nos écrivains entre la Fronde et la Régence, elles ne se montrent guère dans l'enchaînement des chapitres. A vrai dire, vu l'objet de chacun, elles ne pouvaient guère se montrer; il faut franchir de larges fossés pour passer de Balzac à Molière, de Molière au cardinal de Retz, de la Bruyère à M[me] Deshoulières, de M[me] Deshoulières à Bossuet.

M. Fournel ne nous donne donc pas une étude sur une période de la littérature française, mais un recueil d'études très exactes et d'un jugement très sain sur quelques écrivains pris isolément. Il y a lieu de signaler surtout les deux chapitres où figure Molière. M. Fournel a consacré une bonne part de sa vie aux études d'histoire dramatique dont Molière est le centre; nul n'est donc plus autorisé que lui à signaler les dangers de l'engouement et de la passion exclusive en cet ordre de recherches, comme aussi de railler la superstition puérile de quelques dévots d'un culte dont il est lui-même un fidèle éclairé. Certains moliéristes, en effet, sont trop portés à tout ignorer au profit du seul Molière. Or, par cela seul que Molière est, avec la Fontaine, le plus parfait représentant de l'esprit français, le plus sûr moyen de le comprendre est de le rattacher étroitement à ce qui l'entoure, de le voir toujours à son rang dans la littérature et l'histoire générales. C'est la méthode qu'ont suivie les moliéristes dont les travaux ont mérité de rester comme un modèle; ainsi Bazin. Par la comparaison, elle permet le contrôle, et, par la notion de l'ensemble, elle empêche de méconnaître la perspective.

Cette méthode est rarement celle d'Edouard Fournier. D'abord, Fournier, une fois entré dans un sujet, ne voyait que ce sujet et s'y enfermait étroitement. En outre, il se suffisait à lui-même et tenait peu

de compte de ce que d'autres avaient pu dire avant lui. Enfin, il n'avait pas le temps, une fois sa tâche accomplie, de revenir en arrière pour l'améliorer. Souvent il s'est trompé sur Molière et à propos de Molière ; rarement il a signalé et corrigé lui-même ses erreurs. Etait-ce faux amour-propre ? Peut-être. Un judicieux érudit, M. Jules Cousin, disait dans l'excellente notice qu'il lui a consacrée : « Satisfait et content de lui, sans exagération ni fausse honte, il acceptait volontiers et accentuait au besoin les compliments qu'il savait mériter. » On devine, sous l'atténuation amicale des termes, une plénitude de soi-même qui n'empêchait ni la conscience, ni la sûreté de l'information, mais qui la rendait forcément incomplète. Fournier en restait trop à ce *Roman de Molière*, qu'il avait publié en 1863. Or, cette même année, son livre fut bouleversé, presque anéanti par les admirables *Recherches sur Molière* de Eudore Soulié. Le coup était rude; il se tira d'affaire en écrivant d'un air dégagé qu'il aurait « à réparer plus d'une brèche, et plus d'une hypothèse à remettre sur pied ou à supprimer tout à fait », mais que, somme toute, « son petit volume n'était pas le plus malheureux ; que les certitudes notariées apportées par M. Soulié lui étaient plus indulgentes que rigoureuses ; qu'il avait parfois deviné ce qu'elles assurent ; qu'il faudrait, de ci de là, le récrépir et le replâtrer un peu, tandis qu'il en était d'autres qui devraient être refaits de fond en comble ». Et il ne se privait pas de faire la leçon à M. Soulié, en un sujet où M. Soulié devenait une autorité suprême.

Je ne crois pas, cependant, qu'il eût publié lui-même sans refonte préalable le volume qui vient de paraître sous son nom. En effet, s'il ne citait guère autrui, du moins était-il au courant des résultats essentiels de l'érudition « molièresque » en ces dernières années. Or, parmi tous ces articles réunis dans un ordre assez factice par M. Paul Lacroix, il n'y a presque pas une page qui n'eût exigé des corrections. Et, cependant, l'éditeur n'y a pas joint une seule note. Tel quel, ce volume est donc un nid d'erreurs, où s'accumulent les hypothèses démenties par la découverte de faits positifs, les déductions hasardées, les dates inexactes. A la rigueur, des moliéristes très informés peuvent trouver quelque profit à le parcourir ; encore feront-ils bien d'en user avec prudence ; mais Dieu garde un homme qui ne serait pas du métier d'y chercher des renseignements !

Le défaut capital du livre est corrigé, dans la mesure du possible, par la préface dont M. Auguste Vitu l'a fait précéder. M. Vitu donne à entendre qu'il y a beaucoup d'arriéré et de controuvé dans cette érudition et cette critique ; puis, s'attaquant aux cinq ou six thèses principales soutenues par Fournier, il les ruine complètement, sans trop dire contre qui il argumente ; c'est là un procédé piquant et de bon goût. Mais eût-il consenti à se charger lui-même du travail d'éditeur dont M. Paul Lacroix n'avait pas craint d'assumer la responsabilité? Le mal était fait; il l'a réparé de son mieux. Quant à M. Paul Lacroix, malgré sa rare

puissance de travail, son flair, l'étendue de ses connaissances, le bon bibliophile était peut-être de tous les érudits français le plus dénué de critique. Doyen des moliéristes, il faisait à la fois leur désespoir et leur joie, par les erreurs qu'il mettait en circulation avec une activité infatigable, par toutes les sources d'information qu'il découvrait et signalait. Il n'a pas même soupçonné qu'il rendait un assez mauvais service à la mémoire d'Ed. Fournier. Tout ce que l'on peut dire de l'un et de l'autre, de l'éditeur et de l'édité, à propos du livre doublement posthume où leurs deux noms se trouvent réunis, c'est qu'ils valent beaucoup mieux que ce livre.

Gustave Larroumet.

---

70. — Hermann Hüffer. 1. **Die Neapolitanische Republik des Jahres 1799.** Leipzig, Brockhaus, 1884. In-8, 110 pages.

2. **Maximilian Franz,** Kurfürst von Kœln, 1756-1801. Leipzig, Duncker und Humblot. 1885. In-8, 14 p.

3. **Heinrich Heine und Johann Hermann Detmold,** mit bisher ungedruckten Briefen H. Heine's. Berlin. Paetel 1885 (tiré à part de la « deutsche Rundschau », mars 1885, pp. 427-458).

4. **Das ælteste Manuscript** von H. Heine's « Romantischer Schule », id., avril 1885, pp. 139-143.

Nous réunissons en un même article quatre livres et brochures que vient de publier successivement l'éminent professeur de l'Université de Bonn, M. Hermann Hüffer, et où l'on trouve tout ce qui distingue l'auteur du *Congrès de Rastatt* et de *sur la vie de Henri Heine* (Cp. *Revue critique*, 1878, n° 38) : recherches minutieuses et profondes, heureuses trouvailles d'inédit, finesse, sagacité, qualités qui rendent M. H. également apte à traiter les sujets historiques et les sujets littéraires, à développer les causes de la deuxième coalition et à retracer les débuts de Lombard [1] et la carrière finissante de Lucchesini [2] comme à raconter la vie accidentée du poète de Düsseldorf et à mettre en relief dans la *Campagne de France* les mérites de Gœthe [3].

1. Dans le premier ouvrage, M. H. expose l'histoire de la République proclamée à Naples le 22 janvier 1799 et qu'on a nommée la république parthenopéenne. Il a consulté tous les ouvrages sur la matière, le *Fabrizio Ruffo* de Helfert et de Sacchinelli, le recueil de Colletta *(Proclami e sanzioni della republica Napoletana)*, l'ouvrage de Malaspina *(Occupazione dei Francesi del regno di Napoli dell' anno 1799)* et celui de Cuoco *(Saggio storico sulla rivoluzione di Napoli)*, la correspondance

1. Cp. Les lettres de Lombard à sa femme publiées dans la *deutsche Revue*

2. Cp. *Zwei neue Quellen zur Geschichte Friedrich Wilhelms III, aus dem Nachlass Lombards und Lucchesinis.*

3. Cp. l'étude de M. Hüffer dans le IV[e] volume du *Gœthe-Jahrbuch.*

de Marie Caroline et de Ruffo éditée par Maresca et les *Borboni a Napoli* de notre Alexandre Dumas qui a donné, avec beaucoup de fautes, un grand nombre de pièces importantes, les « Dépêches et lettres » de Nelson publiées en 1845 par Nicolas, etc. Il fait justice, en passant, du livre de Saint-Albin sur *Championnet* qui « est si plein d'erreurs qu'on ne peut lui emprunter avec précaution que quelques menus détails » (p. 26, note 1). Le récit est bref, mais animé, vivant, en de nombreux endroits dramatique. On remarquera, par exemple, les pages consacrées à la prise d'armes de Boccheciampe et de Cesari (d'après une relation de Durante, aide-de-camp de Cesari), à l'expédition de Ruffo, enfin à la fameuse violation de la capitulation. C'est principalement sur ce dernier point qu'insiste M. H., et il le fait avec une grande vigueur; selon lui, et ses lumineuses conclusions s'imposent au lecteur, la cour de Naples, en retenant les chefs du soulèvement, en les traduisant devant des juges impitoyables, en faisant exécuter le jugement sans miséricorde, a montré qu'elle avait perdu tout sentiment du droit (p. 105). Mais le seul ou le grand coupable n'est ni Nelson, ni le roi, ni la reine, ni Acton, ni les Hamiltons; tous ont leur part de blâme (alle, jeder in seiner Weise, sind dabei betheiligt, p. 106;... so trifft jeden der Betheiligten sein Mass von Tadel, p. 110).

2. La longue notice de M. H. sur Maximilien François, archiduc d'Autriche et électeur de Cologne, est pleine de détails intéressants tirés des principaux ouvrages sur la Révolution et sur l'histoire des provinces rhénanes; M. H. a puisé également, pour la composer, aux archives de Prusse, d'Autriche et de l'ordre teutonique (à Vienne); il conclut que Maximilien Joseph fut, non pas un grand homme, mais un prince actif, perspicace, doué de bonnes intentions qui clôt dignement la longue suite des électeurs de Cologne (p. 14). Cette notice a paru dans l'*Allgemeine deutsche Biographie*; on peut souhaiter que tous les articles de ce recueil soient aussi étendus que celui de M. H. et composés avec autant de soin et de conscience.

3. M. H. a fait un attachant récit des relations de Henri Heine et de Detmold; ce dernier est à peine mentionné dans la biographie de Strodtmann; M. H. nous retrace sa vie et publie quatorze lettres inédites qu'il reçut du poète. La plupart de ces lettres sont datées de Paris et intéresseront vivement le lecteur français; il y est question de la femme de Heine, Mathilde Mirat, des rancunes de l'écrivain contre Menzel, d'un séjour qu'il fit à Granville et où Mathilde, son « atra cura » s'amusait à chercher sur la plage les jolis coquillages (p. 436), de projets littéraires qu'il roulait dans son esprit comme celui d'une *Anthologie* ou d'un journal allemand qu'il aurait rédigé à Paris et fait imprimer à Kehl, de ses continuels besoins d'argent, de la colère qu'il éprouva lorsqu'il apprit que son oncle, le millionnaire Salomon Heine, avait laissé un testament qui le privait de sa pension annuelle, du procès qu'il voulait dans sa fureur intenter à Charles Heine et qu'il était

sûr de perdre, de sa rupture avec le libraire Campe, etc. Ces lettres de Heine, dit fort bien M. H., éclairent d'une lumière plus vive des traits essentiels de son caractère et des événements décisifs de sa vie.

4. M. H. a trouvé dans les papiers de Detmold un manuscrit qui est tout entier de la main de Heine; c'est un fragment de l'*Ecole romantique* qui, comme on sait, parut d'abord en français dans l'*Europe littéraire* (1833), puis en allemand sous le titre *Zur Geschichte der neueren schönen Literatur in Deutschland* (même année) et trois ans plus tard sous le titre qu'il a conservé *Die romantische Schule*. Le manuscrit de Detmold est évidemment le premier brouillon de l'ouvrage, qui fut donc écrit primitivement en allemand, et non, comme l'avait cru Strodtmann, en français. Il offre le plus curieux intérêt par les nombreux passages que Heine supprima à l'impression; M. H. les reproduit; il est toujours important, dit-il, de savoir non-seulement ce qu'a dit un grand écrivain, mais ce qu'il a pensé et ne voulait pas dire publiquement. Nous renvoyons, pour ces passages, à l'article même de M. H. : on y remarquera quelques lignes sur Gottfried de Strasbourg, l'assertion suivante sur Lessing, qu' « il fut peut être le plus grand homme que l'Allemagne ait produit », une longue tirade sur Zacharias Werner, etc. Citons aussi cette réflexion sur Iena que la censure aurait évidemment retranchée : « Il fallait supporter ces épreuves avec une chrétienne résignation et les Prussiens surtout se soumirent à l'humilité chrétienne; après avoir tourné le dos aux Français, ils se jetèrent dans les bras de la religion; lorsqu'on a perdu une pareille bataille il n'y a pas en effet de meilleure religion que le christianisme » et plus loin sur Napoléon et le grand mouvement de 1813 : « Lorsque nos princes apprirent que ce fléau de Dieu avait été très affaibli par la campagne de Russie, ils ne purent voir plus longtemps avec une patience chrétienne que nous étions les esclaves de tyrans étrangers et ils nous ordonnèrent de devenir patriotes. Comme on le conçoit, nous obéîmes à cet ordre et éveillâmes dans notre cœur l'enthousiasme du patriotisme. » Un passage presque incroyable est celui-ci : « Chez les meilleurs de ceux qu'on nommait alors les *patriotes*, le patriotisme n'était qu'un attachement animal à l'Allemagne, tel que l'âne par exemple s'attache à son écurie; il est vrai qu'un âne, si passionnément enthousiaste qu'il fût de la mangeoire de son maître, finirait cependant par se décider à manger dans une crèche étrangère; un âne ne sacrifierait pas ses biens et son sang pour recevoir les coups d'un bâton allemand, au lieu d'un bâton français; il n'y a pas de semblables ânes. » Ces citations suffisent à montrer tout l'intérêt du manuscrit de l'*Ecole romantique* que M. Hüffer a trouvé dans les papiers de Detmold.

A. CHUQUET.

CHRONIQUE

FRANCE. — Les fascicules II et III de la deuxième année de l'*Annuaire de la Faculté des lettres de Lyon* contiennent les articles suivants : fascicule II, Regnaud, *Stances sanskrites inédites*, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale (p. 201) et *Etudes phonétiques et morphologiques* (p. 223); Clédat, *La flexion dans la traduction française des sermons de saint Bernard* (p. 243); Brunot, *Le valet de deux maîtres*, comédie inédite attribuée à La Fontaine (p. 284, M. B. analyse cette comédie dont il possède le manuscrit, l'analyse en détail, prouve que l'écriture ne ressemble en rien à celle de La Fontaine et que le manuscrit doit dater du commencement du XVIIIe siècle, dégage en un mot la responsabilité du fabuliste ; la pièce paraîtra d'ailleurs prochainement dans une édition du *Théâtre de la Fontaine* que M. B. publie chez Charavay); Fontaine, *J. J. Rousseau, ses idées sur l'éducation avant l'Emile* (p. 339-360); fascicule III; Ferraz, *Etude sur la philosophie de la littérature* (deuxième article, p. 362); A. Bertrand, *La psychologie extérieure* (p. 403); Regnaud, *Mélanges* (p. 423-435). Rappelons encore que l'*Annuaire* paraît en trois fascicules, au prix de 10 francs par an, à la librairie Leroux.

— M. Henri Jadart, secrétaire général de l'Académie de Reims, vient de publier : 1° *Louis XIII et Richelieu à Reims*, du 13 au 26 juillet 1641, notice avec documents inédits extraits des archives de Reims. (Reims, Michaud. In-8°, 81 p.); c'est après la bataille de la Marfée que le roi et le cardinal se rendirent à Reims, alors « assujettie aux princes lorrains dont elle était depuis un siècle comme le fief patrimonial »; Richelieu y vint établir un gouverneur pour le roi et un major pour la place, assurer la déchéance définitive des Guise du siège métropolitain, enfin par ses négociations rendre la paix à la frontière de Sedan et à la Champagne. Les chroniqueurs rémois ont noté les détails de sa visite, et M. J. les reproduit à son tour, d'après les conclusions du Conseil de ville et les mémoires de René Bourgeois et de Coquault ; il a soin d'ailleurs de donner en appendice les documents contemporains qui relatent les circonstances de cette mémorable quinzaine; 2° *Nicolas Dumont, curé de Villers-devant-le Thour (Ardennes)*, (Arcis-sur-Aube, Frémont. In-8°, 35 p.) M. Jadart raconte la vie de ce curé qui fut activement mêlé aux événements de 1789, qui fut élu dans les bailliages de Reims et de Vitry-le-François comme député de l'odre du clergé aux États-Généraux, qui donna son adhésion à la constitution civile du clergé, redevint curé de sa paroisse après la Constituante et fut investi par le suffrage populaire des fonctions d'*officier public*, c'est-à-dire de rédacteur des actes de l'état civil, jusqu'à ce qu'en 1794 l'exercice du culte fut interdit; Dumont se retira à Reims et y mourut en 1806. Il reste de lui un curieux document qu'a reproduit M. Jadart : c'est une réponse à un questionnaire adressé en 1774 par l'archevêché, de Reims à tous les curés du diocèse ; elle renferme des traits qui peignent à la fois son caractère indépendant et l'état véritable de sa paroisse à cette époque; elle fait connaître beaucoup de détails sur ce qui concerne les écoles, les seigneurs, les édifices publics. — A. C.

— M. Auguste Dietrich a fait tout récemment paraître à la librairie Charpentier (in-8°, LXXXIV et 210 p.), les *Poésies* de ce Jacques Richard, né en 1841 et mort en 1861, qui fut un instant célèbre dans le monde des écoles par ses stances sur *Jérôme*. On se souvient de cet épisode : la matière de vers latins du concours général de 1860 avait pour titre *ad Hieronymum principem*; Jacques Richard composa une pièce en vers français qu'il dédia à son ami Ernest Duvergier de Hauranne et qui

courut de lycée en lycée. M. Dietrich a reproduit le texte de cette pièce et des autres poèmes, *La mort de Caton, Barra, Spartacus*, etc., de Jacques Richard; son introduction « remet en pleine lumière cette noble et sympathique figure ».

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Erratum. — P. 259, séance de l'Académie des inscriptions (20 mars), deuxième alinéa, ligne 2, *au lieu de* diplomatie, *lire* diplomatique.

Séance du 1er avril 1885.

Une lettre de M. Le Blant, directeur de l'école française de Rome, contient diverses nouvelles archéologiques. On continue de découvrir de beaux sarcophages sculptés dans la partie des terrains de la villa Bonaparte qui répond à la région appelée par Pline *conditorium hortorum Sallustianorum*. A Cività Lavinia, on a trouvé deux curieuses petites figurines de terre cuite, de 0m20 et 0m15 de hauteur, qui représentent chacune un corps humain, sans tête, sans bras et sans jambes, à la hauteur de la poitrine est une large ouverture, et l'on voit les poumons et le cœur grossièrement figurés. On pense que ce sont des ex-votos. Près de la basilique de Sainte-Agnès, on a mis au jour une inscription grecque qui se lit ainsi : Σπίνθηρος Τυχνέος ἐπιτάφιος ὃν κατέθηκεν αὐτῷ ὁ θρεψάμενος καὶ τὸ ἐπίγραμμα ἐχάραξε.

M. Castan, correspondant de l'Académie à Besançon, lit un mémoire intitulé : *le Capitole de Carthage;* c'est un chapitre détaché d'un travail d'ensemble sur les capitoles de l'empire romain, dont l'auteur a été amené à s'occuper à l'occasion du capitole antique de Besançon. La colonie romaine de Carthage fut fondée par Auguste, en l'an 13 ou 14 avant notre ère; une première tentative de fondation d'une colonie, dirigée par Gaius Gracchus, n'avait pas eu de suite. Comme beaucoup d'autres colonies romaines, celle-ci eut un capitole, c'est-à-dire un temple réunissant sous un même toit trois sanctuaires dédiés à Jupiter, à Junon et à Minerve. Ce capitole est mentionné expressément dans une inscription de l'époque impériale, dans un passage de Tertullien, dans une constitution impériale de l'an 429. M. Castan le reconnaît aussi dans le temple de Juno Caelestis, dont parle une description due à un Africain du IVe siècle de notre ère; en effet, des trois sanctuaires réunis dans le capitole, celui de Junon devait être le principal aux yeux de la population carthaginoise, pour qui cette déesse représentait la grande divinité tutélaire indigène, Baal-Tanit. Or, le texte qui parle du temple de Junon prouve qu'il était situé sur l'acropole de Byrsa : c'était donc là l'emplacement du capitole de Carthage. Il est vrai que d'autres textes mentionnent au même endroit un sanctuaire d'Esculape; mais la colline de Byrsa est assez grande pour que plusieurs temples y aient pu trouver place. Les débris de l'époque romaine qu'on y a trouvés paraissent être les restes du capitole. La chapelle qui y a été construite par la France occupe probablement la place du sanctuaire de Juno Caelestis, et non, comme on l'a cru, celle du temple d'Esculape.

M. Louis Havet lit un travail sur le classement et la valeur critique des manuscrits de Nonius Marcellus, grammairien latin de la fin du IIIe siècle. L'obscurité dont cette question est restée entourée vient de ce qu'on a méconnu l'hétérogénéité de certains recueils et l'origine complexe de certaines des principales copies. Ainsi, trois des manuscrits les plus importants sont conservés respectivement au musée britannique de Londres, à la bibliothèque nationale de Paris et à la bibliothèque de Leyde. Or, M. Louis Havet établit que le manuscrit de Londres est un recueil factice de deux copies partielles, celui de Paris un recueil factice de trois copies partielles; la copie de Leyde est la fusion de deux textes de famille différente. La première des deux copies partielles de Londres représente troix textes : l'un est celui de la seconde main, les deux autres sont fondus dans le texte de la première main. Par suite de ces complications, un fait bizarre se présente : la première main de la copie partielle de Londres, toujours fautive quand son témoignage concorde avec celui de la copie de Leyde, est d'ordinaire très digne de foi quand elle témoigne seule. La valeur critique de chaque copie se déduit de la place qu'on est amené à lui assigner dans un tableau généalogique, dressé d'après l'examen des variantes, et qui doit comprendre, non-seulement les copies subsistantes, mais aussi les manuscrits perdus dont on démontre qu'elles dérivent. Pour la première partie de l'ouvrage de Nonius (les 140 premières pages de l'édition de Josias Mercier), il subsiste six copies de date carolingienne, celles de Paris, de Leyde, de Wolfenbüttel, de

Florence, et les deux mains successives de la copie de Londres; l'existence de dix manuscrits perdus s'établit avec certitude, celle de deux autres avec vraisemblance; en somme, le tableau généalogique contient dix-huit articles. Dans ce classement, les manuscrits de basse date sont provisoirement laissés en dehors, ainsi que les manuscrits d'extraits.

Ouvrage présenté par M. Gaston Paris : Rœhrich (Edouard), *la Chanson de Roland*, traduction nouvelle à l'usage des écoles.

Julien Havet.

Séance du 10 avril 1885.

Une lettre de M. Le Blant, directeur de l'école française de Rome, annonce la découverte de plusieurs sépultures très anciennes dans un terrain appartenant à M. Spithœver, auprès de l'enceinte de Servius Tullius. Les cadavres, non incinérés, étaient placés entre des fragments de grands vases de terre.

M. Duruy annonce qu'un certain nombre de membres des diverses sociétés savantes des départements réunies à Paris pour le congrès de la Sorbonne, ainsi que de la Société des amis des monuments parisiens, ont visité, le matin même, avec les délégués de l'Académie, les restes des arènes de la rue Monge. Une pétition a été adressée séance tenante au conseil municipal pour demander qu'on ne se borne pas à conserver l'emplacement exact des arènes et qu'on ménage autour des ruines un espace libre d'une étendue suffisante.

M. Pavet de Courteille lit une note de M. Egger sur une inscription grecque qui vient d'être trouvée dans l'île des Serpents ou Phidonisi, l'ancienne Leucé, en face des bouches du Danube. Cette inscription, malheureusement très mutilée, était gravée à ce qu'il semble, sur la base d'une statue. Quarante à cinquante mots ont pu être déchiffrés. On y reconnaît le texte d'un décret rendu par les citoyens de la ville voisine d'Olbia ou Olbiopolis, située sur le continent, pour honorer un personnage, celui sans doute que représentait la statue. On doit présumer que celui à qui était rendu cet honneur était originaire de Leucé. Il faudrait en conclure que cette île, inhabitée aujourd'hui, a pu avoir à une époque ancienne une population d'une certaine importance.

M. Paul Meyer, continuant sa communication sur deux ouvrages historiques français du XIIIe siècle, entretient l'Académie du second de ces ouvrages, qui contient une histoire de Jules César. L'auteur paraît avoir eu l'intention d'y raconter la vie des douze Césars, mais il n'a pu achever son œuvre. Ses sources principales ont été Salluste, César, Suétone et Lucain. Cet ouvrage se recommande, au point de vue littéraire, par plusieurs qualités assez rares chez les écrivains du moyen âge. L'auteur montre un sentiment poétique qui manquait à beaucoup de ses contemporains. Il rend assez heureusement plusieurs des passages de Lucain qu'il imite, et ajoute parfois de son chef quelques détails pittoresques. D'ailleurs, il cherche à la fois à être en général exact dans ses récits et à les présenter sous une forme facilement accessible au public de son temps. Il remplace les noms des lieux et des peuples anciens par des équivalents français, dont la détermination a dû quelquefois lui coûter un certain travail. Il dit, d'après César, que la *France* (c'est-à-dire la Gaule), est partagée en trois peuples, les Belges, les Celtes et les *Poitevins* ou Aquitains. Il traduit *in vico Veragrorum qui appellatur Octodurus* par : « en Chablais, là où saint Maurice gît en terre », ce qui est bien près de la vérité, car on admet qu'Octodurus est Martigny, en Valais, non loin de Saint-Maurice. On sait que Jules Quicherat a soutenu, par des arguments fondés sur l'examen attentif du texte de César, que le lieu de la bataille entre Labiénus et Camulogène, auprès de Paris, doit être cherché du côté d'Athis : l'auteur du XIIIe siècle dit qu'elle fut livrée à Juvisy, ce qui revient à peu près au même ; lui et Quicherat sont donc arrivés chacun de leur côté, et sans doute par des raisonnements semblables, à un même résultat. Il mentionne les arènes romaines de Paris, mais, comme Grégoire de Tours, il en attribue la construction à Chilpéric Ier, petit-fils de Clovis; des termes dont il se sert, il résulte que ces arènes n'ont été détruites qu'au moment de la construction du mur d'enceinte de Philippe-Auguste, en 1211. Pour donner de la vie à son récit, l'auteur fait parfois des rapprochements entre le temps dont il parle et celui où il a vécu : il compare Jules César, que Sylla, selon Suétone, appelait « mal ceint », *male percinctum puerum*, à Philippe-Auguste, qu'on aurait pu à bon droit, selon lui, surnommer « le mal peigné », mais qui n'avait pas moins d'intelligence que César; s'il était moins lettré que le dictateur romain, il avait sur lui une supérioéité morale, c'est qu'il était « sans malice ». Il est regrettable que l'auteur de cet ouvrage remarquable ne nous ait pas fait connaître son nom. Quand à l'époque où il a écrit, elle peut être déterminée avec assez de précision : c'est après la mort de Philippe-Auguste, en 1223, et avant la rédaction du *Trésor* de Brunetto Latini, en 1266. En effet, plusieurs passages de Tacite, que Brunetto cite en français et qu'on croyait traduits directement par lui du latin, sont simplement empruntés à l'ouvrage dont

parle M. Meyer. Cet ouvrage eut d'ailleurs un grand succès au moyen âge, tant en France qu'à l'étranger. On le trouve dans une trentaine de manuscrits; Charles V en avait plusieurs exemplaires dans sa bibliothèque; il fut imprimé en 1490; enfin, on en connait jusqu'à trois traductions italiennes, dont l'une se rencontre dans un manuscrit daté de l'an 1314.

Ouvrages présentés : — par M. Deloche : Drapeyron (Ludovic), *Institutions géographiques nécessaires;* — par M. Bréal : Reynaud (Paul), *De primigenia vocis kshatriya vi;*—par M. Georges Perrot : 1° Wagnon (Adrien), *Traité d'archéologie comparée : la sculpture antique; origines, description, classification des monuments de l'Egypte et de la Grèce;* 2° Dieulafoy (Marcel), *l'Art antique de la Perse*, 3e partie, *la Sculpture persépolitaine;* — par M. Delisle : 1° Henry (Charles), *Pierre de Carcavy* (extrait du *Bulletino di bibliografia e di storia delle scienze matematiche e fisiche);* 2° *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France* [par Robert de Lasteyrie], 1re livraison.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 25 mars 1885.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD.

M. Saglio lit une note dans laquelle il résume les passages d'auteurs anciens et signale quelques monuments relatifs à l'emploi des chameaux comme monture de combat.

M. le président communique, de la part de M. Gaidoz, l'ouvrage du général Carbuccia sur le régiment de dromadaires organisé en Egypte par le général Bonaparte en 1798.

M. de Laigue envoie en communication les photographies de deux sujets en bronze, une femme et un homme, provenant de fouilles exécutées en 1706 dans la commune Cereçara, province de Milan, et appartenant à M. le dr Martin, médecin du consulat de Livourne.

M. de Barthélemy présente, au nom de MM. Richard et de la Brosse, un coffret d'ivoire paraissant être de fabrication persane du xiiie ou du xive siècle et ayant contenu de longue date des reliques de saint Tugdual, évêque de Treguier. Ce coffret appartient au président du conseil de fabrique de l'église de la Trinité à Laval.

M. de Marsy annonce que M. de Laurière, en ce moment à Aix, a découvert dans la bibliothèque de cette ville la preuve que le dessin de San Gallo, communiqué par lui dans une précédente séance, s'applique à Aix; le mot *Tempio* qui y figure désigne l'église des Templiers.

M. l'abbé Thedenat présente, de la part de M. l'abbé Cères, des objets antiques trouvés à Grosfessenque près de Rodez (Aveyron), entre autres des terres cuites en forme de bobèches ainsi qu'une petite lamelle se terminant en fil de bronze replié en nœud coulant et portant une estampille imprimée en relief.

M. le baron de Geymuller présente un recueil de dessins d'architecture d'Antonio da San Gallo l'ancien et de son neveu Francesco.

M. de Boislisle présente, de la part de M. le marquis de Nicolay, deux statuettes de bronze représentant Henri IV et Marie de Médicis avec les attributs de Jupiter Tonnant et de Junon. Il rappelle qu'une commande de ce genre est mentionnée dans la correspondance du cardinal de Richelieu qui, en outre, avait fait exécuter deux grandes statues de ces mêmes personnages en dieux de l'antiquité pour orner le portail de Limours.

M. Courajod développe les motifs pour lesquels il croit que ces statuettes étaient destinées à décorer des chenets de dimensions colossales, probablement pour la cheminée de la chambre du roi au Louvre ou dans quelque château royal. Il les compare à certains petits bustes de Henri IV et de Marie de Médicis dont il existe plusieurs variantes au Musée du Louvre et qui ne sont que des copies ou des imitations des statuettes appartenant à M. de Nicolay.

Le Secrétaire,
Mowat.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 17 — 27 avril — 1885

71. — **Gujarat and the Gujaratis :** pictures of men and manners taken from life; second edition by BEHRAMJI M. MALABARI; Bombay, Education Society's Press 1884.

Ce livre est la seconde édition d'un ouvrage paru en 1882 à Bombay. L'édition nouvelle est augmentée de plusieurs chapitres et ornée de gravures indigènes dont le style étrange relève encore la saveur du livre. M. Behramji Malabari, quoique très jeune encore, a déjà fait preuve d'une heureuse fécondité d'esprit : journaliste et poète, réformateur religieux et social, il manie tour à tour avec la même aisance l'anglais et les dialectes indigènes. M. James Darmesteter a, dans un numéro antérieur (5 février 1883), apprécié les premiers fruits de cette activité intellectuelle. Le succès de *Gujarat and the Gujaratis* s'explique par des mérites de toute sorte. C'est le récit d'une simple excursion ; mais si M. B. M. a vu peu de pays, il a bien vu et il a réfléchi sur ce qu'il a vu. Parti le 13 mars 1878 de Surate, M. B. M. arrive, dès les premiers jours d'avril, à Ahmedabad : les étapes du voyage sont Brosch, Baroda et Billimora. La région n'est pas d'un pittoresque rare ; mais M. B. M. est moins curieux d'observer la nature que les hommes. Ce n'est point qu'il ne donne, avec la précision d'un guide, l'historique et la topographie de ces villes [1]. Mais ce qui l'arrête et le préoccupe, c'est la recherche des causes qui ont amené leur décadence, et des mesures qui peuvent y remédier. Le salut, il ne l'attend point du gouvernement anglais, mal informé par ses agents indigènes ou européens, et riche en promesses autant qu'avare en effets. Aux Indiens seuls de régénérer l'Inde ; mais que de progrès à accomplir ! que de travers à dépouiller ! que de vices à rejeter ! L'auteur se met en campagne pour voir et signaler le mal, mais il sait habilement déguiser la leçon ou la satire et la rendre aimable, grâce aux ressources d'un esprit humoristique à la

1. Pour les détails de statistique et d'érudition, nous nous contenterons avec M. B. M. de renvoyer aux *Mémoires sur l'Orient*, de Forbes, 1813, 4 vol. 4°, et au *Bombay Gazetteer*, de J.-M. Campbell.

façon de Swift et de Sterne. A chacune de ses haltes, l'auteur passe en revue les célébrités locales, les grands hommes de petite ville, les uns dignes de leur réputation, les autres et les plus nombreux parvenus à force de bassesse et de servilité, toujours empressés à approuver « ce qui tombe des lèvres du sahib. »

M. B. M. examine ensuite les trois religions qui fleurissent côte à côte en ce simple district : l'Hindouisme d'abord, ou plutôt la secte des Maharajas dont il flétrit les pratiques ridicules et scandaleuses; puis les Mahométans et enfin les Parsis. C'est ici le cœur de l'ouvrage. M. B. M. souffre de voir la décadence morale de ses coreligionnaires, alors que leur doctrine pure et leurs vertus anciennes devraient les proposer à l'imitation de l'Inde. Il rêve de les régénérer, et par eux le peuple tout entier. Il voudrait un culte plus spirituel, moins encombré de cérémonies toutes matérielles, le plus souvent mal comprises et mal observées. Il résume ainsi lui-même les remèdes qu'il propose : « Il nous faut un Fonds national (pour les charités), un Conseil national (pour les affaires de la communauté), une Église nationale (pour les questions religieuses). » Après ces groupements religieux, viennent les castes subdivisées elles-mêmes à l'infini, hostiles les unes aux autres et dont le maintien assure la perte de l'Inde.

Des plaies religieuses, M. B. M. passe à la société; il fait défiler sous nos yeux une galerie de portraits tracés de main de maître. Les uns sont odieux comme le Marvari, l'usurier indien, le fléau des pauvres gens, que l'auteur prend au berceau pour le suivre jusqu'à la tombe sous ses multiples apparences, avec la conscience d'un biographe et la finesse d'un moraliste. Les autres sont simplement plaisants, comme le Hajaam, barbier de village qui cumule autant d'emplois que ses confrères d'Occident; le Vaquil, avocat, homme d'affaires, politique et plumitif. De l'avocat au tribunal il n'y a qu'un pas. M. B. M. nous introduit aux diverses cours de justice, dont il esquisse la physionomie avec la plume d'Henri Monnier. Suivent quelques chapitres sur les mendiants et les médecins indigènes, à qui il oppose les missionnaires, « ces médecins de l'âme », les premiers maîtres de M. B. M., qui leur a voué une éternelle reconnaissance et qui célèbre hautement leur dévouement et leurs bienfaits.

L'auteur étudie ensuite la vie domestique, dont il décrit les phases successives : enfance, mariage, mort. Deux points arrêtent spécialement son attention : les mariages entre enfants à naître conclus d'avance par les parents, unions dont il fait ressortir les funestes effets dans le récit intitulé : *Idylle Aryenne;* d'autre part, l'état de la veuve condamnée par le préjugé, en dépit de toute considération, à ne jamais renouer de liens conjugaux. Au nom de l'hygiène physique et morale il proteste contre cette coutume et en appelle au gouvernement anglais pour la combattre [1].

1. L'auteur a depuis continué cette campagne dans l'*Indian Spectator*.

L'ouvrage se termine par de brèves notices sur les jeux, les divertissements, les arts et l'industrie au Gujarat, et par une description détaillée des grandes fêtes indigènes[1] : le Divali, le Baleva et le carnaval du mois Sravana pour les Hindous; le Muktâd parsi èt le Moharâm des Mahométans; enfin le Holi, sorte de bacchanales effrénées où les Vaishnavas et toutes les basses castes se livrent à de scandaleuses orgies. Il serait regrettable de passer sous silence l'hymne exalté que M. B. M. adresse à Vâlmîki, le plus glorieux poète du plus beau des langages, l'inimitable auteur du Râmâyana, supérieur même à ces deux géants littéraires : Homère et Ferdousi. Cet enthousiasme, à coup sûr excessif, s'explique aisément par la passion maîtresse de M. B. M. : le désir de ressusciter la nationalité indienne par une restauration littéraire et par un relèvement moral : l'œuvre de Vâlmîki, par les mérites du poème et la pureté des caractères, peut contribuer mieux que toute autre au succès de cette glorieuse entreprise.

Sylvain Lévi.

---

72. — **Æschyli fabulae** cum lectionibus et scholiis codicis Medicei et in Agamemnonem codicis Florentini ab Hieronymo Vitelli denuo collatis edidit N. Wecklein. 2 vol. in-8, xvi, 471 p. et 316 p. Berlin, S. Calvary, 1885.

M. N. Wecklein, qui s'était fait avantageusement connaître dès 1872 par ses *Studien zu Aeschylus*, ouvrage dont nous avons rendu compte dans cette *Revue* (1872, I, p. 260), et qui n'a cessé depuis de s'occuper des tragiques grecs, nous donne aujourd'hui une édition critique d'Eschyle en deux volumes. Le premier volume, qui est la partie principale de l'ouvrage (le second ne formant qu'un *Appendix*), est conçu et disposé d'après le même plan que l'Eschyle d'A. Kirchhoff (1880). En effet, l'éditeur n'admet dans le texte que les conjectures qui lui semblent absolument sûres; il place sous le texte, d'abord les scholies du Mediceus, puis la leçon du manuscrit toutes les fois qu'il s'en éloigne, et les conjectures qu'il juge très probables. Comme Kirchhoff, il pense que tous les manuscrits dérivent du manuscrit de la Laurentienne, qui est, sans contredit, le meilleur et le plus ancien. J'ai exposé ailleurs les raisons qui me font pencher vers l'opinion, qui était autrefois aussi celle de M. W. lui-même, à savoir que les manuscrits des trois premières pièces, *Prométhée, Sept, Perses*, proviennent d'un manuscrit très semblable au Médiceus, mais non du Médiceus même.

Voici maintenant par où la nouvelle édition diffère de celle de Kirchhoff. M. Vitelli, dont le nom figure à bon droit sur le titre de l'ouvrage, a collationné de nouveau le meilleur manuscrit avec l'expérience et la conscience qu'il porte dans ces sortes de travaux. Le Médiceus avait déjà été exploré plusieurs fois ; R. Merkel avait donné une repro-

1. Voir à ce sujet les Essais de Wilam (ed. Rast, 1862) p. 151-246.

duction minutieuse de la première main du manuscrit, ligne par ligne et page par page. Tous ces travaux au lieu d'apporter la lumière avaient au contraire jeté du doute sur les leçons qu'il faut attribuer aux différentes mains du manuscrit : on peut croire que la collation de M. Vitelli est définitive. Sans doute la constitution du texte ne se trouve pas sensiblement modifiée par la nouvelle collation ; nous apprenons, par exemple, qu'au v. 21 des *Perses* la première main de M. porte Ἀρταφέρνης ; tous les éditeurs n'en écriront pas moins Ἀρταφρένης avec le réviseur et les scholies ; mais c'est quelque chose que de savoir exactement à quoi s'en tenir. Les résultats de la nouvelle collation sont peut-être plus considérables pour les scholies que pour le texte. L'importante observation des grammairiens alexandrins au sujet de *Perses*, v. 21 : Τὰ μὲν τῶν ὀνομάτων ἱστόρησεν, τὰ δὲ τελείως ἔπλασεν se trouve déjà, nous l'apprenons maintenant, dans le plus ancien manuscrit. Dans les *Suppliantes*, 13, le manuscrit porte : ὑπὲρ τούτων λογιζόμενος, non ὑπτττούτων qu'on avait corrigé en ὑπὸ πεττῶν. *Ib.*, 301 : τῇ (non γῇ) τοῦ ὄρους (s.-ent. ἀλκᾷ). *Ib.*, 505 : ἀντὶ τοῦ ποῦ, non ἀντὶ ποῦ. *Ib.*, 537 : αὐτῶν (non αὐτὴν) τὴν ὕβριν. *Ib.*, 893 : ἤγαγον, non ἤγαγεν. *Choëph.* 54 : κατ' αὐτοῦ, non αὐτῶν. Dans la plupart de ces exemples, comme dans d'autres que l'on pourrait ajouter, la vraie leçon avait été trouvée par conjecture, mais il est intéressant de savoir que le manuscrit confirme ces rectifications.

Pour ce qui est de la constitution du texte, le nouvel éditeur y a peut-être admis un peu plus de corrections que Kirchhoff, mais, d'un autre côté, il a poussé le respect pour le meilleur manuscrit jusqu'à reproduire la division des vers lyriques qui s'y trouve. Il ne s'est écarté de cette fidélité que lorsque la strophe et l'antistrophe n'y offrent pas les mêmes *cola;* dans ce cas, il a opté pour la division qui lui semblait préférable. C'est là peut-être une petite inconséquence, puisque il avait renoncé sur ce point à son propre jugement. Pour ce qui est des conjectures citées en note, M. W. a été un peu moins avare que Kirchhoff. A notre gré, il aurait dû être plus large encore, mais c'est là une question de choix et de mesure qu'il est difficile de discuter : *tot capita, tot sensus.*

Je ferai maintenant quelques observations sur les *Perses,* les *Sept* et les *Suppliantes,* les trois pièces que j'ai examinées plus attentivement. Voici d'abord quelques corrections que je trouve bonnes ou tout au moins remarquables. *Perses*, 483 : ναῶν δὲ ταγοὶ ne convient guère au commencement d'un discours. M. W. s'est rencontré avec moi pour la conjecture ταγοῦχοι. — *Ib.*, 999 : ὑποσαίνεις pour ὑπομιμνήσκεις, qui n'entre pas dans la mesure du vers ; au v. 1861 du *Prométhée,* le scholiaste explique προσσαίνει par ὑπομιμνήσκει. — *Ib.*, 1019 : Τί δ'οὐκ ὄλωλεν, μέγ' ἄλαστε, Περσᾶν ; M porte μεγάλατε ; l'éditeur a mis dans le texte cette conjecture admissible, sans doute, mais qui nous paraît d'autant moins certaine que τε n'est probablement qu'un *lapsus* pour τὰ, leçon du scholiaste et des autres manuscrits. — *Sept*, 30 : πύλας πυργωμάτων M, πύλων πυργώ-

ματα rec. W. propose πόλεως πυργώματα. — *Ib.*, 493 : ἐν χρείᾳ δορός pour τύχης. — *Ib.*, 554 : τούσδ' ὀλέσειαν ἔμπας pour ἐν γᾷ. — *Ib.*, 618 : τὸν ἕβδομον δὴ τὸν πύλαις 'ἐφ' ἑβδόμαις pour τόνδ' ἐφ' ἑβδόμαις πύλαις. — *Ib.* schol. sur 874 : διὰ τῶν πλευρῶν αὐτῶν καθείκασιν pour αὐτῶν καθήκασιν. — *Ib.*, 882 : <οὐ> διχόφρονι πότμῳ ; ce supplément rétablit le texte de la manière la plus heureuse : les frères ennemis ont été unis dans la même mort. — ***Suppliantes***, 260 : W. n'a pas adopté la correction de Wordsworth πᾶσαν αἶαν, ἧς δι' ἁγνὸς ἔρχεται Στρυμών, qui est devenue en quelque sorte la vulgate des dernières éditions. En effet, elle est sujette à caution : le manuscrit porte διάλγος ; faut-il écrire avec W. δι' ἄγκος ? J'avoue que cette conjecture ne me satisfait pas trop non plus. — *Ib.*, 359 : l'éditeur a mis dans le texte ναύονθ' (νέονθ' M) ὅμιλον. Au vers 512, il s'est contenté de proposer en note ναυστῆρ' (ναύτην M) ἄγοντας. J'aime mieux cette réserve ; voyez à ce sujet les observations de Dindorf dans son *Lex. Aesch. s. v.* νεύω. — *Ib.*, 726 : πρῷρα... οἴακος εὐθυντῆρος ὑστάτου νεὼς ἄγαν καλῶς κλύουσα γλῶσσαν οὐ φίλην. C'est la correction d'un anonyme pour τῶσ. ἂν οὐ φίλη. — *Ib.*, 796 : la correction ἐν ὀρκάναις, pour ἐν σαργάναις, peut s'autoriser, jusqu'à un certain point, d'une glose d'Hesychios. Cependant, la leçon généralement adoptée ἐν ἀρτάναις me semble tout aussi probable. — *Ib.*, 879 : δυσπαλάμως ὄλοιο δι' ἁλίρρυτον ἄλσος ; la conjecture δυσπαλάμως σαλεύου est très satisfaisante. — L'examen attentif des autres pièces fournirait sans doute bon nombre d'autres exemples à ajouter à cette liste. Citons au hasard : ***Agamemnon***, 940 : φαρέων τε (pour φθείροντα) πλοῦτον ἀργυρωνήτους θ' ὑφάς. — *Ib.*, 952 : ὄλβος (pour οἶκος) δ' ὑπάρχει τῶνδε σὺν θεοῖς, ἄναξ, ἔχειν.

Il est d'autres endroits où je ne puis partager le sentiment de l'éditeur. On lit dans les *Perses*, 220 :

Εἴ τι φλαῦρον εἶδες, αἰτοῦ τῶνδ' ἀποτροπὴν τελεῖν,
Τὰ δ' ἀγάθ' ἐκτελῆ γενέσθαι σοί τε καὶ τέκνοις σέθεν.

Jamais je ne consentirai à remplacer τὰ δ' ἀγαθά par τὰ δ' ἕτερα. Les Grecs se servent de cette tournure par euphémisme pour τὰ κακά, τὰ ἄδικα, mais ils ont l'habitude de désigner le bien directement sans périphrase. — *Ib.*, 295 : la leçon τὸ μήτε λέξαι μήτ' ἐρωτῆσαι πάθη me paraît susceptible d'une interprétation satisfaisante La conjecture τὸ μήτε φωνεῖν est inutile. — *Ib*., 352 : W. propose πρῶτον μὲν ἦχει κέλαδος Ἑλλήνων πάρα. Que devient alors le membre de phrase μολπηδὸν ηὐφήμησεν ? — *Ib.*, 891, on lit : καὶ τὰς ἀγχιάλους ἐκράτυνε μεσάκτους (πόλεις) ; W. conjecture καὶ νηριτοτρόφους ἐκράτυνε μετάκτους. Passe pour la première de ces deux épithètes qu'Athénée cite comme se trouvant dans les *Perses*, mais μετάκτους, dont ἀγχιάλους aurait été l'interprétation, est un mot nouveau qui m'inspire peu de confiance. — Je ne voudrais pas non plus écrire au v. 903 ἐκράτυν' ἑτέραις φρεσίν pour ἐκράτυνεν σφετέραις φρεσίν. Darius subjugue ces pays par le bras d'autrui, mais par sa volonté et son intelligence à lui. — ***Sept***, 149 : la conjecture Ὄγκα ἑδρὶς πύλας (pour πρὸ

πόλεως) pouvait être reléguée dans les oubliettes de l'Appendice. — *Ib.*, après v. 177 : αὐτοὶ δ' ὑφ' αὑτῶν ἔνδοθεν πορθούμεθα, W. ne donne pas le vers omis dans M., et cela est conforme à son opinion sur la filiation des manuscrits; il croit cependant à une lacune et il propose de la combler au moyen des vers 182, 183 : μέλει γὰρ ἀνδρί κτλ., transposition qui nous semble peu heureuse. — *Ib.*, 322 : διαμεῖψαι ὀμφάκων τρυγερὰν δρόσον serait plus qu'obscur. — *Ib.*, 407 : la conjecture τρέμω δ' αἱματηφόρους στόνους (pour μόρους) ὑπὲρ φίλων ὀλομένων ἰδέσθαι est bien étrange, et n'a qu'un faible appui dans une scholie obscure, peut-être altérée. — *Ib.*, 469 : je ne comprends pas τοῖσι δὲ δυστομεῖν (ἐπεύχομαι). — *Ib.*, 692 : νῦν ὅτε σοι παρέστακεν ἐποιδάνον (pour ἐπεὶ δαίμων) est de ces conjectures très ingénieuses qu'on ne saurait admettre, et tout d'abord on se demande quel est le sujet du verbe. — *Ib.*, 758 : τίν' ἀνδρῶν γὰρ τοσόνδ' ἐθαύμασαν ὀθνεῖοι (pour θεοὶ καὶ), ξυνέστιοι, κτλ. Les étrangers me paraissent tout à fait déplacés parmi ceux qui admiraient le libérateur de Thèbes; encore s'ils se trouvaient après les habitants, mais on est étonné de les voir mentionnés en premier lieu. — *Suppliantes*, 107 : l'éditeur met dans le texte ἧμεν' (pour ἥμενον) ἄνω φρόνημά πως αὐτόθεν ἐξέπραξεν ἔμπας ἑδράνων ἀφ' ἁγνῶν. Je ne suis pas sûr de comprendre son intention. Faut-il tirer de δαιμονίων un sujet neutre τά δαιμόνια ἧμενα ἄνω et prendre φρόνημα dans le sens très insolite de « volonté »? Je doute fort de la leçon δαιμονίων et je ne pense pas qu'Eschyle ait employé ce dérivé pour δαιμόνων. Ou bien ἧμενα doit-il signifier « les résolutions arrêtées » comme les Latins disent *sedet animo?* Ces deux explications me semblent également inadmissibles. — *Ib.*, 405 : εἴ πού τι καὶ μὴ τοῖον τύχοι. M. W. propose εἴ πού τι θάτερον τύχοι : je ne me rends pas compte de l'article renfermé dans θάτερον. — *Ib.*, 525 : ἀλλ' οὔτι δαρὸν παῖδ' (pour χρόνον) ἐρημώσει πατήρ. Le singulier παῖδα serait de mise si la pensée était générale, mais le futur ἐρημώσει s'applique à Danaos en particulier et à ses filles, παῖδας. — *Ib.*, 706 : φυλάσσοι τ' ἀτιμίας τιμὰς τὸ δήμιον, τὸ πτόλιν κρατύνει. M. W. propose φυλάσσοι δ' εὖ τ' ἔταισι τιμάς, ce qui impliquerait le vœu de voir conserver les honneurs des hommes du peuple : c'est là le sens qu'Eschyle attache au mot ἔτης plus haut, au vers 247; or, le chœur d'Eschyle n'émet certainement pas un pareil vœu. — *Ib.*, 792 : l'éditeur recommande la conjecture de Schuetz : ἄφυκτον δ' οὐκέτ' ἂν πέλοι κακόν (pour κέαρ); c'est là une singulière distraction : le chœur peut dire que le mal ne saurait plus être évité, mais il ne peut dire le contraire. — *Ib.*, 811 : la conjecture τὸ γὰρ θανεῖν ἐλευθεροῖ τοι φιλαιάκτων κακῶν insère la particule τοι à une place peu convenable. — *Ib.*, 1013 : la conjecture ὥρα κωλύουσα προυσελεῖν ἔρον introduit une pensée tout à fait inutile; le vers est gâté, et personne jusqu'ici n'a trouvé une correction plausible.

Le second volume, intitulé *Appendix conjecturas virorum doctorum minus certas continens*, est le fruit d'un travail prodigieux; M. W. y était préparé par ses rapports annuels *(Jahresberichte)* dans le *Philologus* et dans la Revue de Bursian, mais il a dû explorer un grand nom-

bre de livres et de brochures de toute espèce, dont les auteurs ont accidentellement émis quelques conjectures sur le texte d'Eschyle. Il est vrai que la plupart des lecteurs n'oseront affronter cette *farrago*, mais tous ceux qui, à l'avenir, voudront exercer leur critique sur ce texte, seront obligés de recourir à un travail dont on ne saurait être assez reconnaissant à l'auteur. Grâce à M. W., nous voilà débarrassés une bonne fois de tant de trouvailles qui n'ont rien de nouveau, et ceux qui proposent des corrections anciennes ne pourront plus invoquer leur ignorance. M. W. énumère les éditions en tête de chaque pièce, mais un grand nombre des conjectures qu'il donne sont tirées d'ailleurs. Je comprends qu'il eût été long d'indiquer exactement pour chaque conjecture l'endroit où elle se trouve et l'année où elle a été publiée ; cependant, en ajoutant quelques pages à son livre, l'auteur aurait pu nous donner la liste par ordre chronologique de tous les écrits qu'il a compulsés avec tant de soin : cela lui était facile, et le lecteur lui en aurait su gré. Je regrette un autre oubli ; M. W. déclare lui-même : « Constitui probabilia improbabilia appendici ut Orco omnia recondenti « committere. » On se perd dans cette masse confuse où les « improbabilia » dominent décidément. J'aurais voulu que l'auteur attirât l'attention sur les meilleures conjectures par quelque moyen typographique, par exemple en espaçant les caractères. Enfin je crains qu'il n'ait enterré quelques vivants dans cette fosse commune, je veux dire dire qu'il n'y ait jeté quelques corrections qui méritaient l'honneur du premier volume, peut-être même du texte. La séparation de ce qui revient aux deux volumes n'est pas toujours faite d'une manière conséquente. Si M. W. remarque à propos d'*Agamemnon*, 1625 : « Scribendum videtur γυνὴ σύ, » et n'indique que dans le second volume que c'est là une correction de G. Hermann, il n'y a là qu'une distraction. Mais, *Suppl.*, 814, il met en note : « Fort. ἢ τίν' ἀμφυγᾶς πόρον », sans ajouter que ce qu'il y a d'essentiel dans cette conjecture, le mot ἀμφυγά, vient de Hermann. On peut trouver cela, il est vrai, dans l'Appendice, mais qui aura la patience de l'y chercher ? — *Agam.*, 1083 :

Ἦμεν κλέος σου μαντικὸν πεπυσμένοι,
ἤμὲν προφήτας δ' οὔτινας ματεύομεν.

La note porte ; « Fort. τῶν πρὶν προφήτας ». Que l'on supplée τῶν πρὶν ou τούτων, n'importe (et cependant je tiens toujours pour τούτων), pourvu que l'on écarte le second ημεν et se rendre compte de ce que le chœur doit dire en cet endroit. Je pourrais citer un grand nombre d'oublis du même genre, qui n'ont sans doute rien de bien grave, mais que je relève parce que l'auteur a mis d'ailleurs une attention scrupuleuse à donner à chacun ce qui lui revient. En effet, on trouve chez lui des notes comme celles-ci : κιρκηλάτας (κιρκηλάτης Wellauer) ἀηδόνος (Hermann), ou bien : θρόνοις Pauw (θρόνοισι Sophianus).

On le voit, cette édition, fruit du travail combiné de deux savants de

grand mérite, MM. Vitelli et Wecklein, fournit une base large et solide à tous ceux qui voudront désormais s'occuper d'Eschyle : elle rend un immense service à tous les philologues qui se proposeront de travailler dans cette direction ou de se rendre compte du travail d'autrui, et elle devra trouver place dans la bibliothèque des hellénistes qui ne se contentent pas du plaisir de lire les grands poètes, mais veulent connaître l'origine et la légitimité des textes les plus répandus.

Henri Weil.

---

73. — **Epigraphie antique de la Gascogne,** par M. Jean-François Bladé, correspondant de l'Institut, 1885. Bordeaux, Chollet, in-8 de xvi-222 p.

Les inscriptions de la Gascogne sont parmi les plus intéressantes de la *Gallia comata :* elles nous permettent de constater que les Aquitains, de tous les peuples de la Gaule, ont été le plus vite et le plus complètement gagnés par la civilisation romaine. En réunissant ces textes dispersés dans une multitude de revues locales et de brochures introuvables, M. Bladé a rendu service aussi bien à l'histoire qu'à l'épigraphie. Son travail a été fait avec soin et conscience : il suffit de jeter un coup d'œil sur la bibliographie pour montrer qu'il a tout dépouillé. Les inscriptions sont classées par *civitates,* ce qui est le seul classement rationnel. Les *civitates* qui ont fourni des inscriptions à ce recueil sont celles de la Novempopulanie, l'Aquitaine primitive : la *civitas Elusatium* (Eauze), *Ausciorum* (Auch), *Aquensium* (Dax), *Lectoratium* (Lectoure), la *civitas Turba* (Tarbes), la *civitas Elloronensium* (Oloron); M. B. a négligé à dessein les inscriptions de la *civitas Consorannorum* (le Conserans) et de la *civitas Convenarum* (le Comminges) qui entreront dans l'*Epigraphie des Pyrénées* de M. Julien Lacaze; les *civitates Boatium*, *Benarnensium*, *Vasatica*, *Aturensium* n'ont malheureusement rien donné. L'auteur a ajouté à son travail qui a pour objectif la Gascogne plus que la Novempopulanie les inscriptions des Nitiobriges (Agen)

L'ordre des différentes parties de cette étude, la lecture exacte et sincère des inscriptions, les traductions qui en sont données, font du travail de M. B. un recueil épigraphique précieux à plus d'un égard. Remercions en particulier l'auteur du soin qu'il a pris à dépouiller les manuscrits de Baumesnil et d'avoir fait bonne et décisive justice de ses misérables inventions. Au moins, après le livre de M. B., n'aurons-nous pas à attendre des publications étrangères pour « nettoyer l'épigraphie aquitaine », une des plus encombrées de faussaires qui ait existé. M. B. a donc fait, en écrivant cet ouvrage, non pas seulement œuvre d'épigraphiste, mais aussi œuvre de patriote [1].

1. Au sujet de la fameuse inscription d'Hasparren et du vers :

Pro novem optinuit populis sejungere Gallos,

74. — **Œuvres poétiques de Jacques Béreau, Poitevin,** avec préface, notes et glossaire, par J. Hovyn de Tranchère et R. Guyet. Paris, Jouaust, 1883. Prix : 11 f.

On ne sait presque rien sur Jacques Béreau, pas même les dates certaines de sa naissance et de sa mort. Il est cependant probable qu'il naquit aux environs de 1530 et qu'il survécut peu à l'impression de ses œuvres qu'il publia en 1565, à Poitiers. Ce qui est bien certain, puisque nous tenons de lui-même ce renseignement, c'est que, jeune encore, il se rendit dans cette ville pour y étudier le droit, à la prière de ses parents et amis qui le sollicitaient « a eslire pour principal labeur et occupation l'estude de la jurisprudence ». Mais l'amour de la maison paternelle et le regret de ses belles campagnes le rappelèrent bientôt à Burbure où le « petit Loy » prend sa source, et lui firent sans doute négliger, puis oublier tout à fait « les lois césariennes », car on le voit dépenser tout son temps « à lire les poetes grecz et latins », à faire des vers à leur imitation. On rencontre, en effet, à chaque page des dix églogues qu'il a composées, des réminiscences et des traductions de Virgile ; les *Bucoliques*, les *Géorgiques* surtout, « le plus acomply ouvrage de poésie », disait Montaigne, étaient son livre de chevet. Mais son imitation est loin d'être un esclavage ; voyez plutôt ce qu'il fait de ce seul vers de Virgile, « *Alba ligustra cadunt, vaccinia nigra leguntur* » :

Vray est Phillis, que le peuple commun
Dit que tu as un petit le teint brun ;
Mais ne sçait-il les plus belles fleurettes
Par les jardins estre toutes brunettes ?

Voilà ce qui s'appelle démarquer gentiment le linge d'autrui pour se l'approprier. Si, comme son poète favori Virgile, il fait l'éloge de la vie des champs, il nous transporte au beau milieu du pays qu'il habite. Ce n'est plus le rude paysan Sabin que nous avons sous les yeux, mais « le bon villageois » du Bocage qui tantôt dans son jardin plante pour son usage sauges et « lizobiers », tantôt s'amuse à enter

Dedans ses sauvageaux un poignant chateignier,
Un poirier, un pommier, un guindoux, un prunier.

Il décrit la chasse et la pêche en homme qui en connaît toutes les ruses et en savoure tous les plaisirs ; il raconte comment on prend le bro-

---

M. Mommsen écrit deux lettres à M. Bladé ; dans la 1e, p. 79, il interprète *ut Galli se jungerent novem populis*, « Vérus obtint de l'empereur, en faveur de la Novempopulanie, que le diocèse des Gaules y fut adjoint » ; — il accepte, dans la 2de, p. 211, l'ancienne interprétation, *ut imperator a novem populis Gallos sejungeret*, « Verus obtint de la cour de Rome, en faveur de la Novempopulanie, qu'elle fut séparée des Gaulois ». Cette dernière explication, qui est le seul légitime, a reçu droit de cité dans le tome V, récemment paru, p. 88, de la *Rœmische Geschichte* de M. Mommsen, qui traduit ainsi le vers :

Wirkte dem Neungau aus vom ihm zu scheiden die Galler.

chet, le dard ou le barbeau, et ne nous laisse pas ignorer que de son temps, comme aujourd'hui encore, les braconniers vendéens prenaient avec « *l'araigne* » perdrix, merles et mauvis. Ses bergers, qu'il appelle « Perot et Jaquet », n'en déplaise à Boileau, fredonnent sur leurs pipeaux, quand ils se disputent le prix du chant, des vers qui ne sont pas plus « gothiques » que ceux de Ronsard :

Si quelquefois, assise à l'ombre d'un buisson,
Ma bergère est chantant, la gentille allouette,
Ravie incontinent, devient toute muette,
Et se taist pour oyr sa divine chanson.

Il a traduit quelquefois tel passage de Virgile ou d'Ovide avec un rare bonheur d'expression, avec un sentiment exquis de l'harmonie :

Heureux fleuves de laict et de miel couleront,
Et les chesnes encor le roux miel sueront.

Je ne crois pas que le vers d'Ovide « *Flavaque de viridi stillabant ilice mella* », ou celui de Virgile « *Et duræ quercus sudabunt roscida mella* », ait jamais été mieux rendu. Laissant de côté la paraphrase un peu enfantine de Marot, « Et le doux miel, dont lors chascun goustoit, | Des arbres vertz tout jaulne degoutoit », je trouve que le vers de Ronsard lui-même, « Le miel distillera de l'ecorce des chesnes », n'est pas à comparer avec celui de Jacques Béreau qui ferait envie à nos meilleurs poètes modernes.

Il serait aisé de recueillir, dans nos poètes du XVI[e] siècle, bien des passages comme celui-ci, et utile d'en enrichir nos éditions classiques de Virgile, d'Horace, d'Ovide. Nos élèves trouveraient maintes fois d'admirables leçons de traduction dans cette langue pleine de sève et de verdeur, et qui, par cela même, plaît davantage à la jeunesse.

Jacques Béreau aime les mots qui sentent le terroir natal, et, comme s'il eût connu la recommandation que Ronsard faisait à ses contemporains, il ne laisse pas perdre « ces vocables qui sentent le vieux, mais le libre et le françois ». Ces mots comme *areau*, charrue, *chapuser*, tailler du bois, *reciene*, rassasié, (recie = repas, est encore usité dans le Poitou), *arbrere*, bouquet d'arbres, *guindoux*, sorte de cerisier, terme qu'on a vu plus haut et qui manque en ce sens dans Godefroy, donnent à sa langue une saveur originale.

Outre les Eglogues, ce volume contient encore quelques odes, des chansons, deux imitations d'Ovide, « le Ravissement d'Hyllas, l'histoire d'Hyppomene et d'Atalante », une assez longue complainte sur les guerres civiles qui déchirent la France, et, au XVI[e] siècle cela est inévitable, une trentaine de sonnets qui ne valent ni plus ni moins que tous ceux des poètes de ce temps, Du Bellay excepté. En somme, Jacques Béreau n'a pas eu la chance des Claude Buttet, des Jean Doublet, quoiqu'il ne leur soit pas inférieur : son nom ne brille pas dans les vers de Ronsard, et dans « cette flotte de poètes que produisit le règne de Henri deuxième », et que passe en revue Est. Pasquier, il n'est pas nommé

davantage. L'élégant éditeur Jouaust, en réimprimant pour les bibliophiles le vieux poète poitevin, a réparé l'injustice du sort.

A. DELBOULLE.

VARIÉTÉS

Une lettre inédite du comte de Broglie, ambassadeur de France à Londres, sur la publication de la Henriade.

Lorsque Voltaire, après sa seconde Bastille, dut quitter la France pour se réfugier en Angleterre (1726), il y retrouva son ami, lord Bolingbroke, l'ancien ministre de la reine Anne, avec qui il s'était lié, pendant le temps d'exil que l'homme d'état philosophe avait dû passer dans notre pays. Il reçut de lui le meilleur accueil. Bolingbroke qui était « amy zélé, dangereux ennemy [1] », s'empressa d'introduire Voltaire, banni à son tour, dans la haute société anglaise, et, ce qui ne fut pas moins précieux à notre compatriote, dans la société littéraire de Londres. Voltaire connut ainsi Swift, Pope, Gay et beaucoup d'autres.

Un fait qui n'a jamais été relevé est celui-ci : l'exilé, qui se disait justement à son départ « très bien recommandé dans ce pays-là [2], » s'était muni, avant de passer la Manche, de lettres pour l'ambassadeur de France. Elles lui avaient été données par le comte de Morville, ministre des affaires étrangères et membre de l'académie ; celui-là même à qui Voltaire annonçait un peu plus tard une prochaine visite de Swift ; (toutefois l'auteur de *Gulliver* ne mit jamais son projet de voyage à exécution). M. de Morville avait même prié l'envoyé du roi à Londres de présenter Voltaire aux ministres de la cour britannique, si bien que notre compatriote se trouva dans peu de temps au mieux avec tout le monde, avec les tories grâce à Bolingbroke et avec les whigs grâce aux lettres de M. de Morville. Walpole en particulier lui fut tout à fait favorable.

Cette recommandation adressée à un ambassadeur en faveur d'un banni n'avait rien d'extraordinaire. Il n'y avait pas plus de honte à cette époque d'être exilé que d'être « embastillé », et il n'était pas rare de voir des relations cordiales et presque intimes s'établir entre les proscrits et le représentant du roi très chrétien. Chassé de France pour une injure qu'il dut expier pendant tout le reste de sa vie, Saint Evremont avait été reçu dans la familiarité de l'ambassadeur de son pays, et celui-ci ne manquait jamais de donner de ses nouvelles à Louis XIV et même de dire au souverain tout le bien possible de l'auteur de la Lettre

1. Portrait de Bolingbroke dans une note du duc d'Aumont, ambassadeur de France à Londres, 10 août 1712. Archives des Affaires étrangères ; Angleterre, t. 242.

2. L. à Thiérot, 12 août 1726.

au marquis de Créquy. Le chevalier de Grammont n'était pas moins bien reçu du même comte de Cominges, qui poussait la bienveillance jusqu'à lui adresser de temps en temps des remontrances sur son inconduite et de paternels conseils pour le détourner d'épouser l'incomparable mais peu fortunée mademoiselle de Hamilton.

Voltaire paraît ne s'être prévalu de ses lettres pour l'ambassadeur même, lequel était alors le comte de Broglie (depuis maréchal et duc), que dans une seule circonstance. Il s'agissait de la publication d'une édition définitive de la *Henriade*. Ce poème avait été déjà imprimé à cinq reprises sur le continent; mais ces éditions, dont trois étaient *datées* de Genève et deux d'Amsterdam (1723-1724), présentaient toutes des lacunes. Voltaire avait revu son œuvre et, depuis plusieurs années, il était préoccupé de donner au public un texte complet qui paraîtrait « in-4°, en beau papier, belle marge, beau caractère [1]. »

L'occasion maintenant était bonne [2], et l'auteur avait un double intérêt littéraire et pécuniaire à la saisir. Une mode, qui existait aussi en France [3], s'était établie en Angleterre depuis une trentaine d'années ; on publiait par souscription les ouvrages de l'esprit un peu importants. Chez nos voisins, les auteurs en vogue recueillaient ainsi des sommes que le produit des romans les plus goûtés de nos jours et tirés à cent éditions égale à peine. C'était une révolution complète dans les usages britanniques. Naguère encore, le *Paradis perdu*, qui cependant avait été publié avec grand succès, bien que Voltaire ait assuré le contraire, avait rapporté en tout dix-huit livres sterling tant à Milton qu'à sa veuve. Depuis, pour sa traduction de Virgile publiée par souscription en 1697, Dryden avait reçu douze cents livres; Pope pour sa traduction de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* avait touché près de neuf mille livres; Prior, pour un volume de poésies, quatre mille livres; Gay allait en gagner mille par la publication d'une seule comédie, *Polly* qui, il est vrai, avait été interdite à la scène.

Voltaire, pressé par des besoins d'argent d'autant plus criants qu'il était privé de ses pensions et que, dès son arrivée à Londres, la faillite du juif d'Acosta lui avait fait perdre vingt mille francs, voulut profiter de cet engouement pour les choses de l'esprit et réaliser une idée qu'il avait eue déjà avant son exil [4]. Il annonça donc une belle édition in-4° de la *Henriade*, avec gravures, et se mit en devoir de recueillir des souscriptions ; elles étaient d'une guinée par exemplaire. Une curieuse lettre

1. L. à Thiériot, 17 oct. 1725.

2. Voltaire avait eu soin de préparer le terrain en publiant à Londres, peu avant, pour se faire mieux connaître, deux essais en anglais : *An essay upon the civil wars of France extracted from curious mss. and also upon the epick poetry of the european nations from Homer down to Milton, by* M. de Voltaire, Londres, 1727, 8°.

3. Elle avait été importée d'Angleterre dans notre pays : « Tout le monde sait, écrit l'abbé Prévost, dans son *Pour et Contre*, que c'est à Londres que la méthode des souscriptions a pris naissance. » *Le Pour et Contre*, nombre VI.

4. L. à Thiériot, 1722.

qu'il adressa dans ce temps à Swift et qui figure à sa correspondance générale montre qu'il mit, comme il était légitime, ses amis littéraires à contribution ; il prie Swift « de faire usage de [son] crédit en Irlande pour procurer quelques souscripteurs à la *Henriade*, qui est achevée et qui, faute d'un peu d'aide, n'a pas encore paru [1]. »

Il fit appel aussi à ses amis politiques; Walpole prit en mains ses intérêts avec beaucoup d'ardeur et Bolingbroke s'occupa de même très efficacement de ce poème, dont il avait été « infiniment satisfait » lorsque Voltaire lui en avait apporté la première ébauche, à son château de la Source en Touraine (1722).

Enfin Voltaire s'était recommandé au représentant de la France et l'avait prié de lui trouver, à son tour, des souscripteurs. L'ambassadeur qui, avant de venir négocier à Londres, s'était beaucoup plus occupé de guerre que de littérature, fut assez embarrassé, car il ne savait pas trop si le poème en question était de tout point recommandable. Il en référa au Ministre des Affaires étrangères de France et lui demanda, sur l'œuvre de Voltaire, des explications et éclaircissements, par la lettre suivante qui figure dans sa correspondance officielle et qui est demeurée jusqu'à ce jour inédite.

« A Londres, le 3 mars 1727.

« Monsieur,

« Le S. de Voltaire, que vous m'auez fait l'honneur de me recommander et pour lequel vous m'auez addressé des lettres de recommandation pour les ministres de cette cour, est prêt à faire jmprimer à Londres, par souscriptions, son poème de la Ligue. Il me sollicite de lui procurer des souscriuants et M. de Walpole s'employe de son côté tout de son mieux pour tacher de luy en faire auoir le plus grand nombre qu'il sera possible; je serois tres aise de luy faire plaisir, mais comme je n'ay point veu cet ouurage et que je ne sais point si les additions et soustractions qu'il dit auoir fait à celui qu'il a donné au puplic à Paris, ni les planches grauées qu'il en a fait venir pour l'enrichir seront approuuées de la Cour, je luy ay dit que je ne pouuois m'en mesler qu'autant que vous l'auriez pour agréable. Je crains toujours que des auteurs françois ne veuillent faire vn mauuais vsage de la liberté qu'ils ont dans vn païs comme celuy-cy d'écrire tout ce qui leur vient dans l'jmagination sur la Religion, le Pape, le Gouuernement ou les personnes qui le composent. Ce sont des licences que les poëtes particulièrement se croyent toujours en droit de se donner sans s'embarrasser de prophaner ce qu'il y a de plus sacré. Et s'il se trouuoit quelque chose de pareil dans ce poëme, je ne voudrois pas être dans le cas d'essuyer le reproche que j'y aurois souscrit et engagé des gens à y souscrire. Je vous supplie très humblement, Monsieur, de vouloir bien me mander la conduite que je dois tenir à ce sujet; je me conformeroy à ce que vous me feres l'honneur de me prescrire.

1. 14 déc. 1727.

« J'ay celuy d'être, auec vn très sincère et très parfait attachement, Monsieur, votre très humbe et très obéissant seruiteur.

« Broglie[1]. »

Cette grande circonspection du capitaine diplomate n'était que trop justifiée. Dans aucun temps, les produits de la presse n'avaient été surveillés en France d'un esprit plus jaloux. Voltaire le savait bien, qui s'était déjà vu refuser le privilège pour cette même *Henriade* et avait dû en faire transporter secrètement les exemplaires de Rouen à Paris : « L'esprit de petitesse et de minutie, écrivait-il peu après, est venu au point que l'on ne peut plus imprimer que des livres insipides. Les bons auteurs du siècle de Louis XIV n'obtiendraient pas de privilège. Boileau et La Bruyère ne seraient que persécutés. Il faut donc vivre pour soi et pour ses amis et se bien donner garde de penser tout haut, ou bien aller penser en Angleterre ou en Hollande[2]. » L'épopée, comme l'a observé M. Desnoiresterres, avait été jugée « janséniste » et « semi-pélagienne »; l'éloge de l'hérétique Elisabeth et du chef huguenot Coligny avait révolté aussi les âmes pieuses. Quant aux gravures du nouveau texte, s'il n'y avait rien à dire à celles qui représentaient, par exemple, « Henri IV au naturel, sur un trône de nuages, tenant Louis XV entre ses bras[3] », etc., il n'en était pas de même de plusieurs autres ou l'auteur semblait avoir pris plaisir à ne faire paraître les moines que dans des roles d'assassins. Le comte de Broglie s'abstint donc de souscrire au poème; son nom ne figure pas sur la liste, et la *Henriade* expédiée en France à l'adresse d'un certain nombre de souscripteurs de notre pays fut saisie au débarqué par l'autorité.

On sait que la souscription n'en réussit pas moins bien en Angleterre. A côté du nom de plusieurs collègues du comte de Broglie dans le corps diplomatique étranger, on voit figurer dans le tableau placé en tête du volume le nom d'une foule d'honorables et de très honorables lords, comtes, ducs et duchesses, enrolés évidemment par Bolingbroke, Walpole et les autres puissants amis de Voltaire. Beaucoup de gens de lettres ont place aussi dans ce brillant cortège, notamment Swift, Tickell, Cibber, Berkeley, lady Marie Wortley Montagu, Congreve, etc. Il est curieux de constater que Swift dut s'employer de son côté avec beaucoup de zèle pour notre compatriote. Le nombre des hauts fonctionnaires irlandais compris dans la liste en est la preuve; on y trouve le lord primat, le lord lieutenant, le lord chancelier, l'un des lords *chief justice*, le lord *chief baron* de l'échiquier, etc. d'Irlande. Enfin, le roi George et la reine Caroline, « the virtuous consort, avait écrit Voltaire dans sa dédicace, of a King who, among so many crowned heads enjoys, almost alone, the inestimable honour of ruling a free

1. Archives des Affaires étrangères, Angleterre, Correspondance officielle, t. 358.
2. L. à M. de Formont, 1734.
3. L. à Thiériot, 11 sept. 1722.

nation, » patronnèrent hautement l'œuvre du proscrit. Elle eut trois éditions en trois semaines et les sommes que recueillit alors Voltaire furent le premier commencement sérieux de sa richesse, c'est-à-dire de son indépendance.

J. J. JUSSERAND.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

Soutenance de M. Monin.

I. *De unitate religionis homericae in Iliade.* H. Monin. Hachette, 1884, in-8, 73 pp.
II. *Essai sur l'histoire administrative du Languedoc pendant l'Intendance de Basville* (1685-1719). H. Monin, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur au lycée de Montpellier. Hachette, 1884, in-8, 430 pp.

I

M. Monin a cru découvrir dans l'*Iliade* les traces d'une conception jusqu'ici négligée par les historiens de la religion grecque. Il pense qu'à une certaine époque du développement de cette religion, a dû se former, comme chez les Latins, la conception du *numen.* C'est là ce qu'il a entrepris de démontrer dans sa thèse.

M. Himly ne prend la parole que pour demander à M. M. son opinion sur la question de l'existence d'Homère, question que M. M. avait écartée, pour ne s'occuper que de l'*Iliade* telle qu'elle est.

M. Croiset s'attaque à la thèse elle-même. Les idées qu'elle renferme sont tellement subtiles et délicates, qu'au premier abord on ne comprend pas bien ; au second on croit bien comprendre ; puis la construction et l'enchaînement des idées sont si ingénieux, mais si subtils, qu'on oublie de nouveau. On se demande si l'idée que s'est faite M. M. de la religion homérique est tout à fait nette. Le titre de la thèse n'est pas bien clair. Qu'est-ce que l'unité de la religion homérique? Est-il nécessaire de l'admettre *à priori* ? M. M. étudie aussitôt la nature de cette unité sans se demander si elle existe. — Voici comment s'explique M. Monin. S'il y a eu unité d'action (primordiale ou finale) il est nécessaire que les Dieux, acteurs principaux, aient une existence conforme à un principe qui n'est ni métaphysique ni réfléchi, mais issu de la conception du divin. Au premier abord, ce principe unique n'apparaît pas. On trouve dans le Panthéon grec des divinités naturalistes, des mortels déifiés par apothéose (l'anthropomorphisme ne s'explique complètement que par le naturalisme et l'apothéose), et, déjà dans Homère, des personnifications d'abstractions. — Mais, si diverses que soient ces origines, est-il possible qu'il y ait une unité historique ou littéraire, sans un point central religieux. Or, on ne peut faire de l'une de ces catégories le centre ou l'origine des autres. — C'est ici que M. M. introduit son hypothèse; dans le *numen*, conception généralement attribuée aux Latins, « dans cette force précise, sans forme précise, » il trouve l'unité qui lui manque. Comme on le voit, c'est ici le résultat d'un effort de réflexion personnelle très tenace; car, chez ses devanciers, M. M. n'a pu trouver qu'une note très brève et très vague de Schœmann, où celui-ci parle du *numen divinum* qui, chez Homère,

apparaît sous forme humaine. — Tout cela est très condensé, très difficile à saisir; et M. Croiset résume très heureusement la théorie; les dieux sont issus de trois sources : forces matérielles, forces morales, idées générales ou forces intellectuelles, pour devenir des divinités anthropomorphiques. Dans chacun de ces cas, entre le point de départ et le point d'arrivée, il existe un intermédiaire, le *numen*. Donc l'unité n'existe ni au point de départ, ni au point d'arrivée; elle est dans le procédé d'évolution; c'est une unité subjective, avoue lui-même M. Monin. Mais si M. M. a voulu seulement démontrer qu'ils ont toujours passé par la *force*, ce n'est pas montrer grand chose. Il est presque évident que l'esprit passe de l'indéterminé au déterminé. Heureusement M. M. ne s'est pas borné là; cette grande application, cette intensité de réflexion n'est pas restée vaine; et dans les détails il a fait une foule d'observations intéressantes; en cherchant à suivre l'effacement du *numen* devant le Dieu, à déterminer dans quels dieux cette notion avait disparu, chez quels dieux elle avait subsisté, il a été très utile; mais ce n'est pas là ce qu'annonce le titre. — Pourtant, même sur ce point, M. M. a tout naturellement été poursuivi de l'idée fixe du *numen*. Il interprète (pp. 13-14) la langue des Dieux dont parle Homère, et le double vocabulaire usité pour certains objets (Xanthe et Scamandre, par exemple) par cette hypothèse; qu'un des mots désigne l'objet et l'autre le *numen* de l'objet. Toute cette explication ne peut s'appliquer qu'à deux exemples sur six. M. Croiset explique plus simplement et plus finement que la langue des Dieux est composée des restes de vieilles formules religieuses, tombées en désuétude; et, remarquant que ces mots sont ou des épithètes, ou des périphrases, toujours plus claires que la langue des hommes, il en conclut que la langue des dieux, bien qu'oubliée, est relativement moderne, et que celle qu'on n'oublie pas et qui reste toujours en usage est au contraire la langue usuelle qui remonte plus haut. — De même (p. 15) lorsqu'il s'agit d'expliquer pourquoi, dans l'esprit des Grecs, les hommes vont en déclinant, les dieux en grandissant, M. M. l'explique par un progrès intime du sens religieux. Il distingue d'une part la force divine, idée simple analogue à l'idée de cause, et, d'autre part, l'expression de cette force. Si l'expression était fixe, le sentiment religieux irait se blasant; il s'exalte par les transformations de l'expression; et les dieux grandissent à mesure que l'esprit distingue mieux le *numen* et l'expression. M. Croiset fournit encore une explication plus simple. Ouranos et Chronos n'ont pas d'existence religieuse bien déterminée avant Zeus. Zeus est le premier dieu; il a ses racines dans le passé le plus lointain; mais on s'est dit qu'il devait avoir un père et on lui a fait une généalogie. Or, Zeus seul vivait dans l'âme religieuse, on supposait ses ancêtres chassés ou détrônés. Pour les hommes, au contraire, on partait de la réalité misérable comparée aux triomphantes légendes du passé. Enfin (p. 30), M. M. retrouve encore le *numen* dans l'expression διογένης et les expressions du même genre si souvent appliquées aux personnages de l'*Iliade*.

M. J. Girard corrige la thèse et présente un grand nombre d'observations de détail. Il ajoute que ce qui l'a toujours frappé, c'est cette force de l'esprit grec, qui arrive à faire un ensemble harmonieux d'idées puisées à toutes les sources. M. M. a beau vouloir les disloquer, tout cela se tient. Une analyse comme celle de M. M., qui exclut les éléments principaux, n'avancera pas beaucoup l'intelligence d'Homère. M. J. Girard sait gré à un historien d'avoir lu Homère, il regrette qu'il l'ait mal lu.

M. Bouché-Leclercq ne peut déterminer, après avoir lu la thèse, à quelle école appartient M. Monin. Il semble être de ceux qui croient à un monothéisme religieux originaire, désagrégé par « des maladies du langage », pour former le polythéisme d'où, par éliminations successives, on aboutit au monothéisme métaphysique. — De

plus, l'hégélianisme de Naegelsbach a déteint sur M. M.; pour lui, l'idée de Dieu se précise, s'agrandit de plus en plus. — M. Bouché-Leclerc pense d'une façon inverse. Toutes les religions grecques sont des apports; mais ces cultes, arrivés à l'état colossal, informe, se sont, sous la main des Grecs affinés, limités, rétrécis; Zeus même se réduit à des proportions humaines. La Grèce est un atelier rationaliste où se fondent les religions pour être réduites aux éléments philosophiques. Sauf les petites divinités naturalistes, mal personnifiées, sauf aussi Zeus trop grand pour être complètement réduit, les autres dieux sont si déterminés qu'on pourrait à volonté allonger leurs légendes, et dire, sans risquer d'erreur, ce qu'ils feraient dans telle circonstance. En somme, la religion d'Homère, est-ce une religion qui grandit ou qui tombe? M. M., pour introduire de force son *numen* issu de la réflexion philosophique, a trop de foi aux étymologies. Un savant allemand n'a-t-il pas ainsi démontré que la mythologie grecque est une *ars coquinaria;* un autre a vu dans l'*Iliade* un traité d'astronomie. M. M. abuse aussi des expressions poétiques pour conclure au *numen;* dans les délibérations d'un homme avec lui-même, de l'expression θύμοι, il tire la présence du *numen*, L'homme discuterait donc avec son *numen;* mais, dans ce cas, on place généralement l'homme entre *deux* conseillers.

Pour ce qui est du progrès des dieux, il ne faut pas oublier que le développement s'est fait sur plusieurs points d'abord; quand on a fait l'unification, on s'est trouvé embarrassé en face des dieux des Pélasges; Hésiode explique que le Zeus Pélasgique c'est le ciel; c'est peut-être là l'origine d'Ouranos. Chronos fut introduit par les Phéniciens. En résumé, la thèse repose sur une pointe d'aiguille. Il est difficile de démontrer la nécessité de la conception du *numen*. Les Grecs (c'est leur originalité) ont été fidèles à l'anthropomorphisme qu'ils se sont fait. La légende se développe du type humain conçu, sans qu'il soit besoin de nous rebattre les oreilles des tonnerres et du fracas des mythologues. La thèse révèle des qualités très sérieuses, mais ce sont celles de l'auteur et non de la thèse. L'effort a dépassé le but.

II

Le titre de la thèse annonce beaucoup plus qu'elle ne tient; le nom de Basville n'est qu'une date; toutes les questions intéressantes, pour peu qu'elles soient passionnantes, sont écartées, et la Faculté veut des jugements sur les choses qui passionnent; il ne reste que le fatras administratif, telle est l'opinion de M. Himly sur la thèse. — Encore n'est-ce pas de toute l'administration qu'il s'agit, M. M. n'étudie que la question financière; dans cette avalanche de détails pas une idée générale n'apparaît; on ne se fait pas une idée claire de ce qui se passait en Languedoc, de ce que c'était que le Languedoc; quelques brèves notions de géographie sont semées çà et là (pp. 285-389). M. M. ne veut rien dire qu'on puisse trouver ailleurs; mais on écrit un livre pour être lu, et le livre de M. M. est illisible; une thèse n'est pas un assemblage de documents. — Pourquoi, si l'on ne prend l'administration de Basville que comme fournissant deux dates, choisir ces deux dates; elles n'ont rien de caractéristique; il eût fallu dire au moins où en était l'administration lorsque Basville est arrivé. — Quant à la date de son départ, on ne sait si c'est 1718 ou 1719. Il faut reconnaître à cette thèse le mérite d'un long et minutieux travail; à l'auteur celui de la perspicacité dans les détails; il a vu des choses qui n'avaient pas encore été vues, peut-être parce qu'elles n'existaient pas.

M. B. Zeller, à la première lecture de la thèse, avait demandé que Basville y jouât un plus grand rôle; M. M. s'est contenté de juxtaposer une biographie qui ne tient en rien à la thèse. Il n'y a donc aucune unité dans cette étude : 1685 et 1718 (la Révocation et le Système de Law) ne représentent rien au point de vue du Lan-

guedoc. Il eut fallu montrer comment l'administration est devenue désordonnée à la fin du règne de Louis XIV. Au reste, il ne s'agit pas ici d'administration mais purement de finances. C'est que, répond M. M., au XVIIe siècle l'administration n'est qu'une exploitation dépendant du Contrôle général. Bref, répond M. Zeller, il ne resterait du titre que le mot *Essai*.

Il y a contradiction entre le mot Languedoc et le mot intendance; il n'est pas question du Parlement de Toulouse. Les documents mêmes sont-ils complets? M. M. a vu aux Archives nationales la plupart des documents du Greffe des Etats, le règlement intérieur des Etats ressemble à tous les autres; mais il y a encore les documents réunis par les soins des Etats et, après la mort de D. Vaissète, par son continuateur; il existe un recueil de cérémonial et harangues; M. M. mentionne sans plus, un tarif par diocèse; il en existe plusieurs aux Archives. — Quant à la division du livre, c'est la reproduction de la table des matières, sans justifier celle-ci. Les titres des chapitres ne correspondent pas non plus à leur contenu. — M. M. répond que sa division de l'administration financière est celle de l'époque; il n'y avait pas d'impôt théoriquement conçu, pas de conception générale qui permît de faire rentrer les impôts dans une classification moderne. Il divise donc en Impositions et en Fermes et en Dépenses Extraordinaires; les impositions directes en ordinaires et certaines, et en incertaines et arbitraires, c'est-à-dire, explique M. Zeller, qu'il distingue la manière dont les impôts sont perçus avant de dire ce que sont ces impôts. C'est, répond M. M., ce qui intéresse le plus les peuples; et s'il appelle les appointements impositions, c'est qu'ainsi les appellent les comptes. M. Zeller passe ensuite en revue les titres des chapitres, et s'efforce de démontrer à M. M. qu'il n'a pas suivi un ordre rigoureux. — M. M. a terminé par une conclusion générale, de haute métaphysique qui ne ressort en rien de la thèse, où il est question pour la première fois sérieusement des Etats, et de la nécessité de la Révolution, et dont le dernier mot est « le provincialisme ne pouvait plus rien faire de national ». — Bref, du jugement de M. Zeller, ce travail n'est ni une thèse car il ne renferme pas de positions, ni un livre car il n'est pas coordonné.

M. Lavisse adresse d'une façon générale les mêmes reproches au candidat; il n'a pas fait le portrait de Basville; ses transitions sont des bonds; il écrit trop souvent le mot « philosophe »; il a tort de citer le professeur Charcot et de mettre en note le mot *névrose*; on ose, à Paris, juger la révocation de l'édit de Nantes; on ne trouve pas Basville dans l'introduction, ni le Languedoc dans le corps de l'ouvrage; les Etats, les personnages, la vie provinciale sont semés çà et là. Il aurait dû classer les faits et les personnages autour de Basville ou du Languedoc, et se tenir dans la zone intermédiaire des idées générales, au lieu de se noyer dans le concret pour faire ensuite des pointes inexplicables dans l'abstrait.

M. Bouché-Leclercq, déclare qu'il a été moins frappé du désordre du livre, l'ayant commencé par la fin.

M. Pigeonneau le définit, un portefeuille bourré de notes qu'on lui aurait versé sur la tête. M. M. lui a pourtant montré Basville sous un nouveau jour: persécuteur à son corps défendant, administrateur intelligent qui s'est créé le moins d'embarras possible.

M. Larroumet signale plusieurs détails négligés par M. Monin, qui répond qu'on les connaît en gros. On sait aussi, réplique M. Larroumet, qu'on a toujours payé des impôts.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 18 avril 1885.

M. Bergaigne rend compte d'une nouvelle série d'inscriptions, recueillies au Cambodge par M. Aymonier, dont les estampages lui sont parvenus récemment. Les précédentes recherches de M. Aymonier avaient permis d'établir plusieurs points importants : 1° tandis que la seule religion aujourd'hui pratiquée au Cambodge est le bouddhisme, les inscriptions prouvent que les divers cultes brahmaniques y étaient jadis très répandus ; 2° la langue sacrée du Cambodge était autrefois le sanscrit, et non comme aujourd'hui le pâli ; 3° à l'aide des inscriptions, on peut dresser la liste chronologique des rois du Cambodge, au moins depuis le VIe siècle de notre ère jusqu'au XIIe, et fixer les dates précises de chaque règne ; 4° ces mêmes textes fournissent des données certaines pour déterminer les dates des monuments si importants de l'architecture khmère, conservés à Angkor et ailleurs. Le nouvel envoi de M. Aymonier présente un intérêt d'un autre genre. Ses recherches se sont étendues sur des régions qu'il n'avait pas exploitées encore, le cours supérieur du Mékong et le cours inférieur du Ménam, au nord et à l'ouest des limites actuelles du Cambodge. Il résulte des nouveaux textes recueillis par lui que la domination cambodgienne s'est étendue, autrefois et durant plusieurs siècles, au nord jusqu'au 15e degré de latitude, à Bassak, Sourén, Korat, etc., dans le pays de Siam et le Laos siamois, à l'ouest jusqu'à Bangkok et aux environs. Quelques inscriptions prêtent à des rapprochements. Une d'entre elles, relevée dans la province de Bassak, mentionne un roi Mahendravarman, qu'on sait avoir été le prédécesseur d'Içanavarman, qui régnait en 626 ; elle dit que Mahendravarman, avant son avènement, portait le nom de Citrasena. Or, les annales chinoises rapportent qu'en 616 et 617 la Chine reçut des ambassadeurs envoyés par un roi du Tchin-la, appelé Chi-to-sena. On admettait jusqu'ici, mais avec quelque doute, que le Tchin-la des Chinois était le Cambodge ; cette identification devient maintenant certaine, et de plus on voit que la chronologie chinoise et la chronologie cambodgienne se confirment ici mutuellement. Un autre monument, trouvé aux environs de Bangkok, aux confins de l'ancien Cambodge et de Siam, porte une date qui répond à peu près à l'an 1360 de notre ère et cite deux rois, nommés, l'un Râma, l'autre Sûryavamça et dit qu'il régnait en même temps que Râma, roi de Siam. Beaucoup d'inscriptions se rapportent au règne de Jayavarman VII, de 1162 à 1186 de notre ère : elles prouvent qu'à cette époque le Cambodge, loin d'être déjà en décadence, comme quelques indices l'avaient fait supposer, était à l'apogée de sa puissance et à l'époque la plus brillante de sa civilisation.

M. Delaunay lit, au nom de M. Félix Robiou, une *Note sur une double date égypto-macédonienne contenue dans une stèle récemment acquise par le musée de Boulâq*. La stèle en question contient une nouvelle édition du décret de Memphis, dit de Rosette, postérieure de quatorze ans à la première. Elle porte une date ainsi conçue : « L'an 23, mois Gorpiaios, jour 24e, correspondant au mois des Égyptiens Pharmouthi, 24e jour. » Quelques-uns des éléments de cette date semblent contredire les théories émises autrefois par M. Robiou sur certains détails de la chronologie égyptienne. M. Robiou s'attache à établir que cette contradiction apparente est due à une erreur du lapicide, et qu'ainsi le nouveau texte n'ébranle en rien son système.

M. Casati commence une communication sur la numismatique étrusque. Il étudie successivement les monnaies des différentes villes étrusques : *Netathri*, Volterra, *Pupluna*, Populonia, *Hat*, Adria, *Tla*, Telamon, *Vatl*, Vetulonia, *Ka*, Camars ou Chiusi, *Tutere*, Todi, *Ikuvin*, Gubbio, etc., et il s'efforce de déterminer l'attribution de diverses monnaies qualifiées incertaines. Il insiste particulièrement sur une monnaie qui n'a été considérée comme inconnue, selon lui, que par une erreur de lecture : au lieu de *Peithesa*, qu'on a lu sur cette monnaie, il faut lire *Peiresa*, qui est sans doute la forme étrusque de *Perusia*, Pérouse. Dans une prochaine lecture, M. Casati doit étudier les monnaies d'or et d'argent et établir le rapport de ces monnaies avec celles de bronze.

Ouvrages présentés : — par M. Egger : Houssaye (Henry), *la Loi agraire à Sparte* (extrait de l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France)* ; — par M. Oppert : Haerdtl (Ed. von), *Astronomische Beitræge zur assyrischen Chronologie.*

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séances des 1er et 8 avril 1885.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD.

La Société archéologique de l'Orléanais adresse une lettre d'adhésion au vœu formulé par la Société des antiquaires de France pour la préservation des monuments anciens.

Election d'un membre résidant en remplacement de M. Michelant passé dans la classe des membres honoraires. Les candidats sont MM. Collignon et Lecoy de la Marche.

Après cinq tours de scrutin aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité réglementaire des deux tiers des suffrages exprimés, le scrutin de ballottage est ajourné à la première séance du mois suivant, 6 mai.

M. Palustre présente une suite de photographies des bas-reliefs en marbre blanc disposés extérieurement autour de l'abside dans l'église de Saint-Paul-les-Dax; peut-être proviennent-ils de l'ancienne église bâtie dans le courant du xe siècle. Les sujets sont tirés de la Passion, sauf un seul qui reproduit des animaux fantastiques décrits dans les anciens bestiaires; ces bas-reliefs sont comparables à ceux de Saint-Sernin de Toulouse.

M. Julliot annonce que le trésor de la cathédrale de Sens s'est enrichi d'une collection d'ornements pontificaux de diverses époques donnés par la famille Auguste de Bastard; il en fait circuler de très beaux dessins coloriés de son exécution. On y remarque une chasuble attribuée à saint Ebon, évêque de Sens, et une mitre ornée de sujets représentant le martyre de saint Etienne et celui de saint Thomas de Cantorbéry.

M. Roman communique la copie d'une lettre de Crozat relative à la collection d'antiquités du cardinal de Richelieu. Cette lettre se trouve aux archives du Ministère des affaires étrangères.

M. Pilloy présente un choix d'objets retirés de sépultures franques à Homblières (Aisne).

M. Buhot de Kersers présente une plaque de bronze trouvée à la Croix-Moult-Joie près Bourges; cet objet anciennement émaillé est orné d'un sujet représentant une femme agenouillée; au-dessus, en minuscules gothiques du xive siècle, la devise *Espera on Deo*.

M. de Geymüller dit que le volume de Giuliano da San Gallo à la bibliothèque Barberine a subi un remargement qui a agrandi son format. San Gallo ayant dessiné dans ce volume depuis l'année 1465 jusqu'en 1514, les dessins de sa jeunesse sont d'une main plus légère que les suivants et ont pu être attribués à son fils Francesco qui a ajouté des annotations manuscrites au volume.

M. Müntz ajoute que, grâce à l'obligeance de M. de Geymüller, il peut fixer la date d'un des voyages de Giuliano en France; au mois d'avril 1496 le célèbre architecte italien quitta Avignon pour se rendre à Grasse en passant par Arles, Saint-Maximin et Draguignan.

M. Nicard demande si quelqu'un de ses confrères peut indiquer dans quel dépôt se trouve le manuscrit de Dolomieu relatif à l'emploi du marbre par les statuaires anciens.

Le Secrétaire,
MOWAT.

Erratum. N° du 13 avril, p. 299. CHRONIQUE, 2e paragr. au lieu de *Français* d'Outre-Mer — lire *Frances* d'Outre-Mer.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 18 — 4 mai — 1885

75. — M. Klatt. **Chronologische Beitræge zur Geschichte des Achæischen Bundes.** R. Gaertner, Berlin, 1883.

Cet opuscule complète en quelques points le savant ouvrage publié en 1877 par M. Klatt. C'est une étude essentiellement chronologique, une discussion serrée et précise de quelques dates proposées par divers historiens de la ligue achéenne, par Unger en particulier.

L'auteur avoue son dessein de travailler, cette fois, d'une manière toute négative à l'histoire achéenne. On ne saurait trop l'en féliciter s'il entend seulement porter son attention sur la chronologie. Quiconque a étudié de près cette époque sait qu'il est difficile de fixer exactement les dates, même les plus importantes, par exemple celle de la bataille de Sellasie. Et, par conséquent, le premier souci qu'on doive apporter à l'examen chronologique des faits rapportés par les textes anciens est une réserve extrême et un scepticisme minutieux.

M. K. n'y a point manqué. De la chronologie des guerres du roi Agis, il laisse subsister peu de chose ; sa discussion des témoignages de Pausanias et de Plutarque, des opinions de Preiss, de Reuss, de Schömann, montre bien qu'il est impossible d'indiquer autre chose que des probabilités à ce sujet.

L'article II de son opuscule (Entrée en charge des stratèges depuis 216) est une critique très particulière d'un ouvrage de G. F. Unger (Das Strategenjahr der Achäer, Abhandl. d. Münchener Akad. 1879). L'auteur rappelle combien il est malaisé d'établir une chronologie scientifique de la succession des stratèges achéens. Déjà A. Mommsen (*Philologus*, XXIV, B., p. 17 à 19), avait signalé la difficulté de ce problème. Le stratège désigné entrait sans doute en charge peu de temps après sa proclamation ; au moins à l'époque d'Aratus, il y avait un intervalle entre l'élection du nouveau stratège et la remise du pouvoir faite par son prédécesseur [1]. Il est impossible de savoir s'il survint dans la suite quelque changement à cet égard ; mais, à coup sûr, la date même de l'entrée en charge fut une fois modifiée. En effet, vers 219-

1. Plutarque, *Aratus*, 38.

218, l'année achéenne commençait avant l'été; et l'entrée en charge du stratège coïncidait avec le commencement de l'année. Plus tard, l'entrée en charge du stratège n'a plus lieu en mai, mais à un autre moment de l'année. Au second siècle avant notre ère, le commencement de la stratégie achéenne dut se présenter en automne, peut-être vers le mois d'octobre. En tout cas, on ne saurait proposer une date précise, et M. K. le montre par plusieurs exemples. La chronologie d'une liste des stratèges achéens, même sans l'indication des mois, reste encore bien incertaine, malgré les travaux de Merleker, de MM. Freeman, Unger et Klatt, et un récit de l'histoire achéenne ne peut prétendre qu'à une exactitude approximative. Il serait également téméraire de vouloir distinguer les congrès réguliers de la Ligue achéenne des assemblées extraordinaires, de manière à en dresser la liste chronologique; le principe même de cette distinction nous est bien connu; mais M. K. n'a pas de peine à montrer qu'on s'est souvent trompé dans les applications. Encore une fois, rien n'est plus louable que cette méthode critique; on savait déjà, et pourtant on ne pouvait trop répéter combien la chronologie d'une histoire de la Ligue achéenne et de toute l'histoire grecque, au IIIe et au IIe siècle, est sujette à caution.

Mais cette histoire purement formelle et mathématique n'est pas tout, fort heureusement. M. K. remarque, dans son introduction, que la chronologie scientifique ne consiste pas seulement en de petits calculs. La critique des sources, la recherche du lien rationnel des faits sont aussi des éléments importants de la même science. L'étude du témoignage de Polybe, contenue dans l'opuscule de M. K,, nous paraît pleine de modération et de sens, mais un peu écourtée; après les longues discussions de Tittmann, Drumann et Lucas, il convenait peut-être de traiter plus largement cette question; cependant nous n'oublions pas que l'auteur a voulu seulement composer un « programme ».

Mais M. K. pousse le scepticisme un peu loin lorsqu'il déclare impossible toute étude scientifique de la constitution achéenne. A coup sûr le livre de Polybe, et les inscriptions découvertes jusqu'à ce jour, ne nous renseignent point complètement; l'examen comparé des textes et des monuments épigraphiques nous permet, néanmoins, de déterminer d'une manière générale le caractère de la fédération achéenne, les rapports des peuples et des villes entre eux et avec le pouvoir central, les attributions des assemblées plénières ou locales, les fonctions des plus importants magistrats. Nous ignorons la date précise de l'entrée en charge des stratèges; nous avons quelque peine à discerner la nature de chacune des assemblées mentionnées par Polybe; nous ne savons exactement à quels intervalles se succèdent les stratégies d'Aratus et de Philopœmen. Ces lacunes sont très regrettables; nous espérons avec M. K., que des découvertes épigraphiques contribueront un jour ou l'autre à en diminuer l'étendue. Mais l'examen minutieux des écrivains classiques pourra mettre aussi en lumière plus d'un fait nouveau :

M. Klatt l'a prouvé par son exemple. Et dès maintenant nous estimons que la constitution de la Ligue achéenne est connue dans ses traits les plus généraux, témoins le petit livre de Wahner [1], si net et précis, et l'opuscule plus récent de M. Weinert [2].

Marcel Dubois.

---

76. — **Index scholarum** in universitate litterarum Vratislaviensi per aestatem anni M DCCC LXXXV a die XV mensis aprilis habendarum. Praemissum est [p. 3-17] Lud. Carrionis in A. Gellii Noctium Atticarum libros commentarios qui exstant castigationum et notarum specimen ex ed. princ. a Martino Hertz depromptum. In-4.

Les notes de Carrion sur Aulu-Gelle (1585) sont à peu près introuvables; il en existe un exemplaire à la Bibliothèque nationale, un autre à l'université de Breslau. Encore ne sont-elles qu'un fragment de ce qu'elles devraient être ; leur étendue est de 120 p. in-8, et elles ne s'appliquent qu'aux vingt-cinq premiers chapitres de l'auteur latin. M. Hertz a pensé que le public érudit serait bien aise de s'en faire une idée non-seulement par les extraits qu'il a insérés dans son apparat d'Aulu-Gelle, mais par la reproduction *in-extenso* d'un morceau de quelque longueur ; son *programme* donne la copie exacte des 30 premières pages de l'original, c'est-à-dire le commentaire des trois premiers chapitres ; des références ajoutées entre crochets facilitent la lecture. L'utilité des notes de Carrion était avant tout qu'elles renseignaient sur les principales leçons des mss. Comme sa publication atteint l'âge de trois siècles cette année même, entre l'apparition du premier volume de l'édition Hertz et du second, il n'est pas sans intérêt de mesurer les progrès faits en trois cents ans par l'outillage de l'érudition, c'est-à-dire l'écart entre cet apparat rudimentaire, quoique bien précieux en son temps, et l'apparat richissime de notre savant contemporain.

---

77. — Eduard Hœlder. **Institutionen des rœmischen Rechts.** Freiburg i. B. und Tübingen, J. C. B. Mohr. Zweite erweiterte Auflage, 1883. 1 vol. in-8 de 368 p.

Les manuels de droit Romain, publiés en Allemagne à l'usage des étudiants, se divisent en deux catégories, comme les cours des professeurs : les uns sont consacrés aux Institutes, les autres aux Pandectes. Les premiers donnent ordinairement un aperçu du droit privé des Ro-

1. Wahner, *De Achæorum fœderis origine atque institutis*, Berlin et Glogau (1854).
2. Weinert, *Die Achæische Bundesverfassung*, Demmin, 1881 (programme).

mains dans son développement historique ; les seconds considèrent ce droit comme une partie intégrante du droit en vigueur, et s'attachent de préférence aux règles qui ont encore aujourd'hui un caractère pratique ; ils en montrent les transformations jusque dans le droit moderne.

Pour nous qui avons un code civil et qui, dans l'étude du droit Romain, n'avons à nous préoccuper que du point de vue scientifique, ce sont principalement les livres sur les Institutes qui peuvent nous intéresser. Celui de Hölder se distingue des livres analogues en ce qu'il se borne à peu près exclusivement à un exposé systématique de la législation Romaine, envisagée au moment où elle a atteint son entier développement. L'auteur procède par voie d'affirmation et se contente de transcrire quelques fragments du Digeste pour éclairer chacune de ses propositions.

Nous croyons volontiers que ce manuel, grâce à la distribution judicieuse des matières et aux renseignements substantiels qu'il contient, peut avoir son utilité comme introduction à l'étude du droit allemand. Mais en substituant des classifications modernes à celles des anciens, l'auteur n'a peut-être pas trouvé la meilleure manière de présenter, sous leur jour véritable, les institutions juridiques des Romains.

E. C.

---

78. — **La première relation de Christophe Colomb (1493).** Lettre sur une édition de L' « *Epistola Christofori Colom* », appartenant à la bibliothèque royale de Bruxelles, par Ch. Ruelens, conservateur de la section des manuscrits, avec reproduction en fac-simile. Bruxelles, Institut national de géographie, 1885. In-8 de 50 p. Tiré à 100 exemplaires, 12 sur papier bristol, 38 sur papier vélin, 50 sur papier ordinaire.

Le travail de M. Ruelens, adressé (1er janvier 1885) à M. John Nicolas Brown, fils de l'amateur américain si zélé qui a formé la prodigieuse collection dont le catalogue a paru, de 1870 à 1882, sous le titre de *Bibliotheca Americana*, en quatre volumes grand in-8°, est consacré à une petite plaquette de quatre feuillets, contenant la première lettre de Christophe Colomb, en une édition qui n'est mentionnée par aucun bibliographe américaniste. Comme il s'agit d'une pièce unique, le savant conservateur de manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles annonce (p. 8) qu'il en parlera un peu longuement. Après avoir rappelé en quelques mots l'origine de « ce vaste arsenal littéraire, » il retrace avec une verve piquante l'histoire du petit livre, « histoire qui ressemble beaucoup à un roman. » Ce petit livre, on le trouve cité pour la première fois, dit-il (p. 14), dans l'ouvrage intitulé : *Documents pour servir à l'histoire des bibliothèques en Belgique*, par Aug. Voisin, conservateur de la bibliothèque de l'université de Gand, etc. (Gand, 1840).

M. R., après avoir reproduit la description de son ancien confrère, ajoute (p. 15) : « Je ne puis m'empêcher ici de vous faire remarquer l'étrange manière de procéder de M. Voisin : il est bibliothécaire et bibliographe, il compose un ouvrage spécial sur les collections de son pays, il habite à une heure de chemin de fer de Bruxelles, et, pour décrire le plus riche dépôt de son pays, il se contente de renseignements donnés de seconde main; il les formule dans un langage des moins scientifiques, au lieu de se donner la peine d'y venir jeter lui-même un simple coup-d'œil. » M. R. n'a pas tort de croire qu'en Amérique, et même ailleurs, « on qualifierait sévèrement un semblable mépris de la *précision.* » Dans un recueil où la *précision* a toujours été en si grand honneur, on aimera certainement à trouver quelques autres citations tirées des pages où M. R. se moque si spirituellement du sans-gêne de ses devanciers : « Et pourtant, » continue-t-il (p. 15-16), ce n'est rien encore. Dans la même année 1840, mais postérieurement au livre de M. Voisin, parut le tome Ier de l'*Histoire des bibliothèques publiques de Belgique*, par P. Namur, conservateur adjoint à la Bibliothèque royale de Belgique (Bruxelles, 1840)... » M. R. emprunte à ce livre un passage sur la fameuse plaquette et ajoute ensuite : « Nous sommes maintenant en présence de renseignements plus précis; tout y est : les titres *in extenso*, des notes, des renvois à des manuels bibliographiques. On doit croire, d'ailleurs, que M. Namur, habitant Bruxelles, dirigeant en sous-ordre le premier dépôt du pays, n'a rien avancé à la légère, qu'il a décrit *de visu* les ouvrages dont il parle, ouvrages qui étaient à la disposition du public et se trouvaient à deux pas, dans un local attenant à la Bibliothèque royale elle-même. C'eût été une façon d'agir par trop correcte. » Et M. R. d'établir que M. Namur avait pris à M. Voisin la substance de ses renseignements de seconde main et y avait joint des titres pris au hasard dans les manuels, sans daigner mettre les pieds dans la salle où l'on gardait la lettre de Christophe Colomb [1].

Voilà déjà deux blibliographes qui semblent avoir été fatalement voués à l'à-peu près, à la fantaisie. M. R. va dessiner d'une plume aussi malicieuse qu'habile, le portrait d'un autre bibliographe belge qui fut encore moins consciencieux que MM. Voisin et Namur. Voici ce portrait qui est d'un bout à l'autre un trop joli morceau pour que je ne le reproduise pas tout entier (p. 18-20) : « La comédie blibliographique n'est pas terminée... il y a encore un acte, et celui-ci nous apporte ce qu'en Europe nous appelons aujourd'hui un *comble*. Nous avons vu tout à l'heure que la bibliothèque royale a été créée en 1837. Elle eut pour son premier conservateur en chef, M. de Reiffenberg, l'homme le plus connu et, à certains égards, le plus remarquable de Belgique en ce moment-là. Il était doué de prodigieuses facultés : ancien officier, il était devenu professeur de philosophie aux universités de Louvain et

1. On a prétendu que M. Namur avait classé le roman d'*Indiana* parmi les *ana*. Ce que raconte de lui M. R. rend tout vraisemblable.

de Liège, il composait des mémoires en latin, des romans et des tragédies en français, publiait des volumes de documents historiques, dirigeait des revues d'érudition, lançait dans une foule de recueils d'innombrables articles toujours curieux, se tenant au courant de tout, écrivant *de omni re scibili* avec autant d'aplomb que d'esprit, en un mot, un homme de grande valeur, doué d'un talent extraordinaire d'assimilation encyclopédique, ayant avec cela à sa disposition une plume élégante, rapide, infatigable. Son nom doit être connu en Amérique, car il était membre d'une centaine de sociétés savantes et se prévalait volontiers de ses relations universelles. Pourtant, malgré tous ses mérites, il a manqué de la plus haute qualité du savant, de celle dont je ne cesse de prononcer le nom, il a manqué de *précision*, c'est-à-dire qu'il n'a jamais produit un livre qui fût le fruit de longues et patientes recherches, qui accusât l'accumulation lente de notions minutieusement recueillies, exactement rapportées, et lorsqu'un mémoire, çà et là, fait exception dans la masse, on peut se douter que l'homme s'est aidé de quelque travail d'autrui, de quelque collaboration inédite. Il eut même à subir, sur ce point, de cruels et mortifiants reproches. Ce n'est pas de sa faute s'il agissait ainsi; il était affligé d'une névrose : celle de produire et de reproduire sans cesse[1]... » Ne nous étonnons pas trop, après cela, de voir (p. 21) M. de Reiffenberg venir « à la queue leu leu de ses confrères nous répéter la même chose. »

M. R. cherche à montrer, dans les dernières pages de sa brochure, que l'*Epistola* de la Bibliothèque royale de Bruxelles a vu le jour peu de temps après l'édition princeps de Rome (1493), à Anvers chez Thierry Martens d'Alost, qui fut le premier imprimeur de la Belgique. Il me semble que les arguments sont excellents et ne peuvent qu'être victorieux. En tout cas, puisqu'à propos de l'*Epistola*, il a été si souvent parlé de *précision*, je dirai que cette vertu maîtresse du bibliographe brille du plus vif éclat dans la discussion à laquelle se livre M. Ruelens.

T. de L.

1. Un jour qu'étant dans le beau cabinet de notre ancien et si savant collaborateur, Charles Defrémery, je l'avais interrogé sur un problème bibliographique, mon excellent ami feuilleta plusieurs de ses recueils. N'y trouvant pas la solution que je lui demandais, il me dit : D'où vous vient l'indication? — De M. de Reiffenberg, répondis-je avec assurance. — Alors, répliqua-t-il en souriant, je ne cherche plus. — Cette anecdote me paraît compléter le chapitre que l'on vient de lire. Ai-je besoin de rappeler que notre cher Defrémery était tout l'opposé de M. de Reiffenberg, je veux dire la précision même dans l'érudition ?

79. — G. Lœschke, **Vermutungen zur griechischen Kunstgeschichte und zur Topographie Athens.** Programme de l'Université de Dorpat, 1884, 24 p.

Cet opuscule de M. Loeschke contient trois dissertations archéologiques fort intéressantes, écrites avec cette originalité de vues et cette sûreté de savoir dont le jeune professeur de Dorpat a déjà donné beaucoup de preuves. Comme elles risqueraient de passer inaperçues dans le fatras de la *Programmen-Literatur*, nous nous proposons de les analyser ici avec quelque détail.

I. *Le fronton occidental du Parthénon*[1]. — La partie gauche et la partie centrale de ce fronton ont été expliquées d'une manière satisfaisante par E. Petersen[2] et C. Robert[3]. M. L. s'occupe des figures placées à droite, qui font partie du cortège de Poseidon. On sait que le fronton occidental du Parthénon a péri presque tout entier ; nous le connaissons principalement par trois dessins, ceux de Carrey[4] (1674), de l'Anonyme de Nointel[5] (vers 1674) et de Dalton[6] (1749). Michaëlis attribue le plus d'autorité aux dessins de Carrey et de Dalton ; mais ces derniers, comme le montre M. L., sont absolument sans valeur, ayant été « contaminés » par le dessinateur avec des fragments de la balustrade du temple de la Victoire Aptère. Ceci prouve que certains fragments de la balustrade, notamment les planches II D et IV O de la publication de Kekulé, étaient encore visibles en 1749, alors que l'on admet généralement, d'après Ross, que toutes ces sculptures ont été encastrées dans des murs récents dès 1687.

Le milieu de la partie droite du fronton est occupé par une femme assise, portant sur ses genoux une figure entièrement nue ; à droite de cette dernière est un enfant marchant de face, puis une seconde femme assise, à droite de laquelle on aperçoit, sur le dessin de Carrey, la partie supérieure du torse d'un autre enfant. On s'accorde à reconnaître dans ces deux groupes Leucothée et Palémon (à gauche du spectateur) et Aphrodite avec Eros sur les genoux de Thalatta. O. Müller, Welcker et Robert n'admettent pas que la figure drapée représente Thalatta ; ce serait Dioné, et Phidias aurait eu dans l'esprit le vers d'Homère (*Iliade*, E, 370) : Ἡ δ' ἐν γούνασι πῖπτε Διώνης δῖ' Ἀφροδίτη. M. L. considère toutes ces explications comme inacceptables, parce qu'elles supposent sans la justifier une chose tout à fait anormale, à savoir la représentation de la nudité féminine dans une œuvre du grand art attique au vᵉ siècle. Long-

1. Le lecteur est prié de se reporter à la planche publiée dans Overbeck, *Geschichte der Griechischen Plastik*, t. I, p. 293 de la 3ᵉ édition.

2. *Die Kunst des Pheidias*, p. 181 et suiv.

3. *Hermes*, XVI, p. 60 et suiv.

4. Reproduit dans Laborde, *Le Parthénon*, pl. IX, et Michaëlis, *der Parthenon*, pl. VII, 2.

5. Michaëlis, *der Parthenon*, VII, 3.

6. Michaëlis, *ibid.*, *Hilfstafel* 1.

temps après, lorsque Praxitèle sculpta l'Aphrodite de Cnide, il crut encore devoir justifier la nudité de la déesse par l'idée du bain symbolisée par un vase. L'hypothèse suivant laquelle Aphrodite est représentée ici au moment de sa naissance, sortant du sein de Thalatta, se heurte à cette difficulté que la figure drapée vue de profil n'offre en aucune manière les caractères d'une divinité marine. Si donc la figure drapée n'est pas Thalatta, la figure nue ne peut être Aphrodite; et si ce n'est pas Aphrodite Anadyomène, il faut nécessairement en conclure que ce n'est pas une femme.

L'enfant à droite de la prétendue Aphrodite n'est pas davantage Eros. C'est un tout jeune enfant, alors que sur la frise il est représenté comme un adolescent, μελλέφηβος. Michaëlis a pensé qu'il devait être ailé, parce que sa position presque flottante ne s'expliquerait pas autrement. M. L. objecte que le dessin de l'Anonyme montre que la prétendue Leucothée maintient l'enfant à l'aide de son bras gauche passé derrière lui. Nous ajouterons que sur le dessin original de Carrey, que nous avons consulté au Cabinet des Estampes, le bras gauche de la Leucothée est indiqué plus complètement que dans la mauvaise reproduction donnée par Overbeck : il est évident que M. L. a raison.

Revenons à la figure nue. Si l'on considère la reproduction du dessin de Carrey telle que l'ont publiée, entre autres, Overbeck et Mrs Mitchell, on ne doutera pas que ce soit une figure de femme : les seins et les hanches ne laissent aucune incertitude à cet égard. Par contre, dans le dessin de l'Anonyme, les formes sont évidemment masculines, et Visconti avait déjà soutenu que cette figure ne pouvait être que celle d'un homme. M. L. remarque que, dans le fac-similé publié par Laborde, les formes du corps sont « pleines, mais non pas féminines ». Nous n'avons pas éprouvé une médiocre surprise en comparant la planche d'Overbeck au dessin original de Carrey [1]; il était difficile d'être plus inexact là où l'exactitude la plus absolue était de rigueur. Le prétendu Palémon est méconnaissable sur la gravure; sur le dessin, il est vu de face, et ce que le graveur a pris pour l'attache inférieure de son bras n'est que l'indication un peu exagérée du pectoral de droite. Le bras gauche de la Leucothée n'est reproduit qu'à moitié. L'Eros est beaucoup trop grand : le sommet de sa tête ne doit pas dépasser l'horizontale de la bouche d'Aphrodite. La jambe gauche de l'Eros, très visible sur le dessin, fait complètement défaut. Enfin, la tête de la prétendue Aphrodite ne regarde pas à droite, mais presque de face, et les seins de ce personnage, ainsi que la forme sinueuse de ses hanches et de ses cuisses, sont de pures inventions du plus maladroit des graveurs. Dans le dessin de Carrey, les pectoraux sont incontestablement virils; le galbe du torse et des jambes ne laisse pas plus de doute que la poitrine sur le sexe masculin du personnage. Je

1. Le volume des dessins de Carrey fait partie de la *Réserve* du Cabinet des Estampes, n° 616. Le deuxième feuillet de l'album, représentant le fronton occidental, est malheureusement fort effacé.

suis heureux de pouvoir affirmer à M. L. que ses pressentiments étaient pleinement justifiés : ni Carrey ni l'Anonyme n'ont dessiné une figure de femme, et la bévue doit être uniquement imputée aux auteurs des reproductions postérieures. Nous avons là un exemple curieux d'une de ces *altérations subjectives* auxquelles les dessins n'échappent pas plus que les textes dès qu'ils sont livrés à l'arbitraire des copistes.

La représentation d'une femme nue est bien moins blessante aux yeux des modernes que celle d'un jeune homme nu assis sur les genoux d'une femme : c'était tout le contraire pour les Grecs du temps de Phidias. La chose s'explique trop aisément pour qu'il soit besoin d'y insister. M. L. a eu l'idée ingénieuse de rappeler le tableau d'Aristophon, frère ou neveu de Polygnote, où l'on voyait Alcibiade sur les genoux de la divinité de Némée [1]. Or, il paraît certain que les deux femmes du groupe oriental du Parthénon ont été inspirées à Phidias par le groupe de Polygnote représentant Chloris sur les genoux de Thyra [2]; il n'est donc pas déraisonnable de supposer que le groupe hardi et gracieux du fronton occidental ait servi à son tour de modèle au fils ou au neveu du grand peintre de Thasos.

Reste à trouver des dénominations satisfaisantes pour la prétendue Aphrodite et les figures qui l'entourent. Ici, nous entrons avec M. L. dans le domaine de l'hypothèse; mais son hypothèse a jusqu'à présent sur toutes les autres l'avantage d'être seule compatible avec le *texte* des dessinateurs anciens. L'*Aphrodite* serait Héraclès jeune, assis sur les genoux de Mélite, nymphe éponyme du dème attique de ce nom. Mélite, au témoignage du scholiaste d'Aristophane (*Grenouilles*, v. 501) aurait été aimée d'Héraclès : Μελίτης νύμφης, ᾗ ἐμίγη ὁ Ἡρακλῆς. Le culte d'Héraclès à Mélite paraît dériver du culte béotien d'Héraclès Melon; or, les monnaies de Béotie [3] prouvent que dans ce pays le dieu était représenté sous les traits d'un adolescent, comme sur le fronton du Parthénon. La draperie indiquée par les dessinateurs entre les jambes du personnage assis est sans doute une partie de la peau de lion. La figure assise à droite d'Héraclès serait la déesse des Thesmophories, adorée avec lui à Mélite, et que l'inscription d'un fauteuil du théâtre de Dionysos à Athènes [4] appelle Δημήτηρ Κουροτρόφος Ἀχαία. Les deux enfants de part et d'autre de la Κουροτρόφος sont les fils d'Héraclès et de Mélite. Ainsi, à la famille de Cécrops, que Petersen a reconnue dans la partie gauche du fronton, répond, dans la partie droite, la famille d'Héraclès.

« Nous ne savions pas encore, dit M. L., quelle idée l'on se faisait, dans le cercle de Périclès, des commencements d'Athènes, des plus anciennes divinités qu'on y avait adorées, des quartiers les plus ancienne-

1. Athénée, XII, 534 D; Pausanias, I, 22, 6; Plutarque, *Alcibiade*, XVI. Cf. Overbeck, *Schriftquellen*, p. 215, et Brunn, *Gesch. der Künstler*, II, p. 13.
2. Ἀνακεκλιμένη Χλῶρις ἐπὶ τῆς Θυίας γόνασιν (Paus., X, 29, 5).
3. Head, *Types of Greek coins*, pl. III, 46.
4. *Corpus inscriptionum atticarum*, III, 373.

ment peuplés de la ville. Voici maintenant Phidias lui-même qui nous montre la région entre l'Ilissus et le Céphise au temps où Cécrops régnait et où Athéna n'était pas encore maîtresse d'Athènes ». La prospérité de Mélite commença à décliner dès le v[e] siècle, mais Phidias savait que ses habitations creusées dans le roc étaient aussi anciennes, plus anciennes peut-être que le premier établissement sur l'Acropole [1]. Thucydide le premier paraît avoir révoqué cette opinion en doute, et M. L. considère sa digression sur les quartiers primitifs d'Athènes comme une polémique contre la manière de voir qui prévalait à l'époque de Périclès.

II. *La date de la Niké de Paeonios selon Pausanias.* — Schubring a établi (*Archaeol. Zeitung*, 1877, p. 59 et suiv.) que la Niké de Paeonios a été élevée par les Messéniens et ceux de Naupacte à la suite de la victoire de Sphactérie et du pillage de la Laconie en 420. Pourquoi donc Pausanias a-t-il placé l'exécution de cette statue trente ans plus tôt? M. L. croit en trouver la raison dans la dédicace même de la Niké (*Inscript. antiquissimae*, n° 348) : Παιώνιος ἐποίησε Μενδαῖος καὶ τἀκρωτήρια ποιῶν ἐπὶ τὸν ναὸν ἐνίκα. Or, Urlichs, Furtwaengler et Purgold ont prouvé [2] que le temple d'Olympie a été achevé vers 450, précisément à l'époque où Pausanias et sa source placent de préférence l'exécution de la Niké. La date de l'exécution des acrotères étant établie par l'histoire du temple, on en conclut que celle de la statue était contemporaine. Il se trouvait précisément qu'en 455 les Messéniens et ceux de Naupacte avaient conquis la ville d'Oiniadai : on rattacha donc à cette victoire sans importance l'exécution de la Niké.

Il pourrait paraître étrange que Paeonios, sculptant la Niké en 420, se fût encore vanté dans la dédicace d'une œuvre de jeunesse achevée trente ans plus tôt. Mais Purgold et Furtwaengler [3] ont précisément démontré que les acrotères de Paeonios, vues par Pausanias, n'ont été placées sur le fronton du temple d'Olympie qu'assez longtemps après son achèvement. A l'origine, l'acrotère du milieu était la phiale en or des Spartiates avec le Gorgoneion; c'est vers 420, à la même époque où Pausanias sculpta la Niké, qu'elle fut sinon remplacée, du moins reléguée au second plan par la Niké en or de Paeonios. En somme, tandis que la source de Pausanias date la Niké des Messéniens d'après la date

1. Eschyle le savait aussi, témoin ces vers qu'il met dans la bouche de Prométhée (Προμ., v. 450) :

Κοὔτε πλινθυφεῖς
δόμους προσείλους ἦσαν, οὐ ξυλουργίαν·
κατώρυχες δ' ἔναιον, ὥστ' ἀήσυροι
μύρμηκες, ἄντρων ἐν μυχοῖς ἀνηλίοις.

2. Urlichs, *Bemerkungen über den olympischen Tempel*, Würzbourg, 1877; Furtwaengler, *Arch. Zeitung*, 1879, p. 44 et 151; Purgold, *ibid.*, 1882, p. 179 sqq.

3. *Hist. philologische Aufsætze für Ernst Curtius*, 1884, p. 362.

présumée des acrotères, nous devons, avec M. L., dater les acrotères d'après la date certaine de la Niké de Paeonios.

III. *Basileia.* — M. L. admet avec Wachsmuth[1] contre Wilamowitz[2] que le *bouleutérion* d'Athènes était construit sur le terrain du sanctuaire de la Mère des dieux. Il voudrait prouver, par un témoignage nouveau, qu'il en était ainsi dès le v[e] siècle.

K. Lange, dans sa thèse d'*habilitation*[3], a essayé d'identifier l'emplacement de la palestre de Taureas dont Platon dit, au commencement du Charmide, qu'elle était située καταντικρὺ τοῦ τῆς Βασιλικῆς ἱεροῦ. Lange se fonde sur l'hypothèse, repoussée par M. L., que la Βασιλική serait le Portique Royal : ce portique ne s'est jamais appelé que Βασίλειος στοά. Mais que signifient les mots de Platon : καταντικρὺ τοῦ τῆς Βασιλικῆς ἱεροῦ? M. L. propose de corriger : καταντικρὺ τοῦ τῆς Βασιλείας ἱεροῦ. Reste à déterminer ce qu'était la Βασίλεια. Suivant Diodore, Ouranos et Titaia-Gé eurent deux filles, Basileia et Rhea, aussi nommée Pandore. Basileia était l'aînée et se distinguait par sa σωφροσύνη de ses frères les Titans. Le soin maternel qu'elle prenait de ceux-ci lui fit donner le surnom de Μεγάλη μήτηρ. Plus tard, elle épousa Hypérion, et eut de lui Helios et Séléné. Le culte de Basileia dans l'île de Théra est attestée par une inscription Θεᾶ(ι) Βασιλεία(ι) Ἐπ[ιλ]ογχος καὶ [Π]ε[ρ]ι[χ]αρίστα χαριστεῖον[4]. De même que la Mère des Dieux en Asie-Mineure paraît souvent comme protectrice des tombeaux[5], Basileia est ici la divinité tutélaire d'un héroon en sa qualité de Μεγάλη μήτηρ.

Le culte de Basileia étant mis hors de doute par cette inscription, M. L. se demande si dans les *Oiseaux* d'Aristophane *Basileia* n'est pas autre chose qu'une fiction du poète. « Qui est Basileia ? » interroge Peithetairos (v. 1337). Et Prométhée répond : « C'est une très belle jeune fille qui dispense la foudre de Zeus et toutes choses, la prudence, les bonnes lois, la sagesse (τὴν σωφροσύνην), les arsenaux, la calomnie, le colacrète et le triobole. » Or, toute cette plaisanterie s'explique si Basileia est identique à la Mère des Dieux, protectrice du Bouleutérion, où sont conservées comme dans un trésor « la prudence, les bonnes lois, la sagesse ». L'autel de l'Εὐνομία était probablement au même endroit, et la σωφροσύνη de Basileia est à deux reprises vantée par Diodore. Aristophane avait de bonnes raisons pour écrire que la calomnie, λοιδορία, habitait aussi le Bouleutérion. « Je n'ai pas oublié, dit-il dans les *Acharniens*

1. *Stadt Athen*, I, p. 163.
2. *Aus Kydathen*, p. 205.
3. *Die Kœnigshalle in Athen*, Leipzig, 1884.
4. Sur le mur d'une niche dans un petit héroon décrit par L. Ross (*Monumenti*, III, 26, 9 ; *Annali*, XIII, p. 20) et par F. Lenormant (*Gazette archéologique*, 1883, pl. XXXVII).
5. Furtwaengler, *Collection Sabouroff*, pl. CXXXVII. Je rappellerai les *heroa* archaïques avec l'image de Cybèle que j'ai découverts dans la nécropole de Cymé ; ils m'ont été volés par le gouvernement turc et sont malheureusement encore inédits (*Catalogue du musée impérial de Constantinople*, 1882, n[os] 47 *b, c, d*).

(v. 379), comment Cléon m'a traité à cause de ma comédie de l'an passé : il m'a traîné dans le Bouleutérion, il a vomi mille calomnies contre moi : j'ai failli périr dans ce bourbier de mensonges. » On sait d'ailleurs qu'à l'époque d'Aristophane le soin des arsenaux maritimes incombait à la Boulé. Quant à la mention des colacrètes, on peut l'expliquer par l'hypothèse que la caisse de ces magistrats, à l'époque d'Aristophane, était déposée au Métroon. Les clefs du temple où étaient conservés les fonds publics (τοῦ ἱεροῦ ἐν ᾧ τὰ δημόσια χρήματα), confiées à la garde de l'épistate des prytanes, sont peut-être celles du trésor des colacrètes et des apodectes dans le Métroon.

Si donc, dans le passage cité d'Aristophane, tout ce que Prométhée dit de Basileia est vrai de la Mère des Dieux du Métroon d'Athènes, il est légitime de conclure que dès le ve siècle le Bouleutérion était placé sous la protection de cette déesse, qui portait aussi à Athènes le nom de Basileia. Rien n'empêcherait dès lors d'écrire au début du *Charmide* καταντικρὺ τοῦ τῆς Βασιλείας ἱεροῦ, et la Palestre de Taureas devrait par suite être placée au sud-est du marché, là ou Lange suppose que se trouvait l'Eleusinion.

Peu de temps après Platon, le nom de Basileia tomba dans l'oubli. D'après Pausanias, (I, 8, 4), une statue de Pindare s'élevait « non loin » des Tyrannicides, c'est-à-dire, comme ce dernier groupe, vis-à-vis de Métroon. Mais une lettre attribuée à Eschine (IV, 3) place cette statue πρὸ τῆς βασιλείου στοᾶς. Il faudrait donc que le Métroon et le Portique eussent été contigus, à l'angle sud-ouest du marché. Or, E. Curtius a montré que les Tyrannicides doivent être placés ailleurs. M. L. résout la difficulté en admettant que le texte consulté par l'épistolographe portait πρὸ τοῦ ἱεροῦ τῆς Βασιλείας, d'accord avec l'indication de Pausanias; l'auteur de la lettre, ne comprenant plus le sens de Βασιλεία, crut qu'il s'agissait de la στοὰ βασίλειος.

A la fête des Anthestéries, la « reine » d'Athènes, l'épouse de l'archonte Basileus, était solennellement mariée à Dionysos [1]. Cette Βασίλιννα tient lieu incontestablement d'une divinité chthonienne qui s'unit à Dionysos au retour du printemps. Mais de quelle divinité s'agit-il ? Ne serait-ce pas de Βασίλεια, dont la Βασίλιννα, à cause de son nom même, était particulièrement apte à jouer le rôle? Pindare, dans les *Isthmiques* (VII, 3), invoque Dionysos comme le Πάρεδρος χαλκοκρότου Δαμάτερος, c'est-à-dire de la μεγάλη μήτηρ, et les monuments montrent assez l'alliance du culte dionysiaque avec celui de la Mère des Dieux [2]. « Si l'on peut identifier Basileia avec la divinité des Anthestéries, conclut M. L., l'on s'expliquera facilement pourquoi le conseil gouvernant d'Athènes était placé sous sa protection, et le dénouement un peu imprévu et

1. Pseudo-Demosth., *in Neaer.*, 75. Cf. maintenant, sur la Βασίλιννα, Hauvette-Besnault, *De archonte rege*, 1884, p. 30 et 63. L'auteur n'a pu connaître le programme de M. Loeschke, publié presque en même temps que sa thèse.

2. Cf. Furtwaengler, *Collection Sabouroff*, pl. cxxxvi.

« opernhaft » des *Oiseaux* se justifiera comme une glorification indirecte de l'épouse mystique de Dionysos. »

Nous avons rendu compte assez longuement de cet opuscule; cette insistance nous dispense de tout éloge. Le meilleur hommage que l'on puisse rendre à des travaux aussi remarquables, c'est de faire connaître le mieux possible ce qu'ils renferment.

Salomon REINACH.

CHRONIQUE

FRANCE. — La librairie Leroux a mis en vente la seconde édition du *Manuel de l'histoire des religions* de C. P. TIELE, professeur à l'Université de Leyde, traduit du hollandais par Maurice VERNES. Cette édition diffère considérablement de la précédente. L'auteur ne s'est pas borné à la revoir attentivement en vue d'une réimpression et à y modifier un grand nombre de détails; il en a remanié à fond certains chapitres, entre autres ceux qui concernent l'ancienne religion chaldéenne, dite accadienne, et l'hindouisme. Notons aussi les changements apportés dans l'exposé du mazdéisme, de la mythologie slave, etc. Bref, l'ouvrage a été mis au point en tenant compte des travaux considérables accomplis sur plusieurs domaines de l'histoire religieuse depuis 1876, date de l'édition hollandaise. Une amélioration, peut-être plus importante encore, consiste dans l'addition de notices bibliographiques étendues, qu'on trouvera placées en tête des différentes divisions du livre et qui contiennent une sorte d'histoire critique de la marche des études religieuses depuis le commencement de ce siècle.

— *Trois lettres inédites du cardinal Mazarin.* — M. E. CAILLEMER vient de publier (*Mémoires de l'Académie de Lyon*) trois lettres de Mazarin, qu'il a trouvées dans un recueil de pièces manuscrites appartenant à la Bibliothèque de cette ville. Une de ces lettres (21 février 1645) a été seulement analysée par M. Chéruel (t. II, p. 642) d'après une copie conservée à Paris; les deux autres (4 et 16 juin 1644) ne sont pas même, comme le remarque notre collaborateur, mentionnées dans le répertoire de la correspondance du cardinal dont le tome III a paru tout récemment. Les trois documents sont adressés au cardinal Alphonse de Richelieu, archevêque de Lyon. On savait déjà qu'il existait d'étroites relations entre Mazarin et le frère aîné de son « illustre patron », relations arrosées, du côté du cardinal de Lyon, par « de bonnes quantités de son vin de la Charité » qu'il expédiait au ministre d'Anne d'Autriche. Les nouvelles lettres montrent la haute estime de Mazarin pour l'ancien Chartreux. On y trouve diverses choses intéressantes pour l'histoire générale et qui sont très bien mises en lumière dans les notes du savant éditeur. — T. DE L.

— La librairie H. Lecène et H. Oudin, vient de faire paraître un volume sur *Madame de Maintenon, institutrice*, par Emile FAGUET, (250 p., 1 fr. 50 c.). Ce volume contient une introduction où M. F. étudie dans Madame de Maintenon la femme, l'institutrice, l'écrivain. Il résume à la suite les appréciations de la critique moderne. Vient ensuite le texte des *Extraits*, des *lettres*, *avis*, *entretiens*, *conversations* et *proverbes* de Madame de Maintenon sur l'éducation. Enfin M. F. a donné des notes

explicatives et de nombreux éclaircissements où il fait entrer la substance du *Traité de l'Education des filles* de Fénelon dont Madame de Maintenon s'est inspirée. Cette nouvelle édition est précédée d'un portrait, d'après Mignard (musée de Versailles), représentant Madame de Maintenon avec son élève Mademoiselle de Blois.

— *Deux lettres de Mascaron à Mlle de Scudéry*. — Ces deux lettres insérées par M. René Fage dans l'élégante brochure qui sort des presses de Mazeyrie (Tulle, 1885, in-8° de 22 p.), proviennent d'un lot d'autographes récemment acheté par le fameux collectionneur de Londres, M. Alfred Morrison. Mascaron, nommé évêque de Tulle, avait, en quittant Paris, promis à Mlle de Scudéry de lui donner des nouvelles de son voyage et de lui tracer le tableau de sa ville épiscopale. La lettre du 23 juin 1672 répond à ce double engagement. La seconde lettre, écrite de Tulle le 12 octobre 1674, a été citée par son ancien possesseur, M. Monmerqué (avec la date inexacte de *1672*) dans l'article sur Madeleine de Scudéry de la *Biographie universelle*. Il y est question de *Cyrus*, de *Clélie* et d'*Ibrahim*, ouvrages qui ont toujours pour le bon évêque. « le charme de la nouveauté » et où il « trouve tant de choses propres pour reformer le monde que vous serez, ajoute-t-il, très souvent [citée dans mes sermons] à costé de saint Augustin et de saint Bernard ». Mascaron, dans la même lettre, annonce à son amie l'envoi de « six paires de gants de fil ». M. R. Fage, auteur d'une excellente notice sur le *Point de Tulle* (1882), pouvait mieux que personne nous expliquer qu'il s'agit, à n'en pas douter, de gants en dentelle, montés et brodés par les filles du pays, et il rappelle que le docte Baluze faisait, à la même époque, des cadeaux de ce genre aux dames de son entourage. Au moment même où l'on achevait d'imprimer la brochure de M. Fage, paraissait dans le *Correspondant* (25 novembre 1884) toute la correspondance de Mascaron avec Mlle de Scudéry. Le mérite des deux concurrents permet de dire que ce qui abonde ne vicie pas. — T. de L.

ITALIE. — M. V. De Vit, bien connu dans la science par sa refonte du *Lexicon* de Forcellini et par son *Totius latinitatis Onomasticon*, en cours de publication, a fait, le 21 décembre dernier, devant l'Académie des sciences de Turin, la lecture d'un mémoire sur la façon dont il faut lire dans les monuments épigraphiques l'abréviation d'usage si fréquent, Ɔ·L. (*Della lettura delle lettere singolari* Ɔ·L *nei monumenti epigrafici*, Turin, Loescher, 1884, 8°, 21 p.). Le sens de ces deux lettres n'est pas douteux; tout le monde reconnaît qu'elles signifient le *libertus* ou la *liberta* d'une femme. Où il y a désaccord entre les épigraphistes, c'est pour savoir si Ɔ·L signifient simplement *Caiae libertus* (*liberta*) ou si le Ɔ renversé tient lieu du *gentilicium* de la patronne, de telle manière que l'inscription suivante sosia·Ɔ·l équivaudrait à sosia·sosiae· *Liberta*. Cette dernière opinion a été introduite dans l'épigraphie latine par Cavedoni, en 1842; elle a été adoptée, entre autres, par M. Henzen. C'est en faveur de l'ancienne opinion que M. De-Vit a composé son mémoire. Il pose en principe que tout sigle doit être lu et interprété par un mot dont la première lettre soit la lettre même du sigle, ou la première, si le sigle se compose de plus d'une lettre. Il vérifie cette règle sur une série d'exemples. Par suite, sa conclusion est que les lettres Ɔ·L ne sauraient avoir une autre interprétation que celle qui a été pendant longtemps en usage, c'est-à-dire *Caiae libertus (liberta)*. Un examen attentif de toutes les inscriptions qui ont été citées en faveur de l'autre système de lecture conduit l'éminent érudit à la même conclusion. — G. L-G.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 24 avril 1885.

Une lettre de M. Le Blant, directeur de l'école française de Rome, fait connaître diverses nouvelles archéologiques. D'après une communication de M. Stevenson à l'Académie d'archéologie chrétienne, M. Le Blant donne des détails sur la découverte d'une habitation du IVe siècle de notre ère, *via dello Statuto*. On a trouvé deux chambres, l'une triangulaire, l'autre carrée, celle-ci ornée de stucs avec des médaillons, probablement les portraits des principaux philosophes, d'après cette inscription gravée sous l'un d'entre eux : *Apolonius Thyaneus*. Au-dessous sont deux chambres souterraines. L'une est une salle de bains; on y a trouvé une tuile qui porte cette inscription : *Crispiniane vivas cum omnibus tuis*. L'autre paraît avoir été un lieu consacré au culte de Mithra. On y voit une table de marbre, avec l'image bien connue du jeune homme égorgeant un taureau, des lampes à ornements perlés, une règle de bois percée de trous pour placer des cierges, etc. Tous ces objets sont en place; le sanctuaire paraît avoir été fermé et abandonné brusquement, sans doute dans la crainte d'une persécution chrétienne. On a remarqué la même particularité, dit M. Le Blant, au *Mithræum* d'Ostie, et aussi, ajoute M. Renan, dans un autre *Mithræum* trouvé il y a quatre ans à Saïda. — Dans la catacombe de Sainte Priscille, M. de Rossi a commencé des fouilles qui ont mis au jour plusieurs épitaphes primitives, masquées par un mur antique. — A Pompéi, on a trouvé un nouvelle trace de la présence d'une population chrétienne ou juive : M. Mau a communiqué une inscription grossièrement tracée où l'on lit les noms de Sodome et de Gomorre.

L'Académie procède à l'élection d'une commission chargée d'examiner la question de l'attribution du prix Jean Reynaud, que l'Institut doit décerner cette année sur la proposition de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Cette commission est composée des membres du bureau de l'Académie, MM. Ernest Desjardins, président; Gaston Paris, vice-président; Wallon secrétaire perpétuel ; et de MM. Delisle, Renan, Hauréau, Georges Perrot, Bréal et d'Arbois de Jubainville.

M. Sénart commence une communication sur les inscriptions du roi Piyadasi. Les textes épigraphiques, aujourd'hui réunis en assez grand nombre, offrent une série d'édits d'un roi indien nommé Piyadasi, depuis la 13e jusqu'à la 27e année de son règne. Lassen a montré que ce roi est le même qui est mentionné dans les chroniques singhalaises sous le nom d'Açoka. Il résulte à la fois des inscriptions et des chroniques qu'il embrassa la religion boudhique dans la 9e année de son règne, et qu'à partir de la 11e il fit preuve, pour cette foi nouvelle, d'une grande ferveur, qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. Il était petit-fils d'un roi Tchandragoupta, dans lequel on reconnaît aisément le Sandrocottos des Grecs, contemporain de Séleucus Nicator (fin du IVe et commencement du IIIe siècle avant notre ère). Dans un de ses édits, Açoka Piyadasi donne les noms de plusieurs rois grecs ses contemporains : Antiochus de Syrie, Ptolémée d'Égypte, Antigone de Macédoine, Alexandre d'Épire, etc. Ces noms fixent la date de l'édit où on les trouve aux années 270 à 268 avant notre ère : or cet édit est de la 13e année du règne d'Açoka ; son avénement eut donc lieu en 273 ou environ.

M. P.-Charles Robert, en offrant à l'Académie une brochure dans laquelle il a réuni la description de plusieurs médaillons contorniates relatifs au culte de Cybèle et d'Atys, donne quelques détails sur ces monuments. Il rappelle que les objets connus sous le nom de contorniates sont des tessères du IVe ou du Ve siècle, relatives aux représentations hippiques ou théâtrales qui accompagnaient les fêtes de diverses divinités; on y voit représentés, non ces divinités elles-mêmes, mais les acteurs qui en en jouaient le rôle sur le théâtre. Les médaillons, dont M. Robert entretient l'Académie, montrent :

Le premier, Atys dans les bois de la Phrygie; c'est le prologue de son histoire ;

Le second, Cybèle rencontrant Atys et posant la main sur l'épaule du berger, en signe d'adoption ;

Le troisième un pin, arbre au pied duquel Atys, qui avait violé son vœu de chasteté, avait trouvé la mort, et dont l'exposition le 22 mars, à Rome, dans le temple de Cybèle, était le signal des pleurs et du deuil ;

Le quatrième rappelle l'expiation sanglante à laquelle des fanatiques se soumettaient, le 24 mars, à l'exemple d'Atys ;

Le cinquième représente Atys ressuscité, le pin mystique, et Cybèle sur un trône soutenu par des lions. C'est le commencement des fêtes.

Enfin, le 27 mars, Atys et Cybèle se montraient sur un char traîné par des lions et une immense procession se déroulait sur leurs pas. C'est le triomphe de Cybèle et d'Atys, traînés par des lions, qui forme le dernier sujet. Des signes du zodiaque, imprimés dans le champ, semblent indiquer l'époque où avaient lieu jadis les fêtes

de la grande déesse ou bien celle des représentations et des pompes qui en rappelaient le souvenir.

M. Casati, continue sa communication sur la numismatique étrusque. Il passe à l'examen des inscriptions des monnaies d'argent et d'or.

Les monnaies d'argent étrusques sont beaucoup moins nombreuses que les monnaies de bronze.

Les inscriptions qu'elles portent ne permettent de fixer que deux attributions certaines, l'une à la ville de Populonia, l'autre à la ville de Fæsulæ (Fiesole). Les pièces de Populonia présentent une particularité unique, elles sont à revers lisse. M. Casati en fait passer plusieurs sous les yeux des membres de l'Académie; elles portent la marque de leur valeur et correspondent au denier romain.

Les monnaies d'or étrusques sont très rares. Les unes appartiennent à Populonia; il en existe cinq ou six spécimens. Les autres appartiennent, d'après M. Casati, à la ville de Vulsinii; elles portent l'inscription *Velsu;* il en existe deux exemplaires. M. Casati attribue la même provenance à une pièce du Musée britannique, qui porte, selon lui, l'inscription *Velsnani*; il établit en terminant le rapport qui existait entre la valeur des monnaies d'or et celles des monnaies d'argent.

M. Salomon Reinach commence une communication sur les fouilles exécutées par lui et M. Ernest Babelon, en 1884, à Bou-Ghrara (Gighthis) et à Ziân (Tunisie).

Ouvrages présentés : — par l'auteur (voy. ci-dessus) : Robert (P.-Ch.), *les Phases du mythe de Cybèle et d'Atys rappelées par les médaillons contorniates* (extrait de la *Revue numismatique*); — par M. Gaston Paris : *li Romans de carité et Miserere du Renclut de Moiliens, poèmes du* XIIe *siècle*, édition critique par A.-G. Van Hamel (fasc. 61 et 62 de la *Bibliothèque de l'école pratique des hautes études*, section des sciences historiques et philologiques).

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 15 avril 1885.

PRÉSIDENCE DE MM. COURAJOD ET SAGLIO.

M. Gréau conteste que la plaque de bronze portant l'inscription *espera en Deo* et communiquée dans la séance précédente ait jamais été émaillée; il n'y voit qu'un travail de burin sur un fond doré; l'objet n'en est pas moins très intéressant.

M. de Boislisle lit un travail sur la grande fonte des objets d'orfèvrerie en 1690; elle a eu pour conséquence de développer l'industrie de la faïence à Moustiers et à Marseille. M. Nicard dit que c'est aux époques les plus tristes de notre histoire qu'on a fabriqué le plus d'argenterie, pendant la guerre de Cent Ans, par exemple.

M. Bapst annonce que M. le baron Pichon a recueilli des notes sur toutes les fontes exécutées à l'hôtel de la Monnaie et rappelle que, suivant l'opinion de M. Darcel, l'argenterie tenait lieu de numéraire au moyen âge.

M. l'abbé Beurlier présente des observations sur une inscription publiée récemment par M. Clermont-Ganneau et relative à un *comes primi ordinis* d'Arabie. Il la rapproche d'un passage de la *Notitia Dignitatum* et conclut que l'annotation *et dux et comes rei militaris* se rapporte à l'Arabie, et non à l'Isaurie, comme le prétend Boecking.

M. Courajod lit un mémoire sur le buste de Jean de Bologne conservé au Musée du Louvre; il démontre qu'il a été sculpté par Pietro Tacca, attribution qui a été dernièrement contestée par M. Abel Desjardins.

Le Secrétaire,
Mowat.

Rectification. — Dans mon article sur M. Scheler. (Etude lexicologique sur les Poésies de Gillion Le Muisit, *Rev. crit.* du 13 avril, 1885), j'ai dit que ce savant expliquait « *fourmés* » par « *formosus* », et j'en ai tiré cette conclusion qu'il dérivait de « *formosus* » *fourmés*. C'est une inadvertance que je le prie de me pardonner. Voici l'article de l'Étude de M. Scheler : « *Fourmé=faitis*, lat., formosus, beau », c'est-à-dire que « *fourmés* », a la valeur du latin « formosus », mais n'en dérive point. — A. Delboulle.

Erratum. — Académie des Inscriptions, p. 319, avant dernière ligne, lire *Salluste* et non Tacite.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 19 — 11 mai — 1885

81. — L. Dietrichson, **Antinoos.** Eine Kunstarchæologische Untersuchung. Universitætsprogramm für das 1ste Semester 1884. Christiania, Aschehoug, 1884, in-8, xiii et 357 p. Avec une photogravure et 18 planches gravées.

En 1808, alors que la conquête avait réuni au musée Napoléon la plupart des chefs-d'œuvre de la sculpture antique, Levezow publia sa monographie *Ueber den Antinoos,* où il décrivit quarante-huit œuvres d'art, dont dix statues et dix-huit bustes, représentant le jeune Bithynien. Ce travail, d'ailleurs fort incomplet, devint bientôt d'un usage difficile, lorsque la plupart des statues d'Antinoüs eurent repris leurs places primitives dans les collections de l'Europe. Cependant le sujet, quelque séduisant qu'il fût, n'avait tenté personne depuis Levezow [1], soit parce que l'art romain est très négligé de notre temps, soit à cause de la signification fâcheuse attachée au nom d'Antinoüs. M. Dietrichson a touché une première fois aux questions délicates que ce nom soulève dans une étude sur le type plastique du Christ, écrite en danois et que je n'ai point lue [2]. Désireux de refaire la monographie surannée de Levezow, et ne trouvant pas les ressources nécessaires dans les musées ni dans les bibliothèques du Nord, il obtint une mission de son gouvernement et visita, de 1880 à 1881, Paris, Berlin, Dresde, Munich, Venise, Turin, Florence, Rome, Naples, la Grèce et l'Egypte. Il avait déjà étudié auparavant les collections de Saint-Pétersbourg, Stockholm et Londres. En 1881, il passa cinq mois à Rome et put rassembler ses matériaux littéraires à la Bibliothèque de l'Institut archéologique. Le volume dont nous avons transcrit le titre n'est donc pas

1. Parmi les ouvrages où il est effleuré, on peut citer Gregorovius, *Hadrian und seine Zeit*, 2e éd., 1883; Stahr, *Torso*, 1855, p. 381-402; O. Müller, *Handbuch*, § 103; Overbeck, *Geschichte der Plastik*, t. II, p. 444 et suiv.; Lübke, *Geschichte der Plastik*, t. I, p. 321; Brunn, art. *Antinoos* dans la 2e éd. de la *Realencyclopaedie* de Pauly, t. I, p. 1125; Vinet, art. *Antinoüs* dans le *Dictionnaire* de Daremberg et Saglio. Ce dernier travail est des plus médiocres.

2. *Christus billedet, Studier over den typiske Christus fremstillings Oprindelse, Udvikling og Oplosning*. Copenhague, 1880. On annonce une édition allemande de cet ouvrage.

l'œuvre d'un jour : il nous a paru mériter d'être examiné avec attention.

Les divisions du sujet étaient nettement indiquées : d'une part, Antinoüs dans l'histoire et dans la légende ; de l'autre, Antinoüs dans l'art. Comme pièces justificatives à l'appui de cette double étude, M. D. a réuni tous les textes anciens, tant littéraires qu'épigraphiques, où il a trouvé la mention d'Antinoüs; il a donné un catalogue descriptif des œuvres d'art où on a cru le reconnaître, enfin publié 18 planches contenant 54 figures, dont 15 inédites ou qu'il a crues telles. Tout en remerciant M. D. d'avoir ainsi mis ses matériaux à la disposition de ses lecteurs, nous ne pouvons porter qu'un jugement sévère sur les planches qui accompagnent son ouvrage; elles ne serviront guère qu'à identifier les statues et ne donnent pas la moindre idée de leur caractère ni de leur style.

Le point de vue de l'auteur est nettement indiqué dès le début : « S'il est commode, dans l'usage journalier, d'opposer le classicisme antique et le romantisme du moyen âge, il ne faut pas oublier que l'antiquité a eu elle aussi son romantisme, qui a commencé à Rome longtemps avant Julien. » Ce romantisme se personnifie dans l'empereur Hadrien, qui aurait mérité, mieux encore que Julien, d'être appelé par Strauss « un romantique sur le trône des Césars ». La touchante figure d'Antinoüs, avec sa beauté, sa mélancolie, sa mort mystérieuse, son apothéose, marquent comme la première apparition du « sentimentalisme romantique » dans l'art antique à la veille de disparaître.

Le portrait que M. D. a tracé de « l'empereur romantique » est juste dans son ensemble, mais les traits en sont un peu forcés. C'est surtout lorsque l'on cherche le présent dans le passé que le précepte *glissez, n'appuyez pas* est bon à suivre. Toute exagération d'un sentiment vrai produit l'effet d'un anachronisme paradoxal. Nous regrettons que M. D. n'ait pas connu les pages exquises que M. Boissier a consacrées à Hadrien [1]; il y aurait trouvé le modèle d'une simplicité et d'une discrétion qui lui font défaut. Comme il écrit dans une langue qui n'est pas la sienne, son style n'est pas exempt de boursouflure, et l'abus du jargon philosophique à la mode ne contribue pas à le rendre plus agréable. Pour M. D., le trait fondamental du caractère d'Hadrien serait « une mélancolie profonde alliée à une contemplation ironique des choses humaines ». Il fait ressortir avec raison le goût d'Hadrien pour les beautés de la nature. Cet empereur qui étonne son entourage en escaladant l'Etna pour jouir d'un beau lever de soleil est certainement, à bien des égards, une figure moderne dans la société antique. Mais il n'est pas isolé dans son siècle : les contradictions et les disparates de sa nature correspondent à ceux de la société romaine d'alors, qui se résument en lui et y trouvent leur expression la plus haute. Si l'on a pu lui attribuer avec raison des goûts *romantiques*, il était d'autre part classique et même pédant, épris

1. Boissier, *Promenades archéologiques*, p. 184-199.

des merveilles de l'art de la Grèce au point d'en réunir comme une image en raccourci dans sa villa de Tibur, écrivant des vers plus que maniérés et préférant le rude Ennius à Virgile. Trois figures de l'Orient romain, dont M. D. a mis les physionomies en relief, Apollonius de Tyane, Peregrinus Proteus et Alexandre d'Abonoteichos, reflètent les tendances religieuses de la société d'alors. Cette société avait des dieux innombrables, mais ne laissait pas de chercher un dieu unique. Ses aspirations vers le monothéisme se marquent par la facilité avec laquelle elle identifie entre eux les dieux les plus différents. L'esprit naturellement inquiet d'Hadrien était agité par les mêmes problèmes et les mêmes doutes. D'obscures légendes, qui se répandaient de plus en plus, avaient trait à un homme-dieu qui s'était offert en sacrifice pour les hommes. Hadrien, suivant M. D., crut découvrir ce dieu dans l'esclave Bithynien qui s'était sacrifié pour lui, et tenta d'imposer au monde le culte du favori qu'il pleurait.

Toute cette introduction de M. D. n'est pas du remplissage : elle fait comprendre la légende d'Antinoüs et préserve de jugements peu équitables, c'est-à-dire, dans l'espèce, de grossières erreurs. Pour la plupart des critiques modernes, comme pour Bayle et Levezow, Antinoüs est un vulgaire mignon ; on voudrait effacer ce nom de l'histoire d'Hadrien comme personnifiant les honteuses faiblesses d'un grand homme. « Tandis qu'Hadrien remontait le Nil, dit M. Duruy [1], Antinoüs s'y noya par accident, ou en se dévouant pour son maître, un dieu ayant déclaré ce sacrifice nécessaire au salut de l'empereur. Si la dernière version est vraie, ce dieu voulait des mœurs honnêtes : l'affection d'Hadrien était un scandale, sa douleur fut une honte. » Cela est bientôt dit, et la sentence n'est pas longue. L'histoire a le droit d'exiger qu'on la motive. Nous sommes reconnaissant à M. D. d'avoir étudié minutieusement les pièces du procès, et d'avoir pu, à l'honneur de l'humanité, conclure à l'acquittement des prévenus.

On sait peu de chose touchant la vie d'Antinoüs. Il naquit à Bithynium, colonie de Mantinée, le 27 novembre ; mais la date de l'année de sa naissance est très incertaine. M. D., qui le fait mourir en 130, admet qu'il naquit en 110, parce que les œuvres d'art qui le représentent, et le nom de μειράκιον qu'on lui donne, ne permettent guère de lui attribuer plus de vingt ans à l'époque de sa mort. Cette dernière époque a été l'objet de longues discussions : on l'a placée tantôt entre 121 et 126, tantôt entre 129 et 132, dates extrêmes de deux voyages d'Hadrien en Egypte. La seconde hypothèse est seule admissible. En effet, les inscriptions du colosse de Memnon prouvent que l'empereur pénétra jusqu'à Thèbes en 130. Les monnaies frappées à Alexandrie à l'époque du séjour qu'y fit Hadrien indiquent la quinzième année de son règne [2] ; or, ce sont des années alexandrines commençant le 29 août, et

2. *Histoire des Romains*, éd. major, V, p. 92.

1. Eckhel, *Doctrina*, IV, p. 489, 490.

Hadrien monta sur le trône le 11 août 117. La première année de son règne, pour les Egyptiens, comprenant seulement le court espace entre le 11 et le 28 août 117, la quinzième va du 29 août 130 au 28 août 131. Il est vrai qu'une monnaie d'Alexandrie à l'effigie d'Antinoüs porte l'indication de la treizième année d'Hadrien. Bien qu'Eckhel et Sallet en aient révoqué l'authenticité en doute, M. D. remarque que l'auteur de la matrice a pu faire commencer par erreur le règne d'Hadrien à sa première puissance tribunice, le 10 décembre 117, ce qui placerait la treizième année en 130. Comme Hadrien était à Thèbes à la fin de l'automne de 138, il semble qu'il remontait le fleuve au commencement de l'automne de la même année et que la mort d'Antinoüs à Besa (Antinoé) doit se placer à cette époque. Besa, d'après la *Chronique Paschale*, avait été fondée huit ans plus tôt, en 122; il faut admettre que la *Chronique* s'est trompée, ou que la ville élevée à Besa ne reçut que plus tard le nom d'Antinoé, sous lequel elle est restée célèbre.

D'après M. Dürr, le consciencieux historien des voyages d'Hadrien, l'empereur se serait trouvé en Cappadoce vers le mois de mars 130. M. Dietrichson pense qu'il s'attacha Antinoüs à cette époque, lors de son passage à Bithynium. La liaison d'Hadrien et d'Antinoüs n'aurait donc duré qu'environ sept mois. C'est là une hypothèse qui ne paraît pas justifiée. Avant de devenir l'ami de l'empereur, le jeune esclave dut recevoir quelque éducation dans un *paedagogium*, et rien n'oblige à admettre qu'Hadrien l'ait rencontré pour la première fois à Bithynium. Il faut se résigner, pour l'instant, à ne rien savoir de positif sur ce point.

Les témoignages des anciens sur la liaison d'Hadrien et d'Antinoüs sont loin d'être également défavorables à l'empereur. Dans presque tous, on reconnaît l'existence de deux versions, l'une malveillante et pour ainsi dire sceptique, l'autre naturelle et bienveillante. Comme l'a très bien montré M. D., la seconde version ne prévaut définitivement que sous la plume des écrivains chrétiens. Lucien, dans son *Assemblée des Dieux*, est le premier qui ait incriminé l'affection d'Hadrien, en assimilant Antinoüs à Ganymède. Dion Cassius et Spartien ne mentionnent ces accusations qu'à titre de bruits. Aurelius Victor les traite ouvertement de *rumores mali*, ce qui prouve tout au moins qu'il n'y avait rien de prouvé à cet égard. Il s'est même trouvé un écrivain chrétien, Athénagore, pour décorer l'amitié d'Hadrien pour Antinoüs, dans son *Apologie* adressée à Marc-Aurèle, du beau nom de φιλανθρωπία. Mais Athénagore est une exception, sans doute parce qu'il parlait à un empereur; tous les autres Pères, Tertullien, Origène, Athanase, Prudence, saint Jérôme, considèrent l'infamie d'Hadrien comme un fait prouvé. Le motif qui les inspirait a été très bien indiqué par Bayle [1] : « Les Pères de l'Eglise, dit-il, se servirent avantageusement de cette folle superstition pour faire sentir la vanité de la religion païenne. Il était aisé de

1. L'article *Antinoüs* du *Dictionnaire critique* est resté inconnu de M. D.; il y aurait trouvé plus d'une indication intéressante.

remonter jusqu'à la source, à l'égard de cette nouvelle divinité, et puis de rendre suspecte l'origine de toutes les autres. » Les païens reprochaient aux chrétiens d'adorer un homme de basse naissance, un juif méprisé : les apologistes répondaient aux païens qu'ils adoraient un Giton. D'ailleurs, ils n'allèguent pas un seul fait qui ne se trouve dans Spartien ou dans Dion : leurs accusations ne prouvent donc rien de plus que les bruits eux-mêmes dont les historiens païens se sont faits l'écho. Hadrien, comme l'a montré M. Boissier, n'a pas été aimé de ses contemporains; Dion et Spartien ont consulté des mémoires qui lui étaient certainement hostiles. On sait aussi que l'apothéose d'Antinoüs, décrétée par un *fiat deus* de l'empereur, n'a pas été reconnue par le sénat, ce qui était contraire à tous les usages, et que Rome, si hospitalière à tous les dieux, a montré une répugnance presque invincible à l'introduction du culte nouveau. Hadrien avait méconnu des privilèges aristocratiques : c'est la morale publique qu'on l'accusa d'avoir souillée. Quant à Lucien, que M. D. appelle assez étrangement « un mélange de l'ironie de Voltaire et de l'étourderie de Jacques Offenbach », il appartenait à une coterie de beaux esprits, frondeurs et sceptiques, qui, par réaction contre la crédulité grossière des foules, aimaient à exercer leur raillerie aux dépens des dieux nouveaux. Un empereur amoureux et un page déifié se prêtaient admirablement à la satire : le parallèle de Jupiter et de Ganymède s'imposait. Les esprits forts, qui sont parfois des esprits étroits, ne voyaient dans toute cette histoire qu'un homme d'âge mûr épris d'un bel adolescent, et ils concluaient, avec Aurelius Victor, que les apparences étaient fâcheuses : *In remisso ingenio suspectam aestimantes varietatem aevi longe imparilis.*

Nous avons la preuve certaine que ces mauvais bruits commencèrent à courir du vivant d'Hadrien, et que l'empereur les dénonça comme des calomnies. Vopiscus nous a conservé, dans la vie de Saturninus, une lettre d'Hadrien à son beau-frère Servien, empruntée à l'autobiographie de l'empereur publiée sous le nom de Phlégon. Hadrien se plaint, dans cette lettre, du caractère des Alexandrins : « J'ai tout accordé à cette ville d'Alexandrie; je lui ai rendu ses anciens privilèges, je lui en ai donné de nouveaux, dont elle m'a témoigné sa reconnaissance tant que j'étais présent. Mais sitôt que je l'ai quittée, on s'est mis à tenir mille propos sur le compte de mon fils Verus; *je crois que tu sais ce que l'on a dit d'Antinoüs.* » Le texte des manuscrits porte : *De Antonino quae dixerint, comperisse te credo.* Mais l'empereur aurait écrit *de T. Aurelio Antonino ;* Casaubon a proposé la correction *Antinoo*, qui paraît certaine et qui a été généralement admise. Or, rien n'obligeait Hadrien à mentionner ces bruits dans une lettre adressée à son beau-frère; son allusion dédaigneuse aux *rumores mali* des Alexandrins est une justification qui suffit à réfuter les insinuations des auteurs païens et les calomnies des Pères. Enfin, il est à noter que dans tous les textes sérieux, ceux des historiens païens, l'apothéose d'Antinoüs est expliquée soit par

ses relations coupables avec Hadrien, soit par son sacrifice volontaire pour la vie de l'empereur, mais jamais par ces deux motifs à la fois. Ainsi, l'une de ces deux hypothèses réduit l'autre à néant, et il se trouve, comme nous le verrons plus loin, que la seconde est infiniment la plus vraisemblable. On conçoit cependant que la première ait aisément trouvé créance à Rome auprès d'esprits froids et positifs qui considéraient la mort d'Antinoüs comme un simple accident. Faut-il ajouter que ce que nous savons du génie d'Hadrien proteste contre le soupçon d'une infamie que les moralistes romains sont unanimes à flétrir ? — Telle est l'argumentation de M. D., dégagée de considérations secondaires et toutes subjectives qu'il eût mieux fait de passer sous silence, dans l'intérêt même de la cause qu'il a plaidée avec une noble chaleur.

M. D. a mille fois raison, mais nous craignons qu'il n'ait perdu sa peine. Sa réhabilitation ne sera acceptée que de ceux qui étaient convaincus à l'avance. Déjà quelques protestations se sont fait entendre [1] : elles sont destinées à trouver plus d'un écho. Ernest Curtius, dans son admirable essai sur *l'Amitié dans l'Antiquité* [2], a dit que l'amitié chez les anciens équivalait à la « *Schwärmerei* » chez les modernes. C'est une haute vérité dont l'intelligence est devenue rare. L'amitié s'est refroidie en même temps que l'amour s'est épuré ; on ne comprend plus que l'amitié des anciens ait pu être tout à la fois ardente et pure. Ce que M. D. a fait pour Hadrien, d'autres l'ont fait, il y a longtemps, pour Virgile, pour Socrate, pour Sappho ; et pourtant, les mêmes calomnies reparaissent sans cesse, jusque dans les mots d'*amour socratique* et de *sapphisme*, qui servent à désigner, par manière de périphrases, des aberrations écœurantes. La faute n'en est-elle pas, dans une certaine mesure, à ce qu'on pourrait appeler une *survivance* de l'esprit ascétique, qui nous a rendu suspecte la beauté physique en la représentant comme un piège du démon ? Pour les natures élevées de l'antiquité, la contemplation de la beauté était par elle-même la plus haute des jouissances [3] : on nous a habitués à ne voir en elle qu'une promesse de volupté. Il serait grand temps que la philologie, dont l'objet dernier est l'intelligence de l'esprit antique, s'inspirât de l'exemple d'Otfried Müller, de Welcker, de Comparetti, pour laisser aux dilettantes qui n'ont lu que Martial et Pétrone le plaisir et la honte de couvrir de boue les plus belles figures de l'antiquité.

Au dire de Dion Cassius, Hadrien affirmait lui-même qu'Antinoüs s'était noyé dans le Nil ; d'autres, et Dion partage leur avis, soutenaient

---

1. M. Blümner s'est inscrit en faux contre ce qu'il appelle « *eine bedenkliche und verfehlte Rettung* » (*Wochenschrift für klassische Philologie*, 1884, p. 1121). Tant pis pour M. Blümner.

2. *Alterthum und Gegenwart*, I, p. 183-202.

3. Voyez le *Phèdre* de Platon, auquel il est curieux de comparer la *Metaphysik der Liebe* dans *Die Welt als Wille* de Schopenhauer. La comparaison est accablante pour la grossièreté de l'esprit moderne.

qu'il avait été sacrifié. D'après Aurelius Victor, on disait que les Mages avaient exigé, pour prolonger la vie d'Hadrien, qu'une personne se sacrifiât volontairement pour lui : comme tous s'y refusaient, Antinoüs s'était dévoué. Il nous semble que les historiens modernes, y compris M. D., ont commis un contre-sens sur le texte de Dion Cassius. « D'après Hadrien lui-même, dit M. D. (p. 70), Antinoüs aurait été victime d'un simple accident. » Dion met simplement en présence deux versions opposées : suivant l'une, qui était celle d'Hadrien, Antinoüs était tombé dans le Nil (ἐμπεσών), suivant l'autre, il avait été immolé (ἱερουργηθείς). C'est le genre de mort qui est seul en question : d'après Hadrien, Antinoüs s'est noyé ; d'après ses détracteurs, auquel se rallie naturellement Dion, il a été victime d'un sacrifice sanglant. Hadrien affirme qu'Antinoüs est tombé dans le Nil, mais il ne dit pas que ce fût par accident, et non avec une intention de sacrifice. Le texte de Phlégon, que Dion avait sous les yeux, était probablement très peu explicite, puisque l'empereur devait éprouver quelque gêne à rappeler une immolation volontaire que sa superstition avait seule rendue possible.

Différentes œuvres d'art, notamment le célèbre groupe de saint Ildefonse à Madrid, les gemmes de Mason et de Fauvel, représentent clairement le sacrifice d'Antinoüs ; mais la première a été défigurée par des restaurations [1], et les autres sont assurément apocryphes. Il n'y a donc rien à tirer de ces témoignages suspects. Mais il est remarquable qu'Antinoüs soit représenté de préférence sous les traits de Dionysos, d'Osiris et d'Hermès, c'est-à-dire de trois divinités qui n'ont rien de commun, sinon d'être descendues aux enfers pour en ramener des morts. Sémélé revient à la lumière avec Dionysos, Perséphone avec Hermès, et Osiris est désigné comme « celui qui s'est sacrifié pour ses frères. » Cette conception de l'*antipsychie*, de la « *mors vicaria* » n'est nullement particulière au christianisme : M. D. a rassemblé (p. 79) un certain nombre de textes à ce sujet, et il aurait pu en ajouter bien d'autres. Elle existait dans les mystères d'Eleusis et dans ceux de Sérapis en Egypte. Mais nous croyons que M. D. a fait fausse route en supposant qu'Antinoüs avait été initié à cette doctrine, pendant le court séjour qu'il fit avec Hadrien à Jérusalem et à Alexandrie. Nous nous gardons de penser, comme lui, qu'Antinoüs fut un mystique, encore moins qu'un mysticisme partagé fût le lien entre l'empereur et son esclave. Antinoüs était aimé et il aimait ; un jour il apprend que la vie de l'empereur est en péril, qu'elle ne peut être sauvée que par un sacrifice volontaire : il se sacrifie. L'histoire nous paraît ainsi plus vraisemblable et plus simple. Cette notion du sacrifice est d'une intelligence si facile que les peuples les moins cultivés ont pu la comprendre quand ils se sont convertis au christianisme. Toutes les hypothèses qu'a échafaudées M. D., pour faire d'Antinoüs une façon de philosophe, ne reposent que

1. L'examen du moulage de ce groupe à l'École des Beaux-Arts m'a convaincu que la tête d'Antinoüs a été fixée sur un corps auquel elle n'appartient pas.

sur le sable. Qu'Hadrien ait été initié ou non aux doctrines chrétiennes, son esclave a dû leur rester complètement étranger. M. D., malheureusement, ne s'est pas arrêté dans la voie des conjectures. Pour lui, Hadrien a déifié Antinoüs à l'imitation du Christ déifié. « Le sacrifice d'Antinoüs, écrit-il, est un reflet jeté par le christianisme qui s'élève sur le monde antique qui se meurt. » Ce sont là des mots, *praetereaque nihil.* Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'état religieux et moral du monde païen était singulièrement propice au développement du christianisme, et que le sacrifice mystique d'Antinoüs en fournirait au besoin une preuve nouvelle. Celse, au dire d'Origène, avait rapproché le culte du Christ de celui d'Antinoüs [1], mais c'est là une idée toute personnelle et d'ailleurs isolée, dont il n'y a rien à conclure. Un fait non moins curieux, mais encore moins concluant, c'est que l'artiste — Lorenzetto ou Raphaël — qui a sculpté la statue du prophète Jonas dans l'église *Maria del popolo* à Rome, a donné à la tête du prophète les traits d'Antinoüs, alors que le reste de la figure est une imitation des Tritons de la villa Borghèse [2].

Le reste du volume de M. D., qui en est la partie la plus considérable, est consacré à l'étude archéologique du type d'Antinoüs. « Ce type, dit M. D. (p. 152), est la dernière création de l'art antique et la première de l'art romantique ; il occupe la même place significative sur les confins de l'art ancien et de l'art nouveau qu'Antinoüs lui-même à la limite de la pensée antique et de la pensée moderne [3]. » On l'a dit bien des fois, Antinoüs est la dernière création idéale de l'art antique, qui semble avoir retrouvé quelque chose de sa vigueur pour célébrer le favori d'Hadrien et s'associer à la douleur du maître du monde. Toutefois, quelque admiration que l'on ressente en présence de plusieurs de ces statues, comparées surtout aux productions contemporaines, on ne peut s'empêcher de reconnaître dans les meilleures les défaillances d'un art qui s'en va, où l'uniformité du modelé, le traitement froid et monotone des surfaces, ne sont pas rachetés par une habileté technique souvent admirable. M. D. remarque avec raison que les types d'éphèbes créés par l'art attique ont exercé une grande influence sur la formation du type d'Antinoüs, où la convention et le souvenir de la réalité ont également leur part. Mais, suivant une erreur commune depuis la découverte de

1. *Contre Celse*, III, c. 36-37 : Ἐπεὶ δὲ μετὰ ταῦτα καὶ τὰ περὶ τῶν παιδικῶν Ἀδριανοῦ (λέγω δὲ τὰ περὶ Ἀντινόου τοῦ μειρακίου καὶ τὰς εἰς αὐτὸν τῶν ἐν Ἀντινόου πόλει τῆς Αἰγύπτου τιμάς) οὐδὲν οἴεται ἀποδεῖν τῆς ἡμετέρας πρὸς τὸν Ἰησοῦν τιμῆς.

2. Dietrichson, p. 164. Ces rapprochements sont dûs à Victor Rydberg, *Romerska dagar*, Stockholm, 1877.

3. M. D. aurait pu rappeler ces mots de M. Lübke dans sa *Geschichte der Plastik*, T. I, p. 321 : « *Die Stimmung in diesen oft recht edlen Werken ist eine so subjektive, schwermuthsvolle, dass sie das Gebiet der antiken Anschauung nur an der aüssersten Grenze noch berührt.* »

l'Hermès d'Olympie, il nous semble faire la part trop grande à l'influence de Praxitèle, aux dépens de celle de Lysippe, que l'on est disposé aujourd'hui à méconnaître. Dans un chapitre intéressant (pp. 139-168), M. D. a cherché à classer les représentations d'Antinoüs, suivant les modifications plus ou moins profondes que l'imitation des modèles grecs leur a fait subir. Il y a deux types nettement marqués : un type aux traits arrondis, qui rappelle celui de Dionysos et qui se rencontre seul sur les monnaies ; un type effilé, presque grêle, qui rappelle celui d'Hermès. Le premier sera représenté, par exemple, par le buste de la villa Mondragone, le second par le buste d'Ecouen, tous deux au musée du Louvre. M. D. pense que le type plus effilé, plus semblable à celui des éphèbes grecs, est le résultat d'un effort de l'art pour idéaliser la figure d'Antinoüs *en l'hellénisant*. Le témoignage unanime des monnaies paraît lui donner raison.

M. D. a rendu un grand service à l'archéologie figurée en réunissant bien des renseignements épars sur la découverte de statues et de bustes d'Antinoüs depuis la Renaissance, en décrivant avec détail, la plupart du temps pour les avoir étudiées sur place, les œuvres des musées de l'Europe où l'on a cru reconnaître Antinoüs. Il arrive au total de 136 sculptures, dont 70 authentiques, 18 douteuses, 7 faussement dénommées et 9 modernes. Sur les 70 représentations authentiques, 22 sont des statues, 33 des bustes, 4 des bas-reliefs. Les gemmes et les camées relatifs ou crus relatifs à Antinoüs sont au nombre de 132, dont 29 modernes et 88 seulement (nous croyons encore ce chiffre exagéré) d'une attribution certaine. On a longtemps discuté pour savoir si la statue dite *Antinoüs du Capitole* représentait véritablement ce personnage : la question est tranchée, suivant la remarque de M. D., grâce à l'existence d'une réplique de la tête sur une pierre gravée, qui appartenait à Guido Reni longtemps avant la découverte de la statue (1738) et qui porte l'inscription ΑΝΤΙΝΟΟΣ. Les monnaies d'Antinoüs sont au nombre de 130, dont 6 douteuses, 3 mal dénommées et une moderne : elles appartiennent exclusivement à l'Egypte, à l'Asie-Mineure et à la Grèce. M. D. a également publié vingt inscriptions où il est question d'Antinoüs ou des jeux établis en son honneur. Le texte égyptien de l'obélisque Barberini est reproduit dans la traduction de M. Birch revue par M. Lieblein.

Avant de prendre congé de ce bon livre, il nous reste à signaler quelques lacunes et quelques erreurs que nous avons notées au passage.

P 79. — L'étude sur l'*antipsychie* est fort incomplète. Il fallait tenir compte de la fréquence du mythe d'Alceste sur les sarcophages gréco-romains (Dissel, *der Mythos von Admetos und Alkestis*, Brandebourg, 1882) et citer les vers de Juvénal, VI, 653 sqq.

P. 102. — Une description d'Antinoé, par le P. de Bernat, se trouve dans Montfaucon, *Antiquité expliquée, Supplément*, III, p. 153 et suiv.

P. 150. — On ne peut dire que « avec le portrait d'Antinoüs, la mé-

lancolie a fait son entrée dans l'art antique ». M. D. oublie, entre autres, la Déméter de Cnide au Musée britannique, qui remonte sans doute à un original de Praxitèle. Cf. Waldstein, *Transactions of the royal society of litterature*, 1880, p. 22.

P. 219. — Sur le groupe de sainte Ildefonse, ajoutez Hettner, *Königliches Museum der Gypsabgüsse zu Dresden*, 4e éd., 1881, p. 137, et sur les restaurations que ce groupe a subies, W. v. Humboldt, *Jenaer Literaturzeitung*, 1808, p. 11 ; O. v. Quandt, *Reise in Spanien*, p. 220 ; Tieck, *Deutsches Museum*, mars 1813.

P. 235. — M. D. n'a pu connaître un buste encore inédit d'Antinoüs provenant de Rome et récemment acquis par le Louvre (armoire à droite de l'entrée de la salle des bronzes, rayon du haut). Demi grandeur naturelle; travail soigné et un peu rond, rappelant le buste du palais Doria.

P. 253. — Le buste d'Antinoüs à Cassel n'est qu'un moulage; il figure dans la *Gallerie der Abgüsse*. Cf. le catalogue de 1881, n° 338.

P. 258. — L'Antinoüs-Bacchus de l'Ermitage a été publié en photographie par d'Escamps, *Marbres du Musée Campana*, 1862, p. LX et pl. 90. Les restaurations ont été faites par ordre de Campana.

L'Antinoüs d'Eleusis, que M. D. croit également inédit, a été publié en photographie et décrit par François Lenormant, *Revue Archéologique*, 1874, pl. XVII (cf. *Bullettino*, 1860, p. 179). Les Antinoüs de Patras ont été décrits par Duhn, *Mittheilungen*, 1878, p. 67.

P. 264. — M. Wescher (*Archives des Missions*, 1864, p. 182) a décrit le piédestal d'Antinoé; il ajoute que le piédestal a servi de base à une statue de marbre blanc dont les débris ont été trouvés dans le voisinage.

P. 287. — M. D. n'a pas mentionné un Antinoüs de profil, représenté sur une cornaline qui faisait partie de la collection Pourtalès (n° 1104 du catalogue).

P. 329. — Dans l'inscription d'Alexandrie (C. I. G. 4685), reproduite par M. D., M. Froehner a corrigé avec raison τῶν ἐξ Ἀντινόου ἱεροποιῶν (*Kritische Analekten, Supplementband du Philologus*, V, p. 26).

P. 330. — Ajoutez un piédestal trouvé à Panias, qui faisait partie de la collection Péretié à Beyrouth, avec l'inscription Ἀντινόῳ ἥρωι (*Bulletin de Correspondance Hellénique*, III, p. 259).

Le P. Delattre a récemment signalé « un chaton d'un beau travail où est gravée la tête d'Antinoüs, avec l'inscription ΑΝΘΟΥ. » (*Bulletin des antiquités africaines*, 1883, p. 12). Cette pierre, comme j'ai pu m'en assurer depuis, ne fait pas partie de la collection de Saint-Louis de Carthage ; le P. Delattre l'a seulement vue, il y a cinq ou six ans, au doigt d'un maltais de Tunis et n'en a même pas conservé d'empreinte. Elle n'a probablement rien de commun avec Antinoüs.

M. D. a oublié de mentionner les *Antinoeia* célébrées à Olympie, d'après une inscription récemment publiée (*Arch. Zeitung*, 1877, p. 192).

Postérieurement au livre de M. D., on a découvert à Aphrodisias une curieuse inscription où on lit : ἐν Ἀδριανῇ τῆς Βειθυνίας Ἀδριάνειον Ἀντινόειον παίδων δολιχόν (*Bulletin de Corresp. Hellén.*, IX, 68). Il y avait donc à Bithynium, probablement surnommé Adrianéa, des jeux en l'honneur d'Antinoüs.

Salomon REINACH.

On me permettra d'ajouter à cet article un post-scriptum qui devait être joint à mon compte-rendu de l'ouvrage de M. Loeschke (voir le précédent numéro de la *Revue*).

P. S. M. Koumanoudis vient de publier dans l'Ἐφήμερις (1884, p. 161), un décret athénien daté de 418 av. J. C. où il est question d'un sanctuaire nommé τὸ ἱερὸν τοῦ Κόδρου καὶ τοῦ Νηλέως καὶ τῆς Βασίλης. Le savant épigraphiste athénien voit dans ce texte une confirmation éclatante de l'hypothèse de M. Lœschke ; il suffit de substituer, dans le passage du Charmide, le mot Βασίλης à Βασιλείας, proposé par M. L. Le décret a été découvert dans les fondations d'une maison vers l'extrémité méridionale de la ville moderne, à gauche de la voie ferrée qui conduit à Phalère. S'il n'a pas été transporté là à une époque antérieure, la partie topographique du travail de M. L. devient sujette à contestation.

---

81. — **Stylistique latine**, par Ernest BERGER, traduite de l'allemand sur la 7e édition, par Ferd. GACHE et Sully PIQUET, revue et adaptée aux besoins des élèves français, par Max BONNET, professeur suppléant à la faculté des lettres de Montpellier. Paris, Klincksieck, 1884, in-12, 290 p.

Il y a longtemps qu'un livre comme celui que nous annonçons était attendu ; et nous sommes bien en retard, sous le rapport des traités de latinité, sur les Allemands, qui ont depuis si longtemps, pour ne nommer que les principaux ouvrages, la *Théorie du style latin* de Grysar, le *Traité du style latin* de Hand, les *Stylistiques* de Nægelsbach, de Klotz, de Haacke, la *Palestre Cicéronienne* et les *Scholae latinae* de Moritz Seyffert. Le livre de M. Bonnet vient tard, et cette fois encore cette nouveauté se présente sous la forme d'une traduction. Comme les collaborateurs de ce petit manuel sont assez nombreux, c'est à M. Bonnet que j'adresserai, comme directeur responsable de cette très louable entreprise, quelques observations.

Je lui chercherai d'abord une querelle de français au sujet du vilain nom qu'il donne à son livre. Pourquoi donc s'obstiner ainsi à reproduire les barbarismes que les Allemands forgent avec tant de désinvolture ? Le mot *stylistique* n'est ni latin, ni grec, ni français. A faire un mot tiré de *stilus*, il faudrait dire alors la *stilique*, comme de *mimus* on a fait la *mimique*. Il était si simple pourtant d'appeler ce manuel de

latinité, par exemple : *Théorie abrégée du style latin.* Ce titre aurait l'avantage d'être clair et français.

Le livre est divisé en trois parties. La première traite de la propriété et du choix des expressions. L'auteur lui a donné une certaine importance, et il a eu raison de le faire. C'est la partie faible des études latines, sur laquelle on insiste le moins dans les classes. Dans l'explication des textes, surtout dans l'explication rapide, on glisse; on traduit à peu près, et rarement on s'attache à saisir le sens précis des mots et l'idée complète. De plus on a à peu près supprimé la composition et les thèmes latins, complément indispensable de la version pour quiconque veut réellement apprendre une langue. Aussi la précision et la propriété des termes est ce qui manque le plus dans les compositions latines de nos candidats à la licence. Les trois quarts des mots sont à noter comme impropres ou insuffisants. Il faut avouer d'ailleurs que c'est-là une science difficile à acquérir. Les stylistiques ne peuvent non plus suffire à la donner, si l'on n'y joint la lecture, l'explication minutieuse des textes et l'étude des mots dans les bons dictionnaires.

Le grand service que peuvent rendre ces ouvrages pédagogiques est d'appeler l'attention sur ce point important, de prémunir contre la paresse à chercher le mot vrai, et d'éveiller la curiosité par des exemples.

La deuxième partie traite « de l'emploi des parties du discours ». C'est, en somme, un chapitre de grammaire. Une grammaire bien faite ne peut, en effet, se dispenser de donner cette théorie sur le véritable sens et sur l'emploi des parties du discours. Il était bon cependant d'insister sur ces particularités qui tiennent à la fois de la grammaire proprement dite et de la science du style. Il y a en particulier un excellent chapitre sur l'emploi des pronoms. Les observations y sont d'une grande clarté, assez étendues; la doctrine est bien exposée. C'est une des meilleures parties de l'ouvrage.

La troisième partie a pour objet. « Les principaux caractères de la langue latine. » C'est la partie la plus considérable : elle égale en étendue les deux autres. Ici nous sommes dans le domaine de la « stylistique » pure. M. B. y revient sur la théorie des noms abstraits, sur la répugnance du latin à les employer; puis il énumère, en les classant, les différentes tournures qui correspondent en latin à l'emploi que nous faisons du nom abstrait. Le livre se termine par un chapitre sur « l'ordre des mots et des propositions ».

Cette question a une importance d'autant plus grande dans une théorie du style, que l'étude de la construction latine est généralement beaucoup trop négligée dans les classes. Je crains même qu'elle ne soit à peu près absente de l'enseignement. Nos grammaires ou l'excluent ou lui accordent dédaigneusement une place très restreinte.

Etant donnés l'original et le point de départ, le livre de M. B., comme traduction adaptée aux besoins des élèves français, me parait irréprochable. Les perfectionnements qu'il pourrait recevoir ne peuvent con-

sister qu'en *addenda*. Mais alors il devra en recevoir beaucoup et s'augmenter de façon à devenir un livre nouveau. Je regrette, pour ma part, qu'il ait manqué à M. B., comme il nous le dit dans sa préface, le temps et le courage de composer ce livre nécessaire; et cela, pour les raisons qu'il donne lui-même, à savoir que « les règles sur le style latin (ici M. B. nous traduit en français le mot *stylistique)* seront nécessairement différentes suivant la nationalité de ceux à qui elles seront destinées ; dans la dissertation aussi bien que dans le thème, il s'agit de rendre en latin des idées conçues d'abord dans la langue maternelle. » Il serait temps en outre de commencer à faire des livres français.

Le seul et sérieux reproche, que j'aie à faire à M. Bonnet, puisqu'il voulait nous donner, en attendant mieux, une traduction, c'est d'avoir donné la préférence à la stylistique de Berger. Il prévoyait l'objection, puisqu'il y répond dans la préface en nous donnant les raisons qui l'ont déterminé. Eh ! bien, quoi qu'il dise pour le justifier, le choix ne me paraît pas heureux. Le livre de B. est trop court et trop résumé, précisément parce qu'il s'adresse à des novices en fait de composition latine, lesquels ont besoin, non pas d'un répertoire d'exemples, mais d'explications nombreuses, claires et bien développées. M. B. nous dit que la stylistique de Berger tient le juste milieu. Il me semble au contraire qu'elle est à une extrémité. Je n'ai pas entre les mains l'original, mais si je m'en tiens à ce qui est dans la traduction, je me demande comment une stylistique pourrait contenir moins de choses que celle-ci. Le juste milieu à prendre, c'était plutôt, je crois, la stylistique de Klotz. Entre le livre volumineux de Nægelsbach, qui ne peut guère servir qu'aux maîtres, et le petit manuel de B., destiné aux classes, le livre de Klotz me paraît être d'une étendue raisonnable. Il est complet, sans être diffus ; la théorie est claire, exposée sans profusion ni redites.

Le livre de M. B. rendra incontestablement de grands services, et il doit être le bienvenu. Mais il ne rendra pas tous les services qu'on en attend ; il est trop sobre de théorie et d'explications. C'est un répertoire d'exemples bien choisis; mais, sous cette forme concise, il suppose des connaissances que n'ont pas les jeunes gens auxquels il s'adresse.

Ainsi, par exemple, à propos de l'emploi des noms abstraits et des noms concrets en latin, M. B. se contente de constater les faits par ces mots : « Dans certains cas, les substantifs concrets se mettent à la place des substantifs abstraits : *Cicerone consule,* etc. Dans d'autres cas, les substantifs abstraits se mettent à la place des concrets : *Hæc pestis* pour *homo pestifer*, etc., (§ 7, p. 50). » Il est vrai que M. B. revient sur la question dans la troisième partie, à l'article : « Préférence accordée aux expressions concrètes ». Mais là encore je ne trouve guère que la constatation du fait et une énumération sèche des différents cas où il se produit. Cela est insuffisant. Il me semble que quelques considérations générales sur le génie de la langue latine, sur sa pauvreté en substantifs et sur sa répugnance pour les abstractions, par où elle se distingue si profondément

des langues modernes, eussent été ici à leur place. C'était le lieu de faire l'historique abrégé de l'emploi des noms abstraits; de montrer Cicéron, qui introduisit à Rome les études philosophiques, luttant contre la pauvreté de sa langue et créant pour les besoins de sa pensée un certain nombres de substantifs abstraits en *tas, tio, tudo,* etc.

Je prends un autre exemple au hasard, p. 193. Au sujet de l'attraction du pronom relatif et du pronom démonstratif au cas du substantif auquel il se rapporte, l'explication de cette particularité syntactique manque absolument. M. B. dit tout simplement : « Une forme du langage qui contribue beaucoup à la concision est l'attraction, qui consiste à établir entre deux mots un rapport plus étroit que celui qu'ils devraient avoir logiquement. L'attraction donne au langage, outre la concision, de la vivacité, de l'abandon et de la grâce. » Puis viennent ensuite les différentes sortes d'attraction : « 1° Pronoms démonstratifs et relatifs. *Quo in numero tu certe fuisses*, pour *quorum in numero,* etc. ; 2° le pronom sujet s'accorde avec l'attribut. *Hæc sunt fere de animo sententiæ*, ce sont-là les opinions, etc. » Je ne sais si je me trompe, mais je crois bien que bon nombre d'élèves ne comprendront pas et qu'ils auront besoin de chercher un complément d'explication dans les bonnes grammaires.

P. 70. « L'adjectif français se remplace en latin par des substantifs abstraits. Dans ce cas, le substantif qui accompagne l'adjectif français se met au génitif : *Superstitio hominum imbecillitatem occupavit.* » N'y aurait-il pas ici une remarque intéressante pour faire sentir aux élèves comment cette substitution du substantif à l'adjectif renforce l'idée exprimée par celui-ci, et comment il y a dans les deux langues une différence de points de vue? La chose en vaut la peine, et des études sur le style latin ne peuvent aller sans un peu de philosophie.

P. 125. Le § 58, sur l'emploi de *ut* servant à former des propositions appositionnelles demanderait une plus longue explication. *Ut,* dans ces sortes de proposition incidentes, est ou *explicatif* ou *restrictif.* Il marque, ou bien que la personne ou l'espèce dont il s'agit possède à un très haut degré la qualité ou fait volontiers l'action qui lui est attribuée : *Diogenes liberius, ut Cynicus, Alexandro roganti...* etc., « en sa qualité de cynique », *(ut* explicatif). Ou bien *ut* marque au contraire que la personne ou l'espèce possède la qualité à un degré inférieur ou ne peut faire l'action que dans une certaine mesure : *Quos tum, ut pueri, refutare solebamus*, « autant que des enfants peuvent le faire » *(ut* restrictif).

P. 4. Je trouve l'exclusion des mots et des tours néologiques un peu trop absolue. Il y aurait des réserves à faire. Par exemple, *placita philosophorum*, au lieu de *sententiæ* ou *præcepta* n'est pas un néologisme aussi condamnable que *prætextum, prætextus* pour *causa, species.* Il y aurait place ici pour un chapitre sur l'importance relative des différentes époques de la langue latine, au point de vue du parti qu'on peut

en tirer pour la stylistique. Que peut-on prendre à la *lingua prisca*, à la *lingua latina*, à la *lingua Romana*, à la *lingua elegans*? Il serait bon de nous le dire et de ne pas nous confiner tyranniquement et sans dire pourquoi dans la période classique.

Je terminerai par une dernière observation générale. Dans la troisième partie, les règles sur l'ordre des mots et des propositions me paraissent manquer un peu de précision et de méthode. Il y avait à distinguer les deux constructions ou les deux principes d'après lesquels se construit la phrase latine : l'ordre *grammatical*, basé sur l'importance respective des mots, et l'ordre *oratoire* ou *inversion*, basé sur l'importance des idées. La théorie générale et les explications détaillées font défaut. Ainsi, p. 216 : « Le sujet se met au commencement de la phrase, le verbe à la fin ; les termes de moindre importance, les compléments, etc., se placent au milieu. » Pourquoi cet ordre? Pourquoi le sujet au commencement et les compléments au milieu? Quand il y a plusieurs compléments, quelle est, dans ce milieu, la place de chacun? Pourquoi la première et la dernière place sont-elles les plus importantes? Autant de questions qui se posent d'elles-mêmes et qui restent sans réponse.

Je pourrais multiplier les *desiderata*. Mais, me répondra M. B., nous sortions ainsi des limites d'un abrégé. Oui, et cela prouve précisément qu'il fallait en sortir, et que les abrégés sont, en bien des cas, plus compliqués et plus difficiles que les traités plus étendus. Ce n'est pas un abrégé qu'il faut aux novices, mais bien de très nombreuses explications, simples, claires et surtout moins abstruses que celles qui composent le volume de Nægelsbach.

Cet abrégé, tel qu'il est, est bon, bien fait et rendra d'incontestables services. La tentative est d'un bon exemple et elle appelle l'attention sur cette partie trop négligée de l'enseignement du latin. Je me plais à considérer cette publication comme la promesse d'un livre plus complet, et français cette fois, sur la *Théorie du style latin*. M. Bonnet, qui est un très savant latiniste, vient de nous montrer, par la façon heureuse don il a remanié et adapté la stylistique de Berger, qu'il est homme à mener à bien cette sérieuse et difficile entreprise.

Ferdinand Antoine.

---

82. — **De decretis functorum magistratuum ornamentis ; de decreta adlectione in ordines functorum magistratuum**, par G. Bloch. Paris, Thorin, in-8 de viii-178 p. 1884.

On doit particulièrement recommander la thèse latine de M. Bloch aux candidats au doctorat qui traitent un sujet d'histoire romaine. Elle mérite de leur servir de modèle : c'est un morceau d'excellente érudition. Tout y est clair, solide, méthodique. Ceux qu'intéressent les

questions d'administration impériale éprouveront à la lire un véritable plaisir, l'auteur n'ayant reculé devant aucune des difficultés présentées par le sujet qu'il a choisi, et les ayant abordées toujours avec audace et souvent avec bonheur. A certains égards, je préfère ce livre à sa thèse française. En tout cas, il est une réponse formelle et décisive à ceux qui, n'ayant lu que *Les origines du sénat romain*, seraient très disposés à voir dans M. B. un ingénieux metteur en scène d'hypothèses séduisantes, un habile arrangeur de textes. La thèse latine suffit à prouver que M. B. est tout aussi à son aise sur le terrain solide de l'administration impériale que dans les nuages de l'histoire primitive de Rome. Sur la plupart des points, nous sommes complètement d'accord avec lui : aussi nous bornerons-nous à donner une analyse du travail, en indiquant les questions traitées et la manière dont elles sont résolues.

Cette étude comprend trois parties.

La première, uniquement historique, est destinée à montrer comment s'est introduit, à Rome, l'usage de décerner les insignes des magistratures à des citoyens qui ne les avaient pas exercées, *functorum magistratuum ornamenta* : de donner par exemple les *ornamenta consularia* à un ancien préteur. — Contre Nipperdey (*Leges annales*, appendice, p. 74), et contre C. Th. Zumpt (*De leg. judiciisque repet.*, II, p. 57), M. B. s'attache à montrer que l'institution apparaît pour la première fois vers l'an 67 de notre ère, — cela, d'après un texte très précis de Dion Cassius, dont ses adversaires repoussaient purement et simplement l'autorité (36, 38). — Les second et troisième chapitres de cette première partie sont consacrées aux honneurs extraordinaires conférés *par* César, et à ceux que le sénat décerna *à* Octave, en janvier 43.

La seconde partie est intitulée « de l'octroi des ornements réservés aux anciens magistrats », *de decretis functorum magistratuum ornamentis*. Il s'agit de l'octroi à un sénateur ou à un chevalier des *ornamenta* réservés aux anciens questeurs, préteurs ou consuls, *quaestoria*, *praetoria*, *consularia*. — La principale question qu'il avait à traiter dans cette partie et, certainement, une des plus importantes de toute la thèse, était de savoir si les *ornamenta consularia*, par exemple, donnés à un ancien préteur, lui conféraient le droit de voter au sénat parmi les consulaires, ou s'il devait continuer à voter parmi les anciens préteurs, à son tour ordinaire. Deux opinions avaient été émises, — deux seulement, sans doute parce qu'il n'y avait pas place pour une troisième. Nipperdey (*loc. cit.*) prétend que « si un ancien préteur reçoit les ornements consulaires, il prend rang parmi les consulaires au théâtre, dans les festins, dans les fêtes de tout genre ; mais, au sénat, il continue à voter parmi les prétoriens » : en d'autres termes, les ornements sont une distinction honorifique, à laquelle n'est attachée aucun privilège politique. M. Mommsen, au contraire (*Staatsrecht*, I, p. 442), veut que le prétorien revêtu des ornements des consulaires, « change

immédiatement de place dans la direction de cette dernière classe »[1]. M. B. se range du côté de M. Mommsen (p. 48), mais, hélas! après avoir infirmé un des deux seuls arguments sur lesquels M. Mommsen appuie sa thèse ; et, ceci en passant, constatons l'extrême franchise et sincérité du livre de M. Bloch. Reste un second argument, sur lequel M. B. revient et insiste par deux fois (I^e p., ch. 2 ; et IIe p., ch. 3). — Malgré la discussion extrêmement serrée à laquelle se livre l'auteur, nous ne pensons pas que la question soit résolue en faveur de M. Mommsen et en sa propre faveur. Nous croyons que l'on peut au moins hésiter entre les deux opinions contraires. Voici l'argument qui a survécu à la critique de M. B. : « Les auteurs, qui nous ont raconté la concession de la dignité sénatoriale à Octave, emploient indifféremment les deux expressions, rang consulaire, ornements consulaires » ; par conséquent recevoir les ornements consulaires équivalait à prendre rang parmi les consulaires. Cette conclusion est possible; elle ne me parait pas certaine. Il peut se faire que les auteurs aient confondu les deux expressions parce qu'elles étaient identiques ; il est possible aussi qu'ils se soient servis tantôt de l'une, tantôt de l'autre, parce qu'Octave reçut en même temps, mais par deux décrets différents, les ornements consulaires et le rang consulaire. Suivant l'importance qu'il accordait à l'une ou à l'autre de ces prérogatives, chaque auteur a mentionné l'un ou l'autre de ces décrets. En outre, ce qui ferait pencher en faveur de l'opinion de Nipperdey, c'est que les ornements consulaires ou prétoriens étaient aussi bien concédés à des chevaliers ou à de simples citoyens qu'à des sénateurs en fonctions. Or, il est évident et certain que le chevalier auquel on accordait les ornements des consulaires ne prenait point rang parmi eux, ni même n'obtenait par cela le droit d'entrer au sénat. Ces *ornamenta* étaient, pour les non-sénateurs, purement honorifiques. Pourquoi le caractère de l'institution aurait-il varié d'une classe de citoyens à l'autre ? Pourquoi, accordés aux sénateurs, les *ornamenta* auraient-ils modifié leurs droits politiques, alors qu'ils ne modifiaient pas ceux des chevaliers ? — Encore une fois, je ne veux point prendre parti pour ou contre M. B., qui est un rude adversaire : mais je veux seulement croire que la question est encore indécise.

C'est malheureusement le sort d'un assez grand nombre parmi celles qu'il soulève : M. B. a plus d'une fois raison contre ceux qu'il attaque, mais il ne parvient pas à imposer sa propre opinion. Et son livre fait souvent songer avec découragement aux efforts continus qui, depuis cinquante ans, ont été tentés dans le domaine du droit public romain pour trouver une vérité que les textes refusent et refuseront toujours de nous livrer. Après que, sur chaque point, toutes les opinions possibles ont été émises et soutenues, la question en revient souvent à son point de dé-

1. Cf. *Res gestae*, 2e éd., p. 3 : *Simul ornamenta consularia acciperet, et propterea sententiam diceret loco consulari.*

part. Ainsi, pour prendre un autre exemple dans le livre de M. B., il se demande (IIe partie, ch. 5), pourquoi les historiens ne font jamais mention des ornements de tribuns ou d'édiles. A cette question, M. Mommsen avait déjà répondu (*Staatsrecht*, I, p. 448) en disant qu'on se bornait à accorder les ornements des magistratures qui étaient exigées des fonctionnaires au temps où fut instituée cette concession honorifique des *ornamenta* : or le tribunat et l'édilité ne faisaient point partie, à l'origine, du *cursus honorum* obligé. M. B. réplique que l'organisation définitive des *ornamenta* est précisément contemporaine de l'insertion du tribunat et de l'édilité dans le *cursus honorum*. Du reste, M. B. avoue qu'il ne sait trop par quoi remplacer l'opinion de M. Mommsen ; car c'est un aveu d'incertitude que de dire : « Le tribunat et l'édilité n'avaient pas assez d'importance pour qu'on en conférât les ornements ».

Dans la troisième partie, il étudie l'octroi de la dignité sénatoriale combinée avec l'octroi d'un rang déterminé dans la catégorie des anciens magistrats, ce qu'on appelait *adlctio inter quaestorios*, etc. : l'*adlectus inter quaestorios* recevait le titre de sénateur avec le droit de prendre place parmi les anciens questeurs. Dans le premier chapitre de cette partie, l'auteur examine la forme du titre, les conditions de l'*adlectio*, les droits et privilèges des *adlecti*, les grades des *adlecti*. — Les chapitres II, III et IV de cette partie, sont, je ne dirai pas les plus heureux, mais les plus intéressants de l'ouvrage, ceux qui ont la portée la plus générale. Tout est à adopter et à retenir dans ces pages excellentes, où M. B. étudie l'influence de l'institution des *adlecti*, d'abord, sur l'autorité des empereurs, puis, sur le recrutement du sénat, enfin, sur la diffusion du droit de cité dans l'empire. « Ce n'était pas un avantage pour l'Etat romain que de ne pouvoir entrer dans la curie sans avoir passé par la questure; que de ne pouvoir s'avancer dans les rangs sénatoriaux qu'au fur et à mesure de l'exercice d'une magistrature. On voit mal pourquoi un empereur se serait borné à ne faire entrer au sénat que ces jeunes questeurs, à peine sortis de l'enfance... Comment élever aux honneurs les hommes mûrs qui auraient rendu des services dans d'autres fonctions? Il n'eût guère été décent de les obliger à recommencer pour ainsi dire la carrière politique, à réapprendre au milieu d'adolescents le maniement des affaires de l'Etat... C'était l'intérêt de la République que l'empereur eût le droit de nommer à son gré les sénateurs, et de donner n'importe quel rang aux nouveaux venus. *Adlectione autem fuit et dominationi principis et communi utilitati subventum* (p. 102 et 103)[1]. — Le cinquième et dernier chapitre est relative à l'octroi du laticlave. M. B. se borne à dire quelques

1. Notons encore, p. 119 et s., les remarques sur l'influence de la censure de Vespasien et de Titus. Il y a, dans ce IVe chapitre, un très utile complément au livre de Spanheim et au travail d'A. W. Zumpt sur la propagation de la cité romaine.

mots sur la question, qui mérite, dit-il lui-même, une étude spéciale. Mais il semble bien qu'il en ait trouvé la solution et que les textes qu'il apporte pour la résoudre soient décisifs : *Lato clavo ornari*, dit-il, *idem illud erat ac referri inter equites illustres vel senatoria dignitate*. Du reste M. B. ne veut pas étudier à fond cette question et celles qui s'y rattachent : il reconnaît l'impossibilité d'arriver, pour toutes, à une solution définitive. Et son livre, si plein de faits nouveaux et d'intéressantes discussions, si heureux à tous égards, se termine par cette conclusion qui n'est pas sans tristesse : « Ce sont des choses dont les anciens historiens ont négligé de nous parler : ces transformations commencent et s'achèvent dans le secret, loin d'apparaître à un moment donné. »

A la fin de cet ouvrage se trouve une liste complète et bien ordonnée de tous les *adlecti* qui nous sont connus. Les textes et les inscriptions sont soigneusement transcrits : ces dernières, — dont M. Bloch a fait un constant usage dans le cours de son travail, — sont copiées d'après les meilleures lectures. Ce qui donne à ce livre une véritable valeur épigraphique.

Camille JULLIAN.

---

83. — Jules QUICHERAT. **Mélanges d'archéologie et d'histoire.** — *Antiquités celtiques, romaines et gallo-romaines.* Mémoires et fragments réunis et mis en ordre par Arthur GIRY et Auguste CASTAN. Paris, A. Picard, 1885. 1 vol. in-8 de VIII-580 pages, 8 planches, 1 portrait et 1 carte.

Appelé à rendre un public hommage à celui qui fut pour moi plus qu'un maître vénéré, et dont les conseils paternels guidaient depuis longtemps mes études, je ne puis me défendre d'une émotion que comprendront à coup sûr tous ceux qui ont connu un peu intimement J. Quicherat. On ne pouvait donner à sa mémoire un témoignage plus significatif de la sympathie et de l'admiration qu'il a laissées derrière lui, qu'en entreprenant la publication dont le premier volume vient de paraître. Réunir sous le titre de *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, ces mémoires, ces rapports, ces discussions critiques de toutes sortes qu'il fallait chercher de tous côtés, et procurer au public la facilité de les lire et de les étudier à nouveau, n'était-ce pas faire revivre en quelque sorte au milieu de nous, celui qui les a écrits?

C'est qu'en effet J. Quicherat est tout entier dans ces opuscules si remplis de choses, où il mettait en jeu toutes ses facultés, c'est qu'on l'y voit encore, avec ses décisions neuves et hardies, son éloquence brusque et incisive, son style ferme et clair, son horreur de la phrase et des développements oratoires, et on peut le dire aussi, son entrain, sa chaleur passionnée devant un sujet difficile, sa confiance dans sa conviction. — Nous ne pouvons que déplorer le petit nombre des grands ou-

vrages qu'il nous a laissés, mais combien d'*œuvres* parfaites n'y a-t-il pas dans tel article de 50 pages, voire de 20 ou de 30? Demandons-lui d'ailleurs son avis sur ce sujet. Il dit quelque part : «..... Je ne cherche point à passer pour un érudit. Mon unique ambition est de jeter sur la place les grains de vérité qui me tombent sous la main, et comme je suis tant soit peu Américain dans ma manière de voir, comme je pense que le temps est de l'argent, pour les savants comme pour tout le monde, je me suis toujours fait une loi d'éloigner de mes communications ce qui n'est pas le strict nécessaire..... » Et voilà précisément pourquoi il était indispensable de recueillir les *grains de vérité* si habilement semés de tous côtés. Leur réunion à peu près complète n'est pas seulement un monument élévé au souvenir du maître : ses leçons seront encore suivies, ses décisions feront souvent loi, ses critiques porteront toujours leurs fruits.

La collection comprendra au moins 4 volumes. Celui que nous avons sous les yeux renferme 76 articles plus ou moins longs, groupés sous les titres de : Antiquités celtiques (28); antiquités romaines et gallo-romaines (44); question d'Alesia (4). En tête on a réédité, d'abord, l'excellente notice de M. R. de Lasteyrie « *J. Quicherat, sa vie et ses travaux* » que tout le monde a pu lire dans le Bulletin des travaux historiques de 1883; puis, la *Bibliographie* détaillée, publiée dans la Bibliothèque de l'Ecole des chartes de 1882, et à laquelle M. Giry a pu ajouter quelques numéros et joindre un classement chronologique de l'œuvre. Des numéros placés en tête de chacun des articles du volume permettent une prompte référence à la Bibliographie.

De tous les travaux rassemblés ici, deux sont inédits et nous devons les signaler spécialement. Le premier, placé en tête, est un fragment écrit vers 1867 et destiné à la préface d'un manuel d'archéologie à l'usage des instituteurs et des habitants de la campagne, ouvriers et paysans, que J. Quicherat appelle les *pourvoyeurs naturels de l'archéologie*. Ce projet ne fut pas exécuté, mais l'idée était féconde et tentera peut-être quelque autre courageux initiateur. — Le second, écrit en 1882, devait faire partie, ainsi que la dissertation sur *la rue et le château Hautefeuille* parue récemment dans la *Société des Antiquaires,* de toute une étude sur le Paris romain de la rive gauche. Il porte particulièrement sur les fouilles pratiquées si souvent depuis qninze ou vingt ans dans le quartier, à l'occasion d'un percement de rue ou d'un nivelement de terrain.

Voici maintenant un simple aperçu des autres mémoires et articles critiques : un grand nombre consiste en rapports au comité des travaux historiques, sur des communications ou des bulletins de Sociétés savantes. Malgré l'importance secondaire que l'on serait tenté d'attribuer à ces sortes d'articles, il fallait ici se garder de les omettre; car toutes les facultés du critique s'y donnent carrière dans une discussion aussi nourrie et serrée que pleine d'aperçus nouveaux. Les uns ont

principalement pour objets les antiquités préhistoriques et gauloises, que J. Quicherat ne voulait pas séparer et auxquelles on a donné le nom commun de *celtiques :* Nous citerons surtout les études relatives à l'ancienne lieue gauloise, à diverses fouilles importantes de tumuli en *Alsace* et en *Bretagne*, aux explorations pratiquées dans le lac du *Bourget*, à la question du ferrage des chevaux en Gaule (p. 167-186). — Les autres ont trait aux antiquités latines de la Gaule : voies romaines, sépultures gauloises en *Alsace* etc., puits funéraires (fouilles de MM. Bréan et Baudry), ruines romaines de *Vieux en Bugey*, inscriptions antiques, sculptures diverses, (parmi lesquelles la splendide statue grecque du *Mas d'Agenais*, ici reproduite), antiquités gallo-romaines d'*Arras*, etc. — Mais il faut citer hors de pair plusieurs mémoires originaux bien connus des savants : *Du lieu de la bataille entre Labiénus et les Parisiens* (p. 207 252). — *Le pilum de l'infanterie romaine* (p. 307-337). — *D'un peuple Allobrige différent des Allobroges* (p. 338-345).

Enfin la troisième partie du volume a été réservée à cette fameuse question d'*Alesia*, qne J. Quicherat avait tant à cœur, et pour laquelle il a dépensé sans compter tant de science et d'éloquence. Il était inadmissible de la passer sous silence, mais tout rééditer semblait un peu inutile : on a préféré un moyen terme. M. A. Castan, l'un des principaux champions de la campagne dirigée par J. Quicherat, a exposé en quelques pages un résumé suffisant de ces débats qui firent prendre la plume à plus de 50 écrivains plus ou moins compétents ; puis il a reproduit à peu près intégralement quatre des principaux mémoires du maître. — Je ne puis dire qu'une réédition plus complète ne m'eût pas semblé préférable encore, d'autant plus que les brochures originales sont devenues très rares. Cependant ce qui nous est donné suffit parfaitement pour faire juger de sa valeur : c'est certainement ce qu'il y a de plus original dans tout le volume; on ne sait qu'admirer le plus, de l'érudition variée de l'auteur et de sa verve entraînante, de sa discussion incisive et de la libre allure de son style. — Il y a pourtant une chose dont on pourra regretter l'absence, c'est une carte d'ensemble des lieux. Je sais bien que les Mémoires de J. Quicherat n'en ont pas, mais le public qui les lisait était plus au courant que celui d'aujourd'hui, et d'ailleurs le résumé nouveau de M. Castan semble la réclamer tout naturellement.

Un dernier mot. — On pourra trouver çà et là, (et ceci s'applique également aux volumes encore à paraître), certaines affirmations qui sont aujourd'hui inexactes, certaines déductions qui n'ont plus leur valeur primitive. J. Quicherat s'en rendait lui-même parfaitement compte, et n'aurait pas laissé passer sans remaniement ou sans corrections tel ou tel article qu'il aurait voulu publier à nouveau. C'est le malheur de ces publications posthumes. Mais dans un pareil cas, il n'y a pas à hésiter : il faut réimprimer le texte authentique, sans se permettre d'y mettre la

main. Les éditeurs l'ont, avec raison, compris ainsi. C'est au lecteur à compléter, à l'aide des découvertes plus récentes, les conclusions insuffisantes de l'auteur.

H. DE CURZON.

---

84. — **The Tale of Gamelyn, from the Harleian ms. n° 7334, collated with six other mss.,** edited with notes and a glossarial index, by the Rev. WALTER W. SKEAT; Oxford (Clarendon Press), 1884, un vol. 16° de XL-64 pp.; prix 1 s. 6 d.

Dans la plupart des éditions de Chaucer et dans beaucoup de mss., on trouve, à la suite du conte inachevé du cuisinier, un *conte de Gamelyn* qui a été souvent inséré dans les œuvres du poète, mais qui n'est certainement pas de lui ; comme ton, comme langue et comme versification, il diffère de tout ce que Chaucer a écrit. Il semble probable qu'une version de ce vieux récit, qui dut être rédigée en la forme que nous avons, vers l'année 1350, se trouvait parmi les mss. de Chaucer à sa mort; il l'avait recueillie sans doute pour la refondre, comme il a refondu tant d'autres anciens poèmes dans ses *Canterbury tales*. Les scribes qui, après lui, ont copié son œuvre inachevée ont admis l'histoire de Gamelyn parmi celles que ce grand poète avait transformées et faites siennes, et, trouvant une interruption au milieu du discours du cuisinier, ils ont placé à cet endroit le conte apocryphe. L'un d'eux, sans souci de la vraisemblance, l'a intitulé « le conte du cuisinier touchant Gamelyn, » désignation que les éditeurs ont fidèlement reproduite depuis.

Bien que nous ne devions pas à Chaucer le tableau des aventures de Gamelyn, l'histoire de ce personnage n'en est pas moins intéressante à plusieurs points de vue. D'abord par sa donnée et par la manière dont elle est traitée, elle se rattache à l'importante série des chants populaires dont Robin Hood est le principal héros, chants pleins de vie et d'entrain qui flattaient le goût des Anglais pour la lutte et les entreprises aventureuses. Ensuite, ainsi que le remarque justement M. Skeat, « c'est un bon spécimen du *middle english* du XIVe siècle, et le dialecte dans lequel ce poème est écrit ne s'écarte que très peu de celui qui, avec le temps, a fini par devenir la langue littéraire de l'Angleterre. » Enfin, un ms. renfermant ce conte étant tombé, au temps d'Elisabeth, entre les mains du poète, romancier et dramaturge Thomas Lodge, il en tira la donnée d'une de ses nouvelles, intitulée : *Euphues golden legacie, found after his death in his cell at Silexedra.* (Londres, 1592 ; réimpr. par Hazlitt dans sa *Shakespeare library)*. Lodge a développé l'histoire de Gamelyn (auquel il donne le nom de Rosader) ; il a ajouté des scènes de vie forestière et surtout il a créé, ce qui manquait dans l'original, des personnages de femmes. Le nom du principal de ces personnages

est aujourd'hui familier à tout le monde, c'est celui de Rosalinde. Reprenant à son tour le vieux récit, Shakespeare a fait ce que l'âge avait empêché Chaucer d'accomplir; il a donné l'immortalité au conte de Gamelyn en puisant dans cette histoire, telle que Lodge l'avait racontée, le sujet de sa comédie *As you like it*.

A différents points de vue, ce conte qui a tenté à deux siècles de distance le génie de deux des plus grands poètes de l'Angleterre, présente donc un intérêt permanent et M. S. n'a fait que lui rendre justice en lui accordant place parmi les belles publications critiques de la *Clarendon press*. Il n'avait été imprimé jusqu'ici que parmi les œuvres de Chaucer et comme il y était admis seulement par tolérance, il ne lui avait jamais été fait dans les notes et éclaircissements qu'une part de frère cadet. Gamelyn prend aujourd'hui sa revanche; il se présente à nous précédé d'une longue introduction, escorté de variantes, suivi de notes et d'un glossaire, avantages que beaucoup de ses aînés sont encore à attendre : la publication des contes de Chaucer à la *Clarendon press*, commencée il y a une quinzaine d'années, avance en effet avec une telle lenteur que ce siècle peut-être n'en verra pas la fin.

M. S. a étudié dans son intéressante introduction la valeur littéraire du conte, son origine, la famille de récits à laquelle il appartient, les transformations qu'il a subies avant de recevoir de Shakespeare sa forme littéraire définitive, la langue dans laquelle il est écrit; enfin il a donné une analyse de l'étude critique consacrée par M. Lindner à ce poème dans les *Englische Studien*. A côté de cette dernière autorité le nom d'Eugène Sue paraît d'une façon un peu inattendue. M. Skeat prend texte d'un des romans de notre compatriote pour affirmer que le caractère de Robin Hood n'est pas inconnu en France et que ce personnage a son rôle dans nos récits populaires; le nom de « Robin des Bois » serait invoqué par les mères françaises pour effrayer leurs enfants. Malgré l'autorité d'Eugène Sue et celle de l'auteur anonyme d'un article des *Notes and Queries* [1], le nom de *Robin des Bois* ne représente rien parmi nous que la traduction fort libre du titre d'un opéra de Weber, *Der Freischütz*.

J. J. JUSSERAND.

---

85. — **Verdeutschungswœrterbuch**, von Daniel SANDERS. Leipzig, O. Wigand, 1884. Un vol. in-4, XII et 255 pp.

Ce livre donne plus que ne promet son titre. Comme le dit M. Sanders dans sa préface, il doit être un intermédiaire entre son *Dictionnaire des mots étrangers*, et son *Dict. idéologique (Deutscher Sprachschatz)*, et il contient, en outre, des additions au premier. La préface

1. T. VI, p. 597.

offre des remarques excellentes sur l'abus des mots étrangers, mais aussi sur la manière maladroite et arbitraire dont on les a souvent combattus. L'auteur s'élève contre la « sotte germanomanie » *(thörichte Deutschthümelei)*, qui voudrait habiller à l'allemande absolument tout, même les choses les moins allemandes. Nous ne pouvons pas entrer ici dans une discussion détaillée du livre; nous nous contenterons d'attirer l'attention de nos professeurs d'allemand sur son utilité pratique : ils y trouveront un choix abondant d'expressions allemandes pour beaucoup de mots étrangers qu'on est souvent embarrassé de traduire [1].

A. B.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 1er mai 1885.

M. Le Blant, directeur de l'école française de Rome, envoie les photographies de sept sarcophages sculptés trouvés par M. Maraini dans les terrains de la villa Bonaparte, et donne la description de quelques autres sarcophages récemment découverts.

M. Bergaigne donne lecture d'une lettre de M. Aymonier, datée de Binh-Tuam, chef lieu de la province de ce nom, au sud de l'Annam, le 16 mars 1885. Le Bing-Tuam correspond à l'ancien Tchampa, dont le nom figure sur les inscriptions du Cambodge comme celui d'un royaume ennemi. M. Aymonier y a recueilli un certain nombre d'inscriptions sanscrites et quelques inscriptions en langue tchame. Il va continuer l'exploration de l'Annam, et il ne croit pas impossible que le domaine de l'épigraphie indienne en Indo-Chine s'étende jusqu'au Tonkin.

MM. Schefer et de Mas Latrie sont nommés membres de la commission chargée de publier les historiens arméniens des croisades.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, M. Senart, continuant sa communication sur les inscriptions d'Açoka-Piyadasi, résume les renseignements que nous fournissent ces monuments : 1° sur la famille et l'empire de Piyadasi; 2° sur son administration intérieure; 3° sur les idées religieuses qui avaient cours de son temps. Comparant, autant que possible, ces données avec les souvenirs conservés par la tradition littéraire, M. Senart montre comment des idées postérieures à l'époque de Piyadasi ont altéré, sur son compte, les souvenirs de la tradition, en y faisant pénétrer des exagérations inadmissibles et une couleur monastique beaucoup trop accentuée. Il s'attache surtout à montrer que les inscriptions conservent le témoignage d'un état du bouddhisme plus populaire, moins développé dans le sens de la spéculation, moins figé dans ses écritures canoniques, que celui dont les écritures singhalaises nous ont transmis et ont généralement fait accepter l'image. Il termine en protestant contre certaines accusations excessives et injustes dont Piyadasi a, dit-il, été l'objet, et en faisant valoir les services qu'il a rendus à la culture générale de l'Inde.

Ouvrages présentés : — par l'auteur : Paris (Gaston), *la Poésie du moyen âge, leçons et lectures*; — par M. de Rozière : Willems, *le Sénat de la république romaine*, nouvelle édition; — par M. Oppert : Quentin (l'abbé Aurèle), *Du prétendu parallélisme entre les inscriptions cunéiformes et la Genèse*, 1re partie, *de la création au déluge*; — par M. Bréal : Chodzkiewicz, *Archéologie scandinave* (extrait de la *Revue archéologique*); — par M. Renan : Sabatier (Paul), *la Didachè ou l'Enseignement des apôtres*; — par M. Desjardins : Charnay (Désiré), *les Anciennes Villes du nouveau monde*.

Julien Havet.

---

1. Nous rejetons en note quelques observations. Au mot *allegorisieren*, M. S. propose, pour le sens neutre, *versinnbildern*, et donne encore ce même mot, à côté de *versinnbildlichen*, pour le sens actif. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de créer ce nouveau mot; car rien n'empêche d'employer *versinnbildlichen*, comme *allegorisieren*, également comme neutre, ou, pour parler plus exactement, au sens absolu. Nous demandons grâce aussi pour *Telegraph, telegraphieren*, etc., qui ont un caractère international, et qu'on ne doit pas *nationaliser*, puisqu'ils sont étrangers, non pas en allemand seulement, mais aussi dans les autres langues.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 20 — 18 mai — 1885

86. — **De Versionibus Pastoris Hermae latinis,** scripsit J. Haussleiter. Erlangen, Deichert, 1884.

Le Pasteur d'Hermas, dont le texte grec n'est connu que par deux mss. incomplets, nous est parvenu dans une double version latine : l'une, la *vulgate*, est imprimée depuis le xvie siècle, l'autre, dite *palatine*, a été publiée pour la première fois en 1857. On admet que la vulgate remonte au second siècle et que la palatine n'est pas antérieure au cinquième.

M. Haussleiter, qui s'était déjà occupé de ces versions dans les *Acta seminarii philologici Erlangensis* (III, p. 428 sqq.), entreprend dans ce nouveau travail de déterminer les rapports qui existent entre elles. A ses yeux les deux versions ne sont pas étrangères l'une à l'autre, chacune d'elles est faite d'après le grec, la vulgate est plus littérale que la palatine : en quoi, M. Haussleiter est d'accord avec tout le monde. Ce qui est nouveau c'est la conclusion qu'il tire de ces prémisses, l'antériorité de la palatine sur la vulgate. — J'avouerai que l'opinion qui attribue la vulgate au second siècle n'est pas très solidement établie : on s'appuie sur le fragment de Muratori, mais le texte original de ce fragment n'était-il pas grec ? Sur les notes stichométriques du *Claromontanus*, mais elles n'ont pas de date ; sur un passage du *de aleatoribus*, opuscule attribué autrefois à saint Cyprien, mais qui en réalité est de la fin du iiie siècle ou du commencement du ive. Par ailleurs on ne met la palatine au ve siècle que parce qu'elle est citée par l'auteur de la *Vita S. Genovefae* dans la première moitié du vi^e (p. 17 de l'édition Kohler). Le champ est donc largement ouvert aux conjectures. — Mais je doute fort que celle de M. H. rallie l'opinion générale. Dans son premier travail il avait essayé d'établir le caractère africain du latin de la palatine, mais il n'en a convaincu personne en Allemagne. Aujourd'hui il compare les deux versions, et veut que du moment que la vulgate est plus littérale, elle soit plus récente que la palatine. Le raisonnement n'est pas très concluant. Il suppose aux traducteurs de l'antiquité ecclésiastique des scrupules qu'ils n'ont guère connus, l'auteur

de la palatine est le premier à nous en donner la preuve. On n'a qu'à comparer les deux versions, ou simplement les passages que M. H. met en parallèle, pour constater l'exactitude presque barbare de la vulgate tout à fait dans la manière de nos anciennes versions latines de la Bible, et les inexactitudes élégantes de la palatine. Les variantes de la palatine témoignent chez son auteur du souci d'écrire d'une façon coulante et claire; il lie les phrases heurtées, adoucit les tournures abruptes et efface les obscurités de la vulgate jusqu'à la paraphrase et jusqu'au contre-sens inclusivement, à ce point que l'on se demande à certains endroits s'il avait vraiment le texte grec sous les yeux. La palatine est une recension intelligente, née du besoin moins peut-être de corriger que de rajeunir un texte qui n'était plus considéré comme *canonique* mais qui ne laissait pas d'être d'une lecture intéressante et *édifiante*

Il y aurait bien à dire sur les corrections proposées par M. H. au texte de la vulgate; elles partent d'une donnée fausse, croyons-nous, mais de plus elles ne sont trop souvent ni claires ni nécessaires; il en est de bonnes qui ne sont pas neuves (par exemple Sim. V. 1, 4 et 5, la conjecture de M. H. a été proposée par M. Harnack), et il en est de mauvaises qui sont étonnantes. Nous en citons une : Sim. V. 1, 3, la palatine donne : *Nescitis... Deo jejunare; hoc enim jejunium quod vos facitis nihil proficit,* et la vulgate écrit lourdement : *Nescitis... Deo jejunare; neque enim est jejunium, hoc quod vos jejunatis domino nihil proficientes.* M. Haussleiter propose de corriger *proficientes* en *proficiens!* Évidemment il veut du mal à la vulgate[1].

P. Batiffol.

---

87. — **Francesco da Barberino et la littérature provençale en Italie au moyen âge.** Thèse présentée à la faculté des lettres de Paris, par Antoine Thomas, ancien élève de l'école des Chartes et de l'école pratique des Hautes-études, etc., maître de conférences à la faculté des lettres de Toulouse. Paris, E. Thorin, 1883. In-8, p. 200.

Francesco da Barberino n'est rien moins qu'inconnu; cinquante ans environ après sa mort Filippo Villain en écrivit la biographie, et s'il lui a fallu attendre trois siècles pour que le premier de ses ouvrages, les *Documenti d'amore,* fût publié; si un second, le *Reggimento e costumi di donna*, ne l'a été presque que de nos jours, tous les auteurs

1. On nous permettra de signaler en passant deux mss. de la Vulgate : le premier (Arsenal 337) est le *Cod. Carmelitarum*, dont M. Zotenberg n'avait pas retrouvé la trace en 1869, le second (*S. Genovefanus* Bl. 44) n'avait pas été signalé : c'est un ms. du XIIIe siècle, antérieur par conséquent au *Cod. Carmelitarum*, mais dont le texte n'est pas différent du type décrit par M. Harnack (Prolog. de l'édit. de Leipzig, p. XIX). Ce sera un ms. de plus à ajouter aux dix-sept que l'on connaissait jusqu'à ce jour.

qui ont parlé de l'ancienne littérature italienne n'ont eu garde de l'oublier; comme poète, quoique poète médiocre, et comme prosateur, il s'imposait doublement à leur attention [1]. Cependant, malgré ce qu'ils en ont dit, bien des points restaient obscurs dans la vie de Barberino, — la sagacité de M. A. Thomas n'a pu encore tous les éclaircir — et un côté curieux de l'activité littéraire de ce contemporain de Dante, je veux parler de ses rapports avec la poésie des troubadours, restait à découvrir, du moins presque en entier. En 1870, il est vrai, M. Karl Bartsch, en examinant dans la Barberine le commentaire latin qui accompagne les *Documenti*, y trouva quelques indications précieuses pour l'histoire de la littérature provençale. On pouvait penser qu'il y avait là une mine entrevue, mais non épuisée; sur le conseil de M. Paul Meyer, M. A. Th. a entrepris de l'explorer à son tour, et jamais tentative n'a été récompensée par de plus riches découvertes. L'éditeur des *Documenti*, Federigo Ubaldini, en avait déjà compulsé le commentaire et il y avait puisé plus d'un renseignement utile, sinon toujours exact, pour la biographie qu'en 1640 il donna de Barberino; mais il s'en fallait qu'il eût tiré de ce document tout ce qu'il renferme de précieux; M. A. Th., tout en poursuivant l'exploration commencée par M. Karl Bartsch, devait naturellement être tenté de compléter les fouilles imparfaites d'Ubaldini; c'est ainsi qu'il a été amené à refaire d'abord la biographie de Barberino, puis à rechercher quel usage l'auteur des *Documenti* a fait dans ses écrits des œuvres des troubadours.

Si la biographie de Barberino, écrite déjà en entier à deux reprises différentes, était connue dans ses grands traits, il s'en fallait qu'elle le fût dans tous ses détails; grâce aux renseignements que M. A. Th. a trouvés dans le commentaire mieux étudié des *Documenti*, il a pu rectifier ou compléter sur plus d'un point ce qu'on savait de la vie du célèbre toscan. Le suivant d'abord de Barberino à Florence où il paraît avoir reçu sa première éducation, puis à Bologne où il étudia le droit, en même temps qu'il s'occupait déjà de poésie, il nous le montre rappelé, en 1296, à Barberino par la mort de son père, puis établi l'année suivante comme notaire dans la capitale de la Toscane. M. A. Th. insiste avec raison sur l'influence que durent exercer sur la vocation littéraire, comme sur le talent de Barberino le séjour qu'il fit à Florence et les relations qu'il y entretint avec Dante, Guido Cavalcanti, Dino Compagni, Feo Amiero, encore habitants de cette ville; les *Fiori di Novelle*, dont M. A. Th. fait remonter avec vraisemblance la composition à cette époque, sont la preuve la plus manifeste de cette influence bienfaisante.

Le séjour de Barberino à Florence fut interrompu une première fois par un voyage à Padoue, que M. A. Th. croit avoir eu lieu entre 1304 et 1308. Il y était à peine rentré quand, pour des raisons qui ne sont

1. Le plus récent à ma connaissance, M. Adolfo Bartoli, y revient à deux reprises dans les tomes II, p. 305 et III, 240 de sa *Storia della letteratura italiana*.

pas encore découvertes, il quitta une seconde fois sa famille et ses affaires et se rendit en France. Il ne devait être absent que quelques semaines, il resta quatre ans et trois mois (1309-1313) loin de son pays. M. A. Th. s'est efforcé de reconstituer, à l'aide des allusions qu'on trouve dans les ouvrages de Barberino, les étapes successives de ce voyage prolongé; nous le voyons tour à tour à Marseille où il débarque, à Avignon, à Orange, en Bourgogne, en Auvergne, à Saint-Denis, à la cour du roi de France, en Picardie, à Noyon, à Senlis, puis à Paris où tant de choses devaient piquer sa curiosité, enfin à la cour de Louis le Hutin, où il fit la connaissance de Joinville. Mais chargé, à ce qu'il semble, d'une mission auprès du souverain pontife, ce fut surtout dans le Comtat Venaisin que résida Barberino; M. A. Th. suppose que dans les diverses villes où il accompagna la cour papale, Barberino suivit des cours de droit civil et canonique; ce fut sans doute à Avignon, dont l'Université venait d'être fondée [1], M. A. Th. ne paraît pas le remarquer, qu'il dut et put avant tout se livrer à ses études juridiques. Rentré dans sa patrie en 1313, Barberino y poursuivit d'abord ses travaux littéraires, mais bientôt il renonça aux lettres pour se donner tout entier aux occupations de sa charge; l'année même de son retour à Florence, sa première femme était morte lui laissant cinq enfants; il n'avait pas tardé à se remarier; c'est pour les siens qu'il vivra désormais; pourvu en 1318 du grade de docteur en droit, ses connaissances juridiques, sa longue pratique des affaires, lui assurèrent la confiance de ses compatriotes et il en jouit jusqu'au jour où la peste l'emporta avec un de ses fils en 1348.

Après avoir ainsi refait d'une manière succinte, mais avec une grande précision de détails, la biographie de Barberino, M. A. Th. passe en revue ses divers ouvrages, en s'attachant à en faire connaître l'esprit et la portée. Le *Reggimento* l'arrête d'abord; il fait voir comment ce poème allégorique, qui rappelle pour le fond le *Chastiement des Dames* de Robert de Blois, que cependant Barberino n'a peut-être pas connu, et les *Ensenhamens* de Garin le Brun et d'Amanieu de Sescas, qu'au contraire il a dû lire, fait, pour la forme, ainsi que l'a déjà remarqué M. Borgognoni, penser au poème de l'*Intelligenza*, attribué à Dino Compagni, et au *Tesoretto* de Brunetto Latino; j'ajouterai avec M. Bartoli [2] au *Roman de la Rose:* comment expliquer, en effet, autrement que par l'imitation de ces trois dernières œuvres le personnage de Madonna à la prière de laquelle Barberino a entrepris son œuvre, et son cortège allégorique? Un livre comme le *Reggimento* renferme bien des renseignements précieux sur l'état de la société contemporaine; M. A. Th. aurait-il dû s'en servir pour nous faire le tableau de la vie italienne au commencement du XIVe siècle? Je ne le crois pas; d'abord cela rentrait

1. En 1303. Cf. Léon Bardinet, *Universitatis Avenionensis historica adumbratio*, in-8°, 1880, p. 7.
2. *Op. cit.*, III, 307.

à peine dans le plan qu'il s'est tracé, et puis on trouve dans le *Reggimento* nombre de préceptes de conduite ou de morale qui n'appartiennent pas plus à l'Italie qu'à la France du midi ou du nord; comment faire aujourd'hui le départ de ce qui se rapporte au premier ou au second de ces pays?

A l'étude du *Reggimento* succède, dans le livre de M. A. Th., celle des *Documenti d'amore*, œuvre didactique encore et allégorique, où, sous un titre qui nous surprend, Barberino a écrit « un traité de morale pratique et de bonnes manières à l'usage des hommes de toute condition ». Pour lui, en effet, comme pour les derniers troubadours, l'amour est le principe de tout bien; qui en suit fidèlement les lois est capable de toute vertu; on ne doit donc pas être surpris que Barberino ait songé à en rédiger les préceptes et le code. Cette tâche devait avoir à ses yeux une importance bien grande, puisque, non content d'écrire en italien les *Documenti*, il les a accompagnés d'une traduction latine et y a joint encore un commentaire explicatif; l'étude attentive de ce commentaire, jusqu'ici trop négligé et dont la publication serait si désirable, a permis à M. A. Th. de montrer tout ce que Barberino avait à la fois de connaissances variées et d'originalité d'esprit. Mais à quelle époque a-t-il été composé, ainsi que les *Documenti* et le *Reggimento?* Cette question depuis longtemps soulevée, M. A. Th. devait naturellement essayer de la résoudre; la discussion et l'examen des textes lui a fait admettre que le *Reggimento*, commencé peut-être à Padoue, puis interrompu par le voyage que Barberino fit en France, fut achevé seulement après son retour dans sa patrie; quant aux *Documenti*, écrits en très grande partie en France, ils n'auraient été aussi probablement achevés qu'à Florence, et c'est là seulement que fut rédigé vers 1310 ou 1315, certainement avant 1318, le commentaire qui les accompagne et les explique. Ce sont là des hypothèses très ingénieuses et quelques-unes très vraisemblables, mais qui sont loin d'être toutes également fondées et que M. A. Th. n'a pu même mettre toutes d'accord.

Les « poésies détachées » de Barberino ne donnent lieu à aucune remarque importante; il n'en est pas de même des *Fiori di Novelle*; le comte Galvani a cru pouvoir identifier ce recueil avec le *Novellino*, qui serait ainsi l'œuvre de Barberino; cette manière de voir a été victorieusement réfutée par MM. Bartoli et d'Ancona; ils ont montré qu'il n'y avait rien de commun entre le style des *Documenti* et celui du *Novellino;* M. A. Th. a fait faire un pas de plus à la question, en prouvant, par le témoignage même de Barberino, l'existence désormais indiscutable des *Fiori di Novelle* comme œuvre distincte du *Novellino*. L'examen du problème soulevé par le recueil perdu des nouvelles du notaire florentin termine la première partie du livre de M. A. Th.; dans la seconde, « Barberino et la littérature provençale », il aborde un ordre de questions toutes différentes, le sujet presque inexploré qu'il a voulu surtout traiter.

On sait quelle faveur la poésie des troubadours rencontra depuis la fin du XII[e] siècle au-delà des Alpes; accueillie avec un empressement que nous avons peine à comprendre aujourd'hui et que peut seule expliquer l'absence d'une littérature indigène en Italie à cette époque, elle ne devait pas tarder à y trouver des imitateurs et à y susciter des disciples; la Péninsule eut des poètes en langue d'oc avant d'avoir des poètes nationaux, et les plus anciens de ces derniers, les poètes de l'école sicilienne, relèvent des troubadours français qu'ils ont pris pour modèles et pour maîtres. Plus tard même, quand la poésie italienne eut été définitivement affranchie par Dante, les troubadours ne furent pas encore oubliés dans le pays où ils avaient autrefois régné en maîtres comme dans leur propre patrie, témoin l'éloge que font de quelques-uns d'entre eux Dante lui-même, Pétrarque et l'auteur anonyme de la *Léandréide;* Francesco da Barberino, comme ceux-ci et plus que ceux-ci, est un connaisseur de la poésie provençale; il y cherche sinon ses maîtres, du moins des autorités; non-seulement à lui seul il a plus cité de poètes de la langue d'oc que Dante et Pétrarque réunis, mais, ce qui lui est propre, il parle de troubadours dont nul autre auteur ou document ne fait mention. Il y a plus, les troubadours déjà connus qu'il cite, souvent il nous les fait connaître sous un aspect entièrement ignoré jusqu'ici; c'est le cas, en particulier, pour la comtesse de Die; au lieu de la femme passionnée jusqu'à l'oubli de toute réserve que nous révélaient les vers que nous avons d'elle, nous trouvons, dans les citations que Barberino lui emprunte, un poète sensé et presque austère, contraste si grand qu'on serait tenté de se demander si dans les deux cas nous avons affaire à la même *trobairitz*. Il y a là, on le voit, une demi-révélation. Mais où la révélation est entière, c'est quand il s'agit d'auteurs provençaux inconnus.

M. A. Th. en cite trois surtout, aux œuvres desquels Barberino a fait de nombreux emprunts : Raimon d'Anjou, dont l'écrivain toscan semble invoquer de préférence le témoignage, Hugolin de Forcalquier [1] et Madame Blanchemain. Ce qui faisait leur prix aux yeux de Barberino, c'est que ces troubadours sont, le premier surtout, des maîtres de savoir-vivre et qu'il trouvait dans leurs œuvres des préceptes propres à appuyer les règles de conduite qu'il donnait. M. A. Th. a essayé de reconstituer la biographie de ces poètes favoris de Barberino; il fait vivre Raimon, qu'il considère avec raison comme originaire du Viennois [2], de 1120 à 1200; quant à Hugolin, son glossateur, il appartient, ainsi que Madame Blanchemain, à la fin du XII[e] et à la première moitié du XIII[e] siè-

1. M. A. Th. fait remarquer que le nom Hugolin a une forme italienne et qu'on s'attendrait à trouver Hugonet; on pourrait peut-être proposer Hugonin. Je dois dire toutefois qu'un Jean Hugonet fut professeur à la faculté de droit d'Avignon, mais seulement, il est vrai, dans la seconde moitié du XIV[e] siècle. Bardinet, *op. cit.*, p. 15.

2. D'une localité citée dans les *Miracles de N.-D. de Roc-Amadour*, publiés en extraits par M. G. Servois. « Viennensi pago, castrum quoddam Anjou nomine. »

cle. M. A. Th. place lui-même vers 1240 un événement où figure Madame Blanchemain; on comprend difficilement après cela qu'il dise, p. 160, que ces troubadours vivaient *plus* d'un siècle avant Barberino, lequel n'est né qu'en 1264.

Mais comment celui-ci a-t-il pu les connaître, tandis que leurs noms sont restés ignorés de son contemporain Dante et de Pétrarque, qui passa cependant un temps si considérable au midi de la France? L'explication que M. A. Th. donne de ce fait en apparence surprenant me paraît excellente de tout point. On sait comment l'influence de la poésie lyrique des troubadours en Italie fit, au XIII[e] siècle, place à l'influence de la poésie épique des trouvères; à partir de ce moment, les œuvres des premiers cessèrent d'être recherchées au-delà des Alpes; il n'est donc pas surprenant que Dante ait ignoré ceux qui parurent depuis cette époque; Pétrarque également en est resté aux troubadours de l'âge classique et ne paraît avoir eu qu'indifférence pour les rares représentants de la poésie provençale qui vivaient de son temps; Barberino, lui aussi, s'occupa peu des troubadours contemporains; mais il lui fut sans doute possible, pendant son séjour dans le Comtat, de lire des œuvres non encore perdues ou oubliées de Raimon d'Anjou, d'Hugolin et de Madame Blanchemain son épouse [1].

On voit combien l'explication est vraisemblable; il en est de même en général de toutes celles que propose M. Antoine Thomas; esprit sagace et pénétrant, il interprète les textes d'une manière aussi ingénieuse qu'il les discute avec clarté; c'est là ce qui double la valeur de l'étude curieuse et originale que je viens d'analyser, étude qui intéresse à la fois l'histoire littéraire de l'Italie et celle de la France, et où les compatriotes de Francesco da Barberino pourront, tout aussi bien que ceux de Raimon d'Anjou, « trouver beaucoup à apprendre ».

Ch. J.

---

88. — **Coblenz et Quiberon.** Souvenirs du comte de Contades, pair de France, publiés par le comte GÉRARD DE CONTADES. Paris, Dentu, 1885. In-8, LX et 298 p. 5 fr. (avec portrait).

Ces *Souvenirs* du comte Erasme-Gaspard de Contades forment deux parties; la première, consacrée au séjour du comte à Coblenz et à la part qu'il prit à la croisade des émigrés en Champagne; la seconde, relative à l'expédition de Quiberon. Cette seconde partie est la plus atta-

1. M. A. Th., dans le récit de l'épisode dramatique à la suite duquel Madame Blanchemain donna sa main à Hugolin, qui lui avait sauvé la vie au passage à gué d'une rivière, traduit *Ysdra* par *Isère;* je ne connais pour Isère que la forme latine Isara, qui a dû difficilement donner Ysdra; une autre objection, c'est qu'il me paraît impossible qu'on ait jamais pu tenter de passer à gué une rivière aussi large et aussi rapide que l'Isère. N'y aurait-il point là un récit inventé par Barberino?

chante ; on y trouve de piquants et véridiques portraits de Puisaye et d'Hervilly, un remarquable entretien du comte avec le capitaine Breton et le général républicain Humbert à la veille du désastre, un récit de la prise du fort Penthièvre, et, dans les notes, d'importantes rectifications que fit Erasme de Contades aux *Mémoires* de Vauban et des citations du *Journal* du marquis de Beaupoil-Sainte-Aulaire. Le volume est élégamment imprimé ; il renferme une table des noms propres et en appendice neuf lettres écrites par Contades à Puisaye en 1795, un État du corps d'infanterie commandé par Oilliamson, une lettre de l'abbé Péricaud à Puisaye sur les derniers moments de l'évêque de Dol tombé au pouvoir des républicains à Quiberon, l'état de services du comte de Contades. L'éditeur a fait précéder le texte de ces *Souvenirs* d'une notice biographique sur leur auteur. Il a, dans le texte même, inséré quelques notes. Mais il écrit p. 63 Somme-Snippe, et p. 71 et 72 (ainsi qu'à la table des noms propres) Snippe pour *Somme-Suippes* et *Suippes*, la Croix-de-Champagne pour *la Croix-en-Champagne ;* la Croix-au-Bois pour *la Croix-aux-Bois ;* Béthenville pour *Béthelainville ;* Wailes (près d'Arlon) pour *Weiler ;* il parle p. 62 du 29 septembre, lorsqu'il faut lire évidemment le 20 septembre ; il laisse dire, sans corriger l'erreur, que La Neuville est à deux lieues de Stenay (p. 79) ; il cite les souvenirs de Neuilly, de la marquise de Lâge, de Villeneuve-Laroche-Barnaud, et il oublie de mentionner dans le récit de la marche du 20 septembre, les Mémoires du baron de Crossard et à propos de l'engagement où fut tué le chevalier de la Porte, une page intéressante de Marcillac. On doit savoir le plus grand gré à M. Gérard de Contades d'avoir publié ces curieux *Souvenirs* et le féliciter vivement d'avoir fait connaître, après le *Journal* de Thiboult du Puisact, ces nouveaux et instructifs documents sur l'émigration.

A. Chuquet.

VARIÉTÉS

Grandeur et décadence de la Colombine.

I

Une des bibliothèques publiques les plus curieuses de l'Europe vient d'être abominablement et définitivement saccagée. Les libraires, les amateurs et les brocanteurs y ont trouvé leur compte ; mais pour le bibliophile éclairé, celui qui lit, pense et travaille, cette pillerie est une véritable calamité.

Il s'agit de la bibliothèque du chapitre de Séville, célèbre sous le nom de *Biblioteca Colombina*.

Au xv[e] siècle, l'église cathédrale de cette vieille cité possédait déjà une bibliothèque. En ces temps primitifs, où l'ignorance le disputait encore à la naïveté, les bons chanoines aimaient leurs livres et les protégeaient contre les larrons. C'est ainsi, du moins, que nous interprétons la bulle fulminée par Nicolas V, le 9 juillet 1454. Aux termes de ce rescrit, étaient passibles de l'excommunication majeure « tous ceux qui oseraient soustraire ou emporter les livres de cette collection, même avec le consentement du chapitre, fussent-ils rois, cardinaux ou archevêques [1]. » On ne pouvait attendre moins d'un pape qui fonda la Vaticane après avoir été le conseiller de la première Médicéenne, et fut, à notre avis, le souverain pontife par excellence. C'est lui que les bibliophiles devraient faire canoniser et prendre pour patron. Malheureusement il mourut l'année suivante. Son successeur, Pie II, qui cependant était un lettré, adoucit les sévérités de cette défense, et, par un bref du 7 août 1460, autorisa le prêt, *cum consensu capituli* [2]. C'est peut-être la porte par laquelle sont sorties les merveilles qui font en ce moment la joie des bouquinistes vigilants et le désespoir des amateurs arrivés trop tard. Que ceux-ci sèchent leurs larmes. « Il y a dans la mer plus d'un gros poisson qui n'a pas encore été pêché », dit un vieil adage et, du train dont vont les choses de l'autre côté des monts, on trouvera bientôt sur les quais et ailleurs de nouvelles aubaines pour tout le monde et en tous genres.

Le lecteur n'ignore pas que Fernand, fils illégitime de Christophe Colomb, fut le plus grand bibliophile de son temps; peut-être de tous les temps. De 1510 à 1537, il parcourut l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre et la France, à la recherches de livres sur les sciences, l'histoire et surtout la littérature. Les romans de chevalerie, les mystères, les chansons de geste, les facéties, l'attiraient particulièrement. Chose aujourd'hui incompréhensible, les ineptes raretés, les provenances puériles, les maroquins flétris, les grands papiers à marges biscornues, n'éveillaient en lui aucun enthousiasme. Un autre trait notable de son caractère et qui montre bien la simplicité de ses mœurs, il n'achetait pas des livres uniquement pour les revendre, même pour les revendre très cher après les avoir payés presque rien du tout. Enfin, singularité non moins digne d'attention, ce bibliophile émérite avait la manie de lire ses livres, voire de les communiquer, sans que son visage passât par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel à la fâcheuse pensée que son convive, fût-il Cleynaerts ou Vaseus, n'eut pu toucher un volume recouvert en maroquin sans le souiller ou l'ouvrir sans lui casser les reins.

---

1. Cette bulle et la suivante sont citées dans la préface de l'inventaire de la Biblioteca Colombina, dressé d'avril à juin 1684, par Juan de Loaisa. Voir notre *D. Fernando Colon, historiador de su padre*; Sevilla, 1871, in-4°, appendice E, page 172.

2. Archives du Vatican; Index de Pistolesi, II, 15, p. 308.

Comme au lieu de rechercher les bons offices du commissaire-priseur, Fernand paraît au contraire les avoir évités avec un soin extrême, il laissa en mourant, le 12 juillet 1539, une bibliothèque considérable, installée dans une sorte de palais, au milieu d'un parc planté d'arbres superbes importés du Nouveau-Monde [1].

Les six catalogues originaux de la Colombine qui existent encore étant incomplets [2], il est difficile de préciser le nombre de livres que Fernand Colomb possédait au moment de sa mort. Le bachelier Juan Perez [3], en annonçant à Doña Maria de Toledo le décès de Fernand, dit que la bibliothèque contenait 15,370 volumes. Gomara [4] réduit le chiffre à douze ou treize mille, tandis que Pero Mexia [5] le porte à plus de 20,000. La différence entre ces estimations s'explique peut-être par le fait rapporté dans l'inventaire dressé en 1684, que la section des miscellanées contenait des recueils factices renfermant jusqu'à quarante plaquettes sous la même couverture.

Fernand légua sa bibliothèque à Luis Colomb son petit neveu, chef de la famille. Ce legs portait la condition que 100,000 maravédis seraient dépensés annuellement pour l'entretien de la collection. Si le légataire s'y refusait, les livres devaient échoir au chapitre de Séville, et, en cas de refus, au monastère de San Pablo, de cette cité.

Ni Luis ni ses tuteurs n'ayant fait acte d'héritier, la *Biblioteca Fernandina* (c'est ainsi qu'on l'appelait alors) resta dans la maison du défunt, sous la garde de l'exécuteur testamentaire, jusqu'en 1544. A cette date Maria de Toledo, mère et tutrice de Luis, prit sur elle de faire transférer temporairement la bibliothèque au couvent de San Pablo [6].

Nous pensons que ce fut l'époque où commencèrent les déprédations. On ne toucha probablement pas aux livres, car dans le XVI[e] siècle les vieux imprimés étaient peu recherchés, surtout en Espagne; mais nous soupçonnons fort que la carte nautique de Toscanelli et les documents originaux concernant l'Amérique, possédés par Barthélemy de Las Casas, provenaient de la Fernandina [7]. Les religieux dominicains, titulaires et occupants du couvent de San Pablo, offrirent sans doute toutes facilités à un évêque de leur ordre qui venait justement d'être sacré dans la chapelle du monastère, et s'occupait d'écrire l'Histoire de la découverte du Nouveau-Monde.

Vers 1546, Luis Colomb atteignit sa majorité; mais ce vaurien, que

1. Juan de Mal-lara, *Recebimiento que hizo la muy noble y muy leal ciudad de Sevilla, à la C. R. M. del Rey D. Philipe*. Sevilla, 1570, in-8°, f. 50.

2. Ils sont décrits dans notre *Fernand Colomb, sa vie, ses œuvres*, Paris, 1872, gr. in-8°, appendice IV.

3. *Carta notable; loc. cit.*, page 185.

4. *Historia general de las Indias*, Medina del C., 1553, in fol., vers du f. 15.

5. *De Academiis et Doctis viris Hisp.*, dans l'*Hispania illustrata* de Schott, tome II, p. 820.

6. *Ecritura otorgada por los P. P. de S. Pablo*; publiée dans *D. Fernand Colomb*, append. A.

7. Notre *Christophe Colomb, sa vie, ses voyages...* Paris, 1884, tome I, page 129.

Philippe II devait un jour envoyer périr en exil au Maroc, pour avoir épousé *in facie ecclesiæ* quatre femmes sans être veuf d'aucune [1], se souciait médiocrement de la bibliothèque de son oncle. L'idée d'avoir à dépenser 100,000 maravédis par an pour entretenir ce legs inutile et encombrant, lui qui accaparait jusqu'aux revenus de sa mère pour courir le guilledou, n'était pas non plus de nature à éveiller en son âme un enthousiasme bien vif pour la collection des Pères de l'Eglise, la polyglotte du cardinal Ximenes et autres énormes in-folios, effrayants à voir, dont il se trouvait, malgré lui, le malheureux propriétaire. Aussi, arrivé à l'âge de raison, s'empressa-t-il d'éloigner de son esprit cette pensée mélancolique.

Le chapitre, fatigué d'attendre, introduisit une instance devant le tribunal de Grenade, et finit par obtenir gain de cause. En conséquence, le 16 septembre 1551, les chanoines chargèrent un notaire et un greffier de procéder à la prise de possession des livres indûment détenus au monastère de San Pablo, et, sans plus tarder, de les transporter dans une salle de l'aile mauresque de la cathédrale.

Le tabellion et son plumitif, selon un antique usage qui s'est perpétué jusqu'à nos jours parmi les notaires de tous les peuples, reçurent leurs dernières instructions avec force révérence, et mirent soigneusement les papiers timbrés dans un coin sans plus s'en occuper. Les bons religieux de San Pablo, à leur tour, perdirent patience, et sommèrent le chapitre de les débarrasser d'une bibliothèque désormais sans valeur à leurs yeux. Le tribunal fit droit à une si juste requête, et, à la fin de 1552, la *Biblioteca* Fernandina prit définitivement le chemin de l'église métropolitaine [2].

On sait parfaitement ce qu'il advint après que la collection eut été remisée dans une sorte de garde-meuble, placé au-dessus de la pièce où se trouvaient les livres de l'ancienne bibliothèque que les rats, les mites, le bedeau et les sacristains en leurs pressants besoins, avaient épargnés. Argote de Molina, vers 1592, disait avec amertume : « La bibliothèque de Fernand Colomb est sous clef, et bien que formée pour l'étude et le travail, elle ne sert absolument à rien [3]. » Cependant, la porte de la Colombine n'était pas tellement verrouillée que parfois elle ne s'ouvrît, non pour faire entrer les lecteurs et les savants, mais afin de laisser sortir subrepticement des livres qui, — inutile de le dire, — n'y rentrèrent jamais.

Il est certain qu'on ne tarda pas à pratiquer dans cette belle bibliothèque de fortes saignées. Fernand Colomb d'ailleurs n'avait jamais été complètement rassuré à cet égard. En ordonnant dans son testament de

---

1. *Memorial del Pleyto.* In-fol., s. a. a. l. ms. Madrid, 1606, f. 29.
2. Pour les pièces ce cette procédure, voir *D. Fernando Colon, ubi supra.*
3. *Donde agora están encarcelados en una sala alta á la nave del Lagarto, no siendo á nadie de provecho lo que se dejó para aprovechamiento y estudio de los ingenios. (Aparato á la Historia de Sevilla;* Ms.)

prendre grand soin de sa collection, ce généreux donateur dit, avec une visible tristesse, qu'il « savait néanmoins que malgré toutes les précautions possibles, on ne pouvait empêcher les livres d'être volés, même en les attachant avec un cadenas [1] ». Cet apophtegme fut brillamment confirmé le 21 septembre 1577, lorsque Philippe II se fit remettre les manuscrits originaux des œuvres d'Isidore de Séville, pour servir à l'édition que préparait Gomez de Castro, par l'ordre de S. M. C., et qu'on publia à Madrid en 1599. Les mandataires du monarque profitèrent de l'occasion pour enlever en outre de ces mss., — qui appartenaient à l'ancien fonds, — « beaucoup d'autres livres qui manquent encore », dit le vieux bibliothécaire du chapitre [2].

Par cette trouée d'auguste origine, filtrèrent en moins d'un siècle, deux tiers de ce qui restait de la bibliothèque. Juan de Loaisa, dans la préface de l'inventaire dressé le 11 avril 1684, constate avec douleur que la Colombina « contenait seulement de quatre à cinq mille volumes, sur plus de vingt mille que Fernand Colomb avait légués [3]. »

Après la mort de ce brave homme, victime de l'épidémie de 1709, ce fut bien autre chose. Les clefs de la Colombine passèrent aux mains des balayeurs de la cathédrale, qui y remisaient leurs torchons et leurs balais. Rafael Tabares racontait à Gallardo, qu'étant enfant, il allait souvent y jouer avec d'autres gamins de son espèce, dont le passe-temps ordinaire était de lacérer les livres et d'en arracher les miniatures ou les estampes. L'abandon fut tel « qu'on voyait pourrir dans le ruisseau les manuscrits les plus précieux [4]. »

Cependant, de temps à autre, des livres et des manuscrits venaient encore échouer à la Colombine. C'étaient de vieux fonds trouvés dans des greniers ou des épaves de successions dont on s'estimait trop heureux de se débarrasser. Peut-être y eut-il aussi quelques achats en bloc, à bas prix. Dans des lots de provenances si diverses, naturellement il y avait de tout. L'*Oviedo* de 1535, le recueil de pièces inédites de Cetina,

1. *Pues que vemos que es ymposible guardarse los libros aunque esten atados con cien cadenas. (D. Fernando Colon*, page 143.)

2. *Pues ni los libros originales del Sr. San Isidoro que se llevaron à Madrid á peticion del Sr. Felipe II para corregir por ellos los que se imprimian.... á quien aun no se han restituido los dichos originales, como ni otros muchos libros que faltan.* Inventaire de Loaisa, *loc. cit.*, page 173.

3. *Caben solo 4 ó 5,000 cuerpos de libros no mas, esto es, tomos o volúmenes : pero tambien es certíssimo lo que dice el mismo D. Fernando Colon y afirman las historias que esta libreria pasaba 20,000 libros. (Ibidem*, page 182.)

4. *Quedo la Biblioteca tan abandonada que á mediados del siglo XVIII estaba confiada su custodia á los barrenderos de la catedral que tienen las llaves del camaranchon de las velas ó toldos, alfombras, esteras, etc. D. Rafael Tabares me aseguró que cuando muchacho iba él con otros á jugar allí, y se entretenian en hojear los libros de iluminaciones y estampas.... La incuria y el abandono en que estaban entónces los libros y los más preciosos códices asegnraba ser tal, que algunos estaban recalados y podridos de las goteras. (Ensayo de una biblioteca española;* Madrid, 1866, grand in-8°, tome II, p. 514.)

de Cervantes et de Quevedo, ainsi qu'un certain nombre d'autres articles excellents, proviennent ou provenaient de ces additions; mais la plus grande partie des livres qui entrèrent de la sorte à la Colombine étaient de véritables bouquins.

Diego Alejando de Galves, qui cumulait la dignité de chanoine avec le titre de bibliothécaire, chercha à mettre un peu d'ordre dans ce fouillis. A cet effet, il s'adjoignit Rafael Tabares, qui, seul, rédigea en 1783, un inventaire sommaire, mais très bien fait. Cependant, c'est seulement au siècle suivant, à dater de janvier 1832, lorsque José Maria Fernandez, honnête homme s'il en fut jamais, eut été nommé bibliothécaire, que la Colombine sembla devoir renaître de ses cendres.

Don José-Maria se mit immédiatement à l'œuvre, et déploya toute l'activité dont un Andalou soit capable. A force d'instances et par le jeu d'une habile diplomatie, il obtint un peu d'argent du chapitre. Cette libéralité lui permit de faire raccommoder les casiers et balayer la bibliothèque une fois la semaine jusque dans les escaliers. Lorsque S. M. C. la reine Isabelle monta sur le trône, et que plus tard M. le duc de Montpensier se fut fixé à Séville, les contributions augmentèrent. Un exemple parti de si haut produisit le meilleur effet, et après quinze ans d'efforts, le zélé bibliothécaire eut la joie de voir affluer des volumes de tous formats. On n'y trouvait plus, malheureusement, des romans de chevalerie ou des pièces gothiques, comme du temps de Fernand Colomb. C'étaient pour la plupart de ces majestueux volumes reliés en velin jaune d'or, avec superbe titre gothique s'étalant sur toute la longueur du dos; livres dont l'aspect plein de promesses fait tressaillir de joie l'innocent bibliophile qui les voit pour la première fois. — Il n'y a presque jamais rien dedans.

Enfin, au mois de février 1859, la bibliothèque avait tellement augmenté, qu'il fallut abattre le mur mitoyen construit par l'ordre de Almanzor-Jacob, en l'an 593 de l'hégire : à ce que leur avait dit autrefois le grand orientaliste espagnol Conde. On trouva dans cette muraille une poutre en bois de cèdre, apportée du Liban, comme tous les madriers qui avaient servi à construire la grande *aljama* (toujours d'après Conde). La solive fut débitée en autant de morceaux que la Colombine comptait de bienfaiteurs, et chacun reçut avec joie cette relique, devenue entre leurs mains et les nôtres un vulgaire presse-papier.

En 1871, Fernandez estimait, un peu à l'aventure, que la Colombine contenait 34,000 volumes et 1,600 manuscrits. Il ne pouvait dire combien dans le nombre provenaient de la bibliothèque de Fernand Colomb. Ceux-ci étaient noyés dans la masse, sans signe extérieur qui permît de les reconnaître. Nous proposâmes à Don José-Maria de ranger ces livres à part, et, après en avoir dressé le catalogue, de les renfermer dans un casier construit à nos frais et orné de la plus forte serrure qui se put voir. Le brave bibliothécaire ne s'y refusait pas, mais il remettait l'opération au lendemain. Or, en Andalousie, les jours sont des mois,

les mois des années, et comme, après tout, on ne vit pas plus longtemps dans cet heureux pays qu'ailleurs, nous résolûmes de le quitter sans plus attendre. C'était à la fin de la Commune. La dépêche affichée au cercle : « *Paris incendié s'effondre ; trois cent mille morts.* » précipita notre départ.

Un beau coffret en bois de cèdre (rien du Liban), que nous donnâmes pour y renfermer les trois volumes annotés de la main de Christophe Colomb, et qui traînaient depuis deux siècles dans un tiroir rempli de poussière, seul aujourd'hui rappelle des intentions dignes assurément d'un meilleur sort.

II

Le señor Fernandez mourut il y a quelques années et nous ne pensions plus à la *Biblioteca Colombina*, lorsque la vue de certains manuscrits vint, dans les premiers mois de cet hiver, en raviver le souvenir. C'étaient des chroniques et des poèmes historiques en italien ou en catalan, d'une écriture du xv[e] siècle. La provenance hispano-monacale que le marchand leur attribuait, de forts grattages tant en haut du titre qu'au bas du dernier feuillet, d'autres signes encore finirent par nous convaincre que c'étaient des manuscrits de la Colombine, récemment sortis de cette bibliothèqne. Nous apprîmes en même temps que depuis plusieurs mois, un habile réparateur avait reçu de l'étranger beaucoup de manuscrits pareils, pour en refaire les marges transpercées par un grattoir brutal, justement au premier et au dernier feuillet.

Notre surprise se peut facilement concevoir quand un mois après cette découverte, nous sûmes que des plaquettes gothiques françaises, évidemment de semblable origine, et portant toutes ces marques indélébiles, couraient les quais et les rues. Il nous fut enfin permis d'en voir et palper un certain nombre, ainsi que de magnifiques in-folios des presses parisiennes du xvi[e] siècle, également dereliés, grattés jusqu'au sang et provenant de la même source.

Sans plus tarder, nous procédâmes à une petite enquête dont les résultats, bien qu'incomplets, ne sauraient être passés sous silence.

Si l'on en croit la légende, au cours de l'hiver que nous traversons, de novembre à janvier, et par deux fois, on vit arriver d'Espagne, et décharger devant une maison de respectable apparence, non loin de la chaussée qui conduit à la Grande Cascade, un énorme colis. L'introduire et le déballer ne fut pas une mince affaire. La caisse était remplie d'objet précieux. Nous ne saurions dire si elle contenait aussi un saint-ciboire du xiii[e] siècle enchassé de perles et d'émaux translucides, comme le fameux vase du duc de Frias, — autre importation espagnole, — venu récemment en ligne directe du couvent de Medina de Pomar, et qui défraie en ce moment la première chambre du tribunal civil de la Seine. En tous cas, le volumineux colis renfermait de superbes tapisseries, et, probablement pour les empêcher de balloter pendant le transport, on

avait tamponné les vides rien moins qu'avec de nobles manuscrits du xv[e] siècle [1] et des plaquettes gothiques de toute beauté.

Ne tenant pas à garder ces livres, non qu'ils fussent malpropres, mais parce que cela prenait de la place, le collectionneur s'empressa de les céder à un brave et honnête libraire, qui n'est pas au coin du quai. Soit que le vendeur voulut avant tout le bien du prochain ou que, inspiré par un vieux *Brunet* à prix antédiluviens, il n'eut pas une idée adéquate de la valeur de ces merveilles, le lot fut vendu pour ce qu'on appellerait, à l'Hôtel Drouot, un morceau de pain.

Le modeste acquéreur, tout à la joie, se mit immédiatement en mesure de tirer parti de son aubaine; aubaine dont il ne paraît pas avoir calculé toute la portée. D'ailleurs, comme lui non plus n'a jamais voulu la mort du pêcheur [2], il dressa promptement une liste, que nous jugeons digne d'être conservée, pour servir à l'histoire du commerce des livres rares et précieux dans la capitale du monde civilisé en l'an de grâce 1885.

Prenons au hasard quelques articles dans cette nomenclature curieuse et pittoresque.

Il y eut un premier lot, composé en partie des ouvrages suivants :

Le Cheualier aus Dames; Mets, Hochfeder, 1516, petit in-4°, gothique.

Feldtbuch der wundtartzney; Straszburg, Schott, 1517, in-fol., planches anatomiques.

Les faicts et prouesses du puissant et preux Hector; Paris, Ph. le Noir, s. d., petit in 4°, gothique.

Lhystoire et cronicque du noble et vaillant Baudoin, comte de Flandres, lequel espousa le dyable; Lyon, Arnoullet, s. d., petit in-4°, gothique.

La mareschalerie de Laurens Ruse, translatée du latin en francoys; Paris, Wechel, 1533, in-fol., gothique.

La Thoyson Dor composee par reuerend pere en Dieu Guillaume [Fillastre]; in-fol., gothique; le tome I, Paris; le tome II, Troyes, Nicolas le Rouge, 1530.

Sensuyt ung tres beau et excellent romant nomme Jehan de Paris; Lyon, Cl. Nourry, s. d., petit-8°, gothique, figures sur bois.

Les grandes prouesses du tres vaillant chevalier Tristan; Paris, 1533, in-fol., gothique.

---

1. Version italienne du voyage de Saint-Brandan avec dessins en couleurs; cahier de chansons françaises et italiennes avec musique notée, ms. de la fin du xv[e] siècle; Roman de Brut avec des terminaisons italiennes, ne ressemblant à aucun texte connu jusqu'ici; chronique lombarde, avec dessins enluminés; Vie de Jésus-Christ, en catalan. (Notre confrère M. Alfred Morel-Fatio se propose de décrire prochainement ce curieux ms., ainsi que les autres manuscrits catalans venus à Paris dans le même colis), etc.

2. *Les Evvres de Lovize Labe lionnoize*, de 1555, revendues pour 15,000 fr., avaient été données par ce même libraire moyennant quarante écus.

Le prix demandé par ce libraire aimable et patenté, ne fut pas moins de *six cent cinquante francs*, pour le lot complet.

Quand le bibliophile expérimenté voit une évaluation aussi fantastique, il doit se demander ce que ces livres ont bien pu rapporter au joyeux Andalou qui le premier les jeta sur le marché : une gousse d'ail et un paquet de cigarettes, tout au plus. Qu'il nous suffise de rappeler qu'un exemplaire d'un seul de ces ouvrages a été adjugé en vente publique [1] pour 11,100 fr., sans les frais.

Plusieurs clients examinèrent cette réunion unique de livres précieux; mais ce fut un confrère, né malin, qui l'obtint. Il paya même, dit-on, sans sourciller.

Encouragé par ce résultat, notre modeste commerçant acquit, toujours du même importateur franco-espagnol, un lot bien plus curieux encore de raretés bibliographiques. Mais, cette fois, il voulut répandre cette manne bienfaisante en petite pluie, et c'est directement aux amateurs qu'il s'adressa. Un magnifique *Phebus*, de Trepperel [2], qu'il avait fallu rapporter au Bois de Boulogne parce qu'un bibliophile des plus distingués l'avait trouvé trop chèr au prix de 200 fr., tempéra d'abord son ardeur. Cependant il ne tarda pas à reprendre courage, et c'est résolument que la liste suivante fut offerte à prix marqués :

Contre roman de la rose [3]........................	60f »
Opuscules de Clément Marot [4]......................	60 »
L'Amant rendu cordelier [5].........................	40 »
Petit compost [6]...................................	60 »
L'Hôpital d'amour [7]...............................	50 »

1. *Le Cheualier aus Dames*. Vente Didot, juin 1878, n° 126.

2. *Des deduiz de la chasse des bestes sauvaiges et des oyseaux de proye*. Paris, s. d., petit in-fol. Le dernier exemplaire vendu à Paris, en 1881, l'a été au prix de 5,000 fr.

3. *Côtre rômát de la rose*. Plaquette in-4°, s. l. n. d., complètement inconnue, sans nom d'auteur, dont le texte est daté de 1398, et qui continue la série des pièces rarissimes composées pour la défense du beau sexe contre les allégations du *Roman de la Rose*, telles que le *Cheualier aus Dames*, le *Garand des Dames* (fragment du précédent), l'*Epitre au Dieu d'amour* et le *Tresor de la Cite des Dames*, de Christine de Pisan, le *Champion des Dames*, de Martin Franc, et le *Vray disant advocate des dames*, de Jehan Marot (père de Clément).

4. *Opuscules de Clement Marot reduits en tout un*. Plaquette gothique absolument inconnue jusqu'ici; s. l. n. d., mais probablement de Lyon, G. Arnoullet, antérieurement à 1538.

5. *Lamant rendu cordelier a lobservance damours*. Petit in-4°, goth., vignette au titre. Nous ne savons quelle édition. Il importe de rapprocher de cette plaquette, quatre opuscules gothiques de la même famille, opuscules dont nous n'avons pu obtenir les titres, mais qui passèrent dans les mains du même amateur, en bloc, pour 140 fr., prix marqué.

6. *En francoys*. Paris, 1516 ou 1530, petit in-8°.

7. *Cy commence lospital damours*. s. l. n. d., petit in-4°, gothique. Attribué à tort à Alain Chartier.

L'Image du monde [1].	100	»
Le Parthenice Marianne [2].	100	»
Les XXI épîtres d'Ovide [3].	100	»
Testament d'un amoureux [4].	50	»
Procès de deux amants [5].	40	»
L'histoire de deux amants [6].	200	»
Les sept Psaumes [7].	100	»
Art et science de bien vivre [8].	300	»
Le Temple Jehan Boccace [9].	350	»
Passages d'outre-mer [10].	200	»
Perpignan [11].	150	»
Songe du Vergier [12].	50	»
Compendium gothique [13].	70	»
Histoire de Troyes [14].	70	»
Miroir de l'âme [15].	70	»
Judas Machabée [16].	70	»
Boece [17].	45	»

On nous affirme qu'il vendit sa collection à ces prix sans éprouver de

1. *Sensuyt le liure de clergie nomme lymage du monde;* Paris, Trepperel ou Janot, s. d., petit in-4°, gothique, figures.

2. *La Parthenice Mariane de Baptiste Mantuan;* Lyon, Nourry et Besson, 1523, petit in-fol.

3. Traduction d'Octavien de Saint-Gelais. Une édition de Paris ou de Lyon, antérieure à 1537.

4. *Le testament dung amoureux qui mourut par amours.* Plaquette gothique.

5. *Proces des deux amans plaidyant en la court de Cupido la grace de leur dame.* Par B. Desmarnes de Masan; s. l. n. d., petit in-8°, goth. Jusqu'ici on ne connaissait qu'un exemplaire de cette pièce curieuse, qui est une des perles de la fameuse et mystérieuse collection du quartier des Champs Elysées.

6. *Sensuyt lhistoire des deux vrays amants Eurial et la belle Lucresse.* Lyon, S. Arnoullet?

7. Peut-être est-ce un ouvrage autre que la *Paraphrase et devote exposition sur les sept tres precieux et notables pseaumes*, par Gringore.

8. *Le liure nomme lart et science de bien viure et de bien mourir.* Probablement l'édition donnée à Lyon, par le Grand Jacques, avant 1538, in-4°.

9. Par George Chastelain. Paris, Galliot du Pré, 1517, petit in-fol.?

10. Paris, Michel le Noir, 1518?

11. *Recollecta de tots los previlegis, provisions, pragmatiques de la vila de Perpenya.* Barcelona, 1510, in-fol.

12. Paris, Jehan Petit, s. d.? Nous ne savons si le *Gyron le Courtois*, Paris, Mich. le Noir, 1519, qui devrait figurer ici, appartient à cette liste ou à la première.

13. *Compendium historial des polices des empires;* Paris, 1528, in-fol?

14. *Recueil des hystoires de Troyes;* Lyon, A. du Ry, 1529, in-4? Peut-être le lot contenait-il deux exemplaires de ce roman ancien.

15. *Le Mirouer de lame pecheresse.* S. l. n. d., petit in-4, goth. Attribué à Marguerite de Valois.

16. *Excellentes, magnifiques et triomphantes croniques... du prince Judas Machabeus.* Paris, Bonnemère, 1514, petit in-fol.

17. Traduction de Jean de Meun. Paris, Mich. le Noir, 1520, in-4.

trop grandes difficultés. Seulement — il y a toujours une goutte d'absinthe dans les bonheurs les plus complets, — les amateurs, dont l'âme généreuse n'est un secret pour personne, écartant le candide intermédiaire, se mirent en campagne afin de remonter à la source de ce qu'on pourrait appeler le Pactole de Chaillot. Ils y réussirent; car rien n'égale le flair, la persévérance, le génie du collectionneur de *primo cartello*, une fois lancé sur la piste d'une plaquette dépaysée qui, au moment psychologique, peut rapporter à l'encan cent fois la somme déboursée. Et comme la vertu trouve toujours sa récompense, ces vieux passionnés revinrent les mains pleines. Voici les titres de quelques-uns des livres dont ils peuvent à bon droit s'enorgueillir :

La complainte de lescuyer a la dame, nouuellement imprimé. Petit in-4°, gothique, s. l. n. d. [1].

Sensuyt le debat des heraulx darmes de france et dengleterre. Petit in-4°, gothique, s. l. n. d. [2], bois au recto et au verso du titre.

Mariaige et Triumphe des quatre filz hemon et des filles dampsimon [3].

Lomme pecheur par parsonnages ioue en la ville de Tours [4].

Lincarnation et natiuite de nostre saulueur et redempteur Jesu-Christ, ... somme soixante dix personaiges [5].

Bataille de Caresme avec Saint Pansard [6].

Jeu de l'Adventure et Devis facetieux des hommes et des femmes. Plaquette gothique avec des représentations de dés à jouer [7].

La source et origine des c... sauuages et la maniere de les apprivoiser. Plaquette gothique [8].

Le siecle dore contenant le temps de Paix, Amour et Concorde.

---

1. Pièce ou édition différente du *Debat de la dame et de lescuyer nouuellement faict*, laquelle porte la marque de Jehan Lambert.

2. Inconnu à Brunet. L'heureux possesseur en avait déjà trouvé un exemplaire, mais incomplet du titre. Celui-ci est parfait.

3. Facétie qu'il ne faut pas confondre avec le fameux roman. Le mot *Triumphe* paraît indiquer une édition jusqu'ici inconnue.

4. Probablement l'édition qui a passé à la vente Taschereau; Paris, P. le dru, 1508, petit in-fol. Nous demandons pardon à nos lecteurs de leur servir des titres aussi tronqués; mais, en vérité, ce n'est pas notre faute.

5. Probablement l'édition s. l. n. d., petit in-fol., de ce mystère représenté à Rouen en 1474. On ne saurait se risquer à compléter ces titres d'après les descriptions des catalogues ou celles du *Manuel*, car les livres de la Colombine sont pleins de surprises pour les bibliographes. On ne pourrait les décrire que sur le volume même. Ce n'est qu'une question de patience, attendu qu'avant longtemps ils passeront presque tous en vente publique; à moins qu'ils ne soient vendus sous le manteau.

6. Nous ne savons si c'est la *Description du merveilleux conflit et Bataille entre Caresme et Charnaige;* Paris, 1530, in-8°, ou quelque autre facétie de la même famille.

7. On ne connaissait cet opuscule jusqu'ici que par la description donnée par Du Verdier, t. I, p. 186.

8. Première édition, du commencement du XVI siècle, jusqu'ici inconnue.

Paris, rue Saint-Jacques, enseigne du croissant. S. d., petit in-4, gothique. [1].

La petite Dyablerie dont Lucifer est le chef [2].

Nous ne savons exactement ce que nos sagaces amateurs payèrent une si belle série de livres rarissimes; mais, à tout prendre, on est fondé à croire que même les consolidés anglais ou le trois pour cent amortissable, — avec tous ces bruits de guerre —, ne saurait surpasser cet achat comme placement de père de famille.

Ces volumes avaient tous un air de parenté qui sautait aux yeux. Ils provenaient d'Espagne, étaient antérieurs à l'année 1539, et portaient au haut du titre ainsi qu'au bas du verso du dernier feuillet, de profonds grattages identiques. Parfois, la partie inférieure de la dernière marge avait été enlevée avec des ciseaux, après tentatives de lavages. Ces mutilations demandent à être expliquées.

A fur et mesure que Fernand Colomb achetait un livre, il inscrivait de sa main, en tête du premier feuillet, une rubrique de classement et au bas de la dernière page, une notule énonçant la date, le lieu et le prix d'acquisition, en y ajoutant quelquefois des renseignements personnels. C'est à l'aide de ces annotations que nous pûmes naguère reconstituer les détails de la vie et l'itinéraire des voyages de ce bibliophile aussi méthodique qu'intelligent. Sous l'administration de Fernandez, on apposa sur beaucoup de ces volumes un cachet noir, de la dimension d'une pièce de deux francs, portant une représentation de la Giralda, flanquée de deux vases de fleurs, et pour légende, BIBLIOTECA COLOMBINA. Les mutilations avaient eu pour but de faire disparaître ces notes et ce cachet compromettants. Mais comme les plaquettes provenaient de recueils factices que le spoliateur avait dereliées à la hâte, une d'entre elles [3], collée à sa voisine, a échappé au funeste grattoir; une autre a été mal raclée; de telle sorte, qu'on peut lire encore sur cette dernière, de l'écriture de Fernand Colomb : *Este libro costó.....* et sur la première : *Este libro costó en Tórino..... 12 de enero de 1531* [4]. Et l'on ne saurait dire que ces opuscules sont de provenance différente du lot entier, car, rapprochés d'autres plaquettes vendues en même temps et portant toutes des grattages identiques, ils montrent la même tranche, les mêmes nerfs et des dimensions extérieures semblables, bien que la justification ne soit pas pareille. Cette ressemblance s'explique par l'action de l'abominable rabot du relieur sévillan qui a imposé son lit de Procuste au recueil complet. Enfin, le titre d'un des volumes porte encore le cachet de la Colombine absolument intact [5].

Il est donc certain que ces livres et beaucoup d'autres, dispersés sans

1. Par Michel de Tours. Paris, Fezandat, 1521.
2. Paris, veufve de Jehan Trepperel, s. d., petit in-8, goth. avec figures?
3. Le *Debat des heraulx darmes*, précité.
4. La *Complainte de lescuyer*, précitée.
5. Les *Faicts du preux Hector*, précité.

doute en Espagne et en Italie, proviennent de la Biblioteca Colombina, dont ils sont sortis subrepticement. Quand, comment, pourquoi, est-ce par la porte ou bien par la fenêtre, c'est ce qu'on ignore. Si nous interrogeons les gens de Séville, ils répondent invariablement que c'est un des effets du tremblement de terre. Effectivement, on comprend qu'une secousse, assez violente pour lézarder la Giralda, ait pu faire sauter certains livres hors des rayons et jusque dans la rue par un soupirail grillé. C'est même un des phénomènes dont les géologues ne désespèrent pas de déterminer un jour les principes, — si principes il y a. — Mais n'appuyons pas. Evitons surtout d'être plus royalistes que le roi [1]...

Lorsqu'on assiste à un pareil spectacle, qu'on voit ces œuvres merveilleuses et uniques de la science ou de l'esprit mutilées, sacrifiées, dispersées aux quatre vents du ciel quand leurs gardiens ne les laissent pas manger aux vers, pourrir dans l'humidité ou servir aux usages les plus vils, on arrive à se demander si le malheureux qui vole certains livres pour les vendre, n'est pas, en fin de compte, un bienfaiteur de l'humanité.

Il est incontestable qu'un volume utile et rare, après que l'amateur l'a fait encoller, relier en maroquin et monter dans une vente publique jusqu'au prix de dix ou quinze mille francs, ne court plus le risque de servir à allumer le *brasero* ou de servir à essuyer les lampes. Si, au contraire, on le laisse entre les mains d'ignares, ce livre précieux, loin d'acquérir des conditions de durée qui peuvent se prolonger pendant des siècles, ne tardera pas à disparaître pour toujours et sans profit pour personne. Au risque d'aller en prison, comme accusé d'avoir fait l'apologie d'un acte qualifié crime, nous avouerons sans détour qu'en considérant ces choses, il nous arrive par moments d'être pris d'une certaine tendresse pour les détrousseurs de bibliothèques exotiques. Et cependant, en y réfléchissant bien, on ne voit pas clairement de quelle façon ces pillages éhontés profitent aux savants qui n'ont pas 100,000 livres de rente. Pour nous autres, c'est sauter du fourneau dans la poële à frire. En effet, ces livres deviennent la proie de riches amateurs. Or nos lecteurs ont-ils une conception bien nette des vertus de l'amateur, — celui, s'entend, qui a le feu sacré?

L'amateur avise une boutique et entre, après avoir jeté de tous côtés des regards inquiets. D'une voix qu'il s'efforce de rendre naturelle, mais que sa gorge desséchée par l'espoir ou la crainte affaiblit, il s'enquiert des nouvelles du jour. Le libraire, toujours de Caen ou de Falaise, et qui de loin l'a vu venir, prend un air mystérieux, murmure quelques paroles et, enfin, tire lentement le livre du fond d'un tiroir. Son client

1. On lit dans la *Gazette de Hollande* qu'un consciencieux acquéreur ayant appelé l'attention d'un grand personnage officiel espagnol sur ces déprédations et proposé de retrocéder les mss., contre remboursement, il lui fut répondu qu'une enquête ne saurait aboutir et qu'on n'éprouvait pas un besoin extrême de rentrer en possession de toutes ces paperasses : *Cosas de España!*

s'en empare aussitôt, l'emporte vivement dans un coin isolé du magasin, et une lutte sourde s'engage. Le bibliophile, cela va de soi, sort vainqueur d'un combat dont ce bouquin est le prix, et, après avoir fait jurer au libraire de ne jamais dévoiler le lieu où dorénavant le livre devra rester caché à tous les yeux, il s'éloigne rapidement.

Le romaniste d'en face a surpris le fatal secret. Ses travaux, le souci de sa gloire, le mettent dans la nécessité absolue de consulter ce livre unique. Que dans l'innocence de son cœur, il demande donc à l'étudier, à le voir seulement! On lui refusera, poliment d'abord, sèchement ensuite, et pour peu qu'il insiste, on l'éconduira peut-être avec les raisons employées par l'archevêque de Salzbourg à l'endroit ou à l'envers du divin Mozart.

Quelle est alors la pensée qui obsède le possesseur de ces livres précieux? Veut-il être seul à les lire? Jamais de son vivant on ne les sort des rayons dans ce but. Serait-ce le désir patriotique de conserver sa bibliothèque afin de la léguer absolument immaculée à quelque établissement public, comme font tant d'Américains arriérés et fantasques? L'orgueil qu'il caresse est tout autre.

Le rêve de l'amateur, l'espoir de sa vie..... c'est de faire une belle vente! Souvent il a trop tardé. Le moment suprême est venu. Un pieux silence règne autour du chevet désolé, mais l'imagination défaillante du moribond se ranime à l'agréable pensée que bientôt ses chers volumes seront mis sur table et adjugés au plus offrant enchérisseur. En son esprit il entrevoit une fois encore ces livres, dont l'âpre poursuite fut la grande occupation de sa vie. Soudain, une voix harmonieuse l'éveille. Il écoute, son cœur palpite : ce sont les accents du commissaire-priseur. La lutte est engagée; on se dispute les provenances et les maroquins. Le *Pastissier françois*, de 1656, le seul vrai, l'inimitable, atteint un prix inoui. L'émotion, la joie, et un hoquet font tressaillir le mourant, mais c'est pour la dernière fois. Ses regards se voilent, sa voix s'éteint, un petit souffle effleure ses lèvres décolorées, et son âme ravie lentement s'élève dans l'espace, saluée par de bruyantes et nombreuses enchères.

H.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Gaston Paris vient de publier à la librairie Hachette (In-8°, xiv et 254 p.), sous le titre *La poésie du moyen âge*, sept leçons ou lectures académiques faites à différentes époques, 1866-1884 : *La poésie du moyen âge; Les origines de la littérature française; La chanson de Roland; La nationalité française; La chanson du pèlerinage de Charlemagne; L'Ange et l'Ermite*, étude sur une légende religieuse; *Les anciennes versions françaises de l'*Art d'aimer *et des* Remèdes d'amour *d'Ovide; Paulin Paris et la littérature française du moyen âge.*

— M. Louis Leger a fait paraître à la librairie Cerf (In-8°, 31 p.) la leçon d'ouverture du cours de langues et littératures d'origine slave qu'il professe au Collège de France. La leçon a pour titre : « *Le monde slave au* XIX*e siècle* » ; M. Leger recherche « par suite de quelles circonstances les études slaves ont pénétré dans l'enseignement du Collège, ce qu'était alors le monde slave et ce qu'il est actuellement, quels peuvent être les écueils et les difficultés du cours, quel en doit être l'esprit et la méthode. »

— *Doléances du tiers état d'Agenais.* — Je ne veux qu'annoncer ici une publication fort importante de M. G. Tholin, archiviste du département de Lot-et-Garonne *Cahiers des doléances du tiers état du pays d'Agenais aux états généraux, 1588, 1614, 1649, 1789, Textes accompagnés de notes et de commentaires.* Paris, Picard ; Agen, Michel et Medan, 1885. Grand in-8°, de VII-193 p. Extrait de la *Revue de l'Agenais.* Tiré à 200 exemplaires). Les documents, qui appartiennent aux archives de l'Hôtel-de-Ville d'Agen, ont une grande valeur encore rehaussée par le mérite du commentaire. Indiquons, au nombre des notes les plus curieuses de M. Tholin, celles qui concernent la sorcellerie (p. 16), les blasphémateurs (p. 16-17), le clergé (p. 17), les institutions d'enseignement primaire et secondaire (p. 18), les dîmes et revenus ecclésiastiques affectés en partie aux réparations des églises et à l'*entretenement des paouvres* (p. 19), la tenue par les curés de registres paroissiaux, équivalents à notre état civil (p. 20), l'usage des monitoires pour découvrir les auteurs de crimes ou de délits demeurés inconnus (p. 21), les anciennes institutions judiciaires (p. 22 et suivantes, avec indication d'un livre très rare sur l'*Instruction et abbréviation des procès.* Agen, 1621), l'emploi des amendes (p. 27), les punitions de l'adultère (p. 34. Cf. une récente et piquante brochure de M. Jules Andrieu : *Un châtiment singulier.* Agen, 1885, in-8°), la répression du vagabondage (p. 36), le service vicinal en Agenais (p. 39), l'organisation postale (p. 40), une émeute en 1609 à Auvillars contre les fermiers du bureau de la foraine (p. 41), les redevances féodales (p. 43), les convocations du ban et de l'arrière-ban (p. 44-45), le collège des Jésuites à Agen, où les enfants des protestants étaient admis comme ceux des catholiques (p. 55), le costume ecclésiastique et l'avénement tardif de la soutane (p. 65), les tonsures précoces (p. 58), les impositions des biens nobles et des biens ruraux (p. 62), les anoblissements (p. 63, avec cette observation que la noblesse était autrefois accessible non-seulement aux gens de guerre, mais même aux industriels, tels, par exemple, que les maîtres de forges), la rectification, d'après un titre d'arpentement de 1605, du travail de M. Bladé sur la géographie historique de l'Agenais (p. 65), sur les charges consulaires (p. 67), les luttes entre la ville d'Agen et les seigneurs de Madaillan et de Bajamont (p. 68-69 avec document inédit de 1279), les habitations seigneuriales de l'Agenais (p. 70), Saint-Amans qui « a réalisé ce tour de force incroyable d'écrire une histoire du département sans consulter les archives d'Agen » (p. 80-81), la ville de Puymirol, « la plus forte place de l'Agenais, depuis la démolition de Pense » (p. 97), les châteaux de Castelculier, de Lusignan et de Lafox (p. 97), la fondation des bastides (p. 100-101), les intendants de Guienne (p. 118-120, c'est la liste la plus complète qui ait encore été donnée), le projet de création dû au savant Romas (de Nérac), d'une école de physique expérimentale et de mathématiques (p. 124), les cadastres (p. 134), etc. Souhaitons que le remarquable rapport de M. Georges Picot au Comité des travaux historiques (6 décembre 1875), sur les recherches des documents relatifs à la tenue des États généraux, produise plus d'un travail à tous égards aussi bien fait que celui de M. Tholin. — T. de L.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 8 mai 1885.

Le P. Delattre adresse à l'Académie le dessin d'un petit objet antique de terre cuite, de 0m 19 de hauteur, qui vient d'être trouvé près de Carthage, et qui représente un orgue complet, très exactement figuré dans toutes ses parties. Cette communication, qui intéresse l'histoire de la musique, sera transmise à l'Académie des beaux-arts.

M. Schlumberger est adjoint provisoirement à la commission des écoles françaises d'Athènes et de Rome.

Après une délibération en comité secret, l'Académie procède au vote pour l'attribution des prix fondés par le baron Gobert. Le premier prix est décerné à M. Achille Luchaire, pour son *Histoire des institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens* et ses *Etudes sur les actes de Louis VII*, le second prix à M. René de Maulde, pour sa publication relative au *Procès du maréchal de Gyé*.

M. Desjardins communique une inscription qui vient d'être découverte dans les restes de l'enceinte romaine de Bourges et dont la copie lui a été envoyée par M. Boyer, archiviste du Cher :

NVM — AVG
ET MARTI
MOGETIO
GRACCHVS
ATEGNVTIS·FIL
V·S·L·M

Mogetius est sans doute un surnom local de Mars : M. d'Arbois de Jubainville y reconnaît un mot gaulois qui signifie grand.

M. Alexandre Bertrand communique une notice de M. Gozzadini sur *les Fouilles archéologiques et les Stèles funéraires du Bolonais*. Entre la ville de Bologne et la *Certosa*, auprès de cette ville, on a mis au jour une quantité de sépultures antérieures à l'époque romaine, dont le nombre s'élève à plus de deux mille. La plupart sont étrusques, et remontent, selon M. Gozzadini, à la période comprise entre le ve et le IIIe siècle avant notre ère. Ce qui distingue cette nécropole des autres cimetières de l'ancienne Etrurie, c'est qu'on y a trouvé un grand nombre de stèles funéraires, sculptées en bas-relief, dont M. Gozzadini décrit les variétés principales. Le plus souvent ces sculptures représentent des combats de fantassins ou de cavaliers, des chars attelés de chevaux ailés, parfois un Mercure psychopompe, etc. Quelques-unes présentent des sujets qui ne se rencontrent qu'une fois : un enfant tétant une louve, un grand navire entouré de vagues, une sirène à queue de poisson tenant de ses mains un gros bloc de pierre posé sur sa tête. Le mérite artistique des sculptures est très inégal : les unes sont tout à fait grossières, dans les autres l'artisan a fait preuve d'un véritable talent.

M. Salomon Reinach termine sa communication relative aux fouilles archéologiques qu'il a exécutées avec M. Babelon sur les emplacements de *Gightis* et de *Ziza*, dans le sud tunisien, aux mois de janvier et février 1884. Les ruines fort étendues de Gighthis, sur la côte opposée à l'île de Djerba, sont aujourd'hui désertes et portent le nom de *Henchir Sidi Salem Bou-Ghrara*. Découvertes en 1860 par M. Guérin, elles n'avaient encore été l'objet d'aucune étude prolongée, à cause du manque de sécurité qui en rendait le séjour fort dangereux. Grâce à l'obligeance de M. le colonel de la Roque, qui voulut bien leur fournir une escorte de 30 hommes, MM. Reinach et Babelon ont pu passer cinq jours à Gighthis et déblayer presque entièrement le *forum* de l'ancienne ville. Outre de nombreuses inscriptions, ils ont découvert une belle tête d'Auguste voilé en pontife, qu'ils ont rapportée à la Bibliothèque nationale, et trois grandes statues de marbre blanc, représentant sans doute des magistrats municipaux de Gightis, que leur poids n'a pas permis d'enlever. Quant aux ruines de Zian, situées à 15 kil. de la mer, dans une presqu'île qui fait place à l'île de Djerba et à 8 kil. de Zarzis, elles ont été visitées pour la première fois en 1846, par E. Pellissier, qui y découvrit une douzaine de statues de marbre blanc « jetées pêle-mêle dans une fosse commune, comme des cadavres après une bataille ». Pellissier obtint du bey de Tunis que ces statues fussent données à notre pays, et des mesures furent prises pour les transporter en France. Dans une lettre de M. Mattei, vice-consul de France à Sfax, à feu Charles Tissot, M. Reinach a lu ce qui suit : « Vous devez vous rappeler qu'en 1851, je fus désigné pour accompagner la *Sentinelle* à Zarzis, d'où je me rendis avec Saint-Quentin dans l'intérieur pour retirer douze statues qui furent embarquées sur la *Sentinelle*, commandant Dupré. Nous prîmes ces statues dans l'ancienne ville de Ziza, aujourd'hui Ziân. » Or, ces douze statues ont été vainement cherchées dans les magasins du Louvre ; personne ne sait ce qu'elles sont devenues, et tout porte à croire, dit M. Reinach, qu'elles se trouvent encore, à l'heure qu'il est, dans quelque arsenal maritime où la *Sentinelle* aura désarmé. M. Reinach espère, en signalant la disparition de ces œuvres d'art, provo-

quer quelque communication qui puisse nous éclairer sur leur sort. Le terrain occupé par les ruines de Ziân avait été acheté en 1881 par M. Tissot, ce qui a permis d'y pratiquer des fouilles en toute liberté. Avec le concours d'une compagnie franche, commandée par M. le capitaine Rebillet, on a pu, en dix jours, déblayer tout le *forum* et lever le plan des édifices qui le bordaient. Cinq grandes statues de marbre, toutes privées de leur tête, étaient étendues à la surface du sol. On a découvert et rapporté à la Bibliothèque nationale une grande tête de Claude, d'un bon travail, une tête de l'impératrice Lucille et une amulette d'or, fort curieuse, couverte de caractères énigmatiques, qui a été recueillie au fond d'un puits. Les inscriptions provenant du portique qui entoure le *forum* ont fait connaître qu'il avait été construit par Q. Marcius Barea, consul en l'an 18 de notre ère, proconsul d'Afrique en 42, et par M. Pompéius Silvanus, consul en 45, proconsul d'Afrique en 57. Les monuments et les inscriptions du haut empire sont fort rares en Afrique : il est remarquable que les ruines voisines de Gighthis et de Ziza aient fourni, l'une une tête d'Auguste, l'autre une tête de Claude, sous le règne duquel les grands monuments de Ziza ont été construits.

Ouvrages présentés : — par M. Barbier de Meynard : Grammont (H. de), *la Course, l'Esclavage et la Rédemption à Alger* (extrait de la *Revue historique*); — par M. Bergaigne : Bhavabhouti, *Mâdhava et Mâlasî, drame en dix actes*, traduit du sanscrit et du prâcrit par G. Strehly; — par M. Siméon Luce : Musset (Georges), *la Charente-Inferieure avant l'histoire et dans la légende.*

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séances des 22 et 29 avril 1885.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD

M. Saglio présente une faïence acquise pour le musée du Louvre à la vente de la collection Dupont Aubertville et représentant une statuette équestre de Louis XIII dans sa jeunesse.

M. Courajod dit que cet objet a pu être fabriqué pour servir de jouet au royal enfant et cite à ce propos quelques passages du journal du médecin Héroard.

M. de Witte communique l'épreuve d'une planche en héliogravure d'une figurine de bronze provenant d'Asie-Mineure et appartenant à M. de la Redorte. C'est une Vénus génitrix reproduisant le type de la statue sculptée par Praxitèle pour les habitants de Cos et représentée vêtue par opposition à la Vénus *nue* qu'il fit pour Chido.

M. Molinier présente divers fragments de poterie italienne du genre dit à la *Castellana* très répandu dans toute l'Italie pendant plusieurs siècles; il décrit ensuite les faïences du XIVe siècle qui décorent l'extérieur de la cathédrale de Lucques.

M. l'abbé Thédenat communique, d'après un estampage et des renseignements fournis par M. l'abbé Dupui, curé de Vallaaris, une inscription votive dédiée à un dieu nouveau, Pipius et trouvée au lieu dit le Pioulet près Vallaaris (Alpes Maritimes).

M. Germain Bapst fait une communication sur un des joyaux de la couronne de France connu sous le nom de Cote de Bretagne.

M. Gaidoz lit, sur épreuves, un travail relatif aux rouelles celtiques qu'il considère comme des amulettes.

M. Ramé a la parole pour présenter des observations sur les inscriptions de la crypte de l'église Saint-Savinien à Sens; il les croit antérieures à l'an 857.

M. de Lasteyrie conteste ces conclusions; il regarde les incriptions comme postérieures à l'an 1068.

M. Gaidoz établit un rapprochement entre le bas-relief d'Esus conservé au musée de Cluny et un sujet analogue figuré parmi les bas-reliefs de la Porte-Noire à Besançon.

M. de Ripert Monclar présente un fragment de brique en terre grise découvert à Mazau (Vaucluse) et portant en creux, l'empreinte d'une marque qui a la forme d'un D de grande dimension.

M. Gréan exhibe une roue de bronze, ainsi qu'un beau choix de rouelles en bronze et en plomb de sa collection, les unes sont pourvues de rais, comme des roues; les autres dépourvues de rais ont la forme de simples anneaux caractérisés par des échancrures sur leur pourtour.

M. Flouest pense qu'en raison de l'absence de rais, ces anneaux ne doivent pas être qualifiés de *rouelles ;* quant à la roue de bronze, il s'accorde avec M. Mowat pour y voir le débris d'un quadrige triomphal ayant fait partie du groupe statuaire.

M. Mowat présente le moulage en plâtre du peson de bronze avec lest de plomb signalé par M. Taillebois comme provenant des environs de Pau et comme représentant un buste de Mithra caractérisé par la coiffure asiatique.

Le Secrétaire,
Mowat.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 21 — 25 mai — 1885

89. — **Panagiotes Kastromenos. The Monuments of Athens,** an historical and archaeological description. Translated from the greek by Agnes SMITH. London, E. Standford, 1884, 101 p. et une carte d'Athènes.

Entre les grands ouvrages relatifs à la topographie d'Athènes et les indications nécessairement sommaires fournies par les *Guides du voyageur en Grèce*, il y avait place pour un petit livre résumant, sous une forme concise et élégante, les principales données historiques et archéologiques touchant les monuments athéniens. M. Kastromenos, beau-frère de M. Schliemann, comme il nous l'apprend dans sa préface, a essayé d'écrire ce livre (Τὰ Μνημεῖα τῶν Ἀθηνῶν, 1883), et M[lle] Agnès Smith a essayé de le traduire en anglais. Comme le titre du présent ouvrage et la publicité dont il a été l'objet pourraient induire quelques personnes sérieuses à en faire l'acquisition, nous devons les mettre en garde contre une tentation à laquelle elles regretteraient bientôt d'avoir cédé. Il était impossible de réunir en quelques pages moins d'indications utiles et plus d'erreurs.

La traduction a été faite, nous dit-on, sous la direction de l'auteur. Ce n'est, à proprement parler, ni de l'anglais ni du grec, mais le calque servile d'une pompeuse phraséologie qui rappelle les plus mauvaises pages des Byzantins. Ce serait encore la moindre des choses si l'auteur était tant soit peu au courant et ne nous enseignait pas, sur un ton doctoral, les choses les plus étonnantes, par exemple : que les monuments de Persépolis sont plus romantiques (?) que ceux d'Athènes (p. 1); que le *rostrum* des orateurs attiques était sur le Pnyx (p. 2); que les *Pélasges* ont réuni sur l'Acropole les plus belles productions de l'art (p. 4); que les Propylées sont de *Mnesides* (p. 7); que l'Athéna Promachos avait plus de soixante pieds de haut (p. 8); que l'*Hécatompédon* est ainsi nommé à cause de sa beauté (p. 10); qu'on ne sait si l'explosion de 1687 a endommagé l'intérieur aussi bien que l'extérieur du Parthénon (p. 12); que les fouilles du Céramique ont commencé en 1871 (p. 92), etc. Dans un livre si court, M. K. trouve moyen de se

contredire : la tour des Propylées date successivement de la campagne de Morosini (p. 7), et de l'occupation franque (p. 28); l'escalier de Beulé est du moyen âge (p. 10), puis de l'époque d'Auguste (p. 33). Les dimensions des monuments décrits ne sont pas même indiquées; la méthode d'après laquelle ils sont décrits reste un mystère. Après avoir parlé du temple de Rome et d'Auguste sur l'Acropole, M. K. ajoute : « En terminant notre description de l'Acropole *avant l'invasion des Perses*, nous ferons observer, etc. » Les quelque citations de textes anciens et modernes sont présentées sous une forme extraordinaire : « Démosthènes, *Contribution*, xx, 12; Compare Arch. Russopulos § 189, note 7; Πλουτάρχος *(sic)*; The Scholiast Aristides the Sophist, etc. » Nous ne dirons rien des citations grecques, dont l'incorrection dépasse toute croyance. Mais nous reproduirons pour terminer deux passages qui donnent une idée de la traduction faite sous sa direction de M. Kastromenos : P. 41, à propos de l'Horloge d'Andronic : « Since the Roman Baronius *(sic)* who flourished about B. C. 50, mentions it in his Georgics *(sic)*, it certainly follows that it was erected before his time. » On peut deviner qu'il s'agit de Varron, *de Re Rustica*, III, 5, § 17. — P. 58, il est question des sièges du théâtre de Bacchus : « An inscription on one of these seats is peculiar. It is as follows. The city of Mark *(sic)* to Uolpius Eubiotus, etc. » Il faut quelque perspicacité pour reconnaître qu'il s'agit de C. I. A. III, 688 : Ἡ πόλις Μάρκῳ Οὐλπίῳ Εὐβιότῳ. La *ville de Mark* est une trouvaille qui mérite d'immortaliser son auteur.

A part le papier et les caractères d'impression, ce petit livre est au-dessous de la critique. Elle se contente de le mentionner en passant comme un *Noli me tangere*.

Salomon Reinach.

---

90. — H. Bender. **Histoire abrégée de la littérature romaine.** Traduite de l'allemand, par J. Vessereau, avec une introduction et des notes, par F. Plessis, maître de conférences à la Faculté de Caen. Paris, Klincksieck, 1885. In-24, xx-179 pp. avec deux planches.

Ce petit volume fait partie d'une *Nouvelle collection à l'usage des classes*, que la librairie Klincksieck a entreprise il y a deux ans, et qui est placée sous la direction de M. Eugène Benoist. La collection, exclusivement consacrée à l'antiquité classique, s'adresse, malgré son titre, bien plutôt aux étudiants des facultés des lettres qu'aux élèves de nos lycées; elle est destinée à leur donner, en quelque sorte, la monnaie des grands manuels d'archéologie, de grammaire, de métrique qui nous font encore défaut. Pour cela, au lieu de demander à des savants français des ouvrages originaux dont la composition aurait exigé un certain temps, les éditeurs ont préféré recourir à la traduction de livres

allemands déjà en possession de la faveur du public. L'idée n'a, en elle-même, rien de déraisonnable. Si nos voisins sont mieux outillés que nous pour les études philologiques, pourquoi ne pas leur emprunter leurs instruments de travail, en attendant que nous ayons les nôtres? Les nations qui ont reconnu la nécessité de transformer leur armement adoptent, en général, à titre provisoire, les produits de la maison Krupp, jusqu'au jour où leurs artilleurs ont terminé l'étude du fusil ou du canon « national »; il se passe quelque chose d'analogue aujourd'hui dans l'ordre scientifique [1] et philologique. Toutefois on peut se demander si les éditeurs ont eu toujours la main bien heureuse dans leur choix, en voyant figurer sur la liste des neuf volumes déjà publiés, à côté de travaux d'une valeur incontestable (le *Manuel d'orthographe latine* de Brambach, la *Syntaxe grecque* de Bamberg) des ouvrages beaucoup plus médiocres (les *Mètres d'Horace* de Schiller, l'*Armée romaine* de Kraner) et un même qui est franchement mauvais (la *Métrique* de L. Müller).

Le précis de l'*Histoire de la littérature romaine* de Bender, que j'ai sous les yeux, peut servir de type moyen pour toute la *Nouvelle collection,* tant par la valeur intrinsèque de l'ouvrage traduit, que par la manière dont les éditeurs ont compris leur tâche. C'est, de l'aveu même de l'auteur, une sorte de résumé ou d'extrait du grand ouvrage de Teuffel [2], dont M. Bender s'est contenté de reproduire en substance le gros texte, laissant de côté les notes, qui constituent, comme on sait, le mérite le plus sérieux de cet excellent répertoire. Il en est résulté un précis court, sensé, à peu près exact et bien ordonné, mais auquel manquent la vie, le mouvement, le coloris, et surtout l'originalité dans la « caractéristique » des auteurs, pour parler comme les traducteurs français. Je dis « à peu près exact et bien ordonné, » car une critique sévère pourrait signaler plus d'une imperfection dans le travail, sans doute un peu hâtif, de M. Bender. Les divisions mêmes n'en sont pas irréprochables : ainsi, au lieu de ne faire qu'une seule période littéraire, subdivisée par genres, des quatre siècles qui s'étendent entre Adrien et Justinien, il aurait fallu admettre une coupure au règne de Constantin, qui marque, à certains égards, une évolution nouvelle. De même il est étrange de parler de Virgile et d'Ovide avant Cicéron. Le choix des écrivains cités ne témoigne pas non plus d'un sens historique bien sûr : des spécialistes insignifiants ont obtenu une mention, tandis que Salvien, Commodien, si importants pour l'histoire de la langue, de la versification et du goût, sont passés sous silence. Quand M. B. s'aventure sur le terrain du droit (et comment écrire l'histoire de la littérature romaine sans parler des admirables travaux des jurisconsultes?) il commet aussi

1. La traduction des traités de botanique et de géologie de Sachs et de Credner, publiée par la maison Savy, a permis d'attendre les excellents manuels de MM. Van Tieghem et de Lapparent.

2. M. Hermann Bender est, comme feu Teuffel, professeur à Tubingue.

de singulières erreurs. Pour lui, les *legis actiones* servaient « à l'interprétation de la loi des XII Tables » (p. 14); les *Institutes* ont été « substituées » au *Code* de Justinien (p. 155) etc. [1].

Malgré ces taches, le *Précis* de M. B. a été bien accueilli en Allemagne; il a été traduit, paraît-il, en anglais et en italien, et la traduction française peut être utile à nos étudiants, vu le peu de valeur des abrégés du même genre qu'ils ont entre les mains. Seulement il eût été désirable que cette traduction fût faite avec goût, qu'on élaguât de l'original tout ce qui ne pouvait présenter d'intérêt que pour un lecteur allemand, qu'enfin une annotation intelligente appropriât l'ouvrage aux besoins et aux habitudes du public français. Je regrette de devoir constater que ni le traducteur, M. Vessereau, ni le reviseur, M. F. Plessis, ne se sont rendu parfaitement compte de la tâche qu'ils avaient à remplir. M. Vessereau, boursier d'agrégation à la faculté de Poitiers, et auteur d'un mémoire récemment couronné par cette faculté, est sans doute un étudiant de mérite, qui doit savoir le latin, puisqu'il est licencié, et l'allemand, mais il paraît avoir trop négligé jusqu'à présent de porter son attention du côté du français. Son style manque de légèreté, d'élégance, parfois même de correction. Il parle des débuts « d'ailleurs très honorables » de l'éloquence romaine (p. 16), d'un caractère « qui se manifeste avec une grande différence suivant qu'on considère la première ou la seconde moitié d'un siècle » (p. 39). Il reproduit servilement les lourdes parenthèses, les renvois filandreux du texte allemand, au lieu de les rejeter au bas des pages. Il transcrit purement et simplement des vocables scolastiques, passés dans l'usage en Allemagne, mais qui n'ont pas, que je sache, reçu droit de cité dans la bonne langue française : l'*objectivité* apparente d'un historien, les *excursions* et parfois même les *excursus* géographiques d'un auteur (on ne dit donc plus « digressions » ?) Il lui arrive aussi d'écrire *Lugdunum* pour Lyon, et de définir la *Mosella* d'Ausone « un voyage sur la Moselle depuis Bingen jusqu'à *Trier* » *(sic)*. C'est le cas ou jamais de s'écrier : *Nimis germanice* [2].

M. Plessis a sa part de responsabilité dans cette teutomanie du traducteur; il lui appartenait aussi, une fois la traduction achevée, d'en faire disparaître un certain nombre de citations, d'allusions à des choses d'Allemagne qui, tout à fait à leur place dans un manuel destiné à des étudiants d'Outre-Rhin, détonnent singulièrement dans un livre de

1. Il n'est pas moins inexact de dire que l'*Histoire auguste* est la « seule source à consulter » pour l'histoire des empereurs depuis Adrien jusqu'à Numérien (p. 149). M. Bender ne connaît donc pas Hérodien? De même (p. 159) les commentaires de Servius sur Virgile sont cités sans qu'un mot fasse soupçonner la diversité de provenance des écrits parvenus à nous sous ce nom, etc.

2. Le *Pinnato gradu* de Porcius Licinus devient chez M. Vessereau « un pas rapide » (p. 15, *note*). Je n'ai pas le texte de M. Bender sous la main, mais il me paraît probable qu'il a écrit avec Schiller : « *mit geflügeltem Schritt* » un « pas ailé. » M. Vessereau coupe les ailes à la Muse.

classe français. Un des grands mérites des ouvrages d'enseignement de nos voisins, c'est que leurs auteurs ne perdent jamais de vue les habitudes du public auquel ils s'adressent, qu'ils cherchent à éclairer les sujets anciens dont ils parlent par des rapprochements convenables avec les hommes, les évènements, les livres de l'Allemagne les plus familiers à leurs jeunes lecteurs. C'est fort mal s'inspirer d'un excellent exemple que de conserver intégralement ces parallèles dans une traduction française. La littérature allemande est, en général, bien moins connue de nos étudiants que la littérature grecque ou latine; prétendre éclairer celles-ci par celle-là, c'est tomber dans le sophisme *obscurum per obscurius*. Un traducteur sagace doit chercher à remplacer les rapprochements de ce genre par des rapprochements avec des faits analogues de notre littérature nationale; quand il ne trouvera pas des équivalents, il fera mieux de supprimer simplement la phrase : en un mot, le traducteur doit forcément se transformer un peu en adaptateur. M. Plessis n'a pas compris ainsi son rôle. De là des bizarreries choquantes. Si M. B. rapproche les hexamètres rocailleux d'Ennius, exclusivement composés de spondées, d'un mauvais vers du poète allemand Stolberg (p. 27), M. Plessis ne nous fait pas grâce de ce mauvais vers. Si M. B. compare les petites pièces érotiques et les tableaux de genre de Catulle aux poésies de Mœrike, poète souabe, (p. 62), M. P. conserve cette comparaison, déjà ridicule en elle-même, et qui n'a de sel que pour un étudiant, je ne dirais pas allemand, mais wurtembergeois. S'agit-il des comédies de Plaute et de leurs imitations modernes (p. 20), M. Plessis nous apprendra bien que le *Miles gloriosus* a servi de modèle à l'*Horribilicribrifax* de Gryphius (versificateur de l'école de Silésie), mais il se gardera de rappeler qu'*Amphitryon* a inspiré Molière et les *Ménechmes* Regnard. De même encore, se figure-t-on la mine de l'écolier auquel on enseigne que la ville campanienne d'Atella — d'où viennent les Atellanes — était « une sorte de Schoepenstedt ou de Schilda latine! » (p. 11). Autant vaudrait écrire tout de suite en allemand.

Je pourrais multiplier les exemples de ce genre; j'aime mieux finir par un éloge. M. Plessis, outre une préface assez inutile [1], a ajouté au livre de Bender un certain nombre de notes bibliographiques où il signale, pour chaque auteur important, les meilleures éditions, les traductions françaises et quelques ouvrages de critique littéraire. Quoique ce travail ne soit exempt ni d'erreurs, ni de lacunes [2], il est, en général,

1. Il y développe notamment l'idée absurde, quoique banale, que les Romains ont agi « en bons pères de famille » en ne se livrant aux travaux littéraires qu'après avoir compris le monde. Comme si c'était là la raison de l'infécondité des premiers siècles de leur littérature, et comme si Pindare et Eschyle avaient empêché les Grecs de vaincre à Salamine!

2. J'en ai noté quelques-unes en passant. P. 52, il aurait fallu citer l'édition de Virgile par Gebhardi (1884) et la traduction française de Cabaret Dupaty au lieu de la « traduction abrégée » de Colomb; p. 134, on cherche vainement la traduction de Pline l'Ancien par Littré; p. 152, l'édition de Grégoire de Tours par Arndt et Krusch

consciencieusement fait et pourra rendre de réels services aux étudiants. Mais si ce petit volume, comme je l'espère, atteint les honneurs d'une seconde édition, que M. Plessis se souvienne, je l'en supplie, qu'il ne traduit ni le *Laocoon* de Lessing ni le *Werther* de Gœthe, mais un livre élémentaire n'ayant d'autre mérite que son utilité, et que ce n'est pas un sacrilège, en pareil cas, d'apporter à son modèle quelques retouches nécessaires, dont l'absence jette une certaine teinte de barbarie et de pédantisme sur un travail estimable.

Théodore Reinach.

---

91. — **Extraits des Essais de Montaigne**, par M. Eugène Voizard, professeur agrégé au lycée d'Angoulême. Paris, Garnier frères, 1884. Prix : 2 fr. 50.

Montaigne est le plus charmant et le plus aimable de nos moralistes. Sa langue pleine de gaillardise et de vivacité, si riche d'expressions naïves et vraiment françaises, si abondante en tours pittoresques, est faite pour plaire à de jeunes esprits, et l'on ne peut qu'approuver la mesure qui enjoint aux élèves de seconde de connaître au moins par quelques morceaux choisis l'admirable auteur des *Essais*. Mais il ne faut pas se dissimuler que si Montaigne a l'abord facile et attrayant, il ne se laisse pas aisément saisir : c'est parfois une besogne ardue de suivre dans ses élans cette imagination puissante qui procède par sauts et par bonds, de bien comprendre les conceptions d'un esprit qui laisse plutôt « désir que satiété de soy ». Il ne se soucie guère de cet art qui consiste à passer insensiblement d'une idée à une autre, et qui faisait le désespoir de La Bruyère; mais il va çà et là, avance, revient sur ses pas, souvent « sans autre sergent de bande à ranger ses pièces » que le caprice et la fantaisie. C'est là précisément ce qui rend l'intelligence de Montaigne si difficile au fond pour la jeunesse, et il me semble que celui qui destine à cet âge un recueil tiré des *Essais* devrait pour le moins s'attacher autant à

(*Monumenta* de Pertz, 1884) et la traduction de Guizot. Des indications bibliographiques comme « Boissier, *Revue archéologique* » (p. 42, note) sont insuffisantes. — P. 95, note 1 : il n'est pas exact que la traduction de Tite Live par M. Gaucher soit précédée du texte latin etc., — Dans les rares notes « critiques » de M. Plessis il y a des phrases bien singulières comme celle sur « le Juvénal de fantaisie si haut vanté par tant de gens qui ne l'ont pas lu » (p. 112, note) ou celle-ci, sur le jugement sévère que M. Nisard a porté de Lucain : « il ne faudrait pas aller au-delà » (p. 106, note 1 ; cela veut-il dire qu'il ne faut pas aller *jusque-là*?) Comment M. P., qui est un latiniste distingué, peut-il écrire (p. 109 note) que le prénom de Perse « est *Aules* et non *Aulus* » ? Si cette bévue orthographique a été commise deux fois par le copiste ignorant de la *Vita Persii*, est-ce une raison pour la reproduire et pour inventer un prénom romain qui n'a jamais existé ? — Je regrette enfin que les épreuves n'aient pas été corrigées avec plus de soin ; il y a d'assez nombreuses fautes dans les noms propres qui peuvent dérouter un lecteur novice (p. 22 *Hautontimorumeros*; p. 27, Maevius (pour Naevius, p. 64-66, *Métaamophoses*, 3 fois; p. 110, Coningron, etc.)

commenter la suite des idées que la langue même de l'auteur. Il faudrait par de courtes explications montrer le lien extrêmement ténu qui lie telle phrase à telle autre, afin que les jeunes gens pussent mieux goûter un écrivain qui pense beaucoup, et suivre sans trop de peine les tours et détours de sa pensée. Ce n'est pas trop d'appliquer au style de Montaigne ces épithètes d'« espineux et ferré », qu'il appliquait lui-même à Plutarque. Prenons au hasard ce passage du livre I, ch. XIX, p. 27, de l'édition de M. Voizard : « Qui escouteroit celuy qui, pour sa fin, establiroit nostre peine et mésaise? Les dissentions des sectes philosophiques en ce cas sont verbales; *transcurramus solertissimas nugas;* il y a plus d'opiniastreté et de picoterie qu'il n'appartient à une si saincte profession : mais quelque personnage que l'homme entreprenne, il joue tousjours le sien parmy »; et cet autre du liv. II, ch. XVII, p. 133 : « Entre deux pareils ouvrages poiseroy toujours contre le mien; non tant que la jalousie de mon advancement et amendement trouble mon jugement, comme que, d'elle mesme, la maistrise engendre mespris de ce qu'on tient et regente ». Je le demande, combien d'écoliers de quinze à seize ans sont en état de comprendre ces deux passages, s'ils les lisent seuls et sans secours? Et il y en a des centaines qui ne sont pas moins épineux, je ne dis pas pour des enfants, mais pour le commun des hommes. Pour attirer l'attention du lecteur, les anciens critiques avaient l'habitude de marquer d'un signe les endroits difficiles; avec Montaigne ce n'est pas assez d'une simple note; un commentaire, je le répète, est souvent indispensable, et il est à regretter que M. V. ne se soit pas assez rappelé qu'il faisait ce recueil pour des enfants, qu'il n'ait pas voulu ou qu'il n'ait pas su, comme disait Montaigne, « se ravaller pour s'acommoder à leur force ».

Ce n'est pas que M. V. n'ait multiplié les notes, mais un grand nombre sont insuffisantes, et pour s'en convaincre, il suffit de se reporter au dernier passage cité plus haut; on y trouvera deux notes grammaticales qui n'éclaircissent rien du tout. Voici les remarques, et il y en a trop de cette espèce, que je relève au bas de la page 56 : « *Empereur*. Voir Glossaire. *S'embesongnoient*. Voir Gloss. — *Exercitation*. Voir Gloss. — *Ce que nous ferions*. Voir Plutarque, même traité — *Commander*. Voir Plutarque, vie d'Agésilas. — *Hippias*. Voir Platon, Hippias major. — *Villette*, petite ville. — *Heur*. Bonheur. » Les beaux renseignements! Tout cela, il faut bien le dire, est d'une inutilité parfaite. Combien il eût mieux valu faire remarquer aux jeunes gens les tours nouveaux dont Montaigne a enrichi notre langue, et « ces braves formes de s'expliquer », ces mots signifiants que l'on rencontre à chaque page des *Essais*? Il est important dans une édition classique d'éviter les erreurs : c'est ce que n'a pas toujours fait M. V. Ainsi la locution très connue « *être à dire* » = manquer, liv. II, ch. XVII, p. 239, est expliquée on ne sait comment par « pouvoir être favorable, pouvoir être utile ». Il est vrai que dans la partie syntaxique, p. LXV, cette locution

est bien comprise, en sorte qu'il semble que la syntaxe et les notes ne soient pas du même auteur. On remarque la même confusion d'explication pour « *dessoude, en dessoude* », locution qui, dans un double article du Glossaire est interprétée par « désordre, en désordre », tandis que dans le texte elle est expliquée par « à l'improviste », ce qui est juste. Montaigne emploie très souvent le pronom *qui* au sens de « si on, si l'on », comme dans ce passage : « C'est en vain estude *qui* veut; mais *qui* veut aussi, c'est un estude de fruit inestimable », I, 25, p. 70. — M. V. met en note : « C'est en vain estude *pour* qui veut. Au XVI[e] siècle *pour* se supprime volontiers. » Dans la syntaxe, p. LX, il cite cet exemple : « *Qui* me voudroit employer à mentir, à trahir... je diroy », et donne de *qui* une autre explication qui est encore moins heureuse : Cette dernière tournure est aujourd'hui remplacée par l'expression « celui qui ». Cet emploi est cependant des plus fréquents dans notre ancienne langue qui l'avait emprunté du latin :

Stultum imperare reliquis, *qui* nescit sibi [1].

« Nous voilà au rouet », II, 12, p. 221 ne signifie pas « au bout de nos inventions », mais « nous voilà au supplice, sur la roue », ainsi que le prouve cet exemple :

Piez et mains garroté sur les volantes aeles
D'un *rouet* cramponné a gros liens de fer,
Supplice inusité aux ombres de l'enfer.
(Remi Belleau, II, 209, *Gouverneur*).

« Brider l'asne par la queue », I, 19, p. 29, c'est commencer une chose à rebours, et expliquer ce proverbe par « s'arranger mal, prendre mal ses mesures », n'est qu'un à peu près.

Le Glossaire qui termine ce volume, très incomplet et sans renvois aux pages du texte, est rempli des affirmations les plus hasardées, et qui dénotent que M. V. n'a guère feuilleté les auteurs du XVI[e] siècle, et encore moins ceux des âges précédents. Ainsi il prétend que « *labile, insipience* », sont rares au temps de Montaigne; que seul ou à peu près seul, cet écrivain a employé « *liture, morfondement, pilloter, assagissements, enfieler, encouardir, neantise, vastité, verisimilitude, questuaire, profonder, judicatoire, dyspathie* »: si c'était ici la place, je pourrais lui prouver par de nombreux exemples que ces mots ont été employés avant et après Montaigne. Il faut être bien sûr de soi avant d'affirmer qu'un mot est la création de tel ou tel écrivain : les plus savants s'y sont trompés.

La syntaxe de Montaigne est la partie que M. Voizard a le mieux traitée. Mais aussi il avait pour se guider le chapitre IV de l'excellent

1. Dans ce *vers* de *Pathelin* que m'a signalé M. G. Paris :

Qui me payast, je m'en alasse,

il saute aux yeux qu'on ne peut sous-entendre *pour* devant *qui*, ni l'expliquer par *celui qui*.

ouvrage de M. Darmesteter, le *Seizième siècle en France*, et il en a largement profité. Il aurait pu également, pour l'orthographe, tirer parti du beau livre de feu Thurot : « La prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle » : je n'ai pas remarqué qu'il l'ait cité même une fois.

A. DELBOULLE.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(20 février 1885).

Soutenance de M. Daniel Bourchenin.

I. Thèse latine : *De Tanaquilli Fabri vita et scriptis*. Paris. Grassart, 1885, in-8. 200 pp.
II. Thèse française : *Etudes sur les Académies protestantes en France au* XVIe *et au* XVIIe *siècle*. Paris. Grassart, 1882, in-8. 480 pp.

I

Le sujet qu'avait choisi M. Bourchenin était fort intéressant, et il aurait pu, s'il avait su en tirer parti, ajouter à l'histoire littéraire de la France un très curieux chapitre. Il y avait une étude précise et méthodique à faire des procédés pédagogiques de Tanneguy Lefebvre, de sa méthode en philologie : il aurait fallu comparer ses procédés de critique à ceux de ses contemporains, montrer comment il s'y prenait pour constituer un texte. Mais si la thèse est longue, elle est au jugement de M. le Doyen, pleine de lacunes et peu agréable à lire. Elle comprend deux parties, une partie biographique et une partie critique. Celle-ci n'est guère qu'un assemblage de notes, une nomenclature confuse de tous les ouvrages de Tanneguy Lefebvre, de ses notes les plus brèves que M. B. a recueillies patiemment : M. B. a du reste rendu un véritable service à celui qui voudra écrire un livre sur T. Lefebvre; il lui aura fourni toute la bibliographie de la question, mais il est impossible de lire telle qu'elle est la thèse de M. B., on est contraint de commencer par la refaire. La langue est fort mauvaise, elle laisse tout à désirer. La méthode de composition prête plus encore à la critique. Les idées se suivent au hasard et les incidentes s'enchevêtrent les unes dans les autres de telle sorte qu'il faudrait être fort habile pour se reconnaître au milieu d'elles. M. B. donne les noms français sous leur forme latine, ce qui augmente encore l'obscurité de ses phrases. Puis des chapitres inutiles viennent interrompre et embarrasser encore la marche de l'exposition. M. B. les a écrits pour alléger un peu le récit qu'il essaye de faire de la vie de T. Lefebvre, mais il n'a pas réussi dans son entreprise. Le chapitre le plus obscur, c'est celui qu'il a intitulé : *De duplici in familia dedecore et in Lutetiam itinere*. Par trois fois M. B. parle des rapports de T. Lefebvre avec Mlle Liger et il attaque vivement sa conduite, mais toute cette question est si embrouillée que M. le Doyen ne parvient pas à démêler le vrai du faux, ni même M. B. à s'expliquer très clairement. Ce qu'il dit de Mme Dacier (Anne Lefebvre) est moins clair encore. Il est impossible de fixer la date de sa naissance, M. B. la place en 1648 ou 1649, mais

c'est une date contestée. A-t-elle été la maîtresse de Dacier avant d'être sa femme, M. B. le soutient, mais rien ne le prouve avec certitude. Il s'appuie sur des documents imprimés, mais ce sont des racontars, des bavardages de journalistes de Hollande, et qui sont de cinquante-sept ans postérieurs aux événements qu'ils racontent : il cite des actes authentiques, mais ils ne contiennent pas clairement les noms des personnes dont il parle. Il s'appuie sur le témoignage d'Abbadie, mais ce témoignage n'est rapporté que par Chauffepied en qui M. B. a trop de confiance. D'après M. B. Anne Lefebvre aurait été mariée en 1664 au libraire Lesnier, elle serait devenue la maîtresse de Dacier, en aurait eu un enfant. Lesnier meurt en 1666, et sa veuve attend 17 ans pour épouser Dacier en 1683. Il est certain, d'après M. B., qu'Anne Lefebvre a quitté son premier mari, vieillard au caractère insupportable, que Lesnier a désavoué son enfant, puis l'a reconnu à la suite d'un arrangement. Mais l'acte du mariage n'est pas au greffe à Saumur, on conteste qu'il y ait eu autre chose entre Anne Lefebvre et Lesnier qu'une promesse de mariage. M. B. s'appuie sur une décision du consistoire de Castres, mais elle est contradictoire, il semblerait en résulter que les enfants de Mme Dacier sont à la fois illégitimes et adultérins, reconnus et désavoués. M. B. se fait d'ailleurs, d'après M. Himly, bien des illusions sur les protestants d'alors, ils n'étaient pas beaucoup plus moraux que les catholiques : T. Lefebvre n'a jamais été du reste ni ardent catholique, ni ardent protestant : au témoignage d'Henri Desbordes, que M. B. rapporte lui-même, il lisait au culte Térence et Anacréon. Il tenait cependant à rester protestant, les lettres de Chapelain, dont M. B. ne s'est pas servi, le prouvent.

M. Goelzer n'a que des critiques à adresser au style latin de M. Bourchenin. Sa thèse est un long thème et mal fait, semé de solécismes et de gallicismes, de tournures que M. B. croit rares et élégantes. Les informations sont très riches, mais M. B. aurait dû consulter les lettres de Chapelain : il est vrai qu'elles étaient encore inédites à l'époque où il a fait sa thèse. Il n'a ajouté que fort peu de choses à ce qu'avait dit M. Célestin Port (Biographie générale de Didot). Ce qu'il aurait fallu montrer, c'est comment T. Lefebvre, encore obscur, a pu être appelé à l'Académie de Saumur et dispensé des épreuves, il eut fallu montrer son rôle et son vrai caractère en le replaçant dans la société savante de son temps. Pour savoir quelque chose de l'Académie de Saumur, il faut recourir à la thèse française. Les conclusions manquent d'ordinaire : on ne parvient pas à rien savoir de précis sur T. Lefebvre comme éducateur et pédagogue. De Tanneguy Lefebvre, philologue, M. B. ne nous dit rien non plus de très net, il s'abstient de donner son opinion sur la méthode qu'il employait et après avoir esquissé une vue très générale de ses procédés de critique, M. B. transcrit simplement les tables des matières de ses livres. C'était ces procédés de critique qu'il fallait étudier en détail, mais M. B. semble ignorer ce qu'était la philologie de l'époque. Il n'a pas indiqué, comme il aurait fallu le faire, les différentes méthodes philologiques d'alors; il aurait fallu montrer que la critique de T. Lefebvre est avant tout une critique conjecturale, qu'elle se soucie moins d'établir le texte des auteurs de l'antiquité que de les rendre clairs et parfaits. Mais M. B. n'avait pas la compétence nécessaire pour étudier cet intéressant chapitre de l'histoire de la philologie française ; des quarante éditions qu'a faites T. Lefebvre, il n'a étudié sérieusement que celle d'Horace et encore n'a-t-il pas su tirer de conclusion de cette étude. Aussi le livre de M. B. est-il avant tout une consciencieuse et complète bibliographie, mais il eut fallu le terminer autrement que par une recette pour faire de l'encre.

Le chapitre sur les méthodes d'enseignement de T. Lefebvre est lourd et vide, d'après M. Crouslé. La thèse est pleine de renseignements, mais de renseignements

sans ordre. M. B. n'a rien ajouté à ce que M. Célestin Port avait dit de T. Lefebvre et de sa fille, qu'un roman déplaisant : ses affirmations ne reposent que sur des documents vagues ou peu authentiques. Bayle ne dit rien de toute cette histoire ni Lamothe : Sainte-Beuve ni V. Fournel n'en ont entendu parler.

M. Waddington loue M. B. d'avoir donné comme thèse latine un travail sérieux, qui soit autre chose qu'un chapitre détaché de la thèse française. Mais il regrette un peu le sujet choisi et il n'approuve ni le style de M. B. ni le plan qu'il a suivi. Il a amassé des matériaux intéressants et sa thèse peut rendre des services comme travail préparatoire.

C'est un livre à refaire et à refaire en français, au jugement de M. Gazier. On pourrait utiliser des documents dont M. B. ne s'est pas servi, les lettres de Chapelain, les mss. de Conrart. M. Gazier proteste avec indignation contre les infâmes libelles qu'on a dirigés contre Mme Dacier et qui ont induit M. B. en erreur : il croit pouvoir affirmer, jusqu'à preuve positive du contraire, la pureté de sa vie. D'après lui, il n'y a jamais eu autre chose entre elle et le libraire Lesnier qu'une promesse de mariage. Saint-Simon fait son éloge, elle a été recueillie par Huet, et a travaillé pour les éditions *ad usum delphini* : elle était à Paris en 1674 ; Lesnier était encore vivant à cette époque; comment, s'il avait été son mari, ne l'eût-il pas contrainte à revenir près de lui ? D'ailleurs elle était protégée par le rigide Montausier, la pudeur de sa traduction d'Homère prouve en faveur de la pureté de ses mœurs, et les sentiments délicats et tendres, la vive douleur qu'elle a montrée, lors de la mort de sa fille, ne sont pas d'une femme qui aurait commis une faute dans sa jeunesse.

II

M. B. avait été frappé, en lisant le livre que M. Compayré a écrit sur l'histoire des théories de l'éducation en France, du silence presque complet qu'il garde sur l'enseignement des Académies et des Collèges protestants. C'est l'histoire de cet enseignement que M. B. a essayé d'écrire et il a réussi dans la tâche qu'il a entreprise. Son livre est très exact, très complet : il sera dans les mains de tous ceux qui voudront étudier sérieusement l'histoire de la pédagogie française. C'est d'ailleurs, au jugement de M. le Doyen, un livre bien composé. Les pièces annexes sont fort intéressantes, la bibliographie est très riche. En dehors de l'introduction et de la conclusion, le livre comprend cinq parties : Origine et fondation de l'enseignement protestant français. Organisation intérieure du Collège classique, de l'Académie proprement dite. Administration générale et discipline des Académies. Physionomie comparée de chaque Académie. La seconde, la troisième et la quatrième partie où M. B. étudie le plan des études, leur sanction, l'administration générale, la juridiction des Académies, la hiérarchie, la discipline, le régime et les mœurs sont les plus intéressantes. Le collège de Genève semble avoir servi de modèle aux collèges protestants de France. Sturm est l'initiateur de l'enseignement protestant en France par la fondation du gymnase de Strasbourg, mais cette fondation est contemporaine de celle du collège de Genève. Sturm a pris beaucoup de ces idées sur l'éducation aux jéromites (Frères de la vie commune), chez lesquels il avait fait ses études, mais c'était un humaniste et qui voulait former des lettrés, il tenait à donner aux élèves le goût des auteurs de l'antiquité. M. Himly présente à M. B. quelques observations : Crevier n'est qu'un abréviateur, c'est de Duboullai qu'il aurait fallu se servir, surtout pour l'histoire de l'Université de Paris; il est fâcheux que M. B. n'ait pu utiliser le rapport de M. Gréard, mais il n'avait pas encore paru, quand son livre a été imprimé. Un point sur lequel il aurait fallu insister, d'après M. le Doyen

c'est l'existence des Universités mi-partie; cela ne s'est vu qu'en France, partout ailleurs les Universités sont confessionnelles. C'est une gloire pour la France d'avoir réussi à faire vivre ensemble, pendant cent ans et en se respectant les uns les autres, les enfants du même sol, si divisés qu'ils fussent sur les questions religieuses : mais la mauvaise volonté des deux partis a empêché que l'entente régnât toujours. La tolérance n'est pas une idée théologique; la liberté que favorise l'homme qui se croit en possession de la vérité absolue, c'est la liberté du bien, la liberté de la vérité. Le protestantisme n'a pas introduit volontairement le libre-examen dans le monde, comme semble le prétendre M. B., ce qu'il oppose à l'Église romaine, c'est l'autorité de la Bible, de la Parole de Dieu. Luther, Calvin sont en somme des réactionnaires qui remontent de quinze siècles en arrière, à l'Église de Jésus-Christ et des premiers apôtres. Sans cela que signifierait l'autorité du synode? Si, en France, il n'y a pas eu de persécutions des diverses sectes protestantes, les unes par les autres, c'est que jamais le pouvoir civil n'a été entre les mains de protestants. Il importe d'ailleurs de ne pas se faire trop d'illusions, les mœurs des étudiants protestants ne valaient pas beaucoup mieux que celles des étudiants catholiques; si parfois elles étaient plus austères, c'est à cause du contrôle efficace qu'exerce toujours une majorité hostile. Mais dans les deux religions les gentilshommes se battaient en duel, les jeunes gens avaient des maîtresses et les dames des amants. D'ailleurs, tout peut-être n'est pas à admirer également dans la Réforme; Calvin est un très grand homme et dont la France doit s'honorer, mais il n'y a rien en lui qui aille au cœur. M. le Doyen déclare qu'il l'aime aussi peu qu'il aime Luther, et que ce qui a fait la grandeur de l'Église calviniste, ce sont moins ses doctrines que les souffrances qu'elle a héroïquement supportées.

M. Crouslé loue beaucoup M. B. des efforts qu'il fait pour rester toujours impartial entre catholiques et protestants, malheureusement il ne réussit pas toujours à ce qu'il a tenté. Comment a-t-il pu dire que dans le catholicisme les fidèles peuvent, à la rigueur, se passer d'instruction? M. B. répond qu'en fait l'Église catholique a été favorable à l'instruction du peuple, mais que dans les questions de foi les fidèles n'exercent pas de contrôle sur les dogmes, mais s'inclinent devant ce que leur affirme et leur prescrit l'Église, qu'il suffit donc à la rigueur que le prêtre soit instruit, que c'est pour le fidèle un droit incontesté de s'instruire, mais non un devoir. M. B. semble croire que ce n'est que grâce à l'action de la cour que la France n'est pas devenue protestante; c'est une erreur grave. Du reste, il attire au protestantisme tous les hommes qu'il admire, Erasme, Rabelais. M. Crouslé se demande ce qu'on peut trouver de nouveau dans la pédagogie de Rabelais : c'est encore un scholastique, il fait tout apprendre dans les livres : l'enseignement des sciences naturelles se réduit à l'observation du ciel : il enseigne bien le calcul des probabilités à son élève, mais c'est en jouant aux cartes. Rabelais tient avant tout à s'amuser et à amuser ses lecteurs. Pourquoi dire que Montaigne est un ennemi de la science; il a écrit cependant « c'est un merveilleux outil que la science. » Que de choses à dire sur Vivès, sur Ramus, que M. B. n'a pas dites et cependant que de choses entassées déjà dans cette revue complète, consciencieuse; mais les documents sont mal digérés; exposer ainsi tous ces faits sans pitié, c'est trop durement traiter le lecteur. Il n'est pas exact de dire que les jésuites ne songeaient qu'aux belles-lettres, au commencement du siècle, ils ne s'occupent que de théologie pédantesque. Pourquoi leur reprocher les auteurs expurgés; si M. B. avait enseigné, il saurait combien certains passages sont parfois gênants pour le professeur. Le livre de M. B. en résumé est un thesaurus, un magasin où iront utilement chercher ceux qui en auront le courage.

M. Waddington remercie M. B. de l'hommage qu'il a rendu au bulletin de la so-

ciété de l'Histoire du protestantisme français et à ses services. Seulement il aurait fallu citer par leurs noms Ch. Read, les frères Haag. L'étude que M. Bourchenin a faite de l'organisation des Académies est supérieure à l'esquisse qu'il a tentée de leur histoire, mais il eut fallu plus de peintures vivantes, plus de portraits. Il eut été bon de raconter quelques concours, celui de Bayle, à Sedan par exemple, de parler de son amitié avec Jurieu.

M. Petit de Julleville a lu la thèse d'un bout à l'autre avec plaisir et profit. La forme est simple et correspond au fond. N'y a-t-il pas un peu de mirage dans ces mots d'Académies, d'Universités : d'ordinaires les collèges seuls avaient des élèves et des maîtres, les Universités n'étaient souvent que des cadres vides : l'Université de Dijon ne se composait que de deux professeurs de droit. Nulle part, il n'y a eu plus de neuf chaires publiques occupées.

CHRONIQUE

FRANCE. — *Deux brochures du docteur J. B. Noulet.* — Dans la *Notice sur le passotens moundi* — c'est-à-dire le passe-temps toulousain — (Montpellier, 1884, in-8° de 13 p. Extrait de la *Revue des langues romanes*), le docteur Noulet décrit un petit volume in-8° de 64 p. sans nom d'auteur, publié à Toulouse chez Jean Boude en 1624. Il cite quelques-unes des pièces du rarissime recueil. La principale de ces pièces est une série de 37 quatrains en vers alexandrins consacrés à la glorification de Louis XIII *(Stansos sur les faits de Louys le Juste, rey de Franço et de Nabarro)*. Le reste du livret est occupé par des compositions variées (sonnets, strophes, quatrains) adressées à une maîtresse inexorable. On s'explique l'insensibilité de cette dernière en lisant les détestables vers de celui qui voulait l'attendrir. On remarque, dans une pièce en l'honneur de la beauté des jeunes toulousaines (*Descripsiu de beautat*) l'éloge d'un des peintres les plus habiles du XVII[e] siècle, Chalette (le Troyen) que le poète anonyme met bien au-dessus d'Apelles. — C'est encore d'un poète qu'il s'agit dans la seconde brochure du docteur Noulet, mais d'un poète qui faisait des vers français et qui ne les faisait pas mal (*Jean Charron de Lacarry, lauréat des jeux floraux*. Auch, 1885, in-8° de 22 p. Extrait de la *Revue de Gascogne*). Le savant critique a très heureusement complété un opuscule que j'ai publié l'an dernier (*Note sur le poète lectourois Lacarry*. Auch, in-8° de 11 p.). Il s'est servi, pour cela, d'un recueil qui n'avait pas encore été signalé aux bibliographes et qui est intitulé : *Triomphe pour la fleur de la violete, par* CHARRON DE LACARRY (A Tolose, par A. Colomiez, 1640, in-4° de 24 p.). On lira avec grand intérêt les citations et surtout les observations du docteur Noulet. Quelques-unes de ces observations confirment les miennes (par exemple pour l'épigramme que j'avais cru devoir attribuer au président Barthélemy de Grammond); d'autres observations prouvent que je m'étais trompé, notamment quand j'ai regardé l'imprimeur Boude comme l'auteur probable d'une pièce composée par J. P. Baynaguet, avocat toulousain, pièce pour laquelle mon honorable confrère me trouve trop sévère et pour laquelle je le trouve trop indulgent. Nous nous accordons mieux (voir la note 3 de sa page 12) touchant la non-existence de Clémence Isaure. La notice du docteur Noulet fait connaître divers poètes méridionaux, amis de Lacarry, tels que de Boissonade (de Montesquieu-Lauraguais), Boyer (de l'Albigeois), Lombrail de Saint-Martin (de Toulouse), A. An-

selme (de l'Isle-Jourdain), Paris (de Lectoure). Parmi les révélations spécialement relatives à Lacarry, je signalerai celles-ci : Le poète qui chantait *Clytie* dans son premier recueil (1636), était, quatre ans plus tard, déjà infidèle et célébrait Marie Castain sous le nom d'*Aminte*. L'ancien lauréat de 1636 et de 1640, était, en 1687, *juge aux jeux floraux*. Cinq ans auparavant, il figurait sur la liste des Capitouls et il portait les noms et titres que voici : Jean de Lacarry, avocat, baron de Mauléon. T. de L.

— On sait très peu de chose de Pierre de Carcavy qui joua le rôle d'intermédiaire entre les plus grands savants de son temps, devint bibliothécaire de Colbert et du roi, et directeur de l'Académie des sciences. M. Charles Henry cherche dans le mémoire qu'il vient de publier (*Pierre de Carcavy*. Paris, Gauthier-Villars, 1884), à combler cette lacune par des documents inédits ou peu connus : 1° Carcavy est né à Lyon ; son acte de naissance n'a pu être retrouvé, mais on donne sa commission de conseiller au parlement de Toulouse telle qu'elle est conservée aux archives de ce parlement ; 2° en 1647, il était à Paris conseiller au Grand Conseil ; une lettre inédite de lui à Mersenne est publiée page 9, puis sa correspondance avec Huygens, également inédite, dont les précieux résultats nouveaux sont résumés pp. 12-13 ; on remarque particulièrement l'attribution à un ouvrier allemand séjournant à Angoulême de la première horloge à pendule (1615) ; 3° en 1649 il quitta sa charge de conseiller, se mit au service du duc de Liancourt, puis de Colbert. Parmi les travaux qu'il fit pour le Ministre on publie ici pour la première fois un mémoire sur l'ordre suivi par lui de l'arrangement des papiers du cardinal Mazarin et un mémoire sur la préséance des ducs et pairs ; 4° après des renseignements aussi complets que possible sur les travaux importants de Carcavy à la Bibliothèque on publie une relation autographe de lui qui jette la lumière sur un attentat — encore entouré de circonstances obscures — l'assasinat de l'abbé Breunot, garde du cabinet des Antiques ; neuf gros volumes in-folio de notes prises par Carcavy à la Bibliothèque du roi, sont signalés à Sainte-Geneviève ; 5° deux lettres inédites de Carcavy à Falconieri sont publiées pp. 69-70, d'après le ms. de la Bibliothèque Saint-Marc à Venise ; la première prouve que c'est à Carcavy que revient l'honneur d'avoir conçu le projet de la belle édition des *Mathematici veteres* ; on voit, pp. 71-72, que la carrière académique de Carcavy n'a pas été sans difficultés ; 6° un *Mémoire concernant la Bibliothèque du Roy* publié pour la première fois p. 72, prouve que Carcavy avait beaucoup d'ennemis ; la mort de Colbert en 1683 amena sa disgrâce ; il fut remplacé à l'Académie et à la Bibliothèque par l'abbé Gallois et mourut en 1684.

BELGIQUE. — M. Willems vient de publier une forte brochure (Louvain-Paris; Thorin) formant appendice à ses deux volumes sur le *Sénat de la République romaine*. La première partie, où l'auteur répond à diverses objections qui lui ont été faites, contient les dissertations suivantes : I. *Ornamenta consularia praetoria*, etc. — II. *La formule* patres conscripti *et l'époque de l'admission de la plèbe dans le Sénat.* — III. A *Les droits sénatoriaux du* flamen dialis. B *Le plébiscite ovinien*. C *Le plébiscite atinien*. — IV. *L'inscription d'Adramytion*. — V. *Le sénatus-consulte relatif aux cités de Mélitée et de Narthakion en Thessalie*. — La deuxième partie contient des index. Nous apprenons avec plaisir que M. Willems se propose de compléter son grand ouvrage en entreprenant l'histoire du sénat sous l'empire. Il aura ainsi acquis un nouveau titre à la reconnaissance du public savant.

ALLEMAGNE.—Le savant éditeur de Herder, M. B. Suphan, vient de publier dans le dernier volume du *Gœthe Jahrbuch*, sous le titre « *Gœthe und Prinz August von Gotha* », un curieux article sur les relations, entre les années 1780 et 1793, du grand poète et du prince son ami. Cette courte mais substantielle étude renferme des détails

d'un grand intérêt sur les goûts et les sympathies d'Auguste de Gotha, ainsi que sur les occupations de Gœthe à cette époque. Tout en suivant avec une curiosité constante les nouvelles littéraires de France, le correspondant de Grimm porte l'intérêt le plus vif aux travaux du poète; le voyage de ce dernier en Italie l'éloigna du prince une première fois, mais sans porter atteinte à leur amitié; la campagne de France amena presque un refroidissement entre eux. La guerre était blâmée par Auguste, dont les sympathies étaient au fond pour la France; le danger qui, l'année suivante, menaça l'Allemagne, vint seul changer ses sentiments; mais il ne put comprendre la satire que Gœthe fit dans le *Bürgergeneral* des soldats de la Révolution et il punit le poète, en affectant d'attribuer son drame à Kant : méprise volontaire que Gœthe eut peine à oublier. On voit que de faits curieux rappelle l'article de M. B. Suphan. — C. J.

— M. Usener vient de réunir en deux volumes les articles et mémoires publiés par Jacob Bernays (*Gesammelte Abhandlungen von Jacob* Bernays, hggb. von H. Usener, 2 vol. 8, xxiv-356, 396 pp. Berlin, Hertz, 1885). De ce recueil sont exclus les ouvrages qui sont à la disposition du public, comme les *Essais sur la théorie dramatique d'Aristote* ou *l'Étude sur Scaliger* qui va être réimprimée. Le Ier vol. contient 24 articles relatifs à la littérature grecque, surtout à la littérature philosophique : les auteurs étudiés sont Héraclide, pp. 1-108, Aristote, pp. 130-191, Phocylide, pp. 192-261, Epicharme, Protagoras, Gorgias, Philon, S. Hippolyte, Longin et Apulée. Le 2e vol. est consacré à la littérature latine. Il renferme le commentaire des 689 premiers vers du poème de Lucrèce. L'éditeur raconte dans sa préface l'histoire de ce travail. En 1853, Bernays se chargea de préparer pour la *Clarendon Press* une édition de Lucrèce avec notes critiques et explicatives; puis, il se fatigua d'un travail qui l'asservissait et y renonça, malgré les protestations de ses amis. Deux notes (pp. 68-78) placées à la suite de cet article sont encore relatives à Lucrèce. Les numéros suivants roulent sur *la crainte de Dieu dans le Juvénal*, pp. 77-80; sur *la Chronique de Sulpice Sévère*, pp. 81-205; sur *Gibbon et son œuvre historique*, pp. 206-254; sur *les Études de droit romain avant Théodore Mommsen*, pp. 255-275. Sous le titre de *Mélanges*, on a rangé à la suite 39 notes ou notules sur différentes questions. Les parties inédites sont dans le Ier vol. le no xv, *Oratio de Aristotele Athenis peregrinante et de libris eius politicis*, 1866; dans le 2e vol. les nos xxv, *Commentaire sur le 1er livre de Lucrèce*, et xxxi, *Gibbon et son œuvre historique*, les mélanges 3 : *sur le περὶ κόσμου faussement attribué à Aristote*; 37, les *Discours d'Aristote contre Platon*, et 39, *Zu Lucretius IV 1130*. Le Ier vol. est précédé d'un avertissement (iii-x) où B. est dépeint au lecteur comme « un sage antique, fidèle à la croyance et aux coutumes de ses pères, détaché des honneurs, concentrant toute sa vie au dedans de lui-même, » etc.; d'un tableau chronologique des publications de Bernays (xi-xvii) et d'un catalogue des mss. qu'il laisse à la bibliothèque de l'Université de Bonn (xviii-xxiv). — P. A. L.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 15 mai 1885.

Une lettre de M. Le Blant, directeur de l'école française de Rome, donne l'analyse d'une communication de M. Gamurrini, faite à l'Académie d'archéologie chrétienne, sur un manuscrit d'Arezzo. On a annoncé, il y a quelque temps déjà, la découverte de ce manuscrit, due à M. Gamurrini : il contient plusieurs ouvrages inédits, le *De mysteriis* de saint Hilaire de Poitiers, deux hymnes et le récit d'un voyage en Orient, écrit par une femme à la fin du ive siècle. M. Ch. Kohler a eu communication de ce dernier texte et en a donné une analyse dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*. Dans le travail qu'il a lu à l'Académie d'archéologie chrétienne, M. Ga-

murrini s'est attaché à établir, par diverses considérations, que l'auteur de cet ouvrage doit être Sylvie, sœur de Flavius Rufus, qui fut consul en 392 et préfet d'Orient sous Théodose et Arcadius. — M. le Blant annonce, en outre, que les fouilles faites dans les terrains voisins de l'*atrium* des Vestales, du côté du Capitole, ont amené la découverte d'une série de médaillons peints au xe siècle, qui représentent des bustes de saints.

On sait que la Société centrale des architectes décerne chaque année une médaille à un membre de l'une des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, qui lui est désigné par l'Académie des inscriptions comme s'étant particulièrement distingué par ses travaux archéologiques. L'Académie, sur la proposition de la commission des deux écoles, présente cette année à la Société, pour cette récompense, M. Pierre Paris, membre de l'Ecole française d'Athènes. M. Paris a dirigé, pendant l'automne de l'année 1884, des fouilles importantes à Elatée (Phocide).

M. Clermont-Ganneau communique les estampages de trois monuments phéniciens recueillis par M. Lœytved, vice-consul de Danemark à Beyrouth. Le premier est un sceau, de forme scarabéoïde, où l'on lit un simple nom propre, Abd-Hadad, c'est-à-dire serviteur du dieu Hadad. Les deux autres monuments sont des textes lapidaires, qui viennent enrichir la série peu nombreuse des inscriptions phéniciennes trouvées en Phénicie même : on n'en connaît encore, sans compter celles-ci, que douze, dont neuf ont été insérées dans le *Corpus inscriptionum Semiticarum*, et trois doivent trouver place dans le supplément de ce recueil. Les deux inscriptions trouvées par M. Lœytved n'ont pu encore être lues en entier ni l'une ni l'autre. Dans la première, gravée sur un fragment de marbre qu'on a trouvé dans la ville même de Tyr, on distingue seulement un passage relatif au paiement d'une somme de quatre-vingt-dix sicles de monnaie tyrienne, une liste de suffètes, et ces mots qui reviennent à trois reprises : « ..... a fait la moitié de ce ..... » L'autre contient une mention chronologique précise : « En l'an 26 de Ptolémée, seigneur des royautés, illustre, Evergète, fils de Ptolémée et d'Arsinoé, dieux frères, l'an 53 du peuple de Tyr. » L'année ainsi désignée est l'an 221 avant notre ère, et l'on a ici une double confirmation du calcul des années du règne d'Evergète et de celui des années de l'ère tyrienne. Les titres données à Ptolémée sont exactement ceux qu'il prenait dans les documents écrits en grec. Le titre d'*adôn melakim*, qu'on traduit ordinairement par seigneur des rois, mais qui signifie plutôt, selon M. Clermont-Ganneau, seigneur des royautés (on le trouve rendu en grec par κύριος βασιλειῶν), n'a été porté que par les successeurs d'Alexandre et probablement par Alexandre lui-même. Aussi M. Clermont-Ganneau pense qu'il faut rapporter à l'époque des diadoques le tombeau d'Eschmounazar, où on lit ce même titre. Il trouve dans l'inscription découverte par M. Lœytveld une nouvelle confirmation de cette opinion.

M. Benlœw commence la lecture d'un mémoire intitulé : *Des peuples et des langues du Caucase*.

M. Abel des Michels commence la lecture d'une note sur le sens du nom de *Giao-chi*, donné par les Chinois aux ancêtres du peuple annamite. On a prétendu que ce mot signifiait, soit : « Qui a les orteils écartés, » soit : « Qui a les orteils croisés l'un sur l'autre », et l'on a dit que les hommes de quelques tribus indigènes de l'Annam présentaient une conformation qui justifiait de pareils noms. M. des Michels repousse ces hypothèses sans fondement et soutient que le mot *Giao-chi* ne signifie autre chose que « jonction », « frontière » : il désigne les habitants des confins de l'empire chinois.

M. le Dr G. Lagneau lit un mémoire intitulé : *Des anesthésiques chirurgicaux dans l'antiquité et au moyen âge*. M. Hauréau a fait remarquer, dans un ouvrage d'Abélard, un passage où ce théologien attribue à des anesthésiques, analogues à ceux qu'emploient les chirurgiens, le profond sommeil d'Adam durant l'ablation de la côte qui devait servir à la création de la femme. M. Lagneau s'est demandé quels pouvaient être au xiie siècle les anesthésiques chirurgicaux auxquels Abélard faisait allusion. Rapportant des textes de Pline, de Dioscoride, de Hugues de Lucque, de Théodoric, de Matthiole, de Gui de Chauliac, de Des Moulins, de Dodoens, de Canappe, de Laurent Jaubert, d'Ambroise Paré, de Bodin, de Porta, de Deusing, il montre que dans l'antiquité et au moyen âge les auteurs parlent de trois sortes d'anesthésiques usités par les chirurgiens : des anesthésiques locaux, employés par application, et des anesthésiques généraux, employés de deux façons différentes : les uns, préparés de diverses manières avec la mandragore et l'opium, étaient ingérés avant les opérations; les autres, plus complexes, préparés avec ces mêmes substances et beaucoup d'autres, auraient agi, dit-on, par olfcation, bien que les principes peu volatiles dont ils sont composés, semblent *à priori* devoir faire douter de leur prétendue efficacité. Aussi est-il permis de croire, selon M. Lagneau, que beaucoup des auteur cités par lui n'ont parlé des préparations qu'ils décrivent que par ouï-dire, et qu'ils ne les ont jamais mises eux-mêmes ni vu mettre à l'épreuve.

L'Académie se forme en comité secret.

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 22 — 1 juin — 1885

92. — **Essays und Studien zur Sprachgeschichte und Volkskunde.** von Gustav Meyer, Dr. phil., Professor an der Universitæt Graz. — Berlin, R. Oppenheim, 1885. In-8, 412 pp.

Toute science, en se spécialisant, tend à se frayer des sentiers inabordables aux simples curieux, à s'éloigner de plus en plus du grand public, et la linguistique, depuis les travaux de Bopp, surtout depuis les vingt dernières années, n'a pu échapper au destin commun. Est-il bon que, de temps à autre, une tentative de rapprochement surgisse, qu'un auteur de talent cherche à intéresser aux résultats des plus récentes recherches les amateurs de bonne volonté que décourage l'appareil de l'érudition ? La réponse n'est point douteuse : si la vulgarisation n'est pas toujours sans danger entre des mains inhabiles, elle devient l'indispensable auxiliaire des travaux d'érudition pure, lorsqu'elle est conçue dans l'esprit du dernier ouvrage de M. G. Meyer, que nul, même parmi les initiés, ne lira sans plaisir et sans profit.

L'auteur en effet y a réuni, en les refondant, un certain nombre d'articles publiés par lui dans diverses revues savantes ou littéraires ; il l'a complété en y joignant deux essais inédits, dont le dernier *(les quatrains populaires allemands*, pp. 332-407) est fort long et très important. Tel qu'il est, et bien que composé de morceaux détachés, l'ouvrage forme un ensemble des plus satisfaisants, réparti en trois sections : linguistique, folk-lore, poésie populaire ; sujets dont l'étroite connexion et le vif intérêt n'échapperont à personne.

Dans la I[re] partie M. G. M. étudie successivement : 1° la civilisation, ou plutôt la barbarie indo-européenne primitive, surtout d'après les données recueillies par M. Schrader [1], si différentes des tableaux idylliques qu'on se plaisait autrefois à tracer ; 2° la question étrusque, d'après les travaux tout récents de MM. Deecke et Pauli ; 3° la langue et la littérature albanaises ; 4° les particularités du grec moderne ; 5° l'immigration des Slaves en Grèce et les traces qu'elle y a laissées. Sur tous ces points l'auteur s'est beaucoup plus occupé d'exposer l'histori-

1. Schrader, *Sprachvergleichung und Urgeschichte.* Jena, 1883.

que et l'état actuel des questions, que de les faire avancer ; néanmoins il en renouvelle certains côtés par des aperçus ingénieux et tout personnels ; il les relève par le tour facile, agréable, parfois même très humoristique, de son exposition. Qu'on en juge : (p. 45) « M. Pauli (après avoir rattaché les Étrusques au groupe letto-slave) a déclaré depuis qu'il avait voulu plaisanter et réfuter par l'absurde les conséquences de la méthode étymologique. On peut se demander jusqu'à quel point la plaisanterie était de mise en une matière où déjà le sérieux ressemble si fort à une plaisanterie. »

La IIe partie nous révèle en M. G. M., non seulement un érudit en matière de folk-lore, mais encore un véritable enthousiaste de littérature et de poésie populaires. Il sent et exprime avec une vivacité singulière le charme de ces études, si importantes au point de vue de la recherche des origines, et si aisées que chacun, pour modeste que soit la sphère où il vit, peut s'y adonner. P. 230 : « Le conte n'est-il pas l'oiseau merveilleux, à la suite duquel nous nous enfonçons plus avant, toujours plus avant dans la forêt enchantée des légendes, jusqu'à n'en plus pouvoir sortir? » M. G. M. en est sorti, heureusement pour nous ; car autrement il ne nous eût donné ni la *Grammaire grecque* ni les *Études albanaises ;* mais qui ne se plairait à s'y égarer parfois avec lui ? Voici les titres de ses études mythologiques : 1° le folk-lore en général ; 2° les contes en tant que documents sur l'antiquité préhistorique ; 3° contes égyptiens ; 4° contes arabes ; 5° l'Amour et Psyché ; 6° les sources du *Décaméron* ; 7° contes yougo-slaves ; 8° le preneur de rats de Hameln ; 9° le filleul de la Mort ; 10° Rip van Winkle. Ces trois derniers essais surtout contiennent une riche moisson de légendes similaires, recueillies à diverses sources et soigneusement comparées entre elles.

La dernière partie est la plus originale. A la suite de deux études sur les çlokas indous (spécialement le *Saptaçataka* de Hâla) et les stances populaires de la Grèce moderne, l'auteur aborde les quatrains rustiques de l'Allemagne *(Schnaderhüpfel)*, qu'il compare aux productions analogues de la muse populaire en Europe et en Asie. Rien n'est plus curieux que de voir la pensée revêtir, dans des domaines si divers, le même tour de phrase, la même allure rythmique. De nombreuses citations donnent à cette étude minutieuse tout l'agrément d'une composition littéraire [1].

---

1. J'en choisis deux, l'un dans le genre sentimental (p. 378) :

Dasʒ im Tannwald finster is,
Das macht das Holʒ ;
Dasʒ mei Schatʒ finstr schaut,
Das macht der Stolʒ.

l'autre dans le genre qu'on pourrait nommer gaulois (p. 360, c'est une jeune villageoise qui parle, patois suisse) :

Mi Mueter het gsait,
I soll's Chindli wiege ;

Je soumettrai maintenant à M. G. M. quelques-unes des observations que m'a suggérées la lecture de son excellent livre.

Ueberirdisch (p. 8) dans le sens de « surnaturel » me paraît une expression bizarre et de nature à induire en erreur les non initiés, alors qu'il s'agit des êtres *souterrains* qui ont révélé à l'homme l'existence des métaux et l'art de les travailler.

Si « la décadence des Étrusques nous semble commencée dès leur première apparition dans le domaine des historiens romains » (p. 15), n'est-ce pas surtout parce que ceux-ci se sont appliqués à voiler, dans les pénibles débuts de leur patrie, les échecs répétés que les Étrusques lui ont fait subir et la quasi-servitude où ils l'ont tenue durant de longues années?

Sur le vers politique byzantin (p. 107) je suis obligé d'en croire M. G. M., n'en ayant jamais entendu réciter; mais, quant à l'alexandrin français, j'en accorde difficilement la « fatigante monotonie ». Si l'on m'avait demandé un exemple de cadence monotone, j'aurais peut-être commis l'imprudence de citer la stance des Nibelungen : simple affaire d'éducation et d'habitude. De même, malgré la grossièreté de beaucoup de nos fableaux et l'immense supériorité des contes de Boccace, on aura peine à souscrire au jugement un peu trop sévère de l'auteur (p. 213).

Dans les études contemporaines sur le folk-lore, l'auteur a fait aux travaux français une place très honorable (p. 154). Il a toutefois oublié de mentionner la *Romania*, qui, avant et depuis la première publication de *Mélusine*, a accueilli plusieurs intéressants essais de mythologie populaire.

D'une manière générale je souhaiterais — mais ceci est une impression toute personnelle — que M. G. M. insistât davantage sur l'interprétation naturaliste des contes, à laquelle il ne fait que des allusions assez timides, à propos de mythes qui, quoi qu'il en dise (p. 182, p. 207) ne me semblent pas susceptibles d'une autre explication. Il se peut bien que souvent des récits d'évènements historiques se soient superposés aux mythes et confondus avec eux ; mais le phénomène naturel n'en demeure pas moins le substratum, l'élément essentiel de la plupart des contes populaires, sinon de tous. C'était vraiment, M. G. M. nous le dit ailleurs (p. 11), la façon dont nos pères *expliquaient* la nature; et, si je ne craignais de donner à ma pensée un tour paradoxal, je dirais volontiers que nos contes de fées sont les traités de physique du temps jadis. Dans quatre mille ans, les nôtres, s'il en est resté trace, ne paraîtront pas moins surannés à nos arrière-neveux ; seulement il n'est pas probable que leurs enfants s'en amusent.

Do han i verstande,
I soll d' Buebe liebe.

Je ne traduis pas : tout le charme de ces petits morceaux est dans l'assonance naïve, répondant au rythme de la pensée.

« Sans Balzac on ne saurait comprendre Zola, ni Shakespeare sans Marlowe » (p. 209). Malgré le mérite littéraire de M. Zola, je ne pense pas que l'auteur ait voulu dire qu'il soit à Balzac ce que Shakespeare est à Marlowe ; mais on pourrait s'y tromper.

A propos du conte de Rip et des similaires (longue durée écoulée à l'insu du héros), je signale l'omission du conte de Pécopin et Bauldour, qui, tel que V. Hugo l'a inséré dans *le Rhin*, laisse apercevoir sous la magie du style un fond emprunté sans doute à quelque légende rhénane.

Dans les nombreuses citations en divers dialectes allemands, M. G. Meyer nous déclare qu'il a purement et simplement transcrit ses sources (p. 411), d'autant qu'une graphie phonétique eût été ici tout à fait déplacée, et qu'au surplus la vérification personnelle lui était interdite. Rien de mieux. Toutefois je dois dire que la transcription de deux quatrains alsaciens est si défectueuse que, si je n'avais été prévenu, je n'aurais certes point reconnu le dialecte de la Haute-Alsace [1] (p. 341-2). Celui de Strasbourg (p. 343) est mieux traité.

Il reste à signaler quelques menues incorrections, fort peu nombreuses. On s'étonne de lire (p. 96) *Kalidasa* et (p. 205) *Urvasi* (pour *Urvaçî*), alors que d'autres noms sanscrits sont correctement orthographiés (p. 264) et que plus loin (p. 290) on retrouve *Kâlidâsa*. P. 395, il faut *naciéron* au lieu de *nacieron*. Je relève enfin (p. 236) *Monmouthsire* pour *Monmouthshire* et (p. 277) *les monts Kaatskill*, partie du massif alléghanyen (du moins Kiepert orthographie *Catskill*).

V. Henry.

---

93. — **Histoire des Romains**, par M. Duruy, édition illustrée, tomes VI et VII ; édition in-8, tome VII.

En même temps que M. Duruy recevait de l'Académie française l'honneur qui couronne sa belle carrière, achevait de paraître, sous une forme définitive, cette *Histoire des Romains* qui est la plus solide partie de son œuvre littéraire et scientifique. On écrira beaucoup sur Rome, après ce livre et contre lui : on aura quelquefois raison de le faire ; on aura toujours tort d'oublier, en relevant les erreurs qui peu-

1. Je restitue un de ces quatrains en transcription phonétique approximative (*à* = *a* sourd, voisin de l'*a* anglais dans *all*, *false* ; *a* = *a* bref français ; les sonores se distinguant à peine des sourdes) :

's ésch nà nét làng dasz es g'râyt hett,
Di baymle trepfle noch ;
I hà 'nemôl e Schatzle g'hett,
I wott' i hatt' es noch.

« Il n'y a pas longtemps qu'il a plu — l'eau dégoutte encore des arbres ; — autrefois j'avais une amie, — je voudrais l'avoir encore. »

vent s'y être glissées, de rendre hommage à un travail dont l'influence a été aussi féconde que la gloire en sera durable. La génération qui travaille aujourd'hui l'antiquité latine s'est formée à cette lecture : elle y a trouvé ce qui vaut mieux que de longues citations, que des notes hérissées de chiffres ou de transcriptions épigraphiques, elle y a trouvé l'amour de la science, le plaisir de la recherche, le désir de la vérité, c'est-à-dire les conditions morales de toute découverte scientifique. Elle y a appris encore que l'histoire de Rome fait partie de notre héritage national, et que la connaître et que l'aimer est un devoir patriotique. Enfin, elle y a vu aussi comment elle devait être écrite ; les recherches épigraphiques, juridiques ou administratives sont une préparation indispensable à l'histoire romaine : elles ne sont pas cette histoire. L'imagination réclame sa part dans cette science : et les érudits qui l'oublient trop volontiers aujourd'hui, feraient bien, pour se rappeler comment on doit concevoir l'histoire, de relire de temps à autre un chapitre de l'œuvre de M. D. [1].

Des volumes que nous annonçons ici, nous n'avons rien à dire de particulier ; le texte a subi de légères, mais heureuses modifications portant presque toutes sur les questions administratives ; les notes ont été brillamment enrichies et complétées. Des gravures qui accompagnent l'édition illustrée, nous n'avons qu'à louer le choix heureux et l'habile exécution. Nous avons tout particulièrement admiré l'héliogravure d'une vignette de la *Notitia dignitatum* empruntée au meilleur des ms. parisiens de ce document : elle en donne une idée aussi exacte que possible. En illustrant l'œuvre de M. D. de cette grandiose manière, qui est et sera toujours dans ses traditions, la maison Hachette ne s'est pas seulement adressée aux gens du monde : elle a rendu à tous les érudits un véritable service.

Le *résumé général* qui termine l'ouvrage apparaît pour la première fois, quoique ceux qui suivent les séances de l'Académie des Sciences morales et politiques aient pu en avoir la primeur. Ce résumé ne peut ni se commenter ni s'analyser : il faut le lire. Certes, nous n'en partageons point toutes les idées ; nous ne jugeons pas de la même manière la politique des empereurs, les causes de la chute de Rome, l'influence du christianisme. Mais nous pensons qu'il est difficile de caractériser avec plus d'ampleur et d'éclat le rôle que Rome a joué sur la terre. « Le peuple Romain est-il mort tout entier ? Il en est des empires comme des individus : les uns et les autres ne vivent avec honneur dans la mémoire des hommes que par les grandes œuvres qu'ils ont accomplies. Sanctuaire de l'art et de la pensée, la Grèce, comme son poète,

Est jeune encore de gloire et d'immortalité,

1. Les Allemands ont compris cette portée littéraire en même temps que la valeur scientifique de l'ouvrage en le traduisant. Ce qui est bien caratéristique, c'est que la traduction est dirigée par un savant qui serait infiniment capable d'écrire par lui-même une grande et bonne histoire romaine.

Rome mérite moins d'admiration, et son peuple n'est pas de ceux qu'on aime ; mais elle reste pour le monde l'école de la politique, du droit, de l'administration et de la guerre ».

Nous nous permettrons, à propos du dernier volume de M. D. une observation qui n'est pas un reproche, mais un regret. L'*Histoire des Romains* finit en 395, c'est-à-dire trop tôt. La mort de Théodose ne doit pas faire date : ce n'est pas une époque dans l'histoire universelle. « L'ancien monde », dit M. D. en arrivant à cette date, « est bien mort ; il ne reste plus à son historien attristé qu'à coucher le Génie de Rome au sépulcre, où le moyen âge le tiendra dix siècles enfermé ». « Cet empire où il ne reste rien qui puisse le faire tenir debout, ni soldats, ni citoyens, par conséquent plus de qualités militaires ni de vertus civiques, a pour gouvernement une administration vénale qui corrompt tout, et, pour défenseurs, ceux qui demain le démembreront ». M. D. juge trop sévèrement les contemporains de Symmaque et de Julien. Ainsi donc, selon lui, il ne resterait plus rien alors de l'ancienne Rome ? Le Génie du peuple romain, ce *Genius Publicus* né le jour de fondation de la ville et qui devait mourir avec elle, il faudrait lui dire un éternel adieu le jour où disparut Théodose, qui ne fut après tout que le plus insignifiant des empereurs ?

Si c'est le triomphe du christianisme qui a tué l'ancien monde, c'est avec Julien que le Génie de Rome est descendu dans la tombe. Et, de fait, la veille du jour où devait mourir le dernier des empereurs payens, le Génie de Rome lui apparut, semblable à un fantôme qui va s'évanouir. *Vidit*, dit Ammien Marcellin, *vidit squalidius speciem illam Genii Publici per aulaea tristius descendentem.* Mais si l'Eglise, loin de tuer le Génie de Rome, lui a infusé un sang nouveau, il fallait, après Julien, parcourir une étape plus longue et ne pas s'arrêter à la mort de Théodose ; il fallait nous montrer l'agonie, la fin politique de l'empire jusqu'à l'arrivée d'Odoacre ; il fallait nous montrer la papauté saisissant et conservant l'idée de l'unité créée par Rome. Le moyen âge n'a pas couché le Génie de Rome dans la tombe, il l'a fait végéter, sinon vivre, dix siècles encore, et c'est la Réforme qui l'a achevé. Dieu merci ! il y a après Théodose une histoire romaine ; il y a, sinon un esprit militaire, du moins une organisation des armées très habile et très forte. Il y a aussi des Romains pour commander aux soldats ; et Stilicon malgré son origine barbare, n'est pas moins romain que ne le fut Septime Sévère malgré son origine provinciale. Je ne puis comprendre que, dans une *Histoire des Romains*, il ne soit parlé longuement ni de Stilicon ou d'Aetius, ni de cet admirable empereur qu'on appela Majorien, ni de cet admirable livre qui est le Code théodosien, ni de cette étonnante, quoique malheureuse réorganisation de l'administration romaine qui eut lieu sous Honorius.

Au fond peut-être, cependant, le regret que nous exprimons ici vient-il de la peine que nous avons à nous séparer de ce beau livre. Nous

avons indiqué plus haut les trois mérites qu'il possède à un degré supérieur, ses qualités morales et patriotiques, sa valeur historique. Nous aurions dû y ajouter le charme qui s'attache à sa lecture : nous avons tous eu à le lire le plaisir que l'auteur a eu en l'écrivant. Cet ouvrage a été pour M. Duruy comme le compagnon fidèle de sa vie; le premier volume en parut en 1843 : l'auteur a vécu quarante ans dans ce travail, et il y a vécu avec joie : « Gibbon », dit-il, « termine son grand ouvrage par un adieu mélancolique et fier à l'ancien compagnon de sa vie. Je n'ai pas son légitime orgueil, » — M. Duruy a le droit de l'avoir, — « mais je n'ai pas non plus sa tristesse, car je ne me sépare pas encore de ce livre qui m'a été aussi un ami fidèle ». Il n'est pas seulement l'ami fidèle de celui qui l'a écrit : il l'a été, il le sera de tous ceux qu'il a formés à l'amour de la vérité et à l'étude de l'histoire romaine.

---

94. — **Cartulaire de Mulhouse,** par X. Mossmann, archiviste de la ville de Colmar, etc. Strasbourg, Heitz; Colmar, Barth, T. I, xiv, 525 p., 1883; T. II, vi, 568 p. 1884. 2 vol. in-4. Prix du volume : 25 fr.

Des ouvrages de la nature de celui que nous annonçons en tête de ces lignes, sont toujours d'une exécution difficile, quand ils sont l'œuvre d'un seul homme, et le seul succès qu'ils puissent espérer est un succès d'estime auprès d'un groupe restreint d'érudits de profession ou de quelques rares amateurs éclairés. Aussi est-il du devoir de la critique d'accueillir des travaux de ce genre avec une attention sympathique, de leur accorder tous les encouragements que mérite l'abnégation personnelle qu'ils présupposent, et de ne pas trop s'appesantir sur quelques lacunes inévitables, sur de légers défauts d'exécution que nul ne saurait se flatter d'éviter dans une besogne pareille.

La littérature historique relative à l'Alsace, si riche en publications diverses, dont beaucoup d'un sérieux mérite, ne s'est guère augmentée depuis cent ans, en fait de publications de chartes et de documents originaux du moyen-âge. Soit que l'accès de nos archives ait été longtemps trop difficile, soit que leur publication supposât des connaissances spéciales faisant défaut au plus grand nombre des publicistes amateurs, soit enfin que le développement politique et social de la province détournât de plus en plus l'intérêt des périodes germaniques du passé alsacien, toujours est-il que Schoepflin et Grandidier n'ont guère eu d'élèves et d'imitateurs. Les travaux projetés dans ce domaine, comme celui de M. Hugot sur la Décapole, n'ont jamais vu le jour, et en 1864, au moment où M. X. Mossmann abordait le travail difficile de réunir les matériaux pour le *Cartulaire de Mulhouse,* on ne pouvait guère signaler, depuis un siècle, qu'un travail de M. Ch. Schmidt, l'*Histoire du chapitre de Saint-Thomas,* comme enrichissant sérieusement la

diplomatique alsacienne. Depuis cette date la situation a quelque peu changé. Des subventions officielles considérables ont permis à quelques savants allemands d'aborder la publication de recueils importants, tels que l'*Urkundenbuch* de la ville de Strasbourg, dont MM. Wiegand et Schulte ont déjà mis au jour le premier et le troisième volume, ou bien encore les *Urkunden zur Geschichte der Tucher-und Weberzunft* de M. Schmoller, dont nous avons autrefois rendu compte dans la *Revue*. Le grand ouvrage de M. M. n'en reste pas moins, par ses origines, le premier en date parmi ceux destinés à renouveler, dans une certaine mesure, la trame de l'histoire d'Alsace, grâce à l'exploitation des nombreux documents conservés dans les archives de la province et dans celles du dehors. Il est le fruit d'un travail incessant d'une vingtaine d'années, qui a conduit le savant archiviste de Colmar dans les dépôts publics de la Suisse, de l'Autriche, à Paris et jusqu'au Vatican, pour réunir les pièces pouvant se rapporter à son sujet. L'importance de Mulhouse qui, de nos jours, se laisse qualifier volontiers de capitale morale de l'Alsace, est de date relativement récente; simple domaine rural de l'abbaye de Saint-Etienne à Strasbourg, Mulhouse n'est devenu qu'assez tard une petite cité, close de murs, appartenant aux évêques de Strasbourg. Dans la seconde moitié du XVIe siècle elle se souleva contre Walther de Geroldseck, le même prélat qui perdit également Strasbourg, par suite de ses prétentions exagérées, et, pour se soustraire à sa vengeance, elle se donna au landgrave Rodolphe de Habsbourg. Sous Adolphe de Nassau, elle conquit définitivement la situation de ville libre impériale, mais ce qui sépara bientôt son sort de celui des autres villes alsaciennes et lui donna une physionomie propre dans l'histoire de la province, c'est son alliance avec les Treize Cantons helvétiques, qui lui permit d'échapper à la main-mise de la France sur l'Alsace et les autres villes libres, en 1648 et plus tard. Grandissant en importance par son commerce et surtout par son industrie, elle ne fut réunie au département du Haut-Rhin, dont elle était une enclave, qu'en 1798. On comprend, d'après ce résumé de son histoire, que les premiers siècles de son existence ne puissent présenter qu'un intérêt relatif au point de vue de l'histoire générale et même de l'histoire provinciale. Mais il est plus facile, d'autre part, d'assister à la formation de la cité, d'en étudier l'organisme rudimentaire, d'en observer les premiers pas dans la carrière politique et, à ce point de vue, l'étude des pièces du premier volume, qui va jusqu'au XVe siècle, offrira pour le moins autant d'intérêt au jurisconsulte ou bien à l'historien que le second, qui embrasse les documents recueillis par M. M. pour les années 1421 à 1466 [1]. Ce tome premier, qui débute par un diplôme de

1. Nous signalons surtout les pièces si curieuses, relatives aux Armagnacs, p. 126-200, celles qui se rapportent à un procès vehmique (1454-1465) soutenu par Mulhouse, celles enfin qui concernent le meunier Hermann Klee, et la *Guerre des six deniers* (1466).

Louis-le-Débonnaire, reconnaissant à l'abbaye de Masevaux des propriétés sises à « Mullenhusen » (823), comprend cinq cents pièces et le second un chiffre un peu plus considérable. Ce millier de pièces est reproduit d'après des copies prises soigneusement sur les originaux, excepté quand ceux-ci n'ont pu être retrouvés ou bien quand les pièces figurent déjà dans un recueil moderne où elles ont été éditées conformément aux exigences de la diplomatique et de la paléographie moderne: dans ce cas M. M. s'est contenté d'en donner une analyse suffisamment explicite, en renvoyant pour le texte même au recueil en question. Les pièces sont publiées dans la langue originale, soit en latin, soit, pour les siècles postérieurs, en allemand, mais l'éditeur a eu soin de placer en vedette de chaque pièce un sommaire détaillé de son contenu, rédigé en langue française, afin de permettre aux érudits ignorant l'allemand, et même aux Mulhousois étrangers à l'une et l'autre de ces langues, de s'orienter pourtant dans son *Cartulaire*. Il a joint à ces pièces d'archives les extraits des chroniques du moyen âge qui s'occupent en passant de Mulhouse, en les classant à leur place chronologique. Nous regrettons seulement qu'il n'ait pas admis pour cette catégorie de témoins la même règle que pour les documents eux-mêmes, et qu'il nous les donne dans une traduction française au lieu de leur laisser leur forme latine ou allemande, puisque les travailleurs ne seront pas dispensés de la sorte d'aller chercher autre part le texte original.

La série des actes relatifs, d'une façon ou d'une autre, à l'histoire de Mulhouse n'a pu être naturellement réunie d'une manière absolument complète, malgré les longues et persévérantes recherches de M. Mossmann. Du moment qu'on prend — ainsi qu'il l'a fait, et avec raison — le titre de *Cartulaire de Mulhouse* dans son sens le plus étendu et qu'on y tient compte, par exemple, des diplômes signés pendant un séjour princier dans cette ville, ou bien encore de toutes les pièces concernant l'histoire de la Décapole, quand elles s'adressent à la généralité des dix villes libres d'Alsace, il était inévitable qu'il restât des lacunes dans un premier travail sur la matière. L'on ne peut s'étonner que d'une chose, c'est que les critiques d'outre-Rhin qui ont épluché si strictement le recueil de M. M. à ce point de vue, n'aient pas trouvé de pièces plus nombreuses à signaler comme devant figurer au cartulaire. M. M. lui-même a déjà donné un petit supplément au premier volume dans son tome deuxième et le même fait se reproduira forcément pour les volumes suivants. Jamais un cartulaire, jamais des régestes d'un souverain quelconque, bien qu'ils fussent entrepris par les plus marquants des spécialistes en ce genre, les Boehmer, les Jaffé, les Potthast, n'ont été complets du coup; il ne faudrait pas l'oublier en reprochant si aigrement une pièce oubliée dans un recueil peu accessible ou dans des archives peut-être mal classées.

Aussi les observations que nous aurions à présenter au savant archiviste de Colmar, portent-elles sur quelques autres points de son travail.

La publication s'en est faite dans des conditions matérielles très favorables, subventionnée qu'elle était par M. F. Engel-Dollfus, le grand industriel de Dornach, qui, de son vivant, n'a cessé de s'intéresser à tout ce qui se faisait dans le domaine intellectuel, en Alsace. Une ou deux feuilles d'impression de plus ou de moins n'auraient donc pas dérangé l'équilibre du budget de notre *Cartulaire*, et nous aurions voulu que M. M. les employât à annoter un peu plus largement les documents publiés par ses soins. Le *Cartulaire de Mulhouse*, comme l'*Urkundenbuch* de Strasbourg, abandonne un peu trop souvent le travailleur à ses propres forces, en présence de certaines indications vagues de faits, de certaines mentions de personnages obscurs ou à peu près inconnus. Qui pourrait mieux les élucider, les éclaircir d'une note succinte que l'éditeur du recueil lui-même, qui s'en est assimilé par une longue et patiente collation, tous les éléments essentiels? Au besoin l'on aurait pu rogner d'autant les en-têtes, si détaillés parfois, des pièces reproduites et gagner ainsi la place nécessaire [1].

Une seconde observation s'adresse à l'*index* du Cartulaire. Chacun sait que ce répertoire des noms et des choses consignés dans le corps du volume est, dans l'usage journalier, la partie la plus importante de l'ouvrage. Personne, à moins de vouloir écrire une histoire détaillée de telle localité, n'en étudie le cartulaire, pièce par pièce et la plume à la main ; mais on feuillette la table des matières pour y retrouver un nom de localité ou de personne sur lequel on désirerait trouver des renseignements et sans perte de temps trop considérable. La table est-elle mal faite, incomplète, le renseignement qu'on désire se trouverait mille fois dans le volume, qu'il faudrait renoncer à l'y découvrir, à moins d'efforts disproportionnés avec l'objet de nos recherches. Tel n'est pas assurément le cas du *Cartulaire de Mulhouse ;* nous avons trop souvent vu M. M. à l'œuvre pour ne pas savoir quels soins il a consacrés à l'établissement de son index ; mais on a pu néanmoins lui faire certaines objections qui ne sont pas dénuées de fondement. La première est discutable, bien qu'elle ait été principalement accentuée par certains critiques allemands. M. M. a rédigé son cartulaire en français ; comme conséquence naturelle, il a classé les noms de localités et de personnes sous leur forme française. D'autre part le passé de Mulhouse appartenant à l'histoire de l'Empire et à la fédération helvétique, son Cartulaire sera évidemment consulté de préférence par des érudits de langue allemande et ceux-ci n'étant pas tenus de connaître la forme francisée des noms alsaciens, auront quelque peine à se retrouver dans un index qui est classé d'après ces formes-là. Pour trouver une pièce relative à *Sennheim*, il faut chercher à *Cernay ;* pour vérifier une donnée sur *Oberehnheim*, c'est *Obernai*, pour *Leiningen* c'est *Linange*, pour *Luders* c'est *Lure* qu'il faut chercher et ainsi de suite. Il y aurait eu un

1. Ces en-têtes ne remplacent nullement les notes que nous réclamons, parce qu'ils résument seulement les pièces, ils ne les expliquent pas.

moyen très simple d'éviter ces réclamations intéressées en mettant à leur place alphabétique les formes allemandes et en renvoyant simplement pour le fond à la forme française, à la place assignée par l'éditeur Ce qui nous paraît plus fâcheux, c'est que M. M., ayant une fois admis ce système, parfaitement justifiable en somme, à son point de vue, n'ait pas tenu strictement à le suivre partout. C'est ainsi qu'au n° 3 (1, 2) nous trouvons un comte de *Tuwingen* (au lieu du comte palatin de *Tubingue*) et qu'au n° 468 (I, p. 454) nous voyons figurer dans l'analyse sommaire un Jean de Linange, comte de *Rixingen*; si l'on emploie la forme française *Linange*, il faut aussi employer la forme française *Réchicourt*. Du moment que l'on dit *Rixingen*, il n'y a aucune raison pour ne pas dire *Leiningen*. De même *Lützelstein* et *La Petite-Pierre*, etc. Il en est de même pour l'orthographe de certains noms propres. M. M. introduit généralement ces noms sous une forme légèrement francisée; il écrit *Guéroldseck, Guebhart, Goesguen*. Je n'y contredis pas, bien que je n'en voie pas l'utilité majeure et qu'il vaudrait mieux, à mon avis, conserver l'orthographe véritable, *Geroldseck, Gebhart*, etc.; mais je ne comprend pas bien en ce cas pourquoi il écrit *Baldwin* au lieu de *Baudoin* de Trèves. Dans les sommaires français, placés en tête de chaque pièce, les noms ne sont souvent pas modifiés et cependant ils le sont dans l'index qui renvoie à la pièce; ainsi au n° 337 (I, 325) *Halle* pour *Hall en Souabe*, au n° 348 (I, 331) *Geilnhausen* pour *Gelnhausen*; au n° 375 (I, 361) *Gorlitz* pour *Goulitz*; au n° 381 (I, 368) *Eckerich* pour *Echery*; au n° 495 (I, 409) *Clum* pour *Chlum*, et ainsi de suite. C'est une nouvelle source de confusions et de mécomptes pour un travailleur impatient ou mal orienté. Les mêmes faits se répètent, bien que moins souvent, dans l'index du second volume; ainsi p. 551 nous trouvons la ville de *Boppart* à la lettre B et p. 565 le représentant de la vieille famille des *Beger de Boppart* sous la forme de *Poppard* à la lettre P; nous lisons *W. de Grumbach* et *W. de Grumpach*, etc. Ces petites contradictions ne sont pas toujours faciles à éviter, nous le savons, mais elles peuvent disparaître devant une révision plus soutenue des épreuves, et la vive satisfaction que nous avons ressentie à voir M. Mossmann produire enfin son grand travail, le fruit de tant de veilles, devant le public, nous fait désirer que les prochains volumes soient absolument inattaquables sur ces points de détail techniques. Les sincères éloges qu'il mérite pour avoir osé aborder et mener si loin déjà le plus grand travail diplomatique entrepris par un enfant de l'Alsace, depuis la mort de Schoepflin, ne sont nullement diminués par les quelques observations critiques que nous avons cru devoir soumettre à l'éditeur du *Cartulaire de Mulhouse*. Il a eu la douleur de voir mourir à ses côtés, à un an de distance, M. Engel Dollfus, le grand industriel et M. Auguste Stoeber, le savant mulhousois qui avaient été les deux parrains de cette entreprise si méritoire et si difficile. Nous espérons qu'il aura du moins la satisfaction de mener à bon terme et de pouvoir

mettre bientôt la dernière main à ce travail qui l'occupe et le préoccupe depuis un quart de siècle et qui lui conservera l'une des meilleures places parmi les historiens de l'Alsace moderne[1].

R.

---

95. — A. Communay. **Le comte de Toulouse et la bataille de Velez-Malaga.** Documents inédits. Angers, 1885, brochure grand in-8 de 40 p. Extrait des *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*. Tiré à 50 exemplaires.

Le recueil de M. Communay s'ouvre par un net et rapide récit de la bataille navale de Velez-Malaga (24 avril 1704), si glorieuse pour la flotte française devant laquelle la flotte anglo-hollandaise dut, à la fin de la plus sanglante journée, se retirer à demi-détruite. A la suite de ce récit, que complète un exposé des événements antérieurs et postérieurs, nous trouvons treize lettres (8 juillet 1704-12 janvier 1705) du vainqueur de Velez-Malaga, le comte de Toulouse, grand amiral de France, à l'ambassadeur français accrédité auprès de la cour d'Espagne, le duc Antoine Charles de Gramont, fils du maréchal dont il rédigea les *Mémoires*. A ces lettres sont mêlées huit lettres de Gramont à Louis XIV, une du même au duc du Maine, frère du comte de Toulouse, et une autre au prince de Vaudemont, écrite de Madrid par l'ambassadeur le 20 mai 1705. Tous ces documents sont intéressants et méritent l'éloge que leur donne ainsi (p. 9) l'excellent éditeur[2] : « Extraits des archives particulières de M. le comte de Gramont d'Aster, arrière petit-fils du plénipotentiaire de ce nom, ces documents, où règnent les plus nobles et les plus patriotiques sentiments, mettent en lumière de nombreux détails inédits. Ils viennent ainsi compléter les relations que déjà l'on possède sur cette dernière grande journée de la marine de Louis XIV[3]. »

1. Voici encore quelques additions aux errata du premier et du second volume. I, p. 14, lire *1870* au lieu de *1830*. — P. 94. Il faut sans doute lire *Jancrazheim* (Dankrotzheim) pour *Jantrazheim*. — P. 210 l. *Rense* pour *Rensée*. — P. 511 l. *Neustadt* pour *Neuenstadt*. — P. 502. Le *Henri de Duba* et le *Henri von der Duben* qui se suivent dans l'index (p. 502) sont certainement le même personnage, chancelier de Wenceslas. — II, p. 61, « le noble Obrecht Harst ». *Obrecht* est simplement la forme vieillie d'*Albert*. — P. 473 lire *Egerden* pour *Egreden*. — Le *René Gattiat* du n° 719 (II, 229) et le *René Gatéats* du n° 843 (II, 347), sont sans doute identiques. — P. 530 *Walther Pinguis* ne serait-il pas la forme latinisée du nom nobiliaire *Walther von Pfetten*? L'index renvoie d'ailleurs pour ce nom à la pièce 111 bis, faute d'impression pour 113 bis. — P. 428 l. *Heintz* pour *Heitz*.

2. Le mot *excellent* est deux fois justifié, d'abord par la très fidèle reproduction des textes, ensuite par la minutieuse exactitude des notes.

3. M. C. nous apprend (p. 9. note 1) que les lettres du comte de Toulouse sont originales et que celles du duc de Gramont ont été transcrites sur un volume ainsi coté : *Registre des minutes de la correspondance adressée par le duc de Gramont, ambassadeur en Espagne, au roy de France. Ledit registre commençant le 26 mai 1704, à Tolozette et finissant le 28 mai 1705, à Madrid.*

Divers personnages célèbres sont mentionnés dans la correspondance du comte de Toulouse et du duc de Gramont. Je nommerai, entre autres, le ministre de la marine, Pontchartrain, ennemi personnel du grand amiral de France, qui lui reproche (p. 10) « les sots et impertinents discours qui ont couru » contre sa navigation ; le lieutenant général des armées navales, Jean Ducasse, intrépide gascon qui prit une brillante part au combat de Velez-Malaga et sur lequel M. de Boislisle a donné d'amples renseignements dans le tome IV de son édition des *Mémoires de Saint-Simon*, le roi d'Espagne, qui nous apparaît (p. 15) bien inférieur à son rôle, le marquis de Rivas, le lieutenant général comte Ferdinand de Relingue (d'origine allemande), un des héros et une des victimes de la bataille de Velez-Malaga, également loué et pleuré par le comte de Toulouse (pp. 22-25) et par le duc de Gramont (p. 26), l'académicien J. B. H. du Trousset de Valincourt, alors page du comte de Toulouse auprès duquel il fut blessé, le duc de Berwick, le lieutenant général Bernard Renau d'Elissagaray que le duc de Gramont avec tous ses contemporains appelle (p. 27) le « petit Renau »[1], le baron de Pointis, chef d'escadre, qui s'est immortalisé à Carthagène, le maréchal de Ceuvres (Victor Marie d'Estrées), Mme des Ursins dont le comte de Toulouse décrit ainsi (p. 36) l'arrivée à Versailles (lettre du 12 janvier 1705) : « Madame la princesse des Ursins arriva icy avant hier au soir : elle eut le lendemain une audience du roy de deux heures. Elle alla ensuite au soupper, où il y avait autant de monde pour la voir que si c'eust esté le *Grand Turc* en personne. »

Il y aurait à noter beaucoup de passages curieux. Je me contenterai de reproduire quelques lignes du fils de Mme de Montespan, qui montrent à la fois sa résolution, comme amiral, et sa gracieuseté, comme ami (p. 9) : « Je ne say pas des nouvelles bien sûres de l'armée des ennemys, mais quand je seray une fois sorti d'icy [de la rade de Toulon], j'en iray apprendre moy-méme, parce que je suis résolu de les attaquer quelque part que je les trouve. Voyla, Monsieur, toutes les nouvelles que je puis vous mander, car ce n'en doit pas estre une que de vous dire que je suis entièrement et sincèrement à vous[2]. » J'emprunte deux passages remarquables à la correspondance du duc de Gramont avec Louis XIV, un sur la prise de Gibraltar (p. 16) ; l'autre sur la mort du bailli de Lorraine, fils du grand écuyer de France, le comte d'Armagnac (p. 23) : « C'est avec le poignard dans le cœur, Sire, et pénétré de dou-

---

1. M. C. (p. 26, note 1) a eu tort — c'est la seule faute que je puisse lui reprocher — de faire mourir l'illustre marin « à Paris ». On lit dans le *Dictionnaire critique* de Jal : « Le *Mercure* dit que Renau mourut à Pougues ; il a raison. J'ai fait venir de Pougues l'extrait de son acte mortuaire, qui m'a fait connaître que Bernard Renau décéda, le 30 septembre 1719, âgé de 68 ans, dans la petite ville où il était allé pour se traiter. »

2. Le comte de Toulouse appelle familièrement son correspondant *fanfan* (pp. 12 14, 22).

leur que je me trouve forcé à vous dépêcher ce courrier pour vous apprendre la triste nouvelle de la prise de Gilbraltar par les ennemis, qui n'a durée que deux fois vingt-quatre heures. Tout ce que j'ay eu l'honneur de dire au roy d'Espagne à ce sujet, il y a trois semaines, ne s'est trouvé que trop véritable[1]; sur quoy l'on a jamais voulu donner la moindre attention. Ma gourmette vient enfin de se rompre avec le roy et la reine d'Espagne, Sire, et je viens de leur parler comme un homme de bien et revestu du caractère de vostre ambassadeur, devoit faire. C'est maintenant à eux à en faire leur profit. Nous perdons Gibraltar, Sire, parce qu'on a eu l'infamie de ne laisser que cinquante hommes dedans, pas un canon en estat de tirer et presque point de munitions de guerre... »

« Vous avez fait, Sire, une grande perte que celle de M. le bailly de Lorraine; c'estoit un homme d'un mérite fort distingué dans la marine. Je croy devoir ne vous pas taire l'action qu'il a fait en mourant. Ayant receu un coup de canon qui luy emportoit la moitié du ventre et ses boyaux tombant à terre, il les a ramassez luy même et se les est remis dans le ventre, et voyant ses officiers qui estoient autour de luy et ses matelots étonnés, leur a dit que ce n'estoit rien que ce qu'il avoit, qu'on eut seulement à faire la même manœuvre et à augmenter le feu; puis est mort deux heures après sur son pont. Voilà qui s'appelle de la fermeté, sire, et de la grandeur d'âme. ».

Une dernière citation, tirée celle-là de la savante introduction de M. Communay et où me semble parfaitement rectifiée (p. 7) une grave erreur de Saint-Simon sur la bataille de Velez-Malaga : « Saint-Simon tout en rendant justice aux talents et à la bravoure du comte de Toulouse, écrit que, le lendemain de cette journée, la flotte française rejoignit les ennemis et qu'aussitôt officiers et soldats s'apprêtèrent à un combat; mais que le marquis d'O, sorte de mentor imposé par

1. Le 9 avril 1704, le duc de Gramont avait écrit ceci à Louis XIV (p. 15) : « J'allai sur le champ trouver le roy pour luy faire voir l'importance dont il estoit, la flotte ennemie estant à la veue de Malaga, de songer prestamment à mettre dans Gibraltar ce qu'il convenoit, et d'en donner les ordres à M. Canales [le marquis de Canales, ministre de la guerre et des affaires étrangères], parce que sans cela il arriveroit indubitablement un accident. Mais il est bon que vous scachiez au moins, Sire, que quand on parle au roy d'Espagne, il ne répond rien du tout, et que lorsqu'on s'adresse à la Reine, elle dit qu'elle ne se mesle pas d'affaires. Voilà l'Évangile, Sire, et vostre Majesté scait mieux que personne que les affaires d'une monarchie comme celle-cy ne se meuvent pas de la sorte, et qu'il faut que tout y soit renversé dans peu de temps, si l'on ne change de système. » Le 14 avril, Gramont reparlait ainsi à Louis XIV de l'*accident* qu'il avait prédit : « Vous ne sauriez, Sire, vous représenter qu'elle a esté la fureur du peuple sur la perte de Gibraltar ; il faillit à lapider Canales dans son carrosse, le jour qu'on y apprit icy la nouvelle, et si le sieur Orry [surintendant général] n'eust déguerpi sans trompette, je ne scay ce qui ne lui fut pas arrivé. Aussi est-ce une chose criante devant Dieu et devant les hommes que de laisser prendre une place de l'importance de Gibraltar, par une négligence qui ne peut estre excusée et que la plupart des gens de ce pays cy taxent de trahison. »

Louis XIV à son fils, s'opposa formellement à une seconde bataille [1]. Les différentes *Relations* publiées sur cette journée ne font mention de rien de semblable : la correspondance du comte de Toulouse et du duc de Gramont est muette à ce sujet. Du reste les deux flottes avaient reçu de trop fortes avaries pour oser se risquer dans une seconde affaire, et si d'une part les Français manquaient de vivres, de son côté l'escadre ennemie était presque dépourvue de munitions de guerre. »

T. de L.

---

96. — **Les Salons bordelais ou Expositions des beaux-arts à Bordeaux au XVIIIe siècle (1771-1787)**, avec des notes biographiques sur les artistes qui figurèrent à ces expositions, par Charles Marionneau, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts). Bordeaux, veuve Moquet, 1884, in-8, XIII-211 p. (Extrait, tiré à 125 ex., du Tome III des *Mélanges de la Société des bibliophiles de Guyenne*).

En 1882, un groupe d'amateurs lillois, auquel s'étaient joints quelques curieux parisiens, a fait réimprimer à trois cents exemplaires la collection des livrets des salons qui avaient eu lieu à Lille de 1773 à 1788. Encouragé par cet exemple, M. Ch. Marionneau, l'auteur d'un grand travail sur *Victor Louis* et de diverses publications spéciales très estimées, s'est imposé la tâche de rassembler et de remettre au jour les catalogues des salons ouverts périodiquement par l'ancienne Académie de peinture de Bordeaux. Bordeaux a eu, en effet, une Académie qui, constituée dès 1768, ne fut officiellement reconnue que douze ans plus tard, par lettres patentes délivrées le 19 novembre 1779 et enregistrées par le parlement de Guyenne le 25 février 1780. L'article 11 des statuts portait qu'une exposition aurait lieu tous les deux ans ; en réalité il n'en fut rien, car depuis la promulgation de ces règlements jusqu'à la Révolution, l'Académie ne rouvrit ses portes qu'en 1782 et en 1787. Antérieurement, il est vrai, elle avait témoigné une activité plus grande, puisque on a retrouvé la mention ou le livret des salons de 1771, 1772, 1774, 1776 ; mais telle a été l'indifférence de ses contemporains et de leurs descendants immédiats qu'après les plus actives recherches, M. M. n'a pu remettre la main sur les livrets de 1772 et de 1776 et que celui de 1782 est représenté par un exemplaire, considéré jusqu'ici comme unique, dans la collection de M. Jules Delpit. Ceux de 1771, 1774 et 1787 existent, soit dans la même collection, soit à la Bibliothèque de la ville. M. M. a dû se contenter de reproduire l'analyse détaillée que l'*Alma-*

---

1. Ce n'est pas, ajoute M. C. en note, la seule erreur que l'on relève dans le récit de Saint-Simon. Il dit en effet que la bataille fut livrée le 24 *septembre* (au lieu du 24 avril), et que *les deux flottes étaient pour le nombre de vaisseaux à peu près égales.* »

nach des articles de 1777 a donnée du salon de 1776 [1]; quant à celui de 1772, il est simplement annoncé par les *Affiches* locales.

M. M. n'a pas borné sa tâche, comme ses prédécesseurs lillois, à des soins typographiques qui font honneur aux presses de M. Gounouilhou; il s'est attaché à donner sur chacun des membres de l'Académie une notice biographique et cette partie de son travail occupe près de quatre-vingts pages. Sans doute aucun des hommes qu'il s'est efforcé de faire revivre n'a une notoriété bien haute, mais ces renseignements si patiemment recueillis n'en sont que plus précieux, car l'histoire de l'art ne doit point avoir les dédains légendaires du préteur et rien de ce qui concerne son passé ne saurait lui être étranger. Comme elle ne franchissait pas les limites de leur province, ou souvent même de leur ville natale, la renommée des artistes de l'ancienne France n'a presque jamais égalé leur valeur, et le solide enseignement qui les avait formés attestait, dit avec raison M. M., une autonomie qui a complètement disparu. « Les salons de Paris, ajoute-t-il, ont absorbé les expositions de province. Il s'est bien créé des Sociétés des Amis des arts qui organisent des salons de peinture pour la vente et le placement des tableaux, mais qui est-ce qui fait l'importance numérique de ces exhibitions? le trop plein des expositions parisiennes, les toiles parfois invendues ou refusées des salons de Paris... Où sont, dit-il plus bas, nos peintres d'histoire comme Pierre Lacour et Jean-Paul Alaux, nos peintres de genre et de portraits, comme Pierre Brun, Gué, de Galard et Colin, nos graveurs, comme les Pallière, Barincou, Lacour fils?..... [2]. »

« La province est morte, le moment est bon pour écrire son histoire, » disait en 1847, au début de ses *Recherches sur les peintres provinciaux,* M. Ph. de Chennevières, à qui revient l'honneur d'avoir inauguré ce genre d'études jusqu'alors si complètement dédaignées. Quelque soit le nombre des monographies de toute nature qui ont vu le jour depuis trente ans, il faut reconnaître que l'histoire des beaux-arts n'est

1. Depuis que ce compte-rendu a été écrit, on a retrouvé un exemplaire du livret de 1776; il serait bien à souhaiter que M. M. le réimprimât en appendice.

2. Tous ces noms, sauf celui de Pierre Lacour, appartiennent au XIXe siècle, mais je crois bon de signaler dans cette note les artistes dont M. M. s'est occupé : J. A. Batanchon, F. Beaucourt, J. A. Berinzago, R. F. Bonfin, G. Bouquier (plus tard conventionnel), P. Cabesse, B. Cabirol, Martial Cessy, Guy-Louis Combes, N. Courrège, Cheveaux ou Chevaux, Dambielle aîné, Pierre-Bertrand Dandrillon, J. Ch. de Lafosse, Deschamps, Descourgeats de La Chèze, J. B. Dufart, Gastambide, N.-M. Gatteaux, Godefroy fils aîné, Ant. Gonzalès, Henry, Labatie, P. Lacour, J.-B. Lartigue, André Lavau, Jacques Lavau, le comte Le Gentil de Paroy, Lépine, J.-J. Leupold, Fr. Lhôte, R.-M. Magol, Pipy ou Pipi, Ricœur, J.-J. Taillaisson, P.-J.-B. Thiac, Thomire, (peintre de genre), Jean Toul, A-A. Turier, les deux Vernet, statuaires, frères de Joseph. Le *Dictionnaire des artistes de l'Ecole française* de Bellier de La Chavignerie, continué par M. Louis Auvray, ne consacre de notices qu'à Bouquier, Gatteaux, P. Lacour, n'accorde qu'une mention sommaire à Combes et, selon la remarque de M. M., confond le miniaturiste Henry avec un homonyme qui était paysagiste (Je n'ai poursuivi la comparaison que jusqu'à la fin de la lettre L).

pas la mieux partagée; nous connaissons mal, — et le plus souvent même nous ne connaissons pas du tout, — les origines et les vicissitudes de ces écoles gratuites de dessin fondées au XVIIIe siècle dans la plupart des grandes villes; quant aux expositions locales, c'est pire encore. Avant les réimpressions des livrets de Lille et de Bordeaux, on ne peut guère citer que celle d'un salon ouvert à Poitiers en 1777 et que M. H. Beauchet-Filleau a fait connaître dans un recueil des *Pièces inédites, rares ou curieuses concernant le Poitou et les Poitevins* (Paris, 1870, in-8), et cependant ces trois villes ne sont pas les seules où se soient produites des tentatives de même nature : Marseille a vu au moins trois expositions en 1756, en 1757, en 1760 [1]; est-il vraisemblable que Lyon [2], Toulouse, Rouen, Dijon, Troyes, etc. [3] n'aient pas eu leurs solennités artistiques? Il y a là pour les érudits qui se dévoueront à cet ordre de recherches une mine féconde en découvertes piquantes, et ces restitutions d'un des aspects de l'ancienne vie provinciale sont d'autant plus assurées d'éveiller notre curiosité que nos mœurs politiques et sociales, profondément modifiées, entre autres causes, par les facilités de communication, nous en éloignent chaque jour davantage.

Maurice TOURNEUX.

CHRONIQUE

FRANCE. — La revue mensuelle le *Moliériste*, dirigée par M. Georges MONVAL, archiviste de la Comédie-Française, contient, dans sa livraison d'avril, à propos de l'article de notre collaborateur M. A. Gazier sur l'excommunication des comédiens et de la réponse de M. Ch. Livet, une étude très nourrie de M. Monval. Le savant archiviste soutient la même thèse que M. Gazier et l'appuie de nouveaux arguments ; il extrait aussi du dépôt dont il a la garde une très curieuse lettre inédite, datée du 12 juillet 1746, de Lelio Riccoboni, le célèbre « amoureux » de la Comédie-Italienne, auteur de la *Réformation du Théâtre*. Riccoboni expose à un correspondant inconnu, qui lui en avait fait la demande, les usages de l'Eglise en l'espèce; voici les passages essentiels de sa lettre, dans leur orthographe : « 1° *Par rapport aux sacrements*. Les comédiens ne peuvent pas se confesser à la paroisse, et encore moins communier. Par bonheur il y a des moines à Paris. 2° *Pour les mariages*.

---

1. Voir le *Mercure de France*, octobre 1756, tome I. Voir aussi un recueil de pièces de Dandré-Bardon, formé par Mariette et décrit sous le n° 720 du catalogue Goddé (1850).

2. M. R. de Cazenove a réimprimé en 1883 dans la *Revue lyonnaise* et fait tirer à part un *Salon des arts* qui eut lieu en 1786. Le seul exemplaire connu est incomplet du dernier feuillet.

3. Sur un ancien catalogue de M. Crépin, libraire à Douai, je vois mentionné le Livret d'une exposition faite à Valenciennes par Messieurs de l'Académie, également en 1786.

Silvin et Mario *(deux de ses camarades de la Comédie-Italienne)* se sont mariés à un vilage pres de Paris (*Drancy-le-Grand*), avec cependant tous les papiers necessaires de l'archeveché, mais il n'étoit point fait mention qu'ils étoient comediens. Mon fils s'est marié à Saint-Eustache, et Mr le Curé me dit quelque temps après : .... je l'ai sçu apres coup (*qu'il était* comédien), et je vous proteste qu'il n'auroit pas été marié à ma paroisse. » Suit un autre exemple de même nature. Enfin : « 3° *Pour les enterremens*. Tous les comédiens Italiens qui sont morts à Paris ont été confessés, et comuniés, et par consequent enterrés dans l'Eglise. Quelques-uns ont renoncé publiquement, d'autres tacitement en confession au Curé même... » On trouvera aussi dans la même livraison du *Moliériste* une autre étude de M. Monval sur l'*Origine du Registre de La Grange*, d'après les documents inédits de la Comédie-Française. Ce registre, si précieux pour l'histoire de la troupe de Molière, n'est sorti de la famille de La Grange pour entrer dans les archives qu'en 1785. Depuis cette époque jusqu'aux premières années du second empire, il fut plusieurs fois prêté et courut grand risque de se perdre. Il est aujourd'hui bien gardé. On n'a plus, du reste, le même besoin d'y revenir directement, car il a été publié avec beaucoup de luxe et de soin, en 1876, par la Comédie-Française, avec une étude de M. Edouard Thierry.

ALLEMAGNE. — L'*Altpreussische Monatsschrift* de 1884 (Kœnigsberg, Beyer. 4 fascicules par an; prix : 9 mark ou 11 fr. 25), a publié les articles suivants : 1° parmi les *Abhandlungen*, la suite du manuscrit de Kant que public M. Reicke, une étude de M. Ed... sur la province de Prusse en 1831 à la première apparition du choléra, de M. W. Fuchs sur *Pierre de Dusbourg et la Chronique d'Oliva*, de M. A. Thomas sur les *Struter* ou « latrunculi », comme les appelle Pierre de Dusbourg, qui faisaient, tantôt de leur propre chef, tantôt sous l'impulsion de l'Ordre Teutonique, une guerre d'escarmouches aux Prussiens et aux Lithuaniens païens de la frontière (2e fasc.); de M. Perlbach sur le vieux chroniqueur prussien de la chronique d'Oliva (3e fasc.); un essai sur la peste qui désola la Prusse dans les années 1709 et 1710 (3e fasc.); deux travaux de M. Beckherrn sur la généalogie de la famille kœnigsbergeoise Beckherrn et sur le village de Bæslack où existe encore une des maisons de l'Ordre Teutonique. On trouve sous la rubrique *Mittheilungen und Anhang* un grand nombre de documents inédits relatifs à l'histoire de Prusse et parmi les compte-rendus *(Kritiken und Referate)* des articles de M. Marold sur le *Preussisches Wœrterbuch* de Frischbier, de M. Frischbier sur l'ouvrage de Lemke, *Volksthümliches in Preussen*, de M. P. sur la 2e partie des *Hanserecesse* publiés par M. von der Ropp, de M. Em. Grosse sur *Schiller als Historiker und Philosoph* de Fr. Ueberweg, de O. sur *Friedrich der Grosse und die deutsche Poesie*, de G. Krause. On trouve aussi dans ce recueil une chronique de l'Université de Kœnigsberg en 1884, une bibliographie des ouvrages parus en 1883 sur la province de Prusse et sur la philosophie de Kant. Nous rendrons compte désormais de chaque fascicule, à mesure qu'il nous arrivera, dans les *périodiques* de la couverture.

— Il vient de paraître dans l'Universal-Bibliothek de Reclam (n° 1841, au prix de 20 pfennig ou 25 centimes) un petit volume de 114 pages fort intéressant, écrit avec beaucoup d'agrément et de verve : *Berlin. Bilder und Skizzen*, par Paul Lindenberg. Nous en recommandons la lecture à tous ceux qui désirent connaître la vie berlinoise sous ses aspects les plus variés et aux Français qui désirent lire de l'allemand. La langue est pleine de naturel et de vivacité, presque française par son allure et ses tours. On profitera beaucoup à cette lecture, tout en s'amusant. Voici les titres des chapitres de ce petit livre : *Berlin bei Tag und Nacht. — Wie du mir, so ich dir. — Berlin im Sommer. — In den Abgrund. — Die Frühjahrs-Parade. —*

Künstlers Erdenwallen. — Berlin im Winter. — Im Thiergarten. — Der Berliner Heirathsdamm. — Italien in Berlin. — Etwas Statistik.

GRANDE-BRETAGNE. — M. GARNETT, l'éditeur des lettres choisies de Shelley, vient de publier dans la *Parchment Library* de la maison Kegan Paul, une nouvelle édition des *Confessions d'un fumeur d'opium* : il donne le texte de la première édition (1821), au lieu du texte de la dernière, revue, augmentée et gâtée par l'auteur et qui est trois fois plus étendue. Il donne le texte français de l'épisode ajouté par Alfred de Musset dans la traduction qu'il en donna encore collégien en 1828, traduction introuvable aujourd'hui et qui manque dans l'édition complète. Suivent des conversations inédites de Quincey recueillies en 1821 par Richard Woodhouse. L'introduction et le commentaire sont ce qu'on pouvait attendre de M. Garnett.

GRÈCE. — L'éphore général des antiquités P. STAMATAKIS vient de mourir.

— Parmi les livres récemment publiés en Grèce ou par des Grecs, nous signalons les suivants :

Μελέτη ἐπὶ τῆς νέας ἑλληνικῆς ἢ βάσανος τοῦ ἐλέγχου τοῦ ψευδαττικισμοῦ ὑπὸ Γ. Ν. Χατζιδάκη. Ἐν Ἀθήναις (Coromilas), 1884. C'est une réponse à un savant anonyme, qui n'est autre que M. Bernardakis, lequel avait attaqué dans une suite de feuilletons de la Νέα Ἡμέρα de Trieste et ensuite en un volume les Γλωσσικαὶ Παρατηρήσεις de M. Contos.

— Νομίσματα τῶν ἀδελφῶν Μαρτίνου καὶ Βενεδίκτου Β' Ζαχαριῶν, δυναστῶν τῆς χίου 1314-1329 ὑπὸ Π. Λάμπρου. Ἐν Ἀθήναις (Perris), 1884.

— Μανουὴλ Γεδεὼν Χρονικὰ τοῦ Πατριαρχικοῦ οἴκου καὶ τοῦ ναοῦ. Ἐν Κωνσταντινουπόλει 1884. Cette publication fait partie de la Βιβλιοθήκη τῆς Ἐκκλησιαστικῆς Ἀληθείας.

— *Excerptorum Constantini de natura animalium libri duo.* Aristophanis Historiae animalium epitome subjunctis Aeliani, Timothei aliorumque eclogis edidit Spyridion P. LAMBROS. Berolini (Reimer), 1885. C'est la première partie du Ier vol. publié sous les auspices de l'Académie de Berlin. Cette importante publication contient les *Excerpta Constantini* que M. Lambros a eu la bonne fortune de trouver au mont Athos. On sait que la première partie était déjà connue et avait été publiée par Valentin Rose, de sorte que M. Lambros n'a fait que donner une seconde édition très correcte. Mais la deuxième partie (la troisième manque encore) est d'une grande importance. La préface dans laquelle M. Lambros éclaircit toutes les questions relatives à la formation des *Excerpta* et des auteurs qu'il a mis à profit, les notes critiques et les notes qui indiquent les passages des auteurs, dont il est fait allusion dans le texte, enfin les *indices* vraiment *locupletissimi* que l'éditeur a ajoutés rendent cette nouvelle publication aristotélique de l'Académie de Berlin pour laquelle M. Lambros a si consciencieusement travaillé, digne de l'attention du monde savant.

— N. I. Δημαρᾶ Ἱστορία καὶ Εἰσηγήσεις τοῦ Ῥωμαΐκου δικαίου τόμ. Β' Ἐν Ἀθήναις (Parnassos), 1884. Le premier volume de cette histoire de droit romain qui contient aussi les sources byzantines, avait été annoncé en son temps dans cette *Revue*.

— Κατάλογος τῶν βιβλίων τῆς Ἐθνικῆς Βιβλιοθήκης τῆς Ἑλλάδος. Τμῆμα Β'. Ἑλληνικὴ φιλολογία. Ἐν Ἀθήναις, 1884.

— Nous signalerons encore deux dissertations philosophiques faites dans le but d'obtenir la *veniam docendi* : Une sur *Plotin* par M. BIZYENOS, et l'autre intitulée Ἱστορία τῆς θεωρίας τῆς γνώσεως par M. Margaritis EVANGELIDES, ainsi qu'une dissertation Περί προγαμιαίας δωρεᾶς κατὰ τὸν ῥωμαΐκὸν καὶ ἰδίως κατὰ τὸν βυζαντιακὸν νόμον par le *privat-docent* Damianos BORRÈS. — S.

RUSSIE. — On annonce la mort, à Pétersbourg, de l'historien Kostomarov. Il était né en 1817. Ses premiers travaux sont relatifs à l'histoire de la Petite-Russie. Son œuvre la plus remarquable est *L'histoire de Russie exposée par la biographie de ses principaux personnages.*

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 22 mai 1885.

M. Barbier de Meynard communique quelques passages d'une lettre de M. René Basset, chargé du cours public d'arabe à l'école supérieure d'Alger. M. Basset a reçu de M. Tirman, gouverneur général de l'Algérie, une mission et les subsides nécessaires pour étudier sur place les dialectes berbères parlés par les populations du M'zab, de Ouargla et de Touggourt. Il a voyagé pendant deux mois et demi dans ces régions. En dehors des renseignements qu'il a pu recueillir de vive voix, il rapporte quelques copies d'inscriptions et divers manuscrits, qui éclairent certaines parties de l'histoire du pays berbère.

Après une courte délibération en comité secret, M. le Président fait connaître que l'Académie, ayant reçu la nouvelle de la mort de Victor Hugo, a décidé exceptionnellement, de lever la séance en signe de deuil.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 6 mai.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD

M. Lecoy de la Marche est élu membre résidant en remplacement de M. Michelant, passé dans la classe des membres honoraires.

M. Germain Bapst donne des indications sur la manière dont a été constituée la donation des diamants de la couronne.

A propos des anneaux perlés en pierre de couleur et d'une seule pièce exhibés dans la séance précédente par M. Gréau, M. Gaidoz émet l'hypothèse que le dispositif de ce type est une imitation des colliers de grains ou de fusaioles si fréquents à l'époque dite préhistorique.

M. l'abbé Duchesne présente des observations sur un manuscrit du *Liber Pontificalis* en deux parties séparées, mais se raccordant sans aucun doute possible; l'une de ces parties est à la bibliothèque de Poitiers, l'autre, comprenant trois cahiers et provenant de la collection Ashburnham, a été acquise par l'Italie pour la bibliothèque de Florence; il est maintenant prouvé que cette deuxième partie a été frauduleusement détachée du manuscrit de Poitiers.

Le Secrétaire,
Mowat.

Errata. — Article sur la Colombine. (N° 20). — Page 390, note 5, lisez *Silua de varia lecion.* P. 392, ligne 22, lisez « dont le passe-temps ordinaire était de feuilleter les livres de miniatures et d'estampes. L'abandon fut tel, qu'on voyait pourrir sous les gouttières les manuscrits les plus précieux. » Page 395, note 2, lisez : *lionnoize.* Page 397, note 5, lisez Desmarins. Page 401, ligne 28, lisez 1655.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 23 — 8 juin — 1885

97. — **Rœmische Mythologie von Preller,** 3e éd., par Jordan, 2 in-8. Weidmann, Berlin.

La réédition de l'ouvrage de Preller a été confiée à M. Jordan, l'homme d'Allemagne le plus désigné par ses travaux linguistiques et mythologiques pour la mener à bonne fin. Les éditeurs n'auront pas eu à se plaindre du choix : sans avoir fait une refonte complète de l'œuvre primitive, M. J. y a apporté de si nombreuses et si heureuses additions qu'il est devenu impossible de se servir de la *Mythologie romaine* autrement que dans cette troisième édition. Par respect pour la mémoire de l'auteur, le texte a été à peine touché; mais les notes ont presque doublé d'étendue, si bien que le nombre des pages du livre qui était autrefois de 796, a été porté à 910 et qu'il a fallu faire deux volumes. Les additions de M. J. consistent surtout en citations nouvelles de textes épigraphiques ou de travaux connus ou publiés depuis la mort de Preller : toutes les inscriptions utilisées dans ce livre, ont été revues et corrigées d'après le *Corpus*, que Preller n'avait pu consulter. Les monuments figurés, auxquels ce dernier avait fait un trop petit nombre d'emprunts, ont été cette fois largement mis à profit, et ont fourni la matière de longues notes, qui sont de petites dissertations (cf. sur les génies, II, p. 197, n. 2; 199, n. 3; 201, n. 2 : cette partie de l'œuvre de Pr. a été plus que doublée). Les observations philologiques de Pr. ont été rectifiées et complétées, et en cela M. J. a été singulièrement aidé par sa profonde connaissance de l'ancien latin (cf. à propos de l'étymologie des noms de Mars, I, p. 334, n. 1; 335, n. 2 : notes d'une demi-page ajoutées par M. J.; sur le nom *Luna*, p. 327, n. 1, etc.). Nous regrettons seulement, dans cette nouvelle édition, que les fautes d'impression n'aient pas été plus soigneusement évitées (cf. II, p. 199, 2, au lieu de *ut animae nascuntur*, il faut écrire *ut animae nascentibus;* la fin de ce texte de Symmaque doit être du reste corrigée d'après la récente et belle édition de M. Seeck, *Monumenta Germaniae*); il est encore fâcheux que les renvois soient faits tantôt aux pages de la nouvelle édition, tantôt à celles de l'ancienne. Ces critiques purement matérielles n'enlèvent aucun mérite à l'ouvrage de Preller si utile, si

complet et, à certains égards, si intéressant, qualités dont une bonne part doit revenir aujourd'hui à M. Jordan.

---

98. — Cornelii Taciti **Annalium libri** I-IV, edited with introduction and notes for the use of schools and junior students by H. Furneaux, M. A. Oxford, at the Clarendon press. 1885.

Cette édition des quatre premiers livres des Annales de Tacite est ce que nous appelons une édition classique. L'*introduction* contient quelques pages sur la vie et les ouvrages de Tacite, un traité de syntaxe tacitéenne et une *historical introduction* aux quatre premiers livres; il y a en outre un arbre généalogique de la famille impériale et des sommaires. Cette introduction est fort peu développée et nous devons la considérer comme un abrégé de ce que le professeur exposera plus amplement en classe; elle ne renferme du reste rien de neuf. — Le texte est celui de la quatrième édition de Halm; il ne s'en écarte qu'en cinq passages, où les leçons d'autres savants allemands ont été adoptées. — Le commentaire est rejeté après le texte; on le consulterait plus commodément s'il était placé au bas des pages. Quoiqu'il soit rédigé d'une manière fort concise, il occupe à peu près la moitié du volume. M. F. avait publié en 1884 une édition où les notes et toute l'introduction prennent de plus grands développements, et il renvoie fréquemment, dans le chapitre de la syntaxe, à ce *larger volume*, que nous ne connaissons pas. Il faut donc que les étudiants qui veulent approfondir davantage certaines questions aient les deux ouvrages sous les yeux; on peut même dire qu'il leur serait difficile de comprendre sans cela certaines parties de l'abrégé; c'est un grand inconvénient. — Les notes sont nombreuses, et concernent aussi bien la grammaire que les institutions, l'histoire, la géographie, etc. Nous ne nous y arrêterons pas pour les examiner en détail. Bornons-nous à dire en général que l'auteur nous paraît avoir mis à contribution les meilleurs ouvrages, et qu'en somme son édition classique lui fait honneur.

J. G.

---

99. — **Wilhelm von Oranien und die Anfaenge des Aufstandes der Niederlande,** von Dr Hans Kollios. Bonn, Max Cohen, 1885. 79 p. In-8.

L'auteur de cette dissertation académique a voulu examiner de plus près l'attitude personnelle de Guillaume-le-Taciturne avant le commencement de l'insurrection des Pays-Bas, les influences politiques et religieuses qui ont pu changer le gouverneur catholique et dévoué à Philippe II en un chef redouté de l'opposition protestante et en un rebelle

contre la famille des Habsbourgs. Sans apporter un contingent bien considérable de faits nouveaux à la discussion [1] qu'il engage avec Motley et d'autres devanciers, M. Kolligs a soigneusement noté dans la correspondance du prince d'Orange, dans ses paroles et ses actes, les symptômes d'un changement plus ou moins net, d'une désaffection à l'état des choses existant alors aux Pays-Bas; il les rattache d'une part (sur le terrain religieux) aux négociations de mariage entamées avec l'électeur de Saxe, en 1560, d'autre part (sur le terrain politique), à l'attitude de plus en plus frondeuse de la noblesse contre Marguerite, et surtout contre Granvelle et ses conseillers intimes. Guillaume n'a point provoqué cette attitude de défiance, aussi peu qu'il s'est révélé d'un jour à l'autre comme un ardent champion des idées de la Réforme; mais quand il a vu naître ces dispositions autour de lui, il a su en profiter et les incarner, pour ainsi dire, en sa personne; dès 1562 sa rupture morale avec le gouvernement de Philippe II est complète. Tel est le résumé du mémoire de l'auteur et nous n'y voyons rien qui ne puisse être accepté comme certain, ou du moins comme plausible, par la critique.

R.

---

100. — **Catalogue des livres** composant la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild. Tome premier. Paris, Damascène Morgand, 1884. Grand in-8 de xix-671 p.

Le tome I du *Catalogue* de la collection du baron J. de Rotschild est d'une telle importance, qu'il me sera permis, je l'espère, d'en parler longuement. Depuis bien des années on n'avait vu paraître un ouvrage où les révélations, en ce qui regarde les livres et même les écrivains, fussent aussi abondantes et aussi précieuses. On me pardonnera donc de beaucoup m'étendre sur un volume qui agrandit considérablement le domaine de l'histoire littéraire et qui mérite d'être considéré comme l'indispensable complément de tous nos meilleurs recueils bibliographiques.

Le *Catalogue* est précédé d'une notice sur le baron James de Rothschild par son bibliothécaire, son collaborateur, son ami, M. Émile Picot. Cette notice, où le savant critique a mis tout son cœur, est aussi touchante qu'intéressante : elle fait admirablement connaître une vie qui fut si courte et qui fut « si noblement remplie ». L'excellent biographe signale « en quelques mots » empreints d' « une douloureuse émotion » les grandes qualités intellectuelles et morales de celui dont il garde si pieusement le souvenir. Sa notice, dont aucune exagération ne

---

1. Disons pourtant que l'auteur a reçu communication, par son maître, M. le professeur Ritter, de plusieurs documents inédits, tirés des archives de Marbourg et relatifs surtout aux rapports de Guillaume d'Orange avec les princes allemands, à cette époque.

gâte l'éloquente simplicité, montre d'une façon saisissante combien fut regrettable, à tous les points de vue, la mort de cet homme de trente-six ans, qui avait tant de zèle, tant de goût et tant de talent, qui s'était déjà rendu recommandable par tant d'œuvres utiles de tout genre, qui avait formé de si vastes et de si beaux projets littéraires, et en qui nous avons perdu à la fois un éminent homme de bien et un travailleur que l'on ne louera jamais assez [1].

M. Picot nous donne (p. XVIII) les renseignements suivants sur le catalogue des livres rares et précieux réunis par le baron de Rothschild : « Ce travail, auquel nous avons été associé, mais auquel il a eu la part principale, ne porte que sur les articles choisis... Bien que toutes les divisions contiennent des livres importants, on verra que James de Rothschild avait surtout concentré ses recherches sur les productions de nos anciens poètes et sur la littérature française en général. En dressant l'inventaire de ses richesses, il a tenu à consigner une foule d'observations que lui suggérait son expérience d'amateur, et qui seront sans nul doute utiles aux bibliographes de l'avenir. Au lieu de publier une simple nomenclature des livres qu'il avait groupés sur ses tablettes, il s'est proposé de faire une œuvre scientifique. Il a voulu que tous ses volumes fussent décrits avec une précision rigoureuse... » Parlant ensuite (p. XIX) des épithètes banales, chères aux faiseurs de catalogues, qui ont été écartées du présent ouvrage, il annonce que ces qualificatifs superflus « ont été remplacés par des notices littéraires qui ne paraîtront peut-être pas sans intérêt, si l'on en juge par la peine qu'elles ont coûtée. De nombreux fac-simile, obtenus à l'aide de la photographie [2], permettent de se faire une idée précise des impressions les plus rares, surtout de celles qui ne portent pas le nom du typographe

---

1. M. P. constate (p. VIII) que M. Gaston Paris, dans un discours prononcé le 21 décembre 1881, à la séance annuelle de la Société des anciens textes français, dont il était alors le président, « a rendu un digne hommage à la mémoire de celui que nous venions de perdre ». Il ajoute : « Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ses paroles. » Je tiens à rappeler qu'à mon tour, analysant, dans la *Revue des Questions historiques* (1er janvier 1882) le tome I des *Continuateurs de Loret*, j'exprimai toute ma sympathie pour le brillant érudit qui nous était si prématurément enlevé.

2. Les fac-simile sont si nombreux, en effet, qu'on en compte, de la page 2 à la page 650, près de 150. Ajoutons y cinq planches chromo-photographiques qui représentent la reliure des *Preces christianæ*, manuscrit de Jarry (1652), le titre de *La Noble science des joueurs d'espée* (1538), le spécimen des caractères employés pour l'impression des *Quinti Horatii Flacci opera* (vers 1471), la reliure en mosaïque, aux armes du comte d'Hoym, exécutée par Padeloup le jeune sur un exemplaire de *Catullus, Tibullus, Propertius* (1502), le spécimen d'une impression faite à Angoulême, en 1491, enfin la reliure exécutée par Giordano Orsini sur un exemplaire de Cornazano, *De re militari* (1536). En tête du volume on admire un très beau portrait du baron J. de Rothschild. Le volume a été splendidement imprimé par L. Danel. Je n'y ai trouvé que très peu de fautes d'impression : la plus grave est celle qui défigure ainsi (p. 196, article 358) le nom d'un de nos plus célèbres recueils : *Gallia* CHRISTIANIA.

qui les a exécutées. Elles devront servir à fixer l'origine de plus d'un volume curieux ».

La notice se termine ainsi (p. XIX) : « Nous nous sommes astreint à revoir toutes les descriptions sur les originaux et à contrôler rigoureusement toutes les notices. Nous avons apporté tous nos soins à cette tâche, et, si nous avons échoué, si l'ouvrage auquel James de Rothschild attachait le plus d'importance, n'est pas ce qu'il avait rêvé, qu'on ne s'en prenne qu'à notre incapacité de mieux faire; qu'on ne nous accuse pas d'ingratitude ni d'indifférence envers sa mémoire. » A ces trop modestes déclarations tous les lecteurs répondront avec moi que les deux collaborateurs ont été dignes l'un de l'autre et qu'entre ces vaillants et savants amis notre reconnaissance doit également se partager.

Le tome I du *Catalogue* se compose de 1058 articles. Presque tous ces articles me fourniraient une mention intéressante. Choisissons-en quelques-unes : au sujet d'une Bible imprimée à Genève par Mathieu Berjon (1605, in-8°), nous apprenons (p. 2) que ce Mathieu était frère de l'imprimeur Jean Berjon et que, dès l'année 1598, il imprimait les *Commentarii in Genesim* de Jean Mercier (Bibliothèque Nat., A. 1242). On trouve (p. 3) des indications sur deux imprimeurs beaucoup plus célèbres, Etienne Dolet (*Psalmes du Royal prophete David fidelement traduicts de latin en francoys.* Lyon, 1542) [1] et Jean de Tournes (*Calendrier historial*, Lyon 1563). Nous lisons (p. 4, article *Le Pseautier de David.* 10e édition, 1698) : « L'abbé Goujet dans le *Dictionnaire* de Moréri attribue cette traduction des Psaumes à Nic-Fontaine; Barbier croit au contraire qu'elle est d'Antoine Le Maître, frère de M. de Sacy. On voit par le catalogue de Josset que le traducteur, est en réalité le célèbre prédicateur Nicolas Le Tourneux, né à Rouen en 1640, mort à Paris en 1686 [2]. » *Les Heures à l'usaige de Romme* imprimées par

1. Ce petit volume est resté inconnu au biographe français de Dolet, Joseph Boulmier, mais il est décrit dans l'ouvrage anglais sur le même personnage de M. R. C. Christie. Voir encore sur Dolet (p. 23, article 28) la reproduction d'une note manuscrite de feu Paul Lacroix apposée sur l'exemplaire d'un livre de prières qui avait appartenu au malheureux imprimeur.

2. Sous l'article suivant consacré au *Nouveau Testament* de Mons (p. 4 et 5) on a reproduit un douzain de Robinet (*Lettre en vers à Madame*, du 3 décembre 1667). On renvoie, de plus, aux *Mémoires* de Paquot, au *Port-Royal* de Sainte-Beuve et aux *Elzevier* de M. Wilhem. Pourrait-on souhaiter de plus riches indications? En revanche on a oublié (p. 5), en mentionnant le *Nouveau Testament* en basque par Jean de Liçarrague, de Briscous (La Rochelle, 1571, in-8°), de citer les remarquables études bibliographiques d'un renommé spécialiste, M. Julien Vinson, publiées d'abord dans le *Bulletin du Bouquiniste*, et republiées (avec additions) dans un humble recueil périodique, la *Revue des Bibliophiles*, imprimée par Chollet à Sauveterre-de-Guyenne, laquelle revue, après trois années d'existence, a disparu, tuée, dit-on, par mes trop nombreux articles. Autre petite observation : il y a excès de prudence dans cette assertion de la p. 6 : « On prétend que Royaumont n'est qu'un pseudonyme adopté par Nic. Fontaine et Louis Isaac Le Maistre de Sacy. » Peu de choses sont plus sûres en bibliographie.

Philippe Pigouchet vers 1501 (p. 9)[1] n'ont pas été décrites par l'auteur du *Manuel du Libraire*[2]. D'après une note qui accompagne (p. 12-13) la description des *Heures à l'usaige d'Amiens* (Paris, pour Simon Vostre, vers 1508), la prière à la Vierge en vers que M. Kervyn de Lettenhove a insérée dans les *Œuvres de Georges Chastellain* (VIII, 293), tout en constatant que l'attribution était fort douteuse, se retrouve dans un ms. appartenant à l'abbaye de Westminster (voy. *Bull. de la Société des anciens Textes français*, 1875, 29) et elle a été imprimée séparément sous le titre de : *Oraison tres devote à Nostre-Dame* (S. l. n. d. petit in-8° gotthique de 4 ff., dont un exemplaire est conservé au Musée britannique). Elle se confond probablement avec les *Oraisons tres devotes a l'honneur de la tres sacrée et glorieuse vierge Marie... composées par reverend père en Dieu monsieur l'Évesque de Senlis* (Guillaume Petit). M. Brunet (IV, 199) cite de ces *Oraisons* une édition publiée par Simon de Colines vers 1540, mais elles avaient paru longtemps auparavant avec le *Viat de Salut* du même auteur. Notons que, dans l'article sur les *Heures à l'usaige de Paris* (vers 1488), on a imprimé (p. 13-19) une foule de citations tirées des prières en vers français dont ces heures sont enrichies[3]. C'est pour la première fois qu'est donnée une notice aussi détaillée de ces Heures, connues sous le nom de Grandes Heures de Verard, et qui diffèrent sensiblement de la description du *Manuel du Libraire* (V, 1600, n° 118). Les *Horæ in laudem beatissimæ Virginis Mariæ* de 1538 (p. 23) n'ont pas été mentionnées par M. Aug. Bernard qui s'est occupé de la bibliographie des Heures publiées par Mallard avec les figures gravées par Geofroy Tory. Une autre édition appartenant à l'année 1536 (p. 27), est citée par M. Bernard d'après le *Manuel du Libraire*, le biographe du peintre, graveur, imprimeur et libraire Geofroy Tory, n'en ayant jamais vu d'exemplaire.

Indiquons diverses particularités sur Germain Brice, chanoine de Paris, poète latin et traducteur du traité de Saint-Jean Chrysostome contre les Gentils (p. 30), sur le *Miroir d'or de l'âme pécheresse* (p. 42), que « M. de la Borderie est tenté, nous ne savons pour quelle raison, d'attribuer au célèbre prédicateur breton Olivier Maillard », sur l'impri-

1. Voir sur Ph. Pigouchet l'article 61, p. 42. Dans un travail où l'on ne s'attendrait pas à trouver un renseignement de ce genre (*Notice sur la ville de Marmande*, 1872, p. 103, note 1) j'ai signalé *de visu* une autre édition des *Heures*, que Pigouchet acheva d'imprimer pour Simon Vostre le 4 juin 1497, et qui ne semble avoir été mentionnée par aucun bibliographe.

2. Brunet a décrit les *Heures* de l'article précédent (même page), mais il indiqué seulement 14 figures, et il fallait en indiquer 16. Voir pour d'autres remarques sur les omissions ou erreurs du *Manuel du Libraire* pp. 13, 35, 42, 73, 133, 185, 219, 228, 266, 299, 304, 307, 374, 399, 415, 422, 437, 451, 482, 529, 530, 534, 536, 543, 545, 567, etc.

3. Voir sur d'autres pièces de vers insérées dans d'autres Heures les pp. 25-27 (pièces de Jehan Molinet, de Guillaume Alexis, de Charles Morel, de Jacques le Lyeur, de Jacques du Parc, de Nicolle Lescarre).

meur lyonnais Pierre Mareschal (p. 48), sur le *Brief Traité de Purgatoire* (Genève, 1551), volume qui n'a été décrit par aucun bibliographe et qui est l'œuvre de Guillaume Farel (p. 53), sur le *Discours théologique de la tranquillité et vray repos de l'âme* (p. 55), opuscule posthume de PierreMerlin (La Rochelle, Jean Brenouzet, 1604), qui est incomplètement cité (sans mention de lieu d'impression, de date et de format) dans la *France protestante* et est passé sous silence par M. L. Audiat dans l'*Essai sur l'imprimerie en Saintonge et en Aunis*; sur *Deux satyres de Joachim de Coignac* (Lausanne, 1551) inconnues aux frères Haag et vainement cherchées par plusieurs bibliographes, par feu Tricotel notamment (p. 56); sur les *Coustumes et usaiges de la ville... de Lille* (1534), édition qui ne paraît pas avoir été connue de M. Houdoy, l'auteur de : *Les imprimeurs Lillois* (p. 62): sur le grand recueil de d'Argentré *(Collectio Judiciorum*, etc., 1755, 3 vol. in-f°), malgré son importance fort peu connu, au point que Brunet n'en a fait aucune mention (p. 63) [1]; sur l'imprimeur d'un *Discours de l'execrable forfait commis par un garson de la ville de Rumilly*, Pierre Pomart (Chambéry, 1606), lequel Pomart n'est pas cité dans l'ouvrage de MM. Dufour et Rabat sur l'*Imprimerie en Savoie* (p. 65); sur le recueil : *Regle constitutions professions et aultres doctrines pour les filles penitentes*, qui parut à Paris, in-8°, de 1499 à 1502 (p. 69) [2]; sur les *Statuta Synodalia dioecesis Ruthenensis* publiés en 1556 par le cardinal d'Armagnac (p. 69). Citons une partie de la note si intéressante relative à ces statuts : « Au verso du titre est un extrait du privilège accordé pour dix ans par *Monseigneur le reverendissime cardinal d'Armaignac* à Jean Mottier, libraire de Rhodez, à la date du 27 février 1552, avant Pâques. Cette publication a été faite par le cardinal lui-même, qui prenait soin d'instruire le clergé et les fidèles de son diocèse. Nous avons cité plus haut une traduction de l'*Instruction* de Gerson, qu'il fit traduire en provençal; un opuscule décrit ci-après (n° 195) nous apprend que le docte prélat s'occupait aussi de propager les connaissances médicales. On voit par les titres des ouvrages que nous signalons que Rhodez, malgré le zèle de son évêque, ne possédait pas encore d'imprimerie. C'est à tort que M. Pierre Deschamps *(Dictionnaire géographique, v° Segodunum)* fait remonter à l'année 1556 l'introduction de la typographie dans cette ville. L'*Instruction* de Gerson décrite ici sous le n° 47 et que M. Deschamps attribue aux presses de Jean Mottier, est imprimée avec les caractères qui ont servi à l'impression des *Statuta* et sort par conséquent des presses de Corneille de Septgran-

1. Faut-il croire qu'une partie des exemplaires périt dans un naufrage, ce qui en expliquerait l'extrême rareté? Cela m'a tout l'air d'une légende.

2. A ces constitutions de l'évêque de Paris, Jehan Simon de Champigny, est empruntée une citation fort curieuse que le rédacteur du *Catalogue* recommande avec raison à ceux qui voudront faire l'histoire des mœurs et aussi à ceux qui s'occuperont de l'histoire de la médecine.

ges, à Lyon. Les *Advis et Remedes Souverains pour se garder de peste en temps suspect* sortent des presses de Guion Boudeville, à Toulouse. Les *Statuta* sont précédés de vers latins adressés au cardinal d'Armagnac par Nicolas Du Mangin, évêque de Spalatro, et Urbain Lombard, Rémois. » Reproduisons encore une note (p. 71) sur les *Questions Tusculanes de Marc Tulle Ciceron nouvellement traduictes de latin en françoys par Estienne Dolet* (Lyon, Sulpice Sabon, s. d. in-8°) : « L'auteur du *Manuel du Libraire* décrit cette édition à laquelle il assigne, d'après le catalogue Coste (n° 266), la date de 1549. On peut se demander si ce renseignement est exact et si la date portée sur l'exemplaire de M. Coste n'a pas été altérée par suite d'une faute d'impression. Nous ne connaissons, en effet, aucun livre imprimé à Lyon par Sabon après 1545, année où Lottin le fait figurer parmi les imprimeurs parisiens. Si nous ajoutons que l'édition dont nous parlons reproduit page pour page l'édition originale donnée par Dolet lui-même en 1543 et dont le seul exemplaire connu est conservé à la bibliothèque de Dôle, tandis que l'édition de Paris, Jean Ruelle, 1544, in-16, a 133 ff., on sera tenté de conclure que la réimpression de Sabon a dû paraître peu de temps après la publication faite par Dolet, c'est-à-dire en 1544 ou en 1545. Le biographe français de Dolet, M. Boulmier, dont nous avons déjà signalé une omission, ne fait aucune mention de notre édition des *Questions tusculanes :* M. Richard Copley Christie *(Etienne Dolet*, 538) en cite au contraire un exemplaire, également sans date, qui est conservé au Musée britannique. »

Un chapitre d'histoire littéraire bien curieux est celui qui concerne (p. 75-76), le *Chemin de l'Ospital*, cette satire morale, composée par Robert de Balzac, Seigneur d'Entragues, de Saint-Amand, etc., sénéchal d'Agenais et de Gascogne [1]. Il y a là divers rapprochements avec d'autres poésies de la fin du xve siècle et du commencement du xvie, dues à Pierre Gringore, Laurens Des Moulins, d'Adonville. L'édition du *Chemin de l'Ospital*, ici décrite, et qui a dû être exécutée vers 1525, donne un texte différent de celui qu'a reproduit M. Allut (*Étude biographique et littéraire sur Symphorien Champier*, Lyon, 1859). D'autres articles dignes de l'attention des plus délicats connaisseurs de vieux livres, sont les articles relatifs au *Proumenoir de Monsieur de*

1. On trouve d'excellents renseignements sur R. de Balzac dans la *Généalogie des maisons de Fabri et d'Ayrenx* par M. Jules de Bourrousse de Laffore (Bordeaux, 1884, p. 54). Robert, veuf d'Antoinette de Castelnau, dame de Bretenoux, épousa, le 22 octobre 1483, Lancie Fabri, fille de Laurent Fabri, Gonfalonier de Florence, et fut fait gouverneur de Pise, lorsque son beau-frère Ludovic Fabri eut fait mettre cette ville sous la puissance du roi Charles VIII. Ajoutons, d'après les *Coutumes de Clermont-Dessus* publiées par M. H. Rébouis (Paris, 1881, p. 6), que Charles, duc de Guyenne, avait donné, le 23 février 1463, la Seigneurie de Clermont-Dessus à R. de Balzac. Ce fut dans le château de ce nom, près d'Agen, que mourut chez les descendants de l'auteur du *Chemin de l'Ospital*, la célèbre M[lle] Paulet, indication qui manque au remarquable *Commentaire* des *Historiettes* de Tallemant des Réaux par Paulin Paris.

Montaigne par sa fille d'alliance (p. 80-81), à l'*Instruction pour tous estats* par Girard Corlieu, d'Angoulême (1559), édition inconnue à Brunet (p. 88), au *Devis sur la vigne, vin et vendanges* (Paris, 1549) d'Orl. de Suaue (pseudonyme de Jacques Gohory, alchimiste, poète et professeur (p. 96), aux *Secreta mulierum* (Lyon, vers 1540), plaquette si faussement attribuée à Albert-le-Grand (p. 97-98) [1]; au *Trésor du remede preservatif... de la peste... par maistre Jean Thibault*, médecin, astrologue, etc., Anvers, 1531 (p. 107-108) [2]; au *Livre de l'estat et mutation du temps* par Richard Roussat, chanoine de Langres, volume sorti (1550) des presses du typographe lyonnais qu'il faut appeler *Roville* et non *Rouillé* (p. 121), comme M. É. Picot l'avait déjà très bien montré ici-même [3]; à la *Prédiction merveilleuse sur les deux ecclypses de lune, et une de Soleil, en l'an present 1588* par Lucas Tremblay, à qui Brunet n'a pas consacré d'article (Lyon, 1588), (p. 123-125); à *La noble science des joueurs d'espée* (Anvers, 1578) et à un *Traicté... sur l'espée seule* (Paris, 1573). Ce dernier opuscule, composé par Henry de Saint-Didier, gentilhomme provençal, est orné (ff. 8-20) de vers laudatifs de divers poètes dont plusieurs apparaissent dans l'histoire littéraire pour la première fois (p. 159-160) [4]. C'est ici l'occasion d'observer que le *Catalogue* ne nous révèle pas seulement les noms de ceux qui ont fourni la moindre pièce de vers à divers recueils du XVIe siècle et du XVIIe siècle [5], mais qu'encore il nous fait con-

1. Cette édition des *Secreta* fait partie d'un recueil du XVIe siècle,, qui est parvenu entre les mains de M. de Rothschild dans sa reliure originale en vélin blanc, à recouvrements, et qui est composé de 22 pièces énumérées de la p. 98 à la page 100 du *Catalogue*. Ces pièces ont été imprimées à Lyon par Jacques Moderne, dit Grand Jacques. On donne (p. 101-103) une liste par ordre chronologique d'un certain nombre de volumes sortis de ses presses, liste qui n'avait jamais été dressée. Voir l'énumération (p. 219-226) de chansons et morceaux divers, en prose et en vers, du XVIe siècle ajoutés à un volume de 1563 par un amateur qui, ayant fait interfolier ce volume de papier blanc, l'avait transformé en une sorte d'album. Voir encore (p. 271-281) une énumération de 104 pièces, inédites pour la plupart, dont se compose le recueil des œuvres poétiques de Jean Molinet. On en rapprochera (p. 444-446) l'énumération des chansons diverses qui forment la seconde partie d'un recueil des œuvres de Saint-Gelais (Lyon, 1547) dont on ne connait que deux exemplaires. Signalons, pour n'y plus revenir, le dépouillement de quelques autres précieux recueils de pièces (p. 540-542, 545, 546, 547-549, 550-551, 552, 553, 554, 563, 581-583, 583-584, etc.

2. La notice biographique sur Jean Thibaut, « un des personnages les plus singuliers dont fasse mention l'histoire littéraire du XVIe siècle, » est fort piquante. Thibaut ne fut pas seulement médecin et astrologue, mais fondeur de caractères, libraire et historien.

3. 1882, second semestre, p. 93.

4. Ces poètes sont Estienne de La Guette, de l'Aigle, Jacques Brocher (de Pertuis, en Provence), Jean Emery, aussi Provençal (de Berre), Pierre du Fief (du Poitou), Pierre Quinefaut (également Poitevin), Estienne Du Four, de Vaulusien, Amadis Jamin, Fr. de Belleforest, Commingeois.

5. Voir pp. 165, 171, 177, 216, 238, 251, 433, 434, 442, 466, 471, 473, 477-479, 484, 485, 492, 494, 496, 500, 502, 503, 505, 506-509, 511, 513-522, 524, 531, 542-543, 554-558, 560, 562, 565, 590, 612, 622, 629, 630, 634-636, etc.

naître trois friands morceaux poétiques reproduits en entier : d'abord (p. 187) un sonnet adressé par Joachim Du Bellay à Jérôme de la Rovère, évêque de Toulon, auteur de : *Les deux sermons funèbres et obsèques et enterrement du feu Roy tres chrestien Henri deuxiesme de nom* (Paris, 1559) [1]; ensuite (p. 488) un dixain du même *à la ville du Mans* en faveur de J. Pelletier; enfin une traduction fort bien enlevée (p. 423) d'une spirituelle épigramme de Nicolas Bourbon en l'honneur de Clément Marot, petit bijou qui paraît avoir échappé à tous les éditeurs modernes du poète de Cahors.

A tant d'indications littéraires nouvelles se joignent souvent des indications biographiques dont on aura désormais à tirer parti, comme, par exemple (p. 196), l'indication de la date, non déterminée dans la continuation du *Gallia Christiana* (XVI, 256) de la mort de Pierre Scarron, évêque de Grenoble, dont l'oraison funèbre fut prononcée le 13 février 1668 par le P. Nicolas de Dijon [2]. Citons encore cette petite notice (p. 214) sur le « seigneur Jules Gassot » auquel furent adressées une épître de Remy Belleau et une élégie de Ronsard : « Comme les éditeurs modernes de Belleau et de Ronsard paraissent ne rien savoir de Jules Gassot, nous ferons remarquer que ce personnage, qui fut secrétaire du roi et des finances, mourut le 13 septembre 1623. Il fut enterré à Paris, dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, à côté de sa femme Renée de La Vau, morte le 23 avril 1608. » [3].

Revenons aux curiosités bibliographiques : le *Virgilo deguisat, o l'Eneido burlesco del sr de Vales, de Mountech* (Toulouse, J. Boude, 1648, in-4°) est (p. 217) un « ouvrage de la plus grande rareté, dont on n'a décrit jusqu'ici aucun exemplaire complet. » Le recueil intitulé : *Syntra Aloisiæ Sygeæ Toletanæ* (Paris, 1566, in-4°) est introuvable. Voici ce que nous apprend le *Catalogue* (p. 234) : « Le bibliographe lyonnais [il s'agit là de M. Allut, l'auteur de la dissertation sur *Aloysia Sygea et Nicolas Chorier*, 1862, in-8°] a reproduit en entier le poème de *Syntra*, élégante description des jardins royaux qui avoisinent Lisbonne, mais il n'a pu consulter qu'une réimpression faite à Lisbonne en 1781, par D. Francisco Cerda y Rico, sur une ancienne copie manuscrite; il n'a pas réussi, malgré toutes ses recherches, à découvrir un seul exemplaire de l'édition originale, que nous venons de décrire. Cette édition fut publiée par Jean Nicot, le célèbre auteur du

1. Le sonnet et neuf distiques latins adressés au même prélat ont été omis dans toutes les éditions des œuvres du charmant poète.

2. Dans le *Dictionnaire historique de la France* (2e édition, 1877), en a prolongé (p. 940) l'épiscopat de P. Scarron jusqu'en 1670, c'est-à-dire deux ans de trop.

3. Voir d'autre excellentes petites notices sur le poète Éloy d'Amerval (p. 261), sur Robert Gaguin (p. 271), sur le chanoine Guillaume Flameng (p. 283), sur Martial d'Auvergne (p. 285), sur Jacques d'Adonville (p. 291-292), sur Jehan d'Abundance (p. 377), sur Pierre de La Vacherie, dont le nom n'a été cité ni par La Croix du Maine ni par Du Verdier (p. 379), sur Fr. M. Chastelet de Beauchasteau (p. 564), sur Esprit de Raimond de Mormoiron, comte de Modène (p. 567), etc.

Dictionnaire françois (voy. ci-dessus, n° 326), à qui Jacques Sygée [père d'Aloysia] avait remis le manuscrit du poème, au moment où il quittait Lisbonne pour rentrer en France. » L'édition du *Sermon des repeuz franches de maistre François Villon* (petit in-8° gothique, de l'an 1500 environ) est, lit-on p. 26, « inconnue à tous les bibliographes » et « doit être antérieure à celles qui portent le titre de *Recueil des repeues franches.* » Les *Meditations et oraisons devotes en ryme* (composées par François Le Roy, religieux de l'ordre de Fontevrault et imprimées à Paris vers 1500) sont (p. 283) « restées inconnues à l'auteur du *Manuel*, comme à tous les bibliographes. » L'édition de *La vie sainte Regne vierge et martire* (in-4°, 1500) est encore (p. 287) « restée inconnue à M. Brunet, qui ne mentionne que l'édition imprimée à Troyes, par Jehan Le Coq [1]. » L' *Epitaphe* [en 724 vers] *de feu tres hault tres puissant et redoubté prince Phelippes Daustrice Roy de Castilles, de Leon et de Grenade* (Paris, 1506) par Nicaise Ladam, héraut d'armes (p. 278), n'a été citée par aucun bibliographe ; c'est le seul exemplaire connu [2]. L'édition des *Folles entreprises qui traictent de plusieurs choses nouvelles* (Paris, vers 1506) n'a, de même (p. 306), été connue d'aucun bibliographe. Les *Contredictz de Songecreux* (Paris, 1530) ont fourni au rédacteur du *Catalogue* l'occasion de cette remarque (p. 312-313) : « *Les contredictz de Songecreux* sont un des livres sur lesquels les bibliographes ont commis les plus nombreuses erreurs. Cet ouvrage, dont il n'existe pas d'édition moderne, est d'une telle rareté que la plupart de ceux qui en ont parlé ne l'ont jamais eu entre les mains. Ainsi peut s'expliquer la facilité avec laquelle s'est accéditée l'opinion de Goujet (*Bibl. franç.* XI, 238) qui l'avait un peu, à la légère, attribué à Gringore. On sait maintenant que Gringore, connu sous le nom de *Mère Sotte*, n'a jamais porté celui de *Songecreux*. Ce surnom appartenait au contraire à son rival, Jean de l'Espine du Pont-Alletz, le célèbre *Chef et maistre des joueurs de moralités et farces à Paris*, dont ont parlé Gringore (éd. Montaiglon et

1. Voici sur l'auteur une note que l'on peut appeler du fruit nouveau (*ibid*) : « Jehan Piquelin, dont le nom nous est révélé par la souscription du poème et par un acrostiche final, n'est cité par aucun bibliographe. Il semble pourtant qu'il ait écrit plus d'un ouvrage en vers. Nous croyons du moins pouvoir lui attribuer une jolie composition, plusieurs fois imprimée : *Le Messagier d'Amours* (Montaiglon et Rothschild, *Recueil de Poésies françoises*, XI, l. 33. Cette dernière pièce se termine par un acrostiche qui donne le nom de PILVELIN. mais Pilvelin est inconnu, et l'acrostiche qui atteste son existence contient une faute que nous pouvons désormais corriger... »

2. L'auteur du *Catalogue*, après avoir décrit trois autres pièces de N. Ladam, ajoute (p. 302) : « Comme les ouvrages de cet auteur sont de la plus insigne rareté, que la Bibliothèque nationale n'en possède aucun, et que M. Brunet lui-même n'en a pas donné la liste complète, nous croyons intéressant de citer ici ceux que nous avons eus entre les mains. » Suit la description (p. 302-303) de cinq poèmes de N. Ladam, qui appartiennent, les quatre premiers, à la Bibliothèque de l'université de Gand, le dernier à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

d'Héricault, I, 207) Marot (éd. Jannet, I, 187) et Du Verdier (éd. Rigoley de Juvigny, IV, 502-303)[1]. » L'*Esperon de discipline* par Antoine Du Saix (1532, in-4) amène (p. 327-328) une note fort intéressante sur l'auteur et sur son rarissime livre très curieux comme document historique. L'édition des *Gestes des solliciteurs par* Eustorg de Beaulieu (Bordeaux, Jehan Guyart, 1537) décrite (p. 330), est la troisième et n'est citée ni dans le *Manuel du Libraire* ni dans les *Origines de l'imprimerie en Guyenne par* M. Jules Delpit. *Les dits de Chicheface* (Lyon, vers 1537), bien que — lit-on (p. 440) — « M. de Montaiglon en eût soupçonné l'existence (*Recueil de poésies françoises*, II, 191), étaient restés inconnus à tous les bibliographes jusqu'au moment de la découverte de notre plaquette... » *Le Grand credo de Venise* (1509, in-8°) n'a été cité ni par M. Brunet, ni par aucun autre bibliographe (p. 341). La description des *Rondeaulx nouveaulx jusques au nombre de cent et troys* (Paris, vers 1530) est suivie (p. 399) de cette rectification parfaitement justifiée dans une discussion à laquelle je renvoie les curieux : « ces rondeaulx, qui forment un petit roman d'amour, méritent d'être cités parmi les meilleures productions poétiques du commencement du XVI[e] siècle. C'est à tort qu'ils ont été tour à tour attribués à Jehan Bouchet et à Pierre Gringore. » L'édition de l'*Adolescence clementine* de Lyon (1533) est restée inconnue à tous les chercheurs (p. 409), ainsi que celle de Paris, 1538 (p. 420)[2].

Voici une trouvaille fournie par le *Tombeau de Marguerite de Valois, Royne de Navarre* (Paris, 1551) : « nous relèverons (p. 443) une autre devise, employée par *Pierre Des Mireurs (Mirarius) : ignoti nulla cupido*. Cette devise nous fait connaître l'auteur de petites pièces insérées dans le Recueil des *Poésies françoises* (VI, 335, 337, 340). » Le *Genethliacum Claudii Doleti* (Lyon, 1540) et l'*Avant-Naissance de Claude Dolet* (Lyon, 1539) ont permis au rédacteur du *Catalogue* de compléter d'un seul coup (p. 448) trois ouvrages : « M. Brunet (II, 796) et M. Boulmier (*Estienne Dolet*, Paris, 1847, in-8°, p. 285) ne citent le *Genethliacum* que sous la date de 1539. M. Christie (pp. 500-502) a le premier fait remarquer qu'il existe deux sortes d'exemplaires de *Genethliacum* sous la date de 1539; mais il n'a pu

1. Le rédacteur du *Catalogue* cite encore un acquit au comptant du règne de François I[er] (Arch. nat. J. 961) où il est fait mention de 225 livres tournois que le roi accorde à Jean de l'Espine, dit *Songecreux*, pour avoir avec sa bande, joué plusieurs farces devant lui pour son plaisir et recreation. Ce document n'est pas le seul qui nous fasse connaître la personne de Songecreux; ainsi Jean, condamné à la prison par le prévôt de Paris, en 1529 ou en 1530, signe de son nom réel et de son nom de théâtre une requête adressée à Messieurs du Parlement, en vue d'obtenir sa liberté (Bibl. nat. mss. fr. 2206, fol. 191).

2. L'édition des *Cinquante deux pseaumes de David traduictz en rithme françoise selon la verité hebraique* par Clement Marot (Paris, Guillaume Thibaust, 1546), a été omise par M. Bovet dans la bibliographie qui accompagne son *Histoire du psautier des églises réformées*. Cette édition est également restée inconnue à M. Douen, le dernier historien du psautier huguenot.

voir aucun exemplaire de l'édition de 1540. Cette édition ne contient aucun des passages que le bibliographe anglais croyait avoir été ajoutés par Dolet, en vue d'une réimpression de son œuvre. M. Christie a aussi vainement cherché un exemplaire de l'édition originale de l'*Avant-Naissance.* » La complainte intitulée : *Les Regretz et tristes lamentations sur le trespas du tres Chrestien Roy Henry II* (Paris, 1559) est (p. 458) restée inconnue à Brunet; elle ne figure pas dans la liste des ouvrages de François Habert donnée par La Croix du Maine et Du Verdier. En revanche c'est à tort que Du Verdier et, d'après lui, l'auteur du *Manuel du Libraire* attribuent à Fr. Habert la *Description poétique de l'histoire du beau Narcissus* (Lyon, Balthazar Arnoullet, 1550, in-8°).

Voici les motifs invoqués par le rédacteur du *Catalogue* (p. 458-459) : « Cette attribution repose sur une erreur évidente. Habert a donné, il est vrai, dans la *Jeunesse du Banny de liesse* (fol. 105-111) une traduction de la *Fable du beau Narcissus, amoureux de sa beaulté, dont il mourut ;* mais la traduction dont nous parlons n'a rien de commun avec la paraphrase beaucoup plus étendue qui parut en 1550. Il n'est pas probable qu'Habert ait traité deux fois le même sujet d'une manière entièrement différente, et, d'ailleurs, tous les ouvrages qu'il publia après 1545 portent son nom en toutes lettres. Nous regardons en conséquence comme parfaitement authentique l'attribution faite par un lecteur du temps sur le titre de l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal : De Jehan Ruz, Bourdel[ois]. Les ouvrages de ce poète sont d'une telle rareté que son nom n'a été recueilli ni par La Croix du Maine, ni par Du Verdier, et que M. Brunet lui-même n'a pas soupçonné son existence. En 1875, M. Tamizey de Larroque a réimprimé, d'après un exemplaire unique, appartenant à la Bibliothèque d'Auch, les *Œuvres dictées par Jehan Rus, Bourdeloys, ez jeux floraulx à Tholose* (Tholose, Guyon Boudeville, s. d. in-8°) [1]; nous croyons pouvoir restituer aujourd'hui au même auteur la *Description poétique*, dont M. Tamizey de Larroque n'a point parlé [2]. » Au dernier feuillet du *Discours à tres hault et tres puissant prince, Monseigneur le duc de Savoye*, etc. (Paris, 1559) est imprimé un *Extrait du privilège* du 23 février 1558 dont le rédacteur du *Catalogue* tire cette conséquence (p. 473-575). « Le titre donné ici à Ronsard est des plus curieux, car, dans les autres privilèges que nous avons consultés, le poète est désigné sous le nom de P. Ronsard, *gentilhomme Vandomois*, ou simplement *Vandomois*. La qualité d'*aumonier ordinaire du roi et de la duchesse de Savoie* fournit un argument précieux à ceux qui préten-

1. Voir un article de M. Gaston Paris dans la *Revue critique* du 19 juin 1875, p. 397.

2. Le rédacteur du *Catalogue* ajoute qu'une des pièces qui composent le recueil de Jean Rus, le *Triste chant d'une dame, lequel on joue sur le luth,* se retrouve dans quatre chansonniers du temps (1557, 1559, 1582, 1588).

dent que Ronsard entra d'abord dans les ordres. Nous nous étonnons que les biographes ne l'aient point mentionnée [1]. » Le *Vœu à la Royne* par Nicolas Filleul, de Rouen (s. l. 1568, in-4°) est (page 500) une des plus rares des compositions de l'auteur de la tragédie d'*Achille*. Ce compliment en vers, où Filleul fait l'éloge de toute la famille royale, n'est cité ni par M. Brunet, ni par M. Frère. M. Eugène de Robillard de Beaurepaire, qui a réédité les *Théâtres de Gaillon* pour la société des Bibliophiles normands, et qui les a fait précéder d'une notice sur l'auteur, ne cite qu'un exemplaire défectueux qui appartient à la Bibliothèque de l'Arsenal ». Le *Chant triumphal sur la victoire obtenüe par le Roy, à l'encontre des rebelles et ennemys de Sa Majesté* (Paris, 1569, in-4°) n'est pas moins rare que le poème précédent. Le rédacteur du *Catalogue* a réuni en une demi-douzaine de lignes (p. 501) tous les renseignements que l'on possède sur le médecin-poète : « Antoine Valet, de Saint-Germain, en Limousin, dont M. Brunet ne cite pas le nom, est l'auteur de divers ouvrages français et latins. Voy. La Croix du Maine, éd. Rigoley de Juvigny, I, 54; Du Verdier, III, 226 (article Pierre de La Roche) et IV, 24. Aux ouvrages cités par les deux bibliographes nous ajouterons le *Tombeau de messire Jean de Voyer* (Parisiis, Benenatus, 1570, in-4°) et trois épigrammes, dont une en grec, qui se trouvent en tête d'une édition d'Ausone publiée à Bordeaux en 1590 [2]. » Le rédacteur du *Catalogue* ajoute ainsi (p. 502) à ce que l'on savait de l'*Ode sur les misères des églises françoises* imprimée à la suite de l'*Epitaphe de la mort de très illustre prince Wolgang*, etc. (Genève, 1569, in-8°) : « Ce poème, d'une facture très remarquable, a été réimprimé sans nom d'auteur en 1586, sous le titre d'*Ode sacrée de*

1. Rappelons que M. l'abbé L. Froger, dans une notice sur *Ronsard ecclésiastique* faite d'après des documents inédits (Mamers, 1882, in-8°), a très bien établi que l'évêque du Mans, René du Bellay, conféra la tonsure en 1543 au futur poète alors âgé de dix-neuf ans, et que ce dernier reçut, en novembre 1554, du cardinal Jean du Bellay l'investiture d'un bénéfice ecclésiastique, la cure de Challes, en échange de laquelle il abandonna la cure de Marolles (diocèse de Meaux) à son prédécesseur. En 1556 Pierre de Ronsard était en possession de la cure Saint-Martin d'Evaillé qu'il allait échanger, la même année, contre une prébende que lui céda Me Jean Berneuil, prêtre, chanoine de la collégiale Saint-Martin de Tours. A propos de Ronsard, disons que le rédacteur du *Catalogue* rectifie (p. 474-475) les erreurs commises par feu Prosper Blanchemain en ce qui regarde la date de la *Paix* (1559 et non 1560), la date de l'*Élégie sur les troubles d'Amboise* (1563 et non 1564), enfin la date de la *Remonstrance au peuple de France* (1563 et non 1564). Voir encore (p. 475-476) d'assez nombreuses variantes non recueillies par le dernier éditeur des *Œuvres de Ronsard*. On voit un peu plus loin (p. 477) que P. Blanchemain n'a pas connu la *Replique faite à la Response de P. de R.* par un calviniste caché sous le pseudonyme de Lescaldin (1563, in-4°).

2. C'est la fameuse édition d'Élie Vinet, enrichie des *Lectiones ausonianæ* de Joseph Scaliger (Simon Millanges, in-4°). On sait que la première édition de l'*Ausone* de Vinet avait été donnée dans la même ville, dans le même format et chez le même imprimeur, en 1580; l'impression en avait été commencée en 1575, ainsi que nous l'apprend un avis au lecteur au recto du titre.

l'église françoise sur les misères de ces troubles.. et reproduite, comme une composition anonyme, dans le *Recueil de poésies françoises* (V, 49-59). Notre édition est signée à la fin : *A. Zamariel;* l'*Ode* est donc, comme les épitaphes, l'œuvre d'*Antoine de La Roche Chandieu*, dit *Zamariel* ou *Sadeel*, gentilhomme mâconnais, qui fut ministre à Paris, à Poitiers, à Orléans, et qui mourut, en 1591, à Genève, où il s'était retiré après la Saint-Barthélemi. L'*Ode* n'a pas été citée par MM. Haag dans l'excellent article qu'ils ont consacré à Chandieu *(La France protestante*, III, 327-334); elle se retrouve cependant à la suite d'une tragédie latine de Jean Jacquemot, qui parut à Genève en 1601... L'édition de 1569 offre cet intérêt particulier qu'elle contient la musique de la première strophe. » A propos de l'*Hymne de Clémence* par Claude Pellejay, poitevin, secrétaire du duc d'Anjou (Paris, 1571, in-4°), le rédacteur du *Catalogue* note que le nom de ce poète ne figure pas au *Manuel du Libraire*, bien que La Croix du Maine (I, 147) et du Verdier (I, 358) lui aient consacré l'un et l'autre un article [1]. Autre addition (p. 525), au sujet du *Blason des Barbes* (Paris, 1551) et de *La Response et contredit d'un Barbu* (Paris, 1551) : « M. Brunet (I, 970) et l'éditeur du *Recueil des poésies françoises* (II, 210) ne citent du *Blason des Barbes* qu'une édition imprimée à Paris vers la fin du XVIe siècle et une édition publiée par Loys Costé, à Rouen, en 1602... La plaquette que nous venons de décrire est précisément l'édition ancienne qui avait échappé jusqu'ici aux recherches des bibliographes... La *Response*, qui fixe d'une manière précise la date du *Blason des Barbes*, est restée inconnue à M. Brunet, aussi bien qu'à l'éditeur du *Recueil des poésies françoises* [2]. » Citons enfin — car il est temps de s'arré-

1. Brunet n'a cité que d'après La Croix du Maine (art. *Robert Corbin*) et du Verdier (article *Boisserau*) le *Songe de la Piaffe*, opuscule composé par Robert Corbin, écuyer, seigneur du Boissereau, en Berry (Paris, 1574, in-4°). Cette satyre, dirigée contre les gens de guerre, et qui paraît, selon le *Catalogue* (p. 503), avoir fourni à Gabriel Bounyn l'idée de sa : *Tragedie sur la defaite et occision de la Piaffe et la Picquerie et bannissement de Mars*, etc., (Paris, 1579, in-4°), est d'une extrême rareté. P. Lacroix *(Recherches bibliographiques sur des livres rares et curieux)* (Paris, 1880, in-8°, p. 97) cite le *Songe de la Piaffe* parmi les livres perdus. Revenons à Brunet pour constater, au sujet du premier recueil des *Quatrains* de Pybrac (Lyon, Jean de Tournes, 1574, in-8°), décrit (p. 504), que des quatre éditions de cette même année (Paris, G. Morel, in-4°; Paris, G. Gorbin, in-8°; Rouen, Martin le Megissier, in-8°), il n'en cite que deux, celle de Jean de Tournes et celle de G. Morel, qu'il n'a pas vue et dont il a emprunté la mention à l'abbé Goujet. Brunet a omis encore le *Discours faict par Michel Quillian, Breton*, panégyrique enthousiaste du duc de Guise, (1588, in-4°). Le rédacteur du *Catalogue* en cite trois éditions sous trois titres différents et ajoute (p. 517) : Michel Quillian était sieur de La Tousche. Il prend cette qualité, en 1596, sur le titre de la *Dernière Semaine, ou consommation du monde;* c'est probablement à lui qu'il convient d'attribuer un quatrain : Signé : *La Touche*, qui se trouve en tête de l'*Art poétique françois* de Pierre de Laudun d'Aigaliers (Paris, 1597, in-8°).

2. Deux pages avant (article 771), sont mentionnées les œuvres latines et françaises du docteur Raimond de Massac, natif de Clairac, en Agenais, doyen de la faculté

ter [1] ! — une note touchant l'*Ode aux Muses sur le portrait du Roy* composée par le comte de Modène (Paris, 1667, in-4°) : « Ces relations du comte de Modène avec Molière ont fait penser à divers auteurs que le poète comique avait eu quelque part aux ouvrages du gentilhomme. M. Paul Lacroix a soutenu cette opinion pour l'*Histoire des Révolutions de la ville et du royaume de Naples* (voy. *Bibliographie Molièresque,* n° 228); il serait plus naturel de penser à une collaboration pour un ouvrage en vers tel que l'*Ode aux Muses ;* mais cette pièce paraît être inconnue à tous les bibliographes. » Avis à MM. les Moliéristes!

T. de L.

VARIÉTÉS

Une lettre de Leibniz.

On aimerait pouvoir considérer comme *définitive* la belle édition des œuvres philosophiques de Leibniz entreprise il y a dix ans par C. J. Gerhardt et dont le cinquième volume a paru en 1882 [2]. On désire y trouver, outre une disposition des matières plus méthodique que celle des anciens éditeurs Dutens et Erdmann, un texte à peu près irréprochable. L'Allemagne est la terre classique des récensions savantes, et Leibniz mérite assurément autant d'égards qu'Aristote, Platon, ou, pour citer un moderne, Kant, dont le texte a été récemment l'objet des beaux travaux de Benno Erdmann. Il y avait beaucoup à faire de ce côté : l'édition de J. Ed. Erdmann (1840) est très incorrecte ; à l'École normale, en 1869, notre maître, M. Lachelier, expliquant les lettres au P. Des

---

de médecine d'Orléans, et de son fils Charles. On aurait pu indiquer sur ces écrivains un mémoire communiqué par la famille de Massac aux éditeurs du *Moréri* (édition de 1759, t. VII, p. 320-321). Ce mémoire aurait permis au rédacteur du *Catalogue* d'éviter les deux seules fautes peut-être qu'il y ait dans tout l'ouvrage, c'est-à-dire d'appeler *Spagnet* ou l'*Espagnet* le poète *Jean d'Espagnet* et d'en faire un conseiller à l'imaginaire parlement de Poitiers, ledit poète — qui fut aussi prosateur — ayant été conseiller, puis président au parlement de Bordeaux.

1. J'aurais pourtant voulu signaler la réhabilitation littéraire (p. 266) de Pierre Meschinet, de Nantes, l'auteur des *Lunettes des Princes*, que, sur la foi de l'abbé Goujet, on considère injustement comme un poète médiocre; la description (p. 316) d'une édition du *Temple de Jehan Boccace* (Paris, Galliot du Pré, 1517), laquelle édition contient un grand nombre de leçons préférables à celles des manuscrits suivis par M. Kervyn de Lettenhove (*Œuvres de Georges Chastellain*, VII, 75-143); l'éloge (p. 494) de « la forme correcte, facile et souvent heureuse » du poète Scévole de Sainte-Marthe, avec accompagnement d'indications sur les éditions comparées de 1569 et de 1579, indications qui seraient très utiles à celui qui voudrait remettre au jour les œuvres de cet honnête chantre des joies du foyer domestique, etc.

2. Die philosophischen Schriften von G. W. Leibniz, herausgegeben von C. J. Gerhardt. Berlin, Weidmann, grand 8°.

Bosses, en était réduit à traiter cette édition comme un mauvais manuscrit, et proposait souvent des corrections nécessaires au sens. Nul doute que l'édition Gerhardt ne constitue un progrès à cet égard. Mais la perfection est difficile à atteindre, et nous venons d'avoir une occasion de constater que la récension des manuscrits de Hanovre n'a pas toujours été faite par Gerhardt et ses collaborateurs avec l'attention scrupuleuse qu'on était en droit d'attendre d'eux.

Un amateur parisien a bien voulu nous communiquer une lettre autographe de Leibniz qui ne portait pas le nom du destinataire. Nous avons d'abord reconnu qu'elle faisait partie des lettres à l'abbé Nicaise, dont la majeure partie (dix-huit lettres), conservée en France dans des bibliothèques publiques, a été publiée, sur des originaux ou sur d'anciennes copies, par un anonyme dans la *Revue des Deux Bourgognes* (1836), puis par Cousin dans les éditions successives des *Fragments philosophiques*, par Collombet (1850), enfin tout récemment par M. Caillemer; cette dernière publication peut être louée comme un modèle du genre, pour la fidélité des transcriptions, la richesse et la précision du commentaire [1]. Cousin avait signalé l'absence de deux lettres, dont il retrouvait la mention ou même des fragments dans la correspondance de Nicaise avec Huet, que possédait et que possède sans doute encore M. Feuillet de Conches. Mais on sait que Leibniz avait l'habitude de conserver pour lui-même un double, brouillon ou copie, de la plupart des lettres de quelque importance qu'il envoyait à ses correspondants; les manuscrits de Hanovre ont ainsi fourni à Gerhardt quatre lettres inédites (n°s VIII, XIII, XXI, XXII), ce qui porte à vingt-deux l'ensemble de la collection, et c'est lui qui a publié le premier le texte complet de la lettre qui nous occupe (la XIIIe), dont Cousin n'avait pu donner que les fragments communiqués par Nicaise à l'évêque d'Avranches [2].

L'autographe que j'ai entre les mains est évidemment l'exemplaire mis à la poste par Leibniz à l'adresse de Nicaise. Comparé avec le texte de Gerhardt, il nous a donné un certain nombre de variantes, dont la plupart corrigent des fautes de l'édition allemande. Nous croyons rendre un service en signalant ces variantes, à l'exception, bien entendu, de celles qui sont purement orthographiques; ce sera peut-être donner un avertissement utile à l'éditeur, dont la tâche est loin d'être terminée [3].

---

1. Lettres de divers savants à l'abbé Claude Nicaise, publiées pour l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon par E. Caillemer. Lyon, 1885, grand 8°. — Sur les manuscrits et les éditions de cette correspondance, voy. p. I-VI, XXXIII sqq., 265 sqq. M. Caillemer paraît ignorer la publication de Gerhardt.

2. Mais il n'a pas retrouvé la première des deux lettres dont Cousin avait signalé l'absence; sa place serait entre la Ire et la IIe de la collection.

3. Il pourrait également, lors d'une réimpression, rectifier la ponctuation, tout à fait fâcheuse, de l'épitaphe en vers de Nicaise (t. II, p. 527), et (p. 546) la date de la Ve lettre, qui est de 1694 et non de 1692.

Lettre du 30 avril = 10 mai 1697, t. II, p. 365-368 :

Page 365, l. 21 : *vous avés porté Monsieur d'Avranches de vouloir s'informer de* etc. ; — l'autographe portait d'abord : *de vouloir*, mais Leibniz a corrigé : *à vouloir*.

P. 366, l. 7 : *auteurs anonymes et pseudonymes... les auteurs marqués ;* — sur l'autographe, Leibniz semble bien avoir écrit d'abord *marqués* ou *manqués*, mais il a corrigé : *masqués*.

P. 366, l. 19, sur Foucher ; phrase inintelligible ; une ligne est omise. — L'autographe porte : *Sa curiosité estoit limitée et ne regardoit que certaines matieres un peu seches, et il me sembloit qu'il ne traitoit pas ces matieres mêmes avec toute l'exactitude nécessaire*.

P. 367, l. 2 : *on l'a dispensé de l'exercice de la charge ;* — aut. : *de sa charge*.

P. 367, l. 29 : *Arnauld ;* aut. : *Arnaud*.

P. 368, l. 16 : *des gens qu'on appelle Pietistes, qui font icy autant de bruit* etc ; aut. : *et qui font* etc.

P. 368, l. 23 : *Ne connaissés vous pas quelqu'uns, Monsieur, qui aient ramassé les mots des anciennes langues perdues ;* — aut. : Leibniz avait d'abord écrit *quelqu'uns ;* il a corrigé : *quelques uns*.

P. 368, l. 26 : *Pondanus ;* — aut. : *Pontanus*.

P. 368, l. 32 : *un recueil des mots Scythiques, Persiques, etc.* ; — sur l'aut. le mot *Persiques* est omis.

Trois de ces variantes révèlent l'embarras de l'homme qui écrit dans une langue étrangère et ne trouve pas de suite le mot propre (comme *masqués*) ou la tournure correcte ; et l'on remarquera que le second mouvement de Leibniz n'est pas toujours le bon : ainsi lorsqu'il écrit : *quelques uns*. Dans d'autres endroits il commet des fautes d'orthographe : *elle... nous apprends ; — si Énée est venue en Italie*.

J'ignore si, en général, Leibniz avait l'habitude de recopier ses lettres pour son usage personnel ou, au contraire, d'en garder le brouillon ; mais, ici, il semble bien que l'exemplaire de la bibliothèque de Hanovre est le brouillon de Leibniz, puisque notre autographe porte d'évidentes corrections de style ; de même, l'omission d'un mot, à la fin de la lettre, ne s'explique que si Leibniz se recopiait.

D'autres lettres de Leibniz à Nicaise sont, dans l'édition Gerhardt, publiées d'après un texte tout à fait défectueux. Ce sont celles (nos II, IV, VI, XIV, XVII) dont il n'a pas trouvé de manuscrit à Hanovre et que Cousin avait publiées d'après une copie de la bibliothèque de Lyon. Gerhardt, faute de mieux, reproduit Cousin ; mais les autographes de ces lettres ont été retrouvés et la publication que vient d'en faire M. Caillemer donne pour la première fois leur texte correct et complet [1].

Victor Egger.

---

1. Voir, par exemple, sur la IVe lettre, Caillemer, p. xxxv et 40. — Dans cette lettre, à la fin, Cousin et Gerhardt doivent avoir raison contre M. Caillemer : Leibniz a dû écrire, non pas *Nostre*, mais *Vostre illustre M. Huet*.

Encore la Colombine.

L'article sur la *Bibliotheca Colombina* publié dans l'avant-dernier numéro de la *Revue critique* a été l'objet d'une interpellation aux cortès espagnoles, samedi 23 mai.

Au sénat, le Sr. Fabie, dans une péroraison éloquente et patriotique, a déclaré ne pas vouloir qu'on prît l'Espagne pour une Grèce en décadence. *No quiero que España paresca una Grecia decadente.*

S. Exc. le ministre d'État a promis d'aviser.

Au congrès, le Sr. Balaguer a interrogé S. Exc. le président du conseil sur l'allégation que des manuscrits de la Colombine auraient été projetés dans les rues de Séville par une secousse violente du dernier tremblement de terre, ramassés et vendus [1].

S. Exc. le ministre de la justice a répondu que le gouvernement allait provoquer une enquête afin de savoir ce qui s'était passé à cette occasion.

H.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. H. D. DE GRAMMONT, a fait tirer à part les articles qu'il avait publiés dans la « Revue historique » sur *la course, l'esclavage et la rédemption à Alger;* on lit avec le plus vif intérêt ces *études algériennes* où l'auteur nous montre successivement comment on tombait entre les mains des Barbaresques, dans quelles conditions vivaient les captifs et comment on sortait de captivité; elles formeraient un des chapitres les plus remarquables d'un livre d'ensemble que l'auteur se décidera peut-être à écrire sur Alger avant la domination française.

— Viennent de paraître à la librairie Hachette : 1° *Le Directoire et l'expédition d'Égypte*, étude sur les tentatives du Directoire pour communiquer avec Bonaparte, le secourir ou le ramener, par le comte BOULAY DE LA MEURTHE. (In-8°, 344 p., 3 fr. 50) ; l'ouvrage renferme sept chapitres : I. Causes de l'expédition ; II. Malte, l'Irlande, Aboukir (19 mai à oct. 1798); III. Nouvelle coalition (nov. 1798 au 12 mars 1799) ; IV. La flotte de Brest dans la Méditerranée (14 mars au 26 mai 1799); V. Bruix et Mazarredo (juin au 8 août 1799); VI. Crise du régime directorial (juillet-août 1799); VII. Projet de traité avec la Porte (3 sept. au 5 nov. 1799), et plusieurs appendices renfermant des lettres inédites (p. 219-333) ; 2° un *Voyage au Mexique de New-York à Vera-Cruz par terre*, par M. Jules LECLERCQ, (collection de voyages illustrés. In-8°, 446 p. avec carte, 14 fr.); l'auteur est allé de New-York au Rio Grande et de là, par San-Luis-Potosi et Queretaro à Mexico, d'où il a gagné, par Puebla, Cordoba et Jalapas, le port de la Vera-Cruz; le chapitre sur Queretaro est fort instructif et M. Leclercq a recueilli du chanoine Soria de nouveaux détails sur les derniers instants de Maximilien; il décrit d'une façon fort attachante le musée national de Mexico; le livre se termine par un chapitre assez original sur

1. *Habiendo espresado el vendedor que dichos códices los habia encontrado en una calle de Sevilla, donde los arrojó uno de los terremotos últimos.* (*La Correspondencia de España*, n° du 24 mai).

l'avenir du Mexique ; 3° *Ecrivains modernes de l'Angleterre*, par M. Emile MONTÉGUT. (In-8°, 405 p., 3 fr. 50), c'est une première série ; elle comprend un *Premier essai sur George Eliot*, (p. 3-58, écrit en 1859, au lendemain de la publication d'*Adam Bede)*; *Georges Eliot, portrait général* (I, l'âme et le talent, p. 61-102 ; II, les œuvres et la doctrine morale, p. 103-180); *Charlotte Bronté, portrait général* (I. sa famille et sa jeunesse, p. 184-270 ; II, sa vie littéraire et ses œuvres, p. 271-354); *Un roman de la vie mondaine* (analyse et appréciation du *Guy Livingstone* du major Laurence, p. 357-405).

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 13 mai.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD

Lecture d'une lettre de M. de Laigue signalant une urne cinéraire de marbre blanc vue chez un marchand de curiosités à Lucques ; elle porte une inscription funéraire qui fait connaître les noms du détunt, L. Catius Velox, et ceux de sa femme, Iunia Phyllis.

La Société des Études indo-chinoises à Saïgon envoie son adhésion au vœu émis par la Société des Antiquaires pour la conservation des monuments anciens, et insiste particulièrement pour que les restes précieux et grandioses de l'antique civilisation khmer au Cambodge, soient également l'objet de mesures conservatrices.

M. Nicard rappelle que la fameuse mosaïque de Lillebonne sera prochainement mise aux enchères publiques et réclame l'intervention de l'Etat pour que cet incomparable spécimen de nos antiquités nationales ne sorte pas du territoire français.

M. Molinier présente la chromolithographie d'un triptyque en cuivre émaillé appartenant au Musée national de Budapest. Il établit que ce triptyque, qui passe pour une œuvre byzantine du xe siècle, est celle d'un faussaire qui s'est servi d'une gravure de Gori représentant une des mosaïques byzantines conservées au baptistère de Florence.

M. de Kermaingant communique un portrait de Henri IV peint sur cuivre et appartenant à M. le baron d'Hunolstein ; d'après certaines particularités on peut admettre que Henri n'était encore que roi de Navarre quand ce portrait a été exécuté.

M. Gaidoz communique la gravure d'une *situla* en bronze découverte à Bologne, analogue par son travail et par ses sujets figurés à des objets de même usage trouvés à Watsch (Carniole); on y voit des scènes de vie militaire et sportive. M. Gaidoz émet l'hypothèse qu'il s'agit là peut-être de Gaulois et que ces ustensiles sont des monuments de leur migration de l'est à l'ouest de l'Europe.

M. l'abbé Thédenat dit qu'il a eu l'occasion de voir à Saint-Michel d'Euzet une inscription à tort publiée comme milliaire de Constantin ; c'est un *titulus* en l'honneur de cet empereur. Il a reconnu la trace d'antiquités romaines en cet endroit ; des fouilles y seront bientôt pratiquées.

M. Flouest donne des détails circonstanciés sur une sépulture à char gaulois découverte près de Suippe (Marne) par M. Counhaye, il communique des dessins coloriés de la garniture de bout de timon consistant en plaques de bronze ciselées à jour et incrustées de cabochons qui paraissent être en corail ou peut-être en émail analogue à celui qui a été signalé dans les fouilles du Mont Beuvrey par M. Bulliot.

M. de Montaiglon exibe une espèce d'armature en fer forgé qu'il suppose avoir servi à maintenir la fraise dans le costume des femmes à l'époque des Valois.

Le Secrétaire de la Société,
MOWAT.

Séance du 20 mai 1885.

PRÉSIDENCE DE M COURAJOD

M. de Villefosse fait, au nom de M. l'abbé Duchesne, hommage de son mémoire intitulé « Les Sources du Martyrologe hiéronymien », étude critique d'un précieux document hagiographique dont M. l'abbé Duchesne prépare une édition définitive en collaboration avec M. S. B. de Rossi.

M. de Bourgade fait circuler des dessins de fragments de poteries rouge-lustré ornés de sujets en relief et trouvés à Martre de Veyre (Puy-de-Dôme). Il y relève des estampilles de potiers, dont quelques-unes avec noms gaulois.

Le Secrétaire,
MOWAT.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 24 — 15 juin — 1885

---

101. — **Histoire de la littérature grecque,** par F. Deltour. Paris, Delagrave, 1884, 1 vol. in-12 en 2 parties, de IX-713 p.

Ce n'est pas un livre savant que M. Deltour s'est proposé d'écrire. Les lecteurs auxquels il s'adresse sont surtout les élèves de nos lycées, à qui il a voulu donner, sous une forme succincte, une idée d'ensemble de l'histoire de la littérature grecque, depuis les origines jusqu'aux Byzantins. Pour atteindre ce but, il a multiplié les citations et les analyses, y mêlant des appréciations sobres, qui ne disent que le nécessaire, mais qui le disent avec assez de charme pour retenir l'attention et se fixer dans la mémoire. Sachant bien que les élèves, faute de temps, d'expérience, de curiosité, ne recourent guère aux textes, que, d'autre part, les généralités ont sur eux peu de prise, M. D. a voulu, par des traductions, des résumés, les mettre en contact avec les écrivains eux-mêmes, se réservant, par des remarques judicieuses, de guider leur jugement. Les jeunes gens lui sauront gré de cette méthode, très propre à leur donner, dès le lycée, sur ce que le génie grec a produit de plus admirable, un certain nombre de notions précises, qu'ils seront libres de compléter plus tard, s'ils ont du goût pour ce genre d'études.

Peut-être eût-on souhaité que l'auteur, tout en songeant aux élèves de l'enseignement secondaire, se préoccupât un peu plus qu'il ne l'a fait des étudiants de l'enseignement supérieur. Ceux-ci, sans doute, liront son livre avec profit, mais il leur servirait davantage, s'il était composé suivant une méthode plus scientifique. Pourquoi, par exemple, à propos d'Homère, M. D. ne reproduit-il que des hypothèses qui, à l'heure qu'il est, ne trouvent plus guère de crédit (pp. 34-36), au lieu de signaler les derniers résultats de la critique? Sans s'aventurer dans le chaos de la question homérique, il eût été possible de traiter ce grave problème avec un peu plus de développement; il eût été bon surtout de faire connaître aux élèves, parmi les différentes solutions qu'on en a proposées, celles qui sont les plus récentes.

Il faut louer M. D. d'avoir donné, toutes les fois qu'il l'a cru nécessaire, des éclaircissements sur quelques usages qu'il est utile de connaî-

tre pour bien comprendre certains traits de la littérature grecque. C'est ainsi qu'avant d'aborder l'étude du théâtre athénien, il expose l'organisation matérielle du théâtre à Athènes, les conditions des concours dramatiques, etc. (pp. 165-172). De même, avant de parler des orateurs attiques, il rappelle quelques-unes des principales coutumes judiciaires des Athéniens (pp. 357-360). La méthode est excellente; on ne saurait trop y applaudir : mais on se demande si, dans un manuel, de pareilles indications, si discrètes qu'elles soient, sont bien à leur place. Les questions relatives à l'archéologie du théâtre offrent tant d'obscurité, il est si difficile de les traiter, en peu de mots, d'une façon satisfaisante, qu'au lieu d'en présenter un résumé nécessairement très incomplet, il eût mieux valu, semble-t-il, renvoyer le lecteur aux chapitres plus développés d'O. Müller et de Bernhardy. Il en est de même pour les institutions judiciaires : ne pouvant être complet, M. D. eût mieux fait, croyons-nous, d'engager les élèves à consulter l'ouvrage de M. Perrot sur le droit public d'Athènes, ou le premier volume du manuel de Schœmann, dont M. Galuski vient de nous donner une traduction.

Enfin M. D. s'est beaucoup servi d'un certain nombre de travaux plus ou moins récents dont il nomme les auteurs dans sa préface (pp. VII-VIII). Telles sont les études de M. Patin sur les tragiques grecs, de M. J. Girard sur Thucydide, de M. A. Croiset sur Pindare, etc. M. D. renvoie, dans son livre, à ces divers ouvrages; çà et là, il en cite encore d'autres. Il pouvait faire plus : aux ouvrages français ou traduits en français [1], il pouvait joindre quelques ouvrages allemands ou anglais, les plus complets sur chaque question, et les plus répandus. La plupart des élèves de nos lycées lisent aujourd'hui couramment l'anglais ou l'allemand; il en est de même des étudiants de nos facultés. En faisant précéder chaque chapitre ou chaque livre d'une courte bibliographie signalant les principaux travaux français, allemands, anglais relatifs aux auteurs étudiés dans ce livre ou dans ce chapitre, M. Deltour eût fait un livre qui nous manque encore et que les élèves de l'enseignement supérieur eussent accueilli avec faveur.

Telle qu'elle est, cependant, cette *Histoire de la littérature grecque* rendra de grands services, et les quelques fautes que nous venons de signaler sont de légères taches qu'une nouvelle édition fera disparaître.

Paul GIRARD.

---

1. On est surpris, parmi ces ouvrages, de ne voir figurer ni les histoires de Curtius et de Droysen, traduites par M. Bouché-Leclercq, ni l'histoire de la philosophie grecque par Ed. Zeller, traduite sous la direction de M. Boutroux.

102. — **Res gestæ divi Augusti ex monumentis Ancyrano et Apolloniensi** iterum edidit Th. Mommsen, accedunt tabulæ XI; 1883, Berlin, Weidmann, in-8 de LXXXXVIII-284 p.

Le moulage du monument d'Ancyre dû à l'architecte Humann (le même qui a fait transporter à Berlin les bas-reliefs célèbres du temple de Pergame) et possédé aujourd'hui par le musée de Berlin, a permis à M. Mommsen de voir par lui-même le texte de l'inscription, et de corriger la lecture qu'il en avait autrefois dressée pour le *Corpus* à l'aide des copies de Lucas, Mordtmann, surtout de M. Perrot. C'est vingt ans après la première édition des *Res gestae* (1865) qu'apparaît la seconde. Les nouveaux instruments de travail possédés par l'auteur ont-ils complètement transformé et le texte et le commentaire du testament d'Auguste? Je ne pense pas qu'on puisse le prétendre. Ils ont prouvé au contraire que les copies précédentes, surtout et avant tout la dernière, avaient été faites avec le plus grand soin; et que les erreurs, ou bien plutôt, les quelques lacunes qui s'y étaient glissées, sont des plus faciles à comprendre : il suffit de voir la photographie qui accompagne cette nouvelle édition pour se rendre compte des difficultés qu'ont eu à surmonter ceux qui ont lu l'inscription sur place, peu à l'aise, et incommodés par tous les ennuis du climat. En quelque sorte, cette nouvelle publication du monument d'Ancyre est un hommage rendu au dernier éditeur français.

Il n'en est pas moins vrai que, dans le détail, les corrections apportées sont innombrables et souvent importantes, sans être nulle part capitales. Voici, pour les premiers passages les plus modifiés, le texte du *Corpus* mis en regard de la nouvelle lecture.

1,13	*Corpus* : *a* RMA.TERRA.E/	1883 : *be* LLA. TERRA. ET
1,19[1]	ME.DEDI	I//ME. DEDI
1,28[2]	DVCTI.SVNT.ANTE.CV....V M.REGES	DVCTISVNT.ANTE. CVRRVM M/ VM.REGES
1,33	//////////ENVRI//////////////////	ENVRI//VRATIO//M.AN/////////AM ITA .AD
1,34[3]	S/////V.ET.PE// /C////MVNIV	S . METV.ET.PE/IC/////////////// M VNIV
1,44	..........IR.........................	................ERAM...........................
1,45	.........M MORI............	..................M. SACRIS......................
1,46	...........TVI....................	..............S.FVI..................................
2,23	EREM.IN.VIVI / O ///E......	FIEREM. IN. VIVI/ONLE..............................
2,26	....IO/// OCCVPAVERAT...	.....CCASIONE OCCVPAVERAT.............

1. M. Bormann dans son travail intéressant intitulé *Bemerkungen zum schriftlichen Nachlasse des Kaisers Augustus*, Marbourg, in-4, 1884, p. 20, n'accepte ni la lecture ni le complément de M. M.; d'après une vérification faite sur le monument par M. Dessau, au lieu de I//ME il accepte /IIAE, et à l'hypothèse de M. M. : *pro pr[aedi]i[s a]me dedi*, il substitue celle de Bergk *pro pr[aemis mili]tiae dedi*.

2. Le vrai texte avait été supposé et retrouvé par M. M.

3. Voici, pour les lignes 33 et 34, la première hypothèse de M. M., et, en regard, la nouvelle :

[Non recusavi in summa frumenti p]enuri[a curam annonae],	*[Non recusavi in summa frumenti p]enuri[a c]uratio[ne]m an[nonae],*
[qua non neglegenter facta	*[qu]am ita ad[ministravi, ut. . pau-*

Voilà assez d'exemples pour prouver l'importance et le nombre des changements apportés au texte par la nouvelle édition. Ajoutons que le commentaire de M. Mommsen a été remanié et surtout complété et enrichi en maint endroit; qu'au volume est annexé un atlas comprenant onze grandes planches, reproduisant *toute* l'inscription d'Ancyre en magnifiques héliogravures prises sur le moulage. Les lettres apparaissent très distinctes et très nettes sur ces reproductions, en caractères d'un demi centimètre de hauteur. C'est certainement une des publications les plus utiles et les plus somptueuses qui aient été faites depuis longtemps par la maison Weidmann. Cette réédition, comme celle de Preller, sont véritablement de nouveaux livres indispensables à quiconque s'occupe de l'antiquité latine.

---

103. — **Passages de princesses royales françaises et espagnoles en Guyenne (1721-1748)**, par E. Brives-Cazes, docteur en droit, vice-président au tribunal civil de Bordeaux, membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de cette ville, membre correspondant de l'Académie de législation de Toulouse. Bordeaux, Gounouilhou, 1884, in-8 de 144 p.

Les relations que nous donne M. Brives-Cazes sont au nombre de cinq: *Passage de l'Infante Marie-Anne-Victoire, de Mademoiselle de Montpensier et de Mademoiselle de Beaujolais* (1721-1722); *Retour de l'infante et des princesses d'Orléans* (1725); *Passage de la fille aînée de Louis XV* (Madame de France) (1739); *Passage de l'infante Marie-Thérèse-Antoinette-Raphaële* (La Dauphine) (1745); *Passage des princesses femme et fille de l'infant don Philippe* (1748). On reremarque (à l'Appendice) une harangue, tirée, comme toutes les pièces précédentes, des papiers de l'intendance de Guyenne (archives départementales de la Gironde), harangue que l'intendant Tourny qui était, en 1745, directeur de l'Académie de Bordeaux, adressa, au nom de cette compagnie, à Madame la Dauphine. Le savant magistrat n'a pas seulement voulu reproduire les incidents relatifs aux passages en Guyenne des princesses françaises et espagnoles que les deux branches de la maison de Bourbon ont échangées de 1721 à 1745 : « Un intérêt, plus sérieux, » dit-il (p. 5) « attirait mon attention. Dans ces moments solennels, on avait, en effet, à se préoccuper de bien des choses se rattachant à l'administration même de la province, à l'état de ses routes et aux ressources du pays. La pénurie était grande, et des aveux précieux sont faits à cet égard. Il fallait mettre en réquisition des vivres et des fourrages, des locaux de toutes sortes et des bêtes de toutes espèces. De

---

meis sumptibu]s,
[met]u et pe[ri]c[ulo praesenti]
[populu]m uni[versum paucis diebus liberavi].

cis diebu]s,
metu et per[i]c[lo quo erat]
[populu]m univ[ersum meis impensis liberarem].

l'ensemble des renseignements que fournissent abondamment les correspondances échangées dans ces occasions, ressort, outre l'indication du prix des choses et des services à ces diverses époques, un aperçu intéressant sur le rôle des intendants. »

Les principales lettres analysées par M. Brives-Cazes sont celles du secrétaire d'État Le Blanc, du cardinal Dubois et de l'intendant Boucher, du contrôleur général Dodun, du ministre La Vrillière, du marquis d'Argenson, de M. de La Houssaye, du marquis de Puizieulx, du comte de Noailles, surtout de l'intendant Tourny, qui est le véritable héros de l'attachant petit recueil. Voici une anecdote qui nous montre en cet éminent administrateur (p. 82) un spirituel précurseur de Potemkin : « Il avait, à la vue de l'aspect désolé des landes, imaginé, en vrai courtisan, de préparer la mise en scène la plus originale qu'on eût jamais conçue. Par ses ordres, des pins avaient été plantés des deux côtés de la route, entre Bazas et Captieux, sur une étendue de 800 toises. Cette allée, formée d'arbres de dix pieds de haut, bien choisis et bien alignés à vingt-quatre pieds de distance les uns des autres, ne devait pas manquer de présenter l'illusion d'une ancienne avenue, en même temps qu'elle devait masquer aux yeux de la princesse la triste perspective d'un vrai désert. » On trouvera dans la brochure bien d'autres curieuses particularités.

T. DE L.

---

104. — **L'Europe et la Révolution française,** par Albert SOREL. Les mœurs politiques et les traditions. Paris, Plon, 1885. In-8, 562 p. Prix : 8 fr.

Il faut d'abord analyser ce volume si plein de choses, si plein de détails attachants et de profonds aperçus. Il est divisé en trois livres : I. *Les mœurs politiques et les réformes* (p. 1-185). II. *Les traditions politiques, la France* (p. 187-336) III. *Les traditions politiques, l'Europe* (p. 337-355).

Le livre premier nous montre qu'il n'y avait dans l'Europe de l'ancien régime d'autre droit public qu'un droit fondé sur les faits, et dans ce droit public d'autre notion fondamentale que celle de l'État. L'État était souverain et ne reconnaissait aucune autorité au dessus de la sienne. La raison d'État était la règle, et l'agrandissement de l'État, l'objet de la politique. Il fallait donc saisir les occasions, et le succès n'appartenait qu'à l'habile, à celui qui savait prévoir, qui trompait les autres sans se laisser tromper. Pas d'engagements sûrs, pas de traités respectés; tout, pour parler comme ce Bielfeld dont M. Sorel a si bien mis à profit le traité d'*Institutions politiques*, tout se réduisait finalement à la puissance, et par suite, la guerre était « le grand instrument de règne, l'argument suprême de la raison d'État. » (p. 27). Mais, comme l'ajoute l'historien, ce qui faisait l'excès de cette doctrine en fai-

sait aussi le tempérament, les intérêts s'opposaient les uns aux autres; il fallait non seulement conquérir, mais conserver; de là l'équilibre; de là cette idée qu'il devait y avoir balance entre les forces; mais « la pesée implique un partage; il faut des contre-poids, ce sont les faibles qui les fournissent, et l'opération tourne inévitablement au profit des forts » (p. 34). De là les démembrements qui devinrent comme la ressource normale de la diplomatie et le moyen d'arrêter les guerres en donnant satisfaction aux ambitieux; de là les échanges de royaumes et les déplacements de dynasties. La Révolution trouva les sécularisations dans la jurisprudence du temps; elle divisa les États et déposséda les souverains, mais ces coutumes étaient en vigueur dans la vieille Europe; elle refusa de les subir pour son propre compte, mais ses adversaires les avaient appliquées à la Pologne; elle n'innovait donc pas, elle entrait en commerce avec les anciens États en s'appropriant leur système, « elle ne creusa pas le lit du torrent, elle ne fit qu'en grossir les eaux » (p. 42). N'avait-on pas vu Louis XIV reconnaître la République d'Angleterre, Voltaire applaudir à la décapitation du tsarevitch Alexis, Marie-Thérèse s'incliner devant la Providence à la nouvelle de l'assassinat de Pierre III? La révolution d'un État étranger ne paraissait alors aux gouvernements qu'une crise particulière, parce qu'ils la jugeaient d'après leurs intérêts, et on tint au XVIIIe siècle en présence de la Révolution française la même conduite qu'au XVIe, en présence de la Réforme. On intervenait dans les guerres civiles, on encourageait les factions, on les suscitait même. « Si quelque chose paraît invraisemblable à la fin de l'ancien régime et contradictoire même à la coutume suivie, c'est une coalition fondée sur le droit public pour la défense de ce droit. Une sainte alliance avant 1789 est un véritable paradoxe historique. L'ancienne Europe en était incapable, et il fallut la Révolution française pour lui en donner la notion » (p. 71). Ainsi la diplomatie s'accommodait aisément des moyens révolutionnaires que les hommes de 1793 devaient employer. M. S. nous la fait connaître par le menu; il la montre dénuée de tout scrupule, recourant à la plus vile corruption, usant et abusant de tous les stratagèmes, interceptant les lettres, arrêtant les courriers, se servant d'agents occultes, d'aventuriers et d'intrigants de bas-étage destinés à jouer un grand rôle sous la Révolution qui les « poussa vers la surface et les jeta sur la rive, parmi les épaves et l'écume » (p. 77). En réalité, après la guerre de succession d'Autriche où les engagements d'État les plus solennels avaient été impudemment déchirés et après le partage de la Pologne, la vieille Europe s'était condamnée elle-même, et la France révolutionnaire ne pouvait que suivre son exemple et retourner contre elle sa propre conduite. Quel était le droit public qu'elle léguait à ceux qui prétendaient la réformer? « La raison d'Etat, comme principe et fin dernière, l'intrigue pour moyen, la force pour loi » (p. 90). C'est pourquoi tout se décomposait et se désagrégeait à la fois, et la Révolution put, au milieu

de cette dissolution et de cette ruine, se développer impunément.

M. S. passe rapidement en revue les gouvernements et les nations et fait voir clairement les facilités qu'elle rencontra pour se propager. Partout les mêmes causes de désordre et de souffrances, partout le même mal, la même décadence, les mêmes réformes essayées, et, comme idéal politique, le despotisme tempéré par la tolérance et les lumières, le « despotisme éclairé » qu'on admirait en Frédéric II. De même que les politiques, les philosophes croyaient que l'Etat est omnipotent et la raison d'État souveraine, que les princes seuls pouvaient appliquer les réformes, que tout était facile au gouvernement, même la régénération de la Pologne, le rétablissement des finances de l'Espagne et l'organisation de la paix perpétuelle. Ils faisaient l'apologie du coup d'Etat, et « on s'étonnera moins de voir les disciples acclamer le 18 Brumaire comme l'avènement de la liberté, quand on se souviendra que les maitres avaient célébré, comme les plus beaux succès de la philosophie, les *journées* de la grande Catherine et celles de Gustave III » (p. 109). Les réformes se faisaient donc seulement dans l'intérêt du pouvoir; elles tendaient à rendre l'homme plus heureux, mais en lui donnant un maitre plus fort; elles ne s'opéraient qu'au profit de l'État et ne donnèrent nullement la liberté politique. On ne trouvait d'autre palliatif contre la crise universelle que de tendre le ressort; l'Église même n'était pas à l'abri des entreprises violentes des gouvernements et « les pouvoirs issus de la Révolution française n'auront pas d'autres vues sur leurs relations avec Rome, d'autre langage à l'égard du Saint-Siège que les gouvernements du XVIII[e] siècle » (p. 133). Mais cette campagne contre le passé provoquait des troubles et des séditions; la révolution éclatait un instant, en Hollande, dans les Pays-Bas autrichiens, à Genève; les révolutionnaires chassés venaient demander asile à l'Angleterre, puis, à la France, et l'on retrouvera bientôt à Paris tous ces « professeurs et courtiers de révolution cosmopolite », les Belges, les Génevois, Dumont, Clavière, Marat. M. S. expose comment la France fit sa Révolution avant les autres nations. Il montre que toutes les idées répandues en Europe trouvaient naturellement chez nous leur plus parfaite expression, que l'éducation de l'homme du monde était toute française, qu'avant la Révolution, la société polie employait déjà le jargon de la Revolution, qu'il y avait une rhétorique républicaine passée de notre littérature dans celle des étrangers, que cette communauté d'éducation et de culture intellectuelle avait établi de singulières affinités entre les contemporains et que, les philosophes français étant les premiers citoyens de cette immense république des esprits, on suivit aisément leurs disciples, lorsque la Révolution les eût faits les chefs du gouvernement. « Si violente qu'elle soit, la crise ne pourra briser des liens formés par toute la civilisation d'un siècle. L'origine roturière des républicains français n'effarouchera pas l'Europe, depuis longtemps habituée aux parvenus... Les hommes d'État que la Révolution fit surgir,

sortaient de ces familles de bourgeoisie lettrée où l'ancien régime recrutait ses conseillers et même ses ministres. Un prince Cambacérès valait largement un prince Potemkine, et, régicide pour régicide, tel comte français qui avait condamné Louis XVI, pouvait, au moins, marcher de pair avec tel comte russe qui avait exécuté Pierre III... On put mesurer la force des liens que le XVIII[e] siècle avait formés entre la France et l'Europe. Les Français surent se défendre et vaincre, c'était beaucoup; ils surent se faire entendre et comprendre, c'était plus encore. C'est qu'au fond, leurs ennemis et eux avaient appris à parler la même langue... Telles sont les voies que la vieille France ouvrait à la nouvelle. Et maintenant, dans l'Europe ainsi préparée, représentez-vous les armées françaises enthousiastes de leur cause, exaltées par leurs victoires... Elles proclament des principes généreux; elles détruisent des abus que l'on jugerait intolérables, si les peuples ne les avaient supportés si longtemps. Elles annoncent des réformes qui répondent aux aspirations des penseurs et aux réclamations des humbles. Ceux qui composent ces armées et qui propagent cette Révolution appartiennent à cette race dont toutes les idées sont nationales et passionnées. Ils sont convaincus que les Français seuls sont des êtres raisonnables; leur patriotisme, qui est pour eux une religion, confond le salut de la République et celui de la civilisation; ils sont persuadés que tout ce qui est acquis à la France est conquis à l'humanité. Leur impulsion sera prodigieuse, et l'Europe n'y résistera pas. » (p. 171). Mais, en même temps, l'État réalise pour son profit et sa gloire l'œuvre commencée par la nation. « On vit, dès le début de la Révolution, à côté de ce large et beau courant qui découlait pour ainsi dire, de toute l'histoire de France, s'en former un autre, trouble, violent, tumultueux, grossi par tous les orages, qui déborde sur le premier, le chasse de son lit, et confondant ses eaux avec les siennes, envahit les terres et les bouleverse de leur déluge commun. » Le prosélytisme furieux se substitua à l'élan du patriotisme, l'enthousiasme dégénéra en fanatisme, la Révolution devint un dieu. C'étaient encore les doctrines du XVIII[e] siècle qui avaient engendré ce prosélytisme; aux revendications révolutionnaires, dit M. S., se mêlait un appoint d'aspirations mystiques, et au fond des imaginations fermentait un levain de religion sentimentale. (Rousseau, Saint-Martin, les Illuminés, les Rose-Croix, etc.)[1]

Le premier livre de M. S. a prouvé que, dans la Révolution qui se prépare, les gouvernements ne suivront que la raison d'État, c'est-à-dire leurs intérêts, et les peuples, que leur génie héréditaire, c'est-à-dire leur caractère et leurs instincts; les uns interpréteront ce grand mouvement selon leurs traditions politiques, les autres selon les traditions nationales. C'est à l'examen de ces traditions en France qu'est consacré le

1. Ce point n'est peut-être pas suffisamment développé.

deuxième livre de l'ouvrage [1]. Après avoir montré comment la monarchie prévalut en France et quels étaient ses fondements réels, M. S. décrit l'anarchie qui règne dans l'État au XVIIIe siècle, l'effervescence politique qui se manifeste de tous côtés, la détresse de l'ancien régime, qui à bout d'hommes et d'expédients, demande à la nation les ressources qu'il ne trouve plus en lui-même et convoque les États généraux. Le Tiers-état, maître de la majorité, prétendit exercer exclusivement le pouvoir; il avait l'esprit des légistes, car « le peuple qui débutait dans la souveraineté, continuait, en se l'appropriant, la tradition de la couronne et prenait ses représentants dans ces mêmes prétoires d'où la royauté avait si souvent tiré ses conseillers et ses agents » (p. 221). Les légistes poursuivirent avec la Révolution l'œuvre que leurs prédécesseurs avaient accomplie avec la monarchie. Ils contribuèrent à rendre l'Assemblée souveraine à la manière de Louis XIV; ils nommèrent des comités qui prirent la place des conseils du roi et des commissions qui prirent celle des intendants; ils recoururent, comme avant 1789, aux expédients arbitraires; même dans leur conduite à l'égard de l'Église, ils copièrent l'ancien régime, et pour soumettre l'adversaire, ils employèrent les moyens d'inquisition et de répression accumulés par la monarchie. A côté de ces légistes, M. S. n'oublie pas de peindre les écrivains portant dans les assemblées les rivalités jalouses et les furieuses discordes qui déchiraient auparavant le monde des lettres; il démontre que les écoles étaient déjà des sectes et les coteries des factions, que le style de la polémique était tout plein des violences révolutionnaires, qu'il n'y avait qu'un degré à franchir pour passer de l'ostracisme littéraire à la proscription politique. Mais il a soin d'ajouter que, si la Révolution n'est qu'un épisode de l'histoire de la France et n'en brise pas le cours, la nation n'avait changé ni de tempérament, ni de caractère, qu'elle subsista telle que la royauté l'avait élevée, qu'elle se sauva par cette passion de l'unité qu'avait développée l'ancien régime. Ici s'ouvre un des chapitres les plus remarquables de l'ouvrage, le chapitre où M. S. définit le génie national et caractérise la politique extérieure de la France. C'est, en somme, un éclatant résumé de notre histoire; M. S. retrouve dans la geste de Charlemagne la première origine de la tradition politique de la nation; il montre dans Philippe-le-Bel aidé de ses légistes, et surtout de Pierre du Bois, le roi réaliste et constamment préoccupé de l'agrandissement du royaume. Il distingue, en s'emparant d'un mot du *Débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre*, les guerres de l'ancienne monarchie en guerres communes ou de frontières et guerres de magnificence. Après les entreprises de Charles VII dans l'Est, Louis XI commence avec la maison d'Autriche une lutte que voulaient les intérêts de la France et que commandait l'inté-

1. Ce livre comprend deux chapitres; le premier est intitulé *la nation et le gouvernement*; le second, *la politique extérieure*.

rêt national. Mais bientôt la politique royale dévie et s'égare ; les expéditions d'Italie sont des guerres de magnificence qui aboutissent à des désastres. Henri II revient aux guerres communes, aux vraies guerres du Roi ; il prend les Trois-Évêchés, et Saulx-Tavanne lui reproche de n'avoir point pris toute la Lorraine et l'Alsace. Coligny veut conquérir les Flandres, et l'on sait jusqu'où s'étendaient les vues de Henri IV, quel fut le grand dessein de Richelieu, et comment sa politique étrangère fut continuée par Mazarin. Le système classique de la diplomatie française, dit M. S. fut la modération dans la force ; mais Louis XIV dénatura ce système ; ses premières guerres furent des guerres de limites ; sa guerre de magnificence, celle de la succession d'Espagne, est « la préface de l'Empire ; on y observe la même coalition dont l'Angleterre est l'âme et dont l'Allemagne fournit l'armée ; la France se trouve, après tant de conquêtes, menacée de démembrement ; ces œuvres déplorables procèdent du même excès d'orgueil et du même paradoxe de grandeur » (p. 287). Néanmoins la France reste la puissance plus compacte sur le continent ; malheureusement, au lieu de se donner tout entière à ses colonies, elle se jette dans des guerres continentales qui n'ont d'autre résultat que d'agrandir la Prusse et d'assurer le triomphe de l'Angleterre qui lui prend les Indes et le Canada. C'est le temps de la déchéance politique ; la nation s'irrite d'être exploitée par l'Autriche ; Duclos écrit ses *Mémoires secrets ;* Favier, de qui s'inspirent les politiques de la Révolution, publie ses *Conjectures raisonnées* et déclare que l'alliance de la Prusse est l'unique remède. Mais les pages les plus originales de ce chapitre sont celles que consacre M. S. au problème des frontières et au système des limites naturelles. Il rappelle les plans de Vauban, où l'on relèvera ce mot sur Strasbourg, que cette place ne se doit pas plus restituer que le faubourg Saint-Germain. Il cite d'Argenson, Montesquieu, Vergennes ; selon ce dernier, il faut renoncer aux conquêtes et grouper autour de soi les États secondaires ; ce sont les idées de Mirabeau, de Talleyrand et des législateurs de 1789. Mais la guerre éclate, et les gouvernants sont ces « légistes, descendants directs des *chevaliers ès lois* de Philippe-le-Bel, émules excessifs de Richelieu, continuateurs démesurés de Louvois » ; la politique de conquête l'emporte sur la politique de modération. Dès 1744 n'a-t-on pas dit que la France doit se tenir bornée par le Rhin ? Frédéric II n'écrivait-il pas en 1738 qu' « il serait à souhaiter que le Rhin pût continuer à faire la lisière de la monarchie française » ? Bielfeld n'a-t-il pas déclaré en 1760 que si le système politique de la France se réduit à mettre les mers, les Alpes, les Pyrénées et le Rhin pour frontière à ses États, c'est assurément un plan dicté par la sagesse ? Enfin, cette frontière, au delà de laquelle la France ne prétendra rien, n'est-elle pas tracée par la nature elle-même, ce principe supérieur à tout ?

Le troisième livre de M. S. traite des traditions politiques de l'Europe

et contient huit chapitres. On remarquera dans le chapitre sur l'Angleterre tout ce que dit M. S. du mépris qu'on avait alors sur le continent pour cette puissance qui passait pour une sorte de Pologne insulaire, ruinée par la corruption et les discordes. On discutait sérieusement l'idée de l'anéantir; on faisait d'innombrables projets de descente; on ne se doutait pas que dans la lutte contre la France, elle serait la plus énergique et le plus tenace des combattants; « ces sentiments seront ceux des hommes de la Révolution. La conception de la guerre de 1793 et plus tard celle du blocus continental qui perce déjà dans le comité de salut public, procèdent logiquement de ces notions erronées. La gigantesque aberration de Napoléon en 1812 n'en est que l'hyperbole. L'Angleterre n'était qu'un simulacre d'Empire, un fantôme d'État; il suffisait de le toucher pour qu'il s'évanouit » (p. 348). Nous ne faisons que mentionner les chapitres sur la Hollande, sur l'Espagne, sur l'Italie. L'Allemagne qui de toutes les contrées de l'Europe fut le plus profondément bouleversée par la Révolution, fournit à M. S. la matière d'une étude très fouillée; l'auteur montre qu'il y eut au XVIII[e] siècle un réveil du patriotisme allemand que les États surent exploiter contre la France; il analyse finement l'esprit du public de ce temps-là; il développe les conséquences de la Révolution en Allemagne, conséquences qui furent très opposées selon les régions. On trouvera dans le chapitre sur l'Autriche, en quelques pages précises, une juste appréciation du rôle de cette puissance durant la Révolution et de ses ressources, « elle ne considère dans cette grande crise qu'une occcasion de poursuivre l'exécution de ses desseins d'agrandissement... elle était toujours en retard d'une idée et d'une armée, mais elle avait toujours une idée et une armée... L'esprit dynastique y tient lieu de l'esprit national. Ce n'est qu'une agglomération d'héritages... elle vivait comme ces êtres primitifs que l'on découpe impunément et qui se reconstituent de leurs propres lambeaux, parce qu'ils n'ont point de centre, ni d'organe essentiel, et que leur corps, à vrai dire, n'est jamais entamé... Elle était la seule puissance qui se réglât sur la statistique pure » (p. 455, 461). Dans le chapitre sur la Prusse, M. S. rappelle, après M. Lavisse, la formation de cet État et explique, en se servant surtout des notes de Mirabeau et du travail de M. Philippson, comment périclita l'œuvre du grand Frédéric; il trace le portrait de Frédéric Guillaume II et de son entourage; il montre que la catastrophe de 1806 était inévitable, mais que comme la décadence était sortie de la prospérité, la régénération de l'État prussien devait naturellement sortir de sa décadence. Le dernier et huitième chapitre a pour titre *La Russie, la Suède, la Pologne et les affaires d'Orient*. Notons au passage la peinture de Catherine II, « une Allemande par la race et le caractère, devenue un grand seigneur russe... moins sentimentale que Marie-Thérèse et plus humaine que Frédéric, elle ne possède ni les vertus privées de la première, ni le diabolique esprit du second; mais elle a de l'un et de l'autre le sens positif

des choses, la passion du certain et le mépris de l'impossible » (p. 518). Signalons surtout le récit des négociations de 1787, du grand projet de Hertzberg, ce présomptueux disciple de Frédéric, de la campagne de 1788, et de la crise européenne de 1789. Ce récit, assez confus chez d'autres historiens, est très clair dans sa brièveté; on y lit de nouveaux détails sur le rôle de la France, puisés par M. S. dans la correspondance de l'ambassadeur Ségur et du ministre Montmorin. En résumé, il y avait en 1789 une France dont on enviait les ressources et surveillait les mouvements avec une inquiétude jalouse, une Angleterre à qui les événements inspiraient tantôt l'indifférence, tantôt un intérêt passionné et qui devait étonner l'Europe soit par ses apparentes langueurs, soit par les subites explosions de ses sentiments, une Prusse qui disposait d'une belle armée, mais qu'agitaient la crainte et la convoitise, une Autriche toujours affairée et toujours agissante sans jamais agir, une Russie qui n'avait d'autre souci que les affaires de Turquie et de Pologne, bref, « des faits et des rapports anciens déjà à la fin du XVIII[e] siècle et qui se sont reproduits à plusieurs reprises dans le XIX[e] » (p. 586).

Il faudrait reproduire la conclusion tout entière. Contentons-nous de la résumer aussi bien que possible. La Révolution était imminente dans presque toute l'Europe, elle éclata en France parce que l'ancien régime était plus usé, plus détesté, plus facile à détruire qu'ailleurs, mais l'esprit national interpréta les idées universelles de la Révolution et les transforma en se les appropriant. L'idée de patrie, par exemple, tendait à s'abstraire, aussi bien pour les révolutionnaires que pour les émigrés; les premiers s'attachaient aux droits de l'homme et se croyaient citoyens du monde; les seconds confondaient l'idée de la patrie avec l'idée de la royauté et opposaient une *France extérieure* (mot du temps que M. S. aurait pu citer) à la France réelle, à la France de la nature et de l'histoire qu'ils abandonnaient. Mais la guerre rendit à l'idée de patrie son caractère concret; l'amour de la France s'identifia avec l'amour de la Révolution; on se livra aux terroristes par haine de l'émigration et des étrangers, et « la victoire réveilla dans les âmes, où ils dormaient confusément, tous les instincts anciens de gloire, de croisades, d'éclat et d'aventures, ce goût de l'extraordinaire, cette soif de l'impossible, ce fond de roman de chevalerie et de chanson de geste que porte en soi chaque Français, et que chaque siècle renouvelle de sa légende » (p. 541). Peu à peu, la guerre absorbant la nation, on confondit la propagation des idées nouvelles avec l'extension de la puissance française, l'émancipation de l'humanité avec la grandeur de la République, le règne de la raison avec celui de la France, l'affranchissement des peuples avec la conquête des États, la révolution européenne avec la domination de la révolution française en Europe. La République dégénéra en propagande armée et par suite en despotisme militaire. « Ces égarements, observe M. S., étaient depuis longtemps familiers à la nation. Si l'on

se rappelle que c'est au lendemain de la guerre de Cent Ans que les rois de France entreprennent les guerres d'Italie, on s'explique mieux comment Bonaparte, acclamé par le peuple pour avoir vaincu les étrangers, conclu la paix, rétabli l'ordre dans l'État, affermi la révolution civile et assuré dans de magnifiques frontières l'indépendance de la République, fascine la France tout en lui ravissant ses libertés et l'entraîne jusqu'au fond de la Russie à la poursuite d'un idéal insensé d'éclat et de grandeur » (p. 542). Quant à l'Europe, elle fut prise au dépourvu par la Révolution; elle la considéra d'abord comme une simple crise intérieure, jugea les jacobins comme elle avait jugé les jésuites et agit d'après les précédents. Elle fut vaincue parce qu'elle se divisa; alors elle transigea, et la raison d'État, la seule notion commune sur laquelle la vieille Europe et la France républicaine pûssent s'entendre, régla les conventions. Les traditions de l'ancien régime furent reprises et on revint aux partages. Mais, ce faisant, la France dérogeait à son principe fondamental, la souveraineté du peuple, et ses traités, conformes à la coutume des monarchies, étaient contraires à l'esprit de la Révolution. Elle suscita les peuples contre elle-même; elle substitua à l'Europe cosmopolite du XVIII[e] siècle une Europe ardemment nationale; ce fut « l'étrange destinée de la Révolution de se retourner contre la France dès que les Français en fausseraient eux-mêmes le principe et en feraient un instrument de conquête et de domination » (p. 552).

Cette analyse incomplète suffirait pour montrer tous les mérites du livre de M. Sorel. Ce qui frappe d'abord, c'est le savoir étendu de l'auteur, c'est sa vaste connaissance du XVIII[e] siècle et de tous ses courants. Nos lecteurs ont vu souvent dans la *Revue critique* le nom de M. S.; ils retrouveront dans cette grande œuvre celui qui, depuis dix ans déjà, leur a rendu compte avec tant de compétence des ouvrages relatifs à la période révolutionnaire et aux relations extérieures de la France pendant le dernier siècle. M. S. a fouillé les archives des affaires étrangères sous Louis XV et Louis XVI; il a consulté tous les livres composés récemment en Allemagne et en France sur la matière; il a lu les nombreux mémoires de l'époque. Aussi n'avons-nous pu, dans les lignes qui précèdent, énumérer tous les détails instructifs qu'a su rassembler l'historien, tous les exemples qu'il apporte à l'appui de sa magistrale appréciation des mœurs politiques et des traditions de la France et de l'Europe en 1789, tous les rapprochements à la fois abondants et curieux qu'il fait entre la Révolution et l'ancien régime. L'auteur, surtout dans les deux premiers livres de l'ouvrage, fait preuve d'une immense lecture; il ne se cantonne pas dans son XVIII[e] siècle; il remonte jusqu'au XVII[e] et plus haut encore. Il expose l'œuvre de Henri IV, de Richelieu et de Mazarin avec autant de sûreté que celle de Vergennes ou de Frédéric II; il cite La Bruyère et Pascal pour montrer la toute puissance de la raison d'État et les règles de conduite de l'ancienne

diplomatie; il rappelle, à propos des conquêtes sagement conçues et habilement opérées, non-seulement Montesquieu, mais Rabelais.

M. S. connaît la littérature de l'époque qu'il étudie aussi bien que son histoire politique. Les quelques pages qu'il consacre à l'influence de l'esprit et de la langue de la France peuvent compter parmi les meilleures du volume (voir surtout ce qu'il dit de la propagande vivante et des émissaires qui se disséminent dans toute l'Europe et de tous les « demi-dieux nomades » p. 155). Il développe avec originalité l'action que Jean-Jacques Rousseau exerça sur ses contemporains, qui furent en France des révolutionnaires et en Allemagne des réformateurs (p. 104 et 185). Il montre que dans les dithyrambes de Raynal sur Richelieu comme dans ses invectives déclamatoires contre les tyrans se fait pressentir l'esprit des rhéteurs révolutionnaires et que, le premier ou l'un des premiers, l'auteur de l'*Histoire philosophique*, ce « grand propagateur de la politique nouvelle et le véritable prophète de la diplomatie révolutionnaire » a déclaré que le salut du peuple est la suprême loi (p. 309 et 324). Ici il nous fait voir qu'en Allemagne la littérature et la nation surgirent ensemble et que l'ardeur des écrivains à combattre la domination de l'étranger réveilla la notion de la patrie (p. 429); là il nous apprend, à l'aide d'exemples fort heureusement choisis, que les hommes cultivés du XVIII[e] siècle avaient tous le même fonds et que chez l'Anglais comme chez le Français avait soufflé l'esprit de l'époque (p. 163-164); ailleurs il nous explique l'infériorité du développement intellectuel en Autriche et montre comment l'enseignement des jésuites, la censure, les craintes et la pruderie de Marie-Thérèse avaient proscrit la philosophie et étouffé la littérature (p. 458).

Mais il ne suffit pas de recueillir des documents, de réunir de toutes parts des faits et des menus détails; il faut composer un ensemble dont les parties se tiennent et se rattachent les unes aux autres. C'est ce qu'a fait l'auteur de ce volume. D'un bout à l'autre de l'ouvrage règne et s'impose cette idée, que la Révolution française est la suite naturelle et nécessaire de l'histoire de l'Europe; il semble par instants qu'on la perde de vue; une simple remarque, faite en passant, nous y ramène: en exposant, par exemple, les procédés de l'ancienne diplomatie, M. S. cite les envoyés de François I[er] à Soliman assassinés dans le Milanais et Louvois écrivant au comte d'Estrades de faire disparaître le plénipotentiaire impérial Lisola, mais il ne néglige pas de mentionner en même temps l'enlèvement de Maret et de Sémonville en 1793 et l'attentat de Rastadt. Pas un chapitre qui ne montre la permanence de l'impulsion, la tendance des habitudes accumulées et la force de la tradition; qui n'apporte avec lui une preuve nouvelle que les conséquences, même les plus singulières, de la Révolution découlent du passé historique de l'Europe et s'expliquent par les précédents de l'ancien régime; qui n'affirme avec évidence que dans ce grand événement tout est surprenant, selon le mot de Bossuet, à ne regarder que les causes

particulières, mais que tout s'avance et doit s'avancer avec une suite réglée.

De même, on reconnait dans les premières pages du livre sur les maximes et les procédés de la diplomatie du XVIIIe siècle, l'auteur du *Précis du droit des gens* et le professeur de l'École des sciences politiques; mais à la sagacité qui rapproche et rassemble les textes, M. S. a joint le talent de l'artiste qui les distribue et les met en lumière; toutes ces réflexions originales et si vraies sur le droit public de l'ancienne Europe s'agencent et s'ordonnent avec la plus grande clarté; ces artifices de la politique du temps, ces vues communes à la race des négociateurs du siècle dernier, les actes et les procédés d'un Frédéric, d'un Kaunitz, d'un Louis XV, tout cela est expliqué avec une précision admirable; l'historien pénètre jusqu'aux sources de la vieille diplomatie; il la fait voir et sentir telle qu'elle pensait et agissait.

C'est une démonstration complète que nous fait M. Sorel; mais il sait ôter à cette démonstration ce qu'elle aurait de trop rigoureux et de trop sec par la vivacité du récit, par l'allure toute française de son style, par l'éclat de ses tableaux. M. S. n'est pas seulement un historien qui s'entend mieux que personne à dérouler devant nous une chaîne de faits et de déductions; c'est un écrivain, des meilleurs et des plus brillants. Il raisonne et prouve, mais il n'évite pas de parti pris toute image et tout mouvement: il anime ses développements de la verve de son esprit et comme d'une chaleur entraînante; il rend tout ce qu'il traite aisé, lumineux, intéressant. Les citations que nous avons faites au cours de cet article nous dispensent d'insister. Mais on a peint rarement avec autant de vigueur la crise de la monarchie française, le rôle des gens de lettres dans la Révolution, la puissance du caractère national pendant cette période, la force et la fermeté des desseins de Catherine II. Rien de plus bref et de plus frappant que les pages sur la formation et la grandeur de l'État prussien. Rien de plus piquant que la peinture de la cour de Berlin, du neveu de Frédéric à la fois superstitieux et débauché, du monde d'intrigants subalternes qui s'agite autour de cet étrange souverain et qui préfère « au vin clair et pétillant de Voltaire la liqueur subtilisée, l'hydromel fermenté de Rousseau; » de Marie-Thérèse et de ses scrupules et de son ingénieuse dialectique qui l'amenait à « se figurer qu'il serait beaucoup pardonné à qui aurait beaucoup usurpé ». Rien enfin de mieux dit que ce passage de la conclusion où M. S. raconte comment l'Europe se convertit à notre Révolution et retourna contre les Français les idées d'indépendance nationale et de liberté qu'ils avaient semées dans le monde. « Les princes virent, en revenant de leur croisade, cette révolution germer, pour ainsi dire, dans le sol de leurs États, labouré si longtemps par les armées françaises et fécondé de leur sang.... Mais cette révolution de l'Europe n'était que l'envers de la Révolution française. Il y manquait ce qui fait l'originalité de la France en cette prodigieuse aventure, ce qui restait le motif de sa grandeur en même

temps que l'excuse de ses aberrations, je veux dire l'enthousiasme, l'élan généreux et la croyance qu'on travaille pour l'humanité. Les imitateurs n'ont pensé qu'à eux-mêmes ; quelque légitimes qu'aient été leurs vœux d'indépendance, quelque dévouement que les individus aient mis au service des passions nationales, ces passions ont gardé je ne sais quoi de jaloux et d'âpre, un fonds de rancune, un ferment de convoitise qui les rabaisse et les obscurcit, il y manque le rayon du désintéressement. Sans doute ce rayon n'a lui en France que dans l'aurore d'un jour plein de ténèbres, mais il en reste un reflet qui anime toute cette histoire et fait qu'elle restera toujours un des plus prestigieux épisodes de l'humanité » (p. 548, 550).

Il nous reste à chicaner M. S. sur quelques points; mais ces critiques sont en bien petit nombre. Il nous dit, par exemple (p. 81 et suiv.) que la guerre était devenue aussi atroce que la paix était perfide. Nous admettons avec lui que Frédéric, Potemkine, etc., firent la guerre sans pitié; mais nous sommes convaincus qu'à la fin du XVIIIe siècle, sous l'influence même de la philosophie et de la sensibilité que Rousseau avait mise à la mode, la guerre était plus douce et plus humaine; on ne revit plus les cruautés de Louvois. M. S. cite les menaces que proférait le duc de Brunswick dans son manifeste du 25 juillet 1792; mais les exécutions militaires qu'annonçait la fameuse déclaration n'eurent lieu qu'en de rares occasions; il y eut des villages français où l'on tira sur l'envahisseur; on ne les brûla pas. Vainement le baron de Breteuil et les émigrés n'épargnaient rien pour faire sentir à Brunswick la nécessité d'une grande sévérité; son caractère est doux, écrivait Breteuil, et ses principes du moment répugnent à la rigueur dont nous avons tant besoin. (*Fersen* II, p. 367.) On sait que le parti de l'émigration réclamait à grands cris le sac de Varennes, la ville la plus coupable de France après Paris, parce qu'elle avait osé arrêter Louis XVI; Varennes fut respecté. Tous les témoignages des officiers prussiens qui firent la campagne démontrent qu'on se piquait alors de délicatesse et d'humanité. La guerre est déclarée, comme on sait, le 20 avril; aussitôt le maréchal de Rochambeau qui est sur la frontière de Flandre, en face de Beaulieu, demande à l'adversaire, « pour éviter de répandre du sang, de suspendre tous les actes d'hostilité jusqu'au moment où la *guerre franche* commencera » (*Fersen*, II, p. 252). Au reste, M. S. l'avoue plus loin, et il se contredit lui-même (p. 170-171), puisqu'il reconnaît que « le courant du siècle emportait tous les officiers » et que « l'honneur, le respect réciproque du courage, les traditions de courtoisie militaire, adoucirent l'atrocité de la guerre et servirent même plus tard à préparer la paix. » Nous aurions désiré en outre que dans les chapitres relatifs au problème des frontières et aux limites naturelles, M. S. eût rappelé les *Vœux du gallophile*, ouvrage paru en 1785; l'auteur qui n'est autre qu'Anacharsis Clootz, soutient que les bords du Rhin doivent être les frontières naturelles de la France. Nous lui reprocherons d'avoir tiré trop peu de parti

des ouvrages de Gervinus, de Hettner et de Biedermann dans son tableau de l'Allemagne; de ne pas citer sur la chambre impériale de Wetzlar les *Mémoires* de Gœthe et les pages consacrées à cette institution par Häusser (p. 402); de traduire *Sturm-und Drangperiode* par période d'assaut (p. 194, la véritable traduction est période d'orage) [1], de croire que la révolution d'Amérique inspire à Gœthe son drame d'*Egmont* (p. 162; c'est plutôt lui-même que le poète représente dans cette œuvre et sa récente passion pour Lili Schönemann; cp. la lettre à Bürger du 18 octobre 1775; Strodtmann, n° 187); de dire que « le Roi prit Metz, Toul et Verdun sous sa protection » (p. 265; les trois derniers mots sont de trop; le roi *prit* tout simplement les Trois-Evêchés et les garda; le traité de janvier 1556 cède Metz en toute propriété, *Donation und Uebergabe*). Ajoutons enfin que M. S. écrit Hausser au lieu de *Häusser* et qu'il fait naître Lucchesini en 1752 (le marquis est né le 7 mai 1751) [2].

Le livre de M. S. est le premier volume d'un ouvrage de longue haleine qui comptera plusieurs tomes. L'auteur nous promet une deuxième partie qui aura pour titre *La chute de la royauté 1789-1792*, et une troisième intitulée *La Convention, 1792-1795* (en deux volumes). Peut-être, et nous le souhaitons, traitera-t-il du Directoire et de l'Empire. Mais on peut dès maintenant juger sa publication et annoncer ce qu'elle doit être, c'est-à-dire l'une des plus remarquables de notre temps. Lorsqu'elle sera terminée, elle formera un ensemble imposant, un monument véritable. Par toutes les qualités qu'on trouve déjà dans ce premier volume, par l'étendue et la précision des connaissances, par la profondeur de l'analyse, par la hauteur et l'impartialité des vues, par l'intelligence pénétrante avec laquelle l'auteur saisit dans toute leur vérité les idées et les résultats des faits en même temps que les personnages historiques, par un style clair, alerte, animé, en un mot par la solidité et la beauté de l'exécution, l'*Europe et la Révolution française* égalera, surpassera même — nous n'hésitons pas à le dire — les travaux des savants d'outre-Rhin sur le même sujet, la *deutsche Geschichte* de Häusser un peu dense et confuse, la *Geschichte der Revolutionszeit* de Sybel si nourrie et si complète, mais qu'inspirent trop souvent un esprit assez injuste de nationalité et l'idée préconçue de tout rapetisser dans le plus grand évènement des temps modernes [3]. M. Sorel entreprend

1. Nous avons déjà traité ce point dans la *Revue critique* (1882, n° 4, p. 76), nous y reviendront prochainement.

2. L'indication de la p. 435 nous semble erronée : Seeley, *Life and times of Stein*. Leipzig, 1879. Il faut lire Londres au lieu de Leipzig. Le premier volume de la traduction allemande a paru à Gotha en 1883.

3. Nous sommes d'autant moins embarrassé pour porter ce jugement que les belles études sur *la paix de Bâle* et *la mission de Custine à Brunswick* qui ont paru dans la « Revue historique », sur *Dumouriez* (Revue des Deux-Mondes), sur l'*ambassade de Ségur à Berlin* (Temps) trouveront évidemment leur place dans l'ouvrage.

cette œuvre dans la force de sa maturité ; elle le mettra incontestablement au premier rang des historiens d'Europe ; la France aura le droit d'être fière d'un livre de tant de savoir et de talent, qui lui retracera définitivement l'histoire de sa politique extérieure à l'époque où elle combattait avec enthousiasme pour son indépendance et sa gloire.

A. Chuquet.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le 1[er] fascicule du *Recueil d'archéologie orientale* de M. Clermont-Ganneau, vient de paraître à la librairie Leroux (80 p. et gravures). Sommaire : *Inscriptions grecques inédites du Hauran et des régions adjacentes. — Le sceau de Obadyahou, fonctionnaire royal israélite. — Les noms royaux nabatéens employés comme noms divins. — Le cippe nabatéen de D'meir et l'introduction en Syrie du calendrier romain combiné avec l'ère des Séleucides. — Mouches et filets. — Deux nouvelles inscriptions phéniciennes de Sidon.*

— La librairie Hachette vient de faire paraître un *Discours sur l'histoire de France*, par M. le comte Charles de Moüy. (In-8°, 11 et 322 p., 3 fr. 50). Le volume renferme trente-deux chapitres. Nous y reviendrons ; contentons-nous de dire, en attendant, que l'auteur veut montrer que l'histoire de France est une à travers la série de nos révolutions, que, si nous avons épuisé toutes les formes connues des gouvernements, « nous n'avons jamais eu qu'une même pensée » et que « le peuple qui passe pour le plus inconstant a été le plus obstiné ». En considérant, ajoute l'historien-philosophe, nos luttes et nos efforts, nos oscillations, nos périodes de convulsions et d'attente, nos succès enivrants et nos adversités formidables, je voudrais reconnaître et déterminer les règles immuables auxquels nous avons obéi. Quelque jugement qu'on porte sur ce livre, il a été inspiré par l'amour de la France, et on ne peut qu'applaudir à la pensée qui résulte du travail de M. de Moüy, « que nos annales nous imposent le courage et l'espérance. »

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 29 mai 1885.

M. de Wailly demande qu'il soit entendu que la décision prise le 22 mai, par laquelle l'Académie des inscriptions a levé sa séance à la nouvelle de la mort de Victor Hugo, membre de l'Académie française, est exceptionnelle et ne crée pas un précédent pour l'avenir.

M. Desjardins communique une inscription envoyée par M. Boyer, archiviste du Cher, qui contient une dédicace à Mars, en ces termes : MARTI RIGISAMO. C'est un nouveau nom à ajouter à la liste des appellations locales du dieu Mars.

M. Weil lit une note intitulée : l'*Iliade et le droit des gens de la Grèce*. Dans le 7[e] chant de l'*Iliade* est un épisode qui a déjà inspiré à divers titres des soupçons aux critiques : après un combat, les Troyens demandent une trêve aux Grecs pour enterrer leurs morts, et Agamemnon la leur accorde. On reconnaît généralement que ce morceau n'est pas digne du reste du poème et l'on croit qu'il a été ajouté

après coup. M. Weil présente un nouvel argument à l'appui de cette opinion : l'usage d'accorder aux ennemis une trêve pour donner la sépulture à leurs morts appartient aux temps historiques de la Grèce et non à l'âge héroïque. Dans toutes les autres parties du poème, on représente les guerriers morts exposés aux chiens et aux oiseaux de proie; leurs amis sont obligés de lutter pour reconquérir leurs corps, et au dernier chant il faut un ordre exprès de Zeus pour qu'Achille consente à recevoir de Priam la rançon du corps d'Hector. Le principe du respect des ennemis morts paraît, dit M. Weil, avoir été proclamé et consacré pour la première fois dans l'épilogue du poème aujourd'hui perdu de la Thébaïde, où l'on voyait les Thébains vainqueurs permettre la sépulture des Argiens vaincus. L'épisode en question, au 7e chant de l'*Iliade*, ne peut avoir été composé qu'après la Thébaïde.

Le prix La Grange est décerné à M. Antoine Thomas, maître de conférences à la faculté des lettres de Toulouse, pour son livre intitulé : *Francesco da Barberino et la poésie provençale en Italie* et diverses autres publications.

Une lettre de M. Le Blant annonce la découverte qui vient d'être faite auprès de Rome, le long de la *via Salaria*, en face de la villa Albani, d'un tombeau circulaire, analogue à celui de Cécilia Métella, mais plus grand : le tombeau de Cécilia a 20m de diamètre, celui-ci 34m. On y lit l'inscription suivante en grands caractères :

M·LVCILIVS·M·F·SCA·PAETVS

TRIB·MILIT·PRAEF·FABR·PRAEF·EQVIT

LVCILIA·M·F·POLLA·SOROR

M. Oppert communique deux fragments d'inscriptions trilingues, trouvés, dit-on, à Rhaï (l'ancienne Rhages), près de Téhéran, dont la photographie lui a été communiquée par M. Germain Bapst. Ces inscriptions sont du roi Artaxerxès Mnémon. Le texte en est peu important; mais, si la provenance en est bien établie, il en résulte que les rois achéménides résidaient parfois dans la région où se parlait la langue médique, et cela explique l'emploi qui est fait de cette langue dans leurs inscriptions.

M. Mowat lit une étude sur l'origine de l'expression : *Domus divina*. C'est un fragment d'un travail plus complet qui doit paraître dans le *Bulletin épigraphique*. — L'expression de *domus divina*, pour désigner la famille impériale, paraît remonter au temps d'Auguste : pourtant ce prince n'a jamais permis que les Romains lui rendissent des honneurs divins. Pour expliquer cette contradiction apparente, M. Mowat rappelle qu'Auguste était officiellement le fils de Jules César, et que celui-ci, divinisé après sa mort, était appelé dans l'usage courant, non-seulement *divus Julius*, mais encore simplement *Divus* : ce mot était devenu pour lui un nom.

Il pense que, dans l'expression *domus divina*, le second mot n'est que l'adjectif dérivé de ce nom, et qu'ainsi cette expression, au moins à l'origine, doit se traduire, non par « famille divine », mais par « famille de César ».

M. Benlœw, continuant sa lecture sur les langues et les peuples du Caucase, insiste sur l'extrême variété linguistique et ethnographique que présente cette région, aujourd'hui aussi bien que dans l'antiquité. Il répartit les idiômes parlés par les aborigènes du Caucase en quatre groupes :

1° Groupe géorgien : le géorgien, le mingrélien, le taze, le suano-colque, idiômes parlés au sud de la chaîne des montagnes;

2° Groupe de l'abchase et du tcherkesse : ces deux langues, refoulées aujourd'hui sur les bords de la mer Noire, sont nettement distinctes l'une de l'autre, mais elles ont des particularités grammaticales communes;

3° Groupe des idiômes kistes, appelés par les Lesghiens, Mizdegh et par les Russes Tchetchènes, parlés au nord et au nord-est de la chaîne;

4° Groupe de la Caspienne : langues des Avares, des Lesghiens ou Lak, des Akusha, des Koubatshi, des Kourines, etc.

On a vainement tenté de rattacher quelques-unes de ces langues à la famille indo-européenne ou à la famille ouralo-altaïque. Elles sont pour la plupart *incorporantes* ou *agglutinatives*, ce qui implique qu'elles sont encore primitives ou peu développées.

Ouvrages présentés : — par M. Sénart : Charencey (le comte H. de), *De la conjugaison dans les langues de la famille maya-quichée;* — par M. de Boislisle : Tamizey de Larroque, *Lettres du comte de Cominges, ambassadeur extraordinaire de France en Portugal, 1657-1659* (extrait des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis ;* — par M. Renan, deux leçons d'ouverture faites au Collège de France : Havet (Louis), *Éloquence et Philologie;* Darmesteter (James), *Coup d'œil sur l'histoire de la Perse;* — par M. Hauréau : Nadaillac (le marquis de), *l'Homme tertiaire;* — par M. E. Desjardins : Desjardins (Abel), *Vie de Jeanne d'Arc*, 3e édition ; — par M. Derenbourg : Lévy (mile), *La Monarchie chez les Juifs en Palestine*.

Julien Havet.

Séance du 5 juin 1885.

M. d'Arbois de Jubainville rend compte de deux inscriptions latines, trouvées près de Bourges, dont la copie a été envoyée par M. Boyer, archiviste du Cher. Ce sont deux dédicaces au dieu Mars : au nom du dieu sont joints deux surnoms locaux empruntés à la langue gauloise : MARTI MOGETIO, dans l'une, et MARTI RIGISAMO, dans l'autre. *Mogetios*, en latin *Mogetius*, est le participe passé passif d'un verbe qui signifie grandir, glorifier; Mars Mogétius est « Mars glorifié ». Quant à *Rigisamus*, nom qui se trouve aussi dans certaines inscriptions de la Grande-Bretagne, on y reconnaît un thème *rigo*, dérivé de *rix*, roi, et signifiant royal, avec un suffixe *samos*, probablement identique au suffixe latin du superlatif, *simus* : Mars Rigisamus est donc « Mars très royal » ou « très puissant ».

M. Charles Nisard commence la lecture d'un travail sur le poète Fortunat; c'est un fragment de la préface d'une traduction de ce poète, que M. Nisard se propose de publier prochainement. Les poésies de Fortunat n'ont encore été traduites en aucune langue. En effet, l'obscurité d'un grand nombre de passages est de nature à rebuter les interprètes, et l'on chercherait en vain un secours dans les notes des divers éditeurs. Ceux-ci se sont bornés à recueillir les variantes des manuscrits; ils n'ont pas pris soin d'éclaircir les phrases inintelligibles, ni même de corriger les vers faux. M. Nisard cite divers passages où le texte est évidemment corrompu et pour lesquels il propose des corrections.

Le P. Delattre annonce l'envoi des estampages de vingt-six stèles puniques de Carthage. M. le lieutenant Marius Boyé envoie une étude sur les ruines romaines de Sbeitla (Tunisie) et de nouvelles copies d'inscriptions romaines.

M. Delisle annonce que M. l'abbé Batiffol, chargé d'une mission scientifique du gouvernement français, vient de découvrir, sur les indications qui lui avaient été données par M. l'abbé Duchesne, dans le trésor de l'église de Berat (Albanie), un manuscrit du VIe siècle, écrit en onciales d'argent sur fond pourpre, qui contient les Évangiles de saint Mathieu et de saint Marc, et qui offre de grandes analogies avec le ms. de Rossano, découvert il y a quelques années.

Ouvrages présentés : — par M. Deloche : FAGE (René), *Notes sur un pontifical de Clément VI et sur un missel dit de Clément VI, conservé à la bibliothèque de Clermont-Ferrand*; LE MÊME, *le Tombeau du cardinal de Tulle*; — par M. de Boislisle : MIRON DE L'ESPINAY (E.), *François Miron et l'administration municipale de Paris sous Henri IV*; — par M. Georges Perrot : DIEULAFOY (Marcel), *l'Art antique de la Perse*, 4e partie, *les Monuments voûtés de l'époque achéménide*; — par M. Heuzey : SARZEC (Ernest DE), *Découvertes en Chaldée*, 1re livraison; — par M. Delisle : 1° PHILIPPE (Jules), *Origines de l'imprimerie à Paris*; 2° OMONT (Henri), *Catalogue des manuscrits grecs de la Bibliothèque royale de Bruxelles et des autres bibliothèques publiques de Belgique*; — par M. Renan : *Recueil d'archéologie orientale*, publié par Ch. CLERMONT-GANNEAU, fasc. I; — par M. Bréal : BARTH (A.), *Bulletin des religions de l'Inde*.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 27 mai 1885.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD.

M. de Villefosse exhibe une figurine de Mercure en bronze provenant de Caussade (Tarn et Garonne); le dieu est représenté debout. Il montre que c'est une variante d'un type dont le Musée du Louvre possède deux spécimens sous les nos 230 et 238.

M. l'abbé Thédenat communique d'après un mss. de Billing, recteur des écoles de Colmar mort en 1790, le texte d'une inscription qui, vers cette époque, était encastrée dans un montant de porte à Wihr, près Horbourg (Alsace) IOVI BOVDILLVS POS (uit).

M. de Laurière présente les photographies de quelques sarcophages récemment découverts à Rome dans les terrains de la villa Bonaparte; ils servaient de sépulture à des membres de la famille des Calpurnii Pisones. Les faces des sarcophages sont décorées de sculptures en relief dont les sujets représentent des épisodes de la vie de Bacchus. Il présente aussi des photographies de casques de bronze découverts en 1883 dans les tombeaux étrusque de Corneto. Ils se terminent en pointe comme le spécimen conservé au Musée du Louvre.

M. Mowat annonce qu'il a été informé par M. Thouroude que, dans le courant de l'été dernier, alors que l'on creusait les fondations de la maison qui porte le n° 28 dans la rue du Cardinal Lemoine, on découvrit à une profondeur de 4 mètres une substruction en forme de courtine longue de 8 à 9 mètres sur 2 mètres d'épaisseur dans une direction parallèle à la rue; à chaque extrémité de ce pan de mur une demi tour en saillie. On a supposé que c'était un reste de l'enceinte de Philippe Auguste.

Le Secrétaire,
Signé : MOWAT.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 25 — 22 juin — 1885

Sommaire : 105. Dieulafoy, L'art antique de la Perse, II et III. — 106. Tacite, Annales, I-VI, p. p. Jacob. — 107. Perez Gomez, Choix de poésies d'un chansonnier inédit au xv[e] siècle. — *Variétés :* Clermont-Ganneau, Notes d'archéologie orientale, XXII, une nouvelle inscription relative à Baal-Marcod. — Chronique. — Académie des Inscriptions.

---

105. — **L'art antique de la Perse,** Achéménides, Parthes, Sassanides, par Marcel Dieulafoy, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, chargé par le gouvernement d'une mission archéologique.
Deuxième partie, **Monuments de Persépolis,** 92 p. in-fol., 22 planches, 1884.
Troisième partie, **La sépulture persépolitaine,** 108 p., 19 planches, 1885; Paris, librairie centrale d'architecture.

Les lecteurs de la *Revue critique* connaissent déjà la première partie du grand et original ouvrage, consacré par M. Dieulafoy à l'histoire de l'art antique de la Perse [1]. Dans cette première partie, l'auteur étudiait les ruines de la vallée du Poulvar Roud (la vallée qui aboutit à Persépolis) et montrait que les monuments de cette vallée étaient l'œuvre de Cyrus et relevaient de l'art grec, introduit en Perse par le conquérant de la Lydie et de l'Ionie. M. D. aborde à présent les monuments de Persépolis qui appartiennent à la seconde dynastie Achéménide (Darius et ses successeurs) : le lecteur retrouvera encore ici les qualités qui distinguaient la première partie, la même union des dons de l'archéologue avec les aptitudes spéciales de l'homme du métier, la même puissance de comparaison et de combinaison, la même aisance à se mouvoir au milieu des formes de trois ou quatre grandes architectures et à retrouver le fil historique au milieu de l'enchevêtrement des emprunts; il y retrouvera également, il faut le dire, la même hardiesse parfois inquiétante, et aussi la même confiance excessive dans la préparation technique du lecteur, aussi embarrassé que flatté des connaissances spéciales que M. D. lui suppose [2].

Les monuments achéménides de Persépolis sont les palais élevés par Darius, Xerxès et Artaxerxès sur le colossal soubassement du Trône de

1. Voir le n° 22, 26 mai, 1884.

2. Je ne saurais trop instamment prier M. D. de nous donner à la fin de l'ouvrage un lexique explicatif des termes techniques employés. L'ouvrage intéresse un public beaucoup plus vaste que celui des Ponts et Chaussées et qui saura gré à l'habile ingénieur de lui frayer une voie commode à travers le pays si neuf exploré par lui.

Jemshid *(Takhté Jemshid)*, auxquels il faut joindre les tombeaux et les Atashgâh de *Nahkshé Roustem*. A propos des palais de Persépolis M. D. étudie aussi le palais d'Artaxerxès à Suze. Le second volume et le commencement du troisième sont consacrés à l'architecture, la fin du troisième à la décoration et à la sculpture de ces monuments.

Le principe directeur et les conclusions de M. D. sont les mêmes que dans le précédent volume. Le principe directeur est que l'art des Achéménides n'est pas en rapport avec les *nécessités constructives* du pays, c'est-à-dire n'a point les formes que, dans l'état des choses abandonnées à leur libre cours, impose la nature des matériaux mis par le sol de la Perse à la disposition de ses habitants : *donc cet art n'est pas national*. Les conclusions auxquelles l'auteur est conduit par l'étude directe des formes achéménides est qu'en effet cet art, comme celui de Cyrus, est d'importation étrangère : seulement, tandis que l'art de Cyrus est avant tout grec, celui de Darius et de ses successeurs est composite, grec, assyrien et égyptien.

Une fatalité géologique domine l'art constructif dans le plateau iranien : par suite de la constitution de ce plateau, point de cours d'eau, point d'humidité ni dans le sol, ni dans l'air, ce qui rend la Perse proprement dite [1] absolument rebelle à la culture forestière : il n'y a pas de bois. Dans le nord ou le centre de l'Iran il n'y a pas un seul arbre venu spontanément : les vergers et les rares ombrages à l'ombre desquels il élève sa demeure, sont l'œuvre de l'homme qui a su capter les sources souterraines. Faute de bois, l'homme dut employer la terre argileuse : toutes les formes architecturales originaires de la Perse dérivent donc nécessairement de l'emploi de la brique et par suite de la voûte qui permet de former les édifices sans charpente. En effet, toute l'architecture *populaire* de la Perse sort de la voûte : une ville persane vue de haut est un fourmillement de coupoles [2]. Ces principes posés, M. D. aborde le *Takht* de Jemshid, seconde édition agrandie et complétée du *Takht* de Cyrus *(Takhté Maderé Souleiman)* ; il en en analyse l'appareil qui appartient à un système plus archaïque que celui du Takht de Cyrus, celui-ci procédant par assises réglées, l'autre procédant de l'appareil pélasgique, longtemps conservé sur les côtes de l'Asie mineure ; il monte l'escalier, après avoir rétabli le perron en saillie sur le nu de la façade, parcourt les deux volées divergentes parallèles au Takht, s'arrête aux paliers d'entresol, suit de là deux rampes convergentes séparées des premières volées par un mur de soutènement, et arrivé au bout des cent onze marches restitue le couronnement renversé, mais dénoncé par des pierres retrouvées dans les décombres amoncelés au pied du mur et dont la taille suit le profil de la frise et de la corniche du tom-

1. Fars et Médie : la côte de la Caspienne est riche en eaux et en bois, mais isolée de la Perse par la barrière gigantesque du Demavend.

2. Voir planche I, la vue panoramique de Koum, une des grandes villes de la Perse moderne.

beau des rois. Au sommet de la plate-forme, il se trouve en face des ruines de trois règnes, amoncelées sur trois terrasses distinctes. Ce sont les restes de cinq palais : un grand palais construit par Xerxès, et composé d'un vaste salle hypostyle flanquée d'une colonnade double sur trois de ses faces; trois petits palais construits par Darius, Xerxès et Artaxerxès Ochus, composés chacun d'une stèle hypostyle moyenne précédée d'un porche; le dernier est plus ruiné que les précédents : il n'en reste que des bases de colonnes; enfin il reste les vestiges d'une immense salle dont la toiture, couvrant près de cinq mille mètres carrés, était supportée par cent colonnes, le plus vaste et le plus beau palais achéménide de Persépolis, mais dont aucune inscription ne révèle l'auteur. M. D. établit la destination, le nom technique et la forme primitive de chacun de ces édifices : la salle à cent colonnes et le palais de Xerxès sont, comme le palais d'Artaxerxès à Suse, des *apadânas*, c'est-à-dire des salles d'audience : l'*apadâna* répond exactement, comme rôle et comme disposition, au *talar* royal sous lequel aujourd'hui encore le Çhâh vient recevoir en grande pompe ses officiers et les ambassadeurs. Les autres palais sont les habitations particulières du roi : ils sont désignés par le mot *tacaram*, inscrit sur toutes les portes du palais de Darius, ou par le terme général de *hadhish*; c'est le *biroun* moderne. L'*anderoun* ou appartement des femmes et les constructions auxiliaires, probablement construites en briques, se sont effondrées et fondues : seuls les palais de pierre ont résisté au temps.

Après avoir relevé le plan général de cette ville de palais, M. D. étudie isolément chacun des organes du palais achéménide et en fait l'histoire : les escaliers particuliers, les portes et les baies, les colonnes. Un résultat curieux et inattendu auquel le conduit l'examen des portes, c'est qu'elles restaient ouvertes, qu'elles n'avaient point de vantail : la seule ouverture qui en ait trace montre par la grossièreté du travail et l'incohérence de l'effet qu'il y a eu là une appropriation postérieure, probablement d'époque sassanide. C'étaient des draperies, peut-être une tente placée à l'entrée du portique, qui devaient intercepter l'air ou l'excès de la lumière : preuve nouvelle que l'appartement intime, l'*anderoun*, était ailleurs. Ces portes révèlent les influences multiples qui ont créé l'art achéménide : le couronnement des baies est importé de l'Egypte; les ornements de la baguette et des listels sont empruntés aux écoles gréco-ioniennes; le cadre, aux édifices de Mechhed Mourghab; mais c'est l'influence grecque surtout qui domine et elle se marque par une preuve presque mathématique, par l'emploi de rapports rythmiques dans les proportions des baies. Dans la vieille architecture grecque, il y a un rapport simple entre les deux dimensions des baies : dans certains monuments ioniques il est de 1 à 2 ; le devis de l'arsenal du Pirée, rétabli par M. Choisy, impose le rapport à 1 à 1.50; or, les ouvertures les mieux conservées de Persépolis donnent pour les portes de l'*apadâna* à cent colonnes, du tombeau des rois et des tours funéraires de Nakhshé Rous-

tem, entre la largeur et la hauteur, les rapports de 1 à 1.50, 2, 2.50. Mêmes rapports simples dans les fenêtres et les *takhtche* (fenêtres condamnées).

Je passe rapidement sur le chapitre relatif à la colonne, bien qu'il soit un des plus importants du livre : il aurait besoin d'être analysé par une personne au courant de l'archéologie grecque. M. D. y refait l'histoire des ordres grecs ; il n'admet pas que l'ordre ionique soit une dérivée du dorique ; le dorique est une résultante des influences égyptiennes sur l'architecture en bois des côtes de la Méditerranée, autrement dit sur l'architecture ionique primitive : à l'Egypte, les Grecs ont emprunté le principe des lourdes colonnes de pierre et l'aspect grandiose de l'édifice, à l'art méditerranéen, les planchers horizontaux résistants qui supportaient les terrasses, les éléments de l'ornementation de la frise et de la corniche ; à l'Egypte, et plus probablement à la Phénicie, le principe du chapiteau et de ses ornements : ils ne doivent qu'à eux-mêmes l'harmonie des proportions, l'invention de la modénature, la mesure et l'adaptation des parties entre elles, « ces compromis pleins de délicatesse et de tact entre la logique, la beauté et la rigueur modulaire ». La colonne perse de Mechhed Mourgab, c'est-à-dire de Cyrus, est empruntée à l'Ionie : la colonne persépolitaine dérive des ordres de Mechhed Mourgab et des ordres légers de l'architecture égyptienne : elle ne diffère de celle de Mechhed que par l'adjonction de motifs égyptiens traduits sur pierre par une école de sculpteurs formés à l'école grecque. Nous reviendrons sur ce point à propos de la décoration. Un dernier point à faire ressortir et qui montre tout ce que l'étude de cet art dérivé permet de digressions fécondes sur l'histoire de l'art générateur, c'est qu'étant donnée la commune origine des ordres grecs et ioniens, il est possible, selon M. D., au moyen des charpentes perses achéménides dont les détails sont connus ou faciles à rétablir, de reconstituer des stages intermédiaires de l'entablement grec (pp. 48 et suiv.).

En face des palais, les tombes ; sur la rive droite du Poulvar Roud, en face du Takht, s'étend une paroi de rochers, le rocher de Nakhshé Roustem ; c'est là que Darius et trois de ses successeurs ont fait creuser leur tombe : derrière le Takht même existent trois tombes identiques.

L'architecture funéraire a changé du tout au tout, de la première dynastie achéménide à la seconde, de Cyrus à Darius. Cyrus et les siens avaient élevé pour y reposer des tours isolées et carrées, type emprunté à la Lycie : Darius et ses successeurs creusent leur tombe en hypogée dans le roc, à la façon des Pharaons. Leurs monuments sont entaillés à la suite les uns des autres dans la paroi du rocher à peu près verticale et reproduisent à l'extérieur, comme les hypogées des Beni Hassan, la façade des édifices sculptée en bas-relief. La Lycie a fait place à l'Égypte. Darius a probablement emprunté aux Pharaons l'idée première de ces monuments, comme il leur a emprunté le modèle des portes et des chapiteaux persépolitains (tome III, 2). Mais ici, comme

dans tout l'art achéménide, il n'y a point d'influence simple : les hypogées sont surmontées de l'effigée d'Ormazd, sous la forme du génie ailé assyrien, accompagné du soleil et de la lune, comme sur un des plus ancients monuments de la Chaldée, la Stèle du Sippara [1]. L'entablement, dont les tombeaux conservent l'image, était en charpente : l'espacement et la légèreté des colonnes le prouvent. M. D. étudie à ce propos l'entablement achéménide : il a eu la bonne chance de trouver la confirmation matérielle de sa théorie sur le sol même : dans les décombres amoncelés au centre du palais, il a retrouvé des débris carbonisés de grosses poutres et de chevrons, de bois du Liban.

Sur la gauche de la nécropole, s'élèvent deux *Ateshgâh* (temples du feu) : ce sont deux tables carrées, supportées par quatre arceaux en plein cintre, reposant sur des colonnes engagées dans les angles du monument : à la partie supérieure, l'autel est terminé par une ligne de moulures triangulaires [2]. M. D. reconnaît dans ces deux autels le monument le plus archaïque de la Perse : ils sont antérieurs à l'invasion de l'art grec : les créneaux, les colonnes engagées, les arcs en plein cintre sont caractéristiques de l'art monumental de l'Assyrie. M. D. retrouve sur le revers des monnaies sassanides le type de l'*ătashgâh* primitif et relie à travers des dégradations successives, fournies par les monnaies, le sablier enrubanné des derniers sassanides à la pyramide tronquée quadrangulaire de l'époque assyrienne. Il y a là une démonstration de fait aussi neuve que convaincante : le livre de M. D. est riche en surprises de ce genre.

Les études de détail aboutissent à la restitution des palais, laquelle n'offre plus de difficultés spéciales, tous les points de repère importants étant en place, colonnes ou bases de colonnes, pilastres d'angle, encadrement des portes et des fenêtres, escaliers, fondations des murs. M. D. pourrait presque en faire le devis. Pour le seul *Apadâna* aux cent colonnes, il calcule qu'il est entré dans la charpente 1,400 mètres cubes de bois, pesant environ 1,260,000 kilos. Si l'on songe que toutes ces masses venaient des rives de la Méditerranée, du Liban, de l'Amanus, cet inépuisable chantier des dynasties assyriennes, et qu'elles avaient dû monter et franchir à bras d'homme les 2,800 mètres du mont Zagros, les montagnes les plus abruptes et les défilés les plus inextricables de la Perse, on comprend tout l'orgueil bâtisseur des Achéménides et tout ce qu'il y a de joie triomphante dans cette for-

1. Reproduite dans Ménant, *Recherches sur le glyptique orientale*, p. 243. La triade de Sippara, soleil, lune, étoile, est la triade persane de soleil, lune, Nâhîd (étoile du matin, Vénus; Firdousi, éd. Vullers, p. 1).

2. L'emplacement de ces autels, observe M. D., a dû être depuis longtemps sacré pour les Aryens : c'est la cause qui aurait déterminé Darius à y faire sa dernière demeure. C'est encore un lieu de pélerinage pour les Guèbres et les Persans : les Persans l'appellent la *Kaaba des Guèbres* ou la *Maison des Zendiks* (des hérétiques). Cf. Mme Jane Dieulafoy, *La Perse, la Susiane et la Chaldée*, dans le *Tour du Monde*, tome XLVII, 208.

mule bien simple en apparence, qui revient si souvent sous leur stylet : « C'est par la grâce d'Aurâmazda que j'ai bâti cette demeure. » — « Quant à moi, dit M. D., lorsque j'essaye de faire revivre dans ma pensée ces grandioses édifices, lorsque je vois ces portiques aux colonnes de marbre ou de porphyre poli, ces taureaux bicéphales dont les cornes, les pieds, les yeux et les colliers devaient être revêtus d'une mince feuille d'or, les poutres et les solives de cèdre de l'entablement et des plafonds, les mosaïques de briques semblables à de lourdes dentelles jetées en revêtement sur les murs, ces corniches couvertes de plaques d'émaux bleu turquoise que termine un trait de lumière accroché à l'arête saillante des larmiers d'or et d'argent ; lorsque je considère les draperies suspendues au devant des portes, les fines découpures des moucharabiés, les épaisses couches de tapis jetées sur les dallages, je me demande parfois si les monuments religieux de l'Égypte, si les temples de la Grèce eux-mêmes devaient produire sur l'imagination du visiteur une impression aussi saisissante que les palais du Grand Roi. »

De l'architecture proprement dite, M. D. passe à la décoration du monument. Les rapprochements ingénieux et nouveaux entre les quatre arts se multiplient ici tellement que je dois me contenter de résumer les conclusions en renvoyant le lecteur aux développements. Ici encore l'art persan, n'étant qu'un dérivé latéral, sert surtout de prétexte et d'occasion à des recherches sur les origines helléniques. Je signalerai en particulier les rapprochements séduisants, mais sur lesquels je n'oserais donner une opinion, sur l'origine de la volute grecque, à propos de laquelle on a édifié tant de systèmes. La volute grecque viendrait du chapiteau égyptien, non pas copié directement et sur les édifices, mais connu d'après les représentations déformées et *aplaties* que l'orfèvrerie et l'article-Paris égyptien, colportés par les Phéniciens sur toute l'étendue de la Méditerranée, exporta par milliers durant des siècles. « Quelle singulière carrière a parcourue la fleur de lotus ! L'architecte égyptien compose à son image un chapiteau circulaire, l'ornemaniste la grave à plat, et sous ce dernier aspect, la transmet au monde ancien. Les Grecs s'emparent de ce motif, le modifient au gré de leur génie, et composent le tailloir ionique, une de leurs plus gracieuses créations. Les Assyriens, au contraire, copient d'abord servilement le modèle égyptien et l'utilisent dans leurs constructions légères. Le jour cependant où ils désirent posséder, eux aussi, un ordre monumental, ils façonnent en pierre, à la suite de tâtonnement successifs et de transformations progressives, les chapiteaux et les bases de Kouioundjik. »

Quant au chapiteau persépolitain, c'est un empilage de chapiteaux exotiques, c'est la volute grecque surmontée du chapiteau bicéphale égyptien directement importé d'Égypte, c'est-à-dire que la Perse puise deux fois en même temps à la même source, une fois directement, l'autre indirectement.

La sculpture ornementale de la Perse est d'origine assyrienne, mais a pris ses modèles dans la gravure chaldéenne. La scène le plus fréquemment reproduite à Persépolis représente le roi, maintenant de sa main gauche le lion dressé qui l'attaque et de la main droite lui enfonçant le poignard dans la poitrine : c'est la scène favorite des cylindres chaldéens archaïques, Isdubar égorgeant le monstre : et, rapprochement inattendu et frappant, cette vieille image chaldéenne a inspiré les Grecs anciens aussi bien que les Perses : les deux personnages se retrouvent dans la même attitude sur la Nécropole de Xanthe (combat d'Hercule et du lion de Némée) et sur un skyphos du VIIe siècle, récemment publié par M. Rayet et représentant la lutte de Thésée et du Minotaure : Isdubar, le roi perse et Thésée sont trois épreuves plastiques du même type.

Un autre bas-relief fréquent à Persépolis représente le lion déchirant le taureau. On a voulu voir là une représentation symbolique de la Perse écrasant ses ennemis : c'est tout simplement la reproduction d'un curieux motif artistique, fréquent dans l'imagerie chaldéenne, sur les cylindres de Babylone et d'Assyrie, sur des vases, des cachets et des pierres de l'époque des Atrides et qui paraît même sur les tombeaux de Xanthe. Un détail curieux marque ici la parenté plus étroite des artistes perses et grecs : les uns et les autres rendent conventionnellement par des rangées d'écailles les poils du monstre. M. D. suit les types de la sculpture jusque sur les monnaies des Achéménides. Une de ces monnaies est comme le symbole de toute l'histoire de l'art achéménide. Sur la face, le grand roi tirant de l'arc; au revers et au centre, la chouette et le fléau d'Osiris : encadrant le sujet principal, la torsade assyrienne. Toutes les sources de l'art perse sont rassemblées dans le champ de cette darique.

M. D. termine par quelques pages pleines de sens historique sur les théories récentes qui essaient de restituer un type d'art aryen [1]. La poursuite d'un type de race, déjà insuffisante en linguistique, le domaine qui lui est pourtant le plus favorable, abandonnée de plus en plus dans l'histoire religieuse, à mesure que l'on descend vers les périodes récentes, ne peut se soutenir dans l'art, même à l'origine. La forme de l'art n'est point donnée par le génie de la race, mais par la nature du sol où va la race. L'homme peut emporter sa langue avec lui, quoique l'expérience montre qu'il l'oublie aisément ; il peut emporter ses dieux, quoique l'expérience prouve aussi qu'il lui arrive de les laisser en chemin ; mais il ne peut transporter avec lui dans ses pérégrinations à travers le monde, les forêts, les carrières, le sable, la faune et la flore des terres où il est né. En art, encore plus qu'en politique, l'homme n'emporte pas la patrie à la semelle de ses souliers. La terre ambiante est le grand artiste et c'est pourquoi toutes les fois qu'il n'y a pas accord entre l'art et ce milieu, c'est qu'il y a eu intrusion d'une force étrangère, un coup d'état

1. Milchhoefer, *Die Anfaenge der Kunst in Griechenland* (voir le compte-rendu de M. S. Reinach dans la *Revue archéologique*, 1883, 366).

de la volonté. Le livre de M. Dieulafoy est la démonstration continue de ces principes, poursuivie avec une rare vigueur.

A bientôt les Parthes et les Sassanides.

James DARMESTETER.

---

106. — **Œuvres de Tacite**, texte latin d'après les travaux les plus récents, avec un commentaire critique, philologique et explicatif, une introduction, des arguments et des tables analytiques, par Emile JACOB, ancien élève de l'Ecole normale, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand. Annales, livres I-VI. Deuxième édition, revue et corrigée. Paris, librairie Hachette, 1885.

Nous nous sommes occupé de la première édition de cet ouvrage dans le numéro du 27 mars 1875 ; le compte rendu qu'on nous demande de la deuxième aura d'abord à signaler un certain nombre de corrections, et fera ensuite quelques observations critiques, qui pourront peut-être servir à améliorer une édition subséquente. Celle que nous avons sous les yeux s'annonce comme une édition *revue et corrigée*, mais il est permis de croire que le savant commentateur n'y a pas pu faire tous les changements qu'il aurait voulu : un ouvrage cliché ne donne pas une aussi grande liberté. Pour compléter, dans un commentaire, une note trop courte, il faut en abréger une qui peut paraître trop longue ; pour ajouter une remarque importante, il faut en retrancher une qui est beaucoup moins utile ; les additions doivent exactement prendre la place que les suppressions ont laissée libre ; il est nécessaire de compter, non seulement le nombre des lignes retranchées et ajoutées, mais encore le nombre des lettres. C'est là un travail qui présente des difficultés de toutes sortes, et qui n'a que de médiocres attraits, surtout pour un littérateur distingué. Le clichage des éditions avec commentaire n'est donc pas un petit obstacle aux améliorations dont, avec le temps, elles ont toujours besoin, et cela est vrai pour les éditions savantes aussi bien que pour les éditions classiques, A quelque point de perfection qu'elles aient d'abord été portées, les progrès de la science y feront bientôt découvrir soit des lacunes, soit des côtés faibles, soit de véritables fautes. On peut dire la même chose de la plupart des livres qui servent à l'enseignement. Les grammaires de l'éminent philologue Burnouf ont mérité de faire époque dans l'enseignement classique. Elles auraient pu conserver leur prééminence si on les avait rajeunies de temps en temps et qu'à la place de nombreux *nouveaux tirages* on eût fait de véritables *nouvelles éditions*.

Ce que nous venons de dire de la difficulté d'améliorer les éditions clichées peut se vérifier dès la première note de celle que nous examinons. Comme nous l'avions conseillé, cette note a été abrégée et une remarque a pu être ajoutée sur la forme de la troisième personne du pluriel du parfait de l'indicatif. Nous sommes persuadé que si la place néces-

saire n'avait pas fait défaut, M. Jacob aurait développé cette remarque afin de la rendre scientifique, comme cela convient dans une édition qui est surtout destinée aux professeurs.

Le texte a subi plus de modifications que le commentaire, aucun obstacle matériel ne s'opposant au changement d'une lettre, d'une syllabe, d'un mot. Constatons d'abord que l'orthographe a été rectifiée dans un certain nombre de mots : *Gai*, par exemple, a été substitué à *Caii*, *Sibullini* à *Sibyllini*, etc. Cependant, en somme, les changements orthographiques ne sont pas en grand nombre, et l'auteur en expose les raisons dans sa préface. Il écrit bien *maeror*, *proelium* au lieu de *moeror*, *praelium*, mais il parait qu'il n'ose pas encore mettre *caelum* au lieu de *coelum*, ni remplacer *conditio* par *condicio*, comme le veut avec raison l'éminent philologue Michel Bréal, etc. Voici, dans le texte, des corrections d'une autre espèce. Au ch. 4, *aliquid quam* est remplacé par *aliud quam*, d'après Nipperdey. Au ch. 8, il y a, également d'après Nipperdey, *passus est* au lieu de *passus*. L'addition de *est* peut paraître inutile. Dans le même chapitre nous trouvons maintenant *nomenque Augustum*, d'après les meilleures éditions, au lieu de *nomen Augustae*, que nous avions critiqué. Au ch. 15, il y a *celebratio annuum ad praetorem translata ;* nous préférons *annua* avec Juste-Lipse, Joh. Muller, etc. Le chapitre 34 donne maintenant *seque et proximos* au lieu de *Sequanos proximos*. Le ms. a *seque proximos*, que Wagener conserve et cherche à expliquer. On aurait pu citer, à l'appui de la leçon adoptée, hist. IV, ch. 34, où l'on trouve également *seque et proximos*. Au ch. 41, nous rencontrons *quod tam triste iter*, au lieu de *quod tam triste? Iter* a été ajouté par M. J. Heinsius ; Nipperdey, Joh. Muller remplacent le *quod* du ms. par *quid;* Haase, Draeger, Wagener conservent *quod*. Nous préférons *quid*. Au ch. 49, il y a *cetera fors regit*, d'après le ms. Andresen met *cuncta* au lieu de *cetera ;* cette correction nous semble heureuse. Notons encore qu'au ch. 4, les meilleures éditions, parmi lesquelles la plus récente, celle de Joh. Muller, ont *exul egerit* et non pas *exulem egerit*. La note sur ce passage ne justifie pas la leçon adoptée.

Passons au commentaire. Ch. III, « *quod Maximum... aperuisse.* » Après avoir fait une note de grammaire élémentaire sur l'emploi de l'infinitif, l'auteur ajoute : « Tacite construit de même l'infinitif avec les conjonctions *ubi*, *unde*, *quanquam*, et avec les interrogatifs, tels que *quid*, *cur*, *quin*, *quando*, *ne* et *nonne*. » C'est confondre des cas tout à fait différents. En outre, *unde* n'est pas une conjonction, et *ubi* n'est pas employé comme conjonction dans le passage cité, l. III, 61, etc., etc. — Ch. VI. « *Monuit ne... resolueret : eam conditionem esse... ut ratio constet.* Le présent du subjonctif remplace l'imparfait des propositions précédentes. Ce passage d'un temps à l'autre a lieu fréquemment dans le style indirect. » On ne peut pas plus mal expliquer un fait grammatical des plus élémentaires. — Ch. XXVII. L'accusatif d'apposition *cau-*

sam discordiae est mieux expliqué dans les grammaires de Tacite. — Ch. xxxviii. « Chaucis, entre l'Ems et l'Elbe. On les distinguait en *majores* et *minores*. » Il aurait fallu dire de quels Chauques il s'agit ici; les *minores* habitaient entre l'Ems et le Weser. — Ch. xlix. « *Non medicinam illud... appellans*, sans attraction : on trouve des exemples semblables à toutes les époques de la langue. » Nipperdey, dont M. J. suit souvent le commentaire, n'est pas de cet avis. Faisons remarquer, en outre, qu'il eût été nécessaire de dire, si l'absence de l'attraction n'est pas de règle dans certains cas. Cf. ma « Nouvelle grammaire de la langue latine ». — *Ad amnem* [Visurgin]. L'auteur rapporte les opinions des savants sur la question de savoir quel est ce fleuve, qui ne peut être le *Visurgis*. Nous eussions voulu qu'il eût aussi cité celle de Wagener, qui retranche hardiment le mot entre crochets, et dit dans son commentaire : « *amnem*, le fleuve, qui conduisait de la mer du Nord dans les lacs dont parle Tacite au ch. lx.

Signalons, pour terminer, quelques lacunes. Au ch. xii, nous rencontrons *tanquam... agitaret*, sans que la signification de *tanquam* soit expliquée. Elle aurait pu l'être utilement d'après Woelfflin ou au moins d'après les grammaires de Tacite. — Au ch. xiii, il aurait fallu attirer l'attention sur le sens particulier de la conjonction *et* dans *avidum et minorem*. Au ch. xxv, il y a *stabat Drusus silentium manu poscens*, qui aurait pu fournir l'occasion de dire un mot sur la place du verbe en tête de la phrase. De semblables remarques esthétiques sur la construction pourraient remplacer avantageusement des notes élémentaires sur la grammaire, comme, par exemple, *mutatus princeps* = *mutatio principis*. — Dans la phrase *indulserat, dum obtemperat* du ch. liv, le présent de l'indicatif avec *dum* n'aurait pas dû rester sans renvoi à la grammaire, de même qu'au ch. lvi *igitur* aurait bien mérité une petite explication. — Enfin, au ch. lxxiv, l'accusatif d'apposition, *inevitabile crimen*, a été passé sous silence. Il est possible que M. J., en le faisant précéder de deux points au lieu de la virgule qui est dans les meilleures éditions, le prenne pour un nominatif; dans ce cas, nous ne pourrions pas être de son avis. Nous avons discuté cette question dans la *Revue de philologie*, etc., publiée sous la direction de MM. O. Riemann et E. Chatelain, année et tome VI, 3e livraison, p. 185.

Notre compte rendu doit s'arrêter ici; il deviendrait beaucoup trop long si nous voulions examiner de la même manière les cinq livres qui suivent. Concluons : nous sommes porté à croire que si M. Jacob n'a pas remanié davantage son commentaire, le clichage en a été, en grande partie, la cause. Telle qu'elle est, cette deuxième édition ne laissera pas que de rendre de grands services à l'enseignement; elle a sa place marquée dans la bibliothèque des professeurs et de tous ceux qui, en France, s'occupent sérieusement de l'étude de Tacite.

J. Gantrelle.

---

107. — **Coleccion de poesias** de un cancionero inédito del siglo XV existente en la biblioteca de S. M. el rey D. Alfonso XII con una carta del Exmo Sr. D. Manuel Cañete de la Academia Española y un prologo, notas y apéndice por A. Pérez Gómez Nieva. Madrid, Fernando Fé. 1884. xxxix et 314 pp. in-8.

Ce « choix de poésies tiré d'un chansonnier inédit du xve siècle conservé dans la bibliothèque du roi d'Espagne » a pour auteur un jeune homme, qui s'est fait connaître dans le monde littéraire de son pays par une idylle intitulée « La Vallée de larmes. » J'aime à croire que les vers de M. Alfonso Pérez Gómez Nieva valent mieux que son érudition, qui, pour le présent, ne vaut pas grand chose; et puis qu'il est encore dans l'âge heureux où les défauts se corrigent et qu'il a du temps devant lui pour acquérir les connaissances indispensables à qui se destine à publier d'anciens textes, j'éprouve moins de scrupules à lui déclarer franchement que sa nouvelle publication n'est pas pour lui faire beaucoup d'honneur. Qui a pu l'induire à tenter cette aventure? Je ne sais; mais je me figure que le beau zèle, dont il se prétend enflammé pour la poésie castillane du xve siècle, est de date récente et lui sera venu un peu comme par hasard. Il me souvient d'amateurs du crû, qui, au pied levé, forment volontiers des projets analogues à celui que ce jeune homme a mis à exécution, et tout semble indiquer qu'un : *Vamos á ver Sor D. Alfonso, si se anime Vd. á publicar aquel cancionero*, échappé à quelqu'un de ses amis dans une conservation familière, aura servi de prétexte à la méprise qu'il regrettera lui-même un jour.

L'académicien, qui s'est chargé de recommander la publication de M. P. G. a pris, je dois le dire, beaucoup de précautions pour ne pas se compromettre. Il admet que le public saura gré à l'auteur « du soin et de la fidélité » avec lesquels il a déchiffré et reproduit les poésies dudit chansonnier, si toutes ses transcriptions sont aussi réussies que le petit nombre de celles que lui, académicien de la Langue, a pu contrôler. C'est parfait, et une telle réserve n'était que trop justifiée, comme on va voir; mais je n'aurais pas été fâché que M. Cañete nous indiquât avec plus de précision les pièces du recueil qu'il a collationnées et qui lui ont paru fidèlement et soigneusement transcrites. De même le membre de l'Académie Espagnole félicite son jeune ami de la « conscience scrupuleuse » qu'il a témoignée en déclarant ne pas prendre sur lui d'affirmer que les poésies de sa collection sont toutes inédites, « car rien, dit l'académicien, n'est plus facile que de se tromper en cette matière. » Encore ici il semble que M. Cañete, au lieu de se tirer d'embarras avec des banalités peu dignes de ses fonctions, eût fait œuvre plus utile et plus louable en révélant à M. P. G. les noms d'ouvrages très connus où s'étalent bon nombre des « inédits » que ce dernier a si péniblement copiés.

Le chansonnier castillan-aragonais-catalan, côté VII-a-3, de la bibliothèque particulière du roi, que publie (partiellement) M. P. G., est connu et a été souvent manié par divers érudits espagnols, tels que

le premier marquis de Pidal [1], Amador de los Rios [2] et M. José Sancho Rayon [3], qui en ont même imprimé quelques bribes. M. P. G. connaît ces travaux et s'en est inspiré dans son introduction, mais il ne connaît que cela et n'a pas eu l'idée de chercher ailleurs. Voyons d'abord son plan et son système de publication.

M. P. G. n'a pas entendu reproduire le chansonnier tout entier, mais seulement la partie qu'il suppose inconnue et qui se compose des œuvres de poètes populaires de l'époque de Jean II de Castille et d'Alphonse V d'Aragon; il a omis les poésies de hauts personnages, dont un grand nombre, dit-il, ne sont plus inédites [4]. Sans doute il lui était permis de limiter sa tâche et de nous donner de ce chansonnier peu ou prou, ainsi qu'il le jugerait à propos; mais ne nous en livrant qu'un choix, au moins aurait-il dû indiquer exactement ce qu'il y laissait et procéder à un inventaire complet de son manuscrit. Il n'a pas pensé, que cela fût nécessaire, en sorte qu'aujourd'hui, comme devant, on ne voit pas de quoi au juste se compose le recueil. — M. P. G. a-t-il un système arrêté de publication, de reproduction en lettres de forme d'un manuscrit du xv[e] siècle? J'avoue que je ne saisis pas sa façon de procéder, et je me demande ce qui signifie « modifier un original sans le changer *(ni le alteramos hasta el punto de variarle)* » ou « suppléer l'orthographe et la prosodie ». Au reste peu importe : M. P. G. a généralement si mal lu son manuscrit et, partant, si mal reproduit, qu'il devient indifférent de savoir comment il s'y est pris pour en régulariser, à sa manière, la graphie.

D'une chose on doit au moins féliciter M. P. G., c'est que contrairement à l'usage de plusieurs de ses compatriotes, qui impriment sans sourciller des textes inintelligibles, se gardant bien de dire qu'ils ne les entendent pas, lui ne cache pas son ignorance, il la proclame même le plus ingénument du monde. Par ses notes explicatives ou qui tendent à l'être, il nous a fourni le meilleur moyen de mesurer ses connaissances paléographiques et philologiques, sa pratique de la langue du xv[e] siècle et des variétés dialectales de l'époque. S'il s'était tu, le doute serait possible; il ne l'est plus, depuis qu'il a parlé. Ainsi sur certaines fautes de lecture qu'il est sans cesse amené à commettre, on sait à quoi s'en tenir, quand on a pesé cette déclaration. « Comme il est connu qu'en vertu des règles grammaticales de l'époque, telle lettre s'employait pour telle autre, nous avons donné, toutes les fois que le sens l'exigeait, à l'*f* sa valeur définitive de *s* ou *h*, et à l'*u* celle de *b*. » Voilà qui est clair. L'*s* longue, si usitée en ce temps et plus tard encore dans les manuscrits et les imprimés, est un signe inconnu de M. P. G., et partout où son ma-

1. *Cancionero de Baena*, Madrid, 1851.
2. *Historia critica de la lit. española*, t. VI et VII, passim.
3. *Cancionera de Stuñiga*, Madrid, 1872.
4. M. P. G. supprime aussi tout ce qui est écrit en catalan; voy. p. 106, note 2 et p. 292, note 3.

nuscrit l'emploie, il le prend pour un *f*, quitte à le « corriger », quand le sens l'exige, c'est-à-dire quand il saisit ce sens, ce qui ne lui arrive pas toujours. Par exemple il laissera (p. 164) « la *fubril* concupiçencia », alors qu'il faut (ce que confirme au reste un autre manuscrit) « la *sutil* concupiçencia »; ou bien, lorsqu'Alphonse V dit (p. 179) que « la renomée ne sonnera pas en son honneur en maison, ville ni village », M. P. G. corrige bien mal à propos *Ffama* en *Ssania*, qui ne donne aucun sens. A la p. 288, voici deux vers qui certainement se lisent dans le manuscrit : « Mienbreste que amor *sin arte* (amour sincère) Siempre quiere gualardon » : M. P. néanmoins découvre là un mot *finarte*. Plus loin (p. 291) l'*f* encore a été « corrigé » en *s* : « *Fferbos* e'mirar e beer Una linda creatura. » Ces vers s'entendent, mais l'éditeur préfère lire *Sserbos* et propose de comprendre *Siervos!*

L'inexpérience paléographique de M. P. G. se trahit, comme on peut penser, en bien d'autres rencontres. *N* pris pour *u*, *t* pour *c*, *l* pour *s* longue, *ni* pour *m*, *cl* pour *d*, et quantité de mots mal coupés. Faut-il citer des exemples? On n'a que l'embarras du choix. P. 60. «... é tome á Rodrigo E à Fernant Perez *entranios* consigo. » A *entranios*, mot inconnu et qui n'a rien à faire avec *extraños*, doit évidemment être substitué *entramos* (tous deux), — P. 123. *Galaxado* n'est pas un mot : il y a sans aucun doute *gasaxado* dans le manuscrit. — P. 129. Au lieu de : « Que *clamor* tome combate, » c'est « Que *d'amor*, » etc. qu'il faut lire. — P. 154. « Gran *panes* que las defienda », et au bas de la page cette note précieuse : « nous ne comprenons pas ce mot; peut être au sens figuré *panes* désignent-ils les satyres et les faunes »!? Lisons *paues* (pavois), c'est plus sûr. — P. 184. « El gran Cipion *triado* Alongado De biçio et de beldat, » et en note : « *triado*, apartado, escogido. » Si le mot *triado* existait dans ce sens, il y aurait pléonasme et *alongado* ne servirait à rien. Lisons donc *criado*. — P. 207. La pièce est intitulée : « A Madame Doña Timbor, parce que je n'ai pas pris congé (*comiat*) d'elle. » Mais M. P. G. ne veut pas entendre parler de congé; il propose de lire *connat*, mot inconnu, auquel il donne de sa propre autorité le sens d'offense. — P. 18 et 185. *Queyas, deyas, leyado*, formes qui n'existent pas. Dans ces trois mots l'*y* est un *x*, qui a une forme approchante, mais cependant distincte, de l'*y*. — Quiconque a eu un manuscrit du moyen-âge sous les yeux sait que les scribes laissent souvent des intervalles entre les syllabes d'un mot, ou, au contraire, agglutinent deux ou plusieurs mots ensemble. Cette pratique si connue a joué quelques mauvais tours à M. Pérez Gómez. A la p. 14, il disserte sur un mot *sete* et y voit un italianisme; mais ce *sete* doit s'unir au *no* qui suit : *Seteno* (septième). — P. 20. *Ausadas* n'a jamais pu signifier « usadas »; il faut séparer *á usadas*, pour *á osadas*, adverbe, dont le sens est à peu près « certes. » — P. 188. « De *pentas asta* el dia », et la note : « *asta*, hasta. » Je parierais pourtant que le manuscrit porte : « De *Pentacosta* el dia. — P. 24. « Muerto so *enoso* creydo. »

Enoso serait pour *enojo*. Impossible pour plusieurs raisons. Lire : « Muerto so *e no so* (et je ne suis pas) creydo. » — P. 263. « Quando *cuy de* ser despierto. » M. P. G., qui a sur la conjugaison de *cuidar* des idées très personnelles, écrit en note : « *Cuy*, présent de *cuidar*. » Je n'en crois rien, et je lis : « Quando *cuydé* ser despierto. » — P. 271. « Tanto que ser *ienposible* ». M. P. G. : « *ienposible*, imposible. » C'est le cas de dire : impossible. L'*i* appartient au verbe : « Tanto que *seri' enposible*. — Enfin il arrive même à M. P. G. de forger des mots ou d'en introduire dans ces vieux textes qui bien sûr n'avaient pas cours alors. Un exemple est le *monísimo* de la page 8, où il s'agit du jour du jugement. Très joli ce *monísimo*, mais un peu trop moderne, et puis : No creo yo que será tan *mono* el dia del juicio, ni para el Señor Pérez Gómez (sobre todo si continua publicando cancioneros), ni para mí, ni para nadie.

Et la grammaire ne vaut pas mieux. Ainsi l'auteur nous découvre (p. 62) que *conquiso* est une forme du verbe *conquistar*, et plus loin (p. 152) que *defesso* lui paraît être une contraction de *defendido*. Il se montre aussi fort étonné (p. 213) de la formation verbale *partirssan* : « Sabe Dios si se partiran, *Partirssan* como forçados. » Il cherche de midi à quatorze heures et ne voit pas qu'elle se décompose en *partir se han*, simple futur. — Des dialectes il ne faut pas non plus parler : M. P. G. n'en sait à peu près rien. Il ignore, par exemple, le sens d'*enta*, préposition qui revient si souvent dans les textes aragonais : la trouvant quelque part, (p. 131), il en sépare les deux syllabes et veut que *ta* soit pour *ti* (à toi). *Yes* aussi forme aragonaise pour *es* (p. 214), lui cause une vive surprise : il croit que l'*y* est ici de trop.

Reste la bibliographie. On a vu que M. P. G. s'est excusé; mais ces excuses, il n'est vraiment pas possible de les admettre. Si les pièces depuis longtemps publiées, et que notre auteur tient néanmoins pour inédites, se trouvaient seulement dans quelque chansonnier gothique et inabordable, on se montrerait de bon gré indulgent ; mais ce n'est pas le cas. Les pièces en question figurent dans un livre, dont la publication remonte à vingt ans, et que tout hispanisant doit avoir à portée de sa main, j'entends l'*Ensayo de una biblioteca de libros raros y curiosos* de Gallardo, mis en ordre et imprimé par les soins de D. José Sancho Rayon et de D. Manuel Remon Zarco del Valle, ce dernier bibliothécaire du roi d'Espagne, qui tient sous sa garde le manuscrit VII-a-3 et à l'obligeance duquel M. P. G. se plait à rendre hommage. Comment ce dernier n'a-t-il pas songé à se renseigner auprès du docte bibliothécaire, qui, j'en suis sûr, ne lui aurait pas marchandé son érudition bibliographique ? Ce que c'est que de vouloir voler trop tôt de ses propres ailes ! Rien qu'en parcourant donc, dans le tome premier de cet *Ensayo*, les extraits qui y ont été donnés du chansonnier de notre compatriote Nicolas de Herberay des Essarts, le traducteur de l'*Amadis* (manuscrit aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale de Madrid),

M. P. G. n'y eût pas trouvé moins de onze pièces du poète aragonais Pedro Santa Fé, qu'il suppose inédites. En voici la liste : (col. 518) *Los hombres de amor tocados;* (ibid.) *Como yo, mi amor, caya;* (col. 521) *Partir m'é donde partir;* (col. 519) *Qui bien ama lo que vee;* (col. 520) *Senyora, hablar querria,* texte très différent pour les trois dernières strophes; (col. 524) *En la cort d'amor puyé;* (col. 525) *Amor, si bibo dudoso;* (col. 525) *Dezir mi mal me combiene;* (ibid) *A qualquier parte que baya;* (col. 521) *Si no bienes con amor;* (ibid.) *Pues que suerte, non cordura.* De Johan de Dueñas le même chansonnier contient aussi (col. 529) la pièce : *Ay de vos, despues de mi!* Et ce n'est pas seulement parce qu'il importe de publier le moins possible de l' « inédit » de cette qualité là, qu'on doit regretter l'inadvertance de M. P. G., c'est aussi parce que du rapprochement des deux manuscrits il eût obtenu un texte préférable à celui de l'*Ensayo* et surtout très supérieur au sien, dont on a pu juger par les fautes relevées plus haut. — Je n'ai pas fini ma querelle bibliographique. M. P. G. ai-je dit, a feuilleté quelques livres au cours de son travail, par exemple l'*Historia critica* d'Amador de los Rios, mais avec tant de négligence qu'il n'en a pour ainsi dire tiré aucun profit. Ainsi, il lui arrive d'imprimer (p. 66) une réponse (*repuesta*) de Johan de Dueñas, et il ne s'avise pas de rechercher à quoi se rapporte cette réponse : une réponse pourtant suppose une question. Eh bien, en ouvrant l'*Historia critica* à la page 176 du tome VI, il eût appris que ladite poésie est une réponse au *decir* du marquis de Santillana sur les Aragonais, et que les deux pièces du petit procès figurent dans les œuvres du marquis de Santillana, publiées par le même Amador de los Rios en 1852. J'ajoute qu'il n'est pas possible de saisir l'à-propos et le mérite de la répartie de Dueñas sans avoir préalablement lu le « dire » du marquis.

Ce livre est donc mauvais, mais, eu égard à l'âge de l'auteur, ne tire pas à conséquence. Péché de jeunesse — on voudrait n'en avoir pas commis d'autres — que M. Pérez Gómez, j'en ai la conviction, saura se faire pardonner. Il manifeste çà et là de bonnes intentions : le tout est qu'il veuille sérieusement apprendre et sache résister au dangereux plaisir de voir prématurément sa prose en *letras de molde.*

Alfred Morel-Fatio.

VARIÉTÉS

Notes d'archéologie orientale.

XXII

Une nouvelle inscription relative à Baal-Marcod.

Deirel-Kal'a, couvent maronite du Liban, situé à une demi-heure du

village de Beit-Meri, à deux heures et demie dans l'E.S.E. de Beyrouth, semble avoir été construit sur l'emplacement d'un sanctuaire consacré à Baal-Marcod. L'on a déjà recueilli en cet endroit plusieurs inscriptions grecques et romaines [1] relatives à cette divinité notoirement sémitique; Baal-Marcod, ainsi que l'indiquent son nom [2] et l'épithète de χοίρανε κώμων, qui lui est donné dans une inscription, paraît avoir présidé aux danses. C'était une sorte de « Comus » phénicien. Je crois que Baal-Marcod avait certaine accointance avec le Bès dansant des Égyptiens, et que la Bible [3] fait dans un passage une allusion directe à ce culte particulier du Liban.

J'ai rapporté, en 1881, une nouvelle et curieuse inscription relative à ce dieu singulier [4]. L'original appartient à M. Löytved qui a bien voulu m'en envoyer depuis plusieurs estampages et copies, et vérifier sur la pierre certaines lectures douteuses. Le texte, gravé sur un cippe d'environ 1 mètre de hauteur, est écrit négligemment; en outre, plusieurs lettres ont été enlevées ou défigurées par des cassures, ce qui, dans certains cas, rend la lecture assez difficile. Voici la transcription, faite sur mes estampages, de ce texte demeuré jusqu'ici inédit :

\ I P I ω I E I	[κυ]ρίῳ [5] [γ]ε[ν]
N A I ω B A Λ	ναίῳ Βαλ-
M A P K ω Δ I	μαρκῶδι,
T ω K A I M H	τῷ καὶ Μη-
Γ P I N K A I A	γριν, κα[τ]ὰ
K E Λ E Y c I I I	κέλευ[σιν]
Θ E O Y A	θεοῦ Ἀ-
P E M Θ H	ρεμθη-
N O Y M A	νοῦ, Μά-
Ξ I M O C	ξιμος,
E Y X A P I C T	εὐχαριστ-
[ω] N A N E	[ῶ]ν ἀνέ-
[Θ] H K A	[θ]ηκα.

Γενναῖος peut être une simple épithète laudative du dieu Baal-Marcod. Il ne faut pas oublier, cependant, que, selon Damascius [6], Γενναῖος était le nom spécifique d'une divinité à forme de lion, adorée, par les habitants d'Héliopolis, dans le temple de Zeus. Cette nouvelle inscription nous apporte un renseignement très important sur le nom de Baal-Mar-

1. Waddington, *Inscr. gr. et lat. de la Syrie*, n[os] 1855, 1856, 1857.

2. *Marcod*, de la racine *raqad*, « sauter, danser ». *Baal-Marcod*, « dominus saltationis. » Je serais cependant plus porté à croire que *Marcod* est un nom de lieu, désignant *l'endroit où l'on danse*.

3. *Psaume* 29 : 6.

4. *Mission en Palestine et en Phénicie*, V[e] Rapport, n° 56 du Catalogue (II[e] partie).

5. Correspondant à la formule phénicienne : *le-adon, le....* « au seigneur, au dieu un tel. »

6. *Vie d'Isidore*, p. 203.

cod, en nous disant expressément qu'il s'appelait aussi Μηγριν. Je ne vois pas l'origine de cette bizarre appellation [1], dont la lecture est, d'ailleurs, certaine [2]. Je serais porté à croire que *Mègrin* est le véritable nom du dieu et que *Baal-Marcod* est seulement son surnom qualificatif ou topique.

Le nom du dieu sur l'ordre duquel Maximos reconnaissant a consacré le cippe à Baal-Marcod, ou plutôt au Baal-Marcod, n'est pas moins intéressant ni moins obscur. C'est la première fois, à ma connaissance, qu'il se rencontre. Ἀρεμθηνός, à en juger par la terminaison, est une appellation topique : le dieu de la ville de Ἀρεμθα. Le nom de cette ville est nouveau, au moins sous cette forme, mais il a une physionomie bien sémitique ; il rappelle tout à fait ceux de Ἀριμαθαία, localité de Palestine, et, surtout, de Ἀραμαθά [3], ville du pays de Galaad, dans la Pérée, qu'on a voulu identifier avec Salt.

CLERMONT-GANNEAU.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Léon Renier, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, président de la section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des Hautes-Études, administrateur de la bibliothèque de l'Université, est mort, après une assez courte maladie, le jeudi 11 juin, à la Sorbonne. Nous consacrerons une notice à ce savant éminent, à cet homme excellent que personne n'a connu sans l'aimer. Nous donnons en attendant le discours que M. Bréal a prononcé sur sa tombe au nom de l'École des Hautes-Études, qui l'avait délégué pour la représenter. Nous avons eu plus d'une fois l'occasion de rappeler les liens qui unissent l'École des Hautes-Études à la *Revue critique*, dont tous les directeurs font partie de l'École ; la perte de M. Renier est donc un véritable deuil pour nous aussi. Il est impossible de retracer mieux que M. Bréal, avec plus d'exactitude et d'intérêt, la part qu'a prise M. Renier à la fondation et au développement de l'École dont le nom restera inséparable du sien.

« Messieurs,

« Au nom de l'École des Hautes-Études, dont les directeurs, les maîtres de conférences et les élèves sont réunis autour de ce cercueil, je viens rendre un dernier hommage à notre cher et respecté président. C'est lui qui a dirigé les premiers pas de l'École, qui en a assuré les progrès et les développements, et qui l'a sagement administrée durant dix-sept ans. Ce que M. Léon Renier a été pour elle, ceux-là surtout le savent, qui ont assisté aux origines et aux premiers débuts : c'est la raison pour laquelle vous m'avez invité, quoiqu'éloigné depuis quelques années de la vie

---

1. Il serait téméraire de vouloir en chercher une trace dans le nom de Beit-Meri.
2. M. Löytved a bien voulu la vérifier de nouveau avec attention sur l'original.
3. Fl. Josèphe, *Ant. J.*, 8, 15, 3, etc.

de l'École, à parler en votre nom. Pour louer celui qui n'aimait ni les longs discours, ni les formules vagues, je m'attacherai à rappeler surtout des faits.

« En 1868, lorsque M. Duruy, alors ministre de l'Instruction publique, justement préoccupé de l'avenir intellectuel de notre pays, fonda l'École des Hautes-Études, il songea d'abord aux sciences mathématiques, physiques, chimiques et naturelles. Mais l'historien de la Grèce et de Rome ne pouvait oublier les études auxquelles il devait son renom et sa haute situation. A côté des laboratoires de physique et de chimie, il y avait une place à faire à d'autres recherches, qui ne sont ni moins fécondes, ni moins nécessaires : une quatrième section de l'École fut consacrée aux sciences historiques et philologiques. Pour organiser cette section, il s'adressa à un petit nombre d'hommes parmi lesquels, à côté de M. Léon Renier, il faut rappeler les noms de M. Alfred Maury et de M. de Rougé.

« Ceux-ci, réunis en comité, choisirent pour président M. Léon Renier. Aucun choix ne pouvait être plus heureux. Déjà alors il était chargé d'honneurs et de fonctions qui ne lui laissaient plus rien à souhaiter pour lui-même. Mais il était animé, au fond du cœur, du désir d'être utile. Travailler à faire le bien, à susciter des progrès, à servir son pays, était, à vrai dire, sa première passion, celle qui a fait l'unité de sa vie et qui l'accompagnait partout dans ses multiples et diverses occupations. L'expérience de sa propre éducation lui avait appris que notre enseignement supérieur présentait des lacunes, et que la forme de cet enseignement était parfois plus propre à assurer la notoriété des professeurs qu'à servir l'instruction des élèves. L'École des Hautes-Études allait remédier à cet état de choses.

« Il groupa autour de l'école un petit nombre d'hommes animés du même esprit et qui devaient trouver dans leur réunion un redoublement de forces. Ces maîtres devaient former des élèves qui, les circonstances aidant, se répandraient dans l'enseignement pour le compléter, pour l'étendre et pour en modifier, dans une certaine mesure, l'esprit et les méthodes.

« Par une heureuse coïncidence, M. Léon Renier était en même temps bibliothécaire de la Sorbonne. Il ouvrit un asile à la jeune école, lui attribua une des salles dont il disposait, et y installa, avec le coup-d'œil et le choix d'un véritable homme du métier, une petite, mais admirable bibliothèque. C'est dans cette salle que, durant les premières années, se firent toutes les conférences et où se passèrent les séances de travail de la jeune école.

« Ces temps sont déjà loin et ceux-mêmes qui les ont vus sont obligés de faire un effort pour y retourner en esprit. On était au lendemain de Sadowa. Beaucoup d'hommes sentaient plus ou moins distinctement que notre pays avait peut-être péché par excès de confiance en lui-même et qu'il y avait un arriéré à récupérer. On aurait peine aujourd'hui à se faire une idée de l'ardeur qui régnait parmi les collaborateurs de l'école. Tout était nouveau : un enseignement qui n'est astreint à aucun programme, des leçons qui ne préparent à aucun examen, des élèves qui entrent sans concours, une école qui ne donne accès à aucune carrière déterminée, toute cette organisation, qui aujourd'hui nous est familière, excitait alors l'étonnement. Les maîtres, dont plusieurs n'avaient point eu de modèle sur qui ils pussent se régler, et qui étaient obligés de tirer d'eux-mêmes la forme et la matière de leurs cours, allaient assister aux leçons les uns des autres, heureux de retrouver chez leurs collègues l'esprit, les espérances, les convictions dont ils étaient remplis. Les conférences, qui se faisaient souvent le soir, continuaient par des discussions qui ne voulaient pas finir, et réveillaient, au milieu de la nuit, les échos des escaliers et de la grande cour de la Sorbonne. Quelquefois le ministre venait assister de sa personne aux leçons. Parmi ce monde ardent et actif, M. Léon Renier passait

tous les jours, son bon sourire aux lèvres, jetant discrètement un mot d'encouragement au professeur ou aux élèves, et parcourant d'un long regard la ruche laborieuse.

« A ce moment de la direction, l'avenir de l'école pouvait dépendre de quelques résolutions bien ou mal conçues. On doit à M. Léon Renier, sur un ou deux points, des règles de conduite décisives. La plus grande incertitude avait régné d'abord sur le plan qu'il convient de donner à l'école. Quelques-uns, séduits par une généreuse chimère, voulaient qu'elle fût ouverte à toutes les doctrines, à tous les savoirs, à tout homme qui avait ou qui pensait avoir quelque chose à enseigner. M. Léon Renier ne partagea pas cette illusion. Il fit adopter le principe que l'école serait fermée à quiconque n'y entrerait point par nomination ministérielle. Sa longue expérience était cause qu'il se défiait des concours désintéressés. Sur ce point, il n'admit qu'une seule exception : lui-même, — et ce ne fut pas une des moindres originalités de l'institution nouvelle.

« Pour montrer combien étaient vagues les idées qui avaient eu cours à l'origine, il suffit de relire les règlements : on y voit que les répétiteurs sont destinés, conformément à leur nom, à répéter et à expliquer les leçons données par les professeurs dans les grands établissements du haut enseignement. Cet article devait rester toujours sur le papier : le choix des premiers maîtres était de telle sorte qu'il ne fut jamais appliqué, et M. Léon Renier contribua pour sa part à l'organisation indépendante de l'école, en faisant la première année un cours pratique d'épigraphie à ses élèves.

« Cependant le ministre à qui l'école était redevable de son existence était descendu du pouvoir. Peu de temps après vinrent la guerre, les désastres, le siège ; puis la guerre civile; puis une longue période de trouble et d'incertitude. On aurait pu croire que le germe si récemment déposé dans la terre allait périr. Des ministres, dont une partie connaissaient à peine l'école de nom, se succédaient. Un instant, la liste des professeurs fut prise pour une sorte de feuille des bénéfices où l'on croyait qu'on pouvait, sans inconvénient, inscrire les hommes de lettres méritants. M. Léon Renier résista avec énergie, de même qu'il tint tête aux jalousies et aux suspicions. Il était secondé par un homme dont il est juste de rappeler ici les grands et nombreux services : le chef de division au ministère qui administrait l'instruction supérieure, M. Armand du Mesnil voyait en M. Léon Renier un ami et un maître, il comprenait comme lui les intérêts de la haute science et de la haute culture, et volontiers il acceptait ses choix et lui demandait ses avis. C'est pendant ces années de lutte et d'obscurité que se consolida en silence le succès de l'école. Déjà des élèves l'avaient quittée en assez grand nombre pour porter son enseignement dans les chaires de nos Facultés et dans les universités de l'étranger. Les publications de l'école se succédaient sans interruption et attiraient sur elles la considération du public savant en Europe. Lorsqu'en 1878 vint le dixième anniversaire de la fondation, et que l'école, déjà fière d'elle-même, offrit une fête à son fondateur, M. Léon Renier, le visage rayonnant, offrit à M. Duruy un volume écrit tout entier à son intention par lui-même et par ses collègues, et portant sur le titre la mention du 35e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Études : l'hommage était digne de ceux qui le rendaient comme de celui à qui il était rendu.

« Ce qui n'était pas moins précieux, l'autonomie de l'école s'affermissait de plus en plus. L'usage s'était établi que l'école était appelée à délibérer sur ses intérêts, à choisir elle-même ses collaborateurs. Cette liberté, dont elle fit toujours l'emploi le plus judicieux, est devenue, grâce au regretté directeur qui lui a donné sa charte, M. Albert Dumont, un privilège et un droit. M. Léon Renier prenait plaisir à pré-

sider notre république : il n'avait rien à craindre des orages qui agitaient quelquefois cette démocratie intelligente, car si les opinions étaient divergentes, tout le monde se rencontrait sur un point : l'attachement et le respect de sa personne. Ainsi fut réalisée une œuvre capitale, celle d'une corporation vouée au haut enseignement, qui se recrute et s'administre elle-même : expérience pleine de promesse pour l'avenir, et que l'éminent successeur de M. Albert Dumont est heureux d'encourager et de maintenir.

« Cependant les années venaient : quelquefois une plainte contre le poids de la vieillesse, contre l'ingratitude, tombait de la bouche du vénéré directeur. Mais bientôt ce mécontentement, plus simulé que réel, cédait au plaisir d'entendre dire que tout allait bien et que le directeur était aimé de son personnel de maîtres et d'élèves. Les joies de M. Léon Renier étaient de voir ses anciens étudiants devenir répétiteurs, ses anciens répétiteurs devenir ses collègues au Collège de France, ses confrères à l'Institut. Aussi, quand la nouvelle de sa mort est venue hier nous trouver, tout le monde est accouru. Chacun sentait qu'il perdait un conseiller, un protecteur, un ami, que le chef de la famille venait de disparaître et qu'un chapitre de notre histoire se fermait avec lui. Mais nous avons la confiance que l'école, fidèle à ses origines, fidèle à ses premiers jours, continuera de grandir dans le même esprit, et que toujours elle associera au souvenir de ses premières années, de sa glorieuse jeunesse, le nom de Léon Renier. »

— Nous recevons de M. Tamizey de Larroque des *Lettres du comte de Comminges, ambassadeur extraordinaire de France en Portugal* (1657-1659). Ce sont huit lettres écrites de Lisbonne ou des environs de cette ville par ce diplomate à Jacques-Auguste de Thou, baron de Meslai ; Cominges y donne des détails sur les Portugais ; au milieu de cette correspondance se trouve une harangue qu'il débita le 19 octobre 1657 dans l'assemblée des commissaires de Portugal et des députés des États des Provinces Unies. La brochure qui compte 32 p. et a paru à Pons, chez Texier, est tirée du tome XIII des « Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. »

ITALIE. — Le parlement italien a été saisi d'un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 200,000 francs, pour des fouilles à Sybaris. On n'a qu'à lire le chapitre consacré à cette ville dans la *Grande-Grèce* de Fr. Lenormant (I, p. 325) pour savoir quelles immenses espérances l'archéologie est en droit de fonder sur cette exploration ; les fouilles de Sybaris donneront peut-être des résultats plus intéressants que les fouilles même de Pompéi.

— M. L. Pasqualucci, bibliothécaire-adjoint de la B. Victor-Emmanuel à Rome, a entrepris la publication des œuvres complètes de l'abbé Tosti, revues et augmentées par l'éminent bénédictin. L'*Histoire du Mont-Cassin* de 3 volumes sera portée à 4. La souscription aux 20 volumes est ouverte au prix de 4 francs le volume. Le premier paraîtra au mois d'août.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 12 juin 1885.

M. Ernest Desjardins, président, annonce la mort de M. Léon Renier, membre ordinaire de l'Académie. La séance est levée en signe de deuil.

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 26 — 29 juin — 1885

108. — Georg. CURTIUS. **Zur Kritik der neuesten Sprachforschung.** Leipzig, S. Hirzel, 1885. Un vol. in-8, 161 p. Prix : 2 mark 60.

I

Ce nouvel ouvrage de M. G. Curtius est divisé en quatre parties dont chacune est consacrée à l'examen critique d'une des principales questions qui forment comme le *credo* des *néo-grammairiens*.

La première traite des lois phonétiques. Sont-elles absolues comme tend à le croire l'école nouvelle? M. C. est d'une opinion différente. Il triomphe du reste facilement sur ce point, soit en montrant les contradictions et les hésitations des néo-grammairiens eux-mêmes, soit en établissant par plusieurs exemples l'impossibilité de mettre les faits d'accord avec le principe qu'il combat. Mais ses raisons sont moins concluantes quand il essaie de préciser l'idée qu'il s'est faite des lois phonétiques et de leur portée. Certaines modifications, dit-il en substance, en répétant une théorie déjà exposée par lui dans ses *Principes d'étymologie grecque*, ont un caractère constant, tandis que d'autres sont sporadiques. Or quelle prise une pareille manière de voir ne laisse-t-elle pas aux explications arbitraires, et si tel était le dernier mot de la science, n'y aurait-il pas lieu de désespérer d'arriver jamais à pouvoir appliquer à la grammaire historique une méthode critique invariable et sûre? On ne peut qu'approuver M.C. quand il blâme l'abus qu'on fait dans la nouvelle école du mot impossible, à propos de telle ou telle explication de détail ; on en use en effet un peu trop facilement et d'une manière un peu trop dogmatique, étant donné l'état actuel de nos connaissances. Mais le but auquel tous doivent tendre est de faire qu'on puisse s'en servir un jour avec certitude. Une science sans criterium n'est pas une science, et nul criterium ne saurait exister en matière de science du langage tant qu'à côté des faits constants, c'est-à-dire soumis à des lois, on en admettra de sporadiques, c'est-à-dire ayant une origine arbitraire. Faut-il ajouter que si la nature des choses était ainsi, il faudrait bien en prendre son parti et renoncer à faire de la linguistique une science positive. Mais il reste à le prouver, et l'on ne saurait voir un motif suffisant pour

renoncer dans ce domaine à l'établissement d'une méthode générale, dans l'analogie que M. C. établit, entre le développement du langage et celui du droit, des mœurs et de la vie politique des nations. Là aussi, en effet, il s'agit de savoir s'il n'y a pas entre les phénomènes observés des relations nécessaires de causes à effets, et la tâche des historiens, eu égard à la recherche de ces causes, ressemble beaucoup à celle des grammairiens à la piste des lois du langage.

Les pressentiments fondés sur la logique pure semblent donc à cet égard en contradiction avec les faits invoqués par M. C. : les lois phonétiques *devraient* être générales et *paraissent* ne pas l'être; voilà qui est incontestable, et cependant nous ne croyons pas que les termes de cette antinomie soient radicalement inconciliables[1].

II

Dans la seconde partie de son opuscule, M. C. traite de l'analogie. Mais est-ce bien l'analogie qu'il faut dire? L'auteur, en effet, n'a pas de peine à faire voir que l'analogie dont il va s'occuper, et telle que l'entendent les néo-grammairiens est, pour ainsi dire, l'opposé de l'ἀναλογία des anciens. C'est qu'en réalité il y a deux sortes d'analogies; ou plutôt, il y a l'analogie proprement dite et la fausse analogie, ou la contamination analogique : c'est de cette dernière qu'il s'agit. Il eût été bon d'ailleurs de les distinguer nettement l'une de l'autre, nous essaierons de le faire, au défaut de M. Curtius.

La véritable analogie donne naissance à un mot *nouveau* en ajoutant à un radical déjà en usage dans des formes voisines pour le sens général, une désinence commune à tous ceux qui appartiennent à la catégorie grammaticale dans laquelle il doit se ranger. Exemple : *amabilis*, formé du thème *ama* contenu dans *amare* et de la finale *bilis*, propre à toute une série d'adjectifs latins à sens voisin de celui des participes futurs passifs, comme *laudabilis*, *terribilis*, etc. Ce procédé, que l'extinction des lois phonétiques détruites par la grammaire, a rendu le facteur unique ou à peu près des formes nouvelles dans les langues modernes, a été pourtant fécond de très bonne heure; c'est à lui qu'est dû le développement de la déclinaison et de la conjugaison dont il a propagé les formes à l'infini.

La contamination agit d'une tout autre manière. Elle ne crée pas de mots nouveaux, mais elle modifie la forme des anciens, sous l'influence et d'après des termes appartenant à une catégorie voisine de ceux-ci, au double point de vue significatif et phonétique. C'est ainsi qu'en grec, selon M. G. Meyer[2], une seconde personne du singulier au présent de l'indicatif actif, ayant passé de φέρεσι à φέρει, conformément à la loi qui fait tomber en cette langue un σ placé entre deux voyelles, s'est trans-

1. Les idées de l'auteur de cet article sur la question ont été exposés dans la *Revue de Linguistique*, n° du 15 octobre 1884, p. 361, *seqq.*

2. *Gr. Gram.*, § 447.

formée de nouveau en φέρεις par analogie avec la finale ς employée comme désinence secondaire, par exemple à la seconde personne du singulier de l'imparfait actif ἔφερες.

Cet exemple fait voir d'ailleurs que la contamination se distingue encore de l'analogie proprement dite en ce que celle-ci est indispensable au développement des séries grammaticales et reste d'un usage constant dans les langues modernes, tandis que celle-là n'est pas nécessitée par les exigences de la vie du langage et qu'elle est incompatible avec la fixité relative des langues littéraires. Nées de confusions imputables principalement à l'ignorance, les contaminations apparaissent surtout aux époques d'un retour de la civilisation à la barbarie (comme à la chute de l'Empire romain et au moment de la naissance des langues romanes) et quand la langue populaire est doublée d'une langue littéraire en décadence ignorée ou oubliée de ceux qui font usage de la première, et leur offrant matière à de fréquentes erreurs s'ils essaient de s'en servir. Quoi qu'il en soit, la contamination analogique ne saurait être déterminée avec certitude que si l'antécédent de la forme contaminée s'est conservé auprès de celle-ci; malheureusement, ce n'est presque jamais le cas pour les perturbations phonétiques que les fondateurs de la nouvelle école rapportent sans hésiter, même en l'absence de tout moyen de contrôle direct, au phénomène en question. De là les objections très fortes que M. C. fait valoir contre leur méthode à cet égard. Où est, en effet, si nous reprenons l'exemple cité plus haut, la preuve du changement de l'hypothétique φέρει (2e pers. du sing.) en φέρεις sous l'influence d'ἔφερες? Nulle part ailleurs que dans le caractère absolu attribué à la loi phonétique qui a dû faire tomber le σ de φέρεσι = sk. *bhárasi* et la difficulté d'expliquer autrement la substitution de φέρεις à φέρει.

Nous approuvons donc entièrement la critique de M. C. et nous croyons qu'on ne doit avoir recours aux explications fondées sur la contamination, en ce qui concerne la langue mère et ses descendants immédiats, qu'avec une extrême circonspection et seulement quand on dispose à cet effet d'une circonstance directement probante.

Nous sommes moins disposé à suivre le savant linguiste quand il essaie de démontrer plus loin le caractère arbitraire de certaines modifications antiques du langage.

La réduction de ἀμφιφορεύς, par exemple, à ἀμφορεύς est le résultat d'une contraction qui diffère peu de celle de θυγατέρας en θύγατρας.

La réduction, évidemment arbitraire, d'un nom propre comme Ζεύξιππος en Ζεῦξις paraît plus concluante et a ses analogues dans des langues modernes. Mais ce procédé n'a rien de primitif, ni de naturel, comme le montre bien la forme complexe du mot qui sert d'exemple. C'est le résultat d'une sorte de convention qui ne peut guère s'établir qu'au sein d'une famille à propos d'un nom propre ou, d'une manière générale, parmi les membres d'une société secrète qui s'essaient de parti pris, à ne s'entendre qu'entre-eux. Une chose sûre, c'est qu'un sembla-

ble moyen n'a rien de commun avec le développement normal du langage et peut difficilement aider à l'explication de ses formes primitives.

III

Dans la troisième partie M. C. aborde le vocalisme indo-européen, et sur ce terrain, l'ancienne théorie de la division de l'*a* primitif en *a*, *e*, *o*, chez les peuples d'Europe trouve en lui un défenseur persistant.

Il reconnaît pourtant qu'un argument considérable interviendrait en faveur du caractère primordial de l'*e* gréco-latin et du changement de ce son en *a* dans le rameau asiatique, si l'opinion de MM. Joh. Schmidt et Collitz sur l'origine des palatales en sanskrit sous l'influence des sons *i* au *e* pouvait être admise sans réserve. Mais combien d'exceptions ne laisse-t-elle pas inexpliquées, à moins d'avoir recours aux effets si difficiles à démontrer d'une manière convaincante de la contamination analogique?

M. C. présente beaucoup d'observations de détail qui tendent à faire échec aux idées des novateurs sur le vocalisme primitif indo-européen, et qui semblent exiger une réponse de leur part. Nous souhaiterons, dans l'intérêt de la science qu'elle ne se fasse pas attendre trop longtemps, et surtout qu'elle soit de nature à jeter un peu plus de lumière sur ces question si difficiles et encore si obscures.

En ce qui regarde l'hypothèse de la nasale sonnante, M. C. indique une difficulté que nous avons signalée de notre côté dans un opuscule qui paraissait à peu près en même temps que le sien [1]. Il s'agit de la chute de *n* comme mode d'affaiblissement d'une foule de formes en grec et en sanskrit. Or si on a en grec ἐς à côté de ἐνς et, en sanskrit *balisu* auprès d'un thême *balin* où la nasale a disparu sans laisser aucune trace, il est difficile d'échapper à l'idée qu'il a pu en être de même pour τατός, *tatá-s*, etc. Ici encore on attend avec une impatiente curiosité la réponse des auteurs ou des défenseurs du système.

M. C. rencontrera une adhésion moins facile, à notre avis, quand il proteste contre la mort du *gouna* proclamée dans une formule devenue célèbre par M. L. Havet, il y a quelques années déjà. Ici, les objections du savant professeur de Leipzig ont un caractère tout particulier de faiblesse; on dirait qu'il ne résiste guère que pour l'honneur. En tous cas, il est besoin, pour ressusciter le *gouna*, d'une évocation autrement puissante que celle qui consiste à faire appel à l'analogie de la *vriddhi* du sanskrit, dont le caractère artificiel est, en général, si manifeste.

IV

Faut-il considérer les questions qui touchent d'une manière générale à la morphologie de la période d'unité indo-européenne comme inaccessibles à jamais à la science, et, par conséquent, les études qui s'y

1. *Mélanges de linguistique indo-européenne*, Paris, Vieweg, 1885.

rapportent sont-elles vouées à une irrémédiable stérilité; ou bien peut-on fonder quelque espérance de progrès réel en suivant cette voie? Tel est l'objet de la discussion à laquelle M. C. consacre la quatrième et dernière partie de son travail.

L'école nouvelle accuse, en général, des tendances favorables à la première de ces alternatives, tandis que M. C., fidèle aux vues qui l'ont guidé dans son ouvrage sur la *Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques*, est favorable à la seconde.

Nous nous bornerons à ajouter aux siennes quelques considérations qui les corroborent.

En ce qui regarde la morphologie proethnique, nous ferons remarquer que certaines manières, communes à toutes les écoles, d'exposer les généralités, impliquent une opinion sur la structure et les combinainaisons primitives des éléments du langage. Les idées qui ont cours, par exemple, sur l'analyse des formes verbales qui dépendent de la conjugaison thématique, comme φέρ-ο-μεν, en sont la preuve; ces idées entraînent l'hypothèse du monosyllabisme des racines contenues dans les formes en question. Des motifs qui ne manquent pas de poids militent en faveur de cette manière de voir, bien que celle qui consisterait à considérer les racines des mêmes verbes comme bisyllabiques l'emporte à notre avis, en vraisemblance. On peut en conclure que, dans la pratique, personne ne regarde ces questions comme insolubles, et qu'il n'est guère possible de faire de la grammaire historique sans en trancher quelques-unes d'une manière au moins provisoire.

Pour la même époque, les problèmes phonétiques nous paraissent, comme à M. C., offrir souvent matière à des discussions utiles et même à des solutions à peu près sûres. On objecte en vain que nous ne pouvons rien savoir des lois qui ont prévalu pendant la période d'unité. Si les faits positifs, matériels nous échappent à tout jamais, il nous reste l'induction. En bonne logique, nous sommes, ce nous semble, tout-à-fait autorisés à attribuer à la période d'unité les mêmes lois phonétiques dont nous constatons l'existence dans tous les dialectes de première formation, ou dans la plupart d'entre eux. Citons en première ligne la contraction sous toutes ses formes, l'influence assimilatrice d'un son donné sur celui qui le précède, le rhotacisme de *s*, au moins dans certaines positions, le lambdacisme de *r*, la dégradation vocalique de *o* en *u*, de *ai*, *ei*, *ê* en *î* et *i* et même de *a* en *e*, etc. Voilà autant de faits généraux qu'il nous est rationnellement permis de transporter de chez ses filles directes dans la langue mère. Aucune science du reste ne se prive d'une méthode aussi légitime et nous ne voyons pas pourquoi on l'interdirait à celle du langage.

Bien que très souvent d'accord avec M. C. dans sa polémique contre les doctrines nouvelles, nous ne dissimulerons pas que l'impression qui résulte pour nous de l'ensemble de la discussion est bien différente des espérances qui ont soutenu l'auteur. Quelque large prise qu'offrent à la

critique les théories de MM. Brugmann, Osthoff, de Saussure, etc., on ne saurait méconnaître qu'elles ont donné une impulsion aux études de linguistique indo-européenne qui viendra difficilement s'éteindre à son point de départ. Que ces théories soient appelées à se développer et à se modifier profondément, c'est possible et même probable; mais celles qui les ont précédées n'ont guère de chances, croyons-nous, de tirer profit de telles circonstances. Bien des parties du système de Bopp sont irrémédiablement condamnées et le mieux serait encore d'en faire son deuil.

On comprend, il est vrai, que ce parti coûte à prendre aux meilleurs disciples de l'illustre fondateur de la grammaire comparée indo-européenne; mais dans le naufrage qui les appauvrit, ils ne sont pas sans consolations. M. Curtius surtout a tracé un tel sillon dans le champ de la linguistique, ses travaux si estimés et si utiles malgré tout, ont tellement contribué à frayer la voie aux découvertes nouvelles, que sa gloire survivra à certaines idées défendues par lui avec plus de courage que de succès et qu'il restera pour tous, sans distinction d'écoles, un maître respecté et admiré.

Paul Regnaud.

---

109. — **La tapisserie dans l'antiquité,** le péplos d'Athéné; la décoration intérieure du Parthénon restituée d'après un passage d'Euripide, par Louis de Ronchaud. (Bibliothèque internationale de l'art). Paris, Rouam, 1884. In-8, 157 pages.

L'ouvrage dont nous avons à rendre compte est le développement d'une série d'articles fort remarqués qui ont paru en 1872 dans la *Revue archéologique*. Le véritable sujet est le péplos d'Athéné et la décoration intérieure du Parthénon. L'auteur cherche à restituer dans tout son luxe et son éclat ce qu'il appelle la *Chambre de la Vierge*, formée par la colonnade intérieure de l'*Hécatompédon*, et par un système de draperies suspendues dans les entrecolonnements. Mais avant d'arriver au détail de cette restitution, et pour mieux la faire comprendre, il rassemble tout ce qu'on peut savoir sur la tapisserie dans l'antiquité.

Le premier chapitre traite de l'histoire de la tapisserie et de la broderie dans le monde antique, chez les Égyptiens, les Hébreux, les Assyriens, les Babyloniens, les Indiens, les Arabes, les Phrygiens, les Lydiens, les Phéniciens, les Grecs, les Romains. C'est un excellent résumé, où l'auteur n'a négligé aucun détail important et pour lequel il a su mettre à profit, avec une grande sagacité, les textes aussi bien que les monuments archéologiques. On peut s'étonner seulement que dans cette histoire aucune place n'ait été faite aux Etrusques. Les peintures de Cornéto, les sarcophages coloriés de Céré et de Volterra témoignent

surabondamment du goût des populations étrusques pour les étoffes brodées et les tapis. A propos des trésors des temples (p. 9) et des mystérieux souterrains où s'entassaient les offrandes et les richesses sacrées, il n'eût pas été inutile de signaler les trésors des cités grecques à Olympie et le célèbre trésor de Curium découvert à Chypre par le général de Cesnola.

Sans insister sur le chapitre fort intéressant où l'auteur a groupé les renseignements fournis par l'antiquité sur la technique et les instruments du tissage, je passe à la partie de l'ouvrage consacrée à l'emploi des étoffes brodées et des tapisseries dans la décoration des monuments. Avec beaucoup de raison, M. de R. y réfute la théorie trop absolue de Semper qui rattache étroitement l'art de tisser à l'art de bâtir et fait dériver l'un de l'autre. Il montre qu'en réalité l'art de tisser s'est produit d'une manière indépendante. Il trouve contre la thèse de Semper des arguments dans les usages des sauvages modernes qui savent tisser et ne savent pas bâtir. Je crois qu'à ces arguments il eût été possible d'ajouter d'autres preuves tirées de l'archéologie antique. Les plus anciennes poteries de l'Italie, les poteries des terramares et celles de Villanova, œuvres de populations barbares qui ne savaient guère construire que des huttes en terre battue, semblent prouver, par leur ornementation géométrique, que l'art du tissage était familier à ces civilisations encore élémentaires. Cette ornementation s'explique difficilement si on ne suppose pas qu'elle reproduit l'aspect des tresses de ficelles, de laines ou de roseaux dont on entourait la panse et le col des vases, alors que faute de savoir bien cuire les poteries on ne pouvait avoir des anses solides à la main et que pour les suspendre ou les porter, il fallait les garnir d'une sorte de manchon, comme cela se pratique encore aujourd'hui pour les fragiles *fiaschi* de la Toscane.

Les chapitres IV et V traitent des tentes et des statues peintes et habillées. A propos des tentes dressées près des sanctuaires qui servaient de lieu de pèlerinage à certaines grandes fêtes périodiques, on pouvait renvoyer à l'importante inscription d'Andanie (Le Bas et Foucart, *Inscriptions du Péloponnèse*, n° 326[a]).

M. de R. arrive enfin à ce qui fait le sujet principal et le but de son ouvrage, à la restitution de la décoration intérieure du Parthénon. Les données précises qu'il a recueillies dans les chapitres précédents lui rendent désormais la tâche plus facile. Il n'a plus qu'à appliquer au sanctuaire d'Athéné Parthénos les principes qu'il a observés dans la plupart des édifices sacrés de l'antiquité. Se fondant sur un important passage de l'*Ion* d'Euripide, où il voit avec raison une allusion au temple d'Athéné à l'Acropole, il suppose que dans les entrecolonnements du portique intérieur du naos, à la galerie supérieure, comme à la galerie du rez-de-chaussée, étaient attachées des tapisseries verticales formant autour de la statue chryséléphantine un rideau continu, et qu'au dessus de la statue, d'autres tapisseries tendues presque horizontalement cou-

vraient le naos d'une sorte de voûte. La statue se trouvait ainsi enfermée dans une tente. J'avoue que ce système de décoration me paraît difficile à admettre. Les objections de M. Chipiez subsistent entières. Dans l'hypothèse de M. de R. l'éclairage du naos est bien compromis. La partie centrale seule peut recevoir la lumière. Le portique intérieur, avec toutes les draperies qui ferment les entrecolonnements au rez-de-chaussée et à l'étage supérieur, reste forcément dans l'obscurité. M. de R. incline aussi à penser qu'il y avait des tapisseries dans les entrecolonnements des portiques extérieurs, de telle sorte qu'on pût se promener à l'ombre tout autour du monument. La conjecture est peu vraisemblable. En somme, je crois, avec M. Chipiez, que s'il y a jamais eu des tapisseries à l'intérieur ou à l'extérieur du Parthénon, cette décoration n'a été que temporaire, comme celle qu'on voit dans nos églises à certaines cérémonies. Du reste le passage d'Euripide, sur lequel se fonde M. de R., indique une décoration temporaire, puisque c'est en vue d'un sacrifice déterminé que le jeune Ion construit sa tente.

L'ouvrage de M. de R. soulève une multitude de questions curieuses sur lesquelles il y aurait lieu de revenir. J'ai seulement voulu en montrer l'intérêt par une courte analyse. Le problème n'est pas entièrement résolu, mais il est posé d'une façon nette et l'auteur fournit des faits nombreux pour la solution définitive. Il est désormais certain que la tapisserie a joué un rôle important dans la décoration monumentale de l'antiquité.

Est-il nécessaire d'ajouter que le livre de M. de Ronchaud est écrit avec une claire simplicité et une vivacité de style qui sont un charme pour le lecteur? Ne sait-on pas à quoi l'on peut s'attendre quand on prend en main un livre signé de ce nom?

Jules MARTHA.

---

110. — **Beitraege zur deutschen Stadtrechtsgeschichte**, von Dr Eduard ROSENTHAL, Privatdocent an der Universitaet Iena. Heft I-II, Zur Rechtsgeschichte der Staedte Landshut und Straubing. Würzburg, Stuber, 1883, IX, 337 p. In-8. Prix : 8 fr. 75.

Cette contribution à l'histoire du droit municipal allemand présentera de l'intérêt pour les écrivains qui s'occupent de l'histoire du droit germanique au moyen-âge, comme pour les savants qui se livrent à l'étude du développement des villes d'Allemagne à cette époque. La plupart des cités les plus importantes de ce pays sont devenues assez rapidement villes libres et villes impériales; ce qui fait l'originalité des deux cités de Straubing et de Landshut, dont M. Rosenthal s'occupe dans les premiers fascicules d'un travail de longue haleine, c'est qu'elles sont restées soumises à l'autorité d'un seigneur territorial, tout en développant leurs droits municipaux et leur juridiction particulière.

Fondée en 1204 par Louis de Wittelsbach, Landshut est devenu en 1255 capitale du duché de la Bavière inférieure et c'est à son *Stadtrecht* de 1279 que se rapportent tous les développements ultérieurs dont M. R. s'est fait l'historien et le commentateur minutieux, en s'appuyant principalement sur le *Stadtbuch* ou Codex officiel dans lequel les secrétaires du conseil ont transcrit successivement tous les privilèges ducaux et les règlements autonomes du magistrat sur toutes les matières d'intérêt public. L'auteur nous fait passer en revue l'organisation du conseil, les prérogatives de la bourgeoisie, les règlements de la procédure civile et criminelle, le droit commercial, etc. Nous signalons comme particulièrement intéressantes les lois relatives à l'organisation de la famille, le droit matrimonial et la législation des héritages. Mentionnons aussi le serment caractéristique imposé aux Juifs (p. 198).

Pour Straubing, c'est un autre recueil, le *Livre rouge*, compilé sur les coutumes locales par un des greffiers de la ville, qui a servi de source principale au savant d'Iéna. Il a été écrit de 1472 à 1482; mais il renferme des éléments beaucoup plus anciens. Straubing existait déjà du temps des Romains sous le nom de Sorviodurum, et figure dans les chartes de Louis-le-Germanique. C'est en 1208 qu'elle reçut ses premières franchises municipales des mains de Louis de Bavière. L'auteur a exposé sa législation spéciale d'après le même plan qu'il a employé pour celle de Straubing. Nous ne sommes pas suffisamment compétent pour juger s'il y a des observations d'importance majeure à présenter à M. Rosenthal au point de vue plus spécialement juridique. Il aurait pu en tout cas expliquer çà et là les expressions dialectiques de son texte, qui embarrasseront certains lecteurs peu au courant de l'allemand du moyen âge; il nous semble aussi qu'il y a par moments de véritables fautes de lecture dans les pièces justificatives de ce consciencieux travail[1].

R.

---

111. — **Les grands écrivains de la France**, nouvelles éditions publiées sous la direction de M. Ad. Regnier, membre de l'Institut, sur les manuscrits, les copies les plus authentiques et les plus anciennes impressions avec variantes, notes, notices, portraits, etc.

— **Œuvres de J. de La Fontaine**, publiées par M. Henri Regnier. Tome II. Paris, librairie Hachette, 1884. In-8 de III-524 p.

Mémoires de Saint-Simon, publiés par M. A. de Boislisle. Tome IV. Paris, librairie Hachette, 1884, in-8 de 579 p.

Je regarderais comme un pieux devoir de rendre hommage, au début de ce compte-rendu, à la mémoire de M. Adolphe Regnier, si déjà la

1. Ainsi tout le monde ne devinera pas que *Chamer* = *Kaemmerer*, *purtting* = *burgding*, *chaeufl* = *Kaufleute*, P. 191 il faut lire *andere farende habe* pour *andrew farendew hab*, etc.

Revue critique n'avait consacré un article spécial [1] à l'éloge d'un des hommes qui honoraient le plus la science française « autant par l'élévation du caractère que par l'étendue et la profondeur de l'érudition ». Rien ne pouvant être ajouté à des pages où nos regrets ont été si bien exprimés, je me contenterai de dire ici combien je souhaite que « l'admirable collection des *Grands écrivains de la France*, publiée sous sa direction, véritable monument élevé à la gloire de notre littérature », reste toujours fidèle aux traditions laissées par l'éminent critique, et qu'elle continue à paraître en de telles conditions qu'il semble que ce soit encore sous ses inappréciables auspices.

Résumons d'abord l'*Avertissement* du tome II des *Œuvres de La Fontaine*. M. Henri Regnier aurait voulu que les *Fables* tinssent en deux volumes; mais il eût fallu pour cela « resserrer, appauvrir les notices et le commentaire, les explications, rapprochements, accompagnements divers, que comporte, à notre avis, cette partie des écrits de La Fontaine la plus admirée à bon droit, et par suite la plus étudiée ». Personne, j'en suis sûr, ne blâmera l'éditeur de s'être décidé à faire trois volumes au lieu de deux, et, pour ma part, je l'en félicite vivement. Les bonnes choses ne sont jamais trop abondantes. M. H. R. nous apprend ensuite que le P. Ingold, bibliothécaire de l'Oratoire, lui a très obligeamment communiqué des papiers venant du P. Adry, qui permettent de joindre à la *Notice bibliographique* quelques détails sur la composition du relevé des sources inséré, à la suite de chaque fable, dans les deux volumes publiés, en 1825, par A. C. M. Robert, qui ont été depuis d'un très grand secours aux éditeurs de La Fontaine. Il nous apprend encore qu'un savant et aimable bibliophile, M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire, a mis à sa disposition la sténographie du cours fait à la Sorbonne par Saint-Marc Girardin sur le grand fabuliste en 1858-1859, ce qui a fourni quelques additions aux leçons imprimées par l'auteur en 1867. C'est dans la précieuse collection du même érudit que sont conservés les manuscrits relatifs à La Fontaine trouvés dans l'héritage de l'ancien inspecteur général de l'Université Noël, manuscrits que l'on supposait pouvoir être une riche mine de notes, de recherches. Mais hélas! On n'a que trop le droit de leur appliquer le dernier vers de la fable *le Chameau et les Bâtons flottants* :

De loin c'est quelque chose, et de près ce n'est rien.

Ce n'est rien, en effet, que cet amas de fables latines, écrites du XVe au XVIIIe siècle, tirées par Noël de recueils imprimés tous bien connus et copiées de sa main avec une patience digne d'un meilleur emploi. Enfin, M. H. R. loue beaucoup et même avec renfort de citation latine (p. 111) le récent travail de M. Léopold Hervieux [2] et lui emprunte

1. N° du 3 novembre 1884, p. 379-381.

2. *Les Fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen âge* (Paris, 1884). Nous avons rencontré peu d'œuvres philologiques qui soient preuve

cette rectification : « Si nous avions lu à temps la dissertation de M. Hervieux (tome I, p. 434-452) sur l'Anonyme de Nevelet, nous n'aurions pas rédigé comme nous l'avons fait la note 1 de la page 28. Il faut renoncer à faire honneur affirmativement à un Ugobardus Sulmonensis de ces fables latines en vers élégiaques, et substituer à ce nom, avec grande vraisemblance, celui de Walther l'Anglais, chapelain du roi d'Angleterre Henri II [1]. »

J'ai donné beaucoup d'éloges au tome I des *Œuvres* de La Fontaine [2]; le tome II n'en mérite pas moins. Il semble même, si c'est possible, qu'il en mérite encore davantage, car on a tenu compte dans une certaine mesure des *desiderata* indiqués dans la *Revue critique*, et, par exemple, on a plus souvent mis à profit les fines remarques de Charles Nodier et les consciencieuses études de Solvet. Sans doute, malgré toute la splendide richesse de l'annotation, il y aurait, pour plusieurs fables, de nouveaux rapprochements à signaler [3], mais vouloir être absolument complet en une semblable matière qui s'étend, pour ainsi dire, jusqu'à l'infini, ne serait-ce pas poursuivre ce que La Fontaine appelle *une chimère vaine?* Nos observations ne s'appliqueront donc pas à telle ou telle petite lacune dans les notices qui précèdent chaque fable, notices qui parfois occupent trois ou quatre pages, comme pour *Les Deux Pigeons* (p. 358-361), et même six pages, comme pour *Les Animaux malades de la peste* (p. 88 94) [4]. Je me bornerai à relever quelques peccadilles de l'annotation. Tantôt on donne à la publication du *Dictionnaire de Richelet* la date de 1679 et tantôt celle de 1680 (pp. 51, 59, 133, 158, 174, 175, 195, 262, etc.). Je crois que cette

---

de si courageuse et si infatigable diligence, peu d'auteurs auxquels puisse mieux s'appliquer, pour chacune des recherches à faire, le vers de Lucain (livre II, vers 657) :

Nil actum credens quum quid superesset agendum.

1. Cette attribution elle-même est fort contestable; voyez dans le *Journal des Savants* de décembre 1884 et janvier 1885 mes deux articles sur le livre de M. Hervieux. — G. P.

2. N° du 29 octobre 1883, p. 337-344.

3. En voici du moins un pour la fable *Le rat et l'huître* (p. 521) : on a publié à Aix, en 1629, chez Etienne David, une plaquette in-4° excessivement rare, recueil de pièces de vers latins, français et provençaux relatives à une souris qui, dans la cuisine de l'archevêque de cette ville, devenu le cardinal de Lyon, Alphonse de Richelieu, frère du Grand ministre, se trouva prise entre les écailles d'une huitre. Ce recueil est intitulé : *Ostreomyomachia seu ostreæ et muris pugna, mors, cenotaphium, d'apotheosis*. Je donnerai prochainement, à la suite de *Lettres inédites de Guillaume Abbatia*, un des poètes qui chantèrent la lutte tragi-comique de la souris et de l'huitre, je donnerai, dis-je, quelques détails sur ce curieux recueil dont on ne connaît que deux exemplaires, un dans la collection de M. le marquis de Lagoy, l'autre dans la bibliothèque de Carpentras.

4. Pour bon nombre de fables il y aurait à répéter cette phrase de la notice (de quatre pages) sur le *Discours à Madame de la Sablière* (p. 454) : « On pourrait faire abonder les renvois aux livres qui ont traité la question ou qui prêtent à des rapprochements avec la manière dont le poëte l'a traitée. »

dernière date est la bonne, si j'en juge soit par les meilleurs livres de bibliographie, soit par les divers exemplaires de la première édition que j'ai eu l'occasion de voir. — Ce n'était point un *vautour* (p. 136, note 11) qui « dévorait le foie sans cesse renaissant » de Prométhée; c'était un *aigle*. Charles Estienne, l'auteur du premier des dictionnaires historiques, géographiques et mythologiqnes connus, le Bouillet du XVI[e] siècle, a résumé en ces termes l'opinion la plus répandue dans l'antiquité sur le châtiment infligé par Jupiter à l'audacieux Prométhée : « *Aquilam que adhibet jecur ejus assidue depascentem* [1], » ce qui n'empêche pas le légendaire vautour d'être presque toujours substitué à l'aigle classique. — Ce n'est pas assez de dire (p. 162, note 4) qu'une tradition, *il est vrai, contestable*, veut que Sixte-Quint ait été porcher. Je propose de remplacer *contestable* par *fabuleuse*. Tout le monde sait que le prétendu gardeur de porcs a été imaginé par Gregorio Leti et que ce romancier a été depuis longtemps convaincu de mensonge, à cet égard, comme à l'égard des feintes infirmités du cardinal de Montalte, par un consciencieux biographe, le cordelier Tempesti, dont les deux accablants volumes in-4° ont paru à Rome en 1754. — Je n'ajouterai qu'un mot pour confirmer une explication donnée par Boissonade (p. 135, note 4) de la manière dont La Fontaine a écrit le dernier mot de ce vers :

Mars autrefois mit tout l'air en émute.

Emute, selon le célèbre philologue, « est quelque prononciation de province ». Cela est si vrai que j'ai moi-même entendu, quand j'étais élève au collège royal de Cahors, le censeur des études, M. H. de Baudus, alors déjà sexagénaire, s'écrier, un jour que nous faisions, au réfectoire, une orageuse manifestation : *Messieurs, c'est donc une émute?*

Le tome IV des *Mémoires de Saint-Simon* renferme le récit des événements de l'année 1697 (p. 1-258), un *Appendice* composé des *Additions de* Saint-Simon au *Journal de Dangeau* (p. 359-376) et de *Notices et pièces diverses* (p. 377-519), d'*additions et corrections* (p. 521-544), enfin de trois *Tables* (p. 447-579), la *Table des sommaires qui sont en marge du manuscrit*, la *Table alphabétique des noms propres et des mots et locutions annotés dans les Mémoires*, la *Table de l'Appendice*.

Le commentaire de M. de Boislisle reste ce qu'il a été dans les trois volumes précédents, c'est-à-dire digne de tous les éloges. Exactitude, clarté, abondance, intérêt, ce commentaire possède au plus degré les

1. *Dictionarium historicum, geographicum, poeticum authore Carolo Stephano...* (édition de 1638, *Genevæ, typis Jacobi Store*, colonne 1671). J'ai jadis protesté, dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, contre la transformation de l'aigle en vautour, ainsi que contre plusieurs autres petites erreurs qui courent les rues. On retrouvera mes notules, les unes déjà publiées un peu partout, les autres encore inédites, dans un volume que j'intitulerai : *Mille et une rectifications*.

qualités les plus désirables. Je l'ai déjà dit et redit ici [1], et je ne puis me lasser de le redire encore.

Parmi les notes les plus remarquables j'indiquerai celles qui concernent divers membres de la famille Bignon (p. 1-3), Louis Urbain Lefèvre de Caumartin (p. 5-6), Gabriel Nicolas de La Reynie (p, 10-12), le doyen du Conseil, Pussort (p. 13-15), le chevalier de Caylus (p. 17-18), MM. de Ruvigny (p. 20-27), le comte de Briord (p. 34-35), le marquis de Malauze (p. 36-39), MM. de Noailles (p. 78-80), le président et la présidente Tambonneau (p. 113-114), les comédiens italiens chassés par Louis XIV (p. 124-127), J. B. de Santeul (p. 248-250), Le Peletier et sa famille (p. 258-273), MM. de Bonrepaus et de Bonnac (p. 279-283), le comte d'Aubigné, frère de Mme de Maintenon (p. 292-301), le château d'Anet (p. 425), La Varenne (p. 327-330), Béatrix de Cusance, veuve du comte de Cantecroix et femme de Charles IV, duc de Lorraine (p. 335), le prince et la princesse de Vaudémont (p. 340-347), la Moresse, religieuse à Moret « fort énigmatique, » comme dit Saint-Simon (p. 354-358). Quelques-unes des notes sont accompagnées de documents inédits : c'est ainsi, par exemple, que (p. 205) nous trouvons une lettre du cardinal de Polignac à Pontchartrain, du 15 mars 1697, et (p. 246) une lettre du cardinal de Janson au même ministre, du 22 juillet de la même année. Une seule fois M. de B. n'a pu rien nous apprendre sur un des si nombreux personnages qui, français ou étrangers, figurent dans le volume : rencontrant le nom de Mme Panache (p. 51), il dit avec une résignation qui a dû fort lui coûter : « nous n'avons trouvé aucun renseignement sur cette femme. » Je doute qu'aucun chercheur soit, en ce qui regarde cette singulière Mme Panache, jamais plus heureux que lui.

Je me flattais tout d'abord de pouvoir contester ou compléter quelques-unes des assertions du commentateur. Ses *additions et corrections* m'en ont presque enlevé jusqu'aux plus petites occasions. L'infiniment peu qu'il m'a laissé à dire se réduit à ceci : Sur Michel-François de Verthamon (p. 31, note 7) il y aurait eu à citer un recueil manuscrit de la Bibliothèque nationale qui est fort précieux et qui contient la biographie très fidèle et très détaillée de tous les maîtres de requêtes antérieurs au XVIIIe siècle, avec leur généalogie, recueil inscrit dans le fonds français sous le n° 14018. Pour la seconde maréchale d'Estrades, Marie d'Aligre (p. 4, note 1), on aurait pu renvoyer à divers passages de la correspondance de Bussy-Rabutin et à d'autres témoignages consignés dans l'*Introduction* à la *Relation inédite de la défense de Dunkerque* (1872, in-8°, p. 19, note 3). M. de B. attribue aux secondes noces du maréchal qui, selon le mot pittoresque de Mlle de Montpensier, « vendoit bien sa vieille peau [2], » la date du 9 juin 1678 et à la mort de la fille

1. Voir, dans le n° du 29 mars 1880, le compte-rendu des tomes précédents (p. 255-261).

2. Le maréchal n'avait pas moins de 72 ans; sa nouvelle femme en avait 46.

du chancelier, la date du 2 février 1724. Dans la note que je viens d'invoquer, j'avais indiqué des dates différentes, 9 juin 1679 pour le second mariage, 12 février 1724 pour le décès de la seconde maréchale. Je n'ose défendre mes dates contre celles de M. de B., ne sachant trop à quinze ans de distance (j'épargne à mes lecteurs l'inévitable citation du mot de Tacite), ne sachant trop, dis-je, où je suis allé prendre mes informations. Les anciens répétaient : *Ne luttons point contre Hercule.* Au sujet de La Reynie (p. 10), on aurait pu rappeler que les *Archives de la Bastille* de feu M. François Ravaisson, renferment beaucoup de documents émanés de ce magistrat sur lequel on trouve une notice étendue dans le manuscrit du F. F. 14018 tout à l'heure cité. A propos des « embellissements dignes d'une maison royale » faits à Liancourt par « la sainte duchesse » (Jeanne de Schomberg), on aurait pu rapprocher des deux recueils, l'un poétique, l'autre géographique, de Charles de Sercy et de l'abbé d'Expilly, les descriptions données par Tallemant des Réaux (*Historiettes*, t. VII, p. 303) et par un intime ami des maîtres de la maison, l'abbé J. J. Boileau, qui s'extasie sur l'*extraordinaire beauté* des jardins et les met au-dessus des plus admirables jardins de la France [1]. En regard de ce que rapporte Saint-Simon touchant les conversations de Louis XIV avec Georges d'Aubusson de La Feuillade, évêque de Metz et ancien archevêque d'Embrun, il aurait été bon de citer ce qu'on lit dans les *Mémoires du marquis de* Sourches (tome III, p. 476) : « De tout temps il étoit en possession de railler avec le Roi, qui le traitoit fort bien, etc. » Comment M. de B. a-t-il oublié, en ce qui concerne la vie de Santeul, de mentionner les copieuses *études* spéciales de M. Bonnetty (*Annales de philosophie chrétienne*, 1854) et la fine et charmante notice de Sainte-Beuve (*Athenæum français* de septembre 1855), et, en ce qui concerne le prétendu empoisonnement du chanoine-poète, le démenti infligé à l'historiette par les *Mémoires* du président Bouhier ? — Une dernière observation : M. de B. place (p. 225) le château de Faudoas entre Montauban et Toulouse. C'est exact, mais c'est vague. A cette indication par à peu près je substituerai cette indication précise : Le château de Faudoas était situé dans la commune actuelle de ce nom, département de Tarn-et-Garonne, arrondissement de Castel-Sarrazin, canton de Beaumont: à 7 kilomètres de cette dernière ville, à 44 kilomètres de Montauban.

Il ne me reste plus qu'à énumérer les notices et pièces diverses dont la seconde partie de l'*Appendice* est enrichie. On y remarque d'abord (p. 376-439) une magistrale étude sur *les Conseils sous Louis XIV*, étude qui sera continuée dans le volume suivant et qui complète tout ce qu'on avait écrit jusqu'ici [2] sur leur composition et leurs attributions

1. J'ai reproduit cette description dans les *Notes sur la vie et les ouvrages de l'abbé Boileau* (1877, in-8°, p. 24).

2. Indiquons seulement les travaux les plus récents, ceux de MM. Chéruel, Dareste, Alfred Maury, Aucoc, Valois, comte de Luçay.

respectives. A la suite de cette monographie dont l'étendue est en rapport avec l'importance de cette partie si insuffisamment connue de notre histoire administrative, on trouve (p. 440-442) un *Factum des ducs et pairs à propos du procès du bailli d'Auvergne*, extrait des manuscrits Clairambault (p. 443); *La duchesse de Valentinois*, fragment inédit de Saint-Simon, extrait du dépôt des affaires étrangères (p. 444-449); divers documents relatifs à la *disgrace du comte de Roye* (lettres de M. de Cheverny, du comte de Roye, de Louis XIV et de M. de Meyercron, envoyé danois, cette dernière communiquée par le directeur des archives privées de la couronne de Danemark); (p. 450-452) *Oraisons pieuses de la duchesse de Noailles* d'apres les originaux autographes de la Bibliothèque nationale; (p. 453-456) *Les deux Bouthillier de Chavigny, évêques de Troyes*, fragment inédit de Saint-Simon; (p. 457-463) *Fragments de la correspondance du duc de Vendôme relatives à la prise de Barcelone*, extraits du ms. Fr. 14177 (lettres du duc de Vendôme, de la marquise de Maintenon, du roi Jacques d'Angleterre, de Louis XIV, de la princesse de Conti, douairière, du duc du Maine); (p. 464-487), *Campagne de l'année 1697 en Allemagne, résumé des opérations* et lettres du maréchal de Choiseul, du comte de Chamilly, de M. de Saint-Frémond, du marquis d'Huxelles, de Louis XIV, du marquis de Villars, de M. de la Grange, intendant, du marquis d'Harcourt, de M. d'Arcy, le tout extrait du dépôt de la Guerre; (p. 482-502), *élection du prince de Conti au trône de Pologne*, lettres du cardinal-primat Radziciowski, des ambassadeurs, l'abbé de Polignac et l'abbé de Châteauneuf, de Louis XIV, extraites du dépôt des affaires étrangères[1]; (p. 503-505) un récit de la *mort de Santeul* qui dégage la responsabilité de Monsieur le Duc (Archives nationales M 761); (p. 566-507) *La démission du contrôleur général Le Peletier* (deux lettres de ce dernier à l'archevêque de Reims Le Tellier, extraites de la Bibliothèque de la rue Richelieu); (p. 508), une note sur les postes sous Louis XIV[2]; (p. 509-510) le *Cardinal de Janson*, fragment inédit de Saint-Simon; une *Lettre de la mère de Saint-Simon au contrôleur général des finances*, du 30 juillet 1697 (Archives nationales); (p. 513-515) *les Fêtes du mariage du duc de Bourgogne*, compte-rendu en langue italienne que l'ambassadeur vénitien Frizzo adressa au doge le 13 décembre 1697; (516-519), *M. de Mailly, archevêque d'Arles, puis de Reims, et cardinal*, fragment inédit de Saint-Simon.

Une telle énumération me semble plus éloquente que tout ce que l'on pourrait dire encore en faveur du tome IV d'une édition qui, à elle seule, aurait rendu M. de Boislisle digne de la plus haute et de la plus

1. Signalons, de plus, une *Relation de l'élection* écrite de Varsovie, le 25 juin 1697, et qui est tirée des papiers réunis par le P. Léonard sur la Pologne (Archives nationales).

2. Note qui nous annonce pour un prochain volume une notice considérable sur les postes sous Louis XIV.

glorieuse des récompenses réservées à un travailleur, le titre de membre de l'Institut.

T. de L.

CHRONIQUE

FRANCE.—On annonce la prochaine publication des *Actes de martyrs de l'Égypte d'après les ms. coptes du Vatican*, par M. Hyvernat. Cette édition comprendra une introduction historique et critique, le texte copte accompagné d'une traduction française d'une trentaine d'actes de martyrs, dont les noms même étaient, pour la plupart, inconnus jusqu'à ce jour, enfin un index des mots coptes ou grecs nouveaux et une table analytique considérable. L'ouvrage formera deux volumes in-8°, qui sont sous presse.

—*Variétés historiques et biographiques (Auvergne et Velay)*. — M. Paul Le Blanc a réuni sous ce titre (Le Puy, Marchessou, 1885, brochure grand in-8° de 104 p.) quelques notes qui avaient déjà paru dans le journal *La Haute-Loire* ou dans l'*Annuaire* du département, mais qui ont été revues et augmentées; il y a joint des notes toutes nouvelles, espérant que les documents inédits, dont presque toutes ces notes sont enrichies, lui vaudront l'indulgence du lecteur. Le recueil a bien d'autres qualités encore qui le recommandent à l'attention des curieux. Voici les notices que l'on y trouve : *Robert Michel, sculpteur* 1720-1786 (p. 1-10), *La papeterie de Prades* (p. 11-16), *Alexandre Marie Bienvenu, chanoine et sescal du chapitre cathédral de N.-D. du Puy* (p. 17-21), *Le château du Thiolent et ses possesseurs* (p. 22-26), *Timothée de Chillac et Gabriel Ranquet, poètes vellaviens* (p. 27-31), *Voyage de Jean-Marie Roland au Puy en 1778* (p. 32-41), *Michel Boyer, peintre né en Velay* (p. 42-46), *Le maréchal de camp de Lormet* (p. 47-49), *les statuts de la communauté des chaudronniers du Puy, 1623* (p. 50-56), *Jean Chassanion* (p. 57-62), *Les Pierres précieuses du Riou-Pezouliou* (p. 63-69), *Les Origines de la Chartreuse de Villeneuve près le Puy*, 1626-1628 (p. 70-84), *Le cardinal de Polignac, poète français* (p. 85-90), *Jean Viallenc, sculpteur* (p. 91-92). La dernière pièce est une reproduction (p. 93-104) de la rarissime plaquette, qui manque même à la Bibliothèque nationale, intitulée : *Le vray discours du Siège, prinse et totale ruyne de la ville de Sainct-Agreve, pays de Languedoc, par le sieur de Tournon, gouverneur de Viverois, et le sieur de Sainct-Vidal, avec le nombre des morts et blessez durant le siège. Fait et escrit par Monsieur du Figon, secretaire de la Royne.* A Paris, chez Jean de Lastre. Jouxte la copie imprimée à Lyon, par Jean d'Ogerolles, 1580. Parmi les choses nouvelles d'un recueil si riche et si varié mentionnons l'acte de baptême du sculpteur Robert Michel, né le 8 novembre 1721, fils d'un obscur maître-vitrier de la ville du Puy (p. 2); un document du 18 décembre 1657, relatif à la papeterie de Prades (p. 15-16); l'acte de Baptême de Roland, le célèbre ministre girondin, né au Puy le 18 avril 1754, et non, comme on le voit dans certain dictionnaire biographique, le 18 *février 1734* (p. 32); une lettre de Jean Chassanion, l'auteur de l'*Histoire des Albigeois*, écrite de Montpellier, le 29 janvier 1563, provenant de la Bibliothèque de Genève (p. 58); six lettres de D. Bruno d'Affringues, général de l'ordre des Chartreux, à l'évêque du Puy Just de Serres, 1626-1628, tirées de la bibliothèque de Grenoble, et qui ont fourni à l'éditeur l'occasion de compléter une

notice du tome II (col. 752) du *Gallia Christiana* (p. 57-79); l'acte de baptême du cardinal de Polignac, né le 11 octobre 1661 (p. 85); deux documents relatifs au sculpteur Jean Viallenc (p. 91-95). La précieuse brochure de M. P. Le Blanc est ornée d'une photogravure du portrait que l'on conserve à Madrid de Robert Michel, qui mourut en cette ville (31 janvier 1786), directeur général de l'Académie royale de Saint-Ferdinand. — T. DE L.

— *Deux brochures de M. René Fage.* — Dans les *Notes sur un pontifical de Clément VI et sur un missel, dit de Clément VI, conservé à la bibliothèque de Clermont* (Tulle, Crauffon, 1885, in-8° de 18 p), M. R. FAGE retrace 1° l'histoire d'un manuscrit récemment vendu à Saint-Étienne sous le titre de *Pontificale seu cœremoniale*, in-fol. orné de miniatures, avec reliure en bois recouverte de vélin, ms. acheté en 1353 par Guillaume de la Jugie, neveu de Clément VI, et resté pendant cinq siècles la propriété de la famille de ce pape (voir, p. 8-9, la généalogie des Roger-Beaufort); 2° l'histoire du missel avec enluminures, inscrit au catalogue de la bibliothèque de Clermont-Ferrand sous le nom de *Missel de Clément VI*, ayant appartenu aussi aux Roger-Beaufort, mais qui ne remonte pas plus haut que la seconde moitié du XVe siècle (1462). La description et le récit des aventures des deux mss. intéresseront tous les bibliophiles. — C'est encore au Limousin que se rapporte la seconde brochure de M. R. Fage : *Le tombeau du cardinal de Tulle à Saint-Germain-les-Belles* (Limoges, 1885, in-8° de 14 p. sur papier teinté. Tirée, comme la précédente, à un très petit nombre d'exemplaires). On trouve là une courte et bonne biographie du cardinal Hugues Roger, né, comme son frère Clément VI, au château de Maumont, près d'Égletons, (chef-lieu de canton de la Corrèze), mort le 21 octobre 1363 au couvent de Montalieu, diocèse de Carcassonne, et surnommé le cardinal de Tulle parce qu'il venait d'être nommé à l'évêché de cette ville lorsqu'il entra dans le sacré collège. M. Fage remarque, à ce propos, que ce cardinal ne fut jamais évêque de Rodez, erreur que l'on retrouve jusque dans le *Nobiliaire du Limousin* de l'abbé Nadaud. Il reproduit (p. 9-13) une notice inédite sur le tombeau élevé à Hugues Roger dans le chœur de l'église de Saint-Germain-les-Belles (chef-lieu de canton de la Haute-Vienne), laquelle a été rédigée par un chanoine du chapitre de Saint-Germain, dont le nom est demeuré inconnu, et qui nous a été conservée par Baluze (collection dite des *Armoires*, vol. XXI). La notice sur le magnifique tombeau détruit par la Révolution est complétée par l'épitaphe inédite du Cardinal de Tulle, gravée sur une pierre à l'entrée du chœur de l'église de Saint-Germain-les-Belles. — T. DE L.

— *Jacques d'Arc, père de la Pucelle.* — M. BOUCHER DE MOLANDON, qui s'est déjà tant occupé de Jeanne d'Arc et de sa famille, continue avec le même zèle ses recherches sur un sujet qui semble ne devoir être jamais épuisé. Sa nouvelle brochure (*Jacques d'Arc, père de la Pucelle, d'après des textes déjà connus et des documents récemment découverts.* Orléans, Herluison, 1885, in-8° de 28 p.) apporte la pleine lumière sur cette question que l'on vient d'agiter en Lorraine : quelle était la condition sociale de la famille de l'héroïne? L'auteur, après avoir analysé les textes trouvés dans les Archives de Nancy et publiés par MM. Lepage et Chapellier (1882-1884), établit très judicieusement que si ces textes montrent la confiance et la considération dont étaient investis en leur qualité de braves gens le père et le parrain de Jeanne d'Arc, ils ne prouvent rien de plus, et qu'il faut renoncer à rattacher la famille d'Arc à la noblesse de Lorraine. Il combat avec une très ferme critique les complaisantes exagérations de ceux qui ont voulu rehausser outre mesure la condition des parents de la Pucelle, humbles cultivateurs, dont la fortune était fort modeste et se rapprochait plus de la demi-pauvreté que de l'aisance. Les conclusions

de M. Boucher de Molandon sont de celles qui s'imposent. Ajoutons qu'il a traité, autour de la question principale, diverses questions accessoires relatives aux personnages mentionnés dans les documents de mars 1427 et de février 1429, et que sur Robert de Sarbruck, sur Henri d'Ogévillers, sur Robert, seigneur de Baudricourt et de Blaize, sur Jean Morel, parrain de Jeanne d'Arc, il a donné des renseignements où l'on reconnaît la sûreté de main d'un spécialiste. — T. de L.

— Signalons cinq brochures et tirages à part de M. Eugène Müntz : 1° *Les peintres d'Avignon pendant le règne de Clément VI*, 1342-1352 ; M. M. y fait connaître les fresques du règne de ce pape, qui sont aux chapelles de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Martial, etc., et donne la photographie de quatre d'entre elles; c'est la première fois qu'on publie la reproduction de ces chefs-d'œuvre de la peinture du xiv[e] siècle où prédomine l'influence de Giotto; 2° *Les peintures de Simone Martini à Avignon*, étude où M. M. réunit et discute les textes que nous possédons sur l'histoire de la principale des fresques du Palais des papes, (les Prophètes de la salle du consistoire), donne les noms de la plupart des peintres attachés à l'entreprise, démontre que les fresques de Notre-Dame-des-Doms sont dues à Simon de Sienne, ce Fra Angelico du xiv[e] siècle, et publie une lettre de Rucellaï à Lorenzo Strozzi sur une peinture conservée en 1506, soit à Avignon, soit à Vaucluse, et regardée comme l'effigie authentique de la belle Laure de Noves, l'amante de Pétrarque; 3° *Le palais pontifical de Sorgues*, 1319-1395. M. M. dresse la liste, par ordre alphabétique de prénoms, des peintres, — qui n'étaient parfois que de simples manœuvres — attachés à la décoration de cette résidence favorite des papes pendant le xiv[e] siècle, et mentionne les travaux que firent entreprendre à Sorgues Benoît XII, Clément VI, Innocent VI et Urbain V; 4° la première partie de *nouvelles recherches sur les arts à la cour des papes*, de Martin V à Paul II; il s'agit, dans ce fascicule, du pontificat de Martin V (travaux que commanda ce pape pendant son séjour à Florence, ouvrages d'architecture exécutés à Rome et dans les environs, notices sur le sculpteur Paluzzo; date de la nomination de Colino Vasalli aux fonctions d'orfèvre pontifical, les orfèvres Simone di Giovanni di Simone Ghini et Simone di Giovanni di Giovanni, etc.); 5° le premier fascicule d'un travail nouveau sur *les monuments antiques de Rome à l'époque de la Renaissance;* M. Müntz y reproduit le récit d'un voyage entrepris en 1504 par Bernard Bembo, qui vint assister au couronnement de Jules II, il y parle du vandalisme obligé des papes qui devaient, malgré tout, reconstruire la nouvelle Rome avec l'ancienne, et cite des documents curieux, par exemple un bref de Martin V qui consacre officiellement le système des démolitions.

— A propos du *Livre de demain*, de M. de Rochas, essai d'une application raisonnée de la polychromie et des proportions au livre, M. Charles Henry publie dans la *Revue indépendante* (mai 1885), un article intitulé : *Le livre de l'avenir : justification, polychromie, caractères*, dans lequel il expose le principe fécond d'une application des mathématiques à l'esthétique, qui sera l'idée directrice d'un ouvrage complet sur la matière. Le principe est celui-ci : si les lignes sont indifférentes, les directions ne le sont pas : il en est d'agréables, de désagréables et d'autres qui produisent plutôt l'étonnement. Le problème est d'appliquer aux autres phénomènes esthétiques (couleurs, sons, etc.) d'expression psychologique identique à ces différentes classes de directions — les découvertes des géomètres passés ou à venir sur les directions. A propos du problème de la polychromie, M. Charles Henry prouve bien qu'il n'y a pour une direction qu'une seule dégradation de teinte qui lui soit rigoureusement harmonique : écrite à ce point de vue, l'histoire du développement de la polychromie prend une grande importance psychologique et un fondement

rigoureusement scientifique. L'auteur promet de revenir prochainement sur cette question.

— La librairie Delagrave commence une « Bibliothèque du droit mise à la portée de tout le monde », et qui formera une véritable petite Encyclopédie du droit; elle paraîtra en séries de douze volumes en petit format de 100 à 120 pages. Le premier volume, élégamment relié, vient de paraître; il a pour titres *Les successions*, et pour auteur M. Emile ACOLLAS (Delagrave. In-8°, 101 p.).

ALLEMAGNE. — La maison Calvary de Berlin vient enfin de publier le dernier cahier du 11e *Jahrgang* du *Jahresbericht über die Fortschritte der Alterthumswissenschaft*, après l'avoir fait attendre à ses abonnés pendant deux ans. Sous prétexte que ce 11e *Jahrgang* comprend plus de feuilles d'impression que les précédents, M. S. Calvary accompagne le dernier fascicule d'une facture de 4 marks 50, à payer par les abonnés en sus de l'abonnement. C'est là un procédé dont on trouverait difficilement un autre exemple, et qui témoigne d'un sans-gêne touchant à l'*Unverschæmtheit*. Parce que le directeur du *Jahresbericht* a autorisé certain de ses collaborateurs, comme M. Schiller, à bavarder et à polémiser pendant un nombre extraordinaire de pages, ce sont les abonnés du *Jahresbericht* qui doivent porter les conséquences d'une prolixité dont ils n'ont recueilli aucun avantage! Ajoutons que le désordre avait lequel paraît le *Jahresbericht* commence à lasser les patiences les plus robustes, malgré l'incontestable utilité de ce recueil. — S. R.

— M. Th. SCHREIBER a fait tirer à part un mémoire imprimé dans les *Comptes-rendus de la Société Royale de Saxe*, sous le titre *Unedirte rœmische Fundberichte aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, (Leipzig, 80 p.) Les textes inédits que M. S. a publiés avec de courtes annotations sont les suivants : 1° Extraits des notices de l'abbé Valesio (1670-1742), contenant le récit de découvertes faites à Rome en 1729-32; 2° Extraits des lettres archéologiques adressées à Francesco Gori (1691-1759), par Vettori et Bottari; découvertes faites à Rome en 1731, 1741 et 1744; 3° Extraits du registre de Cassiano Dal Pozzo (1588-1657), fondateur du Musée Puteano, aujourd'hui dispersé; notice sur des découvertes à Rome, Tibur, Otricoli, Chiusi, etc.; 4° *Discorso sopra l'antica acqua Appia, del generale de Giesuati*, adressé à Clément IX; 5° Deux rapports de Suarez sur les découvertes faites en 1627 lors de la construction du palais Barberini à Rome; 6° *Cava à Santi Pietro e Marcellino*, note de Giacomo Bartolomicchi; 7° *Relatione d'alcune cose memorabili e spettanti alla restauratione del famoso tempio di S. Maria ad Martyres, chiamato della Rotonda*, rapport adressé à Alexandre VII par Cipriano Cipriani, archiprêtre du Panthéon. Fea avait déjà publié (*Miscellanea*, II, p. 229 et suiv.) une copie fautive et incomplète de ce document, le plus important de la Série. — S. R.

— M. A. JAHN, professeur à l'Université de Berne et membre de l'Académie des sciences de Bavière, nous envoie une feuille imprimée sous le titre *Offener Brief an Professor A. Riese in Frankfurt*; il y répond très vertement à l'article et à une réplique de M. Riese dans le *Centralblatt*, à propos de son édition de la *Prosopopoeia* de Grégoire Palamas.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 19 juin 1885.

Après délibération en comité secret, l'Académie, par un vote au scrutin, décerne le prix Jean Reynaud à M. Aymonier, pour ses voyages d'exploration scientifique et ses découvertes archéologiques dans l'Indo-Chine.

Le prix Stanislas Julien est décerné à M. Léon de Rosny, pour son *Histoire des dynasties divines*. Le prix ordinaire sur les traductions qui ont été faites au moyen âge d'ouvrages philosophiques ou scientifiques, du grec, de l'arabe et du latin en hébreu, est décerné à M. Moritz Steinschneider, à Berlin. Le concours sur les questions suivantes, proposées pour le prix ordinaire et pour le prix Brunet, est prorogé jusqu'au 31 décembre 1886 : 1° Étude sur l'instruction des femmes au moyen âge, etc. » — 2° « Relever sur le grand catalogue de bibliographie arabe intitulé *Fihrist* toutes les traductions d'ouvrages grecs en arabe, critiquer ces données, etc. »

Ouvrages présentés : — par M. de Rozière : 1° Tardif (Adolphe), *la Procédure civile et criminelle aux* XIII[e] *et* XIV[e] *siècles ou période de transition*; 2° *Inventaire des Archives de la marine* [rédigé par Didier Neuville], série B, *Service général*, t. I[er], 1[er] fascicule; — par M. Alexandre Bertrand : *Bibliothèque ethnologique : les Aztèques, histoire, mœurs, coutumes*, par Lucien Biart; — par M. Gaston Paris : 1° *les Dits de Hue Archevesque, trouvère normand du* XIII[e] *siècle*, publiés par A. Héron (société rouennaise des bibliophiles); 2° *Correspondance inédite de Nicolas-François, duc de Lorraine et de Bar*, 1634-1644, publiée par Ferdinand Des Robert, — par M. Renan : Bedjan, *Imitatio Christi nunc primum ex Latino in Chaldaicum, idiomatis Urmiae Persidis, translata*; — par M. de Boislisle : Fagniez (G.), *la Mission du P. Joseph à Ratisbonne en 1630* (extrait de la *Revue historique*); — par le traducteur : *Trois nouvelles chinoises*, traduites par le marquis d'Hervey de Saint-Denys, *(Bibliothèque orientale elzévirienne)*; — par M. Delisle : 1° Ruble (Alphonse de), *le Mariage de Jeanne d'Albret*; 2° le même, *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*; 3° *Hincmari de ordine palatii epistola*, texte latin, traduit et annoté par Maurice Prou (*Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*. fasc. 58); 4° Stevenson (H.), *Codices manuscripti Palatini Graeci bibliothecae Vaticanae descripti*; — par l'auteur : Meyer (Paul), *les Premières Compilations françaises d'histoire ancienne* (extrait de la *Romania*, t. XIV).

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 3 juin.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD.

M. le comte de Fayolle est nommé associé correspondant.

M. L. Maxe Verly présente deux moules en schiste ardoisier, destinés à reproduire en métal des enseignes de pèlerinage et pouvant être rapportés au XIV[e] siècle; l'un, appartenant à M. le général Meyers, représente la Mort du Pèlerin et la Délivrance de son âme. L'autre, trouvé à Rennes et appartenant à M. A. Ramé, offre l'image de l'archange saint Michel pesant les âmes au jour du jugement dernier.

M. de Villefosse exhibe deux bronzes antiques acquis par le Musée du Louvre à la vente de la collection Gréau; l'un est un vase en forme de tête de femme avec le mot étrusque *suthina* gravé sur le front; l'autre est une applique de vase représentant un Silène barbu, agenouillé, portant une amphore sur l'épaule.

Séance du 10 juin 1885.

M. Prost communique l'empreinte d'une pierre gravée sur laquelle on voit un aigle éployé, au-dessus une tête imberbe radiée, à droite; de chaque côté, une hampe d'enseigne militaire, surmontée d'une victoire aptère tenant une couronne; à l'exergue les lettres COV. Le sujet paraît se rapporter à une apothéose impériale.

M. Voulet présente le moulage d'une stèle trouvée à Gran (Vosges), représentant un personnage imberbe, de face, debout, vêtu d'une tunique longue, la main droite armée d'une hache; sous ses pieds un chien.

M. Mowat présente des empreintes d'une pierre à moules, découverte à Rennes et conservée au Musée archéologique; sur l'une des faces, on voit les instruments de la Passion; sur l'autre face, un personnage vêtu d'une sorte de caleçon court, auquel une bourse est attachée; il est violemment attiré par les mains crochues d'un personnage dont le corps est détruit; ce tableau représente sans doute un damné entraîné dans l'Enfer par le Diable. La pierre paraît devoir être rapportée à la fin du XV[e] siècle.

Le Secrétaire,
A. Mowat.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 1 Dix-neuvième année 5 janvier 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

Literarisches Centralblat, n° 49, 29 novembre 1884 : Pünjer, Geschichte der christlichen Religionsphilosophie seit der Reformation, II. Von Kant bis auf die Gegenwart. (Intéressant, mais il y a trop de métaphysique, ne parle ni de Stuart Mill, ni de Herbert Spencer, ni de Comte, etc.) — Lippert, Allgemeine Geschichte des Priesterthums, II. (Lecture difficile parfois, mais toujours sérieuse et pleine de détails instructifs.) — Weber, Allgemeine Weltgeschichte, Mittelalter. I u. II. (cinquième et sixième volumes.) — Koch, Trillersagen, ein Beitrag zur urkundlichen Geschichte des sächsischen Prinzenraubes und seiner Wirkungen, I. — Hartfelder, Zur Geschichte des Bauernkrieges in Südwestdeutschland. — Lübeck und Ratekau im November 1806. (Attachant.) — A dictionary of the Kalispel or Flat-Head Indian Language compiled by the missionaries of the Society of Jesus I u. II; Lu tel Kaimentis Kolinzuten Kuitit Smiimii, some narratives from the Holy Bible in Kalispel Szmimeies Jesus Christ, a catechism of the christian doctrin in the Flat-Head or Kalispel Language; Cuoq, Lexique de la langue iroquoise [Montréal, Chaplean]; Wright, Chahta Leksikon, a Choctaw in English Definition; Baraga, A grammar a. dictionary of the Otchipwe Language. — Zachariae, Beitraege zur indischen Lexikographie. (D'une très grande importance pratique.) — Hinrichs, Herr Sittl u. die homerichen Aeolismen. (Défend sa thèse avec beaucoup de zèle, de savoir et de succès.) — Die Orestie des Aeschylus hrsg. v. Th. Heyse. (Fort remarquable.) — Publications de la société philologique hellénique de Constantinople. — Wülcker, Grundriss zur Geschichte der angelsächsischen Literatur. — Wlastoff, Prométhée, Pandore et la Légende des siècles, essai d'analyse de quelques légendes d'Hésiode. (Étude d'une fatigante diffusion et qui repose sur une hypothèse soutenue et menée avec une rare obstination : Prométhée est la personnification de la vie des races antiques qui avaient envahi la Grèce et luttaient contre les immigrations qui marchaient sous la bannière de Zeus-Dyaus védique; il est le type d'un peuple d'origine aryenne, comme le prouve son nom, mais ennemi des races védiques; le mythe de Pandore contient le souvenir des premiers mariages mixtes entre les autochtones et les Grecs, dans lesquels la femme grecque est donnée aux chefs des tribus indigènes par raison de politique astucieuse, mais ces mariages étaient loin d'être toujours heureux, comme celui de Thétis et de Pélée, etc., etc. : travail d'un dilettante qui ne connaît que Lenormand, Gladstone, Maury et « le vénérable » Creuzer, qui ignore les travaux de O. Müller, de H. D. Müller, de Mannhardt, et se plonge avec une naïve audace dans les profondeurs des temps préhistoriques.) — Lucy Mitchel, A history of ancient sculpture. (Répertoire fait avec un très grand soin et une extrême conscience.

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, PARIS

HISTOIRE DE L'ART DANS L'ANTIQUITÉ

EGYPTE — ASSYRIE — PHÉNICIE — PERSE — ASIE MINEURE GRÈCE — ÉTRURIE — ROME

PAR

GEORGES PERROT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS
MEMBRE DE L'INSTITUT

ET

CHARLES CHIPIEZ

ARCHITECTE DU GOUVERNEMENT
INSPECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN

TOME III

PHÉNICIE — CYPRE

UN MAGNIFIQUE VOLUME IN-8 JÉSUS

contenant

**9 planches en couleurs, 1 planche en noir tirée à part
et 452 gravures intercalées dans le texte**

Dessinée d'après les originaux ou d'après les documents les plus authentiques.

Broché ; **30** fr. — Relié richement, avec fers spéciaux, tranches dorées, **37** fr.

En vente : Tome I. L'Égypte, contenant 5 planches en couleurs, 15 planches en noir tirées à part et 616 gravures intercalées dans le texte.

Tome II. Chaldée — Assyrie, contenant 4 planches en couleurs, 11 planches en noir tirées à part et 452 gravures intercalées dans le texte.

Chaque volume se vend séparément : broché, **30** fr. — Relié, **37** fr.

IL A ÉTÉ TIRÉ DANS LE FORMAT IN-4 :

50 exemplaires sur papier Whatman, 10 exemplaires sur papier de Chine et 25 exemplaires sur papier du Japon. Tous ces exemplaires sont numérotés. Prix de chaque exemplaire : sur papier Whatman, **60** fr.; sur papier de Chine, **80** fr.; sur papier du Japon, **100** fr.

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION

L'*Histoire de l'art dans l'antiquité* formera environ 300 livraisons, soit cinq ou six beaux volumes grand in-8, contenant plus de 6000 gravures.

Chaque livraison composée de 16 pages, contenant en général plusieurs gravures, et protégée par une couverture, se vend 50 centimes ; ce prix est porté à 1 franc pour les quelques livraisons qui se sont accompagnées d'une planche en couleurs.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 2 Dix-neuvième année 12 janvier 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 658, 13 déc. 1884 : FREEMAN, The office of the historical professor, an inaugural lecture. — REID, A sketch of the life a. times of sir Sidney Smith. (W. Wallace : 2e édit. de ce livre intéressant.) — DENT, Above the snowline, mountaineering sketches between 1870 a. 1880. — JESSOPP, Norwich [Diocesan histories]. — A literary curiosity (D. Asher : attaque contre le « Magazin für Literatur des In-und Auslandes » qui, bien dirigé par Lehmann, puis par Homberger, un peu moins bien par Engel, a de plus en plus dégénéré et encourt un mépris mérité; n'a-t-on récemment parlé du livre « Altiora peto » de Lawrence Oliphant sous le titre « Altiora, von Peto Laurence Pliphant », en ajoutant que le livre est d'origine américaine, que l'auteur a pris un pseudonyme, et que c'est une femme !) — Eucharistic usage in the ancient irish church (Whitley Stokes) — Ben Jonson's song « to Celia » (Hoskyns-Abrahall). — The Croker Papers (Littledale). — « The empire of the Hittites » (W. Wright). — A suggested eranian etymology (Casartelli : à propos des mots brâtarvat et brâtarvatîh). — The Soma Plant (Max Müller). — The Ruba'iyat of Omar Khayyam, rendered into english verse by Edw. FITZGERALD. (Am. B. Edwards : second article.) — Thomson's life of Hablot Browne. (Bicknell.)

— N° 659, 20 décembre 1884 : Mrs MILLER, Henriett Martineau. (Noble.) — Dosabhai Framsi Karaka, History of the Parsis, 2 vols. (Wollaston : écrit simplement et sans prétention; ce livre où l'auteur fait l'histoire de son peuple et de sa race, est plein d'intérêt et mérite le plus vif éloge.) — A. LANG, Custom and myth. (Grant Allen.) — Herbert SPENCER, The man *versus* the state (Macdonell : petit livre digne d'être lu et où bien des passages respirent un noble et large sentiment de la liberté.) — Rinaldo Fulin (not. nécrol.) — Eucharistic usage in the ancient irish church. (Hammond.) — « Beside » or « besides ». (Thompson.) — Philological books : WINTELER, Uraltaische Völker u. Sprachen (bon); HEIDMANN, Die Samaritanische Pentateuch - Version; KAUTZSCH, Grammatik des Biblischen Aramäischen; Schweizerisches Idiotikon, VI et VII. — « The empire of the Hittites » (Tyler). — The Soma Plant (Eyer). — The word « humecillus » (Evans.) — Sidney L. LEO, Stratford-on-Avon, from the earliest times to the death of Shakespeare (Robinson : fait avec soin.) — A smaller Biblia Pauperum. (M. Stokes.) Raphael's « Madonna col Divino » (Thwaite). — Thomson's life of Hablot Browne (Bicknell).

N° 660, 27 décembre 1884 : Murray's handbook for Grece, 2 vols, 5e edit.; Baedekers handbook, Griechenland, 1re édit. (Mahaffy.) — MALLESON, Loudon, a sketch of the military life. (M. Stephens : livre sans prétention à l'originalité, mais utile.) — Linda VILLARI, On tuscan hills and venetian waters. — The catechism of John Hamilton archbishop of St. Andrews, 1552. ed. by LAW, with a preface by GLADSTONE. — MARKHAM, The Sea Fathers, a series of lives of great navigators of former times. — The proposed University of London. (K. Pearson.) — Mr. Lang's « Custom and myth. » (Cox). — The forthcoming life of Coleridge. (Al. Brandl). — An old german New Year's rhyme (Cesaresco.) — HOWELL, Grammar of the classical arabic language, translated a. compiled from the works of the most approved native and naturalised authors, vol. II. (G. P. Badger,) — « The empire of the Hittites » (Ball). — M. JACKSON, The pictorial press, its origin and progress. (Conway.) « Lee's Stratford-on-Avon. »

The Athenaeum, n° 2979, 29 nov. 1884 : WYLIE, History of England under Henry IV. I. 1399-1404. (Œuvre solide et méritoire.) — MALLESON, Loudon. (Essai historique à la fois concis et intéressant.) — Maria

Soltera, A lady's ride across Spanish Honduras. — Memories of a life of toil, the autobiography of Tracy Turnerelli. — Abbott, The common tradition of the synoptic Gospels in the text of the revised version. — The cuneiform inscriptions. (Max Müller.) — The grave of Anne Brontë. (Donner.) — The historians of Queen Anne. (Mc Carthy.) — An obscure passage in the « Koran. » (Airy.)

— N° 2980, 6 déc. 1884 : The lives of the Berkeley, by John Smith of Nibley. II, edit. by Sir John Maclean. — Prince Rudolph, Travels in the East, including a visit to Egypt a. the Holy Land. — Verres, Luther, an historical portrait. (Livre d'un historien qui n'est pas tout à fait véridique.) — The metaphysics of Flatland. — An obscure passage in the Koran. (Lynn.)

— N° 2981, 13 déc. 1884 : The Maritime Alps and their seabord, by the author of « Véra ». — Letters of the Rev. Mozley. — Calendar of the manuscripts of the marquis of Salisbury, I. — Miss Charlotte Reynolds. (Buxton Forman.) — An obscure passage in the Koran. (Stanley Lane-Poole.) — The « dictionary of national biography ». (Liste des futurs art. de Cabaliere à Camville.) — « Greek folk-songs. » (St. Glennie.) — A teaching university for London. — The Brough Stone. (Browne.)

— N° 2982, 20 déc. 1884 : J. Hawthorne, Nathaniel Hawthorne a. his wife, a biography, 2 vols. — Pleas of the crown for the county of Gloucester before the Abbot of Reading a. his fellow justices itinerant, 1221, edit. by Maitland. — Δάντου τὸ Καθαρτήριον, μετάφρασις Κ. Μουσούρου. (Cette traduction de Musurus-Pacha est plutôt une curiosité littéraire qu'une contribution méritoire à l'étude de Dante.) — The « dictionary of national biography ». (Liste des futurs art. de Canada à Carruthers.) — The centenary of Dr. Johnson's death. — Explorations in Asia Minor. (Ramsay.) — The Brough Stone. (Ferguson.)

— N° 2983, 17 déc. 1884 : Continental literature in 1884 : Belgium (Em. de Laveleye et P. Fredericq). — Denmark (Petersen). — France (Fr. de Pressensé). — Germany (Zimmermann). — Greece (Lambros). — Holland (van Campen). — Hungary (Vambéry). — Italy (Bonghi). — Norway (Jaeger). — Poland (Belcikowski). — Russia (Achkinasi). — Spain (Riaño). — Sweden (Ahnfelt). — Lady Brassey, In the Trades, the Tropics and the « Roaring Forties », or fourteen thousand miles in 1883. — « Miss Bretherton. » (M. A. Ward.) — The « Dictionary of national biography » (de Carse à Chard, liste des futurs articles.) — « Greek folk-songs. » (Glennie et Rall.) — The Syston Park Library. — Mrs Roundell, Cowdray, the history of a great english house. — Explorations in Asia Minor. (Ramsay.) — Notes from Athens. (Hirst.)

Archiv für Slavische Philologie. Tome VIII, n° 1. — Slavische Völkernamen. (J. Perwolf. : M. Jagic promet un appendice à ce travail curieux, mais parfois paradoxal.) — Zur Frage über zweitheilige und einheitliche Saetze. (K. Lugebil.) — Die Sprache des polnischen Theils des Florianer Psalters. (J. Leciejewki.) — Der Ursprung des Namens der Rupci in der Rhodope. (C. Jirecek. Ce nom viendrait du nom Meropi qui se trouve chez les Byzantins.) — Conventionnelle Geheimsprachen auf der Balkanhalbinsel. (C. Jirecek, étude curieuse sur l'argot des maçons dérivé de l'albanais.) — Sprachproben des Dialectes von Cirkno. (Beaudouin de Courtenay, suite des études du savant linguiste sur les dialectes slovènes.) — Bibliographie. (Ouvrages de MM. Stasov, Buslaev, Beaudouin de Courtenay, Jarnik, Brandt, Novakovic, Vymazal, etc... Cette revue due à M. Jagic donne une idée très complète du mouvement scientifique chez les divers peuples slaves.)

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 3 Dix-neuvième année 19 janvier 1885

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 661, 3 janvier 1885 : Camoens, the Lyricks, Sonnets, Canzons, Odes a. Sextines englished by R. Burton. — Dictionary of National Biography, edited by Leslie Stephen, vol. I. Abbadie-Anne. — The Maritime Alps and their Seaboard, by the author of « Véra ». — A. Sorel, Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France, depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Revolution française. Autriche. (H. M. Stephens : volume d'une très haute valeur historique). — Correspondance : Destruction at Athens. (Freeman). — The British Museum Catalogue of early english-printed books. (Raine). — « Custom a. myth ». (Lang, Isaac Taylor et Rob Brown). — The University of London. (Whitley Stokes). — The Ordinances of Manu, translated from the sanskrit by Burnell. (Max Müller). — Two books on icelandic law : Grâgâs, ed. Finsen ; Die Niâlssage, hrsg. v. Lehmann. u, Schnorr v. Carolsfeld (York Powell. — Ancient navigation in the Indian Ocean. (Edkins). – « The Empire of the Hittites ». (Tyler et W. Wright). — The Soma Plant. (Leland). — Lecoy de la marche, Les manuscrits et la miniature.

The Athenaeum, n° 2984, 3 janvier 1885 : Letters a. journals of Mrs. Calderwood of Polton, 1756, edited by Alex. Fergusson. — Selections from the prose writings of Swift, with a preface a. notes by Stanley Lane-Poole ; Notes for a bibliography of Swift, by Stanley Lane Poole. — Sir Thomas Baker, Memorials of a dissenting Chapel, its foundation a. worthies, being a sketch of the rise of Nonconformity in Manchester a of the erection of the chapel in Cross Street, with notices of its ministers a. trustees. — Theological books. (Sharpe, Notes a. dissertations upon the prophecy of Hosea). — « Greek folk-song ». (Elliot Stock.) — Tuskan hills a. venetian waters. — « The Chantry Priest of Barney » — St. Vedast, otherwise St. Foster. (Wheatley). — Dr Ranke's eighty-ninth birthday. (M. C.)

Literarisches Centralblatt, n° 50, 6 déc. 1884 : Die samaritanische Pentateuch-Version, die Genesis in der hebr. Quadratschrift hrsg. v. Heidenheim. (Début d'une très utile et importante publication.) — Fraidl, die Exegese der siebzig Wochen Daniels. (Fait avec le plus grand soin.) — Kahnis, Ueber das Verhältniss der alten Philosophie zum Christenthum. (Instructif.) — Hirsch, Ueber die Beziehungen des Talmuds zum Judenthum. (Fort méritoire.) — Deutsch, Peter Abälard, ein kritischer Theologe des XII. Jahrhunderts. (Ce livre aidera à mieux comprendre la théologie d'Abélard et ce sera son durable mérite.) — Der Briefwechsel des Justus Jonas, p. p. Kawerau, I. (Travail solide et soigné qui témoigne d'un grand savoir, d'une profonde connaissance de la langue du temps, d'une critique réfléchie.) — Briefe des Pfalzgrafen Johann Casimir p. p. Bezold. II, 1582-1586. (Toujours abondant et excellent.) — Urkunden u. Actenstücke zur Geschichte des Kurfürsten Fr. W. von Brandenburg, Polit. Verhandlungen, V, p. p. Erdmannsdörffer. — Tschudi, Organismus der Khetsua-Sprache. (Bonnes recherches.) — Gomperz, Ueber ein bisher unbekanntes griechisches Schriftsystem. (Cp. *Revue critique*, n° 50, art. 209.) — Homeri Iliadis carmina sejuncta discreta emendata prolegomenis et apparatu critico instructa ed. Christ, I. — Saalfeld, Thesaurus italograecus. (Quelques défauts, mais l'étymologiste consultera cet ouvrage avec profit et les spécialistes doivent l'avoir.) — Lévy, Der Troubadour Bertolome Zorzi. (D'heureuses conjectures et de justes éclaircissements.) — Lehmann, Der Bedeutungswandel im Französischen. (Réunion méritoire de faits connus.) — Lamprecht's Alexander p. p. Kinzel. (Travail qui a coûté beaucoup de peine,

qui répond à un besoin depuis longtemps senti et qui fait à l'auteur beaucoup de reconnaissants.)

— N° 51, 13 déc. 1884 : BESTMANN, die Anfänge des Katholischen Christenthums u. des Islams. — KOLDE, Martin Luther, eine Biographie, II u. III. — KERN, Der Buddhismus u. seine Geschichte in Indien. (Clair et plein de détails instructifs.) — BRODBECK, Mensch u. Wissen. — (Aristotelis ethica Eudemia.) Eudemia Rhodii ethica, recogn. SUSEMIHL. — FECHNER, Ueber die Frage der Weber' schen Textes u. Periodicitätsgesetzes im Gebiete des Zeitsinnes. — SANTI, Storia del Commune di Spoleto dal sec. XII al XVII. — FRIEDENSBURG, Zur Vorgeschichte des gotha-torgauischen Bündnisses. 1525-1526. — SEPP, Maria Stuart u. ihre Ankläger zu York, Westminster u. Hamptoncourt oct. 1568, jan. 1569. — LANDAU, Rom, Wien, Neapel während des spanischen Erbfolgekrieges. (Travail intéressant.) — Mor. MEYER, Die Handwerkerpolitik des Grossen Kurfürsten u. König Friedrich's I, 1649-1713. (De nombreux et instructifs matériaux.) — Cavour's gedruckte u. ungedruckte Briefe, gesammelt von CHIALA, I. — Der Hitopadescha, altindische Märchen u. Sprüche, übers. von SCHOENBERG. (Traduction destinée au grand public.) — Mittheilungen der Riebeck'schen Niger Expedition. — REINISCH, Die Chamirsprache in Abessinien, II. — SCHLEUSINGER, Studie zu Caesar's Rheinbrücke. (Manque de connaissances techniques.) — Gust. MEYER. Albanesische Studien, II. Die albanesischen Zahlwörter. (Témoigne de beaucoup de soin et de sagacité.) — Irische Texte mit Uebersetzung und Wörterbuch, hrsg. v. STOKES u. WINDISCH, II° Serie, I Heft. (Très recommandable.) — G. RAYNAUD, Bibliographie des chansonniers français des XIII° et XIV° siècles, tome I, 2. (Livre très utile et très adroitement fait, qui vaudra à son auteur la reconnaissance de tous les amis de l'ancienne littérature française.) — Ausgaben u. Abhandlungen aus dem Gebiete der romanischen Philologie, hrsg. v. STENGEL. X-XVII. — PHIPSON (Emma), The folk-lore of Shakspeare's time, including quadrupeds, birds, reptils, fish and insects. (Livre d'une lecture très intéressante, que doivent lire tous ceux qui s'intéressent aux légendes animales du moyen âge et des temps postérieurs.) — J. MARTHA, Manuel d'archéologie etrusque et romaine. (Livre à louer dans son ensemble.) — JORDAN, Marsyas auf dem Forum zu Rom. — BEIER, Ueber J. J. Froberger's Leben u. Bedeutung für die Geschichte der Claviersuite.

— N° 52, 20 décembre 1884 : BICKELL, Der Prediger ueber den Werth des Daseins, Wiederherstellung des bisher zerstückelten Textes, Uebersetzung u. Erklärung, *et* Dichtungen der Hebräer, zum ersten Male nach dem Versmass des Urtextes uebersetzt, III. Der Psalter. — A. RITSCHL, Geschichte des Pietismus in der luther. Kirche des XVII. u XVIII Jahrhunderts, I (Beaucoup de nouveau, assez difficile à lire). — KRAUSE, Kant wider Kuno Fischer zum ersten Male mit Hülfe des verloren gewesenen Kantischen Hauptwerkes : Vom Uebergang von der Metaphysik zur Physik vertheidigt. — COHAUSEN, der römische Grenzwall in Deutschland (clair et sensé). — EWALD, Die Eroberung Preussens durch die Deutschen, III. — Ant. LEFÈVRE-PONTALIS, Jean de Witt (œuvre qui respire un esprit vraiment scientifique et répond à toutes les exigences). — WIERMANN, der deutsche Reichstag, seine Parteien u. Grössen. — WERTHHEIMER, Geschichte Oesterreichs u. Ungarns im ersten Jahrzehnt des XIX Jahrhunderts, I (précieux complément aux œuvres de Beer et de Fournier qui traitent le même sujet). — LEIDENROTH, Indicis grammatici ad scholia Veneta A exceptis locis Herodiani specimen. — SPIRO, De Euripidis Phoenissis (de la sagacité, mais pas assez de réflexion et d'exactitude). — BIESE, Die Entwickelung des Na-

turgefühls bei den Römern. — Aus Th. Körners Nachlass, hrsg. v. LATENDORF. — MANSTEIN, Handbuch der russischen Sprache (fait avec beaucoup de soin et aura du succès). — ALBERT, Le culte de Castor et Pollux en Italie (très méritoire). — PELLEGRINI, La raccolta archeologica Chiellini in Livorno. — RIEGEL, Peter Cornelius, Festschrift.

— N° 1, 1er janvier 1885 : GOBLET D'ALVIELLA, L'évolution religieuse contemporaine chez les Anglais, les Américains et les Hindous. (Extrêmement intéressant et instructif.) — KNAPP, Beiträge zur Lebensgeschichte Spangenberg's. — BACHER, Die Agada der Tannaiten, I, von Hillel bis Akiba. — G. SCHNEIDER, Die Platonische Metaphysik. — CRUCK, Quae veteres de Pelasgis tradiderint. (Petit livre qui sera utile pour de futures recherches et préservera de quelques erreurs vieilles et nouvelles.) — MACHATSCHEK, Geschichte der Bischöfe von Meissen. (L'auteur n'a pas la moindre idée de la critique historique.) — ZURBONSEN, Das Chronicon Campi S. Mariae, 1185-1422. — DAENDLIKER, Geschichte der Schweiz, I. (Très recommandable ouvrage et qui prouve les progrès que l'histoire de la Suisse a faits depuis Jean de Müller.) — CONRAT (Cohn), Die Epitome exactis regibus mit Anhängen u. einer Einleitung : Studien zur Geschichte des römischen Rechts im Mittelalter. — COHN, De Heraclide Milesio grammatico. (Recueil complet des fragments d'Héraclide.) — LOEWE, Glossae nominum, accedunt eiusdem opuscula glossographica collecta a G. GOETZ. — APPEL, De neutro intereunte in lingua latina. (Très abondant et intéressant.) — Arno GRIMM. Ueber die baskische Sprache u. Sprachforschung, Allgemeiner Theil. (Très estimable.) — Das Altprovenzalische Boethiuslied hrsg. v. HÜNDGEN. (Etude trop longue et diffuse, soignée, en certains endroits insuffisante, sans rien de nouveau; texte quelquefois assez mal établi.) — Fabeldichter, Satiriker u. Popularphilosophen des XVIII. Jahrhunderts hrsg. v. MINOR. — KUHNERT, De cura statuarum apud Graecos. (Fait avec du soin.) — SCHREIBER, Die Athena Parthenos des Phidias u. ihre Nachbildungen. (Œuvre scientifique fort remarquable.) — DRESCHER, Die Arreststunde im Lichte der Herbart-Ziller-Stoy'schen Ideen. — VOGT, Das pädagog. Universitäts-Seminar. — RÖHRICH, Théorie de l'éducation d'après les principes de Herbart. — Das Nibelungenlied für das deutsche Haus bearb. von ENGELMANN.

— N° 2, 4 janvier 1884 : Luthers Briefwechsel, bearb. von ENDERS. — VITTE, das Leben Tholucks, I, 1799-1826. — APELL, Argentoratum; (bon travail d'ensemble.) — MÜCKE, Aus der Hohenstaufen = und Welfenzeit, Heinrich VI, König Philipp u. Otto IV von Braunschweig. (Favorable au parti des Stauffen.) — WAPLER, Wallenstein's letzte Tage. — PETRICH, Aus dem Zeitalter der Befreiung, Pommersche Lebens und Landesbilder. — USENER, Philologie u. Geschichtswissenschaft. (Très intéressante étude.) — WINKLER, Uraltäische Völker u. Sprachen. (Livre qui renferme un nombre incroyable de choses instructives et qui causera un émoi mérité.) — KREBS, Die Präpositionsadverbien in der späteren historischen Gräcität, I. (Clair et intéressant.) — REISSERT, Die syntaktische Behandlung des zehnsilbigen Verses im Alexius-und Rolandsliede. (Travail fait avec application et bon sens.) — BRAUNS, Ueber Quelle u. Entwicklung der altfranz. Cançun de saint Alexis verglichen mit der provenzal. Vida sowie den altengl. u. mittelhochdeutschen Darstellungen. (Etude profonde.) — LAUNITZ, Wandtafeln zur Veranschaulichung antiken Lebens u. antiker Kunst, fortges. v. TRENDELENBURG, Taf. XXIII, Olympia nach den Resultaten der deutschen Ausgrabungen dargest. v. BOHN.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 4 Dix-neuvième année 26 janvier 1885

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, nº 622, 1er janvier 1885 : Mullinger, The University of Cambridge from the royal injunctions of 1535 tho the accession of Charles I, —Prince Rudolph, Travels in the East, a visit to Egypt a. the Holy Land. — Bradley, The wreck of the « Nisero » a. our captivity in Sumatra. — Letter from Egypt. (Sayce.) — The University of London (Dyer). — « Custom and myth » (Lang). — « Bezonian » (Skeat). — « Aureus de universo » (Lumby). — Valerius Flaccus. (Hoskyns-Abrahall.) — Fröhner's « Kritische Analekten » (Ellis). — « The empire of the Hittites » (Houghton.)

The Athenaeum, nº 2985, 10 janvier 1885 : Dictionary of National Biography, edited by Leslie Stephen, vol. I. Abbadie-Anne.—The works of Gray, edit. by Edm. Gosse, 4 vols. (A la fois soigné et complet.) — Documents épigraphiques recueillis dans le Nord de l'Arabie, p. p. Doughty. — Little, Madagascar, its history a. people. (Ne satisfait nullement.) — St. Vedast. (Kerslake, Hudson et Tancock.) — Tyndale's Testaments. (Angus.) — Johnson and Mary Wollstonecraft. (Alex. Napier.) — The Grimm centenary. — « Greek folk-songs » (Glennie et Gaarnett.) — Swift (Stanley Lane-Poole).

Literarisches Centralblatt, nº 3, 10 janvier 1885 : Schmidt, Die Kirche, ihre biblische Idee u. die Formen ihrer geschichtl. Erscheinung. — Brieger, Alexander u. Luther 1521, die vervollständigten Aleander-Depeschen nebst Untersuchungen über den Wormser Reichstag, I. — V. Fries, Abriss der Geschichte Chinas (manqué en son ensemble). — Res gestae divi Augusti, p. p. Mommsen. — Fröhlich, Die Bedeutung des zweiten punischen Heeres für die Entwickl. des röm. Heerwesens (très détaillé). — G. Köhler, zur Schlacht von Tagliacozzo (petit écrit intéressant). — Peukert, Die Memoiren des Marquis von Valory. — Krause, Proben der Sprache von Ghat in der Sahara (très instructif). — Lange, Altjapanesische Frühlingslieder aus der Sammlung Kokinwakashu (essai qui a réussi). — Opsimathes, Thesaurus sententiarum et apophtegmatum. — Pypin et Spasovic, Geschichte der Slawischen Literaturen, II, 2 : Cecho-Slovaken (Très remarquable). — Bindseil, der deutsche Aufsatz in Prima.

Deutsche Literaturzeitung, nº 48, 29 novembre 1884 : Stadler, Kants Theorie der Materie. — Radestock, Genie und Wahnsinn. — Holtzmann, Grammatisches aus dem Mahabharata (recommandable). — [Aristotelis Ethica Eudemia] Eudemii Rhodii Ethica adiecto de virtutibus et vitiis libello recogn. Susemihl. (Heitz : très bon.) — Cam. Selden, H. Heines letzte Tage, Erinnerungen, aus dem französischen ; C. Jaubert, H. Heine, 1835-1855 ; H. Heines Memorien und neugesammelte Gedichte, Prosa und Briefe, p. p. Engel. (Jacoby.) — Tiktin, Studien zur rumänischen Philologie, I. (Gaster : quelques critiques à faire, mais l'auteur a lu beaucoup). — Res gestae Divi Augusti ex monumentis Ancyrano et Apolloniensi iterum; ed. Th. Mommsen. (Bormann : nouvelle et très brillante édition à tous égards, et pour le texte et pour les figures.) — F. v. Apell, Argentoratum, ein Beitrag zur Orstsgeschichte von Strassburg. (Hollaender : peu de nouveau sur l'histoire, mais beaucoup de choses importantes sur la situation et les fortifications d'Argentoratum.) — Obser, Wilfrid der Aeltere, Bischof von York, ein Beitrag zur angelsächsischen Geschichte des VII. Jahrhunderts. (Hahn : plusieurs fautes, mais exposé clair, du coup d'œil historique et de la sagacité critique.) — Bianchi, La politica di Massimo d'Azzeglio 1848-1859. — Chavanne, Carte de l'Afrique equatoriale entre le Congo et l'Ogooué. — Grossherzogliche hessische Silber-

kammer. Mustergiltige Werke alter Edelschmiedekunst aus dem XVI bis XVIII Jahrhundert hrsg. v. Schürmann u. Luthmer. — Viollet, Précis de l'histoire du droit français accompagné de notions de droit canonique et d'indications bibliographiques. (Brunner : guide très estimable pour l'histoire du droit français et qui comble une lacune sensible ; le seul travail qui puisse satisfaire les exigences actuelles; l'auteur connaît la littérature du sujet et est arrivé à de remarquables résultats par ses recherches originales.) — Steffenhagen, Die Entwickelung der Landrechtsglosse des Sachsenspiegels. — M. Meyer, Geschichte der preussischen Handwerkerpolitik nach amtlichen Quellen, I. Die Handwerkerpolitik des grossen Kurfürsten u. König Friedrichs I, 1640-1713. (Stieda.) — Italiens Wehrkraft.

— N° 49, 6 décembre 1884 : Grafe, Die Paulinische Lehre von Gesetz. — Flint, Vico (Natorp : clair et impartial). — Ed. Zeller, Vorträge u. Abhandlungen, III. — Heegaard, Ueber Erziehung, eine Darstellung der Paedagogik und ihrer Geschichte. — Vietor, Elemente der Phonetik und Orthoepie des Deutschen, Französischen u. Englischen. (Clair, sensé, sagace, fort recommandable.) — Hermanns Lehrbuch der griechischen Antiquitäten, neu hrsg. II, 1. Alterthümer. (Büchsenschütz : trop de notes qui auraient dû figurer dans le texte.) — Karg, Die Sprache Steinhöwels. — Hölderlin, Dichtungen, p. p. Köstlin. — G. Sand, Correspondance 1812-1876, V et VI; G. Flaubert, Lettres à G. Sand. — Lechner, Das Grosse Sterben in Deutschland 1348-1351 u. die folgenden Pestepidemien bis zum Schlusse des XIV. Jahrhunderts. (Meitzen : plein de détails.) — Perrens, Histoire de Florence, tome VI. (A utilisé la littérature du sujet et fouillé les archives, style élégant, « nur etwas springend, etwas zu sehr pointiert und leicht ermüdend. ») — Precht, New-York im XVII. Jahrhundert. (Rien de neuf, mais habilement fait.) — Werner, Das Kaiserreich Ostindien u. die angrenzenden Gebirgsländer. (Résumé de Schlagintweit.) — Prschewalski, Reisen im Tibet u. am oberen Lauf des Gelben Flusses 1879-1880. — Pottier, Etude sur les lécythes blancs attiques à représentations funéraires. (C. Robert : monographie soignée et qui mérite tous les éloges, surtout dans la seconde partie.)

— N° 50, 13 déc. 1884 : Dulk, der Irrgang des Lebens Jesu, I. Die histor. Wurzeln u. die galiläische Blüte. (Holtzmann : il faut attendre le 2e vol.) — Plümacher, Der Pessimismus in Vergangenheit u. Gegenwart. — Sammlung selten gewordener pädag. Schriften hrsg. v. Israel. — Cicero's Rede für L. Flaccus, erklärt von Du Mesnil. (Eberhard : très satisfaisant.) — Ciceronis ad M. Brutum Orator, rec. Heerdegen. (Stangl : très soigné.) — Goedeke, Grundriss zur Geschichte der deutschen Dichtung, I. (Max Roediger : nouvelle édition entièrement remaniée.) — Mauerhof, Zur Idee des Faust. (Minor : œuvre de polémique. — Schipper, William Dunbar (Breul : travail complet sur le Burns de la vieille Ecosse.) — Verdaguez, L'Atlantide, trad. par Savine. (Baist.) — Peiser, Der deutsche Investiturstreit unter König Heinrich V bis zu dem päbstlichen Privileg vom 13 April 1111. (Ribbeck.) — Köcher, Geschichte von Hannover und Braunschweig 1648 bis 1714. I. 1648-1668. (Zimmermann : œuvre très méritoire.) — Leist, Die Urkunde, ihre Behandlung u. Bearbeitung für Edition u. Interpretation. (Bresslau : mal fait.) — Johnston, Der Congo. — G. Voss, Das jüngste Gericht in der bildenden Kunst des frühen Mittelalters.

— N° 51, 20 déc. 1884 : Brunel, Les philosophes et l'Académie française au XVIIIe siècle. (Natorp : œuvre d'un véritable historien, étude complète des sources, jugement mûr.) — Rotter, Andreas Ritter von Wilhelm. (Horawitz.) — Benares Sanskrit Series, a collection of sans-

krit words edited by the Pandits of the Benares Sanskrit College under the superintendence of GRIFFITH a. THIBAUT. (Weber.) — LUDWICH, Aristarchs homerische Textkritik nach den Fragmenten des Didymos, I. (Hinrichs.) — Wolfius, Prolegomena ad Homerum, vol. I, editio III quam curavit PEPPMÜLLER. (Renner : édition qui surpassse en correction les éditions peécédentes.) — HERZFELD, Zu Ottes Eraclius. (Schröder : bon travail.) — SCHERER, Emanuel Geibel. (Petit livre écrit avec chaleur et plein de remarques instructives.) — ERKELENZ, L'orthographie allemande au point de vue historique et pratique. (Seemüller : bon, quoique sans rien de nouveau.) — RAICH, Shakspeares Stellung zur katholischen Religion. (Zupitza : l'auteur prétend que Shakspeare était un catholique croyant!) — THUROT, De la prononciation française depuis le commencement du XVI[e] siècle, tome II. (Koschwitz : on ne peut qu'approuver sur tous les points le jugement porté sur ce livre par G. Paris dans l'avant-propos.) — WINKELMANN, Geschichte der Angelsachsen bis zum Tode König Aelfreds. (Liebermann : court, mais plein de faits.) — Urkundenbuch der Stadt Strassburg III, 1266-1332, bearb. v. SCHULTE. — Aus Hamburgs Vergangenheit, hrsg. v. KOPPMANN. (Intéressant.) — Graf R ANREP-ELMPT, die Sandwich-Inseln oder das Inselreich von Hawaii. — BASTIAN, Zur Kenntniss Hawaiis. — SCHAUFUSS, Giorgiones Werke unter Berücksichtigung der neuesten Forschungen von Crowe u. Cavalcaselle.

— N° 52, 27 décembre 1884 : RATZINGER, Geschichte der kirchlichen Armenpflege ; UHLHORN, Die christliche Liebesthätigkeit. — Andronici qui fertur libelli περὶ παθῶν pars prior de affectibus, ed. KREUTTNER. (Wellmann : recherches soignées). — Ed. MÜLLER, Die Hochschule Bern in den Jahren 1834 bis 1884. — HEIDENHEIM, Die samaritanische Peutateuch-Version. — KRAUSS, Sagen und Märchen der Südslawen in ihrem Verhältniss zu den Sagen und Märchen der übrigen indogermanischen Völkergruppen, II (beaucoup de légendes intéressantes). — Die ersten drei Kapitel der Metaphysik des Aristoteles, Grundtext, deutsche Uebersetz. u. Kritischexeget. Commentar, v. WIRTH. (Susemihl : complément très utile aux travaux de Bonitz et de Schwegler.) — PAUCKER, Vorarbeiten zur lateinischen Sprachgeschichte, hrsg. v. RÖNSCH. (Jordan.) — Trinummus p. p. SCHOELL ; Poenulus, rec. GOETZ et LOEWE. (Langen.) — Valentin u. Namelos, die niederdeutsche Dichtung, die hochdeutsche Prosa, die Bruchstücke der mittelniederländischen Dichtung, nebst Einleitung, Bibliographie u. Analyse des Romans v. W. SEELMANN. (Franck : texte publié avec soin). — WELTI, Geschichte des Sonettes in der deutschen Dichtung. (Minor : travail excellent, très profond, exécuté par un homme fort compétent.) — HAGBERG, Rolandsagan till sin historika karna och poetiska omkladnad. (Appel : petit livre aimable). — BELOCH, Die attische Politik seit Perikles. (Nitsche : histoire des partis à Athènes et de leur influence sur la politique extérieure de l'état depuis le commencement de la guerre du Péloponnèse jusqu'à la fin de la guerre lamiaque ; quelques hypothèses et inconséquences ; mais étude pénétrante et profonde.) — PFLUGK-HARTTUNG, Perikles als Feldherr. (Landwehr : on approuvera le jugement de l'auteur sur Périclès.) — ROTH, Römische Geschichte, 2[e] Aufl. v. WESTERMAYER, II. — PFLUGK-HARTTUNG, Iter Italicum (très varié et très abondant). — VEYRIES, Les figures criophores dans l'art grec, l'art gréco-romain et l'art chrétien. (Kekulé : cette étude n'est pas très profonde, mais elle est souvent fine et attachante.)

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 5 Dix-neuvième année 2 février 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 663, 17 janvier 1885 : Probyn, Italy, 1815-1818. (Myers : de la chute de Napoléon 1er à la mort de Victor Emmanuel, livre clair et concis sur les causes et les événements qui ont fait l'unité de l'Italie.) — Swift's prose writings, selected by Stanley Lane-Poole. — Gatschet, A migration legend of the Creek Indians, I, — Leland, The Algonquin legends of New England. — Waters. Gundrada de Warrenne, wife of W. de Warrenne of Domesday, the first earl of Surrey. — More Luther literature (Pearson : sur la Bibliotheca Lutherana, les « Ungedruckte Predigten » de 1530, et la « Vorlesung über das Buch der Richter » p. p. Buchwald; le livre de Horawitz, « J. Heigerlin genannt Faber, Bischof von Wien »). — Discovery of a St. Alban's book. (Duff et Bradshaw.) — An unpublished letter of Hobbes. — « Custom and myth » (Rhys et Hager). — « Bezonian » (Hall). — Kautzsch's Grammatik des Biblisch-Aramäischen (Stenhouse). — The original meaning of mâtri) bhrâtri and svasri (Max Müller). — « The empire of the Hittites » (Tyler).

The Athenaeum, n° 2986, 17 janvier 1885 : The poetical works of John Keats, reprinted from the original editions with notes by Palgrave. — Friedmann, Anne Boleyn, a chapter of english history, 1527-1536, 2 vols. (Aucun historien n'a étudié cette période avec un plus grand soin que l'auteur.) — Low a. Pulling, The dictionary of english history. (Très complet, quoique très condensé; 1119 pages en deux colonnes; volume qu'il faut recommander chaudement.) Philological books (E. Müller, A simplified grammar of the pâli language; Cust, (Les langues de l'Afrique, etc.) — « Greek folk-songs » (Elliot Stock).|— Notes from the greek islands. The sun (Bent). — Asbjörnsen (not. nécrol.) — Hawkins, Annals of the french stage from its origin to the death of Racine. 2 vols. (Quelques erreurs, mais « very readable »).

Literarisches Centralblatt, n° 4, 17 janvier 1885 : Beard, Die Reformation des XVI. Jahrhunderts. (Recueil de douze conférences traduites de l'anglais.) — Nadrowski, ein Blick in Roms Vorzeit (brochure d'un dilettante). — Zardo, Albertino Mussato (clair et soigné). — Encyclopädie der neueren Geschichte, IV. — Horawitz, Johann Heigerlin, genannt Faber, Bischof von Wien (biographie de ce peu sympathique humaniste). — Cavour's gedruckte u. ungedruckte Briefe, 2 vols. 1853-1858. — Bastian, Die Molukken, Reiseergebnisse u. Studien. — Leist, Graeco-italische Rechtsgeschichte. (Très bon travail dont l'auteur a su, par de très longues études détaillées, surmonter toutes les difficultés.) — Merkel, Abhandl. aus dem Gebiete des römischen Rechts, II, Ueber die Geschichte der classischen Appellation. — Hoffory, Prof. Sievers u. die Principien der Sprachphysiologie (argumentation en somme étroite et injuste). — La vie de saint Alexis, p. p. G. Paris. (Texte amélioré en maint endroit et édité « mit gewohnter Meisterschaft ».) — Cuervo, Diccionario de construccion y regimen de la lengua castellana. (Excellent, l'auteur peut devenir le Littré espagnol). — Veyries, Les figures criophores dans l'art grec, l'art gréco-romain et l'art chrétien. (Exposition claire, sans critique, beaucoup de finesse et de savoir.) — Pottier, Etudes sur les lécythes blancs attiques à représentations funéraires. (Ce travail est un modèle par les recherches soignées et la clarté de l'exposition ; l'auteur domine son sujet et a fait une des meilleures monographies sur ce domaine.)

Deutsche Litteraturzeitung, n° 1, 3 janvier 1884 Förster, Ambrosius Bischof von Mailand. (Benrath : fait avec soin.) — Wilken, Das Ma-

triarchat bei den alten Arabern. (Hurgronje : intéressant travail qui a paru en hollandais.) — H. D. Müller, Sprachgeschichtliche Studien. (Mahlow : l'auteur persiste dans un point de vue que la linguistique a abandonné.) — Fick, Die homerische Odyssee in der ursprüngl. Sprachform wiederhergestellt (Hinrichs : livre important et instructif.) — T. Livii, etc., ed. Madvig et Ussing, vol. III, 31-35. (H. J. Müller.) — Roeltekken, Der zusammengesetzte Satz bei Berthold von Regensburg (Löhner : très soigné). — Krause, Friedrich der Grosse u. die deutsche Literatur. (L. Geiger : sujet souvent traité et où l'auteur a déployé beaucoup d'habileté et de savoir.) — Duncker, Die Brüder Grimm. (W. Scherer : plein d'intérêt.) — A new study of Shakespeare, an inquiry into the connection of the plays and poems, with the origins of the classical drama, and with the platonic philosophy, through the mysteries. (Zupitza : n'est nullement convaincant.) — G. Raynaud. Bibliographie des chansonniers français des xiiie et xive siècles. (Gaspary : un des travaux préliminaires les plus nécessaires pour une étude des lyriques du moyen âge.) — Wiedemann, Aegyptische Geschichte. (Erman : l'auteur manque de connaissances philologiques et de critique.) — Ed. Meyer, Geschichte des Alterthums, I : der Orient bis zur Begründung des Perserreiches. (Erman : excellent ouvrage, le meilleur qui ait été écrit sur l'ancienne Egypte.) — Philippson. La contre-révolution religieuse au xvie siècle. (Baumgarten : l'auteur n'a fait que décrire les institutions, à l'aide desquelles la contre-révolution a entrepris son œuvre; il a, ici comme ailleurs, travaillé trop vite.) — Blok, Eene hollandsch stad in de middeleeuwen *et* Eene hollandsch stad onder de Bourgondisch-Oostenrijksche. (Von der Ropp.)

— N° 2, 10 janvier 1884 : H. Schmidt, die Kirche. — V. Mayer, Hobbes. — Stoll, Zur Ethnographie der Republik Guatemala. — E. H. Meyer, Indogermanische Mythen, I, Gandharven-Kentauren. (Kaegi : un des travaux les plus importants qui aient paru sur la mythologie comparée.) — J. Girard, Essai sur Thucydide. (Wilamowitz : livre qu'il faut lire.) — Merguet, Lexikon zu den Schriften Caesars u. seiner Fortsetzer, I. (Soin et exactitude fort remarquables.) — W. Scherer, Jacob Grimm (Schönbach : 2e édition de ce livre distingué.) — Vising, sur la versification anglo-normande. (Sera utile.) — Hertzberg, Geschichte der Byzantiner u. des osman. Reiches bis gegen Ende des XVI. Jahrh. (Lambros : excellent.) — Documents inédits relatifs à l'histoire de la Grèce au moyen âge, p. p. Sathas, V. — Oncken, das Zeitalter Friedrichs des Grossen, II. (Wiegand : des erreurs et des légèretés, mais cette œuvre est extrêmement intéressante et écrite avec beaucoup d'agrément.) — Herzog von Broglie, Friedrich II u. Maria Theresia, 1740-1742, deutsche Uebersetz. v. O. Schwebel. (Wiegand : forme brillante, sujet clairement exposé, tableaux tracés de main de maître, mais on ne devra utiliser le livre qu'avec extrême précaution, car l'auteur condamne la politique de Frédéric, et son œuvre « porte presque l'empreinte du pamphlet ».) — Engelmann, Die Leibeigenschaft in Russland.

— N° 3, 17 janvier 1885 : Sus. Rubinstein, Psychologisch-aesthetische Essays. — Kautzsch, Grammatik des Biblisch-Aramäischen. (Landauer : trop de fautes contre les plus simples règles de la grammaire.) — Themistii quae fertur in Aristotelis Analyticorum priorum librum I paraphrasis ed. Wallies, Anonymi in Aristotelis Sophisticos elenchos paraphrasis ed. Heyduck. — Statius, Thebais, ed. Kohlmann. II, 2. (O. Müller : fin d'un travail pour lequel n'était pas fait l'auteur.) — Becker, Catalogi bibliothecarum antiqui, I. Catalogi saeculo XIII vetustiores, II. Catalogus catalogorum posterioris aetatis. — Schönbach,

Die Brüder Grimm. (Max Roediger : destiné au grand public.) — Gœthes Briefe, hrsg. v. STREHLKE, III. (R. M. Werner : fin de cette très estimable publication.) — Fornsögur Sudrlanda, Magus Saga Jarls, Konrads Saga, Baerings Saga, Flovents Saga, Bevers Saga und inledning utgifna af G. CEDERSCHIÖLD. — SCHMITZ, Portugiesische Grammatik. (Storck : a besoin d'être corrigée en maint endroit.) — A. de GUBERNATIS, Storia universale della letteratura, vol. IX-XII (beaucoup de choses intéressantes et originales). — COHN, Quibus ex fontibus S. Aurelii Victoris et libri de Caesaribus et Epitomes undecim capita priora fluxerint. (Klebs.) — Libri confraternitatum Sancti Galli Augiensis Fabariensis ed. PIPER. — HORAWITZ, Johann Heigerlin (genannt Faber), Bischof von Wien. — J. B. WEISS, Lehrbuch der Weltgeschichte, VII, das Zeitalter der aufgeklärten Selbstherrschaft. — BESELER, Erlebtes und Erstrebtes, 1809-1859 (très instructif et important pour l'histoire de notre époque).— Beitraege zur Landeskunde Baierns.— KÖSTLIN, Geschichte der Musik im Umriss, 3e Auflage.

Gœttingische gelehrte anzeigen, n° 25, 10 déc. 1884 : Dr. Martin Luthers Werke, kritische Gesammtausgabe, I Band. (Kolde : puisse l'éditeur de cette vaste publication, Knaake, mener à bonne fin l'entreprise, et donner enfin une édition des œuvres complètes de Luther vraiment complète et vraiment digne du Réformateur.) — Quintus Ennius, eine Einleitung in das Studium der römischen Poesie, von Lucian MÜLLER. (O. Keller : beaucoup de points douteux et non démontrés, avec un grand nombre de bonnes et fines remarques; l'éditeur prend aussi un ton trop arrogant.) — E. MEYER, Geschichte des Alterthums, I Band, Geschichte des Orientes bis zur Begründung des Perserreiches. (Ad. Bauer : livre qui résume excellemment tous les résultats acquis dans ces dernières années et doit être recommandé à ceux qui veulent s'instruire sérieusement des progrès de la science; de tous les ouvrages qui traitent le sujet, celui-ci est le plus réussi.)

Theologische Literaturzeitung, n° 25, 13 décembre 1884 : Theologischer Jahresbericht, hrsg. v. Pünjer, 1883. — WORDSWORTH, The Gospel according to St. Matthew from the St. Germain ms. (g. 1). — RANKE, Weltgeschichte, das Kaisertum in Constantinopel u. der Ursprung romanisch-germanischer Königreiche. (O. Harnack : quatrième partie où l'on trouve, non pas « la vie germaine et l'empire romain », comme le promet l'auteur, mais l'histoire des rois germains et des empereurs romains ; les idées fondamentales sont souvent cachées au milieu de la foule des détails; il faut lire le livre en son entier et, à ce prix, on apprendra beaucoup.) — PFLUGK-HARTTUNG, Iter Italicum. (O. Harnack : de nouveaux et abondants matériaux pour l'histoire de la papauté; offre une foule d'indications pratiques à quiconque veut faire en Italie des recherches historiques.) — NITZSCH, Luther und Aristoteles.

— N° 26, 27 décembre 1884 : KAUTZSCH, Grammatik des Biblisch-Aramäischen. (Budde : répond à toutes les exigences de la science actuelle). — Novum Testamentum graece rec. TISCHENDORF, vol. III, Prolegomena scripsit GREGORY, I. — KLOSTERMANN, Probleme im Aposteltexte neu erörtert. — SEEP, Quellenuntersuchungen zu den griechischen Kirchenhistorikern *et* Zur Geschichte Constantins des Grossen. (A. Harnack : résultats importants.)

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 6 Dix-neuvième année 9 février 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 664, 24 janvier 1885 : The works of Gray in prose and verse, p. p. GOSSE (Beeching). — E. M. DE VOGÜÉ. The true story of Mazeppa, the son of Peter the Great, A change of reign, translated by MILLINGTON. (Hodgetts : très brillant et très soigné.) — Two books of reminiscences : GALLENGA, Episodes of my second life; O'SHEA, Leaves from the life of a special correspondent. — BENHAM, Winchester, « Diocesan Histories ». — The current literature of the Madras Presidency. (Foulkes). — Lane-Poole's « Selections from Swift, » — 'Omar Khayyâm (Houtum-Schindler). — The hunting of the wren. (Ridgeway.) — An old epitaph. (Novati). — An unpublished letter of Hobbes. (Robertson). — « Bezonian » (Wedgwood). — Odin. (Isaac Taylor.) — « Finn » and « Gwynn. » (Powel). — PIERSON. Métrique naturelle du langage (Lecki : compte rendu qui analyse l'ouvrage et retrace la courte carrière de l'auteur). — Some arabic books (WILKEN, das Matriarchat [Mutterrecht] bei den alten Arabern; WELLHAUSEN, Skizzen und Vorarbeiten, I; Al-Handâni's Geography of the arabian peninsula, p. p. D. H. MÜLLER). — A law of latin accentuation. (Wharton.) — BUTLER, The ancient coptic churches of Egypt. (R. S. Poole : excellent.)

The Athenaeum, n° 2987, 24 janvier 1885 : PARKMAN, Montcalm and Wolfe, 2 vols. (Ouvrage très important, vives peintures, réflexions attachantes, l'auteur est un des plus grands historiens qui écrivent en anglais.) — TREGELLAS, Cornish worthies. — Correspondance de George Sand, 1812-1876. — The Brontë family. — St Vedast, otherwise St. Foster. (Roud et Hall.) — A warning (Stevenson : sur l'histoire de la littérature anglaise de M. Aug. Filon; l'auteur, a commis une foule d'erreurs : « He is a rash and ignorant compiler, he has read but few of the books of which he treats, many he has not even seen, and he trades in full security on the superior ignorance of the public and the French Academy... such a book can only be described as an imposture.) — Notes from Athens (Hist). — The Victory of Samothrace at the Louvre.

Litterarisches Centralblatt n° 5, 24 janvier 1885 : HARNACK, Lehre der zwölf Apostel. (Mérite l'attention à un haut degré.) — NATORP, Forschungen zur Geschichte des Erkenntnissproblems im Alterthum. (Contribution très remarquable à l'histoire de la philosophie ancienne.) SCHRICKER, älteste Grenzen und Gaue im Elsass. (Résultats certains; l' « Alsace » était primitivement le pays entre Selzbach et Eckenbach, le Nordgau.) — CARINI, Gli archivi e le bibliotheche di Spagna, I, 1. — RIANT, La donation de Hugues, marquis de Toscane au S. Sépulcre, et les établissements latins de Jérusalem au xe siècle. (Travail qui est un modèle.)— POSCHINGER, Preussen im Bundestag 1851 bis 1859, Documente der preuss. Bundestags-Gesandtschaft, IV, 1851-1858. — OSTHOFF, zur Geschichte des Perfects im Indogermanischen mit besonderer Rücksicht auf griechisch und lateinisch. (Un peu diffus, mais des points de vue nouveaux et des solutions définitives.) — VISING, Sur la versification anglo-normande. (Prolixe et ne réfute pas ses adversaires, surtout Suchier.) — O. ZINGERLE, Die Quellen zu Rudolf's Alexander. (Plus longque profond.) — Geflügelte Vorte, p. p. BÜCHMANN, 14e edit. revue par ROBERT-TORNOW.

Theologische Literaturzeitung, n° 1, 10 janvier 1885 : KOE, De Conjecturaal-critiek en het Evangelie naar Johannes; BALJON, De text der brieven van Paulus aan de Romeinen, de Corinthiërs en de Galatiërs. —E. HAVET, Le christianisme et ses origines, IV. (Harnack : cet ouvrage laisse des impressions très mêlées; on se sent parfois transporté au mi-

lieu du siècle dernier, et de nombreuses parties du livre pourraient être écrites par un contemporain et ami de Voltaire. C'est en cela que consistent la force et la faiblesse de l'auteur; sa faiblesse, car il a un idéal d'humanité, qui l'a rendu injuste envers la religion positive; il ne se soucie guère des travaux dont l'histoire de l'ancienne littérature chétienne a été l'objet depuis le temps de Voltaire. Mais le bon sens a aussi sa vertu, et comme le bon sens a toujours voix prépondérante, l'auteur a raison sur d'importantes questions.) — Plenkers, Der Däne Niels Stensen, ein Lebensbild. — Friedrich von Hardenberg, genannt Novalis, eine Nachlese aus den Quellen des Familienarchivs, 2ᵉ Aufl.

Zeitschrift für neufranzœsische Sprache und Litteratur, 1883. Partie I. — Mémoires. P. 1. H. P. Junker. Studien über Scarron. — P. 42. C. Humbert. Victor Hugo's Urteile über Deutschland. — P. 53. R. Mahrenholtz. Voltaire-Analekten. — P. 81. F. Zverina. Replik in Sachen der Satyre Ménippée. — P. 107. H. Welti. Die Astrée des Honoré d'Urfé und ihre deutschen Verehrer. — P. 120. A. Reissig. Jean-Baptiste-Louis de Gresset. — P. 138. A. Lüder. Carlo Goldoni in seinem Verhältnis zu Molière. — P. 161. A. Lüder. Carlo Goldoni in seinem Verhältnis zu Molière. — (Schluss). — P. 178. R. Mahrenholtz Nachlesen auf dem Gebiete der Molière-Littératur — P. 206. J. Frank. Duplik in Sachen der Satire Ménippée. — P. 220. W. Scheffler. Ueberblick über die Geschichte der französischen Volksdichtung. — P. 241. W. Scheffler. Ueberblick über die Geschichte der französischen Volksdichtung (Schluss). — P. 244. A. Reissig. Sébastien-Roch-Nicolas Chamfort. — P. 250. F. Zverina. Beiträge zur französischen Lexikographie. — P. 281. R. Mahrenholtz. Vergessenes und Verschollenes. (Aus der französischen Litteratur des 18. Jahrhunderts).

Partie II. — Articles critiques et analytiques. P. 1. G. Willenberg, *H. Breymann*, Die Lehre vom franz. Verb etc. Zur Reform des neusprachlichen Studiums. *C. von Reinhardstöttner*. Gedanken über das Studium der modernen Sprachen in Bayern etc. Heft I. und II. — L.: *H. Körting*, Ueber zwei religiöse Paraphrasen P. Corneille's: « L'Imitation de Jésus-Christ » und die « Louanges de la Sainte-Vierge ». Ein Beitrag zur Corneille-Forschung. — P. 25. Litterarische Chronik. W. Knörich, Schulausgaben. — E. Secretan, Chronique littéraire de la Suisse romande. — P. 38. Zeitschriftenschau. F. Zverina. Zeitschrift für das Realschulwesen. Ph. Plattner. L'Instruction publique; Deutsche Litteratur-Zeitung; Magazin für die Litteratur des In- und Auslandes; Revue critique. R. Mahrenholtz. Molière-Museum. — P. 45. Osterreichische Programme. F. Zverina. Osterreichische programme. — P. 48. Miscellen. R. Mahrenholtz. Ein Tendenzroman A. Daudet's. R. Meyer. Zu Sachs' Wörterbuch. A. Heyn. Zu Sachs' Wörterbuch. — A. Kressner. Nachträge zu dem französischen Wörterbuch von Sachs. — Deutsche Litteratur-Zeitung. Mitteilung aus derselben. — D. Behrens. *Kreutzberg*, Böhmer's phonetische Transcription etc. — M. Gisi. Zu Sedaine. — P. 65. Kritische Anzeigen. D. Behrens. *A. Risop*, Die analogische Wirksamkeit in der französischen Konjugation. — P. 81. Litterarische Chronik. D. Behrens. Ausgaben. — G. Willenberg. Schulbücher. — W. Münch. Pädagogische Schriften. — Eug. Secretan. Chronique littéraire de la Suisse romande. — P. 96. Zeitschriftenschau. D. Behrens. Zeitschrift für romanische Philologie; Romania; Revue des langues romanes; Litteraturblatt für germanische und romanische Philologie; Revue politique et littéraire; Magazin für die Litteratur des In- und Auslandes; L'Athénæum Belge; Revue scientifique; Le Correspondant; Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux; Le Livre; Bulletin du bibliophile. — Ph. Plattner. Blätter für das baierische Gymnasial-

und Realschulwesen.— C. Th. Lion. Centralorgan fur die Interessen des Realschulwesens; Neue Jahrbücher für Philologie und Pädagogik; Litterarische Centralblatt. — P. 117. MISCELLEN. G. Willenberg. Zur Konstruktion von *falloir*. — G. Erzgraeber. Hauptregeln der französ. Syntax nebst Musterbeispielen von Dr. R. Brunnemann. — A Spohn. Ueber den Gebrauch des Konjunktivs bei Joinville. — W. Knörich. Zu Molière's Misanthrope.—R. Mahrenholtz. Der « Panégyrique de l'Ecole des Femmes ». — P. 129 REFERATE UND REZENSIONEN W. Brummert. *J. Fleury*, Marivaux et le Marivaudage.—W. Knörich. *R. Mahrenholtz*, Voltaire-Studien.—R. Mahrenholtz, *A. Laun*, Molière's Werke.—J. Sarrazin. *O. Weber* : A. Barbou, Victor Hugo et son temps. *G. Brandes*, Die Litteratur des XIX. Jahrhunderts etc. — P. 173. LITTERARISCHE CHRONIK. E. Koschwitz und A. Haase: Grammaire und Metrik.—C. Th. Lion. Verhandlungen der preussischen Direktoren-Versammlungen über den französischen Unterricht. — Ph. Plattner. Vokabularien, Konversationsbücher, Phraseologie und Synonymik. A. Klotzsch. Pädagogische Schriften.— A. Rambeau. Schulgrammatiken.—P. 205. MISCELLEN. R. Mahrenholtz, H. Körting und E. K. — P. 209. REFERATE UND REZENSIONEN. J. Sarrazin. *Cés. Villatte*, Parisismen etc — P. 216. LITTERARISCHE CHRONIK. C. Th. Lion. Schulausgaben. —W. Münch. Schulbücher.— A. Rambeau Schulgrammatiken.— P. 239. MISCELLEN. E. Koschwitz, R. Meyer, Ph. Plattner. — P. 248. VERZEICHNISSE. Systematisches Verzeichnis der in der « Revue des deux Mondes », Jahrgang 1882, enthaltenen Artikel, sowie der in ihrem « Bulletin bibliographique » angezeigten Bücher. — H. Aschenberg, Systematisches Verzeichnis der in Band V. der « Zschr. f. nfrz. Spr. u. Litt. » besprochenen oder erwähnten Bücher und Schriften.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 7 Dix-neuvième année 16 février 1885

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 665, 31 janvier 1885 : Reg. Lane POOLE, Illustrations of the history of mediaeval thought in the departments of theology a. ecclesiastical politics. — Memorials of James Hogg, the Ettrick Shepherd, edited by his daughter, Mrs. GARDEN, with preface by prof. VEICH. — Capt. J. Buchan TELFER, The Chevalier d'Eon de Beaumont, minister plenipotentiary from France to Great Britain in 1763. (Purcell : c'est plus qu'un supplément aux recherches du duc de Broglie). — Grimm's household tales with the author's notes, translated from the german a. edited by Margaret HUNT, with an introd. by A. LANG. 2 vols. — The teaching of the twelve apostles, Διδαχὴ τῶν δώδεκα Ἀποστόλων, a translation with notes a. excursus, by Canon SPENCE. — LESSON, Les Polynésiens, leur origine, leurs migrations, leur langage, ouvrage rédigé d'après le manuscrit de l'auteur par Lud. MARTINET, tome IV. — An unpublished letter of Thomas Hobbes. (Aitken.) — Odin (Vigfusson). — Aeschyli Fabulae cum lectionibus et scholiis codicis Medicei et in Agamemnonem codicis Florentini ab Hieronymo Vitelli denuo collatis, ed. WECKLEIN, 2 vols. (Campbell : très remarquable.) — The Soma plant. (Houtum-Schindler). — The original meaning of mâtri, bhrâtri, svasri (Arnold). — Egypt Exploration Fund. (R. St. Poole.)

The Athenaeum, n° 2988, 31 janvier 1885 : George Eliot's life, as related in her letters and journals, arranged a. edited by her husband CROSS, 3 vols. (1er art.) — LELAND, The Algonquin legends of New England. — THORNILL, The personal adventures a. experiences of a magistrate during the rise, progress and suppression of the indian mutiny. (Très intéressant.) — Reg. Lane POOLE, Illustration of the history of mediaeval thought in the departments of theology and ecclesiastical politics. — Mrs. SPEKTY, My wanderings in the Soudan, 2 vols. — The death of Catherine of Aragon (Norman Moore). — Relics of totemism. (Gomme.) — COCHRAN-PATRICK, Catalogue of the medals of Scotland from the earliest period to the present time.

Literarisches Centralblatt, n° 6, 31 janvier 1885 : Novum Testamentum graece p. p. TISCHENDORF, III. — BISSINGER, Uebersicht über Urgechichte des badischen Landes. — Turmair's Aventinus Annales ducum Boiariae, Bayerische Chronik. — KÖCHER, Geschichte von Hannover und Braunschweig 1648 bis 1714, I. (Excellent travail qui renferme d'innombrables matériaux fort habilement mis en œuvre.) — LORCK, Handbuch der Geschichte der Buchdruckerkunst, II. Wieder Erwachen und neue Blüthe der Kunst, 1751-1882. (Très recommandable.) — Aristophanis Ecclesiasuzae, rec. VELSEN. — LUEBKE, Observationes criticae, I De comoediae licentia legibus coercita, II. De Aristophanis cum aequalibus poetis comicis amicitia et simultate. (Témoigne que l'auteur a été à bonne école.) — TEN BRINK, Chaucer's Sprache und Verskunst. (Livre qui épuise le sujet, exposition concise, prix modéré, livre qui se trouvera dans les mains de tous ceux qui veulent étudier à fond le vieil et le nouvel anglais.) — Elsässische Volkslieder, gesammelt u. hrsg. v. MÜNDEL. (256 chants populaires de toutes sortes.) — TOPPERT, Richard Wagner, sein Leben und seine Werke. (Brochure de cent pages, le meilleur écrit sur Wagner depuis la mort du musicien.) — POHL, Richard Wagner. (Brochure de 78 pages, sérieusement faite.)

Deutsche Literaturzeitung, n° 4, 24 janvier 1885 : Edmond STAPFER, La Palestine au temps de Jésus-Christ. (Wolf : fait avec très grand soin et

abondant.) — O. Volkmar, Lehrbuch der Psychologie. — Die Matrikel der Universität Heidelberg, 1386-1662, p. p. Toepke, I. — Brauns, Japanische Märchen und Sagen. (Lange : recueil très intéressant.) — Altjapanische Frühlingslieder aus der Sammlung Kokinwakashu übersetzt u. erläutert v. Lange. (Schott.) — Acta seminarii philologici Erlangensis ed. Iwan Müller u. A. Luchs (Dittenberger.) — Imhoof-Blumer, Monnaies grecques, *et* Choix de monnaies grecques de la collection de F. Imhoof — Blumer. (R. Weils; la publication la plus abondante et la plus variée par son contenu qui ait paru depuis longtemps sur le domaine de la numismatique grecque.) — Otfrids Evangelienbuch, p. p. Piper, II, Glossar u. Grammatik. (Seemüller : fin de cette édition qui ne vaut pas d'ailleurs celle de Kelle.) — Schöll, Gesammelte Aufsätze zur klassischen Litteratur alter u. neuerer Zeit. (Ulrichs : recueil d'essais où la critique historique s'unit à la critique esthétique.) — Lieder der alten Edda, deutsch durch die Brüder Grimm, neu hrsg. v. Hoffory. (Roediger.) — Gaspary, Geschichte der italienischen Literatur, I. (Wiese : laisse bien loin derrière lui tous les ouvrages précédents, a consulté consciencieusement tout ce qui a paru sur la matière; fait d'ailleurs non seulement pour les spécialistes, mais pour le grand public.) — V. Stern, Geschichte der spartanischen u. theban. Hegemonie vom Königsfrieden bis zur Schlacht bei Mantinea. (Niese : beaucoup de bonnes choses dans le détail.) — Schliephake, Geschichte von Nassau, fortg. von Menzel, VI Band. — Correspondance de M. de Remusat pendant les premières années de la Restauration. — Max Müller, Biographische Essays. (Recueil de neuf essais, entre autres sur Colebrook, Mohl, Bunsen, Kingsley, l'étude sur Colebrooke est la plus importante. — E. Hermann, die Ständegliederung bei den alten Sachsen u. Angelsachsen.

— N° 5, 31 janvier 1885 : Biedermann, Christliche Dogmatik. — Literarische Correspondenz des Pädagogen F. E. von Rochow mit seinen Freunden, hrsg. v. Jonas. — Gutersohn, Beiträge zu einer phonetischen Vocallehre (rien d'important et de nouveau). — Reitzenstein, De scriptorum rei rusticae qui intercedunt inter Catonem et Columellam libris deperditis. (Jordan : soigné et clairement écrit.) — Die Gedichte des Catullus hrsg. v. Riese. (Leo : commentaire utile, mais le jugement de l'auteur n'est pas toujours sûr). — Elster, Beiträge zur Kritik des Lohengrin. (A. Schmidt : recherches menées avec sagacité et circonspection.) — Schlossberger, Neuaufgefundene Urkunden über Schiller u. seine Familie. — Sam. Berger, La Bible française au moyen âge; Bonnard, Les traductions de la Bible en vers français et au moyen âge. (Deux ouvrages qui, par l'étendue de leurs matériaux et la profondeur de leurs recherches, appartiennent à ce qu'on a écrit de plus important dans ces dernières années sur le domaine de l'histoire littéraire du vieux français.) — Bormann, Bemerkungen zum schriftlichen Nachlasse des Kaisers Augustus (Nissen : explications détaillées et sagaces). — Monumenta Germaniae historica, Die Urkunden Conrads I, Heinrichs I und Ottos I. (Steindorff.) — Juste, La révolution brabançonne (1789) *et* La république belge (1790). — Codex diplomaticus Salemitanus, p. p. Weech, I, 1134-1266. (Boos.) — Nomina geographica neerlandica, geschiedkundig onderzoek der nederlandsche aardrijkskundige namen, onder redactie van Dornseiffen, Gallée, Kern, Naber, Rogge uitgegeven door det nederlandsch aardrijkskundig genootschap. — A. Weber, Leben und Werke des Bildhauers Dill Riemenschneider. — Deumer, Der rechtliche Anspruch Böhmen-Oesterreichs auf das königlich sächsische Markgrafentum Oberlausitz. — C. Friedrich, Die deutschen Gläser, Beitrag zur Termino-

logie u. Geschichte des Glases, hrsg. v. bairischen Gewerbemuseum zu Nürnberg.

Revue de l'instruction publique en Belgique, tome XXVIII, 1re livraison : P. Thomas, sur quelques irrégularités dans l'emploi des négations en latin.—Omont, Catalogue des manuscrits grecs de la Bibliothèque royale de Bruxelles (suite). — Comptes rendus : Cliges von Christian von Troyes, hrsg. v. W. Foerster. (Wilmotte : art. qui renferme beaucoup d'observations.) — Ziemer, Vergleichende Syntax der indogermanischen Comparation insbesondere der Comparationscasus der indogermanischen Sprachen und sein Ersatz. (Orterer : ouvrage composé avec beaucoup de soin et qui dénote chez son auteur une connaissance approfondie de son sujet.) — Plate, cours gradué de langue anglaise, I. Cours élémentaire, édition française par Koenig. (Hegener : ne renferme que des coq-à-l'âne, des inepties, des absurdités.) — Roumen et Severyn, Cours pratique de langue anglaise, 1re année (Vercoullie : ce manuel a beaucoup de bonnes parties et celui qui saura bien s'en servir ne s'en trouvera pas trop mal.) — Erkelenz, L'orthographe allemande au point de vue historique et pratique. (Bley : absence de méthodes, manque de clarté, erreurs nombreuses parfois contraires aux notions les plus élémentaires ; on s'étonne que l'auteur ait abordé un sujet pour lequel il était si peu préparé.) — Paléographie des classiques latins, p. p. Chatelain, 1re livraison. (P. Thomas : publication qui rendra les plus grands services, qui a atteint la limite de l'extrême bon marché, qui a été faite sur un plan excellent, avec infiniment de soin et de conscience.)

Zeitschrift für Katholische Theologie, IX Band, I Quartarheft, 1er janvier. (A Innsbruck, chez Rauch ; 4 fascicules par an, 6 mark ou 7 fr. 50.) Müllendorff, Die Hinordnung der Werke auf Gott nach dem hl. Thomas. — Kobler, Die Heiligen in den fürstlichen Familien des Mittelalters. — Heller, Das nestorianische Denkmal in Singan fu. — Straub, Zur scholastischen Behandlung der Engellehre. — *Comptes rendus* : Stöckl, Geschichte der neueren Philosophie (Frins). — Girodon, Exposé de la doctrine catholique (Hurter). — Markovic, Papino poglavarstvo (Brix : ouvrage écrit en croate et dont le titre entier est « le primat papal dans l'Église aux huit premiers siècles », beaucoup de science théologique). — Pressutti, Regesti di Onorio III (1216-1227), compilati sui codici dell' archivio Vaticano ed altre fonti storiche per l'ab. Pressutti, vol. I. (Grisar : travail absolument imparfait, il faut souhaiter que ce recueil ne soit pas continué.) — Les registres d'Innocent IV, p. p. Elie Berger, I. (Grisar : travail très bien fait et qui fera mieux connaître l'époque de Frédéric II.) — Oswald, Angelologie. — Weber, Die kanonischen Ehehindernisse. — Bemerkungen u. Nachrichten : Ein Dominikanerbischof aus dem XV. Jahrhundert als Molinist vor Molina (Pesch). — Die Scholastik auf dem antiquarischen Büchermarkte. (Ehrle.) — Die Theologie am Ende des XVIII u. Anfang des XIX Jahrhunderts (Hurter). — Ebner contra Kelle. — Vorläufige Glossen zu Spitzen's Schrift für Kempis. — Fortsetzungen u. neue Auflagen früher besprochener Werke. — Analecten aus ausländischen Zeitschriften. — Literarischer Anzeiger.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 8 Dix-neuvième année 23 février 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 666, 7 février 1885 : George Eliot's life as related in her letters and journals, arranged a. edited by her husband Cross. (Dowden.) — Lawrence, Essays on some disputed questions in modern international law ; Stephen, International law and international relations. — The dictionary of English History, edited by Low and Pulling. (Peacock : de bons articles.) — « Palestine Pilgrim's Text Society », n° 1, of the Holy Places visited by Antoninus Stewart, translated by Stewart a. annotated by Wilson. — Myths and household tales. (Lang et Cox.) — Odin. (Max Müller et Isaac Taylor.) — Lotze, System of philosophy, english translation, edited by Bosanquet. — Classical school books. (The Oeconomica of Xenophon, edit. by Holden ; The IV book of Thucydides, edit. by Barton a. Chavasse ; Sallust's Catilina a. Jugurtha, edited by Long, revised by Frazer. — Philology notes. (Thurneysen, Keltoromanisches). — The proposed british school of archaelogy in Athens.

The Athenaeum, n° 2989, 7 février 1885 : G. Eliot's life, as related in her letters and journals, arranged a. edited by her husband, Cross (second article). — Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur, II, 1, 2. Lehre der zwölf Apostel, nebst Untersuch. zur ältesten Geschichte der Kirchenverfassung u. des Kirchenrechts v. A. Harnack ; The traching of the twelve apostles, a translation, with notes and excursus, by Canon Spence. — Dosabhai Framji Karaka, History of the Parsis. 2 vols. (Des chapitres intéressants, surtout ceux qui sont relatifs aux coutumes et au gouvernement intérieur.) — James Bass Mullinger, The University of Cambridge from the royal injunctions of 1535 to the accession of Charles I. — The recent changes at Eton. — Dr. Eug. Bodichon. (Betham-Edwards.) — Totems in folk-lore (Lang). — Shelley in France. — St Vedast. (Wheatley.) — Mr. Fuller Russell's library.

Literarisches Centralblatt, n° 7, 7 février 1885 : Symmachii quae supersünt, ed. Seeck. (Très remarquable.) — Mecklenburgisches Urkundenbuch. VIII, 1351-1355. — Beckh, ein Kampf ums Recht, über die Leitung im Ausschuss des histor. Vereins für Steiermark, — Manno, L'opera cinquetaneria della R. Deputazione di storica patria di Torino ; Manno et Promis, Bibliografia storica degli stati della monarchia di Savoia, I. — Sammlung der griech. Dialect-Inschriften, IV. (Beaucoup d'intéressant.) — Constans, Chrestomathie de l'ancien français. (Utile, fait avec soin et méthode.) — Franck, Etymologisch woordenboek der nederlandsche taal, uitgeg. onder toezicht von Cosijn, 1-2. (de A à Fr.) — Hense, Shakespeare. (Recueil d'essais et d'articles.) — Paulsen, Geschichte des gelehrten Unterrichts auf den deutschen Schulen u. Universitäten vom Ausgang des Mittelalters bis zur Gegenwart. (Beaucoup de détails curieux, mais souvent des idées étroites ou à demi vraies.)

Deutsche Literaturzeitung n° 6, 7 février 1885 : Lutheri scholas ineditas de libro Judicum habitas p. p. Buchwald. — Cesca. La doctrina Kantiana dell' a priori. — Paulsen, Geschichte des gelehrten Unterrichts auf den deutschen Schulen u. Universitäten vom Ausgange des Mittelalters bis zur Gegenwart. (Voigt : l'abondance des matériaux, bien ordonnés sous de grands point de vue, attachera et conciliera peut-être ceux qui ne peuvent partager les idées de l'auteur.) — Osthoff, Zur Geschichte des Perfects im indogermanischen mit besonderer Rücksicht auf Griechisch u. Latein. (Mahlow : absolument sans valeur ; matériaux maigres et ramassés dans les manuels et les dernières dissertations ; là où Grassmann, Delbrück et les autres refusent leur service, le livre

d'Osthoff n'est qu'une solitude absolue; renferme des hypothèsés de toute sorte et pas une seule preuve, pas un seul résultat positif.) — E. Müller, A. simplified grammar of the Pali language. (Oldenberg : clair.) — Sammlung der griech. Dialect-Inschriften, III, IV. Die bäotischen Inschriften v. Blass; die arcad. v. Bechtel; die pamphyl. v. Bezzenberger; Nachträge zu den äolischen v. Bechtel, zu den thessal. v. Fick, zu den bäot. v. Meister. — Terenti Adelphoe, p. p. Plessis. (Spengel : bon.) — H. Kaufmann, Ueber Hartmann's Lyrik. (E. Martin : quelques points nouveaux.) — Eigenbrodt, Hagedorn u. die Erzählung in Reimversen. (Sauer : plein de mesure.) — Ward, Catalogue of romances in the depart. of mss. of the British Museum. (Tobler.) — Seinecke, Geschichte des Volkes Israel, II, vom Exil bis zur Zerstörung Jerusalems. (Nowack : partout une démonstration superficielle, partout la même ignorance de la littérature du sujet et une critique hâtive. — Nadrowski, Ein Blick in Roms Vorzeit. (Wissowa : Etymologies douteuses.) — E. Koch, Triller-Sagen, I. (Wenck.) — Hirn, Erzherzog Ferdinand II von Tyrol. (Inama : très important pour l'histoire du xvi[e] siècle.) — Das russische Reich in Europa, eine Studie. — F. v. Stein, Geschichte des russischen Heeres vom Ursprung desselben bis Nicolaus I.

Theologische Literaturzeitung, n° 2, 24 janvier 1885 : Papadopulos-Kerameus, Μαυρογορδάτειρος Βιβλιοθήκη et Ἀνέκδοτα Ἑλληνικά (v. Gebhardt). — Krhel, Das Leben und die Lehre des Muhammed. (A. Müller : à recommander très chaudement.) — Loserth, Neuere Erscheinungen der Wiclif-Literatur. (Lechler : courte brochure qui renferme quelques points nouveaux et instructifs.) — Brieger, Quellen u. Forschungen zur Geschichte der Reformation, I. Aleander und Luther 1521, die vervollständigten Aleander-Depeschen, nebst Untersuchungen über den Wormser Reichstag, I. (G. Bossert.) — Spiess, Luthers Beziehungen zu Nassau (Enders).

— N° 3. 7 février 1885 : Bickell, Der Prediger ueber den Wert des Daseins, Wiederherstellung des bisher gedruckten Textes, Uebersetzung und Erklärung. (Budde : œuvre de soin et de sagacité, mais en somme l'auteur, malgré les moyens les plus hardis, n'a rien donné de satisfaisant.) — Kattenbusch, Luthers Stellung zu den oecumen. Symbolen. — Kawerau, Der Briefwechsel des Justus Jonas, I. — Philippi, Symbolik.

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 2, 15 janvier 1885 : Die Bibel oder die ganze Heilige Schrift des Alten und Neuen Testaments, nach der deutschen Uebersetzung D. Martin Luthers, erster Abdruck der im Auftrage der Eisenacher deutschen evangelischen Kirchenconferenz revidierten Bibel sogenannte Probebibel (P. de Lagarde).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 9 Dix-neuvième année 2 mars 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy n° 667, 14 février 1885 : Mozley, Reminiscences, chiefly of towns, villages and schools. — Rudler a. Chisholm, Europe, edited by sir Andrew C. Ramsay, with ethnological appendix by Keane. (Rob. Brown.) — Steel a. Temple, Wide-awake stories, a collection of tales told by little children, between sunset and sunrise, in the Panjâb and Kasmir. — Rawlinson, Egypt and Babylon. (Ball.) — Current litterature (The poetical works of John Keats, reprinted from the original editions, with notes by Palgrave, etc.) — The hungarian war of 1849. — Arethusa and Alpheus. (Strachey.) — Odin. (Gaidoz et Vigfusson.) — Myths and household tales. (Bradley.) — J. N. Madvigii Adversariorum Criticorum volumen tertium. (Wilkins.) — The Soma Plant. (Thiselton-Dyer.) — Tewrdannckh, a reproduction of the edition printed at Augsburg in 1519, edited by W. H. Rylands, with an introduction by George Bullen, printed for the Holbein Society. (Conway : mauvais à tous égards, et ne contribuera pas à relever l'opinion désavantageuse qu'on a de la science anglaise.) — Naville's critical edition of « the Book of The Dead. » (Am. B. Edwards.) — « The woodcutters of the Netherlands. » (Linton.) — Ms. Catalogue of the Towneleian Marbles. (Perceval.)

The Athenaeum, n° 2990, 14 février 1885 : Selections from the letters and correspondence of Sir James Bland Burges with notices of his life, edited by Hutton. — Thomson, Through Masai Land, a journey of exploration. — G. Rawlinson, Egypt and Babylon from scripture and profane sources. (Beaucoup de peine et de long travail ; l'idée d'un livrs de cette sorte était bonne, mais les matériaux auraient dû être choisis avec plus de soin ; les erreurs des précédents chercheurs, corrigées ; l'auteur considère trop souvent comme prouvée une proposition qu'il s'est contenté d'établir.) — O'Shea, Leaves from the diary of a special correspondent ; Gallenga, Episodes of my second life. — The author of « Peter Wilkins ». (Goodwin.) — The national association of journalists. (Frost.) — The death of Catherine of Aragon. (Friedmann.) — « The Gentleman's Library ». (Aitken.) — The egyptian hieroplyphic ritual. (Asher.) — « Beauties of Washington Irving. » (Tegg.) — Totems. (Jacobs.) — Thomas Poole, of Nether Stowey. — Heiss, Les médailleurs de la Renaissance.

Litterarisches Centralblatt, n° 8, 14 février 1885 : Zohn, Forschungen zur Geschichte des neutestamentlichen Kanons u. der altkirchlichen Literatur. III, Supplementum Clementinum. — Hardy, Der Begriff der Physis in der griechischen Philosophie, I. (Travail solide et soigné.) — Krauss, Die Psychologie des Verbrechens. — Rauber, Urgeschichte des Menschen, II, Territorialer Ueberblick ; Entwickelungsgeschichte der Gesellschaft. (Compilation sans valeur scientifique.) — Rimbertus, vita Anskarii, accedit vita Rimberti, rec. Waitz. — Böhmer, Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern 751-918, neu bearb. v. Mühlbacher, 2 et 3. — Hessisches Urkundenbuch, I. Urkundenbuch der Deutschordens-Ballei Hessen von Wyss, 2 vols. 1300-1359. — Becker, Die Enzersdorfe in Niederösterreich. — Richthofen, Atlas von China. — De niddeleeuwsche rechtsbronnen der Stadt Utrecht, p. p. S. Muller, 1, 2. — P. Terenti Afri Adelphoe, p. p. Fréd. Plessis. (Bonne édition.) — Le romans de Claris et Laris, hrsg. v. Alton. (Publication remarquablement éditée.) — Gœthe's Werke, Dramen, I u. II, hrsg. v. Schroer. — Berthold Auerbach, Briefe an seinen Freund Jacob Auer-

bach, ein biographisches Denkmal, mit Vorbemerkungen von Fr. Spielhagen u. dem Herausgeber. 2 vols.

Deutsche Litteraturzeitung, n° 7, 14 février 1885 : Rabier, Leçons de philosophie. (Laas : « Ecole de Cousin, avec certaines concessions au sensualisme; beaucoup de détails instructifs et de pensées réfléchies; parfois des compromis intenables et des mots ».) — Schröder, Das Volksschulwesen in Frankreich, I, die Vorbildung, Prüfung u. gesetzl. Stellung der Volkschullehrer in Frankreich. — Rabany, les Schweighaeuser. (Krauss : précieuse contribution à l'histoire littéraire de l'Alsace.) — Donati, Mangalavadah ossa ragionamento sulla felicita, manoscritto indiano. (H. Jacobi : sans valeur.) — Benicken, Studien u. Forschungen auf dem Gebiete der homer. Literatur, das 12 u. 13 Lied vom Zorne des Achilleus in ΝΞΟ der homerischen Ilias. (Hinrichs : ce travail a droit à l'existence; mais, si soigné qu'il soit, l'auteur lui a nui par le style et l'impression qui sont informes.) — Wagler, De Aetna poemate quaestiones criticae. (Leo : soigné et fait avec une bonne méthode.) — Mittelniederdeutsche Fastnachtspiele, hrsg. v. Seelmann. (Strauch : louable.) — A. W. Schlegels Vorlesungen ueber schöne Literatur u. Kunst, 2, 3. — The life of Saint Catherine from the royal ms. 17 A XXVII p. p. Einenkel. — Satire Ménippée de la vertu du Catholicon d'Espagne et de la tenue des Estats de Paris, p. p. Frank. (Vollmöller : bon.) — Gregorii Turonensis opera, ed. Arndt et Krusch, I. Historia Francorum. (Breslau : publication très remarquable à qui le « nonum prematur in annum » a été fort utile.) — Ellinger, das Verhältnis der öffentlichen Meinung zu Wahrheit u. Lüge im X, XI u. XII Jahrhundert. (Wilmanns : l'auteur étudie un domaine important qui a été peu remarqué jusqu'ici, il a fait une contribution à l'histoire de la conscience morale.) — Quellen zur Schweizer Geschichte, VI, Conradi Türst de situ confoederatum descriptio; Balci descriptio Helvetiae; Fratris Felicis Fabri descriptio Sueviae; Stumpf, Reisebericht von 1544. (Wiegand.) — An Leroy-Beaulieu, Un homme d'état russe, Nicolas Milutine, d'après sa corresp. inédite. (Brückner : fort remarquable.) — Max Schmidt, die Münzen u. Medaillen der Herzöge von Sachsen-Lauenburg.) — Hazelius, Minnen fran Nordiska Museet. — Trendelenburg, die Laokoongruppe u. der Gigantenfries des Pergamenischen Altars, ein Vortrag.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 10 Dix-neuvième année 9 mars 1885

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 668, 21 février 1885 : The lives of the Berkeleys from 1066 to 1618 by John Smith of Nibley, vol. II, edited by sir John Maclean HULL, Mount Seir, Sinai and Western Palestine ; COLVILE, The Accursed Land, or first steps on the water-way of Edom. — Hosea, with notes a. introductions, by CHEYNE. — Current literature. (Bosworth SMITH Life of lord Lawrence, 6e edit. 2 vols. : Vita Haroldi, the romance of the life of Harold, King of England, edited with notes a. a translation by W. de GRAY-BIRCH ; J. N. STUART, Reminiscences and essays.) — A letter from Egypt (Sayce.) — The pedigree of Finn Mac Cumaill. (Kuno Meyer.) — Arethusa and Alpheus. (Rawlins.) — The zodiacal crab. (Rob. Brown.) — Aeschyli Choephoroi, with introduction and notes, edited by SIDGWICK. (Ellis : « Wecklein est rigidement conservateur, Sidgwick admet plusieurs changements radicaux ».) — MÜNTZ, La Renaissance en Italie et en France à l'époque de Charles VIII. (Monkhouse : volume « full of spirit and erudition » ; savante et lumineuse peinture de l'histoire de la Renaissance au XVe siècle ; on y trouve le savoir, la patience et le goût que possède l'auteur.)

The Athenaeum, n° 2991, 21 février 1885 : TAINE, Le gouvernement révolutionnaire. (L'auteur ne raconte pas, il analyse et critique ; il dédaigne la succession chronologique des faits ; il est brillant, mais sans l'éclat artificiel de Macaulay ; l'histoire, ainsi conçue, cesse d'appartenir à la littérature et commence à appartenir à la science.) — Memoir and correspondence of General James Stuart Fraser, of the Madras Army, by his son. — W. HARRIS, The history of the radical party in parliament. — And rew LANG, Customsand myth. (Premier article.) — « Beauties of Washington Irving ». (Th. Bayne.) — Tribal patronymics. (Isaac Taylor.) — Mr Campbell of Islay. (Ralston.)

Literarisches Centralblatt, n° 9, 21 février 1885 : LORENZ, das Lehrsystem im Römerbrief. — FAHLBECK, La royauté et le droit royal francs durant la 1re période de l'existence du royaume, 486-614. (Livre manqué en son ensemble, l'auteur a confondu les causes avec les conséquences et attribué à Clovis des pensées et des motifs qu'il n'avait pas ; l'ouvrage est une construction historique, et non de l'histoire réelle.) — Regesten zur schlesischen Geschichte, hrsg. v. GRÜNHAGEN, 2e Aufl. — II. Urkundenbuch zur Geschichte der Herzöge von Braunschweig u. Lüneburg, II, 2 et 3. Register. — ULMANN, Kaiser Maximilian I, 1. (Œuvre d'un long travail et d'un jugement sain qui appartient aux livres d'histoire les plus remarquables.) — PRSCHEWALSKI, Reisen in Tibet. — BERGAIGNE, Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie, lexique, principes de grammaire. (Livre bien médité, qui n'existait pas encore en France et qui profitera aux Allemands.) — WELTI, Geschichte des Sonettes in der deutschen Dichtung. (Recherches faites avec beaucoup de zèle et de méthode et qui ont produit maint résultat nouveau et intéressant.) — Ad. STERN, Hermann Hettner, ein Lebensbild. — Max MEYER, De Euripidis mythopoeia capita duo. (Instructif.) — POHL, Richard Wagner, ein Vortrag.

Deutsche Litteraturzeitung, n° 8, 21 février 1885 : GLOATZ, Speculative Theologie in Verbindung mit der Religionsgeschichte, I. — GERBER, Die Sprache u. das Erkennen. — PERLES, Beiträge zur Geschichte der hebräischen u. aramäischen Studien. (Steinschneider : sera très utile.) — ROCKHILL, The life of the Buddha and the early history of his order, derived from tibetan works. — Papyrum Berolinensem n° 163 Musei Aegyptiaci commentario critico adiecto ed. LANDWEHR. (Cohn.) —

Saalfeld, Tensaurus italograecus. (Genthe : vaste résultat des études dont l'auteur avait déjà donné un spécimen dans son « Index-graecorum vocabulorum in linguam latinam translatorum 1874 », ce livre rendra de grands services; il y a pourtant quelques corrections et améliorations à faire encore.) — M. Fabii Quintiliani declamationes quae supersunt recensuit Ritter. (Travail laborieux et peu agréable que l'auteur a mené à bien et qui mérite toute gratitude.) — Gedichte des Königsberger Kreises aus Heinrich Alberts Arien und musikalischer Kürbshütte, 1638-1650, hrsg. v. Fischer. (Bolte : très exact et minutieux.) — Joret, Mélanges de phonétique normande. (« L'auteur est le premier dans le nord de la France qui, doué de connaissances linguistiques fort étendues, ait entrepris de recueillir les mots patois d'un pays, ait compris la nécessité d'employer dans le dictionnaire patois l'alphabet phonologique et livré d'importantes contributions à l'explication étymologique et phonétique d'un des dialectes les plus difficiles de la France du nord ») — Stade, Geschichte des Volkes Israel, feuilles 20-29. (Jülicher.) — Vuy, Geschichte des Trechirgaus und von Oberwesel. (Lamprecht.) — Jung, Herzog Gottfried der Bärtige und Heinrich IV, ein Beitrag zur Geschichte des deutschen Reichs u. besonders Italien im XI. Jahrhundert. (Ladewig : un peu trop de phrases.) — Urkunden und Actenstücke zur Geschichte des Kurfürsten Friedrich Wilhelm von Brandenburg, VII, politische Verhandlungen, 5. — Lefevre-Pontalis, Jean de Witt. (Von der Ropp : excellent livre, quoique l'auteur juge trop favorablement son héros.) — Bastian, der Fetisch an der Küste Guineas. Leist, Graeco-italische Rechtsgeschichte. (Krüger.) — Franklin, Die freien Herrn und Grafen von Zimmern. (Gierke.)

Theologische Literaturzeitung, n° 4, 21 février 1885 : Zückler, Handbuch der theologischen Wissenschaften. I, 1. — Die Bibel oder die ganze heilige Schrift des Alten u. Neuen Testaments nach der deutschen Uebersetzung Dr. Martin Luthers. (Sogenannte Probebibel.) — Smith, The prophets of Israel and their place in history to the close of the eight century. (Stade : très remarquable.) — Gregorii Palamae Prosopopoeia animae accusantis corpus et corporis se defendentis, p. p. Jahn. (Gas : publication très méritoire.) — Usteri Zwingli und Erasmus. (Baur : instructif.)

PUBLICATIONS DES FACULTÉS DES LETTRES

BULLETIN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE CAEN. Bulletin mensuel. Première année. Prix du numéro. 1 25

ANNALES DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX, rédigées par les professeurs des Facultés de Bordeaux et de Toulouse.
Ancienne série. Cinq années. Cinq volumes in-8........... 50 fr.
Nouvelle série. 1884. Abonnement annuel................. 10 fr.

BULLETIN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE POITIERS. Bulletin mensuel. Abonnement............ 10 fr.
Années 1883, 1884. 2 volumes in-8..................... 20 fr.

ANNUAIRE DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON. Souscription annuelle...................... 10 fr.
Tomes I et II, 1883, 1884. In-8. Chaque................ 10 fr.

LA LÉGENDE D'ÉNÉE avant Virgile, par J.-A. Hild. In-8. 3 fr.

JUVÉNAL. Notes biographiques, par J.-A. Hild. In-8..... 2 fr.

ÉTUDES SUR LA VIE DE SÉNÈQUE, par M. Hochart. In-8.. 6 fr.

ROMAN DE RENART, publié par Ernest Martin.
Volume I. L'ancienne collection des Branches. In-8......... 12 50
Volume II. Les Branches additionnelles. In-8............. 10 fr.

DES VARIATIONS DE LA LANGUE et de la métrique d'Horace dans ses différents ouvrages, par A. Waltz. In-8... 5 fr.

DE CARMINE CIRIS, auct. A. Waltz. In-8......... 3 fr.

CROQUIS ARTISTIQUES ET LITTÉRAIRES, par J. Condamin. In-8, papier teinté...................... 6 fr.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 11 Dix-neuvième année 16 mars 1885

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 669, 28 février 1885 : HOLMES, Emerson (Lewin.) — Sudanese literature : JAMES, The wild tribes of the Sudan ; Mrs. SPEEDY, My wanderings in the Sudan ; COLBORNE, with Hicks Pasha in the Sudan ; Em. SARTORIUS, three months in the Sudan. (Keane.) — The Aeneid of Virgil, translated into english by MACKAIL. (Traduction acceptable.) Spanish — popular legends and poetry : Biblioteca de las tradiciones populares españolas, tomos I-V ; COSTA, Concepto del derecho en la poesia popular española. (Webster.) — A letter of Adam Smith. (Lettre d'Adam Smith à William Pulteney, du 5 septembre 1772, communiquée par Thorold Rogers.) — « To end » as an agricultural verb. (Archer.) — Arethusa and Alpheus. (Hoskyns-Abrahall, Tuckett et R. Ware.) — PLATTS, A dictionary of Urdu, classical Hindi and English. (Lyall.) — Books on ancient philosophy : A history of eclectism in greek philosophy, of Zeller, transl. by ALLEYNE ; C. MARTHA, Etudes morales sur l'antiquité ; NATORP, Forschungen zur Geschichte des Erkenntnissproblems im Alterthum.

The Athenaeum, n° 2992, 28 février 1885 : PATER, Marius the Epicurean, his sensations and ideas. (Biographie imaginaire, en deux volumes, d'un jeune homme qui vit au temps des Antonins.) — COLQUHOUN, Amongst the Shans, with an historical sketch by HALLETT, preceded by an introduction on the cradle of the Shan Race by TERRIEN DE LA COUPELIE. — Andrew LANG, Custom and myth. (Second article.) — LESLIE, Life and writings of Charles Leslie. — The public schools historical atlas, edited by COLBECK. (Un assez grand nombre d'erreurs sérieuses.) — Thomas Poole of Nether Stowey. (Landford.) — The God Tselem. (Neubauer.) — The death of Catherine of Aragon. (Moore.)

Literarisches Centralblatt, n° 10, 28 février 1885 : BLOCH, Einblicke in die Geschichte der Entstehung der talmudischen Literatur (matériaux instructifs). — WERNER, die Scholastik des späteren Mittelalters (fait avec un très grand soin). — BRESSLAU, Jahrbücher des deutschen Reiches untar Konrad II, 2, 1032-1039 (ouvrage terminé et qui prendra une place tout à fait remarquable dans la collection dont il fait partie). — FRIES, Die Geschichte des Bauernkrieges in Ostfranken, hrsg. v. SCHÄFFER (travail solide à tous égards). — JACOBS, Geschichte der in der preussischen Provinz Sachsen vereinigten Gebiete, 1-3 (sujet difficile et assez habilement traité). — G. CURTIUS, Zur Kritik der neuesten Sprachforschung (écrit où circule d'un bout à l'autre un esprit de douce conciliation). — KEIL, analecta Isocratea (savoir et louable acribie). — RÖSIGER, Neu-Hengstett, Geschichte und Sprache einer Waldenser Colonie in Württemberg (sujet intéressant, mais qui n'est pas traité par son côté intéressant). — LEIFFHOLDT, etymologische Figuren im Romanischen (matériaux rassemblés avec grand soin et rangés avec habileté). — SCHEFFER, die franz. Volksdichtung und Sage (ce livre est plutôt un livre de littérature qu'un livre de science). — Wulfstan, Sammlung der ihm zugeschriebenen Homilien nebst Untersuchungen über ihre Echtheit, von NAPIER, I. Text u. Varianten. — SANDERS, Verdeutschungswörterbuch (c'est en réalité un Fremdwörterbuch). — Gœthe's naturwissenschaftliche Schriften, I, hrsg. v. STEINER.

Deutsche Literaturzeitung, n° 9, 28 février 1885 : Gregorii Palamae Prosopopoeia animae accusantis corpus et corporis se defendentis (Bonwetsch). — ORTI Y LARA, Wissenschaft und Offenbarung in ihrer Har-

monie. — JUNGMANN, Aesthetik. — K. WERNER, Die italien. Philosophie des XIX. Jahrhunderts. — HINRICHS, Karl Sittl u. die homerischen Aeolismen. (Blass : de minces résultats, mais la position prise par l'auteur est trop forte pour être ébranlée par les attaques de Sittl.) — BERGK. Kleinere philologische Schriften, hrsg. v. PEPPMÜLLER. I, zur römischen Literatur. — CIPOLLA, Dei coloni tedeschi nei XIII comuni Veronensi. (E. Martin.) — PERRY, From Opitz to Lessing (W. Scherer : clair.) — BRAHM, Heinrich von Kleist. (Seuffert : supérieur à Wilbrandt, non par l'art du récit, mais par le jugement littéraire et la connaissance des sources.) — ANTONA-TRAVERSI, Ugo Foscolo nella famiglia con lettere e documenti inediti. — V. COHAUSEN, Der römische Grenzwall in Deutschland, militärische u. technische Beschreibung desselben. (Velke : remarquable.)— FRIEDENSBURG, zur Vorgeschichte des Gotha - Torgauischen Bündnisses der Evangelischen 1525-1526. (Wenck : utile.) — PEUKERT, Die Memoiren des Marquis von Valory (Wiegand : excellent commentaire.) — KLAIC, Geschichte Bosniens von den ältesten Zeiten bis zum Verfalle des Königreichs, nach dem croatischen von BOJNICIC.(Brückner : mal traduit, un peu sec et parfois plat.)— Lenz, Timbuktu, Reise durch Marokko, die Sahara und den Sudan. — ERMAN, Deutsche Medailleure des XVI. u. XVII. Jahrhunderts. — Minhâdj at-talibîn, le guide des zélés croyants, manuel de jurisprudence musulmane selon le rite de Châfi'î, texte arabe p. p. VAN DEN BERG avec traduction et annotations, III. Batavia. — SCHUSTER u. FRANCKE, Geschichte der sächsischen Armee von deren Errichtung bis auf die neueste Zeit. (Hinze.)

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 4, 15 février 1885 : WLASSAK, Kritische Studien zur Theorie der Rechstsquellen (G. Hartmann). — Zwei Abhandlungen aus dem römischen Rechte, Herrn Prof. v. Scheurl überreicht von BRINZ u. HÖLDER (Ubbelohde : la première de ces dissertations a pour titre « die Freigelassenen der lex Aelia Sentia und das Berliner Fragment von den Dediticiern » ; la seconde, « das Wesen der Correalobligationen »). — BRUGSCH, Religion und Mythologie der alten Aegypter, I. (Puchstein : rappelle les idées d'Ed. Röth.) — BECHTEL, Thasische Inschriften ionischen Dialekts im Louvre (Bechtel).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 12 Dix-neuvième année 23 mars 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 670, 7 mars 1885 : Hubert HALL, A history of the custom-reveuue in England from the earliest times to the year 1827, compiled exclusively from original authorities. 2 vols. (Elton : sujet très difficile, traité avec succès.) — ELLIS, West African Islands. — Alb. RÉVILLE, Prolegomena of the History of Religions, translated by SQUIRE, with an introduction by Max MÜLLER (Cheyne.) — G. M. J. BLACKBURNE, Algernon Sidney, a review. (Airy : l'auteur aurait mieux fait de choisir un autre sujet, car son livre est fort mal écrit et dénote une très médiocre connaissance de l'époque où vivait Sidney.) — Col LEWIN, A Fly on the Wheel. (Keenne : livre très supérieur aux « Réminiscences » ordinaires des Anglais qui ont vécu aux Indes.) — Books of ancient history. (Sir G. COX, Lives of greek statesmen ; HORTON, A history of the Romans ; DACBERT, Sénèque et la mort d'Agrippine ; PFLUGK-HARTTUNG, Perikles als Feldherr.) — Lady Martin on Shakspere's women. — The Eikon Basilike and a book of ballads. (Maunde Thompson.) — The Brough Stone. (Browne.) — The hunting of the wren. (Soutesk.) — THOMPSON, A system of psychology. (J. Sully.) — Art-books. (Em. MOLINIER, Dictionnaire des émailleurs.) — The Holbein's Society's « Tewrdannckh ». (Conway.)

The Athenaeum, n° 2993, 7 mars 885 : SHAW, Madagascar a. France, with some account of the island, its people, its resourses a. development. — Col. LEWIN, A Fly on the Wheel. — Catalogue of books in the library of British museum printed in England, Scotland and Ireland, and of books in English printed abroad, to the year 1640, printed by order of the trustees, 3 vols. — BODDY, To Kairwân the Holy scenes in Muhammedan Africa. — Historical books. (HALL, History of the town and parish of Nantwich, co. Chester ; PFLUGK-HAARTTUNG, Iter Italicum, II *et* acta pontificum romanorum inedita ; Correspondance de M. de Rémusat, tome III.) — Philological books. (The tale of Gamelyn. edited by W. SKEAT ; Aeschylus, Choephoroi, with introduction and notes by SIDGWICK ; SAALFELD, Tensaurus Italo-graecus (compilation consciencieuse avec quelques négligences) ; CLÉDAT, Grammaire élémentaire de la vieille langue française : ouvrage de valeur ; LATTES, Miscellanea postuma.) — Patronymicsin -ing (Mcclure). — Notes from Naples. — Shelleyana (Dobell).

Literarisches Centralblatt n° 11, 7 mars 1885 : Augustini in Joannis Evangelium tractatus, I, II. — Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio, p. p. MANSI, I. — JOEL gegen Gildemeister ; RODKINSSOHN, der Schulchan Aruch u. seine Beziehungen zu den Juden u. den Nichtjuden. — Alcimi Ecdicii Aviti, Viennensis episcopi, opera quae supersunt, rec. Rud. PEIPER. (Monumenta germaniae historica, tomi VI pars posterior.) — GARRIGOU, Ibère, Ibérie, étndes sur l'origine et les migrations de ces Ibères, premiers habitants connus de l'occidents de l'Europe. (Il y a des domaines qui semblent condamnés à être le champ de l'ignorance et de la fantaisie la plus vagabonde ; par exemple, la question ibérienne ; l'auteur ferait bien de déclarer que son ouvrage entier est une faute d'impression ; on croit à peine qu'un pareil livre ait paru en 1884.) — P. MEYER, Fragment d'une chanson d'Antioche, en provençal, publié et traduit. (Contribution bienvenue à la littérature de l'histoire des croisades et remarquable travail qui offrira grand intérêt aux romanistes autant qu'aux historiens.) — DE CATT, Unterhaltungen mit Friedrich dem Grossen, Memoiren und Tagbücher, hrsg. v. R. KOSER ; Friedrichs des Grossen Gespräche mit Henri de Catt. — BERGNER, Siebenbürgen, eine Darstellung des Landes und der Leute. — HEIMS, Unter der Kriegsflagge des deutschen Reiches, Bilder u. Skizzen von der Weltreise S. M. S. Elisabeth 1881-1883. — ALEXAN-

droff, Die Substitute der einzelnen Laute und der Lautgruppen der normalen russischen Sprache in der Aussprache eines Individuums, welchem in Folge von Cancroides die Zunge amputiert worden war, eine Beobachtung. (L'ouvrage est écrit en russe; observations sur les sons articulés par un individu à qui la langue avait été presque entièrement coupée.) — Hommel, Die sumero-akkadische Sprache und ihre Verwandtschaftsverhältnisse. (Trop grande hardiesse d'hypothèses, mais beaucoup de remarques instructives et utiles.) — Omont, Inventaire sommaire des manuscrits du supplément grec de la Bibliothèque nationale. (Catalogue fait d'une façon pratique et d'un usage très commode.) — R. Wackernagel, Wilhelm Wackernagel, Jugendjahre, 1806-1833. (Récit simple et sans prétention.) — Instructionem für den Unterricht in Oesterreich.

Deutsche Litteraturzeitung, nº 10, 7 mars 1885; Lepsius, Die Längenmasse der Alten. (Loewenherz.) — G. Curtius, Zur Kritik der neuesten Sprachforschung. (J. Schmidt : long article de quatre colonnes sur ce livre où l'auteur critique tous ceux qui ont suivi d'une façon quelconque la méthode de Schleicher.) — Max Müller, Indien in seiner weltgeschichtlichen Bedeutung, Vorlesungen gehalten an der Universität Cambridge übers. von Cappeller. (Weber.) — Homeri Iliadis carmina seiuncta discreta emendata prolegomenis et apparatu critico instructa ed. Christ. (Hinrichs : livre qui contient beaucoup de choses; vues instructives et qui font avancer la science; quand à l'édition même, elle représente une hypothèse toute moderne et raffinée, qui fera difficilement son chemin « Homerum ipsum totius fabulae Iliacae lineamenta duxisse et fato abreptum sodalibus suis auctorem fuisse opus de lineatum perficiendi et amplificandi.) » — Wilamowitz Moellendorff, Homerische Untersuchungen. (R. Neubauer : ce livre n'est pas un livre de fabrique, il a de l'originalité, de la race, du caractère; il est plein d'esprit et de fraicheur; il vaut la peine d'être lu, et quant à ses résultats, c'est, depuis les travaux de Kirchhoff, l'œuvre la plus remarquable de la littérature homérique; elle aura sur les recherches postérieures une grande influence; quiconque s'occupera des problèmes de la question homérique et ne l'aura pas lu, devra se taire.) — Eckermann, Gespräche mit Goethe in den letzten Jahren seines Lebens, hrsg. v. Düntzer. (R. M. Werner : commentaire assez abondant, mais qui n'est pas assez complet, malgré tout, et évite trop les citations; ce n'est qu'un premier essai de commentaire.) — Miguel de Cervantes Saavedra, der sinnreiche Junker don Quijote von der Mancha übersetzt, eingeleitet u. mit Erleuterungen versehen von Braunfels. (Vollmöller : Braunfels a fait pour Cervantes ce que Schlgel a fait pour Shakspeare.) — Soltau, Die Giltigkeit der Plebiscite. (J. Schmidt : diffus, et le principal résultat du livre peut être regardé comme manqué.) — Monumenta saeculi XVI historiam illustrantia p. p. Balan. I, Clementis VII epistolae per Sadoletum scriptae. (Baumgarten : recueil fait superficiellement.) — Frey, Die Loggia dei Lanzi zu Florenz, eine quellencritische Untersuchung. (H. Grimm.)

OUVRAGES POUR DISTRIBUTIONS DE PRIX *

PREMIÈRE SÉRIE

FORMAT GRAND IN-8°. — OUVRAGES RICHEMENT ILLUSTRÉS

Baron de Vaux. LA PALESTINE. Illustré de 140 dessins originaux de MM. Chardin et Mauss.................................. 20 fr.

Mention honorable de l'Académie française.

Soldi (Emile), grand prix de Rome. LES ARTS MÉCONNUS. Illustré de 400 gravures.............................. 20 fr.

Moura (J.), ancien représentant de la France au Cambodge. LE ROYAUME DU CAMBODGE. 2 beaux volumes avec nombreux dessins, plans, cartes en couleurs, etc............ 30 fr.

Sainte-Marie (E. de, consul de France). Mission à Carthage. Un volume richement illustré.................................. 15 fr.

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Desmaze (Ch., conseiller à la Cour). LES MÉTIERS DE PARIS, avec les sceaux des artisans. In-8......................... 7 50

Galland. JOURNAL D'ANT. GALLAND, pendant son séjour à l'ambassade de France à Constantinople, publié par M. Schefer, de l'Institut. 2 vol.................................. 25 fr.

OUVRAGES GRAND IN-8° NON ILLUSTRÉS

CHRONIQUE DE NESTOR, traduite sur le texte slavon russe, avec introduction et commentaire critique, par L. Leger, professeur à l'Ecole des langues. In-8................................ 15 fr.

RECUEIL DE POÈMES HISTORIQUES en grec vulgaire, publiés, traduits et annotés par Em. Legrand. In-8............... 15 fr.

BAG-O BAHAR. Le jardin et le printemps, poème hindoustani, traduit en français, par Garvin de Tassy, membre de l'Institut. In-8.. 12 fr.

ÉPHÉMÉRIDES DACES. Histoire de la guerre de quatre ans entre les Turcs et les Russes, texte grec et traduction, par Em. Legrand. 2 vol. in-8, avec portrait et fac-simile............. 30 fr.

CHRONIQUE DE CHYPRE, texte grec publié, traduit et annoté par E. Miller, de l'Institut et C. Sathas. 2 vol. in-8, avec une carte en chromolithographie............................... 30 fr.

* Remises très importantes seront accordées aux établissements d'instruction sur les prix de vente indiqués ci-dessous.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 13 Dix-neuvième année 30 mars 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 671, 14 mars 1885 : Dowell, A history of Taxations and Taxes in England, 4 vols. (Thorold Rogers : livre très utile.) — Noel, Songs of the heights and deeps. — Shaw, Madagascar and France with some account of the island, its people, its resources and development. (Trotter : court et clair.) — Bersier, Coligny, the earlier life of the great huguenot, translated by Annie Harwood-Holmden. (Morris : première partie d'un livre dont le dessein est supérieur à l'exécution, ce n'est pour la plus grande partie qu'un épitome de l'ouvrage de M. Delaborde, il y a des recherches exactes et une certaine mise en œuvre, mais l'art manque, la figure de l'amiral ne revit pas, l'époque où il vécut ne reparaît pas devant nous; mais, quoique parfois sans animation, le livre a une grande valeur.) — Proceedings of the International Conference on education, London, 1884, edited by Rich. Cowper, 4 vols. — The Thoughts of Blaise Pascal, translated by Paul. — Current literature. (Memoires of Napoleon Bonaparte, by Phipps, 3 vols. Field-Marshal Count von Moltke, Poland, an historical sketch, etc.) — M. de Laveleye on J. S. Mill. — A tract of Bishop Ken's. (Doble.) — Death of Cromwell's son (Sam. R. Gardiner.) — Two queries. — Arethusa and Alpheus. (Lloyd.) — Il giorno delle vecchie. (Martinengo-Cesaresco.) — Finn and Gwynn (Powel). — The hunting of the wren. (Evans). — Two books on buddhist law : King Wagani's Dhammasattha, tex:, translation and notes, edited by Forchhammer ; Notes on buddhist law by Jardine. (Rhys-Davids.) — First and second persons of the indo-european verb. (Sibree.) — « Giles » or « Galis » in Hindoustani. (Lyall.)

Literarisches Centralblatt n° 12, 13 mars 1885, Mangold, der Römerbrief u. seine geschichtlichen Voraussetzungen. — Nietzsche, Also sprach Zarathustia, ein Buch für Alle und Keinen. (Suite de discours d'un mysticisme exalté.) — Mehlis, Grabhügel und Verschanzungen bei Thalmässing in Mittelfranken. — Joseph, historisch-kritische Beschreibung des Bretzenheimer-Goldguldenfundes. — Urkundenbuch der Stadt Strassburg, II, privatrechtliches Urkunden und Amtslisten von 1266 bis 1332, bearb. v. Schulte. (Remarque l'introduction très intéressante et profonde.) — Von Wyss, Leben der beiden zürcherschen Bürgermeister David von Wys, Vater und Sohn ; I. (Très important pour l'histoire de la Suisse pendant la période révolutionnaire.) — Kiepert, Schul-Wandatlas der Länder Europas; 10, Politische Wandkarte von Deutschland ; 11, Politische Wandkarte von Oesterreich-Ungarn. — Pantschatantra, Ein altes indisches Lehrbuch der Lebens Klugheit in Erzählungen u. Sprüchen, aus dem Sanskrit neu übersetzt von Fritze. (Bien réussi, fidèle à l'original et « porte un bon vêtement allemand ») — Holtzmann, Grammatisches aus dem Mahabharata, ein Anhang zu Whitney's indischer Grammatik. (Beaucoup de choses en peu de pages.) — Rolfs. Ueber die Gründung eines Institutes für deutsche Philologen zum Studium des Englischen in London. (Non, pas d'institut, pas d'école, mais des bourses de voyage.) — Carstens, zur Dialektbestimmung des mittelenglischen Sir Firumbras, eine Lautuntersuchung. — Linning, Deutsche Mythen-Märchen, Beitrag zur Erklärung der Grimm'schen Kinder-und Hausmärchen. (Bizarres explications, écrit néanmoins avec chaleur, ne connaît pas assez la littérature des contes populaires de tous pays.) — Michaelis, Ancient marbles in Great Britain described, translated by Fennel. (Comble une lacune sensible.) — K. Lange, Haus und Halle, Studien zur Geschichte des antiken Wohnhauses und der Basilika. (Beaucoup de clarté dans l'exposition et d'indépendance dans le jugement.

OUVRAGES POUR DISTRIBUTIONS DE PRIX *

PREMIÈRE SÉRIE

FORMAT GRAND IN-8°. — OUVRAGES RICHEMENT ILLUSTRES

BARON DE VAUX. LA PALESTINE. Illustré de 140 dessins originaux de MM. Chardin et Mauss.... 20 fr.

Mention honorable de l'Académie française.

SOLDI (Emile), grand prix de Rome. LES ARTS MECONNUS. Illustré de 400 gravures.... 20 fr.

MOURA (J.), ancien représentant de la France au Cambodge. LE ROYAUME DU CAMBODGE. 2 beaux volumes avec nombreux dessins, plans, cartes en couleurs, etc.... 30 fr.

SAINTE-MARIE (E. de, consul de France). Mission à Carthage. Un volume richement illustré.... 15 fr.

Publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique.

DESMAZE (Ch., conseiller à la Cour). LES MÉTIERS DE PARIS, avec les sceaux des artisans. In-8.... 7 50

GALLAND. JOURNAL D'ANT. GALLAND, pendant son séjour à l'ambassade de France à Constantinople, publié par M. Schefer, de l'Institut. 2 vol.... 25 fr.

OUVRAGES GRAND IN-8° NON ILLUSTRÉS

CHRONIQUE DE NESTOR, traduite sur le texte slavon russe, avec introduction et commentaire critique, par L. LEGER, professeur à l'Ecole des langues. In-8.... 15 fr.

RECUEIL DE POÈMES HISTORIQUES en grec vulgaire, publiés, traduits et annotés par Em. LEGRAND. In-8.... 15 fr.

BAG-O BAHAR. Le jardin et le printemps, poème hindoustani, traduit en français, par GARCIN DE TASSY, membre de l'Institut. In-8.... 12 fr.

ÉPHÉMÉRIDES DACES. Histoire de la guerre de quatre ans entre les Turcs et les Russes, texte grec et traduction, par Em. LEGRAND. 2 vol. in-8, avec portrait et fac-simile.... 30 fr.

CHRONIQUE DE CHYPRE, texte grec publié, traduit et annoté par E. MILLER, de l'Institut et C. SATHAS. 2 vol. in-8, avec une carte en chromolithographie.... 30 fr.

* Des remises très importantes seront accordées aux établissements d'instruction sur les prix de vente indiqués ci-dessus.

OUVRAGES POUR DISTRIBUTIONS DE PRIX

DEUXIÈME SÉRIE

FORMAT IN-8 RAISIN

HISTOIRE GRECQUE, par Ernest Curtius. Traduction Bouché-Leclercq. 5 vol. in-8........................... 37 50

HISTOIRE D'ALEXANDRE ET DE SES SUCCESSEURS, par J.-G. Droysen. Traduction Bouché-Leclercq. 3 vol. in-8.... 30 fr.

ATLAS POUR L'HISTOIRE GRECQUE, par A. Bouché-Leclercq, professeur à la Faculté des lettres. In-8.................... 12 fr.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE LATINE du moyen-âge, par A. Ebert. Traduction Aymeric et Condamin. 2 vol. in-8. 20 fr.

HISTOIRE DE LA DIVINATION DANS L'ANTIQUITÉ, par A. Bouché-Leclercq. 4 vol. in-8......................... 40 fr.

HISTOIRE DES LITTÉRATURES SLAVES, par Pypine et Spasovic. Traduit du russe par Ernest Denis, professeur à la Faculté des Lettres de Grenoble. In-8........................... 16 fr.

LES NORMANDS EN ITALIE depuis les premières invasions jusqu'à l'avènement de Grégoire VII, par O. Delarc. In-8.. 12 fr.

HISTOIRE DE L'ÉCOLE ANGLAISE DE PEINTURE, par Feuillet de Conches. In-8................................ 12 fr.

HISTOIRE DES MACHABÉES, ou princes de la dynastie asmonéenne, par F. de Saulcy, membre de l'Institut. In-8....... 10 fr.

LES COLONIES FRANQUES DE SYRIE, aux XIIe et XIIIe siècles, par E. Rey. In-8...................................... 8 fr.

LE PAYS D'ANNAM, par E. Luro, lieutenant de vaisseau, directeur du collège des stagiaires à Saigon. In-8, avec carte.......... 8 fr.

VIE OU LÉGENDE DE GAUDAMA, le Boudha des Birmans, par Mgr Bigandet. In-8..................................... 10 fr.

UN AMBASSADEUR LIBÉRAL sous Charles IX et Henri III, Arnaud du Ferrier, par Fremy, secrétaire d'ambassade. In-8.. 10 fr.

LES ROUMAINS AU MOYEN AGE, par Xenopol, professeur à l'Université de Jassy. In-8............................ 7 50

ETUDES SUR LA VIE DE SÉNÈQUE, par Hochart. In-8. 6 »

LES POLYNÉSIENS, leur origine, leurs migrations, leur langage, par le Dr. P. A. Lesson, ancien médecin en chef des établissements français de l'Océanie. 4 forts volumes in-8, avec cartes...... 60 fr.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 14 Dix-neuvième année 6 avril 1885

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 672, 21 mars 1885 : PATER, Marius the Epicuraean, his sensations and ideas, 2 vols. (Gray : histoire d'un jeune Italien, né vers la fin du règne d'Antonin le Pieux ; elle est racontée en fort beau style.) — MONTAGNE, The limits of individual liberty. (Alexander.) — Selections from the letters and correspondence of Sir James Bland Burges, with notices of his life, edited by HUTTON. — WEISE, The discoveries of America in the year 1525. (Temple : ouvrage d'un plan très vaste et qui n'épuise pas le sujet, mais où l'on trouve de nombreux détails et le fruit de laborieuses recherches.) — Correspondence : Death of Cromwell's son. (Wright.) — The Aberdeen Poll-Booke (Morice). — M. de Bourrienne's Memoirs. — Kielland's « skipper worse » (Ducie). — Two queries (Green). — The hunting of the wren (Ridgeway). — M. Tulli Ciceronis ad M. Brutum Orator, recensuit HEERDEGEN. (Sandys : recommandable.) — REDHOUSE, A turkish lexicon, showing in english the significations of the turkish terms, I. (Gibb.) — WAUTERS, The flemish school of painting, translated by Mrs. Henry ROSSEL. (Couway.)

The Athenaeum, n° 2994, 15 mars 1885 : Mark PATTISON, Memoirs. — Aeschyli Fabulae cum lectionibus et scholiis Codicis Medicei et in Agamemnonem Codicis Florentini ab Hieronymo Vitelli denuo collatis, ed. WECKLEIN, 2 vols. (Excellente édition, « opera infiniti laboris ».) — DAVENPORT, Sport. — MELVILLE, In the Lena Delta. — MORWOOD, Our gipsies in city, tent and van. — « Giordano Bruno » (Christe). — Coleridge, Lamb, Leigh Hunt and others in the « Poetical Register » (Campbell.) — NAVILLE, The Store-city of Pithom and the route of the Exodus.

— N° 2995, 21 mars 1885 : A diary of two parliaments, by LUCY; the Disraeli Parliament, 1874-1880. — Major ELLIS, West Africa Islands. — Si-yu-ki, buddhist records of the western world, translated from the chinese of Hiuen-tsiang, a. d. 629, by BEAL. 2 vols. — FOSTER, The royal lineage of our noble and gentle families, compiled. — VERRALL, Studies litterary and historical in the odes of Horace. (Critique littéraire souvent fine et suggestive.) — Calendar of State Papers and manuscrits, relating to english affairs existing in the archives and collections of Venice and in other libraries of Northern Italy, vol. VI, part III, 1557-1558, with an appendix, edited by Rawdon BROWN. — Theological books. (Helen SPURRELL, A translation of the Old Testament Scriptures from the original hebrew; The Cambridge Bible for schools and colleges, Hosea with notes and introduction by CHEYNE, etc.) — The biography of sir Moses Montefiore. (Partridge.) — Prof. Ch. Cassal. — Shorthand for schools. (Rundel.) — Tsalam, Zalim, Salman, Salm. (Forlong.) — Drummond of Hawthornden. (Purves.) — The Wellington dispatches (Forrest). — PERROT et CHIPIEZ, Histoire de l'art dans l'antiquité, tome II, Chaldée et Assyrie, 452 gravures; A history of art in Chaldea and Assyria, from the french of G. PERROT a. CHIPIEZ, translated and edited by ARMSTRONG, illustrated, 2 vols. (Suite de l'ouvrage qui tient toujours ce qu'il promet, et où l'on trouve un « digeste admirable de découvertes et de conclusions. ») — The protection of the monuments of Cairo (S. L.-P.)

Literarisches Centralblatt, n° 13, 21 mars 1885 : BERGAIGNE, La religion védique d'après les hymnes du Rig-Veda, II et III. (ouvrage très important dont l'auteur a fait preuve d'une grande sagacité et domine entièrement son sujet.) — ERLER, deutsche Geschichte von der Urzeit bis zum Ausgang des Mittelalters in den Erzählungen deutscher Geschichts-

schreiber, Liefer. 16-22. (Fin d'un ouvrage qui offre une lecture à la fois utile et attachante.) — STAUFFER, Hermann Christoph Graf von Rusworm, Kaiserlicher Feldmarschall in den Türkenkämpfen unter Rudolf II. (intéressant) — KAUFMANN, Bilder aus dem Rheinland, culturgeschichtliche Skizzen. (Suite d'essais sans prétention.) — JOHNSTON, der Kongo, Reise von seiner Mündung bis Bolobo, autoris. deutsche Ausgabe. — Avesta, die heiligen Bücher der Parsen, hrsg. v. GELDNER. I Yasna, 1 Lief. (Bon.) — BENDALL, Catalogue of the buddhist sanskrit manuscripts in the University Library, Cambridge. — Drei Yasht aus dem Zendavesta, uebersetzt und erklärt von GELDNER. — Galeni Pergameni scripta minora, recens. I. Mueller, Marquardt, Helmreich, I, ex rec. MARQUARDT. (1[er] volume d'une nouvelle édition qui sera bien accueillie.) — v. BEZOLD. Rudolf Agricola, ein deutscher Vertreter der italienischen Renaissance. (Simple discours.) — KLETTE, William Wycherley's Leben u. dramatische Werke, mit besonderer Berücksichtigung von Wycherley als Plagiator Molière's. (Travail très soigné et dont les remarques témoignent d'un bon jugement.) — SCHIESSL, System der Stilistik, eine wissenschaftliche Darstellung u. Begründung der stilischen Entwickelungstheorie. (Diffus.) — Gessner's Werke, Auswahl, hrsg. v. FREY. — Κατάλογος τῶν ἀρχαίων νομισμάτων, συμβόλων καὶ κερματίων τῆς συλλογῆς Μελετοπούλου. — STEFFENHAGEN u. WETZEL, die Klosterbibliothek zu Bordesholm und die Gottorper Bibliothek.

Deutsche Litteraturzeitung, n° 11, 14 mars 1885 : WITTE, Das Leben Tholucks. — DIETERICH, Grundzüge der Metaphysik. — HEEGAARD, Ueber Erziehung. — KRAUSE, Mittheilungen der Riebeckschen Niger-expedition, I. — SPIRO, De Euripidis Phoenissis. (Maas.) — GRUNDMANN, Quid in elocutione Arriani Herodoto debeatur. (Kaibel : travail plein de sens et de soin, qui épuise le sujet, en son ensemble.) — PLÜSS, Vergil und die epische Kunst. (Mêmes qualités et mêmes défauts que dans les études du même auteur sur Horace.) — ZINGERLE, die Quellen zum Alexander des Rudolf von Ems, im Anhange : die Historia de praeliis. (E. Martin : trouvera bon accueil.) — FRANKL, Zur Biographie Ferdinand Raimunds *et* Zur Biographie Friedrich Hebbels. (Il faudra consulter le livre sur Raimund avec circonspection, le livre sur Hebbel renferme de jolies lettres inédites.) — E. HERMANN, Ergänzungen und Berichtigungen der hergebrachten Shakspeare-Biographie nebst Anhängen. (Mosen : beaucoup de peine et de soin, mais l'auteur manque d'habileté.) — HOYNS, Geschichte des deutschen Volkes in Staat, Religion, Literatur und Kunst von den ältesten Zeiten bis zur Gegenwart. I Bis zur Regierung Ottos des Grossen. (Kaufmann : exposition habile et un peu diffuse, jugement mesuré, sentiment patriotique, sans être bruyant.) — LEUPOLD, Berthold von Buchegg, Bischof von Strassburg, ein Beitrag zur Geschichte des Elsass und des Reichs im XIV. Jahrhundert. (Wiegand : bon travail qui met en relief la figure imposante de l'évêque Berthold.) — Die Berner Chronik des Valerius Anshelm, hrsg. vom historischen Verein des Kantons Bern. (Boos.) — STOHLE, Geographie und Heimatkunde der Hohenzollernschen Lande (très bon manuel). — BRUUN, Ueber die kunstgeschichtliche Stellung der pergamenischen Gigantomachie. (Kekulé : très abondant en détails et écrit avec beaucoup d'agrément.) — Gai Institutiones edid. KRUEGER et STUDEMUND.

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 5, 1[er] mars 1885 : van VLOTEN et LAND, Benedicti de Spinoza opera quotquot reperta sunt, II. (Sigwart.) — LIPPS, Grundthatsachen des Seelenlebens (Natorp.)

OUVRAGES POUR DISTRIBUTIONS DE PRIX

VOLUMES IN-8 RAISIN ILLUSTRÉS

BERTRAND (A.) de l'Institut). La Gaule avant les Ganlois, d'après les monuments et les textes. In-8, illustré........ 6 fr.

BARGÈS (professeur à la Sorbonne). Recherches archéologiques sur les colonies phéniciennes établies dans le midi de la France. In-8, 8 planches..... .... 7 50

CHÉVREMONT (Al.) Les mouvements du sol sur les côtes occidentales de la France. In-8, illustré.................... 15 fr.

Honoré d'une récompense de l'Académie des sciences.

LONGPÉRIER (A. de), de l'Institut. Œuvres, publiées par M. S. Schlumberger, de l'Institut. 6 vol. in-8, richement illustrés.. 120 fr.

LETRONNE (A. J.), de l'Institut. Œuvres choisies. (Géographie, archéologie, philologie). 6 vol. in-8, illustrés. .... 75 fr.

TROISIÈME SÉRIE

FORMAT IN-18 JÉSUS

LEGER (Louis), professeur au collège de France. Etudes slaves, voyages et littérature. In-18........... .... 3 50

— Nouvelles études slaves. Histoire et littérature. In-18.... 4 fr.

GUÉRIN (V.) L'île de Rhodes. Avec carte. In-18......... 4 fr.

BARON D'AVRIL. De Paris à l'île des Serpents. Impressions de voyages. In-18...... .... 3 50

JUSSERAND (J.) Le théâtre en Angleterre, depuis la conquête jusqu'à Shakespeare. In-18............................ 4 fr.

FRÉMY (secrétaire d'ambassade). Diplomates du temps de la ligue. In-18.. 3 50

ELPIS MELENA. Gemma, ou vertu et vice. In-18.......... 3 fr.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 15 Dix-neuvième année 13 avril 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 673, 28 mars 1885 : Mark Pattison, Memoirs. — Joseph Thomson Through Masai Land, a journey of exploration in Eastern Equatorial Africa. — Cunningham, Politics and Economics, an essay on the nature of the principles of political economy and a survey of recent legislation. — The cat, past and present, from the french of M. Champfleury, with supplementary notes by mrs. Cashel Hoey and numerous illustrations. — William Tyndale's five books of Moses called the Pentateuch, being a verbatim reprint of the edition of 1530, by J. I. Monbert. — Original verse : two sonnets after Bion (Symonds). — Letter from Egypt. (Sayce.) — Death of Cromwell's son (Gardiner). — The hunting of the wren (Ewans). — Stokes a. Windisch, Irish texts, with translations and a dictionary (Rhys : livre d'une très grande valeur). — Wright's « Empire of the Hittites » (Cheyne). — Montagu, The Copper, Tin and Bronze Coinage and Patterns for coins of England from Elizabeth to Victoria. (W. Wroth.) — Tarsus and Pompeiopolis (Michell). — « The woodcutters of the Netherlands » (Linton). — No cities on the Exodus route (H. Clay Trumbull). — The Tuihanti (Haverfield).

The Athenaeum, n° 2996, 38 mars 1885 : Thornton, Harrow School and its surroundings. — Benham, Diocesan histories, Winchester. — Steingass, The Student's arabic-english dictionary (n'est pas strictement scientifique, mais rendra de grands services). — Gertrude M. Ireland Blackburne, Algernon Sidney, a review. (Si Miss Blackburn a des ennemis, ils doivent être contents; on ne trouve dans le livre ni la connaissance des faits, ni celle de la langue.) — The biography of sir Moses Montefiore (Wolf). — The Bodleian and Radcliffe libraries. — Benyowski. — Jackson, The pictorial press, its origin and process. — Duplessis, Les emblêmes d'Alciat. — The « restoration » of Westminster Hall. — Notes from Athens. (Hirst.)

Literarisches Centralblatt, n° 14, 28 mars 28 1885 : Ernest Havet, Le christianisme et ses origines, tome IV. — Hilgenfeld, die Ketzergeschichte des Urchristenthums, urkundlich dargestellt. — Biedermann, christliche Dogmatik, I, der principielle Theil, 2ᵉ Auflage. — Das russische Reich in Europa, eine Studie. (Travail méritoire.) — Mehlis, Studien zur aeltesten Geschichte der Rheinlande, mit der archäologischen Karte der Pfalz und der Nachbargebiete. VIII. (Œuvre qui est le résultat d'un long travail et d'études profondes.) — Kroner, Festschrift zur Einweihung der neuen Synagoge in Erfurt am 4 September 1884. Wie studiert man classische Philologie und Geschichte, von einem erfahrenen Fachgenossen. (Beaucoup d'avis et de conseils utiles, on ne peut assez recommander la lecture de cet ouvrage aux jeunes philologues.) — Philologische Untersuchungen, VII Heft : homerische Unters. von Wilamowitz-Moellendorf. (« Quelque contestables que soient les résultats trouvés par l'auteur, personne ne pourra désormais s'occuper d'Homère sans consulter ce travail. ») — Seger, Lehrbuch der neufranzösischen Syntax mit systematischer Berücksichtigung des Deutschen, I. Syntax des einfachen Satzes, II. Syntax des mehrfachen Satzes, 1 Einige besondere Satzarten oder Satzformen, 2. Von der Interpunction. (Trop d'inexactitudes, guide peu sûr.) — Brinkmann, Syntax des Französischen und Englischen in vergleichender Darstellung, I.

Deutsche Litteraturzeitung, n° 12, 21 mars 1885 : Die Psalmen aus dem Grundtexte, uebersetzt u. durch eine fortlaufende Besprechung erleutert von Andreae. (Guthe.) — Bastian, Religionsphilosophische Probleme

auf dem Forschungsfelde buddhistischer Psychologie u. der Vergleichenden Mythologie. (Happel.) — Instructionen für den Unterricht an den Gymnasien in Oesterreich (v. Sallwürk). — Beiträge zur Geschichte u. Statistik des Taubstummenbildungswesens in Preussen. (Bürkner.) — Marx, Traditio rabbinorum veterrima de librorum veteris testamenti ordine atque origine. (Barth : notes philologiques très faibles.) — Cohn, De Heraclide Milesio grammatico scripsit, fragmenta collegit, disposuit, illustravit. (Dittenberger : œuvre de grand mérite.) — Du Cange, Glossarium mediae et infimae latinitatis digessit Henschel, editio nova aucta pluribus verbis aliorum scriptorum a Leop. Favre, II et III, 1, D et E. (Zeumer : le nombre des additions utiles a beaucoup augmenté.) — Alfr. Schöne, Friedrich der Grosse u. seine Stellung zur deutschen Literatur. (E. Schmidt : discours lumineux et en noble style.) — Penon, Bijdragen tot de geschiedenis der nederlandsche letterkunde, 3 Teile. — Vauquelin de la Fresnaye, L'art poétique, texte conforme à l'édition de 1605 par G. Pellissier. (Tobler : bonne et utile édition.) — Die Chroniken der niedersächsischen Städte, Lübeck, I. — Hallwich, Gestalten aus Wallensteins Lager. I, Johann Merode. (E. Fischer : étude profonde d'après une foule de documents inédits.) — Briefe Benedicts XIV an den Canonicus Francesco Peggi in Bologna 1727-1758 nebst Benedicts Diarium des Conclaves von 1740, hrsg. von Kraus. — Baron, Geschichte des römischen Rechts, I. Institutionen und Civilprocess.

— N° 13, 28 mars 1885 : Chr. Hoffmann, Bibelforschungen, II, 1. Erklärung der fünf letzten Kapitel des Römerbriefes, 2. Erklär. des Briefes and die Kolosser. — Krauss, Die Psychologie des Verbrechens, ein Beitrag zur Erfahrungsseelenkunde. — Brugsch, Religion und Mythologie der alten Aegypter, nach den Denkmälern bearbeitet, I. (Pietschmann : il faut attendre la seconde partie, pour juger le volume entier.) — Suter, Homerische Probleme und Lösungsversuche. (Hinrichs : travail écrit avec bon sens et qui sera utile.) — Pauli, Altitalische Studien, III. (Deecke.) — Historische und philologische Aufsätze Ernst Curtius zu seinem siebenzigsten Geburtstage am 2 september 1884. (Loeschke.) — Herders ausgewählte Werke, hrsg. v. Suphan; I Band, Dichtungen, hrsg. v. Redlich; Herders Cid, hrsg. v. Redlich. (Sauer.) — Ueberweg, Schiller als Historiker und Philosoph, mit einer biographischen Skizze Ueberwegs von F. A. Lange, hrsg. von M. Brasch. (Natorp : remarquable à certains égards.) — Schuchardt, Kreolische Studien, I. Ueber das Negerportugiesische von S. Thomé, Westafrica ; II. Ueber das Indoportugiesische von Cochim ; III. Ueber das Indoportugiesische von Diu ; IV. Ueber das Malaiospanische der Philippinen ; V. Ueber das Melanesoenglische ; VI. Ueber das Indoportugiesische von Mangalore ; *et* Ueber die Benguelasprache. (Gerland : très intéressants pour les romanistes, les linguistes et les ethnologues.) — Fränkel, Studien zur römischen Geschichte, I. Der Amtsantritt der römischen Consuln während der Periode 387-552, das Verhältniss des römischen Kalenders zum julianischen während des Zeitraumes 440-552. (Polémique contre la Chronologie romaine de Matzat.) — Weskamp, Herzog Christian von Braunschweig und die Stifter Münster und Paderborn im Beginne des dreissigjaehrigen Krieges, 1618-1622, hrsg. von Lindner. (Zimmermann : travail soigné.) — D. Hess, Joh. Caspar Schweizer, ein Charakterbild aus dem Zeitalter der französischen Revolution, eingeleitet und hrsg. v. Baechtold. (Stern : livre attachant.) — Rocher, Trente-deux ans à travers l'Islam, tome I, l'Algérie. (J. Schmidt : peu de nouveau, excepté sur Abd-el-Kader et l'histoire de la conquête d'Alger par les Français.) — Peter-

sen, Aus Transkaukasien und Armenien, Reisebriefe. — Pinset et d'Auriac, Histoire du portrait en France. — V. Scheurl, Weitere Beiträge zur Bearbeitung des römischen Rechts, I. Teilbarkeit als Eigenschaft von Rechten.

Theologische Literaturzeitung, n° 5, 7 mars 1885 : Bacher, die Agada der Tannaiten, I Band, von Hillel bis Akiba, von 30 vor bis 735. (Schürer : travail très recommandable.) — Marx, Traditio Rabbinorum veterrima de librorum Veteris Testamenti ordine atque origine illustrata. (Schürer : détaillé.) — Lorenz, das Lehrsystem im Römerbrief. (Julicher.) — Kolde, Martin Luther, eine Biographie, 1-3 Lief. (G. Bossert : commencement d'une biographie remarquable par sa clarté et sa concision.) — Baur, Geschichts = und Lebensbilder aus der Erneuerung des religiösen Lebens in den Befreiungskriegen, II.

— N° 6, 21 mars 1885 : Ratzinger, Geschichte der kirchlichen Armenpflege. (Uhlhorn : matériaux abondants.) — Lefort, Etudes sur les monuments primitifs de la peinture chrétienne en Italie et mélanges archéologiques. (Pohl : suite d'essais déjà publiés dans les revues.) — Prowe, Nicolaus Coppernicus, 2 vols. (Tschackert : « œuvre d'une science persévérante et allemande qui montre une érudition étendue, des recherches soignées et prudentes, une exposition pleine de goût ».) — Archbishop John Hamilton, The Catechism, 1552, edited with introduction and glossary by Law, with a preface by Gladstone. — Stokar, Johann Georg Müller, Johannes von Müllers Freund und Herders Herzensfreund, Lebensbild. (Ritschl.) — Schoel, Herbart's philosophische Lehre von der Religion, quellenmässig dargestellt. (Kattenbusch.) — Miscelle zu Hermas. (Harnack.)

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 16 Dix-neuvième année 20 avril 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 674, 4 avril 1884 : Taine, Le gouvernement révolutionnaire. (Gardiner : en somme, les mérites du livre ne sont que le résultat d'une façon étroite et partiale de traiter un sujet vaste et complexe. L'œuvre n'a que les qualités et les défauts d'un essai dont l'auteur fait effet en appuyant fortement sur ce qui met en relief son propre point de vue et en laissant de côté tout ce qui ne se rapporte pas à son dessein. C'est ainsi que, dans ce volume, il rend compte du triomphe des Jacobins sans s'occuper des affaires extérieures. D'ailleurs, l'historien digne de ce nom ne doit pas seulement montrer l'évidence de ses assertions, il doit prendre la peine de refuter l'évidence contraire, si elle existe. Mais M. Taine ne choisit dans les documents que ceux qui confirment son opinion; il soutiendra, par exemple, que les Lyonnais révoltés étaient des radicaux fidèles au régime établi, alors que la ville renfermait un nombreux parti royaliste. Ce livre rendra service dans un pays où les écrivains ont toujours pallié ou glorifié les crimes de la Révolution. Mais il faut regretter que l'auteur ait consacré des années à une tâche qu'il aurait pu laisser à d'autres et où ses talents ont été mal appliqués, et ce, sur une grande échelle (to a great extent misapplied). On regrettera toujours que Tocqueville n'ait pas assez vécu pour compléter son ouvrage; car lui, du moins, n'aurait jamais perdu de vue ce fait, que l'ancien régime était aussi responsable que le Contrat Social, de la grande catastrophe.) — Hill, From home to home, autumn wanderings in the North-West in the years 1881-1884. — Chetwynd-Stapylton, Chronicles of the Yorkskire family of Stapelton. — Ali aziz Efendi, The story of Jewâd, a romance, translated from the turkish by Gibb. — Peel, a Highland gashering. — Recent theology. — Napoleon I and his travelling libraries. — Death of Cromwell's son (Rye.) — A wort wanted. (Isaac Taylor : propose « deprint » pour rendre « tirage à part » et « Separatabdruck.) » — « To end » as an agricultural verb. (M'Lintock.) — Avesta, the sacred book of the Parsis, edited by Geldner. I Yasna, fasc. I. (West.) — On a « Bhaumayantra » (W. Stokes). — Some points in irish grammar. (Kuno Meyer.) — The Hittites and the « Pig-Tail » (Th. Tyler). — Art books (Audsley, The ornamental arts of Japan, III; Campbell, Annales de la typographie neerlandaise au xve siècle). — Persian art at the Burlington. — Roman inscriptions in North Wales and at Carlisle. (Watkin.) — No cities on the Exodus route. (R. St. Poole.) — Fouilles de Pithom. (Eug. Revillout : protestation contre l'analyse inexacte d'un livre de M. Naville, sur les fouilles dirigées par lui en Egypte.)

The Athenaeum, n° 2997, 4 avril 1885 : Autobiography of Henry Taylor 1800-1875, 2 vols. — Chalmers a. Gill, Work and adventures in New Guinea, 1877 to 1885. — Ph. Smith, The student's ecclesiastical history, part II. The history of the christian church during the middle ages. — Ingram, The haunted homes and family traditions of Great Britain, second series. — W. Wright, The empire of the Hittites. (Livre qui rend un grand service en résumant toutes les recherches antérieures.) — Philippson, La contre-révolution religieuse au xvie siècle. (Se compose en réalité de trois études historiques écrites avec soin et impartialité.) — « Sketches by Spec. », an unknown work by W. M. Thackeray. (Johnson.) — Drummond or Hawthornden (Brooke). — Munro (le célèbre philologue, éditeur du Lucrèce, de l'Etna, etc., est mort le 30 mars à Rome). — Gow, A Short history of greek mathematica. (Excellent à beaucoup d'égards.) — Creeny, A book of facsimiles of monumental brasses on the continent of Europe, with brief descrip-

tive notes. — RAVAISSON, Les monuments de Leonard de Vinci publiés en fac-similés, I et II; UZIELLI, Ricerche intorno a Leonardo da Vinci, serie seconda.

Literarisches Centralblatt, nº 15, 4 avril 1885 : KÖHLER, Johannes der Täufer, kritisch-theologische Studie (travail solide, quoiqu'on ne puisse approuver qu'une partie des résultats). — SIEBECK, Geschichte der Psychologie, I, 2 : die Psychologie von Aristoteles bis zu Thomas von Aquino (simple, clair, intéressant, très méritoire). — WAHLE, Gehirn und Bewusstsein. — CAUER, De fabulis graecis ad Romam conditam pertinentibus (travail soigné). — L. SCHMIDT, zur Geschichte der Langobarden (petit écrit excellent, sans rien d'aventureux). — HUBER, Geschichte Oesterreichs, I (fait d'après les sources, impartial et tenant compte de tous les éléments qui ont contribué à former l'Autriche). — Mutianus Rufus, Briefwechsel, gesammelt u. bearbeitet von C. KRAUSE (recueil aussi complet que possible des lettres du sage de Gotha). — PETERSEN, Henrik Steffens, ein Lebensbild, aus dem Dänischen von MICHELSEN. — KIEPERT, Schulwandatlas der Länder Europas. — Râvanavaha oder Setubandha, prakrit u. deutsch hrsg. von GOLDSCHMIDT, II, Uebersetzung (il était difficile de traduire le texte d'une façon aussi sûre et aussi claire). — COSJIN, Altwestsächsische Grammatik, I (bon). — ENGEL, Zusammenstellung der Faust-Schriften vom XVI. Jahrhundert bis Mitte 1884. (A recommander à tout ceux qu'intéresse le Faust aussi bien qu'à tout ami des légendes.) — LUMMERT, die Orthographie der ersten Folio-ausgabe der Shakspeare' schen Dramen (étude où il y a beaucoup d'application et beaucoup de soin, et sur laquelle on appelle l'attention de tous les amis de Shakspeare et de la langue anglaise). — Neu aufgefundene Urkunden über Schiller u. seine Familie, hrsg. von v. SCHLOSSBERGER. — MEISSNER, Gœthe als Jurist. (Etude intéressante d'après Poésie et Vérité et le livre de Kriegk.) — POESTION, Isländische Märchen, aus den Originalquellen übertragen. (Trente-six contes attachants pour les amis du folklore et de la poésie.) — CASATI, Fortis Etruria, la civilisation étrusque d'après les monuments, deuxième étude. (Le point de vue de l'auteur semble sujet à discussion ; il va trop loin en disant que presque tout était étrusque à Rome jusqu'à la conquête de la ville par la civilisation grecque, et il prétend faussement que l'usage des noms de famille est d'origine étrusque, tandis que tous ces noms sont à très peu d'exceptions près, d'origine italiote. On fera donc bien d'accueillir avec quelque circonspection les recherches ultérieures de l'auteur). — BAUMGART, die Stipendien und Stiftungen, Convicte, Freitische, u. s. u. zu Gunsten der Studirenden an allen Universitäten des deutschen Reichs nebst den Statuten und Bedingungen für die Bewerbung, etc. nach amtlichen Quellen zusammengestellt (livre qui est nécessaire et fera beaucoup de bien, mais l'auteur s'est contenté de copier littéralement, sans changer un mot, en ce qui concerne l'université de Leipzig, le livre de Meltzer paru en 1876; espérons qu'il a procédé avec plus de soin pour les autres universités).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 17 Dix-neuvième année 27 avril 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 675, 11 avril 1885 : GINDELY, History of the thirty years' war, transl. by TEN BROEK; STEVENS, History of Gustavus Adolphus. (O' Connor Morris.) — Edwin ARNOLD, The secret of death (from the sanscrit) with some collected poems. — W. HARRIS, The history of the radical party in Parliament. — Lady BRASSEY, In the Trades, the Tropics and the Roaring Forties. — HIRSCH, Geschichte der deutschen Literatur, I. (Blind : ouvrage consciencieux sous une forme agréable.) — Ed. REUSS, History of the canon in the Holy Scripture in the christian church, transl. by HUNTER. — Current literature (Alice Grand Duchess of Hesse, princess of Great Britain and Ireland, letters to Her Majesty the Queen, new and popular edition; The Looking-Glass for the Mind, a reprint of the edition of 1792; BARZELLOTI, David Lozzaretto di Arcidosso; GAIDOZ, Les religions de la Grande-Bretagne. (Recueil méritoire de faits disposés clairement et avec une absolue impartialité.) — Munro (Ellis). — The Squire papers. (W. A. Wright et Gardiner.) — The Peking Literary Society (Terrien de la Couperie.) — The hunting of the wren. (Exans.) — A correction (Sayce). — SCHUCHARDT, Slawo-Deutsches and Slawo-Italienisches. (Morfile). — Windisch's irish texts (W. Stokes). — The Epinal Glossary again (Sweet,) — Some minor books about Egypt. (YEATS, The London Obelisk, a new translation of the hieroglyphic texts; Jan VAN GELDER, The storchhouses of the King; OXLEY, Egypt a. the wonders of the land of the Pharons; KING, Cleopatra's needle; BERKLEY, The Pharaons and their people; CHESNEY, The land of the Pyramids; OTTLEY, Modern Egypt, its witness to Christ). — The Tuihanti (Howorth).

The Athenaeum, n° 2998, 11 avril 1885 : JEFFERIES, After London or wild England. — The Gentleman's Magazine Library, being a classified collection of the chief contents of the Gentleman's Magazine from 1731 to 1868, ed. by GOMME. — NETTLESHIP, Lectures and essays on subjects connected with latin literatur or scholarship. — Mrs. KING, The diary of a civilian's wife in India, 1877-1882, 2 vols. — The catechism of Hamilton 1552, ed. by LAW. — Society in London by a foreign resident. — Historic and other doubts. (Edwards.) — The biography of Sir Moses Montefiore (Patridge). — « A Perilous Secret » (Pettitt).— A Domesday Book Society. (De Gray Birch).—Grant White. (Art. nécrol.) — GRAY, David Scott and his works. — Notes from Athens (Lambros.)

Literarisches Centralblatt, n° 16, 11 avril 1885 : SCERBO, Crestomazia ebraica e caldaica. (Louable.) — BASTIAN, Der Fetisch an der Küste Guineas. — MATZAT, Römische Chronologie, II, Römische Zeittafeln von 506 bis 219 (beaucoup de bon, parfois aussi du mauvais et trop de polémique). — WATTENBACH, Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter bis zur Mitte des XIII, Jahrhunderts, I, (5e édition remaniée). —PLENER, Ferdinand Lassalle. —TAPPEINER, Studien zur Anthropologie Tirols u. der Sette communi. — LENZ, Timbuktu. — JANNETTAZ, Etude sur Semo Sanctus Fidius, Dieu sabin représentant le feu et sur l'étymologie d'Hercule. (L'auteur ignore les lois phonétiques, mêmes les plus connues, et a vainement dépensé sa sagacité.) — Gregorii Palamae Prosopoeia animae, etc. p. p. JAHN. (Publication intéressante, mais « l'éditeur ne possède pas l'intelligence nécessaire pour la publication philologique des textes. ») — BERNAYS, Gesammelte Abhandlungen. (2 volumes qui renferment beaucoup d'essais solides et importants.) — PAUCKER, Supplementum lexicorum latinorum, fasc. V. — EIGENBRODT, Hage-

dorn und die Erzählung in Reimversen (exact). — Choisy. L'art de bâtir chez les Byzantins (travail fort remarquable). — Engerth, Kunsthistorische Sammlungen des Kaiserhauses, Gemälde, beschreibendes Verzeichniss, II, niederländische Schule.

Deutsche Litteraturzeitung, n° 14, 4 avril 1885 : Schanz Commentar über das Evangelium des heiligen Johannes. (Rade). — Laas, Idealismus und Positivismus, III. — Schuricht, Geschichte der deutschen Schulbestrebungen in Amerika. (Holst : n'est pas complet, mais c'est un premier essai méritoire.) — Madvigii adversariorum criticorum ad scriptores graecos et latinos vol. III, emendationes graecas et latinas continens. (Dittenberger : ce troisième volume témoigne éloquemment de l'admirable fraîcheur d'esprit et de la puissance de travail que Madvig a conservées malgré la privation presque complète de la vue.) — Planck, die Feuerzeuge der Griechen u. Römer und ihre Verwendung zu profanen und sacralen Zwecken. (Büchsenschütz : rassemble tous les passages sur le sujet.) — W. Wackernagels Jugendjahre 1807-1833, dargestellt von Rud. Wackernagel. (Très intéressant.) — Klaar, König Ottokars Glück und Ende, eine Untersuchung über die Quellen der Grillparzerschen Tragödie. (Er. Schmidt : excellent travail.) — Beowulf, hrsg. v. A. Holder, II, berichtigter Text mit knappem Apparat und Wörterbuch. (Zupitza : texte constitué avec soin.) — Körting, Encyclopädie u. Methodologie der romanischen Philologie mit besonderer Berücksichtigung des französischen und italienischen ; II, die Encyclopädie der romanischen Gesammt-philologie. (Livre pratique et fort recommandable.) — Ottonis et Rahewini gesta Friederici I imperatoris, editio altera, rec. Waitz. (Meyer von Knonau.) — Weber, Allgemeine Weltgeschichte ; VII, Geschichte des Mittelalters, III. — W. Busch, drei Jahre englischer Vermittelungspolitik, 1518-1521. — Des Don Diego de Aedo y Gallart Schilderung der Schlacht von Nördlingen, 1634, aus dessen Viaje del Infante Cardenal don Fernando de Austria übersetzt u. mit Anmerkungen versehen von Weinitz. — Karten von Attika, durch Offiziere und Beamte des kön. preuss. Grossen Generalstabes, mit erleuterndem Text hrsg. v. E. Curtius et Kaupert. (Lolling.) — Mithoff, Mittelalterliche Künstler und Werkmeister Niedersachsens und Westfalens lexikalisch dargestellt. (A. Schultz.) — Mitteis, Die Lehre von der Stellvertretung nach römischem Recht mit Berücksichtigung des österreichischen Rechtes. (Seuffert.) — v. Fransecky, Geschichte des I. Rheinischen Infanterie-Regiments n° 25, 1857-1883.

Theologische Literaturzeitung, n°, 7 4 avril 1885 : Kurtz, Lehrbuch der Kirchengeschichte für Studirende 9e édition. — Bestmann, Geschichte dir christlichen Sitte II, die katholische Sitte der alten Kirche, 2. — Jac. Bernays, Gesammelte Abhandlungen, hrsg. von Usener, 2 vols. — Lütkens, Luther's Kirchenideal. — Nippold, Handbuch der neuesten Kirchengeschichte, 2e vol. : Geschichte des Katholizismus seit der Restauration des Papsthums. (Weizsäcker).

CONCOURS

OUVERT PAR

LA SOCIÉTÉ POUR LE PROGRÈS DES ÉTUDES

DE GENÈVE

La Société pour le Progrès des Études a décidé d'affecter une somme de fr. 400 à un concours ayant pour objet l'introduction dans l'enseignement primaire et secondaire d'une **Terminologie grammaticale uniforme,** appropriée, en première ligne, à l'étude méthodique de la langue française, et applicable, subsidiairement, pour tous les phénomènes communs du langage, aux autres langues étudiées dans les écoles du Canton de Genève.

Conditions du Concours.

1° Tout mémoire devra renfermer les points suivants, selon un ordre laissé au choix de l'auteur :

A. *Un examen critique* des termes grammaticaux généralement usités, soit un exposé des raisons qui doivent décider de leur adoption ou de leur rejet.

B. *Une liste complète* des termes dont l'adoption paraît le plus recommandable au point de vue de la justesse, de la clarté et de la commodité, avec l'indication des abréviations à admettre dans leur emploi, soit oral soit écrit.

Les termes seront classés par catégorie sous les chefs suivants :

a) Noms des parties du discours ;
b) Noms des différentes espèces de chacune des parties du discours ;
c) Noms des éléments organiques qni ssrvent à la formation des mots ;
d) Noms des modifications, soit flexions, des différentes parties du discours;
e) Noms des fonctions des mots dans la proposition ;
f) Noms des différentes espèces de propositions.

C. *La définition* précise de chacun des termes adoptés, avec des exemples à l'appui.

D. *Une concordance* entre la terminologie proposée et celle qu'ont employée les divers grammairiens.

E. *Des modèles d'analyse* grammaticale et logique pour chacune des différentes espèces de propositions.

2° Ne seront admis à concourir que les mémoires inédits parvenus, avant le 1er janvier 1886, entre les mains du secrétaire de la Société, M. Charles Seitz, boulevard de Plainpalais, 26, Genève.

3° Tout mémoire devra être pourvu d'une épigraphe qui se trouvera répétée sur un pli cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

4° La Société se réserve le droit, dans le cas où aucun mémoire ne serait jugé digne du prix, de décerner, s'il y a lieu, de simples accessits ou des mentions honorables.

5° La décision du Jury désigné par la Société sera prise dans le premier trimestre de 1886.

Le Président,
Ph. ROGET.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 18 Dix-neuvième année 4 mai 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 676, 18 avril 1885 : Autobiography of Henry Taylor, 1800-75. — COLQUHOUN, Amongst the Shans, with an historical sketch by HALLETT a. an introduction on the cradle of the shan race by TERRIEN DE LA COUPERIE. — BÉMONT, Simon de Montfort, comte de Leicester, sa vie, son rôle politique en France et en Angleterre. (Creighton : ouvrage fait avec beaucoup de soin, écrit avec vigueur, et qui aura une valeur durable.) — JEFFERIES, After London or Wild England. — The Lindsey survey (Round). — The Squire Papers. (Peacock et Rye.) — The late R. H. Horne and Mr. Browning. (Barnett Smith.) — A word wanted (Ward, etc. : proposent pour « tirage à part » soit Partprint, soit off-print, soit overprint). — Two queries (Vicente de Arona). — Lucrèce, v° livre, p. p. BENOIST et LANTOINE; T. Lucreti Cari de Rerum Natura libri I-III, p. p. Warburton-Lee; libri sex, p. p. KELSEY (Ellis). — « The empire of the Hittites » (Wright). — « The Epinal Glossary (Hessels). — The buddhist mss. at Cambridge (Wright). — GILBERT, Landscape in art before Claude and Salvator.

The Athenaeum, n° 2999, 18 avril 1885 : The Dictionary of National Biography, edited by Leslie STEPHEN, vol. II, Annesley-Baird. — LOMAS, Sketches in Spain from nature, art and life. — William Tyndale's reprint of Five Books of Moses called the Pentateuch, being a verbatim reprint of the edition of MCCCCCXXX by MOMBERT. — « A Perilous Secret ». — « Historic doubts « (Garnett). — « Extracts » (W. Clark Russell. — The founder of Harvard University (Rendle). — Greek mathematics. — HAMERTON, Landscape.

Literarisches Centralblatt, n° 17, 18 avril 1885 : MARX, Traditio rabbinorum veterrima. (utile et instructif à plus d'un égard.) — Aus Hamburgs Vergangenheit, culturhistorische Bilder aus verschiedenen Jahrhunderten, hrsg. v. KOPPMANN. — Kriegsgeschichtliche Einzelschriften, hrsg. vom grossen Generalstabe, V. — HALLWICH, Johann Merode, ein Beitrag zur Geschichte des dreissigjährigen Krieges. (Très intéressant pour l'histoire militaire du XVII° siècle.) — SAX, Die Bischöfe und Kurfürsten von Eichstädt I, 745-1535. — RETZIUS, Finnland, Schilderungen aus seiner Natur, seiner alten Cultur und seinem heutigen Volksleben, übers. v. APPEL. (très remarquable) — Scriptores historiae Augustae p. p. PETER, I et II. (2° édition d'un texte consciencieusement recensé) — Plauti Trinummus rec. RITSCHL, editio III a SCHOELL recognita. (de notables augmentations) — Goethe-Jahrbuch, hrsg. v. GEIGER, VI. (Toujours intéressant.)

Deutsche Litteraturzeitung, n° 15, 11 avril 1885 : KÖNIG, Die Hauptprobleme der altisraelitischen Religionsgeschichte. (Nowack : méritoire.) KRÜGER, Monophysitische Streitigkeiten im Zusammenhange mit der Reichspolitik. — BELLESHEIM, Wilhelm Cardinal Allen u. die englischen Seminare auf dem Festlande. 1532-1594. — SCHNEIDER, Die Platonische Metaphysik auf Grund der im Philobus gegebenen Principien. — Der Briefwechsel des Mutianus Rufus, ges. von KRAUSE. (Voigt.) — F. MÜLLER, Grundriss der Sprachwissenschaft, III. Die Sprachen der lockenhaarigen Rassen, II, 1; die Sprachen der mittelländischen Rasse. — Siyuki, buddhist records of the Western world, transl. from the chinese of Hjuen Tsiang by BEAL, 2 vols. — Sophokles, Tragödien übers. von WENDT, Aeschylos übers. von DROYSEN. — LANGE (K.), Haus und Halle, Studien zur Geschichte des antiken Wohnhauses und der Basilika. (Nissen : instructif.) — Lenz. dramat. Nachlass, p. p. WEINHOLD; FALCK, Friederike Brion; Lenz, Lyrisches aus dem Nachlass, p. p. LUDWIG. (Sauer : la publication de Weinhold renferme beaucoup d'in-

téressant et d'inédit; celle de Falck, trop d'assertions insoutenables; celle de Ludwig, trop d'erreurs présomptueuses.) — LEIFFHOLDT, Etymologische Figuren im Romanischen. (Koschwitz : recueil de matériaux.) — GROHS, der Werth des Geschichtswerkes des Cassius Dio als Quelle für die Geschichte der Jahre 49-44. (Klebs : trop d'hypothèses.) — A. KOCH, Hermann von Salza, Meister des deutschen Ordens. (Perlbach : impartial et à approuver sur beaucoup de points.) — FROUDE, Carlyle, a history of his life in London, 1834-1881. (A. Stern : rempli de faits, de lettres, de documents de toute sorte et habilement composé.) HALTRICH, zur Volkskunde der Siebenbürger Sachsen. — Der Codex theresianus und seine Umarbeitungen, hrsg. v. HARRASOWSKY.

— N° 16, 18 avril 1885 : H. ZELLER, Biblisches Wörterbuch für das christliche Volk, I, II. — V. TSCHUDI, Organismus der Khetsua Sprache. (Seler : prendra une place éminente dans la linguistique américaine.) — The Ordinances of Manu, translated from the Sanskrit, with an introduction by BURNELL, completed and edited by HOPKINS. (Garbe.) — FORCHHAMMER, Erklärung der Ilias auf Grund der in der beigegebenen Originalkarte von Spratt und Forchhammer dargestellten topischen und physischen Eigenthümlichkeiten der troischen Ebene. (Renner : bien du papier inutilement noirci.) — Commentationes philologae Jenenses ediderunt seminarii philologorum Jenensis professores, vol. III. (Dittenberger.) — Den tredje of fjaerde grammatiske afhandling : Snorres Edda, tilligemed de grammatiske afhandlingers prolog og to andre tillaeg udgivne af Björn OLSEN; Smastykker, 1-3. — HRUSTCHKA, Zur angelsächsischen Namenforschung, I. (Zupitza : connaissances grammaticales peu suffisantes.) — Li Romans de Claris of Laris, hrsg. v. ALTON. (Tobler : l'éditeur n'était peut-être pas assez bien préparé à ce travail.) — Der Rotulus der Stadt Andernach, 1173-1256, hrsg. v. HOENIGER. — Wimpfeling, Germania, übersetzt u. erleutert von E. MARTIN, mit ungedruckten Briefen von Geiler u. Wimpfeling. — BREMOND D'ARS, Jean de Vivonne, sa vie et ses ambassades près de Philippe II et la cour de Rome. (Philippson : tableau attachant, qui donne çà et là un détail inconnu à l'historien, mais qui en somme ne marque pas un progrès.) — MERKEL, Juristische Encyclopädie.

Revue de l'instruction publique supérieure et moyenne en Belgique tome XXVIII, 2e livraison : HOFFMANN, sur les Διαπορίαι d'Epicure. — OMONT, Catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque royale de Bruxelles (suite). — Comptes-rendus : PROU, Les coutumes de Lorris et leur propagation aux XIIe et XIIIe siècles (Pirenne : cette étude peut être considérée comme définitive, ce n'est pas un mince service que le jeune érudit aura rendu à l'histoire de son pays que celui d'avoir mis en pleine lumière un document d'une importance aussi grande pour le droit municipal du moyen-âge,) — Li sermon de saint Bernart, aelteste französische Uebersetzung der lateinischen Predigten Bernhard's von Clairvaux, nach der Feuillantiner Handschrift in Paris zum ersten Mal vollständig hrsg. von W. FOERSTER. (Scheler : les soins consacrés à l'établissement du texte répondent pleinement aux exigences actuelles de la science et la notice introductive se distingue par sa richesse en renseignements utiles et nouveaux sur le manuscrit ; on regrette de ne pas trouver un exposé des formes grammaticales et de la phonétique des sermons et un recueil des faits lexicographiques les plus intéressants, mais la première de ces deux tâches est confiée aux soins d'un élève de M. Foerster, et le glossaire paraîtra prochainement.) — EBERING, Bibliographischer Anzeiger für romanische Sprachen und Literaturen, tome I. (Scheler : l'auteur n'a pas surestimé ses forces et son entreprise trouvera bon accueil.) — Scriptores Historiae Augustae, ed. PETER, 2e edit. (De Ceuleneer :

cette édition diffère notablement de la première et constitue un progrès véritable.) — La démocratie athénienne d'après une publication récente : SCHWARCZ, die Demokratie, I : Die Demokratie von Athen. (Analyse d'une production originale qui a fait du bruit, heurté de front les idées reçues et scandalisera certainement les nombreux admirateurs de la démocratie athénienne.) — *Varia.* Fédération des professeurs de l'enseignement moyen. (Decamps.) — Concours général de l'enseignement moyen en 1884. (Sujets donnés.) — Bourses de voyage, concours de 1885, nomination des jurys. — Nominations (M. Charles MICHEL, docteur en philosophie et lettres, chargé de cours à l'université de Liège, est nommé par décret du 31 janvier 1885, professeur extraordinaire à la faculté de Gand, et donne les cours de grammaire générale et de sanscrit.)

Zeitschrift für katholische Theologie, redigirt von WIESER u. GRISAR. 1885. (Innsbruck, Rauch.) IX Band, II Quartalheft, April. ***Abhandlungen :*** MÜLLENDORFF, Die Hinordnung der Werke auf Gott. II. (Schlussartikel.) — JUNGMANN, Zur Aesthetik, I. eine angebliche Schrift des heiligen Thomas über die Schönheit; II. Eine angeblich aus dieser geschöpfte Definition der Schönheit und eine unrichtige Lehre von der Aufgabe der schönen Kunst. — BIEDERLACK, Die Verletzungen der Vermögensrechte, ihr Unterschied nach Art und Zahl. — OTTO, Fünf neuentdeckte Briefe des heiligen Ignatius von Loyola (cinq lettres inédites d'Ignace de Loyola, écrites de Rome; quatre sont adressées au P. Leonhard Kessel, de Cologne). — ***Recensionen :*** RATZINGER, Geschichte der christlichen Armenpflege. (Kobler : 2e édition remaniée de cette œuvre aussi instructive qu'intéressante.) — LE BLANT, Les Actes des Martyrs, supplément aux Acta sincera de Dom Ruinart. (Rinz : contribution très bien venue à l'appréciation exacte des Actes des Martyrs.) — Bibliotheca theol. et phil. schol. ed. EHRLE; Silv. Maurus, in Aristotelem (Heggen); Cosmus Alamannus, Summa philos. (Limbourg.) — KÖNIG, Alter und Entstehungsweise des Pentateuchs. (Flunk.) — Jus canonicum juxta ordinem Decretalium recentioribus sedis apost. decretis et rectae rationi in omnibus consonum auctore GRANDCLAUDE. — Fr. SCHMID, De inspirationis bibliorum vi et ratione. — ***Bemerkungen und Nachrichten :*** Paul Tschackert, der neue protestantische Polemiker gegen die katholische Kirche; eine Selbstzeichnung. — Ueber Tököli's Bekehrung zum Katholicismus. — Uceni Petra Chelciekého o Eucharistii. — Scripturae sacrae cursus. — Fortsetzungen und neue Auflagen früher besprochener Werke. — Analecten besonders aus ausländischen Zeitschriften.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 19 Dix-neuvième année 11 mai 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 677, 25 avril 1885 : Martineau, Types of ethical theory. — Boddy, To Kairwân the Holy, scenes in Muhammedan Africa. — The public letters of John Bright, coll. by Leech. — Melville, In the Lena Delta — The Merton professorship of english language and literature (Sveet). — Canon Stephens on St Anselm (Rule). — The Squire Papers (Norgate et Goodman) — The Burges-Correspondence. (Luard) — The alleged discovery of two unpublished cantos of the « Inferno ». (Moore : ces deux chants publiés par M. Boyer dans le 2e numéro de la *Revue contemporaine*, avaient été signalés en 1879 par Giorgi et publiés la même année dans le *Giornale di philologia romanza*.) — Taoist texts, ethical, political a. speculative, by Balfour, (Douglas). — Parallels between the old-norse and the irish literatures and traditions. (Whitley Stokes). — The etymology of «Gossamer» (Wedgwood). — The empire of the Hittite. (Cheyne). — Comyns Carr, Papers on art. — The Tuihanti (Hoskyns Abrahall).

The Athenaeum, n° 3000. 25 avril 1885 : Mrs Higgins, Women of Europe in the fiftheenth and sixteenth centuries. I a. II. (Séries de biographies sans réelle valeur.)— Hare, Studies in Russia.—Caird, The social philosophy and religion of Comte — The lyrics of Camoens, englished by Burton. 2 vols. (Camoens n'est pas « englished » dans ces deux volumes, il est « burtoned »; la langue du traducteur n'est ni l'anglais d'aujourd'hui ni celui de Shakespeare ou de Spenser ou de Chaucer.) — « Historic doubts » (Edwards et Axon). — The proposed Domesday Society (Moore). — The Dean of Lincoln (note (nécrol. sur M. Blakesley). — Major Raverty's notes en Afghanistan.

Literarisches Centralblatt, n° 18, 25 avril 1885 : Zenonis episcopi Veronensis Sermones, p. p. Giuliari. — Ryssel, Ein Brief Georg's, Bischofs der Araber, an den Presbyter Jesus, aus dem syrischen übersetzt und erleutert. — Giesebrecht, Geschichte der deutschen Kaiserzeit, II, Blüthe des Kaiserthums, 5e édition. — Aedo y Gallart (Don Diego de), Schilderung der Schlacht bei Nordlingen. 1634, übers. von Weinitz. (intéressant) — Stölzel, Carl Gottlieb Svarez, em Zeitbild aus der zweiten Hälfte des XVIII. Jahrhunderts. (très bon travail sur ce jurisconsulte prussien.) — Heusser, Drei Aufsätse betreffend die europäische Auswanderung nach den Argentinischen Provinzen. — Brunnhofer, Ueber den Urbesitz der Indogermanen. (Très contestable en beaucoup d'endroits.) — Ciceronis opera rhetorica, recognovit G. Friedrich, I, ad C. Herennium et de inventione; memorabilia vitae Ciceronis per annos digesta praescripta sunt. (Texte « sûr, qui est à la hauteur de la hauteur de la science et satisfait un besoin pressant ».) — Thorkelssohn, Supplement til irlandske Ordboger. — König Rother, hrsg. v. Bahder. (Sera, en tout cas, la seule édition qu'on consultera désormais.) — Gaedertez, Das niederdeutsche Schauspiel, — Gœthe's Gedichte, III, p. p. Loeper. — Jean Paul's Werke, hrsg. von Nerrlich, I. — Cros et Henry, L'encaustique et autres procédés de peinture chez les anciens, histoire et technique (la meilleure étude et la plus détaillée sur le sujet, avec le travail de Donner; la discussion de ce chapitre difficile est menée avec beaucoup d'érudition et de compétence) — J. Meyer, Königliche-Museen zu Berlin, beschreibendes Verzeichniss der Gemälde, 2e Aufl., unter Mitwirkung von Scheibler u. Bode bearb. — Hüselmann, Anleitung zum Studium der decorativen Künste. — Bechstein; Die deutsche Druckschrift und ihr Verhältnis zum Kunststil alter und neuer Zeit.

Deutsche Litteraturzeitung, n° 17, 25 avril 1885 : Luthers Briefwechsel, p. p. Enders, I. 1507-1519. — Mead, Luther, a study of reformation.

(Max Lenz : étude assez superficielle d'un carlylien.) — BRUNS, Lucrez-Studien. (Wellmann.) — TRAUTMANN, Die Sprachlaute im allgemeinen und die Laute des Englischen, Französischen und Deutschen im besonderen. I. (Hoffory : terminologie cherchée, exposé clair.) — WELLHAUSEN, Skizzen und Vorarbeiten, Abriss der Geschichte Israels und Judas. II, Lieder der Hudhailiten, arabisch und deutsch. (Le premier travail est fait de main de maître.) — Bibliotheca Indica, a collection of oriental works published by the Asiatic Society of Bengal (Weber). — KEIL, Analecta Isocratea. (Reinhardt : témoigne à la fois d'érudition et de sagacité.) — Philodemi de musica librorum quae exstant, ed. KEMKE. (Reimann : réussi en son ensemble, parfois inexact dans les détails.) — CHATELAIN, Paléographie des classiques latins. (R. Förster : sera tout à fait le bienvenu.) — Erinnerungen an Friedrich von Uechtritz und seine Zeit in Briefen von ihm und an ihn, mit einem Vorwort von H. v. SYBEL. (Minor : recueil intéressant.) — BRENNING, Leopold Schefer. (Werner : travail très soigné.) — TEN BRINK, Chaucers Sprache und Verskunst. (Zupitza : travail très important non seulement pour l'étude de Chaucer, mais pour l'histoire de la langue et de la métrique anglaise.) — MOMMSEN, Römische Geschichte, V, die Provinzen von Cäsar bis Diocletian. (Seeck : « l'ouvrage n'est pas définitif, mais il ouvre une voie, il offre de nouveaux points de vue, il entraînera à sa suite une foule d'études spéciales, il vieillira vite scientifiquement parlant, mais artistiquement il restera, comme les précédents volumes, un bien éternel de notre nation, et les générations futures le regarderont avec orgueil, comme les Anglais, Gibbon et Macaulay. ») — Monumenta Poloniae historica, IV (Brückner). — De la GARDE, Le duc de Rohan et les protestants sous Louis XIII. (Schott : clair, mais n'est qu'une habile compilation des œuvres connues, et encore, pas de toutes). — EGELHAAF, Deustche Geschichte im Zeitalter der Reformation. (Lenz : manuel.) — De REUMONT, aus König Friedrich Wilhelms IV gesunden und kranken Tagen. (Riche en observations et descriptions piquantes ; portrait de Bunsen.) — Von RICHTHOFEN, Atlas von China, I. — HANSEN, Agrarhistorische Abhandlungen II.

Altpreussische Monatsschrift, I[er] et II[e] fascicule, janvier-mars 1885 : *Abhandlungen* : PETONG, Die Gründung und älteste Einrichtung der Stadt Dirschau. — ROGGE, Die Gobotiner. — De ratione componendi cantus, auctore Thoma Hornero Egrano, von Otto Ungewitter, nebst biographischen Notizen über Thomas Horner von Rudolf REICKE. — KUTTNEK, Die Bedeutung der regulativen Ideen Kants, die Atomistik. — Kants Gedanken von der Bewohnern der Gestirne, Vortrag von C. WITT. — Königsberger Kirchenliederdichter und Kirchencomponisten, Vortrag von Fr. ZIMMER. — E...d, der preussische Staatsrath und seine erste That im Jahre 1817. — *Kritiken und Referate* : VECKENSTEDT, Die Mythen, Sagen und Legenden der Zamaiten (Litauer). — HOBRECHT, Von der Ostgrenze. — Alterthumsgesellschaft Prussia in Königsberg 1883. — *Mittheilungen und Anhang* : Alfr. STERN, Was ist ein Gutsbesitzer ohne Polizeigewalt? — Beitrag zur Kenntniss des Religionszustandes in Preussisch Litauen unter dem Churfürsten Friedrich Wilhelm. — Universitäts-Chronik, 1884-1885. — Lyceum Hosianum in Braunsberg, 1885. — Altpreussische Bibliographie, 1884.

Archiv fur Slavische Philologie. Tome VIII. 2[e] livraison. Ueber die Negation, insbesonderer im altböhmischen (J. Gebauer). — Ueber die Wirkung der Analogie in der Declination des Klein Russischen (Stockij). — Ein Beitrag zur kroatisch-glagolitischen Bibliographie (Ivan Mileetic). — Die Sprache des polnischen Theils des Florianer

Psalters (Leciejewski). — Sprachproben des Dialektes von Cirkno (Beaudoin de Courtenay). — Lituanica (Brückner). — Slawo-deutsches und Slawo-Italienisches vou Hugo Schuchardt (V. Jagic.). — Der Drache zu Babylon (Al. P. Wesselovsky). — Bibliographischer Bericht (V. Jagié).

Gœttingische gelehrte Anzeigen, nº 7 : Braunfels, Der sinnreiche Junker Don Quijote von der Mancha von Miguel de Cervantes Saavedra, übersetzt. (Vollmöller : la meilleure traduction allemande ; travail d'ailleurs scientifique par l'établissement du texte et par le commentaire.) — Lambrechts Alexander, p. p. Kinzel. (Wilmanns : édition qui rend un service essentiel.) — Gering, Islendzk Aeventyri. (Carl af Petersens : travail soigné et consciencieux, qui sera le bienvenu auprès de tous ceux qui étudient soit le norois, soit la littérature du moyen âge.) — Voss, Republik und Königthum im alten Germanien, eine historische Abhandlung. (Dahn : l'auteur prétend avoir exposé clairement le développement historique de la vie politique de l'ancienne Germanie, sujet que Dahn étudie depuis trente ans et sur lequel il avoue ne savoir presque rien ; ce travail est fait sans méthode et plein d'hypothèses arbitraires.)

— Nº 8, 15 avril 1885 : Waitz, Deutsche Verfassungsgeschichte, Band IV, 2ᵉ edition *ou* Die Verfassung des fränkischen Reichs, dritter Band. (Waitz.) — Ulmann, Kaiser Maximilian I, Band I. (Bachmann : bon travail qui témoigne de beaucoup de lectures et d'une grande érudition.) — Urkundenbuch des Bisthums Culm, bearbeitet von Woelky, I. — Weinitz, Des Don Diego Schilderung der Schlacht von Nördlingen-

Theologische Literaturzeitung, nº 8, 18 avril 1885 : Mehlhorn, Leitfaden zur Kirchengeschichte für höhere Lehranstalten, 2ᵉ édit. — Renan, Marc Aurèle et la fin du monde antique. (Harnack : quelques réserves que l'on puisse faire avec raison, le grand ouvrage de Renan est la première et jusqu'ici la seule histoire des deux premiers siècles de l'Église chrétienne qui soit complète et qu'on ait composée avec toutes les ressources de la science historique.) — P. Martin, Luthers Leben, Thaten und Meinungen, dem Volke erzählt, I. (Kawerau : manuel populaire.) — Chemnitz, Examen Concilii Tridentini, das ist Beleuchtung und Widerlegung der Beschlüsse des Tridentinischen Concils, deutsch bearb. von Bendixen u. Luthardt. — Hoffmeister, Luther u. Bismarck als Grundpfeiler unserer Nationalgrösse. (Parallèle bizarre.)

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 20 Dix-neuvième année 18 mai 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 678, 2 mai 1885 : Bianchi, La politique du comte Camille de Cavour de 1852 à 1861, lettres inédites avec notes; Memoirs of count Giuseppe Pasolini, late President of the Senate of Italy, compiled by his son, translated and abridged by the dowager countess of Dalhousie (Myers : le 1er volume montre la ténacité du grand homme d'état qui fit du Piémont le noyau de l'Italie unie; le second est intéressant). — The Iliad of Homer, books I-IV, translated into english hexameter verse by Wright. — Chalmers a. Gill, Works and adventures in New Guinea. — Sir John Maclean, An historical and genealogical memoir of the family of Poyntz, I.— Shropshire Folk-Lore, part II, edited by Charl. S. Burne from the collections of Georgina F. Jackson. — Books of travel. — A translation, Catullus XXXIV (Headlam). — Alfred Kingston (not. nécrol.). — The Merton professorship of english language and literature (Vigfusson). — The Squire Papers (Wright et Rye). — The last of the Goethes (Betham-Edwards : sur Walther de Goethe, le dernier descendant du poète). — A word wanted (Isaac Taylor : il faut, pour tirage à part, choisir entre excerpt, reprint et deprint). — Two queries (Greene). — Nettlesiph, Lectures and essays. (Wilkins.) — « Tin-Yût » not India (Terrien de la Couperie). — Some notes on roman pronunciation. — The Egypt Exploration Fund in the United States. (Winslow.)

The Athenaeum, n° 3001, 2 mai 1885 : Shepniak, Russia under the tzars, 2 vols. (Remarquable.) — William Tyndale's five books of Moses called the Pentateuch, being a verbatim reprint of the edition of mcccccxxx by Mombert. (Second article.) — Mr. Alfred Kingston (not. nécrol.). — « Historic doubts » (Julien Havet : liste des éditions, qui se trouvent à la Bibliothèque Nationale, de la brochure de J. B. Pérès « comme quoi Napoléon n'a jamais existé ». — Rev. F. Field (not. nécrol.). — The Domesday Book Society (De Gray Birch). — M. Kostomarof (not. nécrol. sur l'historien russe).

Literarisches Centralblatt, n° 19, 2 mai 1885 : Abraham Aben Esra, Commentar zu den Sprüchen Salomons, 1100-1175, zum ersten Mal nach einer alten in meinem Besitze befindlichen Handschrift hrsg. v. Horowitz. — Poach's handschriftliche Sammlung ungedruckter Predigten Luther's aus den Jahren 1528 bis 1546, aus dem Originale zum ersten Male hrsg. v. Buchwald, I, 1528-1530, 1. — Blasius, König Enzio, ein Beitrag zur Geschichte Kaiser Friedrichs II. (Travail soigné). — K. Fischer, Deutsches Leben und deutsche Zustände von der Hohenstaufenzeit bis ins Reformationszeitalter. (Même travail que celui de Janssen, mais à un point de vue opposé, tableau d'ensemble fait avec clarté.) — Heydenreich, Bibliographisches Repertorium über die Geschichte der Stadt Freyberg u. ihres Berg-und Hüttenwesens. — von Reumont, Aus König Friedrich Wilhelm's IV gesunden und kranken Tagen. (Recueil de souvenirs personnels.) — The book of Kalilah and Dimnah, translated from arabic into syriac, ed. Wright. (Publication de très grande valeur.) — Herodot's Perserkrieg hrsg. von Hintner, II, Anmerkungen (assez bon). — von Görner, der Hanswurst-Streit in Wien und Joseph von Sonnenfels. (Clair et impartial.) — Graesers Schulausgaben classischer Werke, hrsg. von Neubauer, Lessing, Lacoon p. p. Jauker; Schiller, die Jungfrau von Orleans p. p. Kny u. don Carlos, p. p. Kuhll. (Beaucoup de choses utiles, mais aussi beaucoup de superflues.) — Junker von Langegg, Japanische Theegeschichten, Fu-sô châ-wa, volks-und geschichtliche Sagen, Legenden und Märchen der Japanen, I Cyclus (n'indique pas assez ses sources et n'écrit pas

assez simplement). — Carl MEYER, der Aberglaube des Mittelalters und der nächstfolgenden Jahrhunderte. (Intéressant, souvent nouveau et plein d'idées personnelles, ne connaît pas assez la littérature récente du sujet.) — Karten von Attika, aufgenommen durch Officiere und Beamte des k. preussischen Grossen Generalstabes, hrsg. v. E. CURTIUS u. KAUPERT, III. — CROWE u. CAVALCASSELLE, Raphael, sein Leben und seine Werke, aus dem englischen übersetzt von ALDENHOVEN, I.

Deutsche Literaturzeitung, n° 18, 2 mai 1885 : Paoli, Della vita di Antonio Rosmini-Serbati. — MIKLOSICH, die türkischen Elemente in den südost und osteuropäischen Sprachen, 1 et 2. (ouvrage fait avec fort grand soin.) — MIKLOSICH, Die Slawischen Elemente im Magyarischen. (2e édition d'un travail paru en 1871 et depuis presque introuvable.) — Avesta, die heiligen Bücher der Parsen, hrsg. v. GELDNER. (Spiegel : très louable). — Comicorum atticorum fragmenta, p. p. KOCK, II. (v. Bamberg.) — COZZA LUZI, Della geografia di Strabone. (Partsch.) — Sallust's Catilina a. Jugurtha, p. p. LONG a. FRAZER (Scheindler : ne se distingue pas des éditions allemandes, mais renferme beaucoup de choses utiles.) — Schweizeriche Volkslieder, mit Einleitung und Anmerkungen hrsg. von L. TOBLER, II. (Heyne : très recommandable.) — STOKAR, Johann Georg Müller, Lebensbild (Boos : bon travail sur le frère de Jean de Müller qui fut l'intime ami de Herder et l'éditeur de ses œuvres.) — Recueil de motets français des XIIe et XIIIe siècle, p. p. RAYNAUD, suivi d'une étude sur la musique au siècle de Saint Louis par H. LAVOIX fils ; I, Le chansonnier de Montpellier, II, chansonniers divers, Etude musicale (Schwan : édition qui rendra de bons services, car elle renferme des matériaux qui sont de véritables trésors pour l'histoire de l'ancienne lyrique française et de la civilisation du moyen-âge.) — Molière und seine Bühne, Moliere-Museum, hrsg. v. SCHWEITZER, IV-VI. (Vollmöller.) — Kaiserurkunden in Abbildungen hrsg. v. SYBEL u. SICKEL, VII. (Wattenbach.) — HEIGEL, Quellen u. Abhandlungen zur neueren Geschichte Baierns. (Kugler : recueil d'études très soignées et détaillées sur la Bavière au XVIIe et au XVIIIe siècle.) — Journal d'un habitant de Colmar, juillet-novembre 1870, suivi du cahier de Mlle H. pendant le mois de janvier 1871 et d'autres annexes par Julien SÉE. — BRAU DE SAINT POL LIAS, Ile de Sumatra, chez les Atchés, Lohong. — LOESCHKE, Vermutungen zur griechischen Kunstgeschichte und zur Topographie Athens. (Lolling : beaucoups de finesse, suppositions acceptables pour la plupart.) — BENNECKE Die strafrechtliche Lehre vom Ehebruch in ihrer historisch-dogmatischen Entwickelung, I. Das römische, canonische und das deutsche Recht bis zur Mitte des XV. Jahrhunderts. (Loening : très soigné sans résultats essentiellement nouveaux.) — RIESS, Geschichte des Wahlrechts znm englischen Parlament im Mittelalter. (Gierke : rectifie sur des points essentiels les travaux de Gneist et de Stubb.) — GROSS, Karl Marx. eine Studie. — JURIEN DE LA GRAVIÈRE, La marine des Ptolémées et la marine des Romains ; I, la marine de guerre ; II, la marine marchande. (n'est pas assez profondément étudié, trop de souvenirs personnels et d'excursions dans le temps présent.)

Berliner Philologische Wochenschrift, n° 18, 2 mai 1885 : HOLZER, Zum A B C der Liebe (de Wagner). — HOMERI Ilias edidit G. DINDORF. (P. Cauer : corrections de Bekker et de Nauck adoptées, p. ex. A 5 οἰωνοῖσί τε δαῖτα). — F. A. WOLF, Prolegomena ad Honerum, ed. IIIa quam curavit R. PEPPMÜLLER. Adjectae sunt epistolae Wolfii ad Heynium (Kammer : la publication des lettres de Wolf n'était pas utile). — JAMBLICHI de vita Pythagorica liber, rec. A. NAUCK (E. Heitz). — TH. OESTERLEIN, Studien zu Vergil und Horaz (Faltin : vulgarisation

solide). — OVIDII metamorphoses, Auswahl für Schulen von Siebelis, 11e Aufl. besorgt von FR. POLLE (Ehwald). — CICÉRON, Plaidoyer pour Archias, expliqué littéralement, traduit en français et annoté par CHANSELLE (F. Müller : « Einen solchen aufrichtigen » Schülerfreund « haben wir Deutschen wohl noch nicht, oder er müsste im verborgensten Dunkel sein Wesen treiben. » Le travail de Chanselle est soigné.) — O. RIEMANN, Etudes sur la langue et la grammaire de Tite-Live, 2e éd. (-σ- : excellent). — E. REMY, de subjunctivo et infinitivo apud Plinium minorem (K. E. Georges : consciencieux et utile). — J. GOW, A short history of greek mathematics (Hultsch : bon). — A. V. KAMPEN, Orbis terrarum antiquus in usum scholarum (Chr. B. : défectueux).

— No 19, 9 mai 1885 : FR. PAULSEN, Geschichte des Gelehrten Unterrichts auf den deutschen Schulen und Universitäten von Anfang des Mittelalters bis zur Gegenwart, mit besonderer Rücksicht auf den klassischen Unterricht (*** Analyse). — A. NAUCK, de Marci Antonini commentariis (J. Stich : intéressant). — ALBII TIBULLI elegiae cum carminibus pseudotibullianis, edid. E. HILLER (H. Magnus : important). — K. F. HERMANNS, Lehrbuch der griechischen Antiquitäten, Bd. II, Abt. 1 : die griechischen Rechtsalterthümer, dritte aufl. von TH. THALHEIM (Buermann : utile). — E. GRAF, die Antiopesage bis auf Euripides (A. Schirmer). — L. WENIGER, Der Gottesdienst in Olympia (Boetticher : pour le grand public, agréable à lire). — J. ADELINE, Lexique des termes d'art (Baumeister : mauvais ; Adeline parle de la glyptotique de Vienne et du torse Farnèse ; il explique monument choragique par « trépied d'airain. ») — G. PICTROGRANDE, Giuseppe Furlanetto e l'archeologia (Sabbadini : verbeux et sans valeur).

Gœttingische gelehrte Anzeigen, no 9, 1er mai 1885 : BEZZENBERGER, Lettische Dialekt-Studien (Bielenstein : « A recommander très chaudement à tous les amis de la langue lette et puisse l'auteur faire encore de nombreuses visites dans le pays pour introduire le lette de plus en plus dans la linguistique par de nouvelles et de louables recherches !) » — A comprehensive grammar of the sanskrit language, analytical, historical and lexicographical, by Anundoram BOROOAH, vol. III, part. 1, Nânârtha Samgraha with various readings and copious notes, to wich is added the Çabhabheda Prakâça with notes and index. (Zachariae : très long article rempli de critiques de détail ; Borooah n'a pas consulté assez de manuscrits pour établir un texte correct ; parmi les notes, les unes sont bonnes et claires, les autres douteuses et inutiles.)

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

Nº 21 Dix-neuvième année 25 mai 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 679, 9 mai 1885 : BENT, The Cyclades or life among the insular Greeks. — THORNTON, Harrow School and its surroundings. — NIXON, The complete story of the Transvaal from the « Great Trek » to the Convention of London. — HARTMANN (E. von), The Philosophy of the Unconscious, translated by COUPLAND. — French literature (SARRAZIN, Poètes modernes de l'Angleterre : bien fait et impartial; Li Romans de Carité et Miserere du Renclus de Moiliens, édition critique par VAN HAMEL : « a very admirable example of linguistic study »; L'Art poétique de Vauquelin de la Fresnaye, par G. PELLISSIER : bon ; CLÉDAT, Grammaire élémentaire de la vieille langue française : livre très méritoire; DE LAVELEYE, Nouvelles lettres d'Italie; ENGEL, Psychologie der französischen Literatur : appréciations singulières, c'est de l'actualité, mais non de la critique). — *Correspondence.* « Atterbury » in the « Dictionary of national biography » (Doble). — A slavonic parallel to « the Merchant of Venice » (Frazer). — The surname « Poyntz » (Davies). — The Merton professorship of english language and literature (Sweet). — The Squire Papers (W. Squire). — A Middlehill ms. of Cicero. (Nutt). — Stokes and Windisch's « Irish Texts » (Rhys). — The Brough stone. (Scarth.)

The Athenaeum, n° 3002, 9 mai 1885 : Little wars. The Transwaal war, 1880-81, edited by Lady BELLAIRS; SCOTT, France and Tongking, a narrative of the campaign of 1884 and the occupation of Further India. — JOHNSON, On the track of the Crescent, erratic notes from the Piraeus to Pesth. — WEBB, The veil of Isis, a series of essays on idealism ; Laurence OLIPHANT, Sympneumata. — Em. de LAVELEYE, The socialism of to-day, transl. by ORPEN, with an account of socialism in England. — Shelleyana, II. (Dobell.) — The Lincolnshire Survey, temp. Henry I. (Greenstreet.) — Jacobsen. (Gosse : not. nécrol. sur ce De Quincey de la littérature danoise.) — The Osterley Park Library. — The discovery of a Caxton. (Round.) — Rock-cut tombs of Carpathos. (Bent.)

Literarisches Centralblatt, n° 20 9 mai 1885 : TECHEN, Zwei Göttinger Machzorhandschriften beschrieben (du soin). — Leop. STEIN, Morgenländische Bilder in abendländischem Rahmen, talmudische Parabeln, Gleichnisse und Erzählungen ausgewählt und metrisch wiedergegeben. (Nullement scientifique.) — WINDELBAND, Präludien, Aufsätze und Reden zur Einleitung in die Philosophie. (Recueil d'essais écrits avec goût, sans étroitesse de pensée, avec beaucoup de profondeur et d'originalité.) — AMIEL, Fragments d'un journal intime, précédés d'une étude par Edm. SCHERER, tome I, 3ᵉ edit. et tome II. (Ouvrage intéressant d'un homme qui était, selon le mot de Jean Paul, un génie passif; renferme des observations remarquables et précieuses pour le psychologue.) — HUBER, Ludwig I von Ungarn und die ungarischen Vasallenländer. (Beaucoup de points obscurs sont ici éclaircis.) — Wimpfeling, Germania, übersetzt und erleutert von E. MARTIN, mit ungedruckten Briefen von Geiler und Wimpfeling, ein Beitrag zur Frage nach der Nationalität des Elsasses und zur Vorgeschichte der Strassburger Universität. (Renferme tout ce qui se rapporte au sujet, parfois un peu lourdement traité.) — Die böhmischen Landesverhandlungen und Landtagsbeschlüsse vom Jahre 1526 an bis auf die Neuzeit, hrsg, vom königl. böhmischen Landesarchive, III, 1558-1573. — NISSEN, Beiträge zum römischen Staatsrecht. (A recommander à l'étude sérieuse des spécialistes.) — ROQUETTE, De Xenophontis vita (de remarquables résultats). — W. MEYER, Zur Geschichte des griechischen

und lateinischen Hexameters. (Intéressant et détaillé, beaucoup de fines réflexions.) — HOFMANN-WELLENHOF, Alois Blumauer, literarhistorische Skizze aus dem Zeitalter der Aufklärung. (Bien fait, parfois un peu sec; dans l'appendice, trop de documents insignifiants; monographie néanmoins importante.) — HOHENBÜHEL, Die Holzschnitte der Handschrift des Heilthum-Büchleins zu Hall in Tirol, ein Beitrag zur Kunst-und Culturgeschichte des beginnenden XVI. Jahrhunderts. — Réponse de M. Albert Jahn à un article du Centralblatt, nº 16, sur son édition de la Prosopopoeia de Grégoire Palmas et réplique de l'auteur de l'article, M. A. Riese.

Zeitschrift für neufranzœsische Sprache und Litteratur, herausgegeben von Prof. Dr. Körting und Prof. Dr. Koschwitz. Tome VI (1884). Première partie. — *Traités* : P. 1 : Ed. Böhmer. Gemeinsame Transcription für Französisch und Englisch. — P. 11 : H. Harth. Die Qualität der reinen Vokale im Neufranzösischen. — P. 113 : J. Frank. Studien über die Satyre Ménippée. — P. 150 : L. Wespy. Die historische Entwickelung der Inversion des Subjektes im Französischen und der Gebrauch derselben bei Lafontaine. — P. 210 : Thor Sundby. Blaise Pascal, sein Kampf gegen die Jesuiten und seine Verteidigung des Christentums. — P. 234 : B. Uber. Zu dem französischen Wörterbuche von Sachs. — P. 265 : Thor Sundby. Blaise Pascal, sein Kampf gegen die Jesuiten und seine Verteidigung des Christentums *(suite)*. — P. 297 : H. J. Heller. Der Naturalismus in der Romandichtung Frankreichs und Deutschlands. — Deuxième partie : *Comptes-rendus*, etc. : P. 1 : R. Schmidt. *G. Körting*, Encyklopädie und Methodologie der romanischen Philologie etc. — P. 14 : Fr. Dörr. *O. Danker*, Die Realgymnasien bezw. Realschulen I. Ordnung und das Studium der neueren Sprachen. — P. 22 : W. Scheffler. *R. Wilcke*, Anleitung zum franz. Aufsatz. — *K. Bartsch*, Alte französische Volkslieder. — P. 35 : R. Mahrenholtz. *F. Lotheissen*, Geschichte der franz. Litteratur im XVII. Jahrhundert. Bd. IV. — *L. A. Ménard*, Le livre abominable de 1665. — P. 38 : E. Koschwitz. Dictionnaires d'argot. — P. 52 : A. Haase. Abhandlungen über den Gebrauch der Tempora und des Konjunktivs. — P. 55 : A. Rambeau. Schulgrammatiken. — P. 84 : C. Th. Lion. Centralorgan für die Interessen des Realschulwesens; Litterarisches Centralblatt für Deutschland; Neue Jahrbücher für Philologie und Pädagogik. — P. 90 : F. Zverina. Zeitschrift für das Realschulwesen. — P. 95 : D. Behrens. Zeitschrift für romanische Philologie; Romania; Litteraturblatt für germanische und romanische Philologie; Magazin für die Litteratur des In-und Auslandes. — P. 101 : F. Zverina. Ultimatum in Sachen der Satyre Ménippée. — P. 108 : der während des letzten Halbjahres (vom I. November 1883 bis 30. April 1884) auf dem Gebiete der französischen Philologie erschienenen wichtigeren Bücher und Schriften. — P. 113 : J. Sarrazin. *R. Mahrenholtz*, Voltaire im Urteil des Zeitgenossen. — P. 114 : W. Scheffler. *A. Stern*, Geschichte der neueren Litteratur. — P. 117 : J. Klette. *H. Krause*, Wycherley und seine französ. Quellen. — P. 124 : E. Einenkel. *M. Trautmann*, Die Sprachlaute im allgemeinen und die Laute des Englischen, Französischen und Deutschen im besonderen. — P. 131 : J. Sarrazin. *A. Kressner*, Aufsätze technischen und historischen Inhalts zum Uebersetzen ins Französische. *W. Wiedmayer*, Französische Stilübungen für obere Klassen. — P. 134 : A. Rambeau. Methodik des französ. Unterrichts und Grammatik. — P. 155 : W. Knörich. Schulausgaben. — P. 165 : F. Zverina. Osterreichische Programme. — P. 169 : D. Behrens. Revue politique et littéraire; Revue critique; Deutsche Litteraturzeitung. — P. 173 :

R. Mahrenholtz. Dr. H. Schweitzer und das Molière-Museum. — P. 175 : R. Meyer. Grammatische Bemerkungen. I. — P. 183 : L. Bertrand. Les Parisismes de M. Villatte. — P. 185 : H. Gauthier-Villars. Zum Pariser Argot. — P. 199 : W. Brummert. *de Lescure :* Rivarol et la société française pendant la révolution et l'émigration. — P. 230 : J. Sarrazin, O. Schulze, A. Rhode, G. Willenberg. Schulgrammatiken. Grammatische Schriften. — P. 245 : C. Th. Lion. Schulausgaben. — P. 248 : C. Th. Lion. Centralorgan für die Interessen des Realschulwesens. — P. 254 : J. Sarrazin. Die französische Schullektüre der badischen Gymnasien und Progymnasien. — P. 258 : Ph. Plattner. *M. A. Thibaut*, Wörterbuch der französischen und deutschen Sprache. — P. 261 : R. Mahrenholtz. *J. Franck*, Satyre Ménippée. — *P. Norrenberg*, Allgemeine Litteraturgeschichte. — P. 264 : C. Humbert. *Léon Dumoustier*, Molière auteur et comédien. — P. 267 : E. Koschwitz, Ph. Plattner. Schulgrammatiken, Übungsbücher. — P. 269 : C. Th. Lion. Schulausgaben. — P. 285 : E. von Sallwürk, W. Münch, A. Klotsch. Pädagogische Schriften. — P. 292 : C. Th. Lion. Litterarisches Centralblatt für Deutschland. — P. 294 : D. Behrens. Deutsche Litteraturzeitung; Litteraturblatt für germanische und romanische Philologie; Revue critique. — P. 302 : C. Th. Lion. Einige Stellen aus Molières Femmes Savantes. — P. 304 : R. Mahrenholtz XXXVII. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner zu Dessau. — P. 306 : F. Hummel. Zur Verwahrung und Richtigstellung. — P. 310 : G. Erzgraeber. Eine Rektifikation. — P. 313 : E. Koschwitz, Notiz. — P. 314 : R. Schmidt. Verzeichnis sämtlicher in der « Revue des deux Mondes », Jahrgang 1883, enthaltenen Artikel, sowie der in ihren Bulletins bibliographiques angezeigten Bücher. — P. 326 : H. Aschenberg. Verzeichnis sämtlicher im VI. Bande dieser Zeitschrift beurteilten, bezw. besprochenen oder doch erwähnten Werke und Schriften.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 22 Dix-neuvième année 1 juin 1885

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 680, 16 mai 1885 : Mrs. Higgins, Womens of Europe in the XV. a. XVI. centuries, vols I à II. (Purcell.) — Wallenstein, a drama of Schiller, done into english verse by Hunter (Morshead). — Clodd, Myths and dreams. — E. B. Custer, Boots and saddles, or life in Dakota with general Custer; Wardman, A trip to Alaska, a narrative of what was seen and heard during a sommer cruise in Alaskan waters. — Edersheim, Prophecy and history in relation to the Messiah, the Warburton lectures for 1880-1884. — Some recent books on economics. — *Correspondence :* The Lindsey Survey. — Macci Plauti Mostellaria, with notes, critical a. exegetical a. in introduction by Sonnenschein (Nettleship : sera très utile). — Afghânistân in avestic geography (Aurel Stein). — Windisch's irish texts. (Whisley Stokes.) — Roman pronunciation (Krebs). — The etymology of « Gossamer » (Karl Blind). — Hamerton, Landscape (Monkhouse). — A roman inscription discovered at Jedburgh (Watkin). — The Tuihanti (Haverfield).

The Athenaeum, n° 3003, 16 mai 1885 : The Holy Bible, containing the Old and New Testament, translated out of the original tongues, being the version of 1611 revised. (1er article.) — Home Letters, writen by the late Earl Beaconsfield in 1830 a 1831. — Encyclopaedia Britannica, vol. XVIII, Orn-Pht. (Renferme d'excellents articles, « Persia » de Nöldeke, Gutschmid, Geldner, Ethé et Goldsmid; « Oxus » de Walker; « Palestine » de Socin; « Perou » de Markham; « Phrygie » de Ramsay; « Pekin » de Douglas; « Paestum » de Middleton; « Paleographie » de Thompson; « Pentateuque » de Wellhausen, etc. — Chronicles of the Yorkshire family of Stapelton. — Barzellotti, David Lazzaretti di Arcidosso, detto il Santo. — Notes from Oxford. — Monbert's « Tyndale » — Dr. Ernst Trumpp (Rost : notice nécrol.). — An incident in the history of Trinity College, Cambridge (Airy).

Literarisches Centralblatt, n° 21, mai 1885 : Franke, das alte Testament bei Johannes. — Comte, Die positive Philosophie, im Auszuge von Jules Rig, uebersetzt von Kirchmann, 2 vols. — Kirchmer, Diätetik des Geistes. — Ad. Koch, Hermann von Salza, Meister des deutschen Ordens, ein biographischer Versuch. (L'auteur a fait ce qu'il a pu, ses recherches sont profondes et sûres, son récit est clair et habilement fait, pourtant, et naturellement, il a des lacunes et manque de vie.) — O. Richter, Verfassungsgeschichte der Stadt Dresden, I. (Très détaillé et très soigné.) — Michelet, (C.), Wahrheit aus meinem Leben. (Autobiographie intéressante du disciple de Hegel.) — Benndorf, u. Niemann, Reisen in Lykien und Karien, unter dienstlicher Förderung durch S. M. Raddampfer Taurus, Commandant Fürst Wrede. (Renferme de nombreux et importants détails.) — Annae Comnenae Porphyrigenitae Alexias ex recensione Reifferscheidii, I et II. (Nouvelle édition faite avec une critique réfléchie.) — Paucker, Vorarbeiten zur lateinischen Sprachgeschichte, hrsg. von Rönsch, 3 parties en un volume. (Recueil de matériaux qui ne doivent pas inspirer trop de confiance.) — Servii grammatici qui feruntur in Vergilii carmina commentarii, rec. Thilo et Hagen, vol. II, fasc. 2, Aen. libr. IX-XII. (L'ouvrage est terminé, et grâce aux soins et aux peines de l'infatigable éditeur, le monde savant possède une édition longtemps souhaitée et qui satisfait le mieux du monde aux exigences de la science.) — Stengel, Ausgaben und Abhandlungen auf dem Gebiete der romanischen Philologie : 5, Maus, Peire Cardinal's Strophenbau; 12, K. F. Th. Meyer, Die provenzalische

Gestaltung der mit dem Perfectstamm gebildeten Tempora des Lateinischen. (Deux travaux qui témoignent d'un grand labeur et qui rendront des services à tous ceux qui s'occupent du provençal.) — Jansen, Jean-Jacques Rousseau als Musiker. (L'auteur a épuisé le sujet ; on peut même dire qu'il le traite avec plus de profondeur qu'il ne le fallait ; quelques faiblesses çà et là, car l'auteur n'est pas spécialiste ; mais, en somme, excellent livre, le meilleur et le plus complet exposé du développement de l'opéra français de Rameau à Gluck, l'ouvrage est très instructif et aura longtemps une fort grande valeur.)

Deutsche Litteraturzeitung, n° 19, 9 mai 1885 : Franke, das Alte Testament bei Johannes, ein Beitrag zur Erklärung und Beurteilung der Johanneischen Schriften. (Sieffert.) — Knauer, Grundlinien zur Aristotelisch-Thomistischen Psychologie. (Heitz.) — Güdemann, Geschichte des Erziehungswesens und der Cultur der Juden in Spanien während des Mittelalters. (Wolf : plein de détails intéressants.) — Vâkyapadêya, a treatise on the philosophy of sanskrit Grammar by Bhartrihari, with a commentary by Puṇyarâja, ed. by Pandit Râmakrishna Sâstrî Paṭavardhana, fasc. I. (Kielhorn : 1er fascicule de la publication d'une des œuvres les plus intéressantes, mais en même temps les plus difficiles de la grammaire sanscrite.) — Aeschyli tragoediae ed. H. Weil (Wilamowitz-Moellendorf : édition fort louable ; il faut souhaiter qu'elle ait la même influence que celle de Dindorf.) — Eusebii canonum epitome ex Dionysii Telmaharensis chronico petita sociata opera verterunt notisque illustrarunt Siegfried et Gelzer ; Anagnostopulos, Περὶ τῆς Ἀττικῆς Ἐπιτομῆς τοῦ βαρβάρου (Schöne.) — Jannetaz, Etude sur Semo Sancus Fidius dieu sabin représentant le feu et sur l'étymologie d'Hercule. (Jordan : écrit qui traite un sujet très difficile, mais sans bonheur ; toutes ces explications etymologiques sont manquées.) — Von Görner, Der Hans Wurst-Streit in Wien und Joseph von Sonnenfels. (R. M. Werner.) — H. Brandes, Visio S. Pauli, ein Beitrag zur Visionsliteratur mit einem deutschen und zwei lateinischen Texten. (Koch : bon travail.) — Ad. Stern, Hermann Hettner, ein Lebensbild. (Er. Schmidt : clair, sans prétention, mais ne fait pas revivre Hettner tout entier.) — Max Duncker, Geschichte des Altertums, neue Folge, I. (R. Weil : commence après Platées et Mycale et traite de Sparte et de ses alliés jusqu'à la mort de Cimon, de la Sicile jusqu'aux premières relations d'Egeste avec Athènes, de la Perse, etc. ; les meilleurs chapitres sont consacrés à Pausanias.) — Unterhaltungen mit Friedrich dem Grossen, Memoiren und Tagebücher von H. de Catt ; Gespräche Friedrichs des Grossen mit Henri de Catt. (Wiegand : documents de la plus haute valeur.) — Ad Vaticani archivi Romanorum pontificum regesta manuducto, curante Palmieri. (Ewald.) — Radloff, Aus Sibirien, lose Blätter aus dem Tagebuche eines reisenden Linguisten. 2 vols. — Lehrs, Die ältesten deutschen Spielkarten des Königlichen Kupferstichkabinets zu Dresden. — Biscia, Ricordi bibliografici, vol. I. — v. Gusmann u. du Plat, Geschichte des Schlewigschen Infanterie-Regiments nr. 84. (légèrement fait.) — Monumenta Germaniae historica.

— N° 20, 16 mai 1885 : Das Buch Al-Chazarî aus dem arab. des Abu-L-Hasan Jehuda Hallewi übersetzt von Hirschfeld. — G. Biedermann, Philosophie der Geschichte. (Bernheim : hégélien et ne dépassant pas Hegel.) — Fornelli, Educazione moderna. (Méthodique et plein de fines observations.) — Paul de Lagarde, Mitteilungen. (Nowack : recueil d'études et de critiques où l'on trouve le savoir étendu de l'auteur, son soin habituel et la sûreté de sa méthode scientifique.) — W. Christ, Homer oder Homeriden ? (Hinrichs.) — W. Christ, Zur

Chronologie des altgriechischen Epos. (Hinrichs.) — Ciceronis Academica p. p. REID. (Stangl : bon, remarquable par le nombre de notes de toute sorte.) — SANDERS, Verdeutschungswörterbuch. (Heyne : court, commode, instructif.) — BURG, Die älteren nordischen Runeninschriften. (Holthausen : sera le bienvenu, recherches grammaticales très utiles.) — Amis and Amiloun mit der altfr. Quelle hrsg. v. KÖLBING nebst einer Beilage Amikus ok Amilius Rimur. (Zupitza : très louable publication.) — BRAUNHOLTZ, Die erste nichtchristliche Parabel des Barlaam u. Josaphat, ihre Herkunft u. Verbreitung. (Varnhagen : beaucoup de soin.) — JACOBS, Geschichte der in der preussischen Provinz Sachsen vereinigten Gebiete. — Turmairs genannt Aventinus sämmtliche Schriften, II, III, p. p. RIEZLER. (Roediger : travail fait avec grand soin.) — STEINMANN, Die Grabstätten des Fürsten des Welfenhauses, I-III. — FLEISCHAUER, Kalender-Compendium der christlichen Zeitrechnungsweise auf die Jahre 1 bis 2000 vor u. nach Christi Geburt. (K. Rieger : assez incommode, utile néanmoins et à recommander.) — KARLOWA, Römische Rechtsgeschichte, I. Staatsrechts und Rechtsquellen, I. (Hölder : travail solide, mais qu'on ne pourra juger définitivement que lorsqu'il sera terminé.) — KUROPATKIN, Kritische Rückblicke auf den russisch-türkischen Krieg 1877-1878, bearbeitet von KRAHMER. Mitteilungen : Fundbericht aus Italien. (Rossbach.) — Neue Erwerbungen der königl. Museen. (Von Oettingen.)

Berliner Philologische Wochenschrift, n° 20, 16 mai 1885 : PAULSEN, Geschichte des gelehrten Unterrichts auf den deutschen Schulen und Universitäten vom Ausgang des Mittelalters bis zur Gegenwart (C. Nohle : compte-rendu analytique, suivi d'une note très élogieuse de Chr. Belger. Paulsen demande que l'on restreigne la part du grec et du latin pour augmenter celle de la philosophie, de l'allemand et du moyen haut-allemand). — J. HERZER, Metaphorische Studien zu griechischen Dichtern. I. Die auf « Unglück und Verwandtes » bezüglichen Metaphern und Bilder bei den Tragikern (Wecklein). — A. MATTHIAS, Kommentar zu Xenophons Anabasis, Buch V, VI, VII, et X. Anabasis für den Schulgebrauch herausgegeben, mit einer Karte und drei lithographierten Tafeln (Vollbrecht : méritoire). — Q. HORATIUS FLACCUS erklärt von KIESSLING, 1er Teil, Oden und Epoden (G. Faltin : bon). — M. FABII QUINTILIANI de institutione oratoria liber decimus, avec une notice, des notes et un dictionnaire par DOSSON (P. Hirt : les observations sur la langue de Quintilien et les indices sont méritoires; les illustrations sont inutiles). — E. NAVILLE, The store-city of Pithom and the Texte of the Exodus (G. Ebers : intéressant). — Extraits et analyses des Leipziger philologische Universitätsschriften en 1883 (P. Feine).

Theologische Literaturzeitung, n° 9, 2 mai 1885 : HOLLENBERG, Hebräisches Schulbuch; MERGER, Hebräisches Uebungsbuch, 4e Aufl.; MITCHELL, Hebrew lessons. — SCHNAPP, Die Testamente der Zwölf Patriarchen untersucht. — BORNEMANN, In investiganda monachatus origine quibus de causis ratio habenda sit Origenis. — Eusebii canonum epitome ex Dionysii Telmaharensis chronico petita, p. p. SIEGFRIED et GELZER. — KUHN, Luther, sa vie et son œuvre, 3 tomes (Kolde : à recommander très chaudement à tous les protestants de langue française.) — BIEDERMANN, christliche Dogmatik (Kastan : premier article).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 23 Dix-neuvième année 8 juin 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 681, 23 mai 1885 : Remarks and collections of Thomas Hearne, vol. I. 1705-1707, edited by DOBLE. (Courtney.) — HARE, Studies in Russia. — Oedipus the King, translated from the greek of Sophocles into english verse by MORSHEAD. (Traduction pleine de soin, de goût et de poésie.) — MENENDEZ Y PELAYO, Obras completas, liricos; estudios de la critica literaria; historia de las ideas esteticas en España, 3 vols. — A translation, the battle of Maldon, II, 2-84 (Em. Hickey). — » Hugh Conway » (Wedmore). — Waters's « Inhabitants of Melbourne » (Round). — « Moustaches down to the knees » (Chinnock). — Harrow School (Thornton). — Gow, A short history of Greek Mathematics. (Mackay : travail qui est le produit d'années de laborieuses recherches.) — Latin L for D. (Wharton. — The old-irish glosses on the St. Gall Priscian. (Whitley Stokes). — Egypt Exploration Fund. (Lettre de M. Ebers sur les fouilles de M. Naville et approuvant l'opinion que Tell-el-Maskhutah est le siège de l'ancienne Pithom de l'Exode.)

The Athenaeum, n° 3004, 23 mai 1885 : STANLEY, The Congo and the founding of its Free State, a story of work and exploration, 2 vols. — BENT, The Cyclades.(Très intéressant surtout en ce qui concerne le folklore.)—The Holy Bibel, containing the Old and New Testaments, translated out of the original tongues, being the version of 1611 revised. — The incident in the history of Trinity College, Cambridge. (Thompson.) — Mr. Fargus. — « Historic doubts » (S. Calvary et Cie : sur les diverses éditions du livre de J. B. Pérès sur Napoléon ; la première édition portait le titre « Grand Erratum, source d'un nombre infini d'errata à noter dans l'histoire du XIXe siècle »; la troisième s'intitula « Comme quoi Napoléon n'a jamais existé.) — The Rolls series (Pickering). — The revised version of the Old Testament.

Literarisches Centralblatt, n° 22, 23 mai 1885 : KRÜGER, Monophysitische Streitigkeiten im Zusammenhange mit der Reichspolitik. — TROOSTENBURG DE BRUYN, de hervormde Kerk in Nederlandsch Oost-Indië onder de Oost-Indische Compagnie 1603-1795. (Neuf et intéressant.) — V. DURUY, Geschichte des römischen Kaiserreiches von der Schlacht bei Actium u. der Eroberung Aegyptens bis zu dem Einbruche der Barbaren, übers. v. HERTZBERG, Lief. 1-11. (L'auteur sait, en groupant habilement les faits et en mettant les principaux en relief, tracer de saisissants tableaux; le récit est attachant et nullement surchargé de détails archéologiques et critiques ; cet ouvrage méritoire rendra de grands services et doit figurer dans toutes les bibliothèques des écoles.) — DURO, La armada invencible, 2 vols Madrid, Rivadeneyra. (Prouve que l'absolue incapacité du duc de Medina-Sidonia a causé le désastre; récit fait avec un soin et une critique très sagace.) — SCHUSTER u. FRANCKE, Geschichte der sächsischen Armee von deren Errichtung bis auf die neueste Zeit. (Excellent travail d'après tous les documents de l'Etat.) — STOLL, Zur Ethnographie der Republik Guatemala. — POLJAKOW, Reise nach der Insel Sachalin in den Jahren 1881-1882. — Die Mufaddalijât, nach den Handschriften zu Berlin, London u. Wien hrsg. v. THORBECK, I. (Très bonne publication.) — Königliche Bibliothek, Berlin; Kurzer Verzeichnis der Sachauschen Sammlung syrischer Handschriften von SACHAU. — Quintiliani Institutionis Oratoriae liber X, p. p. HILD. (Critiques de détail.)— T. Livii historiarum romanarum libri qui supersunt, p. p. MADVIG et USSING, III, 1, libr. XXXI-XXXV. — ADAMY, Architektonik der altchristlichen Zeit, umfassend die altchristliche Kunst, I. — RITZ, Untersuchungen über die Zusam-

mensetzung der Klänge der Streichinstrumente. — KRETSCHMAR, G. Fr. Händel.

Deutsche Litteraturzeitung, n° 21, 23 mai 1885 : DIEGEL, Theologische Wissenschaft und pfarramtliche Praxis ; Graf von BAUDISSIN, der heutige Stand der alttestamentlichen Wissenschaft. — ROMUNDT, Grundlegung zur Reform der Philosophie. — ROLFS, Ueber die Gründung eines Institutes für deutsche Philologen zum Studium des Englischen in London. — Platonis opera quae feruntur omnia, p. p. SCHANZ, IX, Hippias maior, Hippias minor, Jo, Menexenus, Clitopho, accesserunt quaestiones criticae. (Susemihl : le texte a beaucoup gagné.) — BALLAS, Die Phrasaeologie des Livius (soin et compétence). — Gœthes Werke, XII, Gedichte, 3, p. p. v. LOEPER, 2e Ausg. — Le roman de Renart, p. p. E. MARTIN, II, 2 : les branches additionnelles (Stengel). — G. MEYER, Essays u. Studien zur Sprachgeschichte und Volkskunde. (Schrader : prouve une admirable lecture, est écrit en même temps d'une façon spirituelle et attachante.) — K. NEUMANN, Geschichte Roms während des Verfalles der Republik, II, von Sullas Tode bis zum Ausgange der catilinarischen Verschwörung (Partsch : fait avec conscience). — WYLIE, History of England under Henry the fourth, I. 1399-1404. (Liebermann : sujet profondément étudié.) — v. NOORDEN, Historische Vorträge, eingel. u. hrsg. v. MAURENBRECHER. (Erdmannsdörffer : dix essais intéressants sur Guillaume d'Orange, Mme de Maintenon, Bolingbroke, Swift, Victor Amédée II, Frédéric Guillaume I, Fox, Arndt, Adalbert de Brême, Louis de Bavière et l'église de son temps.) — FREUND, das lübische eheliche Güterrecht in älterer Zeit. — PROWE, Nicolaus Coppernicus, II, Urkunden. (Bruns : suite de cette excellente monographie.) — von HEINEMANN, Die Handschriften der herzoglichen Bibliothek zu Wolfenbüttel. I. Die Helmstedter Handschriften (grand travail fort important). — Fundberichte aus Italien (Rossbach).

Berliner Philologische Wochenschrift, n° 21, 23 mai 1888 : XENOPHONS Hellenika, erklärt von L. BREITENBACH, I Baud. Buch I und II. 2. Auflage (R. Hansen : très recommandable). — G. GOETZ, Glossarium Terentianum (O. Seyffert : publication d'un glossaire du IXe siècle, découvert par Loewe au Vatican, contenant 600 gloses de l'Andrienne, des Adelphes et de l'Eunuque. Il confirme l'opinion de Dziatzko relative à l'existence d'une troisième source du texte de Térence, à côté du Bambergensis et de la récension de Calliopius). — R. MENGE et S. PREUSS, Lexicon Cesarianum, fasc. I. H. MEUSEL, Lexicon Caesarianum, fasc. III (R. Schneider : le lexique de Menge-Preuss est « ein ganz vorzügliches Hülfsmittel », celui de Meusel est davantage, c'est « eine Fundgrube »). — S. REINACH, Manuel de philologie classique, 2e éd., tome I et II (I. Müller : « das Handbuch wird vielen Beifall finden, aber auch manchen Widerspruch sich gefallen lassen müssen »). — E. CHATELAIN, Paléographie des classiques latins (W. Wattenbach : à recommander chaudement). — LECOY DE LA MARCHE, les manuscrits et la miniature (O. Lehmann : intéressant même pour le philologue; bon marché étonnant). — E. NAGEOTTE, la Polychromie dans l'art antique (G. Treu : intéressant). — B. HEAD, A catalogue of greek coinsin the British Museum. Central Greece. Locris, Phocis, Boeotia aud Euboea (R. Weil). —BONNELL, Lateinische Uebungsstücke, neu bearb. durch P. GEYER und W. MEWES. BONNELL, Lateinisches Vocabularium, neu bearb. P. GEYER et W. MEWES, Uebungsbuch zum Uebersetzen aus dem Deutschen ins Lateinische (P. Hellwig). — O. WEISSENFELS, Syntaxe latine, suivie d'un résumé de la versification latine (-χρ- : bon livre écrit spécialement pour le gymnase français de Berlin). — Analyses des dissertations académiques de Leipzig publiées en 1883.

— N° 22, 30 mai 1885 : E. Leroux, Dictionnaire de la mythologie d'Homère (A. Gemoll : l'auteur a raison de ne pas latiniser les noms grecs). — H. Collitz, Sammlung der griechischen Dialektinschriften. Heft IV. Die eleischen, arkadischen, pamphylischen Inschriften (W. Larfeld : ce cahier termine le premier volume. « Hochbedeutsam. »). — M. Porci Catonis de agricultura liber, M. Terenti Varronis rerum rusticarum libri III, ex rec. H. Keilii. Vol. I, fasc. II (F. Zahlfedt). — M. Tulli Ciceronis de natura deorum libri III, with introduction and commentary by J. B. Mayor, with a new collation of several of the english mss. by J. H. Swainson (H. Deiter). — H. Haupt, der römische Grenzwall in Deutschland nach den neueren Forschungen (O Keller : très instructif). — Fr. Ohlenschlager, Die Römischen Grenzlager zu Passau, Künzing, Wischelburg und Straubing (C. Mehlis). — F. v. Apell, Argentoratum. Ein Beitrag zur Ortsgeschichte von Strassburg (C. Mehlis : utile). — P. von Pöllnitz, Die Römische Rheinbrücke bei Mainz (Boetticher). — K. Adamy, Einführung in die antike Kunstgeschichte (-m- : beaucoup d'erreurs). — A. Dumont et J. Chaplain, Les céramiques de la Grèce propre. Vases peints et terres cuites. 1re partie, fasc. 1 et 2 (A. Furtwängler : « Die Zeichnungen von J. Chaplain zeugen überhaupt von wenig Verständniss für den griechischen Vasenstil... Wir beklagen in dem Texte jene schlimmste Art des Dilettantismus, die in streng wissemchaftlichem Gewande auftritt. » Le jugement porté sur les admirables dessins de Chaplain nous paraît comique sous la plume de Furtwängler, éditeur lui-même de deux collections coûteuses de caricatures d'après l'antique, « Griechische Keramik » et « Sammlung Saburoff. » — A. Dumont, Terres-cuites orientales et gréco-orientales Chaldée, Assyrie, Phénicie, Cypre et Rhodes (A. Furtwängler : « n'ajoute rien au Catalogue des figurines de terre cuite de Heuzey. » Le critique ne dit pas que ce travail de Dumont est un simple compte-rendu du Catalogue de Heuzey).

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 10, 15 mai 1885 : Monumenta Germaniae historica, Scriptorum tomus XXVII. (Waitz : renferme les auteurs anglais qui traitent de l'époque des Hohenstaufen et de la 2e moitié du xiiie siècle.) — W. Vogt, Die Correspondenz des schwäbischen Bundeshauptmanns Ulrich Artzt; Baumann, Acten zur Geschichichte des deutschen Bauernkrieges in Oberschwaben (v. Druffel). — Ernest Havet, Le christianisme et ses origines, le Nouveau-Testament, tome IV. (Jülicher : « l'auteur est du parti de Voltaire et son travail a le ton du subjectivisme hardi du xviiie siècle; il mesure tout à son point de vue avec l'intolérance d'un athéisme naïf. Il a paru en Allemagne sur la vie de Jésus et les origines du christianisme des livres non moins radicaux, non moins odieux que celui-ci; mais l'auteur dépense beaucoup plus d'esprit qu'eux tous, et son livre a le séduisant aspect de l'impartialité. Il ne hait même pas le christianisme au point de haïr tous les chrétiens. Parfois aussi son bon sens et l'influence du xixe siècle l'emportent en lui sur son rationalisme. Ce livre est un mélange de vues et d'explications justes autant que d'idées vieillies et de bizarres méprises, et tout y est dit avec esprit, avec grâce et bon goût; mais il ne doit être lu en Allemagne que par ceux qui voudraient savoir comment un point de vue depuis longtemps dépassé exerce pourtant encore son influence sur des hommes bien doués. ») — Koch, Hermann von Salza, Meister des deutschen Ordens, ein biographischer Versuch. (Häussner : ouvrage fait avec grand soin et une sûre critique, tableau clair de l'activité si étendue du grand maître de l'Ordre Teutonique.)

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 24 Dix-neuvième année 15 juin 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

Literarisches Centralblatt, n° 23, 30 mai 1885 : Der geschichtliche Christus und seine Idealität, alter Wein in neuem Schlauche, von einem Veteranen. — SINNETT, die esoterische Lehre oder Geheimbuddhismus. — DROBISCH, Kant's Dinge an sich u. sein Erfahrungs-begriff. — DAHN Die Könige der Germanen, VI. Die Verfassung der Westgothen. Das Reich der Sueven. (Deuxième édition de cette partie de l'ouvrage ; elle en est la plus brillante; elle épuise le sujet.) — Acta pontificum romanorum inedita, II ; 97-1197, p. p. PFLUGK-HARTTUNG. II, 1. — KOLLIGS, Wilhelm von Oranien u. die Anfänge des Aufstandes der Niederlande. (Recherches correctement menées.) — SACH, die deutsche Heimat, Landschaft u. Volksthum. — PSICHARI. Essais de phonétique néo-grecque. Futur composé du verbe moderne. (Témoigne d'une grande sagacité; pas d'objection sérieuse à faire aux résultat acquis par l'auteur.) — Madvigii adversariorum criticorum ad scriptores graecos et latinos vol. III. (« trésor d'émendations sûres. ») — MERGUET, Lexicon zu den Schriften Caesars u. seiner Fortsetzer mit Angabe sämmtlicher Schriften. I. (Commencement d'une vaste et utile entreprise.) — KRAUSS, Friedrich der Grosse und die deutsche Poesie. (Quelques points nouveaux et importants, quoique le sujet ait été si souvent traité.) — POUGIN, Dictionnaire historique et pittoresque du théâtre et des arts qui s'y rattachent, poétique, musique, danse, etc. (Livre de luxe plutôt qu'un réel manuel.) — ERMAN, Deutsche Medailleure des XVI. u. XVII. Jahrhunderts. (Travail intéressant et qui sera utile.) — TIKKANEN, der malerische Styl Giotto's (Travail écrit en allemand par un Finlandais et qui enrichit réellement l'histoire de l'art.)

Deutsche Literaturzeitung, n° 22, 30 mars 1885 : SPITZER, Nouvelle défense de Thomas à Kempis, en réponse à Denifle. (Hölscher : n'avance pas la question.) — BEARD, Die Reformation des XVI. Jahrhunderts in ihrem Verhältniss zum modernen Denken und Wissen, übers. v. HALVERSCHEID. (Instructif.) — PETERSEN, Henrik Steffens, ein Lebensbild, aus dem dänischen von MICHELSEN. — OESTERLEN, Studien zu Vergil und Horaz. (Leo : recherches sans résultats.) — Sal. REINACH, Manuel de philologie classique, tome I et II. (Hertz : savant, solide, bien conçu, le sera plus encore dans les éditions postérieures.) — Lamprechts Alexander, p. p. KINZEL (Schröder : très bonne publication). — Bilder aus der Schillerzeit mit ungedruckten Briefen an Schiller, hrsg. v. SPEIDEL u. WITMANN (Minor : intéressant). — La Rochefoucauld, œuvres, III, 1. Lexique de la langue avec une introd. gramm. par H. REGNIER. (Koschwitz : « Ne mérite pas, considéré comme production scientifique, un très haut rang ni l'éloge qu'on a coutume de donner aux autres volumes de la collection »). — Vierteljahrschrift für Cultur und Literatur der Renaissance hrsg. v. GEIGER. I, 1. (Voigt : de riches et bons matériaux.) — BLADÉ, Épigraphie antique de la Gascogne. (J. Schmidt : ce n'est pas une épigraphie, ce sont les matériaux d'une épigraphie.) — RANKE, Weltgeschichte, V, die arabische Weltherrschaft u. das Reich Karls des Grossen. (Kaufmann : les chapitres qui traitent de la naissance et de l'extension de l'Islam, sont admirables par l'abondance des recherches spéciales.) — GISEKE, Die Hirschauer während des Investiturtreites. (Breslau.) — SCHWARZ, Landgraf Philipp von Hessen u. die Packschen Händel. (Friedensburg.) — PAULITSCHKE, die Sûdânländer nach dem gegenwärtigen Stande der Kenntniss. — REIMERS, Zur Entwickelung des dorischen Tempels (Bohn). — R. von SCHERER, Handbuch des Kirchenrechtes.

Berliner Philologische Wochenschrift, 6 juin 1885, nº 23 : Démosthène, Plaidoyers politiques, 2ᵉ éd. par H. Weil (W. Nitsche : « Le titre d'*édition entièrement revue et corrigée* est bien justifié. ») — Studia Nicolaitana dem scheidenden Rektor Dr. Th. Vogel dargebracht von dem Lehrercollegium der Nikolaischule zu Leipzig (W. Larfeld : Ce volume de mélanges contient, entre autres écrits, R. Meister, Eine neue Inschrift von Mijtilene [Mittheilungen des deutschen Instituts in Athen, IX, p. 88 et suiv.], et H. Voigt, Ueber einige neugefundem kyprische Inschriften, dont deux inédites.) — Fr. Fischer, De patriarcharum Constantinopolitanorum catalogis et de chronologia octo primorum patriarcharum. Accedunt eiusmodi catalogi duo adhuc non editi (Wäschke : très utile). — A. Frankel, Studien zur römischen Geschichte. Heft I. Der Amtsanhitt der römischen Konsaln während du Periode 387-532 der Stadt. Das Verhältniss des römischen Kaleuders zum Iulianischen während des Zeitraums 440-552 (H. Crohn). — Hochegger, Die geschichtliche Entwicklung des Farbensinnes (H. Magnus : trop philosophique et pas assez physiologique). H. Faye Sur l'origine du monde. Théories cosmogoniques des anciens et des modernes (P. V. Girycki : superficiel en ce qui concerne l'antiquité). — K. Kirchner, Diäletik des Geistes. Eine Anleitung. Zur Selbsterziehung (Th. Engiser : spirituel et profond). — Analyse des programmes et dissertations académiques de l'université de Strasbourg en 1883 (Hüttemann).

Theologische Literaturzeitung, nº 10, 16 mai 1885 : Heinrici, Von Wesen und Aufgabe der evangelisch-theologischen Facultäten. (Holtzmann.) — Scholten, Die Taufformel, aus dem holländ. übersetzt von Gubalke. — C. Mueller, De nonnullis doctrinae gnosticae vestigiis quae in quarto Evangelio inesse feruntur. — A Biedermann, Christliche Dogmatik, I, der principielle Theil, 2ᵉ erweiterte Auflage. — Μεσολώρας, Συμβολικὴ τῆς ὀρθοδόξου ἀνατολικῆς ἐκκλησίας. Τὰ συμβολικὰ βιβλία. Τόμος Α.

VIENT DE PARAITRE

PUBLICATIONS
DE
L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

PREMIÈRE SÉRIE

CHRONIQUE DE MOLDAVIE d'Urechi, texte roumain et traduction, par Em. Picot. Fasc. 4 .... 5 fr.

DEUXIÈME SÉRIE

Tome XIV, XV. Kim Vân Kieu tân truyen, poème annamite, publié et traduit pour la première fois, par A. des Michels. Tome I, transcription, traduction et notes .... 15 fr.

— Tome II, 2e partie. Texte en caractères figuratifs. In-8.. 10 fr.

Tome XVI. Histoire des dynasties divines, publiée en japonais, traduite et accompagnée d'une glose, par L. de Rosny. I. La Genèse. In-8. 15 fr.

LA RHÉTORIQUE SANSCRITE, exposée dans son développement historique et ses rapports avec la rhérorique classique, par Paul Regnaud. In-8 .... 16 fr.

QUATRIÈME CROISADE. La diversion sur Zara et Constantinople, par J. Tessier. In-8 .... 7 50

MANUEL DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS, par C. P. Tiele. Traduit du hollandais, par M. Vernes. Nouvelle édition revue et augmentée d'une bibliographie. In-18 .... 5 fr.

ÉTUDE SUR LA VIE DE SÉNÈQUE, par M. Hochart. In-8. 6 fr.

LE SAINT SIÈGE, LA POLOGNE ET MOSCOU, par le P. Pierling. In-18, elzévir 2 50

LA THÉODICÉE DE LA BHAGAVAD-GITA, étudiée en elle-même et dans ses origines, par Ph. Colinet. In-8 .... 3 fr.

DU BRAHMANISME et de ses rapports avec le judaïsme et le christianisme, par Mgr Laouenan. Tome I, orné de 2 cartes. In-8. 12 fr.

L'ÉLYSÉE DES MEXICAINS, comparé à celui des Celtes, par E. Beauvois. In-8 .... 5 fr.

LE CULTE DES ANCÊTRES et le culte des morts chez les Arabes, par Goldziher. In-8 .... 1 50

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 25 Dix-neuvième année 22 juin 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

PÉRIODIQUES

The Academy, nº 682, 30 mai, 1885 : The Holy Bible, containing the Old and New Testaments translated out of the original tongues, being the version set forth A. D. 1611 revised. (Premier article.) — WHARTON, Sappho, memoir, text, selected renderings and a literal translation. (Elton : l'introduction est écrite avec soin.) — OMAN, The art of war in the middle ages, with maps and plans. (Boase : très clair et très instructif dans sa brièveté.) — BOISSEVAIN, Story of the life and aspirations of Koolmans Beynen, translated by M. M. (Temple.) — WEBB, The Veil of Isis (suite d'essais sur l'idéalisme). — Victor Hugo — Daniel Schenkel — The barons of Criche, (Waters.) — Tyndale's « Pentateuch » (Mombert) — Die Gedichte des Catullus, hrsg. und erklärt von Alex. RIESE. (Postgate : œuvre de valeur, commentaire pratique.) — Latin L for D (Mayhew). — Egypt Exploration Fund (Reginald Stuart Poole.)

— Nº 683, 6 juin 1885 : JEAFFRESON, The real Shelley, new views of the poet's life. 2 vols. (Dowden : livre qu'on doit se garder de prendre pour guide ; il a été composé sans beaucoup de soin — l'auteur de l'article cite trente erreurs — et avec un parti-pris contre Shelley.) — FORBES, A naturalist's wanderings in the Eastern Archipelago. — KEENE, A sketch of the history of Hindustan from the first muslim conquest to the fall of the Mughol Empire. (Wollaston.) — The Genealogist, new series, vol. I — Current theology (entre autres La didachè p. p. SABATIER : addition bienvenue à la littérature du sujet, arguments d'une force considérable). — University jottings. — Two sonnets of Gœthe. (Southward : I· A great surprise, II. A friendly meeting.) — The National Anthem in India. — The romanisation of the japanese language (Chamberlain). — The Bacon-Shakespeare theory in Germany (David Asher). — Arethusa and Alpheus (von Duhn). — The barons of Criche. — M. Tulli Ciceronis Academica, the text revised and explained by REID. (Wilkins : prendra rang parmi les meilleures publications de la philologie latine contemporaine.) — M. Bendall's report on sanskrit mss. (Tiré du « Cambridge University Reporter. ») — Latin L for D. (Postgate.) — Stanley LANE-POOLE, Coins and medals, their place in history and art. (Oman : excellent ouvrage consistant en dix essais ou études.) — The discovery of Pithom (Pleyte).

The Athenaeum, nº 3005, 30 mai 1885 : J. JEAFFRESON, The real Shelley, new views of the poet's life, 2 vols. (Premier article.) — J. F. and D. M' LENNAN, The patriarchal theory. — DEL MAR, A history of money in ancient countries from the earliest times to the present. (L'auteur a pris beaucoup de peine, mais il n'a pas les connaissances historiques exactes et le jugement critique que doit avoir l'auteur d'une « histoire de la monnaie » digne de ce nom.) — The « Dictionary of national biography ». (Liste des futurs articles de Chardin à Christiana.) — Genesis, XLIX, 10 « until Shiloh come » (Neubauer). — Victor Hugo (Henley). — Notes from Athens. (Hirst.)

— Nº 3006, 6 juin 1885 : S. TRONHOLT, Under the rays of the aurora borealis, in the land of the Lapps and Kvœns, p. p. SIEWERS. — JEAFFRESON, The real Shelley, new views of the poet's life. (Second article : livre important en somme, mais âprement hostile à Shelley et qui sera l'évangile de ceux qui aujourd'hui détestent, décrient et raillent un des plus grands poètes et des plus passionnés.) — The Ordinances of Manu, translated from the sanskrit, with an introduction by BURNELL, completed and edited by HOPKINS. — The expulsion of Shelley (Griffith : communique l'extrait des registres de l'University College, d'Oxford, du

25 mars 1811 «... Hogg and Shelley be publicly expelled... ») — M. John Colquhoun. — An incident in the history of Trinity College, Cambridge (Airy et Luard). — The « Dictionary of national biography ». (Liste des futurs articles de Christie à St. Clarus.) — The late Mrs. Ewing. — The Hartley library. — Notes from Dublin. — Notes from Jerusalem (Hanauer).

Literarisches Centralblatt, n° 24, 6 juin 1885 : H. Zeller, Biblisches Wörterbuch für das christliche Volk. — Διδαχὴ τῶν δώδεκα ἀποστόλων, la didaché ou l'enseignement des douze apôtres, texte grec retrouvé par Philotheos Bryennios, publié pour la première fois en France avec un commentaire par P. Sabatier, (Excellent travail qui soulève avec esprit une foule de questions, sans les résoudre toutes définitivement, mais qu'on lira et consultera avec le plus vif intérêt.) — Monumenta saeculi XVI historiam illustrantia, p. p. Balan, vol. I. Clementis VII epistolae per Sadoletum scriptae. (Très bon recueil.) — A. Fränkel, Studien zur römischen Geschichte, I. (Le compte-rendu analyse l'ouvrage et en indique brièvement les résultats.) — L. Schmid, Der Urstamm der Hohenzollern und seine Verzweigungen, I. (Recherches dignes d'attention.) — Pajol, Les guerres sous Louis XV, III, 1740-48, Italie-Flandre. — von Löher, Beiträge zur Geschichte und Völkerkunde, vol. I. (Suite d'essais qui auront quatre volumes; celui-ci renferme 21 études diverses, où il y a çà et là des légèretés.) — Pohle, P. Angelo Secchi, ein Lebens-und Culturbild. — Judicia placiti regis Damal justitiarii, p. p. Secher, 1605-1608 ; Secher, om Vitterlighed og Vidnebevis i den aeldere danske proces, retshistoriske Studier, I. — Brugman, Zum heutigen Stand der Sprachwissenschaft ; Delbrück, Die neueste Sprachforschung, Betrachtungen über G. Curtius' Schrift zur Kritik der neuesten Sprachforschung. (L'auteur de l'article adhère pleinement aux conclusions de Brugman et juge que l'étude de Delbrück ne montre pas assez les différences qui séparent la nouvelle école de l'ancienne représentée par Schleicher et G. Curtius.) — Gitlbauer, philologische Streifzüge, I. (Sur νήδυμος dans Homère, sur les éléments de la strophe du chœur grec, le Bellum gallicum de Cesar.) — Oesterlen, Studien zu Vergil und Horaz. (Instructif et impartial.) — Sedulii opera omnia, p. p. Huemer. (Très bon et fort soigné.)—Blümner, Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste bei Griechen und Römern, III. — Tondeur, die Gigantomachie des pergamenischen Altars, Skizzen zur Wiederherstellung derselben entworfen, erläutert von Trendelenburg.

Deutsche Litteraturzeitung, n° 23, 6 juin 1885 : Kautzsch, Hagenbachs Encyclopädie u. Methodologie der theologischen Wissenschaften, 11e Auflage. — Pfleiderer, Religionsphilosophie auf geschichtlicher Grundlage, 2e Aufl. — The Sankhya Aphorisms of Kapila with illustrative extracts from the commentaries, translated by Ballantyne, 3e edit. (Deussen : le meilleur travail sur le sujet.) — A. Grimm, Ueber die baskische Sprache und Sprachforschung ; Hannemann, Prolegomena zur baskischen oder kantabrischen Sprache. (Tomaschek : le travail de Grimm est une excellente introduction à l'étude du basque ; celui de Hannemann est absolument contraire à la méthode scientifique.) — Herodoti Historiae rec. H. Stein, I et II. (Diels : sera le bienvenu.) — Heikel, De participiorum apud Herodotum usu. (Diels : souvent juste, mais en l'ensemble un peu trop sec.) — Goethe-Jahrbuch, hrsg. von Geiger, VI. (E. Schmidt : très bonne suite de cette publication annuelle si utile et si attachante.) — Henkel, das Gœthesche Gleichnis. II. (Jacoby : suite de ces recherches très importantes.) — Clédat, Grammaire élémentaire de la vieille langue française. (Schwan : exposé en général vague et

inexact; n'atteint pas son but; l'auteur a néanmoins rassemblé de nombreux matériaux. — BLASIUS, König Enzio, ein Beitrag zur Geschichte Kaisers Friedrichs II. (Bernhardi : a tous les mérites d'une bonne dissertation.) — LAUE, Ferreto von Vicenza, seine Dichtungen und sein Geschichtswerk, ein Beitrag zur Geschichte des Humanismus; im Anhang : die Gesta Florentinorum und ihre Benutzer. (Wenck : très intéressante et remarquable contribution à l'étude de Ferreto.) — Tagebuch Susannens, Baronin von Albret Miossens, 1548-1572, p. p. WACKERHAGEN. — Kölner Schreinsurkunden des XII. Jahrhunderts, Quellen zur Rechts-und Wirthschaftsgeschichte der Stadt Cöln, hrsg. v. HOENIGER. I, 1. — BÄHR, Eine deutsche Stadt von sechzig Jahren. (Boos : la ville dont traite l'auteur est Cassel.) — G. MEYER VON KNONAU, Aus einer zürcherischen Familienchronik, als Einleitung zu den Lebenserinnerungen von Ludwig Meyer von Knonau 1769-1841. — M. STRACK, Aus Süd und Ost, I. Sammlung, das geeinte Italien, Sicilien, Bilder aus Griechenland und Kleinasien, hrsg. von H. L. STRACK. — Mittheilungen zur Geschichte des Heidelberger Schlosses, hrsg. vom Heidelberger Schlossverein, I.

Theologische Literaturzeitung, n° 11, 30 mai 1885 : CHEYNE. The book of Psalms, translated; CROSS, Somes notes on the book of Psalms. — P. SCHMIDT, Der erste Thessalonicherbrief neu erklärt. — BIRT, De moribus christianis quantum Stiliconis aetate in aula imperatoria occidentali valuerint disputatio. (Harnack : prouve d'une façon convaincante que la cour de l'empire d'Occident, tant qu'elle fut sous l'influence du tout-puissant Stilicon de 395 à 408, a été l'asile des idées païennes.) — Sedulii opera omnia, p. p. HUEMER; Claudiani Mamerti opera, p. p. ENGELBRECHT. (Lipsius : deux nouvelles et remarquables éditions dues à deux élèves de Hartel.) — O SCHMIDT: Luther's Bekanntschaft mit den alten Klassikern. (Enders : travail complet et qui sera d'une grande utilité.) — ZITZTAFF, G. Bugenhagen, Pomeranus; KNAUTH, Bugenhagen; PETRICH, Bugenhagen-Büchlein. (Rade.) — WITZ, Zwingli, Vorträge. (Staehelin.) — M. CARRIERE, Kunst im Zusammenhange mit der Culturentwickelung u. die Ideale der Menschheit, 3e Aufl. (Nouvelle édition de cette œuvre si méritoire et si importante; on remarquera surtout les chapitres relatifs à la Réforme et à la Renaissance.)

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 26 Dix-neuvième année 29 juin 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 684, 13 juin 1885 : ABBOTT, Francis Bacon, an account of his life and works. (Gardiner.) — The Ingenious Gentleman; Don Quixote of La Mancha, by Miguel de Cervantes Saavedra, a translation, with introduction and notes by John ORMSBY, vol. I. (Webster: sans être l'idéal, cette traduction doit être recommandée au lecteur anglais.) — J. CONRAD, The German universities for the last fifty years. — Classical books: HADLEY a. ALLEN, A Greek grammar; MERGUET, Lexicon zu den Schriften Cäsars, I; MEUSEL, Lexicon Caesarianum, I. (Meusel est plus complet, plus soigné, plus minutieux que Merguet); De bello gallico commentarius octavus, p. p. PESKETT; Letters of Cicero, p. p. MUIRHEAD; YOUNG, Procemia graeca: etc.) — Correspondence « The real Shelley » (Jeaffreson : protestation contre l'article de M. Dowden) — The Merton professorship. (Sweet.) — The barons of Criche (Yeatman et Round). — The « Langandene » of King Alfred's will (Tomkins). — G. SCHNEIDER, Die platonische Metaphysik auf Grund der im Philebus gegebenen Principien in ihren wesentlichsten Zügen dargestellt. (Hicks : livre clair sur un sujet obscur.) — Latin L for D. (Sayce : Tadmôr est devenu en grec et en latin Palmyra.) — The « Zafar Nameh » of Humdullah, Mustaufi (Churchill). — PERROT a CHIPIEZ, History of art in Phoenicia and its dependencies, translated by ARMSTRONG, 2 vols. (Sayce : les deux auteurs « have again enriched science with a princely gift. »)

The Athenaeum, n° 3007, 13 juin 1885 : ABBOTT, Francis Bacon. (Ouvrage clairement écrit et de grande valeur.) — The Iliad of Homer, with a verse translation by GREEN, I, books I-XII; translat. into English Hexameter verse by WRIGHT, books I-IV; done into English verse, books I-VI by WAY. — The marriage, baptismal and burial registers 1571-1871, and monumental inscriptions of the Dutch Reformed Church, Austin Friars, London, edited by MOENS. — Our library table (James DARMESTETER, The Madhi post and present « pleasant and instructive reading »; WHARTON, Sappho, a memoir and a translation, etc.) — The ancient palm-leaves of Horiuzi. (Max Müller.) — The dictionary of national biography (liste des futurs articles de Clater à Collins). — The expulsion of Shelley and Hogg (Jeaffreson). — The Harley library. — The Ansidei Raphael.

Literarisches Centralblatt, n° 25, 13 juin 1885 : HAUSSLEITER, De versionibus Pastoris Hermae latinis (beaucoup de points instructifs). — Sancti Fulgentii episcopi Ruspensis epistolae in unum corpus collectae, p. p. HURTER. — ROTH, Die Einführung der Reformation in Nürnberg, 1517-1528, nach den Quellen dargestellt (Solidement fait). — KRAUSE, Einleitung in die Wissenschaftslehre, p. p. HOHLFELD u. WÜNSCHE. — HOCHEGGER, die geschichtliche Entwickelung des Farbensinnes, eine physiologische Studie zur Entwickelungsgeschichte des Menschen (travail d'ensemble, clair et intéressant sur la controverse soulevée autrefois par M. Gladstone). — CZOERNIG, die alten Völker Oberitaliens, Italiker (Umbrer), Raeto-Etrusker, Raeto-Ladiner, Veneter, Kelto-Romanen, eine ethnographische Skizze. (Cet ouvrage n'avancera guère l'ethnographie de l'antiquité.) — SIEGLIN, Karte der Entwickelung des römischen Reichs, entworfen, gezeichnet und mit Erläuterungen versehen, Separatabdruck aus Duruy-Hertzberg (fait avec soin et compétence). — H. SCHWARZ, Landgraf Philipp von Hessen und die Pack'schen Händel, eingeleitet von MAURENBRECHER. — STOKAR, Johann Georg Müller, Doctor der Theologie, Professor u. Oberschulherr zu Schaffhausen (livre intéressant sur un ami de Herder). — OPPEL, Land-

schaftskunde. — Der Codex Altenberger, Textabdruck der Hermannstädter Handschrift, hrsg. v. Lindner. — Von Wöber, Die Reichsberger Fehde und das Nibelungenlied, eine genealogische Studie (Livre étrange et plein de fantaisies; le langage modeste de l'auteur désarme la critique, mais qu'il n'écrive plus sur les Nibelungen!) — Gœthe, Götz von Berlichingen, nouv. ed. avec introduction et commentaire par A. Chuquet (« nouveau et solide travail, non moins remarquable que la campagne de France parue l'année précédente; dans l'introduction, l'auteur a su « die zur Geschichte, Kritik und Erklärung des Dramas reichlich vorhandenen Materialien in leichtem lichtem Aufbau mit Urtheil und Geschmack zu einem eigenen und eigenartigen Ganzen zu verarbeiten »; le commentaire très détaillé et renfermant de bonnes remarques). — Reinhold Lenz, Lyrisches aus seinem Nachlass, aufgefunden von Karl Ludwig (intéressant, fait avec soin, mais publication d'amateur). — Frimmel, Zur Kritik von Dürer's Apokalypse und seines Wappens mit dem Todtenkopfe. — Beschreibende Darstellungen der älteren Bau = und Kunstdenkmäler des Königreichs Sachsen, II. Amthauptmannschaft Dippoldiswalde; III Amthauptmannschaft Freiberg, bearb. von Steche. — Catalogue of Additions to the Mss. in the British Museum, I et II; Index to the Catalogue of Additions.

Deutsche Literaturzeitung, n° 24, 13 juin 1885 : P. Schmidt, Der erste Thessalonicherbrief neu erklärt. — Wahle, Gehirn und Bewusstsein. — Fowler, Progressive morality, an essay in ethics. — Das Gobhilagrhyasûtra hrsg. u. übersetzt von Knauer, I. Text, nebst Einleitung. (Oldenberg : bon travail.) — Szyrwids Punkty Kazan (Punktay Sakimu) vom Jahre 1629, mit einer grammat. Einleitung von Garbe [Littauische und lettische Drucke des XVI und XVII Jahrhunderts, hrsg. v. Bezzenberger, IV]. — T. Macci Plauti Mostellaria with notes critical and exegetical and an introduction by Sonnenschein. (Leo : fait par une main exercée : bonne connaissance de la littérature.) — F. Zarncke, Christian Reuter, der Verfasser des Schelmuffsky, sein Leben und seine Werke. (Schlenther : de nombreux et nouveaux documents, publiés avec le plus grand soin; mais exposition diffuse qui souffre quelques lacunes, arguments souvent peu soutenables.) — Mahrenholtz, Voltaires Leben und Werke, I. (Bon, va de 1697 à 1750.) — Lezius, De Plutarchi in Galba et Othone fontibus (Klebs : soigné, sensé, sans rien de nouveau.) — L. Schmid, die älteste Geschichte des erlauchten Gesammthauses der königl. und fürstlichen Hohenzollern. I. (Kuger : beaucoup de soin et d'érudition, mais l'auteur ne s'est pas assez concentré.) — Waitz, Deutsche Verfassungsgeschichte, III. u. IV, 2e Aufl. Verfassung des fränkischen Reichs. (Bresslau : de nombreuses et nouvelles remarques, grande somme de travail et d'étude, qui a mis, au bout de plus de vingt ans, cette seconde édition au niveau de la science.) — V. Löher, Beiträge zur Geschichte und Völkerkunde, I, (Holst : trop d'essais vieillis et où il eût fallu faire quelques changements.) — F. Müller, Kalender-Tabellen, (Netto : beaucoup de choses utiles réunies en un petit espace.) — Juristische Abhandlungen, Festgabe für Georg Beseler von Brunner, Hinschius, Pernice, Bernstein, Cosack, Ryck, Eck, Goldschmidt, Gneist, Mommsen. (Hölder.) — Reitzenstein und Nasse, Agrarische Zustände in Frankreich und England.

Berliner Philologische Wochenschrift, 13 juin 1885, n° 24 : Th. Mommsen, Römische Geschichte. Fünfter Baud. Die Provinzen von Cäsar bis Diokletian. Mit zehn Karten von H. Kiepert (H. Schiller : « Eine Arbeit, eigenartig und merkwürdig vor vielen... ein Κτῆμα ἐς ἀεί. » — J. Sörgel, Ausgewählte Reden des Demosthenes, für den Schulge-

brauch. II Bändchen (J. Peters : bon commentaire). — M. Tullii Ciceronis Laelius de amicitia. Für den Schulgebrauch erklärt von A. Strelitz (F. Müller). — M. Tullii Ciceronis in L. Catilinam orationes quattuor. Scholarum in usum recogn. R. Novak (F. Müller). — W. Judeich, Cäsar im Orient. Kritische Uebersicht der Ereignisse vom 9 August 48 bis Oktober 47. (R. Schneider : important). — Titi Livi ab urbe condita libri. Editionem primam curavit G. Weissenborn. Ed. aliera quam curavit M. Müller, Lib. XXIV-XXX (-σ- : très soigné). — Ovide, Morceaux choisis des métamorphoses, etc., par L. Armengaud (G. Knaack : « verbesserungsbedürftig » ; les vignettes sont de trop). — Louis de Ronchaud, La tapisserie dans l'antiquité, le péplos d'Athéné, la décoration intérieure du Parthénon (Büchsenschütz : très belle exécution, conclusions invraisemblables). — F. Hüttemann, Methodischer Lehrgang der griechischen Sprache. Teil I. Grammatik. Teil II. Uebungsbuch (Vollbrecht). — E. Kurtz, Griechisches Uebungsbuch Zur Formenlehre und Syntax (E. Bachof). — Ch. Danjou, Précis de grammaire latine (Th. Sorgenfrey : ne facilitera pas l'étude du latin, comme le croit l'auteur). — M. Bréal et A. Bailly, Les mots latins groupés d'après le sens et l'étymologie. Cours élémentaire (Th. Sorgenfrey : « durchweg als gelungen zu bezeichnen. ») — Extraits des programmes et écrits adadémiques de l'Université de Srasbourg en 1883 (Hüttemann).

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 11, 1 juin 1885 : von Czoernig, die alten Völker Oberitaliens, eine ethnologische Studie (Deecke : l'auteur n'a pas les connaissances scientifiques et critiques indispensables pour traiter le sujet). — Jubelschrift zum neunzigsten Geburtstag des Dr. L. Zunz (D. Kaufmann). — Stürzinger, Orthographia Gallica (Willenberg : précieuse édition d'un texte composé vraisemblablement du XIIIe au XIVe siècle par un Anglais).

— N° 12, Pajol, Les guerres sous Louis XV (Peukert : très long et très savant article qui démontre que l'auteur des trois volumes déjà parus n'a pas accompli sa tâche avec autant de profondeur qu'on le croirait).

Theologische Literaturzeitung, n° 12, 13 juin 1885 : Aug. Köhler, Lehrbuch der biblischen Geschichte Alten Testamentes, II., 1. — Bickell, Ein Papyrusfragment eines nichtkanonischen Evangeliums (Harnack : Toute notre reconnaissance au savant sagace qui a découvert ce diamant brut et l'a si bien poli). — Haussleiter, De versionibus Pastoris Hermae latinis (Lipsius : n'est pas complet ni fait avec une juste méthode). — Kleinermanns, Der dritte Orden der Busse des heiligen Dominicus, quellenmässige Darstellung der Geschichte desselben von der Entstehung bis zur Bestätigung durch die Päpste Innocenz VII und Eugen IV (K. Müller : recherches tout à fait insuffisantes).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

II

(Nouvelle Série. — Tome XX)

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la Rédaction : M. A. Chuquet

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE

Nouvelle Série. — Tome XX

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1885

ANNÉE 1885

TABLE DU DEUXIÈME SEMESTRE

ARTICLES

TABLE ALPHABÉTIQUE

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES

Langues et littératures orientales.

Linguistique.

Epigraphie.

Histoire grecque.

Histoire romaine.

Langue et littérature grecques.

Langue et littérature latines.

Langue et littérature françaises.

Langues et littératures germaniques.

Langues et littératures slaves.

Histoire religieuse et théologie.

Beaux-arts.

Divers.

CHRONIQUE

VARIÉTÉS

THÈSES DE DOCTORAT

NOTICES NÉCROLOGIQUES

CORRESPONDANCES

PÉRIODIQUES

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE

ANGLAIS

The Academy, n° 685-710, 20 juin-12 décembre 1885.
The Athenaeum, n° 3008-3033, 20 juin-12 décembre 1885.

ALLEMANDS

Altpreussische Monatsschrift, III-VIe fascicules.
Berliner philologische Wochenschrift, n° 25-47, 20 juin-22 novembre 1885.
Deutsche Literaturzeitung, n° 25-48, 20 juin-28 novembre 1885.
Göttingische gelehrte Anzeigen, n° 13-23, 1 juillet-15 novembre 1885.
Literarisches Centralblatt, n° 26-51, 20 juin-12 décembre 1885.
Theologische Literaturzeitung, n° 13-23, 27 juin-14 novembre 1885.
Wochenschrift für classische Philologie, n° 32-44, 5 août-28 octobre 1885.
Zeitschrift für katholische Theologie, IVe fascicule.

BELGES

Revue de l'instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique, tome XXVIII, 3e livraison.

LE PUY, IMPRIMERIE MARCHESSOU FILS, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 27 — 6 juillet — 1885

112. — W. DITTENBERGER. **Sylloge inscriptionum græcarum.** Leipzig. S. Hirzel, 1883. 2 vol. in-8, 805 pages. Prix : 16 mark.

Quand M. Dittenberger, qui venait d'éditer le troisième volume du *Corpus inscriptionum atticarum*, entreprit cet ouvrage, il n'existait pas encore de recueil d'inscriptions grecques, analogue au recueil d'insc. latines de Wilmans. M. H. Droysen n'avait réuni que quelques insc. attiques (*Sylloge inscriptionum atticarum in usum scholarum academicarum*, Berlin, G. Reimer, 1878) : encore ce recueil où les textes sont donnés en caractères épigraphiques, sans le moindre commentaire, ne pouvait-il rendre que très peu de services. Dans son Manuel (*A manual of Greek historical inscriptions*, Oxford, Clarendon Press, 1882), M. E. L. Hicks n'avait inséré que des insc. historiques, se réservant, s'il le jugeait utile, de consacrer un second volume aux textes épigraphiques d'un autre ordre. L'ouvrage de M. D. peut donc être considéré comme le premier recueil méthodique d'insc. grecques, destiné à aider à l'intelligence des institutions de la vie publique et de la vie privée chez les Grecs. Par le classement et le choix des insc., par la méthode suivie pour la transcription et l'explication des textes, par ses *Indices*, le recueil de M. D. est appelé à rendre de très grands services.

Il comprend des insc. de tous les pays qui étaient habités par les Grecs avant l'époque d'Alexandre : l'Asie (à l'exception de la côte de l'Asie Mineure), l'Égypte, les provinces septentrionales et occidentales de l'empire romain n'y sont donc pas représentées. M. D. a écarté en outre les insc. métriques, pour ne pas faire double emploi avec le recueil de Kaibel, et tous ceux des textes dont l'intérêt est plutôt dans les formes dialectales qu'ils renferment : telles sont la plupart des insc. béotiennes, que l'on peut consulter dans le très utile recueil de W. Larfeld (*Sylloge inscriptionum bœoticarum dialectum popularem exhibentium*, Berlin, G. Reimer, 1883).

Les insc. dans le premier volume sont classées par ordre chronolo-

gique et rapportées à quatre époques : I. [*De la première moitié du* v^e *siècle*] *à la fin de la Guerre du Péloponnèse* (n°s 1-47). II. *De la fin de la Guerre du Péloponnèse à la mort d'Alexandre* (n°s 48-117). III. *De la mort d'Alexandre à la destruction de Corinthe* (n°s 118-235). IV. *Époque romaine* (n°s 236-293). — Les insc. du second volume sont classées dans trois chapitres avec les subdivisions suivantes. I. Res publicæ (294-354). — 1. *Reipublicæ forma ac partes, urbis et agri termini.* 2. *Civium et peregrinorum honores et privilegia.* 3. *Senatus, magistratus, judicia.* 4. *Varia.* II. Res sacræ (355-432). 1. *Templa et delubra, simulacra, donaria, supellex sacra.* 2. *Sacerdotia.* 3. *Sacrificia, pompæ, mysteria aliæque cærimoniæ.* 4. *Certamina gymnica, musica, scænica* 5. *Varia.* III. Vita Privata (433-470).

Ainsi le premier volume comprend surtout des insc. historiques, le second des textes destinés à faire connaître le détail des institutions publiques et privées des Grecs. Il n'y a rien à dire des divisions du premier volume : elles sont suffisantes et M. D. n'avait pas à les multiplier comme dans le manuel de Hicks. Elles correspondent assez exactement aux divisions du *C. I. A.*, avec la seule différence que M. D. a dédoublé le tome II du *Corpus*, rangeant les insc. en deux chapitres au lieu de les grouper en un seul, d'Euclide ou de la fin de la Guerre du Péloponnèse à l'Époque romaine.

Dans le second volume, il y avait au contraire intérêt à multiplier les chapitres et les titres, pour montrer tout le parti qu'on peut tirer des textes épigraphiques, et peut être M. D. ne l'a-t-il pas assez fait. Il aurait pu, par exemple, consacrer à la Marine et à l'Armée un chapitre facile à remplir et où auraient trouvé place les n°s 352 (contrat pour la construction de la sheuothèque de Philon, au Pirée), 351 (comptes des épimélètes des arsenaux du Pirée), puis les insc. éphébiques (346-347). Tous ces textes sont rangés sous la rubrique *Varia :* sans doute il en est au moins un (352) dont M. D. n'a eu connaissance que fort tard, lorsque l'impression de son recueil était déjà très avancée, puisque l'insc. n'a été publiée qu'en 1882, et il faut savoir gré à M. D. de lui avoir trouvé une place, mais pourquoi le n° 345 (décret du dème d'Éleusis) n'est-il pas à la suite des autres décrets des dèmes (296-298) ? — De même il eût été facile de trouver des subdivisions au IIIe chapitre *(Vie privée)*, par ex. : *Condition civile de la femme. Dot. — Esclaves. Affranchissements. — Enterrements et deuil*, pour ne parler que des insc. citées par M. Dittenberger. Ces titres ont le double avantage de rendre le Recueil plus clair et encore une fois de montrer à ceux qui le consultent que d'informations variées nous devons à l'épigraphie : or il ne faut pas oublier que les recueils de ce genre sont surtout destinés aux étudiants, aux *tirones* pour qui n'est pas fait le *Corpus* (Neque enim tironum usui corpus inscriptionum Atticarum condi puto, dit justement M. U. Köhler dans la préface du IIe vol. du *C. I. A.*, pars prior).

Le choix des insc. était l'une des difficultés de l'ouvrage : il suffit de

rappeler qu'il y a près de 25000 insc. grecques, groupées dans les grands recueils bien connus ou dispersées dans des revues et des journaux de toute sorte, pour comprendre l'embarras de l'auteur. Il ne faut pas non plus demander à un recueil général comme celui-ci tout ce qu'on est en droit d'exiger d'un recueil spécial comme ceux de Cauer, de Hicks ou de Kaibel. Lors même qu'on n'y signalerait pas de lacunes, on est toujours tenté, selon ses études particulières, de critiquer la part faite aux différentes matières et la proportion des divers chapitres. Même avec toutes ces réserves, le livre de M. D. n'échappe pas à la critique.

Comme de juste, les insc. de l'Attique sont de beaucoup les plus nombreuses : ce sont sans contredit les plus intéressantes et les plus utiles. Elles remplissent presque en entier les trois premières parties du premier vol. Elles sont un peu moins nombreuses dans le second, qui semble avoir été composé plus vite. M. D. nous avertit dans la Préface que, retardé par la maladie et de nombreuses occupations, il a dû plus d'une fois interrompre son livre : c'est ce second vol. qui en a souffert, comme on a déjà pu le voir par les observations précédentes. Ainsi les actes d'affranchissement de Delphes y occupent une trop grande place : des 38 insc. du chap. sur la Vie privée, 22 sont des actes de Delphes! sans doute ils diffèrent les uns des autres par quelque côté, mais ce sont des détails qu'il aurait fallu sacrifier à des textes plus importants. Les insc. juridiques ne sont pas suffisamment représentées : le nº 344 (loi éphésienne sur des créances hypothécaires) et quelques enseignes hypothécaires (434 et suiv.) ne nous donnent du régime de la propriété foncière qu'une idée imparfaite. Si M. D. voulait écarter la longue insc. d'Héraklée (*C. I. G.*, 5774, 5775), il pouvait au moins citer quelques passages de l'insc. de Tinos (*Ibid.*, 2338), certainement plus intéressante que celle d'Amorgos (nº 438 [1]). De même, M. D. pouvait citer d'autres contrats de vente que le nº 440. — Dans le chap. sur la Marine et l'Armée dont il a été parlé plus haut, auraient pris place des catalogues militaires — dût M. D. traduire en langue commune un des nombreux catalogues béotiens — et des décrets de clérouques. — Enfin aux textes éphébiques, il eût fallu ajouter le nº du *Corpus* (*C. I. A.* II, 992) où M. Koumanoudis a cru reconnaître une de ces listes de livres que les éphèbes athéniens donnaient à la Bibliothèque du Gymnase au sortir de l'éphébie. Je n'insiste pas sur ces observations : les lacunes sont en effet inévitables dans les recueils de ce genre.

Il n'y a qu'à louer la méthode suivie pour la transcription et l'explication des textes. Chaque insc. a son numéro qui se détache nettement et qui est reproduit au haut de la page, en face du chiffre de la page. Après le nº est un sommaire contenant des renseignements sur la ma-

1. Il est vrai que M. D. avait terminé son recueil quand M. Newton donna dans le second vol. des *Insc. Grecques du Musée Britannique*, un texte de l'insc. de Tinos beaucoup plus complet que celui de Bœckh (nº 377 du recueil anglais.)

tière de l'objet où est gravée l'inscription, sur l'endroit où elle a été découverte, sur les livres et recueils où elle a été publiée et commentée. En vérité, ce sommaire est presque trop riche[1]. Que M. D. nous donne tous ces détails pour des insc. qui ne figurent ni dans le *C. I. G.*, ni dans le *C. I. A.*, ou pour des insc. dont Böckh n'avait eu que des copies incomplètes et inexactes, cela se comprend : mais quand, par exemple, l'insc. figure au *C. I. A.* avec un sommaire complet, était-il besoin de le transcrire ? Il ne faut pas en effet que ceux qui se serviront du recueil de M. D. songent à se passer du *Corpus :* ils doivent au contraire y recourir souvent et pour y voir le texte en caractères épigraphiques et pour y étudier les insc. analogues ou les insc. contemporaines. Qu'importent Pittakis, Rhangabé, ou ceux qui ont fourni des copies à Böckh? Ces détails ne sont à leur place que dans le *Corpus*, et nul recueil, nul choix, — fût-il fait par un des auteurs du *Corpus*, — ne peut en tenir lieu.

Après le sommaire vient l'insc. Elle est transcrite en caractères courants, mais la première des notes du commentaire est généralement consacrée à la forme des lettres. Si quelque lettre présente une forme remarquable, M. D. a soin, non de la décrire, mais de la citer en l'empruntant à l'alphabet épigraphique. Pour l'orthographe, M. D. la respecte absolument, ce qu'il ne pouvait se dispenser de faire puisque le texte épigraphique n'est pas en regard de la transcription. Il écrit donc : ἔδοχσεν τεῖ βολεῖ καὶ τοῖ δέμοι, etc.

Suit le commentaire : on y remarquera d'abord que M. D., avec un soin qui n'est pas commun à tous les éditeurs, s'est efforcé de faire à chacun sa part dans l'établissement du texte ou l'interprétation de l'insc. S'il emprunte une restitution ou une explication, il en cite l'auteur. Mais M. D. ne se borne pas à des citations : il a étudié les textes et dans plus d'un endroit ses restitutions et ses corrections sont telles qu'on pouvait les attendre du savant éditeur du *Corpus*. Parmi les insc. qui paraissent chaque jour dans les revues d'Athènes ou d'Europe, il en est peu que l'on ne puisse reprendre et corriger, soit que l'éditeur ait été pressé de les publier, soit qu'il n'ait pas eu sous la main tous les livres dont il aurait pu s'aider. Il y a dans le recueil de M. D. un certain nombre de leçons nouvelles et d'observations personnelles dont il faudra désormais tenir compte. Le commentaire est sobre et le plus souvent très suffisant : les renvois aux auteurs anciens et aux commentateurs modernes sont des plus utiles et facilitent les recherches dont ne peuvent se dispenser ceux qui consulteront l'ouvrage. Tel est en effet l'objet d'un pareil commentaire : il doit servir de guide.

Des *indices* étaient indispensables. On sait avec quelle impatience sont attendus ceux du second vol. du *Corpus :* les *indices* du recueil de M. D. ne tiennent pas moins de 140 pages. En voici les divisions : I.

---

1. Signalons pourtant quelques omissions : dans le sommaire des nos 407, 408, 409, n'est pas indiqué le no correspondant du *C.I.A.*

NOMINA VIRORUM ET MULIERUM. II. NOMINA LOCORUM, REGIONUM, CIVITATUM CUM ETHNICIS. III. RES PUBLICÆ. — *Respublica Atheniensium* 1. *Senatus et comitia*. 2. *Magistratus et curatores*. 3. *Varia. Tribuum nomina. Pagorum nomina. Trittyum n. Phratriarum n. Gentium n. Navium n.* — *Aliæ respublicæ Græcorum et barbarorum. Tribuum, phratriarum, gentium, pagorum nomina.* — *Respublica Romanorum.* IV. RES SACRÆ. 1. *Dei, Deæ, heroes cum templis et delubris*. 2. *Feriæ*. 3. *Menses.— Fasti Romani*. 4. *Varia. Fabularum nomina*. V. GRAMMATICA ET ORTHOGRAPHICA (*Vocales. Consonæ. Nominum declinatio. Pronomina. Verborum declinatio.*) VI. NOTABILIA VARIA.

Si complets qu'ils semblent, ces *indices* sont encore insuffisants : il était, à notre avis, indispensable d'y ajouter l'index des insc. empruntées au *C. I. A.* et même au *C. I. G.* avec les numéros correspondants du Recueil. Sans doute on peut arriver sans trop de difficulté à savoir si telle insc. du *Corpus* est reproduite dans le Recueil : on n'a qu'à feuilleter l'index des noms propres ou quelque autre. Mais pourquoi ces recherches, et n'était-il pas plus simple de dresser une liste où l'on aurait mis en regard le n° du *Corpus* et celui du Recueil? Enfin une table des matières avec l'indication des divisions et des chapitres était absolument nécessaire.

Ces *indices* donneraient également lieu à de légères critiques. Sans parler des fautes d'impression inévitables dans des listes qui sont remplies de chiffres (par exemple p. 797, au mot μερῖται, lire 440 et non 404), il est certains termes qui manquent, tels que χρηματίζειν, χρηματίσαι περί τινος (par exemple, n° 333, l. 10), γράψασθαι φυλῆς καὶ δήμου καὶ φρατρίας (par exemple, n° 145, l. 21 et 22). Il ne fallait pas craindre de multiplier ces indications.

En somme, le recueil de M. D. rendra de très grands services. C'est un excellent instrument de travail et les livres de ce genre, Recueils ou Manuels, ne sauraient recevoir de plus grand éloge.

B. HAUSSOULLIER.

---

113. — **Studia Plautina** scripsit Guilelmus ABRAHAM. Leipzig, Teubner, 1884. 68 pages in-8. Prix : 1 mark 60.

La brochure de M. Abraham se compose de trois parties. Dans la première il étudie quelques passages de Plaute où les mss. présentent deux vers consécutifs exprimant la même pensée en partie à l'aide des mêmes mots ; p. ex. Pseud. I, 5, 108 s., Merc. V, 4, 22 s. Le système de Ritschl qui fondait les deux vers en un seul est certainement peu vraisemblable : on est, en réalité, en présence de deux rédactions d'un même vers réunies dans les mss. d'une même famille. Ailleurs, p. ex. Truc. II, 4, 23 chacune des rédactions ne figure que dans une famille de mss.

M. A. démontre par le rapprochement d'une foule d'exemples, qu'il faut rejeter comme étrangers à la langue de Plaute les vers I, 5, 109 du Pseud.; V, 4, 23 du Merc.; et la rédaction de Truc. II, 4, 23 donnée par l'Ambrosianus.

La deuxième partie contient des observations sur l'usage que Plaute fait de certaines locutions : on y remarquera, comme dans le reste de l'opuscule, une grande richesse d'exemples, en général bien classés.

Les trente-cinq dernières pages sont remplies par des remarques et des conjectures sur plus de soixante passages de Plaute. M. A. semble bien connaître la langue de Plaute; aussi fait-il souvent un choix très heureux entre les variantes des mss., ou les diverses conjectures des philologues. Il rétablit avec raison la leçon des mss. dans plusieurs passages, p. ex. Merc. I, 1, 90 *Seruom una mittit qui olim puero paruolo || mihi paedagogus fuerat*, et non *<a> puero;* id. I, 2, 105 *Sed quid ego hic in lamentando pereo*, et non *ego hic <diem> lamentando per<d>o*. Ailleurs il appuie d'arguments nouveaux des conjectures anciennes. Epid. I, 1, 13 *Vt tu is gradibus grandibus* (mss. : *ut tu es*) ; id. I, 2, 49 *Aliqua exsoluar, extricabor aliqua* (mss. : *aliqua ope exs.*) Mais des conjectures personnelles de M. A. aucune n'est assez plausible pour être citée : l'auteur ne tient compte que des considérations grammaticales, et nullement de la vraisemblance paléographique; aussi n'hésite-t-il pas à faire des corrections comme celle-ci : Aul. II, 2, 85 mss. : *istuc fiet*; M. A. : *ut ualeas!*

Cependant le travail de M. A. n'est pas sans utilité, tant pour la connaissance de la langue et du style de Plaute que pour la critique du texte. Grâce à ses connaissances grammaticales, M. A. a pu dans plus d'un vers altéré déterterminer exactement l'endroit malade : son erreur a été trop souvent de croire qu'il l'avait guéri.

Louis Duvau.

---

114. — **De similitudinibus imaginibusque Ovidianis** scripsit Johannes A. Washietl. Vindobonæ sumptibus et typis Caroli Geroldi filii. In-8, MDCCCLXXXIII, VI et 193 p. Prix : 6 mark.

Ce travail soigné sera le bienvenu, car on n'avait pas encore un recueil des comparaisons d'Ovide : on sait, comme le montre l'auteur de ce travail, que les œuvres de ce poète renferment plus de comparaisons encore que celles de Virgile et d'Homère [1].

M. W. recherche d'abord l'origine des comparaisons d'Ovide et mon-

---

1. Il aurait fallu citer ici le travail de Sobieski « Vergil und Ovid nach ihren Gleichnissen in der Aeneide und den Metamorphosen » (Lemberg, 1861); M. Washietl n'a pas mentionné cette étude; il cite d'autres travaux, mais assez étrangement, cp. *Philologische Rundschau*, IV, p. 437.

tre celles qu'il emprunta aux poètes grecs ou latins. On trouve dans cette partie de bons détails qui seront utiles pour la critique du texte d'Ovide. Mais il ajoute « De eis tantum imaginibus vel similitudinibus, quae proprie comparationes dicuntur, in hoc opusculo mentionem feci; nullam rationem habui earum similitudinum, quae ad sententiam aliquam explicandam atque comprobandam adiunctae potius, quam cum rebus ipsis coniunctae in carminibus Ovidianis leguntur ». Il fallait, ce nous semble, épuiser le sujet, et par conséquent citer aussi en leur lieu les comparaisons qu'exclut M. Washietl. Après tout, il s'agit ici plutôt de la pensée du poète que de son style, et c'est la pensée que nous développent et nous font mieux voir des comparaisons où manque, il est vrai, la première particule *ut*, mais où le second membre de la comparaison commence par *sic*. Je ne cite comme exemple que le passage des *Tristes*, IV, I, 31 (lotus). M. W. a-t-il oublié ce passage à bon escient? Je l'ignore, mais d'autres comparaisons véritables, et qu'il devait mentionner, ont échappé à son attention (*A. A.*, II, 380, Bacchus; *Tristes*, III, I, 45, laurus; IV, I, 31, lotus; I, 47, Lethe; ex P. I, 5, 37, gladiator.

Il aurait fallu également être plus complet sur certains points, et, par exemple, p. 61, rappeler d'autres passages : *Rem.*, 235, et *Tristes*, IV, 6, 1 et 23, passages où le poète recourt aux mêmes objets de comparaison, au taureau et au cheval.

M. W. a voulu faciliter la tâche de ceux qui consulteront son travail, en donnant à la fin des index, d'ailleurs nécessaires dans une étude de ce genre. Mais l'« Index imaginum » ne nous semble guère ordonné d'une façon pratique ; l'auteur répartit les comparaisons, selon leurs objets, en certains groupes : les animaux, les plantes, l'eau, etc. Mais, dans ces groupes mêmes, les objets ne sont pas rangés selon l'ordre alphabétique, et trop souvent ils sont cités, non pas sous la rubrique qui les concerne, mais sous une rubrique différente quoique analogue (*stella*, A. A., I, 57 sous « sidera », *unda*, Ep. III, 133 sous « mare », *arundo*, Am. I, 7, 55 sous « segetes aliaeque plantae tremefactae », etc.). Tout cela rend les recherches difficiles. Il y a même une comparaison que M. Washietl a placée dans un groupe auquel elle ne se rapporte nullement; A. A. II, 376, « Nec brevis ignaro *vipera* laesa pede » (c'est-à-dire « tam sacra est ») n'est pas rangé dans le groupe « animalia », mais dans le groupe « quae ad homines eorumque res et vitam pertinent », et au mot *viator* qu'on ne trouve pas du tout dans ce passage.

Il y aurait encore quelques mots à ajouter à l'Index. Mais ces lacunes ne diminuent pas la valeur de ce travail qui rendra certainement service à ceux qui s'occupent des littératures de ce moyen-âge, dont Ovide était un des poètes favoris.

WOLFRAM ZINGERLE.

---

115. — **De principe Joanne Stephano Moldaviae re et nomine voivoda, ritus Graeci,** Marianae studiosorum congregationis Œniponte praefecto an. 1601-1602, Notitia historica, ex « Symbolis ad illustrandam historiam Ecclesiæ orientalis in terris Coronæ S. Stephani », excripta a Nicolao Nilles, S. J. Œniponte, ex officina Feliciani Rauch, 1885. In-8 de 32 pp. (chiffr. [977]-1008).

Nous n'avons pas à parler ici du grand ouvrage que vient de terminer le R. P. Nilles ; nous ne voulons faire connaître qu'un de ses appendices. Voici, en peu de mots, quel en est le sujet. Pierre le Boiteux, qui occupa d'abord le trône de Valachie, puis, à deux reprises, celui de Moldavie, et qui renonça définitivement au pouvoir en 1591, s'était laissé gagner au catholicisme par un conseiller albanais nommé Bartolomeo Brutti. Le R. P. N. reproduit, d'après Theiner, les documents relatifs à l'union des Moldaves avec le Saint-Siège, union restée, d'ailleurs, à l'état de lettre morte; mais ce qui fait l'intérêt de sa publication et ce qui nous a décidé à la signaler, ce sont les pièces inédites qu'il y a jointes. Ces pièces se rapportent à Pierre le Boiteux, qui mourut à Botzen en 1594, et à son jeune fils Étienne, né en Moldavie le 31 juillet 1584, mort à Innspruck le 22 mars 1602. Nous connaissions déjà le lieu et la date de la mort de Pierre le Boiteux par une source que le savant jésuite autrichien semble avoir négligée [1]; mais nous avons ici une relation détaillée de sa mort [2] et une traduction latine de son testament, originairement rédigé en slavon et daté de Cracovie le 6 avril 1595. Quant au jeune Étienne, nous ignorions ce qu'il était devenu. On voit par les actes nouvellement découverts qu'il fut élevé par les soins de l'empereur, qu'il fut placé au collège des jésuites d'Innspruck et ne cessa de pratiquer la religion catholique.

Il est regrettable que le R. P. N. n'ait eu entre les mains pour la rédaction de ses notes que des manuels historiques tout à fait insuffisants, dans lesquels les divers règnes de Pierre le Boiteux ne sont même pas datés exactement. Ce prince régna en Valachie depuis la fin de l'année 1559 [3] jusqu'au milieu de l'année 1568 [4]. Après une lutte prolongée contre Jean l'Arménien, qui fut tué le 14 juin 1574, Pierre, soutenu par les Turcs, se rendit maître de la Moldavie. Une inscription

---

1. *Lazari Sozancii, patricii Veneti, Ottomanus, sive De imperio Turcico. Ex Italico vertit J. Geuderus ab Heroltzberga* (Helmestadi, 1664, in-4), 127, — cité par Hasdeu, *Din Moldova*, I, 21.

2. Nous apprenons par cette relation que le métropolitain de Moldavie, Georges Movila, dont nous perdons la trace pendant quelques années après l'abdication de Pierre le Boiteux, se trouvait avec le prince dans le Tyrol.

3. On possède de lui un diplôme du 23 novembre 1559 (archives de Bucarest, Monastère de Bistritsa en Valachie, liasse, n° 14).

4. Pierre est encore prince de Valachie le 23 mai 1568, date d'un diplôme relatif au même monastère de Bistritsa (*ibid.*, liasse n° 15; — cf. Aricescu, *Revista istorica*, II, n° 2098); mais, le 30 juillet suivant, Alexandre, frère aîné de Pierre, à qui les Turcs ont donné la principauté, est déjà en possession du pouvoir (Aricescu, *Revista istorica* II, n° 2098).

qui se voit encore à Suceava nous apprend qu'il fit commencer son règne, non pas à la mort de son rival, mais seulement le 24 juillet suivant [1]. Dépossédé par Ivan Podcoavà au mois de novembre 1577, il rentra à Iassi le 1er janvier 1578. Il dut fuir, peu de temps après, devant Alexandre Serbega et les Cosaques; mais, dès le milieu du mois de mars, il eut raison de son rival. Il conserva la couronne jusqu'aux premiers jours de l'année 1580 [2]. Le second règne de Pierre en Moldavie commença au mois d'octobre 1583 [3] et se prolongea jusqu'au mois d'août 1591 [4]. Les dates que nous venons de rapporter diffèrent assez sensiblement de celles que le R. P. Nilles a empruntées à Laurian. Ajoutons qu'une estampe représentant Pierre le Boiteux et son fils, à peine âgé de cinq ou six ans, a été reproduite dans la *Columna lui Traian*, 1883, p. 365.

Émile Picot.

---

116. — **Giessener Studien auf dem Gebiet der Geschichte.** I Maria Stuart, Darley, Bothwell, von Dr Ernst Bekker, durch ein Vorwort eingeführt, von W. Oncken. Giessen. Ricker, 1881, xi, 387 p. In-8. Prix : 8 mark.

Il est un peu tard pour parler plus en détail de ce travail considérable, sorti du séminaire historique, dirigé par M. le professeur Oncken à l'université de Giessen. Le but principal du jeune auteur a été de procéder à une enquête minutieuse sur les rapports intimes et la situation politique des trois personnages nommés sur le titre de son étude, afin d'en déduire pour chacun la part de responsabilité dans les évènements qui troublèrent l'Ecosse de 1565 à 1567 et plus spécialement dans la catastrophe de Kirk-of-Field. Le résultat de cette enquête, menée avec beaucoup de soin, sans utiliser d'ailleurs d'autres documents que ceux depuis longtemps publiés par Labanoff, Mignet, Hosack, etc., se formule de la manière suivante. La lutte poursuivie pendant ces années dans le royaume d'Ecosse est une lutte essentiellement religieuse; la noblesse protestante a employé tous les moyens possibles pour empêcher une restauration du catholicisme; c'est le motif qui a successivement amené les conspirations contre Riccio, contre Darnley, contre le pouvoir de Marie Stuart elle-même. Darnley a servi d'abord d'instrument aux nobles dans l'affaire du meurtre de Riccio, entraîné par l'es-

---

1. Urechi, *Chronique des princes de Moldavie*, éd. Picot, 511.

2. Pierre déposé par les Turcs, arriva à Constantinople vers le 20 janvier 1580 (*Columna lui Traian*, V, 1874, 238; Hurmuzaki, *Documente;* IV, II, 109).

3. Urechi dit qu'il fit son entrée à Iassi le 17 octobre. Iancu, que le sultan venait de déposer, signait encore un diplôme le 4 octobre (Wickenhauser, *Moldawa*, I, 90).

4. Voy. les dépêches de Constantinople, en date du 7 août 1591, dans la *Columna lui Traian*, VII, 1876, 284, et dans Hurmuzaki, *Documente privitóre la istoria Românilor*, IV, II, 156.

poir d'être roi de fait, comme il l'était de nom. Déçu dans ses espérances, il s'est tourné contre ses complices, les dénonçant à l'inimitié de la reine. Pour se venger, les lords furieux fournissent à Marie les preuves de sa participation au complot de Holyrood, et amènent de la sorte une rupture morale à peu près complète entre les deux époux. Puis, mal rassurés sur l'abandon définitif de Darnley par la jeune reine, ils préfèrent s'en défaire et chargent Bothwell de cette tâche. Marie Stuart est restée absolument étrangère à ces intrigues ténébreuses qui se terminent par l'attentat du 9 février 1567. Elle n'a trempé, à aucun titre, dit M. B., dans les négociations des lords et de Bothwell. Seulement il avoue que sa manière de voir n'explique absolument pas la façon d'agir de ce dernier; le « rôle du comte dans cette tragédie reste obscur et incompréhensible » (p. 29), puisque l'auteur ne veut rien savoir d'une passion de Bothwell pour la reine. D'autre part il n'admet pas, comme les plus récents défenseurs de Marie, que son mariage avec le meurtrier de Darnley, « preuve d'une inintelligence politique effrayante » (p. 100), ait été absolument forcé. La théorie du viol ou des narcotiques, récemment encore exposée par M. Opitz, ne le compte point parmi ses adhérents. M. B. reste donc devant une solution, qui n'en est pas une, puisqu'il ne réussit pas à élucider l'un des facteurs psychologiques au moins de ce drame célèbre. Son travail restera surtout intéressant par le soin avec lequel il a tracé le tableau de la formation successive de la *légende* de Marie Stuart, et le zèle avec lequel il a discuté, point par point, à la manière de M. Hosack, tous les arguments allégués pour et contre les accusés de ce procès historique, constamment plaidé avec une égale conviction, par les admirateurs et les adversaires de la reine d'Ecosse. En procédant de la sorte, M. B. a pu trancher, ce nous semble, un assez grand nombre de questions incidentes secondaires qui encombraient le terrain de la discussion et rendaient la controverse encore plus embrouillée qu'elle ne l'était déjà par la force des choses. Même si l'on ne partage pas ses convictions sur la question principale, sur le rôle joué par Marie vis-à-vis de Darnley et surtout vis-à-vis de Bothwell, on doit rendre hommage à l'effort constant et sincère de l'auteur pour aller au fond des choses et à l'érudition de bon aloi qu'il montre à chaque page de ce début dans la carrière scientifique [1].

R.

1. Ne pouvant entrer ici dans plus de détails sur un livre paru, il y a bientôt trois ans, nous nous permettons de renvoyer pour un jugement plus approfondi à notre travail sur *Marie Stuart, Botwell et Darnley*, publié dans la *Revue historique*, 1884, t. III, p. 45-64.

117. — **Shakspeare.** Untersuchungen und Studien von Dr. Carl Conrad Hense. Halle a. S. Verlag der Buchhandlung des Waisenhauses, 1884. In-8, 642 p. Prix : 8 mark.

Ce volume se compose de neuf études d'inégale longueur et d'inégal intérêt, mais qui toutes témoignent, chez leur auteur, d'une connaissance intime de Shakespeare. De ces études deux seulement, la huitième et la neuvième, paraissent aujourd'hui pour la première fois, les autres avaient déjà été publiées dans divers recueils ou revues et l'une d'elles, la seconde, dès 1852 ; on voit par là avec quelle persévérance M. Hense s'occupe, depuis un tiers de siècle, de son poète favori ; s'il ne lui a pas consacré un travail d'ensemble, il a étudié avec amour et un soin diligent, non pas quelques œuvres prises isolément, mais quelques-uns des aspects du talent si divers ou de l'immense influence du grand tragique : on en jugera par les titres mêmes de ses « Recherches » : 1° *John Lyly et Shakespeare ;* 2° *Remarques historiques et littéraires sur le Songe d'une Nuit d'été ;* 3° *les Poètes allemands dans leurs rapports avec Shakespeare ;* 4° *Conception de la nature par Shakespeare ;* 5° *Polymythie des drames shakespeariens ;* 6° *de la Représentation des Maladies de l'âme dans les drames de Shakespeare ;* 7° *des Éléments antiques dans le drame de la Tempête ;* 8° *la Conscience et la Fatalité dans les œuvres de Shakespeare ;* 9° *Shakespeare et la Philosophie.*

Je n'ai point la prétention de faire connaître en détail chacune de ces études, je voudrais seulement en indiquer l'esprit et la méthode et montrer quel intérêt elles peuvent présenter. Les sujets qu'y a abordés M. H. peuvent d'ailleurs se rapporter à trois ou quatre chefs différents : de quelle manière Shakespeare a-t-il compris l'antiquité et quelle influence a-t-elle exercée sur lui ; quelle place le sentiment et le monde de la nature occupent-ils dans ses drames ; comment le grand poète a-t-il mis en œuvre la folie et quel intérêt tragique a-t-il tiré du remords ; enfin quelle influence a-t-il exercée sur les poètes allemands et de quelles inspirations lui sont-ils redevables ? voilà autant de questions curieuses, sinon toutes nouvelles, que M. H. a examinées et a cherché plus ou moins complètement à résoudre.

L'Angleterre, pas plus que les autres pays de l'Europe, ne fut étrangère à la Renaissance, elle en subit comme eux l'influence toute puissante dans les arts et dans les lettres ; M. H. recherche d'abord ce que lui dut Lyly, puis il examine quelle différence il y a entre la manière dont Shakespeare et l'auteur d'*Euphues* comprirent l'antiquité ; il n'a pas de peine à montrer comment le grand tragique, tout en imitant parfois son prédécesseur, en se laissant, surtout dans ses premières pièces, aller comme lui aux jeux de mots, aux antithèses subtiles, en un mot au langage précieux du temps, en a aussi évité les défauts les plus graves et, grâce à la supériorité de son génie et à sa brillante imagination, a transformé les sujets et les conceptions qu'il a empruntés à l'antiquité et les a marqués au sceau de sa puissante originalité. Pour prou-

ver cette thèse incontestable, M. H. a accumulé les citations et les rapprochements; mais si la démonstration est irréfutable, on pourrait souhaiter qu'elle fût moins prolixe, ce qui d'ailleurs ne lui aurait rien fai perdre en force. Mais il faut en prendre son parti; M. H. est avant tout un esprit curieux; depuis trente ans il a lu et relu Shakespeare et quelques-uns des poètes les plus grands de l'antiquité et des temps modernes, il tient à nous le montrer et à nous faire part de tout ce qu'il a trouvée dans ce commerce assidu, de pensées ingénieuses et de sentiments élevés ou profonds; de là la richesse et l'abondance des rapprochements qu'il a faits, rapprochements qui souvent toutefois sont purement fortuits et ne prouvent rien pour la connaissance que Shakespeare aurait eue de l'antiquité.

On retrouve cette curiosité infatigable de M. H. dans la septième étude où il recherche quels éléments antiques sont entrés dans le drame de *la Tempête;* ici cette curiosité pouvait s'exercer d'autant plus à son aise et était d'autant plus à sa place que tout, dans cette pièce singulière, se passe dans le domaine de la fantaisie. Même richesse d'informations et de rapprochements dans la cinquième étude, où M. H. traite de la « polymythie » des drames shakespeariens; le sujet est intéressant, mais il eût été facile de le traiter de plus haut; multiplicité des épisodes empruntés souvent à des sources différentes, nombre des personnages, contrastes cherchés des caractères, complexité de l'idée-mère du drame, voilà autant de traits caractéristiques qui distinguent le drame de Shakespeare de la tragédie des Grecs; mais aussi rien de moins inconnu; M. H. a eu au moins le mérite de montrer par l'examen de quelques pièces du grand poète, combien cette complexité de l'action et de l'intrigue était chez lui une tendance réfléchie et volontaire.

A-t-on jamais fait de Shakespeare un disciple de la philosophie? Je ne le crois pas et telle n'est pas non plus précisément l'opinion de M. H.; il accorde, en effet, que Shakespeare est resté étranger aux études de philosophie spéculative, mais il aurait subi l'influence des doctrines de Pythagore popularisées par la Renaissance et un penchant secret l'aurait attiré vers la philosophie morale; il faut convenir que nous sommes ici en pleine hypothèse; que des pensées profondes et éminemment philosophiques se rencontrent à chaque instant dans les drames de Shakespeare, rien de plus incontestable; mais elles sont le fruit de sa connaissance intime du cœur humain, bien plus que d'études philosophiques plus que problématiques[1].

M. H. a été plus heureux en parlant de la place qu'occupent les légendes et la nature dans le théâtre du poète anglais.

Ç'a été la rare fortune de Shakespeare de paraître à une époque et dans un pays où l'influence bienfaisante de la Renaissance se faisait partout sentir, sans que les traditions ou les légendes du moyen âge

1. Je fais abstraction ici de l'étude que Shakespeare fit assez tard des *Essais* de Montaigne.

fussent entièrement oubliées; voilà ce qui explique comment dans ses pièces nous trouvons, à côté des souvenirs de l'antiquité, les croyances populaires des siècles précédents; le monde des dieux du paganisme antique s'y rencontre comme celui des génies du paganisme germanique. Mais si c'est là un trait distinctif de ses drames, ce qui est caractéristique de son génie, c'est le sentiment profond qu'il a de la nature, la sympathie qu'elle lui inspire ou celle qu'il lui prête pour les héros de ses drames, ainsi que le symbolisme sous lequel lui apparaissent les êtres qui la peuplent; n'a-t-on pas pu dans ces derniers temps tirer de son théâtre une faune populaire véritable [1] ?

Observateur fidèle et exact de la nature physique, Shakespeare l'a été plus encore de la nature morale; il en a étudié et suivi d'un œil sûr toutes les grandeurs et toutes les misères, les vices et les vertus, ne reculant même pas devant la folie; Sophocle, ce modèle de la tragédie grecque, a bien mis en œuvre les égarements d'Ajax et les fureurs d'Hercule; mais aucun auteur dramatique ne s'est complu comme Shakespeare dans la peinture des maladies de l'âme ou ne leur a fait dans son théâtre une place aussi large. Il suffit pour le prouver de citer Lear, Macbeth, Ophélie et Hamlet. La folie dans les drames de Shakespeare a été l'objet de plus d'une étude, écrite au point de vue purement et étroitement scientifique; M. H., comme il était naturel, s'est attaché à montrer comment le grand tragique lui a donné un intérêt dramatique, en en faisant la conséquence fatale d'une faute antérieure, en la transportant du domaine de la réalité vulgaire dans celui de la poésie. Mais c'est au remords considéré comme mobile dramatique, qu'il a consacré la plus longue et l'une des plus intéressantes de ses études. Ici, en effet, le coupable n'échappe jamais au regret qui suit la faute; c'est même là, remarque avec raison M. H., un trait caractéristique du drame shakespérien; le Tamerlan et le Barabas de Marlowe commettent leurs forfaits sans remords, comme sans scrupule, Macbeth hésite avant, comme il tremble après son crime et la conscience de Richard III, malgré sa perversité native, se fait son juge et son bourreau. C'est que la faute pour Shakespeare est un acte de la volonté même du coupable, non d'une volonté étrangère ou de la fatalité; ce n'est pas le sort ou les « étoiles ennemies », mais la passion insoumise, les penchants indomptés du cœur qui amènent la catastrophe finale de ses héros, comme c'est le témoignage d'une bonne conscience qui les soutient dans l'adversité ou dans les revers. C'est par là qu'au fond, malgré la hardiesse de la forme, le théâtre du grand poète est si véritablement moral.

Parmi les questions que M. H. a examinées, l'une des plus curieuses est celle de l'influence que Shakespeare a exercée sur quelques-uns des

1. *The animallore of Shakespeare's time, including quadrupeds, birds, reptiles, fishes ad insects*, by Emma Phipson. In-8. London, 1883. M. Hense, lui, a surtout parlé de la flore populaire d'après Shakespeare et des attributs que le grand poète donne à quelques plantes.

poètes les plus célèbres de l'Allemagne. Déjà dans ses « *Remarques sur le Songe d'une Nuit d'été* », écrites en 1852, il avait montré ce que « Gryphius, Wieland dans son *Obéron*, Gœthe dans son *Faust*, Tieck dans la *Vie des poètes*, » devaient à ce drame fantastique; dans son étude sur « les poètes allemands et leurs rapports avec Shakespeare », écrite dix-huit ans plus tard, il a essayé de montrer ce que le théâtre tout entier du grand tragique a fourni aux poètes germaniques de la fin du siècle dernier et des premières années de ce siècle-ci. Le sujet n'était point neuf, puisque Genée en particulier l'avait traité et que toutes les histoires de la littérature allemande parlent naturellement de l'influence de Shakespeare sur la poésie allemande; M. H. ne pouvait guère avoir la prétention de le renouveler, il s'est borné aussi à montrer ce que Klinger et Lenz, Gœthe et Schiller, Tieck, dans un si grand nombre de ses œuvres, ainsi que H. von Kleist et Eichendorf, doivent aux drames de Shakespeare; il y a là plus d'un point de vue et d'un fait nouveau, mais la matière est loin d'avoir été épuisée; on se demande aussi pourquoi M. H. a pu procéder avec si peu d'ordre, et parler de Lenz et de Klinger avant Gœthe, de H. von Kleist avant Tieck.

Ce défaut de méthode, avec le manque de simplicité et de concision, se rencontre plus d'une fois dans les études de M. Hense; on y voudrait plus de lumière et moins de prolixité, mais on y trouve toujours à s'instruire; elles sont l'œuvre d'un esprit curieux et cultivé, d'un connaisseur enthousiaste et passionné de Shakespeare; le culte qu'il a voué au tragique anglais lui a permis d'en pénétrer souvent l'esprit et l'originalité, et les études qu'il lui a consacrées méritent par là d'être lues, même après tant de travaux dont le grand poète a été l'objet.

Ch. J.

VARIÉTÉS

Notes d'archéologie orientale.

XXIII
Un nouveau titulus funéraire de Joppé.

Je viens de recevoir de Jaffa l'estampage d'une inscription grecque récement découverte [1] et provenant probablement de la nécropole juive antique dont j'ai déterminé l'emplacement il y a une douzaine d'années. Cette inscription appartient à la classe des *tituli*, ou plaques de marbres scellées au-dessus de l'entrée des sépulcres ou des fours à cer-

1. L'envoi n'est accompagné d'aucune indication; je suppose que l'original doit être entré dans la collection du baron von Ustinow.

cueil, *tituli* dont j'ai déjà recueilli un assez grand nombre à Jaffa, et que je compte publier un jour. Celui-ci sort un peu de l'ordinaire par sa teneur ; c'èst ce qui m'engage à le faire connaître sans retard. Il mentionne l'acquisition d'un tombeau, faite à Joppé par un juif nommé Saül, d'un de ses coreligionnaires nommé Baruch ou Baruchias (cf. Βαραχίας, S[t] Matth. 23, 35. — *Barouchias* semble être une moyenne hybride entre *Barouk* et *Berekyah*). Le fait est curieux. Il est à supposer que Saül appartenait, sinon à cette colonie juive d'Alexandrie dont j'ai constaté plusieurs fois la présence à Jaffa par d'autres épitaphes où cette origine est expressément indiquée, du moins à quelque autre groupe de la diaspore; peut-être était-il originaire d'Asie Mineure. Toutes ces inscriptions, y compris celle-ci, sont, d'ailleurs, postérieures à notre ère ; quelques-unes peuvent descendre jusqu'aux v[e] et vi[e] siècles :

ΗΓΟΡΑϹΑΕΓΟϹΑΟΥΛ
ΕΝΤΗΙΟΠΠΗΠΑΡΑ
ΒΑΡΟΥΧΙΟΥΜΝΗΜΑ
ΑΝΕΘΙΚΑΜΕΝΠΡ
ΩΤΩϹϹΑΟΥΛΚΑΙ
ϹΥΝΚΛΗΤΙΚΗΝ

Ἠγόρασα ἐγ(ώ) Σαοὺλ, ἐν τῇ Ἰόππῃ, παρὰ Βαρουχίου, μνῆμα · ἀνεθ(ή)καμεν πρώτως Σαοὺλ καὶ Συνκλητικήν.

Le nom de femme Συνκλητική est déjà connu (C. I. G. 3963, et *add.* 4138) ; il correspond au nom d'homme Συνκλητικός (C. B. G. 4373, *b.*) = *sénateur*. La tournure de la phrase ne permet pas de savoir au juste si c'est bien le même Saül, acquéreur du tombeau, qui l'a inauguré avec sa femme Synclétiké; il faudrait admettre, dans ce cas du reste très probable, un changement d'interlocuteurs.

CLERMONT-GANNEAU.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. FUSTEL DE COULANGES, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris, a fait paraître à la librairie Hachette des *Recherches sur quelques problèmes d'histoire* (gr. in-8°, IV et 530 p.) ; l'ouvrage est ainsi divisé : I. *Le colonat romain* (p. 3-186) ; II. *Les Germains connaissaient-ils la propriété des terres* (p. 189-315) ; III. *De la marche germanique* (p. 319-356) ; IV. *De l'organisation judiciaire dans le royaume des Francs* (p. 361-528).

— Les éditeurs Lecène et Oudin (17, rue Bonaparte), font paraître, sous la direction de M. Emile FAGUET, une *Collection des classiques populaires* ; le directeur de la collection explique ainsi le plan qu'il se propose de suivre pour chaque volume « un entretien continu où s'introduisent, chemin faisant, naturellement et leur place,

analyses, extraits et explications »; il veut « donner aux enfants et aux jeunes gens une première idée des écrivains français, et, du même coup, les premiers traits d'une grande morale, large, profonde, vraiment humaine ». Deux volumes ont déjà paru : *Corneille* et *La Fontaine;* ils sont dûs à M. Faguet. Viendront ensuite *Victor Hugo* et *Châteaubriand* par M. Ernest Dupuy, *Racine* et *Lamartine* par M. Jules Lemaître. Nous donnons la table des matières du *La Fontaine*, orné d'ailleurs d'un portrait du fabuliste et de plusieurs gravures : I. Pourquoi La Fontaine est un écrivain populaire, sa jeunesse, son caractère; II. Ce qu'est la fable; III. L'esprit des bêtes ; IV. Amour de La Fontaine pour les petits et les faibles; V. La morale de La Fontaine est particulière aux petits et aux humbles. Etourderie et imprévoyance. Ne pas juger des gens sur la mine. La prudence est la mère de la sûreté. Ecouter ses parents et les gens d'expérience. Vanité. Folle ambition. Economie. Patience et travail. Il faut se soutenir les uns et les autres et éviter les procès ; VI. Insolence et faiblesse des grands. Ils ont besoin des petits. Les petits préfèrent la médiocrité ; VII. De l'amitié ; VIII. Vieillesse et mort de La Fontaine. Chaque chapitre, chaque paragraphe renferme des exemples à l'appui. La collection s'adresse surtout aux enfants, comme l'indique le titre : *(La Fontaine expliqué aux enfants)* et nous la recommandons de grand cœur; on louera surtout l'habileté de l'auteur à relier le texte des fables principales entre elles par ses analyses et à les grouper d'après la pensée qui inspirait le fabuliste. Le volume sur *Corneille* est tout aussi bien fait ; il explique suffisamment le grand tragique et le met à la portée de l'enfance sous une forme à la fois aisée et originale.

— *Quatre brochures de M. André Joubert.* — Ces brochures d'un travailleur d'une très grande activité sont intitulées : 1° *René de la Rouvraye, sieur de Bressault* 1570-1571. Mamers, 1885, grand in-8° de 7 p. (C'est un appendice à une étude sur le même personnage publiée par M. Joubert en 1881, appendice où sont utilisés, en ce qui regarde les brigandages commis en 1570-71 près de la Selle-Craonnaise par celui qu'on appelait le diable de Bressault, divers titres de l'abbaye de la Roë conservés aux archives de la Mayenne) ; 2° *La démolition des châteaux de Craon et de Château-Gontier d'après les documents inédits 1592-1657*. Mamers, 1885. Grand in-8° de 39 p. (Récit qui s'appuie presque en entier sur les *Registres des délibérations de l'hostel de ville d'Angers*, d'importants extraits sont donnés aux *Pièces justificatives*, et sur plusieurs documents des archives de la Mayenne); 3° *La Chatellenie de la Jaille-Yvon et ses seigneurs d'après les documents inédits* 1052-1789. Angers, 1885, grand in-8° de 82 p. — (Monographie complète, ornée de deux héliogravures qui représentent La Jaille-Yvon et le château de l'Oncheray, enrichie de renseignements nouveaux tirés d'un grand nombre de recueils manuscrits soit de la Bibliothèque nationale, soit des dépôts publics ou particuliers de l'Anjou et du Maine, renseignements parmi lesquels on remarquera surtout d'abondants détails généalogiques, ainsi que d'intéressantes particularités relatives à de dramatiques épisodes de l'histoire des années 1793 et 1794; 4° *Le Collège de Requeil d'après des documents inédits* 1676-1793 (Mamers, 1885, grand in-8°, de 14 p.) Le collège de Requeil, arrondissement de la Flèche, canton de Pontvallain, a été fondé en 1676 par Jehan de Launay, sieur de la Maldemeure, chanoine régulier de Saint-Augustin. L'histoire de cet établissement a été rédigée par M. Joubert d'après une série de pièces inédites dont il a fait récemment l'acquisition, pièces qui complètent le dossier des archives de la Sarthe relatif à cet établissement, et d'après des documents conservés dans les archives de la paroisse de Requeil. — T. de L.

— *Une visite aux ruines du château de Montaigne.* — C'est un savant archéologue, M. Ch. Marionneau, correspondant de l'Académie des Beaux-Arts, qui a voulu

décrire ce qui reste, après l'incendie du 12 janvier 1885, du manoir de l'auteur des *Essais* (Bordeaux, veuve Moquet, 1885, brochure grand in-8°, de 24 p., tirée à 250 exemplaires sur papier de Hollande, imprimée par Gounouilhou et ornée de trois belles gravures qui représentent : 1° l'ensemble des constructions dont se composent le manoir ; 2° l'église du petit bourg de Saint-Michel de Montaigne ; 3° la tour ou donjon du manoir. Empruntons à la très intéressante notice de M. Marionneau (p. 13), un renseignement qui sera bien accueilli de tous les amis de Montaigne : « Et maintenant, avant de dire adieu à ce château réduit en cendres, il est consolant de pouvoir constater que la partie la plus curieuse de ce domaine, celle où le grand moraliste a laissé l'empreinte la plus profonde de lui-même, la vieille tour dite de Montaigne, qui contenait sa chapelle, sa chambre et sa librairie, existe encore sinon dans un état parfait de conservation, au moins telle qu'elle était avant l'incendie du corps principal du logis. » A la suite du récit de la visite aux ruines qui ont déjà disparu, car je puis annoncer d'après un sûr témoignage que l'on travaille avec activité à la reconstruction du château, nous trouvons : 1° une note de M. Gustave Brunet relative aux inscriptions tracées au pinceau (et non gravées) sur les solives et les poutres de la librairie de Montaigne) ; 2° une *Table iconographique* où sont indiqués tous les plans, dessins, lithographies, gravures du château ; 3° enfin la copie de l'inscription que la municipalité de Rome va faire placer sur la façade de l'ancienne auberge de l'*Ours*, où Montaigne et sa suite vinrent loger, à leur arrivée à Rome, le dernier jour de novembre 1580. A ce propos, M. Marionneau exprime un vœu auquel s'associera chacun des lecteurs de sa splendide brochure, le vœu qu'au flanc de la vieille tour, si chère au philosophe, et dont il disait : « Je passe là la plupart des jours de ma vie et la plupart des heures des jours », on inscrive ces simples mots : *Ici naquit, écrivit et mourut Michel de Montaigne.* — T. DE L.

— *Deux brochures de M. Jules Andrieu.* — L'autre jour, je signalais, en passant (n° du 18 mai, *Chronique*, p. 402) une étude fort curieuse de M. J. ANDRIEU sur un *châtiment singulier* (la *baignade*, en une cage de fer, des femmes de mauvaise vie). Signalons deux autres non moins curieuses brochures du même auteur (*Les Agenais. Deux oubliés du* XVIII*e siècle;* Agen, Michel et Médan, 1885, grand in-8° de 17 p. Tiré à 50 exemplaires. — *Un amour d'Henri IV. Capchicot, légende et histoire* ; Paris, Ém. Lechevalier ; Agen, Michel et Médan, 1885, grand in-8° de 21 p. Tiré à 100 exemplaires. — Les *oubliés* sont : Jean-Baptiste Rigal, né à Frespech vers 1720, mort vers 1792, maréchal des camps et armées du roi, commandant de la ville d'Agen, et Barthélemy Roux, né vers 1720, mort après 1786, négociant d'une admirable générosité, et qui fut pour les pauvres une véritable providence. M. Andrieu a publié, d'après les registres des Archives départementales de la Gironde, les lettres de noblesse accordées en 1771 et en 1777 à ces deux personnages dont nul n'a gardé le souvenir. — C'est encore du même dépôt que proviennent les *lettres d'anoblissement en faveur d'Estienne Saint-Vincent de Cachicot et ceux de sa postérité* (20 avril 1597) et les *lettres de confirmation* du dit anoblissement (20 juin 1613). Étienne Saint-Vincent, surnommé Capchicot, n'est autre que le pauvre charbonnier chez lequel coucha, dans les landes de Lot-et-Garonne, en 1578, le roi de Navarre et à la femme duquel le *diable à quatre* passe pour avoir donné un fils. M. Andrieu joint à son agréable récit d'utiles indications et rectifications. L'auteur, qui est un des plus zélés travailleurs de Gascogne, va publier prochainement deux ouvrages importants sur lesquels j'appelle d'avance l'attention de nos lecteurs : *L'imprimerie en Agenais depuis l'origine jusqu'à nos jours* (1 vol. grand in-8°) ; *Bibliographie générale de l'Agenais. Répertoire alphabétique de tous les livres, brochures, journaux, etc., dus à des auteurs de la région, imprimés dans ce*

pays ou l'intéressant directement, avec des notes littéraires et biographiques (2 vol grand in-8°). — T. de L.

— *Le budget de Béziers en 1620*. — Sous ce titre M. Frédéric Donnadieu, président de la Société archéologique de Béziers, publie (Béziers, 1885, grand in-8° de 60 p.) un important document qui avait échappé aux investigations des historiens locaux, quoiqu'il ait été mis au jour en 1648 (il est vrai que la brochure imprimée par Jean Martel et Pierre Claverie est d'une excessive rareté). Le budget de 1620 est le premier qui ait été régulièrement établi dans Béziers. Outre les sommes à dépenser et les recettes à faire, on y indique les moyens de prévenir les fraudes et les mauvaises gestions des deniers publics. C'est donc plus qu'un budget; c'est en quelque sorte un code municipal. Ce document fait connaître le nombre des employés de la commune, la nature de leurs fonctions, le quantum de leurs gages, des détails de mœurs et de coutumes locales inhérentes à ces emplois, les peines encourues par les employés principaux ou subalternes, dans tels et tels cas, toutes choses qui, comme le remarque M. Donnadieu, nous font pénétrer plus avant dans la vie municipale de nos pères. Notons ce piquant rapprochement : le budget de 1620 présente en recette le modeste total de moins de 13,000 livres et en dépense la somme, plus modeste encore, de moins de 10,000 livres. Le budget de Béziers en 1885 s'élève en dépenses et en recettes à près de deux millions. Notons encore que les habitants de Béziers étaient admis aux séances du conseil, mais qu'ils avaient, de plus qu'aujourd'hui, le droit d'y prendre la parole et de faire entendre leurs plaintes pour le bien de la ville. M. Donnadieu a entouré le budget de 1620 de notes très abondantes et très instructives qui méritent d'être recommandées non seulement aux amis de l'histoire, mais aussi aux amis de la philologie, car ces derniers y trouveront d'excellentes choses sur certains mots méridionaux, tels que *clavaire* (trésorier municipal), *compezaires* (agents chargés de rédiger le livre de la Taille), *bans* (droit de pacage), *hortolanerie* (jardinage), *boze* (plante marécageuse qui sert à faire des nattes grossières), *boinetas* (beignets), etc. Au moment où M. Donnadieu publiait son étude sur le budget de Béziers en 1620, M. Paul de Fontenilles, président de la Société des Etudes du Lot, publiait une étude qui est fort intéressante aussi sur le *Budget de la ville de Cahors en 1684* (*Bulletin*, t. X, 1er fascicule, 1885, pp. 1-49 pour le texte, 50-111 pour le commentaire). — T. de L.

— *La campagne du duc de Guise dans l'Orléanais*. — Dans cette monographie (Orléans, Herluison, 1885, in-8° de 28 p.), M. Baguenault de Puchesse, président de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, a voulu suivre pas à pas, à l'aide de documents dont quelques-uns n'ont pas encore été utilisés, notamment les lettres du duc de Guise à Henri III (B. N. F. Fr. 4734), les manœuvres militaires dont l'Orléanais fut le théâtre en octobre et novembre 1587. Il envisage concurremment la marche des trois armées en présence : celle qui était commandée par Henri III en personne, ayant le duc d'Epernon pour lieutenant, celle des protestants, où l'on remarquait Jean-Casimir, duc de Bavière, le baron de Dohna, le duc de Bouillon, le colonel général Clervant, enfin celle du duc de Guise. Il décrit ensuite les deux combats de Vimory (26 octobre) et d'Auneau (24 novembre), où fut presque anéantie l'armée allemande. A la brochure est annexée une excellente carte explicative des opérations des trois armées. M. Baguenault de Puchesse énumère et analyse (*Appendice*, pp. 17-28) 37 petites publications contemporaines relatives à la campagne de 1587, « qui la plupart sont tellement rares qu'elles font le désespoir ou le bonheur des bibliophiles ». Le soin et l'habileté avec lesquels a été dressée la liste de ces plaquettes, dont plusieurs manquent à la Bibliothèque nationale, montre ce que nous devons attendre du catalogue

des plaquettes de la seconde moitié du XVIe siècle préparée par M. Baguenault de Puchesse avec le concours d'un excellent travailleur qui a fait ses preuves, M. L. Jarry, catalogue qui certainement serait pour ces innombrables pièces ce qu'est pour les *Mazarinades* le classique recueil de M. Moreau. — T. DE L.

— M. A. GIRY vient de faire paraître à la librairie Picard le volume de *Documents sur les relations de la Royauté avec les villes en France de 1180 à 1314*, que nous avons précédemment annoncé à nos lecteurs. Ce volume fait partie d'un Recueil de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire, qui fera pendant au Recueil de M. Tardif pour servir à l'étude et à l'enseignement du droit. M. Lavisse a mis en tête du volume de M. Giry une courte préface où il insiste sur la nécessité de mettre des instruments de travail aux mains des jeunes gens.

RUSSIE. — Sous ce titre *Cyrille et Méthode dans la philologie slave*, M. JAGIC vient de publier à Saint-Pétersbourg (imprimerie de l'Académie des Sciences) le travail qu'il a lu dans la séance solennelle du 5 avril dernier, séance consacrée à la mémoire des deux apôtres slaves. Cette dissertation, accompagnée de nombreuses notes, présente un résumé très exact des travaux auxquels les deux saints ont donné lieu depuis un siècle et demi. Il est vivement à souhaiter que M. Jagic en publie une traduction allemande dans l'*Archiv für Slavische Philologie*. L'*Archiv* rendrait, croyons-nous, un grand service aux savants en publiant une bibliographie détaillée des travaux relatifs aux deux apôtres.

— A l'occasion du millénaire de saint Méthode, l'Université (russe) de Varsovie a publié sous la direction de M. Boudilovitch un recueil de travaux originaux : 1° LAVROVSKY : Cyrille et Méthode et les origines du Christianisme en Russie; 2° BOUDILOVITCH : Considérations sur le caractère greco-slave de l'œuvre de Cyrille et de Méthode; 3° PERVOLF : La langue slavonne et ses destinées; 4° KOULAKOVSKY : La question de l'unité de langue littéraire chez les peuples slaves; 5° GROTE : L'origine grecque des apôtres slaves; 6° ZIEGEL : L'importance sociale de l'œuvre des apôtres Cyrille et Méthode.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 26 juin 1885.

Le prix Bordin, sur cette question : « Étude critique sur les œuvres que nous possédons de l'art étrusque », etc., n'est pas décerné. Le concours est prorogé au 31 décembre 1886

M. Renan communique à l'Académie une lettre de M. de Lostalot, vice-consul de France à Djeddah, qui est débarqué à Marseille le 16 juin, ayant avec lui les objets recueillis, au cours d'une mission archéologique entreprise sous les auspices de l'Académie, par M. Huber, courageux voyageur tué par les Arabes il y a un an à peu près. M. de Lostalot rapporte, en particulier, la célèbre stèle araméenne de Teima, qui mérite la seconde place parmi les monuments d'épigraphie orientale connus jusqu'ici ; la stèle du roi moabite Mésa mérite seule de lui être préférée. La stèle de Teima est, dit M. Renan, un acte d'éclectisme religieux, une sorte de concordat, par lequel un individu étranger à la tribu des Teïmites élève la prétention que le culte qu'il rendra à son dieu particulier soit agréable aux dieux des Teïmites et que ceux-ci le protègent. Une part sur ce qu'on peut appeler le budget des cultes de la tribu de Teima, consistant en 29 palmiers, est prélevée au profit du dieu nouveau. La stèle de Teima peut être rapportée au Ve siècle avant notre ère. Une très curieuse sculpture en relève singulièrement la valeur. M. de Lostalot a déployé pour acquérir ce précieux monument à la France un zèle et une intelligence qui ne sauraient être assez loués.

M. Charles Nisard termine la lecture de son mémoire sur les poésies latines de Fortunat. Il s'est proposé de rechercher pourquoi ces poésies, remplies de détails intéressants sur les mœurs et les arts de l'époque mérovingienne, n'ont encore été

traduites en aucune langue. Il passe d'abord en revue tous les auteurs qui, depuis Paul Diacre, au VIII[e] siècle, jusqu'à nos jours, ont parlé de Fortunat; il relève les éloges dont il a été presque constamment l'objet, mais il remarque qu'aucun des érudits du XVI[e] siècle ne s'est laissé prendre à ces éloges. Dégoûtés sans doute par cette latinité barbare, par cette poésie dont le vol ne fait que raser la terre, et surtout par l'état du texte dans les manuscrits, où il y a souvent plus de fautes que de mots, les lettrés de la Renaissance ont négligé l'étude des œuvres de Fortunat. Brower le premier donna, en 1603, une édition de ces œuvres, accompagnée d'un commentaire. Malheureusement il s'occupa moins d'en rétablir le texte que d'expliquer les passages qui renferment des allusions historiques. Ses éclaircissements à cet égard sont loin d'être sans mérite, mais ils reposent trop souvent sur des conjectures hasardées ou sur des faits manifestement erronés. Cent quatre-vingt-trois ans plus tard, une nouvelle édition fut donnée par Puchi. Elle l'emporte sur la précédente par l'étendue et la richesse du commentaire. Les connaissances de Puchi en histoire étaient plus grandes que celles de Brower, il a montré plus de prudence dans ses conjectures, enfin il a eu à sa disposition un plus grand nombre de manuscrits. Néanmoins son texte laisse encore beaucoup à désirer, et c'est ce mauvais état du texte, pense M. Nisard, qui est cause que personne n'a encore osé traduire Fortunat. Les premiers éditeurs, ajoute-t-il, ont eu trop de respect pour les leçons absurdes ou inintelligibles que présentent à tout instant les manuscrits. Beaucoup de ces mauvaises leçons peuvent aisément être corrigées par conjecture : on aurait dû oser le faire. Il y a heureusement, ajoute M. Nisard, quelques traits de cette hardiesse dans l'édition de M. Frédéric Leo, publiée à Berlin en 1881. On y remarque notamment un certain nombre de corrections très heureuses, suggérées à M. Leo par M. Mommsen. On aurait pu les souhaiter plus nombreuses; mais telles qu'elles sont, elles rendent désormais possible une traduction de ce ténébreux et inextricable poète. M. Ch. Nisard laisse entendre qu'il se propose de donner lui-même cette traduction.

M. Benlœw termine sa lecture sur les langues et les peuples du Caucase.

Ouvrages présentés : — par M. Gaston Paris : BOSELLI (le comte Jules), *Tableaux généalogiques de la dynastie capétienne, extraits des principaux auteurs*; — par M. Georges Perrot : BAPST (Germain), *Étude sur les coupes phéniciennes* (extrait de la *Revue des arts décoratifs*); — par M. Léopold Delisle : 1° *Archives de Bretagne*, publiées par la société des bibliophile bretons, t. I, II, III, (privilèges de la ville de Nantes, complot breton de 1492, mystère de sainte Barbe); 2° CHATELAIN (Émile), *Paléographie des classiques latins*, livraisons 1 et 2; — par l'auteur OPPERT (Julius), *Die astronomischen Angaben der assyrischen Keilinschriften* (extrait des *Sitzungsberichte* de l'Académie impériale de Vienne).

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 17 juin 1885.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD

M. le Président donne lecture de l'allocution qu'il a prononcée au nom de la Compagnie, sur la tombe de M. Léon Renier, membre honoraire, décédé le 11 juin dernier.

M. de Geymuller présente les épreuves photographiques des dessins d'un architecte français conservés à la Bibliothèque royale de Munich; d'après des indices certains, il les restitue à Du Cerceau; ces dessins représentent des monuments exécutés en Italie vers 1575.

La séance est suspendue pour permettre aux membres présents de procéder, sous la conduite de M. de Villefosse, à la visite des bronzes antiques acquis à la vente de la collection Gréau pour le musée du Louvre.

A la reprise de la séance, M. de Villefosse lit un travail du P. Camille de la Croix intitulé : « Troisième note sur de nouvelles inscriptions franques trouvées à Antigny (Vienne) ».

A cette occasion M. de Laurière rappelle que le cimetière antique d'Antigny était déjà connu des archéologues par le monument appelé *Lanterne des Morts*.

M. Germain Bapst annonce que des fouilles viennent d'être exécutées à Van (Arménie) et qu'on y a trouvé des monuments de l'art chaldéo-assyrien dont le travail rappelle celui du siège de bronze de même provenance acquis par M. le marquis de Vogué.

Le Secrétaire,
R. MOWAT.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 28 — 13 juillet — 1885

116. — **Physikalische Geographie von Griechenland mit besonderer Rücksicht auf das Alterthum,** par C. NEUMANN et J. PARTSCH. Breslau, W. Kœbner, 1885. In-8 de XII-476 pages.

Ce livre se compose de cinq chapitres : I. Climat de la Grèce ; II. Configuration du pays, côtes, etc. ; III. Relief du sol ; IV. Composition géologique ; V. Végétation. Une table très développée, au commencement de l'ouvrage, et un index alphabétique fort complet, à la fin, facilitent les recherches. Comme l'indique le titre, les auteurs ne se sont pas seulement proposé de décrire la Grèce actuelle : la Grèce ancienne, avec ses produits, ses ressources physiques de toute nature, son ciel, est sans cesse présente à leur esprit ; c'est en songeant à l'antiquité qu'ils parcourent et nous font parcourir la Grèce continentale et les îles. Ainsi, après avoir parlé du climat d'Athènes, ils se demandent (pp. 31-45) quelle a pu être l'influence de ce climat sur la religion des Athéniens, sur leur art, sur leur vie de chaque jour. Ailleurs (p. 254), certains phénomènes physiques leur fournissent l'explication de quelques-uns des mythes dont la poésie grecque est pleine. L'ouvrage de MM. Neumann et Partsch n'intéresse donc pas les seuls naturalistes : les amis de l'antiquité y trouveront, eux aussi, d'utiles renseignements et les archéologues le consulteront avec profit. Ajoutons que la lecture en est facile et que des notes nombreuses en éclairent le texte.

Paul GIRARD.

---

117. — Joh. KVICALA. **Neue Beitræge zur Erklærung der Æneis nebst mehreren Excursen und Abhandlungen.** Prag, Tempsky, 1881, in-8, VIII et 462 p. 8 mark.

Le présent volume est une sorte de second tome ajouté aux *Vergil-Studien*, donnés par l'auteur à Prague en 1878, et bien reçus par la critique. Ces études contenaient, avec la collation d'un ms. de Prague, des

notes critiques et exégétiques sur les premiers livres de l'Énéide, particulièrement sur le premier livre. Ici nous avons de même des remarques développées sur divers passages des livres II, III et IV et particulièrement sur ce dernier livre. Les difficultés de texte ou d'interprétation sont indiquées; l'auteur énumère exactement les solutions données jusqu'ici; il indique celle qu'il choisit, en quelques endroits celle qu'il propose, le tout avec beaucoup de sens et une grande clarté. Tout au plus trouverait-on à reprendre çà et là quelques longueurs, des digressions, des raisons plutôt comptées que pesées, un peu trop de complaisance pour les conjectures et pour les explications proposées : *humanum est*.

De ces remarques retenons seulement que M. Kvicala défend l'authenticité des vers II, 567-588. Ils ne seraient pas, comme le suppose Weidner, une première improvisation du poète. Mais en écrivant le livre VI, Virgile ne put pas ne pas s'apercevoir qu'il y avait contradiction entre les deux épisodes, et que celui de Déiphobe devait faire écarter l'épisode d'Hélène au livre II. Il n'eut pas le temps de supprimer celui-ci; mais il indiqua quelque part la correction qu'il voulait faire, et c'est d'après cette indication que ces vers auraient été omis par Tucca et par Varius.

Il est regrettable que dans tout l'ouvrage, Servius soit assez mal employé. M. Kv. ne fait pas de distinction entre les groupes de scolies; de là une source d'erreurs et de confusions très fréquentes. Il est évident que M. Kv., quand il a fait son livre, ne connaissait encore ni l'édition Thilo, ni rien de ce qui a été publié pendant ces dernières années sur Servius (voir p. 14,3; p. 18, au bas, etc.) Le sens donné par les scolies n'est pas toujours bien dégagé; leur texte même est parfois altéré (ainsi p. 93, note *). Pour un travail sur Virgile, c'est un défaut qui ne manque pas de gravité.

Suivent, p. 223 et suiv., cinq *Excursus*. Dans les deux premiers, M. Kv. a réuni les données que nous possédons sur la destruction de Troie; dans l'*Excursus I*, les données semblables au récit de Virgile; dans le second, les données qui en diffèrent. Les auteurs sont Quintus de Smyrne, Tryphiodore, Lycophron, Proclus, Hygin, Tzetzès, Dictys, Darès, enfin les poètes grecs et latins. L'*Excursus I* ne fait pas double emploi avec les indications de Ribbeck. Il est beaucoup plus développé et, dans le détail, plus précis. Dans le second, M. Kv. indique avec beaucoup de sagacité pour quelles raisons de vraisemblance Virgile s'est écarté des détails souvent naïfs du récit traditionnel.

Æn. IV, 573, M. Kv. propose de ponctuer d'après Servius : « Socios que fatigat *Præcipites : vigilate,* viri » et il est amené par cette difficulté à traiter des cas analogues et à examiner dans un *excursus*, le troisième, les passages assez nombreux [1] où le commencement du dis-

1. Ils sont sur l'ensemble des discours dans la proportion d'un quart environ.

cours d'un personnage, ne coïncide pas avec le commencement du vers. Chez les poètes épiques grecs, au contraire, on ne trouve à cette coïncidence presque aucune exception (p. 268), et de même chez eux les discours finissent avec le vers tandis que Virgile les termine souvent avant la fin du vers.

Dans l'*Excursus IV*, M. Kv. développe et complète une vue déjà indiquée dans les *Vergilstudien* (p. 34 et suiv.) en montrant comment Virgile se plait à donner aux mots qui doivent être accentués une place symétrique et parallèle, soit au commencement et à la fin du même vers, soit à la fin ou au commencement de deux ou même de trois vers qui se suivent. Ce sont là des observations fort justes et présentées dans une juste mesure.

Je crains qu'il n'en soit pas tout à fait de même de l'*Excursus V* qui traite de l'allitération dans Virgile. Pour l'auteur, cette question est de grande importance; c'est un point qui a été trop négligé jusqu'ici (p. 293), et M. Kv. n'hésite pas, dans cet *excursus* et dans d'autres endroits de son livre, à tirer de ce qu'il regarde comme une habitude constante et caractéristique du style de Virgile des arguments probants pour l'interprétation, pour l'établissement du texte et même pour l'authenticité de vers contestés. On trouvera sans doute dans ces vues et dans cette étude beaucoup d'intérêt, d'excellentes remarques, des tables très développées qui peuvent servir à déterminer d'une manière assez précise l'emploi de l'allitération dans Virgile. C'est une observation ingénieuse et très juste, que plusieurs expressions du poète qui paraissent d'abord singulières ou forcées, ont été choisies par lui à dessein pour produire quelque allitération. Mais l'auteur reconnaît (p. 386) que dans Virgile l'allitération n'est pas toujours volontaire; que dans ce domaine, il est d'ailleurs difficile et souvent impossible (p. 422) de distinguer un effet voulu d'un rapprochement simplement dû au hasard; donc première difficulté : on risque de supposer l'allitération où elle n'est pas, de prêter au poète des intentions qu'il n'a pas eues et de changer son texte sous prétexte de l'épurer. M. Kv. reconnaît de plus (p. 294; p. 419 et suiv.; p. 430) que la plupart des Romains ont fait un grand usage de l'allitération; seconde difficulté : car d'une observation qui doit être et qui doit rester générale pour être solide et vraie, pourra-t-on tirer quelque trait vraiment caractéristique du style de Virgile? — Ce qu'en a tiré M. Kv. pour l'interprétation de quelques passages difficiles, comme p. 410, sur *Æn.* I, 233, *ob* Italiam, n'est certes ni clair ni convaincant. Enfin on ne peut oublier que ce *principe de l'allitération*, comme l'appelle l'auteur, aurait mené dans l'application à la monotonie la plus fastidieuse; qu'il était sans cesse restreint et limité par un autre principe aussi important, celui de la variété du style; qu'un auteur doué de ce tact et de ce sentiment de mesure que M. Kv. loue dans Virgile (p. 434) devait éviter de multiplier les mêmes effets; que l'art chez lui partout se dissimule, tandis que par l'allitération, il ne manque jamais de se trahir. — Il n'est pas

besoin d'insister : on comprend avec quelle prudence il convient d'accepter ce prétendu principe, et l'on devine à quelles fausses conséquences il peut conduire. Que dans la critique du texte, on en use en seconde ligne et après d'autres raisons, nous l'admettrons ; mais nous croyons que l'exemple de M. Kvicala lui-même montre clairement comme il est facile d'en abuser.

Trois index commodes terminent le volume.

E. T.

---

118. — **Questions mérovingiennes**, par Julien Havet. I. La formule : N *rex francorum v. inl.* Extrait de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*. Paris, Champion, 1885. In-8, 16 pp.

Le conclusion de cette brochure est que « l'abréviation *v. inl.* placée « après le titre royal, dans les diplômes mérovingiens, doit se lire *viris* « *inlustribus*. Le titre de *vir inluster*, appliqué aux rois est carolingien « et non mérovingien. » Ainsi s'exprime l'auteur, qui me semble avoir démontré avec succès l'exactitude de cette thèse. C'est une découverte importante dans le domaine de la diplomatique française, elle atteste la perspicacité de M. Havet, et la justesse de son esprit.

Si son mémoire était extrait de la *Revue historique*, et si j'en rendais compte dans la *Revue des Questions historiques*, ou réciproquement, je me bornerais à ces observations élogieusement banales. Mais le travail de M. Havet a paru dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, c'est-à-dire dans une publication d'un caractère tout à fait technique, ce semble ; j'écris de mon côté dans la *Revue critique* qui a la prétention de mériter son titre. Je crois donc que c'est le cas de joindre à mes éloges l'expression de la surprise que j'ai éprouvée en voyant combien la terminologie spéciale à la diplomatique apparaît rarement dans la dissertation de M. Havet, et combien le jeune érudit s'est peu occupé des conséquences diplomatiques de sa découverte. Je vais essayer de combler en partie cette lacune en exposant la question sous une forme un peu différente de celle dont M. Havet a revêtu sa pensée.

Dans un diplôme mérovingien, si nous adoptons les expressions consacrées par les savantes études de M. Sickel, il faut distinguer deux parties, le protocole et le *texte,* ou si l'on veut la formule [1]. Le protocole, sorte de cadre qui embrasse pour ainsi dire le *texte,* comprend les clauses initiales et les clauses finales. Les clauses initiales, les seules dont nous ayons à parler ici, sont, dans un diplôme mérovingien, l'invocation, le nom du prince dont l'acte émane, son titre ou ses titres (?) ; arrive ensuite le commencement du *texte,* qui débute par l'adresse. La question posée et résolue par M. Havet est de savoir si les mots repré-

1. Sickel, *Acta karolinorum*, t. I, pp. 106, 107, 170, 209, 210.

sentés par les lettres *v. inl.* font partie des titres du prince dont le diplôme émane, ou s'ils constituent l'adresse de ce diplôme, si par conséquent ils appartiennent soit au protocole soit au *texte*. On a cru jusqu'ici qu'ils appartenaient au protocole, qu'ils étaient la fin des clauses initiales du protocole.

Le protocole débute par l'invocation. L'invocation, dans les diplômes mérovingiens, consiste en ce que les Allemands appellent le chrisme [1] sorte de monogramme dont les lettres grecques χ et ρ sont le principal élément; mais les éditeurs français, y compris J. Tardif dans ses *Monuments historiques*, ont ordinairement supprimé le chrisme, même quand il est accompagné de notes tironiennes exprimant une proposition tout entière, ainsi, en tête du diplôme qui porte les numéros 440 chez Pardessus [2], 33 chez Letronne [3], 38 chez Tardif [4], 70 chez Pertz [5] *ante omnia Christus*, mots très faciles à lire cependant, si nous en croyons Kopp [6] et que Ch. Pertz lui-même a laissés au fond de son écritoire.

Vient ensuite le nom du prince *Dagobercthus*, ,*Childebercthus*, etc. Après cela on trouve son titre : *rex Francorum*. Puis, apparaissent dans un certain nombre de diplômes les lettres embarrassantes *v. inl.* Est-ce un nouveau titre du roi, et la fin de la première partie du protocole; est-ce au contraire déjà le commencement du *texte*, c'est-à-dire l'adresse?

Si les lettres *v. inl.* expriment un titre du roi, la lecture *vir inluster* est justifiée; si ces lettres obscures constituent l'adresse, il faut lire *viris inlustribus*. M. Havet adopte la lecture *viris inlustribus;* mais il ne distingue pas assez nettement l'une de l'autre les deux circonstances dans lequelles, suivant son système, les mots *viris inlustribus* se présentent au début du *texte* des diplômes mérovingiens. Tantôt dans son système les mots *viris inlustribus* composent à eux seuls l'adresse, tantôt ils ne nous offrent que le début d'une adresse plus développée. Dans le second cas, tout le monde lit *viris inlustribus*. Ouvrons les *Monuments historiques* de Tardif : nous y trouverons les adresses : [*viris illustri*]*bus Chrodegar*[*io*]... nº 5 (Pertz, nº 11); —*viris in*[*lustribu*]*s Vuand*[*elberto*] *duci, Gaganrico domestico*..., nº 7 (Pertz, nº 14); — [*viris inlustr*]*ibus V*[*uandalberto*] *duci et Ebrulfo grafioni*..., nº 9 (Pertz, nº 18); —*viris inlustrebus Audobercthо et Rocconi patriciis*...,

---

1. Sickel, *Acta karolinorum*, t. I, pp. 211, 212. Voir aussi la brochure du même auteur intitulée : *Monumenta Germaniae historica, Diplomatum imperii tomus primus* pp. 48-49.

2. Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 241.

3. *Diplomata et chartae merovingicae aetatis*, t. II, p. 24.

4. Tardif, *Monuments historiques*, p. 21.

5. *Diplomatum imperii tomus primus*, p. 62.

6. *Palæographia Critica*, I, 425. C'est d'après Kopp que ces trois mots ont été transcrits par M. Sickel, *Acta karolinorum*, t. I, p. 295, et par J. Tardif, *Musée des archives de l'Empire*, p. 20, nº 22. Kopp écrivait en 1817; M. Sickel et J. Tardif en 1867.

n° 21 (Pertz, n° 48); — *viris inlustrebus omnebus agentebus*..., n° 23 (Pertz, n° 51); — *viris inlustrebus omnis tilenariis Masiliensis*, n° 47 (Pertz, n° 82 [1]); Mabillon déjà lisait ainsi.

Mais la difficulté se présente là où, si l'on adopte le système de M. Havet, les mots *viris inlustribus*, écrits *v. inl.* constituent à eux seuls toute l'adresse, et sont immédiatement suivis de la seconde partie du *texte*, c'est-à-dire précédent immédiatement le morceau, qui, dans la langue diplomatique proposée par M. Sickel, s'appelle *arenga* [2]. C'est alors que dans l'usage général, *v. inl.* est lu *vir inluster*. M. H. peut, contre cette lecture, alléguer un document tout à fait décisif. C'est le diplôme 46 de Tardif, n° 81 de C. Pertz, n° 27 du *Musée des Archives de l'Empire :* il commence par ces mots, immédiatement suivis de l'*arenga :* CHILPERICUS, REX FRANCORUM *viris* INLUSTRIBUS, comme on peut s'en assurer en consultant le fac-simile de Letronne, n° 39. M. Pertz a corrigé bien à tort VIRIS INLUSTRIBUS en VIR INLUSTER, et en ce point s'est fait battre par Tardif, qui, avant lui, précédé dans la bonne voie par la deuxième et par la troisième édition du *De re diplomatica*, avait écrit, conformément à l'original, *viris inlustribus* [3].

Quand une fois on a sous les yeux le fac-simile n° 39 de Letronne, et, que de cette reproduction d'un acte écrit en 716, on passe chez Letronne au fac-simile n° 4 (Tardif n° 7, Pertz, n° 12), au fac-simile n° 9 (Tardif n° 11, Pertz n° 19) représentant des originaux écrits le premier vers 628, le second en 653, on y remarque, au lieu de *v. inl.*, la notation très différente *vir. inl.;* on voit que *vir.* est, dans ces deux fac-simile, suivi d'un signe abréviatif très nettement apparent, d'où la nécessité de compléter le mot au moyen d'une addition qui ne peut être que celle de la syllabe *is : viris*, et comme conséquence *inl.* se doit lire *inlustribus*. Les éditeurs ont jusqu'ici lu *vir inluster* dans ces deux diplômes; leur erreur est évidente [4]. Il est donc établi que vers 628, en 658 et en 716, on trouve le *texte* de diplômes mérovingiens commençant par une adresse qui consiste dans les deux mots *viris inlustribus*. Il est donc vraisemblable que dans les diplômes du même temps, c'est-à-dire du VII[e] siècle et de la première moitié du VIII[e], qui nous offrent *v. inl.* après le mot *Francorum*, sur la frontière du protocole et du *texte*, *v. inl.* doit se lire aussi *viris inlustribus*, doit appartenir au *texte*, doit constituer l'adresse, ne point faire partie du protocole, ne point signifier *vir inluster*. D'ailleurs, si le protocole mérovingien eût compris le titre royal

1. Voir Sickel, *Acta karolinorum*, t. I, p. 175, note 5. Comparez p. 213, note 8.

2. Sickel, ibid., p. 108, 167. M. de Wailly dit préambule. *Eléments de paléographie*, t. I, p. 193, 204.

3. *Vir inluster* est la lecture de Mabillon, *De re diplomatica*, première édition, p. 484; cf. deuxième édition, même page; troisième édition, p. 504.

4. Le diplôme dont Letronne a donné le fac-simile sous le n° 4 a été aussi publié en fac-simile par Mabillon, *De re diplomatica*, supplément, pl. II. Le fac-simile de Mabillon, comme celui de Letronne, exige la lecture *viris* inlustribus, et cependant Mabillon a commis l'erreur de lire *vir inluster*.

de *vir inluster*, il serait étrange que ce titre royal manquât, et que par conséquent le protocole fût mutilé dans les diplômes cités un peu plus haut, nos 5, 7, 9, 21, 23, 47 de Tardif où l'adresse, plus développée que dans les autres diplômes, commence de l'avis de tout le monde par *viris inlustribus*, et où il n'y a aucune trace de *vir inluster*. Ainsi l'exactitude de la thèse de M. Havet est démontrée.

Au point de vue des études diplomatiques, la théorie nouvelle est grosse de conséquences. En voici une : L'abréviation *v. inl.* est toujours inscrite sur la première ligne; quand on l'attribuait au protocole, on disait que le protocole occupait à lui seul la première ligne, et que le *texte* commençait à la seconde [1]. Maintenant il faut reconnaître que le *texte* des diplômes mérovingiens commence dès la première ligne, ce qui, du reste, était forcément admis pour les diplômes auxquels Tardif a donné les numéros 5, 7, 9, 21, 23, 47. Autre résultat : on ne peut plus poser ce principe que dans la période mérovingienne, l'écriture allongée, employée ou début du diplôme, était réservée aux clauses initiales du protocole [2]. Cet emploi s'étend aux premiers mots du texte comme dans la période carolingienne [3].

J'en ai dit assez pour montrer à la fois que la découverte de M. Havet est très importante et pour justifier mon regret qu'il l'ait exposée plutôt en historien qu'en diplomatiste.

H. d'Arbois de Jubainville.

P.-S. M. J. Havet a pris connaissance de mon article et m'a fait une réponse que je crois devoir communiquer aux lecteurs de la *Revue critique*. Suivant lui, il pourrait bien n'être pas à propos de considérer l'adresse comme une partie du texte et non du protocole, dans les diplomes mérovingiens. La nomenclature fixée par M. Sickel est justifiée, quand il s'agit des diplomes carolingiens. Il n'est pas démontré que cette nomenclature puisse s'étendre sans inconvénient à la période mérovingienne.

Cette critique de ma critique peut être fondée, mais elle me confirme dans l'opinion que M. H. aurait dû dans son mémoire s'occuper davantage des conséquences techniques de sa découverte.

---

119. — **De Joannis de Monsterolio vita et operibus**, sive de romanarum litterarum studio apud Gallos instaurato Carolo VI regnante. Thesim proponebat facultati litterarum Parisiensi Antonio Thomas, Chartarum altorumque studiorum scholarum olim alumnus, etc. Parisiis, 1883, in-8, 114 p.

Il est étonnant, remarque M. Georg Voigt dans une note de son

1. Sickel, *Acta karolinorum*, t. I, p. 294.
2. Sickel, ibid.
3. Sickel, p. 298.

excellente histoire du premier siècle de l'Humanisme [1], que depuis l'édition des lettres choisies de Jean de Montreuil [2], personne n'ait paru songer à l'importance littéraire de cet écrivain; cet oubli qui surprenait, avec raison, le critique allemand que je viens de citer, M. A. Thomas s'est proposé de le réparer, et de rappeler l'attention sur le latiniste trop délaissé; mais là ne s'est pas bornée sa tâche; « il a voulu encore prouver que sous le règne de Charles VI, il y eut en France, tout comme en Italie, des savants qui se vouèrent à l'étude des lettres latines et firent sortir de la poussière des bibliothèques, pour les appeler à une vie nouvelle les auteurs de l'antiquité [3]. » On peut se demander si la démonstration était nécessaire et si, après Bercheure et Nicolas Oresme, qui vivaient sous Jean le Bon ou Charles V, on peut ne faire commencer la renaissance des lettres latines en France qu'à Charles VI et attribuer à Jean de Montreuil « la gloire d'avoir été le premier de ceux qui tentèrent dans notre pays de dissiper les ténèbres du moyen âge. » Mais si le mérite de ce dernier est exagéré, on ne peut nier qu'il fut, dans le vrai sens du mot, le premier humaniste français, et il faut savoir gré à M. A. Th. d'avoir essayé de lui rendre la place qui lui revient dans l'histoire de notre passé littéraire.

On savait peu de choses de Jean de Montreuil; M. A. Th. s'est efforcé de compléter les renseignements trop rares qu'on avait sur lui, et s'il n'a pu reconstituer en entier la biographie du secrétaire de Charles VI, il est du moins parvenu à fixer avec une grande vraisemblance quelques-uns des faits principaux de sa vie remplie par les missions les plus importantes. Il y a dans les douze pages de cet essai biographique — il forme le premier chapitre de l'étude de M. A. Th. — des indications précieuses et qui resteront. On peut regretter sans doute que le jeune érudit n'ait pu trouver davantage; il n'en faut pas moins lui être reconnaissant de ce qu'il nous donne.

Le second chapitre est consacré à l'examen des œuvres de Jean de Montreuil. Ces œuvres sont loin d'avoir été toutes publiées et n'existent pas même toutes en manuscrit. M. A. Th. a donné de chacune d'elles une notice, qui pour les œuvres manuscrites est presque une révélation. Chemin faisant, il rectifie quelques erreurs de ses devanciers ou éclaire quelque question douteuse; ainsi à propos des *Libelles* de Jean de Montreuil *contre les Anglais*, l'abbé Lebeuf avait cru que le libelle français publié dans la Chronique Martiniane était antérieur au libelle latin des manuscrits, par la raison que dans ce dernier Jean de Montreuil parle d'un « traité plus étendu » en langue vulgaire; mais comme, d'après les termes mêmes de Jean de Montreuil, le libelle français est de

1. *Die Wiederbelebung des classischen Alterthums oder das erste Jahrhundert des Humanismus*, II, 347, note 2.

2. Il s'agit ici des *Epistolae selectae* publiées par Martène, *Veterum scriptorum et monumentorum amplissima collectio*, II, coll. 1311-1465.

3. Prooemium, p. 2.

1416 et le libelle latin de 1415. M. A. Th. en conclut naturellement, que l'abbé Lebeuf s'est trompé, ce qui va de soi, et de plus que, dans le passage du libelle latin, il ne peut être question du traité français déjà publié, mais d'un troisième traité autre que celui de la Chronique Martiniane, traité qu'il identifie avec beaucoup de vraisemblance avec un libelle anonyme du manuscrit de Paris 21381.

L'examen des lettres de Jean de Montreuil, en particulier de ses lettres privées, n'a pas fourni à M. A. Th. moins d'occasion d'exercer sa sagacité. « On ne voit pas d'ordinaire, dit une note du manuscrit de Paris 13062[1], à qui elles sont adressées ; » M. A. Th. a mis, assure-t-il et on ne saurait en douter, « tout le soin possible » pour retrouver les noms omis des correspondants de l'humaniste-diplomate et la liste qu'il en a donnée offre un grand intérêt; seulement on est obligé de le croire ici sur parole, car il ne donne aucune des raisons qui l'ont guidé dans cette curieuse investigation; pourquoi par exemple p. 38 faire adresser à Martino Salva la lettre qu'on avait jusqu'ici regardée comme écrite à Pierre d'Ailly[2]? A cette occasion je reprocherai à M. Th. d'être, et non-seulement sur cette question, trop sobre d'explications[3]; il est vrai qu'écrivant en latin et ne s'adressant dès lors qu'à des lecteurs spéciaux, il a peut-être cru pouvoir se dispenser d'entrer dans de longs détails; mais je n'en estime pas moins l'absence de ces détails regrettable.

M. A. Th. a voulu montrer dans Jean de Montreuil le restaurateur des études latines en France, il a été ainsi conduit, et cette étude était nécessaire à sa démonstration, à examiner — c'est l'objet des chapitres 3, 4 et 5 de son livre — ce que ces études avaient été avant Jean de Montreuil, et la part que ce savant y prit, ainsi que ses contemporains. On n'en est plus depuis longtemps à croire que la renaissance des études grecques et latines ne date que du XVIe siècle, M. A. Th. rappelle avec raison celle dont Charlemagne fut le promoteur et la renaissance du XIIe siècle; il aurait pu ajouter la renaissance des Othons, qui ne fut pas inconnue en France, où elle fut en particulier représentée par Gerbert. Mais que devinrent les études anciennes à la fin du XIIe siècle? Il est certain qu'elles furent alors moins florissantes que sous Louis VII et Philippe-Auguste; après eux il y eut décadence, décadence qu'il faut sans doute, comme l'a remarqué M. Boutaric[4], « attribuer à la scolastique », mais qui ne dura point, ainsi qu'on l'a prétendu, jusqu'à la fin du XVe siècle. M. A. Th. en fixe la date dernière à la fin du XIVe; il faut

1. Cette note est citée par M. A. Th. p. 96, dans l'appendice consacré à la description du manuscrit de Jean de Montreuil.

2. Cette question ne veut pas dire que je mette en doute l'attribution faite par M. A. Th.; j'en demande seulement la raison.

3. Par exemple M. A. Th. cite à deux reprises, d'après Jean de Montreuil, Jean Boor, « le grand historien des Anglais »; pourquoi ne pas dire un mot de cet écrivain certes bien peu connu en France?

4. E. Boutaric, *Vincent de Beauvais et la connaissance de l'antiquité classique au treizième siècle* dans la *Revue des questions historiques*, juillet 1875, p. 9.

la reculer davantage encore. Jean de Montreuil florissait avant 1400 et Nicolas Oresme et Pierre Bersuire, ses précurseurs, nous reportent le second surtout, à une époque bien antérieure. C'est en 1352 que Bersuire entreprit sa traduction de Tite-Live et il avait commencé entre 1337 et 1340 son commentaire moral et allégorique sur Ovide [1], commentaire qui lui fut inspiré par l'*Ovide moralisé* de Chrétien Legouais, œuvre des premières années du XIVe siècle [2]. Mais il y a plus, les citations d'auteurs anciens que M. Jean de Meun, le traducteur de Végèse, a prodiguées dans le *Roman de la Rose*, les nombreux ouvrages mentionnés par Vincent de Beauvais [3] prouvent également qu'au XIIIe siècle même, malgré la décadence des études classiques, l'antiquité ne fut point ignorée ni entièrement délaissée. Il faut avoir ces faits présents à l'esprit, quand on lit la longue liste, dressée par M. A. Th., des auteurs latins que Jean de Montreuil cite dans ses ouvrages, pour apprécier cette liste à sa juste valeur; toute curieuse qu'elle est, elle ne saurait prouver à elle seule, cela est évident, que Jean de Montreuil eut une connaissance des auteurs latins beaucoup plus grande que ses devanciers. Qu'est-ce donc qui l'en distingue et qui fait de lui le véritable précurseur de la renaissance du XVIe siècle? C'est l'esprit dans lequel il lit les auteurs de l'antiquité, non plus pour s'appuyer uniquement de leur témoignage ou de leur autorité, comme les écrivains des siècles précédents, ou même pour y chercher des modèles de style, comme ses contemporains ou ses successeurs immédiats, Nicolas de Clémengis, Jean Gerson, Pierre d'Ailly, Laurent de Premierfait, etc., mais pour s'en nourrir et essayer de les comprendre [4]; c'est l'amour désintéressé qu'il leur porte, le zèle avec lequel il recherche ceux qu'il n'a pas en sa possession. Je ne sais si M. A. Th. a toujours assez mis en évidence ce trait du caractère de Jean de Montreuil que M. G. Voigt a si bien signalé. Quant à admettre que l'amour des études latines en France au XIVe siècle fut une importation de l'Italie ou la conséquence de nos rapports suivis avec la Péninsule, ainsi que M. A. Th. le dit dans sa conclusion, je ne puis m'y résoudre; ce serait méconnaître tout ce qu'il y eut d'indépendant dans le développement de l'humanisme en France.

Je ne voudrais pas toutefois qu'on se méprît sur le sens de ces critiques ou de ces restrictions; elles ne portent, on le voit, que sur une question d'appréciation; elles ne sauraient donc diminuer le mérite et la valeur de l'étude de M. A. Thomas, valeur qu'elle doit surtout à la méthode excellente dont il y fait constamment preuve, à la sûreté d'informations, à l'érudition étendue qu'il y montre [5]; aussi comme je l'ai dit

1. Gaston Paris, *Chrétien Legouais et autres traducteurs ou imitateurs d'Ovide*, p. 54.

2. Id., *ibid.*, p. 57.

3. E. Boutaric, *ibid.*, p. 42-55.

4. « Si au moyen âge on connaissait l'antiquité, on ne la comprenait pas. » E. Boutaric, *ibid.*, p. 15.

5. Ce qui rehausse encore la valeur de l'étude de M. A. Th., ce sont les trois ap-

plus haut, si on peut regretter qu'il se soit montré si avare de développements, on ne peut que le remercier d'avoir réparé un oubli injuste envers un des fils les plus généreux du XIVe siècle et du seul savant que l'on puisse réellement mettre en regard des humanistes italiens contemporains.

Ch. J.

---

120. — **Briefe und Acten zur Geschichte des dreissigjaehrigen Krieges in den Zeiten des vorwaltenden Einflusses der Wittelsbacher.** Bd. V. Die Politik Bayerns, 1591-1607, zweite Haelfte, bearbeitet von Felix STIEVE. München, Rieger, 1884, VI, 984 p. In-8. Prix : 22 fr. 50.

Nous avons parlé plusieurs fois déjà des volumes successifs de ce grand travail, consacré à la politique des Wittelsbach bavarois au XVIIe siècle et confié par l'Académie de Munich à MM. Ritter et Stieve. Nous avons plus spécialement appelé l'attention dans un dernier article [1] sur la première moitié du présent tome, rédigé par M. Stieve. Nous disons rédigé, parce que, contrairement à ce qui s'était passé pour les volumes antérieurs, M. S. a résumé les documents des archives, en a fait un exposé courant et continu, au lieu de publier les pièces in-extenso, ou d'en donner simplement des régestes, sans établir un lien entre ces pièces elles-mêmes. En d'autres termes, M. S. n'a pas seulement voulu nous fournir les matériaux nécessaires pour édifier une histoire de la politique bavaroise à la fin du XVIe et aux XVIIe siècle ; il a eu la gracieuseté de bâtir lui-même l'édifice et il l'a fait avec une abondance de matériaux en même temps qu'avec une sûreté scientifique telles que l'on n'essaiera pas de sitôt de reprendre la tâche. A vrai dire, ce que M. S. nous donne, dépasse même de beaucoup la sphère d'activité plus immédiate de la politique des Wittelsbach. Avant que Maximilien Ier de Bavière se fût mis à la tête de la Ligue catholique, son pays, pour être le plus grand des territoires temporels allemands (en dehors des possessions des Hapsbourgs) restés fidèles à l'Eglise, n'en restait pas moins un territoire bien modeste et son influence en dehors de l'Allemagne catholique était médiocre. C'est donc plutôt une histoire d'Allemagne sous le règne de Rodolphe II que nous rencontrons ici, racontée d'après les pièces des archives de Münich, et mainte fois éclairée par des faits et des points de vue nouveaux. Les querelles entre les deux branches de la famille régnante dans le margraviat, Edouard-Fortunat de Bade-Bade et George-Frédéric de Bade-Dourlach ; la fin de la

---

pendices qu'il y a joints, le premier consacré à la description des manuscrits de Jean de Montreuil, le second renfermant huit lettres inédites du savant latiniste et le troisième une lettre également inédite du chancelier florentin Colutius à Jean de Montreuil.

1. Voyez la *Revue* du 17 avril 1880.

guerre des Evêques en Alsace depuis le traité provisoire de Sarrebourg (1593) jusqu'au traité définitif de Haguenau (1604); les diètes impériales de 1598, 1603, 1608, où la faiblesse du vieux Rodolphe II se manifeste de plus en plus, entre les attaques et les menaces des voisins de droite et de gauche, Français, Turcs et jusqu'aux Espagnols : voilà les points qui fournissent les principaux chapitres de ce nouveau volume. Il s'arrête avant l'affaire de Donauwoerth (1608), point de départ d'une nouvelle phase de la politique des Wittelsbach et de la fondation des associations politico-religieuses; l'Union protestante et la Ligue catholique, dans peu d'années, amèneront l'explosion de la guerre de Trente-Ans.

L'étude du livre de M. Stieve s'impose à tous ceux qui voudront connaître ou retracer avec exactitude le tableau de la situation de l'Empire au commencement du XVIIe siècle, une des époques les plus troublées de son existence. Tant par la sûreté de son jugement que par l'abondance des détails nouveaux que nous présente l'auteur, son travail mérite et a recueilli déjà les suffrages des juges compétents [1].

R.

---

121. — Félix Bracquemond. **Du dessin et de la couleur.** Paris, Charpentier, 1885. Un vol. in-12 de XIV-281 pages. Prix : 3 fr. 50.

Ce livre de l'éminent graveur n'intéresse pas les seuls artistes. L'auteur a voulu condenser en formules précises les observations et les réflexions que lui a suggérées, pendant sa longue et brillante carrière, l'interprétation, par le burin, de la palette du peintre. Il analyse scientifiquement et définit en phrases nettes et rigoureuses ces notions de *dessin*, *couleur*, *chaleur*, *froideur*, *reflet*, *valeur*, *ton*, *modelé*, etc., sur lesquelles l'Académie, Littré et les artistes eux-mêmes sont souvent loin de s'entendre. Les lexicographes en feront leur profit.

A. D.

---

1. Une observation de détail, recueillie en passant. P. 75, l'éditeur met un point d'exclamation après le titre d'un pamphlet imprimé « *bey Strassburg durch Joh. Handt* ». Il n'y avait alors pas d'imprimeur de ce nom à Str. mais on mettait fréquemment, pour dépister la censure, cette indication « imprimé *près* de telle ou telle localité. » Précisément pour Str. nous pouvons citer une brochure « *Gedruckt bey Strassburg unter blauem Himmel.* » Il ne faut pas chercher là une indication bibliographique sérieuse. — P. 141, lire *Kippenheim* pour *Kappenheim* et *Wurmser* pour *Wurmsser*.

VARIÉTÉS

Quelques notes sur l'édition de J. De La Fontaine, Tome II, par H. Regnier. Hachette, 1884.

Ce que j'ai fait pour le premier volume de La Fontaine de M. H. Regnier, je continue de le faire pour le second. Mais ces quelques notes et remarques, nous le répétons, n'ont pas pour but d'amoindrir la valeur de cette belle édition si pleine de recherches, si riche en comparaisons ingénieuses, en rapprochements curieux avec les fabulistes anciens et modernes de tous les temps et de tous les pays.

Le Cochet, le Chat et le Souriceau. — Le *Plaisant Boutehors d'oysiveté*, imprimé à Rouen en 1553, et réédité dans le t. VII des Anc. Poét. fr. du xve et du xvie siècle, contient entre autres pièces une assez longue fable intitulée « *Apologue d'une souris et de ses sourichons* », qui ne serait pas indigne d'être comparée à celle de La Fontaine. Il y a de jolis passages, comme celui-ci :

> Mais pas si tost elle (la souris) n'a esté partie
> Qu'entrer ne soit aucun glorieux coq
> Qui en entrant chanta coquericoq
> A haute voy, espanissant ses ailes, etc.

Le Villageois et le Serpent. — Au lieu des vers latins de Le Noble (note 6), n'eût-il pas mieux valu citer ceux-ci de Virgile, auxquels pensait peut-être La Fontaine?

> *Longos fugiens dat corpore tortus.*
> *Parte ferox, ardensque oculis et sibila colla*
> *Arduus attollens.* (*Enéide*, V, 276.)

Le Vieillard et l'Ane. — Lire sur ce vers « notre ennemi c'est notre maître, » les réflexions très fines et très judicieuses de Joubert, *Pensées*, II, 379. C'est une réfutation anticipée de la conférence de M. Crouslé, citée par les éditeurs.

La Laitière et le Pot au lait. — Dans le *Rudens* de Plaute, (IV, 2, édit. Benoist) le pêcheur Gripus en jetant ses filets dans la mer retire une valise fort lourde qu'il croit être remplie d'or ou d'objets précieux, et le voilà aussitôt, lui aussi, qui bâtit sur cette trouvaille, des châteaux en Espagne. D'abord il achète sa liberté, puis acquiert des terres, des maisons, des esclaves, fait un grand commerce sur mer, frète un vaisseau pour son agrément, et fonde une ville qui porte son nom, etc. — Il est étrange qu'aucun annotateur de La Fontaine, n'ait, à ma connaissance, rapproché le rêve de Gripus de celui de Perrette.

Les Souhaits. — « Il est au Mogol des follets, etc. » Ici La Fontaine imite en l'abrégeant un passage de l'hymne de Ronsard aux Daimons :

> On dit qu'en Norouegue ils (les follets) se louent à gages,
> Et font comme valets des maisons les mesnages;
> Ils pensent les chevaux, ils vont tirer du vin,

Ils font cuire le rost, ils serancent le lin,
Ils filent la fusee et les robes nettoyent
Au lever de leur maistre, et les places baloyent.
(Ronsard, V, 131, *Blanchemain.*)

Les Devineresses. — Littré, est-il dit à la note 3, ne donne qu'un exemple du féminin « devine », celui de La Fontaine. Le mot est bien plus ancien. Gachet dans son Gloss. roman, sub V° *devine* en fournit un ex. du XIV° siècle et un autre du XVI°, tiré de Desportes. Nous ajouterons celui-ci :

Jà sont ouvers d'eux mesmes les cent huis
Tant spacieux du grand manoir, et puis
Par eux la voix de la *devine* apporte
Responce en l'air. (Des Masures, *Enéide*, 255 r°, édit. 1608.)

Quant à ce vers : « Je ne suis ni sorcière ni devine, » que cite M. Aubertin dans son édition de La Fontaine, comme étant de Scarron (*Virg. Trav.*) sans en indiquer l'endroit, disent les éditeurs, il ne se trouve pas dans le Virgile travesti par la raison bien simple que ce poème burlesque est écrit en vers octosyllabiques.

Le Chat, la Belette et le jeune Lapin. — « C'était un chat vivant comme un dévot ermite, etc. » On cite en note un passage de Guill. Haudent que j'ai moi-même rapproché des vers de La Fontaine. En voici un autre qui n'est pas moins intéressant :

..... En faignant prier Dieu
Ainsi comment un bon et sainct hermite
Tant sçauroit bien faire la chattemite.
(*Apol. de la Souris et de ses Sourichons*. Anc. Poés. fr. VII, 195.)

Le Pouvoir des Fables. — Les allusions au « *bellua multorum es capitum* » d'Horace sont fréquentes au XVI° siècle :

Dy moy (car tu sçais tout) comme doy-je complaire
A ce monstre testu, divers en jugement ?
(Ronsard, I, 147, Bibl. elz.)

Ce monstre testu,
Ce peuple qui ressemble à la beste de Lerne.
(Du Bellay, *Les regrets*, 109, Liseux.)

Ceste grande beste populaire..., croiant tout soudain au plus volages et legieres paroles. (Tahureau, *Dial.*, 63, Lemerre.)

Le Rat et l'Huître. — La locution, « se faire savant jusques aux dents, » a été aussi employé par Du Lorens :

Mon pere pour cela m'envoyoit à l'escole
D'un curé qui n'estoit au roolle *des pedans*,
Et c'est lui qui m'a fait sçavant jusques aux dens.
(*Premieres satires*. 109, Blanchemain.)

L'Ours et l'Amateur des jardins. — A la note 7, j'aurais ajouté :

Moult vaut miex boins taisirs que folement parler.
(*Fierabras*, 2121, A. P.)

Ce proverbe est cent fois cité dans nos vieux trouvères.

Le Charlatan, liv. VI, 19. — Senecé a fait un joli conte intitulé : « Qni a temps a vie », que les éditeurs ont négligé de comparer avec cette fable de La Fontaine. — Un esclave Génois, nommé Fregose, ayant, chez le vizir Achmet cassé un verre, est condamné à être empalé. Il est sursis à l'exécution parce que Fregose révèle au vizir qu'il a trouvé le secret de faire parler un éléphant chéri de son excellence. Dix ans au plus suffiront au professeur pour faire de l'animal « un gradué de grosse importance. » Un ami de Fregose lui dit alors :

> Ne redoutes-tu point de ton engagement
> La conséquence naturelle,
> Et du vizir dupé le fier ressentiment ?

A quoi l'autre répond :

> Dix ans, à ton avis, sont-ils si peu de chose ?
> La mort viendra prendre sur soi
> Le soin de dégager ma foi,
> Et réduira sous sa puissance
> L'éléphant, le vizir ou moi.
> (Senecé, *Œuv. posthumes*, 195, Bibl. elz.)

L'Horoscope. — On rencontre cette fable dans Laurent Valla, elle a été gracieusement enjolivée plutôt que traduite par Guill. Tardif : « ô cruelle et maudicte beste, tant je te doy hayr et maudire... Certes je te destruiray et aboliray » Et en disant les dictes paroles, voulant crever l'œil du dict lyon, leva sa main et donna un grand coup de poing contre la paroy, etc. (P. 255, édit. Marchessou.) C'est tout à fait le même mouvement de colère dans La Fontaine.

Jupiter et les Tonnerres. — Note 12. Il n'y a pas à douter que « *enceinte* » puisse signifier « circuit, entour, détour, » comme jadis « *enceint* », ex. :

> Sçachant qu'il trouvera puis après a son aise
> En faisant un *enceint* ceste beste mauvaise.
> (Cl. Gauchet, 154; Bibl. elz.)

Note 15. Le νεφεληγερέτα d'Homère avait déjà été heureusement traduit avant La Fontaine par Hug. Salel :

> Le Dieu des dieux, l'*assembleur* des nuées.
> (*Iliade*, viᵉ chant, 167, rº, édit. 1606).

Cet ex. manque dans Littré.

Le Milan et le Rossignol. — « Ventre affamé n'a point d'oreilles », cfr. ce vers des gnomiques grecs :

> Λιμῷ γὰρ οὐδέν ἐστιν ἀντειπεῖν ἔπος.

Puisque les éditeurs ont l'intention de mettre à profit nos remarques sur le premier volume des fables, nous leur signalerons encore deux omissions assez graves : 1º la fable du Herisson et de la Marmoteine, dans Baïf, *Mimes*, II, 203, édit. Blanchemain, qui ne diffère de la

« Lice et de sa Compagne », que par les personnages; 2° « la Belette entrée dans un grenier », sujet qui a été aussi traité par Vauquelin de La Fresnaye :

Il advint d'aventure un jour qu'une belette,
De faim, de pauvreté, grele, maigre et defaite,
Passa par un pertuis dans un grenier a blé, etc.

On trouve encore chez le même poète la fable : « Le cheval s'étant voulu venger du cerf. » En voici le début :

Car il me souvient trop du cheval genereux,
Qui libre, qui gaillard, errant aventureux,
Menda le secours de l'homme pour apprendre
Comment il pourroit vainqueur a la course se rendre
Du cerf aux viste-pieds, etc.

Je regrette de ne pouvoir indiquer ni le volume, ni la page, n'ayant par ici en ce moment sous la main mon Vauquelin de La Fresnaye.

A. Delboulle.

CHRONIQUE

FRANCE. — Nous apprenons que le comité des travaux historiques et scientifiques vient de charger MM. Edouard Rott et Léon Mention de la publication, dans la collection des Documents inédits de l'histoire de France, des mémoires, dépêches et papiers politiques du duc Henri de Rohan (1600-1638).

— M. E. Charvériat vient de publier (Lyon, Mougin-Rusand, in-8°, 13 p.) une étude sur *Philippe Lang*, valet de chambre de l'empereur Rodolphe II. Ce Lang, né en Tyrol vers 1538, était un juif converti qui ajouta à son nom celui de Langenfels et devint le favori de Rodolphe II, ce « fou incapable de vivre sans être gouverné ». M. Charvériat raconte, d'après le livre de Hurter, la curieuse existence de Lang, qui finit par être arrêté (1608) et mourut en prison au commencement de 1610.

— *Dyspepsie et dyspeptiques!*... On ne s'attendrait guère à trouver un pareil titre mentionné dans la *Revue critique*, si cet ouvrage du docteur J. Seure (Paris, A. Coccoz, 1885) ne renfermait un chapitre des plus curieux sur Voltaire, Voltaire étudié au point de vue de la maladie d'estomac. Ce n'est pas la première fois que la médecine s'occupe des hommes de lettres et de leurs œuvres. On connaît les études du docteur Lélut sur le Démon de Socrate, de Malgaigne sur les blessures de guerre dans l'Iliade. Molière poitrinaire, Boileau asthmatique, Racine mourant d'une maladie de foie et Bossuet de la pierre, Mme de Sévigné prenant les eaux de Vichy, Fontenelle attribuant sa longévité au bienfait des asperges, ont tour à tour comparu devant la Faculté. D'autres feront un jour une histoire complète des épileptiques depuis Jules César et Britannicus jusqu'à Flaubert et Dostoiewski. Voltaire, lui, était dyspeptique et M. le docteur J. Seure combat à ce propos le diagnostic de ses confrères les docteurs Roger du Hâvre, et A. Rattel de Paris. Il suit pas à pas dans la correspondance de Voltaire les causes, les effets et les progrès de sa maladie, ainsi que les différents traitements auxquels il se soumet, — essence de canelle, pilules

de Stahl, marmelade de Tronchin, sans parler de la casse et de la rhubarbe. Cette longue et exacte analyse, montrant avec une rare précision les effets du mal sur le caractère et le tour d'esprit du patriarche de Ferney, fait comprendre cette conclusion pratique et humoristique que le docteur J. Seure emprunte à son malade et qu'il a donnée comme épigraphe à son livre : « On n'est véritablement malheureux « que quand on ne digère point. » — L. P.

— M. Jules Flammermont, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, vient de faire paraître une étude pleine d'intéressants détails sur le *Nouveau règlement de l'examen d'état des candidats à l'emploi de professeurs dans les gymnases et écoles réales d'Autriche* (Paris, Picard, in-8, 27 p.). Ce règlement, daté du 7 février 1884, est très complet, et il convenait de le signaler en ce moment où l'on discute la question de la réforme des diverses agrégations ; peut-être, observe le jeune professeur, aurions nous intérêt à emprunter aux Allemands quelques usages dont une longue expérience a démontré la valeur. On remarquera, p. 13 et 14, un certain nombre de sujets donnés comme *Hausarbeiten* aux candidats qui doivent prouver leur aptitude au travail scientifique et la solidité de leurs connaissances spéciales.

— Nous appelons également l'attention de nos lecteurs sur une autre brochure que vient de publier M. Flammermont (même librairie, in-8°, 32 p.). On y trouvera des *Relations inédites de la prise de la Bastille*, par le duc de Dorset, ambassadeur d'Angleterre en France, et le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur de l'empereur d'Allemagne. Les nouveaux témoignages que fait connaître M. F. s'accordent sur ce point, que le gouverneur de la Bastille, de Launay, fut mis à mort parce qu'il avait violé la foi jurée et fait massacrer par trahison une troupe d'assiégeants précédés de tambours et d'un drapeau de parlementaire. Dorset et Mercy affirment tous deux que la révolution s'est faite dans le plus grand ordre ; Dorset écrit même le 16 juillet ces mots remarquables : « Ainsi s'est accomplie la plus grande Révolution dont l'histoire ait conservé le souvenir, et, relativement parlant, si l'on considère l'importance des résultats, elle n'a coûté que bien peu de sang ; dès ce moment nous pouvons regarder la France comme un pays libre, le Roi comme un monarque dont les pouvoirs sont limités et la noblesse comme réduite au niveau du reste de la nation. » M. Flammermont a fait précéder d'une introduction ces documents qui sont au nombre de trois : une lettre du duc de Dorset au duc de Leeds et deux dépêches de Mercy à Kaunitz.

— La librairie Hachette vient de mettre en vente une édition nouvelle du *Gœtz de Berlichingen* de Gœthe, due à M. E. Lichtenberger, professeur suppléant de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Paris ; publiée dans le format des « Classiques grecs et latins », cette édition est digne de figurer dans cette célèbre collection par le soin et le talent avec lesquels elle a été faite ; établissement scientifique et correction du texte, commentaire substantiel et approfondi des difficultés de langue et d'interprétation, enfin historique de cette pièce qui fait époque dans l'histoire de la littérature allemande, tout se réunit pour donner une haute valeur au travail de M. E. L. : il fait honneur à la fois au jeune et savant professeur qui l'a mené à bonne fin et à la maison en qui a généreusement entrepris la publication. — Ch. J.

— L'infortuné lieutenant de vaisseau qui a péri avec le *Renard* dans le golfe d'Aden, M. Saint-Remy de Rotrou, était un des descendants en ligne directe de Pierre Rotrou de Saudreville, frère du poète et secrétaire du maréchal de Guébriant, dont il a récemment été question dans la *Revue critique*.

— Vient de paraître à la librairie Delagrave (Paris, in-8°, 142 p.) *De la vérité dans l'art musical* par un amateur.

ALSACE. — L'Université de Strasbourg (Kaiser-Wilhelms Universitæt) décernera

le 1er mai 1890 un prix de 2,400 mark (*prix Lamey*) à l'auteur du meilleur travail sur « la caractéristique et l'histoire du style grotesque qui a ses représentants principaux dans Rabelais et Fischart. Les concurrents devront retracer les commencements de ce style (poésie macaronique et surtout des Italiens) ainsi que son développement ultérieur jusqu'au commencement du XVIIe siècle. On remarque expressément, en ce qui concerne Fischart, qu'il ne faudra pas se borner aux œuvres dont il a pris le sujet à Rabelais. On désire aussi des concurrents qu'ils démontrent les rapports qui existent entre les particularités de ce style et la culture générale des esprits au XVIe siècle. » Le concours est ouvert à tous, sans distinction d'âge ni de nationalité. Les travaux devront être rédigés en allemands ou en français, ou en latin, et envoyés avant le 1er janvier 1889 au secrétaire de l'Académie; ils doivent être revêtus d'une devise et ne pas porter le nom de leur auteur; une enveloppe fermée sur laquelle est écrite la devise, devra renfermer le nom et l'adresse du concurrent. Les manuscrits exclus ou non couronnés ne seront pas rendus; on n'ouvrira d'autre enveloppe que celle de l'auteur du travail couronné.

ALLEMAGNE. — M. O. Seeck vient de publier des recherches sur le Calendrier des Pontifes (*die Kalendertafel der Pontifices*, Berlin, Weidmann, 1885, 8, 192 pp.). Le dernier chap. contient des tables indiquant la concordance entre la chronologie varronienne et le calendrier Julien. Mais on lira surtout avec intérêt le premier chap., *Graecus Flavius*, qui est une discussion très serrée, parfois un peu subtile, des origines et des sources de la tradition relative à ce personnage. C'est un commentaire important du récit de Tite-Live (IX, 46).

— La librairie Teubner annonce, pour paraître très prochainement : 1° une édition de M. Uhlig, *Dionysii Thracis ars grammatica*; 2° un *Corpusculum poesis epicae graecae ludibundae* par MM. C. Wachsmuth et P. Brandt (en deux fascicules); 3° une édition de Végèce par M. K. Lang (*Flaui Vegeti Renati epitoma rei militaris*); 4° une édition du *Christus patiens* par M. J. G. Brambs; 5° un *Nepos-Vokabular*, par M. E. Schaefer.

GRANDE-BRETAGNE. — L'opuscule de M. James Darmesteter sur *le Mahdi depuis les origines de l'Islam jusqu'à nos jours* vient de paraître en traduction anglaise sous le titre : *The Mahdi, past and present* par Miss Ballin (Londres, Fisher Unwin). La traductrice a ajouté une série de documents parus depuis sur les derniers événements, en particulier sur la prise de Khartoum.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 3 juillet 1885.

M. Alexandre Bertrand fait connaître les décisions de la commission des antiquités de la France. Les trois médailles et les six mentions honorables sont décernées aux auteurs suivants :

1re médaille : Tanon, *Histoire des justices des églises et communautés monastiques de Paris*;

2e médaille : Léon Palustre, *la Renaissance en France*,

3e médailles : Buhot de Kersers, *Histoire et statistique monumentale du département du Cher*.

Mentions honorables :

1° Pellechet, *Notes sur les livres liturgiques des diocèses d'Autun, Châlon et Mâcon*;

2° Izarn, *Compte des recettes et dépenses du roi de Navarre en France et en Normandie de 1367 à 1370*;

3° Maurice Prou, *les Coutumes de Lorris aux* XII° et XIII° *siècle* ;
4° André Joubert, *Étude sur la vie privée au* XV° *siècle en Anjou* ;
5° Germain Bapst, *les Métaux dans l'antiquité et au moyen âge : l'Étain* ;
6° Le Dr Le Paulmier, *Ambroise Paré, d'après de nouveaux documents découverts aux Archives nationales et des papiers de famille*

Le prix de numismatique Allier de Hauteroche est partagé entre M. Percy Gardner (*the Types of Greek coins*) et M. Six (*Classement des séries cypriotes*).

M. Félix de Lostalot, vice-consul de France à Djeddah, présente la stèle de Téima, dont M. Renan a entretenu l'Académie à la dernière séance. Ce précieux monument de l'épigraphie araméenne, découvert par l'intrépide voyageur Charles Huber, faillit être perdu lorsque celui-ci périt assassiné par les Arabes, le 29 juillet 1884. Sur les instances de M. Renan, le gouvernement invita M. de Lostalot à faire les recherches les plus minutieuses pour le retrouver. Grâce aux fonds mis à la disposition du vice-consul, et à l'intelligent, habile et énergique concours d'un cheikh algérien séjournant à la Mecque, Si-Aziz ben Cheikh el Haddad, qui s'est rendu lui-même dans l'intérieur pour effectuer des recherches, la stèle a pu être reprise, ainsi que la plus grande partie du bagage scientifique recueilli par Ch. Huber au cours de la mission dont il était chargé par le gouvernement français, et le tout a été ramené à Djeddah au milieu des péripéties les plus émouvantes. La stèle et plusieurs autres monuments analogues viennent d'être rapportés à Paris par M. de Lostalot et sont désormais acquis au musée du Louvre.

M. de Vogüé rend hommage à l'habileté et au dévouement que M. de Lostalot a montrés dans toute cette affaire et insiste sur la reconnaissance qui lui est due. M. de Lostalot a droit pour lui-même à autant d'éloges qu'il en a donnés, à juste titre, à Si-Aziz ben Cheikh el Haddad.

M. Hauréau signale, dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, lat. 8299, une pièce historique qu'il vient de découvrir et qu'il se propose de publier. C'est une relation latine, très étendue, des derniers moments du roi Charles V. On y remarque surtout des paroles prononcées par le roi, peu de temps avant sa mort, en présence des seigneurs, des évêques, du prévôt et des échevins de Paris, au sujet des impôts qu'il avait établis durant son règne : il reconnaît que ces impôts sont devenus intolérables et il déclare les abolir. L'ordonnance d'abolition fut en effet expédiée et signée par le roi mourant et nous est parvenue ; mais elle fut dissimulée par le nouveau chancelier, Miles de Dormans, et le secret fut si bien gardé que nul n'en soupçonna l'existence. Le peuple de Paris, voyant maintenir les impôts dont il avait espéré la suppression à l'occasion du changement de règne, envahit le palais et obtint, dit M. Hauréau, par la violence ce dont il avait été privé par une fraude coupable.

Dans le même manuscrit, M. Hauréau rencontre une glose de Guillaume d'Auxerre sur l'*Anticlaudien* d'Alain de Lille, où sont cités à la fois la *Physique* et la *Métaphysique* d'Aristote et les commentaires d'Averroès. Il en résulte que ces commentaires étaient connus dans l'école de Paris, contrairement à ce qu'on a cru jusqu'ici, avant la sentence d'interdiction prononcée contre la *Physique* par le concile de 1210, et furent compris dans cette sentence.

M. Alexandre Bertrand communique des remarques de M. Auguste Nicaise sur les objets gaulois trouvés au cours des fouilles exécutées sous sa direction au cimetière de Courtisols, commune de Marson (Marne). M. Nicaise soutient une thèse qu'il formule en ces termes : « Dans la partie de la Gaule qui correspond au *Belgium* de César (départements de la Marne, de l'Aisne et de l'Aube), le *torques*, contrairement à l'opinion commune, était porté par les femmes et très exceptionnellement par les guerriers. » M. Bertrand ajoute : « A quoi on reconnaît les sépultures de femmes, M. Nicaise ne nous le dit pas ; mais ce qui semble ressortir de ses observations, c'est que le *torques* ne s'est que très rarement, très exceptionnellement rencontré dans des sépultures où avaient été déposées des armes, épées, poignards ou lances. »

M. P.-Ch. Robert attire l'attention de l'Académie sur la nécessité de prendre des mesures pour protéger les inscriptions antiques en Afrique. « J'ai eu l'honneur, dit-il, dans la séance du 20 juin 1884, de provoquer un vœu de l'Académie, en faveur d'une mesure législative assurant la conservation des monuments anciens dans les possessions françaises régulièrement organisées. Une loi, annoncée depuis longtemps, qui vient d'être votée par la chambre des députés, assurera désormais, en Algérie et en Tunisie, la conservation des édifices antiques et des mosquées *classés comme monuments historiques*. C'est un grand pas de fait, et l'on doit seulement regretter que la loi ne soit pas intervenue plus tôt, car un monument qui figure sur la liste qui vient d'être publiée, l'arc de Bulla Regia, a déjà disparu comme la colonne de Feriana. Mais tout est encore à faire pour les inscriptions, qui forment la véritable richesse de notre terre d'Afrique, et qui, même les plus modestes en apparence, sont d'un intérêt capital pour la science ; c'est par elles, en effet, tant les auteurs anciens sont peu explicites, que nous pénétrons dans l'histoire administrative et militaire d'une des plus importantes parties du monde romain, et que nos savants reconstituent les routes anciennes, les limites des provinces et celles du territoire de chaque cité ; c'est par elles encore que nous retrouvons des ethniques et des noms

d'homme, qui ont pour la linguistique un intérêt capital. Or, les nombreuses inscriptions, éparses sur la terre d'Afrique, ne peuvent être classées comme monuments historiques, et peut-être eût-il fallu que la destruction de *toute pierre écrite* fût, en principe, punie par la loi, et que la constatation du délit fût confiée à tous les agents, quels qu'ils fussent, de la force publique; la science y eût beaucoup gagné et la perte eût été mince pour les colons et les entrepreneurs. »

M. Héron de Villefosse donne lecture d'une notice sur les fouilles exécutées à Sbeïtla, l'ancienne Sufetula (Tunisie), par M. le lieutenant Marius Boyé. Cet officier, au cours de ses recherches, qu'il a conduites avec une activité et une intelligence remarquables, a découvert et mis en lumière plusieurs textes épigraphiques importants. Des fouilles, commencées en août 1883, ont duré près d'une année, et sont loin d'avoir épuisé le vaste champ des ruines de Sbeïtla. Parmi les textes recueillis par M. Boyé et commentés par M. Héron de Villefosse, citons une dédicace en l'honneur d'Aurélien, où le texte primitif, *Victoriae... L. Domiti Aureliani*, a été modifié, après la mort du prince, au moyen d'un grattage; on a substitué le mot *Divi* aux noms *L. Domiti*. Un piédestal porte le nom de Macrobe, proconsul d'Afrique en 409-410. Dans une longue et curieuse inscription, on trouve le *cursus honorum* d'un chevalier romain, qui fut avocat du fisc dans la province de Bétique, procurateur du domaine privé de l'empereur, secrétaire du préfet du prétoire, enfin procurateur impérial du district financier d'Hadrumète (Sousse), aux appointements de 200,000 sesterces ou 50,000 fr.

Ouvrages présentés : — par M. Gaston Paris : Xénopol (A.-D.), *Une énigme historique : les Roumains au moyen âge*; — par M. Bréal : Chaban (le comte de), *Essais sur l'origine du nom des communes dans la Touraine, le Vendomois et une partie du Dunois.*

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 14 juin 1885.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD.

M. d'Arbois de Jubainville lit un travail intitulé : *Lugus, Lugores; le Mercure gaulois.*

M. Flouest lit, au nom de M. le comte de la Noé, un mémoire sur *L'oppidum gaulois en général.*

M. l'abbé Beurlier communique, de la part de M. l'abbé Batiffol, les dessins de deux objets d'art grec vus par lui à Apollonie d'Epire; l'un, un Satyre de bronze de même style que celui de Dodone découvert par M. Carapanos, l'autre, une tête de femme voilée, terre cuite analogue aux figurines tarentines signalées par Fr. Lenormant.

M. le chanoine Julien Laferrière communique deux inscriptions inédites relevées par lui, l'une au portail de l'église de Saint-Léger, en Saintonge, l'autre sur la cloche de la même église; il signale quelques particularités des églises romanes en Saintonge, notamment leur refection partielle au commencement du XIIIe siècle et l'emploi du fer-à-cheval comme motif d'ornementation. Un membre dit que ce dernier ornement fait allusion à des pèlerinages accomplis au tombeau de saint Martin.

M. E. Müntz rappelle que M. Grimm a démontré que le cheval du *Saint Georges* de Raphael au Musée du Louvre était imité de l'un des chevaux antiques de Monte Cavallo et qu'il en a conclu que le tableau de Raphael était postérieur à l'établissement du Maître à Rome en 1507-1508. M. Müntz se servant d'un dessin publié par M. Courajod, établit que Raphael a connu les colosses de Mont Cavallo par l'intermédiaire de Léonard de Vinci dans l'atelier duquel ce dessin a été exécuté et que le *Saint Georges* du Louvre doit, en conséquence, être daté de 1504 et non de 1507-1508.

M. Héron de Villefosse communique, de la part de M. Albert Babeau de Troyes, la copie d'une inscription qui aurait été relevée en 1631 par le chanoine Bonhomme, mais qui est manifestement controuvée.

Le Secrétaire,
R. Mowat.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 29 — 20 juillet — 1885

LÉON RENIER

Charles-Alphonse-Léon Renier, né à Charleville (Ardennes) le 2 mai 1809, est mort à Paris le 11 juin 1885. Il était membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur au Collège de France, Président honoraire du Comité des travaux historiques (section d'archéologie), Conservateur-administrateur de la bibliothèque de l'Université, Président de la section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes-études, membre honoraire de la Société des Antiquaires de France.

Après de bonnes études au collège de Reims, il allait être admis à l'École normale pour la section des sciences, avec l'espoir de devenir professeur de mathématiques, lorsque la révolution de 1830 éclata. Il avait été porté sur la liste de M. de Frayssinous pour entrer à l'École ; le nouveau ministre dressa une nouvelle liste sur laquelle il ne figurait pas. Loin de se laisser décourager par cet échec. L. R. chercha sa voie d'un autre côté ; deux ans plus tard, en 1832, il devint principal du collège communal de Nesles (Somme). Cette situation ne lui convenait guère ; il l'abandonna pour se rendre à Senlis auprès de ses parents et occupa ses loisirs en classant l'importante bibliothèque de cette ville. Bientôt il se décida à venir chercher fortune à Paris où, pendant les premiers temps de son séjour, il eut à lutter contre les difficultés de l'existence.

Il se consacra d'abord à l'enseignement privé. M. le professeur Yanoski lui ouvrit le *Journal de l'Instruction publique* ; puis, il entra en relations avec Philippe Le Bas dont il devint le secrétaire et l'ami : cette liaison eut une influence décisive sur sa carrière. — Sous la direction de ce savant il collabora au *Dictionnaire encyclopédique de*

la France et pendant une mission que Le Bas accomplissait en Orient (1843-1845) il fut chargé de terminer ce grand ouvrage qui ne comprend pas moins de 14 vol in-8°. La maison Firmin Didot lui confia ensuite la direction de l'*Encyclopédie moderne* dans laquelle il a publié de nombreux articles (1845-1851, 30 vol. in-8°) : il faut signaler surtout l'article *inscription*, dont il fit faire un tirage à part; il y a esquissé l'histoire de l'épigraphie et démontré l'utilité de cette science. Dès cette époque il s'était adonné à l'étude des inscriptions et des antiquités romaines. — En 1844, l'année même de la fondation de la *Revue archéologique*, il publia dans un des premies numéros des *Observations sur diverses incriptions thessaliennes* dont le texte avait été envoyé par Ph. Le Bas; depuis, il ne cessa de collaborer à cette revue; pendant vingt-cinq ans il y fut le champion incontesté de l'épigraphie romaine; les articles dont il a enrichi ce recueil sont très nombreux.

Nommé membre de la Société des Antiquaires de France en 1845, il déploya au sein de cette Compagnie une grande activité, surveillant lui-même les publications et s'occupant de les améliorer. C'est à lui qu'on doit la fondation du *Bulletin* auquel pendant plusieurs années il a donné d'intéressantes notes épigraphiques. Dans les *Annuaires* de cette Société, outre de nombreuses communications sur les antiquités de la Gaule et de l'Afrique, il a publié la traduction française de la *Géographie de Ptolémée, partie concernant la Gaule* (1848) et un excellent et très utile travail sur les *Itinéraires romains de la Gaule* (1850). Dans les *Mémoires* il a commenté les *Inscriptions antiques recueillies par M. de la Mare sur la route de Constantine à Lambèse* (1850) et il a fait paraitre ses *Mélanges épigraphiques* (1852) comprenant quatre dissertations importantes.

En 1845 il fonda la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne* (1845-1847, 2 vol. in-8°) : on y chercherait en vain un travail épigraphique signé de son nom, mais il y inséra trois articles critiques d'une grande valeur. C'est à cette période de sa vie (1850) qu'il faut rattacher les *Notes sur Tite-Live* publiées à la suite du Tite-Live de la collection Nisard : ces commentaires furent la première révélation qui ait été faite en France de l'administration et des magistratures romaines. Trois ans auparavant (1847), il avait fait paraître une petite édition de *Théocrite*.

Ses travaux sur l'épigraphie romaine le firent désigner à deux reprises pour remplir des missions archéologiques en Algérie (1850 à 1854); ces missions sont restées célèbres : les principaux résultats en sont consignés dans des *Rapports au Ministre* publiés dans les *Archives des missions scientifiques* (1850, 1851, 1854). Au cours d'un de ces

voyages, en 1852, il fonda, avec le général Creully et Cherbonneau, la *Société archéologique de Constantine* et donna ainsi une vigoureuse impulsion aux études archéologiques en Algérie. Chaque fois il revint d'Afrique avec une abondante récolte de documents épigraphiques. Il en entreprit la publication. Son grand recueil des *Inscriptions romaines de l'Algérie* (14 fasc., 1855 à 1858, in-4°) comprend 4417 textes presque tous inédits. Jusqu'à la fin de sa vie il conserva l'espoir d'éditer un second volume aussi considérable que le premier.

Nommé en 1853 membre du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, il fut désigné deux ans plus tard par ce comité pour réunir les éléments d'un *Corpus des inscriptions romaines de la Gaule* et, depuis cette époque, il ne cessa de rechercher et de classer les matériaux qu'on lui envoyait de tous côtés pour ce grand travail resté malheureusement à l'état d'ébauche. Il devint président de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques ; la *Revue des Sociétés savantes* renferme de nombreux rapports de L. R. sur les communications envoyées au Comité par les correspondants provinciaux et en particulier sur les découvertes épigraphiqnes faites en territoire français.

Le 12 décembre 1856 l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres lui ouvrit ses portes ; il y remplaça Fortoul : depuis 1858 les *Comptes-rendus* de cette Académie contiennent presque chaque année des notes de L. R. sur l'épigraphie de la Gaule et de l'Afrique et sur toutes les questions qui touchent à l'histoire romaine. Son célèbre *Mémoire sur les officiers qui assistèrent au conseil de guerre tenu par Titus avant de livrer l'assaut au temple de Jérusalem* et son travail sur *Velleius Paterculus* ont paru dans les *Mémoires de l'Académie*, le premier en 1867, le second en 1875. Dans les différentes commissions dont il faisait partie, et surtout dans celle des Antiquités de la France, son influence s'est toujours fait sentir d'une manière utile et juste. La droiture de son jugement et la sûreté de son érudition lui donnaient une grande autorité.

Les honneurs ne ralentissaient pas son activité, car il collaborait en même temps au *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique* de Rome (1857, 1859, 1860), au *Bulletin archéologique de l'Athenaeum français* (1855-1856), à la *Revue archéologique* (1844 à 1875) et aux différentes publications des corps savants dont il faisait partie. — En 1854 il faisait paraître ses *Mélanges d'épigraphie*, réunion de 14 dissertations modèles dans lesquelles sont éclaircis au moyen des inscriptions plusieurs points jusqu'alors obscurs de l'histoire et de l'administration romaines ; les questions traitées dans ce livre sont présentées d'une manière méthodique et claire qui ne pouvait manquer d'être

féconde. — En 1855 il travaillait avec M. Edmond Le Blant, aujourd'hui membre de l'Institut et directeur de l'école française d'archéologie de Rome, à la révision et à la correction de toutes les inscriptions insérées dans le grand ouvrage de Perret sur les *Catacombes de Rome*. En 1858 il donnait au public une nouvelle édition de la *Recherche des antiquités et curiosités de la ville de Lyon par Jacob Spon* en y joignant des notes dont quelques-unes sont de véritables mémoires, par exemple celle qui est relative à C. Furius Sabinius Timesitheus, beau-père de Gordien III ; un supplément intitulé *Inscriptions relatives à l'administration de la province* renferme trois dissertations importantes sur les fonctionnaires de la Lyonnaise.

En 1860, après la mort de Bartolomeo Borghesi, Napoléon III institua une commission chargée de publier, aux frais de la liste civile, les *Œuvres* du savant numismatiste et épigraphiste. L. R. fut l'âme de cette commission : il mit les manuscrits en ordre, rechercha et classa la correspondance si instructive de l'illustre Italien, revit et corrigea lui-même toutes les épreuves, travailla aux tables et enrichit surtout de précieuses notes les neuf volumes (1862 à 1885) de cette grande publication continuée aujourd'hui par les soins de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — En 1861 il fut envoyé à Rome par le chef de l'état pour traiter conjointement avec M. Sébastien Cornu de l'acquisition du *Musée Campana* ; il contribua ainsi à un enrichissement considérable de nos musées. Il était chargé en même temps de négocier pour l'empereur l'acquisition des jardins Farnèse qui occupaient l'emplacement d'une partie du Palais des Césars ; il dirigea plus tard les fouilles qui furent faites sur ce terrain.

La même année on créa pour lui une *chaire d'épigraphie et d'antiquités romaines* au Collège de France : c'est là que pendant vingt années, avec une méthode et une clarté admirables, il exposa les règles et la doctrine de l'épigraphie romaine, science dont il fut en France le véritable initiateur. Trop difficile envers lui-même, il ne voulut jamais se décider à publier des leçons qui faisaient sa gloire, de peur de mêler quelques éléments imparfaits aux précieux résultats de ses travaux.

Nommé en 1860 administrateur de la bibliothèque de l'Université à la place de Philippe Le Bas, il donna asile, en 1868, dans la vieille Sorbonne, à la section des sciences historiques et philologiques de l'École pratique des hautes études dont il devint le président ; pendant l'année 1868-1869 il trouva le temps de prendre part à l'enseignement intérieur de l'École dans une suite de conférences très intéressantes sur les lettres de Pline le Jeune. Un de ses derniers articles *Inscription inédite de Beyrouth*, a été publié en 1878 dans le volume de *Mélan-*

ges que l'École a dédié à M. Victor Duruy pour le dixième anniversaire de sa fondation.

Son dernier travail, *Monument élevé à Grenoble en l'honneur de Claude II le Gothique* a paru en 1881 en tête du *Bulletin épigraphique de la Gaule* à la fondation duquel il s'était particulièrement intéressé et auquel il voulait témoigner ainsi toute sa bienveillance. Tous ceux d'ailleurs qui se sont occupés d'épigraphie romaine, savent qu'on ne s'adressait jamais en vain à L. R.; il était heureux de faire profiter ses élèves et ses amis de ses observations et des notes qu'il avait recueillies. On trouvait toujours auprès de lui un accueil cordial et d'affectueux conseils.

Léon Renier s'est éteint à la Sorbonne près de sa chère École, au milieu même de ses occupations d'administrateur de la bibliothèque de l'Université qui n'avaient, pour ainsi dire, pas été interrompues. Il avait été fait chevalier de la légion d'honneur en 1853, officier en 1862, commandeur en 1870.

Ant. H. de V.

---

122. — **Die sumerisch-akkadische Sprache und ihre Verwandschaftsverhæltnisse,** von Fritz Hommel. Leipzig, Otto Schulze, 70 pp. in-8, 1884.

— **De incantamentorum sumerico-assyriorum series quæ dicitur shurbu tabula sexta. Commentatio philologica quam scripsit Petrus Jensen nustrupensis.** Monachii ex officina academica F. Strauss. 91 pp. in-8, 1885.

— **Babylonische Busspsalmen umschrieben uebersetzt und erklaert.** Inaugural-Dissertation zur Erlangung des philosophischen Doctorgrades de Universitæt Leipzig, von Heinrich Zimmern. Leipzig, Breitkopf et Hærtel, 17 pp. in-4, 1885.

Ces trois écrits représentent très exactement les trois étapes successives par lesquelles la question accadienne a passé depuis un an en Allemagne. On sait que l'école assyriologique admettait dès le début l'existence en Babylonie d'un peuple allophyle qui aurait légué aux Sémites sa langue sacrée, sa mythologie et sa civilisation. Les textes qui offrent en apparence une langue antique et qui sont souvent accompagnés d'une version assyrienne, étaient unanimement attribués à ce peuple non sémitique que, sur la foi de comparaisons philologiques, on déclarait appartenir à la race ouralo-altaïque ou touranienne. La prétendue découverte de la civilisation primordiale des Touraniens excita l'admiration générale et on la plaça au rang de l'immortelle découverte de Champollion. C'est contre ces affirmations, passées à l'état de dogmes depuis vingt ans, que j'ai publié un travail critique en 1874. A l'opposé de l'opinion reçue, j'ai cherché à prouver : 1° que la langue accadienne ou sumérienne, si elle a existé, n'était pas de la famille toura-

nienne; 2° que ce qu'on nomme accadien ou sumérien, loin d'exprimer une langue *sui generis* constitue un système de rédaction, en grande partie hiéroglyphique, fondé sur l'assyrien sémitique. J'ai accentué tout spécialement, 3° que la civilisation assyro-babylonienne était dans sa totalité l'œuvre des Sémites. La thèse antiaccadienne, épurée et fortifiée dans la longue lutte qu'elle a dû soutenir contre ses contradicteurs, finit par obtenir les suffrages de deux assyriologues français, M. Stanislas Guyard et M. Pognon. En Allemagne l'hypothèse accadienne régna sans contrôle jusqu'en 1884; le seul progrès effectué se rapporte au caractère touranien de la langue d'Accad que MM. Schrader, Haupt et Delitzsch nient comme moi, sans cependant avouer que mes arguments sont pour quelque chose dans leur conversion un peu tardive. Le travail de M. Hommel en faveur du touranisme sera probablement le dernier dans cette direction, car les deux autres travaux inaugurent pour l'année courante une tendance marquée vers l'antiaccadisme, tendance à laquelle la théorie contraire aura de la peine à résister. Analyser ces trois mémoires ce sera faire l'histoire des phases que l'accadisme parcourt depuis peu dans les écoles assyriologiques de l'Allemagne.

I

M. H. considère l'existence de la langue accadienne comme étant à l'abri de tout doute ; le dualisme qui se manifeste dans les textes dits bilingues suffit pour l'en convaincre. Il croit plus profitable de renforcer la thèse touranienne que la défection de plusieurs assyriologues a fortement discréditée. Plus prudent que les anciens touranophiles qui mettaient à contribution toutes les langues de l'Asie septentrionale, M. H. borne ses rapprochements aux langues turques seules. Malheureusement, à travers la minutie apparente de son exposition et malgré l'appareil scientifique mis en œuvre, on s'aperçoit bientôt qu'il ne connaît pas les langues dont il traite si doctoralement. Déjà le seul fait de l'emploi du mot *Turksprache* dans tout son mémoire, montre bien qu'il ignore et l'orthographe et la prononciation indigènes du mot *Turc*, car il semble croire que l'*ü* de *Türke* est un *umlaut* allemand. La même inexpérience, mais doublée d'une prétention vraiment exorbitante, se trahit à propos du nom de nombre *besh* « cinq » qu'il ordonne de prononcer *vesh*. Que dira-t-on d'un grammairien qui affirmerait que le mot allemand *band* « lien » se prononce *wand?* Cet exemple peut donner une idée des tortures que M. H. fait subir aux phonèmes accadiens qu'il veut à toute force douer d'une physionomie turque. Aussi, toute la partie phonétique de son travail n'est-elle qu'une agglomération de formes arbitraires créées pour le besoin de la cause et planant dans le vide. Le phénomène de l'imâlé sémitique est confondu avec l'harmonie vocale propre aux idiomes ouralo-altaïques; l'agencement des consonnes n'est pas traité avec plus de discernement : c'est un chaos indescriptible.

On s'imagine que la partie qui concerne les éléments du discours (Formenlehre), étant plus matérielle, sera traitée moins cavalièrement ; que les désinences accadiennes seront confrontées d'une part, avec les désinences assyriennes pour en démontrer la différence; d'autre part, avec les désinences turques, pour en établir la parenté, M. H. ne fait ni l'un ni l'autre. Les faits relatifs à l'analogie vocalique des noms et des verbes, appelée inexactement *status prolongationis*, à l'état construit, à l'ordre du nom et de l'adjectif, aux préfixes *nam*, *nin* (= as. *nam*, *nin*) qui forment des noms abstraits, au préfixe *mulu* (=as. amelu) « homme », faits purement sémitiques et impossibles dans les idiomes turcs, sont passés rapidement par M. H., qui se contente d'identifier le préfixe *nin* avec la désinence turque du génitif *ning* désinence qui, sans qu'on en fournisse la moindre preuve d'ailleurs, aurait signifié primitivement « chose ». Avec l'élasticité que M. H. accorde à la phonétique accadienne, où les consonnes *n, g, d, sh* se remplaceraient sans façon l'une l'autre, il aurait beaucoup mieux fait d'identifier l'accadien *nin* avec l'allemand *ding*, dont le sens du moins est bien certain. Ce qui est encore plus étonnant, c'est que M. H. prend l'idéogramme déterminatif *u* dans *u-kur* et *u-tu-ud-da* pour un préfixe formatif.

Parmi les soi-disant suffixes formatifs d'adjectifs, M. H. n'en trouve à comparer que deux : *gal* et *tuk* qu'il rapproche des désinences *ul* et *ti* particulières selon lui au turc oriental, ce qui prouve qu'il n'a aucune idée du turc occidental. Au lieu de chercher si loin, M. H. aurait dû comparer les terminaisons germano-romanes *al, el* et *tic, tique, tisch* ; cela aurait été tout aussi raisonnable.

Les pronoms ont de tout temps formé le champ clos où les amateurs de comparaisons à casse-cou donnent libre carrière à leur fantaisie. Quelle qu'en soit la cause, il est avéré que les pronoms se ressemblent beaucoup dans les langues les plus diverses. La similitude si parfaite des pronoms sémitiques et chamitiques a été impuissante à établir la parenté de ces deux familles de langues. A plus forte raison une telle similitude perd-elle toute valeur scientifique lorsqu'elle est partielle et imparfaite. Quand donc M. H. met sur la même ligne les pronoms réputés suméro-accadiens *mu(n), ẓu(n), ni* et les pronoms turcs primitifs *man, san, on* (pour *ol*), on pourra sans peine remplacer ceux-ci par les formes germano-slaves *mein, dein; on*. L'anglais *we* « nous » va à merveille avec le sumérien *mi* (= *wi*), M. H. consentira-t-il qu'on en conclue que le sumérien est un idiome germanique ? Quant à la comparaison du turc *bu* « ce » avec le sumérien *bi*, elle est illusoire, car les formes tartares *munga, munda* etc. attestent que la consonne initiale était primitivement une *m*.

J'ai démontré depuis deux ans que les nombreux phonèmes accadiens qui indiquent les noms de nombre, ne sont autre chose que les lectures des signes-chiffres qui les représentent. M. H. passe naturellement sous silence la grande majorité de ces sons; il ne mentionne que les

six suivants : *ash* « un », *gash* «deux », *vish* «trois », *nin* « quatre », *vash* « cinq », *un* « dix », dont les correspondants turcs seraient respectivement *ash*, *ikish*, *ütch*, *nil*, *vesh*, *on*. Ce rapprochement lui paraît si probant qu'exalté par son triomphe il s'écrie : « Wenn man dies Factum mit dem oben betonten der Identität sämtlicher Pronominalstämme und ihrer Verwendung in Betracht zieht, so müsste das allein schon genügen, jeden Zweifel an der engen Zusammengehörigkeit des Summero-akkadischen und der Turksprachen zu beseitigen. » En réalité, la seule chose que M. H. a réussi à prouver, c'est son ignorance absolue des langues et de la philologie turques. En ce qui concerne le nombre « un », les langues turques, sans exception aucune, l'expriment par *bir*; l'ouigour *ashni* « tout d'abord » *(zuerst)*, vient de *ash* « passer devant ou avant » et n'a rien à voir avec l'idée de nombre. La forme primitive de « deux », *iki*, n'est pas *ikish* comme le croit M. H., mais, témoin la forme *yigirmi* « vingt », comparée au yakoute *sürbe*, avec un *ü* long, *sikir*, ce qui n'a plus la moindre ressemblance avec *gash*. On peut également affirmer que le turc *ütch* (yak. *üs*) « trois », vient d'une forme primitive *ult*, conservée dans le nogaï *oltuz* « trente », turc commun *otuz*, yak. *otus*; or, de *ult* à *vis* ou plus exactement *ish*, la distance est grande. Pour le nombre « quatre », tous les dialectes turcs disent *dört*, *tüört*; le terme *nilau* « quatrième » est emprunté aux idiomes finnois. Le mot turc pour « cinq », *besh*, *bies*, *visse*, comme le montre le finnois *vîte*, avait probablement une dentale dans sa seconde syllabe; il n'a donc rien de commun avec le sumérien *mash* dont, soit dit en passant, la lecture n'est même pas certaine. Enfin, la comparaison du livonien *Kum* (fin. *Küm*) « dix » fait assez voir que le turc *on* = yak. *uon* offre l'altération d'une forme ancienne *kuom*, forme avec laquelle l'accadien *mun*, *un*, en admettant qu'elle fût exacte, n'a plus aucune analogie. Voilà les considérations qui auraient dû empêcher M. H. d'entonner son chant de triomphe.

Que le verbe accadien diffère entièrement du verbe touranien, c'est un fait que les partisans les plus autorisés de l'accadisme ont, depuis longtemps, reconnu et concédé; il est seulement fâcheux qu'ils n'en aient pas tiré la conséquence naturelle contre le touranisme. M. Lenormant crut obvier à cet inconvénient en introduisant de hardies corrections dans l'analyse du verbe ouralo-altaïque, hardiesses que les connaisseurs de ces langues ont naturellement reçues plus que froidement. M. H. est moins résolu, mais il se tire d'affaire en affirmant que la conjugaison prépositive du verbe suméro-accadien est due à l'influence de l'assyrien sémitique. Il ne considère comme originale que la conjugaison postpositive qu'il rapproche de la conjugaison turque sans se douter qu'en turc le présent est formé d'un nom verbal terminé par un *r*, auquel se joignent les suffixes personnels : *baqar-ym*, *gider-im*, *olur-um* etc., tandis qu'en accadien, conformément à l'usage assyrien, les suffixes se joignent immédiatement à la racine : *dibba-mu* = as. *çabta-ku*

« je prends », *shummu-nin* = as. *inaddin* « il donne ». Au lieu d'assimiler le précatif préfixe accadien *hi (ha, hu, ga)* au précatif affixe turc *khaï* limité à la 3e personne seule, et l'indice verbal accadien *ta, da* aux suffixes turcs *tur, dur* qui forment le causatif, M. H. pouvait avec autant de vraisemblance assimiler, le premier au roman *que, che,* le second au *t* du latin *capto*, dérivé de *capere*. Semblablement, il pouvait substituer avec avantage le roman *ni-ni* ou *ne-ne* à la négation turque *nè-nè* qu'il rapproche de l'accado-sumérien *na, nam, nu.* Les langues romanes s'accordent du moins en cela avec l'accadien qu'elles n'ont pas de conjugaison particulière pour la négation, ce qui est le contraire des langues turques. En continuant à consulter les langues européennes, M. H. ne tardera pas à trouver que les prétendues postpositions accadiennes *gime, ka, ta, ra* répondent, le premier au *comme* français, le second au génitif slave *go, ga,* le troisième au *the, then* grec, le quatrième au datif allemand des adjectifs féminins, *er*. Enfin, le soi-disant locatif accadien *bi* aura son analogue dans le *bi* de *sibi* et la conjonction accadienne *an* dans le hollandais *en*, all. *und*, ang. *and,* ce qui clora triomphalement la série des comparaisons suméro-européennes que je soumets à M. Hommel. L'origine européenne du sumérien expliquera à merveille la conjugaison prépositive aussi bien que l'existence de nombreuses prépositions, deux faits inexplicables dans l'hypothèse turque. Quant au vocabulaire, comme M. H. n'a encore produit qu'une demi douzaine de mots en tout, nous pensons qu'il ne sera pas difficile d'en fournir dix fois autant à l'aide du dictionnaire de n'importe quel idiome européen.

Pour terminer, annonçons une découverte ethnographique de la plus haute importance faite par M. H. : l'existence antique d'une race *alarodienne* qui renfermait les Susiens, les vieux Arméniens, les Cosséens, les Hittites, les Suméro-Altaïens, les Basques et probablement aussi les Albanais et les Celtes, c'est-à-dire presque tous les peuples non aryens et non sémitiques de l'Asie et de l'Europe, avec quelques peuples aryens par dessus le marché. M. H. en est absolument sûr et nous aurions mauvaise grâce de ne pas le croire sur parole. Il est vrai qu'on ne comprend guère ni le susien ni le vannique, ni le cosséen, que la lecture du sumérien est incertaine, que les inscriptions hittites ne sont pas déchiffrées, mais ce sont là des bagatelles dont l'admirable intuition de M. Hommel a bien vite raison. Quelques désinences de la seconde langue des textes achéménides rapprochées des formatives géorgiennes lui suffisent pour établir sa découverte sur des bases inébranlables. Baissez la tête, philologues !

(*A suivre*). J. HALÉVY.

---

123. — **Histoire du peuple de Genève** depuis la Réforme jusqu'à l'Escalade, par Amédée Roget. T. VII. Genève, J. Jullien, 1883, 279 p. In-12.

C'est la sixième fois que nous parlons ici de cet ouvrage depuis quinze ans; ce sera la dernière. M. Amédée Roget est mort à Genève, le 29 septembre 1883, au moment de corriger les derniers feuillets du présent volume, et ce monument de science critique et de patriotisme local (deux choses qui ne se rencontrent pas toujours ensemble et semblent même parfois s'exclure) restera donc inachevé. Nous avions exprimé déjà quelques craintes à ce sujet, mais nous ne pensions pas prophétiser si juste à cet égard. Le septième volume embrasse les années 1563 à 1568; pour arriver à l'Escalade (1602) il aurait fallu au trop consciencieux auteur sept autres volumes encore et quinze autres années d'existence, qui lui ont été refusées; il ne se trouvera sans doute personne pour continuer avec la même abnégation cet intéressant et consciencieux travail. M. R. retraçait dans ces dernières pages tracées par sa plume, la suite des luttes intérieures de la petite république genévoise, l'un des états les plus agités de l'Europe au XVIe siècle. La conspiration de Balthasar Sept, la mort de Calvin en 1564, les négociations avec le duc Philippe de Savoie, le singulier procès de Spifame, l'ancien évêque de Nevers (1565), le procès de l'ex-syndic Jean Porral, l'alerte causée par le duc d'Albe se rendant aux Pays-Bas en été 1567, voilà les principaux chapitres du récit de M. R. Il n'a pas réussi, malgré ses recherches, à nous expliquer les obscurités de la procédure contre Spifame, ni surtout à découvrir les véritables raisons pour lesquelles Jeanne d'Albret poursuivit avec tant d'âpreté l'ancien dignitaire de l'Église, devenu plus ou moins sincèrement huguenot.

Le présent volume est riche également en détails de moindre importance relatifs à la vie intérieure, politique ou religieuse de Genève. A certains moments l'auteur se laisse aller, un peu trop peut-être, au ton de la chronique, encombrant son récit de minuties inutiles, au goût de ceux qui ne s'intéressent qu'aux actions générales dans l'histoire. Mais nous en aurions volontiers accepté la suite, pour notre part, si nous avions reçu en même temps des mains de l'auteur quelques-uns de ces chapitres si savamment écrits et d'une impartialité si calme sur les luttes intérieures des *libertins* et des *calvinistes* de sa cité natale. Au milieu de l'antagonisme toujours vivant des anciens partis du XVIe siècle, M. Roget représentait l'esprit de critique moderne, essayant de tout comprendre avant de juger, et ne lançant jamais l'anathème, ni à droite, ni à gauche. Aussi sentait-on en lui un guide sûr avec lequel on avançait lentement, mais avec confiance. C'est ce guide qui nous fera désormais défaut pour l'histoire de Genève.

R.

---

124. — **La Renaissance en Italie et en France à l'époque de Charles VIII,** ouvrage publié sous la direction et avec le concours de M. Paul d'Albert de Luynes et de Chevreuse, duc de Chaulnes, par M. Eugène Müntz, et illustré de 300 grav. dans le texte et 38 planches tirées à part. Paris, Firmin-Didot, 1885, in-4 de xi-560 pages.

M. Müntz vient de publier un nouveau livre digne de ses précédents travaux. L'auteur des *Précurseurs de la Renaissance,* des *Arts à la cour des Papes,* de *l'Histoire de la tapisserie en Italie,* etc., était désigné avant tout autre pour présenter le tableau d'ensemble d'une des plus intéressantes époques de la Renaissance, la fin du xve siècle. Le plan du livre est tout entier dans une lettre du duc de Chaulnes à M. Müntz : « Un événement capital marque la fin de ce siècle. Les Français sous la conduite de Charles VIII traversent triomphalement l'Italie. Dans la Péninsule, l'art était alors dans un complet développement et l'on peut précisément arrêter à ces dernières années du xve siècle cette grande et puissante époque qui finit à Michel-Ange et à Raphaël. Pouvoir réunir dans un même cadre l'état des arts en France, leur magnifique épanouissement en Italie, les exploits de la nation française, les résultats sinon matériels, du moins moraux et artistiques d'une semblable expédition, me semble devoir assurer le succès de l'œuvre à entreprendre. » Pour cette œuvre, que le duc de Chaulnes devait exécuter avec M. M., les pièces d'archives, les photographies, les documents de toute espèce furent recueillis et accumulés pendant plusieurs années par les deux savants. Mais cette collaboration n'a pu se poursuivre dans la rédaction de l'ouvrage; le duc de Chaulnes est mort, presque au début d'une vie qui promettait d'être admirablement féconde, et M. M. a réalisé seul le plan combiné en commun.

Le format du volume, le nombre et la richesse des illustrations font de la *Renaissance* un livre d'étrennes; d'autre part, l'étendue du sujet, la complexité des matières empêchent que l'ensemble de l'ouvrage puisse être de première main. Cependant, l'œuvre est véritablement scientifique et dépassera le public spécial auquel elle semble destinée. M. M. a utilisé et groupé pour la première fois une foule considérable de renseignements amassés dans ces dernières années par des érudits infatigables sur l'histoire de l'art au xve siècle, spécialement sur l'art français, méconnu jadis, et justement célébré aujourd'hui. Dans un si vaste plan, où sont effleurés tant de sujets divers, du plus rebattu au plus nouveau, M. M. a su n'être ni banal ni aventureux. Il a des qualités qui le garderont toujours des lieux communs ou des généralisations trop promptes. Sa méthode est excellente : on sent en lui l'homme qui a la fréquentation directe des documents, qui n'avance rien sans indiquer ses sources et dont l'œil, habitué aux recherches minutieuses et précises, ne s'égare pas volontiers dans l'hypothèse et la fantaisie. Aussi M. M. sera-t-il un guide très sûr pour qui voudra embrasser les diverses manifestations de l'esprit de la Renaissance; ses jugements exacts et modérés sur

les hommes et les idées de cette grande époque sont une des parties les plus méritoires de son travail.

Des trois parties dont se compose le livre, la première est un tableau général du mouvement intellectuel et moral de la première Renaissance, des conditions de la vie publique et privée en Italie, des influences littéraires et autres qui concouraient à l'éducation des artistes de ce temps. Ce tableau a été tracé bien des fois, notamment par Burckhardt dans son beau livre *die Cultur der Renaissance in Italien;* mais les documents récemment mis au jour et que M. M. a utilisés lui ont permis de renouveler certains points de vue. Il faut le louer aussi de réagir contre quelques exagérations de M. G. Voigt à propos du caractère des humanistes.

Dans la seconde partie, l'auteur nous conduit dans tous les états de l'Italie et nous montre, au moment de l'arrivée de Charles VIII, l'activité artistique de chacun des centres politiques de la péninsule, la noble émulation entre les princes, les prélats, les villes, pour aider au développement de la Renaissance et donner satisfaction aux besoins intellectuels des temps nouveaux. C'est ainsi que nous visitons successivement le duché de Milan, où Ludovic le More fait construire la Chartreuse de Pavie et retient Léonard de Vinci, Padoue et Venise, où fleurissent Mantegna et les Bellini, Ferrare, Mantoue, Urbin, dont les noms sont inséparables de leurs glorieuses familles d'Este, de Gonzague et de Montefeltro, l'incomparable Florence qui peuple de chefs-d'œuvre la Toscane et l'Italie entière, Rome, où les lettrés et les artistes viennent à l'envi s'inspirer des grands souvenirs antiques, la cour de Naples enfin, où la Renaissance des lettres donne des résultats bien plus brillants que celle des arts. L'Ombrie est un peu sacrifiée; l'auteur se réserve sans doute d'y revenir, mais ce sera, on peut le craindre, sans enthousiasme : il parle du Pinturicchio (p. 414 et passim) avec une sorte de dédain, que ne lui pardonneront pas les ardents amateurs des fresques de la *libreria* de Sienne. Ses sympathies les plus chaudes sont pour les Florentins : elles l'inspirent heureusement et l'une des meilleures pages de son livre est celle où il caractérise les trois grands peintres de l'école toscane à cette époque, Gozzoli, Ghirlandajo et Botticelli (p. 384). Pour ce qui regarde le mouvement de la Renaissance à Rome et l'influence des Papes, M. M. est aussi sobre que précis ; on sent qu'il est ici dans un domaine qu'il a fait sien plus que tout autre.

La troisième partie, *la Renaissance en France*, est naturellement la moins importante, les œuvres étant moins nombreuses et le mouvement artistique moins considérable. On remarquera l'intéressant récit de l'expédition de Charles VIII d'après les témoignages contemporains, ainsi que les détails relatifs aux artistes italiens en France, aux artistes français en Italie. Les admirateurs passionnés de notre art national du xve siècle, des tombeaux de Dijon, des tapisseries de Boussac, du *Lit de justice du duc d'Alençon*, et de tant d'autres chefs-d'œuvre, ne se sont

pas montrés satisfaits des conclusions de M. M.; ils estiment que la France a plus perdu que gagné à subir l'influence italienne. M. Gonse, dans la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er janvier 1885, s'est fait l'écho de leur réclamation : « Lorsque nous entendons, dit-il, chanter les louanges d'une importation commandée au début par des engouements de cour, nous pensons involontairement au trouble et à l'incertitude de nos architectes, de nos peintres, de nos tailleurs d'images devant les tyrannies de la mode nouvelle; nous pensons avec tristesse à la supériorité de ces maîtres modestes et souvent demeurés anonymes, s'inclinant devant les médiocres et les outrecuidants que nous expédiait l'Italie. » M. M. est resté étranger à cet ordre de sentiments; il se réjouit sans réserve de constater que « pour la seconde fois les Latins ont conquis la Gaule [1]. »

Un des mérites de l'ouvrage si consciencieux et si vivant de M. M. est la bibliographie considérable qu'il a eu le soin, d'une manière discrète pourtant, de faire figurer au bas des pages. Je lui soumets sur ce point quelques observations; p. 290, à propos de Jacopo Bellini et de son volume de dessins récemment acquis par le Louvre, il eut été très utile de renvoyer aux deux articles sur ce sujet, dont le premier se trouve dans la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er octobre 1884. On objectera que la *Renaissance* paraissait vers cette époque; mais l'auteur connaissait mieux que personne la publication de ces excellents articles, puisqu'ils sont signés Eugène Müntz. — M. M. parle (p. 510) des volumes provenant de la Bibliothèque d'Alphonse le Magnanime et de Ferdinand Ier, qui ont passé dans la bibliothèque royale de Blois; au renvoi fait au *Cabinet des manuscrits* de M. Léopold Delisle, il convenait d'en joindre un autre au travail plus récent du même savant inséré en 1884 dans les *Mélanges Graux* et intitulé *Notes sur les anciennes impressions... conservées au* XVe *siècle dans la librairie royale de Naples* (pp. 244 et sqq.). — N'y avait-il pas lieu, p. 116, de mentionner à Rome l'académie qui se réunissait chez Paolo Cortese et dont parle Tiraboschi (*Storia della lett. it.*, éd. de Florence, VI, p. 113)?

Pour une prochaine édition, on peut inviter M. M. à adopter une orthographe plus constante pour les noms propres. Il écrit souvent, à quelques lignes de distance, *Mantègne* et *Mantegna*, *Bellin* et *Bellini*, *Pomponius Laetus* et *Pomponio Leto*. Il faut choisir une forme et s'y tenir. Pour ce qui est de ce dernier nom, on a dit ici que sa forme logique et en général celle de tous les noms de fantaisie que se donnaient les humanistes du XVe siècle, est pour nous, Français, la forme latine et nullement la forme italienne (cf. *Rev. crit.* 1884, II, p. 460 [2]).

---

1. M. M. cite toujours ses sources; il termine son livre sur cette phrase entre guillemets sans en indiquer la provenance : aurait-il eu peur de nommer, parmi tant d'auteurs graves, M. Alphonse Daudet?

2. M. M. effacera quelques fautes d'impression. Le renvoi de la page 394 à la

En résumé, la *Renaissance* est un livre bien composé, agréable à lire, nourri de faits et d'un bon et solide jugement. J'ai dit qu'il ferait honneur à M. Müntz; j'ajoute qu'il a comblé une lacune dans la librairie française, puisqu'il peut paraître sans désavantage à côté des travaux de Burckhardt et de Symonds.

Pierre de Nolhac.

---

125. — **Gœthe, Gœtz von Berlichingen mit der eisernen Hand, Ein Schauspiel.** Edition nouvelle avec introduction et commentaire, par A. Chuquet. Paris, libr. L. Cerf, 13, rue de Médicis, 1885. In-8. Prix : 2 fr. 50.

Le volume de M. Chuquet serait sans contredit la meilleure édition classique que nous possédions jusqu'à ce jour d'un ouvrage allemand si *la Campagne de France* du même commentateur ne permettait l'hésitation.

Dans son *Introduction*, M. C. qui est au courant de tous les travaux anciens et récents de la critique allemande, notamment des études de MM. Düntzer, Minor et Sauer, Brahm, Wustmann, etc., a extrait la substance de tous ces ouvrages pour l'animer de sa verve et de sa pensée.

Pour donner une idée de la richesse de cette *Introduction*, je marque brièvement le contenu des différents chapitres (Pourquoi M. C. n'a-t-il pas lui-même donné ces titres qui auraient permis au lecteur, et surtout à l'élève, de s'orienter plus aisément dans un travail aussi touffu?) :

1. Le *Goetz* historique (M. C. témoigne à l'égard du chevalier à la main de fer plus de faveur et d'indulgence que ses plus récents historiens, MM. Janssen, Wegele, etc.; ceux-ci sont bien sévères; M. C. ne serait-il pas bien clément?)

2. Histoire de la composition de *Goetz de Berlichingen*.

3. Analyse du drame.

4. Emprunts faits par Gœthe à la *Chronique* de Goetz. (Pourquoi M. Ch. ne nous donne-t-il pas soit dans ce chapitre, soit dans ses notes, la traduction des principaux passages de la *Chronique*? pense-t-il que l'original tout seul soit d'une lecture commode pour les élèves?)

5. Imitation de Shakespeare (un des chapitres les plus judicieux et les plus brillants).

6. Critique et appréciation du drame; ce que Gœthe y a mis de lui-même.

7. Causes de son succès.

8. Les caractères dans *Goetz de Berlichingen*.

9. Style et langue.

---

gravure de la p. 385 se rapporte à celle de la p. 113. P. 375, la date de la mort de Sig. Malatesta est 1468. Nous réclamons un index alphabétique, dont l'absence dans cette édition se fait vivement sentir.

10. L'esquisse de 1771 comparée au drame de 1773.

11. L'adaptation de 1804.

12. L'influence de *Goetz de Berlichingen* (un excellent résumé d'après l'ouvrage de M. Brahm, des imitations de *Goetz* dans les drames de chevalerie).

Les notes, aussi abondantes que variées, témoignent de l'érudition la plus sûre, d'une souplesse d'esprit remarquable, inépuisable en rapprochements de tous genres. Etymologie, particularités de langue et de grammaire, renseignements historiques et géographiques, tous les secours dont l'élève et même le maître ont besoin, M. Ch. les leur offre avec une libéralité dont ils ne songeront pas à se plaindre.

Pour le commentaire proprement dit, pour l'interprétation des passages difficiles, M. Ch. est aussi un auxiliaire précieux. Cependant si sur tout le reste il nous donne assez, quelquefois plus qu'assez, ici j'en voudrais souvent davantage.

Que M. Ch. me permette d'appeler son attention sur ce point; j'y insiste à cause de l'excellence même de ses éditions, que tout commentateur consciencieux prendra à l'avenir pour modèles.

L'interprétation du texte, l'explication des passages difficiles, est, selon moi, le premier devoir du commentateur. Pour tout ce qui touche l'étymologie, l'histoire, la géographie et toutes les sciences, il y a des dictionnaires, des encyclopédies, des recueils de tous genres, auxquels il est facile de s'adresser; mais si l'on est embarrassé sur le sens d'une phrase, où trouver un secours sinon dans les notes du commentateur? C'est donc là son objet propre, la partie nécessaire, indispensable; tout le reste n'est que le superflu, ou, tout au plus, le *superflu nécessaire*. D'ailleurs, la première vertu du commentateur tel que je l'entends doit être l'abnégation. En effet, tandis que pour les autres notes les chances d'erreur sont minimes, ici, elles sont grandes; le lecteur, qui est prompt à relever vos fautes avec sévérité, ne tient aucun compte de vos mérites, persuadé que les commentaires qu'il comprend et qu'il approuve, il n'aurait pas eu de peine à les trouver lui-même. Néanmoins, il faut oser; il faut avoir le courage de se tromper; si l'on hésite entre deux ou trois explications différentes, qu'on avoue loyalement ses doutes et qu'on en marque les causes. Devant un passage vraiment difficile, il vaut mieux se tromper que se taire; cela est plus loyal, cela est aussi plus utile; car l'erreur excite à la contradiction, à la réflexion, tandis que le silence favorise la paresse d'esprit. En veut-on un exemple? *Melancholisch wie ein gesundes Mädchen*, dit Adelheid au second acte de *Goetz*. La plupart des commentateurs allemands passent devant cette comparaison étrange sans l'expliquer; M. Wustmann s'arrête, et M. Ch. après lui, et ils nous disent : « Sans doute Adélaïde qui est une femme du grand monde, avide d'honneurs et de pouvoir, se moque des jeunes filles qui ne connaissent pas ces nobles soucis; elles sont *gesund*, c'est-à-dire « nature », comme on dit aujour-

d'hui ; elles ne pensent qu'à l'amour, elles en savourent la mélancolie, elles ignorent les jouissances d'une âme altière, tourmentée par l'ambition. Adélaïde se sait *ungesund* et s'en fait gloire, ce n'est pas elle qui donnera dans la sensibilité, dans l'*Empfindsamkeit ;* tous les sentiments naturels, la douce tristesse que Gœthe et ses contemporains ajoutaient volontiers à l'amour, la *Wehmuth* qui leur paraissait inséparable de la passion (*Wehmuth und Wonne*), tout cela semble vulgaire à l'orgueilleuse châtelaine. » Je crois cette explication trop subtile, et je la rejette; mais ne voit-on pas qu'elle vaut mieux que le silence ? Je propose cette autre interprétation : « L'expression semble amenée par la recherche de l'antithèse *jammernd wie einen kranken Poeten ;* la signification me paraît un peu libre, dans le sens d'un grand nombre de plaisanteries de Shakespeare (notez que cette imitation est frappante dans toute la scène) : une fille bien portante est mélancolique, parce qu'elle est mûre pour le mariage. » Peut-être me trompé-je comme MM. Wustmann et Chuquet ; mais nos hypothèses, erronées ou non, exciteront l'esprit du lecteur et le mettront sur la voie de la solution véritable. M'en voudra-t-on si je résume mon opinion sous cette forme paradoxale : « Le meilleur commentateur est celui qui fait le plus de contre-sens. » Cela revient à dire : Le meilleur commentateur est celui qui ne tourne aucune difficulté, qui se risque à proposer des hypothèses, là où l'affirmation ne lui paraît pas possible.

D'après ces observations, M. Ch. comprendra quelles sont les parties de son commentaire que j'estime le plus, les explications des propos subtils de Liebetraut, des discours métaphoriques d'Adelheid, etc. Je puis différer d'avis sur certains détails; mais ces essais d'interprétation sont excellents ; je répète que je les aurais souhaités plus nombreux.

Après une étude minutieuse de ces notes, je ne trouve à relever que deux ou trois explications qui me semblent franchement erronées : P. 5. *Halt' dein Maul!* « Le chevalier prie Sievers de parler encore plus bas ; l'expression populaire *halt' dein Maul* n'a donc pas ici l'énergie et la rudesse qu'elle a d'ordinaire. » Le cavalier ne prie pas Sievers de parler plus bas; Gœthe prend soin de marquer par la parenthèse *leise* que Sievers parle bas; mais le cavalier se fâche de ce que Sievers prononce le nom de Goetz, au moment où son compagnon vient de dire : « *dass du dich nit unterstehst zu verrathen wem wir dienen* » *Halt dein Maul* signifie donc bien : « tais-toi ! veux-tu te taire ! veux-tu ne pas nommer Goetz ! » et non « parle plus bas ! » — P. 12. *Martin : Wollte Gott hätte mich zum Gärtner oder Laboranten gemacht,* « Laborant, chimiste... Le moine Martin aurait aimé à préparer des remèdes ou des liqueurs en distillant des plantes. » C'est un contre-sens; M. Ch. a eu tort de suivre ici les traducteurs et M. Düntzer lui-même. Il est manifeste que les exclamations admiratives de frère Martin sur le jardin des moines de saint Guy sont ironiques. *Das ist also eure Sache nicht,* observe Goetz qui comprend bien l'ironie. Martin se contredirait donc

en ajoutant qu'il aurait aimé être jardinier ou chimiste. Le sens est celui-ci : « Ah! si Dieu m'avait créé pour être jardinier ou chimiste, s'il m'avait donné le goût du jardinage!... » Il pourrait alors être heureux, comme les moines dont il vient de parler; il n'y aurait pas de contradiction entre ses penchants et sa destinée. — P. 73. *Pflicht leisten*, « engager sa foi, faire un serment, une promesse solennelle. » *Pflicht leisten* n'est pas ici synonyme de *einen Eid leisten*. Adelheid ne s'indigne pas de ce que Weislingen ait engagé sa foi à Goetz pour se délivrer, mais de ce qu'il songe à tenir son engagement (*Ritterpflicht! Kinderspiel! Pflicht leisten* n'a donc pas ici le sens de *prêter serment*, mais de *s'acquitter de l'engagement* que l'on a pris. *Leisten = einer Verpflichtung nachkommen, etwas Schuldiges thun oder erfüllen.*

M. Ch. corrigera ces taches légères dans une seconde édition. Dès aujourd'hui, son commentaire sera infiniment précieux à tous ceux qui étudieront le drame de Gœthe.

J'oublie, en recommandant ainsi l'édition de M. Chuquet, qu'au moment où elle paraît, *Gœtz de Berlichingen* vient d'être rayé du programme de l'enseignement secondaire. Espérons que le conseil supérieur reviendra sur cet ostracisme de l'une des œuvres les plus vivantes, les plus entraînantes de la littérature allemande, les plus faites pour intéresser la jeunesse. Que signifie d'ailleurs cet ostracisme d'ouvrages classiques? Pourquoi supprimer *Gœtz de Berlichingen, Iphigénie*, etc.? Si des ouvrages nouveaux sont signalés à l'attention du conseil supérieur, si beaucoup de bons esprits trouvent qu'il faut faire une place plus grande aux livres contemporains, même aux romans, à l'allemand de nos jours, de l'heure présente, rien de plus facile que de leur donner satisfaction : les livres nouveaux, approuvés par le conseil, pourront se placer à côté des anciens sans les supplanter; les professeurs seront libres de choisir entre les uns et les autres. *Was man nicht liebt, kann man nicht machen*, a dit Gœthe à propos du remaniement même de son *Gœtz;* on ne fait bien que ce que l'on aime faire. Laissez donc les professeurs choisir eux-mêmes entre un nombre suffisant d'ouvrages excellents. Plus le choix sera grand (si d'ailleurs ces livres n'offensent ni la morale ni la langue), plus il y aura de chance que le professeur expliquera avec ses élèves des ouvrages qu'il aime et qu'il admire, dont l'utilité ou l'intérêt éclate à ses yeux; mieux aussi il fera, selon le mot de Gœthe. La tolérance, la liberté, ici comme partout, comme presque partout, est donc la solution la meilleure.

Ernest LICHTENBERGER.

VARIÉTÉS

Notes d'archéologie orientale.

XXIV

Le mot « chillek », SAUVER, *en phénicien et dans l'arabe vulgaire.*

J'ai eu plusieurs fois l'occasion d'insister sur les analogies phonétiques, grammaticales et lexicographiques qui tendent à rattacher directement aux plus anciens idiomes sémitiques les dialectes de l'arabe vulgaire, par dessus la tête, pour ainsi dire, de l'arabe littéral. Voici une nouvelle preuve assez topique à l'appui de cette observation.

Il existe en phénicien un groupe de noms propres théophores, formés d'un élément divin en combinaison avec le thème verbal שלך : בעלשלך, *Baalchillek*, אשמנשלך, *Echmounchillek*, etc... Cette racine *chillek* n'ayant pas en hébreu de sens convenable et n'étant point, d'ailleurs, usitée à la forme *piel* [1], l'on admet généralement que שלך est ainsi écrit pour שלח, *chillakh*, « délivrer », et que les noms où figure cet élément signifient *celui que Baal*, *celui qu'Echmoun a délivré, sauvé*. Un phénomène phonétique familier aux hébraïsants peut, dans une certaine mesure, expliquer cette équivalence du *kaph* et du *khet* [2]. En tout cas, il me paraît intéressant de signaler un fait qui, je crois, n'a pas été relevé jusqu'ici; c'est que l'arabe vulgaire, et l'arabe vulgaire seul, connait encore un verbe, identique pour la forme et pour le sens: *sellek*, « sauver, délivrer ». Ce qu'il y a de plus frappant, c'est que l'emploi de ce verbe, inconnu dans ce sens à l'arabe littéral aussi bien qu'aux dialectes vulgaires de Syrie et d'Egypte, parait particulier aux dialectes moghrébins [3]; or les noms théophores phéniciens du type x + *chillek* semblent appartenir en propre à l'onomastique punique; c'est tout au moins dans les inscriptions d'origine punique qu'on les rencontre le plus fréquemment, pour ne pas dire exclusivement. Par conséquent, c'est dans la même aire géographique que nous constatons la survivance de ce mot phénicien conservé fidèlement par l'arabe vulgaire. Reste à savoir s'il faut réellement continuer à le considérer comme une variante orthographique de *chillakh*, ou s'il ne vaut pas mieux y voir une antique acception, demeurée à l'état sporadique, de la racine שלך.

CLERMONT-GANNEAU.

---

1. Dont l'existence en phénicien est confirmée dans l'espèce par les transcriptions grecque et latine, Βαλσιλληχ, *Balsilech*.

2. Voir à ce sujet les observations des savants édieurs du *Corpus Inscriptionum Semiticarum*, aux nos 50 et 132.

3. Détail à noter au point de vue de la génération des idées: le *sellek*, *selek* moghrébin a, comme son synonyme *khallaç*, *khalaç*, qui lui, est d'un usage général en arabe, la double acception de *sauver*, *délivrer*, et de *payer* (= *s'acquitter*; nom d'action : *selâk*, « paiement. »)

CHRONIQUE

ALLEMAGNE.— La biographie d'Apollonius de Tyane par Philostrate vient d'être étudiée par M. Julius JESSEN, (*Apollonius von Tyana u. sein Biograph Philostratus*, Hambourg, 1885; 36 pp. 4). Voici les conclusions de ce travail : « Si nous jetons un dernier regard sur l'ensemble de la vie d'Apollonius, nous ne pouvons éprouver que du désenchantement et de l'amertume. Il n'y a en lui nulle trace de modestie; il est rempli d'un vain amour propre, comme un sophiste mal élevé. Il veut devenir le prophète de son peuple sans en posséder les qualités. Surtout il est loin d'être un esprit religieux : on n'a de lui aucun de ces mots qui retentissent dans le cœur de l'homme, il n'a fait entendre aucune de ces exhortations qui enflamment. Son amour pour sa patrie et sa persistance à combattre pour elle sont le plus beau trait de son caractère. Le passé de son pays faisait sa force; c'est ainsi qu'il allait partout prêchant l'antiquité grecque. Il débitait sa sagesse avec ce ton déclamatoire dont Philostrate nous a conservé souvent l'écho. Nous ne voulons pas le juger d'après ces actes : peut-être la tradition s'est-elle gravement rendue coupable à son sujet; ni admettre le jugement de Lucien..... qui n'hésite pas à faire d'un disciple d'Apollonius le maître du célèbre aventurier, Alexandre d'Aboroteichos. Nous préférons le jugement d'un homme qui fut son ami au rapport de Philostrate : Dion Chrysostôme déclare dans un de ses discours qu'Apollonius a eu comme philosophe une célébrité plus grande, que qui que ce soit, mais qu'aussi aucun autre n'a mené à son époque une vie plus conforme à ses paroles. » — P. A. L.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 10 juillet 1885.

Le prix Bordin, sur les textes épigraphiques qui éclairent l'histoire des institutions municipales dans l'empire romain, est décerné à M. Loth.

M. G. Perrot communique un rapport de M. Foucart, sur les fouilles dirigées par M. Holleaux, membre de l'école française d'Athènes, à Karditza *(Acræphiæ)*, en Béotie. L'emplacement du temple d'Apollon Ptoos est définitivement fixé; on a découvert de nombreux fragments de l'entablement, décoré de couleurs vives bien conservées. On a recueilli une statue archaïque d'Apollon, une statuette de bronze avec une inscription en caractères archaïques, diverses autres inscriptions, dont plusieurs du ve et du vi^e^ siècle avant notre ère et une, notamment, gravée à la pointe sur un cône de terre avant la cuisson, un décret assez long, qui n'est pas encore déchiffré, etc. Les fouilles se poursuivent et l'on espère arriver à des résultats plus complets.

M. Delisle annonce qu'il a appris de M. Bondurand, archiviste du Gard, l'acquisition faite par la bibliothèque de Nîmes des papiers de feu M. Germer-Durand, parmi lesquels se sont trouvés deux manuscrits anciens, un Horace du XIIIe siècle et un exemplaire du manuel de Dhuoda, écrit à l'époque carolingienne. Dhuoda ou Duodana fut la femme de Bernard, duc de Septimanie, fils de Guillaume de Gellone, le saint Guillaume du Désert de l'Église, le Guillaume Fiérabras ou au Court-Nez des chansons de geste. Elle fut mariée en 824, à Aix-la-Chapelle. En 841, elle fit écrire, à Uzès à l'usage de son fils Guillaume, âgé de quinze ans, un manuel de morale chrétienne, en 73 chapitres. L'ouvrage fut achevé le 2 février 842. Mabillon en publia, en 1677, la préface, la table en treize chapitres, dont la copie nous a été conservée en outre dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale. Ces fragments avaient permis de reconnaître l'intérêt qu'offre le livre pour la connaissance de l'histoire et des mœurs de l'époque carolingienne, et l'on regrettait la perte du reste. Grâce au manuscrit de Nîmes, M. Bondurand va pouvoir publier le texte complet du manuel de Dhuoda. M. Delisle cite deux passages de ce manuscrit, d'où il résulte : 1° qu'il n'y a pas de raison de supposer, comme on l'avait fait, que Dhuoda fût fille de Charlemagne; 2° qu'en 842, à Uzès, on ne savait encore qui l'on devait reconnaître pour successeur de Louis le Débonnaire; la date se termine par ces mots : *Christo propitio regnante et regem quem Deus dederit sperantem* (sic).

M. Ravaisson présente la photographie d'une statue antique qui vient d'être acquise par le musée du Louvre. Cette statue, qui a fait partie d'une ancienne collection de Sienne, est de marbre de Paros très fin ; le travail est bon et paraît indiquer l'époque hellénistique, la conservation est presque parfaite. La statue représente un personnage à cheveux courts et à barbe longue, debout, en marche, vêtu seulement d'un manteau, dont il relève le pan, comme pour monter des degrés ; il tient de la main gauche une lyre dont le corps est formé par une écaille de tortue. M. Ravaisson annonce en même temps qu'on peut voir aussi au Louvre, depuis quelques jours, de beaux bronzes de la collection Gréau, acquis au moyen d'un crédit extraordinaire voté par les Chambres. Plusieurs de ces bronzes appartiennent aux meilleurs temps de l'art grec.

M. Dieulafoy rend compte des fouilles exécutées à Suse, pendant les premiers mois de cette année, pour le compte du gouvernement français. L'expédition chargée de ces fouilles comprenait M. Dieulafoy, chef de la mission, Mme Dieulafoy, M. Babin, ingénieur des ponts et chaussées, et M. Houssaye, docteur ès-sciences, préparateur à l'école normale supérieure. Le tumulus de Suse, montagne artificielle de 25 à 38 m. de hauteur et d'environ 100 hectares de superficie, n'avait encore été exploré qu'une fois, en 1851, par sir Kenneth Loftus, qui y découvrit le palais et la célèbre inscription d'Artaxerxès Mnémon. L'expédition dirigée par M. Dieulafoy, continuant les découvertes de Loftus, a mis au jour les objets suivants :

1° Un chapiteau bicéphale, de près de 4 m. de longueur, analogue aux chapiteaux persépolitains ; malgré la dimension de ce morceau, on espère pouvoir l'apporter en France et le placer au Louvre ;

2° Une partie du couronnement des pylônes placés au-devant du palais d'Artaxerxès ; ce couronnement se composait d'une frise de faïence, de 4 m. 05 de hauteur, dont les fragments ont été retrouvés dispersés à plus de 4 m. 50 au-dessous du niveau du sol ; Mme Dieulafoy dessinait et numérotait sur place les fragments à mesure qu'ils sortaient de terre, et les faisait transporter sous des tentes où elle les remontait et les cataloguait avant qu'ils fussent emballés ; grâce à ces soins minutieux, la frise pourra être reconstruite sur une longueur de 10 mètres ;

3° Deux fragments de rampe de faïence, de l'époque élamite, curieux spécimens du plus ancien art susien, dont la découverte est due à Mme Dieulafoy ;

4° Des fragments de bas-reliefs de brique émaillée qui représentent des personnages noirs, revêtus d'insignes royaux (peaux de tigre, riches vêtements où est figurée la citadelle de Suse, bracelets, grande canne), en sorte qu'on est conduit à se demander si la dynastie qui a précédé celle des Achéménides aurait été de race éthiopienne ;

5° Divers ustensiles d'ivoire, de verre, de bronze, de terre (mais pas une parcelle d'or ou d'argent) ;

6° Un grand nombre de cachets élamites et achéménides, notamment un cachet d'opale qui paraît avoir appartenu à Xerxès ou à Artaxerxès Ier ;

7° Une série de briques et de stèles avec des inscriptions ;

8° Les deux tiers d'une des tours qui défendaient l'entrée du palais. Elle se rattachait à un système de fortifications très complet et très savant.

Dans la prochaine campagne, M. Dieulafoy espère terminer le déblaiement des ouvrages fortifiés de la porte et pénétrer dans le palais élamite. Mais plus on avancera, plus les travaux seront lents et difficiles.

Ouvrages présentés : — par M. Schlumberger : Julien-Laferrière, *l'Art en Saintonge et en Aunis*, 11e fascicule ; — par M. Deloche : Drapeyron (Ludovic), *la Géographie est une science, grâce à la topographie* ; — par M. Delisle : Mossmann (X.), *Cartulaire de Mulhouse*, t. III.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 1er juillet.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD ET DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE

M. de Goy communique la photographie d'une *Mise au tombeau* de la cathédrale de Bourges.

M. Maxe Verly présente le dessin d'une roulette de bronze conservée au Musée de Rouen et destinée à reproduire en relief sur la terre molle des poteries les ornements gravés en creux sur la tranche.

M. Gaidoz lit une notice sur les monnaies *à la roue* et *à la croix* de la Gaule ; il ramène ces monnaies à un seul type primitif celui de *la roue*, qui est celui des monnaies grecques imitées par les Gaulois. L'avénement et le triomphe du Christianisme vinrent donner une signification nouvelle à ces monnaies qui paraissaient porter le signe de la croix chrétienne et assurèrent la continuation de ce type jusques dans les temps modernes.

M. Courajod lit un mémoire intitulé « Documents sur l'histoire des arts et des artistes à Crémone au xve et au xvie siècle ».

Le Secrétaire,
Mowat.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 30 — 27 juillet — 1885

126. — **Die sumerisch-akkadische Sprache und ihre Verwandschaftsverhæltnisse,** von Fritz Hommel. Leipzig, Otto Schulze, 70 pp. in-8, 1884.
— **De incantamentorum sumerico-assyriorum series quæ dicitur shurbu tabula sexta. Commentatio-philologica quam scripsit Petrus Jensen nustrupensis.** Monachii ex officina academica F. Strauss. 91 pp. in-8, 1885.
— **Babylonische Busspsalmen umschrieben uebersetzt und erklaert.** Inaugural-Dissertation zur Erlangung des philosophischen Doctorgrades der Universitæt Leipzig, von Heinrich Zimmern. Leipzig, Breitkopf et Hærtel, 17 pp. in-4, 1885.

II

Avec le mémoire de M. Jensen, nous entrons dans le domaine de la philologie sérieuse. Après MM. Oppert, Lenormant, Sayce et moi, M. J. étudie la 6e tablette de la série *shurbu* qu'il traduit et commente d'une façon très complète. Il y a dans le commentaire bien des choses intéressantes dont l'assyriologie fera son profit; beaucoup d'autres stimuleront les recherches futures en appelant l'attention sur des phénomènes peu observés; d'autres enfin seront contestés et demanderont une plus ample confirmation. La restitution des passages fragmentaires est faite avec beaucoup de discernement, grâce à la grande connaissance que l'auteur possède des textes cunéiformes; un petit nombre d'entre eux laissent seuls place au doute. Les travaux de cet ordre ne se prêtent pas bien à l'analyse, mais les observations qui suivent suffiront pour donner une idée de l'importance du mémoire de M. Jensen.

P. 17-18. La lecture *gallu* du groupe *te-lal* a été supposée par moi dans D.R.A.B., p. 31; seulement, au lieu de considérer *te* comme un déterminatif, M. J. cherche à constater pour ce signe la valeur phonétique *gal* = *mul*. — P. 19. Les exemples de noms privés de désinences vocaliques sont trop peu nombreux pour que l'on puisse en conclure que la prononciation vulgaire rejetait les voyelles finales. Pour les mots tels que *arrat, mamit, tamat*, la chute des voyelles terminales s'explique par leur nature de mots personnifiés, qui les rapproche des noms propres. — P. 21. Bonnes remarques sur l'identité fréquente (primitive?) des signes *um* et *shit*. Le sens de *kuru* reste douteux. — P. 22. Une valeur

kib pour *sag* est peu vraisemblable; *sag-ba* ou *sag-bi* vient de *sagbu* « blesser », ce qui désigne la nature nuisible des serments et des imprécations. — P. 23. La correction *mamit* pour *gal-u* est excellente. — Je persiste à croire que *muruç-qaqqadi* ou *di'u* est un nom de démon. — P. 28. La traduction de *mushtalu* par « prudent » paraît très vraisemblable. — P. 32. Le Ἴλλινος de Damascius présente l'adjectif assyrien *elinu* « haut, élevé » non le pseudo-sumérien *en-lil (la)*, groupe qui se fonde d'ailleurs sur les mots assyriens *enu* « seigneur » et *lilu* « sorte de démon, dont l'hébreu *lîlît* est le féminin ». — P. 34. L'équation *ra-ab-tah-e* = *luzibka* = *luraddika* rend vraisemblable que *ra* remplace quelquefois le précatif *ha*, cela n'empêche pas l'emploi de *ra* comme indice de la première personne. On sait qu'il marque aussi la seconde personne (*Aperçu grammatical*, § 10). — P. 35. Le remaniement proposé par M. J. de la tablette R., v. 20, n° 4 (*Aperçu* l. c., est excellent et j'en profite pour corriger la table des pronoms allographiques que j'y ai donnée :

	Singulier.	Pluriel.
1re pers.	*mal-e, a, LV, mu-lu, ra, a-na, du (= gin)*	
2e pers.	*ra, e, ku, a, LV, IB, ab, du (gin)*	*ni (= zi?) me-en*
3e pers.	*e-ne, she, shi, la, li, bi, gan (hi)*	*ene-ne-ne, me-esh*

P. 38. Il est très douteux que *dubbussu* signifie « frère mineur »; c'est peut-être « garçon (cf. ar. *dabsh*) ». L'hiératique *dub-ush-sa* « tablette-dot » joue sur le mot assyrien. — P. 40-41. Le sens de *nish shame lutamâta*, a été établi par Guyard, seulement l'ordre de mentionner le nom du ciel etc. vient du maître et s'adresse à son élève en magie. Je crois que les textes qui renferment cette formule sont des poèmes didactiques et non des hymnes, ainsi qu'on l'a généralement admis. Cela explique pourquoi ils s'ouvrent par un exorde narratif. — L'existence du précatif *a* pour *ha* a déjà été signalée par Lenormant; j'ai oublié de l'enregistrer dans le § 18, 3 de mon *Aperçu*. — P. 45. Une heureuse transcription est *ana ishati innadû* pour *ana ne-ru-u;* nous avons tous été égaré par *nam-ne-ru* = *mamit*. — P. 46. La supposition que le dieu du feu se nommait en sumérien *Ngishwar* ne repose sur rien. Que l'hiératique *mu-sar* « lieu-plante » joue sur l'assyrien *musarû* « parterre », c'est ce qui sera probablement reconnu par l'auteur lui-même. — P. 47. *Amiranu* « tonneau ? » vient peut-être de la racine *hmr*; cf. éth. *hamar* « vaisseau »; le rébus hiératique *a-gir (in)* doit son existence à la valeur *gi* du signe *mi*. — P. 48. Au lieu de prendre *shi-ru* pour l'idéogramme de *zakaru* comme je l'ai fait, M. J. le prend pour celui de *namaru* (il ne verra pas le soleil); c'est une leçon excellente. — P. 53. J'ai le premier traduit *buânu* par *veine*, ce qui n'est pas loin du *musculus* que propose M. Jensen. — P. 53. Ma traduction de *ina umi anni* par « à l'instant » est justifiée par l'hébreu *kayyôm*. — P. 54. *ninu, ninushu, ninumishu* sont des formes contractées pour *inu-inu, inu-inushu, inu-umishu* non pour *ina-inu* etç. ; le redoublement de

imu « temps » indique une précision plus grande. Ces formes n'ont rien d'extraordinaire. En ce qui concerne la chute de la voyelle initiale, comparez *mûmmu* pour *um-ummu*. — P. 58. Le verbe *çarapu* signifie « être pur, blanc », jamais « teindre » ; cette dernière idée est évolue à *çarabu*, d'où l'hébreu *çârebet* « marque rouge » ; *çirpu* est donc « du filblanc ». — P. 62. Les métaphores des passages indiqués ne permettent point de conclure que *kishpu* est une liqueur; comparez par exemple l'expression *kima mê litbukushu* (R., IV, 16, 60) appliquée au démon. — P. 71. La proposition de lire *gaddâlat elâhâtâ* est très ingénieuse et très séduisante. — P. 73-74, note. On ne saurait admettre des formes aussi monstrueuses que *shalandu* et *pallagdu ;* il faut lire *shalantum* et *pallaktum*. — P. 76. Que le signe *ba* soit l'abréviation de *be* lequel se lirait *bod*, voilà deux assertions dont on attend la preuve. — Au lieu de *ulinnu*, je persiste à lire *shamlinnu* « drap, vêtement », héb. *simla;* le pseudo-accadien *sham-li-in* offre le thème du mot assyrien. L'équation *ku = çubatu est* connue. — P. 78. A propos de l'hébréo-araméen *qat* « manche », l'auteur répète une ancienne erreur ; ce mot s'écrit aussi *qant* et son pluriel est toujours *qenatôt;* il ne vient donc pas de l'assyrien *qâtu* dont le *n* radical a été perdu, ainsi que dans *pâtu* « devant » pour *panatu*. Le manche est proprement un *qané* « une canne » ; de là l'expression de Job XXXI, 22 : *ezrô'î miqqânâh tishshâbêr* « que mon bras se brise près de l'avant-bras », mot à mot : près de son manche ». C'est un des cas nombreux où l'assyrien s'explique à l'aide de l'hébreu et de l'araméen. — P. 79. L'argumentation sur la prétendue valeur *slag*, *slug* des signes *ud* et *çab* manque de base. La glose II, 27, 7 *c* ne s'occupe pas du signe *ki;* cette lacune est complétée par II, 52, n° 3, 68, indiquant que *ki* se lit aussi *kis*. Quant aux phonèmes hiératiques de *namaru* « être pur, briller », *za-lag*, *si-lag*, *su-lu-ug*, ils viennent du démotique *salahu*, *zalahu* « asperger, purifier » ; leur équivalent *su-us-lu-ug* est formé de l'infinitif shaphel *shusluhu* (II, 26, 65 *cd*). Le sémitisme de *salahu* est prouvé par l'hébréo-araméen *sâlah* « pardonner les péchés » et l'arabe *salaha* « se débarrasser des immondices. » De son côté, le phonème *lah*, *luh*, *lag* semble simplifié de *su-luh* en laissant tomber le signe *su* pris pour un déterminatif ; ainsi *u-rig*, thème de *urqitu* (r. *wrq*) s'abrège en *rig*. Dans le groupe curieux *LV-ku-ud = ashlaku*, LV se lit *az* (la preuve sera donnée ailleurs), *ku* équivaut à *za* (*zi?*), *ud* à *lag*, de là la lecture *a-za-lag*. Il va sans dire que l'indifférence pour les voyelles dans ces phonèmes comme dans les phonèmes *si*, *sa*; *mul*, *mal*, *na*, *ni*, *nu* que cite M. J. porte le cachet du phonisme sémitique et je m'étonne que l'habile assyriologue ne l'ait pas remarqué.

P. 81. Excellente correction : *ishatu* pour *isharu*. — P. 82. L'équation *ki-ne = kinunu* fait croire que le signe *ne* avait aussi la valeur *nun*. — La forme grecque Ἐυέδωκος répond à *Iau dumuqu* « Iaou le bon » et n'a rien à voir avec la ville de *Eridu*, exprimée au moyen du rébus *eri-*

du(g)ga « ville bonne ». — P. 83. Les mots synonymes qui expriment à peu près l'idée de « flamboyer » sont bien discutés; *shamû* se rattache à *shamû* = ar. *samiya* être haut, élevé. Cf. ar. *'alw* «flamme». Le pseudo-sumérien *shu-hu-uz* constitue le thème de *shuhuzu* (saph. de *ahazu)* « faire prendre le feu »; son équivalent *shu-ru-uz* suppose un verbe *arazu (su, çu)* ayant à peu près la même signification. Peut-être, est-ce celui qui en qualité de phonème indique la prière *tiçlîtu* étant donné que la racine *çalaya* signifie « prier » et « brûler, rôtir ». — P. 86. On ne s'attend pas en Assyrie à une divinité indigène identique au *Du-shara* (Dusarès) des Nabatéens; l'ancien araméen babylonien ne dentalise pas le relatif *z*. — P. 87. Au lieu de *ukabbat* il vaudra mieux lire *uqappad* et comparer l'hébreu *qâphad*. — P. 88. Le fait qu'en pseudo-sumérien le signe *a* veut dire à la fois « père » et « fils » aurait mérité d'être expliqué par l'auteur. — P. 90. *Atabba* est l'arabe moderne *'atêbé* désignant le lac à l'est de Damas. »

On pouvait compter d'avance qu'un écrivain aussi érudit et aussi sagace que M. J. prendrait dès sa brillante entrée dans la compagnie des assyriologues une position décidée dans ce fameux débat de Sumer et d'Accad, vieux déjà de dix ans et dont il connaît toutes les pièces. Cette attente n'a pas été déçue. M. J. a fait un pas décisif dans la voie des concessions à la théorie antiaccadienne. Sous ce rapport, le progrès accompli entre le mémoire de M. Eb. Schrader et celui de M. J. est de tout point satisfaisant. Tandis que pour M. Schrader les textes dits bilingues sont de la littérature suméro-accadienne traduite et tout au plus légèrement retouchée par les Assyriens, M. J. y voit un produit d'auteurs sémitiques, qui auraient, il est vrai, tout d'abord écrit leurs compositions en un sumérien émaillé de locutions sémitiques, puis les auraient traduites en un assyrien émaillé de grimoires sumériens. C'est un procédé que beaucoup de personnes ne trouveront pas naturel, mais ne soyons pas exigeant. Le long et pénible débat que j'ai soutenu contre l'école assyriologique tout entière avait pour objet principal de savoir si la littérature religieuse et scientifique des Assyro-babyloniens était le produit du génie sémitique ou non. C'est la première fois qu'un assyriologue de l'école allemande se décide à se rallier à moi pour répondre par l'affirmative. Pourquoi demanderai-je davantage? A chaque jour suffit sa peine; aujourd'hui le principal, demain les accessoires! Le seul regret qu'il me soit impossible de ne pas exprimer, malgré la haute estime que je professe pour le savant auteur, c'est qu'il procède à sa confession de foi sumérienne par voie indirecte, en relevant plutôt les points sur lesquels il n'est pas de mon avis. Après avoir remarqué que l'idéogramme *iz-bal* désigne en même temps, grâce à la loi de l'homophonie, *pilakku* « fuseau » et *pilaqqu* « hache », M. J. écrit : Non consentio cum Josepho Halévy et Stanislao Guyard, linguam quae dicitur summericam (sive scripturam sumericam) ab Assyriis inventam esse contendentibus. Sed non esse linguam sumericam, qualem exhibeant

tabulae preces, incantamenta, etc., continentes, originalem populi Sumeriorum linguam, et ex aliis causis colligi potest et ex novo fortasse hoc exemplo ». Celui qui lira ces mots avant de connaître les centaines de preuves que j'ai données pour démontrer l'origine sémitique des textes religieux, sans ébranler la foi opiniâtre des accadistes, sera tenté de croire que l'origine sémitique des textes bilingues ne faisait jamais ombre de doute pour personne, et que toute la question se bornait à savoir si l'écriture ou le système dit sumérien a une origine sémitique. Non, on n'a pas combattu si longtemps pour une question aussi abstraite : le véritable objet du débat, c'était bien l'origine de la littérature cultuelle, poétique et scientifique représentée par les textes unilingues et bilingues existants. Étant convaincu que M. J. n'a pas eu la moindre intention d'affaiblir le résultat que j'ai obtenu après une lutte pénible de plus de dix ans, je tiens à rétablir la vraie nature de la question. Du reste, ce n'est pas le moment de me plaindre. Les choses ont marché vite en Allemagne et M. Jensen est déjà distancé par un assyriologue plus récent, auquel je veux souhaiter la bienvenue.

III

Le mémoire de M. Zimmern est consacré aux psaumes de pénitence (Busspsalmen) des Babyloniens. C'est sur les poésies de cette nature, presque toujours rédigées en double version, que M. Schrader s'était fondé pour déclarer en 1875, que le *parallelismus membrorum* de la poésie hébraïque, voire le monothéisme lui-même étaient empruntés au peuple de Sumer et d'Accad, de race ouralo-altaïque ou turco-finnoise. Mes critiques n'ont produit sur M. Schrader que ce seul effet de lui faire abandonner l'hypothèse touranienne, mais il n'a jamais renoncé à son idée de l'origine sumérienne de la littérature des psaumes, du parallélisme et du monothéisme hébraïques. M. Z., élève de MM. Schrader et Delitzsch et écrivant en 1885, donne aussi aux psaumes cunéiformes l'épithète de « Babyloniens », mais seulement au sens géographique, parce que leur origine est la Babylonie et non l'Assyrie, mais il nous avertit explicitement qu'il ne les appelle pas non plus « suméro-accadiens » parce que, malgré leur rédaction pour la plupart bilingue, conformément à l'intuition qui leur sert de base, ils n'ont pu venir que d'un ordre d'idées sémitiques et de plus, parce que la version assyrienne, loin d'avoir l'air d'une traduction interlinéaire, se montre plutôt par ses formes, sa syntaxe et son vocabulaire comme appartenant aux parties les plus belles, les plus finement développées de la littérature assyrienne (... auch nicht etwa sumerisch-akkadisch weil sie, trotz ihrer meist bilinguen Abfassung, gemäss der ihnen zu Grunde liegenden Anschauungsweise nur aus semitischem Gedankenkreise hervorgegangen sein können, und auch das Assyrische sich durchaus nicht als blosse Interlinearversion gibt, vielmehr durch Formen, Syntax und Wortschatz mit zu den schönsten, am feinsten durchgebildeten Teilen der assyris-

chen Literatur gehört). M. Z. ne fait que résumer ce que j'ai dit en 1878 à propos d'un psaume assyrien choisi comme modèle du genre : « Ce morceau, comme en général tous les textes d'un style relevé, porte le cachet particulier à la poésie sémitique, le *parallelismus membrorum*. Celui qui prendra la peine de comparer les psaumes ne tardera pas à remarquer de nombreuses analogies de style et de rendu entre la poésie assyro-babylonienne et la poésie hébraïque, analogies qui seraient impossibles si la première ne consistait qu'en traductions faites sur des textes rédigés dans un idiome non sémitique. (Mélanges de critique et d'histoire, p. 354). » Quelques pages plus haut, à propos des proverbes bilingues, j'ai écrit ceci : En dehors de leur valeur intrinsèque, les sentences et proverbes qui précèdent ont pour nous ce prix inestimable qu'ils portent un cachet sémitique tellement évident que sans être aveuglé, il est impossible de ne pas le voir. Sortis du plus profond génie populaire, ces proverbes sont moulés dans des formes si vivaces, sont encadrés de tours de phrase si particuliers qu'il est absolument impossible de les traduire mot à mot dans une autre langue. Et cependant le mot-à-mot est aussi étroit que possible dans les deux colonnes parallèles et, qui plus est, la version assyrienne est beaucoup plus concise et mieux agencée que celle d'en face. Des faits pareils montrent nettement que nous ne sommes pas en présence d'un texte traduit d'une langue dans une autre, mais d'un même original transcrit dans deux systèmes différents (*Ibidem*, p. 330). Je vois avec plaisir que M. Z. a là-dessus complètement abandonné l'opinion de son maître pour se rallier à la mienne; seulement comme M. Z., empêché par des considérations que j'apprécie parfaitement, n'a pas cité la source de ses informations, je suis obligé de l'indiquer dans l'intérêt de la chronologie des études assyriennes.

Après avoir reproduit quelques opinions connues sur l'âge et l'emploi des psaumes dans certaines cérémonies rituelles, M. Z. consacre tout un chapitre à la question de Summer et d'Accad. Des derniers travaux pour l'accadisme, M. Z. mentionne les mémoires de MM. Hommel et Schrader. En ce qui concerne le premier, il avoue ne pouvoir le juger au point de vue de la philologie turque, mais il reconnaît que M. Hommel a souvent fait violence au sumérien pour le besoin de la cause. Nos lecteurs savent déjà ce qu'il faut penser de ce travail entrepris sans une connaissance suffisante des idiomes turcs et avec le parti pris de pallier ou de supprimer tous les faits linguistiques qui rendent le rapprochement impossible. Le travail de M. Schrader est plus favorablement apprécié; M. Z. regrette seulement que M. Schrader se soit mis à défendre des positions qu'il faut certainement abandonner (nur das Eine ist schade, dasse die teilweise sehr sachgemässen Ausführungen in Schrader's neuester, diese Streitfrage behandelnden Schrift, dadurch in etwas verlieren, dass sie Positionen zu halten suchen, welche sicherlich aufzugeben sind). Les concessions à faire se résument dans la

reconnaissance du sémitisme de plusieurs vocables assyriens qui figurent dans les textes sumériens, dans les gloses et les idéogrammes simples ou composés; puis, des jeux de mot et des rébus fondés sur l'homophonie, etc., c'est-à-dire de tous les traits caractéristiques que j'ai signalés pour prouver l'origine assyro-sémitique de tous les textes dits sumériens ou accadiens (p. 5-7). En adoptant la comparaison présentée par M. Pognon avant son ralliement à mon opinion, du sumérien des bilingues avec le latin des moines, M. Z. se demande si les textes de *Hammurabi* et de *Gudea* ne sont pas rédigés en un sumérien plus exempt d'assyriacismes que les documents postérieurs (p. 7). A cette question précise, je donnerai tout-à-l'heure une réponse précise, qui, je l'espère, convaincra bien le savant auteur. L'un des points les plus importants du débat se rapporte à la différence présumée entre un texte sumérien, si sumérien il y a, et un texte assyrien rédigé en idéogrammes; j'ai prouvé contre M. Schrader qu'il n'existe aucune différence tranchée et que, par conséquent, les anciennes inscriptions des rois babyloniens, ont pour base le pur assyrien sémitique; M. Z. se rallie à mon opinion en produisant quelques exemples nouveaux de ce principe graphique, bien qu'il ne cite pas ma réponse à M. Schrader, où ce principe fondamental a été démontré tout au long. Il paraît que cette concession n'a pas été faite sans regret, car M. Z. cherche à l'atténuer en prétendant que ce n'est là qu'un accessoire et que la lutte culminait dans la question de savoir s'il y a jamais eu une langue sumérienne ou s'il n'y en a pas eu (Aber in diesen Punkte gipfelt ja auch gar nicht die Streitfrage, ob es jemals eine sumerische Sprache gegeben hat oder nicht). M. Z. me permettra de rétablir les faits : le titre du mémoire de M. Schrader : « Zur Frage nach dem Ursprung der altbabylonischen Cultur » suffit pour lui faire voir que l'objet de la lutte était avant tout l'origine de la littérature babylonienne, et non pas l'existence préhistorique d'une langue non sémitique en Babylonie. Les accadistes ont toujours nié que la littérature cunéiforme fût le produit du génie sémitique; les antiaccadistes au contraire l'ont toujours affirmé, parce que pour eux, il n'y avait pas de traductions, mais des rédactions primitives. Voilà le vrai enjeu de la discussion, enjeu digne et précieux entre tout parce qu'il s'agit d'une civilisation antique ayant rayonné non seulement sur la race sémitique tout entière, mais aussi sur le monde aryen. Donc, quand M. Z. admet, non sans quelque réticences il est vrai, le sémitisme de la littérature assyro-babylonienne, il donne raison aux antiaccadistes et réduit le litige à un mince problème de philologie préhistorique qui, tout au plus, démontrerait l'origine non sémitique de l'écriture cunéiforme.

Qu'on se l'avoue ou non, un fait est acquis, l'accadisme intransigeant est mort et bien mort. Le néo-accadisme, se bornant à affirmer l'existence du sumérien comme langue préhistorique, puisqu'on ne produit aucun texte rédigé sans mélange de sémitismes, s'évanouira dès que l'on se sera convaincu des deux points suivants : 1° que les textes

sumériens des plus anciennes dates sont aussi remplis de jeux de mot et de tournures sémitiques que les textes les plus modernes; 2° que les sons fondamentaux du syllabaire reposent sur des vocables assyriens. J'ai tant de fois prouvé ce dernier point et la nature purement graphique des formes soi-disant dialectales, que je me contente de renvoyer M. Z. à mes écrits précédents, principalement à mon *Aperçu grammatical*. Sur le premier point, et pour me conformer à son désir, je consens à venir en aide à la bonne volonté de M. Z. en donnant ci-après la transcription d'un texte réputé sumérien de Kimtou-rapashou, dit Hammurabi auquel j'ajoute une version assyrienne en regard :

1	an-ri	(ana) ilat
2	za-ri-un-ki	Zaram (?)
3	nin me-lam-ma-ni	sha melemmisha
4	an ki a lal	shame (u) irçiti umallu
5	nin-a-ni ir	beltishu
6	ha-am-mu-ra-bi	Kimtu-rapashtu
7	ka-DE-a an-na	munambu Ani
8	an en bil da	bel da-
9	ga-ni	gani
10	she-ga an-par	migir Shamash
11	sib lib hi hi	ri muthib lib
12	an çur-ud kit	(il) Marduk
13	ri lib ki-ram	mushallu naram lib
14	an-ri kit	(il) Ilti
15	lu-gal ag-ga	sharru dannu
16	lu-gal KA-dingir-ra-ki	shar Babilu
17	lu-gal ki-in-gi	shar Shumerim
18	ki bur-bur	(u) Akkadim
19	lu-gal an ub-da	shar kibrati
20	IV-ba kit	irba'i
21	lu-gal BARA BARA	shar (sha) parakki
22	an gal gal e-ne	ilani rabuti
23	shu bil	eshshis
24	ne in ag-a	ebûsh
25	ud an-ri	inushu iltu
26	shi um un ga-ni	tukultishu
27	ki-en-gi ki bur-bur	mat Sumerim u Akkadim
28	nam en bi e-ne	ana belutishu
29	mu-na-an shum-	iddin-
30	ma ta	shu
31	ku ka bi	çirrazina
32	shu ni ku	ana idashu
33	ne in si-a	umallu
34	an- ri	(ana) ilti
35	ki ram-ma-ni ir	naramishu

36 za-ri-VN-ki	(ina) Zaram (?)
37 er nam-nin-a ka na	er belutisha
38 e zi kalam-ma	bit napshat-kalama
39 e ki ram-ma ni	bit naramisha
40 mu-na ni-in kak	ibnu

« A la déesse de Zaram (?) dont la splendeur remplit le ciel et la terre, sa dame, Kimtou-rapaschtou, proclamateur de Anou et de Bel-dagan, adorateur de Schamasch (soleil), pasteur qui satisfait le cœur de Marduk, magnifique, délice du cœur de la Déesse, roi puissant, roi de Babylone, roi de Sumer et d'Accad, roi des quatre régions, qui a réparé les sanctuaires des grands dieux; au jour où la Déesse sa protectrice donna à sa seigneurie le pays de Summer de d'Accad et mit dans sa main les rênes (du gouvernement), il a construit à la Déesse qu'il aime, dans la ville de Zaram (?) qu'elle aime, le temple Vie de l'Univers, son temple de prédilection ».

Joignons-y tout de suite l'inscription A de Mounamboû dit Gudea que nous empruntons à l'excellente dissertation de M. Amiaud. Nous y ajoutons une version phonétique.

an nin har-sag	(ana) Belit shadi
nin er da-sar-a	karibat eri
ama tur tur ne	um marisha
nin a ni	beltishu
KA-DE-a	Munambû
pa-te-si	ishak
shir-bur-la-ki kit	Shirburla (?)
e er gir-su-ki	bit ina erisha Gir-
ka ni	su
mu na kak	ibnû
DVP α araza	dip α ellu-
ni	tisha
mu na dim	epush
iç-ku nin mah nam	(ana) surqini mahhê sha be-
nin ka ni	lutisha
mu na dim	epush
e mah ni a	(ina) bit rubutisha
mu na ni β	ishkun
kur mâ-gan	ishtu shad Ma-
ki ta	gan
TAG ag im	aban ushu ushé-
ta tul-du	li
alan-na-ni ku	ana çalamisha
mu tu	iptuq
nin an-ki a nam	belit mushimat shame ir-
tar-ri ne	citim
an nin tu	belit talitti

ama dingir-ri	um ilâ-
ne kit	ni
ka-DE-a	(sha) Munambu
LV E kak-a ka	banu bitaka
nam ti-la ni	balathishu
mu shud	labiri
mu ku mu na	ana shumishu
sâ	ibbi
E-a mu na ni ꞔ	(ina) biti ishkun.

« A Belit-shadi, protectrice de la ville, mère de ses habitants, sa dame, Mounambou, gouverneur de Sirburla (?), a bâti un temple dans sa ville de Girsou. Il a fait faire son autel (?) sacré, il a fait faire le trône élevé de sa divinité; il les lui a consacrés dans son temple saint. Des montagnes du pays de Magan il a fait tirer un bloc de diorite; il l'a fait tailler pour sa statue. « Déesse qui fixe les destins du ciel et de la terre, Belit-talitti, mère des dieux, de Mounambou, le constructeur du temple, prolonge la vie! » tel est le nom dont il l'a nommée (la statue), et il l'a consacrée dans le temple ».

Cela se passe de commentaire : non seulement les traits principaux de la grammaire et de la syntaxe de ces textes sont assyriens, mais les mots assyriens plus ou moins abrégés ou défigurés y foisonnent et se reconnaissent du premier coup. Contentons-nous de mentionner parmi les plus frappants du premier exemple *melam* = *melammu* (3), *an* = *Anu* (7), *en* = *enu* = *belu*, *lil* = *lillu* (8) *dagani* = *Daganu* (8-9), le dieu Dagon; *ram* = *râmu* (13 *passim*, héb. *râham), ag* = *aggu* (15) *arba* (20), *kalam* = *kalamma*. Un jeu de mot purement assyrien fait que le signe *bil* = *ishatu* « feu » exprime aussi *eshshis* (r *hdsh)* « de nouveau ». Dans le second texte, on relève : *ama* = *ummu*, *gir-su*, *Girsu*, DVP = *duppu*, *mah* = *mahhu*, *nam-tar*, *namtaru* (r *mtr)*. Il y a plus, M. Amiaud a démontré avec beaucoup de sagacité qu'en ancien sumérien comme en assyrien la forme simple du verbe s'employait dans les propositions principales et la forme prolongée dans les propositions subordonnées, introduites par le pronom relatif ou par une conjonction. Une pareille conformité de construction intime montre bien qu'aux anciennes époques le système hiératique était encore plus imprégné du génie de la langue assyrienne qu'aux époques postérieures. En un mot, l'accadien ou sumérien pur est une chimère; il ne se trouve nulle part, parce qu'il n'a jamais existé! — O suméro-accadistes

Lasciate ogni speranza.

J. Halévy.

---

127. — **Perikles als Feldherr,** par Julius von PFLUGK-HARTTUNG; Stuttgart, W. Kohlhammer, 1884, In-8 de IX-143 p.

L'auteur de ce petit livre avoue lui-même (p. V) que depuis longtemps il a cessé de s'occuper d'histoire ancienne pour étudier l'histoire du moyen-âge; mais l'antiquité lui est demeurée chère et il y revient avec plaisir. Sans être un tacticien de profession, ses souvenirs de la guerre de 1870, à laquelle il a pris part, et la lecture de quelques ouvrages militaires l'ont mis à même d'écrire le court mémoire dont on vient de lire le titre (p. VI).

Après avoir rappelé les expéditions de Périclès contre Sicyone, en Acarnanie, dans la Chersonnèse de Thrace, etc., M. J. von Pflugk-Harttung aborde la guerre de Samos, puis la guerre du Péloponnèse, dont il raconte longuement les trois premières années. Le jugement qu'il porte sur la conduite de Périclès comme homme d'Etat et comme général, durant ces événements, nous semble quelque peu sévère (pp. 110 sqq.). A ses yeux, Périclès, général médiocre, bien inférieur à Cimon, par exemple, ne mériterait même pas la réputation d'habile politique que l'histoire lui a faite. Thémistocle, Epaminondas seraient bien au-dessus de lui (p. 113); Cléon, par certains côtés, lui aurait été très supérieur *(ibid.)*; mais le malheur voulut que Cléon fût un mauvais général et qu'il rencontrât comme adversaire Brasidas. Il nous paraît y avoir, dans tout cela, à côté d'idées justes, une certaine exagération. Le travail n'en est pas moins intéressant à lire. Il se termine par un appendice où l'auteur cherche à déterminer la situation de l'île de Tragia, près de laquelle Périclès battit les Samiens en 440 (Thuc., I, 116, 1).

Paul GIRARD.

---

128. — Dr Gustav LANDGRAF. **Ciceros Rede für Sex. Roscius aus Ameria.** I: *Text mit den Testimonia veterum und dem Scholiacta Gronovianus, Erlangen*, 1882, in-8, 1-84 p.; *Kritischer Anhang*, p. 85-117; II: *Kommentar, Erlangen*, 1884, p. 118-412; *Index*, p. 413-427.

Le titre seul de cette édition montre qu'elle contient une étude étendue et approfondie du *Pro Sex. Roscio.* On voit qu'il ne s'agit pas ici d'une édition classique [1], mais d'un travail fondé sur une révision attentive des sources du texte avec un commentaire développé. Toutes les difficultés que présente le discours, y sont sinon résolues, du moins examinées avec soin; l'auteur connaît et a judicieusement employé les travaux assez nombreux qu'on a publiés dans ces dernières années sur la langue et le style de Cicéron.

---

1. L'auteur a donné à part, en 1882, dans la collation de Perthes, à Gotha, une édition destinée aux élèves.

Aussi convient-il de recommander la lecture de ce riche commentaire aux étudiants de nos facultés et à tous les professeurs de latin. Comme il est écrit avec une grande clarté, il leur permettra d'apprendre beaucoup sans trop de peine, et en attirant leur attention sur des mots et sur des tournures qui sont d'ordinaire mal comprises, il leur procurera le double avantage de savoir un peu plus et de savoir beaucoup mieux.

Le meilleur enseignement qu'on puisse leur proposer n'est cependant pas contenu à mon avis dans l'ouvrage même que je recommande. Je le tirerais plutôt de la suite des publications de M. Landgraf. En 1878, il donnait à Würzbourg une dissertation intitulée: *De Ciceronis elocutione in orationibus pro P. Quinctio et pro Sex. Roscio Amerino conspicua :* travail estimable sans doute, mais bien inférieur à celui que H. Hellmuth publiait la même année sur le même sujet [1].

Trois ans plus tard M. L. donnait dans les *Acta seminarii Erlangensis*, II (1881), une excellente dissertation : *De figuris etymologicis linguæ latinæ.* Enfin depuis l'édition du *Pro Roscio*, dédiée à Ed. Wölfflin et très digne de lui être dédiée, M. L. dirige la réimpression soignée et soigneusement complétée de la syntaxe de Reisig [2].

Il me semble que de ces dates, de ces titres d'ouvrages, dont les derniers laissent si loin derrière eux les premiers essais du début, tout étudiant peut conclure quels rapides progrès on fait dans nos études, sous une bonne direction, à la seule condition qu'on choisisse bien et qu'on s'applique à bien connaître le domaine restreint que l'on veut exploiter.

Pour revenir au *Pro Roscio*, l'on ne peut sans doute tout approuver sans réserve dans ce travail. Il n'était pas tout à fait juste de comparer comme on l'a fait, cette édition au *Lælius* de Seyffert. Il s'en faut que M. L. ait la même sûreté de doctrine. Je suis certain qu'il n'y prétend pas. D'autre part, beaucoup de ses conjectures sont à peine vraisemblables. On aurait mauvaise grâce à insister surtout quand on voit que du texte au commentaire, M. L. en a de lui-même sacrifié un assez bon nombre. Je me bornerai à une critique que me pardonnera facilement M. L., car elle est générale. On eût pu l'adresser à Seyffert ; on l'adresserait surtout à la plupart des derniers éditeurs de Cicéron.

Est-il bon de donner au commentaire d'un ouvrage assez facile une telle étendue ? Peut-on saisir la suite du discours en lisant les notes, et leur nombre et leur longueur ne contraint-il pas tout lecteur de choisir entre Cicéron et son interprète ? Autrefois, dans les premières éditions, dans celles de Richter comme celles de Halm, il y avait quelque blanc entre les remarques mises au bas des pages. Voici qu'on le supprime et que

1. En voici le titre exact : *De sermonis proprietatibus quæ in prioribus Ciceronis orationibus inveniuntur* : *Acta seminarii Erlangensis*, I, 1878.

2. Reisig, *Vorlesungen über lateinische Sprachwissenschaft mit den Anmerkungen von* Haase, *neu bearbeitet von* Schmalz, *und* (à partir du § 223) *von* Landgraf. Calvary, Berlin, 1884.

de plus en plus les notes se hérissent de longues files de chiffres et de renvois. Le lecteur s'y reporte d'abord consciencieusement. Mais il s'aperçoit bien vite qu'il n'est pas toujours payé de sa peine: il prend le parti d'en croire l'auteur sur parole. Dès lors à quoi bon tant de preuves que nul ne vérifie? Il faudrait de longues journées, non pour digérer, mais pour lire les commentaires qu'aujourd'hui l'on nous donne; mais qui dispose aujourd'hui de tels loisirs, et si on en a, les emploie-t-on à lire des notes? Si donc le lecteur est forcé de choisir, fût-ce au hasard, dans ce second ouvrage plus long que le premier, ne vaudrait-il pas mieux que ce choix fût fait judicieusement par l'auteur même du commentaire?

J'ajoute, pour être juste, que sur ce point M. Landgraf est plus excusable que personne. Il a pu craindre qu'à diminuer le nombre de ses pages, il diminuât aussi le nombre de ceux qui diront l'avoir lu. Qu'il en soit donc comme il l'a voulu. Je lui souhaite chez nous, pour tout ou partie de son livre, beaucoup de lecteurs.

E. Thomas.

---

129. — Albert Duruy. **Hoche et Marceau.** Paris, Hachette, in-8, 191 p. Prix: 1 fr. 50.

Quoique ce livre soit surtout destiné à la jeunesse (il fait partie de la « Bibliothèque des écoles et des familles »), il mérite d'être recommandé à tous les amis de l'histoire.

L'auteur a rapproché deux héros qui ont plus d'un trait commun. « Tous deux débutent dans la vie par l'isolement et l'abandon,... tous deux, au sortir de l'enfance, s'engagent, et, pour leur coup d'essai dans la carrière des armes, le 14 juillet, ils passent à l'émeute. Tous deux... se poussent au premier rang, en moins de temps qu'il n'en fallait autrefois pour gagner une lieutenance, et sont généraux en chef à vingt-quatre ans. Tous deux commandent en Vendée, s'illustrent et meurent sur le Rhin. Tous deux enfin, ils tombent à la fleur de l'âge, en pleine force et en pleine gloire et viennent, à quelques mois de distance, s'étendre l'un à côté de l'autre, pour dormir leur dernier sommeil. C'est le même sol qui recouvre et c'est le même monument qui abrite leurs cercueils jumeaux. Comme l'héroïque Kléber, à Strasbourg, ils ne reposent pas en terre française, en terre sainte. Ils sont là-bas, à Petersberg, près Coblentz, en Prusse » (p. 5 et 6 de l'*Avant-propos*).

La biographie de Hoche, telle que nous la raconte M. Duruy, est un précis très exact et très vivant de la carrière du vainqueur de Wissembourg. L'appareil des notes et des renvois fait défaut, parce que la place a manqué. Mais le livre a été composé d'un bout à l'autre sur les pièces et les documents; l'œuvre de M. D. est celle d'un historien; le Hoche qu'il décrit, nous apparaît dans sa correspondance, dans ses actes, avec son

caractère agité et soupçonneux, son ambition insatiable et sans scrupules. M. D. n'hésite pas à s'écarter du Hoche consacré; il le montre prêt à monter à cheval au premier appel de de Barras; il raconte que son héros fit, à l'exemple du Directoire, un coup d'état dans son armée; qu'il destitua ou mit en état d'arrestation ses anciens camarades; qu'il porta contre Kléber une dénonciation inouïe. « Ce n'était pas par la mesure que brillait Hoche; comme toutes les natures exaltées, il apportait souvent dans ses jugements sur les hommes et les choses une violence de parti-pris et des exagérations regrettables » (p. 121). On voit que M. D. ne se paie pas de jugements reçus et ne reproduit pas un portrait de convention. Il dira même (p. 58) que Hoche était mal élevé; « en entrant à la Conciergerie, il avait encore les rudes façons d'un officier de fortune; sa conversation manquait d'élégance; son style, de décence. Il parlait volontiers l'ignoble langue du père Duchêne; ses lettres d'Alsace au Comité de salut public, au ministre de la guerre, à ses collègues surtout, sont pleines d'expressions triviales, sentant le corps de garde, et tout à fait déplacées dans la bouche d'un général. » Il lui reprochera d'avoir gardé le silence après Quiberon, de n'avoir pas dit un mot « qui eût peut-être sauvé la vie d'un millier de braves gens », de n'avoir pas eu « une minute d'attendrissement, une ligne un peu chaude, un peu généreuse », de n'avoir pas « couronné par une bonne action un brillant fait d'armes » (p. 103-105). En réalité, la figure de Hoche, une des plus grandes de la Révolution et une de celles qui semblent le plus connues, nous est parvenue très altérée. On a revêtu ses traits de la plus rare perfection. On lui a tout donné, beauté, pureté, grâce mélancolique et fière. Il passe encore pour un grand administrateur, pour un politique de premier ordre, pour un républicain austère, désintéressé, magnanime. Mais M. D. rend au personnage sa physionomie propre. « L'histoire, dit-il très justement, même lorsqu'elle s'adresse à des jeunes gens, leur doit avant tout la vérité, dût celle-ci leur enlever quelque illusion. Au surplus, le mal ici n'est pas bien grand. Si le point de vue change, s'il faut renoncer à Cincinnatus et si, vu de plus près, le héros qui cachait l'homme et ses faiblesses perd un peu de sa perfection légendaire, les morceaux, Dieu merci, en sont bons et l'on taillerait encore dedans plus d'une statue de bronze aujourd'hui. Hoche avait été trop exalté, c'est certain. Son caractère, ses talents eux-mêmes n'avaient pas encore été jugés avec assez de liberté; mais n'eût-il pour lui que sa belle campagne de 1793, Wissembourg et Landau, qu'il sera toujours difficile à des cœurs français de lui refuser leur reconnaissance et leur admiration » (p. 150).

Je cite encore dans cette excellente biographie quelques points que M. D. a su traiter avec beaucoup de savoir et tout le talent qu'on lui connaît : la campagne d'Alsace (p. 36-49); Hoche à l'armée des côtes de Cherbourg (p. 66-84); la pacification de la Vendée (p. 106-117) et particulièrement le récit saisissant de Quiberon (p. 85-105). On remar-

quera ce que dit M. D. à propos de la fameuse capitulation; il soutient avec raison qu'il n'y eut pas à proprement parler de capitulation, que Sombreuil n'obtint pas des généraux la promesse de la vie sauve pour ses compagnons et eut le tort de s'en rapporter aux propos de quelques soldats [1].

La biographie de Marceau qui suit celle de Hoche (p. 151-191) est faite avec le même soin et la même conscience. M. D. nous montre Marceau en Vendée, et à l'armée de Sambre-et-Meuse, pendant les campagnes de 1793 (Cholet, La Croix-de-Bataille, Pontorson, Antrain, Le Mans), de 1794 (Fleurus, bataille de l'Ourthe, Düren, prise de Coblentz), de 1795 (blocus d'Ehrenbreitstein), de 1796. Il raconte avec émotion la mort et les funérailles du jeune général. Il apprécie dignement ce loyal et chevaleresque caractère. « Tout de premier mouvement, très impressionable, il se laissait parfois dominer par la vivacité de ses sentiments, mais ni l'intérêt, ni l'ambition ne le guidèrent jamais. Bon camarade et ami dévoué, paternel sans faiblesse avec le soldat, pitoyable aux vaincus, affable avec tous, dur pour lui seulement, il avait le caractère et l'âme à la hauteur de l'intelligence. Rien de touchant comme l'affection qui l'unissait à Kléber; elle s'était scellée dans un jour de bataille; elle dura jusqu'au bout, avec une nuance de respectueuse déférence chez l'un et de protection chez l'autre » (p. 190).

On ne peut chicaner M. D. que sur de très menus détails; mais nous savons qu'il aime la critique et la contradiction. Pourquoi écrit-il Leveneur au lieu de *Le Veneur* (p. 25-26) et ne dit-il pas que Hoche témoigna toujours au vieux général une vive affection et l'appela son second père?

Si Hoche servait dans le régiment de Rouergue (il fallait ajouter, pour plus de clarté, le 58ᵉ régiment), n'a-t-il pas assisté au siège de Thionville [2]? Teissier nous dit d'ailleurs que ce siège fut pour Hoche une école militaire et qu'il allait, avec Semellé, faire le coup de feu avec les vedettes. (*Hist. de Thionville*. Metz, 1828, p. 464).

En citant le passage si connu des mémoires de Riouffe sur les prisons, ne fallait-il pas rectifier quelques chiffres rapportés par l'ami des Girondins (p. 56)? Ces négociants de Sedan (Riouffe dit vingt-cinq) étaient au nombre de *vingt-sept*, et ces jeunes filles de Verdun (Riouffe dit quatorze) au nombre de *sept*.

P. 74 « l'intrigant du nom de Cormatin » n'est autre que l'adjudant-général Desoteux qui fut proscrit par l'Assemblée constituante, en même temps que Bouillé, Klinglin et Heymann.

P. 87, pourquoi le poste de Sainte-Barbe n'est-il pas indiqué sur la carte de la presqu'île de Quiberon?

P. 90 et 146, me permet-on de dire, à propos de Chérin, le fidèle chef

1. M. Albert Duruy, trop modeste, a négligé de citer en note le remarquable article qu'il a publié sur Quiberon dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 juin 1884).
2. Ce détail semble avoir échappé à presque tous les biographes de Hoche.

d'état-major de Hoche, que ce brave soldat repose, lui aussi, en terre étrangère? J'ai vu l'an dernier, aux portes de Huningue, le monument qui lui fut élevé et qui porte l'inscription suivante : « A Chérin, général de division, blessé à Riesbach, en avant de Zurich, le VII prairial, mort à Huningue le XX prairial an VII ».

P. 107, est-il exact de dire que lorsque d'Artois vint débarquer à l'île Dieu, un Bourbon se montrait pour la première fois aux armées? Les comtes de Provence et d'Artois avaient fait la campagne de 1792 à la tête du corps d'émigrés qui suivait l'armée prussienne.

La biographie de Marceau est peut-être un peu maigre. En tout cas, l'héroïque Chartrain fut nommé capitaine, non pas du deuxième, mais du *premier* bataillon d'Eure-et-Loir (p. 155).

Ce bataillon fut-il désigné « comme un des meilleurs » pour faire partie de la garnison de Verdun (p. 157)? D'après les *Observations* du maréchal-de-camp Galbaud, d'après Buirette, l'historien de Sainte-Menehould, enfin d'après une lettre de Marceau (Doublet, p. 142) qui rougit de commander à des *lâches*, ce bataillon était un des plus mauvais de l'armée, et ce ne fut pas « au premier bruit de la marche de Brunswick » qu'il vint s'enfermer dans la forteresse, puisque Marceau nous dit lui-même qu'il est arrivé le jour de l'investissement (Doublet de Boisthibault, p. 141).

On sait que Marceau fut chargé de porter à l'ennemi la capitulation. « Quand on l'introduisit auprès du roi, dit M. D. (p. 158), sa voix était frémissante, ses yeux remplis de larmes ; malgré la dignité de son attitude, il y avait dans toute sa personne je ne sais quoi de fier et d'indomptable ». Où M. D. et avant lui tous les biographes de Marceau, y compris Doublet, ont-ils puisé ce détail? ils l'ont emprunté tout simplement à Sergent, le septembriseur et le beau-frère de Marceau. Dans la séance du 9 février 1793, Cavaignac, chargé du rapport sur la reddition de Verdun, proposa de traduire devant une cour martiale les membres du conseil défensif de la place. Ce fut alors que Sergent, député de Paris, prononça ces paroles : « Pour vous prouver que le conseil défensif, en partie composé de jeunes gens, n'est point coupable..., c'est que le commandant du bataillon d'Eure-et-Loir, obligé d'aller dans le camp ennemi pour y rédiger les articles de la capitulation, en y entrant, répandait des pleurs de sang. » Ce mot emphatique de Sergent, *pleurs de sang*, a inspiré tous les biographes de Marceau, et Doublet disait déjà (p. 5) « en présence du roi de Prusse, il ne put maîtriser son émotion ; ses larmes coulèrent, des larmes de sang ! » Mais il n'est pas prouvé que Marceau — et j'en serais d'ailleurs fâché pour lui — ait pleuré devant Frédéric-Guillaume; Sergent voulait sauver son beau-frère; il imagina sans doute, pour mieux toucher la Convention, ces larmes de Marceau. En tout cas, le jeune officier, dans sa lettre du 7 septembre à Maugars (Doublet, p. 144) dit simplement en post-scriptum : « C'est moi qui ai été au camp du roi de Prusse et qui ai réglé les articles de la capitula-

tion. » Le prince royal le vit arriver au camp et il écrit dans ses *Réminiscences* : « Vers midi, arrivée au quartier-général d'un lieutenant-colonel accompagné d'un trompette; tous deux ont les yeux bandés. » A notre avis, on ne sait absolument rien de l'attitude de Marceau au quartier-général prussien, et M. D. qui désire ruiner les légendes, nous saura gré de détruire celle-là.

Ce qu'on sait, et ce qu'on devra dire désormais dans une biographie de Marceau, c'est que le jeune officier ne signa pas la capitulation, car son nom ne figure pas au bas de la délibération du conseil défensif de Verdun « opinant à ce que le commandant de la place le rende dans les vingt-quatre heures » (Dommartin, *Beaurepaire*, p. 83). Ce qu'on sait, c'est qu'il était d'avis que la place n'était pas tenable, mais qu'il fallait y rester deux jours de plus » (Doublet, p. 142) [1].

P. 159, M. D. dit que « Marceau n'eut pas l'honneur d'assister à cette mémorable journée (de Valmy) qui vit pour la première fois nos jeunes troupes se mesurer avec les vieux régiments de Frédéric et les tenir en échec ». C'est vrai, mais il fallait peut-être ajouter que Marceau servait dans le corps de Dillon, qu'il campait dans le bois de Courupt [2], qu'il repoussa le 17 et le 20 septembre — le jour même où s'engageait la canonnade de Valmy — les attaques des Austro-Hessois; j'ai moi-même, écrit-il à Maugars le 24 septembre, été chargé de la poursuite des fuyards et je les ai menés jusqu'au bord de leur retranchement. Le rôle du jeune officier pendant la campagne dite de l'Argonne méritait donc quelques lignes de plus; il se déclare dans cette même lettre « dévoué entièrement à la chose publique »; il souffre de la faim, mais, dit-il, *pro patria mori oportet*.

Plus loin, p. 161, pourquoi M. D. n'a-t-il pas observé que Marceau quitta le bataillon de volontaires qu'il commandait pour entrer dans la légion germanique comme simple lieutenant en premier?

Je ferai enfin une dernière observation. M. D. parle p. 191 du monument élevé à Marceau par l'armée de Sambre-et-Meuse : « une pyramide de pierre avec des noms de bataille pour tout ornement. » J'ai vu ce monument il y a trois ou quatre ans. Il est au contraire surchargé d'inscriptions de toute sorte (noms de bataille; circonstances

1. A ce propos, qu'on me permette encore de traiter et d'éclaircir un léger détail que M. D. a bien fait de négliger dans son volume, mais que devront citer les futurs biographes de Marceau (j'en connais deux). Quel était alors le grade du jeune Chartrain? Il avait été nommé capitaine le 12 juillet, et pourtant il assiste aux délibérations du conseil défensif de Verdun, et signe celle du 1er septembre « *Marceau Desgraviers, lieutenant-colonel* ». (Dommartin, *Beaurepaire*, p. 70, fac-similé). Il était évidemment lieutenant-colonel en second, car nous connaissons le nom du lieutenant-colonel en premier, Huet. Pourtant, d'après Doublet (p. 111 et 148) et les papiers de la Guerre, il fut nommé adjudant-major le 1er décembre 1792 et lieutenant-colonel en second le 25 mars de l'année suivante; il faut donc qu'au siège de Verdun, il ait été lieutenant-colonel en second *par intérim*.

2. Et non Coureux, comme dit Doublet, p. 142; à recommander aux futurs biographes.

de la mort de Marceau; appel à la sensibilité du visiteur : « Qui que tu sois, ami ou ennemi de ce héros, respecte ses cendres »; passage du *Loyal Serviteur* : « Je voudrais qu'il m'en eût coûté le quart de mon sang et vous tinsse en santé mon prisonnier, quoique je sache que l'empereur mon maître n'eût en ses guerres plus rude ni fâcheux ennemi », et — pour qu'on ne s'y trompe pas, — on a ajouté « Mémoires du chevalier Bayard. Allusion aux paroles du général autrichien baron de Kray »). Byron, dont M. D. cite en note les belles strophes de *Childe Harold*, avait raison de trouver ces inscriptions fort inutiles.

On ne parle longuement que des bons livres, et ces vétilles ne diminuent en aucune façon le mérite du travail que vient de publier M. A. Duruy. Nous souhaitons que le brillant écrivain entreprenne de nous donner une *Vie de Hoche* définitive; « ce qu'on n'a fait qu'indiquer ici, dit-il p. 149, peut-être l'achèvera-t-on quelque jour ». En attendant, son ouvrage est un des meilleurs qu'on puisse mettre entre les mains de nos jeunes gens, et il sera lu avec autant de profit que d'intérêt par tous ceux qu'attire l'histoire militaire de la Révolution. Nous ne louerons pas le patriotisme de l'auteur, quoi qu'on puisse lui appliquer ses propres paroles, qu'il a le « vrai patriotisme », et non « ce chauvinisme étroit et borné, fruit d'une science superficielle et sans conscience » (p. 149). Mais le récit est clair, rapide, animé, habilement disposé; le style est simple, ferme, entraînant [1]. Il ne faut pas se laisser tromper par la couverture du volume, par son format, par ses images, par le titre de la collection à laquelle il appartient; il renferme plus d'un document inédit, plus d'une vue neuve, et nous n'hésitons pas à mettre le *Hoche* de M. Albert Duruy, si court qu'il semble, au-dessus des études de ses devanciers.

A. Chuquet.

VARIÉTÉS

Toujours la Colombine.

Nous recevons de notre collaborateur la réponse suivante à une lettre adressée par le bibliothécaire en chef de la Colombine au journal *El Porvenir*, de Séville :

Monsieur le rédacteur de El Porvenir :

On me communique à l'instant le n° du 30 mai dernier de votre estimable journal, contenant une lettre adressée par D. Servando Arboli,

1. Je n'aime pas beaucoup le mot *patriotiser* (p. 31 « excite, échauffe, patriotise les âmes »).

chef de la bibliothèque du chapitre métropolitain de Séville à M. le sénateur Fabié.

Pour le présent, je ne relèverai dans cette lettre que le passage suivant : « *Ni uno siquiera de los cinco manuscritos puestos á la venta en Paris ha pertenecido jamás á la Biblioteca de D. Fernando, segun resultó del exámen minucioso de nuestros Indices, á pesar de no habérsemos determinado con bastante presicion en dicha carta* [*del Director de la Biblioteca Nacional de Paris*] *las noticias bibliográficas necesarias.* »

Les manuscrits visés dans cette phrase, sont ceux qui ont été signalés par l'article de la *Revue critique* et par la lettre de M. l'administrateur de la Bibliothèque nationale de Paris.

Parmi ces mss., il y en a cinq qui, soit dans ledit article, soit dans ladite lettre, se trouvent indiqués de la façon suivante :

1° « *Chronique du* XVe *siècle, en vers italiens. In-folio;* et *Chronique lombarde.* »

2° « *Le livre de Pierre de Luxembourg, en français. In-4°.* »

3° « *Vie de Jésus-Christ, en catalan.* »

4° « *Version italienne du voyage de Saint-Brandan, avec dessins en couleurs.* »

5° « *Roman de Brut, avec terminaisons italiennes.* »

Le señor D. Servando Arboli nie qu'un seul de ces manuscrits ait jamais appartenu à la Colombine ou figure sur les catalogues de cette bibliothèque.

Or ces cinq manuscrits non seulement figurent sur les catalogues de la Biblioteca Colombina, mais ils étaient encore sur les rayons de cette bibliothèque il n'y a pas longtemps. En voici la preuve :

1° *Chronique du* XVe *siècle, en vers italiens.*

M. Paul Ewald a relevé le titre de ce ms., en 1879, sur les catalogues de la Colombine, sous ce titre : *Chronica de Lombardia metro italico cum figuris,* et sous la rubrique: *7. 4. 7. fol. saec.* XV. (Voir le *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde.* Hannover, 1880, tome VI, page 379.)

Ensuite ce manuscrit a été vu, palpé et analysé à la Biblioteca Colombina, le 1er octobre 1880, par M. Pio Rajna. D'après les notes du savant professeur florentin, notes que nous avons en ce moment sous les yeux, le dernier feuillet du ms., aujourd'hui arraché, portait, de l'écriture même de Fernand Colomb : *Este libro costo 20 beʒos en padua a. 15. de abril de 1521, y el ducado de oro vale 280 beʒos.*

2° *Le livre de Pierre de Luxembourg* a été relevé sur les catalogues de la Colombine et décrit *de visu* dans cette bibliothèque même, en 1879, par M. Francisque Michel, en ces termes : « *S. Petrus de Luxembour in-4°. Ms. sæc.* XV *ad initium. lectu 7.... 72.. Ce present livre composa saint Pierre de Lucembourg lequel il envoya à damaiselle Jehanne de Lucembourg.* » Cette description est suivie d'extraits du

ms. (Voir *Archives des missions scientifiques*, Paris, 1880, IIIe série, tome VI, page 278.)

3° *La vie de Jésus-Christ, en catalan*, a été aussi vue, touchée et décrite en 1879, à la Colombine même, par M. Francisque Michel. De son temps, ce ms. faisait partie d'un recueil factice contenant des imprimés et des mss. religieux, de la musique de plain chant, des recettes pharmaceutiques, des formules opératoires, etc., recueil désigné ainsi : *Opuscula varia, mss. t. IV*. Quant au ms., il portait le n° 204, et, en haut, 404, en bas, n° 5. A la suite, venait un voyage de Saint-Brandan en italien. (Voir les *Archives* précitées, page 275.)

4° *Version italienne du voyage de Saint-Brandan, avec dessins en couleurs.*

C'est le manuscrit qui se trouvait après le précédent dans le recueil factice rubriqué *Opuscula varia, mss. t. IV*, et que M. Francisque Michel a également compulsé à la Colombine, en 1879. Cet écrivain le décrit comme étant un ms. sur papier avec miniatures, portant encore une annotation de la main de Fernand Colomb comme quoi il fut acheté à Milan, en février 1521, pour 20 quattrines. (Voir les *Archives* précitées, tome VI, page 277.)

5° *Roman de Brut, avec terminaisons italiennes.*

Ce ms. a été d'abord mentionné, *de visu*, comme se trouvant à la Colombine, par M. Pascual de Gayangos, alors qu'on lisait encore sur un feuillet, aujourd'hui gratté ou lavé : *Este libro costó 36 quatrines en Milan a 31 de enero de 1521, y el ducado de oro vale 440 quatrines* (Voir la traduction espagnole de Ticknor, Madrid, 1851, tome I, page 520.)

Le titre en a été ensuite relevé sur le catalogue de Tabares, en 1876, par Charles Graux, en ces termes : *MS. AA. 144-19. Wace. Rhythmæ de gestis Bretonum et Baronum genealogiis, præsertim de Bruti genealogia : sermone lemosino, codex membranaceus, in-4°, maj.* (Voir les *Archives des missions* précitées, tome V, page 129.)

Il a été également signalé par M. Paul Ewald, en 1879, sous la rubrique plus moderne de *5. 4. 37. membr. qu. : Wace*. (Voir le *Neues Archiv* précité, tome VI, page 375.)

Quant au manuscrit, M. Francisque Michel l'a vu et analysé à la Colombine, en 1870, et en a donné des extraits. (Voir les *Archives des missions* précitées, tome VI, page 370.)

Notons aussi que ledit ms. porte au bas du premier feuillet les traces du cachet moderne de la Biblioteca Colombina, montrant encore le sommet de la Giralda.

Enfin, les descriptions données par les érudits que nous avons cités correspondent par leurs points de repère : époque, calligraphie, orthographe, divisions, format, lacunes, illustrations, etc., etc., aux manuscrits tels qu'on peut les consulter aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Paris, où ils ne sont entrés qu'après en avoir référé aux parties

intéressées à Séville. D'ailleurs, aux témoignages si précis de spécialistes compétents comme M. de Gayangos, comme Charles Graux, comme M. Francisque Michel, comme M. Paul Ewald, comme M. Rajna, le bibliothécaire de la Colombine, D. Servando Arboli, ne saurait faire une réponse topique qu'en produisant ces manuscrits mêmes.

La chronique lombarde, le livre de P. de Luxembourg, le récit de la Passion, en catalan, le roman de Brut et la version italienne du voyage de Saint-Brandan, manuscrits vus et touchés à la Colombine même à des époques aussi récentes que 1875, 1879 et 1880, par des témoins dignes de foi, et dont les descriptions sont consignées dans des rapports officiels imprimés antérieurement à cette polémique, existent-ils encore sur les rayons de la Biblioteca Colombina? S'ils n'y sont plus, pourquoi n'y sont-ils plus? Voilà toute la question.

Comptant sur votre impartialité, j'ose espérer que vous voudrez bien publier cette rectification dans votre estimable journal et vous prie, Monsieur le rédacteur, d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués,

Henry HARRISSE.

Paris, 30, rue Cambacérès, 3 juillet 1885.

P.-S. — J'adresse en même temps une copie de la présente lettre à la *Revue critique*, revue qui a été mise en cause dans la discussion aux Cortès et dans la plupart des articles que la presse espagnole a consacrés à cette question.

CHRONIQUE

FRANCE. — Nous recueillons dans le *Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique* l'entrefilet suivant : « M. Paul-Édouard PASSY, licencié ès-lettres, professeur de langues vivantes à l'École normale primaire de la Seine et au collège Sévigné, est chargé d'une mission en Islande. Il devra visiter les principaux centres d'éducation de ce pays, en étudier les ressources et les procédés intellectuels et pédagogiques, examiner les principaux documents de la langue et de la littérature islandaises. » Nous avions ignoré jusqu'à ce jour que l'Islande eût des ressources et des procédés intellectuels et pédagogiques inconnus ailleurs. Quant aux principaux documents de la langue et de la littérature islandaises, nous osons croire qu'on les trouverait plus sûrement dans les bibliothèques de Copenhague et de Stockholm qu'en Islande.

— M. H. BAZIN, agrégé de l'Université, a fait tirer à part (un in-4 de 28 p. et 2 planches. Leroux, 1885) son article sur *le Galet inscrit d'Antibes*, paru dans le t. X des *Annales du Musée Guimet*. M. Bazin lit ainsi l'inscription de ce monument :

Τερπών εἰμι θεὸς θεράπων σεμνῆς Ἀφροδίτης·
Τοῖς δὲ καταστήσασι Κύπρις χάριν ἀνταποδοίη.

Voici sa traduction : « Je suis *Terpon*, serviteur de l'auguste déesse Aphrodite ; que Cypris paie de retour ceux qui m'ont déposé ici. » Le galet, — dont la forme rappelle d'ailleurs un phallus, — est censé parler lui-même. M. B. rapproche le Τερπών de cette inscription d'un mot entièrement semblable, écrit au-dessus d'une figure de Silène, sur un vase de Capoue. Ce rapprochement constitue une véritable nouveauté pour le commentaire du précieux monument d'Antibes.

ALLEMAGNE. — M. S. Lœwenfeld vient de publier un recueil intéressant pour l'histoire ecclésiastique. C'est une collection de lettres inédites des pontifes romains (*Epistolae Pontificum Romanorum ineditae*, Lipsiae, Veit, 1885, 288 pp. 8) d'après la collection du musée Britannique (Add. 8873), le ms. de Trinity College à Cambridge (R. 9, 17 ; cf. Neues Archiv für ælter deuts. Gesch., X, 586) et divers mss. de la Bibliothèque nationale de Paris. Toutes ces lettres ne sont pas complètement inconnues : mais le texte de toutes a été revu avec grand soin. Elles sont au nombre de 424 et vont de 850 à 1198. On sait que M. L. est l'un des auteurs de la nouvelle édition des *Regesta de Jaffé*.

AUTRICHE. — L'Académie de Vienne poursuit rapidement la publication du *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*. Trois nouveaux volumes viennent de paraître : t. IV, *Eugippii Opera, pars I : E. excerpta ex operibus S. Augustini* (éd. P. Knœll) ; t. X, *Sedulii Opera omnia* (éd. J. Huemer) ; t. XI, *Claudiani Mamerti Opera* (éd. A. Engelbrecht). Les deux derniers volumes présentent quelque utilité, quoique pourtant, ce nous semble, il fût plus utile d'éditer des œuvres plus remarquables. Pourquoi publier ces extraits faits par Eugippius ? On comprend que M. Knœll se proposant de donner au public les œuvres de saint Augustin (avec le concours d'un certain nombre de collaborateurs) ait étudié avec soin les mss. des *excerpta*, en ait même à la rigueur présenté une édition critique. Cependant un travail de ce genre étant purement préparatoire, devait rester dans les Comptes-rendus et les Mémoires de l'Académie de Vienne. Quel intérêt peuvent présenter en eux-mêmes les *excerpta*, à côté des œuvres complètes de saint Augustin ? Des morceaux choisis, s'ils n'ont pas un but scolaire, n'offrent guère d'utilité que pour celui qui les a faits. — P. A. L.

BELGIQUE. — M. Henri Pirenne a fait paraître dans la *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst* (IV, 1, p. 113-138, Trèves, Lintz) un très instructif article sur *l'organisation des études d'histoire provinciale et locale en Belgique* ; il y fait connaître en quelques pages substantielles l'état des archives en Belgique et les travaux des nombreuses sociétés d'histoire locale qui sont toutes postérieures à la révolution de 1830.

ÉTATS-UNIS. — L'enseignement du français paraît fortement constitué au Howard College (Cambridge, Mass.). Nous avons sous les yeux le programme des cours pour l'année 1885-1886 ; nous constatons douze sections qui comprennent tous les degrés de l'enseignement depuis les éléments jusqu'à la grammaire historique et la philologie romane. Dans les premiers cours, on enseigne la littérature du XVIIe, du XVIIIe et surtout du XIXe siècle. Le XVe et le XVIe siècles sont étudiés dans le cours 5, le moyen âge dans le cours 6 ; la grammaire historique, phonétique et morphologie et la philologie romane dans les cours 7 à 11. Jusqu'à quel point ces études sont-elles approfondies ? Il est difficile de le dire. Voici cependant un aperçu des questions données aux examens de fin d'année, fait dans le cours 6, par le prof. Adolphe Cohn. *Du rôle de l'accent latin dans la formation de la langue française ; liste chronologique des principales œuvres du moyen âge ; brève analyse de la Chanson de Roland ; traduction en français moderne, avec explication philologique, d'un passage de la Chanson de Roland et d'un fragment de Maurice de*

Sully; comparaison des deux parties du Roman de la Rose; questions sur la Croisade des Albigeois et Joinville. Les meilleurs et les plus récents ouvrages sur la philologie et la littérature du moyen âge sont signalés et recommandés dans les *statements* des cours. — Remarquons que, dans les cours élémentaires, on met entre les mains des élèves spécialement des ouvrages d'écrivains contemporains. Plus d'un lecteur verra avec surprise des pièces de Labiche, d'Augier, l'*abbé Constantin* de Ludovic Halévy, etc., passer à l'état de textes classiques à côté du *Cid*, *d'Horace*, d'*Andromaque* et des *Fables* de La Fontaine. Dans le catalogue des textes classiques français publié par la grande librairie de Henry Hold, à New-York, les romans de Sand, le théâtre de Scribe, d'Augier, de Feuillet éclipsent singulièrement nos grands classiques. Du reste, cela n'a rien d'étonnant; il s'agit avant tout d'enseigner l'usage pratique de la langue, et à ce point de vue nos romans contemporains ont sur nos grands écrivains du XVIIe siècle une supériorité naturelle qu'on ne peut contester. — La plupart de ces éditions sont accompagnées de notes ou commentaires qui ne s'élèvent pas en général au-dessus d'une honnête médiocrité. Signalons cependant les annotations qu'un professeur de Madison, M. Edward T. OWEN, a publiées sur le *Roman d'un jeune homme pauvre* et la *Petite Fadette* et qui se distinguent par un sens philologique très fin, et par une précision dans l'étude grammaticale et un effort à serrer le sens des originaux qu'on rencontre rarement dans les travaux scolaires de ce genre, en Amérique et ailleurs. — A. D.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 17 juillet 1885.

L'Académie déclare vacante la place de membre ordinaire qui était occupée par feu M. Léon Renier, et fixe au troisième vendredi de janvier 1886 l'examen des titres des candidats.

M. Egger est désigné pour faire une lecture, au nom de l'Académie, à la séance publique annuelle de l'Institut, le 25 octobre prochain. Il lira son mémoire intitulé : *l'Encyclopédie, les origines du mot et de la chose.*

M. Léon Heuzey communique, de la part de MM. le colonel Gazan et le D[r] Mougins de Roquefort, qui s'occupent depuis de longues années avec le zèle le plus louable à recueillir et à publier les monuments anciens de la région d'Antibes, l'estampage d'une inscription latine trouvée en cette ville en 1883, dans le quartier dit *le Prugnon*, au fond d'un ruisseau, et publiée dans le *Bulletin monumental*. Cette inscription est ainsi conçue :

.......CFCARINA
... ...INICASACER
.......AETHVCOLIS
.......AMENTO·F·I·

« [? Julia] Gaii filia Carina [flam]inica sacer[dos] .... . testamento fieri jussit. »

A la troisième ligne, MM. Gazan et Mougins de Roquefort ont vu un nom propre, *Aethucolis*, qu'ils ont pensé être celui d'une déesse d'Antibes, dont Carina était prêtresse. Cette idée, émise dans le *Bulletin monumental*, où le texte a paru d'abord, a été généralement acceptée et a paru dans plusieurs recueils épigraphiques. M. Heuzey croit devoir l'écarter. Le composé grec Αἰθουκολίς ne serait pas, dit-il, de formation régulière. Il faut séparer les mots autrement, détacher les lettres AE des syllabes qui les suivent et lire *thucolis*, en grec θουκολίς, contraction régulière pour θεοκολίς (comme Θουκυδίδης pour Θεοκυδίδης). Le mot θεοκολίς est la forme féminine de θεοκόλος (écrit aussi θεήκολος), qui était, chez les Grecs, le titre d'une fonction sacerdotale d'un rang élevé. Quant aux lettres *ae*, M. Heuzey y voit la fin du mot *quae* et lit : *flaminica sacer[dos, qu]ae thucolis*, c'est-à-dire prêtresse flaminique, nommée θουκολίς dans le dialecte local. A l'époque romaine, on avait traduit

officiellement le titre grec par l'appellation latine de *flaminica sacerdos*, mais les Antipolitains, fidèles à leurs traditions, conservaient dans l'usage le vieux terme hellénique. Il faut donc reléguer la déesse *Aethucolis* parmi les « faux dieux », comme disait feu A. de Longpérier. L'inscription d'Antibes n'en est pas moins un précieux vestige de l'hellénisme dans le midi de la France, puisqu'elle nous fait connaître à la fois une fonction religieuse d'Antipolis et une forme du dialecte antipolitain.

M. Casati complète les communications qu'il a faites cette année sur la numismatique étrusque par la production de pièces originales et d'empreintes ou dessins de pièces du Cabinet des médailles, pour établir le rapport qui existait entre les monnaies d'argent et de bronze et montrer, contrairement à l'opinion reçue, que le système monétaire étrusque était un système homogène qui a servi de modèle au système monétaire romain. L'unité monétaire étrusque est l'as libral. La monnaie d'argent étrusque la plus répandue porte le chiffre X et vaut dix as; c'est le denier. Le demi-denier, qui correspond au quinaire romain, porte le chiffre V et vaut cinq as. Le quart de denier, le type du sesterce romain, porte en chiffres étrusques 2 1/2; il vaut en effet deux as et demi. On rencontre encore assez fréquemment le double denier, qui porte le chiffre XX et vaut vingt as. L'antériorité du système étrusque sur le système romain est, selon M. Casati, incontestable. La monnaie d'argent et la monnaie d'or étrusques présentent un caractère archaïque absolument spécial et unique, le revers lisse. M. Casati établit ensuite le rapport des monnaies d'or et des monnaies d'argent. Les monnaies d'or étrusques sont très rares. Les petites pièces à revers lisse, dont on connaît 5 ou 6 exemplaires, portent la marque de leur valeur dans le chiffre X et représentent dix deniers. Les pièces de Vulsinii, d'une époque postérieure, portent des signes qui dénotent que la valeur de l'or avait baissé au moment où elles ont été frappées; elles sont à deux faces et l'on n'en connaît que des exemplaires uniques.

M. P.-Ch. Robert, en présentant un travail à M. Louis Blancard sur les talents grecs au Ier siècle de notre ère, signale les aperçus nouveaux contenus dans cet opuscule. Les divers talents en usage dans les pays grecs se composaient toujours de 6,000 drachmes, mais la valeur même de la drachme variait selon les pays. M. Blancard a cherché à établir la relation qui existait entre les diverses drachmes. Il s'appuie principalement sur le témoignage de deux auteurs grecs, l'Anonyme et Pollux, et d'un latin, Festus, et il n'hésite pas à proposer au texte de ces auteurs diverses corrections que les données générales de la question lui semblent autoriser. Ainsi, il n'admet pas qu'on doive conserver, dans Festus, *Alexandrinum XII denarium*, et propose, à l'exemple de Boeckh et de Vasquez Queipo, de modifier cette expression munérale : au lieu de *XII denarium*, il met *X Vc denariorum*; mais, dit M. Robert, si *denariorum* s'impose, est-il certain qu'on ait le droit de changer *XII duodecim*, en *X Vc*, *mille et quingentorum*? Quoi qu'il en soit, l'auteur arrive, en prenant pour base la valeur de la drachme attique, à présenter le tarif suivant d'évaluation des monnaies grecques au Ier siècle de notre ère :

1° La drachme attique, base de comparaison;

2° Le denier romain des pays grecs d'Italie, semblable à l'attique;

3° La drachme de Tyr, semblable à l'attique;

4° La drachme asiatique (antiochique ou syrienne, rhodienne, cistophorienne), valant les 3/4 de l'attique;

5° Le victoriat de Sicile, courant aussi et exceptionnellement à Reggio, et valant la moitié de la drachme attique;

6° La drachme alexandrine, valant le quart de l'attique;

7° La drachme arsacède ou babylonienne, valant les 7/6 de l'attique;

8° La drachme éginète valant les 10/6 de l'attique.

Il est à remarquer que M. Blancard est en contradiction sur un grand nombre de points avec MM. Mommsen et F. Hultsch. Le premier ne change rien au tarif donné par Festus. Ainsi, dans son histoire de la monnaie romaine, il ne modifie pas l'expression arithmétique *XII denarium*, qui s'applique au talent d'Alexandrie, et la considère comme exprimant la valeur d'un talent de cuivre. Le second, dans son vaste traité de Métrologie grecque et romaine, s'occupe du passage de Pollux, cité plus haut et corrigé par M. Blancard. Il en signale l'obscurité, mais le maintient tel qu'il est et tente de l'expliquer par différentes hypothèses.

Ouvrages présentés : — par M. Bertrand : Flouest (Edouard). *Deux stèles de laraire; suivi d'une note sur le signe symbolique en S* (avec 19 planches); — par M. P.-Ch. Robert : Blancard (Louis). *Valeur comparée des talents grecs au Ier siècle de notre ère*; — par M. Delisle : *le Liber pontificalis, texte, introduction et commentaire*, par l'abbé L. Duchesne (*Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome*); — par M. Heuzey : 1° Mougins de Roquefort (P.) et Gazan (A.), *Note sur une inscription latine trouvée à Antibes en 1883*; 2° Mougins de Roquefort (P.), *Une ancienne et curieuse cloche à Tourettes-Vence.*

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 31 — 3 août — **1885**

---

130. — Lucien. **Dialogues des morts,** par Ed. Tournier; 2me édition, complétée par A. M. Desrousseaux. Paris, Hachette, 1884, xxv, 169 p., in-16.

La première édition de ce recueil, donnée en 1881 par M. Tournier, ne renfermait qu'un nombre très restreint des *Dialogues des morts*, choisis et annotés à l'usage des classes, sept dialogues entiers et un fragment du vingt-septième, en tout huit morceaux. La deuxième édition, que nous avons sous les yeux, et dont l'exécution a été confiée à un élève de l'École normale supérieure, M. Desrousseaux, nous offre, comme complément, seize autres dialogues, en tout vingt-quatre sur trente que nous possédons de Lucien. La suppression des dialogues 9, 16, 19, 20, 23 et 28 a été nécessitée par la destination même du livre, — *maxima puero debetur reverentia* — quoique les éditeurs, nous semble-t-il, aient été bien sévères pour les dialogues 19 et 20, et surtout pour le vingt-troisième, qui est charmant. En guise de préface, M. D. a donné une *Notice* sur Lucien, que ne fait que résumer la partie biographique du livre de M. Croiset; il l'a fait suivre de jugements sur l'auteur, empruntés aux ouvrages de MM. E. Egger, C. Martha, A. Pierron et M. Croiset.

Comme ouvrage d'enseignement, ce petit livre se recommande en particulier par la disposition progressive des dialogues au point de vue de la difficulté. Les notes sont substantielles et variées, un peu trop abondantes, à notre avis, pour un livre destiné à être mis entre les mains des élèves; les notes n'ont pas à faire la besogne du maître. En revanche, une chose qui nous plaît beaucoup, ce sont ces titres donnés par les éditeurs à chacun des dialogues qu'ils ont choisis, et qui résument bien l'impression du morceau : il y a là quelque chose qui doit piquer la curiosité de l'élève et exciter son intérêt; le procédé est bon. — Au point de vue scientifique, ce petit livre a une réelle valeur. La base du texte est l'édition de Fritzsche, mais, en maint passage, ses éditeurs n'ont pas hésité à suivre leur propre chemin, surtout lorsqu'ils ont attribué au *Vaticanus 87* plus d'importance qu'on ne lui en avait accordé jusqu'à présent. Du reste, les maîtres qui se serviront de ce li-

vre en philologues, feront bien de le compléter par l'article étendu et soigné que M. Desrousseaux vient de publier dans la *Revue de philologie* (mars 1885), et qui contient sur les *Dialogues des morts* : 1° les bonnes leçons du *Vatic. 87*; 2° les leçons et corrections fondées sur l'autorité du *Vatic. 87*, et enfin 3° des conjectures personnelles.

Nous ajouterons que, comme exécution typographique, ce petit livre ne laisse rien à désirer. Bornons-nous à relever, page 11, une faute d'impression de peu d'importance. A la première ligne, au lieu de παράμενε', il faut lire παράμενε·.

Emile Baudat.

---

131. — **Geschichte der spartanischen und thebanischen Hegemonie vom Kœnigsfrieden bis zur Schlacht bei Mantinea**, par Ernst von Stern; Dorpat, Laakmann, 1884; in-8 de x-248 p.

La période de l'histoire de la Grèce que M. E. von Stern a entrepris de raconter est une des plus curieuses, en même temps qu'une des plus difficiles à bien connaître. Durant les vingt-cinq années qui séparent la *Paix du Roi* (tel est le nom officiel de la paix vulgairement appelée Paix d'Antalcidas) de la bataille de Mantinée (387-362), le monde grec est en proie à une agitation continuelle : ce ne sont que guerres locales, ambassades, congrès, alliances, défections. De tous ces événements se dégagent deux grands faits : l'hégémonie lacédémonienne, créée par la guerre du Péloponnèse, mais qui a peine à se soutenir, et la brillante mais éphémère hégémonie de Thèbes. C'est sur ces deux points que M. E. v. S. attire notre attention. Son livre comprend quatre chapitres : I. De la Paix du Roi à l'affranchissement de Thèbes ; II. Affranchissement de Thèbes ; III. De la première campagne de Cléombrote en Béotie à la première expédition d'Epaminondas dans le Péloponnèse ; IV. Hégémonie de Thèbes. L'auteur s'est entouré, pour traiter ces différents chapitres, de tous les livres, de tous les documents qui pouvaient lui être de quelque secours. La liste alphabétique, placée en tête de son mémoire, des cent vingt-trois ouvrages ou articles qu'il a consultés, prouve le soin minutieux, parfois même excessif, qu'il a mis à s'informer de tout ce qui concernait son sujet. Le récit, en général, est bien conduit, non sans quelques longueurs. Ainsi, au chap. II (pp. 44 sqq.), M. E. v. S. n'a pu résister au désir de raconter dans le détail la dramatique délivrance de Thèbes : peut-être eût-il pu glisser plus rapidement sur ces faits connus de tous. Ailleurs, il semble, au contraire, qu'on pourrait lui reprocher de pécher par excès de concision : par exemple, on ne voit nulle part qu'il ait mis en lumière comme il l'eût fallu les efforts de tout un parti considérable, qui prit naissance à Athènes en 379, et à la tête duquel figuraient des orateurs tels que Thrasyboulos de Collytos, Aristophon d'Azénia, etc., pour favoriser la

révolte thébaine et conquérir à la Béotie une situation forte et indépendante. Malgré ces quelques taches, le livre de M. E. von Stern est un ouvrage méritoire, que devront consulter tous ceux qui étudieront désormais l'histoire de la Grèce dans la première moitié du IVe siècle. On regrette seulement qu'aucune table, qu'aucun index n'y rende les recherches un peu plus faciles.

Paul GIRARD.

---

132. — Theod. BIRT. **Das antike Buchwesen** in seinem Verhæltniss zur Litteratur mis Beitrægen zur Textgeschichte des Theocrit, Catull, Properz und anderer Autoren. Berlin, Hertz, in-8, 1882, VII et 518 p. Prix : 12 mark.

Voici un travail vraiment magistral, écrit avec amour, plein de faits, plein de vues neuves, désormais classique dans la matière et qui pourrait bien rester tel encore pendant nombre d'années. Nous avons l'*histoire du livre* de M. Egger [1]. Mais qu'on la lise dans le *Magasin d'éducation et de récreation* ou dans le volume formé par les articles détachés de ce recueil, malgré tout ce que sait M. Egger, malgré tout ce que contient, sans qu'il y paraisse, son exposé clair et facile, cette histoire était destinée avant tout à la jeunesse. Il manquait à ceux qui étudient l'antiquité une œuvre d'ensemble, réunissant les indications qui sont éparses dans des articles et des dissertations spéciales, les éclairant les unes par les autres, y ajoutant, et par une critique exacte des documents anciens, menant à des résultats précis : cette œuvre, M. Birt nous l'a donnée, et vraiment, ou peu s'en faut, telle qu'on pouvait la souhaiter.

Une introduction de quelques pages indique nettement le but de l'ouvrage. L'auteur veut nous mettre à même de nous représenter exactement ce qu'était *le livre* pour les anciens. Il cherche quelle était chez eux la forme, quels étaient les usages de la publication, enfin et surtout quelle influence ont exercée ces conditions matérielles sur la composition des œuvres anciennes. Suivent neuf chapitres qui se résument ainsi : 1° termes employés par les anciens pour désigner soit une partie d'un ouvrage, soit l'ouvrage entier ; 2° le parchemin ; il n'était employé que pour des brouillons ; à quelle époque (IVe-Ve s.) il parvint à supplanter dans les éditions le papyrus ; 3° division d'un ouvrage en *livres ;* influence de cette division sur la composition ; 4° la ligne ; stichométrie [2] ; 5° la page ; 6° le livre ; son étendue ; 7° l'édition ; 8° con-

1. M. Birt la cite p. 7, note 1.

2. Dans ce chapitre sont réunis avec beaucoup d'ordre et de clarté les principales indications stichométriques que nous fournissent soit les restes de catalogues d'Alexandrie, soit les papyrus et les mss. M. B., p. 173, n° 100, discute avec beaucoup de sagacité un total de vers de Virgile donné par le Par. 13206, IXe-Xe s. Ajoutons-y un total de vers des Bucoliques, contenu dans la suscription d'une *Explanatio Junii Filagirii* (Philargyrius) des Par. 7960, Xe s. et 11308, Xe s. : *bocolicon habet versus* DCCCXX. Le nombre sera exact si on lit DCCCXXIXIX. J'ai mal interprété ce

fusions que nous offrent les mss. dans le nombre et dans la succession des livres; 9° le livre et les éditions dans la période pré-alexandrine.

On voit par ce dernier chapitre dans quel sens l'auteur entend : *das antike* Buchwesen. L'époque qu'il étudie, ou pour mieux dire dans laquelle il s'enferme, s'étend du IIe siècle avant J.-C. au IVe siècle de l'ère chrétienne. Elle a dans le temps comme point central le siècle d'Auguste, et dans le monde ancien, comme centres d'activité, Alexandrie et Rome. M. B. ne traite des temps antérieurs que dans le dernier chapitre. Pourquoi? En partie parce que nous manquons de renseignements détaillés et authentiques sur cette première époque; mais aussi parce que c'est seulement après les Alexandrins qu'ont été établies et suivies les règles particulières sur lesquelles M. B. voulait appeler notre attention.

Le siècle de Périclès ne les a pas connues. Ç'a été dans l'histoire de la Grèce un temps de liberté, un âge d'or dans tous les sens. Prosateurs et poètes pouvaient suivre leur verve sans se soucier de la dimension du papyrus. On ne leur mesurait pas les pages. Non seulement les *gros rouleaux* étaient tolérés; ce sont eux qui dominaient alors, et grâce à eux, l'auteur pouvait disposer sa matière comme il l'entendait. Après Callimaque au contraire, le *petit rouleau* est de règle, et l'auteur doit y songer. Comme chez les modernes, dans certains ouvrages d'une disposition spéciale, il faut remplir sans les dépasser les vides de certaines pages, de même dans ces siècles désormais de fer pour la pensée, l'auteur devait remplir le cadre du rouleau moyen et s'y maintenir. Chaque ouvrage un peu étendu comportait des divisions. Or, il y avait pour ces divisions, suivant les sujets, un maximum et un minimum. L'auteur devait s'y conformer sous peine de ne pas trouver d'éditeur. J'ai conservé dans ce résumé la forme que M. B. donne à ses idées. On comprend d'ailleurs que devant une nécessité matérielle, si vraiment elle existe, il n'y ait ni discussion, ni atténuation possible. Toutes les raisons du monde n'allongeront pas d'un pouce un carré de papier.

Ces principes posés, M. B. les applique à la rigueur. Tel livre dépasse le maximum : c'est une inhabileté, une faute d'art et de composition dont l'auteur est comptable. Tel livre est inférieur au minimum : il est incomplet, et nous n'en possédons qu'un abrégé.

Les principes ont dû, si je ne me trompe, étonner plus d'un lecteur. Plutôt que d'admettre toutes les conséquences, on se sent prêt à rejeter tout le système. C'est que les objections se présentent en foule à l'esprit, et que si M. B. a répondu d'avance à quelques-unes, il ne paraît pas en avoir prévu de très fortes qu'il ne pourrait écarter.

Et d'abord comment comprendre que la réforme alexandrine ait pu

---

signe dans mon essai sur Servius p. 280-281. — Dans ce chapitre comme d'ailleurs dans tout son livre, M. B. cite avec grand éloge l'article de Graux dans la *Revue de Philologie*, II, 1878, p. 97, et il reconnaît (p. 186) le pas décisif qu'ont fait, grâce à cet article, les études de stichométrie.

s'accomplir si entièrement et s'imposer à tous sans rencontrer de résistance? Tous les auteurs ont donc eu la docilité de substituer aux divisions essentielles et réelles de leur sujet, des divisions factices, imposées par des gens de métier? Il semble qu'en pareil cas les *cantores Euphorionis* eux-mêmes se seraient mis en révolte contre leurs auteurs préférés. Ce n'étaient pas ceux-ci d'ailleurs, mais bien les grands classiques grecs, que les classiques romains reconnaissaient pour leurs modèles. Et si les œuvres des anciens Grecs avaient été dans les rééditions récentes accommodées à la mode alexandrine, on ne manquait pas cependant d'éditions dressées suivant la méthode antérieure et nous en voyons encore dans les papyrus. Callimaque disait : μέγα βιβλίον, μέγα κακόν; mais Pline répondait : *bonus liber melior est quisque, quo major.* M. B. cite p. 141, au siècle d'Auguste, Strabon, pour qui la division en livres n'était qu'accessoire : n'est-ce pas la preuve qu'on pouvait même à cette époque ne pas se soumettre à ces règles qu'on nous dit inviolables? Si l'usage alexandrin avait été à ce point tyrannique, nul doute qu'on n'eût vu à Rome de libres esprits rompre nettement avec cet usage et se conserver le droit de couper leurs ouvrages comme ils l'entendaient, et d'écrire des livres longs ou courts.

Les deux époques n'étaient pas d'ailleurs aussi distantes, et la séparation n'était pas aussi tranchée qu'on le croirait d'après quelques pages de M. B. Si les poèmes d'Ennius avaient été divisés suivant la méthode alexandrine en livres d'une étendue déterminée, les poèmes de Livius et de Névius au contraire étaient écrits d'enfilée, sans division. Les Romains qui se sentaient prêts à s'affranchir, auraient donc pu, sans recourir aux Grecs, trouver chez eux des autorités, qui n'étaient pas si éloignées, et des exemples éclatants de l'ancienne liberté.

Voyons d'ailleurs les faits et les textes. Est-il vrai que l'état de la librairie ancienne imposât aux auteurs ces formes arrêtées et invariables? Ne parlons pas des Grecs du siècle classique, puisque, d'après M. B., toutes les divisions de leurs ouvrages en livres sont d'un âge postérieur. L'athétèse est bien générale ; admettons-la ; ne parlons, pour simplifier, que des auteurs qui ont suivi les Alexandrins. Laissons encore de côté les livres publiés séparément (μονόβιβλα, p. 43). M. B. admet pour eux tant d'exceptions qu'en fait ils ont l'avantage d'échapper à toutes les règles [1]. Prenons des ouvrages qui comprennent plusieurs livres, examinons ces parties de l'ouvrage en les comparant les unes aux autres. M. B. soutient que dans toutes les publications soignées, l'étendue des livres était sensiblement la même; que c'est à ce signe qu'on reconnaissait dans un ouvrage une composition égale et symétrique (ἡ τῶν

1. Le minimum, pour les μονόβιβλα, descendait très bas, jusqu'à deux cents et même jusqu'à cent vers, l'étendue de *tres plagulæ;* et pour eux il n'y avait pas pour ainsi dire de maximum; si le livre était trop fort, on avait la ressource de le diviser en deux ou trois parties, comme on fit pour le *Brutus* de Cicéron (p. 313, note 2), pour l'abrégé de Velleius Paterculus (p. 320), etc.

ἀριθμῶν ἁρμονία, *consentanea divisio partium*, p. 153). Voyons si cette règle était observée par les meilleurs écrivains latins.

M. B. indique 1100 vers comme le maximum régulier pour les livres des poètes. Nous comptons bien 1090 v. au IIIe livre de Lucrèce; mais il y en a 1101 au Ier, 1174 au IIe; 1279 au IVe; 1284 au VIe, et 1455 au Ve. Suffit-il, pour écarter l'exception, de dire, comme M. B. (p. 292), que Lucrèce est un ancien poète, et qu'il a pu rester étranger à l'influence alexandrine que subirent aussitôt après lui Catulle et Virgile? —L'inégalité n'est guère moindre dans les satires de Juvénal: Ire, 990 v.; IIe, 661; IIIe, 668.—Les livres des Géorgiques n'ont qu'un peu plus de de 500 v. tandis que celui des Bucoliques en compte 829, à peu près comme ceux de l'Enéide. Les Géorgiques, dit M. B., sont un poème didactique; comme l'œuvre de Lucrèce, je pense.—On connaît le caractère d'Horace, le soin qu'il apportait à toutes choses, petites et grandes, le tact dont il a toujours fait preuve, dans ses jugements, dans ses écrits, comme dans sa conduite. Horace a divisé ainsi les trois premiers livres de ses odes: Ier livre, 876 v.; IIe, 572 v.; IIIe, 1014 v. C'est un manque d'habileté, dit délibèrement M. B. (p. 294 besonders *ungeschickt* ist offenbar Horaz verfahren). Lucrèce un ancien, Horace un maladroit! voilà des exceptions bien faites pour ruiner une règle.

Passons à la prose et prenons par exemple les discours de Cicéron On ne dira pas de lui comme de Strabon, de Polybe, de Diodore, qu'il était de la vieille école. Laissons les discours de peu d'étendue. Voici la seconde action contre Verrès. Les remarques de M. B. nous font parfaitement comprendre la division de ce long discours en cinq livres de sujets distincts. Mais par l'étendue, ces livres ne diffèrent guère moins entre eux que ceux des poètes: I, 158 §§, dans Baiter, 50 p.; II, 192, 61 p.; III, 228, 80 p.; IV, 151, 55 p.; V, 189, 62 p.: le troisième livre dépasse donc les autres d'un tiers, de la moitié et de plus de la moitié. On trouverait ailleurs les même inégalités ou pour mieux dire la même variété: Cicéron, *Tusculanæ*: livre II, de 1100 à 1200 lignes; livre I, 2000 l.; même différence entre le 1er et le 2e livre du *De finibus*; *De officiis*: livre II, de 1400 à 1500 l.; I, 2300 l.; *De oratore*: livre III, 2700 l.; II, 4000 l.; *Epist. fam.* XIII, 2024 l.: *ad Quint.* III, 834 l.; Cesar. *B. G.* livre II, 707 l.; VII, 2073, l. etc.[1].

Il ne faut donc pas prendre à la lettre ce que dit M. Birt. Il a raison dans l'ensemble; nous pouvons retenir le fond de son système qui a l'avantage de préciser et de faire bien voir les faits, mais à la condition

---

1. M. B. distingue pour les livres en prose jusqu'à 13 formats. Si le minimum est à 1100 lignes, le maximum est à 5184 lignes. Il y avait, on le voit, une belle marge et les auteurs pouvaient choisir.

Je n'ai pas voulu multiplier les citations; mais on trouverait bien d'autres exemples d'inégalités pareilles dans les tableaux de M. B. p. 326 et suiv. Car M. B. donne, avec une grande loyauté, aussi bien les faits contraires à son système que ceux qui sont propres à l'appuyer.

de le ramener à une forme moins absolue. Dans des choses qui sont de mode et de commerce, on se prête à tous les tempéraments nécessaires. On admet même les contradictions directes, pourvu qu'elles viennent de gens d'esprit. A supposer qu'Horace ait eu maille à partir avec les Sosie, quoi qu'il ait exigé, ceux-ci n'auraient pas manqué d'y donner les mains. Tout libraire finit par s'entendre avec le poète le plus irritable pourvu qu'il ait du talent et ses vers du débit. S'il y avait des règles, elles comportaient pour les *polybibla* comme pour les *monobibla* toutes sortes d'exception. De même que nous avons des plaquettes, des volumes du type moyen et de très forts volumes, les rouleaux des anciens étaient de forme et d'étendue très diverses. Le nombre des lignes étant noté dans la suscription, le copiste prévenu n'avait qu'à se pourvoir d'un rouleau convenable. Les auteurs n'étaient pas emprisonnés dans un cadre étroit; ils n'avaient pas à user dans une lutte ingrate le meilleur de leurs forces; l'écrivain n'était pas esclave-né du copiste; il y avait place pour le libre essor de l'esprit. C'est tout ce que nous voulions retenir.

Si M. B. a le tort d'arriver trop vite à des conclusions trop absolues, il a le mérite de vouloir et de savoir conclure. Ses preuves sont enchaînées et forment un véritable système. Il voit les choses et il tient à nous les faire voir. Que quelques parties perdent ainsi de leur exactitude comme par suite d'effets voulus d'optique, ce n'est pas un grand mal, quand on a l'avantage de découvrir à cette vive lumière toutes sortes de points jusqu'ici laissés dans l'ombre. Ajoutons que dans ce domaine étendu et qui touchait aux matières les plus diverses, elles sont toutes traitées avec une égale compétence. M. B. est partout chez lui et connaît les bons chemins.

Afin de montrer combien est suggestive la lecture du livre de M. B., qu'on me permette d'en détacher encore deux remarques. On sait le sens que les modernes attachent au mot *livre :* réunion de chapitres, section d'un sujet faite avec choix et réflexion. Ce sens est étranger à l'antiquité. Les anciens entendaient par *livre* l'étendue d'un rouleau continu, donc une section forcée et *matérielle* d'un ouvrage. Cf. nos mots : tome, volume. On oublie trop souvent que de cette signification ou plutôt de cet usage résultait la nécessité de placer au commencement de chacune de ces sections quelque transition, parfois un préambule; il fallait de même résumer à la fin ce qui avait été raconté ou prouvé et s'arrêter à quelque conclusion. Un auteur habile ne manquait pas de faire coïncider ces divisions matérielles avec les divisions naturelles du sujet. Rien n'est plus juste que cette observation féconde en conséquences de toute sorte. — De même pour avoir vu de très anciens mss. en parchemin, nous croyons que les livres des anciens duraient autant et plus que les nôtres. Rien n'est plus faux. Le livre en papyrus, sans cesse menacé par les vers et par l'humidité, durait en moyenne un siècle. Pline cite comme une rareté un livre qui avait deux cents ans. Il fallait

donc sans cesse les renouveler, et l'on devine combien se sont succédé de copies d'Eschyle, de Demosthène, de Térence et même de Cicéron, avant qu'on fût arrivé au temps où, consignés sur le parchemin, ces ouvrages prirent enfin une forme plus durable.

L'auteur raconte dans sa préface qu'il a été amené à traiter son sujet en étudiant d'abord les rapports du livre avec la littérature. C'est aussi par ce côté que le lecteur sera surtout attiré et c'est là qu'il s'arrêtera davantage. On trouvera dans les chapitres qui touchent à l'histoire littéraire des conclusions neuves et très vraisemblables sur beaucoup d'auteurs: sur Catulle, dont les œuvres formaient d'abord quatre livres; sur les poèmes de Tibulle qui n'en comptaient que deux; sur Properce dont le premier livre *(monobiblos)* était indépendant, tandis que les quatre autres (II A, 1-9; II B, 16-34; III et IV) formaient un groupe et une édition séparée, σύνταξις. Je pourrais citer aussi ce qui est dit de Théocrite [1], de Nonius, de Phèdre; de l'*Anthologie grecque*, où M. B. retrouve un livre isolé (*Epideictica*, 215-312); de l'*Anthologie latine* qu'il regarde comme un abrégé, fait vers le VIIe siècle, d'une *Anthologie* composée vers le milieu du VIe.

Voici quelques critiques de détail. M. B. cite p. 407 la fin de l'épigramme de Martial à Silius, IV, 14 : « sic forsan tener ausus est *Catullus* magno *mittere passerem* Maroni; » et il en veut tirer un indice de la division primitive des poèmes de Catulle en livres; la première épigramme servirait ici, comme c'était l'usage chez les anciens, à désigner le livre entier. Mais on objectera que le fait lui-même n'est ni vrai, ni vraisemblable : tout le prouve, les dates, le *forsan* qui est modeste, le ton même du passage. Il faut mettre quelque peu du sien pour conclure de l'*hypothèse* de Martial à la forme réelle des poèmes de Catulle.

On aurait à regretter çà et là des obscurités dans la rédaction, des digressions, et souvent des longueurs. On eût volontiers renoncé aux *prœmia* de plus d'un chapitre et à mainte broderie sur des thèmes connus (ainsi p. 290, 299 etc.) pour avoir les indications que nous refuse ensuite l'auteur, faute de place (ainsi p. 419 et p. 426). — Toute la p. 31 pouvait être supprimée. La phrase discutée est empruntée à une scolie de Servius, *Æn.* I, 368, qu'on ne trouve que dans les mss. du XVe siècle, (édition Thilo: *add. D*), et qui n'apparaît pour la première fois que dans les éditions de Fabricius. Le rapprochement est dû à quelque humaniste de la Renaissance. Rien d'étonnant qu'il se soit exprimé avec inexactitude et en mauvais latin. — Pour la notation d'Asconius, p. 159 : « circa tertiam *partem* a primo, » le régime n'est plus ici comme dans les autres citations du *Pro Scauro: orationis;* il faut sous-entendre quelque autre mot. En rapprochant ce qui est dit p. 179. de l'habitude d'Asconius et de la nature du texte dont il se servait *(opistographa)*,

1. Voir dans la *Revue* du 31 octobre 1881, p. 315, un article sur l'étude de M. Birt, intitulée Ἐλπίδες.

on pourrait, ce me semble, entendre; « circa tertiam partem *chartæ* » : du recto. — Le changement que propose M. B. pour Properce (II, 10, 7-8, vers à reporter après 20) n'est pas satisfaisant, et le sens qu'il donne à *quando* (*quand*, avec le sens futur) est contredit par le temps de *dicta est*. — De même il y a erreur sur la citation de Senèque p. 155. Le parfait *recessi* aurait dû mettre en garde M. B. Senèque fait allusion au § 16, 33,7, B. de la même *Suasoria* : « quod a declamatoribus *ad historicos transeo* ». S'il y a digression, c'est là qu'elle commence, et non à partir de la VII[e] « suasoria; » ou plutôt il n'y a nulle part aucun remplissage. Il est singulier, mais il est certain que Senèque avait à se faire pardonner de ses fils, grands amateurs de déclamations, les citations curieuses qu'il venait de faire. — L'exemple du *Pro Archia* p. 206, est bien bizarrement placé entre une citation d'Isocrate et une autre d'Hérode Atticus. Il ne s'agit pas ici, comme dans ces deux auteurs, de lignes de prose, mais de *vers*, puisque Cicéron ajoute aussitôt : « atque sic accepimus *poetam*... »

Je suppose que M. B. préfère à toutes les parties de son livre sa préface, sa conclusion et quelques pages écrites du même style (p. 372 etc.). Pour moi, j'avoue que c'est là justement ce qui me plaît le moins dans son ouvrage; je ne puis m'empêcher de trouver de mauvais goût des rapprochements entre la liberté des républiques grecques et le système des gros rouleaux, entre la monarchie alexandrine ou romaine et le système des petits rouleaux. M. Birt a manqué sa conclusion : il n'importe, puisqu'il n'a pas manqué son livre.

E. THOMAS.

---

133. — **Simon de Montfort, comte de Leicester, sa vie (1202-1265), son rôle politique en France et en Angleterre**, par Charles BÉMONT, docteur ès-lettres. Paris, Alphonse Picard. 1 vol. in-8, de XXVIII-387 pp. Prix : 7 fr. 50.

La figure de Simon de Monfort, l'une des plus grandes et des plus incertaines de l'histoire d'Angleterre, a prêté à une multitude de reconstitutions; le vague même dont son image était entourée, a permis aux esprits inventifs de redresser le personnage, de l'exagérer, de le douer de rares vertus politiques et de nous le présenter tel qu'un géant des temps héroïques. A côté du front nimbé de Saint-Louis, sa tête guerrière est placée par une foule d'historiens dans leur galerie des grands hommes du XIII[e] siècle comme celle d'un génie protecteur, chargé de défendre, devant le tribunal de la postérité, le renom de cet âge épique. Rapprochés de ces modèles gigantesques, les pygmées des siècles suivants ne gagnent guère à la comparaison et nous les voyons défiler, mesquins personnages, stigmatisés presque tous par la qualification d'âmes égoïstes, d'esprits étroits, de cœurs petits. Pour le principal histo-

rien de la constitution anglaise, M. Stubbs, on sait que le XIII[e] siècle n'est rien moins qu' « une époque héroïque... un âge de dévouement et d'abnégation. »

M. Bémont n'a voulu faire ni l'apologie ni le procès du comte, ni même reconstituer de toutes pièces sa figure en comblant, au moyen d'hypothèses, les vides laissés par le temps. Son travail est autrement louable et utile, car il a su se restreindre, malgré des tentations évidemment bien vives, à dresser l'inventaire méthodique des faits connus d'une manière positive qui concernent l'illustre guerrier ou auxquels il fut mêlé. Dès que l'authenticité des récits devient douteuse, M. B. nous avertit; dès que les documents font défaut et que la légende commence, il a le courage de s'arrêter. La part du réel et du fictif est faite avec le soin le plus consciencieux ; désormais nous savons quels fragments de cette histoire sont venus jusqu'à nous et quelles lacunes subsistent ; nous avons sous les yeux quelque chose de pareil aux grandes plaques niellées des tombes de Westminster, à celles qui ont été pieusement lavées de leurs poussières mais non pas restaurées. Ce que le temps a respecté paraît net aux regards, les brisures et les vides ne sont point dissimulés et le visiteur n'est pas induit à prendre pour antiques les ingénieuses reconstitutions des artistes contemporains. C'est parce qu'il a épuisé en conscience les sources d'information que présentent les archives de Paris, de Londres, de Leicester, d'Oxford, que M. B. peut avouer sans honte dans certains cas qu'il ne sait pas; ce qui, en termes plus généraux et moins modestes, signifie : « personne ne sait. » C'est ainsi, il faut le reconnaître, que la clef des différends survenus entre Simon et son neveu Esquivat de Chabannais, avec toutes leurs phases contradictoires, est encore à découvrir, et ainsi encore que la vie de famille du comte de Leicester se dérobe « sous un voile difficilement pénétrable ; » nos renseignements sur son enfance, son éducation, la date de sa naissance sont également insuffisants. En revanche, les deux périodes de sa carrière les plus importantes au point de vue historique viennent en pleine lumière, savoir la période de son gouvernement de la Gascogne et le temps dans lequel, selon la juste expression de M. B., Simon joua en Angleterre le rôle de « protecteur » du royaume.

Dans son métier de vice-roi d'une province turbulente et riche, Simon, qui ne faisait guère que débuter dans la vie publique, se révèle tout de suite tel qu'on le retrouvera à Lewes, à Londres et à Evesham : esprit pratique, intrépide, sans scrupules et sans pitié, alliant le soin de sa fortune à la poursuite du bien public, mais beaucoup moins préoccupé de celui-ci que de celle-là. L'état de la Gascogne à cette époque est fort curieux à étudier ; ses habitants étaient traités par le comte et par ses soldats d'après des méthodes fort semblables à celles que nous avons vu appliquer aux tribus barbares de l'Algérie dans les premiers temps de la conquête; les campagnes incessantes répondaient aux révoltes incessantes ; le pillage et les ghazias servaient de part et d'autre d'encourage-

ment pour le soldat. La justice de Simon est expéditive et peu minutieuse; tantôt il brûle contenant et contenu, toute une maison pleine de bandits (ch. II p. 39), tantôt il protège un brigand qui a su lui plaire; partout où il est vainqueur, il pille et rançonne les vaincus. On ne suivra pas avec moins d'intérêt l'histoire des interminables querelles des Rostein et des Colon, ces Montagu et ces Capulet de Bordeaux, qui, par leurs dissensions, partagent la ville en deux camps, et ensanglantent le pays, et que Simon ruine et tue autant qu'il peut, pour avoir la paix.

Rapproché de ses contemporains et surtout de son souverain le vacillant, faible et ambitieux Henri III, Simon, comme Cromwell et comme Napoléon, mais sans avoir, tant s'en faut, un génie égal, semble un homme de fer marchant parmi des hommes de liège. Quiconque est frôlé par sa lourde cotte-de-mailles, tombe. Inquiet de la mobilité de caractère du roi et des revirements soudains qu'il avait remarqués dans les esprits de ses compatriotes d'Angleterre, Simon de Montfort chercha à donner quelque fixité, par le moyen des serments les plus solennels, aux engagements politiques, qu'il avait besoin de faire prendre au prince et à son peuple. Le renouvellement des grandes chartes fut le moyen qu'il employa vis-à-vis du roi; la convocation d'un parlement extraordinaire fut celui qu'il adopta vis-à-vis de la nation. M. B. montre avec la plus parfaite lucidité que : 1° Simon n'eut aucunement l'idée noble et désintéressée, à lui prêtée par beaucoup d'historiens, de mettre entre les mains du peuple un instrument de contrôle qui permît aux masses de résister en cas de besoin aux empiètements de la royauté; il s'agissait pour le comte d'assurer la durée de lois d'État fondamentales, et il lui parut nécessaire que le plus grand nombre possible de représentants du pays les consacrassent de leur aveu; il leur demanda « moins une discussion que leur assentiment aux résolutions déjà prises » (ch. VII, p. 230); 2° Simon n'eut aucunement l'idée d'inventer, d'innover, de donner une constitution politique à sa patrie; on ne saurait soutenir avec M. Stubbs qu'il prévit en aucune manière « l'utilité et les gloires futures », de l'institution du parlement[1]. Il n'eut rien à emprunter ni à la Gascogne, ni à l'Aragon, ni à la Sicile, comme on l'a soutenu tour à tour. Il ne fit rien que s'inspirer de précédents purement nationaux qui, il est vrai, reçurent par son fait une importante consécration. La réunion d'un « Conseil commun » ou parlement du royaume était chose usuelle et normale; depuis l'époque de la majorité d'Henri III, en particulier, il s'était assemblé à peu près tous les ans. Il était formé principalement par les membres de la haute noblesse et de la haute église; mais dans les circonstances importantes on y avait appelé aussi de moindres personnages. En 1213 les représentants des villes y avaient été convoqués; en 1227 tous les libres tenanciers de la couronne y figu-

1. *Constitutional History of England*, Oxford 1880, t. II, ch. XIV, p. 108.

rent; en 1247 les représentants de toute la noblesse, la haute et la basse, sont appelés; en 1254 deux chevaliers par comté viennent siéger; Simon lui-même convoque quatre chevaliers en 1264. En 1265, il réunit le célèbre parlement où figurèrent, avec les barons et les prélats, à la fois les délégués des villes et les chevaliers des comtés. Cet appel simultané des représentants de la classe urbaine et de la classe rurale est sans doute fort remarquable; mais c'est, dans l'histoire de la constitution anglaise, une innovation moins capitale que celle qui fit appeler pour la première fois au conseil commun, les députés bourgeois en 1213. Simon eut tellement peu l'intention d'innover ou même simplement d'établir ce précédent à titre de règle qu'ayant eu encore à convoquer un parlement en juin de cette même année 1265 (son dernier parlement), il n'y fut plus question des communes. Celles-ci ne furent régulièrement appelées que que lorsque la royauté reconnut, à n'en pas douter, le besoin permanent qu'elle avait de leur aveu : cela eut lieu sous Edouard Ier. Les deux grandes dates de l'histoire parlementaire au XIIIe siècle sont donc 1213 et 1295. La date 1265 marque seulement une étape intermédiaire dont l'importance est certaine, mais a été généralement exagérée.

Chemin faisant, dans le cours de cette biographie, on trouvera, à côté des grands faits que nous venons de résumer, une foule de détails et d'exposés d'un très vif intérêt historique. On ne fera pas sans plaisir la connaissance des amis de Simon, de Robert Grosseteste, évêque de Lincoln, à qui il confiait volontiers ses enfants lors de ses absences, de Jean de Basingstoke, l'un des rares clercs anglais qui, comme le précédent, savaient le grec au XIIIe siècle, d'Adam de Marsh qui écrivait au batailleur pour lui conseiller de lire les Écritures, notamment « les chapitres 29, 30 et 31 du livre de Job... et les plus suaves dissertations de saint Grégoire, » dans le temps que Simon, tout occupé de guerres, de conquêtes et de procès, courait grand chance, en effet, de négliger ces méditations si recommandables (ch. III). On trouvera encore dans le livre de M. B. des exposés sommaires très bien faits de plusieurs grands mouvements sociaux politiques ou religieux contemporains de Simon, tels que l'établissement des dominicains et des franciscains en Angleterre (ch. III), la réforme et la confirmation des grandes chartes (ch. IV), l'institution régulière des juges errants ou itinérants (ch. IV), etc.

Pour faire jusqu'au bout métier de critique, nous contesterons, du moins pour partie, en finissant, le sens donné par M. Bémont au mot « honour » (ch. II). Il n'y a pas de doute que dans beaucoup de cas « honour » avait la signification de « caput baroniæ. » C'était le manoir *principal* du seigneur, celui que nous appellerions le lieu de son domicile légal et qui était considéré comme le centre de son action sur ses divers autres manoirs. C'est ainsi, par exemple, que le château de Chilham était la tête, l' « honour » de la baronnie de Douvres. Nous reprocherons aussi à M. B. une bibliographie un peu maigre dans laquelle, sans parler du livre fondamental de M. Thorold Rogers, sur les prix,

dont M. B. a sûrement fait usage, le bel ouvrage de M. Elton (*Tenures of Kent*, Londres, 1867, in-8°), qui contient le résultat de recherches importantes sur les diverses sortes de tenures non seulement dans le Kent mais dans toute l'Angleterre, aurait dû incontestablement figurer. Mais c'est pour nous un devoir, en considérant une dernière fois l'ensemble, de rendre hommage à la lucidité, au soin, au véritable sens historique avec lequel M. Bémont a traité son difficile sujet. L'Académie française en le couronnant il y a quelque temps, n'a fait que lui rendre justice, et les historiens de l'avenir lui rendront justice aussi en adoptant, pour formuler leur jugement définitif sur le comte de Leicester, la dernière phrase de sa conclusion : « Sans peut-être en avoir conscience [Simon] a créé un des précédents les plus caractérisés qui préparèrent la lente évolution de l'Angleterre vers la liberté politique ; il n'a pas créé autre chose, mais cela suffit à sa gloire. »

J. J. JUSSERAND.

VARIÉTÉS

Un détail biographique relatif à Marceau.

J'ai dit dans le dernier numéro de la *Revue critique* (n° 30, 27 juillet, p. 77, note 1) que Marceau devait être lieutenant-colonel par intérim au siège de Verdun. Voici, en effet, ce que dit le meilleur biographe de l'héroïque Chartrain, Doublet de Boisthibault, qui nous assure avoir reçu des bureaux de la guerre la copie des états de services du général : Marceau était capitaine du 1er bataillon des volontaires nationaux d'Eure-et-Loir le 12 juillet 1792 ; puis adjudant-major le 1er décembre de la même année, et lieutenant-colonel le 25 mars 1793. Mais, en ce cas, comment Marceau, simple capitaine le 1er septembre 1792, aurait-il signé, à cette date, la délibération du conseil défensif de Verdun en qualité de *lieutenant-colonel?* Pour résoudre la difficulté, il fallait supposer qu'il n'avait alors ce grade de lieutenant-colonel que provisoirement.

Un examen attentif des lettres de Marceau reproduites par Doublet de Boisthibault m'a convaincu que les dates données et par ce biographe et par les bureaux de la guerre sont entièrement inexactes et que Marceau était en réalité le 1er septembre 1792 lieutenant-colonel en second du 1er bataillon d'Eure-et-Loir.

Doublet publie, en appendice, 58 lettres de Marceau. Il place la 8e de ces lettres qui n'est pas datée, en 1793. On y lit le passage suivant : « Je suis plus élevé d'un grade et d'adjudant-major, je suis lieutenant-colonel en second. »

Mais cette lettre est timbrée de Reims; les lettres précédentes qui portent les nos 3 et 4 portent également le timbre de Reims; dans la lettre no 3 Marceau signe « adjudant-major » et dans la lettre no 4 « lieutenant-colonel »; la lettre no 3 étant du 13 mars 1792 et la lettre no 4 du 4 mai 1792, c'est à la fin de mars et probablement dans les premiers jours d'avril 1792 que Marceau fut nommé lieutenant-colonel et c'est à cette date, entre les deux nos 3 et 4, que doit figurer la lettre 8, que Doublet a mise par erreur à l'année 1793.

En résumé, on ne peut admettre les chiffres que donne Doublet sur les commencements de la carrière militaire de Marceau. L'intrépide soldat se fait inscrire comme volontaire le 27 juin 1791 — on m'a communiqué ce détail à Chartres tout récemment; — peu après il est élu capitaine, puis adjudant-major, enfin lieutenant-colonel en second, et il a ce dernier grade avant le 4 mai 1792.

Je profite de cette occasion pour ajouter un nouveau détail à mon article sur le *Hoche et Marceau* de M. Albert Duruy. Je disais que Chérin, le fidèle chef d'état-major de Hoche, reposait lui aussi en terre étrangère à Huningue. J'ai lu depuis que le Conseil des Cinq Cents avait ordonné, sur la proposition de Joseph Chénier, de réunir les restes de Chérin à ceux de Hoche et de Marceau dans le mausolée élevé sur les bords du Rhin (*Moniteur* du 13 messidor an VII).

A. Chuquet.

CHRONIQUE

ALLEMAGNE. — Les 20 et 21 juin s'est réunie à Weimar une « assemblée constituante », composée de plus de cent personnes et chargée de fonder une Société de Gœthe (*Gœthe Gesellschaft*). Dans la séance du 20 juin, M. de Loen, nommé président de l'Assemblée, annonça que par testament de Walter de Gœthe, le dernier descendant du poète, la grande-duchesse de Saxe Weimar possédait désormais toutes les archives de Gœthe; qu'elle voulait rendre ce précieux trésor accessible à la nation; qu'elle désirait faire entreprendre deux grands travaux : 1° une édition authentique de Gœthe, d'après les matériaux existants, les travaux préliminaires inédits, et les fragments du poète; 2° une vaste biographie de Gœthe qui épuiserait le sujet. Après ce discours de M. de Loen, l'assemblée adopta les statuts de la *Gœthe-Gesellschaft* (réunions annuelles des membres, continuation du *Gœthe-Jahrbuch*, représentation des œuvres dramatiques de Gœthe, conférences sur le poète, fondation d'une grande *Gœthe-Bibliothek* à Weimar dans le « Gœthe-Archiv », enrichissement du « Gœthe-Museum », comité de onze membres dont trois demeurent à Weimar ou à Jena, souscription annuelle de 10 mark, etc.). Dans l'après-midi eut lieu un banquet et le soir, au théâtre, fut jouée *Stella*. Dans la séance du lendemain (21 juin) on nomma le comité qui fut composé de MM. Simson, Scherer, de Loen, K. Fischer, P. Heyse, de Loeper, de Beaulieu, Rümelin, E. Schmidt, Eggeling, Ruland. MM. Ruland, de Loeper et Scherer prirent successivement la parole. M. Ruland parla de la richesse des collections artistiques de Gœthe. M. de Loeper annonça qu'il avait fouillé deux armoires, sur six, des archives de Gœthe; il a trouvé le seul

exemplaire connu de la *Hœllenfahrt Jesu Christi* dans un journal de Francfort, *die Sichtbaren* (1766), le manuscrit du *Juif errant*, le premier manuscrit de *Gœtz*, des dialogues inédits de 1774 (14 oct.) où *Frau Aja* joue un rôle, plusieurs manuscrits de *Prométhée* (un de Lenz, un autre de M[lle] de Gœchhausen), un petit volume où Gœthe a rassemblé ses poésies de jeunesse, un autre qui contient celles qu'on a trouvées dans les papiers de Herder et de M[me] de Stein, trois copies du *Triumph der Empfindsamkeit*, trois versions des *Mitschuldigen*, le ms. d'*Iphigénie* en prose et en iambes, celui d'*Elpénor* en double, celui du *Tasse*, le commencement d'une tragédie en cinq actes, *Das Mædchen von Oberkirch*, les *Élégies romaines* entièrement de la main de Gœthe, les *Épigrammes vénitiennes*, trois manuscrits autographes renfermant de nombreuses poésies inédites, les unes érotiques, les autres dirigées contre Lavater, le *Grand-Cophte* sous forme d'opéra, le ms. de *Hermann et Dorothée*, corrigé peut-être par Humboldt, revu certainement par Gœthe, un très beau ms. de l'*Achilléide* et la première esquisse, jusqu'au VI[e] chant, de l'ensemble de cette épopée, des essais sur Homère, et, par ex. un *Versuch eine dunkle homerische Stelle zu erklæren* et un essai de traduction en hexamètres de plusieurs chants, de nombreux matériaux sur le *Divan*, (toutes les poésies autographes, datées pour la plupart, et avec diverses variantes), un très grand nombre de petites pièces de vers (*Zahme Xenien*, *Invectiven*, *politische Verse*, *Erotica*, satires), l'esquisse d'un *Volksbuch* populaire (1808), les journaux que tenait Gœthe ou *Tagebücher* de 1776 au 16 mars 1832 (avec une lacune de 1782 à 1796, faiblement comblée par deux appendices datés l'un de 1791, l'autre de 1793). M. de Loeper remarque à ce propos que, plus le poète avance dans la vie, plus son journal devient détaillé et plein de choses ; au moment de la mort de Schiller, Gœthe laisse quelques pages blanches; il s'est d'abord servi de petits calendriers pour écrire ses impressions au jour le jour, puis du calendrier de Gotha jusqu'en 1817, enfin de cahiers in-folio ; chaque année comprend presque toujours quatre gros volumes : aussi, ces journaux seront-ils la base des futures biographies, et grâce à eux, on pourra déterminer très exactement une foule de dates importantes pour la vie et les œuvres du grand écrivain. Enfin, M. de Loeper annonce la découverte d'une quantité de lettres, les unes en copies soignées (depuis 1807), les autres en original, par exemple des lettres de Gœthe à sa sœur et à Behrisch, 38 lettres à Fritsch, la correspondance du poète avec sa femme de 1792 à 1816 (beaucoup de renseignements précieux, beaucoup de chaleur et de tendresse), des lettres inédites de Charles-Auguste, 180 lettres de la mère de Gœthe, de nombreux billets de M[me] de Stein, de M[mes] de Grotthus et d'Eybenberg, de Christiane Vulpius, des souvenirs de Charlotte Buff (1798) et de Lili Schœnemann (1801), etc. Après M. de Loeper, M. Scherer parla des matériaux du *Faust* que renferment les archives ; Gœthe destinait cette œuvre à la scène, il voulait l'abréger et il a laissé le « schème » du 1[er] acte, etc., etc. Ajoutons que dans l'après-midi du 21 juin, tous les membres du congrès furent invités au Belvédère où le grand duc et la grande duchesse de Weimar leur firent un gracieux accueil et leur assurèrent, l'un comme protecteur de la nouvelle société, l'autre comme propriétaire des archives de Gœthe, qu'ils sauraient conserver et transmettre à la nation les trésors que leur a laissés le testament du dernier descendant de l'illustre poète. — Nous avons tiré ces renseignements d'un très long et très intéressant article de la *Deutsche Literaturzeitung* ; cet article, rédigé par M. L. Geiger, vient de paraître à part, sous forme de brochure, à la librairie Weidmann; il a pour titre *Die Constituierung der Gœthe-Gesellschaft in Weimar* (petit in-8, 16 p.)

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 24 juillet 1885.

L'Académie procède à l'élection d'un membre de la commission des écoles françaises d'Athènes et de Rome, en remplacement de M. Léon Renier : M. Henri Weil est élu.

MM. Delisle et Weil sont élus membres de la commission chargée de la révision des comptes.

M. d'Arbois de Jubainville envoie l'estampage d'une inscription qui a été trouvée aux Pousseaux, commune de Dijon, et qui appartient à M. E. de Torcy. Elle se lit ainsi :

MANDVBLI
D DOVSONNI · FIL M
ETSVARICAVXS

c'est-à-dire, selon M. d'Arbois de Jubainville : « Dis Manibus Mandubilli, Dousonni filii, et Suarica uxsor. » L'inscription est gravée au-dessus d'une niche où se voient deux têtes, l'une de femme à gauche, l'autre d'homme à droite. La partie inférieure de la stèle manque.

M. Maspero rend compte des fouilles qui ont été faites sous sa direction en Egypte depuis un an.

Les travaux du déblaiement de Louxor, dont les frais sont payés par des souscriptions recueillies en France et en Angleterre, ont été poussés activement. On restaure sommairement les murs à mesure qu'on les déblaie, afin d'en assurer la solidité. Une restauration semblable a suffi pour arrêter la ruine des pilônes de Karnak, qui paraissait imminente. Les habitants de Louxor ont été expropriés et presque tout l'espace du temple est maintenant libre. Au reste, le compte rendu détaillé des fouilles de Louxor ayant fait l'objet de plusieurs articles publiés par le *Journal des Débats*, M. Maspero n'insiste pas sur ce point.

A Karnak, M. Maspero a dirigé des fouilles qui avaient moins pour objet d'enrichir le musée que d'acquérir des renseignements scientifiques. Il a cherché, en explorant les ruines de la ville antique, à se rendre compte du mode de construction des maisons et des rues. Malheureusement, si les maisons de Karnak sont très anciennes (elles remontent peut-être au xe ou xie siècle de notre ère), la conservation en est très imparfaite. On a mis au jour quelques chapelles, une entre autres, de la xxvie dynastie, entièrement cachée par les maisons environnantes, et destinée dès l'origine à être ainsi cachée, car la surface extérieure des murs est restée brute. A Medinet Abou, la ville antique, qui d'ailleurs ne remonte guère qu'à l'époque romaine, s'est conservée presque intacte; un architecte trouverait là un intéressant sujet d'étude. M. Maspero, faute d'ouvriers, n'a pu faire en cet endroit qu'une exploration sommaire. Il signale une maison de quatre étages, entièrement conservée : tous les étages sont voûtés en brique, et chaque voûte est couverte d'un plancher de feuilles de palmier.

Des particuliers ont été autorisés à entreprendre des fouilles de leur côté. Une société anglaise en a fait faire d'assez importantes, sous la direction de M. Flinders Pétrie. On a reconnu l'emplacement de l'ancienne Naucratis, à En-Nabirèh. Sous les pierres de fondation d'un temple, on a trouvé des objets commémoratifs déposés au moment de la pose de la première pierre, comme cela se fait encore chez nous : des outils de maçon, des spécimens de tous les matériaux employés dans l'édifice, etc.

Au musée de Boulaq, on a ouvert une nouvelle salle, consacrée aux antiquités chrétiennes. Des stèles coptes importantes ont été trouvées à Erment et à Assouan, dans la Haute-Egypte. Elles portent des inscriptions qui en fixent la date. Quelques-unes de ces stèles, qui remontent au ixe siècle de notre ère, rappellent d'une manière frappante certaines parties des églises romanes du midi de la France. M. Maspero voit dans ce fait une preuve de l'influence exercée à la fois dans l'Egypte et dans l'Occident par les artistes byzantins.

Ouvrages présentés : — par M. Alexandre Bertrand : Quellien, *Un Argot de Basse-Bretagne*; — par M. Delisle : Harrisse (Henry), *Grandeur et Décadence de la Colombine*.

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 32 — 10 août — 1885

134. — **Life and works of Alexander Csoma de Koros,** by Theodore Duka. London, Trübner and C°, 1885, in-8, xii-234 pages. (Oriental Series).

La vie et les travaux du fondateur des Etudes tibétaines ne sont pas ignorés. On connaît les principaux incidents de sa carrière ; et ses ouvrages les plus importants, s'ils ne sont pas très répandus, sont cependant accessibles au petit nombre de ceux qui peuvent avoir à les consulter. Toutefois, il n'existe de la vie de Csoma que des relations incomplètes dispersées dans des recueils où il n'est pas facile d'aller les chercher, et l'ensemble de ses écrits n'a jamais été réuni. Un compatriote de Csoma, qui a séjourné dans l'Inde, habité ou visité quelques-unes des localités par lesquelles Csoma a passé, et obtenu des renseignements qui ne sont pas à la portée d'un chacun, a essayé avec succès de combler cette lacune dans la mesure du possible. Le volume qu'il nous offre, riche en documents, reproduit *in-extenso* des pièces qui n'avaient encore été publiées que par extraits, il en contient de nouvelles, de sorte que, en le lisant, on apprend à mieux connaître la vie et le caractère de l'intrépide et déterminé voyageur.

Nous n'insisterons pas ici sur la vie de Csoma ; on la lira dans le livre de M. Duka. Qu'il nous soit permis cependant de signaler la lettre où Csoma raconte sa vie depuis sa naissance jusqu'à son arrivée dans l'Inde britannique (p. 14-32), celle où il fait connaître les résultats de ses travaux et ses projets (p. 41-65), la lettre du Dr Gérard (p. 80-98), médecin philanthrope qui, voyageant dans l'Asie centrale pour y propager la vaccine et arrêter les progrès de la petite vérole, y fit la connaissance de Csoma et donne sur son genre de vie les plus curieux détails. Il nous le montre au monastère de Yang-la (province de Zanskar) « assis enveloppé dans un manteau de peau de mouton, les bras pliés, lisant du matin au soir, sans feu, sans lumière à la brune, sans autre lit que le sol, sans autre abri que les murs de l'édifice contre un froid si rigoureux qu'il était obligé de faire un effort énergique pour sortir ses mains de leur enveloppe de laine afin de tourner les pages de son livre (p. 83). »

Je n'insiste pas non plus sur le caractère de Csoma. Je relève seulement ce trait : absolument dénué de ressources et obligé d'accepter, quelquefois de demander des secours, il ne voulut jamais rien recevoir, au moins pour ses besoins personnels, d'un particulier quelconque, même de la Société asiatique de Calcutta; il n'accepta que des subsides du gouvernement, il se regardait comme étant au service du public et travaillant pour lui.

Je n'insisterai pas non plus sur la valeur des travaux de Csoma. M. D. leur a consacré un appendice considérable (p. 169-234). Je diviserais volontiers les écrits de Csoma en quatre groupes : 1° les publications isolées; elles se réduisent à sa Grammaire tibétaine et à son Dictionnaire; 2° les articles publiés dans le tome XX des *Asiatic researches* : analyse du Kandjour du Tandjour; vie de Çâkya (c'est là la partie capitale de son œuvre); 3° articles publiés dans le *Journal asiatique* du Bengale; 4° manuscrits. M. D. les divise simplement en imprimés et manuscrits, et compte 17 articles, se rapportant à des travaux ou groupes de travaux d'étendue variable, dont il donne la liste et à chacun desquels il consacre une notice. Il se trouve qu'il y a un désaccord entre la liste et les notices correspondantes. La notice XIV sur un ouvrage médical tibétain n'est pas représentée dans la liste; l'article 9 de la liste, relatif à la Grammaire et au Dictionnaire tibétain, n'a pas de notice; il en résulte un désaccord entre les articles 9 à 14 de la liste et des notices. L'inconvénient est sans gravité; le nombre des articles est le même de part et d'autre et la correspondance existe pour les numéros jusqu'à 8 et après 14.

Les manuscrits de Csoma sont au nombre de deux. Ils sont caractéristiques. L'un appartient à l'œuvre que Csoma a accomplie : c'est un Dictionnaire sanskrit-tibétain avec traduction anglaise; il est resté à Calcutta. L'autre appartient à l'œuvre que Csoma aurait voulu faire : c'est un glossaire de mots indiens et de mots hongrois qui en sont rapprochés; il est parvenu en Hongrie et y est conservé par l'Académie des sciences. M. D. a reproduit intégralement ce fragment de vocabulaire (termes indiens en transcription et en écriture originale — traduction anglaise, — termes hongrois analogues); nous aurons à y revenir. Quant au Dictionnaire-sanskrit tibétain, qui est un recueil de termes techniques classés par ordre de matières et qui se compose de 706 feuillets, M. D. donne la table des 271 chapitres entre lesquels les matières sont distribuées. Ce dictionnaire n'est autre que le *Mahâvyutpatti*, ouvrage connu, mais non publié [1]. Si l'on imprimait le ms de Csoma, comme son biographe en exprime l'espoir (p. VI), il y aurait lieu de faire attention au mode de transcription des mots sanskrits employé par Csoma et de voir s'il ne serait pas préférable de les rétablir en Devanâgari.

Le volume est accompagné de deux planches : 1° une reproduction

1. Le *Triglotte bouddhique* publié ou plutôt réimprimé par les soins d'A. Schifner est un extrait du *Mahâvyutpatti*.

photographique du monument funéraire de Csoma à Darjiling, dont l'inscription présente deux fautes, une dans le nom du défunt (Csoma de Körösi pour Csoma Körösi ou Csoma de Körös) et une relative à l'âge (on lui donne 44 ans, il en avait 58); 2° un portrait de Csoma. Il est fâcheux que M. D., qui invoque le témoignage du Dr Malan pour la ressemblance de ce portrait, n'en fasse connaître ni l'origine ni la date.

Je demande à présenter avant de terminer quelques observations.

1. On a dit qu'une phrase du professeur Blumenbach, de Göttingen, sur l'origine asiatique des Hongrois avait donné à Csoma l'idée d'aller chercher en Asie le berceau de son peuple [1]. Ceci rappelle fort la pomme qui fit découvrir à Newton les lois de la gravitation. Je m'attendais à trouver quelque chose sur cette anecdote dans le livre de M. Duka. A ma grande surprise, je n'y ai absolument rien vu. M. D. qui parle de quelques professeurs de Göttingen. Eichhorn, Fiorillo, ne prononce pas même le nom de Blumenbach. Ce nom se rencontre, il est vrai, dans le livre (p. 127); mais c'est dans une phrase traduite de Pavie, et M. D. a l'air de ne pas se douter de l'intention de l'écrivain français appelant Csoma « l'élève de Blumenbach » [2].

2. On a dit que Csoma avait abordé l'étude du tibétain à l'instigation de Moorcroft. Les documents prouvent que l'initiative de Moorcroft consiste à avoir mis un exemplaire de l'*Alphabetum tibetanum* entre les mains de Csoma. Quand le voyageur hongrois résolut d'aborder sérieusement l'étude du tibétain, il consulta Moorcroft qui, « après mûr examen » approuva son dessein, (p. 19 et 29).

3. Je regrette que M. D. qui cite le nom de Victor Jacquemont n'ait pas parlé de sa rencontre avec Csoma. Il est vrai que Jacquemont s'est beaucoup moqué de Csoma et de son tibétain : mais ce n'était pas une raison pour passer leurs relations sous silence. Jacquemont était un voltairien qui tournait tout en ridicule. Ses plaisanteries ne sont pas au fond bien méchantes et ne tirent pas à conséquence. Ce qu'il dit de Csoma est, en définitive et malgré son ton de raillerie, à l'honneur du voyageur hongrois.

4. Nous avons déjà remarqué qu'il y a lieu de considérer dans l'œuvre de Csoma, ce qu'il a fait, et ce qu'il a voulu faire. Ce qu'il a fait, on le sait parfaitement; il a révélé au monde savant la langue et la littérature du Tibet complètement ignorées avant lui, rendues par lui accessibles à tout étudiant doué de quelque courage. Ce que Csoma a voulu faire est bien moins facile à préciser. Dans sa lettre du 28 janvier 1825

---

1. *Journal asiatique*, juin 1842 (p. 492); *Foucaux*, Histoire du Bouddha Shakya Mouni, i.

2. M. Duka semble attribuer à Eichhorn (p. 6) ce qu'on raconte de Blumenbach. D'un autre côté, il dit à deux reprises (p. 8 et 140) que c'est par suite des conseils d'un de ses compatriotes, Szabo de Borgata, que Csoma aurait entrepris son voyage dans l'Orient.

il dit (p. 25) que son dessein était d'entreprendre « des recherches qui puissent, par la suite, être utiles au monde savant d'Europe en général, et, en particulier, éclaircir quelques faits obscurs de notre propre histoire (celle des Hongrois) ». Moorcroft lui attribue des plans imaginés par lui « pour le développement de quelques points obscurs de l'histoire asiatique et européenne » (p. 35). On peut tenir pour certain que Csoma aspirait à visiter la Mongolie, les confins de ce pays et de la Chine, en particulier la terre des Ouigours (p. 150), que lors de son dernier voyage, au début duquel il fut arrêté par la mort, il avait l'intention d'atteindre cet objet de ses vœux, et qu'une des choses qui lui tenait le plus au cœur était de découvrir en Asie le berceau des Madgyars. Ce qui ne veut nullement dire qu'il ait eu la prétention de trouver dans un coin ignoré d'Asie une tribu parlant Madgyar, comme on l'a reproché récemment au « pauvre Körösi » (p. 157). M. D. repousse avec vivacité cette étrange imputation. Le vocabulaire indo-hongrois qui termine le volume de M. Duka me paraît en être une réfutation positive. Il prouve avec évidence que Csoma cherchait en Asie non le Madgyar lui-même, mais des langues qui puissent en être rapprochées. Peut-être pourrait-on trouver qu'il mettait de la bonne volonté à constater des ressemblances. Mais c'est là une question que nous ne voulons ni ne pouvons aborder pour plus d'un motif; et nous terminons cette notice, un peu longue peut-être, en recommandant un livre qui est un juste et digne hommage rendu à l'un des plus courageux et l'on peut ajouter des plus fortunés pionniers de l'érudition.

L. Feer.

---

135. — **Le conseil des Empereurs, d'Auguste à Dioclétien,** par Edouard Cuq, professeur à la Faculté de droit de Bordeaux, ancien membre de l'Ecole française de Rome, extrait des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1884. Paris, imprimerie nationale, in-4, de 194 p. (310-504).

Le travail de M. Cuq se divise en deux parties: la première est intitulée *Le consilium principis d'Auguste à l'avènement de Dioclétien;* la seconde porte pour titre *Les consilia sacra sous Dioclétien.*

Dans la première partie, l'auteur traite les questions suivantes :

Ch. I. *Origine et attributions du conseil.*

Ch. II. *Le consilium principis d'Auguste à Trajan.* — M. C. expose l'histoire du conseil durant cette période, en se bornant à analyser ou à traduire les textes des écrivains anciens. L'intérêt de ce chapitre consiste surtout dans l'examen du conseil impérial au temps d'Auguste et de Tibère. D'après M. C., il n'y eut jamais, sous ces règnes, qu'un seul conseil, chargé à la fois de régler les affaires publiques et de con-

naître les procès dont l'empereur se réservait l'examen. C'est une opinion diamétralement opposée à celle que soutient M. Mommsen (*Staatsrecht*, II, p. 864 et p. 908) : suivant ce dernier, « il n'est pas douteux qu'il « ne faille distinguer le *consilium* judiciaire du conseil politique, quoi- « qu'il puisse se faire que tous les membres de ce dernier aient siégé dans « le premier »; et M. Mommsen ajoute : « Si Auguste consultait par- « fois le conseil d'Etat pour des affaires de droit, il ne faut voir là qu'une « confirmation de plus de la différence des deux institutions. » — Il me semble que la théorie de M. C. est plus conforme aux données que nous ont laissées les anciens : ni dans Suétone, ni dans Dion Cassius, il n'est positivement question de deux conseils; ces auteurs nous disent qu'Auguste jugeait *avec les conseillers* (μετὰ τῶν συνέδρων, Dion Cassius, 55, 27), ou *avec le conseil* (*cum consilio;* ἔδοξέ μοί καὶ τῷ ἐμῷ συμβουλίῳ, dit Auguste dans l'édit adressé aux Juifs, Josèphe, *Ant. Jud.*, 16, 6, 2), et comme ils n'ont jamais exposé l'organisation que d'un seul conseil, celui qui préparait les lois, il y a tout lieu de croire que c'était également celui-là qui assistait l'empereur dans l'examen des procès. Et il faut d'autant moins s'étonnner de ce qu'au temps d'Auguste et de Tibère le même conseil eut une double compétence, politique et judiciaire, que celui de Dioclétien, tel que nous le montre clairement M. C., s'occupait aussi bien d'affaires de gouvernement que de police ou de justice.

Ch. III. *Le consilium depuis Hadrien jusqu'à Dioclétien.* — Remarquons, p. 330, les observations faites par l'auteur sur les signataires de l'*Edit perpétuel* : leurs noms ne sont connus que par un document de l'an 920 (cf. Mortreuil, *Histoire du droit byzantin*, II, p. 372) qui les donne ainsi : Ἰουλιανῷ τῷ νομικῷ μετὰ Σερβίου Κορνελίου. Le premier, P. Salvius Julianus, est bien connu; l'autre l'est si peu qu'un savant moderne a même nié absolument son existence. M. C. l'identifie — sans doute à bon droit, — avec *Ser. Cornelius Salvidienus Scipio Orfitus*, consul en 149 (Julianus fut consul en 148).

Ch. IV. *Organisation du conseil.* — Cette partie du travail a été faite à peu près exclusivement à l'aide des documents épigraphiques, les seuls d'ailleurs qui nous donnent quelque renseignement précis sur les titres et la hiérarchie des conseillers du prince. Peut-être M. C. aurait-il pu l'abréger en se bornant à reproduire en note les inscriptions : quelques-uns trouveront sans doute inutile qu'une inscription de 20 lignes qui ne nous donne que le titre *consiliarius Augusti* soit transcrite tout au long dans le texte, en elzévirs du 10 ou du 11, et accompagnée de sa lecture en italiques, cette dernière insérée encore dans le texte; cette habitude de surcharges épigraphiques ou paléographiques, habitude que l'on prend chaque jour davantage et qui ne sont de mise que dans des travaux d'épigraphie pure, a pour résultat de rendre le texte, récit ou démonstration, à peu près illisible, et de doubler l'étendue du volume. Je ne pense pas d'ailleurs que M. C. ait simplement eu l'intention d'augmenter le nombre de pages de son travail : il est assez riche de son pro-

pre fond pour n'avoir pas à recourir à ce subterfuge. — Son étude sur les *ministri* du prince, *a libellis, a rationibus*, etc., est complète et bien faite. Je regrette qu'il n'ait pas remplacé quelqu'une de ces inscriptions si inutiles par la citation complète et le commentaire d'un passage, tout autrement important, de Dion Cassius, où Mécène conseille à Auguste de se choisir des aides et des ministres parmi les chevaliers (52, 33; cf. Cuq, p. 394, note 2) : Καὶ μέντοι καὶ πρὸς τὰς δίκας [*a cognitionibus*], τάς τε ἐπιστολὰς [*ab epistulis*], καὶ τὰ ψηφίσματα τῶν πόλεων [c'est l'ἀπὸ τῶν πρεσβειῶν καὶ τῶν ἀποκριμάτων de Suidas, dont les fonctions, comme le suppose avec raison M. C., p. 392-4, passèrent de bonne heure à l'*ab epistulis*], τάς τε τῶν ἰδιωτῶν ἀξιώσεις [*a libellis*], καὶ ὅσα ἄλλα τῇ τῆς ἀρχῆς διοικήσει προσήκει, συνεργούς τε τινας [*adjutores*] καὶ ὑπηρέτας [*ministros*] ἐκ τῶν ἱππέων ἔχε. Je crois d'ailleurs que M. C. a donné très exactement et très complètement les attributions de tous ces fonctionnaires. — Sur la manière dont on discutait et votait au conseil impérial, M. C. croit qu'en règle générale les conseillers émettaient leur avis verbalement; cela se passait sans doute ainsi au temps des Antonins; mais je pense que le vote secret était bien moins exceptionnel que ne le veut M. C. et qu'il était au contraire général, aussi bien sous les mauvais que sous les bons princes. Les uns comme les autres avaient des motifs pour en justifier l'emploi : Néron, parce que ce système lui permettait de prononcer le jugement selon son bon plaisir, comme s'il ne faisait que se conformer à la majorité du conseil; Sévère Alexandre, parce que le vote secret permettait aux sénateurs d'émettre leur avis en toute liberté d'esprit, sans crainte de blesser un collègue ou l'empereur. C'est ce dernier motif que donne Mécène, dans le discours que lui prête Dion (52, 33), et le texte de Dion prouve au moins que ce genre de votation était le plus suivi. — M. C. aurait peut-être pu tirer meilleur parti de la lettre si intéressante et si amusante où Pline le Jeune raconte une séance du conseil tenu par Trajan à Civita-Vecchia (6, 33).

Ch. v. *Les affaires soumises au conseil.* — C'est l'étude la plus nouvelle, la plus instructive, et la plus riche de la première partie du travail.

La seconde partie, excellente de tout point, comprend les chapitres suivants :

Ch. i. *Les consilia sacra des Augustes et des Césars.*

Ch. ii. *Organisation des consilia sacra.* — Nous signalerons les remarques justes et fines de l'auteur, à la fin de ce chapitre, sur les sources des *Vaticana fragmenta* et du *Code Justinien* (p. 484 et s.), et sur les constitutions de l'empereur Maximien (p. 487).

Ch. iii. *Affaires soumises au conseil.* — Ce dernier chapitre de l'ouvrage caractérise fort bien l'œuvre politique et législative des empereurs romains, et en particulier de Dioclétien et de Maximien.

La seule objection générale que nous ferons à ce livre est la manière dont il est divisé : le conseil de Dioclétien, d'une part, celui de tous les

empereurs qui l'ont précédé, de l'autre. Je ne pense pas que M. C. ait nulle part justifié nettement cette profonde distinction qu'il établit entre les deux institutions. S'il fallait à tout prix diviser cette étude en périodes historiques, ce qui n'est point prouvé, c'est le règne d'Hadrien qui aurait dû faire époque, et pas un autre. Les anciens ont dit et répété que l'organisation de l'empire, surtout de l'administration centrale, telle qu'elle existait sous Dioclétien et Constantin, était l'œuvre de ce prince : les modifications apportées au conseil de l'empereur par Dioclétien ne sont rien à côté de la réforme fondamentale qu'y opéra Hadrien. Au lieu d'insister, comme le fait M. C. dans son livre, sur les différences qui séparent l'ancien et le nouveau conseil, j'aurais aimé, au contraire, à montrer l'unité de son œuvre, de sa procédure et de sa législation.

Toutefois, on ne doit pas se plaindre outre mesure de la marche suivie par M. C. : à certains égards, elle offre un précieux avantage ; elle a permis à l'auteur de classer historiquement les différentes constitutions impériales, de marquer le caractère de la législation de chaque règne, les étapes suivies par le droit romain. Son livre est la première application de cette méthode historique si chère et si justement chère à M. Cuq; et ce n'est pas seulement un essai et une tentative, mais un succès franc et complet.

Camille Jullian.

---

136. — **Documents historiques bas-latins, provençaux et français,** concernant principalement la Marche et le Limousin, publiés sous les auspices de la Société archéologique et historique du Limousin, par Alfred Leroux, Émile Molinier et Antoine Thomas, anciens élèves de l'École des Chartes. Tome II. Limoges, Ducourtieux, 380 pages, in-8.

La *Revue critique* en rendant compte il y a quelques mois (n° du 21 avril 1884) du tome I de cette publication collective, a indiqué son importance pour l'histoire des deux provinces qu'elle concerne. Le tome II, qui est aussi le dernier, ne se distingue du précédent que par son avance chronologique et par une plus grande variété de contenu. Le moyen âge n'y est plus représenté que par deux courts *Cartulaires de l'aumônerie* de S. Martial (xie-xiie s.) — très curieux à étudier au point de vue de la langue et de la forme de certains noms propres, — et par une assiette d'impôt sur le pays de Combraille, de 1357. M. Thomas, qui publie ce document et qui nous en promet d'analogues, rappelle à bon droit le profit qu'on en peut tirer pour l'évaluation de la population à une époque et dans un lieu déterminés. C'est même à vrai dire la seule source d'information sérieuse que nous possédions sur ce sujet au moyen âge.

La *Chronique* de Pierre Foucher, chanoine de Saint-Étienne de

Limoges (1507-1543), que M. Molinier nous donne par extraits, offre cette particularité que commencée en latin elle est continuée en français à partir de 1533, *ut omnes intelligant*. Attentif avant tout aux événements généraux de l'époque, le chroniqueur daigne pourtant faire une place (la seule importante à nos yeux, quoi qu'il ait pu croire) aux événements locaux et en particulier aux changements d'évêques presque aussi nombreux en ce temps là que de nos jours les changements de préfets.

Les extraits du premier *Registre consulaire* de Rochechouart, que nous devons à M. Leroux, ont le mérite de faire connaître exactement un document dont on avait, paraît-il, surfait jusqu'ici la valeur. Ce registre consulaire n'est en somme que le recueil des actes passés au nom du consulat et nullement le registre de ses délibérations.

A la suite de ces extraits en viennent d'autres beaucoup plus considérables du premier *Registre consistorial* de cette même ville de Rochechouart (1596-1635), le document le plus important que nous aient légué les anciennes églises réformées de la région. Les historiens du protestantisme en général pourront y recueillir plus d'un détail instructif autant que pittoresque.

Ce registre consistorial forme avec le *Mémoire sur la généralité de Limoges*, de l'intendant de Bernage (1698), la partie principale du volume. Dans le préambule dont il fait précéder ce Mémoire, M. Leroux indique les raisons qui l'ont déterminé à devancer la publication de M. de Boislisle. On les trouvera certainement suffisantes. L'enquête de M. de Bernage s'applique au Limousin, à la basse Marche et à l'Angoumois. Grâce à son exposition systématique, elle pourrait servir de point de départ précis à une histoire de ces trois provinces au XVIII[e] siècle. L'éditeur a tiré parti des Lettres de Colbert et de quelques documens locaux pour éclairer, corroborer ou rectifier le texte. Ses annotations sont faites avec suite et précision. Les identifications de noms de lieux, quand il s'agit de simples hameaux ou de très petites châtellenies, peuvent prêter à discussion. Elles n'en seront pas moins le plus souvent d'un grand secours pour l'édition définitive que M. Leroux déclare lui-même n'avoir voulu que préparer.

Ce volume de documents historiques se termine par un choix abondant de pièces d'archives relatives aux collèges classiques et petits séminaires de l'ancien diocèse de Limoges, dont M. Leroux donne pour la première fois la liste exacte. Il n'y en a pas moins de vingt et un d'énumérés. Quelques-unes des pièces publiées n'ont qu'un intérêt tout à fait local. D'autres, comme le règlement du collège d'Ussel, feront la joie de tous ceux qui étudient l'histoire de la pédagogie française.

Des préambules en tête de chaque morceau, un glossaire provençal, un *index rurum* et un *index nominum* se référant aux deux volumes, complètent cette riche série de documents historiques. Nous en saluons la publication d'autant plus volontiers qu'elle s'applique à deux des provinces les moins connues de l'ancienne France.

A.

137. — **Nicolaus Coppernicus** von Leopold Prowe. Erster Band : Das Leben. Theil I; 1473-1512. Theil II : 1512-1543. Berlin, Weidmann, 1883, xxviii, 413, 576 p. in-8.

Les *Vies de Copernic*[1] ne manquent pas; on en a rédigé dans la plupart des langues de l'Europe moderne et ce sujet, si attrayant par lui-même, a été rendu, pour ainsi dire, plus actuel encore par les querelles politiques et religieuses qu'on y a rattachées de nos jours. On n'ignore pas en effet que, depuis un demi-siècle surtout, Allemands et Polonais se disputent le grand astronome avec autant d'acharnement que les cités grecques se disputaient Homère, et plus récemment encore, la question des sympathies de Copernic pour les idées de la Réforme a jeté un ferment nouveau de discorde dans les discussions relatives à sa personne. On devait donc accueillir avec une curiosité légitime le volumineux travail d'un des hommes les plus compétents en la matière, de M. le docteur Prowe, consacré tout entier à l'élucidation de la biographie du chanoine de Frauenbourg. Voici plus de trente ans que M. P. ne cesse d'étudier la vie et les œuvres de Copernic; depuis que ses premières études ont paru en 1853, il est revenu maintes fois à ce sujet favori, fouillant et refouillant les archives de Thorn, de Cracovie, de la Prusse occidentale et orientale et réunissant de la sorte tous les matériaux qui lui ont permis de rédiger la présente biographie. Ce n'est faire injure à personne que d'affirmer, même après les travaux estimables des Sczulc, Polkowski, Czynski, etc., que nous n'avions rien sur Copernic, approchant de loin, de ce millier de pages de texte et de notes touffues, alors que l'absence de sources semblait devoir forcer les narrateurs modernes à paraphraser sans cesse à neuf les maigres renseignements fournis par les contemporains du célèbre astronome. Certaines conclusions de M. P. seront attaquées sans doute, par les écrivains polonais surtout, si chatouilleux sur la question d'origine, mais nul ne pourra refuser son admiration au labeur infatigable, à la sagacité pénétrante et à l'esprit critique du savant de Thorn qui a élevé dans le présent ouvrage, un véritable monument à la gloire du fondateur de l'astronomie moderne. Si l'on veut se rendre compte de tout ce que les recherches patientes de l'érudition contemporaine ont ajouté à la connaissance du sujet, il faut simplement comparer les volumes de M. P. avec la biographie de Copernic, rédigée cent ans après sa mort, avec un grand soin pourtant, par son admirateur Gassendi.

Ce qui fait à nos yeux le grand charme du travail de M. P., c'est qu'il nous révèle un Copernic à peu près inconnu. Ce n'est plus le savant mathématicien seulement, indifférent aux bruits de la terre, tel que le dépeignent ses anciens biographes, que nous y retrouvons, mais un « escholier » vagabond dans sa jeunesse, s'en allant par le

1. M. Prowe établit que l'orthographe correcte du nom doit être *Coppernic*, mais je ne sais si elle prévaudra chez nous contre l'habitude.

monde, en quête de savoir, et, dans son âge mûr, un diplomate prudent, un administrateur consommé, mêlé de fort près aux affaires importantes de ce monde, tout en étudiant la marche d'un monde supérieur. Le cadre dans lequel M. P. place son héros est vaste, un peu trop vaste peut-être par moments, mais les données accumulées par l'auteur sur les personnages accessoires de sa biographie, s'ils ne sont pas toujours absolument nécessaires, contribuent si efficacement à mieux nous faire comprendre l'époque et le pays où vécut Copernic, que personne ne songera à accuser M. P. d'une prolixité fâcheuse.

L'ouvrage débute par un tableau fort détaillé de la situation politique et religieuse, des mœurs, de l'activité intellectuelle et commerciale de la Warmie, cet évêché situé entre le royaume de Pologne et les pays soumis à l'Ordre Teutonique, et qui fut la véritable patrie du grand astronome. Tout le premier livre est consacré à cette introduction générale, ainsi qu'à la recherche des ancêtres de la famille des Koppernigk, et à la constatation de leur origine ethnographique. D'après M. P., le berceau de la famille a dû être à Kopirnik, petit endroit, situé près de la ville de Neisse, dans la Silésie supérieure. De là, les Koppernigk se sont disséminés, soit en Pologne, soit sur les terres de l'Ordre Teutonique, ce qui permet d'attribuer au plus illustre d'entre eux, une origine allemande ou polonaise, selon les goûts de ses biographes. M. P. se prononce naturellement pour la première alternative. Le père de Copernic, Nicolas Koppernigk, a lui-même successivement habité Cracovie et Thorn, où il occupait une position fort honorable, puisque l'évêque de Warmie, Luc Watzebrode, était son beau-frère.

Ce n'est que dans le second livre que Copernic lui-même fait son apparition, en naissant à Thorn le 19 février 1473. Malgré toutes les recherches de M. P. dans les registres municipaux, les urbaires, contrats de vente, livres du cadastre, etc., il n'a pu réunir qu'un nombre fort petit de données certaines sur la famille immédiate, l'enfance, l'entourage de son héros. Le troisième livre raconte le séjour du jeune homme à Cracovie, en 1492, et le manque de détails personnels y est racheté par l'abondance de renseignements curieux fournis par l'auteur sur les Universités du temps et tout particulièrement sur celle de Cracovie [1]. De retour à Thorn, Copernic entre dans les ordres sous la protection de son oncle, l'évêque Watzebrode, qui lui confère un canonicat au chapitre de Frauenbourg, en 1496. Le jeune chanoine ne resta pas longtemps dans son nouveau lieu de résidence; la même année nous le voyons partir pour l'Italie, où il séjourna, en deux fois, pendant près de dix ans, étudiant les lettres, les sciences et surtout la médecine. Nous le voyons successivement à Padoue, à Bologne, à Ferrare et à Rome; ici, encore, M. P. a su vérifier l'ensemble assez maigre

1. M. P. établit, contrairement à certains devanciers, que Copernic n'est pas venu une seconde fois à Cracovie. I, p. 157.

des faits positifs, connus sur l'existence de Copernic en Italie, par une accumulation de notices exactes et topiques sur l'état de la société, des études, de la situation ecclésiastique et politique de la péninsule à cette époque; système assez dangereux sous la plume d'un rhéteur ou d'un compilateur superficiel, puisqu'il permet l'amplification indéfinie d'un sujet, mais qui perd une bonne partie de ses dangers quand un véritable érudit s'en sert pour mieux nous faire pénétrer dans l'esprit d'une époque, et qu'il s'applique à renouveler ses descriptions plus générales par des traits inédits et choisis aux bonnes sources.

Mais c'est surtout dans les livres suivants de l'ouvrage de M. P. que le biographe de Copernic nous révèle une foule de détails inconnus jusqu'à ce jour. Nous y voyons notre chanoine résider au château de Heilsberg, chez son oncle l'évêque de Warmie, s'initier à l'administration du diocèse, négocier en son nom avec le roi de Pologne et l'Ordre Teutonique, et publier en 1509 ses premiers travaux littéraires, une traduction latine des Épitres poétiques de Théophylacte Limocatta, poète byzantin du VIIe siècle. Aprè la mort de Luc Watzebrode, arrivée en 1512, Copernic va résider à Frauenbourg et c'est là que ses occupations astrononiiques commencent à le faire connaître, si bien qu'il est invité à collaborer à la réforme du calendrier, proposée en 1514 par Léon X au concile de Latran. En 1516 il est appelé de nouveau à des fonctions politiques, comme administrateur de la châtellenie d'Allenstein. Jusqu'en 1521 nous la voyons participer aux luttes entre l'Ordre Teutonique et le roi Sigismond de Pologne, essayer de défendre le territoire de la Warmie contre des pillages répétés, représenter à la diète prussienne son évêque, Fabien de Lossainen, et devenir même un instant, à la mort du prélat, administrateur-général de l'évêché. Son rôle politique devenait d'autant plus difficile que vers ce moment même, le grand-maître de l'Ordre, Albert de Brandebourg, préparait sa conversion au protestantisme et la sécularisation des territoires confiés à sa garde. Il le remplit néanmoins, à la satisfaction de ses supérieurs et de ses collègues, jusqu'à la mort de l'évêque Maurice Ferber, advenue en 1531. A ce moment l'élément de réaction catholique, éveillé par les progrès de la Réforme dans les contrées environnantes, pénétra également dans l'entourage de Copernic, et lui causa bien des ennuis. Le nouvel évêque, Dantiscus, ancien humaniste aux mœurs légères, auteur de poésies érotiques et père d'enfants vivant au loin, mais auxquels allaient une partie des revenus de sa charge nouvelle, n'en affectait pas moins une grande sévérité extérieure, et un zèle ardent contre les novateurs. Au même moment entrait aussi au chapitre de Frauenbourg un nouveau chanoine, Stanislas Hosius, le futur cardinal, le grand meneur de la réaction catholique en Pologne. Copernic qui professait des idées plus larges en fait de tolérance et qui s'était fort peu occupé des questions théologiques, fut dorénavant mis de côté, puis persécuté d'une façon mesquine par le nouvel évêque, qui alla jusqu'à lui enjoindre de quitter sa vieille gou-

vernante, Anne Schilling, âgée de soixante-six ans! A partir de ce moment, il vécut retiré du monde, dans sa maison curiale de Frauenbourg, inconnu de la génération nouvelle; il s'y consolait avec ses livres, initiant quelques disciples préférés, comme le professeur Joachim Rheticus de Wittemberg, à son système astronomique, qui, dès 1531, avait été tourné en ridicule par quelque maître d'école pédant, ou trop croyant, dans un drame scolaire, joué par la jeunesse d'Elbing. Il quittait parfois Frauenbourg pour Kœnigsberg, où l'appelait le duc Albert de Prusse, qui tenait en haute estime ses connaissances médicales; mais la majeure partie de son temps était consacrée aux préparatifs pour la publication du traité *De revolutionibus orbium cælestium*, que Rheticus préparait à Nuremberg. Il était mourant quand on vint déposer sur sa couche le premier exemplaire complet de ce livre qui devait amener une révolution radicale dans les idées astronomiques du moyen-âge. Quelques jours après il fermait les yeux, à Frauenbourg, le 24 mai 1543 [1].

C'est pour une seconde partie de son grand travail que M. P. a réservé l'exposé et la discussion des découvertes scientifiques de Copernic. Nous souhaitons qu'elle paraisse bientôt et qu'un critique plus compétent puisse en rendre compte aux lecteurs de la *Revue*, Mais ceux-là même qui ne sont point astronomes de profession, et n'entendent pas grand chose aux problèmes de la mécanique céleste, liront avec fruit les deux premiers volumes exclusivement biographiques. Ce tableau d'un coin de l'Europe orientale au temps de la Renaissance et vers les débuts de la Réforme est tracé avec une telle abondance de documents, une telle sûreté d'informations que tous ceux qui s'occupent de l'histoire intellectuelle ou politique de cette époque la liront avec profit et plaisir, malgré quelques longueurs. On ne saurait songer à traduire le livre de M. Prowe en son entier dans notre langue, mais ce serait assurément une besogne utile que de le résumer et de concentrer en un seul volume de dimensions moyennes tout ce que le travail du savant de Thorn nous apprend de nouveau sur l'homme illustre dont il s'est constitué, depuis de si longues années, l'infatigable champion.

R.

---

138. — **Jean de Vivonne**, sa vie et ses ambassades près de Philippe II et à la cour de Rome, d'après des documents inédits, par le vicomte Guy de Brémond d'Ars, 2e édit., Paris, Plon, 1884. Un vol. gr. in-8 de iv-396 p. 7 fr. 50.

L'auteur, en tête de son volume, a placé la mention suivante : *Le père de Madame de Rambouillet;* et à la p. 271 il écrit à propos du

1. C'est à cette date que M. P., après avoir lui-même varié dans ses différentes publications, s'est définitivement arrêté pour des motifs qu'il énumère en détail dans son dernier chapitre.

mariage de Jean de Vivonne avec Julia Savelli : « La célébrité de la « fille suffirait à légitimer cette biographie du père, si d'ailleurs celui-ci « n'avait pas un véritable mérite personnel : qui donc ne s'intéresserait « aux origines de la marquise de Rambouillet comme à tous les détails « de sa vie? » M. de Brémond d'Ars se défie peut-être un peu trop de son héros, ce qui n'est pas une excellente condition pour en « restituer », comme il l'annonçait dans sa préface, « la franche et fière physionomie ». Le marquis de Pisany « n'est pas un grand homme », assurément : mais il a été mêlé à des événements capables de grandir un homme dont la taille eût été encore plus médiocre ; le récit de sa vie peut et doit nous intéresser, abstraction faite de souvenirs et de personnages plus récents.

L'ouvrage est divisé en six chapitres de longueur et d'importance très inégales. Dans le premier, M. de B. d'A. a retracé en trente pages l'enfance de Jean de Vivonne s'écoulant au milieu des mœurs encore féodales de la Saintonge, ses premières campagnes aux Pays-Bas, son retour à la cour, sa liaison avec la célèbre et galante mademoiselle de Vitry : l'occasion eût été belle pour nous « restituer » un peu cette cour de Henri II si curieuse avec son luxe nouveau, son étiquette, ses fêtes et ses tournois monarchiques. M. de B. d'A. a préféré se lancer dans des considérations assez générales sur les horreurs de la guerre civile qui approche; à la note 1 de la p. 17, il nous affirme (précaution oratoire toujours un peu dangereuse) que « tout ceci n'est point de la déclamation. » N'insistons pas. Peu de chose à dire également des deux derniers chapitres où est retracée la fin de la vie du marquis de Pisany, et où, faute de document plus sûrs, il a été fait un trop large usage d'une *Historiette* suspecte de Tallemant des Réaux (M. de B. d'A. le reconnaît avec bonne grâce lui-même, *Appendice*, p. 393).

La partie la plus importante du livre et de beaucoup la plus neuve est celle où se trouve racontée en détail la carrière diplomatique de Jean de Vivonne. Son ambassade en Espagne de 1572 à 1583 (*Chapitre* II, p. 31-147), ses deux missions successives à Rome de 1585 à 1589 (*Chapitres* III et IV, p. 148-311), sont au point de vue historique d'un grand intérêt. Il est curieux, quoiqu'un peu pénible, de voir la piètre figure que fait à Madrid, vers la fin du XVI[e] siècle, un ambassadeur français; la résistance qu'oppose le Saint-Siège aux premières prétentions du gallicanisme est aussi un sujet digne d'attention. Le représentant du roi très chrétien se jouait là à fortes parties : avoir à faire à Philippe II d'abord et ensuite à Sixte-Quint, c'est un honneur si l'on veut, mais périlleux. Jean de Vivonne fut-il à la hauteur de cette tâche? Il est permis d'en douter un peu. Quoi qu'il en soit, M. de B. d'A., pour nous retracer cette série d'intrigues diplomatiques, qu'il faut suivre dans son livre même, s'est servi de documents en presque totalité manuscrits. Il a fait surtout un heureux usage des cinq volumes renfermant la correspondance manuscrite de Jean de Vivonne pendant l'am-

bassade d'Espagne (*Bibl. Nat. F. Fr.*, 16104-108) ; il a suppléé habilement à une lacune de trois années à l'aide de pièces provenant de la chancellerie de Philippe II. Les citations tirées de ces différentes sources et de celles qui sont relatives aux ambassades près du Pape (en attendant la publication complète des documents originaux), apportent une contribution réelle à l'histoire de la diplomatie française pendant le XVIe siècle. Ce doit avoir été là, à n'en pas douter, le véritable but de l'auteur, et il l'a atteint.

Nous lui adresserons cependant, en terminant, une légère critique. Si les documents manuscrits ont été cités avec une précision rigoureuse, il n'en est pas de même des livres imprimés, et c'est un tort. Il est très légitime d'invoquer le témoignage d'historiens contemporains ou beaucoup plus récents : mais il est moins légitime de rédiger, sans indication de page ni d'édition, des notes telles que celles-ci : *D'Aubigné, Histoire* (p. 17, n. 2), et : *Ranke, Histoire de la Papauté* (p. 28, n. 2), etc. Enfin il est bon de choisir les textes établis avec le plus de soin. Brantôme est constamment cité d'après l'édition du *Panthéon littéraire :* nous n'apprendrons rien sans doute à M. de Brémond d'Ars, en lui rappelant que l'édition de M. Ludovic Lalanne peut seule faire autorité.

E. B.

CHRONIQUE

FRANCE. — Sous le titre de *Très humble essai de phonétique lyonnaise*, M. NIZIER DU FUITSPELU vient de publier chez H. Georg à Lyon (in-8, tiré à 50 exemplaires), un travail curieux sur le patois lyonnais ; cet idiome, peu connu jusqu'ici, comptera désormais parmi ceux dont les formes auront été le mieux étudiées ; il en est peu dont M. N. du Fuitspelu n'ait point recherché l'origine ou essayé de donner la raison, et si toutes ces explications ne sont pas également justes, elles sont presque toujours ingénieuses. Mais ce qui recommande surtout son étude, c'est l'emploi des procédés scientifiques de dérivation ; on doit lui savoir gré de travailler ainsi à répandre ces méthodes sans lesquelles on s'égare fatalement. Ce mérite est trop grand pour ne pas faire excuser les erreurs qu'on peut signaler dans un travail qui renferme tant de choses intéressantes et utiles. — CH. J.

— Le 3e fascicule de la *Gazette archéologique* dirigée par MM. DE WITTE et DE LASTEYRIE, vient de paraître. Il contient les nos 5 et 6 de l'année 1885, toujours illustrés de magnifiques photogravures ; les articles principaux sont les suivants : *Sculptures antiques trouvées à Carthage* (Musée Saint-Louis), par S. REINACH et BABELON ; Orfèvrerie bretonne, *Croix processionnelle du XVIe siècle*, par L. PALUSTRE, avec deux jolies reproductions ; fin d'une étude sur les *Miniatures inédites du fameux Hortus deliciarum* (XIIe s.) de Strasbourg, par R. DE LASTEYRIE, avec le catalogue complet des miniatures et leur bibliographie détaillée ; une *aiguière en bronze représentant un centaure*, par E. MOLINIER ; notice sur *un plan inédit de Rome à la fin du XIVe siècle*, par E. MUNTZ ; *trois figurines du cabinet des médailles de Paris*,

par G. Perrot. — Rappelons que les précédents numéros de cette année contenaient, comme articles importants : Une longue *étude sur l'Hercule* Ἐπιτραπέζιος *de Lysyppe*, par F. Ravaisson; *Notice sur le David de bronze de Michel-Ange au château de Bury*, par L. Courajod, etc. — Nous nous réservons de rendre compte ici plus en détail, à la fin de l'année, de ces intéressants travaux. — H. C.

— Dans une petite étude sur *les Antiquités de Bordeaux* (Paris, Leroux et Bordeaux, Chollet. In-8°, 12 p., extrait de la *Revue archéologique)*, M. Camille Jullian fait l'histoire du musée de Bordeaux et de ses enrichissements successifs (plus de six cents pièces, statues, bas-reliefs, tombeaux, fragments d'architecture); il décrit rapidement cette collection d'antiques « la plus riche et la plus précieuse des collections analogues »; il montre que cette galerie d'art gallo-romain est la plus belle qui existe en France, tant par le nombre des pièces que par la variété des sujets et le fini des sculptures; il propose enfin de réunir le dépôt d'antiques de Bordeaux (collections du Colisée et de l'hôtel Jean Jacques Bel) le musée d'armes, le musée préhistorique pour former avec ces quatre collections une admirable galerie historique qui serait installée dans l'ancien couvent où se réunirent les Girondins.

— M. J. Parmentier vient de publier dans le *Bulletin mensuel de la Faculté des lettres de Poitiers* (juillet) un article sur *la littérature étrangère à l'Académie* où il rend compte du livre de M. Beljame sur « le public et les hommes de lettres en Angleterre au XVIII[e] siècle » et de l' « Histoire de la littérature anglaise » de M. Filon; ces deux livres ont été couronnés par l'Académie française; M. P. fait le plus grand éloge de l'œuvre de M. Beljame, où « tout est exact, bien disposé, bien dit »; il est plus sévère pour le volume de M. Filon, où il trouve beaucoup d'erreurs et très peu de précision. — M. Parmentier fait paraître en même temps, dans la *Revue de l'enseignement des langues vivantes* (15 juin 1885, n° 4), les deux premiers chapitres d'une courte histoire de la littérature anglaise, *A short History of the English Language and Literature*, précis écrit en un anglais très facile à comprendre, destiné aux candidats à l'agrégation et au certificat d'aptitude, et qui pourra être très utile.

— *La part de l'art italien dans quelques monuments de peinture de la première Renaissance française*, tel est le titre d'un nouvel opuscule que M. Louis Courajod a fait paraître à la librairie Champion (in-8°, 36 p.). L'auteur montre qu'il faudra désormais, pour expliquer définitivement les origines encore obscures de la Renaissance française, tenir compte d'un élément d'importation qu'on avait trop souvent négligé. Il prouve qu'un des foyers de la propagande italienne fut un groupe d'artistes domiciliés au Petit-Nesle, à Paris.

— Dans la réunion générale de la Société historique de Gascogne (15 juin 1885), M. Tamizey de Larroque a fait un *Appel aux érudits* que nous renouvelons ici avec empressement. « Je voudrais, dit notre infatigable et savant collaborateur, perfectionner le tableau dressé par Berger de Xivrey des séjours et itinéraires de Henri IV pendant qu'il fut roi de Navarre; j'ai déjà réussi à combler un grand nombre de lacunes, mais combien d'anneaux encore il faut attacher à la chaîne pour qu'elle soit complète! Je dis complète, car dans mon ambition peut-être téméraire je me proposerais de suivre le futur Henri IV jour par jour, depuis son adolescence jusqu'à son avènement au trône de France, de ne pas le perdre de vue un seul instant dans ses marches comme dans ses haltes, de photographier pour ainsi dire toutes ses allées et venues, tous ses mouvements. Je ne me tirerai pas d'affaire si je n'ai pas de nombreux et dévoués collaborateurs. » M. Tamizey de Larroque prie ces « collaborateurs » de chercher des lettres du roi de Navarre et de ses compagnons dans les archives des vieux châteaux et dans les archives départementales et communales; en

rapprochant les dates, on arriverait à reconstituer le tableau fidèle et minutieux de toutes les courses de Henri IV.

— Le tome quatrième de la traduction, par Mlle Dosquet, de l'*Histoire de l'Europe pendant la Révolution française* de M. H. de Sybel vient de paraître à la librairie Alcan (In-8°, 502 p. 7 francs). Il comprend trois livres : I. Le *Directoire*; II. *Milan et Mantoue*; III. *Léoben*. Nous avons comparé la traduction française avec le texte original, et nous devons reconnaître que cette traduction est très fidèle et très exacte; elle fait honneur à l'inspectrice générale des écoles maternelles, qui a entrepris cette laborieuse tâche avec autant de succès que de persévérance. Tout au plus lui reprocherons-nous, p. 344, d'avoir traduit « der Schneesturm abscheulich, die Wege bodenlos » par « les chemins défoncés étaient rendus impraticables par la neige » ; le mot « Schneesturm » n'est pas rendu. Ajoutons que, p. 299, Lockerung signifie plutôt « dissolution » que *rupture*. Il est inutile de dire que cette traduction rendra de grands services.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séances des 8 et 15 juillet.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD.

M. Al. Bertrand communique les photographies d'une tête de marbre blanc qu'il a reçue de M. Aug. Nicaise et que l'on croit provenir des anciennes fouilles exécutées par Grignon au Châtelet (Haute-Marne).

M. Flouest communique de beaux dessins coloriés d'objets antiques retirés d'un tumulus de la forêt de Champberceau, commune de Rivières-les-Fosses (Haute-Marne) notamment une feuille mince et flexible de bronze façonnée en ceinture.

M. Molinier lit un extrait d'un mémoire de M. Cloquet sur une peinture murale de l'église de Courtray (Belgique).

M. l'abbé Thédenat fait circuler les empreintes de deux masques moulés sur le visage de deux enfants défunts; le premier, trouvé à Paris dans une sépulture romaine de la rue Nicole, est conservé au Musée Carnavalet; le second, trouvé à Lyon et conservée au Musée de cette ville, donne, comme on l'apprend par l'épitaphe gravée sur la tombe, les traits de Claudia Victoria morte à l'âge de dix ans un mois et onze jours.

M. le Président présente avec éloge le livre de M. Ch. de Linas « *Œuvre de Limoges conservée à l'étranger et documents relatifs à l'émaillerie limousine.* »

M. l'abbé Beurlier communique la photographie d'un taureau de bronze trouvé à Dodone et appartenant à la collection de M. Troienski, consul général de Russie à Janina ; cette œuvre d'art est d'un style tout particulier. Il fait également circuler une drachme inédite d'Apollonie d'Epire, destinée au cabinet des Médailles et d'une très belle conservation; on y lit des noms de magistrats locaux : *Agonippos* et *Presbylos, fils de Timoxénos*.

M. Lecoy de la Marche lit une analyse détaillée d'un manuscrit du XIVe siècle, conservé à la bibliothèque de Naples, *De arte illuminandi*.

M. de Barthélemy achève la lecture du mémoire de M. de la Noé sur *l'oppidum Gaulois en général*. A cette occasion, un membre présente des observations sur l'emploi des pluriels *oppidums* et *oppida*, et autres analogues en français.

Le Secrétaire,
Signé : R. Mowat.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 33 — 17 août — 1885

139. — **Archæological Institute of America.** Papers of the american school of classical studies at Athens. Vol. I, 1882-83. Boston, Cupples, Upham and Co. 262-vii pages.

L'*École américaine des études classiques à Athenes* a été fondée en 1882, sous les auspices de l'Institut archéologique d'Amérique et aux frais des treize principaux collèges des États-Unis. Elle possède aujourd'hui à Athènes une installation convenable et une bibliothèque d'environ 3,000 volumes. Le règlement de l'École a été inspiré par ceux de ses deux aînées, l'École française et l'Institut allemand, non sans présenter, toutefois, des particularités plus ou moins heureuses qui l'en distinguent. L'École, qui ne loge pas ses élèves, ouvre gratuitement sa bibliothèque et prête son concours à tous les *graduates* des collèges qui contribuent à son entretien, ainsi qu'aux étudiants américains de toute origine qui paraissent vouloir se livrer à des études sérieuses. Les élèves vivent des *fellowships* qu'ils ont obtenues dans leurs collèges respectifs, ou de leurs ressources personnelles : le directeur de l'École, qui n'est nommé que pour un an, est seul rétribué. Un comité dirigeant se réunit deux fois par an à New-York et à Boston, nomme le directeur et prend connaissance des travaux de l'École. Chaque élève doit présenter, à la fin de l'année, un mémoire sur une question d'histoire ou d'archéologie grecque; le comité décide s'il y a lieu de faire imprimer ces essais, et la dépense prévue de ce chef peut atteindre 1,000 dollars par an. L'obligation pour chaque élève de remettre un mémoire annuel est empruntée au règlement de l'École française; elle n'existe pas pour les *stipendiés* de l'Institut allemand, qui peuvent ainsi consacrer à d'utiles voyages tout le temps de leur séjour en Grèce, au lieu de disserter sur des questions d'histoire, d'archéologie ou de grammaire que l'on étudierait tout aussi bien, et mieux même, dans les bibliothèques de Paris ou de Berlin [1].

1. Depuis 1883, l'obligation de remettre un mémoire a été supprimée pour les élèves de première année de l'École française; ce n'est qu'une demi-mesure.

L'École française depuis 1868 et l'Institut allemand depuis 1876 publient des recueils qui, entre autres mérites, ont rendu des services considérables à l'étude de l'épigraphie grecque. Les mémoires des membres de notre École étaient autrefois publiés dans les *Archives de Missions*, ou restaient manuscrits dans les cartons de l'Institut; depuis 1877, les meilleurs sont imprimés dans la *Bibliothèque des Écoles d'Athènes et de Rome*, mais la plupart, qui résument parfois des observations personnelles intéressantes, restent inédits, parce que le *Bulletin de Correspondance hellénique*, comme les *Mittheilungen* de l'Institut allemand, ne s'ouvrent guère à des travaux de longue haleine. L'École américaine a été bien inspirée en n'essayant pas de fonder un troisième recueil périodique de documents, à côté de ceux des Écoles française et allemande; elle a préféré commencer un recueil de mémoires développés, dûs au directeur et aux membres de l'École, qui tiennent le milieu entre les courts articles de notre *Bulletin* et les travaux souvent fort longs publiés dans la *Bibliothèque des Écoles*. Le premier volume de ce recueil, qui paraît avec un retard bien excusable aux débuts d'une publication, est destiné à donner une idée de l'activité de l'École pendant la première année de son existence, 1882-1883. Il fait grand honneur à ceux qui ont dirigé cette institution [1] et permet d'augurer favorablement de son avenir. Nous avons remarqué avec plaisir que tous les mémoires contenus dans ce volume sont le fruit d'études conduites sur place; c'est un précédent qui mérite de devenir une règle, car pour intéressantes que puissent être des monographies d'histoire littéraire, de grammaire ou de droit public, il n'est pas besoin de se rendre à Athènes pour les écrire.

Alors que la fondation de l'École américaine n'était encore qu'à l'état de projet, on avait cherché un emplacement de fouilles où elle pût gagner ses éperons. Après une tentative infructueuse pour obtenir un firman en Crète [2], l'Institut archéologique américain commença des travaux considérables à Assos. Les fouilles amenèrent la découverte de plusieurs fragments de la frise du temple et d'un grand nombre d'inscriptions grecques, qui ont été partagés entre le musée de Constantinople et celui de Boston. Une monographie sur l'ensemble de l'exploration doit paraître dans le courant de l'année prochaine; dès 1882, M. Clarke a publié un *Report on the investigations at Assos*, où il a fait connaître les découvertes relatives à l'architecture et à la sculpture, avec un choix d'inscriptions de la même provenance. Le I[er] volume des *Papers of the american school* s'ouvre par un excellent travail de M. Sterrett sur les inscriptions recueillies à Assos; elles sont au nombre de 73, et quelques-

1. M. Goodwin, d'Harvard University, en 1882-1883; M. Packard, de Yale college, en 1883-1884. Le directeur actuel est M. Cooke Van Benschoten, de la Wesleyan University.

2. *Archaeological institute of America, second annual report of the executive committee*, 1881, p. 41-49 (Rapport de M. Stillmann sur les sites anciens à explorer en Crète).

unes sont fort intéressantes. Signalons un texte en dialecte éolien de Lesbos où l'on rencontre pour la première fois la forme ἔσσι, 3e pers. plur. d'ἔμμι, au lieu d'ἐντί, conjecture de Sauppe [1]; un décret en l'honneur d'Assos, qui avait envoyé des juges-arbitres pour trancher des différends dans une autre ville; un décret de Stratonicée en l'honneur d'Assos, qui lui avait rendu le même service; la base d'une statue élevée par les marchands romains d'Assos à Caïus César, fils d'Auguste; plusieurs textes relatifs à Quintus Lollius Philetairos et à sa famille, où le titre de πάτριος βασιλεύς était héréditaire [2]; une tablette de bronze contenant le serment de fidélité des Assiens à Caligula, etc. Tous ces textes sont reproduits en fac-similé, commentés avec détail et traduits intégralement, suivant un excellent exemple donné par MM. Rangabé, Egger, Foucart et Dareste, mais que la plupart des épigraphistes trouvent commode ou prudent de ne pas suivre. Les fac-similés sont d'une exécution excellente et bien autrement utiles que les transcriptions en caractères épigraphiques uniformes publiées par d'autres recueils. Il est vrai que la gravure de ces fac-similés a dû entraîner une dépense considérable, ce qui explique sans doute que le même système n'ait pas été suivi dans le reste du volume [3].

Le second mémoire, également par M. Sterrett, contient 23 inscriptions grecques et latines recueillies à Tralles en 1883 par MM. Sterrett et Ramsay. La plupart de ces textes ont déjà été publiés dans les *Mittheilungen*, mais l'auteur, en les rééditant, a notablement amélioré ses premières copies. Nous trouvons ensuite un travail d'un membre de l'École, M. James Wheeler, sur le théâtre de Bacchus à Athènes; c'est une excellente monographie, qui vient remplir une véritable lacune, et qui contient une photographie, un plan et plusieurs bois habilement dessinés. Le quatrième essai, par M. Louis Bevier, est une histoire de la construction de l'Olympieion à Athènes, sujet qui n'avait pas encore été traité dans son ensemble avec autant d'exactitude et de soin. M. Harold Fowler a donné ensuite un nouveau travail sur un sujet bien usé et pourtant bien obscur encore, l'Erechtheion d'Athènes, avec quatre plans et deux bois. Enfin, le volume se termine par une dissertation de M. Goodwin, le directeur de l'École, sur la topographie de la bataille de Salamine et les manœuvres qui l'ont précédée. Le but de ce travail, dont l'intelligence est facilitée par une carte et deux vues

1. *Commentatio de duabus inscriptionibus Lesbiacis*. 1871. Cf. Brugmann, *Handbuch*, II, 1, p. 76, qui voit dans ἔσσι une 3e pers. du singulier.

2. Quintus Lollius Philetairos est prêtre de Zeus Homonoos et d'Auguste; le culte de ces deux divinités était associé à Assos comme celui d'Athéné Polias et de Livie à Cyzique.

3. L'École américaine rendrait un bien grand service en publiant ainsi en fac-similé, d'après des photographies, toutes les inscriptions datées éparses dans le monde grec. Un pareil travail, qui reste à faire, rendrait seul possible une histoire complète de l'alphabet grec épigraphique.

de l'île, est de mettre d'accord le récit d'Hérodote avec celui d'Eschyle, contrairement à l'opinion de M. Loeschke, qui les croit inconciliables.

Nous ne pouvons entrer ici dans l'examen détaillé de ces mémoires, qui, portant en général sur des questions controversées, ne sauraient avoir la prétention de donner des solutions définitives. Nous avons seulement voulu signaler à l'attention de nos lecteurs un recueil très sérieusement fait, dont la publication, coïncidant avec celle de l'*American journal of Archaeology*, est un remarquable symptôme du mouvement des études classiques aux États-Unis. Ce pays, à cause du grand développement qu'y a pris la civilisation matérielle, a besoin, plus que tout autre, d'encourager des études qui puissent faire contre-poids, dans les générations nouvelles, à ce que les tendances de sa civilisation ont d'un peu grossier. Nous souhaitons que l'École américaine d'Athènes éveille de vives sympathies de l'un et l'autre côté de l'Atlantique et que ses heureux effets sur les jeunes gens qu'elle formera vérifie une fois de plus le vers d'Horace :

Adjecere bonae paulo plus artis Athenae.

Salomon Reinach.

---

140. — G. Thilo. **Servii grammatici qui feruntur in Vergilii carmina Commentarii.** Vol. II, fascic. II; Æneidos libror. IX-XII, commentarii; in-8, præf, I-X; p. 307-650; Teubner, Leipzig, 1884.

M. Thilo a construit son monument; il nous a donné entièrement le commentaire de Servius sur l'*Enéide* [1]. Puissent ses lecteurs reconnaître quel effort a été nécessaire pour arriver à cet heureux achèvement ! Plus de vingt ans d'études, des collations dans presque toutes les grandes bibliothèques de l'Europe, beaucoup de sagacité, une longue patience, c'est à ce prix seulement que l'œuvre a pu être terminée. Il est vrai qu'elle forme un monument solide et qui durera. L'édition de Lion, malgré sa médiocrité, a dépassé le demi-siècle. On peut prédire à l'édition Thilo un ou deux siècles de durée, et ce succès indiscutable et prolongé, on peut dire qu'elle l'aura mérité plus qu'aucune autre.

La disposition extérieure et la méthode suivie sont les mêmes ici que dans les fascicules précédents. Aussi n'avons-nous plus à en parler. Remarquons seulement qu'outre les conjectures propres à M. Th., et parmi elles il y en a de très heureuses [2], on en verra sur presque tous les passages difficiles de ces derniers livres, de M. R. Schoell et d'autres savants.

---

1. Voir l'article publié dans cette *Revue* sur le 2e fascicule du tome I : 1883, n° 2, 8 janvier, p. 23.
2. Par exemple, p. 342, 22, sur IX, 442 : *Capitolii pronao.*

L'éditeur fait preuve partout de conscience. Voici de sa part une preuve de sincérité que je tiens à citer. P. 340, 23, sur IX, 346, après *secundum Homerum*, M. Th. n'a trouvé dans ses notes qu'une indication qui lui a paru insuffisante : il avait noté seulement que la citation grecque était corrompue, qu'elle n'était pas probablement celle qu'a proposée Daniel ; mais il n'avait pas transcrit les caractères grecs : il a donc laissé après ces mots une lacune. Comblons-la, puisque nous le pouvons, grâce à l'obligeance de M. Omont. *F* donne après *Homerum :* ΕΛΛΑΒΠΟΡΦΥΡΕΟΣΘΤΑΝΟΣΚΑΙΜΟΡΑΧΤΑΙΕ. Donc il y a là une simple erreur de collation, et Daniel ne s'était pas trompé.

Je complète de même les indications qui manquent sur le lemme de la scolie X, 4, p. 387, 19 ; dans la scolie, *F* omet le mot *spectat ;* dans le texte, le même ms. donne *aspectat ;* au même vers, *Paris.* [1] donne *as. p.* (= aspectat populos).

Des éloges que ne restreindrait aucune critique, pourraient paraître fondés sur un examen superficiel ; j'ai donc cherché, particulièrement dans le livre IX, quels lapsus avait pû commettre l'auteur et quelles chicanes on pouvait lui faire.

Je n'ai vu qu'une faute d'impression : p. 330, dernière ligne et dernier chiffre : lisez 241. — Le système des italiques, qui sert à distinguer les scolies de *F* de celles de la vulgate, est commode et en général très clair. Il est ici appliqué par erreur à la fin de la scolie IX, 187, p. 326, 19-20. Les mots *et sepulti-sentientes* manquent dans *F* et dans les mss. de Burmann. Leur place était donc dans les notes critiques avec la mention *add. D.* D'autre part l'emploi des italiques sans autre indication peut tromper, par exemple à propos de la longue et importante scolie sur IX, 641, p. 366, 19, *macte ergo — vino inferio esto.* Tout lecteur supposera qu'elle n'est conservée, comme toutes celles qui sont en italiques, que par *F* [2]. Or cette scolie est de seconde main au bas de la page dans *Paris.* ; je l'ai trouvée dans le *Par.* 7969 et elle doit très probablement exister aussi dans d'autres mss.

M. Th. n'a pas remarqué ou plutôt n'a fait remarquer nulle part une faute assez fréquente dans *F :* la consonne finale des mots est omise, soit que le copiste se soit mépris sur le sens des abréviations finales, soit que celles-ci aient disparu de l'archétype : de là IX, 363, p. 342, 29 : *inferiore ;* IX, 369, p. 343, 22 : *oratione.* J'en conclus qu'il ne faut pas hésiter à corriger ailleurs la même faute dans le ms. et qu'il faut lire par exemple IX, 217, p. 328, 24 : *interruptam orationem :* tel est le texte de *Paris.* ; le copiste de *F* aura mal interprété l'abrévia-

---

1. J'emploie dans ce qui suit les mêmes signes critiques que M. Th. J'aurai seulement à citer à plusieurs reprises un ms. de Paris, n° 7959, s. IX, dont M. Th. n'a examiné que quelques passages. Je le désignerai comme lui-même l'a fait au commencement du livre I, par *Paris.*

2. Sauf bien entendu celles que reproduisent aussi *G* et *T.*

tion *h. l.* (= hoc loco). Je m'appuierais sur la même observation pour corriger IX, 191, p. 326, 27 : lisez : aut ab eo reportare <curet>.

La distinction des scolies ajoutées par Fabricius et de celles qu'on trouve dans D est bien faite en général. Voici cependant quelques scolies notées *add. Fabricius*, où il aurait fallu *add. D*, puisque j'ai trouvé ces scolies dans le *Par.* 7965 : IX, 5 (p. 309, 5) *et — dicitur ;* 73 (p. 315, 26) *Atris — sunt ;* 141 (p. 322,26) *quasi* (cod. *quæ*) *non tutela ;* 523 (p. 355,12) *ductum est — spirare.*

Il est regrettable que M. Th. n'ait pu examiner de plus près et avoir à sa disposition le texte de *Paris*. J'ai déjà cité ce ms. ; voici encore deux preuves de sa valeur relative : IX, 266 (p. 334,12) à la différence de tous les mss. sauf *F*, *Paris.* porte au lemme : *DICERE SORTEM ;* IX, 30 (p. 312,2) après *secundum*, M. Th. donne sans variantes et sans remarque un nom obscur et bizarre : *Melonem ; F* a : *Meolonem ; Paris.* a : Mel*onem*, la dernière partie est de deuxième main ; donc la première main autorisait à lire : *Melam.*

En voilà assez sans doute sur des minuties. Venons à l'essentiel. Nos professeurs lisaient peu ou même ne lisaient pas jusqu'ici Servius. Le prétexte qu'ils invoquaient, était qu'on manquait d'une édition suffisamment répandue, sûre et claire. Désormais ils n'auront plus cette excuse. Je conseille aux plus laborieux d'essayer de lire à l'avance les scolies du texte qu'ils expliquent en classe. Ils seront surpris de gagner ainsi une connaissance plus complète, non pas seulement de l'antiquité latine, mais de la langue, du style, des habitudes du poète ; leurs explications, grâce à Servius, auront plus de solidité, parfois plus de finesse. Ce ne sont pas là des qualités à négliger.

On annonce que M. Th. est chargé du Virgile dans la nouvelle collection de Tauchnitz. Rien n'était plus naturel. Après le grammairien, le poète. Nous pouvons facilement prédire que l'excellent commentaire dont nous venons de recommander l'édition, sera plus tard suivi d'un excellent texte.

E. Thomas.

---

141. — **Les coutumes de Lorris et leur propagation aux XIIe et XIIIe siècles**, par Maurice Prou, archiviste-paléographe, élève de l'Ecole des Hautes-Etudes. Paris, Larose et Forcel, 1884. 1 vol. in-8, 175 pages.

L'ouvrage de M. Prou n'est autre que sa thèse de l'École des Chartes qui, justement remarquée à la soutenance, parait aujourd'hui en volume modifiée et augmentée, mais sans qu'il ait été nécessaire d'en changer les divisions.

Après une courte introduction (p. 1-3), M. P. expose la situation de Lorris et du Gatinais aux XIe et XIIe siècles et les causes qui ont poussé Louis VII à accorder la charte de 1155 (ch. I, p. 3-17). Le chapitre II est

consacré à l'étude des coutumes elles-mêmes (p. 17-71). Vient ensuite la question de la propagation des coutumes : 1° dans le domaine royal (ch. III, p. 71-88) ; 2° dans les domaines des maisons de Courtenay et de Sancerre (ch. IV, p. 88-99) ; 3° en Champagne (ch. V, p. 100-106). Une liste chronologique des chartes copiées en totalité ou en partie sur les coutumes de Lorris ; une liste alphabétique des quatre-vingt-trois villes ou villages qui ont reçu de ces chartes et vingt-sept pièces justificatives complètent le volume.

D'après M. P. le besoin pour la royauté d'augmenter la population et par conséquent le revenu de ses domaines a été la cause principale de l'octroi de la charte de Lorris.

Après avoir montré que cette charte qui ne contient ni concessions politiques, ni stipulations de droit privé n'est pas à proprement parler une charte de commune, mais bien plutôt une charte de franchise, M. P. explique la différence qui la sépare de la coutume de Lorris rédigée en 1494. Tandis que la première n'est que l'énoncé des points sur lesquels Louis VII voulait soustraire les habitants de Lorris au droit commun qui régissait le Gatinais au XIIe siècle, la seconde est au contraire « la consignation par écrit » de ce même droit commun au XVe s. Un seul article (art. 23 de la charte de 1155, art. 11 du chapitre IV de la coutume de 1494) a passé d'un texte dans l'autre.

Ce sont là les points capitaux et vraiment nouveaux que M. P. a parfaitement mis en lumière. Le but qu'avaient visé les donateurs de la charte fut atteint, car elle en arriva vite à jouir de la plus grande popularité, et « gagnant de proche en proche, elle était devenue au XIIe et XIIIe siècles la loi d'un grand nombre de villages du centre de la France ». Comme nous l'avons dit plus haut, M. P. en a compté quatre-vingt-trois qui l'ont reçue en tout ou en partie.

On peut regretter que M. Prou n'ait pas consacré un chapitre spécial à l'étude des sources de la charte de Lorris. Il aurait ainsi pu élargir le cadre un peu restreint de son étude et assigner au document qu'il a si bien étudié, sa place dans l'histoire générale du mouvement municipal des XIIe et XIIIe siècles. Mais, telle qu'elle est, son étude n'en reste pas moins un modèle de discussion historique serrée et précise et c'est par une série de monographies telles que la sienne, telles que l'*Histoire des Institutions de Senlis* de M. Flammermont ou que les *Établissements de Rouen* de M. Giry que nous arriverons à connaître vraiment l'histoire du régime municipal de la France au moyen-âge.

Louis FARGES.

---

142. — **Un patricien au XVIIe siècle. Louis de Geer, étude biographique**, par Pierre de Witt. Paris, librairie Didier (Perrin), 1885. In-12 de II-177 p.

Louis de Geer n'est guère connu parmi nous et c'est sans exagération que M. P. de Witt a pu dire (p. 2) : « Il en est peu, parmi les lecteurs français, qui soupçonnent son existence. » Ce personnage, qui a été l'objet de nombreux travaux en Suède et aux Pays-Bas [1], méritait de nous être révélé, et il faut applaudir à l'heureuse idée qu'eut le jeune historien, en travaillant à la Bibliothèque royale de La Haye, de peindre une vie aussi remarquable à tous égards. Louis de Geer ne fut pas seulement un des plus riches et des plus célèbres négociants du monde : ce fut aussi, comme intelligence et comme vertu, un des hommes les plus distingués du XVIIe siècle. Son biographe, dès la première page, indique en quelques lignes frappantes le rôle mémorable qu'il joua : « Il connaît Gustave-Adolphe et correspond avec Christine de Suède ; il va en ambassade auprès des républiques, équipe des flottes pour les souverains, soutient les savants et les lettrés, fait imprimer leurs livres à ses frais, distribue par toute l'Europe des secours aux opprimés. »

M. de W., après avoir loué en L. de Geer un parfait honnête homme (p. 2), après avoir déclaré que, dans le cours d'une longue vie, tout entière inspirée par le sentiment du devoir, il rendit aux Pays-Bas, comme à la Suède des services signalés (p. 3), et que, descendant d'une ancienne race, il ne crut pas déroger en augmentant par le commerce les biens que lui avaient transmis ses ancêtres *(Ibid.)*, nous fournit les détails les plus précis sur la famille du grand négociant, laquelle était d'origine belge et des plus nobles du pays de Liège, particulièrement sur Louis III de Geer, seigneur de Gaillardmont, qui, protestant zélé, quitta sa patrie, vint s'établir à Dordrecht, ville dont M. de W. donne (p. 16) une charmante description, et y rendit le dernier soupir, le 29 octobre 1602, « laissant à ses descendants le souvenir de sa foi et de sa constance invincible. » Son fils aîné, Louis IV de Geer, né à Liège, le 17 novembre 1587, est le héros du livre. A vingt ans, il se rendit à la Rochelle (17 août 1608) pour y étudier la pratique du négoce. Il revint à Dordrecht en janvier 1611, s'y maria (27 mai 1612) avec Adrienne Gérard, et le tableau de la tendre et inaltérable union des deux époux fait penser au délicieux récit de M. Guizot, l'*Amour dans le mariage*. M. de W. cite, à ce sujet (p. 23), de touchantes lignes extraites d'un carnet, sorte de livre de famille, où L. de Geer recueillait les souvenirs des événements domestiques. Louis de Geer vint habiter Amsterdam en 1615 avec sa femme et ses deux enfants ; il fit le commerce des armes et fut bien vite regardé, dans la Venise du Nord, comme un des plus habiles de tous les hommes d'affaires. Chargé de plusieurs missions par les États généraux, il les remplit toutes à merveille, comme il devait plus tard,

1. Voir (p. 3-4) la liste de ces principaux travaux compris entre les années 1843 et 1852.

à l'occasion de la guerre entre le Danemarck et la Suède, remplir une importante mission du gouvernement de ce dernier pays. D'accord avec Gustave-Adolphe, il établit dans le royaume du *Lion* de la Scandinavie d'importantes usines pour le travail du fer, tira le plus grand parti des richesses métallurgiques de ce royaume, séjournant plus de trois ans à Norkoping qui devint, grâce à lui, un port de commerce très florissant. Le 22 décembre 1634, il eut le malheur de perdre sa femme, qui lui avait donné seize enfants, six fils et dix filles.

Quelques années plus tard, L. de Geer rendit un immense service à sa patrie d'adoption momentanée en équipant, à ses propres frais, une flotte de secours qui contribua fort à amener le traité de paix de Brosembro (13 avril 1645), si avantageux à la Suède. Mais il ne put obtenir qu'un incomplet remboursement de ses avances qui s'élevaient à onze millions de livres : la plus mauvaise payeuse du monde, la reine Christine [1], ne lui offrit (voir sa lettre à la page 126) que des compliments et des promesses, que de l'*eau bénite de cour*. La fortune de L. de Geer, dit M. de W. (p. 130), « se trouva diminuée par cette aventure, mais sa réputation ne fit que croître. Ce *marchand homme de guerre*, comme il s'appelait lui-même, avait frappé l'imagination publique ; les mesures rigoureuses prises contre lui par la cour de Danemark avaient étonné ; on s'entretenait de cette flotte considérable prêtée à un royaume par un simple particulier » [2].

Le dernier chapitre fait revivre devant nous Louis de Geer dans sa famille, dans ses bonnes œuvres, dans ses relations avec les savants. Père de famille, il fut un modèle ; sa charité envers les pauvres et les opprimés fut sans bornes ; protecteur des lettres, il établit à Rotterdam une imprimerie et fit publier à ses frais une traduction de la Bible en langue slave, dont plusieurs milliers d'exemplaires furent distribués gratis par ses soins; ami de notre grand Descartes, qu'il avait rencontré à la cour de Suède, il fut le bienfaiteur d'Amos Comenius, « le linguiste renommé, le grand novateur en matière universitaire, » de Jean Fré-

1. Voir, dans le tome II des *Lettres de Jean Chapelain* (1883, *passim)*, les interminables doléances de Nicolas Heinsius, infortuné créancier de la princesse, dont il ne peut rien tirer. Constatons, à ce propos, que M. de W., quand il a rapproché l'ingratitude du roi Henri IV envers d'Aubigné, de l'ingratitude de Christine envers L. de Geer (p. 124-125), s'est appuyé sur un récit apocryphe, récit emprunté à quelque recueil d'anecdotes et qui est une manifeste interpolation dans les anciennes éditions des *Mémoires* du grand-père de Mme de Maintenon. Voir dans l'*Histoire universelle* du même écrivain (t. III, livre III, ch. XXI, p. 285) une version bien différente de celle qui a été adoptée par M. de Witt. Comme la monographie de L. de Geer sera souvent réimprimée, étant un de ces livres qui font autant de plaisir que de bien, il importe que tout y soit irréprochable.

2. On retrouve la trace de cette vive impression produite par cet événement dans les *Mémoires* de Daniel Huet *(Commentatio de rebus ad eum pertinentibus*, p. 93). Le futur évêque d'Avranches avait recueilli cette impression à Elseneur huit ans après l'expédition où un simple citoyen s'était montré si redoutable à un puissant royaume. Conférez Mallet, *Histoire du Danemarck*, Genève, 1788, t. VIII, p. 93).

déric Gronovius, « le commentateur habile des classiques latins, l'éditeur des *Variorum*, » du professeur Jean Clauberg, qui lui dédia ses *Elementa philosophiæ* [1], d'Abraham Loly, qui lui dédia ses poèmes chrétiens (Utrecht, 1651), et ses admirables générosités lui valurent l'honneur d'être surnommé le Médicis d'Amsterdam. Il mourut le 29 juin 1652, ayant bien mérité de sa famille, de son pays, de l'humanité. Tous les lecteurs de l'excellent petit volume, devant le fortifiant récit d'une vie si droite et si pleine, aimeront à redire que Louis de Geer sut concilier, comme le déclare M. de Witt (p. 5) en citant une remarquable phrase de son illustre grand-père *(Vie de Washington)* « deux choses, grandes et difficiles, qui sont de devoir pour l'homme, et peuvent faire sa gloire : Supporter le malheur avec fermeté; croire au bien et s'y confier avec persévérance. »

T. de L.

---

143. — **Ueber Voltaires « Essai sur les Mœurs. »** Inaugural-Dissertation zur Erlangung der Doctorwürde an der philosophischen Facultæt der Universitæt Leipzig. Joh. Georg. Hagmann, stud. phil. (Degersheim, Schweiz). 1883. In-8, 69 p.

On sait quelle est l'importance au point de vue littéraire et historique de l'*Essai sur les mœurs* de Voltaire; M. G. Hagmann a donc été heureusement inspiré de le prendre pour sujet de sa thèse de doctorat; il lui eût été difficile d'en choisir un qui offrît plus d'intérêt et qui lui permît de mieux mettre en lumières les connaissances étendues qu'il possède. Son travail se divise en deux parties; dans la première, il s'est attaché à nous faire connaître comment prit naissance un ouvrage, qui occupe, dans la carrière de Voltaire, une place si considérable; dans la seconde, il s'est efforcé d'en apprécier le mérite littéraire et de montrer l'influence qu'il a exercée sur le développement des études historiques au siècle dernier.

Il était difficile de mieux exposer, que ne l'a fait M. G. H., la genèse de l'*Essai sur les mœurs*; il a très bien montré dans quelles circonstances Voltaire en conçut la pensée, quelles préoccupations il y apporta, et au milieu de quelles péripéties ce livre vit le jour. C'est une histoire pleine d'intérêt que celle de l'élaboration d'une œuvre, qui, pendant vingt-cinq ans et plus, occupa son auteur, et à laquelle il travailla, pendant ce long espace de temps, avec une prédilection particulière; M. G. H. n'en a omis aucune circonstance curieuse depuis le jour, où

1. M. de W. cite seulement sur ce philosophe, qui fut un des meilleurs disciples de Descartes et qu'a tant vanté Leibniz, la compilation de Ladvocat (1752), laquelle ne compte plus et n'a même jamais beaucoup compté. Voir sur Clauberg de bonnes pages de M. Francisque Bouillier *(Histoire de la philosophie cartésienne*, 3me édition, Paris, 1868, t. I, p. 293-300).

Voltaire commença son *Essai* en Lorraine, à Cirey, jusqu'à celui où il le publia, sous sa forme définitive. L'apparition chez Néaulme, en 1753, de l'*Abrégé de l'histoire universelle,* première esquisse qui avait été dérobée au grand écrivain, l'engagea à donner enfin son livre au public et, en 1756, parut l'*Histoire universelle,* partie principale de l'*Essai*, dont la *Philosophie de l'histoire* dédiée, en 1765, à Catherine II, est comme le prologue. On sait quel en fut le succès, et l'on n'ignore pas davantage de quelles attaques cet ouvrage fut l'objet; Voltaire, qui les avait prévues, avait cherché, mais en vain, à y échapper en se cachant sous le pseudonyme de l'abbé Bazin. Pour raconter cet épisode de l'histoire littéraire du xviiie siècle, M. G. H. n'avait qu'à suivre M. Desnoireterres; s'il le trouvait encore pour guide dans l'examen des influences que Voltaire a subies, en écrivant son *Essai,* il a, on doit le reconnaître, singulièrement élargi le cadre tracé par son prédécesseur; Voltaire, comme il le montre fort bien, a, non seulement subi l'influence de Bolingbroke, mais il a eu pour précurseurs, en France, Bayle, dont le dictionnaire lui fut d'un si grand secours, Montesquieu, qui avait, avant lui, jeté les bases véritables d'une philosophie de l'histoire, enfin Turgot, qui, dès 1750, avait exposé d'une manière si nette l'idée de progrès. Leurs théories ont été les fondements dont Voltaire se servit pour élever l'édifice qui l'a immortalisé, pour opposer au système théocratique de Bossuet une conception plus humaine du développement historique de la civilisation.

On a, surtout au commencement de ce siècle, accusé souvent Voltaire d'avoir abordé sans une préparation suffisante l'immense sujet qu'il voulait traiter; depuis on est revenu à une appréciation plus saine. M. G. H. a fait plus, il a donné une liste de tous les ouvrages cités par Voltaire et on ne peut, en la parcourant, s'empêcher de reconnaître que pour l'époque, il était difficile d'avoir recours à plus de moyens d'informations. Quel parti Voltaire en a-t-il tiré? Quel est le caractère de l'œuvre sortie d'un travail d'élaboration aussi considérable? Quel progrès marque-t-elle sur les écrits des historiens philosophes qui l'avaient précédée? L'*Essai* de Voltaire a un caractère à la fois négatif et positif, il y apparaît comme polémiste, et comme novateur; comme polémiste il combat Bossuet, et son opposition à l'historien théologien l'a fait exalter tout ce que celui-ci avait dédaigné ou laissé dans l'oubli, tel que la Chine et l'Inde, rabaisser, au contraire, ce que l'auteur du *Discours sur l'histoire universelle* avait loué et admiré, en particulier les Egyptiens et les Hébreux; c'est en polémiste encore qu'il a traité l'histoire religieuse, condamné si facilement les croisades et si mal compris la Réforme; mais si ses préoccupations dogmatiques l'ont égaré, quand elles l'abandonnent, Voltaire retrouve toute sa netteté de vues habituelles, et il est alors réellement novateur; l'idée qu'il se fait du progrès, de l'influence du climat, des rapports étroits qui existent entre l'homme et le globe qu'il habite, est souvent d'une grande justesse, et si

ses conceptions ne sont pas toutes également originales, elles devaient néanmoins en partie rester ; il n'a pas été en vain non plus l'apôtre de la tolérance et de la justice. Mais c'est surtout ce que Voltaire dit de l'histoire de la civilisation qui est nouveau, instructif, plein d'aperçus ingénieux et vrais. Là, le grand écrivain a été vraiment un précurseur. Il ne l'a guère moins été en ce qui concerne la méthode, l'utilité et l'importance des études historiques, enfin la nécessité de la critique. Aussi tout en étant une œuvre de parti, qu'on ne peut bien comprendre, comme M. H. le remarque avec raison, qu'en se plaçant au point de vue étroit du XVIIIe siècle, l'*Essai sur les mœurs* n'en fait pas moins époque dans la manière de concevoir et d'écrire l'histoire.

On comprend qu'une œuvre aussi considérable ait pu et dû exercer une grande influence sur les contemporains et sur les écrivains de la génération suivante; cette influence, on l'a dès longtemps reconnue et on a été en général plus porté à l'exagérer qu'à l'amoindrir; ainsi on a fait, — M. Villemain en particulier, — de Hume, de Gibbon et de Robertson trois disciples de l'*Essai* de Voltaire, sans remarquer que cela est de toute impossibilité pour Hume, dont l'histoire d'Angleterre était achevée quand parut l'ouvrage français, et douteux pour Robertson, qui ne le cite pas une seule fois ; M. G. H. le nie aussi pour Gibbon, qui semble s'être inspiré bien plus des *Considérations* de Montesquieu que de l'*Essai sur les mœurs;* ces conclusions sont justes dans leur ensemble ; seulement M. G. H. oublie que le *Siècle de Louis XIV* était connu des trois écrivains anglais et que l'esprit qui y règne est celui même qui domine dans l'*Essai;* d'ailleurs ce dernier ouvrage est comme le résumé, le programme et le symbole de la pensée philosophique du XVIIIe siècle; il n'est pas surprenant dès lors que les historiens, qui, ainsi que Hume, Robertson et Gibbon, en ont été eux aussi les représentants, aient écrit et jugé comme Voltaire. Mais M. G. Hagmann a raison, quand il dit que l'influence de l'*Essai* se fit bien plutôt sentir d'une manière générale sur l'ensemble des études historiques, que d'une manière isolée sur quelques écrivains en particulier.

Ch. J.

---

144. — **Succession d'Espagne.** Louis XIV et Guillaume III, histoire des deux traités de partage et du testament de Charles II, d'après la correspondance inédite de Louis XIV, par Hermile Reynald, doyen de la faculté des lettres d'Aix. Paris, Plon, 1883, xi, 376, 395 p. In-8. Prix : 15 fr.

L'auteur de cet ouvrage est mort avant que nous ayons eu le loisir d'en terminer la lecture et le compte-rendu ; aussi devrons-nous limiter nos observations à quelques points essentiels, puisque malheureusement M. Reynald n'est plus là pour accepter ou réfuter nos critiques ou pour les discuter contradictoirement avec nous. Ce n'est pas la première fois

que le doyen de la faculté d'Aix s'occupait de la question de la succession d'Espagne. Il l'avait étudiée dans un de ses épisodes et avait présenté à ce sujet un mémoire à l'Académie des sciences morales et politiques dont nous avons rendu compte ici-même [1]. Depuis il a voulu retracer les commencements de cette entreprise si ruineuse pour le prestige de Louis XIV et la prédominance de l'influence française en Europe, et montrer, plus en détail, l'*incubation* de ce qui mit la France aux prises avec l'Europe entière. L'auteur a peu consulté les récents travaux consacrés à cet épisode de l'histoire moderne par les historiens étrangers, MM. Arnold Gaedeke (*Oestreich's Politik im Spanischen Erbfolgekrieg*, 2 vol.) et surtout M. Ch. de Noorden, qui vient de mourir lui aussi, laissant inachevée son *Histoire de la succession d'Espagne*, dont trois volumes seuls ont paru. M. R. a surtout travaillé sur les documents que M. Mignet lui avait confiés après avoir cessé, pour sa part, de s'occuper plus activement de son grand recueil des pièces diplomatiques de l'époque pour la collection des *Documents inédits*. Il a utilisé en second lieu les lettres, instructions, etc. déjà publiées à Londres, en 1849, par M. Grimblot, mais dans une version anglaise. On ne lira pas sans intérêt, sous leur forme française, ces correspondances, officielles et secrètes, parmi lesquelles nous remarquons surtout celle de Tallard, plus d'une fois inspirée par une rare clairvoyance patriotique (par exemple le memorandum de nov. 1700), mais on ne sera pas toujours d'accord avec les commentaires dans lesquels M. R. encadre ces pièces inédites ou peu connues. On a quelque peine à trouver que la victoire de Louis XIV ait été aussi « complète » qu'il veut bien le dire, quand on connaît l'issue de cette lutte inutile autant que désastreuse, et l'on se refuse à admettre que l'ambition du monarque ait toujours été « tempérée par la raison. »

Ce que nous regrettons le plus, c'est que M. R. n'ait pas pu se décider à tenir un peu plus compte des observations présentées par la critique sur la forme de ses travaux antérieurs. Sans vouloir exiger un appareil d'érudition pédantesque, on ne peut que s'étonner de l'absence de certains renseignements. Dans ces deux volumes on ne rencontre pas un mot d'indication sur l'endroit où il faut chercher les pièces citées ou analysées par l'auteur. Pas de désignation d'archives, bien moins encore une côte de dossiers quelconque. On ne sait pas si M. R. a *retraduit* les pièces données en anglais par M. Grimblot ou s'il a consulté les originaux. On retrouve, ici encore, une négligence dans la transcription des noms étrangers poussée jusqu'à l'incurie, non seulement dans les textes, mais dans le récit même de l'auteur. (*Auerspeg* pour *Auersperg*; *Goedeke* pour *Gaedeke*; *Schwresbury* pour *Shrewsbury*; *Dona* pour *Dohna*; *Zinzendorf* pour *Sitzendorff*; *Freishman* pour *Frischmann*; *Wartzbourg* pour *Würtzbourg*; *Florente* pour *Llorente*; etc. etc.) Ces

1. Voy. la *Revue* du 26 avril 1879.

menus défauts auxquels nous ne voulons pas attacher trop d'importance et qui ne nous rendront pas injuste envers les qualités sérieuses de l'ouvrage, n'en donnent pas moins un sentiment d'insécurité relative au travailleur appelé à le consulter, à l'utiliser à son tour. Faire le *métier* d'historien était évidemment chose secondaire aux yeux du regretté professeur d'Aix, qui prisait davantage les considérations générales et les vues d'ensemble. Mais ce dédain pour les obligations précises, voire même minutieuses qui s'imposent de nos jours à tous ceux qui prétendent écrire l'histoire, n'est plus de mise aujourd'hui, et ce sont précisément ceux qui le professent qui en souffriront le plus, injustement parfois, dans l'opinion du public compétent en ces matières.

R.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le cercle Saint-Simon avait jusqu'ici publié un *Bulletin* formant au moins 25 feuilles et servi gratuitement à tous ses membres. Il vient de faire paraître un *Annuaire* et en même temps de commencer, à côté du Bulletin, une série de publications spéciales consacrées à des travaux historiques, littéraires ou scientifiques. Le *Pacha Bonneval* par M. Albert Vandal et l'*Expansion de l'Allemagne* par M. Jules Flammermont forment les deux premiers numéros de cette série (Paris, Léopold Cerf). M. Vandal, après le prince de Ligne et Sainte-Beuve, a fait revivre la physionomie du gentilhomme renégat; il a trouvé aux archives des affaires étrangères un assez grand nombre de documents relatifs à Bonneval; ces témoignages, comme il le dit lui-même, jettent quelque lumière sur le rôle du comte en Orient et montrent que Bonneval relève non-seulement du roman, mais aussi, par certains côtés, de l'histoire. M. Flammermont montre par de nombreux faits les efforts énergiques que tente l'Allemagne pour maintenir en étroite communion de langage, d'idées et de passions avec la mère patrie, les trente millions d'Allemands établis en dehors des limites de l'Empire.

— Le nº du 27 juin (nº 26) de la *Revue scientifique* renferme un article très instructif de M. Charles Henry qui prouve que le manuscrit de Bordeaux, dont il a déjà été question ici même, renferme : 1º la rédaction du cours de Rouelle l'aîné (qu'on retrouve dans les mss. de la Bibliothèque nationale et qui a été faite par un anonyme sur des notes de Diderot); 2º des additions de Rouelle le cadet et de Darcel; 3º des additions et des nouvelles rédactions de Diderot, sensibles en divers endroits; 4º des notes interfoliées de Latapie. M. Henry publie dans le même article un morceau intitulé l'*Utilité de la chimie*, qui lui paraît être de Diderot : « si le grand écrivain, dit-il, est moins personnel dans les idées qui incontestablement sont de Rouelle, il est encore plus *lui-même* en les exprimant; les lignes consacrées aux vitraux des églises gothiques sont en des termes plus vifs les idées que Diderot exprime à Grimm dans son *Essai sur la peinture* ».

— La « nouvelle collection de géographie et de voyages » publiée par la librairie Lecène et Oudin, s'est augmentée de deux volumes : *Le pétrole*, son histoire, ses origines, son exploitation dans tous les pays du monde, par M. Fernand Hue (in-8º,

307 p.) et *L'Afghanistan, les Russes aux portes de l'Inde,* par M. Charles Simond (in-8°, 323 p. 3 fr. 50); ce dernier volume qui vient à son heure, offre dans une forme claire et succincte un grand nombre d'informations intéressantes; c'est un récit d'histoire contemporaine, simple, mais exact et impartial. Il est divisé en quatre parties : I. *Les clefs de l'Inde.* II. *L'intrigue russe.* III. *L'intrigue anglaise.* IV. *Le conflit anglo-russe.*

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 31 juillet 1885.

M. Deloche rend compte de l'état des travaux de dégagement des arènes de la rue Monge. Le déblaiement est très avancé. On a mis à découvert l'ellipse du *podium*, les deux principales avenues, l'emplacement des gradins pour les spectateurs, le *proscænium* du théâtre de mimes, de danseurs, etc., qui était annexé au cirque. Les murs ont été mis à l'abri des intempéries et des travaux de réfection seront entrepris sur tous les points où cela sera jugé nécessaire. On a aussi exécuté une restitution en relief des arènes et du théâtre; un moulage de cette réduction sera prochainement présenté à l'Académie. Enfin, M. Deloche annonce que, par une décision récente, délibérée en conseil d'État, les arènes ont été déclarées monument d'utilité publique.

M. Le Blant lit un mémoire intitulé : *le Christianisme aux yeux des païens.* On sait par le témoignage des auteurs que les païens connaissaient fort mal le christianisme et s'en faisaient toutes sortes d'idées fausses. M. Le Blant trouve une nouvelle preuve de ce fait dans une série de documents dont on a trop peu tiré parti jusqu'ici, les actes des martyrs. Il est vrai que ces actes sont souvent interpolés et peu dignes de foi; pourtant, quand ils relatent, comme dans un procès-verbal sténographié, l'interrogatoire des chrétiens par les magistrats et les réponses des martyrs, on peut croire qu'ils reproduisent des pièces authentiques. M. Le Blant cite un grand nombre de questions tirées de ces interrogatoires, qui prouvent chez les magistrats païens une grande ignorance des principes et des doctrines véritables du christianisme. Ils montrent en même temps combien, dès les premiers siècles, il était devenu difficile aux païens et aux chrétiens de s'entendre entre eux : ils ne parlaient pour ainsi dire plus la même langue.

M. Salomon Reinach communique une note sur *Quatre villes nouvelles en Tunisie.* En mars et avril 1885, MM. Reinach et Cagnat ont entrepris un voyage d'exploration dans quelques régions encore peu connues de la Tunisie du Nord. Ils tenaient à vérifier sur place plusieurs inscriptions dont M. Tissot avait autrefois reçu des copies plus ou moins défectueuses. A Aïn-Dourat, sur le bord d'un ruisseau qui se jette dans l'Oued-Tine, à 18 kilomètres au nord-nord-ouest de Medjez-el-Bab, se trouvent des ruines très considérables : d'après une inscription, c'est l'ancienne cité d'*Uccula,* dont l'existence était connue par un document ecclésiastique, mais dont on ignorait l'emplacement. A 10 kilomètres plus au nord, on a trouvé les ruines d'un municipe dont le nom même est nouveau, *municipium Septimium Liberum Aulodes.* Une ville nommée *Thibar* et mentionnée aussi dans les documents ecclésiastiques a été reconnue, grâce à une inscription signalée déjà par MM. Bordier et Tauzia de Lespin, à l'Henchir-Hammâmet, près du mont Gorra; le ruisseau qui longe cette ruine s'appelle encore aujourd'hui l'Oued-Thibar. A 12 kilomètres plus loin, sur la route de Teboursouk, au lieu appelé aujourd'hui Kourbatia, une autre inscription signalée par MM. Bordier et de Lespin fait connaître l'existence d'un ancien municipe du nom de *Thimbure* En dehors de ces renseignements géographiques, MM. Reinach et Cagnat ont relevé une curieuse inscription (ce sont encore MM. Bordier et de Lespin qui l'avaient les premiers signalée), dédiée au Saturne gréco-romain. *Saturnus Achaiae,* ainsi nommé sans doute pour le distinguer du Saturne punique, dont le culte était prohibé :

SATVRNO · ACHAIAE · AVG · SACR
PRO·SAL·IMP·CAES·ANTONINI·AVG·PII·P P
GENS·BACCHVIANA·TEMPLVM·SVA·PEC·FECERVNT·ID·DEDIC
CANDIDVS·BALSAMONIS·FIL·EX·XI·PR AMPLIVS·SPATIVM·IN·QVO·TEMPLVM·FIERET
DONAVIT

« Saturno Achaiae Augusto sacrum. Pro salute imperatoris Caesaris Antonini Augusti Pii patris patriae gens Bacchuiana templum sua pecunia fecerunt idemque dedicaverunt. Candidus Balsamonis filius ex undecim primis amplius spatium in

quo templum fieret donavit. » C'est la première fois qu'on rencontre les noms de *Balsamon* et de la *gens Bacchuiana*.

M. Hamy, conservateur du musée d'ethnographie, communique un portulan ou carte marine, d'origine portugaise. Cette carte paraît avoir été tracée en 1501 ou 1502. Les côtes d'Afrique y sont extrêmement détaillées jusqu'à Mélinde, point où Vasco de Gama et Alvaro Cabral prirent les pilotes maures qui les menèrent à Calicut. C'est un des rares monuments qui subsistent aujourd'hui des premières circumnavigations africaines, un de ces routiers de l'Inde dont une loi portugaise interdisait sous peine de mort la vente à l'étranger. L'Asie et l'Europe septentrionales sont représentées suivant les formes traditionnelles, fort inexactes, comme l'on sait. L'Amérique montre les résultats des voyages des Cortereal et autres navigateurs portugais, antérieurs au milieu de l'année 1502.

Ouvrages présentés : — par M. Le Blant; Müntz (Eug.), quatre brochures : *le Palais pontifical de Sorgues, les Peintres d'Avignon pendant le règne de Clément VI, les Peintures de Simone Martini à Avignon, la Statue du pape Urbain V au musée d'Avignon*; — par M. Heuzey : *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, dirigée par MM. Oppert et Ledrain, 2e livraison; — par M. Delisle : Bréard (Charles), *les Archives de la ville de Honfleur*; par l'auteur : Deloche (M.), *Description d'un poids de l'époque carolingienne*.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 22 juillet 1885.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD

M. Collignon communique la photographie d'une sculpture trouvée sur la ligne du chemin de fer de l'Est, près de Gondrecourt, et représentant une divinité gauloise assise.

M. l'abbé Touret donne divers renseignements sur trois missels anciens du diocèse d'Elne, offrant un intérêt archéologique.

M. Lecoy de la Marche achève la lecture de son étude sur le manuscrit de la bibliothèque de Naples, renfermant le *De arte illuminandi*, et donne, d'après ce traité, des explications sur le broyement des couleurs, sur leur application et sur les instruments de l'enlumineur.

M. l'abbé Thédenat fait circuler l'estampage d'une coupe de marbre trouvée près de Cherchell (Algérie), représentant deux personnages se tenant par une main et faisant de l'autre le geste de l'orant.

M. Prost commence la lecture d'un mémoire sur les justices privées.

Pour le Secrétaire,
A. Lecoy de la Marche.

Séance du 29 juillet 1885.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD.

M. Müntz propose une interprétation nouvelle pour un passage du moine Théophile. Il signale l'analogie entre l'exécution de la pierre tombale de Frédégonde, à Saint-Denis, et les procédés décrits par Théophile au chapitre 1er du livre II de son traité.

M. de Montaiglon fait observer qu'il serait difficile de fixer la date précise de ce tombeau, mais qu'il n'offre pas les caractères de l'école romane du XIe ou du XIIe siècle.

M. Prost continue la lecture de son mémoire sur les justices privées.

M. de Barthélemy lit la suite de l'étude de M. de la Noé sur les Oppida.

M. Flouest présente des photographies envoyées du département des Basses-Alpes par M. Eyssric, représentant un Mercure en bronze et une statue en marbre mutilée de l'époque romaine.

M. Courajod lit une note sur la statue de Diane qui surmonte une fontaine dans le jardin de l'orangerie à Fontainebleau.

Pour le Secrétaire,
Signé : A. Lecoy de la Marche.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 34 — 24 août — 1885

145. — **Zum heutigen Stand der Sprachwissenschaft,** von Karl Brugmann, ord. prof. der vergleichenden Sprachwissenschaft in Freiburg i. B. Strassburg, K. J. Trübner, 1885. In-8, 144 pp.

Tous les initiateurs doivent s'attendre à être un jour dépassés. Est-il aussi dans leur destinée de ne point comprendre ceux qui les dépassent, de combattre ceux qui ne font que poursuivre jusqu'au bout l'application de leurs propres principes, de désavouer enfin leurs élèves et leurs continuateurs? Bien que le cas soit assez commun, on ne se résigne pas aisément à voir d'excellents esprits méconnaître, avec une aussi parfaite ingénuité, les progrès dont ils auraient lieu de s'enorgueillir. Ainsi, récemment, M. Curtius a consacré un livre [1] à la critique des doctrines et des tendances de l'école néo-grammaticale, critique très modérée dans la forme, très radicale dans les conclusions qui s'en dégagent : la linguistique a battu les buissons depuis dix ans, et il est grand temps de revenir au point de départ. Si l'école nouvelle est autorisée à ne pas l'en croire sur parole, à relever son défi et à persévérer dans les voies qu'elle a frayées, c'est ce dont on pourra juger en pleine connaissance de cause après avoir lu la solide et entraînante réponse de M. Brugmann.

L'auteur a réuni sous un titre commun trois essais, dont deux se rattachent à la polémique soulevée par M. Curtius. De l'autre (pp. 1-41), qui est un cours inaugural intitulé « Linguistique et Philologie », il y a peu de chose à dire : on y remarque une analyse très fine des rapports intimes de ces deux sciences, mais aussi une tendance à les rapprocher jusqu'à les confondre. M. B. n'a eu en vue que la linguistique classique, qui a en effet beaucoup à apprendre de la philologie et beaucoup à lui enseigner; mais la linguistique indo-européenne, déjà trop étendue pour le philologue, n'est elle-même qu'une division de la linguistique générale, qu'une frontière bien nette sépare de toute autre science. Ce qui demeure vrai, c'est qu'un même esprit scientifique doit les animer, et que les résultats de l'une sont naturellement soumis, autant que faire se peut, au contrôle rigoureux de l'autre.

La réponse à M. Curtius (pp. 43-128) suit pied à pied l'argumenta-

1. G. Curtius, *Zur Kritik der neuesten Sprachforschung*, Leipzig, 1885.

tion de l'éminent professeur. En conséquence, elle traite successivement des quatre points fondamentaux de l'enseignement néo-grammatical, savoir : 1° les lois phonétiques n'admettent point d'exception; 2° l'analogie est sans cesse à l'œuvre dans toute langue, jeune ou vieille (une langue ne nous paraît vieille que relativement à notre brève existence, et cette distinction ne répond à rien de réel), pour rétablir entre les formes grammaticales l'harmonie que troublent les changements phonétiques; 3° la langue indo-européenne possédait un vocalisme beaucoup plus varié que celui que lui attribuaient les premiers grammairiens sur la foi du sanscrit, et nommément un *e*, un *o* et un *a*, conservés en totalité ou en partie par le groupe européen de la famille, puis encore les liquides et nasales sonantes ou vocaliques; 4° l'explication des formes grammaticales de la langue indo-européenne par l'agglutination d'éléments radicaux (v. g., de l'*s* aoristique par la racine *es* « être ») est en général illégitime, non pas qu'elle soit inadmissible *a priori*, mais en ce sens que, faute de documents qui permettent de résoudre à coup sûr ces questions de paléontologie linguistique, il vaut mieux s'abstenir absolument de les poser. Sur ce dernier point (pp. 115 sqq.) M. B. se montre plus conciliant qu'on ne s'y attendrait : il ajourne la solution plutôt qu'il ne la repousse.

Il serait superflu de dire que l'ouvrage ne contient rien de nouveau et puéril d'en faire un reproche à l'auteur, qui s'est simplement proposé de constater l'état actuel de la science sur chacun des points en litige. On y trouvera, sous forme de mémento rapide, tout ce qu'il est indispensable de savoir aujourd'hui pour s'intéresser avec fruit à la linguistique indo-européenne. Le renvoi aux sources permet à ceux qui le désireront de compléter ces renseignements sommaires. L'argumentation de M. B. est irréprochable et d'une logique convaincante. On voudrait seulement parfois (p. 64 i. n., p. 92 i. n.) qu'il triomphât avec moins d'âpreté de son ancien maître.

Parmi les détails hasardés je signalerai (p. 83) la genèse de la forme ἐμοῦ attribuée à l'analogie de ἐγώ. On cherche en vain la formule précise sur laquelle pourrait reposer cet étrange processus. Si l'on ne veut pas admettre un thème primitif de déclinaison *em-*, *emé-*, il faut, je pense, avec M. Bréal, recourir à l'hypothèse d'un doublet syntactique.

Ailleurs (p. 64) M. B. répond assez faiblement à M. Curtius, qui déclare n'avoir trouvé dans Diez rien qui justifiât les assertions de la nouvelle école, relatives à la prodigieuse influence de l'analogie dans la formation des langues romanes. Il le renvoie à l'examen du phonétisme des patois allemands. Est-ce pour s'épargner la peine de mentionner les beaux travaux des romanistes français, qui ont montré avec une évidence singulière qu'il est impossible de faire un pas dans le domaine de la phonétique romane, sans se trouver pris dans un véritable lacis d'analogies entrecroisées [1]?

1. Voy. notamment *Romania*, V, p. 140, VII, p. 420, X, p. 36, etc.

Sur un point capital, enfin (p. 114), l'auteur, d'ordinaire si scrupuleux, reste en défaut. « Comment concevoir en fait, dit M. Curtius, qu'une racine *ei*, *bheugh* devienne *i*, *bhugh* (εἶμι ἴμεν, φεύγειν φυγεῖν), etc.? Par quel miracle l'*e* saute-t-il ainsi hors de la racine? — Mais, dit M. B., par quel miracle l'*e*, ou plutôt l'*a* dans votre théorie, y entre-t-il, quand une racine *bhugh*, *pt* devient en vertu du *guna* *bhaugh*, *pat?* » Il y avait, ce semble, mieux à répondre; car jamais une impossibilité n'a rendu plausible l'impossibilité contraire. La vérité est que le *guna* seul est inconcevable; le procès inverse n'a rien que de fort naturel. Si, en effet, on admet, comme je l'ai dit ailleurs, que l'*e* proethnique d'une racine *bher*, par exemple, se rapprochait beaucoup de l'*e* muet français (mid-front-wide-round de Sweet), on comprendra sans la moindre difficulté : 1° sa disparition, surtout si la syllabe devient atone (*bhr*, cf. en français *petit p'tit*, et en hébreu le *cheva* quiescent); 2° sa permutation en un *o* ouvert (mid-mixed-wide-round), soit *bhor*, gr. φόρος; 3° enfin la permutation de l'un et l'autre en *a* âryen (mid-back-wide sans labialisation); ces trois phonèmes n'étant séparés, comme on le voit, que par d'insignifiantes nuances physiologiques. Je ne dis pas que cette explication s'impose, mais au moins est-elle de nature à faciliter l'intelligence du système.

L'appendice (pp. 129-144) est une réponse à la récension que M. J. Schmidt a donnée de l'ouvrage de M. Curtius [1]. Il s'agit de savoir si c'est l'école de Schleicher ou celle des néo-grammairiens qui a la première proclamé et appliqué avec rigueur le principe de la constance des lois phonétiques. M. B. n'accorde cet honneur qu'à M. Leskien, et il a beau jeu, en effet, à faire ressortir l'arbitraire de certaines reconstructions de Schleicher et de M. J. Schmidt lui-même. Mais ce sont chicanes de détail. Il n'en reste pas moins que Schleicher, par la tournure scientifique de son esprit, par sa méthode consistant à descendre des formes primitives restituées aux formes historiques, par l'erreur même qui lui faisait ranger la linguistique au nombre des sciences naturelles, a préparé le mouvement actuel, s'il n'en a à son insu donné le signal. Ceux qui avaient accepté sa forte discipline se sont pliés sans peine à celle, plus rigoureuse encore, que leur imposent les temps nouveaux; et, pour me résumer, j'oserais presque dire que, si une mort prématurée ne l'eût ravi à la science, il serait aujourd'hui l'un des plus fermes tenants des doctrines que condamne M. Curtius.

M. Brugmann paraît profondément pénétré des devoirs de la critique sérieuse, quand elle s'exerce à son endroit. Il est même assez piquant de le voir prêcher la tolérance à M. J. Schmidt (p. 144), ou prier M. Curtius de ne point tant épiloguer sur les mots (p. 86 i. n.). Ce sont là d'excellents conseils, dont il voudra certainement profiter lui-même à l'occasion.

V. HENRY.

1. *Deutsche Litteraturzeitung*, 1885, p. 339.

146. — Em. Sebastian. **De patronis coloniarum atque municipiorum Romanorum** (Dissertation inaugurale, Halle, 1884, in-8, 55 pages).

Cette brochure est une utile contribution à l'organisation du patronat chez les Romains. L'auteur y a rassemblé avec soin et habilement groupé les différents textes, surtout épigraphiques, relatifs aux patrons de villes (municipes et colonies).

La dissertation comprend six paragraphes : 1° *De patronatus urbium origine et natura generali*; 2° *De hereditate patronatus urbium*. La conclusion de ce paragraphe est bonne à noter : quand un personnage était élu patron d'une cité, toute sa famille participait au titre et à l'honneur, mais lui seul supportait les charges du patronat; à sa mort, son fils aîné héritait de ces charges. 3° *De ordine patronorum urbium*; 4° *De patronis complurium oppidorum*; 5° *De cooptatione patronorum*. C'est la partie la plus instructive du travail. Au début de l'empire il y a, suivant M. S., trois actes nécessaires pour qu'un homme soit reconnu patron d'une cité : *a)* le sénat municipal, à la majorité des deux tiers, décrète qu'il y a lieu d'accorder le patronat à tel ou tel personnage; *b)* le peuple réuni par curie vote l'adoption du personnage comme patron; *c)* on envoie à l'élu une table de bronze *(tabula patrocinalis)*. Plus tard, quand le peuple cesse de se rassembler en comices, le second de ces actes est supprimé; mais les décurions ont soin de ne pas choisir de patron à la cité avant de s'être assurés que leur choix sera agréable au peuple, ou sans y être préalablement invités par lui. 6° *De muneribus, officiis, honoribus patronorum urbium*.

Une thèse inaugurale ne saurait avoir la prétention d'être complète : on s'étonne pourtant de ne pas trouver à la fin du travail qui porte en sous-titre : *Quaestio epigraphica* une étude sur les tables de patronat qui nous sont parvenues et leur différent mode de rédaction; il semble que la dissertation en eût fini moins sèchement et la question n'est pas tellement connue qu'elle n'eût valu la peine d'être examinée dans le détail.

Nous signalerons à l'auteur, en terminant, un procédé de références qui est défectueux. M. S. connaît bien les différentes thèses inaugurales parues ces dernières années en Allemagne, celle de M. Degner sur les *curatores reipublicae*, celle de M. Herbst sur les sacerdoces municipaux, celle de M. Karbe sur les centurions, qui vaut en effet la peine d'être consultée; rien de mieux. Mais pourquoi faire honneur à ces jeunes savants de vérités passées dès longtemps dans le domaine commun? On lit p. 18, note 1 : « Praefectura cohortis auxiliariae est infima militiarum equestrium *(Karbe; de centurionibus, p. 23)* » et au dessous : « De militiis equestribus v. *Liebenam (Diss. Bonnens, 1882, p. 9)*, » ce qui est d'ailleurs une référence fausse : lisez p. 14 et suiv. Est-ce que la question des milices équestres n'a pas été résolue il y a déjà trente ans par MM. L. Renier et Henzen? Si l'auteur voulait

absolument une référence plus moderne, pourquoi, au moins, ne renvoyait-il pas au travail de M. Hirschfeld, *Die procuratorische Carriere*, qui traite à fond le sujet?

R. CAGNAT.

---

147. — **Les Établissements de Rouen.** Études sur l'histoire des institutions municipales de Rouen, Falaise, Pont-Audemer, Verneuil, la Rochelle, Saintes, Oleron, Bayonne, Tours, Niort, Cognac, Saint-Jean-d'Angély, Angoulême, Poitiers, etc., par A. GIRY. Paris, F. Vieweg. 1883-1885. 2 vol. in-8, XXVII-441, XIII-266 p. (Bibliothèque de l'École des hautes études, etc., Sciences philologiques et historiques, fasc. 55 et 59.)

On appelle établissements de Rouen, *Stabilimentum communie Rothomagi*, un règlement d'organisation communale qui paraît avoir été écrit à Rouen à la fin du XII[e] siècle et qui a régi, à diverses époques, non seulement la ville de Rouen, mais encore un assez grand nombre d'autres communes de la Normandie et de l'ouest de la France. L'ouvrage de M. Giry, dont le premier volume a paru il y a deux ans et le second cette année, comprend à la fois une étude sur ce règlement et sur l'histoire des institutions des diverses communes auxquelles il a été appliqué. Le titre qu'on vient de lire donne la liste de ces communes.

Les différentes copies ou traductions, par lesquelles nous connaissons le règlement communal de Rouen, ne donnent pas le même texte. Les unes n'offrent qu'une rédaction assez courte, en 28 articles; dans les autres, on trouve, d'abord ces mêmes 28 articles, puis d'autres dispositions, en plus ou moins grand nombre, qui portent le chiffre total des articles, dans la rédaction la plus développée, à 55. M. Giry est d'avis que le texte le plus long, en 55 articles, représente la rédaction originale et authentique, et que les versions plus courtes sont des copies mutilées par l'effet d'une erreur de transcription. Cette opinion est, à première vue, assez difficile à accepter.

Le texte le plus court est, en effet, celui que donnent les documents les plus anciens et les plus authentiques, les registres de la chancellerie royale. En mai 1204, Philippe-Auguste, recevant la capitulation de Falaise, confirma cette ville dans la possession de son statut communal et fit transcrire ce statut sur son registre; au mois suivant, il accorda une confirmation semblable à la ville de Pont-Audemer. Les registres de Philippe-Auguste nous ont conservé le texte du statut ainsi confirmé : c'est celui de Rouen, avec la rubrique : *Hoc est stabilimentum communie Rothomagi et Falesie et Pontis Audomari;* le texte ne comprend que les 28 premiers articles. Ces articles figurent seuls aussi dans la copie des établissements envoyée par le roi aux habitants de Saint-Jean-d'Angély, en novembre 1204. Les autres articles ne se

trouvent que dans des copies sans caractère authentique, conservées à Niort et à Poitiers, que l'aspect de l'écriture seul date du commencement du XIIIe siècle, et dans deux traductions du XIVe siècle, l'une en gascon et l'autre en français, faites à Bayonne et à Oléron. La copie de Poitiers est manifestement interpolée. Elle débute par une formule d'envoi libellée au nom de Philippe-Auguste et se présente comme le texte adressé par ce roi aux habitants de Poitiers, en novembre 1204, c'est-à-dire dans le même mois où il envoyait les établissements à Saint-Jean-d'Angély; or, le texte de Saint-Jean-d'Angély ne donne que 28 articles, et celui de Poitiers en donne 43. Il est clair que le roi, envoyant un même document à deux villes voisines, à la même date, par des lettres libellées dans les mêmes termes, n'a pu leur envoyer qu'un texte pareil; il est clair aussi que la chancellerie royale, ne possédant dans son registre que 28 articles, n'a pu en transmettre 43 aux gens de Poitiers. Le texte conservé aujourd'hui à Poitiers est donc un texte composite, que l'on a formé en ajoutant aux 28 articles transmis par la chancellerie royale 15 articles pris ailleurs. Du moment que nous avons ici un exemple certain d'un texte obtenu par juxtaposition artificielle de dispositions empruntées à des sources différentes, n'est-il pas naturel d'attribuer, jusqu'à plus ample information, la même origine aux autres textes d'étendue diverse, que nous rencontrons à Niort, à Bayonne ou à Oléron?

Pour résoudre en connaissance de cause ces questions relatives à l'histoire du texte, il faudrait avoir la collection des variantes des diverses copies; on pourrait alors essayer, comme dans les éditions des classiques, de classer les manuscrits par familles et d'en établir la généalogie. On doit regretter que M. Giry, qui a donné en tête de ses pièces justificatives une édition d'ailleurs soigneusement faite du texte latin des établissements, avec les deux traductions anciennes et une traduction nouvelle en regard, n'ait pas publié en même temps un relevé exact des variantes des divers manuscrits qu'il a consultés et qu'il n'ait pas tenté un classement de ces manuscrits fondé sur la comparaison de ces variantes.

Pour écrire l'histoire communale des villes régies par le statut de Rouen, M. Giry a divisé son livre en chapitres consacrés chacun à l'étude d'une commune différente. Ce plan s'imposait; en dépit de la constitution uniforme qu'ont possédée théoriquement ces diverses communes, elles ont eu une histoire et une organisation trop différentes pour se prêter à un exposé collectif. Ce morcellement du travail en une série d'études détachées nuit sans doute à l'unité de l'ouvrage et fait qu'il est assez difficile au lecteur d'en dégager une impression d'ensemble; mais c'est un inconvénient qu'on ne pouvait éviter. Peut-être seulement aurait-on pu l'atténuer, en condensant un peu davantage les monographies relatives à chaque commune et en donnant, par contre, un peu plus d'étendue au chapitre de résumé et de comparaison qui termine le volume.

La valeur du livre est dans le grand nombre des vues nouvelles qu'il contient. M. Giry n'a rien négligé pour approfondir l'histoire des diverses communes soumises au régime des établissements de Rouen. Non content des documents imprimés et de ceux qu'il pouvait trouver aux Archives nationales, il a visité presque toutes les villes dont il s'est occupé et a examiné sur place les archives locales; il est même allé jusqu'en Espagne, pour consulter les archives de la chambre des comptes de Navarre, à Pampelune. Ces recherches, poursuivies pendant plusieurs années, lui ont permis de découvrir bien des faits ignorés et de refaire presque en entier l'histoire de certaines villes à l'époque communale. Faut-il s'étonner, si, en possession d'un grand nombre de documents non encore exploités, M. Giry s'est laissé aller à la tentation d'en faire connaître le contenu, fût-ce en dépassant parfois un peu le cadre qu'il s'était tracé; s'il lui est arrivé d'admettre, dans un livre consacré à l'histoire des institutions, des détails qui intéressent plutôt l'histoire politique? Des événements comme la suppression et le rétablissement des pêcheries du Bayonnais Pierre Arnaud de Viele, en 1312, ou les incendies qui affligèrent à plusieurs reprises le faubourg de Châteauneuf à Tours, seraient mieux à leur place dans une histoire de la ville de Tours ou de la ville de Bayonne que dans une étude sur l'organisation municipale des communes régies par les établissements de Rouen. Mais il vaut encore mieux donner trop que trop peu, et ce que donne M. Giry est presque toujours fort intéressant. Il faut signaler en particulier le chapitre où il raconte, pièces en main, l'histoire de Bayonne sous la domination des rois d'Angleterre et montre la bourgeoisie turbulente de cette ville, tantôt profitant de l'inertie du gouvernement anglais pour étendre ses franchises au delà des limites de ses privilèges, tantôt fournissant par des dissentions intestines des prétextes au roi et à ses officiers pour confisquer quelques-unes des libertés de la commune. Sur l'histoire communale de Tours et sur celle de Poitiers, il a su également jeter une lumière nouvelle et faire voir sous leur vrai jour des faits jusqu'ici peu connus ou mal compris. Dans presque tous les chapitres, son livre offre un riche répertoire de renseignements pour l'histoire municipale des principales villes de l'ouest de la France.

Il n'offre pas moins d'intérêt pour l'histoire générale des institutions urbaines dans notre pays. Quelques-uns des faits qui ressortent de ses recherches sont en contradiction avec les opinions généralement admises. La royauté, par exemple, est loin d'avoir favorisé, autant qu'on se l'imagine, les libertés communales; les communes ont trouvé en elle un adversaire au moins aussi souvent qu'un appui. Un autre trait dominant, que ce travail met en lumière, c'est le peu de valeur des constitutions écrites, des chartes données ou imposées aux villes par l'autorité royale. Parmi les communes auxquelles fut attribué expressément, soit par les rois d'Angleterre, soit par les rois de France, le statut de Rouen, il en est, comme Niort ou Angoulême, qui paraissent être

restées plus d'un siècle sans savoir même ce qu'était ce statut et sans se soucier de s'en procurer le texte. Dans d'autres, comme Bayonne ou Tours, on possédait le règlement qui était censé régir la commune, mais on ne se croyait pas tenu de s'y conformer; ni le roi ni les bourgeois ne se gênaient pour en modifier les dispositions, pour les violer même ouvertement, quand ils en trouvaient l'occasion. L'ouvrage de M. Giry pourrait presque être intitulé l'histoire des dérogations qui furent apportées aux établissements de Rouen dans les diverses communes que ces établissements auraient dû régir. On peut regretter que l'auteur n'ait pas présenté le résumé comparatif de ces dérogations, en une sorte de tableau synoptique, dans le dernier chapitre. Les résultats de son travail se seraient ainsi détachés avec plus de netteté.

La plus grande partie du tome II est remplie par les pièces justificatives, au nombre de quarante. Le nº 1, qui occupe à lui seul 55 pages, est l'édition synoptique du texte latin des établissements et des deux traductions anciennes (celle de Bayonne en gascon et celle d'Oléron en français), avec une nouvelle traduction en français rédigée par l'éditeur. « On a perdu à peu près complètement en France, dit M. Giry, l'habitude de traduire les documents du moyen âge. Me sera-t-il permis de le regretter, au moins en ce qui touche les anciens textes de droit public ou privé, dont le sens est si souvent douteux, l'expression équivoque, les termes peu clairs, et dont il y a intérêt à préciser l'interprétation? » Ce sentiment est fort juste, et l'on peut constater, depuis peu de temps il est vrai, d'heureux symptômes d'un retour de l'opinion en ce sens parmi les érudits : le général Favé vient de nous donner la traduction française de la loi salique, et M. Prou, dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études*, celle du *De ordine palatii* d'Hincmar.

Ensuite viennent des documents divers, pour la plupart inédits, qui éclairent sur plusieurs points l'histoire des communes de Rouen, la Rochelle, Oléron, Bayonne, Tours, Niort, Cognac, Saint-Jean-d'Angély, Angoulême et Poitiers. Le volume se termine par un abondant index bibliographique (p. 163-180) et une table analytique très détaillée (p. 181-265). Ainsi est enfin complété l'un des ouvrages les plus importants qui aient paru depuis longtemps sur l'histoire communale de l'ancienne France.

Julien HAVET.

---

148. — **Literatura populară română**, de Dr. M. GASTER. Cu un Apendice : Voroava Garamantilor cu Alexandru Machedon, de Miron Costin. *Bucureștĭ*, *Ig. Haimann*, 1883. In-12 de xij pp., 1 f., 605 pp. et 1 f.

Les plus anciens monuments de la langue roumaine qui nous soient connus, ne remontent qu'à la seconde moitié du XVIᵉ siècle. Sans perdre

tout espoir d'en découvrir de plus anciens, on peut du moins, en fouillant les manuscrits que nous possédons, et en étudiant de près une foule d'imprimés ignorés des savants, reconstituer une littérature qui nous montre que les Roumains ont puisé comme les autres peuples dans le trésor des traditions que l'Orient a léguées à l'Occident. L'ouvrage de M. Gaster, qui n'est qu'un premier essai, a le rare mérite d'être entièrement nouveau sur la plupart des points; aussi tenons-nous à réparer envers l'auteur le silence involontaire auquel de nombreuses occupations nous avaient condamné.

Avant de parler du volume de M. G., il est juste de reconnaître que M. Hasdeu avait ouvert la voie à ces études par la publication de son important recueil intitulé : *Cărtile poporane ale Românilor în secolul XVI, în legatura cu literatur'a poporana cea nescrisa*, qui forme le tome II des *Cuvente den bătrânĭ* (Bucarest, 1880, gr. in-8). Dans ce recueil, M. H. avait attiré l'attention de ses compatriotes sur l'importance des littératures populaires en général, puis il avait publié, d'après un ms. donné à l'Académie roumaine par M. D. Sturdza, divers textes religieux, tels que l'*Épitre de Jésus-Christ sur l'observation du dimanche*, la *Légende d'Abraham*, le *Voyage de la Vierge en enfer* et l'*Apocalypse de saint Paul*, d'où il ressort que les Roumains ont subi, eux aussi, l'influence des livres apocryphes et qu'ils ont eu particulièrement en honneur les productions dans lesquelles se reflétait la doctrine des bogomiles. M. H., qui avait complété sa publication par d'innombrables rapprochements avec les littératures étrangères, y avait fait entrer également quelques exemples curieux des ressources que la critique peut tirer des traditions orales; enfin, comme son plan primitif était de rassembler des matériaux pour un glossaire historique, il était entré dans de longs développements philologiques. L'ouvrage de M. G. a des proportions plus modestes, mais il offre cet intérêt de présenter non plus de simples fragments, mais un tableau d'ensemble.

M. G. divise la littérature populaire en littérature esthétique, littérature éthique ou morale, et littérature religieuse. A la première appartiennent : le roman d'*Alexandre*, *Barlaam et Josaphat*, *Syndipa*, *Bertoldo*, *Halima*, *Archir et Anadan*, *Geneviève de Brabant*, *Héliodore*, *Philerote et Antuse*, *Le Diable et la Femme*, *La Fleur des Vertus*, *Til Ulespiègle*, *Nastratin Hodja* et quelques autres recueils de facéties plus spécialement roumaines. La seconde comprend les fables, les proverbes et les énigmes. La troisième, qui a pour objet la plupart des traditions fondées sur les apocryphes, est de beaucoup la plus riche et la plus intéressante. On y trouve les histoires de la création, d'Adam et d'Ève, la légende des démons et celle du bois de la croix, les histoires de Caïn et d'Abel, de Lameth, de Melchisédec, d'Abraham, de Moïse, de Salomon, l'histoire de la destruction de Jérusa-

lem et la légende du prophète Jérémie, l'histoire du Christ et de Pilate, l'apocalypse de saint Paul, le voyage de la Vierge en enfer, le songe de la Vierge, l'Épître de Jésus-Christ sur l'observation du dimanche, la légende de sainte Vénus ou Parascève, les enseignements pour les douze grands vendredis de l'année, les miracles de saint Sivoé. M. G. complète cette série, déjà longue, par les soixante-douze noms du Christ et les soixante-douze noms de la la Vierge; puis viennent les incantations, les miracles de la Vierge, la vie de saint Basile le jeune, un traité sur l'origine des offices, d'après Baronius (dont le nom est devenu dans certains manuscrits Varonim, ou même Parochie), enfin les chants de Noël et les cantiques des trois rois. M. G. rattache encore à la littérature religieuse les livres contenant des prédictions astrologiques et autres, la Roue de Salomon, etc.

Comme le montre l'énumération qui précède, les productions qui composent la littérature populaire roumaine appartiennent à des époques fort différentes. Si quelques-unes peuvent être considérées comme véritablement anciennes, par exemple l'histoire d'Alexandre, que les Roumains ont traduite du slavon et qui était répandue chez eux dès le XVIe siècle, la plupart sont des traductions toutes modernes. Il en est ainsi de Geneviève de Brabant et de divers autres livrets traduits tant bien que mal d'après quelque édition de notre Bibliothèque bleue [1]. M. G. eût pu élargir son cadre et rechercher quelles sont les traditions du moyen âge qui se sont conservées dans la littérature orale des Roumains. Cette recherche, qui sera sans doute tentée par la suite, sera d'autant plus intéressante que les contes ont une origine assurément beaucoup plus ancienne que les livrets, souvent peu intelligibles pour le peuple, qui se débitent dans les foires de Bucarest ou de Iassi, et que, de plus, ils ont subi dans la bouche des conteurs certaines transformations qui leur donnent une valeur originale. Il est curieux de noter qu'un des contes les plus répandus chez les Roumains, les *Doĭ Fețĭ cotofațĭ cu părul de aur* [2], nous offre un récit qui rappelle un épisode du roman de la belle

1. Un libraire allemand de Kronstadt (Brașov), M. Hintz, qui, sous le nom de Hințescu cultive avec amour la littérature roumaine, publie depuis quelques années de petits livrets destinés au colportage. Il a non seulement réimprimé, d'après divers auteurs, des contes populaires, des récits patriotiques, etc., mais il a commencé la publication de traductions abrégées de certains ouvrages que les Roumains ne possédaient pas encore, par exemple, l'histoire de Griselidis (*Pățăniele multcercateĭ Griselde, istorioară morală prea interesantă, scrisă pentru poporul român*. Brașov, Frank și Dressnandt, [1876], in-16 carré). M. Hintz s'est contenté d'abréger l'édition allemande de Reutlingen; le début est même traduit textuellement. Grâce à lui, *Griselidis* peut aussi bien figurer parmi les productions de la littérature populaire roumaine que Geneviève de Brabant et surtout que Zadig.

2. Voy. Schott, *Walachische Märchen*, 121; Haltrich, *Deutsche Volksmärchen aus dem Sachsenlande in Siebenbürgen*, nº 1; *Doi Feti cotofeti, seu Doi Copii cu perulu de auru, povesta poporala romana publicata de Dr. At.-M. Marienescu* (Pest'a, Em. Bartalits, 1871, in-16, extr. de l'*Albina*); Ispirescu, *Legende sau Basmele Româniloru adunate din gura poporului*, 1882, 62.

Hélène de Constantinople [1] et présente la plus grande ressemblance avec l'histoire de la femme du roi Thierry, que nous trouvons parmi les Miracles de Nostre Dame [2]. Il n'est pas moins intéressant de rapprocher le conte que M. Ispirescu intitule *Omul de piatră*, et qui contient l'histoire de Dafin et d'Afin [3], des versions occidentales d'Amis et d'Amiles.

Si le livre de M. G. peut être sur bien des points augmenté et amendé, il n'en contient pas moins une foule de notices qui seront lues avec intérêt. L'auteur a su, en particulier, mettre à profit deux sources d'informations qui, à elle seules, suffiraient pour donner à son livre une sérieuse valeur : les légendes talmudiques et les littératures slaves. Il en a tiré des rapprochements qui seront probablement nouveaux pour beaucoup de ses lecteurs. Ce sera pour les romanistes, peu familiarisés d'ordinaire avec l'hébreu, le russe ou le serbe, un secours très appréciable que d'avoir dans le volume de M, G. un commencement d'information sur bien des questions qu'ils ont l'occasion d'aborder.

M. G. a, depuis quelques années, apporté tous ses soins à rassembler le plus grand nombre possible de manuscrits roumains ; c'est dans ces livres, le plus souvent incomplets et lacérés, qu'il a fait et fera certainement encore bien des découvertes [4]. De tous les textes qu'il a réunis, celui qui nous paraît offrir le plus d'intérêt est celui de la *Palia*, ou Bible enrichie d'histoires apocryphes, dont il a décrit dans la *Revista pentru istorie, archeologie si istorie* [1] un ms. du XVII[e] siècle. Il faut espérer qu'il pourra bientôt nous en donner une édition complète, au lieu de se borner à en publier des fragments dans des recueils souvent éphémères.

M. G. n'a pas eu dans sa *Literatura populară română* la prétention, d'ailleurs chimérique, d'indiquer d'une manière complète les sources auxquelles ont puisé les auteurs roumains ni les productions similaires

1. M. G. cite, pp. 119-125, deux rédactions roumaines de la Vie de la belle Hélène et un conte populaire qui s'en rapprochee ; il ne mentionne pas les *Doi Feţĭ cotofăţĭ*

2. *Miracles de Nostre Dame par personnages, publiés par Gaston Paris et Ulysse Robert*, n° XXXII.

3. *Legende*, p. 112.

4. En dehors de son principal ouvrage, M, G. a déjà extrait des matériaux qu'il a réunis diverses publications détachées dont voici les titres : *Lilith ĭ cei treĭ ingerĭ (Anuar pentru Israeliţi românĭ*, IV, 1881, 73-79) ; *Legende talmudice şi Legende române, studiu comparativ (Ibid.*, V, 1882, 27-35) ; *Cabbala, originea si desvoltarea eĭ (Ibid.*, VI, 1883, 25-36) ; *O Poveste talmudică în literatura română* — histoire d'un homme qui se ruina en voulant mettre en pratique cette parole de Salomon : « Celui qui fait miséricorde au pauvre, prête à Dieu », et qui, sur le chemin de Jérusalem, trouva une pierre d'un grand prix, que deux hommes se disputaient — *(ibid.*, VI, 62-66) ; — *Scholomonar, d. i. der Garabancijaš dijak nach der Volksüberlieferung der Rumanen (Archiv für slavische Philologie*, VII, 281-290) ; *Legende inedite*, — I. *Viaţa Sf-luĭ Alexie, omul luĭ Dumnezeu* ; II. *Viata Sf-luĭ Eystathie Plachida (Revista pentru istorie, archeologie si filologie*, III).

des pays étrangers ; nous n'essayons donc pas de combler certaines lacunes que nous avons pu remarquer dans son ouvrage ; nous nous bornerons à consigner ici quelques notes bibliographiques :

P. 13. Le plus ancien ms. de l'*Alecsandrie* cité par M. G. est daté de l'année 1764. M. Bianu a donné depuis, dans la *Columna luĭ Traian* [1], la notice d'un ms. daté de 1620 et en a même commencé la publication.

P. 14. D'après Pop [2], l'édition de l'*Alecsandrie* publiée à Mohilev appartient à l'année 1796 et non à l'année 1797, comme le dit Iarcu. L'imprimeur était le protopope Michel Stribêlcki, celui même qui avait fondé à Iassi en 1789 un atelier typographique [3].

P. 35. Après la traduction de *Barlaam et Josaphat* due à ce Boțulescu qui était prisonnier à Milan, il y aurait lieu de mentionner celle de Samuel Klein de Szád, qui est restée manuscrite [4].

P. 96. M. G. ne cite, à propos de *Beuve d'Antone* que le poème anglais de *Sir Bevis* (dont le titre est défiguré par une faute d'impression), le poème italien et la traduction hébraïque, Il eût dû citer au moins le titre du poème français dont M. Paul Meyer a sommairement classé diverses rédactions [5].

P. 115. Nous possédons une édition de l'*Istoria Ghenovevi de Brabant* imprimée à Sibiu (Hermannstadt) en 1865, in-16.

P. 125. M. G. eût pu dire quelques mots des sources françaises de l'histoire de la belle Hélène de Constantinople et citer en passant les drames de Hans Sachs et de M. Montanus sur la *Königin ausz Frankreich* [6].

P. 127. La première édition de l'*Histoire éthiopique* d'Héliodore est de 1534 et non de 1535.

P. 129, M. G. place entre 1630 et 1650 la composition de l'*Érotocrite* de Vincent Cornaro. Cette date, malgré sa latitude, est certainement inexacte. S'il est vrai que M. Sathas [7] range Cornaro parmi les

1. Noua serie, IV (1883), 322-329, 445-456.
2. *Disertație despre tipografiile romînești în Transilvania*, etc. (Sibiu, 1828, in-8), 90.
3. Hasdeu, *Cuvinte den batr.*, I, 259.
4. Voy. Pummul, *Lepturariŭ rumînesc*, IV, 1, 22.
5. Voy. *Daurel et Beton, chanson de geste provençale* (Paris, 1880, in-8), xxj.
6. Gödeke, *Grundrisz*, 1, 325, 349.
7. Νεοελληνικὴ Φιλολογία, p. 603.

auteurs du XVIII[e] siècle, il est prouvé aujourd'hui que Leake [1] a eu raison de faire remonter l'*Érotocrite* jusqu'au XVI[e] siècle [2]. La plus ancienne édition connue du poème est de 1756.

P. 132. *Dracul și Femeea, sau Roman găsit sub peruca unuĭ holteiŭ bătrân* (Le Démon et la Femme, ou Roman trouvé sous la perruque d'un vieux garçon). Cet arrangement du *Belfégor* de Machiavel [3] paraît être une simple traduction du français. Tandis que La Fontaine a respecté le titre original, plusieurs traducteurs ou imitateurs en prose l'ont travesti à peu près comme l'éditeur roumain [4].

P. 138. M. G. dit que la *Floarea darurilor* est une simple traduction de l'Ἄνθος τῶν χαρίτων, dont l'original est le recueil italien intitulé *Fior di virtù*. Il eût été bon d'ajouter que le *Fior di virtù* est un ouvrage du XIV[e] siècle, ordinairement attribué à Tomaso Leoni ; qu'il a été traduit en français, en espagnol et même en arménien [5] ; enfin que le texte italien a été réimprimé à Florence, en 1855, in-16, et à Naples en 1857, in-12. La version grecque, publiée à Venise en 1667, est l'œuvre d'Ambroise Gradenigo [6]. Il est vraisemblable que Constantin-Pacome Sarachin avait cette version entre les mains quand il fit imprimer par le moine Anthime, au monastère de Snagov, en 1700, la *Floarea darurilor*, mais ce livre était depuis longtemps déjà connu des Roumains. On le trouve, en effet, dans le manuscrit daté de 1620 dont M. Bianu a entrepris la publication [7].

---

1. *Reseaches in Greece* (London, 1814, in-4), 116. — Leake donne, pp. 101-116 une analyse et d'assez nombreux extraits du poème.

2. Voy. Miklosich et Müller, *Acta et Diplomata graeca*, III, 264 : « Vincentius Cornarus Antonio Daravenia vendit domum in oppido Chandace insulae Cretae. » L'acte est daté du 16 juillet 1561.

3. *Belfegor* parut pour la première fois en 1545 et non en 1547, comme le dit M. G.

4. *Le Démon et la Démone mariez, ou le Malheur des hommes qui épousent de mauvaises femmes, avec leurs caractères vicieux ; nouvelles historiques et morales tirées des Annales de Florence par le fameux Machiavel*. A Rotterdam [Paris], 1705 [ou 1706], in-12.

Roderic ou le Démon marié, nouvelle historique, traduite de l'italien en françois. Cologne 1694, in-12.

Il existe de la même traduction une édition de Lyon, Lojonie, s. d., in-12, une édition publiée sous la rubrique de Baratrapolis, 1748, in-12, et une réimpression jointe au *Diable amoureux* de Cazotte (Paris, 1853, in-16). Sur l'édition de 1748 et sur une pièce qui y est jointe, voyez Brunet, II, 585 et Barbier, *Dict. des anonymes*, IV, 373.

Tanneguy Le Fèvre, dont la traduction est antérieure, avait conservé le nom de Belfégor : *Le Mariage de Belfegor, nouvelle italienne* (Saumur, Lerpinière, 1664, pet. in-8).

5. Voyez Brunet, II, 1262.

6. M. Sathas ne cite aucun ouvrage de cet auteur ; il se borne à dire (p. 335) qu'il était probablement frère d'Aloisio Gradenigo et qu'il enseignait en 1650 à l'école grecque de Venise.

7. *Col. luĭ Traian*, 1883, 328.

P. 140. *Capela din pădure*. C'est le conte de Christophe von Schmid intitulé *Die Waldkapelle*, publié pour la première fois dans les *Erzählugen für Kinder und Kinderfreunde*, 1813. Une traduction française parut dès l'année 1829 (*La Chapelle de la forêt, conte pour les enfants, traduit de l'allemand;* Strasbourg, 1829, in-18).

P. 167. Il n'est pas douteux que le Cacavela à qui la littérature populaire attribue diverses réponses facétieuses ne soit Jérémie Cacavela [1]. Démètre Cantemir, dont il avait été le précepteur, raconte sur lui une anecdote qui présente ce personnage sous un jour des plus curieux et montre bien comment on a pu lui attribuer une dispute avec un hodja turc [2].

P. 168. Pour le *Spil von einem Keiser und eim Apt*, que Wackernagel attribue à Hans Folz [3], il convient de renvoyer à l'édition de Keller (1850) et aux *Fastnachtspiele* publiés par le même auteur [4]. Le même sujet a été traité en Allemagne par le duc Henri-Jules de Brunsvic (1594) [5]; on le retrouve en France dans la *Farce nouvelle du Musnier et du Gentil-Homme* [6].

P. 171. On trouvera que la mention consacrée par M. G. à Păcala est tout à fait insuffisante. Il y aurait eu lieu de renvoyer aux *Walachische Märchen* des frères Schott [7], au petit livret publié par M. Hinţescu [8], enfin au *Călindariu* de M. Mangiuca pour 1882 [9].

P. 404. Aux rapprochements indiqués par M. Hasdeu on peut ajouter le *Tractat dels noms de la mayre de Dieu* publié par M. Paul Meyer dans son introduction à *Daurel et Breton* [10].

1. L'article consacré par M. Sathas à Cacavela (Νεολληνικὴ Φιλολογία, 383) est des plus incomplets, Il n'y est fait mention ni de l'*Invăţătura svînta* de 1697, sur laquelle on peut voir la *Col. luĭ Traian*, 1882, 521, ni même du *Divanul saŭ Gilciava înţeleptuluĭ cu lumea*, III, 1698.

2. Voyez *Vita Constantini Cantemyri* dans les *Operele principelui Demetriu Cantemiru, publicate de Academia romănă*; VII, 73.

3. *Deutsches Lesebuch*, IV, 315.

4. I, 199-210; IV, 309, 338.

5. *Die Schauspiele des Herzogs Heinrich Julius von Braunschweig, hrsggb. von Dr. W. L. Holland*, 475-505.

6. Cette farce a dû être composée vers 1551. Elle a été réimprimée dans le *Recueil de livrets singuliers* de M. de Montaran (1829) d'après une édition de Troyes, 1628.

7. Pp. 223-238.

8. *Intémplările luĭ Păcala, o istorioară veselă in 25 capurĭ, întocmită astfel de S. F. Editorul I. C. Hinţescu*. Braşov, Frank şi Dressnandt (1876), in-32.

9. *Călindariu julianu, gregorianu şi poporalu romănu... pe anulu 1882, de Simeone Mangiuca* (Braşiovu, Tipographi'a Alexi, 1881, in-8), 67-120. — M. G. ne cite ce recueil qu'à propos des *colinde* (p. 473). Si les étymologies et les commentaires de M. Mangiuca sont plus que hasardés, il n'en a pas moins réuni des matériaux utiles.

10. Pp. ciij-cviij.

P. 406. L'article consacré par M. G. aux incantations (*descantece*) doit être complété à l'aide des fragments que l'Académie roumaine a récemment extraits des papiers de Săulescu [1].

P. 499. Les calendriers pour les années 1693, 1694, 1695, 1699 et 1703, dont M. Odobescu a donné une notice dans la *Revista română* [2] et les pronostications, de source italienne, qu'ils renferment sont beaucoup plus anciens que les livrets du même genre dont parle M. G.

P. 519. Le ms. de 1620, dont nous devons la notice à M. Bianu, contient le traité intitulé *Rojdanicul* ou *Zodiile* [3]. Le plus ancien ms. cité par M. Gaster appartient au milieu du XVIII[e] siècle.

Émile PICOT.

CHRONIQUE

FRANCE. — Sous ce titre *les Grands maîtres de la littérature russe*, M. Ernest DUPUY, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne, lauréat de l'Académie française, vient de publier (Paris, Lecène et Oudin) une série d'études ingénieuses et pénétrantes sur les romanciers N. Gogol, Tourguenev et Léon Tolstoï. M. Dupuy a connu personnellement Tourguenev, et il s'est donné la peine d'apprendre le russe pour lire dans l'original les auteurs dont il s'est occupé. Tourguenev et Tolstoï sont en ce moment fort à la mode chez nous; mais Gogol est trop ignoré, et nous savons gré à M. D. de l'avoir remis en lumière. Ce volume d'un humaniste distingué et délicat mérite d'être salué comme un très heureux début, dans un genre d'études auquel on peut appliquer le mot de l'Évangile : « La moisson est immense, mais les ouvriers sont bien peu nombreux. » — L. Leger.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 7 août 1885.

M. Caspar-René Gregory communique un mémoire intitulé : *les Cahiers des manuscrits grecs*. L'objet de ce travail est de combler une lacune de la science paléographique, en déterminant exactement la composition des cahiers dont sont formés les manuscrits. Ces cahiers, dans les manuscrits grecs, sont généralement des quaternions ou assemblages de quatre feuilles de parchemin pliées en deux par le milieu : chaque quaternion comprend donc huit feuillets ou seize pages. Dans chaque feuillet, on distingue le côté du poil de l'animal dont la peau a fourni le parchemin, et le côté de la chair : celui-ci est lisse et blanc, l'autre rugueux et plus ou moins foncé. Les pages sont réglées au moyen de traits creusés à la pointe. M. Gregory a constaté que les lignes étaient presque toujours tracées avant la formation des quaternions et sur le côté du poil : elles sont donc marquées en creux sur ce côté et en relief sur le côté de la chair. Pour former un quaternion, les feuilles étant réglées, le scribe plaçait sur sa table une feuille, le côté de la chair en dessous, sur celle-ci une seconde, le côté du poil en dessous, puis une troisième tournée comme la première et une quatrième tournée comme la seconde : il les pliait ensemble par le milieu, et le quaternion était prêt. Il en résulte que, dans chaque quaternion, le côté

1. *Analele Academei române*, ser. II, VII, II, 153. — Les pièces recueillies par Săulescu comprennent six incantations, deux formules de sorcière (*vrăjĭ*) et deux charmes (*farmice*). On y a joint un morceau d'un poème populaire dont M. G. ne fait pas mention : *La Prière de saint Nicétas, martyrisé par les Goths en Dacie.*

2. I, 657-661.

3. *Col. lui Traian*, 1883, 328.

de la chair forme les pages 1, 4, 5, 8, 9, 12, 13 et 16 : ces pages sont blanches, lisses et ont les lignes en relief; le côté du poil forme les huit autres pages, 2, 3, 6, 7, 10, 11, 14 et 15, qui sont teintées, rugueuses et ont les lignes en creux. A quelque endroit qu'on ouvre le volume, les deux pages qui se présentent à la fois aux regards sont toujours pareilles l'une à l'autre. On trouve très peu d'exceptions à cette règle, du moins dans les manuscrits écrits en Orient. M. Gregory exprime le désir de voir d'autres paléographes faire des constatations analogues sur les manuscrits latins, les manuscrits orientaux, etc. Si l'on déterminait avec précision la pratique de chaque temps et de chaque pays, en ce qui concerne ces détails techniques, on trouverait là un utile élément d'appréciation pour juger de la provenance des manuscrits et par suite de leur valeur.

Ouvrages présentés : par M. Alexandre Bertrand : *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre*, t. XIII, fasc. 1; — par M. de Boislisle : Decrue (Francis), *Anne de Montmorency, grand-maître et connétable de France, à la cour, aux armées et au conseil du roi François Ier*; — par l'auteur : Delisle (L.), *Discours prononcé à la Société de l'histoire de France*; — par M. Barbier de Meynard : 1° Houdas, *Monographie de Méquinez* (extrait du *Journal asiatique*); 2° Basset (René), *Note de lexicographie berbère.*

Julien Havet.

Séance du 14 août 1885.

M. Bergaigne lit, au nom de M. Egger, un fragment qui doit former la conclusion d'une nouvelle édition de l'*Histoire de la critique chez les Grecs*. M. Egger insiste, dans ce morceau, sur l'originalité du génie grec : si des recherches nouvelles ont montré qu'en art, la Grèce a pu apprendre quelque chose des pays voisins, l'Egypte et l'Assyrie, en littérature du moins l'hellénisme ne doit rien qu'à lui-même. Ni l'Egypte, ni la Perse, ni l'Inde, ni la Chine ne lui ont rien fourni.

M. Paul Meyer communique des planches d'héliogravure qui reproduisent un manuscrit de quatre feuillets de parchemin, écrit au commencement du XIIIe siècle : on y lit un poème français, d'environ cinq cents vers, de huit syllabes, chacun relatif à l'histoire de saint Thomas Becket, archevêque de Canterbury. Il y a une ou deux miniatures à chaque page. M. Meyer a trouvé ce manuscrit, il y a deux ans, d'après les indications de M. Ruelens, dans la bibliothèque de M. Gœthals-Vercruysse, à Courtrai. M. Gœthals-Vercruysse a exécuté lui-même les photographies d'après lesquelles a été faite la reproduction en héliogravure. Cet ouvrage est le troisième poème français que l'on connaisse sur la vie de Thomas Becket : les deux autres sont dûs, l'un à Garnier de Pont-Sainte-Maxence, l'autre à un certain Beneit ou Benoît. Celui-ci ne nous apprend qu'un seul fait nouveau, une entrevue de Thomas Becket avec le pape Alexandre III, à Sens, en 1165, à la suite de laquelle ils voyagèrent ensemble jusqu'à Bourges. L'intérêt du manuscrit de Courtrai est surtout littéraire et archéologique. Quelques particularités linguistiques donnent lieu de croire que l'auteur était un Anglais. Les miniatures peuvent suggérer diverses observations sur l'histoire du costume. M. Meyer se propose de publier ce poème, avec le fac-similé des huit pages en héliogravure, dans un des prochains volumes de la Société des anciens textes français.

M. P.-Ch. Robert présente des observations sur un détail de numismatique gauloise. On connaît par Lucien un dieu gaulois, nommé Ogmius, qui était à la fois une sorte d'Hercule et un dieu de l'éloquence : on le représentait avec des chaînes qui sortaient de sa bouche et auxquelles étaient attachées les oreilles des hommes. Les numismates se sont accordés à voir une image de ce dieu dans quelques monnaies de l'Armorique, où est représentée une grande tête entourée de têtes plus petites, celles-ci reliées à la première par des fils de grènetis. M. Robert fait remarquer qu'à supposer qu'il y ait là des chaînes, ces chaînes ne se relient ni à la bouche de la tête principale, ni à l'oreille des autres. Il est donc probable que le dieu Ogmius n'a rien à faire ici. Les Gaulois avaient l'habitude de disposer en trophées les têtes des vaincus : les monnaies en question représentent probablement des trophées de ce genre. Il existe une variété de ce type monétaire où la tête principale, au milieu de la pièce, est une tête de cheval : or, précisément nous savons que les guerriers gaulois aimaient aussi à suspendre aux rênes de leurs chevaux les têtes de leurs ennemis. On a donc vu à tort une image mythologique, là où il n'y a en réalité qu'un trophée de victoire.

Ouvrages présentés : — par M. Gaston Paris : Hasdeu (B. Petriceicu-), *Etymologicum magnum Romaniæ : dictionarul limbei istorice si poporane a Romanilor*, fasc. 1; — par M. Delisle : 1° Müntz (Eugène), *Notice sur un plan inédit de Rome à la fin du XIVe siècle* (extrait de la *Gazette archéologique*); 2° Omont (Henri), *Georges Hermonyme de Sparte, maître de grec à Paris et copiste de manuscrits* (extrait des *Mémoires* et du *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*); 3° Havet (Julien), *Questions mérovingiennes* : I, *la* Formule N. REX FRANCORUM V. INL.; II, *les Découvertes de Jérôme Vignier* (extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*).

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 35 — 31 août — 1885

149. — **Zur Geschichte des Perfects im Indogermanischen,** mit besonderer Rücksicht auf Griechisch und Lateinisch, von Hermann OSTHOFF. — Strassburg, K. J. Trübner, 1884. In-8, x-653 pp.

A ceux qui nieraient les progrès réalisés dans l'étude de la grammaire comparée depuis le jour où les deux premiers représentants de l'école néo-grammaticale publiaient leur manifeste [1], on pourrait hardiment opposer le nouvel ouvrage de M. Osthoff. Non pas qu'il doive convaincre ou contenter tout le monde ; l'auteur lui-même ne s'en flatte pas sans doute, et son livre a déjà soulevé en Allemagne des polémiques amères, dont heureusement il nous est permis de nous désintéresser. Mais, alors même qu'on ne se rallierait pas à ses solutions, il serait difficile, à moins d'extrême prévention, de ne pas les juger plus satisfaisantes pour la plupart que celles qui les ont précédées. Elles demeureront, ou disparaîtront à leur tour, cela importe peu ; l'essentiel est que les notions se précisent, que le champ laissé à l'arbitraire se restreigne de plus en plus, et M. O. a travaillé de son mieux à le circonscrire.

Les types morphologiques les plus mystérieux sont en général, comme on doit s'y attendre, ceux qu'on ne rencontre qu'à l'état sporadique : tels les thèmes nominaux en -εύ-, qui n'appartiennent qu'au grec, les subjonctifs latins, qu'on n'est pas encore parvenu à identifier. Le parfait indo-européen toutefois fait exception à la règle : conservé à peu près dans toutes les langues de la famille, remarquablement développé même en sanscrit et en grec, il n'en est pas pour cela plus clair ; car, si les témoignages abondent, d'autre part ils se contredisent. Les langues européennes n'offrent plus que des vestiges bien effacés de l'apophonie primitive ; le grec et le latin ont créé, chacun dans son domaine propre, de nouveaux suffixes de parfait (-κα, *-uî*), qu'on chercherait vainement partout ailleurs ; de plus, le latin a plié tous ses parfaits, sans distinction d'origine, à une flexion bizarre et sans analogues, et l'apophonie propre à certains d'entre eux *(ago êgî)*, qui renverse toutes les données connues

1. *Morphologische Untersuchungen*, I, préface (juin 1878).

de la phonétique indo-européenne, se répercute à distance dans un type sanscrit bien connu (racine *sad*, sedere, pf. *séd-*), sans qu'on puisse d'ailleurs admettre entre ces deux phénomènes d'autre lien que celui d'une ressemblance tout extérieure. C'est à ces problèmes et à beaucoup d'autres accessoires que s'est attaqué M. O., souvent avec bonheur, toujours avec cette consciencieuse érudition, qui accumule les termes de comparaison et n'essaie point de tourner les difficultés.

Cette qualité même l'entraîne parfois trop loin : il ne se borne pas volontiers et traite toutes les questions avec l'abondance de détails qui rend un peu pénible la lecture de ses meilleures pages. Une idée qu'il avance l'amène à prévoir l'objection qu'on tirera contre lui de telle ou telle forme grammaticale étrangère au sujet traité : il se transporte donc sur un nouveau terrain, résolu à forcer jusque dans ses derniers retranchements l'objection importune. Mais à son tour celle-ci en fait lever d'autres, qu'on ne saurait épargner. Bref, le lecteur perd de vue l'objet essentiel de la discussion, et il lui faut tout un travail d'esprit pour s'y remettre. M. O. ne se dissimule pas cet inconvénient de sa méthode, il l'avoue même avec une parfaite ingénuité : « Tantæ molis erat ! » s'écrie-t-il (p. 348) au retour d'une de ces chasses à perdre haleine. Ai-je besoin d'ajouter que, quand on a eu la patience de le suivre d'un bout à l'autre de sa digression, on la lui pardonne aisément en faveur de tout ce qu'on y a appris?

Un autre défaut de l'auteur, heureux défaut s'il en fut, c'est son extrême hardiesse, une irrésistible tendance à longer les précipices, à faire tenir la pyramide en équilibre sur sa pointe. On se souvient de l'enthousiasme que lui inspira jadis le terme technique *exanclare*, auquel il devait la découverte d'une loi phonétique latine [1]. Ici, c'est le seul ἱδρώω (p. 14), forme à tout le moins peu claire, qui sert de fondement à tout un système, séduisant, il est vrai, de simplicité et de logique, mais parfois s'accommodant moins aux faits qu'il ne les violente (cf. p. 17, p. 37 sq., etc.). Plus loin, c'est l'énigmatique parfait ombrien *subocau* (p. 234 sq.), qui se prête complaisamment à la restitution d'une série complète de types italiques. Au surplus l'auteur va lui-même au devant du reproche de témérité qu'on ne manquera pas de lui adresser (p. 248), et l'on ne peut, somme toute, que souscrire à son apologie : sans ces plongeons dans l'inconnu, la science n'avancerait que trop lentement au gré de notre impatience. La seule conclusion à retenir de cette critique, c'est qu'il ne faudrait pas recommander la lecture de l'ouvrage aux débutants qui n'ont pas encore appris à douter. Aussi bien n'est-ce pas à leur intention qu'il a été écrit.

I. M. O. s'efforce d'abord de concilier les données, identiques en apparence, et au fond contradictoires, fournies par les parfaits sanscrits, latins et gothiques dont la voyelle radicale est un *ê* (*sêdima sêdimus*

---

1. *Forschungen im Gebiete der indogerm. nomin. Stammbildung*, I, p. 24 sq.

sêtum). Une série d'inductions fondée essentiellement sur le contraste de ἵζω (= *σί-σδ-ω) et de ἱδρύω (= *σι-δ-ρύ-ω, avec ι long) l'amène à penser que, contrairement à ce qu'on a enseigné jusqu'à présent, le groupe indo-européen *sd* ne se réduisait à un simple *d*, avec allongement de la voyelle précédente, que quand il était lui-même suivi d'une consonne; autrement dit, qu'on prononçait proethniquement **sisdo* et **sîdreu-*, et de même, au datif pluriel des thèmes en *-es-*, **menêbhyos* (sk. *manôbhyas* avec un métaplasme analogique), mais à l'instrumental **menesbhis* (gr. ὄρεσφι). — Chemin faisant, l'auteur constate que, si touffue et si compliquée que nous paraisse la phonétique sanscrite, elle le serait encore bien davantage si l'analogie n'y avait passé son niveau, et on lui accordera en effet volontiers que les règles du sandhi extérieur doivent être tenues pour suspectes toutes les fois qu'elles sont contredites par celles du sandhi intérieur. — Dans la même étude on trouvera une explication très plausible des parfaits sanscrits à redoublement long (type *jâgara*, p. 56), auxquels se rattachent les types grecs δηδέχαται, ἠοικυῖαι, et même ἑώρακα par l'intermédiaire de *ἠόρακα. — Moins rigoureuse semble la restitution de la quantité radicale des participes, *rêctus*, *têctus*, etc. (p. 111 sq.), car ici les témoignages anciens et modernes sont contradictoires. Si les types romans *étroit stretto*, *délit delitto* devaient suffire à justifier les quantités *strictus* et *lictus*, que faudrait-il penser de *detto* en regard de *dîctus* accepté sur la foi de Gell. IX, 6? D'autre part, la quantité *âctus*, d'ailleurs probable, ne saurait en tout cas s'étayer de celle d'*âgmen*, en supposant celle-ci démontrée; car les neutres en *-men* ont aussi normalement la racine allongée (στῆμα *stâmen*) que les verbaux en *-to-* la racine réduite (στατός *status*). — La loi panhellénique suivant laquelle toute voyelle longue devant sonante suivie de consonne deviendrait brève (λύκοις = *λύκωις, p. 84), est certainement appuyée de nombreux exemples. On aimerait cependant à savoir comment elle se concilie avec le vocalisme de γρηῦς, νηῦς; la longue sera sans doute revenue sous l'influence des cas obliques, où elle devait subsister.

II. Parfaits des racines *ed*, *es*, *ei*, *nem*. — Relevons l'identification de l'augment long du grec (ἠβουλόμην) et du préfixe sanscrit *â* (p. 129 i. n.). Un autre savant a cru reconnaître ce dernier préfixe dans l'initiale grecque ὠ [1], rapprochement qui me semble plus convaincant. Il y a donc lieu, au moins provisoirement, de s'en tenir à l'explication fort satisfaisante de M. G. Meyer [2]. — L'auteur maintient ici (p. 123), bien qu'un scrupule légitime l'empêche de les appliquer, ses théories sur la contraction indo-européenne de *eo* et *ea* en *ê* [3], auxquelles il m'est impossible de me rallier, mais dont la discussion nous entraînerait beaucoup trop loin.

1. ὠκεανός = *âçayânas*. J. v. Fierlinger, *K. Z.*, XXVII, p. 477.
2. *Gr. Gramm*, § 473 a.
3. Cf. *Morph. Unt.*, II, p. 113 sq.

III. Parfaits latins qui ont un *é* radical en regard de l'*a* radical du présent *(ago êgî)*. — Toujours par application des mêmes théories, M. O. envisage comme réguliers *ég-î* (= ind.-eur. **ég-* contracté de **e-ag-*) et **ép-î* (rac. *ap*, dans *coepi;* puis il en fait sortir par voie d'analogie *fêci*, *cêpi*, *frêgi*. Le procès analogique ne souffre aucune difficulté, mais le point de départ demeure contestable.

IV. Flexion du parfait italique. — Si, selon toute probabilité, l'on doit reconnaître dans l'*î* latin une désinence moyenne *(sêdî = sêdê)*, la concordance d'un *î* latin avec un *ai* indo-européen n'en reste pas moins fort problématique ; car enfin, pour expliquer que *ai* soit devenu *î* dans *mensîs* et *ae* dans *Romae* (locatif), on est obligé de prendre le contre-pied de toutes les données étymologiques en supposant que l'*a* était bref dans **mensais* et primitivement long dans *Romai;* et le latin *sî* = osq. *svai* va tout droit à l'encontre de la thèse ; car l'*a* de ce mot a dû être long ; autrement l'ionien ne répondrait pas par εἰ = *ᾗ au dorien αἰ [1]. Mais la restitution d'une finale *ai* s'impose-t-elle absolument ? le vocalisme *o* des désinences secondaires du grec (ἐγέγραπτο) et même des désinences primaires de l'arcadien (γέγραπτοι, inscr. Teg.), ne donne-t-il pas à penser? Si d'aventure pareil métaplasme s'était produit en latin, *vîdî* remonterait aussi aisément à **veidoi* que *humî* à *humoi*. — Pour les désinences en *-st-* (sg. 2, pl. 2), M. O. part, très justement, ce semble, des types où l'*s* était radical, soit **vîstî*, **cecîstî* (p. 204), et restitue une conjugaison primitive très régulière, profondément altérée par une série d'analogies répercussives. Malgré l'extrême complication des phénomènes, le procès est surtout frappant si l'on vient à songer que les formes du parfait, qui avaient parfois un *s* radical, et les formes aoristiques, qui avaient toujours un *s* suffixal, ont dû vivre assez longtemps côte à côte avant de s'absorber les unes les autres, en sorte que la sifflante intruse a pu pénétrer dans la place par deux portes à la fois.

L'explication du parfait en *-vî* eût été plus logiquement placée dans un chapitre à part, et cette disposition eût mis en relief la solution d'un problème demeuré longtemps en suspens. Les quatre types *fôvî*, *môvî*, *vôvî* et *jûvî* sont, comme *vîdî*, des parfaits radicaux, et le *v* y appartient à la racine ; sur ces modèles, et au moyen de la formule *môtus : môvî = nôtus : x*, ont été créés les parfaits *nôvî*, *crêvî*, et autres (p. 251). Un procès tout semblable rend raison des parfaits en *-uî*. Je ne rencontre point, dans cette remarquable étude, le parfait *potuî*, dont la genèse analogique serait difficilement concevable, vu l'absence d'une troisième proportionnelle dans le reste de la conjugaison de *possum ;* or, le parfait régulier de la juxtaposition **pot-sum* étant **pot-fuî*, peut-être y a-t-il lieu de maintenir cette dernière restitution *(potuî* par fusion des deux

1. Que si l'on sépare ces deux types, alors le latin *sî* se rattachera plutôt au grec εἰ.

labiales après consonne?) et de restreindre à cette mesure modeste le rôle de l'auxiliaire *fuî* dans la formation des parfaits en *-uî*. Je relève en outre (p. 256) le participe *molitus*, qui aurait donné naissance au parfait *moluî ;* ce serait plutôt l'inverse, puisque le régulier *multus* se lit encore dans Catulle (Nisard CXI) [1].

V. Vocalisme de la réduplication. — Partant du principe, assez généralement admis aujourd'hui, que la voyelle primitive de réduplication était un *e*, M. O. s'attache à ramener à l'unité les divergences que présentent à ce point de vue les diverses langues indo-européennes et tout particulièrement le sanscrit.

VI. Le parfait aspiré grec. — L'aspiration est un phénomène d'analogie : elle est partie des types où l'aspirée était radicale, v. g. γεγράφαται, et s'est étendue à des thèmes terminés par une ténue ou une moyenne, à la faveur de l'identité de certaines formes de l'une et de l'autre catégorie. Par exemple, γράφω faisant γέγραπται, comme τρέπω τέτραπται, il n'en a pas fallu davantage pour qu'on formât τετράφαται sur le modèle de γεγράφαται, et ainsi du reste. Cette explication semble irréprochable [2].

VII. Le parfait grec en -κ-. — Cette question, la plus épineuse de toutes, est résolue par l'hypothèse de l'affixation à des formes régulières de parfait, telles que *δέδω, de la particule grecque bien connue κα κεν κε, laquelle aurait fini par faire corps avec le verbe et ne plus s'en distinguer. Sous cette forme trop brève l'hypothèse n'a rien de séduisant : il faut lire la minutieuse argumentation de M. O. pour en apprécier toute la valeur. Sans vouloir l'infirmer il est permis de croire qu'elle n'infirmera pas non plus entièrement celle de M. Brugmann, qui l'a précédée [3]. D'une part, en effet, la restitution d'un parfait δέ-δωκ-ε, issu d'une racine δωκ, n'offre absolument rien de choquant ; de l'autre, M. O. expliquera malaisément pourquoi la particule κε est arrivée à faire corps avec le parfait plutôt qu'avec toute autre forme verbale qu'elle accompagnait : il se peut au contraire que l'existence préalable d'un parfait régulier δέδωκε ait, par son influence analogique, favorisé la soudure de la particule dans *ἔστη κε, *πέπω κε, etc. En d'autres termes, les deux hypothèses subsisteraient sans s'exclure. Que s'il fallait faire un choix, j'avouerais mes préférences pour celle de M. Brugmann. En tout cas l'argument tiré contre elle (p. 326) de l'apophonie régulière du parfait ἔωκε n'est pas très probant ; car, s'il existait un parfait régulier *ἔω, et que l'analogie de δέδωκε ait donné naissance à un type *ἔηκε, les deux formes ont pu évidemment confluer en une seule. — Parmi

1. Selon l'ingénieuse conjecture de M. Bury, *Bezzbg. Btr.*, VIII, p. 329.

2. Comme, en traitant ailleurs un sujet analogue, j'ai fait allusion aux parfaits aspirés, M. O. veut bien s'enquérir de mon opinion sur ce point (p. 617). Je n'éprouve aucun embarras à lui reconnaître la priorité de la découverte. J'ai passé tout près de la solution, mais ne l'ai pas vue.

3. *K. Z.*, XXV, p. 212 sq.

les questions traitées accessoirement je dois mentionner une théorie nouvelle de l'origine du ν paragogique (p. 340) et une explication du phénomène connu sous le nom de svarabhakti après nasale (p. 365).

L'auteur complète le tableau d'ensemble de la conjugaison du parfait, en étudiant l'affixation des désinences personnelles aux thèmes dont la forme primitive a été antérieurement établie. L'ouvrage se termine par dix *excurse* variés, tous fort intéressants, quelques-uns très étendus. Je n'y relèverai qu'une explication curieuse de la chute sporadique de l'esprit rude. Tout le monde connaît l'alternance ἔχω ἕξω : l'alternance αὔω αὔσω serait de même nature, en ce sens que la chute de l'esprit rude serait due à la présence préhistorique d'une aspirée intervocalique (soit *αὔ*h*ω), régulièrement substituée à l'*s* de la racine *saus* (p. 478). De là aussi ἶδος, ἰδίω, en regard de ἱδρός, ἱδρώς : l'esprit rude de *ἶδος aurait disparu aux cas obliques, v. g. *ἴδε*h*ος = *ἴδεσος [1]. De là enfin l'esprit doux de ἀδελφός (p. 480). Pour ma part, j'avais pensé à une sorte de confusion de l'ἀ négatif et de l'ἁ copulatif : M. O. trouve cette idée bizarre; ce ne serait pourtant pas la première fois que l'on constaterait pareil phénomène entre deux particules quasi-homophones, l'obscurcissement du sens et la psilosis aidant [2]. Quoi qu'il en soit, l'explication de M. O. vaut sans doute mieux que la mienne; il est seulement fâcheux que l'esprit rude ait subsisté dans ἁθρόος, le seul mot à ma connaissance où, d'après la théorie, il dût nécessairement disparaître [3].

L'ouvrage est imprimé avec une exactitude et un soin qui font honneur à la typographie allemande. J'ai relevé (p. 123) *constraction*, lire *contraction*, et (p. 164) **pegagi*, lire **pepagi*.

M. Osthoff a des idées très arrêtées, mais il les défend et expose ses critiques avec beaucoup de modération. C'est là un éloge qu'on ne devrait avoir besoin d'adresser à personne; mais les excès de certaines polémiques l'ont malheureusement rendu opportun.

V. Henry.

---

150. — **Chronicon Parium**, texte et prolégomènes, par J. Flach; Tübingen, Fr. Fues, 1884; in-8 de xvii-44 p.

Cette édition a l'avantage de donner, en quelques pages, le texte de la Chronique de Paros, qu'il faut d'ordinaire aller chercher dans de gros volumes d'un maniement peu commode. Dans le court préambule placé en tête du livre, M. Flach rappelle les éditions successives de la Chronique parienne depuis 1628, l'origine et le caractère de l'ins-

1. M. O. ne nous dit pas comment l'aspirée agit ici à deux syllabes de distance, ce qui n'est pas le cas ordinaire.

2. Je rappelle le latin *sub* employé dans le sens de « sur », **per* complètement supplanté par *por* = *pro* dans le domaine hispano-portugais, etc.

3. Cf. aussi ἁφή, où l'ἁ n'est pas préfixe.

cription (II); il rectifie, pour la série des rois et des archontes athéniens, les dates données par Bœckh (III), et touche au difficile problème du système adopté par l'auteur de la Chronique (IV). On est heureux de trouver réunis sous une forme concise, dans ces chapitres préliminaires, tous les renseignements nécessaires pour étudier les marbres de Paros, ainsi que l'indication des principaux travaux auxquels ils ont donné lieu. Le texte, en caractères courants, est accompagné de notes à la fois critiques et explicatives. Partout où M. F. se sépare de Bœckh, il l'indique à la marge à l'aide d'une croix. Ses restitutions, dont quelques-unes seulement lui sont tout à fait personnelles, nous semblent, en général, assez admissibles. Pourtant, l. 14 (p. 4), ναῦ[ς μετὰ τῶν πεντ]ή[κοντα Δαναΐ]δων ne paraît pas être le texte véritable. En supposant qu'il faille un aussi grand nombre de lettres pour remplir la lacune que présente ici la pierre, Δαναΐδων (M. Flach lui-même en fait la remarque) n'est pas nécessaire, les Danaïdes étant clairement désignées à la ligne suivante. Ne pourrait-on remplacer Δαναΐ]δων par παρθέν]ων, qui vaudrait mieux? — En regard de chacune des indications de la Chronique parienne, M. Flach note les dates correspondantes de l'ère chrétienne, ainsi qu'un certain nombre de synchronismes. Un appendice contient des fragments de la chronique d'Eratosthène et de quelques autres chroniques.

Paul GIRARD.

---

151. — Lud. KLEIBER. **Quid Tacitus in dialogo prioribus scriptoribus debeat.** Thèse de Halle, 1883, in-8.

Nous avons un faible en France pour le dialogue des orateurs. Il nous plaît par le sujet qui y est développé. Nous aimons à entendre discuter, fût-ce avec quelque emphase et non sans paradoxe, les destinées de la poésie et de l'éloquence, et les plus difficiles doivent reconnaître à ce petit livre le mérite d'être un des rares essais de critique littéraire qui nous soient parvenus de l'antiquité. Nous en aimons le style abondant, plein de verve, plein d'audaces, et nous fermons volontiers les yeux sur des défauts qui, partout ailleurs, nous choqueraient. Il n'est pas jusqu'à sa forme imparfaite et à demi-anonyme qui n'aide à la séduction. Aussi prenons-nous un vif intérêt aux études nombreuses qu'on a publiées sur cet ouvrage dans ces derniers temps.

Parmi elles je n'hésite pas à recommander la thèse que M. Kleiber, un élève de M. Vahlen, vient de présenter à l'Université de Halle. La suite en est claire, le latin assez bon; l'auteur est un esprit judicieux, bien informé, de qui l'on peut apprendre dans toutes les questions qui touchent au dialogue ce qui est acquis, et ce qui reste discuté.

Le sujet sans doute n'est pas très nouveau. On savait dès longtemps qu'avant de se créer un style original, Tacite avait imité les auteurs précédents et quelques-uns de ses contemporains, et que ces imitations

étaient surtout fréquentes dans le dialogue des orateurs. Mais il manquait sur ce point une étude d'ensemble et quelque peu précise; M. K. vient de nous la donner.

L'auteur s'est proposé (p. 7) de résumer clairement les travaux précédents en y ajoutant quelques remarques personnelles. Sur ce dernier point, il ne faudrait peut-être pas trop appuyer, et je n'ai pas vu que ces remarques fussent nombreuses. Mais nous devons savoir beaucoup gré à M. K. de la manière dont il a résumé les principaux résultats des études d'Eckstein, de Weinkauff et de Vogel.

L'auteur réunit d'abord les passages où se révèle soit dans l'expression, soit dans la pensée l'imitation de Cicéron, parfois inconsciente, mais le plus souvent voulue. M. K. prouve cette imitation, non seulement par des rencontres d'expressions, mais par ce fait que Tacite reproduit souvent et presque sans changement des idées et des jugements qu'avaient d'abord répandus dans le public les ouvrages du grand orateur.

Afin de préciser jusqu'à quel point l'auteur du dialogue a subi l'influence des poètes et celle des auteurs du premier siècle, M. K. dresse, p. 37 et suiv. la liste des substantifs, des adjectifs, des verbes qu'on trouve ici, et que Cicéron n'employait pas ou qu'il employait en leur donnant un autre sens. Toute cette partie de la thèse est très soignée et intéressera vivement les latinistes.

Dans un tableau qui répond à celui des imitations, M. K. indique quelles expressions nouvelles, souvent assez heureuses, ont été introduites dans la langue, par l'auteur du dialogue. (p. 69). La dernière partie de la dissertation précise les rapports qui existent entre le dialogue d'une part, et de l'autre Velleius, Senèque le rhéteur, le traité du sublime, Senèque le philosophe, enfin Quintilien. L'auteur a grand raison de ne pas se borner, comme M. Vogel, à relever des rapprochements de mots qui prouvent assez peu; il va jusqu'aux pensées et recherche jusqu'à quel point elles se conviennent ou s'opposent.

On aurait à critiquer quelques détails : les exemples cités à l'occasion d'*auditus*, p. 49, ont un tout autre sens. *Fastidire* (p. 60) contrairement à ce que croit M. K. est déjà dans Cicéron ; car il faut lire avec le *Vaticanus*, *In Pis.* XXVIII, 68 : non *fastidivit* ejus amicitiam. *Nitor* contrairement à ce que feraient croire les exemples cités p. 42, est déjà dans Cicéron : *Orat.* 115 ; *ad Att.* XIII, XIX *fin*, et *Brutus* 36. — M. K. était parti de cette remarque fort juste qu'en un sujet comme celui-ci, mieux vaut peser que compter ses exemples. Il ne me paraît pas avoir toujours évité l'écueil qu'il avait si bien signalé. Que prouvent deux pensées très semblables de Tacite et de Quintilien (p. 83 et suiv.) ou de Tacite et de Senèque (p. 75), quand nous savons que les deux auteurs s'inspiraient d'un maître commun et qu'ils ne faisaient que répéter Cicéron? Certains rapprochements sont bien inutiles quand ils portent sur des expressions simples, courtes, et en quelque sorte for-

cées : *cum præsertim* (p. 14), *ineunte adolescentia* (p. 12), *summo* (ou *infimo*) *loco natus* (p. 53), *imperiti, diserti, dicentes, audientes* employés substantivement (p. 49) etc.

On regrette surtout de n'avoir aucun secours pour se guider dans la lecture de la dissertation ou pour y retrouver une citation. Une table ou un index ou plutôt une table et un index étaient indispensables.

E. T.

---

152. — **Shakespeare vor dem Forum der Jurisprudenz** von Dr. Jos. KOHLER, professor in Würzburg. In-8, Würzburg 1884. (II Lieferung, 101-300 pages).

— **Nachwort zu Shakespeare vor dem Forum der Jurisprudenz** von Dr. Jos. KOHLER, professor in Würzburg. In-8, Würzburg, 23 pages.

M. Jos. Kohler s'est proposé, dans l'étude dont on vient de lire le titre, de montrer quelle idée Shakespeare s'est faite du droit et comment il a compris et résolu les problèmes juridiques que présentent trois de ses pièces surtout : le *Marchand de Venise, Mesure pour mesure* et *Hamlet;* le premier fascicule, où l'auteur examine la première de ces pièces, ne m'étant pas parvenu, je ne puis parler que de l'étude consacrée aux deux autres. La question principale que soulève *Mesure pour Mesure* est celle du droit de grâce ou plutôt de son application. Angelo a remis en usage une loi depuis longtemps déjà tombée en désuétude, erreur juridique, contre laquelle proteste indirectement Shakespeare, en en montrant les conséquences funestes; la condamnation capitale qui frappe le coupable n'est plus en rapport avec le délit; les mœurs, la tolérance du passé en montrent l'énormité; il n'y a qu'un moyen de sortir de la situation inextricable dans laquelle s'est mis Angelo lui-même, c'est d'user du droit de grâce que son rang et la coutume lui confèrent; le cas dans lequel il se trouve est précisément un de ceux où l'exercice de ce droit est légitime et presque nécessaire; mais en y mettant une condition odieuse, Angelo contrevient à ce droit, et le vicie. Telle est la vérité que M. J. K. a mise en lumière. A cette intrigue dramatique et juridique à la fois, il oppose ensuite la situation du héros de la *Comédie des Erreurs*, lequel, une fois qu'il a prononcé sa sentence, se trouve dans l'impossibilité absolue de l'atténuer par l'exercice du droit de grâce et se verrait forcé de la faire exécuter, si une heureuse interprétation ne permettait au duc, tout en paraissent s'y conformer, de l'annuler en réalité : dénouement qui permet au poète de mettre d'accord la justice et le préjugé oriental, qui veut que la sentence du souverain soit et demeure immuable.

Le problème soulevé dans *Mesure pour Mesure*, quelque intérêt qu'il présente, ne saurait être comparé en importance à celui que doit résoudre *Hamlet*, « la pièce de la vengeance »; M. J. K. a étudié très lon-

guement, trop longuement même, ce chef-d'œuvre de Shakespeare; mais il offrait à ses recherches un domaine si vaste qu'il s'est volontiers laissé aller à examiner les questions nombreuses et diverses qui se rattachent à la situation dramatique et terrible du prince de Danemark. Pour M. J. K., Hamlet n'est point une espèce de Werther, incapable d'agir, et dont l'inaction, comme l'a prétendu Goethe, cause la ruine; il voit bien plutôt dans le héros du drame la victime fatale du conflit qui éclate entre les exigences d'une coutume ancienne et barbare, — la vengeance personnelle, — et les scrupules d'une conscience délicate, le sentiment moral plus élevé, qui remet à la loi le soin de se venger. Il y a dans cette conception du rôle d'Hamlet, qui n'appartient point en propre à M. J. K., (il la trouvait en germe dans une étude curieuse de M. Liebau sur la pièce de Shakespeare), quelque chose de séduisant et de vrai; elle permet au moins d'expliquer sans peine les hésitations du jeune prince, hésitations qui ne viennent point de la peur de frapper un coupable, puisqu'il le fait toutes les fois en particulier qu'il se trouve dans le cas de légitime défense, mais de la crainte de se faire juge et vengeur dans sa propre cause, en se substituant à la loi. Hamlet représente ainsi le droit nouveau, tandis que l'ombre de son père, en le poussant à frapper Claudius, personnifie, en quelque sorte, le droit ancien de la vengeance privée. M. J. K. a énuméré avec beaucoup de soin les différentes formes de ce droit chez tous les peuples anciens et modernes; c'est l'histoire de la vendetta, armant d'abord famille contre famille, acceptant plus tard la composition, ne s'attaquant plus dans la suite qu'au meurtrier et finissant, à mesure que l'idée pure du droit prédomine, par faire place au rôle impersonnel de l'impartiale justice. Tout cela est curieux, mais nous fait aussi perdre de vue bien longtemps le sujet véritable: Hamlet et sa lutte entre deux devoirs opposés qui s'imposent également à sa volonté.

Le prince de Danemark ne peut douter du crime de Claudius et de sa mère, et cependant, esprit rêveur, il hésite, malgré les objurgations de l'ombre paternelle ou de ce qu'il regarde comme tel, bien différent de Laerte, qui, à la première nouvelle de la mort de son père, jure de se venger sur Hamlet; il y a là un contraste frappant, que M. J. K. a eu raison de faire ressortir. Je ne sais s'il a été aussi heureux dans l'explication qu'il donne de l'éloignement immérité de Hamlet pour Ophélie, coupable en apparence d'avoir voulu découvrir son secret, mais qui en réalité n'est qu'un instrument innocent dans la main de son père. J'aime mieux du moins ce que dit M. J. K. de la folie prétendue de Hamlet, folie qui n'est véritablement que l'expression et l'effet de la peine profonde qui lui déchire le cœur. Cette douleur comprimée qui le ronge, Hamlet y revient sans cesse, non pour se plaindre, mais pour en sourire et s'en jouer, en quelque sorte; de là cette puissance d'*humour* qui le caractérise, cette ironie par laquelle il se console de ne pouvoir remplir la tâche terrible qui lui est imposée; sa conscience répugne à ce qu'il joue

le rôle de justicier, et la loi est impuissante à frapper, parce que c'est une tête couronnée, celui qu'il n'ose frapper lui-même ; quant à soulever le peuple, à l'armer pour venger son père, traitreusement mis à mort, sa nature rêveuse et méditative s'y oppose : le rôle de Fortinbras n'est pas fait pour lui. C'est au dernier moment seulement, quand un nouveau crime de Claudius aura porté au comble son indignation, que Hamlet cessera d'écouter les scrupules de sa conscience, pour obéir à la loi de vengeance, à laquelle il avait résisté jusque là, et tuera enfin le meurtrier de son père.

Une dernière question se pose : quelle doit être, au point de vue juridique, la conduite de Hamlet à l'égard de sa mère? Qu'elle soit coupable, cela ne peut faire de doute pour lui, et il le dit en termes exprès ; mais un droit supérieur l'arrête ; un fils ne peut, ni ne doit se faire le juge de sa mère, et quand il est sur le point de l'oublier, une voix vient le lui rappeler : « Que ton cœur n'ourdisse rien contre ta mère », lui dit l'ombre paternelle. Par là le rôle d'*Hamlet* contraste singulièrement avec celui d'Oreste ; mais c'est Apollon même qui affranchit le héros grec du respect qu'il doit à Clytemnestre ; c'est lui qui dans Eschyle l'arme pour la vengeance d'Agamemnon, proclamant ainsi la supériorité des droits du père sur ceux de la mère.

C'est par cette comparaison que se termine la longue étude de M. J. K. sur *Hamlet ;* un court paragraphe qui la suit, fait une revue rapide au point de vue juridique, des autres drames de Shakespeare [1]. On y trouve quelques aperçus, non sans intérêt, sur la donnée de *Tout est bien qui finit bien*, le *Roi Lear*, *Jules César*, le *Conte d'hiver*, *Peines d'amour perdues*, *Henri IV ;* chemin faisant, M. J. K. trouve moyen de nous montrer ce que Shakespeare pensait du rôle du souverain dans un État bien organisé, de l'utilité de la hiérarchie, etc.

On finit, comme on le voit, par sortir de la question ; mais M. J. K. aime la digression et avec lui il faut en prendre son parti ; heureusement il possède si bien tout ce qui se rapporte à Shakespeare et ses connaissances esthétiques sont si sûres et étendues qu'on est tenté de lui pardonner ses longueurs.

C'est surtout au point de vue littéraire que j'ai apprécié le livre de M. J. K. ; n'étant point légiste, je n'ai point cru devoir en examiner le côté juridique, ni rechercher s'il s'y trouve à cet égard quelque erreur ou quelque omission ; mais un jurisconsulte allemand, M. Ihring, a cru, lui, pouvoir combattre les deux principes mis en avant dans la première partie de l'étude de M. J. K. ; c'est pour répondre à cette attaque qu'a été écrit le *Nachwort zu Shakespeare* ; mais comme je ne connais ni le mémoire de M. Ihring, ni la partie de l'ouvrage de M. J. K., qu'il critique, il m'est impossible d'apprécier, en connaissance de cause, la valeur de la réponse de celui-ci ; tout ce que je puis

1. Ce paragraphe est d'ailleurs suivi lui-même d'un appendice qui comprend neuf documents curieux sur les points de droit examinés dans le livre de M. J. K.

dire, c'est que M. Jos. Kohler montre une érudition juridique aussi variée qu'étendue dans l'examen qu'il fait du droit de poursuite contre les débiteurs dans les diverses législations.

Ch. J.

---

153. — **Université de Liège.** Travaux du cours pratique d'histoire nationale de Paul Frédéricq. Fascicule I-II. Dissertations sur l'histoire des Pays-Bas au seizième siècle. Gand, J. Vuylsteke, 1883-1884, LIII, 144 p. VIII, 132 p. In-8. Prix : 8 fr.

Les dissertations renfermées dans les deux présents volumes sont le fruit du travail commun des élèves du *séminaire historique* de l'Université de Liège, récemment organisé d'après le système depuis longtemps en vigueur en Allemagne. Nous en saluons la publication, non-seulement avec l'intérêt que mérite la valeur intrinsèque de quelques-uns de ces travaux, mais aussi comme un signe des temps. C'est par ces procédés seulement que l'enseignement historique universitaire formera des chercheurs expérimentés, des érudits au sens critique plus développé, et que l'on pourra espérer voir renaître l'étude plus scientifique de l'histoire provinciale et locale, trop souvent abandonnée au zèle sincère mais inexpérimenté d'amateurs sans critique. Mais pour préparer les futurs historiens à leurs travaux plus difficiles, il faut les exercer à une tâche plus appropriée à leurs forces, strictement et nettement limitée, les pousser à l'émulation par un travail commun, sans trop restreindre cependant leur esprit d'initiative, sans leur prescrire dans tous ses détails la marche à suivre, revoir consciencieusement avec eux ce qu'ils ont produit, en leur expliquant scrupuleusement les lacunes et les erreurs d'un premier essai, puis leur accorder aussi la récompense morale qu'ils ont méritée par leur zèle et leur talent — s'ils l'ont méritée — de voir ces travaux livrés à la publicité et rendre quelque service, même aux vétérans dans la carrière. C'est là ce que M. P. Frédéricq, qui a vu fonctionner le système allemand dans tous ses détails, a fort bien compris et nous ne saurions assez recommander à nos professeurs d'histoire et à nos maîtres de conférence, non-seulement de lire, mais de méditer la longue introduction du jeune et savant professeur de Liège, afin de se guider d'après ses avis. L'application systématique et persistante de ces principes aurait les résultats les plus heureux pour l'enseignement supérieur lui-même, pour l'enseignement de l'histoire dans les lycées et les collèges et le développement des sociétés savantes de la province, peut-être même de la capitale.

Naturellement tous les mémoires contenus dans ces deux volumes n'ont pas une valeur égale et ne présentent pas un intérêt majeur aux lecteurs. Il en est qui touchent des points d'importance très secondaire et d'autres qui auraient pu être traités d'une façon plus intéressante sans

paraître moins érudits. Nous signalerons dans le premier fascicule des *Travaux du cours pratique*, le travail de M. G. Crutzer sur l'origine maternelle de Marguerite de Parme, fille de Charles-Quint et régente des Pays-Bas. Après avoir écarté la donnée traditionnelle qui en fait la petite-fille d'un comte vénitien, Jérôme de Nogarola, l'auteur établit par des preuves qui paraissent convaincantes, la filiation beaucoup moins aristocratique de la princesse avec un manant d'Audenarde, nommé Van Gheest, dont la fille Jeanne était au service du baron Charles de Lalaing, gouverneur de cette ville, et chez lequel Charles-Quint logea quelques jours, vers la fin de 1521. Marguerite de Parme a dû le jour à ces relations fugitives entre le monarque de toutes les Espagnes et la servante flamande. M. F. lui-même a fourni pour ce premier volume un important travail sur l'enseignement public des calvinistes à Gand, de 1578 à 1584, d'après les comptes de la ville et le *Journal* de Philippe van Campene, bourgeois gantois et grand adversaire de l'hérésie. Cet enseignement fut supprimé après la capitulation de la cité, le 12 septembre 1584. M. Alfred Journez a retracé la biographie de Fray Lorenço de Villaviceneio, agent secret de Philippe II aux Pays-Bas, chapelain à Bruxelles, moine augustin descendant d'une vieille famille andalouse et dont les papiers nous fournissent des détails bien curieux et peu suspects d'exagération sur le fanatisme et l'ignorance du clergé des Pays-Bas et sur les différentes sectes laïques établies dans le pays et surtout à Anvers, pratiquant en secret la polygamie, la communauté des biens, etc. M. Eugène Monsan a adressé le catalogue, sans doute encore incomplet, de tous les personnages qui ont exercé les fonctions d'inquisiteur, depuis la réorganisation de ce tribunal, par Charles-Quint, en 1520, jusqu'à la pacification de Gand (1576). M. E. Hubert enfin — car nous ne pouvons citer tous les travaux contenus dans ces deux volumes — a fourni les tables chronologiques du « Registre pour le faict d'hérésie, » compilé par le jurisconsulte Viglius van Zwichem, le conseiller d'État bien connu de Philippe II. Ce volumineux registre de 1316 pages est conservé aux Archives royales de Bruxelles. L'analyse de 114 pièces donnée par le jeune et savant professeur de Liège, et dont beaucoup mériteraient d'être données *in-extenso*, nous permet d'étudier avec détail et d'exposer dorénavant avec compétence l'organisation de l'Inquisition néerlandaise et son développement historique au XVIe siècle.

Nous ne pouvons que féliciter en terminant M. Paul Frédéricq des heureux débuts de son *séminaire historique* dans la carrière scientifique et nous souhaitons bien vivement qu'il nous fournisse de temps à autre la preuve que ses élèves continuent à profiter de son enseignement méthodique et pratique.

R.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. GAIDOZ annonce dans le n° 4 du tome VI de la *Revue Celtique* qu'il abandonne la direction de ce recueil et fait ainsi ses « adieux au lecteur ». « Lorsqu'en 1869 nous conçumes la pensée, quelque peu ambitieuse, de donner un organe à la philologie celtique, notre projet fut accueilli avec quelque scepticisme. Pour les uns, les langues et les littératures celtiques étaient chose sans importance et curiosité de dilettantes; pour les autres, ces études se résumaient dans le néo-druidisme et dans le Barzaz-Breiz dont ils avaient quelque défiance ; d'autres, enfin, reconnaissaient qu'il y avait là matière à une étude scientifique, mais ils se demandaient si la philologie celtique était désormais assez sûre d'elle-même pour prendre possession de ce domaine et pour alimenter une revue spéciale : on se demandait si nous n'allions pas inaugurer une nouvelle période de Celtomanie, et on semblait dire : quelque chose de bon peut-il venir de Nazareth ? Notre premier numéro, paru en mai 1870, dissipa ces craintes, grâce au concours bienveillant et désintéressé des celtistes de l'Europe entière, dont la collaboration donna dès le premier jour à ce recueil sa valeur et son autorité... Notre mérite fut de demander des articles aux hommes compétents et de n'en demander qu'à ceux-là — et de ne pas chercher à ce recueil de vaine popularité par des articles de « littérature facile », par des amplifications enthousiastes sur les Druides, les Bardes, leur philosophie et leurs mystères, bien que le prestige de noms célèbres, de paroles éloquentes et de poésies charmantes eût pu recommander notre œuvre au grand public et l'y intéresser. Mais nous aurions cru démériter de la sévère divinité que nous voulions servir en cherchant à attirer la foule dans son sanctuaire. La philologie celtique est aujourd'hui fondée et organisée ; aussi ce recueil a-t-il maintenant moins d'utilité qu'il n'en avait à l'origine, quand les savants travaillaient isolément et sans encouragement, quand les études celtiques n'étaient représentées dans aucune université, et quand d'un pays à l'autre on ne pouvait se tenir au courant des travaux et des publications de ses confrères, bien plus, de ses devanciers. C'est ainsi qu'en France on ne savait rien des travaux de ces grands érudits irlandais des quarante dernières années, Todd, Petrie, O'Donovan, O'Curry (nous ne nommons que les morts). Les services rendus par ce qu'on pourrait appeler l' « École de Dublin » ne sont encore que bien peu connus du public savant du continent, et nous regrettons aujourd'hui de n'avoir pas essayé d'en tracer l'histoire : c'est une lacune qu'il conviendrait de combler ici-même. Notre revue a créé l'unité celtique, une sorte de *Zollverein* scientifique. Notre tentative ambitieuse de 1869 est aujourd'hui justifiée. Des raisons d'ordre privé, parmi lesquelles le désir de repos, nous ont décidé à abandonner la direction de la Revue. Mais nos lecteurs n'ont pas le droit de s'en plaindre; car un des maîtres de la philologie celtique, un érudit dont ils ont pu dès le premier jour apprécier la haute critique et la féconde activité, M. d'ARBOIS DE JUBAINVILLE, va reprendre et continuer notre œuvre ; entre ses mains expérimentées, la *Revue Celtique* aura bientôt acquis une importance nouvelle. C'est l'idée qui nous console en abandonnant une œuvre qui, pendant seize ans, a été l'objet de nos soins et de nos pensées; mais ce n'est pourtant pas sans regret que nous prenons congé de nos collaborateurs et de nos lecteurs, et que nous nous séparons de la *Revue Celtique* ; et en lui disant adieu, nous lui adressons les paroles du poète latin :

Sine me, liber, ibis in orbem,...
Vade, liber, verbisque meis loca grata saluta ! »

— *Jean des Montiers de Fresse, évêque de Bayonne.* — Sous ce titre M. A. Communay nous donne (Auch, 1885, gr. in-8° de 29 p.) un recueil de documents inédits destinés à faire mieux connaître un prélat qui fut un habile négociateur et un fécond écrivain. Le premier de ces documents, extrait des manuscrits de la Bibliothèque de Bordeaux, est un mémoire sur Jean des Montiers de Fresse par son compatriote, l'abbé J. Nadault, curé de Feyjac (Limousin), correspondant de l'Académie de Bordeaux, 1773. Ce mémoire, que complètent d'excellentes notes de l'éditeur, fournit des détails biographiques et bibliographiques très abondants et comme n'en présente aucun des travaux antérieurs. Le mémoire de l'abbé Nadault est suivi de deux lettres de Jean des Montiers de Frésse écrites, l'une à Claude de l'Aubespine, 12 janvier 1552, l'autre au maréchal de Brissac, 10 mai 1554, d'un procès-verbal, dressé par ordre du Roy, de la saisie du temporel de l'évêque de Bayonne (17 septembre 1560), et de deux lettres des magistrats de cette ville adressées, le 4 octobre de la même année, au roi et au cardinal de Lorraine. Ces cinq documents sont extraits des collections de la Bibliothèque nationale. Parmi les notes de M. Communay on remarquera celles qui complètent le *Gallia Christiana* (p. 14-15) et celle qui rectifie (p. 22) une erreur de Tallemant des Réaux (*Historiettes*, t. V, p. 192), d'après laquelle Laurent de Nyert aurait été maire de Bayonne à l'époque de la Saint-Barthélemy et aurait empêché le massacre dans la ville. Or Laurent de Nyert, qui ne fut, du reste, que lieutenant du maire, était mort dès 1570. — T. de L.

— *Sur le second mariage du premier duc d'Epernon.* — Guillaume Girard, secrétaire et biographe de Jean-Louis de Nogaret, n'a rien dit, dans le gros volume in f° qu'il a consacré (1655) à la vie de son maître et de son héros, d'un nouveau mariage qu'aurait contracté le futur gouverneur de la Guyenne, veuf depuis 1594 de Marguerite de Foix et de Candalle. Tous les autres biographes, tous les généalogistes, ont également passé sous silence les secondes noces de l'ancien favori du roi Henri III. Aussi trouvera-t-on bien curieuse la communication faite par M. le marquis de Castelbajac à la Réunion générale de la *Société historique de Gascogne*, le 15 juin dernier, d'une note sur le mariage, dans une petite église de Provence (paroisse de Pignans, et non Pigans, ce qui est une mauvaise lecture, diocèse de Fréjus), le 4 février 1596, du duc d'Epernon, alors gouverneur de Provence, avec Jeanne de Monier, fille de Gaspard de Monier, sieur du Castelet, et d'Isabeau de Bompart. M. de Castelbajac a trouvé l'acte de mariage dans les archives de son château de Caumont (département du Gers), château qui appartenait, au xvi[e] siècle, à la famille de Nogaret et où naquit celui qui devait être le premier duc d'Epernon et qui, dans sa jeunesse, fut connu sous le nom de Caumont. On pourra lire le document retrouvé, après trois siècles d'oubli, par M. de Castelbajac, dans le *Compte-rendu de la réunion générale de la Société historique de Gascogne* (Auch, 1885, p. 16). — T. de L.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 21 août 1885.

M. P.-Charles Robert communique une note intitulée : *Quelques Mots sur le mobilier préhistorique; danger d'y comprendre des objets qui n'en font pas partie.*

« Les antiquités préhistoriques, dit M. Robert, ont donné lieu en France depuis un demi-siècle à un nombre considérable de publications, et c'est par milliers que les éclats de silex, les pierres polies et les poteries grossières ont été gravés ou photographiés. Il y a, je le reconnais, un certain charme à toucher des objets qui

étaient aux mains des populations des premiers âges et à tenter de tirer de leur forme ou de leur matière des conjectures sur l'état de ces populations; aussi n'ai-je pas l'intention de critiquer les études préhistoriques. Je veux seulement montrer que les archéologues sont parfois entraînés à rejeter dans la nuit des temps les objets informes qui en réalité appartiennent à des époques relativement voisines de nous.

« Je mets sous les yeux de l'Académie un spécimen que tous les archéologues considéreront à première vue comme préhistorique et dont l'époque peu reculée est approximativement connue : ce sont les fragments d'un vase dont la terre, à peine pétrie, est mêlée de charbon. Or, ce vase a été découvert, dans le Languedoc, rempli de monnaies gauloises d'argent, dont j'ai acquis une partie et qui, par leur type, dit *à la croix*, appartiennent à la dernière période des imitations que les peuples du bassin de la Garonne firent en si grande abondance de la drachme de Rhoda d'Ibérie. On peut croire qu'elles ont été frappées vers le temps où Onéius Domitius Ahénobarbus, vainqueur des Allobroges, en 121, fut mis, comme l'a établi M. Ernest Desjardins, à la tête du beau territoire qui allait devenir la province romaine.

« Dans une maison byzantine, dont les premières assises ont été mises à nu pendant la campagne de Crimée, on a rencontré, avec des monnaies de bronze fort communes du IXe et du Xe siècle, quelques modestes instruments d'usage domestique, et parmi eux de ces pierres polies, à tranchant plus ou moins aigu, qui tiennent une place importante dans le mobilier préhistorique.

« La pierre a été employée dans les armes de jet jusqu'à des époques relativement récentes; et, si les frondeurs romains étaient pourvus de balles de plomb, les Goths du Nord, longtemps après, lançaient encore des pierres, suivant Olaüs le Grand, bien que leur armement fût très complet.

« En général, je crois qu'on a tort de partager le passé en grandes tranches, au point de vue du mobilier et des armes. Là où le fer natif s'offrait à l'homme dans des conditions d'emploi exceptionnellement faciles, l'âge de fer a dû se confondre avec l'âge de bronze. Ajoutons que des objets grossiers ont continué à servir dans les ménages modestes, à des époques où la civilisation avait déjà créé des objets d'art. Ainsi le vase de terre grossière dont je viens de mettre des fragments sous les yeux de l'Académie appartient à un temps où les Gaulois du Sud, assez civilisés pour faire de belles monnaies, ne pouvaient être étrangers à un certain luxe, dont ils trouvaient l'exemple chez leurs voisins les Grecs de Marseille et les Romains de la Provence, et même chez les Arvernes, dont les rois, lorsqu'ils se promenaient dans leur char, semaient sur leur passage l'or et l'argent à pleines mains. Seulement le Gaulois avait pris pour cacher son trésor un vase sans valeur. Si quelque cataclysme renversait jamais le musée de Sèvres et l'enfouissait sous un remblai, la charrue, dans quelques milliers d'années, pourrait passer à côté des vases qui ont fait la gloire de nos expositions et heurter un des objets en terre à l'usage de la cuisine du concierge; les curieux d'alors seraient-ils fondés à déclarer que la céramique était fort arriérée de nos jours sur les bords de la Seine? »

M. Deloche lit une notice sur quatre cachets de l'époque mérovingienne, dont il donne la description :

1° Bague d'argent, trouvée à Argœuvres (Somme), aujourd'hui conservée au musée de Péronne. Diamètre, 0m018; épaisseur du pourtour, 0m001; hauteur, 0m005; hauteur du chaton, 0m007; largeur, 0m012. Le chaton porte plusieurs ornements gravés en creux et trois groupes de deux lettres chacun : EV, SI, CC. M. Deloche pense que, dans la lecture de ces groupes, il faut compter deux fois chacune des lettres S, I et E; il lit *S. Eusiccie*, c'est-à-dire sceau d'une femme nommée Eusiccia. En effet, le faible diamètre de cette bague donne lieu de croire qu'elle a été faite pour une femme.

2° Bague de bronze, trouvée à Templeux-la-Fosse (Somme), conservée aussi au musée de Peronne. Diamètre, 0m018; épaisseur, 0m002. C'est encore une bague de femme. Sur le chaton, M. Deloche déchiffre, groupées en diverses combinaisons, les lettres M, E, L, I, T, A, qui lui paraissent former le nom propre *Melita* ou *Melitta*.

3° Boucle de ceinturon, de provenance inconnue. On y voit, gravé en creux, un monogramme qui comprend toutes les lettres du nom *Agnus*, surmonté d'une petite croix. C'est le seul exemple connu d'une boucle de ceinturon disposée de manière à servir de cachet.

4° Bague de bronze, trouvée près de Châlons-sur-Marne. Diamètre, 0m018; largeur du chaton, 0m012; hauteur, 0m007. On distingue, disposées en divers groupes, les lettres S, E, V, L (deux fois), A et I. Le diamètre indiquant encore une bague de femme, M. Deloche propose de lire *S. Eulalie*, sceau d'Eulalie, en comptant l'E deux fois.

Julien HAVET.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

// REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 36 — 7 septembre — 1885

154. — **Etudes sur les mœurs religieuses et sociales de l'Extrême-Orient,** par sir Alfred Lyall, lieutenant-gouverneur des provinces du Nord-Ouest (Inde). Traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur. Paris, Thorin, 1885, lxiv-536 pages, in-8.

Les essais de sir Alfred Lyall sont bien connus de tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'Inde. M. L. appartient à cette élite de *civilians* qui a tant fait pour l'avancement des études indiennes : ce n'est point un savant de profession, c'est avant tout un homme pratique qui a eu le maniement des hommes sur une vaste échelle, hommes de toutes races, de toutes classes, de toutes sectes, et a su observer. Commissaire du Berar Occidental, agent général du Radjpoutane, enfin lieutenant-gouverneur des provinces du nord ouest, il a eu sous sa main tout le Nord aryen. Dégagé de système préconçu, il a porté dans l'étude religieuse et sociale de l'Inde cet esprit de netteté et de bon sens que donne le contact direct des faits et qui marque d'un cachet si particulier les œuvres de son illustre émule, sir Henry Maine.

Les avantages de ce point de départ ne sont point sans leur revers : la réaction contre les abus de l'école mythologique, par exemple, le fait remonter dans l'Evhémérisme, dont il y a des exemples certains dans le présent, plus haut et plus loin qu'il n'est peut-être prudent. Mais il est bon que les théories des travailleurs de cabinet soient ainsi contrôlées par ceux qui travaillent sur le terrain même. Il faut donc remercier l'auteur anonyme de la traduction que nous annonçons et qui fera connaître au public français un livre plein de faits, plein d'idées et *suggestif* au possible. Les essais au nombre de neuf traitent presque tous de l'Inde religieuse : un d'entre eux est une réponse à la fameuse conférence de M. Max Müller à Westminster sur les religions missionnaires et les religions non missionnaires : M. L. montre que M. Max Müller a eu tort de compter le Brahmanisme parmi ces dernières. Deux sont consacrés à l'étude de la formation des classes et des castes et

à la description du système Radjpoute, le plus curieux et le plus précieux *survival* en Inde de la vieille organisation aryenne.

Le traducteur a fait précéder sa traduction d'une préface qui contient d'intéressantes réflexions sur l'esprit des sociétés orientales. A la fin il se justifie d'avance du littéralisme souvent pénible de sa traduction en se couvrant de l'autorité d'un traducteur anglo-indien de Savigny : « la fidélité à l'original, dit-il, tel a été tout du long mon unique but, et si ma version semble parfois rude ou obscure, cela provient, en grande partie, de mon souci d'être textuel ; car je n'ai pas cru qu'il fût de mon ressort, — outre qu'il n'est pas, je le crains, en mon pouvoir, — de récrire mon auteur ou d'améliorer sa prose. » Mais le lecteur répondra tout naturellement qu'un traducteur n'a pas à récrire ni à améliorer l'original, puisqu'il traduit; il doit dire dans sa langue à lui ce que l'auteur a dit dans la sienne.

---

155. — **Le Sénat de la République romaine**, par P. Willems, *Appendices du tome I et Registres*, Louvain, Peeters; Paris, Thorin; Berlin, Calvary, 1885. 1 vol. in-8 de iv, 98 (p. 626-724) et 116 p.

M. Willems a réuni dans ce volume les *Indices* généraux de tout son ouvrage (1° *Index* des matières ; 2° *Index* des termes grecs ; 3° *Index* des noms propres; 4° *Index* des *cognomina)* auxquels il a donné une pagination distincte et isolée, et les additions au tome Ier de son livre, dont elles continuent la pagination. Dans ces additions, M. W. revient, pour consolider par de nouvelles preuves les opinions qu'il avait déjà soutenues, sur les questions suivantes :

I. *Ornamenta consularia, praetoria ; sententiam dicere loco praetorio, consulari ; allegi inter praetorios, consulares.*

II. *La formule* PATRES CONSCRIPTI. C'est la partie la plus longue et la plus développée de ce nouveau volume. Dans le tome Ier, page 39, M. W. avait dit : « *Patres conscripti* veut dire *les sénateurs inscrits sur la liste,* « synonyme de l'expression *patres lecti* », et page 41 : « Nous conclurons « que la formule *patres conscripti* fut la dénomination officielle des « membres du Sénat, non pas depuis le commencement de la Républi- « que, mais depuis que l'on a dressé une liste sénatoriale, c'est-à-dire « déjà sous la période royale ». Ce système n'est pas en faveur, et la majorité des savants, après comme avant le livre de M. W., ont accepté l'autre système, brillamment préconisé par M. Mommsen *(Rœmische Forschungen*, I, p. 227) : PATRES CONSCRIPTI, *wo* PATRES *die patricischen*, CONSCRIPTI *die plebejischen Senatoren sind*. M. W. revient longuement sur son explication, reprend et discute une à une toutes les objections qui lui ont été faites. Nous ne pouvons que souscrire aux opinions émises dans cette nouvelle dissertation, comme nous avions tout d'abord souscrit à son système. *Conscripti* ne peut avoir le sens

que *d'inscrits sur la liste des sénateurs;* on ne saurait interpréter *patres conscripti* comme s'il y avait *patres conscriptique* (sénateurs patriciens et plébéiens) : « A l'origine, les sénateurs s'appelaient *patres* « parce que le Sénat était l'assemblée de *tous* les *patres familias seniores*, « tous patriciens. — Au terme *patres* tout court, a succédé celui de « *patres conscripti (patres* portés sur la liste sénatoriale), non pas après « l'admission des plébéiens au Sénat, ni pour distinguer différentes « catégories de sénateurs, mais depuis que, en dehors des *patres* siégeant « au Sénat, il y avait des citoyens qui étaient juridiquement *patres* « *familias* sans être sénateurs ». Il n'eût peut-être pas été inutile, dans toutes ces discussions, de rappeler un texte qui a bien sa valeur et qui vient singulièrement confirmer la théorie de M. W. A la fin de la fable de Psyché, dans les métamorphoses d'Apulée, Jupiter convoque les dieux pour leur signifier le mariage de son petit-fils Cupidon avec Psyché. Selon une habitude qui lui est chère, Apulée parodie la langue administrative : Mercure, sur l'ordre de Jupiter, convoque les dieux en déclarant une amende pour les absents : *Jubet Mercurium deos omnes ad contionem convocare protinus, ac, sei qui cœtu cælestium defuisset, in pœnam decem millium nummum conventum iri pronuntiare.* Jupiter préside et prend la parole. On pense bien qu'il parlera comme un *princeps senatus* et qu'il y aura dans ses premières paroles une allusion à la formule *patres conscripti.* Voici en effet le début de son discours : *Dei conscripti Musarum albo*, « Dieux inscrits sur l'album des Muses ». Apulée interprétait donc la formule *patres conscripti* comme s'il y avait *conscripti albo senatorio*; c'est-à-dire absolument de la même manière que M. Willems : c'est un renfort que ce dernier ne saurait, je pense, refuser.

III. *A : Les droits sénatoriaux du flamen Dialis.*
B : Le plébiscite Ovinien.
C : Le plébiscite Atinien.

IV. *L'inscription d'Adramytium.*

V. *Le sénatus consulte relatif aux cités de Mélitée et de Narthakion.*

Camille JULLIAN.

---

156. — Dr Thomas STANGL. **Boethiana vel Boethii commentariorum in Ciceronis Topica emendationes ex octo codicibus haustæ et auctæ observationibus grammaticis.** Diss. inaug. Monacensis MDCCCLXXXII. Gotha, Perthes, in-8, 104 p.

Le soin qu'on a apporté de notre temps à éditer plus exactement les discours et les traités de Cicéron devait s'étendre aux scoliastes du même auteur. Aussi a-t-on vu K. Halm donner ses *Rhetores latini minores;* MM. Schœll et Kiessling ont réédité Asconius; récemment M. Land-

graf soumettait à un nouveau travail une partie du scoliaste de Gronovius. Restaient avec une partie de ce dernier scoliaste les scolies de Bobio et le commentaire de Boëce sur les Topiques. C'est ce domaine que M. Stangl s'est propdsé d'explorer.

La dissertation dont je rends compte a été suivie de travaux qui se sont succédé rapidement en publications séparées ou en articles de revues, et qui portaient sur le texte des scolies de Gronovius, sur les citations de Cicéron dans les traités des rhéteurs, plus récemment sur les manuscrits italiens de Cicéron.

L'activité de M. St. est si évidente, si louable, si appréciée de tous qu'il peut bien nous permettre d'indiquer ici sans réticence quelques défauts de ses *Boethiana*.

Il y a sans doute dans ce travail des parties forts dignes d'éloge, de bonnes corrections fondées sur la recension de huit manuscrits nouveaux, un effort pour caractériser la langue et le style de Boëce (p. 15) quoique cet effort ne soit pas, suivant moi, très heureux. Mais à côté de ces qualités, combien la composition de cette étude paraît superficielle et arbitraire! que d'obscurités, de renvois, de digressions, de contradictions ! Dans les premières pages (p. 4 et suiv.) on voit annoncée une discussion et des développements spéciaux qui tiennent plus ou moins étroitement au sujet. Heureux le lecteur qui oubliera cette promesse. Car s'il y comptait, voici ce qu'il trouvera à la fin de la brochure : l'auteur ayant usé tout son papier (*quoniam hic liber quamvis angustus ad eam auctus sit magnitudinem*) vous prie d'aller chercher la suite dans les *Blättern für das bayerische Gymnasialschulwesen*. On trouverait chez nous le procédé un peu fort.

Mais il n'y a pas là de quoi nous empêcher de souhaiter que M. Stangl tienne mieux cette autre promesse qu'il a faite de nous donner une édition du commentaire de Boëce et des *Scholia Bobiensia*. Nous souhaitons surtout qu'il veuille bien démêler lui-même dans ses notes ce qui mérite d'être publié et ce qu'il peut tout aussi bien garder. Nous espérons surtout que, suivant l'exemple de son maître K. Halm, il consentira à apporter dans ses nouvelles publications plus de clarté et de méthode.

Θ.

---

157. — **Sermons du XII[e] siècle en vieux provençal**, publiés par Frederick Armitage, Heilbronn, Henninger, 1884, in-12 de 121 p. Prix : 3 fr. 75.

Cinq des sermons de ce recueil ont été depuis longtemps publiés par M. Paul Meyer, sous le nom de *Sermons limousins*, dans le tome VII du *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*. Depuis, et avant l'apparition du livre de M. Armitage, le même manuscrit (Bibl. nat., *lat.* 3548 B) a été publié intégralement et commenté par M. Chabaneau

dans la *Revue des langues romanes*. Cette dernière circonstance enlève donc une grande partie de son intérêt à l'édition que nous avons sous les yeux ; cette édition n'est cependant pas complètement inutile, grâce surtout au *glossaire* qui la termine et qui paraît rédigé avec soin. Signalons aussi l'introduction, bien qu'elle soit écrite dans un français étrange, dont M. A. s'excuse en ces termes (p. LVII) : « Je dois enfin m'excuser d'avoir osé me servir d'une langue dont je suis si peu maître. Mais puisque le choix entre l'allemand et le français me restait seul ouvert, il n'y avait pas à hésiter. D'abord tout Allemand qui s'occupe du provençal comprendra le français. Puis je me suis consolé en pensant que tout Français pardonnerait des négligences de style, même quelques fautes, à un étranger qui voulait contribuer à la connaissance de l'ancienne littérature de son pays. Écrire en anglais aurait été écrire pour ceux qui ne s'intéressent pas à l'étude de l'ancien provençal. Jusqu'à présent, nous Anglais, nous nous sommes contentés de garder à l'usage des étrangers les trésors que renferment nos bibliothèques pour l'étude de l'ancien provençal et de l'ancien français. Nos Universités apprendront peut-être plus tard que le latin est encore langue vivante, et que la philologie a peu de tâches plus importantes, que celle de rétablir la continuité entre la langue de Cicéron et les idiomes latins d'aujourd'hui. » Il est impossible de ne pas être désarmé par tant de franchise et de bonne grâce ; on ne peut même que souhaiter beaucoup d'imitateurs à M. Armitage parmi ses compatriotes, cette imitation dût-elle créer un nouveau dialecte franco-anglais dont l'étude occuperait les loisirs de nos arrière-neveux.

Ant. Thomas.

---

158. — **Œuvres poétiques de François de Maynard**, publiées avec notice et notes par Gaston Garrisson. Tome I. Paris, Lemerre, in-12. Prix : 7 fr. 50.

M. G. Garrisson publiera en trois volumes les œuvres poétiques complètes de François de Maynard. Le premier, qui vient de paraître, et dont nous allons essayer de rendre compte, renferme les poésies publiées en 1613, les Amours de Cleande, les Stances, les Elégies et Pastorales. Voici pourquoi je me suis empressé de l'acheter : j'avais présent à l'esprit un très intéressant article de Sainte-Beuve sur Malherbe et son École, dans lequel Maynard était traité avec beaucoup d'indulgence, et je me reprochais de ne pas connaître un poète qui, selon l'illustre critique, « avait laissé quelque chose de durable. » — Cela peut être, mais *ce quelque chose* ne se rencontre assurément pas dans le volume que je viens de lire. Je ne crois point qu'il soit facile de trouver plusieurs milliers de vers aussi vides d'idées, aussi fades que ceux de Maynard, plus capables, en un mot, de transmettre au cerveau « cette pesanteur endormie » dont parle Montaigne. Les sonnets à Cleande, au nombre

de soixante-neuf, sont par dessus tout un échantillon de ce verbiage alambiqué, de ce galimatias pompeux cher aux imitateurs de Pétrarque. Maynard, qui était Gascon, avait l'emphase naturelle, et il laisse bien loin derrière lui tous les amoureux transis de ce temps là, si riches pourtant en métaphores. Les sonnets de Ronsard à Cassandre, quelques-uns de Du Bellay, beaucoup de Philippe des Portes, n'ont rien de simple et de naïf, rien de ce genre français qui déteste l'afféterie et le raffinement; mais même dans ce que ces poètes ont de plus mauvais, il y a des passages où l'on sent l'amour vrai, et parfois la passion éclate dans un vers franc qui fait tout d'un coup oublier les imitations grecques, latines et italiennes. Rien de tel chez Maynard : son amour n'est que l'effort d'une pauvre imagination; on ne s'aperçoit jamais que l'auteur ait eu vingt ans, et que son cœur, comme dit Musset, ait bondi au rendez-vous. Il est de ceux qui glacent, qui morfondent le lecteur.

Lorsque, dans une langue aussi incorrecte que précieuse, il nous parle « de ce bel œil qui tient les clefs de son servage », de la « large mer de beautés et d'appas » où il se noie; des regards de son adorée qui sont « les fusils de sa langueur »; de ses tristes yeux, à lui, qui sont changés « en deux sources liquides » qui mouillent sa poitrine de « larmeuses eaux », ou qui font « une mer de larmes », des soupirs qui « empoulent son sein », c'est de grand cœur que l'on s'écrie avec Boileau :

> Je hais ces vains auteurs dont la muse forcée,
> M'entretient de ses feux, toujours froide et glacée, etc.

Si l'on veut se rendre bien compte des services que le satirique du XVII[e] siècle a rendus au bon sens et à la langue française, il faut absolument lire des poètes comme Maynard. Ce n'est pas Malherbe qui nous a débarrassés de ce langage affété, de ces fadeurs vomitives, comme disait Saint-Simon, c'est Boileau; c'est lui qui nous a tirés du bourbier.

Ce volume renferme plus de trois cents pages de texte : j'ai eu le courage de les lire depuis la première jusqu'à la dernière, espérant toujours trouver ici ou là « ce quelque chose de durable » dont avait parlé Sainte-Beuve. Peine perdue : ce sont toujours les mêmes rhapsodies, les mêmes plaintes langoureuses, les mêmes « soupirs venteux » ; toujours le papillon qui « va brusler son aisle hautaine Aux rigoureux flambeaux de sa belle inhumaine ». J'ai pourtant fini par rencontrer dans les Stances une strophe de quatre vers qui est vraiment belle[1], mais ce n'est pas assez pour dire avec M. G. Garrisson que « Maynard mérite d'être classé parmi les premiers écrivains de son époque, tant pour sa prose que *pour ses vers* ».

1. La voici :

> J'aime mieux comme un aigle estre frappé du foudre,
> Que mourir comme un cygne aux bords d'un flot courant,
> Si pour voler au ciel je suis reduit en poudre,
> Je seray comme Icare immortel en mourant.

Trouverons-nous dans les volumes suivants quelques morceaux à mettre à côté de *La Belle Vieille*, ou de l'ode qui commence ainsi : *Alcippe, reviens dans nos bois*, dont Sainte-Beuve cite quelques strophes? J'en doute fort, et l'on peut affirmer d'avance que ce n'est que par accident que Maynard s'élève au dessus du médiocre. Or en fait de poésie, le tolérable est intolérable.

A. DELBOULLE.

VARIÉTÉS

Notes d'archéologie orientale.

XXV

Le sceau d'Abdhadad.

J'ai reçu de M. Löytved les empreintes d'un joli scarabéoïde avec légende phénicienne. C'est un onyx à bandes transversales. La pierre étant enchassée dans une bague en or moderne, la monture empêche de se rendre un compte exact de sa forme; autant que je puis en juger, c'est un ellipsoïde bombé qui devait être percé longitudinalement. Sous le plat se trouve gravée la légende, séparée en deux lignes par une représentation de scarabée aux quatre ailes éployées, vu de dos et tenant entre ses pattes de derrière une toute petite boule (son œuf?) La gravure est d'une grande finesse.

Les caractères phéniciens d'une excellente forme, sans aucune tendance aramaïsante, sont disposés à l'envers de façon à fournir des empreintes à l'endroit. C'est donc bien à un sceau que nous avons affaire. Les *daleths* sont triangulaires, sans queue, ce qui est un indice d'archaïsme, confirmé, d'ailleurs, par l'aspect des autres lettres.

La légende se déchiffre avec certitude :

לעבד
(Scarabée)
חדד
A Abdhadad.

Le nom propre *Abdhadad* signifie *serviteur du dieu Hadad*, divinité syrienne et édomite dont le nom entre dans la composition des noms de plusieurs rois de Damas et de Syrie mentionnés par la Bible, *Hadad* [1],

---

1. Roi d'Edom (*Genèse* 36 : 35, 36; I. *Chr.* I, 46, 47). Le nom de Hadad est aussi porté par un personnage édomite (I. *Rois*, II : 14, 25), et par un fils d'Ismaël (I. *Chr.* I, 30). Dans ces deux derniers cas le texte présente des variantes.

Ben-Hadad[1], *Hadadeẓer*[2], et du nom de la ville de *Hadad*-Rimmon[3].

Le nom du dieu Hadad s'était déjà rencontré sur un sceau araméen[4], et le nom d'homme Abdhadad sur deux didrachmes à légendes araméennes frappés à Hiérapolis[5]. Ces monuments sont sensiblement postérieurs à notre sceau; il est intéressant de constater, à l'état d'élément onomastique théophore, l'apparition de ce dieu, essentiellement syrien, sur un monument de paléographie purement phénicienne.

Nous ne possédons sur la personnalité même du dieu Hadad que des informations d'époque relativement basse[6]. La numismatique est d'accord avec l'épigraphie pour nous montrer son culte intimement lié à celui de la déesse Syrienne Atergatis[7].

XXVI

Segor, Gomorrhe et Sodome.

Il n'est peut-être pas de question de topographie biblique plus controversée que celle de l'emplacement des villes maudites de la Pentapole. Les nombreux savants qui s'en sont occupés paraissent divisés en deux groupes principaux; ceux qui mettent cet emplacement dans la région nord de la mer Morte, et ceux qui le mettent dans la région sud.

Il y a plusieurs années[8] j'ai été amené à prendre position parmi ces derniers, en combattant par des arguments surtout philologiques l'identification, proposée par M. de Saulcy, de Gomorrhe avec les ruines de *Goumrân* (= *Qoumrân*), non loin de Jéricho, vers l'extrémité nord-ouest de la mer Morte. J'ai eu occasion alors de toucher incidemment la question de Segor, en utilisant quelques données des géographes arabes qui avaient été jusque-là un peu négligées. J'avais insisté particulièrement sur certaines légendes curieuses qui me semblaient rattacher étroitement la ville de Segor au pays de Moab, et qui tendaient, par conséquent, à la localiser dans la partie S.-E. de la mer Morte.

Les auteurs arabes, puisant probablement à des sources juives, disent que Lot, l'ancêtre des Moabites, avait deux filles, dont l'aînée s'appelait *Reyya*, *Racha*, ou *Zaha*, et la cadette *Ra'oua*, *Ra'oucha* ou *Zoghar*. MM. Goldzieher et Derenbourg avaient parfaitement reconnu

---

1. Trois rois de Damas ont porté successiment ce nom (I *Rois*, 15 : 20; 1 *Rois*, 20 : 1; 2 *Rois*, 13, etc...)

2. Roi de Soba (*Sammuel*, 8 : 3, 12; I. *Rois*, 11 : 23 etc..., la leçon *Hadadeẓer* est préférable à *Hadareẓer*).

3. *Zacharie* 12 : 11.

4. Levy, *Phœniẓ. Stud.* II, 24; *Siegel und G.*, p. 6; de Vogüé, *Mél. d'Arch. or.*, 121.

5. Waddington, *Revue numism.* 1861, p. 9; cf. J. P. Six, *Monnaies d'Hierapolis en Syrie.*

6. Macrobe, Philon de Byblos, Nicolas de Damas, Hesychius.

7. Six, *op. c.* et *Bull. de Corresp. hell.* 1882, p. 495.

8. *Gomorrhe, Segor et les filles de Lot* (*Revue archéologique*, 1877).

que ces formes si diverses n'étaient autre chose que des variantes fautives, rigoureusement justifiées par les errements de l'écriture arabe, des mots araméens *Rabbeta*, « l'aînée » (la grande) et *Seghirta* « la cadette » (*Zoghara*, *Zoghar*, littéralement « la petite »). J'avais essayé, de mon côté, d'établir que ces noms étaient autres que ceux de deux villes principales de Moab : *Rabbat* et *Segor* (la grande et la petite), dont les filles fabuleuses de Lot n'étaient que les éponymes antithétiques. J'ai trouvé, depuis, dans le dictionnaire de Yaqout, la confirmation formelle de ma conjecture (s. v. *Soghar*). A propos de la ville de Segor, le géographe arabe dit que *Zoghar* est le nom d'une fille de Lot, la cadette (*Soghra*) qui fut enterrée auprès de la source de *Zoghar*; sa sœur aînée *Reyya* (lisez *Rabbat*), morte pendant que Lot se rendait à Damas, avait été enterrée auprès d'une source appelée également de son nom *Reyya* (lisez *Rabbat*). Le caractère éponyme de ces deux filles est donc ici nettement avoué.

Récemment M. Guy Le Strange [1], à propos d'une théorie nouvelle de M. Selah Merrill, qui propose à son tour de localiser Segor à *Tell ech-châghoûr*, au nord de la mer Morte, insiste avec raison sur les indices qui militent en faveur de la localisation méridionale. Il tire un très bon parti des sources géographiques arabes que j'avais déjà indiquées. Je voudrais profiter de l'occasion pour revenir sur la question en essayant de la serrer de plus près.

Je ne rappellerai pas les nombreux témoignages qui, depuis l'antiquité jusqu'à l'époque arabe, et même jusqu'à celle des Croisades, nous invitent expressément à chercher l'emplacement de Segor à l'extrémité sud-est de la Mer Morte [2]. Je n'en retiendrai que deux qui me paraissent catégoriques. L'*Onomasticon* [3] d'Eusèbe et de saint Jérôme mettent la localité moabite de Nimrin [4] au nord de Zoar, autrement dit Segor. Cette Nimrin n'est autre que le *N'meira* [5] arabe, située au débouché du Wadi N'meira dans la Mer Morte, dans la région sud-est de ce grand lac. Voilà donc un premier point de repère solide. Entre ce point et le *Djebel Oûsdoum*, représentant incontesté de Sodome, situé dans la région sud-ouest du lac, presque à l'opposite, il y a une distance que j'évalue à environ 10 milles romains. Or, le Talmud [6], dans un passage qui n'a rien de légendaire, dit qu'il y a

1. *Palestine Exploration Fund; Quaterly Statement*, July, 1885, p. 178-180.

2. Quand ce ne serait que celui, si clair, de Josèphe, nous disant que la Mer Morte s'étend de Jéricho au nord, à Segor au sud.

3. S. v. *Nemerin*; appelée de leur temps Βηννααμαρεὶμ, *Bennamarim*, qu'il faut probablement corriger en Βὴθ Ναμαρείμ, *Beth Namarim*.

4. *Isaie*, 15, 6; *Jerémie*, 48-34.

5. *Bourdj N'meira* « la tour de N'meira », avec ruines étendues. Cette *tour* rappelle la Τετραπυργία, dont parle Anastase le Sinaïte quand il mentionne la *région de Segor et de Tetrapyrgia*, dont l'insalubrité extrême répond bien à ce que l'on sait de ces parages par les relations modernes.

6. *Pesachim*, 93 *b*.

5 milles entre Sodome et Segor [1]. C'est donc à peu près à moitié chemin qu'il conviendrait de rechercher Segor, dans le *Ghaur es-sâfi*, où quelques cartes théoriques en marquent justement l'emplacement. Il est étonnant qu'avec des indications aussi précises, aucun des voyageurs qui ont eu la bonne fortune de visiter cette région, n'ait pu retrouver sur le terrain le nom de Segor, qui n'a certainement pas disparu de l'onomastique arabe. Je crois, pour ma part, qu'une enquête attentive le fera retrouver non loin de Qasr el-Bachariyé (?), et des *Tawâhîn es-soukkâr* (ruines de moulins à sucre) marqués à côté, sur les cartes les plus récentes. Ces moulins sont fréquemment en Syrie l'indice d'un établissement des Croisades, et, justement, nous savons que les Croisés étaient installés à Segor, qu'ils appelaient *Palmer*. Il est permis, d'ailleurs, d'espérer que le problème recevra un jour une solution rigoureuse. En effet, les auteurs de l'*Onomasticon* [2] et celui de la *Notitia dignitatum* [3] sont d'accord pour signaler à Segor l'existence d'une garnison romaine; il suffira peut-être de quelqu'un de ces documents épigraphiques dont les soldats romains étaient si prodigues, pour trancher la question. En attendant, je crois qu'elle est maintenant circonscrite étroitement, et j'appelle de mes vœux le jour où quelque voyageur voudra bien procéder sur place à cette vérification relativement facile.

Je terminerai par une suggestion sur l'emplacement possible de Gomorrhe. Cette ville s'appelle littéralement en hébreu *'Amorah*. La transcription des Septante, Γομόῤῥα, nous prouve que la première lettre est en réalité un *ghain* et non un *'aïn* [4], avec autant de certitude que la transcription Γαζα, confirmée par la forme arabe *Ghazza*, nous prouve que le nom hébreu de Gaza était articulé *Ghazzah* et non *'Azzah*. Les rives méridionales de la Mer Morte ne nous fournissent aucun nom topique approchant de celui-là. En revanche, les anciens géographes arabes nous parlent d'une localité qui, au point de vue purement onomatique, ferait admirablement l'affaire : c'est *Ghamr*. Moqaddesy [5] la mentionne sur la route qui mène de Ramlé de Palestine au désert d'Arabie : de *Soukkariyé* [6] à *Touleil*, deux journées de marche; de *Touleil* à *Ghamr*, deux journées; puis à *Waila* [7], deux journées [8]. A Ghamr, dit-il ail-

1. Le récit biblique (Genèse, 19 : 55 et 23) dit lui-même que Lot, parti de Sodome à l'aube, arriva à Segor au moment où le soleil se levait, ce qui implique la proximité des deux localités.

2. Onomasticon, s. v. Βαλά *(Segor)*.

3. C'étaient alors les *equites sagittarii indigenæ*.

4. L'écriture hébraïque ne distingue pas entre ces deux articulations cependant bien différentes.

5. Texte arabe, éd. de Goeje, p. 249.

6. Environ à moitié chemin entre Gaza et Hébron.

7. Qui est Elath, sur la Mer Rouge, au fond du golfe d'Akaba.

8. Je ferai remarquer, à ce propos, que Moqaddesy nous donne également (p. 192) l'itinéraire de Hébron à Soghar *(Segor)*; il compte deux journées de marche avec une station intermédiaire, dont les manuscrits ont défiguré le nom en *Qâoûoûs* (*Qaf*

leurs [1], il y a de l'eau mauvaise qu'on obtient en creusant dans le sable. Je n'hésite pas à reconnaître ce *Ghamr* dans l'*Aïn Ghamr* de nos jours, situé dans l'Araba, au débouché du Ouadi Ghamr, à environ une vingtaine de lieues au sud de l'extrémité méridionale de la Mer Morte.

Que si l'on éprouve quelque répugnance à mettre Gomorrhe à cette distance de la Mer Morte, il ne faut pas oublier que, d'après la façon même dont la Genèse (10 : 19) procède à son énumération, Gomorrhe semble, ainsi que Çeboïm et Adamah, avoir été au sud de Sodome. Dans ce cas, la Pentapole se trouverait donc occuper la partie méridionale du bassin *primitif* de la Mer Morte, Sodome et Segor en étant, à droite et à gauche, les deux villes les plus septentrionales. Ce serait bien conforme à la tradition arabe, qui n'est pas à dédaigner, tradition qui place justement dans cette région ce qu'elle appelle les « villes du peuple de Lot » *(medâïn qaum Loût)*. C'est ce qui résulte avec évidence de l'énumération de Moqaddesy qui décrit ainsi (p. 252), en remontant successivement du sud au nord, la limite du désert d'Arabie : *Waila* (Elath sur la mer Rouge); *les villes du peuple de Lot; Moab; Ammân; Edra'at; Damas, et Palmyre.*

CLERMONT-GANNEAU.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(17 avril 1885).

Soutenance de M. Fr. Decrue.

I. *De Concilio Regio Francisci I.* — Plon, Nourrit et Cie, 1885. 94 pp. in-8.
II. *Anne de Montmorency, Grand-Maître et Connétable de France, à la cour, aux armées et au Conseil du Roi François Ier*, par Francis Decrue. — Plon, Nourrit et Cie, 1885. In-8, VII-452 pp.

I

M. Decrue a voulu faire à la fois une thèse administrative et une thèse narrative. C'est la thèse latine qui est administrative; il s'agit d'étudier le Conseil du Roi sous François Ier.

M. Himly constate que ce sujet offrait une double difficulté : on ne possède sur le sujet que des renseignements fragmentaires, et la meilleure preuve en est la pauvreté des appendices de la thèse; en second lieu le règne de François Ier se trouve

---

— dans un manuscrit la lettre est sans point — *waw, waw, sin*). Ne faudrait-il pas corriger *ez-zouäir*, et y reconnaître *Ez-zouaire* (*el fauqa*)? Paléographiquement ce n'est pas impossible, géographiquement ce serait excellent. Moqaddesy calcule de Waila à Segor quatre journées de marche; cela fait bien le compte : deux journées de Waila à Ghamr, restent deux journées de Ghamr à Segor, ce qui correspond sensiblement à la distance indiquée ci-dessus.

1. *Id.*, p. 253.

sur la limite de deux périodes; c'est un règne qui, par suite, n'est pas très un; on essaie de nouveau sans trop réussir, et l'on ne saurait guère exposer les règles d'un Conseil en voie de renouvellement. M. D. n'a pas complètement surmonté ces difficultés; sa thèse fait connaître peu de choses. En somme, le roi faisait ce qu'il voulait, tout rentrait ou pouvait rentrer dans la compétence du Conseil; peu importe après cela que du Tillet se soit trompé en fractionnant le Conseil en 3 sections au début du règne, et en le fractionnant de nouveau en 2 sections à la fin du même règne. — Un autre défaut de la thèse, c'est l'insuffisance de l'introduction; il suit pas à pas le livre de M. Luchaire, sans avoir l'air de se douter qu'en ces trois siècles les institutions ont déjà pu subir des transformations considérables. Que valent les listes de conseillers données en appendices? Ce sont les noms mentionnés au bas des Ordonnances. Sont-ce là les noms de tous les conseillers? Se peut-il qu'en 1544 la moitié fussent absents, qu'en 1545 il n'y eût aucun financier au Conseil même pour traiter les affaires de finance? — Pour combler ces lacunes la thèse est grossie de dissertations en hors-d'œuvre sur les Duchés-pairies et les Grands-Officiers; outre qu'elles ne sont pas à leur place, elles n'ont rien d'original et ne sont point exemptes d'inexactitude, non plus que la liste des nobles que renferme l'appendice : l'érection de Nemours en pairie est de 1515 et non de 1505; à propos de Valois, Jeanne d'Orléans n'est pas sœur, mais tante du roi. — Les pairs, qui font suite aux six premiers pairs, ne sont pas que de petits gentilshommes; le septième est le duc de Bretagne.

M. B. Zeller estime que pour une étude sur le Conseil du Roi le cadre choisi était défectueux; c'est sous Henri II qu'il fallait l'étudier; mais, en admettant le sujet tel qu'il est, l'enquête n'a pas été suffisante. Pourquoi n'emprunter à Robertet que deux renseignements monastiques? Pourquoi ne citer dans les imprimés qu'Aucoc, sous prétexte que L. Delisle a publié une Bibliographie complète? Il y a aux Archives de la série JJ 30 registres, qui vont de 1522 à 1547; il y a dans la série J d'autres recueils; enfin il y a un travail rédigé par ordre de Colbert, et qui est la thèse elle-même. — Le chapitre des secrétaires est trop resserré, les secrétaires sous François Ier se préparent à devenir ce que les a faits Henri II. Il y a aux Archives, section V[2], 79 liasses sur les secrétaires. — M. B. Zeller demande ensuite à M. D. quelles raisons il a de douter du renseignement de du Tillet d'après lequel le Conseil eût, au début du règne, été divisé en trois sections. — M. D. répond qu'il n'a trouvé trace nulle part de cette division. — M. Zeller veut pourtant qu'on n'en doute pas, parce que du Tillet devait avoir ses raisons pour affirmer ce fait et qu'au reste dans le manuscrit ci dessus indiqué de l'histoire du Conseil, la même division est mentionnée. — M. D. répond que le Conseil a pu en diverses occasions se partager en commissions, mais qu'on ne trouve nulle part de sections définies; quant à l'autorité du manuscrit cité, elle est nulle en l'espèce, car cette histoire n'a pu être faite que d'après du Tillet. Quant à la deuxième proposition de M. D., à savoir qu'à la fin du règne le Conseil fut partagé en 2 sections, M. D. ne peut affirmer que ce sectionnement eût persisté jusqu'à l'avènement d'Henri II. M. B. Zeller en apporte une preuve, c'est qu'on a du 3 avril 1547 une liste de conseillers divisés en deux sections, qui doivent siéger l'une le matin, l'autre le soir. Il ne s'agit évidemment pas d'un règlement nouveau, mais d'un simple changement de personnes.

M. Egger fait observer, à propos des listes établies d'après les Ordonnances, qu'il est dangereux de confondre les signataires d'un acte avec les personnes qui ont délibéré cet acte. Il rappelle à ce sujet la formule des Senatus-consultes, *scribundo adfuerunt*, qui n'est suivie que de cinq ou six noms, sans qu'on en puisse conclure que le Sénat fût à ce point *infrequens*.

M. Geffroy félicite M. D. d'un tel effort malheureusement inutile. Le sujet est prématuré. Il faut attendre que l'Académie des Sciences Morales, qui a repris l'œuvre des mains de l'Académie des Inscriptions, ait achevé le Recueil des Ordonnances de François Ier. Or le travail préparatoire n'est pas terminé. Les seules rubriques des actes recueillis jusqu'ici pour la période de 1515 à 1527 sont la matière de 100 placards. De là un sentiment de malaise à la lecture d'une telle thèse. On n'y entend rien; 3 sections, 3 Conseils, Grand Conseil, Conseil étroit, rien de tout cela n'est distinct. M. D. parle d'ordonnances, où donc les a-t-il prises? L'Académie travaille depuis un an à en retrouver les traces; et avant tout, qu'est-ce qu'une ordonnance? — M. D. répond qu'il est allé aux Archives, qu'il a demandé les Ordonnances de François Ier et qu'on lui a apporté quelques registres; qu'il pense qu'une ordonnance c'est toute décision prise par le Roi en son conseil. — M. Geffroy n'est pas satisfait de la définition, un édit ne passe-t-il pas par le Conseil? Ainsi on choppe à chaque détail. — D'autre part, pourquoi M. D. n'a-t-il pas montré le Grand Conseil citadelle de l'aristocratie et le rôle politique du Conseil étroit? — M. D. répond que les actes émanaient d'un Conseil plus étroit, mais que tous passaient par le Conseil. Il rappelle la lutte entre le Parlement et le Conseil étroit à propos des évocations (affaire du cardinal du Bellay et de M. de Geers); ses velléités d'indépendance politique sous la régence; son refus d'enregistrer la nomination de Duprat à l'archevêché de Sens; son acharnement contre Berquin et contre l'évêque d'Auxerre qu'il fallut envoyer comme ambassadeur à Rome; mais il fallait introduire tout cela dans la thèse, c'était le fonds de la question. — M. Geffroy reproche encore au candidat de n'avoir pas suivi de règle fixe pour la traduction des titres; il lui signale trois livres de Vincentius Luparius sur ce sujet. Il aurait pu aussi consulter l'épigraphie du XVIe siècle, ou l'index de Lasteyrie au Ve vol. des *Inscriptions de la Gaule :* præses infulatus (président à mortier) magister a libellis (maître des requêtes), etc.

M. Pigeonneau estime que la discussion est épuisée parce qu'elle est inépuisable, et compatit à l'inutilité des efforts de M. D. pour apprendre aux autres ce qu'il ne sait pas. Il ne relève donc que quelques points de détail. — C'est faute d'avoir observé d'assez près qu'il a pu croire qu'on admettait des élus au Conseil (p. 35); l'élu Bayard n'y a été admis que comme général en 1530. Il demande s'il n'y a pas trace d'instructions rédigées en commun pour les ambassadeurs, et quelles relations il y avait entre ceux-ci et le Conseil. C'était, répond M. D., un ministre comme Montmorency qui rédigeait les instructions; le Conseil appelait parfois des ambassadeurs étrangers pour prendre des dispositions en commun; mais les lettres de créance n'étaient pas présentées en Conseil. Pour ce qui est de la diplomatie permanente, l'ambassadeur était généralement un grand personnage. M. de Grignan, neveu du cardinal de Tournon, se fait rappeler de Rome parce qu'il faut au moins un comte. De là la nécessité d'un secrétaire d'ambassade. De même en Angleterre près de l'Empereur. En Suisse la représentation est double : l'ambassadeur ordinaire, et un général des finances pour les questions d'argent.

M. Luchaire félicite M. D. du choix de son sujet; la période est inconnue, c'est vrai; mais la thèse latine est faite précisément pour élucider les points obscurs. — Sur la question de la traduction des titres, il le félicite de s'en être tenu au latin ordinaire, mais transparent du moyen âge; il vaut mieux que le latin classique de de Thou.

II

M. Himly remercie M. D. qui a dû lire, pour écrire sa thèse, plus de 1,000 lettres, de ne pas les y avoir toutes introduites. Il en est pourtant encore trop entré.

Il y a quelque chose de pis que l'histoire-bataille, c'est l'histoire-campagne; certains chapitres de M. D. ne sont pas autre chose. Les lignes générales ne ressortent pas. C'est le métier des diplomates de faire des dépêches; c'est le métier de l'historien de faire un choix. M. D. a abusé aussi de l'ordre chronologique. — M. D. répond qu'il est pénible à un érudit de brûler ce qu'il a recueilli, que, au reste, n'ayant rien à modifier aux traits généraux de ses personnages qui sont connus, il ne pouvait qu'apporter des renseignements nouveaux. — M. Himly a peine à croire que François Ier soit depuis 1526 un roi fainéant, du fait de la maladie ou du fait de l'indolence. Après tout, il congédie Montmorency d'un mot. — C'est, répond M. D., l'état de la Turquie avant les réformes; le sultan laisse tout faire au vizir jusqu'à ce qu'il le fasse étrangler. — Etait-ce donc un homme fini à 32 ans? Il ne parle pas aux ambassadeurs, il les évite; mais il va sans cesse à la chasse; sous Henri II aussi, qui n'était pas malade, les ministres traitaient avec les ambassadeurs; et pourtant François Ier a dû diriger sa politique; ce qu'il y a de plus habile dans la politique du règne, c'est la politique vis-à-vis des protestants; or le grand-maître les détestait. Il ressort bien du reste de la thèse latine que le roi fait ce qu'il veut, et que le Conseil est un paravent.

M. Lavisse, tout en constatant que M. D. ne présente là qu'une demi-biographie, reconnaît que Montmorency a joué son rôle le plus important dans cette première partie de sa vie où il a été le maître; l'histoire de cette vie devient dès lors un chapitre important de l'histoire de France. Répondant aux critiques de M. le Doyen, il avoue qu'en suivant l'ordre chronologique on s'expose à l'encombrement des détails, et M. D. n'a pas toujours évité ce danger (v. p. 192). Mais, en somme, une thèse n'est pas tout à fait un livre, et si nous ne devons pas nous condamner à l'histoire-campagne, nous avons besoin de savoir comment se fait la guerre dans chaque siècle; à cet égard le chapitre sur la campagne d'Artois est très intéressant. Néanmoins lorsqu'on a suivi tout d'un fil la vie de Montmorency, il serait bon de fournir quelques explications que l'on pourrait grouper et dont l'on trouve tous les éléments dans la thèse. Que reste-t-il en Montmorency du seigneur féodal, comment administre-t-il son domaine? Malheureusement tous les documents sont à Chantilly où on ne les communique pas. Quel est son pouvoir comme ministre? A quel titre gère-t-il les affaires? Est-ce seulement en vertu des charges qu'il assimile en sa personne ou est-il revêtu de quelque pouvoir spécial? Quels sont les emplois qu'il a fournis, et comment la carrière qu'il a suivie l'a-t-elle amené au conseil? Il y est entré une fois maréchal; l'office de grand-maître de l'hôtel du Roi l'a élevé à un rang supérieur à tous par suite de la confusion du Domaine et du royaume. — M. D. répond que son influence était déjà réelle avant qu'il fût Grand-Maître et que tant vaut l'officier, tant vaut l'office; qu'il était très riche et très travailleur, que cela explique son influence. — M. Lavisse passe aux idées et au caractère de Montmorency. Il était peu lettré; quant à son goût artistique, il n'est point prouvé; il a réuni de beaux objets, mais c'était peut-être la manie d'un collectionneur qui obéit à la mode. Ses idées politiques se résument dans le culte de l'autorité royale. Au dehors « il est impérial et très bon ecclésiastique », sous la réserve des intérêts du Roi. Il traite fort bien avec les Anglais et les mécréants, pour peu que la chose soit utile. Mais c'est exagérer que de l'appeler avec M. D. « tenacem propositi virum ». Il n'a pas été un fiancé bien tenace; il a forcé son fils à faire comme lui. Il n'a pas plié devant la duchesse d'Etampes, comptant bien sur le règne de Diane, et il n'a pas agi autrement en politique. Il a ajouté à ce manque d'honnêteté le ridicule d'être dupé. La politique de François Ier tourne autour de Milan; nous considérons cela comme une sottise; les contemporains ne pensaient point comme nous. Les luttes religieuses

retardaient la formation des nationalités; la conception féodale de la propriété persistait encore dans l'idée du pouvoir royal. Cela explique Milan. Si pourtant le connétable avait conçu une politique dirigée vers l'Artois, il eût fait preuve de pénétration: mais M. D. n'apporte pas les preuves. En résumé, il y a beaucoup à prendre dans cette thèse. On y trouve beaucoup de détails d'administration et de gouvernement, les éléments d'un jugement sur le roi. Mais une biographie doit éclairer l'histoire générale. M. D. a été trop timide; il essaie parfois de conclure, sans y réussir. Bien des personnages ressemblent à Montmorency; il est soldat, ingénieur, comptable; dès sa vingtième année il voyage et fait de la diplomatie; il est administrateur et financier. C'est le caractère universel qui marque ses contemporains, les artistes, les peintres, les sculpteurs, les architectes. Si le XVIe siècle n'est pas le siècle des grands caractères, c'est le siècle des esprits larges, et c'est par là que Montmorency se rattache à son siècle.

M. Geffroy trouve qu'il est difficile de s'intéresser à cette thèse, sauf pour ceux qui s'intéressent aux réalités; mais il eût été plus facile d'intéresser le lecteur en comprenant dans cette biographie la deuxième partie de la vie de Montmorency et en montrant en lui l'homme de la Renaissance, qui a réuni ou inspiré tant de merveilles artistiques dont M. Geffroy fait une sommaire énumération.

CHRONIQUE

FRANCE. — *Une brochure sur Renaudot.* — Au sujet de la pose, sur une des maisons du quai du Marché-Neuf, par la commission officielle des Inscriptions parisiennes, de quatre lignes destinées à rappeler la fondation (1631) du premier journal imprimé à Paris, M. Eugène HATIN a publié une curieuse brochure intitulée : *La maison du Grand Coq et le Bureau d'adresse, berceau de notre premier Journal : La Gazette, du Mont-de-Piété, du Dispensaire et autres « innocentes inventions » de* THÉOPHRASTE RENAUDOT, Conseiller, Médecin ordinaire et historiographe de Louis XIII, Commissaire général des pauvres du royaume, Maître et intendant général des Bureaux d'adresse (Paris, Champion, 1885, in-18 de 71 p.). Voici les divers paragraphes de la brochure : *Raison de cette notice. — Théophraste Renaudot. — La maison du Grand-Coq. — Le Bureau d'adresse. — La Gazette. — Les Petites-Affiches. — La première Académie des sciences. — Le Mont-de-Piété. — Le Dispensaire. — Tribulations de Renaudot. — Sa fin. — Post-Scriptum.* M. Hatin a voulu suppléer aux omissions de l'inscription commémorative adoptée sur la proposition de M. Jules Cousin, et profiter de l'occasion pour « faire pénétrer dans le public parisien la vérité touchant les origines de la *Gazette* et son fondateur, sur lesquels semble peser une invincible fatalité. » Cette vérité, ajoute-t-il, il n'a cessé « depuis trente ans de la crier par dessus les toits »; mais sa voix n'a pas été entendue, « et les chroniqueurs, voire même des écrivains sérieux, ont continué bravement à broder sur le père des journalistes français et sur son œuvre les fantaisies les plus abracadabrantes. » M. Hatin prétend qu'à la suite de la pose de l'inscription du quai du Marché-Neuf, il y a eu dans les journaux un « étalage éhonté d'ignorance » au sujet de Renaudot. Puisse sa brochure, écrite avec beaucoup de verve, vulgariser les divers mérites de son héros! Cette brochure est, du reste, un résumé du volume dont il a été rendu compte ici, l'an dernier (*Théophraste Renaudot et ses innocentes inventions*, 1883), de même que les très piquantes notes des pages 33 et 66 sont le résumé d'une plaquette qui déborde de spirituelle malice et qui a pour titre : *A propos de Théophraste Renaudot, L'histoire, la Fantaisie et la Fatalité* (1884, in-8°). — T. DE L.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 28 août 1885.

M. Desjardins appelle l'attention de l'Académie sur une série assez nombreuse d'inscriptions qui ont été découvertes récemment à Aire-sur-l'Adour *(Atura)*. On y remarque un certain nombre de dédicaces à un dieu local dont le nom n'était pas encore connu, *Mars Lelhunnus*. Ces monuments viennent d'être décrits par M. Emile Taillebois, dans une brochure intitulée: *le Temple de Lelhunnus à Aire-sur-l'Adour et les inscriptions aturiennes* (extrait du *Bulletin de la Société de Borda*).

M. Deloche lit un mémoire sur les monnaies d'or du roi Théodebert Ier. Ces monnaies nous sont parvenues en très grand nombre, tandis qu'on ne possède que très peu de pièces frappées par les deux autres rois francs qui régnaient, en même temps que Théodebert, sur les autres parties de la Gaule, Childebert Ier et Clotaire Ier. De plus, ces deux princes imitaient la monnaie romaine et faisaient inscrire sur les pièces frappées dans leurs Etats le nom de l'empereur de Constantinople; les pièces de Théodebert, au contraire, portent son nom. Enfin les pièces d'imitation romaine fabriquées dans les royaumes de Childebert et de Clotaire sont de bas titre et de faible poids, tandis que les sous d'or de Théodebert ont le titre et le poids légal. Certains savants ont prétendu que Justinien, par une concession spéciale, avait accordé à Théodebert le droit de battre monnaie; d'autres ont dit que le roi franc, indigné de l'insulte que l'empereur byzantin avait faite aux Francs en ajoutant à ses titres officiels celui de *Franciscus*, avait voulu protester et affirmer sa souveraineté par l'émission d'une monnaie à son nom. Ce sont là des conjectures que rien n'appuie et qui ne suffisent pas à rendre compte des faits signalés par M. Deloche. Il pense que l'explication de ces faits doit être cherchée dans une circonstance matérielle : si Théodebert a frappé plus de pièces d'or que les autres princes francs, c'est qu'il a possédé plus d'or. Grégoire de Tours, en effet, mentionne plusieurs expéditions heureuses qu'il fit en Italie, et d'où il rapporta chaque année un énorme butin. Maître d'une grande quantité de métal précieux, il en profita, non seulement pour faire frapper beaucoup de monnaie, mais encore pour la faire de bon aloi et de bon poids. Il ne voulut pas alors que cette bonne monnaie pût être confondue avec les pièces de faible valeur, frappées au nom de l'empereur par Childebert et Clotaire : et c'est pourquoi il prit soin de les en distinguer extérieurement, en y mettant son nom.

M. Bréal présente des considérations sur le sens et l'étymologie de quelques mots des langues anciennes.

1° *Asignae* est un vieux mot latin qu'une glose explique par le grec χρέα μεριζόμενα, des chairs découpées. Selon M. Bréal, ce mot est un de ces anciens participes passés en *nus* dont on trouve encore la trace dans des adjectifs comme *plenus*, *dignus*, ou dans des noms comme *regnum* et *donum*. Il vient de la racine de *secare*. L'*a* initial représente la préposition osque *an*, qui est l'équivalent du latin *in*. Le mot a donc été emprunté à l'osque. Il répond, pour l'étymologie comme pour le sens, au latin *insiciae*.

2° Dans *mortuus*, on n'a pas expliqué encore la terminaison *uus*; le participe de *morior* devrait être régulièrement *mortus*. M. Bréal attribue l'addition d'un *u* à l'analogie de *vivus*. C'est une tendance commune, dans toutes les langues, de vouloir que les mots qui ont une signification opposée aient une forme analogue. Ainsi, en français, on a été amené à créer l'adjectif *méridional*, au lieu de *méridial*, par l'analogie de l'adjectif opposé *septentrional*.

3° *Queo*. On n'a pas donné d'étymologie satisfaisante de ce verbe. M. Bréal y voit un dérivé populaire de l'adverbe *qui*, qui signifie comment, par quel moyen.

4° *Suppedito* vient, selon M. Bréal, de *pedes*, fantassin. Il se dit proprement de l'assistance que prêtent aux cavaliers, en guerre, les hommes de pied qui les accompagnent.

5° On a cherché vainement jusqu'ici, dans la langue grecque, l'équivalent étymologique du latin *regere* : M. Bréal le trouve dans ἄρχω. Il y a eu métathèse de la voyelle et de la consonne au commencement du mot, comme dans ἁρπάζω, comparé au latin *rapio*.

6° On a trouvé à Herculanum une inscription osque qui, si l'on transcrit en lettres latines les lettres de l'alphabet osque, se lit ainsi :

L·SLABIIS·L·AVKIL·MEDDISS.TVVTIKS
HERENTATEI·HERVKINAI·PRVFFED

ce que tout le monde s'accorde à traduire en latin : *L. Slavius Luci filius Aucilius magistratus publicus Veneri Erycinae probavit*. M. Bréal refuse d'admettre qu'il soit question dans ce texte de Vénus Erycine. Il pense que l'avant-dernier mot est abrégé et doit se lire *Herukinaiom*, que celui qui le précède signifie volonté et par suite résolution, décret, et il propose de traduire : *L. Slavius Luci filius Aucilius magistratus publicus decreto Herculanensium probavit*. Julien HAVET.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 37 — 14 septembre — 1885

159. — JO. NIC. MADVIGII, professoris nuper Hauniensis, **Adversariorum criticorum ad scriptores græcos et latinos** volumen tertium, novas emendationes græcas et latinas continens. Hauniæ, Gyldendal, 1884, 280 p. in-8.
— T. LIVII. **Historiarum romanarum libri qui supersunt,** ex recensione JO. NIC. MADVIGII, iterum ediderunt JO. NIC. MADVIGIUS et JO. L. USSINGIUS, Vol. III, pars I (livres XXXI-XXXV). Hauniæ, Gyldendal, 1884, XVII-222 p. in-8.

I. — Ni l'âge ni la cécité n'ont pu arrêter les travaux de Madvig. Il continue à se livrer avec la même ardeur, la même autorité à ses études sur les auteurs anciens. Le tome troisième des *Adversaria critica* est une nouvelle preuve de sa vigueur d'esprit. Ce livre fait suite à deux volumes bien connus de tous les philologues, consacrés l'un aux auteurs grecs, l'autre aux auteurs latins, et dont Charles Thurot a rendu compte dans deux articles [1]. Il contient des corrections au texte des auteurs suivants [2] : AUTEURS GRECS : Homère *(Iliade)*, Sophocle *(Ajax)* Euripide (Ion), *Hérodote, Démosthène*, *Athénée* (beaucoup de corrections portent sur les fragments cités par Athénée), Appien, Dion Cassius, Hérodien; AUTEURS LATINS : *Cicéron*, Cornélius Népos, Sénèque le Philosophe, Pline l'Ancien, Quintilien, Pline le Jeune, *Tacite*, Suétone, Juvénal, Florus, Macrobe, *Ammien Marcellin,* Rutilius Lupus, Julius Rufinianus, Festus.

Naturellement toutes les corrections que propose Madvig ne sont pas à adopter; celles qui portent sur des textes latins et surtout des textes de prosateurs sont plus généralement excellentes. Mais presque partout la discussion précise et serrée de l'auteur prouve que là où il a cherché un remède, qu'il l'ait ou non trouvé, le mal existe réellement. La rigueur et la pénétration sont les principales qualités d'esprit du savant danois.

Un assez grand nombre des conjectures comprises dans ce volume avaient déjà été proposées par divers philologues. On pourrait s'en éton-

1. *Revue critique*, 1872, I, p. 53 et suiv. 1874, I, p. 49 et suiv.
2. On a mis en italiques les noms des auteurs sur lesquels il y a le plus grand nombre d'observations.

ner, si l'on ne savait, par Madvig lui-même, que beaucoup de livres lui ont fait défaut. Par exemple dans Sophocle, *Ajax*, v. 969 : τοῦδ' ἔτ' ἐγγελῷεν *Meineke ;* (il vaudrait mieux d'ailleurs, comme l'a fait M. Tournier, admettre dans le texte τοιοῦδ' ἐγγελῷεν où τοιοῦδ' paraît avoir été la leçon primitive du *Laurentianus*) ; v. 1112. οἱ πόθου πολλοῦ πλέῳ *Morstadt ;* v. 1281. οὗ σὺ μή, βῆναι ποδί *J. Krauss.*

Il serait trop long de discuter une à une les observations de l'auteur ; il serait sans intérêt de n'en examiner que quelques-unes. Bornons-nous à constater la grande valeur de cette nouvelle contribution du premier latiniste de notre temps.

II. — On sait que Madvig a consacré une grande partie de sa vie à la publication de ce qui nous reste de Tite-Live. Il a été rendu compte ici même [1] de la nouvelle édition des livres XXI-XXV. Le volume que nous annonçons est une nouvelle édition des livres XXXI-XXXV (la première avait paru en 1864).

On sait que, pour les livres XXXI, XXXII et XXXIII jusqu'au § du chap. 17 le principal manuscrit est le *codex Bambergensis ;* (B) (ce manuscrit finit avec le ch. XLVI du livre XXXVIII) ; à partir du chap. XVII § 6 du livre XXXIII (jusqu'à la fin du livre XL), il y a, outre B, une autre source du texte, à savoir le *Moguntinus* (M), manuscrit aujourd'hui perdu, mais d'après lequel a été établi le texte de Mayence (M *éd.*) de 1518 Madvig. croit qu'en cas de désaccord entre B et M, c'est plutôt M qu'il faut suivre ; il semble même accorder aujourd'hui plus d'autorité à M qu'il qu'il n'avait fait jusqu'ici.

Une introduction critique, dont la disposition manque un peu de clarté, contient l'indication des passages où le texte de Madvig s'écarte de celui de Weissenborn (3ᵉ éd. [revue par H. J. Müller] pour les livres XXXI-XXXIX, 2ᵉ éd. pour le XXXVᵉ). La nouvelle édition présente pour le texte un assez grand nombre de différences avec celle qui avait précédé. En voici une liste, aussi complète que possible :

	Texte de 1864.	*Texte de 1884.*
XXXI.	12, 6. Lanuvii templo ;	Lanuvii <in> templo *(Wesenberg)* ;
	18, 5. auro argento que, quæ coacervata erant, accepto ;	auro, argento, quæque coacervata erant accepto *(L. Harant).*
	24, 11. expleturum ;	<iram> expleturum *(Madvig).*
	26, 13. non tam ira satiata ;	non tam ira satiata <erat> *(Siesbye).*
	27, 5. Codrionem ;	Codrione *(Harant).*
	36, 6. Ottolobum ;	Octolophum (leçon de plusieurs mss.).
	44, 1. Malea superata ;	Maleo superato (mss.).
	48, 6. Suisque auspiciis ;	suis quis auspiciis (mss. et *Harant).*

1. Voyez l'article de M. Riemann. 1883. II. p. 485 et suiv.

	49, 2. millia mille quingenta;	millia mille quingentos. *(Madvig.)*
XXXII.	4, 4. Thessaliæ, atque transeunti;	Thessaliæ ; itaque transeunti *(Madvig).*
	11, 6. ut averteret rem;	ut averteret regem *(Harant).*
	26, 9. quæ acta futuraque erant;	quæ factæ futuraque erant *(Lentz).*
	29, 2 Æsulæ;	Æfulæ *(Hübner).*
XXXIII.	6, 12 noctis simillima;	nocti simillima *(Kreyssig).*
	18, 12. super ripam ([qui] tenui tum aqua interfluebat torrens),	super ripam, qui tenui tum aqua interfluebat, torrentis *(Madvig,* d'après des mss.)
	23, 7. duplex equiti centurionique;	duplex centurioni, triplex equiti. *(Duker.)*
	30, 11. Lemnum, Imbrum;	Parum, Imbrum (M. *ed.)*
	44, 4. quod Hispania movisset, bellum negligi;	quod Hispania movisset bellum, negligi *(Madvig).*
XXXIV.	1, 3. nec vestimento;	neu vestimento (leçon de M, à ce qu'il semble).
	2, 2. non domuimus;	non compescuimus *(Madvig)*
	2, 11. foro quoque;	foro prope (M).
	2, 12. [aliam] legem abrogandam;	quam legem abrogandam *(Harant).*
	2, 13. nisi vos facietis;	nisi vos feceritis (M).
	3, 2. et extorquere et æquari;	et extorquere et exæquari (M)
	4, 3. quo melior... fortuna rei publicæ est, imperiumque crescit;	quo melior...fortuna reipublicæ est, quo magis imperium crescit (M).
	5, 2. vir gravissimus;	vir clarissimus (M).
	11, 2. præsidium Romanus misisset;	præsidio Romanus miles esset (M)
	12, 6. expediri jussit;	expediri [jussit] *(Perizonius).*
	21, 1. Vergium;	Bergium (Hertz) de même plus bas § 2 *Bergestanus* au lieu de *Vergestanus*).
	27, 1. vires suas hostiumque æstimanti;	vere suas hostiumque æstimanti vires (M).
	27, 5. jubet Lacedæmonios;	jussit Lacedæmonios (M).
	29, 11. is quum supercilis;	is quum <in> supercilio *(Wesenberg).*
	32, 3. nihil esse;	nihil est *(Hertz).*
	35, 4. privatum educeretur; si qua ante educta forent, dominis recte restituerentur;	privatum educeretur; sine dolo malo, si qua publice aut privatim ante educta forent, dominis [recte] restituerentur. (C'est le texte de M. sauf les crochets).

36, 3. omnem oram Maleæ;	omnem oram a Maleo *(H. J. Müller)*.
36, 3. civitatium earum [ad] supplementum;	sans crochets.
36, 4. vanis ut ad ceteram;	vanis sicut ad ceteram (M).
40, 4. deducta est res;	deducta res est (M).
44, 8. indicio consciorum;	indicio sociorum (M).
46, 4. locis apertis;	locis idoneis (M)
49, 2. ruina gravissima civitatis;	ruina gravissimæ civitatis (mss. récents).
49, 8 effrenatam et præcipitem esse.	[effrenatam et] præcipitem esse *(Madvig)*.
XXXV. 10, 5 et quo major	sed quo majos *(Drakenborch)*
29, 2. præerat. [Cretenses] et hostium.	sans crochets.
31, 13. partim assensu, partim indignatione;	partim assensum, partim indignationem (mss. récents).
32, 2. redierat indeque Menippum;	redierat inde, Menippumque *(Drakenborch, Harant)*.
32, 6. abscisa res erat;	abscisa spes erat *(Duker)*.
34, 4. Ætoli consilium † uno die spei;	Ætoli consilium *non dico* <rei sed> spei; *(Madvig)*.
38, 14. unde venerat, repetit;	unde venerat, repetiit *(Wesenberg)*.
41, 6. sors duplex;	sors duæ.
50, 11. Delium convertit, [ut] inde;	sans crochets.
51, 10. Quum id, quod caput erat, Eubœæ teneret rex;	quum id, quod caput erat Eubœæ, teneret rex.

Cette liste prouve suffisamment l'importance de la nouvelle édition : elle est indispensable à qui voudra s'occuper de la 4e décade de Tite-Live.

Il est permis de regretter que Madvig tienne à conserver pour quelques mots une orthographe peu autorisée : *intelligo* (pour *intellego*), ou tout à fait incorrecte : *quum* (pour *cum*). Certes c'est là une question secondaire; mais la rigueur scientifique consiste à ne rien négliger, et si l'orthographe est chose de peu d'importance, c'est une raison de plus pour ne pas se refuser aux modifications qui semblent nécessaires.

A. M. DESROUSSEAUX.

---

160. — **La Lettre F du Dictionnaire de l'Ancienne Langue française,** par F. Godefroy, pp. Vieweg. Paris, 1884. Prix : 20 fr.

S'il m'était venu, il y a trente ans, l'idée d'entreprendre ce travail d'enfer qu'on appelle un Dictionnaire de l'ancienne langue française, voici en quelques mots comment je m'y serais pris. J'aurais commencé par dresser une liste bien choisie d'environ trois mille volumes du XIe au XVIe siècle, que je me serais attaché à dépouiller scrupuleusement, sans y rien omettre ni laisser qui interessât notre vieille langue. C'eût été là une besogne largement suffisante à occuper plus de la moitié d'une longue vie ; après quoi, j'aurais classé mes notes et livré ma récolte à l'impression. Afin que les lexicographes futurs ne perdissent point leur temps à revenir sur ces ouvrages et portassent ailleurs leurs recherches, j'aurais donné, au commencement ou à la fin de mon *Recueil de vieux mots*, le titre des volumes dépouillés par moi, le nom des auteurs avec la date des éditions, aussi exactement que possible. Il va sans dire que ce travail n'aurait pu porter le titre de *Dictionnaire de l'Ancienne Langue française avec tous ses Dialectes*, mais c'eût été la base solide d'un monument que d'autres auraient achevé plus tard.

Il semble que tout d'abord M. Godefroy se soit aussi fait un plan, et qu'il ait voulu se borner ; mais il n'a pas tardé, au grand préjudice de son œuvre, à s'affranchir des limites déjà trop étendues qu'il s'était tracées. C'est ce qui ressort nettement de la préface qu'il a mise en tête du troisième volume de son Dictionnaire. On peut dire qu'il s'est précipité dans un vaste champ où il a moissonné à la hâte et à pleines mains, il est vrai, mais non sans laisser beaucoup de belles et grosses gerbes à faire derrière lui. J'en parle savamment, puisque dépouillant après lui, par curiosité, certains ouvrages très connus qu'il cite, j'y trouve bon nombre de mots omis, et quelques-uns qui ne sont pas rares du tout. Je ne ferai pas à M. G. l'injure de le comparer à ses devanciers ; il y a même plaisir à répéter que ce n'a pas été faire de son Dictionnaire un trop grand éloge que de l'appeler « un merveilleux instrument de travail, un répertoire incomparable », mais l'œuvre est encore loin d'être parfaite, et à mesure qu'elle se développe, qu'elle s'étend, on en aperçoit mieux les lacunes. C'est que les richesses de notre vieil idiome sont vraiment infinies, et qu'il est impossible à un homme seul, si laborieux, si infatigable qu'il soit, eût-il trois ou quatre collaborateurs dévoués, d'en faire le catalogue complet. Si l'on disait à M. G. qu'il manque au moins quinze cents mots, et je ne parle pas des mots savants du XVIe siècle, à la lettre E de son Dictionnaire, il serait peut-être surpris, et pourtant rien n'est plus exact. Je dirai plus : si je pouvais pendant un an ou deux fouiller dans une bibliothèque que je sais bien, il n'est pas douteux que ce nombre ne finît par être doublé.

Je passe maintenant à l'examen de la lettre F. On n'y trouvera pas les mots suivants en usage du XIIe au XIVe siècle : *froncinė*, qui est de la nature de la froncine, *flavis*, tromperie au jeu, *faillue*, manque, *foueresse*,

fouerasse, fouage, *fourmal*, qui forme, *flairison*, senteur, *felonismement*, superlatif adv. de félon, *frichette*, diminutif de friche, *flament*, monnaie de Flandre, *flobart*, petit vaisseau, *fausoir*, le même que *faussart*, *favée*, plant de fèves, *fauvoier*, tromper, *filoper*, découper en tranches longues et minces, *fierous*, sauvage, *flerge et freniete*, pièces d'une horloge, *faussor*, fausseté, *foloier*, s. masc., acte de fou, *flet et flondre*, machines de guerre; *frigalle*, mot qui dans un passage semble désigner quelque morceau recherché, et dans un autre a le sens de bombance; *foresche*, écarté, *fenoul*, fenaison, *finant*, caduc, périssable, *fleurdelis*, sorte de pâtisserie, *formenture*, tare, *forploier*, etc.

Les mots du XIVe au XVIe siècle qui manquent sont beaucoup plus nombreux, je n'en citerai qu'un nombre assez restreint, et ceux-là surtout, à quelques exceptions près, qui appartiennent à la langue populaire : *fourfe*, *phorphe*, *fourfe*, *furfure*, pellicule, croûte farineuse qui vient à la tête ou au visage; *feinte*, nom d'un arbuste difficile à déterminer (n'a rien de commun avec *feinte* = poisson); *ferissure*, *fardeure*, *fluste*, petite lamproie, *flamusse*, espèce de pâtisserie, *flagorneux*, adj., *flattice*, *flambissant*, *fondibulaire*, *fesque*, civière ou peut-être petite brouette; *formilier*, adj., qui démange, *fastigieux*, dégoûté, *frelu*, pauvre diable, *furtineux*, *fondraille*, *flevee* et *fleufvée*, cours d'eau, *frascher*, briser, *faurain*, encadrement ou rebord d'une fenêtre?, *foyer*, appuyer, favoriser; *faitereau*, fin, rusé, *feotier*, vassal, *filleau*, de fille (*habillemens filleaulx*); *falloise*, ancien terme usité chez les marins qui désignaient par ce mot l'endroit où le soleil se couche; *frangeon*, *fenaille*, *falleux*, qui a une grosse falle; *fars*, hachis dont Dupin nous donne la recette dans sa Description des Deux-Sèvres; *franche-pute*, alimon, plante de la famille des arroches, alias *blanche-pute*, qui manque aussi à la lettre B; *fleurtiser*, conter fleurettes, *fritier*, qui sert à frire, et *frigoloire*, poële à frire; *flateux*, qui abat, engourdit, *fluterie*, *fallacité*, *fineté*, fin, *fremillement*, mot assurément ancien, quoique je ne l'aie rencontré qu'en plein XVIIe siècle. Quand on admet *fulgor*, *fulgure* et *fulmination*, il n'y a pas de raison pour rejeter *fulgurin* et *fulgurateur*. *Fracassis*, *faitilier*, vaurien, *foulonne*, injustice, oppression, *forgeresse*, *fideau*, viande hachée menue, *fruticineux*, *femmage*, nom collectif, les femmes, *fetisse*, qui a mis bas, *filipende*, synonyme du moderne filipendule, *fustier*, *futier*, *festier*, de bois et qui sert à allumer le bois (*pierre futiere*); *fainier*, qui se nourrit de faîne, *foul*, droit de pâturage (*defoul* qui est le contraire de ce mot n'est pas non plus dans le Dictionnaire), *foulloyer*, faire pâturer, *fatible*, avouable, *febé*, qui mérite un ample historique, etc., tous ces mots ont échappé aux recherches de M. Godefroy.

J'ai noté quelques mots suivis d'un seul exemple dont il aurait été facile de fortifier l'historique, tels que, *fieffe*, *fixion*, *faucquier*, *fromentaire*, *femininement*, *farcissement*, *farcisseure*, *forchement* ou *four-*

chement, qui est encore employé comme terme technique à la date de 1732. *Flestrissable*, *foutellaye foutelloye* ne sont pas non plus des termes rares jusqu'au XVIe siècle.

Ce qu'il y a de plus délicat et de plus difficile à faire dans un tel Dictionnaire, c'est de distinguer les significations multiples des mots, leurs emplois variés, les rôles divers qu'ils ont joués à travers les âges. M. G. y met toute son attention, y emploie toute son expérience, et beaucoup d'articles ne laissent rien à désirer, mais nécessairement quelques-uns sont incomplets. Ainsi *fardeur* n'est pas seulement substantif, il est aussi employé comme adjectif; *foisil*, outre qu'il signifie ornement de toilette, désigne encore je ne sais quel ornement d'architecture. *Fusile* a signifié qui a été coulé en fonte, *faire*, attraper, *fait*, difficulté, valeur, importance, *favorable*, partial, *fondation*, raison, motif, *fritelle*, creton, *forneture*, accomplissement, *forjugement*, jugement dernier, *fat*, fade (dont Littré ne donne pas d'exemple au sens de « malade »), *funereux*, qui cause, qui sème les funérailles, *fluvieus*, riche en cours d'eau, *fraudulence*, ruse, *floreter*, commencer à poindre, *froteresse*, celle qui frotte, qui pile (*frotteresse* de venin), *fuer*, *four*, place publique et par extension, lieu, endroit, *forçable*, celui qui force, qui contraint : ces acceptions manquent dans le Dictionnaire. Ajoutons encore que *fantasme* ou *fantosme* se rencontre fréquemment avec le sens de notre mot fantaisie, caprice, et *flanchere*, avec celui de garniture de planches, palissade. Il est resté aussi dans la langue moderne beaucoup de mots dont certaines acceptions ont disparu. Par exemple, *bastard* a signifié « funeste, lâche, privé de »; *arable* a eu le sens de « qui peut labourer », *dénommer*, celui de « célébrer, vanter »; *amiral* a eu la valeur de « brave, splendide » ; *capituler*, de « tenir chapitre » : il est tout simple que ces vocables aient leur place dans un Dictionnaire du vieux français, surtout si leurs acceptions disparues n'ont pas été signalées dans la partie historique du Dictionnaire de Littré. Il y a dans la lettre F plus d'un mot de cette sorte qui aurait mérité un article à part. Ainsi cet emploi du mot *foi* : « *laisser son héritier la foy* », c'est-à-dire léguer ses biens à l'Église, était digne de remarque. On ne trouve pas non plus *fabrique* = mensonge, *farder*, pris absol. = mentir, *figure* = monstre, terme injurieux, *floche* = vain, incertain, *férocité* = hardiesse, sens dont Littré ne donne point d'exemple, *fange* = pus, *forlignement* = [1] action de s'égarer, de quitter la droite voie, etc.

Il est difficile dans une œuvre aussi importante de ne pas faire quelques erreurs. Les deux articles *faillon* et *fillon*, mots qui ont la même valeur, devraient être réunis en un seul. On ne sait comment M. G. a été conduit à expliquer le premier par « sillon ». C'est *chevon* qui dans l'exemple qu'il cite a ce sens. Par « *tenre bonnot faillon* », il faut entendre « mes chers, mes bons petits fils », termes caressants qu'un labou-

1. Ce mot est dans le Dictionnaire, mais M. G. ne donne que des exemples au sens métaphorique.

reur adresse à ses bœufs. Dans ce passage où Didon souhaite que le corps du perfide Troyen devienne,

...... Démembré sous les ondes,
Charongneuse pasture aux *fouques* vagabondes,

« *fouque* », est expliqué par « troupeau »; pourquoi ne pas reconnaître ici des foulques, ces oiseaux vagabonds par excellence? *Fricauderie* est une mauvaise lecture; on trouve partout *fricanderie*, cfr. fricandeau.

Ces quelques erreurs et omissions que nous signalons à M. Godefroy ne nous empêchent aucunement de reconnaître toute la valeur et toute l'importance de son travail. Il nous eût même été beaucoup plus facile de faire sur ce Dictionnaire un article tout admiratif : mais il n'aurait profité ni à l'auteur, ni au public.

A. Jacques.

---

161. — **Metz et Thionville sous Charles-Quint**, par Charles Rahlenbeck. Bruxelles, Weissenbach, 1882, 362 p. In-8.

Le volume de M. Rahlenbeck est intéressant en ce qu'il renouvelle, par un de ses côtés, l'histoire des Trois-Evêchés et du Luxembourg vers le milieu du xvie siècle. Ce n'est pas un travail d'ensemble; l'ouvrage de M. R. est formé par une série de monographies et d'études, publiées à des époques différentes et ne se rattachant que d'une façon toute générale l'une à l'autre. Nous avons rendu compte autrefois ici-même, de la première de ces études, *La mission du conseiller Boisot à Metz*, chargé en octobre 1543, de forcer les Messins à répudier le protestantisme, introduit parmi eux par Watrin du Bois et Pierre Brully [1]; nous n'y reviendrons donc pas. Un second mémoire est intitulé *La famille des de Heu*; il s'occupe de différents membres de cette puissante famille messine, qui fut l'un des principaux soutiens de l'hérésie naissante dans sa ville natale; il nous entretient surtout de Gaspard de Heu, le beau-frère de La Renaudie, le futur chef de la conspiration d'Amboise, et dont la carrière aventureuse se termina en 1558 dans les fossés de Vincennes; il y fut étranglé par ordre des Guises dont il était l'adversaire acharné. *Le siège de Metz* nous est relaté d'après les lettres et dépêches adressées à la reine Marie de Hongrie, régente des Pays-Bas. Une autre étude, intitulée *Les adversaires du maréchal de Vieilleville*, est consacrée principalement à discuter la véridicité de Vincent Carloix, rédacteur des *Mémoires* du maréchal, fortement mise en doute, avec preuves à l'appui. M. R. y raconte par le menu les nombreux, mais infructueux essais de conspiration tentés à Metz, ou autour de cette cité, pour la rendre à l'Empire ou la donner à l'Espagne. Un dernier chapitre, intitulé *Les sièges de Thionville*, nous retrace les principaux assauts et

1. Voy. la *Revue* du 17 mai 1880.

blocus subis par cette place forte, autrefois importante, et plus particulièrement ceux de 1542, 1552 et 1558.

Le point de vue auquel se place M. R. pour apprécier la politique messine en ces années d'une crise, qui pendant des siècles a pu sembler la crise définitive de son histoire, est original et peut se défendre par des arguments de valeur. Le protestantisme messin aurait désiré rester avec l'Empire dans des relations plus ou moins vagues d'autonomie, afin de s'appuyer sur ses coreligionnaires d'Alsace et d'Outre-Rhin, qui seuls auraient pu garantir aux calvinistes de Metz une certaine sécurité au milieu des possessions de la Lorraine, de la France et de l'Espagne et des terres des évêchés voisins. Le bigotisme religieux de Charles-Quint l'emporta dans cette occasion sur sa clairvoyance politique. Il ne comprit pas que l'un des plus sûrs moyens de garder Metz aurait été d'y favoriser le protestantisme, et s'acharna à détruire dans la ville libre la fraction dont il aurait pu faire peut-être un appui de sa puissance et à la rejeter, malgré elle, vers la France. Les catholiques messins, de leur côté, ne songeaient guère à une réunion complète avec la France; ils s'adressèrent à cette puissance, principalement parce que leurs propres forces ne suffisaient pas à réduire l'hérésie; ils étaient, il est vrai, de beaucoup les plus nombreux, mais la constitution aristocratique de Metz rendait cette supériorité numérique assez illusoire, puisque dans les *paraiges* les adhérents des doctrines nouvelles étaient plus puissants. Quand les Messins ont vu que la protection de leur voisine se changeait en une domination qui ne recula d'abord devant aucune violence pour s'affermir, ils furent également étonnés et désappointés dans les différents partis. Ces considérations, présentées par l'auteur, avec nombreux détails à l'appui, auraient gagné encore à être présentées par moments dans un langage un peu plus grave, un peu moins *journaliste* peut-être [1]. Parfois aussi le récit est dramatisé d'une manière tout à fait invraisemblable [2] et M. Rahlenbeck serait bien embarrassé de nous citer les sources authentiques auxquelles il a puisé certains discours et certains dialogues. Mais nous ne voulons pas insister sur ces détails; les défauts signalés n'enlèvent pas leur mérite sérieux à ces pages que nous avons parcourues avec plaisir et non sans fruit.

R.

---

1. P. ex. appeler Albert de Brandenbourg un « titan révolté » (p. 233); donner à une ville, pendant plusieurs années, le double office d'épée de Damoclès et de souricière (p. 241) etc.

2. Le dialogue entre le margrave de Brandebourg et les envoyés français (p. 202-203), les conversations entre Boisot et les Treize (p. 74, 89, 94), le discours raconté par Vaubonnet à M. de Berlaimont (p. 276) etc. — Nous relevons encore quelques fautes d'impressions faciles à corriger à la lecture. P. 42. lire *Schmauss* pour *Schmanss*. — P. 109. Conrad de *Hattstatt* pour *Hanstadt*. — P. 198 *Voigt* pour *Vogt*. — P. 237 *Vigy* pour *Veigy*. — P. 342 *Gamaut* pour *Gamant*. — M. R. varie trop souvent dans l'orthographe des mêmes noms. P. 45, il écrit *Barizey*, p. 91 *Barisey*; P. 97 *Ragecourt*, p. 12. *Raigecourt*; le même personnage s'appelle p. 169. *Polweiler*, p. 341. *Polveiller*, p. 279. *Pollweiller*. P. 35 J. de Cassan s'appelle *Jean* dans le texte, *Jacques* dans la note.

162. — **Correspondance inédite de Nicolas-François, duc de Lorraine et de Bar, 1634-1644**, par Ferdinand des Robert, membre de l'Académie de Stanislas. Nancy, 1885, grand in-8 de 76 p. (Extrait des *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*).

On a communiqué à M. F. des Robert, auteur des *Campagnes de Charles IV*, dont il a été rendu compte dans la *Revue* et dont on attend impatiemment la suite — des lettres écrites par le duc Nicolas-François, frère de Charles IV, la princesse Claude, sa femme, Henriette de Vaudémont, princesse de Phalsbourg, et le baron Hennequin, intendant de la maison du duc Nicolas-François, à Arnoult, conseiller d'État, intendant des finances du duc François et son procureur-général en Lorraine. En confrontant cette volumineuse correspondance, qui s'étend de 1634 à 1644, avec d'autres documents puisés au Ministère des affaires étrangères, M. des Robert a pu retracer fort exactement « les intrigues, les malheurs, en un mot l'existence tourmentée du frère et de la belle-sœur de Charles « pendant les dix premières années de leur exil à Florence, à Munich et à Vienne ». Je signalerai, dans cette brochure pleine de choses, des renseignements et documents (p. 16-18) qui complètent mon récent travail sur le cardinal Bichi, évêque de Carpentras (fascicule VIII des *Correspondants de Peiresc*, 1885); ce cardinal était considéré comme abbé des Bénédictins de Saint-Michel : il était aussi abbé de Saint-Pierre-du-Mont, au diocèse de Metz. Je signalerai encore la mention, à la date de 1635 (p. 27) de la participation prise par le futur saint Vincent de Paul à des nominations ecclésiastiques, ce qui fournit à l'auteur l'occasion de faire cette remarque : « Jusqu'à présent on croyait que Saint Vincent de Paul n'avait été chargé de la feuille des bénéfices qu'en 1643, sous la régence. C'est là du moins l'opinion émise par M. Chantelauze (*Saint Vincent de Paul et les Gondi*) ». — Indiquons enfin une révélation (p. 47) tirée d'une lettre de Nicolas-François, du 19 novembre 1660, au sujet de la *réitération* du mariage de Charles IV avec la belle Béatrix de Cusance : M. des Robert constate que jusqu'à présent on avait ignoré cette seconde cérémonie et il rappelle que la première avait eu lieu le 2 avril 1637, à Besançon, dans l'hôtel de la princesse de Cantecroix.

T. de L.

---

163. — Hugo Schuchardt. **Slawo-deutsches und slawo-italienisch.** Un vol. in-4 de 140 pp. Graz, Leuschner et Lubensky, 1884.

Ce travail de l'éminent professeur de Gratz est dédié à M. Miklosich. M. Schuchardt — suivant un usage trop peu répandu chez nous — a voulu fêter, par la publication d'un mémoire spécial, le jubilé cinquantenaire de son collègue. C'est sous la forme d'une lettre adressée à M. Miklosich qu'il présente le résultat de ses observations sur les rap-

ports des langues slaves, de l'allemand et de l'italien. M. S. vit à Graz, à la frontière même des populations slovènes et croates. Il a rencontré à Vienne et à Prague les Tchèques, les Polonais et les Slovaques. Il s'occupe depuis longtemps de l'étude des patois créoles; il a été frappé par les nombreux phénomènes phonétiques, morphologiques ou syntactiques qui décèlent l'influence exercée par les idiomes des Slaves sur les langues de leurs voisins romans et germaniques; il les a étudiés, rassemblés et définitivement compilés dans cette étude dont M. Miklosich ne sera pas seul à le remercier. Ce curieux et très nouveau travail est écrit avec une verve entraînante et mériterait d'être lu même par ceux à qui les langues slaves sont absolument étrangères. Malheureusement M. S., pressé par le temps (il s'agit d'une *Festschrift*), a négligé de diviser son mémoire en chapitres ou paragraphes, et de le pourvoir d'un index alphabétique; ceci est profondément regrettable, car les recherches de détails sont à peu près impossibles dans ce travail bourré de citations. M. S. a également omis de donner la traduction des mots qu'il cite. Aussi en dehors de l'Autriche polyglotte et d'un nombre restreint de slavisants, cette belle étude aura peu de lecteurs. C'est grand dommage, car elle est éminemment suggestive, parfois même amusante, et elle renferme, sur la situation respective des populations autrichiennes, des considérations élevées qui dépassent les frontières du domaine de la philologie. Certains détails ont même pour le lecteur français et profane un intérêt de curiosité. Je citerai par exemple (p. 68) une étymologie du mot inexpliqué *charivari* qui du persan aurait passé, sous les formes les plus diverses, en allemand et dans les langues slaves et (p. 69) une étymologie du mot *grippe* qui serait d'origine slave (russe *hryp*, enrouement). C'est plaisir de voir M. Schuchardt se jouer au milieu de tant d'idiomes en semant à pleines mains les aperçus fins et ingénieux.

L'opuscule se termine par quelques pages fort intéressantes sur les mélanges et les conflits des langages dans les États polyglottes. L'auteur y rend pleine justice au large développement que les langues et les littératures slaves ont pris dans ces derniers temps. Les lecteurs slaves tireront grand profit de cet opuscule; les profanes y trouveront à glaner, les germanistes feront bien de l'étudier avec soin [1].

L. L.

---

1. L'Institut vient de lui décerner le prix Volney.

VARIÉTÉS

La traduction de Perse et les exemples attribués à Bossuet par M. Ménard.

On sait le bruit qu'ont fait dans le monde lettré la brochure de M. Ménard sur *Bossuet inconnu*, et ses deux volumes intitulés « Œuvres inédites de Bossuet, découvertes et publiées sur les manuscrits du Cabinet du roi [1]. » Cette œuvre « retrouvée d'un des plus grands génies de l'ancienne France » était dédiée à M. Jules Grévy « représentant de la France nouvelle. » Le premier volume, paru en 1881, contenait, outre l'introduction où est racontée la découverte des manuscrits en 1876, des *exemples* au nombre de trente donnés au Dauphin lorsqu'il apprenait à lire, une traduction ou plutôt un commentaire des seize satires de Juvénal, avec des applications politiques, philosophiques et morales, et une table des mots difficiles. Le second volume, en 1883, a offert au public un *Perse* en prose et en vers et une harangue scolaire au Dauphin, tirée de la Cyropédie de Xénophon. De tous ces ouvrages poétiques ou scolaires, M. M. reconnaissait que quelques-uns sont dûs au duc de Montausier ou à Huet, mais Bossuet, ajoutait-il, s'est approprié l'ensemble de l'œuvre par le sceau inimitable de son style.

La découverte de M. M. éveilla une vive curiosité dès qu'on en eut connaissance, et il eut pour lui quelques-uns de nos meilleurs juges littéraires. M. Edmond About [2], à qui M. M. avait montré ses manuscrits, crut reconnaître dans les *applications* « le style inimitable de Bossuet. » M. Francisque Sarcey [3] applaudit aussi à la trouvaille, distingua dans le *Juvénal* l'éloquence de Bossuet, « qui l'a pour ainsi dire repris à son compte et transformé », et qui « a largement puisé dans l'antiquité tout entière aussi bien que dans la Bible » [4]. Le *Times*, dans sa correspondance télégraphique du 21 novembre 1882, fit part de la nouvelle aux Anglais : « La publication du Juvénal inédit de Bossuet, faite par M. M., vient d'exciter un immense intérêt; M. Grévy en a accepté la dédicace à cause du ton libéral et presque moderne des débuts du Cours Royal. »

Un des savants qui connaissent le mieux Bossuet, M. Gazier[5], ne partagea pas cet enthousiasme ; il ne refusa pas absolument d'attribuer à Bossuet les exemples donnés au Dauphin losqu'il apprenait à lire, mais il n'admit pas l'authenticité du Juvénal, et déclara qu'il n'y avait pas dans

1. Paris. Firmin-Didot, 2 vol. in-12 (1881-83).
2. *XIX*e *Siècle*, 22 juin et 7 juillet 1876.
3. *XIX*e *Siècle*, 10 et 11 juillet 1876
4. Voir aussi Drapeyron, les *Sources profanes de Bossuet*, dans la *Revue polititique et littéraire* (15 juin 1876), et le P. Lallemand, dans le *Correspondant* (mars 1882).
5. *Revue critique*, 13 février 1882.

tout le reste du premier volume, le seul paru alors, cent lignes qui pussent être de Bossuet. M. Boissier, dans le *Journal des Savants*, refusa aussi catégoriquement de reconnaître la main de Bossuet dans la traduction de Juvénal, qu'il trouvait traînante et plate; bref, résumant son impression sur tout le premier volume, il conclut qu'il n'y avait rien là qui fût de la main de Bossuet et émit le regret que l'on attribuât au grand écrivain des ouvrages indignes de lui.

Je ne me propose pas d'étudier chacune des œuvres publiées par M. M., mais je crois utile de faire part aux chercheurs des quelques documents que j'ai trouvés sur deux d'entre elles. Je rapporterai d'abord une note que j'ai lue dans les mélanges manuscrits de Philibert de La Mare [1] : « M. le duc de Montausier a traduit les Satyres de Perse en vers français. Il pouvait se rabattre sur un meilleur auteur. » Voilà une note assez décisive, qui nous dispense des conjectures.

Il me reste à parler des exemples donnés au Dauphin; leur provenance n'est pas la même que celle des autres documents; ceux-ci viennent pour la plupart, nous dit-on, d'un vieux manoir abbatial voisin des ruines du château de Richelieu. Les exemples se trouvent à la bibliothèque de l'Arsenal (ms. 2324); ils font partie d'un recueil manuscrit du XVIIIe siècle, volumineuse collection de conseils, d'instructions, de lettres, d'éloges de rois, tous morceaux destinés à l'éducation royale du comte d'Artois, qui eut sur le grand Dauphin l'avantage de pouvoir montrer plus tard s'il en avait profité. Le document a pour titre exact : « Exemples donnés à monseigneur le Dauphin lorsqu'il apprenait à écrire »; dans ce recueil composé avec soin et avec une certaine critique, c'est à peu près le seul morceau qui ne porte aucune mention d'auteur; mais le cahier même où se trouvent les exemples renferme un morceau intitulé : « Extrait des maximes de M. le Duc de Montausier par rapport à l'éducation de Monseigneur le Dauphin [2] »; je me borne à mettre en parallèle les analogies les plus frappantes :

Anonyme (VIIe exemple)

« Sachez et n'oubliez jamais que les lois divines assujettissent également le berger dans sa cabane et le monarque sur son trône. »

Montausier (ms. 2324 folio 13 verso) :

« Qu'il (le prince) sache que les lois divines assujettissent également le berger dans sa cabane et le monarque sur son trône. »

Anonyme (VIIIe exemple) :

« Vous êtes absolument égal par la nature aux autres hommes et par

1. Biblioth. nat. fonds français; ms. 23, 251 n° 1322.

2. Voir aussi le *Fragment du livre des maximes chrétiennes et politiques*, publié par M. Roux (*Montausier, sa vie et son temps*); malheureusement M. Roux n'indique pas d'où ce fragment est tiré; c'est pourquoi je renvoie d'abord au manuscrit de l'Arsenal.

« conséquent vous devez être sensible à tous les maux et à toutes les « misères de l'humanité. »

Montausier (ms. 2324 fol. 19 recto) :

« Egal par la nature aux autres hommes, il (le prince) doit être sen- « sible à toutes les misères de l'humanité. »

Anonyme (XXIVe exemple) :

« Le présent le plus précieux que le ciel puisse faire à un roi, c'est un « cœur docile à la vérité et aux bons conseils, lors même qu'ils ne sont « pas agréables. »

Montausier (ms. 2334 fol. 25 recto) :

« Le présent le plus précieux qu'un roi puisse recevoir du ciel est un « cœur docile à la vérité et aux bons conseils, lors même qu'il ne sont « pas agréables. »

Nous ne pensons pas qu'on puisse souhaiter de rapprochements plus satisfaisants. Cette question des modèles d'écriture du grand Dauphin est certainement d'un intérêt secondaire, mais le nom de Bossuet lui prête quelque intérêt, et la polémique engagée depuis 1876 l'a désignée à la curiosité des lettrés. Je conclus donc en répétant que les exemples attribués à Bossuet par M. Ménard sont de Montausier, ainsi que la traduction de Perse.

Paul LEHUGEUR.

CHRONIQUE

FRANCE. — *Les supercheries typographiques. Essai bibliographique.* — C'est M. Gustave BRUNET qui est l'auteur de cet essai, extrait des *Actes de l'Académie de Bordeaux* (brochure in-8° de 20 p., 1885). Dès les premières lignes, l'excellent bibliographe nous apprend qu'un supplément aux *Supercheries littéraires* de Quérard est en préparation. Espérons qu'il est un de ceux qui préparent ce supplément si nécessaire. Dans son Essai, M. Brunet énumère, avec d'intéressants détails, les principales supercheries typographiques du XVIe siècle et des siècles suivants. Il s'occupe surtout des imprimeurs hollandais : le plus fécond, comme le plus célèbre « de ces imprimeurs fantastiques fut Pierre Marteau, qui fit sortir pendant plus d'un demi-siècle de son officine de Cologne une multitude d'écrits, appartenant les uns à la politique anti-française, les autres à la classe des fictions risquées ; toutes ces productions devaient le jour à des presses hollandaises. » On trouvera (p. 7) une liste des nombreux émules de Pierre Marteau (1666-1680). L'Essai est accompagné de notes parmi lesquelles je signalerai celles qui regardent l'*Epistre au tigre de la France*, *La Béatitude des chrestiens ou le fléo* (sic) *de la foy*, par Geoffroy Vallée, opuscule de huit feuillets réimprimé à Bruxelles en 1872 ; *Le Triomphe des Vertus sur les Vices*, par Plis de Raynonville, nom supposé adopté, dit-on, par le fécond évêque

de Belley; *Zeloé*, libelle dirigé contre Joséphine de Beauharnais et Mmes Tallien et Visconti, ses amies, par le marquis de Sade, et qui a reparu à Bruxelles en 1870; divers ouvrages de Restif de La Bretonne, romancier « réhabilité » depuis une vingtaine d'années, avec quelque exagération peut-être [je change *peut-être* en *assurément*], le *Moyen de parvenir*, que Charles Nodier refusait d'attribuer à Beroalde de Verville, auteur lourd, mortellement ennuyeux, illisible, et, par conséquent, incapable d'écrire un livre aussi spirituel et aussi agréable, etc. — T. de L.

BOHÊME. — Il vient de se créer à Prague une *Société* pour la publication des œuvres des écrivains religieux de la Bohême, particulièrement de ceux qui se rattachent au mouvement hussite. Les fondateurs de la Société sont pour la plupart des professeurs de l'Université tchèque, MM. Emler, Gebauer, Goll, Kalousek, Masaryk, Rezek.

GRÈCE. — Un de nos correspondants nous écrit d'Athènes : L'éphorie générale des antiquités, dont la direction a été confiée après la mort de Stamatakis à M. Kavadias, publie tous les mois dans les journaux d'Athènes un bulletin des acquisitions faites par les musées de l'Etat. Ces acquisitions proviennent surtout des fouilles exécutées en différents points de la Grèce et sur lesquelles de plus amples détails sont donnés dans l'Ἐφημερὶς Ἀρχαιολογικὴ dont la publication se poursuit régulièrement.

— La *Société historique et ethnologique* de la Grèce vient de constituer un musée dans le local du Polytechneion. Une section de ce musée forme les archives de la Société, qui renferment d'importants documents historiques se rapportant surtout à la guerre de l'indépendance.

— Parmi les livres récemment parus nous citerons les suivants : Κατάλογος τῶν ἀρχαίων νομισμάτων, συμβόλων καὶ κερματίων τῆς συλλογῆς Ἀλεξάνδρου Μελετοπούλου, etc. Ἐν Ἀθήναις (τύποις Περρῆ), 1884.

— Περὶ ἀδικήματος καὶ ποινῆς ἐν τῇ ἀρχαίᾳ ἑλληνικῇ τραγῳδίᾳ, λόγος K. N. Κωστῆ καθηγητοῦ τῆς νομικῆς ἀναλαμβάνοντος τὴν πρυτανείαν τοῦ Πανεπιστημίου. Ἀθήνησι (τυπογραφεῖον Παλιγγενεσίας), 1885.

— Ἡ καταστροφὴ τοῦ Παρθενῶνος ὑπὸ τῶν Βενετῶν (1687) καὶ ἡ ἐρήμωσις τῶν Ἀθηνῶν (1688-1690), etc. ὑπὸ K. Γ. Ζησίου καθηγητοῦ (extrait de l'Ἑβδομάς), Ἐν Ἀθήναις (τύποις Κορίννης), 1885.

— Σοφοκλέους Ἀντιγόνη μετὰ κριτικῶν ὑπομνημάτων ἐν Ἀθήναις (τύποις Ἀττικοῦ Μουσείου), etc. L'éditeur de cette remarquable édition est M. A. Pallis.

— Γραμματικαὶ Παρατηρήσεις εἰς τὴν ἀρχαίαν ἑλληνικὴν ὑπὸ Γεωργίου Δ. Ζηκίδου Ἀθήνησι (τύποις Παλιγγενεσίας), 1185.

— Ὁ ἐπινίκιος τῆς Δεββόρας ὕμνος, διατριβὴ ἐπὶ ὑφηγεσίᾳ τῆς διδασκαλίας τῆς ἑβραϊκῆς γλώσσης ὑπὸ Γ. Πανταζίδου. Ἐν Ἀθήναις (τύποις Φιλαδελφέως), 1885, 37 p. in-8°.

— Τὸ δημοτικὸν ᾆσμα περὶ τοῦ νεκροῦ ἀδελφοῦ ὑπὸ N. Γ. Πολίτου (extrait du Δελτίον τῆς Ἱστορικῆς ἑταιρίας), Ἐν Ἀθήναις (τύποις Περρῆ), 1885. M. Politis a entrepris de réfuter W. Wollner *Der Lenorenstoff in der slavischen Volkspoesie* (Archiv für slavische Philologie, Berlin, 1882, vol. VI, pp. 239-269), et Jean Psichari, *La ballade de Lénore en Grèce* (extrait de la *Revue de l'histoire des religions*, Paris, 1884, E. Leroux, in-8° p. 40).

— Διονυσίου Θερειανοῦ Φιλολογικαὶ Ὑποτυπώσεις ἐν Τεργέστῃ (Schimpff 18..). Ce volume comprend trois études publiées naguère dans les journaux grecs de Trieste : 1° Ἡ παράλληλος πολιτικὴ καὶ φιλολογικὴ ἀνάπτυξις τῶν ἀρχαίων Ἑλλήνων;

2° Ὁ ἑλληνισμὸς κατὰ λεκτικὴν καὶ πραγματικὴν ἔννοιαν ; 3° Ἰωάννης Ν. Οἰκονομίδης. Ce dernier article est une excellente biographie d'un des plus grands hellénistes de la Grèce moderne.

— L'Ἡμέρα de Trieste publie de nouveau une série de feuilletons de M. D. Bernardakis (qui continue à garder l'anonyme) ; c'est une réfutation des Γλωσσικαὶ Παρατηρήσεις de M. Kontos et de la Μελέτη ἐπὶ τῆς νέας ἑλληνικῆς de M. Chatsidakis. Cette nouvelle série formera, ainsi que la première, un volume à part.

RUSSIE. — M. Tratchevsky vient de faire paraître un manuel d'*Histoire de Russie* (un fort vol. in-8°, Saint-Pétersbourg, librairie Ruckehr). L'ouvrage fait partie d'une collection d'histoire universelle dirigée par le savant professeur d'Odessa.

— M. P. N. Petrov a publié tout récemment une *Histoire de Saint-Pétersbourg* (à Saint-Pétersbourg, à la librairie Glasourov.)

— La section russe de l'Académie de Saint-Pétersbourg vient de faire publier par les soins de M. Grote un manuel d'orthographe russe ; cet ouvrage, dont le besoin se faisait vivement sentir, est arrivé en de peu temps à sa troisième édition.

SLAVES MÉRIDIONAUX. — On annonce la mort de M. Léopold Geitler, professeur de philologie slave à l'Université d'Agram et membre de l'Académie de cette ville. M. Geitler était d'origine tchèque, et avait pris rang fort jeune encore parmi les maîtres de la philologie slave. Ses principaux travaux publiés en allemand, en tchèque et en croate ont eu pour objet la langue lithuanienne, le slavon, le bulgare moderne, et en particulier la paléographie glagolitique, sur laquelle M. Geitler avait fait des recherches fort approfondies, mais malheureusement inspirées par un esprit paradoxal. Il n'était âgé que de trente huit ans, et l'opinion publique le désignait comme un des héritiers possibles de la chaire que M. Miklosich, obligé de prendre sa retraite, laissera prochainement vacante à l'université de Vienne.

— Le tome LXII du *Glasnik* (Bulletin) de la Société des sciences de Belgrade contient un rapport détaillé de M. Kovatchitch sur les *colonies serbes de l'Italie méridionale*, sur leur langue et sur leur *folk lore*.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 4 septembre 1885.

M. Ernest Desjardins, président, annonce que les papiers de feu M. Léon Renier, contenant ses travaux commencés sur les œuvres de Borghesi et sur l'épigraphie romaine de la Gaule, ont été recueillis par M. Héron de Villefosse, auxiliaire de l'Institut, et sont maintenant à la disposition de l'Académie.

Après quelques mots d'hommage à la mémoire de M. Emile Egger, l'un des membres les plus anciens et les plus actifs de l'Académie, dont les funérailles ont eu lieu le jour même, M. le Président déclare la séance levée en signe de deuil.

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 38 — 21 septembre — 1885

---

164. — **Taensagini-Tyangagi.** Cancionero Americano en Lengua Taensa. — Imprenta de V. Collot, em (*sic*) Epinal (Francia), 1881. Pet. in-8, 15 pp.

— **Grammaire et Vocabulaire de la langue Taensa,** avec textes traduits et commentés, par J.-D. Haumonté, Parissot, L. Adam. — Paris, Maisonneuve, 1882. In-4, xix-113 pp.

— **The Taensa Grammar and Dictionary,** a deception exposed, by D. G. Brinton. — Chicago, 1885 (reprinted from *the American Antiquarian*). In-8, 6 pp.

— **Le Taensa a-t-il été forgé de toutes pièces ?** Réponse à M. D. G. Brinton, par L. Adam. — Paris, Maisonneuve, 1885. In-8, 22 pp.

— **Le Taensa n'a pas été forgé de toutes pièces.** Lettre de M. Friedrich Müller à L. Adam. — Paris, Maisonneuve, 1885. In-8, 4 pp.

Il serait trop tard pour parler aujourd'hui des deux premiers de ces ouvrages, si la brochure toute récente de M. Brinton, en en contestant l'authenticité, n'avait remis à l'ordre du jour la question du taensa. La *Bibliothèque linguistique américaine,* dont la *Grammaire Taensa* forme le tome IX, est un recueil de documents d'une authenticité indiscutable et d'un grand intérêt : il serait donc fort regrettable qu'il s'y fût glissé une œuvre apocryphe, et l'on doit savoir gré à M. B. d'avoir soulevé le débat; il eût pu toutefois le faire en termes plus modérés.

Hâtons-nous d'ajouter que, si tant est qu'une falsification soit admise, deux au moins des trois éditeurs doivent être mis absolument hors de cause. Le premier, M. Haumonté, est mort depuis longtemps, et c'est dans ses papiers que son petit-fils, M. Parisot, prétend avoir trouvé les manuscrits taensas, que sans doute il ne destinait point à jamais voir le jour. Quant à M. Adam, il s'est borné à mettre sa science et son zèle d'américaniste au service d'une publication qu'il a crue utile ; il a remanié certaines expositions peu méthodiques, supprimé quelques passages qui trahissaient trop visiblement l'inexpérience du jeune éditeur ; mais il n'a jamais eu entre les mains que les copies que celui-ci lui donnait comme extraites du manuscrit original, et s'est bien gardé, dans sa courte préface, de garantir l'authenticité de pièces

qui n'avaient point passé sous ses yeux. Pour plus de sûreté il en avait même demandé communication au dernier moment, comme nous l'apprend sa défense (p. 14); mais payé de quelque défaite, n'ayant d'ailleurs aucune raison de suspecter la bonne foi de son collaborateur, il passa outre pour ne pas retarder le tirage.

Les objections de M. B., bien qu'en général fort sérieuses, ne sont pas toutes d'égale valeur, et M. Adam n'a pas eu de peine à en réfuter un grand nombre. Celles qui sont tirées du caractère de la langue méritent à peine de nous arrêter, et M. B. reconnaît lui-même qu'elles n'ont rien de péremptoire (p. 3). Personne n'admettra qu'une langue ne puisse être américaine parce qu'elle possède la distinction du genre ou un système de numération décimale. On sait aujourd'hui que les langues américaines sont bien loin de se ramener à un type unique, et que la légende de Babel ne serait pas plus déplacée sur les rives du Mississipi que sur celles de l'Euphrate. Le taensa offrît-il des caractères linguistiques tout à fait isolés, ce ne serait pas encore une raison de le proscrire; mais tel n'est pas même le cas : les deux genres du taensa sont le masculin et le neutre, distinction que l'arrawack et l'iroquois connaissent également, et je crois avoir montré ailleurs comment l'aléoute a su tirer un système décimal de la numération quinaire qui lui était commune avec l'eskimo.

Plus graves, mais non pas irréductibles, sont les arguments tirés du climat du pays des Taensas (Louisiane). Les chansons taensas font mention de l'érable à sucre, arbre septentrional, et d'autres productions inconnues sous la latitude de Taensas Parish; mais il n'est pas probable que ces chansons soient populaires. Disons mieux : il est évident qu'elles ont été composées à froid par quelque lettré, qui s'est fait un jeu d'esprit d'écrire dans une langue sauvage des pastiches pareils à ceux de Chateaubriand, et dès lors les erreurs qu'on y pourrait relever ne prouveraient rien contre l'authenticité de la langue en elle-même. Quant au calendrier, il s'accommode assez mal, il faut le reconnaître, avec la douce température de la Louisiane; toutefois il n'y est point question de neige, comme le voudrait M. B. (p. 4) : le mois de décembre se nomme *doukkarâ-eol* « lune blanche », dit la *Grammaire* (p. 42); s'il ne neige pas en Louisiane, les gelées blanches n'y sont pas fort rares à cette époque, et l'on sait quel rôle nos paysans aussi assignent à la lune dans la production de ce désastreux phénomène.

De tout cela il résulte, ce semble, qu'on ne saurait d'ores et déjà condamner la *Grammaire taensa*, mais il ne s'ensuit pas qu'on puisse l'accepter sans défiance. Aucune présomption ne peut remplacer une preuve directe, et cette preuve, ce serait, à défaut de la langue elle-même, morte depuis plus d'un siècle, la production du manuscrit original. Or M. Parisot s'y refuse, alléguant qu'il est égaré. On ne sait vraiment que penser d'un semblable procédé.

M. P. a cherché tout d'abord à se dégager en prétendant que M. A.,

ayant remanié sa copie, devait être tenu pour seul responsable de la publication. Mais, bien avant que M. A. lui apportât son précieux concours, il avait publié seul ses *Notes de Grammaire Taensa* [1], et fait imprimer à Épinal une petite plaquette à laquelle il jugeait bon de donner une couleur espagnole très prononcée, si prononcée que par excès de zèle il y glissait même un mot portugais. Plus tard il nie que ses documents taensas fussent rédigés en langue et transcription espagnoles, alors que cette assertion s'étale en toutes lettres dans la préface de la *Grammaire*, dont il a seul surveillé l'impression. En vérité les plus indulgents seront portés à croire que le jeune auteur, étranger aux mœurs scientifiques, a dû faire subir au manuscrit original des modifications et des additions, qui aujourd'hui l'embarrassent et l'empêchent de déférer à la demande de collationnement que M. A. lui a adressée avec les plus vives instances.

Mais, qu'il ait lui-même forgé ce langage et ces chansons, en vue de se faire un nom ou de mystifier l'américanisme, c'est un soupçon qui ne saurait tenir contre la solide argumentation de M. A. et contre la lecture de la *Grammaire*. Quelle que soit son inexpérience, M. P. est quelque peu frotté de terminologie linguistique : s'il eût fabriqué le taensa, il n'eût pas fait rentrer l'augmentatif, le diminutif, le dépréciatif, etc., dans la déclinaison (p. 8-9), ni désigné sous les noms de première, deuxième, troisième... conjugaison, de simples modes verbaux tels que le nécessitatif, le potentiel, l'inchoatif, et autres (p. 25). Ces gaucheries nous reportent à l'âge d'or de la linguistique. Resterait à supposer une fraude de la part de l'auteur inconnu du manuscrit découvert par M. P. ; mais quel intérêt pourrait bien avoir un mystificateur à forger une grammaire américaine, soit pour la publier à une époque où presque personne ne s'occupait d'américanisme, soit à plus forte raison pour la laisser dormir dans un tiroir? D'ailleurs il y a certains détails minutieux (accentuation, p. 32 ; distinction des noms propres indigènes et étrangers, p. 40), dont un faussaire ne se fût certainement pas avisé.

C'est M. Fr. Müller qui, dans sa lettre à M. Adam, a formulé la conclusion de cette fâcheuse polémique, et il l'a fait en termes excellents : le fond même de la *Grammaire Taensa* doit être authentique ; mais, faute de pouvoir faire le départ des éléments vrais et de ceux que M. P. aurait ajoutés de sa grâce, les linguistes n'en devront user qu'avec la plus grande réserve. Ce jugement n'a rien que l'américanisme français et M. Adam ne puissent accepter, et en tout cas il ne saurait dépendre de la légèreté d'un débutant de les discréditer.

V. Henry.

1. *Rev. de Ling.*, XIII, p. 166 sq.

165. — **Corpus inscriptionum latinarum consilio et auctoritate Academiae litterarum regiae Borussicae editum.** Vol. VI, pars quinta inscriptiones falsae urbi Romae attributae comprehendens; collegerunt G. Henzen et Ioh. Bapt. de Rossi, ediderunt G. Bormann, G. Henzen, Chr. Huelsen. Berlin, Georges Reimer, 1885, in-folio, 271 pages.

— **Exempla scripturae epigraphicae latinae a Caesaris dictatoris mortis ad aetatem Iustiniani,** auctarium corporis inscriptionum latinarum consilio et auctoritate Academiae litterarum regiae Borussicae edidit Æmilius Huebner. Berlin, Georges Reimer, 1885, in-folio, LXXIV-458 pages.

A deux reprises nous avons eu déjà l'occasion de signaler ici [1] la rapidité avec laquelle sont successivement édités les volumes du *Corpus* latin. Voici qu'aujourd'hui deux nouveaux tomes font simultanément leur apparition. L'un d'eux, formant la cinquième partie du volume VI consacré aux inscriptions de Rome, constitue le recueil aussi complet que possible des textes faux soi-disant trouvés dans cette ville. Il n'y a pas moins de 3643 articles numérotés, dont plusieurs servent de rubrique, non pas à une seule inscription, mais à tout un groupe.

Les éditeurs ont adopté la division suivante.

Epigrammata antiqua ex libris scriptis desumpta.
Epigrammata recentia.
Epigrammata saeculi XIV.
Falsae codicum saec. XV *et* XVI.
Falsae Ligorianae :
1° *Insc. sacrae;*
2° *Insc. Augustorum domusque augustae;*
3° *Insc. honorariae et sepulcrales privatorum.*
Insc. Panvinianae ;
Boissardianae ;
Gutenstenianae;
Gratanae;
Gallettianae.
Insc. falsae reliquae.
Addenda et Corrigenda.
Index principiorum.

La première section comprend les inscriptions confectionnées par des modernes d'après les passages d'auteurs anciens qui rapportent d'une manière plus ou moins approximative des textes épigraphiques paraissant avoir réellement existé. Ces textes reposent donc sur une base dont l'authenticité est variable dans chaque cas particulier; leur rédaction n'est pas toujours conforme aux règles épigraphiques; aussi, peut-elle être parfois contestée; mais leur fonds n'en a pas moins une certaine valeur historique. Or les faussaires n'ont pas contrefait la totalité des inscriptions consignées dans les écrits de l'antiquité, et l'on aimerait assez à en trouver quelque part dans le *Corpus*, le recueil complet.

1. *Revue critique*, 10 septembre 1881, p. 209; 1er janvier 1884, p. 7.

Maffei avait fait un essai de ce genre dans le deuxième livre de son *Ars critica lapidaria* [1]. Son travail mériterait d'être repris et complété avec les améliorations nécessaires. En effet, on ne voit pas pourquoi le dépouillement épigraphique des écrits de l'antiquité ne serait pas fait aussi intégralement, aussi méthodiquement que celui des ouvrages médiévaux ou modernes, tant manuscrits qu'imprimés.

Les légendes de monnaies antiques ont également fourni aux faussaires une matière à exploiter; le recueil dont j'entretiens en ce moment mes lecteurs en cite trois qui ont été transformées en inscriptions lapidaires. En cherchant un peu, on en trouverait probablement un plus grand nombre; par exemple, je puis en signaler une dont l'origine a échappé aux éditeurs du *Corpus;* c'est une inscription gravée sur le socle d'une statue de Cérès, ANNONA AVGVSTI CERES, qu'ils font figurer en tête des *Boissardianae,* sous le n° 3124 * (cfr. Gruter, p. 1065, n. 10). Ils l'ont visiblement récusée à cause de l'apparente étrangeté de la rédaction; je dis apparente, et l'on va voir pourquoi. Les numismatistes connaissent de nombreuses variétés d'une monnaie de grand bronze de Néron dont le revers est décrit par Cohen [2] de la manière suivante : Cérès assise à gauche tenant une torche et des épis; debout devant elle, l'Abondance tenant la corne amalthéenne; entre les deux, un autel orné de guirlandes, sur lequel est placé un *modius;* dans le lointain, un vaisseau. Tout autour, la légende ANNONA AVGVSTI CERES, disposée de manière que les mots *Annona* et *Ceres* correspondent respectivement à la personnification de l'Annone debout et à la déesse assise. La lecture de la légende est correcte à condition d'être coupée ainsi, *Annona Augusti — Ceres.* Mais sur le socle de la statue, rien ne fait soupçonner cette coupure sans laquelle le texte doit effectivement sembler controuvé. Par là on voit que l'inscription de la statue a pour auteur un faussaire qui s'est inspiré d'une légende monétaire sans s'apercevoir qu'elle perdait sa signification du moment qu'il l'appliquait à un sujet auquel manquait la figure de l'Annone. La supercherie se trouve maintenant dévoilée; mais il n'en est pas moins piquant de voir comment la sagacité des éditeurs du *Corpus* avait flairé une fraude, même en dehors de la véritable piste.

Ils ont ainsi relevé 74 méfaits à la charge de Boissard, 95 à celle de Gutenstein, 35 à celle de Grata et 55 à celle du bénédictin Galletti. Mais que dire des 2993 inscriptions fausses ou interpolées dont on est redevable au seul Ligorio?

Et maintenant, tout en condamnant impitoyablement ces falsificateurs, on se demande comment des savants, de par ailleurs très recommandables et respectés de leur vivant, ont pu se commettre dans de pa-

---

1. Voir dans le *Supplément* de Seb. Donato au *Nov. thesaur. veter. insc.* de Muratori, tome I, 1765.
2. Cohen, *Descr. des monnaies impériales,* t. I, 1880, p. 279, nos 14-26.

reils agissements. Pour le comprendre, il faut évidemment les juger, non d'après l'idée que nous nous formons aujourd'hui de la probité littéraire, mais en tenant compte des mœurs et des habitudes d'esprit d'une autre époque; ils étaient de leur temps, tout comme les gentilshommes du seizième siècle qui n'avaient aucun scrupule de tricher au jeu; c'était alors de bonne guerre et tacitement reçu. Un érudit s'amusait à composer des inscriptions, à la manière d'un rhétoricien s'exerçant à une amplification sur un sujet fictif ou d'un littérateur écrivant un roman historique; il les mettait en circulation, moins peut-être pour tromper autrui, que pour se prouver à lui-même combien il était versé dans la connaissance de l'antiquité; c'était un passe-temps littéraire et la contre-façon des inscriptions marchait de pair avec l'imitation des œuvres d'art antique. La Renaissance avait mis à la mode les pastiches dans tous les genres; les Ligorio et consorts ont été pour l'épigraphie ce qu'avaient été le Padouan et ses imitateurs pour la numismatique.

Pendant que je tiens en mains ce volume instructif, j'y relève au courant de la plume des indications qui concernent plus particulièrement quelques-unes de nos collections publiques.

N° 3572 *; épitaphe apocryphe d'un *Valerius Marcellinus* conservée au musée d'Aix-en-Provence (Gibert, *Catalogue des Antiquités*, n° 395).

N° 3643 *; épitaphe d'un *L. Calvinus Pubianus Sabinus* dont nous avions déjà dénoncé l'illégimité (*Bull. des Antiq. de France*, 1883, p. 201).

N° 3573 *; épitaphe d'un *Titus Mnesteus Volusianus* conservée au musée d'Orléans, n° 115 E. Les Orléanais sauront désormais à quoi s'en tenir sur la valeur du cadeau qu'ils doivent à la munificence de l'Etat.

N° 3574 *; épitaphe d'un *Lucius Ruffinus*, soi-disant préfet du palais de C. C. Caligola. Appartient au musée du Louvre (Clarac, *Musée de sculpture*, pl. LV, n° 803).

N° 3456 *; dédicace *Iovi Capitolino;* au musée du Louvre (Frœhner, *Notice de la sculpture antique*, p. 67, n. 38).

A cette occasion, nous nous permettons une petite chicane bien innocente; pourquoi, dans le *Corpus*, le musée du Louvre est-il désigné par les mots *museum parisinum* au lieu de *parisiacum*, seule forme autorisée par les textes d'inscriptions et d'auteurs?

Le recueil de M. Hübner auquel j'arrive maintenant a pour objet la forme et l'exécution matérielle des caractères épigraphiques dans les textes de l'époque impériale; c'est la continuation du grand atlas de Ritschl relatif à la paléographie des monuments du temps de la République, *Priscae latinitatis monumenta epigraphica*. Mais le format de ce dernier est peu commode et l'on doit tout d'abord savoir gré à M. Hübner d'avoir adopté le format général des volumes du *Corpus*.

Les *Prolégomènes* constituent le traité le plus complet sur la matière, je devrais même dire le seul véritable traité que l'on possède; on y trouvera d'intéressantes notions sur la technique du graveur sur pierre, *quadratarius*. L'éditeur a rendu justice en excellents termes (p. XVI et XVIII) aux épigraphistes français qui ne se sont laissé devancer par personne dans l'art de reproduire figurativement les inscriptions; ils ne peuvent qu'être sensibles à ce témoignage courtois. Le corps du recueil contient les exemples en fac-simile, non pas réduits à une échelle uniforme, mais ramenés aux proportions les plus favorables à l'étude dans chaque cas particulier; ces spécimens figurés sont répartis en deux grandes divisions, *Scriptura monumentorum*, *Scriptura actorum*, chronologiquement subdivisées en quatre périodes : 1° de la mort de César à celle de Néron; 2° de Vespasien à Commode; 3° de Septime Sévère à Dioclétien; 4° de Constantin à Justinien. Dans chaque subdivision, l'éditeur procède géographiquement, *Inscriptiones Urbanae*, *Inscriptiones Italicae*, *Inscriptiones Provinciales*. Le lieu où gît actuellement chaque inscription choisie pour exemple est enregistré à son rang alphabétique dans un répertoire spécial. Telle est l'économie générale de cet ouvrage considérable appelé à rendre de grands services.

Le contingent des spécimens empruntés à l'épigraphie de la Gaule a naturellement pour nous un intérêt particulier; aussi est-ce par une remarque sur l'un d'eux, le n° 935, que nous terminerons ce rapide compte-rendu. Il s'agit d'une petite plaque de métal trouvée à Apt avec inscription mentionnant la consécration d'une hache à Mars et à la déesse Dexiva; cette plaque est, non pas en or, suivant une erreur accréditée par Fauris-Saint-Vincent, mais en bronze; cela résulte du témoignage formel et autrement authentique du propriétaire même de l'objet, qui s'appelait Charles Rolland, et non Edouard Roland. De plus, le mot SIICVREM que l'éditeur transcrit *sacurem* en imputant au graveur un *a* fautif pour un *e*, est en réalité correctement écrit sur la plaque; la lettre prise pour un *a* après le *s* n'est autre chose qu'un *e* du type vertical à deux jambages, soit II. Cette forme alphabétique est souvent employée concurremment avec le E du type carré, dans un même texte, voire dans un même mot. C'est une particularité dont j'ai signalé plusieurs exemples dans le *Bulletin Monumental*, 1885, p. 51 et 57, entr'autres le mot MINERVAII sur une patère d'argent de Notre-Dame-d'Alençon conservée au musée du Louvre sous le n° 551; à lire, *Minervae*; de même, *securem*.

Robert MOWAT.

---

166. — **Dictionnaire étymologique et explicatif de la Langue française**, et spécialement du langage populaire, par Charles Toubin, officier de l'Instruction publique. Macon, Protat frères, imprimeurs, 1885.

Je n'ai sous les yeux que le spécimen (47 pages) de ce glorieux dictionnaire « publié aux frais de l'auteur »[1], mais par cet échantillon on peut juger de la pièce tout entière. Il comprend (c'est M. Toubin qui nous en avertit) : 1° L'introduction de l'ouvrage; 2° un extrait du chapitre des préfixes français, *sujet qui n'a pas encore été traité*, du moins à ma connaissance; 3° un extrait du chapitre des suffixes, matière *également encore peu (sic)* étudiée; 5° un court extrait du chapitre des variantes phonétiques; 5° un certain nombre de mots pris dans le dictionnaire et tous empruntés à la lettre A. »

Il est dit dans l'introduction que Diez, Littré, Scheler, Brachet et autres sont les représentans attardés d'une école étymologique surannée. Pourquoi? parce qu'ils ont négligé le celtique, qu'ils n'ont pas assez tenu compte du sanscrit et n'ont eu aucune notion du *grec-marseillais*. C'est dans ce troisième élément tout à fait méconnu que ces philologues auraient trouvé les étymologies de « *aloyau*, *amphigouri*, *poisson, d'avril*, *brimer*, *brioche*, *margot*, *marotte*, etc. » Quant au celtique, on ne se doute guère de tous les jolis mots, de toutes les gracieuses locutions que nous lui devons; en voici quelques-uns et quelques-unes : « *Carotte* (tromperie), *claquer* (mourir), *croquemort*, *fesse-mathieu*, *gueule enfarinée*, *écorcher le renard*, *roublard*, etc. » Le sanscrit nous a donné des vocables qui ne sont pas moins élégants, comme « *boulotter* (manger), *chouriner*, *Jean-foutre*, *gobichonner*, *pioupiou*, *roupiller*, *supercoquentieux* »; j'en passe, et des meilleurs. Il y a aussi certaines locutions populaires dont nous n'avions jamais jusqu'ici soupçonné l'origine, mais M. T. est venu, et il verse partout des torrents de lumière. Par exemple, pourquoi dit-on « tirer les vers du nez à quelqu'un? » — « C'est parce que les magistrats romains chargés d'interroger les accusés, cherchaient à leur tirer les vères (*vera*, les choses vraies) ou en d'autres termes à leur faire dire la vérité. » — « Si nous disons *dégommer* des fonctionnaires incapables, c'est que nos aieux les Francs *décomaient* ou tondaient leurs rois pour les déposer. » Après cette réjouissante et plus que fériale introduction, M. T. passe aux principaux préfixes et suffixes français auxquels je renvoie le lecteur, s'il veut s'épanouir l'âme et la rate.

Mais là où M. T. est tout à fait merveilleux, unique dans son espèce, là où il se surpasse lui-même, c'est dans la cinquième partie de ce spécimen. Il est difficile de rien lire de plus fort. *Avec* vient de *avectus*, *amende* de *amanda*, celle qu'on doit aimer (suit une explication fantastique); *âne* dérive du sanscrit *âs*, s'asseoir, et du suffixe dimi-

1. Il comprendra environ 800 à 900 pages, en trois fascicules dont le premier doit paraître le 15 octobre 1885.

nutif *inus;* proprement petite monture; — *Anglais* = créancier est une corruption du mot *anglet* = petit compte chez un débitant; *arbitre* a été fait avec deux mots sanscrits, *ar* qui représente *hala*, terre, et *bid*, partager. Il faut rejeter l'étymologie *ad podium*, ou *appodiare* pour appuyer : ce verbe est dû au sanscrit *upa*, sous, et *dâ*, mettre, poser. — « *Assaisonner*, dit encore M. T., selon Littré, Scheler, Bouillet et Brachet, vient de *saison*, malgré la différence des sens. A mon avis, de *ad*, contre, et *saties* ou *satias*, satiété. » Je recommande encore les trouvailles suivantes : *aucun* de *alius ac unus*, *avril* du sanscrit *âpya*, aqueux, humide; *âtelier* du sanscrit *âstâ*, réunion, et surtout l'étymologie du français populaire « *abouler*, » lequel dérive du latin *ab*, hors, et *olla*, marmite, exactement « tirer de la marmite; étymologie qui paraît à l'auteur « avoir l'avantage d'être en parfaite harmonie avec le rôle si important de la marmite dans la vie et le langage des peuples. » Je crois qu'après celle-là il est temps de tirer l'échelle.

M. Toubin peut avoir été un bon professeur d'histoire, mais pour qu'il devienne philologue même médiocre, il lui reste à apprendre et à désapprendre beaucoup de choses.

A. Delboulle.

---

167. — **Les origines du catholicisme moderne.** La contre-révolution religieuse au XVI[e] siècle, par Martin Philippson, professeur à l'Université de Bruxelles. Paris, F. Alcan, 1884, XI, 618 p. In-8. Prix : 10 fr.

L'ouvrage de M. Philippson est un travail de vulgarisation des plus sérieux, fourni par un écrivain qui a fait ses preuves sur le terrain de l'histoire du XVI[e] siècle aussi bien que sur celui des temps plus modernes. Il a pu se débarrasser par conséquent de tout appareil trop érudit, sans s'exposer pour cela à être traité de superficiel. Le premier titre de son ouvrage *(Origines du catholicisme moderne)* indique plus exactement que le titre principal, le but et l'étendue du livre de M. Ph., car l'auteur n'y a point traité la contre-révolution religieuse du XVI[e] siècle en son entier et n'a point eu l'intention de le faire. A vrai dire, son travail nous offre plutôt le tableau du choc violent des idées religieuses et politiques, engagées alors dans une lutte inexorable, qu'il ne nous initie aux faits historiques, aux détails de la répression de l'hérésie, telle qu'elle fut organisée par les papes et les principaux souverains catholiques de cette époque. On ne trouvera donc dans son volume ni le récit des guerres de religion en France, ni celui du règne de Marie Tudor, ni les efforts des Habsbourgs pour détruire le « protestantisme dans leurs États, ceux de Philippe II aux Pays-Bas, ceux des Dasa catholiques en Pologne, etc., bien que tout cela fasse partie de la contre-révolution religieuse au XVI[e] siècle. » Ce n'est pas, bien entendu, un reproche que nous adressons à M. Ph., puisqu'il était libre de tracer le programme de

son travail à sa guise, mais nous aurions désiré que son titre fût un peu plus explicite à cet égard.

Les *Origines du catholicisme moderne* se divisent en trois livres. Le premier s'occupe des préparatifs à la grande lutte contre le protestantisme, de la création d'une série d'ordres monastiques nouveaux, destinés à remplacer les anciennes corporations religieuses du moyen âge, bénédictins, dominicains, franciscains, etc., dont l'action ne semble plus, à bon droit, suffisamment efficace en cette crise dangereuse. Après avoir rapidement exposé les origines des capucins, des théatins, des frères de Saint-Jean-de-Dieu et autres congrégations d'importance secondaire, M. Ph. consacre à peu près exclusivement ce premier livre à la Société de Jésus, à laquelle l'Église du XVIe siècle dut, en bonne partie, son salut et qui, sachant user de moyens d'influence nouveaux, négligeant les vains exercices de piété monastique, pour s'emparer de la jeunesse et gagner les classes dirigeantes, réussit, dans l'espace d'un demi-siècle, à refouler l'hérésie et à raffermir le Saint-Siège, en se le soumettant à elle-même. M. Ph. parle de cet ordre célèbre en historien ; c'est dire qu'on trouvera dans ces pages de son volume un exposé exact et fidèle des vues de son fondateur, de ses méthodes, de l'organisation intérieure des Jésuites, une analyse pénétrante et judicieuse des raisons de son succès, mais ni un panégyrique, ni un réquisitoire.

Le second livre est consacré à l'histoire de ce second « pilier de la foi » au XVIIe siècle, comme l'ont appelée certains admirateurs, de la Très-Sainte-Inquisition, et à son tribunal redoutable. C'est en Italie que M. Ph. nous la montre d'abord, écrasant également les réformateurs et les disciples de la libre-pensée, s'attaquant aux princes, comme aux plus hauts dignitaires de l'Eglise, avec une inflexible rigueur, puis se développant, en Espagne comme instrument de domination politique et devenant le levier principal de l'absolutisme d'un Philippe II. C'est grâce à l'Inquisition, que l'Europe méridionale ne resta pas longtemps en proie à la contagion qui lui était venue du nord et qu'elle put fournir, après quelques années de crise intérieure, la base solide pour les opérations agressives de la contre-révolution religieuse. Il n'est que juste d'ajouter cependant que la tâche du mystérieux tribunal fut sérieusement facilitée par les dispositions morales de l'immense majorité des populations de race romane au milieu desquelles il a fonctionné surtout. Profondément et naturellement payennes, payennes encore aujourd'hui, malgré certaines apparences, après dix-huit siècles de catholicisme, elles ne pouvaient s'intéresser à des innovations religieuses qui venaient choquer à la fois et leurs idées et leur manière de vivre, et sans doute le protestantisme n'aurait jamais jeté que de faibles racines en Italie ou bien en Espagne, quand même la tolérance des maîtres du pays lui eût été acquise et quand bien même l'Inquisition n'eût pas été spécialement réorganisée pour le combattre.

Le troisième livre enfin est consacré tout entier au tableau des péri-

péties du Concile de Trente. Après tant de récits sur cette célèbre assemblée. M. Ph. a su être intéressant et parfois renouveler la matière dans les chapitres qu'il lui consacre. Il juge, à notre avis, les travaux, les efforts, les luttes ouvertes et secrètes qui forment l'histoire du Concile, avec une équité parfaite. L'entente avec les protestants était exclue par la composition même de l'assemblée, par les influences politiques qui la dominaient, par l'impossibilité de trouver à ce moment un terrain sur lequel on eût rétabli l'union que bien peu désiraient encore au fond des âmes. Ce qui fait l'importance du concile de Trente, c'est la lutte au sein même de l'Église, ce sont les essais de réforme émanant de l'épiscopat et des souverains temporels encore fidèles, c'est enfin la concentration officielle des forces du catholicisme sous une direction unique et absolue. Depuis un âge d'homme les doctrines étaient vacillantes, les plus pieux parmi les défenseurs du passé avaient ouvertement exprimé bien des doutes, s'étaient accommodés de bien des concessions. Désormais l'ère des incertitudes et des accommodements avec l'ennemi était fermée. Les canons formulés par le Concile, montraient à tous, prêtres et laïques, quelle était la foi de l'Eglise. Il fallait être catholique ou ne pas l'être ; ceux dont la conscience ou l'intelligence regimbait contre la règle nouvellement formulée, étaient retranchés provisoirement du corps de l'Eglise, sauf à être recherchés plus tard par le bras séculier et forcés à rentrer au bercail. En même temps la papauté, triomphant enfin de la théorie de la suprématie des conciles, reconnue comme la maîtresse dans l'Eglise, organisait plus strictement la hiérarchie ecclésiastique, la moulait avec l'aide des Jésuites et faisait des nouveaux séminaires épiscopaux comme des pépinières d'ardents lévites. Elle réussissait même à réduire, au moins dans les contrées de l'Europe centrale et septentrionale, le désordre des mœurs dans le clergé séculier et régulier, dont le scandale avait été pour une si forte part dans l'explosion de la Réforme. Ce ne fut pas l'œuvre d'un jour ni d'une génération, mais à la fin du siècle l'écart est déjà bien considérable et le progrès continue partout durant le siècle suivant.

C'est maintenant seulement que le catholicisme est outillé, pour ainsi dire, pour une lutte nouvelle, maintenant que les Habsbourgs et les Valois ont fait leur paix avec l'Eglise, que les souverains temporels, par l'influence de leurs confesseurs jésuites, sont disposés à joindre leurs efforts à ceux du Saint-Siège, que commence la contre-révolution religieuse et politique proprement dite. Elle remplira le dernier tiers du XVIe et la première moitié du XVIIe siècle et ses étapes sont marquées par les noms de Charles IX, de Philippe II, de Marie Tudor, Ferdinand II, Louis XIV et Jacques II d'Angleterre. C'est une mêlée sanglante, où de part et d'autre, l'héroïsme est mélangé de cruauté, où les dévouements les plus dignes d'admiration se rencontrent à côté des perfidies les plus lâches et des plus infâmes trahisons. Mais tous ces efforts en sens contraire restent à peu près inutiles au fond. Quand le dix-huitième siècle

s'ouvre sur la décadence de l'hégémonie française, les limites religieuses en Europe sont encore à peu près celles que fixait déjà le concile de Trente. Quelques contrées, à peu près perdues, ont été regagnées par l'Eglise, quelques autres ont réussi définitivement à s'émanciper, malgré ses efforts contraires, mais au fond la situation reste ce qu'elle est encore aujourd'hui, le nord de l'Europe est protestant et le sud est catholique, tandis qu'au centre du continent les deux cultes se mêlent dans des proportions diverses.

Ce sont là les considérations générales qui sont comme l'essence et le résumé du livre de M. Ph. Désintéressé dans le conflit plus immédiat des croyances rivales dont il nous a décrit la lutte, l'auteur n'en est pas moins — et ne s'en cache pas — un adhérent convaincu de la liberté politique et religieuse; il s'en exagère même peut-être la puissance et, si ces matières ne sortaient pas en définitive un peu du cadre de la *Revue*, je serais tenté de combattre sa manière de voir sur la défaite prochaine réservée à la puissance de l'Eglise par la force croissante de la pensée libre à travers le monde. Mais cette manière de voir ne l'a nullement empêché de traiter une matière difficile avec le calme acquis par un historien critique. Il a consulté les plus récents travaux de l'érudition contemporaine sur chacun des chapitres qu'il a traités; les publications et les recueils de documents de Doellinger, Druffel, Friedrich, Huber et Maurenbrecher sur le concile de Trente, sur les Jésuites, etc., ont été soigneusement mis à profit par l'auteur, et si les critiques d'une certaine école ne signaleront pas son volume sans un vif déplaisir, si l'on a même ouvert déjà contre lui, dans certains organes de publicité, une campagne plus riche en invectives qu'en arguments scientifiques, aucun adversaire loyal ne pourra lui reprocher d'avoir torturé des textes, falsifié des sources, ou sciemment négligé des témoignages contraires, comme il arrive trop souvent, sur ces polémiques, où l'esprit de secte envenime les discussions les plus inoffensives en elles-mêmes. Aussi souhaitons-nous au travail du jeune professeur de Bruxelles un accueil favorable en France, où il pourra ramener certains esprits plus modérés, dans les deux camps, à une appréciation plus saine et plus impartiale de l'époque importante qu'il nous décrit [1].

R.

---

1. Nous signalons en passant quelques fautes d'impression, relevées à la lecture. P. 69, lisez *Valteline* pour *Valtelline*. — *B*. 163, l. *fondaco* pour *foudaco*. — P. 269, l. *Bohorques* pour *Bohorgnes*. — P. 336, ligne 5, manque le mot *si*. — P. 436, l. *Miscellanea* pour *Miscaellnea*. etc. etc.

VARIÉTÉS

L'acte de décès de Scipion Du Pleix.

On a jusqu'à ce jour ignoré la date précise de la mort de S. Du Pleix. Guy Patin annonce en ces termes bien vagues la mort de son ancien ami (Lettre à Falconet du 25 avril 1661) : « Le bonhomme Scipion Du Pleix, historiographe de France, âgé de quatre-vingt-onze ans, est mort dans sa maison de Condom. Il y avoit fort long-temps que je le connaissois; je l'avois ici traité bien malade l'an 1625; il y avoit déjà sept ans que j'étois de ses amis. Il a bien travaillé toute sa vie et n'a pas eu grande récompense. » Cinq jours plus tard, l'auteur de la *Muse historique* disait (Lettre du samedi 30 avril, tome III, p. 346-347 de l'édition Livet, 1878) :

Ce n'est point, icy, l'Epitaphe
De ce docte historiographe,
Scipion Du Pleie, de Condon,
Qui de bien écrire eut le don
. . . .
Ce grand et fameux Scipion
Qui subit son heure fatale
Dans sa propre ville natale,
Fort regreté des habitans,
Agé de plus de nonante ans.

En regard de cet éloge, on a imprimé en manchette : « il mourut vers la fin de mars. » La *Gazette* du 23 avril se rapproche un peu plus de la vérité; elle met la mort du S. Du Pleix au 15 mars. Cette mort arriva le 5 du même mois, comme nous l'apprend le document suivant que me communique un zélé et savant chercheur, M. Joseph Gardère, bibliothécaire de la ville de Condom :

« Ce cinquiesme mars 1661 est decede Monsr Maistre [en abrégé] Scipion Dupleix, conseiller du Roy en ses conseils destat [*sic*] et privé, grand historiographe de France, home de grande vertu et tres grand deffenseur de la religion Catholique, Apostolique, Romaine, aagé de quattre vingtz dix ans [1], ayant receu avant sa mort tous les sacremens necessaires de l'Eglize avec une tres grande pieté et devotion. Son corps a esté enterré dans l'eglize St Nicolas de la presente [en abrégé] ville joignant le banq des Messrs du Presidial.

J. Lafite [C'est la signature du Vicaire].

On lit encore dans le *Registre des baptesmes, mariages et mortuaires pour la paroisse de Saint-Pierre de Condom :*

« Ce septiesme mars 1661 a este faicte l'Oraison funebre de feu

1. Et non 91, comme l'ont écrit Loret et Patin. La date de la mort du nonagénaire nous donne l'année de sa naissance, 1571.

Mr Dupleix qui fut enseveli le cinquiesme du present, par le R. P. Colin, prebstre [en abrégé] de l'Oratoire et regent philosophe dans le college de Condom. Lad. [icte] oraison funebre a este preschée dans la grande chere de Saint-Pierre. »

Voici le titre de cette pièce rarissime dont un exemplaire est conservé dans la bibliothèque de Condom : *Oraison funèbre de monsieur Scipion Dupleix, conseiller du Roy en ses conseils d'Estat et privé, historiographe de France, prononcée, deux jours après son deceds* [1], *dans l'église cathédrale de Condom, par le Révérend Père Mathieu Colin, prestre de l'Oratoire, le 7 mars 1661.* (Agen, Jean Gayau, petit in-4°.)

T. DE L.

CHRONIQUE

FRANCE. — *Testament de Blanche de Navarre.* — C'est d'après les documents des Archives des Basses-Pyrénées que M. Léopold DELISLE a publié le *Testament de Blanche de Navarre, reine de France* (Paris, 1885, grand in-8° de 64 pages. Extrait des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'île de France*, t. XII). L'excellent éditeur a très bien fait ressortir l'importance de l'acte du 18 mars 1396 (n. s.) et des deux codicilles du 20 du même mois et du 10 septembre 1398. Il faut, dit-il, les lire en entier pour se faire une idée du luxe et du genre de vie d'une reine douairière au XIVe siècle, pour juger des rapports qu'elle entretenait avec les membres de sa famille, avec les officiers, les dames, les serviteurs et les servantes de sa maison. Ils méritent aussi d'être étudiés en détail, ajoute-t-il, pour y relever une foule d'indications précieuses sur des objets d'art, de costume et d'ameublement, principalement sur des livres. La reine Jeanne possédait, en effet, une remarquable bibliothèque, dont elle partagea les volumes entre ses parents, ses amis et ses serviteurs. Elle a droit d'occuper une des premières places parmi les princesses du moyen âge qui ont aimé les livres. M. Delisle nous apprend que le psautier si célèbre de Leyde appartint à la veuve du roi Philippe de Valois depuis 1350 jusqu'en 1398, qu'il avait été d'abord entre les mains de saint Louis et qu'il fut, au XVe siècle, possédé par les ducs de Bourgogne. L'éminent critique n'a pas annoté le testament et les codicilles, mais il a mis à la fin de sa très curieuse brochure (p. 56-64) une excellente *Table* qui permet de retrouver facilement toutes les mentions se rapportant à un établissement, à un personnage et à un genre d'objets.

— En même temps a paru le *Discours prononcé à l'Assemblée générale de la Société de l'Histoire de France, le 26 mai 1885*, par M. Léopold DELISLE, membre de l'Institut, président de la Société (Paris, librairie Renouard, 1885. Grand in-8° de 60 p.). Les 29 premières pages sont occupées par le *Discours* même; le reste est un *Appendice* relatif aux pièces contenues dans l'Antiphonaire de Pierre de Médicis, à la Laurentienne, volume que M. Delisle a pu examiner pendant son récent séjour en Italie. Le discours contient de fort intéressants détails sur l'inappréciable recueil de la collection de Florence, ainsi que sur diverses pièces originales

1. Cette mention révélatrice n'avait pas été remarquée, et dans un recueil publié à Condom même par un Condomois, 300 ans après la mort de S. Du Pleix, on s'est contenté d'indiquer la date approximative « en mars », tout en citant l'oraison funèbre qui établit si nettement la date véritable.

offertes à la Bibliothèque nationale par MM. Ramé, Chassaing et surtout par la famille de Bastard. Signalons, de plus, en ce discours si plein de choses, deux sympathiques et ressemblants portraits de MM. Lacabane et Ravénel. — T. de L.

— *Histoire de Saint-Bonnet-le-Château.* — En attendant qu'ici on rende compte avec les développements convenables de l'important ouvrage dont j'ai sous les yeux le premier volume, je voudrais le recommander en deux mots à tous ceux de nos lecteurs qui recherchent les monographies bien faites (*Histoire de Saint-Bonnet-le-Château d'après les manuscrits conservés aux archives locales et départementales, avec six vues hors texte, trente phototypographies et la reproduction des principales pièces originales*, ouvrage publié en collaboration par deux prêtres du diocèse de Lyon. Tome I, Paris, Alph. Picard; Lyon, Vitte et Perrussel; Saint-Etienne, Chevalier, 1885. Grand in-8° de XXXVIII-560 p.). Ce tome I contient, outre une *préface* qui fait très bien connaître le plan et les idées des deux auteurs, quatre études intitulées : *les origines; la féodalité; l'organisation religieuse et la vie civile à Saint-Bonnet-le-Château, au* XIV*e siècle; construction de l'église, Saint-Bonnet au* XV*e siècle.* Ces quatre parties sont suivies de vingt pièces justificatives qui, jointes à divers extraits et diverses analyses répandus dans le volume, donnent pleinement le droit aux auteurs de dire ceci (p. XVXVII) : « Nous désirions, avant tout, soustraire à la ruine, qui les menaçait, les documents de nos Archives. Toute fausse modestie mise à part, nous pouvons nous rendre le témoignage que ce but est à peu près atteint par la publication même de notre livre. » Les mêmes auteurs ont pu dire avec non moins de justice (p. XXXIV) : « L'Histoire générale ne peut plus être écrite désormais qu'en s'appuyant sur l'Histoire particulière et locale, rédigée scrupuleusement d'après les sources. Notre livre, envisagé à ce point de vue, apporte donc une contribution consciencieuse à l'Histoire générale. » L'Histoire de Saint-Bonnet-le-Château est imprimée sur beau papier et ornée de remarquables gravures. C'est un ouvrage de luxe en même temps qu'un ouvrage d'érudition. Au risque de commettre une indiscrétion, j'apprendrai à mes chers lecteurs que les deux savants travailleurs auxquels nous devons une publication faite avec tant de soin et tant de talent, sont M. le chanoine James Condamin, docteur en théologie et docteur ès-lettres, et M. l'abbé François Langlois, curé de Saint-Bonnet. — T. de L.

— *L'Oratoire et la Révolution.* — L'étude de M. A. M. P. Ingold, prêtre de l'Oratoire (Paris, Poussielgue, grand in-8° de 102 p.) renferme beaucoup de choses nouvelles qui sont très bien exposées. L'auteur, qui est un de nos chercheurs les plus intrépides, a utilisé diverses pièces inédites, les unes tirées de nos grands dépôts publics, les autres de diverses collections particulières (parmi ces dernières on remarque des extraits de la correspondance de Grégoire, communiqués par notre collaborateur, M. A. Gazier). Il a aussi utilisé, sans parler de tels ou tels ouvrages qu'il rectifie ou complète, comme le *Daunou* de M. Taillandier et le *Tabaraud* de M. Dubédat, un grand nombre de plaquettes rarissimes dont, en sa double qualité d'excellent bibliographe et de bibliothécaire de l'Oratoire, il a eu particulièrement connaissance. Parmi les personnages qui figurent dans la consciencieuse et vivante étude de M. l'abbé Ingold, signalons Dotteville, Gaudin, l'adversaire du célibat, Fouché, qui — on l'oublie trop souvent, — n'a jamais été engagé dans les ordres, Joseph Lebon, ordonné prêtre en 1789 et dont, dès 1785, le dernier supérieur de Juilly, le P. Mandar, avait tracé un portrait si caractéristique, le précepteur de Victor Hugo, Larivière, qui, quoiqu'en ait dit le grand poète, n'était pas un *ancien prêtre de l'Oratoire*, car il n'était que *confrère laïque*, ainsi que beaucoup d'autres prétendus Oratoriens au sujet duquel on a commis tant d'erreurs, etc. Le travail de M. l'abbé Ingold devra désormais être consulté par tous ceux qui voudront sérieusement étudier l'histoire de la révolution. — T. de L.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 11 septembre 1885.

M. Desjardins appelle l'attention de l'Académie sur une publication récente de M. Saige, conservateur des archives de la principauté de Monaco, qui intéresse par plusieurs côtés l'histoire de France. C'est une brochure in-4°, intitulée : *Rapport à Son Altesse Sérénissime monseigneur le prince souverain de Monaco, sur la publication des documents historiques extraits des archives de la principauté de Monaco.*

M. Bergaigne communique à l'Académie une lettre qu'il a reçue de M. Aymonier. Cette lettre est datée de Quin-hon, le 21 juillet. Malgré les difficultés que lui crée la situation troublée de l'Annam, M. Aymonier a visité plusieurs provinces et y a relevé un certain nombre d'inscriptions nouvelles, les unes sanscrites, les autres tchames. Une des inscriptions sanscrites est bouddhiste. M. Aymonier continue aussi ses études sur la race tchame, dont la domination a précédé celle des Annamites sur une partie de la côte orientale de l'Indo-Chine.

M. Dieulafoy, complétant ses communications sur les fouilles qu'il a faites en Susiane, fait connaître les nouvelles qu'il a reçues de ses collaborateurs, MM. Rabin et Houssay. Ces messieurs, forcés par la chaleur de quitter le pays pendant quatre mois, se sont rendus à Ispahan, en passant par Mal-Amir, Ram-Hormuz, Chaponz, Chiraz, Nakhcè-Roustem et Persépolis. A Mal-Amir, ils ont photographié les bas-reliefs et les inscriptions de Kaleh Faraoun (la forteresse de Pharaon) et de Chekiasft Salmon (la grotte de Salomon), qne l'on ne connaissait encore que par des croquis très imparfaits. Ces bas-reliefs représentent des personnages vêtus de l'ancien costume élamite. Les vêtements qui y sont figurés, ont la plus grande analogie avec ceux du roi noir découvert dans les ruines des palais susiens. A Chapour ont été prises les photographies des bas-reliefs sassanides, également inédits. Enfin, et ce point est le plus important, M. Babin, sur des indications réitérées et précises de M. Dieulafoy, a pu faire élever devant le tombeau de Darius, situé à Nakhchè-Roustem, un échafaudage haut de 20 m. et photographier le testament du grand roi achéménide. Jusqu'à ce jour, ce document du plus haut intérêt historique n'avait pu être copié, à raison de sa position, que d'une façon très incomplète. M. Dieulafoy, à son premier voyage, l'avait examiné en se faisant suspendre à l'extrémité d'un cable, mais il n'avait pu, dans cette position, manœuvrer sa chambre noire. L'échafaudage a permis, en outre, de découvrir sept inscriptions inédites, cachées sous un enduit calcaire. En faisant tomber cet enduit, on a vu apparaître les inscriptions, colorées en bleu turquoise. M. Dieulafoy pense que la coloration des caractères gravés, destinés à être vus de loin, était un fait général, mais que dans les autres inscriptions, non protégées comme celle-ci par un enduit, la couleur a été effacée par le temps.

M. Deloche donne une seconde lecture de son mémoire sur les monnaies frappées au nom du roi Théodebert Ier.

M. Léon Lallemand lit un travail intitulé : *Un Chapitre de l'histoire de l'enfance abandonnée : les Enfants trouvés en France du* xe *au* xviie *siècle.* Au moyen âge, la plupart des seigneurs justiciers exerçaient, dans leurs domaines, les droits d'épave et de déshérence : ces droits entraînaient l'obligation corrélative d'entretenir et d'élever les enfants trouvés. Ils s'acquittèrent plus ou moins exactement de ce devoir, mais leur obligation fut toujours reconnue en droit, et le parlement intervint parfois pour les contraindre d'y satisfaire. Dans certaines villes, particulièrement en Dauphiné et dans le nord de la France, où les seigneurs n'avaient pas les droits d'épave et de déshérence, l'entretien des enfants trouvés était une des charges de la communauté des habitants; on trouve souvent dans les comptes municipaux l'indication des dépenses que les villes s'imposaient pour cet objet. Les hôpitaux, en principe, ne recevaient pas les enfants trouvés; mais, à partir du xiie siècle, on voit souvent les seigneurs ou les villes passer avec les hôpitaux des traités par lesquels ceux-ci se chargent, moyennant une rente en argent, de l'entretien des enfants. De plus, un grand nombre d'hôpitaux, placés pour la plupart sous l'invocation du Saint-Esprit, furent fondés spécialement en faveur des enfants trouvés. Les textes parlent souvent d'une fenêtre extérieure où les enfants étaient déposés et recueillis; mais presque jamais, en France, il n'est question des tours, qui paraissent n'avoir existé qu'en Italie. En somme, bien avant saint Vincent de Paul, des mesures étaient prises presque partout pour assurer l'existence et l'éducation des enfants trouvés : Vincent a eu le mérite de donner une impulsion plus vive à cette forme de l'assistance publique, dans un moment où la misère générale la rendait plus nécessaire que jamais, mais il ne l'a pas créée.

Ouvrage présenté, de la part de l'auteur, par M. Leblant : Schoebel (Ch.), l'*Histoire des origines et du développement des castes de l'Inde* (publication de la Société académique indo-chinoise).

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 39 — 28 septembre — 1885

168. — Abel Bergaigne. **Manuel pour étudier la langue sanscrite.** Chrestomathie — Lexique — Principes de grammaire. Paris, F. Vieweg, 1884, xiii-335 p. in-8.

— Charles Rockwell Lanman. **A sanscrit Reader,** with Vocabulary and Notes. Parts I and II. Text and Vocabulary. Boston, Ginn, Heath and C°, 1884, xx-293 p. in-8.

La France, qui a inauguré l'enseignement officiel du sanscrit en Europe, manquait jusqu'ici d'un livre élémentaire approprié à cet enseignement. Nous avions des textes et des grammaires et quelques essais peu heureux de lexicographie. Mais ces publications, parmi lesquelles il en est de fort estimables, étaient indépendantes les unes des autres et ne répondaient d'ailleurs qu'imparfaitement, chacune prise à part, aux exigences de la pratique. Pour un manuel pouvant servir de base aux leçons, parfaitement relié en toutes ses parties, à la fois limité aux besoins des commençants et complet dans l'intérieur de ces limites, nous étions absolument tributaires de nos voisins. C'est donc une lacune dont notre haut enseignement a souffert pendant soixante-dix ans, que vient de combler la publication de M. Bergaigne, et le livre n'aurait que ce mérite là, qu'il serait le très bien venu. Mais il en a d'autres encore : il est si parfaitement approprié au but proposé, à la fois si pratique et d'un niveau scientifique si élevé, qu'il fait plus que nous mettre au courant et que, à plusieurs égards, il pourra servir de modèle encore ailleurs, où jusqu'ici on était mieux outillé.

Comme l'indique le titre, le Manuel de M. B. comprend trois parties : un choix de textes, un lexique et une grammaire, et chacune de ces parties est si bien combinée, jusque dans les moindres dispositions, en vue des deux autres, que l'élève le moins préparé peut aussitôt les commencer de front, et que, dès le premier jour, sans perte de temps, rien qu'à suivre le livre, l'enseignement se trouve organisé.

Les textes comprennent : 1° 222 sentences morales empruntées aux *Indische Sprüche* de M. Böhtlingk. Ces stances sont souvent difficiles; mais elles ont l'avantage d'être courtes et complètes chacune en elle-

même. Elles ne laissent pas à l'attention le temps de se lasser, et constituent ainsi, malgré leur construction parfois compliquée, un excellent exercice de début pour des esprits déjà mûris et formés aux études classiques. L'auteur a d'ailleurs prévu toutes les difficultés matérielles qui pourraient arrêter le commençant. Tout ce que l'élève est censé ignorer — au début, M. B. ne lui suppose que la connaissance de l'alphabet, des règles générales d'euphonie et de la déclinaison en *a*, — lui est fourni par un double système de notes ingénieusement combinées. Ces notes qui, dans la suite, deviennent de plus en plus rares, apprennent en même temps à faire bon usage du lexique et de la grammaire et à s'y retrouver aisément; 2° un épisode du III[e] livre du Mahâbhârata, « le rapt de Draupadî », en 225 distiques, où le mètre *trishtubh* alterne avec le çloka ordinaire. Le texte est établi d'après les meilleures éditions : pour quelques endroits difficiles ou suspects, M. B. a eu recours aux manuscrits; 3° le v[e] acte de Çakuntalâ, d'après la recension bengalie publiée par M. Pischel. La *châyâ* des passages prâcrits a été retouchée de façon à rendre non seulement le sens, mais à serrer aussi de plus près les formes du dialecte vulgaire. Contrairement à l'exemple de quelques-uns de ses prédécesseurs, et, en ceci, je ne puis que l'approuver, M. B. n'a pas donné de place dans son livre à la littérature et à la langue du Véda. Par contre, je regrette qu'il n'y ait pas admis quelques spécimens de prose continue, une fable ou deux du Pancatantra ou de l'Hitopadeça, écrites en style simple, et même quelques pages du Daçakumâracarita par exemple, avec leur abus des longs composés.

De même que les excellentes « Leçons de mots » de MM. Bréal et Bailly (1881-1885), le lexique est ordonné suivant l'etymologie. Autant que faire se pouvait, les dérivés sont placés sous leur primitif et celui-ci, à son tour, sous la racine. Les composés sont énumérés sous leur dernier terme. Ce procédé, qui serait inapplicable dans un dictionnaire complet ayant pour objet d'enregistrer les richesses de la langue, est excellent dans un vocabulaire restreint comme celui-ci, destiné avant tout à en faire saisir la structure. Grâce aux notes et aux renvois répandus dans tout le livre et particulièrement multipliés dans les premières pages, l'élève se retrouvera bien vite dans la disposition nouvelle, et il sera amplement dédommagé du léger surcroit de peine qu'elle lui aura donné au début, par le profit qu'il retirera de ce constant exercice d'analyse. En tout cas, cette ordonnance est en harmonie parfaite avec le caractère général du livre, qui est de réduire autant que possible le travail purement mnémonique au profit du travail réfléchi. J'ajouterai qu'en fait d'étymologies, M. B. a préféré pécher par excès de prudence. Ainsi, il n'a pas placé *duhitri* sous *duh*, ni *kula* sous *kar*, bien qu'il ait mis sous ce dernier *âkula*.

Pour la grammaire, M. B. a suivi en général M. Whitney, mais en opérant à son tour quelques changements notables et en imprimant surtout à son exposition un cachet très personnel. Cette exposition est à

un haut degré condensée et abstraite. Les exceptions peu compréhensives ou tout à fait particulières sont renvoyées au lexique. Les paradigmes sont réduits au juste nécessaire, l'auteur ayant, sans doute, jugé et avec raison, qu'il valait mieux laisser à l'élève le soin de les construire que de les lui livrer tout faits. M. B. est parvenu ainsi à renfermer en un petit nombre de pages une grammaire qui n'est élémentaire et incomplète que par rapport à des faits isolés ou rares, dont les textes choisis n'offraient pas d'exemples. Pour les faits généraux, pour tout ce qui concerne le mécanisme de la langue, elle est complète. Des changements introduits par M. B., les uns, et ce sont les moins heureux, paraissent n'avoir été faits que pour se rapprocher d'avantage des habitudes de nos grammaires classiques. Du moins je n'aperçois pas d'autre motif à la singulière distribution des noms en trois déclinaisons : 1° thèmes féminins en *â* et féminins dérivés en *i;* 2° thèmes en *a;* 3° tous les autres thèmes. Il est vrai qu'il n'y pas ou, plutôt, qu'il n'y a plus à cet égard de tradition demeurée intacte. Cependant, pour le fond, en ce qu'elle avait de rationnel, on avait conservé jusqu'ici l'ordonnance indigène, qui remonte pour le moins à Vopadeva; personne, surtout, ne s'était encore avisé de déposséder le masculin d'un rang qu'il occupe depuis qu'il y a une terminologie grammaticale en sanscrit. C'est pour une raison semblable que les verbes ont été distribués en deux conjugaisons. M. B. a certainement bien fait de ne pas s'en tenir à l'ordonnance hindoue des 10 classes. Mais je doute qu'il ait eu raison de simplement la supprimer. C'est disposer bien lestement d'une division sur laquelle repose le *Dhâtupâtha*, qui a pénétré largement dans nos grammaires et dans nos lexiques, qui, d'ailleurs, n'a de factice que l'ordre de ses divers termes et qui, comme nomenclature du moins, est indispensable dans une exposition complète du verbe sanscrit, si on ne veut pas recourir sans cesse à d'interminables périphrases. En tout cas, il eût fallu la remplacer, ce semble, par une distribution moins rudimentaire que celle de thèmes se terminant en *a* et de thèmes se terminant autrement. N'y aurait-il pas là un peu de *libido novandi?* — Une innovation plus profonde et introduite, celle-ci, en vue des études de linguistique comparative [1], est l'admission de la théorie de M. de Saussure sur les racines dissyllabiques. Je l'ai vu reprocher à l'auteur [2] comme n'étant pas à sa place dans un livre à l'usage des commençants. Je ne suis pas de cet avis. Une grammaire élémentaire du sanscrit n'est pas un rudiment qui s'adresse à des enfants. Présentée, d'ailleurs, comme elle l'est ici, cette théorie est inoffensive. Elle ne préjuge en rien la forme originaire des racines, et elle permet de présenter d'une façon plus compréhensive un grand nombre de faits essentiels de la langue. Si j'avais un reproche à adresser de ce chef à

1. Ce point de vue, du reste, est observé d'un bout à l'autre du livre. Le lexique contient un excellent choix de rapprochements avec les autres langues de la famille.
2. Dans l'*Academy* du 9 août 1884.

M. B., ce serait plutôt de n'être pas parvenu, malgré les plus louables efforts, à lui donner la précision didactique. Les pages qui en traitent, ont parfois l'allure d'une dissertation plutôt que celle d'un chapitre de grammaire.

J'ai déjà signalé la cohésion des diverses parties du Manuel de M. B., le soin minutieux avec lequel l'auteur a tracé à l'élève la voie qu'il devra suivre, toutes les qualités enfin qui rendent l'ouvrage éminemment propre à l'enseignement en commun, où il est essentiel que tout le monde avance du même pas. J'imagine qu'une classe doit marcher rondement et sûrement à suivre ce livre. Mais est-il également approprié à l'étude privée? M. B., qui a prévu le cas, recommande à l'élève qui s'y trouverait, de se conformer à ses indications *aveuglément*. Le conseil n'était pas inutile, car le livre est une filière, dans laquelle il ne faut pas s'engager si on ne veut pas y passer jusqu'au bout. D'autre part, la direction, à n'en pas douter, est excellente. Seulement je me demande si c'est bien celle qui convient à l'autodidacte, au jeune homme déjà formé, qui prétend apprendre le sanscrit sans maître. J'en sais du moins qui auraient refusé de s'y soumettre et qui, à vingt ans, auraient préféré, sous une direction moins vigilante et au risque de quelques faux pas, se sentir les coudées plus franches [1].

Cette direction moins vigilante, l'élève isolé la trouvera dans le *Reader* de M. Lanman. Infiniment moins élaboré au point de vue des exigences d'un cours que le Manuel de M. B., le livre du savant américain soumet l'étude privée à une discipline moins rigoureuse, et se borne à lui fournir en grande abondance les secours dont elle peut avoir besoin. Le volume publié ne contient qu'un choix de textes et un glossaire. L'élève est censé muni de la grammaire de Whitney, dont le *Reader* est en quelque sorte le complément, et à laquelle il trouvera de nombreuses références presqu'à chaque ligne. Les conseils de l'auteur et les instructions, peut-être un peu minutieuses, pour le bon usage du livre, sont réunis dans l'Introduction et dans un Appendice final. En tête du volume se trouve une courte bibliographie destinée à orienter l'élève qui voudra pousser plus loin l'étude de la langue et de la littérature sanscrites. Le 2e volume contiendra les notes explicatives ainsi que des renseignements (apparemment fort étendus) de diverses sortes, littéraires, historiques et archéologiques. L'étudiant isolé aura ainsi sous la main, réunie en deux volumes et recueillie en vue de la complète élucidation des textes choisis, la substance de toute une bibliothèque. Déjà ces quelques détails suffiraient à montrer la différence qu'il y a entre le but poursuivi par chacun des deux auteurs, et combien de choses M. L. a dû admettre dans son livre, que M. B. a fait sagement d'exclure du sien.

1. L'impression est fort belle et la correction est irréprochable. En fait de fautes non relevées dans l'*errata*, je n'ai trouvé que *Premières* au lieu de *Premiers*, à la 3e ligne de la Table des matières.

Les textes choisis par M. L. comprennent : les cinq premiers chapitres de l'épisode de Nala, du Mahâbhârata; 20 morceaux empruntés à l'Hitopadeça; six autres pris du Kathâsaritsâgara et d'assez longs extraits du Code de Manu: en tout 68 pages de textes en langue classique, parmi lesquels on regrette de ne pas trouver quelques spécimens de cette poésie lyrique et sentencieuse dont M. B. a fait un si judicieux usage. Le restant de la chrestomathie, 38 pages, consiste en textes védiques, à savoir : vingt-neuf hymnes ou fragments d'hymnes du *R*ig Veda; quatre morceaux de la Maitrâya*n*i Sa*m*hitâ; un de la Taittirîya Sa*m*hitâ; deux de l'Aitareya Brâhma*n*a; quatre du Çatapatha Brâhma*n*a; un passage du Nirukta et deux longs extraits du G*r*ihya Sûtra d'Açvalâyana. Tous ces morceaux sont bien choisis; ils sont intéressants par eux-mêmes; ils se complètent parfois les uns les autres; ils diffèrent de ceux qui se trouvent déjà dans d'autres recueils semblables; enfin, par suite du caractère même du livre, ils n'y sont pas aussi déplacés qu'ils le seraient dans celui de M. Bergaigne. Et, pourtant, je crois que M. L. eût mieux fait de les exclure, les hymnes du moins, et de les remplacer par des textes en langue classique. Ce n'est pas dans une chrestomathie qn'il faut faire connaissance avec le *R*ig Veda.

Les conséquences de ce mélange se révèlent aussitôt dans le glossaire. Celui-ci se compose en effet de deux parties distinctes : des mots dont l'interprétation est certaine et beaucoup d'autres dont l'interprétation ne l'est pas, et, ce qui est plus fâcheux encore, sans que l'étudiant soit averti, ne fût-ce que par un signe, de la différence. A part ce défaut, ce glossaire est fait avec beaucoup de soin, et M. L., tout en prenant pour base le Dictionnaire de Saint-Pétersbourg, y a mis beaucoup de travail personnel et indépendant. L'évolution du sens des mots a été l'objet d'une attention spéciale. La partie comparative est très riche et les matériaux en sont bien choisis. Les formes verbales, comme le comportait d'ailleurs la destination différente du livre, sont données d'une façon plus complète que dans le lexique, un peu trop maigre peut-être à cet égard, de M. Bergaigne. Par contre, il y a décidément excès dans la nomenclature des composés, que M. L. enregistre à leur rang, tous sans exception.

Imprimé avec une rare élégance sur un fort et beau papier à grandes marges, le *Sanskrit Reader* de M. Lanman est un véritable joyau typographique.

A. Barth.

---

169. — **Des préjugés qui entravent l'étude scientifique des religions,** leçon d'ouverture du cours d'histoire des religions à l'Université de Bruxelles, par le comte GOBLET D'ALVIELLA. Bruxelles, librairie Muquardt, 34 p. in-8, 1885.

Le mérite de cet opuscule consiste en une série d'idées justes, de réflexions sages, énoncées sous une forme agréable et ingénieuse ; son défaut est qu'il ne dit guère que ce que tout le monde sait ou devrait savoir et que l'auteur s'arrête au seuil même du sujet qu'il prétend aborder. C'est un ragoût bien composé; nous y retrouvons avec plaisir des viandes et des ingrédients de bonne qualité, mais nous regrettons qu'il n'y ait été fait usage que de recettes tombées depuis dix ans dans le domaine public.

M. Goblet d'Alviella, qui n'est point un savant, pas même un érudit, est, en revanche, un lettré d'une curiosité très éveillée et d'un jugement perspicace. Il réclamait depuis plusieurs années qu'une place fût faite dans le haut enseignement belge à l'étude des religions, envisagée en dehors des points de vue confessionnels; il était doublement désigné pour inaugurer un cours de cette nature après la publication de l'œuvre, extrêmement remarquable, qu'il a intitulée : *L'évolution religieuse contemporaine chez les Anglais, les Américains et les Hindous* [1].

M. G. s'est proposé d'indiquer à ses auditeurs les principaux des préjugés qui tendent « à entraver l'application des méthodes scientifiques à l'étude des phénomènes religieux. » Le premier de ces préjugés est le préjugé *religieux* ou, plus exactement, du dogmatisme religieux, qui s'oppose à la fois à l'examen de la religion qu'on professe et à celui des religions étrangères, l'une étant considérée comme ayant un caractère divin, les autres, en revanche, comme plus ou moins diaboliques, sinon simplement inférieures ou dérivées. Le second préjugé est le préjugé *anti-religieux,* qui confond dans un mépris commun toutes les doctrines et tous les sacerdoces, parfois avec quelque indulgence pour le paganisme gréco-romain.

Un troisième préjugé est le préjugé *philosophique*, autrement dit « la préoccupation de trouver dans les faits la confirmation d'une doctrine arrêtée d'avance. » Ainsi la doctrine de Comte, exigeant que toute religion traverse successivement les trois phases du fétichisme, du polythéisme et du monothéisme. D'autres, à leur tour, présentent les diverses religions historiques « comme l'écho affaibli d'un monothéisme primitif. »

En quatrième lieu, il faut se garder des généralisations hâtives. Tel soutient que les religions ont été inventées par les prêtres, en constatant l'art de certains sacerdoces à maintenir des cultes caducs ; un autre veut voir

1. Il est assez bizarre que M. G. débute par une indication inexacte sur l'enseignement de l'histoire des religions en Hollande. Ce n'est pas, comme il l'indique, à Leyde seulement que cette discipline est professée, mais bien dans les quatre universités du royaume.

dans tous les dieux des hommes divinisés. Un troisième abusera de l'explication, partiellement légitime, des mythes et des panthéons par des personnifications ou déifications de phénomènes, forces et corps naturels. Chacun, dans cet ordre d'idées, a cru devoir insister, soit sur le rôle joué par le soleil, soit sur celui prêté à l'orage, sans parler de ceux qui ont relevé de préférence la circonstance de métaphores du langage prises au pied de la lettre ou qui ont imaginé la mythologie dite oculaire ou iconographique « Ma conclusion, dit M. G., sera qu'il y a du vrai dans chacune de ces ingénieuses théories et même qu'à elles toutes elles n'épuisent pas la matière. » Il ne faut pas non plus voir partout des mythes, vaporiser faits et personnages religieux, affirmer des filiations entre religions séparées par le temps et l'espace quand on ne possède point la connaissance des intermédiaires.

Le cinquième préjugé que combat M. G. est celui des sciences particulières, linguistique et anthropologie, qui ont la prétention de « faire de l'hiérographie une simple province de leur empire respectif. » Les linguistes prétendent tout expliquer par le dictionnaire, les ethnographes et folkloristes protestent de toutes leurs forces, etc. D'après M. G., ni les uns n'ont tout à fait raison, ni les autres tout à fait tort. A le bien prendre, les diverses sciences « se contrôlent, se corrigent et par conséquent se complètent les unes les autres. »

J'ajouterai à ce résumé que mon analyse fait peut-être un peu de tort à la « leçon d'ouverture » de M. G., en ce sens que ses différentes propositions sont généralement *illustrées* par des détails heureusement choisis et des allusions intéressantes. Je crains toutefois qu'une telle analyse ne justifie que trop les réserves que j'ai placées en tête de ce compte-rendu. C'eût été là une bonne conférence; c'est une médiocre leçon de haut enseignement.

Ce qu'il aurait fallu dire, d'après nous, ce n'est pas qu'on fera de la bonne hiérographie avec une cote mal taillée entre cinq ou six systèmes, mais déclarer que tous ces systèmes sont aussi mauvais les uns que les autres et que le commencement de la sagesse consiste à les jeter par dessus bord sans exception. Sans doute, il est juste de dire que quelqu'un qui en est à distinguer entre religion révélée ou surnaturelle et religions naturelles ou fausses, est mal partagé pour étudier scientifiquement l'histoire des religions. Mais j'avoue que je suis de plus en plus tenté de ranger dans la même catégorie quiconque croit possible et préconise n'importe quelle explication générale des religions. Il y a certainement moins d'invraisemblance à dire que la religion a commencé par un état premier assez pauvre pour s'élever petit à petit à des systèmes aussi élevés que compliqués qu'à soutenir la thèse opposée. Ce n'est toutefois là qu'une hypothèse absolument gratuite. Quand donc je lis dans le résumé le plus solide, le plus étudié qu'on ait produit à cette heure de nos connaissances en matière d'histoire des religions, dans le manuel de M. Tiele, que j'ai été heureux de donner déjà

deux fois en français à ceux de nos concitoyens qui désirent être renseignés en ces matières, des déclarations comme celles-ci : « Différentes raisons rendent vraisemblable que, à la plus ancienne religion, qui n'a laissé que de faibles traces, a succédé une période où dominait généralement l'Animisme, lequel aboutit de bonne heure aux religions nationales polythéistes, d'où sont sorties des religions nomistiques, puis des religions universalistes etc., » je crains qu'il n'y ait là-dessous une grande illusion, une fantasmagorie, j'irai jusqu'à dire, de la fantaisie. Ce sont constructions de tête auxquelles les faits se laisseront plier, mais qui ne sortent pas des faits. Je qualifierais plus sévèrement encore le titre adopté pour les conférences anglaises de la fondation Hibbert : *Origin and growth of religion as illustrated by the religions of...* suit à volonté le nom de l'Inde, de l'Egypte, etc. Il y a là de quoi induire positivement le public en erreur. Parler du développement ou de la croissance de la religion, c'est déjà risqué; annoncer qu'on jettera de la lumière sur son origine est un propos qui n'est pas supportable.

Mais si nos hiérographes les plus sérieux font preuve d'une déplorable absence de méthode, de plus en plus visible en cette fin de siècle, rachètent-ils au moins ce défaut par la solidité de leurs tableaux de détail, par la sûreté de leurs informations sur tel peuple, telle époque?

Hélas! là aussi, il faut répéter : fantasmagorie, fantaisie. Quand bien même, en effet, on viendrait déclarer que les classifications adoptées n'ont pas d'autre valeur que celle d'un cadre empirique, quand bien même on sacrifierait résolument la chimère de la recherche des types de race, que j'ai vu avec plaisir M. James Darmesteter déclarer « abandonnée de plus en plus dans l'histoire religieuse, » quand bien même on dirait entendre au sens le plus modeste la méthode comparative appliquée aux religions[1], quand bien même les hiérographes sacrifieraient mainte autre encore de leurs détestables habitudes, il n'en résulterait pas encore que les données prétendues positives de notre discipline fussent toujours très dignes d'être prises au sérieux.

Citons en quelques-unes. Qu'est-ce que l'ancienne religion sémitique en général, et qu'est-ce que l' « accadisme » en particulier? En matière de religion israélite, dont je m'occupe spécialement, il me sera permis de déclarer que les tableaux de la dite religion du xe au vie siècle avant notre ère, tels que les donnent les historiens les plus sobres, sur dix faits qu'ils allèguent, en rapportent peut-être un ou deux dignes de foi; je ne

1. En matière de linguistique on a des occasions de constater l'état d'un idiome, lequel se brise en dialectes à un moment donné de telle façon qu'on peut suivre l'évolution parallèle de la langue dans différents embranchements sortant d'un tronc commun et connu (exemple : les langues romanes). C'est là un emploi de « la méthode comparative. » Prétendre agir de même en matière religieuse, comme on l'a tenté pour le groupe indo-européen ou le groupe sémitique, c'est tromper les autres après s'être trompé soi-même. Mais il serait licite de le faire pour les sectes et embranchements du christianisme, du brahmanisme, de l'islamisme.

parle pas des « origines », qui n'ont rien à voir avec l'histoire. Que pense-t-on, d'autre part, de la religion aryenne primitive? Sait-on fort bien ce qu'on peut appeler Védisme? — Il est inutile de prolonger cet aperçu critique.

Est-ce d'ailleurs de religion seulement qu'il est traité dans ces divers chapitres, c'est-à-dire d'un ensemble de conceptions sur la divinité et du culte rendu à celle-ci? Non; on y mêle perpétuellement la mythologie, qui est souvent tout autre chose et le folklore, qui n'est plus du tout cela.

En dehors de quelques époques historiques où le pied pose, — seconde partie du judaïsme, christianisme (sauf les origines), islamisme, partie des religions de l'Inde, de la Perse, de la Chine, du monde gréco-romain, etc..., — ne serait-il pas juste de dire que les tableaux que nous traçons de mainte religion du passé valent généralement celui qu'on composerait de la religion de la Grèce avec le bagage mythologique de la langue du XVIIIe siècle?

Quelle conclusion tirer de là? C'est que l'étude de l'histoire des religions ou hiérographie en est encore à la période de l'enfance, qui se caractérise par l'abus des systèmes. La bonne œuvre à faire serait de l'arracher à cette ornière en appliquant rigoureusement aux faits de son domaine les règles sévères qui ont renouvelé de notre temps l'étude de la linguistique et de certaines parties de l'histoire. Cataloguer les faits, soumettre ceux-ci et les textes à un épluchage rigoureux, les dater le mieux qu'il est possible, en un mot, amasser des matériaux de bonne qualité scrupuleusement vérifiés, qui pourront servir ultérieurement à des constructions plus ou moins considérables, voilà la tâche du présent.

Il est grand temps, — je prends la liberté de dédier ce conseil à mes confrères en hiérographie, — que nous nous décidions à entrer résolument dans cette voie de pleine sincérité, si nous voulons tenir notre rang parmi les historiens. Sinon, la curiosité bienveillante dont nos études sont aujourd'hui l'objet, ne tarderait pas à faire place à la méfiance, qui précède le discrédit. Voilà, dirai-je enfin en me tournant du côté de M. Goblet d'Alviella, les préjugés, les plus difficiles à déraciner, « qui entravent l'étude scientifique des religions, » l'esprit de système en général, l'absence de rigueur ou de méthode dans le détail.

Maurice VERNES.

---

170. — F. KRANER. **L'armée romaine au temps de César**, ouvrage traduit de l'allemand sous la direction de M. E. Benoist, par MM. L. BALDY et G. LARROUMET. (Paris, 1884, in-12, chez Klincksieck).

Pour juger un livre avec équité, il ne faut pas y chercher plus que que les auteurs n'ont voulu y mettre; or le petit volume traduit de Kraner tient ce qu'il promet : les élèves et surtout les étudiants y

trouveront à bon compte, en vue de l'explication de César et des auteurs contemporains, des renseignements précis sur l'état de l'armée romaine à la fin de la République. Un pareil livre n'existait pas encore en français. Les notes ajoutées par les traducteurs sont sobres, intéressantes et généralement exactes; elles renferment même certains rapprochements entre les institutions militaires romaines et nos institutions modernes, qui rendent la lecture de ce précis moins aride. Enfin cinq planches, empruntées aussi à un livre allemand, sont des commentaires utiles à l'intelligence du texte.

Il nous faut cependant exprimer une grave réserve : il est à craindre que ce livre, tel qu'il est, ne soit regardé par les étudiants, suivant une expression que nous empruntons à la préface, comme « un ensemble suffisant de renseignements » sur l'armée romaine. Si les cent petites pages qui le composent figuraient, comme chez l'auteur allemand, en tête d'une édition de César, cette crainte n'aurait point de raison d'être; mais présentées en volume détaché, sous une couverture où on lit seulement ces mots : l'*Armée romaine*, elles induisent en erreur ceux qui les consulteront. Or, il ne faut pas oublier que l'époque de César ne répond qu'à une des nombreuses transformations de l'armée romaine : ce n'est qu'une période de transition qui prépare l'armée permanente de l'empire avec les restes de l'armée républicaine. Les traducteurs auraient dû en prévenir leurs lecteurs.

R. C.

---

171. — **Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret**, suite de *le mariage de Jeanne d'Albret*, par le baron Alphonse de Ruble. Tome III. Paris, Adolphe Labitte, 1885. Grand in-8 de 391 p.

Le tome III du grand ouvrage consacré par M. de Ruble à Antoine de Bourbon et à Jeanne d'Albret renferme le récit des événements écoulés depuis la mort de François II (5 décembre 1560) jusqu'à la conclusion des négociations du roi de Navarre avec l'Espagne (fin de l'année 1561). Quoi, dira-t-on peut-être, tout un volume pour une seule année? Jeanne d'Albret étant morte en 1572, cela n'annonce-t-il pas une douzaine de volumes encore? Mais que ceux à qui font peur les longs ouvrages se rassurent! La règle de proportion ne doit pas être appliquée en ces circonstances. Le développement du récit dans le tome III, comme dans le futur tome IV, lequel paraîtra l'an prochain, est justifié par l'importance du rôle officiel joué par Antoine de Bourbon pendant les années 1561 et 1562, où ce prince exerça les fonctions de lieutenant-général du royaume. Presque toutes les grandes affaires de ces deux années ont dû entrer dans le cadre très élargi de l'auteur. Ce cadre se retrécira beaucoup après la mort d'Antoine de Bourbon (17 novembre 1562), et M. de R., n'ayant désormais à s'occuper que de Jeanne d'Al-

bret, deux volumes lui suffiront probablement pour achever de raconter la vie de la mère de Henri IV.

J'ai déjà donné, dans trois articles assez étendus, tant d'indications sur le *Mariage de Jeanne d'Albret* et sur l'ouvrage qui fait suite à celui-là, que je crois pouvoir ne pas m'arrêter longtemps devant un volume où l'on retrouve toutes les qualités précédemment louées. J'imite ainsi M. de R. qui, après s'être donné libre carrière, veut se resserrer et se restreindre.

Le biographe d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret complète, dans le tome III, comme dans les tomes précédents, tous les historiens qui, avant lui, ont le mieux étudié le XVIe siècle. De même que son enquête reste toujours aussi vaste et profonde, de même son récit reste toujours aussi fidèle et lumineux. Écrivains du temps français et étrangers, princes et ministres d'État, diplomates et chroniqueurs, tous sont interrogés, confrontés, tous livrent leurs secrets, tous concourent à produire une trame solide, excellente, durable à jamais. En ce qui concerne particulièrement Charles IX, je doute qu'on trouve ailleurs des renseignements à la fois aussi abondants et aussi curieux. Tantôt, à côté d'un témoignage de Davila, favori de Catherine de Médicis, et qui reçut les confidences de cette princesse [1], est mentionné (p. 12) un témoignage confirmatif emprunté aux *Mémoires* de Jacques Melvil (1594). Plus loin (p. 15) une assertion de Brantôme est certifiée par une dépêche de l'ambassadeur vénitien Michel Suriano. Au contraire (p. 16), les lettres des diplomates de Venise sont indiquées comme étant en désaccord avec un récit de Vincent Carloix [2]. Les auteurs le plus souvent cités par M. de R., outre Brantôme et Davila, sont d'Aubigné, dont il doit publier, pour la Société de l'Histoire de France, l'*Histoire universelle* enrichie d'un commentaire perpétuel, Théodore de Bèze, Calvin, Scipion Du Pleix, Hotman, La Place, La Popelinière, Jean de

1. M. de R. fait remarquer (p. 73, note 1) qu'il cite à dessein très souvent les deux plus considérables historiens de chaque parti, Davila pour les catholiques, et Pierre de la Place pour les protestants. Il ajoute que tous les autres historiens les ont suivis. Mais ce ne sont pas seulement les écrivains calvinistes, Th. de Bèze en tête, qui ont copié P. de la Place; ce sont aussi sur quelques points spéciaux, comme l'a constaté M. de R. (p. 79, note 2), Davila et Du Pleix. A propos de copies, mentionnons ce renseignement sur Piguerre, l'auteur de l'*Histoire françoise de notre temps* (1581, in-f°) : « Cet annaliste ne s'est point inspiré de La Popelinière, comme on l'a écrit souvent, mais de Belleforest. »

2. M. de R. cite (p. 262) sur le voyage de Vieilleville en Allemagne quelques phrases de V. Carloix, notamment celle où ce chroniqueur signale « avec un accent de reconnaissance » les festins de bienvenue donnés à son maître et, à Heidelberg, *une embuscade de 50 ou 60 bouteilles de vin d'Alsace, très excellent*, et il ajoute (note 1) : « Le récit de Carloix est très imagé et peint les mœurs de l'Allemagne du XVIe siècle (VIII, ch. XVII et suiv.) Malheureusement il est rempli d'erreurs de dates. Ainsi la mission de Vieilleville est portée à l'année 1562. La lette de Maximilien, que nous citons un peu plus loin, sans compter beaucoup d'autres preuves, montre que la mission eut lieu au commencement de 1561. »

Serres, J. A. de Thou, pour lequel il éprouve beaucoup d'admiration [1].

Après avoir indiqué comme particulièrement intéressantes les pages de M. de R. sur les Etats généraux d'Orléans (13 décembre 1560-31 janvier 1561) [2], sur le départ de Marie-Stuart pour l'Écosse (15 avril 1561), sur le colloque de Poissy (9 septembre-9 octobre 1561), je reproduirai, comme specimen de l'habile critique de l'auteur une petite dissertation où il discute avec une rare précision une question qui jusqu'à ce jour semblait quelque peu douteuse (p. 73, note 2) : « On trouve dans les *Mémoires* de Condé (t. III, p. 209) et dans les *Mémoires-Journaux* du duc de Guise (p. 464) une pièce intitulée : *Sommaire des choses premièrement accordées entre les ducs de Montmorency, connestable, et de Guyse, grand maître, pair de France, et le mareschal de Saint-André, pour la conspiration du triumvirat...* Cette pièce est un plan de campagne, dont le but est la destruction de la maison du roi de Navarre et de tous les Huguenots : *premièrement, afin que la chose soit conduite par plus grande authorité, on est d'avis de bailler la superintendance de tout l'affaire au roy Philippe catholique...* Cette pièce a été acceptée par M. Capefigue, qui, après en avoir publié une partie (*Hist. de la Réforme, de la Ligue...* v. II, p. 243), ajoute en note (p. 245) : *J'ai trouvé cette pièce, qu'on a crue supposée, en original et signée dans les mss. Colbert* ». M. Michelet la regarde comme supposée (*La Ligue et Henri IV*, p. 466) et M. Henri Martin, qui l'avait d'abord accueillie, la repousse dans la dernière édition de son *Histoire de France* (t. IX, p. 81, note). Pour nous, malgré le témoignage de M. Capefigue [3], nous ne pouvons croire à l'existence d'un tel pacte; il faudrait en voir l'original pour y croire, et personne de ceux, à commencer par nous, qui l'ont cherché dans le fonds Colbert, ne l'y a trouvé. Sa présence dans les papiers du duc de Guise lui donne une certaine valeur, mais seulement la valeur d'un projet, d'un

---

1. M. de R. relève (p. 118) « une des rares erreurs de ce grand historien ». Relevons, à notre tour, au sujet de ce même historien, une inadvertance de l'auteur (p. 162) : « De Thou a retraduit le texte en français » (1740. t. III, p. 60). M. de R. citant (p. 164, note 1) les *Annales* de Raynaldi, appelle *Raynal* ce continuateur de Baronius. Un autre nom est encore mal imprimé dans le livre de M. de R. : c'est celui du Père *Polanc* transformé (p. 185) en *Polenque*. C'est par *Polanc* que l'on a rendu le nom de *Polancus* en tête des deux traductions françaises que nous possédons (Douay, 1559; Lyon 1605) du *Directorium breve ad confessarii*, etc. (Louvain, 1554, in-12). Comment M. de R. qui nous a donné de si excellentes notes bibliographiques sur *Simeoni* (p. 91), sur *Charles du Moulin* (p. 209), et qui est un si distingué bibliophile, s'est-il contenté de dire vaguement que le P. Polanc composa un traité sur la *Conduite des Confesseurs?* C'est en matière bibliographique surtout qu'il faut mettre les points sur les i.

2. M. de R. ne donne aucun renseignement biographique sur l'orateur du tiers-état, Jean Lange, alors avocat, plus tard conseiller au parlement de Bordeaux. Je me suis occupé de ce personnage dans un article spécial de la *Revue catholique de Bordeaux*, du 16 novembre 1883 (p. 685-697).

3. Ce témoignage n'a jamais été de grande valeur. N'a-t-on pas surnommé Capefigue le Varillas du XIX[e] siècle?

conseil, d'un mauvais conseil qui fut donné au duc de Guise. Enfin, ce qui prouve absolument que ce pacte n'a jamais existé, c'est qu'il n'en est jamais parlé dans les lettres de l'ambassadeur d'Espagne à Philippe II, lettres qui existent encore au complet et sans lacune pour cette période[1]. »

T. DE L.

CHRONIQUE

FRANCE. — L'*Université* du 10 septembre (Paris, Léopold Cerf) renferme les discours que MM. Ernest Desjardins, Himly, Hauréau, Jourdain et Saripolos ont prononcés aux funérailles de M. EGGER. M. Desjardins a parlé des travaux si nombreux de l'helléniste qui se recommandent tous également par le savoir, la patience des recherches, le soin de la composition, et il a montré dans M. Egger l'arbitre des études grecques « se tenant toujours au courant et voulant être instruit, des premiers, de la moindre ligne de grec découverte en Egypte, à Athènes ou à Rome.» M. Himly a rappelé les grands mérites du professeur, devenu le représentant attitré de l'hellénisme français, ainsi que ses qualités de cœur. M. Hauréau a loué la critique sagace et ingénieuse du collaborateur du *Journal des savants*. M. Jourdain a parlé au nom de l'Association pour l'encouragement des études grecques dont Emile Egger était le président et le « chef vénéré ». M. Saripolos a « fait entendre la voix d'un Hellène; Egger, a-t-il dit, était notre *proxène* à Paris..., le trait d'union entre la France et la Grèce.

1. L'auteur dit encore (p. 74) : « M. Henri Martin signale (t. IX, p. 81, note) une copie de ce pacte prétendu, comme conservée dans le vol. 215 du supplément français, fº 131 vº à la Bibliothèque nationale (actuellement f. fr. vol. 10193). Cette indication n'est pas plus exacte que celle de M. Capefigue. A la place indiquée se trouve un *Memorial* sans rapport avec l'acte du triumvirat, et qui est imprimé sous le titre de *Requête* dans les *Mémoires* de Condé, t. III, p. 388 ». — En finissant, complimentons M. de Ruble sur le choix et l'abondance des *Pièces justificatives* de son volume (p. 315-387). Parmi ces pièces qui sont au nombre de 72, on remarque une lettre de la dame de Noailles à la reine de Navarre, écrite de Bordeaux le 24 novembre 1560, une lettre de Catherine de Médicis (du 3 décembre 1560), deux lettres de Sébastien de l'Aubespine, évêque de Limoges, ambassadeur de France en Espagne (28 décembre 1560 et 4 avril 1561), une lettre de Leonor de Roye, princesse de Condé (29 décembre 1560), une de Philippe II au roi de Navarre (décembre 1560), diverses lettres du roi de Navarre à Tavannes (25 février 1561), au parlement de Paris (22 février 1561), à Charles de Coucy, seigneur de Burie (23 février 1561), etc., les lettres patentes par lesquelles Charles IX accorde au roi de Navarre la lieutenance générale du royaume datées de Fontainebleau, 8 avril 1561. [Voir (p. 76) une note sur l'importance de ce document inédit dont l'original sur parchemin est conservé aux archives des Basses-Pyrénées et dont on n'a de copie ni à la Bibliothèque nationale, ni aux Archives nationales], le récit du sacre de Charles IX (15 mai 1561) extrait de la grande histoire inédite du président Montagne (F. Fr. 15494), une lettre du duc de Guise à la reine (28 juillet 1562), un rapport du seigneur de Crussol à la reine (novembre 1561) sur la tentative d'enlèvement du duc d'Orléans par le duc de Nemours (F. Fr. 6608), enfin l'analyse de plusieurs lettres de Babou de la Bourdaisière, ambassadeur à Rome, de Chantonay, l'ambassadeur du roi d'Espagne à Paris, de Charles IX, de Michel Suriano, ambassadeur de Venise, etc.

— La première livraison du deuxième fascicule du *Recueil d'archéologie orientale* de M. Ch. Clermont-Ganneau (p. 81-96) a été présentée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans la séance du 18 septembre. Elle contient : *l'inscription phénicienne de Mac'Soub*, une *inscription phénicienne de Tyr* et une *nouvelle dédicace à Baal Marcod*. Ces monuments sont reproduits en fac-similé.

— M. F. Plessis vient de faire paraître un *Essai sur Calvus* (Caen, Le Blanc-Hardel. In-8°, 24 p.). Il retrace la vie de Calvus ; il réfute en passant l'opinion de M. Couat qui voit dans Calvus une sorte de « Pascal païen » (à cause du mot de Pline l'Ancien, que Calvus s'attachait aux reins et aux flancs des lames de plomb pour vaincre le désir et conserver l'intégrité de ses forces et de sa volonté) ; il rappelle les témoignages des anciens sur Calvus et pense que « ce dernier remportait l'avantage sur Catulle dans la versification pour la solidité du vers et pour la souplesse de la phrase poétique ». L'appendice renferme les vers de Calvus qui nous sont parvenus.

— Une notice de M. Eugène Müntz dans la *Gazette archéologique* (tirage à part. Paris, Lévy) nous renseigne sur un plan de Rome à la fin du xiv[e] siècle ; ce plan dont M. M. donne la photographie, appartient au *Livre d'heures* du duc de Berry, ce joyau de la bibliothèque de Chantilly ; il représente les principaux monuments de Rome avec une extrême netteté ; M. Eug. Müntz montre qu'il dérive du même original que le plan de Taddeo di Bartolo publié par M. Stevenson ; ce dernier plan est plus exact et plus détaillé, mais celui dn *Livre d'heures* représente fidèlement la pyramide de Cestius, le fort Saint-Ange et le cours du Tibre.

— Sous un titre que deux publications de M. Taschereau ont rendu jadis fameux, M. Paul Cottin, de la bibliothèque de l'Arsenal, a entrepris une *Revue rétrospective* bi-mensuelle, dont la seconde année a commencé le 1[er] juillet (librairie Lepin, au Palais Royal, 8 fr. par an). D'un format commode et d'une typographie élégante, la *Revue rétrospective* se préoccupe, comme elle le dit, de la qualité à défaut de la quantité, et tout en restant fidèle à son titre, elle demande volontiers au passé un écho des préoccupations du présent. L'histoire y tient légitimement la plus large part : citons à l'appui une relation inédite de la reddition de la Bastille, un journal de M. Boyer, régisseur du palais de Fontainebleau, pendant l'invasion de 1870, deux notes inédites de Saint-Simon, deux lettres à Louis Boulanger et une hymne « anglophobe » de Victor Hugo, *les Pompadouriques*, ode dans le goût de La Grange-Chancel, divers rapports de police extraits des archives de la Bastille, des lettres de Hoche, Kléber, Vandamme, de très nombreux documents sur les origines et les épisodes de la guerre, etc. Regrettons toutefois que M. Cottin ait réimprimé cette Relation de la mort de Louis XV, par le duc de la Rochefoucauld, que connaissent tous les lecteurs de Sainte-Beuve, et une lettre sur un projet d'incendie de la Bibliothèque nationale par Hanriot, que M. Henry Martin avait déjà publiée dans le *Cabinet historique*.

— M. Ph. Tamizey de Larroque publie *Quelques pages inédites de Louis de Rechignevoisin de Guron*, évêque de Tulle et de Comminges. (Tulle, Crauffon. In-8°, 38 p.). On trouve dans cette brochure un mémoire autobiographique adressé par Guron en 1681 à Baluze qui préparait alors son histoire de Tulle et huit lettres complétant ce rapide croquis ; dans la lettre du 23 sept. 1652, Guron se plaint à Mazarin d'une retenue de trois mille livres sur les revenus de son évêché ; dans celle du 6 mai 1654, il lui donne des explications sur un bref d'Innocent X, relatif aux querelles du Jansénisme ; dans celle du 4 mai 1681, il réunit de curieux détails sur Pierre de Marca et sur Richelieu. Cette dernière lettre est le *clou* du recueil. Marca dit une fois à Guron que Richelieu « voulant dominer dans l'Église comme il fai-

sait dans l'État, eut la pensée de se faire patriarche d'Occident »; Marca fut chargé d' « apprécier cette pensée par des écrits » et rédigea un mémoire dont Richelieu ne « fit ni cas ni estime » (en 1641 et 1642).

— La remarquable conférence que M. Gustave LARROUMET avait faite le 14 février à la Sorbonne, pour l'association scientifique de France, sur *les Béjart*, a paru dans les nos du 5 et du 12 juillet du « Bulletin hebdomadaire de l'Association scientifique » et vient d'être tirée à part (Gauthier Villars. In-8e, 32 p.)

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 18 septembre 1885.

M. P.-Charles Robert, dans un mémoire intitulé : *Dissémination et centralisation alternatives de la fabrication monétaire depuis la période gauloise jusqu'au commencement de la seconde race*, esquisse l'histoire du monnayage dans notre pays aux temps des Gaulois, des Romains, des Mérovingiens et des premiers Carolingiens.

Il montre le monnayage gaulois débutant vers le golfe de Narbonne par l'imitation des bronzes de la Sicile, dans le bassin de la Garonne par celle des drachmes d'argent de la colonie grecque de Rhoda d'Ibérie; dans ce que César appela plus tard la Celtique, par la contrefaçon des statères d'or de Philippe et d'Alexandre de Macédoine; sur d'autres points, enfin, par des types empruntés à diverses villes ou colonies de la Grèce ou de la Grande Grèce. Toutes ces contrefaçons sont d'abord d'une belle exécution, qui confirme ce que Strabon a dit de la culture grecque qu'avaient possédée les anciens Gaulois, mais qu'ils avaient en grande partie perdue à la longue. Aux contrefaçons exactes succèdent peu à peu des imitations dégénérées qui se chargent d'accessoires bizarres et qui trahissent par leur extrême variété l'existence d'un grand nombre d'ateliers. Les types romains s'introduisent ensuite dans la Gaule; reproduits fidèlement dans les contrées voisines de l'Italie, ils ne pénètrent chez les Belges, comme les types grecs, que transformés et dégénérés, et il arrive parfois que l'importation latine se combine avec la tradition grecque. Les poids des monnaies gauloises, sans être aussi variés que les types, dénotent plusieurs systèmes, et, ainsi que l'a remarqué jadis M. de Longpérier, il arrive que des monnaies empruntées aux types grecs, quant au poids et au système monétaire, prennent plus tard le poids romain, tout en conservant le type primitif plus ou moins dégénéré. Les légendes autonomes, qui n'arrivent qu'assez tard, trahissent aussi une grande dissémination monétaire. Si elles peuvent encore présenter des noms de rois sur certains points de notre Gaule, comme elles le font dans l'île de Bretagne, elles semblent ne montrer que des noms de magistrats dans la Celtique, où elles sont très abondantes. Ces magistrats qui signent la monnaie paraissent à M. Ch. Robert être de deux sortes : le magistrat politique, qui se nommait *vergobret*, et un magistrat ou un agent monétaire qui met son nom à côté de lui, ou qui parfois signe seul la monnaie. Ce personnage met son nom sans qualification, suivant l'usage général des monnaies gauloises, où les titres, quels qu'ils soient, et même l'indication de la filiation, sont excessivement rares. Ce mode de garantie donnée au signe d'échange était emprunté aux villes grecques, où le chef de la cité ne mettait pas toujours son nom sur les espèces, tandis qu'elles sont signées soit avec lui, soit sans lui, par des personnages chargés de la fabrication monétaire ou de son contrôle.

A la dissémination gauloise succède la centralisation romaine. L'atelier de Lyon et ceux de Trèves et d'Arles, qu'on y joignit plus tard, suffirent, en temps normal, aux besoins de la circulation de toute la Gaule. C'est une grave résolution économique dans le régime de la monnaie; M. Robert fait remarquer combien cette centralisation extrême contraste avec la dissémination gauloise.

A l'époque mérovingienne, les Francs installés en Gaule imitèrent d'abord les monnaies d'or d'Anastase, de Justin et de Justinien, de même que les Gaulois avaient imité les statères d'or de Macédoine. Les noms royaux se montrent à partir de Théodebert Ier, mais il arrive que la signature du roi se double de la signature d'un monétaire, comme chez les Gaulois le *vergobret* signait la monnaie avec un autre personnage. Puis les noms royaux s'effacent, sauf dans le sud-est, qui était tout romain, pour faire place aux noms des monétaires. Or ces monnaies des monétaires, on en possède des centaines à noms différents, frappées non seulement dans les villes importantes, mais dans les localités les plus infimes, et cela bien qu'on ne recueille sérieusement les pièces mérovingiennes que depuis un demi-siècle. Voilà donc une nouvelle dissémination, dans laquelle M. Robert propose de reconnaître un retour aux usages gaulois. Il appuie cette opinion sur ce fait que les Goths et les Visigoths n'ont jamais émis, après leurs contrefaçons des monnaies byzantines, que des pièces portant les noms de leurs rois, et n'ont eu qu'un nombre très limité d'ateliers, placés dans leurs villes capitales. C'est donc seulement sur le sol gaulois

que les barbares ont disséminé leurs ateliers et ont remplacé dans leurs monnaies le nom royal par un autre nom.

Avec les Carolingiens renaît la centralisation romaine. Charlemagne frappe à Aix-la-Chapelle sa monnaie palatine; Louis le Débonnaire adopte un type nouveau, celui du temple avec la légende XPISTIANA RELIGIO. A ces monnaies émises par ce qu'on pourrait appeler aujourd'hui l'administration centrale se joignent encore quelques monnaies portant des noms de ville; mais ces noms sont peu nombreux, et d'ailleurs il est clair que l'état des voies de communication, les moyens d'échange, la situation générale du pays ne permettaient plus, comme sous les Romains, de se contenter d'un ou deux ateliers.

En terminant, l'auteur ajoute qu'à partir de l'avènement des Carolingiens l'élément germanique devient plus fort et plus prépondérant dans les Gaules. Si donc l'usage de mettre sur les espèces des noms de monétaires disparaît justement à cette époque, c'est qu'il n'est pas germain, mais bien gaulois.

M. Casati, qui avait avancé dans un mémoire précédent que les Etrusques avaient surpassé les autres peuples de l'antiquité dans l'art de travailler les métaux, s'attache à justifier cette proposition par l'étude des monuments de bronze qu'ils ont laissés, il réserve pour une autre communication l'étude des objets d'or et d'argent. Trois grandes et magnifiques statues du musée de Florence, la Minerve, l'*Arringhatore*, qui porte dans une inscription étrusque l'indication de son nom, *Aulexi Metetis*, la Chimère, qui porte comme le beau Griffon de Leyde l'inscription étrusque *Tinksfil*, sont, dit-il, des monuments reconnus de premier ordre; à côté de ceux-ci on peut placer une multitude d'objets de toute sorte, armes, casques, cuirasses, ustensiles de la vie ordinaire, et surtout les miroirs et les candélabres. M. Casati décrit le candélabre de Cortone, avec l'inscription étrusque *Lumni*, trouvé en 1840 sous les murs de la ville à la Fratta; il mentionne d'autres candélabres, les uns conservés au musée Grégorien, d'autres trouvés récemment dans le port étrusque de Télamon. Puis il arrive à l'étude des célèbres miroirs étrusques, qui, absolument unis et lisses sur la face principale, portent au revers des gravures au trait d'une grande finesse : on voit sur ces gravures toute l'histoire de l'Olympe antique, avec l'indication du nom des personnages en langue étrusque. L'histoire de Vénus, *Tuson*, et de Vulcain, *Sethlaus*, est un des sujets les plus fréquemment représentés, ainsi que les aventures d'Hélène, *Elinée*, de Ménélas, *Menle*, et de Paris, *Elknstre*. On y trouve aussi Bacchus, et Apollon, *Aplu*, à côté de Jupiter et de Minerve, *Menrva*, Néoptolème et Prométhée, *Neftlaue* et *Prumathe*, Achille, *Akle*, Agamemnon, *Akmenrun*, et une divinité intermédiaire des Etrusques, ange ou démon, toujours représentée avec des ailes, que les Etrusques appelaient *lasa*.

Ouvrage présenté de la part de l'auteur, par M. Sénart : — CLERMONT-GANNEAU, *Recueil d'archéologie orientale*, fasc. II, 1re livraison.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 3 septembre 1885.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE, VICE-PRÉSIDENT

Le Président annonce la mort de M. Egger qui faisait partie de la Société depuis plus de 27 ans et exprime à cette occasion les vifs regrets de la compagnie.

M. Molinier entretient la Société des registres des comptes des bâtiments exécutés à Fontainebleau de 1639 à 1642. Ces registres qui ont appartenu autrefois à la Bibliothèque de Nevers ont été l'objet d'un échange et se trouvent maintenant à la Bibliothèque du Palais de Fontainebleau. Le marquis de Laborde en a déjà publié quelques fragments, M. Molinier en a fait de nouveaux extraits plus étendus qu'il se propose de publier.

M. Héron de Villefosse communique une note sur la croix d'Ussy (Seine et Marne). Cette belle pièce d'orfèvrerie, filigranée et gemmée d'un côté, niellée de l'autre, est un travail français du XIIIe siècle. Elle est ornée de plusieurs intailles romaines ; l'une de ces intailles porte une inscription de trois lignes.

M. Héron de Villefosse signale ensuite de la part de M. Vincent-Durand, un cachet d'oculiste découvert à Julien (Loire) et portant les noms de *Sextus Antonius Attalus*. Il indique également deux autres cachets du même genre trouvés à Charbonnier (Puy-de-Dôme), l'un avec le nom de *Julius Callistus*, fait connaître un remède nouveau, l'*harpagion* dont les qualités sont vantées par Pline, l'autre est au nom de l'oculiste *Sabinus*.

M. Héron de Villefosse termine en indiquant des copies d'inscriptions antiques relevées par lui dans le recueil de dessins de Jacopo Bellini, récemment acquis par le Louvre. Ces textes proviennent pour la plupart de la ville d'Este : c'est un renseignement utile pour ceux qui s'occuperont de l'histoire de ce recueil.

Pour le Secrétaire,
E. MOLINIER.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 40 — 5 octobre — 1885

172. — **Die Gesetzesfrage im Leben Jesu und in der Lehre des Paulus,** Eine biblisch-kritische Untersuchung mit besonderer Berücksichtigung der Einwendungen Ed. v. Hartmanns und der Prætensionen der Wortführer des modernen Judenthums, von J. Ph. Glock. Carlsruhe et Leipzig. Reuther, 1885; xii et 159 p. in-8.

Cette dissertation, composée avec soin, reproduit les idées généralement adoptées sur le sujet dans les cercles protestants libéraux, idées qui appellent, on le sait, les plus sérieuses réserves. L'auteur se distingue de ses prédécesseurs en ce sens qu'il a prêté plus d'attention aux publications sortant du sein du judaïsme; il va sans dire qu'il se rattrape en se montrant très vif à leur égard.

M. V.

173. — **Handbuch der klassischen Alterthumswissenschaft in systematischer Darstellung,** herausgegeben von Dr. Iwan Müller. Erster Halbband (enthaltend die I Hælfte von Band II). Nœrdlingen, Beck'sche Buchhandlung, 1885, xii-288 p. Grand in-8.

Lorsque je rédigeais, en 1879, mon *Manuel de Philologie classique,* il n'existait encore qu'un seul livre de ce genre, qui fût à la fois une *méthodologie* et un précis des sciences philologiques : c'est le *Triennium philologicum* de M. Freund, dont la seconde édition (une *Titel-ausgabe* dissimulée) n'a pas encore fini de paraître. L'ouvrage de M. Freund, bien disposé et facile à lire, fait l'effet d'une compilation rédigée à l'aide de cahiers de cours vieux de trente ans; ni pour le fond des choses ni pour la bibliographie, le *Triennium* ne répond à l'état actuel de la science. L'Allemagne savante, qui a produit tant d'excellents manuels spéciaux, pouvait et devait faire mieux. Un professeur d'Erlangen, M. I. Müller, successeur de Bursian dans la direction du *Jahresbericht,* a pris l'initiative d'un vaste travail d'ensemble, embrassant toutes les *disciplines* de la philologie classique, qui doit former 14 demi-volumes avec gravures et plans et être achevé, suivant les promesses de l'éditeur,

dans le courant de l'année 1887. Comprenant qu'un philologue, quelque érudit qu'on le suppose, ne peut traiter avec compétence un si grand nombre de sujets divers, M. M. s'est associé pour sa tâche vingt-neuf collaborateurs, dont plusieurs portent des noms bien connus qui sont une recommandation efficace pour l'œuvre naissante. Nous donnons ici la liste des savants qui ont promis leur concours avec l'indication des sujets qu'ils doivent traiter : Urlichs *(Histoire de la Philologie)*; Blass *(Herméneutique, Critique, Paléographie)*; Heinrichs et Hübner *(Épigraphie)*; Nissen *(Métrologie)*; R. Weil *(Numismatique)*; Unger *(Chronologie)*; Brugmann *(Grammaire grecque)*; Stolz et Schmalz *(Grammaire latine)*; Autenrieth et et Heerdegen *(Lexicographie grecque et latine)*; Volkmann et Gleditsch *(Rhétorique et Métrique)*; Lolling *(Géographie de la Grèce et de l'Asie)*; Jordan *(Italie et Rome)*; Jung *(Le reste de l'empire romain)*; Pöhlmann *(Histoire grecque)*; Niese *(Histoire romaine)*; Busolt *(Droit public et privé des Grecs)*; Bauer *(Archéologie militaire des Grecs)*; J. Müller *(Antiquités privées des Grecs)*; Schiller *(Droit public et privé, archéologie militaire des Romains)*; M. Voigt *(Antiquités privées des Romains)*; Windelband et Günther *(Philosophie et Histoire naturelle des anciens)*; Reifferscheid *(Mythologie et culte)*; Flasch *(Archéologie de l'art)*; Christ *(Littérature grecque)*; Schanz *(Littérature romaine)*. — Nous remarquons avec étonnement l'absence d'un chapitre sur la musique antique; ce serait une lacune regrettable, et il est à souhaiter que M. Müller, puisqu'il en est temps encore, s'adresse à M. Westphal pour la combler.

Il n'est pas dans la nature des livres allemands de commencer par le commencement : heureux encore quand ils ne commencent pas par trois ou quatre côtés à la fois, comme l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber ou les interminables volumes du *Jahresbericht!* Le *Handbuch* n'a pas voulu faire exception à cette règle bizarre : il ouvre sa publication par la première moitié du second volume, qui contient les travaux de MM. Brugmann, Stolz et Schmalz sur la grammaire grecque et la grammaire latine. Disons tout d'abord que ce premier demi-volume fait augurer très favorablement de la suite de l'ouvrage : c'est une véritable bonne fortune pour le public savant de posséder une phonétique, une morphologie et une syntaxe grecques de la main de M. Brugmann. Mais nous ne pouvons nous empêcher de formuler une critique, ou du moins une observation générale à l'adresse de la disposition des matières. Comme la plupart des savants allemands, MM. Brugmann, Stolz et Schmalz manquent complètement de tact pédagogique : ils écrivent pour ceux qui savent déjà beaucoup, et malheur au profane, au *Laie*, qui ouvrira ce demi-volume avec l'idée d'apprendre ce qu'il ne sait pas! Il est vrai que la phonétique des néo-grammairiens, en particulier, n'est pas un sujet qui se prête à une exposition bien limpide; encore pourrait-on ne pas en accroître l'obscurité par un incroyable abus des abrévia-

tions, l'absence presque complète de notes dont le contenu est jeté pêle mêle dans le texte (à la manière de la *Realencyclopaedie* de Pauly), enfin par la présomption que le lecteur comprend ou devine ce qu'on ne prend pas la peine de lui expliquer. Par exemple, dès les premières lignes de la phonétique grecque, M. Brugmann distingue la nasale vélaire et la nasale palatale, ainsi que le *Schwa indogermanicum* qu'il représente par un *e* renversé. Tout cela est intelligible pour celui qui connaît Sievers : pour le commençant, j'ajoute même pour l'étudiant instruit qui n'est pas tenu d'être au fait du *Schwa*, c'est, à proprement parler, de l'hébreu. On voit, sans qu'il soit besoin d'insister, que nous avons là un *Handbuch* « more germanico » qui ne répond nullement à l'idée que nous nous faisons en France d'un manuel et qui ne saurait prendre pour épigraphe *Indocti discant*. C'est aux *periti* qu'il s'adresse, aux *periti* qui veulent rafraîchir leurs souvenirs, trouver un renseignement ou un détail qui leur échappe : le livre, tel qu'il est conçu, aurait été plus justement intitulé *Nachschlagebuch*. Encore une fois, nous constatons la chose et ne récriminons pas, mais il est bon que le lecteur français soit prévenu.

Les auteurs ont parfaitement compris que des sujets aussi compliqués que la grammaire grecque et latine ne pouvaient être condensés utilement en quelques pages; ils se sont contentés, comme je l'avais fait moi-même, d'expliquer et de discuter avec détail les matières importantes sur lesquelles se sont portés de préférence les récents travaux de la linguistique. La phonétique et la morphologie, les questions relatives à l'accent et à l'orthographe, tiennent de beaucoup la place la plus grande: il n'y a pas lieu de s'en plaindre. Un précis de la syntaxe historique du latin, qui termine le demi-volume sans être terminé avec lui, est presque le seul chapitre où l'on trouve l'exposition de faits appartenant à l'enseignement élémentaire; il est d'ailleurs conçu dans un esprit strictement historique qui le distingue avantageusement de tous les résumés analogues. L'analyse des désinences casuelles et verbales a été l'objet d'une attention particulière et constitue, avec la phonétique, le chapitre le plus développé des deux grammaires.

Dans un ouvrage de ce genre, la bibliographie est une des parties les plus importantes, ce dont les auteurs se sont parfaitement rendu compte. Ils ont d'ailleurs pensé, avec raison, que les *Grundrisse* de M. Hübner pour la syntaxe grecque et la grammaire latine étant très répandus, il était inutile de répéter les indications que contiennent ces deux excellents petits livres, et ils se sont bornés, en général, à signaler les travaux spéciaux publiés postérieurement aux bibliographies de M. Hübner. Cela ne pouvait les dispenser, bien entendu, de renvoyer aux ouvrages les plus importants sur chaque matière. MM. Brugmann, Schmalz et Stolz ne laissent pas de rendre justice aux travaux des savants étrangers, en particulier de MM. Weil et Benlœw, de Saussure, Riemann et Gœlzer; on pourrait souhaiter cependant qu'ils eussent accordé une

mention à beaucoup d'ouvrages anglais et français dont on chercherait vainement les titres à côté de ceux de programmes allemands cités par douzaines. Nous relèverons particulièrement l'omission des livres suivants, qui ont tout au moins l'avantage d'être écrits avec une clarté dont M. Brugmann et ses collaborateurs n'ont pas le secret : Egger, *Apollonius Dyscole* (p. 5); Sayce, *Principles of compar. philology* (p. 6); Henry, *l'Analogie dans la langue grecque* (p. 11); Rutherford, *Phrynichus* (p. 13); Gonnet, *Degrés de comparaison* (p. 67); Bergaigne, *De conjunctivo et optativo* (p. 92); Weil, *De l'ordre des mots* (p. 125); Bréal, *Les tables eugubines* et tous ses mémoires de dialectologie italique! (p. 133); Boissier, *Varron* (p. 133); Thurot, *Doctrines grammaticales (ibid.)*; Édon, *Écriture et prononciation du latin* (p. 137); Taylor, *The alphabet* (p. 137); Garrucci, *Sylloge inscriptionum latinarum*, dont il fallait citer les prolégomènes (p. 137); Boissier, *Les réformes orthographiques attribuées à Ennius et à Attius*, dans la *Revue archéologique* de 1869; cf. Mommsen, *Ephemeris*, 1872, p. 286 (p. 141); G. Paris, *L'accent latin dans la langue française* (p. 193); Roby, *Latin grammar* (p. 244); Gantrelle, *Grammaire de Tacite* (p. 248); Boissier, *Sédulius*, dans la *Revue de Philologie* de 1882 *(ibid.)*; Clairon, *Du génitif latin* (p. 248); Riemann-Benoist, *Éditions de Tite-Live* (p. 249, où sont citées d'autres éditions avec commentaires grammaticaux), etc. On remplirait des pages à signaler toutes les omissions de ce genre, auxquelles il faudrait en joindre d'autres portant sur des ouvrages publiés en allemand; ainsi la *Syntaxe grecque* de Madvig n'est pas citée à la p. 95, à côté de celles de Bernhardy, de Kühner et de Krüger[1]. Le beau travail d'Eckstein, *Geschichte des lateinischen Unterrichts*, n'aurait pas dû non plus être omis (p. 133).

Nous ne pouvons entrer dans la discussion des théories grammaticales des auteurs, dont le point de vue est naturellement celui des *Junggrammatiker*, mais nous pensons qu'ils auraient bien fait d'exposer avec quelque détail l'histoire de la science jusqu'à Bopp et de Bopp jusqu'à l'école contemporaine. Les indications fournies à cet égard (p. 1-5, 129-133) sont absolument insuffisantes. Pas un mot des théories de Sanchez, de Lennep, de God. Hermann, qui appartiennent pourtant à l'histoire de la grammaire comme les systèmes des prédécesseurs de Kant à l'histoire de la philosophie. Pas un mot non plus de l'histoire de l'étymologie avant Bopp, des idées de la Renaissance sur les rapports du grec et du latin. Le seul moyen de vivifier une étude, c'est de la présenter comme le dernier terme d'un développement intellectuel, de faire apprécier l'importance des vérités que l'on croit tenir par l'examen des erreurs qui en ont précédé et souvent préparé la découverte. Aussi bien les auteurs du *Handbuch* ne paraissent-ils pas s'être préoccupés de soutenir l'attention de leurs lecteurs à la façon de M. Max Mül-

1. L'omission de la *Grammaire grecque* de Curtius n'est sans doute pas involontaire: elle ne laisse pas toutefois de surprendre le lecteur.

ler dans ses *Leçons* ou de Bœckh dans son admirable livre posthume, *Encyclopédie et Méthodologie*. Je n'ai pas l'impertinence de comparer mon *Manuel de Philologie*, œuvre de commençant écrite pour des commençants, au *Handbuch* publié par M. I. Müller; mais quelques personnes ont bien voulu écrire que ce *Manuel* était « amusant », et je doute que l'on ait jamais lieu de faire un pareil compliment au *Handbuch* — compliment dont les auteurs se sentiraient peut-être fort offensés. L'exécution typographique, qui est d'une extrême monotonie, n'est pas faite pour en rendre la lecture plus attrayante. Mais ce sont là, en vérité, de petits inconvénients; ils n'enlèvent rien au mérite d'une œuvre qui, pour être complètement dépourvue de charme, n'en est pas moins d'une réelle utilité et doit être accueillie avec une sincère reconnaissance. D'ici à peu de temps, il n'y aura guère de savant dans les deux mondes qui ne possède sur sa table de travail les treize demi-volumes du *Handbuch*, destinés à suivre de près le spécimen que nous avons eu le plaisir de signaler.

Salomon Reinach.

---

174. — **Briefe des Pfalzgrafen** Johann Casimir mit verwandten Schriftstücken gesammelt und bearbeitet, von Friedrich von Bezold. Band I (1576-1582). München, Rieger, 1884, VIII, 590 p. In-8. Prix : 20 fr.

Les lettres du comte palatin Jean-Casimir, publiées sous les auspices de l'Académie de Munich, forment, pour ainsi dire, la suite de la *Correspondance* de son père, l'électeur Frédéric-le-Pieux, mise au jour par M. Kluckhohn de 1868 à 1872, et dont nous avons rendu compte autrefois dans la *Revue*. Comme le travail de M. Kluckhohn, celui de M. Bezold mérite d'attirer l'attention de tous ceux qui s'occupent de l'histoire générale de la seconde moitié du XVIe siècle. Il dépasse en effet de toutes parts le cadre de l'histoire purement locale, soit du Palatinat, soit même de l'Empire, pour nous fournir d'abondants renseignements sur la politique des Wittelsbach protestants dans la grande crise religieuse et politique de cette époque. Le volume de M. B. devra attirer en particulier l'attention des érudits français qui y puiseront plus d'un renseignement nouveau sur les relations des réformés d'Allemagne avec les huguenots et leurs chefs. Comme dans la *Correspondance* de Frédéric-le-Pieux nous avons vu dominer l'élément religieux, voire même théologique, nous remarquons ici la prépondérance de l'élément politique; la génération qui suit celle des contemporains de la Réforme, n'a plus l'élan des premiers jours, et ses conseillers les plus influents ne sont plus les théologiens, mais les diplomates. Jean-Casimir lui-même ne vaut pas comme homme son père, l'Électeur mort en 1576. Il est vrai, que, privé de la puissance territoriale échue à son frère aîné, l'électeur Louis, son attitude devait avoir forcément quelque chose d'aventureux; l'ar-

gent français devait influencer, autant que ses souhaits pour la cause calviniste, ses plans militaires et ses négociations diplomatiques, puisqu'il ne possédait pas lui-même la puissance matérielle nécessaire pour intervenir dans les guerres civiles de ce temps.

Pour former la collection dont il nous offre ici le premier volume, M. B. a parcouru les archives des principales villes de l'Allemagne et de l'étranger. Ce que les archives palatines de Heidelberg, si souvent pillées et transportées à la hâte, ne lui offraient qu'avec parcimonie, il l'a trouvé dans les dépôts de Dresde, de Marbourg, etc. Il leur a même emprunté des pièces qui ne touchent pas précisément à la politique de la branche protestante des Wittelsbach, comme, par exemple, les correspondances de l'électeur Auguste de Saxe. Par contre, il aurait trouvé dans d'autres dépôts publics des documents se rapportant directement à son sujet, s'il avait prolongé les recherches assidues auxquelles il s'est livré pour réunir tous les matériaux accessibles [1]. Mais il serait injuste de trop appuyer sur ce fait auquel n'échappera jamais un savant, quelque consciencieux qu'il soit, alors qu'il essaie de réunir tous les documents inédits relatifs à un homme ou à une époque de l'histoire moderne.

Le morceau capital du volume de M. B. est une introduction de plus de deux cents pages sur la politique palatine de 1566 à 1576, introduction très nourrie et sur laquelle nous appelons l'attention des lecteurs. Il y a là surtout à leur signaler le chapitre sur la première campagne de Jean-Casimir en France (1567-1568), et celui sur les négociations du jeune comte palatin avec Condé, préalablement à la seconde expédition française (1574-1576). Parmi les documents plus particulièrement curieux nous signalerons encore les révélations du docteur Beutterich sur les projets des Lorrains contre Strasbourg (12 mai 1580); le mémoire de Schomberg à Henri III (31 mai 1580); les rapports de Beutterich sur sa mission chez les huguenots du midi, à Montpellier et Montauban (juillet 1581); la lettre de ce même diplomate, colonel et docteur en droit, adressée à Théodore de Bèze (6 septembre 1582).

A ces pièces M. B. a joint des notes nombreuses, parfois un peu bien touffues, et dont le labeur ne sera pleinement utilisé que lorsqu'un index général permettra de s'y retrouver sans recherches trop prolongées. Cet index ne paraîtra, nous dit-on, qu'avec le troisième volume. Nous faisons donc des vœux intéressés pour que M. Bezold arrive bientôt à donner la suite de son recueil, qui est le fruit de si longues recherches et qui tient dignement sa place parmi toutes les publications analogues,

1. Nous avons trouvé aux archives municipales de Strasbourg un fascicule de la *Correspondance* de Jean-Casimir avec son agent commercial et diplomatique dans cette ville, Isaac Wicker; il renferme sept lettres pour 1577; six lettres pour 1578; une pour 1581; cinq pour 1582; seize pour 1583; douze pour 1584, soit une cinquantaine de pièces que nous signalons à l'attention de M. B., s'il devait vouloir joindre un supplément au prochain volume de son ouvrage.

déjà confiées à d'autres savants par l'initiative incessante de l'Académie de Munich.

R.

---

175. — **Voltaire.** Bibliographie de ses œuvres, par Georges BENGESCO. Tome deuxième, orné du portrait de A. J. Q. Beuchot. Paris, librairie académique Didier (E. Perrin), 1885, in-8.

Le tome Ier de cette *Bibliographie* a paru en 1882 et il en a été rendu compte ici même [1]. L'Académie française lui a décerné l'un de ses prix et cet honneur sans précédent, croyons-nous, est d'un bon augure pour des études jusqu'ici trop complètement exclues des récompenses du docte corps, mais dont la nécessité se fait cependant sentir chaque jour davantage. En présence du développement inouï des produits de la presse sous toutes ses formes depuis quatre siècles il faut aviser à dresser le bilan de ces richesses si l'on veut évaluer, sous le double rapport du nombre et de la valeur, les témoignages multiples de l'activité humaine. Mais bien qu'il se soit trouvé en ce siècle un notable contingent de travailleurs assez intrépides pour braver les ennuis et les fatigues d'une pareille tâche, l'indifférence des grands corps savants a longtemps aggravé la situation précaire des érudits voués à ces sortes de travaux, et les éditeurs s'en sont autorisés pour repousser des livres dont ils ne pouvaient attendre ni honneur ni profit [2]. Je souhaite que la distinction très justifiée obtenue par le livre de M. Bengesco encourage d'autres tentatives de même nature et je me hâte de revenir à l'examen de son second volume.

M. G. B., témoignant à l'égard de la critique une déférence trop rare pour qu'elle ne soit pas signalée, a tout d'abord donné la liste des additions et corrections du tome Ier (p. I-XVIII); puis il a décrit dans l'ordre chronologique les *trois cent quarante-trois* opuscules qui forment ce qu'on appelle traditionnellement les « mélanges » de Voltaire et il y a joint la liste raisonnée des livres édités et celle des livres annotés par lui. Un index, dont la *Revue critique* avait fait remarquer l'utilité, termine le volume. Le troisième renfermera la liste des *œuvres complètes* et des *œuvres choisies*, la correspondance et les écrits aprocryphes. Pour cette

---

1. Voir année 1882, tome II, p. 367-378.

2. Conçoit-on, par exemple, qu'il n'existe aucun répertoire bibliographique pour notre XVIIe siècle et que pour le XVIe on en soit vraisemblablement toujours réduit à l'édition Rigoley de Juvigny des *Bibliothèques françoises*, de La Croix du Maine et de Duverdier! Le *Manuel du libraire* n'a jamais enregistré que les livres de diverses époques considérés, à tort ou à raison, comme « rares » et « précieux » et Quérard s'est systématiquement interdit de faire figurer dans *la France littéraire* les travaux antérieurs à 1700 (sauf les réimpressions). L'auteur d'une très bonne biographie provinciale s'occupe, m'a-t-on dit, de combler une lacune si regrettable en ce qui concerne le XVII siècle; puisse-t-il mener à bien cette œuvre méritoire et à laquelle toutes les sympathies des travailleurs sont acquises d'avance!

nouvelle partie de son travail, comme pour la première, M. B. a surtout mis à contribution la collection voltairienne de Beuchot, la sienne propre et celle de M. le comte G. de Berlaymont, sans parler des ressources fortuites qu'il a dues à ses recherches dans diverses bibliothèques privées ou publiques de la France et de l'étranger. Il n'a donc pu lui échapper qu'un bien petit nombre de particularités dignes d'être notées, mais comme il sollicite plus volontiers les observations que les louanges, il me permettra de lui soumettre quelques remarques suggérées par une lecture attentive.

P. 2 (nº 1551). Un exemplaire de l'*Essay upon the civil Wars of France* a passé en 1859 dans la vente de J. Fr. Boissonade (nº 5626 du catalogue rédigé par B. Duprat). Comment se fait-il que Boissonade n'ait point communiqué cette rareté à son ami Beuchot avec qui il entretenait les plus cordiales relations? C'est là un de ces mystères dont le cœur de l'homme en général, et celui des bibliophiles en particulier, offre trop d'exemples.

P. 39 (nº 1586). La protestation de Voltaire contre les retards apportés à l'achèvement du Louvre a été réimprimée par Bachaumont dans son *Essai sur la peinture, la sculpture et l'architecture*, seconde édition revue, corrigée et augmentée (s. l. 1751, in-8, frontispice composé par Boucher, dessiné par Pierre et gravé par Pasquier) sous ce titre légèrement modifié : *De ce qu'on ne fait pas et de ce qu'on pourrait faire*.

P. 81 (nº 1644). Le frontispice des *Quand* n'est pas, comme on l'a si souvent imprimé, de Moreau le jeune, mais d'un homonyme appelé P. Moreau, dont M. le baron Roger Portalis a le premier signalé dans ses *Graveurs du* XVIIIᵉ *siècle* un certain nombre de planches et de vignettes pour livres, entre autres pour une édition de 1743 des *Leçons de physique* de l'abbé Nollet. Jean-Michel Moreau, dit *le jeune*, né en 1741, avait donc dix-neuf ans en 1760 et n'était encore que l'élève fort obscur du peintre Le Lorrain et du graveur Le Bas.

P. 134. Le « nommé de Vosge » (ou plus exactement François Devosge) aurait mérité une mention un peu plus détaillée. Non-seulement il eut l'honneur d'être choisi par Voltaire pour illustrer les œuvres de Corneille, avant que les « dégoûtés de Paris » n'eussent fait préférer au patriarche Hubert Gravelot, mais il fut plus tard, — et cela suffirait à sa gloire, — l'un des premier protecteurs de Prudhon, lorsque celui-ci suivait les cours de dessin fondés par Devosge à Dijon. C'est encore à Devosge que Voltaire s'adressait en 1766 par l'intermédiaire du président Fyot de la Marche lorsqu'il voulait avoir un frontispice représentant trois aveugles cherchant à tâtons un âne qui s'enfuit : « C'est l'embléme de tous les philosophes qui courent après la vérité. Je me tiens un des plus aveugles et j'ai toujours couru après mon âne. » Il est vrai que l'on ne connaît pas ce frontispice destiné à un opuscule resté en projet, non plus que les compositions de Devosge pour le Corneille des Cramer.

M. B. s'est attaché à décrire l'édition originale et les réimpressions contemporaines de chaque opuscule de Voltaire; peut-être réserve-t-il pour le troisième volume la mention des recueils qui en parurent dès lors, avec ou sans l'aveu de l'auteur : c'est ainsi qu'il a négligé cette fois de nous donner son opinion sur cet *Evangile du jour* qui a tant embarrassé les bibliographes [1]. Je prends la liberté de lui signaler, pour le moment où il abordera cette partie de sa tâche, un petit volume qui avait échappé à Quérard et que mes recherches m'ont fait rencontrer à l'Arsenal où il est coté 20754 B : ce sont des *Mélanges de littérature pour servir de supplément à la dernière édition des œuvres de M. de Voltaire*. S. l., 1768, in-12, 280 p. Ils renferment, entre autres pièces, les *Conseils à un journaliste*, le *Panégyrique de Louis XV*, les *Embellissements de Paris*, la *Défense de Milord Bolingbroke*, puis des lettres à Dom Calmet, à Deodati de Tovazzi, à Le Brun sur Mlle Corneille, à d'Olivet, etc., et des poésies fugitives, la plupart de sa jeunesse. M. B. a certainement d'ailleurs par devers lui un certain nombre de notes sur des recueils du même temps et de même origine, devenus fort rares précisément parce que nul ne s'est avisé de les rechercher.

Terminons en félicitant l'auteur de la bonne idée qu'il a eue de faire reproduire par l'héliogravure le seul portrait connu de Beuchot, d'après le dessin original appartenant à M. Louis Barbier, son gendre. C'est un tardif hommage rendu à un travailleur à qui personne, j'en suis sûr, n'a voué plus de gratitude que M. Bengesco.

Maurice Tourneux.

VARIETES

Les lettres de Fénelon à la Quirinienne.

Dans l'*Introduction* d'un ouvrage dont j'ai rendu compte ici, l'an dernier, le *Journal inédit de Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, ministre et secrétaire d'État des affaires étrangères, publié d'après les manuscrits autographes* (Paris, Plon, 1884, grand in-8°), M. Frédéric Masson s'exprime ainsi (p. xx) : « Il est malheureux qu'on n'ait pas encore utilisé pour l'histoire du commencement du xviiie siècle français les trésors qui sont accumulés à Brescia. Je citerai entre autres huit lettres de Fénelon d'un intérêt capital ». Huit lettres inédites de Fénelon! On devine ce que fut une telle révélation pour un curieux comme moi. Posséder une bonne copie d'aussi précieux documents devint un de mes plus chers désirs. Ce désir vient d'être satisfait grâce

1. Voir la dernière édition du *Dictionnaire des anonymes*.

à l'extrême amabilité d'un fervent lecteur de la *Revue critique* à Rome, M. le marquis Gaetano Ferrajoli, qui m'honore de sa sympathie, et qui a daigné demander à Brescia pour moi non seulement une très exacte copie des documents signalés par l'éditeur du *Journal* de Torcy, mais une très nette photographie de deux des pages du manuscrit.

De l'examen de la photographie et de la copie, il résulte que les lettres de Fénelon à Quirini ne sont pas autographes, l'écriture ne ressemblant pas à celle de l'archevêque de Cambrai, et l'orthographe n'étant pas non plus la sienne, car pour ne signaler qu'une seule différence qui est décisive, on lui fait écrire constamment *vôtre*, alors que Fénelon, comme Bossuet, comme tout le xviie siècle, se servait de la forme *vostre*. Autre déception plus cruelle encore. Les huit lettres qui, selon M. Masson, n'avaient pas encore été *utilisées*, sont toutes parfaitement connues depuis longtemps. *Il est malheureux*, pour parler comme lui, qu'avant de nous annoncer de l'inédit, il n'ait pas pris l'indispensable précaution de consulter une bonne édition des Œuvres de Fénelon, par exemple la meilleure de toutes, celle de la librairie Gaume (Paris, 1851). Les huit lettres à Quirini sont là et presque entièrement conformes (y compris le rajeunissement de certains mots) à la copie de Brescia.

On ne doit pas trop reprocher, cependant, à M. Masson la fausse nouvelle et la fausse joie qu'il a eu l'imprudence de donner aux admirateurs de Fénelon. La gracieuse communication qui m'a été faite par M. le marquis Ferrajoli, que je prie d'accepter ici mes nouveaux remerciments, n'aura pas été inutile. Je vais en tirer quelques indications qui serviront aux futurs travailleurs auxquels nous demandons une édition définitive des œuvres complètes de Fénelon (et de Bossuet), édition digne de celles qui forment la collection des *Grands écrivains de la France*.

Les huit lettres à Quirini insérées dans le tome VIII de l'édition Gaume ne sont pas toutes exactement datées. La première, par exemple (p. 9), porte dans l'imprimé la date du *26 juin* 1711 et, dans le manuscrit, celle du *26 janvier* de la même année. On n'a pas à corriger seulement l'évidente faute d'impression, mais encore à supprimer (p. 58) une reproduction tronquée de la même lettre, mise sous la date de 1712, et à laquelle ont été ridiculement annexées quatre lignes de la lettre suivante, ce qui forme un très bizarre assemblage et rappelle trop le *desinat in piscem*. Les variantes entre l'imprimé et le manuscrit sont plus nombreuses qu'importantes. Suivant la copie de Brescia, il faut substituer à la leçon « pendant votre séjour *à Paris* » la leçon « *dans Paris* ». L'harmonieux cygne de Cambrai évita très probablement le dur rapprochement des deux *a* : « *à Paris*, *à* me donner ». On ne trouve guère de ces cailloux là sur les chemins fleuris de l'auteur du *Télémaque*. On a oublié un mot dans la phrase suivante : « Vos nouvelles, auxquelles je prendrai en *tout* un véritable intérêt ». Le ms. de Brescia, comme le sens, exige que l'on mette : « En tout temps ». De

même, un peu plus loin, on doit remplacer *avez* par *aviez* en cette phrase : « L'endroit de St. Augustin dont vous avez commencé à me parler ». Restituons encore à cette lettre le mot *tout* devant le mot le *loisir (tout le loisir de traiter la matière à fond)*.

La seconde lettre (p. 125) est bien datée (8 décembre 1712) et bien reproduite. Je ne relève que cette petite modification dans l'imprimé : « Je vous en demande pardon du fond de *mon* cœur », Fénelon ayant écrit : « *Du fond du cœur* ».

La troisième (p. 122) est, dans l'imprimé, du 19 octobre *1712*, dans le ms., du 19 octobre *1713*. Il est vrai que l'erreur est réparée à la page 194 où, par une singulière négligence des éditeurs, la même lettre reparaît *in-extenso*. Légères nuances entre la version Gaume et la version Brescia. « Rien n'est plus cordial *ni* plus aimable » (Gaume) « — *et* plus aimable » (Brescia). — Mais je ne me console *pas* (Gaume). — « Je ne me console *point* » (Brescia). — « Aussi loin qu'il vous plaira » (Gaume). — « Aussi loin qu'il vous plairoit » (Brescia). — Les dernières lignes de la lettre (p. 122) ont été les unes abrégées, les autres supprimées, mais le texte complet est donné à la page 194, complet pourtant, moins cette phrase qui s'applique aux critiques trop hardis qui *en sapant certains fondements pour rejeter des fables, vont jusqu'à ébranler les vérités essentielles :* « Ils ont un besoin infini d'être réprimés ». On a aussi omis le *Post-Scriptum* qui n'est, du reste, qu'une formule de politesse : « Ne puis-je pas, mon R. P., vous supplier de faire passer à Monsieur votre frère mes très humbles compliments » ?

La quatrième lettre (p. 232), du 28 décembre 1713, n'appelle aucune observation. J'en dirai autant de la cinquième (p. 213), du 22 janvier 1714, qui ne se compose que d'une quinzaine de lignes.

La sixième lettre (p. 214) est du 30 janvier 1714. Voici quelques variantes : « Quoi! vous êtes *courant* par toute la France (Gaume). — « Vous êtes *errant* » (Brescia). — Omission : « Prions, soyons petits » (Gaume). — « Prions, soyons *dociles* et petits (Brescia). — Le dernier mot de la dernière phrase n'est pas le même dans les textes que je compare : « Jugez combien je vous suis dévoué, par mon regret sur votre *défection* », selon l'imprimé, « par mes regrets sur votre désertion », selon le ms. Qui donc a raison? *Désertion* me semble moins naturel que *défection*, car Fenélon reproche à son correspondant d'avoir été infidèle à un rendez-vous, de n'être pas revenu à Cambrai. *Désertion* ne s'expliquerait que dans le cas où Quirini aurait abandonné son hôte. Gardons, par conséquent, le mot *défection* si aimablement employé par Fénelon, et employé, au contraire, d'une façon si émouvante par Bossuet s'écriant dans l'*Oraison funèbre* de la duchesse de la Vallière : « Que fera Dieu pour la punir de sa défection » ?

La septième (p. 248) est datée d'août 1714. Le ms. nous permet de donner à la lettre une date plus précise, celle du *31* août. La moins insignifiante des variantes à relever est celle-ci, à propos de la France

« Pays où les esprits sont violemment agités, et où le *vaisseau* est en grand péril » (Gaume). La métaphore n'est pas dans le ms. où l'on trouve, à la place, le mot *religion*. Ici l'infidélité n'est-elle pas intentionnelle et les éditeurs n'auraient-ils pas cherché, au moyen d'une image, l'adoucissement de ce qu'avait de trop énergique l'expression de Fénelon? — Nouveau changement à signaler dans une des phrases suivantes : là c'est un nom propre qui a disparu et auquel un autre a été substitué : on lit dans l'imprimé : « J'avois pris mes mesures afin que vous reçussiez de *Florence* un exemplaire de mon ouvrage. » C'est de *Rome* qu'il s'agit dans le ms. Ce même imprimé contient un non sens évident que voici : « Vous aurez aussi le mandement que j'ai fait pour recevoir la constitution, où je *révèle*, autant que je puis, l'autorité du siège apostolique, sans donner de prise à la critique de ceux que cette autorité incommode ». A l'impossible *révèle* substituons, avec le ms., le mot *relève* qui est si bien en situation.

La dernière lettre (p. 281) a reçu de l'éditeur cette date un peu vague : *décembre 1714*. Le ms. donne : *11 décembre 1714*. Je ne trouve qu'une toute petite variante à relever. D'après le ms. il faut lire non *les* enfants, mais *ses* enfants dans la phrase où Fénelon parle ainsi de l'Église de Rome : « Plus elle est contredite et méprisée par *ses* enfans révoltés, plus elle doit répandre au loin la bonne odeur de Jésus-Christ. »

Ph. Tamizey de Larroque.

CHRONIQUE

FRANCE. — L'auteur de la « Variété » *Grandeur et décadence de la Colombine* qui a paru dans notre numéro du 18 mai 1885 a publié une seconde édition, revue, corrigée et considérablement augmentée, de son article (Paris, chez tous les marchands de nouveautés. In-8°, 52 p.). Cette édition, sur fort beau papier et avec spécimens, n'a été tirée qu'à un très petit nombre d'exemplaires. Nous croyons être agréables à nos lecteurs en analysant ou reproduisant les passages nouveaux qui ne figurent pas dans l'article de la *Revue critique*. L'auteur poursuivait son enquête, lorsqu'il eut la bonne fortune de découvrir la piste d'autres plaquettes provenant de la Biblioteca Colombina. Voici de quelle façon il annonce cette trouvaille :

« Le lecteur sera sans doute disposé à croire qu'en thèse générale, de pareilles occasions ne sont guère plus fréquentes que les éclipses. C'est oublier qu'elles se produisent dans le pays où l'on se détache le plus facilement des choses de ce monde, surtout lorsque personne dans le voisinage n'en soupçonne la valeur. Qui n'a mainte fois en Espagne entendu cette belle et sincère parole, digne de l'antique : *A la disposicion de usted?*

« C'est guidé par ce souvenir et comptant sur la science particulière des fortunés habitants de l'Andalousie, qu'un amateur alléché s'ingéra de promettre monts et merveilles au missionnaire qui irait explorer certains réduits plus ou moins obs-

curs de Séville. Un adroit marchand de curiosités qui, nourri dans le sérail, en connaissait les détours, partit pour cette croisade d'un nouveau genre, et revint à Paris, le 14 avril dernier, avec un bon nombre d'objets d'art superbes et quarante opuscules, chacun délicatement enveloppé dans une feuille de papier à musique. C'étaient encore des plaquettes gothiques, italiennes et catalanes, provenant de la Colombine de Séville!

« Une heure après, avec une intuition qui tient du prodige, le plus sagace de nos amateurs frappait à la porte de l'habile envoyé qui, séduit par un si beau zèle, lui remit incontinent le lot complet. Rien ne saurait surpasser l'ampleur du geste et la majesté du regard avec lesquels ce dernier offrit généreusement pour trente-six de ces merveilles bibliographiques le prix insensé de 1,500 francs, si ce n'est la joie et la reconnaissance dont témoigna celui qui les vendit en recevant cette somme inespérée.

« Il est contraire aux bons principes de ne point exploiter sur le champ les heureux hasards de la fortune. C'est en vertu de cette maxime, dont la profonde sagesse n'échappera pas au lecteur, qu'on voit des bibliophiles se dessaisir de raretés dont la possession paraissait essentielle à leur bonheur. Parfois il vient se mêler à ce sacrifice de vagues inquiétudes, que de malins propos et les indiscrétions des feuilles publiques finissent par rendre intolérables. C'est probablement sous l'empire de ces noirs soucis, que des négociations furent entamées avec Rome, à l'effet d'éloigner une cause d'insomnie, et non, comme on serait porté à le croire, afin d'obtenir l'absolution.

« Les réponses furent favorables, mais l'esprit de sacrifice a des bornes. On ne se sépare pas volontiers de cinquante-neuf plaquettes gothiques. Il faut, pour s'y résigner, une force de caractère qui n'est pas donnée à tout le monde. Les plus braves même allègent la douleur et diminuent les risques, en préparant des partages et de petits paquets, disposés selon la rareté et la valeur des livres dont on désire faire profiter les nations amies. C'est dans ces conditions que le moins important de ces lots, composé exclusivement d'opuscules imprimés en Italie dans les premières années du XVIe siècle, chemine présentement vers la ville éternelle. »

Cet exposé est suivi d'une description bibliographique, aussi exacte que minutieuse, de quinze petites pièces rarissimes, dont douze n'avaient pas encore été signalées par les bibliographes, tandis que les trois autres ne sont connues chacune que d'après un unique exemplaire. On remarque dans ce lot des collections de sonnets et de pièces amoureuses qu'on vendait dans les rues de Florence, de Rome, de Bergame et de Venise au commencement du XVe siècle, presque toutes illustrées par des vignettes d'une naïveté charmante. Il y a aussi des éditions populaires de romans de chevalerie; une édition milanaise inconnue du plus célèbre sermon de Savonarole, la *Predica del arte del bene morire*, un voyage à Jérusalem, imprimé à Venise en 1522, et qui est probablement celui que Lechi attribue à Francesco Alexandro da Modena, bien que le bibliographe de Brescia n'ait pas connu cette édition vénitienne. En voyant une collection aussi curieuse d'imprimés rarissimes, on comprend que M. H. demande « si ces quinze plaquettes sont seulement celles qu'on ne se souciait pas de garder, comment était donc le dessus du panier? » Malheureusement, il ne lui fut pas permis de voir les autres impressions italiennes, celles-ci n'ayant pas été expédiées à Rome. Nous y perdons, sans aucun doute, de piquantes révélations bibliographiques.

Dans son premier article, M. H. s'était contenté de faire seulement allusion aux manuscrits de la Colombine venus à Paris, comme tampons, dans une caisse d'objets d'art. Ici, le critique américain décrit neuf de ces mss., entrés depuis à la Biblio-

thèque nationale, mais après offres loyalement faites aux parties intéressées à Séville, de les retrocéder au prix coûtant, — assez minime d'ailleurs.

Après avoir démontré que la plupart de ces précieux *codices* étaient encore sur les rayons de la Colombine, il y a quelques années à peine, M. H. fait suivre son exposé d'observations, d'autant plus utiles que le journal Sévillan, *El Porvenir*, s'est abstenu jusqu'ici d'insérer la lettre que notre collaborateur lui avait adressée [1] en réponse aux allégations de D. Servando Arboli, chef de la bibliothèque du chapitre métropolitain de Séville :

« Six, au moins, de ces manuscrits ont donc été vus à la Biblioteca Colombina même, et décrits sur place, d'abord par Haenel, ensuite par Charles Graux, par M. Francisque Michel, par M. de Gayangos, par M. Paul Ewald, par M. Pio Rajna, en 1875, 1878 et 1880, et, très probablement, par d'autres savants plus récemment encore. Dans ces conditions, il est difficile d'admettre que les petites irrégularités signalées ici remontent au temps de Charles-Quint, comme l'insinue agréablement M. le bibliothécaire en chef de la Colombine.

« Ce conservateur modèle, qui ignore, évidemment, qu'il ne suffit pas toujours d'enlever les timbres et d'effacer les rubriques pour rendre un manuscrit méconnaissable, vient même de faire savoir, *urbi et orbi*, que « ces manuscrits ne sont jamais entrés à la Bibliothèque Colombine ». Comment concilier une aussi audacieuse assertion avec le témoignage contraire de deux savants français, d'un savant allemand, d'un savant italien, voire d'un savant andalou, tous spécialistes compétents, d'une véracité incontestable, et dont les descriptions se trouvent consignées dans des rapports officiels parus antérieurement à cette polémique?

« Il y a un autre petit fait qui a bien son importance; les principaux détails et les points de repère indiqués par ces savants : époque, calligraphie, orthographe, divisions, formats, lacunes, illustrations, etc., etc., correspondent aux mss. tels qu'on peut les consulter aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Paris.

« Quant à l'idée bizarre de reculer de trois cents ans l'époque où les déprédations que nous signalons furent commises, le lecteur nous pardonnera de rappeler que les deux premiers lots de livres et de plaquettes *et les manuscrits* mentionnés dans notre article, sont venus à Paris *en ligne directe de Séville, ensemble*, dans le *même paquet*, et que le tout fut adressé par le *même expéditeur* au *même destinataire*, et seulement *à la fin de l'automne dernier*. On notera aussi que six, au moins, des mss. envoyés avec les imprimés, étaient encore sur les rayons de la Bibliothèque Colombine, à une époque *aussi rapprochée de nous que 1875, 1879 et 1880*, et, très probablement, depuis. Tous les livres, tous les opuscules et tous les manuscrits en question ont donc été tirés du même tonneau, et ce, avec les unités de temps et de lieu voulus pour démontrer, clair comme le jour, que ces voleries ne remontent pas au-delà de l'année dernière.

« Cependant, pour être juste, nous devons dire que la remarquable concordance relevée dans notre raisonnement est susceptible d'une autre interprétation. Par exemple, on peut admettre, et les ingénieux défenseurs du bibliothécaire de la Colombine le donnent à entendre, que, loin d'entrer dans cet établissement, les livres et les plaquettes furent soigneusement remisés dans quelque autre endroit bien clos de Séville, à l'abri, surtout, des tremblements de terre, au temps de Charles-Quint. Ensuite, que les manuscrits, par intuition, trois siècles après, sortirent de la bibliothèque et allèrent rejoindre les susdits livres et les susdites plaquettes, qui les attendaient dans le lieu mystérieux, où plusieurs générations de gardiens les avaient

1. *Revue critique*, numéro du 27 juillet dernier.

conservés avec une sollicitude qu'eussent pu leur envier MM. les bibliothécaires de la Colombina. Les livres, tant grands que petits, et les manuscrits auraient alors été envoyés de compagnie à Paris, en temps utile pour le jour de l'an. Rien de plus simple.

« Tous ces manuscrits portent les traces de la main brutale qui a aussi lacéré les livres pour les démarquer, les soustraire et les vendre. Cependant le texte est à peu près intact, et ces épaves, recueillies avec soin dans une de nos bibliothèques publiques, sont désormais à l'abri. N'étant pas ornés de belles images, on ne les croyait bons à Séville, ce semble, qu'à servir d'emballage. Malheureusement, d'autres mss., que leur beauté eut dû préserver de semblables atteintes, n'ont pu, justement parce que c'étaient des œuvres d'art, échapper au vandalisme des gens qui les guettaient. Comment décrire avec calme l'ignorance barbare et les déprédations éhontées que ces nobles écrits, par leurs feuilles en lambeaux, attestent et dénoncent à l'animadversion de tous les honnêtes gens ? Et l'on ne connaît pas encore, on ne saura peut-être jamais l'étendue de ce désastre.

« Il y avait à la Colombine une collection remarquable de mss. sur peau de vélin exécutés au XIV[e] et au XV[e] siècle, en Italie, par des scribes et des miniaturistes de l'école bourguignonne. C'étaient non-seulement des œuvres d'Eglise, comme des missels, des psautiers et des pontificals, mais aussi des traités de droit canonique et des commentaires sur les œuvres d'Aristote, par Albert le Grand et autres philosophes scholastiques.

« Il est difficile de s'imaginer une calligraphie plus pure, des lettres initiales et des miniatures plus fines que celles qui ornaient ces superbes mss. Sait-on ce que les plus beaux sont devenus ? Des impies cachés dans l'ombre de la vieille cathédrale ont porté les feuilles enrichies d'ornements, après les avoir lacérées, chez des brocanteurs de Séville qui, il y a un mois à peine, les débitaient encore à la brassée. Un Français, qui passait dans le quartier, vit cette masse de raretés gisant dans un coin, acheta pour un prix dérisoire un monceau de ces feuilles de vélin superbement enluminées et les apporta à Paris. Nous en avons vu de nos yeux et touché de nos mains plus de cent. En ce moment même, dix feuillets, chacun digne d'un musée, sont sur notre table, et c'est le cœur navré que nos yeux s'arrêtent sur de pareils chefs-d'œuvre, mis en pièces, flétris et destinés, hélas ! à être déchiquetés encore par des revendeurs.

« Ces magnifiques in-folios sont en partie les mss. mêmes que des papes, par leurs bulles protectrices, espéraient sauver des entreprises d'ignares dont ils avaient prévu l'incapacité et l'incurie. Pendant cinq siècles, ces modèles d'un art dont le secret est perdu ont échappé aux ravages du temps, aux guerres civiles, aux déprédations de toutes sortes. Par un hasard providentiel, on ne les a pas laissés croupir sous la gouttière avec les autres *codices* précieux dont Tabares déplorait la perte. Et c'est de nos jours, dans une cité de cent vingt mille âmes, à quelques pas d'une Société de bibliophiles, riche, prospère et reconnue d'utilité publique, que ces livres et ces manuscrits sont enlevés de leur asile, démarqués, mutilés, souillés, vendus et dispersés aux quatre vents du ciel. »

— *Les deux thèses de M. Everat.* — La *Revue critique* a pris l'excellente habitude de rendre compte de la soutenance des thèses pour le doctorat ès-lettres en Sorbonne. Qu'il me soit permis de mentionner ici deux thèses qui viennent d'être soutenues devant la faculté de Clermont-Ferrand par un avocat à la cour d'appel de Riom, M. Edouard EVERAT (*De D. M. Ausonii operibus et genere dicendi.* — *La Sénéchaussée d'Auvergne et siège présidial de Riom au XVIII[e] siècle. Etude historique*. Paris, Thorin, 1885, in-8° de 125 p. et de 412 p.). La thèse latine, où M. Eve-

rat a reproduit une remarquable lettre de M. R. Dezeimeris sur la religion d'Ausone (p. 101-104) se lit avec agrément; mais la thèse française est de grande importance. M. Everat y a tracé, à l'aide de nombreux documents inédits, surtout de ceux des Archives de la cour d'appel de Riom et plus encore de ceux des archives de la famille de Chabrol, une histoire très neuve, très fidèle et parfois très piquante de la Sénéchaussée d'Auvergne et du siège présidial de Riom, ce qui n'est point seulement une monographie locale, mais, comme l'annonce l'auteur (p. x), une étude, d'un intérêt plus étendu et plus élevé, sur la constitution et les mœurs judiciaires de l'ancien régime, en quelque sorte une histoire de la magistrature française au XVIe siècle. — T. DE L.

— *Rubens en Italie*. — M. Charles Ruelens vient de publier des *Notes d'un voyage en Italie à la recherche de documents relatifs à Rubens* (Anvers, imprimerie veuve de Backer, 1885, in-8° de 48 p.). Ces notes, extraites du *Bulletin Rubens*, sont fort intéressantes. Le zélé secrétaire de la commission chargée de publier les œuvres complètes du grand peintre a « voulu voir les villes où il a passé des années ou des jours, vivre quelques instants dans les milieux où il a vécu, essayer de reconstituer ceux-ci, par la pensée, tels qu'ils étaient il y a près de trois siècles, chercher encore des traces de son passage ». M. Ruelens raconte avec beaucoup de verve et d'agrément l'histoire de ses investigations à Milan, Vérone, Venise, où M. Armand Baschet n'a rien laissé à prendre, Padoue, Mantoue, Bologne, Florence, où il a copié une lettre autographe et inédite de Rubens à Pierre Dupuy, écrite en langue italienne le 9 décembre 1627, à Anvers, et dont il donne la traduction (p. 27-29), lettre qui a été volée à notre Bibliothèque nationale, ayant été extraite d'un volume de la collection Dupuy « au moyen de ciseaux qui ont entamé quelque peu l'écriture » et qui, du reste, « porte encore le chiffre primitif de la pagination du volume, le chiffre 163 ». Il nous mène ensuite à Rome où il a surtout remarqué dans la bibliothèque du palais Barberini trois volumes de lettres originales de Peiresc, un de lettres en langue italienne à Jérôme Aleandre, dont divers extraits ont été donnés par notre collaborateur M. E. Müntz, un de lettres françaises adressées à Luc Holstenius, que je publierai dans mon grand recueil et qui correspondent aux lettres latines du savant critique insérées par Boissonade dans l'in-8° de 1817, le troisième de lettres en italien adressées au cardinal F. Barberini, et où « l'on voit, non sans émotion, la mémorable lettre du 5 décembre 1634, dans laquelle Peiresc supplie si noblement le cardinal d'avoir pitié du pauvre Galilée ». A Gênes, M. Ruelens a retrouvé une lettre de Rubens à P. Dupuy, du 15 juillet 1626, encore volée à la Bibliothèque nationale. C'est dans ce dernier établissement qu'avant de rentrer à Bruxelles, M. Ruelens a transcrit une lettre de Rubens à Peiresc, du 18 décembre 1639, retrouvée dans les papiers de Libri, qu'il reproduit (p. 43-48), et dont il dit : « Je trouve cette lettre si belle, si précieuse, que si je ne vous rapportais que cela de mon voyage, je m'estimerais heureux de l'avoir accompli. » Le récit du vaillant érudit se termine par cette bonne nouvelle : « Je mets sous presse, et sans désemparer, le premier volume des documents épistolaires de Rubens ou relatifs à lui, et comprenant la période de la vie du peintre jusqu'à son retour d'Italie. » — T. DE L.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 41 — 12 octobre — 1885

176. — **Chrestomathie** élémentaire de l'arabe littéral avec un glossaire, par M. HARTWIG DERENBOURG, professeur d'arabe à l'Ecole spéciale des langues orientales, et M. Jean SPIRO, professeur au collège Sadiki de Tunis. Paris, 1885, Ernest Leroux, éditeur, pet. in-8, p. XII et 220.

Cette petite chrestomathie est, dans la pensée des auteurs, le livre à mettre dans les mains des élèves qui commencent l'étude de l'arabe littéral : « A nos yeux, disent-ils dans la préface, la seule méthode pratique pour aborder l'étude d'un idiome, c'est de prendre un morceau écrit dans la langue que l'on veut apprendre, et de chercher à le traduire, avant même de savoir bien le déchiffrer. » Cette méthode, qui débarrasse l'élève de l'étude préliminaire de la grammaire, est peut-être conforme aux tendances du jour et aux soi-disant progrès de l'enseignement en France, mais elle nous paraît bien peu applicable à l'arabe littéral, la plus compliquée des langues sémitiques, pour nous servir des termes mêmes des auteurs. En tous cas, l'ordonnancement du livre ne répond pas au système d'étude préconisé dans la préface; on s'attendrait, après la lecture de l'exposé de ce système, à trouver des textes accompagnés d'un commentaire grammatical, analysant les formes et les tournures difficiles qu'un élève ne peut comprendre, s'il n'a pas été préparé par une étude préalable [1]. Les deux premiers textes tirés de la version arabe de la Bible par le célèbre Gaôn Sa'diâ, dispensaient assurément les éditeurs d'une traduction, mais non d'une analyse. Dans le glossaire, les mots des textes sont groupés sous les racines ; sans explication, l'élève même le plus intelligent ne pourra de prime abord découvrir les racines déguisées dans la plupart des mots par les contractions, les affixes et les suffixes qui constituent les formes dérivées de ces racines. On se demande donc si l'avantage résultant de sujets connus

1. Tout récemment, M. Scerbo a fait avec succès une tentative de ce genre pour l'hébreu biblique dans sa *Crestomazia ebraica e caldaica con note e vocabolario*, Firenze, *1884*. Voir *Revue critique*, n° du 10 novembre 1884.

compense l'inconvénient d'initier les élèves à la connaissance de la littérature arabe par une version littérale, œuvre d'un juif arabisant. Les éditeurs ont même dû « dans certains cas remplacer le mot obscur, la tournure rare par l'expression courante, par la construction usuelle. »

Les autres morceaux sont empruntés soit à des chrestomathies antérieures, soit à des auteurs arabes déjà publiés. Ils auraient dû être gradués méthodiquement, de manière à préparer l'élève par des textes faciles à l'étude des textes plus difficiles. Tel n'est pas le cas pour les anecdotes du nº II et la fable du nº III qui présentent bien plus de difficultés au lecteur que les fragments historiques des deux dernières parties. Parmi ces derniers, les extraits d'Ibn Kotaiba sont d'une sécheresse rebutante et d'un mince profit pour l'étude de la langue arabe; on pouvait faire un meilleur choix dans les monuments de la littérature arabe. Poursuivant un but exclusivement pédagogique, les auteurs se sont refusé le mérite de l'inédit; ils n'ont pas non plus signalé de variantes pour les textes déjà publiés, à l'exception des numéros III et VI. Pour le numéro III, qui contient une fable extraite de la version arabe de Kalila et Dimna, publiée par Silvestre de Sacy, ils nous promettent dans la préface un texte nouveau : « Le texte donné par Silvestre de Sacy a été révisé d'après les variantes de M. Guidi et d'après un excellent manuscrit appartenant à M. Hartwig Derenbourg. » Nous nous félicitions de cette bonne fortune; on sait que le texte de S. de Sacy a été établi dans de très mauvaises conditions. Mais notre espoir a été complètement déçu : le texte de la chrestomathie est la reproduction exacte du texte de S. de Sacy, à cinq corrections près, dont trois indiquées par le contexte et deux inutiles. Quant aux variantes de M. Guidi, qui renferment une leçon très bonne sous le § 25, on n'en trouve pas trace; nous ignorons, d'un autre côté, en quoi consiste l'excellence du manuscrit de M. Hartwig Derenbourg.

Cette chrestomathie n'est donc ni originale ni pratique dans le sens que les auteurs l'entendent; elle ne se distingue de ses devancières que par le glossaire, qui fait défaut dans la plupart de celles-ci. C'est, du reste, la remarque que font les auteurs eux-mêmes, en parlant de la chrestomathie arabe de M. William Wright : « Si le glossaire de cet excellent recueil avait paru, disent-ils, nous nous serions abstenus de publier notre chrestomathie élémentaire » [1]. C'est donc le glossaire qui

1. Les auteurs de la Chrestomathie élémentaire auraient bien dû prendre pour modèles le format et les types de la chrestomathie de M. Wright. Les caractères qu'ils ont choisis sont trop grêles et trop serrés, les signes diacritiques, notamment le wesla, trop peu distincts; ils ont pu, de cette manière, condenser de nombreux textes dans 65 pages de petit format, mais il eût mieux valu tenir compte des difficultés de lecture dans un manuel destiné aux élèves qui commencent l'étude de l'arabe, *avant même de savoir bien déchiffrer*. Une composition moins compacte leur aurait évité à eux-mêmes une grande partie des fautes et omissions de voyelles qu'ils ont relevées dans une liste d'errata qui pourrait être encore augmentée. Il est curieux que, dans cette liste, aucun des chiffres se référant aux lignes des pages n'est exact.

appelle l'examen du critique. Il n'est pas limité à la lexicographie, mais renferme des notices étendues sur les noms de lieux et de personnes qui se rencontrent dans les textes. Ces notices auraient pu être plus concises, elles devaient surtout être plus précises et souvent plus exactes; quelques exemples justifieront cette observation. On nous apprend que l'Euphrate a 2,800 kilomètres; avec une pareille étendue, est-ce donner une idée topographique bien nette que de dire « ville située sur l'Euphrate » pour Anbar, p. 81, et pour Zibatra, p. 122; pour Rakka, p. 120, l'indication semble plus précise, mais il n'en est rien: « Ar-Rakka, ville dans les environs de Diyâr-Bekr, sur la rive droite de l'Euphrate »; or Rakka est sur la rive gauche, au confluent du fleuve avec le Belik, à 200 kilomètres au sud de Diâr-Békir, qui est sur le Tigre; voilà des environs bien lointains. Ce mot d'*environs* paraît plaire aux auteurs; on trouve encore, p. 108 : « Khisfîn, nom d'un endroit en Syrie, dans les environs de Damas »; en fait, Khisfîn est près du lac de Tibériade; p. 135 : « Asch-Schakif, ville forte située dans le voisinage de Saint-Jean d'Acre », or cette citadelle est entre Tyr et Baniâs. La frontière de l'Arabie et de la Syrie forme une autre désignation du glossaire, mais les élèves seront d'autant plus embarrassés de déterminer cette frontière que les savants professeurs ne paraissent pas très fixés sur son emplacement; on lit, p. 177 : « Al-Karak, ville sur les limites de la Syrie et de l'Arabie » : Karak, anciennement Kir-Moab, aujourd'hui Kérac, est au sud-est de la mer Morte; p. 133, on trouve : « Scharâ, province et ville sur la frontière qui sépare l'Arabie de la Palestine »: Scharâ est la région qui entoure l'ancienne Pétra, à 100 kilomètres de Kérac. Les travaux des voyageurs et des géographes modernes faisaient un devoir aux auteurs du glossaire de ne pas s'en tenir aux données souvent confuses des géographes arabes, telles que : « Wâsit, ville située entre Basra et Coufa sur le Tigre », p. 210; la distance entre Basra et Coufa étant de 525 kilomètres, on a de la marge pour chercher cette ville, qui était située sur le Schatt-el-Haï appelé autrefois le Tigre; p. 203: « Nahrawân, endroit entre Bagdâdh et Wâsit », or Nahrawân se trouvait au sud Wâsit sur le canal du même nom; p. 138 : « Nahr-Sarsar, affluent de l'Euphrate entre Bagdâdh et Koufa »; le canal de Sarsar, parallèle au Nahr-Mélik, partait de l'Euphrate au-dessous d'Anbar et rejoignait le Tigre entre Bagdâdh et Madaïn. Quant à l'histoire, il suffira de faire remarquer que les auteurs du glossaire ignorent le nom même des Haroûrites; ils traduisent H*aroûrîy*^{un} par « noble », « de condition libre » et, par ce faux sens, ôtent au texte II, 7, son principal intérêt, qui est de faire ressortir l'intrépide bravoure de ces sectaires.

La partie lexicographique n'est pas non plus à l'abri de toute critique : p. 79, sous la racine *'m l*, on lit : « *mu'ammil*^{un} mendiant, solliciteur »; où les auteurs ont-ils pris ce sens? Dans le texte auquel cette glose se réfère, p. 16, l. 2, il faut vocaliser *'ala(i) mu'ammalika* et traduire : au delà de ce que tu espérais; p. 144, la locution t*a'anna fi-s-*

sinni, avancer en âge, est vocalisée au passif, l'emploi du participe actif dans cette locution ne laisse pas de doute sur la prononciation du verbe au parfait. — P. 74, *idh an* « alors » devait figurer sous la racine *'dh* et non sous celle *'dhn*. — P. 29, l. 1, ponctuer *lutafin* plur. de *lutfatun*. — P. 165, le rapprochement entre *farsah* parasange et *faras* cheval est une étymologie à l'orientale qui ne méritait pas de figurer au glossaire. Il eût mieux valu indiquer l'origine persane des mots : *qahramân* majordome, 30, l. 3 d'en bas; *isbahbadh* chef de la cavalerie, 55, l. 17; *bischr* dévot, 65 *ult.* — P. 156, *'ammun* oncle, a le sens d'ami, p. 13, l. 5, suivant l'habitude qu'ont les Orientaux de donner des noms de parenté à leurs amis; le passage signifie « épargne ton ami », c'est-à-dire épargne moi. — *'Adjala* à la IIe forme a le sens de payer comptant, p. 17, l. 13. — P. 179, *kilâ* est rangé sous la rac. *kll*, nous croyons avec Gesenius et Dillmann que ce mot est dérivé d'une racine *kl'*. — Les omissions de mots paraissent être nombreuses, voici celles que nous avons notées au hasard : le pluriel *imâ*, p. 4, *penult.* — Le sens de vendre à la VIIIe forme de *ba'â*, p. 11, l. 9. — *Wad'un* « maintien, tournure », p. 19, l. 19. — Le sens d'effrayer à la IVe forme de *ra'ada*, p. 22, l. 2. — *Subîyun* femmes captives, p. 38, l. 19. — *Maramma*, p. 47, l. 6 et suiv. — La VIIIe forme de *qatala*, p. 50, l. 3 et passim. — *Asinnatun*, p. 52, l. 4. — *Yamâma*, p. 55, l. 3. — *Djâdda*, p. 59, l. 6. — *Nahr-bîn*, p. 59 *ult.* — *Kalwâdha*, p. 60, l. 1. — La IIIe forme de *djarâ*, p. 60, l. 16. — *Makatha*, p. 62, l. 18 et *ult.* — *Al-haramîya*, p. 64, l. 6, ce mot qui signifie les brigands, s'entend ici des partisans de Bâbek et du Maziar. Le verbe *'aqada* dans ce passage a le sens de « nommer à une fonction », sens qu'il a souvent quand il est suivi de préposition *'ala(i)*. — *Kh arschana*, p. 64, l. 11. Les locutions qui sortent du génie de nos langues ne sont pas toutes expliquées, on ne trouve pas notamment les suivantes : *bihaqqî 'alaika*, p. 12, l. 6. — *Hawîyâtun 'ala(i) 'urûschihâ*, p. 44, l. 17, locution familière au Coran. — *Hâdha yadjrî*, p. 46, l. 10. — *Li'amrin*, p. 46, l. 21. — *Mulâ'ibu l-asinnati*, p. 52, l. 4. — *Suqita fî aidîhim*, p. 47, l. 9, signifie plutôt dans cet endroit « ils furent effrayés, troublés. » V. Quatremère, *Mamel.* T. I, not. Un inconvénient aussi fâcheux que les omissions, ce sont les interversions des mots, car un mot qui n'est pas à sa place, est un mot omis; tel est le cas notamment pour *kh asafa*, p. 108 *fin*, et pour les racines *k r k*, *k r m*, *k r h*, qui sont à la page 177, au lieu d'être à la page 178.

Les auteurs ont destiné leur chrestomathie « aux élèves de l'École spéciale des langues orientales et des autres établissements où l'arabe est enseigné tant en France que dans nos colonies et à l'étranger. » Ces élèves doivent s'habituer de bonne heure à se contenter de peu ; on attendait mieux des efforts combinés des deux éminents professeurs.

Rubens DUVAL.

---

177. — **Gregorii Palamæ Prosopopœia**, par Albert Jahn. Halle, 1885, XII-62 p. in-8.

Un savant suisse, M. A. Jahn, de Berne, a entrepris de rendre accessible au public lettré la *Prosopopée* de Grégoire Palamas, archevêque de Thessalonique. Ce curieux traité, que Casaubon appelait un *aureolus libellus*, a été édité pour la première fois, en 1553, par Turnèbe, d'après un manuscrit de Paris. C'est cette édition princeps, devenue presque introuvable, que M. J. a reproduite d'après l'exemplaire qui en est conservé à la bibliothèque publique de Zurich. La *Prosopopée* se trouve, il est vrai, renfermée avec les autres œuvres de Grégoire Palamas dans la Patrologie de Migne (volumes CL et CLI), mais, ainsi que le dit fort bien M. J., elle y est comme ensevelie et perdue.

C'est, sous la forme d'un débat judiciaire entre l'âme et le corps qui s'accusent mutuellement, un traité théologique qui porte bien le cachet de l'époque qui lui a donné le jour (milieu du XIVe siècle) et de la société d'où il est sorti. Mais ce qui lui donne un intérêt très réel et très piquant, ce sont les rapprochements constants que l'on trouve à y faire avec la littérature grecque classique. Sous ce rapport-là, tout byzantin qu'il soit, ce traité mérite d'être recommandé à l'attention des philologues et des théologiens.

C'est donc une heureuse idée qu'a eue M. J., de reproduire l'édition de Turnèbe, qu'il a d'ailleurs corrigée dans beaucoup de passages. D'autre part, s'il n'a pas, de dessein prémédité (p. x), reproduit la version latine de Turnèbe, il a fait suivre le texte de la *Prosopopée* d'un commentaire (p. 42-55) et de trois *epimetra* (p. 56-61), qui en facilitent la compréhension. Le second des *epimetra*, le plus important, contient la liste des nombreux proverbes grecs dont Grégoire Palamas s'est servi. Le commentaire est essentiellement destiné à relever les rapprochements fréquents que l'on peut faire, au point de vue du style et de la langue, entre Palamas et les classiques grecs, notamment Platon ou les autres écrivains chrétiens.

Il y a toutefois une observation à formuler, et une observation grave, car elle porte sur la méthode même adoptée par l'éditeur dans son travail. Il y a lieu de regretter que M. J., le sachant et le voulant (p. IX), se soit borné au rôle de commentateur, et qu'il n'ait pas cherché à faire une édition vraiment critique de la *Prosopopée*. Son travail eût présenté bien plus d'intérêt, il eût acquis bien plus de valeur, si, au lieu de s'en tenir au texte de Turnèbe, qui est celui du manuscrit de Paris, il avait collationné les manuscrits d'Augsbourg (n° 73) et de Vienne (n° 117). Grâce à cette omission, d'autant plus étrange qu'elle est volontaire, l'édition de M. Jahn ne peut être considérée comme définitive, et, sous le rapport de la constitution du texte, tout reste encore à faire.

Emile Baudat.

---

178. — **T. Lucreti Cari, de rerum natura,** Ve livre, texte latin publié avec un commentaire critique et explicatif, par E. Benoist et Lantoine, in-8, p. 168. Paris, Hachette, 1884.

Voici encore un bon livre dont la maison Hachette vient d'enrichir sa grande collection de classiques latins. Il est conçu dans la même méthode que le Virgile de M. Benoist : rendre l'interprétation aussi complète, aussi générale que possible, pénétrer le sens véritable du texte à l'aide d'un commentaire surtout grammatical et historique, dire les raisons du choix qui a été fait entre les différentes leçons des manuscrits et les conjectures des savants, en un mot offrir au lecteur, qui veut lire sérieusement, un grand nombre de renseignements de toute sorte qui, brièvement donnés, ne sont pas pour cela superficiels. M. B. a l'habitude de remonter aux sources, de s'entourer de tous les travaux anciens ou récents, et de viser avant tout à deux choses : la recherche da la vérité, l'intérêt des études en France.

Son œuvre a ce double caractère : c'est une œuvre de science et de patriotisme. Le professeur, en lui, est un savant, mais ce savant reste toujours le professeur français qui se préoccupe des besoins et des aptitudes de la jeunesse qu'il s'est chargé d'enseigner et parmi laquelle il a déjà formé tant d'élèves.

De tous les genres d'éditions, il n'y en a pas cependant qui, de nos jours, soit, plus que ces grandes éditions *variorum*, exposé à rencontrer dans le monde savant un froid accueil. Personne, en effet, parmi les spécialistes (et qui ne l'est plus ou moins aujourd'hui?) n'y trouve bien son compte ; on ne juge jamais assez grande la place donnée à sa spécialité, et d'autre part, du moment qu'il est question un peu de toute chose, chacun s'accorde le droit d'intervenir. Une édition purement critique risquera de déplaire aux humanistes; mais elle aura pour elle l'appui des paléographes ; les premiers généralement se tiendront à l'écart et laisseront le champ libre à l'approbation des seconds. Une édition de Lucrèce, conçue au point de vue philosophique, pourra déplaire aux grammairiens : les philosophes du moins la soutiendront. Au contraire, une édition d'un caractère général ne sera prônée ou défendue vivement par aucun groupe, aucun ne la trouvant sienne.

Il n'en est pas moins vrai que ces éditions, à la fois explicatives et critiques, s'occupant d'abord du sens et du texte, mais avec une vue sur toutes les provinces environnantes, littérature, histoire, philosophie, etc., sont justement celles qui, dans les circonstances où nous sommes, rendent le plus de services immédiats. Lorsque, dans un pays, on s'est laissé attarder, comme nous l'avons fait en France pour les études latines pendant une longue période, lorsque, malgré les travaux et les avertissements de maîtres illustres, on n'a pas pris garde au progrès des études chez des peuples voisins, il faut avant tout retrouver le niveau général, remettre au point tout l'ensemble, et ce n'est qu'après ce travail

nécessaire et parfois ingrat qu'il est permis de s'attacher aux questions particulières et de les approfondir une à une,

Le livre de M. Martha, sous une forme délicate et pure, met à notre disposition tout l'enseignement désirable sur le caractère du poète, sur la valeur philosophique et artistique de son œuvre; nous avons aussi de bonnes traductions : celle de M. Patin, celle de M. Crouslé. Mais pour lire le poète lui-même, dans le texte, qu'avions-nous, en dehors d'éditions scolaires estimables, comme les morceaux choisis de M. Bergson? Il nous fallait ou bien nous contenter de l'édition Lemaire, une des plus défectueuse de cette collection vieillie, ou bien avoir recours à des travaux étrangers. Grâce à MM. B. et L., nous n'en sommes plus là pour le Ve livre, le plus important du poème. M. Lantoine, qui, avant d'être le secrétaire de la Faculté des lettres de Paris, a exercé les fonctions de maître de conférences de langue et littérature latines dans cette même Faculté, est le principal auteur de l'interprétation des vers 110 à 677. L'unité de méthode n'en souffre pas : c'est bien une collaboration, non la juxtaposition de deux commentaires plus ou moins différents.

MM. B. et L. nous avertissent (p. 3) qu'on ne doit pas s'attendre à trouver dans leur édition « la proportion et l'équilibre qu'il faut toujours rechercher dans une édition complète et qui font l'élégance de ces sortes d'ouvrages. » Les éditeurs ont eu en vue l'intérêt pressant des candidats à l'agrégation, et, le temps leur faisant défaut, ils ont laissé à leur publication l'aspect un peu négligé, les disproportions de développement et les lacunes des leçons orales faites au jour le jour à la Faculté. La publication était urgente : il était préférable qu'elle ait eu lieu tout de suite avec ses défauts qu'absolument accomplie, en se faisant attendre.

Le texte est celui de Bernays, très peu modifié, mais partout examiné et contrôlé; parmi les leçons nouvelles, celle du vers 312 *quicque* mérite particulièrement d'attirer l'attention. Il serait désirable que MM. B. et L. eussent moins souvent cité les corrections de Bockemüller; du moment qu'ils ne les donnaient pas toutes, il valait mieux en faire un choix plus restreint, la plupart étant inadmissibles et condamnées, et ne servant qu'à alourdir le commentaire. On peut aussi reprocher à quelques notes d'être un peu compliquées sur des points relativement simples, comme celle du vers 121, par exemple, ou celle du vers 848 où l'on retrouve écrits tout au long quatre vers pour dire quelle leçon l'on adopte, surcharge inutile puisque cette leçon est déjà introduite dans le texte. Je signale, à la note du v. 806, une légère erreur : c'est *aetas*, non *aestas* qui se lit dans le texte de Bernays. — V. 752, les éditeurs attribuent l'allongement de la première syllabe dans *ei* à l'accent métrique; je crois que le prétendu accent métrique n'a jamais existé. — V. 1011. MM. B. et L. adoptent la théorie de L. Müller, d'après laquelle *conubium* aurait eu la seconde syllabe tantôt brève,

tantôt longue; il me paraît beaucoup plus satisfaisant de lire *conubjum*, comme M. B. lui-même lit *Lavinja* Enéide I, 2. — Je doute qu'au v. 838 on ait raison d'expliquer *sine voltu* par « *sine oculis* »; je ne vois aucune nécessité de donner à *voltus* le sens d'un autre mot; *voltus*, c'est le visage tout entier, ce sont les traits humains, ce qui exprime la volonté humaine *(velle)*; ce ne sont pas seulement les yeux. Cela ressort clairement de deux passages de Cicéron, cités par M. Michel Bréal dans son *Dictionnaire latin étymologique* : *Oculi, supercilia, frons, vultus denique totus* ; — Et *Oculi... et is qui appellatur vultus*.

Ce sont là de petites choses ; on peut en relever d'autres, mais non en grand nombre, car pour avoir été rédigé avec promptitude, le commentaire n'en a pas moins été fait avec soin et, cela va sans dire, avec une haute compétence. Ajoutons qu'en tête de l'édition se trouve une analyse littéraire du Ve livre, occupant une cinquantaine de pages et trouvée par M. Benoist dans les papiers de Patin. On y reconnaît la finesse et la pénétration de cet esprit supérieur, son jugement élevé, son adresse à suivre l'histoire d'une idée dans ses manifestations littéraires. Cette lecture sera des plus utiles anx étudiants de nos Facultés.

Frédéric Plessis.

---

179. — E. Espérandieu, **Epigraphie des environs du Kef.** Sept fascicules réunis dans un cartonnage, 113 p. et 16 planches. Paris, Champion, 1884-1885.

Les officiers de notre corps d'occupation ont pris une part active, dont il convient de leur savoir gré, à l'exploration archéologique de la Tunisie. Si leurs travaux avaient été dirigés dès le début, la Tunisie serait aujourd'hui une des régions les mieux étudiées du monde romain. Malheureusement, le regretté savant qui avait fait de la Tunisie sa province, M. Ch. Tissot, était trop occupé et d'une santé trop chancelante pour présider efficacement à ces recherches multiples que l'exemple de ses remarquables travaux avait inspirées. Nous avons entretenu, pendant près de deux ans, trente-cinq mille hommes en Tunisie; des emplacements féconds en ruines, qui n'avaient jamais été visités qu'en courant, ont été occupés par de fortes garnisons; il se présentait là une occasion unique pour arracher au sol des documents épigraphiques qui y dormiront encore sans doute pendant des siècles. On fouilla un peu partout, mais sans direction; on copia des textes, mais on ne les estampa point; on leva des plans, et ils demeurèrent inédits. Au Kef *(Sicca Veneria)*, les officiers constituèrent une Société archéologique qui recueillit une collection d'antiquités considérable, destinée à former le noyau du musée de Tunis; elle eut des séances, des procès-verbaux, elle donna mille preuves de bonne volonté et d'intelligence. Mais les moyens de publicité manquaient. M. Tissot, accablé de communications bonnes et mauvaises, fit connaître quelques textes importants dans les

comptes-rendus de l'Académie et laissa le reste dans ses cartons. Le Ministère de la Guerre, qui recevait les envois des officiers, les transmettait au Ministère de l'Instruction publique, qui les faisait parvenir à l'Institut; mais les comptes-rendu de l'Académie ne peuvent donner asile à toute la *farrago* des inscriptions d'importance secondaire, et ils ne publient, sauf des exceptions très rares, ni cartes ni dessins. Il en résulta que les découvertes faites en Tunisie restèrent inédites ou furent dispersées dans un grand nombre de revues au lieu d'être réunies, comme il eût fallu, dans une sorte d'*Ephemeris epigraphica* spéciale à l'Afrique. L'Académie de Berlin envoya en Tunisie M. Schmidt, qui recueillit plusieurs milliers d'inscriptions dont la plupart avaient été copiées avant lui et publia le premier supplément au *Corpus* des inscriptions africaines, destiné à être suivi bientôt d'un recueil général des textes découverts depuis Wilmanns. Une fois de plus, on laissa faire à l'étranger ce qu'il eût été très facile de faire chez nous. Nos officiers et nos missionnaires ont rassemblé les moëllons : c'est un autre qui a construit le monument.

M. Espérandieu, lieutenant au 17ᵉ de ligne, a publié sous forme d'articles, dans le *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, puis réuni en fascicules avec quelques additions, le résultat de ses recherches archéologiques aux environs du Kef. Ces fascicules, qui n'ont pas de pagination continue, ne forment pas un livre, mais un recueil de textes, de plans et de gravures plus commode à consulter que la collection d'une revue. L'auteur ne s'est pas contenté de reproduire des documents inédits : il a réimprimé des inscriptions qui se trouvent déjà dans le *Corpus* et dans l'*Ephemeris*, après en avoir à son tour vérifié le texte. C'est là, il faut bien le dire, de la peine perdue, d'autant plus que les copies de M. E. n'ajoutent rien aux publications antérieures [1]. A côté de nombreux textes déjà connus, nous trouvons quelques fragments nouveaux qui paraissent généralement avoir été copiés avec soin. Mais l'intérêt du recueil de M. E. réside surtout dans les descriptions de ruines et les plans dont il les a accompagnés. Ce sont des croquis topographiques de Lorbeuss *(Laribus)* Medeïna *(Althiburos)*, Khanguet el Kdim *(Seguese)* et Zanfour *(Assuras)*, des descriptions, beaucoup trop succintes à notre gré, des ruines de Laribus, Medeïna, Uzappa, Igibba, Assuras, etc. Les planches phototypiques sont intéressantes, mais elles avaient toutes été publiées antérieurement dans le *Bulletin des antiquités africaines* et n'apprennent rien à ceux qui sont au courant des études archéologiques en Tunisie. M. E. ne semble pas avoir une idée bien nette de ce que l'on demande à une monographie du genre de celle qu'il a voulu écrire; il eût mieux valu ne donner que des descriptions et des dessins faits sur place et se dispenser de reproduire des documents qui ont déjà été publiés par d'autres. Mais peut-on espérer qu'un mili-

1. On trouve des indications comme celles-ci (II, p. 7) : « Notre lecture a été complétée à l'aide de celle donnée par le *Corpus*, vol. VIII, nº 1827. »

taire, quelque intelligent qu'il soit, distingue par intuition ce qui profite à la science et les copies de copies dont elle n'a que faire? M. E., qui est un topographe fort habile, aurait rendu de réels services si ses recherches avaient été dirigées. Nous manquons encore de levés précis et à grande échelle pour la plupart des ruines de la Tunisie; les monuments figurés de ce pays, comme les bas-reliefs si nombreux des stèles funéraires, sont presque tous inédits. Un officier muni d'une planchette et d'une chambre claire trouverait à chaque pas des sujets d'étude intéressants. Le recueil de M. Espérandieu, qui témoigne de son zèle et de sa curiosité scientifique, laisse regretter que ces qualités précieuses n'aient pas donné tout ce qu'on pouvait attendre d'elles, faute d'avoir été fécondées par de bons conseils [1].

Salomon Reinach.

---

180. — Kindler von Knobloch, **das Goldene Buch von Strassburg** (le livre d'or de Strasbourg). Tome I. Vienne, 1885.

Tandis que Mulhouse a depuis des années son livre d'or, Strasbourg attendait encore le sien. L'auteur de l'ouvrage, dont on vient de lire le titre, s'est proposé de combler cette lacune dans la littérature historique de notre province. Quiconque s'est occupé de notre passé, voit quel rôle ont joué pendant le moyen âge les familles nobles strasbourgeoises, tantôt hostiles aux bourgeois, tantôt leurs alliées pour la défense des libertés publiques. On a tenté plusieurs fois de reconstituer les éléments de leur histoire et de réunir leurs armoiries. L'ancienne bibliothèque de Strasbourg avait possédé, outre des notes laissées par Sébastien Murg de Bofzhein et par Silbermann, deux grands travaux généalogiques manuscrits l'un par Luck, l'autre par Reichardt. Depuis la destruction de ces précieux volumes, on était réduit aux listes incomplètes et souvent incorrectes que Bernhard Herzog a insérées dans sa chronique, et aux *Collectanea genealogica*, également insuffisants, qui proviennent de la collection Heitz; quelques recueils, conservés dans des archives particulières, étaient peu accessibles aux érudits. L'*Alsace noble* de M. Ernest Lehr, quel qu'en soit le mérite, est trop chère et ne donne pas assez de renseignements sur les origines et les destinées les plus anciennes de nos familles de chevaliers et de patriciens. Il faut donc savoir gré à

1. Au mois de mars 1885, la commission archéologique de Tunisie, instituée au ministère de l'Instruction publique, a fait rédiger des *Instructions pour la recherche des antiquités* qui ont été adressées aux officiers du corps d'occupation. En même temps, le *Bulletin du Comité des travaux historiques* s'est ouvert aux communications adressées au Ministère de la Guerre par les officiers. Ces mesures sont excellentes, mais elles auraient été autrement efficaces il y a quatre ans, alors que l'effectif de nos troupes en Tunisie était trois fois plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui.

M. Kindler de Knobloch d'avoir entrepris son ouvrage. Pendant un séjour de quelques années à Strasbourg, il a recherché dans les différentes archives de la ville tout ce qui concerne la noblesse et le patriciat strasbourgeois. Il a classé ses résultats par ordre alphabétique, le seul conforme à un sujet qui ne saurait pas prétendre à un caractère littéraire. On regrettera peut-être qu'il ait cru devoir s'abstenir de donner des généalogies plus complètes; il se contente parfois d'indications un peu trop sommaires; tel quel, toutefois, son livre est une contribution fort utile à notre histoire locale. Nous ne lui ferons pas le reproche de n'avoir pas mentionné pour chaque nom et chaque date qu'il cite les sources d'où il les a tirés; s'il l'avait fait, son volume serait devenu deux ou trois fois plus gros. De pareils travaux doivent être acceptés de confiance; quel intérêt l'auteur pouvait-il avoir à tromper ses lecteurs? Il ne s'est pas agi pour lui de dresser des généalogies de fantaisie, dans le seul but de satisfaire la vanité de quelques gentilhommes de création récente; il a fait un ouvrage d'histoire sur des familles, dont la plupart sont éteintes depuis longtemps; cette publication a exigé une patience, dont ceux-là seuls se rendent compte qui se sont occupés de matières analogues. Quand on songe qu'il a fallu parcourir des milliers de chartes, de titres de propriété, de testaments, de descriptions de biens, rien que pour y glaner des noms, on ne s'étonnera pas de rencontrer çà et là une erreur de détail. Nous ne chicanerons pas l'auteur sur ces quelques méprises, qu'il sera le premier à rectifier quand il fera une nouvelle édition. Ajoutons en terminant que ce qui rehausse la valeur de sa publication, ce sont les 23 planches donnant 276 armoiries, exactement dessinées d'après les sceaux. Espérons que ce premier volume ne tardera pas à être suivi du second.

S.

---

181. — **Fancan et la politique de Richelieu, de 1617 à 1627,** par Léon Geley, agrégé de l'Université. Paris, L. Cerf, 1884, VII, 324 p. In-8. Prix : 6 fr.

L'ouvrage dont nous rendons compte a été publié après la mort de son auteur, enlevé prématurément aux lettres et à ses amis. Malgré ses imperfections,— bien naturelles quand on songe que M. Geley était déjà atteint, quand il l'écrivait, du mal auquel il a succombé,— ce livre mérite qu'on s'y arrête.

Qui donc est Fancan? Quel est ce personnage inconnu qui, pendant dix ans exerça sur la politique de Richelieu une influence suffisante pour obtenir les honneurs d'une aussi volumineuse monographie? C'est là sans doute ce que se sont demandé la plupart des lecteurs sous les yeux desquels est tombé l'ouvrage de M. Geley.

Disons tout d'abord que leur curiosité ne sera que très imparfaitement

satisfaite, si c'est l'existence même de Fancan qu'ils désirent connaître. Nous n'apprenons à peu près rien sur son compte, si ce n'est qu'il fut chanoine de Saint-Germain-l'Auxerrois, et pendant longtemps un des écrivains à gages du cardinal. Finalement brouillé avec son maître, sacrifié, dit-on, par lui à la cabale ultramontaine, il fut mis à la Bastille en 1627 et y mourut sans doute l'année suivante. C'est là tout ce que l'auteur nous en raconte et l'on nous accordera que ce n'est guère. Il ne doit pas être impossible pourtant de retrouver quelque part des renseignements sur la famille de Fancan, puisque son frère était intendant de Richelieu, il ne doit pas être impossible davantage de retrouver au moins la date de la nomination de Fancan à son canonicat, etc. Du moment qu'il lui consacrait un travail d'étendue pareille, M. G. aurait aussi bien fait d'épuiser la matière. Mais sans doute le côté politique de sa thèse l'intéressait seul et chaque auteur est maître de son sujet. Ce sujet, le voici; c'est l'analyse et l'appréciation des diverses brochures écrites par Fancan sur la politique intérieure et extérieure de la France, depuis l'assassinat du maréchal d'Ancre jusque vers l'époque du siège de La Rochelle (1617-1627). Ici encore nous regrettons de devoir commencer par une restriction grave l'appréciation critique de cette consciencieuse étude. M. G. nous parle successivement d'une dizaine de pamphlets plus ou moins considérables de son héros, depuis la *Chronique des favoris* et la *France mourante* jusqu'au *Mot à l'oreille* et la *Voix publique*; quand nous cherchons à nous rendre compte des motifs scientifiques qu'il peut avoir pour les attribuer à Fancan, nous constatons avec un certain étonnement que ce sont presque toujours des impressions tout à fait subjectives, basées sur des « rapprochements d'idées assez fréquentes » des « expressions identiques », etc. et que les témoignages *directs* et *précis* des contemporains qui permettraient de rapporter à Fancan l'honneur d'avoir rédigé ces factums politiques font défaut dans la plupart des cas. En second lieu, l'auteur n'a point examiné suffisamment non plus une autre question, celle de savoir, étant admis même qu'il en soit l'auteur, jusqu'à quel point Fancan a exprimé des idées personnelles dans les brochures dont il s'agit, où s'il a simplement été l'écho de Richelieu, le plumitif à gages du cardinal, qui lui fournissait et le canevas du sujet et les idées politiques à répandre dans le public. Et pourtant c'est de la solution de cette question préliminaire que dépendra l'opinion du lecteur et surtout du critique sur le personnage qui l'occupe, du moins en tant que l'individualité même de Fancan l'intéresse [1].

Nous serons toutefois plus à l'aise pour louer le fond même du travail. L'auteur a bien compris l'intérêt que présente, au point de vue historique, la littérature des pamphlets contemporains et l'opportunité, pour le

1. En tout état de cause, nous protestons contre l'enthousiasme de M. G. qui trouve quelque part (p. 285) les tableaux de Fancan « vraiment incomparables » et le met en parallèle avec « notre grand Michelet ».

narrateur d'une époque, de se familiariser avec leur contenu. Peut-être croit-il un peu trop facilement y trouver des faits inconnus et des détails matériels nouveaux; il ne faudrait pas oublier que les menues anecdotes qui nous paraissent souvent du neuf dans un écrit de ce genre, sont bien souvent aussi mensongères qu'elles sont peu connues. Car enfin le propre du pamphlétaire est de mélanger les vérités historiques, plus ou moins travesties, aux fictions haineuses pour en écraser un adversaire. Mais libelles et pamphlets sont une excellente source pour l'historien quand il s'agit de retracer l'esprit général, le développement des idées politiques à un moment précis de l'histoire. Leurs auteurs poursuivent toujours un but, bon ou mauvais; ils y restent donc, au moins dans une certaine mesure, sincères vis-à-vis d'eux-mêmes et du lecteur. Leurs productions éphémères deviennent, en quelque sorte, la photographie des courants politiques d'une génération, d'un groupe plus ou moins influent sur les destinées du pays. C'est précisément un groupe de ce genre que le volume de M. G. nous permet d'étudier de plus près, dans les idées qu'il défend, sinon dans les personnalités qui le composent : le *parti patriote* ou le *parti français*. Au milieu des querelles intestines et des dissensions religieuses qui paralysent alors la France, avant que la main de fer de Richelieu ait courbé sous l'autorité royale les membres de la famille régnante et les champions turbulents de la haute noblesse, il y a, dès 1617, des hommes d'Etat et des politiciens qui songent à reprendre la tradition de Henri IV. Ils parlent de refouler la puissance de l'Autriche et de l'Espagne, d'empêcher le renouvellement des guerres de religion en France, de fortifier le pouvoir du souverain en abattant les conseillers prévaricateurs ou bornés de la couronne; ils veulent réveiller enfin dans tous les esprits, chez les fils des anciens ligueurs comme chez ceux des anciens huguenots, le sentiment d'une origine commune, d'un égal amour pour la patrie française. M. G. nous a donné l'analyse détaillée et de nombreux extraits des brochures et des opuscules qui développèrent alors ces idées, d'une façon plus ou moins éloquente, plus ou moins clandestine [1], et dont quelques-uns au moins peuvent être rapportés à l'influence directe de Richelieu. A ce point de vue plus général, peu importe au fond que ce soit Fancan ou tel auteur anonyme, guère plus inconnu que lui, auquel on doive attribuer la paternité de ces pamphlets. Ils conservent un intérêt historique sérieux, en dehors de la question d'origine, et nous ne pouvons que remercier l'auteur de les avoir examinés de plus près. Nous ne saurions partager, il est vrai, pour le moment du moins, son admiration pour Fancan, dont il fait un « Père Joseph avant la lettre », car pour le faire, il faudrait que

1. Il est étonnant que M. G. n'ait pas du tout songé à nous parler de l'endroit où se publiaient ces brochures, de leurs éditeurs présumés, de toute la question bibliographique, en un mot. Il ne cite pas même en entier le titre d'un seul de ces pamphlets, avec indication exacte du format, nombre des pages, etc. On peut demander cela pourtant dans un travail d'allure scientifique.

nous soyions plus sûr tout d'abord de la part qu'on peut lui attribuer dans cette littérature. Il faudrait aussi que l'homme, qui reste absolument caché derrière l'écrivain, avant comme après le travail de M. G., acquît, par suite de recherches nouvelles, une physionomie propre, et permettant sur son compte un jugement autre que téméraire. Mais ce que nous apprenons à connaître de près par notre volume, c'est la situation des esprits dans la France d'alors [1] (ce en quoi l'auteur a rendu un véritable service aux historiens futurs du règne de Louis XIII), c'est l'analyse détaillée des manifestations de l'opinion publique française à cette heure passablement trouble du XVIIe siècle, où les gouvernants et la nation elle-même semblaient hésiter entre l'alliance des puissances catholiques, du Saint-Siège et des Habsbourgs, et la reprise de la politique des Valois en Italie, de François I et de Henri IV en Allemagne. Nous voudrions voir continuer les études commencées par M. Geley dans cette direction. Les brochures de ce genre deviennent toujours plus nombreuses à mesure que Richelieu s'engage plus avant dans la lutte trentenaire; pourquoi d'autres, après M. Geley, n'élargiraient-ils pas le cadre jusqu'aux traités de Westphalie, pour nous retracer ainsi le tableau complet de la *presse politique* avant la Fronde dont les innombrables pamphlets ouvrent une ère nouvelle? Il y aurait là une tâche, longue et difficile, mais faite pour tenter des travailleurs de mérite et de talent [2].

R.

---

182. — G. Desnoiresterres. **La Comédie satirique au XVIIIe siècle.** Histoire de la Société française par l'allusion, la personnalité et la satire au théâtre. Louis XV, Louis XVI, la Révolution. Paris, librairie académique (Emile Perrin, 1884, in-8.

M. Desnoiresterres, qui prépare depuis longtemps un travail approfondi sur le sujet complexe indiqué par le sous-titre de son livre, a détaché de cet ensemble toute la partie consacrée à une époque qu'il connaît à merveille et qui lui fournissait en outre les meilleurs arguments à l'appui de sa thèse. Il a voulu montrer en effet comment, de la mort de Louis XIV à la fin du Directoire, le théâtre a su, de tout temps et en toutes circonstances, éludant les défenses les plus rigoureuses, ne

1. Un des côtés du moins de la situation des esprits; car il y eut aussi de nombreux pamphlets émanant du parti espagnol et ultramontain, et dont il faudrait parler tout aussi longuement dans un travail d'ensemble.

2. Notons en passant quelques petites fautes d'impression et autres, qui déparent le récit de M. Geley. P. 215 : *Gurasse* pour *Garasse*; p. 228 : *Niclasbourg* pour *Nikolsbourg*; *Boetlen* pour *Bethlen*; p. 283 : *Bethlem*. — La locution qui paraît étonner M. G. p. 233 « on vient nous *accravater* jusqu'aux portes de Paris », se rapporte aux incursions de la cavalerie légère des Impériaux et Espagnols, formée de *Croates*, appelés alors en France *Cravates*. — P. 286. Les batailles de Lutter et de Dessau n'ont pas eu lieu à la même date, mais à près d'un an de distance.

laisser passer aucun événement sans lui emprunter un trait ou une allusion que saisissait sans peine la malice des contemporains, et il faut reconnaître que le XVIIIe siècle, s'il n'est pas l'inventeur de cette revanche du silence ou de l'absence de la presse, a largement usé de cette quasi-liberté. Les portes de l'abbaye de Saint-Denis s'étaient à peine refermées sur le cercueil de Louis XIV que le Régent, donnant l'exemple, faisait représenter aux Tuileries *Athalie* où abondaient les allusions aux deuils réitérés dont avait été frappée l'ancienne cour et l'âge même du petit Joas offrait une singulière conformité avec celui de Louis XV. L'*Œdipe* de Voltaire, joué deux ans plus tard, provoquait d'odieux rapprochements entre l'inceste de Jocaste et les relations qui existaient, prétendait-on, entre Philippe d'Orléans et ses filles. Ces deux exemples, empruntés aux premières pages du livre de M. D. et qu'il ne tiendrait qu'à nous de faire suivre des quelques centaines d'autres patiemment colligés par l'auteur, sont suffisants, je pense, pour montrer quelles ressources a pu fournir à M. D. un dépouillement minutieux des mémoires, correspondances et journaux du temps. « Dans l'histoire, a dit Mérimée [1], je n'aime que les anecdotes, et je préfère celles où j'imagine trouver une peinture vraie des mœurs et des caractères à une époque donnée ». A ce point de vue il eut été satisfait de la *Comédie satirique*, car l'anecdote y corrobore toujours un fait historique et permet de le mieux comprendre. Qu'il s'agisse des agiotages du *système*, des querelles fastidieuses entre molinistes et jésuites, des luttes du *coin du roi* et du *coin de la reine* dans l'affaire des bouffons italiens, des *Philosophes* ou de l'*Écossaise*, des *Druides* de Le Blanc de Guillet ou de la lutte de l'opinion contre le parlement Maupeou, des divisions provoquées par Gluck et Piccini, du scandale *du Mariage de Figaro*, des globes aérostatiques ou des baquets de Mesmer, de la prise de la Bastille ou de la fuite de Varennes, de l'*Ami des lois*, de Laya, de l'*Intérieur des comités révolutionnaires*, de Ducancel ou du *Jugement dernier des rois*, de Sylvain Maréchal, M. D. montre d'un bout à l'autre de son livre cette corrélation constante et l'appuie de citations topiques. C'est la plus agréable promenade qu'on puisse faire à travers ce siècle et sous la conduite du guide le mieux renseigné [2]. Les chapitres s'y succèdent

---

1. *Chronique du règne de Charles IX.*

2. M. D. n'a pas cependant et ne pouvait avoir la prétention de ne rien omettre sur un sujet aussi riche et aussi varié. Je n'en cite la preuve suivante que parce qu'elle a trait à un écrivain sur lequel l'attention a été fréquemment ramenée depuis cinq ou six ans et parce que le petit fait dont il s'agit a échappé à ses plus scrupuleux biographes.

Le continuateur anonyme et inconnu de l'*Observateur des spectacles* de Cherier (mort à Amsterdam le 2 juillet 1762) consacre dans son n° du 22 mars 1763 un « court éloge » à Marivaux et dresse un catalogue raisonné de ses pièces. La seconde en date était l'*Amour et la Vérité*, un acte en prose représenté au Théâtre-Italien en 1720. « Elle ne se trouve point dans le théâtre de M. de Marivaux, ajoute l'auteur. Elle est pourtant de lui et il l'a avouée, mais l'ayant retirée lui-même des mains des Comédiens, il l'a supprimée, de sorte qu'elle n'a jamais paru que manus-

dans l'ordre logique et chronologique, sans fatigue aucune pour le lecteur, car l'auteur s'y est constamment abstenu des digressions qui nuisent parfois à son grand travail sur Voltaire.

Nous n'aurons pas la cruauté d'insister sur les fautes typographiques qu'un long errata ne corrige pas toutes. Quant aux sources, elles sont scrupuleusement indiquées [1], sauf une cependant qui n'est mentionnée qu'une seule fois et que M. Desnoiresterres aurait pu plus souvent mettre à profit; c'est l'excellente *Histoire par le théâtre* de Th. Muret (Amyot, 1865, 3 vol. in-18); elle ne commence, il est vrai, qu'au *Mariage de Figaro*, mais la partie révolutionnaire y est traitée avec une ampleur et une sûreté de jugement que n'ont pas fait oublier les travaux plus récents de MM. Jauffret [2] et Welschinger [3].

Maurice TOURNEUX.

---

183. — **Grandeur et décadence de la Colombine.** Seconde édition revue, corrigée et considérablement augmentée. Paris, chez tous les marchands de nouveautés, 1885, 52 pages, in-8.

Les lecteurs de la *Revue critique* n'ont pas oublié l'article publié ici même (n° du 18 mai de cette année) sur les vols commis récemment au préjudice de la bibliothèque Colombine de Séville, et ils savent que les révélations de notre collaborateur, M. H. Harrisse, ont fait grand bruit dans Landerneau, je veux dire dans les cercles littéraires et politiques d'outre Pyrénées. Interpellations à la Chambre des députés et au Sénat, répliques du ministre compétent, enquête ou commencement d'enquête, articles et polémiques dans la presse de Madrid et des provinces, en un mot beaucoup d'agitation, et pour résultat : rien. Après comme avant les enquêteurs ignorent ou feignent d'ignorer l'origine et les auteurs de ces déprédations, et personne ne nous a encore renseigné sur les intermédiaires qui ont transféré ces richesses bibliographiques sur le marché de Paris, où elles se sont, comme on sait, si facilement écoulées. On

---

crite. Elle avait rapport à une anecdote du temps et la satire ne fut point si gazée qu'on ne reconnût les originaux qui firent conseiller à l'auteur de la supprimer ».

M. G. Larroumet, qui a pris pour thèse de doctorat *Marivaux, sa vie et ses œuvres* (Hachette, 1882, in-8° ; voir la *Revue critique*, 2e série, t. XV, p. 106) et qui n'a négligé aucune particularité touchant son personnage, a cité, d'après le *Mercure*, un fragment de l'*Amour et la Vérité* (p. 37-38). C'est un morceau « spirituel mais d'un caractère bien mythologique et métaphysique », où il serait impossible de saisir la moindre allusion.

1. Signalons cependant (p. 249) un léger *lapsus :* M. D. a confondu la *Revue de Lyon* avec la *Revue du Lyonnais :* ce sont deux publications tout à fait distinctes et c'est dans la seconde qu'a paru la chronique locale dont il cite un extrait.

2. Le *Théâtre révolutionnaire* (1788-1799), Furne, Jouvet et Cie, 1869, in-12.

3. *Le Théâtre de la Révolution* (1789-1799) *avec documents inédits*, Charavay frères, 1881, in-18.

ignore et même on nie : le chapitre de Séville, responsable au premier chef, joue l'étonné et le scandalisé, et avec un aplomb superbe oppose un démenti catégorique aux allégations de M. Harrisse. « Ces livres, nous ne les avons jamais vus », dit-il, ce qui peut être vrai, je l'admets sans trop de peine, mais malheureusement ne prouve pas ce qu'il fallait prouver. D'autres, plus circonspects, reconnaissent la provenance du larcin, mais ne l'estiment pas si récent. « On a tant volé de tout temps à la Colombine! Et qui nous dit que ces livres n'étaient pas depuis de longues années recélés par quelque amateur du crû »? Sans doute ceux-là ont raison en partie. On a beaucoup volé en effet à la Colombine depuis le jour où le chapitre de Séville est entré en possession du legs splendide de Ferdinand Colomb, M. Harrisse l'a établi, et je ne serais point surpris qu'un certain nombre des raretés accueillies par nos brocanteurs eussent, il y a quelque vingt ans déjà, pris congé des chanoines sévillans. Je me méfie d'une bibliothèque méthodiquement explorée par Bartolomé José Gallardo, l'homme à la vaste lévite et aux poches profondes, sans parler d'autres fureteurs bien connus pour leurs pêches miraculeuses. Mais qu'on ait volé récemment encore, c'est ce qui n'est pas moins sûr et c'est ce que démontre avec sagacité M. Harrisse dans cette édition augmentée de son travail. Il n'a pas voulu laisser aux gardiens actuels de la Colombine la possibilité de rejeter toute la faute sur leurs prédécesseurs; il les prend en flagrant délit d'incurie et d'ignorance, pour ne rien dire de plus.

Les plaquettes italiennes et françaises des recueils de Ferdinand Colomb vendues à Paris, n'ayant pas été examinées ou décrites par les visiteurs de la bibliothèque, il devient à peu près impossible de savoir quand elles en sont sorties. Pour les manuscrits c'est autre chose. Plusieurs missionnaires étrangers, Haenel, notre regretté Charles Graux, MM. Fr. Michel, P. Ewald et Pio Rajna les ont dans ces dernières années tenus dans leurs mains et en ont pris des extraits qui fournissent tous les points de comparaison désirables. Sur les neuf manuscrits acquis par notre Bibliothèque nationale, après que son directeur en eût référé au chapitre de Séville, qui a fait la sourde oreille et s'est désintéressé, cinq sûrement étaient encore en place il n'y a guère et n'ont été extraits du dépôt que pour être expédiés à Paris. Ceci est acquis, que le chapitre maugrée ou non. Quant au reste, aux lourds paquets de plaquettes gothiques et autres, il faut pour l'instant réserver son opinion : tout porte à croire cependant qu'un certain nombre au moins ont passé à la même heure par la même porte que les manuscrits, et que l'amateur qui a choisi les livres de main, aura su trier aussi les livres de forme. Aux plaquettes rarissimes françaises énumérées dans l'article de la *Revue* du 18 mai, M. Harrisse ajoute aujourd'hui une liste non moins curieuse de plaquettes italiennes provenant de la Colombine qui viennent de regagner leur pays d'origine. La France, on le voit, n'a pas été la seule nation à profiter du coup de filet.

Une question se pose. A ne considérer que l'intérêt général, doit-on pleurer ce pillage? Nous n'avons pas après tout à nous montrer plus royalistes que le roi, et puisque les Espagnols trouvent bon de laisser filer leurs livres et se refusent même à les reprendre quand on les leur offre, je ne vois pas pourquoi nous nous attristerions outre mesure d'un événement qui nous vaut de posséder des raretés inaccessibles jusqu'ici. D'ailleurs que faisaient ces livres et ces manuscrits à Séville? Depuis que Ferdinand Colomb les a réunis, qui s'en est servi? La Société des bibliophiles sévillans, par exemple, si bien placée pour mettre à profit l'héritage littéraire du fils du grand découvreur, n'en a rien tiré du tout, et les recueils formés au prix de si intelligents efforts par ce bibliophile émérite gisaient sur les rayons de la Colombine sans nulle utilité : il a fallu des voleurs pour les remuer et secouer leur poussière. Pour mon compte, je ne regrette qu'une chose, c'est que ces trésors soient sortis subrepticement de la Colombine, dans de mauvaises conditions, lavés, grattés et déchirés, alors que le chapitre, qui en fait le cas qu'on sait, aurait pu les vendre au grand jour à son plus grand profit et à la joie des honnêtes gens.

Ce qui par exemple dépasse l'imagination, ce sont les réflexions que ces vols ont inspirés à certains publicistes espagnols. Au lieu de se montrer contrits et de se frapper la poitrine, ils ont trouvé le moment bien choisi pour déplorer... quoi? que la France recueille et conserve ce que l'Espagne vilipende ou laisse perdre. J'ai sous les yeux un article intitulé « Nos documents historiques dans les bibliothèques de France » (*La Epoca* du 27 juin 1885) et qui est une manière de requête adressée au président du Conseil des ministres pour l'inviter à réclamer à la France les manuscrits espagnols qu'elle possède. L'auteur de l'article insiste particulièrement sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale, qu'il nomme liasses *(legajos)*, et il en désigne, d'après le dernier catalogue, un certain nombre, accusant Napoléon Ier de les avoir dérobés à l'Espagne, quoique les deux tiers soient en France depuis l'époque de Mazarin et de Colbert. Evidemment, ce journaliste n'a pas plus la notion des choses dont il parle qu'il n'a le sentiment du ridicule. J'espère que ses compatriotes mieux informés ne marchanderont pas leur reconnaissance à notre grande bibliothèque qui a sauvé, pour les mettre libéralement à la disposition de tous, tant de monuments précieux de l'histoire littéraire de l'Espagne : témoin le fameux *Cancionero de Baena*, manuscrit de l'Escurial emporté par l'arabisant Conde, vendu deux fois publiquement en Angleterre sans que le gouvernement espagnol fit le moindre effort pour le récupérer, racheté enfin de son bon argent par la France et gracieusement prêté par notre bibliothèque au savant espagnol qui en fit la première édition. Cet exemple peut suffire.

Aux esprits sérieux, à ceux de nos voisins, qui, sans tant criailler, s'affligent en contemplant le pillage périodique de leurs dépôts littérai-

res, je dirai qu'ils ont un enseignement à tirer de cette lamentable affaire. Pour garantir contre les voleurs les livres d'une bibliothèque, il importe de prendre une série de mesures préventives, dont beaucoup, hélas! sont totalement négligées par les bibliothécaires espagnols. Combien de volumes restent à estampiller, à paginer, à relier et à cataloguer dans les plus grands dépôts d'Espagne! Et comment garder ou récupérer, lorsqu'on les a perdus, des manuscrits ou des livres dont l'identité ne saurait être établie, puisqu'ils n'ont pas d'état civil? Un manuscrit surtout, dont une description suffisante ne figure pas dans un catalogue imprimé court partout, mais en Espagne plus qu'ailleurs, les plus grands risques : il appartient au premier larron qui saura le dépecer et en effacer les anciennes marques de provenance. Donc le gouvernement espagnol devrait employer toutes ses ressources et l'activité de ses agents à inventorier sans trêve ni merci tout ce qui lui reste encore de richesses bibliographiques. Il dispose d'un pouvoir réel et étendu, il n'a pas, comme chez nous, à compter avec l'administration municipale, il régente tous les dépôts de documents et de livres, sauf quelques archives et bibliothèques ecclésiastiques qui ont jusqu'ici échappé au droit commun. Qu'il use de son autorité, ou d'ici à peu de temps son corps d'archivistes et de bibliothécaires n'aura plus rien à conserver.

A. O.

VARIÉTÉS

Extraits de la correspondance inédite d'un officier républicain (1793-96), relatifs à Charette et autres Vendéens.

I

LIBERTÉ — EGALITÉ
FRATERNITÉ — AMITIÉ

Aux Sables, ce 18 ventose l'an 3e de la République française une et indivisible.

Joseph Lehimas fils, au citoyen Armand fils.

.... Charrette donne beaucoup de peine pour l'attrapper. Dernièrement on lui a pris deux demoiselles dont l'une avait tout au plus 18 ans d'une figure intéressante faite pour charmer l'homme le plus froid possible. L'autre n'est pas aussi jolie que la première. Cette première a reçu un coup de sabre au côté de l'oreille et la 2e en a reçu quatre sur la tête. Je pense bien qu'elle ne sont point p....., que les brigands les auront f..... et r......, de même que les nôtres, car elles paroissent avoir

diablement fait de service. Avec tout cela la plus jeune seroit encore bonne pour passer un moment.

... Il me tarde d'aller au Bocage pour tacher de taper ou de recevoir...

II

Lamotte-Achard, le 30 frimaire, 4e année républicaine.

Mon cher Armand,

En arrivant aux Sables je croyois d'y rester. Point du tout. Je reçois l'ordre de me rendre ici pour rejoindre le général. Etant arrivé le lendemain, je fus à une expédition. Nous avons pris du grain qui étoit aux rebelles et autres articles. Le 26 au soir et le 27 nous avons fait des marches de nuit pour arrêter plusieurs scélérats des brigands. Nous avons marché dans des marais, de la boue et de la boue jusqu'aux genoulx, dans des bois, dans des genets, enfin jamais je n'ai vu de semblables chemins. J'ai failli prendre mal à plusieurs reprises. Il en est résulté de ces deux expéditions 14 ou 15 individus dont deux qui ont subi la peine due à leur cruauté; 4 ont été conduit aux Sables et le reste a été mis en liberté. Tu ne pourrois pas te faire l'idée de la manière avec laquelle ils ne veulent point répondre aux différentes questions que nous leur faisons, ils préfèrent la mort plutôt que de dire la vérité. Jamais je n'ai vu d'hommes aussi fermes dans leur opinion que ces rebelles; ils reçoivent la mort avec une gaieté et un sang-froid inconcevables. J'ai été surpris lorsque je les ai vu fusiller, de voir qu'eux-mêmes s'attachaient leurs mouchoirs. Dans ces expéditions de nuit j'entrois avec l'adjudant-major qui commandoit le détachement, tous deux les premiers dans les maisons pour faire les visites; nous avons couru divers dangers. Un des rebelles nous menaçoit; j'étois en même de le tuer lorsque je su qu'il n'était point armé. Me rappelant le respect que nous devons à la loi et qu'il étoit sous sa sauve-garde fit que je me retins. Si je voulois te faire le détail de cette guerre, il me faudroit un volume in-folio. Cependant je te dirai que nous ne pouvons nous écarter de 200 pas du cantonnement qu'on ne soit tué. Juge par là s'il faut avoir de la prudence. Il m'est arrivé souvent d'être atteint par des coups de fusils tirés par ces scélérats sur la route. Heureusement qu'il n'ont pu y réussir encore! A présent je me moque de la vie comme de rien depuis que je suis ici d'après tous les risques que nous courons. Dans les différentes visites que j'ai fait j'ai trouvé de très jolies [filles] qui étoient au lit. Les volontaires vouloient... Je m'y suis opposé et ayant fait des représentations, ils les laissèrent. Elles me disoient qu'elles me laisseroient faire tout ce que je voudrois pourvu que je leur laisse la vie. Voyant que c'étoit la peur qui leur faisoit dire cela, je les rassurai... Tout autre que moi aurait profité de l'occasion : Je n'y pensois pas, je ne pensois qu'à remplir ma mission... D'après des renseignements que nous avons eu, demain je vais partir avec le général pour aller attaquer

300 brigands et aussitôt l'expédition faite, je t'en ferai le détail. Plusieurs communes ont rendu leurs armes : de ce côté, aucuns ne l'ont fait encore, étant les plus rebelles. Il y a un chef qui s'est rendu avec ces communes dans la 3e division. Plusieurs habitants égarés qui étoient avec Charrette rentrent dans leurs foyers. Charrette va être bientôt seul. J'espère que sous peu la paix, la tranquillité, l'union, la concorde et la fraternité seront établies dans cette contrée. L'Isle Dieu a été évacuée par les Anglais : le 28, à 9 heures du matin, ils se sont embarqués pour l'Angleterre. Le pays que j'habite est si agréable que nous ne pouvons pas sortir sans bottes ou sabots. Nous avons grand spectacle. Ce spectacle est si effrayant qu'il révolte la nature. C'est 3 ou 400 de nos frères d'armes qui ont été hachés par les ordres du scélérat Charrette lors de l'amnistie. Ces braves défenseurs de la patrie sont sur la route d'un de nos avant-postes. Le même sort nous attend à tous ceux qui seroient pris par eux. Nous avons souvent du tragique : J'y ai presque joué un rôle. Je t'invite, si tu peux rester chez toi, de le faire. Il vaut mieux aller voir jouer à Bordeaux la tragédie qu'ici. Reste donc avec ton cher père. Je serois bien heureux si je pouvois être à ta place. Nous sommes dans un château que nous avons retranché depuis que nous y sommes; nous avons 6 à 700 hommes avec nous. Ce sont les nuits que je trouve bien longues : nous sommes livrés à nous-même et je ne me divertis que lorsque je suis en marche. Je voudrais y être toujours... »

Adresse : Jh. Lehimas, fils aîné, secrétaire à l'adjudant général Cardenau, attaché à la 4e division de l'armée de l'Ouest aux Sables d'Olonne.

III

A la Batarderiayre près Nioeil le Dolent, le 29 nivose,
4e année républicaine.

Mon amy, depuis mon arrivée dane ce pays je ne fais que courir dans le Bocage. Il me tarde bien qu'en ce pays puisse régner de la tranquillité pour que nous ayons le plaisir de nous reposer un peu. Charrette est aux abois. Il fait comme les chevaliers errants : Il exerce dans ce moment le vrai brigandage. Il n'a avec [lui] que 6 ou 7 cavaliers. On lui a tué il a y trois jours 30 ou 40 hommes cavaliers et fantassins. On lui en égorge tous les jours encore. Hier, un poste de 12 hommes. Il seroit à désirer pour la République qu'il en fut [de même] du côté des Chouans. Ceux-ci sont au nombre de 40,000 ou davantage depuis Nantes jusqu'à Vannes et de celle-ci jusqu'à Rennes. J'espère encore qu'il nous faudra aller chez les Chouans et peut-être que ceux-ci ne me manqueront pas. Au reste je m'en f... si cela arrive. Depuis que je suis dans cette contrée la vie me devient souvent insipide et toujours il faut être dans les bois et broussailles et dans le marais. Tu es bien heureux d'être dans le sein de ta famille à te reposer. Je désire que cela soit de très

longue durée. Ce qui me console, c'est que je combats pour le raffermissement de la République. Aussi peu m'importe quel accident qu'il puisse m'arriver, comme je t'ai dit en l'autre part : je suis prêt à attendre le coup du sort. Ta demi brigade est bien faible : elle n'est composée que de 458 hommes présens, officiers compris. Juge par là des autres demi-brigades qui sont parties des Pyrénées! Si tu voyais cette armée, tu ne reconnoitrois plus les vainqueurs de Commissarry, d'Irun, de la Bidassoa, de Blanc Signor, de Lycumberry, ete. L'insubordination, l'indiscipline, l'appât du pillage, le viol et la dévastation sont les objets qui les occupent. Aussi il arrive très souvent on en égorge quelqu'un qui vont piller. Voilà, mon ami, les hommes avec lesquels tu as fait la guerre... [1] »

IV

ARMÉE DES CÔTES DE L'OCÉAN. DIVISION DU SUD. 4e SUBDIVISION.

ÉTAT MAJOR GÉNÉRAL

Au Quartier général à La Rochelle le 19 germinal *l'an 4e de la République une et indivisible*. Jh. Lehimas fils aîné attaché à *l'État-major de la 4e subdivision.*

Au citoyen Armand fils.

Mon ami,

Tu seras sans doute surpris de recevoir de mes nouvelles de cette ville; je suis ici momentanément. Je suis enfin venu pour des affaires de service pressées. Le général de division devant envoyer une personne de sa confiance, a eu la bonté de m'honorer de cette mission. Je suis parti le 14 des Sables avec une chaloupe. Nous n'avons mis environ que 4 heures et demie pour la traversée quoique la mer fut agitée. Il y a 18 ou 19 lieues de notre pays. Juge s'il y a plaisir de voyager sur le royaume de Neptune. Nous avons été chassés par deux corsaires anglais pendant l'espace d'une heure : ils nous ont tiré plusieurs bordées. Les boulets passaient par dessus notre pont sur lequel j'étois. Jamais je n'avois été sur mer qu'alors. Ils nous ont fait à plusieurs reprises le signal d'amener. Nous nous sommes f... d'eux et avons continué notre route. Nous aurions plutôt préféré de nous faire couler bas que de nous rendre. Heureusement que nous sommes arrivés à bon port!... Charrette a été fusillé le 9 à Nantes; il est mort avec beaucoup de fermeté et a montré beaucoup de caractère. On l'a fait promener par les rues traînant une chaîne avec un écriteau sur le dos. Je t'envoie ci-joint son jugement [2]. J'ai été le premier qui aye apporté à La Rochelle la nouvelle de

1. Le correspondant de Lehimas était « sous-lieutenant des grenadiers dans l'armée occidentale. »

2. A la présente lettre est annexée une page format in-8° imprimée à La Rochelle, chez Vincent Cappon et intitulée : *Jugement rendu le 9 germinal, quatrième année républicaine, par le Conseil militaire, contre le nommé François Athanase Char-*

sa mort et le jugement. Celui-ci me fut demandé par les autorités civiles pour le faire imprimer et afficher. J'en ai plusieurs exemplaires. Partout où je passai j'étois entouré et arrêté par diverses personnes pour savoir les circonstances. Tu ne saurois croire la satisfaction qu'ont eu les bons citoyens de cette cité. Je t'aurois envoyé plutôt le jugement s'il n'avoit été chez l'imprimeur. Actuellement il n'y a plus de chef ni de brigand; tout est dans l'ordre; tous ces scélérats se sont soumis aux loix de la République et ont rendu les armes... Quant à Stofflet il est mort comme un lâche; il pleuroit et avoit demandé un confesseur... [1] »

Pour copie conforme aux autographes conservés parmi les papiers de famille de M. E. Armand :

Ph. Tamizey de Larroque.

CHRONIQUE

FRANCE. — Les fascicules 8-9 de la *Gazette archéologique* viennent de paraître. Voici le sommaire, particulièrement rempli, des articles qui les composent. Paul Monceaux : Fouilles et recherches archéologiques au sanctuaire des jeux isthmiques (suite. Cf. 1884.) — Salomon Reinach. Enfant criophore, statuette en bronze du cabinet des médailles (avec une planche). — Eug. Lefèvre-Pontalis. Croix en pierre des xi[e] et xii[e] siècles dans le Nord de la France (planche). — A. Ramé. Explication du bas-relief de Souillac. La légende de Théophile (planche). — E. Babelon. Sarcophage romain trouvé à Antioche (2 planches). — L. Courajod. Jacques Morel sculpteur bourguignon du xv[e] siècle (planche). — H. Thédenat et A. Héron de Villefosse. Les trésors de vaisselle d'argent trouvés en Gaule. (Suite. Cf. 1884.) — Chronique et bibliographie.

— M. Charles Henry, a publié dans les deux derniers numéros du *Messager historique russe* un long article sur Casanova et Catherine II (40 pp.). L'auteur y résume une relation inédite de l'entrevue de Casanova avec l'impératrice, et montre

---

rette, chef de brigands de la Vendée. Revenons à Lehimas pour lui emprunter cette révélation : « Je vais te faire part d'une partie de plaisir que nous aurions fait hier ce fut 15 jours, si Charrette n'avait point été pris. Nous étions au nombre de 30, le chef de l'État-major à notre tête. Nous devions nous déguiser en costume [d'] Anglais et [d'] émigrés, nous embarquer aux Sables et aller débarquer à deux lieues de Saint-Gilles. Dans ce moment les Anglais étaient en présence sur nos côtes. Les paysans aussitôt qu'ils nous auraient aperçus, se seraient empressés de nous indiquer où était le rassemblement de Charrette et alors nous l'aurions pris. Tout l'État-major était de cette partie de plaisir. Notre projet aurait fort bien réussi. »

1. Parmi les autres papiers qui m'ont été communiqués par M. E. Armand, je trouve une lettre de son grand-oncle, M. Côme Armand, ancien oratorien, qui, écrivant de Béthune, le 26 juin de l'an 2 de la République, trace ce portrait du général comte de Custine (Adam-Philippe), qui allait périr, un peu plus tard (28 août 1793) sur l'échafaud révolutionnaire : « Custines a passé ici il y a 8 jours. Il est petit et gros. Il a l'œil vif, le visage bourgeonné; le sommet de la tête chauve. Il porte des moustaches à faire peur. Il a la réputation d'habile général. L'armée où il met la discipline, l'idolâtre et a beaucoup de confiance en lui. »

qu'on a toute raison de croire véridique cette relation qui diffère en plus d'un point de celle des *Mémoires*. Signalons, entre autres documents nouveaux, la reproduction d'un remarquable portrait de Casanova par son frère, le seul qu'on connaisse de l'aventurier dans sa jeunesse.

ALLEMAGNE. — Volumes nouveaux parus ou à paraître, de la librairie Teubner : I. H. SCHMIDT, *Synonymik der griechischen Sprache*; II. 2e édition par M. H. NISSEN, de la seconde partie de l'*Abriss der Quellenkunde der griechischen und rœmischen Geschichte* d'Arnold SCHÆFER *(Rœmische Geschichte bis auf Justinian)*; III. *Polyaeni Strategicon libri octo*, pp. E. WOELFFLIN, codicibus denuo collatis iterum rec., excepta e codice Tacticorum Florentino addidit J. MELBER.

BULGARIE. — La Société littéraire bulgare fait paraître à Sofia un recueil de *Discours et conférences* prononcés à l'occasion du millénaire de saint Méthode.

POLOGNE. — La librairie Gubrynowicz et Szmidt de Lemberg commence la publication d'une nouvelle édition des œuvres d'Adam MICKIEWICZ; c'est la première édition critique, où les œuvres soient classées par genres et par ordre chronologique. Deux volumes ont déjà paru.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 25 septembre 1885.

M. Bergaigne communique un examen critique d'un travail de M. le professeur Ludwig, sur la date de quelques hymnes du Rigvéda. Pour jeter quelque lumière sur la question si difficile de la chronologie du Rigvéda, M. Ludwig a cru pouvoir s'aider de quelques passages où il lui a semblé qu'étaient mentionnées des éclipses. Selon lui, dans quatre passages de ce recueil d'hymnes, il est question de quatre éclipses de soleil, qui ne peuvent être que des éclipses totales : il a cherché à retrouver ces éclipses dans les listes dressées par les astronomes et à en tirer des conclusions sur l'époque où les hymnes qui les mentionnent ont dû être composés. A cette théorie, M. Bergaigne objecte : qu'il n'est pas certain que les passages en question mentionnent des éclipses; qu'en l'admettant, rien ne dit que ces éclipses aient été totales, et contemporaines de la composition des hymnes; que dans le seul passage où il soit disposé pour son compte à reconnaître la description d'une éclipse, le phénomène paraît être décrit d'une façon générale, sans qu'il soit fait allusion à telle ou telle éclipse en particulier. Il n'y a donc rien dans ces passages qui puisse servir à éclaircir la chronologie du Rigvéda.

M. Léopold Delisle met sous les yeux des membres de l'Académie le fac-similé en héliogravure d'un document qui vient d'être signalé à l'attention du comité des travaux historiques par l'archiviste des Pyrénées-Orientales, M. Brutails. C'est une bulle originale du pape Serge IV, sur papyrus, de l'an 1011, conservée à la bibliothèque de Perpignan. On possède très peu de bulles aussi anciennes, huit ou neuf en France, au plus, pour les temps compris depuis l'origine de la papauté jusqu'au XIe siècle. Cela tient en partie à ce que la chancellerie pontificale a continué jusqu'alors d'employer le papyrus, matière très peu résistante, tandis que dès l'époque mérovingienne l'usage du parchemin avait prévalu dans les chancelleries royales.

M. Clermont-Ganneau communique deux inscriptions recueillies en Terre Sainte. L'une est en français et date du temps des croisades : *Ici cist* (sic pour *gist*) *Jaque le saboni(er) qui trepasa al segunt jor de genvier en lan m cc lvj*. L'autre est en arabe et remonte au premier siècle de l'hégire. C'est l'inscription d'une borne milliaire, recueillie à El Khan, sur la route de Jérusalem à Damas, entre Jérusalem et Jéricho. On y lit : « ..... Cette route est la..... des milles..... le serviteur de Dieu Abd el Melik, émir des croyants (que la miséricorde de Dieu soit sur lui) ! De Damas jusqu'à ce mille, il y a 109 milles. » Les caractères de cette inscription ressemblent à ceux d'une autre inscription du sultan Abd el Melik, celle de la coupole de la Sakhra, à Jérusalem : sur celle-ci on lit le nom du sultan Almamoun (813-833 de notre ère), mais d'autres indications chronologiques avaient déjà fait juger que ce nom avaient dû être substitué après coup à celui d'Abd el Melik.

M. Moïse Schwab, de la Bibliothèque nationale, présente des observations sur l'âge et les caractères paléographiques de deux coupes magiques, découvertes en Mésopotamie, qui portent des inscriptions araméennes, et qu'il attribue au Ve siècle de notre ère ou environ. L'écriture de ces petits textes marque une transition entre les lettres hébraïques carrées et l'écriture plus cursive dite de Raschi.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 42 — 19 octobre — 1885

184. — **Die Sprache als Kunst,** von Gustav Gerber. Zweite neubearbeitete Auflage. Berlin, 1885, R. Gærtner. 2 vol. in-8, VIII-561 et 526 pp.
— **Die Sprache und das Erkennen,** von Gustav Gerber. Berlin, 1885, R. Gærtner, in-8, VI-336 pp. [1].

La science, nous dit M. Gerber (III, p. 1), peut envisager le langage sous trois aspects différents : pris en lui-même, le langage est une œuvre humaine, une production artistique; il est, pour l'individu, la forme que revêt nécessairement toute représentation consciente; il est enfin, pour l'espèce, la manifestation extérieure de cette conscience. A ces trois points de vue, il relève respectivement de l'esthétique, de la philosophie, de la philologie. C'est à une étude exclusivement esthétique et philosophique que l'auteur nous convie, et il serait difficile de trouver sur ce terrain un guide plus sûr. On peut cependant regretter que le côté philologique, quand il lui est arrivé de l'envisager, n'apparaisse pas assez dégagé de certaines entités surannées qui l'ont trop longtemps obscurci : n'en déplaise à M. G. (I, p. 198), nous possédons aujourd'hui, pour l'analyse linguistique, une autre méthode que celle du *Cratyle*, et, si la philologie est dès à présent ou doit être bientôt en mesure de fournir aux spéculations des philosophes une base solide, c'est précisément parce qu'elle a renoncé au symbolisme nuageux dont les enfantillages de P. Nigidius (I, p. 158 [2]) offrent peut-être le plus curieux spécimen. Le grammairien romain, qui ne pouvait connaître le sanscrit *âvâm*, *vayam*, ni le gothique *vit*, *veis*, est bien excusable d'avoir enseigné que la nasale *(nos)* et la labiale *(vos)* sont respectivement les indices naturels et nécessaires de la première et de la deuxième personne ; mais on s'étonne de voir son autorité invoquée dans un ouvrage d'aussi haute valeur. Et de même, sans nier le rôle qu'a dû jouer l'onomatopée dans la formation du langage (I, p. 154), on peut hésiter à la reconnaître dans la prétendue racine *va* « souffler » (III, p. 64); car l'*f* est, bien

1. Bien que ces deux ouvrages soient distincts, on en désignera ici *(brevitatis causa)* les trois volumes par les chiffres I, II et III.
2. Cf. Gell. X. 4.

plus que le *v*, la consonne soufflante; et à quoi se réduirait l'onomatopée, si la prononciation primitive était d'aventure *wé* (*w* anglais), ce qui semble le plus probable? Si des mots dont on connaît l'histoire, *tonnerre*, *thunder*, *donner*, n'ont d'imitatif que l'apparence extérieure, que dire de ces monosyllabes incertains dont les origines remontent à un insondable passé [1]?

Le premier ouvrage débute par une remarquable introduction, qui aboutit à une classification générale des arts (I, p. 32), pleine de vues ingénieuses et en partie nouvelles. La corrélation [Arts optiques : — a. *Architecture*. — b. *Plastique*. — c. *Peinture*. = Arts acoustiques : — a. *Musique*. — b. *Art du langage*. — c. *Poésie*] n'a jamais peut-être été développée avec plus de rigueur, et parfois de minutie. M. G. accuse même une tendance, à mon avis fâcheuse, à séparer la parole humaine du langage rudimentaire des animaux (I, p. 14, p. 116), dont elle n'est, somme toute, qu'un développement infiniment perfectionné. Mais, tout en exaltant la noblesse de cet art admirable, M. G ne s'en dissimule pas les lacunes et les fait vivement ressortir (I, p. 52; III, p. 54). A certains égards on pourrait dire sans exagération que le langage est un mal nécessaire: rien ne saurait le rendre adéquat à la pensée, si analytique qu'il devienne, et les erreurs auxquelles il donne naissance, les *idola fori* (I, p. 276) comptent parmi les plus tenaces, parce qu'elles font partie intégrante de notre héritage intellectuel, et qu'aucune conception ne nous apparaît jamais que sous une forme parlée qui la déguise tout en l'exprimant [2].

Appuyé sur sa classification des arts, l'auteur distingue dans le langage trois degrés esthétiques : *Sprache als Kunst*, art semi-conscient de l'homme qui se peint à lui-même ses propres sensations en les objectivant; *Sprachkunst im Dienste der Rede*, art de l'individu qui se sert du langage pour peindre ses impressions aux autres et les leur faire partager; *Sprachkunst* enfin, art pleinement conscient de l'artiste qui crée des œuvres indépendantes. Comme la sculpture se dégage peu à peu de l'architecture (I, p. 93), ainsi, par degrés, la parole évolue en se séparant de la musique et finit par acquérir une faculté d'expression et une valeur esthétique qui lui appartiennent en propre; mais l'œuvre d'art la plus parfaite est déjà en germe dans le premier cri que pousse l'homme mis en présence de la nature, dans la première *racine* du langage humain, ainsi que le répète avec une certaine prédilection M. G. (I, p. 107, p. 118, pass.), qui attache, comme on voit, une importance excessive à cette catégorie linguistique aussi commode que décevante : si le langage a débuté par des racines, n'oublions jamais que les trilitères sémitiques, les monosyllabes indo-européens ou autres, que nous décorons de ce nom, ne sauraient nous représenter ce stade primitif de l'humanité.

1. Cf. M. Bréal, *Mél. de Myth. et de Ling.*, p. 400.
2. Cf. V. Egger, *la Parole intérieure*, p. 314 sq.

La pensée de l'auteur n'est point neuve. Ce qui la rajeunit, c'est un développement aussi substantiel qu'abondant. A tous les degrés du langage on voit les mêmes procédés se reproduire, plus ou moins conscients, plus ou moins affinés. La démonstration se poursuit à travers les deux volumes de l'ouvrage avec une richesse de détails qui parfois étonne : les figures de rhétorique qui nous sont familières, analysées et méthodiquement classées, passent successivement devant nos yeux, d'abord comme expression vulgaire de la pensée, puis comme invention recherchée d'un art supérieur. Dans les unes la métaphore se dissimule, et il faut toute la science de l'étymologiste pour la découvrir ; ce sont des monnaies tellement usées qu'on n'en distingue plus l'empreinte, mais connues et couramment acceptées dans les échanges. Les autres sont comme des pièces neuves et frappées à petit nombre, orgueil des musées et des cabinets d'amateurs.

Le plan d'ensemble de ce grand travail nous paraît irréprochable. Dans le détail, indépendamment des inexactitudes linguistiques, sur lesquelles il nous faudra revenir, nous signalerons à M. G. quelques points douteux. — En énumérant les tropes naturels du langage, il eût pu s'astreindre à déterminer avec plus de précision le sens originaire et le sens dérivé de chaque mot : ainsi il est bien certain que μῦς a signifié « rat » avant de passer au sens de « muscle » ; mais il serait fort étrange que φάρυγξ eût désigné l'arrière-gorge avant de s'appliquer à une cavité quelconque (I, p. 346); le contraire semble plus probable. — Même sous le couvert de M. Pott (I, p. 368), il est peu naturel d'appeler *transnormales* (?) les langues américaines, sous prétexte qu'elles seraient incorporantes. L'incorporation ne caractérise qu'une infime minorité de types américains, tels que le dacota, le nahuatl, et d'ailleurs se rencontre aussi dans quelques idiomes purement agglutinants. Bien plus, le phénomène que nous nommons flexion dans les langues sémitiques ou indo-européennes remonte peut-être à un procédé d'incorporation très ancien [1]. — Le néologisme, encore mal étudié, de telle ou telle tribu sauvage de l'Afrique ou de l'Océanie, où il suffit de quelques générations pour changer complètement le vocabulaire, ne devait pas être confondu (I, p. 409) avec les créations analogiques qui enrichissent continuellement nos langues civilisées : là, c'est un mot qui en supplante un autre, et la langue n'y gagne rien; chez nous, un mot nouveau vient répondre à un nouveau besoin d'expression et s'ajoute au fonds ancien, la plupart du temps sans le diminuer [2]. — Il importe de nettement distinguer, en grec et ailleurs, les verbes composés, ou plutôt juxtaposés, ἐκπίπτω, et les verbes simples qui ne sont que des dérivés de noms composés, v. g. ἀφρονέω issu de ἄφρων (I, p. 427). A proprement parler, le grec ne connaît pas la composition verbale. — Si

1. C'est du moins ce que j'ai essayé d'établir, *Esq. Morpholog.*, I. Cf. F. de Saussure, *Mém. sur le système primitif des voyelles*, p. 239.
2. Cf. A. Darmesteter, *Création de mots nouveaux*.

les anciens ont confondu sous le nom d'ellipse (I, p. 459) la figure de ce nom et la disparition sporadique ou régulière d'un phonème (αῖα = γαῖα, φιλῶ = φιλέω), cette singulière classification ne devrait figurer dans un ouvrage moderne que sous le bénéfice d'une observation qui en fît ressortir l'inanité. — Les énallages de cas et de temps (I, p. 505 et 519), dont il eût été facile de donner de plus nombreux exemples, tiennent surtout à ce que, dans la langue primitive, les fonctions des cas et des temps étaient bien moins précises qu'elles ne le sont devenues dans la suite : à mesure qu'on se rapproche des origines, ces phénomènes apparaissent de plus en plus fréquents. — A propos des dialogues ou morceaux lyriques analogues au δορὶ δ' ἔκτανες — δορὶ δ' ἔθανες d'Eschyle (II, p. 8 et 137), je rappelle qu'on en trouve d'admirables modèles dans notre vieux Corneille. — On comprend difficilement que M. G. cite comme n'ayant qu'une fois la rime suffisante une petite pièce française qui est tout entière en rimes riches (II, p. 171). — Enfin, dans cette IIe partie, qui est toute littéraire et n'appelle par conséquent que très peu d'observations techniques, on voudrait parfois que l'auteur se fût imposé un goût plus sévère dans le choix des citations : ainsi, *to sail upon the bosom of the air* (II, p. 84) est une métaphore bien risquée, il serait bon d'en faire la remarque, et les deux vers de Florian (II, p. 254) sont franchement mauvais. Il faudrait aussi, dans une œuvre sérieuse, éviter de prendre une simple boutade pour un document de poids et de parler gravement des innombrables (!) exagérations qui caractérisent la conversation française : parmi les hyperboles relevées dans ce passage (II, p. 264 i. n.), il en est de fort ridicules, que je déclare pour ma part n'avoir jamais entendues, et les autres ont des équivalents dans le vocabulaire courant de toutes les langues.

Dans son autre ouvrage l'auteur étudie le langage en tant qu'instrument de récognition *(Erkennen)*, La récognition, dit-il fort justement (III, p. 39), n'a rien à démêler avec ce qu'on nomme communément vérité objective ou vérité subjective : c'est l'opération par laquelle l'esprit discerne, parmi les notions précédemment acquises, celle qui correspond à un ordre déterminé de perceptions. Cette opération n'est possible que grâce au langage, qui seul fixe en nous la notion de genre et d'espèce (III, p. 49), et, à proprement parler, la récognition commence avec la catégorie grammaticale du substantif (III, p. 72). Au fond de toute proposition se cache notre moi (III, p. 85), il est vrai, et tout jugement est d'abord subjectif; mais, grâce au langage, qui lui sert de repère, l'esprit rattache la perception actuelle à un nombre indéfini de perceptions antérieures auxquelles il la reconnaît identique; et, comme aucune perception nettement consciente ne se produit qu'à l'occasion d'une impulsion extérieure, il a par là même le droit d'affirmer l'identité des phénomènes qu'il reconnaît (III, p. 187). L'esprit pousse plus avant encore dans cette voie : comme il a saisi le lien de plusieurs perceptions, qu'il généralise en un jugement, ainsi il aperçoit

le lien qui unit plusieurs jugements et construit un raisonnement. Bref, la technique tout entière du syllogisme n'est autre chose qu'un développement du langage en tant qu'instrument de récognition (III, p. 239). C'est l'idée capitale du livre, qui le rattache intimement à l'ouvrage précédent : dans l'un, les formes artistiques les plus élevées du langage, dans l'autre, ses formes techniques les plus abstruses, sont envisagées comme procédant, par une lente évolution, de germes latents que contient le parler le plus primitif de l'humanité.

Ce beau résultat n'est pas obtenu sans quelques exagérations de détail, qui d'ailleurs tiennent plus à la forme qu'au fond. Ainsi, sans contester, dans ses grands traits, la théorie agglutinante, on peut penser qu'il y a un véritable abus à reconstruire les agglutinations hypothétiques de la langue indo-européenne, et à s'appuyer sur ces hypothèses pour tracer la marche de l'esprit humain dans la formation du langage (III, p. 67). Nous supposons que beaucoup de formes conjuguées (non toutes) sont dues à l'agglutination d'éléments pronominaux ; mais, quels sont au juste ces éléments, nous l'ignorons presque toujours ; ce que nous savons fort bien, du moins, c'est qu'aucune langue indo-européenne ne nous offre trace d'une 2e personne du singulier qui puisse remonter à l'agglutination *dâ-tva* (donner-toi) [1]. La genèse du pronom *ego* étant un mystère, il n'y a pas de renseignements à y chercher sur la formation du concept du moi humain (III, p. 148), et en général les documents linguistiques dont nous disposons sont beaucoup trop récents pour autoriser d'aussi lointaines spéculations. Il y a toutefois une exception à faire en faveur des racines dites pronominales (*a*, *sa*. *ta*, *ya*, etc.) : l'extrême simplicité de ces monosyllabes, le caractère exceptionnel et nettement agglutinatif de leur déclinaison doivent, ce semble, les faire reconnaître pour de précieux débris des plus anciennes couches du langage (III, p. 290 et 322).

On a déjà pu voir que chez M. G. le linguiste n'est pas à la hauteur du philosophe. Ses informations étymologiques et grammaticales, puisées avec le zèle le plus louable dans divers ouvrages de premier ordre, mais dont les résultats ont été contestés ou dépassés, n'offrent pas toutes la même sûreté ; quelques-unes même ont été visiblement transcrites sans exactitude. Cette constatation nécessaire est à peine une critique ; car il est difficile d'exceller en plusieurs genres à la fois. Mais il importe de mettre les lecteurs en garde contre des défauts qui tendent de plus en plus à disparaître des ouvrages des linguistes et qu'il serait fâcheux de voir renaître ailleurs. Ceux-ci me comprendront à demi-mot si je dis que M. G., dès le début, fait venir τέχνη de τίκτειν (I, p. v), et qu'il mentionne sans la moindre protestation l'étrange opinion de Bopp sur l'identité de l'augment et de l'α privatif (I, p. 337). De là à parler du gu*n*a comme d'un phénomène grammatical certain, bien mieux, à lui

1. Cf. Brugmann, *zum heutigen Stand der Sprachwissenschaft* (Strasbourg, 1885), p. 119.

attribuer une valeur « symbolique » (I, p. 217), il n'y a qu'un pas, et l'auteur le franchit, bien qu'il connaisse et reproduise ailleurs (I, p. 371) l'enseignement de Bopp et de Grimm sur la nature purement mécanique des apophonies. Parmi les étymologies hasardées je relève encore *summus* = * *supimus* (I, p. 307, bien plutôt * *sup-mus*); *ciconia* rattaché à *canere* (I, p. 317), δέκα à δείκνυμι, et lat. *ûnus* au skr. *ûnas* (III, p. 137). Parmi les erreurs trop manifestes (toutes dans le tome I[er]) : le barbarisme sanscrit *gnami* « engendrer » (p. 222); la racine sanscrite *darc* (p. 339), lire *darç*; le cas sanscrit *bharantas* comparé à φέροντας (p. 372, *bharantas* équivaut à φέροντες, l'accusatif est *bharatas*); le français *génuflexion* donné comme un néologisme d'A. Dumas (p. 411), alors qu'il se lit déjà dans Scarron ; *zur* syncopé de *zu der* et οἶσθα de οἴδασθα (p. 421-422) — on sait que *zur* est simplement *zu'r*, ce dernier mot représentant la forme enclitique de l'article germanique; quant à *οἴδασθα, il n'a jamais existé ni pu exister [1]; — skr. *bharami* (p. 490), lire *bharâmi*. Dire que la racine hébraïque est originairement et essentiellement dépourvue de déterminants vocaliques (p. 203), n'est-ce pas supposer que les premiers Sémites ont possédé un langage imprononçable? Tout au contraire, la flexion sémitique n'est devenue ce que nous la voyons qu'à la suite d'une longue évolution, dont les moments successifs, et à plus forte raison, le point de départ nous échappent. — La traduction de *Eiweiss* par « jaune d'œuf » est une légère inadvertance (I, p. 492).

Quelques-unes de ces défectuosités pourraient être mises sur le compte du compositeur et du correcteur, d'autant plus qu'ils en ont laissé échapper beaucoup d'autres moins graves. En effet, si le texte de M. G. est fort correct, les erreurs d'impression sont malheureusement assez nombreuses là même où elles offrent le plus d'inconvénients, c'est-à-dire dans les citations d'auteurs anglais, français, latins et grecs que l'auteur a su semer à pleines mains. Je signale au courant de la plume : — T. I[er] (p. 535) Lamartine. *Narm.*, lire *Harm(onies)*; (p. 555) d'*héroïne* d'un grand parti elle en devint l'*avanturière*; (p. 561) Tityre, dum redeo — brevis est *vita* — pasce capellas ; — T. II (p. 69) Lotus de la bonne *foi*, lire *loi*; (p. 158) non satis est pulchra esse poemata, *dulcis* sunto ; (p. 164) ἔσωσας ὡς ἴσασιν Ἑλλήνων ὅσοι, lire ἔσωσά σ'... (Eur. Med. 476); (p. 196) la nature se révoltait en eux contre le *vole* du premier prince du sang, lire *vote*; (p. 235) Ἕκτορα τὸν Πριάμον, lire Πριάμου; (p. 260) *thooth*-ache, lire *tooth*; (p. 265) nec *tingueret* aequore plantas ; (p. 266 i. n.) cent *milles* chandelles ; (p. 299) *invavisset*, etc. Certaines pages sont plus particulièrement maltraitées : II, p. 457, il n'y a pas moins de quatre fautes de ce genre en sept lignes ; c'est beaucoup pour l'ἀκρίβεια germanique.

Ai-je besoin d'ajouter que ces chicanes de détail n'ôtent rien à la valeur des considérations esthétiques et philosophiques qui font le rare

1. Cf. G. Meyer, *Griech. Gramm.*, § 448.

mérite et l'originalité des ouvrages de M. Gerber? Le devoir du critique est de signaler les défaillances qu'il a cru découvrir; mais l'auteur se tromperait, s'il voyait dans ces observations, peut-être trop minutieuses, autre chose que le sympathique intérêt inspiré par un livre dont on voudrait pouvoir effacer toutes les taches.

V. Henry.

---

185. — **Comicorum Atticorum Fragmenta** edidit Theodorus Kock. Vol. II. Novæ Comœdiæ Fragmenta. Pars I. Leipzig. Teubner, 1884, 580 p. in-8.

Après quatre ans, M. Kock nous donne le deuxième volume de son recueil des *Fragments des Comiques attiques*. Nous avons rendu compte ici même du premier volume de cette publication, qui contenait les fragments de la Vieille Comédie; nous regrettions alors que M. K. n'eût pas une nouvelle collation du fameux manuscrit d'Athénée qui se trouve à la bibliothèque de Saint-Marc. Heureusement il a pu indiquer dans ce second volume les leçons du manuscrit de Venise avec la plus scrupuleuse exactitude, M. G. Kaibel, qui prépare lui-même une édition d'Athénée, ayant mis à sa disposition la collation qu'il en a faite. Il est vrai que cette minutieuse exploration d'un manuscrit qui n'est pas difficile à lire et qui avait déjà été examiné par Schweighäuser, sert moins à améliorer le texte qu'à rassurer la conscience philologique de l'éditeur.

Le présent volume renferme les fragments d'Antiphane, d'Anaxandridès, d'Euboulos, d'Alexis, de Philémon, de Diphile et de quelques autres poètes moins importants. M. K. les comprend, avec Ménandre, Apollodore et les autres qui se trouveront dans le troisième volume, sous le nom de Comédie Nouvelle. Il est vrai que la distinction de la Comédie Moyenne n'a pas été imaginée avant l'époque de l'empereur Hadrien, et qu'il est difficile de marquer exactement les caractères qui séparent les phases diverses de la Comédie grecque. Si on fait abstraction de certaines différences matérielles et palpables, telles que la présence ou l'absence de la parabase et des autres chants du chœur, les autres différences, le caractère public ou privé, la satire personnelle et la peinture générale des mœurs, la langue plus ou moins poétique, l'intrigue plus fantastique ou plus voisine de la réalité, ne se font sentir, comme M. K. le fait observer avec raison, que peu à peu et par transitions insensibles. Ces raisons suffisent-elles pour abandonner le nom de Comédie Moyenne, qui est commode et auquel nous étions habitués? Pourquoi ne réserverait-on pas le nom de Comédie Nouvelle à l'époque où le genre de la comédie domestique et bourgeoise s'était définitivement constitué, époque où les Athéniens, cessant de jouer un rôle dans les affaires du monde et devenus de plus en plus indifférents à la vie publique, ne songèrent plus qu'à leur bien-être personnel et qu'à jouir de

la vie soit au gré de leurs passions, soit d'après les leçons d'une douce et aimable philosophie? L'époque intermédiaire, indécise et flottante, nous paraît très convenablement désignée par le nom de Comédie Moyenne. Ce nom est relativement récent; qu'importe, s'il peut être utile ou commode de le conserver?

Le présent volume se recommande par les mêmes qualités que le précédent. L'auteur connaît à fond la matière; cela se voit à l'excellent commentaire dont il accompagne les textes. Je suis particulièrement charmé de la partie explicative de ce commentaire. Rien n'est plus fastidieux que les commentaires verbeux; M. K. est d'une concision exemplaire. Quelques mots d'interprétation, un rapprochement, une citation, souvent un simple renvoi, lui suffisent pour éclairer un texte. Des fragments, surtout des fragments de cette nature, ne se comprennent pas facilement, et je crois qu'un lecteur intelligent trouvera dans la courte annotation de M. K. tous les secours qu'il peut désirer, en tenant compte de l'état fragmentaire et des lacunes de notre science.

Voici cependant quelques exemples de suppléments que l'on pourrait ajouter aux notes explicatives. Dans l'*Enlèvement*, Ἁρπαζομένη, d'Antiphane, quelqu'un, évidemment l'amant, dit (fr. 42) qu'il mènera dans la maison un sanglier, un lion et un loup. Il y a là évidemment une allusion à la fable d'Admète et d'Alceste. — Antiphane, fr. 190, 15 : Δεῖ ‖ νόμῳ κατακλεῖσαι τοῦτο, παραπομπὴν ποιεῖν ‖ τῶν ἰχθύων. M. K. explique : « Novam oportet piscium vendendorum rationem institui, ut publice « certus eorum numerus viritim in singulas domos mittatur. » C'est forcer le sens du terme παραπομπή. Le poète dit qu'il faudrait faire escorter la marée de la barque des pêcheurs au marché, afin d'empêcher certains gourmands de faire porter le poisson directement chez eux. Νυνδὶ Μάτων συνήρπακεν ‖ τοὺς ἁλιέας, καὶ (ὁ δὲ Kock) Διογείτων νὴ Δία ‖ ἅπαντας ἀναπέπεικεν ὡς αὑτὸν φέρειν. — Alexis, fr. 234 : Les amoureux sont les plus laborieux des hommes. Il faut qu'ils soient ποιητικούς, ἰταμούς, προθύμους, εὐπόρους ‖ ἐν τοῖς ἀπόροις. Il y a là une réminiscence de quelques vers du premier *Hippolyte* d'Euripide, où Eros était appelé ἐν τοῖς ἀμηχάνοισιν εὐπορώτατος. — Alexis, fr. 276 :

Ἡδύς γ' ὁ Βρομίου τὴν ἀτέλειαν Λεσβίου
Ποιῶν τὸν οἶνον εἰσάγουσιν ἐνθάδε,
Ὃς ἂν εἰς ἑτέραν ληφθῇ δ' ἀποστέλλων πόλιν
Κἂν κύαθον, ἱερὰν ἐγγράφων τὴν οὐσίαν.

Βρομίου est une excellente correction de l'éditeur, pour Βρόμιος. Il ne s'agit, ce me semble, que d'une loi proposée en riant par un convive dans un joyeux banquet. Cette loi est imaginée à l'instar de la loi attique sur les céréales. On sait, en effet, qu'il était interdit aux Athéniens d'importer du blé dans un port étranger. Cf. Démosthène, *Contre Phormion*, § 37; *Contre Lacrite*, § 50; Lycurgue, § 27.

Le commentaire critique est aussi très complet. Aux anciennes corrections, le nouvel éditeur en ajoute beaucoup d'autres soit évidentes,

soit plausibles. Avec une réserve qu'on ne peut que louer, mais qui paraît quelquefois excessive, il n'en admet qu'un très petit nombre dans le texte. Donnons un choix des meilleures. Antiphane, fr. 33, 5. Dans la description du costume d'un philosophe de l'Académie, on lisait βεβαία τραπέζα. M. K. écrit βαιά τε πέζα. — *Id.*, fr. 74, 13 : Ὀπίσω τὼ χεῖρ' ἀποστρέψαντα, p. τὼ χεῖρε ποιήσαντα. — *Id.*, fr. 85, 1 : Τί οὖν ἐνέσται τοῖς σκύφοισιν, p. θεοῖσιν. — *Id.*, fr. 169, 2 : Ἀπέλαβεν, οὐ παρέλαβεν, p. ὥσπερ ἔλαβεν. Plaisanterie sur la fameuse querelle de mots au sujet de l'Halonnèse. — *Id.*, fr. 247 :

> Τὸ γὰρ πεπαιδεῦσθαι, μόνον ἄν τις τοῦτ' ἔχῃ,
> Ἀληθές ἐστι, καὶ τὸ τῶν ἀδικημάτων
> Μὴ λαμβάνειν τὰς ἀξίας τιμωρίας,
> Ἐλεεῖν δὲ πάντως.

La conjecture de M. K. εὐηθές ἐστι méritait de figurer dans le texte. Je propose d'écrire au premier vers : Τοῦ γὰρ πεπαιδεῦσθαι μόνον ἄν τις τοῦτ' ἔχῃ. — *Id.*, fr. 255 : Τὸ γῆρας ὥσπερ ὅρμος (pour βωμός) ἐστὶ τῶν κακῶν.

Alexis, fr. 25, 2 : Λύκειον, Ἀκαδήμειαν, Ὠιδεῖον, στοάς, pour Ὠιδείου πύλας. — *Id.*, fr. 116, 4. On distingue parmi les parasites une espèce (γένος) plus relevée σατράπας Μεγαβύζους (pour παρασίτους) καὶ στρατιώτας ἐπιφανεῖς ‖ ὑποκρινόμενον ἐν (p. εὖ) τοῖς βίοις. — *Id.*, fr. 125, 7 : Τῆς ἀξίας ἀποδῶσιν, pour ἀγαπῶσιν. — *Id.*, fr. 162, 4. Une pauvre femme chante sa misère en anapestes plaintifs d'une tournure tragique. La famille se compose de cinq personnes. Τούτων οἱ τρεῖς διαπεινοῦμεν (pour δειπνοῦμεν), ‖ δύο δ' αὐτοῖς συγκοινοῦμεν ‖ μάζης μικρᾶς. La correction αὐτοῖς est moins évidente. — *Id.*, fr. 167, 5. Il s'agit d'un vin vieux, ὀδόντας οὐκ ἔχων, ἤδη σαπρός, ‖ πέπων (pour λέγων), γέρων γε δαιμονίως. — *Id.*, fr. 230, 4 : Ποδαπὸς ὁ Βρόμιος, Τρύφη ; — Θάσιος. — Ὄναιο (pour ὅμοιον). — *Id.*, fr. 279, 4. Après une énumération de mets aphrodisiaques, τούτων ἄν τίς εὕροι φάρμακα ‖ ἐρῶντι γραὸς (p. ἑταίρας) ἕτερα χρησιμώτερα ; cependant on pourrait aussi écrire ἐρῶντί γ' αἰσχρᾶς. — *Id.*, fr. 385 : Κοτύλας τέτταρας ‖ ἀναγκάσας ἔμ' αὐτίτου (p. αὐτοῦ) σπάσαι ‖ ὄξους. Les lexicographes citent la locution αὐτίτης οἶνος (vin du pays).

Philémon, fr. 76, 5. Il s'agit des produits de la Sicile : ζεύγη (pour σκεύη) μὲν οὖν κὠχήματ' (pour καὶ κτήματ') φόμην φέρειν. — *Id.*, fr. 90, 9 : Κακὰ ‖ πρὸς τοῖς κακοῖς τοῖς οὖσιν (pour κακοῖς οὗτος) ἕτερα συλλέγει.

Diphile, 17, 10 : Ἀποζέσας σίλουρον ἢ λεβίαν, ἐφ' ᾧ ‖ χαριεῖ τιθύμαλλον (pour πολὺ μᾶλλον) ἢ μυρίνην προσεγχέας. — *Ib.*, v. 12 : Ἀψινθίῳ πρόδευσον (pour σφοιη δεῖξον) ἅττ' ἂν παρατιθῇς. — *Id.*, fr. 55, 3. En voyant un soldat chargé de toute sorte de meubles, quelqu'un dit : Ὥστ' οὐ στρατιώτην ἄν τις, ἀλλ' ἀκαρῆ (pour ἀλλὰ καὶ) κύκλον ‖ ἐκ τῆς ἀγορᾶς ὀρθὸν βαδίζειν ὑπολάβοι. — *Id.*, fr. 64, 3 : Προοίμιον (p. πρώτιστον) οὐκ ἀνθηρόν. — *Id.*, fr. 71 : Οἷον ἀγοράζειν πάντα, μηδὲ ἓν δ' ἔχειν, ‖ εἰ μὴ κορακίνους (une espèce de goujons) ἀξίους λίτραιν δυοῖν. La leçon κικίννους est, en effet, absurde, quoi qu'en aient dit de trop doctes interprètes.

Soumettons à l'éditeur deux ou trois observations sur les fragments de Philémon. Dans le numéro 31 un esclave prouve à son maitre que personne au monde n'est absolument libre : le citoyen obéit à la loi, le sujet au roi, le roi aux dieux, le dieu au destin ; et il continue : Πάντα δ' ἂν σκοπῇς, ὅλως ‖ ἑτέρων πέφυκεν ἧττον', ὧν δὲ μείζονα. ‖ Τούτοις ἀνάγκη ταῦτα δουλεύειν ἀεί. Sans doute, ὧν δέ peut se dire pour τῶν δέ ; mais, sans parler de la suite du raisonnement, le dernier vers reste ainsi plus qu'obscur. Je crois qu'il faut changer la ponctuation, et lier ὧν δὲ μείζονα (non μείονα, comme voulait Halm), τούτοις ἀνάγκη ταῦτα δουλεύειν ἀεί. La proposition relative ὧν δὲ μείζονα équivaut à εἰ δέ τινων μείζονά ἐστιν, et τούτοις se réfère à ces μείζονα. « Or dès qu'il y a au-dessus d'un être un être plus fort, c'est à ce dernier que le premier obéira de toute nécessité. » — *Id.*, fr. 104 : Τί ζῆν ὄγγελος ᾧ μή 'στι τὸ ζῆν εἰδέναι. La suite montre qu'il s'agit de l'état d'ivresse, et la conjecture de M. K. ᾧ μή 'στ' ἔτι ζῶντ' εἰδέναι (« i. e. qui, utpote ebrius, se vivere non amplius intellegit ») donne un sens satisfaisant; mais la tournure laisse à désirer. J'aimerais mieux ᾧ μή 'στι τοῦτ' ἔτ' εἰδέναι. Il va sans dire que je regarde τὸ ζῆν comme une glose explicative. — *Id.*, fr. 118 : Θεὸν νόμιζε καὶ σέβου, ζήτει δὲ μή · ‖ πλεῖον γὰρ οὐδὲν ἄλλο τοῦ ζητεῖν ἔχεις. M. K. propose πόνον γάρ, οὐδὲν ἄλλο, τῷ ζητεῖν ἔχεις. J'avoue que l'indicatif présent me choque ici. Peut-être : πλέον γὰρ οὐδὲν ἂν ἀπὸ τοῦ ζητεῖν ἔχοις.

Espérons qu'il sera donné à M. Kock de mener bientôt à bonne fin une œuvre si bien commencée, en nous donnant le troisième et dernier volume, qui ne sera pas le moins intéressant, puisqu'il doit contenir ce qui reste de Ménandre.

Henri WEIL.

---

186. — **Histoire des Israélites** depuis l'époque de leur dispersion jusqu'à nos jours, par Théodore REINACH. Paris, Hachette (1885), XVIII et 423 p. in-12.

Ce début d'un jeune écrivain dans la littérature historique a été accueilli de divers côtés avec une bienveillance, à laquelle la critique s'associe volontiers. Cela soit dit sans oublier qu'il s'agit ici d'une compilation, comme l'auteur l'indique tout le premier, en même temps qu'il avoue avoir composé son livre avec quelque rapidité. Quant au public qui est visé par M. Théodore Reinach, il résulte de certaines déclarations de la préface qu'il s'agit avant tout des élèves des écoles israélites; mais il est visible que l'auteur ne s'est pas moins proposé d'offrir en général à ses compatriotes — c'est les Français, non les Juifs que je veux dire — un aperçu, vivement tracé, d'une histoire dont ils sont parfaitement ignorants. A ce point de vue, nous pensons que cet essai atteindra son but. S'il fallait y voir, au contraire, avant tout un manuel d'instruction, nous avouons qu'il nous parait assez insuffisant, non parce qu'il y est parlé de trop peu de choses, mais parce qu'il a beaucoup plus

la façon d'un « discours » qu'il ne présente les faits avec la précision et la rigueur, parfois la sécheresse, du livre d'enseignement. C'est donc le second point de vue que je retiens de préférence.

M. R. se trouvait en présence d'une quantité énorme de faits qui se répartissent sur une série très longue de siècles et sur un très grand nombre d'états. Voici le classement qu'il en propose : I, époque talmudique et orientale; II, époque espagnole et française; III, les persécutions; IV, la décadence; V, les temps modernes (depuis 1750). La première période est celle « où une race purement asiatique, sédentaire et agricole se transforme en un peuple moitié européen, moitié oriental, partout disséminé sans avoir de patrie nulle part. » Dans la seconde période « le judaïsme occidental, désormais le plus important par le nombre et les lumières, jouit d'une tolérance relative en pays musulman comme en pays chrétien. » Quant aux persécutions, troisième période, aussi variées dans leurs formes que dans leurs causes accidentelles, elles se ramènent toutes cependant à une origine commune, au préjugé religieux, nourri par l'Église, favorisé par l'ignorance générale. » La quatrième période est celle de la stagnation et de la décadence. Suivant l'ingénieuse expression de M. R., elle « récolte les fruits semés par la persécution. » C'est avec Mendelssohn (1750) et la Révolution française, que « s'ouvre une ère de justice, de réparation, de relèvement moral et social, qui n'a pas encore abouti partout, mais qui partout a commencé. » Nous n'avons ni à approuver, ni à critiquer ce plan, qui laisse à l'auteur une très suffisante liberté d'exposition et de groupement des faits particuliers.

Encore moins chicanerons-nous l'auteur pour avoir « laissé dans l'ombre bien des noms et des écrits plus ou moins célèbres, qui avaient leur place marquée dans un ouvrage d'érudition. » M. R. définit très justement sa tâche dans les termes suivants : « Obligé... d'introduire l'unité dans une histoire, qui se compose de la juxtaposition d'une foule d'histoires locales, dont les liens ne sont pas toujours très visibles, j'ai supprimé sans hésitation tout ce qui pouvait troubler l'esprit du lecteur et nuire à l'impression d'ensemble qu'il s'agissait, avant tout, d'obtenir. » J'approuve ce propos ; je crains seulement que l'auteur ne s'y soit pas toujours conformé. Ainsi M. R. indique deux points capitaux, l'un, « le rôle économique que les Juifs ont joué dans la société du moyen-âge comme intermédiaires commerciaux entre l'Occident et l'Orient, » l'autre, cette circonstance que les rabbins juifs « ont été le trait d'union entre la Grèce et les Arabes d'abord, ensuite entre le monde musulman et le monde chrétien. » Eh bien ! ces deux points ont beaucoup moins de relief dans le livre qu'il ne conviendrait ; ils ne sont pas suffisamment mis en lumière.

Une faute de composition bien singulière aussi, c'est le début du livre : « Au lendemain de la prise de Béthar, la Palestine etc... ». Qu'est-ce que Béthar, à quelle date sommes-nous transportés ? Moi, qui le

sais, je pense à ceux qui l'ignorent et que M. R. devrait se proposer avant tout de renseigner. Un rapide aperçu de l'état du judaïsme à la fin du premier siècle de l'ère chrétienne était l'introduction indispensable de ce livre; cette lacune est tellement sensible que nous ne doutons pas que M. R. ne tienne à la faire disparaître dans une prochaine édition. Je lui demande aussi de nous parler un peu plus longuement du Talmud.

A côté de ces indications, qui visent quelques-uns des plus grands événements touchés dans ce volume, j'indique à M. R. une série de détails à vérifier ou à corriger. — P. 64. A propos de la prétention de familles juives espagnoles de remonter à David ou à son époque, M. R. écrit : « Quoiqu'il en soit de ces légendes, *plus ou moins mêlées de vérité...* » Les mots que j'ai soulignés sont à effacer. — P. 65. M. R. estime que la différence entre le dogme chrétien orthodoxe et l'arianisme était suffisante pour que les rois Wisigoths, qui se rattachaient à la seconde de ces vues, se sentissent disposés équitablement envers les Israélites, ladite croyance se rapprochant davantage du monothéisme pur. Cela fait penser à la classique, mais non moins suspecte, allégation d'une inclination de Cyrus pour le judaïsme en raison d'une certaine affinité de foi religieuse. A défaut de textes et de faits positifs, je me méfie beaucoup de telles suppositions. — P. 162-164. On nous annonce un fragment de poésie *française* d'un juif champenois au XIIIe siècle « la plus ancienne de ce genre qui existe dans notre langue. » Suit un morceau absolument moderne, que les élèves des écoles juives ne vont pas manquer de prendre pour argent comptant, tandis qu'il représente un esssai assez agréable, mais bien peu archaïque, de M. R. — P. 187, note. Du mot « Marranes », par lequel on désigne les nouveaux convertis espagnols, il est donné par M. R. une étymologie risquée qui rapproche ce nom de l'araméen Maran-atha; l'explication est plus que suspecte, mais ce qui est absolument erroné, c'est de traduire ces mots par « anathème sur toi », tandis qu'ils signifient : « Notre Seigneur vient! » Par-dessus le marché M. R. a dit *hébreu* au lieu d'araméen. La malencontreuse note est à biffer tout entière. — P. 213. A propos de l'emploi fait par les protestants de l'Ancien-Testament, M. R. écrit : « C'était une sorte de consolation pour la race juive de voir son passé ressuscité inspirer dans les controverses, guider sur le champ de bataille et soutenir jusque dans la flamme des bûchers, toute une légion de héros qui n'étaient pas nés dans son sein. » Est-ce là une réflexion de l'auteur ou bien l'allégation de M. R. repose-t-elle sur des faits précis? Il vaudrait la peine de le savoir et dans ce second cas, la preuve de ce fait intéressant serait indispensable à fournir. — P. 222, note. On ne saurait dire tout court que « Sefarad soit le nom *biblique* de l'Espagne. » — P. 232. Y a-t-il jamais eu à Constantinople *quarante-quatre* synagogues « ayant chacune leur administration et leur rite distincts » pour trente mille âmes? — P. 305. A propos de l'atti-

tude de la société juive berlinoise du commencement du siècle, M. R. parle « de l'influence dissolvante d'un nouveau mysticime propagé par les prédicateurs à la mode qui accommodaient l'Évangile au goût du jour. » Si c'est de Schleiermacher et de ses émules qu'il s'agit, il faudrait faire de sérieuses réserves. — P. 356. M. R. réédite à propos du fameux cri *Hep!* l'étymologie connue : *H*ierusalem *e*st *p*erdita. Cette prétendue étymologie n'en est pas une; il est clair que c'est un essai d'explication fait après coup. D'ailleurs ces trois mots latins ne peuvent signifier que ceci : Jérusalem *a été* perdue, ce qui n'offre aucun sens. — P. 358. A propos du nom du prédicateur de cour Stœcker, le grand chef de l'*antisémitisme*, M. R. ne s'épargnera pas, dans une seconde édition, la satisfaction de dire que de récents procès ont mis en pleine lumière la moralité du dit personnage. — P. 362. Orthodoxie *obscurante*. Voilà un néologisme bien inutile. — P. 374. M. R. parle des Samaritains de Naplouse en termes d'un vague un peu inquiétant. Ils conservent, dit-il, « un ancien exemplaire du Pentateuque, dont la version diffère du texte reçu. » On peut parler des Samaritains avec plus de précision. — P. 379-380. Longue citation empruntée à la géographie d'Elisée Reclus et qui contient des choses étranges : « D'après le témoignage *unanime* (?) des Juifs de Kaï-fong, ils appartiennent à la tribu d'*Aser* (??)... Les missionnaires en ont conclu que cette colonie se composait de juifs immigrés dans le pays après la destruction de Jérusalem (lisez : de *Samarie*). Il se seraient donc maintenus pendant 1800 années (à partir de quelle date obtient-on 1800 ans?) etc... » Tout cela ne saurait subsister sous cette forme. — P. 381. M. R. a généralement une bonne langue, à la fois franche et souple, qui se plie aisément au ton des différents sujets; aussi suis-je un peu choqué de cette phrase, écrite dans le style du journalisme : « Chaque pays, comme chaque siècle, *a les Juifs qu'il mérite.* » — P. 384. Les lois cérémonielles juives sont « étrangères à l'essence même de la religion mosaïque. » Qu'est-ce que l'*essence* d'une religion, sinon la manière dont chacun la conçoit et l'interprète, y mettant au premier rang soit ceci, soit cela. Cela m'amène à indiquer, ce qui est à peine nécessaire, que l'esprit de ce volume est celui du judaïsme libéral et philosophique.

Au résumé, M. Théodore Reinach, s'est lancé avec beaucoup de bravoure dans une entreprise fort épineuse et il s'en est tiré très honorablement. Un aperçu, à la fois suffisamment exact et vivant, de l'histoire du judaïsme dans la dispersion manquait à nos bibliothèques; cette lacune est aujourd'hui comblée. Il est possible désormais au lecteur français de s'orienter, au prix d'un mince effort, sur un terrain dont la connaissance est utile à une saine appréciation de l'évolution des sociétés modernes.

M. Vernes.

---

187. — **Histoire des institutions municipales de Lyon avant 1789**, par Marc Guyaz, xvii-349 pages. Paris, Dentu; et Lyon, Georg, 1884.

En 1878, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon annonça qu'elle décernerait un prix de 1,000 francs à la meilleure étude historique sur les institutions municipales de Lyon depuis les temps anciens jusqu'à 1789. L'idée était excellente, mais elle trouva d'abord peu d'écho : trois années se passèrent sans qu'aucun mémoire fût présenté. La quatrième année il y eut un candidat, mais qui ne fut pas jugé digne d'obtenir la récompense proposée. Enfin, en 1883, sur le rapport de M. Caillemer, doyen de la faculté de droit de Lyon, le prix fut décerné à M. Marc Guyaz, et c'est le mémoire couronné que l'auteur, après l'avoir retouché, présente aujourd'hui au public.

Disons tout d'abord que, même après la publication de ce livre, l'excellente étude que M. Giry a consacrée à l'histoire municipale de Lyon, dans la *République française* du 3 août 1877, conserve toute sa valeur : on y trouvera condensés en un petit nombre de pages vivement écrites tous les faits essentiels de la vie municipale de Lyon aux différentes époques de son histoire. L'ouvrage de M. Guyaz est naturellement plus développé, et, s'il ne fait pas oublier l'article de M. Giry, il permet de le compléter. Ce n'est pas qu'en général l'auteur fasse œuvre personnelle d'érudition. Quoiqu'il ait tiré par lui-même quelque parti des pièces d'archives et qu'il cite fréquemment l'inventaire Chappe, il a surtout le mérite de réunir et de présenter sous une forme claire et méthodique les résultats obtenus par les travaux des érudits Lyonnais depuis le xvii[e] siècle jusqu'à nos jours. Il connaît les études récentes de M. Vital de Valous et les publications si importantes de M. M.-C. Guigue, qui vient encore d'y ajouter un volume de 686 pages, grand in-4, contenant plus de 500 documents lyonnais antérieurs à 1255 [1]. M. G. n'a pu profiter de ce volume, qui vient seulement de paraître. Mais il aurait pu tirer parti du premier volume des *Registres consulaires de Lyon*, qui est sans doute postérieur à la rédaction de son mémoire, mais qui est antérieur à la publication de son livre. Il y aurait trouvé des détails importants sur le fonctionnement du consulat lyonnais au xv[e] siècle [2], et il aurait vu que la nomination des maîtres des métiers par les consuls, qu'il présente implicitement comme une innovation de la fin du xv[e] siècle, était parfaitement régulière dès les premières années de ce siècle. Elle remonte probablement beaucoup plus haut.

Parmi les différents chapitres dont se compose cette *Histoire des ins-*

1. *Cartulaire Lyonnais, tome I, Lyon, association typographique Plan, 1885.* Ne pas confondre avec le *Cartulaire municipal d'Etienne de Villeneuve*, publié aussi par M. Guigue. La publication du *Cartulaire Lyonnais* a été entreprise sous le patronage et aux frais de l'Académie de Lyon; on ne saurait trop féliciter ce corps savant de sa décision, ni trop l'encourager à y persévérer.

2. Voyez *Lyon au commencement du xv[e] siècle*, dans l'*Annuaire de la Faculté des Lettres de Lyon*, vol. II, fasc. 1, page 45.

titutions municipales de Lyon, le moins solide est assurément celui qui est consacré à la période romaine. Qu'on en juge par cette déclaration de l'auteur (p. 16) : « Des inscriptions, trouvées sur les tombeaux et sur les monuments, nous ont appris l'existence de certaines magistratures et révélé les noms de quelques magistrats ; ces renseignements épigraphiques sont les seuls matériaux mis à la disposition de l'historien. Pour les éclairer et les comprendre, pour les lier entre eux et reconstituer ainsi le système municipal qui régnait, il y a dix-huit siècles, sur sur les bords de nos deux rivières, il faut recourir à l'analogie, il faut demander aux autres cités de l'Empire les détails de l'organisation de toutes les villes romaines. Telle est la méthode que nous emploierons dans ce chapitre. » Une pareille méthode était d'autant plus dangereuse ici que plusieurs documents et le témoignage de Sénèque tendent à nous faire croire que la ville de Lugdunum était soumise à un régime exceptionnel : « Civitas opulenta, dit Sénèque, ornamentumque provinciarum, quibus et inserta erat et *excepta*. » On ne saurait donc sans témérité appliquer à Lyon les renseignements que l'on possède sur les autres municipalités romaines, et le lecteur averti devra se défier de toute cette partie du livre.

M. G. est aujourd'hui conseiller municipal de Lyon ; il est donc l'un des successeurs de ces consuls dont il raconte l'histoire. Il faut dire à sa louange que ses opinions politiques, quelles qu'elles soient, n'ont pas laissé de trace apparente dans ses récits ni dans les appréciations qui les accompagnent. Un tel sujet aurait pu être un prétexte à déclamations faciles. M. G. a su éviter ce défaut, il a le sens de la différence des temps et le respect de l'histoire. Il exprime parfois ses opinions économiques, mais il le fait dans les termes les plus mesurés. En somme, et sous réserve de ces remarques, auxquelles on pourrait joindre un certain nombre de critiques de détail, il faut reconnaître que le concours ouvert par l'Académie de Lyon a produit un bon livre de vulgarisation.

L. CLÉDAT.

---

188. — **Lettres de divers savants à l'abbé Claude Nicaise**, publiées pour l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, par E. CAILLEMER, doyen de la Faculté de droit, correspondant de l'Institut, membre de l'Académie. Lyon, 1885, grand in-8 de xxxix-298 p.

M. Caillemer, chargé, en sa qualité de Président du Comité d'inspection des Bibliothèques municipales de Lyon, d'assister (novembre 1880), avec les membres de la famille de feu M. Mulsant, à un inventaire sommaire des livres et papiers, existant dans le cabinet de cet ancien conservateur de la grande Bibliothèque, dite du Lycée, trouva un carton, qui depuis longtemps n'avait pas été ouvert, et où dormait en paix un volume in-4° très simplement relié, sur le dos duquel on

avait écrit : *Lettres de Leibniz et divers savants.* Ces lettres, sauf une exception, étaient toutes adressées à l'abbé Claude Nicaise, le célèbre chanoine de la Sainte-Chappelle de Dijon, et elles avaient été réunies, au XVIII[e] siècle, par un autre Bourguignon, plus célèbre encore, le président Bouhier, lequel a dressé, *propria manu*, la table des pièces que contient le volume, et l'a classé, en 1737, sous la cote C. 140, parmi les manuscrits de sa riche bibliothèque. Ce manuscrit fut donné à la bibliothèque de Lyon, en octobre 1835, par M. Prunelle, ancien maire de cette ville, qui l'avait recueilli à Troyes en 1804 et qui, abusant de la mission dont il avait été investi et trahissant la confiance mise en lui, l'avait gardé, quand il aurait dû le déposer à la Bibliothèque nationale. La ville de Lyon, s'inclinant devant les droits de l'État précédemment reconnus par elle [1], a rendu le manuscrit au grand dépôt de la rue Richelieu, mais quelques membres de l'Académie demandèrent qu'avant la restitution, les lettres des correspondants de Nicaise fussent imprimées, et cette compagnie, adoptant leur proposition, eut la bonne idée de confier à M. C. le rôle d'éditeur de cette correspondance.

Le savant critique déclare (p. 6) qu'il était peu préparé pour un rôle pareil. Préparé ou non, il a rempli son devoir avec un zèle, un soin et un succès que je ne puis vanter autant que je le voudrais, car il a daigné parler de moi en plusieurs passages (et notamment p. 274, note 2) d'une façon très bienveillante, très cordiale, qui m'a profondément touché, mais qui par cela même enchaîne ma liberté d'action. Heureusement qu'un excellent juge, qui porte dignement un nom de tous vénéré, M. Victor Egger, a dit ici même [2], du volume de Caillemer : « Cette dernière publication peut être louée comme un modèle du genre, pour la fidélité des transcriptions, la richesse et la précision du commentaire. » Je n'ajouterai rien à un tel hommage; je me contenterai d'indiquer les principales choses contenues dans un recueil qui l'emporte en intérêt et en importance sur la plupart des recueils de lettres d'érudition que nous possédons.

M. C., dans une introduction sur l'*abbé Nicaise et sa correspondance*, fait fort bien connaître le très actif chanoine et ses relations littéraires qui furent si nombreuses, qu'elles n'échappèrent pas à la raillerie [3]. Voici l'appréciation fort sage et fort juste du biographe sur un

1. Voir la brochure de M. É. Caillemer intitulée : *Les manuscrits Bouhier, Nicaise et Peiresc, de la Bibliothèque du Palais des Arts*; Lyon, 1880, in-8° de 48 pages.

2. N° du 8 juin 1885, *Variétés. Une lettre de Leibniz*, p. 457.

3. M. C. cite (p. VI-VII) une épitaphe burlesque de Nicaise, en 34 petits vers, qu'il est tenté d'attribuer à Bernard de la Monnoye, l'ami du défunt, et qui est extraite des *Nouvelles de la République des Lettres* d'avril 1702, épitaphe où le mauvais plaisant, couronnant par un trait piquant une énumération interminable, assure qu'au décès de l'infatigable écrivain nul *ne perd tant que la poste*. Il cite encore une phrase de Daniel Huet (lettre à Cuper) se moquant lui aussi de l'innocente manie qu'avait Nicaise de correspondre avec l'univers entier, d'être le *facteur du Parnasse*.

homme qui eut plus de bonnes intentions que de mérite réel (p. VII) : « Ce sont ces relations épistolaires avec la plupart des savants de l'Europe qui ont préservé de l'oubli le nom de l'abbé Nicaise. La simplicité de sa vie, la pureté de ses mœurs, son culte pour les belles-lettres, quelques opuscules laborieusement composés, tout cela eût été insuffisant pour perpétuer son souvenir. Mais, lié avec presque tous les hommes éminents de la fin du XVIIe siècle, utile à tous par la tâche qu'il s'était imposée de donner aux uns des nouvelles des autres, toujours prêt à encourager et à faciliter les travaux des érudits, il arriva au but qu'il avait en vue : *se voir couché dans les livres des savants avec éloge ; car c'est une belle chose que d'être loué par ceux qui méritent de l'être :* LAUDARI A LAUDATIS. »

Presque tous les détails fournis par M. C. sur la vie, les écrits et les liaisons de Nicaise sont extraits d'une autobiographie que ce dernier avait adressée à l'abbé Carrel, et qui parut, en octobre 1703, dans les *Nouvelles de la République des lettres*. On remarque dans cette autobiographie, comme dans bon nombre d'épîtres du chanoine, force traits de naïveté, de cette naïveté que l'évêque d'Avranches (lettre à Cuper, du 4 février 1782) appelle *candor* et qui sont bien amusants. Parmi les personnages qu'il vit de près soit en Italie, soit à Paris, on peut signaler les cardinaux Antoine et François Barberini, le cardinal Bona, le cardinal Albani (le futur Clément XI), Ezéchiel Spanheim, Isaac de la Peyrère, Jean-Marie Suarès, le docte évêque de Vaison, Leo Allatius, Luc Holstenius, Nicolas Poussin, Pierre de Cortone, Salvator Rosa, Bellori, le cavalier Bernin, l'abbé de Rancé, « l'excellent M. Nicole », auprès duquel on apprenait « toujours beaucoup de choses », Baillet « qui est un répertoire vivant », Huet, Racine, Bourdelot, sœur Louise de la Miséricorde[1].

M. C. s'occupe, dans les dernières pages de l'Introduction, de quelques-uns des correspondants de Nicaise, notamment de Jacques de la Cour, le futur successeur de l'abbé de Rancé à la Trappe, dont il reproduit « une très belle lettre, » du 22 janvier 1693 (p. XXV-XXVII), d'après le manuscrit 9363 du fonds français, de Jacob Spon, le docte archéologue lyonnais, de la correspondance duquel il donne divers extraits (p. XXX-XXXIII)[2].

1. Voir p. 12, note 2, de curieux détails sur une traduction en vers de la Glose de Sainte-Thérèse par B. de la Monnoye, dont le manuscrit fut montré par Nicaise à l'ancienne duchesse de la Vallière, laquelle accueillit fort bien le manuscrit du poète bourguignon, qui, ainsi encouragé, crut devoir le lui dédier. M. C. a reproduit l'épître dédicatoire inédite que la modestie de la carmélite refusa d'accepter. La Monnoye tient une grande place dans le volume de M. C. On y voit une lettre de ce spirituel écrivain à Nicaise (p. XX), du 30 octobre 1769, tirée du F. Fr. 9359, f° 180, une autre lettre au même (p. XXIV), du 28 février 1688 *(Ibid* f° 190), un fragment (p. 138) d'une lettre du 8 novembre 1687 *(Ibid.* f° 175), un autre fragment d'une lettre sur la mort de Lantin (n° 9361, f° 109), etc.

2. Voir (p. XXIX) une lettre inédite de Nicaise « A Monsieur Spon, docteur en médecine, Lion », écrite de Dijon le 1er janvier 1678, conservée à la Bibliothèque

Toutes les pièces réunies dans le volume ne sont pas inédites, comme M. C. ne manque pas de nous en avertir (p. xxxiii). Les lettres de Gilbert Cuper ont été publiées, dès 1755, par un de ses neveux, qui avait eu communication des originaux appartenant au président Bouhier. Les lettres de Leibniz avaient déjà paru plusieurs fois, ainsi que M. V. Egger l'a rappelé [1]. Mais, selon la remarque de M. C. (p. xxxiii), « une publication nouvelle a encore son utilité. » Beyer avoue (1755) qu'il a souvent modifié le texte des lettres de son oncle Cuper. Les lettres de Leibniz ont été défigurées par tous les éditeurs, y compris V. Cousin [2], que C. J. Gerhardt, a scrupuleusement suivi, et c'est le cas de redire avec M. V. Egger que M. C. apporte pour la première fois « un texte correct et complet. »

Le recueil est formé de 76 lettres (71 réunies, en 1737, par le président Bouhier, 3 écrites par un savant religieux de l'ordre des Augustins, Henri Noris, le futur cardinal, et dont les originaux étaient mêlés à des pièces de tout genre et de toute origine dans le carton poudreux où gisaient les 71 autographes, enfin 2 d'un auteur inconnu, datées de Rome, et trouvées à Paris, n° 9362 du fonds français). Voici comment se décompose le total que je viens d'indiquer : 3 lettres (latines) du Père Noris, 12 de Leibniz, 1 du prieur Michel, 2 de Jean de Witt, « le fils de l'illustre et infortuné grand-pensionnaire de Hollande », 1 de l'orientaliste Antoine Galland, 1 d'un Saumaise, fils de Claude, 1 du Père Guillaume Bonjour, de l'ordre des Augustins, 5 d'Ézéchiel Spanheim, 1 (latine) de J. M. Suarez, archéologue qui fut cher à Peiresc [3], 4 de l'abbé de Gondi, premier ministre du grand duc de

---

de Lyon avec beaucoup d'autres lettres adressées à Jacob Spon et à son pére Charles Spon.

1. Article déjà cité, p. 457.

2. Le nouvel éditeur nous révèle (p. xxxiv) une plaisante méprise de Cousin qui, dans un distique de Leibniz, a confondu le mot, *sera*, tardive, avec le nom propre *Sara*, ce qui n'est pas un lapsus, car une note du brillant écrivain rappelle que « Sara était à la fois la sœur et l'épouse d'Abraham. » M. C. ajoute avec une douce malice : « N'en déplaise au grave philosophe, Abraham et Sara n'ont rien à faire ici. » A la page xxxv (note 1) s'étalent sur deux colonnes parallèles, deux phrases des lettres de Leibniz, les unes tirées du texte de l'édition Caillemer et les autres du texte de l'édition Cousin. Les différences entre les deux textes montrent combien était défectueuse la copie d'après laquelle ont été faites les éditions antérieures. M. V. Egger a cru qu'à la page 41 Leibniz a dû écrire, non pas *nostre*, mais *vostre illustre M. Huet*, et que, par conséquent, Cousin et Gerardt doivent avoir raison contre M. C. Mais ce dernier a transcrit si fidèlement les lettres à Nicaise, il a comparé si attentivement les épreuves, non pas aux copies, mais aux originaux, réitérant jusqu'à cinq ou six fois cette comparaison, que je suis persuadé que sa leçon est la bonne : elle avait, du reste, été adoptée déjà par F. Z. Collombet qui, en réimprimant les lettres de Leibniz (1850), se persuadait qu'elles n'avaient encore jamais vu le jour. Le mot *nostre* d'ailleurs, sous la plume de Leibniz, s'explique parfaitement, Huet étant très apprécié de l'illustre philosophe qui le traitait en bon confrère et en bon ami.

3. Il est souvent question de ce grand homme dans le recueil de M. C. Voir

Toscane, 2 (latines) de Jacques Perizonius, 15 (latines) de Jean Georges Grævius, 1 de Thomassin de Mazaugues, 5 de Michel Bégon, 1 de Henri Basnage de Beauval, 2 du Père Antoine Pagi, 6 d'une personne inconnue, 1 de Pierre Bayle, 1 (latine) de Joachim Kühn, 1 d'Augustin Nicolas, maître des requêtes au parlement de Besançon, le premier qui ait demandé l'abolition de la torture comme mode de preuve criminelle, 8 de Gilbert Cuper, 1 de Lelio Colista.

Signaler tout ce que ces diverses lettres renferment de particularités dignes d'attention, ce serait vouloir donner à mon article d'immenses proportions. Qu'il me suffise d'annoncer aux curieux qu'ils trouveront là (soit dans le texte, soit dans les notes) des centaines d'indications sur les hommes et les livres du XVII[e] siècle, notamment sur William Lloyd, évêque de Saint-Asaph, les ouvrages du cardinal Noris, les contes de B. de la Monnoye, l'archéologue orléanais Nicolas Thoinard, le numismate Pierre Rainssant, le paradoxal Père Jean Hardouin, l'antiquaire Raphaël Fabretti, les numismates André Morell, Marc Antoine Oudinet et Jean Foy Vaillant, le président Cousin, les jésuites Fronton du Duc, Jacques Sirmond et Godefroy Henschenius, le pamphlet *monarchia Solipsorum*, les *Origines de la langue française* de Gilles Ménage, Bernard, le commentateur de Josèphe, Henri Dodwell, le professeur d'Oxford, le philologue Marc Meibom, Paul Pellisson, l'abbé J.-B. Boisot, le conseiller J.-B. Lantin, le paysan dauphinois Jacques Aimar-Ternay, l'homme à la baguette divinatoire, Adrien Baillet, le cistercien Paul Pezzon, la querelle entre dom Mabillon et l'abbé de Rancé, le géographe Baudrand, le *Pétrone* apocryphe de Belgrade, Casimir Oudin, François du Jou, Hugo Grotius, Samuel Bochart, Philibert de la Mare, Christian Huygens Van Zuylichem, Camerarius, Antoine Arnauld, Jacques Bernoulli, le théatin François Caffaro, Marquard Gudius, le très original abbé Pierre Faydit, Louis Géraud de Cordemoy, Vincent Placcius, Paul Colomiès, Daniel Huet, l'abbé Simon Foucher, les orientalistes Jacques Golius, Abraham Hinckelmann, Louis Marracci et Edward Pocock, les théologiens Celestino Sfondrati, William Sherlock et John Norris, William Temple, Richard Bentley, Jean Schilter, Jean Leutholf, Gilbert Burnet, Joachim Bouvet et ses ouvrages sur la Chine, dont un, resté manuscrit, a disparu de la bibliothèque de la ville de Lyon, le philosophe Sylvain Régis, le bibliothécaire du Vatican Jérôme Casanate, les critiques Crescimbeni et Fontanini, le philologue J.-J. Hoffmann, Samuel Chapuzeau, Marc Vincent Coronelli, Thomas Ittig, Amelot de la Houssaye, l'académicien Simon de la Loubère, Hubert Languet, le Père Noël Alexandre, le P. Daniel,

---

pp. 73, 77, 91, 177, 178, 179, 180, 182, 185, 196, 206, 250, 266. Leibniz dit (p. 73) : « Je m'étonne qu'on ne parle plus des lettres de Peiresk? » et (p. 77) : « N'aurons-nous pas bientost les lettres qu'on avoit écrites à M. Peiresk? » Je ferai de mon mieux pour donner aux érudits, avant la fin du XIX[e] siècle, les deux collections que Leibniz demandait dans les deux dernières années du XVII[e].

le naturaliste Martin Lister, W. Wotton, le chanoine Fr. Dirois, l'antiquaire Bellori, Thomas Crenius, Olaüs Worm, l'intendant Nic. Joseph Foucault, Ch. César Baudelot de Dairval, une épitaphe de Segrais composée par Galland, le P. Daniel Papebroch, J. Gaspard Gevaerts, Jean Tristan, sieur de Saint-Amand, l'académicien Eusèbe Renaudot, l'orientaliste B. d'Herbelot, les deux abbés Bourdelot (l'un Pierre Michon, l'autre Pierre Bonnet), l'abbé J.-B. Dubos, Dom Jean Martianay, l'abbé Fr. de Camps, Antoine Maggliabecchi, Nic. Heinsius, Antoine Van Dalen, Isaac Vossius, Ismaël Boulliaud, Nic. Rigault, Henri de Valois, Antoine Ricciardi, L.-Th. Gronovius, le docteur Pierre Petit, le professeur d'Orléans Guillaume Prousteau, Daniel Georges Morhof, le président Denis Talon, Nic. Chorier, Josué Barnes, Thomas Hyde, Jean Hudson, Nicolas Bergier [1], Albert Rubens, Lilio Gregorio Geraldi, Alph. Chacon, Charles Patin, Fr. Graverol, Ant. Furetière, l'oratorien Bernard Lamy, etc.

A l'*Appendice*, M. Caillemer a réuni (p. 265-273) sous ce titre : *Les correspondants de Nicaise*, des indications, qui rendront de grands services aux chercheurs, relatives aux lettres conservées à la Bibliothèque nationale et adressées à Nicaise par près de cent personnages presque tous considérables, parmi lesquels on remarque : le cardinal Albani (pape sous le nom de Clément XI), Jean Anisson d'Hauteroche, directeur de l'imprimerie royale du Louvre, Robert Arnauld d'Andilly, Antoine Arnauld, deux religieuses de la famille Arnauld (Catherine-Agnès de Saint-Paul et Marie-Angélique de Sainte-Thérèse), Auzoult, Adrien Baillet, les cardinaux Barbarigo et Barberini, P. Bayle, Bégon, Bellori, Berruyer, l'abbé et le premier président Bignon, Boisot, abbé de Saint-Vincent, à Besançon, le cardinal Bona, le grand Bossuet, le président Bouhier, Bourdelot, Fr. de Camps, P. Fr. Chifflet, Gilbert Cuper, dom Claude Estiennot, Raphaël Fabretti, Félibien des Avaux, Galland, dom Michel Germain, dom Armand François Gervaise, abbé de la Trappe, J.-Fr. Paul de Gondi, cardinal de Retz, Grævius, Daniel Huet, la maréchale d'Humières, l'archevêque d'Auch La Baume de Suze, l'archevêque d'Aix Le Gueux de la Berchère, le Père de la Chaise,

1. Citons sur cet érudit une note rectificative (p. 168) : « Nicolas Bergier, né à Reims en 1567 (Moréri dit 1557), mort à Grignon (Seine-et-Oise), et non pas, comme le disent plusieurs biographes, à Grignan, le 15 septembre 1623 ; il était, en effet, l'hôte du président de Bellièvre, seigneur de Grignon. Son *Histoire des grands chemins de l'empire romain* fut publiée en 1622 ». Puisque nous en sommes aux rectifications, reproduisons une autre note dont il faudra tenir compte quand on publiera enfin cette nouvelle édition de la partie française de l'*Art de vérifier les dates* que réclament tous les travailleurs (p. 157) : « Louis XIV venait de déclarer la guerre aux Provinces-Unies. L'ordonnance contenant cette déclaration est datée de Versailles, le 26 novembre 1688, et c'est sous cette date qu'elle est insérée dans le *Recueil général des anciennes lois françaises*, t. XX, p. 65. Il faut donc, sans hésitation, rejeter, comme erronées les dates données par M. Ludovic Lalanne *Dictionnaire historique*, V° *France* : 16 novembre 1688) et par M. Dreyss (*Chronologie universelle* 13 décembre 1688) ».

Ph. de La Mare, B. de la Monnoye, le cardinal Le Camus, Jean Le Clerc, Le Roy, abbé de Hautefontaine, Longepierre, Dom Jean Mabillon, G. Ménage, Noris, Oudinet, les deux Pagi, Charles Patin, Perizonius, dom Paul Pezron, l'abbé de Rancé, Regnier-Desmarais, Richelet, Ézéchiel Spanheim, Spon, les deux évêques de Vaison, Joseph Marie et Louis Alphonse Suarez, Thomassin-Mazaugues, Jean de Witt.

Le précieux volume est complété par d'excellentes tables, la *Table alphabétique des noms de personnes citées dans les lettres à l'abbé Nicaise et dans les notes de l'éditeur* (p. 274-289) [1], la *Table alphabétique des noms de lieux ou de peuples cités dans les lettres à l'abbé Nicaise* (p. 290-294), enfin la *Table par ordre chronologique des 76 lettres adressées à l'abbé Nicaise* (du 14 septembre 1666 au 10 janvier 1700).

T. de L.

CHRONIQUE

FRANCE. — Une seconde édition de la *Mythologie de la Grèce antique*, par M. P. Decharme, vient de paraître à la librairie Garnier. Nous renvoyons nos lecteurs à l'article qu'un de nos collaborateurs avait consacré à la première édition, et nous contentons d'en rappeler la conclusion : « Ce livre renouvelle en France l'étude et la connaissance de la mythologie; il est solide, au courant de la science, et de plus, très agréable à lire, grâce à une élégante simplicité de style; enfin, il comble une lacune et il est d'une utilité manifeste. » (Nº du 15 mars 1880). M. Decharme nous avertit, dans l'avant-propos, de quelques changements apportés à cette seconde édition : il a supprimé ou atténué plusieurs interprétations d'un caractère conjectural, refondu entièrement le chapitre relatif à Hermès, fait subir des remaniements moins importants à d'autres chapitres; « il est peu de pages enfin, surtout dans les trois premiers livres, où il n'ait été fait quelques corrections de détail. »

— M. Victor Mortet, archiviste-paléographe et bibliothécaire des facultés, a fait tirer à part (Paris, Leroux. In-8°, 13 p.) une étude intitulée *Une élection épiscopale au* XIIe *siècle, Maurice de Sully, évêque de Paris, 1160.*

— La quatrième partie des *Relations entre la France et la régence d'Alger au* XVIIe *siècle*, de M. H. D. de Grammont, vient de paraître sous le titre *Les consuls lazaristes et le chevalier d'Arvieux, 1646-1690* (Alger, Jourdan. In-8°, 137 p.). Elle est consacrée au consulat du Frère Barreau, membre laïque de la Congrégation, homme « d'une bonté incorrigible » et « d'une charité désordonnée », du Frère Dubourdieu, qui obtint de meilleurs résultats par sa patience et sa fermeté, du chevalier d'Arvieux, qui gâta tout par ses emportements et ses menaces fanfaronnes, du P. Le Vacher, qui sut inspirer une grande vénération aux Turcs par ses vertus,

---

1. Dans les notes qui accompagnent cette table, M. C. a corrigé quelques erreurs de son commentaire, parfois d'après mes indications. Je n'ai pas de nouvelles observations à lui soumettre et je doute que les plus sévères critiques trouvent l'occasion de lui en adresser plus que moi.

enfin à l'expédition du duc de Beaufort contre Gigelli, La Goulette et Cherchell, aux deux bombardements d'Alger par Duquesne, qui n'eurent d'autres résultats que « l'écrasement d'une centaine de masures, de deux ou trois mosquées, la mort d'un millier d'habitants et l'incendie de trois vaisseaux corsaires », et « portèrent la populace aux plus violentes atrocités », au troisième bombardement dirigé par le maréchal d'Estrées qui fut terrible, mais n'entraîna pas la capitulation de la ville.

— *Blaye en 1814.* — M. le docteur Gélineau, vient de publier un curieux petit volume intitulé : *Histoire de Blaye pendant les dernières années de l'empire. Siège de 1814*, imprimé par Tessier à Surgères (Charente-Inférieure) et qui est en vente chez l'auteur, à Paris, rue d'Aumale, 15. In-8°, de 93 pages. L'auteur a composé son récit d'après des renseignements fournis par des témoins oculaires et d'après les documents des archives municipales de Blaye et de quelques collections particulières. L'opuscule du docteur Gélineau contient des détails intéressants au point de vue militaire et au point de vue anecdotique. Parmi ces derniers détails nous signalerons ceux qui regardent l'instituteur Loigerot, qui faillit mourir d'une ode... rentrée, ode composée au sujet de la future venue à Blaye de Napoléon Ier, lequel n'y vint pas, instituteur auquel le maire de la ville, le comte Deluc de la Grange, adressait ces pittoresques reproches, le 31 décembre 1812 : « Je me suis présenté, ce matin, dans votre classe pour en faire l'examen et je ne vous ai point trouvé, non plus que madame votre épouse. J'ai été étonné de voir dans une chambre 15 à 20 enfants des deux sexes s'amusant ensemble et n'ayant d'autre surveillant que votre servante ». (Voir à l'*Appendice*, p. 83, une piquante historiette dont le comte d'Artois est le héros, historiette que suivent diverses pièces inédites tirées du dépôt du Ministère de la Guerre.) Voici une rectification dont il faut se souvenir (p. 87): « Il est de tradition à Blaye que cette place a été fortifiée par Vauban. C'est une erreur. Les fortifications actuelles ont été commencées sous la direction de M. Le Jay, ingénieur du roi. Nous en donnerons la preuve indiscutable dans notre ouvrage en préparation : *Le duc de Saint-Simon et Blaye pendant la Fronde.* » L'ouvrage ainsi annoncé n'est pas le seul que nous ayons à attendre du docteur Gélineau : il travaille depuis quelque temps à l'*Histoire du siège de Blaye en 1592-1593*, qui fera suite à sa notice sur le siège de Blaye en 1580. — T. de L.

ALLEMAGNE. — M. Philippe Strauch, professeur de littérature allemande à l'Université de Tubingue, vient de publier dans le IVe fascicule de la *Zeitschrift für deutsches Altertum* une bibliographie de toutes les publications scientifiques parues en 1884 sur le domaine de la littérature allemande moderne. (Période comprise entre les années 1624 et 1832, d'Opitz à la mort de Gœthe). M. Strauch s'est efforcé d'être aussi complet que possible, et on doit lui savoir gré de s'être chargé d'une si laborieuse entreprise ; aussi reproduisons-nous volontiers la prière qu'il adresse à tous les amis de la littérature allemande ; « j'ai trouvé, dit-il, chez plusieurs confrères que je connaissais, un bienveillant appui, et j'espère qu'à l'avenir ce concours sera encore plus actif, surtout de la part des auteurs d'articles publiés dans des recueils difficilement accessibles ; je les prie donc de vouloir bien m'envoyer, dans l'intérêt de la chose, des tirages à part ». Nous souhaitons que cet appel du vaillant bibliographe soit entendu ; la *Revue critique*, que M. Strauch a citée plusieurs fois dans le catalogue qu'il vient de rédiger, s'engage à collaborer — modestement — à cette œuvre si importante et si utile.

BELGIQUE. — M. Paul Frédéricq, qui assistait au centenaire de l'Université d'Édimbourg (avril 1884), a saisi l'occasion qui lui offrait ce voyage en Écosse pour étudier l'enseignement supérieur de l'histoire dans la Grande-Bretagne. Ses observations ont paru sous le titre *De l'enseignement supérieur de l'histoire en Écosse et*

en Angleterre, notes et impressions de voyage, dans les livraisons du 15 juin et du 15 août 1885 de la « Revue internationale de l'enseignement », et viennent d'être tirées à part (Paris, Chamerot, 1885. In-8°, 48 p.). L'auteur conclut que l'enseignement supérieur de l'histoire est presque nul ou tout à fait sacrifié dans les Universités écossaises, et qu'il est un peu mieux partagé à Londres (quoique encore dans une sorte de période rudimentaire); quant à Cambridge et à Oxford, les étudiants, selon M. Frédéricq, lisent beaucoup et font d'étonnants efforts de mémoire pour répondre aux examens; mais on ne les familiarise pas suffisamment avec les documents originaux; ils n'ont pas de cours qui les préparent aux recherches vraiment scientifiques, tels que la paléographie, la diplomatique, la chronologie.

ITALIE. — M. le professeur Alexandre d'Ancona, publie dans les fascicules XIV et XV de la *Nuova Antologia* sous le titre de *Torino e Parigi nel 1643* de très intéressants articles, dans lesquels il résume la relation du voyage d'un ambassadeur toscan. Cet ambassadeur, l'abbé Giovanni Rucellai, fut envoyé à Louis XIII à la suite du protonotaire apostolique Lorenzo Corsi pour lui porter les condoléances du grand duc au sujet de la mort de Marie de Médicis. La relation vient d'être publiée à très petit nombre et sans être mise dans le commerce par MM. G. Temple-Leader et G. Marcotte : elle complète utilement le journal d'un voyage à Paris en 1657-1658 par deux gentilhommes hollandais publié par M. P. Faugère en 1862.

RUSSIE. — M. Antonovitch, professeur à l'Université de Kiev, vient de faire paraître dans cette ville le premier volume de ses *Monographies sur l'histoire de la Russie occidentale*. Ces travaux, jusqu'ici dispersés dans différents recueils, sont fort intéressants pour l'histoire de cette région, histoire défigurée le plus souvent dans les récits russes ou polonais.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 2 octobre 1885.

L'Académie décide qu'il y a lieu de pourvoir à la place de membre ordinaire laissée vacante par la mort de M. Egger. L'examen des titres des candidats est fixé au troisième vendredi du mois de janvier 1886. C'est la date à laquelle a déjà été fixé l'examen des titres des candidats pour la place laissée vacante par la mort de M. Léon Renier.

M. Alexandre Bertrand commence la lecture d'un travail sur les âges de la pierre, du bronze et du fer. C'est un article destiné à prendre place dans une grande *Encyclopédie* actuellement en préparation.

La distinction de trois époques dites *âge de la pierre, âge du bronze, âge du fer*, est due à Thomsen, conservateur du musée des antiquités du Nord, à Copenhague, qui l'appliqua, entre 1830 et 1835, au classement des objets confiés à sa garde. Ce principe de classement était justifié dans les limites où il l'appliqua, car il répondait bien à la réalité : dans le Danemark et la péninsule scandinave, en effet, l'examen des objets antiques trouvés dans le sol permet de distinguer trois époques de civilisation différentes antérieures à l'introduction du christianisme. Dans la première période, les métaux étaient inconnus, les outils employés étaient faits de pierre, les morts étaient inhumés sous des monuments mégalithiques; dans la seconde et la troisième, les métaux étaient en usage et les morts étaient incinérés; mais, dans la seconde période, les seuls métaux connus étaient l'or et le bronze, tandis que dans la troisième on rencontre le fer et l'argent.

Cette distinction, qui convenait parfaitement à la Scandinavie, parut commode aux savants des autres pays, et ils s'empressèrent de l'adopter pour le classement de leurs antiquités nationales, sans examiner si elle s'y prêtait aussi bien. M. Bertrand proteste contre ce procédé, plus expéditif que scientifique, auxquels un grand nombre de savants restent encore attachés aujourd'hui. Les trois âges de l'antiquité scandinave ne se sont pas succédé avec cette régularité dans tous les pays. On peut *a priori* distinguer partout un âge antérieur et un âge postérieur à l'emploi des métaux, et encore ceci comporte-t-il des exceptions, si par exemple dans une contrée l'homme s'est établi tard et que les premiers colons aient apporté les métaux avec eux : c'est ainsi qu'en Allemagne et en Grèce il n'y a presque pas de trace d'un âge

de la pierre. Mais il n'y a aucune raison pour que, parmi les métaux, le bronze ait été partout employé plus tôt que le fer. Le bronze est un alliage de cuivre et d'étain, et l'étain est un métal rare, que les populations primitives de bien des contrées n'ont pas dû avoir tout d'abord à leur disposition,

C'est sur les côtes de l'ouest et du nord de l'Europe, depuis le Portugal jusqu'à la Scandinavie, qu'on trouve le plus de trace des civilisations de l'âge de la pierre, ou plutôt des âges de la pierre, car il y en a eu plusieurs. M. Bertrand distingue l'âge archéologique, celui de l'homme diluvien ou quaternaire, contemporain des espèces animales aujourd'hui éteintes; l'âge des cavernes, qui nous a laissé de curieuses œuvres d'art sous la forme d'os de renne gravés ou sculptés; et l'âge néolithique ou âge de la pierre polie, qui a construit dans le voisinage des côtes les monuments mégalithiques et dans l'Europe centrale les cités lacustres. Dans notre pays et dans le reste de l'ancienne Gaule, on rencontre à la fois des traces de ces trois degrés de la civilisation, tandis qu'ailleurs, en Scandinavie par exemple, l'époque néolithique est seule représentée et compose à elle seule l' « âge de la pierre » de Thomsen.

M. Bertrand commence ensuite l'exposé de ce qui concerne l' « âge du bronze ». Cet âge, dit-il, n'a existé à proprement parler qu'en Scandinavie et en Irlande; c'est une erreur d'en avoir introduit le nom dans l'étude des antiquités des autres pays.

Ouvrages présentés : — par M. Barbier de Meynard : H. de Grammont, *Relations entre la France et la régence d'Alger au* XVII*e siècle*, 4e partie ; — par M. Schefer, au nom de M. Riant : F. Savio, *Studi storici sul marchese Guglielmo III di Monferrato ed i suoi figli*. Julien Havet.

Séance du 9 octobre 1885.

M. Alexandre Bertrand termine sa communication sur les âges de la pierre, du bronze et du fer. Selon lui, l'âge du bronze n'a pas existé en Gaule : il est vrai que le bronze a été le premier métal introduit dans notre pays, mais les plus anciens objets de bronze qui y aient été recueillis ont été trouvés mêlés à des armes de pierre, sous des monuments mégalithiques; l'âge du bronze ne se distingue donc pas de l'âge de la pierre. Quant au fer, il paraît dans les divers pays à des époques très différentes. En Afrique, dans l'Egypte notamment, il paraît aussitôt après la pierre, plusieurs milliers d'années avant notre ère. En Danemark et en Irlande au contraire, le fer n'a commencé à être employé que vers les premiers temps de l'ère chrétienne. Chez nous, le fer se rencontre à partir du VIIe siècle avant notre ère; en quelques endroits, par exemple dans le département de la Lozère, on trouve le fer aussi bien que le bronze dans les monuments mégalithiqnes. En Italie et sur les bords du Danube, l'usage du fer est de quelques siècles plus ancien qu'en Gaule. En général, il est impossible de déterminer une période précise, qui doive être appelée à proprement parler l' « âge du fer ».

M. d'Arbois de Jubainville fait une communication sur les données que fournit la linguistique pour l'histoire ancienne des peuples celtiques.

Il y a, dit-il, une parenté intime entre le celtique et le latin. Elle doit probablement s'expliquer par l'unité primitive des Celtes et des Italiotes, qui auront originairement formé une seule tribu. Les caractères de cette unité sont le passif et le déponent en *r*, le futur en *b*, les noms verbaux en *tio*, le génitif en *i* des noms de la seconde déclinaison, etc.

D'autre part, grammaticalement parlant, ajoute M. d'Arbois de Jubainville, il y a entre les Celtes et les Germains un véritable abîme. Cependant le vocabulaire de ces deux races offre un certain nombre de mots qui sont identiques. La plupart se réfèrent à l'organisation sociale; des mots qui veulent dire roi, fonctionnaire, héritage, serment, ordre, otage, dette, esclave, médecin, sont les mêmes dans les idiômes des Celtes et des Germains et ne se retrouvent pas dans d'autres langues. On peut faire la même observation pour un certain nombre de termes militaires, tels que ceux qui signifient bataille, char de guerre, cheval de guerre, arme de jet, forteresse, etc.

Ces mots communs nous font remonter à une époque où les Gaulois étendaient leur domination sur une partie de la Germanie, jusqu'au bassin de l'Oder et même jusqu'au bassin de la Vistule, comme le prouvent des noms de ville conservés par Ptolémée. Cette grande puissance de la race celtique remonte au IVe et au IIIe siècle avant notre ère.

Ouvrages présentés : — par M. Jourdain : Le marquis de Nadaillac, *De l'affaiblissement de la natalité en France;* — par M. Delisle : 1° *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements*, tome VI (contenant le catalogue des mss. de Toulouse et de Nîmes, par Aug. Molinier); 2° *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France : Paris, Arsenal* (par Aug. Molinier); — par Schlumberger : Dieulafoy, *Fouilles de Suse, campagne 1884-1885* (extrait de la *Revue archéologique*). Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 43 — 26 octobre — 1885

189. — **La foi chrétienne et la propagation du christianisme à l'origine**, sans nom d'auteur, Paris. Fischbacher, vii et 133 p. in-18, 1885.

Réunion de trois articles ou dissertations intitulées : *Attente de la Parousie*, — *De la foi et de l'organisation de l'Eglise primitive à propos de la* Διδαχή, — *La divinité de Jésus et la démonologie chrétienne.* « C'est dans le but de dissiper le préjugé qui veut faire du christianisme quelque chose d'absolument exceptionnel et de miraculeux, que les articles réunis ici ont été écrits. » Ainsi s'exprime l'auteur anonyme dans sa préface. Cet auteur est évidemment modeste, puisqu'il ne signe pas; nous ajouterons que ses intentions sont honnêtes. C'est tout ce que nous pouvons dire de ces petits traités de polémique, où, en somme, nous ne trouvons rien qui nous intéresse.

M. V.

---

190. — **Israël et humanité**, démonstration du cosmopolitisme dans les dogmes, les lois, le culte, la vocation, l'histoire et l'idéal de l'hébraïsme. Introduction, par Elie Benamozegh. Livourne, 1885; ii et 75 p. in-18.

Les personnes qui ont pris la peine de lire le titre ci-dessus en savent désormais aussi long que nous sur la valeur de l'opuscule que nous avons sous les yeux. Sa seule originalité est qu'il est écrit dans une langue qui n'a du français qu'une lointaine apparence et que les épreuves en ont été corrigées (?) par une personne qui possède sur notre orthographe des notions d'une extraordinaire fantaisie.

M. V.

---

191. — **Zum Frieden zwischen Philosophie und positiver Religion**, Eine Recognoscirung auf dem Felde der Speculation in drei Streifzügen : a / von jeder Philosophie innerhalb der Schranken der Menschen-Natur; b / Kritik eines neuesten Philosophems; c / Ideen zu einer Systematik des menschlichen Geistes, von Prof. Dr. Schwickert, Bonn, s. d., 45 p. in-8.

Cette brochure contient la réfutation de différentes propositions philosophiques émises par M. Funck-Brentano dans un livre qui a paru à Paris en 1868 sous le titre de : *Les sciences humaines*.

M. V.

---

192. — Domenico Comparetti. **Leggi antiche della città di Gortyna.** Firenze, Lœscher, 1885, in-4. (Avec le fac-simile de l'inscription).

— Franz Buecheler u. Ernst Zitelmann. **Das Recht von Gortyn.** Frankfurt am Main, Sauerlænder, 1885, in-12.

— R. Dareste. **La loi de Gortyne.** Extrait du Bulletin de correspondance archéologique d'Athènes, 1885, in-12.

— H. Lewy. **Altes Stadtrecht von Gortyn auf Kreta.** Berlin, Gaertner, 1885, in-4.

— Johannes Baunack u. Theodor Baunack. **Die Inschrift von Gortyn.** Leipzig, Hirzel, 1885, in-12.

La grande inscription de Gortyne, trouvée en septembre 1884, est déjà célèbre parmi tous ceux qui s'intéressent à la langue et à l'histoire de la Grèce, ainsi que parmi ceux qui recherchent les origines du droit et des institutions helléniques. C'est, sans aucun doute, l'une des plus importantes, sinon la plus importante, des inscriptions grecques connues jusqu'à ce jour, non pas seulement par sa longueur inusitée (elle a plus de cinq cents lignes), mais par son archaïsme et par l'extrême intérêt du contenu. Elle nous présente un fragment étendu d'un ancien code de lois de la Crète. Ces lois de Minos que le conventionnel Hérault de Séchelles, selon une anecdote célèbre, allait demander à la Bibliothèque nationale, on vient de les retrouver gravées sur le marbre, ou du moins nous avons ici un spécimen des législations qui avaient valu de bonne heure à la Crète une réputation légendaire.

L'heureux découvreur de l'inscription est un élève de M. Comparetti, M. Federico Halbherr, qui, durant un voyage épigraphique en Crète, s'arrêta à Gortyne, près d'une habitation déjà antérieurement désignée à l'attention des archéologues par les fragments d'inscription archaïque qu'en avaient rapportés en 1857 MM. Thénon et Perrot, en 1880 M. Haussoullier. Il est permis de croire que les découvertes de ces savants ne furent pas étrangères à la direction qu'avait prise M. Halbherr. Un heureux hasard le mit à même de trouver ce qui avait échappé à ses devanciers. La maison en question est un moulin : le bief qui y amenait l'eau venait d'être mis à sec, et des caractères apparaissaient sur le mur dont le canal est garni. Inspection faite, c'était une inscription

en écriture boustrophédon, d'aspect entièrement semblable aux marbres de Thénon et d'Haussoullier. La suite prouva que le tout appartenait à un seul et même texte. M. Halbherr copia ce qu'il lui fut possible de copier : mais le temps et les moyens de continuer ses recherches lui ayant manqué, il transmit à un élève de l'Institut allemand d'Athènes, M. Fabricius, qui lui-même parcourait l'île de Crète, le soin de continuer le travail. En poursuivant les fouilles au prix de toute sorte de difficultés, celui-ci mit à découvert jusqu'à douze colonnes de texte. Le propriétaire s'opposant à tout déplacement des pierres, il fallut se contenter de prendre une copie aussi exacte que possible. C'est cette grande inscription qui parut simultanément à Florence et à Athènes, par les soins de M. Comparetti, d'une part, par ceux de M. Fabricius de l'autre. Tandis que l'éditeur italien accompagnait son édition d'un commentaire et, un peu plus tard, d'une traduction, l'éditeur allemand se contenta de publier le texte. Mais bientôt après, une traduction et un commentaire à la fois philologique et juridique furent publiés à Francfort-sur-le-Mein par MM. Franz Bücheler et Ernest Zitelmann. Dans l'intervalle, une traduction française due à M. R. Dareste avait paru dans le *Bulletin de l'Institut français d'Athènes*. Malheureusement la lenteur avec laquelle ce *Bulletin* se distribue est cause que la traduction française a l'air de venir en troisième lieu, tandis qu'elle a été faite aussitôt après la première publication du texte grec.

Il est intéressant de comparer ces travaux, dus à des savants tous éminents soit dans l'étude du droit, soit dans les lettres et dans la philologie. Ce grand monument du droit hellénique, qui présentait de sérieuses difficultés, est déjà en majeure partie élucidé. C'est seulement sur un petit nombre de passages particulièrement malaisés, soit à cause de la langue, soit à cause d'allusions à des faits inconnus, ou simplement par suite de lettres effacées, que la lumière reste à faire. Le commentaire et la traduction de M. Comparetti constituent une œuvre qui fait le plus grand honneur à ce savant : il a exécuté à lui seul le travail que les éditeurs allemands ont cru devoir répartir entre eux deux, M. Bücheler s'étant chargé de l'interprétation philologique, M. Zitelmann du commentaire juridique. Il ne faut pas s'étonner après cela si, dans l'ouvrage allemand, les leçons sont quelquefois plus correctes, les explications plus abondantes et les rapprochements plus nourris. Un point où l'éditeur italien l'emporte sans contredit, c'est la clarté et l'élégance de la traduction : la version allemande est singulièrement hérissée; pour la comprendre, il est indispensable d'avoir sous les yeux le grec [1]. De son côté, le travail de M. Dareste est tel qu'on devait l'attendre du savant

1. Un seul exemple. La loi (I, 39), prévoyant le cas où un esclave dont la possession est contestée se réfugie dans le temple, emploie le verbe jusque-là inconnu ναεύειν. La traduction allemande dit : *Wenn aber tempelt der Sklave.* C'est, en allemand comme en grec, un ἅπαξ εἰρημένον. Mais comme le fait de chercher un asile dans un temple est plus rare en 1885 que chez les anciens, nous avons ici l'explication *obscuri per obscurius.*

historien des législations anciennes. Sur certains points, il a trouvé la vérité qui a échappé à ses collègues. Ajoutons que sa traduction est écrite dans la meilleure langue.

MM. Bücheler-Zitelmann supposent (p. 41) que le texte forme un tout complet et que nous en possédons le commencement. On dirait même qu'ils attachent quelque importance à cette circonstance toute fortuite des douze colonnes de texte et qu'ils en rapprochent les douze Tables des Décemvirs romains (*Das Gortyner Zwölftafelgesetz ist ein geschlossenes Ganzes, kein Bruchstück*). Cependant il nous semble que ces colonnes, qui se font suite en coupant une phrase et quelquefois un mot par le milieu, ne peuvent guère être assimilées aux tables romaines; en outre, il paraît certain que nous n'avons pas le commencement. Il serait étonnant que l'autorité dont émane ce code ainsi que la date à laquelle il a été promulgué ne fussent point indiquées. Une telle omission serait fort extraordinaire. Aussi sommes-nous porté à penser qu'une partie de l'inscription manque. Il serait utile, pour peu qu'il y eût moyen de faire entendre raison à l'intraitable propriétaire, de continuer les fouilles au même endroit : peut-être d'autres portions viendraient-elles à paraître. Pour ne citer qu'un seul point, toutes les lois pénales relatives aux attentats contre la sûreté et contre la propriété des citoyens manquent.

A la marge du texte sont placées, d'une autre écriture plus moderne, des lettres telles que K, E, AA, KE, IZ, etc. Le système et la destination de ces lettres n'ont pas encore été compris. Il est difficile d'y voir des numéros d'ordre : ce sont plutôt des numéros de référence, pour permettre de se retrouver dans ce vaste ensemble, où les prescriptions se suivent sans être divisées par titre ni chapitre.

Selon une conjecture très vraisemblable de M. Bücheler, le mur de forme arrondie qui porte cette inscription était la paroi intérieure du θόλος où se rendait la justice à Gortyne [1]. Au lieu de feuilleter son code, comme fait le magistrat moderne, le juge se levait et allait le consulter sur le mur. Certains passages font allusion à des lois antérieures qui sont ou abrogées ou maintenues. Il est à supposer que ces lois étaient également affichées au même endroit.

Malheureusement il est très difficile de fixer une date, même approximative, à cet important texte de loi. Des noms d'archontes (κοσμοί) sont cités : mais comme ils ne sont point connus d'autre part, la question ne s'en trouve pas avancée. Si l'on s'en rapportait seulement à l'aspect du monument, à la forme des lettres (l'ι, par exemple, est figuré S et le π est représenté C), au mode d'écriture allant alternativement de droite à gauche et de gauche à droite, à l'absence des voyelles longues η et ω et des aspirées φ et χ, on serait tenté d'attribuer au texte une haute antiquité. Mais il faut songer d'autre part qu'il s'agit non d'Athènes, mais

1. Selon les calculs de M. Fabricius, le diamètre intérieur devait être de 33 mètres.

d'une île assez éloignée, non d'inscriptions d'un contenu vulgaire, mais de textes de loi, et que la forme particulière de l'écriture s'explique aisément par l'existence de lois antérieures, qui fournissaient un modèle et en quelque sorte un type officiel. Les inscriptions cypriotes, qui nous offrent peu de temps avant Alexandre du grec en caractères cunéiformes, prouvent quelle était en certaines régions du monde antique, et sous l'influence de certaines institutions particulières, la force de la tradition et de l'habitude. Pour ces motifs, M. Comparetti ne craint pas de rapprocher la date : il propose de placer l'inscription entre l'an 660 et l'an 594. M. Bücheler, qui va encore beaucoup plus loin dans le sens des temps modernes, serait porté à descendre jusqu'à l'année 400, date extrême. Il serait difficile, avec les éléments dont on dispose actuellement, de résoudre ce problème : mais sans doute des fouilles ultérieures en fourniront les moyens. On est frappé de la ressemblance du style avec celui de la loi des XII Tables : c'est la même syntaxe, la même manière de poser les questions. Les lois de Solon, qui ont servi, selon la tradition, de modèle aux lois romaines, étaient, sans doute, rédigées de la sorte [1].

Ce que nous avons dit, quoique bien incomplet, suffit pour montrer la haute valeur de cette découverte, qui sera une date dans l'histoire de l'épigraphie. Nous terminerons par quelques remarques qui nous ont été suggérées par la lecture du texte, et qui ont rapport les unes à la grammaire, les autres à l'interprétation.

I, 36. Τριτρά pour τριττά, par un fait de prononciation analogue à celui qui a donné en français *perdrix* pour *perdix*. Au sujet du ρ parasite en crétois, v. *Journal de Kuhn*, XVII, 432.

La loi prévoit ici le cas où le détenteur, nonobstant la condamnation, n'aurait pas rendu l'homme injustement détenu. En ce cas, au bout d'un an, l'amende pourra être portée au triple, mais non au-delà, c'est-à-dire qu'elle ne pourra s'accroître indéfiniment.

I, 45. Au cas où l'esclave est réfugié dans un temple, et où le vaincu a fait toutes les diligences pour l'en faire sortir, il serait injuste d'appliquer la pénalité ordinaire. C'est pourquoi la loi se contente, en ce cas, de faire payer au bout de l'année au vaincu une fois la valeur de l'esclave. Cette amende ne s'ajoute donc pas à la précédente, comme le supposent Bücheler-Zitelmann.

II, 17. Comparetti lit : ἐπιπηρηταίοι πεναχεύοντος καδεστᾶ « se poi alcuno attenti (alla pudicizia di) una libera coll' aiuto di un cognato (di lei) che la illuda. » Bücheler : ἐπιφέρηται οἶπεν ἀκεύοντος καδεστᾶ « wenn er die Freiin verführt zur Begattung, indem (es) hört ein Verwandter ». Il ajoute cette note singulière : Heraus guckt *bona conciliatrix*,

1. Voici encore une circonstance qui prouve que ce texte de loi n'était pas le seul. Un fragment de code agricole, ou plutôt pastoral, a été retrouvé au même endroit : il y est parlé de bestiaux morts ou égarés. L'écriture et la disposition sont toujours les mêmes.

der Kuppelpelz. Dareste a reconnu le vrai sens : ἀκεύοντος doit être pris dans le sens de « garder ». V. Hésychius, *s. v.* ἀκεύει [1]. Il s'agit de l'enlèvement d'une jeune fille placée sous la garde d'un parent.

II, 36. *Αἰ δέ κα πονεῖ δολόσαθθαι*. Bücheler suppose que ce dernier mot est pour δουλώσασθαι, et qu'il s'agit d'un homme réduit en esclavage. Mais l'enchaînement des idées montre bien qu'il est question d'un piège (δολώσασθαι), comme l'ont reconnu Comparetti et Dareste. Il faut remarquer le changement de sujet : « s'*il* dit qu'*on* lui a dressé un piège. » Cf. III, 15. ὅτι κ'ὁ δικαστὰς ὀμόσει *συνεσσάκσαι* « au sujet duquel le juge jurera qu'*il* l'a détourné ».

II, 38. Dans l'énumération des différents cas d'adultère, on distingue les cas, non d'après la qualité de l'offenseur, mais d'après celle de l'offensé.

III, 5. Le sens est, à ce que je crois, que la femme qui emporte avec elle un objet qui ne lui appartient point, doit restituer non seulement cet objet, mais la totalité. Cette prescription ne veut point dire qu'elle sera dépouillée définitivement de tout son avoir, mais qu'elle doit le laisser jusqu'à jugement.

Michel Bréal.

P.-S. — Cet article était déjà écrit et imprimé, quand deux autres publications sont encore venues entre nos mains.

La première est due à M. Henri Lewy, et se place par la date avant le travail de Bücheler-Zitelmann. M. H. Lewy donne le texte, la traduction et un certain nombre de notes. C'est une œuvre bonne à consulter, venant d'un homme instruit, et présentant de judicieux rapprochements.

La seconde est due en collaboration à M. Jean et M. Théodore Baunack. Elle est faite surtout au point de vue de la linguistique, pour laquelle l'inscription de Gortyne est une mine qui ne sera pas épuisée de longtemps. MM. B. étudient d'abord le *sandhi*, c'est-à-dire l'action que les lettres finales et initiales des mots exercent les unes sur les autres : ainsi l'on trouve ΠΑΤΕΔΔΟΕΙ pour πατὴδ δώη, c'est-à-dire πατὴρ δώη, ΤΙΛΛΕΙ pour τιλ λῆ, c'est-à-dire τις λῆ. L'inscription est aussi très instructive pour une autre forme du sandhi : à quelques lignes de distance on trouve le même mot écrit τέγη et στέγη, suivant que le mot précédent finit par un ς (ἢ δέ κ'ἀποθάνῃ τις, τέγανς μὲν τὰνς ἐν πόλι … ἐπὶ τοῖς υἱάσι ἦμεν) ou suivant qu'il finit par une voyelle (ᾧ δέ κα μήτις ᾖ στέγα). — C'est ce qu'on a appelé les doublets syntactiques, dont nulle part on ne peut voir de plus clairs spécimens.

MM. B. examinent ensuite une à une les diverses voyelles et consonnes, en rapprochant les faits de même ordre déjà connus; puis les

1. Ἀκεύει· τηρεῖ, Κύπριοι. Une note de M. Dareste nous apprend que ce rapprochement est de M. Desrousseaux.

différentes parties de la grammaire. Un index très complet permet de se retrouver facilement dans ce volume.

Ajoutons que MM. B. ont cherché à rendre compte du système de numérotation employé à la marge de l'inscription.

Cet article est déjà trop long pour que nous entrions dans le détail. Disons seulement en finissant qu'aucune des publications précédentes ne devra être négligée par le lecteur qui voudra faire une étude sérieuse de la loi de Gortyne. Pour ceux qui peuvent se contenter d'une connaissance générale, le livre de Comparetti et la traduction de Dareste suffiront [1].

M. B.

---

193. — **Henri IV en Gascogne (1553-1589).** Essai historique, par Ch. de Batz-Trenquelléon, ouvrage orné d'un portrait à l'eau-forte et du *fac-simile* d'une des lettres les plus célèbres de Henri IV. Paris, H. Oudin, 1885. Grand in-8 de 338 p.

— **Lettres intimes de Henri IV,** avec une introduction et des notes, par L. Dussieux, professeur honoraire à l'école militaire de Saint-Cyr. Deuxième édition. Paris, Léopold Cerf, sans date (1885). Vol. in-18 de 491 p. 3 fr. 50.

M. Ch. de Batz-Trenquelléon n'est pas un savant et son livre n'est pas fait avec des documents inédits. L'ancien rédacteur en chef de *la Guienne* est un aimable écrivain qui, rendant à Henri IV l'affection que ce prince témoignait à un des ancêtres du brillant journaliste [2], a raconté, en s'aidant de livres généralement bien connus, l'histoire de ce prince considéré comme roi de Navarre. Il nous apprend (*Introduction*, p. 1-2) que dans les « mille volumes d'inégal renom que trois siècles

---

1. Il faut signaler encore, au point de vue grammatical, un intéressant article de Meister, dans les Annales de Bezzenberger (tome X) et une comparaison avec les formules de droit italiques par Bücheler dans le *Rheinisches Museum* (t. XL).

2. C'est à M. de Batz, gouverneur de la ville d'Eauze, que le roi de Navarre adressait, le 12 mars 1586, ce billet si charmant : « Mon Faucheur, mets des ailes à ta meilleure bête, j'ai dit à Montespan de crever la sienne. Pourquoi? tu le sauras de moi à Nérac. Hâte, cours, viens, vole; c'est l'ordre de ton maître et la prière de ton ami ». Le 31 mai 1580, Henri avait écrit « A ma cousine Madame de Batz », après la prise de Cahors : « Je ne me dépouillerai pas, combien que je sois tout sang et poudre, sans vous bailler bonnes nouvelles, et de votre mari, lequel est tout sain et sauf... Votre mari ne m'a pas quitté de la longueur de sa hallebarde. Et nous conduisoit bien Dieu par la main sur le bel et bon étroit chemin de sauveté, car force des nôtres que fort je regrette sont tombés à côté de nous ». Le 2 novembre 1581, il écrivait à son intrépide compagnon d'armes : « Je suis bien marry que vous ne soyez encore restably de vostre blessure de Coutras, laquelle me fait véritablement playe au cœur... » On comprend que M. de Batz-Trenquelléon ait « un culte passionné » pour le roi qui a si magnifiquement glorifié le blessé de Coutras. On comprend aussi qu'il ait choisi pour *fac-simile* une lettre où le roi de Navarre adresse au catholique de Batz, dont il se dit *le plus assuré et meilleur amy*, ces mémorables déclarations : « Ceux qui suivent tout droit leur conscience sont de ma religion et moy je suis de cele de tous ceus la quy son braves et bons ».

ont consacrés à la gloire de Henri IV », il a vainement cherché l'ouvrage « dont voici l'ébauche ». Si, dit-il, on possède sur le roi de France (1589-1610) un livre presque définitif, celui de Poirson, « nous sommes condamnés à poursuivre *le roi de Navarre* parmi d'épais infolios non lisibles pour tous, d'énormes compilations où se perdent parfois ses traces, des Mémoires qui souvent racontent et jugent en sens divers, des lettres, caractéristiques et précieuses, mais dont le commentaire est un travail et la seule lecture, une étude ». Ce fut, ajoute-t-il, « de ces impressions personnelles que naquirent en nous, d'abord le regret de ne pas connaître un livre qui les épargnât au public, et ensuite la pensée d'essayer de l'écrire ».

M. de B. eut, en étudiant la première partie de la vie de Henri IV, « la claire vision d'un fait considérable, peut être soupçonné auparavant, non indiqué toutefois, et que certainement pas un des historiens ni des biographes de Henri IV n'a mis en lumière ». Ce fait, tel qu'il ressort de l'histoire des années antérieures à l'avènement de ce prince au trône de France, le voici (p. 2-3) : « Quelque digne de l'admiration universelle que soit l'œuvre de Henri IV depuis 1589 jusqu'à sa mort, il n'en est presque rien de grand, presque rien d'heureux pour la France, que le roi de Navarre n'eût déjà manifestement voulu, projeté et entrepris. Avant de succéder à Henri III, il avait donné la mesure de son génie et laissé lire jusqu'au fond de son cœur. Capitaine, il portait en lui les secrets de la victoire, depuis Cahors et Coutras; politique, il arrivait au trône avec la connaissance approfondie des hommes, des idées et des besoins de son temps; pasteur de peuples, il avait fait entendre, le premier, au milieu des guerres civiles, ces mots sacrés de paix, de tolérance, de pitié, oubliés dans la fièvre des compétitions et la barbarie des luttes. Henri de Bourbon était *Henri IV* avant que le flot des événements l'eût transporté de *Gascogne* en *France*, comme on disait au XVIe siècle [et encore au XVIIe]. Quand il y fut, l'homme et l'œuvre s'accomplirent. Cette vérité, qui explique l'apparente incorrection de notre titre, ne sera contestée, nous l'espérons, par aucun des lecteurs de *Hnri IV en Gascogne* ».

La thèse soutenue par M. de B. est depuis longtemps la mienne, et je retrouve dans de vieilles notes prises en lisant Scipion Du Pleix, cette assertion dont le livre du nouveau biographe est le développement : Henri IV sur le trône de France fut l'épanouissement du roi de Navarre.

L'ouvrage est un agréable résumé des récits contemporains et des meilleurs travaux de notre temps [1]. L'auteur s'est beaucoup servi des

1. Voir à l'*Appendice* (n° I) la liste des principaux ouvrages consultés. On regrette de n'y pas voir l'indication des belles études de M. de Ruble sur Jeanne d'Albret. Dans les autres chapitres de l'Appendice (p. 295-330), on trouve des citations tirées des ouvrages de M. Bascle de La Grèze, de Mézeray, de Péréfixe, de Mathieu, de d'Aubigné, de Samazeuilh, de P. de l'Estoile, de Poeydavant, de Brantôme, de M. Leo Drouyn, de Du Plessis-Mornay, d'Etienne Pasquier, surtout des lettres de Henri IV.

lettres du roi de Navarre et il doit à ce recueil quelques-unes de ses plus heureuses pages. J'aurais certaines réserves à faire soit au sujet de deux ou trois anecdotes trop complaisamment accueillies par l'auteur, soit au sujet de quelques appréciations qui ne me semblent pas assez justifiées. Mais, en somme, l'ouvrage fort bien fait à divers points de vue, et où surtout les qualités d'exposition sont remarquables, comble une lacune dans notre littérature historique et mérite d'obtenir quelque chose de la popularité du roi « qui reçut tous les dons en partage et les mit au service de son pays », de l'homme qui « eut la grandeur héroïque et l'invincible charme ».

La première édition du recueil de M. L. Dussieux a été très goûtée. On peut sûrement prédire à la seconde un succès non moins vif. Parmi les sept mille lettres contenues dans la série des volumes in-4° publiés par Berger de Xivrey et Guadet [1], le choix a été si bien fait ! Le recueil tout entier répond si bien au programme ainsi tracé ! *(Introduction*, p. 1-2) : « Il nous a semblé qu'il était bon de donner au public un choix de lettres de Henri IV, assez nombreuses pour le faire connaître sous tous ses aspects, sans dépasser toutefois une limite au-delà de laquelle le lecteur eût trouvé longueur et fatigue. Il fallait, en effet, ne lui présenter que les lettres où l'homme se peint, où se trouvent ses sentiments, où sa verve et son esprit brillent de tout leur éclat. Aux billets intimes, légers ou galants, adressés aux amis et aux maîtresses, il fallait aussi, sous peine de ne présenter qu'un Henri IV incomplet, ajouter quelques lettres sérieuses, pour montrer le côté solide et élevé de cette nature si bien douée et si variée. En procédant de cette façon, on obtenait un double résultat; on avait d'abord un recueil de lettres qui place incontestablement leur auteur parmi nos meilleurs écrivains, et en même temps une autobiographie excellente, qui met en relief les principaux traits de l'histoire et du caractère de ce roi, dont la France a conservé le souvenir, surtout parce qu'il fut un grand patriote et un homme d'esprit ».

M. D. vante fort (p. 4) « les merveilles littéraires » contenues dans la correspondance complète de Henri IV, inconnues au plus grand nombre, et c'est avec raison qu'il ajoute, confirmant tout ce qu'a dit à ce sujet M. Yung dans sa remarquable thèse sur *Henri IV écrivain* (1855) : « C'est pour en rendre la lecture facile, que nous publions ce volume, certains que les gens de goût n'hésiteront pas plus que nous à ajouter Henri IV à la liste de ces grands écrivains de sève purement française : Rabelais, Régnier, Corneille, La Fontaine, Molière, Mme de Sévigné, Saint-Simon, Voltaire, qui sont les vrais maîtres de la langue et qui nous offrent les meilleurs modèles de l'esprit français, de la verve et de ses libres allures. » [2].

1. M. D. mentionne seulement (p. 2) « huit volumes publiés de 1843 à 1872 »; il oublie qu'un supplément (t. IX) a paru en 1877.

2. Pourquoi M. D. a-t-il quelque peu gâté son *Introduction* par des expressions

Le volume de M. D. est une des plus attrayantes et des plus instructives lectures que l'on puisse recommander. Je voudrais que tout, jusqu'aux plus petites choses, fut irréprochable dans un tel recueil et, en vue des réimpressions prochaines, je vais indiquer, au risque de paraître trop minutieux, quelques taches à effacer.

Au sujet de l'épigramme sur la princesse de Condé (26 mai 1575), l'éditeur cite (p. 37) le *Journal de Lestoile* (*sic* pour *L'Estoile*). A côté de ce *Journal*, il aurait pu citer les *Historiettes* de Tallemant des Réaux (t. I, p. 14) où l'on trouve un récit assez différent et où le distique improvisé par le roi de Navarre est reproduit avec une notable variante. Pourquoi M. D. qui donne des indications biographiques sur des personnages aussi connus que le connétable de Montmorency et le duc de Sully, n'a-t-il rien dit sur le « gentilhomme de Nouailles, qui avoit le bruit d'aimer et estre aimé de Madame la princesse de Condé »? Les notes géographiques manquent trop souvent de précision et ne sont pas dignes d'un ancien professeur de Saint-Cyr. Ainsi (p. 45) il n'aurait pas fallu se contenter de dire vaguement que Marsillargues est une « petite ville, près d'Aigues-Mortes. » Marsillargues est bien plus près de Lunel, son chef-lieu de canton (4 kilomètres), et même de Montpellier, son chef-lieu d'arrondissement (28 kilomètres). Pourquoi, d'ailleurs, à propos d'une ville de l'Hérault, parler d'Aigues-Mortes, qui appartient au département du Gard? — A la p. 51 M. D. ne fournit sur Navarreins que cette insuffisante indication : « Cette petite ville était alors une importante place forte ». En cette même page l'éditeur, rencontrant le nom de *Pemyrol*, ne cherche pas à l'expliquer. C'est le nom que portait la ville actuelle de Puymirol, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Agen. — Est-ce par inadvertance que M. D. a laissé (p. 54), dans une note sur Marguerite au château d'Usson, un mot qui n'est pas français, qui ne l'a jamais été, et une expression un peu trop vulgaire : « *pillageant* la contrée, *faisant l'amour*? — Bourg, « petite ville située au Bec d'Ambès », est, en réalité, à 4 kilomètres du Bec d'Ambès. Monheurt, « hameau situé près de Condom », est relativement fort loin de Condom. C'est une commune du canton de Damazan, arrondissement de Nérac, à 28 kilomètres de cette dernière ville, laquelle est elle-même à 20 kilomètres de Condom. Presque tout est à revoir, dans le commentaire, au point de vue géographique. Je ne suppose pas qu'à propos (p. 74) d'*anuit* pour aujourd'hui (*aney* en gascon), M. D. soit autorisé à déclarer que si toute l'ancienne Aquitaine conserve cette forme de langage, c'est parce que les anciens Ibères *adoraient la lune*. Je ne vois (p. 75) aucune note sur *M. de Lezignan*, lequel n'était autre

malencontreuses? Aimez-vous cette phase (p. 4)? « Notre langue commençait à se *remettre des tortures* auxquelles l'avaient soumise Ronsard et la *Pléiade*. » Et celle-ci (p. 4-5)? « Leur tentative avait échoué contre le roc inébranlable de l'instinct populaire. » *Le roc de l'instinct!* Enfin que dire de cette métaphore (p. 5)? « Ecrivain ou orateur, Henri IV a *sa base en lui-même* ».

que le baron Henri de Lusignan, capitaine de 50 hommes d'armes, gouverneur de Puymirol, un des chefs du parti protestant dans l'Agenais.

Passons à des observations plus graves. Je ne puis m'empêcher, en relisant (p. 85-86) les harangues du roi de Navarre avant la bataille de Coutras, de penser à tous ces discours militaires que les historiens de l'antiquité, Quinte-Curce notamment, se plaisent à mettre sur les lèvres infatigables de leurs héros. Henri IV, au moment du combat, a pu dire, en chargeant l'ennemi, un mot entraînant : il n'a jamais dû débiter les allocutions que lui attribue Baptiste Legrain [1]. Ce Legrain avait soif de rhétorique et, comme tant d'autres, comme l'illustre président de Thou lui-même, il a largement sacrifié à la manie des *conciones*. J'aimerais mieux, en tout cas, la vive et naturelle exclamation du vainqueur de Coutras s'adressant à ses cousins le prince de Condé et le comte de Soissons [2], l'exclamation plus vive et plus naturelle encore qui, dit-on, électrisa tous les gentilshommes qui l'entouraient [3].

M. D. a eu le tort d'admettre dans son recueil (p. 86-88) une lettre qui aurait été écrite par le roi de Navarre à Henri III, le 21 octobre 1587, le lendemain de la bataille de Coutras et que Berger de Xivrey, dont la critique n'était pourtant pas bien rigoureuse, s'est cru obligé de repousser (t. II, p. 311, note 5) comme « fort douteuse », et, tout au moins, comme ayant subi « de notables altérations. » J'irai plus loin que Berger de Xivrey et je dirai carrément qu'en face des dix ou douze phrases suspectes de ce document, il est impossible de ne pas le considérer comme apocryphe. Voici les seules et bien peu redoutables objections présentées par M. D. (p. 86, note 3) : « La déclarer [cette lettre] non authentique, quand Musset-Pathay affirme qu'elle a été tirée des archives de Navarre, et surtout quand l'abbé Brizard l'a publiée d'après les manuscrits de M. de la Roque, l'un des gardes du corps de Henri IV, c'est ce qui ne nous paraît pas soutenable. » Par malheur personne n'a jamais vu l'original des archives de Navarre, et M. D. lui-même établit que le texte de l'abbé Brizard n'est pas conforme au texte donné par Musset-Patay, le premier étant « de beaucoup préférable ». Deux textes différents quand l'original manque et semble bien avoir toujours manqué, n'est-ce pas désespérant pour le défenseur du document dédaigné par Berger de Xivrey [4]?

---

1. *Décade contenant la vie et gestes de Henry le Grand*, 1614, in-f°.

2. « Souvenez-vous que vous estes du sang des Bourbons! Et vive Dieu! je vous feray voir que je suis vostre aîné » (Pierre Mathieu).

3. « Ostez-vous devant moy, ne m'offusquez pas, car je veux paroistre » (Brantôme). L'éminent historien des *Princes de Condé pendant les* XVIe *et* XVIIe *siècles* a reproduit, en l'abrégeant, (t. II, p. 172-173) la harangue de Legrain ; il a reproduit aussi la vibrante phrase rapportée par P. Mathieu, mais il a négligé les mots noblement familiers conservés par Brantôme, mots qui sont si bien dans le genre Henri IV et si *ressemblants*.

4. M. D. a, de son côté, corrigé quelques fautes de l'éditeur des *Lettres missives*.

Je n'aurais pas non plus voulu trouver dans le recueil de M. D. (p. 242) une lettre dont il dit qu'elle a été évidemment arrangée et allongée [j'ajoute dénaturée] par Sully quand il a rédigé ses Mémoires. Pourquoi mettre sous nos yeux une lettre bâtarde, une lettre qui n'est, en définitive, ni de Henri IV, ni de Sully? M. D. pouvait si bien reproduire des lettres de Henri IV à Sully qui n'ont pas été exposées à l'outrage d'un remaniement accompagné de lourdes et ennuyeuses amplifications? On conserve à la Bibliothèque nationale (fonds français, vol. 4057) un recueil formé par Sully des lettres originales ou autographes qui lui furent adressées par le prince dont il s'intitulait avec fierté le *principal confident*. M. D., pour une nouvelle édition, devrait d'autant plus puiser à cette source si pure que, comme je l'ai jadis attentivement vérifié, les textes de ces mêmes lettres imprimés par Berger de Xivrey ne sont pas toujours d'une parfaite fidélité [1].

Si M. D. a trop facilement admis en deux ou trois occasions des documents indignes de figurer dans son livre, il a pris une éclatante revanche en démontrant, presque le premier (p. 352-354) qu'une des lettres les plus célèbres du recueil Berger de Xivrey est fausse et a été fabriquée avec des phrases prises çà et là [2]. Je veux parler de la prétendue lettre du 3 septembre 1601 où l'on fait si singulièrement exprimer à Henri IV en un langage renouvelé de Montaigne et de l'abbé Brizard, une ardente admiration pour Plutarque, lettre qui aurait été adressée à Marie de Médicis, laquelle en vérité se souciait bien du philosophe de Chéronée. Ce qui est piquant, c'est que le pauvre Berger de Xivrey a célébré, dans une note qui déborde d'enthousiasme (t. V, p. 463), cette « belle lettre », « ce morceau exquis », et que son beau-frère et successeur, Guadet (*Henri IV et sa correspondance*, t. IX, p. 513-514) invoque ce pastiche pour prouver qu' « à cinquante ans encore » le fils de Jeanne d'Albret ne parlait « qu'avec exaltation et attendrissement » des soins donnés à son éducation. Ce qui est non moins piquant, c'est que d'éminents critiques ont cité l'éloge-mosaïque de Plutarque avec une imperturbable confiance et en se pâmant d'admiration. J'espère,

---

notamment (p. 168) au sujet d'une lettre à la comtesse de Gramont, écrite vers le 25 mars 1592, et que Berger de Xivrey place en 1591. M. D. constate que cette lettre et la lettre suivante (à M. de Ravignan), qui traitent du même sujet, sont de la même époque, c'est-à-dire de 1592, vers le 25 mars. Voir encore (p. 399) une lettre à la marquise de Verneuil placée à la fin de l'année 1604 par Berger et qui, selon M. D., paraît devoir être datée du mois de février 1605.

1. M. D. reproduit avec une robuste foi les chansons d'amour attribuées à Henri IV (*Charmante Gabrielle*, p. 285; *le cœur blessé, les yeux en larmes*, p. 309; *viens aurore, je t'implore*, p. 398). Ces pièces ont été faites non *par* le roi, mais *pour* le roi. J'aurais dû dire refaites, car air et refrain étaient déjà connus bien avant Gabrielle d'Estrées, la marquise de Verneuil et la comtesse de Moret.

2. Déjà, il est juste de le reconnaître, l'éveil avait été donné, la cloche d'alarme avait été sonnée dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* du 10 décembre 1874 : on y avait dénoncé formellement cette « mystification autographique, contre laquelle M. Berger de Xivrey n'était pas homme à se défendre ».

pour l'honneur de leur sagacité, que cette méprise disparaîtra de l'édition définitive de leurs œuvres.

M. de Boislisle a été chargé par le Comité des travaux historiques de publier un nouveau supplément aux *Lettres missives*. Nous attendons de cet habile éditeur qu'il discutera l'authenticité des pièces abusivement introduites dans le recueil Berger de Xivrey-Guadet, et que, non content de rechercher pour le 10e volume tous les diamants oubliés, il écartera des volumes antérieurs le stras qu'ont crédulement accepté des éditeurs qui étaient animés des meilleures intentions du monde, mais auxquels manquait cette qualité souveraine que l'on appelle le flair [1].

T. DE L.

---

194. — **Unterhaltungen mit Friedrich dem Grossen,** Memoiren und Tagebücher, von Heinrich von CATT, herausgegeben von Reinhold KOSER, mit einer facsimilirten Tafel. Leipzig, Hirzel, 1884. In-8, XXXII et 504 p. 8 mark.

L'auteur de ces mémoires, Henri de Catt, né en Suisse, à Morges, sur le lac de Genève, se trouvait en Hollande lorsqu'il rencontra Frédéric. C'était en 1755; le roi de Prusse, venu de Wesel, voyageait incognito et se donnait pour le premier maître de chapelle du roi de Pologne; il s'entretint avec Catt sur un bateau entre Utrecht et Amsterdam et, quelque temps après, lui offrit la place de l'abbé de Prades, son lecteur, qu'il avait envoyé dans une forteresse. Catt accepta; il arriva le 13 mars 1757 à Breslau, et, après un voyage en Suisse, revint à Grüssau le 21 mars 1758 pour rester au service du roi jusqu'en 1780. Il a donc vécu plus de vingt ans près de Frédéric II. Il fut son compagnon de tous les jours dans les dernières campagnes de la guerre de Sept Ans [2].

1. Je n'ai rien dit des deux gravures jointes au volume de M. D. Voici comment il en parle lui-même (p. 10) : « D'abord, une eau forte, œuvre de M. Boilvin, dont le nom dispense de tout éloge, représente Henri IV d'après un tableau du temps qui fait partie de la collection de portraits du Musée de Versailles. Il nous donne un Henri IV bien vivant, avec son air narquois, moins solennel que le type consacré de Porbus, qui se trouve partout. La seconde planche est une héliogravure représentant le masque du roi, tel qu'il a été moulé sur son beau et souriant visage, en 1793, après la violation des tombeaux de Saint-Denis. Le dessin d'après lequel l'héliogravure a été faite, est dû au crayon vigoureux et intelligent de madame Laure Lacombe, On sera frappé en comparant ces deux gravures, de la ressemblance du portrait avec le masque, le second attestant combien le premier est vrai ». Le volume de M. de Batz-Trenquelléon est orné aussi d'un portrait que l'historien nous présente en ces termes : « Le portrait placé au frontispice a été *révélé* dans les *Châteaux historiques de la France*. Il fait partie de la galerie du château de Sully-sur-Loire. Le roi de Navarre approche de la trentaine; l'œil est vif, le teint clair, la bouche narquoise, la barbe terminée en pointe... »

2. Voir sur la rencontre de Catt et de Frédéric la lettre que publie M. Koser dans l'appendice et sur sa disgrâce les p. IX-XII de l'introduction.

Ses mémoires, mentionnés en 1789 par de la Veaux, en 1790 par Denina, puis par Thiébault, par Buchholz, furent achetés en 1831 par le gouvernement prussien et consultés par Preuss qui les cite quelquefois. M. Koser les publie aujourd'hui.

Mais ces mémoires sont de deux sortes : le *Journal* que Catt tenait pendant la guerre et qui va, non sans de grandes interruptions, du 13 mars 1757 au 14 août 1760 et les *Mémoires* proprement dits postérieurs au journal. M. K. a parfaitement montré dans son introduction la différence sensible entre les deux ouvrages. Catt prétend dans les *Mémoires* (p. 117) qu'il écrivait chaque soir, en rentrant chez lui, ce qu'il avait entendu et qu'il notait exactement les expressions dont s'était servi Frédéric. Il a menti; ses *Mémoires* furent rédigés, retouchés, polis à loisir vingt-quatre années après les événements; le journal de 1762 lui servit en 1786 de canevas ou de thème [1]. Il voulut faire un livre joli, intéressant; il donna carrière à l'imagination, lorsque la mémoire faisait défaut; en certains endroits de son *Journal*, il ne lisait qu'une phrase écrite à la hâte au sortir d'un entretien; il développa cette phrase à sa façon et l'amplifia. Il ne se tint pas, comme dans le *Journal*, à l'ordre chronologique des conversations; il les mêla, les arrangea, les disposa comme bon lui semblait. Il recourut, lorsqu'il était question des faits de guerre, à des ouvrages soit manuscrits, soit imprimés que d'autres avaient composés après la campagne; ces sources étrangères sont, comme le prouve M. K., l'homme du monde qui connaît le mieux le règne de Frédéric : 1° un journal français anonyme de la campagne de 1758; 2° les papiers du général Fouqué pris et publiés par les Autrichiens; 3° l'*Histoire de la guerre de Sept-Ans* écrite par le roi de Prusse; 4° la correspondance de Frédéric et du marquis d'Argens. Mais Catt avait du talent et du savoir-faire. Son œuvre, telle qu'il la rédigea, se lit avec le plus vif intérêt; il avait attrapé le ton de Frédéric; si les paroles qu'il prête au roi, ne sont pas toujours vraies, elles sont toujours vraisemblables. M. K. marque finement ce point; les mémoires de Catt, dit-il, donnent l'image fidèle de la conversation de Frédéric, des formes qu'elle revêtait, du charme original qui les animait; ce n'est pas sa conversation réelle, c'est le type de sa conversation, et incontestablement ce type a sa valeur. Catt fait dire au roi beaucoup de choses qu'il n'a pas dites sur les lieux, mais rien qu'il n'aurait pu dire, et pour créer ces causeries agréables et spirituelles, il fallait vraiment un long commerce avec le roi, une observation pénétrante, un don extraordinaire de reproduction (p. xxvii).

Il faut donc en prendre son parti; on ne devra se servir des *Mémoires* de Catt qu'avec une extrême prudence; ce n'est pas le récit d'un chroniqueur consciencieux et fidèle. Lisons-les comme une œuvre d'art, et d'un art très habile, mais disons-nous bien qu'ils ne sont, comme ceux qu'un grand poète écrivait trente ans plus tard, qu'un mélange

1. Les preuves données par M. Koser (p. xv et xvi) sont très concluantes.

de fiction et de réalité, de vérité et de poésie. Si nous voulons connaître à fond Frédéric, ayons recours au *Journal*. C'est là que circule, selon le mot de Gœthe, le souffle immédiat de la vie [1]. Ces notes, rapidement crayonnées, courtes, hachées, mêlées de mots grecs ou latins que Catt employait volontiers, pour dérouter les indiscrets, ces notes sont absolument sincères. Le vrai Frédéric y respire et y vit; il nous semble le voir tel que Catt le représente, mal vêtu, les bottes trouées, les manchettes déchirées, le visage ne formant qu'une ligne droite, lorsqu'on le regarde de profil (p. 345); il nous semble l'entendre parlant tout haut, sans rien dissimuler, et l'on croit assister à tous les mouvements de son âme, car devant Catt, il dit tout ce qu'il pense, il se livre, il ne cache ni ses projets, ni ses rêveries, ni ses joies, ni ses angoisses; il n'a pris Catt que pour causer avec lui, par besoin d'épanchement, et parce que le soir, après le combat ou les préparatifs de la future bataille, il veut se distraire dans la compagnie d'un homme qu'il sait à la fois spirituel et dévoué. D'ailleurs, l'auteur du *Journal* a plus de chaleur et d'enthousiasme que celui des *Mémoires;* il n'est pas encore assagi par l'expérience, assombri par la disgrâce; il s'abandonne librement à ses impressions. Il avoue l'ascendant que Frédéric exerce sur lui; il reconnait qu'il est sous le charme. Plus je vois ce prince, dit-il dès les premiers jours, plus j'ai des raisons de l'aimer et de l'honorer. Il est véritablement *ravi*. Un jour, Frédéric lui parle de ses infirmités et de sa mort prochaine; ces idées, écrit Catt, m'affligèrent au point que je n'étais plus à aucune des choses qu'il me dit ensuite. Il croit inébranlablement à la victoire finale; « la façon dont il soutenait ses malheurs, ses attentions pour ceux qui l'entouraient, le peu de soin de lui et de sa santé, ses inquiétudes, tout cela me semblait devoir mériter des succès. » Les doutes mêmes du roi ne détruisent pas la confiance de Catt : *plus dubitat, ego spero*. Il s'indigne contre les officiers qui blâment la stratégie de Frédéric.

Et il est vrai que le Frédéric que Catt nous décrit, force l'admiration. Le jeune Suisse le montre bravant la mort comme un simple grenadier, ralliant trois fois son infanterie et chargeant à la tête de ses troupes, un étendard à la main. « Bon Dieu! qu'il a été exposé au feu! On a tiré sur lui à cartouche. Dieu nous le conserve! » Mais Frédéric fait son métier; « quand tant de gens vont à la boucherie pour moi, pourquoi ne voulez-vous pas que j'y aille aussi? » Il montre la fermeté la plus tranquille, la constance la plus héroïque; il ne change pas de visage lorsqu'il apprend que le général Goltz a pris les bagages de l'armée; jamais le roi, dit Catt, n'est plus grand que dans le malheur. Personne n'est plus vif ni plus agissant. Il lit vingt lettres de suite en quelques minutes et dicte aussitôt la réponse, sans être obligé de les relire.

Il est courtois, obligeant, sans hauteur et sans morgue. Il appelle un

1. Der unmittelbarste Lebenshauch.

laquais pour se faire donner sa tabatière ; un particulier, écrit Catt, m'aurait dit : donnez-moi ma tabatière. Lorsqu'il passe d'une chambre dans une autre, il prend lui-même les bougies et ferme la fenêtre. Quelle politesse, observe Catt ; je rapporte ce trait pour faire voir combien ce roi ménage ceux qui sont sous lui. Il emprunte un livre et le rend avec ces mots : voyez comme je suis exact, j'espère que vous m'en prêterez. Un soir, le roi et son confident cherchent vainement le nom d'un opéra ; Catt se retire en disant qu'il est sûr, s'il ne le trouve pas, de passer une nuit blanche ; il se couchait lorsqu'un page se présente avec une demi-feuille où Frédéric avait écrit le nom de l'opéra : *Abdolonyme*. On voit que Frédéric n'était pas aussi dur, aussi insensible que le représentent certains historiens. La mort de sa sœur, la princesse de Bayreuth, lui cause le chagrin le plus violent. « Il était accablé ; sa sœur lui revenait toujours dans l'esprit. Il ne mangea rien... Le prince Henri arriva... J'ai bien pleuré hier avec mon frère ; tenez, mon cher, ce n'est point la perte d'une bataille qui émeut un capitaine ou un guerrier, mais la mort d'une sœur est irréparable, et quel plus doux sentiment que l'amitié ! »

Au milieu des contrariétés et des soucis qui l'accablent de toutes parts, il sait se distraire. Il fait des vers, et parfois d'assez bons. Il montre à Catt ses productions, sans trop les louer, et s'entretient avec lui de ses lectures. Il juge les écrivains français, leur caractère, leurs œuvres ; il récite par cœur des tirades entières de Racine, son poète favori ; il lit et relit à haute voix *Iphigénie* et *Phèdre*, *Athalie* où il trouve toujours de nouvelles beautés, ou bien encore le troisième chant de Lucrèce, « son bréviaire », les *Tusculanes*, Sénèque. Il apprécie les généraux de son armée, les fonctionnaires de sa cour, les souverains de l'époque. Il analyse les événements de la guerre, raconte les batailles qu'il a livrées, Mollwitz, Hohenfriedberg, Kolin que firent perdre la lenteur de Bevern et la mort de Keyserlingk, Lissa ou Leuthen, qu'il gagna parce qu'il « suivit en plein ses idées », Zorndorf qui fut une action d'effronterie (tenere, dit Catt, coram inimico sine pulvere et cum tribus bataillons). Il cause morale, religion, métaphysique, disserte sur Platon et Spinoza, discute l'immortalité de l'âme.

Mais ce qui surprend surtout, c'est que ce chercheur et ce gagneur de batailles, cet infatigable combattant, le plus grand général des temps modernes après Napoléon, ne fait la guerre qu'à son corps défendant. Quand tout sera fini, dit Catt, il n'y a personne qui ne voulut être le roi de Prusse. Ah ! la belle gloire, répond-il, villes en cendres, villages brûlés, habitants infortunés ! N'en parlons plus ! Les cheveux me dressent sur la tête ! Il ne pense qu'à la paix et au repos qu'il goûtera dans son cher Sans-Souci ; « voyez comme j'ai été malheureux, traité durement par un père, enfermé trois mois seul dans une chambre ; je n'ai été heureux qu'à Rheinsberg ; ah ! si cette paix vient, pourra-t-on me blâmer de vivre un peu pour moi-même, de me retirer et de vivre tranquille ? »

Mais Catt ne se borne pas dans son *Journal* à peindre au vif Frédéric II. S'il restait presque chaque soir auprès du roi, il consacrait le jour à observer l'armée où il vivait et les pays qu'il traversait. Il nous raconte qu'il logea en Moravie, à Littau, chez un boulanger qui parlait latin ; il décrit brièvement les usages nationaux des Wendes ; il nous fait juger de l'attachement des Silésiens à leur nouveau maître : « Un bourgeois de Hirschfeld alla porter des plaintes de ce que son voisin avait huit soldats, et lui six : est-ce que je ne puis pas les nourrir aussi bien que lui ? » Il note avec soin les moindres détails de la vie des camps ; les officiers se frisent et se parfument comme s'ils étaient à la cour ; les soldats composent et représentent une pièce satirique où l'on voit le maréchal Daun berné par Arlequin ; le corps des vivandiers et vivandières fait justice d'une femme qui a volé ; après Zorndorf, le roi, enchanté de son succès, félicite ses cavaliers, embrasse l'un, frappe l'autre sur l'épaule ; les hussards des deux partis finissent par se traiter cordialement, fraternisent les uns avec les autres et se quittent avec les marques de la plus vive amitié « quand je serai prisonnier, pense à moi ». Catt admire d'abord la discipline des troupes prussiennes ; mais peu à peu il remarque qu'elle se relâche, que le soldat pille, que l'on a peine à contenir les vivandiers et les *paknets* (Packknechte ou goujats). Il observe également que les officiers se dégoûtent de la guerre, que beaucoup d'entre eux mettent le prince Henri au-dessus de Frédéric, que le vainqueur de Freyberg protège ceux que son frère disgrâcie, et rebute ceux qu'il recommande [1].

L'éditeur, M. Koser, a fait sa tâche avec un soin admirable, et l'on ne saurait croire tout ce qu'il a mis de patience et de conscience dans cette publication. On retrouve dans l'introduction la justesse d'esprit et la sagacité critique qu'il a montrées dans ses travaux précédents. Le texte des *Mémoires* et du *Journal* est très correct ; M. Koser l'a fait suivre et d'un index et d'un commentaire à la fois abondant et précis qui donne les dates nécessaires, éclaire les faits, explique les allusions politiques ou littéraires ; le jeune archiviste semble connaître le XVIIe et le XVIIIe siècle français presque aussi bien que l'histoire de la Prusse sous Frédéric. Il faut le remercier d'avoir si bien publié ces manuscrits de Catt qui sont d'un si grand prix pour l'histoire et qui font mieux connaître le vieux Fritz, son caractère original, les qualités de son esprit et sa force d'âme à l'époque la plus cruelle de sa vie [2].

A. CHUQUET.

---

1. Toutes ces citations sont tirées du *Journal* que, malgré tout, nous mettons infiniment au-dessus des *Mémoires*.

2. Quelques observations en passant ; il me semble qu'il faut lire : p. 7, l. 8, « ainsi » au lieu de « *ainsi que* » ; p. 76, l. 18, « bien asséné » au lieu de « *bien asséré* » ; p. 185, l. 10, « amphibologiques » au lieu de « *amphiboliques* » ; p. 339, l. 24, « p[illegible]ndait » au lieu de « *pendait* » ; p. 375, l. 7, « ayant » au lieu de « *avant* » ; p. 381, l. 22, « que ce n'était rien » au lieu de « *que ce n'était bien* » ; p. 386, « il est assez persiflé par

VARIÉTÉS

Une trouvaille de l'Intermédiaire, le rôle de Laclos en 1792.

L'*Intermédiaire* publie dans son numéro du 25 septembre 1885, sous la rubrique de « trouvailles et curiosités », deux lettres inédites de Laclos qui ont fait, nous dit-on, le tour de la presse; mais elles sont accompagnées d'un commentaire inexact [1]. L'*Intermédiaire* est une excellente revue; son jeune et vaillant directeur, M. Faucou, lui donne une très vive impulsion; toutefois on nous permettra de redresser l'erreur qu'il a commise avant qu'elle ait le temps de se répandre.

L'*Intermédiaire* cite d'abord un passage des *Mémoires* de Dumouriez : « Luckner empêcha Kellermann d'effectuer sa jonction. Alors le pouvoir exécutif se vit contraint de lui donner pour conseil Laclos, et ensuite de le retirer tout à fait ». Luckner n'a pas empêché la jonction de Kellermann. Il lui écrivit, il est vrai, le 14 septembre, de se porter sur Bar-le-Duc qu'il croyait menacé, mais le 15, il lui mandait de se rendre à Sainte-Menehould « à marches forcées » pour faire sa « réunion » avec Dumouriez.

L'*Intermédiaire* ajoute : « Les lettres suivantes inédites jusqu'ici montrent quel rôle actif Laclos joua à l'armée du Rhin. » A l'armée du Rhin? Mais Laclos était à Châlons et organisait, avec Luckner, le grand rassemblement de fédérés; l'*Intermédiaire* a voulu dire « à l'armée de Châlons. »

« La première de ces lettres, dit l'*Intermédiaire*, ne laisse aucun doute sur l'influence que les rapports de Laclos eurent dans la mesure de révocation qui frappa le maréchal. » L'*Intermédiaire* a raison.

« La seconde établit que la concentration des troupes, d'où résulta la bataille de Valmy, est due à l'activité et à l'habileté stratégique de Laclos, dont le nom a été trop oublié. » C'est contre cette assertion que nous voulons protester [2].

Voici la lettre; elle se trouve aux archives de la guerre (ce qu'oublie de dire l'*Intermédiaire*); elle est datée du 19 septembre, à onze heures du soir, et adressée au ministre Servan :

« La réunion est faite. Je reçois à 9 heures et demie du soir un courrier de M. Dumouriez. Il n'a pas été attaqué. Il a envoyé l'ordre à M. Valence qui arrivera de-

Monsieur Clément », M. Koser ne sait ici de quel personnage il est question; ne s'agirait-il pas du maréchal Daun que le pape Clément XIII persifle en lui offrant le chapeau et le glaive bénits?

1. D'ailleurs le titre indiqué sur la couverture et en tête de cette « variété », trompe le lecteur : *Documents inédits sur la bataille de Valmy!* Il n'est pas du tout question de Valmy dans ces documents (communiqués à l'*Intermédiaire* par M. Henry Céard, le savant et sympathique bibliothécaire du musée Carnavalet).

« 2. Le 21 septembre, anniversaire de la bataille de Valmy — ajoute l'*Intermédiaire* — donne à ces lettres un caractère particulier d'actualité. » Valmy est du 20, et non du 21 septembre.

main ou après. M. de Marre *(lisez M. de Sparre)*, qui a conduit la division que nous avons jointe au corps de M. de Beurnonville, revient demain, et peut-être suffira-t-il ici avec les deux maréchaux de camp qui y sont [1]. Je suis convenu avec le général Labourdonnaye de ne pas l'attendre. Tout annonce que je partirai demain. J'espère qu'enfin je dormirai cette nuit sur l'une et l'autre oreille. Il est fort pressant d'arrêter un plan propre à terminer glorieusement la campagne. Cette idée hâte mon voyage. Sur toutes choses des effets de campements ici, et des munitions de tout genre. Il faut encore à Dumouriez 20,000 hommes, en deux envois, s'il est possible. »

Où voit-on, dans cette lettre absolument insignifiante [2], la moindre trace de « la concentration des troupes d'où résulta Valmy? » Que prouve-t-elle en faveur de l'*activité*, de l'*habileté stratégique* de Laclos? La canonnade de Valmy se livre le lendemain, 20 septembre, et décide de l'issue de la lutte; la veille, Laclos croit encore qu'il faut *arrêter un plan propre à terminer glorieusement la campagne.*

Le vrai, c'est que Luckner, aidé de Laclos et de Labourdonnaye, organisa à Châlons sept bataillons de fédérés qui arrivèrent au camp de Dumouriez le 19 septembre. Ces sept bataillons formaient la « division » que Sparre conduisait et que Luckner « avait jointe au corps de Beurnonville. » Mais Beurnonville disait aux généraux de Châlons qu'ils lui faisaient un « petit présent » et Dumouriez, sachant ce que valaient ces fédérés (voir ses *Mémoires)*, ne les mit pas en ligne dans la journée du 20 septembre.

On objectera que la jonction, ou, comme écrit Laclos, la « réunion » était l'œuvre du militaire-littérateur; mais, de ce qu'il dit « la réunion est faite » s'en suit-il qu'il l'ait faite? Trois armées ou corps d'armée rejoignirent successivement Dumouriez; celui de Duval, celui de Beurnonville, celui de Kellermann. Duval venait de Pont-sur-Sambre; Beurnonville, de Maulde (mais à la nouvelle de la prise de la Croix-aux-Bois, il avait dû se rejeter sur Châlons); Kellermann, de Metz. Le premier arriva le 10 septembre, les deux autres le 19. Les correspondances du dépôt de la guerre prouvent que cette concentration s'opéra sur les ordres du ministre Servan, et non du colonel Laclos. Ce fut Servan qui appela Duval, qui appela Beurnonville, qui appela Kellermann, qui jeta tout ce qu'il pouvait ramasser de troupes de ligne et de volontaires de 1791 au devant de la « colonne brunswickoise ». Laclos était chargé de contresigner les ordres de Luckner et de surveiller le vieux maréchal; c'était un Billaud-Varennes militaire [3]; il fit des plans, il

1. C'est ce qui eut lieu, et l'*Intermédiaire*, puisqu'il juge cette lettre si importante, aurait pu ajouter en note que de Sparre — et non de Marre — commanda à Châlons avec les deux maréchaux de camp Du Hamel et Saint-Jean; que Laclos retourna à Paris avec Luckner; que Labourdonnaye alla prendre le commandement des forces du Nord; que Valence resta à l'armée du Centre dont il commandait la réserve.

2. J'avoue l'avoir lue il y a quelque temps, avant la publication de l'*Intermédiaire*, et n'en avoir pris aucune copie.

3. On sait que Billaud-Varennes était, comme Laclos, commissaire du pouvoir

proposa plusieurs mouvements de retraite, il projeta — lui aussi — la diversion de Custine sur Spire, Worms et Mayence, il montra une grande activité, il dormit très peu; mais on ne lui doit pas la concentration des troupes de Valmy et l'on ne peut employer, en parlant des services qu'il rendit, le grand mot d'*habileté stratégique* [1]. Si Luckner — et par suite Laclos — commandait le 15 septembre à Kellermann d'aller au secours de Dumouriez [2], Servan avait conseillé cette *réunion* dès les premiers jours du mois, et c'était au ministre de la guerre, et non pas au vieillard affublé du titre inutile de généralissime, qu'obéissait Kellermann.

Les lecteurs de la *Revue* nous pardonneront d'avoir insisté sur ce point. Mais il fallait montrer que le rôle de Laclos n'a pas eu l'importance qu'on lui attribue. La mode est encore aux réhabilitations, aux *Rettungen*, comme disent les Allemands; Gassion a gagné les batailles de Condé; tous les succès de Ferdinand de Brunswick sont dus à Westphal; Carnot n'est plus l'organisateur de la victoire; c'est Servan, c'est Lacuée, c'est Mathieu Dumas, et non Dumouriez, qui a deviné la force des positions de l'Argonne; c'est le comité topographique qui a fait les succès des armées de la Révolution; tous les généraux sont des Blücher et tous les chefs d'état-major des Gneisenau. O fureur de l'inédit et de l'inconnu! N'exagérons rien, laissons à chacun sa part, et ne croyons pas, comme on le répète déjà, comme me l'ont dit des amis qui acceptaient de bonne foi l'assertion de l'*Intermédiaire*, que Laclos soit le véritable vainqueur de Valmy.

A. Ch.

THÈSES DE DOCTORAT ÈS LETTRES

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

Soutenance de M. Maurice Thirion.

I. — *De Civitatibus, quæ a Græcis in Chersonneso conditae fuerunt.*
II. — *Étude sur le Protestantisme à Metz et dans le pays Messin.*

I

Le sujet choisi par M. Thirion demandait, à être traité avec précision et exactitude. M. T. l'a traité avec élégance. L'indécision dans les détails apparaît jusque

---

exécutif, et qu'il vint à Châlons; il a, autant que Laclos, contribué à la révocation de Luckner, comme le prouve une lettre qu'il écrivit à Danton.

1. Ce grand mot s'appliquerait tout au plus aux plans de retraite sur Paris et de diversion dans l'Est.

2. Voilà l'argument le plus solide à l'appui de la thèse de l'*Intermédiaire* qui ne le cite pas.

dans la description géographique de la Chersonnèse, et M. Himly en fait la critique. Il y est question de fortifications, de murs, et l'on ne voit pas bien où l'auteur les place. Il n'indique pas assez nettement les raisons qui ont forcé les Grecs à s'établir dans la région la plus dure, la plus stérile, la plus battue des vents, mais où s'ouvraient tous les ports. M. T. a tort de rapporter une foule de récits ou d'attributions légendaires, sans commentaires, comme s'il admettait l'histoire du pape S. Clément, la présence à Kiev des portes de Kherson qu'on montre aussi à Sainte-Sophie.

M. Bouché-Leclercq félicite M. T. de son style; mais la correction des épreuves n'a pas été soignée; on n'a pas suivi de règles pour l'orthographe des mots latins et ce qui est plus grave (parce qu'il s'agit ici de méthode), M. T. ne se rend pas un compte bien net de ce que doit être dans un ouvrage de ce genre un index bibliographique.

Le sien n'est pas complet, il n'a cité que les auteurs dont il a tiré le plus de secours. Son index implique donc un jugement; mais il a laissé passer bien des travaux importants. Autre point : d'après quel principe l'a-t-il ordonné? Ce n'est pas l'ordre chronologique. Il cite d'une façon incomplète. Il croit pouvoir ne rappeler que le dernier article ou le dernier ouvrage des savants, comme s'il annulait les autres. Cette bibliographie insuffisante prouve que le sujet n'a pas été épuisé. — Pourquoi n'avoir pas fait de cartes; M. T. y a renoncé parce que l'emplacement de la plupart des villes est contesté; c'est aggraver l'objection, la carte eût obligé l'auteur à discuter des problèmes qu'il a esquivés. — On ne sait jamais si M. T. fait la géographie de la Crimée ancienne ou de la Crimée moderne; tantôt il semble ne vouloir se servir que des géographes anciens, il donne les mesures et les évaluations anciennes; tantôt il adopte les hypothèses géologiques modernes. De là une description agréable à lire, mais sans exactitude, et qui n'a pas dû coûter beaucoup de peine. Si l'on passe à l'histoire, on retrouve le même dessin mou et flottant; peu ou point de chronologie, c'est plutôt un morceau littéraire qu'un morceau historique. M. T. semble admettre sans aucune hésitation que les Cimmériens qui ont dévasté l'Asie-Mineure, sont les mêmes que ceux d'Homère; mais que signifie ce mot dans la langue du poète? On a soutenu que c'étaient les âmes des morts. Le mot veut peut-être dire seulement hommes du Nord et peut dès lors s'appliquer à différentes peuplades. Est-ce un nom indigène ou un nom grec? M. T. affirme de même sans hésiter que Tauris est un nom indigène : il est fort possible qu'il soit grec; on représentait Artémis ou la lune sous la forme d'une vache blanche, ou sous celle d'une femme entraînée par un taureau; le culte d'une divinité analogue à Artémis a pu être l'origine du nom grec de la Tauride. Ce ne sont là, il est vrai, que les préliminaires, et c'est des villes grecques que M. T. a entendu s'occuper. Il passe très légèrement sur les origines. Le dépouillement est consciencieux; mais en arrivant aux institutions, nous retombons dans le vague. M. T. affirme qu'il n'y eut point de violences démocratiques et pourtant il y eut des tyrannies; comment s'établirent-elles? M. T. croit que le gouvernement est resté aristocratique parce qu'il constate l'existence d'un Sénat; c'est se contenter de peu. A Athènes aussi, les décrets furent toujours rédigés au nom du peuple et du Sénat. Voici d'autres inexactitudes de détail : M. T. appelle Hercule, *numen proprie doricum*, L'origine du culte est phénicienne; or ce sont les Ioniens qui ont succédé aux Phéniciens et Hercule a toujours pour compagnon Iolaos. Les Doriens Héraclides ont trouvé le culte établi. De même pour Artémis dont le culte existe encore à Éphèse; de ce que son culte a été introduit en Chersonnèse par les Doriens, il ne s'ensuit pas qu'elle soit une divinité dorienne. M. T. passe à côté d'une question intéressante, qu'a traitée Mommsen dans son histoire de la monnaie; le droit exceptionnel laissé aux rois du Bosphore de frapper

de la monnaie d'or. — Il parle d'un temple des Juifs (p. 84), sans se douter que les Juifs n'ont qu'un temple, celui de Jérusalem, et de la différence entre le Temple et une synagogue. — En résumé on trouve plus de chose sur les villes étudiées par M. T., dans un article de Pauly ou de Marquardt, et quand on voudra chercher quelque chose sur ces villes, il faudra chercher autre part que dans la thèse; mais cette thèse n'en reste pas moins un morceau fort agréable.

M. Perrot reproche à M. T. de n'avoir pas tiré parti d'un sujet qu'il lui avait conseillé, de l'avoir restreint, et de n'avoir pas fait l'histoire générale de toutes les villes grecques fondées en pays scythe. Olbia et Borysthène étaient surtout intéressantes; M. T. est resté au seuil avec Panticapée et Kherson sur lesquelles nous ne pouvons jeter qu'un coup d'œil indirect en consultant de rares documents athéniens. Il fallait citer le travail de Curtius *die Hellenen in der Diaspora*. On relève aussi des erreurs de critique, on n'a pas le droit de conclure d'*une* épitaphe de légionnaire à la présence d'une garnison permanente dans une ville.

M. Rambaud signale de nouveau des lacunes considérables dans la bibliographie. M. T. a ignoré tous les travaux russes, indispensables pour étudier le sujet. Un texte ancien a été oublié, c'est un passage de Dion Chrysostôme relatif à Olbia, mais qui fournit des détails sur le genre de vie des habitants de toutes ces villes.

M. Collignon signale une inscription qui montre l'existence de relations religieuses entre Delphes et Kherson (Bull. Corresp. Hell. VI, 215). Il y avait à Délos, dans le sanctuaire, des offrandes de Kherson (Bull. VI, 30). En général M. T. n'a pas assez consulté les monuments figurés, peut-être par prudence; l'étude des vases trouvés dans les tumuli de Kertch nous fait connaître l'époque où le commerce est le plus actif avec Athènes, l'époque d'Alexandre. En somme, sur cette question, les documents épigraphiques et archéologiques donnent plus que les textes.

II

La thèse française est, au jugement de M. Himly, un morceau d'histoire narrative, qui, le sujet aidant, conquiert l'attention, mais qui manque de critique; c'est avant tout un martyrologe; dans la bibliographie toutes les sources sont énumérées comme si elles avaient la même valeur. Cette étude sur le protestantisme aurait pu avoir une tenue plus sévère et plus intéressante; il fallait étudier les raisons qui tour à tour ont fait avancer et reculer la Réforme; il fallait exposer le mécanisme administratif de cette ville qui a failli devenir un Strasbourg. On peut en outre relever quelques erreurs d'histoire générale : ce n'est pas en proposant ses 95 thèses que Luther se sépare de l'Église; le soulèvement des paysans n'est pas celui des anabaptistes : le traité de Cateau-Cambrésis ne concerne que la France et l'Espagne.

M. Rambaud constate que la thèse a l'aspect d'une chronique, d'un récit très sec qui remonte très haut dans le passé, et descend fort loin vers le présent; qu'elle est surtout composée à l'aide de deux sources : Meurisse pour la première partie, Elie Benoit pour la seconde. — Il y a de nouveau des lacunes graves dans la bibliographie : rien sur les Vaudois et les Albigeois que M. T. ne distingue pas; il suffisait de consulter la Bible Française au moyen âge de Samuel Berger; les livres des Vaudois et le psautier Lorrain dont la lecture fut interdite par Eudes de Vaudémont, s'y trouvent. La bibliographie est incomplète encore sur les précurseurs de la Réforme; on eût trouvé de précieux renseignements dans le Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme.—Elle est incomplète sur les Ancillon. Les portraits ne sont pas vivants; il fallait animer le tableau; il fallait étudier les chansons. On ne trouve presque rien dans la thèse sur l'organisation de l'église de Metz : M.T. a pourtant montré qu'elle se tint toujours à l'écart, indépendante des autres églises. Que

devient la petite église, restée à Metz, réduite à 493 membres, obligés de se déguiser en soldats suisses quand ils veulent assister au culte? Il fallait prendre la question de la Révocation d'une manière plus large. A l'époque où fut donné l'édit de Nantes, la France est en avance sur toute l'Europe ; à l'époque de la Révocation, elle recule et se place derrière toutes les autres nations ; pourquoi ? — Il eût été intéressant de discuter la question au point de vue du droit (et justement un Messin, Ancillon, l'a fait alors) ; la liberté était doublement garantie à Metz et par l'édit de Nantes et par le traité de Westphalie. Cette révocation, c'est la violation d'un droit écrit ; c'est un procédé révolutionnaire appliqué par la monarchie au mépris des droits historiques. En somme, la thèse a son utilité et son intérêt ; mais incomplète, comme elle est, elle laisse une impression un peu mêlée.

M. Larisse fait observer que non-seulement la bibliographie est incomplète mais qu'elle est mal classée. Elle est divisée en ouvrages et documents, comme si l'auteur n'admettait pas qu'un imprimé pût être un document. — De plus il faut dire ce que valent les documents ; qu'on n'embarrasse pas un livre d'un énorme *apparatus* d'argumentation, c'est bien ; mais ici il y a des pages entières non documentées ; il ne fallait pas reculer devant la nécessité d'un chapitre préliminaire de critique des sources. L'introduction n'a rien de caractéristique ; il fallait faire comprendre dans quel milieu allait se produire la Réforme. — Pourquoi réussit-elle dans certains pays ? quelles forces et quels intérêts combattent pour elle ? quelles forces et quels intérêts combattent contre elle ? — La République de Metz était un terrain excellent, dans cette région intermédiaire où ont pu s'organiser les Cantons suisses et les Provinces-Unies. — Il fallait exposer les conditions ethnographiques, qui facilitèrent le passage au calvinisme ; les relations politiques et commerciales de la République ; ses institutions politiques et sociales pour savoir d'où est partie la Réforme, comment elle s'est répandue, où fut la résistance. — Au contraire, dans la thèse de M. T., tout se passe dans un milieu abstrait, ou qui n'est déterminé que par le mot Metz seulement. — Les faits petits et grands se succèdent dans un récit d'une froideur générale, qui atteint parfois l'effet. On aurait pu aussi montrer le profit qu'on peut tirer pour l'histoire générale de l'exemple de Metz ; c'est un reflet de l'histoire générale ; les deux partis se font successivement impériaux selon leurs intérêts ; si les protestants font entrer les Français, Condé s'arrange pour rendre les Trois-Évêchés. — Par excès d'impartialité, M. T. plaide les circonstances atténuantes pour Louis XIV ; mais le désir d'unifier n'est pas une excuse pour le roi ; nul n'est plus soumis que les protestants. La Révocation est le couronnement des efforts patients et continus du clergé français. — En résumé, pour ce qui touche à l'histoire générale, M. Thirion ne domine pas son sujet ; pour ce qui est de l'histoire particulière, il manque de méthode. C'est un travail fait un peu vite, où l'on sent encore trop les fiches cousues ensemble.

CHRONIQUE

ALLEMAGNE. — Nous avons annoncé autrefois une édition en trois fascicules des discours choisis de Mirabeau *(Ausgewæhlte Reden Mirabeau's.* Berlin, Weidmann), par M. H. FRITSCHE, directeur de l'école Frédéric Guillaume à Stettin. Cette publication, qui fait partie de la collection d'écrivains anglais et français dirigée par MM. Pfandheller et Lücking, est destinée aux élèves des gymnases. Elle a eu du

succès, car le premier fascicule de la deuxième édition vient de paraître; il contient les discours de l'année 1789. (In-8°, 163 p. 1, mark 50.)

— La librairie Julius Springer, de Berlin (Monbijouplatz, 3) continue à publier, sous le titre de *Politische Geschichte der Gegenwart*, sa collection d'Annuaires politiques; le XVIIe et le XVIIIe volumes, que nous n'avons pas encore annoncés, ont paru, de même que les précédents, par les soins de W. Wilhelm Müller, professeur à Tübingue; le XVIIe est consacré à l'année 1883 (in-8°, 268 p. 3 mark 60); le XVIIIe, à l'année 1884 (in-8°, 378 p. 4 mark 50) : ces volumes rédigés avec soin et sans partialité, sont précédés d'une table des matières très détaillée et suivis d'une *Chronique* ou table chronologique des événements; ils seront très utiles, ne serait-ce que comme memento, à tous ceux qui étudient l'histoire contemporaine.

FRANCE.— *Les manuscrits provençaux de la Méjanes.* Tous ceux qui ont fréquenté la magnifique bibliothèque d'Aix-en-Provence savent combien est empressée l'obligeance, combien est sûre l'érudition de M. F. Vidal. Le sous-bibliothécaire de la Méjanes rend aujourd'hui un nouveau service aux travailleurs en publiant de claires et excellentes notes sur les ouvrages en langue provençale ancienne et moderne que possède cet établissement (Aix. Ach. Makaire, 1885, grand in-8° de 16 p.) Les principaux manuscrits mentionnés par le modeste et zélé collaborateur de Mistral dans *Lou Tresor dou felibrige* sont : *Lei plank de Sant-Estève* (pièce chantée annuellement à Saint-Sauveur-d'Aix, le 26 décembre, sur l'air du *Veni Creator), lei plank de la bierge* (paraphrase du *Stabat Mater)* les *capitols de paix et status municipalx de Tharascon*, un traité d'arpentage composé par Arnault de Villeneuve et traduit par Bertrand Boysset, de la ville d'Arles, un dictionnaire de botanique français-provençal (xviiie siècle), un dictionnaire provençal-français de la même époque par Pierre Puget, religieux minime, les poésies modernes d'Estienne Blégiers, de Jean de Cabanes, de Tronc de Codolet. — T. de L.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 16 octobre 1885.

L'Académie ayant à choisir un lecteur pour la séance publique annuelle, qui aura lieu le 13 novembre, désigne M. Edmond Le Blant. Il lira son mémoire intitulé : *le Christianisme aux yeux des païens.*

L'Académie nomme deux commissions chargées de lui proposer des questions à mettre aux concours, dans l'ordre des études orientales et dans l'ordre des études relatives au moyen âge. L'une de ces commissions est composée de MM. Renan, Barbier de Meynard, Schefer et Bergaigne, l'autre de MM. Delisle, Hauréau, Jourdain et Luce.

L'Académie se forme en comité secret.

Ouvrages présentés : — par M. Delisle : G. du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. III : *le Réveil du roi* (1435-1444); par M. Jules Girard : A.-J. Letronne, *Œuvres choisies*, assemblées, etc., par E. Fagnan, 3e série, t. II; — par M. Maspero : *Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire*; — par M. Maury : Antonin Debidour, *l'Impératrice Théodora, étude critique.*

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 44 — 2 novembre — 1885

Sommaire : 195. Lewy, Bücheler et Zitelmann, La loi de Gortyne. — 196. Paulin Paris, Etudes sur François Ier, roi de France, sur sa vie privée et son règne. — 197. De Martel, Les historiens fantaisistes, M. Thiers, II. La pacification de l'ouest et la machine infernale. — *Variétés :* Les manuscrits de l'abbé Nicaise. — Chronique. — Académie des Inscriptions.

195. — Heinrich Lewy. **Altes Stadtrecht von Gortyn auf Kreta,** text, übersetzung und anmerkungen nebst einem Wœrterverzeichniss. Berlin, Gærtner, 1885, in-4, 32 p.

— Franz Bücheler und Ernst Zitelmann. **Das Recht von Gortyn** (Rheinisches Museum, 40ter Band, ergænzungsheft. Francfort), 1885, in-8, 180 p.

M. Michel Bréal vient de signaler aux lecteurs de la *Revue* l'importance exceptionnelle de la grande inscription *boustrophédon* découverte l'an dernier à Gortyne par Halbherr et Fabricius [1]. Pour la première fois, on se trouve en présence d'un véritable Code de 650 lignes, qui réglemente minutieusement, quoique dans un ordre très confus, les principales matières du droit civil; çà et là, un mot jeté en passant par le législateur crétois nous révèle quelques traits curieux de l'état social et de la constitution politique de ces anciennes cités, si semblables, à tant d'égards, aux peuples germaniques, au moment de l'invasion : tel ce tarif pénal, dont les amendes varient en raison de la condition du délinquant et de celle de la victime; telle encore cette institution des co-jureurs, dont l'existence sur le sol grec était jusqu'à présent inconnue. Quelle que soit la date que l'on assigne à ce monument inestimable — les évaluations varient entre 600 et 400 avant notre ère — il reste vrai de dire, avec un de ses commentateurs, que la découverte de la table de Gortyne a la même importance pour l'étude du droit grec que celle des Commentaires de Gaïus au commencement de ce siècle pour l'étude du droit romain.

1. Il m'est impossible d'être d'accord avec M. Bréal, quand il pense que le commencement de l'inscription est perdu. Les importantes lacunes qu'on peut y signaler ne prouvent rien, car notre loi nous avertit à plusieurs reprises qu'elle n'est pas la première de son espèce et se réfère aux lois antérieures. En revanche, ce qui est tout à fait décisif, c'est que la première des dispositions complémentaires (XI, 24) se rapporte précisément à la première phrase de l'inscription telle qu'elle nous est parvenue. Tout au plus admettrais-je la disparition de la formule initiale et de l'acte de promulgation; mais ne peut-on pas supposer que notre texte est la copie d'un acte en force depuis longtemps? C'est, je crois, l'avis de M. Dareste.

Quoique le texte de l'inscription de Gortyne ne soit pas particulièrement fruste, le déchiffrement et surtout l'interprétation offrent de sérieuses difficultés : 1° parce que l'humidité de la paroi sur laquelle est gravée l'inscription n'a pas permis de prendre d'estampages ; certaines lectures restent donc douteuses ; 2° parce que la pauvreté de l'alphabet employé, qui ne distingue ni les voyelles longues, ni les aspirées (sauf le θ), ni les lettres doubles, autorise souvent des groupements multiples des caractères ; 3° à cause de notre ignorance du dialecte crétois, du langage parfois pénible et embarrassé du législateur, de la bizarrerie ou de la nouveauté de plusieurs de ses dispositions. Ce n'est guère que par la collaboration des savants compétents des divers pays — sinon, comme le veut l'un d'eux, par les efforts successifs de plusieurs générations de philologues et de jurisconsultes — qu'on peut espérer de tirer de la table de Gortyne toute la lumière qu'elle peut et doit nous donner.

M. Bréal a rendu pleine justice ici même aux publications dont la loi de Gortyne a fait l'objet en France et en Italie. Je demande la permission de revenir en quelques mots sur deux publications allemandes dont l'une est celle de M. Lewy, dont l'autre, celle de MM. Bücheler et Zitelmann, mérite d'être signalée tout particulièrement à l'attention des jurisconsultes.

Venant après Fabricius, Comparetti et Dareste, MM. Lewy, Bücheler et Zitelmann ont pu profiter des travaux de leurs devanciers, les corriger les uns par les autres, et y ajouter le fruit de leurs recherches personnelles. Les deux ouvrages ont été exécutés tout à fait indépendamment ; cette circonstance donne d'autant plus de prix aux coïncidences de restitution qui ne sont pas rares. Ainsi, à la 2° colonne, ligne 53, Lewy et Bücheler se sont rencontrés pour écrire χηρεύσιος (de χηρεύσις), au lieu de τελεύσιος (Comparetti), dans le sens nouveau de « divorce ». De même III, 29, tous les deux lisent μοῖραν ταχτάν. Dans quelques cas, assez rares à la vérité, les lectures de M. Lewy nous paraissent mériter la préférence. Ainsi, à propos de la femme colone divorcée qui reprend son premier conjoint, Bücheler écrit (IV, 4) : αἰ δὲ τῷ αὐτῷ αὖτιν ὀπυίοι τῶ (pour τοῦ) πρώτω ἐνιαυτῶ. Nous aimons beaucoup mieux la division de M. Lewy : αἰ δὲ τῷ αὐτῷ αὖτις ὀπυίοιτο πρὸ τῶ ἐνιαυτῶ, non seulement parce que la forme dorienne est πρᾶτος et non πρῶτος, comme il le fait observer, mais surtout parce que dans notre inscription le verbe ὀπυίειν s'emploie constamment au moyen quand il s'agit de la femme, et à l'actif en parlant de l'homme (par exemple VIII, 22 : αἰ λείοντος ὀπυίεν ᾧ ἔδωκαν μὴ λείοι ὀπυιέθαι). Or ici c'est de la femme qu'il s'agit. Quant à traduire avec M. Bücheler : « *Falls aber demselben abermals er sie ehelicht im Lauf des ersten Jahres* » en prenant pour sujet de la phrase le mot πάστας « le maître », sous-entendu, c'est ne faire rien de moins qu'un contre-sens : 1° parce que ὀπυίειν signifie « épouser » et non « marier » ; 2° parce que MM. Bücheler et Zitelmann reconnaissent eux-mêmes (p. 113) que le consentement du maître

n'est pas nécessaire pour le mariage de la colone, à plus forte raison ne peut-on pas dire « qu'il la marie » [1].

Le travail de M. Lewy ne se recommande pas seulement par quelques heureuses corrections de ce genre. Il faut signaler encore une disposition très claire du texte et de la traduction, placés en regard l'un de l'autre et se correspondant ligne par ligne; un index qui nous a paru complet et correct, puis la reproduction de deux courts fragments relatifs au dommage causé par des animaux, fragments qui ont été découverts au même endroit que la grande inscription et sont d'une date un peu plus récente. M. Comparetti les avait déjà édités; nous ne savons pourquoi M. Bücheler les a omis. En revanche le commentaire proprement dit de M. Lewy, placé sous forme de notes au bas des pages, nous a fait l'effet d'un travail trop abrégé et un peu hâtif. Au lieu d'y relever, avec une satisfaction qui n'est pas tout à fait exempte de pédantisme, les contre-sens commis par ses devanciers, M. Lewy aurait peut-être mieux fait d'y multiplier les rapprochements avec les textes de droit grec et romain, et d'approfondir davantage certaines parties de son sujet. Ce n'est pas un grand crime, à propos de l'article qui, dans le *causa liberalis*, tranche le doute en faveur de la liberté (I, 14), d'avoir oublié de citer un texte classique d'Aristote (*Prob.* XXIX, 12, p. 951 *a*), mais une lecture un peu plus attentive de notre inscription même aurait convaincu M. L. qu'il a fait fausse route en identifiant les mots ἡβίων *(pubes)* et δρομεὺς *(major* XXV *annis)*, qu'il n'y a aucune contradiction entre l'article de notre loi sur la peine de l'adultère, ou plutôt sur le prix de la composition dû par le délinquant (II, 24) et le texte d'Elien (XII, 12) qui s'y rapporte, que l'explication qu'il a donnée (note 36) de ce principe : « L'enfant naturel de la femme colone appartient au maître du père de la colone » ne tient pas debout : au lieu d'y chercher ce motif bizarre « que le législateur a voulu empêcher l'encouragement donné par le maître à l'inconduite de sa servante en le privant du fruit de cette inconduite », il suffisait de remarquer que l'esclave femelle (ou plutôt la colone) est, comme la femme libre, sous la

1. Quant à la construction πρὸ τοῦ ἐνιαυτοῦ, comparez C. I. G. II 2556, l. 43 : Πρὸ ἀμερᾶν δέκα, et dans notre inscription même IX, 29 : ἐπιμολῆν αὐτῷ πρὸ τῶ ἐνιαυτῶ (texte douteux).

Voici encore quelques lectures de M. Lewy que nous signalerons comme préférables à celles de M. Bücheler :

II, 37 et 44, δολώσαθθαι (être victime d'un guet-apens) et non δουλώσαθθαι (être réduit en esclavage).

IV, 16, ἢ αὐτὸν μὴ ὀρῆ, αἰ ἀποθείη, etc. La pierre porte ὀρείαι, αἰ ἀποθείη, mais cette forme optative de ὀράω paraît inadmissible ; elle doit résulter d'une erreur du lapicide qui a écrit deux fois les lettres αι (Comp. VIII, 10 : ταιπαιπ). M. Desrousseaux veut bien nous dire qu'il se range à cette opinion. (Qu'il me soit permis de dire à cette occasion que les inadvertances de ce genre sont assez fréquentes dans notre inscription. L'orthographe τις, τέγανς pour τις, στέγανς rentre dans cette catégorie, et je ne puis voir qu'une simple coquille là où MM. Baunack et Bréal voient « une forme particulière du *sandhi*). »

garde de son père ou de ses frères : dès lors le législateur lui applique la règle *partus ventrem sequitur*. Cette différence essentielle avec le droit romain est une preuve de plus de la condition toute particulière de la classe des colons à Gortyne, qu'il faut bien se garder d'assimiler purement et simplement à des esclaves.

Peut-être a-t-il manqué à M. Lewy, pour l'exacte intelligence de ce passage et de plusieurs autres, une éducation juridique et une connaissance suffisante de la littérature du droit comparé. Ce sont précisément ces qualités qui donnent une valeur hors ligne au commentaire dont M. Zitelmann a fait suivre l'édition et la notice philologique de M. Bücheler. L'auteur est professeur de droit romain à l'université de Bonn ; mais il paraît aussi familier avec le droit attique et les travaux modernes sur le droit comparé des peuples primitifs qu'avec les textes du Code et du Digeste. Il est, en outre, doué d'un sens juridique très sûr et très fin, et si l'on peut reprocher quelque chose à ses explications, à la fois abondantes et concises, c'est de pêcher parfois par un excès de subtilité, ou de laisser au lecteur le choix entre un trop grand nombre d'interprétations divergentes, de « systèmes », comme disent les jurisconsultes. Malgré cette réserve, nous croyons que les 140 pages que M. Z. a consacrées au droit civil de Gortyne, étudié successivement dans ses traits généraux et dans ses dispositions particulières, sont une contribution de premier ordre à la connaissance, si peu avancée encore, du droit grec ; on pourra compléter ou rectifier ce travail sur quelques points de détail, lorsque des inspirations heureuses ou des découvertes inespérées auront achevé de combler toutes les lacunes du texte : on ne le refera pas [1].

1. Il serait hors de propos d'indiquer ici tous les points sur lesquels le commentaire de MM. B. et Z, ne m'a pas entièrement satisfait. Voici seulement quelques notes que j'ai transcrites en marge.

P. 14. Est-il bien exact que le verbe μολεῖν, *litigari*, ait quelque chose à faire avec le latin *mulcta* et surtout avec le héros crétois Molos ?

P. 19 (II, 17 de l'inscription) ἀκεύοντος καδεστᾶ (il s'agit de la séduction d'une fille libre) : ἀκεύοντος pour ἀκούοντος, dit Bücheler, parce que de pareils délits s'apprennent plutôt par ouï-dire que *de visu*. Mais alors qu'est-ce que ce μαῖτυς dont il est question dans la même phrase ?

P. 25 (V, 5) αἴ ὄχ' me paraît inintelligible : le relatif n'étant suivi d'aucun verbe. Ne faut-il pas plutôt ᾇ ὄχ', le mot ᾇ étant pris dans le sens de « depuis » (latin *ex quo*) ? Comparez VI, 15 et IX, 15, ᾇ τάδε τὰ γράμματα ἔγραπται s'opposant à τῶν δὲ πρόθθα μὴ ἔνδικον ἤμην.

P. 29 (VI, 55), ὁ ἐκαιθεροτον est un rébus. Je propose non sans hésitation οἰκοθεράπων, mot formé comme οἰκοδεσπότης.

P. 164. « Quand l'adopté meurt sans descendants, les collatéraux de l'adoptant reprennent sa fortune. » M. Zitelmann en conclut que, de même qu'à Athènes, l'adopté ne peut pas lui-même adopter. Cette conclusion ne me paraît pas plus légitime que celle qu'on pourrait tirer de la disposition identique du Code civil (art. 351). Tout ce qui résulte du texte, c'est que les biens que l'adopté a recueillis dans la succession de l'adoptant ne pourraient être transmis à son propre fils adoptif ; mais il en serait autrement de ses acquêts personnels, et, selon toute probabilité, des *sacra*.

Reste à parler des traductions mêmes qui sont ou devraient être la pièce de résistance de nos deux publications. Malheureusement nous avons peu de bien à en dire. M. Lewy nous prévient loyalement « que sa traduction ne s'attache qu'à la fidélité littérale et qu'il a dédaigné l'élégance »; de son côté, M. Bücheler « n'a voulu que serrer le texte afin d'en faciliter l'intelligence aux non-philologues. » C'est parler d'or; seulement M. Lewy, à force de dédaigner l'élégance, a sacrifié la clarté et la correction, et M. Bücheler, sous prétexte de « faciliter l'intelligence », aboutit en réalité à une sorte de « petit nègre » que les « philologues » eux-mêmes ne parviendront à déchiffrer qu'en recourant au texte grec placé en regard. Pour prouver que nous n'exagérons pas, citons une phrase, une seule, de la version de M. Bücheler, qui n'est pas parmi les plus bizarres. Il s'agit du mariage des filles *épiclères* (πατρωιῶχοι) (VII, 35) « *Wenn aber der Rennbahn untheilhaftig der Eheberechtigte erwachsen die erwachsene nicht will ehelichen, so soll bei der Erbtochter stehen das ganze Vermögen und die Frucht, bis er ehelicht.* » (Le sens est : Si le parent qui a droit à la main de la fille épiclère est pubère, mais mineur, elle-même nubile, et qu'il refuse de l'épouser, elle aura droit à toute la fortune et aux fruits jusqu'à ce qu'il l'épouse). Nous affirmons hardiment qu'un pareil galimatias, qui n'est allemand en aucune langue, ne peut servir de rien ni aux philologues, ni aux non-philologues. A tant que donner une traduction, il eût fallu prendre pour modèle celle de M. Dareste qui, là où il ne s'est pas trompé sur le sens, concilie de la façon la plus heureuse l'exactitude et la clarté. Ce sont là les deux qualités fondamentales, indispensables dans la traduction d'un texte épigraphique difficile, et nous regrettons sincèrement que MM. Lewy et Bücheler, qui nous ont donné de si excellentes choses, aient un peu défiguré leurs publications par ces décalques informes, rébarbatifs et surtout inutiles.

Théodore Reinach.

---

196. — **Études sur François premier,** roi de France, sur sa vie privée et son règne, par Paulin Paris, publiées d'après le manuscrit de l'auteur et accompagnées d'une préface, par Gaston Paris, de l'Institut. Paris, Léon Techener, 1885, 2 vol. in-8 de IX-251 et 372 p. Prix des deux volumes : 16 fr.

Je vais oublier, un moment, que Paulin Paris a été un de mes plus vénérés maîtres et de mes meilleurs amis, que M. Gaston Paris est un de mes confrères préférés, qu'il est, en outre, un des directeurs de cette Revue. Je parlerai des *Études sur François Ier* comme si le père et le fils m'étaient aussi indifférents qu'ils me seront chers à jamais.

Racontons d'abord, d'après la *Préface* de M. G. P., l'histoire du livre. L'analyse et l'appréciation viendront après.

En 1879, M. Léon Techener mit à la disposition de P. P. un manus-

crit appelé par ce dernier *Portefeuille de François Ier* et que d'autres, avant lui, avaient moins exactement désigné sous le titre de *Poésies de François Ier*, car tous les vers n'y sont pas de ce prince. P. P. consacra, dans le *Bulletin du Bibliophile* de janvier-février et de juillet 1880, une notice étendue à ce recueil, dont il existe au moins six exemplaires, un notamment à la Bibliothèque nationale [1]. « Ce travail, dit M. G. P. (p. I) lui remit en mémoire un projet qu'il avait eu bien longtemps auparavant, et auquel il se reprit avec l'ardeur qu'il a toujours portée dans toutes ses études, et qu'il avait gardée aussi vive dans l'âge le plus avancé. L'amour de la vieille France, le sentiment reconnaissant des gloires de la royauté, le mécontentement que lui causaient les jugements tranchants et superficiels dont notre histoire est trop souvent l'objet, la passion pour ce qui lui semblait être la vérité, l'animèrent dans l'exécution de cette œuvre, qu'il n'abandonna pas depuis le jour où il l'avait commencée jusqu'à celui où le mal fit tomber la plume de ses mains ». Ceci est littéralement exact : P. P. mourut le 13 février 1881, et, l'avant-veille de son décès, rassemblant toutes ses forces, il acheva la traduction de l'importante dépêche de Marino Cavalli qui termine l'ouvrage. « Ce fut assurément pour lui », ajoute M. G. P. (p. II), « une consolation de penser que le livre dans lequel il avait mis tant de lui-même, et où il avait rendu à l'équité historique et à l'intelligence de notre passé national un si éminent service, pourrait voir le jour après sa mort ».

Ce livre — l'auteur de la *Préface* l'a déjà dit — avait été conçu bien longtemps avant d'être commencé. C'est en 1832, après la lecture du drame *Le Roi s'amuse*, que P. P., sous l'impression d'une indignation généreuse, résolut d'opposer un travail sérieux et loyal à « cette caricature passionnée d'un des règnes les plus brillants qu'ait vus la France ». Interrogeant avec ardeur les livres et les manuscrits du XVIe siècle, il recueillit dès lors tout ce qui pouvait « mettre dans leur vrai jour quelques-uns des traits de l'histoire de François Ier qui lui semblaient le plus cruellement travestis ». Puis d'autres travaux le détournèrent et l'absorbèrent pendant près d'une cinquantaine d'années [2]. La lecture du manuscrit communiqué par M. Techener raviva, dit M. G. P. (p. III), « son intérêt pour l'époque de François Ier qui, en 1879, lui

---

1. F. Fr. 2372. C'est de ce manuscrit que Champollion tira en grande partie sa publication de 1847 (Paris, in-4°) : *Poésies du roi François Ier, de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, de Marguerite, reine de Navarre, et correspondance intime du Roi avec Diane de Poitiers et plusieurs autres dames de la cour*. Voir sur les diverses transcriptions connues de ces poésies les pages 132-134 du tome I des *Études*.

2. Voir l'énumération de tous ces travaux dans les notices écrites par M. G. P. pour la *Romania* (1882) et pour l'*Histoire littéraire de la France* (en tête du tome XXIX, 1885). Voir encore la notice de M. H. Wallon publiée dans le tome II de ses *Éloges académiques* (1882). J'avais devancé ces éminents critiques dans le *Bulletin du Bibliophile* de mars-avril 1881.

semblait-il, n'était guère mieux connue qu'en 1882. La lecture des chapitres qui s'y rapportent dans l'*Histoire de France* de Michelet ne fit qu'augmenter son désir de combattre des assertions et des hypothèses présentées avec tant d'audace, de malveillance et de maladive fantaisie; il fouilla ses papiers, y retrouva ses anciens matériaux, y joignit quelques nouvelles pièces, et tout d'un jet, en quelques mois, il écrivit l'ouvrage qui devait être le charme de ses derniers jours et qui ne sera sans doute pas un des moindres titres de sa réputation littéraire ».

M. G. P. a revu avec un soin pieux le manuscrit de son père, collationnant toutes les citations, supprimant les légères négligences inséparables d'un travail auquel l'auteur n'a pu mettre la dernière main, mais se gardant de modifier en quoi que ce soit la pensée et le langage de l'historien.

L'ouvrage n'est point un tableau complet du règne de François Ier : c'est une série d'études divisées en neuf chapitres sur quelques points de la vie privée et politique de ce prince. Ces points sont les suivants : *Enfance et éducation de François Ier; Premières amours de François Ier; François Ier et Marie d'Angleterre; Louise de Savoie et Semblançay; Le Connétable de Bourbon; La duchesse d'Etampes; Maladie et mort de François Ier*. Ajoutons-y une fort remarquable introduction où l'auteur exprime (p. 1-25) son jugement sur les principaux écrivains d'autrefois qui ont été les détracteurs de celui que d'une voix unanime ses contemporains avaient proclamé le Grand Roi, le Restaurateur des lettres, des arts et des sciences, et auquel les historiens étrangers avaient rendu le plus éclatant hommage. Ces écrivains aveuglément hostiles[1] sont, d'abord, deux familiers de la maison de Montpensier, deux apologistes à tout prix du connétable de Bourbon, François Beaucaire de Peguillon, lequel écrivit, quarante ans après la mort de François Ier, les *Rerum gallicarum commentaria*, qui embrassent l'histoire d'un siècle (1464-1562)[2], et un autre Bourbonnais, Antoine de

1. Voir (p. 1-2) de judicieuses considérations sur la difficulté de reconnaître la vérité historique au milieu des nuages accumulés autour d'elle par les passions religieuses et politiques du XVIe siècle.

2. Reproduisons un vif et heureux passage sur le gros volume du protégé du Connétable (p. 4-5) : « Dans le récit des deux règnes de Charles VIII et Louis XII, Beaucaire s'est contenté de suivre Gaguin, Paul Émile et Paul Jove; mais, à compter de François Ier, il vole de ses propres ailes, et l'histoire dégénère aussitôt en factum. L'avocat déclaré des Montpensier ne recule devant aucune invention, ne se défend d'aucune invective : jamais la vérité ne fut sacrifiée plus insolemment à l'esprit de parti. Toute la vie de François Ier n'est plus partagée qu'entre les plaisirs de l'amour et ceux de la chasse; aucun souci des affaires publiques; la direction en est abandonnée à la plus coupable des mères, aux plus indignes des maîtresses. Le chancelier du Prat est le plus malfaisant des bipèdes, *bipedum omnium nequissimus.* Là se trouve pour la première fois insinué, en France, sous la réserve d'une conjecture, que Louise de Savoie était devenue l'implacable ennemie du Connétable parce que ce prince (à peine âgé de treize ans) lui avait inspiré une passion qu'il n'avait pas partagée. La fable de ces amours devait faire, après Beaucaire, bien du chemin ».

Laval, capitaine du château de Moulins et intendant du duc Henri de Montpensier, dont le livre intitulé : *Desseins de professions nobles et publiques*, a été imprimé à Paris en 1605 et en 1612 [1]. De ces accusateurs posthumes rapprochons le très suspect Brantôme, un obscur médecin de la petite ville d'Uzerche en Limousin, nommé Guyon, sieur de la Nauve, l'auteur de *Diverses leçons*, enfin Varillas, le roi des menteurs [2]. P. P. a bien le droit, après cela, de résumer ainsi ce que l'on doit penser de la valeur des témoignages invoqués contre François Ier (p. 11) : « Tels ont été les garants assez peu recommandables, on en conviendra, de tout ce qu'on a complaisamment accumulé contre la mémoire de François Ier. Ce qui manquait dans Beaucaire, on l'a trouvé dans Laval, dans Brantôme, dans le Limousin Guyon et dans Varillas. Cependant personne n'avait pu découvrir, dans les documents contemporains, chroniques, journaux, lettres publiques ou privées, relations diplomatiques, romans et poésies, une seule ligne à l'appui de tant d'allégations intéressées ou romanesques, pour la première fois hasardées un demi-siècle ou plus d'un siècle après la mort de tous ceux dont elles déshonoraient la mémoire ».

Je tiens à citer encore quelques lignes où se déroulent à la fois l'éloge de François Ier et le programme de l'auteur (p. 19-20) : « Tout l'échafaudage de médisances et de calomnies que les défenseurs du connétable, les conteurs et les romanciers ont dressé contre la mémoire de ce grand roi, je me propose de le renverser. J'en ai découvert les fondements et j'en ai reconnu la singulière fragilité. Ceux qui l'avaient dressé nous ont dérobé l'éclat d'une des grandes époques de notre histoire. Ils ont masqué la véritable figure d'un roi loyal, éclairé, clément, spirituel, type du caractère français ; réformateur de la justice, fondateur du Havre, de Cherbourg, de Vitry-le-François, et, dans un autre ordre d'idées, du collège de France ; digne autant que Louis XIV de la reconnaissance des savants, des écrivains, des artistes, qu'il attirait en France ou qu'il pensionnait à l'étranger. Je ne toucherai pas aux événements généraux de son règne ; je ne m'arrêterai pas sans nécessité sur les succès et les revers entremêlés d'une guerre pour ainsi dire incessante. Je laisserai dans l'ombre le Milanais pris et perdu, repris et reperdu ; les

1. Laval a ménagé le roi François plus que n'avait fait Beaucaire, mais aux dépens de Louise de Savoie. Il a inséré dans son livre le *Journal du sieur de Marillac*, secrétaire du Connétable, et il a joint aux allégations de ce chroniqueur à gages (p. 8) « de prétendus *on dit*, qu'il a bien l'air de dire le premier et des révélations qu'il a recueillies, vers 1600, de personnes de l'un et de l'autre sexe qu'il se garde de nommer ».

2. Reconnaissons-le pourtant, dit P. P. (p. 11) : « Ce n'est pas dans une intention intéressée que Varillas s'est permis, à cent cinquante ans de distance, de nous révéler les anecdotes secrètes du règne de François Ier : c'est uniquement par mauvais goût et par esprit romanesque ; il a cru que la trop grande sévérité de l'histoire devait être tempérée par d'agréables broderies, et il l'en a couverte

Pour orner son éclat et non pour le cacher. »

frontières de France trois fois envahies de tous les côtés par les armées combinées de l'Espagne et de l'Angleterre, de l'Allemagne et des Pays-Bas; armées trois fois refoulées au-delà des Pyrénées, de la Moselle et de l'Escaut, grâce à la sagesse des plans tracés par le Roi, grâce à sa présence au milieu des grands hommes de guerre que lui seul, et non sa mère ou ses maîtresses, avait su distinguer ou former : les maréchaux de Lautrec et de La Palice, le connétable Anne de Montmorency, le fameux Louis de La Trémouille, François et Claude de Guise, Charles de Vendôme, Guillaume et Martin Du Bellay, celui enfin qu'il avait choisi pour être armé par lui chevalier le lendemain de Marignan, Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche. Non, je ne dirai rien de tout cela : j'entends ne m'attacher qu'aux imputations calomnieuses et mensongères qui pèsent encore aujourd'hui sur la grande mémoire de François Ier, et je ferai tous mes efforts pour n'être pas victorieusement démenti. »

Les moyens de contrôle n'ont pas manqué au consciencieux autant que sagace investigateur; il s'est servi des graves et sincères mémoires des deux frères Guillaume et Martin Du Bellay, des récits d'un historien contemporain, « qui mériterait d'être consulté plus souvent et plus utilement », Arnoul le Ferron [1], mort en 1563, des livres d'illustres écrivains étrangers tels que François Guichardin, Paul Jove, Jean Sleidan, de la *Chronique du Roy François Ier*, mise au jour par M. G. Guiffrey, du *Journal d'un bourgeois de Paris*, « dont nous devons la publication à un habile et savant critique, M. Ludovic Lalanne », du mémorial trop concis de Louise de Savoie, des Mémoires de Fleuranges, de Carloix, « des précieux commentaires de Blaise de Monluc », de l'*Histoire de notre temps* de Guillaume Paradin, des innombrables lettres du Roi, de sa mère, de ses maîtresses et de ses ministres conservées dans le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale; des procès de Semblançay et du connétable de Bourbon, de la correspondance de Corneille Agrippa; des poésies diverses de Macrin, Nicolas Bourbon, Sainte-Marthe, Saint-Gelais, Marot, Joachim Du Bellay; des lettres, contes et poésies de la reine de Navarre; des relations diverses des ambassadeurs; surtout des pièces qui forment le *Portefeuille de François Ier*, et où se trouvent, auprès des vers du Roi, les épitres de Louise de Savoie, de Marguerite d'Alençon, de Françoise de Foix et d'Anne d'Heilly, « les deux seules femmes que François Ier ait tendrement aimées », épitres « dont jusqu'à

1. Le véritable nom de ce conseiller au parlement de Bordeaux est Arnauld de Ferron. J'ai beaucoup étudié l'ouvrage de ce *voisin* et il m'a paru des plus recommandables. Je suis heureux de constater que P. P. ne le juge pas moins favorablement que moi. Voici comment il en parle encore (p. 21) : « Sa continuation de l'historien Paul Emile embrasse les règnes de Charles VIII, Louis XII et François Ier, et forme une relation complète, impartiale et des plus judicieuses. Je n'ai pas surpris une seule fois cet estimable auteur en délit de mauvaise foi ou d'appréciation intéressée. Le Ferron a le cœur vraiment français... » Ailleurs (p. 77) P. P. l'appelle « l'excellent historien »; il le cite, du reste, en plus de vingt endroits.

présent les historiens n'ont tiré aucun parti et qui jettent un nouveau jour, des plus favorables, sur le caractère, les qualités d'esprit et de cœur du roi et de ses chères correspondantes. »

Le chapitre 1er est une complète et décisive réhabilitation de Louise de Savoie qui, loin d'avoir dépravé son fils par l'éducation qu'elle lui donna, fut une mère prudente et dévouée, une mère accomplie, et qui, à cet égard comme en ce qui concerne le culte des beaux manuscrits [1], se montra toujours digne de sa modeste et gracieuse devise : *libris et liberis*, mes livres et mes enfants. P. P. prouve que si la mère fut irréprochable, la femme a été indécemment calomniée, ce que Beaucaire et Brantôme ont, de 1580 à 1600, raconté de ses dispositions galantes étant démenti par tous les documents contemporains.

Le récit des premières amours de François Ier (chapitre II) est un charmant tableau de genre. Les délicates pages qui roulent sur les printanières amourettes du futur ami de tant de jolies femmes, sont au nombre de celles qui justifient le mieux l'éloge fait par M. G. P. (p. VIII) de « la fraîcheur d'impression », du « naturel du style », de « la grâce d'esprit », que l'on retrouve avec un joyeux étonnement dans un livre écrit par un homme presque octogénaire. Signalons une des piquantes rectifications de l'apologiste de François Ier. Répondant à ceux qui ont aigrement reproché au gendre de Louis XII sa froideur conjugale, le honteux abandon dans lequel il aurait laissé la princesse sa femme, il s'exprime ainsi (p. 80) : « Claude aurait pu protester en montrant les nombreux enfants qu'elle avait successivement et d'année en année donnés au Roi. Mariée le 13 mai 1514, à l'âge de quinze ans, elle les avait eus en moins de neuf ans de mariage, dans l'ordre suivant... » A la suite de l'énumération des sept enfants nés de 1515 à 1523 vient cette plaisante remarque : « Voilà, on en conviendra, une épouse étrangement négligée. »

Dans le chapitre III, l'auteur établit à la fois finement et fortement que François Ier, alors duc d'Angoulême, chargé par Louis XII d'aller à la rencontre de Marie d'Angleterre, n'a pas le moins du monde voulu séduire en chemin la jeune fiancée de celui que Louise de Savoie appelle pittoresquement le « fort antique et débile roi Louis XII », et il conclut ainsi (p. 90) : « Voilà sur cet épisode historique la vérité, telle que nous l'ont fait connaître les témoins les mieux informés, Fleuranges, Du Bellay, Louise de Savoie. Que maintenant le lecteur décide s'il faut préférer à ces trois relations ce qu'a raconté quatre-vingts ans plus tard Brantôme, le moins scrupuleux des conteurs, dans le plus saugrenu de ses livres [2]. »

1. Voir (p. 38-39) de curieux détails sur les manuscrits exécutés à la demande de Louise de Savoie, ou simplement recueillis par cette princesse, qui sont conservés à la Bibliothèque nationale.

2. P. P. dit un peu plus loin (p. 92-93) : « Autant un pareil trait était indigne de l'histoire, autant il devait affriander Varillas. Il trouva le moyen d'y ajouter, çà et là, quelques ornements. Il n'est guère possible d'entasser plus d'inventions imper-

Non moins attachants, non moins victorieux sont les chapitres sur *Louise de Savoie, le maréchal de Gié et l'évêque de Liège*, sur *Mme de Chateaubriand*, sur *Louise de Savoie et Semblançay*. On n'osera plus dire désormais que la mère de François Ier abandonna le maréchal de Gié accusé du crime de lèse-majesté; que, par sa conduite à l'égard d'Érard de La Marck, évêque de Liège, elle fut une des causes de la guerre qui, durant plus d'un demi-siècle, devait désoler l'Europe entière, que Semblançay fut l'innocent objet de sa haine; enfin que Mme de Chateaubriant mourut victime des jalouses fureurs de son mari, Jean de Montmorency-Laval [1].

Le second volume se compose de trois chapitres seulement, mais un de ces chapitres, consacré au connétable de Bourbon, en remplit plus de la moitié (203 pages). C'est, comme l'a dit M. G. P. (p. VIII) « un morceau capital d'histoire sévère et documentaire ». L'écrivain qui, dans d'autres chapitres, a prodigué des trésors de verve et d'esprit, se livre, dans celui-ci, à la plus sérieuse, comme à la plus convaincante discussion. Aux moqueuses et amusantes saillies succèdent les pressants et solides arguments P. P. avait promis de parler du « lamentable épisode du connétable de Bourbon » comme s'il était « le premier des écrivains postérieurs au règne de François Ier qui eut à le raconter. » Il a tenu son engagement, n'oubliant rien de ce qu'en ont dit les chroniques, les relations, les lettres contemporaines, les documents diplomatiques, en un mot toutes les sources d'instruction répandues dans les écrits de la première moitié du XVIe siècle. » Il a ensuite rapproché ce que lui ont appris les contemporains « de ce que les historiens et les critiques de la fin du XVIe siècle et du XVIIe auront ajouté aux documents originaux. » La notice sur le connétable de Bourbon est complète et vraiment faite de main de maître. On y voit clairement que l'amour de Louise de Sa-

---

tinentes. Mais enfin, on peut admettre qu'un conteur grivois les ait débitées, qu'un romancier les ait enjolivées : ce qui confond, c'est que des écrivains sérieux leur aient accordé la foi qu'ils refusaient à des historiens tels que Du Bellay et Fleuranges. Et ces deux témoins eussent-ils fait défaut, était-il encore permis de tenir compte de pareilles sornettes? »

1. Non-seulement ce prétendu Barbe-bleue ne tua pas sa trop légère femme, qui mourut de mort naturelle (16 octobre 1537), mais encore il ne la battit pas. Génin, ne comprenant pas la vieille expression *user de main mise*, qui signifiait reprendre son bien, a cru que cela voulait dire : mettre la main sur la figure de quelqu'un. Cette méprise en a enfanté beaucoup d'autres qui n'ont fait que croître et embellir. Voir notamment l'*Histoire de France* de Michelet. P. P. n'a pas cité à propos de Mme de Châteaubriant, un travail de son devancier Hévin, avocat de Rennes, qui a soutenu que Françoise de Foix ne fut pas assassinée par son mari, et démonstration beaucoup plus difficile, qu'elle ne fut point la maîtresse du roi. Ce travail, ou, pour mieux dire, ce plaidoyer est mentionné dans une notice sur la *comtesse de Chateaubriant* par Paul Lacroix, lequel regarde la vengeance de l'époux trahi comme au moins probable (*Curiosités de l'histoire de France*, 2e série, Paris, 1858, p. 153). Voir, au sujet de quelques autres omissions, les explications présentées par M. G. P. (p. III-IV).

voie pour le connétable est apocryphe et que cette princesse ne doit porter aucune responsabilité en ce qui regarde le procès et la défection de Montpensier, duc de Bourbon, le plus effréné des ambitieux. P. P. doit être à jamais loué d'avoir si bien rétabli une page d'histoire aussi importante et aussi défigurée [1].

Les deux derniers chapitres (*La duchesse d'Étampes* et *Maladie et mort de François Ier*) abondent en intéressantes et sûres rectifications. P. P. démontre successivement que la part accordée à la duchesse d'Étampes (Anne de Pisseleu, fille de Guillaume de Pisseleu, seigneur d'Heilly, d'où le nom de Mlle d'Heilly qu'elle porta jusqu'à son mariage) que la part, dis-je, accordée à la duchesse d'Étampes par les historiographes et les romanciers, dans la conduite des affaires et dans la distribution des faveurs royales, est, à très peu d'exceptions près, de pure invention; qu'elle ne trahit pas la France au profit de Charles-Quint, d'abord dans la guerre de 1541, puis dans celle de 1543; enfin qu'elle n'a pas, vers la fin de sa vie, fait cause commune avec les Réformés [2].

1. « Comment s'est-il fait », ajoute P. P. (p. 193), « que dans les trois siècles suivants il ne se soit pas rencontré un seul écrivain, un seul critique, un seul historien qui ait reconnu la source corrompue de cette apologie tardive [du connétable]? Comment personne, que je sache, n'a-t-il remarqué que Le Ferron, vers 1560 [ailleurs, p. 76, P. P. dit en 1556. J'ai sous les yeux la première édition : *Arnoldi, Ferroni Burdigalensis, regii consiliarii, de rebus gestis Gallorum libri IX. Parisiis, apud Vascosanum.* M. D. L. petit in-8°], se demandait encore où un étranger, Baarland [Adrien Van Baarland, historien flamand, auteur de : *Chronologia brevis ab orbe condito ad annum 1532*] avait pu trouver à la conspiration de Bourbon une cause que n'avait soupçonnée aucun écrivain français, dont on ne découvrait le moindre indice dans aucun document, chronique, journal, lettre publique ou privée, prose ou poésie sérieuse ou satirique?

2. P. P., racontant l'historiette du séduisant diamant que Charles-Quint aurait, par une habile maladresse, laissé tomber devant la duchesse d'Étampes, pour avoir l'occasion de le lui offrir, dit (p. 290) : « De ce récit de Dupleix (*Histoire de France*, t. III, 1627), dont nous ignorons la source, Varillas a tiré son parti ordinaire... » Dupleix a dû prendre son récit dans le livre posthume de Florimond de Raymond, *La naissance, progrez et décadence de l'hérésie de ce siècle*, 1605, in-4°, p. 348). Voir ce que j'ai déjà dit sur ce point dans le compte-rendu de l'ouvrage du baron A. de Ruble sur *le mariage de Jeanne d'Albret* (*Revue critique* du 1er septembre 1877, p. 122, note I.) C'est probablement une faute d'impression qui fait dire à P. P. (t. II, p. 316) que F. de Raimond accusait, *en 1602*, la duchesse d'Étampes de trop de tolérance à l'égard des hérétiques, car cet historien était mort le 17 novembre 1601 (*Essai sur la vie et les ouvrages de Florimond de Raymond*, 1867, p. 40). N'oublions pas de noter que P. P. corrige ainsi (p. 207) une erreur d'un de nos plus précieux recueils : « Charles de Pisseleu, d'abord évêque de Mende, puis évêque de Condom, mort en 1564, était l'oncle et non pas le frère d'Anne de Pisseleu, comme tous l'ont répété, même la *Gallia Christiana* » P. P. a reproduit (p. 416) une lettre de la duchesse d'Étampes à Robert de Gontaud, successeur de Charles de Pisseleu sur le siège de Condom. J'avais déjà inséré cette lettre, qui est du 5 janvier 1564, dans la *Revue de Gasgogne* [1879, t. XX, p. 238-240). J'avais rappelé, à cette occasion, que M. Charles Paillard (*Voyage dans les Pays-Bas et maladie d'Eléonore d'Autriche, femme de François Ier*, Bruxelles 1879) avait pris le parti de la duchesse d'Étampes contre ceux qui l'accusaient d'avoir sacrifié son pays à Charles-Quint.

C'est surtout Louis Guyon, sieur de la Nanche, déjà cité, qui fait les frais du chapitre sur la maladie et la mort de François Ier. De quel pétillement d'épigrammes est accompagnée la discussion du fabuleux récit du médecin d'Uzerche nous montrant François Ier consumé par un mal incurable, résultat indirect de la vengeance d'un mari trompé [1] ! Et avec quel juvénile entrain il s'escrime contre ceux qui ont développé l'odieuse légende, notamment contre Mézeray qui le premier a mis en avant la *belle Ferronière!*

Mes citations ont déjà loué le fond et la forme du livre de P. Paris plus que ne le feraient les plus belles phrases du monde. J'y joindrai, en les adoptant, les considérations présentées en ces termes par M. G. Paris (p. VII) : « Ce sera un honneur pour mon père que d'avoir tracé à l'histoire, pour le règne de François Ier, la voie dans laquelle elle doit marcher, en ne tenant compte que des témoignages contemporains, et en pesant la valeur de chacun d'eux. Les résultats si intéressants auxquels il est arrivé pour la plupart des points qu'il a touchés, doivent, il me semble, exciter le zèle et l'ardeur de quelques jeunes amis des études historiques. Combien en effet ces points sont peu de chose si on les compare à l'ensemble du règne! Une véritable *Histoire de François Ier*, où ce règne serait étudié sous tous ses aspects, à l'aide des pièces authentiques et de tous les témoignages contemporains, français et étrangers, soigneusement comparés et contrôlés, où il serait exposé avec sympathie, peint avec la vérité humaine et pittoresque que tant de documents permettent d'atteindre, apprécié dans son incomparable importance historique, sociale, religieuse, artistique et littéraire : quel sujet plus magnifique et plus tentant pour un écrivain français animé du double amour du pays et de la vérité? Espérons que cet écrivain ne se fera pas trop attendre, et ne doutons pas qu'il ne considère comme son premier devoir de remercier celui qui lui aura servi de précurseur [2]. »

T. DE L.

---

1. Puisque nous en sommes aux médecins, disons que P. P. n'a pas connu une plaquette du Dr Cullérier, chirurgien à l'hôpital du Midi, intitulée : *De quelle maladie est mort François Ier* (Paris, V. Masson, 1856). Le Dr Cullérier est un allié pour P. P. contre le Dr Guyon.

2. L'excellent conseil donné ici au sujet d'une *Histoire de François Ier*, je voudrais bien le donner à quelqu'un de nos jeunes lecteurs, espoir de l'avenir, au sujet d'une *Histoire de Louis XI*. Quel magnifique sujet à traiter, non moins neuf qu'important! Combien d'autres travaux il y aurait à demander aux *jeunes!* Je signale, entre tous ces désirables travaux, un *Art de vérifier les dates* exclusivement appliqué à la France, avec les itinéraires de tous nos rois, avec l'indication de l'époque de la naissance et de la mort de tous nos hommes célèbres, de l'année de publication de tous nos livres dignes d'attention en quelque genre que ce soit, etc.

197. — **Les historiens fantaisistes.** M. Thiers, Histoire du Consulat et de l'Empire. Deuxième partie. La pacification de l'Ouest, la machine infernale du 3 nivose an IX, d'après les documents inédits, par M. le comte de Martel. Paris, Dentu, 1885. In-8, v et 430 p. 5 francs.

M. de Martel poursuit sa campagne impitoyable contre l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* de M. Thiers. On ne peut que s'en féliciter, car M. de M. rectifie quelques d'erreurs commises par l' « historien national » et nous apporte de nombreux documents inédits sur plus d'une question obscure.

I. *La pacification de l'Ouest.* Aidé des dépêches d'Hédouville, de Berthier, de Clarke, de Brune, de Dupont et des lettres de Mme Turpin de Crissé, de d'Autichamp, de Chatillon, de Bourmont, de Frotté et de l'abbé Bernier, M. de M. donne un résumé des négociations très compliquées qui précédèrent la pacification de l'Ouest. Il insiste particulièrement sur le rôle de Hyde de Neuville, qui travaillait à organiser contre le premier consul un coup de main dirigé par le chevalier Joubert, et qui était alors bien plus téméraire, bien plus imprudent et plus léger que ne le soupçonne M. Thiers. Il montre que l'abbé Bernier exerçait fort peu d'influence sur les chouans qui se défiaient de lui et le savaient dévoré d'ambition, qu'il n'agit activement qu'à partir du mois de janvier 1800, et que l'ex-curé de Saint-Laud n'avait pas l'importance que lui assigne M. Thiers. Il prouve que le principal agent de la pacification fut Mme Turpin de Crissé, dont M. Thiers ne semble même pas connaître le nom. Il explique le caractère véritable de Georges Cadoudal que M. Thiers n'a pas compris; c'était un paysan breton, audacieux dans l'action, mais en même temps cauteleux et madré; ce n'était pas, comme dit M. Thiers, un farouche soldat de la guerre civile; il ne repoussa pas les offres de Bonaparte, il parut un instant décidé à servir dans les corps francs qu'organisait le premier consul.

II. *La machine infernale.* M. de M. éclaircit cet épisode d'après les documents du *Record Office* et des archives françaises; son opinion sur cette affaire est aussi certaine que s'il l'avait instruite lui-même sur des rapports écrits (p. 251). Mais ce n'est pas ici le lieu d'exposer les intrigues que nous raconte M. de M., intrigues si étranges, dit-il, qu'il serait impossible de les soupçonner, s'il n'existait pas encore des preuves écrites de la main même de ceux qui y prirent part (p. 324). Contentons-nous de signaler les principales inexactitudes de M. Thiers dans le récit de l'affaire de la machine infernale, en abrégeant la démonstration de M. de Martel. Georges « regorgeait d'argent »; il n'en avait pas. Georges n'avait que « deux agents »; il en avait quatre, Limoëlan, Saint-Réjant, Lahaye Saint-Hilaire et Joyau. Fouché les « faisait observer avec soin »; il n'avait même pas leur signalement exact. « Ils choisirent la rue Saint-Nicaise qui aboutissait du Carrousel à la rue Richelieu »; la rue Nicaise, comme on la nommait, commençait au Louvre et finissait rue Saint-Honoré. « Les grenadiers suivaient la voi-

ture au lieu de la précéder » ; ils la précédaient. « Elle arriva dans le passage étroit de la rue Saint-Nicaise » ; elle était alors rue de Malte [1]. « La violence de l'explosion avait fait disparaître presque tous les instruments du forfait. Cependant il subsistait quelques vestiges de la charrette et du cheval. On rapprocha ces vestiges, on en composa un signalement » ; il eût été bien difficile de composer ce signalement, mais les rapports assurent que la jument attelée à la charrette avait eu l'arrière-train brûlé ou emporté, et que l'avant-train avait peu souffert. « Le premier propriétaire du cheval le reconnut parfaitement et désigna un marchand grainetier auquel il l'avait vendu » ; non pas, le grainetier Lambel et le maréchal-ferrant Legros reconnurent et la jument et la charrette, Lambel avait acheté la jument cinq ans auparavant à un maquignon dont il ne savait pas le nom, mais qui demeurait rue Bleue. « Ce marchand grainetier, appelé, déclara qu'il avait revendu le cheval à deux marchands forains » ; Lambel n'avait eu de rapport qu'avec Carbon et lui avait vendu un boisseau de pois et un boisseau de lentilles qui furent trouvés chez la sœur de Carbon. « Fouché, croyant que les vrais auteurs étaient des chouans, se hâta d'envoyer un émissaire auprès de Georges, pour obtenir des informations sur Carbon, Saint-Réjant et Limoëlan » ; mais Fouché n'apprit rien, Carbon ayant servi dans le Maine, et non dans le Morbihan, et ce fut le général Girardon, qui commandait en Maine-et-Loire, qui envoya les renseignements ; Carbon, disait-il, avait demeuré rue et porte Martin, chez un marchand de vins appelé Chevalier ; on alla rue Saint-Martin et on trouva la sœur de Carbon, et chez elle, un baril de poudre, des blouses bleues et les deux boisseaux de pois et de lentilles. « Fouché apprit par les agents envoyés près de Georges que Carbon avait des sœurs à Paris » ; on vient de voir que Carbon n'avait qu'une sœur mariée à Paris, la femme Vallon, et quant aux agents de Fouché, Georges les fit arrêter dès leur arrivée dans le Morbihan. « La police s'y rendit et obtint de la plus jeune sœur de Carbon la révélation du nouveau logement dans lequel il était allé se cacher » ; la femme Vallon déclara qu'elle n'avait pas vu son frère depuis deux mois et qu'il était hors de Paris ; mais Carbon eut l'imprudence de venir la voir dans la soirée du 8 janvier et de se faire

1. Il fallait, pour gagner la rue Richelieu (alors rue de la Loi), tourner d'abord à gauche pour entrer du Carrousel dans la rue Nicaise, puis à droite, au milieu de la rue Nicaise, pour prendre la rue de Malte qui débouchait sur la place du Palais-Royal. Saint-Réjant plaça la machine infernale à peu de distance de la rue de Malte, afin de pouvoir se réfugier dans cette rue où il n'aurait rien à craindre de l'explosion. J'aurais aimé que M. de Martel, après avoir rectifié les erreurs de M. Thiers, eût fait un récit succinct de toute l'affaire. Après tout, M. Thiers a raison de dire que la voiture avait un peu dépassé la machine et qu'un des gardes à cheval (Durand, dont M. de M. cite la déposition) avait vivement heurté Saint-Réjant ; M. de M. traite de *légende* l'habileté du cocher qui dut un instant arrêter ses chevaux ; il faut néanmoins que le cocher ait été « fort adroit » et qu'il ait conduit la voiture « avec une extrême rapidité ».

porter du linge par ses nièces, rue Notre-Dame des Champs où il était caché; ces jeunes filles, habilement interrogées, révélèrent son logement. « C'était chez les demoiselles de Cicé »; non, chez Mlle de Cicé. « Limoëlan avait eu le temps de passer à l'étranger »; il était encore à Paris le 3 janvier et se réfugia d'abord dans le Morbihan. « Saint Réjant n'avait eu que le temps et la force de changer de logement... un agent de Georges, employé à le soigner, servit à indiquer sa demeure : ... on le trouva encore malade des suites de ses blessures »; Saint-Réjant n'avait aucune blessure; il regagna son logement de la rue des Prouvaires, puis alla le lendemain habiter dans la rue d'Aguesseau, revint ensuite rue des Prouvaires, et après avoir couché dans des bateaux de charbon, alla se faire prendre hôtel de Mayenne, rue du Four Saint-Honoré, où il demeurait sous le nom de Sougé.

Comme dans notre précédent article[1], nous regrettons que M. de M. mette dans ses recherches une sorte d'animosité personnelle. Pourquoi comparer encore une fois M. Thiers et Fouché? Pourquoi dire que le ministre de 1832 et de 1834, que le chef du pouvoir exécutif de 1871 fut l'imitateur plus ou moins habile de l'intrigant policier? Pourquoi, puisque M. de M. connait si bien le plus haut devoir de l'histoire et recherche passionnément la vérité, pourquoi s'avise-t-il de gâter son argumentation par un parallèle entre le conventionnel qui devint ministre de Louis XVIII, après avoir mitraillé les royalistes de Lyon, et l'homme qui « se fit élever au pouvoir suprême par les légitimistes, après avoir employé les moyens les plus odieux contre la mère du comte de Chambord »? Pourquoi, en citant le portrait de Fouché que renferme l'*Histoire du Consulat*, a-t-il ajouté que ce portrait était, pour les trois quarts, celui de M. Thiers « personnage intelligent, rusé, ni bon, ni méchant, connaissant bien les hommes, surtout les mauvais — parce qu'ils lui ressemblaient —, les méprisant sans distinction, — parce qu'il les jugeait d'après lui-même? »

Malgré ces réserves, on ne peut que louer la patience et la sagacité critique de M. de Martel. Nous n'avons pas signalé tout ce que renferme son livre; nous avons oublié de mentionner les pages relatives à l'affaire de Grandchamp, à celle des forges de Cossé, à l'arrestation de M. de Frotté et à sa mort qui « fut un usage rigoureux et strict du droit de la guerre », aux menées auxquelles se laissaient alors entraîner des hommes comme Hyde de Neuville et Royer-Collard[2], au plan formé par l'officier Rivoire, à l'agence de Dupéron et du comte de Coigny, à l'enlèvement du sénateur Clément de Ris, à l'action des femmes dans le parti royaliste, à la tentative d'assassinat dirigée contre Louis XVIII à Dillingen, aux relations si curieuses, si caractéristiques

1. *Revue critique*, 1884, n° 50, art. 213.

2. Royer-Collard était alors l'agent le plus actif du Conseil royal organisé à Paris par Louis XVIII et correspondait avec l'agence de Souabe.

pour l'époque, de Fouché et de Bourmont [1]. Si regrettables que soient les attaques de M. de Martel contre M. Thiers et quoiqu'elles donnent à son livre l'air et l'allure d'un pamphlet, il rend de grands services à l'histoire. Il suffit, pour bien connaître le traité d'Amiens, l'affaire de la rade de l'île d'Aix, l'expédition de Walkeren, la pacification de l'Ouest en 1799 et en 1800, l'épisode de la machine infernale, de recourir aux deux volumes qui portent ce titre singulier « *Les historiens fantaisistes* ».

Mais les vigoureuses attaques de M. de Martel ébranleront-elles l'autorité de M. Thiers? En dépit de tout, l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* reste une belle et grande œuvre d'ensemble, dont la valeur n'est pas altérée par de légères erreurs de détail. Voilà les défauts, concluronsnous encore avec Sainte-Beuve; mais il faut dire le bien; Thiers est l'esprit le plus net, le plus vif, le plus curieux, le plus agile, le plus perpétuellement en fraîcheur, et comme en belle humeur de connaître et de dire; quand il expose, il n'est pas seulement clair, il est lucide; il a dans sa nature un courant de l'esprit léger et rapide de l'antique Massilie [2].

A. CHUQUET.

VARIÉTÉS

Les manuscrits de l'abbé Nicaise.

Une publication récente de M. Caillemer [3] vient de ramener l'attention sur les mss. de l'abbé Nicaise et en particulier sur sa volumineuse correspondance, où, si l'on trouve peu de lettres de lui, il y a en revanche une quantité de lettres des principaux savants du XVII[e] siècle.

Les mss. de Nicaise ont été, comme on sait, dispersés à l'époque du Directoire, quand des commissaires du gouvernement écrémèrent au profit de la Bibliothèque nationale les bibliothèques des départements. Il est resté à la bibliothèque de Dijon quelques épaves de cette vaste collection. Elles forment quatre cahiers (n° 406), contenant des mss. et une douzaine de lettres [4]. M. Caillemer paraît avoir ignoré l'existence de ces lettres : pour donner une idée de leur importance, en voici trois des plus intéressantes. La première est de M. Bourdelot, médecin et ami de beaucoup de gens d'esprit de l'époque. Elle fait allusion à la lettre écrite quelque temps auparavant par l'abbé de Rancé à Nicaise au sujet de la mort d'Arnauld. On sait qu'il s'y trouvait cette appréciation : « Enfin, voilà M. Arnauld mort. Après avoir poussé sa carrière le plus loin qu'il a pu, il a fallu qu'elle se soit terminée. Quoiqu'on en dise, voilà bien des questions finies : son érudition et son autorité était

---

1. Lire p. 292 et ailleurs *Wickham* et non Wickam, *Stockach* et non Stochack.

2. *Causeries du lundi*, XI, p. 481 et 505.

3. R. Caillemer, *Lettres de divers savants à M. l'abbé Nicaise*, extrait des Mém. de l'Ac. de Lyon, 8, Lyon 1885; cp. *Revue critique*, n° 43.

4. Parmi les mss. se trouve celui du Mémoire sur la *Minerva Arnalya* dont la Bibliothèque nationale a acquis récemment une copie. — Les lettres sont dans le recueil n° 3.

d'un grand poids pour le parti. Heureux qui n'en a point d'autre que celui de Jésus-Christ et qui, mettant à part tout ce qui pourrait l'en séparer ou l'en distraire même pour un moment, s'y attache avec tant de fermeté que rien ne soit capable de l'en déprendre [1]. » Nicaise communiqua ces réflexions à Bourdelot. Par lui, elles vinrent aux oreilles des jansénistes, qui en furent très émus : l'abbé de Rancé eut à subir une vraie tempête. Dans cette affaire, Bourdelot surtout était coupable. Il écrit la lettre qu'on va lire pour se justifier et justifier les jansénistes auprès de l'abbé Nicaise. Les deux autres lettres sont de Bayle : elles offrent un certain intérêt au point de vue de la bibliographie. Aucune de ces lettres et des autres qui appartiennent au ms. de Dijon n'est signée ; ce n'est que par la comparaison avec d'autres pièces signées et à l'aide des indices qu'elles fournissent qu'on peut en fixer l'attribution. C'est peut-être aussi le motif qui détermina les commissaires du Directoire à laisser ces pièces dans une bibliothèque de département [2].

11 février 95.

.... [3]

Je vs aime et vs estime trop pour vs déguiser mes sentim^ts sur ce qui cause tant de bruit contre cette lettre de M^r l'abbé de la Tr(appe) ✠ ✠ ✠ ✠ sur ces 4 principes : 1. La violence et l'opiniastreté des adversaires du Deffunct à déchirer sa réputation ; 2. son extraord^re mérite et surtout en ce qui fait un chrestien du premier rang, grande charité, grande lumière, grande fidélité à l'une et à l'autre ; 3. la grande réputation de l'Abbé jointe à un extraod^re mérite ; 4. la triste et générale impression que le passage communiqué a faite sur tous ceux dont j'ay connaiss^ce ou contre cet abbé si justement célèbre dont la réputation est celle de sa profession (ce qui fait le pl^s grand nombre) ou contre le Deffunct dont la réputation est encore plus généralement importante à l'Église, qu'il a deffendüe, ce qui fait le plus petit nombre mais le plus actif, le plus uny et le plus à craindre. Sy le Deffunct avoit survescu il n'auroit jamais escrit de ce style sur la perte qu'on auroit faite et que je prie Dieu de nous épargner. Il auroit escrit d'un style bien opposé. Il n'y auroit point eu d'explication à fre (faire), et les adversaires de l'Abbé n'en auroient tiré d'autre avantage que de dire à l'oreille que malgré la lre (lettre) au Maréchal [4] le Deffunct ne pouvoit oublier son ancienne amitié. Le coup est sans remède sy on ne l'explique et sy l'explication ne devient aussy publique que l'atteinte. Car je ne doute null^t qu'on n'ait fait usage de ce fragment pour confirmer dans la Personne Dominante [5] l'impression qu'on y a jetée contre le Deffunct sur l'Eglize et

1. Lettre du 2 septembre 1694.

2. Sur les commissaires du gouvernement et sur la manière dont ils procédèrent cf. l'introduction de M. Caillemer et le feuilleton du Journal de la Côte d'Or, 22 avril 1851. — Dans les transcriptions l'orthographe de l'original a été conservée, sauf pour l'usage des capitales, du j et de l'i, et quelquefois de la ponctuation.

3. Le début, que nous supprimons, est relatif à la santé de l'abbé Nicaise : B. lui donne quelques conseils.

4. Lettre de Rancé au maréchal de Bellefonds dans laquelle il déclare son aversion pour le jansénisme.

5. Mme de Maintenon.

sur l'Estat. Si j'avois eû l'honeur d'être un peu plus conu de Mr l'abbé que je ne le suis, j'aurois pris la liberté de l'avertir du mauvais effect de ce passage et je croy qu'on feroit bien de luy dire sur le bruit, qui commence à se répandre par les plaintes qu'il fait, d'une lettre que le P. Q(uesnel) luy a escrite, qu'il auroit esté à souhaiter que comme le P. Q(uesnel) n'avoit rien dit de sa lre (lettre) et qui estoit un secret entre le R. P. Abbé et luy, le P. A. (?) n'eust fait qu'à luy mesme des plaintes de cette lre. On dit que M. l'Abbé la trouve dure et injurieuse. J'en suis fâché : car la dureté vraïe ou prétendüe ne ramène personne. Mais j'ay peine a le croire et quand cela seroit M. l'Abbé a plus de vertu qu'il n'en faut pour souffrir en silence une dureté qui seroit soutenue par la vérité. Il faudroit avoir vuë la lettre pour voir sy une personne tierce égalemt bien disposée pour l'un et pour l'autre la trouveroit dure et offensante, mais sy elle ne contenoit que des plaintes du mauvais sens que les termes du passage présentent d'abord à l'esprit, ce que j'en ay ouy dire dans le monde me persuaderoit qu'elle est vraye et juste au moins pour le fonds. Car je ne vois pas deux avis sur le sens des termes.

Au reste comme j'ay esté le champion de M. l'ab.(bé) en beaucoup de rencontres, je vous asseüre que je le suis encore en celle-cy. Mais ce n'est qu'en passant. Comme je n'ay nul loisir, j'ai peu d'occasions. Car on ne les trouve que dans la conversation. Mais autant que j'en ay trouvé, j'ay pris à tâche de modérer ce que j'ay oüy dire d'outré sur cela : et surtout j'ay soutenu que M. l'Ab(bé) n'a jamais crû que ce passage deviendroit public ny qu'il feroit un effect si triste. D(ieu) ns veuille donner la paix au dehors et au dedans. Vs m'avez escrit 2. fois sur ce sujet : je n'ay pu me dispenser de vs répondre. Mais je vs prie, Monsieur et mesme j'exige de vre amitié, de vre fidélité et de vre discrétion que je ne sois ny cité ny nommé. Permis à vs de fre (faire) l'usage de ce que vs trouverés de raisonnable en ce billet. Mais silence sur la personne, car je hay fort les scènes, les discours et le bruit.

Le 18 mars 1697.

Je dois réponse, Monsieur, à plus d'une de vos lettres que j'ai reçues depuis le commencement de cette année. Sans vous l'avoir écrit, j'ai fait des vœux très ardens de nouvel an pour votre prospérité. Je vous rens très humbles grâces de vos bons souhaits. M. Leers [1] m'a protesté qu'il est seur que depuis longtems vos exemplaires du *Junius* [2], *de pictura veterum* ont été reçus par M. Anisson [3]; il s'étonne que vous ne les aiés pas encore, et il vous prie de les demander instamment à

1. Libraire de Rotterdam. Bayle le dépeint comme « ennemi de tout ce qui sent le libelle et le déchirement du prochain..... M. Leers est peut-être le seul huguenot avec qui M. Arnaud ait voulu souffrir d'avoir quelque conversation. » Bayle à Minutoli, 5 déc. 1690.

2. Junius ou du Jon, fils d'un ministre d'origine française

3. Libraire de l'abbé Nicaise à Paris.

M. Anisson. Quand aux paquets précédens il croit qu'ils sont dans des balles qui sont demeurées à Dunkerque parce que celui qui les avoit fait venir là n'a point encore trouvé les facilitez qu'il espéroit de les faire passer jusques à Paris. Ce billet vous sera envoié par votre illustre ami Monsieur Bourdelot à qui je me donne l'honneur d'écrire touchant ce qu'on qu'on m'a raporté qu'on a fait croire à Monsieur le Chancelier au désavantage de mon Dictionnaire.

Je ne réfute que ce qui intéresse la réputation de l'auteur par rapport à l'honnête homme chrétien, car quant au reste, il y a longtems que j'ai cru et que j'ai écrit à mes amis qu'on ne sauroit trop mépriser ma compilation, n'étant considérable ni par le choix des matières ni par leur arrangement. Nos nouveautés litéraires sont assez stériles. M. de Villemandy, ministre et autrefois professeur de philosophie à Saumur, et qui présentement est principal du collège wallon à Leide vient de publier un in-quarto intitulé *Scepticismus debellatus*. Il y donne historiquement l'hypothèse des pyrrhoniens anciens et modernes, et la réfute le mieux qu'il peut; se plaignant que Descartes et Gassendi et plusieurs autres modernes ont plus avancé les affaires du scepticisme que retardé. Vous savez qu'un professeur d'Utrecht nommé Leydecker publia une histoire du Jansénisme il y a deux ans, où entre autres choses il insulta l'Eglise romaine comme aiant condamné la doctrine antipélagienne en condamnant Jansénius. Il vient de paroître un livre françois contre lui qui sert de quatrième tome à la tradition de l'Eglise romaine touchant ces matières de la grâce par M. Germain. Ce 4[e] tome contient quelques écrits de M. Arnaud qui n'avoient jamais paru, où il montre qu'Alexandre VII par le sens de Jansénius n'a point entendu la doctrine enseignée par Jansénius. Il y a encore d'autres pièces insérées dans ce volume, et l'on y parle du suffrage que le cardinal Laurea donna sur les matières dans une congrégation l'an 1693. M. Mayer docteur en théol. de la confession d'Augsbourg, et pasteur de s. Jacques à Hambourg m'a envoié un petit livre qu'il a fait imprimer à Amsterdam intitulé *de fide Baronii et Bellarmini ipsis pontificiis etc. ambigua Eclogae*. On y trouve une grande liste des éditions de Baronius, des abrégez, des versions, des critiques, des apologies, etc. avec un détail des plaintes que plusieurs auteurs même religieux ont faites des annales de ce Cardinal. Cela comme vous voies n'est pas inutile à ceux qui estudient l'histoire des livres. Vous saves que M. Graevius a été fait historiographe du roi d'Anglet. et qu'il va travailler bientôt à composer en latin la vie de ce monarque. On vient de m'envoier un traitté qui a pour titre *de luctu Graecorum*. C'est un recueil des cérémonies funèbres pratiquées par les anciens grecs. Je me serviroi de la voie de Genève pour vous envoier mon livre. Adieu, Monsieur, je suis entièrement votre, etc.

Je ne vous parle point d'une lettre de controverse qui sert de réponse à celle qu'un chanoine de ste Gudule à Brusselles écrivit à un Capucin

qui se fit protestant l'année passée, mais je vous aprens qu'il vient de paroitre un assez bon livre latin contre Spinoza, L'auteur s'appelle Lens et demeure à Dordrecht [1].

8 juill. 97.

Pour Monsieur l'Abbé Nicaise.

Il m'est impossible, Monsieur, de vous satisfaire et j'en suis bien fâché, au sujet des exemplaires du Junius Brutus, car M. Leers [2] m'a dit qu'il ne se souvient plus de ce qu'il fit à cet égard. Il avoit tant d'affaires à la tête pendant son séjour à Paris, que les circonstances de celle-là se sont brouillées et confondues dans sa mémoire. Et peut-être aussi ne veut-il pas contribuer à la conviction des petites fraudes que des gens du même métier ont commises envers vous. Je ne croi pas que M. le Clerc en use comme on vous l'a écrit. Je sai bien que c'étoit l'intention des libraires qui impriment le Moreri, mais il rejeta leur proposition, et il m'écrivit là dessus une lettre fort honnete. Je croi vous avoir mandé que j'ai vu un Gentilhomme Alleman que vous avies chargé de complimens pour M. Basnage, et pour moi. Je vous suplie de faire tenir à M. de la Monnoie ce petit billet. Je vous suis très obligé à l'un et à l'autre du mémoire sur Lucrèce de Gonzague [1].

Nos nouveautés litéraires se réduisent à ceci. Un nommé Croes a commencé un journal des scavans latin à Utrecht, à l'instigation de M. Graevius : nous en avons vu le mois d'avril et de mai, et l'on y a mis un mémoire qui vient sans doute de vous, et qui regarde l'histoire du diocèse de Langres à laquelle M. Charles Chanoine de Dijon travaille. Vous verres dans ce journal un livre qui sera fort à votre gout; c'est le *Thesaurus antiquitatum Graecarum* publié à Leide in-fol. par M. Gronovius. Il est tout plein des figures des dieux et des héros du paganisme, avec une courte explication, quelquefois critique, et toujours docte; si ce n'est que M. Gronovius n'a pas le don de sacrifier aux grâces, ni de faire peu de cas des petites choses quand au fond elles sont une érudition. Ce Ier vol. doit être suivi de 4 autres. Le même auteur vient de publier en grec et en latin Scylax et 2 ou 3 autres anciens géographes avec les notes de quelques critiques qui avoient déjà paru. Pour lui il s'est contenté de corriger le texte. Son collègue M. Perizonius a sous la presse une édition d'Elien *var. historiae* qui

1. Il est question de ce billet dans une lettre de Bayle du 29 avril 1697 (B. N. f. franç. 9359, n° 226) : « Votre dernière lettre, Monsieur, a été écrite avant que vous aiés reçu le billet que j'avois mis pour vous sous le couvert de l'illustre Monsieur Bourdelot. »

2. Libraire de Rotterdam, éditeur du *de Picturâ veterum* de Junius (du Jon).

3. « Je vous suis le plus obligé du monde, Monsieur, de la bonté que vous avez eue de me communiquer les belles, doctes curieuses et judicieuses Remarques de M. de la Monnoie ». Bayle à Nicaise, 27 avril 1693. Il est question du mémoire sur Lucrèce de Gonzague, dans une lettre de Bayle à la Monnoye (le billet, dont il est ici question) publiée dans les Œuvres diverses de Bayle.

surpassera celle du docte Kahnius. On prétend qu'après cela Gronovius publiera toutes les œuvres d'Elien, c'est-à-dire outre la diverse histoire l'histoire des Animaux et les Tactiques [1]. Ainsi vous voies que l'étude de la litérature et de la critique négligée en France et en Italie, a encore ici de puissans apuis. Elle en a en Angleterre plus que jamais : il y règne une espèce de fureur par raport à la langue grecque, et on y fait de très doctes éditions des anciens poètes de cette langue. Le Pindare avec les scoliastes va paroitre au 1er jour in-fol. J'ai vû dans l'histoire de Marseille de M. Ruffi ce qu'il dit des hommes illustres de cette ville-là: j'ai trouvé cela si sec et si décharné qu'il me semble que cette partie de l'histoire n'étoit pas son fort, et je voi bien par la négligence à bien nommer les auteurs qu'il cite touchant Pythéas, etc. qu'il n'entendoit guère l'antiquité.

M. Leti a fait un gros livre sur les loteries qui a été traduit d'Italien en François [2], et qui vous divertira si l'idée qu'on m'en a donnée est juste, car il ne se vend point encore chez les libraires; on attend que l'auteur ait fait ses marchés particuliers dans les autres pays. Le petit livre qui vient de paraître sous le titre de : *Nouvelles lettres écrites des Champs-Elisées avec les réponses* est bien satirique. Madame de Maintenon y est horriblement mal traitée, vous jugez bien sur qui retombe le coup, et sans cette voie indirecte il y est assez attaqué par d'autres endroits. C'est une licence qu'on devroit punir. M. Lister médecin anglois a donné depuis peu une édition augmentée de ses *octo exercitationes medicinales*.

On a imprimé à Coppenhagen un *Conspectus scriptorum chemicorum illustriorum*. C'est un écrit posthume de Borrichius auquel on a joint sa vie. Un jeune homme nommé Sicke vient de publier en arabe et en latin l'Evangile de l'enfance de Jésus Christ. C'est un tissu de fables grossières. Il y a joint des notes curieuses. Voici le titre d'un nouveau livre de médecine; je vous en régale tant parce que votre curiosité est universelle, que parce que cette lettre passera par les mains de votre illustre ami M. Bourdelot. Mais j'ai lieu de croire que vous avez déjà vu l'ouvrage, étant imprimé à Genève. Quoiqu'il en soit il a pour titre : *Michaelis Aloysii sinapii absurda vera sive paradoxa medica quorum pars I. theoremata quae hodie neoterici cum Galenicis intercedunt proponit cum dissertatione de spirituum effluviis et animae communis*

1. On sait que les *Tactiques* ne sont pas l'œuvre du même Elien mentionné en même temps par Bayle comme auteur des Histoires variées et de l'Histoire des animaux.

2. Critique historique, politique, morale, économique et comique sur les loteries anciennes et modernes, spirituelles et temporelles. « Vous admirerez la liberté avec laquelle il parle de toutes choses jusqu'à se moquer des alliés de ce qu'avec tant d'armées ils n'ont pu empêcher que la France n'entretint toujours ses troupes sur les terres des ennemis, etc., mais il n'y a point de gens qu'il pousse à bout avec plus d'achagnement pour ainsi dire que les théologiens et nommément les protestans réfugiés en Hollande. » Bayle à Nicaise, 2-19 août 1697, BN. 9359.

transmigratione iuxta modernos pythagoricos, pars II. eadem continuat cum dissertatione de falso titulo sive falsa existentia morbi gallici : III continet tractatum de vanitate, falsitate et incertitudine aphorismorum Hippocratis. Je finis, Monsieur, par la protestation sincère d'être tout à vous.

On peut juger d'après ces citations de l'intérêt du recueil que nous signalons. En attendant que quelque homme courageux offre aux amis du XVII[e] siècle la correspondance complète de l'abbé Nicaise, ne conviendrait-il pas de signaler les différents dépôts où elle se trouve dispersée? Il y a des lettres adressées à l'abbé Nicaise non-seulement à Paris et à Dijon, mais à Troyes et dans d'autres bibliothèques. L'utilité d'une telle recherche n'échappe à personne.

P. A. LEJAY.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Eugène MÜNTZ a récemment publié (tirage à part du tome XLV des « Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France »), en collaboration avec M. J. DE LAURIÈRE, une étude sur *Giuliano da San Gallo et les monuments antiques du midi de la France au XV[e] siècle.* On trouvera dans le n° 2 du I[er] volume de l' « American Journal of archaeology » un travail du même savant *the lost mosaics of Ravenna.*

HONGRIE. — La *Revue philologique hongroise* publie, dans sa livraison du mois d'octobre, la traduction de la plupart des *Etymologies* de M. BRÉAL, parues dans le *Bulletin de la société de linguistique.*

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 23 octobre 1885.

Après délibération en comité secret, l'Académie décide que les questions suivantes seront mises au concours pour divers prix à décerner en 1888 :

Prix Bordin : « Etudier l'histoire politique, religieuse et littéraire d'Edesse jusqu'à la première croisade. »

Prix ordinaire : « Exposer méthodiquement la législation civile, politique et religieuse des capitulaires, etc. »

Le prix Brunet sera donné, en 1888, « au meilleur travail bibliographique, manuscrit ou imprimé depuis l'année 1885, portant sur des ouvrages d'histoire et de littérature du moyen âge [1]. »

M. Germain communique une étude sur les origines de la seigneurie de Montpellier, dont il a été amené à s'occuper en préparant la publication d'un document tiré des archives de Montpellier, le *Liber instrumentorum memorialium.*

Les premiers possesseurs de Montpellier, les Guilhems, n'ont pas, dit-il, jeté beaucoup d'éclat au début. Quoique installés dans leur fief dès le règne de Hugues Capet, ils s'effacent jusqu'à la fin du XI[e] siècle derrière leurs suzerains, les évêques de Maguelone et les comtes de Melgueil. Ils sont redevables de leur premier lustre à leur active participation aux croisades, à leur admirable habileté à tirer parti des événements, et surtout à l'appui des papes, au puissant patronage d'Innocent II et

1. Le texte complet des questions proposées et le programme des concours seront donnés à la suite du compte-rendu de la séance publique annuelle du 13 novembre.

d'Alexandre III particulièrement. Aussi Innocent III a-t-il trouvé en eux des auxiliaires très zélés dans sa lutte contre l'hérésie albigeoise.

L'influence espagnole à Montpellier se montre progressivement à partir de Guillem V, qui, après s'être couvert de gloire à la première croisade, alla combattre en 1114 les Sarrazins de l'île de Majorque. Elle se manifeste davantage encore, lorsque Guillem VI s'unit au comte de Barcelone Raimond-Bérenger III, pour faire avec lui en commun la conquête de Tortose, qui lui resta dévolue. Elle triomphe complètement en 1204, par l'avènement de Pierre II d'Aragon à la seigneurie de Montpellier.

M. Germain s'occupe ensuite du double mariage de Guillem VIII avec Eudoxie Comnène et avec Agnès de Castille. On voit dans cette affaire une sorte de répétition de celle à laquelle donna lieu le divorce de Philippe-Auguste, mais le dénouement de celle-ci fut moins heureux. Innocent III se montra inflexible dans la défense des droits de la première épouse, et cela malgré les témoignages de ferme orthodoxie que lui prodiguait le seigneur de Montpellier en face de l'insurrection albigeoise. C'est là, dit M. Germain, un des épisodes qui peignent le mieux le caractère du vaillant pontife : les Décrétales lui doivent un de leurs canons les plus rigides; et ce canon n'est pas demeuré à l'état de lettre morte, puisqu'il a motivé le mouvement où a pris son essor la Commune de Montpellier.

M. Delisle communique un nouveau document qui vient s'ajouter à la liste des témoignages contemporains sur Jeanne d'Arc. C'est un chapitre ajouté à la suite d'une chronique universelle connue sous le nom de *Breviarium historiale*. Ce *Breviarium*, qui nous a été conservé par sept manuscrits et qui a été imprimé à Poitiers en 1479, est l'œuvre d'un Français, qui l'écrivit à Rome à la fin de l'année 1428. Dans la plupart des manuscrits et dans l'édition imprimée, le récit s'arrête à cette date : seul, un manuscrit de Rome contient le chapitre relatif à Jeanne d'Arc, qui vient d'être signalé par M. le comte Ugo Balzani, dans une communication faite à la *Società romana di storia patria*, et dont le texte a été envoyé à M. Delisle par M. Henry Stevenson. Ce morceau a été écrit par l'auteur même de la chronique, en 1429, quand on avait reçu à Rome la nouvelle de la délivrance d'Orléans et avant qu'on eût appris le sacre du roi à Reims. Il ne mentionne aucun fait nouveau, mais il est intéressant par le ton ému qui y règne : il témoigne, par ce ton même, de la vive impression d'étonnement et d'admiration que causa partout, parmi les contemporains, la nouvelle des premiers exploits de la Pucelle.

Le nom de l'auteur du *Breviarium historiale* et de ce chapitre additionnel n'est pas connu, mais M. Delisle espère qu'il pourra être découvert; il fait appel, pour cette recherche, aux membres de l'École française de Rome. Des indications données par la chronique même, il résulte que celui qui l'a écrite était Français, qu'il occupait une place dans la cour du pape Martin V, qu'il était à Rome en 1428 et en 1429, enfin qu'il s'était trouvé à Bologne, en même temps que le pape, en octobre 1414.

M. Homolle rend compte des dernières fouilles exécutées sous sa direction dans l'île de Délos. Il a continué et autant que possible achevé l'exploration du sanctuaire apollinien. Il a déterminé le tracé de l'enceinte, l'emplacement des portes, le réseau des voies qui y conduisaient ou qui en partaient; il a fixé les noms de plusieurs points du sanctuaire, découvert des monuments nouveaux, recueilli des fragments intéressants pour l'histoire de l'art ou de la restauration des édifices, constaté l'existence d'une ville groupée au moyen âge autour des établissements religieux et militaires des hospitaliers de Saint-Jean. De plus, il a recueilli une cinquantaine de fragments de sculpture de marbre, quelques terres cuites et des débris de bronze. Le monument le plus curieux est un vase sculpté, signé d'Iphicartidès de Naxos; c'est un nouveau témoignage de l'importance de l'école de Naxos, qui fut très florissante du VIIe au Ve siècle avant notre ère. Les inscriptions, au nombre de 224 pièces ou fragments, se divisent en comptes, décrets, inscriptions chorégiques, dédicaces, épitaphes, timbres amphoriques ; elles se répartissent sur la période comprise depuis le Ve jusqu'au Ier siècle avant notre ère, et sont surtout abondantes au IIIe et au IIe. Quelques-unes ont jusqu'à 200 et 250 lignes, et il y en a une de près de 600 lignes, disposées sur deux colonnes. Elles contiennent beaucoup de renseignements sur l'histoire de Délos, des Cyclades, de Rhodes et de tous les pays grecs, ainsi que sur le commerce et l'économie politique des anciens.

Ouvrage présenté, de la part de l'auteur, par M. Jules Girard : P. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, 2e édition.

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 45	— 9 novembre —	1885

198. — B. HEISTERBERGK. **Name und Begriff des Jus Italicum.** Tübingen, Laupp, 1885. 1 volume in-8 de 192 p.

La question du *Jus Italicum* a été souvent agitée depuis que J. Godefroy l'a traitée avec sa lucidité habituelle (*ad C. Theod.* lib. XIV, tit. 13). Les deux points qu'il a établis sont aujourd'hui encore acceptés par la plupart des auteurs : le *Jus Italicum* a pour conséquence l'exemption de l'impôt foncier et l'application des règles qui supposent la propriété quiritaire du sol. De nos jours, on s'est particulièrement préoccupé d'une question qui prime toutes les autres. On a voulu savoir quelle est la nature de ce droit, quand et comment il s'est formé. Les opinions les plus divergentes ont été soutenues sans conduire à un résultat satisfaisant. M. Heisterbergk vient de soumettre la question à un examen approfondi. Son travail est divisé en deux parties : dans la première, il montre sur quelles bases fragiles reposent les systèmes imaginés pour expliquer le *Jus Italicum;* dans la seconde, il présente une hypothèse nouvelle fondée principalement sur les fragments de Paul et d'Ulpien, conservés au Digeste, au titre *de Censibus.*

La thèse de M. H. peut se résumer dans les deux propositions suivantes : 1° le *Jus Italicum* n'est pas une fiction par laquelle on aurait étendu à des cités provinciales le droit commun des cités italiques; ce droit commun n'existe pas; 2° le *Jus Italicum* est identique au droit des anciennes colonies de citoyens romains.

Sur le premier point, M. H. essaie de démontrer qu'il n'y a jamais eu un droit spécialement établi pour l'Italie et qui ait placé le sol de ce pays dans une situation juridique particulière. La loi que l'on invoque en sens contraire n'a laissé aucune trace (p. 42). Si les terres d'Italie sont, au temps de Gaius, susceptibles de la propriété quiritaire, c'est que l'Etat, dans les derniers siècles de la République, avait aliéné en masse celles qui lui appartenaient. Domitien avait fait cadeau aux propriétaires voisins des parcelles qui restaient de l'*ager publicus*. Il est certain au surplus que la condition juridique des cités d'Italie fut loin

d'être uniforme : aucun lien n'existait entre elles. Dès lors, on ne peut parler d'un droit commun à toutes les cités italiques.

Qu'est-ce donc que le *Jus Italicum?* C'est le droit d'une colonie italique, *Italicae coloniae respublica*, dit Ulpien (L. 1 § 2). Il ne faut pas en conclure que la concession du titre de colonie fasse acquérir par cela seul le *Jus Italicum*. On peut en constituant une colonie procéder de trois manières (p. 147) : 1° exprimer qu'elle sera *juris Italici* et qu'elle jouira de toutes les immunités d'impôts qui en résultent, (L. 8 § 3, 6.) A ce point de vue, la dénomination de *colonia immunis* convient aux colonies italiques (p. 155) ; 2° réserver l'obligation de payer l'impôt (L. 8 § 5) ; 3° accorder simplement le titre de colonie sans ajouter que la cité jouira du *Jus Italicum*. (L. 8 § 7.) Mais toute cité qui n'est pas une colonie le devient *ipso facto* dès qu'elle reçoit le *Jus Italicum*.

Il suit de là que les effets de ce droit ne sont pas toujours les mêmes. Dans les provinces d'Orient auxquelles se réfèrent les fragments du Digeste, presque toutes les cités étaient pérégrines. Le *Jus Italicum* conférait : 1° aux habitants, le droit de cité romaine, par suite l'exemption de l'impôt de capitation et la capacité d'acquérir la propriété quiritaire; 2° au sol, la possibilité d'appartenir à un particulier en pleine propriété et par suite l'exemption de l'impôt foncier; 3° à la cité, la constitution d'une colonie et par suite l'indépendance vis-à-vis du gouverneur de la province (p. 135). Dans les provinces d'Occident, le *Jus Italicum* était concédé le plus souvent à des municipes, dont la constitution était analogue à celle des colonies; il n'avait d'autre effet que de rendre le sol susceptible de la propriété quiritaire et libre d'impôt. A partir de Caracalla, les pérégrins acquirent avec la cité romaine la capacité d'être propriétaires quiritaires, peut-être aussi l'exemption de l'impôt de capitation, remplacé par l'impôt sur les successions : dès lors, le *Jus Italicum* devint un privilège du sol (p. 137).

Mais quelles sont ces colonies Italiques auxquelles Ulpien fait allusion ? Ce sont les colonies de citoyens romains par opposition aux colonies militaires (p. 168). Dans les premières, c'était le peuple romain qui s'établissait sur son propre sol : voilà pourquoi le sol comportait la propriété quiritaire. (?) Dans les secondes, les vétérans s'établissaient sur le terrain d'autrui, sur le terrain de l'empereur. Aussi le sol n'était-il exempt d'impôt que si la colonie obtenait le *Jus Italicum;* si la remise d'impôt eût été la règle, cette règle eût été ruineuse pour le trésor (p. 173).

Le nom d'*Italica colonia* vient de ce que sous les premiers empereurs, toutes les colonies de citoyens romains, fondées avant l'établissement des colonies militaires, se trouvaient en Italie (p. 175). Avec le temps, on assimila à ces colonies, soit des cités qui n'avaient que le nom de colonies, soit des colonies militaires. Le plus souvent, les colonies italiques furent des colonies de vétérans prétoriens. Mais lorsque Sévère eut dissous les cohortes prétoriennes, il compléta son œuvre en

accordant à des cités pérégrines un privilège qui d'abord avait été presque toujours réservé aux prétoriens (p. 179).

Tels sont les points principaux de la thèse fort ingénieuse présentée par M. Heisterbergk. Malgré le soin avec lequel elle a été construite, elle présente des côtés faibles et ne donne pas la solution de toutes les difficultés. Sans entrer dans les détails, nous nous bornerons à quelques observations. La première partie de la démonstration de M. H. ne nous paraît pas entièrement décisive. Il n'est pas contestable qu'il y a des cas assez nombreux où l'Italie est traitée autrement que les provinces ; c'est ce qui donne une grande force à l'opinion commune. M. H. aurait dû prouver que les différences que l'on peut relever n'ont pas toujours été établies à dessein et résultent plus souvent qu'on ne pourrait le croire de circonstances fortuites. Il aurait ainsi enlevé à ses adversaires un puissant argument d'analogie. A nos yeux, la pensée d'accorder une faveur à l'Italie apparaît dans la loi Furia *de sponsoribus* (Gaïus III, 121), dans la loi Fabia *de plagiariis (coll. leg. mosaïc,* XIV, 3, 4) et dans les constitutions de Marc-Aurèle, Sévère et Caracalla sur les excuses de tutelle. Mais elle n'existe ni dans la règle d'après laquelle l'adrogation ne peut se faire qu'à Rome, car cette règle tient à la forme même de l'acte, ni dans la loi Atilia sur la tutelle dative (Ulp. XI, 18), car cette loi qui n'a été faite que pour Rome est antérieure à la création des provinces. Pareillement la disposition de la loi Julia *de maritandis ordinibus* sur la nomination d'un tuteur *dotis causa* aux femmes dont le tuteur légitime est impubère (Ulp. XI, 20), paraît rédigée en vue de Rome et non de l'Italie. En confiant cette nomination au préteur urbain, on avait voulu faciliter l'application de la loi dans les limites de la juridiction de ce préteur. Quant à la loi Julia *de adulteriis*, on n'aurait pas mis en question son application aux fonds provinciaux, si la pensée du législateur avait été d'accorder un privilège aux fonds italiques. Enfin, le chapitre de la loi Julia qui permettait d'échapper à l'emprisonnement pour dettes grâce à la cession de biens, contenait sans doute une règle applicable à tous les tribunaux romains, jusqu'au jour où elle fut étendue aux tribunaux pérégrins.

D'un autre côté, nous aurions souhaité que l'auteur se prononçât nettement sur la question de savoir si la concession du *Jus Italicum* entraîne l'application du droit romain, non-seulement pour le sol de la cité, mais aussi pour les habitants. On peut, en ce sens, tirer argument de l'inscription d'un fragment de Gaius, inséré au titre *de censibus* (L. 7). La remarque en a déjà été faite; mais on n'a pas expliqué pourquoi Gaius parle du *Jus Italicum* dans son commentaire sur les lois Julia et Papia Poppaea. En voici, croyons-nous, la raison : les habitants de la ville gratifiée du *Jus Italicum* acquéraient avec la cité romaine la *testamenti factio;* par suite, la disposition faite au profit d'un *cælebs* était caduque ou *in causa caduci;* elle profitait aux *patres* et à défaut au trésor public, conformément aux lois caducaires. Au con-

traire faite au profit d'un pérégrin, la disposition eût été *pro non scripto* et dévolue suivant les règles anciennes sur le droit d'accroissement. Pareillement nous sommes porté à croire qu'on appliquait aux cités italiques la loi Fabia *de plagiariis* et la règle qui exemptait de la tutelle et des charges civiles ceux qui avaient quatre enfants.

Quant au sol, la concession du *Jus Italicum* en faisait une *res mancipi* susceptible de mancipation et d'usucapion. Elle rendait applicable la loi Julia sur le fonds dotal et peut-être aussi cette *exceptio annalis Italici contractus* dont nous ne connaissons que le nom. Elle permettait de faire usage, soit des interdits qui mettent en question le fond du droit (L. 2 § 2. D. 43, 1) comme les interdits *de itinere actuque privato (reficiendo), de aqua ex castello ducenda*, soit de ceux *qui veluti proprietatis causam continent*, comme les interdits *de locis sacris et religiosis.* Nous en trouvons la preuve dans l'inscription de la loi 6 *h. t.* Ce fragment est emprunté au 25e livre du Digeste de Celsus; or nous possédons un autre fragment du même livre, et précisément il a trait à l'interdit *de itinere.* (L. 7. D. 43, 19.)

Edouard Cuq.

---

199. — **Das apostolische und das nachapostolische Zeitalter** mit Rücksicht auf Unterschied und Einheit in Leben und Lehre, von G. V. Lechler, dritte vollstændig neu bearbeitete Auflage. Karlsruhe et Leipzig, Reuther, 1885, xvi et 635 p. in-8.

Cet ouvrage est un des plus estimés qui aient été écrits sur la matière au point de vue de la théologie protestante conservatrice. La clarté des divisions, la simplicité de l'exposition en font une œuvre d'un mérite durable et d'une réelle utilité. M. Lechler l'avait adressé sous sa première forme (1848), comme œuvre de concours, à une fondation hollandaise qui avait voulu provoquer une réfutation scientifique des idées de Baur sur les divisions doctrinales et autres au sein de l'église primitive; de là l'explication du titre qu'on a lu plus haut. Le fait est que l'œuvre est faite à la hollandaise, avec une grande sobriété, sur un ton de bonne foi paisible, de candeur solide, auquel on est immédiatement sensible.

Une seconde édition avait paru en 1857; celle-ci est absolument remise à neuf et contient l'appréciation, en même temps qu'elle trahit la connaissance, des plus récentes publications. Par dessus le marché, chose étrange, l'auteur tient compte d'ouvrages écrits en français! C'est qu'il n'appartient pas à la jeune génération.

L'ouvrage se divise en deux livres : l'*époque apostolique et l'époque post-apostolique.* Voici les têtes de chapitre :

Première partie du livre I : *Le christianisme primitif dans la vie*, section 1 : Les commencements du christianisme comme communauté jusqu'à la destruction de Jérusalem (chap. 1, les communauté judéo-

chrétiennes; chap. II, les pagano-chrétiens et les communautés mixtes; chap. III, relation réciproque entre le cercle judéo-chrétien et le cercle pagano-chrétien en général); section II : Judéo-chrétiens et pagano-chrétiens à l'époque de la destruction de Jérusalem jusqu'à la fin du siècle apostolique (chap. I, les judéo-chrétiens, chap. II, les pagano-chrétiens).

Deuxième partie du livre I : *Les doctrines apostoliques,* section I : La doctrine aux premiers temps apostoliques; (chap. I, premier discours apostoliques; chap. II, Jacques); section II : doctrine de l'apôtre Paul (chap. I, la prédication primitive de l'apôtre Paul; chap. II, la doctrine de l'apôtre Paul sous sa forme de pleine maturité; chap. III, la doctrine des lettres pastorales) ; section III : la doctrine de l'épître aux Hébreux ; section IV : la doctrine postérieure de l'apôtre Pierre; section V : la doctrine de l'apôtre Jean; section VI : la doctrine de l'apôtre Paul comparée à celle des autres apôtres.

Première partie du livre II : *Les Judéo-chrétiens.*

Deuxième partie du livre II : *Les pagano-chrétiens,* section I : la vie chrétienne et ses règles; section II; développement de la doctrine. — Je signale dans cette dernière partie l'usage qui est fait du livre récemment découvert « la doctrine des douze apôtres. » — J'ai supprimé l'indication d'un grand nombre de divisions secondaires, particulièrement en ce qui touche l'exposition de la doctrine de l'apôtre Paul, à laquelle l'auteur, en raison du but spécial qu'il visait, devait donner bien plus d'attention. Et cependant je remarque à son éloge qu'il a su se maintenir dans des bornes très raisonnables et que les développements accordés à cette maîtresse-partie ne font en aucune façon tort au reste.

Ce livre constitue donc dans sa nouvelle forme un manuel d'un emploi commode, destiné à rendre de grands services à ceux qui voudront en user.

M. VERNES.

---

200. — I. **Gœthe,** Gœtz von Berlichingen mit der eisernen Hand, ein Schauspiel, texte allemand conforme à l'édition de 1787, avec une introduction et des notes par Ernest LICHTENBERGER. Paris, Hachette, 1885. In-8, CXXXVII et 351 p.

II. **Gœthe-Jahrbuch,** herausgegeben von Ludwig GEIGER, sechster Band. Frankfurt am Main, Literarische Anstalt, Rütten und Loening, 1885. In-8, IX et 464 p.

III. **Gœthe und die Liebe,** zwei Vortræge von K. J. SCHROER. Heilbronn, Henninger, 1884. In-8, XI et 78 p. 1 mark 50.

IV. **Gœthes Eintritt** in Weimar mit Benutzung ungedruckter Quellen, dargestellt von Heinrich DÜNTZER. Leipzig, Ed. Wartig's Verlag (Ernst Hoppe), 1883, XVI et 224 p.

V. **Salomon Hirzels** Verzeichnis einer Gœthe-Bibliothek mit Nachtrægen

und Fortsetzung hrsg. von Louis Hirzel. Leipzig, S. Hirzel, 1884. In-8, vi et 215 p. 3 mark.

VI. **Deutsche Nationallitteratur,** historisch kritische Ausgaben. Berlin und Stuttgart, W. Spemann. In-8. 2 mark 50 le volume broché.

— **Gœthes Werke.** Gœthes Dramen. Erster Band. xvi et 504 p.; Zweiter Band, xxix et 453 p., hrsg. von K. J. Schroer.

— **Gœthes Gedichte.** Erster Band. xiv et 292 p. Zweiter Band. vii et 372 p., hrsg. von H. Düntzer.

— **Gœthes Werke.** Faust, erster und zweiter Theil, hrsg. von H. Düntzer. In-8, xxxviii et 224 p. + xxiv et 307 p.

— **Gœthes Werke.** Hermann und Dorothea, etc., 329 p., hrsg. von H. Düntzer.

— **Gœthes Werke.** Naturwissenschaftliche Schriften. Erster Band. lxxxiv et 472 p., hrsg. von Rudolf Steiner.

VII. **Klassische deutsche Dichtungen.** I. Gœthes Hermann und Dorothea, von K. H. Keck. Gotha, Perthes, 1883. In-8, 117 p.

On nous permettra de donner place dans un même article à plusieurs éditions de Gœthe et à divers ouvrages relatifs au poète.

I. La nouvelle édition du *Götz*, que vient de publier M. Ernest Lichtenberger, est la meilleure qui ait paru jusqu'ici et en France et en Allemagne. Elle renferme : 1° une carte de l'Allemagne en 1519; 2° l'introduction ; 3° le texte ; 4° un appendice. La carte est bien faite et rendra de grands services au lecteur du *Götz*. L'introduction est écrite avec beaucoup d'agrément et de charme; on y reconnaît l'auteur de l'*étude sur les poésies lyriques de Gœthe*. M. L. étudie d'abord les rédactions successives du drame, puis la *Biographie* du chevalier à la main de fer, l'action et les caractères ; il montre ensuite les différences essentielles entre le *Götz* de 1773, l'esquisse de 1771 et l'adaptation de 1804; il expose l'accueil enthousiaste que le public allemand fit au *Götz* et l'influence de cette pièce. Enfin, il donne, dans un chapitre intitulé *style et langue* un tableau de toutes les formes dialectales et populaires, des particularités de syntaxe et de grammaire. Le chapitre consacré à l'influence du *Götz* est peut-être trop sommaire et on relève dans les pages sur le style et la langue de légères erreurs : par exemple, à l'article *suppression*, M. L. prétend que *an Hof* et *nach Hof* sont des formes dialectales ou populaires; ces formes sont, au contraire, d'un usage général, de même que *bei Hof, zu Hof;* on dit *er ist beliebt bei Hof* et Uhland écrit dans son « Schenk v. Limburg » *Zur Hause weilt er selten, zu Hofe kommt er nie.* De même, on ne peut dire que *Hamster* (p. 236), mis pour *der Hamster*, soit une forme dialectale ou populaire ; elle appartient au langage enfantin, c'est le petit bohémien qui parle. Faut-il également ranger sous la rubrique « suppression » *an Kopf* pour *an den Kopf;* on doit, ce me semble, mettre cette expression à l'article précédent sur la « contraction ». Plus loin (p. cxxiii) M. L. range parmi les « contractions ou élisions » *Strich,* qui serait dialectal et mis pour *Streich;* il nous paraît évident qu'il n'y a là ni contraction ni élision ; *Strich* et *Streich* sont deux mots diffé-

rents ; Gœthe écrivait *Strich* en 1787 et lui donnait le sens de « chasse, course » ; il écrivit *Streich* en 1773, dans le sens de « coup ». Doit-on pareillement mettre dans la même catégorie *bis* (pour *bischen*) ? ce *bis* est encore une forme du langage enfantin. Trois lignes plus loin M. L. inscrit encore sous la même rubrique *Thurn, Thürner* = *Thurm, Thürmer;* mais qu'a-t-on contracté ou élidé dans ce mot? La nasale labiale s'est tout simplement, après l'*r*, changée en une nasale dentale. — Mais cette introduction est très intéressante ; on y remarque de fines appréciations, et l'on ne peut mieux caractériser Adelheid (pourquoi ne pas dire Adélaïde?) que l'a fait M. L. « elle a appris de la Cléopâtre de Shakspeare cette souplesse féline qui griffe en caressant, ces brusques passages des menaces aux promesses, du mépris à l'amour, tout ce jeu d'une psychologie raffinée auquel ne résistent pas les Weislingen et les Antoine » (p. LXXI). — Le commentaire pèche peut-être par l'excès des comparaisons du drame de 1773 avec l'esquisse de 1771 et l'adaptation de 1804, et quelquefois par la subtilité. Un cavalier de Bamberg dit à son compagnon, en parlant de Weislingen. *Sagt ich dir nicht, er wär daher?* (p. 6); M. L. écrit en note : « On peut hésiter entre trois sens différents 1° ne te disais-je pas qu'il était venu ici, sous-ent. *gekommen; her* marque le mouvement d'un point éloigné vers l'endroit où se trouve la personne qui parle; 2° ne te disais-je pas qu'il passait par ici? sous-ent. *gereist; her* marque le mouvement et la direction, sans fixer le but; le cavalier disait simplement que Weislingen prendrait la route qui passe à Schwarzenberg, et non celle où il l'attendait avec son compagnon; 3° Ne te disais-je pas qu'il était par ici? *her... herum?* ne marque pas un mouvement dans une direction déterminée; le cavalier supposait Weislingen dans la contrée de Schwarzenberg ». Il faudrait pourtant choisir entre ces trois explications qui, au fond, ne diffèrent guère. — De même, p. 13, note 3. M. L. donne encore trois sens ou, comme il dit, nuances de sens; Götz répond au moine Martin qui fait l'éloge du vin *wie ich ihn trinke, ist es wahr;* selon M. L., on peut comprendre : 1° pour qui en use comme moi, c'est vrai; 2° vous avez raison, c'est bien ce que je ressens lorsque je le bois; 3° Götz, pendant le discours du moine, vide un verre de vin, et le pose sur la table en disant : je sens en le buvant que vous avez raison. Mais qui ne voit que le premier sens se confond avec le second et qu'il est évidemment le seul raisonnable, puisque le moine répond aussitôt *Davon red ich auch. Aber wir?* A quoi bon citer la troisième interprétation que M. L. avoue « subtile » ? — Enfin, voici d'autres observations qui pourront être utiles à M. L. lorsqu'il publiera une seconde édition de son *Götz*. P. 2, note 7 *Vertrag du mit den Pfaffen!* « Dans cette locution », dit M. L., « le verbe *vertragen* est ordinairement réfléchi », et il cite deux exemples de la Biographie du chevalier. Mais n'avons-nous pas à la ligne précédente *alles wäre vertragen?* phrase qui, à l'actif serait, *sie haben alles vertragen?* — P. 26 « das Beste, le premier prix »; ajouter

l'exemple suivant, de Hans Sachs (das Schlaweraffen-land, v. 56 « *gewindt das best* ». — P. 36, note 3 *in tiefen Thurn* « *in* = *im* », dit M. L.; jamais *in* ne remplace *in dem*. — P. 62, note 3, *so stecken einem die Kerl am End in Sack... Sack*, dit M. L., image empruntée à une sorte de lutte où le vaincu est mis dans le sac. Quelle est cette « sorte de lutte? » *Ich stecke dich in den Sack* ou *in die Tasche* est tout simplement une expression méprisante dont se sert tout homme qui sent sa supériorité sur l'adversaire; je te mets dans ma poche (remarquez d'ailleurs que dans l'allemand du sud, *Sack* est synonyme de *Tasche*). Liebetraut ne dit-il pas immédiatement « *Der müsst' ein Kerl sein, der das Weinfass von Fuld in den Sack schieben wollte?* C'est comme s'il disait « *welchen Sack, welche Tasche müsste er haben!* » — P. 68, note 4, « *Vorschub thun*, c'est le premier coup de boule; (*schieben*, pousser la boule; *Kegelschieben*, jeu de quilles); ce premier coup décidant souvent la partie. *Vorschub thun* signifie, par extension, secourir. » J'ai consulté récemment des Allemands qui jouaient aux quilles; aucun d'eux n'employait dans ce sens l'expression *Vorschub thun*. Au sens propre, on dit ordinairement *Vorschub leisten*, en parlant d'une voiture qu'on pousse en avant, à laquelle on donne un coup de main; *Vorschub thun*, c'est donc *beim Vorschieben eines Wagens helfen*, comp. les expressions *Vorspann geben, leisten*. Si *Vorschub thun* signifiait vraiment donner le premier coup de boule, comment aurait-il pris le sens de « aider »? Il devrait, ce semble, signifier le contraire, et *ich thue dir Vorschub* ne pourrait guère exprimer d'autre idée que celle-ci *ich habe einen Vortheil vor dir*, c'est-à-dire *ich schade dir*. — P. 69, note 3. Götz félicite sa sœur d'avoir enchaîné Weislingen, *diesen Paradiesvogel zu fesseln*, et il ajoute *Du bist nicht ganz frei, Adelbert? Was fehlt dir?* M. L. observe à ce propos « Rien dans l'attitude et les paroles de Weislingen, ni avant ni après ce passage, ne motive cette remarque de Götz : *Du siehst, etc.* » On ne peut imputer une pareille négligence au poète; il est évident qu'au mot *fesseln* un nuage passe sur le front de Weislingen; il est embarrassé; il se rappelle son inconstance. — P. 78, note 6. Franz dit que Marie est *liebreich und schön*. Selon M. L., *liebreich* signifie ou gracieuse ou encore à la fois gracieuse et belle, c'est-à-dire aimable; il vaudrait mieux traduire par charitable, secourable, et en effet, elle s'est occupée de Weislingen, et, comme ajoute Franz, d'un prisonnier, d'un malade, *einem Gefangenen und Kranken*; ses yeux respirent la consolation, *in ihren Augen ist Trost*. — P. 81, note 7, au refrain de la chanson de Liebetraut, *Hey ey o! Popeyo!* M. L. met en note « *Popeyo*, cf. πόποι. » C'est bien peu, et en outre πόποι, croyons-nous, marque l'étonnement, la frayeur, la douleur, tandis que *Heio Popeio* est le refrain consacré de la nourrice qui berce l'enfant; comp. le « Kindervers » suivant : *Heio popeio — Schlag's Gickelche todt, — 's legt mer kei Eier — Und frisst mer mei Brod;* les mots de la comtesse dans la *Louise* de Voss : (fin du poème) : *bald wird... heimlich die Wiege bestellt, bald singen*

wir : Eyo Popeyo ! ; l'expression d'Abraham a Santa-Clara (Judas der Ertz-Schelm, edit. Bobertag, p. 64) « *den hat manche Dama das aja pupeja zugesungen* ». — P. 86, note 2 « *wenn ich ihn nicht herbanne, so sagt ;* encore, dit M. L., un tour familier à Shakspeare, surtout comme expression de vantardise. Mais ce tour de phrase est très usité en allemand. — P. 135 « sich *stellen,* me placer (à côté, en face de), supporter la comparaison » ; le mot signifie simplement « se présenter », cp. p. 190 ; Sickingen sait se présenter devant les dames. — P. 142, note 3, *in willens,* il ne suffisait pas de citer la *Biographie* de Götz, il fallait expliquer *willens ;* — p. 144, manque une note à *Entgeld* et p. 149 à *das stärkste Geweih...* ; — p. 153, note 4 ; dans la phrase *Ihr seid noch der Knoten von diesem Bündel Haselruthen, lös't ihn auf,* M. L. ne sait si *ihn* se rapporte à *Knoten* ou à *Bündel ;* mais il est évident que *ihn* ne peut se rapporter qu'à *Knoten* qui est le mot décisif de la phrase, on dit *einen Knoten auflösen,* mais dit-on *ein Bündel auflösen ?* — P. 200 *günstige Aspecten,* cp. Forster, VIII, p. 264 et 280 *unter günstigern Aspecten.*—P. 203, note 2 « *missmuthig,* chagrin ». M. L. se demande si ce mot ne voudrait pas dire aussi « manquant de courage, craintif » ; mais, dit-il, comme cette acceptation de *missmuthig* est tout à fait inusitée, le premier sens est préférable. Il était donc inutile de donner le second. — P. 248, dans une édition aussi complète, les mots de Weislingen *zeigt sich mir an* méritaient une note ; *sich anzeigen* a ici le sens de *sich geisterhaft ankündigen ;* comp. *Faust,* II, 5, v. 359 « *Es eignet sich, es zeigt sich an, es warnt.* » — P. 250, aux mots *Hoffnung ist bei den Lebenden* voir notre édit. et ajouter le mot de Méphisto (*Faust.* II, 5680 *der Lebende soll hoffen*) ; — de même, p. 263, *löse meine Seele nun ;* M. L. pouvait rappeler le vers de Gœthe « *lösest meine Seele ganz* » (à la Lune). — Malgré ces remarques, le commentaire de M. L. est très substantiel ; il témoigne d'un profond labeur, de grandes recherches (voir par exemple la lettre du bourgmestre de Fulda que M. L. n'a pas hésité à consulter sur un point obscur ; p. 62), d'une finesse, d'une sagacité d'interprétation qu'on ne saurait trop louer : M. L. s'efforce de tout élucider, de tout expliquer, et il y réussit presque toujours. — L'appendice renferme quelques scènes de l'esquisse et de l'adaptation, les passages relatifs à *Götz* dans les lettres de Gœthe de 1771 à 1774, les variantes de l'édition de 1773, et de celle de 1828, les fautes d'impression de l'édition de 1787, et, ce dont nous ne pouvons nous plaindre, sous le titre d'*additions* un passage de l'introduction de notre *Götz* (qui a paru en même temps que celui de M. L.) le portrait de Liebetraut, et un certain nombre de nos notes. — Cette édition est la première d'une collection de classiques allemands que la librairie Hachette entreprend d'ajouter à ses classiques grecs et latins ; elle l'inaugure dignement, et, comme l'a dit un juge ordinairement sévère [1], M. Lichtenberger a rempli sa tâche avec

1 M. Edmond Scherer, *Temps* du 3 juillet.

la compétence et la conscience qu'on pouvait attendre de lui.

II. Le *Gœthe-Jahrbuch* de cette année renferme, sous les rubriques ordinaires : I *Nouvelles communications,* 1° une poésie inédite de Gœthe; 2° dix-sept lettres du poète à divers correspondants (entre autres, une lettre de Gœthe à Wieland à propos de Böttiger et de la représentation de l'*Ion* et la réponse de Wieland, ainsi qu'une lettre très affectueuse du poète à sa belle-fille Ottilie); 3° une étude de M. Bernhard Suphan sur *Gœthe et le prince Auguste de Gotha ;* ce prince était ami de la France, il recevait la correspondance littéraire de Grimm, il approuve la Révolution, il est presque jacobin, il souhaite en 1792 la victoire des patriotes « la rage et la folie de quelques milliers d'hommes ne peuvent balancer à mes yeux l'intérêt que je prends à vingt-cinq millions » ; il annonce que les alliés n'arriveront pas à Paris « sine vulnere et cæde » et qu'ils « ont compté sans leur hôte » ; il s'indigne des massacres de septembre, mais il ajoute que Louis XVI n'est pas tout à fait innocent des événements; s'il a payé quelques milliers d'hommes chez ses bien-aimés frères (allusion à la solde que Louis XVI envoyait aux gardes du corps à Coblenz), il est assez coupable, il s'est servi de l'argent du peuple, et contre le peuple. Ses jugements littéraires sont curieux; il fait semblant d'attribuer à Kant le *Bürgergeneral* de Gœthe; il nomme Kant « pater ineptiarum »; il essaie de lire la *Critique de la raison pure* ou, comme il dit, *impure* et se casse la tête à la lecture; « mieux vaudrait être enchaîné six ans sur une galère ». Cette étude de M. Suphan abonde en détails intéressants[1]; 4° un récit fait par la comtesse Henriette d'Egloffstein et communiqué par le comte Ch. de Beaulieu-Marconnay, de la *cour d'amour* de Gœthe; les statuts de cette cour d'amour furent rédigés par le poète (hiver de 1801 à 1802); elle devait former sept couples bien assortis, *wohlassortirte,* Gœthe et Mme d'Egloffstein, Wolzogen et Mme Schiller, Schiller et Mme de Wolzogen, Meyer et Mlle de Göchhausen, etc. Mme d'Egloffstein se plaint vivement de la gêne et du pédantisme qui régnaient dans les réunions de la petite société; elle avoue qu'on s'y ennuyait furieusement; bientôt survinrent des intrigues, des cabales, des brouilles; ce fut alors qu'eut lieu la grande querelle entre Kotzebue et celui que Mme d'Egloffstein appelle le dictateur de Weimar; la cour d'amour fut dissoute; 5° *Gœthe dans le cercle d'Isaac Iselin*, par M. J. Keller (jugements curieux sur *Werther* et informations nouvelles sur les relations de Gœthe avec Bodmer et l'école suisse); 6° témoignages de contemporains de Gœthe et quelques lettres à Gœthe, 1776-1834 (la plupart tirés des papiers de Böttiger, des lettres de Göschen et de Cotta; très dure appréciation du peintre Müller par Wieland; extraits de lettres de Knebel à Lavater; projet de Gœthe, mentionné par Woltmann, de réunir en 1808 un congrès des hommes les plus distingués de l'Allemagne pour « resserrer par

1. Il faut désormais attribuer à Auguste de Gotha une épigramme sur *Don Carlos* que Schœll avait attribuée à Gœthe; tant mieux.

tous les moyens les liens de la culture et de la littérature allemandes »; lettres de Hundeshagen à Gœthe sur ses fouilles, sur l'architecture du moyen âge, sur les *Nibelungen)*; 7° extraits des *Fourierbücher* de Weimar, 1775-1784, par M. Burkhard (fêtes, événements remarquables de la cour, jours où Gœthe a dîné au palais). — La deuxième partie de l'Annuaire contient les articles de fonds ou *Abhandlungen*. Ce sont : 1° des souvenirs du vieux Weimar, par M. de Beaulieu-Marconnay (Ottilie de Gœthe, rédactrice du journal le *Chaos* et présentation de M. de Beaulieu-Marconnay à Gœthe, le 6 août 1831); 2° remarques sur le vers de Gœthe, par M. Victor Hehn; il y a dans cet article beaucoup d'observations importantes, mais aussi beaucoup de sévérité injuste; l'auteur ne veut pas se souvenir assez que l'hexamètre allemand n'était pas encore suffisamment assoupli lorsque Gœthe l'employa; il fait au poète des reproches immérités. Il le blâme, par exemple, de dire *wenn der Säugling die Krankende weckt*; il faut, selon lui, *Kranke* au lieu de *Krankende*, mais le poète parle d'une femme récemment accouchée et en convalescence. Il traite de cheville le mot *Sälchen* dans le vers *tretet herein in den hinteren Raum, das kühlere Sälchen*; mais *Sälchen* vaut mieux que *Saal*, car il s'agit d'une chambre réservée aux amis sur le derrière. Il se moque de l'adverbe *sorgsam (sorgsam brachte die Mutter des klaren herrlichen Weines)*, mais ce vin généreux, précieusement conservé, ce vin qui date de 83, ne faut-il pas l'apporter sur la table avec précaution et sollicitude; 3° considérations sur le *Faust* de Gœthe, par M. W. Scherer; de nombreuses remarques pleines de finesse et de savoir sur l'introduction de l'œuvre, sur les monologues de Gretchen, sur le premier monologue de Faust; 4° sur l'*Elpénor* de Gœthe, par M. G. Ellinger; intéressante hypothèse, mais assez peu soutenable; 5° sur le *deutscher Parnass* de Gœthe, par M. Daniel Jacoby (à peu près les mêmes conclusions que M. E. Lichtenberger); 6° Gœthe et Goldsmith, par M. Siegmund Lévy: parallèle qui prouve une lecture patiente des œuvres de Goldsmith, mais ne prouve pas autre chose; c'est, comme on dit en allemand, *vom Zaun gebrochen*. — La troisième et la quatrième partie de l'annuaire sont remplies par des mélanges où il y a beaucoup à prendre et à apprendre pour tous les « gœthéens » (parallèles entre le *Faust* et quelques passages de Herder par Suphan; autres parallèles par Schreyer; Gœthe et la théorie d'Aristote par Szanto; la poésie de Gœthe, *Gefunden*, imitée d'une pièce de vers de Pfeffel, *die Nelke*, par Ellinger; le jugement de Gœthe sur Günther très semblable à celui de Gottsched, par Seuffert; Gœthe et Rehberg, par Scherer, etc., etc.), — par une chronique, par une bibliographie aussi complète que précise[1]. En tête du volume est un beau portrait de Gœthe, peint par le danois Darbes à Karlsbad,

1. N'oublions pas une innovation; sous la rubrique *aus seltenen und vergessenen Büchern*, le recueil publiera désormais des extraits des livres rares et oubliés où il est question du poète et de ses œuvres.

en 1787, pour le comte de Brühl. On voit, par cette analyse, que ce recueil tient toujours ce qu'il promettait; grâce aux soins assidus du directeur, M. Louis Geiger, et à la collaboration des meilleurs critiques de l'Allemagne, le volume de 1885 n'est pas inférieur aux volumes précédents, et aujourd'hui que le *Freies deutsches Hochstift* de Francfort prête son concours à ce beau recueil, que les archives de Gœthe à Weimar sont enfin ouvertes, on peut compter que les volumes suivants auront plus de prix encore [1].

III. On est quelque peu désappointé en lisant le petit livre que M. Schröer nous donne sous le titre de *Gœthe et l'amour*. Il renferme deux conférences; l'une sur *Stella*, l'autre sur la liaison du poète et de Mme de Willemer (Suleika). Dans ces deux études, d'ailleurs suivies de notes assez nombreuses, l'auteur montre que « l'idéalisme de l'amour est un trait caractéristique de Gœthe, que l'amour l'a toujours fait poète, jusque dans sa vieillesse, en lui donnant le pouvoir de transformer la réalité en poésie » en un mot qu'il a toujours pratiqué le précepte *man muss lieben um zu dichten* (p. 6). Il ne faut cependant pas aller trop loin ; après tout, comme tant d'autres, Gœthe aimait aussi pour aimer; lorsqu'il courtisait à Wetzlar la fiancée de Kestner, songeait-il déjà à *Werther* ou se plaisait-il simplement dans l'intimité de la belle Charlotte ? M. Schröer nous dit que Gœthe « savait ce qu'il voulait, qu'il cherchait passionnément l'expérience pour l'exprimer dans ses chants, l'expérience du vrai sentiment (p. 29); c'est faire la part trop grande au poète et oublier l'homme; le poète ne venait qu'après l'homme ; Gœthe aima Lili, non pas pour chanter Lili, mais parce que Lili lui plaisait ; cette passion fut orageuse et se dénoua violemment ; Gœthe la mit en vers, il en célébra les péripéties et la rupture ; mais s'était-il dit, lorsqu'elle naquit en lui, qu'il aurait là un beau sujet de poésie ? Non ; il aimait de toute son âme, sans arrière-pensée, *frank und frei*. De même, on disserte beaucoup sur *Stella*, et M. Schröer prétend que le poète n'a pas eu l'idée de défendre ou de combattre la monogamie, mais qu'il s'agissait pour lui du sentiment, de l'*Empfindung*, qui devait devenir plus vif et plus profond dans un monde affaibli et usé !! (p. 16). Croit-on que ce grand amoureux n'ait jamais aimé en deux endroits à la fois et qu'il n'ait pas envié le chevalier de la légende vivant gaiment entre sa châtelaine et sa Sarrazine ? Voltaire raconte que le landgrave de Hesse eut deux femmes; la landgrave indulgente lui avait permis d'en avoir une seconde; cet exemple, ajoute l'écrivain, n'a pas été suivi, la difficulté d'avoir deux femmes chez soi étant plus grande que le dégoût d'en avoir une seule. Voilà le sujet de *Stella* et la pensée de Gœthe. Le poète, a dit M. Mézières, a très nettement exprimé dans *Stella* une théorie qu'il a mise en pratique toute sa vie, la revendication de la liberté de l'homme dans ses rapports avec la

1. P. 409, quel est le « Bridaine » qui écrit dans la *Revue bleue*? Autant qu'il m'en souvienne, l'article sur « Werther journaliste » est signé : Arvède Barine.

femme; c'est l'œuvre d'un amant qui ne se croit guère tenu à la constance.

IV. L'ouvrage de M. Düntzer sur les débuts de Gœthe à Weimar est, comme tous les travaux de l'auteur, un peu long et traînant, trop farci de critiques dirigées contre Fielitz, Burkhardt, Loeper, trop bourré de détails insignifiants et de citations de passages connus; la période que M. D. étudie en plus de deux cents pages ne comprend guère que dix-huit mois, de décembre 1774 au 28 juin 1776, du jour où Knebel présente le jeune poète à Charles-Auguste jusqu'à l'entrée de Gœthe au Conseil. Toutefois M. a consulté les *Fourierbücher* de la cour, les comptes de Bertuch et autres documents inédits ou très peu connus. Il publie une lettre de Frédéric Stolberg qui se réjouit de venir à une cour où il y a tant de braves gens (p. 54); il insiste sur l'accueil que fit au poète la société de Weimar, sur la passion naissante de Gœthe pour Mme de Stein, sur l'apparition fugitive de Lenz et de Klinger, sur la vie du poète dans son jardin et à la cour *(Garten-und Hofleben)*, sur sa brouille avec Klopstock, etc.; il reproduit à la fin de l'ouvrage, d'après le manuscrit de Mme de Stein, la petite pièce de *Ryno*; p. 170, lire Guibert et non « Guilbert. »

V. La nouvelle édition du *Catalogue d'une bibliothèque de Gœthe*, publiée par M. Louis Hirzel, a reçu l'accueil qu'elle méritait; on ne peut que louer l'éditeur et le remercier de mettre à la disposition du public ce précieux recueil. Le savant libraire Salomon Hirzel avait fait, comme on sait, une collection absolument complète de toutes les éditions des œuvres de Gœthe, journaux, revues, brochures, livres, etc., (collection léguée à la Bibliothèque de l'Université qui la possède depuis 1877). Il en avait dressé et fait imprimer le catalogue à diverses reprises, en 1848, en 1862, en 1874; mais ce catalogue, sans lequel on ne peut étudier sérieusement l'œuvre de Gœthe, n'avait pas été mis dans le commerce; il n'avait été donné qu'à des amis, et les exemplaires qui apparaissaient de temps en temps dans les ventes, se vendaient à un prix fort élevé. Le fils de Salomon, M. Henri Hirzel, le chef actuel de la librairie de Leipzig, s'est décidé à publier le catalogue paternel; mais, au lieu de réimprimer purement et simplement le catalogue de 1874, il l'a complété — en tenant compte des suppléments donnés depuis par M. W. de Biedermann — et l'a poussé jusqu'à la fin de 1883; on y voit figurer, par exemple, les éditions de la collection Seuffert, le *Götz* de M. Baechtold, les poésies publiées par Loeper, et tous les *Gœtheana* si nombreux publiés dans ces dernières années. (Pourquoi n'avoir pas cité les éditions du *Fragment* de Faust de Holland et de Seuffert parues en 1882?) Il s'est adjoint, pour tenir le catalogue au courant, son parent, M. Louis Hirzel, professeur à l'Université de Berne et auteur d'un remarquable travail sur Haller, dont il a été rendu compte ici-même. Les deux Hirzel se sont efforcés de tout connaître et de tout indiquer; ils n'ont même rien épargné pour devenir les possesseurs de tous les exem-

plaires de revues et d'ouvrages que la collection de l'Université de Leipzig n'avait pas encore; ils n'ont voulu citer que ce qu'ils avaient sous les yeux et ne se sont fiés à personne pour rédiger les nouvelles fiches. Grâce à cette collaboration et à ces recherches si exactes et si persévérantes, le nouveau *Catalogue*, d'ailleurs très correctement imprimé, est plus que jamais un livre indispensable à tous les *Gœthe-Forscher*

VI. La librairie Spemann, de Stuttgart, édite depuis bientôt deux ans une collection sur laquelle nous reviendrons encore et qui porte le titre de collection de la littérature nationale allemande *(deutsche National-Litteratur)*. Elle est dirigée par M. Kürschner et mérite de grands éloges, tant par l'élégance de l'impression que par le soin donné aux textes, par ses copieuses introductions, par ses commentaires aussi instructifs qu'abondants. A cette collection d' « éditions historiques et critiques » appartiennent les six volumes suivants.

1 et 2. *Les drames,* dont deux volumes ont déjà paru (il y en aura six). Ils sont publiés par M. Schröer, qui les a divisés en douze groupes: 1° *Bekenntnisse;* 2° *Puppenspiele, Fastnachtsspiele, Satiren;* 3° *Singspiele;* 4° drames historiques en prose; 5° drames en iambes; 6° fragments de caractère antique; 7° drames de la Révolution; 8° traductions; 9° *Festspiele;* 10° *Theaterscenen;* 11° *Theaterreden;* 12° *Maskenzüge.* Il eût peut-être mieux valu adopter l'ordre chronologique; les divisions fixées par M. Schröer sont bien nombreuses, et, quoi qu'il fasse, chacun de ses six volumes n'aura pas un caractère propre et déterminé. Mais les deux premiers tomes de cette collection des œuvres dramatiques de Gœthe méritent d'être consultés et lus; le premier contient sous le titre *Bekenntnisse :* « Le caprice de l'amant », « les complices », « Stella », « le frère et la sœur » et sous la seconde rubrique désignée plus haut le *Pater Brey, Satyros, Hanswursts Hochzeit*, etc., ainsi que les satires « *Götter, Helden und Wieland* », « *der Triumph der Empfindsamkeit* », *die Vögel;* le second renferme les opérettes, *Erwin und Elmire, Claudine von Villa Bella, Lila, Jery und Bätely*, etc. Les introductions de M. Schröer sont très détaillées (origine de l'œuvre, sources, représentations, influence, rapports avec les événements de la vie de Gœthe) et l'auteur a tiré profit de tous les travaux publiés dans ces derniers temps sur chacune de ces pièces. Le second volume, consacré aux opérettes, est précédé d'une longue étude sur Gœthe et la musique, et offre au lecteur la reproduction d'une aquarelle de Kraus qui représente la *Pêcheuse* dans le parc de Tiefurt [1]. M. Schröer donne l'une après l'autre les deux versions d'*Erwin et Elmire* et de *Claudine de Villa Bella;* il signale dans les notes les variantes du manuscrit de *Jery et Bätely* trouvé et publié par M. W. Arndt; son commentaire est très varié; il n'est pas aussi complet que celui du *Faust* qu'il a publié il y a quelque temps chez les éditeurs Henninger de Heilbronn, mais il témoigne d'un soin patient et il sera utile.

1. 87e et 88e volumes de la collection Spemann.

3, 4, 5 et 6. M. Düntzer entreprend dans la même collection une nouvelle édition des *Poésies* de Gœthe, du *Faust*, et des poèmes en hexamètres [1]. Nous nous bornerons à signaler ces quatre volumes où M. Düntzer réédite presque toujours les observations qu'il a semées en si grand nombre dans ses travaux précédents sur Gœthe [2]. Ajoutons toutefois qu'un seul volume contient la première et la seconde partie du *Faust* et qu'on trouve dans un même tome *Hermann et Dorothée*, l'*Achilléide*, *Le Juif errant*, (assez singulièrement rangé parmi les poèmes épiques) et *Reineke Fuchs*. Les introductions de ce dernier volume sont fort détaillées et M. D. y traite très amplement de la date de la composition des poèmes, de leur genèse, de leurs éditions et traductions; il n'oublie pas de parler des épopées qui ne furent qu'à l'état de projets, comme *Guillaume Tell*; à propos de l'*Achilléide*, il cite l'opinion de Cholevius, de Hettner, de Bernays, etc.; il regrette, et il a raison, que Gœthe n'ait pas terminé ce beau poème qui ne mérite pas le dédain de la critique et que M. Scherer a si bien loué tout récemment; il montre que l'écrivain consulta à la bibliothèque de Weimar l'édition du *de bello Trojano* du prétendu Dictys de Crète par Perizonius. Le commentaire de l'*Achilléide* est très savant et contient de nombreux rapprochements avec l'*Iliade*; celui du *Juif Errant* renferme une quantité de remarques sur la langue; celui du *Reineke Fuchs* montre les changements que fit Gœthe à l'original et à la traduction de Gottsched. Je me permettrai deux remarques sur les notes de M. Düntzer : 1° dans le chant Ier de *Hermann et Dorothée*, v. 56, il est question d'une voiture faite à Landau; tous les commentateurs sans exception et jusqu'au *Conversations lexicon* répètent à ce propos que cette voiture prit ce nom à l'occasion du siège de Landau en 1702 où se présenta l'empereur Joseph Ier; il faut dire en 1704 et observer que Joseph n'était alors que roi des Romains (cp. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, XIX); 2° dans le chant V, v. 100, à propos du beau vers « des princes fuient déguisés et des rois vivent en exil »; M. Düntzer remarque « das ist doch übertrieben ». Et les électeurs ecclésiastiques, et le comte d'Artois, et Monsieur qui prenait le titre de Roi depuis la mort de Louis XVII! Que M. D. se rappelle les vers de Herder dans l'ode à la Germanie : *Höfe schützen dich nicht (ihre Magnaten fliehn)..., Inful und Mitra nicht* [3].

6. M. Rud. Steiner s'est chargé de publier dans la même collection les œuvres scientifiques de Gœthe et vient de donner le premier volume. L'introduction qui comprend près de quatre-vingt pages, expose avec une grande clarté la genèse de la *Métamorphose des plantes*, et retrace les

1. *Poésies*, vols. 82 et 83; *Faust*, vol. 93; poèmes épiques, vol. 86 de la collection.

2. Le commentaire des *Poésies* est incomplet et souvent bizarre; I, p. 143. *liebst du mich noch so hoch und sehr*; M. Düntzer propose *hehr* au lieu de *sehr*, et ce, parce que Gœthe dit ailleurs *die ewigen Gefühle heben mich hoch und hehr!*

3. P. 36, note, lire *Psalm.*, 17, 8 et non 17, 38; p. 48, note, lire *Turm*, v, 145 et non 148.

études anatomiques de Gœthe, ses recherches sur l'existence de l'os intermaxillaire supérieur, l'accueil que firent les savants à ses découvertes; selon M. Steiner, Gœthe est le Copernic et le Kepler du monde organique. Ce volume, que deux autres suivront, renferme, outre un index très utile, tous les écrits du poète qui peuvent être rangés sous la rubrique *über die Bildung und Umbildung organischer Naturen* : la Métamorphose des plantes, Histoire de mes études de botanique, Essai d'une ostéologie comparée, Dissertation sur Geoffroy Saint-Hilaire, etc. [1].

VII. Signalons enfin une édition d'*Hermann et Dorothée* par M. Keck; elle fait partie d'une collection que publie la librairie Perthes de Gotha et qui renferme, outre le travail de M. Keck, une remarquable édition du *Guillaume Tell* de Schiller par M. Kallsen; M. Keck a reproduit à la fin du volume les jugements de Schlegel et de Humboldt; ses notes sont bonnes, mais en trop petit nombre [2]. Chant VI, v. 108; pourquoi veut-il à tout prix que les maraudeurs qui attaquent la ferme où vit Dorothée, soient des soldats français? (natürlich französische Marodeure). Le poète n'indique pas du tout la nationalité des pillards et il est bien plus probable que ces oiseaux de proie appartiennent au voisinage; Gœthe a plus d'une fois introduit dans ses récits de ces malandrins qui ne sont ni de l'un ni de l'autre parti et qui profitent des troubles politiques pour se former en bande et attaquer les maisons isolées (cp. *Wanderjahre*, 1, 2 *gefährliche Rotten von verlaufenem Gesindel*); chant V, v. 140, *(sie denken immer das Letzte)* l'interprétation de *das Letzte* par *novissimum* est inadmissible; le poète veut dire que les hommes poussent tout à l'extrême, qu'ils ne savent pas biaiser, prendre des détours, « verspäten und umgehen, » comme fait la femme.

A. CHUQUET.

---

201. — **Les guerres sous Louis XV**, par le comte PAJOL, général de division. Tome III, 1740-1748. Italie, Flandre. Paris, Firmin-Didot, 1884. In-8, 605 p.

Le comte Pajol poursuit activement son histoire des guerres du règne de Louis XV. Ce troisième volume nous semble même supérieur aux deux tomes précédents; l'auteur s'en tient strictement aux opérations militaires et laisse absolument de côté la diplomatie et la pure politique. Il traite dans la première partie des campagnes d'Italie (Coni, Bassignano, Plaisance, invasion de la Provence, insurrection de Gênes, affaire de l'Assiette) et dans la seconde, des campagnes de Flandre (Fontenoy, Rocoux, Lawfeld, Berg-op-Zoom, Maestricht). Le récit est toujours aussi détaillé, aussi complet; les marches des corps d'armée sont indiquées avec la plus minutieuse exactitude. Mais le mouvement et la

1. 114e volume de la collection Spemann.

2. « Mit kürzen Erklærungen für Schule und Haus », dit le sous titre de la collection.

vie font défaut. Çà et là quelques erreurs. Où l'auteur a-t-il lu que l'électeur de Bavière invoquait « les anciens droits consacrés dans le XVIe siècle par l'empereur Ferdinand? » (p. 318). Pourquoi n'a-t-il pas consulté le journal de Charles VII récemment publié par M. Heigel? Pourquoi écrit-il *Tussen* au lieu de Füssen et *Braun* au lieu de Browne, *Wolfembutel* et *Wolfenbutel* au lieu de Wolfenbüttel [1]? Il raconte la mort du chevalier de Belle-Isle qui agitait un drapeau au pied des palissades et « tirait encore du bois avec ses dents » lorsqu'il reçut le coup mortel, et rappelle à ce propos la mort de Cynégire (p. 260); ne sait-il pas que ce dernier fait est invraisemblable? Cynégire, dit Ernest Curtius (*Hist. grecque*, II, 250) eut la main coupée au moment où il escaladait le bord d'un navire, et retomba dans la mer. Mais il y a dans cet ouvrage tant de renseignements, tant de matériaux utiles, qu'il vaut mieux louer le labeur infatigable de M. Pajol. Si son récit de Fontenoy ne vaut pas celui de Voltaire, il nous apprend qu'un capitaine du régiment de Touraine, du nom d'Isnard, indiqua le moyen de prendre en écharpe la fameuse colonne anglo-hanovrienne (p. 385). Le quatrième volume a paru ; le cinquième est presque achevé ; le sixième sera consacré à l'organisation de l'armée et à ses règlements et ordonnances de 1715 à 1774; les cartes seront publiées avec le cinquième volume.

C.

---

202. — **1812. Lettre d'un capitaine de cuirassiers sur la campagne de Russie,** publiée par M. J. A. Léher, professeur de philosophie au collège d'Autun. Paris, Baranger, rue Lafayette, 132 et Poitiers, rue de La Regratterie, 30. Petit in-8, VI-62 p.

Cette lettre, datée de Hildesheim en 1813 et adressée par le capitaine de cuirassiers, Jean Bréaut des Marlots, (hameau de la Nièvre), à sa sœur Manette, est intéressante; M. Léher qui l'a découverte, la publie dans un petit opuscule de l'aspect le plus coquet ; il en a respecté scrupuleusement le texte et il laisse à l'original toutes ses incorrections [2]. Le capitaine raconte qu'il assista à la bataille de la Moskowa sous une pluie de boulets (p. 17-19). Il est entré à Moscou, et à la vue de cette ville, il a éprouvé « un certain je ne sais quoi qu'il a ressenti souvent et ne peut définir. C'était si loin de mon pays! Nous croyions aussi que c'était le terme de nos maux » (p. 22-23). Il décrit Moscou, le Kremlin, l'incendie, la retraite, la poursuite des Cosaques qu'il charge

1. Cp. encore *Philippstat* pour Philippstadt; *Konigseck* pour Kœnigseck; *Harrack* pour Harrach; *M. Bruhl* pour M. de Brühl.

2. M. Léher nous dit dans sa préface qu'il « transcrit les noms propres tels qu'ils sont, quitte à donner dans les notes une orthographe plus conforme à notre usage. » Il fallait donc, p. 44, où il est question du comte de « Lobeau » mettre une note — que M. Léher a oublié — sur le général Mouton, comte de *Lobau*.

avec une héroïque bravoure, les souffrances de l'armée (p. 46-47), l'arrivée à Smolensk. Malheureusement la lettre, ou mieux le mémoire, par suite de la perte d'un ou de plusieurs feuillets, s'arrête au passage de la Bérézina.

VARIÉTÉS

Voltaire et le cardinal Quirini, d'après des documents inédits.

Un livre qui résumerait les enquêtes de l'érudition non française sur la prodigieuse activité de Voltaire ne saurait omettre l'Italie. Un lettré pisan, M. Félix Tribolati, en deux brochures à peu près introuvables [1], a étudié à la lumière de documents inédits (reproduits par M. Moland dans son édition) les rapports de Voltaire avec le pape Lambertini (Benoit XIV), avec le cardinal Passionei, avec Goldoni, Métastase, Maffei, François Algarotti, Casanova, Gamerra, Albergati, etc.; il a enregistré les appréciations très diverses dont Voltaire a été l'objet au-delà des Alpes comme ailleurs; enfin, il juge la prose italienne de notre compatriote non médiocre, parfois même excellente.

J'ai rencontré en 1882, à la Fundazione Quirini-Stampalia, à Venise, au cours d'une mission scientifique, quelques documents qui ne seront pas inutiles à ce chapitre de *Voltaire à l'étranger* : le chevalier Morbio signale d'autres pièces dans des collections plus ou moins accessibles et parfois dispersées. Si je puis publier les présentes pages, je le dois à M. le professeur Antoine Favaro qui a su triompher de certaines difficultés réglementaires et à l'excellent abbé Dom Leonardo Perosa qui, avec une patience toute bénédictine, a pris la peine de copier pour moi les précieux papiers.

Voltaire écrivit au cardinal Quirini quinze lettres dont quatorze sont imprimées dans l'édition Moland et dont douze se trouvent autographes ou copies authentiques à la bibliothèque Quirini-Stampalia.

Le 17 août 1745, il lui envoie son poème de Fontenoy avec de gracieux compliments en italien, comme : « J'ai toujours dit que les Français et les autres peuples doivent à l'Italie tous les arts et toutes les sciences, etc. » Le cardinal traduisit en latin quelques vers du poème : remercîments chaleureux du poète; il a lu cette version en revenant de Fontainebleau avec la marquise du Châtelet « qui entend Virgile et

---

1. *Voltaire e l'Italia*; Pisa, tipografia Citi, 1860, 68 pp. 8°. — *Sull' epistolario italiano del Voltaire accademico della Crusca studio*; Pisa, tipografia T. Nistri e c. 1878, 49 pp. 8°. — L'*Ultimo Volume delle Opere di Voltaire*, lettera al Sig. Prof. C. F. Gabba 1862. Cf.—*La Provincia di Pisa*, n° du 31 oct. 1878 et *Fanfulla della Domenica*, 4 sept. 1881.

vous aussi bien que Newton. » (Lettre du 24 octobre et non du 25 octobre 1745 comme il est imprimé).

Le cardinal Quirini lui envoie la vie du cardinal Polus, préface d'un volume de la correspondance de ce prélat : compliments hyperboliques de l'historiographe de France; l'autographe offre ce titre après la signature et quelques variantes. Ainsi les éditions présentent : « Dica ella di grazia qual arte qual incanto pone Ella in uso per condire con tanti vezzi tanta e cosi varia dottrina e per adornarle di questa finitura di composizione, in cui non appare l'arte, ma *sopra* tutto la facilità dello stile et la vera et *soda* eloquenza. » Il faut lire : « Ma *fanno* tutto la facilità elegante del stilo e la nuda e *sola* eloquenza. » L'imprimé présente deux lignes plus loin : « Ella da ad un tratto a questo celebre inglese ed a se stessa l'immortalita *del* mundo letterato » ; « l'immortalité du monde lettré » est un un non-sens; il faut lire avec l'autographe « dans le monde lettré » « *nel* mundo letterato. » (7 novembre 1745).

Le cardinal lui envoie une lettre pastorale : nouveaux compliments; variantes insignifiantes (3 février 1746). Le 11 avril et non le 12 avril comme il est imprimé, nouveaux compliments. Le 8 mai avec variantes insignifiantes, remercîments pour une traduction latine et italienne du commencement de la Henriade : il vient d'être nommé membre de l'Académie française.

Le 1er juin 1746, il annonce au prélat qu'il vient d'être attaché à l'académie della Crusca. De cette date au 3 janvier 1749 — date d'une lettre de remercîments pour l'honneur que lui fait le cardinal d'accepter la dédicace de *Sémiramis* — sans doute nombre de lettres égarées. La Bibliothèque Quirini n'en possède qu'une seule de cette série, celle dans laquelle il demande l'autorisation de dédicace ;

A Lunéville. à la cour du roi Stanislas,
Ce 28 septembre [1748].

Eminenza,

Ho fatto rapprezentare[1] una tragedia nel gusto greco e benche i Francesi siano molto francesi, il gusto antico a riuscito assai. Questo successo mi da la confidenza di dedicar le la mia tragedia : ne domando la licenza a Vra Excellenza e le bacio umilmente le sacre mani che hanno scritto tante belle cose.

Di Vra-Eminza
il devotmo ed umilmo servitore
VOLTAIRE.

Votre Eminence peut m'honorer de sa réponse à Paris.

Le 16 février 1749, il envoie au cardinal le brouillon de sa dédicace ou plutôt de la *Dissertation sur la tragédie ancienne et moderne* qui précède *Sémiramis* dans toutes les éditions et lui demande des avis ;

1. Le 29 août 1748.

l'autographe a ce post-scriptum : *la supplico di scrivermi sotto il piglio di M. de la Reinière, fermier géneral des postes de France* J'ai retrouvé ce brouillon à la Bibliothèque Quirini et il faut que les critiques du cardinal aient été assez nombreuses, car il diffère passablement de la rédaction définitive : c'est un carnet de 26 feuillets dont 2 blancs, in-4°, en papier de fil un peu fort : les 48 pages écrites portent des corrections de la main de Voltaire. Une description de toutes les particularités du manuscrit ne pourrait trouver place que dans une édition critique de Voltaire. Voici seulement un passage qui n'a pas été imprimé : il doit être placé avant les deux premiers paragraphes de la première partie :

La nature de notre langue très favorable à la déclamation ordinaire, ne l'est point du tout à la musique. Nous avons des rimes brèves et des rimes longues qui font un effet très mélodieux sur le théâtre où l'on récite la tragédie et la comédie. Ces rimes brèves et longues sont ce qui fait croire au public et même à la plupart des auteurs que nous avons des vers de treize syllabes et des vers de douze syllabes : elles s'y rencontrent, il est vrai, si on les compte. Mais elles n'y sont pas pour l'oreille. Tous nos vers de tragédie sont de douze syllabes. Qu'on récite, par exemple, les quatre premiers vers de la tragédie que j'ay l'honneur de vous présenter :

Ouy, Mitrane, en secret l'ordre émané du trone,
Rappelle entre tes bras Arzace à Babylone.
Que bénis soient les dieux dont mon cœur suit les loix
Je retrouve un amy dans le palais des rois!

Il ne faut pas croire que les deux premiers vers soient comptés pour treize syllabes : trône *et* lone *forment chacun une seule syllabe : mais elle est plus longue, plus sonore, plus soutenue que les deux suivantes* loix *et* rois. *On doit mettre à prononcer ces finales longues le double du temps qu'on met à prononcer les finales brèves, c'est à quoy manquent tous les acteurs médiocres : c'est ce que les bons font sentir et ce qui n'échappe jamais aux oreilles délicates. Je dis donc que ce mélange de finales longues et brèves fait un effet admirable dans la déclamation ordinaire, mais qu'il en fait un insuportable dans notre musique; car dans notre déclamation les finales longues* gloire, victoire, descendre, entreprendre *ne font jamais qu'une seule syllabe qu'on prononce d'une manière soutenue et harmonieuse, sans trop faire sentir la voyelle* e *qui les termine et voila pourquoi cet* e *est appelé muet : c'est qu'il est contre les règles de la langue de le prononcer. Notre musique en cela malheureusement contraire à la nature et au génie de la langue exige que cet* e *qui revient de deux vers en deux vers soit prononcé avec une uniformité fatigante et avec un son dur et grossier; on le prononce* eu : *on chante* gloir eu, victoir eu, descendr eu, *au lieu de* gloir, victoir, descendr. *Cette répétition continuelle des e muets qui ne doivent jamais être sentis dans le discours est un def-*

faut radical et essentiel dans nos chants. Il n'est souffert chez nous que par l'usage qui rend tout tolérable et il révolte toutes les nations sans exception.

L'Eminence a-t-elle jugé ce développement trop élémentaire ? Quoiqu'il soit, à la date du 23 avril 1749, nouveaux compliments sur des vers composés par un jeune parent de Quirini auxquels le cardinal aura sans doute touché un peu et citation de ces vers de Virgile *(Enéide,* IV, 93) que Voltaire met dans la bouche de Didon :

Egregiam vero laudem et spolia ampla refertis,
Tuque puerque tuus.

L'imprimé dit : *Junon :* et il a raison cette fois.

Le 7 janvier 1752 (encore une lacune dans la correspondance) Voltaire envoie en tête d'un billet sur la mort d'un comte de Rotembourg employé par le cardinal, ces vers bien connus, datés de 1751 dans toutes les éditions :

Eh quoi? Vous voulez que je chante
Ce temple orné par vos bienfaits
Dont aujourd'hui Berlin se vante?
. . . .

On lit également dans les éditions :

Cette haine dont sans scrupule
S'*arme* le dévôt entêté
Et dont se *raille* l'incrédule.

Il faut lire *s'armait* et *raillait :* il est singulier qu'on ait corrigé l'autographe en un sens qui ne pouvait que blesser le Cardinal et par conséquent bien invraisemblable sous la plume spirituelle de Voltaire. La première édition de cette pièce est une plaquette de trois feuillets intitulée : EPITRE | DE | *Monsieur* DE VOLTAIRE | AU CARDINAL | DE QUIRINI | 1752. J'en ai vu un exemplaire dans le tome II de la correspondance de Quirini possédé autrefois par la Société des Bibliophiles français, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale (ms. ital. 512, p. 37) : cette plaquette imprimée par les soins de Quirini présente : *s'armait, raillait.* Je noterai en terminant qu'une copie de la lettre de Voltaire avec cette date du 7 janvier 1752 accompagne un exemplaire de la même plaquette dans un manuscrit de la Bibliothèque Quiriniana de Brescia.

Si menus que soient ces résultats, je ne les crois pas inutiles au point de vue général. Une critique scientifique d'un écrivain ne pourra jamais consister qu'à étudier sa phrase [1], à en noter les rythmes ordinaires, à rapprocher ces rythmes artificiels du rythme naturel de son langage, c'est-à-dire de ses lettres familières. Si cet écrivain écrit dans une langue étrangère, on retrouvera sous cet habit exotique les directions ordinaires de sa pensée ; elles y seront même plus sensibles ainsi qu'il arrive pour les lettres italiennes de Voltaire. On sent combien les moindres

1. Voir l'Introduction à mes *Principes d'Esthétique mathématique et expérimentale (Revue contemporaine,* 25 août 85).

billets et surtout les moindres billets écrits en langue étrangère sont précieux à l'analyse de la pensée d'un écrivain de race.

Charles HENRY.

P. S. Une gracieuse communication de M. Félix Tribolati me permet de compléter une page de l'*Iconographie Voltairienne* de M. Desnoiresterres. Il ne s'agit plus du cardinal Angelo-Maria Quirini, mais d'un sénateur vénitien du même nom qui visita Voltaire à Ferney en 1777. La relation italienne de cette visite se trouve dans un *Journal de voyage fait par S. E. M. Ange Quirini, dicté par le Dr Jérôme Festari son médecin et publié par Emmanuel Cicogna en 1835* à Venise à l'occasion du mariage d'une Quirini avec un Zeno. Ce sénateur fit faire en 1773 un médaillon de bronze allié d'argent de 2 livres et 8 onces et demie vénitiennes. Sur l'endroit : Voltaire en profil avec ces mots : *Mar. Fran. Arouet de Voltaire Venetüs* MDCCLXXIII. Sur le revers une femme à cheval, emblême de la Philosophie avec un caducée, foulant aux pieds la Superstition sous la forme d'un dragon avec ces mots en exergue : *Exaequat victoria coelo*. D'après Festari, l'inventeur serait S. E. Ange Quirini et l'exécuteur le célèbre Locatelli : Festari ajoute qu'on a tiré de ce médaillon une estampe avec quelques variantes à Venise en 1773 : et que cette estampe fut présentée au partriache par le seigneur vénitien. Or, M. Desnoiresterres signale au-dessous et en dehors de l'estampe *Voltaire et le religieux* une médaille avec son revers, représentant saint Michel sur un cheval ailé, le bras armé du caducée et terrassant le dragon : « en exergue : *exequat victoria coelo;* dans le bas au-dessus du petit module : *Locatellus fec.* sur le revers, au milieu : *Voltaire* et en exergue : *omnia tanquam singula absolvet :* a droite sur le cadre : *Joseph Lante scul.* à la manière noire (H. 0m 45. L. 0m 29). » C'est évidemment l'estampe tirée du médaillon du sénateur Ange Quirini et ce médaillon n'a pas été, que je sache, cité en France.

CHRONIQUE

FRANCE. — *Poésies inédites des troubadours du Périgord.* — Je ne suis pas assez compétent pour me permettre de parler ici, même en passant, du recueil publié sous ce titre par M. Camille CHABANEAU (Paris, Maisonneuve, 1885, in-8° de III-62 p.). Je voudrais seulement reproduire dans cette *Revue*, que lisent tous les philologues, le vœu exprimé en termes si pressants et si persuasifs par le savant professeur de Montpellier (p. II-III) : « Cette liste [la liste des troubadours originaires du département de la Dordogne] est, telle qu'elle est, la plus riche qu'on puisse dresser dans un département de la langue d'oc, car elle comprend, outre plusieurs poètes distingués dans les rangs secondaires, comme Aimeric de Sarlat, Elias Cairel, Guilhem de la Tour, quatre des plus illustres d'entre tous les troubadours, et dans ces qua-

tre, les trois précisément qui sont cités par Dante comme les maîtres de l'art dans chacune des grandes divisions de la poésie lyrique qu'il établit, à savoir : Arnaut Daniel, Bertran de Born et Giraut de Borneil. Ce n'est pas un mince sujet de gloire pour le Périgord que de compter au nombre de ses enfants des poètes ainsi placés au sommet du Parnasse provençal par leur grand émule de Florence. Mais ces troubadours, qui jetèrent autrefois tant d'éclat sur notre province, nous les oublions trop aujourd'hui. Soyons fiers, comme nous devons l'être, de Montaigne et de Fénelon, de Bugeaud et de Daumesnil. Je salue avec respect et avec une émotion patriotique les statues de ces hommes illustres ; mais je souffre de ne pas voir à côté d'elles un monument qui rappelle aux générations nouvelles des gloires bien plus anciennes. Je voudrais qu'on érigeât sur une des places publiques de Périgueux une statue à Bertran de Born, et que, sur les faces du piédestal, cinq bas-reliefs de marbre ou de bronze reproduisissent l'image (l'image conventionnelle, telle que les mss. nous la donnent, à défaut du portrait) d'autant d'autres troubadours, de façon que chaque arrondissement de la Dordogne y fut représenté : Périgueux, par Giraut de Borneil; Nontron, par Arnaut de Mareuil; Ribérac, par Arnaut Daniel; Sarlat, par Elias Cairel, et Bergerac par Sail d'Escola ou Pierre de Bergerac. Un pareil monument, surtout si la Corrèze, s'associant à la Dordogne, y réclamait une place pour ses propres troubadours, ferait de Périgueux la ville sainte de la langue d'oc, la Mecque où tout bon provençaliste, comme tout bon félibre, voudrait aller, une fois au moins dans sa vie, en pèlerinage. Puisse le vœu que j'exprime ici être entendu de ceux qui ont le pouvoir de le réaliser, je veux dire des membres des divers corps élus, conseils généraux, conseils d'arrondissement, conseils municipaux, sociétés savantes de la Dordogne et de la Corrèze. Une souscription publique dont ils prendraient l'initiative, et, au besoin, une loterie, qu'ils obtiendraient certainement l'autorisation d'organiser, produiraient sans doute la somme nécessaire à l'exécution du monument que je rêve pour glorifier dignement, avec le pays qui leur donna le jour, ces pères et ces premiers maîtres de la poésie lyrique des nations modernes. Puissé-je ne pas mourir avant d'avoir vu, au milieu d'une députation, présidée par Frédéric Mistral, de tous ceux qui, de Bordeaux à Nice, des Baléares à Clermont-Ferrand, parlent notre langue ; de tous ceux qui, dans le monde civilisé tout entier, en font l'objet de leurs études, inaugurer ce monument ! » — T. DE L.

— *Tahureau par M. Henri* CHARDON. — M. H. Chardon constate, dès les premières lignes de son élégante brochure *(La vie de Tahureau. Documents inédits sur sa famille, son mariage et l'Admirée.* Paris, A. Picard ; Mamers, Fleury et Dangin, 1885, grand in-8° de 76 p.), que le Maine « a fait bien peu jusqu'à ce jour, pour mettre en relief une des plus attrayantes figures poétiques » du XVI[e] siècle, « celle de Jacques Tahureau, un des vaillants, qui dès la première heure de la renaissance poétique en France entra dans la brigade de Ronsard, et fut l'émule de Du Bellay, de Baïf, d'Olivier de Magny et de Jean de la Péruse ». Il a réuni, d'après des documents conservés soit à Paris (Cabinet des titres), soit en province (cabinet de M. l'abbé Esnault), de nombreux et curieux renseignements sur les Tahureau, qui étaient Angevins d'origine, et dont la noblesse provient peut-être de la possession de la terre noble de la Chevalerie située dans la paroisse de Jarzé ; sur la mère du poète, Marie Tiercelin, fille de Louis Tiercelin, lequel résigna son office de lieutenant du sénéchal du Maine à son gendre Jacques Tahureau, et parente du grand Ronsard ; sur la femme du poète, Marie Grené, « fille d'honorable homme Jean Grené et de demoiselle Guillemette Barbat, sa veuve, demeurant dans la ville de la Charité, au diocèse d'Auxerre ». Quant à l'*amie* de l'auteur des *Mignardises*, tant célébrée par lui sous le nom de l'*Admirée*, M. Chardon, qui a si heureusement de-

viné tant de difficiles énigmes, n'a pu nous la faire connaître : il a, du moins, montré combien est contestable ce qui en a été écrit par ses devanciers, notamment par MM. Prosper Blanchemain, de Clinchamp, B. Hauréau. Trois bonnes nouvelles, en finissant : le sagace critique promet (p. 76) de s'occuper prochainement de Baïf, de Joachim du Bellay et surtout de Robert Garnier, « la vraie gloire littéraire du Maine, le précurseur de Corneille ». — T. de L.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 30 octobre 1885.

M. Hauréau communique quelques passages d'une lettre de S. M. l'empereur du Brésil, qui le charge de témoigner à l'Académie combien il a été sensible à la nouvelle de la mort de M. Egger. L'empereur n'oubliera jamais, dit-il, ses savantes conférences à la Sorbonne et son aimable entretien.

M. Alexandre Bertrand présente à l'Académie deux haches de chloroménalite, découvertes à Quiberon, entre le Sémaphore et Saint-Julien. Ces deux haches sont des plus belles et des plus grandes que l'on connaisse. Elles ont été trouvées à 0^m20 seulement de profondeur, près d'une grande pierre inclinée qui avait sans doute servi primitivement à recouvrir la cachette. L'une mesure 0^m38 de longueur, l'autre 0^m29. Elles appartiennent à M. Hardy, entrepreneur à Nantes, chargé de travaux importants à Quiberon. J'ai cru, dit M. Bertrand, que ces deux beaux spécimens de l'art, à l'époque où les haches de pierre étaient en honneur, étaient dignes d'être présentés à l'Académie.

M. le docteur Hamy présente à l'Académie une carte marine de l'an 1449, œuvre du cosmographe majorcain Gabriel de Vallsequa, qui jouissait au xve siècle d'une réputation considérable. Une de ses cartes, datée de 1439, avait été payée 130 ducats d'or par Améric Vespuce. Ses œuvres sont devenues très rares; la carte de Vespuce, conservée à Palma, a même longtemps passé pour unique. M. Barozzi, à Venise, M. Hamy, à Paris, en ont dernièrement découvert deux autres, toutes deux de 1449. Celle que possède M. Hamy et qu'il a mis sous les yeux de l'Académie, a appartenu à un membre de la famille des Lauria, célèbres marins catalans, dont elle porte les armes. La comparaison de cette pièce avec les parties similaires de l'atlas catalan de la Bibliothèque nationale fait ressortir en faveur de Vallsequa une notable supériorité scientifique et fortifie la place que M. Hamy lui assigne entre les meilleurs géographes de l'école catalane.

M. Heuzey lit un mémoire intitulé : *Un gisement de diorite, à propos des statues chaldéennes*. On sait que les statues rapportées de Chaldée par M. de Sarzec sont taillées dans une pierre dure appelée diorite. On a cru lire dans les inscriptions de ces statues des phrases qui indiqueraient que cette pierre était exploitée et apportée par mer, par des bateaux qui la recueillaient au pied des falaises : cette assertion a paru invraisemblable à plusieurs personnes et a donné lieu de révoquer en doute l'interprétation des textes épigraphiques, proposée par les assyriologues. Pendant un récent séjour en Bretagne, M. Heuzey a eu l'occasion d'examiner des gisements de diorite, en plusieurs points de la côte, et il a acquis la conviction que l'exploitation de cette substance devait être souvent plus aisée du côté de la mer que du côté de la terre. Le diorite présente une très grande résistance, il est fort difficile d'en détacher des blocs considérables, même avec l'aide des meilleurs instruments; mais à l'extrémité du gisement, du côté de la mer, l'action incessante des flots est plus puissante que le fer et sépare d'elle-même des fragments, que les bateaux n'ont qu'à recueillir et à charger comme lest. Il n'y a donc aucune invraisemblance à admettre le fait consigné dans les inscriptions chaldéennes.

Ouvrages présentés : — par M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys : Henri Cordier, *Bibliotheca Sinica. dictionnaire bibliographique des ouvrages relatifs à l'empire chinois*; — par M. Delisle : L. Merlet : *Catalogue des reliques et joyaux de Notre-Dame de Chartres*, publié et annoté.

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 46 — 16 novembre — 1885

203. — Droysen. **Histoire de l'Hellénisme** (trad. Bouché-Leclercq). Tome II, in-8 de 783 p. Paris, Leroux, 1884.

Ce volume s'étend depuis la mort d'Alexandre jusqu'à l'année 277. Il comprend l'histoire des *Diadoques*, et il la poursuit jusqu'au moment où disparaissent tous les anciens compagnons du grand roi. C'est l'époque où l'on voit l'empire se démembrer définitivement pour faire place à des royaumes indépendants. Si abondante que soit la masse des faits recueillis par Droysen, il les domine sans peine. Il est en effet conduit par une idée particulière qu'il exprime en ces termes : « C'est le caractère des évolutions historiques que, pendant qu'on bataille pour une foule d'autres questions, elles suivent tranquillement et sûrement leur cours; celui-là seul qui les comprend et les aide de son concours, fonde quelque chose de durable. Ainsi après la mort d'Alexandre, la lutte pour l'unité de l'Empire semble absorber toutes les forces et dicter la conduite des partis. Mais ce qui est durable, c'est le principe de l'hellénisme, qui, lorsque la fureur des combattants s'est apaisée, se montre réalisé et assuré pour des siècles. C'est dans l'intérêt de ce principe que la reconstitution de l'unité du grand empire occidento-oriental devait se montrer impossible, afin que la fusion de l'élément occidental avec les différents éléments des races orientales pût se réaliser sous la forme d'autant d'organismes hellénistiques » (P. 601). En un mot, nous assistons ici à une décomposition politique d'où sortira avec le temps une civilisation meilleure. Ce spectacle a bien son intérêt. On ne saurait méconnaître pourtant l'aridité d'un pareil sujet. Malgré les précautions prises par l'auteur pour éclairer la route, il n'est pas toujours aisé de se retrouver au milieu des rivalités et des guerres qui remplissent cette période. Droysen d'ailleurs raisonne et explique plutôt qu'il ne peint, et son récit manque un peu de couleur et de vie. Lorsqu'il essaie de dessiner quelque figure originale, comme celle de Démétrius, il y réussit médiocrement. Il est exact et précis, mais toujours assez terne.

La traduction est faite avec le même soin qui distinguait déjà les volumes précédents. On y a joint en appendice un important travail de Droysen sur les colonies d'Alexandre et de ses successeurs. Le seul défaut de cette étude est d'avoir un caractère trop exclusivement géographique.

P. G.

---

204. — **Eraclius, deutsches Gedicht des XIII.** Jahrhunderts, hrsg. von Harald Graef. Strassburg, Trübner, 1884. In-8, 264 p. 5 mark. (Quellen und Forschungen zur Sprach = und Culturgeschichte der germanischen Vœlker, 50es Heft).

Le poème d'*Éraclius*, fort intéressant à tous égards, avait été publié il y a quarante-trois ans par Massmann, mais sans beaucoup de critique, et Haupt avait sévèrement jugé cette édition. Le texte que nous offre aujourd'hui M. Graef, est bien meilleur que celui de 1842. Dans son introduction, le jeune germaniste étudie les deux manuscrits du poème; il recherche la patrie de l'auteur, l'époque où l'œuvre fut composée, ses rapports avec sa source française *Eracle l'empereur* de Gautier d'Arras. Il prouve que le poète qui se nommait Otte, comme lui-même nous l'apprend (v. 136) vivait dans les premières années du xiiie siècle, car il imite parfois l'*Eneide* de Veldeke ainsi que l'*Erec* et l'*Iwein* de Hartmann. (Il aurait pu citer le jugement de Gervinus, II, 93, qui remarque fort bien que le ton mondain et gai du poète dans divers épisodes, comme dans le récit de l'infidélité d'Athanais et de sa rencontre avec Parides chez Morphêâ, « trahit déjà l'époque, le commencement du xiiie siècle »). Il montre que ce poète, d'ailleurs savant pour l'époque, observateur, favorable au clergé, devait être, non pas un ecclésiastique — il ne se serait pas permis les réflexions sur la nonne et l'abbé v. 4012 et 4023 — mais, à en juger par ses pointes contre la cour, par ses descriptions de toute sorte, un *Fahrender;* qu'il était du centre de l'empire, soit de la Hesse soit de la Wetteravie. Enfin, il fait voir que les copistes des deux manuscrits appartenaient à la Haute Allemagne et que le plus ancien manuscrit, celui de Vienne, est l'œuvre d'un Autrichien et le plus récent, celui de Munich, l'œuvre d'un Bavarois; il analyse très bien la versification et le style du poème. M. Graef donne le texte d'*Eraclius* d'après le manuscrit de Vienne, mais en signalant au bas des pages les variantes du manuscrit de Munich. Cette édition est faite avec grand soin; mais peut-on s'empêcher de sourire, en lisant dans l'introduction, sur les rapports du poème allemand avec son modèle français, la phrase suivante (p. 49) : « Gautier's Eracles ist ganz und gar das Werk eines feingebildeten, aber *oberflächlichen* Franzosen; Otte's Eraclius ist von einem *gründlichen* Deutschen geschrieben »? Gœthe dit quelque part que le schibboleth, le « cri de guerre »

entre Allemands et Français, est pain noir et pain blanc; à entendre nos voisins, on serait tenté de croire que ce cri de guerre est, depuis le moyen-âge, *Oberflächlichkeit* d'une part et *Gründlichkeit* de l'autre. Il est temps que cette plaisanterie cesse et que ce parallèle entre le Français « superficiel » et le « profond » Allemand disparaisse des ouvrages sérieux. D'ailleurs le jugement de M. Graef sur ce point est trop favorable à Otte; que l'Allemand ait çà et là modifié quelques traits, qu'il ait ajouté par endroits de petits détails expressifs, il a néanmoins imité et on n'est guère « gründlich » lorsqu'on copie; l'éditeur avoue lui-même qu'Otte se tient consciencieusement à son modèle et qu'il le traduit souvent mot à mot; il est impossible d'attribuer, après un tel aveu, à l'auteur d'*Eraclius*, une indépendance poétique *(dichterische Selbständigkeit)*.

A. CHUQUET.

---

205. — **Mélanges de biographie et d'histoire,** par Ant. de LANTENAY, membre correspondant des Académies de Metz et de Dijon. Bordeaux, Feret, 1885. Grand in-8 de 600 pages. Tiré à 50 exemplaires.

Le meilleur moyen de faire connaître le volume de M. de Lantenay, c'est d'en énumérer les 35 chapitres. Quand on aura vu ainsi tout ce que le savant critique a mis de choses excellentes dans son recueil, on se dira que bien peu de *Mélanges* publiés soit autrefois, soit aujourd'hui, sont aussi précieux que les siens.

I. *Les combats de Soulac et de Saint-Vivien racontés par des témoins occulaires*, 1617, Reproduction d'un document de la collection de Peiresc, à Carpentras (*Lettre de M. de Mullet, sieur de Volusan, conseiller du Roi en la cour de parlement de Bourdeaux, intendant de la justice et police ès-compagnies des gens de guerre envoyés au païs de Médoc pour le service du Roy... escript à Mons. le premier president*) et d'une plaquette de la Bibliothèque nationale (*Heureux exploits du sieur de Saincte-Croix d'Ornano, en Médoc, sur les rebelles; avec la lettre dudit sieur de Saincte-Croix à Monsieur le premier Président de Bourdeaux*). Le très consciencieux éditeur a soin de rappeler ce qui précéda et amena les combats de 1622 et il a emprunté ses explications au *Mercure François* « comme à l'auteur le plus ancien et que les historiens postérieurs n'ont guère fait que résumer. » Disons, à ce propos, une fois pour toutes, que les notes de M. de L. sont abondantes, exactes, savoureuses, et signalons, dans ce premier chapitre, les notes à la fois biographiques et bibliographiques consacrées à Marc Antoine de Gourgues, premier président au parlement de Bordeaux, (p. 2-3), à Pierre d'Ornano, fils et frère des maréchaux d'Ornano et abbé — militaire et marié — de Sainte-Croix de Bordeaux (p. 3-4), à Isaac de la Peyrère, le célèbre auteur des *Préadamites* (p. 10).

II. *Lancelot de Mullet, abbé de Verteuil.* Les registres d'insinuations conservés dans les archives de l'archevêché de Bordeaux ont permis à M. de L. d'établir que Lancelot de Mullet fut nommé abbé de Verteuil (en Médoc) par le pape Clément VIII le 24 avril 1600, et qu'il prit possession le 30 juin suivant ; qu'il était certainement mort le 3 juillet 1648 ; qu'il n'est par conséquent pas l'auteur du *Jugement du curé bourdelois pour servir à l'Histoire des mouvements de Bordeaux,* ouvrage qui ne parut et ne put être composé qu'en 1651, et dont l'origine « continuera longtemps encore à exercer la patience et la sagacité des plus courageux et des plus habiles bibliographes. »

III. *Etienne de Mullet de Volusan, doyen du chapitre Saint-André de Bordeaux* (avec de curieux détails sur le séjour à Bordeaux, en 1571, de saint François de Borgia, troisième général de la compagnie de Jésus, et sur les fêtes religieuses et littéraires par lesquelles (1662) on célébra dans la même ville sa canonisation).

IV. *Gilbert Grymaud, chanoine théologal de Saint-André de Bordeaux.* — Précis renseignements, accompagnés de nombreuses rectifications, sur l'auteur de l'*Oraison funèbre de feu Monseigneur le cardinal de Sourdis, Archevesque de Bordeaux et Primat d'Aquitaine* (1628, in-8° de 80 p.), et — sans parler d'un ouvrage de piété depuis longtemps oublié (Bordeaux, 1630, in-12), — d'un gros traité sur la *Liturgie sacrée* (Lyon, 1660, in-4°) que Zaccaria appelle *egregium opus,* mot répété par le P. Hurter (*Nomenclator litterarius*) et par Dom Guéranger (*Institutions liturgiques*).

V. *Hierome Lopès, chanoine théologal de Saint-André de Bordeaux.* Notice qui complète, soit au point de vue biographique, soit au point de vue bibliographique, celle qui a été mise par M. l'abbé Callen en tête de la nouvelle édition de l'*Eglise Métropolitaine et Primatiale Saint-André de Bourdeaux.* (1882-84, 2 vol. in-8°).

VI. *Le Gallicanisme à l'université de Bordeaux.* 1663. Chapitre important de l'histoire de l'université de Bordeaux, enrichi, comme presque tous les morceaux du recueil, d'extraits de livres rares et de citations de documents inédits.

VII. *Rétablissement des cours dans la faculté de théologie de Bordeaux.* — Rectification de l'erreur de plusieurs historiens de Bordeaux, notamment de Dom Devienne qui ont cru que les cours de théologie, suspendus dans l'université de cette ville, le 5 novembre 1660, à la suite de la déclaration touchant l'orthodoxie des *Lettres provinciales* de Pascal, traduites par Nicole, furent rétablis *deux ans après,* en l'année 1662. M. de L. s'appuie sur l'*Arrest du Conseil d'Estat portant le rétablissement de l'exercice de la Faculté de Théologie en l'Université de Bordeaux,* qu'il nous présente en ces termes (p. 59-60) : « Importante par sa conclusion, cette pièce ne l'est pas moins par les considérants qui la précèdent, car ils résument avec ordre et précision les démarches faites et les pièces produites dans cet intéressant épisode de

l'histoire de notre université. Aussi ce document, à la fois très rare et très inconnu, m'a-t-il paru bon à conserver. Je reproduis fidèlement le texte de l'édition originale imprimée, sans autres modifications qu'une ponctuation un peu meilleure, et la division en alinéas des membres d'une phrase dont la longueur atteint les dimensions par trop respectables de quatre pages in-4°. »

VIII. *Jean Amelin, un curé de la majestat Saint-André au XVIIe siècle.* On trouvera de bien piquantes particularités dans cette étude sur Jean Amelin et *autour* de lui. Ce curé de l'église cathédrale et métropolitaine de Bordeaux est l'auteur des *Eloges du Sainct-Sacrement et de la Sainte Vierge, disposez en méditations pour tous les jeudys et samedys de l'année* (Bordeaux, 1668, in-12).

IX. *Louis Bonnet, curé de Sainte-Eulalie de Bordeaux.* 1604-1650. Supplément très intéressant à la publication de M. Jules Delpit (*Un curé bordelais; recueil de Mazarinades publiées sur Louis Bonnet, curé de Sainte-Eulalie de Bordeaux*, 1881, in-8°). Il y a là toutes sortes d'indications nouvelles, et, par exemple, un extrait d'un manuscrit de Montassier, secrétaire de l'archevêché de Bordeaux, sur une prédication séditieuse faite par le belliqueux abbé Bonnet, le 1er mai 1649, « dans la grande nef de l'église Saint-André » et l'acte du décès du « grand frondeur », comme l'appelait Lenet en ses *Mémoires*, acte tiré des registres de la paroisse Sainte-Eulalie et daté du 20 décembre 1650.

X. *Les Lettres provinciales devant le parlement et l'université de Bordeaux* (1660). — Étude qui ne devra désormais être négligée par aucun de ceux qui voudront sérieusement s'occuper de Pascal. Le point d'histoire traité par M. de L. n'avait été jusqu'à ce jour, selon sa remarque (p. 86), abordé « que par des écrivains jansénistes, et des plus ardents, par Nicole que les autres n'ont guère fait que copier en l'abrégeant, par Dom Gerberon, par l'abbé Racine, et par Hermant dont les *Mémoires* manuscrits m'ont fourni plusieurs détails qui ne sont pas contenus dans les auteurs précédents. » M. de L. cite diverses pièces que presque personne ne connait, notamment, (p. 93) une *Lettre d'un théologien à un officier du parlement*, etc., in-folio de 27 pages ainsi daté : *A Bourdeaux ce 22 juin 1660*, dont le vaillant chercheur n'a jamais rencontré qu'un seul exemplaire, et encore n'appartient-il à aucun de nos dépôts publics. Il analyse aussi un *Traité de la Grâce* resté manuscrit que Lopez dicta en l'année 1672-1673 et il nous fait ainsi connaître comme théologien ce docte théologal de Saint-André que l'on connaissait seulement comme historien et comme orateur.

XI. *Michel Girard, abbé de Verteuil.* Ce chapitre abonde en renseignements nouveaux non-seulement sur Michel Girard, le précepteur du duc de Candalle, l'auteur janséniste de trois opuscules publiés en 1667 et 1668, pour la défense du *Nouveau-Testament de Mons*, mais encore sur deux membres célèbres de la famille Girard, Guillaume Gi-

rard, secrétaire et historien du duc d'Epernon [1], et Claude Girard, docteur en théologie, archidiacre, official et vicaire général du diocèse d'Angoulême, l'intime ami de Guez de Balzac. On remarque (p. 115) une lettre inédite de Michel Girard, aspirant à l'évêché de Bazas (15 juin 1647), que j'ai eu le plaisir de communiquer à l'auteur et que ce dernier déclare être « dans son genre, un véritable bijou. »

XII. *L'affaire du Surplis*, 1609. « Ce fut une grosse affaire! » dit M. de L. (p. 123). « M. Ravenez (*Histoire du cardinal François de Sourdis*, Bordeaux, 1867, in-8°) lui consacre à peine douze lignes : il se borne à résumer le peu qu'en dit Gaufreteau dans sa *Chronique*, *y* ajoute une inexactitude et une ironie, et c'est tout! Probablement, il n'en savait pas davantage, et pas plus sur ce point que sur les autres démêlés du cardinal de Sourdis avec le chapitre Saint-André, il n'a daigné consulter les *Actes capitulaires*. Ils lui eussent pourtant été très utiles, soit pour compléter son histoire, soit pour être moins injuste envers les chanoines de la cathédrale de Bordeaux, auxquels il adresse souvent des reproches aussi immérités pour le fond que violents dans la forme. On en aura une preuve dans l'affaire du Surplis que nous allons raconter ». Le récit de M. de L. ne manque pas de traits plaisants et, pour ma part, j'y ai trouvé quelques grains de sel qui m'ont rappelé ceux dont est saupoudré le *Lutrin*.

XIV [2]. *Étienne de Champflour, évêque de la Rochelle, avant son épiscopat*, 1646-1703. Notice qui complète et rectifie celle de l'abbé Braud (1883). M. de L. s'est servi de documents empruntés aux archives du séminaire de Saint-Sulpice. Il s'est aussi servi d'une notice biographique sur le prélat envoyée, le 10 janvier 1703, de Clermont-Ferrand à Gaignières et conservée à la Bibliothèque nationale (fonds latin, n° 17028). M. de L. prouve contre Saint-Simon qu'Étienne de Champflour, « un des plus saints et des plus grands évêques de France au XVIIIe siècle », n'était pas *un homme de rien*, *l'ignorance et la grossièreté même*, *sans esprit, sans service et sans aucune sorte de lumière*. Il adresse aussi (p. 168-130) diverses objections au *Port-Royal* de Sainte-Beuve. Les indications bibliographiques (p. 178-179) sont d'une remarquable abondance.

1. Il était fils de Pierre de Girard, bourgeois de la ville d'Angoulême, et de Valentine de La Borie ; il épousa, le 22 janvier 1633, à Bordeaux, Marie de Baritault, fille de Geoffroy de Baritault, conseiller du roi et magistrat présidial en la sénéchaussée de Guyenne, et de Marie du Périer. (Indications à joindre à celles que j'ai eu l'occasion de donner sur Guillaume Girard soit dans l'annotation des *Lettres de Balzac*, 1873, soit dans l'annotation des *Lettres de Chapelain* (1880-1883). Voir encore dans le volume de M. Amédée Callandreau, notaire à Cognac, sur *Ravaillac* (Paris, Alph. Picard, 1884, in-8°, p. 145-146) une note sur la *famille Girard*. M. Callandreau affirme, ce dont ne paraît pas entièrement convaincu M. de L. (p. 108), que l'abbé de Verteuil était le frère de Guillaume et de Claude Girard. C'est ce que j'avais déjà dit dès 1877 (*Notes sur la vie et les ouvrages de l'abbé Jean-Jacques Boileau*, in-8°, p. 116).

2. Par une inadvertance de l'imprimerie, il n'y a pas de n° XIII.

XV. *La Pompe funèbre de la reine de France, Marie-Thérèse d'Autriche dans l'église métropolitaine Saint-André de Bordeaux, le 2 septembre 1683.* (D'après un ms. des Archives de l'archevêché, ms. qui contient notamment la lettre dans laquelle Louis XIV, le Ier août 1683, annonça « aux prélats de France le *premier chagrin* que venait de lui causer celle à laquelle il était uni depuis vingt-trois ans », et le mandement (22 août) de l'archevêque Louis d'Anglure de Bourlemont au sujet des détails de la cérémonie funèbre.) M. de L. a reproduit (p. 190-191) un amusant passage du discours prononcé en l'honneur de la reine de France, le 13 septembre 1683, à Bordeaux par le P. André Billibier, discours pompeusement intitulé : *Le Soleil de l'Europe éclipsé dans la cour de France*, et il a opposé (p. 192) au prétentieux pathos de l'auteur, l'exorde, d'une si majestueuse simplicité, de l'Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche par Bossuet [1].

XVI. *La dignité de chantre dans l'ancien chapitre Saint-André.* Cette étude sur les droits et prérogatives du chantre est tirée en entier des *Actes capitulaires.*

XVII. *Pierre de Lurbe, vicaire général de Bordeaux.* Si ce morceau n'est pas, comme le précédent, exclusivement emprunté à des recueils inédits, il est, du moins, rédigé d'après des imprimés du XVIIe siècle presque introuvables. L'abbé de Lurbe a laissé deux ouvrages, un ouvrage de piété, et un ouvrage de polémique. Voici le titre de ce dernier : *Briefve refutation de quelques points principaux du libelle diffamatoire de Gilbert Primerose, soy disant pasteur de l'Église reformée de Bordeaux*, etc. (Simon Millanges, 1614, in-8°).

XVIII. *Henri d'Arche, doyen du chapitre Saint-André de Bordeaux.* Sujet traité avec prédilection par M. de L., Henri d'Arche ayant été le digne vicaire général de l'archevêque de Bordeaux, Henri de Béthune, sur lequel l'auteur des *Mélanges* prépare un livre destiné à prendre rang parmi nos meilleures monographies.

XIX. *Notes et documents pour servir à l'histoire du concile provincial tenu à Bordeaux en 1624.* Le concile provincial que tint à Bordeaux, en 1624, l'archevêque François de Sourdis a été déplorablement négligé par l'historien du cardinal, M. Ravenez : à une assemblée dont les décisions furent si considérables M. Ravenez a daigné accorder à peine quatre pages « où il mêle, à son ordinaire, l'erreur à la vérité ». Les *notes et documents* de M. de L. comblent ces lacunes : elles se rapportent à trois points qui forment autant de paragraphes : I. *Avant le Concile;* II. *Pendant le Concile;* III. *Après le Concile.* On trouvera là diverses lettres inédites du Métropolitain et des évêques de Périgueux (François de la Beraudière), de Poitiers (Henri Louis Chasteigner de la Rocheposay), de Saintes (Michel Raoul), de Sarlat (Louis de Salignac),

1. « Ne fut-ce » dit-il spirituellement, « que pour reposer nos yeux éblouis par tant de lumières ». C'est dans ma bibliothèque, si je ne me trompe, que M. de L. a trouvé le discours du P. Billibier, « ce chef-d'œuvre de Phébus ».

de Luçon (Emery de Bragelongne) [1], d'Agen (Claude Gelas), de Condom (Antoine de Cous) [2], d'Angoulême (Antoine de La Rochefoucauld). On y trouvera encore une lettre de l'archevêque d'Auch, Léonard de Trappes, qui, sachant que le Cardinal allait tenir un Concile, lui écrivit pour attirer son attention sur quelques points qu'il désirait y voir traités. Indiquons (p. 258) une fort instructive note bibliograghique sur le chanoine théologal de Saintes, Elie Pitard, conseiller et aumônier de la feu reine Marguerite, auteur de la *Philosophie morale* (Paris, 1619) et du *crayon de la divinité* (Paris, 1635).

XX. *Lettres inédites des PP. B. Jacquinot, F. Duduc, P. Coton, etc. au P. L. Richeome, de la compagnie de Jésus.* (Lettres récemment acquises par la bibliothèque de la ville de Bordeaux et qui proviennent, avec beaucoup d'autres papiers précieux, de la collection de M. de Lamontaigne, conseiller au parlement de Bordeaux dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle). La lettre du P. Jacquinot, du 24 mai 1610, est relative à l'assassinat du roi Henri IV. Les lettres du P. Fronton Duduc, un des plus savants hellénistes du XVII[e] siècle, sont fort curieuses. Ce très modéré et très sage religieux se plaint (p. 282) « du livre de Mariana qui nous a excité une si grande tempeste [3], conjointement avec l'*Amphitreatrum homeris* » et il ajoute (p. 283) : « Il fault donc faire corriger tels libvres, aultrement nous ne serons jamais assurés chez nous en France ». Dans la lettre (du 10 juin 1610) Fronton Duduc parle ainsi du roi Henri IV : « C'est chose merveilleuse combien ce prince est regretté par toute la France. Les paysans mesme [surtout] de Gascogne deplorent son lamentable decès ; et rien ne donna tant dans l'ame du parricide pour luy faire recognoistre son crime, que lorsque le peuple refusa de chanter *Salve, Regina*, avec son confesseur, et qu'il recognut à la parole et visage de touts, qu'on l'eust voulu veoir brusler en enfer. Si ne fut-il pas possible de brusler ses membres divisés par les chevaux, car le peuple les print et traisna par les rues, les portant à la voyrie ». On lira encore avec intérêt les lettres du P. Coton, et celles du P. Estiot, les unes et les autres entourées de notes opimes.

XXI. *Journal du voyage que fit à Paris le cardinal de Sourdis en*

1. Trop souvent appelé *Aimeric de Bragelone.*

2. M. de L. nous donne de ce prélat une lettre latine et une lettre française. On conserve quelques-unes de ses allocutions dans les registres de la municipalité de Condom, et il a mis des vers latins en tête de plusieurs ouvrages de Scipion du Pleix, son diocésain. Voir *Trois poètes condomois du XVI[e] siècle* par M. LÉONCE COUTURE (1877, in-8°, p. 43).

3. Dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse* (tome VII de la 8[e] série) vient de paraître (1885, p. 83-146) une étude intitulée : *Un publiciste de l'ordre des jésuites calomnié. Le Père Mariana par* M. A. DUMÉRIL, doyen de la faculté des lettres de Toulouse. Le savant professeur avait été précédé, dans la réhabilitation de l'auteur du *De rege et institutione regis*, par un très libéral écrivain protestant, Hallam (*Histoire de la littérature de l'Europe*, trad. française, 1839, t. II, p. 143).

1608. Ce document, resté inédit jusqu'à ce jour, est aux archives de l'archevêché de Bordeaux.

XXII. *Le P. Jean Cheron de l'ordre des Carmes.* Biographie composée à l'aide de l'article *Joannes Cheron* de la *Bibliotheca Carmelitana* du P. Cosme de Villiers (Orléans, 1752) et surtout d'une *Notice inédite sur le P. Cheron,* de 3 pages in-4°, écrite sur les feuilles de garde d'un recueil de *Gazettes* et autres pièces du temps provenant de l'ancien couvent des Carmes déchaussés de Saint-Louis de Bordeaux, et appartenant aujourd'hui à la bibliothèque du grand séminaire de cette ville, sans omettre divers documents des archives départementales de la Gironde.

XXIII. *Les derniers jours d'un connétable.* Il s'agit là de la fin de la vie d'Henri, duc de Montmorency, second fils d'Anne de Montmorency, et, comme son père, maréchal et connétable de France, racontée avec d'édifiants autant que minutieux détails dans un ouvrage manuscrit conservé aux archives municipales de Bordeaux et qui est une histoire des capucins de la province de Toulouse et d'Aquitaine. Le rédacteur anonyme a intitulé cela : *Brief narré de l'heureux trepas de M. de Monmorancy connetable de France, ensevely en notre couvent de Notre-Dame du Grau proche d'Agde.*

XXIV. *Notes inédites de Mercier, abbé de Saint-Léger.* M. de L. a eu la bonne fortune de découvrir, dans la Bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice de Paris, un exemplaire de la *Bibliothèque historique de France*, du P. Lelong (édition Fevret de Fontette, 5 vol. in-folio), enrichi de plusieurs centaines de corrections et additions par le célèbre bibliographe, Barthélemi Mercier, connu sous le nom d'abbé de Saint-Léger. Il en a extrait les plus intéressantes, et c'est le dessus du panier qu'il offre à ses lecteurs. Les notes de Mercier s'appliquent à la vie de Malebranche par le P. André, aux Mémoires de Michel de Marolles, abbé de Villeloin, à l'éloge du jésuite Berthier, à l'histoire de France du P. Adrien Jourdan, à la vie du P. Vanière, à divers ouvrages de Nicolas Le Fèvre, sieur de Lezeau, de M. de Saint-Laurent, de Gatien de Courtilz, du chancelier d'Aguesseau, au manuscrit des *Vies* des poètes français par Guillaume Colletet, aux originaux des journaux de Pierre de l'Estoile, etc. N'oublions pas une charmante anecdote (académique) sur Lévesque de la Ravalière (p. 356).

XXV. *Pierre Milhard, abbé de Simorre et prieur de Sainte-Dode.* Excellents renseignements bibliographiques sur ce théologien gascon qui « a laissé plusieurs écrits considérables » si peu connus.

XXVI. *M. Labbe de Champgrand notice bibliographique.* Edouard Ferdinand Marie Labbe de Champgrand, né à Bourges, le 18 avril 1813, est mort dans cette ville le 18 janvier 1881. Ce modeste et savant prêtre de Saint-Sulpice était un arrière-neveu du P. Philippe Labbe, de la compagnie de Jésus, l'éditeur de la collection des conciles.

XXVII. *Additions à l'ouvrage intitulé : vie, écrits et correspondance de Laurent Josse Le Clerc.* Depuis la publication de ce volume

en l'année 1878 [1], on a découvert quelques manuscrits et quelques lettres de L. J. Le Clerc, qui avaient échappé aux recherches de l'auteur. On trouve ici des extraits de ces manuscrits et de ces lettres, et *(in extenso)* une très curieuse lettre écrite à Le Clerc par le président Bouhier (Dijon 17 mars 1725).

XXVIII. *Sébastien Le Clerc, graveur du roi. 1637-1714.* Après s'être occupé du fils, M. de L. s'occupe du père et reproduit un *Abrégé de la vie de Sébastien Le Clerc* trouvé par le R. P. Ingold, en juin 1884, parmi les manuscrits du séminaire de Saint-Sulpice de Paris. Voici comment M. de L. nous présente (p. 404) cet *abrégé* : « Je n'offre ici qu'un supplément [aux ouvrages que M. Meaume a consacrés à l'illustre graveur], digne toutefois de l'attention des lecteurs, et par le fond des choses, et par la juste célébrité de l'homme éminent qui en fait le sujet, et enfin par les qualités même du biographe : ce n'est pas seulement un témoin éclairé qui rapporte fidèlement ce qu'il a vu et entendu, c'est un fils qui parle de son père. »

XXIX. *Henri de Sourdis et les réguliers de Bordeaux 1643-1645.* Récit, d'après les documents des archives de l'archevêché de Bordeaux, d'une querelle très vive entre l'archevêque H. de Sourdis et les religieux de Bordeaux au sujet de certains privilèges concédés à leur ordre.

XXX. *L'abbé Maudoux confesseur de Louis XV.* Les éléments de cette notice, tous inédits, ont été puisés dans la correspondance et les mémoires de l'abbé Maudoux, conservés au séminaire de Saint-Sulpice de Paris. La notice sur l'abbé Maudoux, remplie d'anecdotes relatives à la cour et à la ville, et où figurent les personnages littéraires comme les personnages politiques (l'académicien Ameilhon, l'abbé Bergier, Bernardin de Saint-Pierre, comme Louis XV, Marie-Antoinette, le comte d'Artois), est certainement une des plus attrayantes de tout le recueil.

XXXI. *M. Largeteau, prêtre de Saint-Sulpice, directeur au Grand-Séminaire de Bordeaux* (mort le 4 janvier 1885).

XXXII. *Deux Bordelais curés de Paris au* XVII*e siècle.* (Pierre Chapelas, curé de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, de novembre 1621 à février 1663, et Léonard Chapelas, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois en janvier 1644 et, quatre ans plus tard, prébendier au chapitre de Notre-Dame de Paris).

XXXIII. *La relique de Saint-Romain honorée dans l'église Saint-Romain la Virvée.* [Dans le canton de Fronsac]. — Reproduction d'une lettre inédite écrite par M. Dupré, curé de Saint-Romain-la-Virvée, le 9 octobre 1769, et insérée dans un manuscrit de Dom Racine, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur au siècle dernier, manuscrit dont la bibliothèque de Solesmes possède une copie.

XXXIV. *Les Bordelais séminaristes de Saint-Sulpice, de 1651 à*

1. Voir le compte-rendu de cet ouvrage dans la *Revue critique* du 11 mai 1878, p. 309-313.

1757. Liste où l'on trouve quelques noms célèbres, tels que ceux de Jacques de Secondat de Montesquieu, de René de Pontac, de Charles-Auguste Lequien de La Neufville.

XXXV. *Lettres et notes inédites de Mercier, abbé de Saint-Léger.* Ces documents fort curieux ont été communiqués à M. de L. par un homme « aussi modeste que savant, » M. H. Wilhem, juge de paix à Chartres. La lettre, du 12 décembre 1780, est adressée à Dom Déforis, l'éditeur des œuvres de Bossuet; elle est écrite *ab irato*. Les notes se rapportent à l'ouvrage de N. Th. Le Prince, publié en 1782 sous ce titre : *Essai historique sur la bibliothèque du roi*. Il y règne ce que les savants du XVIe siècle appelaient *mordacitas*. Mercier a surtout la dent cruelle pour les gardiens de la bibliothèque du roi, Capperonier « mort d'indigestion, plein de forfanterie, fort au-dessous de sa place, » l'abbé Barthélemy mort lui aussi des suites d'une indigestion qu'il gagna pour avoir mangé trop de thon [1], chez la duchesse de Choiseul [2], l'abbé Boudot, qui, selon le terrible appréciateur, « n'avait que des connaissances fort superficielles, » le conseiller d'Etat Bignon qu'il écrase de ce mot : « Il n'est pas prouvé que ce Bignon sût seulement lire », l'abbé Sallier, « rude, dur, repoussant et très vain ».

XXXVI. *Lettres inédites de divers*. Ces lettres, dont plusieurs sont de petites perles, couronnent admirablement le volume. En voici la séduisante liste : saint François de Sales au duc de Nemours (4 mars 1621), saint Vincent de Paul à l'évêque d'Autun (30 octobre 1653), le P. Claude Texier, jésuite, au P. Jordain Forestier (2 juillet 1661), le cardinal de Sourdis à Villeroi (21 septembre 1609), le même à Louis XIII (6 juin 1621), le cardinal de Polignac au P. Bonin (2 octobre 1741), Jean Besly, le grand historien du Poitou, à Dom Audebert (25 avril 1536), Le P. Fr. de La Vie à Dom Audebert (14 janvier 1637). Mgr de Lussan, archevêque de Bordeaux, au chapitre de Saint-André (14 février 1762), Jean d'Estrades, évêque de Comdom, à Dom d'Attichy, évêque d'Autun (24 février 1653) [3].

La *Table des principaux noms de personnes* (p. 589-598) achève de montrer toute la richesse des renseignements historiques et littéraires réunis dans un volume qui n'a qu'un défaut [4], celui d'avoir été tiré à

1. M. de L. accompagne cette citation d'une spirituelle remarque (p. 570) : « Ce détail ne contredit nullement le dire des biographes, savoir, que l'abbé Barthélemy mourut en lisant la quatrième épître du premier livre d'Horace. On peut même penser qu'il expira sur ce vers :

Omnem crede diem tibi diluxisse supremum.

2. L'abbé Mercier, effaçant l'éloge donné par Le Prince au duc de Choiseul, considéré comme protecteur des lettres, déclare que ce ministre « n'a jamais rien fait pour les lettres qu'il n'aimait pas. »

3. Toutes ces lettres, moins une (celle de Mgr de Lussan), proviennent du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. La lettre de l'archevêque de Bordeaux est tirée des archives départementales de la Gironde.

4. Ceci n'est pas une vaine formule. M. de L. qui a rectifié tant d'erreurs, principalement dans le *Gallia Christiana* (voir par exemple, pp. 4, 19, 29, 159), s'est

un trop petit nombre d'exemplaires et d'avoir trop mérité l'épigraphe inscrite à son frontispice par un des plus modestes et des meilleurs travailleurs que je connaisse : *Contentus paucis lectoribus* (HORAT., *Satir.*, I, x, 74).

T. DE L.

---

206. — **Die Memoiren des Marquis** von Valory, von Dr. Friedrich PEUKERT. Berlin, Weber, 1884. In-8, VIII et 112 p. 1 mark 80.

L'auteur de ce volume, M. Peukert, a soumis les mémoires du marquis de Valory, ambassadeur de France en Prusse de 1739 à 1750 et en 1756, à une critique fort attentive. Ils ont été publiés sans aucun soin en 1820 par le comte H. de Valory; c'est un pêle-mêle de mémoires ou annales, d'observations, de lettres, de dépêches, où il est très malaisé de se reconnaître; M. P. a su débrouiller ce chaos. Il fixe la première rédaction des mémoires à 1742 et leur rédaction définitive aux années 1750-1753, et il pense que le secrétaire Darget aida Valory; quant aux *Anecdotes,* elles doivent avoir été rédigées dans l'hiver de 1758-1759, et le *Coup d'œil* a sans doute pour auteur l'éditeur de 1820. M. P. signale en outre, dans les mémoires du marquis, nombre d'erreurs soit graves soit légères. Il montre surtout, d'après les documents des archives de Berlin, que d'Argenson n'avait pas tort de dire qu'ils étaient faits pour être montrés, du vivant de Valory, à des personnages intéressés. Selon le marquis, Maurice de Saxe a causé les insuccès de la France de 1741 à 1745; selon lui, le maréchal de Belle-Isle est un héros; lui-même enfin a sû exercer une grande influence sur Frédéric II. Il faut en rabattre désormais et conclure, avec M. P. et son maître Droysen, que ces mémoires sont en général inexacts; le livre de M. Peukert qui en est le commentaire perpétuel, servira à les contrôler. Un tableau final rectifie les dates et les adresses des lettres de Valory.

---

montré irréprochable. En cherchant bien, je ne trouve en ses 600 pages que cette légère inexactitude : il attribue (p. 14) le tome Ier du *Nobiliaire de Guyenne et de Gascogne* à M. J. de Bourrousse de Laffore. Ce tome Ier (Bordeaux, 1856, appartient à M. O'Gilvy, qui est aussi l'auteur du tome II (Paris, 1858). M. de Laffore, continuateur de l'ouvrage, et qui par la science comme par la conscience est si fort au-dessus de son devancier,

Quantum lenta solent inter viburna cupressi,

a donné le tome III (Paris, 1860) et le tome IV (Paris-Bordeaux, 1883). C'est, du reste, M. de Laffore qui est l'auteur de la *Généalogie de Bourran* visée par M. de L. en réalité la faute de ce dernier se réduit, par conséquent, à l'indication du no I pour le no III.

207. — **Lübeck und Ratekau** im November 1806, Gedenkblatt in Aufzeichnungen von Augenzeugen. Lübeck, Glæser, 1884. In-8, 64 p. 1 mark.

Cette brochure renferme des documents de mince importance sur la journée du 6 novembre 1806 où eut lieu la prise de Lübeck ; mais on les lit avec un vif intérêt, parce qu'ils furent écrits sous la première impression du moment par des témoins naïfs et sincères. Ce sont : 1° les souvenirs de l'huissier du conseil de Lübeck, Klüver, qui assista à l'entrée de Blücher dans la ville et entendit sa conversation avec les magistrats et deux jours plus tard, servit de guide au maréchal Bernadotte ; 2° une lettre (19 nov.) d'un élève de la « prima » ou *Primaner* nommé Knorr, sur les scènes de la journée que les Lübeckois appelèrent depuis le *noir vendredi;* 3° une autre lettre du professeur Herrmann, datée du 20 novembre (mêmes détails sur la journée du 6) ; 4° le journal de la fille du pasteur Schröter de Ratekau qui retrace les événements arrivés dans ce village du 5 au 18 novembre 1806 (poursuite des Prussiens, capitulation acceptée par Blücher, garnison française, etc.) ; 5° le journal de Pierre Wilcken, sénateur de Lübeck (curieux renseignements sur l'entrée des Français et leur installation chez les habitants ; le sénateur loge le colonel Davicourt « l'homme le plus poli et le plus honnête », p. 59). M. Gläser, qui publie et édite cette brochure, a fait précéder ces documents d'une petite étude sur la période de 1801 à 1806 ; son *Büchlein* devra être consulté par les futurs historiens de la campagne de Prusse.

---

208. — **Die Beziehungen Oesterreichs zu Amerika,** von Hanss SCHLITTER. I Teil, die Beziehungen Oesterreichs zu den Vereinigten Staaten, 1778-1787. Innsbruck, Wagner, 1885. In-8, XII et 296 p. 4 mark 40.

Livre vraiment trop long. Le premier chapitre (p. 1-40) est consacré à « la médiation de l'Autriche et de la Russie dans la guerre des Bourbons avec l'Angleterre », ou guerre de l'indépendance américaine : l'Autriche adhère à la neutralité armée le 19 oct. 1780 et propose la réunion d'un congrès à Vienne. Le deuxième chapitre (p. 41-144) traite des « premières démarches pour la conclusion d'un traité d'amitié et de commerce avec les États-Unis d'Amérique jusqu'à la résolution de l'empereur, de signer le traité ». Suivent, p. 144-236, un grand nombre de pièces justificatives. Tout cela aurait pu tenir en cent pages au plus, et l'auteur de ce volume devra prendre sur lui, puisqu'il veut traiter ce sujet en plusieurs tomes et en faire la « tâche de sa vie », de donner beaucoup moins de pièces diplomatiques et de ne dire que l'essentiel. Il est plein de zèle et d'ardeur ; il sait chercher et trouver les documents ; mais il doit apprendre à être moins savant et à rejeter sans pitié les faits de minime importance. Qu'importe au lecteur, même au lecteur

autrichien, que l'official Gourland se soit plaint de l'insuffisance de son traitement et de la cherté des vivres à Philadelphie? A quoi bon reproduire la lettre de Beelen-Bertholff à Belgiojoso et nous apprendre que ce Gourland était marié et sa femme enceinte?

---

209. — **Beitræge zur Kunde Tirols** vom Freiherrn Ludwig von Hohenbühel, genannt Heufler zu Razen, mit vier facsimilirten Autographen. Innsbruck, Wagner, 1885. In-8, IX et 255 p. 2 mark.

Ce petit volume ne s'adresse guère qu'aux Tyroliens. C'est un recueil d'études et d'articles sur l'histoire de l'art et des mœurs du Tyrol. On y trouve l'étymologie d'Eppan qui serait l'ancien *Appianum* (p. 8-26), d'Igels qui serait l'ancien *Ecclesia* (p. 132-154). L'auteur nous décrit la chapelle fondée à Maria Loreto près de Hall par l'archiduchesse Anne Catherine (p. 40), les usages de la petite ville de Hall, ses fêtes, ses danses originales (p. 156-193), les portraits du duc Charles V de Lorraine (p. 208-222). Il reproduit d'intéressants extraits de l'Annuaire des alpinistes de Trente (p. 92-111). Ce livre sans prétention, auquel M. de Hohenbuhël a joint un index, mérite d'être lu.

VARIÉTÉS

Paul-Louis Courier et la tache d'encre du manuscrit de Longus de Florence.

Différentes pièces officielles, relatives à la fameuse tache d'encre du manuscrit de Longus de Florence, qui sont conservées dans la collection Leber, à la bibliothèque de la ville de Rouen, semblent être restées jusqu'ici inconnues, bien que le catalogue de cette collection ait été publié il y a plus de quarante ans [1]. Le nom de P.-L. Courier, le retentissement qu'eut autrefois, grâce surtout à la *Lettre à M. Renouard*, le débat qui s'engagea à propos de la fameuse tache, feront peut-être trouver quelque intérêt à la publication de ces nouveaux documents.

On connaît l'état du procès : l'acte d'accusation du bibliothécaire de la Laurentienne, Del Furia, le témoignage de Renouard et la défense de Courier. Le 10 novembre 1809, « une feuille de papier, placée par inadvertance dans le manuscrit, y était restée collée, parce que cette feuille s'était trouvée fortement tachée d'encre en dessous [2]. » Après un article du *Corriere Milanese*, du 23 janvier 1810, Del Furia rétablissait les faits dans sa note insérée au tome X de la *Collezione d'Opuscoli scientifici e letterarj* (Florence,

---

1. *Catalogue des livres imprimés, manuscrits, etc. de M. C. Leber* (Paris, 1839, in-8°), t. III, n° 5852.

2. *Notice sur une nouvelle édition de la traduction françoise de Longus, etc.*, par A. A. Renouard (Paris, 5 juillet 1810, in-8°, de 16 pp.), p. 6.

1809, in-8°, p. 49-70)[1]. Le 5 juillet 1810 Renouard publiait sa *Notice sur une nouvelle édition de la traduction française de Longus, par Amyot, et sur la découverte d'un fragment grec de cet ouvrage*, au moment même où allait commencer l'action administrative.

Le 19 juillet en effet le bibliothécaire de la Laurentienne était interrogé sur les circonstances dans lesquelles s'était produit l'accident. Del Furia, dans ses réponses, ne fit que reproduire (moins les périodes de rhétorique) les termes de son récit, inséré dans la *Collezione d'Opuscoli*, à laquelle du reste il se refère expressément :

Processo-Verbale.

Questo giorno diciannove del mese di Luglio dell' anno mille ottocento dieci, si è presentato avanti di noi Francesco Cercignani, consigliere di prefettura di dipartimento dell' Arno, delegato dal signore barone Giuseppe Fauchet, prefetto dil medesimo dipartimento, il signore Francesco Del Furia, bibliotecario della biblioteca Mediceo-Laurenziana, precedentemente invitato a venire alla Prefettura al quale avendo domandato.

D. Come si chiami ? — *R.* Jo mi chiamo Francesco Del Furia, bibliotecario della suddetta biblioteca.

D. Se si rammenti di un' avvenimento que si dice accaduto nella detta biblioteca nel 10 novembre 1809 ? — *R.* Ne ho perfetta memoria essendo un fatto assai celebre e straordinario.

D. In che consista questo fatto? — *R.* Il fatto consiste in una macchia d'inchiostro che fù fatta supra un' antico manoscritto greco che contiene diverse opere fra le quali li Amori di Dafne et Cloe di *Longo Sofista* mentre si copiava da un Francese, detto M. Courier, amico e compagno di M. Renouard. I dettagli di quest' avvenimento ho creduto per mio discarico; e per sodisfare la curiosità dei Litterati di produrli con le stempe nel giornale di Firenze intitolato : *Giornale di opuscoli scientifici e litterarj*[2], volume 10mo, di cui le presento un' esemplare stampato, dal quale puo rilevarsi lo stato circonstanziato e sincero dell' avvenimento. Soltanto debbo fare osservare che la macchia cade precisamente sopra una pagina la quale contiene il supplemento alla famosa lacuna che si trova nel primo libro di quest' autore in tuti i codici, ed edizioni finquè publicate, e che veniva per mezzo del manuscritto Fiorentino intieramente supplita.

D. Se abbia altro da soggiungere intorno a quest' avvenimento? — *R.* Che il signore Courrier avendo recusato di rilasciarmi una copia che noi aveva espressamente promessa del suo manoscritto tratto dall' originale della bibliotheca, ho tutto il fondamento di credere che la ditta

1. L'article de Del Furia est intitulé : *Della Scoperta, e subitanea perdita di una Parte inedita del primo Libro de'* Pastorali di Longo, *fatta in un Codice dell' Abbazia Fiorentina, ora essistente nella Pubblica Imp. Biblioteca Mediceo Laurenziana.* Il est daté du 5 février 1810, et en tête se trouve un fac-simile de la tache d'encre, sur le fol. 23 v° du manuscrit.

2. Letitre de ce recueil est inexactement rapporté ici par par del Furia ; il faut lire, comme on l'a vu, *Collezione di opuscoli, etc.*

macchia fosse fatta maliziosamente per rimanere egli solo il proprietario di quella parte dell' opera che manca finquè in qualcunque altro luogo, onde prego il signore Prefetto a volersi interessare perchè la Biblioteca non resti affatto priva di questa opera essendo attualmente resa inintelligibile quella pagina del manoscritto que si conserva nella Biblioteca et che gli o portato perche possa osservare e verificare il mio deposto.

Avendo quindi osservata la macchia della quale si tratta divenuta di colore giallostro per li sperimenti fatti per toglierla ma nel rimanente conforme al modello annesso alla littera stampata quì unita, fù richiesto il signore Del Furia di segnare insieme con me la presente dichiarazione, conforme a fatto.

Jo. Francesco DEL FURIA,
Bibliotecario.

F. CERCIGNANI.

Avendogli di più domandato se, allorche fu macchiato il manoscritto, si trovava presente M. Renouard e se il medesimo ha avuto alcuna parte a quest' avvenimento? — *R.* Allorche la macchia d'inchiostro di cui si tratta è stata fatta, M. Renouard era assente, come io ho rilevato nell'annessa lettera stampata, e fù soltanto allorchè torno di Livorno che resesi di nuovo alla Biblioteca, gli feci osservare ciò che era accaduto, e lo interessai por avere dal suo compagno M. Courrier una copia del manuscritto.

F. CERCIGNANI.

Francesco DEL FURIA.

Les deux pièces suivantes se rapportent à la saisie de l'édition de *Daphnis et Chloé*, dont la publication au mois d'avril précédent avait sans doute motivé l'enquête du conseiller Cercignani.

Florence, le 25 juillet 1810.

Le Directeur de la Police du Grand-Duché de Toscane, chevalier de l'Empire, à Monsieur le Conseiller d'État, Directeur général de la Librairie.

Monsieur le Conseiller d'État,

En exécution des ordres que vous m'avez transmis j'ai fait rechercher et saisir chez le sieur Piatti les exemplaires de la traduction de Longus.

D'après le procès-verbal que je joins en original vous verrez qu'il en a été imprimé 64 exemplaires, dont 27 ont été saisis et les 37 autres ont été remis dans le temps au sieur Courier, qui paraît les avoir envoyés en majeure partie à Paris.

Les 27 exemplaires saisis m'ont été remis et j'ai l'honneur de vous en adresser un, n'ayant pas cru devoir charger le courier de la totalité.

Quant au sieur Courier il y a plusieurs mois qu'il est parti pour Rome, où je suppose qu'il est encore.

Recevez, etc.

DUBOIS.

Processo-Verbale.

L'anno mille ottocento dieci, li ventiquattro del mese di Luglio, a ore undici antimeridiane.

Noi Tommaso Vannini e Francesco Galassi, commissari di polizia nella città di Firenze, in esecuzione degli ordini comunicatici per l'organo del Sig^r^. Maire di questa città suddetta in data di questo stesso giorno tendenti a verificare « se presso il Sig^r^ *Piatti*, o presso tutti gli « altri Librari e stampatori di Firenze esistessero alcuno dei sessanta « esemplari della traduzione di un fragmento del manoscritto greco « *De-Longo*, » il cui testo esistente nella Bibliotheca Laurenziana era stato ritrovato grandemente alterato dopo esser passato per le mani di un tal Sig^r^ Courrier, militare graduato, che nei primi mesi del corrente anno trovavasi di passaggio in questa città. Ci siamo in primo luogo trasferiti al magazzino di libreria del rammentato Sig^r^ *Piatti* ove essendo giunti, dopo di avergli significata la nostra qualità, e l'oggetto della nostra missione, ci ha esso in dirittura, e senza mistero alcuno dichiarato « di avere impresse dal 15. febbrajo al 15 marzo dell'anno « corrente n° 64 copie della traduzione di cui si tratta per commissione « del sopra mentovato Sig^r^ *Courrier*, e di ritenerne tutt'ora n° 27 copie « in magazzino a disposizione dell'istesso Sig^r^ Courrier, che glie le las- « ciò in deposito all'epoca della sua partenza da Firenze ».

Avendo noi pertanto invitato detto Sig^r^ *Piatti* ad esibirci le 27 copie che sopra, ci ha il medesimo accompagnati nella stanza superiore del suo magazzino ove sopra uno scafale ci ha additato un pacchetto di libri nuovi coperti di carta bleu, quale sciolto, abbiamo trovato contenere precisamente n° 27 esemplari di un opuscolo intitolato « *Daphnis « et Chloé, traduction complète, d'après le manuscript de l'Abaye de « Florence.* — Imprimé à Florence, chez Piatti, 1810 ».

Interrogato detto Sig^r^ Piatti onde rilevare qual esito abbiano avuto le altre 37 copie che mancano a completare il numero delle 64, asserta da lui impresse? ha risposto di « averle consegnate tutte all'istesso Sig^r^ « *Courrier* appena ne fu terminata l'impressione; che non sa precisa- « mente qual'uso il Sig^r^ *Courrier* ne facesse, ma che suppone fossero « da lui spedite nella massima parte a Parigi per dispensarsi a vari « letterati suoi amici ». Interrogato se presso di lui esista il manoscritto francese che il Sig^r^ *Courrier* ha dovuto necessariamente consegnargli per servire di modello alla fattane impressione? ha risposto che « il detto « manoscritto lo ha recevuto dal Sig^r^ *Courrier* in diverse epoche per « esser tutto compilato a foglietti staccati, e que sono stati questi a detto « committente restituiti l'uno dopo l'altro, a misura che avevano servito « alla composizione del carattere »

Allora abbiamo raccolte le suddette 27 impressioni del citato opuscolo, dichiarandone a detto Sig^r^ Piatti il sequestro, in coerenza delle instruzioni ricevute, ed avvolte con cordicella, vi abbiamo sull'estremità apposti il sigillo di uno di noi, e quello del Sig^r^ Piatti conformi

alle impronte riportate in margine. Ed abbiamo quindi della operazione che sopra disteso il presente *Processo-Verbale* del quale abbiamo rilasciata copia al Sig[r] Piatti suddetto e che è stato dal medesimo con noi firmato dopo avergliene data lettura. E che verra da noi senza ritardo trasmesso unitamente ai 27 citati esemplari sequestrati al Sig[r] Maire di questa città di Firenze perchè ne disponga come di ragione.

Guglielmo PIATTI. GALASSI, VANNINI,
Commissario di polizia. Commissario.

Fatto e chiuso nel magazzino del Sig[r] Guglielmo Piatti, stampatore e libraro in Firenze, il giorno ed anno che dall'altra parte, a ore una pomeridiane.

GALASSI. VANNINI.

Le dossier de cette affaire est transmis au ministre de l'Intérieur. Montalivet; la lettre qu'il écrivit à ce sujet à Portalis, directeur de l'Imprimerie et de la librairie, est curieuse à plus d'un titre :

Paris, le 14 août 1810.

Le Ministre de l'Intérieur, comte de l'Empire, à Monsieur le comte Portalis, directeur général de l'Imprimerie et de la librairie.

Monsieur le Comte, j'ai reçu la lettre par laquelle vous m'annoncez que soit par hasard, soit à dessein, le passage de *Longus** qui formoit une lacune dans le premier livre de son *Daphnis et Chloé*, a été considérablement altéré sur le manuscrit grec qui se trouve à la bibliothèque de Saint-Laurent de Florence, et me faites observer en même tems que l'ordre public veut que l'auteur d'un dommage de ce genre soit mulcté et tenu de le réparer.

L'auteur de cette espèce de délit n'étant pas connu je ne vois pas trop quelles mesures on pourrait prendre. D'ailleurs vous observez qu'on ignore si c'est par hazard, ou à dessein, que le manuscrit a été maculé.

Mais non seulement le passage couvert d'encre n'est point perdu, mais il a été publié en Italie sur une copie qui avoit été faite par le sieur Courier, et M. Petit-Radel, médecin, en a fait une traduction en vers latins, que j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint [1].

A l'égard des taches d'encre, il est possible de les enlever par un procédé qui est très connu. Il ne s'agira que de s'y prendre avec beaucoup de précaution pour ne pas attaquer les caractères. En conséquence j'écris aujourd'hui au conservateur de la Bibliothèque de Florence de consulter un habile chimiste et de s'occuper avec lui de cette opération. Dans tous les cas il sera facile de rétablir ce passage sur le manuscrit,

1. *Lacune du texte de* LONGUS, *livre I[er] recouvrée à Florence* en 1810, et communiquée par M. COURCIER *(sic)*. In-8º de 8 pages. C'est une traduction en vers latins qui fait suite aux *Longi Sophistæ pastoralia Lesbiaca*... e textu græco in latinum numeris heroïcis deductum, de Petit-Radel (Paris, 1809, in-8º).

puisqu'il est imprimé [1]. On m'assure que Monsieur Renouard, libraire à Paris, en possède un exemplaire. Je crois donc, Monsieur le Comte, qu'il ne faut pas donner suite à cette affaire et qu'il suffit pour le moment de s'occuper des moyens de réparer le dommage survenu au manuscrit.

Veuillez, etc.

MONTALIVET.

Il était convenu que l'affaire n'aurait pas de suite, « l'auteur de cette espèce de délit n'étant pas connu » et que « dans tous les cas il serait facile de rétablir ce passage sur le manuscrit, puisqu'il était imprimé. » Mais sur ces entrefaites parut la *Lettre à M. Renouard* (20 septembre 1810); elle produisit l'effet qu'en attendait Courier [2]. A la suite d'instructions venues de Paris une nouvelle enquête fut commencée. Courier en a raconté les débuts dans son *Avertissement du traducteur sur la Lettre a M. Renouard*, mais il ne semble pas qu'en cette occasion sa mémoire lui ait toujours été fidèle. Satisfait de ses explications, le préfet de Rome, chargé de cette enquête, répondit au directeur de la Librairie :

PRÉFECTURE
DU
DÉPARTEMENT
DE ROME

Rome, le 26 septembre 1810.

MONSIEUR LE COMTE,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 1er du courant en me demandant de prendre auprès de M. Courrier des informations sur sa conduite, relativement à un manuscrit grec existant dans la bibliothèque Saint-Laurent de Florence.

J'ai fait appeller M. Courrier auprès de moi; l'explication qu'il m'a donnée me semble parfaitement le laver des inculpations qui ont pu lui être faites. Je m'empresse de vous la transmettre.

En copiant un morceau inédit d'un manuscrit de Longus, il y fit une tache d'encre, couvrant une vingtaine de mots. Lorsque cet accident eut lieu, la copie étoit déjà faite, elle l'avoit été par lui conjointement avec le bibliothécaire et revue sur le manuscrit par trois personnes, ce qui la rendoit exacte et authentique autant que possible [3]. Le bibliothécaire dans la suite voulut que cette copie fût déposée entre ses mains; M. Courrier s'y refusat *(sic)*, craignant l'abus qui pourroit en être fait; un avis inséré dans les journaux italiens par le même bibliothécaire ayant prévenu le public de n'ajouter aucune foi à un suplément de Longus, attendu la destruction de l'original. Il fit imprimer ce fragment en trois langues, avec l'ouvrage entier revu sur les manuscrits de

---

1. C'est le *Longi pastoralium fragmentum hactenus ineditum* publié par Courier, avec la traduction latine d'Amati (Rome, Lino Contedini, 1810, in-8°), tiré à 60 exemplaires.

2. Voyez l'*Avertissement du traducteur sur la Lettre à M. Renouard.*

3. Comparez la *Lettre à M. Renouard*, p. 286 de l'édition de 1825.

Rome et de Florence, il en fut tiré cinquante exemplaires seulement, destinés à être donnés aux bibliothèques publiques et aux savans[1].

Tel est, Monsieur le Comte, l'historique de la conduite de M. Courrier. Les raisons sur lesquelles il appuye son refus d'avoir voulu remettre au bibliothécaire le manuscrit de son édition sont : que, ce particulier paroissant vouloir l'accuser d'avoir copié inexactement Longus, une pièce écrite en partie de sa main le forçoit à avouer l'authenticité du texte, tandis qu'en étant possesseur, un seul mot altéré, rendoit tout le reste suspect, que d'ailleurs cette copie est inutile à la bibliothèque, où elle ne peut avoir aux yeux des savants l'autorité du manuscrit, ni par conséquence en tenir lieu. Il n'a point envoyé d'exemplaires de son édition attendu que cette bibliothèque ne contient que des manuscrits[2].

La conduite privée de M. Courrier est ici irréprochable. Sa seule occupation est la culture des lettres. Il semble difficile qu'on puisse l'accuser de spéculation dans l'accident arrivé au manuscrit de Daphnis et Chloé puisque du petit nombre d'exemplaires tirés de son ouvrage vingt sont encore entre ses mains, les autres ayant été distribués gratuitement. D'ailleurs il n'est point présumable qu'il eût voulu se priver du titre unique dont la comparaison pouvait prouver l'exactitude de son travail, qui en établit seule le mérite. Je vous prie de vouloir bien me répondre pour me mettre à même de le tranquiliser sur les suites de cette affaire.

J'ai l'honneur, etc.

TOURNON.

Monsieur le Comte Portalis, conseiller d'Etat, Directeur général de l'Imprimerie et librairie, Paris.

Il est bon de remarquer qu'on retrouve dans cette lettre, presque mot pour mot, deux passages de la *Lettre à M. Renouard* relatifs à la copie du passage de Longus promise au bibliothécaire ; la dernière phrase en est aussi à noter[3].

En même temps que sa traduction de *Daphnis et Chloé* paraissait à Florence, Courier avait fait imprimer à Rome le texte de la lacune comblée par le manuscrit de Florence et y avait joint une traduction latine ; peu après il publiait le roman entier de Longus, la lettre suivante du préfet de Rome nous donne encore quelque détails à ce sujet :

---

1. ΛΟΓΓΟΥ ΠΟΙΜΕΝΙΚΩΝ ΛΟΓΟΙ ΤΕΤΤΑΡΕΣ. (A la fin :) ΕΝ ΡΩΜΗΙ, Παρὰ Λίνῳ τῷ Κοντεδινίῳ, αωι'. Sur l'avant dernière page, on lit : « *Cinquanta due esemplari col numero della tiratura in fronte d'ogni esemplare.* »

2. Voyez la reproduction presque textuelle de tout ce paragraphe dans la *Lettre à M. Renouard*, édition de 1825, p. 308.

3. Comparez l'*Avertissement*, edit. de 1825, p. 274.

PRÉFECTURE
DU
DÉPARTEMENT
DE ROME

Rome, le 6 octobre 1810.

MONSIEUR,

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28e septembre, relativement à M. Courier s'est croisée avec celle que je vous adressai le 25 septembre, en réponse à la 1re que je reçus de vous sur cet objet. Je m'en réfère à cette lettre pour tout ce qui concerne la personne de M. Courier et l'événement de la tache du manuscrit de Longus.

Il est vrai, ainsi qu'on vous a informé, que M. Courier a fait imprimer à Rome le fragment retrouvé du poème de Daphnis et Chloé, avec la traduction latine. Cet ouvrage n'a été tiré qu'à 60 exemplaires, qu'il a distribués à ses amis; il a été imprimé par Lin Contadini [1], et l'exemplaire ne porte pas la date, mais j'ai la certitude que cet opuscule a été imprimé en mars ou en avril au plus tard, en ayant reçu à cette époque deux exemplaires, dont j'ai l'honneur de vous transmettre un. Ainsi, Monsieur le Comte, il n'y a point lieu à appliquer le décret du 5 février qui n'a été publié ici, comme vous le savez, que dans le mois de mai [2].

Je suis informé que M. Courier a fait imprimer récemment à 50 exemplaires seulement le roman entier des amours de Daphnis et Chloé, mais je n'ai pas encore pu acquérir la preuve que cet ouvrage, qui n'a point été mis dans le commerce, et dont il n'existe que deux exemplaires à Rome, ait été imprimé dans cette ville [3]. L'impression de cette édition de Longus a été faite avec luxe et entièrement aux frais de Monsieur Courier; je pense que cette explication vous satisfera.

Veuillez, etc.

TOURNON.

Monsieur le Conseiller d'État, directeur général de la Librairie.

Les pièces suivantes nous donnent le dénouement de l'affaire; la dernière et la plus curieuse se rapporte à la remise solennelle à Del Furia de la copie du passage de Longus que Courier lui avait refusée dès le début et qui avait donné lieu à tant de discussions :

---

1. On lit à la fin (p. 15) : ROMAE. — cIↃ.IↃccc.x. *Apud Linum Contedinium.*

2. C'est le décret sur la librairie et l'imprimerie qui parut au *Moniteur* du 7 février 1810.

3. Voyez plus haut, note 8, le texte, reproduit tout au long, de la souscription de cette édition : *Rome, Lino Contedini, 1810.*

CABINET
DU
MINISTRE

Paris, le 8 décembre 1810.

Le Ministre de l'Intérieur à Monsieur le Comte Portalis, directeur général de la Librairie.

J'ai reçu, Monsieur le Comte, le rapport que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 3 de ce mois, relativement à l'altération d'un manuscrit de la Bibliothèque Lorenzanne de Florence, contenant un passage inédit du roman grec de Longus, découvert par le Sr Courier et publié par lui. Je ne saurais qu'approuver les mesures que vous avez prises et que vous vous proposez de prendre envers le Sr Courrier pour constater l'authenticité du passage en question et en assurer la conservation.

Recevez, etc.

MONTALIVET.

PRÉFECTURE
DU
DÉPARTEMENT
DE ROME

Rome, le 23 janvier 1811.

MONSIEUR,

D'après les ordres que vous m'avez transmis par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 27 du mois dernier et que j'ai communiquée à M. Courrier, ce dernier m'a remis la copie originale qu'il a faite d'un passage inédit de Longus sur un manuscrit de la Bibliothèque Lorenzane de Florence ainsi qu'un exemplaire de l'édition de ce même passage faite en latin et en grec par le même savant [1]. Je viens de transmettre ces pièces suivant vos instructions à M. le Préfet de l'Arno afin qu'il en fasse le dépôt à la Bibliothèque de Saint-Laurent, en observant les formalités que vous lui aurez sans doute indiquées pour établir l'authenticité de cette copie précieuse.

Agréez, etc.

TOURNON.

M. le Directeur général de la Librairie.

Florence, le 11 février 1811.

Le Préfet de l'Arno, baron de l'Empire, officier de la Légion d'honneur, à Monsieur le Conseiller d'État, Directeur général de l'Imprimerie et de la librairie.

MONSIEUR LE CONSEILLER D'ÉTAT,

Conformément à vos ordres, M. le Préfet de Rome a reçu de M. Courrier et m'a transmis :

1. Voyez note 6.

1° Copie du passage inédit de Daphnis et Chloé de Lungus *(sic)*, qu'il avait prise sur le manuscrit de la bibliothèque Lorenzana de Florence; 2° un exemplaire de l'édition que M. Courrier a fait faire de ce même passage.

Le dépôt en a été fait à la bibliothèque Lorenzana, ainsi qu'il conste *(sic)* du procès-verbal dont j'ai l'honneur de vous adresser une copie.

Agréez, etc.

M. Fauchet.

Copie.

L'onze fevrier mil huit cent onze, nous Jean-Raymond Derancy, chef de division dans les bureaux de la Préfecture du département de l'Arno, nous sommes rendus conformément à la délégation de M. le baron Fauchet, Préfet de ce département et pour l'exécution des ordres de son Excellence le Ministre de l'Intérieur, comte de l'Empire, à la bibliothèque Saint-Laurent à Florence, à l'effet d'y déposer la copie d'un fragment de Lungus *(sic)*, faite par M. Courrier sur un manuscrit de ladite bibliothèque, afin d'établir l'authenticité du passage qui a été altéré et qu'elle doit remplacer, ainsi qu'un exemplaire de l'édition que M. Courrier a fait faire de ce même passage.

Ayant trouvé M. Del Furia, bibliothécaire de ladite bibliothèque Saint-Laurent, dans le bureau qu'il occupe près de cet établissement, nous lui avons remis la lettre que M. le Préfet lui a écrite le 9 du présent mois pour l'informer de notre mission et avons déposé dans ses mains : 1° la copie d'un fragment de Lungus *(sic)*, faite par M. Courrier, contenant dix pages d'écriture cotées et paraphées par M. le baron de Tournon, préfet du département de Rome, marquées à chaque feuille des lettres A. B. T, et réunies au moyen d'un lacet de soie, scellée à son extrémité d'un cachet en cire rouge portant l'empreinte suivante :

ΟV ΔΟΚΕΙΝ
ΑΛΛ ΕΙΝΑΙ ΟΛ
ΒΙΟΣ ΘΕΛΩ.

2° D'un exemplaire de ce même fragment imprimé par les soins de M. Courrier.

Ces pièces ayant été reçues par M. Del Furia pour être déposées à la Bibliothèque dont la garde lui est confiée, il en a fourni son récépissé, en signant avec nous le présent procès-verbal de dépôt.

Fait double à la Bibliothèque Saint-Laurent, à Florence, les jour, mois et an susdits, et avons signé.

Pour copie conforme :

Le Préfet de l'Arno, baron de l'Empire, M. Fauchet.

H. Omont.

NOTE DE M. JAHN

M. Albert Jahn, en réponse à l'article de M. Baudat sur sa *Gregorii Palamae Prosopopoeia (Rev. crit.,* 1885, II, p. 249), nous envoie une note où il fait observer que le ms. d'Augsbourg, dont M. Baudat réclame une collation, n'existe pas; M. Jahn renvoie à sa préface, p. IX et suiv., note. — Il insiste sur ce que l'intérêt de l'écrit de Palamas est non seulement théologique (point indiqué par M. Baudat), mais aussi philosophique.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 7 novembre 1885.

M. Schlumberger lit un mémoire de M. Louis Blancard, archiviste des Bouches-du-Rhône, sur la monnaie romaine au IIIe siècle de notre ère. On connaît le système monétaire de l'empire romain à la fin du IIe siècle : il avait pour base le denier d'argent, *argenteus*, qui valait 4 sesterces, ou 40 libelles, ou 80 migules, ou 160 téronces, et l'*aureus*, qui valait 25 deniers ou 4,000 téronces. Caracalla modifia cette organisation par la création d'un nouveau denier d'argent, l'*argenteus* à tête radiée, qui valait 1 fois 1/2 l'ancien denier ou petit *argenteus*. L'*aureus* subit une modification correspondante et valut 25 *argenteus* nouveaux, ou 37 1/2 petits *argenteus*, 150 sesterces, 1,500 migules ou 6,000 téronces. La notation écrite des valeurs monétaires se modifia aussi : l'X traversé par une barre, qui avait servi d'abord à désigner le denier d'argent, devint la marque d'une fraction inférieure; M. Blancard s'attache à établir qu'on obtient une traduction exacte des indications de valeur exprimées à l'aide de ce signe, en le rendant par « un sou », monnaie de compte populaire de nos jours, ou 0 fr. 05.

M. Salomon Reinach communique une notice sur un témoignage de Suidas relatif à Musonius Rufus. On ne connaissait jusqu'ici que par une citation de Suidas un passage d'une lettre de l'empereur Julien, dit l'Apostat, qui dit en parlant de Musonius Rufus, exilé par Néron à Gyaros, îlot aride et désert des Cyclades : ἐπεμέλετο βαρῶν. Suidas explique ces mots en tirant le second du substantif βᾶρις, et traduit : il s'occupa du soin des fortifications de l'île. M. Egger a proposé d'admettre plutôt que βαρῶν était ici le génitif pluriel de βάρος, poids, et que Musonius avait exercé les fonctions de vérificateur des poids et mesures. Une découverte récente rend ces diverses conjectures inutiles. M. Papadopoulos Kérameus a trouvé dans un manuscrit de Constantinople et a publié, dans le Παράρτημα de la société : ὁ ἐν Κωνσταντινουπόλει ἑλληνικὸς φιλολογικὸς Σύλλογος, six lettres inédites de l'empereur Julien, parmi lesquelles se trouve celle dont Suidas a cité un extrait. Au lieu des deux mots qui ont donné lieu à ces explications diverses, le texte de M. Papadopoulos porte : ἐπεμέλετο Γυάρων, ce qui est évidemment la bonne leçon. L'empereur loue Musonius de s'être occupé des intérêts de l'île où il était relégué. On lui attribue, en effet, la découverte d'une source qui existe encore et où s'abreuvent les troupeaux. Le pluriel Γυάρων ne doit pas étonner, c'est la forme la plus usuelle sous l'empire; on lit déjà dans Juvénal : *brevibus Gyaris*.

Ouvrages présentés : — par M. Alexandre : 1° Victor Gross, *Supplément aux Protohelvètes : la Tène, un oppidum helvète;* 2° L.-B. Morel, *le Temple du Châtelet d'Andance (Ardèche);* — par M. Bergaigne, au nom de M. Barbier de Meynard : H. Sauvaire, *Matériaux pour servir à l'histoire de la numismatique et de la métrologie musulmanes;* — par M. P.-Ch. Robert : Ernest Babelon, *Description historique des monnaies de la république romaine,* t. I; — par M. Georges Perrot : Salomon Reinach, *Traité d'épigraphie grecque;* — par M. Renan : 1° Joseph et Hartwig Derenbourg, *Nouvelles études sur l'épigraphie du Yémen;* 2° J.-F. Bladé, *Mémoire sur l'histoire religieuse de la Novempopulanie romaine;* — par M. Le Blant : *le Talmud de Jérusalem,* traduit par Moïse Schwab, tome VIII.

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 47 — 23 novembre — 1885

210. — **Jamblichi de Vita Pythagorico liber.** Ad fidem codicis florentini recensuit A. Nauck. Accedit epimetrum *de Pythagoræ aureo carmine*. Pétersbourg, 1884. Prix : 1 R. 80 Kop. = 6 Marks = 7 fr. 50.

Quelque intérêt que présente la *Vie de Pythagore* par Jamblique pour l'histoire de la philosophie grecque, elle contient assez de légendes niaises et de fables insipides pour rebuter la patience d'un lecteur, à plus forte raison d'un éditeur. Aussi a-t-elle été rarement publiée et doit-on savoir gré au savant qui emploie son érudition et sa sagacité à la tâche ingrate de donner un texte d'un tel auteur. M. Nauck peut compter à bon droit parmi les premiers critiques de notre temps. Nul ne conteste sa science, et si quelques-uns, surtout en Allemagne, ont cru pouvoir adresser le reproche de témérité à ses travaux, particulièrement à ses éditions de Sophocle, c'est qu'ils ont oublié qu'il n'est pas plus téméraire d'attribuer à Sophocle une phrase raisonnable qu'il pouvait écrire qu'une absurdité ou un non-sens qu'il n'a certainement pas dits. M. N. a traité le texte de Jamblique de telle sorte que de longtemps sans doute on n'aura point à y revenir. C'est à sa recension que devront se reporter tous ceux qui voudront étudier cet auteur.

La *Vie de Pythagore* avait été publiée quatre fois avant la présente édition; par Johannes Arcerius Theodoretus en 1598, d'une manière tout à fait fautive; par Kuster, en 1707 (Amsterdam), qui n'apporta à l'édition d'Arcerius que fort peu d'améliorations, et selon Nauck fut plus nuisible qu'utile à son auteur; par Kiessling (Leipzig, 1815), dont le travail a plus d'importance, sans être excellent; enfin, à Paris, chez Didot, en 1850, par Westermann, qui laissa subsister beaucoup de fautes grossières et ne profita même pas de tous les travaux antérieurs. Cependant, d'autres philologues avaient concouru, et plus utilement, à l'établissement du texte. C'étaient surtout Rittershuys, dans son commentaire sur Porphyre, Obrecht, auteur d'une traduction latine de la *Vie de Pythagore*, parue en 1700, d'où M. N. a tiré d'excellentes cor-

rections, Hirschig, dans la *Zeitschrift für Alterthums-Wissenchaften*, 1851, Erwin Rohde, *Rheinisches Museum*, tome XXXIV; enfin Cobet dans plusieurs de ses ouvrages s'est occupé du texte de l'ouvrage de Jamblique.

M. Nauck dans ses Prolégomènes explique nettement l'usage qu'il a fait de tous ces travaux ainsi que des manuscrits. Ces derniers sont assez nombreux, mais les principaux sont les suivants : le *Florentinus* (Laurentianus LXXXVI, 3), du xive siècle, au moins pour la partie qui contient des œuvres de Jamblique ; c'est le meilleur des manuscrits et peut-être la source de tous ceux que nous avons. M. N. n'ose pourtant affirmer ce point. Cobet en avait donné une collation nouvelle dans ses *Collectanea critica;* mais M. N. l'a de nouveau conféré lui-même et a relevé quelques erreurs échappées au savant hollandais. Le *Parisinus* 2093, du xve siècle, collationné spécialement pour cette édition par M. Alfred Jacob, est assez médiocre ; le *Cizensis*, du xvie siècle, en dérive peut-être ; en tous cas, il est écrit négligemment et fourmille de fautes. Avec ces ressources, on n'aurait qu'un livre illisible en bien des endroits, si l'on n'avait recours assez fréquemment à la conjecture. C'est ce qu'a fait M. N. : outre les corrections qu'il a empruntées à d'autres auteurs, il en a lui-même proposé de nouvelles qui souvent améliorent notablement le texte. Les plus certaines sont introduites dans le corps de l'ouvrage. Les autres se trouvent dans les notes au bas des pages. L'appareil critique est exempt du défaut, trop commun aujourd'hui, qui consiste à relever les plus petites particularités et les erreurs les plus grossières des manuscrits. M. N. ne signale que les renseignements qui peuvent avoir de l'intérêt pour établir la tradition du texte.

Il est naturellement impossible de relever toutes les corrections proposées par M. Nauck. Toutes d'ailleurs ne sauraient avoir la même évidence. Nous en citerons quelques-unes pour donner en quelque sorte une idée de la manière de l'éditeur.

Page 98 de l'édition, chap. xxviii, § 134, Jamblique raconte que Pythagore avait le don d'ubiquité : Ἔτι μιᾷ καὶ τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ ἔν τε Μεταποντίῳ τῆς Ἰταλίας καὶ ἐν Ταυρομενίῳ τῆς Σικελίας συγγεγονέναι καὶ διειλέχθαι κοινῇ τοῖς ἑκατέρωθι ἑταίροις αὐτῶν διαβεβαιοῦνται σχεδὸν ἅπαντες. Tel est le texte des manuscrits. Αὐτῶν ne peut s'expliquer. Aussi Kiessling avait-il proposé d'écrire αὐτοῦ. Mais avec cette correction il manque un sujet à la proposition infinitive. M. N. donne un texte bien plus satisfaisant en écrivant αὐτόν.

Page 125, chap. xxx, § 172, l'auteur compare deux formes de la justice, l'une qu'il appelle νομοθετικόν, qui prévient le mal, l'autre nommée δικαστικόν, qui le punit : la première est supérieure à la seconde : τὸ μὲν γὰρ τῇ ἰατρικῇ προσέοικε καὶ νοσήσαντας θεραπεύει, τὸ δὲ τὴν ἀρχὴν οὐδὲ νοσεῖν, ἀλλά πόρρωθεν ἐπιμελεῖται τῆς ἐν τῇ ψυχῇ ὑγιείας. Le sens n'est pas douteux, mais la phrase ne se construit pas grammaticalement : νοσεῖν ne dépend de rien. M. N. suppose l'omission très facile de AI devant N et écrit :

τὸ δὲ τὴν ἀρχὴν οὐδ' ἐᾷ νοεῖν, correction qui a tous les caractères de la certitude.

Page 185, ch. xxxv, § 263, il s'agit d'exilés qu'on rappelle plusieurs années après le décret de bannissement. Ἐπιγενομένων δὲ πολλῶν ἐτῶν καὶ τῶν περὶ τὸν Δείναρχον ἐν ἑτέρῳ κινδύνῳ τελευτησάντων, ἀποθανόντος (ou plutôt ἀποθανόντος δὲ, comme le propose M. N.) καὶ Λιτάτους, ὅσπερ ἦν ἡγεμονικώτατος τῶν στασιάντων ἔλεός τις καὶ μετάνοια ἐνέπεσε καὶ τοὺς π α ρ α λ ε ι π ο μ έ ν ο υ ς αὐτῶν ἠβουλήθησαν κατάγειν. On ne sait ce que c'est que les bannis « qu'on laisse de côté. » Il est au contraire fort naturel qu'on mentionne ici la mort d'un grand nombre d'exilés : « Ceux qui restaient » furent autorisés à rentrer. C'est le sens que donne la correction de M. Nauck : π ε ρ ι λ ε ι π ο μ έ ν ο υ ς. On sait que les propositions παρά et περί sont désignées dans les manuscrits par des abréviations à peu près semblables.

Ces citations suffisent pour montrer la valeur de la très importante recension de M. Nauck. Pour la discussion de chaque conjecture en particulier, nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à l'ouvrage même. La *Vie de Pythagore* est suivie des scholies, en petit nombre, tirées pour la plupart du *Florentinus*, d'une étude sur les *Vers Dorés*, déjà publiée en 1873. Enfin des *Index* fort complets terminent ce livre important. M. Nauck prépare actuellement une seconde édition des trois opuscules de Porphyre déjà édités par lui en 1820 (Leipzig, Teubner, 8°) : *de Vita Pythagoræ*, *de Abstinentia*, *Epistola ad Marcellam*, auxquels il ajoutera le *de Antro Nympharum*, ce qui donnera à son travail un nouvel intérêt.

A. M. Desrousseaux.

---

211. — **Remarques sur les inscriptions antiques de Paris,** avec des considérations nouvelles sur la mythologie gauloise, par Robert Mowat, 1883, in-8, de 100 p.

Le travail de M. Mowat a déjà fait son chemin dans le monde épigraphique. Les lecteurs du *Bulletin* en ont eu l'agréable primeur : réunis aujourd'hui en un élégant volume, les articles parus il y a trois ou quatre ans peuvent vivre d'une vie indépendante et glorieuse.

M. M. est un vaillant épigraphiste, comme il a été un vaillant soldat. A côté des énergiques attaques que l'auteur dirige contre les opinions « acceptées sans critique et routinièrement répétées », il a réuni avec un soin merveilleux et une singulière exactitude tous les textes lapidaires qu'il sait devoir écraser son adversaire. Aussi faut-il consulter ce travail, non point seulement pour l'étude des inscriptions de Paris, mais encore pour celle des monuments religieux de toute la Gaule.

Paris, à dire vrai, n'offre pas une riche moisson épigraphique. Une soixantaine d'inscriptions tout au plus, voilà sa richesse en cette matière :

sur ces soixante, les dédicaces des autels trouvés sous Notre-Dame, l'épitaphe d'un vétéran *de Menapis*, une borne milliaire, ont seules une véritable importance. Mais M. M. a suppléé au petit nombre de textes par la richesse du commentaire : l'étude qu'il nous donne des autels gaulois, étude qui remplit la première moitié du travail, est extrêmement riche en résultats nouveaux sur la mythologie gallo-romaine. En réunissant à la fois les textes épigraphiques et les monuments figurés, l'auteur a pu renouveler entièrement la question des rapports des divinités romaines avec les dieux gaulois. Il identifie *Cernunnos* avec *Dis pater* ; *Teutatis* est pour lui Mars; *Esus*, Silvain, *Taranus*, Jupiter. On pourra discuter ces identifications : mais il est impossible de nier que le travail de M. M. ne soit désormais le point de départ de toute nouvelle étude sur ce sujet, et n'ait fait faire à la question des pas décisifs.

M. M. nous a donc rendu deux précieux services : il a renouvelé nos connaissances sur la mythologie gallo-romaine ; il a donné le premier un *Corpus* complet des inscriptions de Paris. Ce *Corpus* pourrait peut-être se doubler, si les amis de l'antiquité voulaient se rappeler que « des fouilles dirigées avec méthode sous le pavé de la place du Parvis Notre-Dame feraient certainement découvrir de nouveaux et inestimables monuments. » Cela coûterait moins, rapporterait plus peut-être que les fameuses Arènes. Vraiment, le recueil de M. M. est si intéressant pour nos origines que les archéologues et les édiles de la Capitale devraient lui fournir les moyens d'en préparer la suite.

Il est un autre vœu qu'on ne peut s'empêcher de former. Le recueil de M. M. est purement épigraphique et historique : il n'a pu donner une reproduction des autels et des autres monuments antiques trouvés à Paris. On aimerait une publication qui nous offrît la photographie, la description, le commentaire de tous les débris gallo-romains qu'a livrés le sol de notre glorieuse cité. Ce serait l'encyclopédie du Paris romain. Le conseil municipal, — ce qui est du reste dans sa tradition, — ferait œuvre de patriotisme et de science en ajoutant cette publication aux beaux recueils parus déjà sous ses auspices, et en en confiant le soin à M. Mowat [1].

On ne peut parler de M. M. sans rappeler qu'il dirige depuis la mort de Florian Vallentin, le *Bulletin épigraphique de la Gaule* [2], et

1. Dans le IIIe volume de la *Gaule romaine* de M. Desjardins ont paru de magnifiques reproductions des autels gallo-romains. — A la biographie de l'inscription de la p. 7, il faut ajouter : Garrucci, *I segni delle lapidi latine*, p. 30. Le père Garrucci a lui-même copié l'inscription à Paris. — P. 93, l'inscription d'Arles se lit peut-être : SILVAN////// | V·/////////L·M | MARTIALIS | SILVI (*filius*) | SEVIr (notre copie).

2. Nous regrettons seulement que M. Mowat n'ait point conservé le titre donné à la Revue par son fondateur et l'ait intitulé simplement *Bulletin épigraphique*, sous le prétexte que la Gaule n'y était plus seule représentée. Sans doute, le *Bulletin* publie des inscriptions de tous les pays; mais c'est surtout la Gaule qu'il est destiné à nous faire connaître; puis, ce mot de *Gaule* révélait tout de suite la période de l'histoire qu'il étudiait. D'ailleurs, déjà dès sa première année, dès ses premières

qu'il le fait avec un zèle, une sûreté et une fermeté dignes de tout éloge. En empêchant la ruine de ce recueil, en en continuant, par ses articles, le succès et les services, M. Mowat a su bien mériter de la science et a continué de bien mériter de la patrie.

I. **Wiener Neudrucke.**

1. ABRAHAM A SANCTA CLARA, Auf, auf, ihr Christen. In-8, XIV et 135 p. 1883. 1 mark 20 ou 60 kreuzer.

2. Prinzessin Pumphia von Joseph KURZ. In-8, VII et 59 p. 1883. 80 pfennigs ou 40 kreuzer.

3. Der Hausball, eine Erzæhlung. v. V***, 1781. In-8, XII et 24 p., 1883. 60 pfennigs ou 30 kreuzer.

4. Der auf den Parnass versetzte grüne Hut, von Chr. G. KLEMM, 1767. In-8, XVI et 63 p., 1883. 80 pfennigs ou 40 kreuzer.

5. Samuel und Saul, von Wolfgang SCHMELTZL, 1551. In-8, V et 44 p. 80 pfennigs ou 40 kreuzer.

6. Lustige Reisebeschreibung, von J. A. STRANITZKY. In-8, XXXII et 54 p. 1 mark 20 ou 60 kreuzer.

(A Vienne, chez l'éditeur Konegen, Opernring, 3).

II. **Beitræge zur Geschichte der deutschen Literatur und des geistigen Lebens in Oesterreich** herausgegeben von J. MINOR, A. SAUER, R. M. WERNER.

2. Heft : Wiener Freunde, 1784-1808, Beitræge zur Jugendgeschichte der deutsch-œsterreichischen Literatur, von Robert KEIL, 1883. In-8, VIII et 105 p. Prix : 1 florin 50, 3 mark, 3 fr. 75.

3. Heft : Wolfgang Schmeltzl, zur Geschichte der deutschen Literatur im XVI. Jahrhundert, von Franz SPENGLER, 1883. In-8, VIII et 96 p. 3 fr. 75.

4. Heft : Die englischen Comœdianten zur Zeit Shakspeares in Oesterreich, von Johannes MEISSNER. In-8, VIII et 198 p.

(A Vienne, chez l'éditeur Carl Konegen.)

Deux nouvelles collections viennent de paraître à Vienne chez le même éditeur, M. Konegen; la première, qui comprend des réimpressions, est intitulée *Wiener Neudrucke*; la seconde, qui renferme des travaux originaux, a pour titre : *Beiträge zur Geschichte der deutschen Literatur und des geistigen Lebens in Œsterreich*.

I. La collection des réimpressions viennoises est dirigée par M. Auguste Sauer. Elle a pour but de reproduire dans des éditions aussi bonnes que possible et très peu coûteuses les œuvres à la fois les plus importantes et les plus rares qui ont paru en Autriche depuis la fin du moyen âge jusqu'au commencement du XIXe siècle; elle est consacrée

---

pages, le *Bulletin épigraphique de la Gaule* est sorti de ses limites géographiques; il importait donc de se conformer toujours à la pensée et à l'idée du fondateur. M. Renan a dit dans ses *Souvenirs* qu' « un littérateur qui se respecte doit n'écrire que dans un seul journal, dans une seule revue, et n'avoir qu'un seul éditeur ». On peut dire qu'une Revue qui se respecte (pour ne pas changer l'expression) ne doit avoir qu'un titre, qu'un format, qu'une série. Cette triple unité est un garant de durée, de force et de gloire.

avant tout au développement du drame sur les scènes de Vienne dans le dernier siècle; elle comprend, en outre, des œuvres écrites en dialecte viennois ou traitant de l'histoire de la ville de Vienne.

1. Le premier volume est une réimpression, publiée par M. A. Sauer, de l'œuvre d'Abraham à Santa Clara, *Auf, auf, ihr Christen, das ist eine bewegliche Anfrischung der christlichen Waffen wider den türkischen Blutegel*, etc. On sait l'estime de Gœthe pour cet écrit et son mot sur le Père Abraham qu'il jugeait après cette lecture « un magnifique original. » On sait aussi que cet ouvrage fournit à Schiller la matière et le modèle du discours du capucin dans le *Camp de Wallenstein*. M. Sauer a reproduit le texte avec le plus grand soin d'après la première édition de 1683 (bibliothèque de l'Université de Vienne).

2. Le deuxième volume est une comédie de Joseph Kurz ou Bernardon, (nom que lui valut le rôle de ce personnage comique). Cette pièce, *Prinzessin Pumphia*, est, comme disait Kurz, une critique ou une parodie des tragédies que tant de troupes allemandes représentaient alors très méchamment; elle eut un grand succès et resta longtemps au répertoire; Gervinus assure que les noms des principaux personnages vécurent jusqu'à ces derniers temps dans la mémoire du peuple viennois. Le texte a été reproduit d'après un exemplaire de la bibliothèque de la ville de Vienne; cet exemplaire ne porte pas de date; mais celui de la bibliothèque grand-ducale de Weimar a été daté, à la main, du 14 février 1756.

3. Le troisième volume renferme un petit récit curieux, écrit avec assez de verve et d'entrain, le *Hausball*. On n'en connaît pas l'auteur; mais on sait qu'il parut en 1787 et qu'il raconte une histoire vraie qui se passa cette année-là, pendant le carnaval. Gœthe le lut et le remania sous le titre *der Hausball, eine deutsche Nationalgeschichte* et le publia dans les nos 6 et 9 du Journal manuscrit de Tiefurt en octobre 1781 (cp. le 5e vol. de l'édit. Hempel p. p. Loeper, p. 269-275). L'éditeur compare, dans son introduction, l'œuvre viennoise et celle de Gœthe; il montre, avec M. de Loeper, que l'avant-propos de Gœthe est un hommage rendu par le poète à Joseph II; il fait voir que Gœthe, en abrégeant les vingt-huit premières pages de l'original, leur a donné une allure plus vive, qu'il a retranché les monologues, résumé brièvement des scènes entières, supprimé les réminiscences pédantesques, ajouté ou suppléé çà et là des mots expressifs, en un mot adouci ce qui était trop crû et atténué les exagérations; cette comparaison des deux textes est pleine d'intérêt et de profit.

4. On trouve dans le 4e volume de la même collection une pièce de Klemm, « le chapeau vert transporté sur le Parnasse ». Cette pièce qui fut représentée pour la première fois le 26 février 1767 et accueillie par de vifs applaudissements, n'est qu'une simple farce et fait à Klemm très peu d'honneur. Elle était destinée à défendre le type du *Hanswurst* contre les attaques de Sonnenfels; mais la défense est faible et sans es-

prit; les arguments de Klemm manquent de vigueur; il dit tout simplement qu'on ne peut se passer du bouffon qui fait rire tout le monde et il met dans la bouche d'Apollon, comme le montre M. Sauer, tout un extrait du plaidoyer récent de Justus Möser (*Harlequin oder Vertheidigung des Groteske-Komischen*, 1761). L'introduction de M. Sauer est consacrée à la querelle du Hanswurst, à l'animosité des deux partis qui s'étaient formés à Vienne, l'un ne voulant plus d'autres pièces que des pièces écrites, régulières, sans bouffonneries ni obscénités, l'autre attaché aux pièces improvisées où figurait le Hanswurst en costume de paysan salzbourgeois et le chapeau vert sur la tête. M. Sauer raconte comment Klemm, d'abord très hostile aux arlequinades, devint ensuite le champion résolu du Hanswurst et plaida contre Sonnenfels la cause du burlesque. Klemm fut vainqueur après la représentation du *Grüner Hut;* mais bientôt la fortune tourna; les auteurs Weiskern et Prehausen moururent (1768 et 1769); les pièces improvisées furent défendues et Sonnenfels devint censeur du théâtre (1770).

5. Ce cinquième volume contient une pièce de Wolfgang Schmeltzl, *Samuel et Saül*, imprimée en 1551 et reproduite d'après l'exemplaire de la bibliothèque impériale de Vienne; cette pièce appartient au *Schuldrama* (voir plus bas le compte-rendu de l'ouvrage de l'éditeur, M. Spengler, sur Wolfgang Schmeltzl).

6. La *lustige Reisebeschreibung aus Salzburg in verschiedene Länder*, de Joseph Antoine Stranitzky, est éditée par M. R. M. Werner d'après un exemplaire sans date ni lieu d'impression (bibliothèque royale de Berlin). Mais M. W. a consulté les éditions postérieures. Il donne dans son introduction nombre de détails intéressants sur l'œuvre de Stranitzky qu'il regarde comme une satire des romans de voyages si aimés au XVIIe et au XVIIIe siècle; toute sa préface renferme d'ailleurs des renseignements bibliographiques de grande importance, ainsi que de précieuses indications sur la vie de Stranitzky et sur l'histoire du drame qu'il a fondé. En outre, M. Werner a eu soin d'ajouter au texte, en se servant surtout du dictionnaire de Schmeller, un glossaire des expressions dialectales, des mots difficiles et des allusions obscures qu'on rencontre à la lecture du *Voyage* de Stranitzky (p. 45-54)[1].

II. — La seconde collection, annoncée en tête de ce compte-rendu, a pour titre « Contributions à l'histoire de la littérature allemande et de la vie intellectuelle en Autriche ». Les directeurs de cette collection sont

1. Les volumes suivants de la collection des *Wiener Neudrucke* seront : Abraham à Santa Clara, *Mercks Wien*; Brunner, *Jacob und seine Sœhne*; Collin, *Lieder für die œsterreichische Landwehr*; Gieseke, *der travestirte Aeneas*; Hafner, *Evakathel und Schnudi, der Furchtsame, Megæra die fürchterliche Hexe*; Périnet, *das Neusonntagskind, die Belagerung von Ypsilon, Aschenschlegel*; Schmeltzl, *David und Goliath, der verlorene John*; Sonnenfels, *Briefe über die wienerische Schaubühne*; Stœckel, *Susanna*; Stranitzky, *Ollapatrida*; West (Schreyvogel), *das Sonntagsblatt* 1807-1808).

au nombre de trois : MM. J. Minor, A. Sauer et R. M. Werner; ils veulent, selon les termes de leur programme, mettre en une plus vive lumière le développement de la littérature allemande sur le sol autrichien, étudier toute la période qui s'étend entre le moyen âge et l'époque contemporaine, et surtout le règne de Joseph II *(die josephinische Aufklärung)* où le goût des choses de l'esprit se ranima en Autriche.

2. Le deuxième volume de cette collection renferme 44 lettres écrites par des *amis de Vienne* et publiées par M. Robert Keil. Toutes ces lettres sont adressées au même personnage, Ch. Leonard Reinhold, élève des jésuites et d'abord barnabite, puis professeur à Iéna et à Kiel, gendre de Wieland et collaborateur du *Mercure*, ami de Schiller et commentateur de Kant. Les signataires sont au nombre de quatre : Ignace de Born (trois lettres), Alxinger (quatorze lettres), Gottlieb Léon (onze lettres), Haschka (seize lettres), tous quatre amis de Reinhold et membres comme lui, comme Blumauer, comme Denis, de l'association quasi franc-maçonnique de la « Vraie Concorde » : Born, naturaliste, auteur d'un livre très répandu sur les moines qui lui valut le surnom de *Kuttenpeitscher* ou « fouetteur des frocs » et le type du Sarastro de la *Flûte enchantée;* Alxinger, imitateur de Wieland; Léon, directeur de l'Almanach des muses de Vienne; Haschka, faiseur d'odes patriotiques, le même qui fit l'hymne populaire dont Haydn composa la musique, *Gott erhalte Franz den Kaiser*. M. Keil a donné dans son introduction une foule de renseignements, dont plusieurs inédits, sur Reinhold et ses amis de Vienne. Les lettres qu'il publie sont pleines de détails intéressants sur les œuvres de Reinhold, sur le *Doolin von Maintz et le Bliomberis* d'Alxinger, sur la littérature autrichienne de l'époque, sur le goût du public, sur les œuvres qui paraissaient alors en Allemagne et qu'on jugeait dans les cercles littéraires de Vienne plus ou moins favorablement. Celles de Born, d'Alxinger, de Léon ont été écrites de 1784 à 1792. La correspondance de Haschka est peut-être la plus curieuse; c'est un chaud patriote, un ennemi de la Prusse dont la politique n'est que fourberie *(Schurkensystem,* p. 89), mais un plus grand ennemi de Napoléon et de la France; il déplore avec chaleur les divisions de l'Allemagne et loue la persévérance de l'Autriche, de la vieille, de la bonne, de la loyale Autriche, qui continue ses armements contre le tyran du monde (p. 100). M. Keil a joint à cet opuscule une table des noms propres[1].

3. On n'a que très peu de détails sur la vie de Schmeltzl, auquel M. Spengler consacre une monographie consciencieuse. L'auteur a du moins le mérite d'avoir rassemblé tout ce qu'il était possible de savoir; Schmeltzl — ou Schmältzl, comme il écrivait son nom, — naquit vers

---

1. Il aurait pu citer plusieurs passages de la correspondance de Forster (vii, 269-277) qui vit, en allant à Vilna, les membres de cette docte et libérale société d'écrivains.

1500 à Kemnat dans le Haut-Palatinat; il fut « cantor » à Amberg, quitta femme et enfant pour se convertir au catholicisme et entrer dans le clergé, vint à Vienne vers 1540 et obtint successivement une place de musicien et de maître d'école au « Schottenstift », puis les fonctions de curé à Saint-Lorenz au Steinfeld, enfin un bénéfice à Neunkirchen. M. Sp. prouve que sa première pièce, comme l'avait dit Devrient, et malgré les objections de Holstein, est la *Komödia des verlornen Sohns* qui fut représentée en 1540 devant la cour; c'est le premier drame scolaire en allemand qui parut en Autriche; mais, comme le démontre M. Sp., il fut composé sous l'influence de l'*Acolastus* du Zurichois Binder. *Judith* [1] qui vint ensuite (1542), n'a, selon M. Sp., d'autre modèle que la Bible dont Schmeltzl ne voulut s'écarter à aucun prix; on y remarque pourtant dans le prologue une comparaison entre Béthulie assiégée par Holopherne et Vienne menacée par les Turcs. « Judith » fut suivie des pièces suivantes : *Aussendung der zwölf Boten* (1542); *Hochzeit zu Cana* (1543, imité du drame de Rebhun, mais raccourci d'un tiers); *der blindgeborene Sohn* (1543), le plus mauvais drame de l'auteur; *David und Goliath* (1545), qui mérite la première place et « abandonne le ton plat du prédicateur »; *Samuel et Saül* (1551) qui ne marque aucun progrès. Schmeltzl a donc laissé sept drames, qui furent joués par ses élèves pendant une période de dix années (1540-1551); un huitième, *Susanna*, s'est perdu. M. Sp. juge très impartialement son héros, et on ne peut que reproduire sa conclusion : « Schmeltzl n'eut à Vienne aucun prédécesseur. Il écrivit en un temps où la vie intellectuelle de l'Autriche entrait dans une nouvelle ère; il cessa d'écrire, lorsque commença la nuit du jésuitisme. Ce furent les jésuites qui recueillirent son héritage; le drame scolaire allemand qui est un produit essentiellement protestant, disparaît de nouveau, et Schmeltz n'a pas de successeur » (p. 73). On remarquera encore à la fin de cet excellent livre les pages relatives aux poésies de Schmeltzl; la plus connue et celle qui sert le mieux à fixer les dates de la vie du poète, celle qui lui mériterait le surnom de Hans Sachs autrichien que lui donnait Denis, est la Louange de Vienne (*Ein Lobspruch der hochloeblichen weitberühmten Stadt Wien*, 1548); deux autres ont pour titre : *der christlich und gewaltig Zug in das Hungerland* (1556; Schmeltzl avait fait la campagne d'automne de cette année contre les Turcs en qualité d'aumônier) et *Ain new Lied, gemacht zu Ehren dem Herrn Ferdinand Hertzogen zu Oesterreich, als General Veldhauptman dises Zugs in Ungern.* Cette dernière poésie se chantait sur le même air que le chant composé à l'occasion de la prise de Dôle en 1479 ou, comme dit Schmeltzl, sur la « Thulner melodey » [2]. On regrettera que M. Spengler

---

1. On n'en possède qu'une copie qui appartient à M. Weinhold (p. 40).

2. M. Spengler prétend que Schmeltzl ne pensait pas à Dôle, mais à Tulln sur le Danube (p. 82); en tout cas, il ne faut pas dire que Dôle est sur la frontière « franzœsisch-niederlændisch ».

n'ait pas écrit quelques pages sur la langue de Schmeltzl et sur son vocabulaire poétique; mais son travail est très soigné et peut être regardé comme une des études les plus remarquables que nous ayons sur l'histoire du drame au XVI[e] siècle.

4. M. Meissner a tenté, non sans succès, de rassembler tout ce qu'on sait jusqu'ici sur l'histoire des comédiens anglais en Autriche au temps de Shakspeare. Il reproduit d'abord l'intéressant témoignage du médecin Guarinoni (1610) sur les divertissements de l'esprit *(Ergötzlichkeiten des Gemüths)* et sur les représentations des comédiens anglais en Allemagne (ainsi que sur les pièces des jésuites et celles qu'il vit jouer à Padoue). Il réfute les hypothèses de Schlager et de Devrient et montre qu'il n'y avait pas, comme l'ont cru ses devanciers, des troupes de comédiens des Pays-Bas; elles venaient par les Pays-Bas, mais elles n'en étaient pas originaires. Il suit les comédiens anglais d'aussi près que possible dans leurs pérégrinations; il montre qu'ils appartenaient à trois troupes principales, celle de Brunswick, dirigée par Sackville et que protégea le duc Henri-Jules de Wolfenbüttel; celle de Brandebourg et de Saxe qui joua à Berlin et à Dresde sous la direction de Spencer. Stockfisch, celle du landgrave Maurice de Hesse dont Robert Browne fut le premier régisseur. Cette dernière troupe qu'on trouve à Dresde en 1626, avait poussé depuis 1607 jusqu'en Autriche; mais là, à ce qu'il semble. elle se sépara; Browne, sévère protestant, était en 1619 et en 1620 à Prague, à la cour de l'électeur palatin, le *Winterkönig*; Johann Grün ou John Green, son collègue et pendant quelque temps co-directeur de la troupe, attaché au catholicisme, demeura en Autriche, joua à Prague et à Vienne en 1617 devant la cour impériale et trouva dans les années 1607-1608 à Graz asile et protection. C'est sur la troupe de Green que M. M. nous donne le plus de renseignements nouveaux, d'après les documents des archives autrichiennes. Il publie, par exemple, une lettre très intéressante et très originale de l'archiduchesse Madeleine sur les représentations du mois de février 1608 (p. 76-82). Il donne le répertoire du théâtre de Graz et montre qu'en ce mois de février 1608, Green joua le *Faust* et le *Juif de Malte* de Marlowe, ainsi qu'une pièce intitulée *Von einem König von Cypern und einem Herzog von Venedig*. Le manuscrit de cette dernière pièce existe encore; il se trouve à la bibliothèque impériale de Vienne (cod. 13791 *) sous le titre *Dass wohl gesprochene Uhrttheil eynes weiblichen Studenten oder der Jud von Venedig;* il date vraisemblablement de la seconde moitié du XVII[e] siècle. Albert Cohn l'avait déjà signalé et Genée, dans son histoire des drames de Shakspeare en Allemagne, en avait donné des extraits; M. M. le publie en son intégrité dans l'appendice de son livre (p. 131-189). Cette *Comœdia* n'est en réalité qu'une farce où Pickelhäring, serviteur du prince de Chypre, joue le principal rôle et débite à tout instant des obscénités; mais on y trouve, surtout dans les derniers actes, de nombreuses réminiscences du *Marchand de Ve-*

nise. Nos lecteurs voient par ce simple exposé tout ce que le livre de M. M. contient de neuf et d'important. Il compte parmi les ouvrages les plus utiles qui aient paru sur l'art dramatique en Allemagne ; on y voudrait parfois plus de clarté, mais il est indispensable à tous ceux qu'intéresse l'histoire du théâtre [1].

A. CHUQUET.

---

213. — Augustin FILON. **Histoire de la littérature anglaise**, depuis les origines jusqu'à nos jours. Hachette, 1884, in-12.

L'Histoire de la littérature anglaise de M. Filon est l'œuvre d'un agrégé de l'Université ; elle a été publiée par une maison qui a fait faire d'immenses progrès à la librairie classique et dont le nom seul est une recommandation ; elle fait partie de la collection que dirige M. Duruy et qui compte tant d'excellents volumes ; enfin elle a été couronnée par l'Académie française. Ce sont là les raisons qui nous obligent à parler d'un livre à l'égard duquel nous aurions été enclins à observer un silence bienveillant, en le considérant comme l'erreur d'un homme de talent. Mais nous ne pouvons laisser les critiques anglais rendre le public français et la science française solidaires des méprises de M. F. et répéter avec l'Athenaeum du 14 janvier 1885 : " Mr. Filon is a rash and ignorant compiler ; he has read but few of the books of which he treats, many he has not even seen ; and he trades in full security on the superior ignorance of the public and the French Academy."

M. F. appartient évidemment à cette école de littérateurs, aujourd'hui très réduite, qui se posent en adversaires de l'érudition, veulent en éviter jusqu'à l'apparence, et établissent un véritable antagonisme entre l'érudition et la littérature. Il a supprimé de son livre non seulement

1. Le 1er volume de la collection de ces « Contributions à l'histoire de la littérature allemande en Autriche » n'a pas encore paru ; il sera consacré à l'*Aïeule* de Grillparzer, à l'origine de cette tragédie, à l'accueil que lui firent les contemporains ; l'auteur du volume, M. Aug. Sauer, a eu en main le manuscrit original de l'*Aïeule* *(Grillparzer's Ahnfrau, ihre Entstehungsgeschichte und Aufnahme bei den Zeitgenossen, mit Benützung des ungedruckten Originalmanuscriptes)*. Les volumes suivants seront : *Der kleine Lucidarius (Seifried Helbing)*, avec un commentaire détaillé par M. J. Seemüller, une Histoire du développement de la farce viennoise au XVIIIe siècle *(Entwicklungsgeschichte der Wiener Posse im XVIII. Jahrhundert)*, et une étude sur *Michel Enk et Frédéric Halm*, par M. Aug. Sauer ; un recueil de *Poésies inédites de Blumauer*, par M. P. Hofmann de Wellenhof ; un travail de M. Ch. Glossy sur les brochures au temps de Joseph II *(Die Flugschriften der Josephinischen Periode)* ; deux études de M. J. Minor, sur le Romantisme à Vienne *(Die Romantik in Wien)* et sur C. H. d'Ayrenhoff et T. Ph. de Gebler *(C. H. von Ayrenhoff und T. Ph. von Gebler zwei œsterreichische Dramatiker des XVIII. Jahrhunderts)* ; trois publications de M. Richard Maria Werner : 1° les textes d'opéras viennois au XVIIe siècle *(Wiener Operntexte des XVII. Jahrhunderts, ein Beitrag zur Geschichte des Geschmackes in Oesterreich)* ; 2° *Nicolai et Vienne* ; 3° *Jean Nestroy*.

toute note, toute discussion sur des points de détail, mais toute indication bibliographique ou chronologique précise. Il trace des portraits littéraires, il prononce des jugements, avec le dogmatisme de M. Nisard. Mais en procédant de la sorte, M. F. ne s'est rendu compte ni de la nature du livre qu'il écrivait, ni du sujet même qu'il traitait. M. Nisard écrivait sur la littérature française pour les Français ; il n'avait pas pour but de leur enseigner ce que La Rochefoucauld, Corneille ou Voltaire ont écrit, mais ce qu'il faut penser de Voltaire, de Corneille et de La Rochefoucauld ; il n'a pas voulu enseigner des faits, mais des doctrines. Quoi qu'on pense de ces doctrines, on trouve un grand profit et un singulier plaisir à connaître les pensées qu'inspire à un grand écrivain du XIXe siècle la lecture des grands écrivains des siècles antérieurs. M. F., lui, écrivait une histoire de la littérature anglaise pour des Français, qui pour la plupart ignorent les noms des auteurs et des livres dont il avait à les entretenir. Il écrivait de plus pour une collection de livres d'enseignement, destinés essentiellement à la jeunesse. Négliger, comme il l'a fait, de fixer la chronologie exacte des hommes, des œuvres et même des écoles littéraires, enfin négliger de donner les titres exacts des ouvrages, l'indication des éditions les plus importantes, et de mentionner les principaux travaux critiques ou biographiques dont les écrivains anglais ont été l'objet, c'était manquer aux exigences essentielles du genre d'ouvrage qu'il avait entrepris.

Mais ce n'est pas tout. Pour avoir le droit de le prendre de haut avec l'érudition, et de mépriser les renvois et les notes, il faut ne parler que de ce qu'on connaît très bien, de ce qu'on a étudié à fond et de première main. Il faut être exact. On s'expose sans cela à s'entendre dire que la méthode littéraire qu'on prise si fort n'est que l'art de parler agréablement des choses qu'on ne connaît pas. Je n'ai garde de dire que M. F. ne connaît pas la littérature anglaise, mais il aurait eu grand besoin de l'étudier encore avant d'en écrire l'histoire, de l'étudier en érudit, en critique, avant d'entreprendre d'en parler en lettré. Les nombreuses erreurs, souvent fort graves, qu'il a commises sont d'autant plus regrettables que M. F. est un charmant écrivain, plein de vivacité et de grâce, et que les pages brillantes et frappantes abondent dans son ouvrage.

Nous n'insisterons pas sur l'attribution à Corneille de vers de Théophile, à Voltaire de vers de Racine, à Mme de Sévigné d'une parole de Mme de Staël. Ces lapsus ont déjà été corrigés par M. F. lui-même, mais il y a d'autres erreurs bien plus graves et dont nous citerons seulement quelques échantillons.

Tantôt M. F. fait d'un poème unique une collection de plusieurs poésies courtes et variées, tantôt d'une collection de poésies courtes et variées un poème unique. — P. 65, il écrit : « Ses chansons et ses ballades forment un recueil appelé dans le dialecte des Lowlands *King's Quhair*, le *Çahier du roi.* » Il s'agit ici de la principale œuvre de Jac-

ques Ier, roi d'Ecosse, écrite pendant sa captivité en Angleterre, entre 1405 et 1420. Ce n'est pas un recueil de chansons et de ballades, c'est un poème en 179 stances de 7 vers, divisé en 6 chants, en l'honneur de Lady Jane Beaufort, que le roi avait vue un jour, de la fenêtre de sa prison, se promener dans un jardin voisin, et qu'il épousa en 1424. Ce poème fut publié la première fois par Lord Woodhouselee, à Edimbourg, en 1783. Il en a été fait depuis plusieurs éditions. — P. 212, on lit : « Son poème est intitulé le *Temple.* » M. F. veut parler du recueil de poésies sacrées de Georges Herbert, publié en 1633, un an après la mort de l'auteur, sous le titre de *The Temple, or Sacred Poems and Private Ejaculations.* Il n'était pas nécessaire, pour ne pas se tromper, de voir le livre même; les manuels de littérature disent toujours, en citant le *Temple*, — '*a collection of poems*'.

Quelquefois M. F. attribue à un écrivain l'ouvrage d'un autre écrivain. — P. 217, en disant que « Waller n'a rien écrit qui vaille l'aimable ballade de sir Richard Lovelace sur le mariage de Roger Boyle avec Lady Margaret Howard, » il fait allusion à la *Ballad upon a Wedding,* bien connue en Angleterre, et imprimée dans tous les recueils de morceaux choisis. Cette ballade est de Suckling, et non de Richard Lovelace. — P. 359, il veut que Thomson soit l'auteur de *The Art of Preserving Health :* « Thomson compose un poème sur la maladie. Il est vrai qu'il sauve son malade. » Thomson n'a rien écrit de pareil, c'est John Armstrong.

Des écrits en prose sont pris par M. F. pour des poèmes. — P. 89 : « Sidney avoue lui-même avoir composé ce poème en chassant. » Ce poème, c'est l'*Arcadia.* Les traités les plus élémentaires de littérature anglaise écrits en Angleterre mentionnent cet ouvrage, et toujours comme *prose romance.* — P. 237, à propos du *Complete Angler* d'Isaac Walton, écrit en prose, M. F. dit que l'auteur « rentré chez lui compose avec les émotions de sa journée des *vers* aussi réguliers, aussi tranquilles, aussi innocents que ces émotions elles-mêmes. »

Quand M. F. aborde les grands auteurs, comme Chaucer, Shakespeare, Milton, il commet de singulières méprises. — P. 241, il fait entrer le dernier à l'Université d'Oxford et lui fait y prendre ses grades. Milton a étudié à l'Université de Cambridge seulement et n'a pris de grades que là. — P. 153, il prétend que la Cressida de Shakespeare appartient à Chaucer. Il y a un abîme entre les deux Cressida : celle de Chancer a toutes les qualités qui gagnent à une femme non seulement l'amour, mais encore le respect ; celle de Shakespeare est perverse dans ses pensées et dans ses discours, étrangère à tout ce qui fait la modestie chez une femme, indigne d'estime. — P. 54, parmi les poésies attribuées par M. F. à Chaucer plusieurs ne sont pas de lui. *La Fleur et la Feuille*, par exemple, est du xve siècle, Chaucer était mort en 1400.

M. F. donne à tort et à travers les titres français, anglais, ou mixtes des ouvrages qu'il cite, et il les estropie sans scrupule — P. 230, *The*

Grace Abounding pour *Grace Abounding*; p. 279, le *Dancing Master* pour le *Gentleman Dancing Master*. — Il veut souvent conserver l'orthographe anglaise des noms propres, et alors il écrit, p. 103, *Cooke* pour Coke; p. 198, *Broome* pour *Brome*; p. 542, *Goodwin* pour *Godwin*. — Ailleurs on ne sait s'il écrit en français, en anglais ou en allemand; p. 365, *de Foë* pour Defoe; p. 577, *Tufelsdröck* pour *Teufelsdröck*. — Ce qui est d'un pays, il le transporte dans un autre pays: p. 87, il met le *gongorisme* en Italie au lieu de le laisser en Espagne.

Ces quelques exemples, qu'il serait aisé de multiplier, suffisent à prouver que M. Filon ne s'est pas rendu compte des difficultés de la tâche qu'il avait entreprise, ni de la manière dont on doit s'y préparer. Pour écrire une bonne histoire de la littérature anglaise, M. Filon avait ce que l'étude ne donne pas, le talent; il lui a manqué ce qu'il pouvait acquérir avec du temps et de la volonté, des connaissances précises. Son dédain pour l'érudition de la critique l'a amené non seulement à commettre de grosses erreurs, ce qui serait facile à corriger dans une seconde édition, mais à écrire une œuvre hâtive et superficielle qui aurait besoin d'être refaite de fond en comble.

M. P.

---

214. — **Das Schænzel bei Edenkoben** in der bayerischen Pfalz oder die Erœffnung des Feldzuges am Mittelrhein im Jahre 1794, dargestellt von August Lufft. Karlsruhe, Braun, 1885. In-8, VIII et 72 p.

— **Der Feldzug am Mittelrhein** von Mitte August bis Ende December 1793, von August Lufft. Freiburg i. B. und Tübingen, Mohr. 1881. In-8, XV et 160 p.

Dans le premier de ces ouvrages, M. Lufft, aidé de tous les documents français et allemands et de la connaissance du terrain, raconte aussi complètement que possible un épisode de la campagne de 1794, la prise du poste du Schänzel par les divisions Desgranges et Siscé. On ne saurait trop louer ce récit militaire, œuvre d'un profane et, qui plus est, d'un homme de quatre-vingt-trois ans (cp. la préface, p. 1). Nous le recommandons à tous ceux qu'intéresse l'histoire de la Révolution. Nous ne ferons qu'un seul reproche à M. Lufft. Il nous apprend (p. 45, 59, 63) — et nous l'en félicitons de tout cœur — que son parent, Auguste Charles Lufft, chef de la 186e demi-brigade, prit une part active à la prise du Schänzel et décida le succès. Mais il ajoute que le nom de Lufft ne fut pas cité dans le rapport. « Ei nun! es war kein Nationalfranzose, sondern nur ein deutscher Elsasser. » Nous protestons contre cette conclusion injuste. La France, et surtout la France de la Révolution, n'a jamais été, comme semble l'insinuer M. L., une marâtre pour les Alsaciens. Rewbell fut membre du Directoire; Kleber et Rapp devinrent généraux; Lefebvre, maréchal. N'étaient-ce pas des Alsaciens qui commandaient la première armée de la Révolution et l'encourageaient à tenir sur le tertre de Valmy contre le feu des Prussiens; Kel-

lermann, général en chef; Schauenburg, chef de l'état-major de l'armée; Lajolais (né à Wissembourg), premier aide-de-camp; Scherer, chef de l'état-major de l'avant-garde [1] ? Si le chef de brigade Lufft ne fut pas nommé dans le rapport, c'est, comme le dit plus loin M. L., qu'il avait excité la jalousie de généraux médiocres [2].

La lecture de l'excellent travail de M. L. sur le Schänzel [3] nous a fait connaître une étude précédente du même auteur sur *la campagne du moyen-Rhin d'août à décembre 1793*; quoiqu'elle date de quatre années déjà, nous n'hésitons pas à la mentionner et à la recommander avec les mêmes éloges. Elle témoigne, elle aussi, de lectures étendues et de grandes connaissances techniques; elle est à la fois claire et complète; l'auteur y fait preuve d'impartialité autant que de savoir. M. Lufft n'est pas d'ailleurs un inconnu pour les lecteurs de ce recueil; on a parlé ici même d'un autre travail fort consciencieux qu'il avait publié en 1882 sur les batailles de Fribourg d'août 1644 *(Die Schlachten bei Freiburg. Condé und Turenne gegen Mercy)* et que M. Charvériat a résumé dans les mémoires de l'académie de Lyon.

C.

LETTRE DE M. THÉODORE REINACH

M. Maurice Vernes, dans le compte-rendu très courtois qu'il a fait de mon *Histoire des Israélites* (*Revue* du 19 octobre), m'adresse, parmi quelques observations de détail dont je ferai mon profit, une petite critique à laquelle je demande la permission de répondre. Il s'agit de l'étymologie du mot *Marranes*, nom des nouveaux convertis espagnols, que j'ai rapproché de l'araméen (« hébreu » est un lapsus) *Maran atha*, en traduisant : « Anathème sur toi. » M. Vernes juge l'étymologie « plus que suspecte », la traduction « absolument erronée » et conclut que « la malencontreuse note est à biffer tout entière. » Peut-être serait-il d'un autre avis s'il avait lu la note de Graetz *(Geschichte der Juden*, VIII, 73, note 3; 2e éd.), à laquelle j'ai emprunté mon explication de ce mot difficile. On lit dans la *Ire aux Corinthiens* (16, 22) : εἴ τις οὐ φιλεῖ... Ἰησοῦν χριστόν, ἤτω ἀνάθεμα,

1. Nous signalons volontiers ce fait que personne jusqu'ici n'a encore mentionné.

2. Je crois faire plaisir au vénérable érudit en lui communiquant un détail — qu'il ignore peut-être — sur son glorieux parent, le français Auguste Lufft. Il était capitaine au 2e bataillon de volontaires du Bas-Rhin lorsque le général Ferrière, commandant le camp de Huningue, le chargea de « se rendre à Bâle pour empêcher les soldats que des affaires pourraient appeler dans cette ville, d'y donner lieu à aucune plainte de la part du magistrat ou des citoyens de Bâle »..., de « surveiller l'exécution de la parfaite neutralité que le canton de Bâle et ses représentants ont promise à la République française »,... Lufft était autorisé à « faire des représentations au bourgmestre et conseil de Bâle sur tous les objets qui lui paraîtraient contrarier les intérêts de la République française ou tendre à violer la neutralité »; il avait « pleins pouvoirs ». (12 nov. 1792, archives de la guerre).

3. Signalons encore dans l'appendice une description du Schænzel et des environs ainsi qu'une carte détaillée des positions occupées par les Prussiens et les Français dans la journée du 13 juillet 1794.

μαραναθά. La version syrienne écrit מרן אתא ce qui signifie en effet, comme le dit M. Vernes, « le seigneur vient. » Mais Graetz suppose que μαραναθά est pour μαραμαθά, c'est-à-dire une corruption du néo-hébreu מחרם את (chaldéen מחרמת) qui signifie « tu es mis au ban », « anathème sur toi. ? » Certainement le contexte de la phrase est plus favorable à cette dernière explication, et jusqu'à nouvel ordre je persiste à la préférer à l'étymologie vulgaire.

Théodore Reinach.

P.-S. — « Obscurant » (p. 362) est plutôt un archaïsme qu'un néologisme. — « Chaque pays a les juifs qu'il mérite » (p. 381) est une phrase de Bismarck (je ne retrouve pas le passage) qui n'a l'air d'appartenir « au style du journalisme » que parce qu'elle a été souvent citée par les journaux. — Pour la justification des 44 synagogues de Constantinople au XVIe siècle, ayant chacune un rite distinct (il ne s'agit bien entendu que de nuances) voir le journal d'Etienne Gerlach, p. 174. (Ap. Graetz, *op. cit.* IX, 32, note 1).

CHRONIQUE

FRANCE. — La librairie Klincksieck (11, rue de Lille) vient de publier un très important *Catalogue de livres anciens et modernes* neufs et d'occasion ; ce catalogue se compose de 11,634 numéros.

— M. Gasquet, professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, vient de publier (Hachette, 2 vols. in-12) un *Précis des institutions politiques et sociales de l'ancienne France*. Voici les divisions de cet ouvrage : t. I (378 pp.), le pouvoir royal, l'administration centrale, l'administration provinciale, les États généraux, les assemblées provinciales, la justice, les finances ; t. II (354 pp.), le clergé, la noblesse, la bourgeoisie, les corporations ouvrières, les classes agricoles, plus une bibliographie très abondante (pourquoi ne pas donner les dates de tous les ouvrages ?). On voit par cette énumération des chapitres que l'auteur s'est astreint à l'ordre des matières, et non à l'ordre chronologique ; il n'a pas embrassé à la fois, soit à la période de formation, soit à la période de complet épanouissement, ces institutions politiques et sociales dont il a tracé une série de tableaux partiels. Si ce défaut de composition en est un, nous avouons le préférer au défaut de composition contraire, avec lequel les vues d'ensemble n'auraient pas laissé percevoir les détails avec autant de netteté et de précision. L'ouvrage de M. G. a dû lui coûter un travail considérable ; il est fait avec soin, d'après les documents, et s'appuie sur une longue série de citations. Il est certain que les spécialistes, qui se consacrent à l'étude des finances, ou à l'étude des classes agricoles, ou à l'étude des institutions royales, etc., pourront signaler des inexactitudes de détail, pourront reprocher à M. G. tantôt de n'avoir pas tranché les controverses pendantes, tantôt de les avoir tranchées d'une manière imprudente. M. G. a pris soin de prévenir ces critiques, en expliquant la nature de son livre. Pour nous, nous croyons que l'auteur a rendu un service signalé aux candidats à la licence et à l'agrégation d'histoire, en vue desquels il a spécialement écrit ; son livre ne sera pas inutile non plus pour les membres du corps enseignant, qui lui sauront gré d'avoir réuni des textes sur les institutions de notre pays et d'en avoir exposé méthodiquement l'histoire. C'est à ces différents titres que

l'on signale l'ouvrage de M. G., avec la confiance qu'il sera bien accueilli. — G. L-G.

— La librairie Klincksieck publie sous le titre *L'idéal de justice et de bonheur et la vie primitive des peuples du Nord dans la littérature grecque et latine.* (In-8°, IV et 114 pp.), une traduction de l'ouvrage, paru en 1875, de M. Riese, *die Idealisirung der Naturvælker des Nordens in der griechischen und ræmischen Literatur.* La traduction, qui est bien faite, est l'œuvre de MM. Fernand Gache, professeur à Nîmes, et Sully Piquet, professeur au collège de Zwolle. Les traducteurs ont ajouté un certain nombre de remarques et de citations qui éclaircissent et complètent le texte ; M. Riese lui-même leur a communiqué quelques notes qu'on trouve à leur place sous la signature A. R. L'opuscule a été complètement remanié ; les passages grecs et latins ont été empruntés aux meilleures traductions françaises ou traduits sur les textes ; les citations, vérifiées avec soin, renvoient aux meilleures éditions classiques ; elles ne sont pas, comme dans l'original, accumulées dans le texte même ; on les a rejetées au bas des pages ; enfin le travail de M. Riese a été complété par une division méthodique en chapitres et en paragraphes, par des sommaires, par des tables de matières détaillées. La *Revue critique* a rendu compte (1875, 12 juin, n° 24, art. 114) de la publication de M. Riese, et nous ne pouvons que nous associer au jugement que portait alors un de nos collaborateurs : « On ne lira pas ce petit écrit sans être frappé de maint aperçu nouveau sur les auteurs les plus connus, comme aussi d'informations très curieuses puisées à des sources moins fréquentées... M. Riese croit que la *Germanie* de Tacite est un ouvrage sérieux de géographie et d'ethnographie, mais il reconnaît en même temps que Tacite cherche les causes de la force des Germains précisément dans le contraire de ce qui fait la faiblesse de la Rome impériale, et qu'il se complait à peindre un état de choses qui lui paraît plus ou moins idéal. Il poursuit ce contraste entre la civilisation gréco-romaine et les mœurs primitives des barbares à travers tous les âges de la littérature ancienne, d'Homère à Tacite : ce sont d'abord des peuples plus ou moins fabuleux, habitant l'extrême Occident, dont la justice et le bonheur sont célébrés par les poètes grecs ; plus tard, les mêmes traits, et d'autres plus nombreux, mais toujours semblables, sont prêtés aux Hyperboréens, aux Scythes, et enfin, au Ier siècle après J.-C., surtout par les hommes de l'opposition stoïcienne, aux Germains. »

— M. Henri Jadart vient de consacrer une étude intéressante au traité de Mabillon sur les prisons des ordres religieux *(D. Mabillon et la réforme des prisons*, étude historique et morale. Reims, Michaud ; Paris, Champion. In-8°, 20 pp.). Il montre l'origine et le but de ce traité ; il prouve par la correspondance inédite de l'érudit avec M. Marquette que l'ouvrage fut composé à l'occasion des égarements du frère Denis, de 1692 à 1695 ; Mabillon apprit avec douleur le traitement rigoureux dont le frère Denis était l'objet, mais, dit M. Jadart, la clarté du style, la sûreté des jugements, la précision des renseignements historiques, la fermeté des conclusions, toutes ces qualités donnent à la dissertation une valeur bien plus grande que le choc d'une émotion passagère ; on reconnaît dans ces pages miséricordieuses l'âme tout entière de Mabillon, sa science et sa sagesse, son esprit de paix et de justice.

— Le neuvième et le dixième fascicule des *Correspondants de Peiresc* de M. Tamizey de Larroque viennent de paraître. (Paris, Picard. In-8°, 52 pp.). Le neuvième est consacré à *Salomon Azubi, rabbin de Carpentras.* M. T. de L. s'est aidé, pour rédiger son introduction et son commentaire, d'un spécialiste, M. Jules Dukas, qui a su utiliser de précieuses indications fournies par M. Steinschneider et qui a consulté les manuscrits des sermons d'Azubi (appartenant à M. de Gunzburg). Le dixième fascicule renferme des lettres inédites de *Guillaume d'Abbatia* à Peiresc

écrites de 1619 à 1633. (In-8°, 45 pp. Paris, Picard) ; ce personnage dont personne ne s'était encore occupé, était avocat au parlement de Toulouse; sa correspondance renferme d'intéressants détails sur l'artiste Jean Chalette, sur le poète Maynard, sur la peste qui ravagea le Languedoc, sur les querelles du nouvel archevêque de Toulouse, Charles de Montchal, avec le parlement et l'université. M. Tamizey de Larroque accompagne ces lettres, comme toujours, de notes savantes et d'un appendice qui contient d'autres documents curieux et inédits.

— *Deux publications de M. Louis* Paris *relatives à Reims.* — L'ancien bibliothécaire de Reims nous donne en même temps une étude sur une des chapelles de la cathédrale et une étude sur le théâtre de cette ville (*La chapelle du Saint-Laict dans la cathédrale de Reims.* Reims, F. Michaud, 1885, in-8° de 107 p. — *Le théâtre à Reims depuis les Romains jusqu'à nos jours.* Ouvrage illustré de gravures sur bois. Reims, F. Michaud, 1885, in-8° de 314 p.). Ces deux études sont fort bien faites et elles auront de l'attrait pour bien d'autres que les Rémois. La première est détachée d'un travail plus étendu, ayant primitivement pour titre : *Histoire et description de l'intérieur de Notre-Dame de Reims*, travail resté inédit dans certaines archives académiques, où quelques indiscrets monographes n'ont pas dédaigné d'y prendre ce qui leur pouvait convenir, emprunt dont M. L. Paris dit avec une spirituelle indulgence : « Péché tout véniel, s'il en fut jamais ! » L'histoire de la Chapelle du Saint-Laict (de 1212 à l'époque actuelle) est complète et l'on y trouvera tous les détails désirables sur la reine Blanche et les rois Charles V et Charles VIII, bienfaiteurs de la chapelle, sur l'incendie de 1481, sur l'architecte Colbert Lemoyne, sur le poète-chanoine Guillaume Coquillart, sur l'archevêque Robert de Lenoncourt, etc. — La seconde étude n'est ni moins complète, ni moins intéressante. On y reconnait à chaque page la compétence du spécialiste auquel on doit, depuis près d'un demi-siècle, les *Toiles peintes et tapisseries de la ville de Reims, ou la mise en scène du théâtre des confrères de la Passion* (Reims, 1843). Parmi les chapitres les plus curieux du volume, je citerai ceux qui sont relatifs au théâtre chez les Pères Jésuites, à la comédie de salon (Maucroix, Mlle de Navarre, Voltaire à Reims, Mme Desjardins), au théâtre pendant la Révolution et sous le Directoire. L'Appendice ne contient pas moins d'une quarantaine de *Pièces justificatives*, inédites pour la plupart (p. 243-312). Dans cet appendice où règnent une si grande richesse et une si grande variété, les rapprochements piquants abondent, et, par exemple, je citerai un madrigal quelque peu risqué, mais très agréablement tourné, sur une brillante actrice de Paris, Mlle de Lorme, venue à Reims en 1768 (p. 256), qui est voisin du fameux rapport adressé, en octobre 1793, par Rühl, à la Convention nationale sur le bris de la sainte Ampoule (p. 271). — T. de L.

— *Lettres inédites du roi Henri IV.* — M. Eugène Halphen finira par nous donner, dans ses exquises plaquettes qui se succèdent d'année en année, presque autant de lettres inédites du roi Henri IV que Berger de Xivrey et Guadet dans leurs gros volumes. En voici deux douzaines qui viennent s'ajouter aux nombreuses centaines que déjà nous devons à un des plus zélés et des plus habiles chercheurs que je connaisse (*Lettres inédites du roi Henri IV à Monsieur de Villiers, ambassadeur à Venise, 1599, publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale.* Paris, Jouaust; Champion, 1885. In-8° de 99 p. Tiré à 72 exemplaires). Dans sa préface, l'excellent éditeur constate que le recueil des lettres missives ne renferme aucune lettre adressée à Antoine Séguier, seigneur de Villiers, président à mortier au parlement de Paris, envoyé ambassadeur à Venise en septembre 1598 (voir le grand éloge que fait de lui Pierre de l'Estoile, édition Jouaust, t. III, p. 140). Lacune d'autant plus regrettable que Venise était un meilleur poste d'observation et que la

correspondance d'Henri IV avec un diplomate aussi éclairé, aussi diligent que le sieur de Villiers, devait être plus importante. Félicitons-nous donc de ce que M. Halphen a mis la main sur le ms. 18,039 du fonds français, registre d'ambassade pour l'année 1599. Tout en s'étonnant que cette correspondance ait jusqu'à ce jour échappé aux curieux, M. Halphen appelle notre attention sur la recherche à faire des lettres familières, qu'à côté des lettres officielles, Henri dut écrire à Villiers, et il dit (p. 9) de ces lettres intimes qui dorment inutiles dans quelque dépôt : « Je serais bien heureux si ma petite publication rappelait le nom trop oublié de Villiers et donnait aux détenteurs de ces trésors l'idée de les offrir aux amateurs de l'histoire ». Une rapide et nette analyse des 24 lettres d'Henri IV (p. 9-10) nous apprend que s'il y est fort question de la Savoie, le roi entretient Villiers d'autres sujets très variés, de ses maladies, des causes de la piraterie, des affaires de la Hollande, de l'Angleterre, de la Hongrie, de la nécessité de la guerre aux Turcs, des dessins de Giulo Cesare, du voyage en Italie du futur duc de Rohan, du rétablissement du culte catholique en Béarn, des partis proposés à Marie de Médicis, de son désir de l'épouser et de beaucoup d'autres affaires. On trouvera, du reste, à la *Table*, le résumé du contenu de chaque lettre, résumé qui, comme tout ce que publie M. Halphen, est fait avec un soin irréprochable. — T. DE L.

P.-S. — Je proposerais de lire ainsi qu'on va le voir trois mots remplacés par des points : « et feray comme [on dit] la guerre à l'œil » (p. 24). — De la bonne justice que Sa Sainteté m'a [faict] sur la nullité de mon mariage » (p. 80). — « Car si cela n'estoit point [prins] d'eulx en bonne part » (p. 82).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance publique annuelle du 13 novembre 1885.

M. Ernest Desjardins, président, prononce un discours dans lequel, après avoir rendu hommage à la mémoire des académiciens morts dans l'année, MM. Frédéric Baudry, Léon Renier et Emile Egger, il annonce les prix décernés en 1885, les sujets de prix proposés, et rend compte des travaux des membres des écoles françaises d'Athènes et de Rome.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, lit une *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Henri-Adrien Prévost de Longpérier, membre de l'Académie.*

M. Edmond Le Blant donne lecture de son mémoire intitulé : *le Christianisme aux yeux des païens.*

JUGEMENT DES CONCOURS

PRIX ORDINAIRE. — L'Académie avait prorogé à l'année 1885 le sujet suivant qu'elle avait déjà proposé pour l'année 1883 : « Faire l'énumération complète et systématique des traductions hébraïques, qui ont été faites au moyen âge, d'ouvrages de philosophie ou de science, grecs, arabes ou même latins. » Elle décerne le prix à M. Moritz Steinschneider, auteur du mémoire portant comme épigraphe : *Dies diem docet.* — L'Académie avait proposé pour l'année 1885 la question suivante : « Etude sur l'instruction des femmes au moyen âge, etc. » Un seul mémoire très insuffisant ayant été déposé sur ce sujet, l'Académie n'a pas décerné le prix et elle proroge ce concours pour l'année 1887 (voy. ci-après). — L'Académie avait encore proposé pour l'année 1885 le sujet suivant : « Exposer la méthode d'après laquelle doit être étudié, préparé pour l'impression et commenté, un ancien obituaire, etc. » Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie la proroge à l'année 1887 (voy. ci-après).

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE. — L'Académie décerne trois médailles : la première à M. Tanon, pour son *Histoire des Justices des anciennes églises et communautés monastiques de Paris* (Paris, 1883, in-8°); la deuxième à M. Léon Palustre, pour son ouvrage : *la Renaissance en France* (Paris, 1879-1881, gr. in-4°); la troisième à M. Buhot de Kersers, pour son *Histoire et statistique monumentale du département du Cher* (Bourges, 1883, in-4°). L'Académie accorde en outre six mentions

honorables : 1° à M. Pellechet, pour son livre intitulé : *Notes sur les livres liturgiques des diocèses d'Autun, Chalon et Mâcon* (Paris, Autun, 1883, in8°); 2° à MM. Izarn et G.-A. Prevost, pour leur livre : *le Compte des recettes et dépenses du roi de Navarre en France et en Normandie de 1367 à 1370* (Paris, 1885, in-8°); 3° à M. Maurice Prou, pour son ouvrage : *les Coutumes de Lorris et leur propagation aux* XII° *et* XIII° *siècles* (Paris, 1884, in-4°); 4° à M. André Joubert, pour son *Etude sur la vie privée au* XV° *siècle en Anjou* (Angers, 1884, in-8°); 5° à M. Germain Bapst, pour son livre intitulé : *les Métaux dans l'antiquité et au moyen âge : l'Etain* (Paris, 1884, in-8°); 6° à M. le Dr Le Paulmier, pour son livre : *Ambroise Paré, d'après de nouveaux documents découverts aux Archives nationales et des papiers de famille* (Paris, 1885, in-8°).

Prix de numismatique. — Le prix annuel de numismatique fondé par M. Allier de Hauteroche, et destiné au meilleur ouvrage de numismatique ancienne, publié depuis le mois de janvier 1883, est partagé cette année entre M. Percy Gardner, pour son ouvrage intitulé : *the Types of Greek coins*, et M. Six, pour son mémoire sur le *Classement des séries cypriotes*.

Prix fondé par le baron Gobert, pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent. — Le premier prix est décerné à M. Luchaire, pour ses *Etudes sur les actes de Louis VII*. (Paris, 1885, in-4°). Le second prix est décerné à M. de Maulde, pour son livre intitulé : *Procédures politiques du règne de Louis XII*. (Paris, 1884, in-4°).

Prix fondé par M. Bordin. — L'Académie avait prorogé à l'année 1885 le sujet suivant qu'elle avait déjà proposé pour 1883 : « Etudier à l'aide des documents d'archives et de textes littéraires le dialecte parlé à Paris et dans l'Ile-de-France jusqu'à l'avènement des Valois, etc. » Aucun mémoire n'ayant été déposé sur cette question, l'Académie la retire du concours (Voy. ci-après). L'Académie avait proposé pour l'année 1885 la question suivante : « Etude critique sur les œuvres que nous possédons de l'art étrusque; origines de cet art; influence qu'il a eue sur l'art romain. » Deux mémoires ont été déposés sur cette question. L'Académie ne croit pas qu'il y ait lieu de décerner tout ou partie du prix, mais l'un au moins des mémoires, le n° 1, permettant d'espérer qu'avec plus de temps l'auteur pourrait offrir à l'Académie un ouvrage savant et vraiment distingué, l'Académie proroge cette question à l'année 1887 (voy. ci-après). L'Académie avait aussi proposé pour l'année 1885 le sujet suivant : « Examiner et apprécier les principaux textes épigraphiques, soit latins, soit grecs, qui éclairent l'histoire des institutions municipales dans l'empire romain, depuis la chute de la République jusqu'à la fin du règne de Septime Sévère. » Elle décerne le prix à M. Loth, pour son mémoire ayant pour épigraphe : « Les libertés nécessaires d'un peuple sont les libertés municipales. »

Prix Brunet. — L'Académie avait proposé pour le concours de 1885 la question suivante : « Relever sur le grand catalogue de bibliographie arabe intitulé *Fihrist* toutes les traductions d'ouvrages grecs en arabe, etc. » Un seul mémoire, insuffisant, ayant été déposé sur ce sujet, l'Académie le remet au concours en le prorogeant à l'année 1887 (voy. ci-après).

Prix Stanislas Julien. — Par son testament olographe, en date du 26 octobre 1872, M. Stanislas Julien, membre de l'Institut, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente de quinze cents francs pour fonder un prix annuel en faveur du meilleur ouvrage relatif à la Chine. L'Académie décerne le prix à M. de Rosny, pour son *Histoire des dynasties divines du Japon*, traduite du chinois et du japonais (Paris, 1884, in-8°).

Prix Jean Reynaud. — Mme veuve Jean Reynaud, « voulant honorer la mémoire de son mari et perpétuer son zèle pour tout ce qui touche aux gloires de la France », a, par un acte en date du 23 décembre 1878, fait donation à l'Institut d'une rente de dix mille francs, destinée à fonder un prix annuel qui sera successivement décerné par chacune des cinq Académies. L'Académie décerne le prix à M. le capitaine Aymonier, pour sa découverte des inscriptions sanscrites du Cambodge et la traduction de la partie kmer de ces inscriptions.

Prix de La Grange. — M. le marquis de La Grange, membre de l'Académie, par son testament en date du 3 août 1871, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente annuelle de mille francs destinée à fonder un prix en faveur de la publication du texte d'un poème inédit des anciens poètes de la France ; à défaut d'une œuvre inédite, le prix pourra être donné au meilleur travail sur un poète déjà publié, mais appartenant aux anciens poètes. L'Académie décerne le prix à M. Antoine Thomas, maître de conférences à la Faculté des lettres de Toulouse, pour sa thèse, soutenue, en 1884, à la Faculté des lettres de Paris : *Francesco da Barberino et la poésie provençale en Italie*.

ANNONCE DES CONCOURS

DONT LES TERMES EXPIRENT EN 1886, 1887 ET 1888.

Prix ordinaire de l'Académie. — L'Académie rappelle qu'elle a proposé les questions suivantes : — 1° Pour l'année 1886 : « Faire d'après les textes et les monuments figurés le tableau de l'éducation et de l'instruction que recevaient les jeunes

Athéniens aux ve et ive siècles av. J.-C. jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Les concurrents sont invités à ne pas insister sur les exercices gymnastiques. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1885. — 2° Pour l'année 1887 : « Étudier d'après les chroniques arabes et principalement celles de Tabari, Maçoudi, etc., les causes politiques, religieuses et sociales qui ont déterminé la chute de la dynastie des Omeyyades et l'avènement des Abassides. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886. — L'Académie rappelle en outre qu'elle a prorogé à l'année 1887 les questions suivantes qu'elle avait proposées pour l'année 1884 : I. « Examen historique et critique de la bibliothèque de Photius. » II. « Étude grammaticale et historique de la langue des inscriptions latines, comparée avec celle des écrivains romains, depuis le temps des guerres puniques jusqu'au temps des Antonins. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886. — L'Académie avait proposé pour le concours de l'année 1885 : I. « Étude sur l'instruction des femmes au moyen âge. Constater l'état de cette instruction dans la société religieuse et dans la société civile en ce qui regarde la connaissance des lettres profanes et des genres divers de littérature vulgaire. Apprécier sommairement le caractère et le mérite relatif des écrits composés par les femmes, particulièrement du xie au quinzième siècle. » II. « Exposer la méthode d'après laquelle doit être étudié, préparé pour l'impression et commenté un ancien obituaire. Appliquer les règles de la critique à l'étude d'un obituaire rédigé en France avant le xiiie siècle. Montrer le parti qu'on peut tirer de l'obituaire pris comme exemple, pour la chronologie, pour l'histoire des arts et des lettres et pour la biographie des personnages dont le nom appartient à l'histoire civile ou à l'histoire ecclésiastique. » L'Académie proroge ces deux questions à l'année 1887. Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886. — L'Académie rappelle qu'elle a proposé pour l'année 1887 le sujet suivant : « Étude sur les contributions demandées en France aux gens d'Église depuis Philippe-Auguste jusqu'à l'avènement de François Ier. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886. — Chacun de ces prix est de la valeur de deux mille francs.

Antiquités de la France. — Trois médailles de la valeur de cinq cents francs chacune seront décernées aux meilleurs ouvrages manuscrits ou publiés dans le cours des années 1884 et 1885 sur les antiquités de la France, qui auront été déposés au secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1886. Les ouvrages de numismatique ne sont pas admis à ce concours.

Prix de numismatique. — I. Le prix de numismatique fondé par M. Allier de Hauteroche sera décerné, en 1886, au meilleur ouvrage de numismatique ancienne qui aura été publié depuis le mois de janvier 1884. Ce concours est ouvert à tous les ouvrages de numismatique ancienne. Le prix est de la valeur de quatre cents francs. — II. Le prix biennal de numismatique fondé par madame Ve Duchalais sera décerné, en 1886, au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge qui aura été publié depuis le mois de janvier 1884. Le prix est de la valeur de huit cents francs. — Les ouvrages devront être déposés au secrétariat de l'Institut, pour ces deux concours, le 31 décembre 1885.

Prix fondés par le baron Gobert. — Pour l'année 1886, l'Académie s'occupera, à dater du 1er janvier, de l'examen des ouvrages qui auront paru depuis le 1er janvier 1885, et qui pourront concourir aux prix annuels fondés par le baron Gobert. En léguant à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la moitié du capital provenant de tous ses biens, après l'acquittement des frais et des legs particuliers indiqués dans son testament, le fondateur a demandé : « que les neufs dixièmes de l'intérêt de cette moitié fussent proposés en prix annuel pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, et l'autre dixième pour celui dont le mérite en approchera le plus : déclarant vouloir, en outre, que les ouvrages couronnés continuent à recevoir, chaque année, leur prix jusqu'à ce qu'un ouvrage meilleur le leur enlève, et ajoutant qu'il ne pourra être présenté à ce concours que des ouvrages nouveaux. » Tous les volumes d'un ouvrage en cours de publication qui n'ont point encore été présentés au prix Gobert seront admis à concourir, si le dernier volume remplit toutes les conditions exigées par le programme du concours. Sont admis à ce concours les ouvrages composés par des écrivains étrangers à la France. Sont exclus de ce concours les ouvrages des membres ordinaires ou libres et des associés étrangers de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. L'Académie rappelle aux concurrents que, pour répondre aux intentions du baron Gobert, qui a voulu récompenser les ouvrages les plus savants et les plus profonds sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, ils doivent choisir des sujets qui n'aient pas encore été suffisamment éclairés ou approfondis par la science. Telle serait une histoire de province où l'on s'attacherait à prendre pour modèle la méthode et l'érudition de dom Vaissète : l'Ile-de-France, la Picardie, etc., attendent encore un travail savant et profond. L'érudition trouverait aussi une mine féconde à exploiter si elle concentrait ses recherches sur un règne important : il n'est pas besoin de proposer ici d'autre exemple que la *Vie de saint Louis*, par Le Nain de Tillemont. Enfin un bon dictionnaire historique et critique de l'ancienne langue fran-

çaise serait un ouvrage d'une haute utilité, s'il rappelait le monument élevé par Du Cange dans son *Glossaire de la latinité du moyen âge*. Tout en donnant ces indications, l'Académie réserve expressément aux concurrents leur pleine et entière liberté. Elle a voulu seulement appeler leur attention sur quelques-uns des sujets qui pourraient être mis en lumière par de sérieuses recherches; elle veut faire de mieux en mieux comprendre que la haute récompense instituée par le baron Gobert est réservée à ceux qui agrandissent le domaine de la science en pénétrant dans des voies encore inexplorées. Six exemplaires de chacun des ouvrages présentés à ce concours devront être déposés au secrétariat de l'Institut (délibération du 27 mars 1840) avant le 1er janvier 1886, et ne seront pas rendus.

Prix Bordin. — M. Bordin, notaire, voulant contribuer aux progrès des lettres, des sciences et des arts, a fondé par son testament des prix annuels qui sont décernés par chacune des cinq Académies de l'Institut. — L'Académie rappelle qu'elle a proposé : — 1° Pour l'année 1886 : I. « Etude critique sur les ouvrages en vers et en prose, connus sous le titre de Chronique de Normandie. » II. « Etudier la numismatique de l'île de Crète. Dresser le catalogue des médailles. Expliquer les titres principaux et les motifs accessoires. Insister sur les rapports de la numismatique crétoise avec les autres monuments trouvés dans le pays, ainsi qu'avec les types de l'art asiatique et de l'industrie primitive de la Grèce. » III. « Etudier d'après les documents arabes et persans les sectes dualistes, Zendiks, Mazdéens, Daïsanites, etc., telles qu'elles se montrent dans l'Orient musulman. Rechercher par quels liens elles se rattachent soit au zoroastrisme, soit au gnoticisme et aux vieilles croyances populaires de l'Iran. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1885. — 2° Pour l'année 1887 : I. « Relever, à l'aide de documents historiques et littéraires et des dénominations locales, les formes vulgaires des noms des saints en langue d'oui et en langue d'oc; signaler la plus ancienne apparition en France des noms latins auxquels correspondent ces diverses formes. » II. « Examen critique de la géographie de Strabon. » Les concurrents sont invités : 1° A résumer l'histoire de la constitution du texte de ces ouvrage; 2° A caractériser la langue de Strabon par comparaison avec celle des écrivains grecs ses contemporains, tels que Diodore de Sicile et Denys d'Halicarnasse; 3° à faire la part des notions recueillies par l'observation directe des lieux, et de celles que le géographe a puisées dans les écrits de ses devanciers; 4° à exprimer des conclusions précises sur la critique dont il a fait preuve dans l'usage de cet divers documents. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886. — L'Académie rappelle qu'elle a prorogé à l'année 1887 le sujet suivant, qu'elle avait d'abord proposé pour l'année 1884 : « Etude sur la langue berbère au double point de vue de la grammaire et du dictionnaire de cette langue; — insister particulièrement sur la formation des racines et sur le mécanisme verbal; — s'aider pour cette étude des inscriptions lybiques recueillies dans ces dernières années; — indiquer enfin la place du berbère parmi les autres familles de langue. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886. — L'Académie avait proposé pour l'année 1885 le sujet suivant : « Etude critique sur les œuvres que nous possédons de l'art étrusque; origines de cet art; influence qu'il a eue sur l'art romain. » L'Académie n'a pas décerné le prix. Elle proroge la question à l'année 1887. — Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886. — L'Académie avait prorogé à l'année 1885 la question suivante, qu'elle avait d'abord proposée pour l'année 1883 : « Etudier à l'aide des documents d'archives et de textes littéraires le dialecte parlé à Paris et dans l'Ile-de-France jusqu'à l'avènement des Valois. Comparer ce dialecte, d'après les résultats obtenus, à la langue française littéraire, et rechercher jusqu'à quel point le dialecte parisien était considéré au moyen âge comme la langue littéraire de la France. » Aucun mémoire n'ayant été déposé sur ce sujet, l'Académie le retire du concours et le remplace par la question suivante qu'elle met au concours pour l'année 1888 : « Exposer méthodiquement la législation politique, civile et religieuse des capitulaires. Les concurrents devront compléter cet exposé au moyen des diplômes et des chartes de la période carlovingienne. Ils devront en outre indiquer, d'une part, ce que la législation des capitulaires a retenu du droit romain et du droit mérovingien, et d'autre part ce qui s'est conservé du droit carlovingien dans les plus anciennes coutumes. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Istitut le 31 décembre 1887. — L'Académie propose en outre, pour l'année 1888, le sujet suivant : « Etudier l'histoire politique, religieuse et littéraire d'Edesse jusqu'à la première croisade. » Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1887. — Chacun de ces prix est de la valeur de *trois mille francs*.

Prix Louis Fould. — Le prix fondé par M. Louis Fould, pour l'*Histoire des arts du dessin jusqu'au siècle de Périclès*, sera décerné, s'il y a lieu, en 1887. L'auteur de cette fondation, amateur distingué des arts de l'antiquité, a voulu engager les savants à en éclairer l'histoire dans sa partie la plus reculée et la moins connue. Il a mis à la disposition de l'Académie des inscriptions et belles-lettres une somme de vingt mille francs, pour être donnée en prix à l'auteur ou aux auteurs de la

meilleure *Histoire des arts du dessin : leur origine, leurs progrès, leur transmission chez les différents peuples de l'antiquité jusqu'au siècle de Périclès*. Par les arts du dessin, il faut entendre la sculpture, la peinture, la gravure, l'architecture, ainsi que les arts industriels dans leurs rapports avec les premiers. Les concurrents, tout en s'appuyant sans cesse sur les textes, devront apporter le plus grand soin à l'examen des œuvres d'arts de toute nature que les peuples de l'ancien monde nous ont laissées, et s'efforcer d'en préciser les caractères et les détails, soit à l'aide de dessins, de calques ou de photographies, soit par une description fidèle qui témoigne d'une étude approfondie du style particulier à chaque nation et à chaque époque. Les ouvrages envoyés au concours seront jugés par une commission composée de cinq membres : trois de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, un de celle des sciences, un de celle des beaux-arts. Le jugement sera proclamé dans la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'année 1887. A défaut d'ouvrages ayant rempli toutes les conditions du programme, il pourra être accordé un accessit de la valeur des intérêts de la somme de vingt mille francs pendant les trois années. Le concours sera ensuite prorogé, s'il y a lieu, par périodes triennales. Tous les savants français et étrangers, excepté les membres régnicoles de l'Institut, sont admis au concours.

Prix la Fons-Mélicocq. — Un prix triennal de dix-huit cents francs a été fondé par M. de la Fons-Mélicocq, en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France (Paris non compris). L'Académie décernera ce prix, s'il y a lieu, en 1887; elle choisira entre les ouvrages manuscrits ou imprimés en 1884, 1885 et 1886, qui lui auront été adressés avant le 31 décembre 1886.

Prix Brunet. — M. Brunet, par son testament en date du 14 novembre 1867, a fondé un prix triennal de trois mille francs pour un ouvrage de bibliographie savante que l'Académie des inscriptions, qui en choisira elle-même le sujet, jugera le plus digne de cette récompense. — L'Académie avait proposé pour le concours de 1885 la question suivante : « Relever sur le grand catalogue de bibliographie arabe intitulé *Fihrist* toutes les traductions d'ouvrages grecs en arabe; critiquer ces données bibliographiques d'après les documents imprimés et manuscrits. » Un seul mémoire insuffisant ayant été adressé sur ce sujet, l'Académie le proroge à l'année 1887. Les ouvrages qui pourront être imprimés ou manuscrits, devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1886. — L'Académie, en 1888, décernera ce prix « au meilleur travail bibliographique manuscrit ou publié depuis l'année 1885, portant sur des ouvrages d'histoire ou de littérature du moyen âge. » Les ouvrages devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1887.

Prix Stanislas Julien. — Par son testament olographe, en date du 26 octobre 1872, M. Stanislas Julien, membre de l'Institut, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente de quinze cents francs pour fonder un prix annuel en faveur du meilleur ouvrage relatif à la Chine. Les ouvrages devront être déposés, en double exemplaire, au secrétariat de l'Institut, le 31 décembre 1885.

Prix Delalande-Guérineau. — Madame Delalande, veuve Guérineau, par son testament en date du 16 mars 1872, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une somme de vingt mille francs (réduite à dix mille cinq francs) dont les intérêts doivent être donnés en prix tous les deux ans, au nom de Delalande-Guérineau, à la personne qui aura composé l'ouvrage jugé le meilleur par l'Académie. Le prix n'ayant pas été décerné en 1884, l'Académie rappelle qu'elle décernera deux prix en 1886 : 1° « Au meilleur ouvrage dans l'ordre des études au moyen âge »; 2° « Au meilleur ouvrage dans l'ordre des études orientales ». Les ouvrages destinés au concours devront être déposés, en double exemplaire, s'ils sont imprimés, au secrétariat de l'Institut, le 31 décembre 1885.

Prix Jean Reynaud. — Mme veuve Jean Reynaud, « voulant honorer la mémoire de son mari et perpétuer son zèle pour tout ce qui touche aux gloires de la France », a, par un acte en date du 23 décembre 1878, fait donation à l'Institut d'une rente de dix mille francs, destinée à fonder un prix annuel qui sera successivement décerné par chacune des cinq Académies. Ce prix sera décerné pour la troisième fois, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1890.

Prix de la Grange. — M. le marquis de La Grange, membre de l'Académie, par son testament en date du 4 août 1871, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente annuelle de mille francs destinée à fonder un prix en faveur de la publication du texte d'un poème inédit des anciens poètes de la France; à défaut d'une œuvre inédite, le prix pourra être donné au meilleur travail sur un poète déjà publié, mais appartenant aux anciens poètes. Ce prix sera décerné, s'il y a lieu, en 1886.

Conditions générales des concours. — Les ouvrages envoyés aux différents concours ouverts par l'Académie devront parvenir francs de port et brochés, au secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier de l'année où le prix doit être décerné. Ceux qui seront destinés aux concours pour lesquels les ouvrages imprimés ne sont point admis devront être écrits en français ou en latin. Ils porteront une épigraphe ou devise, répétée dans un billet cacheté qui contiendra le nom de l'auteur. Les con-

currents sont prévenus que tous ceux qui se feraient connaître seront exclus du concours; leur attention la plus sérieuse est appelée sur cette disposition. L'Académie ne rend aucun des ouvrages imprimés ou manuscrits qui ont été soumis à son examen; les auteurs des manuscrits ont la liberté d'en faire prendre des copies au secrétariat de l'Institut.

DÉLIVRANCE DES BREVETS
D'ARCHIVISTES PALÉOGRAPHES.

En exécution de l'arrêté de M. le Ministre de l'instruction publique rendu en 1883, et statuant que les noms des élèves de l'Ecole des chartes, qui, à la fin de leurs études, ont obtenu des brevets d'archiviste paléographe, devront être proclamés dans la séance publique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres qui suivra leur promotion, l'Académie déclare que les élèves de l'Ecole des chartes qui ont été nommés archivistes paléographes par décret du 25 février 1885, en vertu de la liste dressée par le conseil de perfectionnement de cette école, sont : MM. Langlois (Charles-Victor); Le Grand (Léon-Frédéric); Auvray (Louis-Henri-Lucien); Lefèvre-Pontalis (Eugène-Amédée); Funck-Brentano (Jacques-Chrétien-François-Séraphin); Dunoyer de Ségonzac (Jacques-Joseph-François-Gaston); Duvernoy (Emile-Eugène); Perret (Paul-Michel); Stein (Frédéric-Alexandre-Henri); Barroux (Léon-Marius). Sont nommés archivistes paléographes hors rang : MM. Alaus (Marie-Joseph-Etienne-Barthélemy-Paul); Cagé (Charles-Léonce-Gaston); Coville (Alexandre-Alfred); Huet (Gédéon); Martin (Camille).

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 4 novembre.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD.

Lecture d'une lettre de M. Jadart annonçant que l'Académie de Reims se propose de faire placer dans l'église Saint-Remy de cette ville une plaque portant une inscription à la mémoire de dom Thierry Ruinart, dont le tombeau est dans l'arrondissement actuel de Reims. Elle a déjà rendu un pareil hommage à dom Mabillon dans son village natal, et elle juge convenable d'associer dans un commun souvenir le maître et le disciple. Elle recevra avec reconnaissance les souscriptions des personnes désireuses de s'associer à ce projet.

Lecture de deux lettres de M. de Laigue; la première donne des renseignements sur la découverte d'une inscription romaine dans l'abbaye de Cantiguano, et sur celle de mosaïques dans cette localité et à Lucques. Dans la deuxième lettre, M. de Laigue revient sur une précédente communication (11 juin 1884) relative à un dicta avec figures rouges sur fond noir. Il pense que le principal sujet représente Thétis allant remettre à son fils Achille les armes forgées par Vulcain.

M. Héron de Villefosse présente avec éloges le *Traité d'Epigraphie Grecque* de M. Salomon Reinach.

M. Brassart est élu associé correspondant à l'Hôpital-sous-Rochefort, (Loire).

M. Gaidoz lit une note sur des swastitras-fibules qu'il a vues au musée de Hombourg-ès-Monts et qui proviennent du camp romain de Salburg; il signale aussi un curieux objet en bronze du Musée de Carlsruhe, formé d'une croix équilatérale suspendue à un croissant.

M. l'abbé Thédenat lit un mémoire de M. Berthelé sur l'église de Courcôme (Charente).

M. Courajod présente le moulage d'un remarquable buste de femme dont l'original est inconnu, mais appartient au xv[e] siècle.

Le Secrétaire,
Signé : R. MOWAT.

ADDENDUM A L'ARTICLE 185. — P. 277. Le fragment 247 d'Antiphane a besoin d'une troisième correction que j'oubliais d'indiquer. Voici comment il faut l'écrire :

Τοῦ γὰρ πεπαιδεῦσθαι μόνον ἄν τις τοῦτ' ἔχῃ,
Εὐηθές ἐστιν, ὥστε (p. καὶ τὸ) τῶν ἀδικημάτων
Μὴ λαμβάνειν τὰς ἀξίας τιμωρίας,
Ἐλεεῖν δὲ πάντως.

On sait que καὶ et ὡς se confondent facilement.

H. W.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 48 — 30 novembre — 1885

215. — Haussoullier. **La vie municipale en Attique :** essai sur l'organisation des dèmes au quatrième siècle, in-8 de 231 p. Paris, Thorin, 1884.

Ce qui diminue un peu l'intérêt du sujet étudié par M. Haussoullier, c'est que, à part quelques traits, l'organisation des dèmes n'offre en somme rien de bien original. Elle est calquée presque toute entière sur celle de la cité, et elle ne contribue guère à éclairer son modèle. J'ajoute que l'auteur a peut-être trop circonscrit l'objet de son travail. Non-seulement il s'est interdit toute recherche topographique sur les dèmes de l'Attique; mais encore il a réservé pour un ouvrage ultérieur des questions qui certes eussent été ici à leur place, en particulier, les relations des dèmes entre eux et l'origine de ces circonscriptions.

L'ouvrage de M. H. se lit avec plaisir; il est clair, méthodique, sagement conduit, et conçu dans un esprit scientifique. En voici les principales divisions : 1° Composition de l'assemblée du dème; 2° Affaires du dème; 3° Le démarque; 4° Constitution religieuse du dème; 5° Conclusion. Les documents de tout genre y sont mis à profit, aussi bien les textes des orateurs ou des poètes comiques que les inscriptions, et M. H. en général les interprète avec prudence. Il ne leur fait point dire plus qu'ils ne disent, et il ne supplée pas à leur silence par des hypothèses. Il ne craint pas d'ignorer quand il n'a pas de raisons suffisantes d'affirmer, et il se résigne à être incomplet, quand pour cesser de l'être il faudrait courir le risque de s'égarer.

Ces sortes de monographies, n'ayant pas pour but de démontrer une thèse, ne donnent lieu qu'à des observations de détail. — Page 4 : « Des 20,000 citoyens d'Athènes, moins de 5,000 ne sont pas propriétaires fonciers. » Le second de ces chiffres nous est fourni par Denys d'Halicarnasse pour l'époque de Lysias. Quant au nombre total des citoyens, nous ignorons quel il était à ce moment-là; tout ce que nous savons,

c'est que vers 431 il y en avait 14,200, de vingt à soixante ans (Thucyd. II, 13). Les autres renseignements manquent pour la plupart de précision; car les auteurs ne nous disent pas à quelles catégories de personnes ils étendent cette qualification. — P. 19. Je crois que M. H. exagère l'importance du rôle des dèmes dans l'inscription des citoyens sur le ληξιαρχικὸν γραμματεῖον. Il est visible que c'était là une simple formalité. — P. 30. Démosthène ne prétend pas (*In Neæram* p. 1376) que les nouveaux citoyens ne pouvaient « participer à aucune cérémonie religieuse »; il emploie l'expression ἱερωσύνης μηδεμιᾶς μετασχεῖν, qui s'applique seulement à la gestion des sacerdoces. — P. 37-38. Il eût fallut ajouter quelques mots de plus sur la loi d'Aristophon; M. H. n'indique pas la raison véritable de l'amendement de Nicomènès (Cf. P. Girard. *Annuaire des études grecques* 1883 p. 190). — P. 60-62. N'était-il pas possible de caractériser avec plus de précision l'influence de l'aristocratie dans les dèmes? Je doute que la *vie municipale*, comme l'appelle M. H. d'un mot inexact, fût un apprentissage bien sérieux de la vie politique. Beaucoup de riches démotes ne se résignaient-ils pas souvent à n'être que les premiers dans leurs bourgs? Ne trouvaient-ils pas là une sorte de compensation à la défiance dont ils étaient parfois l'objet de la part du peuple athénien? — P. 63 et suiv. Il eût été bon de noter que les dépenses des dèmes étaient réduites par l'habitude qu'avaient les riches d'en prendre une partie à leur charge. — P. 79 et suiv. Toutes ces règles étaient empruntées aux institutions de la cité; M. H. n'en fait pas la remarque. — P. 87. On a tort de parler ici d'arbitrage; dans l'espèce, l'assemblée du dème juge comme un tribunal administratif. — P. 106. Il est inexact de soutenir que le démarque jouait dans certains cas « le rôle d'un officier ministériel. » Le scoliaste d'Aristophane, cité par M. H., dit précisément le contraire. — P. 183 et suiv. Le paragraphe consacré aux dèmes urbains paraît très insuffisant. On ne voit pas, par exemple, la part d'autonomie qui leur était laissée. — En quoi leurs autorités dépendaient-elles des pouvoirs de l'État athénien? Avaient-elles les mêmes attributions qu'à la campagne? Existait-il une ligne de démarcation bien nette et toujours respectée entre elles et les autorités de la République? Ces diverses questions restent sans réponse.

Paul Guiraud.

---

216. — **Corpus Scriptorum ecclesiasticorum latinorum**, editum consilio et impensis Academiæ litterarum Cæsareæ Vindobonensis. Vol. IX. Eugippii opera. Pars I. Eugippii excerpta ex operibus S. Augustini, ex recensione Pii Knœll (22 mark). — Vol. X. Sedulii opera omnia, ex recensione Iohannis Huemer (9 mark). — Vol. XI. Claudiani Mamerti opera, ex recensione Augusti Engelbrecht (7 mark). — Vindobonæ, apud C. Geroldi filium, 1885.

Le *Corpus* des écrivains ecclésiastiques latins, publié aux frais et par les soins de l'Académie de Vienne, comprend déjà 11 volumes. Nous

avons transcrit les titres des trois derniers : les précédents contiennent les œuvres de Sulpice Sévère (éd. Halm), Minucius Felix et Firmicus Maternus (Halm), Cyprien (Hartel), Arnobe *adversus nationes* (Reifferscheid), Orose (Zangemeister), Ennodius (Hartel), Victor de Vite (Petschenig), Salvien (Pauly). — Les savants qui se consacrent à la tâche ingrate d'éditer ces textes méritent d'autant plus de reconnaissance qu'ils sont moins enviables, ou — pour dire toute notre pensée — qu'ils sont plus à plaindre. Ils peuvent du moins se consoler en s'assurant qu'ils rendent un service considérable et que personne, d'ici à bien longtemps sans doute, ne sera tenté de recommencer leur travail. Toutes les éditions publiées jusqu'à présent dans cette collection sont conçues sur un même modèle : des prolégomènes donnant le classement des manuscris et la bibliographie, un texte accompagné de notes critiques, des index très copieux des noms propres, des *notabilia varia,* des auteurs cités ou imités, etc. Aucune place n'est faite à l'exégèse, ce que nous n'hésitons pas à regretter. Le *Corpus* de Vienne ne s'adresse pas seulement à des latinistes, mais à des historiens, et quel historien peut se flatter de n'être pas arrêté presque à chaque page par l'obscurité de mauvais écrivains qui se servent trop souvent des mots pour déguiser leur pensée, ou ce je ne sais quoi de vague qui leur en tient lieu ?

I. Eugippius écrit à Proba qu'il a composé un recueil d'extraits des œuvres de saint Augustin *afin de faciliter à un plus grand nombre de personnes la lecture des écrits de ce divin auteur, parce qu'il est plus aisé d'acquérir un seul manuscrit que d'en acheter un grand nombre.* Assurément, comme le remarque M. Knoell, le compilateur a vu juste et son travail répondait à un besoin, car les manuscrits des *Excerpta* sont tellement nombreux que l'éditeur a dû se contenter de dépouiller ceux qui sont antérieurs au xe siècle, en ne faisant d'exception que pour celui de Verceil. Il a suivi de préférence le *Vaticanus* 3375, du VIIe siècle, qu'il a lui-même collationné en 1877-78 [1]. Les autres manuscrits cités dans les notes critiques sont au nombre de 10, dont le plus ancien est un *Ambrosianus* du VIIe siècle. Depuis l'invention de l'imprimerie, les *Excerpta* ont été fort négligés ; publiés à Bâle par Jean Hérold Acropolita en 1543, réimprimés en 1543 à Venise, puis de nos jours dans la *Patrologie latine* de Migne, ils n'avaient encore fait l'objet d'aucun travail critique. M. Knoell rend hommage, dans ses *Prolégomènes*, aux bienveillants procédés de M. Léopold Delisle, qui a mis à sa disposition les mss. de la Bibliothèque Nationale et les fragments des *Excerpta* de la bibliothèque Jules Desnoyers [2].

---

1. M. Knoell annonce (p. XXXII) qu'il se réserve d'expliquer ailleurs pourquoi il a suivi de préférence ce ms. La grosseur du volume (1149 et XXXII pages !) ne lui permettait pas de traiter cette question avec tous les développements désirables.

2. Cf. L. Delisle, *Notice sur un manuscrit mérovingien contenant des fragments d'Eugippius appartenant à M. Jules Desnoyers*, Paris, 1875.

Un des index placés à la fin du volume (p. 1124-1149) est une concordance des *Excerpta* avec l'édition complète de saint Augustin donnée par les Bénédictins.

II. Sedulius a été l'objet, dans ces derniers temps, de plusieurs études intéressantes. M. Boissier lui a consacré deux remarquables notices dans le *Journal des Savants* du mois de septembre 1881 et dans la *Revue de Philologie* de 1882 (p. 28-36). Ce dernier article est une comparaison très instructive entre le style du *Carmen Paschale*, où l'imitation des poètes païens soutient encore la langue, et celui de l'*Opus Paschale*, paraphrase en prose du *Carmen* par Sédulius lui-même, où paraît dans toute sa splendeur le galimatias triple qui était le beau langage de l'époque. L'éditeur du Sedulius de Vienne, M. Huemer, a donné précédemment une dissertation *De Sedulii vita et scriptis* (1880). Le texte qu'il publie aujourd'hui a été établi à l'aide de nombreux manuscrits, dont deux *Bobienses* du VII[e] siècle (à Milan et à Turin), deux du VIII[e], une dizaine du IX[e], sept du X[e] et quelques autres d'une époque postérieure dont il a peu fait usage. Sedulius est un des auteurs que le moyen âge a le plus goûtés ; il a été cité et imité par un grand nombre d'écrivains, parmi lesquels il faut compter, au témoignage de Grégoire de Tours, le roi Chilpéric. Avouons qu'aujourd'hui il faut du courage pour le lire, et presque de l'héroïsme pour l'éditer.

M. Huemer, dans ses notes critiques, a signalé les passages des poètes anciens que Sedulius a imités dans le *Carmen*. Ces indications sont très utiles, et l'on comprend quelle somme de travail et de connaissances elles exigent de la part de l'éditeur. Mais pour être complet, en pareille matière, il faudrait apprendre par cœur le *Carmen* et relire alors tous les poètes latins; c'est là une épreuve à laquelle personne, fort heureusement, n'est tenu de se soumettre. Il était inévitable qu'un certain nombre d'imitations échappassent à M. Huemer : voici celles que nous avons notées en lisant le *Carmen :* I, 152 ; cf. Lucain, IV, 336. — I, 182 ; cf. Lucain, I, 421. — I, 315 ; cf. Lucain, IX, 163. — II, 225; cf. Virg., *Aen.*, XI, 708. — II, 290-2; cf. Lucain, VIII, 488. — III, 254; cf. Virg., *Georg.*, IV, 489; Lucain, V, 275. — IV, 48 ; cf. Hor., *Odes*, IV, 7, 2. — IV, 100 ; cf. Lucain, VIII, 805. — IV, 120; cf. Juvénal, IV, 41. — IV, 170 ; cf. Lucain, IX, 574. — V, 21 ; cf. Virg., *Aen.*, VIII, 186. — V, 96 ; cf. Lucain, II, 261. — V, 114; cf. Lucain, VIII, 45. — V, 135 ; cf. Lucain, VIII, 8. — V, 247 ; cf. Lucain, V, 634. — V, 383 ; cf. Lucain, VIII, 614. — M. Huemer n'a signalé dans le *Carmen* qu'un petit nombre d'imitations de la *Pharsale ;* comme on le voit, elles y sont au contraire fort nombreuses. Par la facture de ses vers, et en particulier par la recherche de la césure hephthémimère, Sédulius se rapproche de Lucain et de Claudien bien plus que d'Ovide ou de Virgile.

A la suite de l'*Opus Paschale*, M. Huemer a réuni quelques pièces de vers relatives au poème de Sedulius, un *Carmen de incarnatione* qui est

un centon virgilien et des extraits du commentaire de Remigius sur le *Carmen*. Ce commentaire contient quelques étymologies amusantes, comme *amicus « quasi animi custos vel animi aequus, » — pedor « proprie dicitur factor pedum »*, etc. Je remarque que l'étymologie *pagus* de πηγή, admise par Vico qui la rapprochait de φράτρα = φρέαρ (!) et tout récemment encore approuvée dans la *Revue Philosophique* (sept. 1885, p. 262), se lit dans le docte commentaire du même Remigius (p. 322).

III. Le *De statu animae* de Claudien Mamert a été publié par M. Engelbrecht d'après douze manuscrits, dont le plus ancien, le *Parisinus*, 16, 340, est du IXe siècle. La dernière édition critique, ou soi-disant telle, celle de Gaspar Barth, remonte à 1655. Il était donc bien temps que l'on consacrât quelques veilles à l'établissement d'un texte qui nous a été transmis dans un assez triste état. L'éditeur remarque que les manuscrits sont d'autant plus corrects qu'ils sont moins anciens, le meilleur, à cet égard, étant de la fin du XIIe siècle (*Lipsiensis*, n° 286). Ce manuscrit est d'ailleurs défiguré par de nombreuses interpolations. M. E. reconnaît, dans ses prolégomènes (p. XV), qu'il a parfois attribué trop d'importance aux leçons du *Lipsiensis*, qui a tout l'air de devoir sa correction apparente aux retouches de quelque correcteur. Cet aveu l'amène à discuter et à modifier après coup un certain nombre de passages où il a été induit en erreur par le réviseur du *Lipsiensis*.

Dans l'index des écrivains païens cités par Claudien Mamert (p. 208), on lit : *poeta ignotus*, p. 22, 2. A la page 22, 2, nous trouvons cette phrase : *Inludunt inperitos, quae maxima turba est*. M. E. remarque en note : *hexametri clausula esse videntur*, mais il place un double ?? dans le registre du commentaire réservé à l'indication des passages cités. Le *poeta ignotus* est Virgile, qui a écrit dans l'*Enéide* (VI, 611) :

Aut qui divitiis soli incubuere repertis,
Nec partem posuere suis, quae maxima turba est.

L'éditeur et ses collègues n'appartiennent pas à cette *maxima turba* : ils ne se montrent avares ni de leur temps, ni de leur érudition, et nous sommes heureux de leur en témoigner notre reconnaissance.

Salomon REINACH.

---

217. — 1. **Ewald von Kleists Werke**, herausgegeben und mit Anmerkungen begleitet von Dr. August SAUER. I Theil, Gedichte, Seneca, prosaische Schriften. II Theil. Briefe von Kleist, VI et 756 p. III Theil. Briefe an Kleist, XXIV et 383 p. 1881 et 1882. [Berlin, Gustav Hempel. (Nationalbibliotek, nos 89, 97, 102, 106, 112, 118, 123, 129, 133, 146).

2. **Immanuel Pyra** und sein Einfluss auf die deutsche Literatur des achtzehnten Jahrhunderts, mit Benutzung ungedruckter Quellen, von Dr. Gustav WANIECK, Professor am k. k. Staatsgymnasium in Bielitz. Leipzig, Breitkopf und Hærtel, 1882. In-8, VIII et 180 p. 4 mark 50.

3. **Christian Ludwig Liscow** in seiner literarischen Laufbahn, von Berthold LITZMANN. Hamburg u. Leipzig, Voss, 1883. In-8, XII et 155 p.

4. **Briefe von Anna Maria von Hagedorn** an ihren jüngeren Sohn Christian Ludwig, 1731-32, hrsg. von B. LITZMANN. Hamburg u. Leipzig, Voss, 1885. In-8, VI et 100 p.

5. **From Opitz to Lessing,** a study of Pseudo-Classicism in literature, by Thomas Sergeant PERRY. Boston, Osgood and Co, 1885. In-8, VI et 207 p.

6. **Thomas Abbt,** ein Beitrag zu seiner Biographie, von Edmund PENTZHORN. Berlin, Loewenthal. 4, Grün-Strasse, 1884. In-8, 102 p.

7. **Das niederdeutsche Schauspiel, Zum Kulturleben Hamburgs.** — I. *Das niederdeutsche Drama von den Anfængen bis zur Franzosenzeit*, von Karl Theodor GAEDERTZ. Berlin, A. Hoffmann et Comp., 1884. In-8, XVI et 253 p. 4 mark.

— II. *Die plattdeutsche Komœdie im neunzehnten Jahrhundert*, von K. Th. GAEDERTZ, 1884. In-8, XVI et 281 p. (même librairie à Berlin, Kronenstrasse, 17). 4 mark.

8. **Briefe des Herzogs Karl August von Sachsen-Weimar-Eisenach** an Knebel und Herder, herausgegeben von Heinrich DÜNTZER. Leipzig, Ed. Wartig's Verlag. (Ernst Hoppe). 1883. In-8, XXIV et 150 p.

Nous réunissons dans un même article le compte-rendu de plusieurs ouvrages relatifs à la littérature allemande du XVIII[e] siècle.

1. — L'édition complète des œuvres d'Ewald de Kleist que nous donne M. Auguste Sauer, mérite d'être annoncée au premier rang, et il serait à souhaiter qu'on fît pour de plus grands écrivains ce qu'a fait le jeune professeur de Lemberg pour l'auteur du *Printemps*. Peut-être quelques chercheurs trouveront-ils encore par hasard quelques billets de Kleist; mais tout ce qu'a publié le glorieux blessé de Kunersdorf, tout ce qu'il a écrit à ses amis, tout ce que ses amis lui ont écrit, est rassemblé dans les trois gros volumes dont nous rendons compte. Le premier renferme une biographie du poète, précise, attachante, à laquelle on ne reprochera que d'être trop courte et d'oublier Vauvenargues, qui a quelques points de ressemblance avec Kleist. Cette étude est suivie d'une introduction sur les manuscrits de Kleist et sur les « principes critiques » qu'a suivis M. S. dans son édition. Viennent ensuite les « poésies » le *Printemps*, *Cissidès et Pachès*, la tragédie de *Sénèque* et les petits écrits en prose. Le texte est celui qui fut corrigé par Kleist et parut sous ses yeux ; mais au bas des pages l'éditeur a soin de citer les variantes que donnent les manuscrits et les diverses éditions (notamment celle de Ramler) ainsi que les passages parallèles de Brockes, des *Alpes* de Haller et des *Saisons* de Thomson, les réminiscences voulues de ce poète peu original mais gracieux qui se piquait de butiner partout et « d'aller à la chasse aux images ». M. S. mêle également à son commentaire des remarques sur la langue et la grammaire. Il a trouvé dix pièces de vers inconnues jusqu'ici. Il les range toutes, autant que possible, et en se guidant d'après la correspondance de Kleist, dans l'ordre chronologique. Le texte du *Printemps* sous ses deux formes (première édition de 1749 comparée avec le plus ancien manuscrit « *Landlust* » et remaniement de 1756) est précédé d'une étude fort intéressante; M. S. n'exagère pas les mérites de son poète; il montre les imitations nombreuses qu'il suscita et

le succès qu'il obtint. — Le deuxième et le troisième volume contiennent, l'un les lettres de Kleist, l'autre les lettres à Kleist; M. S. en a publié 455, (237 de plus que dans les éditions précédentes) et il a eu entre les mains l'original de 366 d'entre elles; la plupart sont conservées dans les archives de Gleim à Halberstadt. M. S. les édite très correctement et dans leur intégrité, car, dans les éditions précédentes bon nombre de passages avaient été retranchés; il met en tête de chacune le lieu primitif d'impression, l'endroit où se trouve l'original, la date de la réponse; il accompagne cette correspondance de notes brèves et instructives où l'on remarquera plus d'une fois des fragments inédits d'Uz, de Gleim, de Krause, d'Ewald. Les lettres des amis de Kleist sont bien moins intéressantes que celles de l'officier, elles ont moins de vie et de fraîcheur, on sait la fadeur écœurante de Gleim, le « Damon » de Halberstadt. Peut-être eût-il mieux valu faire un choix, ne donner que l'essentiel et l'indispensable; mais en ces matières la limite est difficile à tenir; les uns veulent plus, les autres moins; le meilleur moyen de contenter chacun est de donner tout. — Telle qu'elle est, cette publication est une des meilleures de la collection Hempel; elle nous rend le véritable Kleist; elle nous le fait voir dans sa correspondance aimant, mélancolique, sensible, parfois atteint du même mal que Gleim, de la *Schönseligkeit*, mais reprenant le dessus grâce à sa nature de soldat, franc, ouvert, écrivant sans affectation ni raffinement; enfin elle nous donne le texte authentique de ses œuvres qu'avait mutilées le ciseau impitoyable et souvent maladroit de Ramler. Ajoutons qu'elle renferme un index complet des trois volumes.

2. — Pyra est connu dans la littérature allemande par le pamphlet qu'il publia contre Gottsched (*Erweis dass die Gottschedianische Secte den Geschmack verderbe*) et par son *Temple de la vraie poésie*; il était soumis à l'influence du piétisme de Halle; admirateur passionné de Milton qui avait, disait-il, conduit la poésie du Parnasse païen au Paradis et prédécesseur de Klopstock, il regardait la poésie sacrée et biblique comme la seule véritable; enfin, de même que les Suisses, il était hostile à la rime. C'est à ce Pyra que M. Waniek a consacré une monographie fort consciencieuse [1]. Il apporte des documents inédits de grande importance, les lettres que renferme la riche collection de Gottsched et les manuscrits de Pyra que contiennent les archives de Gleim à Halberstadt. Il a consulté les journaux de l'époque qu'il est si rare de trouver, même dans les grandes bibliothèques d'Allemagne, et une foule de brochures ignorées. Grâce à ces secours divers, M. W. expose pour la première fois avec force détails l'influence de l'éducation piétiste que Pyra avait reçue à Bautzen et à Halle. Il montre l'action du jeune écri-

1. L'ouvrage est divisé ainsi : première partie : I. *Haus und Schule*. II. *Studienjahre*. III. *Wanderjahre*. IV. *Aufenthalt in Berlin*. V. *Ausgaben, literarischer Nachlass, Stimmen der Zeitgenossen*, deuxième partie : I. *Der formale Gesichtspunkt*. II. *Die stofflichen Gesichtspunkte*. III. *Aesthetik und aesthetiche Kritik*. IV. *Gœthe*.

vain sur les poètes qu'il connut à Halle, Gleim, Lange, etc. sur les professeurs et critiques comme Baumgarten et Meier. Il analyse avec sagacité les théories poétiques de Pyra et met en lumière les divergences d'opinion qui séparaient les Saxons et les Suisses; on suit avec intérêt les progrès que fait peu à peu l'esprit de Pyra; on le voit d'abord admirer Gottsched, puis le critiquer, puis l'attaquer violemment, se rapprocher de Breitinger et de Bodmer, se mettre à l'école des critiques français, de Boileau, de Dubos, étudier Aristote et frayer la voie à Lessing. En outre, M. W. découvre dans le *Tempel der wahren Dichtkunst* des réminiscences du poète latin Vida et surtout de Thomson *(Castle of Indolence)*. Il nous fait connaître un fragment de tragédie, *Atrée ;* il prouve que Pyra, en traduisant Virgile et en excitant Lange à traduire Horace, est le devancier de Ramler et de Voss; qu'il rechercha de dessein prémédité l'allitération; qu'il a donné le branle à la poésie anacréontique qui fut le *Tummelplatz* de tous les jeunes talents, qu'il a le premier fait des vers non rimés et tenté de rétablir les chœurs des anciens; enfin il démontre que Klopstock connaissait les œuvres de Pyra et que du *Bibliotartarus*, fragment d'un poème héroï-comique, est sorti le *Renommist* de Zachariä, etc. La critique doit se mêler aux éloges; M. W. a le tort, assez naturel chez un biographe, d'attribuer à Pyra un rôle trop considérable dans la littérature; il compare même le « Temple de la vraie poésie » aux *Geheimnisse* de Gœthe et ne doute nullement que l'allégorie de Pyra « ait agi sur la conception du plan des *Mystères* » (p. 178); il oublie que cette « conception » était devenue familière à la poésie et pour ainsi dire banale : cp. le *Temple de la renommée* de Chaucer et de Pope et le *Temple du goût* de Voltaire; ce dernier ouvrage parut en 1731, et il ne serait pas impossible que Pyra, dont le « Temple de la vraie poésie » fut publié en 1737, eût voulu imiter l'écrivain français [1]. Malgré tout, l'étude de M. Waniek abonde en détails intéressants et nouveaux; elle fait connaître non seulement une figure attachante de la littérature allemande [2], mais toute l'époque, assez ignorée jusqu'ici, où vécut Pyra, l'école de Halle et les principaux représentants de la critique littéraire qui commençait à naître [3].

3. — M. Litzmann a composé sur Liscow une étude soignée et attentive. Il montre que l'Epitre à Lange sur le piétisme appartient véritablement à Liscow et date de 1730. Il place en 1726 les *Remarques* sur le Droit naturel de Manzel. Il prouve que Boileau exerça sur Liscow une influence plus considérable qu'on ne l'avait cru jusqu'ici. Il analyse

---

1. M. Sauer vient de prouver que Pyra imita Pope (*The Temple of Fame*).

2. Pyra (Immanuel Jacob et non Jacob Immanuel) se rendit en 1734 (et non en 1735) à l'Université de Halle; il vécut ensuite à Laublingen près de Lange, puis se fit précepteur (successivement à Poplitz et à Heiligenthal); il revint à Laublingen en 1741, fut nommé à la fin de 1742 professeur au Kœllnisches Gymnasium de Berliner et mourut le 14 juillet 1744; il était né le 25 juillet 1715 à Cottbus.

3. P. 128, écrire *Bouhours* au lieu de « Bouhor's ».

les œuvres du satirique allemand et fait le portrait des personnages qui furent l'objet de ses sarcasmes. Il donne une foule de renseignements précieux sur Sivers « célébrité locale qui n'avait d'autre talent que la réclame et prétendait à tout prix à la grandeur scientifique » (p. 38), sur Philippi l'aventurier (p. 48-51), sur le parti de Gottsched et ses relations avec Liscow, sur le séjour de ce dernier à Dresde et son alliance avec les ennemis du professeur de Leipzig. Il apprécie avec justesse l'ouvrage le plus connu de Liscow *von den elenden Scribenten;* il a su voir que cet écrit est un des meilleurs que Liscow ait composés, parce qu'il s'abstient de toute moquerie personnelle et s'élève à des vues générales; ce n'est plus un simple pamphlet, c'est une satire pleine de goût et de finesse. M. L. démontre, en outre, l'action de Liscow sur ses contemporains; le redoutable adversaire de Philippi et de Sivers eut bientôt, surtout dans l'école de Gottsched, des imitateurs qui copièrent son style et sa manière agressive; il suffit de lire les extraits que nous donne M. L. des *Neufränkische Zeitungen* et des journaux de Hambourg. Voilà ce que contient le livre de M. L. Mais est-ce vraiment un livre? Est-ce le travail d'ensemble qui manquait jusqu'ici sur Liscow? M. L. a, de gaieté de cœur, renoncé à cette tâche qu'il lui était aisé d'entreprendre. Il veut, dit-il, poursuivre et retracer le développement littéraire de Liscow en évitant de répéter ce qu'on connaît déjà. Mais combien de ceux qui liront le travail de M. L., connaissent Liscow! Il fallait d'abord nous exposer la vie de l'écrivain, nous donner des dates précises, marquer en quelques traits son tempérament et son caractère, ses opinions, le rôle qu'il devait jouer dans la littérature du temps. Une fois l'existence de Liscow racontée dans tous ses détails, une fois le personnage mis en pied, il fallait examiner l'une après l'autre, dans des chapitres distincts, chacune de ses polémiques, en observant l'ordre des temps. Il fallait s'exprimer avec plus de précision et de rigueur que ne le fait l'auteur, sacrifier l'insignifiant et l'inutile, ne donner de toutes ces misérables et pédantesques querelles que ce qu'il faut savoir. M. L. arrivait ainsi, par un chemin facile, à la fin de son étude, et là, il nous servait encore une conclusion où il aurait rappelé les jugements de ses devanciers et prononcé lui-même en dernier ressort sur le mérite de Liscow qu'il faut prendre garde, dit-il, de mettre trop haut et qu'il nomme fort bien un pamphlétiste satirique plutôt qu'un véritable *Satirendichter*. M. L. n'a rien ou presque rien fait de tout cela; il a composé quatre chapitres, assez longs, assez touffus, qui ne forment pas un tout bien ordonné : 1° Manzel et Lange; 2° Sivers et Philippi; 3° collaboration de Liscow aux journaux jusqu'en 1739; 4° rapports avec Gottsched [1]. Néanmoins, on lui saura gré d'avoir tiré tant de détails

1. On pourrait lui reprocher aussi de n'avoir pas montré suffisamment les imitations de Boileau dans les œuvres de Liscow; au moins, les exemples cités par M. L. ne sont pas en assez grand nombre (p. 81). A notre avis, Swift est, plutôt que Boileau, le modèle de Liscow; j'invoquerais surtout le témoignage de Mauvillon et

intéressants des papiers de Gottsched, de la collection de Lappenberg et des journaux du temps; son livre complète sur bien des points les travaux de Schmidt, de Helbig, de Lisch et de Classen.

4. — L'étude de M. Litzmann sur Liscow a été suivie d'une petite publication intéressante dont il faut dire quelques mots. M. L. a trouvé les lettres que la mère des deux Hagedorn (le poète et l'auteur des *Considérations sur la peinture)* adressait à son plus jeune fils Christian Louis, lorsque ce dernier faisait ses études à Altdorf et à Iena, en 1731 et en 1732. Ces lettres, au nombre de dix-sept, sont très touchantes; la pauvre mère s'impose les plus grandes privations pour envoyer de l'argent à son « petit Louis »; elle lui donne les meilleurs conseils, l'engage à ne pas régaler ses camarades (« andere mit nichtswürdigem teuren Toback und Bier zu tractiren »), à ne faire de dépenses que pour sa propre et gentille personne (« für deine artige Person und nutzen »), à ne pas prodiguer les pourboires (« sei nicht zu liberal, trincgeld zu geben »). Mais, tout en lui recommandant une stricte économie, elle le prie de ne pas déroger, de se souvenir du nom qu'il porte, « sich seinem Stande gemäss zu conduisiren ». Ces lettres que M. Litzmann donne telles quelles, avec leurs répétitions, leur tournure un peu lourde et leur bizarre orthographe, méritaient l'impression; elles font mieux connaître une des familles littéraires les plus célèbres de l'Allemagne du XVIIIe siècle, et la brave femme qui les écrivait naïvement, intéresse le lecteur par son naturel sain, par ses réflexions sensées, par son dévouement maternel.

5. — Le livre de M. Perry, d'ailleurs imprimé avec luxe, rendra des services au public anglo-américain ; allemands et français n'y trouveront rien de très neuf, sauf les parallèles que fait l'auteur entre la littérature allemande et la littérature anglaise, entre quelques passages du *Spectator* et de l'*Irdisches Vergnügen* de Brockes (p. 63). M. Perry s'est contenté le plus souvent de reproduire ce que d'autres ont dit avant lui. Ce qu'il raconte du *Bund* de Göttingue est bien insuffisant; il se borne à traduire quatre lettres de Voss à Brückner, et aucun de ses lecteurs ne saura ce que fut cette réunion poétique, ce qu'étaient Bürger, les Stolberg, Hahn dont M. P. cite les noms sans autre indication. En revanche, l'auteur insiste fort longuement sur *Minna de Barnhelm* (p. 149-169) et ne dit presque rien des œuvres de jeunesse de Lessing. Il prétend que Gottsched se faisait aider dans ses traductions par sa femme et *ses enfants* (children, p. 80). Enfin, M. Perry assure que Lessing mourut « avant que la grande révolution littéraire eût éclaté (p. 201) »; mais elle éclata du vivant de Lessing, et il fut un de ceux qui la pro-

d'Unzer qui connaissaient très bien la littérature de la France et de l'Angleterre « in Liscow herrscht eine æchte swiftische Ader, und ob ich ihn gleich dem Englænder nicht an die Seite setze, so gestehe ich doch, dass er mir vollkommen das Genie und die Grundlage desselben zu haben scheint. » *Ueber den Werth einiger Dichter*. 1771, II, 21-23.

voquèrent ; il meurt en 1781 et *Götz* est de 1773. *Werther* et la *Lenore* de Bürger, de 1774 ; les pièces de Lenz et de Klinger parurent à la même époque, etc., etc. [1].

6. — M. Pentzhorn a voulu composer une « biographie détaillée et scientifique » de Thomas Abbt. C'est, en effet, une biographie, au pur sens du mot ; ce n'est pas une étude critique, une appréciation complète de l'œuvre laissée par l'historien allemand. M. P. a réuni tout ce qu'il est possible de savoir sur la vie de Thomas Abbt, sur son enfance à Ulm, sur ses années d'université (Halle), sur son enseignement à Francfort sur l'Oder et à Rinteln, sur son séjour à Berlin, sur son voyage en Allemagne, en Suisse et en France [2], sur le rôle qu'il joua, comme conseiller et « patronus scholarum » à Bückeburg, près du comte de Schaumburg-Lippe. Il analyse les écrits de Thomas Abbt, ses dissertations et fragments historiques, ses articles dans les *Litteraturbriefe* et l'*Allgemeine deutsche Bibliothek*, ses meilleures œuvres, l'essai « sur la mort pour la patrie » et l'essai « sur le mérite ». Il rappelle les jugements des contemporains. Il montre (p. 25), — ce qu'on n'avait pas encore remarqué — que dans l'essai *vom Tode für das Vaterland*, Abbt s'est proposé pour modèle le livre de Zimmermann, *vom Nationalstolze* ; il cite plusieurs passages absolument identiques ; il rappelle un aveu qu'Abbt lui-même faisait à Zimmermann (cp. l'ouvrage de Bodemann sur le célèbre médecin, 1878, p. 29). Enfin il publie quelques lettres inédites de Nicolai ainsi qu'une ode de Schubart, d'ailleurs sans valeur aucune, au père de l'historien. Venons aux critiques. M. P. parle en un endroit de la concision d'Abbt, de l'admiration exclusive qu'il professait pour Salluste et Tacite (p. 56) ; il aurait pu rappeler à ce propos Jean de Müller, historien lui aussi, et, comme Abbt, visant à la brièveté ; il aurait pu citer un passage des mémoires de Gœthe qui prouve qu'à cette époque, qu'on doit à certains égards nommer l'époque du laconisme, la plupart des écrivains tentaient de se faire un style ferme et précis ; Gœthe nomme Klopstock, Haller, Ramler qui voulait enfermer dans ses strophes pompeuses beaucoup de sens en peu de mots, Lessing, au style rapide et entraînant, « épigrammatique dans ses fables et ses poésies, serré dans *Minna de Barnhelm* », etc. P. 42, M. P. remarque que Abbt avait, comme un grand nombre de ses plus illustres contemporains, l'horreur du *Gelehrtenstand* et le désir d'une position fixe ; il fallait dire aussi que tous ces jeunes gens de talent étaient tourmentés par le besoin de l'action, qu'ils eurent pour idéal un Götz ou un Charles Moor, que Herder songeait à devenir le bienfaiteur de la Livonie, que Lenz rêvait de se faire soldat et de commander une armée, que Klinger s'engageait et voulait combattre en

1. Le nom de Gellert manque dans la table des noms propres.

2. Signalons p. 48, le récit d'une représentation théâtrale à Ferney ; on jouait les *Femmes savantes* ; Voltaire faisait Trissotin, cp. Abbt, *Vermischte Werke*. 1768, VI, 75.

Amérique pour la cause de l'indépendance, etc.[1]. Mais ce que nous reprocherons surtout à M. P., c'est d'avoir composé sa dissertation — car c'est plutôt une dissertation qu'un livre — sans avoir pitié de son lecteur; elle comprend 181 pages qui se suivent sans interruption et sans temps d'arrêt; pas de chapitres; pas de divisions, lorsqu'il était si aisé de trouver des titres comme « la jeunesse de Abbt », « l'essai sur la mort pour la patrie », « l'essai sur le mérite »; « les Lettres sur la littérature », « la Bibliothèque générale allemande »: il faut aller jusqu'au bout du volume, à la p. 90, pour trouver un simple tiret. D'ailleurs M. Pentzhorn n'a même pas apprécié Abbt; il a laissé la parole à Herder et aux critiques de l'époque; on cherchera vainement dans sa conclusion un jugement d'ensemble sur les talents et le style de son auteur. M. Pentzhorn devra donc remanier son travail, lui donner une meilleure ordonnance et de plus vastes proportions, y payer davantage de sa personne; il a recueilli d'abondants matériaux; qu'il les dispose et les mette en œuvre dans une nouvelle étude qu'il fera mieux que tout autre et qui sera le dernier mot sur Thomas Abbt. Surtout qu'il n'oublie pas de rechercher les sources dont Abbt s'est servi dans ses fragments historiques; qu'il s'étende davantage sur les deux grands journaux littéraires auxquels collabora le professeur de Rinteln; qu'il examine l'influence que les voyages, les amitiés, le séjour de Berlin ont tour à tour exercée sur son héros; qu'il consacre même un chapitre à la critique littéraire de Thomas Abbt et à ses jugements sur ses contemporains, en recueillant les opinions éparses dans sa correspondance; qu'il fasse enfin ce que ses compatriotes nomment un *Zeit-und Lebensbild*[2].

7. — L'ouvrage de M. Gaedertz, dont on connaît déjà une étude remarquable sur Rollenhagen, épuise à peu près le sujet. L'auteur a tout consulté, jusqu'aux affiches et aux annonces, jusqu'aux cahiers des souffleurs et aux rôles que copiaient les acteurs. Il nous donne une histoire complète du théâtre bas-allemand. Le premier volume surtout est riche en informations aussi curieuses qu'importantes. M. G. prouve dès le début que le premier poète bas-allemand qu'on connaisse, Jean Koch ou Opsopaeus, a composé sa comédie d'*Elie* d'abord dans son dialecte, (1630) puis en latin (1633). Il établit par des arguments irréfutables que Jean Rist, contemporain et rival de Koch est l'auteur de l'*Irenaromachia;* il fait connaître une pièce assez bonne du même auteur, *Persée*, que Gervinus n'avait pu découvrir; il cite les *Zwischenspiele* ou intermèdes bas-allemands que renferment ces deux pièces de Rist ainsi que sa meilleure œuvre, *das friedejauchzende Teutschland;* il expose l'influence considérable que Rist exerça sur un auteur jusqu'à présent inconnu,

1. Cp. notre introduction de *Gœtz*, p. LIII.

2. Je ne serais pas étonné que Saint-Réal, dont on sait l'influence sur Schiller, ait été un des modèles que Abbt se proposait, et son *Discours sur la valeur* (1688) pourrait être le précurseur des essais sur le mérite et la mort pour la patrie.

Erasme Pfeiffer, secrétaire du duc de Brunswick Lünebourg (lequel mit en rimes l'*Irenaromachia)*, sur l'auteur anonyme du *Ratio status*, sur Scher, sur Rose, sur l'auteur de la *Teweschen Hochtydt* et du *Tewesken Kindelbehr*; enfin il montre que les scènes composées par Rist offrent d'utiles renseignements à l'historien, car elles représentent l'Allemagne pendant la guerre de Trente-Ans et peignent au vif la haine entre le peuple et le soldat, entre le paysan et le caporal. M. G. analyse avec la même finesse et la même sagacité les éléments bas-allemands que renferment les opéras joués à Hambourg au XVIIe et au XVIIIe siècle; il étudie successivement à ce point de vue le *Kara Mustapha* de Bostel (1686) le *Xerxes* de Postel, *Pyrame et Thisbé* de Schröder, *Cléopâtre* de Feustking, le *carnaval de Venise* de Meister et Cuno, *Henri l'Oiseleur* de König, etc.; sur près de trois cents opéras qui furent représentés au théâtre du Marché aux Oies, dix-sept sont, entièrement ou en partie, écrits en bas-allemand (p. 169). Le dernier où se fit entendre le *plattdeutsch*, la « oole plattdütsch Moodersprak » fut la *Verkehrte Welt* de Prätorius. Mais les opéras furent remplacés par des comédies où le *Platt* hambourgeois revendiqua sa place (Ekhof[1] dans le Grobian du *Bookesbeutel*, dans l'Henri du *Potier d'étain* de Holberg qui fut traduit en bas-allemand dans l'année 1743, dans le Jürge de l'*Héritier du village* de Marivaux que traduisit Krüger, dans le Mathurin du *Galant jardinier* de Dancourt traduit sous le titre *Bas Blindekuhspiel*, dans le Klas de l'*Usurier gentilhomme*; rôles d'Ilsabe et de Tobies dans *Glück bessert Thorheit* de Schröder; rôle du lieutenant et de son brosseur dans le *Hans von Zanow* de Brandes; rôle de Sigefroi de Lindenberg dans la pièce du même titre, jouée en 1813, lorsque Davout commandait à Hambourg). — Le second volume de M. G. est moins intéressant, mais il témoigne d'un soin aussi attentif et scrupuleux que le premier. M. G. y cite, avec de copieux extraits, toutes les pièces en bas-allemand qui ont été représentées au XIXe siècle. Il nous présente les acteurs, les directeurs, entre autres un Français, natif d'Agen et nommé Chéri Maurice, les auteurs, Bärmann, David, Volgemann, Gassmann et Krüger qui mirent sur la scène les romans de Fritz Reuter, *Inspector Bräsig* (« ut mine Stromtid ») et *ut de Franzosentid*, enfin Fritz Reuter lui-même qui donna une comédie en trois actes, *die drei Langhänse*. Le volume se termine par une étude sur Karl Schultze et la comédie en plat allemand du temps présent (p. 95-269).— En résumé, l'ouvrage de M. Gaedertz lui fait grand honneur. On peut lui reprocher d'abuser des analyses, surtout dans le second volume, et de louer outre mesure le théâtre dont il écrit l'histoire; il suffit, à ses yeux, d'employer le *plattdeutsch* pour être simple, naïf, populaire; une œuvre composée dans le dialecte de Hambourg et applaudie par le bon public de Hambourg, lui paraît exquise de tous points et digne de passer à la posté-

1. Telle est la véritable orthographe du nom.

rité. Mais, s'il professe un enthousiasme exagéré pour des pièces en somme peu remarquables, s'il se rend parfois la tâche trop aisée en se bornant à de simples *Referate*, si son livre ressemble par endroits à un feuilleton théâtral, s'il se sert trop souvent des expressions vagues et emphatiques qu'emploie le journalisme allemand, il a le mérite d'avoir traité le premier un sujet fort intéressant, encore inexploré, et de l'avoir traité à fond.

8. — Les lettres que renferme la correspondance du duc Charles Auguste de Weimar avec Knebel et Herder, publiée par M. Düntzer, ne paraissent pas pour la première fois. Les lettres à Knebel se trouvent dans les papiers que ce dernier a laissés et qu'a édités Mundt; les lettres à Knebel ont paru dans le *Weimarisches Herder-Album* de 1845; mais M. D. a revu les unes et les autres sur les originaux et en ajoute quelques-unes. La publication a été faite avec goût et sur beau papier; l'introduction, au style un peu long et lâché, se lit avec intérêt; les notes sont en grand nombre et on en tire profit; un index qui termine le volume, rendra des services. Nous ne ferons que de légères critiques à l'infatigable érudit; p. 5 écrire Vevey au lieu de *Vevay;* p. 38 d'Ansse au lieu de d'*Ausse;* p. 16, balourdise au lieu de *barloudise;* p. 51 l'expression *Cimmerische Nächte* vient peut-être du français, mais on dit « ténèbres cimmériennes » et non *cimmériques.* On aurait souhaité que M. Düntzer reproduisit également dans ce volume les lettres de Charles Auguste à Einsiedel.

A. Chuquet.

---

218. — **Les lettres G et H du Dictionnaire de l'ancienne langue française,** par F. Godefroy. 5 fascicules. Prix : 25 fr. Paris, Vieweg.

3e Article.

M. Godefroy ne se met pas assez en garde contre un certain nombre de mots restés dans la langue moderne. Quelques-uns ont eu des significations ou détournées ou métaphoriques qui ont échappé même à Littré, et qu'il est nécessaire, je l'ai déjà dit, de signaler dans un dictionnaire du vieux français. *Gambader*, par exemple, a signifié enjamber, franchir *(nos dis gens de guerre gambaderent par dela le Valis)*, *gascher*, fouler le raisin, *gale*, cal, durillon, *genuine*, adj. fém., native *(genuine* noblesse, *genuine* qualité), *gratteure*, ce que les poules grattent, *grappe*, griffe, *générosité*, noblesse, haute naissance, *grainissant*, fécond en grains. Sous le mot *gole* ou *gueule*, il fallait noter les locutions suivantes : *gueule baee*, place publique, *gueule d'un havre*, entrée d'un port, *doubler sa gueule*, redoubler ses aboiements. *Gerbe baude*, devenu *gerbaude* dans le patois berrichon (voir Claudie par G. Sand),

méritait un article à part. Dans la lettre H on ne trouve pas *herbe du vent*, anémone, *harmoniser*, v. n., faire entendre des sons harmonieux, *herbeux*, qui est de la nature de l'herbe, *houlette*, (être de la confrérie de la), de la confrérie des débauchés, par allusion à *hole, houle*, débauche, *hure*, sanglier, *horaire*, précoce (fruits *horaires,*) etc.

Il nous semble aussi que M. G. n'a pas suffisamment dépouillé les auteurs du XVIe siècle. Il y a parmi eux, comme partout, des retardataires, et ce sont, pour la vieille langue, les plus intéressants à connaître. C'est chez eux particulièrement que l'on rencontre un grand nombre de termes qui sentent l'antiquité ou le patois des provinces. J'en citerai quelques-uns : *gasse*, ivraie, *gallon*, cor, durillon, *grisser*, grincer, *gravail*, gravier, *gousseux*, qui a le goût âcre, *grapette*, petite grappe, *grinceur*, grincement, *gril*, grillon, *gresillonner*, piquer, *graille*, suc visqueux de certaines plantes, *grumpher*, grommeler, *guerpeler*, arracher le poil, *grelace*, espèce de dragée, *gouspilleur*, *gouspiller*, verbe qui est encore employé à la date de 1695, *grimpeure*, et *grimpart*, *gelon*, glaçon, *guirlandelle*, *greement*, bien, convenablement, *grenouillau*, *grenouillard*, *gresleur*, celui qui envoie la grêle, *geleur*, celui qui glace, *goutteron*, bec d'un vase ou d'une aiguière, *gaste-biens* (ce mot composé est bien vieux puisqu'il se trouve déjà dans le *Renclus de Moiliens*), *grisons*, cheveux gris, *gibray*, mot rare que je ne comprends pas : « poupées, petites espées, petites sonnettes, petits chevaux de gibray et semblables choses. ». — A ces mots omis il faut encore ajouter : *gahoc*, aqueduc, *giguetter*, fréquentatif de giguer, *gentiliser*, anoblir, *grabeleur*, éplucheur, hypercritique, *gendrelle*, sorte d'oiseau, *gaffe*, clef d'arbalète, *gruesque (des feves gruesques?)*, *glandager*, ramasser le gland, *gorse (tertre et gorse estans entre un pré et une terre?)*, *garçaille*, *grappeter*, *grossateur (un ennemy commun de la patrie et grossateur publicq?)*, *grisard*, nom de je ne sais quel oiseau. La lettre H fournit aussi beaucoup de vocables que je n'ai rencontrés qu'au XVIe siècle, mais qui ont bien l'air d'avoir une origine plus ancienne, comme : *hirunque*, *halleboteur*, *houppée*, houpe, *haye*, sorte de poisson, *harce*, d'où harcele, *hif*, espèce de plâtre, *holocaustement*, *harpic*, harpon, *hebetude*, *historialement*, *haranguier*, adj., *(tonnel haranguier)*, *hazardier*, *houpeten*, *hareclin*, espèce de pâtisserie, *hagis*, clôture, *houet*, hoyau, se *hucher*, se placer en haut, encore usité dans les patois, *haïonner*, dresser un étal ou une échoppe sur le marché, *houllebiche*, coquillage, difficile à définir, *hersis*, champ hersé, *harpaillon*, gueux, voleur, *hazier*, buisson, touffe de broussailles dont se sert encore un auteur provincial au commencement du XVIIIe siècle, *havisseure*, sécheresse, *harenguesse*, saison où l'on pêche le hareng, etc.

D'autres mots plus anciens ont échappé à M. G., entre autres : *galliet*, sonnette, *gaïs*, géant, *garibel*, insecte qui s'attaque à la vigne, *gantier*, mesure pour les liquides, *gardeau*, sorte d'étoffe, *getoncel*, petit rejeton, *gressoie*, carrière de grès, *de guingoys* ou *gingoys*, de

coin, *griecier*, déchirer, *gehinnement*, torture, *guiche*, compartiment, tiroir, *gheulart, gueulard*, grande marmite (on trouve aussi *gueulard* = gueule, *gueulard de lyon), guerp* ou *werp*, cession, abandon, *guerpison, grouilleur, gistjuz*, temps pendant lequel un malade ou un blessé reste au lit, *guiteau*, gaine, étui ; *giroflé*, s. masc., vin épicé avec des clous de girofle, *gitaire*, poutre, *ganteau*, tronc pour les aumônes, *gayvete*,, couteau, *geometre*, geométrie, *glorificable*, *gitre*, geter, *gachet*, sorte de teinture, *glainner* ou mieux *glanier*, estomac du sanglier, *gresillons*, caprices, fantaisies, *gorguelet?*, *gratifier*, laine de rebut, *se gober*, se glorifier, *gorder*, gonfler, *gaimon*, épave de mer (goemon.) *graier*, flatteur. J'ai noté aussi quelques vieux mots qui manquent à la lettre H, et dont la plupart sont d'une interprétation difficile : *hamecel, houticol, heurteux, houllart, hasphan, hennu, hernuez, haimee* (n'a rien de commun pour le sens avec *hamee* ni *hemée), hurleson*, *hauzin, haubar*, *hausseur*.

Quelques articles sont incomplets. Ainsi *garde-derriere* est cité avec le sens d'arrière-garde ; il a encore celui d'arrière-pensée. *Grappin* outre l'acception de menue paille signifie petit morceau de pierre, de caillou. *Grafer* a été l'équivalent de agrafer, et *graper* ou *grapper*, de griffer. A l'article *garin* manque la locution curieuse « *un garin tout* fait, *un vrai garin*, » c'est-à-dire, un homme à éviter, dont il faut se garer. *Glaireux* est expliqué par graveleux, quoiqu'il ait fréquemment le sens de « qui se plaît dans le sable, le gravier. » *Gendre* ou *genre* a eu non-seulement la valeur de « rejeton », mais de plus celle de « fils. » *Havement* = avidement, fait supposer *have* = avide, qui existe en effet ; M. G. s'est contenté pour cet adjectif des significations « sombre, maladif, » déjà indiquées par Littré. *Heaume*, soldat couvert d'un heaume, a été omis. J'oubliais *gréant* interprété par « agréable », et qui veut dire « reconnaissant. »

Je n'ai à relever que quelques erreurs ou inadvertances. Une des plus notables est *godeau* expliqué par « sorte de plante », dans cet exemple où le sens saute aux yeux : « la taravelle, d'ucuns appellée fiche, et en Anjou le *godeau*. » *Planter en godeau*, *avec le godeau*, est d'ailleurs une locution qui n'est pas rare au XVI[e] siècle. *Hellir* dans le passage tiré du Renclus de Moiliens signifie se livrer à la débauche, et non pas « faire du tapage », qui est une explication par trop vague. Au mot *grappe*, M. G. renvoie à *Crape* (n° 2, je suppose), mais la forme *grappe* est absente de cet article où *crape* d'ailleurs est peu nettement défini. Les exemples pourtant ne manquaient pas : « pour les *grappes* qui sont mules et galles aux talons. » Si *gaufferie*, comme je le crois, vient de *goffe* ou *gauffe*, il ne peut guère signifier « jargon. » Enfin il n'est pas exact de dire que les exemples de *grole* 4° au sens de savate, vieux soulier, par extension patte, soient tous détruits : J'en ai un sous les yeux *(la grole d'un chien)*, et ce ne doit pas être le seul. M. G. s'est encore mépris en expliquant *gauleur* par « celui qui abat des fruits, fait des

gaules. » Dans l'exemple qu'il cite et ailleurs, ce mot signifie simplement arpenteur : au bon vieux temps, on mesurait les terres avec des gaules; c'était l'enfance de l'art.

Il est bien entendu que je ne fais pas ces articles pour amoindrir ou dénigrer la valeur du Dictionnaire de M. Godefroy; je sais, Dieu merci, apprécier tout ce qu'une pareille œuvre exige de travail opiniâtre, de persévérante attention, de recherches incessantes. Ce n'est donc pas une critique que je fais ici, ce sont de simples remarques qui, je crois, seront profitables à l'auteur et à ceux qui s'intéressent à l'histoire du développement de notre langue. Tel qu'il est, le Dictionnaire de M. Godefroy lui fait le plus grand honneur, et il serait fâcheux que la publication en fût interrompue.

A. Jacques

---

219. — De Montagnac. **Lettres d'un soldat,** neuf années de campagne en Afrique, correspondance inédite du colonel de Montagnac, publiée par son neveu. Paris, Plon, 1885. In-8, xxII et 502 p. 7 fr. 50.

Lucien-François de Montagnac, né au château de Pourru-aux-Bois, dans les Ardennes, le 17 mai 1803, élève du collège de Sedan et de l'école militaire de Saint-Cyr, sous-lieutenant au 1er régiment (1821), lieutenant en 1832, chef de bataillon du 51e (1841), puis lieutenant-colonel au 15e léger (1845), était commandant supérieur du cercle de Djemmaa-Ghazaouet lorsqu'il périt le 23 septembre 1845 dans un engagement contre Abd-el-Kader. Il a fait sa carrière militaire en Afrique, et c'est de là qu'il écrivait à ses parents de Sedan les lettres que publie son neveu, M. Elizé de Montagnac. Cette correspondance nous fait connaître un soldat, passionnément épris de son métier, loyal, intrépide, instruit, doué de toutes les qualités qui font le véritable homme de guerre; nul officier, disait le duc de Nemours, n'était ni plus brave ni plus intelligent. Montagnac a le style alerte, plein de verve et d'entrain; il fait de jolis portraits des officiers et des administrateurs qui l'entourent; il décrit de la façon la plus piquante les mœurs de la colonie (p. 49-51); il expose impitoyablement les fautes qu'on a commises. On ne pourra désormais composer une histoire sérieuse des premiers temps de la conquête de l'Algérie sans consulter ces lettres sincères et presque toujours impartiales. Il écrit le 20 janvier 1840 : « Je voudrais vous raconter comment je fais la guerre, et je suis forcé de vous raconter comment je ne la fais pas... Pas l'ombre d'un burnous! C'est égal, grand déploiement de forces, dispositions stratégico-comiques, manœuvres savantes, sublimes et ridicules. De l'infanterie groupée en masse, de l'artillerie groupée en masse, de la cavalerie groupée en masse, et des bêtes en masse, et des charlataneries en masse. Des masses, en veux-tu, en voilà » (p. 69). Il montre qu'on s'y prend mal pour combattre l'é-

mir « ah! vous croyez que cet oiseau du désert va vous attendre pour que vous lui mettiez un grain de sel sur la queue? Non, non, pas si bête. Vous courrez longtemps... » Sans cesse il se plaint qu'on batte la campagne inutilement; il faudrait, selon lui, mobiliser quelques colonnes pour faire des razzias, brûler les récoltes, couper les communications avec le Maroc. Mais les généraux persistent dans leur système; le maréchal Valée parcourt l'Algérie, sans combattre l'adversaire; ce n'est plus une armée expéditionnaire, c'est une armée *promeneuse* (p. 103) et la guerre devient une simple escorte de convois. Heureusement il y a un général » qui est tous les généraux de l'Afrique », Changarnier, le factotum, l'homme universel et indispensable (p. 130). Heureusement on envoie Lamoricière dans la province d'Oran; voilà un « lapin » qui fait de la bonne besogne, qui mène la chasse avec intelligence, qui déniche les Arabes dans leurs repaires à vingt-cinq lieues à la ronde (p. 141-142), qui va poursuivant, rasant les tribus, ramassant des grains et des bestiaux, augmentant les approvisionnements! (p. 170). Gloire à Lamoricière, s'écrie Montagnac, et gloire à Bugeaud! Ils ont résolu le grand problème (p. 186). Mais c'est surtout Lamoricière qu'admire notre officier; il est supérieur à tous les autres, même à Bedeau, « perruquier de première qualité » même à l'infatigable père Bugeaud; c'est le Massinissa dont la main habile a réuni toutes les chances d'avenir sur le théâtre d'Afrique (p. 203-209). Nous n'insisterons pas davantage; on voit suffisamment tout ce que ce volume contient de curieux et d'intéressant; citons encore quelques pages sur Mazagran (p. 74-75), sur les silos (p. 188-189), sur la marche des colonnes dans la neige (p. 214-215), sur le nouveau genre de lutte (p. 228), sur le bivouac dans le désert (p. 261), sur les vieux généraux « fameuses reliques de l'Empire » jaloux des jeunes capitaines et ne comprenant rien à la guerre de *flibustiers* inaugurée par Lamoricière (p. 274-276), sur Négrier (p. 284) et Cavaignac (p. 424), sur Horace Vernet (p. 469-472), et remercions l'éditeur de cette correspondance d'avoir publié ces croquis pris sur le vif, au cours des événements, par un des meilleurs et des plus sympathiques soldats de l'armée française. Ces lettres sont de véritables documents qui touchent à l'histoire, à ses grands comme à ses petits côtés; en faisant la part des jugements portés du premier coup, on y trouve une opinion exacte sur les hommes et les choses. L'éditeur a mis en tête de l'ouvrage un beau portrait de Lucien de Montagnac; les traits du visage sont fortement accentués, la moustache épaisse, le front large, le regard sévère; c'est bien l'homme qui se moque des « pantins militaires » et qui voulait, comme il dit (p. 410), mener sans cesse la vie de forban, tant que les ficelles qui agitaient sa nerveuse charpente ne seraient pas brisées.

C.

Lettre de M. Duka.

M. Duka dont la *Revue* a récemment apprécié l'ouvrage sur la vie et les œuvres de Csoma (nº 32, 10 août 1885) nous adresse les observations suivantes :

« 1º Le portrait de Csoma est emprunté à la publication de l'Académie des sciences de Hongrie ; l'original a dû être exécuté par M. François Toldy, sur le dessin de M. Schoefft, vers 1840.

« 2º La panégyrique du baron Joseph Eötvös où M. Duka a puisé ses renseignements sur les études de Csoma à Göttingue, ne parle pas de Blumenbach.

« 3º L'influence de Moorcroft sur Csoma a été plus grande qu'on ne l'a dit. Il prêta l'*Alphabetum Tibetanum* de Giorgi à Csoma ; il l'engagea vivement à composer une grammaire et un dictionnaire de la langue du Tibet pour le compte du gouvernement de l'Inde.

« 4º La rencontre de Csoma et de Jacquemont paraît à M. Duka un incident fâcheux qu'il valait mieux taire dans l'intérêt de Jacquemont. Le voyageur français raconte que « Csoma vit à Kanum sous le nom peu modeste de Sekundoeur Bégue, c'est-à-dire Alexandre le Grand ». Sekunder Beg était le nom que Csoma portait sur son passeport délivré par le gouvernement de l'Inde et signifie simplement Monsieur Alexandre. »

« 5º La liste des ouvrages de Csoma, donnée par M. Duka, est plus complète que la liste de l'*Index* du Journal de la Société asiatique du Bengale. »

CHRONIQUE

FRANCE. — La librairie Maisonneuve met en vente *Trois comédies persanes* traduites du turc azéri par Mirza Dja'far, publiées avec glossaire et notes par C. Barbier de Meynard et S. Guyard (1 vol. in-12). La *Revue critique* reviendra sur cette publication destinée à rendre de grands services pour l'étude de la langue courante et populaire.

— Un article de la *Revue historique*, signé Sejus et paru dans le tome XXIX de ce recueil, vient de paraître à part, sous le titre l'*Origine de Christophe Colomb* ; il réfute victorieusement la thèse soutenue récemment par M. Peragallo, dans un gros volume en italien, contre M. Harrisse et prouve par des arguments invincibles, tirés des documents des archives, que Christophe Colomb appartenait à une famille d'obscurs plébéiens ; que son père, tisserand de laine, vint s'établir à Gênes vers 1439 ; qu'il eut cinq enfants ; que l'aîné, Christophe, reçut quelque instruction, qu'il accompagna vraisemblablement son père à Savone en 1470 ; qu'il émigra vers 1473 en Portugal où il prit femme et vécut douze ou quatorze ans ; voilà tout ce qu'on

sait sur les commencements du grand navigateur, et tels sont les seuls faits que doit accepter l'historien sérieux.

— M. Henri Stein *et Olivier de la Marche.* — M. H. Stein, considérant que la vie d'O. de la Marche est peu connue et que ses œuvres sont mal appréciées, a pris pour tâche d'écrire cette vie et de commenter ces œuvres. Les principaux points de son travail ont été sommairement indiqués dans une *Etude biographique, littéraire et bibliographique* sur Olivier de la Marche, qui a paru au commencement de cette année (Paris, Cerf, in-8°). Aujourd'hui M. Stein publie le *Testament d'Olivier de la Marche, chroniqueur et diplomate bourguignon, 8 octobre 1501* (Bruges, 1885, in-8° de 16 p.). C'est d'après deux copies conservées à la Bibliothèque nationale (collection Bourgogne, n° 99, et fonds français, n° 4332) que M. Stein publie cette pièce intéressante, entourée d'excellents éclaircissements. Citons trois observations du futur biographe du célèbre chroniqueur (pp. 2, 6, 8) : « Olivier de la Marche mourut peu de temps après [avoir dicté son testament], le 1er février 1502. Plusieurs auteurs ont étourdiment dit et redit, parce qu'ils se sont copiés les uns les autres, que sa mort était survenue le 1er février 1501, comme s'il avait pu dicter ses dernières volontés après son décès ; ils n'ont pas pris garde qu'alors, en Flandre comme en France, janvier n'était pas le premier mois de l'année. » — « Il est permis de conjecturer qu'il naquit là où il fut baptisé, et que par conséquent il naquit à Villegaudin en Bourgogne, qui fut d'ailleurs le berceau de ses ancêtres à plusieurs générations. Dès lors, si notre hypothèse est adoptée, tomberont toutes les suppositions et affirmations faites à la légère depuis plus d'un siècle par La Croix du Maine et Du Verdier [M. Stein veut parler de l'éditeur de la *Bibliothèque françoise*, Rigoley de Juvigny], par l'*Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon* (séance du 28 janvier 1836, p. 7) et par Kervyn de Lettenhove, *Notice sur Georges Chastellain*, t. I de son édition des œuvres, p. 20. » — « Dans ses différents ouvrages, tant en prose qu'en vers, Olivier de la Marche ne parle jamais de son fils légitime Charles. Nous n'en connaissons l'existence que par la présente pièce testamentaire et quelques documents antérieurs de peu d'importance; nous savons seulement qu'il ne laissa point de postérité mâle et nous ignorons la date de son décès. MM. Beaune et d'Arbaumont (*La noblesse aux états de Bourgogne*, Dijon, 1864, in-4°, p. 231) ont commis une étrange faute en prenant ce *Charles* pour un *neveu* du chroniqueur, lequel n'eut jamais de neveu qui ait porté ce nom. » — T. de L.

— Pierre de Nolhac. *Jacques Amyot et le décret de Gratien* (Rome, 1885, grand in-8° de 15 p.). — L'édition du décret de Gratien, préparée par une commission que nomma Pie V en 1566, fut publiée, après quinze ans de laborieuses études, à Rome, en 1582. M. Friedberg, dans les prolégomènes dont il a enrichi l'édition de 1879 (Leipzig, B. Tauchnitz), n'a pas cité le recueil conservé au Vatican sous le n° 4913, qui contient une partie des papiers d'un des commissaires, le cardinal François Alciat, parent de l'illustre jurisconsulte milanais. Ce prélat, l'un des plus instruits du sacré collège, fut chargé en 1572 d'entrer en relation avec les savants catholiques de toute l'Europe et d'obtenir d'eux tous les documents et renseignements qui pouvaient aider en quelque manière à l'édition projetée. Pour la France, l'appel fut adressé, au nom du Pape au premier président du parlement de Paris, et surtout à l'évêque d'Auxerre, grand aumônier de Charles IX, Jacques Amyot. M. de Nolhac reproduit (p. 6) le bref expédié à Christophe de Thou et (p. 8-14) trois lettres latines d'Amyot, les deux premières de la même date (7 mars 1573), l'une au pape, l'autre au cardinal, la troisième, qui est une réponse à de nouvelles requêtes du cardinal, du 13 septembre de la même année. Ces lettres, à côté desquelles M. de Nolhac signale diverses lettres d'Antoine Mouchy (*Democharès*), de

Jacques de Pamèle *(Pamelius)*, chanoine de Bruges, d'Ambrogio Moralès, historiographe de Philippe II, de Fr. Richardot, évêque d'Arras, etc., prouvent que le traducteur de Plutarque fut le plus actif représentant de la France dans la grande et mémorable publication de 1582. — T. DE L.

— *Deux nouvelles brochures de M. André* JOUBERT. — Le zèle de M. Joubert ne se ralentit pas. Nous indiquions ici, l'autre jour, quatre brochures de lui. En voici deux autres : *Un mariage seigneurial sous Louis XV, 1737* (Nantes, V. Forest et E. Grimaud. 1885, grand in-8° de 20 p. Tiré à 100 exemplaires); *Histoire de Saint-Denis d'Anjou, x*e*-xviii*e *siècle.* (Laval, imprimerie Moreau, 1885. Grand in-8° de 88 p. Tiré à 160 exemplaires). Le mariage dont s'occupe M. Joubert est celui de « messire Gaspard César Charles Lescalopier, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel », et de « Anne Leclerc de Lesseville ». Le contrat de mariage du 15 septembre 1737 fut signé, au château de Charbonnières (en Beauce, aujourd'hui dans l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou), en présence d'une foule de grands personnages dont la liste se déroule p. 8-11, liste qui, selon la remarque de l'auteur, « renferme une série de renseignements utiles et d'indications précises sur les seigneurs de cette époque ». Mentionnons une autre liste fort intéressante aussi (p. 12-20) : *L'Estat des meubles meublans, vaisselle d'or et d'argent qui appartiennent à Monsieur Lescalopier fils, maistre des Requestes.* — *L'Histoire de Saint-Denis d'Anjou*, dont nous n'avons ici que la première partie, et qui est ornée de sept gravures, se compose de onze chapitres intitulés : *Aperçu topographique sur le territoire de Saint-Denis d'Anjou; origine et formation de la châtellenie au moyen âge; les Anglais sont défaits à Saint-Denis d'Anjou par les seigneurs angevins et manceaux; privilèges et droits du chapitre, seigneur spirituel et temporel de la châtellenie; le logis des chanoines et ses dépendances; procès et condamnations de divers criminels; création de deux foires et d'un marché par Louis XII; Histoire de Saint-Denis d'Anjou au xvi*e *siècle; au xvii*e*; au xviii*e*; la révolution et la chouannerie,* chapitre que l'auteur se réserve de compléter dans l'ouvrage spécial qu'il prépare sur *la chouannerie et les chouans dans le Haut-Anjou.* — T. DE L.

— *Un château de Saintonge.* — M. DENYS DE AUSSY, propriétaire du château de Crazannes, a consacré une très bonne notice à ce château et à ses anciens seigneurs, les Montendre, les Vivone, les Poussard, les Rouhaud, les Daillon, les Acarie, les Durfort de Civrac, etc. *(Crazannes,* 1312-1789. Pons, imprimerie de Noël Texier, 1885. Grand in-8° de 74 p. *Publication de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis).* M. D. de Aussy, pour raconter les destinées de son manoir, s'est appuyé sur des documents sérieux, comme on peut en juger facilement, du reste, par les *Pièces justificatives* (pp. 37-74). Il a pu ainsi redresser les erreurs de l'historien de Cognac, Marvaud, de l'historien de la Saintonge, Massion, de Chaudruc, l'archéologue qui décrivit si mal, dans le *Bulletin monumental*, le château qu'il habitait et dont il avait ajouté le nom au sien, etc. On remarquera (p. 12) une note où est clairement établie l'identité du célèbre calviniste du xvi*e* siècle, Romegoux, lequel n'était autre que Guy Acarie, second fils de Jean *Acarie,* seigneur de Crazannes, et de Catherine Goumard, dame de Roumegoux. — T. DE L.

ALLEMAGNE. — Le 4e annuaire de la Société historique de Berlin *(Jahresberichte der Geschichtswissenschaft im Auftrage der Historischen Gesellschaft zu Berlin)*, publié par MM. J. HERMANN, J. JASTROW et Edm. MEYER, a paru à la librairie Mittler (Berlin. In-8°). Il est consacré aux publications de l'année 1881 et divisé en trois parties : l'antiquité, le moyen âge et les temps modernes. Dans la partie relative à l'antiquité, les ouvrages concernant l'*Égypte* ont été analysés par M. L. STERN ; M. G. RŒSCH s'est réservé l'*Assyrie* et la *Babylonie;* M. W. LOTZ et

M. M. Steinschneider, l'histoire des Juifs, l'un jusqu'à la destruction de Jérusalem, l'autre depuis cette époque jusqu'au temps présent; M. J. Klatt, l'*Inde;* M. Spiegel, la *Médie* et la *Perse*. Deux collaborateurs de l'Annuaire traitent des livres et articles sur la *Grèce;* M. E. Meyer, jusqu'à l'invasion dorienne et M. H. Zurborg (mort depuis) jusqu'à l'époque d'Alexandre. M. E. Meyer apprécie les ouvrages qui traitent des temps postérieurs à Alexandre, des colonies grecques, etc. L'histoire romaine n'est pas représentée, les rédacteurs de l'Annuaire ne nous disent pas pourquoi. M. O. Zœckler s'est chargé de l'histoire de l'Église. Sous le titre *Allgemeines und Paralipomena,* M. E. Meyer passe en revue les œuvres qui « considèrent l'antiquité soit dans son ensemble, soit dans une direction particulière » (p. 133), comme le grand ouvrage de Ranke, l'histoire universelle de Weber, etc. Cette première partie consacrée à l'antiquité renferme 154 pages. — Le nombre des collaborateurs est plus considérable dans la seconde partie *(Mittelalter);* Jastrow, Antiquité germanique jusqu'à la fin de la grande invasion, histoire de la constitution, et ouvrages généraux sur le moyen âge; Handloike, l'empire franc sous les Mérovingiens; Hahn, l'époque des Carolingiens; Ilwof, Conrad I et la maison de Saxe; Bresslau, Henri II et les Saliques; Schum, Lothaire III et les Hohenstaufen jusqu'en 1208; J. Egger, l'Allemagne au xiii[e] siècle; Friedensburg, L'empire allemand de 1273 à 1400; Huckert, l'Allemagne au xv[e] siècle; Hollænder, l'Alsace-Lorraine; Hartfelder, le pays de Bade; J. Hartmann, le Wurtemberg; Fr. Otto, le moyen Rhin; Mayerhofer, la Bavière; Hoeniger, le Rhin inférieur; H. Hertzberg, la basse Allemagne; Ermisch, Haute-Saxe, Thuringe et Hesse; Krones, les pays autrichiens; Krause, Schleswig-Holstein, Hambourg, Lübeck, Mecklenbourg et Poméranie; Berner, Brandebourg; Gerstenberg, Silésie et Posen; P. Wagner, l'Ordre Teutonique; Mettig, Livonie, Esthonie et Courlande; Hidber, Suisse; Koppmann, la Hanse; Tschackert, La papauté et l'église; E. Hirsch, histoire byzantine; Vollers, l'Islam; Cipolla, l'Italie; A. Molinier, la France (remarquons que le travail de notre collaborateur n'a pas été traduit en allemand; « wir durften dies — écrivent les rédacteurs de l'Annuaire — bei dem allgemeinen Verstændniss, dessen sich die franzœsische Sprache unbestreitbar erfreut, unbedenklich wagen »); Hjærne, Suède; Schjœth, Norvège et Danemark; Horcicka, Bohême et Moravie; Kantecki, Pologne; Schwicker, Hongrie; Densusianu, Roumanie; Wattenbach, Paléographie; Bresslau, Diplomatique. Cette deuxième partie, très favorisée, comme on le voit, contient 386 pages. — La troisième partie, *Neue Zeit*, est ainsi divisée : Dittrich, l'Allemagne de 1519 à 1618; E. Fischer, l'Allemagne de 1618 à 1713; Koser, l'Allemagne de 1713 à 1786; Bailleu, l'Allemagne de 1786 à 1813; J. Hermann, Histoire de l'époque contemporaine, particulièrement de l'Allemagne, depuis 1815; Berner, Prusse et Marche de Brandebourg; P. Wagner, province de Prusse; Mettig, Livonie, Esthonie et Courlande, etc. (mêmes collaborateurs que plus haut pour les états de l'Allemagne); il n'y a malheureusement pas de compte-rendu des publications relatives à l'Autriche moderne; mais M. Schwicker a traité de la Hongrie; M. Dændliker, de la Suisse depuis le commencement du xvi[e] siècle; M. J. Hermann, de la France; M. Herrlich, de l'Angleterre; MM. Hjærne et Schjœth, l'un de la Suède, l'autre de la Norvège et du Danemark; M. Morsolin, de l'Italie; M. de Kalkstein, des États-Unis et du Canada; M. Klatt, des Indes; tout ce qui concerne les généralités de l'histoire moderne et la « Culturgeschichte » est passé en revue par M. J. Hermann. Le volume se termine par une liste des publications dont il rend compte. Il est tellement plein d'informations de toute sorte, et rendra de tels services qu'il ne doit manquer dans aucune bibliothèque de nos facultés. Souhaitons que le prochain volume n'ait plus, comme celui-ci, deux lacunes fâcheuses (Rome ancienne et l'Autriche), et félicitons

les trois directeurs de l'entreprise d'avoir su, malgré les retards inévitables, rassembler sur l'histoire universelle, telle qu'elle a été étudiée en 1881, tant d'utiles analyses [III, p. 40, lire *Hulin* au lieu de « Gülin », p. 138, *Vacherot* au lieu de « Vachenot », et p. 142 *Iung* au lieu de « Jung ».]

— M. Henri Lisco a publié récemment une étude intitulée *die Geschichtsphilosophie Schellings* 1792-1809 (Jena, Hossfeld. In-8°, p. 63); ce travail, qui n'est pas, à proprement parler, de la compétence de cette *Revue*, comprend quatre parties : 1° les écrits de jeunesse, 1792-93; 2° les premiers essais philosophiques, 1795-96; 3° les écrits qui fondent la philosophie de Schelling, 1797-99; 4° l'idéalisme transcendental, 1800.

— A la librairie Teubner, viennent de paraître les ouvrages suivants : 1° dans la *Bibliotheca scriptorum graecorum et romanorum Teubneriana*, le deuxième fascicule du *Corpusculum poesis epicae graecae ludibundae* (naturellement le premier n'a pas encore paru). Il contient les fragments des sillographes avec double commentaire critique et explicatif et une longue introduction (85 pages) dans laquelle est retracée toute l'histoire du genre. Ce volume est dû à M. C. Wachsmuth, qui s'occupe depuis longtemps du sujet; 2° dans la *Bibliotheca scriptorum maedii aevi Teubneriana*, le *Christus patiens*, tragédie chrétienne (en centons) attribuée faussement à S. Grégoire de Nazianze. La préface donne quelques renseignements sur l'apparat critique et le caractère de l'ouvrage ainsi qu'une liste des vers empruntés par l'auteur. Pour l'attribution, l'éditeur (M. J.-G. Brambs) renvoie à une dissertation inaugurale qu'il a publiée en 1883 à Eichstadt; 3° la 2e éd. de la *Rhetorik der Griechen u. Rœmer* de M. R. Volkmann. Elle offre de grandes différences avec la première éd. (publiée en 1872 à Berlin) et des additions considérables (en tout 90 pp.) portant surtout sur l'introduction, sur le paragraphe consacré au *status* des causes, sur le chapitre des tropes, etc. — P.-A. L.

— M. Paul Bailleu a fait tirer à part l'étude qu'il avait récemment publiée dans la « deutsche Rundschau » sur le prince *Louis Ferdinand*; le jeune érudit a su tracer un très beau et très vivant portrait de ce prince prussien, ardent, impétueux, doué de la plupart des qualités qui font le véritable homme de guerre; un grand nombre de documents inédits tirés des archives de Berlin, de Vienne et de Paris sont joints à ce travail qui fait revivre un des personnages les plus sympathiques de la monarchie prussienne au temps de la Révolution et de l'Empire.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 20 novembre 1885.

M. le baron Larrey, de l'Académie des sciences, adresse à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en la priant d'en disposer comme elle le jugera convenable, un manuscrit pâli sur feuilles de latanier et deux pièces officielles en cambodgien moderne, le tout rapporté du Cambodge par M. le Dr R. Deblenne, médecin de la marine. Sur la proposition de M. Bergaigne, l'Académie décide que le manuscrit pâli sera offert à la Bibliothèque nationale.

Après délibération en comité secret, l'Académie procède à l'élection de deux membres de la commission des inscriptions et médailles, en remplacement de MM. Léon Renier et Emile Egger, décédés. MM. P.-Ch. Robert et Ernest Desjardins sont élus.

M. Ravaisson annonce que le musée du Louvre vient d'entrer en possession d'une collection de terres cuites qui lui a été attribuée par M. le ministre de l'instruction publique. Ces terres cuites proviennent des fouilles faites à Myrina (Asie-Mineure), par MM. Pottier, Salomon Reinach et Veyriès, de l'Ecole d'Athènes. Elles sont sorties de terre sous les yeux même des explorateurs : l'authenticité en est donc indubitable, et l'on pourra s'en servir pour établir les règles critiques d'après lesquelles

doivent être appréciés les monuments analogues. Un catalogue descriptif, rédigé par MM. Pottier et Reinach, est sous presse.

M. Ravaisson donne ensuite une seconde lecture de son mémoire sur *les Vases relatifs à la légende d'Achille*.

M. Schlumberger lit une note sur trois joyaux byzantins de sa collection, qui portent les noms de plusieurs personnages historiques du IXe siècle, savoir :

1° une bague d'or, qui a appartenu au grand empereur Basile, fondateur de la dynastie macédonienne, lorsqu'il n'était encore que grand chambellan (parakinomène) de son prédécesseur Michel l'Ivrogne;

2° une autre bague d'or, trouvée près d'Antioche : elle a appartenu au patrice Aétios, drongaire des vigiles sous le même Michel, martyrisé par les Sarrasins sur les bords de l'Euphrate en 846;

3° un fragment d'un reliquaire d'or, qui a renfermé des reliques de saint Etienne le Jeune, patrirche de Constantinople, fils de l'empereur Basile.

Ouvrages présentés : — par M. Barbier de Meynard : *Trois Comédies, traduites du dialecte turc* azeri *en persan par Mirza Dja'far, et publiées, d'après les manuscrits de Téhérân, avec un glossaire et des notes*, par C. Barbier de Meynard et Stanislas Guyard; — par M. Maury : J. Van den Gheyn, *Essais de mythologie et de philologie comparée*; — par M. Paul Meyer : Tamizey de Larroque, *les Correspondants de Peiresc*, X : *Guillaume d'Abbatia, capitoul de Toulouse*; — par M. Renan : 1° Fauriel, *les Derniers Jours du consulat*, publ. par Ludovic Lalanne; 2° Manuel M. de Peralta, *Costa-Rica, Nicaragua y Panama en el siglo* XVI, *su historia y sus limites*; — par M. Georges Perrot : 1° *Collection Camille Lécuyer, terres cuites antiques trouvées en Grèce et en Asie-Mineure*, 5e livraison; 2° *Bulletin de correspondance hellénique*, mai-novembre 1885.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 11 novembre 1885.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD.

M. Em. Molinier présente un médaillon de bronze qu'il a trouvé en Italie et qui reproduit exactement une cire colorée du XVIe siècle faisant partie des collections Sauvageot, au Musée du Louvre. Grâce à ce médaillon, on peut déterminer l'attribution du personnage qu'il représente; c'est Pietro Machiavelli, et non Francesco Maria della Rovere, duc d'Urbin, indûment indiqué pour le médaillon de cire par le catalogue.

M. G. Rey lit un mémoire intitulé *Note géographique sur Raphanée et Bayas*; ce sont deux localités dans la principauté d'Antioche dont il détermine l'identification.

M. de Barthélemy communique une note de M. l'abbé de Cagny sur une stèle découverte près d'Amiens et représentant quatre figures féminines drapées de l'époque romaine.

M. Demay présente, au nom de M. le comte de la Guère, une matrice de sceau équestre en ivoire du XIe siècle; elle porte la légende *sigillum Roberti de Tor*.

M. l'abbé Thédenat signale d'après des renseignements fournis par M. l'abbé Bordes la découverte d'un trésor de 1,200 deniers romains de l'époque impériale à Cazères (Haute-Garonne).

M. Nicard entretient la Compagnie de fouilles exécutées au lac de Neufchatel.

M. Héron de Villefosse communique, de la part de M. Pallu de Lessert, le texte de fragments d'inscriptions funéraires qu'on vient de découvrir à Narbonne.

M. Eug. Müntz annonce que lors d'un récent voyage en Toscane il a retrouvé, grâce à des documents inédits communiqués par dom Basanini, le lieu de sépulture du plus habile des peintres verriers du XVIe siècle, Guillaume Marcillat, le maître de Georges Vasari. Notre illustre compatriote, dont l'existence fut partagée entre la France et l'Italie, est enterré sur une des plus hautes cimes des Apennins dans l'*Eremo* dépendant de l'antique couvent des Camaldules.

M. Courajod communique la photographie d'une figurine en bronze conservée dans la collection royale des Antiques à Dresde; c'est une réduction de la statue équestre du Capitole connue sous le nom de Marc-Aurèle. Une inscription gravée sur le piédestal de la figurine prouve qn'elle a été commandée par le pape Eugène IV à Filarete et donnée par son auteur à Pierre de Médicis en 1465. La comparaison de cet objet avec un bas-relief de bronze de la collection d'Ambras à Vienne (Autriche) permet d'attribuer avec certitude à Antonio Averulino ce bas-relief qui représente un épisode de la vie d'Ulysse.

Le Secrétaire,
R. Mowat.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 49 — 7 décembre — 1885

220. — Dr J. J. Schwickert. **Ueber Bedeutung und Werth des griechischen Gymnasial = und hœhern Unterrichtes für Bildung, Wissenschaft und Weltgesittung (Kultur).** Trier, 1885, 29 p. in-4.

Cet écrit est fulminé contre les ennemis du grec qui voudraient, suivant l'élégante expression de l'auteur, *das Griechische zum Gymnasialfenster hinaus schmeissen*. Il a pour but de prémunir les Luxembourgeois contre de pernicieux conseils venus de Belgique, où l'on parle tout haut de supprimer le grec dans les gymnases. Cette hérésie tient à deux causes : l'utilitarisme grossier des Belges et la contagion de la démocratie française qui, paraît-il, est fort hostile à l'étude du grec. Parce que les « enfants du peuple » fréquentent nos lycées, parce que notre presse « radicale et sociale-démocratique » réclame même droits et même instruction pour tous, le grec est devenu odieux chez nous aux « éléments des couches inférieures. » M. Schwickert, on le voit, n'aime pas la démocratie : mais il aime le grec, et il lui sera beaucoup pardonné. Il démontre successivement, parfois avec des arguments fort sensés, que le grec est indispensable à l'étude du latin, à la culture de l'esprit, à la civilisation générale, à l'intelligence du français. Il pense même que le grec doit inspirer aux jeunes gens de saines idées politiques, en les détournant du « monstre à mille têtes d'un républicanisme anarchique » ; car n'est-ce point Homère qui « a coulé dans le bronze cette maxime de sagesse :

Οὐκ ἀγαθὸς πολυκοιρανίη· εἷς κοίρανος ἔστω. »

A côté des démocrates, ce que M. S. déteste le plus, ce sont les « utilitariens » ; il en veut aussi à la littérature et à la philosophie modernes, à Victor Hugo et à M. Dumas, aux « *pornographierende Zolanten* », enfin, pour remonter plus haut, à Descartes « auquel l'étude exclusive des mathématiques a fait perdre le bon sens. » Il est dommage qu'on

ne fasse guère le panégyrique de l'antiquité sans lui immoler les civilisations postérieures.

M. S. n'est pas sobre d'exemples : il cite deux colonnes de mots français qui lui paraissent, fort justement d'ailleurs, inintelligibles à qui ne sait pas le grec. Il est moins heureux quand il énumère les mots latins dont le grec doit révéler le sens. Ainsi *uti* signifie *se servir, avoir en main, prendre par l'anse*, et dérive de οὖς, *oreille*. *Labrum* est *l'organe de préhension* et dérive de λαβεῖν. *Cerberus* est κήρφερος, le *fatum exitiale; sepelire* vient de πηλός. Ces jolies choses, et quelques autres, sont réunies à la p. 4. L'excellent Krüger, qui n'aimait pas la grammaire comparée, disait que celui qui étudie la linguistique est perdu pour le grec [1]. M. Schwickert peut être bien tranquille de ce côté : il restera helléniste.

Salomon Reinach.

---

221. — **Œuvres de Salluste**, texte latin publié avec un commentaire critique et explicatif, etc., par R. Lallier, Guerre de Jugurtha, in-8, p. xii-164. Paris, Hachette, 1885.

R. Lallier avait déjà publié, en 1883, dans le format in-16, une édition classique des œuvres de Salluste qui fut accueillie avec faveur par la critique française et étrangère. Elle se distinguait des autres livres de la même collection en ce qu'elle était pourvue de notes beaucoup plus abondantes, véritable commentaire perpétuel au lieu d'indications brèves et rares ou de simples renvois. L'auteur n'avait donc que peu de modifications à faire pour transformer le petit livre de classe en une édition à l'usage des savants et des professeurs; la mort est venue l'interrompre dans son travail, de sorte que le *Jugurtha* seul a pu être achevé.

Les différences que le commentaire de cette grande édition présente avec celui de l'édition classique, sont de deux sortes : adjonction de renseignements critiques, suppression des observations de grammaire ou de sens, d'un caractère élémentaire. On préfèrerait que les indications critiques fussent mises à part, par exemple au-dessus des deux colonnes de notes explicatives, dans toute la largeur de la page ; cela vaudrait mieux pour la clarté; la méthode adoptée peut se défendre en ce que la discussion et le choix d'une leçon se trouvent souvent intimement liés au sens du passage et provoquent alors des observations de langue, de style, de toute nature, qui rentrent dans l'explication. Quant aux retranchements opérés par R. L. dans la partie exégétique, ils sont en général faits judicieusement, mais un peu trop largement; ainsi, je ne

---

1. *Wer sich eifrig mit linguistichen Studien befasst, ist für das Griechische verloren* (*Griechische Grammatik, Epilog*, p. 210).

vois pas bien pourquoi avoir supprimé III, 3 la note sur *fugam,* IV, 8 celle sur *sustinent.* Les additions sont rares ainsi que les modifications dans la rédaction des anciennes notes ; il y en a pourtant quelques-unes, heureuses et témoignant d'un travail consciencieux de révision (voy. III, 2 « on a pris souvent » au lieu de « on prend généralement » qui était inexact [1]; XXXVI, 3 *neque* rétabli en tête de la phrase et constituant une meilleure rédaction; CXIV, 3 etc.; exemples d'additions : III, 3 sur *potentiae paucorum;* sur le sens de *gratificari;* IV, 1 sur l'usage de *ceterum* chez Salluste; IV, 6, sur la valeur des mots *non ceram illam neque figuram;* XXXVI, 2, sur *ludificare* etc.). Cet effort patient vers la perfection s'est continué jusqu'au bout [2]; le commentaire y a gagné pour la forme non moins que pour le fond . il est remarquablement facile à lire, pour ainsi dire limpide et calme.

L'introduction devait contenir trois chapitres : le premier seul est publié, étant le seul terminé. C'est une comparaison du Catilina et du Jugurtha; les autres parties avaient pour sujets une discussion sur la vérité des récits et des descriptions dans le Jugurtha, et une étude sur le même ouvrage considéré comme œuvre d'art. A dire vrai, les huit pages de la première partie ne donnent pas trop à regretter ce qui manque : elles ne contiennent rien de neuf : c'est, en un style convenable, le résumé de ce qui a déjà été dit par MM. Taine et Nisard [3]. Une lacune bien plus fâcheuse, c'est l'absence de toute indication sur les sources du texte ; il est regrettable qu'on n'ait pas au moins mis en tête de l'édition une liste des manuscrits.

Cette édition de Jugurtha, sans ajouter beaucoup à la réputation de Lallier puisqu'elle ne diffère qu'assez peu de l'édition classique, occupera un des meilleurs rangs dans la collection Hachette. Je terminerai par une observation typographique : les chiffres des paragraphes ne ressortent pas bien et fatiguent l'attention ; au lieu de ces chiffres un peu grêles, placés entre crochets, des chiffres gras seraient vus beaucoup plus vite; ou si l'on redoute trop de taches noires, au moins pourrait on mettre les numéros dans la marge où l'œil les saisirait facilement. Ce sont là des commodités qui ont leur importance pour les travailleurs, et l'intelligence même et le goût apportés à cette grande collection par les éditeurs, invitent aux critiques de détails qui, semble-t-il, pourraient la perfectionner.

Frédéric PLESSIS.

---

1. Pour le sens de *parentis* en cet endroit, L. renvoie à *Catilina*, VI, 5; il aurait pu ajouter un autre passage de *Catilina*, LII, 3 indiqué par M. Constans.

2. Pourquoi, XXXI, 12, écrire *eidem*, nominatif pluriel, alors que XXVII, 1, on écrit *idem*, et que deux mss. importants donnent justement cette leçon?

3. Je signale en passant une faute d'impression p. VII : 77 (407 av. J.-C.) pour 707 (47 av. J.-C.)

222. — Paul ALLARD. **Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles d'après les documents archéologiques.** Paris (Lecoffre), 1885. In-8, XXXIX-461 pp.

Des qualités très sérieuses recommandent le livre de M. Allard, et lui donnent le droit de tenir une place honorable parmi les ouvrages si nombreux et aux tendances si opposées dans lesquels on agite la question, toujours renaissante, des rapports de l'Etat romain et de l'Eglise chrétienne pendant les premiers siècles. Au premier rang de ces qualités on mettra une entière sincérité et une bonne foi complète. La pensée évidente de l'auteur, qui se révèle jusque dans ses titres de chapitres, a été de démontrer, contrairement à la thèse ancienne de Dodwell, que le nombre des martyrs chrétiens a été considérable dans les deux premiers siècles. Pour cela, il puise largement dans les *Actes* des martyrs, et emprunte aux documents hagiographiques tout ce qu'ils peuvent donner. La tentation bien naturelle serait de prendre ces *Actes* au pied de la lettre. L'auteur sait heureusement que les *Passiones* sont des instruments de travail qu'il ne faut manier qu'avec la plus grande prudence; il sait qu'il n'est permis de construire un système sur cette base que si l'on a sondé le terrain avec soin, que si l'on a enlevé « plusieurs couches de matériaux sans valeur historique », que si l'on est arrivé ainsi « jusqu'au tuf solide », souvent bien difficile à atteindre. Car il en est plus d'un parmi ces *Actes* qui n'a pas une valeur historique plus grande que le pieux roman de *Fabiola*. Presque partout M. A. a su se tenir dans une très sage réserve à l'égard des *Gesta martyrum*, et cette discrétion est un gage de la sincérité avec laquelle le livre a été fait. Cette sincérité se retrouve encore dans la façon dont l'auteur expose les opinions de ses adversaires; il n'en méconnait, croyons-nous, aucune d'importante, et il ne se dissimule pas les objections. On ne dit pas qu'il oppose toujours à ces objections des raisons décisives; mais il sait au moins que les objections existent; il résume toujours très fortement et avec la plus grande loyauté les argumentations de ses adversaires [1], en particulier de l'auteur de l'*Histoire des persécutions de l'Eglise jusqu'à la fin des Antonins*, avec lequel surtout il est en contradiction. Pour le remarquer en passant, les conclusions de M. A. concordent plus souvent qu'on n'aurait pu s'y attendre avec celles de l'auteur des *Origines du christianisme*. A cette bonne foi dans la discussion se joint une très grande modération d'esprit. Pour faire triompher sa cause, l'auteur ne croit pas nécessaire de méconnaître ce qu'il y a eu de vraiment grand, de haut et de noble chez quelques empereurs, alors même qu'ils n'ont pas toujours, comme quelques-uns des Antonins, réprimé les fureurs populaires contre les chrétiens. Comme preuves de cette modération de l'auteur et de sa largeur de vues, on signalera un très

1. Voyez, par exemple, la discussion sur l'authenticité du rescrit d'Hadrien à Minicius Fundanus, p. 241 et suiv.

beau portrait de Trajan (p. 140), un autre d'Hadrien (p. 197), dans lesquels M. A. rend pleine justice à ces deux très grands empereurs. Voilà pour les qualités morales, si l'on peut dire, de cet ouvrage. Quant à ses mérites matériels, ils consistent d'abord dans une connaissance approfondie de la question. Pourtant il faut faire ici quelques réserves. L'auteur connaît très bien la littérature italienne et la littérature française du sujet. Il est au courant de tous les travaux de M. de Rossi, comme on est en droit de l'attendre d'un écrivain qui s'est déjà fait connaître par un ouvrage sur *Rome souterraine*. En particulier, le livre présent est un dépouillé très complet et très exact de tout ce que le *Bulletino di archeologia cristiana* peut fournir sur l'histoire du christianisme aux deux premiers siècles. De même pour la France : M. A. cite et utilise les ouvrages de M. Renan, de M. Aubé, de M. Le Blant, pour ne nommer que les plus marquants. Seulement on pourra trouver que la littérature allemande aurait pu être mise plus largement à contribution, et qu'une simple mention à la fin du volume et dans une note (p. 431) de l'ouvrage très important de Keim, *Rom und das Christenthum*, est loin d'être suffisante. Enfin, pour en finir avec ces considérations générales, le livre de M. A. se recommande par la forme; il est écrit avec souffle, avec chaleur, bien que sans déclamation ; il se laisse lire jusqu'au bout avec un réel intérêt. Telle est l'impression d'ensemble, en somme très favorable, qu'on reçoit de cette *Histoire des persécutions*.

Voici à présent quelques observations, faites au fur et à mesure de la lecture du livre.

On laisse de côté les questions de doctrine, comme la thèse si souvent débattue de l'incompatibilité du christianisme et de l'Etat romain ; M. A. est bien forcé d'y souscrire en partie, lorsqu'il reconnaît que « l'éloignement des fonctions publiques, manifesté par un grand nombre de chrétiens... eut surtout pour cause la difficulté où ils se trouvaient de remplir celles-ci sans faire un acte continuel d'apostasie » (p. XXVI; cf. p. 92). C'est une de ces questions à peu près insolubles, mélangées d'un peu de passion rétrospective, dans laquelle, comme dirait Montaigne, « nous ne ne faisons que nous *entregloser* ». Nous aimons mieux passer à des faits plus matériels et plus sûrement palpables.

P. 43. M. A. discute le sens de la fameuse phrase de Tacite sur les chrétiens à propos de l'incendie de Rome sous Néron : *odio generis humani convicti*. Nous lui signalerons la nouvelle lecture faite tout récemment de ce passage, et destinée peut-être à apporter enfin la lumière dans cette question peu claire : *odio generis humani coniuncti* (Voy. *Revue critique*, 1884, II, p. 466).

P. 66. A propos de cet incendie, M. A. s'efforce de démontrer que les chrétiens que Néron fit mettre à mort dans ses jardins du Vatican furent condamnés non comme incendiaires, mais comme chrétiens ; il

prétend qu'à partir de ce jour, la profession de christianisme fut expressément défendue par des édits impériaux. Ce système s'appuie surtout sur le texte suivant de Sulpice Sévère, qu'il faut citer pour en fixer le vrai sens : « Hoc initio in christianos sæviri cœptum; post etiam datis legibus religio vetabatur, palamque edictis propositis christianum esse non licebat. Tum Paulus et Petrus capitis damnati... » *(Chron.*, II, 41). On pourrait faire remarquer avant tout, que Sulpice Sévère ne doit pas *à priori* fournir des renseignements particuliers sur le christianisme au temps de Néron, alors qu'il est postérieur à cette époque de près de quatre siècles; mais en laissant de côté cette remarque, il est hors de doute pour nous qu'il est impossible de donner au texte en question un autre sens que celui-ci : « Tel fut le commencement des persécutions contre les chrétiens; en outre, dans la suite, des lois furent rendues qui interdisaient la religion, et, en vertu d'édits officiellement rendus, il ne fut plus permis d'être chrétien (allusion évidente à la législation des temps postérieurs, de l'époque de Trajan ou de l'époque de Dèce). A l'époque de Néron (c'est le sens de *tum* qui s'oppose à *post)*, Paul et Pierre condamnés à mort... »

Toujours dans la même question, la thèse de M. A. est qu'il y a eu persécution générale dans tout l'empire sous le règne de Néron; c'est pour cela même qu'il s'efforce de prouver l'existence d'une mesure collective prise dès cette époque contre les chrétiens, simplement à titre de chrétiens. Cependant il est bien forcé de corriger ses affirmations par des « peut-être ». « L'horrible comédie des jardins de Néron fut *peut-être* imitée dans les colonies ou les municipes » (p. 60). Puisqu'on n'a pas d'autres arguments que ces suppositions, le mieux serait de ne rien dire. « Le midi de la Gaule, l'Espagne... virent *peut-être* des martyrs » (p. 69). A ce compte-là, quel pays n'en aura vu ? M. A. reprend l'argumentation très ingénieuse de M. de Rossi qui conclut à l'existence d'une colonie chrétienne à Pompei; rien de mieux. Mais, quand on ajoute « que s'il y eut des chrétiens à Pompei pendant le règne de Néron, la persécution dut y faire des victimes » (p. 73), on serait bien embarrassé de dire sur quoi se fonde cette hypothèse toute gratuite.

Il paraît encore bien téméraire de prétendre que sous l'expression si commune dans la latinité, *molitores novarum rerum,* et qui s'applique en général à tous les mécontents, à tous ceux qui font de l'opposition, puisse se dissimuler l'imputation de christianisme (p. 111). Il s'agit du passage où Suétone applique ces mots à quelques-unes des victimes de Domitien.

Au sujet de la fameuse correspondance entre Pline et Trajan sur les chrétiens, l'opinion de M. A. est celle de M. Rossi, que les chrétiens ont toujours été condamnés comme chrétiens, et jamais comme coupables de délits de droit commun. On aurait voulu trouver à cette occasion une critique approfondie du mémoire de M. Le Blant *(Comptes-*

rendus de l'Acad. des Inscr., 1866), dans lequel est soutenue l'opinion contraire. De même, à propos de la mort de saint Ignace que M. A. place en 107, lors du grand triomphe dacique de Trajan (pp. 180 et 191), il n'aurait pas été inutile de réfuter le système différent de de La Berge dans son *Essai sur Trajan*, p. 205.

M. A. fait tous ses efforts pour démontrer l'authenticité du rescrit d'Hadrien à Minicius Fundanus sur les chrétiens (pp. 241 et suiv.). Nous serons de son avis; nous croirons encore comme lui que le rescrit d'Antonin au concile d'Asie sur le même sujet est une pièce apocryphe (p. 292).

Pour quelle raison révoquer le témoignage de saint Jérôme et ne pas croire que le Quadratus qui présenta une *Apologie* à Hadrien vers 125 était évêque d'Athènes (p. 251)?

On peut mettre la première *Apologie* de saint Justin en 139, ou plus probablement vers 150, comme le pense M. A.; mais la seconde, qui est adressée au Sénat, est certainement postérieure à la mort d'Antonin le Pieux; elle se place entre 161 et 166, et non vers 160 (p. 283).

M. A. place le célèbre martyre de saint Polycarpe en 155 (p. 297). Il suit en cela les calculs de M. Waddington dans son *Memoire sur Aristide* et dans ses *Fastes*. M. A. semble ignorer que le système chronologique de M. Waddington pour ce point spécial a été très fortement attaqué. Sans instituer une discussion d'ensemble, qui ne serait pas ici à sa place, on se contentera d'indiquer la note 2 de la page 124 du *Lehrbuch der Patrologie und Patristik* de Nirschl (Mayence, 1881), comme renfermant un résumé exact de la question. Nirschl fait varier cette date de 157 à 168. Donc, si l'on adopte l'opinion de M. Waddington, qui est très soutenable, il aurait au moins fallu la fortifier en réfutant les objections qui lui ont été adressées. Quoi qu'il en soit, alors même que le martyre de saint Polycarpe se placerait sous le règne d'Antonin et non sous le règne de Marc-Aurèle, nous ne voyons pas en quoi le fait unique de la mort de cet illustre vieillard, à laquelle l'empereur est resté entièrement étranger, expliquerait le titre du chapitre : *la persécution d'Antonin le Pieux;* en quoi il justifierait cette affirmation plusieurs fois répétée par M. A., que la persécution a été à l'état continu pendant le milieu du deuxième siècle; en quoi il contredirait l'assertion de Sulpice Sévère : « Imperante Pio, pax ecclesiis fuit ». Qu'Antonin ait été favorable aux chrétiens, ce serait peut-être beaucoup dire; cependant les personnes qui étudient avec quelque détail cette période de l'histoire impériale, trouveront que ce jugement serait beaucoup plus près de la vérité que celui de M. A., qui transforme Antonin le Pieux en persécuteur du christianisme.

P. 323. Q. Lollius Urbicus était *præfectus Urbi* avant 155; il l'était dès 143 (Borghesi, *Œuv.*, V, p. 419).

Cette *Histoire des persécutions* s'arrête sous le règne de Commode,

lorsque l'Église, après le rude assaut qu'elle a supporté sous le règne de Marc-Aurèle et que M. A. raconte en détail, vient d'obtenir « une sorte de suspension d'armes ». L'auteur fait espérer qu'il ménera un jour cette histoire « jusqu'à la victoire définitive de l'Église », c'est-à-dire jusqu'à l'époque de Constantin. Si le prochain ouvrage ressemble à celui-ci, M. Allard aura fourni à la cause du christianisme primitif des armes qui ne seront pas à dédaigner[1].

G. Lacour-Gayet.

---

223. — **A. Miron de l'Espinay.** *François Miron et l'Administration municipale de Paris sous Henri IV, de 1604 à 1606.* Paris, Plon et Nourrit, libr.-édit.; un vol. in-8 de III et 437 p. 7 fr. 50.

Parmi les prévôts des marchands de Paris dont l'histoire a conservé le nom, l'un des plus célèbres est François Miron; aussi personne ne s'étonnera-t-il de voir consacrée à ce magistrat une étude de l'importance du présent volume.

L'auteur s'est proposé un double but : il a voulu écrire la vie de François Miron; il a voulu étudier en même temps ce qu'avait été pendant l'exercice de Miron, de 1604 à 1606, l'administration municipale de Paris. Il a mieux réussi, reconnaissons-le, dans la deuxième partie de son dessein que dans la première; et la biographie de Miron reste encore à faire. Il est trop peu parlé, en effet, de François Miron dans ce gros in-octavo; et dans maints endroits du livre, le personnage dont il est le moins question est celui dont le nom figure, en titre courant, au haut de chaque page. La matière ne manquait pourtant pas à l'écrivain; il y aurait eu certainement, dans les pièces qui ont passé sous ses yeux, de curieux détails à relever sur le héros, sur ses ancêtres et ses descendants, fameux, les uns et les autres, à divers titres, sur sa femme Marie Brisson et la trop célèbre aventure de cette « épouse indigne » avec le gentilhomme limousin M. de Saint-Georges.

Si la vie et le caractère du personnage restent, à peu de choses près, dans l'ombre, l'importance de ses fonctions, la limite de ses attributions diverses sont mieux établies; et la vue du cadre dédommage un peu de l'absence du portrait. M. M. de l'E. expose bien les rapports du lieutenant civil (qui était à la fois lieutenant civil et prévôt des marchands) avec les corps de métiers et montre tour à tour ce qu'étaient à Paris, au début du XVIIe siècle, le prévôt des marchands, les échevins, l'administration municipale, le domaine et les finances de la ville, le commerce et l'industrie. Il insiste à propos sur le chapitre des

---

1. Depuis que ces lignes ont été écrites, nous avons reçu la suite de l'ouvrage de M. Allard : *Histoire des persécutions pendant la première moitié du troisième siècle*, etc. La *Revue critique* en rendra compte prochainement.

bâtiments et des constructions et s'étend comme il convient sur l'édification de l'hôtel de ville, principal titre de Miron à notre souvenir [1].

D'intéressants renseignements sont donnés çà et là sur la censure sous Henri IV (p. 69) ; sur les expropriations à la même époque (p. 266); sur l'éclairage de la voie publique, consistant surtout, semble-t-il, dans les lanternes que tous parisiens sortant de 9 à 10 heures du soir devaient porter avec eux (p. 67) [2] ; sur les diverses entrées de rois ou de princes qui eurent lieu à Paris sous la prévôté de Miron et sur les cadeaux de dragées, de confitures, de vin clairet et de flambeaux de cire blanche qu'y faisait invariablement le corps de ville aux nouveaux arrivants (p. 290 et p. 294).

Après avoir reconnu le réel intérêt que présente l'étude de M. M. de l'E. et rendu justice aux recherches qu'elle dénote, il reste à ajouter qu'elle n'est pas sans offrir quelque prise à la critique.

On y remarque d'abord des citations beaucoup trop longues : elles alourdissent le texte qu'elles tendent à rendre peu intelligible et gagneraient à être, pour la plupart, résumées clairement. Ce sont ensuite de trop nombreux hors d'œuvre : sur la mort d'Henri III (p. 31 et suiv.), le sacre d'Henri IV à Saint-Denis et son entrée à Paris (p. 39 et suiv.), le retour du Parlement à Paris (p. 46 et suiv.), le rétablissement des Jésuites (p. 90 et suiv.), etc., etc. ; hors d'œuvre où il n'est question ni de François Miron ni de son administration. Quelques erreurs, quelques lapsus déparent encore ce livre : page 139, note 2, le nom de Melon, l'économiste bien connu du XVIIIe siècle, est écrit comme celui d'un écrivain de nos jours, M. Malon; page 140, note 2, l'auteur cite une ordonnance de Jean le Bon disant que les chambrières qui servent en « hontillant » les vaches, reçoivent pour salaire vingt sols « avec leur chauffement. » Or *chauffement* ne se comprendrait guère ici et *hontillant* ne se comprend pas du tout : c'est *chaussement* et *houbillant* qu'il faut lire [3]. M. M. de l'E. cite mainte pièce sans indiquer sa provenance, notamment la lettre d'Henri IV, du 2 avril 1606, dont il est question à la p. 291, et parle de telle ou telle institution sans se préoccuper des travaux récents qui la concernent, des quarteniers et des cinquanteniers de Paris, par exemple, sans citer les intéressantes recherches de M. Georges Picot [4]. Il s'appuie enfin trop facilement sur des auteurs suspects, ou des pièces fausses telles que les fameuses lettres d'Henri IV à son prévôt Miron.

On sait que ces lettres furent fabriquées sous Napoléon III et qu'el-

---

1. Le Pont Neuf fut, on le sait, avant tout l'œuvre de Henri IV.

2. Passé 10 heures, il n'était plus permis de sortir de chez soi que pour affaires urgentes.

3. V. D. Carpentier, *glossaire des mots français* de Du Cange vº *houbiller*, traire une vache.

4. *Mém. de la Soc. de l'Hist. de Paris*, (Paris 1875, t. I, p. 132-166.) Recherches sur les quartiniers, cinquanteniers et dixainiers de la ville de Paris par M. Georges Picot.

les reprochaient au souverain les grands travaux d'édilité qui bouleversaient alors Paris, repoussaient les ouvriers aux extrémités de la ville, dans des quartiers où l'entente leur serait facile en cas de troubles, et menaçaient de faire augmenter le prix du pain et de la viande. Nous n'avons pas à revenir sur ces lettres après la verte critique qu'elles inspirèrent dans le temps à M. Berger de Xivrey et au lendemain de l'excellent article qu'elles ont récemment motivé [1], à propos d'un compte-rendu du livre que nous analysons ici.

Quelques documents figurent, à titre de pièces justificatives, à la fin de l'ouvrage; nous regrettons qu'ils n'aient pas été mieux choisis.

Quel besoin de nous donner toutes ces harangues funèbres, ces regrets, ces éloges où l'emphase des mots le dispute à la banalité de la pensée? Serons-nous bien renseignés sur Miron quand nous saurons qu'il avait en partage, au dire de ses panégyristes, « la valeur, la prudence et « la bonté de Périclès, l'équité d'Aristides, la constance de Phocion et « le courage de César » ou que son trépas, son départ d'ici-bas, ne peut se comparer qu'au « départ de ceste belle Vierge, qui faschée des ini- « quitez de la terre se retira dans le ciel, choisissant sa demeure entre « les signes du Lyon et de la Balance » !

Quant à ceux de ces documents qui étaient inédits, l'auteur les a généralement publiés avec soin. Nous avons pourtant, en collationnant quelques-unes de ces pièces sur l'original, constaté certains lapsus. Ici, par exemple, il y a « *l'esgorgement* et curement d'esgoutz » (p. 371, avant-dernière ligne) au lieu de « *desgorgement* et curement d'esgoutz » qui vaut mieux, d'ailleurs. C'est ici un mot changé : au lieu de « veoir » que porte l'original, il y a « rendre visite » (p. 378, l. 19); mais l'auteur nous dira peut-être que le sens est le même? Ce sont encore des mots omis, comme à la page 378, ligne 27, où il convient de lire, au lieu de « conseillers de Rosny, de Chasteauneuf », « *chancellier* « de Rosny, *de Messe, de Saulx,* de Chasteauneuf. »

Mais nous nous montrons peut-être trop sévère en reprochant ces petites taches à l'auteur : « Je ne suis, nous disait-il au début du livre, « ni écrivain, ni érudit, mais je raconte de bonne foi ce que je suis « mieux autorisé que beaucoup d'autres à connaître et à dire de Fran- « çois Miron » (avant-propos, p. II). Admettons, puisqu'il le veut, qu'il ne soit pas un érudit. Allons même, puisqu'il l'exige, jusqu'à ne pas vouloir voir en lui un écrivain, quoique son style ne soit certainement pas banal et contienne même, parfois, quelques traits trop brillants [2].

---

1. V. dans le *Bulletin Critique* du 15 août 1885 l'article de M. A. Baudrillart.

2. Les politiques de la Ligue sont, avec notre auteur, de « pauvres voyants des « temps obscurs, tristes médecins des maux désespérés » (p. 13); Miron est « plus droit et plus adroit » (p. 27); grâce à lui, « l'eau flue bientôt aux Halles » (p. 261). Citerons-nous encore ces tirades sur les Jésuites « forts de l'incomparable force »... que procure « le dégagement de tous liens pour s'enchaîner librement à Dieu » (p. 90) ou sur les heureux serviteurs du pays « qui pourvus d'honneurs, n'ont pas « perdu l'honneur, qui riches d'argent, n'ont pas appauvri leur considération »

Mais nous ne pouvons réellement partager l'avis de notre auteur lorsqu'il se dit et se croit, « mieux autorisé que beaucoup d'autres, » à parler de François Miron. C'est une erreur singulière, en effet, d'estimer que les liens du sang soient un titre pour raconter la vie d'un personnage quelconque. Ils constituent plutôt un empêchement à le bien faire, un pareil récit étant voué d'avance au soupçon de partialité ou de prévention [1]. Sous la plume de M. Miron de l'Espinay, l'ouvrage intitulé « François Miron et l'Administration municipale de Paris « sous Henri IV » tourne partout au Panégyrique. Sous une autre main, il se serait facilement rattaché, sans doute, à la calme et impartiale Histoire. Nous regrettons que l'auteur ne se soit pas défié davantage des périls au milieu desquels il avait à marcher.

P. B.

---

224. — **Des don Diego de Aedo y Gallart Schilderung der Schlacht von Nœrdlingen,** aus dessen Viaje del Infante Cardenal don Fernando de Austria übersetzt und mit Anmerkungen versehen von Franz Weinitz mit einem Anhang und einer Karte. Strassburg, Trübner, 1884. In-8, v et 105 p.

Très intéressante et consciencieuse publication, qui renferme tout ce qu'il est possible de trouver dans les documents imprimés ou inédits sur cette bataille de Nördlingen ou, comme nous disons, de Nordlingue, (5 et 6 septembre 1634) où les Impériaux battirent les Suédois et firent Horn prisonnier : 1° la traduction allemande du 13e chapitre du Voyage du cardinal Infant *(Viaje del Infante Cardenal don Fernando da Austria)* par don Diego de Aedo y Gallart ; le 13e chapitre de ce *Viaje* — traduit en français par Chifflet (1635) — est consacré à la description de la bataille; 2° deux pages de M. Weinitz qui fait à son tour, à grands traits, le tableau de cette affaire mémorable (p. 35-36); 3° des lettres du roi Ferdinand III à l'empereur Ferdinand II et à l'électeur de Mayence, de Walmerode et de Fischer à Schlick, une relation inédite due à un conseiller bavarois, la relation de Horn; 4° le texte espagnol (p. 37-28) du récit de don Diego (p. 79-103) ; 5° une carte de Nördlingen et des environs tirée de l'atlas du bureau topographique de l'état-

(Avant-propos, p. III), etc.? — Nous avons à reprocher aussi à M. M. de l'E. plus d'une allusion déplacée. Qu'ont à faire l'enterrement de M. Hérold, en 1881 (p. 313), « l'œuvre admirable des cercles catholiques d'ouvriers » (p. 114, note 2), la bulle encyclique du 29 juin 1881 sur l'origine du pouvoir (p. 43, note), le « dogme infaillible du libre-échange » (p. 197, note 3), etc., dans une étude sur François Miron et sur l'administration de Paris sous Henri IV!

1. Tout le monde a lu la récente et très attachante biographie du marquis de Clermont-Tonnerre *(Un ministre de la Restauration*, par Camille Rousset, vrai modèle de portrait historique. Qui ne se rend compte de la diminution que subirait le personnage, si sa vie eut été signée par le présent duc de Clermont-Tonnerre, ses mérites et ses vertus racontés par la main pieuse d'un fils? Qui n'eut taxé d'exagération ce qui n'eût pourtant été, au fond, que la vérité?

major général bavarois. Cette simple énumération suffit pour faire apprécier le mérite de cet ouvrage où M. Weinitz a mis tous ses soins et déployé beaucoup de savoir; son travail complète sur presque tous les points les études de Fuchs (1868) et de Fraas (1869) sur le même sujet

C.

---

225. — **Deutsche National-Litteratur, historisch kritische Ausgaben,** unter Mitwirkung von Arnold, Balke, Bartsch, Bechstein, Behaghel, Birlinger, Blümner, Bobertag, Boxberger, Creizenach, Crüger, Düntzer, Frey, Fulda, Geiger, Hamel, Henrici, Koch, Lambel, Liliencron, Milchsack, Minor, Muncker, Nerrlich, Oesterley, Palm, Piper, Sauer, Schrœer, Steiner, Stern, Vetter, Wendeler, Zolling, herausgegeben von Joseph Kürschner. Stuttgart et Berlin, librairie Spemann. Prix du volume broché : 2 mark 50; du volume relié : 3 mark 50.

Nous avons annoncé déjà *(Revue critique*, n° 45, art. 200) quelques volumes, renfermant plusieurs œuvres de Gœthe, et appartenant à la collection Spemann. Cette collection, dirigée par M. Kürschner, a pour titre « Littérature nationale allemande, édition historique et critique », et ce seul titre indique son but. Elle doit renfermer toutes les œuvres remarquables de la littérature allemande depuis ses origines jusqu'à nos jours; elle est destinée au grand public, mais l'éditeur et le directeur ont eu soin de confier la publication des volumes aux érudits les plus compétents, et la collection mérite vraiment le nom dont on use et abuse en ce moment, de scientifique *(wissenschaftlich)* par la révision scrupuleuse des textes, par les introductions qui accompagnent chaque tome, par l'abondance et la variété du commentaire, par de bonnes tables des matières et d'utiles index. Ajoutez que les volumes — reliés, il est vrai, car ils se cassent aisément, s'ils ne sont que brochés, — charment le regard par la beauté du papier et de l'impression, et qu'ils sont d'un prix peu élevé.

On nous permettra de faire connaître dans un article d'ensemble les premiers volumes de cette collection; s'il fallait les analyser en détail l'un après l'autre, les cinquante-deux numéros que la *Revue critique* publie annuellement, ne suffiraient pas; il faut donc se borner et, en faisant çà et là quelques observations, se contenter d'une rapide énumération. Nous suivrons à peu près, dans cette brève appréciation, l'ordre chronologique.

C'est d'abord le poème de *Kudrun*, publié par M. Bartsch dans le texte moyen-haut-allemand, avec une courte introduction et un glossaire [1].

Le 11e volume, sous le titre de *Narrenbuch*, renferme quelques-unes des œuvres de la littérature comique populaire de la fin du moyen âge

---

1. 6e volume de la collection.

allemand, *der Pfarrer vom Kalenberg, Peter Leu, Neithart Fuchs, Salomon und Markolf, Bruder Rausch;* il est publié par M. Bobertag.

M. Bobertag publie pareillement un choix de l'œuvre la plus célèbre d'Abraham a Santa Clara, *Judas der Ertz-Schelm* [1] et montre dans son introduction, tirée en grande partie des deux excellentes études de Karajan et de W. Scherer, que ce Hanswurst de la chaire vaut mieux que sa renommée; que, malgré ses pointes, et ses jeux de mots, et les entorses qu'il donne à la langue, il mérite d'être regardé, avec Grimmelshausen, comme l'écrivain le plus lisible et le plus intéressant de la seconde moitié du XVIIe siècle. Malheureusement, le commentaire n'est pas assez abondant; il eût fallu se servir plus souvent du dictionnaire de Schmeller, et certaines explications sont évidemment erronées, comme celle de la p. 31, « *anstatt eines Matthiesen einen Mattho heirathe* »; M. Bobertag écrit en note que *mattho* vient de l'espagnol *matar;* il fallait dire que c'est ici l'italien *matto* qui signifie fou (cp. p. 186, *pazza).* P. 36, c'est se tirer aisément d'affaire que de dire que la liste des femmes célèbres, dressée par Abraham, est « tellement inexacte et défectueuse qu'on ne peut déterminer les noms les moins connus »; en tout cas, *Marguarita bei den Dähnen* est évidemment la Marguerite de l'Union de Calmar et *Joanna bei den Lotharingiern,* Jeanne d'Arc, « la bonne Lorraine ». P. 52, *auff Speyer einladet* signifie, en effet, faire vomir, mais il fallait remarquer le jeu de mots : « inviter à Spire » où siégeait la chambre impériale. P. 66, *das Maul machen* doit vouloir dire ici, non pas « nach dem Maule reden », mais faire la grimace. P. 74, *Sch.* est, non pas un signe de mépris, mais l'abréviation de *Schelm* (cp. le mot suivant « Titul »). P. 79, *bürckene* doit se rapporter à « Birke », front pâle comme le bouleau. P. 290, *er hagt,* au lieu de « er hackt », le mot ne signifierait-il pas « er behagt », il plait, il cherche à plaire ? P. 297, « « *Trapezuntischen Discurs* », le sens, dit l'éditeur, est « sehr lange Reden »; il y a peut-être là un de ces jeux de mots familiers au Père Abraham, et *trapezuntisch* se rattache dans sa pensée à *trapen* (traben); cp. *hochtrabende Reden,* comme on dirait aujourd'hui. P. 331, *girren;* puisqu'il s'agit du vin et que le mot est précédé de *arbeiten,* il doit avoir le sens de « fermenter » et se rapprocher de *geren,* aujourd'hui *gähren,* à moins qu'il ne signifie « siffler », mais en tout cas, on ne peut le traduire par « unruhig werden ».

Le *Simplicius Simplicissimus* de Grimmelshausen, publié, comme les tomes précédents, par M. Félix Bobertag, comprend deux volumes. Une introduction intéressante est consacrée au roman allemand avant Grimmelshausen, à la jeunesse de l'auteur, à ses différents écrits, aux différentes éditions du *Simplicissimus.* Un troisième volume comprend les écrits simpliciens *(Simplicianische Schriften)* ou œuvres de Grimmelshausen, parues après le « Simplicissimus » : 1° *Trutz-Simplex oder der Landstörtzerin Courasche;* 2° une partie du *Springinsfeld ;* 3° la

1. 40e volume de la collection.

première partie du *Vogelnest*; 4° le *Rathstübel Plutonis* qui est réimprimé pour la première fois; 5° un extrait du *Ratio status* (discours du favori Sabud); 6° quelques chapitres du *Schelmuffsky* [1].

C'est encore M. Bobertag qui publie dans la collection Spemann les visions ou *Gesichte* de Philander de Sittewald, par Moscherosch [2]. Nous relevons dans le commentaire les détails suivants : P. 25, *tugentlichen* ne peut signifier « heimlich »; il faut le traduire par un mot comme « wacker, tüchtig, ordentlich, waidlich »; cp. *tûgen* et le sens que lui donne l'annotateur, p. 162. P. 33, *à ville Juiffe,* c'est aujourd'hui Villejuif. P. 71, lire Ponts-de-Cé au lieu de *Pont de Ce*. P. 89. Les endroits cités par Moscherosch ne sont pas seulement près de Paris et de Strasbourg; cp. *Plainpalais* (Genève), le *Saussy* ou le Saulcy (Metz). P. 113, *donnez dessus* ne signifie pas « Gewehr auf »; donner a ici le sens de stossen (auf...), herfallen (über...), losgehen [3]. P. 120, « *estreillé* », tout en mettant en note « durchgeprügelt », il fallait rappeler le verbe *striegeln* qui vient de la même racine que « étriller ».

M. le baron Rochus de Liliencron réimprime pour la première fois l'œuvre d'Ægidius Albertinus, *Lucifers Königreich und Seelengejaidt* [4]. On sait qu'Albertinus, secrétaire du duc Maximilien de Bavière, est un précurseur du *Simplicissimus*, qu'il traduisit la plupart des œuvres de Guerava, qu'il fut polygraphe à la façon de Fischart et de Spangenberg, mais avec plus de pédantisme et de sombre humeur; Gervinus croit respirer, en le lisant, l'air des cachots espagnols. M. de Liliencron donne dans son introduction une bibliographie complète des œuvres d'Albertinus et montre avec beaucoup de raison que le *Lucifers Seelengejaidt*, outre l'intérêt historique qu'il offre aujourd'hui, est l'œuvre d'un fougueux partisan de la Contre-réformation, qu'Albertinus regarde par exemple la femme comme le principal instrument du diable sur la terre, qu'il envisage le mariage comme un mal nécessaire, qu'il écrit, non pas l'allemand de Luther, mais l'*Oberdeutsch* et qu'en se donnant pour un vrai Bavarois, il se sert toutefois d'une langue, non pas grossière et rude, comme on l'a cru, mais presque toujours conséquente avec elle-même et revêtant à dessein une autre forme que celle du protestantisme.

Hans Sachs est publié par M. Arnold en deux volumes, dont le premier renferme, outre une longue et importante préface sur le poète de Nuremberg et la chronologie de ses œuvres, la *Disputation zwischen einem Chorherren und Schuhmacher*, les *strophische Gedichte* et les *einfache Spriche*; le second, un choix des *Dramatische Spriche* ou

1. 33e, 34e, 35e volumes de la collection.

2. 32e volume de la collection.

3. Moscherosch énumère ici les jurons qu'on profère à la guerre : *bougre, foutre;* ce dernier mot est ainsi commenté « foutre, *foudre*. »!

4. 26e volume de la collection.

drames, sagement fait (d'après les textes de Keller et de Goetze), et accompagné de notes fort utiles [1].

Un volume spécial, le 30e de la collection, est consacré par M. H. Oesterley à Simon Dach, à ses amis et à Jean Röling. Il renferme les poésies, non seulement de Dach et de Röling, mais de Robertin, d'Albert, de Kaldenbach et d'Adersbach, de ceux qui formaient le cercle de Königsberg, mais que Dach a tous dépassés et par le talent et par la fécondité de sa production.

M. H. Palm reproduit le texte de plusieurs œuvres dramatiques d'André Gryphius, les tragédies de *Leo Armenius* et de *Cardenio und Celinde*, la comédie de *Peter Squenz*, l'*Horribilicribrifax* et la *geliebte Dornrose*; on remarquera dans cette édition, outre la préface sur la vie et l'œuvre du poète, les introductions qui précèdent chaque pièce [2].

On trouve dans le 37e volume de la collection le texte de cette *Asiatische Banise* d'Henri Anselme de Zigler, roman héroï-galant du XVIIe siècle qui charma si longtemps le public allemand et dont le principal personnage, le tyran Chaumigrem, paraît sur le théâtre de marionnettes de Wilhelm Meister. Ce roman est réimprimé par les soins de M. Bobertag qui a joint au volume quelques morceaux tirés d'autres romans de la même époque, de la *Durchleuchtige Syrerinn Aramena* du duc Antoine Ulrich de Brunswick, de l'*Arminius und Thusnelda* de Lohenstein, du *Satyrischer Roman* de Kunold, de l' « Ile de Felsenburg. »

Deux volumes, le 38e et le 39e, dûs à M. L. Fulda, ont pour titre « les adversaires de la seconde école silésienne ». En réalité, ces adversaires *(Gegner)* ne forment ni une école ni un groupe distinct; ils n'ont pas reconnu les défauts de leurs devanciers et n'ont pas cherché soit à les éviter, soit à les combattre systématiquement; mais leurs œuvres contrastent avec celles des Lohenstein et des Hofmannswaldau, et l'un d'eux, Günther, est un poète dans le vrai sens du mot, plein de naturel, passionné, chantant ses amours et ses repentirs dans une langue forte et souple. M. Fulda nous donne dans le 38e volume les poésies de ce genial Günther auquel Gœthe a rendu dans *Poésie et vérité* un tardif, mais éclatant hommage. Il les dispose, d'après les recherches de Kalbeck et de Litzmann, dans l'ordre chronologique. Le 39e renferme, un peu pêle-mêle, en près de six cents pages, des œuvres de Weise, de Brockes, de Canitz, de Neukirch, de Wernike. Une pièce de Weise, *die böse Catharina*, paraît ici pour la première fois, d'après deux manuscrits de la bibliothèque de Zittau. Les morceaux tirés de l'*Irdisches Vergnügen* de Brockes sont choisis avec goût, et M. F. les a divisés habilement en deux livres, dont le premier renferme les poésies les plus dignes d'être lues, tandis que le second montre et fait suivre comme pas à pas la décadence du talent de Brockes qui devint peu à peu sec et absolument

1. 20e et 21e volumes de la collection.
2. 29e volume de la collection.

insipide. Les introductions de M. Fulda sont des plus intéressantes et des plus complètes ; on ne peut que donner de grands éloges à ses études sur Günther, sur Weise, sur Brockes. Un mot nous a choqué dans le travail sur Günther, « *hochbeanlagteste* », qu'il faut laisser aux journalistes[1].

Le 42e volume, publié par M. J. Crüger et intitulé « Gottsched et Bodmer et Breitinger », contient, outre une longue et curieuse introduction de cent pages serrées sur la fameuse querelle des Suisses et des Saxons, quatre morceaux des *Discourse der Mahlern*, le *sterbender Cato* de Gottsched, l'indigne parodie de Bodmer, un chapitre de la *Kritische Dichtkunst* de Breitinger (du merveilleux et du vraisemblable), la *Rache der Schwester* de Bodmer, premier remaniement des *Nibelungen* en nouvel haut allemand, la traduction du cinquième chant de l'*Odyssée* par le même Bodmer, enfin une comédie de Mme Louise Aldegonde Victorine Gottsched, le *Testament*, la meilleure de ses œuvres et qui annonce de loin, de bien loin, la *Minna de Barnhelm* de Lessing.

M. A. Frey publie dans le 41e volume (en deux parties) un choix : 1° de Gessner ; 2° de Haller et de Salis. Le volume consacré à Gessner renferme, comme d'autres volumes de la collection, une introduction et un *Register* où l'on trouve les principales expressions de la langue si lâche et si molle de l'auteur de *la mort d'Abel*. L'autre volume associe assez singulièrement deux poètes qui n'ont guère d'autre trait commun que d'être Suisses. Il eût fallu plutôt donner à Haller tout un volume et mettre ensemble Salis et Matthisson. M. Frey a reproduit les principaux poèmes de Haller et le premier livre d'*Usong* ; son introduction est excellente et devait l'être, car le seul bon travail que nous possédons sur Haller, outre la belle étude de Louis Hirzel, est précisément le livre de M. Frey, paru en 1879 « *Albrecht von Haller und seine Bedeutung für die deutsche Literatur* ». Signalons aussi l'importante introduction qui précède le choix des poésies de Salis. Mais faut-il croire, avec M. Frey, que Salis n'ait pas imité ni même connu les vers de Hölty ? (p. 208). Je suis persuadé au contraire que l'officier suisse a lu les touchants poèmes du barde de la Leine, et qu'il s'en est inspiré. Voici des exemples que M. Frey ne pourra récuser (je cite Salis d'après son édition et Hölty d'après l'édition de Halm). P. 325, Salis, « Lied », v. 17-18 *der mildeste von unsers Schicksals Boten ...leitet uns ;* Hölty, « der Tod », v. 1-3, *Friedensbote, wann führst du mich ; id.* Salis, v. 4, « *und immer trümmervoller wird der Strand* » ; Hölty, v. 15-16, « *wo Trümmer, thürmende Trümmer das Ufer decken* ». — P. 309, Salis, v. 7-8... *des Dorfes Kinder hüpfen achtlos auf der Mütter Grab ;* Hölty, p. 51, v. 65-66, *o die guten Kinder ! sie durchhüpften oft den Garten ;* — Salis, *id.*, v. 50, *der Verwesung Spur ;* Hölty, p. 53,

1. Pourquoi ne pas dire *hochbegabteste* ?

v. 25-26, *im Arme der Verwesung;* — Salis, *id.*, v. 57-58, *auf den Gräbern unsrer Väter spriesst des Erdrauchs Purpurstrauss*; Hölty, p. 63, v. 29-30, *grün' indessen, Strauch der Rosenblume, deinen Purpur um sein Grab zu streun;* — Salis, p. 311, v. 1, *Pfleglingin*, comp. dans Hölty les mots comme *Lieblingin;* — Salis, *id.*, v. 4, *erzogen auf der Flur;* Hölty, *wenn ich mir ein Mädchen wähle, ich such' es auf der Schäferflur;* — Salis, *id.*, v. 15, *zum Sitze wählt sie pralle Weizengarben;* Hölty, p. 60, v. 39, *sass mit ihm auf einer Waizengarbe;* — Salis, *id.*, v. 45, *bräutlich hold;* Hölty, p. 139, v. 2, *hold und bräutlich;* — Salis, p. 307, v. 59, *am Kelch der Phantasieen;* Hölty, p. 117, v. 1, *dein Kelch,... Phantasie*; — dans le poème intitulé « die Kinderzeit », Salis emprunte évidemment quelques traits à la pièce de Hölty « Minnehuldigung »; Salis, p. 276, v. 10, *ihr blondes Haar, ...vom Wiesenplan, wohin wir Knaben kamen zum Mädchenkreis;* Hölty, p. 153, v. 10 (freute mich), *ihres blonden Lockenhaars ..., gieng ein Mädchen auf dem Plan.* Non-seulement les expressions (cp. *Kühlung rauschen),* mais les sujets traités par Salis rappellent à tout instant la muse de Hölty; il chante, comme le poète de Göttingue, l'enfance et ses plaisirs innocents, le chant du rossignol, la lune, les charmes de la campagne et de la solitude; comme lui, il montre les moissonneuses revenant des champs, la faux sur l'épaule et des fleurs au chapeau; comme lui, il fait l'éloge des *Landmädchen*, etc.; mais ce n'est pas le lieu d'insister ici sur ces imitations dont il serait aisé de multiplier le nombre; il suffit de les avoir — pour la première fois, croyons-nous, — signalées à l'attention.

Une des meilleures contributions à cette belle et vaste collection Spemann est l'édition de Klopstock donnée par M. Richard Hamel. Elle comprend trois volumes. Le premier renferme une introduction de près de deux cents pages, mais excellente malgré sa longueur; c'est une biographie complète de Klopstock et une appréciation presque toujours impartiale de ses œuvres; s'il y a quelque exagération dans la comparaison que M. H. institue entre Gœthe et Klopstock, si l'on sourit en lisant (p. CXXVIII) que « Klopstock est le roc solitaire, autour duquel Gœthe, cette mer du monde, vient déferler et s'étendre », on ne peut que louer le savoir immense que déploie l'éditeur dans cette préface, et tout ce qu'il dit de l'existence de Klopstock, de son génie, de son caractère, de sa *Frauenbedürftigkeit*, de la composition, des mérites et des défauts de la *Messiade*, etc., est fort remarquable. Le texte des sept premiers chants de l'épopée religieuse de Klopstock accompagne, dans le premier volume, l'étude de M. Hamel; pour les chants I, II et III, l'éditeur donne en regard l'un de l'autre les deux textes de 1799 et de 1748. Le deuxième volume renferme le reste de l'épopée ainsi qu'une table des matières qui sera fort utile. Tous les chants de la *Messiade* sont accompagnés d'un commentaire disposé au bas des pages et rempli d'informations soit sur les passages correspondants de la

Bible soit sur la langue du poète. On trouve dans le troisième volume un choix des *odes*, des *hymnes*, des *épigrammes*, annoté avec le même soin et la même conscience; mais il est fort regrettable qu'on ait laissé de côté des odes remarquables comme *Aganippe et Phiala, die Rosstrappe*, *der jetzige Krieg*, etc., et il faudra toujours revenir aux éditions précédentes. Un quatrième volume, également publié par M. Hamel sous le titre *Hermanns Schlacht und das Bardenwesen des XVIII. Jahrhunderts*, contient le texte de la « Bataille d'Hermann », des poésies du jésuite Denis (le barde Sined), l'*Ugolino* de Gerstenberg, quelques-uns de ses poèmes, sa cantate d'*Ariane à Naxos*, *le Skalde* ainsi que le *Rhingulphs Gesang* de Kretschmann. Ce quatrième volume est terminé par un index des mots les plus intéressants qui appartiennent au vocabulaire de Klospstock et des bardes. Faut-il ajouter que les introductions qu'on y lit sur le chauvinisme germanique du chantre d'Hermann, sur sa *République des lettres*, sur la vie de Denis, sur le rôle que joua Gerstenberg dans le mouvement littéraire de l'époque, sont aussi sérieusement composées que celles des volumes précédents [1]?

Un volume spécial, le 73ᵉ, est consacré aux « fabulistes, satiriques, et philosophes populaires du XVIIIᵉ siècle ». M. J. Minor y donne des fables de Lichtwer et de Pfeffel, des épigrammes du caustique Kästner, des épitres de Göckingk et des passages de ses « chants de deux amants », le *Phédon* de Mendelssohn et de nombreux extraits de la *Solitude* (« ueber die Einsamkeit ») de Zimmermann. Mais ce volume est surtout précieux par les études que M. Minor a composées sur chacun de ces cinq écrivains; nous signalons particulièrement les notices sur Lichtwer, Göckingk et Kästner.

C'est encore M. J. Minor qui publie dans le 72ᵉ volume de la collection, sous le titre « les amis de jeunesse de Lessing » *(Lessing Jugendfreunde)*, *le Richard III* de Weisse et *die verwandelten Weiber oder der Teufel ist los* du même auteur, *Olint und Sophronia* de Cronegk, ainsi que la suite de la pièce composée par Roschmann, le *Brutus* de Brawe, et deux œuvres de Nicolai, sa dissertation sur la tragédie et sa parodie de Werther *(Freuden Werthers des Mannes)*. On accueillera avec une vive reconnaissance le texte, aujourd'hui peu accessible, de la plupart des œuvres publiées dans ce volume et on lira avec autant d'intérêt que de profit les notices de M. Minor sur Weisse, sur Cronegk et Brawe, sur Nicolai. L'étude consacrée à ce dernier personnage qui joua dans le mouvement littéraire du XVIIIᵉ siècle un rôle si important, est le premier travail d'ensemble consacré à sa vie et à ses œuvres; on y trouve d'utiles résumés et de copieux passages des écrits de Nicolai; les remarques que fit Lessing sur la dissertation *vom Trauerspiele* n'ont pas été oubliées et annoncent la « Dramaturgie de Hambourg. »

Lessing, dont l'infatigable M. Boxberger entreprend la publication, comprend jusqu'à présent six volumes : 1° les poésies, les fables et les

1. 46ᵉ, 47ᵉ et 48ᵉ volumes.

drames de jeunesse, *Le jeune savant* et *Les juifs*; 2° les chefs-d'œuvre dramatiques; *der Freigeist, der Misogyn, Miss Sara Sampson* et *Minna von Barnhelm*; 3° *Nathan der Weise*, *Damon*, *die alte Jungfer*; 4° le « dramatischer Nachlass » ou les projets de drames laissés par l'auteur, les fragments de traductions, les remaniements de pièces antérieures (volume des plus importants); 5° les comptes-rendus et articles publiés dans les *Kritische Nachrichten* et la *Berlinische Zeitung*; 6° *Das Neueste aus dem Reich des Witzes*, les *Beiträge zur Historie und Aufnahme des Theaters* (dissertation sur Plaute, traduction des *Captifs*, critique de la pièce [1]).

Wieland a pour éditeur M. Pröhle qui donne dans le 53e volume de la collection le texte de l' « Histoire des Abdéritains » *(Geschichte der Abderiten)* et dans le 52e, l'*Oberon* ainsi que divers récits et légendes en vers, *Geron der Adelige* [2], *das Wintermärchen*, *das Sommermärchen oder des Maultiers Zaum*, *Hann und Gulpenpeh*, *Pervonte*, *die Wasserkufe*, *der Vogelsang*, *Gandalin* et *Schach Lolo*. Le commentaire de l'*Obéron* est très bref et devait l'être, vu la grosseur du volume qui contient 538 pages; mais suffisait-il de mettre en note que *Schimpf* (I, v. 206) signifie *Spiel*? Ne fallait-il pas dire que *Acqs* (II, v. 686) est aujourd'hui Dax; que *ventre gris* (II, 743) que M. Pröhle traduit simplement par *potztausend*, rappelle le juron favori de Henri IV?

La période d'orage *(Stürmer und Dränger)* est représentée par trois volumes, le 78e, le 80e et le 81e de la collection. Ce dernier renferme *Golo und Genoveva*, la *Situation aus Fausts Leben*, le *Faun*, la *Schafschur*, le « château de Heidelberg » et quelques poésies du peintre Müller ainsi qu'un certain nombre de pièces de vers de Schubart. Le 80e contient le *Hofmeister*, *die Soldaten* et le *Pandaemonium germanicum*, le *Tantalus*, le *Waldbruder* et des poésies de Lenz ainsi que la *Kindermörderin* et le *Prometheus, Deucalion und seine Recensenten* de Henri Léopold Wagner. On trouve dans le 79e volume deux pièces de Klinger, *die Zwillinge* et *Sturm und Drang*, son roman *Fausts Leben Thaten und Höllenfahrt* et le *Julius von Tarent* de Leisewitz. Ces trois volumes ont été publiés par M. A. Sauer, dont l'on connaît la compétence spéciale sur cette partie de la littérature allemande; aussi est-il inutile d'ajouter que ses introductions sur le peintre Müller, Schubart, Lenz, M. L. Wagner, Klinger et Leisewitz, sont dignes de tous les éloges. On regrettera qu'il n'ait pu reproduire les « Remarques sur le théâtre » de Lenz, des extraits de la *Deutsche Chronik* ou de l'autobiographie de Schubart ou encore la *Geschichte eines Deutschen* de Klinger; mais il fallait se borner et ne donner que le dessus du panier; en tout cas, l'introduction du volume consacré à Klinger et à

1. 58e, 59e, 60e et 61e volumes.

2. P. 265, v. 1053, faut-il entendre « *sich enthielt* » dans le sens de « sich aufhielt », comme le veut l'éditeur? Wieland veut dire que le chevalier — non pas séjournait — mais se renfermait dans la solitude.

Leisewitz est le meilleur tableau d'ensemble qu'on ait encore sur la période d'orage, et le jeune écrivain a marqué plus nettement et plus complètement que ses devanciers le but, les moyens, les tendances de cette grande révolution littéraire.

M. Sauer publie également, en deux volumes (n° 78) les poésies de Bürger. L'introduction qui précède le premier tome, est d'un grand prix et peut être regardée comme la meilleure notice qui ait encore paru sur l'auteur de la *Lenore;* l'auteur a consulté non-seulement les biographies d'Althof et de Döring, mais les travaux de Daniel et de Gödeke et il a tiré le meilleur parti de la correspondance publiée en quatre volumes par Strodtmann (1874). Il n'a pu faire, à cause du manque d'espace, de nombreuses remarques sur le style et la langue du poète. Mais il s'est surtout efforcé, en s'aidant du dictionnaire de Grimm et du lexique de Schambach, de mettre en relief dans son commentaire les mots bas-allemands que Bürger employait volontiers et qu'il nommait si bien *rauh, nervig und knollig*.

Les œuvres de Schiller sont publiées par M. Boxberger. Deux volumes ont déjà paru, le 120ᵉ et le 128ᵉ de la collection. Le premier renferme les *Brigands* et *Fiesco;* le second *Cabale et amour* et *don Carlos*. Boxberger a joint au texte de la première édition le texte des remaniements scéniques, des *Bühnen-bearbeitungen* ou *Theater-Ausgaben*. On remarquera surtout le commentaire des *Brigands* où se trouvent l'explication de nombreux mots souabes, des rapprochements avec le *Siegwart* de Miller, les pièces de Shakespeare, la Bible, etc. Les introductions sont fort intéressantes, particulièrement celle des *Brigands* et celle de *don Carlos* où M. Boxberger a reproduit la traduction allemande, parue en 1784, du *don Carlos* de Saint-Réal; ajoutons qu'il donne encore le premier texte du *don Carlos* publié dans la *Thalia*.

La publication des œuvres de Jean Paul a été naturellement confiée à M. Paul Nerrlich. Le premier volume, le seul qui ait encore paru [1] contient, outre une étude complète sur l'écrivain, les petits écrits, *Kleine Schriften,* relatifs à la philosophie et à la religion, entre autres l'essai « sur la sottise » et la « comparaison de l'athéisme et du fanatisme » et les *satires et idylles*, au nombre de six, parmi lesquelles le voyage du recteur Florian Fälbel au Fichtelberg et la vie du petit maître d'école Marie Wuz à Auenthal.

Nous entrons dans le XIXᵉ siècle. Le 150ᵉ volume de la collection renferme les récits et œuvres mêlées *(Erzählungen, vermischte Schriften)* de Henri de Kleist. Il est publié par M. Theophile Zolling. On y trouve les récits suivants : *die Marquise von O...; Michael Kohlhaas; die Verlobung in Sanct Domingo; die heilige Cäcilie; der Findling; der Zweikampf*, ainsi qu'un recueil d'articles et d'études de H. de Kleist relatifs à la philosophie, à l'art, à la politique, etc. On remarquera dans cette dernière partie du volume l'essai sur « l'art de trouver le chemin

1. 130ᵉ volume de la collection.

du bonheur » qui est en grande partie inédit, les articles destinés par Kleist à la *Germania* et surtout la lettre de cet officier de la région rhénane qui veut, quoiqu'il combatte contre les Allemands, être cependant bon patriote; celle d'une demoiselle de la Marche qui épouse un officier français, un Ventidius; celle du bourgmestre d'une forteresse à un employé subalterne.

Le 151e volume, dont l'éditeur est M. J. Minor, s'occupe du *Schicksalsdrama* et renferme les pièces les plus importantes de Zacharias Werner, *Martin Luther* et ce *Vingt-quatre février* qui, selon le mot de Mme de Staël, transporte la destinée funeste de la famille des Atrides chez des hommes du peuple, mais où l'on doit admirer moins le sujet du drame que la couleur poétique et la gradation des motifs tirés des passions; de Müllner, *le Vingt neuf février* et *la Faute;* de Houwald, *le Phare* (« der Leuchtthurm »). Les introductions sont telles qu'on pouvait les attendre de M. Minor, aussi instructives qu'attachantes, sobres, mais remplies de détails curieux et de vues ingénieuses; un vocabulaire, placé à la fin du volume, en rehausse la valeur.

C'est encore M. Minor qui réimprime dans le 144e volume de la collection un choix des œuvres de Tieck. Ce volume contient trois écrits du romantique; *der gestiefelte Kater, Liebesgeschichte der schönen Magelone, Leben und Tod der heiligen Genoveva.* Il est précédé d'une étude sur ce « maître du coloris pittoresque et de l'accent musical, dont l'imagination était plus décorative que créatrice et qui avait, sinon la profondeur, du moins une finesse d'esprit inépuisable. »

Deux volumes (no 142), sont consacrés à Hebel. Ils ont été publiés par M. O. Behaghel. Le premier renferme une longue et très belle notice sur Hebel, une bibliographie soignée et complète de ses œuvres, et le texte des *Poésies alemanniques* accompagné d'un glossaire [1]; le second, le *Schatzkästlein des rheinischen Hausfreundes.* C'est un des meilleurs tomes de la collection.

Citons enfin l'amusante *Jobsiade* de Kortum, que M. Bobertag publie dans le 140e volume de la collection Spemann. Ce poème burlesque qui décrit avec vérité la vie des *Spiessbürger* et des « philistins » d'autrefois, des savants et des pédantesques théologiens de la vieille Allemagne, a été reproduit avec toutes ses gravures originales. M. Bobertag donne en tête du poème quelques extraits des imitateurs et successeurs de Kortum, de Ratschky *(Melchior Striegel)*, de Prätzel *(Feldherrnränke)*, de Sander *(Hans Sachs)*.

On voit que la collection Spemann mérite de nombreux lecteurs et qu'elle ne doit manquer dans aucune de nos grandes bibliothèques. Elle vaut surtout, à notre avis, par ses introductions. Le directeur, M. Kürschner, a su choisir ses collaborateurs. Il y a dans les études

1. Et d'une petite carte très nette « der Schauplatz von Hebels Gedichten und Geschichten. »

qui précèdent les volumes parus jusqu'ici, beaucoup de choses intéressantes et neuves. Les chapitres qui traitent de la bibliographie, sont exacts et complets. Les commentaires sont inégaux, tantôt bons, tantôt passables ; mais ils rendront tous ou presque tous d'importants services. On regrettera que l'éditeur procède trop souvent par extraits; mais on ne doit pas oublier qu'il fait connaître des textes devenus rares et parfois inédits. Enfin l'exécution est admirablement soignée ; des portraits, des fac-similes, les titres et les illustrations des éditions originales accompagnent chaque volume; à tous égards, la collection Spemann est digne des louanges que la presse allemande lui a décernées, dès son apparition, et nous la recommandons de tout cœur à tous les amis de la littérature allemande, mais en leur conseillant de n'acheter que des volumes reliés.

A. Chuquet.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Hartwig Derenbourg vient de publier chez Leclerc et Maisonneuve un texte arabe de la plus haute importance : c'est la seconde partie de la grammaire arabe connue sous le nom du *Livre* par excellence et que son auteur, Sîbawaihi, un Persan, a composée vers 770 de notre ère. Le premier volume, qui a paru en 1881, a été apprécié dans cette *Revue* par Stanislas Guyard ; il se rapporte à la syntaxe. Cette fois, M. H. Derenbourg nous donne la théorie des formes et les premiers chapitres de la phonétique. Un dernier fascicule contiendra la fin de la phonétique et une introduction étendue.

— M. Gasté a commencé dans le n° 2 des *Annales de la Faculté des lettres de Caen* (Paris, Leroux) la publication et la correspondance de Huet, évêque d'Avranches, et du P. Martin, gardien du couvent des Cordeliers de Caen, d'après les originaux (Biblioth. Nat. n° 15192, fonds fr. n° 1016 *bis* S. F.). M. Gasté sera très obligé aux personnes qui posséderaient des lettres du P. Martin à Huet ou de Huet au P. Martin, de vouloir bien les lui communiquer.

— La deuxième édition des *Etudes et souvenirs* de M. le comte de Falloux vient de paraître à la librairie Perrin (librairie académique Didier. In-8°, 413 p.) et renferme les études et discours suivants : *Olivier de Serres; la Saint-Barthélemy; Antoine Parmentier ; Madame de Pastoret ; la sœur Rosalie ; discours de réception à l'Académie française* (1857); *Le comte Jules de Rességuier ; Dix ans d'agriculture; La musique, 1865 et 1866 ; L'agriculture et la politique, 1866 ; Discours pour l'inauguration de la statue de Rotrou* (1867); *Discours sur les prix de vertu* (1867); *Le comte de Quatrebarbes ; Discours sur la liberté religieuse ; L'évêque d'Orléans et l'abbé Lagrange.*

— Les fascicules 9-10 de la *Gazette archéologique*, publiée par les soins de MM. de Witte et de Lasteyrie, viennent de paraître. Sept planches accompagnent le texte dont voici la composition : Edmond Pottier, *Lécythes à fond blanc et à fond bistre du Cabinet des Médailles.* Il s'agit de peintures, de scènes surtout funé-

raires, dont quelques-unes remarquables. — A. ODOBESCO, *Coupe d'argent de la déesse Nana-Anat* (1[er] article). — Louis DE LAIGUE : *Génie funèbre, marbre découvert à Rome.* — Georges DURAND : *Croix provenant du Paraclet*, conservée à la cathédrale d'Amiens. Remarquable pièce d'orfèvrerie du XIII[e] siècle. — Ch. DE LINAS: *Le dyptique de saint Nicaise au trésor de la cathédrale de Tournai*, œuvre des premières années du XI[e] siècle. — H. THÉDENAT et A. HÉRON DE VILLEFOSSE : *Les trésors de vaisselle d'argent trouvés en Gaule.* Fin de ces notices importantes.

GRÈCE. — Vient de paraître chez Constantinides une Μεγάλη Ἑλληνικὴ Γραμματικὴ τῆς Ἀττικῆς πεζογραφικῆς διαλέκτου ὑπὸ Γεωργίου Δ. Ζηκίδου (1885), dont les Γραμματικαὶ Παρατηρήσεις εἰς τὴν ἀρχαίαν ἑλληνικὴν (τύποις Παλιγγενεσίας 1885) avaient été annoncés dans la *Revue critique*.

— Deux importantes publications ont commencé à paraître par livraisons : 1° Une *Histoire grecque* depuis les temps les plus reculés jusqu'au règne du roi Othon, par Sp. P. LAMBROS chez l'éditeur Beck. Deux livraisons ont déjà paru. L'ouvrage entier formera trois volumes in-8° de 100-110 feuilles typographiques en tout. (Prix de chaque livraison, 1 drachme) ; 2° une traduction grecque due à M. N. G. POLITIS de l'ouvrage allemand de Falke *l'Hellas*, chez K. Wilberg. La traduction de M. Politis, ornée des mêmes illustrations et dans le même format que l'original, s'imprime à Leipzig, chez Teubner. L'ouvrage entier sera publié en 25 livraisons, dont la première vient de paraître (Prix de chaque livraison : dr. 1,70 pour l'étranger).

— On annonce chez Constantinides une nouvelle édition de l'*Histoire grecque* de M. PAPARRIGOPOULOS.

TURQUIE. — Le *Syllogue littéraire grec de Constantinople* se prépare à célébrer le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation par un congrès scientifique devant avoir lieu du 28 août au 7 septembre 1886, et auquel sont invités tous ceux qui s'intéressent aux lettres grecques. On sait que le *syllogue* est une société sérieuse ayant pour but la culture des lettres et des sciences en Orient : il a publié plusieurs volumes de mémoires dans lesquels on trouve beaucoup d'inscriptions grecques inédites, des travaux intéressants sur les dialectes populaires de la Grèce moderne, etc. Nous engageons nos hellénistes à profiter de cette occasion pour aller faire un tour en Orient et constater par eux-mêmes l'immense progrès accompli depuis une cinquantaine d'années. Toute demande se rapportant au Congrès doit être adressée au docteur Héroclès Basiadès, président du comité d'organisation, ou à M. Télémaque Carathéodory, secrétaire du Comité, au siège du syllogue, *18, rue Topchilar, Péra, Constantinople.*

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 27 novembre 1885.

M. Le Blant, directeur de l'Ecole française de Rome, transmet de la part de M. de Laigue, consul de France à Livourne, la copie d'une inscription latine, gravée sur un marbre découvert en septembre dernier à l'abbaye de Cantignano, près de Lucques. C'est une épitaphe, dont le texte, très mutilé, offre des fragments mêlés de prose et de vers. — M. Le Blant envoie, en outre, de la part du P. de Feis, religieux barnabite, l'empreinte du chaton d'un anneau d'or trouvé dans un sarcophage païen de la *vigna Jacobini*, sur la *via Portuense*. La figure qui y est gravée, a excité quelque intérêt, parce qu'on a cru y reconnaître une de ces représentations connues, dans l'archéologie chrétienne, sous le nom d'*orantes*. M. Le Blant y voit, au contraire, une image purement païenne, celle de la déesse carthaginoise Tanit.

M. Ravaisson termine la seconde lecture de son mémoire sur *les Monuments relatifs à la légende d'Achille.*

M. Bréal présente la première partie des *Inscriptions sanscrites du Cambodge*, recueillies par M. Aymonier et publiées par M. Barth, avec le concours de MM. Bergaigne et Senart, membres de l'Académie, dans la collection des *Notices et Extraits des manuscrits*. Ces inscriptions apportent des éléments tout nouveaux à l'histoire de l'Inde; c'est la première fois qu'on rencontre, dans un pays de civilisation indienne, un grand nombre de documents datés avec précision. Les inscriptions les plus anciennes sont du commencement du VIIe siècle de notre ère, les plus récentes de la fin du XIe. La région où elles ont été recueillies comprend le Cambodge actuel, le Laos, une partie du royaume de Siam. On a un texte du VIIe siècle où est cité le Râmayana : un personnage institue des lectures publiques quotidiennes de ce poème, qui doivent avoir lieu dans un sanctuaire, et y convie les fidèles. C'est la première donnée certaine que l'on possède sur l'ancienneté du Râmayana. Cette publication de premier ordre, qui fait le plus grand honneur à la science française, déterminera sans doute une réaction contre un mouvement qui s'est prononcé dans ces derniers temps, et qui tend à attribuer une date trop récente à la plupart des monuments de la littérature et de la civilisation indienne.

L'Académie se forme en comité secret.

Ouvrages présentés : — par M. Desjardins, au nom de M. Miller : *Journal de la première expédition de la flotte grecque*; — par M. Georges Perrot : H. SCHLIEMANN, *Tyrins*; — par M. Schefer : *le Livre de Sibawaihi*, publié par Hartwig DERENBOURG, t. II, 1re partie ; — par M. Delisle : Jules LOISELEUR, l'*Université d'Orléans pendant sa période de décadence.*

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 18 novembre 1885.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD

Lecture d'une lettre d'un associé correspondant qui signale de nouveaux actes de vandalisme commis au Kef (Tunisie) ; une intéressante inscription romaine qu'il avait lui-même découverte vient d'être détruite par un entrepreneur de travaux publics ; les colonnes du temple situé entre les portes Cherfine et Bel-Ani n'ont pas été respectées davantage; elles sont actuellement débitées en petits cubes. Cette communication produit une visible impression sur les assistants ; un membre rappelle que la préservation des monuments antiques est précisément une question à l'ordre du jour du Parlement; par un inconcevable oubli, les inscriptions qui constituent la principale richesse archéologique de l'Afrique française ne sont pas même mentionnées par un seul mot dans le projet de loi ; il est indispensable qu'une clause formelle à cet effet y soit introduite.

M. Corroyer présente des statuettes en bois qui portent pour marque une *main* frappée au fer rouge; il y voit un indice d'origine flamande.

M. Ch. Robert lit une note sur un triens mérovingien inédit portant les légendes VIGENIANA CIVI et ITVANINI NONIT, et fait observer que le nom de Vienne en Dauphiné est toujours, sauf une exception, orthographié VIENNA, sans *g*.

M. Saglio fait circuler des photographies des verrières peintes de Guillaume Marcillat (XVIe siècle) dont la vente aura lieu à Paris.

M. Mowat communique des lampes en terre cuite paraissant provenir de Syrie et remonter au IVe siècle de notre ère ; elles portent des inscriptions chrétiennes moulées en relief, l'une ΙΗϹΟΥ ΒΟΗ[ΘΕΙ], l'autre ΕΥΛΟΓΙΑ ΚΥΡΥΟΥ *(sic)*.

Le Secrétaire,
R. MOWAT.

ERRATUM. — P. 412, l. 20, en remontant : au lieu de *swastitras-fibules* lire *swastikas-fibules*.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchesson fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 50 — 14 décembre — 1885

226. — **Das Uralaltaische und seine Gruppen,** von Heinrich WINKLER. Erste und Zweite Lieferung. Berlin, F. Dümmler, 1885. In-8, 184 pp.

M. Winkler publie sous ce titre la première moitié d'un ouvrage divisé en quatre parties : 1° le type ouralo-altaïque en général; 2° le groupe finnois; 3° les groupes samoyède, turc, tongouse et mongol; 4° le japonais. L'auteur nous promet à très bref délai la IIIe livraison. Quant à la IVe, qui sera de beaucoup la plus neuve et la plus intéressante, nous devrons l'attendre quelque temps encore, heureux si M. W. mène à bien sa difficile entreprise et réussit à faire entrer dans le cadre des groupes ouralo-altaïques une langue jusqu'à présent rebelle à tout essai de classification.

C'est bien une grammaire comparée, encore qu'il s'en défende dans sa préface, que nous donne M. W., mais une grammaire réduite aux proportions sommaires que comporte l'état actuel des connaissances ouralo-altaïques, et d'où la recherche des racines a été systématiquement écartée. Sage réserve; car une étude méthodique de l'étymologie ouralo-altaïque semble à peu près impossible, en tout cas prématurée. Tout porte à croire que les langues de cette famille ont vécu, longtemps encore après leur séparation du tronc commun, dans un état analogue à celui des idiomes d'Afrique ou d'Océanie, où le vocabulaire se modifie, comme on sait, d'une génération à l'autre avec une extrême facilité. D'autre part, elles se sont trouvées de bonne heure en contact avec diverses langues indo-européennes ou sémitiques, auxquelles chacune d'elles a pu emprunter isolément une multitude de mots plus ou moins déformés, jusqu'à des noms de nombre, si l'on en croit les apparences [1]. En présence d'un tel chaos, l'analyse attentive des formes gramma-

1. Le système finnois commun étant septimal, il est difficile de ne pas soupçonner une influence étrangère dans l'adoption du système décimal par chacune des langues du groupe finnois : dès lors, le magyar *tiz* et le permien *das* « dix » (p. 110) peuvent for bien avoir été pris, l'un au latin vulgaire des bords du Danube, l'autre à quelque langue éranienne. Les rapprochements lexicologiques de M. Anderson sont probants à cet égard pour le finnois, bien qu'il en ait tiré une conclusion abusive. Inutile de rappeler les emprunts si nombreux du turc ottoman.

ticales demeure l'unique ressource du linguiste. Néanmoins il serait regrettable que cette proscription de l'étymologie l'amenât à négliger complètement la recherche des lois phonétiques, à laquelle M. W. eût pu sans inconvénient faire une part plus large et s'efforcer de donner une forme plus précise. Je songe notamment aux équivalences un peu vagues de la p. 72.

Mais on a déjà vu [1] que l'auteur envisage plus volontiers dans la langue le côté psychologique que le côté matériel. Sur le terrain qu'il s'est choisi on peut le suivre en toute confiance : son érudition est étendue, sa méthode sûre, ses analyses fines et pénétrantes, et, si telles de ses idées sont discutables (il s'en rend parfaitement compte lui-même), il n'en est pas une qui ne mérite une discussion approfondie. Il dégage avec netteté les traits essentiels et distinctifs de l'ouralo-altaïsme, décompose avec une minutieuse précision le mécanisme compliqué de ses agglutinations (pp. 36, 52, 164, pass.), insiste avec raison sur le caractère absolument nominal de sa conjugaison (p. 150), caractère bien connu sans doute, mais qu'on est toujours tenté d'oublier, tant il répugne à nos habitudes et à notre tournure d'esprit, et justifie pleinement enfin dans tout le cours de l'ouvrage l'excellente définition de la p. 51, où la syntaxe, la formation des mots, la composition et la flexion ouralo-altaïques nous apparaissent comme les modes d'un seul et même procédé intellectuel. Là où il se sépare du maître ès études finnoises, M. Donner (pp. 90, 99, pass.), il défend ses opinions avec autant de modération que de fermeté, et une polémique ainsi conduite pour le plus grand profit de la science fera également honneur aux deux adversaires.

Je soumettrai maintenant à l'auteur quelques observations de détail. — Dire que « *s* primitif devient *sz* magyar » (p. 62), c'est dire qu'il ne change pas, puisque *sz* magyar est simplement le signe graphique de la spirante dentale sourde. — M. W. pense (pp. 2 et 63) que les sourdes primitives ont pu se transformer en sonores à la fin des mots, parce que, l'accent reposant toujours sur la première syllabe, les dernières étaient prononcées avec une moindre énergie. Au contraire, on remarque dans un grand nombre de langues indo-européennes une tendance incontestable à faire permuter en sourdes les sonores finales. Si ces deux observations pouvaient être généralisées, elles constitueraient entre les deux familles un critérium phonétique qui ne serait pas sans valeur. — La réduplication turco-mongole (*sap-sari*, tout jaune, *bom-boz*, tout vide, etc., p. 47) ne se rapproche de la réduplication indo-européenne que si l'on restitue celle-ci comme l'entendaient Bopp et Schleicher, c'est-à-dire en admettant la répétition au moins partielle de la syllabe radicale, soit **vid-vaid-ta* ou **vi-vaid-ta* (tu as vu). Mais aujourd'hui l'on tend à identifier la réduplication primitive avec celle qu'a conser-

1. Cf. H. Winkler, *Uralaltaische Vœlker und Sprachen*, et *Rev. Crit.*, nouv. sér. t. XIX, pp. 3•3 sqq.

vée la conjugaison grecque, et à y reconnaître la simple répétition de la consonne initiale toujours suivie d'un *e*, soit **we-woid-ta*. Il n'y a donc point parité. — L'explication du magyar *nap-ja-i-m* « mes jours » (p. 130) par « jour-celui-plusieurs-mien ». où l'affixe *ja*, ordinairement possessif de 3e personne, jouerait le rôle d'un simple déterminatif, ne me satisfait pas entièrement. Ne serait-ce point ici un de ces cumuls d'affixes dont les exemples abondent dans toutes les langues puissamment agglutinantes? On sait combien l'homme primitif ou l'enfant est porté à parler de lui-même à la 3e personne; et, pour que *napja* « son jour » puisse signifier « mon jour », il suffit que l'homme qui le prononce se frappe la poitrine. Au surplus, une locution du genre de *magam napja* « personne-mienne jour-sien » (mon jour) n'a rien que de conforme au génie de la langue magyare, et de là à *magam napjai*, puis à *napjaim* tout court, la transition par voie d'analogie est aisément concevable.

Je voudrais encore chercher à M. Winkler une petite querelle sur ses transcriptions sanscrites. Je passe condamnation sur l'absence de types à accent circonflexe, qui le force à remplacer une longue par deux brèves et à écrire des mots aussi bizarres que *abhuut*, *babhuuva*, et même *babhuuvee* (p. 160) bien que le sanscrit n'ait pas d'*e* bref. Mais je ne saurais digérer l'abominable *dschitakrodha* (p. 43), où quatre lettres latines sont employées à rendre inexactement un seul signe sanscrit. Le *j* est, si je ne me trompe, presque universellement admis comme représentant de l'explosive palatale sonore.

L'impression est fort correcte. Je signale (p. 131, l. 7) magy, *tora*, lire *tsora*.

V. HENRY.

---

227. — **Handbuch der Klassischen Alterthumswissenschaft**, herausgegeben von Dr Iwan MÜLLER. Zweiter Halbband, 2. Hælfte von Band II. Nœrdlingen, Beck'sche Buchandlung, 1885, 335 p. Grand in-8.

Nous avons annoncé il y a peu de temps (*Revue* du 5 oct. 1885) le premier fascicule du second volume du *Handbuch;* ce volume est aujourd'hui terminé et forme un grand in-8° de 624 p. Le second fascicule contient la fin de la syntaxe latine par M. Schmalz, avec une exposition succincte de la stylistique, la lexicographie grecque et latine par MM. Autenrieth et Heerdegen, la rhétorique des Grecs et des Romains par M. Volkmann, la métrique et la musique par M. Gleditsch, enfin des *addenda* et des *corrigenda* au volume tout entier.

I. La syntaxe de M. Schmalz est fort intéressante, plus concise et plus complète à bien des égards que celle de M. Dräger. Je ne vois pas bien pourquoi certaines questions, comme celle du pronom réfléchi, sont renvoyées à la stylistique, alors que l'usage des prépositions, par

exemple, est étudié dans la syntaxe. Un bon paragraphe (p. 394 à 401) est consacré à la corruption de la langue latine, aux grécismes, aux archaïsmes et aux néologismes; un autre (p. 385 à 390) concerne l'ordre des mots. M. S. y cite la thèse de M. Weil, dans l'édition de 1844, mais il ne paraît pas l'avoir lue, car il n'en a rien tiré, pas même la distinction fondamentale entre l'ordre des mots et l'ordre syntaxique. On pourrait contester çà et là quelques assertions, par exemple (p. 401) que la manière d'écrire de Quinte Curce est *so schwülstig und übertrieben als möglich*, et compléter des indications trop sommaires, comme sur la confusion des degrés de comparaison (p. 374), où M. S. aurait dû citer et utiliser l'intéressant travail de M. Ott (*Neue Jahrbücher*, 1875, p. 787 et suiv.) De pareils sujets, que ne traitent point les grammaires élémentaires, auraient pu être développés avec avantage aux dépens de questions plus connues. Ces critiques de détail, que l'on multiplierait sans peine, n'empêchent pas l'ensemble du chapitre d'être excellent. Il n'est pas un latiniste qui ne puisse trouver à s'y instruire.

II. La *Lexicographie grecque* de M. Autenrieth commence par un bon résumé des travaux lexicographiques anciens; mais la partie relative aux travaux modernes laisse bien à désirer. Il n'est pas exact (p. 422) que le *Thesaurus* d'Estienne-Didot s'arrête à la langue byzantine *(jedoch nicht bis auf die Byzantiner herab)*; la troisième édition du dictionnaire des nom propres de Pape-Benseler ne méritait pas d'être louée sans réserve, puisqu'elle n'atteste qu'un dépouillement très superficiel des textes épigraphiques. Il est singulier de ne pas dire un mot des deux travaux lexicographiques les plus importants de ces dernières années, le lexique de l'américain Sophocles et la Συναγωγή de M. Koumanoudis; les articles de M. Miller dans le *Journal des Savants*, où cet helléniste a fait connaître tant de mots grecs inédits, ne devaient pas non plus être passés sous silence. Parmi les lexiques spéciaux, à côté d'Ellendt, de Bindseil, de Bétant et d'autres, il ne fallait pas omettre les concordances homériques de Prendergast et de Dunbar. M. A. pouvait laisser de côté, en tant qu'ouvrages scolaires, les dictionnaires de Liddle et Scott, Alexandre et Chassang; mais s'il avait jamais ouvert le dictionnaire français-grec de Courtaud-Diverneresse, qui est une œuvre d'érudition très considérable, il lui aurait fait l'honneur d'une mention à côté du lexique allemand-grec de Pape-Sengebusch. L'auteur sait bien que les inscriptions contiennent une foule de mots grecs manquant aux dictionnaires et il insiste sur la nécessité de les recueillir (p. 420); mais, parmi les ouvrages à dépouiller à cet effet, il cite « les monographies dialectales » (au lieu du recueil de MM. Collitz, Bechtel et Bezzenberger), et les *Inschriften griechischer Bildhauer* de M. Loewy, où l'on chercherait vainement un mot nouveau, sans mentionner le *Bulletin de Correspondance Hellénique* et les *Mittheilungen*, où ces λέξεις ἀθησαύριστοι foisonnent. Plus encore que ses collaborateurs, M. A. connaît fort mal

les travaux publiés en dehors de l'Allemagne. De même M. Heerdegen, dans son utile chapitre sur la *Lexicographie latine*, cite le *Thesaurus* de Quicherat d'après l'édition de 1859 (entièrement remaniée depuis), et ne sait point que la collection des classiques latins de Lemaire contient une série d'excellents index. Un travail colossal comme l'*Onomasticon* de V. de Vit méritait mieux qu'une sèche mention, à côté des éloges un peu excessifs accordés au *Handwörterbuch* de Georges (p. 436).

III. M. Volkmann, qui vient de donner une nouvelle édition de la *Rhetorik der Griechen und Römer*, était tout désigné pour résumer avec compétence un sujet qui lui est si familier. Je me demande seulement si ce chapitre est bien à sa place dans un *Handbuch* qui, destiné surtout aux érudits, ne devrait comprendre que les sciences *en mouvement*. Je ne vois pas quelles découvertes on peut faire dans le domaine de la rhétorique, où il s'agit seulement de bien exposer les opinions des anciens. M. Volkmann a dû éprouver lui-même quelque scrupule à cet égard, puisqu'il termine en recommandant, comme un sujet fécond de recherches, l'étude parallèle du développement de la rhétorique et de l'influence de ses théories sur les écrivains. C'est là sans doute que l'intérêt pourrait commencer, mais c'est là aussi que le chapitre s'arrête.

IV. La métrique de M. Gleditsch ne m'a pas semblé contenir de vues nouvelles; elle ne donne que des notions insuffisantes sur la composition et l'exécution des chœurs dramatiques. Il n'est question ni de la *responsio*, ni du rôle du refrain, si heureusement mis en lumière par M. Wecklein. La musique est traitée en 11 pages à titre d'appendice à la métrique; c'est bien peu pour un sujet si considérable et surtout si difficile. Il aurait fallu au moins, comme l'a fait Freund dans le *Triennium*, reproduire la notation musicale de l'hymne de Dionysios à Calliope. Dans la partie bibliographique, les travaux de M. Bourgault-Ducoudray ne devaient pas être passés sous silence. Enfin, la courte page consacrée aux instruments de musique est tout à fait insuffisante; on n'y trouve pas une seule mention des monuments figurés qui représentent les instruments des anciens, ni l'indication des quelques instruments antiques qui nous sont parvenus, comme la lyre de Panticapée, les flûtes d'Athènes, le flageolet d'Halicarnasse, etc.

Les *addenda*, principalement dus à MM. Brugmann et Stolz, renferment notamment d'utiles références à la loi de Gortyne, publiée postérieurement à la première moitié de ce volume.

Salomon Reinach.

---

228. — **York plays.** The plays performed by the crafts or mysteries of York on the day of Corpus Christi in the 14th, 15th and 16th centuries now first printed from the unique manuscript in the library of lord Ashburnham, edited with introduction and glossary by Lucy Toulmin Smith; Oxford, at the Clarendon press, 1885, 1 vol. in-8 de LXXVIII-557 pp., avec trois fac-simile de la musique contenue dans le ms.

Miss Lucie Toulmin Smith, à qui l'on doit une édition entièrement refondue de la *Centurie of prayse of Shakespeare* du Docteur Ingleby, une édition de *Gorboduc* dont il a été rendu compte ici même [1] et plusieurs autres ouvrages, vient de publier le texte de la célèbre collection des mystères d'York demeurés jusqu'à ce jour en manuscrit. Cette édition, depuis longtemps attendue, dont le texte a été collationné avec beaucoup de soin et qui comprend un glossaire et une longue introduction sur les représentations de drames religieux en Angleterre, comble peut-être la plus grande lacune qui existât dans le trésor de la littérature anglaise au XIVe siècle. Cette série de drames religieux est en effet la plus considérable qui nous soit parvenue; les autres, et l'on sait qu'en Angleterre leur nombre est fort restreint, présentent un ensemble moins complet. La collection de Chester contient vingt-cinq pièces seulement; la collection Towneley, trente; celle de Coventry quarante-deux; celle qui nous occupe en compte quarante-huit, et son importance numérique est loin d'être le seul titre qu'elle ait à notre attention. L'existence et la valeur du ms. étaient depuis longtemps connues, mais le vieux livre était célèbre à la façon des pommes du jardin des Hespérides, fruits précieux qu'on ne trouvait pas dans le commerce et qui passaient pour assez bien défendus contre les mains et les regards curieux. Non moins bien gardées étaient jusqu'à ces derniers temps les deux cent soixante-dix feuilles de parchemin, reliées en bois, sur lesquelles, vers 1430, avaient été transcrites les pièces jouées à York, une des villes anglaises qui eurent au moyen âge le plus de goût pour les spectacles religieux. Le présent lord Ashburnham a consenti à ouvrir les portes de la retraite à Miss S., et depuis le mystérieux jardin est devenu, comme on sait, dans sa plus grande partie, jardin public.

Ces drames qui comprennent les principaux épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament commencent avec la création du monde et ne s'arrêtent qu'au jugement dernier. Ils furent composés dans le milieu du XIVe siècle. Ils étaient représentés avec une grande solennité le jour de la Fête-Dieu aux frais des diverses corporations ouvrières et, en partie, par leurs membres. Chaque corporation avait sa pièce, son « pageant [2] », *pagina*, expression qui désignait tantôt le drame luimême, tantôt les tréteaux ou théâtre mobile sur lesquels il était joué.

1. V. la *Revue critique* du 4 juin 1883.

2. On écrivait ce mot *pachent, paiaunt, pagende, pagyant, padȝhand, padgion, paidgion, padgin* (p. XXXV). Miss S. aurait pu ajouter *pagond* qui se rencontre assez souvent (Ex. *Ancient mysteries from the Digby*, ms. I) et d'autres formes encore.

Certains corps de métiers, mais non pas tous, avaient charge de représenter un événement de l'Ecriture rappelant leur profession; ainsi le Déluge était attribué aux pêcheurs et mariniers, l'édification de l'arche aux constructeurs de navires, l'offrande des mages aux orfèvres, les noces de Cana aux marchands de vin. Comme des ordonnances fréquemment renouvelées défendaient à ceux-ci, déjà à cette époque, d'additionner d'eau leurs boissons, il est probable que les spectateurs ne voyaient pas sans amusement la puissante corporation des marchands de vin, représenter publiquement un miracle qui lui était si familier. La plupart des guilds d'York imposaient à leurs associés des paiements annuels de deux à quatre francs pour les frais de la fête. Le montant de diverses amendes était affecté au même objet : il fallait pourvoir aux dépenses de costumes et accessoires, à la location d'un hangar pour y conserver les tréteaux, etc.

Les curieux extraits des archives municipales d'York produits par Miss S. montrent à quel point la ville entière s'intéressait au succès et à l'éclat de la cérémonie. Un arrêté du conseil de la cité, du 3 avril 1476, prescrit que « chaque année, au temps du carême (assez longtemps, comme on voit, avant la Fête-Dieu), quatre acteurs, des plus habiles et des mieux renommés qui soient dans la ville, seront appelés devant le maire. Ils seront chargés de rechercher, entendre et examiner tous acteurs, pièces et théâtres dont peuvent disposer les différents corps de métiers prenant part aux représentations de la Fête-Dieu. Ils admettront et autoriseront les acteurs qui leur paraîtront pouvoir, grâce à leur expérience et à leurs qualités physiques, faire honneur à la cité et aux-dits métiers; ils renverront et excluront rigoureusement toutes personnes d'une habileté, d'une voix ou d'un physique insuffisants. » Il appartenait à chaque association ouvrière de produire devant les examinateurs des candidats convenables comme nombre et comme savoir, et de fournir pour la pièce « de bons acteurs, bien habillés et parlant clairement, » à peine de cent shillings d'amende. Une « proclamation » criée par le crieur public, la veille de la fête, rappelait cette pénalité afin que nul ne se négligeât. Le même acte défendait aux spectateurs de venir armés à la représentation, « à moins qu'ils ne fussent chevaliers ou écuyers de conséquence, » et de troubler en quoi que ce soit le spectacle, interdisait de même aux acteurs de venir armés et leur enjoignait de ne pas se faire attendre : le tout, « au nom du roi, du maire et des shériffs de la cité [1]. » On voit qu'il y avait là véritablement pour tous affaire d'État.

Le plaisir de paraître sur les planches avec des habits de circonstance et de faire métier d'acteur, ce plaisir auquel l'honnête tisserand Bottom de *Midsummer night's dream* était si sensible, faisait souvent oublier aux ouvriers leur profession principale. Ils devenaient acteurs errants;

1. P. XXXIV. Nous avons une copie de cette proclamation, de 1415. Il n'y a pas lieu de penser que le texte en ait été différent au XIVe siècle.

du temps de Shakespeare et pendant tout le XVIe siècle, ils étaient, dans ce cas, arrêtés comme vagabonds et condamnés à l'amende et quelquefois au fouet. On a des exemples de patrons entraînant à leur suite, et pendant des années, des apprentis qui leur avaient été confiés pour s'instruire dans le métier plus recommandable de cordonnier ou de tailleur. On voit de ces jeunes gens, emmenés pour jouer les rôles de femmes, déposer, aux bout de trois ans, des plaintes devant le magistrat et obtenir la rupture de leur contrat d'apprentissage [1].

Les différents endroits de la ville où devaient avoir lieu les représentations étaient fixés d'avance et rappelés au public, au moyen d'une proclamation, « pour la commodité des habitants et des étrangers venant à la fête. » Au XIVe siècle, ces lieux étaient toujours les mêmes et la liste nous en est parvenue (p. XXXII). On commençait devant les portes du prieuré de la Sainte-Trinité, le prieuré où était déposé le registre même renfermant le texte de toutes les pièces que Miss S. publie aujourd'hui. Puis on jouait « à la porte de Robert Harpham », puis « à la porte de feu Jean Gyseburn », etc. On conçoit que Robert Harpham et les héritiers de Gyseburn étaient singulièrement bien placés pour voir. Commodément installés à leurs fenêtres, en dehors des coudoiements et des bousculades, ils dominaient le *pageant* et avaient un sort de roi. Ces privilégiés avaient beaucoup d'envieux et ceux-ci firent si bien qu'un ordre de 1417 mit aux enchères pour l'avenir la désignation des emplacements et prescrivit « que ceux-là auraient la pièce devant leur maison qui paieraient le plus haut prix pour cette faveur. »

Le succès et la renommée des pièces d'York étaient si considérables qu'elles furent des dernières à disparaître. Néanmoins, comme leurs semblables des autres villes anglaises, elles n'eurent plus, après la Réforme, qu'une existence précaire. Les convertis essayèrent de faire passer avec eux le vieux registre à la nouvelle croyance; les marges portent en divers endroits des indications qui sont la trace de leurs efforts; mais la tâche était difficile, il aurait fallu changer tout l'esprit du livre qui était l'esprit d'une autre époque plus encore que celui d'une autre religion ; le moyen âge fini, les mystères n'étaient plus de saison. En 1579, les autorités de la ville, ne pouvant renoncer de bon cœur à des pièces qui étaient pour les habitants une source de divertissement et de profit, sinon toujours d'édification, ordonnèrent « que le livre serait porté à Mylord archevêque et à M. le doyen de la cathédrale pour être corrigé, si Mylord archevêque voulait bien. » Mylord archevêque paraît s'être contenté d'interdire les représentations, car le registre est demeuré tel quel et les drames de la Fête-Dieu semblent n'avoir plus été représentés à York après cette époque.

Le ms. subit depuis lors de grandes variations de fortune; il compta parmi ses principaux propriétaires la famille Fairfax, Horace Walpole

1. Extraits des *Quarter sessions records* du Rev. J. C. Atkinson, dans l'*Academy* du 12 septembre 1885.

qui l'acheta une guinée, enfin, de nos jours, la famille Ashburnham qui le conserve encore aujourd'hui.

Dans le texte que Miss S. vient d'imprimer, on reconnaîtra tous les traits caractéristiques des mystères anglais déjà publiés. Mais ces traits y sont souvent mieux accusés que dans les autres collections. On ne retrouvera pas sans amusement nos anciennes connaissances, le bouillant Hérode, le fougueux Pilate, l'intraitable Pharaon. Jamais ils n'ont été plus magnifiques, plus tapageurs, plus contents d'eux, ni plus vantards. Lucifer pousse des grognements épouvantables à faire peur aux petits enfants et à faire rire les grandes personnes; il interrompt ses « owte, owte! » pour s'écrier « qu'il fait chaud ici! » en effet, il est en enfer (I) : et le public de se trémousser joyeusement à cette remarque si judicieuse. Hérode est fier parce que Saturne, le soleil, la lune et tous les astres lui obéissent; il gouverne les nuages et lance le tonnerre quand il en a envie (XVI). Il invoque Mahomet, à son ordinaire, jure sans vergogne et reçoit les Mages fort mal : « Jésus sera roi! dit-il à ceux-ci, de par tous les diables,... chiens que vous êtes!... » (XIV). Pilate ne lui cède en rien et sa femme se montre digne d'un tel mari par l'éloge qu'elle fait de sa propre personne, à commencer par les belles robes, pour finir par « la couleur claire de sa peau » (XXX). Cela donne à Pilate envie de l'embrasser et elle ne fait pas résistance : « nous aimons toutes, nous autres dames, prétend-elle, être embrassées et caressées. » Le « beadle » du tribunal, qui survient, trouve à redire à ces gentillesses; il supplie Pilate de renvoyer sa femme dans ses appartements et celle-ci s'emporte aux dernières injures contre l'intrus (XXX). Comme toujours, les hauts personnages savent employer avec à-propos quelques expressions polies en français, telles que *bewcher*, *a-dewe*, *bene-venew*, qui leur servent à dire adieu, et à souhaiter la bienvenue aux beaux sires de leur connaissance. Ils usent aussi de leur autorité pour imposer silence à l'auditoire; c'était une de leurs fonctions traditionnelles et non la moins difficile de celles qui découlaient pour eux du souverain pouvoir.

Les scènes comiques sont fort nombreuses dans cette collection. On peut dire que les auteurs ne laissent point passer un seul incident ou une seule situation prêtant au ridicule sans en bien marquer le côté risible, si respectable du reste que puisse être l'événement ou le personnage. Saint Joseph exhale sa mauvaise humeur en termes aussi impossibles à traduire que ceux dont la femme de Pilate fait usage en sa fureur. Lorsque l'ange apparaît au saint pour lui expliquer le mystère de l'incarnation, Joseph lui fait le plus mauvais accueil et se montre très mécontent qu'on le réveille (XIII). Caïphe de même, tiré de son somme pendant la nuit, préférerait demeurer au lit, et il faut discuter longtemps à sa porte avant qu'il condescende à se montrer (XXIX). Noé, recevant de Dieu l'ordre de construire l'arche, fait des observations et s'écrie familièrement : « Ah! mon bon seigneur, je suis bien vieux! »

Sa discussion avec sa femme qui ne veut pas entrer dans l'arche, scène célèbre à laquelle Chaucer fait une piquante allusion dans son *Conte du meunier* est tout à fait amusante [1]. La femme commence par ne pas venir quand son mari l'appelle ; entrer dans l'arche! elle voulait justement se rendre à la ville ; elle ordonne même à ses enfants d'aller s'habiller, sans se soucier autrement du Déluge. Noé lui fait observer qu'il a déjà plu qnarante jours et quarante nuits, que tous les animaux sont dans l'arche et attendent, et que son projet de promenade est fort imprudent. La dame n'est aucunement pacifiée : pourquoi lui avoir fait mystère de tout cela, n'avoir pas pris son avis ? Voila cent ans que son mari travaille à l'arche et elle n'en savait rien ! Il n'est guère agréable de quitter la terre ferme pour vivre en bateau ; dans tous les cas, il lui faut le temps de faire ses paquets et il faut aussi qu'elle emmène ses cousines et ses bonnes amies pour avoir à qui parler. Noé qui, en construisant son arche, a déjà donné quelques preuves de son esprit persévérant, ne perd pas patience ; il reçoit sans se plaindre les apostrophes, les injures et même un soufflet ; enfin tout le monde entre et la porte de la nef se ferme. Les pasteurs de la nuit de Noël, enroués à force de chanter, servent encore d'occasion à quelques scènes comiques, mais nous n'avons rien de comparable à la comédie complète et si amusante qui constitue la « Secunda Pastorum » des *Towneley mysteries*. Enfin, pour ne pas parler de proverbes populaires fort nombreux et de traits risibles épars dans bon nombre de pièces, tels que les remarques sur la stupidité des hommes faites par Saint Jean prêchant dans le désert (XXI) et le portrait de Saint Pierre par une servante goguenarde la nuit du reniement (XXIX), il faut encore signaler plusieurs scènes du rôle de Judas. Le personnage se faisait une figure hideuse et satanique, mais, de même que le diable, il paraissait en épouvantail grotesque plutôt qu'en traître habile et pervers. Il est querellé et raillé par tout le monde ; le portier de Pilate lui trouve si mauvaise mine qu'il ne veut pas lui ouvrir la porte ; il le traite de « hanged harlott » et emploie à son endroit mainte autre expression intraduisible, faite pour attirer sur lui la dérision populaire (XXVI).

Les mystères sont des tragi-comédies ; le mélange des deux genres sérieux et comique est complet dans ces étranges productions ; le comique y est, comme on voit, fort peu réservé ; la part du tragique est belle puisqu'il s'agit de mettre en scène le déluge universel, la mort de Jésus-Christ, le jugement dernier, des sujets aussi vastes et aussi complexes que celui du grand poème de Milton. Seulement, pour réussir dans le tragique, il faut être un maître de l'art, ou bien avoir l'âme simple, tendre et naïve : tel n'est pas le cas des auteurs des mystères d'York ; ils ne sont pas de grands poètes et, d'autre part, ils sont trop *clercs* pour se contenter de laisser parler leur cœur ; ils visent à l'effet et manquent le but. Ils croient rehausser les paroles de Jésus en y mêlant

1. Cf. *Chester plays*, III ; même scène encore dans les mystères de Coventry.

du latin, comme ils mêlaient du français à celles des grands de la terre. Leur latin est peu compliqué; Jésus le traduit aussitôt [1] et les citations qu'il fait ressemblent à celles de ce curé de village dont tous les discours avaient pour thème les mots : « Mortuus est — il est mort. » L'mpression n'est vraiment grande que lorsque l'Evangile est suivi exactement. Elle est encore assez forte lorsque l'auteur fait contraster le silence de Jésus chez Hérode avec les joyeusetés et les sottises débitées à gorge déployée par ce personnage et ses compères (XXXI), le mutisme du martyr est imposant; de même, un peu plus loin, ses paroles graves et sentencieuses chez Pilate (XXXIII). Les détails hideux du supplice, les nerfs brisés, les veines déchirées sont présentés au spectateur, comme d'ordinaire, avec un réalisme atroce; la vue du sang, plus que les beaux discours, émouvaient l'auditoire d'alors en faveur de la victime.

Les accents touchants et tendres qu'on rencontre dans quelques autres collections de mystères anglais ne sont pas ici très nombreux ni très dignes de remarque. L'auteur tombe dans le défaut commun de ses contemporains qui voulaient être tendres, il est mièvre : Chaucer lui-même n'est pas exempt de ce défaut ; il y a de la mièvrerie dans ses histoires de Griselidis et de Constance. Le sacrifice d'Abraham qui est fort émouvant dans les *Mystères de Chester* contient ici aussi (X) quelques traits de nature, bien présentés : Isaac consent, mais il tremble, il n'est pas sûr, au dernier moment, de ne pas résister, il demande à être lié. Mais en se prolongeant la scène cesse d'être tragique ; il semble que le poète l'ait fait durer aussi longtemps qu'il pouvait trouver dans sa tête des discours d'une tendresse précieuse et raffinée à prêter à ses personnages. Abraham et Isaac n'en finissent pas. Ce goût un peu morbide du joli, qu'avaient ces mêmes hommes pour qui les détails sanglants de la passion présentaient tant de charme, est commun, à cette époque, aux artistes et aux littérateurs, il s'accentua davantage à mesure que le moyen âge approcha de sa fin; on reconnait des âmes toute pareilles chez ces habiles gens qui sculptaient aux portes des églises du XIVe siècle des saintes au sourire trop gracieux et peignaient dans les psautiers des fleurs à longues tiges trop grêles.

Quoi qu'il en soit, par ses défauts, autant que par ses qualités littéraires, cette collection si complète de mystères est d'une haute importance. Le soin avec lequel elle a été publiée et annotée fait honneur au savoir et à la patience de Miss Smith et nous ne pouvons que la remercier d'avoir rendu accessible à tous la plus belle série de ces compositions qui amusèrent si longtemps la vieille Angleterre et qui égayèrent en particulier, à deux cents ans de distance, deux grands génies, Chaucer et Shakespeare.

J. J. JUSSERAND

1. « *Lazar veni foras.* — Come fro thy monument » (XXIV). « *Quod facis, fac cicius.* — That thou schall do, do sone » (XXVII), etc.

229. — Léon Mention. **Le comte de Saint-Germain et ses réformes**, d'après les archives du dépôt de la guerre. Etude sur l'armée française à la fin du xviiie siècle. Paris, Baudoin, 30 passage Dauphine, 1885. In-8, xliv et 327 p.

M. Mention retrace dans son *Introduction* les services du comte de Saint-Germain à l'étranger et en France, la part qu'il prit à la guerre de Sept Ans, son rôle à Corbach, ses démêlés avec le maréchal de Broglie, les réformes qu'il fit en Danemark où il fut président du Directoire de la guerre. Cette période danoise de la vie de Saint-Germain est peu connue en France; M. M. la fait connaître surtout d'après l'ouvrage de Vaupell *(Den danske hærs historie)*.

Saint-Germain s'était retiré à Lauterbach lorsqu'il fut nommé ministre de la guerre (1775). Ici commence le premier chapitre de l'ouvrage de M. Mention. L'auteur a recueilli la plupart des témoignages contemporains sur la nomination du comte au secrétariat d'État de la guerre. Peut-être n'a-t-il pas indiqué suffisamment le motif principal qui décida Louis XVI et séduisit l'opinion. Les compétitions étaient ardentes. Quinze jours se passèrent avant qu'on nommât le successeur du maréchal du Muy (et non de Muy, comme dit M. M.). Pour tout concilier, on prit Saint-Germain [1]. D'ailleurs, en ce siècle de lumières et de philosophie, il paraissait piquant et original d'aller chercher à la charrue, selon le mot de Bachaumont, le futur réformateur des institutions militaires et, ajoutons-le, malgré l'opinion de Mlle de Lespinasse, Saint-Germain n'était pas « arrivé là sans intrigue. » Il ne s'occupait pas seulement de travaux agricoles dans sa solitude de Lauterbach et il est bien probable qu'il songeait autant à un retour de fortune qu'à la réforme de l'armée lorsqu'il adressait au ministre de la guerre les « mémoires qui passaient sous les yeux du roi et de Maurepas » (p. xlix).

Quoi qu'il en soit, Saint-Germain entrait au ministère avec un programme bien arrêté, que M. M. nous expose très clairement dans la suite de son premier chapitre, avec « une sorte de décalogue » (p. 17), et du 12 décembre 1775 au 27 septembre 1777 il ne lança pas moins de 98 ordonnances, arrêts, règlements, déclarations qui forment un véritable code de législation militaire. M. M. nous montre que « la clef de voûte de l'édifice nouveau » devait être un conseil supérieur de la guerre, divisé en sept départements, présidé par le prince de Beauvau, composé de Castries, Stainville, Rochambeau, Wurmser, Gribeauval; mais Saint-Germain ajourna la création de ce collége suprême qui ne fut organisé qu'en 1788.

Le deuxième chapitre du livre est consacré aux réformes que fit Saint-Germain dans la maison militaire du roi. M. M. dit que cette garde privilégiée n'était plus qu'une troupe de parade et d'antichambre (p. 26) et qui coûtait fort cher. Il aurait pu ajouter qu'elle n'était nul-

1. Voir les lettres de Mme du Deffand.

lement populaire, que depuis Dettingen elle avait perdu dans le public son renom de bravoure, que le maréchal de Noailles s'était plaint très vivement de son indiscipline et que Louis XV lui-même écrivait à ce dernier. « Je ne suis pas moins fâché que vous de ce que vous me dites de ma maison et surtout de celle à cheval ; trop de complaisance doit en être la cause, tenons-nous le pour dit pour l'avenir. Je garderai le secret que vous m'en demandez ; mais le tout est déjà public et peut-être même plus enflé qu'il n'est, car vous savez qu'en ce pays l'on y va fort vite, soit d'une façon, soit d'une autre. » (Pajol, *Les guerres sous Louis XV*, II, p. 348). M. M. rappelle du reste à ce sujet les projets de Saint-Simon (1717), qu'il compare à ceux de Saint-Germain.

Après avoir exposé les réformes du ministre dans la maison du roi, M. M. raconte dans son chapitre III la suppression de l'Ecole Royale Militaire (1776) remplacée par de nouveaux collèges qui portaient le titre d'*Ecoles militaires;* il montre ce qu'étaient ces écoles (on regrettera à ce propos qu'il n'ait pas consulté les *Mémoires* de Vaublanc [1]), nullement militaires, destinées à enseigner non la tactique, mais l'orthographe (p. 70) ; il rappelle que Saint-Germain reprit l'institution des Cadets-gentilshommes.

Le IVe chapitre retrace d'autres réformes non moins importantes du ministre : (gouvernements généraux ou particuliers des provinces, états-majors de la cavalerie et des dragons, partage de la France militaire en 16 divisions, extinction graduelle de la finance des emplois, règles pour l'avancement, ainsi que pour le service obligatoire et régulier des officiers de tout grade) ; ce chapitre est un des plus instructifs et des plus sérieusement faits du volume.

Le chapitre V traite du recrutement des troupes, des rengagements et des hautes payes, de la répression du luxe des officiers, des règlements contre l'indiscipline, l'insubordination et la désertion, enfin de cette punition des coups de plat de sabre qui occupe à peine quelques lignes dans l'ordonnance du 25 mars 1776, qui a suscité tant de querelles et d'assertions pour ou contre, qui reste enfin attachée au nom de Saint-Germain, si bien attachée qu'elle fait trop souvent oublier le reste de son œuvre (p. 116). M. M. fait voir que ce châtiment n'était pas une innovation dans l'armée française, et qu'il avait été demandé par un grand nombre d'officiers généraux. Il aurait pu citer encore ce jugement de Mirabeau dans son livre *De la monarchie prussienne* (tome IV, livre VII, p. 164, note 1) : « Le préjugé que cette espèce de punition humilie et dégrade les âmes n'est pas moins faux. Le commentateur des mémoires du comte de Saint-Germain a très bien observé qu'elle est infiniment préférable à l'usage de la prison, lequel confond ensemble le scélérat et l'honnête homme, ne corrige point les

1. Tout le chapitre II de ces intéressants *Mémoires* est consacré à l'Ecole militaire, et le premier à l'annexe de cette école, le collége de La Flèche où les futurs élèves apprenaient le latin.

paresseux, et inflige une peine au bon sujet qu'on surcharge de services ; que dans les temps les plus reculés de la monarchie française, et notamment sous le règne de François Ier, où le soldat était choisi avec soin parmi l'élite et non comme aujourd'hui, pris dans le rebut de la nation, les punitions étaient les coups de hallebarde et les verges, et qu'on n'employait la prison que pour les criminels qui méritaient d'être suppliciés ; que le châtiment des coups a subsisté jusqu'à la mort de MM. de Turenne et de Louvois ; qu'il ne se perdit ensuite que parce que tous les corps se relâchèrent sous leurs successeurs, quoique les soldats qui dans ces temps de corruption, succédaient aux soldats de ces légions toujours victorieuses, ne méritassent certainement pas les mêmes ménagements ».

On trouvera dans le chapitre vi de très intéressantes informations sur l'uniformité établie par Saint-Germain dans la compositions des corps d'infanterie. Ce fut lui qui ordonna que tous les régiments seraient désormais à deux bataillons, (p. 132) qui créa les compagnies régulières de chasseurs (p. 135), qui supprima les troupes irrégulières connues sous le nom de *légions* (légions de Conflans, de Soubise, etc.), qui paya l'infanterie, la cavalerie, les dragons, les autres corps d'après un tarif uniforme, qui supprima les régiments provinciaux (p. 142-156) [1].

Le chapitre vii relatif à l'artillerie a déjà reçu de grands éloges. Remarquons toutefois que ce chapitre appartient plutôt à une biographie de Gribeauval qu'à une étude sur Saint-Germain. Ce dernier n'eut d'autre mérite que d'appeler Gribeauval à la direction de l'artillerie et de lui donner plein pouvoir. « Je confesse, dit-il lui-même, que l'arrangement de l'artillerie est l'ouvrage de Gribeauval, je l'ai laissé maître de donner à ce corps la constitution qu'il croirait la meilleure, et, si on reproche quelque chose à l'ordonnance qui concerne ce corps, il faut adresser ces reproches à cet officier général. » Il est vrai que Saint-Germain pouvait ne pas choisir Gribeauval ; mais Vallières venait de mourir ; le ministre aurait-il osé nommer Saint-Auban, et Gribeauval ne réunissait-il pas, de son propre aveu, la pluralité des suffrages ? M. M. a consulté, pour rédiger ces pages (161-176) les importants travaux du général Favé (tome IV des *Etudes sur le passé et l'avenir de l'artillerie)* et il a fort bien résumé, avec une brièveté et des connaissances techniques très louables, l'œuvre d'un homme que la France devrait honorer à l'égal de Vauban ; comme l'a dit M. Favé, si, pendant les guerres de la Révolution — et même de l'Empire — l'artillerie française exerça sur le sort des batailles une influence nouvelle et décisive, elle le doit surtout à Gribeauval.

Il faut porter le même jugement sur les huit pages de ce viie chapitre (pp. 178-185) relatives au génie ; M. M. montre que Saint-Germain réservait à ce corps un rôle considerable et voulait assigner aux offi-

1. Il est assez singulier que M. Mention cite à ce propos le *Louis XVI* de Capefigue absolument indigne de toute citation.

ciers de cette arme, exclusivement à tous les autres, les fonctions des états-majors des arméss.

Le chapitre VIII concerne la fameuse question de l'ordre mince et de l'ordre profond, des Guibertistes et des Mesnil-Durandistes; c'était peut-être le plus difficile du livre et l'auteur y fait preuve d'une grande clarté et d'un ferme bon-sens; on adoptera sans réserve ses sages conclusions.

M. M. traite de l'intendance dans le chapitre IX; il examine successivement les réformes de Saint-Germain dans l'administration militaire : la gestion des masses réunies en une masse générale est confiée dans chaque régiment à un conseil; l'uniforme est modifié; la régie est substitué à l'entreprise; les commissaires des guerres deviennent de véritables officiers d'administration, etc.

Enfin (chap. X) le service de santé voit réduire quelques-uns de ses abus; l'institution des retraites, celle des Invalides reçoivent de grandes modifications (voir surtout l'ordonnance du 17 juin 1776).

Telle est l'œuvre de Saint-Germain et M. M. l'expose dans le plus grand détail, non-seulement d'après les mémoires authentiques du comte (p. 11-111) et les *Commentaires* du baron de Wimpfen, mais encore et surtout d'après la collection des ordonnances et les archives de la guerre. On sait ce que devint Saint-Germain; il avait pris comme adjoint le prince de Montbarey qui convoitait sa place; il était impopulaire; il dut se retirer en 1777 et mourut l'année suivante.

Il est curieux qu'on ne trouve nulle part dans ce livre le nom de Dumouriez, qui, lui aussi, aventureux et ambitieux comme Saint-Germain, rédigea mémoires sur mémoires et sortit soudain de l'obscurité pour arriver d'emblée au ministère. Dumouriez parle de Saint-Germain dans ses *Mémoires;* il nous dit qu'il communiqua au comte un projet sur la transformation possible d'Ambleteuse en un port militaire, que Saint-Germain le fit venir à Paris et le nomma commissaire du roi avec le chevalier d'Oisy et M. de La Rozière pour « examiner où et comment on pourrait former un port de guerre dans la Manche, depuis Dunkerque jusqu'à la Seine ». D'Oisy mourut, mais La Rozière et Dumouriez parcoururent tout le littoral et se convainquirent, après mûr examen, qu'il fallait établir un port et à Boulogne et à Cherbourg; ce fut l'opinion qu'ils soutinrent à Versailles, au mois de septembre 1776, dans le conseil des ministres, et Dumouriez ajoute que Saint-Germain le nomma aide-maréchal des logis des côtes du Boulonnais, « dont il voulait lui donner le commandement pour diriger les travaux du port ». Ce fait ne devait pas être oublié dans une biographie de Saint-Germain.

Le jugement que porte Dumouriez sur Saint-Germain méritait également d'être cité. « Il avait de grandes vues et une longue expérience, dit le héros de l'Argonne, mais la résidence qu'il avait faite en Danemark lui avait fait perdre l'habitude de la France, et surtout des

Français. Il voulait réformer leur militaire comme il avait réformé celui du Danemark. Tous ses plans ont été tronqués et morcelés. La quantité de *faiseurs* dont il s'était entouré, a donné à ses ordonnances un défaut de cohérence et d'ensemble qui les a rendues la plupart inutiles, et plusieurs pernicieuses. Il avait eu les plus grandes obligations au père de M. de Montbarey; lui-même lui avait rendu de grands services, lorsque, renvoyé du Danemark, ayant essuyé une banqueroute, il végétait en Alsace dans la misère et dans l'oubli. Il appela auprès de lui cet officier général, mais bientôt il en devint jaloux, et c'est ce qui le perdit, et ouvrit à Montbarey la route pour lui succéder. M. de Maurepas, qui était allié de la famille de Nesle, dont était Mme de Montbarey, cédant au cri de toute la France contre M. de Saint-Germain, fit nommer Montbarey pour son successeur. »

Cette appréciation de Dumouriez a quelque importance et on aurait souhaité que M. M. tînt également compte, soit pour le contredire, soit pour l'approuver, du passage suivant des *Mémoires* (II, 3, édit. Barrière, p. 196) : « Saint-Germain a préparé la Révolution en anéantissant les grenadiers à cheval, etc., de la maison du roi. Si ces troupes eussent existé, les états généraux eussent pu opérer une réformation que tout le monde désirait, sans que tout fût bouleversé »[1]. Peut-être aussi M. M. pouvait-il dans son chapitre VIII, d'ailleurs si remarquable, joindre au témoignage de Rochambeau celui de Dumouriez; ce dernier assistait à ces manœuvres du camp de Vaussieux où l'on essaya, en les mettant aux prises, les deux systèmes de l'ordre profond et de l'ordre mince. M. M. cite un jugement de Jomini; on aimera mieux ces paroles spirituelles de Dumouriez « Mesnil Durand défendait par de fortes raisons, mais avec beaucoup d'âpreté, l'ordre profond; Guibert, avec plus d'esprit que de solidité, l'ordre mince. Tous deux avaient tort, parce qu'ils défendaient leur système exclusivement... Le maréchal de Broglie demanda à Dumouriez de quel parti il était. Il lui répondit : je serai toujours de l'avis de celui que vous adopterez, selon les circonstances. C'était décider la question pour et contre, comme elle doit l'être, ces deux ordres sont bons, et ne doivent point s'exclure; c'est au génie du général à les adopter selon les localités et les occasions. Le camp de Vaussieux eut lieu; le maréchal commanda l'ordre profond avec une armée supérieure. Luckner commanda l'ordre mince avec moins de troupes et le battit toujours, à la vérité en n'exécutant rien de ce dont on convenait, mais saisissant à propos ses avantages; et le maréchal en eut du chagrin : il eût bien mieux fait de prendre Jersey et Guernesey ».

1. Se rappeler, à ce propos, le joli passage du prince de Ligne (œuvres mêlées, XII, p. 39) : « Il n'y a personne qui n'ait écrit et arrangé à sa façon les causes de la Révolution. Elle est arrivée, disent les dévots, parce qu'on avait lu l'Encyclopédie; les chevaliers de Saint-Louis, parce que malicieusement M. de St-Germain avait réformé la maison du roi; etc. »

Il nous semble pareillement que M. M. a fait trop bon marché des critiques de Senac de Meilhan. Il ne suffit pas de dire que Meilhan avait l'âme vindicative et qu'il se montre injuste. Après tout, Meilhan ne fait que reproduire l'opinion des contemporains. « Le comte de Saint-Germain donna des projets sans les avoir médités, il les exécuta avec précipitation ; il fit des ordonnances et y laissa mettre des restrictions qui les anéantissaient ; il prétendit faire des économies et augmenta les dépenses. Il réduisait tout à des principes généraux ; il croyait avoir des vues, et n'était que le servile traducteur de la nation allemande ; mais il ne connaissait pas la langue dans laquelle il traduisait. »

M. M. ne cite pas ces mots si justes de Meilhan. Voilà le reproche que nous ferions surtout à Saint-Germain ; c'était un servile traducteur de l'allemand — ou du prussien, et il ne connaissait plus le français. Ce fut le défaut de ceux qui présidèrent aux destinées de l'armée pendant les dernières années de la monarchie du XVIIIe siècle ; ils méconnaissaient le génie de la nation. On a beau dire que les coups de plat de sabre n'avaient en somme rien de flétrissant ; il ne fallait pas les rétablir puisque l'opinion les blâmait et que « l'opinion était déjà une puissance » (p. 120), puisque le soldat français se croyait déshonoré par ce genre de châtiment et, selon le mot célèbre, ne voulait connaître de l'épée que le tranchant[1]. En réalité, comme son prédécesseur du Muy qui appelait en France le baron de Pirch, et comme beaucoup de ses contemporains, Saint-Germain était engoué du système prussien. On ne sait pas assez que, durant presque tout le règne de Louis XVI, l'armée française fut en proie à ce qu'on appelait les *faiseurs*. De là sa haine de l'ancien régime et son enthousiasme pour la Révolution. Les témoignages abondent ; c'est Miot de Mélito (I, p. 3) qui s'indigne de « ces essais imprudents et si contraires au caractère national » ; c'est l'auteur de

---

1. Il fallait rappeler le trait de ce jeune homme, « d'une des premières familles de la cour » qui demandait à Ségur de lui donner vingt coups de plat de sabre, pour savoir positivement l'impression que ce châtiment pouvait produire sur un homme. (*Mém. ou Souvenirs*, I, 131-136.) « Saint-Germain, dit encore Ségur (128-129), soumit le soldat français à l'humiliante punition des coups de plat de sabre ; on obéit avec répugnance et incomplètement. Je me souviens même d'avoir vu à Lille des grenadiers répandre au pied de leurs drapeaux des pleurs de rage, et le duc de La Vauguyon, leur colonel, mêler ses larmes aux leurs. Ce mécontentement devint général : le ministre fut renversé par l'opinion publique qui devenait déjà une puissance. » On lit de même dans les *Mémoires* d'Eickemeyer (1845, p. 66-67) : « Er wurde entlassen, weil er zu viel Gutes auf einmal stiften wollte. Dass er den soldaten viereckige Hüte gab und hierdurch ihre Eitelkeit beleidigte, war unklug ; aber unrecht und unbesonnen handelte er, als er, dem franzœsischen Ehrgefühl zuwider, die Stockprügel einführte. » Citons encore ce passage de Moreau de Jonnès (*Aventures de guerre*, etc., 1858, I, p. 7) : « J'ai vu sur le rempart de Rennes, derrière les Carmes, le vicomte de Mirabeau, colonel du régiment de Touraine, présider lui-même au supplice des militaires qu'il faisait passer par les verges ; il les suivait pas à pas et criait aux soldats : frappez fort, donnant des coups de plats d'épée à ceux dont le cœur faiblissait dans ces barbares exécutions. »

l'*Essai sur la vie de Bouillé* qui remarque (II, p. 21) qu'on imitait aveuglément les vainqueurs, modifiait sans mesure et dissolvait sans réflexion et sans prévoyance; c'est Dumouriez (III, p. 192) qui déclare qu'on « tourmentait les troupes par des changements multipliés d'exercices et de manœuvres »; c'est Ségur (*Mém. ou souv.*, I, 128) qui écrit que les « faiseurs tourmentaient les soldats par des détails minutieux et les officiers par une sévérité plus dure que juste »; c'est Lafayette (*Mém.* III, 276) qui s'irrite de la faveur de Pirch, devenu le « précepteur » de l'armée et affirme qu'on épuisait les troupes et les tracassait mal à propos; c'est Mathieu Dumas qui, rédigeant avec La Tour du Pin et Gouvernet, un mémoire au roi, dit dans le préambule que « l'heure est enfin venue d'abjurer la trop longue erreur d'une servile imitation du militaire des nations allemandes » (*Souv.* I, 447); c'est Latour-Foissac (mémoire inédit) qui assure qu'au début de la Révolution, « les officiers provoquaient la défiance du soldat par des propos, des procédés, des regrets exagérés vers cette discipline du Nord qui avilissait autrefois les armées françaises ». Saint-Germain — et M. M. n'insiste pas assez sur ce point — fut un des ministres de la guerre que domina la *Prussiomanie*.

Au reste, M. M. a jugé très impartialement son héros; il reconnaît chez Saint-Germain comme chez Turgot, la précipitation, le dédain des difficultés pratiques; il l'accuse d'avoir voulu aller trop vite en besogne; mais il observe que, comme toujours, le secrétaire d'état de la guerre était aux prises avec le contrôleur-général et qu'on doit rejeter sur la finance une grande partie des difficultés que rencontra l'œuvre de Saint-Germain. Il y avait encore un mot de Dumouriez à citer làdessus : « Saint-Germain était arrêté à tout moment par les privilèges des corps, par les grandes charges et par les protections » (II, 3, p. 196).

Peut-être M. M. n'a-t-il pas analysé suffisamment le caractère du comte; il nous le peint « caustique et sombre, railleur et mélancolique, prompt à l'abandon et à la défiance »; il nous dit en note qu'on l'appelait le Rousseau du militaire et nous renvoie à Grimoard pour « les saillies nombreuses échappées à la verve de Saint-Germain ». Il eut fallu citer quelques-unes de ces paroles mordantes et de ces sorties misanthropiques; il eût fallu rassembler tous les traits relatifs au caractère de Saint-Germain et épars dans les mémoires contemporains, en composer un portrait plein de vie et de relief. Senac de Meilhan a tracé ce portrait; on pouvait le reproduire ou noter en passant ce qu'il a de vrai et de faux, et, selon nous, il a plus de vrai que de faux. M. M. ne semble pas avoir connu ce jugement que nous trouvons dans l'*Essai sur la vie du marquis de Bouillé* : « Le nom seul de Saint-Germain rappelle l'effet funeste produit sur l'organisation militaire et sur l'esprit des troupes par des réformes incomplètes et par des mesures révoltantes, conçues dans l'influence d'un talent incontestable, mais vieilli, et d'un

caractère inquiet, soupçonneux, accessible aux réclamations intéressées des gens puissants, tout en se plaisant à lancer les traits d'un esprit caustique et en affichant les apparences de la simplicité et de la résolution. » Ce jugement est plus calme, plus modéré que celui de Meilhan, qui avait sur le cœur la suppression de sa place d'intendant de l'armée; mais, de même que l'auteur de l'*Essai*, Meilhan signale chez Saint-Germain « un degré de défiance qui ne peut s'allier avec un cœur généreux, et même avec une certaine étendue d'esprit »; il dit que Saint-Germain « affichait dans ses discours l'héroïsme, la vertu », qu'il « écouta tous les gens qui s'empressent d'arracher la confiance d'un ministre et trafiquent de leur accès », qu'il « faisait des changements par inquiétude d'esprit ».

Mais M. M. a fort bien mis en lumière ce que l'œuvre de Saint-Germain renfermait de bon et de durable; il montre que ce ministre n'était pas un brouillon incapable ni un ambitieux vulgaire; qu'il reprit les traditions de Louvois; qu'il s'efforça d'établir l'uniformité dans les cadres et dans tous les services et de faire de l'armée « un corps homogène et solide, capable de se suffire à lui-même, soumis dans toutes ses parties aux règles de la hiérarchie, de la discipline, de la subordination ». Ce livre composé avec le soin le plus consciencieux et qui témoigne de recherches étendues autant que d'une vive sagacité d'esprit, est une des meilleures et des plus belles études que nous ayons sur l'organisation militaire de l'ancien régime. Bien connaître les réformes de Saint-Germain, dit M. Mention (p. VII), c'est bien connaître en même temps la constitution de l'armée française pendant les derniers jours de la monarchie. Il suffira désormais de lire son livre pour connaître les réformes de Saint-Germain et par suite l'armée de Louis XVI, l'armée de la guerre d'Amérique qui sera la première armée de la Révolution et arrêtera l'invasion de 1792.

A. CHUQUET,

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 4 décembre 1885.

M. Alexandre Bertrand rappelle que, sur les tombes de légionnaires romains, qui ont été trouvées jusqu'ici en Gaule, on voit généralement figurer une arme connue sous le nom de *parazonium* : c'est un petit poignard à lame large et courte, que le soldat portait dans un fourreau de métal attaché à la ceinture, au côté gauche. Les images de cette arme, seules connues jusqu'ici, avaient permis d'en juger l'aspect général, mais n'en faisaient pas connaître suffisamment les détails. M. Bertrand a découvert cette année en Bretagne un exemplaire assez bien conservé de l'arme elle-même, d'après lequel il a pu en faire exécuter une restitution complète, qu'il met sous les yeux des membres de l'Académie.

M. Barbier de Meynard fait remarquer que le poignard présenté par M. Bertrand est tout semblable à une arme en usage chez les Persans, et que ceux-ci portent également attachée au côté gauche de la ceinture.

M. Bergaigne fait une communication importante sur les dernières inscriptions recueillies dans l'Indo-Chine par M. Aymonier. Cette année, M. Aymonier avait entrepris l'exploration de l'Annam Il s'est trouvé arrêté à Quinhou par les massacres qui ensanglantaient le pays; mais il avait eu le temps déjà d'estamper une cinquan-

taine d'inscriptions dans les provinces de Binh Thuan, de Khanh Hoa, de Phu Yen et de Binh Dinh. Ces provinces ont fait partie de l'ancien royaume de Tchampâ, connu de Marco Polo sous le nom de Ciampa ou Cyamba, et qui s'étendait bien au delà, jusqu'au Tonkin, d'où les Annamites sont descendus pour conquérir peu à peu toute la côte orientale de l'Indo-Chine. Les inscriptions mettent hors de doute la civilisation indienne de Tchampâ et l'introduction dans ce royaume des différents cultes brâhmaniques, principalement du çivaïsme, ainsi que d'un bouddhisme pareil au bouddhisme ancien du Cambodge. Elles sont rédigées, les unes en sanscrit, les autres dans une forme ancienne de la langue tchame, encore parlée aujourd'hui dans le Binh Chuan, et gravées dans un alphabet originaire de l'Inde du sud. Elles fournissent les noms d'une vingtaine de rois, tous terminés en *-varman*, et des dates allant de 706 à 1358 de l'ère *çaka* (784 à 1436 de notre ère). Plusieurs d'entre elles, non datées, sont gravées en caractères beaucoup plus archaïques, et peuvent remonter au VIIe siècle de notre ère, ou même au delà. Les données historiques sont plus précises que dans les inscriptions du Cambodge et ont une importance qui assure aux inscriptions de Tchampâ une place à part dans l'épigraphie du moyen âge indien. Le royaume de Tchampâ était souvent en lutte avec ses voisins de Java, du Cambodge, de la Chine (avant l'émancipation des Annamites au Xe siècle) et enfin de l'Annam. Les inscriptions contiennent des renseignements précieux sur ces différentes guerres, et particulièrement sur les expéditions maritimes des Javanais, qui détruisirent un temple de Çiva dans la plaine de Phanrang en l'an 709 de l'ère *çaka* (787 de notre ère). Elles prouvent que le nom d'Yvan, donné par les Tchams aux Annamites, est bien le même que l'ancien nom de Yavana, donné primitivement aux Grecs par les Hindous, ici transporté à d'autres ennemis venant également du Nord-Ouest. Enfin, plusieurs monuments, datés de 1191 (1271) et des années suivantes, portent le nom de *Çrîjayasatyavarmadeva*, répondant exactement à celui du roi qui, d'après les annales chinoises, devint tributaire de Khoubilaï Khan en 1278, et qui fut connu de Marco Polo.

Ouvrages présentés : — par M. Siméon Luce : 1° Emile Travers, *le Sceau de Loja et la Sigillographie pittoresque, principalement en Espagne*; 2° A. de la Borderie, *l'Emigration bretonne en Armorique* (extrait de la *Revue celtique*); 3° le même, *Froissart et le début de la guerre de Blois et de Montfort en 1341*; — par M. Schefer : Emile Legrand, *Bibliographie hellénique*; — par M. Bergaigne : Etienne Aymonier, 1° *Notes sur le Laos*; 2° *Notes sur l'Annam, I, le Binh Thuân*; 3° *l'Epigraphie kambodgienne* (extrait des *Excursions et Reconnaissances*); — par M. Gaston Paris : Ad. Tobler, *le Vers français ancien et moderne*, traduit sur la 2e édition allemande par Karl Breul et Léopold Sudre.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 25 novembre.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD

M. de Barthélemy communique, de la part de M. Danecourt, une note accompagnant l'envoi d'une tuile faîtière qui porte les lettres CL·BR· en relief, estampille de la *classis Britannica*. Cette tuile a été trouvée, ainsi que d'autres spécimens semblables, à Boulogne-sur-Mer, rue de la Porte-Gayolle, sur les bords de la Liane. M. Mowat fait observer que l'intérêt de cette communication réside surtout dans le fait de la découverte d'un certain nombre de tuiles dans un terrain déterminé; cette circonstance tendrait à prouver que le quartier des équipages de la flotte romaine était précisément à cet endroit.

M. Pallu de Lessert parle de son récent voyage en Algérie et des actes de vandalisme dont il a été témoin. Il en fait remonter la responsabilité à l'Administration qui laisse carte blanche aux entrepreneurs qu'elle emploie; la masse du public est malheureusement indifférente au sort des antiquités; il faudrait, par des écrits populaires et peu coûteux, développer le goût des études d'histoire locale.

M. Lecoy de la Marche présente quelques spécimens d'enluminure, et notamment d'application de l'or en feuille sur le parchemin, spécimens qui lui ont été envoyés par des artistes de province et exécutés d'après les recettes du « *De Arte illuminandi* », grâce à la divulgation qu'il en a faite.

M. Courajod compare, à l'aide de photographies et d'un moulage, un buste en marbre du Musée du Louvre, provenant du château de Gaillon, avec une des statues d'apôtre du tombeau de Louis XII à Saint-Denis. Il en conclut que l'auteur du buste de Gaillon pourrait être l'un des membres de la famille italienne des Juste.

Le Secrétaire,
R. Mowat.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 51 — 21 décembre — 1885

---

230. — Basile LATYCHEW. **Inscriptiones antiquæ oræ septentrionalis Ponti Euxini græcæ et latinæ.** Jussu et impensis societatis archæologicæ imperii russici. Vol. I, Petropoli, 1885. In-4, VIII-244 p.

La partie du *Corpus inscriptionum graecarum* de Boeckh relative à la Russie méridionale ne compte guère que 80 numéros. Aujourd'hui, grâce à l'activité déployée depuis un demi siècle par les explorateurs russes, le nombre de textes provenant de ces régions doit dépasser 500. Plusieurs de ces inscriptions sont inédites, enfouies dans quelque musée provincial; d'autres ont été publiées, mais étaient naguère disséminées à travers une foule de recueils périodiques, de récits de voyages ou de mémoires spéciaux, souvent rédigés en russe, c'est-à-dire inaccessibles à la majorité des savants, Il devenait urgent, si l'on voulait enfin tirer un parti sérieux de tous ces matériaux, de les réunir et de les classer. C'est ce qu'a compris la société archéologique russe quand elle a confié à MM. Pomialovsk et Sokoloff d'abord, puis à M. Basile Latychew, jeune savant déjà très apprécié chez nous, le soin de rédiger un recueil complet et commode, destiné à rendre aux études épigraphiques le même service que les *Antiquités du Bosphore cimmérien* ont rendu aux études archéologiques.

Il faut féliciter M. Latychew de la manière dont il a entendu et exécuté sa tâche. Le format choisi tient heureusement le milieu entre l'in-folio, si peu maniable, et l'in-octavo, où les textes épigraphiques sont trop à l'étroit. La typographie, sans viser au luxe, est correcte et claire, le caractère adopté respecte les yeux du lecteur. L'ordre suivi est celui qui est consacré pour toutes les publications de ce genre : en première ligne l'ordre géographique; puis, pour chaque localité, le classement par genres de documents, et dans chaque genre l'ordre chronologique, autant qu'il est possible de le déterminer. Sous chaque inscription M. L. donne 1° l'histoire extérieure du document; 2° le texte en caractères épigraphiques avec les principales variantes de lecture; 3° le texte en

minuscules; 4° le commentaire exégétique; 5° pour les monuments les plus importants, la traduction en russe. Un index de 17 pages, très précieux pour l'onomastique [1], et deux fac-similés complètent le volume. Toute cette disposition est irréprochable; cependant je ne vois pas très bien l'utilité de la traduction russe, qui ne s'adresse évidemment qu'à un nombre infime de lecteurs : il eût mieux valu la supprimer tout à fait ou la remplacer par une traduction française. D'autre part le commentaire est parfois un peu maigre. M. L., par excès de discrétion, renvoie volontiers aux travaux de ses devanciers, au lieu d'en extraire la substance. Enfin je regrette l'absence de courtes notices, en tête de chaque chapitre, résumant ce qu'on sait de l'histoire et de la topographie de la localité. Les notices de Boeckh sont très remarquables, mais ne sont plus tout à fait au courant de la science. Peut-être M. L. nous réserve-t-il la surprise d'un ouvrage spécial sur ce sujet; il sera le bienvenu, car le livre capital de Neumann *(Die Hellenen im Skythenlande)* en est resté au premier volume, et la thèse latine de M. Thirion est loin d'avoir épuisé la matière. Personne n'est mieux préparé à un travail de ce genre que M. L., qui nous en a donné récemment un échantillon dans son étude sur la constitution de Chersonèse, publiée au *Bulletin de correspondance hellénique* (1885, p. 265 et suiv.)

Même en se restreignant ainsi, l'auteur, je me hâte de l'ajouter, n'a pas fait simplement œuvre de compilateur. Il a vérifié scrupuleusement tous les textes sur les monuments originaux, quand il a pu les découvrir ; ce travail, un peu ingrat, lui a fourni d'excellentes corrections, et lui a permis d'en écarter de mauvaises [2]. S'il consulte volontiers ses devanciers pour les « suppléments », il ne les suit pas servilement; plusieurs de ses restitutions nouvelles sont très heureuses. Enfin un certain nombre de textes, dont quelques-uns d'un grand intérêt, paraissent ici pour la première fois. Je citerai notamment le n° 17, d'Olbia, qui complète par de curieux traits le célèbre décret en l'honneur de Protogène, — cette perle des inscriptions de la mer Noire, — et le n° 24, un des rares décrets d'Olbia qui aient une date certaine.

Voici, maintenant, quelques observations de détail. P. 165 (Leucé). L'inscription n° 171, donnée comme inédite, a été communiquée le 17 avril 1885 par M. Egger à l'Académie des inscriptions, et publiée dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, p. 375. M. L. aurait pu connaître au moins la communication faite à l'Académie, puisqu'il cite dans son supplément des articles parus au mois d'avril. Le texte de

1. Le nom Saumacos, que M. L. ne retrouve que sur une monnaie publiée par R. Weil (p. 182) n'est peut-être qu'une variante orthographique de Σώμαχος, qui se rencontre plusieurs fois à Olbia.

2. Ainsi dans l'inscription de Diophante (n° 185) l. 8, ταξάμενος ἐν χρείᾳ remplace la fantastique localité Τρυία de Dittenberger. De même au n° 242 (inscr. de Scilur) une mauvaise lecture, que Boeckh avait donnée comme certaine, est justement mise de côté.

M. Egger est d'ailleurs fautif sur plusieurs points. — P. 180 (Chersonèse). Le décret en l'honneur de Diophante, général de Mithridate, la pièce la plus importante du recueil avec le décret d'Olbia, méritait quelques développements, même après l'excellent commentaire de M. Foucart (*Bulletin de correspondance hellénique*, 1881, p. 70). Pour ne relever qu'un point, M. Foucart avait remarqué que Diophante est appelé dans l'inscription fils d'Asclépiodore, tandis que Memnon lui donne pour père Mitharos [1]. Comment expliquer cette anomalie? M. F. suppose, sans vraisemblance, qu'Asclépiodore est la forme hellénique du nom barbare Mitharos. M. L. n'admet pas cette explication : il aurait pu au moins la mentionner. En revanche il aurait dû s'abstenir de reproduire la conjecture de Rumpf (*Neue Jahrbücher für Philologie*, 1881, p. 834) d'après laquelle Μιθάρου chez Memnon serait une faute pour Μιθ(ραδάτου) στρ(ατηγ)ῷ. Sans doute les manuscrits ont Μιθάρῳ et la vulgate n'est qu'une correction de Scaliger; mais il suffit de se reporter au texte de l'historien pour voir que Mithridate, étant le *sujet* de la phrase, ne peut pas figurer comme complément dans une incidente [2]! La vérité est que le texte est corrompu, mais que ce n'est pas Μιθάρω qu'il faut changer. Je lis Διοφάντῳ δὲ καὶ (au lieu de τῷ) Μιθάρῳ δύναμιν δούς κ. τ. λ. Ce Mitharos, collègue de Diophante, et non son père, est sans doute le même général qu'Appien (*Mith.* 10) appelle Μιθράας. (Le nom se retrouve aussi sous la forme Mithrès à Comana et ailleurs : *Bull. corr. hell.*, 1883, p. 138). Cette correction me paraît d'autant plus certaine : 1° que Memnon ne donne *jamais* les noms patronymiques des généraux de Mithridate; 2° qu'il a déjà mentionné Diophante antérieurement (p. 543, Did.) et que c'est à cette occasion qu'il aurait dû indiquer le nom de son père, s'il l'avait voulu.

On voit qu'il faut chercher chicane à M. Latychew pour le trouver en défaut. Je termine en espérant qu'il ne nous fera pas trop attendre la suite de son excellente publication : il nous doit encore le 2e volume (inscriptions du Bosphore) et le 3e (*varia supellex*). C'est seulement quand nous serons en possession de tous ces éléments d'information que nous pourrons nous faire une idée exacte de ce vaillant petit monde des colons grecs de l'Euxin, sentinelles perdues de la civilisation hellénique dans les brumes de la Scythie, que Rome aurait négligé de relever si son plus redoutable ennemi ne lui en avait pas donné l'exemple.

Théodore REINACH.

1. *Fr. hist. gr. Didot*, III, p. 545.

2. Voici ce texte : Μιθριδάτης δὲ ἄλλον τε στρατὸν συχνὸν παρεσκευάζετο... Διοφάντῳ δὲ τῷ Μιθάρου δύναμιν δοὺς, πέμπει πρὸς τὴν Καππαδοκίαν.

231. — **Qua in citandis scriptorum et poetarum locis auctor libelli περὶ ὕψους usus sit ratione,** par K. Hersel. Berlin, 1884, in-8, 70 pages (dissertation inaugurale).

Cette dissertation, malgré le caractère très spécial du sujet qui s'y trouve traité, est de nature à intéresser plus de lecteurs qu'il ne semble peut-être au premier abord. La question des citations dans le Pseudo-Longin touche en effet à la question générale des citations dans les rhéteurs et les grammairiens. Or tout le monde sait que le texte de ces citations diffère souvent, dans une mesure plus ou moins notable, de celui que donnent, pour les mêmes morceaux des grands écrivains, les meilleurs de nos manuscrits. L'éditeur qui publie un texte classique a presque toujours à se demander ce que valent ces variantes et quelle en est l'autorité. Bien que la réponse ne doive pas être absolument la même pour tous les auteurs de citations, une étude minutieuse faite sur l'un d'eux ne peut manquer de fournir beaucoup de matériaux et d'indications utiles pour toute autre du même genre. M. Hersel a étudié le Pseudo-Longin, à ce point de vue, avec beaucoup de conscience, de savoir et de justesse d'esprit. La conclusion qu'on tirera de son travail est que les causes d'inexactitude dans les citations étaient multiples pour les rhéteurs et les grammairiens, et qu'on ne saurait se servir de leurs reproductions des textes classiques qu'avec infiniment de réserve et de prudence.

A. Cr.

---

232. — Dr Carl Pauli. **Die Inschriften nordetruskischen Alphabets.** (Avec sept planches lithographiques). Leipzig, Barth, 1885. In-8, viii, 131 p.

L'intérêt principal de ce livre est dans les inscriptions euganéennes d'Este, publiées en fac-similé et en transcription. Un certain nombre d'autres inscriptions inédites, dont plusieurs trouvées à Gurina, en Carinthie, enrichissent ce recueil. L'auteur a réuni, en outre, toutes les inscriptions en écriture « nord-étrusque » connues jusqu'à ce jour, particulièrement celles qui ont été classées et commentées autrefois par Mommsen (*Mémoires de la Société archéologique de Zurich*, 1853). Nous avons donc ici un recueil commode, qui ne pourra manquer d'aller aux mains de tous ceux qui s'occupent d'épigraphie italique.

C'est seulement par l'écriture que se ressemblent les inscriptions colligées dans ce volume, car elles se divisent, au point de vue de la langue, en plusieurs catégories bien tranchées. Encore l'écriture des tables de bronze trouvées à Este est-elle notablement différente des autres. Il faudrait, pour le dire en passant, se garder d'attribuer aux bronzes d'Este une trop haute antiquité, d'après la forme parfois étrange des lettres. Sur l'une de ces tables, au milieu du texte euganéen, on trouve ces mots parfaitement lisibles : DEDIT LIBENS MERITO,

qui nous transportent en pleine époque romaine, et non la plus ancienne. La plupart de ces petits monuments épigraphiques se terminent par des espèces d'alphabet, une même lettre étant répétée un grand nombre de fois sur toute l'étendue d'une ligne. M. P. suppose que ces tables servaient à apprendre à lire dans les écoles annexées aux temples. Je doute que cette hypothèse trouve beaucoup d'accueil.

Au mot *euganéen*, M. P. préfère celui de *vénète*, lequel a, en effet, l'avantage de désigner la population qui, au temps de l'époque romaine, occupait cette région. Ce que nous pouvons lire jusqu'à présent de la langue vénète se borne à une soixantaine de mots dont nous ignorons le sens. M. P. croit reconnaître un génitif en *-h*, *-ah*, *-eh*, *-oh*, dont il rapproche les génitifs en *-aihi*, *-eihi*, *-ihi*, *-oihi* du dialecte messapien. Il n'est pas impossible, en effet, que nous trouvions aux deux bouts de la Péninsule les tronçons d'une population que l'invasion latino-osque a coupée par le milieu. Mais M. P. va plus loin, et se laissant glisser à son tour sur la pente dangereuse de l'indo-germanisme, croit pouvoir rattacher à la famille arienne le messapien et le vénète. Ici nous nous séparons de lui, refusant absolument de reconnaître une langue indo-européenne, soit dans les mots qu'il a déchiffrés sur les tables d'Este, soit dans ceux que M. Deecke a récemment extraits des inscriptions messapiennes. Il semble que le piège de l'indo-germanisme menace de saisir une nouvelle victime.

Où M. P. est sur un terrain plus solide, c'est quand il s'occupe des inscriptions en caractère « nord-étrusque » qui recouvrent des mots gaulois. Nos celtologues feront bien d'étudier cette partie de son travail, où ils trouveront de précieuses indications. En ce qui concerne les dates qu'il assigne aux différentes espèces d'inscriptions, M. P. se montre d'une modération rare en pareille matière : il les place entre l'an 260 et l'an 150 av. J. C.

En résumé, l'auteur, qui défriche un sol vierge, a résolument abordé quantité de problèmes difficiles; on peut le trouver hardi quelquefois, mais sans cette hardiesse il n'aurait pas fait son livre. Grâce à lui, nous possédons aujourd'hui, sous un format commode, tout un nouveau chapitre d'épigraphie, déjà utile à consulter et riche en promesses pour l'avenir.

Michel Bréal.

---

233. — **Donatello**, par Eugène Müntz. Paris, J. Rouam, 1885; gr. in-8 de 120 pp Prix : 5 fr.

M. Müntz est infatigable. Son livre sur *la Renaissance en Italie et en France* est à peine paru qu'un nouveau volume sollicite l'attention de la critique. Celui-ci n'a ni les mêmes proportions, ni la même portée; il constitue cependant pour l'auteur un nouveau titre à la recon-

naissance du public. C'est la première fois que paraît un livre aussi complet sur la vie et l'œuvre de Donatello. Le texte clair, précis, résumant et complétant les travaux antérieurs, est accompagné de 48 gravures sur bois. J'aurais aimé voir mentionnée dans l'ouvrage, ne fût-ce que pour en établir la non-authenticité, s'il y a lieu, la pierre tombale du cardinal Angelo Acciaccoli à la chartreuse du Val d'Ema. A propos des bas-reliefs destinés à la tribune des orgues du Dôme de Florence, M. M. remarque avec raison (p. 50) les fâcheux effets qu'ils produisent, déposés, comme ils le sont, sur le sol, au musée de Bargello. Il aurait pu annoncer qu'on s'occupe de rétablir la tribune dans la grande salle du musée, ce qui permettra de bien jouir des bas-reliefs, de les juger à distance et à leur véritable point. — Ce livre vient à son heure, à la veille des fêtes du centenaire de Donatello, que doit donner, au mois de mai prochain, la ville de Florence toujours jalouse de célébrer ses gloires. Il a de plus l'honneur d'inaugurer une série de volumes, comprenant des biographies et des notices critiques sur les *Artistes célèbres* de tous les temps. Des noms de valeur très diverse figurent sur la liste des collaborateurs; la science n'est pas en droit de compter également sur tous. On peut espérer malgré cela que la collection conservera une unité de méthode qui assurera son succès. Il appartiendra à M. Müntz, chargé de la direction, de maintenir le caractère sérieux et critique des travaux. On doit engager l'éditeur à donner moins de gravures et à les donner meilleures; quelques-unes des illustrations du présent volume interprètent trop infidèlement l'œuvre du maître florentin.

P. de Nolhac.

---

234. — **Briefwechsel zwischen Dobrowsky und Kopitar (1808-1828)** herausgegeben von V. Jagic. Un vol. grand in-8 de cvii-751 pp. Berlin, 1885, Commissionsverlag der Weidmann'schen Buchhandlung.

Ce volume, bien que mis dans le commerce à Berlin, fait partie des publications de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg. Il est imprimé à Pétersbourg et il porte un second titre russe : *Sources pour l'histoire de la Philologie slave*, Tome I. Nous ne pouvons que féliciter l'Académie d'entreprendre cette collection ; nous signalions ici même l'an dernier à propos de la correspondance de Pogodine [1], l'intérêt de ces publications qui nous font pour ainsi dire assister à l'enfantement des grandes œuvres par lesquelles le monde slave a été renouvelé dans la première moitié du XIXe siècle. On sait quel rôle considérable Dobrowsky et Kopitar ont joué dans cette période de renaissance ; à vrai dire, ni l'un ni l'autre ne soupçonnait les résultats politiques que leurs études préparaient. Ils n'étaient ou croyaient n'être que de purs philo-

1. Voir la *Revue critique* du 17 novembre 1884.

logues; si l'on eût dit à Dobrowsky que la Bohême cinquante ans après sa mort posséderait une université tchèque, un théâtre tchèque, une majorité slave dans sa diète, on l'eût singulièrement étonné; si l'on avait annoncé à Kopitar — originaire de Carniole — que la renaissance littéraire des Slaves méridionaux aboutirait au mouvement illyrien, à la prise d'armes de Jellacich contre les Magyars, il eût peut être reculé devant ces conséquences peu prévues d'études qu'il croyait purement grammaticales. Ce qui caractérise cette correspondance, c'est qu'elle est entièrement consacrée à la science pure; de 1808 à 1828, pendant vingt années dont quelques-unes furent marquées par de grandes batailles, des démembrements, des traités de paix, des congrès à jamais mémorables, le linguiste de Prague et celui de Vienne semblent absolument indifférents à tous les bruits du dehors; les seules questions qui les préoccupent, c'est la découverte du ms. de Freisingen, c'est de savoir quand Dobrowsky publiera ses *Institutiones linguæ slavicæ dialecti veteris*, c'est de fixer la patrie réelle de l'idiome slavon, c'est de déterminer l'étymologie de tel ou tel mot difficile, c'est d'inventer un alphabet commun à tous les idiomes slaves. Je n'engage point les débutants *in re slavica* à lire ce volume; ils y trouveraient une foule de solutions ou d'affirmations qui sont aujourd'hui sorties du domaine de la science ou plutôt qui n'auraient jamais dû y entrer. Les méthodes d'alors n'étaient point ce que sont celles d'aujourd'hui et plus que tout autre science la slavistique a progressé depuis quatre-vingts ans. Ce qui a plus d'intérêt pratique, ce sont les renseignements que ces lettres nous fournissent sur la plupart des hommes qui ont collaboré à la renaissance slave, sur Appendini (très bien jugé par Kopitar) sur Bandtkie, Vodnik, Vouk Karadjitch dont Kopitar seconda les débuts avec un zèle des plus méritoires, sur Hanka dont il proclame la science et dont il dévoile les falsifications, sur l'historien Engel, les académiciens russes Kœppen, et l'enthousiaste Schichkov, qui pour être amiral, se croyait slaviste [1], sur l'écrivain serbe Obradovitch, sur le baron Zoïs ce généreux Mécène des Slaves méridionaux, sur Schafarik, Palacky, Jungmann, les jeunes coryphées d'un mouvement plus historique que grammatical, plus patriotique que théorique, qui déconcerte et agace singulièrement le patriarche de Prague et le pacifique bibliothécaire de Vienne. Les jugements des deux correspondants sont loin d'être infaillibles; la découverte du *rhinisme* slavon par Vostokov, découverte qui a renouvelé l'étude de la phonétique, est traitée par Dobrowsky de *grille*, (toquade). A propos du jeune Palacky qui travaille à son histoire de Bohême, il cite avec dédain le vers classique : *Parturiunt montes*. On sait aujour-

1. Dobrowsky est préoccupé de trouver pour les Slaves un alphabet universel. Schichkov lui propose l'alphabet russe : « Auf die Einwendung dass selbst einige Russen mit lateinischen Lettern zu schreiben Lust hatten war die Antwort : solchen Leuten soll man die Kœpfe abschlagen (durch den Henker N. B.) ! Diess denationalisire ein Volk in der Folge (p. 366). » On sait l'attachement de M. de Bismarck pour l'alphabet allemand.

d'hui si le jeune historien a tenu sa promesse; quand à Schafarik il l'exécute en deux mots: *ein unseliger abschreiber und phrasendrechsler*. La postérité remet toute chose à sa place : On ne lit plus les *Institutiones linguæ slavicæ;* on consulte encore les *Antiquités slaves*.

Une correspondance aussi complexe et où les questions les plus délicates sont abordées à chaque page, aurait besoin d'un commentaire perpétuel. Nul n'était plus en état de le donner que M. Jagic; mais dans bien des cas les notes eussent été plus longues que le texte; la tâche de l'éditeur eût été trop lourde; M. J. s'est borné à reproduire les lettres en *fac simile*, avec leurs abréviations, leurs allusions parfois peu intelligibles. Une introduction d'une centaine de pages, écrite en langue russe, donne de nombreux détails sur la biographie et les travaux des savants cités dans la Correspondance. Trois index accompagnent le volume : l'un comprend les noms d'hommes, l'autre la liste des mots étudiés par les correspondants (le plus souvent au point de vue étymologique), le troisième enfin est un *index rerum;* il permet de se faire, à première vue, une idée des questions scientifiques qui préoccupaient alors le monde slave. L'ouvrage se termine par des *fac simile* de l'écriture de Dobrowsky et de Kopitar. Il est précédé d'un portrait de Dobrowsky; nous ne savons si les travaux de M. Jagic lui permettront de poursuivre cette collection qui peut être considérable. En le félicitant de ce nouveau service rendu à la science, nous remercions également M. M. Miklosich et Patera qui ont mis à sa disposition, l'un les originaux des lettres de Dobrowsky, l'autre la copie de celles de Kopitar [1].

L. Leger.

---

235. — I. **Colmar Freiherr von der Goltz** (Major im Generalstabe), Rossbach und Iena, Studien über die Zustænde und das geistige Leben in der preussischen Armee wæhrend der Uebergangszeit von XVIII. zum XIX. Jahrhundert, mit zwei Schlachtplænen, 1883. Berlin, Mittler und Sohn (Kochstrasse, 69-70). In-8, IX-308 p. et 55 p. d'appendice. Prix : 7 mark.

II. **Kriegsgeschichtliche Einzelschriften,** herausgegeben vom Grossen Generalstabe, Abtheilung für Kriegsgeschichte. Berlin, Mittler; six fascicules formant le premier volume; 1er fasc., 2e édition, 1883. In-8, VIII et 129 p. avec quatre cartes. 2 mark 50; — 2e fasc., 1883, IV et 129 p. avec une carte. 2 mark 50; — 3e fasc., 1884, 156 p. 2 mark 50; — 4e fasc., 1884, IV et 157 p. avec un plan. 2 mark 25; — 5e fasc., 1884, 138 p. 2 mark; — 6e fasc., 1885, 184 p.

III. **Napoleon als Feldherr,** von Graf York von Wartenburg, Hauptmann aggregirt dem Generalstabe. 1885. Erster Theil. Berlin, Mittler. In-8, IV et 348 p.

Nous réunissons en un seul article plusieurs volumes qui ont plu-

1. Une publication aussi complexe ne va pas sans quelques fautes d'impression. M. J. en a relevé un certain nombre à la fin du volume. Je lui demande la permission d'en signaler deux ou trois. P. 364 : *Græci*, écrit Kopitar, volunt novam typographiam erigere, item *Arabia Arida*, serbica jam stat. On ne voit pas ce que l'Arabie aride vient faire dans la phrase; lire item *arabica, armena*, serbica jam stat; P. 699, dans la lettre serbe de Karadjitch (dernier paragraphe, ligne, I,) lire *putovao* au lieu de *kupovao* qui n'a pas de sens.

sieurs traits communs; ils sortent de la même librairie, de celle de Mittler, le Dumaine de Berlin; ils traitent de l'histoire militaire de la Prusse et de la France; ils ont pour auteurs des officiers du grand état-major général.

I. Le livre de M. von der Goltz, intitulé *Rossbach et Iena*, est très important et mérite un article détaillé. Disons d'abord tout ce qu'il renferme pour le critiquer ensuite, comme le mérite un ouvrage de la plus grande valeur. Il y a un demi siècle, dit M. v. d. G., entre Rossbach et Iena; comment la monarchie du grand Frédéric s'est-elle écroulée soudainemant, en un seul jour? Il montre d'abord que la politique malheureuse de la Prusse fut une des principales causes de la catastrophe; qu'on se battit en 1806 comme par désespoir, dans les circonstances les plus défavorables, sans attendre les secours de la Russie; il eût fallu se battre en 1805, lorsque l'enthousiasme régnait encore, et non une année plus tard, lorsqu'on se défiait du commandement supérieur, lorsqu'on sentait instinctivement que l'heure décisive était passée, lorsqu'on se repentait d'avoir perdu l'occasion et mettait dans les préparatifs une hâte fièvreuse et funeste, lorsque l'armée entrait en campagne avec une « disposition maladive » *(krankhafte Stimmung)*. M. v. d. G. insiste aussi sur le manque de patriotisme; l'armée était, dit-il, soumise à l'esprit du temps; la population ne fit même pas une résistance passive, elle accueillit l'ennemi sans la moindre répugnance et les lettrés retracèrent dans les journaux du temps les opérations militaires de 1806 avec le même flegme que s'il s'agissait des guerres de l'Angleterre dans les Indes. On avait perdu le sentiment national et l'amour du pays; on attendait tout de l'Etat, sans rien vouloir lui donner en échange; la Prusse traitait l'armée en marâtre, ne payait que très mal les officiers, ne donnait pas d'avancement, accoutumait le soldat à la vie bourgeoise. En outre, ajoute M. v. d. G., on avait une fausse idée de la guerre; on la regardait comme un jeu où il s'agissait de déployer plus ou moins d'art et de méthode, où il fallait combiner plutôt que batailler, où il suffisait de s'avancer en échelons pour faire fuir l'ennemi; on ignorait de parti-pris l'emploi des tirailleurs en grandes bandes, etc. Voilà à peu près tout ce que nous expose M. v. d. G. avec force détails curieux, et en nous citant une énorme quantité de documents qu'il a découverts dans les archives de l'état-major général ou tirés des journaux et des mémoires de l'époque; ce qui mena la Prusse de Rossbach à Iena, conclut-il, ce fut, non pas l'orgueil des gentilshommes, le *junkerlicher Uebermut*, mais la politique qui voulut employer la ruse sans la force, l'idée raffinée d'un système de guerre désormais impuissant, l'action qu'exerça sur l'armée l'esprit du temps, cet esprit de l'*Aufklärung* et de fausse humanité dégénéré en égoïsme, la peur de perdre dans une guerre toutes les ressources de l'Etat, la timidité du roi qui y voyait clair, plus clair que ses conseillers, mais qui, par modestie, se subordonnait à leur jugement, la crainte de déplaire au pays ou de le surcharger, l'économie mala-

droite, enfin une piété pour le passé qui s'attachait aux choses extérieures, et non à l'essentiel. En somme, selon M. v. d. G., l'armée prussienne est à peu près innocente de la catastrophe; elle se battit bien, c'était encore l'armée de Frédéric; elle avait la même composition; on l'admirait partout; ses défauts, et ils étaient en petit nombre, existaient déjà au temps du grand roi (p. 94-182). Les chefs eux-mêmes ne méritaient pas tous les reproches qu'on leur fit ensuite; on les a critiqués sans pitié; mais ils n'étaient pas aussi vieux qu'on l'a dit; avant la catastrophe, on les accablait d'éloges, et M. v. d. G. déclare que l'armée de ce temps-là « avait des généraux expérimentés et des officiers d'état-major habiles » (p. 30-49). D'ailleurs, jamais on n'avait tant travaillé dans l'armée; jamais on n'avait préparé plus énergiquement autant de réformes ni rédigé autant de mémoires instructifs; on avait créé un conseil supérieur de la guerre, qui montra une « étonnante activité » (p. 110), favorisé les écoles militaires, etc.; quand on parcourt, dit M. v. d. G., les volumes d'actes jaunis de cette période, on s'écrie involontairement « comment est-il possible qu'une armée où l'on a remué tant d'idées et fait tant d'efforts, ait été battue? » L'auteur, ébloui, aveuglé par la masse de documents dont il disposait, a donc voulu réhabiliter l'armée prussienne. Il croit, assez naïvement, qu'on a « pensé et travaillé » *(gedacht und gestrebt)* de 1792 à 1806; on a pensé peut-être, mais travaillé utilement, non. Qu'importe que Rüchel, Knesebeck, Gneisenau et tant d'autres aient couché par écrit d'excellentes propositions et de beaux plans de réforme, si leurs manuscrits n'ont servi qu'à s'empiler dans les archives de l'état-major d'où les tire aujourd'hui un savant officier? Qu'importe qu'on ait organisé des commissions et rédigé rapports sur rapports, si ces commissions ont été impuissantes, si ces rapports n'ont pas été suivis d'effet? Qu'importe que le corps des officiers ait été très instruit, qu'on ait enseigné la philosophie, l'histoire et le style dans les écoles militaires, que Gneisenau ait chanté en vers les superbes parades de l'armée prussienne, que Scharnhorst, que Massenbach, Phull aient fait à la société militaire de jolies conférences sur l'art de la guerre, et composé de brillants panégyriques de Frédéric II, du prince Henri, de Ferdinand de Brunswick, si ces hommes doués de tant de qualités, ont faibli au jour de l'action et n'ont pu résister à la stratégie de Napoléon? M. v. d. G. l'avoue lui-même (p. 302); tous ces projets de réorganisation militaire pleins d'une « franchise philosophique » et d' « un amour intrépide de la vérité », « n'aboutissaient, après des détours infinis, qu'à cette conclusion, qu'au fond l'état actuel était le meilleur, et l'armée prussienne, la première du monde »; ils « éprouvaient toujours quelque part de la contradiction et n'avaient pas de suite, ou bien n'étaient qu'à demi exécutés » (p. 143). M. v. d. G. ne veut pas reconnaître que les troupes prussiennes n'étaient plus ce qu'elles étaient sous Frédéric II; il ne cite que les documents qui leur sont favorables; il oublie de nous dire que dès 1789, le prince de Ligne écri-

vait à Kaunitz que tout avait dégénéré en Prusse, et que dès 1792 Minutoli avoue la supériorité des tirailleurs français; il ne tient aucun compte des témoignages de Toulongeon et de l'officier anonyme de 1786, de l'émigré Dampmartin, de Mirabeau sur l'artillerie prussienne « inférieure à celle des Saxons », etc. Il y a donc quelques exagérations dans ce volume si plein de choses. Nous avons dit que M. v. der Goltz prétend que les généraux de 1806 étaient relativement jeunes; mais on sourit en lisant quelques lignes plus loin que Brunswick avait 71 ans, Winning 70, Kalkreuth, 69, Hohenlohe, 60 (p. 48-49). On ne trouve que très peu d'erreurs: p. 44 Hohenlohe commandait, non pas l'aile gauche, mais l'avant-garde de l'armée et M. v. d. G. le confond avec son cousin, Hohenlohe-Kirchberg, l'Autrichien; p. 135, Frédéric-Guillaume III connaissait Rüchel depuis 1792 (voir ses *Réminiscences*) et l'avait vu en octobre au quartier général de Consenvoye. Mais n'est-il pas bizarre que l'auteur débute par un récit des deux batailles de Rossbach et d'Iena? A quoi bon ce récit, puisqu'il n'est plus question de Rossbach dans le courant du livre, puisque M. v. d. G. ne veut traiter que de « l'état et de la vie intellectuelle de l'armée dans la période de transition du XVIIIe au XIXe siècle. »? D'ailleurs, s'il racontait Iéna, il devait raconter Auerstaedt, et il semble ignorer la bataille livrée par Davout. Enfin il se répète souvent et se contredit par instants; son ouvrage paraît rédigé un peu hâtivement; au moins vaudrait-il mieux, s'il était plus condensé; l'ordre et la lumière font parfois défaut; on a peine à s'orienter dans ce livre touffu. Néanmoins M. v. d. G., quoique soldat dans l'âme, est en même temps un écrivain; l'auteur de *Gambetta et ses armées* et du *Peuple en armes* s'exprime avec vivacité, avec verve, souvent avec éclat; il a rassemblé dans cet ouvrage un grand nombre de matériaux intéressants qu'on est aise d'y trouver et que d'autres sauront un jour mettre en œuvre : *Rossbach et Iena* est une véritable mine d'informations sur l'armée prussienne depuis la mort de Frédéric II jusqu'à 1806.

II. Les écrits d'histoire militaire *(kriegsgeschichtliche Einzelschriften)* que publie la section historique du grand état-major général allemand doivent former une collection considérable qui fait pendant à celle des grandes œuvres d'ensemble, comme l'histoire de la guerre de 1870. « Ils seront consacrés surtout, dit la préface du premier fascicule, à des épisodes de la dernière lutte, et donneront des renseignements sur d'importantes questions, comme l'usage et les services des différentes armes, la petite guerre, le service de sûreté, la fortification, la composition et l'entretien des armées. Ils publieront également les documents des archives de l'état-major ou des travaux composés sur ces documents et destinés à enrichir nos idées sur la guerre, à rendre possible un jugement plus profond et plus juste des événements et des personnages. Leur principal but est d'exciter le goût de ces études

d'histoire militaire que notre armée a toujours pratiquées avec prédilection, et les travaux que nous enverront de leur propre mouvement les officiers de l'armée allemande, seront accueillis dans ces fascicules. »

1. Six fascicules ont paru depuis 1883. Le premier contient : 1° une étude sur les préparatifs de guerre et les plans d'opérations de la Prusse en 1805 (*Die preussischen Kriegsvorbereitungen und Operationspläne von 1805*, p. 1-101); c'est le travail historique le plus remarquable de la collection qu'il inaugure dignement. L'auteur expose les mesures qui furent prises lorsque le corps de Bernadotte eut, sur l'ordre de Napoléon, violé la neutralité prussienne en traversant le territoire d'Ansbach : deux mobilisations successives, plan du duc de Brunswick, mouvements des troupes, mémoires des généraux, conférences militaires, etc. Pendant ce temps Haugwitz allait trouver Napoléon ; mais déjà Mack avait capitulé à Ulm et la bataille d'Austerlitz était gagnée [1]; la Prusse traita, et renvoya ses troupes (*Demobilmachung*, dit l'auteur). Cet exposé est accompagné des tableaux des corps d'armée et de leurs positions respectives. Les conclusions sont importantes et méritent d'être résumées (p. 50-58) : la Prusse disposait environ de 200,000 hommes, Hessois et Saxons compris; mais elle ne voulait consacrer à l'opération décisive que 75,000, en mettre 25,000 sur le flanc de cette grande armée pour la couvrir, et laisser le reste en réserve; ce plan de Brunswick était très mauvais; le généralissime projetait de menacer les communications des Français et croyait contraindre l'adversaire à la retraite par « la puissance de la manœuvre » (expression de Massenbach); on commettait en 1805 les fautes qu'on devait commettre l'année suivante. — 2° *Die Unternehmung des Detachements von Boltenstern im Loir-Thale am 26 und 27 Dezember 1870* (p. 103-129). Ce détachement commandé par le lieutenant-colonel de Boltenstern, devait fouiller la vallée du Loir ; il fut entouré par les troupes du général de Jouffroy et parvint à percer. On se tire presque toujours du danger, conclut l'auteur du travail, par le courage et la résolution [2].

2. Le deuxième fascicule renferme : 1° des papiers du prince Auguste de Prusse relatifs à l'histoire militaire (*aus dem kriegsgeschichtlichen Nachlasse des Prinzen August von Preussen*, p. 1-104) ; ce sont des notes ou des rapports de ce prince sur Auerstädt (récit très intéressant qui comprend non seulement la bataille, mais la retraite de l'armée et la capitulation de Prenzlau), sur Gross-Görschen (2 mai 1813), Bautzen, Culm, Leipzig, sur le combat de Fromentières (14 juin 1814), sur les batailles de Laon et de Paris, des relations du siège et de la prise de Maubeuge, de Landrecies, de Philippeville, de Marienbourg, de Rocroy et de Givet en 1815, enfin des remarques sur la guerre de siège. Les

---

1. L'auteur raconte brièvement la campagne de Napoléon en trois chapitres, IV, VII et IX sous le titre « les derniers événements du théâtre de la guerre ».

2. Ce fascicule contient 4 cartes : 1° les armées le 25 nov. et 2° à la fin de déc. 1805; 3° Perche, Beauce et Sologne; 4° combat de Montoire.

rapports du prince, dit l'éditeur de ces documents, contiennent une foule d'indications importantes; ils racontent les événements avec une extraordinaire clarté, sans prétention, dans la langue simple du soldat; ils témoignent de l'héroïsme de ce prince et de ses aptitudes éminentes au maniement des troupes ; — 2° la surprise de Fontenoy-sur-Moselle le 22 janvier 1871 *(der Ueberfall von Fontenoy*, p. 107-209). On se rappelle cet épisode de la dernière guerre; il est raconté avec le plus grand détail d'après les archives de l'état-major prussien et les récits français de MM. Rambaux et Ernouf. « Quoiqu'il n'ait pas causé, écrit l'auteur (p. 107, 128-129) un préjudice essentiel aux opérations et que nos trains aient dû prendre pendant huit jours seulement une autre voie, celle de Metz-Reims-Epernay, il mérite toute notre attention; les préparatifs et le développement de l'entreprise jettent la lumière sur ce qui se passe en général sur les derrières des armées en campagne; d'ailleurs, avec le perfectionnement des moyens explosifs et la facilité de leur transport, des succès semblables à celui de Fontenoy s'obtiendront désormais plus facilement, et nous devons, nous aussi, songer à l'emploi de pareils moyens ».

3. On trouve dans le troisième fascicule trois études : 1° un plan de mobilisation dans le Brandebourg en 1477 *(ein Brandenburgischer Mobilmachungsplan aus dem Jahre 1477*, p. 1-36); c'est la reproduction, — avec une traduction qui nous semble trop peu littérale, — de ce plan dressé par l'électeur Albert Achille de Brandebourg. Le plan, un des documents les plus anciens et les plus importants qu'on possède sur l'histoire militaire de la Prusse, a pour titre « *Praeparatoria zum Feldzug Kurfürst Alberti wider Hertzog Hansen von Sagan* »; l'électeur y donne les instructions nécessaires pour mettre en marche une armée qui devait combattre le duc de Sagan. L'éditeur a fait précéder ce texte qu'il imprime exactement tel qu'il est écrit, d'une introduction sur les préliminaires de cette guerre de 1477; il y ajoute des éclaircissements sur quelques mots, comme *Trabanten, Bafesen* (boucliers), *täglicher Krieg, Rennbanner,* etc. — 2° Contributions à l'histoire de la seconde guerre de Silésie *(Beiträge zur Geschichte des zweiten schlesischen Krieges*, p. 37-124, avec une carte). On sait que les Allemands nomment « seconde guerre de Silésie » la campagne de 1745 marquée par les noms de Hohenfriedberg, de Soor et de Kesselsdorf. Avant Hohenfriedberg, Frédéric II occupait la Silésie entre Breslau et Neisse et gardait la défensive jusqu'au moment où l'armée austro-saxonne passerait les montagnes. Son avant-garde postée sur la frontière, de la Lusace au comté de Glatz, était commandée par le lieutenant-général Truchsess (puis par Du Moulin) et l'avant-garde de cette avant-garde par le colonel Winterfeldt. Ce Winterfeldt, homme de main, à la fois avisé et résolu, prudent et énergique, avait mission d'informer directement le roi de ce qui se passait et de lui donner de sûres nouvelles de l'ennemi; il envoya de si bons avis et se conduisit lui-

même si brillamment en repoussant le 22 mai Nadasky à Landeshut qu'il fut nommé général-major. On nous donne dans ce fascicule les lettres de Winterfeldt au roi de Prusse et deux relations qu'il rédigea sur le combat de Landeshut. Frédéric ajoute parfois à la marge des lettres de son lieutenant de brèves remarques qui prouvent en même temps l'infatigable activité de son esprit, une infaillible sagacité et une extrême confiance en Winterfeldt. Outre cette correspondance — qui nous renseigne sur la manière de combattre des troupes légères de Frédéric, sur le service de sûreté, sur les reconnaissances, sur les *raids* de l'époque, — l'éditeur publie encore une lettre et un rapport du général-major de Rochow à Frédéric sur un combat livré à Mocker et à Dobersdorf le 4 mai 1745; il s'agissait de couvrir le transport d'un convoi. — 3° La marche de la 6e division de cavalerie à travers la Sologne (*der Zug der 6. Cavalleriedivision durch die Sologne vom 6-15 December 1870*, p. 125-156). Après la cavalerie de Frédéric II, celle de Frédéric-Charles. Ce troisième travail du fascicule nous retrace la marche de la 6e division de cavalerie commandée par le général de Schmidt et chargée, après la reprise d'Orléans, de poursuivre les Français et de leur faire tout le mal possible; elle n'obtint pas de grands résultats, dit à peu près l'auteur du travail (p. 141-143), à cause des difficultés de terrain que lui offrit la Sologne; elle occupa la ville de Vierzon et dut y rester; elle n'avait pas de bonnes armes à feu; il lui manquait le soutien de l'infanterie et de l'artillerie; néanmoins elle eut « hardiesse, vigueur de résolution et ténacité; la conduite des hussards qui poussèrent jusqu'à Nouan, l'obstination des escadrons qui demeurèrent à Vierzon, les courses habiles des colonnes volantes qui allaient au loin détruire les chemins de fer, les marches audacieuses de la moindre patrouille, tout cela se fit en un pays malaisé et par un temps très défavorable durant l'espace d'une semaine et demie; voilà la tâche qu'accomplit notre cavalerie, et avec l'armement et la préparation qu'on lui donne aujourd'hui, elle l'accomplira bien plus facilement encore » (p. 144).

4. — Le quatrième fascicule ne renferme qu'un seul travail signé par son auteur, l'officier Deines; il est consacré à l'artillerie de siège devant Paris en 1870 71 (*die Tätigkeit der Belagerungs-artillerie vor Paris im Kriege 1870-1871*). C'est une étude minutieuse et bourrée de détails, un peu confuse, à ce qu'il nous semble, mais qui sera très utile aux futurs historiens de la guerre franco-allemande. L'auteur montre que l'artillerie de siège prussienne trouva d'abord de grands obstacles; on n'avait que des moyens insuffisants; on n'était pas préparé à cette vaste opération, on tâtonna, on ne savait trop (comme l'indique le plan proposé le 30 septembre par les chefs de l'artillerie, p. 37) quel point d'attaque on devait choisir; ce ne fut qu'après des mois qu'on attaqua les forts du sud et on ne put vaincre l'artillerie ennemie qu'avec peine et non sans pertes considérables (p. 120). Cette étude technique qui donne une haute idée du tir de l'artillerie prussienne, mais où on lit volon-

tiers l'éloge des défenseurs de Montrouge et de leur fermeté indomptable, est accompagnée d'une superbe carte de Paris et des environs.

5. — Le cinquième fascicule contient : 1° un travail sur les campagnes des Brandebourgeois et des Polonais contre les Turcs de 1671 à 1688 (*Brandenburgisch-Polnische Türkenzürge von 1671-1688*, p. 1-29); le Grand-Electeur devait, de par le traité du 6 novembre 1657 signé à Bromberg, fournir au roi et à la république de Pologne, dans toutes les guerres, un corps d'auxiliaires; l'auteur du travail raconte la part que les troupes de l'Électeur prirent aux campagnes de 1674, de 1683 et de 1684; il n'a pu consulter que très peu de documents, mais il en dit assez pour montrer la composition et l'équipement de ces corps d'auxiliaires; il donne de sérieux renseignements sur les premières prouesses de l'armée prussienne et en particulier du premier régiment de grenadiers; il montre que les troupes du Grand-Electeur eurent beaucoup à souffrir en combattant sous le drapeau de la Pologne et que leur faiblesse numérique, l'indiscipline, les prétentions et le mauvais vouloir de leurs alliés, le manque de solde, la difficulté des subsistances, leur causèrent des pertes considérables; 2° la première partie du *Journal* du général de cavalerie comte de Nostitz (*das Tagebuch des Generals der Cavalerie Grafen von Nostitz*, 30-138); Nostitz fut aide du camp de Blücher qu'il suivit pendant les campagnes de 1813 à 1815; on publie d'abord sa biographie écrite par lui-même (*Lebenslauf*, p. 31-44), puis son Journal des guerres de 1813 et de 1814, où l'on trouve une foule de souvenirs personnels très curieux (cp. l'anecdote p. 130 sur le large chapeau de dame que Blücher avait trouvé dans une maison de Fismes et dont il se coiffa pendant quelques jours au grand étonnement de la population). Les détails que donne Nostitz sur la surprise de Brienne (cp. 77) sur les batailles de La Rothière, de Montmirail, de Champaubert, sur la maladie de Blücher, sur le combat de Fère-Champenoise, sur la prise de Paris, sont également très instructifs.

6. — La suite du *Journal* de Nostitz, consacrée à la campagne de 1815, se trouve dans le sixième fascicule (p. 1-97). On y remarquera une conversation de Nostitz avec Marmont qui lui indique un plan de campagne (p. 5), le récit des événements qui précèdent Waterloo et de cette bataille que les Allemands nomment la bataille de Belle-Alliance où « deux généraux de nation différente, à la tête de deux grandes armées indépendantes, tous deux en possession d'une gloire militaire incontestable, remplirent leur engagements réciproques avec une si consciencieuse fidélité » (p. 45). Çà et là des anecdotes : colère du vieux Blücher en apprenant l'échec de Sohr et de ses deux régiments de hussards sur la route de Versailles (p. 62) [1]; soupe des soldats prussiens jetant dans la marmite où cuit une poule, du champagne qu'ils prennent pour de la mauvaise bière blanche (p. 64); mot de Blücher, portant un toast au piquenique de Saint-Cloud et souhaitant, devant Met-

1. Lire Exelmans et non *Exelmann*.

ternich, Hardenberg et Nesselrode, que les diplomates ne gâtent pas pour la seconde fois ce qu'ont fait les armées (p. 70); opposition ouverte du feld maréchal et du chef de l'état-major, général Grolman, aux plénipotentiaires de la Prusse (p. 76-77); passage de la duchesse d'Angoulême à Rambouillet (p. 81; elle refuse de voir Blücher et d'entrer dans une maison « où règne le vandalisme »); séjour de Blücher à Chartres et à Caen; sa réponse au duc d'Aumont qui le prie d'arrêter Grouchy « croyez-vous que je veuille être le bourreau de votre roi, j'ai combattu Grouchy tant qu'il avait l'épée à la main, mais aujourd'hui qu'il est désarmé, je n'irai pas le surprendre et le faire prisonnier » (p. 86-87). — Le sixième fascicule renferme, en outre, une étude fort attachante en ce temps d'entreprises coloniales. « La Prusse sur la côte occidentale de l'Afrique » *(Brandenburg-Preussen auf der Westküste von Afrika.* 1681-1721, p. 99-184). Cette étude est divisée en trois chapitres : 1° *Les entreprises maritimes des années 1680-81* (un Hollandais, l'armateur Raule qui dirige, à ses risques et comme entrepreneur, la marine du Brandebourg, envoie deux vaisseaux sur la côte de Guinée, et le 16 mai 1681 le capitaine Blonck conclut un traité avec quelques chefs indigènes qui reconnaissent le suzeraineté du Grand-Electeur et consentent à la construction d'un fort; le Grand-Electeur brouillé avec l'Espagne qui refuse de lui payer les subsides de la guerre contre la France, fait armer par Raule une escadre qui s'empare de la frégate *Carolus secundus;* cette frégate qu'il garde pour lui et qu'il nomme le *Markgraf von Brandenburg*, est le premier vaisseau de guerre de la Prusse, et, soutenue de trois autres navires, elle lutte pendant deux heures, le 30 septembre 1681 à la hauteur du cap Saint Vincent, contre la flotte espagnole); 2° *la colonie et la forteresse de Gross Friedrichsburg*, 1681-1720 (le Grand-Electeur fonde en 1682, une « compagnie africaine » qui s'établit à Emden et arme deux vaisseaux, le *Churprintz* et le *Morian* dont l'équipage vient prendre possession du territoire concédé, sur la Côte-d'Or, par le traité du 16 mai 1681; on ne trouve plus les chefs indigènes qui ont péri à la guerre, mais leurs successeurs consentent à un nouveau traité; le 1er janvier 1683, on arbore le drapeau du Brandebourg sur le Mont Manfro; on y bâtit un fort, malgré les protestations des Hollandais; on disperse à coup de canon les nègres d'Adom qui veulent empêcher les travaux. Plus tard (1684-1686) trois autres forts ou redoutes s'élèvent sur les territoires d'Accada, *(Dorotheen-Schanze)*, de Taccarary et de Taccrama *(Sophie-Louise)*. Mais tous ces établissements sont pris ou détruits par les Hollandais. Vainement le successeur du Grand-Electeur, Frédéric III, rétablit les forts de Gross-Friedrichsburg, d'Accada et de Taccrama; la « Compagnie africaine » fait de mauvaises affaires, la Prusse n'a pas de flotte, les secours font défaut, les Hollandais attaquent de nouveau les possessions prussiennes, que le traité du 22 nov. 1717 cède à la Compagnie des Indes occidentales; 3° *le château d'Arguin* (ce château élevé dans l'île d'Ar-

guin en 1686-87, subit le même sort que les autres établissements; assiégé en 1721 par 700 Français, il est abandonné par son commandant). Cette étude sur les premières entreprises coloniales de la Prusse renferme, comme on voit, de curieux détails. L'auteur a eu soin de reproduire tous les documents, privilèges, traités, rapports, etc., et y joint une carte des possessions prussiennes ainsi que cinq fac-similés de leurs plans datés de la fin du XVIIe siècle ou du commencement du XVIIIe.

III. On ne lira pas sans intérêt ni profit le premier volume de l'ouvrage que le capitaine comte York de Wartenburg consacre à *Napoléon général*. Sans écrire, à proprement parler, une histoire des guerres de Napoléon, l'auteur suit son héros pas à pas, ainsi que le font voir les titres de ses treize chapitres (jeunesse, campagne d'Italie, Mantoue et Wurmser, Mantoue et Alwintzy, campagne de 1797, Egypte, Syrie, Marengo, Ulm, Austerlitz, Iena, Eylau, Friedland). Mais ses récits des opérations sont courts, substantiels, composés d'après les meilleures sources. M. Y. de W. les accompagne de réflexions, les unes personnelles et suggérées par l'étude attentive des campagnes de Bonaparte, les autres empruntées à la correspondance de Napoléon, aux travaux de Jomini, aux souvenirs militaires des contemporains, aux mémoires de tous ceux qui ont vu de près le grand capitaine. Chaque chapitre forme un petit ensemble attachant et instructif. Le livre, traduit en français, serait, croyons-nous, vivement goûté de notre public. Je relève au hasard quelques jugements. L'auteur remarque que la guerre est non-seulement une science, mais un drame passionné, que les grands généraux ont parfois leurs heures de doute et de désespoir, que Napoléon était nerveux et facilement excitable, mais que les natures flegmatiques qui restent impassibles au moment décisif, n'ont jamais rien fait de grand (p. 57-58). Il est d'avis que Napoléon méritait d'être battu à Marengo parce qu'il commit la même faute que Frédéric II à Kolin. Mais Frédéric fut vaincu; « il apprit à se modérer, à limiter son but; Napoléon fut vainqueur et on aura peut-être à chercher dans la victoire de Marengo la source des défaites qui renversèrent plus tard l'édifice de l'empire napoléonien » (p. 174). A propos de la marche qui précéda la capitulation d'Ulm, il observe que cette marche sur le flanc et les communications de l'ennemi ne serait plus possible aujourd'hui; « il y aura toujours en général, à cause des chemins de fer, une marche frontale des deux adversaires » (p. 188). Il montre, après l'échec de la division Gazan et la pénible retraite de Mortier, que Napoléon n'avait pas « examiné la situation avec sa clarté et sa rapidité ordinaires », que pendant un instant il avait oublié d' « embrasser du regard tout l'échiquier », et que cet instant avait suffi pour « perdre une pièce importante »; mais il ajoute: « l'échec fut réparé... il se renouvela en 1813 et cette fois il eut des conséquences plus funestes, parce que les troupes n'avaient plus la même vigueur et le même élan. Un grand génie sait vaincre même avec

l'instrument le plus imparfait, car à la guerre les hommes ne sont rien et un homme est tout; mais cet homme est rare, il s'use par l'âge, il meurt. De saines institutions militaires sont les meilleurs gages d'un succès durable; où elles existent, il y aura toujours à la tête des troupes, sinon des hommes remarquables, du moins des hommes habiles, résolus, avides d'agir. On vit, en 1806, ce que devient une armée qui, privée d'un génie, d'un chef, n'a pas d'institutions militaires. Aujourd'hui surtout où les armées sont si nombreuses, il importe que toutes leurs parties soient également conduites avec habileté. En 1813 les maréchaux furent au-dessous de leur tâche et le plan de Napoléon échoua parce qu'ils manquèrent de vigueur et de décision [1]; Blücher et Gneisenau au contraire menèrent une brillante campagne et Bülow répara par son activité l'inaction de Bernadotte. De solides institutions militaires donneront toujours de tels chefs et ne se perdront pas, tant que le peuple sera sain et que le service des armes sera, non un fardeau, mais un honneur » (p. 220-221). Le chapitre sur Iéna est curieux; l'officier prussien y fait le plus vif éloge de Napoléon et de la « logique », de la « force supérieure » de sa stratégie; il marchait, dit-il, pendant que les Prussiens délibéraient. Le livre est d'ailleurs, d'un bout à l'autre, un juste panégyrique de Napoléon. Non pas que M. Y. de W. se dissimule les défauts de son héros. Il le montre impérieux, absolu, (eine herrische, wenn auch nicht immer eine Herrschernatur, p. 24) tourmenté par la crainte de rencontrer autour de lui des rivaux qui peuvent éclipser sa gloire, s'entourant volontiers d'hommes médiocres, aimant à choisir comme instruments ceux qu'il connaît souples et dociles, et, lorsqu'il se sert de talents vraiment supérieurs, sachant si bien arranger les choses que tout l'honneur revient à lui seul. Mais il admire sincèrement en Napoléon le créateur d'une stratégie dont les principes vivent et durent encore. Il met en relief l'énergie incroyable et la hardiesse souveraine que le vainqueur d'Austerlitz et d'Iéna déployait dans la belle époque de sa vie, lorsque son imagination avait toute sa vivacité et tout son feu, lorsque les revers n'ébranlaient pas encore sa confiance en lui-même, lorsqu'il avait la certitude de tout vaincre et de tout surmonter. Il montre qu'à cette fougue juvénile, à cette impétuosité foudroyante Napoléon joignait en même temps le tact, l'adresse, la ténacité « le vaincu a eu, lui aussi, des moments, des heures, des jours, où tout lui souriait, mais il a laissé échapper l'occasion, et Napoléon ne la manquait pas » (p. 76). Il fait voir comment le célèbre stratégiste sait juger à la fois sa propre situation et celle de l'adversaire, deviner à l'avance les desseins du général qui s'oppose à lui, fixer et assigner, pour ainsi dire, le champ de bataille; comment, jouant presque à coup sûr, il s'avance résolument et marche droit au but, sans s'arrêter, sans perdre de temps,

1. Oudinot, Macdonald, Ney sont battus, dit M. York de Wartenbourg, et Davout reste inactif; il a tort de reprocher à Davout cette inaction que lui imposaient et les circonstances et les ordres de Napoléon.

sans se soucier de l'apparente infériorité numérique de ses troupes; « il juge avec clarté et il agit avec vigueur » (p. 58); il évite toujours la défensive et ne veut pas se soumettre à la loi qu'imposent les mouvements de l'ennemi, il veut lui faire la loi (p. 65-66); il reconnaît toujours le point décisif (p. 89), il cherche et livre la bataille qui décide tout, et chercher la bataille est le signe caractéristique des grands généraux, de Frédéric II et de Napoléon, c'est le signe d'une âme forte et pleine de confiance en elle-même (p. 108).

Tous les travaux que nous venons d'analyser, témoignent de l'ardeur studieuse des officiers prussiens. On peut assurer que nos vainqueurs ne s'endorment pas sur leurs lauriers, « nicht in ihren Lorbeeren einschlafen » comme disait la reine Louise en 1806. Ils étudient l'histoire militaire, qui, lorsqu'elle est accompagnée d'une saine critique, est, selon le mot de Jomini, la véritable école de la guerre. Il faut, dit M. York de Wartenburg, connaître et comprendre les campagnes du passé; s'exercer à examiner ce qui a causé le succès ou la défaite, ce qui est arrivé et ce qui aurait pu arriver; s'habituer ainsi à se représenter clairement les évènements nouveaux; dresser l'esprit à reconnaître le vrai but; faire, par cet apprentissage, d'un don naturel faible et inconscient une force puissante et consciente (p. 66-67). Ils posent pour principe qu'à la guerre il faut payer d'audace, aller de l'avant et toujours attaquer. Ils sont plus que jamais attachés aux règles de Frédéric II; ne lisent-ils pas dans le 3e fascicule des publications de l'état-major (p. 124) ce billet du vieux Fritz « souvenez-vous dans toutes les occasions d'aller offensivement autant que cela peut-être praticable »? M. York de Wartenbourg recommande l'action vigoureuse, le *thatkräftiger Vorstoss* (p. 83), la poussée en avant, violente, infatigable (*heftiges und unermüdliches Vordringen*, p. 103; *das Vorbrechen in Masse*, p. 104), la bataille décisive, l'*Entscheidungsschlacht*. Telle est aussi une des conclusions de l'ouvrage de M. von der Goltz : « par la direction de tous les mouvements et avec une implacable constance hâter la grande décision des armes, *die grosse Waffenentscheidung* et l'imposer à l'ennemi, » p. 224). Les officiers prussiens veulent être et se proclament les élèves de Napoléon.

A. Chuquet.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 11 décembre 1885.

M. d'Arbois de Jubainville lit un mémoire intitulé : *les Institutions judiciaires et l'Autorité judiciaire chez les Celtes*. Les conclusions de ce travail sont ainsi formulées par l'auteur :

« La compétence restreinte des tribunaux dans la Gaule indépendante avait pour effet la prédominance du système de la clientèle. Les tribunaux n'imposaient leur juridiction que dans les procès qui concernaient la sûreté de l'Etat. Quant aux procès qui concernaient les contestations entre les particuliers et les contestations entre les peuples, ils étaient jugés par des arbitres ou tranchés par la force, quel qu'en fût l'objet, s'agit-il de meurtre, d'un crime quelconque ou de ce que nous appelons une affaire civile. Tout homme et tout peuple faible était obligé de recourir à la protection de plus fort que lui. De là, par exemple, le principat des Eduens et celui des Arvernes. La conquête romaine n'a eu d'autre effet politique que de substituer le principat des Romains à celui, soit des Arvernes, soit des Eduens. Son résultat, au point de vue des contestations entre particuliers, a été de donner à tout demandeur le droit de contraindre son adversaire à comparaître devant un juge imposé par la loi. De là, suppression de duel ou de la guerre privée. Ainsi, la conquête romaine a produit en Gaule un grand progrès de la civilisation. »

Ouvrages présentés : — par M. Wallon : *De imitatione Christi libri quatuor, novis curis edidit*, etc., P. E. Puyol ; — par M. Siméon Luce : Léopold Quénault, *Notes sur les mouvements lents du sol et de la mer* ; — par M Pavet de Courteille, au nom de M. Derenbourg : Tamizey de Larroque, *les Correspondants de Peiresc*, IX : *Salomon Azubi* ; — par M. Schlumberger : F. de Mély, *le Trésor de Chartres* ; — par M. Hauréau : le marquis de Nadaillac, *les Pipes et le Tabac* ; — par M. Delisle : Lucien Magne, *l'Œuvre des peintres verriers* ; — par M. Charles Nisard : Prosper Mignard, *Traduction de l'évangile selon saint Mathieu en patois bourguignon* ; — par M. Renan : H. Schliemann, *Ilios, ville et pays des Troyens*, traduit par Mme Egger ; — par M. Oppert : B. Netteler, *Zusammenhang der alttestamentlichen Zeitrechnung mit der Profanzeitrechnung*.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 2 décembre 1885.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD

M. Rhoné fait hommage des publications de la Société siégeant au Caire, sous le nom de Comité de conservation des monuments de l'art arabe.

M. Léopold Delisle est élu membre honoraire ; la place vacante qu'il laisse dans le cadre des membres résidants est déclarée ouverte.

M. Piet-Latauderie est élu associé correspondant à Niort (Deux-Sèvres).

La Société procède au vote pour le renouvellement annuel de son bureau, sont élus pour l'année 1886 : MM. Saglio, président ; Héron de Villefosse, premier vice-président ; Longnon, deuxième vice-président ; comte de Lasteyrie, secrétaire ; Corroyer, secrétaire-adjoint ; Nicard, bibliothécaire-archiviste ; Auber, trésorier.

M. de Villefosse communique, au nom de M. Duvernoy, les photographies de deux figurines de bronze trouvées à Mandeure, un Jupiter et une divinité féminine drapée dont la tête manque.

Le même membre propose l'interprétation *Iunonibus* pour la sigle inexpliquée qui précède les mots SULEIS SUIS dans une inscription de Vidy conservée à Lausanne conformément à la dédicace *Sulens Iunonibus* d'une inscription de Marquise (Pas-de-Calais), précédemment expliquée par lui dans les comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et par M. Mowat dans le bulletin épigraphique.

Le Secrétaire :
R. Mowat.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 52 — 28 décembre — 1885

236. — **Armeno ed Indoeuropeo.** Ricerche di Carlo Moratti. Fascicolo I°. A-B. Bergamo, Gaffuri e Gatti, 1885. In-8, 52 pp.

Cet ouvrage s'annonce comme un essai de vocabulaire étymologique de la langue arménienne. L'auteur en publie le premier fascicule et se propose d'y joindre dans la suite une *Phonologie*, à laquelle il renvoie souvent (pp. 10, 21, pass.) Il y établira, parait-il, nn assez grand nombre de lois nouvelles, sur la valeur desquelles il est impossible de se prononcer dès à présent.

On ne peut qu'accueillir avec sympathie les tentatives, même hasardeuses, d'un chercheur qui s'engage sur un terrain presque inexploré. L'arménien a déjà fourni sa quote-part des découvertes qui ont renouvelé la linguistique indo-européenne; il en tient sans doute d'autres en réserve. Européen par son vocalisme, asiatique par sa situation géographique, il garde peut-être le secret d'une des grandes migrations âryennes. Mais, plus une langue est ambiguë, isolée, corrompue par le temps et les emprunts étrangers, plus la circonspection et la rigueur s'imposent à l'étymologiste. On peut donc s'étonner que M. Moratti n'ait pas fait précéder ses recherches d'un exposé complet et méthodique des principes phonétiques qui l'y ont guidé. Faute de ce fil conducteur, on se trouve en présence d'une série de rapprochements, plus ou moins vraisemblables, dont la plupart se dérobent au contrôle sans entraîner la conviction. A quoi reconnaît-on l'*a* prothétique et celui qui fait partie de la racine? Comment croire que *alik'* (flots) se rattache à σάλος (p. 9), à moins d'avoir démontré la chute pure et simple de l'*sw* initial? mais voici que l'arménien répond à σῦς par *h'o-c-* (p. 14), et à skr. *smrtis*, dont aucune langue européenne n'a conservé l'initiale, par *a-h'mar* (p. 9), où elle est représentée par une spirante. On pourrait multiplier ces objections.

Ce n'est pas que M. M. ne soulève des problèmes phonétiques intéressants : traitement des voyelles en syllabe ouverte et syllabe fermée (pp. 12-13); question des gutturales palatales en arménien (p. 14);

théorie des « diphthongues de métathèse », fortement entachée de symbolisme (pp. 34-35); théorie de la nasale proclitique et de la nasale enclitique, destinée à faire échec à celle des nasales sonantes (pp. 37 sq.). Il a même une explication du gu*n*a par préfixation d'un *a* à une racine commençant par une voyelle (*i*, aller, *a-i-mi*, je vais), étendue analogiquement aux autres racines (p. 27). Mais de toutes ces assertions isolées il est malaisé de dégager un corps de doctrine. Ce que l'on voit de plus clair, c'est que l'auteur ne souscrit point à la « mort du gu*n*a », que la v*r*ddhi est encore pour lui un phénomène indo-européen, et qu'il tient pour non avenue la découverte de l'*e*/*o* proethnique, à laquelle pourtant l'arménien a largement contribué.

De là plus d'un rapprochement au moins douteux : ἄχην = *egēnus* (p. 7), déjà contesté par M. de Saussure; ματεύω = *metuo* (p. 9), ni le sens ni le vocalisme ne concordent; *loquor* = λακεῖν = skr. *arcati* (p. 14), même observation; *an-gu* (convenable) expliqué par restitution de * *ana-veh*, et ce dernier rattaché à la racine *vas* (habiter, p. 18), laquelle contient un *a* (gr. ἄστυ), tandis que l'arménien aurait un *e*; même observation en sens inverse pour *bari* (bon), rattaché sans plus d'éclaircissement à φέρτερος (p. 36). Je relève enfin quelques erreurs manifestes : ἀγήνωρ, coupé ἀ-γ-ήνωρ et rapproché de γηθέω et de κτῆσις (p. 6), est un composé verbal signifiant « qui conduit les hommes »; on ne voit pas pourquoi l'auteur se complaît dans les restitutions barbares γϐαίνω (p. 19), σγϐρέφος (p. 26), σγϐέσνυμι (p. 32), alors que le β est à lui tout seul le représentant de la gutturale vélaire; si le suffixe latin *-bro-* (p. 28) a un corrélatif arménien, au moins la racine *bhû* est-elle dans les deux langues parfaitement étrangère à ce suffixe; le skr. *bhara*, même dans le sens d' « hymne », n'a rien de commun avec *bravîmi* (p. 36).

La partie publiée, heureusement, ne comprend que les deux premières lettres de l'alphabet. Il est temps encore de continuer dans un esprit plus scientifique des recherches d'ailleurs méritoires et pleines d'intérêt.

V. Henry.

---

237. — Hugo Hildebrand. **Aristoles Stellung zum Determinismus und Indeterminismus.** Dissertation inaugurale pour la faculté de philosophie de l'université de Leipzig. Leipzig, Fork, 1884. In-8, 61 p.

M. Hildebrand a eu l'idée d'étudier de plus près qu'on ne l'avait encore fait, du moins en Allemagne [1], l'opinion d'Aristote sur le libre arbitre. La théorie d'Aristote est disséminée dans divers passages des trois *Morales* et de la *Rhétorique*, mais le morceau principal, le *locus classicus* de la matière, ce sont les huit premiers chapitres du III[e] livre

1. Il y a une thèse de doctorat française sur ce sujet (en latin) par M. E. Maillet (1877), dont je ne connais que le titre.

de l'*Ethique à Nicomaque.* C'est ce texte que M. H. suit pas à pas, scrutant la valeur de chaque terme, creusant la pensée, cherchant à retrouver le lien logique de l'argumentation, trop souvent dissimulé sous une phraséologie qui, pour être concise, ne laisse pas d'être un peu lâche. Voici les conclusions de cette analyse minutieuse : 1° Aristote a connu et parfaitement posé la question du libre arbitre ; 2° son système est un « déterminisme psychologique » qui sauvegarde les intérêts de la morale, et s'oppose nettement au fatalisme, avec son cortège habituel de quiétisme et d'indifférence ; 3° les mots ἑκούσιον et ἀκούσιον, sur lesquels roule presque tout le débat, sont employés par Aristote dans au moins trois sens différents : un sens psychologique (suivant le degré de conscience afférent à l'acte) — un sens moral (suivant le degré d'imputabilité) — enfin, un sens métaphysique, qui n'apparaît que dans les textes pseudo aristotéliques *(Ethique à Eudème)* et sur lequel j'avoue conserver quelques doutes. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'Aristote, s'adressant à un public pour qui les deux termes ἑκούσιον et ἀκούσιον signifiaient « de gré » et « de force », évite d'appliquer le second à l'action déterminante des motifs sur l'âme humaine.

Ces conclusions sont assez neuves ; elles diffèrent sensiblement de l'opinion courante, qu'on trouvera énoncée chez Zeller, Grant ou même Schopenhauer ; je les crois néanmoins, dans leur ensemble, fort exactes, et le génie philosophique d'Aristote sort de cette analyse éclairci et, si possible, grandi. Il faut avouer cependant que le philosophe grec, si préoccupé qu'il fût du côté moral de la question, ou peut-être parce qu'il l'était, n'a pas mieux réussi que ses devanciers ou ses successeurs à concilier le postulat de la liberté avec la vérité expérimentale du déterminisme. Le jugement moral, dans la pensée d'Aristote, le verdict de blâme ou d'éloge, ne doit porter que sur les actes que nous accomplissons en l'absence de toute contrainte extérieure, avec la conscience nette du but auquel nous tendons. Fort bien ; mais ce but lui-même nous apparaît tel ou tel suivant que notre caractère est conformé de telle ou telle sorte : voluptueux, nous ramenons tout au plaisir des sens ; curieux, à la science ; charitables, au bien de nos semblables. En dernière analyse, c'est donc notre caractère qui est l'auteur de nos actes, mais sommes-nous les auteurs de notre caractère ? — Nous le sommes, répond Aristote, car nous ne naissons pas avec un caractère tout formé. Le caractère est la résultante d'un nombre infini d'actes isolés qui, à force de se répéter, finissent par engendrer des habitudes bonnes ou mauvaises. Sans doute, une fois ces habitudes contractées, il est impossible de réagir contre elles, mais il dépendait de nous de ne pas les contracter. L'apologue de Prodicus n'est donc pas exact* : ce n'est pas à un moment donné, à une heure solennelle de notre existence que nous sommes appelés à choisir une fois pour toutes entre deux routes divergentes. A chaque jour, à chaque heure de notre vie, ou du moins de notre jeunesse, le problème se pose et nous le résolvons petit à petit, sans y prendre garde.

Tout ce raisonnement serait irréprochable s'il ne cachait un cercle vicieux. Car enfin, pendant la période même de formation du caractère, si chaque fois, ou le plus souvent qu'une alternative morale se présente, nous la tranchons dans le même sens, c'est apparemment que nous obéissons déjà à une disposition innée, qui n'est pas encore un caractère, si l'on veut, mais qui tend à le devenir, qui le deviendra forcément, pourvu qu'aucun accident extérieur ne vienne en modifier le développement naturel. Peu importe qu'on place cette disposition dans la volonté ou dans l'intelligence (φαντασία), c'est-à-dire « dans la manière de comprendre le but de la vie », comme le faisait Socrate; les défauts d'intelligence ne sont pas moins innés que les défauts de caractère, et si l'on prétend que nous sommes responsables des vices de notre intellect parce qu'il dépend de nous de les corriger, je réponds qu'il faut encore avoir la force de le vouloir, et l'esprit de les reconnaître; nous voilà derechef au rouet.

Je m'empresse de dire qu'Aristote a prévu l'objection *(Morale à Nicomaque*, III, 7, *ad fin.)*. Il ne la réfute pas, sans doute parce qu'il la reconnaît irréfutable, mais il passe outre, et se contente de répéter à nouveau « que nous sommes en quelque sorte coauteurs de notre caractère » (τῶν ἕξεων συναίτιοί πως αὐτοί ἐσμεν). On serait tenté de ne voir dans cette conclusion qu'une défaite, mais M. H. a très bien compris que si Aristote s'y arrête, c'est qu'il a atteint son but, un but tout pratique et nullement métaphysique : il a prouvé, en serrant de près le raisonnement de ses adversaires quiétistes, que les arguments qu'ils présentent contre « la liberté du mal » s'appliquent avec tout autant de force à « la liberté du bien », puisque, bonnes ou mauvaises, nos actions découlent, en définitive, de la même source, « notre nous-même ». Cela lui suffit. Le fatalisme vulgaire est écarté; l'excuse banale du vice « ce n'est pas ma faute » n'est plus recevable, dès lors que le principe de mon action n'est pas une fatalité extérieure à moi-même, mais le fond intime de mon être moral. Le législateur n'en demande pas davantage pour punir, l'éducateur pour prévenir le mal.

Je devrais ajouter : le législateur païen, l'éducateur païen; car le dogme chrétien, pour qui le châtiment du vice ne consiste pas seulement dans une suppression temporelle, mais dans les peines éternelles de l'autre vie, ne pourra se contenter d'une liberté qui n'est, au fond, que l'asservissement de l'homme à son propre être. De là toute l'importance qu'a prise le problème de la liberté transcendentale dans la philosophie moderne, héritière, sans s'en douter, des inquiétudes de l'Église. Ce sont des scrupules chrétiens qui ont suggéré à Kant l'idée raffinée (déjà entrevue par les néo-platoniciens) de reculer la liberté dans le monde des *Noumènes;* ce sont des scrupules chrétiens — si ennemi de la théologie qu'il soit — auxquels obéit Schopenhauer quand il s'évertue à répéter : « La liberté est dans l'*esse*, non dans l'*operari* ». L'intelligence lucide et laïque d'Aristote ne sentait pas le besoin, et n'aurait pas compris l'utilité, de mettre un mystère à la place d'un problème.

La dissertation de M. H. est pensée et fait penser. Peut-être manque-t-elle un peu de cadre, d'horizon. Il eût été bon de rapprocher, fût-ce dans une courte introduction, la pensée d'Aristote de celles de Socrate et de Platon. On commence à comprendre le grand rôle qu'a joué la polémique dans les ouvrages littéraires et philosophiques de la Grèce; la polémique d'Aristote n'est jamais plus curieuse que lorsqu'il combat ses adversaires sans les nommer; contre qui polémise-t-il dans ce chapitre si remarquable de la *Morale à Nicomaque?* Je le devine, mais c'était à M. H. de nous le dire. Après tout, ce n'est pas un reproche bien grave de regretter qu'un ouvrage ne soit pas plus long. Puisse M. Hildebrand n'en jamais mériter d'autre [1]!

Théodore REINACH.

---

238. — **De la forme dite Inokostina** de la famille rurale chez les Serbes et les Croates, par V. BOGISIC. Paris, Thorin, 1884, 1 vol. in-8. (Extrait de la Revue de droit international et de législation comparée).

Cet essai est consacré à l'étude d'une forme mal connue de la famille slave, l'*inokostina*. On distingue ordinairement deux types de familles slaves, villageois, la *zadruga* et l'*inokostina*.

La *zadruga*, forme depuis longtemps très étudiée et très discutée, n'est autre chose que la communauté villageoise, composée de plusieurs frères, cousins ou parents plus éloignés avec leurs femmes et leurs enfants : on lui oppose l'*inokostina,* famille simple, où il n'y a le plus souvent que le mari, la femme et les enfants. M. Bogisic s'est proposé d'approfondir les données courantes et, pour ainsi dire, officielles : il a voulu remonter des livres et des lois jusqu'aux sources, c'est-à-dire jusqu'au peuple, jusqu'au sentiment juridique populaire, seul témoin irrécusable en pareille matière et il affirme, preuves en main : 1° qu'entre l'*inokostina* et la *zadruga* on ne saurait constater aucune différence essentielle; 2° que l'*inokostina* s'éloigne profondément de la famille urbaine.

Le trait commun caractéristique de la *zadruga* et de l'*inokostina*, trait bien éloigné des idées romaines arrivées jusqu'à nous dans les recueils juridiques, c'est celui-ci : tout membre mâle et majeur de la *zadruga* peut réclamer sa part du bien commun : tout fils adulte, surtout s'il est marié, peut, dans l'*inokostina*, demander le partage des biens, du vivant de son père.

Ainsi la collectivité est identique dans les deux formes de la famille slave villageoise.

1. Oserai-je encore demander à M. H., qui est un débutant, de se souvenir du conseil de son philosophe favori à l'un de ses disciples : « Sacrifie aux grâces! » Un peu plus de points, un peu moins de virgules, un peu moins de grec dans le texte allemand allègeraient beaucoup la tâche du lecteur. Je ne cite pas d'exemples : *sapienti sat.*

Les jurisconsultes et les législateurs ont méconnu cette vérité et se sont efforcés, comme il arrive si souvent, de construire un système artificiel. Les réflexions de M. B. à ce sujet ne sauraient être trop méditées : « Le nombre des fautes commises a été, écrit-il, d'autant plus grand « que l'activité littéraire et législative a eu plus de développement. En « effet toute l'institution a été codifiée, recodifiée plusieurs fois ; les dif- « férentes parties en ont été remaniées, modifiées, mutilées même, de « façon à les faire entrer, bon gré mal gré, dans des moules préparés « d'avance sur le papier, d'après des modèles empruntés. Quant à savoir « si la vie s'accommoderait de ces bouleversements ou si elle réagirait « contre les innovations avec la force de tout organisme vivant qui dé- « fend sa propre existence, on semble s'être bien peu préoccupé de cette « question. »

La monographie que je viens d'analyser, due à un savant dont la compétence est irrécusable, mérite d'être recommandée à toute l'attention des jurisconsultes et des historiens et aussi à celle des législateurs slaves... ou autres. Si on s'avisait jamais, dans quelque pays excentrique, je ne dirai pas de faire, mais de rédiger des lois d'après une méthode vraiment scientifique, méthode que j'appellerais volontiers positive, l'étude de M. B. pourrait être proposée comme un modèle achevé de préparation législative. Le Monténégro nous donnera peut-être un jour cette surprise ; car précisément M. B. a été chargé de préparer un projet de code civil pour cette principauté. J'aime à croire que le prince se gardera de soumettre le code de M. B. à des réviseurs nourris de droit romain, qu'il consentira à respecter le vieux droit populaire et ses organismes vivants et qu'en un mot il se fera, à la suite de M. Bogisic, le disciple de ce quelqu'un qui ne se contente pas d'avoir plus d'esprit que Voltaire mais qui a aussi plus de droit que Tribonien : tout le monde.

Paul Viollet.

---

239. — **Archives historiques de la Gascogne.** Fascicule 7me. Les frères prêcheurs en Gascogne au XIIIe et au XIVe siècle. Chapitres, couvents et notices. Documents inédits, publiés pour la Société historique de Gascogne, par C. Douais, chanoine honoraire de Montpellier, professeur à l'Institut catholique de Toulouse. Première partie : Chapitres. Paris, Champion, Auch, Cocharaux, 1885, in-8, 255 pages.

La publication de M. l'abbé Douais emprunte son intérêt au rôle joué par l'ordre de saint Dominique au XIIIe siècle, comme restaurateur des études ecclésiastiques. Les anciens ordres monastiques, à cette époque en pleine décadence, furent utilement remplacés par le nouvel institut. On sait quelle activité les disciples de saint Dominique ont déployé dans toutes les branches de la science ; s'ils n'ont ajouté que peu de chose à la somme des connaissances de leur temps, par leur en-

seignement, par leur prédication, ils ont augmenté dans de fortes proportions le nombre des hommes instruits et contribué dans une grande mesure au relèvement intellectuel du clergé chrétien. Voués à l'étude et à la prédication, les dominicains, dans leurs chapitres généraux et particuliers, s'occupent avant tout de la préparation de maîtres instruits, de prédicateurs éloquents et zélés. Aussi la publication partielle de ces actes sera-t-elle accueillie avec reconnaissance, elle donne une idée de l'intérêt qu'en présentera le recueil complet, qui doit figurer dans le tome XXV des *Historiens de France*.

C'est dans les manuscrits de Bernard Gui, conservés à la Bibliothèque municipale de Toulouse, que M. D. a trouvé les textes qu'il publie. Ces manuscrits renferment les chapitres réunis avant ce célèbre compilateur, ceux qui se sont tenus de son vivant, et bon nombre du XIVe siècle, ajoutés plus tard à la collection primitive. M. D. donne successivement les actes de trois chapitres généraux tenus à Bordeaux en 1277, en 1287 et en 1324; des chapitres provinciaux tenus dans la même ville et dans divers autres couvents de la province de 1246 à 1338. Un second fascicule comprendra l'histoire des couvents de la même région rédigée par Bernard Gui et continuée par divers écrivains anonymes et des notices sur les frères prêcheurs originaires de cette partie de la France ou y ayant enseigné au XIIIe et au XIVe siècle. La majeure partie de ces textes était inédite; des extraits peu étendus en avaient été donnés par Martène, dans le tome VI de l'*Amplissima collectis*.

Les chapitres généraux s'occupent avant tout de la discipline intérieure de l'ordre, de la révision des statuts; chaque *amendement* à ces statuts, pour être valable, doit être adopté par trois chapitres successifs; c'est ce qu'on appelle l'*inchoatio*, l'*approbatio* et la *confirmatio*. Ils adressent aux prieurs provinciaux des remontrances *(admonitiones)*, décident la création des nouveaux couvents, règlent la liturgie des offices propres à l'ordre ou adoptés par lui; c'est ainsi qu'en 1277, le chapitre de Bordeaux statue qu'à l'avenir on célèbrera la fête de sainte Marthe; enfin ils fixent le lieu d'assemblée du prochain chapitre, nomment et déplacent les prieurs conventuels. Deux des chapitres généraux publiés par M. D. se terminent par une encyclique du maître de l'ordre, ne renfermant guère que des exhortations morales et sur le texte desquelles nous aurons bientôt à revenir.

Les chapitres provinciaux ont une compétence moins étendue; mais comme ils entrent beaucoup plus dans le détail, le texte en est beaucoup plus intéressant pour nous. Dans ces chapitres, les frères veillent au bon ordre des couvents de la province, distribuent les pénitences, renouvellent et expliquent les décisions antérieures, rappellent les prieurs et les frères au respect des constitutions. C'est donc toute l'histoire intérieure de la province dominicaine de Gascogne que nous voyons se dérouler sous nos yeux pendant près d'un siècle, de 1246 à 1335; à lire ces dispositions minutieuses et précises, on se rend compte des causes de

la longue prospérité de l'ordre; jamais ni les moines Clunisiens, ni ceux de Cîteaux ne furent surveillés d'aussi près que les dominicains; le plus léger écart est immédiatement puni, la faute la plus légère châtiée; la discipline de l'ordre paraît avoir été si sévère que seuls les meilleurs esprits purent s'y soumettre; tout caractère faible, tout sujet désobéissant devait fatalement succomber.

Les documents publiés par M. D. présentent donc un réel intérêt; nous devons en terminant faire quelques réserves sur la manière dont ils sont publiés. Nous connaissons les manuscrits employés par l'éditeur; ils ne sont pas toujours faciles à lire, et le texte n'en est pas toujours assez pur; mais le devoir d'un éditeur est de bien lire, et de corriger les manuscrits employé par lui, en avertissant bien entendu le lecteur, c'est ce que M. l'abbé D. n'a pas toujours fait avec assez de soin. Presque à chaque page, on pourrait relever des incorrections, des phrases obscures, des noms estropiés; il nous serait impossible de dresser l'erratum de son volume. Nous signalerons quelques fautes à l'appui de notre dire. P. 41, l. 10, *ut fastidica clausalis meditacionis quiete;* cela n'a aucun sens, il faut corriger *ut fastidio claustralis;* p. 54, l. 20, fr. *Urgerus de Saltellis;* est-ce exact? J'avais lu jadis *Berengarius de Saltellis;* je m'étais peut-être trompé, la chose est bien possible, mais ce nom *Urgerus* me paraît singulier; p. 60, l. 9, *tamen,* corriger *tantum;* p. 67, l. 11, le manuscrit portait *amoveat,* M. D. a tort de corriger *admoveat,* qui donne le sens opposé au véritable; p. 69, l. 2, *Castrenensem,* corr. *Castrensem* ou *Caturcensem;* p. 72, sixième avant-dernière ligne, *sine moris dispendio,* corr. *sine more dispendio;* p. 83, quatrième avant-dernière ligne, *quare,* lisez *quia;* la faute se répète souvent; p. 89, deux fois *Deodandum,* il faut sans doute lire *Durandum;* p. 90, *Jhoelis,* nom propre, corr. *Joannes;* p. 91, l. 5, *qum juvant,* lisez *quando;* p. 129, *studium naturarium Carcassonensium,* il faut corriger *naturalium* et faire accorder le nom de lieu avec *studium,* la faute est constante; p. 174, l. 3, *comite Edvenarum,* c'est sans doute *Convenarum;* l. 10, *comitatibus,* lisez *comunitatibus;* la faute se répète plus loin; p. 167, § 8, l. 11, *Proherminias,* corr. *Peri hermenias,* titre du traité bien connu d'Aristote.

On pourra trouver que nous abusons des corrections; mais nous avons voulu justifier notre critique de l'ouvrage de M. l'abbé Douais: recueil de textes intéressants, mais édition souvent insuffisante et trop rapidement faite.

A. Molinier.

---

240. — F. Kluge. **Etymologisches Wœrterbuch der deutschen Sprache.** Strasbourg, Trübner, 1883-1884, pp. xxiv et 428.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler d'une partie de cet ouvrage (*Revue critique* du 14 août 1882); nous y revenons maintenant, l'ouvrage étant complet.

Nous n'hésitons pas à dire que le « dictionnaire étymologique de la langue allemande » rendra de grands services non seulement aux « germanistes », mais à tous ceux qui s'occupent des langues indo-européennes. L'auteur nous présente sous une forme attrayante les résultats de la grammaire comparée, au besoin il les discute et propose une étymologie nouvelle. Malheureusement rien ne vient nous orienter sur ce caractère double des étymologies présentées, puisque l'auteur a exclu par principe toutes les citations. Nous le regrettons [1].

Un autre point sur lequel on voudrait être renseigné est le choix des mots expliqués dans le dictionnaire. Tout naturellement les composés facilement reconnaissables sont omis, et à ce titre l'auteur aurait pu supprimer les mots « *Hundsfott*, *Niessbrauch* » et « *Schiedsrichter* », mais pourquoi ne trouve-t-on pas des mots tels que « *Barde*, *Huchen*, *Karnickel*, *Krenn*, *Sänfte* »? D'un autre côté est-il vraiment nécessaire de parler dans un dictionnaire allemand de « *Onkel*, *Picknik*, *Rodomontade* »? Nous avons en vain cherché le principe qui préside à l'admission de tel ou tel terme de la langue littéraire.

Les mots sont rangés d'après l'ordre alphabétique, mais pourquoi l'auteur tantôt réunit-il les mots appartenant à la même famille sous un en-tête (v. *füllen*, *Furcht*, *meinen*), tantôt les sépare-t-il (v. *Fug*, *fügen*, *Fuhre*, *führen*)? Il est à supposer que celui qui consulte le dictionnaire est assez au courant de la morphologie allemande pour savoir que par exemple « *fliegen*, *Flug*, *Flügel*, *flügge*, *flugs* » forment une famille. et M. Kluge se serait épargné nombre de renvois en avertissant le lecteur qu'il faut chercher tel ou terme sous tel ou tel en-tête.

L'auteur du dictionnaire est partisan de la théorie de Grassmann, et il restitue par conséquent des formes préhistoriques telles que « *bhergh* » (s. *bergen*), « *gheldh* » (s. *gelten*), « *dhigh* » (s. *Teig*), mais par ci, par là des doutes lui viennent; il hésite entre « *dhadh* » et « *dhat* » (s. *Tadel*), met un point d'interrogation après « *dhagh* » (s. *Tag*) et s'écarte tout à fait de Grassmann pour « *biegen* », quoique ce dernier mot soit précisément une des preuves principales de la dite hypothèse. M. K. a en outre introduit dans le dictionnaire sa théorie sur les aspirées sourdes. Ce n'est pas ici le lieu de la discuter, mais à quoi bon identifier à tout prix le goth. « *haban* » et le lat. « *habere* », si cette identification nous oblige à séparer le v. norr. « *hafa* » (allem. *haben*) du v. norr. « *hefja* » (allem. *heben*), tandis que la racine * *kap* (lat. *capere*) rend, on ne peut mieux, compte de toutes les formes en question. Les deux dernières observations que nous venons de présenter s'appliquent à un grand nombre de mots, et il est permis de se demander à quoi servent les nombreuses restitutions théoriques, qui par dessus le marché se présentent assez souvent sous une forme double au choix du lecteur (v. *Fahrt*, *gleiten*, *halten*, *klage*, *kleiben*, *1 Morgen*, *scheiden*, *schweigen*, etc.). L'homme du métier sait les construire lui-même, et aux autres,

1. Deux fois (s. *Musteil* et *Sarg*) M. Kluge nomme Lessing.

elles ne disent rien. Un dictionnaire même étymologique doit avant tout nous apporter des faits, la discussion des possibilités ne lui appartient pas, et sous ce rapport M. K. aurait peut-être mieux fait de supprimer des expressions telles que « il ne faut pas songer à cela, il est étrange de ne pas trouver cette forme », expressions qui accentuent trop, à notre sens, le caractère personnel du livre.

Passons maintenant à quelques détails. *Ahorn*. Ajoutez le sl. *javoru*, le lith. *jovaras*. — *Böse*. Le zend connaît une racine *bû*, d'où sont tirés les noms des démons *bûiti*, *bûidhi*, *bûshyâçta*, et qui est peut-être identique à celle qui a donné l'allemand *boese*. — *Düster*. Le lat. *tenebrae* est pour * *tenfrae*, * *tensrae*, cf. *consobrinus*. — *Elfenbein*. Le gr. ἐλεφαντ est identique au goth. *ulbandus*, sl. *veliba*⇷*du*. Si l'on part de la dernière forme, il faut supposer que le grec ἐλεφαντ a perdu un F au commencement. La forme slave se décompose facilement en *veli* (grand) et *ba*⇷*du*, dont, il est vrai, on ne sait que faire[1], la forme collatérale *veli bla*⇷*du* n'étant probablement rien autre chose qu'une étymologie populaire (*bla*⇷*du*, errant). — *Euch*. Le thème zend *khshma* semble prouver que le scr. *jusma* remonte à * *juksma*. D'après cette hypothèse, l'élément * *juk* est identique au moyen-haut allem. *iuch*, dont il faut séparer le doublet *iuwich*. — *Fasten* = pal. sl. *postiti se*⇷, (jeûner). — *Fell*. Le caractère de la maladie nommée ἐρυσίπελας étant de gagner de proche en proche, il est probable que le second terme de ce composé n'est pas πέλας, peau, mais πέλας, proche. — *Flasche*. Le sl. *ploskva* rend l'origine italique du mot allemand douteuse. — *Fliegen*. La racine pouvant être * *pluk*, et non seulement * *plugh*, comme le veut M. K. qui d'ailleurs sous « *folgen* » nous laisse le choix entre * *plgh* et * *plk*, il est permis de rappeler le pal. sl. *pluku*, foule (littéralement volée, comparez l'allm. *Schwarm*, le v. norr. *flokkr*) et *pluciti* sę, se ranger. *Folgen* et *fliegen* sont donc au fond identiques. *Volk*, comparez *Gefolge*, suppose une racine * *pulg*. — *Fragen*. A quoi bon supposer une racine préhistorique * *prssk*? Les doublets * *prk*, * *prsk*, cf. *vrka* et *vrasc*, rendent compte de toutes les formes. — *Fratze* : *fressen* (cf. *Fresse*, visage) = *Witz* : *wissen*. — *Gering*. Le zend *reñj* (être léger) serait-il identique au second terme du composé allemand? — *Graupe*. Comparez le pal. sl. *krupa* (mie), serbe *krupa* (grésil), *krupan* (gros). — *Haetscheln* de *hatschen* (aller clopin clopant). — *Haudern*. Le serbe *kirija* (louage) prouve une racine * *kûr* (louer). — *Haupt*. Le zend *kaofa* (montagne) montre la diphthongue exigée par les formes germaniques. — *Hemd*. Depuis longtemps M. Delbrück avait comparé le grec σωματ pour * ξωματ, * σκωματ. — *Herz*. C'est le scr. *srad*, qui répond à καρδία, etc. — *Katze* = zend *gadhwa*. — *Kipfel*. Ce mot n'a rien à faire avec le mot *kipfe* (ranche), mais vient du grec κυφός. Les chroniqueurs autrichiens qui nous décrivent les fêtes données à la cour des ducs d'Autriche, où l'on pratiquait pendant quelque temps la cui-

1. (Persan *banda*, serviteur?)

sine byzantine, orthographient le mot en question « *Chyphe* ». Les Viennois en faisant connaissance de la chose, lui conservaient son nom étranger. — *Kittel*. D'après l'analogie de knittel à côté de *knüttel*, on peut supposer un * *küttel* dérivé de *kutte*. — *Kleben*. Comparez le serbe *glib* (boue). — *Knäuel*. Le serbe *kluvko (kluko, klupko)* a conservé le groupe primitif kl.—*Knie*. L'exemple du slave *kolêno*, qui réunit les acceptions de genou et de génération, prouve qu'il n'est pas nécessaire de distinguer deux thèmes différents en allemand. Ajoutez le lat. *ignavus*, littéralement : sans jarrets. — *Knoten* = lat. *nodus*. — *Kopf*. A-t-on le droit de supposer la suppression d'un *s* initial, et de rattacher ce mot à *Schopf* et au serbe *kube* (coupole)? — *Krämpel*. Comparez le sl. *grebenu* (peigne) de *grebsti greba* ⩤ (gratter).— *Leiden*. La locution carinthienne « lai lassen » (laisser aller) paraît confirmer l'hypothèse de M. K. admettant une racine * *lai* (aller). — *Löffel*. C'est au dialecte lusacien qu'est dû le changement de l'*e* de la forme moyen-haut allemande en *ö* en allemand moderne. Comparez *löschen*. — *Losung*. Cet article est traité un peu à la hâte. Il faut distinguer trois acceptions inhérentes chacune à une autre racine : 1° Fiente, verbe « *lassen* »; comparez le français *laissées*; 2° Recette, verbe « *lösen* »; 3° mot d'ordre, verbe « *losen* » (écouter). — *Mahd*. L'α prothétique du grec ἀμάω fait supposer un groupe de consonnes au commencement de la racine. Un *s* suivi de *m* se serait conservé en germanique, mais il n'en est pas de même d'un *h* suivi d'une nasale. Le slave possède, en effet, le mot *kmet*, qui en Bosnie signifie « paysan sans biens-fonds ». Son sens primitif serait-il celui de « faucheur » ? Je ne donne cette hypothèse, qui rattache le mot slave auquel je ne connais pas d'étymologie satisfaisante, à la famille germanique de *mähen*, que sous toutes réserves. — *Manch*. La racine se retrouve en sanscrit sous la forme *ma* ⩤ h(croître). — *Mensch*. Encore de nos jours on emploie le mot « *Mensch* » en Autriche dans le sens de servante. — *Metzger*. Pourquoi pas de *metzen*, *metzeln*? — *Milch*. Les lat. *mulcere* et *mulgere*, le pal. sl. *mlêko* et le serbe *mlaz* (la quantité de lait qu'on obtient par *une* traite) font supposer une racine-doublette * *melk* * *melg*. — *Nachen*. L'ancien-haut allem. *snacga*, l'autrichien *Schinakl* (nacelle) nous portent à croire que le mot *Nachen* est apparenté à *Schnaue* (v. ce mot). — *Nest*. Le slave *gnêzdo* rend l'étymologie courante par *ni* et *sad* douteuse, et nous fait plutôt penser à *Knoten*. D'ailleurs le sens de « nœud » convient on ne peut mieux à un nid d'oiseaux attaché aux branches. — *Pfanne*. Ajoutez le pal. sl. *pany*, *panica* (poêle, plat). — *Pluderhose*. Le serbe *plundre* parle en faveur de rapports entre *Pluder* et *Plunder* (v. ce mot). — *Ranzen*. L'autrichien *ranzen*, *raunzen*, (faire entendre des sons plaintifs, comme le font des enfants mécontents) remonte apparemment à *raunen* (v. ce mot).—*Rat*. Nous préférons distinguer deux mots « *Rat* » : 1° Matière, scr. *râ*, *râi*, lat. *res*, goth, * *reds*, comparez *That* et *deds*. Nous y rattachons en outre le goth. *garaids*, v. *bereit*; 2° conseil, scr, *râdh*, sl.

raditi; comparez en outre le slave *radu* (joyeux) au scr. *árâdhita* (satisfait), le slave *radi* (à cause de) au perse *radiy*, pehlvi *râi*, persan *râ*. Le *t* de *Rat*, conseil, repose d'après cette hypothèse sur un *dh*, mais le *t* de *Rat*, matière, sur un *t* indo-européen, qui naturellement a passé par *th. d.* — *Rucken*, français roucouler. — *Schade*. La racine * *skat* se retrouve dans le serbe *steta; sceta* (dommage). — *Scheusal*. Ajoutez le goth. *skohsl*. — *Schimmel*. On dit encore en Autriche *Schimpl*. — *Schlosse*. A quel dialecte est emprunté le slave *slota?* — *Seide*. Ajoutez le slave *svila*. — *Seneschall*. Le *t* du moyen-haut allemand *seneschalt* est probablement dû à l'influence de *schalten*. — *Sickern*. Ajoutez le serbe *siga* (stalactite). — *Six*. Peut-être pour * *Sichts* de *sehen*. — *Sklave*. Le mot « slave », en paléoslave *slovêninu*, cf. *slavjanu*, *slovak*, *slavenski*, *Dobroslavu*, etc., vient du thème * *slav*, et signifie « glorieux »[1]. Les Grecs et les Italiens, ne supportant pas le groupe initial *sl*, l'ont changé en *scl*, de la sorte que le mot ethnique fut identique au mot commun *sclavus*, qui lui-même vient de la racine * *klu*, * *sklu*, scr. *sru*, comparez pour le sens l'allem. *Hoerig* (serf) de *hoeren*. Des Italiens le mot vint aux Allemands, car, si ceux-ci l'avaient pris directement des *Slaves*, ils l'auraient changé en * *Schlave*. — *Spannen*, pal. sl. *pe-ti*, *pina* . — *Stärke*. Comparez le viennois « *stier* » (sans le sou). — *Tapfer*. L'autrichien « *gedeftet* » (triste) de « *deften* » (l'emporter sur q.) nous montre comment le v. norr. *dapr* a pu prendre le même sens. — *Trappe*, serbe « *droplja* ». — *Treber*, serbe « *drop* » et « *trop* » (marc de raisin). — *Trecken*, scr. « *dhrag* ». — *Verstand*. Ajoutez le serbe « *stavljati se* » (se rappeler) de la racine « *sthâ* ». — *Wahnsinn*. Ajoutez le pal. sl. *vunu*. (dehors). — *Zag*. Pourquoi ne pas rattacher ce mot à « *zögern* ». — *Zuber*. Il est curieux de trouver en serbe le mot presque identique *cabar*. D'un autre côté, il y a lieu de s'étonner que « *zwibar* » se change en « *zubar* », puisque les mots formés de la même manière tels que *Zwilch*, *Zwirn* restent tels quels. Enfin en Autriche, le *Zuber* ne se distingue pas de la cuve, du baquet, etc., par ses deux anses, mais par un trou au fond, fermé ordinairement par un bâton, pour pouvoir le vider plus facilement. Tout cela nous rend l'identification de *zwibar* et *zubar* suspecte. — *Zweifel*. Le pal. sl. *dvoiti se*, (douter), le serbe *dvojba* (doute) sont aussi tirés du nom de nombre deux.

Toutes ces remarques n'empêchent pas que le *Dictionnaire* de M. Kluge ne soit une œuvre excellente qui témoigne d'un grand labeur et d'un savoir étendu; elle doit être, nous le répétons, dans la bibliothèque de tous les linguistes et de tous les germanisants.

Jean Kirste.

1. V. Raic, *istorija Serbov* I 32 ss.

241. — **Correspondance du maréchal Davout**, prince d'Eckmühl, ses commandements, son ministère, 1801-1815, avec introduction et notes, par Ch. de Mazade, de l'Académie française. Paris, Plon, 1885. Quatre volumes in-8. Tome I, LII et 470 p.; tome II, 552 p.; tome III, 560 p.; tome IV, 638 p.

Ces quatre volumes de lettres de Davout sont consacrés uniquement à l'homme de guerre. Ils renferment les dépêches du maréchal, recueillies dans les archives et classées par ordre de dates et de campagnes.

Le premier volume traite du camp de Bruges et des campagnes de 1805 et de 1806-1807. On voit Davout, au camp de Bruges, — un des six camps formés en 1803 du Texel à Bayonne pour l'organisation de l'armée d'Angleterre — surveiller les côtes, rendre compte au premier consul des moindres événements, appliquer à tout, même aux moindres détails de l'existence du soldat, la sollicitude la plus vive et la plus incessante. Bientôt il est nommé maréchal de l'Empire et commande l'aile droite de l'armée de l'Océan à Ambleteuse. Lorsqu'éclate la guerre contre l'Autriche, il est mis à la tête du 3ᵉ corps et on le voit, dans cette fonction, déployer, comme précédemment, les plus rares qualités del'administrateur, veiller avec un soin attentif et infatigable à la santé des troupes et à leur bien-être, organiser le service des ambulances, assurer régulièrement les distributions. Les dépêches de Davout manquent du 20 octobre jusque vers la mi-novembre, c'est-à-dire pendant la marche de la grande armée sur Vienne, mais M. de Mazade a suppléé à cette correspondance égarée ou perdue par le journal des marches du 3ᵉ corps (p. 181-183) [1]. Après le passage de l'Inn et le sérieux combat de Mariazell, Davout occupe Vienne avec deux divisions (24 nov.), se porte sur la March et prend part à la bataille d'Austerlitz sur laquelle il envoie une série de rapports très détaillés et très intéressants. Après la paix de Presbourg, Davout occupe la Souabe; il se rend à Paris avec un congé de vingt jours, mais de là, il ordonne à ses généraux et à ses colonels de faire acheter des marmites en tôle battue (p. 265). De retour à Bamberg le 1ᵉʳ octobre, il passe la revue de son corps d'armée qu'il trouve « dans un très bon état »; on sait que treize jours plus tard, il livrait et gagnait la bataille d'Auerstädt « très sanglante et disputée » (p. 277); qu'il marchait ensuite sur l'Elbe, entrait à Berlin, poussait sur l'Oder et arrivait à Varsovie le 30 novembre. Une nouvelle campagne commençait, celle de Pologne, marquée par les combats de Czarnowo, de Nasielsk et de Golymin; puis l'armée prenait ses quartiers d'hiver; Davout occupait la presqu'île entre la Narew et le Bug, avec Pultusk pour point d'appui; le 7 février 1807, au bruit du canon d'Eylau, il accourait par Serpallen avec ses trois glorieuses divisions, Friant, Morand et Gudin qui, selon le mot de M. de M., (introd. p. XXII), formaient une petite armée dans la grande Armée et une sorte d'être collectif

1. A remarquer aux pp. 185-191, les mentions fréquentes du chef d'escadron Méda, du 7ᵉ régiment des hussards. C'est celui qui tira le fameux coup de pistolet sur Robespierre. On le retrouve colonel II, 421 et 435.

uni par la discipline, vigoureux, inexpugnable; il serrait les Russes d'un côté pendant que Ney les poussait de l'autre; il avait pendant toute la journée un rôle décisif (p. 415). Au mois de juin, c'était lui encore qui, après Friedland, poursuivait l'ennemi sur la Pregel, et, la paix signée, il recevait le commandement des troupes françaises qui devaient rester dans le duché de Varsovie [1].

Le deuxième volume est consacré au commandement de Davout en Pologne (juillet 1807, sept. 1808) et à Erfurt ainsi qu'à la part qu'il prit à la campagne de 1809. Le maréchal, dit M. de M., eut à contenir les Polonais sans les décourager, à protéger le gouvernement sans trop l'accabler de sa prépotence et à surveiller aussi l'Autriche en Galicie, sauf à être accusé parfois de jeter trop vite le cri d'alarme (p. 4). Il fnt ensuite commandant en chef de l'*armée du Rhin* et surveilla les armements de l'Autriche. Il s'illustra de nouveau dans la guerre de 1809, à la tête de son 3e corps, et « par son audacieuse intrépidité dans sa marche de flanc sur la rive droite du Danube, avec l'ennemi toujours sur les bras, par trois jours de combats opiniâtres, prépara l'éclatante victoire d'Eckmühl » (introd. p. xxxi). Nous appellerons surtout l'attention du lecteur sur le dissentiment entre Davout et Berthier (p. 465 et suiv.) et sur les dépêches du maréchal pendant les cinq jours de manœuvres et de combats qui précèdent la journée du 22 avril.

On ne trouvera pas dans le tome troisième les lettres du maréchal durant les dernières semaines de mai où eut lieu la bataille d'Essling; on sait que Davout ne prit à ces événements qu'une part indirecte et que la rupture du pont du grand bras du Danube l'empêcha de passer le fleuve. Mais il opéra devant Presbourg et il était à Wagram, il occupa Brünn après la bataille et lorsque fut signé le traité de Vienne, ce fut lui que Napoléon chargea, comme en 1805, d'exécuter les conditions de la paix, de délimiter, non sans de graves difficultés, la nouvelle frontière (cp. p. 125, 135) et de se débrouiller comme il pourrait avec l'affaire assez lente et laborieuse de l'évacuation. Nommé ensuite commandant de l'armée d'Allemagne qui se transforma bientôt en corps d'observation de l'Elbe, et gouverneur de Hambourg, Davout, écrit M. de M., « remplit sa mission d'organisateur avec une habileté éprouvée qui répondait aux vues de Napoléon et avec le succès que permettaient les circonstances. Le corps de l'Elbe restait la puissante avant-garde de la grande armée destinée à marcher sur le Niémen » (p. 307, 308). Il commande le 1er corps d'armée pendant la campagne de Russie, il livre seul la bataille de Mohilev, il combat à Smolensk, il est blessé à la Moskowa avec la plupart de ses généraux et ne cesse pas néanmoins de garder son

1. Signalons dans les dernières pages de ce premier volume les lettres de Davout sur la maraude et sur les « brigandages » de quelques soldats; le maréchal sut faire à temps des exemples (p. 443), mais la population était très hostile; Davout rend compte le 10 mai 1807 que dix-huit cadavres de Français assassinés ont été découverts dans un étang, près de Peterswalde.

commandement. Durant la retraite, il prend part au combat de Malojaroslawetz et tient l'arrière-garde. Les dépêches, naturellement rares, de cette période offrent peu d'intérêt[1]; mais une fois l'armée hors de Russie, elles se succèdent en grand nombre et donnent d'importants renseignements sur l'état du 1er corps à son arrivée à Thorn et sur la désorganisation des troupes (voir surtout les lettres au duc de Frioul et à Poniatowski); Davout accuse Murat d'avoir perdu la tête après le départ de Napoléon « c'est pour n'avoir adopté aucun plan qu'il nous est arrivé autant de mal (p. 470)... tout ce qui s'est passé depuis Smorgoni est-il l'effet de la plus grande ineptie ou de la plus insigne malveillance? Il y aurait eu bien des Français de conservés s'il était venu à la pensée de l'Empereur l'heureuse idée de confier le commandement au vice-roi (le prince Eugène, p. 483) ». Il raconte à Duroc la scène violente qu'il eut à Gumbinnen avec le roi de Naples, et l'on verra par ce récit l'exactitude de l'*Histoire* de Ségur[2].

Le quatrième volume est divisé en quatre parties : 1° campagne de 1813, les opérations sur l'Elbe; 2° le siège de Hambourg; 3° les Cent-Jours, le ministère de la guerre en 1815; 4° le dernier commandement, l'armée de la Loire. On y voit Davout, à peine échappé à la catastrophe de Russie, « jouer un rôle particulier qui devient par degrés presque indépendant » (p. 4), couvrir le Hanovre, marcher sur le Bas-Elbe, reconquérir avec l'aide de Vandamme Hambourg un moment enlevé par les alliés, et réorganiser son armée qui forme désormais le 13e corps, chargé de défendre la 32e division. Puis, tandis que Napoléon, vaincu à Leipzig[3], recule sur le Rhin, le maréchal, seul, livré à lui-même, s'enferme dans Hambourg et s'y défend à outrance, durant cinq mois,

1. M. de Mazade soutient avec raison que Davout, comme on l'en accusait alors, n'a pas abandonné le maréchal Ney (marche de Krasnoë sur Orcha); « il n'avait fait qu'exécuter un ordre donné, et, fût-il resté à Krasnoë, il se serait perdu lui-même sans rien pouvoir pour Ney... C'est la faute non de Davout, mais des circonstances, plus fortes que toutes les volontés, et aussi des dispositions malheureuses prises par l'Empereur au départ de Smolensk » (p. 428). Ce qui est plus grave, c'est le témoignage de Ségur (*Hist. de Napoléon et de la grande armée pendant l'année 1812*, IX, 11, p. 185). « [Davout] ne se trouva plus l'homme de la circonstance; jeté hors de toutes ses idées arrêtées de régularité, d'ordre et de méthode, il fut saisi de désespoir à la vue d'un désordre si général et jugeant avant les autres tout perdu, il se sentit prêt à tout abandonner ». Il eut même la pensée du suicide (lettre à la maréchale, 15 janvier 1813, cp. Mme de Blocqueville, *Le maréchal Davout* III, 252). Cp. Montégut, *Davout*, 157.

2. Ségur II, 433. « Un cri de Davout l'interrompit : Le roi de Prusse, l'empereur d'Autriche sont princes par la grâce de Dieu, du temps et de l'habitude des peuples ; mais vous, vous n'êtes roi que par la grâce de Napoléon et du sang français ; vous ne pouvez l'être que par Napoléon et en restant uni à la France. » Davout au duc de Frioul (de Mazade, III, 484) : « J'ai observé au roi... qu'il n'était roi que par la grâce de l'Empereur et le sang des Français, qu'il était en outre prince français, et que son devoir lui prescrivait de ne point faire la paix avec les ennemis de l'Empereur sans son agrément ».

3. P. 282. Leipzig est, non du 14 octobre, mais du 16 et du 18.

sans se laisser déconcerter par les efforts des coalisés et par les événements qui se précipitent. La correspondance de Davout manque entièrement pendant cette période; les communications étaient rompues. Mais M. de M. a reproduit la partie essentielle du *Mémoire sur le siège et la défense de Hambourg* qui fut écrit, sous les inspirations du prince d'Eckmühl, par son chef d'état-major, César de Laville, et publié après son retour en France (p. 288-349); il « suffit amplement à venger le maréchal de toutes les accusations dont il était l'objet. » Après le retour de l'île d'Elbe, Davout répondit à l'appel de Napoléon et sortit de sa retraite de Savigny-sur-Orge pour prendre le ministère de la guerre; il le prenait, selon l'expression de M. de M. (p. 352) par dévouement et parce que seul il pouvait l'exercer avec autorité. Pendant trois mois, ajoute l'historien, il suffit à tout par son énergique activité, multipliant les ordres pour la pacification intérieure et préparant d'un autre côté les forces dont on avait besoin pour soutenir une dernière lutte contre l'Europe; dans cet immense travail, il ne laissait pas d'être contrarié par ceux qui supportaient mal la rude indépendance de son caractère, et l'empereur lui-même, plus ou moins circonvenu par son entourage, n'était point sans avoir parfois ses mouvements d'humeur contre son ministre de la guerre; mais à son départ pour le Nord, il laissait le prince d'Eckmühl avec les pouvoirs de ministre, de gouverneur de Paris, de commandant en chef des gardes nationales, des levées en masse et des troupes de ligne qui se trouveraient dans la ville; c'était la plus grande marque de confiance (p. 353). Après Waterloo, le maréchal voulut donner à Napoléon une dictature temporaire; puis, lorsque la commission exécutive l'eut nommé généralissime, livrer bataille sous les murs de Paris; enfin, quand il vit qu'on était plus disposé à traiter qu'à combattre, faire intervenir le roi entre la France et les alliés. Il n'eut d'autre pensée que de sauvegarder l'indépendance nationale. C'est alors qu'il écrivit peut-être ses plus belles lettres; « déployer de la vigueur et de la constance pour conserver à l'empereur et à la patrie le point important qui vous est confié » (au gouverneur de Lille, 569)... « L'empereur renonce au rang suprême; si les ennemis continuent une injuste guerre, opposez une inexpugnable barrière à leurs efforts; une grande nation qui défend son indépendance ne peut être subjuguée » (aux généraux, 570)... « Il faut être fidèles à ces aigles qui sont toujours notre signe de ralliement, réveiller le beau sentiment de patriotisme qui existait dans l'Aisne, exciter l'amour de la patrie dans tous les cœurs » (à Soult, 572)... « Nous aurons au-delà de 100,000 hommes de troupes de ligne; l'ennemi y regardera à deux fois et écoutera des propositions » (à Grouchy, 574)... « Il n'y a pas de temps à perdre pour adopter ma proposition; nous devons proclamer Louis XVIII, le prier de faire son entrée, *sans les troupes étrangères* qui ne doivent jamais mettre le pied à Paris; Louis XVIII doit régner avec l'appui de la nation » (p. 578); ... « on ne doit rien céder; il faut

défendre l'Ecluse, le Rhône, la montagne de l'Epine et des Echelles, détruire le chemin du mont du Chat; c'est nous sauver, car, Napoléon n'étant plus rien, ce sera prouver au monde et à la France qu'on veut détruire notre patrie » (à Suchet, 579); ... « que chaque homme de courage et de bonne volonté vienne dans nos redoutes; ils contribueront à la défense des fortifications; l'honneur français n'a pas besoin d'être stimulé » (à Masséna, 581); ... « les motifs de la guerre n'existent plus, puisque l'empereur a abdiqué... Je fais la demande formelle de cesser toute hostilité; ... si je me présente sur le champ de bataille, j'y porterai la conviction de combattre pour la plus sainte des causes « (à Wellington et à Blücher, 582); ... « l'armée part ce soir, il est important qu'on ne laisse rentrer aucun militaire dans Paris avant que les magistrats aient eu le temps dè régler l'entrée des alliés » (à Masséna, 585). Il avait fallu en finir, signer l'armistice du 3 juillet; Davout n'était plus ministre, mais il commandait en chef l'armée qui devait se retirer sur la Loire, mission douloureuse et difficile qu'il remplit pendant un mois. Les lettres que publie M. de M. (6-31 juillet) sont l'histoire la plus fidèle de cette période. « Il sut à la fois, dit l'éditeur (introd., XLVIII), défendre l'armée contre le gouvernement et la défendre contre elle-même, contre la désorganisation, la maintenir dans l'obéissance et la discipline, négocier sa soumission en ménageant son orgueil et ses intérêts, la préserver des offenses de l'ennemi, concilier tous ses devoirs avec le patriotisme et l'honneur... Il acceptait la monarchie nouvelle car il avait horreur de la guerre civile devant l'ennemi. » Un des derniers documents de la publication est la proclamation à l'armée du 16 juillet (p. 604-605); Davout demande aux soldats le grand sacrifice d'arborer la cocarde blanche; il les prie de tenir la même conduite que lui, à Hambourg, l'année précédente, de conserver l'armée à l'Etat, de défendre au nom de Louis XVIII la patrie malheureuse « on la sert quel que soit le gouvernement qu'on ait, et une armée ne peut être délibérante. » Nous aurions voulu que M. de M. eût rapproché ces derniers mots de la lettre que Davout écrivait en 1792 aux administrateurs de l'Yonne (Mme de Blocqueville, I, 299) « vous ne verrez jamais aucune délibération de la part de vos frères qui savent combien les délibérations des corps armés sont illicites ». Le lieutenant-colonel des volontaires tenait au commencement de la grande guerre de la Révolution le même langage que le maréchal de France à la fin de la lutte.

M. de M. a joint aux lettres de Davout les lettres, les ordres, les réponses de Napoléon qui les éclairent. Il a relié l'ensemble par des notes explicatives, complètes dans leur brièveté, qui orientent le lecteur et lui permettent de suivre le cours des événements. Il a « tout respecté dans le texte » (introd., p. LI) [1]. L'introduction est écrite avec chaleur

1. Peut-être eut-il mieux valu corriger l'orthographe des noms de personnes et de lieux ou les donner, sous leur forme authentique, dans un Index général qui aurait été très utile. Il est à craindre que beaucoup de ceux qui consulteront l'ou-

et avec verve; en quelques pages, M. de M. a su retracer la vie militaire de Davout et faire de ce grand homme de guerre un très ressemblant et très beau portrait. Le public français lui saura le plus grand gré de la publication de cette *correspondance;* elle offre une quantité de pièces qui forment une partie considérable des vraies sources de l'histoire militaire du premier Empire, et fait revivre, selon le mot de M. de Mazade, une des plus fières et des plus saisissantes images d'une grande époque.

A. Chuquet.

CHRONIQUE

FRANCE. — Notre collaborateur M. Emile Legrand, répétiteur à l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes, vient de faire paraître à la librairie Ernest Leroux une *Bibliographie hellénique ou description raisonnée des livres publics en grec par des Grecs aux* xve *et* xvie *siècles* (2 vol. in-8°). M. L. y décrit avec détail plus de trois cents ouvrages; il n'a pas cru devoir se borner à une aride nomenclature de catalogue, mais il reproduit intégralement les préfaces ou autres pièces liminaires pouvant jeter quelque lumière sur les conditions dans lesquelles a eu lieu l'impression du livre. On trouve, en outre, dans cette Bibliographie, des notices très étendues et complètement nouvelles sur les écrivains grecs de l'époque, ce qui fait de cette publication une véritable histoire littéraire de la Grèce aux xve et xvie siècles. Le second volume se termine par une série de lettres et de documents inédits. Nous reviendrons prochainement sur cet important ouvrage.

— La *Société de l'histoire de Paris* publiera dans son prochain volume de mémoires le *Livre de raison* inédit de Me Nicolas Varsoris, avocat au Parlement de Paris, et mettra dans le commerce un certain nombre d'exemplaires du tirage à part. Ce document, dont l'édition est due à M. G. Fagniez, se rapporte à une époque dont on peut dire encore, malgré les publications de M. L. Lalanne et G. Guiffrey, qu'elle compte peu d'ouvrages historiques originaux; il embrasse la période de 1515 à 1530. Il ne faut naturellement pas y chercher, pas plus que dans les journaux domestiques du même genre, une composition réfléchie; il ne faut pas non plus en attendre les révélations, d'ailleurs toujours sujettes à caution, que fournissent les mémoires des personnages qui ont joué un rôle important dans les événements, mais on y trouvera, à côté de détails biographiques sur le monde du Palais où vivait l'auteur, le récit des faits dont il a été témoin ou qu'il a appris par la notoriété publique, et, ce qui est peut-être encore plus curieux, les impressions d'un bourgeois, arrivé par sa profession à un rang intellectuel assez élevé, écho fidèle, croyons-nous, des idées, des sentiments, des préjugés de la classe parlementaire.

---

vrage, n'écrivant, comme Davout, Weisenfels pour Weissenfels, Mollendorf pour Mœllendorf, Woss pour Voss, etc. Il fallait d'ailleurs donner aux noms une orthographe uniforme; on trouve à la fois Custrin et Cüstrin, Melnitz et Menitz, Lundembourg et Lundenbourg, etc. Deux remarques sur l'introduction : p. ii, Hoche n'a pas « passé par les bataillons de volontaires » et p. v, le Messin Bouchotte n'est pas le « compatriote » du Bourguignon Davout. L'éminent académicien nous pardonnera de relever ces vétilles.

— Deux volumes paraissent en même temps sur le maréchal d'Ancre; l'un est de M. F. POUY dont l'on connait les recherches historiques et bibliographiques sur l'imprimerie et la librairie, et a pour titre *Concini, maréchal d'Ancre, son gouvernement en Picardie;* l'autre est publié par M. Alfred DANICOURT et s'intitule *une révolte à Péronne sous le gouvernement du maréchal d'Ancre, l'an 1616*, avec des documents inédits (Paris, Ernest Leroux.)

— Ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à l'histoire du XVII[e] siècle n'ont pas oublié la discussion soulevée par la thèse française de M. PARMENTIER, en 1877. Cette thèse était consacrée à un ouvrage historique manuscrit et anonyme, allant, dans le fragment qui s'en était conservé, de 1634 à 1638 (Bibl. nat. Fr. 3757) et que M. L. Ranke avait présenté, en 1849, à l'Académie des sciences morales, comme un recueil « de journaux et de mémoires tirés des papiers du P. Joseph *(Französische Geschichte* 1861, V, 108. L'auteur de la thèse contestait cette origine, qui ressort cependant clairement de l'examen le plus superficiel, et s'efforçait d'établir, contre toute apparence, que le ms. était un supplément des mémoires de Richelieu (Parmentier, *Étude sur un supplément inédit des mémoires de Richelieu*, Thorin, 1877). M. Fagniez, qui avait combattu ces conclusions dans la *Revue critique* (n[os] du 15 janv. et du 15 fév. 1877. Cf. la réponse de M. Parmentier dans le n° du 13 sept. et une lettre de M. Vion dans le n° du 11 oct. et aussi un art. de M. Hanotaux dans la *Rev. Hist.* VII, 411), vient, au cours de ses recherches sur le P. Joseph, de découvrir le ms. complet et autographe, dont la Bibl. nat. ne possède qu'une copie incomplète et inexacte. Ce ms., qui a passé à l'étranger, commence en 1623 et comprend, par conséquent, onze années de plus que le fragment précédemment connu. Il est anonyme, mais l'écriture permet d'affirmer qu'il est l'œuvre de *Lepré-Balain*, l'auteur de la biographie inédite du P. Joseph qui est en la possession de M. Fagniez (Voy. *La Mission du P. J. à Ratisbonne en 1630. Rev. Hist.* XXVII et XXVIII). Les deux ouvrages renvoient l'un à l'autre et celui dont nous signalons la découverte, a été, comme la biographie, rédigé à l'aide des papiers et des renseignements communiqués par le P. Ange de Mortagne, compagnon et secrétaire habituel du célèbre capucin.

— Au programme de l'agrégation de grammaire est inscrit l'*Heautontimorumenos* de Térence, édition Wagner (avec notes en allemand), chez Teubner. Cette édition est épuisée; le soin de la republier a été confié à M. Fleckeisen, mais, ainsi que la maison Teubner a bien voulu le répondre à la demande que nous lui adressions, on ne peut prévoir à quel moment elle se retrouvera en librairie. En attendant, nous signalons aux candidats l'édition donnée par Wagner avec notes en anglais. Cambridge, chez Deighton, Bell and Co.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 18 décembre 1885.

M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys lit une *Note sur la valeur réelle des termes Annam et Annamites.* L'usage européen actuel applique le nom d'Annam à toute la partie de la péninsule indo-chinoise comprise à l'est de la grande chaîne de montagnes qui traverse cette péninsule, depuis la frontière chinoise au nord jusqu'au Cambodge au sud. L'Annam ainsi entendu comprend à la fois le Tonkin et la Cochinchine. Parfois aussi on en exclut le Tonkin et l'on applique ce nom à la Cochinchine seule. Dans l'un et l'autre cas, on donne au mot un sens arbitraire et contraire à l'usage oriental. Le nom d'*An-Nâm*, du chinois *An-nan* ou *Ngan-nan*, a désigné à l'origine un gouvernement militaire constitué par la Chine en l'an 756 de notre

ère, qui comprenait le territoire du Tonkin actuel. Plus tard ce territoire devint un royaume soit indépendant, soit feudataire, qui conserva le même nom, mais sans jamais s'étendre en dehors des mêmes limites. Au commencement du XVe siècle, un roi de cet état, Li, fondateur d'une dynastie nouvelle, réorganisa son royaume sur le modèle de l'empire chinois : comme il y avait en Chine deux capitales, appelées l'une « la capitale du Nord », *Pé-king*, l'autre « la capitale du Sud », *Nan-king*, il en créa deux dans l'An-nâm, qu'il appela « la capitale de l'Ouest », *Si-king*, et la capitale de l'Est, *Tong-king* : du nom de cette dernière ville est venu le nom actuel du Tonkin. Le nom d'An-nâm se maintint néanmoins, pour désigner la même région, jusqu'en 1775. En cette année, Ghia-Long, roi du *Tchen-tchin* ou de la Cochinchine, conquit l'An-nâm ou Tonkin, et donna au royaume composé de l'An-nâm et de la Cochinchine réunies le nom nouveau de *Youe-nan*. Mais les Européens ne s'habituèrent pas à ce nom et trouvèrent plus commode d'appliquer à toute l'étendue du nouvel état le nom déjà connu d'An-nâm. C'est une impropriété de langage dont il ne faudrait pas être dupe; si, dans un document quelconque, antérieur à ce siècle, on rencontre le nom de *Ngan-nan*, *An-nan* ou *An-nâm*, il faut entendre par là uniquement le Tonkin.

M. Alfred Croiset communique des *Observations sur la constitution critique du texte de Thucydide, à propos d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale*. Le manuscrit dont il s'agit est le *Cisalpinus* de Bekker. L'objet du travail est de montrer que la collation de Bekker, assez bonne en général, n'a pourtant pas toute l'exactitude et toute la minutie nécessaires pour fournir les éléments d'un classement rigoureux des manuscrits de Thucydide. L'auteur cite quelques exemples et discute à ce propos l'emploi qu'on peut faire du manuscrit de Paris pour la correction de certains passages de l'écrivain grec.

M. Théodore Reinach commence une communication sur la *Numismatique des rois de Cappadoce*.

Ouvrages présentés : — par M. Desjardins : Julien Sacaze, *les Anciens Dieux des Pyrénées, nomenclature et distribution géographique* (extrait de la *Revue de Comminges* d'octobre 1885); — par M. Renan : *Corpus inscriptionum semiticarum*, fasc. III; — par M. P.-Ch. Robert : Louis Blancard, 1° *Salaire et Prix des marchandises dans l'empire romain d'après l'édit de Dioclétien*; 2° *l'Aureus romain se divisait en 6000 au IIIe siècle avant J.-C.*; 3° *le Sigle monétaire X barré du denier romain est le monogramme du chiffre XVI*; — par M. Léopold Delisle : Albert Babeau, *les Artistes et les Domestiques d'autrefois*.

Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Séance du 9 décembre 1885.

PRÉSIDENCE DE M. COURAJOD

M. Emile Molinier communique la photographie d'une plaquette de la Renaissance italienne appartenant au Musée de Berlin et représentant Apollon et Marsyas; c'est une imitation d'une cornaline ayant fait partie des collections des Médicis et fort connue; mais aucun des exemplaires signalés jusqu'à présent ne porte l'inscription qu'on lit sur celui de Berlin et qui donne le nom et les titres de Néron. Cette plaquette peut donc être considérée comme l'empreinte exacte de la fameuse pierre dite *Cachet de Néron*, que Lorenzo Ghiberti monta en orfèvrerie.

M. de Barthélemy lit une lettre de M. Civelet qui donne quelques détails sur une statuette de bronze représentant Jupiter armé du foudre et découverte au territoire de Berru par M. Bosteaux, maire de Cernay-les-Reims. Le socle porte une inscription gravée au burin D·IOV·MAPA·SOLLI·FIL·V·L·M.

M. Héron de Villefosse, au nom de M. Maxe-Verly, communique la photographie de cette statuette, et en outre une figurine minuscule de bronze représentant un gladiateur, trouvée à Reims.

M. de Caix de Saint-Aymour lit une note sur un gobelet en étain historié du XIVe siècle. Il présente aussi une sonnette du temps de François I ornée d'une fleur de lys et d'un médaillon entouré de la légende NICOLAS BYRET, avec une salamandre au centre.

M. de Lasteyrie présente la photographie d'une statue qui orne la cathédrale de Reims, et dans laquelle M. le chanoine Cerf croit reconnaître les traits de Saint-Louis. Cette attribution paraît incertaine à plusieurs membres.

M. le Président lit une notice de M. de Laigue sur la mosaïque de l'église de San Frediano à Lucques, qu'il date du XIIe siècle.

M. Lefort dit avoir examiné cette mosaïque qui lui paraît avoir été restaurée à diverses époques, il croit qu'elle est de la fin du XIIIe siècle.

Le Secrétaire,
R. Mowat.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 27 Dix-neuvième année 6 juillet 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 685, 20 juin 1885 : Mrs. Orr, A handbook to the works of Robert Browning. — Lansdell, Russion Central Asia, including Kuldja, Bokhara, Khiva and Merv, 2 vols. (Howorth). — Kalilah and Dimnah, or the fables of Bidpai, being an account of their literary history, with an english translation of the later syriac version of the same, and notes, by Keith-Falconer. (Utile et bien fait.) — Sanderson, Outlines of the world's history, ancient, mediaeval and modern, with special relation to the history of civilisation and the progress of mankind. (Peacock : étrange composé de choses inutiles, de détails instructifs et d'autres qui ne sont pas à leur place.) — The expulsion of Shelley from University College, Oxford (Dowden). — Shakspere and lord Pembroke (Tyler). — The Merton professorship (Lang). — Mr. Wharton's « Sappho » (Am. B. Edwards) — The « inhabitants of Melbourne, 1695 » (Waters). — Is Olympus visible from Prevesa? (Hoskyns-Abrahall). — Clifford, The common sense of the exact sciences. — The Slavs and the Germains (Schuchardt). — Crowe and Cavalcaselle, Life and works of Raphael. 2 vols. (Middleton : ouvrage aux mérites solides.) — Egypt Exploration Found, the Site of Goshen (Naville).

The Athenaeum, n° 3008, 20 juin 1885 : Schley, The rescue of Greely. (Le meilleur récit jusqu'à ce que Greely ait pris lui-même la parole et publié son rapport.) — Platts, A dictionnary of Urdu, Classical Hindi and English. (Offre une mine abondante d'informations et doit être recommandé chaudement à tous les amis des études orientales.) — Duka, Life and works of Alexander Csoma de Körös. (Intéressant récit de la vie et des travaux d'Alexandre Csoma de Körös, l'infatigable chercheur, et qu'accueilleront cordialement non-seulement les linguistes et les philologues, mais tous ceux à qui sont chers le courage, la persévérance et le dévouement à la science.) — Edwards, A commentary of the first Epitle to the Corinthians. — Historical books. (Forty-fifty Report of the Deputy Keeper of the Public Records; Mason. History of Norfolk; Cox, Greek statesmen; Sanderson, Outlines of the world's history; H. de La Ferrière, (Trois amoureuses au xvie siècle : soigné.) — The « Dictionary of national biography » (Leslie Stephen) — Incident n° 2 in the history of Trinity College, Cambridge (Airy). — Victor Hugo in Jersey (Harng). — The topography of Cornwall. — Shelleyana. (Roberts.) — Notes from Athens (Hirst). — Who was the english originator of the so-called « Baconian theory » (Elze).

Literarisches Centralblatt, n° 26, 20 juin 1885 : Delff, Grundzüge der Entwickelungsgeschichte der Religion. — Saadia Al-fajûmis arabische Psalmenübersetzung, nach einer Münchener Handschrift hrsg. und ins Deutsche übertragen von Margulies, I. — Vorberg, Der Lutherhof von Gastein. — Archives de l'Orient latin, tome II (même abondance de travaux scientifiques et de documents que dans le premier volume et non moins intéressants pour ceux qui s'occupent d'études orientales et spécialement de l'histoire de la Palestine). — Pflugk-Harttung, Iter italicum, II (recueil divers, « recht bunt », attaque contre Kaltenbrunner, histoire de la maladie de l'auteur, liste de ses collaborateurs, glossaire latin du xiiie siècle avec des remarques de Löwe, extraits de la collection des lettres de Lorsch, satire virulente de 1099 contre Urbain II et la curie romaine, etc., etc.) — Lamansky, Secrets d'état de Venise, documents, extraits, notices et études servant à éclaircir les rapports de la seigneurie avec les Grecs, les Slaves et la Porte ottomane à la fin du xve et du xvie siècle (recueil très abondant et qui

contient une foule de documents curieux). — KNORTZ, Amerikanische Lebensbilder. — COLQUHOUN, Quer durch Chryse, Forschungsreise durch die südchinessischen Grenzländer und Birma von Canton nach Mandalay. — EBERS, Richard Lipsius, ein Lebensbild (intéressant et vivant). — Stobaei anthologiae libri duo priores qui inscribi solent physicae et ethicae, rec. WACHSMUTH. I et II (« travail monumental »). — ABEL. Scholia vetera in Pindari Nemea et Ithsmia. II et III (bien réussi). — SAALFELD, deutsch-lateinisches Handbüchlein der Eigennamen aus der alten, mittleren und neuen Geographie (erreurs accumulées, à quoi sert ce livre? Tous les noms latins sont jetés pêle-mêle et arbitrairement; « ein Erzeugniss leidiger Büchemacheri »). — ALBERTI, Bettina von Arnim, 1785-1859, ein Erinnerungsblatt zu ihrem hundertsten Geburtstage. (On demande à l'auteur moins de phrases, plus de clarté et de goût, des connaissances plus solides).

Deutsche Literaturzeitung, n° 25, 20 juin 1885 : BORGHI, Leone XIII, Arnoldo da Brescia; Francesco d'Assisi. (Kraus : trois petits écrits remarquables de l'homme d'État italien.) — RÉE, die Entstehung des Gewissens.— REICHLING, Ortwin Gratius, sein Leben und Wirken, eine Ehrenrettung. (Voigt.) — WINKLER, Uraltäische Völker und Sprachen (Tomaschek : matériaux énormes qui étouffent le lecteur; mais exemples abondants, puisés aux meilleures sources; résultats assurés; en somme, livre instructif). — W. MEYER, Zur Geschichte des griechischen und des lateinischen Hexameters. (Hiller : travail extrêmement intéressant et riche en remarques aussi originales que fines et sagaces.) — W. MEYER, Anfang und Ursprung der lateinischen und griechischen rhytmischen Dichtung. (Seiler : excellent.) — JOSEPH, Konrads von Wurzburg Klage der Kunst (Strobl : bien fait). — FISCH, Generalmajor von Stille und Friedrich der Grosse (E. S. : titre bizarre; recueil de correspondances, les unes connues, les autres peu connues; néanmoins, quoique trop chargé, intéressant). — De La Fontaine, Œuvres, II, p. 4. REGNIER (très instructif). — Frankfurter Chroniken und annalistische Aufzeichnungen des Mittelalters bearb. von FRONING. (Wyss.) — KAGELMACHER, Filippo Maria Visconti und König Sigismund, 1413-1431, ein Beitrag zur Geschichte des XV. Jahrhunderts. (Kerler : bon et soigné.) — O. RICHTER, Verfassungsgeschichte der Stadt Dresden, I. (Ermisch : très belle et très méritoire publication.) — LE BON, La civilisation des Arabes (Wolff : ouvrage d'ensemble qui n'existait pas encore et qui est digne de grands éloges). — HEISTERBERGK, Name und Begriff des jus italicum (Dambach : clairement pensé, bien écrit, agréable à lire malgré quelques longueurs).

Berliner Philologische Wochenschrift, 20 juin 1885, n° 25 : ESCHYLE, Fabulae cum lectionibus et scholiis cod. Medicei et in Agamemnonem cod. Florentini ab Hieron. Vitelli denuo Collatis edid. N. WECKLEIN (commencement d'un compte-rendu détaillé). — ELEMENTARY CLASSICS. The rise of the athenian empire from Thucydides book I. Edited for the use of beginners. By F. H. COLSON. — THUCYDIDES, the fourth book, edited with notes by C. E. GRAVES (compilation). — O. ZINGERLE, die Quellen zum Alexander des Rudolf von Ems. Im Anhang : die Historia de preliis (G. Landgraf). — Anonymi de situ orbis libri duo, e codice Leidensi nunc primum edidit M. MANITIUS (B. Fabricius: opuscule sans valeur du IXe siècle). — H. SCHENKL, Zur Geschichte des attischen Bürgerrechtes (Buermann). — K. L. ROTH, Römische Geschichte nach den Quellen erzählt, II Ausgabe von A. WESTERMAYER (P. Brennecke : à recommander). — B. HEISTERBERGK, Name und Begriff des Jus Italicum (M. Voigt : manqué et prolixe). — O. AUFLEGER, Verzeichniss griechischer Münzen welche in galvanoplastischen Nachahmungen zu beziehen

sind (R. Weil : utile auxiliaire de l'enseignement historique). — TH. SCHREIBER, Kulturhistoricher Bilderatlas. I. Alterthum, 100 Tafeln mit erklärendem Text. Lief. 1-4 (H. Dütschke : tant que le texte n'aura pas paru, ces planches seront d'un usage très incommode. Les reproductions sont en partie manquées). — A. DE BOURMONT, La fondation de l'université de Caen et son organisation au xv[e] siècle; la bibliothèque de l'université de Caen au xv[e] siècle (G. Schepss).

Revue de l'Instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique, tome XXVIII, 3[e] livraison; Société pour le progrès des études philologiques et historiques, 25[e] séance tenue au conservatoire royal de Bruxelles, le 11 avril. — WILLEMS, L'organisation des flottes romaines. (A propos des « Recherches nouvelles » que M. Ferrero vient de publier comme supplément à son ouvrage « L'Ordinamento delle armate romane »; l'auteur fait preuve d'une scrupuleuse précision et d'un tact judicieux.) — DE BASTIN, Sur l'emploi des négations en latin et en français. (Conclut que les écrivains latins n'ont pas péché contre la logique dans la construction des phrases, citées en exemple par M. P. Thomas, 9[e] livraison du tome XXVIII). — P. THOMAS, Réponse à l'article qui précède, (Réplique à M. de Bastin qui tente de justifier, au point de vue de la langue et du génie de la langue latine, certaines phrases où M. P. Thomas avait vu une faute de rédaction.) — OMONT, Catalogue des manuscrits grecs de la Bibliothèque royale de Bruxelles (suite). — *Comptes-rendus :* WARKER, Déclinaisons et conjugaisons, Umlaut, Brechung, Ablaut. (L'auteur possède à peine les rudiments de l'histoire de la langue et son travail n'a pas les qualités qu'on doit exiger d'un livre destiné aux élèves.) — HINS, Quelques réflexions sur le serment de Louis le Germanique (extrait d'un mémoire sur l' « Origine de la langue romane », couronné par l'Académie de Montauban; on trouverait dans le Serment un jargon mélangé de deux dialectes, écrit par un Germain, qui, en dehors de sa langue, ne connaissait bien que le latin tel qu'on l'enseignait de son temps.) — JUSTE, Les Pays-Bas sous Philippe II, 2 vols. (Lonchay : nouvelle édition d'un travail dont la 1[re] édition parut en 1855, beaucoup de clarté et d'impartialité.) — DARIS, Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le xvi[e] siècle (Louchay : consciencieuses recherches, et riche en renseignements biographiques, mais ce travail n'est pas définitif, et marque trop souvent de précision). — P. Terenti Afri Adelphoi, p. p. PLESSIS. (P. Thomas : a le caractère d'une édition variorum et l'éditeur se défie un peu trop de lui-même; mais travail très estimable, très recommandable, dont l'auteur fera honneur à l'école philologique française.) — STAPPERS, Dictionnaire synoptique d'etymologie française. (Thil Lorrain : utile et facile à manier, excellent ouvrage.) — WILLEMS, Le sénat de la République. romaine, I (de Ceuleneer : réimpression avec additions et changements en appendice; tables précieuses).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 28 Dix-neuvième année 13 juillet 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 686, 27 juin 1885 : Lady Martin, On some of Shakspeare's female characters. (Dowden : critique parfois juste, mais qui ressemble trop souvent à une autobiographie.) — Stanley, The Congo and the founding of its Free State, a story of work and exploration. 2 vols. (Keane. — The Holy Bible, containing the Old and New Testaments translated out of the original tongues being the version set forth A. D. 1611 revised. (deuxième art.). — Chronicles of the reigns of Stephen, Henri II and Richard I, vol. I containing the first four books of the « Historia rerum anglicarum » of William of Newburgh, edited from mss. by Howlett. — Hungarian statistics. (Patterson). — Shelleyana « Love's philosophy ». (James Darmesteter : La pièce adorable de Shelley « Love's philosophy » est une imitation de la pièce de Ronsard — édit. Blanchemain, II, p. 286 — qui est elle-même une imitation d'Anacréon ; « toute cette pièce de Shelley est un admirable exemple de l'idéalisation dans l'imitation, et je n'en connais d'aussi bel exemple que le « Mazeppa » de Byron aboutissant au « Mazeppa » de Hugo... L'étude de Ronsard et de nos poètes du xvie siècle, si fort à la mode aujourd'hui parmi une partie des poètes anglais, comme elle l'était au temps de Spenser, remonte plus haut qu'on ne l'imagine. ») — Shelley's expulsion from University College, Oxford. (Saunders.) — The Merton professorship. (Sweet et Thompson.) — The barons of Criche. (Waters.) — Is Olympus visible from Prevesa. (Tozer.) — Watkins, Gleanings from the natural history of the ancients. (Houghton : intéressant.) — The new organ of the science of language (Sayce : sur l'« Internationale Zeitschrift für allgemeine Sprachwissenschaft » que dirige M. Techmer et qui vient d'atteindre la première année de son existence.) — « Arabian matriarchate. » (Tylor.) — Molmenti, Il Carpaccio e il Tiepolo, studi d'arte veneziana. (L. Villari.) — An ancient burying-ground at Volo (Hoskyns-Abrahall).

The Athenaeum, n° 3009, 27 juillet 1885 : Matthew Arnold, Discourses in America. — Warren, Paradise found, the cradle of the human race at the North Pole, a study of the prehistoric world ; M. Engel, Die Paradiesfrage. (On pourrait dire aux deux auteurs le mot de Gellert « Ihr singet beide nicht schön », vous chantez mal tous les deux. Les deux livres seront sans doute catalogués par le futur bibliographe de la littérature consacrée au jardin de l'Eden, mais le problème, comme dit M. Ebers, reste insoluble.) — Calendar of State Papers, domestic series, 1657-1658 preserved in Her Mejesty's Public Record Office, edited by mrs. Green. — Hill, From home to home, autumn wanderings in the North-West in the years 1881-84 ; Eliz. B. Custer, Boots and saddles, or life in Dakota with General Custer. — M. Tulli Ciceronis Academica, the text revised and explained by Reid. (commentaire qui laisse peu à désirer.) — The « Cor Cordium ». (Bicknell.) — Job xix, 25-27. (Neubauer.) — The Pipe Roll Society — « The Wishing Cap ». (W. Besant.) — Mr. Eyton's mss. and the Lincolnshire Survey. (Vincent.) — Duck Lane. (Moore.) — Darics and Darkemonim. (Hyde Clarke.) — Notes from Athens. (Lambros.)

Literarisches Centralblatt, n° 27, 27 juin 1885 : Gloaz, speculative Theologie, 2. — Braasch, Comparative Darstellung des Religionsbegriffes in Schleiermacher. — Goldziher, Die Zahiriten, ihr Lehrsystem und ihre Geschichte (très importante contribution à notre connaissance du développement de la jurisprudence et de la théologie musulmanes). — Neumann, Geschichte Roms während des Verfalles der Republik, von Sulla's Tode bis zum Ausgang der catilinarischen Verschwörung,

hrsg. von Faltin, 2 vols. (intéressant, complet, vivant). — Busch, Drei Jahre englicher Vermittelungspolitik, 1528-1521. (Récit soigné et plein de détails, grande admiration pour Wolsey.) — Woker, Aus den Papieren des Steffani, 1703-1709 (sur un aventurier du XVIII[e] siècle qui fut ministre dans le Palatinat et intervint dans le conflit entre l'empereut Joseph I[er] et le pape Clément XI). — Dehn: Deutschland und der Orient in ihren wirthschaftlichen Beziehungen, 2. Zwischen Orient und Occident. — Mc. Lennan, the patriarchal theory. — Kohler, Shakespeare von dem Forum der Jurisprudenz; Nachwort. — Papyrum Berolinensem n° 163 musaei Aegyptiaci commentario critico adiecto ed. Landwehr. — Chatelain, Paléographie des classiques latins, I : Plaute, Térence, Varron, Catulle; II : Cicéron, Rhétorique et discours. (Publication très utile, très instructive, excellemment exécutée, à laquelle il faut souhaiter un heureux développement et le plus grand débit.) — Q. Enni carminum reliquiae, accedunt Cn. Naevi belli Poenici quae supersunt, emend. et adnot. L. Mueller (remarquable). — Prosch, Die Grammatik als Gegenstand des deutschen und philosophisch-propädeutischen Unterrichts. (Livre contre lequel il faut se mette en garde.) — Gaedertz, Fritz Reuter-Reliquien. (Détails intéressants et importants pour la biographie de l'auteur mecklembourgeois.) — Haller und Salis-Seewis, Auswahl, hrsg, v. Frey. (Bon.) — Hebbel's Tagebücher, hrsg. von Bamberg, I. (Publication de grand intérêt.) — Ferd. Hiller, Erinnerungsblätter.

Deutsche Literaturzeitung, n° 26, 27 juin 1885 : Andreas Poachs handschriftliche Sammlung ungedruckter Predigten Martin Luthers aus den Jahren 1528 bis 1546, zum ersten Mal hrsg von Buchwald. I, 1. — Ebbinghaus, Ueber das Gedächtniss. — Lévy Brühl, L'idée de responsabilité. — Kern, Der Buddhismus und seine Geschichte in Indien, übers, von H. Jacobi, III. (Oldenberg : « jeu d'imagination. ») — Aeschyli fabulae p. p. Wecklein, I et II. (Kaibel : travail énorme qui témoigne de la persévérance et du soin assidu de l'éditeur). — Mannhardt, Mythologische Forschungen, hrsg. von Pazig, mit Vorrede von Müllenhoff u. Scherer. (Roediger : livre de haute valeur et qui renferme des matériaux considérables.) — Schuchardt, Slavo-deutsches und Slavo-italienisches. (Brückner : l'auteur est novice sur le domaine slave, mais sa méthode prudente et sa clarté méritent de grands éloges). — Wüclker, Grundriss zur Geschichte der angelsächsischen Literatur mit einer Uebersicht der angelsächsischen Sprachwissenschaft. (Warnhagen : utile et même indispensable.) — Lambros, Ἱστορικὰ μελετήματα (Schöne : études méritoires.) — Giesebrecht, Geschichte der deutschen Kaiserzeit II. Blüte des Kaiserthums. (Bernheim : nouvelle édition à la hauteur de la science.) — Quellen zur Geschichte der deutschen Kaiserpolitik Oesterrreichs während der französischen Revolutionskriege, IV, 1793-1797, hrsg. v. Zeissberg. (Philippson : précieux et fait avec grand soin.) — v. Kloeden, Handbuch der Erdenkunde, IV. Asien u. Australien. 4[e] Aufl. — J. Weber, La situation musicale et l'instruction publique en France. — York von Wartenburg, Napoleon als Feldherr. (Dechend : « une mine de science militaire. »)

Berliner Philologische Wochenschrift, n° 26, 27 juin 1885 : Aeschyli fabulae... edidit Wecklein (L. Schmidt : suite et fin de ce compte-rendu de détail, très favorable malgré quelques réserves). — Pindar, The olympian and pythian odes with introductory essay, notes and indexes by B. Gildersleeve (L. Bornemann : insuffisant et sans originalité). — J. Häussner, Cruquius und die Horazkritik (W. Kloucek : confirmation éclatante des doutes élevés par Bergk et Keller sur la valeur des indica-

tions de Cruquius. Un second critique, H. Mewes, qui a écrit deux dissertations en faveur de Cruquius, proteste contre la condamnation de Häussner.) — F. Robiou et D. Delaunay, Les Institutions de l'Ancienne Rome. I. Institutions politiques, militaires et religieuses (H. Schiller : n'est pas au courant). — M. Wlassak, Kritische Studien zur Theorie der Rechtsquellen im Zeitalter der klassischen Juristen (H. Schiller : également intéressant pour le jurisconsulte et pour le philologue.) — G. Bloch, de decretis functorum magistratuum ornamentis et de decreta adlectione in ordines functorum magistratuum (O. Hirschfeld : « Travail original et important; on regrette que cette étude soignée et utile ait dû revêtir la camisole de force du latin. ») — H. Hedydemann, Terrakotten aus dem Museo nazionale zu Neapel; Alexander der Grosse und Dareios auf unteritalischen Vasenbildern; Vase Caputi mit Theaterdarstellungen (H. Dütschke : trois excellentes dissertations.) — G. Becker, Catalogi bibliothecarum antiqui. I. Catalogi saeculo XIII vetustiores. II. Catalogus catalogorum posterioris aetatis (R. Beer : réunion de 340 catalogues embrassant une période de sept siècles; travail méritoire, mais incomplet).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 29 Dix-neuvième année 20 juillet 1885

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 687, 4 juillet 1885 : Greek lays, idylls, legends, etc., a selection from recent and contemporary poets, translated by Edmonds; Greek folk-songs from the Turkish provinces of Greece, literal and metrical translation by Lucy M. F. Garnett. (Tozer). — Sophus Tromholt, Under the rays of the aurora borealis, in the land of the Lapps and Kvaens, edited by Siewers (Temple). — The Holy Bible, containing the Old and New Testaments translated out of the original tongues, being the version set forth A. D. 1611 revised (3e art. : Ball). — Powell a. Mackay, History of England, for the use of middle forms of schools, I, from the earliest times to the death of Henry VII. (Bradley.) — Plaidoyers de Charles Lachaud, p. p. Sangnier. — An English Historical Review. (Cette *Revue Historique* anglaise paraîtra en 1886 chez Longmans, sous la direction de MM. Creighton et Dixie assistés de M. Reginald Lane Poole et d'un comité de personnes compétentes). — The barons of Criche. (Yeatman.) — « Outlines of the world's history » (Sanderson). — Certain prehistoric and ancient linear measures. (Greg.) — « Arabian matriarchate » (Redhouse.) — Torquatus Gennadius. (Lindsay.) — H. Parker, The nature of the fine arts. (Monkhouse : n'est pas aussi satisfaisant qu'on le désirerait.)

The Athenaeum, n° 3010, 4 juillet 1885 : The journals of Major-General C. G. Gordon at Kartoum, printed from the original mss., introduction and notes by Hake. — Walford, Greater London, a narrative of its history, its people and its places. 2 vols. — Salmon, A historical introduction to the study of the Books of the New Testament. — Encyclopaedia Britannica, vol. XIX. *Phy-Pro.* (A remarquer Pindare par Jebb; Platon par Campbell; Plaute par Sellar; Properce par Postgate; Porson par Luard; Le Pogge par Symonds; poésie par Watt — c'est l'article le plus important —; Pilgrimage par Littledale; Pologne par Morfill; Portugal par Stephens et Briggs; Presbytérianisme par Airy et Briggs; le prêtre Jean par Yule; Prométhée par Lang, — très habilement fait et d'une façon intéressante —; enfin le Provençal, sa langue et sa littérature, par P. Meyer « an admirable account ».) — Our library table. (Blades, Account of the German Morality. Play entitled Depositio Cornuti Typographici; 2e vol. du Folk-Lore Journal; Perey et Maugras, La vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney; il suffisait de publier simplement avec quelques notes tout ce que le volume contient d'inédit.) — Public schools in 1885. — Tyndale's Pentateuch. — The Horiuzi palm-leaves (Beal). — The manufacture of unique books (Stevens). — Linton, Wood engraving a manual of instruction. — Notes from Athens (Lambros).

Literarisches Centralblatt, n° 28, 4 juillet 1885 : Langen, Geschichte der römischen Kirche von Leo I bis Nicolaus II, quellenmässig dargestellt. (Très méritoire.) — L. Keller, die Reformation und die älteren Reformparteien. (Remarquable.) — Ebbinghaus, Ueber das Gedächtniss.— Guiraud et Lacour-Gayet, Histoire romaine (« tout est sensé et repose sur un fondement scientifique, et offre beaucoup de choses que l'auteur allemand d'un manuel d'histoire romaine pourrait noter et imiter;... prend parti sur les points controversés avec tact et habileté; figures bienvenues; cartes qui ne sont pas mauvaises ».) — Frankfurter Chroniken und annalistiche Aufzeichnungen des Mittelalters, bearb. von Froning. — Tesdorpf, der Römerzug Ludwig's des Baiern 1327-1330. — Grünhagen, Geschichte Schlesiens, Liefer. 5-7.—Schwarz, ein deutsches Indien und die Theilung der Erde. —Nordenskiöld, Studien und Forschungen, veranlasst durch meine Reisen im hohen Norden, ein

populär-wissenschaftliches Supplément zu : die Umsegelung Asiens und Europas auf der Vega. — Codex Theresianus und seine Umarbeitungen, hrsg. von Harras Ritter von Harrasowsky, III. — Aeschyli fabulae p. p. Wecklein. I et II. (Édition critique indispensable.) — Schoell, Gesammelte Aufsätze zur classischen Literatur alter und neuer Zeit. (Bon essais, recueil à joindre à la collection, précédemment parue, des études du même auteur sur Gœthe.) — Minot's Lieder p. p. Scholle. (Édition soignée du vieux poète anglais, faite par un homme compétent.) — Zusammenstellung der wissenswürdigsten Erscheinungen auf dem Gebiete der schönen Literatur 1878-1884. — Ward, Catalogues of romances in the department of manuscrits in the British Museum, vol I. — Eug. Müntz, Les historiens et les critiques de Raphael, 1483-1883, essai bibliographique pour servir d'appendice à l'ouvrage de Passavant. (Bibliographie excellente, rien n'a échappé à l'auteur.) — Welcker, der Schädel Rafaels und die Rafaelporträts.

Deutsche Literaturzeitung, n° 27, 4 juillet 1885 : Kolde, die Heilsarmee (« The Salvation Army ») nach eigener Anschauung und nach ihren Schriften. — Internationale Zeitschrift für allgemeine Sprachwissenschaft. hrsg. von Techmer, I, 1 et 2. — Helbig, Das homerische Epos aus den Denkmälern erleutert, archäologische Untersuchungen (Robert : livre intéressant, instructif, qui prendra sans doute une place durable dans l'enseignement d'Homère). — Meusel, Lexicon Caesarianum, II et III (Prammer : toujours fait avec le même soin, la même exactitude). — Von Pfister, Sagen und Aberglaube aus Hessen und Nassau (Rien de nouveau). — Lambeck, Lessings Ansichten über das Verhältniss der Tragödie zur Geschichte kritisch untersucht (Eigenbrodt : très soigné et très profond). — Blumenthal, Theatralische Eindrücke (Schlenther : « l'auteur a jeté toute sorte de choses dans ce petit pot; mais rien n'est cuit, et la fumée seule monte »). — Bonnardot, Le Psautier de Metz, texte du xive siècle, édition critique publiée d'après quatre manuscrits, I (Schwan). — Schlumberger, Sigillographie de l'empire byzantin (Lambros : publication de grande valeur, la première publication spéciale et importante sur les sceaux byzantins). — De Gerbaix-Sonnaz, Studi storici sul Contado di Savoia e Marchesato in Italia. I, 2 (W. Bernhardi : très, peut-être trop détaillé). — Gerdes, Geschichte der Königin Maria Stuart, I (Bresslau : audacieux plagiat du livre d'Opitz [1879] sur le même sujet). — Aug. Stöber, neue Alsatia, Beiträge zur Landeskunde, Geschichte, Sitten-und Rechtskunde des Elsasses 1834-1884. — Retzius, Finnland. — Vasari, Vita di Donato scultore fiorentino, hrsg. von C. Frey (H. Grimm). — Von Holst, Verfassungsgeschichte der Vereinigten Staaten von Amerika seit der Administration Jacksons, III, vom Compromiss von 1850 bis zur Wahl Buchanans (Gierke : suite de ce vaste et très louable travail). — Die Constituierung der Gœthe-Gesellschaft in Weimar (Geiger : rapport fort intéressant).

Berliner Philologische Wochenschrift, n° 27, 4 juillet 1885. — J. Reimers, Zur Entwicklung des dorischen Tempels (W. Dörpfeld discute, dans un article étendu, les opinions de l'auteur, en rendant hommage à son savoir). — P. W. Forchhammer, Erklärung der Ilias (W. H. Roscher cite des spécimens de la méthode de F. et de ses étymologies : Ζεύς vient de ζέω, Ares de αἴρω, Pallas de πάλλω, Achille de α privatif et de χεῖλος, signifiant *celui qui n'a pas de lèvres, qui déborde*. Toute l'Iliade s'explique par les inondations périodiques de la plaine de Troie, qu'Homère contemplait de Cenchrées). — Bruno Keil, Analecta Isonatea (J. Zycha : essai sur les œuvres d'Isocrate, la tradition des manuscrits etc. Mérite beaucoup d'éloges). — P. Terenti Afri Adelphoe, publié par F. Plessis

(Dziatzko : efforts louables pour mettre le lecteur en possession de renseignements exacts: mais défaut d'indépendance dans le jugement; les éditeurs récents sont cités comme des autorités alors même qu'ils ne font que reproduire des opinions plus anciennes). — TITI LIVII liber II, für den Schulgebrauch erklärt von TH. KLETT (-o- : trop de notes explicatives). — E. BALLAS, Die Phraseologie des Livius (-o- : utile). — G. F. HERTZBERG, Athen, historisch-topographisch dargestellt (G. Loesckke : fait de seconde main, non au courant, le plan d'Athènes est le plus mauvais qui existe).

Theologische Literaturzeitung. n° 13, 27 juin 1885; JACOBSEN, die Quellen der Apostelgeschichte (Krüger : essai manqué). — RITSCHL, Cyprian von Karthago und die Verfassung der Kirche. (Zoepyfel : 1er article). — THAUSING, Dürer, Geschichte seines Lebens und seiner Kunst. (Rade : ouvrage d'une méthode claire et sûre, d'une critique historique pénétrante et qui a fait époque.) — BECK, Grundrisse des gemeinen Kirchenrechts nach Richter-Dove. (Köhler.) — BAUR, Das deutsche evangelische Pfarrhaus, seine Gründung, seine Entfaltung und sein Bestand. (Rade.)

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 30 Dix-neuvième année 27 juillet 1885

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 688, 11 juillet 1885 : The journals of Major-General Gordon at Kartoum, printed from the original mss, introd. and notes by HAKE (Burton : l'auteur de l'art, conclut en disant qu'il n'est pas sûr de la mort de Gordon, tous les récits lui paraissent si divers, si *louches* que la réapparition de l'héroïque Anglais ne le surprendrait pas ; il ne peut croire qu'un jour il ne serrera pas de nouveau les mains de Gordon et ne félicitera pas de son salut quasi miraculeux l'homme qu'il a toujours regardé comme l'âme même de l'Honneur). — D. MASSON, Carlyle, personnally and in his writings. (Wallace : récit sincère et important.) — SALMON, A historical introduction to the study of the Books of the New Testament. — FINCH-HATTON, Advance Australia ! an account of eight year's work. Wandering a. amusement in Queensland, New South Wales a. Victoria. (Wickham.) — COLLIER, History of Ireland for schools. (Knox : cette histoire est encore à écrire.) — Gaston PARIS, La poésie du moyen âge, leçons et lectures. (Saintsbury : joint le soin du détail à la largeur des vues.) — Current literature (Marquis of LORNE, Imperial federation ; TCHENG-KI-KONG, The Chinese painted by themselves ; ROBINSON, Introduction to our earliest English literature, from the earliest times to the Norman conquest : fait sans soin et à la hâte.) — Orthography for native names of places (règles adoptées par la Société géographique royale). — Errors in Anglo-Saxon names (Stevenson). — « Asasel » (D. Asher). — EDGREN, A compendious Sanskrit grammar. (Macdonell : pourra rendre des services aux commençants à cause de sa brièveté ; la seconde moitié du livre est généralement bonne). — RYGH, Norske oldsager, ordnede og forklarede, II et III, Antiquités norvégiennes arrangées et décrites, avec figures sur bois par LINDBERG (Stephens : ouvrage de valeur à recommander chaudement à tous ceux qu'intéresse l'ancienne Scandinavie).

The Athenaeum, n° 3011, 11 juillet 1885 : Sir James STEPHEN, The story of Nuncomar and the Impeachment of Sir Elijah Impey, 2 vols. — CONRAD, German universities for the last fifty years, translated by HUTCHINSON. (Œuvre laborieuse et méritoire sur un sujet de la plus haute importance.) — Mrs. PENNELL, Mary Wollstonecraft Godwin. (Assez bon ouvrage sur l'auteur de la « Vindication of the rights of women », soigné, détaillé, mais manque de vie.) — The Lauderdale Papers, edited by AIRY, I. 1639-1667 ; II. 1667-1673. — LANSDELL, Russian Central Asia, including Kuldja, Bokhara, Khiva and Merv, 2 vols. (Très méritoire, très important et paraît au bon moment.) — Theological books (YOUNG, Grammatical analysis of the Hebrew, Chaldee and Greek Scriptures ; The Book of Psalms in Hebrew ; RANDOLPH, Analytical notes on the first and three last of the Minor Prophets [peu utile] ; BEAL, Non-Christian Religious Systems, Buddhism in China [très intéressant et instructif] ; SCHNAPP, die Testamente der zwölf Patriarchen [important] ; SABATIER, La Didaché, ou l'enseignement des Douze Apôtres [des erreurs sérieuses et des notes excellentes]. — The Carpathiote dialect. (Benz.) — Notes on Coleridge. (Caine.) — « Beauty and the Beast » (Pearson). — The genealogy of John Harvard (Rendle). — The Palestine Exploration Found. — Comyns CARR, Papers on art. — Jahrbuch der königlich Preussischen Sammlungen, vol. V. — Notes from Athens. (Hirst.)

Literarisches Centralblatt, n° 29, 11 juillet 1885 : SCHNAPP, die Testamente der zwölf Patriarchen untersucht. (On différera sur beaucoup de points de détail, mais, en somme, l'auteur est et mène sur le droit chemin.) — Der Codex Teplensis, enthaltend die Schrift des newen Bezeu-

ges, III; HAUPT, die deutsche Bibelübersetzung der mittelalterlichen Waldenser in dem Codex Teplensis. (Les recherches de Haupt sont faites avec exactitude et netteté.) — Briefe Benedicts XIV an den Canonicus Peggi in Bologna 1727-58 nebst Diarium des Conclaves von 1740, hrsg. v. KRAUS. — OHLENSCHLAGER, die römischen Grenzlager zu Passau, Künzing, Wischelburg u. Straubing; HAUPT, der römische Grenzwall in Deutschland. (« Limes und kein Ende »; mais les deux travaux sont très soignés et instructifs.) — Cölner Schreinsurkunden des XII. Jahrhunderts, p. p. HOENIGER, I, 1. — Liv = Est = und Kurländisches Urkundenbuch, begründet von Bunge, fortges. von HILDEBRAND, VIII[e] vol. 1429-1435. — Cavour's gedruckte u. ungedruckte Briefe, gesammelt, erleutert u. mit einer Biographie versehen von CHIALA, übers. von M. BERNARDI, 3 vols.; Nic. BIANCHI, La politique du comte de Cavour de 1852 à 1861, lettres inédites avec notes. — von WESTARP, ein Winter in den Alpen, 1881-82, Naturbilder vom Fusse des Wettersteins — von IHERING, Scherz und Ernst in der Jurisprudenz, eine Weihnachtsgabe für das juristische Publikum. (Attaques contre des œuvres aujourd'hui vieillies.) — SEITZ, Grundlagen einer Geschichte der römischen possessio, die Rechtsverschiedenheit im antiken Rom und die Entfaltung des doppelten römischen Eigenthumes, possessio neben dominium, aus den verschiedenen positiven Rechtssystemen vor Justinian. (Manque de soin et peut être regardé en grande partie comme manqué.) — KAHN, Zur Geschichte des römischen Frauen-Erbrechts. (Remarquable.) — DELITZSCH, assyrische Lesestücke nach den Originalien theils revidirt, theils zum ersten Male hrsg. nebst Paradigmen, Schriftafel, Textanalyse u. kleinem Wörterbuch. (Livre très utile et fondamental.) — BACHER, Die hebräisch-arabische Sprachvergleichung des Abulwalid Mervân ibu Ganah. (Étude très profonde.) — Aeschyli Tragoediae, p. p. WEIL (édition qui offre un texte lisible et qui, venant de ce fin critique d'Eschyle, sera la bienvenue.) — LAMMERT, Uebungsbuch für den Unterricht im Lateinischen, Sexta, Quinta. (Quelques changements à faire, mais travail solide et méthodique.) — SCHÜRMANN, Darstellung der Syntax in Cynewulf's Elene. (Louable.) — DRUSKOWITZ, Percy Bisshe Shelley, (Écrit pour le grand public et renferme parfois du nouveau.) — LOEVY, Untersuchungen zur griechischen Künstlergeschichte. (Très détaillé et instructif). — Denkmäler des XVII. Jahrhunderts aus der Sobieski-Ausstellung in Krakau.

Deutsche Literaturzeitung, n° 28, 11 juillet 1885; Βαφείδης, Ἐκκλησιαστικὴ ἱστορία, I. (Jülicher : bon) — SELBERG, der Begriff der christlichen Kirche, I. — COMMER, System der Philosophie, III. — KRAUSS, Sitte und Brauch der Südslawen. (Brückner : renferme une masse de matériaux importants). — SCHMOLLING, Ueber den Gebrauch einiger pronomina auf attischen Inschriften, II. (Keil : court et exact). — BÖHLAU, quaestiones de re vestiaria Graecorum. (Büchsenschütz : utile). — Gœthe und Gräfin O'Donell, ungedruckte Briefe nebst dichterischen Beilagen hrsg. v. R. M. WERNER. (Geiger; publication très méritoire). — BRINKMANN, Syntax des französischen und englischen in vergleichender Darstellung, II, 1. (Varnhagen; suite, l'adjectif et le nom de nombre, soigné et bien fait). — RICKEN, Untersuchungen über die metrische Technik Corneilles und ihr Verhältnis zu den Regeln der franz. Verskunst, I. Silbenzählung und Hiatus. (Koschwitz, observations détaillées et justes). — JUDEICH, Cäsar im Orient, 9 august 48 october 47 (Klebs; travail remarquable). — Archives de l'Orient latin, tome II. (Wolff; suite de cette précieuse publication). — Alf. HUBER, Geschichte Oesterreichs, I. (Krones; fait avec un esprit scientifique et un sérieux labeur). — R. de DALMAS, Les Japonais, leurs pays et leurs

mœurs, (plein de fraîcheur). — Dörffel, Geschichte der Gewandhaus-concerte zu Leipzig 25 nov. 1787-25 nov. 1881. (Bellermann; nombreux matériaux). — Bonnhak, Geschichte des preussischen Verwaltungsrechts, II, bis zum Frieden von Tilsit. (Rosin; suite de cette œuvre importante qui comptera encore un troisième volume). — L. v. Stein, Lehrbuch der Finanzwissenschaft, I. Die Finanzverfassung Europas.

Berliner Philologische Wochenschrift, n° 28, 11 juillet 1885 : Samuel Johnson, Oriental religions and their relation to universal religion, with an introduction by O. B. Frothingham. Persia (Spiegel : Ouvrage posthume d'une haute valeur, malgré des inexactitudes de détail. Les deux premiers volumes traitaient des religions de l'Inde et de la Chine : celui-ci est consacré à la Perse et prétend montrer que la religion de ce pays est « l'éveil de la volonté personnelle » que l'Inde et la Chine n'ont pas connu). — A. Fuehrer, die Sprache und die Entwickelung der griechischen Lyrik (R. Meister : l'idée principale du livre est inadmissible). — Xénophon, l'Anabase, p. p. A. Cuvillier (Matthias : texte arriéré, commentaire clair et précis). — W. Mangelsdorf, zu Xenophons Bericht über die Schlacht bei Kunaxa (W. Vollbrecht : très intéressant). — M. Tullii Ciceronis Autobiographia, ex Tullii scriptis collegit, proemio, notis illustravit S. Martini (L. Gurlitt : travail de dilettante, animé d'une hostilité passionnée contre les historiens allemands, en particulier Mommsen, et d'une extrême partialité pour Cicéron). « Um so verschwenderischeres Lob wird dem Werke des Boissier gespendet. Cicéron et ses amis, Paris, 1879, einem liebenswürdigen, aber oberflächlichen Buche. » <Le critique lui-même aurait pu s'épargner le reproche d' « Oberflächlichkeit » en n'attribuant pas à 1879 un livre qui date de 1865>. — Cornelii Taciti opera, recensuit Ioannes Müller, I (A. Eussner : très bon). — E. Wölfflin, Archiv für lateinische Lexicographie und Grammatik, I Jahrg., 4 Heft (H. Rönsch). — D. J. Naguzewski, O populjärisazii swjedjenii po klassitscheskoi drewnosti (H. Haupt : écrit intéressant sur « la vulgarisation dans le domaine de l'antiquité classique en Russie »). — H. Seeger, Realgymnasium oder Oberrealschule (P. Hellwig).

Gœttingische gelerhte Anzeigen, nos 13 et 14, 1 et 10 juillet 1885 : von Amira, Nordgermanisches Obligationenrecht, I. Altschwedisches Obligationenrecht (Brinz). — Baron, Geschichte des römischen Rechts, I. Institutionen und Civilprocess. (Lotmar : non-seulement enrichit, mais augmente véritablement la littérature juridique.) — Nachrichten n° 5, Königliche Gesellschaft der Wissenschaften; séance du 6 juin 1885 : Kielhorn, Der Grammatiker Pâṇini. — Wachsmuth, Einige antiquarische Bemerkungen zu dem Codex des Privatrechts von Gortyn.

Theologische Literaturzeitung, n° 14, 11 juillet 1885; Ed. Meyer, Geschichte des Alterthums, I. (Guthe; 1er volume de l'œuvre; histoire de l'Orient jusque à la fondation de l'empire des Perses, intéressant, renferme de nouveaux matériaux; l'auteur sait les langues orientales; son style est clair et agréable). — O. Ritschl, Cyprian von Carthago und die Verfassung der Kirche. (2e art. de Zoepffel : utile, méthode et résultats qui donnent satisfaction au critique). — L. Keller; die Reformation und die älteren Reformparteien. (Tschackert; réhabilitation des anabaptistes, faite avec grand soin, mais arbitrairement et sans méthode objective). — Plümacher, der Pessimismus in Vergangenheit u. Gegenwart, Geschichtliches und Kritisches; Weckesser, der empirische Pessimismus in seinem metaphysischen Zusammenhange im System von Eduard von Hartmann.

Le Puy, imprimerie Marchesson fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 31 Dix-neuvième année 3 août 1885

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu

The Academy, n° 689, 18 juillet 1885 : Matthew ARNOLD, Discourses in America. (Lewin : trois discours « Numbers », « Literature and Science », « Emerson. ») — BOULGER, Central Asian questions, essays on Afghanistan, China and Central Asia. (Vambéry : plein d'informations intéressantes.) — History of the Irish confederation and the war in Ireland, vol. III, 1643-1644, p. p. GILBERT. — BLADES, An account of the German morality-play entitled « Depositio Cornuti Typographici ». — The Visigoths in Spain : F. DAHN, Die Könige der Germanen, 2e édition. (Hodgkin : traité des lois et des institutions des Wisigoths pendant les trois siècles de leur domination dans le sud de la Gaule et en Espagne; additions peu nombreuses, mais instructives.) — Dr. W. Veitch (not. nécrol.) — *Correspondence* « Sumorsaetan », etc. (Freeman). — Prehistoric measures (Petrie.) — « Asasel » (Ball). — Q. Enni Carminum reliquiae, accedunt En. Naeui belli puunici quae supersunt, emendauit et adnotauit Luc. MUELLER. (Ellis) — Philology notes (HAUSKNECHT, edit. de Floris and Blauncheflеur; H. D. MUELLER, Sprachgeschichtliche Studien). — Palestine Exploration Found, annual meeting, 24 juin. — Medallic illustrations of the history of Great Britain, compiled by the late Edward HAWKINS, edited by FRANKS and GRUEBER. (Oman).

The Athenaeum, ne 3012, 18 juillet 1885 : Dictionary of National Biography, edited by Leslie STEPHEN, vol. III, Baker-Beadon. (Tous les collaborateurs du recueil ne savent pas malheureusement écrire, comme le directeur, à la fois avec brièveté et clarté.) — HUTTON, Literary landmarks of London, (très louable.) — G. CURTIUS, Zur Kritik der neuesten Sprachforschung (Critique sobre et souvent convaincante,) — Ordnance Gazetteer of Scotland, edited by GROOME, 3 vols. (Ouvrage d'un mérite littéraire exceptionnel, où l'auteur a déployé un soin et un savoir également exceptionnels.) — The Genealogist new series, edited by SELBY, vol. I. — Incident n° 2 in the history of Trinity College, Cambridge. (Venables.) — The life of Mary Wollstonecraft. (El. R. Pennell). — The archives of the principality of Monaco (Pitman). — Recent additions to the library of the British Museum. — The ancien-palm-leaves of Horiuzi (Max Müller). — DUTUIT, Manuel de l'amateur des estampes, introduction générale, 1re partie; planches xylographiques. — Fourth century ivories (W. M.) — Recent excavations at Rome (Hirste).

Literarisches Centralblatt, n° 30, 18 juillet 1885 : CLERMONT-GANNEAU, Mission en Palestine et en Phénicie entreprise en 1881. (Beaucoup de choses inédites et intéressantes.) — P. SCHMIDT, der erste Thessalonicherbrief neu erklärt, nebst einem Excurs über den zweiten gleichnamigen Brief. — ZITZLAFF, D. Johannes Bugenhagen, Pomeranus. — BLOCH, Les origines du sénat romain. (Livre savant et soigné qui témoigne d'un bout à l'autre d'une très grande pénétration, soutient ou combat Willems, traite avec détail quelques questions importantes.) — QUIDDE, die Entstehung des Kurfürstencollegiums, eine verfassungsgeschichtliche Untersuchung. (Ce n'est qu'une hypothèse, il est vrai, bien étudiée.) — LUCHAIRE, Etudes sur les actes de Louis VII. (Trésor très important pour l'histoire intérieure de la France.) — Quellen zur Geschichte der deutschen Kaiserpolitik Oesterreichs während der franz. Revolutionskriege. 1790-1801, hrsg. v. ZEISSBERG — PETERSEN, Aus Transkaukasien. — FRITSCH, Südafrika bis zum Zambesi, I. — LEVY-BRÜHL, L'idée de la responsabilité. — RIESS, Geschichte des Wahlrechts zum englischen Parlament im Mittelalter (à la fois intéressant et im-

portant). — RETTICH, Die völker = und staatsrechtlichen Verhälnisse des Bodensees historisch und juristich untersucht. — DAHN, völkerrechtliche u. staatsrechtliche Studien. — FALLON, a Dictionary of Hindustani Proverbs, I-III, A-Ran. (Vaste et consciencieux recueil.) — PERLES, Beiträge zur Geschichte der hebräischen und aramäischen Studien (plein d'intérêt). — Beowulf, hrsg. v. HOLDER, II (bon et renferme du nouveau, grâce surtout à Kluge). — VARNHAGEN, Longfellow's Tales of a Wayside Inn und ihre Quellen, nebst Nachweisen und Untersuchungen über die vom Dichter bearbeiteten Stoffe. (Travail fort instructif.) — Von PFISTER, Sagen und Aberglaube aus Hessen und Nassau. (Sera le bienvenu, mais écrit dans une langue qui manque de naturel.) — DUMONT et CHAPLAIN, les Céramiques de la Grèce propre, vases peints et terres cuites, I, 2 : vases peints. (Recherches faites avec une grande clarté, avec méthode et soin, et qu'on suit avec un vif intérêt.

Deutsche Literaturzeitung, n° 29, 18 juillet 1885 : L. KELLER, die Reformation und die älteren Reformparteien in ihrem Zusammenhange dargestellt. (Möller : ouvrage de tendance et qui manque de méthode, s'occupe surtout des anabaptistes auxquels il attribue un rôle exclusif.) — COLINET, La Théodicée de la Bhagavadgît étudiée en elle-même et dans ses origines. (Garbe : fait habilement, mais diffus.) — B. ERDMANN, Reflexionen Kants zur Kritischen Philosophie II, Zur Kritik der reinen Vernunft. (Simmel.) — DOUGHTY, Documents épigraphiques recueillis dans le nord de l'Arabie; Phil. BERGER, Nouvelles inscriptions nabatéennes de Medaïn Sabih. (Landauer.) — J. BERNAYS, Gesammelte Abhandlungen, hrsg. von USENER, 2 vols. (Hitz : essais durables et instructifs). — NORREN, Altisländische und altnordische Grammatik unter Berücksichtigung des Nordischen (Hoffory : quelques défauts assez graves, mais petit ouvrage utile qui renferme beaucoup de détails importants). — Friedrich Hebbels Tagebücher, p. p. BAMBERG, I. (Lizmann : va de 1835 à 1843.) — MORGAN, der Shakespeare-Mythus, Wiliam Shakespeare und die Autorschaft der Shakespeare-Dramen, autor. deutsche Bearbeitung von. MÜLLER-MYLIUS. (Zupitza : l'auteur du compte-rendu n'examine que la façon dont le traducteur a rempli sa tâche, et fort mal.) — FOERSTER, Li Sermon Saint Bernart, aelteste französische Uebersetzung der lateinischen Predigten Bernhards von Clairvaux. (Edition complète et soignée.) — PÖHLMANN, die Uebervölkerung der antiken Grossstädte im Zusammenhang mit der Gesammtentwickelung städtischer Civilisation entwickelt. (Gumplowicz : offre plus que ne dit le titre, riche mine pour l'historien de la civilisation, très instructif pour le sociologue, très digne d'attention pour les politiques et les administrateurs.) — NEYMARCK, Turgot et ses doctrines, 2 vols. (Natorp : beaucoup d'inédit.) — HORRIC DE BEAUCAIRE, Une mésalliance dans la maison de Brunswick, 1665-1725, Eléonore Desmier d'Olbreuse, duchesse de Zell. (Zimmermann : biographie attachante, pleine de renseignements nouveaux tirés des archives de France et d'Allemagne, habile exposition et recherches réfléchies.) — HANN von HOCHSTETTER u. POKONNY, Unser Wissen von der Erde, I. — LANGL, Griechische Götter- und Heldengestalten, nach antiken Bildwerken gezeichnet u. erleutert, mit Einleitung von LUTZOW, 1re livraison. (Furtwängler : essai manqué, où il y a peu de bon et plus de faux encore.) — STÖLZEL, Carl Gottlieb Svarez, ein Zeitbild aus der zweiten Hälfte des XII. Jahrhunderts. (Rosin : très intéressante biographie de l'auteur du code prussien.) — BEISSEL, Geldwert und Arbeitslohn im Mittelalter. (Lamprecht : consciencieux.) — von BAGENSKY, Geschichte des königl preuss. 4 Garde-Regiments zu Fuss 1860-1884.

Berliner Philologische Wochenschrift, n° 29 et 30. 18 juillet 1885 (n° double) : E. Kroker, Giebt es ein Porträt des Aischylos? (essaie de prouver qu'un portrait d'homme chauve, conservé au musée du Capitole, représente Eschyle, et non Phidias, comme l'a cru Bernouilli). — E. Buchholz, Vindiciae carminum Homericorum. Vol. I (R. Volkmann : Sans aucune valeur, crédule, superstitieux). — W. C. Jebb, Die Reden des Thucydides, autorisierte Uebersetzung von J. Imelmann (A. Busse : ingénieux et solide). — Theophanis Chronographia, recens. C. de Boor, vol. II (Wäschke : excellent à tous égards). — H. Ebeling, Schulwörterbuch zu Cäsar, 3. Aufl. bearbeitet von A. Draeger (R. Schneider : n'est guère en progrès sur la 2ᵉ édition, qui est très fautive). — A. Cohn, Quibus ex fontibus S. Aurelii Victoris et libri de Caesaribus et epitomes undecim priora capita fluxerint. Accedunt variae lectiones codicis Bodleiani adhuc ignoti (A. Chambalu : l'hypothèse d'après laquelle l'auteur de l'Epitome aurait eu pour source un exemplaire annoté de Suétone est inadmissible; la découverte du ms. d'Oxford est très intéressante pour le texte du de Caesaribus). — F. Cape Witehouse, Mœris the wonder of the world (G. Ebers). — Cl. Perroud, De Syrticis emporiis (D. : trop d'hypothèses, matériaux incomplets). — G. Wolff und Otto Dahm, Der römische Grenzwall bei Hanau mit den Kastellen zu Rückingen und Marköbel (O. Keller). — Ἀντωνίου Μομφερράτου πραγματεία περὶ προγαμιαίας δωρεᾶς κατὰ τὰ ῥωμαϊκὸν καὶ ἰδίως κατὰ τὸ βυζαντιακὸν δίκαιον (J. Telfy : bon travail, couronné par la Faculté de Droit d'Athènes, sur la donatio ante nuptias dans le droit romain et byzantin). — Κωνσταντίνου Κόντου γλωσσικαὶ παρατηρήσεις ἀναγόμεναι εἰς τὴν νέαν ἑλληνικὴν γλῶσσαν (Telfy : réunion d'excellents articles destinés à fixer l'orthographe du grec moderne et à substituer aux termes barbares des mots bien formés). — Στ. Κουμανούδης, Συναγωγὴ λέξεων ἀθησαυρίστων ἐν τοῖς ἑλληνικοῖς λεξικοῖς (Telfy : précieuse collection de mots grecs qui manquent dans les dictionnaires, recueillis dans les inscriptions et dans la littérature byzantine. Il est regrettable que l'auteur n'ait pas cru devoir donner la traduction des mots dont il a dressé la liste).

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 15, 20 juillet 1885 : Andreas Poachs handschriftliche Sammlung ungedruckter Predigten Luthers 1528-1546, aus dem Originale zum ersten Male hrsg. v. Buchwald, I. 1528-1530, 2. (Rawerau.) — Beard, die Reformation des XVI. Jahrhunderts in ihrem Verhältniss zum modernen Denken und Wissen, uebersetzt von Halverscheid (Kattenbusch : bon, louable, mais l'auteur n'a pas suffisamment compris le problème qu'il avait à traiter). — H. Schmidt, Die Kirche, ihre biblische Idee und die Formen ihrer geschichtlichen Erscheinung in ihrem Unterschiede von Sekte und Härese. — Spitzen, 1° Thomas a Kempis als Schrijver der Nalvolging van Christus; 2° Malezing op mijn Thomas a Kempis, etc.; 3° Les hollandismes de l'Imitation de J.-C. et trois anciennes versions du livre; 4° Nouvelle défense de Thomas à Kempis spécialement en réponse au P. Denifle. (Schulze : démonstration en faveur de Thomas entièrement réussie.) — Knauer, Grindlinien zur aristotelisch — thomitischen Psychologie (Eucken : digne d'attention et sérieux).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 32 Dix-neuvième année 10 août 1885

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 690, 25 juillet 1885 : Law, The history of Hampton Court Palace in Tudor times. (Robinson : intéressant et détaillé.) — Barnett Smith, Victor Hugo, his life and work (Marzials). — Wellhausen, Prolegomena to the history of Israel, translated by Black a. Menzies (Driver : bonne traduction de cette œuvre importante). — Scott (Shway Yoe), France and Tongking, a narrative of the campaign of 1884 and the occupation of Further India. (Terrien de la Couperie : récit animé et impartial). — Mrs. Pennell, Mary Wollstonecraft Godwin (Noble : manque de relief et de vie). — Duka, Life and works of Alexander Csoma de Körös (Palterson : œuvre méritoire, intéressante, qui retrace exactement la vie et les œuvres de Csoma). — School books (The Evagoras of Isocrates, p. p. Clarke ; The Jugurtha of Sallust, p. p. Brooke ; Easy selections from Thucydides, p. p. Moore, etc.). — The proposed Teaching University for London. — « Defnsaete » (Kerslake). — Early English Inventions (Ordish). — Bosanquet, Knowledge and reality a criticism of Bradleys's « principles of logic » (Sully). — Ancient units of linear measure, II. — Blanche Roosevelt, Life and reminiscences of Gustave Doré (Am. B. Edwards). — A centurial stone at Chester (Williams).

The Athenaeum, n° 3013, 25 juillet 1885 : Archibald Forbes, Souvenirs of some continents. — Coupland, The spirit of Gœthe's Faust (bon guide pour les lecteurs anglais). — Mrs. Lynn Linton, The autobiography of Christopher Kirkland, 3 vols. — A. E. Ewald, Studies restudied, historical sketches from original sources (recueil d'essais et d'articles sur quelques épisodes de l'histoire d'Angleterre). — General Gordon's private diary of his exploits in China, amplified by Mossman. — Monsignor George F. Dillon, The Virgin Mother of Good Counsel, a history of the ancient sanctuary of our lady of Good Counsel in Genazzano. — Philological books (Edgren, A compendious Sanskrit grammar, with a brief sketch of scenic Prâkrit ; Tien, Manual of colloquial Arabic ; A catalogue of Pali, Sinhalese, and Sanskrit manuscripts in the Temple Libraries of Ceylon ; Grierson, Seven Grammars of the Dialects and Subdialects of the Dihari language, etc.). — Charles Dickens and the Garrick club (Johnson). — The bishop of Bugden (Venables). — Trojan, khita and cypriote (Hyde Clarke). — The life of Mary Wollstonecraft Godwin (Ingram). — « The King's Tragedy » (Lucy Madox Rossetti). — The Greely expedition (Greely). — Marquis de Nadaillac, Prehistoric America, translated by d'Anvers, edited by Dall. (compilation pure et simple). — The Survey of India. — Ashton, English caricature and satire on Napoleon I (intéressant). — The Lincoln Diocesan Architectural Society. — Notes from Athens (Lambros).

Literarisches Centralblatt, n° 31, 25 juillet 1885 : Schanz, Commentar über das Evangelium des heiligen Johannes. I, 1-6. — Hintze, das Königreich Wilhelm's von Holland, eingeleitet von Weizsäcker (méthode sûre, jugement calme et réfléchi, style clair, en un mot œuvre remarquable). — Von Ottenthal, die Bullenregister Martin's V und Eugen IV. (Sérieusement fait.) — Erinnerungen an Friedrich von Uechtritz und seine Zeit in Briefen von ihm und an ihn, mit einem Vorwort von H. von Sybel. (Lettres assez importantes.) — Ad. Beer, Geschichte des Welthandels im XIX. Jahrhundert. II, 1 et 2. — Von Eye, die Deutschen in Brasilien. (Intéressant pour ceux qui s'intéressent aux émigrations allemandes.) — Wilken, das Matriarchat (das Mutterrecht) bei den alten Arabern, autoris. Uebersetzung aus dem holländischen. (Intéressant.) — Handbuch der Architektur, p. p. Durm,

Ende, Ed. Schmitt u. H. Wagner. IV, 3. — Bechtel, thasische Inschriften ionischen Dialekts im Louvre. (Soigné.) — Comicorum atticorum fragmenta, p. p. Kock, II, 1. (Suite de cette œuvre méritoire.) — Eutropii breviarium ab urbe condita, p. p. Wagener. (Très bonne édition.) — Stappers, Dictionnaire synoptique d'étymologie française, donnant la dérivation des mots usuels classés sous leur racine commune et en divers groupes : latin, grec, langues germaniques, etc. (en général, peu utile). — Rist (Johann), Dichtungen hrsg. v. Goedeke. u. Goetze. — Perry, From Opitz to Lessing. (Sera utile aux compatriotes de l'auteur.)

Deutsche Litteraturzeitung, n° 30, 25 juillet 1885 : Martini Lutheri Exegetica opera latina curavit. J. Linke, tomes XXIV et XXV. (Kolde.) — Martin Luthers reformationshistorische deutsche Schriften, nach den ältesten Ausgaben kritisch aufs neue bearbeitet von Enders. III, 2e Aufl. — Specht, Geschichte des Unterrichtswesens in Deutschland von den ältesten Zeiten bis zur Mitte des XIII Jahrhunderts. (Kaufmann : laisse beaucoup à désirer, mais c'est le commencement bienvenu d'une œuvre qui doit combler une lacune sensible ; on y trouvera maint détail instructif et maint secours.) — Hialmar Edgren, A compendious Sanskrit grammar with a brief sketch of scenic Prâkrit. (Quelques mérites dans l'arrangement des matières et l'exposition ; mais est basé essentiellement sur la grammaire de Whitney, répète les fautes isolées qui s'y trouvent, et reste bien loin en arrière de l'œuvre de son devancier pour l'exactitude des détails et la correction de l'impression ; contient une fois moins et coûte tout autant.) — Platonis Meno et Eutyphro, incerti scriptoris Theages, Erastae Hipparchus, rec. Fritzsche. (Schanz : cette édition est complètement sans valeur ; l'éditeur. disciple de Wohlrab, a perdu sa peine et « battu de la paille vide ».) — Arnold, De Graecis florum et arborum amantissimis. (Renner : rien de nouveau et une grande diffusion.) — Hepp, Schillers Leben und Dichten ; Weltrich, Friedrich Schiller, Geschichte seines Lebens und Charakteristik seiner Werke, I Liefer. (Brahm : l'ouvrage de M. Hepp, commis de l'Institut bibliographique de Leipzig, n'est qu'une compilation en style de commerçant ; le premier fascicule du livre de M. Weltrich est bien supérieur au livre de M. Hepp par l'indépendance du savoir et la connaissance du sujet, mais il y a trop de digressions, et l'auteur devra analyser avec plus de précision, connaître plus exactement les œuvres des contemporains de Schiller, juger avec plus de pénétration et de brièveté.) — Pakscher, Zur Kritik und Geschichte des französischen Rolandsliedes. (Koschwitz : œuvre d'un débutant qui enfonce parfois des portes ouvertes, mais écrit avec fraîcheur et agrément.) — Ch. Tissot, Fastes de la province romaine d'Afrique, p. p. Salomon Reinach. (J. Schmidt : ce livre sera, comme le pensent et l'auteur et l'éditeur, en état de rendre des services ; il sera la base de travaux ultérieurs ; l'esquisse biographique, écrite avec une pieuse chaleur et l'intelligence des mérites de Tissot, sera accueillie avec une sincère reconnaissance.) — Giessener Studien auf dem Gebiete der Geschichte, III. Beiträge zur neueren Geschichte, von W. Oncken. (R. Koser : écrit de polémique en trois chapitres 1° « sur le siècle de Frédéric le Grand » — dirigé contre Koser ; 2° « une lettre prétendue du baron de Stein » — dirigé contre Max Lehmann ; 3° « la question de Marie Stuart » — dirigé contre Bresslau.) — Babeau, Les voyageurs en France depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution (A. Stern : attachant et instructif) — Ch. Tissot, Géographie comparée de la province romaine d'Afrique, tome I. Géographie physique. Géographie historique. Chorographie. (J. Schmidt : ouvrage qui fera époque ; le sujet tout entier est traité d'après les règles de la mé-

thode scientifique pour la première fois.) — Bitter, Die Reform der Oper durch Gluck und R. Wagners Kunstwerk der Zukunft. (Bellermann.) — Boutmy, Études de droit constitutionnel (Laband : sujet très bien étudié, avec une compétence parfaite; une foule d'ingénieuses remarques; exposition pleine de goût. — (Grandeau, La production agricole en France, son présent et son avenir. — Catalogue of ancient manuscripts in the British Museum. (Wattenbach).

Theologische Litteraturzeitung, nº 15, 25 juillet 1885 : W. Schwartz, Indogermanischer Volksglaube, ein Beitrag zur Religionsgeschichte der Urzeit (von Bradke : trop hardi et va trop loin).— Aug. Vogel, Nach, Kanaam, Tagebuch einer Reise durch Aegypten, Palästina u. Griechenland, (Guthe : journal court, en général exact). — Obser, Wilfrid der aeltere, Bischof von York, ein Beitrag zur angelsächsischen Geschichte des VII. Jahrhunderts. (Loofs : du soin, des résultats, mais l'auteur ne connait pas l'époque à vécut son héros). — Uhlhorn, Die christliche Liebesthätigkeit, das Mittelalter. II. (Weizsäcker : savant, clair et agréable). — Herm. Haupt, Die deutsche Bibelübersetzung der mittelalterlichen Waldenser in dem Codex Teplensis und der ersten gedruckten deutschen Bibel nachgewiesen, mit Beiträgen zur Kenntniss der ramanischen Bibelübersetzung und Dogmengeschichte der Waldenser. (Harnack : petit écrit plein de choses et qui mérite l'attention). — Gottschick, Luther als Katechet. (Besser : important). — Alb. Ritschl, Geschichte des Pietismus, II : in der lutherischen Kirche des XVII, u. XVIII. Jahrhunderts, (Weizsäcker : soigné, sagace, impartial, à remarquer les portraits de Spener et de Francke).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 33 Dix-neuvième année 17 août 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 691, 1er août 1885 : The patriarchal theory, based on the papers of the late John Ferguson Mc Lennan, edited a. completed by Donald Mc LENNAN (Tylor). — The Song Celestial or Bhagavad-Gitâ (from the Mahabharata), translated from the Sanskrit Text by Edwin ARNOLD. (Blaikie). — Major Ben C. TRUMAN, The Field of Honor, being [which it is not] a complete and comprehensive history of duelling in all countries, including the judicial duel of Europe, the private duel of the civilised world, and specific description of all the noted hostile meetings in Europe and America (Burton : singulier livre, mal disposé, qui range le Cid parmi les « noted duellists » et prétend que la guillotine fonctionnait au temps de Richelieu, innombrables errreurs). — The Iliad of Homer, done into English verse by WAY (Morshead). — Lady VERNEY, Peasant Properties and other selected essays (Ed. Simcox). — Current theology (PEARSON, The Prophecy of Joel, its unity, its aim a. the age of its composition ; Aug. KÖHLER, Lehrbuch der biblischen Geschichte Alten Testaments. II, 1, etc.). — In Memoriam W. S. W. Vaux, Esq., late secretary to the Royal Asiatic Society (vers arabes de Habid Anthony Salmoné, traduits par Cunynghame). — Anglo-Saxon names (Stevenson). — « Defnsaetas » (Davidson). — Recent work in assyriology (Bezold). — Endowment of nesearch in America by Prof. Tyndall. — Rud. Merkel (F. Polle : not. nécrol.). — Early granite churches in Denmark. Sallinglands kirker, I [Églises danoises en granit, surtout à la campagne, 1re série : les églises du pays de Sallingland, publié par les soins du ministère royal des cultes]. — Roman centurial stone at Chester (Watkin).

The Athenaeum, n° 3014, 1er août 1885 : FINCH-HATTON, Advance Australia! — D. WEBSTER, The angler and the loop-rod. — J. LEWIS, The Reformation settlement (ouvrage qui sera très utile à consulter). — Shelley, a poem, with other writings relating to Shelley, by the late James THOMSON, to which is added an essay on the poems of William Blake, by the same author. — Commander W. BAINBRIDGE-HOFF, Exemples, conclusions and maxims of modern naval tactics. — Vaudois Literature : Ed. MONTET, Histoire littéraire des Vaudois du Piémont d'après les manuscrits originaux ; H. HAUPT, Die deutsche Bibel. — uebersetzung der mittelalterlichen Waldenser in dem Codex Teplensis und der ersten gedruckten deutschen Bibel nachgewiesen. — Historical books (Morris FULLER, the life, times and writings of Thomas Fuller ; Andrew Ross, Old Scotish Regiment Colours ; Ella S. ARMITAGE, Highways of history, the connexion between England a. Scotland ; MOLMENTI, La dogaressa di Venezia ; WEISE, The discoveries of America to the year 1525. — The life of Mary Wollstonecraft. (Elis. R. Pennell). — « Literary landmarks of London ». — An unknown edition of Kimchi's Hebrew Grammar (Ginsburg). — Lockhart's Life of Scott. — An incident in the history of Trinity College, Cambridge. — Mr. Quaritch's new Geographical Catalogue (Major). — BOWES, Japanese enamels, with illustrations from the exemples in the Bowes Collection. — H. MONTAGNE, The copper, tin and bronze coinage and patterns for coins of England from Elizabeth to Victoria. — The Royal Archaeological Institute at Derby.

Literarisches Centralblatt, n° 32, 1er août 1885 : Eugippii excerpta ex operibus S. Augusti, rec. et commentario critico instruxit KNOELL (« vehiculum frumento onustum », et, en effet c'est du bon grain et qui soutient l'épreuve). — Marie SYDOW, Dr. Adolf Sydow, ein Lebensbild. — SCHUBERT, Geschichte der Könige von Lydien. (Malgré quelques fau-

tes et lacunes, production très remarquable qui chasse de l'histoire beaucoup de fables et d'anecdotes douteuses.)— TESSIER, quatrième croisade, la diversion sur Zara et Constantinople (arrive à un autre résultat que le comte Riant et s'attache à la théorie des causes fortuites, et non à celle de la préméditation ; les déductions de l'auteur méritent l'attention, et son ouvrage est écrit avec autant de soin que de clarté.) — Leop. von RANKE, Weltgeschichte V. Die arabische Weltherrschaft und das Reich Karl's des Grossen, 1 u. 2. (Ce neuvième volume de cette œuvre remarquable inspire la plus haute admiration ; l'auteur embrasse du regard les horizons les plus vastes et on sent pourtant qu'il a pénétré dans les plus subtils détails.) — Rich. LEPSIUS, die oberrheinische Tiefebene und ihre Randgebirge. — Philodemi de musica librorum quae exstant, ed. KEMKE. (Fait avec une extrême sagacité et un brillant succès.) — Analecta Oxoniensia, texts, documents and extracts chiefly from manuscripts in the Bodleian and other Oxford libraries, classical series, vol. I, part. V, collated a. edited by Rob. ELLIS. — W. FOERSTER, Li sermon saint Bernard, aelteste französische Uebersetzung der lateinischen Predigten Bernhards von Clairvaux. (Publication d'un document de très haute importance.) — Ferd. SCHULTZ, die Tonkunst nach Ursprung und Umfang ihrer Wirkung. — ZABEL, Graf Adolf Friedrich von Schack. — HEIDEN, MÜLLER u. LANGSDORFF, die Verwerthung der städtischen Fäcalien.

Deutsche Literaturzeitung, n° 31, 1er août 1885 : Mor. ENGEL, die Lösung der Paradies frage. (Wellhausen : avec de pareils leviers, pour soulever l'histoire de ses gonds, c. a. d. avec la géographie physique, l'étymologie et l'ignorance, l'auteur pouvait tout aussi bien démontrer que le Nouveau Dresde était le paradis.) — Τοῦ μακαριωτάτου Θεοδωρήτου ἐπισκόπου Κύρου ἐπιστολαὶ δυοῖν δεούσαιν πεντήκοντα ἐκ πατμιακοῦ χειρογράφου τεύχους νῦν πρῶτον τύποις ἐκδιδόμεναι ὑπὸ Σακκελίωνος (Lambros : 49 lettres inédites de Theodoret) — LIOY, die Philosophie des Rechts, übersetzt von DI MARTINO. — MEINONG, über philosophische Wissenchaft und ihre Propädeutik. — Hartmann von Aue, Der arme Heinrich und zwei jüngere Prosalegenden verwandten Inhalts, von W. WACKERNAGEL, hrsg. v. TOISCHER (E. Martin : une des meilleures éditions de la poésie allemande du moyen âge). — HAUSEN, die Kampfschilderungen bei Hartmann von Aue und Wirnt von Gravenberg. (Niedner : bon travail.) — LUBIN, Dante spiegato con Dante e polemiche Dantesche. (Körting : livre de grande valeur et d'un vif intérêt.) — MICHAELIS, Estenographia portugueza. — HÖFER, Der Feldzug des Germanicus im Jahre 16. (Klebs : méritoire.) — Alfred Ritter von ARNETH, Graf Philipp Cobenzl und seine Memoiren. (Wolf : rien de nouveau et de surprenant, mais beaucoup de choses intéressantes qui rendent ce volume précieux pour l'historien.) — KRAUSKE, die Entwickelung der ständigen Diplomatie vom XV. Jahrhundert bis zu den Beschlüssen von 1815 und 1818 (Dambach : offre une lecture attachante et renferme une grande foule de matériaux). — BREHM, das Inka-Reich, Beiträge zur Staats = und Sittengeschichte des Kaisertums Tahuantinsuyu, nach den ältesten spanischen Quellen bearbeitet. (Von Tschudi : compilation sans critique et qui fourmille d'erreurs.) — KOLBERG, nach Ecuador, Reisebilder. — LUDVIG, Lionardo da Vinci, das Buch von der Malerei, neues Material aus den Originalmanuscripten, gesichtet.

Altpreussische Monatsschrift, hrsg. von Reicke u. Wickert 1885. III u. IV Heft, avril-juin. (Königsberg, Beyer). O. VAN BAREN, der Zorn Friedrichs des Grossen über Ostpreussen (Frédéric s'irritait, non sans raison, de la conduite de la province occupée par les Russes de 1758 à 1763, et qui donna de nombreux témoignages d'attachement à

l'envahisseur.) — FRISCHBIER, Zur volkstümlichen Naturkunde. Beiträge aus Ost = und Westpreussen. — BECKHERRN, Einige Bemerkungen über das Ordenshaus Balga und seine Umgebung. — *Kritiken und Referate :* VECKENSTEDT, Die Mythen, Sagen und Legenden der Zamaiten (Bezzenberger : on ne pourra faire un usage scientifique de la plus grande partie du livre). — Die Bau = und Kunstdenkmäler der Provinz Westpreussen, Heft II. Der Landkreis Danzig. — *Mittheilungen und Anhang :* LOHMEYER, Verzeichnis der in den Programmen der höheren Lehranstalten Ostpreussens enthaltenen Abhandlungen zur Geschichte von Ost=und Westpreussen. — Leop. JACOBY, Der Teufel im Flachs, Poetisch dargestellt. — Altpreussische Bibliographie, 1884.

Berliner Philologische Wochenschrift, n° 31-32, 1er août 1885 (n° double) : J. REIMERS, Die Lehmfunde in Griechenland und der dorische Stil. (L'auteur de cet article de fonds, répondant à une critique de Dörpfeld dans la Phil. Woch. 1885, n° 27, étudie surtout la construction du toit et de l'entablement dans les édifices grecs primitifs en briques crues et en bois). — K. A. ED. NIKMEYER, Ueber die Gleichnisse bei Quintus Smyrnaeus (R. Petersen : il y a, dans Quintus, une grande comparaison par 40 vers, dans l'Iliade une par 77 seulement). — SOPHOCLES Tragödien zum Schulgebrauch mit erklärenden Anmerkungen versehen von N. WECKLEIN (H. Müller : excellente édition ; le critique examine quelques passages d'Antigone). — SOPHOCLES, König Oedipus, für den Schulgebrauch erklärt von G. KERN. SOPHOCLES, Tragödien, erklärt von C. SCHMELZER. Band I König Oedipus. SOPHOCLIS tragoediae, scholarum in usum ed. Jos KRAL. Bd. I. Aiax (H. Müller trouve à louer dans tous ces travaux). — M. SCHMIDT, Zweiter textkritischer Beitrag zu den Trachinierinnen, extr. du Bull. de l'Acad. de St. Pétersbourg (Wecklein : hypothèses téméraires, corrections inutiles). — L. V. SCHRÖDER, Pythagoras und die Inder (F. Lortzing : tout en reconnaissant des analogies frappantes entre les doctrines des Hindous et celles de Pythagore, le critique refuse d'admettre les conclusions de l'auteur). — PAULUS SHOREY, de Platonis idearum doctrina atque mentis humanae notionibus commentatio (P. v. Gizycki « überaus selbstbewusster Ton »). — A. HARPF, die Ethik des Protagoras und deren zwiefache Morablegründung (A. Krohn : bon). — R. THAMIN, Un problème moral dans l'antiquité. Étude sur la casuistique stoïcienne (M. Heinze : écrit avec savoir, facile à lire, ce livre prouve que le Portique n'est pas défavorablement jugé en France et qu'on sait en comprendre les mérites). — J. DENIS, De la philosophie d'Origène (Th. Ziegler : intéressant, bien que l'auteur ignore les travaux allemands). — T. MACCI PLAUTI Mostellaria. With notes critical and exegetical and an introduction by E. A. SONNENSCHEIN (O, Seyffert : défectueux). — R. C. KUKULA, De Cruquii codice vetustissimo (G. Faltin : favorable à Cruquius). — Le orazioni Catilinari di M. TULLIO CICERONE, Commentate da A. PASDERA (F. Müller : bonne compilation). — TITI LIVII ab urbe condita liber I. Für den Schulgebrauch erklärt von MAX HEYNACHER (-b- : le commentaire supprime le travail de l'écolier). — G. PIETROGRANDE, Iscrizioni Romane del Museo di Este (K. Zangemeister : recueil utile, même après le Corpus). — W. MANNHARDT, Mythologische Forschungen, aus dem Nachlasse herausgegeben von H. PATZIG, mit Vorreden von K. MÜLLENHOFF und W. SCHERER (K. Bruchmann : remarquable). — E. SIECKE, Beitraege zur genaueren Erkenntniss der Mondgottheit bei den Griechen (K. Bruchmann : travail solide). — J. ILBERG, Erinnerungen an das Leben und Wirken von F. Th. Hugo Ilberg (H. Peter).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 34 Dix-neuvième année 24 août 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, nº 692, 8 août 1885 : York Plays, the plays performed by the Crafts or Mysteries of York on the day of Corpus Christi, now first printed from the unique Ms. in the library of Lord Ashburnham, edited with introd. a. glossary, by Lucy Toulmin Smith. (Dowden : publication remarquable.) — Schley a. Soley, The rescue of Greely. — Bonar, Malthus and his work. — Marquis de Nadaillac, Prehistorica America, translated by D'Anvers, edited by Dall. (Keane : ouvrage d'ensemble assez méritoire.) — Mason, The history of Norfolk, IV. — The Rev. H. T. Ellacombe (not. nécrol.) — The proposed Teaching University for London. — A « close time » for authors. (Skeat.) — Odhr Edda, Lódh Ledda, Stódh Stedda. (Vigfusson.) — « Defnsaetas » (Kerslake). — The date of Dante's death. (Krebs.) — Steingass, The student's Arabic-English dictionary. (Lyall.) — The American Philological Association. — Gerspach, L'art de la verrerie. — M. Maspero's report on his latest excavations in Egypt. — Egypt Exploration Fund. — Berna of Siena. (Mercer.)

The Athenaeum, nº 3015, 8 août 1885 : Narratives of Scottish Catholics under Mary Stuart and James VI, now first printed from the original manuscripts in the secret archives of the Vatican and other collections, edited by Forbes-Leith (très intéressant). — Suakin, 1885, being a sketch of the campaign of this year, by an officer who was there. — The North Riding Record Society, vol. II. Quarter Session Records, edited by Atkinson. — Martineau, Types of ethical theory, 2 vols. — Boulay de la Meurthe, Le Directoire et l'expédition d'Egypte, étude sur les tentatives du Directoire pour communiquer avec Bonaparte; le secourir et le ramener (attachant, solide et fait avec une méthode excellente). — The Horiuzi palm-leaves (Beal). — Stanley Lane-Poole, The coins of the Turks in the British Museum. — The Royal Archaeological Institute at Derby.

Literarisches Centralblatt, nº 33, 8 août 1885; The greek liturgies chiefly from original authorities, edited for the syndics of the University Press by Swainson, etc. — Witz, Ulrich Zwingli, Vorträge. — Antoniades, Kaiser Licinius, eine histor. Untersuchung nach den besten alten u. neueren Quellen. (Travail difficile entrepris avec zèle et soin.) — Kreisel, Adolf von der Mark, Bischof von Münster 1357-1363 u. Erzbischof von Cöln 1363-1364. (Soigné.) — Heigel, Quellen und Abhandlungen zur neueren Geschichte Bayerns. (Huit études sur la Bavière au xviie siècle.) — Hohenbühel, Beiträge zur Kunde Tirols. — Stintzing, Geschichte der deutschen Rechtswissenschaft, II. — Liesegang, die Sondergemeinden Kölns, Beitrag zu einer Rechts = und Verfassungsgeschichte der Stadt. — Ballas, die Phraseologie des Livius nach Materialien geordnet. (Fait avec ordre et assez de soin.) — Sabbadini, Guarino Veronese e il suo epistolario edito e inedito. — Gräfenberg, Beiträge zur französischen Syntax des XVI. Jahrhunderts (Sans être complet, est fait avec exactitude.) — Spinelli biografia Goldoniana.

Deutsche Litteraturzeitung, nº 32, 8 août 1885 : Roth, die Einführung der Reformation in Nürnberg 1517-1528. (Kolde : très recommandable.) — Gerber, die Sprache als Kunst, I. (Simmel : ouvrage extrêmement méritoire et remarquable.) — Bersu, die Gutturalen u. ihre Verbindung mit *v* im lateinischen. (Thurneysen : éclaire un point assez obscur.) — Rist, Dichtungen, p. p. Goedeke u. Goetze. — Fontane, Scherenberg u. das literarische Berlin, 1840-1860. (Nerrlich : exact et intéressant.) — Brümmer, Lexicon der deutschen Dichter u. Prosaisten

des XIX. Jahrhunderts. I, A-L. (W. Bernhardi : très précieux, très bien fait, plein de détails, sera aussi indispensable pour le XIXe siècle que Jördens et Goedeke pour des époques antérieures.) — SCHMITZ, Portugiesische Grammatik mit Berücksichtigung des gesellschaftlichen Verkehrs. (Zunker : l'auteur de cette grammaire portugaise ne sait pas le portugais et tâtonne çà et là, sans voir clair.) — HERTZBERG, Athen historisch-typographisch dargestellt. (Lolling : court, complet, bien réussi, malgré quelques erreurs légères et des taches de style.) — Documents inédits relatifs à l'histoire de la Grèce au moyen-âge, VI, p. p. SATHAS (Lambros : un des volumes les plus intéressants de la collection). — Urkundenbuch des Bistums Culm, p. p. WOELKY. II (Perlbach). — Fr. MASSON, Le cardinal de Bernis depuis son ministère 1758-1794, la suppression des Jésuites, le schisme constitutionnel. (Koser : livre plein de détails.) — KIEPERT, Karte des Congo-Beckens. (Ermann.) — SAUZAY, Haydn, Mozart, Beethoven, étude sur le quatuor. (Kabisch : fait sans soin.) — ROGER DE BEAUVOIR, Nos généraux 1871-1884 (Lange : actualité intéressante).

Gœttingische gelehrte anzeigen, n° 16, 1 août 1885 : STOLL, Zur Ethnographie der Republik Guatemala. (Gerland : des critiques de toute sorte à faire, mais livre d'une valeur réelle et qui contient de nombreux et précieux matériaux). — Mythologische Forschungen aus dem Nachlasse Mannhardts, hrsg. von PATZIG, mit Vorreden von MÜLLENHOFF u. SCHERER. (Laistner : Ouvrage plein d'aperçus profonds). — VIRCHOW, Ueber alte Schädel von Assos und Cypern. (Krause) — HELLER, Geschichte der Physik von Aristote les bisauf die neueste Zeit. II : von Descartes bis Robert Mayer. (Lasswitz : utile) — HEIGEL, Quellen und Abhandlungen zur neueren Geschichte Bayerns. (Tupetz : 9 essais qui, pour la plupart « éclairent la funeste politique des alliances indignes et l'on pourrait dire traitresses que la Bavière a nouées pour son malheur et celui de l'Allemagne avec les ennemis de l'Empire. »)

Revue de l'Instruction publique supérieure et moyenne, en Belgique, tome XXVIII, 4e livraison : HEGENER, De l'enseignement de la religion dans les athénées. — *Comptes-rendus :* GILLET, Des procédés à employer dans les athénées, collèges et écoles moyennes de garçons et de filles pour assurer et hâter les progrès de la rédaction française (travail logique et bien pensé). — J. MARTHA, Manuel d'archéologie étrusque et romaine (de Ceuleneer : fait avec talent, presque toujours au courant des principaux travaux publiés sur la matière, bon livre que quelques changements de détail rendront excellent). — MATHYS, Nederlandsche Spraakleer (Vercoullie : quelques imperfections, mais instrument maniable). — Le dialecte de Tournai au moyen âge : SCHWAKE, Versuch einer Darstellung der Mundart von Tournay im Mittelalter ; D'HERBOMEZ, Mémoires de la société historique et littéraire de Tournai, tome XVII, Chartes françaises du Tournaisis, 1207-1292, étude philologique sur les chartes françaises du Tournaisis ; SCHELER, Étude lexicologique sur les poésies de Gillon le Muisit (Wilmotte). — Varia : manifestation Nypels.

Theologische Litteraturzeitung, n° 16, 8 avril 1885 : SCHLOTTMANN, Wider Kliefoth und Luthardt, in Sachen der Lutherbibel. — KAHNIS. Ueber das Verhältniss der alten Philosophie zum Christenthum. — KRÜGER, Monophysitische Streitigkeiten im Zusammenhange mit der Reichspolitik. (Möller : œuvre soignée et qui témoigne d'une bonne méthode) — OTTE, Handbuch der kirchlichen Kunst-Archäologie des deutschen Mittelalters, 5e aufl. in Verbindung mit dem Verfasser bearb. von WERNICKE, 2 vols. (Pohl : nouvelle édition de cet indispensable ma-

nuel) — Analecta Franciscana sive chronica aliaque varia documenta ad historiam Fratrum Minorum spectantia, édita a patribus collegii S. Bonaventuræ adjuvantibus aliis patribus ejusdem ordinis. I. — Sam. Berger. La Bible française au moyen-âge; Bonnardot, Le Psautier de Metz. I. (Birch Hirchfeld : l'ouvrage de Sam. Berger est excellent, « trefflich ») — Luther's sämmtliche Werke, 25 u. 26 vol. p. p. Enders, 2e aufl. — Sachsse Ursprung und Wesen des Pietismus. (Weizsäcker : n'est pas superflu, malgré le travail de Ritschl). — Notiz über die Anfänge des Mönchsthums in Syrien (Ryssel).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 35 Dix-neuvième année 31 août 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, nº 693, 15 août 1885 : Studia Biblica, essays in biblical archaeological and criticism and kindred subjects, by members of the University of Oxford. (Salmon : recueil de dix études, qui sera le bienvenu.) — Markham, Life of Robert Fairfax of Steeton, 1666-1275 (Courtney). — Numantia, a tragedy, by Miguel de Cervantes Saavedra, translated from the Spanish by Gibson. (W. Webster.) — *Correspondance :* sketch of a conversation between Coleridge and Kenyon. — « The Thousand Nights and a Night » (Burton). — « Arabian matriarchate » (Tylor). — « The patriarchal theory » (Mackennan). — « Dunsaetas » (Boult). — Tedaldi's sonnet on the death of Dante. (Cheyne). — Sir Philip Francis and « Junius » (M' Carlie). — Roscher, Ausführliches Lexicon der griechischen und römischen Mythologie, 1-6. (Isaac Taylor : très utile et souvent très ingénieux, beaucoup d'excellentes choses, mais ne tient compte exclusivement que des travaux des mythologues allemands). — Early inscriptions in Arabia (sur le travail de M. Ph. Berger, l'Arabie avant Mahomet d'après les inscriptions). — Algebraical signs for the terms « Umlaut » and « Ablaut » in etymology (Skeat : exemple, on pourrait écrire « anglo-saxon *dóm* = English *doom*>... *déman* = English *deem* » ; ce qu'il faudrait lire « The Anglo-Saxon *dóm*, which is the modern English *doom*, produces by vowel-mutation the verb *déman*, which is the modern English *deem*. ») — A « Saura-yantra » (Bühler). — J. P. Richter, Notes an Vasari's Lives. (Monkhouse). — M. Maspero's report on his latest excavations in Egypt. (l'Egypte n'est pas épuisée ; elle renferme de quoi occuper vingt générations de travailleurs et ce qu'elle nous a livré jusqu'à ce jour n'est que peu de chose à côté de ce qu'elle nous cache encore.)—Roman milestones in Northumberland. (Watkin.)

The Athenaeum, nº 3016, 15 août 1885 : Essays and miscellaneous writings of Vere Henry, Lord Hobart, with a biographical sketch, edited by Mary, Lady Hobart. — York Powell, History of England to the death of Henry VIII. (Petit volume qui est plus qu'un livre scolaire.) — Nixon, The complete story of the Transvaal, from the « Great Trek » to the convention of London ; Greswell, Our South African Empire. — Roberts, The pontifical decrees against the doctrine of the earth's movement. — Brugsch, Religion und Mythologie der alten Aegypter, nach den Denkmälern bearbeitet, I. (On regrettera que l'auteur n'ait tenu aucun compte des résultats naguère obtenus par Renouf et d'autres égyptologues). — Ware a. Maun, The life and times of Colonel Fred. Burnaby. — Tilley, The literature of the French Renaissance, an introductory essay (témoigne de solides lectures personnelles, mais ne traite guère le sujet). — The battle of Brunnanburh. (Weymouth.) — The earldom of Mar. — « The reformation Settlement » — The « editio princeps » of Qimchi's Grammar. (Schiller-Szinessy.) — The Roman Village Community. (Gomme.) — Lord Houghton. — Butler, The ancient Coptic churches of Egypt, 2 vols. — Westminster Abbey. — The British Museum Catalogue of Oriental coins (Stanley Lane-Poole.) — The little mosque of Santa Sophia (Freshfield). — Notes from Athens. (Lambros.)

Literarisches Centralblatt, nº 34, 15 août 1885 : Wellhausen, Skizzen und Vorarbeiten, I Heft, Abriss der Geschichte Israel's und Juda's ; II. Lieder der Hudhailiten, arabisch und deutsch. — Teaching of the twelwe apostles, the oldest church manual, called the Διδαχὴ τῶν δώδεκα ἀποστόλων, p. p. Schaff. — Ritschl, Cyprian von Carthago und die Verfassung der Kirche (fait avec beaucoup de sérieux et de pénétration).

— Reese, die staatsrechtliche Stellung der Bischöfe Burgunds und Italiens unter Kaiser Friedrich I. (Travail de valeur.) — Wittelsbacher Briefe aus den Jahren 1590-1610, p. p. Stieve. I. — Lotheissen, Zur Sittengeschichte Frankreichs, Bilder und Historien. (Recueil d'études attachantes.)—Zöller, das Togoland und die Sklavenküste.—Haltrich, Zur Volkskunde der siebenbürger Sachsen. — Les manuscrits arabes de l'Escurial décrits par H. Derenbourg, tome I. (L'auteur a mérité la reconnaissance de tous les arabisants en se soumettant à cette tâche difficile et en la menant à bout, comme il fallait s'y attendre, d'une manière qui répond tout à fait à l'état actuel de la science ; son travail tient le milieu entre un catalogue raisonné et un inventaire sommaire ; il ne pouvait mieux faire ; sa publication s'ajoute de la façon la plus digne aux volumes déjà parus de la grande collection de l'École des langues orientales vivantes ; « er hat Vortreffliches geleistet »). — Πολίτης, τὸ δημοτικὸν ᾆσμα περὶ τοῦ νεκροῦ ἀδελφοῦ. (Très détaillé, réfutation complète et convaincante des opinions soutenues par Wollner et Psichari.) — Morandi, Antologia della nostra critica letteraria moderna. (Idée originale et louable.) — G. Voss, das jüngste Gericht in der bildenden Kunst des frühen Mittelalters. (Bon travail.) — A. Weber, Leben und Werke des Bildhauers Dill Riemenschneider. — von Wurzbach, Rembrandt-Gallerie.

Deutsche Litteraturzeitung, n° 33, 15 août 1885 : Bruchstücke der sahidischen Bibelübersetzung, p. p. Lemm. — Tschackert. Evangelische Polemik gegen die römische Kirche. — Matzat, Methodik des geographischen Unterrichts.—Hofmann-Wellenhoff, Alois Blumauer. (Werner : fait avec grand soin.) — Gredt, Sagenschatz des Luxemburger Landes. (E. H. Meyer.) — Köritz, Ueber das *s* vor Consonant im Französischen. (Fait avec exactitude et jugement.) — S. S. (Stampa), Alessandro Manzoni, la sua famiglia, i suoi amici. (Wiese : écrit avec emphase et attache trop d'importance à de menus détails.) — Reese, Die staatsrechtliche Stellung der Bischöfe Burgunds und Italiens unter Kaiser Friedrich I. (Bernheim : sera le bienvenu.) — Henrard, Henri IV et la princesse de Condé 1609-1618. (Schott : étude intéressante.) — Heinze, Dresden im siebenjährigen Kriege. (Sec, quoique soigné.) — Benndorf u. Niemann, Reisen in Lykien und Karien, mit einer Karte von Kiepert. (Wolters : publication qui aura une place considérable non-seulement au point de vue scientifique, mais par la vivacité de l'exposition et le goût qui règne dans l'ensemble comme dans les détails.) — The patriarchal theory based on the papers of the late John Ferguson Mc Lennan, ed. a compl. by Donald Mc Lennan. (Gerland : remarquable.) — De Vries en Bredius, Catalogus der Schilderijen in heh Museum Kunstliefde te Utrecht met medewerkung von S. Müller. — Kohn, Zur Geschichte des römischen Frauen-Erbrechts.

Berliner Philologische Wochenschrift, n° 33, 15 août 1885. — E. Schmidt, Parellel-Homer oder Index aller homerischen Iterati in lexicalischer Anordnung (C. Rothe : il y a dans Homère 1804 vers répétés, qui reviennent 4,730 fois. Le recueil de ces *itérati* a été fait avec soin). — I. Schmidt, Ulixes Posthomericus (Wecklein : étude intéressante sur le développement du type littéraire d'Ulysse). — Aristophanes, Werke. I. Die Wolken. Die Froesche. Uebers. mit Einleitung und Anmerkungen von J. Maelhy (H. Lübke : traduction plus littérale encore que celle de Droysen). — Th. Gomperz, Zu Philodemus' Büchern von der Musik (H. Laudwehr : intéressant pour le texte de Philodème). — M. Tvllio Cicerone, Settanta lettere scelte commentate da A. Conradi (L. Gurlitt : au niveau de la science). —

Quinto Curzio Rufo, La Storia di Alessandro il grande, da Eur. Cocchia (E. Krah : édition scolaire, à laquelle on reproche de n'avoir pas profité du commentaire de Dosson ; soignée d'ailleurs). — R. Reitzenstein, De scriptorum rei rusticae qui intercedunt inter Catonem et Columellam libris deperditis (W. Gemoll ; très bonne étude avec recueil des fragments des agronomes perdus). — C. Ruelens, La première édition de la Table de Peutinger (C. Frick). — E. Théron, Etude sur les religions anciennes (F. Justi : point de vue orthodoxe, connaissances superficielles). — C. Rawlinson, Egypt and Babylon. From scripture and profane sources (F. Justi : très instructif, mais d'une critique insuffisante). — J. Psichari, Essai de phonétique néo-grecque. Futur composé du grec moderne (G. Meyer : « fein und durchaus methodisch »). — Γεοργίου N. Χατζιδάκη Μελέτη ἐπὶ τῆς νέας ἑλληνικῆς ἢ βασανος τοῦ ἐλέγχου τοῦ ψευδαττικισμοῦ (G. Meyer : réponse de Chatzidakis à Bernardakis qui avait attaqué le dernier livre de Kontos en l'accusant de « pseudatticisme »). — J. Lattmann und H. D. Mueller, Kurzgefasste lateinische Grommatik, 5e Auflage. Les mêmes, Lateinische Formenlehre und Hauptregeln der Syntax. J. Lattmann, Lateinischer Uebungsbuch mit stilistischen Regeln und einem grammatischen Repetitorium für Quarta, 6e éd. (P. Harre.) — Extraits des Breslauer Universitätsschriften de 1884.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 36 Dix-neuvième année 7 septembre 1885

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 694, 22 août 1885 : The works of Thomas Middleton, edited by BULLEN, I-IV (Minto) — RITCHIE, To Canada with Emigrants; ROWOBOTHAM, A Trip to Prairie Land (Brown). — DORLING, Memoirs of Dora Greenwell. — Briefe des Grafen Mercy-Argenteau an Starhemberg, p. p. THÜRHEIM (Gardiner : recueil de documents intéressants). — Lord Houghton (nos. nécrol.). — W. J. Thoms (not. nécrol.). — Thoreau's wild wood philosophy. — Lord Houghton and Keats (S. L. Lee). — The Egyptian « Nefer » and the Siamese « Saw Tai » (Ellis). — Roscher's Lexicon of Greek and Roman mythology (Cox). — « Arabian matriarchate » (Redhouse). — « Offprint » (Skeat : propose ce mot, au lieu de « deprint », «exprint » pour rendre « tirage à part »). — Intercourse of China with Eastern Turkestan (Kingsmill). — The history of Sháh Isma'il I and Sháh Tahmásp I. (Churchill). — LUKIS, The prehistoric stone monuments of the British Isles; Cornwall (Bradley). — The Newcastle Society of Antiquaries. — Art in Louvain (A. Evans). — Greek inscription from Egypt (Sayce). — The Site of Ferentum or Forentum (Hoskyns-Abrahall).

The Athenaeum, n° 3017, 22 août 1885 : BÉMONT, Simon de Montfort, comte de Leicester. (Excellent ouvrage, fait avec beaucoup de soin et de savoir d'après des documents dont quelques-uns sont inédits et importants.) — Col. MALLESON, Ambushes and surprises. (Etude dont les hommes de guerre tireront grand profit.) — Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum, X, Sedulii opera omnia, ex recens. HUEMER ; XI, Claudiani Mamerti opera ex rec. ENGELBRECHT. — DOWELL, A history of taxations and taxes in England from the earliest times to the present day ; HALL, The history of the Custom Revenue in England from the earliest times to the year 1827; CHESTER, Chronicles of the Customs department. — EDGAR, Old church life in Scotland. — « Beauty and the Beast » (Pearson). — Mediaeval history of Greece. — Prof. G. Curtius (not. nécrol. sur l'éminent philologue et professeur George Curtius, né à Lubeck en 1820, mort à Hermsdorf près de Warmbrunn en Silésie le 12 août de cette année; sans avoir la puissance de Bopp et la finesse de Benfey, il était sans conteste le premier successeur de ces deux patriarches de la philologie; il était par excelleece « mens sana »). — The battle of Brunnanburh (Cann-Hughe; Malden; Hodgkin). — W. J. Thoms (not. nécrol.). — WATKINS, Gleanings from the natural history of the ancients (agréable à lire, mais n'est pas fait avec soin). — Medallic illustrations of the history of Great Britain and Ireland to the death of George II, compiled by the late Edward HAWKINS a. edited by FRANKS a. GRUEBER. — The British Archaeological Association. — Prof. Worsaae (Le célèbre archéologue danois est mort le 15 août; il était né à Vejle le 14 mars 1821.)

Literarisches Centralblatt, n° 35, 22 août 1886 : KOLDE, die Heilsarmee (the Salvation Army). — Bibliotheca Rabbinica, p. p. WÜNSCHE, 33 u. 34 Liefer. Der Midrasch Mischle; Der Midrasch Bemid bar rabba. — SCHMELZER, eine Vertheidigung Plato's. (Il est plus que douteux que l'auteur amène un changement dans l'exposition, connue jusqu'ici, de l'Etat décrit par Platon). — KAGELMACHER, Filippo Maria Visconti u. König Sigismund 1433-1431. (Beaucoup de soin.) — EGELHAAF, deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation. (Clair, habilement fait, trop de polémique contre Jansen.) — HANS, die Canalisirung der Maas, hrsg. v. DÜSING. — BUCHHOLZ, Vindiciae carminum Homericorum, I. (L'auteur veut sauver Homère du « vandalisme » de Wolf et de Lachmann; il aurait mieux fait de ne pas donner son livre à l'impression; il faut, à moins

d'être obligé d'en rendre compte, passer devant « oculis irretortis ».) — THURNEYSEN, Keltoromanisches, die keltoromanischen Etymologien im etymologischen Wörterbuch von Diez. (Ouvrage remarquable, quoique les résultats positifs ne paraissent pas considérables.) — Vauquelin de la Fresnaye, L'art poétique, texte conforme à l'édition de 1605, p. p. PELLISSIER (édition très recommandable et pourvue de tout un « apparatus » utile). — BRINKMANN, Syntax des Französischen und Englischen in vergleichender Darstellung. II, 1. (Mêmes qualités et mêmes défauts que dans le premier volume; abondance étonnante d'exemples.) — FISCH, General von Stille und Friedrich der Grosse contra Lessing. (Beaucoup de détails intéressants, mais il est impossible d'admettre les conclusions de l'auteur.) — REIMERS, Zur Entwickelung des dorischen Tempels. (Jugement original et grande clarté). — WEBER, Die musikalische Lage und der Volksunterricht in Frankreich, deutsch von RAMANN. — HALVORSEN, Norsk Forfatter-Lexicon 1814-1880, I. (Fait avec le soin le plus consciencieux.)

Deutsche Litteraturzeitung, n° 34, 22 août 1885 : A. RITSCHL, Geschichte des Pietismus, I. in der reformirten Kirche; II. in der lutherischen Kirche des XVII. u. XVIII. Jahrhunderts. (Nippold : l'auteur s'est placé à un point de vue dogmatique qui entraîne des erreurs, instructif néanmoins.) — SACHSE, Ursprung und Wesen des Pietismus. (Nippold : précis, clair et impartial.) — J. SEEMÜLLER, die Sprachvorstellungen als Gegenstand des deutschen Unterrichts; *et* zur Methodik des deutschen Unterrichts in der fünften Gymnasialclasse. — Das tironische Psalterium der Wolfenbütteler Bibliothek, mit einer Einleitung u. Uebertragung des tironischen Texts von Oskar LEHMANN. (Schmitz : publication qui fait grand honneur à Lehmann et à l'Institut sténographique de Dresde.) — Goethe, von Berlichingen, p. p. A. CHUQUET. (Erich Schmidt : « Introduction détaillée où l'éditeur montre une sûre connaissance de la littérature du sujet, notes abondantes et instructives », eine ausgezeichnete Leistung... wir bitten den trefflichen Interpreten immer mehr deutsche Schriften in seiner Weise für Frankreich zu erobern.) — MEISNER, Goethe als Jurist. (König : bon, sans rien de très nouveau.) — MUSHACKE, Geschichtliche Entwickelung der Mundart von Montpellier (travail aussi excellent que celui de Görlich sur le Poitou). — SEECK, Die Kalendertafel der Pontifices. (Niese : croit que la chronologie de Matzat est exacte dans l'essentiel et fait époque, mais cherche à redresser quelques résultats ou à mieux les démontrer; beaucoup d'hypothèses; on regrettera que l'auteur ait consacré tant de sagacité à une tâche aussi ingrate.) — STEVENS, History of Gustavus Adolphus. (Gindely : malgré les recherches de Wittich, ne décharge pas Tilly des cruautés de Magdebourg et prétend connaître un traité en onze articles relatif au second commandement de Waldstein; mais très solide, très détaillé, très exact et impartial.) — Cam. ROUSSET, Un ministre de la Restauration, le marquis de Clermont-Tonnerre. (Kugler : livre bien écrit et qui intéresse.) — Protokolle des Verfassungs-Ausschusses im österreichischen Reichstage, 1848-1849, hrsg. u. eingeleitet von Ant. SPRINGER (Koser). — Elisée Reclus, Nouvelle géographie universelle, X. L'Afrique septentrionale, 1 : Bassin du Nil, Soudan égyptien, Éthiopie, Russie, Égypte. (Tomaschek : l'auteur sait choisir parmi d'abondants matériaux et tient le juste milieu entre un exposé savant et un précis superficiel, beaucoup de finesse dans la caractéristique des différentes provinces.) — Chorgesänge zum Preis der h. Elisabeth aus mittelalterlichen Antiphonarien hrsg. von Ernst RANKE. II. — Fundbericht aus Italien (Rossbach).

Berliner Philologische Wochenschrift, 22 août 1885, n° 34 : G. GÜNTHER, Grundzüge der tragischen Kunst. Aus dem Drama der Griechen ent-

wickelt (Wecklein : ouvrage très remarquable, qui est comme une philosophie du drame antique). — Sophokles' Tragœdien übersetzt von G. Wendt (F. Kern : la meilleure traduction en vers de Sophocle). — Calpurnii et Nemesiani Bucolica. Recensuit H. Schenkl (L. Müller : travail de commençant mais qui ne manque pas de mérite. Le critique présente un certain nombre d'observations et de conjectures personnelles). — Cicero, Ausgewählte Briefe, erklärt von F. Hofmann, und G. Andresen (K. Schirmer). — Lud. Carrionis im A. Gellii noctium atticarum libros commentarios qui exstant castigationum et notarum specimen ex ed. princ. a Martino Hertzio depromptum (Gs : on n'a imprimé, en 1585, que 120 pages du commentaire de L. Carrio sur Aulu-Gelle, et ces feuilles sont devenues tellement rares qu'on n'en connait que deux exemplaires, l'un à la Bibliothèque nationale de Paris, l'autre à la bibliothèque de l'université de Breslau. Elles contiennent les variantes du ms. Buslidianus qui est perdu et beaucoup de remarques intéressantes). — P. v. Bradke, Dyâus Asura, Ahura Mazdâ und die Asuras (F. Spigel). — Schnorbush und Scherer, Griechische Sprachlehre für Gymnasien (E. Bachof : 4e édition améliorée d'un bon ouvrage d'enseignement). — Jacob Bernay's Gesammelte Abhandlungen, herausgegeben von H. Usener (P. v. Gizycki : publication accueillie avec reconnaissance). — Breslauer Universitätschriften aus dem Jahre 1884 (L. Cohn : analyse de H. Meuss, de ἀπαγωγῆς actione apud Athenienses ; L. Skowronski, de auctoris Heerenii et Olympiodori Alexandri scholiis ; B. Baier, de Planti fabularum recensionibus Ambrosiana et Palatina ; G. Schneege, de relatione historica quae intercedat inter Thucydidem et Herodotum).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 37 Dix-neuvième année 14 septembre 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 695, 29 avril 1885 : Some books on Shakespeare (Moulton, Shakespeare as a dramatic artist; Norris, The portraits Of Shakespeare; Halliwell-Philipps, Outlines of the life of Shakespeare). — Stepniak, Russia under the Tzars, translated by Westall. (Hodgetts : impartial, à remarquer surtout les chapitres sur l'instruction de la presse.) — Tilley, The Renaissance in France, an introductory study. (Herford ; soigné, mais peu original et peu attachant.) — Ewald, Studies re-studied, historical sketches, from original sources (Purcell. — Pfleiderer, Lectures on the influence of the apostle Paul on the development of christianity, Hibbert Lectures, transl. by Fr, Smith (Drummond : beaucoup de choses très intéressantes et de grande valeur). — Foreign literature . Moireau, La marine française sous Louis XVI : utile; Die Lais der Marie de France, p. p. Warnke; Masi, Le fiabe di Carlo Gozzi; Kiene, William Forrest's Leben und Werke; Marlowe's Tamburlaine, p. p. Wagner; Polett, Dizionario Dantesco, A-C. — M. Renan in Brittany (discours du 18 août à Quimper, au dîner celtique; reproduit en français). — Prim'er or primer (Ellis). — Impress of the shape of a metal type of 1487 (Watson). — The myth of Andromeda (Axon : sur une légende des Maldives, racontée par Ibn Batuta). — The Phainomena or « Heavenly Display » of Aratos, done into English verse, by Rob. Brown jun. (Sayce). — « Irish lexicography » (W. Stokes). — Bulloch, George Jamesone, the Scottish Vandyke. (Gray.) — Prof. Worsaae. (Worsaae est mort le 15 août; il était né le 14 mars 1821 à Vejle; on connaît ses ouvrages, Danmarks Oldtiden » [1843]; « Les Danois et les Norvégiens en Angleterre, en Ecosse et en Irlande » [1851, en danois et 1852 en anglais]; « Den danske Erobring af England og Normandiet » [1863], etc.). — Stone circles. (Ridgeway.) — Greek inscription from Egypt. (Nicholson.)

The Athenaeum, n° 3018, 29 août 1885 : Noble, The Russian revolt, its cause, condition and prospects. (Livre bien informé, écrit avec modération, et qui ajoute considérablement à tout ce que nous savons du nihilisme.) — Register of the University of Oxford, I. 1449-63, 1505-71, edit. by Boase. — Farquharson, School hygiene and diseases incidental to school life. — Antiquarian publications. — Ancestral tendencies of Richard III (Malden). — The Reian basin of Lake Moeris (Whitehouse : avec deux petites cartes). — Nichols, Notizie dei rostri del foro romano e dei monumenti contigui (a résolu quelques-unes des difficultés qui rendaient l'étude des rostres si ardue pour les archéologues). — The British Archaeological Association. — Drama, Drury Lane theater in the reign of James I. (Greenstreet.)

Literarisches Centralblatt, n° 36, 29 août 1885 : Lechler, das apostol. u. nachapostol. Zeitalter, 3e Aufl. — Jostes, die Waldenser u. die vorlutherische Bibelübersetzung, eine Kritik der neuesten Hypothese. — Zeller (Ed.), Vorträge u. Abhandlungen, 3e Sammlung. — Gelzer, Sextus Julius Africanus u. die byzantinische Chronographie. 2 Theil, 1 Abth : die Nachfolger des Julius Africanus. (Etudes qui renferment de nouveaux et importants détails.) — Huber, Geschichte Oesterreichs, II. (Même clarté, même savoir, même habileté que dans le premier volume; va de 1278 à 1437.) — Amelung, Revaler Alterthümer. (Fait connaître des monuments peu connus jusqu'ici.) — Matzat, Methodik des geographischen Unterrichts.— Penck, die Eiszeit in den Pyrenäen.— Wegener, Untersuchungen über die Grundfragen des Sprachlebens. (2 études : « Aus dem Leben der Sprache » et « Wie verstehen wir die Sprache »; pourrait être plus concis, mais de bonnes remarques

et de profondes réflexions). — LOEWY, Inschriften griechischer Bildhauer, mit Facsimiles (publication très soignée et très utile). — Die Gedichte des Catullus, hrsg. u. erklärt von RIESE. (Edition qui sera le meilleur auxiliaire pour l'étude du poète; elle conservera toujours cette importance, même malgré les commentaires « savants » de l'avenir). — BUTSCH, Ludwig Hohenwang, kein Ulmer, sondern ein Augsburger Buchdrucker. (Complète excellemment les résultats trouvés ou devinés par Ilgenstein; on ne peut douter des conclusions de l'auteur, quoiqu'il reste des questions à résoudre encore.)

Deutsche Litteraturzeitung, n° 35, 29 août 1885 : Luthers Werke, kritische Gesammtausgabe, II.— FREUDENTHAL, Die durch Averroes erhaltenen Fragmente Alexanders zur Metaphysik des Aristoteles untersucht u. übersetzt, mit Beiträgen zur Erleuterung des arabischen Textes von S. FRÄNKEL (Susemhil : travail distingué). — Râjaçekhara, Praca*nd*apâ*nd*ava, ein Drama, zum ersten Male hrsg. von CAPELLER (Weber : beau petit travail soigné). — BELOW, De hiatu Plautino, quaestionum prima pars qua agitur de hiatu qui fit in thesi (Leo : recueil, fait avec soin et beaucoup de peine). — Floris and Blauncheflur, mittelenglisches Gedicht aus dem XIII. Jahrhundert nebst literarischer Untersuchung und einem Abriss über die Verbreitung der Sage in der europäischen Literatur, hrsg. v. HAUSKNECHT (Breul : bon travail, texte reproduit d'après quatre manuscrits, recherches claires et détaillées). — La vie de saint Alexis, poème du XI[e] siècle, texte critique p. p. G. PARIS (Koschwitz : nouvelle et excellente édition du poème, beaucoup d'émendations faites avec tact et finesse). — SCHMITZ, Der englische Investiturstreit (Liebermann : étude importante). — GRÜNHAGEN, Geschichte Schlesiens, I, bis zum Eintritt der habsburgischen Herrschaft, 1527 (Gerstenberg : travail remarquable qui manquait jusqu'ici et remplacera le livre élémentaire de Morgenbesser). — SCHLITTER, Die Beziehungen Oesterreichs zu Amerika, I. 1778-87 (Holst : diffus). — Von NORDENSKIÖLD, Studien und Forschungen (Gerland). — Von URLICHS, Beiträge zur Kunstgeschichte (Hirschfeld : onze essais qui commencent par Dédale et finissent à Cornelius, intéressant). — SOHM, Istituzioni di diritto romano, trad. p. DI MARTINO. — Revue coloniale internationale, fondée par l'association coloniale néerlandaise à Amsterdam, p. p. KAN, VAN DER LITH et TITTA, red. de la bibliographie mensuelle ROGGE. I, 1 (Hübbe-Schleiden).

Berliner Philologische Wochenschrift, 29 août 1885, n° 35 : HERODOTI Historiae, ad recensionem suam recognovit H. STEIN (K. Abicht : à certains égards, c'est un pas en arrière, surtout en ce qui concerne le rétablissement des formes dialectales). — Q. HORATII opera. Scholarum in usum ediderunt O. KELLER et I. HAEUSSNER (W. Mewes : excellents index, utiles indications des modèles grecs imités par Horace, mais les éditeurs ont tort de répéter absolument le témoignage des mss. Blandiniens). — M. FABII QUINTILIANI Declamationes. Rec. C. RITTER (Morawski : fait avec une certaine précipitation.) — KUBICKI, Das Schaltjahr in der gr. Rechnungsurkunde C. I. A. I, 273 (A. Mommsen : difficile à lire). — E. CHATELAIN, Paléographie des classiques latins, 2[e] livraison (Wattenbach : excellent). — J. TETLOW, a progressive series of inductive lessons in latin (P. Dettweiler). = Dissertations de l'Université d'Iéna en 1884 (F. Sigismund : JUVENALIS et PERSII fragmenta Bobiensia edita a G. GOETZ; de STATII Silvis emendandis disputatio G. GOETZ; DEMETRIUS BASILIADES, Διορθωτικὰ εἰς τὰ ἀρχαῖα εἰς τὸν Λουκιανοῦ σχόλια; C. CARSTENS, de accusativi usu EURIPIDEO; F. FISCHER, de patriarcharum Constantinopolitanorum catalogis; M. PAUL, De unus nominis numeralis apud priscos scriptores usu; E. SCHMIDT, de Ciceronis commentario de

consulatu graece scripto a Plutarcho in vita Ciceronis expresso; PANAGIOTIS TZÉNOS, Τὰ ἀνακρεόντεια γλωσσικῶς ἐξεταζόμενα πόρρω τῆς τῶν δοκίμων συνηθείας ἀπέχουσιν).

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 32, 5 août 1885 : G. BUSCH, De bibliothecariis Alexandrinis qui feruntur primis (Knaack : étude remarquable, prouve que Callimaque et Apollonius n'ont jamais été bibliothécaires). — H. PANOFSKY, Quaestionum de historiae Herodoteae fontibus pars prima (Gemoll : ne réussit pas à prouver que Hérodote aurait presque tout puisé dans des livres; mais beaucoup de justes et fines remarques). — M. Tulli Ciceronis ad M. Brutum Orator. Rec. F. HEERDEGEN (Rubner : grand progrès dans la critique du texte). — J. STADELMANN, De quantitate vocalium latinas voces terminantium (Schweizer-Sidler : fait avec soin et méthode).

— N° 33, 12 août 1885 : E. MAAS, Analecta Eratosthenica [Philol. Untersuch., hrsg. v. A. Kiessling und U. v. Wilamowitz-Moellendorf] (Frick : prouve qu'Eratosthène n'est pas l'auteur des Catastérismes; beaucoup à reprendre dans le reste du travail). — G. H. OPSIMATHES, Γνῶμαι sive thesaurus sententiarum et apophthegmatum ex scriptoribus graecis, praecipue poetis (Heller : très instructif, mais mal ordonné et trop inexact dans les citations). — C. MEISSNER, De iambico apud Terentium septenario (Draheim : sans valeur). — Cornelii Taciti libros qui supersunt C. HALM quartum recognovit. Tomus posterior Historias et libros minores continens (Zernial : bon, travail consciencieux).

— N° 34, 19 août : Sophoclis Electra. Ed. G. H. MÜLLER et Sophokles' Electra. Für den Schulgebrauch erkl. von G. H. MÜLLER (Kopp : édition recommandable). — W. MANGELSDORF, Zu Xenophons Bericht über die Schlacht bei Kunaxa (Matthias : exposition soignée et sagace). — P. Terenti Afri comoediae. Rec. C. DZIATZKO (Schlee : texte soigneusement revu, critique sobre et judicieuse). — Discours de Cicéron contre Verrès. Seconde action, livre V, p. p. E. THOMAS (Nohl : bon, le texte marque un progrès énorme pour la France; les notes du commentaire sont un modèle par leur brièveté, leur clarté et leur abondance). — L. BOLLE, Amor und Psyche. Lateinisches Lesebuch für Sexta (Althaus : manqué, en contradiction avec les règles d'une saine pédagogie).

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

PRIX FONDÉ PAR FEU M. LAMEY

La question suivante a été mise au concours, le 1er mai 1885, pour le prix Lamey. Retracer les caractères distinctifs et l'histoire du style grotesque, tel qu'il est représenté principalement par Rabelais et par Fischart. En rechercher les origines dans la poésie macaronique, et tout spécialement dans celle des Italiens et en suivre les dernières productions au commencement du XVIIe siècle. Touchant Fischart, il est expressément recommandé de ne pas s'en tenir exclusivement à celles de ses œuvres qu'il a tirées directement de Rabelais. Insister autant que possible sur les rapports de cette tendance littéraire avec tout le mouvement intellectuel et moral du XVIe siècle. Le prix est de la valeur de 2,400 Marks Les travaux devront être remis avant le 1er janvier 1889. Le résultat du concours sera proclamé le 1er mai 1890. Le concours est ouvert à tous les candidats, sans acception d'âge ni de nationalité. Les travaux pourront être écrits au choix, en allemand, en français ou en latin. Ils devront être déposés au secrétariat du sénat et porter chacun une devise. Défense est faite au candidat de se désigner. Chaque mémoire sera accompagné d'un pli cacheté, renfermant le nom et l'adresse de l'auteur, et portant à l'extérieur la devise qu'il aura choisie. L'inobservation de ces formalités entraîne l'exclusion du concours. Le pli accompagnant le travail couronné sera seul ouvert Ne seront pas rendus : 1° les mémoires non couronnés, 2° ceux qui auront été écartés pour un vice de forme.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 38 Dix-neuvième année 21 septembre 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 696, 6 septembre 1885 : GLANVILL, Scepsis scientifica or Confest ignorance the way of science, p. p. OWEN. — Lord HOBART, Essays and miscellaneous writings, 2 vols. (Minchin : articles qui ne méritaient guère d'être réimprimés.) — LAING, Modern science and modern thought. — Rose Elisabeth CLEVELAND, George Eliot's poetry and other studies. (Noble : la sœur du président Cleveland est une femme intelligente et instruite, mais ses études ne sont que de l'Emerson délayé.) — Sir Thomas BAKER, Memorials of a dissenting chapel, its foundation and worthies, being a sketch of the rise of Non conformity in Manchester and of the erection of the chapel in Cross-street. — Some scotch books. (EDGAR, Old church life in Scotland ; Memoirs of James Begg, by Th. SMITH ; Ross, Aberdour and Inchcolme, being historical notices of the parish and monastery ; C. SMITH, Writings by the way ; I. H. ANDERSON, Inverness before railways.) — The proposed University for London (Pearson). — The « memorie inutili » of Carlo Gozzi (Westbourne). — Prim'er or primer (Wharton et Ward). — A visit to Syracuse (Hoskyns-Abrahall). — « Offprints » or « afterprints » (Muir). — India from China (Terrien de La Couperie) — A new version of Asoka's rockedicts (Bühler).

The Athenaeum, n° 3019, 5 septembre 1885 : Letters and papers, foreign and domestic, of the reign of Henry VIII, arranged and catalogued by J. GAIRDNER, VIII. — Pascal : the Thoughts of Blaise Pascal, translated from the text of Molinier by C. KEGAN PAUL ; Pascal, lettres écrites à un provincial, p. p. DEROME, I ; Encyclopaedia britannica, art. Pascal, vol. XVIII, by SAINTSBURY. — J. TEN DOORNKAT KOOLMAN, Wörterbuch der ostfriesischen Sprache, 3 vols. — The political memoranda of Francis, fifth duke of Leeds, now first printed from the original manuscripts in the British Museum, edited by Oscar BROWNING (publication d'une valeur historique considérable, relative à la dernière moitié du XVIII[e] siècle). — Alex. STEWART, Twixt ben Nevis and Glencoe. — Books on America. — The archaeological societies. — The Chichester registers (Swainson). — Kalisch (not. nécrol. sur cet hebraïsant, mort le 23 août). — John Baskett, King's printer (Round). — PERROT et CHIPPIEZ, Histoire de l'art dans l'antiquité, III. Phénicie-Chypre et trad. angl. par ARMSTRONG (exposé admirable des travaux antérieurs, aussi clair et bien ordonné que heureux dans l'expression). — The church of Ashburne.

Literarisches Centralblatt, n° 37, 5 septembre 1885 : BESTMANN, Die katholische Sitte der alten Kirche in ihrer geschichtlichen Entwickelung, 2. — LAAS, idealistiche und positivische Erkenntnisstheorie. — Altes Stadtrecht von Gortyn auf Creta, nach der von Halbherr und Fabricius aufgefundenen Inschrift, Text, Uebersetzung und Anmerkungen nebst einem Wörterverzeichniss von LEWY (travail qui a surtout pour but de faciliter la connaissance de l'inscription aux lecteurs qui n'ont pas une culture philologique ; a été dépassé par l'étude, parue depuis, de Bücheler et de Zitelmann). — MOMMSEN, die Oertlichkeit der Varusschlacht (Varus était à Minden, il recula vers Osnabrück, fit un détour vers Aliso et succomba ; il faut chercher le champ de bataille dans le territoire entre Ems, Weser et Lippe ; or on a trouvé une foule de pièces d'or et d'argent de l'époque d'Auguste à Bärenau et dans le pays du « Venner Moor » ; la forêt de Teutoburg n'est donc pas l'Osning qui limite au nord la plaine de Münster, mais la chaîne de montagnes qui s'étend parallèlement au nord et commence à la porta Westphalica pour finir à la Hase sous des noms divers, Wiehengebirge, Süntel, « cette solution est la seule juste »). — ONCKEN, Beiträge zur neueren Ge-

schichte. I. Zum Zeitalter Friedrichs des Grossen; II, ein angeblicher Brief des Freiherrn von Stein; III, zur Maria-Stuart-Frage (polémique contre Koser et Max Lehmann). — Stoll, Zur Ethnographie der Republik Guatemala (Il valait mieux intituler le livre « zur Linguistik »). — Czoernig, die ethnologischen Küstenverhältnisse des österreichischen Küstenlandes (nombreux renseignements et bonne carte). — Steub, Bilder aus Griechenland (ce n'est pas le meilleur livre de l'auteur, beaucoup de choses vieillies ou peu intéressantes). — Rich. Freund, das lübische eheliche Güterrecht in ältester Zeit (n'est pas réussi). — Plüss, Vergil und die epische Kunst (l'auteur aime son poète, mais il le met au dessus d'Homère et ne voit pas ses faiblesses; son livre ressemble à une conférence improvisée; il est extraordinairement diffus et offre beaucoup d'inégalités; il offrira néanmoins de nombreux matériaux à l'interprétation de l'Enéide). — Claudiani Mamerti opera, rec. Engelbrecht (travail difficile fait avec le soin le plus louable). — Boltz, die Kyklopen, ein historisches Volk (les Cyclopes seraient les Sicules; l'auteur n'a pas lu les mythologues modernes; son livre a valu quelques heures de gaieté à son critique). — Kuhnert, Statue und Ort in ihrem Verhältniss bei den Griechen (soigné, écrit avec bon sens, très instructif).

Deutsche Litteraturzeitung, n° 36, 5 septembre 1885 : O. Ritschl, Cyprian von Carthago und die Verfassung der Kirche (Böhringer). — M. Carrière, Aesthetik. (W. Scherer : livre distingué, plein d'observations sûres et fécondes; 3e édition). — Rosenthal, Vier apokryphische Bücher aus der Zeit und Schule R. Akibas. (Steinschneider : clair, correct, méritait d'être publié.) — von Bradke, Dyaûs Asura, Ahura Mâzda und die Asuras. (Kaegi : travail important pour l'interprétation du Véda et l'histoire de la religion, indo-germanique.) — Ἀριστοτέλους περὶ ποιητικῆς, p. p. Vahlen, 3e édit. (Susemihl : quoi qu'on puisse critiquer dans cette publication, on ne peut nier sa valeur extrême.) — K. Engel, Zusammenstellung der Faust-Schriften vom XVI Jahrhundert bis Mitte 1884, 2e édit. (R. M. Werner : soigné, utile, intéressant). — Orthographia gallica, aeltester Tractat ueber französische Aussprache und Orthographie. p. p. Stürzinger. (Morf : travail qui a été fait avec la plus grande conscience et une excellente méthode.) — Seeliger, das deutsche Hofmeisteramt im späteren Mittelalter. (Wenck : petit écrit plein de choses et très recommandable.) — von Zwiedineck-Südenhorst, die Politik der Republik Venedig während des dreissigjährigen Krieges. II. Die Befreiung des Veltlin und der Mantuaner Erbfolgekrieg. (Gindely : répond au premier volume par l'étendue des recherches, par l'impartialité et la sagacité du jugement.) — Bratuschek, die Erziehung Friedrichs des Grossen (Wiegand : comble une lacune dans la littérature « frédéricienne ») — Roches, Trente-deux ans à travers l'Islam 1832-64, II, Mission à la Mecque, Bugeaud en Afrique. (J. Schmidt.) — Neumann und Partsch, Physikalische Geographie von Griechenland mit besonderer Rücksicht auf das Altertum. (Lolling : sera très utile.) — Steub, Bilder aus Griechenland (études, les unes vieillies, les autres plus récentes et superficielles, à recommander aux amis des lectures faciles) — F. Hoffmann, Kritische Studien im römichen Rechte. (Regelsberger : six études critiques qui témoignent d'un esprit large, d'une grande lecture et d'un jugement indépendant.) — Mitteilungen des K. K. Kriegsarchivs. Wien, II, III.

Berliner Philologische Wochenschrift, 5 septembre 1885, n° 36 : G. Schneider, Die Platonische Metaphysik auf Grund der im Philebus gegebenen Prinzipien in ihren wesentlichen Zügen dargestellt (P. v. Gizycki). — G. Cozza Luzi, Della geografia di Strabone. Frammenti scoperti in

membrano palimpseste (Detlefsen : fragments d'un palimpseste grec de Grotta-Ferrata, contenant des parties des livres 8, 10 et 17 de Strabon). — Gillischewski, Scidae Horatianae (W. Mewes : critique des corrections proposées par Lehrs et Ribbeck à Hor. Epist. I, xiv). — Ciceros, Rede über das Imperium des Cn. Pompeius. Für den Schulgebrauch erklärt von A. Deuerling (P. Dettweiler : « ganz unbrauchbar »). — C. Iulii Caesaris, Commentarii de bello gallico, in usum scholarum rec. M. Giltbauer (R. Schneider). — M. Giltbauer, Philologische Streifzüge (R. Schneider : contient des recherches sur le texte du Bellum Gallicum, qu'il croit rempli d'interpolations). — S. Peine, De ornamentis triumphalibus (E. Kroker : bon travail). — H. Brunnhofer, Ueber den Ursitz der Indogermanen (F. Spiegel : depuis l'abandon de l'ancienne théorie qui plaçait la demeure primitive des Indo-européens sur le plateau de Pamir, on a essayé de prouver qu'ils étaient originaires du nord de l'Europe ; O. Peschel, F. Müller et Brunnhofer se décident pour l'Arménie. Le critique considère cette théorie comme plausible. En terminant, il demande qu'on substitue à l'expression injuste d' « Indo-germains » celle d' « Indo-celtes »). — F. A. Specht, Geschichte des Unterrichtswesens in Deutschland von ein ältesten Zeiten bis zur Mitte des dreizehnten Jahrhunderts (C. Nohle : très intéressant). — Berliner Universitäts-schriften aus dem Jahre 1884 (E. Curtius, Athen und Eleusis ; P. Jahn, Quaestiones de scholiis Laurentianis in Sophoclem ; F. Spiro, de Euripidis Phoenissis ; C. Wernicke, de Pausaniae periegetae studiis Herodoteis ; M. Eichner, Annotationes ad Lucretii Epicuri interpretis de Animae natura doctrinam).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 39 Dix-neuvième année 28 septembre 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

Berliner Philologische Wochenschrift, 12 septembre 1885, n° 37 : EMIL URBAN, Vorbemerkungen zu einer Horazmetrik (W. Mewes : des observations fines). — O. TÜSELMANN, Quaestiones chronologicae Horatianae (E. Rosenberg : étude sur la chronologie du 4e livre des odes). — ANECDOTA OXONIENSIA Classical series. Vol. I. Part V. Harleian ms. 2610 collated and edited by R. ELLIS (H. Magnus : ce volume contient la collation d'un ms. des Métamorphoses d'Ovide, I-III, 622, 24 épigrammes latines, la plupart inédites, et des gloses de basse époque sur Sidoine Apollinaire). — CICÉRON, Discours contre Verrès, livre V de Suppliciis, publié par E. THOMAS (P. Dettweiler : « Höchst beachtenswerte Arbeit... wertvolle Ausgabe »). — C. NEUMANN und J. PARTCH, Physikalische Geographie von Griechenland mit besonderer Rücksicht auf das Alterthum (R. Weil : ouvrage très utile, qui comble une lacune). — C. LUPI, nuovi studii sulle antiche terme pisane (E. Kroker : l'auteur ne connaît pas assez les résultats des fouilles de Pompéi, mais son étude est riche en détails nouveaux). — J. F. CERQUAND, Copia, étude de mythologie romaine (R. Peters ne trouve qu'à blâmer dans cet essai). — Q. ESSER, Beiträge zur gallo-keltischen Namenskunde (R. Thurneysen : étymologies risquées). — L. HAVET, Eloquence et philologie (E. Heitz : intéressant comme signe de la transformation que subit en France la méthode du haut enseignement). — Berliner Universitätschriften aus dem Jahre 1884 : E. KRAUSE, Quibus temporibus quoque ordine Virgilius eclogas scripserit ; G. WARTENBERG, Quaestiones Ovidianae ; E. TRAMPE, de Lucani arte metrica.

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 17, 15 août 1885 : WINDELBAND, Beiträge zur Lehre vom negativen Urteil (Schuppe). — J. KELLER, der Ursprung der Vernunft (Erdmann). — Th. DUFOUR, Giordano Bruno à Genève, 1579 (Sigwart : informations aussi importantes qu'intéressantes).

Nachrichten von der kœniglichen Gesellschaft der Wissenschaften, n° 6, 22 juillet 1885 : H. WAGNER, Patrokles am Kara Bugas ? Methodische Bedenken. — BECHTEL, Ueber die urgermanische Verschärfung von *j* und *w*.

Theologische Literaturzeitung, n° 17, 22 août 1885 : SCHEGG, Das Hohe Lied Salomo's von der heiligen Liebe für einen grösseren Leserkreis dramatisch bearbeitet und erklärt. (Ryssel). — SALMON, A historical introduction to the study of the books of the New Testament (Holtzmann). — BURK, Geschichte der christlichen Kirche bis zu ihrer Pflanzung auf deutschem Boden. (Bornemann : malgré ses défauts, mérite d'être lu par le grand public.) — ROTH, die Einführung der Reformation in Nürnberg, 1517-1518 (Tschackert : travail très soigné, montre les efforts prudents du conseil pour introduire la Réforme à Nuremberg ainsi que ceux d'Osiander). — M. B. LINDAU, Lucas Cranach (Tschackert ; montre dans Maitre Lucas à la fois le personnage important dans l'histoire de l'Eglise et le peintre de la Renaissance évangélique allemande.) — CREIGHTON, A history of the Papacy during the period of the Reformation (Benrath : la tâche que s'est donnée l'auteur, a été heureusement exécutée). — Samuel Gobat, evangelischer Bischof von Jerusalem, sein Leben und Wirken meist nach seinen eigenen Aufzeichnungen. (Bassermann). — HOELEMANN, Letzte Bibelstudien. (Löber).

— N° 18, 5 septembre 1885 : KÖNIG, Falsche Extreme in der neueren Kritik des Alten Testaments (Kautzch). — AUBÉ, L'église

et l'état dans la seconde moitié du IIIe siècle (Harnack : on n'apprend rien de beaucoup de choses qui devraient être rangées sous le titre « l'Eglise et l'État »; l'auteur examine à peine le changement des dispositions de l'Église, la nouvelle appréciation de l'État, les progrès de l'organisation, etc.; les matières mêmes dont il traite, sont à peine épuisées et on ne trouve que de faibles traces d'un savoir réel, critico-exégétique; néanmoins, à cause des actes des martyrs auxquels on a si rarement touché depuis Ruinart, le livre mérite d'être consulté). — GELZER, Sextus Julius Africanus und die byzantinische Chronographie. II, 1, die Nachfolger des Julius Africanus (Harnack : travail d'un soin infatigable et d'une saine critique, riche en résultats). — WILLAFLORA, Vita di San Carlo Borromeo, secondo la verita storica (Benrath : des légèretés, des indications fausses, des jugements insoutenables). — ZIMMER, Königsberger Kirchenliederdichter und Kirchencomponisten (Schlosser). — STEITZ, Geschichte der von Antwerpen nach Frankfurt am Main verpflanzten niederländischen Gemeinde Augsburger Confession (Scott). — WITTE, das Leben Tholucks, I, 1799-1826 (Meier : vastes matériaux mis en œuvre avec beaucoup de soin).

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 35, 26 août : H. BLÜMNER, 1° Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste bei den Griechen und Römern, vol. II et III; 2° Das Kunstgewerbe im Altertum, 1re partie (Das Wissen der Gegenwart, vol. XXX) (Schmidt : 1° livre excellent, soin et savoir étonnants, 2° résumé populaire du premier, habilement fait). — LEYDE, De Apollonii Sophistae Lexico Homerico (Kopp : satisfaisant). — O. CRUSIUS, Analecta critica ad paroemiographos Graecos (Br. : bon, examine les qualités des différentes collections de proverbes et leurs relations entre elles). — Cicero, Ausgewählte Briefe, erklärt von FR. HOFMANN, 2ter Band, bearb. von G. ANDRESEN (Lehmann : édition bien soignée, corrigée en beaucoup d'endroits). — A. v. BAMBERG, Griech. Schulgrammatik, 17e édit. (H. H.). — W. PÖKEL, K. W. Krügers Lebensabriss (A. M. : biographie intéressante, à recommander à tous les amis du savant grammairien).

— N° 36, 2 septembre : AD. REUTER, De Promethei, Septem, Persarum Aeschyli fabularum codicibus recentioribus (Wecklein : les mss. plus récents n'ont pas la valeur que leur attribue l'auteur). — G. SCHMID, Euripidea. De Ione (Gloël : quelques conjectures méritent d'être examinées, d'autres sont inutiles). — Platonis Laches. In us. schol. rec. MICH. GITLBAUER (Schanz : recension très arbitraire; on a éliminé sans indication un grand nombre de mots, des parties de phrases, des phrases entières). — Ciceros Rede über das Imp. des Gn. Pompeius. Für den Schulgebr. erkl. v. DEUERLING (Mosbach : recommandable). — Ciceronis Laelius. Für den Schulgebr. erkl. v. A. STRELITZ (Lehmann : remarques de détail). — Sbornick praci filologickych vy dany na oslavx dvacetipêtiletého jubilea prof. J. Kvicaly, Recueil de travaux philologiques, p. à l'occ. du 25e anniversaire du prof. Kvicala.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 40 Dix-neuvième année 5 octobre 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 697, 12 septembre 1885 : Calendar of letters from the Mayor and Corporation of the City of London circa 1350-1370 enrolled and preserved among the archives of the corporation af the Guildhall, edited with an introduction by SHARPE. — HUNTER, Bits of old China. — HOZIER, Turenne. (O' Connor Morris : trop chargé de détails, manque de jugement et de savoir faire). — Current litterature (Count Paul VASILI, The world of London; RANSOME, Our colonies and India, how we got them, and why we keep them; WARE a. MANN, The life times of Colonel Fred. Burnaby.) — A translation : the battle of Maldon (Hickey). — The « memoirs of Dora Greenwell » (W. Dorling). — « The most beautified Ophelia » (Tyler). — Sitting Dharna (W. Stokes). — Stone circles (W. Webster). — Si-Yu-Ki or Buddhist Records of the Western World, translated from the Chinese of Hiuen Tsiang (A. D. 629) by Samuel BEAL, 2 vols. (Rhys-Davids). — Ancient units of linear measure, III. (Greg) —Two german books on Greek sculpture : Gypsabgüsse antiker Bildwerke, Bausteine zur Geschichte der griechisch-römischen Plastik von Carl FRIEDERICHS, neu bearbeitet von P. WOLTERS; LOEWY, Inschriften griechischer Bildhauer. (Murray : le livre de Loewy est très estimable et fort utile.) — The exploration of Caerleon and Caerwent.

— N° 698, 19 sept 1885 : COUPLAND, The spirit of Gœthe's Faust (Lyster : très utile, malgré son méchant style). — STUMM, Russia in central Asia; BOULGER, Central Asian questions; VAMBÉRY, The coming struggle for India; RODENBOUGH, Afghanistan and the Anglo-Russian dispute. — GILLOW, A literary and biographical history or biographical dictionary of the English Catholics from the breach with Rome in 1534 to the present time. I. — SARCEY, Souvenirs de jeunesse. — Literature of ancestral worship in China (Edkins). — The London Association of Schoolmistresses (Em. Davies). — « The most beautified Ophelia » (Birch et Ward) — « Primer » (Littledale). — Vov populi, vox Dei. (Beal). — Babylonian astronomy (Forlong). — The memoirs of Dora Grenwell (noble). — Some books on French philology (SCHÖTENSACK, Etymol. Untersuchungen aut dem Gebiet der franz. Sprache; STAPPERS, Dict. synopt. d'etymologie française). — An irish-icelandic parallel (Sweet). — Corrections in the translation of the « Sutta Nipâta » (R. Morris).

The Athenaeum, n° 3020, 12 septembre 1885 : Sir Lyon PLOYFAIR, Adress delivered at the Aberdeen Meeting of the British Association for the advancement of science, 9 sept. 1885. — KING a. WATTS, The municipal Records of Bath, 1189-1604. — RÄBIGER, Encyclopœdia of theology, translated with additions to the history and literature, by John MACPHERSON. — The Chichester registers. — East Frisian. (Hyde Clarke.) — The late Mr. Dilke (Sidney Colvin). — The origin of Σεμέλη (Neubauer). — The site of the battle of Brunnanburh (Hugh Norris). — The British Association. — The exhibition of the Society of Medalists. — Dr. Tristram on Durham cathedral. — Helena Faucit, lady MARTIN, On some of Shakspeare's female characters.

— N° 3021, 19 sept. 1885 : MARKHAM, Life of Robert Fairfax of Steeton, vice-admiral, alderman and member for York. 1666-1725. — WAUTERS, Le Congo au point de vue économique; WAUWERMANS, Libéria, histoire de la fondation d'un état nègre libre. — Studia biblica, essays by members of the University of Oxford. — HOZIER, Turenne (consciencieux et fatigant). — Works on local history. — The Society of Antiquaries (Gomme). — Mrs Leigh (Jeaffreson : lettres de Mrs Leigh à Hodgson). — British Association. — GILBERT, Landscape in art before Claude and Salvator.

Literarisches Centralblatt, nº 38, 12 septembre 1885 : ROSENTHAL, Vier apokryphische Bücher aus der Zeit und Schule R. Akib'as. Assumptio Mursi, das vierte Buch Esra, die Apokalypse Baruch, das Buch Tobi (travail très recommandable). — HALLEWI, das Buch al-Chazari, uebersetzt von HIRSCHFELD. — G. BIEDERMANN, Philosophie der Geschichte (sujet difficile et traité superficiellement). — KLOPP, der Falle des Hauses Stuart und die Succession des Hauses Hannover in Gross Britannien und Irland im Zusammenhange der europäischen Angelegenheiten von 1660 bis 1714. IX-XI. (Trois volumes nouveaux allant de la grande alliance du 7 sept. 1701 aux années 1704-1705, beaucoup d'importants matériaux mis en œuvre sans justesse, récit d'une monotonie fatigante et d'une grande diffusion, toujours « tendenziös »). — LAUFER, die Werder'schen Weinberge, zur Kenntniss des markischen Bodens. — HEISTERBERGK, Name und Begriff des Jus Italicum. (Résultats clairs et logiques, attachant et convaincant). — Stephani in librum Aristotelis de interpretatione commentarium edidit HAYDUCK. (Un inédit d'après un manuscrit de Paris du xe siècle). — Platonis Meno et Eutyphro, incerti scriptoris Theages, Erastae, Hipparchus rec. FRITZSCHE. (Très bon travail, prolégomènes nouveaux). — Theophanis chronographia rec. DE BOOR, II. Theophanis vitas, Anastasii bibliothecarii historiam tripertitam, dissertationem de codicibus operis Theophanei, indices continens. (Fin de ce travail, œuvre d'un plus grand soin et d'un labeur infatigable appliqué à un sujet assez ingrat). — Camoens, sämmtliche Gedichte, zum ersten Male von STORCK. VI, Dramatische Dichtungen. (Voilà tout Camoëns en une traduction allemande qui rend les couleurs variées de l'original, tout son esprit, toutes ses images et ses jeux de mots avec justesse et habileté, en gardant la rime et sans faire violence au génie de l'allemand ; notes très importantes.) — HERZOG (Ernest), Geschichte und System der römischen Staatsverfassung, I. Königszeit und Republik. (Compendium qui donne l'état de la question ; livre d'étude et de lecture ; ne marque pas un progrès essentiel, remplace pourtant en de nombreux endroits les opinions précédentes par de nouvelles ; en somme, clair, pratique ; vient au-devant des besoins de l'étudiant et fera son chemin, malgré de brillants concurrents). — HAUSSEGGER, die Musik als Ausdruck (œuvre de polémique, bien des remarques bonnes et fines).

— Nº 39, 19 septembre 1885 : DRUFFEL, Monumenta Tridentina, III, juin-déc. 1545. — LIKOWSKI, Geschichte des allgemeinen Verfalls der unierten ruthenischen Kirche im XVIII u. XIX Jahrhundert übers. v. TLOCZYNSKI. I, das XVIII, Jahrhundert (documents jusqu'ici inconnus, mais livre extrêmement partial). — HAWKINS, medallic illustrations of the history of Great Britain and Ireland to the death of George II, ed. by FRANKS a. GRUEBER I et II. — WOLF, Aus der Revolutionszeit in Oesterreich-Ungarn, 1848-49. (Beaucoup de choses connues, quelques-unes nouvelles). — SOMMERBRODT, Afrika auf Ebstorfer Welkarte. — KIEPERT, politische Wandkarte von Afrika. — REINISCH, die Quarasprache in Abessinien, I. (Méritoire). — Aristotelis de arte poetica liber, tertiis curis recogn. VAHLEN. (Le critique n'approuve ni les principes de V. ni sa façon de les appliquer). — Supplementum Aristotelicum, I, 1, exceptorum Constantini de natura animalium libri duo, Aristophanis historiae animalium epitome, aliorumque eclogis, ed. LAMBROS. (Édition très recommandable faite avec grand soin). — Das Tironische Psalterium der Wolfenbütteler Bibliothek, pp. LEHMANN. (Travail de grand prix et fort instructif). — MONTET, Histoire littéraire des Vaudois du Piémont. (N'a pas réussi à faire un tableau d'ensemble, mais la publication a de l'intérêt et de la valeur). — E. H. MEYER, Indogermanische Mythen, I, Gandharven-Centauren. (Savoir étendu, ma-

tériaux abondants, points de vue nombreux et variés, essaie de concilier Kuhn et Mannhardt).

Deutsche Literaturzeitung, n° 37, 12 septembre 1885 : SCHNAPP, die Testamente der zwölf Patriarchen untersucht. (Nowack.) — SCHIELER, Magister Johannes Nider aus dem Orden der Prediger-Brüder (très satisfaisant). — Enrico SOULIER, Eraclito Efesio, studio critico, saggi di filosofia ante-socratica. (Wellmann : bon travail.) — VOLKMANN VON VOLKMAR, Lehrbuch der Psychologie vom Standpunkt des Realismus u. nach genetischer Methode. II. — LOTH, Vocabulaire vieux-breton avec commentaire contenant toutes les gloses en vieux-breton gallois, cornique, armoricain, connues, précédées d'une introd. sur la phonétique du vieux-breton. (Zimmer : le critique dont nous connaissons l'humeur, prétend que l'auteur ne possède que des connaissances insuffisantes dans les langues celtiques et que son travail est digne de l'école de M. d'Arbois.) — MENGE et PREUSS, Lexicon Caesarianum. I. (Georges : clair et complet.) — York Plays, p. p. L. T. SMITH. (Zupitza : il reste à faire pour la critique et l'explication des textes.) — GRÆFENBERG, Beiträge zur französischen Syntax des XVI Jahrhunderts. (E. Weber : de l'incertitude, mais travail méritoire.) — HAASE, Zur Syntax Robert Garniers (l'auteur a rempli sa tâche). — HERZOG (Ernst), Geschichte und System der römischen Staatsverfassung, I. Königzeit und Republik. (Klebs : exposé original et étendu ; oriente sur toutes les questions ; aura sa place à côté des autres ouvrages sur le même sujet. — MACHATSCHEK, Geschichte der Bischöfe des Hochstifts Meissen. — HALLWICH, Johann Aldringer. (Brohm : éclaire encore d'une nouvelle lumière l'histoire de Wallenstein, récit animé.) — KIEPERT, Wandkarte des römischen Reichs, neun Blätter. (Hohn : 2ᵉ édition très utile.) — BENDEL, die Deutschen in Böhmen, Mähren und Schlesien, II. — PERROT et CHIPIEZ, Histoire de l'art dans l'antiquité. III. Phénicie, Chypre. (Eb. Schrader : on trouve dans ce volume d'énormes matériaux ordonnés et mis en œuvre pour la première fois d'après les principes scientifiques ; bien des observations fines et frappantes dans la conclusion.) — ADLER, Die Geschichte der ersten socialpolitischen Arbeiterbewegung in Deutschland. (Des exagérations, mais du talent.) — Le général Bourbaki par un de ses anciens officiers d'ordonnance (Dechend : élève le général aux dépens d'autrui ; intéressant, mais partial).

Berliner Philologische Wochenschrift, 19 septembre 1885, n° 38 : PAUL, zur Erklärung von Caesar, Bell. Gall. III, 26 (propose « devectis » au lieu de « eductis »). — M. TULLII CICERONIS Tusculanarum libri V, für den Schulgebrauch erklärt von L. W. HASPER (Sorof : ne rend pas inutiles les éditions antérieures). — A. WIEDEMANN, Aegyptische Geschichte (G. Steindorff : livre de références indispensable). — C. F. WATSON, Darius the Median identified, or the true chronology of the ancient Monarchies recovered (J. Krall : essaye de prouver l'authenticité des livres de Daniel et d'Esther, et pour cela crée un système qui fera l'étonnement de tous les lecteurs compétents). — J. SIMON, Une Académie sous le directoire (L. Zéliqzon). — BERLINER UNIVERSITÄTSSCHRIFTEN AUS DEM JAHRE 1884 (P. KERCKHOFF, Duae quaestiones Papinianae [sur Stace] ; R. REITZENSTEIN, De scriptorum rei rusticae, qui intercedunt inter Catonem et Columellam, libris deperditis ; P. KAISER, de fontibus Vellei Paterculi ; O. BINDE, De Taciti dialogo quaestiones selectae ; C. BÖTTICHER, De alliterationis apud Romanos vi et usu ; A. DE MOLM, De ara apud Graecos ; E. EISENBECK, Observationes in monetam graecam ; P. CAUER, De fabulis graecis ad Romam conditam pertinentibus ; R. MASCHKE, De Magistratum Romanorum jure jurando ; B. PICK, De senatusconsultis Romanorum).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 41 Dix-neuvième année 12 octobre 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 699, 26 septembre 1885 : Hodgkin, Italy and his invaders, 476-553, III et IV. (Boase : un peu diffus, mais très utile.) — The English and Scottish popular ballads edited by Child. III. — The Berkeley manuscripts, a description of the Hundred of Berkeley and of its inhabitants, by John Smith, of Nibley. III, edited by Sir John Maclean. — Mrs. Mawr, Analogous proverbs in ten languages. (Bradley : remarquable surtout par les proverbes roumains, la préface est datée de Bukarest.) — O' Shea's Guide to Spain and Portugal, edited by Lomas, 7e édition (W. Webster). — H. Haupt, Die deutsche Bibelübersetzung der mittelalterlichen Waldenser in dem Codex Teplensis nachgewiesen. (Pearson.) — Correspondence : Curiosities of official scholarship (W. Stokes). — « The most beautified Ophelia » (Tyler) — « The Tower of glass (Hall). — Maag, De Ibidis Ovidianæ codicibus (Ellis : soigné et très méritoire). — Finn, Persian for travellers (Wilson : c'est plutôt un « English-Persian vocabulary » qui n'est pas sans défauts). — The « Si-Yu-Ki » (Beal). — The etymology of « Pavecchati » and « Anuppavecchati » (Morris). — Fine Art : some minor Aegyptological literature, Erman, Aegypten und aegyptisches Leben im Alterthum; Lieblein, Egyptian religion, *et* Gammelaegyptisk religion, *et* Ueber altaegyptische Religion; Dillmann, Ueber Pithom, Hero, Klysma nach Naville; *et* Gedächtnissrede auf Karl Richard Lepsius; Ebers, Richard Lepsius, ein Lebensbild, *et* 'Antichità sarde et loro provenienza (Am. B. Edwards). — Discovery of a Saxon chapel at Deerhurst (Middleton). — The proposed excavation of Caerleon and Caerwent (Watkin).

The Athenaeum, n° 3022, 26 septembre 1885 : Moffat, Faithful labour, the lives of Robert and Mary Moffat. — Steele, selections from the Tatler, Spectator and Guardian, edited, with introduction and notes, by Austin Dobson (petit volume d'une grande valeur; il renferme le meilleur de l'œuvre de Steele, et les morceaux sont disposés dans l'ordre le plus convenable). — W. Dorling, Memoirs of Dora Greenwell. — On the Parish Books of St. Margaret-Lothbury, St. Christopher-le-Stocks, and St. Bartholomew-by-the-Exchange in the City of London, by Freshfield; The Register. Book of the Parish of St. Christopher-le-Stocks, I-III. — Accomptes of the Churchwardens of theParysche of St. Christofer's. — Mrs Orr, A handbook to the works of Robert Browning. — The Ingenious Gentleman of Don Quixote of La Mancha, by Cervantes, a translation with introduction and notes, by Ormsby, 4 vols.; Numantia, a. tragedy, by Cervantes, translated with introduction and notes by Gibson (bonnes traductions). — Robinson, Introduction to our Early English Literature (ne peut être recommandé, tel qu'il est). — Soppitt, A short account of the Kachcha Naga Tribe, with the sutline grammar, vocabulary and illustrative sentences; Euting, Epigraphische Miscellen. — Principal Shairp. — The Library Association. — Mrs. Leigh (Forman). — The origin of Semele (Sayce). — The international literary and artistic congress, I. — E. Paris, Le musée de marine du Louvre.

Literarisches Centralblatt, n° 40, 26 septembre 1885 : Gloël, Hollands kirchliches Leben, eine Studienreise (attachant). — Ch. Tissot, Fastes de la province romaine d'Afrique, p. p. Salomon Reinach (le travail de Tissot est un modèle; l'introduction de Reinach est bien intéressante et écrite avec chaleur). — Schäfer (D.), die Hanse und ihre Handelspolitik, Vortrag. — Günther, Der Harz in geschichts = cultur = und Landschaftsbildern geschildert. — Fr. Hoffmann, Kritische Studien im römischen Rechte (6 études). — Del Vecchio, Le seconde nozze del

coniuge superstite. — Curti, die Entstehung der Sprache durch Nachahmung des Schalles (G. v. d. G. : livre soigné et raisonnable). — Krebs, Die Präpositionsadverbien in der späteren historischen Gräcität (beaucoup de bonnes choses, parfois de l'exagération). — Clédat, grammaire élémentaire de la vieille langue française (on ne peut donner à l'auteur que de minces éloges, sans toutefois rendre un témoignage défavorable de son savoir, car il est érudit et il sait souvent être clair; mais la tâche était trop difficile). — Hess, Johann Caspar Schweizer (curieux livre sur cet aventurier). — Fontane, Scherenberg und das literarische Berlin von 1840-1860 (intéressant).

Deutsche Litteraturzeitung, n° 38, 19 sept. 1885 : Reusch, der Index der verbotenen Bücher. II, 1 et 2 (K. Müller : très curieux). — Duka, Life a. works of Csoma de Körös. — Calpurnii et Nemesiani Bucolica, rec. Schenkl (Leo). — Bernhardt, Kurzgefasste gothische Grammatik (Wilmanns : concis, plus utile pour les conférences que pour l'étude personnelle). — Frankl, Zur Biographie Lenaus (Jacoby : 2e édit. qui donne du nouveau). — Renclus de Moiliens, Li Romans de Carité et Miserere, p. p. van Hamel. I et II (Tobler : travail où se sont associés courage, persévérance, talent et savoir; satisfait et réjouit à tous égards). — Kubicki, das Schaltjahr in der grossen Rechnungs-Urkunde C. I. A. I, 273 (Unger : une foule d'assertions singulières). — Th. Mommsen, die Oertlichkeit der Varus-Schlacht (Velke : les monnaies trouvées à Bärenau appartenaient à l'armée de Varus qui aurait été écrasée dans le Venner Moor : pensée très heureuse et féconde dont la justesse est élevée au dessus de tous les doutes par les arguments de l'auteur). — Elie Berger, Les Registres d'Innocent IV, IV-VI (Ewald : suite de cette consciencieuse publication, introduction remarquable). — Miron de l'Espinay, François Miron et l'administration municipale de Paris sous Henri IV (von der Ropp : nombreux documents, « le texte qui les accompagne est presque toujours très ennuyeux; manque de toute direction historique; la critique des sources est pour l'auteur une idée inconnue »). — Von Czoernig, die alten Völker Oberitaliens. (Nissen : mauvais.) — Ilg, Messerschmidts Leben u. Verke. — Jansen, J.-J. Rousseau als Botaniker (important).

— N° 39, 26 septembre 1885 : H. A. W. Meyer, Kritisch exegetischer Commentar über das neue Testament. I, 2 : Marcus und Lucas, 7e Aufl. p. p. Weiss. — Dulk, Der Irrgang des Lebens Jesu in geschichtlicher Auffassung dargestellt. II, der Messiasgang u. die Erhebung ans Kreuz. — Winkler, das Uraltaische und seine Gruppen. I et II. (Grube : travail très remarquable.) — Ciceros Rede für Sex. Roscius aus Ameria, p. p. Landgraf (Eberhard : travail qui devra être étudié avec zèle par les étudiants et les jeunes professeurs). — Nissen, Forsög til en middelnedertysk Syntax. — Moulton, Shakspeare as a dramatic artist (von Weilen : clair et instructif). — Schilling, Spanische Grammatik *et* Praktische Anleitung zum mündlichen u. schriftlichen Verkehr im Spanischen (Zunker : en somme, deux livres recommandables). — A. de Gubernatis, Storia universale della letteratura, XIII-XVIII (Cette œuvre gigantesque est terminée, grâce à l'infatigable activité de l'auteur et de l'éditeur; petits défauts et grands mérites; il manque un index). — Das älteste Stadtbuch der Stadt-Garz auf der Insel Rügen hrsg. von G. v. Rosen. — C. Coignet, Fin de la vieille France, François I, portraits et récits du xvie siècle (Kugler : de très intéressantes descriptions qui peuvent être comparées à certains égards aux « Tableaux du passé allemand » de G. Freytag). — A. Sorel, l'Europe et la Révolution française (A. Stern : une des œuvres historiques les plus importantes de notre époque; elle rappelle Tocqueville par la hauteur des

vues; grand savoir, clarté lumineuse, parallèles ingénieux; cp. *Revue critique*, n° 24, art. 104). — Stieler, Culturbilder aus Baiern. — Fr. Kayser, Aegypten einst und jetzt (Erman : écrit au point de vue strictement catholique).

Berliner Philologische Wochenschrift, n° 39, 26 septembre 1885. [M. Thiemann quitte la rédaction, qui reste confiée à MM. Belger et Seyffert]. — Euripides, Iphigenie in Taurien, Textausgabe für Schulen von Chr. Ziegler (Peters : regrette l'absence de notes qui, selon l'éditeur, ne doivent pas accompagner les éditions destinées aux explications en classe). — Orphica, recensuit Eug. Abel. Accedunt Procli hymni, hymni magici, hymnus in Isim aliaque eiusmodi Carmina (A. Ludwich : progrès sensible sur l'admirable édition d'Hermann; pour l'hymne à Isis, l'éditeur n'a pas connu la publication de Le Bas dans le Voyage archéologique). — J. de Gregorio, De Isocratis vita, scriptis et discipulis (Buermann : mauvais latin, rien de nouveau). — T. L. Heath, Diophantos of Alexandria, a study in the history of Greek algebra (M. Cantor : de bonnes choses). — Horatii Carmina selecta, scholarum in usum ad. M. Petschenig (W. Mewes : bon). — E. Karbaum, De auctoritate ac fide grammaticorum latinorum in constituenda lectione Ciceronis orationum in Verrem (K. E. Georges : utile). — C. Neumann, Geschichte Roms während des Verfalls des Republik. 2. Band. Von Sullas Tod bis zum Ausgang des Catilinarischen Verschwörung. Aus Neumanns Nachlass herausgegeben von G. Faltin (H. Schiller : plus faible que le premier volume). — E. Marcks, Die Ueberlieferung des Bundesgenossenkrieges 91-89 v. Chr. (H. Schiller : bon). — M. Εὐαγγελίδης, Ἱστορία τῆς θεωρίας τῆς γνώσεως (L. Stein). — O. Occioni, Storia della letteratura latina ad uso dei licei (Peters : bien conçu et agréable à lire).— D. Pezzi, La grecità non ionica nelle iscrizioni piu antiche (W. Larfeld : indispensable à qui s'occupe de dialectologie grecque). — L. Comencini, Studi di sintassi greca in relazione alla sintassi latina ed italiana (H. Ziemer). — G. Meyer, Essays und Studien zur Sprachgeschichte und Volkskunde (B. Delbrück : intéressant).— L. von Stein, Die innere Verwaltung. Zweites Hauptgebiet : das Bildungswesen; dritter Teil, 1 Heft. Die Zeit bis zum XIX Jahrhundert (G. Schepss : d'une haute valeur).

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 18, 1 sept. 1885 : Em. Bourgeois, Le capitulaire de Kiersy-sur-Oise (Dümmler : intéressant, clair et sagace). — Gundlach, Ein Dictator aus der Kanzlei Heinrichs IV, ein Beitrag zur Diplomatik des salischen Herrscherhauses mit Excursen über den Verfasser der Vita Heinrici IV u. des Carmen de bello Saxonico (Steindorff : très long art. sur ce livre plein de détails et de preuves convaincantes). — Hallwich, Heinrich Matthias Thurn als Zeuge im Process Wallenstein (Lenz : Wallenstein est né le 24 septembre, mais le factum de Thurn, que cite Hallwich, ne prouve rien et l'auteur a publié lui-même une série d'actes qui sont en complète contradiction avec ses assertions). — Borkowsky, Die englische Friedensvermittlung im Jahre 1745 (Heigel : l'auteur recherche si le roi d'Angleterre a tenu les engagements de la convention de Hanovre du 26 avril 1745 et tenté sincèrement un accommodement pacifique entre la Prusse et l'Autriche; il a confirmé et étendu les résultats de Droysen, et il constate que le souverain constitutionnel d'Angleterre avait son *secret du roi* dans la politique étrangère aussi bien que le roi absolu de France).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 42 Dix-neuvième année 19 octobre 1885

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 700, 3 oct. 1885 : KING a. WATTS, The municipal records of Bath, 1189-1604. — LYALL, Translations of ancient Arabian poetry, chiefly pre-islamic (Burton : « n'est pas destiné aux spécialistes » et l'auteur peut faire mieux). — LOVETT, Norwegian pictures drawn with pen and pencil. — INNES, History of the Bengal European Regiment. — DAVIDSON, The logic of definition. — Recent theology (BRADLEY, Lectures on Ecclesiastes; VAUGHAN, St Paul's Epistle to the Philippians; BARON, The Greek origin of the Apostle's creed, etc.). — « The Arabian Nights' entertainments » (Symonds). — Clovesho (Hall). — The text of the ancient laws of Ireland (Norman Moore). — German translations of the Bible before Luther (Hutchison). — « The Tower of Glass » (Hoban). — Macklin's « love à la mode » (Sargeaunt). — Philological books (E. MÜLLER, A simplified grammar of the Pâli language : très bon petit livre; Prâtimoksha sutra ou le traité d'émancipation selon la version tibétaine, avec notes et extraits du Dulva (Vinaya), translated by ROCKHILL; SESHAGIRI SASTRI, Notes on Aryan and Dravidian philology). — The Galatian « Imbrecton » (Whitley Stokes). — HALSEY, Raphael Morghen's engraved works (Middleton). — Egypt Exploration Fund : the Naukratis Exhibition (E. A. Gardner).

The Athenaeum, n° 3023, 3 oct. 1885 : LYALL, Translations of ancient Arabian poetry, chiefly pre-islamic. — PFLEIDERER, Lectures on the influence of the apostle Paul on the development of christianity. — Where Chineses drive, English student life at Peking, by a student interpreter. — Sir John MACLEAN, An historical and genealogical memoir of the family of Poyntz. — Schoolbooks (grand éloge d'une édition de l'Iphigénie en Tauride, par M. PALEY). — French literature (Comte d'HAUSSONVILLE, Ma jeunesse, 1814-1830; Jules SIMON, Thiers, Guizot, Rémusat; BIKELAS, de Nicopolis à Olympie; de PIMODAN, La réunion de Toul à la France). — The site of the battle of Brunanburh (Davidson et Murphy). — Mrs Leigh (Jeaffreson et Timmins). — The international literary and artistic congress. — HULL, Mount Seir, Sinai and Western Palestine. — WHITE, architecture and public buildings, their relation to school, academy and state in Paris and London. — Notes from Athens (Lambros).

Literarisches Centralblatt, n° 41, 3 oct. 1885 : Das Neue Testament griechisch, mit kurzem Commentar nach de WETTE, II, die Briefe und die Apocalypse. — REUSCH, der Index der verbotenen Bücher, ein Beitrag zur Kirchen-und Literaturgeschichte, II, 1 et 2 — FREUDENTHAL, Die durch Averroes erhaltenen Fragmente Alexander's zur Metaphysik des Aristoteles untersucht und übersetzt, mit Beiträgen zur Erläuterung des arabischen Textes von S. FRÄNKEL. (Recherches difficiles et menées avec sagacité.) — HOLZAPFEL, Römische Chronologie. (L'hypothèse fondamentale du livre ne tient pas; détails contestables.) — SEECK, die Kalendertafel der Pontifices. (Résultats manqués, mais dans la foule des fausses hypothèses de bonnes remarques.) — WIMMER, Historische Landskunde — BASTIAN, der Papua des dunkeln Inselreichs im Lichte psychologischer Forschung. — BEAL, Si-Yu-Ki, Buddhist records of the western world, translated from the Chinese of Huien Tsiang. (D'une telle main, un tel livre n'a pas besoin de recommandation.) — C. E. SCHMIDT, Parallel-Homer oder Index aller homerischen Iterati. (Utile.) — G. MEYER, Essays und Studien zur Sprachgeschichte und Volkskunde. (Livre infiniment instructif et attachant.) — Autolyci de sphaera quae movetur liber, p. p. HULTSCH. (Edition très remarquable.) — MEURER, französisches Lesebuch. (Doit être amélioré sur quelques points.)

Deutsche Litteraturzeitung, n° 40, 3 octobre 1885 : PAWLICKI, der Ursprung des Christenthums. — VOELTER, die Entstehung der Apocalypse. — HARMS, Metaphysik. — DENIFLE, Die Universitäten des Mittelalters bis 1400, I Band die Entstehung der Uuiversitäten des Mittelalters. (Paulsen : ouvrage très méritoire composé après les études les plus étendues, d'après une foule de documents inédits tirés surtout des archives romaines.) — BRUGMANN, Zum heutigen Stand der Sprachwissenschaft. (F. Hartmann.) — ZIELINSKI, die Gliederung der attischen Kömodie (Blass : beaucoup de choses bonnes et neuves). — M. Porci Catonis de cultura liber, M. Terenti Varronis Rerum rusticarum libri tres ex rec. KEIL. I, 2. (Jordan : travail excellent.) — WÖBER, die Reichersberger Fehde und das Nibelungenlied, eine genealogische Studie. (Wilmanns : étrange.) — Marlowes Werke, historisch-kritische Ausgabe von BREYMANN u. WAGNER, I, Tamburlaine, hrsg. von A. WAGNER. (Tanger : publication très soignée et très recommandable.) — Gaston PARIS, La poésie au moyen âge, leçons et lectures. (Tobler : à remarquer surtout l'étude sur « la chanson de Roland »; l'excellente caractéristique du « pèlerinage de Charlemagne », le travail sur l'ange et l'ermite »; livre d'un homme « qui ne s'élève à des considérations d'ensemble qu'après avoir dominé le détail par un travail consciencieux ».) — G. WOLFF u. O. DAHM, der römische Grenzwall bei Hanau mit den Castellen zu Röckingen u. Marköbel; H. HAUPT, der römische Grenzwall in Deutschland. — QUIDDE, Studien zur deutschen Verfassungs = und Wirthschaftsgeschichte, I. zur Geschichte des rheinischen Landfriedenbundes von 1254. (Lamprecht.) — C. DROYSEN, Bernhard von Weimar. 2 vols. (E. Fischer : travail de neuf ans, d'après les documents imprimés et manuscrits; « digne monument élevé à un des plus nobles fils de l'Allemagne, travail qui rend enfin justice à l'Alexandre saxon ».) — PESCHEL, Physische Erdkunde, hrsg. v. LEIPOLDT nach den hinterlassenen Manuscripten. 2e Aufl. — Die grossherzogliche badische Altertümersammlung in Karlsruhe, antike Bronzen. — Gordon's private diary of his exploits in China, amplif. by S. MOSSMANN.

Berliner Philologische Wochenschrift, n° 40, 3 octobre 1885 : HOMERI, Odysseae epitome, in usum scholarum edidit AUG. SCHEINDLER (R. Peppmüller : suppressions arbitraires). — SOPHOKLES' Elektra, für den Schulgebrauch erklärt von GERH. HEINR. MÜLLER (Wecklein : prête à la critique). — B. H. KENNEDY, Studia Sophoclea II (F. Haverfield : critique de l'édition d'Œdipe Roi par Jebb). — Ausgewählte Komödien des P. TERENTIUS AFER, erklärt von K. DZIATZKO. I Bändchen : Phormio. 2e veränderte Auflage (A. G. Engelbrecht : bon). — Die Metamorphosen des P. OVIDIUS NASO. Für den Schulgebrauch erklärt von H. MAGNUS. I u. II. Bändcheu (A. Zingerle : soigné et intéressant). — The thirteenth book of the Metamorphoses of OVID, with introduction and notes by CHARLES HAINES KEENE (R. Ehwald : sans aucune valeur). — C. TRIANTAFILTIS, Marco Caleno e l'iscrizione greca che si trova in Rovigno d'Istria (W. Larfeld : il s'agit d'une inscription relative à Marcus Calpurnius Bibulus, dont l'intelligence est rendue difficile par des erreurs de gravure. Larfeld lit : Ἁ πόλις Μάρκον Καλ[πούρνιον] Γαίου υἱὸν Βύβλο(ν) τὸν πάτρ[ω]να καὶ εὐεργέτ[αν], Ἑρμᾶι, Ἡρακλεῖ). — E. NAGEOTTE, Histoire de la littérature latine (J. Peters : bien écrit, spirituel et au courant). — C. M. ZAUDER, De relatione pronominali ea quae est per « quod » et « id quod » (K. Venediger : travail de statistique minutieux). — E. HEITZ, Zur Geschichte der alten Strassburger Universität (C. Nohle : histoire de l'université de Strasbourg de 1621 à 1793).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 43 Dix-neuvième année 26 octobre 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 701, 10 octobre 1885 : Theod. MOMMSEN, Römische Geschichte, V : die Provinzen von Caesar bis Diocletian (Richards : premier article). — Selections from Steele, edited with introd. a. notes by DOBSON (Dow). — MOFFAT, The lives of Robert and Mary Moffat. — Immortality a clerical symposium on. what are the foundations of the belief in the immortality of man. — Classical schoolbooks (Andocides, de Mysteriis, edit by HICKIE. The Œdipus Tyrannus, p. p. JEBB; Euripides, Iphigenia in Tauris, o. p. JERRAM; The Andromache of Euripides, p. p. PALEY; Euripides, Bacchae, p. p. SANDYS; Corn. Taciti Annalium libri I-IV, p. p. FURNEAUX) — The text of the ancient laws of Ireland (O' Grady) — German translations of the Bible before Luther (Pearson) — Clovesho (Kerslake, Lyall et Redhouse). — O' Shea's « guide to Spain » (W. Webster). — Works of Thomas Hill Green, edit. by NETTLESHIP. I, philosophical works (Alexander). — Babylonian and old Chinese measures (Terrien de Lacouperie). — The Etruscan words an the Orvieto cup. (Hoskyns-Abrahall). — Pali grammars and handbooks (Williams et Norgate). — Art books (CHESNEAU, The English school of painting, translated by ETHERINGTON; Eug. MÜNTZ, Donatello [travail excellent, aussi remarquable par les recherches étendues que par l'exposition brillante] ; von OECHELHAEUSER, Dürer's Apokalyptische Reiter).

The Athenaeum, n° 3024, 10 octobre : 1885 HODGKIN. Italy and her invaders, vols. III and IV (n'est pas d'un grand historien ; mais l'habileté, l'imagination, le style attrayant font de cet ouvrage une addition excellente à la littérature moderne). — G. PARIS, La poésie du moyen-âge, leçons et lectures (livre très attachant et par son savoir solide, et par la clarté de la pensée, et par l'agrément et l'éclat du style). — LEGGE, The unpopular king, the life and times of Richard III, 2 vols. (essai de réhabilitation qui ne peut réussir). — SWEET, First Middle English Primere. — DU CANE, the English Citizen, the punishment and prevention of crime. — The Court Leet Records of the Manor of Manchester, from the year 1552 to the year 1686 and from the year 1731 to the year 1846, I. — NICOLSON, Memoirs of Adam Black. — The new educational endowments act for Ireland — « Beauty and the Beast » (J. Pearson). — The archaeological discovery at Ratisbon. — Notes frome Rome (Lanciani).

Literarisches Centralblatt, n° 42, 10 oct. 1885 : M. ENGEL, die Lösung der Paradiesfrage. (L'Eden serait l'oasis de Ruhbe dans le désert de Harra ; beaucoup de peine, de lecture, même d'érudition, mais l'énigme n'est pas résolue.) — SCHAFF, History of the Christian church, vol. IV, mediaeval christianity from Gregory I to Gregory VII, 590-1073. — ROLANDO, delle ere principali come fondamento de la cronologia storica. (Rien de nouveau.) — NEUMANN u. PARTSCH, physikalische Geographie von Griechenland (très bon, imprégné de l'esprit de Ritter). — ASPELIN, Antiquités du nord finno-ougrien, V, l'âge du fer, antiquités des provinces baltiques. (5e livraison, pp. 323-399, aussi excellente que les livraisons précédentes.) — WEBER, Allgemeine Weltgeschichte, 2e aufl. VII u. VIII, Geschichte des Mittelalters, III. — HEINZE, Dresden im siebenjährigen Kriege. (Ecrit sous forme de journal, des détails curieux.) — TOMASCHEK, zur historischen Topographie von Persien, II, die Wege durch die persische Wüste. — Von KREMER, ueber meine Sammlung orientalischer Handschriften. (Collection précieuse.) — DVORAK, Ueber die Fremdwörter im Korân. (Beaucoup de soin, de bonnes connaissances en arabe, mais ne donne à la science qu'un mince profit, très peu de nouveau.) — ESSER, Beiträge zur gallo-keltischen Namenskunde

(intéressant et méritoire). — Rübezahl, seine Begründung in der deutschen Mythe, seine Idee und die ursprünglichen Rübezahlmärchen. (Publié par l' « oesterreichischer Riesengebirgs-Verein ».) — Denkmäler des classischen Alterthums zur Erläuterung des Lebens der Griechen und Römer in Religion, Kunst und Sitte, lexicalisch bearbeitet von ARNOLD, BLÜMMER u. anderen, hrsg. von BAUMEISTER, 3-17. — WIESELER, Ueber einige beachtungswerthe geschnittene Steine des IV. Jahrhunderts, I. Drei Cameen mit Triumphdarstellungen, II. Zwei Cameen und zwei Intaglien mit der Darstellung römischer Herrscher. — SCHLETTERER, Vorgeschichte und erste Versuche der französischen Oper. (Assez bon.)

Deutsche Litteraturzeitung, n° 41, 10 oct. 1885 : LANGEN, Geschichte der römischen Kirche von Leo I bis Nicolaus I. (K. Müller.) — BECHTEL Thasische Inschriften ionischen Dialects im Louvre (Dittenberger). — PFAFF, De diversis manibus quibus Ciceronis de republica libri in codice Vaticano correcti sunt. (Eberhard : très soigné, quoique les résultats ne répondent pas à la peine extrême qu'a prise l'auteur.) — DIEFENBACH u. E. WÜLCKER, Hoch = und Niederdeutsches Wörterbuch der mittleren und neueren Zeit. (M. Heyne : le travail de Diefenbach va de A à E, il est fait sans méthode ; celui de Wülcker qui va de F au reste du volume est très utile.) — KREITEN, Voltaire, ein Charakterbild, 2e verm. Aufl. (Mahrenholtz : livre vulgaire et nullement scientifique.) — PEREY et MAUGRAS, La vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney, 1754-1778. (Mahrenholtz : livre attachant et destiné au grand public.) — BORÉE, Heinrich VIII von England und die Curie 1528-1529 (Liebermann : quelques détails intéressants.) — Gespräche Friedrichs des Grossen mit H. de Catt und dem Marchese Lucchesini, kritisch festgestellte Auswahl in deutscher Uebersetzung hrsg. von BISCHOFF. (Wiegand : d'un très grand prix.) — Zeitschrift der historischen Gesellschaft für die Provinz Posen, red. von ENDRULAT. I, 1. — Allgemeines histoches Porträtwerk, eine Sammlung von Porträts der berühmtesten Personen allar Völker und Stände seit 1300 mit biographischen Daten, unter Leitung W. von SEIDLITZ. I IV, 1-40. — BASTIAN, der Papua des dunkeln Inselreichs im Lichte psychologischer Forschung. — de VECCHIO, Le seconde nozze del conjuge superstite. — Tölners Handlungsbuch von 1345-1350, hrsg. von KOPPMANN. — BALDAMUS, die Erscheinungen der deutschen Litteratur auf dem Gebiete der protestantischen Theologie 1880-1884.

Gœttingische gelerhte Anzeigen, n° 19, 15 sept. 1885 : Kalilah and Dimnah or the fables of Bidpai, with an English translation of the later Syriac version a. notes by KEITH-FALCONER (Nöldeke : traduction fidèle qui attrape le ton de l'original, travail d'un maître). — REGNAUD, La rhétorique sanscrite exposée dans son développement historique et ses rapports avec la rhétorique classique, suivie des textes inédits du Bhâratiya, VI et VII, et de la Rasatarangini de Bhânudatta (Pischel : des critiques à faire, mais l'auteur a rempli sa tâche avec érudition et sagacité). — Inschriften griechischer Bildauer hrsg. von LOEWY (Hirschfeld : matériaux importants et nombreux rassemblés avec soin, distribués avec réflexion, appréciés sainement et en détail ; rend un grand service à l'histoire et à l'épigraphie).

— N° 20, 1er oct. 1885 : PHILIPPI, Zur Geschichte der Reichskanzlei unter den letzten Staufern Friedrich II, Heinrich VII u. Konrad IV. (Winkelmann : ce travail est le fruit d'une foule d'observations particulières ; c'est, en somme, une diplomatique de l'époque.) — MÜLLER-FRIEDBERG, Lebensbild eines schweizerischen Staatsmannes 1755-1836, bearbeit von DIERAUER. (Meyer von Knonau :

travail très méritoire.) — PÖHLMANN, die Uebervölkerung der antiken Grossstädte im Zusammenhang mit der Gesammtentwicklung städtischer Civilisation. (John : excellent livre). — Miscellanea postuma del Dott. Rabb. Mose LATTES, fasciculo I, terzo supplemento al Lessico Talmudico. (Kaufmann.)

Revue de l'Instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique, tome XXVIII, 5e livraison : DE CEULENEER, Correspondance de Berlin, Le musée des postes, les dernières acquisitions du Musée des antiques. — GOBLET D'ALVIELLA, Cours d'histoire des religions. — DELBŒUF, Le parfait grec, sa signification et son emploi. — *Comptes-rendus :* ROERSCH et THOMAS, Eléments de grammaire grecque (livre qu'il faut signaler à l'attention du corps enseignant et que la revue soumettra plus tard à une critique détaillée). — L. LEROY, Géographie générale de la Belgique (Thil-Lorrain : bon manuel où les faits géographiques sont classés méthodiquement avec une remarquable exactitude; contient une foule de renseignements utiles qu'on chercherait vainement dans les manuels classiques dont on se sert généralement). — *Varia*, programme de concours pour 1887, académie royale (1o quelle fut l'attitude des souverains des Pays-Bas à l'égard du pays de Liège au XVIe siècle. — 2o Quelle a été en Flandre, avant l'avénement de Guy de Dampierre, l'influence politique des grandes villes, et de quelle manière s'est-elle exercée ? — 3o Faire l'histoire de la littérature française en Belgique de 1800 à 1830. — 4o On demande sur Jean Van Boendale un travail analogue à celui de Te Vinkel sur Maerlant. Huit cents francs pour la deuxième et la troisième question; six cents francs pour les deux autres. — Concours de 1888 : Tableau des institutions civiles et politiques de la Belgique pendant la période qui s'étend depuis le couronnement de Pépin le Bref jusqu'à la confirmation de l'hérédité des fiefs par Hugues Capet en France et par Conrad le Salique en Allemagne.

Wochenschrift für klassische Philologie, no 37, 9 septembre 1885 : R. ELLIS, Anecdota Oxoniensia. Texts, Documents and Extracts, chiefly from Mss. in the Bodleian and other Oxford Libraries. Classical Series, vol. I, part. V (Hübner). — J. KLINKENBERG, Euripidea I. Ion tractatur (Gloël : bon; questions scéniques; questions de topographie athénienne, le prologue de l'Ion, détails). — A. BAAR, Lucianea, et A. THIMME, Quaest. Lucian. cap. IV (Joost: deux études détaillées et remarquables). — JOA. MÜLLER, Cornelii Taciti opera rec., vol. I (Pfitzner : excellent, le texte d'après l'édition de Halm, la « vulgatissima », « neque tamen in ea [Halmiana auctoritate] acquiescendum esse existimavi »).

— No 38, 16 septembre 1885 : H. HEYDEMANN, Vase Caputi mit Theaterdarstellungen (Trendelenburg). — CARL. ED. SCHMIDT, Parallel-Homer oder Index aller homerischen Iterati in lexikalischer Anordnung (R. D. : travail laborieux et très utile, quelquefois trop mécanique). Sophokles' Tragoedien, erkl. von C. SCHMELZER. I. König Oedipus (B. Kübler : ouvrage manqué ; où est le public qui goûtera ce commentaire esthétique ?). — Herodoti historiae. Ad rec. suam recogn. H. STEIN, I. II (Bachof : excellent; tout ce qui a été écrit sur Hérodote depuis quinze ans a été mis à profit avec beaucoup de soin et de jugement). — Theophanis chronographia rec. C. DE BOOR. Vol. II (Kirsch : savant et sagace). — Terenti Adelphoe p. p. FR. PLESSIS (Schlee : commentaire distingué par la sobriété du jugement et la précision des règles de grammaire ou de prosodie). — M. HEYNACHER. Lehrplan der latein. Stilistik für die Klassen. Sexta bis Sekunda (Prümers : essai digne d'attention, mais peu réussi).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 44 Dix-neuvième année 2 novembre 1885

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 702, 17 octobre 1885 : TULLOCH, Movements of religious thought in Britain during the nineteenth century. (Simcox : sinon impartial, du moins modéré.) — The Ingenious Gentleman Don Quixote of la Mancha, by Miguel de Cervantes Saavedra, a translation by ORMSBY, IV (Webster). — Col. MALLESON, Ambushes and surprises (W. G'Connor Morris : se lit avec un réel intérêt). — A trigonomical survey of the island of Cyprus, executed and published by command of Sir R. Riddulph, under the direction of Capt. Kitchener. Scale of one inch to a mile. On fifteen sheets, with a general map on a reduced scale. — Two books for electors : The Radical Programm ; The Parliamentary History of England from 1832, by J. RAVEN. — *Correspondence :* Cairn-burial (Whitley Stokes). — Knives attached to ancient title-deeds (Greenwell). — The text of the ancient laws of Ireland (O'Grady). — A Galloway nursery tale (A. Lang). — German translations of the Bible before Luther (Hutchison). — « The Arâbian nights » (Peacock). — The Epistles of Horace, edited with notes by WILKINS (Nettleship : bonne édition scolaire). — DEL MAR, a history of money in ancient countries (Oman : l'auteur parle de ce qu'il ne sait pas). — The terra-cottas of Naukratis (Am. C. Edwards). — The antiquities of the isle of Man.

The Athenaeum, n° 3025, 19 octobre 1885 : W. M. THACKERAY, Miscellaneous essays, sketches and reviews. — R. B. O'BRIEN, Fifty years of concessions to Ireland 1831-1881, vol. II (livre écrit avec beaucoup de soin et de savoir). — SWALLOW, De Nova Villa or the house of Nevill in sunshine and in shade. — Taoist texts, ethical, political and speculative, by BALFOUR. — Dictionary of national biography, edited by Leslie STEPHEN, vol. IV. Beal-Biber. — The new educational endowments act for Ireland. — An anglo-teutonico-israelite document (Jacobs). — The Fayoum papyri in the Bodleian Library (Nicholson). — On the locality of the « Mons Badonicus » (Airy). — Recent American archaeology.

Literarisches Centralblatt, n° 43, 17 octobre 1885 : SCHLATTER, der Glaube in Neuen Testament. — KRAUSE, Vorlesungen über angewandte Philosophie der Geschichte. — MAASSEN, Geschichte der Pfarreien des Dekanates Hersel. — NEUSTADT, Ungarns Verfall beim Beginn des XVI. Jahrhunderts (esquisse) — GERDES, Geschichte der Königin Marie Stuart, I, bis zum Beginn ihrer Gefangenschaft in England (démonstration difficile à suivre, mais exposée avec une certitude trop triomphante). — Mme de JANZÉ, Erinnerungen an Berryer, autoris. Uebersetzung von Baronin von KOENNERITZ (à quoi bon cette traduction ? la causerie de Mme de Janzé n'a de charme qu'en français). — RUPRECHT, die Wohnungen der arbeitenden Classen in London. — VLENCK, das Königliche statistische Bureau in Berlin. — NOGUEIRA, O L'un Kunbi, dialecto do interior de Mossamedes, alto Cunene. — Hesiodi quae feruntur omnia p. p. RZACH (bon texte, et très soigné). — Die angelsächsischen Prosabearbeitungen der Benedictinerregel, p. p. A. SCHRÖER, I (bon). — LEO, Shakspeare notes (recueil de notes dispersées, qui sera le bienvenu). — Hebels Werke, p. p. BEHAGHEL (édition très louable).

Deutsche Litteraturzeitung, n° 42, 17 octobre 1885 : RINN, Zum Gedächtniss Bugenhagens. — LIPSIUS, Philosophie und Religion. — Whatelys Grundlagen der Rhetorik, von G. HILDEBRAND. (Bassermann). — REINISCH, die Quarasprache in Abessinien. (Dillmann : très sagace et lumineux.) — KREBS, Die Präpositionsadverbien in der späteren historischen Gräcität. I u. II. (Dittenberger : très exact et très profondément étudié.) — H. KLEIST, Die Phraseologie des Nepos und Cäsar nach Ver-

ben geordnet, vollständige Umarbeitung von WICHERT, das Wichtigste aus der Phraseologie bei Nepos und Cesar. (H. J. Müller : modifie le livre de Wichert, à son avantage ; « acribie » remarquable.) — K. A. Hahns Mittelhochdeutsche Grammatik neu ausgearb. von Fr. PFEIFFER, 4e Ausgabe. (Kossinna : on reste aux commencements de Grimm, peu au courant, inutile et même nuisible.) — Octavian, zwei mittelenglische Bearbeitungen der Sage, von G. SARRAZIN. (Lüdtke : très bonne contribution à notre connaissance de la langue et de la littérature du moyen-âge anglais.)— LEO, Shakspeare. — Noten. (Hausknecht : recueil de conjectures et interprétations, dont beaucoup sont ingénieuses et remarquables.) — SCHEFFLER, Die französische Volksdichtung und Sage. 2 vols. (Bischoff : ouvrage méritoire.) — MARQUARDT u. MOMMSEN, Handbuch der römischen Altertümer, V et VI ; röm. Staatsverwaltung, II, p. p. DESSAU u. DOMASZEWSKI ; III, p. p. WISSOWA. — BAUMGARTEN, Geschichte Karls V. (Brieger : première partie d'une excellente œuvre d'ensemble.) — PYL, Geschichte der Greifswalder Kirchen und Klöster sowie ihrer Denkmäler, nebst einer Einleitung zum Ursprunge der Stadt Greifswald. (Krause.) — JOEST, um Afrika. — IMHOOF-BLUMER, Porträtköpfe auf antiken Münzen hellenischer und hellenisierter Völker. (Kekulé : très utile et très bien fait.)

Berliner Philologische Wochenschrift, 10 octobre 1885, n° 41 : SOPHOCLIS tragoediae ex recens. GUIL. DINDORFII. Ed. VI cur. S. MEKLER, (première partie d'un compte-rendu détaillé, dirigé contre l'opinion de Dindorf et de Mekler qui attribuent une autorité exclusive au Laurentianus. Quelques corrections de l'éditeur sont excellentes, d'autres inutiles). — LUCIEN, Dialogues des Morts disposés progressivement et annotés par ED. TOURNIER. Deuxième éd., revue, corrigée et complétée avec la collaboration de A. M. DESROUSSEAUX (A. Baar : trop d'athéthèses téméraires « à la Cobet », notes grammaticales contestables ; mais quelques corrections sont plausibles et l'ensemble est soigné). — DEMETRIUS BASILIADES, Διορθωτικὰ εἰς τὰ ἀρχαῖα εἰς τὸν Λουκιανὸν σχόλια (A. Baar : très bonnes remarques présentées dans un style qui rappelle celui de Lucien). — R. BOBRIK, Horaz. Entdeckungen und Forschungen. Erster Teil (W. Mewes : cherche à prouver que nous possédons les poèmes d'Horace tels qu'ils ont été réunis après sa mort dans une édition d'ensemble, où les différentes pièces étaient disposées d'après des raisons de métrique, mais que cette édition même nous est parvenue modifiée en plusieurs points de son ordonnance primitive. Le critique paraît très sceptique, mais reconnaît l'intérêt de ce gros volume). — K. BAEDEKER, Aegypten. Handbuch für Reisende. Erster Teil : Unterägypten und die Sinaihalbinsel (O. Puchstein : nouvelle édition revue par Schweinfurth et Spitta, mérite les plus grands éloges). — A. Tschaikowskj, le Turkestan et ses fleuves d'après la Bible et d'après Hérodote (H. Haupt : opuscule écrit en russe, avec une naïveté enfantine). — E. A. HERRENSCHNEIDER, Argentovaria-Horburg (H. Crohn : compte-rendu de fouilles exécutées à Horbourg près Colmar, qui ont fait découvrir un castrum et de nombreuses antiquités. L'emplacement est peut-être identique à celui d'Argentovaria de la carte de Peutinger).

— N° 42, 17 octobre 1885 : SOPHOCLIS Tragœdiae ex recens. GUIF. DINDORFII. Ed. VI cur. S. MEKLER (H. Müller : fin du compte-rendu commencé dans le n° précédent). — FR. BLASS, DE PHAETHONTIS EURIPIDEAE fragmentis Claromontanis. Accedit tabella pholithographica. AD. BANGERT, de fabula PHAETHONTEA (Wecklein : bonnes études). — C. IULII CAESARIS Commentarii de bello gallico. Für den Schulgebrauch erklärt von K. MENGE (R. Schneider : intéressant et soigné). — Die Historien des TACITUS, drittes, viertes und fünftes Buch. Für den Schulgebrauch erklärt von J. PRAMMER (G. Helm-

reich : bon). — SAMUEL BRANDT, der St. Galler Palimpsest der Divinae Institutiones des LACTANTIUS (H. Rönsch : description très soignée d'un manuscrit du vᵉ siècle, dont l'étude doit servir de base à l'édition de Lactance dans le *Corpus* de Vienne). — E. TH. SCHULZE, De Q. Aurelii SYMMACHI vocabulorum formationibus ad sermonem vulgarem pertinentibus (K. E. Georges : méritoire). — E. SOMMERBRODT, AFRIKA auf der Ebstorfer Weltkarte (D. Detlefsen : judicieuse édition d'une partie de cette carte, qui date de l'époque des Croisades). — H. KIEPERT, Atlas antiquus, 8. neu revidierte Auflage. Imperii Romani tabula geographica in usum scholarum descripta (H. Peter : excellentes cartes). — W. SIEGLIN, Karte der Entwickelung der römischen Reiches (H. Peter : tirage à part de la traduction allemande de l'Histoire des Romains de Duruy). — PANAGIOTES KASTROMENOS, The Monuments of ATHENS. Translated by AGNES SMITH (Hermann Kaupt : recommandable [!], bien traduit [!]). — PH. WEBER, Entwicklungsgeschichte der Absichtssätze. II. Abteilung : Die attische Prosa und Schlussergebnisse (Vogrinz : plein de résultats nouveaux, que le critique refuse de faire connaître, pour ne point dispenser les hellénistes de lire l'original). — A. VON BAMBERG, griechische Schulgrammatik. II. Syntax der attischen Prosa. Mor. SEYFFERTS Hauptregeln der griechischen Syntax. Bearb. von A. VON BAMBERG. 17 Auflage (W. Nitsche). — FR. HOLZWEISSIG, Lateinische Schulgrammatik (Sorgenfrey : de bonnes innovations).

Theologische Literaturzeitung, nº 19, 19 sept. 1885 : COLINET, La théodicée de la Bhagavadgita (Bradke : méritoire). — PREISWERK, Grammaire hébraïque, 4ᵉ édit. — SWAINSON, The Greek liturgies chiefly from original authorities. — A. RITSCHL, die christliche Lehre von der Rechtfertigung und Versöhnung. III. 2ᵉ édit. (Bilsinger). — Theologische Studien aus Würtemberg, p. p. HERMANN u. p. ZELLER.

Wochenschrift für klassische Philologie, 23 sept. 1885, nº 39 : A. BANGERT, De fabula Phaëthontea (Knaack : peu de valeur). — J. KAPPEIYNE, Beschouwingen over de comitia (Soltau : bon, jugement indépendant, beaucoup de soin, convaincant dans tous les points principaux). — G. HINRICHS, Herr Dr. Sittl und die homerischen Aeolismen (Dahms : H. combat avec succès l'hypothèse de S. et défend la sienne ; il prouve la possibilité de l'existence d'une épopée éolienne avant l'école ionienne). — N. WECKLEIN, Die Tragödien des Sophokles zum Schulgebr. VII. Bändchen : Die Trachinierinnen (Schubert : édition très utile et par son commentaire et par un nombre d'émendations du texte). — Jo. ILBERG, Studia Pseudippocratea (Zacher : étude soigneuse et sagace, mais développements souvent mal présentés ; l'auteur démontre l'influence que la philosophie et surtout la sophistique ont exercée sur la littérature médicale des vᵉ et ivᵉ siècle av. J.-C.). — E. KOCH, Griechische Schulgrammatik. 11ᵗᵉ Aufl. (H.).

— 1ᵉʳ octobre 1885, nº 40 : NEUMANN und PARTSCH, Physikalische Geographie von Griechenland mit besonderer Rücksicht auf das Altertum (Stürenburg : excellent ; ouvrage scientifique avant tout, mais qui poursuit le but de trouver dans la nature du pays l'une des causes de la grandeur de l'antiquité hellénique). — H. FLACH, Geschichte der GRIECHISCHEN LYRIK (Schroeder : très peu de valeur). — LUD. LANGE, De viginti quattuor annorum cyclo intercalari commentatio (Soltau).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 45 Dix-neuvième année 9 novembre 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 704, 24 octobre 1885 : Edmundson, Milton and Vondel, a curiosity of literature (Gosse). — Dalton, Life and times of General Sir Edward Cecil, Viscount Wimbledon (Gardner). — Memoirs of Adam Black, edited by Nicolson. — « The Badminton Library ». Hunting, by the Duke of Beaufort and Mowbray Morris (Watkins). — Mommsen, Römische Geschichte, V, die Provinzen von Cäsar bis Diocletian (2e art., Richards : livre qu'aucun autre savant n'aurait pu écrire). — The text of the ancient laws of Ireland (Mackinnon et Kuno Meyer). — « Aditi » (A. Lang). — John Harvard's autograph (Disney). — The new way up the Jungfrau (Coolidge). — M. T. Ciceronis ad Brutum Orator, edit. by Sandys; M. T. Ciceronis Orator, rec. Stangl (Wilkins). — Indo-Chinese Philology. — An Index to Oriental journals (Corletti). — The date of Kumâradâsa (Peterson). — Loftie, Lessons in the art of illuminating. — The terra-cottas of Naukratis, II (Am. B. Edwards). — A head from Naukratis (Tomkins).

The Athenaeum, n° 3026, 24 octobre 1885 : The Greville Memoirs (second part), a journal of the reign of Queen Victoria from 1837 to 1852, by the late Ch. C. F. Greville. 2 vols. — The oldest Church Manual, called the Teaching of the twelve Apostles, διδαχὴ τῶν δώδεκα ἀποστόλων, the Didache and kindred documents in the original, with translations and facsimiles of the Jerusalem manuscript, by Schaff. — Welford, History of Newcastle and Gateshead, vol. II, sixteenth century. — Kalilah and Dimnah or the fables of Bidpai, being an account of their literary history, with an English translation of the later Syriac version of the same and notes by Keith-Falconer (excellente publication). — Literary remains of C. S. Calverley, with a memoir by Sendall; Calverley, Verses and flyleaves. — Pope's Dunciad 1728 (Solly). — The genealogy of John Harvard (Rendle). — The battle of Mons Badonicus (Sayce, Acworth et Lynn). — The new educational endowments act for Ireland. — « The unpopular king. »

Literarisches Centralblatt, n° 44, 24 octobre 1885 : Pawlicki, der Ursprung des Christenthums. — Sax, die Bischöfe und Reichsfürsten von Eichstädt (745-1806). — Oberti Giphanii ad Wilhelmum Landgravium Hassiae epistolae XXXVII, 1571-1577, p. p. Mollat. — Protokolle des Verfassungs-Ausschusses im österreichischen Reichstage 1848-1849, hrsg. u. eingel. von Ant. Springer. (Publication de très grande importance.) — [Fischhof], die Sprachenrechte in den Staaten gemischter Nationalität. (Suggestif, mais n'atteindra pas son noble but.) — Th. Reinach, de l'état de siège, étude historique et juridique. (La première partie renferme une très bonne étude d'ensemble; la seconde est plus importante.) — Ströll, die staatssocialische Bewegung in Deutschland, eine historisch-kritische Darstellung. (Dessein louable, mais style emphatique et des inexactitudes.) — Trübner's collection of simplified grammars, XII E. Müller, a simplified grammar of the Pâli language; XIII Edgren, A compendious Sanskrit grammar with a brief sketch of scenic Prakrit. (Deux bons livres.) — Thimme, quaestionum Lucianearum capita quatuor. (Petit livre instructif, renfermant quatre essai.) — Scheffler, die französische Volksdichtung und Sage, II. (Plus « belletristisch » que scientifique.) — Turner, die englische Sprache (très peu louable et ne servira à personne.) — Vasari, Vita di Donato scultore fiorentino, p. p. C. Frey (Édition faite d'après des principes qu'on ne peut qu'approuver).

Deutsche Litteraturzeitung, n° 43, 24 oct. 1885 : Fr. Stöber, Zur Kritik der Vita S. Joannis Reomaënsis. — Socin, Arabische Grammatik, Para-

digmen, Litteratur, Chrestomathie und Glossar (J. Barth : mérite d'être répandu). — C. E. SCHMIDT, Parallel-Homer oder Index aller homerischen Iterati in lexicalischer Anordnung. (Hinrichs : travail de dix années qui n'est pas inutile.) — Flavi Vegeti Renati Epitome rei militaris, rec. C. LANG. (Gemoll : 2e édition améliorée.) — Firlimini und andere Curiosa, hrsg. v. L. GEIGER. (Seuffert.) — Sammlung beliebter spanischer Lust = und Schauspiele zur Vervollkommnung und Unterhaltung im Spanischen, hrsg. u. mit deutschen Anmerkungen versehen von AQUENZA. I-III. (Zuncker : très recommandable.) — SCHIRRMACHER, Johann Albrecht I, Herzog von Mecklenburg, 2 Teile. (Kluckhohn : beaucoup de détails nouveaux, mais l'auteur ne met pas l'important et l'essentiel suffisamment en relief.) — FLATHE, das Zeitalter der Restauration und Revolution 1815-1851. (Horawitz : très réussi.) — J. WIMMER, Historische Landschaftskunde. (Partsch.) — WAGNON, La sculpture antique, origines, description, classification des monuments de l'Égypte et de la Grèce. (Furtwangler : planches mauvaises, livre instructif pour le grand public.)

Altpreussische Monatsschrift, 1885, V et VIe fascicules : Aus Kant's Briefwechsel, Vortrag, gehalten an Kant's Geburtstag den 22 april 1885 in der Kant-Gesellschaft zu Königsberg von Rudolf REICKE, nebst einem Anhang enthaltend Briefe von Jac. Sigism. Beck an Kant und von Kant an Beck. — ROGGE, Michael Burckhardt, der Nehrungspfarrer und seine Gemeinde, ein Sittenbild aus der zweiten Hälfte des XVII. Jahrhunderts. — BECKHERRN, der Schlossberg bei Jesziorken (avec un croquis). — *Kritiken und Referate* : BERGAU, die Bau = und Kunstdenkmäler der Provinz Westpreussen. — Alterthumsgesellschaft Prussia in Königsberg 1884. *Mittheilungen und Anhang* : HÖHLBAUM, Zur Rechtsgeschichte, Notiz aus dem Kölner Stadtarchiv. — Universitätschronik 1885. — Lyceum Hosianum in Braunsberg 1885. — Altpreussische Bibliographie 1884 (Nachtrag und Fortsetzung). — Preisausschreiben des Evangelischen Vereins für geistliche und Kirchenmusik der Provinzen Ost = und Westpreussen (« eine in allgemein verständlicher Form gehaltene wissenschaftliche Untersuchung der Geschichte und der Bedeutung der preussischen Tonschule »). — Bitte (M. Reicke, bibliothécaire de l'Université de Königsberg, et M. Sintenis, professeur à Dorpat, préparent depuis longtemps une édition de la Correspondance de Kant ; ils prient tous ceux qui possèdent des lettres du philosophe ou de ses correspondants, de les envoyer directement à M. Reicke ou à la librairie Voss, de Hambourg et de Leipzig ; « la plus petite notice sera la bienvenue, aussi bien que des lettres des contemporains de Kant, où il est fait mention du philosophe, car elles peuvent éclairer d'autres passages obscurs jusqu'ici de la correspondance, permettre de fixer la chronologie des lettres, le nom de celui qui les envoyait ou les recevait »).

Theologische Literaturzeitung, n° 20, 3 octobre 1885 : Bibliotheca Samaritana, I, die Samaritanische Pentateuch-Version, die Genesis, in der hebräischen Quadratschrift unter Benutzung der Barberinischen Triglotte hrsg. v. HEIDENHEIM (Kautzsch). — HATCH, An introductory lecture on the study of ecclesiastical history. — LUNGEN, Geschichte der römischen Kirche von Leo I bis Nicolaus I, quellenmässig dargestellt. (Krüger : devra être lu, contient d'abondants matériaux, mais ne forme pas un réel ensemble ; la mise en œuvre des documents est imparfaite.) — NITZSCH, Geschichte des deutschen Volkes bis zum Augsburger Religionsfrieden, hrsg. v. MATTHÄI, III, vom Tode Heinrichs VI bis zum Augsb. Religionsfrieden. (K. Müller : écrit dans l'esprit de Niebuhr ; des hypothèses trop hardies ; mais de grandes vues et une excellente méthode ; livre fécond.)

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 46 Dix-neuvième année 16 novembre 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 704, 31 oct. 1885 : Mark Pattison, Sermons (1er art.) — The Greville-Memoirs, part II, 1837-1852. (Hamilton : a signaler, entre autres choses, des jugements sur lord Palmerston, sur Macaulay, sur Wellington, etc.) — Annandale, A concise dictionary of the English language, literary, scientific, etymological and pronouncing (Bradley : bon.) — Where Chineses drive, English student life at Peking, by a student interpreter. — Molloy, Royalty restored or London under Charles II. (Peacock.) — The proposed teaching University for London. — The text of the ancient laws of Ireland (Rhys.) — Herodotus redivivus. (Am. B. Edwards.) — German translations of the Bible before Luther. (Pearson.) — « Milton and Vondel ». (Edmundson.) — The Aristotelian society (Hodgson.) — Heath, Diophantos of Alexandria, a study in the history of Greek algebra. (Mackay.) — The derivatio of latin « fortassis » (Wharton : serait une ancienne deuxième personne du singulier du subjonctif du verbe *fortare*, formé de *fortis* comme *firmare* de *firmus* et signifierait primitivement « you would assert. ») — Sebastiano del Piombo in a new light. (Bradley.)

The Athenaeum, n° 3027, 31 oct. 1885 : Sir Henry Sumner Maine, Popular government, four essays, — Rye, Popular county histories, a history of Norfolk. — Blaze de Bury, Alexandre Dumas, sa vie, son temps, son œuvre (bon livre qui rend justice à Dumas). — Prinsep, Record of services of the Honourable East India Company's civil servants in the Madras Presidency from 1741 to 1858. — Calendar of letters from the mayor and corporation of the city of London 1350-1370, p. p. Sharpe. — The battle of Mons Badonicus (Sayce.) — The « dictionary of national biography » (liste des noms, de Collins à Coppe.) — Crowe a. Cavalcaselle, Raphael, his life and works, vol. II (premier article.)

Literarisches Centralblatt, n° 45, 31 oct. 1885 : Hase, Kirchengeschicte auf der Grundlage akadem. Vorlesungen, I. Alte Kirchengeschichte. (Ouvrage d'un des vieux maîtres de la science historique, d'un des « Lehrer der Nation ».) — Ebrard, Christian Ernst von Brandenburg-Bayreuth. Die Aufnahme reformieter Flüchtlingsgemeinden in ein lutherisches Land 1686-1712. (Contribution précieuse à l'histoire de l'église et à la « Culturgeschichte ».) — Jahresberichte der Geschichtswissenschaft, IVer Jahrgang. (Cp. une des prochaines notes de notre *Chronique*.) — H. Lorenz, die Jahrbücher von Hersfeld nach ihren Ableitungen u. Quellen untersucht u. wiederhergestellt. — Henrard, Henri IV et la princesse de Condé. 1609-1610 d'après des documents inédits. (On devra, après avoir lu ce livre, attribuer une plus grande importance politique à la passion du roi pour la princesse, mais en somme le jugement de Ranke restera.) — Nau, Maria Stuart von der Ermordung Riccio's bis zur Flucht nach England 1566-1568, Aufzeichnungen ihres Sekretärs, nach der franz. Original-Ausgabe des P. J. Stevenson übers. u. erläut. von Cardauns. — Max Lehmann, Preussen und die Katholische Kirche seit 1640, Teil V, 1775-1786. — Disselnkötter, Beiträge zur Kritik der Histoire de mon temps Friedrichs des Grossen, eingeleitet von Maurenbrecher. (Bon travail.) — Görlach, Fürst Bismarck, eine Lebensbeschreibung bis auf die neueste Zeit fortgesetzt von Egelhaaf. — Loersch, der Ingelheimer Oberhof. — Q. Horatius Flaccus, Oden und Epoden, erklärt von Kiessling (très remarquable). — Plauti fabularum deperditarum fragmenta collegit Fr. Winter. (Utile et méritoire, témoigne d'un grand soin.) — Schuchardt, Slawo-Deutsches u. Slawo-Italienisches. (De fines remarques et considérations.) — Druskowitz, Drei englische Dichterinnen. (Traite de Jeanne Baillie,

d'Elisabeth Browning et de George Eliot; profonde connaissance des choses et bon jugement.) — Rubens, antike Charakterköpfe, eine Sammlung von 12 Bildnissen nach antiken Büsten gezeichnet, in Kupfer gestochen. — Langl, Griechische Götter = und Heldengestalten, nach antiken Bidwerken gezeichnet u. erläutert, mit kunstgeschichtlicher Einleit. von v. Lützow. — Schmeding, die classische Bildung in der Gegenwart. (Charge à fond contre la « culture classique ».)

Deutsche Litteraturzeitung, nº 44, 31 oct. 1885 : Familien-Bibel des Neuen Testaments. II, 1-4, die Paulus-Briefe übersetzt u. erklärt von Zittel (Holtzmann : méritoire) — Likowski, Geschichte des allmählichen Verfalls der Unierten Katholischen Kirche im XVIII. u. XIX Jahrhundert, übers. v. Tloczynski (Nippold : recommandable). — Th. Funck-Brentano, Les principes de la découverte. (Weber). — Bobrik, Horaz, Entdeckungen und Forschungen, I (Schenkl : découvertes qui ne trouveront guère de croyants). — Niklas, Johann Andreas Schmellers Leben u. Wirken; Schmeller, die Ephesier, Drama in drei Acten, p. p. Niklas (E. Martin). — Stappers, Dictionnaire synoptique d'etymologie française (Ulrich : fait avec grand soin, mais ne rendra de bons services qu'à celui qui sait déjà). — Janssen, Geschichte des deutschen Volkes seit dem Ausgange des Mittelalters, IV. 1555-1580 (Kluckhohn : fait un tableau affreux du développement du protestantisme et représente comme funestes les effets de la « révolution politico-ecclésiastique » dans toutes les directions; ouvrage très favorable aux jésuites). — Lotheissen, Zur Sittengeschichte Frankreichs (L. Geiger : études bien écrites, faites d'après les sources, et attachantes). — Thomson, Durch Massai-Land; G. A. Fischer, das Massai-Land. — Das St. Johanniskloster in Hamburg, Grundrisse und Abbildungen mit erleuterndem Text von Gaedechens, Gensler u. Koppmann. — Barthélemy Saint-Hilaire, Traités des parties des animaux et de la marche des animaux, d'Aristote, trad. en français pour la première fois (O. Schmidt : il y a bien peu de chose dans l'introduction et les notes; il y circule un air antédiluvien; les remarques sont pour la plupart naïves et plates).

Berliner Philologische Wochenschrift, 24 octobre 1885, nº 43 : Platos ausgewählte Dialoge erklärt von G. Schmelzer. Ier Band. Der Staat. (A. Krahn : utile commentaire.) — H. Was, Platos Politeia. Een kritisch-esthetisch onderzoek (G. Dannehl : Platon n'est utopiste que dans les Lois, il est poète dans la Politique). — Supplementum Aristotelicum editum consilio et auctoritate academiae Borussicae. Vol. I. Pars I. Excerptorum Constantini de natura animalium libri duo. Aristophanis historiae animalium epitome. Subjunctis Aeliani Timothei aliorumque eclogis ed. Spyridion P. Lambros (Susemihl : excellente publication, où l'on trouve pour la première fois le second livre des Excerpta sur l'histoire des animaux rédigés pour Constantin Porphyrogénète, d'après un ms. du xive siècle découvert au mont Athos par Lambros). — Servii grammatici commentarii. Vol. I. II. Rec. G. Thilo (G. Goetz : grand service rendu aux lettres latines). — G. Egelhaaf, Grundzüge der Geschichte. Erster Teil : das Alterthum (H. Peter : bon précis). — E. von Stern, Geschichte der spartanischen und thebanischen Hegemonie vom Königsfrieden bis zur Schlacht bei Mantineia (G. Hertzberg : remarquable). — M. Zöller, Römische Staats-und Rechtsalterthümer (M. Voigt recommande ce manuel, tout en faisant quelques réserves). — K. J. Seitz, Grundlagen einer Geschichte der römischen Possessio (Max Conrat). — Adolf Schmidt, Chronologische Fragmente. Der attische Doppelkalender. Jahrb. f. klass. Phil. 1880. Heft 10 (A. Mommsen : hypothèses non démontrées). — R. Westphal, Griechische Rhythmik (R. Klotz : 3e édition de la Metrik de Rossbach et Westphal). — L. Müller, Metrik der Griechen und Römer. 2 Ausgabe (R. Klotz :

bon). — G. Grumbach et A. Waltz, Prosodie et métrique latines. 4. édit. (R. Klotz : soigné et plus complet que les précis allemands du même genre).

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 21, 15 oct. 1885 : Max Rödiger, Kritische Bemerkungen zu den Nibelungen (Wilmanns : important). — Redolfi, die Lautverhältnisse des bergellischen Dialects (Morf). — The American Journal of Philology, I, 1. (Blümner : entreprise qu'il faut saluer avec joie, d'autant que les Américains ont pris récemment une part active aux fouilles archéologiques et obtenu de précieux résultats.) — Heisterbergk, Name und Begriff des Jus Italicum. (Deecke : fait avec soin, méthode et succès, cp. *Revue critique*, n° 45, art. 198.)

Theologische Literaturzeitung, n° 21, 17 octobre 1885 : Pearson, The prophecy of Joel, its unity, its aim and the age of its composition. (Smend.) — Glock, Die Gesetzesfrage im Leben Jesu und in der Lehre des Paulus (Weiss). — Mommsen, Römische Geschichte, V Band, die Provinzen von Cäsar bis Diocletian. (Loofs : très clair, très instructif, beaucoup de chapitres importants pour l'histoire de l'Eglise.) — Linke, Te Deum laudamus, die lateinischen Hymnen der alten Kirche verdeutscht I Band : die Hymnen des Hilarius und Ambrosius. (Brandes : travail prétentieux et absolument sans valeur.) — Salmon, The Cross-References in the « Philosophumena ». — Merz, die Bildwerke an der Erzthüre des Augsburger Doms. — Chrp. Hoffmann, Mein Weg nach Jerusalem, Erinnerungen aus meinem Leben, 2 Th., Erinnerungen des Mannesalters.

Zeitschrift für katholische Theologie, IX, Band, IV Heft, 1er octobre 1885 : Grisar, das römische Sacramentar und die liturgischen Reformen im VI. Jahrhundert. — Flunk, Die moderne Pentateuchkritik auf ihren wissenschaftlichen Gehalt geprüft, mit besonderer Beziehung auf den Schöpfungs = und den Sintflutbericht. — Limbourg, Vom Wesen des natürlichen und des übernatürlichen Habitus.— Fr. Schmid, Die neuesten Controversen über die Inspiration. — *Comptes-rendus* : Lehmkuhl, Theologia moralis, 2e édit. (Biederlack). — Heiner, Die kirchlichen Censuren (Biederlack). — Rothe, Traité du droit naturel, tome I (Costa-Rossetti). — Schindler, Der heilige Wolfgang in seinem Leben und Wirken (Kobler.) — Markovic, Le parrochie Francescane in Dalmazia. — Bemerkungen und Nachrichten : Aus dem unedirten Testamente des Cardinals von Kollonitsch, Fürstprimas von Ungarn (J. Maurer). — Exegetisch-kritische Nachlese zu den alttestamentlichen Dichtungen (Bickell). — Analecten, besonders aus ausländischen Zeitschriften. — Fortsetzungen und neue Auflagen früher besprochener Werke.— Generalregister aller bisher erschienenen Jahrgänge.—Literarischer Anzeiger.

Wochenschrift für klassische Philologie, 7 oct. 1885, n° 41 : E. Herzog, Geschichte und System der römischen Staatsverfassung, vol. I (Soltau : produit bien réussi de beaucoup d'années d'études, manuel excellent pour les étudiants; très utile, même après Mommsen; indépendant, argumentation soignée, polémique bienveillante et qui examine tout). — W. Kopp, Geschichte der römischen Litteratur für höhere Lehranstalten und zum Selbstudium. 5te Aufl., umgearb. von F. G. Hubert (Hübner : auteur et éditeur ne sont pas à la hauteur de leur tâche, beaucoup d'inexactitudes dans les faits et de négligences dans la forme). — E. Lübbert, Commentatio de priscae cuiusdam epiniciorum formae apud Pindarum vestigiis, et, De Pindaro nomorum Terpandri imitatore; K. Franke, De hymni in Cererem Homerici compositione dictione aetate (Crusius). — C. Brinker, De Theocriti vita carminibusque subditiciis (Hiller : dissertation faite avec application et soin ; utile et digne d'examen en plusieurs points).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 47 Dix-neuvième année 23 novembre 1885

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, nº 705, 7 nov. 1885 : Sir Summer Maine, Popular government (Benn). — The Journal of Mary Frampton, 1779-1846, p. p. H. G. Mundy. — Tenuant, Sardinia and his resources. — Coleridge's ms. notes on Malthus (Bonar). — University College and the University of London (Lankester). — John Harvard's autograph (Shuckburgh). — « Milton and Vondel » (Mac Ibraith). — Louis Agassiz, his life and correspondence, p. p. Elis. C. Agassiz. 2 vols. — Archduke Rainer's collection of papyri (Bühler). — Fundations of the campanile of St. Mark of Venice (Middleton). — Roman inscriptions at Whitley Castle and South Shields (Watkin).

The Athenaeum, nº 3028, 7 nov. 1885 : The Journal of Mary Frampton 1779-1846, p. p. H. G. Mundy. — Brackenbury, The River Column, a narrative of the advance of the River Column of the Nile expeditionary force and its return down the rapids. — Edmundson, Milton and Vondel, a curiosity of literature (Livre ingénieux, mais accuser Milton de plagiat! Le seul mérite de l'ouvrage, c'est peut-être de faire mieux connaître Vondel). — H. Krafft, Souvenirs de notre tour du monde. — The dictionary of national biography (liste des futurs articles, de Coppinger à Craven). — Notes from Rome (Lanciani).

Literarisches Centralblatt, nº 46, 7 nov. 1885 : Lieblein, Ueber altägyptische Religion. (La principale partie de l'ouvrage n'a pas une valeur scientifique.) — Glock, die Gesetzesfrage im Leben Jesu u. in der Lehre des Paulus. (Intéressant, chaud, mais peu creusé.) — Steitz, Geschichte der von Antwerpen nach Frankfurt a. M. verpflanzten niederländischen Gemeinde augsburgischer Confession. (Très méritoire.) — Featherman, A social history of the races of mankind. (N'a pas rassemblé assez de matériaux et trouvera peu de lecteurs.) — Bippen, Aus Bremens Vorzeit, Aufsätze. — Köstler, die Ungarnschlacht auf dem Lechfelde am 10 August 955 u. die Folgen der Ungarnkriege überhaupt. (Semble avoir travaillé plutôt d'après les ouvrages modernes que sur les sources proprement dites.) — Bémont, Simon de Montfort, comte de Leicester, sa vie, son rôle politique en France et en Angleterre (beaucoup de documents nouveaux, travail méritoire). — Nitzsch, Geschichte des deutschen Volkes vom Tode Heinrichs VI bis zum Augsburger Religionsfrieden, p. p. Matthäi. (Ce n'est qu'un « torso » inachevé, mais que d'idées fécondes!) — Bleibtreu, Napoleon bei Leipzig, eine Studie. (N'a pas une valeur scientifique et militaire.) — York von Wartenburg, Napoleon als Feldherr, I. (Bon livre; cp. un prochain article de la *Revue critique*.) — Kriegsgeschichtliche Einzelschriften, hrsg. vom Grossen Generalstabe, VI. (Voir encore un prochain numéro de notre *Revue* où il sera rendu compte de tous les fascicules de cette importante collection.) — Toeppen, Hundert Tage in Paraguay, Reise in's Innere. — Jos. et Hartwig Derenbourg, Nouvelles études sur l'épigraphie du Yémen. (Belle publication qu'on ne saurait assez estimer et dont il faut savoir le plus grand gré aux deux éditeurs qui ont voulu rendre accessibles à tous ces précieux matériaux, sans attendre l'apparition du Corpus inscriptionum semiticarum.) — Euclidis Elementa, p. p. Heiberg, vol. IV, libros XI-XVIII continens. (Suite de cette laborieuse et heureuse entreprise.) — Meusel, Lexicon Caesarianum, fasc. I-III. (Merguet ne consulte que Nipperdey; Meusel est plus complet et son travail est un modèle, une étude pleine de soin et de labeur, complète et en laquelle on peut avoir toute confiance.) — Réponse de M. Holzapfel et réplique de M. Matzat.

Deutsche Litteraturzeitung, n° 45, 7 nov. 1885 : EBRARD, Christian Ernst von Brandenburg-Bayreuth, die Aufnahme reformierter Flüchtlingsgemeinden in ein luthereisches Land 1686-1712, eine kirchengeschichtliche Studie. — R. LEHMANN, Vorlesungen über Hilfsmittel und Methode des geographischen Unterrichts. — W. BACHER, Leben und Werke des Abulwalîd Merwân Ibn Ganâh (R. Jona) und die Quellen seiner Schrifterklärung (Steinschneider : bonne étude). — Aristotelis Ars rhetorica, cum nova codicis Ac et vetustae translationis collatione ed. Ad. ROEMER (Heitz : travail très méritoire et fait d'une façon remarquable). — M. Tulli Ciceronis scripta quae manserunt omnia, rec. C. F. W. MUELLER. I, 1 continens libros ad C. Herennium et de inventione, Memorabilia vitae Ciceronis per annos digesta praescripta sunt, rec. Gul. FRIEDRICH. P. II, vol. II continens orationes pro Tullio de haruspicum responso, rec. C. F. G. MUELLER (Stangl). — Stamms Ulfilas oder die uns erhaltenen Denkmäler der gotischen Sprache, 8e Aufl. p. p. HEYNE (Seemüller : beaucoup de bons changements).—KNOOP, Volkssagen, Erzählungen, Aberglauben, Gebräuche und Märchen aus dem östlichen Hinterpommern (E. H. Meyer : contribution peu importante, mais dont il faut savoir gré à l'auteur). — Andreas, a legend of St. Andrew, edited with critical notes and a glossary by BASKERVILL (Zupitza). — WALTEMATH, die fränkischen Elemente in der französischen Sprache (Feit : en général, détaillé et fait avec grand soin). — GELZER, Sextus Julius Africanus u. die byzantinische Chronographie, II, 1 : die Nachfolger des Julius Africanus (Schöne : suite de cette savante publication). — PHILIPPI, Zur Geschichte der Reichskanzlei unter den letzten Staufern Friedrich II, Heinrich VII und Konrad IV (Bresslau : une foule de remarques importantes). — A. STERN, Abhandlungen und Aktenstücke zur Geschichte der preussischen Reformzeit 1807-15 (O. Lorenz : mérite l'attention des historiens). — S. GÜNTHER, Lehrbuch der Geophysik und physikalischen Geographie (Partsch). — Feldzüge des Prinzen Eugen von Savoyen, hrsg. von der Abteilung für Kriegsgeschichte des k. k. Kriegsarchivs. IX, X.

Berliner Philologische Wochenschrift, 31 octobre 1885, n° 44 : G. GRAEBER, die Attraktion des Relativums bei XENOPHON (W. Vollbrecht). — IOSEPHUS LEZIUS, De PLUTARCHI in Galba et Othone fontibus (H. Schiller : Tacite a été une des sources de Plutarque). — C. THIAUCOURT, De IOHANNIS STOBAEI eclogis earumque fontibus (F. Lortzing : n'est qu'un compte-rendu des derniers travaux allemands, que l'auteur s'abstient souvent de mentionner; le latin est très mauvais.) — Q. HORATIUS FLACCUS, Satiren und Episteln, für den Schulgebrauch erklärt von G. T. A. KRÜGER. Elfte Auflage, besorgt von GUSTAV KRÜGER (W. Mewes : très soigné). — FLAVI VEGETI RENATI epitoma rei militaris, recensuit CAROLUS LANG. Editio altera (H. Laudwehr : édition sérieusement revue). —W. KOPP, Geschichte der römischen Literatur für höhere Lehranstalten und zum Selbststudium. Fünfte Auflage von F. G. HUBERT (P. Brennecke : bon). — E. LÖWY, Inschriften griechischer Bildhauer mit Facsimiles (E. Kuhnert donne à ce bel ouvrage les éloges qu'il mérite). — KÖNIGLICHE MUSEEN ZU BERLIN, Beschreibung des Vasensammlung, von AD. FURTWÄNGLER (R. Weil : excellent). — Altitalische Studien, herausgegeben von C. PAULI. Viertes Heft (W. Deecke : études sur le chant des Arvales, dont Pauli propose une nouvelle lecture, et sur la méthode de déchiffrement des inscriptions étrusques; Deecke maintient son opinion sur la parenté de l'étrusque avec les dialectes italiques).

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 22, 1er nov. 1855 : von PININSKI, der Thatbestand des Sachbesitzerwerbs nach gemeinem Recht; STROHAL,

Succession in den Besitz nach römischem u. deutschem Recht. (Regelsberger.) — STOERK, Zur Methodik des öffentlichen Rechts (Brie). — RUPP, der Beweis im Strafverfahren (v. Liszt). — WEISBACH, die Serbocroaten der adriatischen Küstenländer, anthropologische Studie. (Krause.)

Wochenschrift für klassische Philologie, 14 octobre 1885, n° 42 : A. BAUMEISTER, Denkmäler des klassischen Altertums. Lief. 8-20 (Weizsäcker : grands mérites, quelques lacunes). — E. SIECKE, Beiträge zur genaueren Erkenntnis der Mondgottheit bei den Griechen (Zinzow : manqué ; la plupart des mythes grecs ne seraient autre chose qu'une symbolique naturelle de la lune). — E. SCHNEIDER, Quaestionum Hippocratearum specimen (Kaute : travail soigné, recherches très détaillées de grammaire). — Catulli Veronensis Liber. Rec. et interpr. est AEM. BAEHRENS (K. P. Schulze : méritoire, mais trop d'assurance et d'arbitraire). — F. ASCHERSON, Deutscher Universitäts-Kalender (λρ : complet ; guide sûr).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 48 Dix-neuvième année 30 novembre 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 706, 14 nov. 1885 : Mark Pattison, Sermons. (2e art.) — Leyland, The Brontë Family, with special reference to Patrick Branwell Brontë. 2 vols. (Noble : détails intéressants.) — Innes, The Chersonese with the Gilding off. (Keane.) — O' Brien, Ffty years of concessions to Ireland, vol. II. (Fagan.) — Current literature (Grant Allen, Charles Darwin; Brackenbury, The River Column; Lyne, New Guinea). — Shakspere's « wondrous strange snow » (Furniwall). — The text of the ancient laws of Ireland. (O' Grady.) — « Catchpoll » in old English (Zupitza). — Ellis, Anecdota Oxoniensia, « classical Series », vol. I, part. 5 (Sonnenschein : « a valuable and interesting volume »). — Hoernle a. Grierson, A comparative dictionary of the Bihari language (Bowring). — Sebastiano del Piombo in a new light. II. (Bradley.)

The Athenaeum, n° 3029, 14 nov. 1885 : The life of the late general Chesney, by his wife and doughter, edited by Stanley Lane-Poole. — Wellhausen, Prolegomena to the history of Israel, with a reprint of the article « Israel » from the Encyclopaedia Britannica, translated from the german by Black und Menzies, with a preface by Robertson Smith; Edersheim, Prophecy and history in relation to the Messiah, the Warburton lectures for 1880-1884, with an appendix on the arrangement, analysis and recent criticism of the Pentateuch. — J. Hilton, Chronograms continued and conclued. — Molloy, Royalty restored or London under Charles II, 2 vols. (Compilation qui ne mérite guère que d'être lue en voyage ; encore le lecteur instruit n'y trouve-t-il rien ou presque rien à apprendre.) — The « Dictionary of national biography » (liste des futurs articles de Crawford à Cyveillawg). — Crowe a. Cavalcaselle, Raphael, his life and works. II. (2e art. sur cette publication remarquable.)

Literarisches Centralblatt, n° 47, 14 novembre 1885 ; Gesenius, hebraïsche Grammatik, völlig umgearb, u. hrsg. vom Kautzsch. — Schwebel, die Herren und Grafen von Schewerin, Blätter aus der preussischen Geschichte (ne fait que délayer en phrases de roman le consciencieux ouvrage de Gollmert). — Schubert, urkundliche Geschichte der Stadt Steinau an der Oder. (Chronique.) — Loesche, Ernst Moritz Arndt, der deutsche Reichsherold. (Esquisse.) — Baron de La Belle-Croix, Enthüllungen und Erinnerungen eines französischen Generalstabsofficiers aus den Unglückstagen von Metz und Sedan, aus den hinterlassenen Papieren. (3e édition ! ouvrage qui plait au public, mais qui ne peut prétendre à une critique sérieuse.) — A. Stern, Abhandlungen und Actenstücke zur Geschichte der preussischen Reformzeit 1807-1815. (Neuf essais de très grand prix.) — Günther, Lehrbuch der Geophysik und physikalischen Geographie. 2 vols. (Très commode et très utile.) — H. Dernburg, Pandekten, I. — Zwei Abhandlungen aus dem römischen Rechte Herrn Ad. von Scheurl zum 50jährigen Doctorjubiläum überreicht : Brinz, die Freigelassenen der lex Aelia Sentia u. das Berliner Fragment von den Dediticiern : Hölder, das Wesen der Correalobligation. (Deux bons travaux.) — Schefer, Chrestomathie persane à l'usage des élèves de l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes, II. (Textes tirés en grande partie de la superbe collection de manuscrits de l'éditeur, commentaire détaillé, ouvrage qui contribuera « in hervorragender Weise » à développer la connaissance de la langue et de la littérature persanes.) — The merry devil of Edmonton, p. p. Warnke u. Proescholdt. (Edition critique très soignée.) — Shakspeare, Much ado about nothing, p. p. Loyd, London. (A recommander ; veut

prouver que la prose du Shakspeare n'est le plus souvent que des vers iambiques de six pieds).

Deutsche Litteraturzeitung, n° 46, 14 novembre 1885 : Glock, die Gesetzesfrage im Leben Jesu u. in der Lehre des Paulus. — Lumby, The Acts of the Apostles, with maps, notes and introduction. — Sully, Outlines of philosophy. — Vor= und frühreformatorische Schulordnungen und Schulverträge in deutscher und niederländischer Sprache, hrs. von Joh. Müller, I, Schulordnungen aus den Jahren 1296-1505. (Paulsen : commencement d'un recueil soigné et méritoire.) — Turgenev, Erste Sammlung seiner Briefe 1840-1883, hrsg. von dem Verein zur Unterstützung hilfsbedürftiger Schriftsteller und Gelehrter (en russe). — Demosthenis Orationes ex recens G. Dindorff, vol. I, orat. I-XIX, 4e édit. p. p. Blass. (B. Keil : travail critique étonnant, fait avec une sage modération, donnant un texte de Démosthène qui est bien plus proche du texte réel que les textes des éditions antérieures et qui restera le fondement de toutes les recherches critiques dont Demosthène sera l'objet.) — Ohnesorge, Der Anonymus Valesii de Constantino. (Schöne : trop détaillé, mais réussi, beaucoup de soin et de clarté.) — Bodemann, Von und über Albrecht von Haller ungedruckte Briefe und Gedichte Hallers sowie ungedruckte Briefe und Notizen über denselben (Hirzel : rien d'essentiellement nouveau pour la biographie de Haller, mais fort méritoire). — Koeppel, Laurents de Premierfait und John Lydgates Bearbeitungen von Boccaccio's « de casibus virorum illustrium » (Reimann : beaucoup de sagacité et grand soin). — Hasse, König Wilhelm von Holland 1247-1256, I (Hintze : n'est consacré qu'aux trois mois de l'année du couronnement, 1247, tableau détaillé qui renferme des choses neuves et instructives). — Hintze, das Königtum Wilhelms von Hollànd. (Wenck : très estimable contribution à l'histoire de l'empire du XIIIe siècle.) — Wolf, aus der Revolutionszeit in Oesterreich-Ungarn. (Horawitz : constamment amusant et instructif, par suite digne d'être lu, comme tout ce que fait l'auteur.) — Trolle, Das italienische Volkstum und seine Abhängigkeit von den Naturbedingungen. (Pöhlmann : bon travail.) — Loewy, Inschriften griechischer Bildhauer mit Facsimiles. (Michaelis : œuvre d'un chercheur sagace, réfléchi, indépendant, à qui n'impose aucune autorité ; excellent.) — Jolly, Outlines of an history of the Hindu law of partition, inheritance and adoption, as contained in the original Sanskrit treatises. (Dargun : instructif.)

Berliner Philologische Wochenschrift, 7 novembre 1885, n° 45 : J. A. Heikel, De participiorum apud Herodotum usu (Weber). — Paul Uhle, De prooemiorum collectionis quae Demosthenis nomine feruntur (W. Nitsche : examine ces morceaux au point de vue grammatical et conclut à leur authenticité). — H. Deiter, De Ciceronis codicibus Vossianis LXXXIV et LXXXVI denuo excussis (P. Schwenke). — F. Aly, zur Quellenkritik des älteren Plinius (D. Detlefson). — K. Heraeus, Lateinische Schulgrammatik (H. Ziemer : livre qui a besoin d'être remanié pour pénétrer dans les classes). — Kurzgefasster Plan der Monumenta Germaniae Paedagogica, herausgegeben von K. Kehrbach (Sss : plan d'une utile collection qui a pour but de réunir les principaux ouvrages de pédagogie).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 49 Dix-neuvième année 7 décembre 1885

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement, et non par commissionnaire, les livres dont ils désirent un compte-rendu.

The Academy, n° 707, 21 nov. 1885 : « The Apostlic Fathers », part II, St Ignatius, St Polycarp, revised texts with introductions, notes, dissertations a. translations, by LIGHTFOOT. (1er art.) — Major KNOLLYS, English life in China. — Notes and news (M. Boos travaille à une « Geschichte der Stadt Worms »). — Manor Court Rolls. — The text of the ancient laws of Ireland. (Windisch.) — Cartwright's « Admonition » (Tipping). — « Milton and Vondel » (Edmundson). — « The Brontë Family » (Leyland). — BRÉAL et BAILLY, Dictionnaire étymologique latin. (Wharton : excellent livre qui rendra de très grands services.) — SCHLIEMANN, Tyrins. (Mahaffy : 1er art. sur ce quatrième grand volume de l'infatigable travailleur).

The Athenaeum, n° 3030, 21 nov. 1885 : GOSSE, From Shakspeare to Pope, an inquiry into the causes and phenomena of the rise of classical poetry in England. (Livre qu'il faut relire et consulter souvent, beaucoup de détails jusqu'ici négligés et mis en lumière, « abounds with suggestions ».) — Die Scheïbaniade, an Uzbek Epic Poem in seventy-six cantos, by prince Muhammad Sálid of Khwázrim, the original text, with german translation, introduction and notes by VAMBÉRY. — PEARS, The fall of Constantinople, being the story of the fourth crusade. (Livre remarquable par sa clarté, quoiqu'on ne partage pas les conclusions de l'auteur.) — Lincolnshire Manor customs. (Peacock.) Oriental mss. in the British Museum. — Dr. Edersheim on prophecy and history (Edersheim). — The Byron quarto. — Literary gossip (publication prochaine de la correspondance de Gœthe et de Carlyle; d'une « History of the German language » par Strong et Kuno Meyer). — Notes from Athens (Lambros).

Literarisches Centralblatt, n° 48, 21 novembre 1885 : WALTER, die Sprache der revidirten Lutherbibel. — Inscriptiones urbis Romae latinae, colleg. HENZEN et de ROSSI, edid. BORMANN, HUELSEN, HENZEN, pars V, inscriptiones falso urbi Romae attributas comprehendens. — Urkundenbuch des Hochstifts Halberstadt und seiner Bischöfe, hrsg. von Gust. SCHMIDT, II, 1236-1303. — STEINMANN, die Grabstätten der Fürsten des Welfenhauses von Gertrudis, der Mutter Heinrichs des Löwen bis auf Herzog Wilhelm von Braunschweig. — WÜSTENFELD, Jemen im XI (XVII). Jahrhundert, die Kriege der Türken, die arabischen Imâme und die Gelehrten, mit einem geographischen Anhange. (Puisé dans les biographies de Michibbi et complète ce que nous savons sur le sujet en beaucoup de points essentiels.) — PRELLWITZ, De dialecto thessalica; COLLITZ, die Verwandtschaftsverhältnisse der griechischen Dialecte mit besonderer Rücksicht auf die thessalische Mundart. (Deux bons travaux.) — KUKULA, De Cruquii codice vetustissimo. (Fait avec une méthode parfaitement correcte et une grande clarté de jugement, résultats très vraisemblables.) — M. Porci Catonis de agricultura liber, M. Terenti Varronis rerum rusticarum libri tres, p. p. KEIL, I, 2. (Toujours très bon.) — ADAMS, a brief handbook of american authors. (En 200 pages, 1,000 noms d'écrivains américains ; sera utile.) — WETZ, die Anfänge des ernsten bürgerlichen Dramas des XVIII Jahrhunderts, das rührende Drama u. bürgerliche Trauerspiel bis zu Diderot, der Familien-roman des Marivaux und Richardson u. dramatische Theorie Diderots. I. Allgemeiner Theil, das rührende Drama der Franzosen. (La culture de l'auteur n'est pas assez mûre, ni son goût assez fin pour aborder un sujet aussi difficile; parfois de jolies remarques néanmoins.) — BODEMANN, von und über Albrecht von Haller, ungedruckte Briefe. u. Gedichte. (Tiré des manuscrits de Zimmermann, soigné.) — STUD-

wiczka. Vermuthungen zur griechischen Kunst. (Quatre essais qui ne contiennent que des hypothèses.) — A. Springer, die Genesisbilder in der Kunst des frühen Mittelalters mit besond. Rücksicht auf den Ashburnham-Pentateuch. (Nouvelle et précieuse contribution au sujet.) — Catalogi bibliothecarum antiqui, coll. G. Becker. (Œuvre de grand mérite.)

Deutsche Literaturzeitung, n° 47, 21 nov. 1885 : Blumenau, Gott und der Mensch. — Schoel, Herbarts philosophische Lehre von der Religion quellenmässig dargestellt (Windelband). — Lewy, Altes Stadtrecht von Gortyn; Bücheler und Zitelmann, das Recht von Gortyn; J. Baunack u. Th. Baunack, die Inschrift von Gortyn (Hinrichs : Lewy donne une courte édition d'ensemble; Bücheler et Zitelmann ont dépassé le travail de Lewy, mais leur traduction est trop littérale; l'étude des deux Baunack est surtout grammaticale; en somme, chacun des commentateurs a contribué, pour sa part, avec un loyal effort, à l'explication de l'inscription et mérite notre gratitude). — Ph. Weber, Entwickelungsgeschichte der Absichtssätze, II. die attische Prosa und Schlussergebnisse (Dittenberger : soigné et méritoire). — Denk, die Verwechslung der deutschen Sprache (Seemüller : de justes détails). — Sarrazin, Victor Hugos Lyrik und ihr Entwicklüngsgang (programme, bien fait et très recommandable). — Otto von Guerikes Sammlung lateinischer, französischer, italienischer und deutscher Sinnsprüche, p. p. Paulsiek (Reimann : publication utile d'un texte inédit). — E. Hildebrand, Wallenstein och hans förbindelse med Svenkarsne; E. Hildebrand, Wallenstein u. seine Verbindungen mit Schweden; Gaedeke, Wallensteins Verhandlung mit den Schweden u. Sachsen, 1631-1634 (G. Droysen : les documents suédois confirment la véracité de la relation de Raschin; en 1631, Wallenstein négociait avec Gustave; en 1633, il négociait avec Oxenstiern, et Bubna joua le rôle principal dans ces pourparlers; mais Wallenstein ne voulait pas se venger de l'empereur; il ne désirait ni le renverser ni accepter la couronne de Bohême; il ne devint traître que lorsqu'il commença à voir qu'il allait être outragé). — Von Brüggen, Wie Russland europäisch wurde, Studien zur Culturgeschichte (Meyer v. Waldeck : travail qui n'est pas scientifique, mais où il y a beaucoup de science, de pénétration et de jugement politique). — Harrisse, Grandeur et décadence de la Colombine (petit écrit, inspiré par une juste indignation; il est malheureusement douteux qu'il mette fin au scandale).

Berliner Philologische Wochenschrift, 14 novembre 1885, n° 46 : F. Bücheler und E. Zitelmann, das Recht von Gortyn. H. Lewy, Altes Stadtrecht von Gortyn. J. et Th. Baunack, Die Inschrift von Gortyn. (R. Meister donne la préférence au 1er et au 3e de ces travaux). — F. Bechtel, Thasische Inschriften ionischen Dialekts im Louvre (W. Larfeld : spécimen du recueil des inscriptions dialectales de l'Ionie préparé par Bechtel pour le recueil de Collitz). — Euclidis elementa. Edidit et latine interpretatus est J. L. Heiberg. Vol. IV. (F. Hultsch : excellente édition). — M. Klussmann, Conjectanea ad Tertulliani libros ad Nationes (H. Könsch).— Jahresberichte der Geschichtswissenschaft, herausgegeben von I. Hermann, J. Jastrow, Edm. Meyer. IV Jahrgang. 1881 (G. J. Schneider : utile, mais paraît avec quelque retard). — A. Hauvette-Besnault, De archonte rege. Le même, Les Stratèges athéniens (J. H. Lipsius : travaux utiles et solides; méthode prudente et recherches personnelles). — F. Kahn, Zur Geschichte des römischen Frauen-Erbrechts (M. Conrat : bon). — J. Worcester, Correspondences of the Bible. The Animals. (O. Keller : écrit pour des Swedenborgiens, et non pour des philologues). — R. Nadrowski, Der Lautwandel

besonders im Griechisch und Latein (H. Ziemer : donne comme nouvelles des explications qui ne le sont pas).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 50 Dix-neuvième année 14 décembre 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

The Academy, n° 708, 28 novembre 1885 : A new English dictionary on historical principles, founded mainly on the materials collected by the Philological Society, edited by J. A. H. Murray. Part II, and-batten. (Bradley : même soin, même abondance de matériaux que dans le volume précédent, même valeur de l'œuvre.) — Edm. Gosse, From Pope to Shakspeare (Dow : livre qui désappointe; du goût, du jugement, de l'éclat, un style aisé, de nouveaux et intéressants détails, mais l'ouvrage a gardé l'allure de conférences; il renferme des répétitions). — Overton, Life in the English church, 1660-1714. (Courtney : livre plein d'informations qu'on lira avec plaisir et profit.) — Rodrigues, The Panama Canal, its history, its political aspects and financial difficulties. (Brown.) — Murdoch, A history of constitutional reform; Heaton, The three triumphs of Parliament, a history, 1830-85. (Leach). — Notes and news (M. Dörpfeld aurait découvert à Athènes entre le Parthenon et l'Erechtheion des restes d'un palais préhistorique semblables à ceux qu'on a trouvés à Hissartik et à Tirynthe). — The proposed University of London (Pearson). — Dr Morris edition of « Chaucer's prologue », etc. (Furnivall). — The Yorkshire « dales » (Isaac Taylor). — A curious pronominal from (Zupitza). — « A » historical sketch or « an » historical sketch ? (Baumgartner). — Byrne, General principles of the structure of language, 2 vols; Noiré, Logos, Ursprung und Wesen der Begriffe. (Sayce : insiste surtout sur l'ouvrage de Byrne qui est plein de bon sens et de remarques suggestives.) — Sebastiano del Piombo in a new light. III. (Bradley.) — The Tirynthian Bull (Rob. Brown, jun.).

The Athenaeum, n° 3031, 28 novembre 1885 : Leslie Stephen, Life of Henry Fawcett. — Overton, Life in the English church, 1660-1714. — Greek Folk-Songs from the Turkish provinces of Greece, literal and metrical translation by Lucy M. J. Garnett, classified, revised a. edited with an historical introduction by Glenniet. (« An honest piece of work », à recommander à tous ceux qui désirent connaître la poésie populaire des Grecs.) — Cotterill, Suggested reforms in public schools. — Balfour, The Cyclopaedia of India and of Eastern and Southern Asia, commercial, industrial and scientific. (Monument d'une érudition vaste et patiente; vademecum du publiciste, du fonctionnaire anglo-indien; œuvre dont on ne saurait trop louer la « magnitude and utility »). — Nebo in Canaan (Neubauer). — Two Russian writers (mort de Kalachof et de Karnovich ; Kalachof, directeur des archives, fondateur de l'Institut archéologique de S.-Petersbourg, auteur de nombreux travaux sur l'histoire et les institutions de la Russie; Karnovich, mort le même jour que Kalachof, le 6 nov., auteur de « L'ordre des chevaliers de Malte », « Personnages remarquables et énigmatiques du xviiiᵉ siècle », etc.). — Benchers of the Inner Temple in Lamb's day. — Notes from Rome (Lanciani). — The Red Bull playhouse in the reign of James I. (Greenstreet.)

Literarisches Centralblatt, n° 49, 28 nov. 1885 : 7. Barth, Beiträge zur Erklärung des Jesaia. (Recommandable.) — Pearson, The prophecy of Joel, its unity, its aim and the age of its composition. (Fait avec grand soin.) — Savio, studi storici sul marchese Guglielmo III di Monferatto edi suoi figli. (Travail très soigné qui renferme beaucoup de choses nouvelles.) — Quidde, Studien zur Geschichte des rheinischen Landfriedensbundes von 1254. (Beaucoup de remarques utiles.) — Holzherr, Geschichte der Reichsfreiherren von Ehingen bei Rottenburg. — Horric de Beaucaire, Une mésalliance dans la maison de Brunswick, 1665-1725, Eléonore Desmier d'Olbreuse, duchesse de Zell. (Récit complet,

impartial, fidèle à la vérité historique et attachant.) — KIEPERT, physikalische Wandkarten, Afrika. — SOCIN, Arabische Grammatik, Paradigmen, Literatur, Chrestomathie u. Glossar. (Très bon.) — RAICH, Shakspeare's Stellung zur katholischen Religion. (Ne prouve rien; Rümelin seul a raison de dire que Shakspeare était un chrétien sans confession.) — BUCHHOLZ, die Homerische Götterlehre, auf Grundlage der homerischen Dichtungen dargestellt. (L'auteur ne tient aucun compte des travaux récents.) — WOSSIDLO, Volksthümliches aus Mecklenburg, I, Beiträge zum Thier = und Pflanzenbuch; Thiergespräche, Räthsel, Legenden u. Redensarten aus dem Volksmunde gesammelt. — KNOOP, Volkssagen, Erzählungen, Aberglauben, Gebräuche und Märchen aus dem östlichen Hinterpommern. (Complète fort bien le livre de Temme, « die Volkssagen von Pommern und Rügen ».) — The american Journal of Archaeology, I, 1. (Promet beaucoup.)

Deutsche Literaturzeitung, n° 48, 28 novembre 1885 : BARTH, Beiträge zur Erklärung, des Jesaia (Nowack : court et instructif). — NOURRISSON, Pascal, physicien et philosophe (Natorp : peu de points de vue nouveaux, mais quelques faits historiques qui n'étaient pas connus ou l'étaient inexactement). — HOERNLE a. GRIERSON, A comparative dictionary of the Bihari language, I, a-agmânî (A. Weber : commencement d'une publication pleine de zèle et de soin ; chaque mot est traité dans le plus grand détail; on craint presque que l'œuvre, ainsi poursuivie, ne puisse aboutir). — ROQUETTE, de Xenophontis vita. (Dittenberger : dissertation soignée et féconde en résultats; cp. un prochain art. de la *Revue critique*.) — Autolyci de sphaera quae movetur liber. De ortibus et occasibus libri duo, p. p. HULTSCH (Curtze : bien fait et intéressant). — A. Gellii Noctium Atticarum libri XX, p. p. HERTZ, vol. II. (H. J. Müller : œuvre du savoir le plus solide aujourd'hui terminée; la plus grande « accuratesse »). — G. HAUFF, Christian Friedrich Daniel Schubart in seinem Leben und seinen Werken. (A. Sauer : très bon.) — Karl RIEGER, Verhältnis zur französischen Revolution. (Minor : assez bon.) — H. HÜFFER, Erinnerungen an Schiller mit bisher ungedruckten Briefen von Herder, Schiller u. Gœthe. (D. Jacoby : contributions très attachantes.) — WETZ, die Anfänge der ernsten bürgerlichen Dichtung des XVIII. Jahrhunderts, I. (A. S. : important, mais semble trop long.) — Acta imperii inedita seculi XIII et XIV, Urkunden u. Briefe zur Geschichte des Kaiserreichs u. des Königreichs Sicilien in den Jahren 1198-1400, hrsg. von E. WINKELMANN, I u. II. (Wenck : publication du plus haut prix). — KINDLER VON KNOBLOCH, Das Goldene Buch von Strassburg, I (Schulte : travail qui comptera parmi les plus méritoires sur le domaine de l'histoire d'Alsace). — Jahrbuch für Geschichte, Sprache u. Literatur Elsass-Lothringens I. (Hollaender : aura le premier rang parmi les publications semblables qui paraissent en Alsace.) — JAWORKIJ, Reise der russischen Gesandtschaft in Afghanistan u. Buchara 1878-79. — FURTWÄNGLER, Beschreibung der Vasensammlung im Antiquarium, I. (Winter).

Berliner Philologische Wochenschrift, n° 47, 21 novembre 1885; A. HEIMER, Studia Pindarica (L. Bornemann : à lire). — HORATII FLACCI Epistulae, edited with notes by A. S. WILKINS (W. Mewes : bon livre de classe). — CORNELII TACITI Germania erklärt von K. TÜCKING. Sechste verbesserte Auflage (A. Eussner : utile). — H. LAVOIX, Histoire de la musique (E. v. Stockhausen : recommandable comme précis). — DIE GYPSABGÜSSE ANTIKER BILDWERKE im kgl. Museum zu Berlin. Von C. FRIEDERICHS. Neu bearbeitet von P. WOLTERS (E. Kroker, en louant cet excellent livre, présente quelques utiles remarques de détail). — GRIECHISCHE GRAMMATIK, bearbeitet von K. BRUGMANN (K. Bruchmann :

il s'agit de la grammaire grecque qui fait partie du Handbuch d'Iwan Müller ; le critique n'a pas trouvé le livre facile à lire).

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 23, 15 nov. 1885 : Kurschat, Littauisch-deutsches Wörterbuch (Bezzenberger : très long article de la page 905 à la page 948. Kurschat est mort depuis la publication de son ouvrage ; on a beaucoup de critiques à lui faire et quelques excuses qu'on puisse donner en sa faveur, son œuvre est insuffisante, elle est même relativement au-dessous de celle de Nesselmann qui a paru trente-deux ans auparavant, et qui est encore indispensable, surtout au point de vue philologique).

Theologische Literaturzeitung, n° 23, 14 nov. 1885 : Zöckler, Handbuch der theologischen Wissenschaft, V. (Nestle). — H. A. W. Meyer, Kritischexegetischer Commentar über das Neue Testament, I, 2, p. p. Weiss. — Charteris, The New Testament scriptures, their claims, history and authority (Lemme). — Eugippii Opera, I p. p. Knoell (Lipsius : fait avec grand soin). — V. Salis, Agrippa d'Aubigné, eine Huguenottengestalt ; Ochsenbein, Ein Flüchtling der St. Bartholomäusnacht (Schott : deux petits écrits intéressants ; le second est consacré à Jean de Léry). — Gloël, Hollands kirchliches Leben (Achelis : très instructif). — Rud. v. Scherer, Handbuch des Kirchenrechts, I, 1 (K. Köhler). — Clüver, die Bendersche Lutherrede und ihre Gegner (Kattenbusch). — Stüven, Darstellung und Kritik der Grundsätze des Materialismus (Reischle).

Wochenschrift für klassische Philologie, 21 octobre 1885, n° 43 : H. Weil, Eschyle, Prométhée enchaîné (Oberdich : discussion de quelques questions de détail). — H. Merguet, Lexicon zu den Schriften Caesars, 2[te] Lief., et H. Meusel, Lexicon Caesarianum. Fasc. II, III. (Kleist : le travail de Merguet, qui s'appuie seulement sur le texte de Nipperdey, n'est ni solide ni complet ; celui de Meusel, fruit de longues et sérieuses études, est fort recommandable.) — P. Höfer, der Feldzug des Germanicus im Jahre 16 n. Chr. (G. A. : étude bien ordonnée et brillante, mais nullement convaincante.) — H. Schliemann, Vortrag über die neuesten Ausgrabungen in Tiryns (Bürchner).

— 28 octobre 1885 : n° 44 : E. S. Calvo, Estudios filologicos (Gruppe : n'est pas sans originalité, mais manque de méthode ; excessivement audacieux et arbitraire). — P. Hirsch, Phrygiae de nominibus oppidorum (Schmidt : la liste des villes est utile, le latin exécrable, l'impression fort incorrecte). — Libellus Historico-Criticus, in quo, quomodo ultimis a. Chr. saeculis Judaismus cum Paganismo coaluerit, Philonis thesophiae ratione sub finem habita, expos. P. V. Schmidt (Otto : travail soigné et savant, l'auteur regarde à tort le « philonisme » comme une fusion du judaïsme et du paganisme). — Euripides' Iphigenie in Taurien. Textausg. für Schulen von Chr. Ziegler (Sitzler : très recommandable). — Grosse, über Isokrates' Trapezitikos (Keil : essai profond et fort utile, combat l'authenticité du 17[e] discours d'I.). — L. Englmanns Grammatik der latein. Sprache, 12[e] Aufl., bearb. von Welzhofer. — Verzeichniss aller Programme der bayerischen Lyzeen etc. von J. G. Zeiss. III. Abteilung : Die Schuljahre 1873-1874 bis 1883-1884.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 51 Dix-neuvième année 21 décembre 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

The Academy, n° 709, 5 décembre 1885 : The Apostolic Fathers, part. II, S. Ignatius, S. Polycarp, revised texts, with introductions, notes, dissertations a translations by LIGHTFOOT (Salmon : 2e art.). — HIGGINSON, A larger history of the United States of America to the close of President Jackson's administration (Doyle : de sérieuses qualités, mais manque de proportions). — GRESWELL, Our South African Empire (Worsfold). — JEANS, England's Supremacy, its sources, economics and dangers (Tipping). — Notes and news (annonce un livre sur Shaftesbury par M. Traill ; un art. sur Walter Scott dans l' « Encyclopaedia britannica », par M. Minto ; une nouvelle collection, la « National Library » de Cassell, dirigée par M. Morley, et composée de volumes à trois pence [le « Warren Hastings » de Macaulay, le « Complete Angler » d'Isaac Walton, le « Man of feeling » de Mackenzie, le « Childe Harold » de Byron et l'autobiographie de Franklin] ; un ouvrage de M. Meiklejohn « The English language »). — Correspondence : « With the king at Oxford » (Church). — On the text of the Senchas Mar (Whitley Stokes). — « A » historical sketch or « an » historical sketch (R. Martineau). — Dr Morris's edition of « Chaucer's Prologue, etc. » (Lendrum). — Revue egyptologique, 2e année, 1881-1882, 3e année, 1883-4-5 (Am. B. Edwards).

The Athenaeum, n° 3032, 5 déc. 1885 : Specimens of English prose style, selected and annotated, with an introductory preface, by G. SAINTSBURY. — DALTON, Life a. times of general Sir Edward Cecil, Viscount Wimbledon, 1605-1638. 2 vols. — The Byron quarto of 1806 and its variantes. — Charles Lamb and the old benchers of the Inner Temple (Ainger). — Literary gossip (M. Göschen prépare, dit-on, une biographie de son grand-père qui publia les œuvres de Gœthe, de Schiller et de Wieland; la ville de Dessau va célébrer le centième anniversaire de la mort de Moïse Mendelssohn). — Eug. MÜNTZ, Donatello (L'auteur du compte-rendu critique quelques conclusions ou idées générales de l'auteur, et loue son labeur assidu, l'art avec lequel il arrange ses matériaux biographiques et expose la suite de l'œuvre de Donatello, l'enthousiasme qu'il a pour son sujet et qu'il communique au lecteur). — The « Eumenides » at Cambridge.

Literarisches Centralblatt, n° 50, 5 décembre 1885 : SCHIFFER, das Buch Kohelet, I. — RABIER, Leçons de philosophie, I, Psychologie (clair et élégamment exposé). — RÉE, die Entstehung des Gewissens. — Miscellanea di storia italiana, XXIV. — Urkundenbuch der Vögte von Weida, Gera und Plauen, I, 1122-1356, p. p. B. SCHMIDT. — ROOSCHÜTZ, Owen, seine Geschichte und seine Denkwürdigkeiten. (Travail sur une petite ville du Wurtemberg.) — WLASSAK, Kritische Studien zur Theorie der Rechtsquellen im Zeitalter der classischen Juristen. — Paradigmen der arabischen Schriftsprache, hrsg. von der Lehranstalt für orientalische Sprachen in Wien. (Publication intéressante de l'Ecole des langues orientales vivantes de Vienne.) — MERGUET, Lexicon zu den Schriften Cäsar und seiner Fortsetzer, II u. III Liefer. (Livraisons qui seront les bienvenues.) — MABELLINI, Delle rime di Benvenuto Cellini (travail méritoire, style attachant.) — SCHIPPER, William Dunbar, sein Leben und seine Gedichte in Analysen und ausgewählten Uebersetzungen nebst einem Abriss der altschottischen Poesie (travail qui offre non seulement une histoire de Dunbar, mais une vue d'ensemble sur toute la littérature écossaise des anciens temps; ce travail est fort bien fait; c'est le modèle d'une étude scientifique exposée néanmoins avec assez d'habileté pour qu'elle plaise au grand public).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 52 Dix-neuvième année 28 décembre 1885

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. J. DARMESTETER, L. HAVET, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. A. Chuquet

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet

(Au bureau de la Revue : rue Bonaparte, 28).

The Academy, n° 110, 12 déc. 1885 : Leslie STEPHEN, Life of Henry Fawcett (Macdonell). — William Lloyd Garrison, 1805-1879, the story of his life, told by his children. I a. II. — Capt. R. C. TEMPLE, The legends of the Panjâb (Ralston). — Two new literary societies (Fondation de deux nouvelles sociétés, la société Shelley, par MM. Furnivall, Rossetti, Todhunter, etc., et la société anglaise de Gœthe, fondée par MM. Blackie, Dowden et Leeley). — « With the king at Oxford » (S. R. Gardiner). — Thomas Heywood and Italian novelists (Symonds). — An Anglo-Saxon missal ta Worcester (Warren). — The Russian novelist Dostojewsky (H. Schütz Wilson). — LEIST, Graeco-italische Rechtsgeschichte (Hager).

The Athenaeum, n° 3033, 12 décembre 1885 : KEBBEL, A history of torysm, from the accession of Mr. Pitt to power in 1783 to the death of Lord Beaconsfield in 1881 (intéressant). — The Apostolic Fathers, part II, S. Ignatius, S. Polycarp, revised texts, with introductions, notes, dissertations and translations, by LIGHTFOOT. 3 vols. — Mrs. INNES, The Chersonese with the Gilding Off. — Memoirs of Mary, queen of England, 1689-1693, with letters, edited by DOEBNER. — Keats at Guy's Hospital (Rendle). — The Byron quarto (Edgcumbe). — Greek folk-songs and the science of folk-lore (Glennie).

Literarisches Centralblatt, n° 51, 12 déc. 1885 : BRUDDENSIEG, Johann Wiclif und seine Zeit. (Petit écrit d'une grande clarté.) — LOTZE, Kleine Schriften. — H. DROYSEN, Untersuchungen über Alexander des Grossen Heerwesen u. Kriegführung. (Travail très instructif et indispensable.) — Culturhistorischer Bilderatlas, I, Alterthum, bearb. von Th. SCHREIBER (à recommander de la façon la plus pressante à tous les amis de l'antiquité et à tous les philologues), — RICHTER u. KOHL, Annalen des fränkischen Reiches im Zeitalter der Karolinger. I, von der Thronbesteigung Pippin's bis zum Tode Karls des Grossen. (Sera très utile.) — KUGLER, Albert von Aachen (recherches détaillées et pénétrantes sur cet auteur d'une « Historia Hierosolymitana »). — PREGER, die Politik des Papstes Johann XXII in Bezug auf Italien und Deutschland. (Travail très recommandable.) — Gespräche Friedrichs des Grossen mit H. de Catt und dem Marchese Lucchesini, kritisch festgestellte Auswahl, in deutscher Uebersetzung hrsg. von Fr. BISCHOFF. (Choix bien fait.) — SCHNÜRER, Falkenberge. — Ibn Ginnii de flexione libellus, arabice nunc primum edidit in latinum sermonem transtulit notis illustravit HOBERG. — Aristotelis ars rhetorica, p. p. ROEMER (édition qui sera le point de départ de tous les travaux critiques sur l'ouvrage). — HOCHART, Etudes sur la vie de Sénèque. (Même ouvrage que « Sénèque et la mort d'Agrippine », signé Dacbert; même jugement à porter; on regrette toujours le manque de sens historique et de culture philologique.) — MENGE u. PREUSS, Lexicon Caesarianum, 1. (Tient le milieu entre la méthode de Meusel et celle de Merguet, remarquable surtout par sa concision.) — Incerti auctoris liber de origine gentis romanae, p. p. SEPP.— BRANDT, der St. Galler Palimpsest der diuinae institutiones des Lactantius. — WÜSTENFELD, die Gelehrten-Familie Muhibbi in Damascus und ihre Zeitgenossen im XI (XVII) Jahrhundert. (Très important et d'un fort grand prix pour l'histoire de la littérature arabe.) — P. ZIMMERMANN, der jüngste Kampf um die Burg Dankwarderode in Braunschweig.

NOUVELLES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

FORMAT IN-4°

LE TOUR DU MONDE

NOUVEAU JOURNAL DES VOYAGES

Publié sous la direction de M. Édouard CHARTON

ET TRÈS RICHEMENT ILLUSTRÉ PAR NOS PLUS CÉLÈBRES ARTISTES

ANNÉE 1885

Elle contient les voyages

De M. G. Révoil, chez les Benadirs, les Comalis et les Bayouns; de Mme Dieulafoy, en Perse; de M. Charles Grad, en Alsace; de M. E. Guimet, dans l'Inde; du Dr Deschamps, aux îles Willis; de MM. Gagnat et Saladin, en Tunisie; de M. Camille Lemonnier, en Belgique; du Dr Hyades, au cap Horn; du Dr Neis, dans le Haut-Laos; de M. Thomson, au pays des Massaï; de M. Aylic Marin, en Océanie.

Est illustrée de 500 gravures sur bois, et renferme 25 cartes ou plans.

PRIX DE L'ANNÉE 1885, BROCHÉE EN UN OU DEUX VOLUMES, 25 FR.

Le cartonnage en percaline se paye en sus : en un vol., 3 fr.; en deux vol. 4 fr.
La demi-reliure chagr., tranches dorées : en un vol., 6 fr.; en deux vol., 10 fr.
La demi-reliure chagrin, tranches rouges semées d'or : en un volume, 7 fr.; en deux volumes, 12 fr.

LES VINGT-SIX PREMIÈRES ANNÉES SONT EN VENTE

Les années 1870 et 1871 *ne forment ensemble qu'un seul volume, la collection comprend actuellement* 25 *vol., qui contiennent* 350 *voyages, environ* 14,500 *gravures et* 470 *cartes ou plans, et se vendent chacun le même prix que l'année ci-dessus annoncée.*

Une table analytique et alphabétique des 25 volumes est en préparation.

FORMAT GRAND IN-8°

LE JOURNAL DE LA JEUNESSE

NOUVEAU RECUEIL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

ANNÉE 1885

Les treize premières années de ce nouveau recueil forment vingt-six magnifiques volumes grand in-8 et sont une des lectures les plus attrayantes que l'on puisse mettre entre les mains de la jeunesse. Elles contiennent des nouvelles, des contes, des biographies, des récits d'aventures et des voyages, des causeries sur l'histoire naturelle, la géographie, l'astronomie, les arts et l'industrie, etc.

Illustrée de 7,500 gravures sur bois

PRIX DE CHAQUE ANNÉE, BROCHÉE EN DEUX VOLUMES, 20 FR.

Chaque semestre formant un volume se vend séparément 10 fr.
Le cartonnage en percal. rouge, tranches dorées, se paye en sus, par vol., 3 fr.

MON JOURNAL

Recueil mensuel

POUR LES ENFANTS DE CINQ A DIX ANS

Publié sous la direction de Mme Pauline KERGOMARD et de M. Charles DEFODON

4e ANNÉE (1884-1885)

Un vol. in-8, illustré de nombreuses gravures sur bois. Cartonné 2 fr. 50.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

